



**HAL**  
open science

**Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure  
de corps en Provence du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Étude  
archéologique et approche croisée d'une production  
méconnue**

Olivier Thuaudet

► **To cite this version:**

Olivier Thuaudet. Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure de corps en Provence du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Étude archéologique et approche croisée d'une production méconnue. Archéologie et Préhistoire. Aix Marseille Université, 2015. Français. NNT: . tel-01773314

**HAL Id: tel-01773314**

**<https://hal.science/tel-01773314v1>**

Submitted on 21 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

École doctorale 355 : Espaces, Cultures et Sociétés

Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en  
Méditerranée LA3M – Aix-Marseille Université UMR 7298 AMU-CNRS  
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

## THÈSE DE DOCTORAT EN ARCHÉOLOGIE

Présentée et soutenue publiquement par

**Olivier THUAUDET**

Le 14 décembre 2015

# LES ACCESSOIRES MÉTALLIQUES DU VÊTEMENT ET DE LA PARURE DE CORPS EN PROVENCE DU XI<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ET APPROCHE CROISÉE D'UNE PRODUCTION MÉCONNUE

VOLUME 1

TEXTE

JURY :

M. **Andréas HARTMANN-VIRNICH**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, LA3M – Aix-Marseille Université UMR 7298 AMU-CNRS. Codirecteur

Mme **Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE**, Directrice de recherche CNRS, LA3M – Aix-Marseille Université UMR 7298 AMU-CNRS. Codirectrice

M. **Luc BOURGEOIS**, Professeur à l'Université de Caen/Basse-Normandie, Rapporteur

Mme **Perrine MANE**, Directrice de recherche au CNRS, GAM CRH UMR 8558, EHESS, Paris, Rapporteur

Mme **Nelly POUSTHOMIS**, Professeur à l'Université de Toulouse, TRACES UMR 5608 UTM-CNRS



*À la mémoire de Gpa<sup>2</sup>*

*À la mémoire de ma mère*



## REMERCIEMENTS

Alors que s'achève la rédaction de ce mémoire de thèse, je voudrais remercier mes directeurs de recherche, Andréas Hartmann-Virnich et Marie-Christine Bailly-Maître pour la confiance, le soutien et le temps qu'ils m'ont accordés en acceptant de diriger un travail de recherche dans lequel j'ai mis beaucoup de passion et d'engagement.

Je tiens également à remercier Luc Bourgeois, Perrine Mane et Nelly Pousthomis d'avoir accepté de juger ce travail : qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude pour le temps consacré à l'examen de ce manuscrit.

Toute ma reconnaissance s'adresse également aux membres du LA3M pour leur aide précieuse, les échanges que nous avons pu avoir autour de mon thème de recherche et le mobilier qu'ils ont pu porter à ma connaissance ou qu'ils m'ont confié pour étude. Que soient ici remerciés Henri Amouric, Gabrielle Démians d'Archimbaud, Michel Fixot, Christine Gadrat, Guergana Guionova, Marie-Laure Laharie, Anne Mailloux, Laurent Maggiori, Pascal Maritoux, Daniel Mouton, Sandrine Mussacchia, Jean-Pierre Pelletier, Véronique Rinalducci, Laurent Schneider, Jacques Thiriot, Jean-Christophe Trégliia et Lucy Vallauri.

Je tiens également à remercier, pour m'avoir ouvert les portes des dépôts archéologiques, des réserves de musée ou d'association, Marc Borréani et les autres archéologues du Service archéologique du Var, Philippe Hameau et Ada Acovitsiōti-Hameau de la Maison du Patrimoine de Le Val, Nuria Nìn et Lisandre Nanthavongdouangsy et les autres archéologues du Service archéologique d'Aix-en-Provence, Manuel Moliner et les membres du Service archéologique de la ville de Marseille, Laurent Védrine conservateur en chef et Solange Rizoulières conservatrice du Musée d'Histoire de Marseille, Jean-Philippe Lagrue et les employés du Service Patrimonial du Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence, les conservateurs Claude Sintès, Aurélie Coste et le personnel du Musée de l'Arles Antique, Cyril Dumas directeur du Service de la Conservation des Musées, des Monuments et des Sites des Baux-de-Provence, Dominique Carru, les archéologues et la bibliothécaire du Service archéologique du Vaucluse, Dominique Vingtain conservatrice du Musée du Petit Palais et la bibliothécaire de ce musée, Josiane Richaud conservatrice du Musée Gassendi de Digne et la guide de la Crypte archéologique de Notre-Dame du Bourg.



Je me dois de remercier Fabien Blanc, Roger Boiron, Marc Bouiron, Loïc Buffat, Isabelle Commandré, Mathias Dupuis, Danièle Foy, Lucien-François Gantès, Marc Heijmans, Mathieu Linlaud, Samuel Longepierre, Frank Martin, Odile Maufras, Philippe Mellinand, Jean-Marie Michel, Christian Morand, Françoise Paone, Isabelle Rémy, Catherine Richarté, Mariacristina Varano, Robert Webley, l'INRAP, Hadès, les associations Il était une fois Rougiers et Les Amis de Jouques pour m'avoir permis d'étudier des lots de mobilier ou m'avoir fourni de la documentation archéologique.

Mes remerciements s'adressent aussi à Xavier Delestre, conservateur régional de l'archéologie et aux différentes personnes chargées de la gestion patrimoniale et scientifique des départements de la région PACA pour m'avoir accordé les autorisations d'étude demandées et permis la consultation des rapports de fouille.

Une thèse est aussi le résultat d'échanges avec des spécialistes d'autres disciplines. Plusieurs d'entre eux ont déjà été mentionnés. Je tiens également à remercier Marie-Astrid Chazottes, doctorante travaillant sur les matières dures d'origines animales à l'Université d'Aix-en-Provence et dont le concours a été précieux, Nicolas Thomas et David Bourgarit pour avoir permis et aidé à réaliser une campagne d'analyses de composition métallurgique sur l'accélérateur AGLAE au C2RMF à Paris, Claude Bacchiana, géologue, Raphaël Bourillot, sédimentologue et Maître de conférences à l'Université de Bordeaux III, Jérémy Gnaedig, étudiant de Master 2 à l'Université de Bamberg et spécialiste des instruments d'écriture, Arianne Pinto, étudiante de Master 2 à l'Université de Bordeaux III qui s'intéresse à la réutilisation des objets.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à Amélie Berthon, Sylvain Burri, Luc Bourgeois, Perrine Mane et Christophe Vaschalde pour avoir consacré du temps à relire des passages de ma thèse. Je tiens à remercier tout particulièrement Élisabeth Sauze pour la relecture de mes transcriptions et de mon glossaire. Mes remerciements s'adressent encore à Liliane Delattre du Musée Granet et au CICRP pour l'assistance à la consultation des collections et l'autorisation de l'emploi de photographies d'œuvres d'art.

Je remercie très sincèrement le CNRS et l'Observatoire Nivea pour l'obtention du prix OBSERVATOIRE NIVEA/CNRS 2009. J'exprime aussi ma gratitude au Conseil général du Vaucluse et au Service archéologique du Vaucluse pour l'octroi de deux aides à la recherche. Ces bourses d'études ont complété les contrats d'études de mobilier et d'opérations archéologiques qui ont permis de financer ma thèse.

Je ne puis achever ces remerciements sans témoigner la plus profonde gratitude à mes parents, à ma mère Marie-France Thuaudet, pour sa patience, son dévouement et son courage, pour les longues journées et nuits passées à la relecture de ma thèse, à mon père Gérard Thuaudet qui a pris le relais sans hésiter et avec autant d'abnégation. Je termine enfin en remerciant Marie-Astrid Chazottes pour son soutien au quotidien, mon frère Laurent Thuaudet et sa philosophie de vie, Dominique et Jacqueline Thuaudet, les familles Chazottes, Sirdey et Dufau, l'ensemble de mes ami(e)s qui m'ont soutenu tout au long de la réalisation de ce long et enrichissant projet.

Olivier Thuaudet

Légende de l'image : personnage à longue tunique serrée par une ceinture bouclée, avec des socques aux pieds. Dans la marge du folio 159 r° du ms. 764 du XV<sup>e</sup> siècle, à la B.M. d'Avignon.



**INTRODUCTION** **12**

---

**1. METHODOLOGIE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE** **18**

---

**1.1. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE** **18**

1.1.1. PROPOSITION D'APPROCHE DU MOBILIER 18

1.1.2. HISTORIOGRAPHIE DE L'ETUDE DU MOBILIER METALLIQUE 22

1.1.3. DEFINITION DES OBJECTIFS ET DU CADRE DE L'ETUDE 30

1.1.3.1. Cadre géographique et chronologique de l'étude 30

1.1.3.2. Les objectifs de l'étude 32

**1.2. CRITIQUE ET CHOIX DES SOURCES NECESSAIRES A L'ETUDE** **36**

1.2.1. LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE 36

1.2.1.1. La constitution du catalogue 36

1.2.1.2. Décrire et mesurer les objets 37

1.2.1.3. Représenter le mobilier 39

1.2.1.4. Enregistrer les objets 41

1.2.1.5. Organiser le mobilier archéologique 43

1.2.1.6. Comparer le mobilier 47

1.2.1.7. Analyses de matériaux par la méthode PIXE 48

1.2.2. LES SOURCES ECRITES 48

1.2.2.1. Objectifs et limites de la recherche sur les sources écrites 48

1.2.2.2. L'établissement du corpus textuel 51

1.2.3. LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES 55

1.2.3.1. Objectifs et limites de l'étude de l'iconographie 55

1.2.3.2. L'établissement du corpus iconographique 58

**2. L'APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX BRUTS ET PRODUITS SEMI-FINIS** **62**

---

**2.1. DEFINIR L'ORIGINE DES MATIERES PREMIERES ET LEUR COMMERCE** **62**

**2.2. LES METAUX** **76**

2.2.1. L'ARGENT ET L'OR 76

2.2.2. LE FER ET L'ACIER 97

2.2.3. LE PLOMB 117

2.2.4. L'ETAIN 125

2.2.5. LE ZINC 133

2.2.6.	LE CUIVRE ET SES ALLIAGES	134
<b>2.3.</b>	<b>AUTRES MATIERES D'ORIGINES MINERALES</b>	<b>150</b>
2.3.1.	LE VERRE, LES PIERRES ET LES MINERAUX	150
2.3.2.	LE JAIS	158
<b>2.4.</b>	<b>LES MATIERES DURES D'ORIGINES VEGETALES</b>	<b>161</b>
2.4.1.	L'AMBRE	161
2.4.2.	LE BOIS	163
<b>2.5.</b>	<b>LES MATIERES DURES D'ORIGINES ANIMALES</b>	<b>165</b>
2.5.1.	LE CORAIL	165
2.5.2.	L'OS, LA PERLE ET LES AUTRES MATIERES DURES D'ORIGINE ANIMALE	173
<b>2.6.</b>	<b>SYNTHESE</b>	<b>177</b>
<b>3.</b>	<b><u>APPROCHE CROISEE DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE</u></b>	<b>189</b>
<b>3.1.</b>	<b>LES BOUCLES, ANNEAUX ET AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE COURROIE</b>	<b>189</b>
3.1.1.	LE MOBILIER D'APRES LES SOURCES ECRITES ET ICONOGRAPHIQUES	189
3.1.1.1.	Introduction à l'étude de la ceinture	190
3.1.1.2.	La ceinture dans le costume civil d'après les sources textuelles	194
3.1.1.3.	La ceinture dans le costume civil d'après l'iconographie	233
3.1.1.4.	La ceinture dans le costume militaire	246
3.1.1.5.	La ceinture dans le costume clérical	252
3.1.1.6.	Usages des boucles et anneaux hors de la ceinture dans le costume civil et militaire	255
3.1.1.7.	Boucles et anneaux dans le harnachement	263
3.1.1.8.	Boucles et anneaux hors du costume et du harnachement	267
3.1.2.	DECRIRE ET DESSINER LES ACCESSOIRES DE LA CEINTURE	269
3.1.3.	LES BOUCLES ET ANNEAUX	271
3.1.3.1.	Méthode de classification et terminologie descriptive	271
3.1.3.2.	Typologie des boucles et anneaux	274
3.1.3.3.	Les ardillons	561
3.1.3.4.	Synthèse	568
3.1.4.	LES CHAPES	580
3.1.4.1.	Terminologie descriptive	580
3.1.4.2.	Typologie des chapes	580
3.1.4.3.	Synthèse	665
3.1.5.	LES MORDANTS ET TERMINAISONS DE COURROIE	669
3.1.5.1.	Terminologie descriptive	669
3.1.5.2.	Typologie des mordants et des terminaisons de courroie	669

3.1.5.3. Synthèse	730
3.1.6. LE DECOR DES CHAPES, MORDANTS ET TERMINAISONS DE COURROIE	733
3.1.7. SYNTHESE GENERALE	739
<b>3.2. LES APPLIQUES ET BRANLANTS .....</b>	<b>744</b>
3.2.1. LES APPLIQUES DITES « DE COURROIE » .....	744
3.2.1.1. Les appliques dites « de courroie » en contexte.....	744
3.2.1.2. Quelques points de vocabulaire .....	753
3.2.1.3. Typologie des appliques.....	760
3.2.1.4. Synthèse.....	910
3.2.2. LES BRANLANTS.....	918
3.2.2.1. Introduction à l'étude des branlants .....	918
3.2.2.2. Les grelots en contexte.....	919
3.2.2.3. Typologie des grelots .....	926
3.2.2.4. Synthèse .....	932
3.2.3. SYNTHESE GENERALE .....	933
<b>3.3. LES EPINGLES, FERRETS DE LACET, ŒILLETS BOUTONS, AGRAFES ET CHAINETTES .....</b>	<b>934</b>
3.3.1. LES EPINGLES .....	934
3.3.1.1. Les épingles en contexte quotidien .....	934
3.3.1.2. Les épingles en contexte funéraire.....	940
3.3.1.3. Typologie des épingles.....	947
3.3.1.4. La fabrication des épingles à tête enroulée provençales : réflexion à partir des épingles retrouvées au château d'Apcher (Lozère).....	972
3.3.1.5. Synthèse .....	990
3.3.2. LES FERRETS DE LACETS .....	992
3.3.2.1. Les lacets en contexte .....	992
3.3.2.2. Typologie des ferrets de lacets.....	1007
3.3.2.3. La fabrication des ferrets de lacet .....	1019
3.3.2.4. Synthèse .....	1021
3.3.3. LES ŒILLETS DE VETEMENT .....	1023
3.3.3.1. Les œillets en contexte.....	1023
3.3.3.2. Typologie des œillets .....	1028
3.3.3.3. Synthèse .....	1030
3.3.4. LES BOUTONS .....	1032
3.3.4.1. Les boutons en contexte.....	1032
3.3.4.2. Typologie des boutons .....	1041
3.3.4.3. Synthèse .....	1055
3.3.5. LES AGRAFES.....	1057

3.3.5.1. Les agrafes en contexte .....	1057
3.3.5.2. Typologie des agrafes .....	1067
3.3.5.3. Synthèse .....	1089
3.3.6. LES CHAINETTES .....	1091
3.3.7. SYNTHESE GENERALE .....	1095
<b>3.4. LES BIJOUX ET OBJETS DE DEVOTION .....</b>	<b>1100</b>
3.4.1. LES BIJOUX METALLIQUES D'EMPLACEMENT INDETERMINE .....	1103
3.4.2. LES ELEMENTS DE SERTI ISOLES.....	1107
3.4.2.1. Les éléments de serti en contexte.....	1107
3.4.2.2. Les éléments de serti isolés retrouvés en Provence.....	1114
3.4.3. LES BIJOUX DE COIFFURE .....	1117
3.4.4. LES BOUCLES D'OREILLES.....	1132
3.4.5. LES BIJOUX DE COU .....	1136
3.4.6. LES BRACELETS.....	1153
3.4.7. LES BAGUES .....	1155
3.4.7.1. Les bagues en contexte .....	1155
3.4.7.2. Typologie des bagues.....	1181
3.4.7.3. Synthèse .....	1219
3.4.8. LES PERLES ET LES CROIX DE CHAPELET.....	1221
3.4.8.1. Les perles et les croix de chapelet en contexte.....	1221
3.4.8.2. Étude des perles du corpus.....	1233
3.4.8.3. Synthèse .....	1257
3.4.9. LES AMPOULES, ENSEIGNES ET MEDAILLES .....	1261
3.4.9.1. Introduction aux ampoules, enseignes et médailles .....	1261
3.4.9.2. Le pèlerinage en Provence et à partir de la Provence d'après les sources textuelles .....	1263
3.4.9.3. Les ampoules, les enseignes et les médailles découvertes en Provence ou provenant de Provence .....	1275
3.4.9.4. Réflexion sur les enseignes, ampoules et médailles découvertes en Provence ou provenant de Provence .....	1321
3.4.10. SYNTHESE GENERALE .....	1331
<b><u>4. LES ACCESSOIRES METALLIQUES DU COSTUME : ELEMENTS DE LA CULTURE MATERIELLE.....</u></b>	<b>1334</b>
<b>4.1. REFLEXIONS SUR LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES ACCESSOIRES METALLIQUES DU COSTUME .....</b>	<b>1334</b>

4.1.1. LES ACCESSOIRES METALLIQUES DU COSTUME : QUELS INDICES POUR UNE PRODUCTION EN PROVENCE ? .....	1335
4.1.1.1. L'artisanat de l'or et de l'argent.....	1335
4.1.1.2. L'artisanat du fer.....	1348
4.1.1.3. L'artisanat du cuivre et de ses alliages.....	1352
4.1.1.4. L'artisanat des matériaux blancs.....	1356
4.1.1.5. La mise en place des objets métalliques sur les accessoires et pièces vestimentaires .....	1359
4.1.2. LA VENTE ET LE COUT DES ACCESSOIRES DU COSTUME METALLIQUES OU COMPORTANT DES PIECES METALLIQUES .....	1365
<b>4.2. LES ACCESSOIRES DU COSTUME : DES OBJETS SIGNIFIANTS .....</b>	<b>1371</b>
4.2.1. LES ACCESSOIRES DU COSTUME : MOYEN DE THESAUROISATION.....	1371
4.2.2. L'APPARENCE DE LA FEMME, IMAGE DU STATUT SOCIAL DE LA FAMILLE.....	1375
4.2.3. LES ACCESSOIRES DU COSTUME COMME MARQUEURS DE LA HIERARCHIE ET DU POUVOIR	1377
4.2.4. LE LEGS DES ACCESSOIRES DU COSTUME APRES LA MORT .....	1383
<b><u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE .....</u></b>	<b><u>1389</u></b>

### Introduction

Le vêtement est un élément nécessaire et fondamental pour définir sa place dans la société des Hommes<sup>1</sup>. Se vêtir relève d'un acte volontaire et culturel : c'est adopter une seconde peau pour couvrir le corps humain, le protéger des circonstances climatiques et des agressions, le cacher aux regards indiscrets. Le costume est donc indicateur des normes de la décence et de la pudeur, lesquelles sont fluctuantes au cours du temps. Il est régi par un ensemble de normes collectives qui le rendent signifiant et qui « justifient, obligent, interdisent ou tolèrent, en un mot règlent l'assortiment des pièces sur un porteur concret, saisi dans sa nature sociale, historique »<sup>2</sup>. Adapté à l'activité ou à la fonction du porteur, le costume en tant que « signe » indique le sexe, éventuellement le statut matrimonial et l'âge, mais aussi la condition sociale, la richesse de la famille, occasionnellement des opinions politiques. Le choix des accessoires, la coupe du vêtement qui peut aboutir à une stylisation de la silhouette, le degré de dévoilement du corps, la quantité et la qualité des matières, les couleurs, parfois associées à des considérations symboliques et emblématiques, participent à une hiérarchie des apparences, traduction d'une société et de ses individualités<sup>3</sup>. Endosser un vêtement, c'est endosser un personnage, une identité, une fonction, un rang. Il est une seconde peau, le « corps du corps » pour citer Érasme<sup>4</sup>. Lorsque l'ampleur des moyens financiers consacrés au costume devient symptomatique d'un luxe que la communauté ne reconnaît ordinairement pas au porteur, elle est également un signe. S'habiller, se vêtir, c'est donc parfois se travestir : *Li habitz ne fait pas le moyne* rapporte Jean de Meung dans le *Roman de la Rose* (années 1260)<sup>5</sup> inspiré par une décrétale de Grégoire IX promulguée en 1234 et fondée sur la pensée d'Innocent III, elle-même héritière d'une longue tradition chrétienne<sup>6</sup>. L'habit ne fait pas l'homme nous fait comprendre, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Eustache Deschamps dans une ballade<sup>7</sup>, et pourtant l'habit fait l'homme puisqu'avec le langage et le comportement il donne à voir le paraître, le statut ou les ambitions, mais

---

<sup>1</sup> « Pour la sensibilité médiévale chrétienne qui voit dans la culture le respect de l'ordre divin, la nature renvoie non seulement à la sauvagerie mais aussi à l'indistinction originelle, aux ténèbres qui sont le domaine de Satan » (Blanc 1989b, p. 248).

<sup>2</sup> Barthes 1957, p. 432.

<sup>3</sup> Se reporter à ce sujet à Mérindol 1989.

<sup>4</sup> Van Moos 2007, p. 50.

<sup>5</sup> Oxford, Bodleian Library, Ms. Douce 195, f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>. Consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2013 sur <http://romandelarose.org>.

<sup>6</sup> Van Moos 2007, p. 41-42.

<sup>7</sup> Crapelet (Édit.) 1833, p. 17.

## Introduction

toutefois pas le « moi » privé<sup>8</sup>. Sur les prescriptions de l'autorité civile ou religieuse, un ou des accessoires, voire le costume dans son ensemble, peut devenir une marque d'opprobre<sup>9</sup>. Le cas des juifs et des prostituées est bien connu<sup>10</sup>.

Les composantes fondamentales du costume « médiéval » – notion générique qui ne traduit guère la diversité des modes et leur évolution – telles que chaussures, braies, tunique, chapeau ou manteau, pièces d'armure, les accessoires qui le complètent comme les ceintures, bourses, aumônières, fourreau d'épée, etc., comportent parfois des éléments utilitaires, décoratifs et/ou symboliques conçus pour la plupart en tissu, en cuir ou en métal. D'autres sont en matière dure d'origine animale<sup>11</sup>, végétale<sup>12</sup> ou minérale<sup>13</sup>. Ces objets, destinés à remplir une fonction, sont des éléments de fixation prenant la forme d'épingles, d'agrafes, de boutons, des constituants de la ceinture ou de sangles de fixation – boucle, chape, mordant, appliques –, mais aussi des ornements que l'on ajoute à ceux-ci ou à même les étoffes vestimentaires, tels les grelots et les enseignes. Des parures de corps – ornements de tête, bracelets, bagues et colliers – des attributs de fonction – couronne, tiare ou sceptre – peuvent également accompagner le costume. Autant d'éléments choisis ou subis qui construisent le paraître, dissimulent ou affirment une identité, font apparaître ce que l'on est ou ce que l'on voudrait être<sup>14</sup>. Ils possèdent parfois une valeur économique et, pour certains, une valeur

---

<sup>8</sup> On lira avec intérêt Lassalle 1986.

<sup>9</sup> En 1455, le port du chapeau vert pour les débiteurs est attesté à Grasse (Gauthier-Ziegler 1935). En 1677, une lettre du cardinal Cybo, légat, témoigne de l'usage du même couvre-chef à Avignon (Achard et Duhamel 1953, n° 537).

<sup>10</sup> Les premiers ne s'intègrent pas à l'étude. Seuls des signes textiles spécifiques différencient leur costume, en Provence. L'attribut que portent les juifs est ordinairement une rouelle, parfois une calotte pour les hommes, un voile ou une coiffe particulière pour les femmes. Il existe certaines dérogations, notamment dans le cas des voyages. D'autres mesures vexatoires s'ajoutent comme l'interdiction de toucher les produits alimentaires, des restrictions à l'entrée dans les étuves et sur les métiers qu'ils peuvent exercer, des impôts particuliers, des droits de péage. Voir notamment Arnaud 1879 ; Busquet 1927 ; Honoré 1941 ; Gasparri 1978 ; Iancu-Agou 1998 ; Maulde La Clavière 1886. Les autorités religieuses à travers les statuts conciliaires et synodaux enregistrent également des mesures humiliantes, voir par exemple Mansi *et al.* 1696-1902, t. 23, col. 340 (Arles, 1234), t. 24, col. 237 (Avignon, 1279), t. 25, col. 765 (Avignon, 1326).

<sup>11</sup> Nous entendons par objets en « matières dures d'origines animales » ceux produits à partir de squelette (endosquelette ou exosquelette), d'excroissance épidermique ou de dent. Ces matières peuvent être de base minérale : matière osseuse (os et bois de cervidé), ivoire dentaire de mammifères, nacre des coquilles de mollusques, corail ; à base de kératine : corne des bovidés, fanons de baleine, écaille de tortue.

<sup>12</sup> Les matières dures d'origines végétales utilisées dans le costume sont l'ambre et le bois.

<sup>13</sup> Nous entendons par matière minérale le verre, les pierres, les minéraux, le jais.

<sup>14</sup> I. Paresys (2008) fait remarquer à juste titre que les mots « paraître » et « apparence », souvent employés l'un pour l'autre, n'ont pas la même signification. Le premier a pour sens de « se montrer », « se distinguer », tandis que les « apparences » désignent l'aspect extérieur et visible de soi. Elle définit le « paraître » en tant que substantif comme le système résultant du travail des apparences.

## Introduction

symbolique. Ils peuvent se transmettre sur plusieurs générations, être gagés, faire partie d'un don ou d'un échange. Ces accessoires n'ont donc d'existence que parce qu'ils sont partie intégrante du costume qu'ils complètent, ornent et individualisent. Le vêtement avec ses accessoires a valeur de symbole, qu'il affiche le statut de son porteur, ou qu'il arbore des signes contraints ou des signes choisis tels que les enseignes religieuses, politiques ou purement décoratives. Les accessoires du costume ont ceci de particulier qu'ils ne se laissent pas appréhender d'un seul regard contrairement au vêtement. Leur situation en des points du corps visibles et en mouvement, la tête et le cou, les bras, la taille, les pieds, polarisent l'attention et entraîne l'œil sur l'ensemble de la silhouette<sup>15</sup>. Ils constituent donc un élément majeur dans l'appréciation de l'apparence. Or, on ne se vêt pas pour seulement soi-même mais aussi pour solliciter le regard d'autrui.

Le costume médiéval et moderne en Europe de l'Ouest est un sujet vaste sur lequel la documentation et les études ne manquent pas<sup>16</sup> et la recherche en ce domaine est encore très active. Elle est cependant moins intense sur les accessoires et particulièrement faible sur ceux qui ne sont ni en cuir ni en tissu. Les sources employées par les historiens du costume sont avant tout l'iconographie, les documents d'archives et la littérature. Dans ce cadre, les accessoires du costume ont donné matière à quelques rares études de chercheurs français. En 1987, D. Alexandre-Bidon, O. Blanc, A. Planche et E. Taburet-Delahaye publient d'intéressantes contributions sur ces objets dans un numéro de la revue *Razo* intitulé *Le corps paré, ornements et atours*<sup>17</sup>. Mais, il faut attendre les travaux de C. David à partir de 1997 pour que ce sujet soit repris et les questionnements étendus<sup>18</sup>.

L'historien du costume médiéval et du début de l'époque moderne porte un intérêt limité au matériel retrouvé en contexte archéologique ou issu de collections anciennes : entre autres les textiles et les cuirs, mais plus encore le mobilier métallique, en verre, en os, etc. Par conséquent, ceux-ci restent le domaine privilégié de quelques rares spécialistes. Toutefois, la rareté des textiles conservés en contexte archéologique constitue un frein naturel à toute étude

---

<sup>15</sup> Cette réflexion a été formulée par G. Bartholeyns (2007, p. 250 et 253). Les chaussures lui paraissent également participer de ce jeu avec le regard. Cependant, pour la seconde partie du Moyen Âge, si l'on excepte quelques prohibitions contre les chaussures à la poulaine, elles sont absentes des règlements somptuaires. L'iconographie et les comptes royaux et princiers montrent qu'elles ne sont pas souvent le support d'une ornementation aussi précieuse que les autres pièces de vêtement et les accessoires.

<sup>16</sup> Il suffit pour s'en rendre compte, de parcourir les quelques 1400 pages de la *Bibliographie générale du costume et de la mode* de R. Colas éditée, il y a plus de quatre-vingt ans déjà, en 1933.

<sup>17</sup> Alexandre-Bidon 1987, Blanc 1987, Planche 1987 et Taburet-Delahaye 1987.

<sup>18</sup> Vandeuren-David 1997, Vandeuren-David 2001, Vandeuren-David 2005, Vandeuren-David 2007.



## Introduction

d'envergure<sup>19</sup>. En outre, si les cuirs retrouvés sont plus fréquents, ils concernent avant tout les chaussures, les fourreaux et, seulement dans une bien moindre mesure, la ceinture, les bourses et les gants<sup>20</sup>. Naturellement, le développement des études ciblées portant sur ces deux matières fragiles est proportionnel à leur présence et s'effectue donc dans des régions propices à leur conservation, avant tout l'Europe du Nord<sup>21</sup> et les Îles Britanniques<sup>22</sup>. Le climat et les terrains du sud de la France ne sont pas très favorables à la conservation du cuir et du tissu. Le mobilier métallique en rapport avec le costume en prend d'autant plus d'intérêt.

Le matériel métallique - et celui moins courant en matière dure d'origine animale, végétale ou minérale - en rapport avec le costume est très fréquent, mais son étude pâtit de quatre complications majeures. La première porte sur une certaine difficulté d'accès aux objets, laquelle est cependant inhérente à toute étude de mobilier, qu'il soit métallique ou non. Pour toute étude générale ou thématique, c'est-à-dire non dédiée à un site particulier, il s'avère en effet nécessaire de multiplier les déplacements dans les dépôts archéologiques et auprès des archéologues pour accéder aux objets, très majoritairement inédits. De plus, la nécessité d'un retour aux archives de fouille n'est pas rare puisque certains des rapports d'opérations archéologiques ne consignent pas la totalité des unités stratigraphiques. La deuxième difficulté réside dans le besoin assez régulier d'une intervention en laboratoire pour s'efforcer de libérer les artefacts de leur gangue d'oxydes et/ou pour réaliser des

---

<sup>19</sup> Les études de textiles anciens sont rares. La plupart du temps, elles sont limitées à quelques fragments retrouvés en contexte funéraire (ex : Moulherat et Reiche 2008). Les fouilles réalisées à Londres (Crowfoot *et al.* 1992, 2001<sup>2</sup>) et au Groenland (Fransen *et al.* 2011) ont permis la publication de corpus importants.

<sup>20</sup> Les opérations archéologiques londoniennes ont mis au jour de très nombreux exemplaires de chaussures (Grew et De Neergaard 1988, 2001<sup>2</sup>), d'éléments de fourreau (Cowgill *et al.* 1987, 2000<sup>2</sup>) mais quelques rares morceaux de ceinture ou de bourses (Egan et Pritchard 1991, 2002<sup>2</sup>). À York, les chaussures et les fourreaux constituent la quasi-totalité du corpus d'étude (Mould *et al.* 2003) tout comme à Leicester (Allin 1981), les fragments de ceinture y sont exceptionnels. À King's Lynn (Carter et Clarke 1977) et Whithorn et Saint Ninian (Nicholson 1997, 1998<sup>2d</sup>), les chaussures sont encore largement majoritaires mais les fragments de ceinture, plus fréquents, sont aussi ou plus nombreux que les morceaux de fourreau. Sur le site de Threave Castle dans le Galloway (Clare 1981), les fragments de cuir qui n'appartiennent pas à de la chaussure sont rares. En Allemagne (par exemple Groenman-Van Waateringe *et al.* 1975 et Groenman-Van Waateringe 1975) et en Suisse (Volken *et al.* 2001), les chaussures prédominent également. En France, les sépultures de Saint-Mexme de Chinon ont fourni quelques éléments de chaussure (Montembault 2006), différents sites messins des chaussures, deux aumônières, des éléments de fourreau et un revêtement de poignée d'arme (Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 152-170). À Rodez, un fond de fossé et un puits ont livré des fragments de fourreau, des éléments de chaussure et de rares morceaux de ceinture, d'un sac et d'un gant (Montembault 1993) et à Avignon des dépotoirs contenaient des pièces de chaussure (Gaday *et al.* 1995).

<sup>21</sup> Par exemple Volken *et al.* 2001

<sup>22</sup> Se conférer aux cartes non exhaustives proposées dans *Leather and Leatherworking in anglo-scandinavian and medieval York* (Mould *et al.* 2003, p. 3241 et 3242).

## Introduction

radiographies<sup>23</sup> lorsque les objets sont corrodés, ceci surtout pour les objets en fer. Ces procédés requièrent des moyens financiers qui sont, encore actuellement, rarement prévus lors du lancement des opérations archéologiques<sup>24</sup>. La troisième complication est liée à une méconnaissance du potentiel des données de l'étude du mobilier non céramique. Le rôle de marqueur chronologique de la céramique a généré un intérêt pour l'étude de la production céramique qui a elle-même conduit à un affinement des chronologies. Les archéologues sous-estiment très souvent l'apport de l'analyse des objets métalliques, matériel corrodé à l'aspect rugueux et sale, qui n'apporterait rien ou presque à la datation par la céramique des couches archéologiques. Ce préjugé est partiellement faux, et quand bien même cela serait vrai, la tâche de l'archéologue n'est pas seulement de dater des strates et ainsi reconstituer l'occupation d'un site, mais également de restituer une culture matérielle et une société dans sa globalité<sup>25</sup> ; la céramique n'en est qu'une des composantes. La dernière difficulté, qui est une conséquence des problèmes déjà énoncés, résulte de l'absence presque totale de synthèses qui a pour corollaire une dispersion des descriptions d'objets dans un très grand nombre de publications.

Ces motifs ont une incidence non négligeable sur la production scientifique et donc sur la pleine connaissance d'une culture matérielle. La prise de conscience se fait progressivement mais, à l'heure actuelle, il n'existe toujours pas au CNRS de spécialiste du mobilier métallique médiéval, moderne ou contemporain. À l'INRAP, la discipline n'a été reconnue que dernièrement. Certaines sociétés privées d'archéologie préventive sont en avance sur ce point et ont déjà embauché du personnel spécialisé. L'étude scientifique du mobilier métallique médiéval et moderne est une discipline encore récente dont les premiers résultats d'envergure commencent seulement à apparaître.

L'abondance des accessoires du costume dans les fouilles archéologiques n'a donc suscité que relativement peu d'intérêt parmi les archéologues et aucun parmi les historiens spécialisés. Les synthèses historiographiques de M. Madou<sup>26</sup> et O. Blanc<sup>27</sup> sur la recherche relative au costume médiéval montrent d'ailleurs de manière flagrante que cet aspect est

---

<sup>23</sup> On peut se reporter à Gargam 1999 concernant l'apport de la radiographie à l'étude du mobilier archéologique.

<sup>24</sup> Des spécialistes de l'étude du mobilier non céramique ont proposé dans le numéro 131 des Nouvelles de l'Archéologie un « cahier technique pour la prise en compte et l'étude de l'*instrumentum* », se conférer à L. Leconte *et al.* 2013.

<sup>25</sup> L'apport de l'artefact à la compréhension des sociétés passées a fait l'objet de plusieurs réflexions poussées de la part des archéologues et historiens médiévistes et modernistes : on lira par exemple avec attention Beaudry *et al.* 2007, White et Beaudry 2009, Sanchez Climent 2013.

<sup>26</sup> Madou 1986.

<sup>27</sup> Blanc 1989a et Blanc 1995.

## Introduction

totalément ignoré. En 1986, M. Madou écrit que l'archéologie donne une idée de la forme des agrafes, épingles et boutons qui participent à la fermeture des vêtements, « chose souvent impossible à observer à partir d'une représentation peinte ou sculptée »<sup>28</sup>. Pourtant, l'auteure ne s'attarde pas plus sur le sujet. O. Blanc note bien en 1989 qu'E. E. Viollet-le-Duc<sup>29</sup> et C. Enlart<sup>30</sup> n'ont pas hésité à tenir compte des accessoires pour leurs écrits sur le costume mais elle ne relève pas leur absence dans la production scientifique de l'époque<sup>31</sup>. Six ans plus tard, elle déplore que les restes textiles conservés ne soient que l'affaire des archéologues et des spécialistes des tissus. Encore une fois, le mobilier non textile est totalement oublié. Pourtant, le terrain n'est pas complètement vierge, même si la majorité des quelques auteurs scientifiques qui peuvent être mentionnés se sont intéressées le plus souvent à la joaillerie, et donc, plus aux métaux précieux<sup>32</sup> qu'aux objets en matériaux plus communs. Le sujet des accessoires métalliques du costume a été délaissé aux amateurs d'archéologie et aux détectoristes qui publient de leur côté, surtout au Royaume-Uni, des catalogues et des typologies personnelles qu'il convient de ne citer qu'avec une extrême prudence<sup>33</sup>.

---

<sup>28</sup> Madou 1986, p. 58.

<sup>29</sup> Viollet-le-Duc 1872-1875, t. 3 et 4.

<sup>30</sup> Enlart 1902-1916, t. 3.

<sup>31</sup> Blanc 1989a.

<sup>32</sup> Se conférer au sous-chapitre suivant.

<sup>33</sup> Par exemple, pour la période d'étude, Whitehead 2003 sur les boucles, Bailey 2004, Read 2008 et Read 2010 sur les boutons, agrafes et autres attaches du vêtement.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

### 1.1. Contexte général de l'étude

Avant de décrire les objectifs et le cadre de l'étude, il est nécessaire de définir le contexte actuel de la recherche concernant le mobilier métallique. L'étude des accessoires métalliques du costume proposée dans cette thèse est en effet pour partie tributaire de cet environnement. Pour mieux introduire notre propos, nous traiterons dans un premier temps d'une approche du mobilier présentée il y a peu par un collectif d'auteurs et nous expliquerons en quoi elle ne nous satisfait pas. Ce point est d'importance car il influe sur l'idée que l'on se fait de l'étude du mobilier métallique et par extension la pratique qui sera adoptée par beaucoup d'archéologues. Nous nous intéresserons ensuite à l'historiographie de la recherche dans le domaine de l'analyse du mobilier métallique.

#### 1.1.1. Proposition d'approche du mobilier

Les accessoires du costume sont parfois désignés dans la littérature par le mot *Instrumentum*. Ce terme de latin classique est particulièrement adéquat pour qualifier l'étude archéologique du mobilier non céramique car il ne préjuge pas de la nature, de la taille ou de la fonction des objets. Le dictionnaire latin-français Gaffiot<sup>34</sup> le définit par « mobilier, ameublement, matériel, outillage », ou par « écrit à fonction probatoire ». Cette dernière signification est la seule à être donnée dans les dictionnaires de latin médiéval de Du Cange<sup>35</sup> et de Niermeyer<sup>36</sup>. Le mot latin *Instructus*, absent de Du Cange, est présent dans le Gaffiot avec la définition de « bagage, équipement, attirail » et dans le Niermeyer avec les notions de « appareil, équipement, attirail, mobilier ». Dans le contexte chronologique de l'étude, il peut sembler plus logique d'employer le terme *Instructus* en lieu et place d'*Instrumentum*, mais ce dernier terme est employé depuis de nombreuses années déjà sans qu'il soit tenu compte de barrières chronologiques.

En effet, depuis 1995, une revue semestrielle, spécialisée dans l'étude des objets antiques, porte le nom d'*Instrumentum*. Elle accueille depuis fin 2012 les publications des médiévistes et modernistes. En outre, ce terme commence à être régulièrement utilisé par de

---

<sup>34</sup> Gaffiot 2000.

<sup>35</sup> Du Cange 1883-1887.

<sup>36</sup> Niermeyer 1976.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

nombreux spécialistes toutes périodes confondues, même s'il est encore actuellement très connoté comme relatif au mobilier antique. Dernièrement, dans le cadre d'un dossier thématique édité dans *Les Nouvelles de l'archéologie* (n° 131, mars 2013) intitulé *Le mobilier métallique et l'instrumentum : approches méthodologiques*, un collectif d'auteurs s'est appliqué à essayer de définir cette dénomination au sein d'un article : « Projet de charte pour l'étude des objets archéologiques »<sup>37</sup>. Le résultat, intéressant par la réflexion qu'il provoque ne peut convenir, en l'état actuel, pour plusieurs raisons : les unes sont liées au choix d'application du terme, les autres, au nécessaire développement de la réflexion.

Les auteurs expliquent ainsi que « le champ de l'*instrumentum* se définit sur des critères anthropologiques qui seuls permettent de proposer un cadre logique lié à des fonctions et non à des matériaux. En effet, de nombreux objets sont composites (fer, alliage cuivreux, verre, corail, bois, cuir, etc.), d'autres existent en différents matériaux (lampes, parures, vaisselle qui, lorsqu'elle n'est pas en céramique, peut être en métal, verre ou bois). Ainsi, le champ de l'*instrumentum* renvoie à l'ensemble des productions manufacturées à l'exception du vaisselier céramique qui constitue une discipline en soi<sup>38</sup>, du fabricant à l'objet fini, consommé puis abandonné, rejeté ou transformé »<sup>39</sup>. L'étude de l'*instrumentum* n'existerait que par opposition à l'étude du vaisselier céramique et recouvrirait, de ce fait, une multiplicité de compétences : des spécialistes du mobilier métallique, du travail des matières dures d'origines animales (ex : os, bois de cervidés, nacre, corail), des matières minérales (ex : pierre, lignite), des matières dures d'origines végétales (ex : bois, ambre), du verre mais aussi de la céramique hors vaisselle. Cette dénomination pourrait présenter l'avantage, de par sa nature, de dépasser les strictes barrières de matériaux et de périodes chronologiques, ouvrant une voie plus évidente intellectuellement, semblerait-il, à des études pluridisciplinaires et diachroniques. En retirer le vaisselier céramique est lié à la considération que son étude porte déjà un nom, la céramologie, contrairement au restant du mobilier dont l'analyse scientifique n'a pas de dénomination propre. Le sens volontairement restrictif du terme *instrumentum* auquel supplée avantageusement l'expression « mobilier non céramique », moins connotée, aurait donc pour but de mettre en exergue l'étude approfondie du reste du mobilier. Le vocable deviendrait en quelque sorte l'outil nécessaire pour susciter une plus grande attention au sein de la communauté scientifique et de ses autorités tutélaires. Ce principe semble emporter l'adhésion. Différents points sont cependant problématiques. Il est tout d'abord

---

<sup>37</sup> Berthon *et al.* 2013.

<sup>38</sup> Il y a ici confusion entre la production artisanale de la céramique et l'étude céramologique.

<sup>39</sup> Berthon *et al.* 2013, p. 6.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

curieux de définir une discipline scientifique par opposition à une autre. De notre point de vue, rien ne permet de rejeter le vaisselier céramique du champ de l'*instrumentum* – la définition du terme latin ne le permet pas non plus –, il en est une composante. Ensuite, le spécialiste de l'*instrumentum* en tant que tel n'existe pas. Il ne doit pas échapper aux archéologues, que par exemple, un spécialiste du mobilier métallique n'est pas le plus apte à étudier convenablement le matériel en matière dure d'origine animale. Une recherche spécialisée dans un matériau nécessite un apprentissage long et exigeant et réclame un référentiel abondant. Cependant, un certain nombre d'objets sont composites, c'est-à-dire constitués d'un assemblage de matériaux différents, ou existent dans des matières distinctes. En conséquence, l'étude d'un corpus d'objets en matériaux diversifiés doit donc, le plus souvent possible, devenir le fruit d'une recherche commune à plusieurs spécialistes. De fait, dans le cadre d'une synthèse sur la culture matérielle, pour un site archéologique donné, l'archéologue ne peut dissocier l'*instrumentum* en différentes composantes et doit en intégrer les résultats au sein d'un même discours. D'autres appellations comme celle de « petit mobilier » utilisée dans l'article « Projet de charte pour l'étude des objets archéologiques », doivent être rejetées car inadaptées. Outre le fait que bon nombre d'artefacts sont loin d'être de petites dimensions, cette dénomination introduit de facto un élément dépréciateur en minorant l'importance de ces artefacts.

Les auteurs poursuivent : « Les masses de matériaux résultant des processus d'acquisition et de préparation de la matière première en demi-produit en sont théoriquement exclues, tout comme les déchets résultant de la fabrication de l'objet fini »<sup>40</sup>. Plus loin : « Une approche pluridisciplinaire (coopération avec des paléométallurgistes, des archéozoologues, etc.) ou des formations complémentaires peuvent permettre au spécialiste des objets manufacturés de traiter dans un second temps ces types spécifiques de vestiges. Elles peuvent également l'amener à appréhender des artefacts qui nécessitent des connaissances particulières propres à certains corps de métiers »<sup>41</sup>. Cet énoncé n'est pas satisfaisant. L'objet est le résultat d'une production domestique, d'un artisanat ou d'une industrie avant d'être utilisé, d'un savoir-faire particulier référent d'une époque, de ses connaissances, de ses possibilités économiques et politiques en matières premières et en échanges commerciaux. Il est par conséquent nécessaire de comprendre le processus de fabrication ; de même, les déchets de la chaîne opératoire, lorsqu'ils sont retrouvés, ne peuvent pas être ignorés ou

---

<sup>40</sup> Berthon *et al.* 2013, p. 6.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 6.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

laissés à la seule appréciation des paléométreurgistes, archéozoologues, géologues ou botanistes. Il n'existe pas de frontière étanche entre les paléométreurgistes et les spécialistes du mobilier métallique. Le paléométreurgiste raisonne le plus souvent à partir des objets et des déchets pour comprendre, rétablir et tester les processus de fabrication<sup>42</sup>. Le chercheur qui étudie le mobilier métallique ne peut ignorer ce type de recherche, ni négliger de s'interroger de son propre chef sur le choix de la matière première et des techniques de fabrication des individus de son corpus. Outre les moyens physico-chimiques, l'observation visuelle et la réflexion sur ces deux points apportent de nombreuses informations. L'expertise de l'archéologue spécialisé n'est pas négligeable dans l'optique des travaux des paléométreurgistes même si elle n'est, pour le moment, que rarement prise en compte<sup>43</sup>. Étudier un objet uniquement pour sa morphologie et sa fonction revient à n'exploiter qu'une partie des informations disponibles. Cette démarche est valable pour tous les types de mobilier. Par exemple, un spécialiste du mobilier en matières dures d'origine animale doit acquérir les connaissances nécessaires pour identifier les os et autres matières utilisées pour les demi-produits et éventuellement pour les objets finis lorsque cela est possible. Les spécialistes de l'archéologie préhistorique sont particulièrement en avance dans la pratique de l'étude du mobilier. Le mobilier est en effet leur seule source d'information. L'archéologie médiévale « souffre » du fait qu'elle traite d'une culture matérielle en parallèle à d'autres recherches effectuées à partir des sources écrites et iconographiques, qui prennent traditionnellement le dessus, alors qu'elles devraient toutes s'accomplir de concert. Dans le cadre de l'analyse de l'industrie de la pierre taillée, lorsque le mobilier archéologique le permet, les nucléus à partir desquels ont été produits les objets sont reconstitués en recollant les déchets issus de la chaîne opératoire en observant au fur et à mesure les impacts de taille. L'origine géologique des pierres est autant que possible déterminée pour comprendre les réseaux de circulation et de commerce<sup>44</sup>. Si l'on s'en tient à la définition proposée par les auteurs de l'article, il conviendrait de n'étudier, par exemple, que la morphologie de la pointe de flèche produite. Il est souhaitable que ce genre de réflexion soit dépassé afin de faire avancer la recherche et d'éviter le cloisonnement des problématiques. Bien entendu, il est impossible pour une seule personne d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à

---

<sup>42</sup> Par exemple, deux études ont été conduites au début des années 2000 sur les fers d'équidés pour déterminer le type de fer utilisé (processus direct, indirect ou recyclage) et le processus de fabrication. Se conférer à L'Héritier *et al.* 2003 et Neff *et al.* 2004.

<sup>43</sup> La collaboration entre P. Fluzin et V. Serdon en est un rare exemple (Serdon et Fluzin 2002 ; Serdon 2005).

<sup>44</sup> Les analyses de mortier ou de pâte des céramiques ont les mêmes objectifs.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

l'étude du mobilier dans son intégralité et l'échange avec des confrères ayant développé des connaissances particulières dans un domaine précis, une famille d'objet ou un type de matériau par exemple doit toujours s'imposer.

L'approche du mobilier proposée par les auteurs du « Projet de charte pour l'étude des objets archéologiques » ne prend pas en compte les sources écrites – textes littéraires, actes notariés, règlements communaux, lois, etc. – et l'iconographie, car cette approche ne s'intéresse qu'à l'objet seul sans prendre en compte la société qui l'utilise et qui l'a créé pour répondre à ses besoins. Or, un objet archéologique suscite de multiples questionnements auxquels l'archéologie ne fournit que des informations parcellaires et que complètent utilement les sources écrites ou l'iconographie. Voici quelques-unes des problématiques qui peuvent être envisagées : choix et origine du ou des matériaux, circuits commerciaux d'approvisionnement, prix du ou des matériaux, identification du ou des artisans, connaissances techniques des artisans, procédés de fabrication, outillage utilisé, réseaux de vente, prix de vente, type de clientèle, utilisation des objets, mode, influence des échanges interculturels sur l'aspect des objets, réutilisation ou recyclage, etc. Bien qu'une large part du travail du spécialiste consiste en l'étude stricte des artefacts, dans le cadre de rapports et de certains types de publications, l'archéologue spécialisé doit tendre vers la prise en compte de cet aspect sociétal, à l'échelle du site, d'une famille d'objet, d'une famille de matériaux, etc. Nous avons souhaité dans le cadre de notre thèse mettre en pratique cette approche du mobilier tout en étant conscient de l'impossibilité de maîtriser l'étude des sources écrites et de l'iconographie aussi pleinement que l'étude archéologique des objets eux-mêmes. Ce type d'étude est encore rare mais il tend à se développer : l'historiographie est révélatrice de cette récente évolution. Notre travail s'intègre dans ce mouvement tout en proposant une approche croisée des sources archéologiques, écrites et iconographiques plus approfondie.

### 1.1.2. Historiographie de l'étude du mobilier métallique

Le recueil et l'observation du mobilier médiéval et moderne est une pratique ancienne qui s'est considérablement développée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant longtemps, elle fut le domaine d'érudits passionnés d'art et d'histoire souvent collectionneurs. Les objets orfèvres, par leurs qualités esthétiques, la nature des matériaux et leurs liens récurrents avec la religion ou le pouvoir ont longtemps focalisé l'attention. Il en est de même de la sigillographie pour des préoccupations généalogiques, héraldiques ou historiques. Des ouvrages sont caractéristiques de cet engouement comme celui du marquis de Migieu en



## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

1779<sup>45</sup>, de L. Blancard en 1860<sup>46</sup>, ceux de G. Demay en 1877, 1880 et 1885<sup>47</sup>, ou les livres de E. Hucher depuis les années 1850 jusqu'aux années 1870, pour ne citer que quelques références parmi les plus anciennes.

Le développement industriel qui touche les grandes villes européennes au XIX<sup>e</sup> siècle joue un rôle fondamental dans le développement de cet engouement. La réalisation de travaux de dragage pour le passage de bateaux à plus fort tonnage, la rectification du tracé des quais et la reconstruction de ponts deviennent nécessaires pour accompagner l'essor économique. À Paris, la politique urbaine du baron Haussmann a pour conséquence la destruction de plusieurs milliers de bâtiments et le creusement de multiples tranchées pour les réseaux d'égout et d'adduction d'eau. Ces grands travaux permettent à de nombreux « antiquaires » de compléter leur collection par la prospection ou l'achat d'objets auprès des ouvriers<sup>48</sup>. La conservation de ces artefacts est cependant sélective. Si la bijouterie, l'armement et la statuaire sont l'objet d'une grande attention, le reste du mobilier ne suscite qu'un intérêt limité. Charles Roach Smith fut un de ces « antiquaires » londoniens qui sauva de l'oubli quantité d'objets antiques et médiévaux de toute nature, dont de nombreuses enseignes. Il publia l'ensemble des pièces de sa collection dans les sept volumes de la *Collectanea Antiqua* parus entre 1848 à 1880<sup>49</sup>. En France, A. Forgeais, sigillographe amateur, constitua une collection de la même façon. Il eut pour projet de la publier en plusieurs fascicules, mais le succès de son premier ouvrage édité en 1858 et intitulé *Notice sur des plombs historiés trouvés dans la Seine*<sup>50</sup> l'amena, également pour des raisons financières<sup>51</sup>, à s'intéresser de plus près aux « plombs historiés », de faible valeur marchande, c'est-à-dire aux méreaux, aux stylets, aux enseignes civiles, aux ampoules et enseignes de pèlerinages. Ces objets jugés curieux et pour la plupart inédits, présentent en outre une parenté de matériaux avec les sceaux. L'accroissement de sa collection le conduisit à publier entre 1862 et 1866 les cinq volumes de sa *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*<sup>52</sup>. Durant quelques temps, une plus grande attention fut portée à ces petits objets. Quelques années plus tard, par exemple, l'abbé Desnoyers rédigea plusieurs articles sur du mobilier antique et médiéval trouvé dans la Loire durant les années

---

<sup>45</sup> Migieu 1779.

<sup>46</sup> Blancard 1860.

<sup>47</sup> Demay 1877, Demay 1880, Demay 1885.

<sup>48</sup> Bruna 2006a, p. 17-18.

<sup>49</sup> Smith 1848-1880.

<sup>50</sup> Forgeais 1858.

<sup>51</sup> Forgeais 1862, t. 1, p. 7, 9-10.

<sup>52</sup> Forgeais 1862 à 1866.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

1870<sup>53</sup>, et en 1885, une contribution d'Eugène Hucher portant sur des enseignes de pèlerinage parut dans le *Bulletin monumental*<sup>54</sup>. Dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier français* dont les six volumes furent édités entre 1872 et 1875, E. E. Viollet-le-Duc accorde une place aux objets découverts lors de « fouilles ». La fin des grands travaux fluviaux et urbanistiques, fournissant facilement et à peu de frais une masse importante de mobilier, fut préjudiciable à l'étude du mobilier commun. Toutefois, la publication des catalogues de collectionneur perdura au siècle suivant : O. M. Dalton édita le *Franks Bequest catalogue of the finger rings* en 1912<sup>55</sup>, C. Enlart illustra une partie du tome 3 de son *Manuel d'archéologie française* paru en 1916<sup>56</sup> d'objets en sa possession, H. R. d'Allemagne publia la collection d'objets médiévaux, modernes et contemporains de Jean-Louis-Henri Le Secq des Tournelles et notamment en 1928 trois volumes sur les accessoires du costume et du mobilier<sup>57</sup>. Progressivement, les ensembles de matériel constitués par les érudits finissent par former une part importante des collections muséales où ils entrent par achat, donation ou legs. Quelques études, notamment en bijouterie furent alors initiées : J. Evans fit publier *Magical jewels of the Middle Ages and the Renaissance* en 1922<sup>58</sup>, et un peu plus de trente ans plus tard *A history of jewellery, 1100-1870*<sup>59</sup>, C. Dervieu s'intéressa à la bague au Moyen Âge dans la *Revue archéologique* en 1924<sup>60</sup>, et en 1929 parut *La bague en France à travers l'histoire* de M. Deloche<sup>61</sup>. Le *Medieval catalogue* édité en 1954<sup>62</sup> et l'étude d'I. Fingerlin en 1971 sur la ceinture médiévale<sup>63</sup> sont encore témoins de cette pratique de l'étude de l'objet, par la force des choses, hors de tout contexte datant. En conséquence, dans ces travaux, l'emploi de l'iconographie et des sources textuelles prend parfois une très grande place lorsque l'auteur essaie de remettre les objets dans leur contexte d'utilisation et de les dater.

Au Royaume-Uni, les décennies 1960 et 1970 sont initiatrices d'une nouvelle période dans l'étude du mobilier : l'apparition de publications consacrées aux résultats de la fouille scientifique d'un ou de plusieurs sites dans une zone donnée avec la présentation de l'ensemble des artefacts retrouvés, quelle que soit leur nature, et le dessin de la plupart d'entre

---

<sup>53</sup> Desnoyers 1873 ; Desnoyers 1876.

<sup>54</sup> Hucher 1885.

<sup>55</sup> Dalton 1912.

<sup>56</sup> Enlart 1916.

<sup>57</sup> Allemagne 1928.

<sup>58</sup> Evans 1922.

<sup>59</sup> Evans 1953.

<sup>60</sup> Dervieu 1924

<sup>61</sup> Deloche 1929.

<sup>62</sup> Medieval catalogue 1954.

<sup>63</sup> Fingerlin 1971.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

eux. Cette démarche devient vite habituelle outre-manche et a peut-être eu une influence déterminante sur l'appréciation du mobilier non céramique sur le continent. Des revues scientifiques telles que *The Antiquaries Journal* et *Medieval Archaeology* contribuent en outre à cet effort.

Dans le sud de la France, les premières véritables fouilles scientifiques concernant le Moyen Âge central et le Moyen Âge tardif sont menées à la toute fin des années 1960 sur les sites castraux de Rougiers et de Montségur, les villages désertés de Saint-Jean-le-Froid, de Dracy, de Condorcet et le château de Montaigut. La publication du résultat des recherches sur les quatre derniers sites se fit dans le cadre d'un ouvrage intitulé *Archéologie du village déserté*<sup>64</sup> et fut accompagnée d'une présentation du mobilier non céramique, essentiellement métallique. De 1968 à 1976, G. Démians d'Archimbaud travailla sur le site castral de Saint-Jean à Rougiers dans le Var. Les résultats de cette opération archéologique de grande envergure donnent lieu à une thèse d'État soutenue en 1978 et publiée en 1980<sup>65</sup>. Le mobilier céramique et non céramique est abondant et sans commune mesure avec ce qui avait été publié auparavant. L'auteure ne se satisfait pas d'une simple présentation des artefacts non céramiques, elle les décrit en détail, cherche des comparaisons dans la rare bibliographie disponible et tente une classification pour mettre en évidence une évolution chronologique. Elle essaie également de générer des éléments d'interprétation à partir de la géolocalisation à l'intérieur du site de certains groupes d'objets, approche qui fut améliorée et systématisée par J.-M. Pesez en 1984 dans l'étude du site de Brucato<sup>66</sup>, et intégra les données du mobilier non céramique à sa synthèse. Cette approche nouvelle du mobilier, ainsi que l'abondance et la diversité du matériel, ont fait que la publication relative au *castrum* Saint-Jean à Rougiers est devenue une référence concernant l'étude des objets, jusqu'à récemment. G. Démians d'Archimbaud est, dans le sud-est de la France, l'initiatrice d'une archéologie scientifique médiévale et les étudiants qu'elle forme vont développer les champs de la recherche, notamment L. Vallauri pour la céramique et M.-C. Bailly-Maître pour la filière métal<sup>67</sup>.

Dans le Nord de la France, le mobilier non céramique du second Moyen Âge n'a pendant longtemps suscité que très peu d'intérêt. La publication en 1973, par J.-P. Rieb et

---

<sup>64</sup> Abramowicz *et al.* 1970, Hensel *et al.* 1970 a, Hensel *et al.* 1970 b, Leciejewicz *et al.* 1970

<sup>65</sup> Se conférer à Démians d'Archimbaud 1980a pour la version de soutenance et à Démians d'Archimbaud 1980b pour une version expurgée de certaines annexes.

<sup>66</sup> Pesez (dir.) 1984.

<sup>67</sup> La thèse de M.-C. Bailly-Maître soutenue en 1983, sur le village minier de Brandes à l'Alpe d'Huez, marque le début d'une abondante production scientifique sur la question des mines et de la métallurgie primaire.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

C.- L. Salch d'un catalogue répertoriant des objets retrouvés lors de fouilles réalisées en Alsace lors des dix dernières années doit sans doute beaucoup au dynamisme de l'archéologie allemande en la matière<sup>68</sup>. Et il faut attendre le milieu des années 1980 pour que paraissent à nouveau, dans cette zone, des publications d'une certaine envergure présentant du mobilier non céramique.

Les années 1980 sont marquées par une augmentation significative de la production scientifique archéologique en France et en Italie grâce à l'apparition ou au développement de revues telles que *Archeologia medievale*, *Archéologie médiévale*, *Archéologie du Midi médiéval*, la *Revue Archéologique de Picardie*, *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters* mais également à des ouvrages dédiés à l'étude d'un site. La proportion d'objets non céramiques publiés s'en ressent mais l'étude est la plupart du temps réduite à la seule présentation du mobilier. En outre, dans de nombreux cas, seuls les objets aisément identifiables ou d'une certaine valeur esthétique sont figurés et décrits. Cette constatation est également valable pour les décennies suivantes. Les catalogues d'exposition en sont un exemple particulièrement frappant : les objets y sont souvent présentés dans le cadre d'un listing numéroté, ils sont parfois organisés en catégories comme l'armement, les travaux quotidiens, le costume, etc. et au mieux introduits par un petit texte dont les données informatives sont particulièrement limitées. Au besoin, quelques images et textes sont présentés pour remettre le mobilier en perspective. Mais l'étude de l'artefact en est absente : il n'est presque jamais fait mention des procédés de fabrication, de l'évolution de leur forme, de la variabilité de leur emploi. Dans ce genre de publication, la plupart du temps, le mobilier n'a qu'une valeur illustrative. Le médiéviste spécialisé dans le mobilier non céramique a très couramment l'habitude d'utiliser les différents tomes de la collection *Medieval finds from excavations in London* parus entre 1987 et 1998<sup>69</sup> et depuis sans cesse réédités. Ces ouvrages sont devenus des références, non pas tant par la qualité scientifique des réflexions sur les objets, assez inégales selon les volumes et les articles, que par la quantité de mobilier ainsi proposée à l'archéologue. Les années 1990 et 2000 sont marquées par la multiplication des publications françaises et étrangères comprenant du mobilier métallique, souvent simplement décrit, plus rarement analysé en détail. Dans cette production, la publication des fouilles du *castrum* d'Andone se détache nettement. Les corpus publiés de mobilier datables des environs

---

<sup>68</sup> Rieb et Salch 1973.

<sup>69</sup> Clark (dir.) 1995, 2004<sup>2</sup> ; Cowgill *et al.* (dir.) 1987, 2000<sup>2</sup> ; Crowfoot *et al.* 1992, 2001<sup>2</sup> ; Grew et De Neergaard 1988, 2001<sup>2</sup> ; Egan et Pritchard 1998, 2010<sup>2</sup> ; Spencer 1998, 2010<sup>2</sup>.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

de l'An Mil ne sont pas encore très nombreux<sup>70</sup> et la qualité de la publication est à signaler, notamment l'étude sur les objets équestres qui renouvelle la recherche sur le sujet<sup>71</sup>.

Dans le tome intitulé *Dress accessories 1150-1450* de G. Egan et F. Pritchard<sup>72</sup>, il est fait appel aux sciences physiques pour la détermination des matériaux dans le cadre d'une réflexion sur la nature des matières utilisées et l'évolution de leur emploi au cours du temps. L'approche est critiquable puisque tous les artefacts, quels que soient leur nature et leur procédé de fabrication y sont rassemblés sans distinction. Les analyses de composition et la métallographie – qui permet en outre d'observer la structure interne des objets – appliqués à l'archéologie ont été initiés par A. France-Lanord et E. Salin dans les années 1940 et 1950<sup>73</sup>. Assez peu usitées jusqu'au début des années 1990, elles sont plus couramment employées par la suite même si elles demeurent la plupart du temps limitées à l'étude des installations et déchets métallurgiques. La première utilisation de ces techniques pour le mobilier en fer du second Moyen Âge est à porter au crédit de G. Démians d'Archimbaud qui fit réaliser des analyses sur de l'outillage, de l'armement et des fers d'équidés<sup>74</sup>. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, l'intérêt se porte en France sur l'armement, l'outillage et la coutellerie<sup>75</sup>, puis au début des années 2000 sur les fers de construction<sup>76</sup>, les fers d'équidés<sup>77</sup>

---

<sup>70</sup> Les travaux archéologiques de D. Mouton en Provence, toujours en cours, ont mené à la découverte de plusieurs mottes castrales des environs de l'an Mil. On peut se reporter à Mouton 2003 et surtout à Mouton 2008b. Dans le Var, la chapelle Notre-Dame de la Gayole à La Celle (Démians d'Archimbaud 1971, Démians d'Archimbaud *et al.* 1995) et le site fortifié de Cadrix à Saint-Maximin (Fixot 1983, Fixot 1985, Fixot 1987) sont à mentionner. Au nord des Alpes, le site de Charavines à Colletières en Isère a donné lieu à plusieurs publications, notamment Colardelle et Colardelle 1980, Colardelle et Verdel 1993, Colardelle et Verdel 1994, Colardelle et Verdel 1998. Sans volonté d'exhaustivité, mentionnons aussi pour le sud de la France la forge de Bourbousson 2 à Crest dans la Drôme (Bastard 2001), le *castrum* du rocher des vierges à Saint-Saturnin dans l'Hérault (Ginouvez *et al.* 1988), des maisons excavées à Narbonne dans l'Aude (Ginouvez et Labarussiat 1993), la motte de Pineuilh à La Mothe en Gironde (Prodéo *et al.* 2006). Pour le nord de la France, le site du château de Blois est assez marquant par la quantité de mobilier retrouvée (Aubourg et Josset 2000 ; Aubourg et Josset 2003).

<sup>71</sup> Portet et Raynaud 2009.

<sup>72</sup> Egan et Pritchard 1998, 2010<sup>2</sup>

<sup>73</sup> Se reporter par exemple à *La Civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire* d'É. Salin dont les quatre volumes sont parus entre 1949 et 1959, et à l'article de A. France-Lanord intitulé *Les techniques métallurgiques appliquées à l'archéologie* en 1952 dans la *Revue de Métallurgie*.

<sup>74</sup> Démians d'Archimbaud 1980 a, Démians d'Archimbaud 1980 b.

<sup>75</sup> F. Huard et A. Czeski publient l'étude micrographie d'un fer de trait de Montségur en 1985 (Huard et Czeski 1985), A. Debord et N. Dieudonné-Glad l'étude structurale d'outils et d'armes du X<sup>e</sup> siècle en 1993 (Debord et Dieudonné-Glad 1993), C. Forrières, P. Merluzzo et A. Ploquin celle d'outils et d'armes du XI<sup>e</sup> siècle en provenance du lac de Paladru la même année (Forrières *et al.* 1993).

<sup>76</sup> P. Dillmann, P. Bernardi et P. Fluzin font paraître les résultats d'analyses métallographiques sur des fers de construction du palais des papes à Avignon en 2003 (Dillmann *et al.* 2003). Cette problématique est étendue à d'autres édifices dans le Nord de la France par M. L'Héritier et d'autres

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

et les fers de trait<sup>78</sup>. Les recherches menées par C. Forrières, P. Merluzzo et A. Ploquin, dans le cadre de l'étude du site de Colletière à Charavines, sont particulièrement novatrices<sup>79</sup>. Grâce à une panoplie d'analyses, les auteurs mènent une réflexion poussée sur la production des objets en fer depuis les déchets métallurgiques liés au traitement du minerai jusqu'à l'objet fini. En ce qui concerne les objets en alliage cuivreux, ce n'est qu'en 2009, avec les travaux de thèse de Nicolas Thomas<sup>80</sup> sous l'impulsion de Paul Benoît et poursuivis depuis lors<sup>81</sup>, qu'une attention véritable leur est portée en France<sup>82</sup>.

Dans certaines contributions de la collection *Medieval finds from excavations in London*, la réflexion dépasse la stricte analyse archéologique des objets qu'elle essaie de remettre dans un contexte d'utilisation par l'emploi de l'iconographie et des sources textuelles. Cependant, le propos reste assez souvent limité. Le problème est inverse dans *L'outil agricole en France au Moyen Âge*, paru en 2002, version publiée de la thèse de P. Reigniez<sup>83</sup>. L'iconographie et les sources textuelles y sont abondamment utilisées mais la mise en concordance avec le mobilier archéologique échoue. Celui-ci est bien trop rare, car l'auteur se contente de reprendre les dessins d'outils dans quelques livres et articles les présentant. Il n'a donc effectué aucune observation propre et sa réflexion sur le mobilier est assez réduite. D. Bruna, dans *Enseignes de pèlerinage et enseignes profanes*, édité en 1996, se livre à l'étude de la collection d'enseignes du musée de Cluny<sup>84</sup>, des objets qui, même si leur origine est parfois connue, sont analysés hors de tout contexte stratigraphique. Il développe plus avant sa réflexion en 2006 dans *Enseignes de plomb et autres menues chosettes du Moyen Âge*. Il s'intéresse entre autres aux conditions d'apparition de ces objets, passe rapidement sur les procédés de fabrication qui, il est vrai, ne sont pas particulièrement complexes, s'attarde quelque peu sur le commerce et la diffusion de ces objets, mais il s'attache surtout à faire émerger la pensée médiévale qui transparaît derrière l'utilisation :

---

collaborateurs deux ans plus tard (L'Héritier *et al.* 2005). Se reporter également à L'Héritier *et al.* 2012 pour l'angle des sources textuelles.

<sup>77</sup> L'Héritier *et al.* 2003, Neff *et al.* 2004.

<sup>78</sup> Serdon et Fluzin 2002, Serdon 2005.

<sup>79</sup> Forrières *et al.* 1993.

<sup>80</sup> Thomas 2009.

<sup>81</sup> Par exemple Bourgarit et Thomas 2012 ; Thomas *et al.* 2014.

<sup>82</sup> P. Beck avait fait réaliser quelques analyses de composition sur du mobilier du XIV<sup>e</sup> siècle de La Grange du Mont, sans problématique, et en présentant les résultats sans autre commentaire (Beck (dir.) 1989).

<sup>83</sup> Reigniez 2002. Voir également Reigniez 2003.

<sup>84</sup> Bruna 1995.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

objet souvenir, signe d'appartenance, de dignité, de foi, etc. C'est avant tout un travail d'historien et d'iconographe.

Les travaux de V. Serdon sur les armes de trait dans *Armes du diable. Arcs et arbalètes au Moyen Âge*<sup>85</sup> et de M. Linlaud dans *Serrures médiévales, VIII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle*<sup>86</sup>, allient au contraire d'une manière beaucoup plus aboutie les données archéologiques et l'iconographie. Cette dernière intervient comme un complément. Les images sont interrogées au regard des résultats archéologiques révélant, à travers les traditions iconographiques et les représentations plus réalistes, une part du vécu matériel et de la symbolique des objets dans la mentalité médiévale<sup>87</sup>. Du fait de l'étendue géographique étudiée, le territoire français actuel pour V. Serdon, l'Europe de l'Ouest et une portion de l'Europe centrale pour M. Linlaud, ces chercheurs n'ont pas ou peu procédé à des dépouillements dans les archives notariales. Or, les données de cette nature publiées pour leurs sujets respectifs ne sont pas particulièrement nombreuses. Certains domaines de la culture matérielle ne sont donc que faiblement traités comme la production et la vente ou bien encore la place des objets dans l'intérieur privé.

Ce mode de recherche, dans lequel se positionne notre thèse, est encore exceptionnel. Des travaux comme ceux que nous avons pu mener, sur un mobilier archéologique qui concerne l'apparence de l'Homme et qui, en quelque sorte, permet d'appréhender une partie de son intimité, entraînent la nécessité de faire des recherches sur les phénomènes culturels et économiques qui entrent en ligne de compte. Un objet, et plus encore un accessoire du costume, est l'expression d'une société, le résultat d'une pensée à la fois consciente et inconsciente de l'image qui doit être perçue d'une individualité ou d'un groupe d'individus. Nous sommes persuadé que l'on ne peut donc pas étudier les accessoires du costume du seul point de vue archéologique<sup>88</sup>. Depuis quelques années, l'étude scientifique du mobilier non céramique, que ce soit dans le cadre d'études de site ou de recherches thématiques tend à se développer comme semblent le montrer de récentes publications, certaines méthodologiques, et des travaux de thèse en cours ou inédits qu'il est prématuré de traiter dans une perspective historiographique, par manque de recul. Il est regrettable, cependant, que ce mouvement ne concerne que trop peu d'archéologues pour le moment. Il suffit pour s'en convaincre de constater l'absence très fréquente d'inventaire du mobilier non céramique dans les rapports de fouille. L'ouverture de la revue thématique *Instrumentum* aux médiévistes et modernistes,

---

<sup>85</sup> Serdon 2005.

<sup>86</sup> Linlaud 2014a.

<sup>87</sup> On lira avec intérêt Linlaud 2014b sur l'utilisation prudente des images comme source de la culture matérielle et leur nécessaire confrontation avec le mobilier.

<sup>88</sup> On peut se référer à Sánchez Climent 2013.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

l'apparition de séminaires et journées d'études spécialisées<sup>89</sup>, laisse cependant espérer grâce au développement des études, une prise de conscience au-delà du cercle aujourd'hui restreint des spécialistes qui s'intéressent à la question et des quelques responsables d'opérations d'archéologie préventive ou programmée qui ont saisis l'intérêt des problématiques liées à ce mobilier parfois encore considéré comme marginal.

### 1.1.3. Définition des objectifs et du cadre de l'étude

#### 1.1.3.1. Cadre géographique et chronologique de l'étude

Le territoire d'investigation choisi correspond plus ou moins à ce qui est usuellement considéré comme la Provence occidentale, mais il ne représentait pas durant la période d'étude une entité territoriale politique cohérente. Durant la presque totalité de la période étudiée, il fut divisé en deux ensembles principaux : le Comtat Venaissin et le Comté de Provence. Sa position stratégique, à la confluence des routes entre le Sud-ouest de la France voire le Nord de l'Espagne et la péninsule italienne et entre celle-ci et le royaume de France laissait augurer quelques spécificités intéressantes dans l'étude du mobilier. Ce territoire s'étend actuellement sur une portion ou sur l'ensemble de quatre départements de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur : les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse dans leur intégralité, la partie sud-ouest des Alpes de Haute-Provence limitée à l'est par Digne et au nord par Sisteron, ainsi que l'extrême est du département du Gard (**fig. 1**).

Privilégier un territoire restreint prémunit d'un accroissement trop important de la documentation qui, en soi-même, peut constituer un frein à l'élaboration d'une recherche précise et réalisable en quelques années. *A contrario*, le risque de ne pas discerner les différences régionales existe si le corpus n'est pas assez conséquent et ne permet pas de comparaison fiable avec les artefacts provenant d'autres régions européennes. Eût-il mieux valu toutefois tenter une étude à plus grande échelle ? En ce cas, le travail eût été essentiellement bibliographique. Or, les travaux menés dans le cadre de cette thèse ont démontré qu'il existait une écrasante proportion de mobilier inédit. Un travail d'une trop grande envergure géographique aurait donc couru le risque de voir ses conclusions assez

---

<sup>89</sup> Najla Touati et moi-même avons organisé une journée d'étude intitulée « De la matière métallique à l'objet : production, typo-chronologie et commerce (IX<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> s.) » qui s'est déroulée les 11 et 12 avril 2013 à la MMSH, à Aix-en-Provence. Pour un compte-rendu des communications, se reporter à Thuaudet et Touati 2013.



## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

rapidement contredites. Un territoire plus restreint permet d'approcher dès lors, non pas de l'exhaustivité, mais d'un état de la recherche assez complet et donc forcément représentatif. Cependant, la constitution du corpus d'étude a révélé qu'il existe de très fortes disparités dans la répartition géographique des ensembles de mobilier publiés, significatives pour une part du dynamisme des villes au second Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Elles sont également la conséquence du dynamisme de l'archéologie préventive et programmée, en grande partie fonction de l'ampleur des aménagements urbains. Ces aspects sont susceptibles de créer des biais. Un solide corpus de comparaison est donc particulièrement important et aide à dépasser le cadre strict de la Provence en élargissant bon nombre de conclusions à un espace géographique plus large.

L'association de plusieurs facteurs est à l'origine du choix de débiter cette étude aux alentours du XI<sup>e</sup> siècle. La thèse de F. Stutz sur *Les objets mérovingiens de type septentrional dans la moitié sud de la Gaule* répertorie le mobilier funéraire, essentiellement métallique, du milieu du V<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Il aurait pu sembler logique de démarrer notre étude au VIII<sup>e</sup> siècle, mais force est de constater que la période des VIII<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles est particulièrement mal représentée et cernée archéologiquement. Aux alentours de l'An Mil, grâce notamment aux fouilles archéologiques de D. Mouton<sup>90</sup>, les données deviennent plus assurées. Mes recherches de master 2 avaient mis en évidence l'importance du XIII<sup>e</sup> siècle dans le développement de nouveaux types et formes d'accessoires<sup>91</sup> et on pouvait se demander si ce phénomène n'était pas antérieur. Quant au terminus *ante quem*, il a été fixé au XVII<sup>e</sup> siècle. Les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont une période durant laquelle s'opèrent des changements assez rapides dans la morphologie de nombreux accessoires. Ils sont liés à des phénomènes de mode qui touchent l'ensemble du costume. Toutefois, si l'on excepte les épingles et perles, nombreuses en contexte funéraire, les objets provençaux datés du XVII<sup>e</sup> siècle sont particulièrement peu nombreux et les éléments de comparaison sont encore assez réduits. Il n'a donc pas paru possible d'intégrer le XVII<sup>e</sup> siècle avec la rigueur scientifique nécessaire dans la réflexion.

---

<sup>90</sup> Mouton 2003, Mouton 2008b.

<sup>91</sup> Thuaudet 2008a, p. 116, 144, 180, 227-228.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

### 1.1.3.2. Les objectifs de l'étude

La synthèse historiographique montre qu'en dehors de rares pièces d'orfèvrerie conservées dans les musées, retenues par l'iconographie ou mentionnées dans les textes, il n'existe que peu d'études ayant pour sujet les parures de corps et les accessoires métalliques du vêtement usuel. L'objectif de la présente recherche est donc de s'attacher à une exploration détaillée de ces précieux témoins du costume, les pièces de textiles ou de cuir qu'ils apprêtaient ayant rarement survécu. Étudier les accessoires du costume ne peut et ne doit pas s'inscrire dans une analyse des seuls objets archéologiques qui, séparés du contexte de la société dans laquelle ils s'insèrent, perdent beaucoup de leur sens. Ils sont, en effet, les témoins des transformations économiques et sociales et il paraît indispensable de les replacer dans la culture matérielle et le réseau de relations sociales et économiques de la période retenue. Cette étude s'appuie, par conséquent, sur l'apport :

- de rapprochements avec le reste du mobilier métallique ou d'autres formes de matérialité comme les tissus,
- des analyses de composition pour comprendre le choix des matériaux,
- des sources iconographiques comme les sculptures, peintures et autres représentations graphiques,
- des sources textuelles telles que les inventaires après décès, les constitutions de dots, les comptabilités privées et publiques, les actes de la pratique notariale concernant les artisans, marchands, merciers, revendeurs, etc.,
- de l'analyse d'évènements locaux et/ou internationaux.

À bien des égards, la démarche proposée est relativement nouvelle, et les manières de l'aborder s'avèrent multiples et variées. Le point de vue archéologique est bien évidemment prédominant eu égard à la formation universitaire de l'auteur qui n'est donc pas iconographe, historien du costume ou des sociétés ou bien encore archéométallurgiste. Ces aspects sont cependant indissociables des objets étudiés et leur prise en compte permet de donner des clefs de lecture supplémentaires en élargissant le point de vue. La vision du sujet en est d'autant moins biaisée.

Avant de traiter des objets, il apparaît indispensable d'essayer de retracer les parcours économiques et commerciaux des matières premières qui ont été employées pour la confection des accessoires du costume produits en Provence (**chapitre 2**) : Quelles sont-elles ? D'où viennent-elles ? Quels sont leurs coûts ? Voici quelques-unes des questions majeures qui s'imposent à l'esprit. Les capacités de production d'un artisanat, ayant pour

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

objet le métal ou les matières dures d'origine animale, végétale ou minérale, sont toujours conditionnées par les approvisionnements.

Le chapitre suivant (**chapitre 3**) est consacré à l'étude du mobilier archéologique. Il traite dans un premier temps des anneaux, boucles, chapes, mordants et terminaisons de courroie dont bon nombre ont été employés dans la ceinture. Les appliques et branlants, également régulièrement présents sur les ceintures, sont étudiés en suivant. Un troisième sous-chapitre est consacré aux accessoires – hors ceinture – permettant la fixation des pièces du costume. Les parures de corps et objets de dévotion sont l'objet d'une dernière sous-partie. L'interrogation des sources textuelles et iconographiques<sup>92</sup>, en préalable à chaque sous-chapitre de l'étude du mobilier, est menée de façon à mettre en évidence des données qui puissent éclairer sur la fonction et la symbolique des objets analysés dans et parfois hors du costume, sur le prix des objets, éventuellement sur les personnes qui les utilisent. Ce questionnement peut conduire à traiter le mobilier d'une façon différente et à revoir certaines interprétations. Toutefois, la base de ce travail est avant tout l'approche archéologique fondée sur une analyse des caractéristiques structurelles, morphologiques et fonctionnelles des artefacts dans le temps et dans l'espace. Elle ouvre sur des champs aussi divers que le choix de la matière première, les procédés de fabrication, les possibilités d'emploi, l'évolution de la mode et la clientèle ciblée. Comparé avec des artefacts issus d'autres régions de l'actuel territoire français ou répertoriés dans des aires géographiques proches, le mobilier du corpus étudié permet de percevoir l'évolution de chaque objet de parure et accessoire vestimentaire métallique dans les limites de la Provence, sans pour autant ignorer le contexte général de l'habillement européen. S'articulant autour de la typo-chronologie élaborée à partir du corpus, cet angle de recherche a également pour dessein d'arriver à ce que certaines familles d'accessoires soient, tout comme le verre ou la céramique, des éléments utiles à la datation des couches archéologiques.

D'autres problématiques sont liées à la fabrication des objets. Celle-ci nécessite un approvisionnement en matières premières déjà évoqué dans le deuxième chapitre, des savoir-faire ainsi que des moyens techniques. L'observation visuelle, assistée si nécessaire par l'utilisation de la loupe binoculaire, peut permettre la reconstitution de chaînes opératoires. Il n'a pas été possible, faute de moyens financiers, de faire réaliser des analyses métallographiques qui auraient sans doute permis de proposer des hypothèses sur l'origine des matériaux, laquelle est donc seulement renseignée par les archives, et d'obtenir plus de

---

<sup>92</sup> Se reporter aux chapitres 1.2.2 et 1.2.3.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

précisions sur les techniques de fabrication. Des analyses de composition ont cependant pu être effectuées. Compte tenu de leur coût, elles ont été opérées sur un échantillonnage réduit, en alliage cuivreux, dont la sélection a été établie à partir de l'observation visuelle des techniques de fabrication et la typo-chronologie. L'intention est d'identifier la nature du matériau et donc de comprendre pourquoi l'artisan a choisi ce matériau pour la confection de cet objet. Les teneurs en éléments varient-elles au cours du temps en fonction des facteurs économiques, de l'emploi de procédés de fabrication (déformation plastique, fonderie), des techniques décoratives ou du type d'objet ? Quelle est la part du recyclage ? Quelles brasures ont-elles été employées ? Quelle importance la couleur revêt-elle dans le choix du matériau ? Quels ont été les procédés de dorure, d'argenture ou d'étamage mis en œuvre ? Le rapport d'étude de ces analyses est disponible dans l'**annexe 2** mais les résultats en sont utilisés tout au long de la thèse.

Dans le cadre du dernier chapitre (**chapitre 4**), l'ensemble des données générées est rassemblé et confronté à d'autres informations très spécifiques pour traiter dans une première approche de la production des accessoires du costume et de l'origine de ceux qui se retrouvent en Provence, de leur diffusion par l'intermédiaire du commerce de gros et de détail, de leur coût et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la clientèle qui les achète. Une seconde approche considère les données relatives à la signification des accessoires dans le costume. Ces objets sont, en effet, à la fois signifiants et signifiés car, au-delà de leur rôle utilitaire, ils revêtent parfois une importance toute particulière, par exemple dans la dot des mariées, mais aussi en tant que symboles d'une fonction, marqueurs d'une hiérarchie ou d'un rang social, représentant des liens de familiarité ou du pouvoir. L'aspect vestimentaire reflète un cadre de conventions sociales qui caractérisent le statut du porteur. Le réglementer, que ce soit dans la société civile ou cléricale répond à des motivations qu'il est utile d'explicitier. La finalité en est variable selon le type de population visé. Les derniers axes traités concernent la place des accessoires du costume retrouvés en Provence par rapport au mobilier découvert ailleurs en Europe : Existe-t-il des formes communes à toute l'Europe occidentale ? Y a-t-il une part de réinterprétation à l'échelle des centres de production régionaux ? Les pôles économiques et politiques provençaux, et notamment la cité d'Avignon durant l'époque papale, ont-ils joué un rôle dans l'élaboration et la diffusion des modes ? Dans quelle proportion, les phénomènes de mode spécifiques aux pièces de vêtement influent-ils sur l'existence et la morphologie des accessoires ? Est-il possible d'évaluer l'impact, au cours du temps, de l'interaction entre les contextes politiques, économiques et sociaux sur la conception décorative et matérielle des

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

artefacts, l'ampleur de leur emploi, le port des accessoires et parures les plus précieux et dans l'établissement de lois somptuaires en réglementant l'usage ?

### 1.2. Critique et choix des sources nécessaires à l'étude

Les sources mises à contribution pour cette étude sont la résultante de l'objectif affiché de cette thèse : le mobilier archéologique, fondement de notre travail, est le témoin d'une culture matérielle dont il faut s'efforcer d'approcher la compréhension par la multiplication des axes d'étude et donc des sources de données. Nous avons donc combiné aux différentes formes d'étude du mobilier archéologique, l'apport des sources écrites et iconographiques.

#### 1.2.1. Le mobilier archéologique

##### 1.2.1.1. La constitution du catalogue

L'étude typologique repose sur la constitution d'un corpus d'objets suffisamment important pour permettre l'établissement d'un discours scientifique sur des bases solides. Pour répondre à cet objectif, de nombreux déplacements ont été nécessaires dans les dépôts archéologiques, des archéologues dépositaires momentanés des artefacts ont été contactés, un relevé exhaustif de la bibliographie régionale a été réalisé.

Un dépouillement des rapports de fouilles conservés au Service régional de l'archéologie de la région PACA, ayant trait à la mise au jour de structures médiévales ou modernes, a également été mis en œuvre. Près d'un mois, en temps cumulé, s'est révélé nécessaire pour passer en revue, en s'aidant en partie de la base Patriarche, plus de 1000 rapports de fouille, pour collecter des dessins ou photos d'artefacts métalliques en tout genre du bas Moyen Âge et de l'Époque moderne<sup>93</sup>, car la seule indication d'un objet sans description très précise n'apporte rien à l'étude. Les résultats obtenus ne sont guère satisfaisants. Le mobilier est en effet assez peu mentionné, que ce soit dans le texte ou au sein d'inventaires, et très rarement représenté. Seulement une quarantaine de rapports contient des informations utiles soit, au total, moins d'une centaine de références supplémentaires à ajouter au corpus provençal. Heureusement, la majorité d'entre elles concernaient le thème de ce mémoire.

---

<sup>93</sup> Bien que la base Patriarche comprenne des erreurs et omissions, il semble que la totalité des rapports mentionnant des structures du Bas Moyen Âge ait été examinée. Une grande partie de ceux décrivant des strates et constructions modernes a été inspectée.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

Les publications régionales livrent assez peu de renseignements sur les contextes de découverte. Comme pour les rapports de fouille, ils incluent rarement une saisie méthodique des données intrinsèques de l'objet, un inventaire de la totalité des artefacts découverts, et encore moins une représentation.

Les pièces vestimentaires médiévales ou du tout début de l'Époque moderne conservées dans les musées et les églises provençales sont rares. Des recherches menées par M. Giroud sur les tissus<sup>94</sup> et par C. Gazay Jourdan au sujet des broderies sur les vêtements sacerdotaux<sup>95</sup> dans le sud-est de la France n'ont révélé l'existence que d'une trentaine de pièces. Même si de l'avis de M. Giroud cet inventaire est sans doute incomplet car réduit au temps d'un mémoire de maîtrise, l'absence apparente d'accessoires non textile n'a pas incité à conduire une exploration plus approfondie dans cette direction.

Étant donné l'importance du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers dans l'étude du mobilier métallique à l'échelle régionale, les objets qui ont pu être retrouvés au dépôt archéologique de Revelle, dans le Var, ou dans les locaux de l'association « Il était une fois Rougiers » à Rougiers ont été réexaminés. Ces observations ont conduit à réinterpréter certaines identifications, à mieux percevoir les procédés de fabrication d'objets complexes, et ont intégré un peu plus de 190 nouveaux artefacts qui n'avaient pas été dessinés, parce qu'il avait été jugé qu'ils faisaient doublon avec des pièces déjà dessinées, qu'ils étaient fragmentaires ou qu'ils n'avaient pu être reconnus. Une procédure de révision identique a été effectuée pour le site du quartier Sainte-Barbe à Marseille fouillé en 1991 sous la direction de H. Marchesi, J. Thiriot et L. Vallauri<sup>96</sup>.

Cette phase de travail, dispendieuse en temps, a permis de rassembler plus de 6370 artefacts provençaux, dont plus de 85 % d'objets inédits provenant majoritairement de contextes archéologiques d'Avignon, Rougiers, Saint-Maximin, Marseille et Digne.

### 1.2.1.2. Décrire et mesurer les objets

Inventorier un artefact nécessite tout d'abord de savoir l'identifier et le décrire. Au-delà des problèmes de détermination inhérents à l'étude du mobilier archéologique et liés à l'état de conservation de l'objet et à la connaissance de la culture matérielle, il est nécessaire de considérer certains objets comme la partie d'un tout. Sur le plan technique, une boucle

---

<sup>94</sup> Giroud 1989.

<sup>95</sup> Gazay Jourdan 1990.

<sup>96</sup> Marchesi *et al.* 1998.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

n'est rien de plus qu'un anneau avec un ou plusieurs ardillons, or, à l'anneau et à l'ardillon peut s'appliquer une typologie propre. De même, une chape peut être rattachée à un anneau ou à une boucle, et des appliques peuvent être fixées sur la courroie, la chape, le mordant ou la terminaison de courroie. Chaque élément doit donc être à la fois analysé et décrit individuellement, et comme composante d'un ensemble.

L'étude morphologique et technique des accessoires du costume nécessite, pour une meilleure diffusion des données et pour une analyse plus aisée, la constitution d'un vocabulaire descriptif. Celui-ci peut s'appuyer sur des termes anciens lorsqu'il est possible de leur attribuer une définition précise et adaptée à la description scientifique. Toutefois, les différences dues aux langues et à leur évolution au cours du temps ainsi que la variabilité des significations pouvant être relevées géographiquement s'y prêtent assez peu. Une autre piste est l'utilisation d'une terminologie moderne ou créée pour la circonstance. Elle présente l'avantage, de par la richesse actuelle des langues, d'être bien plus précise et aisément aménageable. C'est cette voie qui a été partiellement choisie par I. Fingerlin pour son analyse des boucles du second Moyen Âge dans les musées d'Europe<sup>97</sup>, par G. Démians d'Archimbaud dans son étude sur les objets du *castrum* Saint-Jean à Rougiers<sup>98</sup>, puis par G. Egan et F. Pritchard pour la publication du matériel retrouvé dans les fouilles londoniennes<sup>99</sup>. Ces derniers ont été les premiers à réellement formaliser le vocabulaire. Les travaux menés par l'auteur depuis 2008 sur les accessoires du costume dans le sud-est de la France et dont cette thèse est l'aboutissement, ont permis de mettre à l'épreuve la terminologie avec le mobilier provençal ainsi qu'avec une abondante bibliographie européenne. Il est aujourd'hui possible de proposer une terminologie adaptée à la description morphologique de ces objets, reprenant ou précisant certaines des dénominations déjà établies et comprenant quelques nouveautés. Ce vocabulaire descriptif est formalisé en introduction de la typologie de chaque catégorie d'objet.

Il en est de même pour la prise de mesure conditionnée par la morphologie de l'artéfact à étudier et son état de conservation. Elle doit être similaire pour chaque type d'objet, caractériser ses variations morphologiques fondamentales et ainsi favoriser les comparaisons métriques. La masse d'une partie importante des objets a également été renseignée au moyen d'une balance au centième de gramme, d'une précision de 0,01 gr. d'après le fabricant, de 0,02 gr. de manière effective, pour tenter d'évaluer le coût des

---

<sup>97</sup> Fingerlin 1971.

<sup>98</sup> Démians d'Archimbaud 1980a et b.

<sup>99</sup> Egan et Pritchard 1991, p. 51. Cet ouvrage a été réédité de multiples fois et dernièrement en 2012.



## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

artéfacts. La perte de poids des matériaux occasionnée par l'oxydation des matières métalliques ou du fait de l'assèchement – cas de l'os –, l'incrustation de graviers, de sable, de terre dans la couche d'oxydation, le nettoyage ou la restauration des artefacts font nécessairement varier les valeurs obtenues. Ces facteurs sont à prendre en compte dans la réflexion. Cette démarche, intervenue au cours de la thèse, sur les conseils de Nicolas Thomas<sup>100</sup>, n'a pu être appliquée à la totalité du mobilier étudié antérieurement. Elle n'a volontairement pas toujours été entreprise pour les épingles et les ferrets de lacets, retrouvés en proportion très importante dans les fouilles archéologiques et pour lesquels l'exploitation de quelques centaines de données suffit amplement.

### 1.2.1.3. Représenter le mobilier

La représentation des objets a constitué une préoccupation constante, et l'analyse s'est souvent heurtée à l'absence de reproductions graphiques ou photographiques dans la bibliographie. En effet, la description d'un objet tout aussi précise soit-elle, ne permet jamais de s'approcher de sa tridimensionnalité. En conséquence, un effort important a été consacré au dessin – environ 1580 réalisés – et/ou à la prise de vues photographiques du mobilier. Des exceptions ont été faites pour des séries d'objets très communs comme les anneaux circulaires, les ferrets de lacet, les épingles et les grelots carénés, parce que la variation morphologique, réduite à des points de détail, n'apportait aucune information supplémentaire exploitable. Les planches ne figurent pas toujours la totalité des objets décrits. Un choix représentatif a, pour certains types d'artefacts très communs, été préféré pour éviter les redondances.

Le dessin du mobilier non céramique a été réalisé par informatique d'après un scan ou une photographie des objets. La première méthode, qui permet l'obtention de figures très précises, se révèle particulièrement adaptée aux objets plats ou comportant peu de modelé, ce qui est le cas de la quasi-totalité des artefacts étudiés. Elle est par contre déconseillée pour les individus ayant quelque profondeur car l'angle d'émission du rayon lumineux occasionne une déformation d'autant plus importante que le point à atteindre est éloigné de la vitre. Pour en minimiser les effets, les artefacts doivent être disposés dans le grand axe du milieu de la vitre car il existe une altération latérale : des relevés indiquent que la différence d'échelle avec l'objet réel ne dépasse pas deux dixièmes de millimètre pour un point situé à 0,5 cm de la

---

<sup>100</sup> Archéologue à l'INRAP.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

vitre pour un scanner de milieu de gamme. Au-delà, la divergence augmente très rapidement, et la photographie prend le relais. Elle nécessite une bonne gestion de l'effet de perspective, de la netteté, de l'éclairage, et un investissement dans le traitement informatique des photos<sup>101</sup>. Du fait de la nature du matériel étudié, elle a été très peu utilisée. Les coupes et/ou sections ont été également réalisées à partir de scans, considérés cette fois-ci comme indicatifs, et parachevés par des mesures sur l'objet. . Ces mesures directes sont nécessaires pour faire apparaître la structure et certaines caractéristiques morphologiques et techniques de l'artefact. Afin de protéger la vitre du scanner des rayures, une feuille transparente a été apposée et changée quand elle était détériorée.

Le type de représentation graphique choisi pour la majorité du mobilier est celui du dessin épuré qui traduit les caractéristiques morphologiques et techniques de l'artefact de manière simple mais efficace, tout en permettant un gain de temps très précieux. Elle conduit en outre à s'affranchir des produits de corrosion qui altèrent la compréhension de l'objet. Les artefacts ont été autant que possible orientés selon un critère fonctionnel, en figurant au besoin les différentes faces et en multipliant coupes et/ou sections autant qu'il était nécessaire pour une parfaite compréhension. Sur ce point, le dessin suit la plupart des normes établies par M. Feugère *et al.* en 1982 dans un numéro spécial des *Documents d'archéologie méridionale*<sup>102</sup>. L'orientation des objets peut être très variable selon leur fonction. Dans ce cas, le positionnement qui semble le plus courant a été étendu à l'ensemble des objets de même groupe. Lorsqu'un objet provient de la bibliographie et qu'il n'a pas été possible de procéder à son examen ou que la représentation figurée qui en a été réalisée est apparue valable après observation de l'artefact, le dessin ou la photo de cet individu ont été conservés dans les planches typologiques. La photogrammétrie 3D et le relevé par Scan 3D au moyen de lasers a été un temps envisagé pour des objets au volume complexe suite à une formation au maniement des instruments et logiciels nécessaires au laboratoire Le2i (CNRS) au Creusot en Saône-et-Loire. Cependant, le coût du matériel pour le Scan 3D – les solutions à bas prix apparues récemment sur le marché produisant un résultat d'une qualité insuffisante – le temps d'acquisition et de traitement des données nous en ont dissuadé.

---

<sup>101</sup> Un article synthétique sur les modes de représentation des objets archéologiques non céramiques est paru en 2013 dans le numéro 31 des *Nouvelles de l'archéologie* (Abert *et al.* 2013) et répertorie l'ensemble des méthodes à disposition de l'archéologue avec ses avantages et ses inconvénients : le dessin d'après photo et scan, pratiqué depuis le master 1, y est décrit.

<sup>102</sup> Feugère 1982.

### 1.2.1.4. Enregistrer les objets

Le traitement d'une masse abondante d'artefacts nécessite un enregistrement informatique des données sur des fiches formalisées pour l'ensemble du mobilier. Le logiciel Filemaker a été utilisé à cet effet et le lecteur retrouvera sur le CD fourni dans le volume des annexes les bases de données de l'étude. Les fiches établies sont constituées de différents groupes de rubriques.

Concernant la fiche « Objet », un premier bloc permet la localisation du site de découverte (**fig. 2, n° 1 à 3**) et le lieu de dépôt de l'objet lorsqu'il est connu (**n° 4**). Sont également renseignés le groupe et la nature de l'objet (**n° 5 et 6**), son type (**n° 7**), le type de l'ardillon, de la chape ou de l'applique qui peut y être rattaché (**n° 8 à 10**), le ou les matériaux mis en œuvre (**n° 11**), et le contexte de découverte (**n° 12**).

Le second bloc de la fiche comprend le nombre d'exemplaires (**n° 13**) – il existe des cas où des objets similaires sont regroupés sur une même fiche –, le numéro d'inventaire attribué en post-fouille ou dans le dépôt archéologique (**n° 14**). De nombreux objets n'ayant pas jusqu'à présent de numéro d'inventaire, il leur en a été attribué un lors de l'enregistrement. Une case remplie ou non d'un C pour « créé » renseigne le lecteur à ce propos (**n° 15**). La numérotation n'est pas spécifique à la thèse mais a été fixée dans le cadre de l'enregistrement de la totalité du mobilier de chaque site ou campagne de fouille. Sur la fiche, il est ensuite documenté l'état de conservation et d'intégrité de l'objet hors éléments rapportés (**n° 16 et 18**), la ou les techniques de fabrication mises en œuvre (**fig. 19**). Si l'objet a été restauré ou seulement nettoyé par des restaurateurs, un R ou un N est inscrit dans la case adjacente à l'état de conservation (**n° 17**).

La définition de ce qu'est un objet complet relève d'un choix. Dans ce mémoire, l'objet entier est différencié de l'objet complet. Une ceinture peut être un assemblage d'éléments métalliques tels qu'une boucle, une chape, un mordant ou une terminaison de courroie, des appliques. L'objet « ceinture » en lui-même n'est alors complet que s'il est retrouvé avec ces éléments. De fait, une boucle est un objet incomplet dans le cadre de son fonctionnement matériel même s'il est complet du point de vue archéologique. L'ensemble constitué d'une boucle avec son ardillon, sans aucun manque, est donc défini comme complet dans le cadre de l'étude. S'il manque une portion du cadre de la boucle ou de l'ardillon, l'objet est dit incomplet. Dans le cas d'une boucle au cadre intact retrouvée sans son ardillon ou d'un ardillon isolé, l'objet est décrit comme étant entier, à l'état de fragment s'il en manque une partie. Pour certains artefacts, déterminer s'il est complet ou entier n'est pas

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

possible, par exemple pour un anneau circulaire homogène ou un anneau semi-ovale simple. Le choix a donc été fait de considérer tous les anneaux et toutes les boucles retrouvées sans ardillon comme entiers du fait de la possibilité de sa présence. La perte fréquente et sans grande importance des rivets de fixation de chapes, mordants, terminaisons de courroie et appliques n'a pas paru suffisante pour déroger à l'état d'objet complet<sup>103</sup>.

Un troisième bloc renferme la description de l'artefact (**n° 20**), les différentes mesures exprimées en centimètres (**n° 21**), la masse de l'individu (**n° 22**). Il est également renseigné s'il a fait l'objet d'analyse(s) de composition (**n° 23**).

### Abréviations employées dans la rubrique « Dimensions » :

L = longueur    l = largeur    e = épaisseur    d = diamètre    h = hauteur    p = profondeur  
cons. = conservé                      rest. = restitué

Un quatrième groupe contient la datation du contexte et les éléments de datation (**n° 24 et 25**). Bien évidemment, les datations stratigraphiques ne sont pas parfaites, certains contextes sont moins favorables que d'autres pour l'établissement de cette donnée. Par exemple, lors d'opérations de nivellement, il est parfois fait usage de remblais. Pour peu que l'étude conjointe du mobilier céramique et du mobilier en verre n'apporte pas de données probantes pour la chronologie et/ou que des artefacts contemporains de ces apports s'y soient mêlés, la datation d'un contexte peut devenir très incertaine. Le caractère précieux de certains objets a également pu contribuer à leur transmission sur de longues périodes. Le discours scientifique doit donc tenir compte de l'incertitude liée aux observations stratigraphiques mais aussi de l'imprécision des données chronologiques tirées de l'étude du mobilier céramique, monétaire ou du verre, lesquelles sont assez rarement mises en parallèles avec des datations par des méthodes de laboratoire (C<sup>14</sup>, archéomagnétisme, TL, OSL, etc.). Comme il n'est pas envisageable de rédiger une analyse critique de la stratigraphie de chaque site, l'évaluation de ces biais reste de la seule appréciation du rédacteur. Outre l'abréviation H.S. pour le mobilier récolté en fouille « hors stratigraphie », en prospection ou issu de pillages au détecteur à

---

<sup>103</sup> Ces définitions ont des incidences sur la quantification du mobilier. On peut se reporter sur ce point à une réflexion très intéressante sur « La quantification des mobiliers d'*instrumentum* » dans le numéro des *Nouvelles de l'archéologie* précédemment évoqué, se référer à Demierre *et al.* 2013.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

métaux<sup>104</sup>, il a été employé l'acronyme N.D.S., « non datable par la stratigraphie », pour des contextes dont aucun élément ne permet la datation ou qui sont le résultat des décapages de surface initiaux effectués à la pelle mécanique. Il n'a pas été tenu compte des datations typologiques proposées par certains auteurs. L'un des objectifs de l'étude est de proposer de telles datations sur la base des données archéologiques. Se fonder sur des datations typologiques pour en donner d'autres n'aurait pas de sens. En outre, elles sont parfois obsolètes. Celles proposées par I. Fingerlin, qui n'avait à sa disposition que très peu de données archéologiques, ne peuvent plus sérieusement être utilisées. Les datations typologiques que nous proposons tout au long de cette thèse constituent une première étape dans la compréhension de l'évolution du mobilier. Elles sont fortement dépendantes de la nature des fouilles et des contextes archéologiques, de la validité et de la précision des datations tirées de l'étude de la céramique, du verre, des monnaies, des datations au radiocarbone, des sources historiques, etc. Elles ne peuvent gagner en précision que par le développement des études.

Enfin, la fiche « Objet » contient des rubriques renseignant les éléments bibliographiques dans lesquels l'objet a pu être publié (**n° 26**), l'auteur des dessins et clichés photographiques de la fiche et informant sur la localisation de l'artefact parmi les figures (**n° 27 à 30**), et deux cadres pour l'insertion du dessin et/ou de la photographie dudit objet (**n° 31 et 32**).

Des fiches « Sites » ont été également réalisées (**fig. 3**) afin de répertorier les principales informations disponibles sur les opérations archéologiques ayant livré du mobilier en rapport avec le costume. Y sont notamment reportés les campagnes de fouilles récentes réalisées dans la même zone ainsi que les périodes rencontrées, les vestiges découverts, le nombre d'accessoires du costume identifiés par campagne et leur nature, la bibliographie relative aux opérations archéologiques.

### 1.2.1.5. Organiser le mobilier archéologique

Les travaux menés par l'auteur au cours de ces huit dernières années, dont sept de thèse, ont dépassé le cadre strict de l'étude du seul mobilier en rapport avec le costume, que ce soit dans le cadre d'études rémunérées ou lors de l'enregistrement des objets intéressants

---

<sup>104</sup> Le mobilier découvert par ce moyen et dont nous avons eu connaissance fut remis au LA3M : le résultat des creusements de monsieur Delaire sur le site du *castrum* de Montpaon à Fontvieille a ainsi été transmis au laboratoire par sa veuve.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

cette thèse. En effet, l'ensemble des artefacts retrouvés sur les sites concernés a été inventorié, aboutissant à une base de données enregistrée sous FileMaker rassemblant, tout type de matériel confondu, 11 000 objets. L'expérience acquise s'est avérée très utile dans le classement des accessoires du costume.

Afin de préciser l'organisation du corpus de thèse, il est essentiel de procéder à une réflexion préparatoire scindée en deux étapes. La première consiste à interroger l'identification des objets : qu'est-ce qu'un anneau, une boucle, un fermail ? Est-il toujours possible de les distinguer ? La réponse est bien évidemment négative. Conséquemment, cette limite méthodologique doit être prise en compte et, de ce fait, il n'est pas toujours possible de traiter les anneaux, boucles et fermaux indépendamment les uns des autres, quand bien même leur fonction peut-elle être ou est différente. La classification doit en tenir compte. Déterminer l'usage des objets constitue la seconde étape. Elle n'est pas moins complexe. Il existe par exemple deux emplois principaux pour l'épingle : la fixation de pièces du costume et la couture. Le problème se pose avec plus d'acuité encore pour la boucle. Elle a pour fonction de servir de moyen de fermeture ou d'attache. Cependant, elle peut être disposée à l'extrémité d'une lanière amovible comme dans le cas de la ceinture, d'une courroie rattachée à d'autres éléments comme pour la plupart des sangles de harnachement et les baudriers, être fixée à l'objet qu'elle ferme, c'est le cas pour les chaussures, les aumônières, certaines pièces d'armement défensif et certains éperons. Des emplois plus rares sont également attestés dans la fermeture des livres et des coffrets. La diversité des utilisations n'est pas restreinte à ces deux familles d'objets mais s'applique aussi entre autres aux chapes, mordants, terminaisons de ceinture et appliques. La constitution de catégories fonctionnelles parfaitement délimitées dans lesquelles ranger le mobilier s'avère donc souvent impossible. La rationalisation est néanmoins obligatoire afin d'organiser le discours scientifique et requiert, par conséquent, une part d'arbitraire. Le propos n'y perd pas pour autant de son intérêt puisqu'il appartient à l'archéologue d'outrepasser en temps utile cette organisation axée sur le raisonnement strictement analytique de la typologie et de l'observation des données textuelles et iconographiques pour éviter d'aboutir à une désincarnation de l'objet et à la perte de toute notion de fonctionnalité.

À la suite de ce questionnement préalable, il a été possible de proposer un classement des objets susceptibles d'être utilisés dans le costume en quatre grands « groupes ». Ce terme est ici employé sciemment car il est beaucoup plus neutre que ceux de « catégorie » et de

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

« domaine »<sup>105</sup> et, d'autre part, plus approprié dans le sens où les groupes fonctionnels composés ne constituent pas toujours des ensembles parfaitement étanches et aux usages strictement relatifs au costume. Le premier de ces groupes associe les anneaux et boucles, les chapes, les mordants, les terminaisons de courroie, les passants, accessoires dont l'utilisation sur des lanières – si l'on excepte le cas de quelques formes d'anneaux – est pour ainsi dire exclusive. Le second rassemble les appliques et branlants, objets à vocation ornementale<sup>106</sup> disposés sur le vêtement ou sur des accessoires comme la ceinture. Le troisième réunit du mobilier assurant la fermeture ou le maintien de pièces du costume, la plupart du temps hors de la ceinture : il s'agit de différents types d'agrafe, les boutons, les ferrets de lacet, les épingles, les chaînettes<sup>107</sup> Le dernier comprend les bijoux, soit les ornements de coiffure, les boucles d'oreille, les colliers, les bracelets, les bagues, les chapelets de perles et pendentifs, etc., qui se trouvent souvent, pour la plupart, en contact avec le corps et ne sont que peu ou pas tributaires du vêtement. Les ampoules et enseignes de pèlerinages ainsi que les enseignes civiles y ont été adjoints car ils sont la fois des objets de dévotion, des objets protecteurs, des objets à message politique ou plus léger, mais aussi des bijoux.

Ces groupes n'ont d'autre intérêt que d'organiser le propos et ne conditionnent en rien la typologie des objets qu'ils contiennent. Élaborer une typologie est un exercice complexe mais nécessaire pour l'étude de la culture matérielle. Avant toute construction artificielle de l'esprit du chercheur, elle constitue l'élément de base à partir duquel le propos va pouvoir se structurer pour établir un discours cohérent au plus près d'une réalité matérielle médiévale et moderne. Un même corpus d'objet peut être organisé de nombreuses façons car les critères de classification sont multiples et leur choix va influencer la compréhension des objets. Ces critères doivent donc être sélectionnés avec soin. L'objectif est d'arriver à un compromis entre des regroupements trop larges qui perdent de leur signification, et des rassemblements trop réduits qui, en segmentant trop le corpus, risquent d'aboutir à une mauvaise compréhension de l'évolution des formes et des usages et empêcher l'obtention d'une vision d'ensemble dans le cadre de la focale géographique choisie. La multiplicité d'usage de bon

---

<sup>105</sup> Sur un emploi qui est fait de ces termes et une tentative de classement fonctionnel des objets, se conférer à Briand *et al.* 2013. Tout essai de regroupement des artefacts en catégories et domaines est voué à contenir une part d'arbitraire, à moins de ne faire grossir démesurément la catégorie « objets polyvalents ».

<sup>106</sup> Les grelots – il s'agit de branlants dans le cadre du costume – ont été considérés comme des ornements sonores. Ce concept sera explicité au moment de leur analyse.

<sup>107</sup> Les chaînettes sont assurément les objets les plus difficiles à classer de par la variété des usages possibles.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

nombre d'accessoires du costume ne permet pas l'intégration du critère « fonction » dans la typologie d'un objet, ce critère devenant cependant nécessaire dans sa catégorisation.

L'observation du matériel archéologique révèle que quatre critères principaux peuvent être appliqués aux accessoires du costume : la morphologie, la technique de fabrication, le fonctionnement – également lié au positionnement sur le corps –, l'ornementation qu'il n'est pas toujours possible de considérer indépendamment des critères précédents. Certains accessoires comme les boutons, les ferrets de lacet, les épingles et la plupart des agrafes présentent une grande diversité de modes de confection qui, avec la fonctionnalité, semblent primer, pour la période et dans le mobilier d'étude, sur l'aspect décoratif. Il en est bien évidemment parfois tout autrement dans le costume d'apparat. Dans sa publication sur les boucles de ceinture en 1971, I. Fingerlin<sup>108</sup> montre que la forme est l'élément prépondérant qui oriente l'analyse des boucles et anneaux de ceinture, d'une certaine qualité ornementale, que l'auteur choisit d'étudier. Et l'analyse de ces objets dans le corpus a sans équivoque mis en avant la prééminence de la forme dans l'évolution temporelle de cet accessoire, le caractère esthétique lui restant cependant intimement lié. Par conséquent, la classification typologique du mobilier doit être adaptée à chaque catégorie d'objets. L'expérience a également prouvé qu'une combinaison de plusieurs critères sur un même rang de classification peut devenir, dans quelques cas, souhaitable afin d'éviter, par rigorisme, l'obtention d'une typologie à multiples rangs qui n'apporterait rien à la réflexion, tout en rendant sa compréhension difficile. Cette démarche a également l'avantage de ne pas dénaturer les relations qui peuvent exister entre, par exemple, des objets de même forme mais de fabrication différente. La difficulté de cette voie réside dans la construction d'un système cohérent et logique, d'un emploi aisé, qui puisse être complété à la suite des recherches et des découvertes futures.

Prenant appui sur les réflexions et les raisonnements préalables, les critères retenus et la manière dont ils s'ordonnent sont clairement explicités en préambule de la typologie de chaque sous-groupe d'artefact. Dans tous les cas, l'objectif de ne pas dépasser deux rangs de sous-types a été tenu (ex : type A1a, A1b, etc.) afin de ne pas complexifier à l'excès la typologie. De même, la classification s'organise de manière à permettre la création de sous-types de premier ou second rang là où, actuellement, il est impossible ou prématuré d'en distinguer, que ce soit faute de mobilier de comparaison suffisant ou par absence actuelle d'attestations d'autres formes dans le corpus provençal. La dénomination des groupes est fondée sur l'alternance d'une lettre majuscule symbolisant le type, suivie d'un chiffre

---

<sup>108</sup> Fingerlin 1971.



## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

correspond au premier rang de sous-type et d'une lettre minuscule désignant le second rang de sous-type.

### 1.2.1.6. Comparer le mobilier

Dans le cadre de l'élaboration de la typologie et afin d'aboutir à une compréhension de la diffusion des objets archéologiques, des techniques de fabrication, etc., il est fondamental de comparer le mobilier provençal avec du matériel issu de régions proches comme le Languedoc, la vallée du Rhône, le Dauphiné et la Ligurie, ou d'origine plus lointaine comme le Royaume-Uni, l'Espagne, le sud de l'Italie, l'Europe centrale. Afin que les données acquièrent une certaine validité, un corpus bibliographique de comparaison suffisamment conséquent est primordial. Dans le cadre de cette thèse de doctorat, des publications relatives à un peu plus de 300 sites archéologiques ont été collectées et analysées. Indubitablement, les choix de publications existantes et l'intérêt parfois trop limité porté au mobilier métallique quand il ne s'agit pas de « beaux objets » réduisent les possibilités de compréhension et d'interprétation. Le manque de robustesse de la bibliographie de comparaison qui a pu être constituée concernant les accessoires du costume pour la Péninsule Ibérique, l'Allemagne, l'Europe du Nord, l'Europe Centrale et l'Europe de l'Est, est aussi à considérer. En effet, le discours est conditionné par le nombre d'éléments disponibles et leur localisation. Quelles sont les causes de ce manque dans la bibliographie ? Il y a tout d'abord un problème évident d'accès à la documentation pour les régions éloignées, mais aussi de traduction pour les langues germanique, slaves ou nordiques. L'histoire et l'actualité de la recherche sont également des facteurs déterminants. Par exemple, les dépouillements de très nombreuses revues d'archéologie ibérique n'ont livré que peu de publications figurant du mobilier métallique, illustrant ainsi la faiblesse de l'intérêt porté à ces objets dans ces régions. En Italie, la partie sud du pays est bien moins présente que le nord dans les publications, cela se traduit par le nombre d'artefacts publiés.

Les cartes de répartition par type ou sous-type sont donc un outil d'analyse graphique qui doit être utilisé avec précaution. Lorsque les données sont suffisamment nombreuses, il peut être envisagé de réaliser une carte de localisation des objets connus dans le corpus provençal et dans la bibliographie rassemblée. Au préalable, il s'avère indispensable de produire une carte de répartition situant l'ensemble des objets du corpus de même nature, quelle que soit leur typologie, afin de servir de repère et d'éviter toute surinterprétation.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

La proportion d'objets contenus dans un sous-type et le nombre d'éléments de comparaison disponibles revêtent une certaine importance quant à la fiabilité de l'intervalle chronologique proposé pour l'usage d'un type d'artefact. Lorsque les éléments sont trop rares, il est préférable de ne pas donner de datation typo-chronologique, mais seulement de rappeler celle du contexte archéologique dont ces objets proviennent.

### 1.2.1.7. Analyses de matériaux par la méthode PIXE

Des analyses de composition ont pu être effectuées, avec l'aide de D. Bourgarit, spécialiste des analyses de composition, sur les matériaux cuivreux au C2RMF<sup>109</sup> et N. Thomas, archéologue à l'INRAP rattaché au LAMOP<sup>110</sup>, sur un corpus d'objets retrouvés sur le site du *castrum* de Rougiers dans le Var. La stratigraphie présente le grand intérêt d'avoir pu être distribuée en phases d'occupation relativement courtes s'échelonnant entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Le mobilier est particulièrement abondant, avec la présence de nombreux objets de même type, et une grande diversité dans les techniques de fabrication. Des lots d'objets fabriqués par la fonderie, par déformation plastique, pour certains emboutis, parfois décorés par gravure ou ciselage ou bien encore par poinçonnage ont donc été constitués. L'objectif de ces analyses était de comparer la nature des matériaux en fonction de multiples facteurs liés au processus de fabrication, à la morphologie et à la fonction des artefacts, et de l'aspect temporel. Le rapport d'étude de ces analyses est disponible dans l'**annexe 2**. Les résultats ont été intégrés dans la thèse.

### 1.2.2. Les sources écrites

#### 1.2.2.1. Objectifs et limites de la recherche sur les sources écrites

La documentation écrite consultée, d'une grande diversité, nécessite une approche différente selon le type d'information qui peut en être extrait.

Les archives notariales sont à n'en pas douter les plus riches en informations et alimentent depuis très longtemps les travaux des historiens<sup>111</sup> et parmi eux ceux spécialisés

---

<sup>109</sup> Centre de recherche et de Restauration des Musées de France, Palais du Louvre.

<sup>110</sup> Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, UMR 8589 CNRS-Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

<sup>111</sup> Parmi ces historiens, N. Coulet, L. Stouff, M. Hébert, F. Michaud, C. Banel, etc.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

dans l'artisanat<sup>112</sup>. Elles sont conservées pour les plus anciennes à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, se multiplient à partir du XIV<sup>e</sup> siècle mais surtout du XV<sup>e</sup> siècle. Elles ne peuvent être ignorées dans le cadre d'une étude de mobilier qui s'essaie de faire de l'objet le témoin d'une culture matérielle. D'autres types d'archives tels que les criées seigneuriales, les registres de comptabilité, les fonds du parlement de Provence ou des communes sont susceptibles d'apporter des informations utiles.

Dans ces archives, les tarifs et comptes de péage peuvent en théorie renseigner sur les matières premières et produits manufacturés transportés, sur leur origine et leur destination. Des actes de vente enregistrés chez le notaire fournissent également quelques données sur la circulation des marchandises, les prix pratiqués, la qualité des personnes en relation. L'activité de l'artisan produisant des accessoires du costume en matière métallique, en matière minérale ou en matière dure d'origine animale ou végétale, ne peut être entrevue que par le biais de la documentation textuelle, faute d'ateliers trouvés, fouillés ou publiés dans l'aire provençale. Les contrats de travail ou d'apprentissage renseignent sur les modalités d'emploi et la nature du savoir-faire à acquérir. Des actes relatifs à l'exécution de pièces particulières concernent les orfèvres et autres artisans œuvrant à partir de matières précieuses, les sommes en jeu justifiant, de fait, l'établissement d'un contrat et fixent les modalités de travail et de paiement. Non moins intéressants sont les inventaires dressés en cas de décès ou d'insolvabilité car ils peuvent mentionner l'outillage, la matière première, les produits finis ou semi-finis. Toutefois, les descriptions ne sont généralement pas d'une grande précision et les objets de faible valeur n'y sont pas ou peu répertoriés. Aucun inventaire de tailleur consulté, par exemple, ne fait mention d'épingles, d'aiguilles ou de dés à coudre. Par conséquent, il n'est pas surprenant de constater que certains accessoires ou vêtements ne sont que rarement mentionnés, leur(s) matériau(x) n'atteignant pas une certaine valeur financière. En outre, il est probable que les pièces de peu de valeur étaient immédiatement vendues ou récupérées par les exécuteurs testamentaires ou par les proches parents. Peut-être les fripiers constituaient-ils par ce moyen une part importante de leur marchandise ? Les accessoires du costume ont une valeur sociale, économique et parfois symbolique qu'il est possible de percevoir notamment à deux instants de la vie : lors de la constitution de la dot de la future mariée qui se doit d'être honorée par une certaine parure, au moment de l'établissement du testament même si le costume fait l'objet d'assez peu de mentions. Dans ce dernier cas, la nature des dons et leur destination, parents, amis, serviteurs, Église, renseignent sur les liens sociaux existants.

---

<sup>112</sup> On peut se référer aux publications de P. Bernardi, H. Amouric, S. Burri, C. Vaschalde, etc.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

Confectionnés dans des matériaux précieux, les accessoires du costume représentent un investissement facilement transportable permettant d'afficher la richesse.

Les comptes, qu'ils soient ceux d'un marchand, d'un bourgeois, d'un noble, d'une cour princière ou papale, sont susceptibles de fournir des renseignements sur la fréquence de la vente ou de l'achat de pièces du costume et donnent des informations sur leurs matériaux, leur mise en œuvre, leur prix, la qualité du vendeur et de l'acheteur, du bénéficiaire, éventuellement les circonstances occasionnant l'achat (ex : deuil, fêtes, acte politique).

Les lois et règlements somptuaires promulgués par les autorités gouvernementales ou communales sont une autre source importante permettant d'appréhender la perception des accessoires du costume les plus précieux dans la société. En matière d'habillement, ces textes interdisent certaines manifestations du luxe dans les formes comme dans les matériaux, peuvent fixer le nombre et la qualité des vêtements et accessoires possédés. Ils répondent à une logique politique, économique et sociale et vont en conséquence s'appliquer à tout ou partie de la population en s'appuyant sur une classification de la société fondée sur le rang et/ou le sexe.

La littérature nécessite une approche spécifique. N'étant pas spécialiste, nous nous sommes référés à l'état de la recherche en ce domaine. Les chroniques, annales, récits de voyage et autres textes qui entendent ou prétendent relater ou restituer des faits objectifs sont à prendre avec précaution. Le rédacteur n'hésite pas, en effet, à travestir ou déformer la réalité, omettre des détails gênants pour faire triompher sa cause<sup>113</sup>, exalter un personnage, provoquer l'empathie<sup>114</sup>, pour satisfaire le goût de ses lecteurs, etc. Les traités de morale et les sermons donnent à voir, quant à eux, une vision plus conservatrice que ne l'est la réalité elle-même, et il peut être fait recours à l'exagération pour appuyer la dénonciation des excès dans l'apparence. Les romans, nouvelles et poésies sont parfois l'occasion pour l'auteur de donner libre cours à son imagination, la description des costumes se doit donc là encore d'être utilisée de façon réfléchie. Pour les œuvres hagiographiques et les livres de miracle, les emprunts à d'autres légendes, l'extrapolation, les anachronismes, la volonté de magnifier un épisode miraculeux constituent les principaux écueils. Quel que soit le genre littéraire, la détection des *topoi* revêt une grande importance. Dans quelle mesure la description du costume est-elle

---

<sup>113</sup> Le *Journal d'un bourgeois de Paris* rédigé dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle est un très bon exemple du parti pris d'un clerc lors du conflit qui oppose les bourguignons et les armagnacs (Beaune (Édit.) 1990).

<sup>114</sup> Le texte en provençal de *La vie de saint Douceline* exalte à la fois la sainteté de la biguine de Marseille par le récit de ses actes et de ses ravissements que l'empathie lorsqu'il est évoqué les blessures que lui occasionnent des spectateurs pour vérifier la réalité de ses extases (Albanès 1879).

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

susceptible d'être le reflet de la réalité ? L'auteur emploie-t-il le costume pour mettre en valeur un protagoniste, pour différencier le bon chevalier du mauvais ? L'écrivain reprend-t-il des formules usuelles dans la littérature pour sa description des personnages, des lieux communs pour se moquer des femmes ou d'une autre catégorie de la population ? Un autre problème spécifique à la littérature est la date d'élaboration du texte qui n'est pas nécessairement celle du manuscrit.

Enfin les écrits, quelle que soit leur nature, utilisent également une terminologie qu'il n'est pas toujours aisé d'interpréter. Outre les problèmes de variabilité géographique et temporelle de la langue, un même terme peut être utilisé dans un sens large ou restrictif selon les textes, définir une réalité aux limites différentes de celle qu'il prend actuellement ou variable dans le temps<sup>115</sup>. Autant qu'il a été possible et lorsque cela s'est avéré nécessaire, la réflexion s'est appuyée sur le contexte d'utilisation et l'emploi de glossaires et dictionnaires.

### 1.2.2.2. L'établissement du corpus textuel

Il était impossible dans les délais impartis de réaliser un dépouillement complet d'une ou de plusieurs séries de registres notariés ou d'autre type d'archive dans le cadre de cette thèse, dont le sujet est avant tout l'objet archéologique et s'étend en outre sur toute la Provence. Par conséquent, l'établissement du corpus archivistique a été pour sa majeure partie constitué à partir de la consultation des notes et fiches d'érudits conservées dans les centres d'archives. Les fonds qui ont été inspectés sont les cotes AD BDR Marseille 22 F 63 à 22 F 71 qui contiennent les notes prises par B. Roberty dans les registres marseillais, de quelques localités environnantes et mêmes de communes varoises, AD BDR Aix 3 F 12 à 3 F 28 et AD V 5 F 114, 115 et 169 rassemblant les fiches réalisées par l'abbé H. Requin à partir de son dépouillement des archives notariales aixoises et avignonaises, les ms 5787 à 5790 conservés à la Bibliothèque Ceccano à Avignon réunissant les fiches de L.-H. Labande sur les archives d'Avignon. Les instruments de recherche informatiques et textuels et notamment la plupart des inventaires sommaires d'archives municipales et départementales disponibles aux centres d'Aix, Marseille, Draguignan et Avignon ont été également consultés. Enfin, un relevé de références a été réalisé dans la bibliographie régionale, soit pour retrouver des sources peu ou pas utilisées, soit pour vérifier l'exactitude des transcriptions et interprétations, notamment

---

<sup>115</sup> Voir à ce sujet Blanc 1995, p. 67-73.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

pour des articles et ouvrages anciens. Dans quelques cas, il s'est avéré que les commentaires ou le texte étaient imprécis ou fautifs.

De nombreux documents ont été transcrits et rassemblés en **annexe 8**. La sélection des textes a été opérée en fonction de leur rareté ou de l'intérêt des informations fournies, et de façon à couvrir l'ensemble des étapes de la réflexion. Les comptes du roi René, transcrits, organisés et publiés dans leur quasi-totalité par A. Lecoy de la Marche et G. Arnaud d'Agnel en 1873, 1875 et 1908<sup>116</sup> couvrent la période 1448 - 1454, durant laquelle le roi séjourne dans la région d'Angers comme en Provence, et les années 1476 - 1480, où il tient une brillante cour à Aix-en-Provence et à Tarascon notamment. Les données se complétant et se recoupant utilement, les informations qui pouvaient être tirées des périodes de résidence en Anjou et parfois dans d'autres régions du nord de la France n'ont pas été rejetées. Il est cependant spécifié en note de bas de page lorsque la ligne de compte utilisée se rapporte à une période où le roi René n'est pas en Provence. Concernant la localisation du roi René, nous nous sommes basés sur le calendrier établi par A. Lecoy de la Marche<sup>117</sup>.

Une attention toute particulière a été portée à un livre de compte d'une mercerie carpentrassienne de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, jamais publié dans son ensemble, au sujet duquel P. Pansier consacre quelques pages en 1929<sup>118</sup>. Il eût été intéressant de faire une étude complète de ce document pour mieux saisir l'activité de cette boutique, mais traiter l'ensemble des données des plus de 230 folios représentait un travail trop important pour pouvoir s'effectuer de manière satisfaisante dans le cadre du temps de cette thèse. En vue de la présente recherche, les objectifs ont donc été réduits au relevé des données intéressant l'étude et à une évaluation de l'importance de la vente des accessoires du costume par rapport aux autres articles<sup>119</sup>.

Les inventaires après-décès, constitutions de dot et testaments sont des documents utiles à l'appréciation des accessoires du costume les plus précieux, ceux de faible valeur n'étant pas énumérés. Bon nombre de ces écrits ont été intégrés à l'étude. Il eût été profitable de réaliser un dépouillement à grande échelle sur plusieurs siècles et pour plusieurs communes : les trois grands centres urbains que sont Avignon, Aix-en-Provence et Marseille et quelques villes de moindre importance tous les 50 ou 100 ans par exemple, entre le début

---

<sup>116</sup> Lecoy de la Marche 1873, Lecoy de la Marche 1875, Arnaud d'Agnel 1908.

<sup>117</sup> Se reporter à Lecoy de la Marche 1875, t. 2, p. 437 à 497 pour connaître l'itinéraire du roi René.

<sup>118</sup> Pansier 1929b.

<sup>119</sup> L'étude de P. Pansier présente quelques lacunes mais aussi de nombreuses erreurs dans le relevé des prix de marchandises. Une étude de plus grande envergure de ce document d'un très grand intérêt est prévue après la soutenance de ce mémoire.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour réduire au maximum l'effet de source, il conviendrait également de varier les études de notaire pour toucher toutes les catégories sociales ayant eu recours à leurs services et examiner les actes du point de vue de l'étude matérielle du mobilier archéologique. Un tel travail, colossal, qui nécessiterait l'analyse de plusieurs milliers de documents, était inenvisageable dans le temps de ce doctorat.

L'approche des archives a été complétée par des recherches bibliographiques. Elles se sont pendant longtemps concentrées sur les revues régionales et les livres traitant des multiples aspects de la société provençale, que ce soit sa littérature, le fonctionnement de ses institutions, la vie de la population d'après la pratique notariale, le commerce et l'industrie, etc. Un effort particulier a été réalisé pour effectuer un dépouillement le plus complet des multiples périodiques du sud-est de la France quelle que soit l'ancienneté de cette production. Les données récoltées sont multiples et très variées et ont été enrichies par la consultation de revues à plus large horizon géographique. Une certaine attention a été portée à la lecture d'inventaires royaux, princiers, de nobles ou de personnes de plus basse condition pour éclairer utilement les données provençales. Les publications de L. Douët d'Arcq<sup>120</sup>, de R. Fawtier<sup>121</sup>, de V. Bessey<sup>122</sup> pour n'en citer que quelques-unes parmi les plus importantes se sont révélées précieuses.

La littérature romanesque, poétique, hagiographique, religieuse est une source à ne pas négliger car elle est le reflet, direct ou indirect, de la société qui la façonne. Bien entendu, le texte est profondément influencé par le lectorat visé par l'auteur, mais même ainsi il transcrit une vision de la société. Nous sommes conscients du fait que l'étude tant littéraire que linguistique de ces écrits n'est pas de notre compétence. Nous avons donc porté une grande attention aux analyses des textes proposées par les éditeurs. L'apport des différents types de littérature est pour le moins variable. Les Vies de saints<sup>123</sup> et les recueils de miracles<sup>124</sup> en langue d'oc se sont révélés être d'un faible concours. Le récit hagiographique se concentre habituellement sur les éléments indispensables et des « détails » tels que les accessoires du costume n'ont que rarement vocation à y jouer un rôle. Il en est autrement dans les rares écrits moralisateurs conservés tels que les sermons et livres de confession. L'apparence et les vices et péchés qu'elle engendre y sont sévèrement considérés et le discours peut prendre des

---

<sup>120</sup> Douët d'Arcq 1851, Douët d'Arcq 1865, Douët d'Arcq 1874.

<sup>121</sup> Fawtier et Maillard 1954.

<sup>122</sup> Bessey *et al.* 2008.

<sup>123</sup> Principalement Albanès 1879, Jeanroy 1899, Pansier 1925, Pansier 1926b, Sardou 1875.

<sup>124</sup> Notamment Albanès et Chevalier 1901, Girault et Girault 2007, Sclafert 2009, Veyssièrè 1987.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

accessoires du costume comme *exempla*<sup>125</sup>. Les poésies<sup>126</sup> et chansons se sont avérées plus intéressantes, les accessoires du costume n'y apparaissent pas plus fréquemment que dans la littérature religieuse, mais le nombre des écrits conservés étant beaucoup plus important. De nombreux articles sur les troubadours sont parus dans la revue *Annales du Midi* à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il en est de même dans d'autres périodiques tels que *Romania* et la *Revue des langues romanes* qui n'ont cependant pas fait l'objet d'un véritable examen faute de temps. Les recueils ont été privilégiés. Les ouvrages fondateurs de F.-J.-M. Raynouard<sup>127</sup>, P. Meyer<sup>128</sup>, de C. Appel<sup>129</sup>, de K. Bartsch<sup>130</sup>, de V. Crescini<sup>131</sup> ont été parcourus et complétés par des livres à visée plus restreinte tels ceux de J.-B. Noulet et C. Chabaneau<sup>132</sup>, de J.-J. Salverda de Grave<sup>133</sup>, de A. Jeanroy<sup>134</sup>. Cependant, les parutions plus récentes de R. Nelli et R. Lavaud<sup>135</sup>, de S. Thiolier-Mejean<sup>136</sup>, de G. Zuchetto et J. Gruber<sup>137</sup> ont constitué la principale source de données. Outre que nombre de poèmes et chansons publiés auparavant y sont repris, ils sont presque toujours accompagnés d'une traduction qui favorise la compréhension d'écrits parfois obscurs pour le lecteur non averti. Les nouvelles et romans en langue d'oc composent le troisième type de littérature analysé. Parmi eux, la chanson de Girart de Roussillon<sup>138</sup>, le roman de Blandin de Cornouailles et de Guillot Ardit de Miramar<sup>139</sup>, Daurel et Beton<sup>140</sup>, Guillaume de la Barre<sup>141</sup>, la Requête des dames de la ville de Toulouse<sup>142</sup>, *Las nonpareilhas receptas*<sup>143</sup> et *Las ordenansas et coustumas del libre blanc*<sup>144</sup>. Quelques textes en français riches en éléments de la pensée médiévale du menu peuple comme des classes plus aisées ont été intégrés à l'étude : *Les*

---

<sup>125</sup> Se référer notamment à Suchier 1907, Brunel 1918.

<sup>126</sup> Par exemple Anglade 1918, Jeanroy et Aubry 1900, Jeanroy et Bertoni 1911, Jeanroy et Teulié 1893, Jeanroy et Teulié 1895, Sachs 1859.

<sup>127</sup> Raynouard 1816-1821.

<sup>128</sup> Meyer 1871.

<sup>129</sup> Appel 1895.

<sup>130</sup> Bartsch 1904.

<sup>131</sup> Crescini 1905.

<sup>132</sup> Noulet et Chabaneau 1888.

<sup>133</sup> Salverda de Grave 1902.

<sup>134</sup> Jeanroy 1913a et b.

<sup>135</sup> Nelli et Lavaud 1978.

<sup>136</sup> Mejean 1971, Méjean-Thiolier 1978.

<sup>137</sup> Zuchetto et Gruber 1998.

<sup>138</sup> Combarieu du Grès et Gouiran (édit.) 1993.

<sup>139</sup> Meyer (édit.) 1873.

<sup>140</sup> Meyer (édit.) 1880.

<sup>141</sup> Meyer (édit.) 1868.

<sup>142</sup> Courouau et Gardy (édit.) 2003.

<sup>143</sup> Noulet (édit.) 1880.

<sup>144</sup> Noulet (édit.) 1878.



## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

*Quinze Joies du mariage*<sup>145</sup>, les *Évangiles des Quenouilles*<sup>146</sup>, *Les Cent nouvelles nouvelles*<sup>147</sup>, des fabliaux<sup>148</sup>. Le dernier type de littérature compulsé est celui des chroniques et récits de voyage. Quelques chroniques provençales ont survécu au temps. Celles publiées par P. Pansier ont été écrites par des avignonnais membres de l'administration de la ville à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, elles renseignent avant tout sur l'histoire politique et administrative de la cité comtadine<sup>149</sup>. Les annales reconstituées par R. Brun à partir de la correspondance de l'antenne avignonnaise de la compagnie Datini intéressent tout ce qui peut concerner le commerce à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>150</sup>, et les mémoires de Bertrand Boysset fournissent le point de vue d'un bourgeois arlésien entre 1372 et 1413<sup>151</sup>. Ces derniers documents sont riches en éléments de la vie quotidienne. Il faut également compter avec le récit de la traversée de la Provence par le cardinal d'Aragon en 1517<sup>152</sup> et avec l'immanquable *Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*<sup>153</sup>. Des documents postérieurs à la période d'étude apportent également des renseignements utiles sur des faits de société dont certains sont peut-être la survivance de pratiques médiévales. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, J.-P. Papon publie son voyage littéraire en Provence<sup>154</sup> et au début du siècle suivant A.-L. Millin fait paraître le récit de son voyage dans le sud-est de la France<sup>155</sup>.

### 1.2.3. Les sources iconographiques

#### 1.2.3.1. Objectifs et limites de l'étude de l'iconographie

L'étude de l'iconographie n'a pas constitué l'objectif principal de ce travail, mais dans le cadre du sujet d'étude, l'apport de l'iconographie à la compréhension des objets reste indispensable, tant par les éléments de compréhension qu'elle apporte que par les erreurs qui auraient pu être commises sans son interrogation. Le questionnement de l'image n'est cependant pas aisé et doit être mené avec prudence. L'utilisation d'une littérature

---

<sup>145</sup> Mira (dir.) 2009.

<sup>146</sup> Paupert 1990.

<sup>147</sup> Sweetser 1966.

<sup>148</sup> Nyström 1910 ; Alexandre-Bidon et Lorcin 2003.

<sup>149</sup> Pansier 1913, Pansier 1914a, Pansier 1930.

<sup>150</sup> Brun 1935, Brun 1936, Brun 1937, Brun 1938.

<sup>151</sup> Bonnemant (édit.) 1876.

<sup>152</sup> Breton 1991.

<sup>153</sup> Aimery *et al.* (édit.) 2006.

<sup>154</sup> Papon 1780.

<sup>155</sup> Millin 1807-1810.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

méthodologique telle que les manuels de F. Garnier *Le langage de l'image au Moyen Âge*<sup>156</sup>, ou d'études iconographiques thématiques s'avère très utile. Citons par exemple sur ce dernier point les travaux de F. Piponnier et P. Mane portant sur le costume d'Europe occidentale à la fin du Moyen Âge<sup>157</sup>, ceux de A. H. Van Buren et R. S. Wieck sur le costume en France et aux Pays-Bas entre 1325 et 1515<sup>158</sup>, les études P. Mane sur le costume des classes populaires<sup>159</sup> ou ceux de M. Rolland-Perrin sur la chevelure féminine<sup>160</sup>.

L'image de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne est un objet culturel complexe qui ne peut pas avoir qu'un simple rôle d'illustration. Dans la plupart des cas, elle est à la fois représentation du réel et interprétation du réel et le signifié (le concept) l'emporte souvent sur le signifiant (la représentation)<sup>161</sup>. Dans de nombreux cas, toutefois, de menus détails sont traités avec plus de réalisme que le cadre architectural, naturel ou les proportions. La figuration religieuse, mais pas seulement, est ordinairement le résultat d'un dialogue entre un artiste et un commanditaire. En premier lieu l'artiste doit prendre en compte les contraintes de supports et de techniques, il doit ensuite se conformer à des codes, s'en tenir parfois à la répétition de formules et de conventions pour une parfaite compréhension de la signification de l'œuvre. Ceci n'empêche pas l'apparition de nouveautés, mais les conventions peuvent s'appliquer jusque dans le costume. Par exemple, les personnages bibliques ou hagiographiques peuvent être vêtus de longs vêtements stéréotypés, héritiers de traditions iconographiques au développement irrégulier, également susceptibles d'indiquer l'ancienneté voire l'intemporalité ou la modestie des protagonistes. Il peut être opéré une distinction entre les gens de bien et les bourreaux qui sont vêtus, dans beaucoup de crucifixions et de scènes de martyrs de saints, au bas Moyen Âge et au début de l'Époque moderne, de vêtements et accessoires chamarrés et/ou exotiques. Selon la période et l'environnement artistique, l'exotisme dans le costume, c'est-à-dire des caractères vestimentaires imaginaires ou extérieurs à la chrétienté occidentale, peut également servir à signaler l'étranger, l'éloignement géographique ou temporel de la scène comme dans le cas des scènes mythologiques ou d'histoire ancienne<sup>162</sup>. Des éléments archaisants ou une exubérance

---

<sup>156</sup> Garnier 1982, 1988<sup>2</sup> et Garnier 2003.

<sup>157</sup> Piponnier et Mane 1995.

<sup>158</sup> Van Buren et Wieck 2011.

<sup>159</sup> Mane 1989, Mane 1992, Mane 2004, Mane 2006.

<sup>160</sup> Rolland-Perrin 2004 ; Rolland-Perrin 2010.

<sup>161</sup> On peut se reporter exemple à O. Blanc 1995, p. 77-80.

<sup>162</sup> Se reporter à J. Friedman pour une réflexion sur l'utilisation du turban dans l'iconographie (2008).

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

irréaliste peuvent pareillement s'y retrouver. L'authentification des vêtements et accessoires n'en devient alors que plus complexe.

L'attention, et d'autant plus dans le cadre de la présente étude, doit se porter sur les détails. L'artiste a-t-il eu l'intention de représenter les costumes dans leurs moindres parties ou de s'en tenir aux grandes lignes et dans quel but ? Utilise-t-il les accessoires vestimentaires comme des clichés stéréotypés destinés à servir de signe de reconnaissance et de distinction, c'est-à-dire pour leur symbolique ? Représente-t-il la ceinture ou bien l'idée de la ceinture, par exemple lorsque saint Thomas reçoit la ceinture de la Vierge lors de son Ascension ? Dans quel cadre vestimentaire les accessoires sont-ils figurés ? Quelle part de la réalité est représentée par l'iconographie<sup>163</sup> ?

La question du réalisme de la figuration, par exemple dans le portrait des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, se révèle donc particulièrement importante. Comme le précise M. Madou, « la notion de portrait n'est pas univoque. Au sens large, le portrait est la représentation d'un type, mais au sens étroit, il est une représentation conforme ou véridique d'un individu dûment désigné »<sup>164</sup>. Dans son étude sur les autoreprésentations du pape Boniface VIII, A. Paravicini Bagliani<sup>165</sup> explique qu'il est nécessaire de comprendre si l'individu représenté est la personne physique du pape, la personne institutionnelle ou les deux à la fois. Ainsi qu'il le précise, y-a-t-il une volonté de mettre en exergue la mémoire individuelle, l'autorité de l'institution ou les deux à la fois ? Selon l'objectif initial, la représentation peut être fort différente. Les traits d'un visage idéalisés ou stylisés signifient-ils que le costume ne peut être conforme à la réalité ? D'autre part, l'identité du ou des personnages représentés est-elle établie de façon univoque ? Le statut de l'individu figuré influe notablement sur son costume. Enfin, s'agit-il d'un portrait réalisé *de visu* ou du vivant de la personne, les accessoires qu'il porte sont-ils les siens ou ont-ils été empruntés pour la circonstance ? Il importe en effet de déterminer si le costume est contemporain de la personne portraiturée, s'il correspond à son rang ou s'il répond à la mode en vigueur dans l'environnement de l'artiste au moment de la réalisation. Même dans ce cas, il reste possible que des éléments de détail comme les accessoires du costume soient modifiés par le peintre ce qui paraît cependant bien difficile à prouver.

---

<sup>163</sup> On lira en relation avec ces questions Linlaud 2014b où l'auteur confronte le mobilier et l'iconographie et met en exergue des erreurs qui peuvent être commises si une confiance trop grande est accordée à l'image.

<sup>164</sup> Madou 1986, p. 38.

<sup>165</sup> Paravicini Bagliani 2007, p. 66.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

L'une des questions fondamentales de toute étude du costume dans l'iconographie est celui de la représentativité des costumes. L'environnement artistique joue aussi un rôle majeur dans la minutie des représentations. Durant la période papale, attirés par le dynamisme économique, de nombreux artistes italiens viennent travailler à Avignon ou dans les grandes villes de Provence. Leur production est imprégnée de la culture italienne et transparaît dans les costumes qu'ils représentent, par exemple sur les fresques des chapelles du palais des Papes. Cependant, il faut également prendre en compte l'origine languedocienne de beaucoup de membres de la cour pontificale et l'arrivée de nombreux marchands étrangers. Après le départ de la papauté d'Avignon et d'une grande partie des marchands, bénéficiaires et autres personnages de cour, les artistes travaillent très régulièrement pour la bourgeoisie ou pour le roi René. Ce changement de clientèle provoque une évolution dans la peinture. Celle-ci devient encore plus perceptible à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée d'artistes d'origine flamande qui influencent les artistes locaux. La peinture et la sculpture de Provence représentent dès lors bien plus les accessoires du costume, et d'une manière plus réaliste et détaillée<sup>166</sup>. Là encore, il faut prendre en compte l'origine angevine du roi René, ses relations avec l'Italie et le Levant qui cultivent son intérêt pour l'exotisme<sup>167</sup>, mais aussi son engagement politique en Italie, quelques artistes italiens passant alors temporairement en Provence. L'iconographie de Provence n'est donc pas spécifiquement « provençale » et il en est de même pour le costume, du moins dans les grandes villes. D'autres difficultés peuvent provenir de la réutilisation de l'œuvre, de l'ampleur de dégradations et d'éventuelles restaurations.

Une autre limite est inhérente à la documentation disponible : l'iconographie de Provence conservée, une fois enlevées les figures religieuses au costume intemporel, est relativement limitée. Il est donc parfois nécessaire de se référer à des images de régions environnantes ou beaucoup plus lointaines, pour illustrer le propos, proposer des hypothèses, en gardant toujours à l'esprit que le contexte provençal peut être différent.

### 1.2.3.2. L'établissement du corpus iconographique

La constitution du corpus iconographique s'est fondée sur le dépouillement de bases de données en ligne, d'ouvrages spécialisés sur le costume, de revues d'iconographie, et de

---

<sup>166</sup> Malacrida 1983, p. 77.

<sup>167</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 127-130.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

catalogues d'exposition ou d'ouvrages sur l'art médiéval et du début de l'Époque moderne, de campagnes photographiques. La nature des sources iconographiques a bien évidemment eu un fort impact sur le type de documentation interrogé, essentiellement de l'enluminure et de la peinture de chevalet et le hasard a tenu une place dans la réunion des éléments. L'iconographie ne constitue pas le cœur de la recherche de ce doctorat, ni la spécialité de son auteur. Les travaux des spécialistes d'iconographie tels ceux menés par S. Zingraff dans le cadre d'une thèse à l'Université Aix-Marseille, sous la direction de Y. Esquieu<sup>168</sup>, sur les bijoux dans la peinture des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans le Nord de l'Italie apportent sans conteste des éléments de comparaison utiles.

Pour l'iconographie du sud-est de la France, nous avons utilisé les quelques ouvrages de référence disponibles : *L'école d'Avignon* de M. Laclotte et D. Thiébaud<sup>169</sup>, *La peinture en Provence au XVI<sup>e</sup> siècle* de M.-C. Léonelli, H. Pichou et M.-P. Vial<sup>170</sup>. Nous y avons ajouté des mémoires en histoire de l'art soutenus à l'Université Aix-Marseille et notamment ceux de S. Malacrida intitulé *Les accessoires et les objets de parure dans les documents figurés du Comtat Venaissin et de la Provence occidentale : milieu XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup>*<sup>171</sup> et de S. Aulagnon-Industri<sup>172</sup> répertoriant un très important corpus d'œuvres conservées dans le sud-est de la France. À partir de ces données, plusieurs campagnes photographiques ont été réalisées. L'une s'est déroulée au Musée du Petit Palais à Avignon et a concerné des œuvres provençales mais aussi italiennes<sup>173</sup>. Une seconde campagne a été conçue avec pour objectif de photographier des œuvres d'accès difficile conservées dans les chapelles et églises de cette partie de l'actuel territoire français. Toutefois, un certain nombre de peintures murales et de chevalet n'ont pu être observées soit qu'elles aient été en cours de restauration, soit qu'il n'ait pas été permis de les photographier ou qu'il ne nous ait pas été possible d'y avoir accès dans les délais impartis.

Les bases de données en ligne consultées concernant les enluminures sont « Liber Floridus » qui indexe les manuscrits médiévaux enluminés des bibliothèques de l'enseignement supérieur, « Mandragore » qui rassemble les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et « Enluminures » qui regroupe les manuscrits enluminés des

---

<sup>168</sup> Zingraff 2014.

<sup>169</sup> Laclotte et Thiébaud 1983. Une version à destination du grand public est parue en 1985.

<sup>170</sup> Léonelli *et al.* 1987.

<sup>171</sup> Malacrida 1983.

<sup>172</sup> Aulagnon-Industri 1996.

<sup>173</sup> Le catalogue *Peinture italienne, musée du Petit Palais, Avignon*, de M. Laclotte et E. Moench (2005) a servi de référentiel.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

bibliothèques municipales françaises. Ces corpus sont continuellement augmentés par des campagnes de numérisation des manuscrits. Pour la peinture et la sculpture, le site internet « *Insecula* », actuellement en cessation d'activité, a fait l'objet d'un examen complet.

Il existe un assez grand nombre d'ouvrages du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle rassemblant une abondante illustration sur le costume. Ordinairement, chaque figure fait l'objet d'un commentaire décrivant plus ou moins succinctement le vêtement et ses accessoires et retraçant l'histoire ou la fonction du personnage figuré. Il n'y a pas de discours continu, chaque image étant traitée isolément. La plupart du temps, la localisation de l'œuvre reproduite est peu précise voire inexistante. L'objectif est de fournir aux artistes – peintres, sculpteurs, hommes de théâtre – ou aux antiquaires des éléments nécessaires à la reconstitution d'« ambiances d'époque », de l'« esprit du temps »<sup>174</sup>. Entre 1840 et 1854, par exemple, J. H. de Hefner-Alteneck fait ainsi paraître les trois tomes des *Costumes du Moyen Âge Chrétien*<sup>175</sup>, J. J. Beveren et C. Dupressoir éditent en 1847 le *Costume du Moyen Âge d'après les peintures, les manuscrits et les monuments contemporains*<sup>176</sup>, entre 1852 et 1860, P. Lacroix publie en huit volumes les *Costumes historiques de la France*<sup>177</sup>. E. E. Viollet-le-Duc dans les tomes 3 à 6 de son *Dictionnaire raisonné du mobilier français*<sup>178</sup>, J. Quicherat dans son *Histoire du costume en France* parue en 1873<sup>179</sup>, puis G. Demay dans *Le costume au Moyen Âge d'après les sceaux* édité en 1880<sup>180</sup>, et enfin C. Enlart en 1916<sup>181</sup> abordent l'étude du costume de manière différente. Il y est traité comme une addition de pièces vestimentaires et d'accessoires analysés indépendamment les uns des autres, sans causalité historique, économique ou sociétale, mais seulement politique<sup>182</sup>. En 1956, F. Boucher s'inscrit dans cette tradition tout en replaçant le sujet d'étude dans un cadre historique plus large<sup>183</sup>. Il se distingue des articles produits par les participants du *congrès international d'histoire du costume* de 1955 pour lesquels le costume est un « Monument de l'Art » et, à ce titre, doit être traité avec une approche d'histoire de l'art<sup>184</sup>. L'infortune critique des contributions de ce colloque prouve si besoin était qu'une telle approche ne pouvait conduire qu'à l'impasse.

---

<sup>174</sup> Bartholeyns 2010, p. 210.

<sup>175</sup> Hefner-Alteneck 1840-1854.

<sup>176</sup> Van Beveren et Dupressoir 1847.

<sup>177</sup> Lacroix 1852-1860.

<sup>178</sup> Viollet-le-Duc 1872-1875.

<sup>179</sup> Quicherat 1873, 1877<sup>2</sup>.

<sup>180</sup> Demay 1880.

<sup>181</sup> Enlart 1916.

<sup>182</sup> Se reporter à Bartholeyns 2010, p. 211.

<sup>183</sup> Boucher 1956, 2008<sup>2</sup>.

<sup>184</sup> Voir également Bartholeyns 2010, p. 210.

## 1. Méthodologie et perspectives de recherche

Si quelques-uns de ces travaux ont pu être cités à l'occasion, l'attention s'est principalement portée sur des ouvrages plus récents, offrant une iconographie bien mieux localisée, datée et de meilleurs reproductions comme ceux d'André Chastel sur *L'art Français*<sup>185</sup>, des catalogues d'exposition, par exemple *La France et les arts en 1400*<sup>186</sup>, *Entre Paradis et enfer, mourir au Moyen Âge*<sup>187</sup>, une revue, *Art de l'enluminure*. Des travaux spécialisés sur le costume dans l'iconographie, *Illuminating fashion*<sup>188</sup>, *Medieval dress and fashion*<sup>189</sup>, *Indumentaria medieval española*<sup>190</sup>, *La moda en el vestir en la pintura gótica aragonesa*<sup>191</sup>, ont également utilement complété le corpus. Cette production scientifique a bénéficié des avancées méthodologiques et intellectuelles mises en œuvre à partir des années 1960 et qui font du costume un objet culturel, expressif, soumis à des facteurs multiples<sup>192</sup>.

---

<sup>185</sup> Chastel 1993 et Chastel 1994.

<sup>186</sup> La France et les arts 2004.

<sup>187</sup> Balace et De Poorter 2010.

<sup>188</sup> Van Buren et Wieck 2011.

<sup>189</sup> Scott 2009.

<sup>190</sup> Bernis Madrazo 1955.

<sup>191</sup> Sigüenza Pelarda 2000.

<sup>192</sup> Bartholeyns 2010, p. 211.

### 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

#### 2.1. Définir l’origine des matières premières et leur commerce

Avant de s’intéresser aux objets archéologiques et à leurs techniques de fabrication, il est nécessaire de s’attarder sur la matière première employée : d’où vient-elle et quel est son coût ? Les approvisionnements sont-ils suffisants ? Quelle est la part de métal recyclé ? Les réponses à ces questions conditionnent sans doute les capacités de production, mais elles influent également, associées au coût du travail des ouvriers provençaux, sur le prix des accessoires fabriqués. Il est vraisemblable que ces facteurs aient pesé sur la nature et la quantité des matériaux employés, sur le nombre d’objets produits, sur la proportion des exportations.

Comprendre les modalités d’approvisionnement en métal d’une région comme la Provence nécessite d’élargir le champ géographique d’investigation. Les métaux sont des produits qui voyagent sur de longues distances car la plupart des territoires ne possèdent pas suffisamment de ressources métalliques pour leurs propres besoins. Des recherches bibliographiques ont donc été menées pour documenter l’activité minière, préférentiellement dans une vaste zone s’étendant de l’Italie du Nord-Ouest à la Côte basque.

Il n’existe pas actuellement de synthèse sur l’exploitation minière et le commerce des métaux dans le sud-est de la France et les informations sont donc très dispersées. Les données présentées ci-dessous n’ont pas été rassemblées avec un objectif d’exhaustivité, mais afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre de cette étude. Si quelques recherches en archives permettent de compléter certains points, un important travail bibliographique est avant tout indispensable pour en prendre la mesure dans le cadre limité d’une thèse dont ces questions ne sont pas l’objet principal. Les résultats tirés de cette démarche doivent donc beaucoup aux archéologues et historiens spécialistes qui, notamment ces vingt dernières années, ont considérablement fait avancer les connaissances sur l’activité minière médiévale et moderne. À ce corpus bibliographique, il convient d’ajouter des études locales ou régionales généralistes, l’incontournable *Histoire du commerce de Marseille* éditée dans les années 1950, et des descriptions anciennes faites par des voyageurs traversant la Provence ou par des érudits provençaux.

La production de minerai en un lieu donné est la conséquence de différents facteurs dont la nature du matériau n’est pas des moindres. Les connaissances géologiques, la richesse



## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

et l'accessibilité du gisement, les hasards de l'exploitation<sup>193</sup>, le savoir-faire des ouvriers et des entrepreneurs dans les travaux miniers, les moyens financiers mis à disposition, le prix de la matière première sur le marché sont quelques facteurs parmi d'autres qui entrent aussi en ligne de compte. La présence d'indices de minerais n'est donc pas synonyme d'exploitation minière. Il est rare de pouvoir évaluer la quantité de minerai extrait. De même, les mentions d'importations et d'exportations de matériaux, si elles peuvent donner une idée de la nature des flux et de leur proportion, restent difficiles à manier dans le cadre d'une évaluation chiffrée. La nature des travaux miniers, hormis leur importance, ainsi que le traitement du minerai et sa transformation en demi-produit ne sont pas pris en compte dans la réflexion menée ci-dessous, car elles ne participent pas à la problématique de la provenance des métaux. L'archéométrie, à travers les analyses de composition des inclusions, sera amenée dans le futur à y participer à un bien plus grand degré qu'actuellement. La datation des travaux miniers n'est pas aisée, elle nécessite une exploration du réseau et la découverte d'éléments mobilier datant, ce qui est rarement le cas, ou la possibilité de faire réaliser des analyses au radiocarbone sur des charbons ou du bois qui ont été récoltés dans les mines. De plus, les traces d'activités anciennes ont pu disparaître à la suite de travaux ultérieurs.

La valeur du matériau prêt à être transformé en objet est le résultat de multiples facteurs comme le coût de l'extraction, du traitement du minerai, de la matière première, des produits semi-finis et la perte en métal lors de ces opérations, la qualité du matériau, la part de métal recyclé, le prix du transport – péages et taxes diverses, frais de convois –, l'offre et la demande, peut-être la quantité de métal échangé, souvent des événements et intérêts politiques, économiques et sociétaux. Un relevé bibliographique et archivistique permet de rassembler des prix de matériaux, mais les comparer dans le temps est un exercice délicat car, outre les problèmes liés au cours des monnaies, la nature exacte du produit et donc sa qualité est rarement spécifiée. Or, ces dernières sont bien sûr prises en compte lors des transactions. Est-ce du métal recyclé ou du métal neuf ? Est-il sous forme de minerai ou de demi-produit ? Quelle est la nature de ce demi-produit ? Si une origine géographique est attribuée au métal, est-ce le territoire d'où il a été extrait ou la dernière grande place commerciale par laquelle il est passé qui est ainsi signalée ? Enfin, à quoi correspondent exactement les termes médiévaux et modernes désignant les métaux ? C. Verna a mis en évidence que le mot « fer » peut recouvrir différentes qualités de métal, dont de l'acier<sup>194</sup>. Si le mot acier, et ses

---

<sup>193</sup> Éboulement, inondation, accumulation de gaz, morphologie de la veine métallifère, etc.

<sup>194</sup> Verna 2011, p. 630.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

différentes déclinaisons selon les langues, définit assurément un alliage de fer avec une proportion de carbone suffisante pour lui conférer une bonne dureté, à quel moment passe-t-on du fer à l'acier ? Actuellement, cette limite est fixée par convention à 0,02 % de carbone en masse, mais jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et les travaux de Réaumur, les métallurgistes croyaient encore que l'acier était un fer plus pur<sup>195</sup>. À partir de quel moment, transposable par l'homme contemporain en pourcentage, l'artisan distingue-t-il le fer de l'acier, et les différentes qualités de fer et d'acier entre elles ? Il est certain que l'artisan médiéval juge la nature d'un matériau par des méthodes objectives, la qualité de son travail en dépendant, mais ses définitions sont différentes de celles reconnues aujourd'hui et changent sans doute quelque peu selon le fabricant. Le même problème se pose pour le cuivre et ses alliages. On sait par des analyses de composition effectuées sur du mobilier du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers<sup>196</sup> et du site d'un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'Hôtel Mongelas<sup>197</sup> que les artisans ont une très bonne connaissance des matériaux qu'ils utilisent et qu'ils en contrôlent bien la composition lorsqu'ils les élaborent. Toutefois, la terminologie employée dans les sources écrites est relativement imprécise. En Angleterre, au Moyen Âge et au début de l'Ère moderne, le terme « laiton » recouvre une multiplicité d'alliages de compositions variées comportant entre autres les alliages binaires étain-cuivre, zinc-cuivre, les alliages tertiaires étain-plomb-cuivre, zinc-plomb-cuivre<sup>198</sup>, etc. Il n'est pas impossible qu'il en soit de même en Provence même s'il est employé le mot « bronze » qui n'apparaît dans les îles britanniques qu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>199</sup>. Il est un autre biais à considérer : les notaires et les personnes qui les assistent dans les inventaires après-décès sont-ils capables de définir la nature du métal d'un objet alors que des analyses de composition sont aujourd'hui souvent nécessaires pour pouvoir s'en assurer ? Quelques hésitations relevées ici ou là se font l'écho de cette incertitude : par exemple deux récipients à eau de cuivre ou de laiton, *de cupro sive de lotono* dans l'inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse en 1423<sup>200</sup> ; deux marmites de *loton ou cuyvre* dans l'inventaire après-décès d'un

---

<sup>195</sup> Réaumur comprend bien que l'acier est un fer allié, mais il pense toutefois que c'est un fer pénétré de solutions salines et de sulfures (1722, p. 207-208).

<sup>196</sup> Se reporter à l'annexe 2.

<sup>197</sup> Bourgarit et Thomas 2012.

<sup>198</sup> Egan et Pritchard 2002, p. 16-17.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>200</sup> Doublet 1907, p. 91.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

chirurgien de Gap en 1578<sup>201</sup>. Ces questions sont de nouveau évoquées dans l’étude, documents à l’appui.

Une autre difficulté réside dans l’angle monétaire de la réflexion. En effet, l’identification des monnaies – il existe par exemple différents types de florins – les différences de cours entre celles-ci, l’érosion monétaire et la dépréciation des monnaies réelles par rapport à la monnaie de compte ne facilitent en rien le travail. Sur la question du cours des monnaies, les données contemporaines ont été seules utilisées. Dans le cas des comptes de la chambre apostolique tenus à Avignon dans les trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle, et publiés en grande partie par K. H. Schäfer<sup>202</sup>, il se remarque une évolution rapide du taux de change des diverses monnaies employées dans la première moitié du siècle. Un long travail de récolement du taux de change des monnaies a donc été réalisé pour proposer pour chaque prix nécessitant une conversion, un rapport exactement contemporain, au pire antérieur ou postérieur d’une année.

Les travaux passés des historiens renseignent plutôt bien sur le parcours et le dynamisme des principaux itinéraires empruntés par les hommes et les marchandises, mais le trafic du métal au sein de la Provence est très mal documenté. Les travaux de recherche de grande ampleur qui ont menés à l’élaboration de *l’Histoire du commerce de Marseille* ne peuvent suffire car ils ne portent que sur un point localisé, même s’il est d’importance. Différents types de sources sont utilisables : les actes notariés tout d’abord, mais les données sont dispersées et difficiles à trouver, les tarifs de leyde et les comptes et tarifs de péages ensuite. Différents comptes journaliers de péage sont encore conservés dans les dépôts d’archives provençaux parmi lesquels :

- un compte de péage de Pertuis portant sur novembre et décembre 1299<sup>203</sup> étudié par H. Taviani<sup>204</sup>,

- un compte du péage et de la gabelle de Valensole d’octobre 1308 à octobre 1309<sup>205</sup>, analysé par T. Sclaffert<sup>206</sup>,

- un compte du péage de la ville d’Aix tenu de novembre 1348 à septembre 1349<sup>207</sup>, qui a fait l’objet d’une étude par H. Taviani<sup>208</sup>,

---

<sup>201</sup> Mutonis 1903, p. 243.

<sup>202</sup> Schäfer 1911, 1914, 1937

<sup>203</sup> Se reporter à AD BDR Aix, B 1477.

<sup>204</sup> Taviani 1961.

<sup>205</sup> Se reporter à AD BDR Aix, B 1981.

<sup>206</sup> Sclafert 1959.

<sup>207</sup> Se reporter à AD BDR Aix, B 1595.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

- un compte du péage d'Orgon pour la période 1352-1361<sup>209</sup>,
- des comptes de péage d'Arles pour le bas Moyen Âge et l'Époque moderne<sup>210</sup>.

De même, des comptes des entrées et sorties portuaires, connus pour Port-de-Bouc et Marseille, ont été employés dans l'*Histoire du commerce de Marseille*. Ces documents n'ont pu être consultés faute de temps, mais les études menées sur ces sources, dont l'éclairage sur le commerce est généralement ponctuel, montrent que la nature des informations qu'ils contiennent est pour le moins inégale. Les travaux réalisés sur les comptes de péage de Pertuis, de Valensole et d'Aix ne mentionnent aucun transport de métal non ouvré, mais la nature des marchandises est loin d'être toujours spécifiée. Au contraire, les transports de métal apparaissent plus clairement dans les comptes portuaires et se chiffrent en quintaux. L'absence presque totale de ces matériaux dans les trois pièces susdites est peut-être liée à leur brièveté, à des questions de saisonnalité, éventuellement à la nature des convois d'approvisionnements. Peut-être sont-ils irréguliers car de grande ampleur ?

Cependant, ces données sont également biaisées par les exemptions de péage accordées à des personnes particulières telles que des marchands<sup>211</sup>, des membres du gouvernement d'une cité, ou bien à une communauté religieuse<sup>212</sup>, aux habitants d'une ville ou d'un village<sup>213</sup>. Ces franchises s'appliquent généralement à un péage proche du lieu d'habitat. Pour les autorités qui les demandent, il s'agit d'être agréable à des personnes ou à

---

<sup>208</sup> Taviani 1961 et 1962.

<sup>209</sup> Se reporter à AD BDR Aix, B 2032.

<sup>210</sup> AD BDR Marseille, 3 B 60 et 63. Les comptes s'étalent sur plus d'un millier de folios.

<sup>211</sup> Le 21 octobre 1327, Raymond des Baux exempt pour six ans Pierre Anselmi, marchand de Florence, des péages sur ses possessions (Chobaut 1929, p. 126). Pendant quelques années au début du XV<sup>e</sup> siècle, les merciers sont exemptés de péage dans le territoire du Comté de Provence (AD BDR Marseille, B 611).

<sup>212</sup> Les Chevaliers de l'hôpital Saint-Jean sont libérés des péages exigibles à Marseille par les Vicomtes de Marseille en août 1178 (Papon 1777-1786, t. 2, p. XXII). Les chartreux de Montrieux sont exemptés du péage de Toulon le 18 novembre 1247 par Rostagnus de Agot, *dominus de Tholono* (Lambert 1886-1892, t. 1, p. 365).

<sup>213</sup> Les salonnais sont libres du péage d'Eyguières par décision de Raymond Bérenger en 1234 (Brun 1924, p. 56). Les habitants de Digne jouissent d'un droit de franchise sur le péage de Mezel pendant les huit jours qui précèdent et qui suivent les foires de la Saint-Julien et de la Toussaint (Guichard 1846, t. 1, p. 234). En 1390, Marie de Blois, mère et tutrice de Louis accorde la franchise du péage d'Arles aux tarasconnais (Bondurand 1892, p. 115). Les habitants de Sisteron, de La Baume, d'Entrepierres, d'Esparron et les seigneurs de ces lieux, de même que les habitants de Meyrargues et de Puyricard sont exempts du péage de la Baume-lès-Sisteron. Dans ces deux derniers cas, il y a réciprocité de franchise de péage (AD BDR, B 1136, f<sup>o</sup> 176 v<sup>o</sup> - 178 r<sup>o</sup>). Les habitants de Tarascon et de Rognes sont exempts du péage d'Aix, d'autres sont soumis à des tarifs particuliers. Les aixois qui vont vers Nice ou Avignon, ou qui en reviennent, avec leurs propres marchandises sont affranchis de tout droit. S'ils vont en direction de Sisteron ou de Manosque, ils payent moitié prix (AD BDR, B 1468, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup> - 6 r<sup>o</sup>). Sixte IV exempte les habitants d'Avignon de tous péages en Comtat et terres d'église (AD Vaucluse, AA 5, f<sup>o</sup> 130 r<sup>o</sup> - 134 v<sup>o</sup>).

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

une communauté, ou de s'assurer que le commerce local ne soit pas entravé par cette imposition. L'exemption peut également avoir pour objectif d'encourager à l'installation d'acteurs de la vie économique. En septembre 1370, Grégoire XI libère du péage pendant trois ans les artisans venant s'installer à Avignon. La papauté cherche à assurer la pérennité de la vie économique de la ville qu'elle souhaite quitter pour revenir à Rome<sup>214</sup>. La plupart du temps, les habitants d'une cité comportant un péage sont francs de celui-ci<sup>215</sup>. Parfois la franchise s'établit sur un très large territoire<sup>216</sup>. Dans ce cas, le privilège est exorbitant puisque il assure la gratuité complète de la circulation commerciale sur les routes, chemins et voies navigables dans les limites du comté et de ses dépendances. Dans le tarif de quelques péages, l'origine géographique donne droit à un tarif préférentiel pour certaines marchandises<sup>217</sup>.

Un premier recensement des tarifs de leyde a permis de regrouper une cinquantaine de documents, mais ils se sont révélés peu propices à une étude des matériaux en usage dans le corpus d'étude, car les mentions, si on excepte Marseille, Avignon et Saint-Maximin, sont rares. La leyde s'applique généralement sur les étrangers venant acheter des denrées. Or, pour la plupart des petites villes et les villages, le commerce local concerne essentiellement les produits agricoles et les bestiaux. Même dans des cités d'une certaine importance comme

---

<sup>214</sup> Hayez 1980, p. 150-151.

<sup>215</sup> Par exemple, les arlésiens sont libres du droit de péage dans le tarif de 1232 copié en 1234 (3 G 60, f° 274 r° - 278 v°), et les habitants du *castrum* de Saint-Maximin, de son territoire ou confronts avec celui-ci ne doivent pas le péage ni la leyde. (AD BDR Aix, B 196, f° 65 r° - 68 v°).

<sup>216</sup> En 1198, le comte de Provence Alphonse II confirme la franchise de péage de Saint-Rémy, en tant que terre baussenque sur le domaine comtal. Ce droit, renouvelé plusieurs fois par la suite, est encore en usage au XVII<sup>e</sup> siècle (Paulet 1907, p. 222-223). Le comte Guillaume IV concède la franchise des péages sur le domaine comtal à la cité de Sisteron en 1202. Elle est confirmée en 1439 par le roi René (Laplane 1843, t. 1, p. 280-281). Les grassois et niçois sont dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle libres de tout péage dans les terres domaniales du Comté de Provence. Ces droits sont confirmés à maintes reprises (Gauthier-Ziegler 1935, p. 234-236). Le 6 juin 1257, par concession du comte Charles d'Anjou, les marseillais sont exempts des droits de péage qui peuvent être créés à l'avenir. Leurs bagages à main ne sont pas soumis au péage. En 1366, la reine Jeanne, cherchant un appui auprès de Marseille, les exempts de tous droits de péage dans son royaume hormis à Aix (Busquet 1950, p. 48-51). En 1295, Charles II octroi la franchise des péages et leydes à la communauté de Saint-Maximin (Rostan 1862, p. 11, article III). Par lettres patentes du 8 mars 1449 enregistrées à Aix le 3 mai suivant, le roi René exempte les toulonnais des « péages, rêves, gabelle et autres droits, par toutes les terres de son obéissance » (Lambert 1887, t. 2, p. 271). Raymond Bérenger, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle donne franchise de péage aux habitants d'Avignon et de Sorgues dans son domaine pour toutes les marchandises transitant par terre et par eau (Hayez 2005, p. 29-30). À sa suite, le pape Sixte IV, par une bulle datée d'août 1474 libère les avignonnais des péages du Comtat et des autres territoires pontificaux (AD Vaucluse, E Pintat 23-692). Cette franchise est restreinte par une bulle du même en septembre 1479, dans laquelle il est spécifié que les marchandises sont soumises à ces taxes (AD Vaucluse, Pintat E 23-694).

<sup>217</sup> Par exemple, dans le tarif du péage gros d'Aix-en-Provence de 1308, Annexe 8, doc. 4.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Arles, Tarascon et Aix-en-Provence, la leyde ne mentionne pas les métaux. Avignon et Marseille, et de manière surprenante Saint-Maximin au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, devaient donc avoir un rôle assez important dans la redistribution des matières premières.

Des recherches dans les fonds d’archives des Bouches-du-Rhône au centre d’Aix-en-Provence, à celles du Vaucluse et à la bibliothèque Ceccano à Avignon et dans la bibliographie ont permis de récolter 176 tarifs de péage ou taxes maritimes pour plus d’une cinquantaine de communes de Provence et de régions limitrophes (**fig. 4**). Les plus anciens de ces droits de passage ou d’entrée qui frappent les marchandises en transit datent du XII<sup>e</sup> siècle ou du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils attestent de la nature des produits taxés et de la valeur de cette imposition à un instant précis. Ces documents peuvent fournir des données intéressantes sur les directions et la nature du commerce lorsqu’un certain nombre de conditions sont réunies.

Le corpus doit tout d’abord être suffisamment important et représentatif géographiquement et chronologiquement. Si pour le premier point l’objectif est atteint, concernant la périodisation, il y a une sous-représentativité du XV<sup>e</sup> siècle et notamment du XVI<sup>e</sup> siècle, conséquence de la documentation conservée. La plupart des tarifs récoltés proviennent en effet d’enquêtes sur les droits seigneuriaux mais surtout comtaux. Avec le rattachement à la France, ces enquêtes sont beaucoup moins courantes et ne concernent plus les péages.

Ces tarifs doivent également pouvoir être positionnés sur une carte des routes commerciales pour comprendre à quels flux ils se surimposent. Celle établie par L. Stouff, avec la collaboration de R.-H. Bautier et É. Baratier, pour la « Provence » entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, est particulièrement précieuse<sup>218</sup>. Elle a été amplement réemployée pour l’étude des péages. Elle montre cette région traversée par quatre voies principales (**fig. 5**). Une première traverse le territoire d’est en ouest depuis Gênes en passant par Nice, Saint-Maximin, Aix-en-Provence, Salon, Orgon et aboutit à Avignon. À hauteur d’Aix-en-Provence, elle coupe une route sud-nord qui part de Marseille, court le long de la Durance et permet d’arriver en Savoie, Dauphiné ou Piémont. Une seconde voie sud-nord suit le Rhône. De là, des connexions sont possibles avec Nîmes et le Languedoc. À partir d’Avignon, des routes permettent la liaison avec les Préalpes. À ces voies terrestres, il faut ajouter les fleuves et rivières navigables, notamment le Rhône et la Durance. Bien évidemment, les péages sont majoritairement situés le long des axes principaux. Un fin réseau secondaire complète le tout. Quelques concentrations de péages entre Seyne et Saint-Maximin, entre Nice et Digne, entre

---

<sup>218</sup> Baratier *et al.* 1969, carte 86.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Piolenc et Nyons signalent des routes auxiliaires un peu plus fréquentées par les acteurs du commerce provençal. Bien évidemment, la documentation retrouvée comporte plusieurs biais. Très peu de tarifs ont été récoltés pour la voie entre Aix et Nice ainsi qu'entre le Comtat-Venaissin et le Buech. De même, les relations avec le Roussillon sont assez mal discernées.

Les péages ont participé d'une certaine politique économique menée par l'autorité comtale. En recherchant leur acquisition, elle contrôle d'une certaine façon le commerce provençal et augmente ses sources de revenus. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les péages d'Aix exercent un véritable monopole sur les marchandises pour l'ensemble du Comté, qu'elles le traversent d'est en ouest ou du nord au sud. Ils consistent en un tarif *grossum* et un autre dit *minutum*, qui s'applique sur le transport de faible quantité<sup>219</sup>. Ils sont complétés par les péages satellites de Valensole et de Saint-Maximin qui taxent les échanges avec la haute Provence et la Provence occidentale. Il est spécifié que les biens payants à Aix y sont francs et vice-versa. Avec le péage des Pennes, le comte taxe les marchandises sur la route Marseille-Avignon. D'autres péages le long de la Durance prennent la mesure des échanges entre les différentes parties de la Haute-Provence et contrôlent la descente vers les basses terres. Les péages de l'Ubaye sont destinés à profiter du peu de trafic en provenance du Piémont et passant par le col de Larche, ou venant du Dauphiné. Le commerce avec l'Italie y est encouragé, ainsi ceux qui paient à Châtelard ne paient pas à Meyronnes ou à Larche et inversement. Les péages d'Arles et Tarascon, sur le Rhône sont particulièrement rémunérateurs, grâce à leurs tarifs élevés et à leur position stratégique sur cet axe très emprunté par les commerçants de toutes origines<sup>220</sup>. C'est la voie d'accès la plus aisée à partir de la côte provençale vers l'Europe du Nord. Avec Avignon, qui échappe au comte, ces tarifs proposent la plus grande variété de produits.

Beaucoup de péages sont découpés en de multiples parts, propriétés du comte, de seigneurs, de bourgeois, d'ecclésiastiques. Dans quelques cas, ils appartiennent à la municipalité comme à Avignon dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les consuls décident donc de la nature et du taux des impositions, en font réaliser la traduction en italien pour les étrangers<sup>221</sup>. Le 4 août 1582, ils ordonnent l'augmentation d'un tiers des taxes de l'ensemble des produits listés. Elle est effective dès octobre<sup>222</sup> et renouvelée plus tard, car en 1599, les taux sont, pour

---

<sup>219</sup> Annexe 8, doc. 4 et 5

<sup>220</sup> Cette synthèse sur les péages est tirée d'une analyse de É. Baratier (1949, p. 40-44).

<sup>221</sup> AC Avignon, CC 1009, pièce non numérotée.

<sup>222</sup> Jean de Rodolphe Joubert, commerçant d'Avignon ayant exercé de hautes fonctions dans l'administration et les œuvres charitables en note la mise en place en octobre 1582 (Bibl. Ceccano,

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

la plupart des marchandises, un tiers supérieurs à ceux de 1582. L'imposition diminuera pour quelques produits au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>223</sup>.

Les villes de Tarascon et d'Arles sont entourées d'une ceinture de péage dont certains perdurent au moins jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (**fig. 6**). Il est nécessaire de s'y attarder quelque peu pour assurer une bonne compréhension du sujet. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à Tarascon, un péage se prend aux portes de la ville. Il s'y ajoute un petit péage sur les denrées du commerce local. En outre, vers l'est, les péages de Laurade et de Saint-Gabriel taxent les marchandises qui n'entrent pas dans la cité. À l'ouest, il y a le péage du pont entre Beaucaire et Tarascon, aux taxes peu élevées et qui porte bien plus sur les passages des animaux, des hommes et des charrettes que sur ceux des denrées. Il n'y est pas fait mention de matériaux concernant l'étude, de même qu'au péage situé sur l'île de Lubières, dont la localisation est indéterminée. Il se situe probablement sur un bras secondaire du fleuve car il existe également le péage du Rhône qui s'intéresse aux marchandises montant ou descendant par le Rhône. Pour la même période, il existe à Arles le péage du Bourg-Vieux, celui de La Trouille, un quartier au nord de la ville, celui du Levant dont la durée de vie semble avoir été très limitée, le péage du pont de Trinquetaille à l'ouest et le péage du Rhône de même nature que celui de Tarascon. Sur un autre bras du Rhône, le péage de Saint-Gilles à la frontière du Languedoc est, au moins au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, éclaté en trois points de levée. Le péage principal est celui du Râ, à proximité du centre habité. Deux péages annexes existaient sur deux bras secondaires du fleuve, aux eaux sans doute plus calmes, l'un dit de Pella Morgues, l'autre dit de La Fosse<sup>224</sup>.

Une critique revient souvent lorsque les péages sont évoqués, celle d'énumérer des listes de marchandises qui seraient intangibles au cours des siècles. Cette affirmation doit être quelque peu atténuée. Il existe bien des péages pour lesquels les tarifs ne varient guère au cours du temps, c'est le cas pour Peypin où du XIII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a pratiquement aucune variation dans la valeur des taxes et la liste des produits, si ce n'est, pour ce qui concerne cette étude, la disparition de la mention du fer en 1730. Dans une moindre mesure, le péage de Digne est également similaire. L'imposition reste la même mais la nature des produits évolue un peu plus. D'autres tarifs encore comme Arles et Tarascon présentent une certaine part d'immobilisme pendant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, mais ils changent de

---

ms. 1628, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). La gabelle n'est plus exigée du 1<sup>er</sup> septembre 1600 au 6 février 1603 à l'exception de celle concernant les raisins et le vin (Bibl. Ceccano, ms. 1628, f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup> et 27 r<sup>o</sup>)

<sup>223</sup> Il existe des tarifs postérieurs à 1634, mais ils n'ont pas été pris en compte. Les tarifs de 1615 et 1634 suffisaient pour donner une idée de l'évolution du péage à cette époque charnière.

<sup>224</sup> Cette localisation des péages de Saint-Gilles est le résultat des réflexions menées par É. Bondurand (1901).



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

manière importante au XV<sup>e</sup> siècle. Le « petit » péage du Pont de Sorgues quadruple de longueur dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>225</sup>. Les tarifs de péage n’évoluent pas de manière rapide, il existe une certaine inertie autant liée aux propriétaires des péages qui ne veulent pas voir disparaître une éventuelle source de revenu, qu’à la population qui y est soumise et qui ne souhaite pas que l’imposition soit plus élevée ou s’applique à d’autres produits. Sur ce point cependant, il est souvent spécifié en fin de tarif que le péager a toute liberté pour taxer les marchandises qui n’y figurent pas, au besoin en s’inspirant de ce qui est d’usage de faire dans les péages proches. Certains produits sont indispensables dans la société médiévale et notamment les métaux, il n’est donc pas surprenant de les retrouver dans les tarifs et de les y rencontrer très régulièrement, le contraire serait surprenant. Les deux tiers de la documentation sont issus des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et répartis à parts à peu près égales entre ces deux siècles. La plupart des observations réalisées seront donc plutôt valables pour cette période. En partant du principe que le tarif de péage, s’il ne reste pas inchangé, n’enregistre que la volonté mercantile des propriétaires, la logique voudrait que les listes de produits soumis à l’imposition ne fassent qu’enfler, or c’est loin d’être une règle générale. Il existe une part d’adaptation. Le tarif du péage de Saint-Gilles liste au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle une multitude de produits luxueux, la cité est alors à son apogée, mais celui de 1324 enregistre la décadence de la cité avec un tarif beaucoup plus réduit. D’une manière générale, dans les tarifs, certains métaux ou produits métalliques apparaissent, d’autres disparaissent, sans qu’une logique n’ait pour le moment pu être identifiée. Mais sans doute cette étude ne met-elle en évidence qu’une petite partie d’un plus vaste ensemble. Dans le cadre de cette recherche, seuls les métaux et quelques matières minérales, végétales et animales dont l’utilisation est attestée dans le corpus mobilier, ont été observés, bien peu finalement par rapport à la masse des autres produits.

La comparaison des différents tarifs a révélé quelques curiosités. Par exemple, l’enquête des droits comtaux de 1365 reprend les tarifs de péage de 1252, alors qu’ils apparaissaient légèrement modifiés en 1298. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, une enquête sur l’état des biens et droits possédés à Pertuis par Guillaume Roger, vicomte de Turenne et seigneur de la baronnie de Pertuis mentionne les péages de Meyrargues, Pertuis et des Pennes. Cette enquête intervient probablement après la donation de ces terres au vicomte par le roi et la reine de Provence en 1356<sup>226</sup>. Les tarifs sont très différents de ceux qui existaient antérieurement ou qui existeront par la suite. Recréés en quelque sorte, probablement lors de

---

<sup>225</sup> Annexe 8, doc. 7 et 8.

<sup>226</sup> AD BDR Aix, B 546.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

la prise de possession, ces péages ne survécurent semble-t-il pas dans cet état aux troubles occasionnés par l’un des descendants du vicomte, Raymond de Turenne. Le tarif de péage d’Arles daté de 1430 présente la particularité de proposer, pour la presque totalité des marchandises, une prise en compte de l’origine du marchand, de sa destination, du fait qu’il ait ou non vendu ou acheté à Arles, s’il prévoit de vendre ses produits en chemin<sup>227</sup>. En fonction de chaque condition, la taxation est différente. Ainsi les produits provenant ou à destination de l’Empire, donc de Provence, sont plus faiblement imposés que ceux issus ou allant en France. De même, s’ils viennent de l’amont du Rhône ou en prennent le chemin, les marchands s’acquitteront de droits plus élevés que s’ils descendent le fleuve ou l’ont remonté depuis la mer pour s’arrêter en ville. Enfin, la volonté de vendre en chemin augmente le tarif. Il est peu probable que les péagers aient eu quelque moyen que ce soit de contrôler ce dernier point.

Après ces constatations, une question cruciale se pose : quels types de produits relever dans le cadre de cette étude ? Bien entendu, l’ensemble des mentions de métaux à l’état brut et des demi-produits doivent être prises en compte, mais les termes fer, acier, cuivre, étain, plomb, etc. désignent-ils exclusivement la matière première ou concernent-ils également les demi-produits et produits finis ? Sur ce point, la documentation notariale consultée et les sources retrouvées dans la bibliographie ne semblent laisser aucun doute, il n’y apparaît aucune confusion. Les demi-produits et produits finis ne sont jamais recouverts par la terminologie employée pour leur matériau. Ils sont d’ailleurs régulièrement rencontrés dans les tarifs. Le relevé doit-il prendre en compte les produits finis ? Les mentions d’instruments agricoles, de pièces d’armement, de chaudrons en cuivre, d’écuelles d’étain, etc., sont fort nombreuses mais n’ont pas été retenues. Elles auraient sans doute aidé à la compréhension de la circulation des objets métalliques, mais en quoi le commerce des faux et faucilles, des lances, des écuelles, de la vaisselle de cuivre aurait-il apporté quelque chose à la compréhension du commerce des accessoires du costume ? Les produits énumérés correspondent à des besoins spécifiques qui n’ont aucun rapport avec l’apparence. Les seules mentions d’objets manufacturés relevées sont celles concernant les accessoires métalliques du costume. Elles seront employées dans les chapitres suivants. Dans certains tarifs, la désignation de la matière première prend la forme d’une périphrase comme *fer non obrat*, *stainum non operatum* qui fonctionne très souvent avec son couple contraire, *fer obrat*,

---

<sup>227</sup> AD BDR Aix, B 1490, f° 1 - 32 v°

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

*stainum operatum*. Ces expressions étant fortement liées, il a semblé nécessaire de relever cette terminologie pour réaliser des comparaisons.

La taxation des matériaux nécessite de définir l'unité de mesure sur laquelle la taxe va s'appliquer. Il en existe un très grand nombre. Pour des raisons de lisibilité, les cartes de localisation réalisées (**fig. 7 à 20**) ne prennent en compte que les trois principales unités employées pour chaque péage. La nature de celles-ci peut varier selon la matière. Il transparaît à la comparaison de ces différents documents une cartographie des principales unités de mesure employées pour les métaux. Les péages levés à Avignon, et dans une moindre proportion à Marseille, sont les plus diversifiés en termes d'unités de mesure, en raison de leur rôle prépondérant dans la diffusion des marchandises de toutes natures et de tous horizons.

Dans la moitié nord de la Provence, au-dessus d'une ligne tracée par le Calavon et le Verdon, l'imposition des péages est très souvent basée sur la bête de somme et plus encore sur la distinction entre les grosses bêtes, soit les chevaux, les mules et les mulets, et les petites, c'est-à-dire les ânes. Ces animaux n'ont en effet pas la même robustesse et ne peuvent donc pas porter des quantités de marchandises identiques. La plupart du temps, les grosses bêtes sont taxées le double. Ce n'est pas tout à fait le cas, en 1276, à Piolenc et à Lapalud où la différence n'est que d'un quart. Dans ces deux tarifs, de même qu'à Mornas et à La Bréole en 1364, il est spécifié que la taxe s'applique au trousseau, à la sommée ou à la charge portée par une grosse bête (*trocellus vel carga bestie equine vel muline*) ou une petite bête (*trossellus vero vel carga bestie azinine*). À Digne, en 1685, la valeur de la charge est également différente selon qu'elle est portée par un âne ou une mule. Dans le leudaire de Clermont-L'Hérault, selon I. Bonnot-Rambaud, le trousseau s'entend de marchandises portées en croupe, alors que la balle est portée à dos de bête et en deux paquets<sup>228</sup>. En Provence, la balle ou ballon est presque exclusivement utilisée pour le fer et l'acier, et n'est attestée que dans les tarifs de Peypin, Peyruis, Forcalquier et Avignon. Dans la cité rhodanienne, elle est aussi employée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour l'oripeau. Le droit de rivage de Toulon la mentionne également mais elle ne sert pas d'unité pour la taxation : *Balas de ferre dona lo fais*, etc. Le ballon est de poids variable puisqu'il équivaut à 124 livres dans un chargement génois saisi en 1394 par la Cour de Marseille<sup>229</sup>, à 87 livres dans une reconnaissance de dette de juillet 1539

---

<sup>228</sup> Bonnot-Rambaud 1984, p. 98.

<sup>229</sup> Baratier 1951, p. 198, note 3. Les paquets de barre de fer sont nommés *fasce* dans les archives Datini et pèsent 25 kilos (Belhoste 2001, p. 551).

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

à Marseille<sup>230</sup>, à 160 livres dans un règlement sur les prix promulgué le 26 août 1594 par les États du Comtat Venaissin<sup>231</sup>.

Toujours dans la zone nord, à Mison, en 1298, le cavalier portant un trousseau de marchandises paye moitié moins qu'un âne. À Mormoiron, la charrette à quatre roues (*quadriga*) donne le quart de ce que doivent les bêtes de somme et à Lapalud et Bollène, elle verse 1 gros par animal attelé (*pour collier*). Alors que ce moyen de transport est favorisé dans ces trois péages, au Pont de Sorgues, la charrette est taxée à 4 deniers 1 maille si elle est tirée par un cheval, 7 deniers 1 maille pour deux chevaux, 12 deniers si elle est à quatre roues. Exceptionnellement, le colporteur donne 2 deniers s'il porte du métal au col à Mormoiron, 1 denier pour du billon à Visan, 6 deniers pour du fer et de l'acier à Mison. D'ordinaire, la marchandise du colporteur n'est pas spécifiée, et lorsqu'il n'est pas franc du péage, sa contribution est minime.

La distribution des attestations de la sommée présente des similitudes avec celle des bêtes de somme même si elle descend un peu plus au sud avec Salon et Pertuis. Dans les tarifs médiévaux de Digne, la sommée portée par une grosse bête est taxée à 12 deniers, à 6 deniers si elle est sur le dos d'un âne. Plus près de la Durance, à Forcalquier en 1297, la sommée de fer est donnée équivalente à la charge. Il en est de même plus au nord, à La Brillane, en 1283 (*De carga seu saumata ferri*). Cette unité ne correspond donc pas à une quantité précise de marchandise, mais à un chargement sur une bête de somme.

La distribution du quintal et de la charge ne monte pas plus au nord que Lhers et Peyruis. Des exemples précédemment cités montrent que la charge est une unité variable. À Arles, en 1664, elle peut atteindre 4, 12 ou même 50 quintaux, mais il s'agit alors d'une unité artificielle : la même taxe est en effet appliquée à toutes les marchandises, mais le nombre de quintaux contenu dans une charge est différente.<sup>232</sup> La charge et le quintal sont deux unités intimement liées car la quasi-totalité des tarifs de péage les employant spécifient tout de même que la charge équivaut à 4 quintaux. À Saint-Gilles, au XII<sup>e</sup> siècle, l'imposition du fer est calculée à la coste qui, d'après le tarif, équivaut à 1 quintal. Trois siècles plus tard, à Tarascon, la charge de fer est dite de *III quintals o de III costas*.

---

<sup>230</sup> Billioud 1951, p. 514.

<sup>231</sup> AD Vaucluse, B 1517, f° 219 r°.

<sup>232</sup> Pour plus de facilité, leur valeur a été autant que possible transposée en quintaux.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Parmi les autres unités de mesure, on remarque l'existence du cantar (*cantaro*) à Marseille, dont la masse est inconnue. Cette unité est très largement employée dans les ports de la Méditerranée mais avec des valeurs très variées<sup>233</sup>.

Les routes commerciales et les péages ne sont rien sans les réseaux humains qui leur donnent vie. Les identifier s'avère donc nécessaire. Le marché des matériaux d'un lieu donné est-il contrôlé par une catégorie de la société ou un groupe de personnes ? Lorsqu'ils existent, dans quelle mesure conditionnent-ils les approvisionnements ? De quelle manière les artisans se fournissent-ils ? D'ores et déjà, il est évident que les actes notariés vont enregistrer les transactions portant sur de grandes quantités de matériaux car elles correspondent à de fortes sommes d'argent. Les petits achats auprès de commerçants peut-être plus spécialisés vont laisser assurément peu de traces. D'autres achats restent inaccessibles car ils ont été enregistrés en sous-seing privé ou ont fait l'objet d'un contrat verbal. Ces difficultés doivent être prises en compte dans les analyses, du fait de l'impossibilité d'évaluer la part de l'activité perceptible à travers les actes notariés.

Nous avons découpé notre propos sur les matériaux en trois chapitres. Les matières métalliques sont traitées en premier lieu. Les objets fabriqués dans ces matériaux constituant l'objet de nos recherches. Nous analysons ensuite les données disponibles sur les autres matières d'origines minérales. Les informations rassemblées sur les matières dures d'origines végétales puis celles d'origines animales sont ensuite analysées. Ces matériaux sont utilisés avec certains accessoires métalliques du costume, par exemple les bagues et les perles montées sur des chaînettes. Nous reviendrons dans l'introduction du chapitre 3.4 sur le choix que nous avons fait d'intégrer à l'étude l'ensemble des perles, y compris donc celles qui n'ont pas été retrouvées avec un élément métallique. Quelques anneaux, boucles ou mordants en os sont également étudiés, le propos sur les artefacts métalliques s'en trouvant enrichi.

---

<sup>233</sup> Par exemple, le cantar barutin (Beyrouth) est de 450 livres de Marseille et celui de Civita-Vecchia, en Italie, équivaut au quintal marseillais (Billioud 1951, p. 302).

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

### 2.2. Les métaux

L’or et l’argent ont, pour la période d’étude, une place prépondérante de par leur valeur économique. Nous les traiterons donc dans un premier temps, puis nous nous intéresserons au fer et à son alliage l’acier, matériaux métalliques dont l’emploi est de loin le plus fréquent. Nous nous arrêterons ensuite sur le plomb, l’étain et le zinc. Il est en effet nécessaire de traiter ces matériaux avant d’étudier le cuivre et les alliages dans la composition desquels ces métaux peuvent se retrouver.

#### 2.2.1. L’argent et l’or

L’or et l’argent (**fig. 7 et 8**) sont deux métaux précieux qui, alliés ou non ensemble ou à d’autres éléments, sont couramment utilisés dans l’orfèvrerie et donc dans la bijouterie médiévale, ou transformés en monnaie. Inaltérable et inoxydable, fondant à 1063 °C, l’or est considéré comme le métal le plus noble et à ce titre, il est le plus cher, le plus recherché, le plus thésaurisé. Il n’existe actuellement dans la documentation rassemblée aucune preuve d’une exploitation de l’or pour la seconde partie du Moyen Âge dans le sud-est de la France. Les gîtes d’or sont rares et ne consistent le plus souvent qu’en traces infimes. Dans le massif des Alpes, les auteurs modernes mentionnent toutefois l’existence d’une ancienne mine d’or à Ubaye<sup>234</sup>, l’existence d’un filon exploité durant l’Époque moderne à La Gardette, en Isère<sup>235</sup> et la présence d’or à Daleuil dans les Alpes-Maritimes<sup>236</sup>. Enfin, en septembre 1602, un procès verbal affirme la présence d’une mine riche en or au Vernet dans les Alpes-de-Haute-Provence<sup>237</sup>. Toutefois, à la lueur de la description des travaux – quatre ouvertures de dix à douze mètres de profondeur – finalement assez peu avancés, le propos du notaire apparaît quelque peu prématuré. En Ariège, des veines d’or, par exemple dans les environs de Cénomes, ont peut-être été exploitées<sup>238</sup>. Des sables, ceux du Rhône<sup>239</sup> – et peut-être du Gardon – entre autres sont également susceptibles de fournir des paillettes d’or et d’argent

---

<sup>234</sup> Papon 1780, p. 288.

<sup>235</sup> Becquey 1829, p. 212. Se reporter à Féraud et Ancel 2003 pour un résumé de l’histoire de ce gisement et à Ancel et Dardignac 2003 pour une étude plus approfondie.

<sup>236</sup> Darluc 1784, p. 176.

<sup>237</sup> AD BDR Aix, B 1315, f° 1527 r° - 1533 r° ; Billioud 1958, p. 43.

<sup>238</sup> Lechelon 1997, p. 175-176.

<sup>239</sup> Darluc 1782, p. 234.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

mais en faible quantité. La pauvreté des ressources aurifères proches ne laisse aucun doute sur la nécessité pour les orfèvres et les monnayeurs provençaux de se procurer ce matériau par d'autres moyens, quand bien même il aurait été réalisé des travaux médiévaux sur des gisements d'or dans le sud-est de la France.

L'argent métal est d'un enjeu d'une grande importance économique et politique, notamment pour battre monnaie. Les prospections et l'exploitation des gisements sont donc encouragées par les autorités qui en contrôlent étroitement la production et l'envoient le plus souvent directement aux ateliers monétaires. Cette volonté a pour résultante la réalisation de travaux sur des gisements considérés aujourd'hui comme très modestes. L'argent est un métal rare à l'état natif, son exploitation nécessite donc presque toujours le traitement de minerais polymétalliques, essentiellement dans une matrice de plomb ou de cuivre. Les gisements de cuivre argentifère sont l'objet d'un plus grand intérêt encore avec le développement du *saigerprozess*, apparu en Europe au cours du XV<sup>e</sup> siècle, époque où la demande européenne en cuivre commence à croître de manière importante<sup>240</sup>. Cette méthode est décrite dans le livre III de *La Pirotechnia* de Biringuccio et de façon beaucoup plus complète dans le livre XI du *De re metallica* d'Agricola. Du plomb est ajouté au bain de fusion du cuivre argentifère. L'affinité de l'argent et du plomb entraîne une migration de l'argent vers le plomb. Le résultat est ensuite traité par coupellation. Ce procédé demande de grandes quantités de plomb mais facilite grandement l'extraction de l'argent du minerai de cuivre et permet donc des rendements plus importants<sup>241</sup>. De fait, des gisements à faible proportion d'argent deviennent intéressants à exploiter.

Les Alpes sont particulièrement riches en gisements polymétalliques contenant de l'argent. Il y est le plus souvent associé à du plomb. Par exemple, le 24 avril 1504, cinq mineurs à la recherche de minerais et principalement semble-t-il de plomb et de cuivre, s'engagent à présenter tous les six mois à la Cour de Provence un compte destiné à servir de base aux prélèvements royaux<sup>242</sup>. L'un des principaux sites médiévaux de production de plomb argentifère dans le sud-est de la France est le site de Brandes, en Oisans. Constitué d'un village minier avec des installations de traitement du minerai, d'une église et d'un shell-keep, l'exploitation a été mise en œuvre sous le contrôle du Dauphin entre le XII<sup>e</sup> et le début

---

<sup>240</sup> Guillot et Benoît 1994, p. 108 ; L'Héritier et Téreygeol 2010, p. 136-137, 149.

<sup>241</sup> Guillot et Benoît 1994, p. 109-119 ; L'Héritier et Téreygeol 2010, p. 136.

<sup>242</sup> AD BDR Aix, B 1234, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup> - 7 v<sup>o</sup>.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>243</sup>. De ce site particulièrement productif au XIII<sup>e</sup> siècle, il est extrait en 1236, 174 kg d'argent<sup>244</sup>. Cette région éprouve durement la déprise du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et, au XV<sup>e</sup> siècle, l'autorité delphinale ne tire plus qu'un faible revenu de l'albergement des mines de plomb argentifère<sup>245</sup>. Une enquête de 1339 mentionne l'existence de filons argentifères dans la vallée du Vénéon à Saint-Christophe et à Venosc, mais aussi au Pontet, à Saint-Laurent-du-Lac, Ornon, Cuculet et enfin Villard d'Arène<sup>246</sup>. De ce site, vingt ans plus tard, le gouvernement du Dauphiné fait évaluer la teneur en argent du minerai de cuivre argentifère<sup>247</sup>.

En Savoie, des prospections initiées par l'autorité comtale aboutissent à la découverte de gisements de cuivre argentifère dans la châtellenie d'Aiguebelle. Exploités dès 1336, l'activité cesse en 1348 avec la peste. Durant cette période, 113 marcs d'argent affinés en sortent à comparer à un total de 6844 quintaux de cuivre<sup>248</sup>. Quant aux gisements du massif des Hurtières, dont il a été conservé des comptes miniers pour la période 1338 - 1350, ils n'enregistrent également qu'une faible production d'argent, 151 marcs 1 once contre plus de 4561 quintaux de cuivre. L'argent y est tiré de minerais de cuivre argentifère<sup>249</sup>.

Pour la seconde moitié du Moyen Âge, ont fonctionné dans les Alpes du Sud, deux grandes mines médiévales de plomb argentifère, Le Fournel (Hautes-Alpes) et Vallauria (Alpes-Maritimes), ainsi que quelques plus petites exploitations comme aux lieux-dits de Tortissa à Saint-Étienne-de-Tinée, de Caire Faraud à Saint-Sauveur-de-Tinée (Alpes-Maritimes)<sup>250</sup>. Plus au nord, dans les Hautes-Alpes, les gîtes de La Combe de Malaval<sup>251</sup> à La Grave, de Faravel et de Fangeas à Freissinières ont fait l'objet de travaux d'ampleur réduite<sup>252</sup>. Ces petits sites d'altitude élevée, peu productifs, ont indubitablement posé des problèmes d'accessibilité et trouvent un parallèle dans la multitude de mines de faible

---

<sup>243</sup> Bailly-Maître 1986 ; Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994 ; Benoit et Bailly-Maître 1997a ; Bailly-Maître et Dhénin 2004 ; Bailly-Maître 2007.

<sup>244</sup> Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 53.

<sup>245</sup> Sclafert 1926a, p. 541-542.

<sup>246</sup> Sclafert 1926a, p. 539 ; Bailly-Maître et Dhenin 2004, p. 45, 47.

<sup>247</sup> Bailly-Maître 2000 ; Bailly-Maître et Dhenin 2004, p. 47.

<sup>248</sup> Garioud 2007, p. 51.

<sup>249</sup> Benoit et Braunstein 1983, p. 186, 188.

<sup>250</sup> Dans ce même département, L. Becquey signale une mine de plomb exploitée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à Lapierre (1829, p. 210).

<sup>251</sup> Une enquête de 1339 mentionne l'abondance du plomb dans la Combe de Malaval (Sclafert 1926a, p. 539).

<sup>252</sup> Ancel 1998 ; Ancel 2006b, p. 163-164 ; Ancel 2010, p. 294-295. Ces sites archéologiques ont servi de base à une étude poussée portant sur les liens entre la mine et la forêt et son usage dans les travaux miniers : Py 2009 ; Py 2012.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

envergure des Alpes Italiennes<sup>253</sup>. La mine de Vallauria, près de Tende, fut exploitée durant les XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles : celle du Fournel, à L’Argentière-la-Bessée, comprend une phase d’exploitation médiévale présentement datée des X<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles<sup>254</sup>. Il en aurait été extrait entre 10 et 20 tonnes d’argent<sup>255</sup>. Non loin de là, en 1155, l’évêque d’Embrun donne concession d’une mine d’argent à Rame<sup>256</sup>.

L’activité minière ne connaît un renouveau dans les Alpes qu’à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>257</sup>. Les sources d’archives attestent alors d’une reprise des recherches, mais les minerais prospectés ne sont pas toujours désignés. C’est le cas des deux documents suivants. Le 4 décembre 1564, des lettres patentes accordent la permission à Ludovic Biraigue, chevalier de l’ordre, lieutenant général au gouvernement de Piémont et marquisat de Saluces, de faire chercher et exploiter les mines et minières, précieuses ou non, métalliques ou non, au pays de son obéissance<sup>258</sup>. Pour le dédommager de ses frais, il pourra conserver la totalité des profits pendant dix ans après la mise en exploitation des gisements. Pendant les dix années suivantes, il conservera la jouissance des gisements exploités en payant le droit du dixième<sup>259</sup>. Le 20 mars 1566, en concordance avec le blocus sur les exportations de métaux, Louis de Bourbon, duc de Montpensier, gouverneur du Dauphiné, lui interdit de faire transporter hors du royaume le produit de ses travaux<sup>260</sup>. Même si la nature des matériaux extraits n’est pas spécifiée, l’exploitation de gisements argentifères paraît probable. En 1573, le roi ayant été averti que dans les montagnes à proximité de Nice, en la paroisse de La Croix, dans le diocèse de Glandevès, il a été trouvé *plusieurs mines, minières de substances terrestres tant mestallicques que autres*, donne autorisation à Jean Sussereau et ses associés de réaliser des travaux sur ces gisements quelle que soit leur nature, excepté le fer, et d’en mettre en œuvre le produit<sup>261</sup>. Ils pourront implanter tous bâtiments ou installations nécessaires à leur activité telle que *molins*,

---

<sup>253</sup> Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 50. G. Di Gangi propose des cartes avec l’emplacement des mines d’argent médiévales et du début de l’Époque moderne (Di Gangi 2001 ; Di Gangi 2007).

<sup>254</sup> Ancel 2006a. Une reprise moderne se serait terminée en 1793 (Bonnaire 1802, p. 101-102).

<sup>255</sup> Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 53.

<sup>256</sup> Bailly-Maître et Poisson 2007, p. 7.

<sup>257</sup> Garioud 2007, p. 48.

<sup>258</sup> AD BDR Aix, B 3331, f<sup>o</sup> 680 r<sup>o</sup> - 681 r<sup>o</sup>.

<sup>259</sup> Le 26 mars 1563, Claude Grippon, seigneur de Saint-Julien, est nommé grand maître et surintendant général des mines et minières du royaume. Il lui est fait don pour quatre ans du droit du dixième « appartenant au Roi par droit de souveraineté », AD BDR Aix, B 3331, f<sup>o</sup> 681 r<sup>o</sup> - 683 r<sup>o</sup>. Suite à cette donation, des lettres patentes confirment l’exemption des mines et minières du sieur de Biraigue, AD BDR Aix, B 3331, f<sup>o</sup> 683 r<sup>o</sup> - 687 r<sup>o</sup>.

<sup>260</sup> AD BDR Aix, B 3331, f<sup>o</sup> 687 r<sup>o</sup> - 689 r<sup>o</sup>.

<sup>261</sup> AD BDR Aix, B 3332, f<sup>o</sup> 663 v<sup>o</sup>, f<sup>o</sup> 663 v<sup>o</sup> - 670 v<sup>o</sup>. Mars 1573.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

*fourneaulx, fonderie, affinerie*, faire venir toute personne étrangère au royaume nécessaire à leur industrie et devront payer le droit de dixième au roi.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les secteurs du Haut Vançon et du Bès sont les plus cités dans les archives pour le minerai de plomb argentifère : Saint-Geniez-de-Dromon, Curban, Barles, Le Vernet, etc.<sup>262</sup>. D’après une visite consignée en septembre 1602, dans le cadre de l’inventaire des droits royaux d’Henri IV, il existe au Vernet une mine *fort abondante en cuivre et riche en argent et or*. Elle prend la forme de quatre ouvertures de dix à douze mètres de profondeur<sup>263</sup>. De nouvelles mines sont également ouvertes en Maurienne à la fin du Moyen Âge<sup>264</sup>, et des recherches réalisées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans le massif des Hurlières en Savoie, ainsi que dans le Buëch, dans les Hautes-Alpes<sup>265</sup>. Pour des périodes plus récentes, les gîtes argentifères de Thorame-Haute, Ongles, Mariaud, Ubaye et des Chalances près d’Allemont, de cuivre argentifère de La Bréoule, font l’objet de plusieurs signalements et de tentatives d’exploitation souvent sans grand succès<sup>266</sup>.

Les recherches de minerai d’argent dans la Provence médiévale se scindent en deux périodes : la première s’étend de la fin du XII<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle et la seconde du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Lors de la première période, en 1180, un contrat signé entre Raymond Bérenger IV, comte de Provence, le vicomte de Marseille et les entrepreneurs de mines de plomb argentifère sises au terroir de Toulon désignés sous le terme « *argentarii* », attribue à chacune des parties un tiers des revenus de la mine. Les deux premiers se réservent les droits de justice sur les ouvriers et le comte promet de sauvegarder l’exploitation et de protéger les entrepreneurs et leurs salariés dans toute la Provence<sup>267</sup>. La localisation de la mine n’est pas mentionnée. L. Blancard propose de la rapprocher d’anciennes traces d’exploitation près du Cap-Brun<sup>268</sup>, mais J.-P. Poly la situe à Dardennes, sur la rive gauche du Las, dans l’actuel

---

<sup>262</sup> Billioud 1958, p. 42-43 ; Morin et Guiomar 2004 ; Ancel 2010, p. 296. D’autres registres du Fonds du parlement de Provence contiennent des lettres patentes ou des arrêts concernant les mines et minières découvertes à Barles : En 1612, est rendu un arrêt demandant la main-levée de la saisie d’outils et instruments servant à l’exploitation des mines de Barles (B 2713) ; Le 13 mars 1614, François Piolle est autorisé à prospecter sur les terroirs de Vernet, Villevieille, Barles, Verdaches et Saint-Geniez (AD BDR Aix, B 3344, f<sup>o</sup> 1021 v<sup>o</sup> - 1027 v<sup>o</sup>).

<sup>263</sup> AD BDR Aix, B 1315, f<sup>o</sup> 1527 r<sup>o</sup> - 1533 r<sup>o</sup> ; Billioud 1958, p. 43.

<sup>264</sup> Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 50-51.

<sup>265</sup> Ancel 2010, p. 296. Crabières 2001, p. 60-61, 63-65.

<sup>266</sup> Papon 1780, p. 288 ; Darluc 1784, p. 55-63, 262-264, 354 ; Becquey 1829, p. 211-212 ; Féraud 1861, p. 130

<sup>267</sup> B 289, parchemin. Document mentionné dans Blancard 1868, p. 33-34 ; Benoit 1960, p. 228 ; Berthet 2007, p. 65.

<sup>268</sup> Blancard 1868, p. 34

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

quartier de Toulon-nord<sup>269</sup>. À proximité il existait également la mine des Ameniers<sup>270</sup>. En 1303, Charles II accorde un bail emphytéotique au marseillais Pierre Provençal sur les mines d'argent de Provence sous la réserve du douzième de leur produit<sup>271</sup>. Au gisement des Bormettes, des textes prouveraient une exploitation pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>272</sup>.

Les sources d'archives sont bien plus nombreuses pour la deuxième période. Un document daté du 5 novembre 1433 atteste de l'existence d'une association entre Bartholomé Canisi, marchand habitant Avignon, et Bertrand Tenque, épicier du diocèse de Fréjus, pour l'exploitation de mines (*minas*) d'argent et de plomb, l'une à Cogolin, l'autre à La Garde dans le diocèse de Fréjus<sup>273</sup>. En janvier 1448, l'artisan avignonnais Claude Moulin est embauché contre 100 écus d'or de salaire par l'archevêque d'Aix, Robert Damiani, afin d'affiner les minerais d'or et d'argent qui seront extraits des mines de Provence cette même année<sup>274</sup>. Ce salaire particulièrement élevé laisse sous-entendre une extraction relativement importante de métaux précieux, très probablement de l'argent. Un contrat similaire lie, en janvier 1470, les associés Gilbert Dauthon, prieur de Gardanne, et Henri de Monnet, d'Embrun, avec une équipe allemande de techniciens du travail des minerais<sup>275</sup>. Les sociétaires ont obtenu du roi René l'autorisation de faire chercher et exploiter les gîtes minéraux qui les intéresseront dans l'ensemble du comté de Provence, avec obligation de verser le droit du roi. Nous supposons qu'il s'agit du dixième des matières produites. Cet accord fait probablement suite à des prospections fructueuses sur des gîtes argentifères ou aurifères, car les spécialistes allemands sont recrutés pour affiner le minerai et en extraire ainsi par fusion l'or et l'argent du plomb et du cuivre. De leur côté, Dauthon et Monnet établiront à leurs frais le martinet nécessaire aux opérations. L'absence de localisation de la future exploitation ne permet pas d'être assuré qu'elle ait été prévue dans les limites géographiques *stricto sensu* de la Provence, et aucune mention ultérieure ne permet non plus de juger du devenir de cette société. Huit ans plus tard, Antoine Payant, conseiller et secrétaire du roi, obtient des lettres royaux l'autorisant à chercher et exploiter pendant 10 ans les minéraux du terroir du Luc<sup>276</sup>. Cependant, l'or et l'argent sont exceptionnellement absents de la liste non exhaustive des minéraux

---

<sup>269</sup> Poly 1976, p. 239

<sup>270</sup> Lanza-Berthet 2006, p. 152.

<sup>271</sup> AD BDR B 421, parchemin.

<sup>272</sup> Ancel 2010, p. 295.

<sup>273</sup> AD V, 3 E 8 787, f° 57 et 58.

<sup>274</sup> Coulet 1975, p. 164.

<sup>275</sup> AD BDR Aix, 308 E 441, f° 500 r° - 503 r° ; Coulet 1975, p. 160-163.

<sup>276</sup> Coulet 1975, p. 165.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

habituellement donnée dans ce genre de document<sup>277</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai 1519, Étienne Misserolli, de Remollon (Hautes-Alpes), *magister minarum*, est autorisé à exploiter les mines (*minas sive mineralia*) de quelque espèce de métal qu’elles soient, où qu’elles soient dans le Comté de Provence et de Forcalquier et à en traiter le minerai<sup>278</sup>. La liste des *exempla* minéraliers mentionne l’or et l’argent avant tout autre métal tel que le cuivre, l’étain, le plomb et l’acier. Il fixe donc l’ordre des priorités ou plutôt l’ordre d’espérance en termes de découvertes. Cet ordonnancement est quasi systématique dès que ce genre de liste apparaît. Le 25 janvier 1502, une société pour l’exploitation des mines du Cannet, et plus particulièrement au quartier de Saint-Daumas est constituée entre un marchand d’Avignon, Jean Layne, et trois orfèvres habitant l’un Saint-Maximin, Guillaume Vatellot, et les deux autres Aix-en-Provence, Simon Laugier et Guillaume Carre. Quelques jours auparavant, les seigneurs du village du Cannet des Maures leur avaient donné à bail, pour leur vie durant, les droits d’exploitation des mines<sup>279</sup>. Les associés ont pour principal objectif la découverte de mines d’or ou d’argent. Les données modernes attestent de la présence de gisements de plomb argentifère dans cette zone. À ce texte en latin et provençal<sup>280</sup> pourraient correspondre des vestiges de travaux miniers au pic et au feu sur le filon T et dans la concession de Pic-Martin sur cette commune, d’après M.-P. Lanza-Berthet<sup>281</sup>. Dans la même zone, en 1532, Jean Ferrier, de Fréjus, est autorisé à fouiller les mines d’or, d’argent et autres dans les territoires du Cannet, du Luc, de La Garde et de Grimaud<sup>282</sup>. Au nord-est, dans le Vaucluse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, les associés Pierre Meynier, Louis Pourcier, Jean Trincand, tous carriers (*peyrerius*) de Barbentane, et Barthélémy Flour, de Saint-Rémy, sont dépositaires d’une autorisation à fouiller et à rechercher dans le territoire de Barbentane et principalement dans le quartier appelé *La Pieyra*, les mines d’or, d’argent, de cuivre, d’étain, de plomb, d’azur et autres minéraux. Le 21 septembre 1510, ils promettent, dès qu’ils auront découvert quelque mine, d’en informer le parlement ou les maîtres rationaux de la cour des comptes, afin que ces derniers leur envoient un contrôleur. Ils s’engagent également à payer exactement aux receveurs généraux de la province, les droits du Roi sur les matières minérales *affinatas et purificatas*, c’est-à-dire la huitième partie de l’or, la quinzième partie de l’argent et la vingtième partie des autres métaux

---

<sup>277</sup> *Omnia mineralia sive mineras ferri, calibis, eris, plumbi, stagni, esmerighi, etc.* (Coulet 1975, p. 165).

<sup>278</sup> AD BDR Aix, B 1450, f<sup>o</sup> 179 v<sup>o</sup> - 180 r<sup>o</sup>.

<sup>279</sup> Annexe 8, doc. 1 ; Coulet 1975, p. 165.

<sup>280</sup> La première partie du document est en latin mais le règlement de la société est en provençal.

<sup>281</sup> Lanza-Berthet 2006, p. 153.

<sup>282</sup> AD BDR Aix, B 1257.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

(*menarum et methalorum*)<sup>283</sup>. En 1536, il est permis à Antoine Giraud, de La Ciotat, d'exploiter les mines d'or, d'argent et de métaux quelconques du Comté de Provence<sup>284</sup>. Quelques années plus tard, en août 1539, il est accordé à Reforciat de Pontevès, seigneur dudit lieu et de la seigneurie de Sainte-Catherine, la possibilité de faire rechercher et exploiter sur ses terres les mines d'or, d'argent, de fer, d'étain, de cuivre, de plomb et autres métaux<sup>285</sup>.

La documentation qui vient d'être présentée illustre la multiplicité des recherches et des mises en exploitation durant cette dernière période d'environ un siècle, de 1430 à 1540, notamment dans le massif des Maures. D'une manière générale, les autorisations de prospections mettent en évidence cette poursuite des gîtes de métaux précieux, même si en définitive, il est le plus souvent difficile de savoir si elles ont donné lieu à une mise en exploitation et si l'exploitation éventuelle a concerné l'argent ou de façon très improbable l'or. À ces actes notariés, il faut bien évidemment rajouter des documents concernant uniquement d'autres minerais comme le fer, le plomb et le cuivre qui n'avaient pas leur place ici. Toutefois, le nombre de textes concernant l'or et l'argent ou sous-entendant leur recherche comme prioritaire montre bien qu'ils conditionnent une bonne partie de l'activité minière. Après une baisse sensible de l'intérêt pour la recherche des métaux dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, un nouvel essor se manifeste en Provence dans les toutes premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est alors accordé quelques permissions de recherche et de mise en travaux d'ordre général,<sup>286</sup> mais c'est l'extraction de l'alquifoux ou « vernis » dans le massif des Maures qui paraît intéresser la plupart des entrepreneurs<sup>287</sup>. Cependant, la présence d'argent mêlé au plomb dans de nombreux gîtes de petites tailles est la cause de nombreuses tentatives d'exploitation les siècles suivants<sup>288</sup>.

Dans le Gard, le district médiéval d'Hierle qui s'étend notamment sur l'actuelle commune de Saint-Laurent-le-Minier, a fonctionné du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. L'intense activité d'extraction de l'argent à partir de minerais polymétalliques, dont de nombreux gîtes de plomb et de cuivre argentifères, nécessite durant le XII<sup>e</sup> siècle la rédaction d'un code minier. Il est connu par la retranscription qui en est faite à la fin d'une charte de franchise datée de

---

<sup>283</sup> AD BDR Aix, B 1234, f<sup>o</sup> 156 v<sup>o</sup> - 157 v<sup>o</sup>

<sup>284</sup> AD BDR Aix, B 1452, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>

<sup>285</sup> AD BDR Aix, B 3321, f<sup>o</sup> 938 r<sup>o</sup> - 940 r<sup>o</sup> ; AD BDR Aix, B 34, f<sup>o</sup> 86 v<sup>o</sup> - 87 r<sup>o</sup>

<sup>286</sup> AD BDR Aix, B 3342, f<sup>o</sup> 211 v<sup>o</sup> - 213 v<sup>o</sup>, 29 mais 1604 : Lettres patentes accordant au capitaine Pierre d'Arène, de la ville de Toulon, la permission de chercher des mines et minières en Provence ou ailleurs dans le Royaume, avec promesse d'être préféré à tous autres pour les exploiter ; « Sa majesté luy permet en oultre de porter deux pistolletz qu'il a acheptés à Paris ».

<sup>287</sup> Voir le sous-chapitre 2.2.3 sur le plomb.

<sup>288</sup> Voir à ce sujet Darluc 1782, p. 56-57 ; Agay 1980 ; Lanza-Berthet 2007.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

1227<sup>289</sup>. Dans l’Hérault, certains travaux dans la mine de cuivre argentifère de La Roussignole 2 à Cabrières sont datés des environs de l’an Mil<sup>290</sup>. D’autres gisements, de plomb argentifère cette fois-ci, ont été exploités au Moyen Âge dans la région de Lodève, par exemple sur les sites de Cimetière et du Pourat<sup>291</sup>. En Aveyron, dans le canton de Camarès, des recherches archéologiques et archivistiques ont mis en évidence l’existence de mines d’argent en activité du XII<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle appartenant à l’abbaye de Sylvanès. Celle de Bouco-Peyrol, de cuivre argentifère, qui a fait l’objet d’une étude plus approfondie, est exploitée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles d’après les datations au radiocarbone<sup>292</sup>. Des mines d’argent sont attestées autour du Mont Lozère par des traces d’exploitation datées par C<sup>14</sup> entre le XI<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais pour l’essentiel regroupées entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Des documents datés entre 1327 et 1459 montrent que les mines de cette région sont l’objet d’une lutte de pouvoir entre l’évêque de Mende et le représentant de l’autorité royale<sup>293</sup>. Des gisements sont également exploités à Largentières en Vivarais au cours du XII<sup>e</sup> siècle et à Castel-Minier dans le Comté de Foix dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>294</sup>.

La production d’argent de ces régions, et peut-être de manière exceptionnelle d’or, ne pouvait toutefois pas suffire aux besoins des orfèvres et maîtres de monnaie, les importations de matière première brute non plus. Les historiens de Marseille n’ont relevé qu’une seule mention d’importation concernant l’argent : en 1494, un marchand de Valence réclame au maître des monnaies de Marseille la somme de 600 florins pour la vente de billon d’argent<sup>295</sup>. Quant à l’or africain, il n’apparaît qu’une seule fois dans l’*Histoire du commerce de Marseille* : en 1478, un marc, trois onces et seize deniers sont importés d’Oran<sup>296</sup>. Qu’en est-il de la place des métaux précieux du nouveau monde en Provence à partir du XVI<sup>e</sup> siècle ? Nous ne sommes pas actuellement en mesure d’apporter une réponse à cette question.

L’exportation des métaux précieux à l’état brut ou de demi-produit est à peine mieux connue. En 1227, Étienne de Manduel confie 12 livres de royaux coronat en or et argent à faire porter à Bougie, en Algérie actuelle<sup>297</sup>. Pour la même destination, 44 livres coronat en

---

<sup>289</sup> Bailly-Maître 1989, p. 62 ; Bailly-Maître 2002, p. 99, 112 ; Bailly-Maître 2007, p. 26-27 ; Bailly-Maître 2012.

<sup>290</sup> Maas 2002, p. 59-60.

<sup>291</sup> Lopez 1989.

<sup>292</sup> Lechelon 1997.

<sup>293</sup> Bailly-Maître 2007, p. 28 ; Bailly-Maître 2010, p. 139.

<sup>294</sup> Girard 1999 ; Bailly-Maître 2007, p. 26, 36-37, 45.

<sup>295</sup> Collier 1951, p. 115.

<sup>296</sup> Reynaud 1951, p. 410.

<sup>297</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 21, doc. 16.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

verges d'argent sont remis en commande en 1406<sup>298</sup>. En 1248, un notaire marseillais enregistre une commande de 20 livres de monnaie mêlée en or par un changeur phocéen, et de 71 livres de melgoriens en or par un marchand de Montpellier pour la Sicile<sup>299</sup>. En 1426, un tailleur juif achète à un forgeron des caisses d'argent qu'il compte envoyer à Alghero, en Sardaigne<sup>300</sup>. L'argent fait l'objet d'exportations vers l'Italie durant le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>301</sup>, mais aussi vers le Levant sous la forme de métal pur ou de monnaies provençales et étrangères<sup>302</sup>. La mise en commande de monnaies d'or et d'argent, pratique hautement spéculative, est d'un usage massif au XIII<sup>e</sup> siècle à Marseille<sup>303</sup>, il n'est d'ailleurs peut-être pas étranger, associé à d'autres mouvements de ce type depuis d'autres ports méditerranéens, au manque de numéraire nettement perceptible au XIV<sup>e</sup> siècle.

Face au risque de pénurie de métaux précieux, il est pris des dispositions particulières. Par Lettres du 3 avril 1298, Charles II proscrit l'exportation de l'argent hors d'Avignon sous toutes ses formes et notamment de *garlanda* d'argent, de monnaie ou de billon<sup>304</sup>. Les criées du 5 octobre 1372 d'Avignon rappellent qu'il est interdit de faire sortir de la ville le billon ou l'argent en lingot ou sous quelque autre forme que ce soit, si ce n'est en direction des ateliers monétaires pontificaux, sous peine de cent livres d'amende et la confiscation de l'argent et de l'animal le portant<sup>305</sup>. Ces dispositions sont étendues à l'or lors de criées en 1458, et l'amende est élevée à cent marcs d'argent<sup>306</sup>. De même la vente ou l'échange d'or et d'argent induisant leur transport hors de la cité épiscopale est prohibé<sup>307</sup>. À Meyrargues, dans le tarif de 1369, un parti différent est adopté : la sortie de biens coûteux comme les métaux précieux est taxée au péage à 8 sous la charge contre 5 sous pour l'entrée. C'est un moyen comme un autre de restreindre leur sortie de la ville.

La proportion d'argent et d'or réutilisés est très certainement majoritaire ainsi que le révèlent quelques indices. Ce peuvent être des espèces monétaires fondues pour en faire des objets précieux comme cette ceinture que le roi René commande à l'orfèvre Jean Scalle en

---

<sup>298</sup> Baratier 1951, p. 110.

<sup>299</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 400-401, doc. 336 ; t. 2, p. 116, doc. 602.

<sup>300</sup> Reynaud 1951, p. 691.

<sup>301</sup> Reynaud 1951, p. 161.

<sup>302</sup> Baratier 1951, p. 247.

<sup>303</sup> Les documents rassemblés par L. Blancard (1884-1885, t. 1 et 2) attestent de l'ampleur du phénomène au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>304</sup> Lettre transcrite dans Maulde La Clavière 1879 (p. 302, pièce XXVIII) d'après les ms 4658 et 4686 du fond latin de la BNF. Cette missive se retrouve également dans le registre AA 1 (2 MI 370) des archives communales d'Avignon, aux folios 70 r<sup>o</sup> et 70 v<sup>o</sup>.

<sup>305</sup> Girard et Pansier 1909, p. 78.

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 134, article 27.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 135, article 28.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

1479 et qui nécessite 300 ducats soit 800 florins<sup>308</sup>, ou bien encore de vieilles pièces d'orfèvrerie cassées ou jugées démodées. En 1374, de l'argent *antiquus seu ruptus* est par exemple employé par l'orfèvre du pape pour une commande<sup>309</sup>.

La consultation des tarifs de péage indique que la circulation de l'or et de l'argent dans le comté de Provence se fait avant tout à proximité de la vallée du Rhône et le long de la Durance dans le prolongement de l'axe Marseille-Aix. Hors produits finis, ces métaux précieux circulent le plus généralement sous forme monétaire car elle combine l'avantage de servir de moyen d'échange, d'épargne et d'unité de valeur et la possibilité d'être employée, après fonte, à la confection de pièces d'orfèvrerie. Le transport des monnaies n'est pas soumis au péage et il n'y a guère qu'à Arles que celles destinées à la fonte sont taxées dans le tarif de 1431 et dans un autre du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles ne l'étaient pas auparavant. Les métaux précieux voyagent souvent sous forme de billon. Ce terme recouvre une terminologie plus large que celle de la numismatique qui désigne une monnaie constituée d'un alliage de cuivre et d'argent. À Avignon, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les tarifs spécifient que le billon d'argent est destiné à la monnaie. Sans doute cet usage est-il majoritaire, mais est-il exclusif ? Le billon qui apparaît dans les tarifs de péages est en or ou en argent, monnayé ou non, comme il est décrit dans l'article 27 des criées de la Cour temporelle de 1458 : *bilhonum auri vel argenti monetati vel non monetati*<sup>310</sup>. Cependant, quelle forme prend-t-il lorsqu'il n'est pas sous la forme de monnaie ? Peut-être celle de petits morceaux de métal. Le terme assez énigmatique de *sendrada* se retrouve dans les articles 215 à 217 des criées de 1458<sup>311</sup>. L'article 216 interdit aux orfèvres l'usage de l'or, de l'argent blanc ou doré, du *sendrada* et du billon qui n'ait pas été essayé et signé par l'essayeur de la cité d'Avignon. Il apparaît une certaine parenté entre les deux derniers termes d'après la place qu'ils tiennent dans les articles susdits. Peut-être le *sendrada* est-il une forme de billon d'alliage d'argent à teneur en cuivre. Cette terminologie n'est pas très courante, elle est absente des tarifs de péage.

Que recouvrent les termes « or » et « argent » dans les tarifs de péage lorsqu'il n'est pas précisé qu'ils sont *vieu* ou *rout* – brisé – c'est-à-dire mis en œuvre mais destinés à être recyclés, ou *non operatum* ? La question a déjà été soulevée mais peut-être est-elle ici moins problématique. En effet, les sources d'archives attestent que, la plupart du temps, l'orfèvrerie

---

<sup>308</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1066, 1073 et 1074.

<sup>309</sup> Schäfer 1937, p. 557.

<sup>310</sup> Girard et Pansier 1909, p. 134.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 175-176.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

est évaluée au poids des métaux neufs, contrairement au fer, au cuivre, au plomb ou à l’étain qui perdent de la valeur une fois utilisés et sont donc moins taxés.

L’or et l’argent prennent également la forme de lingots tels que la verge (*verber*<sup>312</sup>), le pain ou la masse (*virgis, pambiis*<sup>313</sup> *vel massis*<sup>314</sup>), la plaque, de demi-produits comme la feuille de métal battue ou le fil d’or. La disposition des attestations de l’or et/ou de l’argent en plaques révèle l’importance de la vallée de la Durance dans le commerce de la matière brute. La majorité des tarifs datent du XIV<sup>e</sup> siècle ou se sont appliqués durant cette période<sup>315</sup>. Antérieurement, d’après les données actuelles, seule la pancarte de Digne en porte mention. Le massif des Alpes a donné lieu à de nombreuses exploitations de mines polymétalliques renfermant de l’argent, comme cela a été montré, et la vallée de la Durance est une voie commode pour transporter le métal jusqu’en Basse Provence. Curieusement, les attestations de métal en plaque deviennent fréquentes peu de temps avant ou de manière contemporaine à la baisse de production de ce métal, aux alentours du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Est-ce lié à une réaction tardive des propriétaires des péages, à des difficultés à imposer des modifications, au hasard de la conservation des sources écrites ? La réponse tient sans doute un peu de ces trois facteurs. Cependant, les tarifs de péage d’Aix de 1252 et d’Arles de 1365 ne mentionnent pas de métaux précieux en plaques, les témoignages de 1367 portant sur le tarif de Meyrargues et qui décrivent un état antérieur de quelques années, non plus. Plus surprenante encore est la mention d’or en plaques alors que la documentation sur son extraction dans les montagnes est pratiquement inexistante. Il est en outre peu probable qu’un trafic de l’or ait eu lieu vers l’amont. À quels marchés aurait-il pu être destiné ? Dans ce cas précis, un mimétisme avec l’argent est fort probable. Jusqu’à quel point aurait-il pu être poussé ? La comparaison de la taxation de l’or et de l’argent à nature de produit égale montre qu’elle est la plupart du temps identique alors que la valeur de l’or est autrement plus élevée que celle de l’argent (**fig. 22**). Il est très probable que l’or est surreprésenté dans les tarifs de péage, sa présence devant sans doute beaucoup à son statut de métal précieux.

Les tarifs des péages d’Arles et d’Avignon sont les seuls à lister l’or en plaques ou en verges, et non pas l’argent, le long du Rhône, et ce de manière assez tardive et sur une période

---

<sup>312</sup> *Facto computo cum d. Bertrando Nogayroli, direttore operum pape, pro salariis mag. Mathei pictoris et plurium aliorum vitam s. Benedicti depingentium in pannis lineis pro certis dietis ipsorum et pro 1760 peciis auri verberati seu fabricati, 850 foliis stagni sutilis pro dictis picturis, taulamentis, pereriis, fusteriis, caxis factis pro pannis predicti* (Schäfer 1937, p. 200).

<sup>313</sup> Sans doute faudrait-il lire *Panibiis*, de *pannis*, pain.

<sup>314</sup> 1458, Girard et Pansier 1909, p. 132, article 27.

<sup>315</sup> Le tarif de Digne est par exemple inchangé de 1251 à 1685.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

limitée. À Avignon, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, l'or en verge de Bologne est taxé 4 sous la livre, l'or en plaques de Gênes ou de Venise 12 sous la caisse de 5 livres subtiles. Ces références sont absentes des tarifs de la fin du Moyen Âge. L'or en plaques est imposé à la charge à Arles en 1430, mais il ne se retrouve pas dans le document du XVI<sup>e</sup> siècle. Arles est pourtant une cité économiquement affaiblie à la fin du Moyen Âge, les guerres et l'importance nouvelle de Port-de-Bouc y ont contribué<sup>316</sup>. Les prémices d'un renouveau économique n'apparaissent qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais la conjoncture ne s'inverse réellement qu'à la fin du siècle<sup>317</sup>. Cependant, ces tarifs peuvent n'être que des copies de documents plus anciens. Dans ce cas, ils illustreraient le boom économique provoqué par l'installation papale dans la cité vaclusienne, et les importations de métal précieux depuis l'Italie par le Rhône et peut-être également par Marseille.

Le cours de l'argent métal est particulièrement stable depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins le second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 22**)<sup>318</sup>. En 1248, un montpelliérain règle une dette auprès d'un marseillais en le remboursant en argent au prix de 2,84 livres le marc d'argent de Montpellier<sup>319</sup>, soit à peu près 4,5 florins le marc. En 1263, le marc d'Avignon, qui est calqué sur celui de Marseille<sup>320</sup>, vaut un peu plus de 5,3 florins florentins<sup>321</sup>. Entre 1316 et 1364, un relevé des prix dans les comptes de dépenses de la chambre apostolique<sup>322</sup> montre qu'il s'établit en moyenne autour de 4,7 florins. Sa valeur s'élève d'un demi-florin entre 1365 et 1375. Cette évolution est similaire à celle relevée par K. Schäfer pour la même période<sup>323</sup>. Toutefois, par la suite, sa valeur augmente de manière importante. En 1478 et 1479, dans les comptes du roi René, l'argent est évalué à 15,5 et 16 florins le marc<sup>324</sup>. En 1496, à Avignon, l'argent employé pour la fabrication d'une custode, sans la façon, coûte 15,9

---

<sup>316</sup> Stouff 1986, p. 100-117 ; Stouff 2008 ; Payn-Echalier 2006, p. 196. Se reporter également à Reynaud 1956 pour une étude d'un compte des droits perçus sur les navires et marchandises à Port-de-Bouc entre 1469 et 1476.

<sup>317</sup> Payn-Echalier 2006, p. 195.

<sup>318</sup> Une ligne d'un compte du roi René tenu alors qu'il était en Anjou rapporte un achat d'argent en 1451 à 8 livres 15 sous le marc (855). Elle n'a pas été prise en compte car l'achat se fait hors de Provence.

<sup>319</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 303. Le marc de Montpellier équivaut à 239,12 gr. à cette époque (Blancard 1868 b, p. 30)

<sup>320</sup> Rolland 1956, p. 92. Le marc des orfèvres de Marseille est de 253,19 gr. depuis au moins 1273 jusqu'en 1328, de 239,12 gr. par la suite d'après P. Mabilly (1908, p 190).

<sup>321</sup> Blancard 1868, p. 212 et 393 pour la valeur du florin de Florence en 1262-1263 évalué à 12 sous 6 deniers

<sup>322</sup> Publiés en partie dans Schäfer 1911, 1914 et 1937.

<sup>323</sup> Schäfer 1911, p. 44-45.

<sup>324</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1019 et 1059.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

florins<sup>325</sup>. En 1558, les statuts de la communauté juive d'Avignon établissent que l'*argent blanc* ouvré, c'est-à-dire non doré, doit être évalué à 16 florins le marc dans le cadre de l'estimation des biens nécessaire pour fixer le paiement de l'impôt redevable à la communauté<sup>326</sup>. En 1566, l'argent est évalué à 14,2 florins le marc lors de la description de bijoux dans un inventaire de marchand<sup>327</sup>.

À cause d'une forte immigration d'orfèvres de la région parisienne à Avignon durant le XIV<sup>e</sup> siècle, les quantités d'argent sont, dans la cité vaclusienne, souvent exprimées en marc de Paris et non en marc de Cour (*cort*)<sup>328</sup>. En 1478, le marchand d'Avignon Paulet Hesdin vend au roi René deux calices, l'un d'*argent fin*, l'autre d'*argent de court*<sup>329</sup>, ce qui doit correspondre à deux proportions d'argent différentes.

Le cours de l'or ne connaît pas beaucoup plus de variations que celui de l'argent durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (**fig. 22**)<sup>330</sup>. Pour la période allant de 1341 à 1364, le marc d'or à vingt carats (*de liga 20 caractum*<sup>331</sup>, *caratun*<sup>332</sup>, *cayratun*<sup>333</sup>, *cateratum*<sup>334</sup>) varie généralement autour de 53 à 53,5 florins ; en 1365, il est apprécié 57,8 florins, et de 1371 à 1375, entre 60 et 61 florins. Cette légère élévation de la valeur de l'or est conforme aux données récoltées par K. Schäfer<sup>335</sup>. Une demi-dizaine de valeurs, concernant de l'or dont la teneur n'est pas précisée, évolue entre 65 et 67 florins le marc, entre 1363 et 1375. Un calcul simple en partant d'une base de 20 carats à 60 florins, soit 3 florins le carat, montre qu'il s'agit probablement d'or à 22 carats comme il en est attesté par ailleurs<sup>336</sup>. Le cours de l'or augmente sensiblement par la suite puisqu'en 1496, il coûte 215,1 florins le marc. En 1558, l'or travaillé est estimé à 80 florins de compte le marc dans les statuts de la communauté juive

---

<sup>325</sup> Pansier 1913, p. 87. L'or a coûté 258 florins 19 sous 6 deniers et non pas 25 florins 19 sous 8 deniers comme l'écrit P. Pansier.

<sup>326</sup> Maulde La Clavière 1886, p. 115, chapitre XXIII.

<sup>327</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>328</sup> Pansier 1934, p. 17. Le marc de cour est égal à 222,51 ou 222,7 gr. et celui de Paris à 244,75 gr. (Rolland 1956, p. 91)

<sup>329</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2912.

<sup>330</sup> Il n'a pas été pris en compte dans cette étude de l'évolution des prix de l'or, deux lignes d'un compte du Roi René tenu alors qu'il était dans son domaine d'Anjou : en 1451, l'or – qualifié une fois de *fin* – est acheté à 97 livres 12 sous 6 deniers le marc (1118).

<sup>331</sup> 1375 (Schäfer 1937, p. 617).

<sup>332</sup> Par exemple : 1356 (Schäfer 1914, p. 631).

<sup>333</sup> Par exemple : 1372 (Schäfer 1937, p. 416).

<sup>334</sup> 1368 (Schäfer 1937, p. 244).

<sup>335</sup> Schäfer 1937, p. 46-47.

<sup>336</sup> 1373 (Schäfer 1937, p. 488). En 1349, le poids de 100 ducats d'or est évalué avec une proportion maximale hypothétique de 24 carats, à 1 marc, 4 onces et 1 denier (Schäfer 1914, p. 409).

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

d'Avignon<sup>337</sup>, mais cette estimation sert de base d'imposition pour l'impôt communautaire et il est possible que le prix de l'or ait été volontairement sous-évalué pour que les propriétaires de bijoux soient moins taxés. En 1566, l'or est évalué à 147 florins le marc<sup>338</sup>. En 1575, l'once d'*or vieulx* est estimée à seulement 160 sous le marc dans un inventaire de marchandises<sup>339</sup>, prix inférieur à celui de l'argent à la même époque ! S'agit-il d'une erreur ?

La teneur en or peut être variable d'une pièce à l'autre, quelques références tirées des comptes de la chambre apostolique l'ont montré. Un autre exemple est donné par la vente, en 1358, par le pape Innocent VI, de nombreux objets précieux du trésor pontifical pour renflouer ses caisses. La teneur en or de l'ensemble est évaluée par des experts à 19 carats et 3 octaves (*octavis*) qui, transformée en la proportion hypothétique de 24 carats, leur font apprécier le matériau à 63,5 florins le marc au poids de chambre<sup>340</sup>. En 1496 et 1504, la fabrication de pièces d'argenterie offertes au chapitre de Notre-Dame-des-Doms nécessite la réalisation d'une dorure. Il est à cette occasion employé un alliage d'or de faible qualité puisque le marc ne coûte que 21,45 florins<sup>341</sup>.

L'obtention d'or et d'argent d'une certaine teneur pour les travaux d'orfèvrerie nécessite un savoir-faire<sup>342</sup>. Ce travail peut être pratiqué par des orfèvres, comme dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les aixois Simon Laugier<sup>343</sup> et Pierre Thissier<sup>344</sup>, également essayeurs de la monnaie. Cette opération est aussi l'œuvre de spécialistes tels Vincent Évêque<sup>345</sup> et Claude Moulin<sup>346</sup> tous deux *affinator auri et argenti* d'Avignon, Jean Médar, *laveur et affineur d'or et d'argent* d'Aix-en-Provence<sup>347</sup>, ou bien encore Jacques Mercier, *argenterius et affinator* du diocèse de Turin. Le 27 mars 1430, celui-ci promet à Pierre Fabre, *affinator* du diocèse de Die, citoyen d'Avignon de lui enseigner une partie de son art contre une rémunération de 66 florins<sup>348</sup>, c'est-à-dire :

---

<sup>337</sup> Maulde La Clavière 1886, p. 115, chapitre XXIII.

<sup>338</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>339</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>340</sup> Müntz et Faucon 188, p. 220.

<sup>341</sup> Pansier 1913, p. 87.

<sup>342</sup> Des instruments et récipients nécessaires à l'affinage des métaux précieux ont été trouvés à Montbéliard (Thomas *et al.* 2006 ; Martinón-Torres *et al.* 2008).

<sup>343</sup> AD Vaucluse, 309 E 282, f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup> - 92 r<sup>o</sup>, 10 mars 1513.

<sup>344</sup> AD BDR Aix, 308 E 1055 f<sup>o</sup> 148 r<sup>o</sup> - 148 v<sup>o</sup>, 1er février 1539.

<sup>345</sup> 5 novembre 1410 (Pansier 1923, p. 127).

<sup>346</sup> Le 13 septembre 1465, il reconnaît tenir du chapitre de l'église d'Avignon une maison et reçoit quittance de tous les arriérés de cens AD V 3 E 5 753, f<sup>o</sup> 367 r<sup>o</sup> - 367 v<sup>o</sup>.

<sup>347</sup> AD BDR Aix, 303 E 112, f<sup>o</sup> 86 r<sup>o</sup> - 86 v<sup>o</sup>, 23 juillet 1608. Il est témoin de l'acte.

<sup>348</sup> AD Vaucluse, 3 E 5 679, f<sup>o</sup> 81 v<sup>o</sup> - 82 r<sup>o</sup>, 27 mars 1430.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

- de savoir séparer et extraire l’or de l’argent allié ou non au soufre (*de depertiendo et extrahendo aurum ab argento cum sulphure alligatum et non alligatum*) jusqu’à la proportion d’un grain par marc,

- de faire en sorte que l’affinage n’occasionne pas une perte supérieure à 4 deniers par marc,

- de pouvoir fabriquer de l’eau forte (acide) pour extraire l’argent de l’or (*aqua forte ad expartiendum aurum ab argento*).

La proportion d’or et d’argent dans l’orfèvrerie fait l’objet d’une attention toute particulière des autorités municipales, soucieuses de protéger la clientèle, car plus que pour tout autre artisanat, la qualité de la matière première est indissociablement liée au travail du fabricant. Les statuts de 1253 de la ville de Marseille défendent aux orfèvres de dorer ou de faire dorer du laiton ainsi que du *lolio* également appelé *pans* – de minces feuilles en alliage cuivreux<sup>349</sup> ? –, ou d’œuvrer ou de faire œuvrer de l’argent renfermant plus de douze deniers d’élément d’alliage pour chaque marc, c’est-à-dire inférieur au taux de l’esterlin<sup>350</sup>. Cette interdiction est rappelée en 1268 et l’amende est fixée à 100 sous en cas de non respect<sup>351</sup>. De même, si des marchands ou des orfèvres entrent en possession d’un ouvrage ancien qu’ils veulent proposer à la vente, ils ont obligation de le faire examiner par des prud’hommes<sup>352</sup>. À Avignon, les criées de 1458 interdisent aux orfèvres d’œuvrer de l’or, de l’argent doré ou blanc, du *sendrada* et du *bilhon* s’il n’a été auparavant contrôlé et signé par l’essayeur de la ville<sup>353</sup>, et donc, sa qualité renseignée. Pour l’argent, l’aloi doit être au moins celui de l’esterlin ou du gros tournoi<sup>354</sup>. L’objet produit doit ensuite être approuvé par l’essayeur qui le frappe du poinçon de la cité sauf si comme pour les bagues, boutons et autres petits bijoux, leur taille est un handicap à l’apposition commode du poinçon<sup>355</sup>. Des inspections peuvent à tout moment être menées, de jour comme de nuit, dans les ateliers des orfèvres<sup>356</sup>. Quant aux changeurs et aux marchands, ils ont obligation de ne vendre que des ouvrages en argent signés du poinçon de la ville ou du lieu où ils ont été fabriqués<sup>357</sup>, ceux provenant d’Avignon ayant

---

<sup>349</sup> Se reporter au chapitre 3.2.1.1.

<sup>350</sup> Pernoud 1949, liv. II, f° 72 r°.

<sup>351</sup> Pernoud 1949, liv. VI, f° 151 v°. Le titre au millième est donc de 937,5 et non pas de 987 (2 deniers 1 obole) comme l’affirme F. Reynaud (1951, p. 828).

<sup>352</sup> Pernoud 1949, liv. VI, f° 151 v°.

<sup>353</sup> Girard et Pansier 1909, p. 175, article 216.

<sup>354</sup> *Ibid.*, p. 135, article 32.

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 135, article 33.

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 134, article 31.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 132, article 23.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

un aloi au moins équivalent à l'esterlin ou au gros tournoi<sup>358</sup>. Dans le cas où un objet apporté à Avignon ne présenterait pas de marque, l'objet doit avoir au minimum l'aloï susdit, sinon le vendeur se devra d'informer l'acheteur de la nature de l'alliage d'argent qu'il achète, au besoin en ayant consulté à ce propos une personne compétente<sup>359</sup>. Le seul essayeur autorisé et auquel doivent s'adresser toute personne œuvrant ou vendant des objets en or et en argent est celui mandaté par la ville<sup>360</sup>. La ville garantit donc la nature des matériaux utilisés et la qualité des articles vendus sur son territoire. Les bonnes pratiques en matière de métal précieux ne sont que succinctement rappelées dans les statuts du 17 novembre 1553 de la confrérie des orfèvres d'Avignon, à la fois confrérie religieuse et confrérie de métier dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : il est défendu de *mettre en besougne or ou argent qui ne soit bon et suffisent a ouvrir comme de bonne coustume*<sup>361</sup>.

L'or et l'argent à l'état de demi-produit font aussi l'objet d'un commerce. L'or filé est l'objet d'une imposition à 1 denier par valeur en livre dans la table de mer de Marseille<sup>362</sup> en 1228, taxe identique à celle de la leyde des fers et casses de 1228, de 1298 et d'une copie du XV<sup>e</sup> siècle. Lors des ventes à l'encan, la centaine de *cannons d'aur filat* est taxée à 12 deniers en 1228. Imposé à 10 sous la centaine de *madess(as)* – bobine d'or filé ? – dans le péage d'Avignon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le demi-produit est taxé au marc par la suite de même que l'or filé faux – du cuivre ou un alliage cuivreux doré ? – et enfin le fil d'argent véritable ou faux – résultat d'une argenture sur fil cuivreux ? – au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Un autre demi-produit, les *verguetas d'aur de Boloigna o d'otra part* font une apparition à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, date à partir de laquelle la feuille d'or est taxée à la centaine.

Les feuilles de métaux battus et le fil d'or ou d'argent sont susceptibles d'avoir été employés, l'un pour servir à la dorure ou à l'argenture des accessoires du costume, l'autre comme élément de base pour la confection de certains bijoux comme les bagues. Dans les comptes de la chambre apostolique<sup>363</sup>, ces matériaux apparaissent rarement dans les mains de marchands ou d'artisans spécialisés, mais généralement en possession des orfèvres et peintres qui les mettent en œuvre, et à qui ils sont remboursés, sans qu'il soit mentionné auprès de qui ils se les sont procurés.

---

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 132, article 22.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 132, article 24.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 175-176, articles 215 et 216.

<sup>361</sup> Statuts du 17 novembre 1553 de la confrérie des orfèvres d'Avignon (Bibl. Ceccano, ms 1959, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>).

<sup>362</sup> La table de mer est une imposition sur les marchandises contenues dans les bateaux qui abordent au rivage.

<sup>363</sup> Schäfer 1911, 1914 et 1937.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

La cour papale lors des travaux de peinture pour la décoration du palais des papes et d'édifices religieux proches de celui-ci, puis la ville d'Avignon lors des dépenses parfois fastueuses qu'elle réalise pour l'entrée de grands personnages, consomment de fortes quantités de feuilles d'or pour des peintures et boiseries. Les achats de feuilles d'argent sont beaucoup plus rares : le centenier de *passa de foliis de argento* est de 1,35 florin en 1318<sup>364</sup>, celui de *peciis* ou *foliis argenti* de ¼ de florin en 1345 et 1346<sup>365</sup>. En 1318, le centenier de *passa*<sup>366</sup> de feuilles d'or est ordinairement entre 7 et 8 florins et le centenier de feuilles de *stagno deauratis*<sup>367</sup> coûte 1,13 florins. Dans les années 1340, le centenier de feuilles d'étain dorées (*folium sive stagnola, staneta, stagneola, stangola de auri*), parfois qualifiées de fines (*fini*) et dans un cas brunies (*bruniti*)<sup>368</sup> varie entre 21 et 22 florins. Il atteint une fois 24 florins en 1346<sup>369</sup>. En 1345, des *folium deauratum de stagno*, peut-être plus petites, sont acquises 12,5 florins la centaine. Quatre ans plus tard, la chambre apostolique se fournit en 240 *peciis auri fini de Florentia* à raison de 1 florin 2/3 les cent pièces, et en 738 *peciis* d'or fin auprès du batteur d'or (*battitor*) Nerio pour 2 florins 1/3 le centenier<sup>370</sup>. Ces feuilles d'or tout comme celles remboursées à un peintre en 1351, au tarif de 2 florins le cent<sup>371</sup> sont destinées à être employées par cette profession. L'écart de prix entre les qualités s'explique nécessairement par une importante différence dans la qualité du matériau ou dans les dimensions. D'ailleurs, le 25 septembre 1317, la chambre apostolique achète des ciseaux pour couper les feuilles dorées : *pro unas forfesas pro sindendo foliam dauratam*<sup>372</sup>. Le compte d'une mercerie de Carpentras rapporte la vente en 1397 d'une douzaine et demie de *fuelhas d'argent sobredauradas* pour 3 sous<sup>373</sup>. En 1498, des comptes des dépenses effectuées pour la venue du duc César Borgia à Avignon mentionnent l'acquisition de *feuilles daurades*, donc de métal doré, pour 2 florins 1 gros la centaine<sup>374</sup>, et de 4 douzaines de *papie dourat* et 3 douzaines de *argentat* à 4 gros la douzaine<sup>375</sup>. Il existe aussi des feuilles de métal cuivreux doré ou argenté, il en est traité dans le **sous-chapitre 2.2.6** sur le cuivre et ses alliages.

---

<sup>364</sup> Faucon 1882, p. 65.

<sup>365</sup> Schäfer 1914, p. 311, 312.

<sup>366</sup> Unité de poids utilisée en Italie d'après Du Cange.

<sup>367</sup> Faucon 1882a, p. 65 et 66.

<sup>368</sup> 1345 (Schäfer 1914, p. 311).

<sup>369</sup> Schäfer 1914, p. 350.

<sup>370</sup> Schäfer 1914, p. 908.

<sup>371</sup> Schäfer 1914, p. 475.

<sup>372</sup> Faucon 1882, p. 56.

<sup>373</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms 882, f° 215 v°.

<sup>374</sup> Bayle 1888, p. 156-157.

<sup>375</sup> Bayle 1888, p. 152

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Les mentions de batteurs d'or exerçant en Provence sont rares et méritent d'être relevées. Outre le sieur Nerio déjà évoqué, en 1321 un certain Gilles Loparel, batteur d'or à Avignon, apparaît comme fournisseur de la chambre apostolique pour plusieurs milliers de feuilles d'étain dorées brunies<sup>376</sup>. La même année, un dénommé Philippe de Crussol achète à Montpellier des couleurs et des feuilles d'étain doré pour les peintures du palais papal de Sorgues<sup>377</sup>. En 1498, il est acheté du papier doré et argenté au fils du maître Antoine Cordié<sup>378</sup>, peut-être de la profession. À Aix-en-Provence, le *bateu d'or* Sébastien Vaneren constitue un procureur le 18 mars 1523<sup>379</sup>. À Avignon, le 7 septembre 1601, deux habitants de la cité passent un accord. L'italien Sipion de La Gratie promet à maître Benoit Dandré, *bateur de l'or*, de lui fournir autant d'argent et d'or que ledit Dandré pourra travailler durant un an et demi pour le service de La Gratie, avec obligation pour ce dernier de le loger, le nourrir et le faire travailler chez lui, moyennant quoi Dandré paiera chaque mois six écus au soleil de 60 sols<sup>380</sup>. L'artisan recevra de La Gratie pour son travail de production de feuilles d'or et d'argent un montant de 4 francs et 5 sols le millier de pièces, soit à peu près 7,2 florins. Dandré reçoit d'avance 22 écus et s'accorde avec Sipion sur le fait que, s'il n'est pas assez efficace, l'italien pourra lui faire payer les feuilles d'or ou d'argent nécessaires à son ouvrage. Le métier de La Gratie n'est malheureusement pas spécifié. Au cas où Dandré souhaitera avoir son propre logis et atelier, les associés paieront chacun la moitié du loyer jusqu'à occurrence de 5 à 6 florins.

Le commerce de l'or filé, spécialité de Montpellier<sup>381</sup> et des cités italiennes de Florence, Lucques et Gênes, est évoqué dans quelques documents au cours du temps. En 1248, les notules du notaire marseillais Almaric font état de multiples envois en commande d'or filé à destination d'Acre. Le plus souvent il est dit de Gênes : un total de 1425 canons ou

---

<sup>376</sup> Faucon 1884, p. 92-94.

<sup>377</sup> Faucon 1884, p. 94.

<sup>378</sup> Bayle 1888, p. 152.

<sup>379</sup> AD BDR Aix, 307 E 489, f° 68 r° - 69 v°, 18 mars 1523. Le notaire ne connaissant pas le terme latin a écrit le nom du métier en provençal.

<sup>380</sup> Annexe 8, doc. 9.

<sup>381</sup> Dans *Jaufre* (vers 1180), vers 3561 à 3565 :

<i>Le capellas nom poc respondre</i>	Le chapelain ne put répondre de la tristesse
<i>De gruneza, car si vol tondre</i>	Qu'il eut en voyant que Guillaume
<i>Sos cabeillz, ques eron plus saur</i>	Voulait ainsi faire couper ses cheveux plus ambrés
<i>Ques una bella fuilla d'aur,</i>	Qu'une de ces belles feuilles d'or
<i>De cel c'a Monpeslier si bat.</i>	Que l'on bat à Montpellier
<i>On plus hom lo trobat colrat</i>	Où on le trouve le plus foncé

Traduit par R. Lavaud et R. Nelli (2000<sup>2</sup>).



## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

bobines (*canonum*)<sup>382</sup> pour une valeur probable d'un peu moins de 390 livres est enregistré à l'exportation dans ces notules. Bertrand Manent en exporte également un centenier (*centenarius*)<sup>383</sup> et Jean Barbier et Pellegrin Béranger 25 carats (*cairati auri filati*) pour une valeur de 7 livres 10 sous<sup>384</sup>. Dans un envoi de 100 canons il est dit de Montpellier<sup>385</sup>, dans un autre il est de Lucques et transporté sous la forme de 398 *scarpì auri filati*<sup>386</sup>. À la même époque, une petite quantité d'or filé de Lucques est confiée avec divers autres articles pour être dirigée par voie de terre ou de mer vers Montpellier<sup>387</sup>. L'exportation de ces produits pour le Levant à partir de Marseille surprend, peut-être est-elle liée à des spéculations. Parfois, la région productrice n'est pas spécifiée, c'est le cas de 400 livres de cette marchandise exportée vers Acre<sup>388</sup>. Dans un contrat, deux marseillais se proposent de faire conduire 400 canons d'or filé de Montpellier à Messine, en Sicile<sup>389</sup>. Le carat d'or filé de Gênes est évalué à 0,3 livre au départ de Marseille<sup>390</sup>. Ce prix est assez semblable à celui du canon d'or filé génois qui varie entre 0,265 et 0,293 livre<sup>391</sup>. Le canon d'or filé de Montpellier vaut moitié moins, 0,14 ou 0,17 livre<sup>392</sup>, car il est sans doute moins lourd.

Quelques autres documents attestent du commerce et de la circulation de ce demi-produit en Provence. En 1317, la chambre apostolique fait acheter du *scanhum de auro*<sup>393</sup>. En 1351, 10 livres d'*aurum filati, quod de novo operari fecit in Ianua* (!), sont achetées auprès d'un marchand génois par un membre de la cour papale pour 12 monnaies d'or génoises<sup>394</sup>, soit 11,5 florins la livre<sup>395</sup> ou environ 0,8 florins le marc<sup>396</sup>. En 1364, la chambre apostolique

---

<sup>382</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 56, doc. 478 ; p. 78-79, doc. 523 ; p. 82-83, doc. 532 ; p. 87-88, doc. 543 ; p. 133, doc. 646.

<sup>383</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 293, doc. 77.

<sup>384</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 337, doc. 173.

<sup>385</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 382-383, doc. 288.

<sup>386</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 344, doc. 190. En latin, *scapus* signifie tige, pièce rectiligne. L'or ne serait-il pas transporté sous la forme d'un ou de plusieurs faisceaux de fil ?

<sup>387</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 232, doc. 871.

<sup>388</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 373-374, doc. 265 ; t. 2, p. 27-28, doc. 412, p. 110-111, doc. 588, p. 111, doc. 589.

<sup>389</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 126-127, doc. 630.

<sup>390</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 337, doc. 173.

<sup>391</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 56, doc. 478 (0,27 livre) ; p. 82-83, p. 532 (0,265 livre) ; p. 133, doc. 646 (0,293 livre).

<sup>392</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 382-383, doc. 288. ; t. 2, p. 126-127, doc. 630.

<sup>393</sup> Faucon 1882, p. 60. Dans le dictionnaire de Du Cange (1883-1887), *scagna* est traduit par dévidoir. Pourrait-il s'agir d'une bobine ? Du fil d'or employé dans de l'orfroï pour une mitre est nommé *aurum tracticium* dans un compte des dépenses de la chambre apostolique sous Clément V, en 1309, alors que le pape est à Avignon (Guillemain 1978, p. 100).

<sup>394</sup> Schäfer 1914, p. 467.

<sup>395</sup> À Avignon, cette année-là, le florin commun vaut 24 sous et le génois 25 sous (Schäfer 1911, p. 902-903).

<sup>396</sup> Dans l'article CLI des statuts de 1243 de la république d'Avignon, le marc et la livre subtile sont basées sur la valeur des poids correspondants à Marseille (Maulde La Clavière 1879, p. 205). Les

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

fait dépense de 45 florins en 3 livres  $\frac{3}{4}$  de *filum aureum* et de *filum argentum*<sup>397</sup>, et en 1368 de 12 onces de fil d'or dont 6 de Venise à raison de 8 florins  $\frac{2}{3}$  le marc<sup>398</sup>. De l'or filé est exporté de Marseille vers les Baléares dans les années 1330 par Laurent de Sergent, de Béziers<sup>399</sup>. En 1394, l'inventaire des marchandises saisies sur un bâtiment génois par la Cour de Marseille mentionne 1 grand sac contenant 11 caissettes remplies de fil d'or<sup>400</sup>. Par une lettre datée du 20 avril 1395, le marchand Matteo Benini informe la compagnie Datini basée à Pise, avec laquelle il est associé, du passage d'un navire catalan chargé de divers biens dont de *l'orum filatum* chargé à Gênes et à destination de Valence<sup>401</sup>. Paradoxalement, en janvier 1411, des broderies de fil d'or sont mises en commande pour la cité italienne<sup>402</sup>. Le compte d'une mercerie carpentrassienne enregistre pour quinze mois non consécutifs d'activité sur les années 1396 et 1397, la vente d'environ 17 ternaux et 2 onces de fil d'or et de 1,5 ternal et 2 onces de fil d'argent<sup>403</sup>. Le fil d'or s'échange à 30 ou 44 gros l'once et généralement à 4 sous le ternal<sup>404</sup> ; le fil d'argent coûte 32 ou 36 sous l'once, 2 sous le ternal. Dans les années 1460, Jean de Varanhas, importe du fil d'or fin depuis Lodève<sup>405</sup>. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Rainaldo d'Altovitis, florentin établi à Marseille, trafique régulièrement de l'or filé acheté parfois sur le marché lyonnais<sup>406</sup>. En 1478, cinq *cannetes* ou bobines d'or de Florence sont acquises 18 gros l'unité, quelques-unes ayant été confiées au brodeur François de Bussy pour le brochage d'une jaquette destinée au roi René<sup>407</sup>. Peut-être ont-elles également servi à la confection des deux croissants en or de Florence que réalise le même artisan pour des caparaçons de chevaux<sup>408</sup> ? Sont acquises, également en 1478, six onces de fil d'or de Florence à 2 florins 10 sous et 2 florins 4 sous l'once<sup>409</sup>, en 1479, trois *cannetes* à 16 gros la pièce<sup>410</sup>, et en 1480, trois

---

différentes valeurs du marc et de la livre à Marseille et Avignon sont fournies dans Mabilly 1908 et Rolland 1956.

<sup>397</sup> Schäfer 1937, p. 123.

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 233, 236

<sup>399</sup> Baratier 1951, p. 131.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>401</sup> Antonietti 2007, p. 896.

<sup>402</sup> Reynaud 1951, p. 486.

<sup>403</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882. P. Pansier (1929, p. 162) évalue le ternal à  $\frac{1}{3}$  d'once dans le cadre de la vente de pièces de soie, mais cette valeur n'est semble-t-il pas valable pour les métaux précieux.

<sup>404</sup> Il est vendu une fois à 2 sous 10 deniers le ternal.

<sup>405</sup> Reynaud 1951, p. 615.

<sup>406</sup> Reynaud 1951, p. 468-469, 586.

<sup>407</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 817 et 818. Alors que le roi René est en Anjou, en 1451, ses comptes enregistrent l'achat de plusieurs onces de fil d'or à un écu chaque (1111).

<sup>408</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 819.

<sup>409</sup> *Ibid.*, n° 821 et 827.

<sup>410</sup> *Ibid.*, n° 830.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

onces d'or de Florence à 2 florins 7 gros<sup>411</sup>. Cette même année, un brodeur fournit des *orfraiz d'or de Coulogne et d'or de Lucques*<sup>412</sup>.

### 2.2.2. Le fer et l'acier

Le fer (**fig. 9 et 10**) est un métal blanc grisâtre, ductile, déformable et soudable à chaud, fusible à 1535 °C et principalement extrait d'oxydes. À proprement parler, le fer est un métal dont la proportion de carbone ne dépasse pas 0,02 %. Au-delà, et jusqu'à 2 %, il s'agit d'un alliage qui porte le nom d'acier. Plus le taux de carbone est élevé et plus l'acier devient dur, mais moins il devient forgeable. L'acier est propre à résister à l'usure et à prendre un beau poli. Il peut grâce à des traitements thermomécaniques et thermochimiques, et en fonction de la teneur en carbone, posséder des propriétés intéressantes : une grande dureté et élasticité, la possibilité d'être mieux affûté dans le cas d'une lame. Si la teneur en carbone est supérieure à 2 %, l'alliage devient fonte, et se révèle d'autant plus dur et fragile qu'il est carboné. Il n'est pas forgeable mais « moulable ». Sa température de fusion décroît jusqu'à 1150 °C avec l'augmentation de la teneur en carbone. Dans les faits, ces définitions contemporaines n'ont pas lieu d'être pour la période d'étude, ainsi que cela a été évoqué en introduction. Il faut également garder à l'esprit que le mot « fer », comme l'a démontré C. Verna<sup>413</sup> et comme l'illustrent les tarifs de péage étudiés, où l'acier n'est pas toujours distingué, recouvre probablement très souvent l'ensemble des matériaux ferreux. Il est peu probable que l'acier soit présent dans le corpus mobilier, car les accessoires du costume ne nécessitent pas des alliages de cette nature, qui sont plus coûteux. L'ensemble du mobilier en fer du corpus a été fabriqué par déformation plastique.

D'après R.-H. Bautier, ce serait au XI<sup>e</sup> siècle que réapparaîtraient les premiers symptômes d'un usage quelque peu accru du fer, mais ce n'est qu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle que serait constaté « un renouveau réel des mines, de la métallurgie et du commerce des objets métalliques »<sup>414</sup>. À l'aune des connaissances actuelles il convient de détromper cet éminent chercheur. Les recherches archéologiques de ces dernières années ont démontré que l'utilisation du fer est particulièrement courante au haut Moyen Âge et au Moyen Âge central

---

<sup>411</sup> *Ibid.*, n° 835.

<sup>412</sup> *Ibid.*, n° 838. *Coulogne*, vraisemblablement de Cologne en Allemagne.

<sup>413</sup> Verna 2011, p. 630.

<sup>414</sup> Bautier 1960, p. 9.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

et par conséquent l'extraction minière. Dans le costume, le fer est utilisé pour des anneaux et des boucles et quelques chapes, mordants et appliques de lanière.

En Savoie, l'exploitation du fer apparaît dans les textes au XV<sup>e</sup> siècle, notamment dans le massif des Bauges : elle est alors constante et régulière. Elle s'amplifie à la fin du siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle on y constate une multiplication des établissements<sup>415</sup>. À la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne, la Maurienne<sup>416</sup> et la Tarentaise se spécialisent dans le fer, et le Val d'Aoste est producteur de fer en 1530<sup>417</sup>. Dans le massif des Hurtières, le fer est exploité à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>418</sup> et fait même l'objet à proximité d'une transformation en demi-produit. Ainsi en 1595, un piémontais du nom de Castagnerie obtient le privilège d'installer une fabrique d'armes et de fil de fer à Argentine. En 1610, le duc de Savoie lui octroie le privilège de faire construire une fabrique de cuivre, de laiton, de fil de fer et de fer blanc. Il est autorisé à y faire venir des maîtres étrangers<sup>419</sup>.

Dans le Haut Dauphiné, c'est vers le X<sup>e</sup> siècle que démarre l'activité des mines de fer de la région d'Allevard, quasi ininterrompue jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>420</sup>. Les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle sont une période d'exploitation intense. Au XV<sup>e</sup> siècle, elle diminue nettement<sup>421</sup>. Les minerais de fer d'Allevard ne sont pas de composition identique. Leur taux de manganèse varie ainsi notablement. Les fabricants remarquent donc que certains minerais sont plus propres à l'obtention de fer, tandis que d'autres conviennent mieux à l'acier. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, il est distingué le minerai de fer (*mena ferri*) et le minerai d'acier (*mena calibis*) qui est de meilleure qualité<sup>422</sup>. Deux voies sont possibles pour l'exportation du fer d'Allevard : la route du Nord en direction de la Savoie, la route du Sud en direction de l'Isère par laquelle passe la majeure partie du trafic. Le fer arrive alors à Grenoble où une partie du métal est travaillée dans des forges. De là s'ouvrent les voies qui mènent à Lyon, Vienne, Valence et le Comtat Venaissin. Du minerai et du fer traité sont ainsi acheminés par bateau sur l'Isère, parfois jusqu'à Avignon<sup>423</sup>. Des gîtes furent également exploités à La Garde et à Livet d'après une enquête de 1339<sup>424</sup>. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, des

---

<sup>415</sup> Garioud 2001 ; Garioud 2007, p. 55, note 37.

<sup>416</sup> Gelting 2001.

<sup>417</sup> Garioud 2007.

<sup>418</sup> Pour l'exploitation du minerai de fer aux Hurtières, le lecteur peut se reporter à Crabières 2001 et Provat 2001.

<sup>419</sup> Crabières 2001, p. 60.

<sup>420</sup> Ancel 2010, p. 295.

<sup>421</sup> Sclafert 1926b, p. 21.

<sup>422</sup> Sclafert 1926b, p. 41, 43, 65-66.

<sup>423</sup> Sclafert 1926b, p. 82, 83, 86, 90.

<sup>424</sup> Sclafert 1926a, p. 539 ; Bailly-Maître et Dhenin 2004, fig. 5.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

gisements de fer d’une grande richesse sont découverts dans les montagnes de Theys. Des martinets sont alors rapidement construits en contrebas. En peu de temps la production des montagnes de Theys dépasse celle d’Allevard qui décline. Les filons de surface d’Allevard s’épuisant, la production y est moins importante car il faut creuser plus profondément<sup>425</sup>. Des martinets sont également signalés dans le mandement de Vizille, sur la rive droite du Graisivaudan<sup>426</sup>. Toujours en Dauphiné, mais dans le Haut-Buëch et le Queyras, le début du XVI<sup>e</sup> siècle marque le renouveau des recherches sur le fer, anciennement exploité par exemple par les Chartreux de Durbon sis à Saint-Julien-en-Beauchêne<sup>427</sup>. Des datations au radiocarbone sur des charbons de bois prélevés dans la mine de Lus-la-Croix-Haute fournissent un âge calibré entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>428</sup>. Des gîtes métalliques sont identifiés plus au sud dans le Mercantour<sup>429</sup>, mais les datations au C<sup>14</sup> n’ont pas encore révélé d’activité médiévale<sup>430</sup>.

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, du fer et de l’acier en provenance de Briançon et d’Embrun sont signalés à Marseille<sup>431</sup>. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, des transports muletiers convoient de la matière première depuis les Alpes et notamment Allevard jusqu’à Aix-en-Provence<sup>432</sup>. Le 3 novembre 1406, Ludovic Mathende, habitant de Seyne reçoit 50 florins pour avoir conduit à Guillaume d’Aiguines, marchand d’Aix, *sex animalia onerata de ferratalha et duo animalia onerata cannapo* pour un total de 25 charges<sup>433</sup>. Le 18 février 1450, une composition entre deux aixois explique qu’un certain Bérenger Forcalquier, agriculteur, a fait transporter une sommée de fer (*saumata ferri*) à dos de mule pour le marchand Geoffroy Regis, depuis Genève jusqu’à la boutique de ce dernier en passant le long de l’Isère<sup>434</sup>. Des achats de fer d’Allevard auprès de marchands aixois se rencontrent également<sup>435</sup>. Dans les années 1560, de Haute Provence, du Dauphiné et de Bourgogne sont

---

<sup>425</sup> Sclafert 1926a, p. 369-373 ; Sclafert 1926b, p. 35, 103-108.

<sup>426</sup> Sclafert 1926a, p. 363-365, 436-439.

<sup>427</sup> Benoit 1960, p. 231 ; Rosenthal *et al.* 2001, p. 116 ; Morin et Rosenthal 2006, p. 115-117.

<sup>428</sup> Morin et Rosenthal 2006, p. 115.

<sup>429</sup> J.-J.-M. Féraud dans sa *Statistique des Basses-Alpes* relève des indices de fer sur des sites difficiles d’accès à Saint-Geniès et à Barles (1861, p. 130). J. Roux signale des filons intéressants à Saint-Martin-Lantosque, à Bolène et Valdeblorre dans la montagne de Millefont et à Isola (1862, p. 201, 203-204, 205-207, 208).

<sup>430</sup> Morin et Rosenthal 2006, p. 129.

<sup>431</sup> Reynaud 1951, p. 576, 662, 824.

<sup>432</sup> Coulet, 1988, p. 487.

<sup>433</sup> AD BDR Aix, 309 E 86, f<sup>o</sup> 73 v<sup>o</sup>, 3 novembre 1406.

<sup>434</sup> AD BDR Aix, 308 E 121, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup> - 15 v<sup>o</sup>, 18 février 1450.

<sup>435</sup> AD BDR Aix, 306 E 267, f<sup>o</sup> 96 r<sup>o</sup> - 96 v<sup>o</sup>, 10 mars 1449 ; 309 E 196, f<sup>o</sup> 280 v<sup>o</sup> - 281 r<sup>o</sup>, 20 septembre 1441.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

amenés sur des radeaux un total de 200 quintaux de fer pour servir à l’entretien du port de Marseille<sup>436</sup>.

Entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, les alpes italiennes et les territoires sous-jacents sont le siège d’une industrie du fer très performante et largement exportatrice en matière première et en produits semi-finis. Dans le Piémont et dans les Préalpes lombardes, les mines de fer exploitées à la fin du Moyen Âge et au début de l’Époque moderne sont nombreuses<sup>437</sup>. La production d’acier lombard, mise au point dans la partie septentrionale des provinces de Bergame et Brescia à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, est particulièrement réputée<sup>438</sup>. Les matières premières et productions lombardes font l’objet d’un commerce important à la fin du Moyen Âge dont une part notable transite par Gênes et les cols alpins pour redescendre éventuellement sur la Provence<sup>439</sup>. En 1248, Raymond Téoulière, citoyen de Marseille, émet une lettre de change payable en monnaie génoise à trois marins de Varages, 8 jours après leur débarquement à Varages ou autres ports de 714 morceaux de minerai de fer. S’agit-il de minerai embarqué à Gênes ? Le fer de l’île d’Elbe est envoyé en Italie, notamment dans les régions de Toscane et de Ligurie où existent également des exploitations minières. Perceptible dès le XI<sup>e</sup> siècle, l’activité extractive est particulièrement élevée en Toscane dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le reste encore au XV<sup>e</sup> siècle. Une partie du fer est exportée vers la Provence, mais il joue un rôle plus appréciable en Méditerranée centrale<sup>440</sup>. Le fer génois tient une grande place dans les importations marseillaises dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle malgré les tensions politiques<sup>441</sup>. Un registre de perception de la table de mer de Marseille pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1386 au 30 août 1387 fournit de nombreuses mentions de fer ouvré ou non apporté depuis des ports de la Riviera génoise<sup>442</sup>. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les agents avignonnais de la compagnie Datini demandent régulièrement la fourniture de fil de fer (*filo di ferro*, toscan) ou de feuilles de fer étamé (*foglia di ferro istagniato*) en provenance de Milan, ou parfois Gênes, pour différents usages<sup>443</sup>. En 1364, vingt barres de fer *gli chiese Toro da Gienova* sont amenées à Avignon. Deux ans plus tard, deux cents mailles d’acier (*quadrelli d’acciaio*) de Milan sont demandées pour terminer un

---

<sup>436</sup> Billioud 1951, p. 188-189.

<sup>437</sup> Braunstein 2001, p. V ; Di Gangi 2001, fig. 2 ; Di Gangi 2007, fig. 2 et 3.

<sup>438</sup> Braunstein 2001, p. III ; Morenzoni 2001, p. 496.

<sup>439</sup> Bautier 1960, p. 15 ; Maurel 1988 ; Morenzoni 2001, p. 481, 491.

<sup>440</sup> Bautier 1960, p. 15 ; Menant 1987 ; Belhoste 2001, p. 545.

<sup>441</sup> Baratier 1951, p. 193-195.

<sup>442</sup> Baratier 1966, p. 158.

<sup>443</sup> Frangioni 2002, p. 131, 135, 136, 146, 150, etc.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

vêtement de guerre<sup>444</sup>. En février 1392, à Marseille, du fer est dit de la Riviera de Gênes dans le cadre d'une transaction<sup>445</sup>. En 1353, un marchand marseillais qui a fait charger soixante fais de fer à Gênes pour Marseille est arrêté en cours de route, à l'île d'Albenga pour ne pas avoir respecté l'interdiction d'exportation suite à des tensions avec Marseille<sup>446</sup>. Des marques, synonymes de différentes qualités et producteurs peuvent être apposées, mais elles n'apparaissent pas dans la documentation provençale. Il faut cependant noter une exception : un ballon d'acier en verges à la marque de l'arc est vendu à Avignon par la compagnie Datini le 22 janvier 1375 à deux artisans fabriquant des bassinets et des gants<sup>447</sup>. De la matière première est d'ailleurs parfois fournie par cette société à des artisans œuvrant pour elle.

Les exportations de fer et d'acier lombard par les cols alpins à destination de la Suisse occidentale connaissent une forte contraction dès le XV<sup>e</sup> siècle. Il semble en être de même pour les exportations maritimes à destination de la Provence. Bien qu'en 1475, 44 balles d'acier soient encore importées depuis l'Italie au port de Bouc<sup>448</sup>, la bibliographie et les archives provençales dépouillées sont pratiquement muettes, ne mentionnant que quelques exportations de produits semi-finis. L'acier expédié depuis Nice vers Marseille en 1325<sup>449</sup> provient-il d'Italie ou de l'arrière-pays ? Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, les dépouillements de F. Hildesheimer n'ont pas permis la découverte de trafic du fer à Nice<sup>450</sup>.

Les montagnes des Maures, de l'Estérel et les plateaux du Haut-Var sont des formations anciennes qui recèlent des minerais de fer. Des traces de mâchefer sur les terroirs de Beaulieu, Rognes, voire plus à l'est à Puyricard sont interprétées, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme les restes d'une activité sarrasine<sup>451</sup>. Dans cette zone, lorsqu'ils ne sont pas jugés romains, les travaux suffisamment anciens pour ne pas avoir laissé de trace dans la mémoire collective sont supputés sarrasins. De nombreux travaux ont été menés dans les limites de l'actuel département du Var et dans la partie ouest des Bouches-du-Rhône aux périodes modernes et contemporaines. À Montferrat, par exemple, une mine fut exploitée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle avait un rendement important de 40 livres de fer par quintal de minerai

---

<sup>444</sup> *Ibid.*, p. 159, 164.

<sup>445</sup> Baratier 1951, p. 198, note 2.

<sup>446</sup> *Ibid.*, p. 198, note 2.

<sup>447</sup> Frangioni 2002, p. 47.

<sup>448</sup> Reynaud 1956, p. 166.

<sup>449</sup> Baratier 1951, p. 261.

<sup>450</sup> Hildesheimer 1987, p. 155.

<sup>451</sup> Darluc 1782, p. 161, 164-165, 167.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

mais le combustible nécessaire à l’exploitation était rare<sup>452</sup>. À Gassin, une mine de fer chromate est exploitée dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>453</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le fer est l’objet d’une exploitation à Châteaudouble au quartier de Rebouillon<sup>454</sup>. Le filon y serait de bonne qualité tout comme à Montferrat et l’Esperel, donnant environ quarante-cinq parties de fer pour cent partie de minerais<sup>455</sup>. Des traces d’exploitation anciennes sont également attestées dans la région de Collobrières<sup>456</sup> et à Pennafort<sup>457</sup>. Des indices de fer parfois jugés susceptibles de mener à une exploitation sont décrits au Tholonet, à la Magdeleine, à Brignoles et Hyères<sup>458</sup>. Cette énumération non exhaustive<sup>459</sup> montre bien que la zone s’étendant de la Savoie à la Méditerranée dispose d’un fort potentiel.

Il est donc naturel de retrouver quelques documents attestant d’une activité minière concernant le fer dans cette région pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Un acte daté du 14 décembre 1458 témoigne ainsi d’un désaccord entre l’autorité royale et l’abbé de Saint-Victor<sup>460</sup>. La cour royale a auparavant concédé les mines de fer de Six-fours à Honorat Rodelhat, de Toulon, mais l’abbé passe outre. Il réfute à la cour le droit de le faire, ces terres lui appartenant. Il les arrente donc à un certain Vivaldi, marchand génois, citoyen et habitant de Marseille, pour deux années à partir de la Nativité, au prix de cent florins. À ce tarif, le génois est propriétaire de tous les bénéfices qu’il peut retirer de ces mines. L’autorité comtale reconnaît son erreur et déçoit Honoré Rodelhat de ses prétentions. Cependant, l’affaire n’en reste pas là, puisque celui-ci sollicite l’appui des autorités municipales de Toulon comme le prouve un compte-rendu municipal du 30 janvier 1459. Rodelhat qui se déclare inventeur de la mine, aurait conclu un accord avec l’abbé de Saint-Victor, seigneur du terrain, lui garantissant le monopole de l’exploitation contre un dixième du revenu de la future mine. Sûr de son droit, il établit alors un martinet, ce qui prouve que le gisement est jugé rentable<sup>461</sup>. À La Pépiole, sur la commune de Six-Fours, un ensemble de dépressions suggèrent une

---

<sup>452</sup> Noyon 1846, p. 64. P. Benoît signale des ateliers de fusion « datant sans doute de l’époque romaine » sur cette commune, au lieu-dit Beausoleil, sans prouver ses dires (1960, p. 229).

<sup>453</sup> Noyon 1846, p. 64.

<sup>454</sup> Agay 1980, p. 36, 39. Se reporter à Morin et Rosenthal 2006, p. 124-127 pour une étude des techniques d’exploitation de la mine des Prannes à Châteaudouble, et une notice sur le haut-fourneau de Rebouillon.

<sup>455</sup> Papon 1780, p. 230-231.

<sup>456</sup> Benoît 1960, p. 227.

<sup>457</sup> Papon 1780, p. 227-228.

<sup>458</sup> Noyon 1846, p. 64, 69.

<sup>459</sup> Elle peut être complétée par la lecture des ouvrages suivants : Darluc 1782, p. 471-472 ; Becquey 1829, p. 211-212 ; Girard 1919, p. 14, 16, 17 ; Mari 1979, p. 144 ; Morin et Rosenthal 2006, p. 123.

<sup>460</sup> AD BDR Marseille, 391 E 54, f° 353 r° - 354 r°.

<sup>461</sup> Durand 1928, p. 214-215.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

exploitation qui d’après M.-P. Lanza-Berthet peut correspondre à ces mines<sup>462</sup>. Quoiqu’il en soit, la zone ne cesse pas de susciter l’intérêt.

En 1478, Antoine Payant, conseiller et secrétaire du roi, obtient des lettres royaux, valables dix ans, l’autorisant à rechercher et exploiter les minéraux de toutes sortes du terroir du Luc, et à y faire construire les installations nécessaires au traitement des minerais tels que des martinets<sup>463</sup>. La liste des *exempla* minéraliers commence par le fer et l’acier puis continue avec le cuivre, le plomb et l’étain. Ceci n’est pas anodin car l’or et l’argent figurent ordinairement en tête et ils sont ici absents. Même si les résultats de cette prospection ne sont pas connus, il semble que le minerai de fer en ait été l’objectif principal. M.-P. Lanza-Berthet identifie certains des lieux-dits mentionnés dans ces lettres : le *Castel Daur*, le *Prat de Veran* et *Las Mauras* correspondraient aux actuels quartiers de Castel d’Aou, de la Plaine de Véran et des Mayons<sup>464</sup>.

Dans le Haut-Var, Brignoles et ses environs possèdent des gisements de fer qui intéressent les autochtones. La production de métal à partir de minerai de bauxite est tentée à l’abbaye cistercienne du Thoronet au XIII<sup>e</sup> siècle mais elle échoue en raison de la composition du minerai qui engendre des difficultés techniques alors insurmontables<sup>465</sup>. En 1477, la ville de Brignoles revend à Balthasar Hirtenhaus, contrôleur des finances de la reine, associé à Urbain Chaussegros, secrétaire du roi et archiviste de la Chambre des Comptes, l’autorisation qui lui a été octroyée d’exploiter les mines de fer et d’acier et d’installer des martinets sur son territoire. Le montant de la transaction s’élève à 1316 florins<sup>466</sup>. Ce prix très élevé traduit sans nul doute une exploitation en cours et d’une certaine importance. Le 8 octobre 1481, Jean de Simon, habitant de Pontevès, promet aux rentiers d’un martinet (*renderris martineti*) de Barjols de leur porter ou de leur faire porter la mine (*mina*) nécessaire à leur activité pendant deux ans. Il sera payé pour le transport du minerai depuis la mine jusqu’au martinet 1 gros par sommée de trois quintaux, et dix deniers par sommée de deux quintaux. Il recevra également pour le transport *ubi concavatur dicta mina ad lavatorium*, trois gros *pro singula dieta* avec un mulet ou une mule, 2 gros avec un âne. Les transports se feront le samedi. Indirectement, cet acte atteste d’une mine à proximité immédiate, probablement aux mains dudit Jean de Simon<sup>467</sup>. Situé au lieu-dit *pontem augustinorem*, à Barjols, le martinet à fer (*martinetum*) est

---

<sup>462</sup> Lanza-Berthet 2007, p. 72-73.

<sup>463</sup> Coulet 1975, p. 165.

<sup>464</sup> Lanza-Berthet 2006, p. 152.

<sup>465</sup> Ploquin et Bailly-Maître 1990, p. 220.

<sup>466</sup> Coulet 1993, p. 286.

<sup>467</sup> AD Var, 3 E 837, f<sup>o</sup> 32 v<sup>o</sup> - 33 r<sup>o</sup>.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

loué avec un pré pour deux ans par Michel de Stalle, au nom de Palamède de Forbin, docteur en droit de Marseille, à Jean Blanquier, de Bagnols, et maître Jean de Janet, de Brignoles. La location leur en coûtera 50 quintaux et 50 livres de *ferri boni et receptibilis*, soit 2 quintaux et demi de fer par mois qu’ils devront travailler pour le propriétaire. Les réparations sont à leur charge et ils sont tenus de restituer la totalité des biens trouvés à leur entrée dans le bâtiment<sup>468</sup>. Les deux associés établissent également une convention régissant leurs relations dans le cadre de l’exploitation du *martinetum ferri*<sup>469</sup>, et dix jours plus tard s’entendent avec un fournisseur pour la livraison de charbon à 3 gros la sommée<sup>470</sup>. Enfin en 1570, au Cannet-des-Maures, au lieu-dit Entraygues, un *martinet de heran et fer* est tenu par des gentilshommes italiens. La technicité des opérations, il s’agit d’une clouterie, oblige le locataire, un piémontais de la rivière de Gênes, à faire venir deux maîtres de son pays<sup>471</sup>.

À la lumière de ces documents, la mention dans un registre de 1426 de fer en provenance de Trets n’est pas si surprenante, et alors que F. Reynaud l’interprète comme du fer en transit<sup>472</sup>, il n’est pas impossible d’y voir le résultat de la production de mines dans les environs. Peut-être est-ce une explication à la présence, dans le tarif du XV<sup>e</sup> siècle de la leyde de la commune voisine de Puyloubier<sup>473</sup>, d’une taxation du quintal de fer à 2 deniers et de la balle d’acier à 1 denier. Si aucune vente de fer ou d’acier n’est relevée dans les comptes du XV<sup>e</sup> siècle, c’est peut-être parce que l’exploitation est plus ancienne. Des prospections ont dernièrement permis de redécouvrir trois entrées de galeries de mine de fer dans le massif du Regagnas sur la commune de Trets et des recherches en archive ont révélées la présence du toponyme Ferrière du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle pour désigner la zone<sup>474</sup>. Même si ce terme ne constitue pas en lui-même un élément datant l’extraction, ces éléments consolident l’hypothèse d’une production locale au Moyen Âge.

Le Lubéron et ses environs se révèlent assez riches en minerais de fer mais l’activité minière médiévale est difficilement caractérisable au contraire de l’activité moderne, assez importante. Des recherches récentes ont localisé près de 300 sites de métallurgie de réduction directe matérialisés par des ferriers dans le district de Gignac-Simiane-la-Rotonde-Banon<sup>475</sup>.

---

<sup>468</sup> AD Var, 3 E 837, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup> - 31 r<sup>o</sup>.

<sup>469</sup> AD Var, 3 E 837, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup> - 32 v<sup>o</sup>.

<sup>470</sup> AD Var, 3 E 837, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>.

<sup>471</sup> Durand 1928, p. 228.

<sup>472</sup> Reynaud 1951, p. 824.

<sup>473</sup> AD BDR Aix, 309 E 1516 ; Coulet 1966.

<sup>474</sup> Vaschalde 2007, p. 106-110.

<sup>475</sup> Morin et Rosenthal 2006, p. 118. M. Darluc mentionne la présence de fer et de nombreux épandages de scories à Ongles et dans ses environs (1784, p. 55, 60, 63). J.-J.-M. Féraud dans sa

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Dans le district de Gordes-Lagnes-Fontaine de Vaucluse, un ferrier et plusieurs travaux souterrains ont été retrouvés à proximité de l’abbaye cistercienne de Sénanque à Gordes. Parmi eux, la grotte-mine de Sénanque, à remplissage karstique de fer, a été exploitée au moins depuis le XV<sup>e</sup> siècle<sup>476</sup>. Des grottes similaires ont été en partie ou en totalité vidées de leur contenu, notamment à Fontaine-de-Vaucluse<sup>477</sup>. En 1469, un martinet à fer est attesté dans cette commune le long de la Sorgues. Jean de Niciac, de Genève, Jean Cabert, de Voiron, et Pierre Barbier, *magistri martineti*, le louent pour un an auprès de deux copropriétaires et s’engagent pour eux à faire 100 quintaux de fer par mois<sup>478</sup>. À Lagnes, des travaux furent réalisés dans les années 1830 sur différents gisements dont un « fort anciennement connu »<sup>479</sup>. Quant au district de Rustrel, il fut l’objet d’exploitations récentes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles mais les recherches n’ont pas encore mis en évidence de travaux anciens<sup>480</sup>. À l’ouest de Rustrel, des mines anciennes sont signalées à Viens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d’après le fer « répandu de tous côtés »<sup>481</sup>. Cette exploitation n’est pas signalée le 27 février 1599 lors de la visite des enquêteurs chargés d’inventorier les droits royaux en Vaucluse. Ils décrivent cependant des travaux visant à récupérer du sulfate de fer par cristallisation à froid d’eaux minières<sup>482</sup>.

Au nord d’Orange, à Bollène, un martinet à fer est attesté par un acte de 1431 à proximité d’une mine de fer connue par un document de 1429<sup>483</sup>. Il est fort probable que le fer extrait de cette mine ait été envoyé dans cet établissement. Plus à l’ouest, à Malaucène, une mine de fer est tenue en emphytéose en 1472<sup>484</sup>. En juillet 1472, le serrurier avignonnais Amiel Guibert part à Carpentras pour y acheter 9 quintaux de fer et passe également par Vaison où il ne peut s’en procurer<sup>485</sup>. Ces deux villes sont-elles des centres de redistribution de fer extrait et traité localement ? Cette hypothèse reçoit quelque fondement supplémentaire

---

*Statistique des Basses-Alpes* relève des traces d’exploitation anciennes aux environs de Simiane et la présence de minerai de fer à Ongles et Gignac (1861, p. 130).

<sup>476</sup> Morin et Rosenthal 2006, p. 119, 120-121. Les mâchefers et scories répandues en grand nombre dans les environs de Simiane sont « sarrazins » pour M. Darluc (1782, p. 198-199).

<sup>477</sup> Gras 1862, p. 321 ; Morin et Rosenthal 2001, p. 122.

<sup>478</sup> Lacave 1971, p. 505, 662.

<sup>479</sup> Gras 1862, p. 320-321.

<sup>480</sup> Achard 1840, p. 148 ; Gras 1862, p. 321-322, 324, 325 ; Morin et Rosenthal 2006, p. 117-118.

<sup>481</sup> Darluc 1782, p. 196.

<sup>482</sup> Annexe 8, doc. 3. Plus au sud, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre Pertuis et Cabrières, des gîtes sont signalés à La Tour-d’Aigue et des mines à la Bastidone<sup>482</sup>. L. Becquey mentionne divers indices de minerai sur le département de Vaucluse (1829, p. 212).

<sup>483</sup> Lacave 1971, p. 217, 662.

<sup>484</sup> Lacave 1971, p. 217, 516.

<sup>485</sup> Pansier 1914b, p. 222.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

quand on sait l'importance commerciale de la cité d'Avignon même au XV<sup>e</sup> siècle. Le serrurier recherche-t-il une qualité particulière de fer ou face à une pénurie sur le marché avignonnais, vient-il se fournir directement à la source ? Avant 1450, c'est dans l'ancienne cité pontificale que Jean de Bonnes vient s'approvisionner en fer et acier et faire l'achat d'une bigorne et d'autres outils pour la fabrication d'« armeures de tête » demandées par le roi René<sup>486</sup>.

Les recherches de terrain sur le fer dans le Languedoc-Roussillon et les Pyrénées sont encore peu importantes<sup>487</sup>. Elles sont toutefois assez bien suppléées par les recherches historiques. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et aux alentours de 1500, le Languedoc est le principal fournisseur de Marseille en fer<sup>488</sup>. Entre 1461 et 1467, par exemple, Jean de Varanhas, de Lodève, fait apporter par mer diverses marchandises dont du fer<sup>489</sup>. Le 17 février 1482, le marchand marseillais Pierre Vassal reçoit de Jean Vausia d'Olargues 200 quintaux de fer. Du port de Sérignan, 106 quintaux de fer sont transportés à destination de Marseille en 1484<sup>490</sup>. Du Roussillon, il n'est connu qu'une unique importation : des barres de fer de Lacaune d'Albigeois apportées par un narbonnais en 1379<sup>491</sup>. Un peu plus au nord, des prospections dans le département de l'Aveyron ont mis en évidence de nombreux sites d'extraction dont plusieurs semblent dater de la période médiévale<sup>492</sup>. Quelques importations de fer complémentaires sont réalisées vers Marseille depuis l'Espagne. Elles restent peu importantes bien qu'il existe dans la partie catalane des Pyrénées une métallurgie médiévale du fer depuis au moins le XI<sup>e</sup> siècle<sup>493</sup>. En 1497, une nef se rendant vraisemblablement à Marseille et contenant du fer et de l'orge est capturée par des barcelonais<sup>494</sup>.

Il semble que les sources et/ou les voies d'approvisionnement évoluent un peu avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1554, les marseillais font remontrances au roi de sa fiscalité sur la foraine. Ils y joignent une liste des « marchandises qui ne croissent point en ce royaume » qui

---

<sup>486</sup> Piponnier 1970, p. 129.

<sup>487</sup> L. Becquey signale de nombreux gîtes et mines de fer, parfois exploitées anciennement, dans l'Hérault, l'Aveyron, le Tarn et l'Aude et les Pyrénées Orientales (1829, p. 212-217). Les prospections de B. Lechelon ont relevé six gîtes de fer dans le canton de Camarès en Aveyron (1997, p. 167). Le secteur d'Alès-Bessèges a fait l'objet d'une exploitation à l'Époque moderne (Bailly-Maître 1989, p. 61-62).

<sup>488</sup> Collier 1951, p. 14, 133.

<sup>489</sup> Baratier 1951, p. 615.

<sup>490</sup> Collier 1951, p. 133.

<sup>491</sup> Reynaud 1951, p. 824.

<sup>492</sup> Morasz 1989.

<sup>493</sup> Voir par exemple Sancho I Planas 1997 et Sancho I Planas 2000.

<sup>494</sup> Collier 1951, p. 115.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

indique qu’à Marseille « tous les fers sont dits de Biscaye et de Collioure »<sup>495</sup>. À la fin du Moyen Âge, le fer et l’acier du Nord-ouest de l’Espagne et surtout des provinces basques – la Biscaye – trouvent de nombreux débouchés le long de l’Atlantique, la Manche et la Mer du Nord<sup>496</sup>. Ainsi, dès le XII<sup>e</sup> siècle, il en est régulièrement exporté vers Bruges<sup>497</sup>. Dans le Châtillonnais, le fer espagnol est en 1355 plus onéreux de 25 à 100 % que les autres fers car il est considéré de meilleure qualité<sup>498</sup>. Dans le débat des hérauts d’armes de France et d’Angleterre de 1456, le Français dit à l’Anglais : « Vous avez du fer en Angleterre, aussi en avons-nous largement en France. Mais le meilleur fer qui soit pour faire navire, c’est fer de Biscaye en Espagne, car il ploie et ne ront pas volontiers<sup>499</sup>... ». Il n’est donc pas étonnant d’en retrouver en Méditerranée, même si le parcours qui le mène en Provence n’est pas encore connu. En 1553, 218 ballons de fer pris sur une barque espagnole sont vendus aux enchères à Marseille<sup>500</sup>. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, du fer d’Espagne descend le Rhône à partir d’Arles<sup>501</sup>. Dans des règlements promulgués en juillet 1593 puis août 1594 par les États du Comtat Venaissin au sujet des prix qui doivent être pratiqués pour les marchandises qui circulent dans leur territoire, le ballon de *fer d’Espagne* ne doit pas dépasser 13 florins 8 sous ou 2 sous la livre. Par comparaison, le fer et l’acier travaillés sont limités à 3 sous la livre<sup>502</sup>.

Le fer dit de Collioure est très certainement tiré de la partie orientale des Pyrénées. Son commerce est attesté à Marseille au milieu et dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : 62 ballons sont vendus en 1547, 306 ballons en 1581 et 100 quintaux sont mentionnés en 1578<sup>503</sup>. Des prospections et des recherches historiques ont montré que le fer était particulièrement exploité dans l’arrière-pays de Collioure, dans les Corbières et dans le Canigou<sup>504</sup>. Sous l’impulsion des exploitations seigneuriales et communales, il apparaît dans les Pyrénées, au XIII<sup>e</sup> siècle, une croissance sidérurgique à laquelle ne participent pas les établissements monastiques dont la production reste la plupart du temps médiocre<sup>505</sup>. Peut-

---

<sup>495</sup> Billioud 1951, p. 513.

<sup>496</sup> Bautier 1960, p. 16-33.

<sup>497</sup> Stroobants 1985, p. 274.

<sup>498</sup> Chapelot 1985, p. 308.

<sup>499</sup> Édité par L. Pannier et P. Mayer (1877, p. 28).

<sup>500</sup> Billioud 1951, t. 3, p. 513, note 5.

<sup>501</sup> Payn-Echalier 2006, p. 207.

<sup>502</sup> AD Vaucluse, B 1516, f<sup>o</sup> 141 r<sup>o</sup> et B 1517, f<sup>o</sup> 219 r<sup>o</sup>. Dans le texte de 1593, le ballon de fer d’Espagne était taxé à 16 florins 8 sous soit deux sols la livre. Il s’agit apparemment d’une erreur puisque le chiffre est corrigé à 13 florins 8 sous en 1594 et que les autres taxes sur le fer n’ont pas été modifiées.

<sup>503</sup> Billioud 1951, p. 514.

<sup>504</sup> Barouillet *et al.* 1989 ; Langlois 1989.

<sup>505</sup> Verna 1991, p. 48, 64.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

être est-il également regroupé sous le terme de fer de Collioure le fer en provenance du comté de Foix ? Le fer dit « de Foix » n'est actuellement connu en Provence que par une unique attestation : trois achats d'un total de cinq quintaux et 60 livres, en mars 1486, employés pour la réfection de la Tour du Lion à Arles<sup>506</sup>. Toutefois, les analyses de composition du matériau effectuées sur des fers de construction de la Tour de Trouillas et de la Galerie du Conclave au palais des Papes à Avignon montrent que le fer de certaines pièces du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle provient probablement d'Ariège<sup>507</sup>, c'est-à-dire du comté de Foix. Dans cette zone, le Mont Rancié est un des principaux sites d'extraction à partir de la fin du Moyen Âge<sup>508</sup>. Le commerce du fer hors du comté de Foix est peu développé aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, mais à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, il commence à prendre son essor<sup>509</sup>. D'après C. Verna, le fer de cette région apparaît toujours le plus cher hors du Comté de Foix, signe de sa bonne qualité<sup>510</sup>, laquelle provient peut-être de la nature manganifère du minerai de fer qui, dans une certaine proportion, favorise la carburation des loupes<sup>511</sup>.

Du fer d'origine plus lointaine est parfois signalé dans les archives. En 1521 et 1526, du fer de Normandie est échangé 1 écu le quintal et du fer de Bourgogne est transporté par la Saône en 1533 pour les portes et l'artillerie du château d'If<sup>512</sup>. En 1555, du fer bourguignon est importé dans le Comtat Venaissin et dans les années 1560, il en est fait venir pour servir à l'entretien du port de Marseille<sup>513</sup>. Dans le règlement promulgué une première fois en juillet 1593 puis à nouveau le 26 août 1594 par les États du Comtat Venaissin, le ballon de *fer comun brut de borgongie* ne doit pas dépasser 13 florins 4 sous la livre<sup>514</sup>.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'horizon commercial s'élargit car il arrive du fer de Hollande, de Hambourg ou de Lübeck en provenance peut-être de Suède. Il en vient également de Catalogne, du Roussillon notamment du Canet et de Collioure, mais aussi en grande quantité de Narbonne de par sa proximité avec la Montagne Noire, les Corbières et les Pyrénées. Il en parvient parfois de France, ainsi que de l'acier, via Arles<sup>515</sup>.

---

<sup>506</sup> Verna 2001, p. 221, 225, 227.

<sup>507</sup> Leroy 2010, p. 306.

<sup>508</sup> Verna 2011, p. 633. Pour une histoire des mines de Rancié depuis le Moyen Âge, on se reportera à Rouzaud 1908.

<sup>509</sup> Verna 1991, p. 54 ; Dubois *et al.* 1997, p. 211 ; Verna 2001.

<sup>510</sup> Verna 2001, p. 221, 230.

<sup>511</sup> Verna 2011, p. 632-633.

<sup>512</sup> Billioud 1951, p. 513.

<sup>513</sup> Billioud 1951, p. 188-189.

<sup>514</sup> AD Vaucluse, B 1516, f° 141 r° et B 1517, f° 219 r°.

<sup>515</sup> Bergasse 1954, p. 171.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

La localisation des péages provençaux listant le fer et l'acier dans leur tarif montre la prédominance des vallées du Rhône et de la Durance, ainsi que des voies Marseille-Pertuis et Marseille-Avignon qui constituent un accès maritime supplémentaire. Par ces cours d'eau ou par les routes qui suivent leurs cours, il arrive très certainement du fer et de l'acier en provenance de la partie nord des Alpes ou encore de provenance plus lointaine dans le cas de la vallée du Rhône. Le fer travaillé est essentiellement taxé le long du Rhône et sur la côte à Marseille. La cité marseillaise, comme l'ont illustré quelques exemples, est approvisionnée en matériaux ferreux dont une partie est distribuée dans l'intérieur des terres. Si le fer est taxé de manière identique au débarquement ou à l'embarquement, il n'en est pas de même de l'acier lorsqu'il est distingué. Une imposition beaucoup plus élevée à l'embarquement montre probablement un désir de limiter l'exportation par voie maritime de ce produit nécessaire à l'armement. Des considérations similaires ont prévalu lors de l'établissement du tarif de Lapalud au XIII<sup>e</sup> siècle, mais cette fois-ci, elles s'appliquent à toutes les marchandises. Celles qui descendent par le Rhône ou par la voie terrestre sont franches, celles qui montent sont imposables. Au Châtelard aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le fer et l'acier y sont taxés s'ils viennent de Provence ou du Dauphiné, francs s'ils viennent d'Italie. Cette exemption concerne également d'autres produits, il y a donc une volonté affichée de favoriser le commerce d'importation en provenance d'Italie. Ces exemples sont toutefois trop isolés<sup>516</sup> pour influencer de manière évidente le commerce des métaux ferreux provençaux, au contraire sans doute de l'addition des taxes payées à chaque péage. Dans le cadre restreint de l'extrême sud-est, les métaux alpins empruntant la vallée de la Durance sont relativement faiblement taxés. Il n'y a qu'à Digne que le chargement d'une mule est imposé à 12 deniers, peut-être pour compenser le nombre plus réduit de péages le long du chemin parallèle à la rivière. Au contraire, le transport par la vallée du Rhône est bien plus coûteux, notamment à cause des grandes cités commerciales d'Avignon, Tarascon et Arles dont les tarifs sont d'une manière générale très élevés.

D'après le registre d'entrée du port de Marseille, 2000 quintaux de fer sont importés par voie maritime de janvier à mai 1543 et seulement un vingtième est réexporté en « France »<sup>517</sup>. Étant donné la faiblesse des exportations marseillaises, ce chiffre indique une consommation assez importante de fer à Marseille et plus largement en Provence, car la cité portuaire n'est pas le seul point d'approvisionnement de la région. Des artisans et des

---

<sup>516</sup> À Arles, dans le tarif de 1664, le fer et l'acier ne sont taxés qu'à la montée au Pont de Trinquetaille. Or les autres métaux ne sont imposés qu'à la descente.

<sup>517</sup> Billioud 1951, p. 513.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

muletiers viennent très certainement chercher du métal à Marseille<sup>518</sup>. En 1476, Pierre Martin d'Avignon vient prendre livraison à Marseille de 41 quintaux de fer, probablement vieux, vendus par Albert Caillol<sup>519</sup>. Les marseillais achètent également du fer sur les marchés de Provence et du Comtat, par exemple à Aix, Trets, Saint-Maximin et Avignon<sup>520</sup>. Nous avons déjà signalé le cas du serrurier avignonnais Amiel Guibert qui, en juillet 1472, après être passé par Vaison où il n'a pu se procurer du fer en achète neuf quintaux à Carpentras<sup>521</sup>. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, des expéditions régulières de fer et d'acier sont faites depuis Marseille vers les ports provençaux, notamment Toulon, La Ciotat, Cannes et Fréjus<sup>522</sup>.

Le vieux fer a le grand intérêt d'être moins cher que le fer neuf. Il est aussi certainement aisé de s'en procurer. En 1344 et 1373, du vieux fer est mis en œuvre par des artisans travaillant pour la cour pontificale<sup>523</sup>. En août 1358, l'arlésien Pons de Sala quitte par deux fois Aigues-Mortes pour Arles avec des balles de *ferramenta*<sup>524</sup>. Il en transporte ainsi une quinzaine. Le vieux fer est l'objet d'un certain intérêt à Marseille où les registres mentionnent l'importation et la vente de ferraille. En 1426, 40 quintaux, probablement de vieux fer partent pour Berre, Martigues, Saint-Maximin, Tourves et Aubagne. En 1476, 41 quintaux sont envoyés en une seule fois à Avignon. Depuis les années 1460, cette industrie a prité un certain développement<sup>525</sup>. Pour éviter les fraudes, en 1596, les statuts des serruriers de Marseille interdisent aux revendeurs de cumuler leur commerce de vieux fers et l'art de la serrurerie<sup>526</sup>. Des analyses de composition et de métallographie sur des objets en fer retrouvés en Ariège, des fers à chevaux médiévaux, de l'outillage agricole ou des fers de construction ont montré une origine diversifiée des matériaux, parfois pour un même échantillon<sup>527</sup>. Pour plusieurs goujons soudés du Petit Palais d'Avignon, par exemple, il y a la preuve de la récupération d'éléments d'origines différentes et de leur recyclage<sup>528</sup>. Il est probable que du

---

<sup>518</sup> Dans le cadre d'une enquête, un muletier de Saint-Maximin déclare qu'il est déjà allé chercher du fer à Marseille (Baratier 1951, p. 263, note 1).

<sup>519</sup> Reynaud 1951, p. 570, 824.

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 569, 662.

<sup>521</sup> Pansier 1914b, p. 222.

<sup>522</sup> Bergasse 1954, p. 172.

<sup>523</sup> Schäfer 1914, p. 274 ; Schäfer 1937, p. 494.

<sup>524</sup> Stoff 1979, p. 278.

<sup>525</sup> Baratier 1951, p. 824.

<sup>526</sup> Billioud 1951, p. 516 et note 1.

<sup>527</sup> L'Héritier *et al.* 2003 ; Neff *et al.* 2004 ; L'Héritier *et al.* 2005 ; Leroy 2010, p. 328-331.

<sup>528</sup> Dillmann *et al.* 2003. La composition des inclusions révèle aussi que quelques pièces de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle sont issues de fers élaborés en réduction indirecte (Aumard 2008, p. 121-122). Le fer de



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

vieux fer ait été ajouté à du fer neuf lors de la fabrication d’objets selon les nécessités de l’artisan, la fonction de l’objet fabriqué et surtout pour faire baisser le coût de la matière première. Le commerce de ce vieux fer est illustré par les tarifs de péage d’Avignon de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les artisans du métal ou les maîtres d’œuvres provençaux se fournissent auprès de marchands généralistes, de ferratiers, de revendeurs ou merciers ou parfois semble-t-il directement à la source. La part de chacune de ces catégories est difficile à évaluer car si les marchands généralistes apparaissent régulièrement dans les sources, c’est parce qu’ils trafiquent de grandes quantités de métal et donc de fortes sommes d’argent. Les petits achats de métal auprès de commerçants peut-être plus spécialisés laissent peu de traces, et il n’est donc pas étonnant de constater la faible proportion de vente de fer ou d’acier à des artisans dans les sources d’archive. Des ferratiers apparaissent de temps à autre dans les archives provençales. En 1348, le ferratier avignonnais Bertrand Canaulis fournit différents produits finis à la cour pontificale<sup>529</sup>. Il est encore attesté des ferratiers à Avignon en 1375<sup>530</sup> et à Arles vers 1400<sup>531</sup>. À Riez, le notaire Jean de Barral tenait une boutique de ferraterie au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>532</sup>. L’état des classes des habitants d’Avignon au XV<sup>e</sup> siècle mentionne les ferratiers qui, avec les armuriers, les forgerons, les maréchaux, les serruriers, les éperonniers et les couteliers ont le droit d’élire un représentant au conseil de ville<sup>533</sup>. Dans un règlement de 1501 pour la police des foires à Sisteron, il est édicté qu’aucun *merchant que venda ferratalha grossa o menuda, obrada o menuda, obrada on non obrada aysins coma son claves, ferres de rossins, de muls o dases* ne peut vendre ni étaler sa marchandise dans certains lieux lors des trois jours de la foire<sup>534</sup>. Il en est de même pour les marchands *de ferratalha menuda que aduga so es asaber culheras de ferre, calens, gratusas, guionetz, taravellas, serras, cubersellas de ferre, sarralhas*<sup>535</sup>. Les ferratiers, outre la matière première – métal neuf et vieux – vendent également des objets manufacturés mais peut-être aussi d’autres métaux comme le plomb, l’étain, le cuivre et les articles confectionnés dans ces matériaux. L’ensemble de ces articles apparaît en effet dans la catégorie *Ferrateria* des tarifs

---

récupération est présent dans au moins 10 % des pièces en fer des bâtiments gothiques d’après P. Dillmann et L’Héritier (2009).

<sup>529</sup> Schäfer 1914, p. 379, 380.

<sup>530</sup> Frangioni 2002, p. 76.

<sup>531</sup> Stouff 1976, p. 380.

<sup>532</sup> Baratier 1957, p. 256, 260.

<sup>533</sup> AC Avignon, AA 150, f° 199 v°.

<sup>534</sup> Laplane 1843, t. 1, p. 559.

<sup>535</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 660.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

de péage d’Avignon depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu’au moins le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>536</sup>. Les termes de *ferrassia*, *ferratalhe*, *feramenta* et *feraille* rencontrés dans d’autres tarifs de péage ont donc peut-être une acceptation particulièrement large même si la plupart du temps ils s’appliquent à des objets en fer.

Les notules du notaire Almaric en 1248 font état de petites exportations de fers à destination de la Sicile<sup>537</sup>. En 1288, des envois d’un peu plus d’importance sont effectués à destination d’Acre et d’Alexandrie<sup>538</sup>. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, des exportations de fer et d’acier de l’ordre de quelques quintaux sont réalisées à destination de l’Afrique du Nord, des Baléares, de la Catalogne, de l’Italie du Nord et de la Sardaigne<sup>539</sup>. En 1362, un patron de galère s’engage à porter à Naples 30 balles d’acier, 5 à prendre à Marseille et le reste à Nice. Deux ans plus tard, Jean Crote et Pierre Bausan constituent une société au capital de 122 livres impliquée dans l’exportation de l’acier. Bausan devra conduire la marchandise à Naples sur son navire<sup>540</sup>. Les exportations de fer sont rares à la fin du Moyen Âge car ce métal est stratégique. Bien avant les interdictions royales du XVI<sup>e</sup> siècle, la papauté a prohibé l’envoi de métaux aux infidèles<sup>541</sup>. Le fer est en effet susceptible d’être mis en œuvre pour la fabrication d’armement par les ennemis de la chrétienté ou du royaume de France. Un acte isolé mentionne en 1481 l’expédition de lingots de fer par un marseillais à un génois habitant Rhodes pour servir à la défense de l’île contre les turcs<sup>542</sup>. En septembre 1509, le propriétaire d’une galéasse promet de s’opposer à ce qu’on y charge du fer, des armes et de l’acier, pour les vendre aux Maures<sup>543</sup>. Un marchand florentin est pénalisé en 1578 pour avoir tenté de faire partir de Marseille une barque avec 100 quintaux de fer à son bord<sup>544</sup>. En janvier 1575 et décembre 1577, l’Ordre de Malte est autorisé à exporter pour ses besoins un total de 800 quintaux de fil de fer. Par autorisation royale d’octobre 1572, François Guigillet de Marseille et ses associés reçoivent la permission, dans un délai de trois ans, de faire venir à Marseille 6000 quintaux d’acier pour les exporter au Levant, en fait pour les turcs, alliés de la France,

---

<sup>536</sup> AC Avignon, CC 1008 (fin XIV<sup>e</sup> siècle) ; Bibliothèque Ceccano, Ms. 1628 (1582) ; AD Vaucluse, E Pintat 15-502 (1599) ; AC Avignon, CC 1009 (1600 et 1615) ; AD Vaucluse, E Pintat 35 bis-1134 (1634).

<sup>537</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 289-290, doc. 68 ; p. 291, doc. 72.

<sup>538</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 436, doc. 51 et 52.

<sup>539</sup> Baratier 1951, p. 104, 110, 112, 121, 132, 145, 162 ; Reynaud 1951, p. 875.

<sup>540</sup> Baratier 1951, p. 162, note 3.

<sup>541</sup> Reynaud 1951, p. 384.

<sup>542</sup> Collier 1951, p. 99 ; Reynaud 1951, p. 371.

<sup>543</sup> Collier 1951, p. 122.

<sup>544</sup> Billioud 1951, p. 514.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

en guerre contre la Sainte Ligue dont Venise est à la tête<sup>545</sup>. Il n’est pas prouvé que cette exportation massive ait eu lieu dans les proportions autorisées. Au plus fort de la guerre, les exportations d’acier restent peu élevées<sup>546</sup>. Une dérogation est également donnée à la compagnie du corail de Tunisie en 1593 pour ses besoins propres<sup>547</sup>. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, du fer et de l’acier sont envoyés à Alger<sup>548</sup>.

La forme des matériaux ferreux est parfois caractérisée par l’usage de dénominations spécifiques dans les tarifs de péage et les archives notariales. Le fer brut est transporté sous forme de minerais (*guaneguis*)<sup>549</sup>, de verges<sup>550</sup>, en caisses. Ces dernières pèsent 1,8 quintal à Marseille en 1564<sup>551</sup>. Dans le tarif d’Avignon de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, deux sortes d’acier sont mentionnées : l’*assier cayrat* qui prend peut-être la forme d’une masse cubique ou rectangulaire, et l’*assier plat*. Dans des tarifs de péage d’Arles et de Marseille, le sac sert d’unité de mesure. Cependant, le mode de comptage le plus usité dans les archives est assurément le ballon, balle ou fais. Il est employé pour quelques péages le long de la Durance, à Peypin, Peyruis, Forcalquier et Avignon. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les aciers italiens sont souvent réduits en petits barreaux de 4 à 5 cm de long, emballés dans des sacs de toile et calés avec de la paille. Ils sont appelés « ballons ». J-F. Belhoste fait le parallèle avec le même terme dans les archives italiennes du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>552</sup>. La masse de la balle est de 1,24 quintal dans un chargement génois saisi en 1394 par la Cour de Marseille<sup>553</sup>. Trois mailles sont levées par unité au déchargement des navires à Toulon<sup>554</sup>. En 1375, la compagnie Datini vend à des artisans d’Avignon un ballon d’acier en verges<sup>555</sup>. Le ballon est de 87 livres dans une reconnaissance de dette de juillet 1539 à Marseille<sup>556</sup>, de 160 livres dans un règlement sur les prix promulgué le 26 août 1594 par les États du Comtat Venaissin<sup>557</sup>. Un tarif de péage

---

<sup>545</sup> *Ibid.*, p. 516.

<sup>546</sup> *Ibid.*, p. 548.

<sup>547</sup> *Ibid.*, p. 514.

<sup>548</sup> Collier 1951, p. 271.

<sup>549</sup> En 1248. Blancard 1884, t. 2, p. 254, doc. 917. À rapprocher de *graneus*, concassé.

<sup>550</sup> Collier 1951, p. 99 ; Baratier 1951, p. 662, 663, 689 ; Reynaud 1951, p. 824 ; voir également la fig. 10 de la thèse.

<sup>551</sup> Billioud 1951, p. 517.

<sup>552</sup> Belhoste 2001, p. 551-552.

<sup>553</sup> Baratier 1951, p. 198, note 3. Les paquets de barre de fer sont nommés *fasce* dans les archives Datini et pèsent 25 kilos (Belhoste 2001, p. 551).

<sup>554</sup> Pour d’autres exemples dans les actes notariés : Baratier 1951, p. 198, note 2 et 3 ; Reynaud 1951, p. 371.

<sup>555</sup> Frangioni 2002, p. 47.

<sup>556</sup> Billioud 1951, p. 514.

<sup>557</sup> AD Vaucluse, B 1517, f° 219 r°.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

d'Avignon de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle liste quelques demi-produits taxés à la balle : le *fer cruz ros per arnes* (armure), le fil de fer et les feuilles de fer étamées ou « noires<sup>558</sup> ».

Les prix du fer récoltés antérieurement au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle sont rares (**fig. 23**). En 1248, 714 morceaux de minerai de fer (génois ?) destinés à l'export sont évalués à 90 livres de monnaie mêlée, et en 1291, 20 balles (*balae*) d'acier (*calibis seu assier*) s'élèvent à 120 livres de royaux<sup>559</sup>. En 1261 et 1263, à Toulon et Aix, le quintal de fer coûte environ 11 sous<sup>560</sup>. Les prix concernant le fer qui ont pu être récoltés dans les comptes de la chambre apostolique sont dispersés. En effet, les artisans du fer appelés à travailler pour la papauté, généralement dans l'enceinte du palais des papes, fournissent la matière première qu'ils mettent en œuvre et la facturent en même temps que leur travail, sans faire de distinction. Deux exceptions concernant du vieux fer ont été cependant notées : en 1344, le quintal de fer *antiquus* est apprécié 1 florin 1/3<sup>561</sup> ; en 1373, le forgeron Jean Jenson utilise pour ses travaux dans le Palais de Papes trois quintaux et demi de vieux fer au prix d'environ 3,9 florins le quintal<sup>562</sup>.

À ces chiffres épars, il est tentant de mettre en correspondance les valeurs du fer ouvré afin d'évoquer de manière plus précise l'évolution des prix du fer brut. L'évolution du coût du fer ouvré doit être prise avec beaucoup de prudence, car la part de l'évolution du prix de la main d'œuvre n'a pas pu être quantifiée. Des événements économiques, politiques ou sociaux, la nature du travail à accomplir, ainsi que d'autres facteurs peuvent provoquer un renchérissement ou une dévaluation du coût de la main d'œuvre. En l'occurrence, les conséquences de la peste de 1348 semblent provoquer une augmentation de sa valeur<sup>563</sup>. Entre 1338 et 1340, le quintal de fer ouvré est tarifé environ 1,5 florins, entre 2 et 2,5 florins de 1343 à 1353, entre 5,3 et 6,9 florins entre 1354 et 1359, 8 à 10 florins le quintal entre 1360 et 1364<sup>564</sup>. En août 1386, les trésoriers de la gabelle d'Avignon déboursent 6 florins 2/3 le quintal de fer travaillé en une grille<sup>565</sup>. En 1392, les ferrures de la cloche de la chapelle de

---

<sup>558</sup> L'imposition est plus forte pour les feuilles noires que pour les feuilles étamées. Il ne semble donc pas qu'elles puissent être identifiées comme vierges de toute couverture ou de tout traitement.

<sup>559</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 254, doc. 917, p. 446-447, doc. 82.

<sup>560</sup> Blancard 1868, p. 387, 393.

<sup>561</sup> Schäfer 1914, p. 274.

<sup>562</sup> Schäfer 1937, p. 494. En 1373, 5 florins communs valent 4 francs (Schäfer 1937, p. 486).

<sup>563</sup> Braid 2008, p. 366-374.

<sup>564</sup> Relevé de prix réalisé dans Schäfer 1914 et Schäfer 1937.

<sup>565</sup> Pansier 1914a, p. 62.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

l'Aumône de la Fusterie dans l'église Saint-Agricol, toujours à Avignon, coûtent 8,7 florins le quintal<sup>566</sup>.

Ces quelques données montrent bien que le seul coût de la main d'œuvre ne peut expliquer cette augmentation considérable des prix du fer ouvré dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le niveau réel de l'augmentation et la date de son commencement ne peuvent être qu'approchées de par la nature des renseignements récoltés. Il apparaît raisonnable de penser qu'une hausse de la valeur du fer brut s'est réalisée au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et qu'entre 1340 et 1370/1380, cette valeur a sans doute au moins triplé.

À Marseille, en 1424, le fer est vendu 2 florins 1/3 le quintal<sup>567</sup>, 2 florins le quintal en 1441, 1,6 florins sous forme de barres de fer prises à la forge en 1449, 2,5 florins le quintal en 1476<sup>568</sup>. Les travaux de l'horloge d'Avignon dans les années 1470 sont l'occasion de quelques dépenses en fer pour les ferrements : le 10 septembre 1472, l'épicier avignonnais Hugo Combier fournit 65 livres de fer à près de 1,8 florins le quintal, et Antoine Camot presque trois quintaux à raison de 1,7 florins chaque<sup>569</sup>. À Malaucène, l'exploitant d'une mine promet en 1472 aux habitants du lieu de leur fournir du fer, certainement déjà traité, à 3 patacs la livre, soit 3 florins 1/8 le quintal<sup>570</sup>. En mars 1476, à Vaison, il est cédé à 2 florins le quintal<sup>571</sup>. À Aix-en-Provence, en 1441 et 1449, le quintal de fer d'Allevard est vendu 2,5 florins<sup>572</sup>. En 1486, le quintal de « fer de Foix » atteint 3 florins et demi à Arles<sup>573</sup> et celui de fer de Normandie 1 écu en 1521 et 1526, soit un peu moins de 4 florins<sup>574</sup>. À l'Isle, en février 1542, un serrurier achète du fer à raison de 4 florins 2/3 le quintal<sup>575</sup>. Le ballon de fer est vendu à Marseille 4 florins en 1521, 5 florins en 1539 – ou 5,75 florins le quintal –, et en 1547 en provenance de Collioure, 5,5 florins. Le quintal de fer est cédé à 6 florins en 1554, et le ballon de fer de Collioure 11,8 florins en 1581<sup>576</sup>. La Compagnie du Corail Lenche se fournit

---

<sup>566</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 105.

<sup>567</sup> AD BDR Marseille, 392 E 159, 1<sup>ère</sup> partie, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>

<sup>568</sup> Reynaud 1951, p. 663, 824-825.

<sup>569</sup> Pansier 1914b, p. 221.

<sup>570</sup> Lacave 1971, p. 516. En comptant le patac égal à 1/8 de sou, comme le propose A. Fournand (2001, p. 30) pour le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle à Aix-en-Provence et comme il apparaît dans des instructions de la Cour des comptes du 7 décembre 1549 (Billioud 1951, p. 291, note 2) pour une émission monétaire à Marseille.

<sup>571</sup> Lacave 1971, p. 516.

<sup>572</sup> AD BDR Aix, 309 E 196, f<sup>o</sup> 280 v<sup>o</sup> - 281 r<sup>o</sup>, 20 septembre 1441 ; 306 E 267, f<sup>o</sup> 96 r<sup>o</sup> - 96 v<sup>o</sup>, 10 mars 1449.

<sup>573</sup> Verna 2001, p. 227.

<sup>574</sup> Billioud 1951, p. 513.

<sup>575</sup> Lacave 1971, p. 216.

<sup>576</sup> Billioud 1951, p. 514 et note 4.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

en fer à 8 florins 1/3 le *cantaro* ou 10,8 florins le ballon en 1568<sup>577</sup>. Le *balonum* d’acier amené à Marseille depuis Aix transport inclus coûte 7 florins 1 gros et demi en 1425<sup>578</sup>. Dans une vente de prise en 1555, l’acier est acheté 8 florins 1/3 le quintal, et dans un même contexte en 1559 il est cédé à 12 florins le quintal<sup>579</sup>. Pour une exportation cinq ans plus tard, le quintal de fer est évalué au départ de Marseille à 13,5 florins<sup>580</sup> et à 28 florins dans une vente à Barjols en 1620<sup>581</sup>.

La valeur du fer brut sur les marchés provençaux a donc sensiblement baissé aux alentours de 1400. Elle reste stable tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, avant de repartir à la hausse, sans doute au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Son prix s’élève encore plus rapidement dans la seconde moitié du siècle.

Quelques prix du fer sous forme de produits semi-finis ont été récoltés. Ces données concernent le fil de fer dont il a été fait usage pour la fabrication d’ardillons ou d’annelets et bouclettes, mais aussi les feuilles de fer étamées. Peut-être ces feuilles ont-elles été utilisées à la fabrication d’accessoires du costume. En 1356, un marchand avignonnais est payé 4 sous 6 deniers par livre de feuilles de fer étamées (*foliis ferri estanhati*)<sup>582</sup>, soit 18 florins  $\frac{3}{4}$  le quintal. En 1477, des petites feuilles de fer blanc (*fuelhes de fer blancas petitas*) sont vendues à raison de 1 florin et 1 florin  $\frac{3}{4}$  gros la douzaine pour recouvrir le Jaquemart de l’horloge de la commune d’Avignon et le protéger autant de la corrosion que le faire briller<sup>583</sup>. En 1497, pour la même destination, elles sont vendues 1 florin 1 gros la douzaine<sup>584</sup>. En 1559, le fil de fer est vendu 54,9 florins le quintal<sup>585</sup>, en 1575, le fil de fer d’Alamaine pour les armuoiers – les armuriers – est estimé à 15 et 36 sous la livre dans l’inventaire après-décès d’un marchand marseillais<sup>586</sup>.

---

<sup>577</sup> Masson 1908, p. 199.

<sup>578</sup> AD BDR Marseille, 359 E 159, f<sup>o</sup> 47 v<sup>o</sup>.

<sup>579</sup> Billioud 1951, p. 516-517.

<sup>580</sup> *Ibid.*, p. 517.

<sup>581</sup> 3 E 1118, f<sup>o</sup> 471 v<sup>o</sup>, 30 septembre 1620.

<sup>582</sup> Schäfer 1914, p. 636.

<sup>583</sup> Pansier 1914b, p. 223-224.

<sup>584</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>585</sup> Billioud 1951, p. 514.

<sup>586</sup> Annexe 8, doc. 26.

### 2.2.3. Le plomb

Le plomb (**fig. 11 et 12**), métal d'un blanc argent, malléable, à bas point de fusion (327,46 °C), peu tenace et se laissant facilement travailler, se recouvre à l'air libre d'une pellicule d'oxydation grisâtre. De par ses propriétés et sa relative abondance dans la croûte terrestre, il est couramment employé dans la deuxième partie du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Extrait la plupart du temps de sulfures et de carbonates, il est souvent associé dans les gisements à la calamine, à l'argent et au cuivre. Les recherches de minerai d'argent ont pour conséquence la mise en valeur de nombreux gisements polymétalliques et donc la production de grandes quantités de plomb.

Ses usages sont multiples : on s'en sert entre autres dans le montage des vitres et vitraux, dans la fabrication des miroirs, dans la décoration architecturale, la collecte et la circulation de l'eau, la couverture des bâtiments<sup>587</sup>, pour le scellement d'éléments métalliques dans la pierre, pour recevoir l'apposition d'un sceau, pour certains objets du quotidien comme des fusaiöles ou, en alliage avec de l'étain, pour de la vaisselle<sup>588</sup>. Il entre aussi dans le travail du verre et la glaçure des terres cuites. Dans le cadre du costume, il se retrouve semble-t-il préférentiellement sous forme d'alliage – seules des analyses de composition peuvent toutefois le vérifier – dans des accessoires comme des boucles, des appliques, des fermaux ou broches, des enseignes civiles ou de pèlerinage, des croix et des médailles religieuses, et enfin comme composant d'alliages d'or et d'argent, d'alliages cuivreux et de brasures<sup>589</sup>.

Les Alpes renferment un certain nombre de gisements de plomb. Il y est la plupart du temps associé à l'argent comme aux mines de Brandes, en Isère, exploitées entre le XII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce site est un des principaux centres médiévaux de production de plomb

---

<sup>587</sup> On peut se reporter pour des exemples de l'utilisation du plomb dans le couvrement et les canalisations aux relevés de K. H. Schäfer dans les comptes des dépenses de la chambre apostolique. Par exemple Schäfer 1914, p. 310, 314 et 347-348 pour l'année 1346.

<sup>588</sup> L'article 65 des criées d'Avignon de 1458 limite la proportion de plomb dans la vaisselle d'étain à 12,5 livres par quintal afin de garantir la qualité et prescrit l'usage de la marque habituelle : *Item, quod omnis stagnerius, aut quevis alia persona faciens seu fieri faciens per se vel aliam interpositam personam, in dicta presenti civitate Avinionensi, vaycellam non finam, in qua esset plumbus, et quod in ipsa vaycella non sit de plumbo nisi ad reductionem duodecim librarum cum dimidia pro quintali, et quod talem vaycellam signet signo suo consueto sub pena predicta pro quolibet et vice qualibet et admissionis talis vaycelle ; et revelans habebit ut supra et tenebitur secretissimus. C libr.* (Édité par Girard et Pansier 1909, p. 143).

<sup>589</sup> Il tient dans l'alchimie une grande importance en tant que métal de base de la transmutation, mais aussi comme matière de l'œuvre au noir. Sous la forme d'un protoxyde – la litharge –, le lapidaire de Jean de Mandeville préconise son emploi pour cicatriser les plaies (Gontero-Lauze 2010, p. 204).

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

argentifère dans le sud-est de la France<sup>590</sup>. À proximité, la mine de plomb du Pontet à Villard-Notre-Dame a révélé une phase d’exploitation des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles<sup>591</sup>. Elle figure encore dans une enquête menée en 1339 qui révèle également une exploitation du plomb et du cuivre dans la Combe de Malaval à La Grave<sup>592</sup>. L’albergement des mines de plomb et de plomb argentifère de l’Oisans au XV<sup>e</sup> siècle n’occasionne qu’un faible bénéfice<sup>593</sup>, l’activité minière ayant grandement périclité. Le site de L’Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), dans les gorges du Fournel, a conservé une exploitation médiévale datée des X<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles par C<sup>14</sup>. À Vallauria, près de Tende (Alpes-Maritimes), le même procédé de datation indique une activité pour les XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles<sup>594</sup>. Des affleurements de lentilles minéralisées ont également été exploités dans la seconde partie du Moyen Âge aux lieux-dits Caire Faraud, à Saint-Sauveur-de-Tinée, et Tortissa à Saint-Étienne-de-Tinée dans les Alpes-Maritimes<sup>595</sup>. Plus au nord, dans les Hautes-Alpes, les gîtes de Faravel et de Fangeas à Freissinières ont fait l’objet de travaux de faible ampleur<sup>596</sup>.

Après la déprise du XIV<sup>e</sup> siècle, des sources d’archives attestent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle d’une recherche du minerai de plomb argentifère dans les Alpes-de-Haute-Provence, par exemple à Saint-Geniez-De-Dromon, Curban et Barles<sup>597</sup>. Cette activité s’accroît à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, marquée pendant un temps par la présence de spécialistes allemands, et perdure jusqu’au début de l’Époque moderne, accompagnée de quelques tentatives d’exploitation. Souvent le plomb extrait n’est jugé bon qu’à servir d’alquifoux aux potiers.<sup>598</sup> La *Statistique des Alpes-Maritimes* indique des gîtes de plomb à Saint-Sauveur, Bolène, Valdeblore, Isola et Péone mais ne mentionne aucune trace d’exploitation ancienne<sup>599</sup>. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la région du Buëch dans les Hautes-

---

<sup>590</sup> Bailly-Maître 1986 ; Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994 ; Benoit et Bailly-Maître 1997 ; Bailly-Maître et Dhénin 2004 ; Bailly-Maître 2007.

<sup>591</sup> Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 45 ; Ancel 2010, p. 295.

<sup>592</sup> Sclafert 1926a, p. 539 ; Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 48.

<sup>593</sup> Sclafert 1926 a, p. 541-542.

<sup>594</sup> Ancel 2006a

<sup>595</sup> Dans ce même département, L. Becquey signale une mine de plomb exploitée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à Lapierre (1829, p. 210).

<sup>596</sup> Ancel 1998 ; Ancel 2006 b, p. 163-164 ; Ancel 2010, p. 294-295.

<sup>597</sup> Billioud 1958, p. 42-43 ; Morin et Guiomar 2004 ; Ancel 2010, p. 296. Filons signalés comme ayant fait l’objet d’exploitations anciennes par J.-J.-M. Féraud qui mentionne des filons pauvres aux villages d’Auribeau, de Piégut, à Allos, près de Colmars (1861, p. 130). L. Becquey cite en outre les gisements de la Malune et de Piégu (1829, p. 211).

<sup>598</sup> Le récit de la visite de M. Darluc dans les Alpes et Préalpes est fort instructif sur les tentatives modernes d’extraction et sur la qualité du minerai (1784, p. 109-119, 254-255, 274, 296-297, 314-315, 345)

<sup>599</sup> Roux 1862, p. 203-204, 207, 208, 213, 218.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Alpes et le massif des Hurtières en Savoie font également l’objet de prospections et d’exploitations<sup>600</sup>. En Piémont, des études récentes ont mis en évidence l’existence de quelques gisements exploités au bas Moyen Âge et au début de l’Époque moderne<sup>601</sup>.

En Provence, l’essentiel des activités minières avérées, médiévales et du début de l’Époque moderne, est concentré dans le massif des Maures dans le Var, et dans les environs de Toulon. En 1180, un contrat signé entre des « *argentarii* » exploitant une mine de plomb argentifère au terroir de Toulon, le comte de Provence, Raymond Bérenger IV, et le vicomte de Marseille, attribue à chacune des parties un tiers des revenus de la mine<sup>602</sup>. Le plus important gisement de plomb argentifère est assurément celui des Bormettes dans le massif des Maures, site pour lequel des textes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles attestent d’une activité minière<sup>603</sup>. En 1433, deux associés, un marchand avignonnais et un épicier du diocèse de Fréjus, possèdent des mines de plomb argentifère, l’une à Cogolin, l’autre à La Garde<sup>604</sup>.

À partir du second tiers du XV<sup>e</sup> siècle, les prospections et autorisations d’exploitations se multiplient. Cependant, les documents explicitent rarement quels sont les métaux dont l’extraction est prévue et ne donnent pas toujours une localisation très précise. En 1470, une convention enregistrée devant notaire à Aix-en-Provence portant sur les conditions de recherche et d’extraction de minerais précieux, spécifie que les techniciens allemands embauchés pour la circonstance seront chargés d’affiner le métal en séparant, par fusion, l’argent et l’or du plomb et du cuivre : *Item plus que los dichs companhons alamins deyan tojort maintenir et tenir bons fundados et affinados et despartidos l’argant del plom e l’argent del coure he laur de l’argent e del coure a lurs propris costas et despens*<sup>605</sup>. L’arrivée de ces spécialistes venus de fort loin montre qu’un ou des gisements intéressants ont été découverts, mais où exactement ? Le 24 avril 1504, cinq mineurs à la recherche de minerais et principalement semble-t-il de plomb et de cuivre, s’engagent à présenter tous les six mois à la Cour un compte destiné à servir de base aux prélèvements royaux. La confrontation des archives avec les données de terrain est utile. Elle indique que les lettres royales obtenues par Antoine Payant en 1478 pour la recherche et la mise en valeur des minéraux du terroir du Luc

---

<sup>600</sup> Ancel 2010, p. 296. Crabières 2001, p. 60-61, 63-65.

<sup>601</sup> Di Gangi 2001, fig. 2 ; Di Gangi 2007, fig. 3.

<sup>602</sup> B 289, parchemin. Document mentionné dans Blancard 1868, p. 33-34 ; Benoit 1960, p. 228 ; Berthet 2007, p. 65.

<sup>603</sup> Ancel 2010, p. 295.

<sup>604</sup> AD V, 3 E 8 787, f<sup>o</sup> 57 et 58.

<sup>605</sup> Coulet 1975, p. 160-161, p. 167

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

ont pu concerner des gîtes de fer ou de plomb argentifère<sup>606</sup>. En 1502, une société regroupant un marchand et trois orfèvres provençaux se constitue avec pour objectif principal l’extraction d’or et d’argent, au quartier de Saint-Daumas, au Cannet<sup>607</sup>. Or cette zone est particulièrement connue pour ses gisements de plomb argentifère. Selon M.-P. Lanza-Berthet, des travaux miniers au pic et au feu sur le filon T et dans la concession de Pic-Martin, sur la commune du Cannet pourraient correspondre<sup>608</sup>. Le 2 janvier 1580, Vercellin Baudrac, marchand de Coni au Piémont, et Augustin Lomellin, peintre d’Aix, s’associent pour quatre ans pour l’exploitation de deux gisements sur des terrains qu’ils ont pris en location<sup>609</sup>. Le premier est une *myniere du vernys et plomb* à la montagne de Bayon *apelle Roynon*, sur le terroir de Bayon, qu’ils tiennent à part égales. Le second, dont Lomellin ne possède qu’un tiers des parts, est au village de Dremont, sur la montagne *Arpil*. Il est ici clairement fait le choix de mettre en œuvre des travaux destinés à obtenir une qualité spécifique de plomb adaptée à certaines utilisations. Des fouilles réalisées à Événos, ont révélé une installation métallurgique de traitement du plomb, malheureusement non datée<sup>610</sup>.

De nombreuses reprises modernes sont attestées à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle dans le massif des Maures, témoignant de l’intérêt minéralogique de la zone à défaut souvent d’un intérêt économique sur la longue durée. Les principaux gîtes exploités sont alors localisés à La Garde-Freinet et au Luc, mais le plomb extrait est souvent jugé de qualité inférieure et employé comme alquifoux, c’est-à-dire pour le vernissage des céramiques<sup>611</sup>. C’est le cas de la matière tirée d’une mine de La Garde Freinet qui est qualifiée de « vernis » en 1610<sup>612</sup>. Les

---

<sup>606</sup> *Omnia mineralia sive mineras ferri, calibis, eris, plumbi, stagni, esmerighi, etc.* (Coulet 1975, p. 165).

<sup>607</sup> Annexe 8, doc. 1 ; Coulet 1975, p. 165.

<sup>608</sup> Lanza-Berthet 2004, p. 153.

<sup>609</sup> Annexe 8, doc. 2.

<sup>610</sup> Serra 1992. Un prélèvement pour une datation au C<sup>14</sup> aurait été réalisé, mais les résultats ne sont pas connus.

<sup>611</sup> J.-P. Papon rappelle que le plomb argentifère fut extrait anciennement au Canet (1780, p. 230). Darluc mentionne deux mines, l’une au Canet, dans le quartier de Saint-Daumas, l’autre au Maures-du-Luc, dans le quartier des Mayons (1786, p. 300-301). Ces deux sites sont également signalés par la *Statistique du département du Var*, ainsi qu’une mine située à limite des communes de Saint-Maxime et du Revest et une autre à La Garde-Freinet d’où furent extraits du plomb argentifère (Noyon 1846, p. 64-65). Les mines de plomb de la Beaumette, de plomb argentifère des Ameniers et de Cogolin sont aussi indiquées (*Ibid.*, p. 64). Des indices de plomb sont répertoriés à Cologin et près de Grimaud et de Gassin par L. Becquey (1829, p. 211). F. d’Agay dans un article sur la compagnie des mines de Provence fait un état des lieux des exploitations minières et des gisements connus au XVIII<sup>e</sup> siècle (1980).

<sup>612</sup> AD BDR Aix, B 85, f° 29 v° - 30 v°. Les concessionnaires avaient été autorisés quelques mois auparavant à rechercher et exploiter tous métaux et minéraux en Provence (AD BDR B 85, f° 27 r° - 29 r°).

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

mêmes concessionnaires, l’écuyer de Sisteron Antoine de La Vergue et le marchand de Callas Barthélémy Sais, font procéder en juin 1611 à un essai concluant sur le minerai issu de la mine par un potier de terre d’Aix-en-Provence<sup>613</sup>. En 1641, Jean Souchon obtient l’autorisation de faire des travaux aux mines d’alquifoux situées dans le terroir des Maures<sup>614</sup>.

Les gisements languedociens, roussillonnais et pyrénéens sont peu connus. Pourtant le relevé de L. Becquey des mines et minières abandonnées y relève quelques gîtes de plomb et de plomb argentifère dans les Pyrénées-Orientales, le Gard, la Lozère et l’Aude<sup>615</sup>. Dans la région de Lodève, des études de terrain ont mis en évidence la recherche du minerai de plomb argentifère au Moyen Âge, par exemple aux mines de Cimetière et du Pourat<sup>616</sup>. D’autres prospections menées dans le sud de l’Aveyron révèlent un potentiel avec non moins de 13 gîtes de plomb recensés dans le seul canton de Camarès<sup>617</sup>. En Lozère, des datations C<sup>14</sup> attestent d’une exploitation du plomb argentifère autour du Mont Lozère entre le XI<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>618</sup>.

À ces ressources, si ce n’est locales, du moins géographiquement proches, semblent s’être ajoutées ponctuellement des importations de plomb de régions plus lointaines. De Sardaigne, riche pays minier, des navires marchands ont importé à Marseille au début du XIV<sup>e</sup> siècle quelques quintaux<sup>619</sup>. En juillet 1363, le sous-collecteur apostolique Jacob Vitale se fait rembourser des frais concernant le transport, probablement en 1362<sup>620</sup>, de divers produits achetés en Sardaigne, dont 500 quintaux de plomb. Débarqués dans le port d’Avignon, ils ont été transportés jusque à la Tour du Trésor du palais des Papes<sup>621</sup>. Ils en sont

---

<sup>613</sup> Sur la requête des deux associés, le procureur général Antoine de Cadenet fait procéder à l’essai de l’alquifoux en confiant au maître potier Anthoine Ycard le soin de le tester chez le maréchal ferrant Jean Roux, le 24 juin (AD BDR Aix, B 1339, f° 399 r - 400 v°). Dans un premier temps, la matière est mise en poudre et destrampée en l’eau par ledit potier qui induit de ladite matière une escuelle de terre neufve, laquelle est ensuite mise au feu dans la forge et c’estant ladite matière fondue se seroict reduicte en vernis jaulne, laquelle ledit potier auroict assure que ladite mine se randroict bonne pour l’ouvrage de vernis en la poterie de terre.

<sup>614</sup> AD BDR Aix, B 98, f° 334 r° - 336 r°

<sup>615</sup> Becquey 1829, p. 212-214

<sup>616</sup> Lopez 1989.

<sup>617</sup> Lechelon 1997, p. 167.

<sup>618</sup> Bailly-Maître 2007, p. 28 ; Bailly-Maître 2010, p. 139.

<sup>619</sup> Baratier 1951, p. 147.

<sup>620</sup> Un premier remboursement en faveur d’un serviteur du pape est réalisé le 14 août 1362 : *pro portu cere, quantitatis plumbi ... apportatorum de Sardinia pro usu hospitii palatii pape* (Édité dans Schäfer 1937, p. 48).

<sup>621</sup> *D. Iacobo Vitalis, subcollectori Apost. in regno Sardinie, pro expensis, quas solvit nautis, qui conduxerunt de dicto regno ad Avinionem certas provisiones plumbi, cordoani, cepi, sulphuris et plurium aliorum pro usu hospitii palatii, 44 fl. f. ... 4 hominibus, qui exonaverunt quandam navim de*

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

extraits progressivement selon les besoins<sup>622</sup>. En 1367, ce ne sont pas moins de 215 *pecias sive lamina plumbi* de Sardaigne pour un poids de 199 quintaux et 60 livres, qui sont amenées d'Avignon au port de Lattes par un marinier avignonnais, pour servir aux travaux du monastère Saint-Benoît que le pape fait construire à Montpellier<sup>623</sup>. Pourtant en 1345, 1352 et 1353, c'est un total de 114 quintaux et 21 livres de plomb qui est transféré depuis Montpellier jusqu'à Avignon, pour servir aux bullateurs papaux<sup>624</sup>. Les comptes sont plus diserts pour le troisième transport, ils mentionnent une étape à Comps et le transbordement des 22 *peciis plumbi* du poids de 20 quintaux et 11 livres *in bargua*. Il est probable que l'opportunité constituée par le passage d'un sous-collecteur pontifical en Sardaigne ait été saisie afin de se fournir en plomb sarde à un prix moins élevé, car acheté à proximité des lieux de production. Le plomb acquis à Montpellier est sans doute d'origine locale, à moins que la ville héraultaise n'ait joué le rôle de centre de redistribution. Dans ce cas, son origine est probablement plus lointaine, de l'arrière-pays languedocien, des Pyrénées ou bien d'Espagne. En effet, en mai 1508, un capitaine de bateau marseillais charge à Alicante dix quintaux de plomb<sup>625</sup>.

Quelques années auparavant, en 1499, cinq pains de plomb sont revendus à un marseillais, par « mestre Henrich » qui les tenait d'un marchand orléanais<sup>626</sup>. Peut-il s'agir de plomb anglais ? Du plomb britannique est débarqué par des vaisseaux bretons et anglais en 1589 et 1590<sup>627</sup>. N'en est-il pas parvenu des Îles britanniques auparavant, si ce n'est par la voie maritime, du moins par voie terrestre et fluviale ? À la fin du XII<sup>e</sup> siècle déjà, les excédents de l'exploitation des gisements de plomb argentifère anglais permettent au roi Henri II de faire don de plusieurs centaines de tonnes de plomb à trois couvents anglais et aux trois abbayes limousines de Clairveaux, de Saint-Bernard et de Grandmont. Par ce moyen, il cherche à se réconcilier avec l'Église, après le meurtre de Thomas Becket – qui s'est ensuivi

---

*plumbo, coriis, etc., que venit de Sardinia, et pro portu 500 quint. plumbi a prima porta palatii Avin. usque ad thesaurariam* (Édité dans Schäfer 1937, p. 15).

<sup>622</sup> Voir Schäfer 1937, p. 55 (31 janvier 1363), 136 (2 août 1365), 195 (28 et 31 mai 1367).

<sup>623</sup> 1367, 28 mai : *7 hominibus faycheriis, qui extraxerunt 215 pecias sive lamina plumbi de turre thesaurarie, pro portando sive mittendo apud Montempessulanum pro operibus mon. s. Benedicti ponderantia 199 quint. 60 lb., pro labore (cuilibet 3 s.) 21 s.; cuidam, qui pondaverit dictum plumbum dando sibi 2 d. pro quintali : 33 s. 4 d., Bernardo Regis de Avinione nautherio recipiente : 2 l. 14 s. 4 d.*

1367, 31 mai, *Bernardo Regis, nautherio de Avin., per quem mittuntur apud Montemp. ... 199 quint. 60 lb. plumbi ... dudum portati de Sardinia, pro nauulo de Avin. ad portum de Latis prope Montemp. 40 fl. de grail. in 33 fr. 3 s. avin.* (Édité dans Schäfer 1937, p. 195).

<sup>624</sup> Voir Schäfer 1914, p. 315, 504 et 540.

<sup>625</sup> Collier 1951, p. 115.

<sup>626</sup> Collier 1951, p. 149.

<sup>627</sup> Billioud 1951, p. 245, 459, note 7, 518.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

de sa canonisation. En trouvant ces débouchés, il évite également un effondrement de son marché à un moment où l'offre dépasse la demande<sup>628</sup>. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre est le principal fournisseur de Marseille en plomb, mais il en vient également d'Espagne, d'Allemagne et de Hollande, et d'Arles par la voie du Rhône<sup>629</sup>. Quelques réexpéditions de lingots sont ensuite réalisées vers différents points de Provence tels qu'Arles, Beaucaire, Toulon, mais plus loin également vers Narbonne et même Barcelone<sup>630</sup>. Marseille sert bien évidemment de pôle de redistribution. En 1426, une transaction concerne quelques kilos expédiés de Marseille dans l'arrière-pays, à Saint-Chamas et Ollières<sup>631</sup>.

Quelle que soit l'origine géographique du plomb, la carte de distribution des attestations du terme plomb dans les tarifs de péage signale encore une fois l'importance de la vallée du Rhône et de la vallée de la Durance prolongée par l'axe Marseille-Pertuis dans la diffusion du matériau. D'après les tarifs de péage, le commerce du plomb se fait essentiellement sous forme de matière première. Il n'a été trouvé aucune mention d'objets manufacturés hormis à Baume-lès-Sisteron où le *plumbum laboratum* est imposé deux fois plus qu'à l'état brut. À Meyrargues, il est spécifié que la taxe s'applique au plomb *non operatum*. Il semble donc que le commerce des produits finis en plomb est assez peu répandu. Cela s'explique sans doute par deux raisons principales. La première tient à l'extrême malléabilité du matériau qui n'acquiert une certaine dureté qu'avec l'adjonction d'étain. Or cet alliage utilisé pour confectionner de la vaisselle ou des menus objets pour le costume est plus probablement classé dans la catégorie « étain » que « plomb ». En second lieu, la plupart des usages du plomb ont trait à l'architecture, et par nécessité ce matériau est mis en œuvre sur le lieu même des chantiers : sertissage des vitres et vitraux, couverture des toits, scellement de pierres, etc.

L'exportation de ce matériau apparaît peu fréquente. En 1231, 400 quintaux de plomb sont mis en commande à Marseille pour Acre, dans le royaume de Jérusalem. Cependant, pour des raisons de mauvais temps et d'alourdissement exagéré du navire, le métal sera déchargé à Cagliari<sup>632</sup>. Cela ne signifie pas pour autant que l'approvisionnement du marché régional est à ce moment suffisant, la recherche d'un meilleur profit ayant pu engager le commanditaire, en l'occurrence Bernard de Manduel, à envoyer sa marchandise vers cette destination lointaine.

---

<sup>628</sup> Madeline 2009, p. 33-42, 47.

<sup>629</sup> Bergasse 1954, p. 172.

<sup>630</sup> Bergasse 1954, p. 172 ; Collier 1951, p. 662.

<sup>631</sup> Collier 1951, p. 662.

<sup>632</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, n° 1, 51, 92. Voir Pernoud 1951, p. 268-269 pour l'analyse qui est faite de ces documents.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Quelques siècles plus tard, le 22 décembre 1577, l’Ordre de Malte obtient licence d’importer 350 quintaux depuis Marseille. Le 8 mars 1591, des licences d’exportation au départ de Marseille de 500 quintaux à destination du Piémont et de 150 quintaux sur Barcelone leur sont octroyées par le duc de Savoie, alors chef de la Ligue en Provence<sup>633</sup>. Le tonnage réel des quantités exportées n’est pas connu.

Le prix du quintal de plomb (**fig. 23**) acheté par la chambre apostolique varie entre 1 et 1,6 florin dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mais il atteint 3,3 florins en moyenne durant l’intervalle 1371 - 1375<sup>634</sup>. Aucune variation significative ne s’observe selon la destination fonctionnelle du plomb ou selon qu’il ait été acheté auprès de marchands, généralement italiens, par les bullateurs ou d’autres membres de la cour papale. L’origine géographique du métal n’est que rarement indiquée ; lorsqu’elle l’est et que des prix sont mentionnés – c’est uniquement le cas pour les achats à Montpellier<sup>635</sup> – ces prix s’intègrent parfaitement aux données provençales<sup>636</sup>. Le transport du métal entre de manière variable dans le prix. Lorsque des membres de la cour s’occupent de l’approvisionnement, le transport et les frais annexes sont souvent comptés à part. Cette distinction n’est pas réalisée dans le cas de vente par des marchands. Le transfèrement jusqu’à Avignon du métal acquis à Montpellier par des membres de la cour occasionne un surcoût de 12 % en 1345, d’environ 21 et 25 % en 1352 et 1353.

Rares sont les mentions de la forme de la matière brute. Aucune indication n’en est donnée dans les tarifs de péage. Dans les archives aixoises du XV<sup>e</sup> siècle, le plomb est vendu sous forme de lingots (*molles*) ou à la livre pour être employé dans le bâtiment. Le recyclage du plomb n’a pas laissé de trace dans les archives dépouillées, mais il doit cependant tenir une place importante dans la matière première utilisée par les artisans provençaux, d’autant plus que le point de fusion de ce métal est bas et que le métal réutilisé est d’un coût moins élevé. En 1411, la livre de plomb coûte 4 deniers, soit 33 sous 1/3 le quintal<sup>637</sup>. En juin 1422, le notaire marseillais Jean Durant inscrit dans son livre de raison avoir acheté, certainement pour de menus travaux, 4 livres de plomb à 1 sou la livre soit 4 florins 1/6 le quintal<sup>638</sup>, un prix très élevé à cause peut-être de la faible quantité acquise. En 1425, deux quintaux de plomb

---

<sup>633</sup> Billioud 1951, p. 517 et note 4.

<sup>634</sup> Avec un pic à 3,8 florins en 1373.

<sup>635</sup> Le port du métal jusqu’à Avignon n’est pas compté dans le prix d’achat.

<sup>636</sup> Les comptes de la chambre apostolique mentionnent pour l’année 1369 l’acquisition et le transport de sommées de plomb depuis Rome jusqu’à *Montemflasconem* (3 unités) et Viterbe (2 unités) à des prix respectifs de 55 et 50 sous pièce (Voir Schäfer 1937, p. 216-317). Ces achats ont été effectués pour subvenir aux besoins des bullateurs qui suivent le pape lors de sa rentrée vers Avignon après son retour manqué à Rome.

<sup>637</sup> Bernardi 1990, p. 252.

<sup>638</sup> Bonnet 1995, p. 57 et 130.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

destinés à la fabrication de projectiles sont cédés 3 florins 3 gros le quintal<sup>639</sup>. Lors d’une vente à l’encan de marchandises prises en 1559 sur un navire ennemi, le quintal est vendu au prix de 5 livres ou 8 florins 1/3<sup>640</sup>. En 1568, le *cantaro* de plomb est cédé par des marchands catalans à la Compagnie du Corail à raison de 7 à 8 livres ou environ 11,7 à 13,3 florins, et à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une autre compagnie pour l’exploitation du corail débourse 2 écus et 12 sols pour chaque quintal de lingot de plomb<sup>641</sup>. Dans le règlement promulgué en juillet 1593 par les États du Comtat Venaissin au sujet des prix qui doivent être pratiqués pour les marchandises qui circulent dans leur territoire, le quintal de plomb ne doit pas excéder 200 sols<sup>642</sup>.

### 2.2.4. L’étain

L’étain (**fig. 13 et 14**) est un métal gris-argent malléable, moyennement ductile et inaltérable à l’air et à l’eau à température ambiante. Fusible à basse température (232 °C), il se transforme lentement en étain gris en dessous de 13 °C et sa tenue mécanique est affaiblie. Allié au plomb, il permet d’avoir un matériau plus solide et donne un aspect brillant qui peut le faire passer pour de l’argent. Il existe aussi des alliages d’étain et de cuivre qui portent le nom de *pelpre*<sup>643</sup>, *peltre* ou *peautre*<sup>644</sup>.

Les inventaires après-décès provençaux mentionnent presque toujours de la vaisselle et des ustensiles d’étain, dans les classes sociales les moins fortunées comme dans la bourgeoisie ou chez certains nobles. Cet usage y est de loin majoritaire dans ces documents, mais il n’en est pas de même dans les fouilles archéologiques où les accessoires du costume en étain ou en alliage étain-plomb sont surreprésentés. Les raisons en sont explicitées plus loin en préalable à l’étude du mobilier. Ces objets sont des boucles, des appliques, des fermaux ou broches, des bagues, des grelots, des boutons, des enseignes civiles ou de pèlerinage, des croix et des médailles religieuses. L’étain entre aussi comme composant d’alliages cuivreux, de brasures et, employé comme couverture, protège les objets de la corrosion et leur donne un aspect argenté.

---

<sup>639</sup> AD BDR Marseille, 359 E 159, 1<sup>ère</sup> partie, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>.

<sup>640</sup> Billioud 1951, p. 517, note 3. En comptant le florin équivalent à 0,6 livre (Fournand 2001, p. 30).

<sup>641</sup> Masson 1908, p. 169 et 199. La provenance n’est pas spécifiée par l’auteur.

<sup>642</sup> AD Vaucluse, B 1516, f<sup>o</sup> 132 r<sup>o</sup> - 149 r<sup>o</sup>, plus exactement f<sup>o</sup> 141 v<sup>o</sup> pour cette mention.

<sup>643</sup> *Item, duo candelabra parva de pelpre* dans l’inventaire de 1414 du château de Vaucluse à Fontaine-de-Vaucluse (Labande 1912, p. 58).

<sup>644</sup> Pour ces deux dernières formes, se reporter à Godefroy 1881-1902.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

La provenance de l’étain est rarement renseignée dans les sources d’archive. Le sud-est de la France et les régions immédiatement voisines sont presque totalement vierges de gisement d’étain<sup>645</sup>. Ce matériau fait donc l’objet d’un trafic à longue distance. Deux principaux territoires fournissent la Provence. Le tout premier est l’Angleterre et notamment la région des Cornouailles dont les gisements sont les plus purs et les plus abondants en Europe<sup>646</sup>. Dans la seconde partie du Moyen Âge, l’expédition du métal se fait principalement vers le Sud-ouest de la France par les ports de La Rochelle, de Bordeaux, de Bayonne et Oléron<sup>647</sup>. Toutefois, une part conséquente des exportations se fait également vers la Normandie et les Flandres. Plusieurs voies de transport de l’étain sont possibles pour l’acheminer en Provence. L’une d’elles passe par Bordeaux, remonte la Garonne jusqu’à Toulouse, d’où la marchandise est transbordée sur des animaux de bât qui la conduisent jusqu’à Narbonne<sup>648</sup>. De ce port, l’étain peut être redistribué en Méditerranée, vers Marseille ou Arles par exemple. Un cheminement terrestre a pu exister depuis Toulouse, en passant par Montpellier, pour faire parvenir l’étain à Arles, Avignon ou Tarascon. L’absence de la mention de l’étain avant le XV<sup>e</sup> siècle dans le tarif du pont de Trinquetaille à Arles contrarie quelque peu cette hypothèse. Une seconde voie, bien plus difficile à matérialiser, débute dans le Nord de la France et aboutit dans la vallée du Rhône. En Provence, de nombreux tarifs de péages attestent de l’importance des échanges.

L’interdiction qui est faite dans les statuts de Marseille de 1253 de vendre dans la cité autrement qu’au quintal de Marseille, et notamment au quintal « *sparroni* », n’est pas anodine<sup>649</sup>. Marseille et Narbonne sont aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles des pôles majeurs dans le trafic de l’étain<sup>650</sup>, ressource pour le moins convoitée. Un document marseillais de 1238 mentionne 7 quintaux et 78 livres d’étain remis quelques temps auparavant au juif Bonjudas, suite à sa commande, par Étienne de Manduel, de son vivant<sup>651</sup>. La destination du métal est inconnue. Des actes de 1248 font état de multiples exportations depuis Marseille : quelques

---

<sup>645</sup> Des travaux récents ont mis en évidence une exploitation du minerai d’étain en alluvion dans le district de la Viadène en Aveyron qui se termine au haut Moyen Âge. Renseignement communiqué par Philippe Abraham.

<sup>646</sup> Hatcher 1973, p. 3 ; Malham 2010.

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 22

<sup>648</sup> Ce cheminement est décrit par le géographe arabe Ibñ Sa’id au XIII<sup>e</sup> siècle (Hatcher 1973, p. 24).

<sup>649</sup> *De stagno non vendendo nisi ad quintale Massilie : Ordinamus firmiter observandum quod stagnum sive merces stagni vendatur deinceps ad quintale Massilie, et non ad quintale quod vulgariter consuevit appellari quintale sparroni, et quod ab inde in antea non habeat locum quintale sparroni.* Édité par R. Pernoud (1949, liv. III, article 10).

<sup>650</sup> Hatcher 1973, p. 24.

<sup>651</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 122, doc. 81.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

quintaux d’étain à destination de Naples<sup>652</sup>, plusieurs dizaines pour Pise à bord du Saint-Vincent<sup>653</sup>, plus encore pour Messine à bord du Saint-Gilles<sup>654</sup>, plusieurs centaines pour Acre sur le Saint-Esprit<sup>655</sup>. Quelques expéditions ont pu se faire depuis Arles : un envoi de 25 quintaux est prévu à destination de Rome en 1248<sup>656</sup>.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le quasi-monopole anglais dans la distribution de l’étain est troublé par les gisements de Bohême et de Saxe qui augmentent leur production de manière conséquente<sup>657</sup>. Les marchands du Sud-ouest de la France perdent de leur importance dans la diffusion de l’étain du fait de cette concurrence en provenance d’Europe Centrale. De leur côté, les allemands sont concurrencés par les négociants italiens qui s’approvisionnent désormais directement dans les Flandres et monopolisent peu à peu le trafic de l’étain anglais, qui reste malgré tout soutenu<sup>658</sup>. Cela se traduit rapidement par des transports d’étain depuis l’Italie vers la Provence. En 1485, c’est un bâtiment génois chargé entre autres d’étain à destination d’Arles qui est saisi par les Marseillais<sup>659</sup>. Peut-être ce métal ne devait-il que transiter par le territoire arlésien comme les envois d’étain réalisés par la compagnie Datini depuis Pise jusqu’à Arles à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La marchandise y est réceptionnée par Matteo Benini, avec qui la société est associée, lequel se charge ensuite de la transmettre à Avignon par de plus petits bateaux (*barcha*) adaptés à la navigation fluviale. Durant l’été 1384, 30 *lame* – plaque – *di stangnio* et 3 balles de *stangnio in verghe* – en verge – transitent sur le Rhône payant 2 florins 8 gros au péage d’Arles, 3 florins 6 gros au péage de « Tarascon et Beaucaire », et 1 florin 6 gros *per ostellagio*<sup>660</sup>. Au printemps 1393, deux *lame* d’étain arrivent à Arles<sup>661</sup>.

L’étain d’Europe centrale arrive en Provence par la vallée du Rhône, par l’intermédiaire de commerçants allemands. Les données récoltées montrent toutefois que cette source d’approvisionnement est bien plus tardive que l’étain anglais<sup>662</sup>. Elle n’intervient

---

<sup>652</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 80, doc. 526 ; p. 194, doc. 781.

<sup>653</sup> *Ibid.* 1884-1885, t. 2, p. 285, doc. 978.

<sup>654</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 300, doc. 95 ; p. 318, doc. 131 ; p. 385, doc. 298 ; p. 414, doc. 365.

<sup>655</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 346-347, doc. 194 ; p. 350, doc. 207 ; p. 351 doc. 209 ; p. 358-359, doc. 226 ; t. 2, p. 61-62, doc. 485 ; p. 82, doc. 531.

<sup>656</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 220-221, doc. 848.

<sup>657</sup> Hatcher 1973, p. 25-26, 103.

<sup>658</sup> *Ibid.* 1973, p. 91, 95-102.

<sup>659</sup> Baratier 1951, p. 198, note 2.

<sup>660</sup> Antonietti 2007, p. 172-175, lettres des 16 juin et 13 juillet 1384 référencées D 181, 317 147 et D 181, 317 148 dans le fond Datini.

<sup>661</sup> Antonietti 2007, p. 789-798, lettres des 10 avril et 2 mai 1393 référencées D 425, 504 120 à 123 dans le fond Datini.

<sup>662</sup> Billioud 1951, p. 518-521.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

qu’après le doublement de la capacité de production de ces gisements au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>663</sup>. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, une part de l’étain qui arrive à Marseille est encore originaire d’Angleterre, transportée par des anglais ou des bretons par voie maritime<sup>664</sup>.

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du siècle suivant, le négoce d’exportation se fait principalement vers le Levant et notamment Beyrouth<sup>665</sup>, ainsi que sous forme d’objets en direction de la Sardaigne et de son port Alghero<sup>666</sup>, mais les données sont rares et disparaissent par la suite. Ce n’est que dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que les exportations d’étain s’intensifient en raison d’évènements militaires : les guerres entre Venise et les Turcs, alliés du royaume de France. Des licences d’exportation de plusieurs milliers de quintaux d’étain pour le Levant sont alors octroyées à un armateur et à des familiers du roi dans les années 1550 et 1560. Pour des services qu’il a rendus au roi, le marseillais François de Corbie obtient une traite de 4000 quintaux d’étain anglais ou allemand le 15 février 1571. En mars, l’avignonais Jaume Gardiolle reçoit une licence de 1000 quintaux d’étain d’Angleterre. La même année, en août, Louis Monier de Marseille est autorisé à exporter 1000 quintaux d’étain. Une licence de 2000 quintaux sur dix ans est encore octroyée à un proche d’Henri III en 1582, bien que le conflit soit terminé<sup>667</sup>. Il est généralement spécifié que les envois doivent se faire depuis Marseille<sup>668</sup>. Par exemple, le 17 mai 1571, 600 quintaux d’étain sont remis aux foires de Lyon au marseillais François de Corbie par deux allemands<sup>669</sup>, pour être envoyés en Turquie depuis Marseille. À peu près à la même période, François Guigillet, associé aux Manlich, achemine de l’étain d’Allemagne pour la même contrée<sup>670</sup>. Au début des années 1570, les Manlich envoient également de l’étain d’Angleterre vers le Levant en association avec Corbie<sup>671</sup>. Malgré tout, au plus fort de la guerre, le mouvement d’exportation ne s’élève pas à plus de 2000 quintaux<sup>672</sup>. À ceci s’ajoutent les nombreuses fontes d’artillerie – qui nécessitent des alliages cuivreux – réalisées dans la cité

---

<sup>663</sup> Hatcher 1973, p. 121.

<sup>664</sup> Billioud 1951, p. 245, 459, 518-521 ; Bergasse 1954, p. 173.

<sup>665</sup> Baratier 1951, p. 72, 237, 246, note 3 et 4 ; Reynaud 1951, p. 715.

<sup>666</sup> *Ibid.* 1951, p. 93, 142, 144 ; Reynaud 1951, p. 827.

<sup>667</sup> Billioud 1951, p. 518-521.

<sup>668</sup> Les lettres patentes accordées à Jaume Gardiolle spécifient qu’il est autorisé à faire conduire mille quintaux d’étain d’Angleterre au port de Marseille, tant par mer que par terre, et de les vendre ensuite là où il lui plaira, B 3332, f<sup>o</sup> 839 r<sup>o</sup> - 841 v<sup>o</sup> et 841 v<sup>o</sup> - 849 r<sup>o</sup>

<sup>669</sup> Billioud 1951, p. 518, 520.

<sup>670</sup> *Ibid.* 1951, p. 211.

<sup>671</sup> *Ibid.* 1951, p. 247, 260.

<sup>672</sup> *Ibid.* 1951, p. 521.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

massaliote dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>673</sup>. Marseille est alors certainement l’un des pôles les plus importants du commerce de ce matériau en Méditerranée, grâce à sa position géographique.

Il a déjà été mentionné l’importance de la vallée du Rhône comme voie de pénétration pour l’étain, soit depuis le nord de la France, soit depuis le Languedoc par voie maritime puis fluviale en remontant le fleuve. Elle semble également avoir joué un rôle important dans la diffusion de l’étain travaillé, ou tout du moins aux environs d’Arles et d’Avignon. Sans surprise, les tarifs de péage de la moyenne Durance comportent peu d’attestations de l’étain. Elles sont sans doute liées à une activité de redistribution de la matière première dans l’arrière-pays, depuis l’axe Marseille-Pertuis ou par des voies transversales comme celle passant par Mormoiron, ou en remontant la Durance. Dans le Var, Toulon a pu servir de point d’approvisionnement.

Le commerce de l’étain en Provence est peu renseigné dans les archives notariales. Pourtant, de notables concentrations de potiers d’étain ont été notées lors des dépouillements pour Aix-en-Provence, Avignon, Draguignan et sa région. En 1367, un marchand montpelliérain vend à la chambre apostolique, pour l’Œuvre du monastère Saint-Benoît à Montpellier, quelques quintaux de *metallum tam cuprum quam stagnum*<sup>674</sup>. En juillet 1421, le potier d’étain aixois Raphaël Monterausi achète au marchand Guillaume d’Aquiné 17 quintaux d’étain pour un total de 180 florins, soit près de 10,6 florins le quintal<sup>675</sup>. Il semble jouer le rôle de revendeur puisqu’en janvier 1423 et avril 1447, il vend du *metallum*, très certainement de l’étain, à 13 et 15 florins le quintal<sup>676</sup>. En 1441, le potier d’étain draguignanais Antoine Horias se procure sa matière première auprès du marchand marseillais Raphaël Castagne<sup>677</sup>. Le 28 décembre 1575, quelques trois à quatre quintaux à destination de Draguignan sont bloqués par le gouverneur de Marseille<sup>678</sup>.

Le commerce de la feuille d’étain est attesté à Marseille et Avignon au bas Moyen Âge et au début de l’Époque moderne. Cinq caisses et demie de *fueilhe d’estang pour imblanchir* sont estimées à 38 sous la caisse en 1575 dans l’inventaire d’une boutique d’un marchand marseillais<sup>679</sup>. Le tarif de péage de la ville d’Avignon de 1582 distingue deux

---

<sup>673</sup> *Ibid.* 1951, p. 521-524.

<sup>674</sup> Schäfer 1937, p. 197

<sup>675</sup> AD BDR Aix, 309 E 116, f° 260 r° - 260 v°, 30 juillet 1421.

<sup>676</sup> AD BDR Aix, 307 E 12, n.f., 24 janvier 1423 ; 307 E 82, f° 176 v°, 20 avril 1447.

<sup>677</sup> Reynaud 1951, p. 663.

<sup>678</sup> Billioud 1951, p. 366.

<sup>679</sup> Annexe 8, doc. 26.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

qualités, l'une à 12 deniers le quintal pour étamer proprement dit, l'autre à 4 deniers la livre pour servir aux travaux de peinture<sup>680</sup>. La bonne capacité de résistance de l'étain à la corrosion et sa malléabilité en font un excellent support pour la dorure. La feuille d'étain est ainsi, comme cela a déjà été évoqué, amplement utilisée par les peintres et doreurs sur bois avignonnais. Sans couverture, elle est rarement signalée, et sans doute usitée en remplacement de l'argent. Toutefois, le coût bien moins élevé du métal argent par rapport à l'or justifie beaucoup moins ce travestissement. Les comptes de la chambre apostolique d'Avignon n'en mentionnent l'achat qu'une seule fois, en 1318. Pour servir à la décoration de la chambre du consistoire, 4 livres de *foliis albis de stagno* sont achetées au prix de 18 deniers, soit 8,1 florin le quintal<sup>681</sup>, presque deux fois plus que le coût de l'étain non travaillé. En 1498, le centenier de *feuilles d'estan* coûte 1 florin 1 sou, deux fois moins que les feuilles d'étain dorées<sup>682</sup>.

La récupération de vieil étain à Marseille et même ailleurs en Provence par les potiers d'étain marseillais est renseignée par quelques sources d'archives<sup>683</sup>. Elle dut être beaucoup plus importante que ne le suggèrent celles-ci et commune à l'ensemble des artisans provençaux car l'étain ainsi récolté est d'un prix moins élevé que l'étain neuf<sup>684</sup>. Il existe également d'autres qualités de ce métal comme l'étain fin et l'étain « de glace » achetés à Auriol en 1564 pour la confection de la cloche de l'église<sup>685</sup>. Cet étain de glace apparaît également parmi les produits disponibles chez un marchand marseillais en 1575<sup>686</sup>. Il est aussi listé dans les tarifs de péage d'Avignon de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du siècle suivant. Il y est imposé un peu plus fortement que l'étain « normal » alors que d'après le résultat de ventes dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle son prix est beaucoup moins élevé : 27,5 florins le quintal en 1575<sup>687</sup> contre 43 florins 8 sous en 1563 pour l'étain « normal »<sup>688</sup>.

L'étain (*stagnum*) peut être transporté sous forme de plaques (*lama, toscan*)<sup>689</sup>, de verges (*vergha, toscan, virga, latin, verga, provençal*)<sup>690</sup>, de lingots de fonte (*stagnum*

---

<sup>680</sup> Les termes *pench* et *blanc* sont les participes passés des verbes *pencher* et *blanchir* qui signifient peindre et blanchir.

<sup>681</sup> Faucon 1882, p. 67.

<sup>682</sup> Bayle 1888, p. 156-157.

<sup>683</sup> Reynaud 1951, p. 662-663, 715, 827.

<sup>684</sup> En 1430, à Dijon, le *fin estaing* est deux fois et demie plus cher que le *mort estaing* (Chapelot 1985, p. 309).

<sup>685</sup> Raimbault 1921, p. 40.

<sup>686</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>687</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>688</sup> Billioud 1951, p. 519.

<sup>689</sup> Antonietti 2007, p. 172-175, 789-798.

<sup>690</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 351, doc. 209 ; Antonietti 2007, p. 172-175 ; Baratier 1951, p. 243.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

*gitatum*, latin)<sup>691</sup>, en saumon (*samon*, provençal)<sup>692</sup>, en « cloche » (*cloca*)<sup>693</sup>, en pièces (*pessa*, provençal)<sup>694</sup> et conditionné en « ballons » pesant 1,5<sup>695</sup> ou 1,7 quintal<sup>696</sup> ou en caisses de 2,3 quintaux<sup>697</sup>. La forme de la matière première influe sur la valeur marchande de l'étain (**fig. 23**). En 1248, à l'export depuis Marseille, il est estimé à 2 livres le quintal en cloche dans un premier acte<sup>698</sup>, à 2,5 livres le quintal en cloche et en verge mêlées dans un second<sup>699</sup>, à 2,7 livres le quintal en lingot dans un troisième<sup>700</sup>, et de nouveau à 2,5 livres le quintal sous une forme inconnue dans un quatrième<sup>701</sup>. À Arles, en cette même année, il est évalué à 2 livres le quintal pour un envoi à Rome. S'agit-il d'étain en cloche ? En partant de l'hypothèse d'un prix stable à 2 livres le quintal pour le plomb en cloche, il est logique de considérer que l'étain en verge est de valeur, si ce n'est supérieure, au moins équivalente à celle de l'étain en lingot.

Des travaux comme la réalisation de cloches, la mise en place ou la réparation de fenêtres, l'étamage de pièces de couverture ou de récipients, des travaux de peinture donnent lieu à l'achat d'étain par la chambre apostolique auprès de marchands attachés à la cour, mais aussi par des artisans ou des membres de la cour. En 1317, le quintal est à environ 4,5 florins, à 5,25 florins en 1343, 8 florins 1/3 en 1346, 7 florins en 1348, 10 florins en 1353, 12,5 florins en 1355, 12 florins en 1366<sup>702</sup>. Acheté directement à Montpellier par le collecteur de la Narbonnaise en 1352, il revient à 8,45 florins le quintal, 8,8 florins avec le port (surcoût de 4 %) jusqu'à Avignon<sup>703</sup>. L'évolution des prix perceptible sur cet espace d'un demi-siècle trouve son équivalent en Angleterre. Après une augmentation des prix à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ceux-ci restent relativement stables dans la première moitié du siècle suivant<sup>704</sup>. J. Hatcher voit dans le phénomène de la peste de 1348, la raison qui expliquerait l'augmentation brutale – plus du double – de la valeur de l'étain en Angleterre<sup>705</sup>. Est-ce vraiment le cas ? Il est difficile de juger de la véracité de cette affirmation, l'auteur ne fournissant pas de tableau de

---

<sup>691</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 346-347, doc. 194 ; p. 385, doc. 298.

<sup>692</sup> Ce terme provençal est repris dans un texte en latin : *stagni dicti de samon*. AD BDR Aix, 308 E 712, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>, 24 janvier 1504.

<sup>693</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 351, doc. 209 ; t. 1, p. 193-194, doc. 779.

<sup>694</sup> Se reporter à la figure 14.

<sup>695</sup> Baratier 1951, p. 243.

<sup>696</sup> Billioud 1951, p. 520.

<sup>697</sup> *Ibid.*, p. 519.

<sup>698</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 193-194, doc. 779.

<sup>699</sup> *Ibid.* 1884-1885, t. 1, p. 351, doc. 209.

<sup>700</sup> *Ibid.* 1884-1885, t. 1, p. 346-347, doc. 194.

<sup>701</sup> *Ibid.* 1884-1885, t. 1, p. 300, doc. 95.

<sup>702</sup> Schäfer 1914, p. 251, 309, 379, 503, 593, 652 ; Schäfer 1937, p. 164.

<sup>703</sup> Schäfer 1914, p. 504.

<sup>704</sup> Hatcher 1973, p. 90.

<sup>705</sup> *Ibid.*, p. 90

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

données ou de graphique<sup>706</sup>. L’examen des données avignonaises montre que le début de cette hausse est antérieur à la peste. Cet épisode épidémique n’est donc pas, tout du moins dans le cadre restreint du territoire avignonnais, la raison initiale de cette évolution, même s’il a pu en accentuer les effets. Les causes sont à rechercher ailleurs, peut-être dans une augmentation de la demande en alliage cuivreux pour la fabrication d’objets de la vie quotidienne<sup>707</sup>, ou bien dans l’insécurité latente qui, en ce XIV<sup>e</sup> siècle, règne en Provence. Les voies commerciales s’en trouvent nécessairement bouleversées. Les progrès de l’artillerie à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup>, le remplacement progressif du fer par le bronze pour les canons et la durée de vie très courte de ces derniers rendent nécessaires des masses de plus en plus importantes d’étain<sup>708</sup>. Les prémices de ce phénomène ont pu se faire ressentir sur les prix.

En 1381, de l’étain conditionné en ballons, chargés à Marseille pour l’export, est évalué à 16,7 florins le quintal<sup>709</sup>. En juillet 1421, le potier d’étain aixois Raphaël Monterausi achète une grande quantité d’étain à 10,6 florins le quintal<sup>710</sup>. Artisan, mais également revendeur, il cède – marge personnelle comprise – en janvier 1423 et avril 1447, du *metallum*, à 13 et 15 florins le quintal<sup>711</sup>. Le métal est qualifié de « fin » (*finum*) en 1447 et il est spécifié que la marchandise doit être expédiée à Aups, lieu de résidence de l’acheteur. Ceci explique certainement l’écart constaté avec une autre vente à Aix-en-Provence, datée du 19 février 1444, où le matériau est vendu à 12,5 florins le quintal<sup>712</sup>. Si on en juge par les données récoltées, bien que disparates et de provenances variées, l’augmentation du prix de l’étain se poursuit dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, au tournant du XV<sup>e</sup> siècle, la valeur du matériau diminue quelque peu puis augmente légèrement dans la première moitié du siècle. Cette évolution correspond globalement à celle qui est constatée en Angleterre<sup>713</sup>.

Le 27 février 1461, le chapitre de la cathédrale de Marseille rembourse à un campanier 59 livres d’étain à raison de deux gros et quart la livre, soit 18,75 florins le quintal<sup>714</sup>. Le 5 avril 1504, de l’étain est estimé à Aix, dans le cadre d’une donation, à 24 florins le quintal<sup>715</sup>,

---

<sup>706</sup> De même il n’a pas été possible d’accéder à deux ouvrages anglais traitant de l’évolution des prix, indisponibles sur le réseau SUDOC.

<sup>707</sup> Par exemple des chaudrons, du luminaire, des accessoires du costume, etc.

<sup>708</sup> Hatcher 1973, p. 39.

<sup>709</sup> Baratier 1951, p. 246.

<sup>710</sup> AD BDR Aix, 309 E 116, f<sup>o</sup> 260 r<sup>o</sup> - 260 v<sup>o</sup>, 30 juillet 1421.

<sup>711</sup> AD BDR Aix, 307 E 12, n.f., 24 janvier 1423 ; 307 E 82, f<sup>o</sup> 176 v<sup>o</sup>, 20 avril 1447.

<sup>712</sup> AD BDR Aix, 308 E 363, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup> - 46 v<sup>o</sup>, 19 février 1444.

<sup>713</sup> Hatcher 1973, p. 90.

<sup>714</sup> AD BDR Marseille, 391 E 60, f<sup>o</sup> 275 v<sup>o</sup> - 277 r<sup>o</sup>

<sup>715</sup> AD BDR Aix, 308 E 714, n.f., 5 avril 1504.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

valeur qui semble pour le moins excessive. Pourtant, en février 1521, Claude Layguel, fondeur de Lyon, cède au campanier Vital de Podio trente quintaux de *metalum bonum et receptibilis ad pondus regium dicte civitate aquense*, à raison de 25 florins le quintal<sup>716</sup>. Cependant, s'agit-il d'étain, de cuivre ou d'un alliage cuivreux ? En 1563, l'étain est échangé à Marseille au prix de 26 livres<sup>717</sup>, soit 43 florins 8 sous le quintal<sup>718</sup>. Toutefois, l'« *estang de glace* », de moindre qualité – à moins qu'il ne s'agisse d'un autre métal<sup>719</sup> –, est estimé 27,5 florins à Marseille en 1575<sup>720</sup>. Il y a donc un enchérissement important de la valeur du métal blanc dans le courant de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les prix anglais n'enregistrent pas une telle variation<sup>721</sup>, mais la valeur de l'étain britannique s'accroît de nouveau à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle à tel point qu'elle a doublé dans le troisième quart du siècle par rapport à la première décennie<sup>722</sup>. Sur ce point, les rares données provençales semblent coïncider. Cette évolution est concomitante de l'augmentation des exportations d'étain depuis l'Angleterre consécutivement à une demande de plus en plus forte notamment pour l'artillerie<sup>723</sup>.

### 2.2.5. Le zinc

Le zinc, métal dur d'un blanc bleuâtre, assez fragile à température ambiante, fond à 419 °C. Il n'est pas utilisé sous la forme de blende avant la fin de la période moderne<sup>724</sup>. C'est la calamine qui auparavant fait l'objet d'une exploitation. De ce silicate, exclusivement employé dans des alliages de base cuivre pour la période d'étude, il n'est actuellement pas connu de gisement exploité anciennement en Provence. Il y en eut peut-être dans le Languedoc<sup>725</sup> et en Lombardie : le tarif de péage d'Avignon du XIV<sup>e</sup> siècle enregistre le fil de laiton de Lombardie (**fig. 16**). De même, aucune mention de la calamine n'a été trouvée pour le moment dans la bibliographie régionale et dans les archives dépouillées si ce n'est à propos

---

<sup>716</sup> AD BDR Aix, 306 E 471, f° 139 r° - 139 v°, 28 février 1521.

<sup>717</sup> À Aix-en-Provence, dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, un florin équivaut à 0,6 livre (Fournand 2001, p. 30).

<sup>718</sup> Billioud 1951, p. 519.

<sup>719</sup> L'étain de glace est une dénomination ancienne du bismuth qui, par sa couleur, peut éventuellement être confondu avec l'étain. Est-ce bien du bismuth qui est ici mentionné ?

<sup>720</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>721</sup> Se reporter à Hatcher 1973, p. 91.

<sup>722</sup> *Ibid.* 1973, p. 91, 121.

<sup>723</sup> *Ibid.* 1973, p. 148.

<sup>724</sup> Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le laiton s'obtient par cémentation du cuivre avec de la calamine (Rehren et Martín-Torres 2008).

<sup>725</sup> Bailly-Maître 2010 ; Bailly-Maître 2012, p. 8.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

d’une épicerie marseillaise en 1428 où elle apparaît sous la dénomination *lapis calamiarum*. Les analyses de composition réalisées sur des accessoires du costume du *castrum* Saint-Jean à Rougiers montrent qu’une forte proportion de ces objets a été réalisée à partir d’alliages à base de cuivre contenant du zinc<sup>726</sup>. Or, l’analyse typologique prouve que plusieurs pièces sont typiques du sud de la France. Des importations de laiton sont donc nécessaires. Les tarifs de péage (**fig. 16**) et quelques autres documents traités dans le sous-chapitre suivant illustrent quelque peu ces mouvements.

Il est recensé beaucoup d’artisans travaillant le laiton dans le bassin de la Meuse du fait de la localisation de nombreuses poches de calamine le long de la rive nord du fleuve, entre Dinant et Liège, ou dans les contreforts nord des Ardennes<sup>727</sup>. Il y avait également de la calamine de grande qualité dans le massif de l’Eifel, à proximité de la ville d’Aachen (Aix-la-Chapelle)<sup>728</sup>. En Angleterre, l’extraction du zinc est initiée par impulsion royale au XVI<sup>e</sup> siècle, mais elle ne prend de l’ampleur qu’au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>729</sup>. Ces zones de production d’objets en laiton sont aussi potentiellement des régions exportatrices d’alliages déjà préparés. L’artisan, une fois ces alliages reçus, pourrait en modifier la composition en y ajoutant d’autres éléments ou du vieux métal, puis travailler la matière à sa guise selon les besoins et les goûts locaux.

### 2.2.6. Le cuivre et ses alliages

Le cuivre (**fig. 15 à 18**) non allié, fusible à 1083 °C, est un métal malléable et ductile de couleur rose saumon<sup>730</sup>. L’utilisation du cuivre non allié pour la période d’étude ne peut être correctement analysée pour les accessoires du costume que grâce à des analyses de composition. Les analyses réalisées par M. Heyworth sur du mobilier londonien montrent une forte utilisation du cuivre dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle : 47,4 % des artefacts sont en ce métal. La proportion diminue à 31,3 % durant le premier tiers du siècle suivant, à 15 % durant le deuxième tiers, à 10 % durant le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. La proportion d’objets en cuivre est de 7 % dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de 4 % dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>731</sup>. Les analyses que nous avons faites

---

<sup>726</sup> Annexe 2.

<sup>727</sup> Day 1990, 1998<sup>2</sup>, p. 133 ; Suttor 2014 ; Thomas *et al.* 2014.

<sup>728</sup> Day 1990, p. 134.

<sup>729</sup> *Ibid.*, p. 142-143.

<sup>730</sup> Cette couleur est obtenue après l’affinage du minerai qui, au sortir de la mine, est de couleur grise.

<sup>731</sup> Heyworth 2002<sup>2</sup>, p. 391.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

sur du mobilier du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers dans le Var illustrent également ce mouvement à la baisse<sup>732</sup>. Sur les cinq artefacts de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, trois sont en cuivre. La proportion de pièces en cuivre est de 26,7 % durant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle jusque vers 1309/1315, elle est de 10,1 % entre vers 1309/1315 et vers 1360, de 14,8 % entre vers 1360 et vers 1415/1420. À partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le cuivre est donc surtout employé comme élément de base d’alliages où il tient une place majoritaire : il s’agit des alliages cuivreux ou alliages à base de cuivre. Il est considéré que la proportion d’un élément supérieure à 3 % dans l’alliage est le résultat d’une addition intentionnelle, et que ce sont des traces dont la présence n’est pas délibérée lorsque le rapport au cuivre est inférieur à 0,5 %. Entre ces deux valeurs, les interprétations sont plus hypothétiques<sup>733</sup>. Le plomb est un cas particulier, des valeurs de 2 à 3 % pouvant être considérées comme significatives d’impuretés contenues dans le minerai de cuivre. Les alliages binaires de base cuivre sont réalisés par l’adjonction d’un autre métal, de l’étain par exemple pour donner le « bronze »<sup>734</sup>, du zinc pour obtenir le « laiton ». Une infinité d’autres assemblages sont possibles. Celui constitué de cuivre, d’étain et de plomb est nommé bronze au plomb. C’est un alliage ternaire. L’artisan peut choisir l’alliage qu’il va utiliser selon différents critères comme la coulabilité, la capacité de déformation, la couleur, le coût, etc. Le cuivre et ses alliages sont utilisés pour la fabrication d’une multitude d’objets. Concernant le costume, ils se rencontrent dans tous les types d’accessoires métalliques existants. Le choix d’un alliage est fortement lié à la technique de fabrication choisie et à d’autres facteurs économiques ou sociétaux que nous évoquerons régulièrement lors de l’étude du mobilier. On peut également se reporter directement à l’**annexe 2**.

Le cuivre est, dans le sud-est de la France, ordinairement extrait de sulfates et de carbonates et souvent associé au plomb ou à l’argent. Si des indices de cuivre se rencontrent couramment dans les Alpes<sup>735</sup>, le massif des Maures, les Cévennes, la Montagne Noire, les Corbières et la partie orientale des Pyrénées<sup>736</sup>, ceux-ci n’ont souvent pas pu donner lieu à une

---

<sup>732</sup> Se reporter à l’annexe 2.

<sup>733</sup> Pernot 1998, p. 123.

<sup>734</sup> D’après A. Ploquin, quelques rares minerais de cuivre contiennent suffisamment d’étain pour produire directement un bronze (2006, p. 204).

<sup>735</sup> Par exemple, Bonnaire, dans la *Statistique du département des Hautes-Alpes*, signale des indices de cuivre prometteurs à Pamplinet dans la vallée de Neuvache (1802, p. 102-103), et aux Acles, L. Becquey indique une mine de cuivre abandonnée depuis vingt ans car trop pauvre (1829, p. 210). M. Darluc signale également de multiples indices de cuivre et des travaux d’extraction récents dans le tome 2 de son *Histoire Naturelle de la Provence* (1784, p. 63-64, 113, 262, 264, 274, 296-297).

<sup>736</sup> Se reporter à la carte des mines – toutes époques confondues – et indices de cuivre dans le Sud-est de la France établie par H. Barge (2006, p. 12, fig. 1).

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

exploitation dans la seconde partie du Moyen Âge et à l’Époque moderne. Deux raisons peuvent être avancées : dans quelques cas, les gîtes sont inexploitable avec les techniques anciennes, mais le plus souvent la puissance du gisement est en cause<sup>737</sup>. L’exploitation d’une mine nécessite des fonds importants. La richesse d’un gîte, évaluée par les entrepreneurs, doit laisser entrevoir des revenus suffisants pour couvrir les frais et espérer un bénéfice. La carte des mines ayant fait l’objet de travaux se révèle ainsi beaucoup plus réduite.

La plupart des gisements exploités sont localisés dans les Alpes et notamment sa partie nord. Une enquête réalisée en 1339 atteste de l’exploitation du cuivre dans l’Oisans, à Oze ou Vaujany, du plomb et du cuivre à La Grave, du cuivre argentifère à Villard d’Arène<sup>738</sup>. En 1359, le gouvernement du Dauphiné fait évaluer la teneur en argent de minerai de cuivre argentifère provenant de Villard d’Arène<sup>739</sup>. En Savoie, des prospections initiées par l’autorité comtale aboutissent à la découverte de gisements de cuivre argentifère dans la châtellenie d’Aiguebelle. Ces gisements sont exploités dès 1336, mais l’activité cesse en 1348 avec la peste. Un total de 6844 quintaux de cuivre en sont extraits dont au moins 5200 entre mars 1338 et février 1342<sup>740</sup>. Entre 1338 et 1350, les comptes miniers des gisements de cuivre argentifère d’Hurtières enregistrent une production de 4561 quintaux et 88 livres de cuivre, dont un peu moins d’un tiers pour la seule année 1341<sup>741</sup>. En 1365, une mine est localisée sur le territoire de Montgilbert<sup>742</sup>. Quelques redevances sont encore perçues sur le cuivre par les comtes de Savoie au XV<sup>e</sup> siècle<sup>743</sup>. Il est probable que cette activité extractive du cuivre ait continué à une faible échelle, au XVI<sup>e</sup> siècle, grâce au développement du *saigerprozess*, apparu en Allemagne au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, qui confère à ce métal une valeur bien plus grande en facilitant l’extraction de l’argent des minerais de cuivre<sup>744</sup>. Le 18 octobre 1610, un piémontais reçoit du duc de Savoie l’autorisation de faire construire à Hurtières une fabrique de cuivre, de laiton, de fil de fer et de fer blanc et d’y faire venir des maîtres étrangers<sup>745</sup>. Au

---

<sup>737</sup> Ancel 2010, p. 293.

<sup>738</sup> Sclafert 1926a, p. 539 ; Bailly-Maître et Dhénin 2004, p. 48.

<sup>739</sup> Bailly-Maître 2000.

<sup>740</sup> Garioud 2007, p. 51.

<sup>741</sup> Benoit et Braunstein 1983, p. 186, 188.

<sup>742</sup> Crabières 2001, p. 66.

<sup>743</sup> *Ibid.* 2007, p. 55, note 37. Br. Ancel pressent l’extraction de plomb et de cuivre dans la seconde partie du Moyen Âge aux mines de Colombières à Bramant, des Sarrazins près de Modane, de Montchabert à Argentine et du Nautuel à Montvernier (2010, p. 295).

<sup>744</sup> Guillot et Benoit 1994, p. 118.

<sup>745</sup> Crabières 2001, p. 60.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

XVII<sup>e</sup> siècle, la production de minerai de cuivre est à nouveau abondante en Savoie grâce à la remise en exploitation des gisements du massif des Hurtières<sup>746</sup>.

Dans la partie sud des Alpes, les mines de Valdeblore, Roure, Roubion et Tortissa à Saint-Etienne-de-Tinée font l’objet de travaux aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>747</sup>. Non loin de là, une bulle d’exorcisme de 1560 signale une reprise d’exploitation du cuivre à Salèse<sup>748</sup>. Une visite réalisée du 3 au 5 septembre 1602 dans le cadre de l’inventaire des droits royaux d’Henri IV, décrit à Barles, au quartier de Les Cluses, ainsi qu’à la montagne du Vernet à proximité de Verdaches, des travaux sur des gisements de cuivre. Au Vernet, la mine, qui prend la forme de quatre ouvertures de dix à douze mètres de profondeur, est décrite comme *fort abondante en cuivre et riche en argent et or*. Un contrôleur des mines est aussitôt nommé pour veiller au paiement du dixième<sup>749</sup>. Quelques gisements des Alpes-Maritimes sont signalés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme ayant fait l’objet de travaux, très certainement modernes pour la plupart<sup>750</sup>. En Piémont, quelques mines en activité sont attestées pour la fin du Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>751</sup>. Par la suite de multiples travaux miniers sont régulièrement menés dans les Alpes, mais c’est à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle que l’activité devient intense<sup>752</sup>.

Le 24 avril 1504, Juvénal Galéan, Jean Boyer, Thorin Duc, Louis et Thomas Héron, mineurs (*mineri*), ayant obtenu l’autorisation d’exploiter les mines de plomb, de cuivre et autres du comté de Provence et de Forcalquier s’engagent à présenter tous les six mois à la Cour un compte destiné à servir de base à la supputation des droits établis par les statuts royaux<sup>753</sup>. Ont-ils auparavant mené des prospections et dans quelle zone ? Sans parler d’extraction, y’a-t-il déjà eu réalisation de travaux préparatoires ?

De nombreux gites de cuivre sont localisés dans le Massif varois, mais il n’a pas été mis en évidence pour le moment de preuve d’une exploitation médiévale ou du tout début de l’époque moderne<sup>754</sup>, et ce malgré les nombreuses autorisations de prospections accordées durant cette période par l’autorité comtale puis royale. Il est bien vendu pour 400 florins de roi, en 1494, par noble Palamède de Forbin, seigneur de Solliès, à Guillaume Rey et Michel

---

<sup>746</sup> Crabières 2001.

<sup>747</sup> Barge 2006, p. 18.

<sup>748</sup> Ancel 2010, p. 296.

<sup>749</sup> AD BDR Aix, B 1315, f<sup>o</sup> 1527 r<sup>o</sup> - 1533 r<sup>o</sup> ; Billioud 1958, p. 43.

<sup>750</sup> Roux 1862, p. 197, 198, 207, 212, 218.

<sup>751</sup> Di Gangi 2001, fig. 2 ; Di Gangi 2007, p. 79, fig. 3.

<sup>752</sup> Par exemple, pour les Alpes du Sud, se reporter à Ancel 2006b, p. 165-170.

<sup>753</sup> AD BDR Aix, B 1234, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup> - 7 v<sup>o</sup>.

<sup>754</sup> G. Mari affirme sans preuve qu’une exploitation de cuivre a été menée au XIV<sup>e</sup> siècle sur le site du Peirol (1979, p. 127). Les traces de pic qui y ont été retrouvées sont pourtant non datées comme le rappelle M.-P. Lanza (1997, p. 197).

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Charlon, chaudronniers, un martinet situé dans le terroir de Barjols, au quartier de Sous-Ville, mais il est possible que ce martinet ait traité des demi-produits plutôt que du minerai<sup>755</sup>. D’ailleurs, en 1570, au lieu-dit Entraygues au Cagnet-des-Maures, un *martinet de heran et fer* est dédié à la clouterie<sup>756</sup>. Pourtant, l’abondance des travaux miniers réalisés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les gisements de cuivre et de cuivre argentifère<sup>757</sup>, laisse penser que des tentatives d’exploitation ont très certainement été menées dans des périodes plus anciennes, autant pour récupérer du métal argent dans le cadre de gîtes polymétalliques, que pour répondre, par exemple, à la forte demande en cuivre au XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, des traces de pic, signes de travaux anciens, ont été identifiées sur les sites de Maraval et du Peirol<sup>758</sup>, mais elles ne sont pas datées. À La Londe-les-Maures, le filon de L’Argentière a peut-être été exploité à l’époque médiévale<sup>759</sup>. Il est possible que le site majeur de Cap Garonne ait fait l’objet d’activités anciennes, mais l’ampleur des travaux modernes et contemporains laissent peu d’espoir quant à la découverte d’indices dans ce sens<sup>760</sup>.

L’inventaire des droits royaux réalisé en 1599 dans le Vaucluse révèle à Viens une tentative d’exploitation de sulfates de fer et de cuivre<sup>761</sup>. Un groupe d’entrepreneurs engage quelques frais mais renonce rapidement voyant que le *chaudeyron de plomp n'estoit bien faict comme il estée requis, pour estre trop espes au fondz qu'il ne pouvoit chauffer l'eau que de vingt en vingt quatre heures*. Les tentatives infructueuses pour trouver d’autres investisseurs menées par Barthélémy de l’Isle, dépositaire de l’autorisation de travaux, le conduisent, soutenu par sa foi en la richesse des gisements, à travailler seul à leur exploitation. Toutefois, ce n’est pas la production du cuivre ou de fer en tant que métal qui est ici entreprise, mais l’obtention de vitriol et de couperose par cristallisation des eaux minières. Celle-ci est initialement prévue par chauffage, mais un défaut rédhibitoire du récipient conçu à cet effet rend cette opération trop coûteuse à cause de la quantité de combustible nécessaire. Barthélémy utilise donc la congélation – le procédé est donc soumis aux aléas de l’hiver – pour précipiter les éléments minéraux. Les produits ainsi obtenus ne sont pas utilisés dans la

---

<sup>755</sup> Durand 1928, p. 227.

<sup>756</sup> Durand 1928, p. 228.

<sup>757</sup> Se reporter à ce sujet à J.-P. Papon (1780, p. 230, 288), L. Becquey (1829, p. 210-211), N. Noyon (1846, p. 59, 65), M. Darluc (1876, p. 296), M.-P. Lanza (1997, p. 57-59, p. 83, 88, 125), H. Barge (2006, p. 19) et surtout Fr. d’Agay (1980).

<sup>758</sup> Lanza 1997, p. 197.

<sup>759</sup> Lanza 1997, p. 125.

<sup>760</sup> Sur le site de Cap Garonne (Mari 1979, p. 114-125). H. Villeneuve-Flayosc, en 1856 (p. 10, 509), jugeait ce gisement de peu d’intérêt. L’exploitation qui en a été faite dans les décennies suivantes lui donne tort.

<sup>761</sup> Annexe 8, doc. 3.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

métallurgie<sup>762</sup>, mais ce document est le seul qui ait pu être trouvé dans les archives attestant de travaux sur des gîtes cuprifères dans le Vaucluse. Cela n’est pas surprenant car la géologie locale ne se prête pas à des gisements de ce type. Des auteurs modernes tels que M. Darluc et J.-P. Papon n’en mentionnent d’ailleurs aucun lors de leur exploration du sud-est de la France malgré leur intérêt pour le sujet, et M. Pazzis dans sa statistique du département insiste sur leur absence<sup>763</sup>.

Plus à l’ouest, dans le Gard, dans le district d’Hierle, il existe entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, une intense activité d’extraction de l’argent à partir de gîtes de cuivre argentifère comme le site de Petra Alba très riche en argent<sup>764</sup>. Dans l’Hérault, des travaux datés des environs de l’an Mil ont été mis en évidence dans la mine de cuivre argentifère de La Roussignole 2 à Cabrières<sup>765</sup>. Des indices ou des exemples de mines de cuivre exploitées « anciennement » sont signalés par L. Becquey dans l’Aude, l’Hérault et le Tarn<sup>766</sup>. En Aveyron, à Bouco-Peyrol, des recherches archéologiques ont mis en évidence une mine de cuivre argentifère appartenant à l’abbaye de Sylvanès et exploitée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>767</sup>.

Les exploitations minières évoquées ci-dessus n’ont pas une production suffisante pour couvrir la consommation de cuivre provençale et des régions voisines des centres d’extraction. Des importations massives sont donc nécessaires mais les informations obtenues dans la bibliographie et les archives sont assez réduites. De Toulouse proviennent en 1248 quelques quintaux de cuivre vendus par un certain Bernard Armand<sup>768</sup>. Ce cuivre vient-il de l’arrière-pays ou d’Espagne ? En effet, en 1385, la compagnie Datini envisage le transport de cuivre (*rame*, toscan) de Barcelone à Gênes<sup>769</sup>. À Saltès, dans l’arrière-pays de Huelva, en Espagne, des fouilles ont montré l’existence d’une extraction de minerais polymétalliques où le cuivre est cependant en faible proportion<sup>770</sup>. Les recherches sur ce sujet sont encore rares dans la Péninsule Ibérique. Au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle, une barque marseillaise rapporte

---

<sup>762</sup> Ils trouvent des applications dans la médecine médiévale (Bénézet 1999, p. 530).

<sup>763</sup> « Le plomb, l’étain, le fer et le cuivre sont des objets d’une immense importation dans ce pays, qui manque absolument de ces métaux, et les achète par conséquent chaque jour » (Pazzis 1808, p. 328).

<sup>764</sup> Bailly-Maître 1989, p. 62 ; Bailly-Maître 2002, p. 99, 112 ; Bailly-Maître 2007, p. 26-27 ; Bailly-Maître 2012.

<sup>765</sup> Maas 2002, p. 59-60.

<sup>766</sup> Becquey 1829, p. 213-216.

<sup>767</sup> Lechelon 1997.

<sup>768</sup> Blancard 1884-1885, p. 194, n° 780.

<sup>769</sup> Antonietti 2007, t. 2, p. 194.

<sup>770</sup> Bazzana 2007, p. 116-117.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

entre autres marchandises du cuivre depuis Pise<sup>771</sup>. Peut-être a-t-il été extrait en Toscane où des mines de cuivre sont attestées archéologiquement<sup>772</sup>. Le Piémont possède aussi quelques mines de cuivre dont la production, semble-t-il assez faible au Moyen Âge, a cependant peu de chance d'être parvenue en Provence, que ce soit par voie maritime ou terrestre<sup>773</sup>. En 1426, c'est une galée de Gaète en Sardaigne qui débarque à Marseille transportant un peu de cuivre<sup>774</sup>. En 1575, le cuivre de rosette que l'Ordre de Malte peut importer depuis Marseille est dit d'Allemagne<sup>775</sup>. Au début du siècle suivant, le cuivre, le laiton et l'airain arrivent depuis Hambourg ou du Lyonnais et du Beaujolais par la vallée du Rhône<sup>776</sup>.

Il est fort probable qu'une partie conséquente du cuivre travaillé en Provence soit originaire d'Europe centrale. Des mines hongroises, le grand capitaliste allemand Jacob Fugger et ses associés faisaient extraire annuellement, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, en moyenne 27286 quintaux de cuivre et jusqu'à 46900 quintaux entre 1510 et 1513. La majeure partie approvisionne les marchés d'Europe de l'Est, mais de grandes quantités sont aussi expédiées au marché international de Venise<sup>777</sup>. Du Tyrol, 15000 quintaux étaient achetés annuellement par cet entrepreneur allemand, soit 60 à 70 % de la production<sup>778</sup>. Une grande partie du cuivre tyrolien partait pour les marchés de Nuremberg et de Venise. Des transports étaient également réalisés en direction de Gênes et Milan, et même de Lyon<sup>779</sup>. Alimentée par des marchands allemands, la cité lyonnaise est un centre d'approvisionnement en cuivre important pour le royaume de France<sup>780</sup> et vraisemblablement pour le Comté de Provence. En 1521, Claude Layguet, *funtor sive magister funte ordinarius regius civitate lugduni*, vend trente quintaux de *metalum* à Vital de Podio, campanier d'Aix<sup>781</sup>. En 1556, un fondeur de canon du nom de Michel Pelliott est obligé de rembourser un client car il *n'est à luy possible de trouver cuyre en ce présent païs, à Lion, ni alheurs*<sup>782</sup>.

---

<sup>771</sup> D'après une procédure de 1304, une barque marseillaise rapporte entre autres marchandises du cuivre depuis Pise (Baratier 1951, p. 186).

<sup>772</sup> Francovitch 1985, Casini 2007, Bruttini *et al.* 2010, Bianchi *et al.* 2011, Bruttini 2011, Bianchi *et al.* 2012.

<sup>773</sup> Di Gangi 2001 ; Di Gangi 2007.

<sup>774</sup> Reynaud 1951, p. 442.

<sup>775</sup> Billioud 1951, p. 517.

<sup>776</sup> Bergasse 1954, p. 172.

<sup>777</sup> Schick 1957, p. 280-281.

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>779</sup> *Ibid.*, p. 278-280.

<sup>780</sup> *Ibid.*, p. 278.

<sup>781</sup> AD BDR Aix, 306 E 471, f<sup>o</sup> 139 r<sup>o</sup> - 139 v<sup>o</sup>.

<sup>782</sup> Billioud 1951, p. 522.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

En Provence même, la circulation du cuivre ou de ses alliages n’a été que rarement mise en évidence par les dépouillements bibliographiques et archivistiques. Les mentions de cuivre dans les tarifs de péage sont, comme à l’ordinaire, disposées le long du Rhône, et dans la vallée de la Durance dans la continuité de l’axe Marseille-Pertuis. Le laiton est absent des tarifs des Préalpes. Comme pour le fer, le cuivre et les alliages travaillés sont essentiellement taxés le long du Rhône et principalement à Avignon et Arles, et enfin sur la côte à Marseille. Les tarifs médiévaux des péages provençaux mentionnent régulièrement le laiton, parfois sous forme d’objet finis. À Avignon, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la matière première brute et le fil – pour lequel il est spécifié qu’il est de Lombardie ou d’Allemagne – sont taxés à différents taux. Cependant, que désigne réellement le terme laiton ? Est-il seulement employé pour caractériser un alliage de zinc et de cuivre au Moyen Âge et au début de l’Époque moderne ? La question reste sans réponse. Toujours est-il que, dans son acception actuelle, le laiton est nécessairement un produit d’importation, si on excepte la part de recyclage. Le commerce en Provence d’alliages en provenance du bassin de la Meuse, des contreforts des Ardennes et du massif de l’Eifel est fort probable, d’autant plus si on se reporte à la carte des attestations du mot laiton dans les tarifs de péages (**fig. 15**). Ces importations suffisaient-elles à répondre aux besoins des artisans provençaux ? La documentation avignonnaise témoigne de l’existence d’une importante métallurgie du laiton en Lombardie durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mais cette industrie eut assurément une durée de vie bien plus longue. L’exploitation de gisements de calamine à peu de distance paraît donc nécessaire<sup>783</sup>. L’exportation du laiton vers la Provence pourrait avoir été réalisée à destination du seul port de Marseille, puisque les tarifs de Toulon et Arles n’en font pas mention. En 1320, treize balles de laiton sont transportées par cabotage de Marseille à Aigues-Mortes<sup>784</sup>. Ce chargement est à mettre en parallèle avec des indices, actuellement en cours d’étude, de traitement de la calamine dans le Languedoc<sup>785</sup>. Si l’extraction de ce minerai se révèle d’importance, elle changerait considérablement la vision que l’on peut avoir du commerce du laiton. Cependant, n’aurait-elle pas dans ce cas conduit à la mention de la calamine dans les tarifs de péage ?

Les seules mentions de bronze non ouvré dans les tarifs de péage concernent celui du pont de Trinquetaille, à Arles. Sont-elles la preuve d’un commerce particulier de cet alliage avec le Roussillon ? Plusieurs raisons terminologiques peuvent expliquer cette sous-représentation du bronze. Ainsi qu’il a été évoqué en introduction, quels alliages le terme

---

<sup>783</sup> Des mines de zinc ont été découvertes au début du XX<sup>e</sup> siècle en Italie (Musset 1935, p. 441).

<sup>784</sup> Baratier 1951, p. 287.

<sup>785</sup> Bailly-Maître 2010 ; Bailly-Maître 2012, p. 8.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

bronze recouvre-t-il vraiment ? Enfin, le mot bronze, en latin ou provençal, est-il d'usage courant ? Il est fréquemment mentionné le terme *metallum* dans les tarifs. À Valréas, aucun métal n'est listé en particulier, et tous les métaux hormis les monnaies et le billon sont regroupés sous ce terme. Il en est de même à Sorgues à l'exception de l'étain, à Saint-Gilles sauf pour le fer, etc. Dans certains cas toutefois, *metallum* ne s'applique qu'à un nombre de matériaux très réduit du fait de la mention des autres dans le tarif. Par exemple, au péage de Trinquetaille de 1252, il ne peut concerner que l'acier et le laiton, que le bronze dans la table de mer de Marseille de 1228 et au péage de Meyrargues aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, que le bronze et le laiton à Arles en 1430, que le bronze à Avignon à la fin du Moyen Âge et dans les deux premiers siècles de l'Époque moderne. En outre, dans un tiers des cas, le terme *metallum* n'est accompagné que des seules mentions de l'étain, du cuivre et du laiton. Enfin, la localisation de ses mentions est réduite à la vallée du Rhône, à Meyrargues et aux environs de Marseille. Cette distribution est assez proche de celle du cuivre, du laiton et de l'étain, mais diffère de celle du fer et dans une moindre mesure de celle du plomb. Il est donc probable que le vocable *metallum* ait parfois été utilisé par défaut pour désigner le bronze. Cet usage est certain à Avignon. Il existe d'ailleurs une ligne de tarif spécifique quand il est utilisé pour réaliser de gros ouvrages de fonte : *Metail obrat en campanas o mortiers, s. XII, per quintal*<sup>786</sup>. Quelques documents du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle étudiés par M. Lacave lui ont fait supposer que le bronze peut être recouvert par ce terme<sup>787</sup>.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les quelques exportations de cuivre à partir de Marseille, rencontrées dans le registre de 1248 du notaire Almaric, se font à destination de Naples<sup>788</sup>, d'Acre<sup>789</sup>, ou de Bougie<sup>790</sup>. En 1406, du cuivre est encore envoyé vers l'Afrique du Nord<sup>791</sup>. Dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, du cuivre brut est exporté depuis le port de Bouc<sup>792</sup>. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les mesures protectionnistes édictées au plan national par le pouvoir royal et proscrivant l'exportation des métaux sont contournées par l'octroi de licences. Fin octobre 1572, François Guiguillet de Marseille et ses associés, dont font partie les Manlich, reçoivent l'autorisation d'exporter depuis Marseille vers le Levant 6000 quintaux d'acier et 4000 de cuivre. Dans les faits, il semble que les chargements réalisés furent de peu

---

<sup>786</sup> Cette référence appartient au tarif de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (n° 145), mais elle se retrouve avec une forme francisée dans les tarifs suivants.

<sup>787</sup> Lacave 1971, p. 216.

<sup>788</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 80, n° 526.

<sup>789</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 82, n° 531.

<sup>790</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 106, n° 579.

<sup>791</sup> Baratier 1951, p. 110.

<sup>792</sup> Reynaud 1956, p. 161.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

d’importance<sup>793</sup>. Des licences d’exportation ont également été données en faveur de l’Ordre de Malte : 500 quintaux de rosettes et 15 grandes platines de cuivre en janvier 1575, 50 quintaux de rosette en 1577<sup>794</sup>. Ces quelques données montrent que le commerce à l’export du cuivre est relativement faible à Marseille à la fin du Moyen Âge et au début de l’Époque moderne. La raison majeure en est son éloignement des grands centres de production et des voies d’approvisionnement. Même au plus fort de la guerre entre Venise et les Turcs, l’exportation de cuivre, métal nécessaire aux belligérants, est relativement peu importante<sup>795</sup>.

Avant d’être travaillé par les artisans provençaux, le cuivre peut être transformé en demi-produits. Des martinets à cuivre sont ainsi signalés dans le Vaucluse le long de l’Ouvèze et de ses affluents à Bollène en 1427<sup>796</sup>, Carpentras en 1432, Roaix en 1452, Vaison en 1466, à Malaucène en 1477, 1482, 1510, 1534, 1537 et 1540 et à Fontaine-de-Vaucluse en 1508<sup>797</sup>, ainsi que le long de la Durance à Pertuis en 1582<sup>798</sup>, et de l’Argens, à Barjols dans le Var, en 1493<sup>799</sup>. Cette activité perdure encore dans le Vaucluse dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>800</sup>.

Le transport de minerai de cuivre jusqu’en Provence n’est pas avéré et les martinets à cuivre attestés n’en traitent semble-t-il pas. Lorsqu’il arrive au martinet, le cuivre est sous la forme de disques de matière très épurée issus du fourneau d’affinage (*rosetta*)<sup>801</sup>, de plaques obtenues par la fonte (*plata*)<sup>802</sup>. En 1534, ces plaques pèsent un peu plus d’un demi-quintal, soit 56,6 livres<sup>803</sup>. Le matériau peut être fourni par le propriétaire ou acheté par les locataires à des personnes extérieures comme l’attestent des reconnaissances de dettes de 1534 et 1536 auprès de marchands de l’Isle<sup>804</sup>. Généralement, les actes ne précisent pas sous quelle configuration le cuivre ressort du martinet. Parfois, cependant, il est spécifié qu’il est sous

---

<sup>793</sup> Billioud 1951, p. 516.

<sup>794</sup> *Ibid.*, p. 517.

<sup>795</sup> *Ibid.*, p. 549.

<sup>796</sup> Achard 1874, p. 8.

<sup>797</sup> *Ibid.*, p. 8 ; Lacave 1971, p. 520, 662.

<sup>798</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>799</sup> AD Var, 3 E 842, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup> - 48 r<sup>o</sup>, 23 septembre 1493

<sup>800</sup> Des martinets à cuivre sont encore en fonction dans le Vaucluse au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont au nombre de cinq à Malaucène et une installation isolée est située à Vedène d’après M. Pazzis (1808, p. 330). L’*Annuaire statistique et administratif du département de Vaucluse* de 1840 de P. Achard indique l’existence de nombreux laminoirs à cuivre et à plomb à Vedène (p. 151).

<sup>801</sup> Lacave 1971, p. 206, 515, 520.

<sup>802</sup> *Ibid.*, p. 206, 515.

<sup>803</sup> *Ibid.*, p. 516. Les comptes miniers d’Hurtières, en Savoie, font état de la production de lingots (*pecies*) d’une cinquantaine de kilogramme soit environ deux fois plus lourds (Benoit et Braunstein 1983, p. 189)

<sup>804</sup> Lacave 1971, p. 506.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

forme de produits semi-finis tels que les coupes (*coppa*)<sup>805</sup> à partir desquelles les artisans travaillant la tôle de cuivre réalisent leur production, de cuivre raffiné livré en lingots ronds ou carrés, de fil de cuivre<sup>806</sup>. Cependant, les *martinarii* sont également peyroliers même si le marché de cette activité semble avoir été souvent restreint aux localités immédiatement voisines du lieu de production<sup>807</sup>. En 1509, un *martinarius* se voit confier la réalisation de pièces d'artillerie<sup>808</sup>. En effet, le « martinet à cuivre », qui peut également servir à travailler le fer, n'est pas seulement un bâtiment accueillant un foyer, ses soufflets et un lourd marteau dont le soulèvement est actionné par l'énergie hydraulique ; on y retrouve également de nombreux outils manuels tels que des maillets, des tenailles, des enclumes, etc., utilisables pour des activités périphériques ou de production d'objets finis<sup>809</sup>.

Un contrat d'arrentement de martinet de Malaucène de 1537 renseigne quelque peu sur la capacité de traitement de la matière d'un martinet. Il prévoit la fourniture par le propriétaire, toutes les trois semaines, de 5 quintaux de cuivre en lingots que le locataire doit rendre en *coppa*<sup>810</sup>. Le travail du *martinerius* n'apporte qu'une faible valeur ajoutée au métal qui lui est transmis. Sa besogne est rémunérée à Malaucène à hauteur de 20 gros le quintal de cuivre en lingot en 1510, et augmente progressivement, quelle que soit la qualité du matériau travaillé, pour atteindre 3 florins 6 gros le quintal de cuivre vieux et de rosette en 1540<sup>811</sup>. Le déchet est récupéré par l'artisan même lorsque le métal ne lui appartient pas<sup>812</sup>. Le plus souvent, le contrat d'arrentement prévoit une part plus ou moins importante de métal à travailler directement pour le bailleur, voire même l'exclusivité tant à la fourniture de la matière première qu'à la revente du produit semi-fini<sup>813</sup>. Dans quelques cas comme à Barjols en 1493, l'artisan est totalement indépendant. Le contrat d'arrentement signé entre Boniface

---

<sup>805</sup> *Ibid.*, p. 215, 516.

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>807</sup> *Ibid.*, p. 221, 685.

<sup>808</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>809</sup> *Quasdam boyes. Item unum malhet... trium palmorum longitudinis. Item II cossines. Rote du malhe de metalho. Item alios duos cossines de bosines ferri. Item duas magnas tenalhas de ferre. Item alias tenailhas ad scindendum cuprum. Item unum magnum coclar ferri pauci valoris. Item unum croc ferri cum mambres fuste. Item IIII tenalhas ferri du malh. Item unum martellum parvum de una manu. Item una picola. Item unum enclume supra terram et unum aliud subtus loz malh. Item unum canilhe dou marque. Item unam romanam parvam ponderis 350 libr. Item unam palam ferri pauci valoris.* D'après M. Lacave (1971, p. 682).

<sup>810</sup> Lacave 1971, p. 218, 505-506.

<sup>811</sup> *Ibid.*, p. 520.

<sup>812</sup> *Ibid.*, p. 506. La tolérance de perte ou de déchet est de cinq livres par quintal de vieux cuivre dans deux contrats rouergats de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est de quatre livres pour le cuivre issu de fonderie (Delmas 2005, p. 135).

<sup>813</sup> Lacave 1971, p. 221-222, 618-619.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Malet, notaire de Barjols, agissant en la qualité de Palamède Forbin, habitant alors à Sollies, et Jean Marquet, *payrolerio* de Barjols, situe le *martinetum* au lieu-dit *pontem augusturorum*, à Barjols<sup>814</sup>. S’agit-il de la même installation louée par ce même Forbin en 1481, cette fois qualifiée de *martinet* à fer<sup>815</sup> ? Le coût de la location en 1493 est de 9 florins par an durant quatre ans. Jean Marquet s’engage en outre à consacrer chaque année quatre jours à entretenir, réparer ou à faire réparer la chaussée d’élévation de l’eau *resclause seu fossatorum* – ou bien encore *vallatum* – et le *martinet*, et à restituer l’ensemble des meubles, machines et outils (*ferramenta*) existant ou qui existera à la fin du contrat.

Le cuivre brut se retrouve dans les textes sous la dénomination *cuprum*, en latin, *courre* en provençal. Allié à du zinc, le laiton est nommé *lotonum*, *eletro sive lotono*<sup>816</sup> en latin, *aurical* et *loton* en provençal et ancien français. Avec de l’étain, il prend le nom d’*aranum* et d’*erain*. Les tarifs avignonnais identifient le cuivre sous forme de grenaille (*granailla*) ou de lingot en forme de pain (*en pan*) ou de plaque (*en plata*), de rosette<sup>817</sup> (tôle martelée). La récupération de vieux cuivre en Provence est attestée par quelques actes isolés et par les tarifs de péage d’Avignon. Ils ne traduisent certainement pas l’ampleur du recyclage<sup>818</sup>.

En 1248, le quintal de cuivre destiné à l’export est estimé à 1,8 livre melgorienne<sup>819</sup>. Différents prix du métal cuivre (**fig. 23**) ont été relevés dans les comptes de la chambre apostolique, notamment dans le cadre de la confection de cloches. En 1317, le quintal de ce métal coûte 5,2 florins<sup>820</sup>, 5,5 florins en 1321<sup>821</sup>. En 1322, le quintal de *metallum* est acheté 6,25 florins<sup>822</sup>. Un marchand montpelliérain fournit en 1367, pour la réalisation de *magnis et parvis ollis* pour le monastère Saint-Benoît, érigé par le pape à Montpellier, 19 quintaux et 73 livres de *metallum tam cuprum quam stagnum* au tarif de 13 florins le quintal<sup>823</sup>. Le terme de *metallum* est à prendre avec précaution car il est n’est pas toujours aisé de savoir ce qu’il recouvre. Ainsi, le 5 novembre 1410, Vincent Évêque, affineur d’or et d’argent, est payé 8

---

<sup>814</sup> AD Var, 3 E 842, f° 47 r° - 48 r°, 23 septembre 1493

<sup>815</sup> AD Var, 3 E 837, f° 29 r° - 31 r°, 8 octobre 1481.

<sup>816</sup> AD BDR Aix, 309 E 424, f° 1030 v° - 1032 v°, 10 décembre 1502.

<sup>817</sup> Cuivre pur obtenu par fonte dans le fourneau d’affinage et se présentant sous la forme d’un disque (Schick 1957, p. 271).

<sup>818</sup> Lacave 1971, p. 520.

<sup>819</sup> Blancard 1884-1885, p. 106, n° 579.

<sup>820</sup> Schäfer 1911, p. 282.

<sup>821</sup> *Ibid.*, p. 695.

<sup>822</sup> *Ibid.*, p. 290 et 291.

<sup>823</sup> Schäfer 1937, p. 197. Le prix est spécifié en florin de France qui, à cette époque, équivaut au florin commun en vigueur dans le Comtat.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

florins pour son travail d’affinage et de lavage des morceaux de cuivre et de *metallum* restant après la refonte de la grande bombarde d’Aix-en-Provence<sup>824</sup>.

La fabrication d’une grande bombarde à Avignon pour servir au siège du palais papal au début du XV<sup>e</sup> siècle, donne lieu à quelques achats de métaux. À la mi-juin 1410, 15 quintaux et six livres de cuivre sont vendus 108 florins et neuf gros par un marchand avignonnais, soit 7,2 florins le quintal<sup>825</sup>. Le matériau est qualifié de « propre » (*nitidus*). Il n’a pas été possible de comprendre ce que cela signifie. S’agit-il d’une loupe de métal épuré ou d’un demi-produit tel que des lingots ? Quelques semaines plus tard, le 5 août, Jacques d’Aurie, qualifié de changeur, remet sept quintaux et 82 livres de *metallum* au tarif de 7 florins le quintal<sup>826</sup>. Il s’agit très probablement de la même matière que précédemment étant donné la similarité des prix. Le 4 août 1410, 75 livres de *metallum* sont fournies par une épicière de la cité au tarif de 10 florins le quintal<sup>827</sup>. La différence de prix incite à y voir un matériau différent. Dans ce cas, le terme *metallum* peut-il être identifié comme du plomb ou bien encore du zinc ? L’hypothèse est intéressante car le bronze allié à du plomb et/ou du zinc est pour le moins adapté à l’artillerie. Toutefois, le montant de la vente est bien trop élevé pour du plomb et il n’est actuellement connu aucune vente de zinc en Provence. Est-ce donc de l’étain ? Cela est tout à fait possible, il y a correspondance avec la valeur de l’étain à cette époque. Dans d’autres cas, précédemment cités, le terme *metallum* désigne du bronze.

Les métiers de ceux qui fournissent du cuivre sont diversifiés : le 12 septembre 1458, Jacques Bertrand, campanier de Montpellier, reconnaît devoir 26 florins et 9 gros à François Guarneri, revendeur d’Aix, pour un quintal et 57 livres de *metallum*<sup>828</sup>. Le matériau coûte donc 17 florins le quintal. Trois ans plus tard, le chapitre de la cathédrale de Marseille rembourse à Jacques Bertrand une douzaine de quintaux de *metallum* à raison de 18 florins le quintal qu’il s’est procuré auprès d’un *peyrolier*<sup>829</sup>. En 1469, 20 quintaux de bronze sont vendus par un chaudronnier de Marseille aux députés de Tarascon pour la fonderie d’une cloche<sup>830</sup>. Trois ans plus tard, un notaire vend du cuivre à un *peyrolier* de Roaix<sup>831</sup>. En 1521, Claude Layguel,

---

<sup>824</sup> *Vincencio Episcopi, affinatori auri et argenti, tam pro se quam aliis manoperibus qui eum juvarunt ad affinandum et lavandum granalham cupri et metalli quod superfuit ex canono novo magne bombarde Aquensis, fl. VIII* (Pansier 1923, p. 127).

<sup>825</sup> Pansier 1923, p. 127.

<sup>826</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>827</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>828</sup> AD BDR Aix, 309 E 227, f° 687 r° - 687 v°.

<sup>829</sup> AD BDR Marseille, 391 E 60, f° 275 v° - 277 r°, 27 février 1461. Composition finale le 10 juillet 1462 avec le *peyrolier* Bérenger Cambalade : 308 E 558, f° 146 r° - 147 r°.

<sup>830</sup> Reynaud 1951, p. 663.

<sup>831</sup> Lacave 1971, p. 216.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

fondeur de Lyon cède trente quintaux de *metalum* à un campanier d'Aix au tarif de 25 florins le quintal<sup>832</sup>. Il se pourrait que ce soit du bronze. La vente d'un alliage cuivreux déjà préparé faciliterait le travail des campaniers. Au besoin, quelques livres d'étain ou d'un autre métal peuvent permettre à l'artisan d'adapter la nature de l'alliage qui lui est vendu pour correspondre à celle qu'il juge nécessaire à son ouvrage. Jacques Bertrand s'approvisionne ainsi en 59 livres d'étain et 17 livres de *metallum*<sup>833</sup>. En juillet 1410, du sel d'ammoniac est acheté *ad reparandum et fondandum* le canon accidenté de la bombarde d'Aix-en-Provence. Un dernier prix sur le cuivre a pu être récolté pour le XVI<sup>e</sup> siècle : le 24 avril 1534, deux quintaux et demi de *cuprum sive plata* – cuivre sous forme de plaques – sont vendus 20 florins le quintal<sup>834</sup>.

Il n'est pas possible, avec les données actuellement récoltées, de disserte sur l'évolution fine du prix du cuivre en Provence, l'augmentation de sa valeur avec le temps ne faisant toutefois aucun doute. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Ses qualités en font tout d'abord une matière première essentielle pour de nombreux produits de l'artisanat et de l'industrie. Ensuite, l'accroissement de la population et l'élévation continue du train de vie de la bourgeoisie, et les importants besoins en monnaie de billon, entraînent une hausse de la demande<sup>835</sup>. Initiée au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, le développement de l'artillerie en alliage cuivreux se fait plus prégnant au XV<sup>e</sup> siècle, en Europe, mais aussi dans le cadre particulier de la Provence<sup>836</sup>. Cette industrie acquiert une plus grande envergure encore au XVI<sup>e</sup> siècle et en Provence, notamment à Marseille. En 1507, une fonderie de canon y est établie sur ordre du roi<sup>837</sup>, et dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les fontes d'artillerie sont devenues fort nombreuses<sup>838</sup>.

En partie sans doute du fait de son approvisionnement en cuivre par les mines du Tyrol, Milan est au bas Moyen Âge un grand centre de production d'objets en alliage cuivreux, mais également de produits semi-finis comme le fil et les feuilles de laiton (*ottone*, *toscan*), que la compagnie Datini fait venir à Avignon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>839</sup>. Les péages

---

<sup>832</sup> AD BDR Aix, 306 E 471, f<sup>o</sup> 139 r<sup>o</sup> - 139 v<sup>o</sup>.

<sup>833</sup> AD BDR Aix, 391 E 60, f<sup>o</sup> 275 v<sup>o</sup> - 277 r<sup>o</sup>, 27 février 1461.

<sup>834</sup> Lacave 1971, p. 516.

<sup>835</sup> Reynaud 1951, p. 826-827 ; Schick 1957, p. 257.

<sup>836</sup> Pansier 1923, p. 126-128 ; Reynaud 1951, p. 826-827. Les archives aixoises et marseillaises contiennent quelques actes mentionnant des bombardiers ou autres artisans du cuivre et de ses alliages pour le XV<sup>e</sup> siècle. Le conflit entre Marseille et les catalans est l'occasion pour les marseillais d'effectuer l'achat d'un certain nombre d'armes en alliage cuivreux de différentes natures.

<sup>837</sup> Collier 1951, p. 37 ; Billioud 1951, p. 521.

<sup>838</sup> Billioud 1951, p. 521-523.

<sup>839</sup> Frangioni 2002, p. 136, 138, 140, 171, 173.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

des Pennes à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et d'Avignon à la même époque et durant l'Époque moderne font mention de ces feuilles de métal battu. Dans la cité vaclusienne, elles sont taxées beaucoup plus fortement que les autres types de cuivre travaillé. Il en est de même du fil de laiton qui, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, est défini comme provenant de Lombardie ou d'Allemagne. Dans les lettres envoyées par la succursale avignonnaise de la compagnie Datini, les feuilles (*foglia*) sont dites grosses, moyennes, minces, et dans un cas il est précisé qu'elles doivent être bien jaunes. Il est parfois demandé des qualités différentes ou une qualité précise lorsqu'il est indiqué que les feuilles ou le fil (*filo*) soient de 2 ou 4 sortes (*ragioni*), ou qu'il est indiqué le coût: 3 *pesi du filo d'ottone* pesant 25 livres subtiles au prix de 5 florins, 6 pièces de feuilles de laiton au poids de 30 livres subtiles évaluées à 4 florins  $\frac{1}{2}$  ou à 4 florins  $\frac{3}{4}$  il peso, 6 feuilles pour une masse de 48 à 50 livres subtiles<sup>840</sup>. Depuis Florence, la compagnie Datini trafique de l'*orpello* (toscan) – oripeau en français moderne – c'est-à-dire traditionnellement un alliage de cuivre et de zinc, similaire à l'or par la couleur, la malléabilité et la ductilité<sup>841</sup>. Cependant, quelques points problématiques font douter de la nature exacte du matériau transporté. De 1363 à 1371, la base avignonnaise de la compagnie Datini demande régulièrement l'envoi d'*orpello* jaune (*giallo*) mais aussi blanc (*biancho*)<sup>842</sup>. Dans ce dernier cas, est-ce un alliage de cuivre et d'étain ? Cependant pourquoi spécifier, en 1363, que l'*orpello* blanc doit être net, mince et l'argent bien clair ? Ne s'agit-il pas plutôt de feuilles de cuivre ou d'alliage cuivreux dorées et argentées, ou bien encore de feuilles d'or et d'argent ? En effet, jusqu'en 1365, il n'est demandé que de l'*orpello* jaune ou blanc, mais à partir de 1368, seuls apparaissent les termes *orpello* parfois accolé de l'adjectif *giallo* et *argenpello* accompagné quelquefois de l'adjectif *biancho*. Quoiqu'il en soit, la couleur et la taille des feuilles (grandes, moyennes, petites) sont toujours spécifiées, ainsi que le mode de transport : en « mouton » ou en « chevreau »<sup>843</sup> (*in montoni o cavretti*), dans un parchemin (*in pergamena*), ou bien plus couramment dans un papier (*in carta, charta*). Les premières années, les employés insistent particulièrement sur la qualité des produits : la couleur de l'*orpello* jaune doit être bonne, bien jaune, lumineuse, l'*orpello* blanc doit être net, mince et

---

<sup>840</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>841</sup> Ce terme est également utilisé pour désigner des broderies de fils de cuivre dorés employés par des brodeurs (se reporter à Reynaud 1951, p. 812) et peut-être aussi par les cordonniers (voir Forestié (édit.) 1890-1893, t. 1, p. 24, 130, 146, 185, t. 2, p. 247).

<sup>842</sup> L. Frangioni a effectué un relevé du contenu des lettres avec commande au départ d'Avignon conservées pour la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (2002, p.102, 107, 111, 118, 128-129, 130, 142, 144, 147, 151-152, 159).

<sup>843</sup> Traduction littérale des termes *cavretto* et *montone* dans le dictionnaire d'italien de A. Antonini de 1770.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

l’argent bien clair, et en général les feuilles bien liées, propres et de faible poids. Dans quelques cas, il est spécifié que la *carta* doit contenir 6, 8, 12, 15, 20 ou 24 feuilles. C’est au moins 1383 douzaines d’assemblages de feuilles qui sont demandées entre 1363 et 1371, mais toutes les commandes n’ont pas été honorées comme le suggèrent certains signes manuscrits et des requêtes non satisfaites ont pu être reportées dans une lettre suivante. Hors de cette documentation particulière, la mention d’oripeau est rare pour la Provence. En avril 1343, la balle d’un mercier saisie à la requête du péager d’Aix contient dix douzaines d’*auripella*<sup>844</sup>, et en 1354 les comptes de la chambre apostolique mentionnent l’acquisition de trois *peciis de auripelle pour un écu aux armes du pape*<sup>845</sup>. Un peu plus tard, pour les années 1396 et 1397, le compte d’une mercerie de Carpentras enregistre la vente d’un peu moins d’une vingtaine de *feulhs d’auripel*, dont il est parfois précisé que le métal est étamé ou argenté (*blanc*) ou doré (*daurat*)<sup>846</sup>. Le 11 août 1396, une *fuelh argentat de Monpeyllier* est cédée pour 6 deniers<sup>847</sup>. Le même tarif se retrouve par la suite pour quatre ventes d’*auripel*, sans doute est-ce le même matériau. L’*auripel* doré est d’un coût plus élevé, autour de 1 sou la feuille, semble-t-il. Disposé sur du cuir, l’*auripel* est de moindre prix : 4 *pels d’auripels sus cuer* sont appréciées 9 sous, mais 8 sous dans une autre ligne de compte où il n’est pas précisé que le métal est doré<sup>848</sup>. En mai 1397, une transaction concerne *I fuelh et 1/2 fuelha de Monpeyllier* pour une valeur de 1 sou 4 deniers ; s’agit-il de feuilles argentées ou de feuilles dorées ? Les comptes du roi René enregistrent en 1478 l’achat de quatre livres d’*or clicant*, probablement des feuilles d’un matériau cuivreux doré, à 1 florin la livre<sup>849</sup>. Beaucoup plus tard, en 1575, trente neuf livres et demie de *fil d’archaud*, sont estimées à 11 sous la livre<sup>850</sup>.

---

<sup>844</sup> Annexe 8, doc. 18.

<sup>845</sup> Schäfer 1914, p. 549.

<sup>846</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882.

<sup>847</sup> *Ibid.*, f° 34 v°.

<sup>848</sup> *Ibid.*, f° 204 r° et 274 v°.

<sup>849</sup> Arnaud d’Agnel 1908, n° 3329.

<sup>850</sup> Annexe 8, doc. 26.

### 2.3. Autres matières d’origines minérales

Les autres matières d’origines minérales qui se retrouvent dans les accessoires du costume sont le verre, les pierres, les minéraux et, parmi les matières fossiles, le jais. Elles apparaissent dans le corpus sur des bagues ou dans le cadre de chapelets.

#### 2.3.1. Le verre, les pierres et les minéraux

La société de la seconde partie du Moyen Âge affiche une affinité toute particulière pour la couleur, et plus encore pour la lumière qui rend la couleur possible. Comme l’énonce Michel Pastoureau, les couleurs sont pour l’Homme médiéval « synonymes de lumière, de joie, de sécurité. Elles sont aussi une des composantes de la beauté, spécialement à partir du XII<sup>e</sup> siècle : est beau ce qui est clair, brillant, lumineux. Car la couleur, ce n’est pas autre chose que la lumière qui se modifie au contact des objets et qui, reçue par l’œil, prend des nuances colorées »<sup>851</sup>. Les pierres précieuses, par la variabilité de leur couleur et de leur luminosité, fonction de l’environnement lumineux, exercent un attrait particulier. Disposées sur des pièces de vêtement ou sur des accessoires tels que des bagues, des colliers, des fermes, des bijoux de chevelure, les pierres rendent le costume et par extension la personne qui les portent lumineux<sup>852</sup>. Le verre, par sa coloration éventuelle à l’aide d’oxydes, permet d’atteindre à moindre frais cet éclat. Il présente en outre l’avantage de se travailler aisément.

Le verre est un mélange de différents matériaux dont trois sont indispensables : « la silice, élément formateur, l’oxyde de calcium qui sert de stabilisateur, et les fondants alcalins, sodiques et/ou potassiques qui facilitent la fusion du mélange. Dans de rares cas, ces alcalins peuvent être remplacés par le plomb »<sup>853</sup>. Le rôle du calcaire n’est pas conscient chez les artisans jusque dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, son apport est donc involontaire, lié à la nature des autres composés. Les cendres végétales, d’où est tirée la soude, sont souvent employées au Moyen Âge pour servir de fondant, et possèdent généralement des taux élevés de calcium, qui associés au magnésium et au phosphore suffisent pour jouer le rôle de

---

<sup>851</sup> Pastoureau 1985, p. 35. Se reporter également à Verdon 1996, 2010<sup>2</sup>, p. 184-185.

<sup>852</sup> Dans *Jaufre* (vers 1180), vers 9884-9885 : *e-is oils son tan clars et tan bel que semblon que carboncle síá* traduits par les auteurs en « ses yeux sont si brillants et si beaux qu’on dirait des escarboucles » (Lavaud et Nelli 2000<sup>2</sup>)

<sup>853</sup> Foy 1998, p. 101.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

stabilisant<sup>854</sup>. Jusqu’au IX<sup>e</sup> siècle, les artisans du sud de la France ne font que transformer des masses de verre importées. Par la suite, la grande majorité des artisans se procure les matières premières nécessaires à l’élaboration du verre brut, et au besoin y mêle du verre cassé ou groisil par économie de matériaux et pour faciliter et accélérer les réactions d’élaborations du verre<sup>855</sup>. Toutefois, les fouilles d’épaves méditerranéennes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles montrent que le verre brut circule toujours<sup>856</sup>. Quant aux colorants et décolorants, leur origine géographique est fort diversifiée. Entre gisements locaux ou lointains, les artisans font leur choix en fonction de la couleur, de l’intensité voulue et de la clientèle visée<sup>857</sup>. Le groisil et la soude, que la Provence produit en quantité, font l’objet d’un commerce parfois régenté par les autorités. Les verriers ruraux s’approvisionnent auprès de merciers qui en tiennent en petite quantité, ou dans les grands centres urbains tels qu’Avignon ou Marseille. À Marseille, le prix du groisil est fixé par délibération du conseil municipal, et est soumis au monopole de l’atelier local. Toutefois, le verrier est généralement dépendant d’un marchand qui lui apporte la matière première et emporte les produits finis<sup>858</sup>.

De nos jours, l’expression « pierres précieuses » s’applique à quatre pierres : le diamant, l’émeraude, le rubis et le saphir, variétés rouge et bleu du corindon. Les autres sont qualifiées de « pierres semi-précieuses » ou de « pierres fines ». Au contraire, au Moyen Âge comme l’illustrent les lapidaires, le champ d’application de cette locution est autrement plus vaste puisqu’il comprend de nombreuses pierres fines, des matières d’origines végétales telles que l’ambre et le jais, animales comme le corail et la perle ainsi que des pierres fabuleuses. Une longue tradition antique a laquelle ont contribué Aristote<sup>859</sup>, Damigéron et Evax<sup>860</sup>, Aaron mais aussi Pline l’Ancien dans son *Histoire naturelle* auquel se réfèrent très largement les *Étymologies* d’Isidore de Séville, œuvre qui fut une source majeure des lapidaires à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>861</sup>, attribue aux pierres des propriétés magiques<sup>862</sup>. Celles-ci ont pu avoir un rôle dans le choix des pierres ou des verres colorés en bijouterie. Nous y revenons plus en détail et à plusieurs reprises dans le **chapitre 3.4**.

---

<sup>854</sup> Foy *et al.* 2000, p. 422-424.

<sup>855</sup> Foy 1998, p. 108, 114.

<sup>856</sup> Foy *et al.* 2000, p. 420.

<sup>857</sup> Foy 1998, p. 115-119.

<sup>858</sup> *Ibid*, p. 114.

<sup>859</sup> Se reporter à Mély 1894.

<sup>860</sup> Voir Halleux et Schamp 1985.

<sup>861</sup> Se reporter à Draelants 2008.

<sup>862</sup> Quelques exemples de publications de lapidaires de la fin du Moyen Âge : Meyer 1862, Pannier 1882, Gontero-Lauze 2007, Gontero-Lauze 2010.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Les pierres (**fig. 19 et 20**) n’apparaissent dans les tarifs de péage provençaux qu’à Avignon, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Sous la dénomination *Pierrerie fine et faulce en œuvre ou sans œuvre*, taxées à 12 deniers par valeur de florin en 1582, 16 deniers en 1599 et 1600, 8 deniers en 1615 et 1634. Ces pierres proviennent très certainement pour la plupart de gisements africains, d’Asie centrale ou d’Inde, mais la documentation provençale reste à peu près muette ou d’un faible intérêt à cet égard. La Syrie, façade maritime des produits orientaux à destination des pays d’Europe occidentale et du Maghreb apparaît comme un passage obligé. Ainsi, entre 1570 et 1574, les Manlich en importent des pierres précieuses<sup>863</sup>. Quel chemin ont-elles suivi pour arriver sur les côtes orientales de la Méditerranée ? Répondre à cette question demanderait de longues recherches qui ne se justifient pas dans le cadre de cette thèse. Il est nécessaire cependant d’évoquer la piste de matériaux d’origine locale ou assez proche pour certaines pierres ou minéraux. Il existait par exemple une manufacture de cristal de roche à Briançon dans les Hautes-Alpes avant la Révolution française<sup>864</sup>. Ce minéral, souvent facile d’accès, est particulièrement courant dans les zones montagneuses. La vallée du Rhône a peut-être joué un rôle dans sa diffusion. Il est mentionné (*crestalh, crestayl*, provençal) dans des tarifs arlésiens des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>865</sup>. Absent du tarif d’Avignon du début du XIV<sup>e</sup> siècle, il est taxé à l’état non ouvré (*crystal non obrat*) 1 florin 16 sous le quintal à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et se retrouve encore dans les tarifs de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, mais mesuré à la livre (*crystal non ouvre pour livre*). À Carqueiranne, de la malachite est présente dans les schistes siliceux, et d’après N. Noyon, « on en a poli autrefois quelques fragments pour orner des bracelets »<sup>866</sup>. Le jaspe se retrouve dans le massif de l’Estérel<sup>867</sup>. À La Molle, au milieu de granits feuilletés, et à Agay, N. Noyon signale de la serpentine « dure, opaque, d’un vert foncé, mouchetée de taches de même couleur, en teinte plus claire, coupée par quelques veines de talc » et susceptible d’un beau poli<sup>868</sup>. Le grenat est présent dans les micaschistes cristallins du Dauphiné, de l’Estérel et du Massif des Maures, notamment dans le vallon de Vaubarnier, près de Collobrières, où il a fait l’objet d’une exploitation temporaire au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>869</sup>. F. Benoit s’avance un peu rapidement en établissant un lien entre la présence de ces gîtes

---

<sup>863</sup> Billioud 1951, p. 247, 265.

<sup>864</sup> Bonnaire 1802, p. 36.

<sup>865</sup> AD BDR Aix, B 1490, f<sup>o</sup> 1 - 32 v<sup>o</sup>.

<sup>866</sup> Noyon 1846, p. 65.

<sup>867</sup> Darluc 1786, p. 315-326.

<sup>868</sup> Noyon 1846, p. 65-66.

<sup>869</sup> Benoit 1960, p. 222-223. J.-P. Risterucci signale un autre gisement près de Collobrières, dans le vallon de Valescure, et à La Garde-Freinet, au lieu-dit la Roche Blanche (1979, p. 145-146).

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

minéraux et la mention d'ateliers de taille à Arles et Cimiez durant l'Antiquité<sup>870</sup>. Aucun élément ne permet de corroborer cette hypothèse, même si une origine locale reste aussi à envisager pour le Moyen Âge. Le 17 mai 1441, c'est l'extraction de la pierre spéculaire *lapidem dictum lapistale fulhos* et sa conversion *in lanternis et verialibus et aliis usibus utilibus* qui donne lieu à la constitution d'une société pour deux ans<sup>871</sup>. Stéphane Jay, marchand de *Gebenensis*, avance 16 florins et 7 gros et un âne à poil gris apprécié d'un commun accord à six florins et demi. De son côté, Tropet Macary, *agulheterius* de Nice et habitant d'Aix, se chargera de l'extraction. Cependant, la mine *mineta sive mina* est bien lointaine, elle se situerait *in partibus alamanie*, c'est-à-dire quelque part dans une large zone « englobant non seulement ce que nous appelons aujourd'hui les Allemands, mais encore les Autrichiens, les Suisses et les Alsaciens, les Hongrois, les Flamands ou les Luxembourgeois »<sup>872</sup>.

Dans les comptes de la chambre apostolique, les pierres, fournies par les orfèvres qui les mettent en œuvre, sont extraites de vieux bijoux pontificaux<sup>873</sup> ou apportées par quelques marchands souvent italiens. Ces derniers ne sont pas spécialisés dans leur vente, ils livrent en effet de nombreuses autres marchandises à la cour pontificale, et les pierres n'en constituent qu'une petite partie. Régulièrement, ils servent d'intermédiaire entre la cour et des artisans ou d'autres marchands auprès desquels ils font réparer ou se procurent de l'orfèvrerie. La part de recyclage est certainement majoritaire, notamment pour les pièces les plus coûteuses, entraînant des réutilisations et des retailles sur de nombreuses générations. Dans les comptes du roi René, la presque totalité des pierres précieuses est fournie par des orfèvres qui souvent les mettent en œuvre.

Les comptes de la chambre apostolique d'Avignon livrent de nombreux noms et prix de pierres précieuses ou pierres fines<sup>874</sup>. Même si cela n'est pas précisé, les pierres sont certainement déjà taillées car cette opération n'est jamais mentionnée ni sous-entendue. La description de leur forme est exceptionnelle et ne renseigne pas sur le type de taille : en 1365, l'orfèvre Bartholomé de Sens introduit dans une mitre un *saphirus rotundus* et un second *plus*

---

<sup>870</sup> Benoit 1960, p. 224.

<sup>871</sup> AD BDR Aix, 309 E 196, f° 104 v° - 106 r°.

<sup>872</sup> Coulet 1975, p. 163, citant Hesse 1968, *La mine et les mineurs en France de 1300 à 1550*, p. 421, thèse de droit soutenue à Paris.

<sup>873</sup> Trois anneaux en 1345 (Schäfer 1914, p. 313).

<sup>874</sup> Se reporter à K. H. Schäfer 1911, 1914, 1937 et E. Müntz (1901, p. 11) pour quelques données sur les pierres entrant dans les roses d'or lors du pontificat de l'antipape Benoît XII.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

*longus quam rotundus*<sup>875</sup>. La taille des pierres brutes demande un savoir-faire très particulier grassement payé. Au début des années 1470, Antoine de Cruce, argentier du roi René, confie à Pierre Grossellier, *taliator diamentum sive diamans*, 19 *pecias diamentum* du poids de 26 *caralum sive carras*<sup>876</sup>. Il lui est demandé de les tailler et polir « en table » comme c'est l'usage : *pro taliando et poliando sive poli bene et decentum videlicet in talibus est consuetum* et recevra 40 écus d'or une fois le travail accompli. Le 19 juin 1473, l'artisan avoue ne pas avoir pu exercer son art sur 14 diamants, car ils sont *restrica ad actandum*. Il promet toutefois à Antoine de Cruce de les tailler et polir aussi large que possible et de les peser au poids de plomb, *talhare et polire sive poli ad largitudinem et pondus plumborum*, d'ici à la Toussaint pour qu'ils puissent être apportés à Lyon. À deux reprises, en 1472, l'argentier du roi achète à deux orfèvres un total de 18 carats de *diamens brutz* pour *taillez des camaieux*, c'est-à-dire des camés<sup>877</sup>.

Dans les comptes de la chambre apostolique, les pierres montées ou non montées sont par ordre de fréquence dégressif : le saphir (*zaphirus, saphirus*), le rubis (*robinus, robinus cresichus*<sup>878</sup>) ou rubis balais (*balasium, balacium, balastius*<sup>879</sup>, *balastretus*<sup>880</sup>, *lapides valays*<sup>881</sup>), l'émeraude (*smaragdus, esmeraldus, emeraudus, merandus*), le grenat (*granatus*), et enfin des pierres mentionnées une ou deux fois telles que l'améthyste (*amatistus*<sup>882</sup>), le diamant (*dieman, français*)<sup>883</sup>, le péridot (*perridodus*). L'ordonnance des pierres est totalement différente dans les comptes du roi René<sup>884</sup> : la plus courante est le diamant, il vient ensuite le rubis puis un groupe constitué du cristal de roche, de la calcédoine (*cassidoine*) et de la cornaline (*cornalline*) – une variété de calcédoine –, puis le saphir (*saphir, saphirstrin*), le jaspe (*jaspe, jaspin*) – une autre variété de calcédoine –, l'émeraude (*esmeraude, emeraude*), l'agate (*agate*) – une troisième variété de calcédoine – et, attestées à un ou deux exemplaires, le grenat, la turquoise, la *Pierre d'yrondelle*<sup>885</sup>, l'œil de perdrix et l'œil de

---

<sup>875</sup> Schäfer 1937, p. 125.

<sup>876</sup> AD BDR Aix-en-Provence, 307 E 94, feuille volante annexée au 19 juin 1479.

<sup>877</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 889 et 890.

<sup>878</sup> Schäfer 1914, p. 633 (1356) ; ce terme n'a pu être compris.

<sup>879</sup> Schäfer 1937, p. 125 (1364).

<sup>880</sup> Schäfer 1914, p. 500 (1352).

<sup>881</sup> *Ibid.*, p. 153 (1341). Vraisemblablement *lapidus balays*.

<sup>882</sup> Schäfer 1937, p. 199 (1367).

<sup>883</sup> Schäfer 1914, p. 633 (1356).

<sup>884</sup> Arnaud d'Agnel 1908.

<sup>885</sup> La pierre d'hirondelle ou chélidoine naît dans le ventre des hirondelles d'après *Le Lapidaire* de Jean de Mandeville (Gontero-Lauze 2010, p. 84). Selon qu'elle tire vers le rouge ou vers le noir ses propriétés seront différentes (se reporter à Gontero-Lauze 2010, p. 161, 186-187, 256).

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

chat<sup>886</sup>. Le poids des pierres est rarement mentionné. À Avignon, en 1329, un saphir posé sur une rose d'or pèse 2 deniers et demi ; deux ans plus tard, pour une autre rose, il est employé un saphir d'un poids de 2 deniers<sup>887</sup>. En 1366, la masse d'un ensemble de 18 rubis balais est de 82 carats et demi à raison de deux florins le carat<sup>888</sup>. La moyenne est donc de 4,6 carats par rubis, soit un coût de 9,2 florins. Cependant, quelle est la masse du carat<sup>889</sup> ? En 1472, le carat de diamant coûte de 2,21 à 2,25 florins dans les comptes du roi René<sup>890</sup>.

Il existe une hiérarchie dans le prix des pierres dans les comptes de la chambre apostolique qui coïncide globalement avec le nombre d'attestations, bien que les poids des pierres ne soient pas connus. La moins coûteuse est le grenat dont la valeur varie entre environ 6 deniers et 1 florin, puis vient l'émeraude entre 8 sous et 4 florins, le saphir entre 7 florins ½ et 36 florins, le rubis à partir de 8 sous et jusqu'à 100 florins pour un exemplaire sur une rose d'or<sup>891</sup>. Aucun prix n'est spécifié pour le diamant, mais son achat combiné avec une perle en 1356 pour 10 florins permet d'envisager une valeur pour la pièce en question d'au moins 8 à 9 florins<sup>892</sup>. L'achat de pierres précieuses s'accompagne quelquefois de l'achat de pierres artificielles, en verre : en 1356 deux faux rubis (*balassius arsichius*)<sup>893</sup> sont ainsi achetés, et quatre ans auparavant, il fut dépensé 1 florin 12 sous pour neuf autres exemplaires (*rubinus arficius*)<sup>894</sup>. En 1451, douze diamants taillés en table et un individu d'une présentation différente sont acquis ensemble 458 florins 4 gros par l'orfèvre du roi René, Charlot Raoulin, en vue de fabriquer une croix pour la reine<sup>895</sup>. L'année suivante, Raoulin trouve à Avignon un saphir (*saphirstrin*) pour 55 sous<sup>896</sup> et l'orfèvre Jean Despret cède un diamant neuf valant 4 livres 10 sous<sup>897</sup>. En 1476, des marchands ou des orfèvres fournissent au roi René une émeraude au prix de 18 florins 8 gros<sup>898</sup> et un rubis d'une valeur de 15

---

<sup>886</sup> Variétés de quartz microcristallin.

<sup>887</sup> Schäfer 1911, p. 256 et 257. La rose d'or était un cadeau offert par le pape le quatrième dimanche de Carême à un personnage qu'il souhaitait honorer. L'exemplaire offert en 1330 par Jean XXII à Rodolphe III de Nidau, comte de Neufchâtel, comporte un saphir au centre de la fleur principale. Il est conservé au musée des Thermes de Cluny à Paris (Thermes de Cluny 2003, p. 90-91).

<sup>888</sup> Müntz 1889-1890, p. 391.

<sup>889</sup> Actuellement, elle est de 0,2 gr., mais cette définition date du début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>890</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 889 et 990.

<sup>891</sup> Schäfer 1937, p. 415 (1372).

<sup>892</sup> Schäfer 1914, p. 633. Se reporter au sous-chapitre 2.5.2 sur les perles pour un ordre d'idée du prix des perles naturelles.

<sup>893</sup> Schäfer 1914, p. 631 (1356).

<sup>894</sup> *Ibid.*, p. 500.

<sup>895</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 860. Le roi René est alors en Anjou.

<sup>896</sup> *Ibid.*, n° 850.

<sup>897</sup> *Ibid.*, n° 864. Achat hors de Provence.

<sup>898</sup> *Ibid.*, n° 991.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

florins<sup>899</sup>, le capitaine de Peyrolles une cornaline pour 4 gros<sup>900</sup> et l’argentier du roi lui procure *plusieurs pierres estranges* pour 15 florins<sup>901</sup> ainsi que deux diamants et deux camés pour un total de 130 florins<sup>902</sup>. En 1478, l’orfèvre Gabilleau cède au roi René un jaspe vert à goutte de sang ainsi que *deux pierres contre l’epidemie qui suivent (sic) le vinaigre* contre 12 florins 6 gros<sup>903</sup>. L’année suivante, Hector de Montbrun fournit un diamant au prix de 45 florins au roi René<sup>904</sup> et un mercier une cornaline d’une valeur de 8 gros à la reine Jeanne de Laval<sup>905</sup>.

Les pierres les plus luxueuses ne sont pas à la portée de toutes les bourses et ainsi on rencontre, dans l’inventaire de l’atelier d’un orfèvre de Draguignan en 1498, des loupes (*lupa*)<sup>906</sup> de saphir (*saphir*) ou d’émeraude (*hemerada*), un « saphir blanc » perforé, du saphir ou de l’émeraude contrefaits (*contrafactas*), de l’agate (*agatus*), de l’onyx (*obnissus*) – une variété de calcédoine –, de la cornaline (*cornellinus*), du jaspe (*jaspe*), de la spinelle (*spinella*), de la hyacinthe (*jassinta*)<sup>907</sup>, du grenat (*granada*) dont un de Syrie (*granat suriani*), de la citrine (*citrin*), de la turquoise dont une d’Espagne (*turquesia de Spagnia*), des diamants dont un de *Baffos*, une « pointe » de diamant (*una poncha de dyamant*)<sup>908</sup>, deux pierres de crapaud ou crapaudine (*crapaudinus*), une topaze (*stypacius*), deux améthystes (*ametistus*), un camée (*camaius*) et des fausses pierres, *doblerii sive doubles*<sup>909</sup>. Le doublet est un assemblage de deux pièces superposées, cela peut être deux pierres, deux morceaux de verre ou une pierre et un morceau de verre<sup>910</sup>. Nous traitons plus en profondeur de la question des fausses pierres dans le chapitre 3.3.2.1. Dans un autre inventaire d’orfèvre, de 1587, la liste des « pierres » consiste en cinq *cornalhines* blanches, une *pierre dicte adjacente gendarmeuze*, c’est-à-dire avec un défaut<sup>911</sup>, cinq *pierres peintes*, des pierres dites *doubles verres jaunes turquezes de nulle valleur*, petites et grandes, et enfin 122 autres pierres de

---

<sup>899</sup> *Ibid.*, n° 898.

<sup>900</sup> *Ibid.*, n° 913.

<sup>901</sup> *Ibid.*, n° 896.

<sup>902</sup> *Ibid.*, n° 883.

<sup>903</sup> Arnaud d’Agnel 1908, n° 1001. Le roi René est convaincu du pouvoir des pierres, il possède d’ailleurs une langue de serpent censée révéler la présence de poisons dans les aliments (n° 879, p. 302).

<sup>904</sup> *Ibid.*, n° 1040

<sup>905</sup> *Ibid.*, n° 1041

<sup>906</sup> Pierre de transparence imparfaite.

<sup>907</sup> Quartz hématoïde.

<sup>908</sup> Moitié d’un diamant naturellement octaédrique.

<sup>909</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>910</sup> Cannella 2006, p. 207.

<sup>911</sup> Relatif à une pierre contenant un gendarme, soit un défaut.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

toutes tailles *dans ung petit pierrier* – un coffret pour les pierres – *nom parfaict*<sup>912</sup>. Il est très probable que les orfèvres aient été les principaux acheteurs de pierres venues d'Orient ou d'autres destinations lointaines. Toutefois, ce commerce à longue distance n'a pas actuellement pu être mis en évidence dans la documentation provençale.

Le reste des archives provençales se révèle assez pauvre en mentions de pierres précieuses non montées ou qui n'aient pas été réduites en poudre par des apothicaires<sup>913</sup>. En 1392, le bourgeois avignonnais Paul de Sade offre à sa future épouse de nombreux cadeaux dont un *safir* d'une valeur de 10 florins, 1 *baylas* et quatre *perlas* pour le même prix, une *esmeralda* d'une valeur de 12 florins. Après les noces, il complète son trousseau avec entre autres un petit saphir pour 2 florins 12 sous et une émeraude pour 2 florins<sup>914</sup>. En 1452, il est répertorié lors de l'inventaire après-décès du noble arlésien Alexis Caysse un *diamant poyntu*, une turquoise (*turquesa*), deux émeraudes (*esmeraudas*) de peu de valeur, deux rubis (*robins*), deux rubis balai (*robins balay*) dont un fracturé et perforé (*fractum et perforatum*), deux saphirs (*saffirs*), deux grenats (*granats*), une améthyste (*matista*), un camée (*camahu*), onze petites perles (*perulae*). Dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, le marchand marseillais Raymond Rivet s'adonne au commerce des pierres précieuses. En 1556, il fournit à Pierre Bochillon, marchand de Lyon, 639 livres 8 sous de pierreries livrables « à la franchise de la présent foyre de Pasques »<sup>915</sup>. En 1565, l'état des marchandises d'Adrien Moret, marchand d'Avignon, comprend 21 douzaines de grenats fins, grands et moyens, seize douzaines de doublets de cristal, 650 gros faux grenats<sup>916</sup>. Dix ans plus tard, l'inventaire après-décès du marchand mercier marseillais Claude Moulard répertorie 750 petits grenats taillés (*coupas*) à 36 sous le cent<sup>917</sup>.

Le prix d'une pierre utilisée en bijouterie est fonction de multiples facteurs dont le goût n'est pas le moindre. En parcourant les contrats de mariage, constitutions de dot, inventaires après-décès, comptes de la chambre apostolique ou comptes privés, etc., il apparaît que les pierres et verres colorés sont en bien plus grande faveur que ceux qui sont blancs ou transparents. Les données archéologiques le confirment, toutefois dans une moindre

---

<sup>912</sup> Annexe 8, doc. 14.

<sup>913</sup> La boutique de l'apothicaire aixois Jean Salvator contenait au moment de son décès en 1443 de nombreuses pierres sans doute réduites en poudre, par exemple une once de *lapis lasuli* et une autre sous forme de pilule (*pillula*). AD BDR Aix, 307 E 23, f<sup>o</sup> 140 v<sup>o</sup>.

<sup>914</sup> Bresc 1988, p. 174, 176.

<sup>915</sup> Billioud 1951, p. 535.

<sup>916</sup> Annexe 8, doc. 24

<sup>917</sup> Annexe 8, doc. 26.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

mesure<sup>918</sup>. Ce constat tranche avec l'importance accordée au diamant dans les lapidaires médiévaux. Le diamant y est souvent présenté au début du texte, mais les traités médiévaux suivent en cela l'exemple des lapidaires antiques<sup>919</sup>. La couleur prime donc dans le choix des pierres, mais la rareté et les vertus prophylactiques et protectrices également comme le montre la prédominance du saphir, du rubis et de l'émeraude. La clarté, la taille de la pierre et le poids sont également pris en compte. Toute tentative de caractérisation de l'évolution des prix des pierres précieuses est vouée à l'échec faute d'informations suffisantes sur leur qualité.

### 2.3.2. Le jais

Le jais est la variété de charbon la plus dure. Compact, fibreux et d'un noir luisant, son taux de carbone varie entre 75 et 80 %. Cette matière peut être taillée, tournée au tour et recevoir un beau poli. Ordinairement employée en bijouterie, sa couleur est parfaitement adaptée au « demi-deuil »<sup>920</sup>. Les lapidaires du second Moyen Âge signalent sa capacité à s'électriser par frottement<sup>921</sup> et lui attribuent la faculté de guérir par simple contact, fumigation ou trempage dans un liquide, les maladies de peau, les maux de dents, de gencives ou d'estomac, d'agir sur l'épilepsie, de faire revenir les règles, de faciliter l'accouchement, de révéler si une femme est vierge, mais surtout le jais détruirait les sortilèges et éloignerait les serpents et autres esprits malins<sup>922</sup>. Ces « propriétés », notamment de protection individuelle, ont du avoir une influence sur son utilisation.

L'Ariège et l'Aude, grâce à de nombreux gisements, ont été durant la période moderne et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les principaux centres de production d'objets en jais<sup>923</sup>. Le territoire entre Aix-en-Provence et Toulon est mentionné dans les années 1820 par les auteurs du *Dictionnaire technologique* comme une zone riche en jais<sup>924</sup>. Elle correspond à une partie du territoire provençal où abondent les gisements de charbon de terre. Des gîtes plus spécifiquement de jais ont été relevés par quelques auteurs modernes ou apparaissent dans les archives et laissent entrevoir la possibilité d'exploitations anciennes. En outre, à la fin du

---

<sup>918</sup> Se reporter aux chapitres 3.4.2 et 3.4.7.

<sup>919</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 53.

<sup>920</sup> G. A. 1795 ; Déjean 2007, p. 10.

<sup>921</sup> Traduction du *Lapidaire* de Marbore de Rennes : « Quand elle est frottée et chauffée, lorsqu'on essaye de la broyer, elle attire la paille à elle et la retient » (Gontero-Lauze 2010, p. 161).

<sup>922</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 161-162, 199, 256-257.

<sup>923</sup> Déjean 2007, p. 10.

<sup>924</sup> Francoeur *et al.* 1822-1825, t. 10, p. 337.



## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

XVIII<sup>e</sup> siècle, M. Darluc signale que « toutes les mines de ce fossile ne sont plus en valeur en Provence où l'on avoit construit autrefois des fabriques pour le travailler »<sup>925</sup>.

La documentation provençale relative à l'exploitation du jais est cependant inexistante à l'heure actuelle pour la période d'étude. La quantité d'objets en jais dans le corpus mobilier et dans les sources d'archives consultées est assez faible pour le Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle. La popularisation de son emploi à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, mais surtout au siècle suivant, n'est pas sans coïncider avec la documentation écrite provençale. Le 12 décembre 1714, le roi permet par lettres patentes à l'Intendant de Provence de faire exploiter durant vingt ans les *mines de jayet, vitriol et couperose qui étoient pour lors decouvertes ou qui pourroient l'estre à Peynier, Mazauges et autres lieux voisins dans le diocèse d'Aix*, mais il meurt peu de temps après. Peu après, des particuliers ont fait quelques ouvertures dans différents terrains producteurs de jais, mais de manière irrégulière, et en récupérant un produit de mauvaise qualité car ils n'avaient pas les moyens nécessaires pour faire des puits et des galeries assez profondes<sup>926</sup>. Le sieur Baron se propose de remettre ces mines en exploitation, et demande une autorisation pour, durant vingt années, exploiter les mines de jais, de vitriol et de couperose qui ont été ou pourront être découvertes sur les terroirs de Mazauges, Peynier, Forcalquier et les dépendances de la Sainte-Baume en Provence, à charge pour lui de faire façonner et débiter les matières où il le voudra dans le royaume. Suivent les dispositions d'usage spécifiant que l'exploitation devra se faire sans interruption sous peine de perdre ses droits, et qu'il devra dédommager les propriétaires des terrains touchés par l'exploitation sur l'avis d'experts. Il en reçoit l'autorisation par lettres patentes du roi en date du 20 mai 1747<sup>927</sup>. Il ne semble pas que le projet ait été mené à son terme car en 1749, on apprend par une délibération du corps de la noblesse de Provence, que son président, de Thomassin, marquis de Peynier, avait passé un traité avec des entrepreneurs pour l'exploitation d'une mine de jais<sup>928</sup>. Une trentaine d'années plus tard, les travaux semblent avoir été arrêtés depuis quelque temps déjà lors du passage de M. Darluc qui note que les mines de jayet de Mazauges ont fonctionné en même temps que celles de Peynier, au pied du massif du Regagnas<sup>929</sup>.

Les environs de Brignoles apparaissent comme le lieu d'une concentration importante de gisements. En 1846, N. Noyon mentionne un filon autrefois exploité au sommet d'une chaîne de montagnes calcaires, dans le territoire de La Celle, au quartier d'Engarden. La

---

<sup>925</sup> Darluc 1782, p. 151.

<sup>926</sup> AD BDR Aix, B 3420, f<sup>o</sup> 225 v<sup>o</sup> - 226 r<sup>o</sup>

<sup>927</sup> AD BDR Aix, B 3420, f<sup>o</sup> 219 v<sup>o</sup> - 225 r<sup>o</sup> et 225 r<sup>o</sup> - 229 r<sup>o</sup>.

<sup>928</sup> AD BDR Aix, C 109, f<sup>o</sup> 521 r<sup>o</sup>.

<sup>929</sup> Darluc 1782, p. 145.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

puissance de la veine est à cette époque encore considérable<sup>930</sup>. Dans la même zone, M. Darluc signale, en 1782, l’existence d’un gisement encore non exploité au bas d’une montagne « qui va du Midi au Levant ». À deux lieux au nord de Brignoles, la montagne de Canderon contient également des mines de jais<sup>931</sup>.

---

<sup>930</sup> Noyon 1846, p. 69.

<sup>931</sup> Darluc 1782, p. 151.

### 2.4. Les matières dures d’origines végétales

L’ambre et le bois sont les deux seules matières dures d’origines végétales qui se rencontrent dans les accessoires provençaux du costume et signalés dans les archives ou retrouvés archéologiquement.

#### 2.4.1. L’ambre

L’ambre jaune (**fig. 19 et 20**), aussi appelée succin, est une oléorésine fossile sécrétée par des conifères<sup>932</sup>. Dure et souvent translucide, il s’électrise par frottement tout comme le jais. Pour cette raison sans doute, le *Lapidaire* de Jean de Mandeville lui attribue des propriétés similaires<sup>933</sup>. Les apothicaires provençaux en conservent dans leur boutique pour des préparations médicinales, la médecine médiévale lui conférant diverses vertus<sup>934</sup>. Outre la nature et la couleur très particulière de ce matériau qui ont certainement joué dans son attrait, il n’est pas impossible que les qualités qui ont pu lui être attribuées dans la protection individuelle, notamment de la petite enfance<sup>935</sup>, aient eu parfois un rôle déterminant dans le port des chapelets d’ambre. Ces accessoires sont en effet presque exclusivement les seuls objets en ambre présents dans les archives notariales. Or le chapelet est un bijou aux propriétés et à la fonction particulière<sup>936</sup>.

Il est commun de dire que l’ambre jaune vient de la Baltique qui, s’il est le plus important, n’est pas le seul gisement en Europe : de petits gîtes terrestres sont attestés un peu partout en Europe Occidentale<sup>937</sup>. Rares sont les données qui attestent de l’origine de l’ambre rencontrée en Provence. Il en est de même pour celles ayant trait au commerce de la matière première. Durant l’été 1248, Arnaud Bousquet donne en commande à Léonet Vienne vingt livres de monnaie mêlée en trois quintaux et demi d’ambre, à destination de Naples, sur le

---

<sup>932</sup> *Lapidaire* de Jean de Mandeville, traduit par V. Gontero-Lauze (2010, p. 271) : « Certains disent que c’est de la gomme d’arbre, mais je n’en sais rien, cependant je sais bien qu’on la trouve dans la mer et dans de nombreux autres fleuves et rivières. »

<sup>933</sup> Traduction par V. Gontero-Lauze (2010, p. 271).

<sup>934</sup> Bénézet 1999, p. 529. V. Girard et D. Néraudau mentionnent les propriétés suivantes : « antispasmodique, aphrodisiaque, tranquillisant, soignant les ulcères, les maux de gorges ou encore les problèmes cardiaques » (2009, p. 36). La boutique de l’apothicaire aixois Jean Salvator contenait à sa mort en 1443 une once d’ambre (AD BDR Aix, 307 E 23, f° 141 v°).

<sup>935</sup> Alexandre-Bidon 1987, p. 8.

<sup>936</sup> Se reporter au chapitre 3.4.8.1.

<sup>937</sup> Girard et Néraudau 2009.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Gerfaut<sup>938</sup>. À Marseille, lors des ventes à l’encan, l’ambre, qui se pèse à l’once (*onsa*) est imposé à 1 obole par valeur de 20 sous. À Toulon, le tarif des droits de rivage et de leyde de 1442 taxe l’ambre *ecastori* à 2 deniers la livre lorsqu’il est vendu<sup>939</sup>. En 1573, les Manlich, négociants allemands de Marseille expédient en Espagne et au Maroc deux caisses d’ambre d’un poids total de 328 livres et demi<sup>940</sup>, ils exportent également des chapelets d’ambre<sup>941</sup>. Leur situation en Allemagne, compromise par des évènements politiques et par leur imprudence, les avaient forcés à s’expatrier. Arrivés à Marseille en 1571, ils s’essayaient au commerce méditerranéen<sup>942</sup>. Les relations qu’ils ont pu conserver dans leur patrie d’origine, dont la Baltique baigne une partie des côtes, expliquent certainement ces envois de marchandises. Un tarif de péage d’Avignon, daté d’après l’écriture de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par P. Pansier<sup>943</sup>, fixe la taxe de l’ambre d’Allemagne à 4 sous par livre, à 3 sous s’il est sous la forme de *patrenostres*. L’ambre des Flandres en patenôtres est imposé à 6 sous la livre s’il est cuit (*cuecha*), à 4 sous s’il ne l’est pas. Cette différence dans la taxation provient probablement d’une qualité de produit plus estimée<sup>944</sup>. La matière première ne vient sans doute pas de Flandres – son nom est certainement une dénomination commerciale – mais de Baltique ou bien encore d’autres gisements de moindre envergure. La provenance locale n’est pas non plus à écarter, des gîtes de succin existent en Provence ou à proximité : dans la montagne de Lure et à Martigues, dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais aussi dans la Drôme et en Ardèche. Cependant, la quantité et la qualité de la matière première sont-elles suffisantes ? Des échantillons ont été récoltés au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans le terroir de Lardières, d’autres dans les environs de Sisteron, mais ces derniers ont été jugés de peu d’intérêt par l’Académie royale des Sciences d’après M. Darluc<sup>945</sup>. Les résultats du projet ArchéoAmbre, initié en 2009, qui a pour objectif d’identifier l’origine d’objets préhistoriques et antiques en ambre grâce à de nouvelles techniques d’analyse physico-chimiques non destructrices<sup>946</sup>, seront à examiner de près pour éventuellement envisager une application aux périodes médiévale et moderne.

---

<sup>938</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 75.

<sup>939</sup> Tarif dans AD BDR Aix, B 1490, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup> - 105 v<sup>o</sup>.

<sup>940</sup> Billioud 1951, p. 535.

<sup>941</sup> Sayous 1935, p. 406.

<sup>942</sup> *Ibid.*, p. 389.

<sup>943</sup> Pansier 1926a, p. 40-63.

<sup>944</sup> Par exemple, l’ambre gris, substance odoriférante, est taxée à 1 florin 16 sous la livre !

<sup>945</sup> Darluc 1784, p. 61, 120-121.

<sup>946</sup> Girard et Néraudau 2009.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

### 2.4.2. Le bois

Les processus post-dépositionnels sont rarement favorables à la conservation des objets en bois : il n’est donc pas étonnant que notre corpus ne contienne aucun objet dans ce matériau. Cependant, les sources d’archives signalent parfois des perles en bois : l’inventaire de 1471-1472 du château d’Angers appartenant au roi René enregistre des paires de patenôtres en bois d’essence inconnue<sup>947</sup>. Le même document signale *ung petit benoistier de racine de bouys, ouvré à ymages, et ou davant a une ymage de Nostre Dame de Pitié*<sup>948</sup>, ainsi qu’*une petite sallière de racine de bouys*<sup>949</sup>. Aucun élément ne permet toutefois d’imaginer que ces objets ont été produits ou vendus en Provence. Les tarifs du péage d’Avignon de 1582, 1599 et 1600 mentionnent les *pater noster de boys*. Elles apparaissent sous la dénomination *patrets de buis* en 1615 et 1634. La part des accessoires du costume en bois est donc certainement plus importante que ne le laissent entrevoir les fouilles archéologiques médiévales et modernes.

Le commerce des objets en buis est illustré très tôt dans les archives provençales : les minutes du notaire Amalric consignent l’envoi en 1248, au départ de Marseille et à destination de Pise, de peignes (*pectines*)<sup>950</sup> et de presque trente-deux mille baguettes en buis (*astellarum de buxide*) au prix de 5 sous génois le millier<sup>951</sup>, mais rien ne permet d’affirmer que ces pièces sont tirées d’arbres locaux.

Le travail du buis en Provence est renseigné par des signalements de voyageurs. Le récit du voyage du cardinal d’Aragon en France en 1517 par son secrétaire et chapelain Antonio de Beatis nous fournit une information d’importance. Lors du retour en Italie, ils passent, entre Montélimar (Drôme) et Avignon, au milieu d’une campagne « où on trouve beaucoup de buis et une quantité considérable de lavande »<sup>952</sup>. Deux siècles et demi plus tard, dans son *Histoire naturelle de la Provence*, M. Darluc mentionne les tourneurs d’Aiguines, de La Palun et de Trigance dans le Var, qui travaillent le buis pour en faire des boîtes ou des boules à jouer<sup>953</sup>. Il regrette leur âpreté au gain qui engendre des arrachages massifs dans leur terroir. Cette surexploitation entraîne une détérioration de la qualité des terres

---

<sup>947</sup> *Ibid*, n° 642, p. 266 et 267.

<sup>948</sup> Lecoy de la Marche 1873, n° 642, p. 266.

<sup>949</sup> *Ibid.*, n° 642, p. 267.

<sup>950</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, n° 733 et 734.

<sup>951</sup> *Ibid*, t. 2, n° 978.

<sup>952</sup> Breton 1991, p. 48.

<sup>953</sup> Darluc 1782, p. 469 et 473-474.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

consécutivement à l’érosion, les racines ne retenant plus le terrain. Du buis, encore, est signalé par cet érudit dans la vallée de Feichau, dans le diocèse de Gap, mais il est employé comme compost après pourrissement<sup>954</sup>. En 1804, A.-L. Millin, lors de son voyage dans le Sud de la France signale que les villages voisins de Moustiers (Alpes-de-Haute-Provence) sont peuplés de tourneurs qui travaillent le buis<sup>955</sup>. Ces quelques témoignages montrent que la probabilité d’une origine locale du buis signalé dans les archives ou retrouvé en contexte archéologique pour la période moderne durant laquelle ce bois est d’un grand usage pour les chapelets, est assez forte.

---

<sup>954</sup> Darluc 1784, p. 124.

<sup>955</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 58.

### 2.5. Les matières dures d'origines animales<sup>956</sup>

Les matières dures d'origines animales utilisées pour la confection des accessoires du costume sont relativement diversifiées. Les plus courantes sont le corail et l'os. La perle, la nacre et les autres matériaux sont relativement rares.

#### 2.5.1. Le corail

Le corail (**fig. 19 à 21**) rouge (*corallium rubrum*) est un animal colonial constitué de multiples polypes inclus dans une masse tissulaire commune, le cortex. Celui-ci fait un manchon autour d'un axe calcifié qui constitue le squelette commun à toute la colonie. Cet axe, le polypier, est le matériau utilisé en bijouterie<sup>957</sup>. Sa couleur d'un rouge plus ou moins intense est due à des pigments caroténoïdes et varie régionalement sans que les facteurs en cause aient été à ce jour identifiés. Certaines branches peuvent être albinos<sup>958</sup>.

Ce matériau précieux est mis en œuvre en bijouterie sous des formes très variées comme des manches de couteaux<sup>959</sup>, une fourchette, des poinçons et un sifflet<sup>960</sup>, une fontaine<sup>961</sup>, une garniture de ceinture<sup>962</sup>, mais aussi plus ordinairement, comme l'illustrent les découvertes archéologiques et les sources d'archive, sous forme de perles. La chaîne de façonnage du corail produit un certain nombre de déchets conservés pour la pharmacopée<sup>963</sup>. Les médecins médiévaux, à la suite des auteurs antiques et arabes, lui attribuent la propriété de faire cesser les écoulements quels qu'ils soient et de guérir les maladies des gencives. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il est jugé utile pour guérir les maux d'estomac lorsqu'il est suspendu au cou, pour prévenir ces mêmes maux d'estomac et éviter les excès de boisson quand un morceau est conservé dans la bouche lorsqu'on boit<sup>964</sup>. Il n'est donc pas étonnant de le

---

<sup>956</sup> Marie-Astrid Chazottes, doctorante au LA3M, réalise actuellement une thèse sur l'artisanat des matières dures d'origines animales. Les matériaux de cette partie y seront traités de manière plus approfondie.

<sup>957</sup> Harmelin 2000, p. 12-13.

<sup>958</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>959</sup> En 1479, le baleinier du viguier rapporte onze livres de corail en gros morceaux pour faire des manches de couteaux (Reynaud 1951, p. 410).

<sup>960</sup> Arnaud d'Agnel 1908-1910, t. III, p. 344.

<sup>961</sup> Giraud 1941, p. 53.

<sup>962</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 516-517.

<sup>963</sup> Bresc 2000, p. 46.

<sup>964</sup> Magdelaine 2000, p. 246.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

retrouver dans les inventaires d’officines d’apothicaires du bassin occidental de la Méditerranée. Une étude menée par J.-P. Bénézet sur 140 d’entre eux relève 57 occurrences pour le corail rouge, 47 pour le corail blanc, une pour le corail noir – qui a absorbé des substances organiques –, et 32 cas où sa couleur n’est pas spécifiée<sup>965</sup>. Les lapidaires médiévaux, ouvrages à la fois allégoriques, théologiques et médicaux reprennent ces applications et lui attribuent la capacité de protéger de la foudre et de la tempête, de protéger les cultures des intempéries, de chasser les esprits malins<sup>966</sup>. Ces différentes facultés ont pour conséquence que le corail est jugé particulièrement adapté à la protection des jeunes enfants. Porté en collier, en bracelet, en pendentif, à l’état de branche ou sous forme de perles, au contact du corps, il se rencontre régulièrement dans l’iconographie médiévale mais aussi dans les trousseaux et livres de raison de la bonne société italienne<sup>967</sup>.

La distribution géographique du corail rouge est essentiellement cantonnée à la Méditerranée occidentale, mais quelques colonies se retrouvent en mer Adriatique, en mer Ionienne et en mer Égée (**fig. 21**). Cependant, tous les gisements ne sont pas forcément connus ni même toujours exploitables notamment à cause de leur profondeur, du relief sous-marin et des dimensions parfois minimes des individus.

Les marseillais portent un grand intérêt à la pêche et au commerce du corail au moins depuis la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Une activité de transformation semble s’y être mêlée assez tôt. Cette industrie de luxe est alors contrôlée dans sa majeure partie par un noyau réduit de personnages appartenant à la bourgeoisie commerciale comme Pierre Austria, Julien de Casaulx, Nicolas Brasfort et la famille Favas à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>968</sup>, Jean et Bertrand Forbin dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>969</sup>. Ces personnages recrutent des équipages pour leur propre compte ou se fournissent auprès de corailleurs indépendants. Une partie de la matière première est aussitôt exportée, le restant est remis aux ouvriers spécialisés qu’ils emploient pour être, le plus souvent, transformé en perles elles aussi exportées. Ces activités sont en déclin au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ce déclin coïncide pourtant avec un renouveau du

---

<sup>965</sup> Bénézet 1999, p. 521. Un inventaire d’apothicaire avignonnais du 25 avril 1432 mentionne une livre et quart de corail, mais il n’est pas précisé s’il est sous forme de fragments ou de poudre (Pansier 1925-1927, t. 2, p. 145). L’inventaire après-décès des biens de Jean Salvator, apothicaire d’Aix (307 E 23, f<sup>o</sup> 135 v<sup>o</sup> - 144 v<sup>o</sup>), réalisé en 1443, contenait un quarteron (*quarterum*) de corail blanc et rouge (*coralhus albus et rubeus*)

<sup>966</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 163, 184, 188, 258.

<sup>967</sup> Alexandre-Bidon 1987. Une réflexion sur les bijoux en corail à valeur prophylactique est menée dans le cadre de l’étude des accessoires du mobilier à partir des sources d’archives et iconographiques, chapitre 3.4.5.

<sup>968</sup> Maurel 1988, p. 106 ; Baratier 1951, p. 75-84, 86 ; Bresc 2000, p. 45, 49.

<sup>969</sup> Maurel 1988, p. 106 ; Reynaud 1951, p. 510.



## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

commerce avec le Levant, gros consommateur, mais le corail est remplacé dans les exportations marseillaises par les draps des Pays-Bas et du Languedoc<sup>970</sup>. F. Reynaud propose d’y voir un désintéressement des marseillais pour cette matière, leur attention se portant vers l’industrie textile<sup>971</sup>. N’est-ce pas plutôt l’arrivée des capitaux barcelonais et italiens et leur mise en exploitation des côtes barbaresques, ainsi que des événements politiques, qui sont la cause de l’évincement progressif des marseillais des zones de pêche<sup>972</sup> ? C’est ce que pense H. Bresc qui n’hésite pas à parler d’une guerre économique, entre Marseille et Barcelone, perdue par les marseillais. Des italiens et des espagnols se rencontrent rapidement sur les côtes de Provence. En mars 1468, par exemple, une compagnie de florentins et de vénitiens se fait concéder pour dix ans la pêche du corail entre l’embouchure du Var et celle du Rhône<sup>973</sup>. Deux ans plus tard, un contrat entre des pêcheurs cannois et un marchand barcelonais spécifie que les provençaux s’activeront pour lui durant tout l’été, à bord de sept barques, et lui vendront le corail à un prix fixé par avance<sup>974</sup>. C’est auprès de pêcheurs cannois que des marchands grassois viennent se fournir en corail brut pour le revendre notamment à des confrères d’Avignon<sup>975</sup>. En 1477, un pêcheur de La Ciotat vient se procurer des filets à corail à Marseille<sup>976</sup>. La cité marseillaise n’est donc pas le seul centre de pêche sur la côte provençale, mais il est celui qui a été le mieux étudié par les historiens. Ainsi, aucune information n’a pu être récoltée dans le temps limité de cette thèse sur les ports de Cassis, de Saint-Tropez<sup>977</sup>, de Nice ou de Villefranche<sup>978</sup> dans les eaux desquels il est attesté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle une exploitation des fonds corallifères.

Que ce soit dans la seconde partie du Moyen Âge ou au début de l’Époque moderne, une part importante de la pêche par les bateaux marseillais<sup>979</sup> est effectuée sur les côtes de

---

<sup>970</sup> Reynaud 1951, p. 792 ; Baratier 1966, p. 157.

<sup>971</sup> Reynaud 1951, p. 652, 793.

<sup>972</sup> Bresc 2000, p. 42.

<sup>973</sup> Reynaud 1951, p. 652.

<sup>974</sup> Malaussena 1989, p. 182.

<sup>975</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>976</sup> Reynaud 1951, p. 652. Lors de sa visite de la Provence, A.-L. Millin constate que « Les corailleurs, ou pêcheurs de corail, traînent avec leur bateau un grand filet appelé salabre, qu’un poids de plomb fait plonger au fond de la mer ; ce filet s’embarrasse dans les branches du corail, qu’il entraîne quelquefois par morceaux, mais souvent entières et adhérant encore à la portion de rocher qui s’est détachée : quelquefois aussi ils commencent par briser avec des pieux armés de fer les masses de rocher où ils soupçonnent du corail. » (1807-1810, t. 2, p. 589).

<sup>977</sup> Papon 1780, p. 174 et 220.

<sup>978</sup> Millin 1807-1810, t. 2, p. 589.

<sup>979</sup> Il existe quelques contrats où la zone de pêche n’est pas localisée. Le 18 mai 1430, il est constitué une société pour la pêche du corail entre Jean Forbin et Jean Goron, *marinerius*, qui spécifie que ce dernier pourra aller où il le veut : AD BDR Marseille, 351 E 240, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup> - 61 r<sup>o</sup>.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Sardaigne, notamment dans la partie nord-occidentale autour du port d'Alghero<sup>980</sup>. Les eaux provençales sont également le lieu d'une récolte de grande envergure, même si la pêche le long du littoral est mal renseignée pour les périodes anciennes. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la récolte des coraux est particulièrement intense à proximité des îles d'Hyères (les *stoechades*)<sup>981</sup>. Les fonds marins catalans, portugais, siciliens - au large de Trapani, près du cap *Drepanum* et dans les îles éoliennes - et le golfe de Naples<sup>982</sup> sont également l'objet de l'attention de corailleurs<sup>983</sup>. Toutefois, il faut compter dans ces zones avec la concurrence des génois et des catalans qui y pratiquent ou y font pratiquer pour leur compte la pêche du corail<sup>984</sup>. Les côtes catalanes s'ouvrent à la pêche par les marseillais au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et le golfe de Naples dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>985</sup>. Quant aux côtes barbaresques, leur importance devient considérable à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avec la constitution de sociétés de pêche du corail spécialement créées pour exploiter les richesses corallifères de ces régions<sup>986</sup>. Auparavant, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les italiens et les catalans ont eu la mainmise sur cette zone avec l'octroi régulier de droits de pêche exclusifs à des compagnies contre redevance<sup>987</sup>. La pêche réalisée sur les côtes du Maghreb atteint des proportions considérables. En 1559-1560, il est récolté 56 000 livres de corail pour une valeur de 130 000 livres par la compagnie marseillaise Lenche<sup>988</sup>. Entre 1575 et 1591, cette compagnie en recueille 400 000 livres (poids) mais seuls 242 000 livres sont envoyés à Marseille, le reste est vendu sur place aux indigènes ou envoyé vers d'autres destinations, notamment l'Italie<sup>989</sup>. Les populations du Maghreb n'attendent pas les interventions des occidentaux pour s'intéresser à cette ressource le long de leur littoral. Des descriptions de géographes arabes et de commerçants juifs des X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles, ainsi que des recherches historiques anciennes le révèlent<sup>990</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, la ville de Marsacarès-La Calle aurait compté près d'un millier de pêcheurs de corail sur une cinquantaine de barques<sup>991</sup>.

---

<sup>980</sup> Voir par exemple AD BDR Marseille 351 E 123, f<sup>o</sup> 369 r<sup>o</sup> - 369 v<sup>o</sup>, 23 octobre 1386.

<sup>981</sup> Masson 1908, p. 9 ; Malaussena 1989, p. 181. Maurel 1988, p. 105.

<sup>982</sup> Par exemple, en 1431, Jean Forbin est contraint de payer une rançon pour deux marins capturés par les catalans alors qu'ils pêchaient dans les mers du roi de Naples : AD BDR Marseille, 351 E 241, f<sup>o</sup> 2, 27 mars 1431.

<sup>983</sup> Maurel 1988, p. 105. Bresc 2000, p. 41-42.

<sup>984</sup> Masson 1908, p. 9-10. Bresc 2000, p. 41.

<sup>985</sup> Bresc 2000, p. 42.

<sup>986</sup> Voir à ce sujet Masson 1908.

<sup>987</sup> Maurel 1908, p. 10 ; Bresc 2000, p. 42 ; Gourdin 1986 et 1990.

<sup>988</sup> Giraud 1936, p. 38-40.

<sup>989</sup> Masson 1908, p. 117.

<sup>990</sup> Bresc 2000, p. 40-41 ; Gourdin 1986, p. 134.

<sup>991</sup> Bresc 2000, p. 41.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Les importations sont rares et semblent surtout consister en pièces d’exception. Elles coïncident d’ailleurs avec cette période durant laquelle les marseillais délaissent la pêche du corail. En 1479, le baleinier du viguier rapporte onze livres de corail en gros morceaux pour faire des manches de couteau<sup>992</sup>. Dans les années 1470, le roi René fait acheter quelques branches de corail à des galéasses vénitiennes de passage à Marseille<sup>993</sup> et des objets dans ce matériau à Barcelone<sup>994</sup>.

Les exportations de corail brut depuis Marseille ou depuis les ports italiens et catalans se font majoritairement à destination du Levant, et notamment des ports de Beyrouth et d’Acre, d’où une partie de la marchandise est expédiée vers l’Orient<sup>995</sup>. Ces régions sont en effet friandes de ce matériau. Des envois sont également réalisés dans une faible proportion vers la Barbarie, la Sicile, l’Italie ou l’Espagne. En 1235, Jean de Manduel met en commande plusieurs centaines de livres de corail (*cora(i)llus*) à destination de la Syrie et de Tunis<sup>996</sup>. Quelques années plus tard, en 1248, les notules du notaire Almaric font état de l’exportation de plusieurs milliers de livres de corail à destination d’Acre<sup>997</sup>, d’un millier et demi à destination de la Sicile<sup>998</sup>, de quelques unités pour Bougie<sup>999</sup> en Barbarie. Des documents datés de 1278 et 1296 attestent de l’envoi de quelques livres de corail respectivement vers Alexandrie<sup>1000</sup> et Majorque<sup>1001</sup>. Le Levant et notamment le port de Beyrouth est encore le destinataire de la grande majorité des exportations marseillaises à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1002</sup>. Des génois en achètent aux marseillais pour compléter leur cargaison vers cette région de la Méditerranée<sup>1003</sup>.

Les tarifs de péage provençaux constituent une preuve supplémentaire, si besoin est, de l’importance de Marseille dans le commerce du corail. Celui-ci est faiblement taxé dans le tarif de la table de mer marseillaise de 1228, seulement 4 deniers la caisse, et en est absent en

---

<sup>992</sup> Reynaud 1951, p. 410.

<sup>993</sup> Arnaud d’Agnel 1908, n° 2726.

<sup>994</sup> *Ibid.*, n° 722, 724, 728

<sup>995</sup> Pour les exportations italiennes et catalanes voir par exemple Bresc 2000, p. 49-50.

<sup>996</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 102-103, doc. 68 et 69.

<sup>997</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 327-328, doc. 152, p. 358-359, doc. 226, p. 370-371, doc. 253, p. 387-388, doc. 304 ; t. 2, p. 22, doc. 399 (notule annulée pour cause de changement d’accord), p. 135, doc. 651.

<sup>998</sup> *Ibid.*, p. 51-52, doc. 467 ; p. 97-98, doc. 559.

<sup>999</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 111-112, doc. 591.

<sup>1000</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 415, doc. 14.

<sup>1001</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 451-453, doc. 92.

<sup>1002</sup> 3000 florins en corail par le catalan Bernard Adhémar, d’Alghero : Baratier 1951, p. 205, 248 ; envoi de 18 caisses de corail par Julien de Casaulx et 5200 florins par Guillaume de Favas en 1382 : Baratier 1951, p. 237 ; 15 caisses de corail par François Braccifort en 1381 : Baratier 1951, p. 243.

<sup>1003</sup> Baratier 1966, p. 157.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

1298. La leyde des fers et casses de la cité portuaire impose le quintal de corail à 3 deniers au XIII<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1004</sup>, à 6 deniers le centenier s’il est vendu à l’encan en 1228<sup>1005</sup>. La disposition des attestations montre l’importance de Salon dans un trafic qui apparaît tourné vers la vallée du Rhône, voie de pénétration vers des territoires plus septentrionaux. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de marchands cessent de débarquer leurs marchandises à Marseille ou de remonter le Rhône et déchargent les navires à Port-de-Bouc. Ils profitent ainsi de la situation privilégiée de l’étang de Berre et payent moins de péage<sup>1006</sup>. Peut-être est-ce une des raisons qui conduisent à l’apparition d’un tarif de péage de Salon distinct de celui d’Aix-en-Provence. Cependant, l’activité commerciale ne progresse réellement à Port-de-Bouc qu’à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1007</sup>, donc à une époque contemporaine du tarif d’Avignon. Un trafic commercial plus intense passe donc par Salon et celui-ci conduit sans doute la ville à une période de prospérité à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1008</sup>. Un compte des droits perçus sur les navires et les marchandises accostant à Port-de-Bouc, mentionne en 1471, 8 caisses de corail brut napolitain<sup>1009</sup>.

L’absence d’Aix-en-Provence de la carte des tarifs de péage pour le corail est en elle-même révélatrice et compréhensible. Même si la cité comtale constitue sans doute un marché secondaire pour le corail marseillais. La voie nord-sud dont elle est un point névralgique, et qui mène aux Alpes, offre peu d’intérêt pour cette ressource.

Les exportations de corail brut à partir de Marseille vers le royaume de France sont peu renseignées : du corail se retrouve à Paris au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, transformé par des patenôtriers d’après le témoignage du *Livres des métiers* d’Étienne Boileau (1260)<sup>1010</sup>. En 1473, le courtier Pierre de Ribes se rend de Marseille aux foires de Lyon pour en vendre<sup>1011</sup>. Cette constatation n’est pas surprenante, car Marseille est avant tout une ville tournée vers la mer. Il suffit de parcourir les pages des différents volumes de l’*Histoire du Commerce de Marseille* pour prendre conscience que le commerce de longue distance vers l’intérieur des terres n’a éveillé que peu d’intérêt dans les rangs des marchands marseillais. L’envoi de corail brut vers ces contrées s’est donc sans doute réalisé au départ des cités d’Avignon et d’Arles.

---

<sup>1004</sup> Annexe 8, doc. 6.

<sup>1005</sup> Tarif de la leyde des fers et casses de 1228 : Portal 1907, p. 411-413, 416 ; de 1298 : AD BDR Aix, B 1019, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>. Tarif des taxes de l’encan de 1228 (Portal 1907, p. 422-426).

<sup>1006</sup> Brun 1924, p. 57.

<sup>1007</sup> Baratier 1966, p. 153

<sup>1008</sup> Brun 1924, p. 59.

<sup>1009</sup> Reynaud 2005, p. 166.

<sup>1010</sup> Lespinasse et Bonnardot 1879, p. 58, titre XXVIII, *Des patenotriers de corail et de coquilles*.

<sup>1011</sup> Reynaud 1951, p. 850-851.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Un dépouillement archivistique plus approfondi serait nécessaire pour le confirmer, mais des indices paraissent révélateurs de la place d'Avignon, où il a peut-être aussi existé quelques artisans spécialisés. En 1470, des marchands grassois se fournissent en corail brut pour le revendre à des confrères d'Avignon<sup>1012</sup>. D'après une sentence arbitrale de 1477, il apparaît que du corail acheté à Tarascon par un marchand marseillais devait être conduit dans l'ancienne cité papale<sup>1013</sup>. En outre, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le tarif de péage distingue le corail blanc, imposé à 8 sous le quintal, de différents demi-produits de corail, sans doute de couleur rouge, taxés à 5 sous, 12 sous et 3 florins 8 sous le quintal. Les tarifs de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du siècle suivant regroupent le corail blanc et rouge sans plus mentionner les demi-produits.

Le corail est souvent transporté à l'export sous forme de caisses, dont le poids est rarement mentionné, mais qui semble approcher du demi-quintal au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. En août 1235, il s'agit ainsi de 437 livres de corail qui sont transportées dans une caisse pour Tunis<sup>1014</sup>, en 1248, une caisse de 557 livres originellement prévue à destination d'Acre<sup>1015</sup> est envoyée en Sicile<sup>1016</sup>. En 1296, du corail est transporté dans un *cofin* à destination de Majorque<sup>1017</sup>. En octobre 1431, 937 livres en cinq caisses sont prévues pour Damas<sup>1018</sup>.

Le prix du corail brut varie beaucoup selon sa beauté, sa grosseur, sa pureté, son poli, sa couleur. Lors de sa visite d'un atelier de travail du corail au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, A.-L. Millin note que l'intérêt du négociant est de composer des assortiments de couleur en fonction des goûts des pays où il fait ses envois<sup>1019</sup>. « Le corail brut que les pêcheurs livraient à Marseille était dit « issant de mer » ou « pileux », par allusion sans doute aux brins d'algue qui devaient le garnir. Suivant les dimensions des morceaux et leur qualité, on distinguait les branches, les *tors de talhar*, le *bastard*, le *floret*, les *tors d'encaissar* ou de *navegar* ; les débris, mêlés de cailloux et de terre, se vendaient aussi, à un prix bien plus bas, sous le nom de *terrail*<sup>1020</sup> ». À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la compagnie Lenche distingue les belles branches, *brancame*, et les *rame*. Parmi ces dernières, il est différencié le corail *fino*, le *coral toro*, le *coral toretto*, le *coral bastard*, le *coral toro de navigar* et le *coral escaigles*<sup>1021</sup>. Ces différences de dénomination – encore faut-ils qu'elles soient spécifiées – rendent les

---

<sup>1012</sup> Malaussena 1989, p. 182.

<sup>1013</sup> AD BDR Aix, 309 E 247, f° 340 v° - 341 v°, 8 mai 1477.

<sup>1014</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 103, doc. 69.

<sup>1015</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 22, doc. 399.

<sup>1016</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 97-98, doc. 559.

<sup>1017</sup> Blancard 1884-1885, t. 2, p. 451-453, doc. 92.

<sup>1018</sup> AD BDR Marseille, 351 E 241, f° 100 v° - 102 r°, 12 octobre 1431.

<sup>1019</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 290

<sup>1020</sup> Reynaud 1951, p. 788.

<sup>1021</sup> Masson 1908, p. 116.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

comparaisons difficiles. Pour la seule année 1248, le prix de la caisse de corail à l’export varie entre 29,65 livres et 47 livres<sup>1022</sup>. À la même date, à la livre subtile ou grosse, ce n’est pas précisé, le corail est évalué entre 8,2 et 18 livres de monnaie mêlée sans qu’il soit mentionné sa qualité<sup>1023</sup>. Entre 1379 et 1391, le cours du corail diminue fortement à Marseille. En 1380, par exemple, la qualité supérieure, le corail *de tors* est évaluée à 2 florins ou 22 gros la livre subtile. Elle passe à 18 gros en 1382, 14 gros en 1386 et 13 gros en 1391<sup>1024</sup>. Les raisons précises de cette évolution ne sont pas encore connues. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le corail provençal semble avoir une meilleure cote : un acte de 1370 mentionne un prix d’achat de 0,56 florins la livre non triée pour celui-ci, contre 0,47 florins pour d’autres provenances<sup>1025</sup>. En février 1384, la livre de *corail pilosi sicut exit de mari* est cédée 0,6 florins par les pêcheurs<sup>1026</sup>, 0,5 florins en octobre 1386<sup>1027</sup>. Dans la première moitié du siècle suivant, le corail est acheté aux pêcheurs provençaux autour d’un florin la livre en 1431, 1439 et 1449<sup>1028</sup>. En 1446, un grassois vend 302 livres subtiles de corail pour 302 florins à un marchand d’Avignon<sup>1029</sup>. En 1431, Jean Forbin met en commande pour Damas du corail nettoyé (*nitida*) évalué 1,27 florins la livre<sup>1030</sup>. Dans le même contrat, un mélange de corail de moins bonne qualité est estimé 0,16 florins la livre. Toujours en 1431, deux marseillais s’approvisionnent auprès d’un habitant d’Alghero en Sardaigne à hauteur de dix quintaux de *pistandi coralthum* à 11 florins le quintal<sup>1031</sup>. Entre 1476 et 1479, la branche de corail se négocie la plupart du temps à 5 florins<sup>1032</sup>, mais aussi à 0,63, 6,25 et 7,5 florins<sup>1033</sup>, dans les comptes du roi René. En 1551, la compagnie Lenche paye entre 20 et 34 sous la livre de corail brut aux équipages et le revend à Marseille 50 sous, soit 1 écu d’or<sup>1034</sup>. La livre de corail est comptée pour 2 écus au commanditaire de Jean Boniface pour être envoyée à Baruch et Tripoli. Le coût de la livre de corail s’élève à 4 écus pour un envoi à Alexandrie<sup>1035</sup>.

---

<sup>1022</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 189, doc. 773 ; p. 327-328, doc. 152.

<sup>1023</sup> Blancard 1884-1885, t. 1, p. 370-371, doc. 523 ; t. 2, p. 22, doc. 399 et p. 97-98, doc. 559 ; p. 135, doc. 651. ; p. 51-52, doc. 467 ; p. 111-112, doc. 591 ; p. 415, doc. 14.

<sup>1024</sup> Baratier 1951, p. 80.

<sup>1025</sup> Baratier 1951, p. 788.

<sup>1026</sup> AD BDR Marseille, 351 E 54, f° 76 r°.

<sup>1027</sup> AD BDR Marseille, 351 E 123, f° 369 r° - 369 v°.

<sup>1028</sup> Reynaud 1951, p. 451. Malaussena 1989, p. 182.

<sup>1029</sup> Malaussena 1989, p. 182.

<sup>1030</sup> AD BDR Marseille, 351 E 241, f° 100 v° - 102 r°, 12 octobre 1431.

<sup>1031</sup> AD BDR Marseille, 351 E 241, f° 61 v°.

<sup>1032</sup> Arnaud d’Agnel 1908, n° 902, 906, 969, 1051.

<sup>1033</sup> *Ibid.*, n° 1077, 916, 912.

<sup>1034</sup> Giraud 1936, p. 33.

<sup>1035</sup> Billioud 1951, p. 535-536.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Étudier l'évolution des prix du corail dans toutes ses qualités ne peut être que le résultat de longues et patientes recherches dans les archives provençales. Elles ne pouvaient être menées de façon complète dans le cadre de cette étude. Les quelques données rassemblées donnent toutefois une idée de la valeur de ce matériau assez précieux sur le marché provençal et ailleurs.

### 2.5.2. L'os, la perle et les autres matières dures d'origine animale

L'os et la nacre sont employés dans le corpus provençal pour des appliques et des perles. Des boucles de ceinture et un mordant en os ont également été rencontrés. La perle est utilisée sur des bagues mais de nombreux autres bijoux ou des pièces de vêtement en comportaient également ainsi que l'indiquent les sources écrites consultées. Une bague, des éléments d'un collier et une agrafe en ivoire y sont également mentionnés.

L'origine de la plupart des matières mises en œuvre par les artisans spécialisés dans le travail des matières dures d'origine animale (**fig. 19 et 20**) est assurément locale. L'os, la plupart des types de corne et des bois de cervidé sont des matériaux courants en Provence. L'abattage de boucherie des bovidés, ovidés et caprinés ainsi que la chasse doivent amplement couvrir les besoins des fabricants médiévaux. Ces facilités d'approvisionnement font que ces matériaux se prêtent mal à un commerce de longue distance. Il est possible que des contrats aient lié des bouchers et des artisans de l'os, des bois de cervidé et de la corne, comme il en existe avec des fabricants de bougie pour la fourniture de graisses, mais il n'en a pas été trouvé de mention dans les dépouillements effectués. De même, l'os est absent des règlements communaux consultés encadrant l'activité des bouchers, alors que le sang et les abats font pourtant régulièrement l'objet de l'attention des édiles. Un point important est certainement celui du devenir des carcasses après leur passage entre les mains de ces commerçants.

Quelques matières particulières comme l'ivoire d'éléphant, la nacre et la perle sont d'origine plus lointaine. La provenance africaine du premier est fort probable quoiqu'une origine asiatique ne soit pas à exclure. Aucun document ne permet actuellement de confirmer l'origine de la nacre, ni même de l'ivoire pour le Moyen Âge, mais Marseille en a été un point d'entrée. L'ivoire est taxé à 4 deniers le quintal (*dent d'oriflan*) et s'il est travaillé à 1 obole la livre (*de vori obrat*) dans le tarif des ventes à l'encan en 1228<sup>1036</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, le tarif de la

---

<sup>1036</sup> Tarif dans Portal 1907, p. 422-426.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

leyde des fers et casses l’impose à 3 deniers le quintal<sup>1037</sup>. Arles a pu jouer un rôle dans la diffusion du matériau, car il est mentionné dans les tarifs des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. En 1228, les perles (*perla*), qui se vendent à l’once, sont taxées à 1 obole par valeur de vingt sous lors des ventes à l’encan dans la cité marseillaise<sup>1038</sup>. Les perles n’apparaissent dans les tarifs de péage provençaux qu’à Avignon à partir de 1615. Il y est alors distingué les perles tant fines ou fausses en œuvre ou sans œuvre taxées à 8 deniers par valeur de florin, des perles à piler, à destination certainement pharmaceutique<sup>1039</sup>, imposée 1 florin 3 sous la livre de poids.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la nacre qui arrive à Marseille vient de la mer Rouge *via* Alexandrie<sup>1040</sup>, il est envisageable qu’il en soit de même auparavant. Damas apparaît comme une place commerciale d’importance dans la diffusion des perles du golfe Persique ou de Ceylan<sup>1041</sup>. Ainsi, en 1379, le catalan Bernard Adhémar remet en commande 3000 florins en corail à Bernard Disses, alias de Favas. L’argent de la vente et le bénéfice, 3200 florins, sont réinvestis en 932 sacs de perles de damas : 501 sacs et demi de perles à 76 *dharams* le sac – soit 28,6 florins le sac –, 400 sacs de perles à 46 *dharams* le sac – 22,8 florins le sac – et 31 sacs de perles de moindre qualité valant seulement en tout 25 florins. Pour son propre compte, Bernard Disses rapportait 700 sacs de perles. Malheureusement, le navire marseillais qui ramène la marchandise depuis Beyrouth est attaqué par des galères vénitiennes<sup>1042</sup>. Du temps du court passage des Manlich à Marseille, entre 1570 et 1574, leurs navires ramènent également des perles depuis la Syrie<sup>1043</sup>. En 1526, trois marchands marseillais s’entendent avec un génois pour que celui-ci vende diverses marchandises en Barbarie et en particulier 140 000 perles<sup>1044</sup> dont la provenance n’est pas spécifiée. Ce chiffre, particulièrement

---

<sup>1037</sup> Annexe 8, doc. 6.

<sup>1038</sup> Tarif dans Portal 1907, p. 422-426.

<sup>1039</sup> La poudre de *diamargaritum frigidum*, fort coûteuse (160 florins la livre) en raison de la présence de perles dans sa composition, aurait pour effet de rafraîchir les fiévreux (Bénézet 1997, p. 418).

<sup>1040</sup> Bergasse 1954, p. 165.

<sup>1041</sup> Il existe une production de perles d’Écosse au moins depuis les environs de 1300, jusque durant l’Époque moderne, mais elles sont semblent-ils de moindre qualité (Gay et Stein 1828, p. 226-227). Aucun document ne prouve qu’elles aient pu parvenir jusqu’en Provence. Des perles dites de *Compiègne* sont mentionnées dans quelques inventaires ou comptes du second quart et du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (Gay et Stein 1828, p. 226) comme par exemple dans un livre de compte des frères Bonis, marchands de Montauban, en 1344 (Forestié 1890-1893, t. 1, p. 126). Il est probable, comme le propose L. Laborde (1872, p. 437), que leur dénomination vient du fait qu’elles soient passées par Compiègne, peut-être, durant un temps, un centre important pour la vente des perles.

<sup>1042</sup> Baratier 1951, p. 205, 248.

<sup>1043</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>1044</sup> ...*sex centum quinquaginta mille paternostres vitrium plurium colorum, de duo bonetis rubeyis, ala turquesqua, de centum quadraginta mille perlarum* (359 E 39, f<sup>o</sup> 251 r<sup>o</sup> - 252 r<sup>o</sup>). Partiellement publié dans Baratier 1951, p. 536.



## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

conséquent, pose la question de la fabrication de perles de substitution : plusieurs perles taillées dans de la nacre ont été retrouvées en Provence<sup>1045</sup>.

Ces mentions disparates ne peuvent illustrer à elles seules le rôle important qu'a peut-être joué la cité marseillaise en tant que centre de redistribution de la perle à cette époque, mais il atteste que le commerce de cette marchandise devait se faire par quantités importantes. Par conséquent, il est fort probable que le transport de perles par Marseille ne devait pas être très régulier sauf à imaginer une demande intense capable d'épuiser les stocks rapidement. Ce serait faire peu de cas de leur valeur commerciale.

Le relevé des prix d'achats dans les comptes de la chambre apostolique au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1046</sup> à Avignon montre l'acquisition de différentes qualités de perles. Lorsqu'elles sont vendues au poids, la valeur de l'once varie de 2 florins 5 gros à 18 florins voire même 37 florins 4 gros pour des spécimens suffisamment gros pour servir de boutons<sup>1047</sup>. La taille entre en ligne de compte, les perles dites *minutae* ou *mediocrae*, sont généralement moins chères que celles définies comme *grossae*. Dans quelques cas toutefois, cela ne se vérifie pas car d'autres facteurs objectifs ou subjectifs tiennent une place importante comme le lustre, la couleur, la régularité de la forme<sup>1048</sup>, etc. Un compte de 1358 indique l'achat de 200 perles fines (*finae*) au tarif de 2 gros l'unité<sup>1049</sup>. Ce prix est très faible et doit correspondre à des individus de petite dimension. Le prix de vente à l'unité s'établit entre 1 gros et 5 florins pour une *perla grossa* posée sur une mitre<sup>1050</sup>. La forme n'est spécifiée qu'une seule fois, en 1331, 52 perles sont dites *rotundae*<sup>1051</sup>. En 1331 et 1332, de nombreuses perles sont dites orientales (*perlae orientalia*)<sup>1052</sup>, s'agit-il d'un type de perle particulier ou est-ce pour préciser leur provenance ?

L'acquisition des perles se fait le plus souvent auprès de marchands, généralement italiens, fournissant la cour pontificale ; c'est le cas de Richo Corboli à la fin des années 1310 et durant la décennie 1320, de Nicolas Grimaldi dans la seconde moitié des années 1350, de

---

<sup>1045</sup> Se reporter au chapitre 3.4.8.2.

<sup>1046</sup> Ce travail a été réalisé à partir des relevés de K. H. Schäfer (1911, 1914, 1937) dans les archives vaticanes. E. Muntz en avait préalablement tiré quelques données pour des articles sur le luxe (1899), les arts à la cour des Papes du XIV<sup>e</sup> siècle (1891), etc.

<sup>1047</sup> Schäfer 1937, p. 673. Le prix exact est de 32 florins de chambre, mais le florin de chambre compte pour 28 sous et le florin commun pour 24 sous.

<sup>1048</sup> Actuellement, la qualité, et donc la valeur d'une perle, est mesurée par la combinaison de plusieurs facteurs : le type de perle, l'épaisseur de la nacre, son lustre, sa propreté, la texture de sa surface, sa forme, sa couleur, son diamètre.

<sup>1049</sup> Schäfer 1914, p. 719.

<sup>1050</sup> En 1341 (Schäfer 1914, p. 153).

<sup>1051</sup> Schäfer 1911, p. 258.

<sup>1052</sup> *Ibid.*, p. 258.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

Jean Baroncelli de 1365 à 1371, marchands qui parfois exercent un quasi-monopole sur les approvisionnements. Parfois, c'est l'artisan chargé de mettre les perles en œuvre, souvent un brodeur ou un orfèvre, qui se fournit en matière première. Dans quelques rares cas, il est demandé à un membre de la cour papale, un évêque par exemple, d'assurer l'achat de perles pour le pape<sup>1053</sup>, ou bien les perles sont tirées du trésor papal, extraites certainement de quelques vieux vêtements pontificaux<sup>1054</sup>. En 1353 toutefois, c'est *Iacobo de Bartolo*, alias *Gucci, mercator perlarum et cam[p]sor Avinione* qui fournit la cour en matière première<sup>1055</sup>.

Quelques documents d'archive illustrent l'achat de perles par des particuliers : le noble avignonnais Paul de Sade offre ainsi à sa nouvelle épouse, en 1392, une once et six deniers de *perla grossa*, à 22 florins l'once, pour faire six *botons* pour un chaperon de soie<sup>1056</sup> ; en 1405, à Marseille, trois onces de perles appréciées 21 florins d'or de la reine sont remises en diminution d'une dot<sup>1057</sup> ; en 1415, un marchand marseillais vend trois onces de *perlle nove* à raison de 8 florins l'once<sup>1058</sup>. Beaucoup plus tard, en 1575, un lot de perles est évalué à 2 livres 8 sous dans l'inventaire d'un marchand mercier marseillais<sup>1059</sup>.

---

<sup>1053</sup> Schäfer 1914, p. 274 (1344) ; Schäfer 1937, p. 676 (1376).

<sup>1054</sup> Schäfer 1914, p. 313.

<sup>1055</sup> *Ibid.*, p. 540.

<sup>1056</sup> Bresc 1988b, p. 121.

<sup>1057</sup> AD BDR Marseille, 351 E 224, f° 35 r° - 35 v°.

<sup>1058</sup> AD BDR Marseille, 351 E 142, f° 60 v°.

<sup>1059</sup> Annexe 8, doc. 26.

### 2.6. Synthèse

Comprendre les circuits d'approvisionnement des métaux à l'état brut et sous forme de demi-produits, en Provence, nécessite de définir et d'évaluer l'importance des routes commerciales. Les cartes de distribution des attestations des différents métaux dans les tarifs de péage, et la documentation d'archive, illustrent le rôle de colonne vertébrale tenu par la vallée du Rhône et les parties médianes et hautes de la vallée de la Durance, prolongées par l'axe Marseille-Pertuis. Ces voies principales concentrent la circulation des métaux à l'état brut ou sous forme de demi-produits et assurent par l'intermédiaire d'un fin réseau secondaire, l'approvisionnement des régions plus éloignées. Les cols de l'Ubaye sont un chemin d'accès pour les matériaux italiens ou du Dauphiné. Signe de l'importance économique des chemins traversant la haute Provence, ou d'un laisser-aller de l'autorité comtale, la comtesse Béatrice de Forcalquier est obligée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle de lancer une enquête pour mettre fin à l'existence de nombreux péages illicites<sup>1060</sup>. Les échanges entre les deux voies principales se font notamment par une route joignant Marseille à Avignon, les deux principaux pôles économiques de Provence. La nature et l'intensité des échanges entre les cités de la rive gauche du Rhône et les territoires de la rive droite sont par contre difficilement perceptibles. Marseille est la destination principale du transport maritime des métaux d'origine italienne, roussillonnaise, languedocienne ou pyrénéenne. En effet, à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la quantité de marchandises en transit par Arles diminue considérablement, d'une part à cause des événements qui secouent la Provence, d'autre part en raison d'une modification des circuits commerciaux. Peut-être le déclin de Saint-Gilles y a-t-il aussi un rôle ? Une partie du trafic est détournée petit à petit vers Port-de-Bouc, pour des raisons d'accessibilité aux différents marchés provençaux et pour échapper à la taxation de certains péages. En outre, en 1366, les Florentins s'engagent à utiliser exclusivement le port de Marseille dans leurs relations avec Avignon<sup>1061</sup>. Les prémices d'un renouveau économique apparaissent au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais la conjoncture ne s'inverse réellement qu'à la fin du siècle<sup>1062</sup>. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à la demande de la ville d'Arles, un prélèvement sur les marchandises est institué par le roi pour assainir ses finances. Le compte des recettes indique

---

<sup>1060</sup> Lieutaud 1873.

<sup>1061</sup> Hebert 1972, p. 71.

<sup>1062</sup> Payn-Echalier 2006, p. 195.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

que 97 à 99 % des échanges se font par la voie fluviale et la plupart du temps vers l’amont<sup>1063</sup>. Cependant, d’après le relevé des marchandises effectué par P. Payn-Echalier, les métaux en sont absents<sup>1064</sup>.

Le cheminement ouest-est au départ d’Avignon, passant par Aix et Nice, pour aboutir en Italie, est semble-t-il d’une moindre importance pour le commerce des métaux. L. Stoff, R.-H. Bautier et É. Baratier n’indiquent, entre Nice et Aix-en-Provence, qu’un nombre particulièrement restreint de péages, localisés sur une portion de route de part et d’autre de la jonction avec un chemin en provenance de Toulon. Pourtant, d’après les comptes de péage de Pertuis de novembre-décembre 1299 et d’Aix-en-Provence de 1348-1349, Toulon ne joue pratiquement aucun rôle dans le commerce aixois et de la Haute Provence. De même, les historiens marseillais ne signalent que des relations de faible envergure avec Marseille. L’absence d’une histoire économique de la cité toulonnaise rend impossible toute réflexion plus avancée<sup>1065</sup>. Le chemin reliant Grasse à Digne est interrompu par deux péages dont les tarifs qui ont pu être retrouvés ne prennent pratiquement en compte que des denrées comestibles, le bétail et les animaux de bât. Il ne semble donc pas qu’il y ait eu des transports intensifs de métaux depuis les Alpes vers la Côte d’Azur aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Le tarif de 1297 de Saint-Maximin ne mentionne que le fer, celui du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, seulement le fer et le plomb. Au contraire du fer, du moins d’après les données actuelles, quelques gisements de plomb sont exploités dans le sud des Alpes à la fin du Moyen Âge. Les statuts niçois du XIII<sup>e</sup> siècle ne portent attention qu’aux forgerons dans la catégorie des artisans du métal<sup>1066</sup>, et les métaux sont absents de la table de mer de Nice aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. À cette époque le nord-ouest de l’Italie est une grande région de métallurgie, et il donc possible que l’on ait privilégié la voie terrestre pour des raisons de proximité, ce qui expliquerait le défaut de ce matériau dans le tarif niçois. L’envoi, en 1325, d’acier depuis Nice à destination de la cité marseillaise<sup>1067</sup>, ne peut être tenu pour révélateur de l’intensité du transport de fer sur la route Nice-Aix. En effet, la plupart des informations disponibles sur l’importation du fer en Provence sont tirées des travaux historiques sur la ville de Marseille. Or, de par sa nature portuaire, la suprématie du transport maritime y est évidente. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>1063</sup> Payn-Echalier 2006, p. 203-204.

<sup>1064</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>1065</sup> *L’Histoire de Toulon* de Gustave Lambert (1886-1899) est avant tout une histoire politique. Le commerce et l’industrie n’y tiennent que quelques pages et celui des métaux ne tient aucune place jusqu’au début de l’Époque moderne.

<sup>1066</sup> Raynaud 1905, p. 253.

<sup>1067</sup> Baratier 1951, p. 261.

## 2. L’approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

le contexte très particulier de l’épidémie de peste a certes conduit à une baisse de la fréquentation au péage d’Aix-en-Provence, mais des transports au long cours subsistent. Les italiens traversant la capitale du comté depuis l’est sont rares, seuls deux génois sont notés. Quant aux nombreux grassois et niçois, ils trafiquent le cuir, les peaux et le textile<sup>1068</sup>. À cette époque, le trafic du métal apparaît particulièrement faible. Il n’a été relevé que trois transports de ferrements à Manosque par un aixois en mars, juin et juillet 1349<sup>1069</sup>, et il n’est fait aucune mention de métaux d’origine alpine. Est-ce lié au contexte économique, à l’irrégularité des transports ? Si une circulation sans doute discontinuée du plomb et du fer anime les échanges depuis sa capitale vers l’est du comté, celle de l’argent et du cuivre n’est aucunement avérée. Des transports sporadiques ont inévitablement eu lieu pour répondre à des besoins de première nécessité, mais ces régions ont été très certainement pénalisées par leur éloignement des grandes zones d’extraction et des principales voies de diffusion.

Les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles marquent le début d’un essor économique qui atteint son apogée au milieu de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle pour se stabiliser ensuite durant un tiers de siècle<sup>1070</sup>. Les sources documentaires et archéologiques mettent en évidence une forte croissance de l’activité minière durant cette période. Dans le sud-est et le Midi de la France, elle s’est essentiellement concentrée sur la recherche des métaux précieux, et plus particulièrement sur celle de l’argent, faute de réserve aurifère notable. Métal d’une grande importance économique et politique, de par son rôle monétaire, l’argent a conduit à l’exploitation de gisements polymétalliques à forte proportion de plomb ou de cuivre. Les prospections menées à cet effet ont également permis la découverte et la mise en exploitation de gîtes d’autres natures. Si la proportion de prospections ayant eu l’argent pour but principal est majoritaire, des recherches plus particulières sur les minerais de fer, de cuivre et de plomb pour répondre aux besoins de la société médiévale sont attestées par ailleurs.

Cette phase d’exploitation intense perceptible sur le pourtour méditerranéen est suivie d’une grande dépression au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1071</sup>. Elle est précédée de peu d’une contraction de l’économie médiévale à compter des environs de 1315<sup>1072</sup>. Celle-ci est la conséquence de multiples facteurs tels que la forte pression démographique consécutive à la prospérité économique des siècles précédents alors que la production agricole plafonne, la

---

<sup>1068</sup> Taviani 1962, p. 263, 271.

<sup>1069</sup> Taviani 1962, p. 272.

<sup>1070</sup> Pour la Provence : Février 1964, p. 213, Pernoud 1951, p. 131-136, Poly 1976, p. 214-223, Weiberger 1990, p. 12 ; pour l’Europe : Bois 2000, p. 45-63.

<sup>1071</sup> Bailly-Maître 2007, p. 22.

<sup>1072</sup> Bois 2000, p. 62-64.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

hausse des impositions qui entraîne une chute de la consommation en épuisant les réserves financières chez certains et conduit à une thésaurisation chez d'autres. Le blocage de la croissance qui en résulte, associé à d'autres facteurs comme les conflits armés et les épidémies, aboutit à une diminution de la population, au chômage et donc à une chute de la consommation<sup>1073</sup>. Ce phénomène a pu être accentué en Provence par l'exportation spéculative d'importantes quantités de numéraire à destination du Levant au XIII<sup>e</sup> siècle à partir de Marseille.

L'activité minière ne s'interrompt cependant pas totalement, hormis peut-être dans les régions où celle-ci était moins intense et donc plus fragile, comme en Provence. À partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, une politique incitative de prospections est menée avec des résultats variés selon les régions. Encore une fois, dans le sud-est de la France, la recherche de l'argent guide la plupart des travaux, mais le plomb ou le cuivre des minerais polymétalliques sont certainement plus rentables car plus abondants, même en prenant en compte l'écart de prix entre les matériaux.

Dans les Alpes, la Savoie et le Dauphiné ont été des zones privilégiées pour l'extraction de l'argent pendant toute la seconde moitié du Moyen Âge et le début de l'Époque moderne. Une part importante de l'argent était directement transformée dans les ateliers monétaires contrôlés par le Comte de Savoie, le Dauphin ou l'évêque d'Embrun. La circulation monétaire dans les régions avoisinantes s'en trouvait certainement facilitée et le numéraire ainsi disponible pouvait être refondu pour d'autres utilisations. D'après les tarifs de péage, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le billon d'argent et d'or transite par la vallée du Rhône et celle de la Durance, en bifurquant à Meyrargues jusqu'à Marseille. Au moins au XIV<sup>e</sup> siècle, une part d'argent à l'état brut, sous forme de lingots, descendait des régions alpines vers la Provence, en empruntant la vallée de la Durance ou la voie parallèle passant par Digne.

Dans la cité d'Avignon, au XIV<sup>e</sup> siècle, les besoins en matières premières pour la fabrication de monnaies papales, mais également pour l'orfèvrerie et la décoration des édifices sont particulièrement importants. Les industries du luxe employant l'or et l'argent doivent répondre à une forte demande de la papauté et d'un nombre important de personnages de cour, de marchands, d'artisans, etc., qui se sont enrichis grâce à la présence papale. Ainsi, la mention de l'or en plaque ou en verge, originaire d'Italie, dans des tarifs d'Avignon et d'Arles, datés respectivement de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et de 1430, est très certainement à rapprocher de ce siècle faste pour la cité comtadine. Sans surprise, l'or en feuille et en fil

---

<sup>1073</sup> Bois 2000, p. 58-85, 97-100.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

apparaît également dans le tarif d'Avignon. La documentation locale atteste, pour le XIV<sup>e</sup> siècle, d'une production de feuilles d'or dans l'enceinte de la ville. Cependant, mais peut-être est-ce lié à la nature de la documentation rassemblée, les importations de fils d'or, de feuilles de métal précieux ou de feuilles de métal « vil » dorées ou argentées, se font essentiellement depuis l'Italie, et plus spécialement Gênes, Florence et Lucques, en remontant le Rhône ou en étant débarquées à Marseille. La survivance de la mention de demi-produits dans les tarifs de péage modernes d'Avignon est autant liée à la place toute particulière de l'ancienne cité papale, qu'à une politique volontariste, déjà à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, de n'oublier aucun produit susceptible d'être taxé. Plus d'un demi-millier de produits sont ainsi listés.

À la lueur de la documentation rassemblée, le Languedoc et quelques régions circonvoisines comme l'Ardèche et l'Aveyron ont été productrices d'argent, spécialement durant la première période du Moyen Âge. Toutefois, aucun élément ne permet de juger de la pénétration de ce métal de l'autre côté du Rhône. De Montpellier, du fil d'or arrive sur le marché d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle. En Provence, c'est surtout à partir du second tiers du XV<sup>e</sup> siècle, notamment dans les massifs varois, que l'argent fait l'objet de recherches et de travaux dont l'ampleur des résultats est difficile à évaluer. Les débuts de ce renouveau de l'activité minière sont légèrement antérieurs à une importante reprise des frappes monétaires durant le règne du roi René, à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, sans doute pour aider au financement des guerres. Le roi René fait frapper des monnaies d'or, le Demi-ducat et le Magdalon, une monnaie d'argent, le Grand gros, et des monnaies de billon telles que le Demi-gros<sup>1074</sup>. Les besoins en métaux sont donc importants, et il est peu probable que les mines d'argent provençales aient suffi. La fonte de monnaies dépréciées a certainement joué, comme à toute époque, un rôle majeur.

La circulation du fer donne lieu à un commerce d'une bien plus grande envergure que pour l'or et l'argent à en juger par le nombre de péages concernés. Dans la seconde partie du Moyen Âge, l'approvisionnement de la Provence est essentiellement réalisé depuis les massifs alpins. Dans la moitié Est, le Haut Dauphiné, et tout spécialement la région d'Allevard jouent un rôle déterminant jusqu'aux environs de 1400. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, la Savoie apparaît comme un centre de production, mais l'extraction ne prend véritablement de l'ampleur qu'avec les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, le nord-ouest de l'Italie et la Toscane sont le siège d'une extraction du fer et d'une production de demi-produits et d'objets finis très performantes et largement exportatrices. Gênes et Milan sont les principaux

---

<sup>1074</sup> Rolland 1956, p. 82-86, 182-190.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

points de départ de ces marchandises dont une part notable parvient en Provence par voie maritime en débarquant à Marseille, et sans doute à un moindre niveau Port-de-Bouc et Arles. D'autres convois de marchands italiens empruntent les cols alpins et descendent le long de la Durance. Cette même route est empruntée par du fer en provenance du Dauphiné d'après la documentation aixoise. Par le Rhône, il descend très probablement du métal savoyard ou d'origine plus lointaine. Dans le Var et dans le Vaucluse, des gisements de fer sont exploités avec succès dans les deux derniers tiers du XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle. Sans être suffisants pour répondre aux besoins locaux, ils complètent quelque peu les importations. À partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le fer alpin perd de son importance dans le commerce marseillais face aux importations de fer du Roussillon, puis à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, de fer pyrénéen.

L'extraction du plomb a été en grande partie réalisée dans le cadre de l'exploitation de minerais polymétalliques à teneur en argent. La distribution des mines est donc pour partie identique à celle du métal précieux. La Savoie et le Dauphiné sont donc les principales zones d'activité, mais les régions plus méridionales du massif ont possiblement été l'objet de travaux plus spécifiques sur des gîtes de plomb seul. Les vallées du Rhône et de la Durance jouent leur rôle habituel dans le commerce du métal. Le tarif de Saint-Maximin du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle conserve peut-être la trace de la circulation sur la voie Nice-Aix du plomb provenant des Alpes à moins que ce soit celle du métal issu des travaux miniers varois. Quelques gîtes de plomb argentifère de cette partie de la Provence ont été exploités au XII<sup>e</sup> siècle et durant une partie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Les recherches et travaux réalisés sur ce type de minerai ne reprennent qu'à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié du siècle suivant, l'attention portée à ce métal se concrétise par des essais et l'extraction d'un matériau destiné avant tout à servir à la glaçure des céramiques. Lors de la première période d'activité minière, le Roussillon est producteur de plomb et, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, il en est importé à Avignon depuis Montpellier. Les importations de ce métal par Marseille sont rares, mais l'ampleur de la circulation du plomb à la descente du Rhône ou traversant le Rhône ne peut être établie. Descend-t-il du plomb anglais par le fleuve ? Quoi qu'il en soit, alors que la taxation des autres métaux est ordinairement la même en Provence, à l'exception de l'or et de l'argent bien plus imposés, un tarif de faveur est souvent octroyé au plomb. Il est ainsi parfois taxé de deux à trois fois moins. Est-ce parce qu'il s'agit d'un métal produit essentiellement localement ? Cela est fort possible. Ce métal est également très courant et donc peu cher, car produit en très grande quantité notamment par l'exploitation intensive des gîtes de minerais de plomb argentifère. Il n'a pas non plus une importance stratégique.



## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

L'étain et la calamine sont des produits d'importation. Le premier provient essentiellement d'Angleterre et parvient en Provence, soit en remontant la Garonne pour arriver sur les bords de la Méditerranée, soit en partant des Flandres ou des côtes normandes pour descendre ensuite le long de la Saône puis du Rhône. Il en vient également d'Italie, par voie maritime, à cause de la prédominance des italiens sur le marché de l'étain dans les Flandres. Dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, l'étain des gisements de Bohême et de Saxe commence à concurrencer la production anglaise, mais ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, avec l'augmentation significative de la production que sa présence est documentée dans le sud-est de la France. Le zinc, sous forme de calamine, est totalement absent des tarifs de péage, et il n'en est pas fait allusion dans les archives notariales, ce qui montre que son commerce n'a certainement jamais été très actif en Provence. Il y parvenait sans doute sous forme d'alliages cuivreux depuis le bassin de la Meuse, les contreforts des Ardennes et le massif de l'Eifel. Le Languedoc et l'Italie apparaissent également comme de possibles zones d'exploitation de calamine, mais l'extraction si elle a existé devait être relativement faible car dans le cas contraire les tarifs de péage auraient sans doute été impactés.

Dans le sud-est de la France, la plupart des exploitations de cuivre sont localisées dans la partie nord des Alpes françaises, mais l'activité semble réduite. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, les gisements de cuivre argentifère d'Aiguebelle et d'Hurtières produisent sur une courte période 11 400 quintaux de cuivre. Cependant, ces mines ne survivent pas dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Plus tardivement, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, une activité minière de faible envergure apparaît plus au sud. L'exploitation du cuivre est limitée dans la Provence médiévale et du début de l'époque moderne. Elle est un peu plus importante à l'ouest du Rhône, mais elle est sans commune mesure avec la production de cuivre des mines hongroises et tyroliennes. Il est très probable que la majorité du cuivre neuf travaillé en Provence en provienne. Une partie du cuivre du Tyrol descendait en effet en direction de Lyon d'où il était à même d'être distribué en Provence. Il pouvait alors être transformé dans des martinets, majoritairement dans le Vaucluse, en demi-produits susceptibles d'être utilisés par les artisans provençaux. Quant au cuivre hongrois dont des envois massifs sont réalisés vers l'Italie du Nord, la documentation marseillaise ne témoigne pas d'un commerce important du métal par voie maritime. De même, il semble avoir peu circulé par les cols alpins d'après les tarifs de péage. Par contre, les cités de Milan et de Florence, approvisionnées à la fois localement et par du cuivre d'Europe centrale, fournissent de nombreux demi-produits et produits finis.

Cette étude démontre donc que l'activité minière en Provence est relativement faible. Sa production de métal ne peut contenter les besoins locaux. L'approvisionnement en métal

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

neuf est ainsi essentiellement assuré par des importations de matériaux. Pour le fer, le plomb et l'argent, les régions limitrophes, c'est-à-dire les Alpes, le Languedoc et le Roussillon peuvent suffire. Dans le cas du cuivre et de la calamine, la production des régions susdites a pu contribuer à la fourniture des artisans, mais des régions plus éloignées ont eu un rôle prédominant. Quant à l'étain, son origine est exclusivement lointaine et donc potentiellement irrégulière.

Alors que les exportations d'or et d'argent sont courantes au XIII<sup>e</sup> siècle et sans doute durant une partie du XIV<sup>e</sup> siècle, la pénurie monétaire entraîne une chute de cette activité. Elle ne redémarre pas aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, peut-être grâce à la vigilance des autorités. La documentation présentée dans ce chapitre est trompeuse car la grande majorité des métaux mis en œuvre dans l'orfèvrerie ne sont pas des fils ou des feuilles de métal précieux, mais des objets jugés démodés ou offerts en don à un édifice ou une institution religieuse pour la réalisation d'objets liturgiques et qui sont ensuite fondus. Les stocks restent malgré tout limités et le recyclage s'avère nécessaire, plus sans doute que pour tout autre métal. Cette réutilisation des vieux métaux est assurément plus importante que ne le laissent transparaître les archives notariales et les tarifs de péage. Il est tout à fait possible que le vieux métal soit assimilé au métal ouvré ou à la matière première, dans les tarifs de péage. Si l'on excepte le XIII<sup>e</sup> siècle, époque d'intensité activité dont l'ampleur ne se retrouvera pas avant le début de l'ère moderne, l'exportation des métaux, hors étain, depuis Marseille est plutôt faible. Peut-être reprend-t-elle un peu de vigueur dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle grâce aux licences accordées à quelques personnages, mais les quantités autorisées semblent n'avoir jamais véritablement été atteintes ni approchées dans la plupart des cas. De par sa situation géographique favorable, Marseille a tenu un rôle essentiel dans la diffusion de l'étain en Méditerranée ; les exportations sont donc assez fréquentes. Ce transport de grande ampleur semble avoir mis les artisans provençaux à l'abri d'une pénurie. Il en est autrement du cuivre à en juger par une mésaventure survenue à un bombardier marseillais en 1556, à une époque où les besoins en cuivre, notamment à cause du développement de l'artillerie en alliage cuivreux, deviennent encore plus importants.

Dans son étude de l'industrie métallique comtadine, M. Lacave remarque l'absence d'un véritable marché local. La vente du métal ou des demi-produits n'est pas l'unique activité des marchands, ainsi en est-il par exemple, au XV<sup>e</sup> siècle, de Jean Gourgonier, marchand drapier et vendeur de fer, de Claude Bernard, marchand d'Avignon également

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

revendeur de cuivre<sup>1075</sup>, de la filiale avignonnaise de la compagnie Datini, des Manduel qui trafiquent de tous types de marchandises et entre autres de métal, etc. La même constatation est valable pour les nombreux fournisseurs de la cour papale d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle. L'importation de métal en Provence est principalement le fait de marchands, même si des exemples isolés montrent qu'elle peut être réalisée par des artisans ou, dans le cadre des besoins de la Cour papale, par des agents de la papauté qui profitent par opportunisme de la nature de leurs fonctions. La distribution du métal auprès des fabricants est sans doute assurée par les marchands eux-mêmes, peut-être par des commerçants spécialisés dans la revente des produits métalliques. Elle est également accomplie par des artisans jouant le rôle de revendeur. C'est le cas de Raphaël Monterausi dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un potier d'étain qui fournit des confrères en matière première. Au milieu du siècle, un revendeur d'Aix reconnaît devoir une certaine somme d'argent à un campanier de Montpellier pour du *metallum*, certainement un alliage. Le 22 décembre 1470, devant notaire, Jean Carrayron, peyrolier et potier d'étain d'Avignon, atteste être débiteur de Jacques Bertrand, campanier d'Aix, à hauteur de 109 florins<sup>1076</sup>. Est-ce pour du métal ? Les *martinerius* vauclusiens et varois servent également de relais entre les marchands et les artisans. Quelques-uns d'entre eux sont des peyroliers : il existe en effet une proximité de travail entre la production de demi-produits sous forme de tôles et la chaudronnerie. Les réseaux de redistribution de la matière métallique ne sont donc pas exclusivement centrés sur les grandes villes de Provence. Citons un autre exemple pour le fer : en juillet 1472, le serrurier avignonnais Amiel Guibert va à Carpentras puis à Vaison pour s'en procurer. Le commerce des vieux métaux est à peu près imperceptible dans les archives et la façon dont il parvient entre les mains des revendeurs ou des artisans est conjecturale. Est-ce par le biais de vente à l'encan ? De vente par des personnes dans le besoin ou voulant se délester d'objets désuets ou détériorés ? Dans ce cas, la valeur des biens échangés ne nécessite pas de passer devant un notaire, ce qui expliquerait la pauvreté des sources écrites.

Le commerce des matériaux non métalliques est pour le moment documenté de façon inégale. Par exemple, pour le buis et le jais, les renseignements sont peu nombreux mais ils montrent qu'une production locale d'accessoires du costume dans ces matières a pu exister. Pour le verre, la plupart des artisans sont dépendants d'un marchand qui leur procure les différents ingrédients nécessaires à la confection du matériau et qui se chargent de

---

<sup>1075</sup> Lacave 1971, p. 219.

<sup>1076</sup> AD BDR Aix, 308 E 442, f° 561 r° - 562 r°.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

l'écoulement des produits finis. La Syrie assure un rôle prédominant dans le commerce des pierres précieuses et des perles vers l'Europe, des transports maritimes à destination de Marseille en attestent. L'approvisionnement en os ne devait pas poser de problème particulier dans la mesure où l'artisan pouvait se fournir auprès des bouchers. L'ivoire vient probablement d'Afrique et la nacre, des mers baignant la Péninsule Arabique. Quant à l'ambre, il est récolté en Europe du Nord sur les rives de la mer Baltique. La question des matières dures d'origine animale est actuellement le sujet du mémoire de thèse d'une doctorante du LA3M, Marie-Astrid Chazottes. Une origine locale pour certains types de pierres et de manière plus hypothétique pour l'ambre ne peut cependant être exclue. Le Rhône tient très certainement une place essentielle comme voie de pénétration de ces matériaux précieux vers des territoires plus septentrionaux. Le corail est amplement exploité en Méditerranée, dans la seconde partie du Moyen Âge comme au début de l'époque moderne. Le produit de la pêche provençale et avant tout marseillaise, a dû suffire aux besoins locaux. Marseille en assure l'exportation vers le Levant notamment, et vers l'intérieur des terres, en direction d'Arles et d'Avignon d'où elle peut remonter le fleuve. À l'exception d'un personnage qualifié de marchand de perles dans les comptes de la chambre apostolique mais qui, paradoxalement, ne fournit la cour qu'une seule fois, la documentation rassemblée montre que l'importation et le commerce de ces matières précieuses, hors corail, sont réalisés par quelques rares marchands dont elles ne constituent qu'une petite part de l'activité, même si ils peuvent avoir une position dominante sur ce marché. À la différence des autres matières non métalliques, la pêche du corail nécessite une implication plus importante. Comme il apparaît à la lecture des archives et de la bibliographie, la pêche, le traitement puis la vente du corail sont le plus souvent indubitablement liés et constituent les différentes étapes d'un processus industriel contrôlé au bas Moyen Âge par quelques personnages, puis durant l'époque moderne par des compagnies, qui grâce à la mutualisation, sont capables de débloquer des capacités financières d'une toute autre ampleur.

Une évolution approximative du prix des matières premières en Provence ne peut être tentée que pour les métaux (**fig. 22 et 23**), pour des raisons de nombre de références disponibles et de difficulté de définition de la qualité des matériaux comme le corail et les pierres précieuses. Bien entendu, les données sont à prendre avec précaution, de multiples facteurs entrant en ligne de compte dans le prix des matériaux. Les prix sont exprimés en florin de compte, lequel est équivalent à 24 sous à partir de 1345 dans les comptes de la chambre apostolique d'Avignon, valeur qui perdure par la suite dans toute la documentation. En 1248, d'après les notules du notaire Almaric, la valeur de l'étain est au moins deux fois

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

plus élevée que le fer et le plomb et presque trois fois plus pour le cuivre. L'argent coûte 700 fois plus. Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, l'étain est trois fois et demie plus coûteux que le fer et le plomb, et le cuivre quatre fois plus. L'or est dix fois plus cher que l'argent. Le prix de plusieurs métaux augmente au milieu du siècle, dès avant 1348 pour l'étain, dans les années 1350 ou 1360 pour le fer et le plomb. Par conséquent, l'écart avec l'argent diminue, mais celui entre l'argent et l'or reste stable. Après s'être sensiblement élevés dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les prix de l'étain, du fer, du plomb et peut-être du cuivre baissent aux alentours de 1400. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, l'écart entre l'étain d'une part, et le fer et le plomb d'autre part s'élève à nouveau et reste similaire jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le prix du cuivre semble suivre une évolution similaire à celle de l'étain. Dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, l'argent et l'or ont atteint des prix considérablement plus élevés qu'un siècle plus tôt puisqu'ils ont triplé entre temps. D'après M. Lacave, une pénurie monétaire apparaît dans le comtat – et donc sans doute plus largement en Provence – à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, provoquant un renchérissement des métaux précieux<sup>1077</sup>. L'écart entre l'argent et le fer et le plomb augmente donc de manière importante, le coût de ces derniers ayant peu progressé, alors que celui du cuivre et de l'étain a plus que doublé. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les prix de l'étain, du plomb et du fer sont doubles par rapport à ceux de la première moitié du siècle. Il en est peut-être de même pour le cuivre mais aucune donnée consultée ne permet de le confirmer. Peu après le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'écart de prix entre l'étain d'une part, et le fer et le plomb d'autre part, s'est réduit à un facteur 4. La valeur de l'argent et de l'or diminue quelque peu.

Du début du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les prix du plomb et du fer d'une part, de l'or et de l'argent d'autre part, ont évolué de façon équivalente. Il n'est pas certain qu'il en ait été de même entre l'étain et le cuivre, les données disponibles concernant ce dernier métal étant trop réduites.

Ces variations de prix doivent être mises en parallèle avec l'évolution également sensible du cours des monnaies. Entre 1486 et 1560, l'écu d'or au soleil passe d'une valeur de 36 gros à 50 gros de compte dans les actes notariés comtadins<sup>1078</sup>. Le florin de compte se déprécie donc de manière importante. La hausse réelle du prix des métaux hors l'or et l'argent constatée entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle est donc considérablement plus réduite que ne le laissent entrevoir les données brutes. Ces différents

---

<sup>1077</sup> Lacave 1971, p. 421.

<sup>1078</sup> *Ibid.*, p. 403-404.

## 2. L'approvisionnement en matériaux bruts et produits semi-finis

biais pris en compte, il devient possible de confronter les informations à l'évolution des accessoires métalliques du costume. Afin de réaliser cet objectif, il est tout d'abord nécessaire d'étudier le mobilier, de caractériser sa diversité de fonction, d'aspect et de techniques de fabrication, de le confronter aux sources écrites et iconographiques pour mieux percevoir son intégration dans la société. C'est le propos des chapitres qui suivent : nous nous attachons dans le **chapitre 3.1** aux anneaux et boucles, aux chapes, aux mordants et terminaisons de courroie, dans le **chapitre 3.2** aux appliques et branlants, dans le **chapitre 3.3** aux agrafes, boutons, ferrets de lacet, œillets, épingles et chaînettes de suspension ou d'attache et enfin dans le **chapitre 3.4** aux bijoux et objets de dévotion. Nous évoquerons à plusieurs reprises les raisons du choix des matériaux. Nous traitons ensuite dans le **chapitre 4.1** la confrontation des résultats de nos recherches sur les matières premières avec les données tirées de l'approche que nous proposons pour l'analyse du mobilier archéologique et les données spécifiques à l'artisanat issues des sources archéologiques et écrites.

#### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

##### 3.1. Les boucles, anneaux et autres éléments constitutifs de courroie

Les accessoires de la ceinture et autres anneaux, boucles, chapes, mordants et terminaisons de courroie utilisés ailleurs dans le costume sont les objets qui présentent la plus grande variété d'aspects. L'archéologie, l'iconographie et les sources textuelles attestent de l'existence de très nombreux types de boucles et anneaux, ainsi que de leurs utilisations les plus variées. Ce matériel se retrouve dans la grosse serrurerie, le domaine nautique, l'ameublement, le harnachement, le costume, etc. Préciser la catégorie de mobilier à laquelle appartiennent les boucles, les anneaux, mais aussi les chapes, les mordants, les terminaisons de courroie et les passants retrouvés en contexte archéologique à partir des seules données de terrain se révèle souvent difficile voire impossible. *A contrario*, les sources écrites et iconographiques offrent, de par leur nature, des données qui peuvent sembler plus tangibles, même s'il convient de les interroger avec la prudence requise. Questionnées en premier lieu, elles ouvrent des perspectives intéressantes sur le mobilier archéologique.

##### 3.1.1. Le mobilier d'après les sources écrites et iconographiques

Les domaines d'utilisation connus pour le mobilier étudié dans ce chapitre sont multiples. Dans le costume, la ceinture tient une place prépondérante d'après les sources textuelles et iconographiques. Les boucles et anneaux participent également à la fixation d'autres accessoires comme les chaussures et les escarcelles, mais aussi au maintien des pièces d'armement défensif. Le harnachement des équidés, et de façon anecdotique celui des chiens, nécessitent également nombre de ces objets pour la disposition et la fixation des sangles. Enfin, l'usage d'anneaux dans l'ameublement ou pour des fonctions moins courantes comme la fermeture des livres est établi.

En ce qui concerne le costume et ses accessoires, les boucles et anneaux ont pour rôle l'attache ou le serrage d'une courroie, ordinairement par leur adjonction à une de ses extrémités (ex : ceinture), ou encore de permettre le rapprochement de deux courroies (ex : les chaussures).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.1.1. Introduction à l'étude de la ceinture

La ceinture est un élément majeur qui complète le costume médiéval, qu'il soit militaire, religieux ou civil. Elle est portée par toutes les classes sociales, par tous les sexes et à tout âge. Elle peut être métallique mais, le plus couramment, revêt la forme d'une longue lanière de cuir ou d'étoffe éventuellement enjolivée d'appliques décoratives. Elle doit tout d'abord assurer, par sa fermeture, le maintien du vêtement, que ce soit au moyen d'un simple nœud (**fig. 28, B**), d'une boucle (**fig. 31**) ou d'un système d'agrafage (**fig. 75**).

Elle peut devenir un allié précieux pour libérer les mouvements car il est possible d'y retrousser une partie de son vêtement et de l'y coincer (**fig. 44**), éventuellement en ayant recours à un crochet, à l'image des *atachetes et croches à trousser robes* (**fig. 27**) acquises pour les femmes de la reine Isabelle de Lorraine en 1447<sup>1079</sup> ou de la *troussouere ferree d'or* d'un prix de 2 florins 7 gros que le roi René donne à un certain Passefillon en 1476<sup>1080</sup>, ou encore la même année de la *troussouerre* à ferrure – en or ou en argent ? – commandée par le même roi auprès de son orfèvre et offerte, au Jour de l'an, à Odile, une des damoiselles de la cour<sup>1081</sup>. Ces agrafes semblent avoir été particulièrement en vogue dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle d'après les documents rassemblés par V. Gay<sup>1082</sup>.

La poche apparaît tardivement au Moyen Âge. Il est donc assez courant de suspendre à la ceinture (**fig. 24**) au moyen d'un crochet, d'un cordon<sup>1083</sup> ou d'une chaînette, une bourse (**fig. 69 et 73**) ou une aumônière<sup>1084</sup>, une gibecière<sup>1085</sup>, une boîte<sup>1086</sup>, des clefs (**fig. 315 et 316**)<sup>1087</sup>, des accessoires de toilette, un couteau (**fig. 78**)<sup>1088</sup>, un petit poignard<sup>1089</sup>, un

---

<sup>1079</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 610.

<sup>1080</sup> *Ibid.*, n° 88, p. 369. Le roi René est alors hors de Provence.

<sup>1081</sup> Gay et Stein 1928, article Troussoire.

<sup>1082</sup> *Ibid.*

<sup>1083</sup> Les pages du roi René reçoivent en 1479 des *ceintures de laine et laz à eux lasser* (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2046).

<sup>1084</sup> Les comptes du roi René enregistrent l'achat de quatre bourses munies de *couroyes* en 1451, sans doute pour leur attache à la ceinture (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2248 ; hors de Provence).

<sup>1085</sup> L'inventaire des biens du pellissier d'Aix Jacob Fabre daté du 10 juillet 1505 contient *unum gibasserium cum sua zona* (AD BDR Aix, 308 E 795, f° 304 r°).

<sup>1086</sup> Dans la cinquième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles* (Sweetser (édit.) 1972, p. 55), recueil commandé par le duc de Bourgogne Philippe le Bon entre 1464 et 1467, un soldat tire un saufconduit d'une *petite boyte pendant a sa couroye*, sans doute sa ceinture.

<sup>1087</sup> Le seigneur Archambaut a pour habitude d'enfermer sa femme Flamenca dans sa chambre pour la soustraire aux convoitises : vers 5703 - 5704, *Pero ben ser[r]ja a l'us e clau / E met a la cencha la clau*. Attache-t-il la clef directement à sa ceinture ou la met-il dans une bourse ?

<sup>1088</sup> Le roi René offre en 1451 à la *petite Poictevine*, une de ses servantes, un peigne, des couteaux, une bourse et une ceinture (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2462 ; hors de Provence). La concomitance de l'achat de ces objets permet de penser que certains étaient destinés à être portés à la ceinture, au besoin



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

miroir<sup>1090</sup>, etc. Les artisans, ouvriers agricoles et commerçants y glissent le manche d'un outil (**fig. 26**), y coincent la partie inférieure de leur vêtement pour plus de commodités dans les mouvements<sup>1091</sup>. En 1379, d'après Jean de Brie, administrateur à la cour de Charles V et anciennement berger, le gardien de troupeau doit suspendre à sa ceinture une boîte à onguents, un couteau pointu et des ciseaux pour soigner les animaux, une alêne et un aiguiller pour réparer ses chaussures, des « fléaux », une panetière et un couteau pour trancher son pain. Le fourreau de celui-ci doit être pendu « à la ceinture à l'aide d'une cordelette de gros fil de chanvre ou d'une vieille lanière nouée »<sup>1092</sup>.

Le port de la ceinture n'obéit pas seulement à des considérations d'ordre pratique mais répond également à des exigences esthétiques quand il participe à l'ajustement des plis d'un habit. Il témoigne de la mode vestimentaire, indique l'affirmation d'un goût ou la richesse de son propriétaire. La position de la ceinture sur le corps – sur les hanches, à la taille, sous la poitrine, dans ce dernier cas seulement pour les femmes –, sa configuration – longue, courte, demi-ceint, ceinture articulée, etc. –, son matériau et ses ornements – soie, laine, cuir de différentes qualités, broderies de fils d'or et/ou d'argent, pièces métalliques ou non, émaux, etc. – constituent les différents facteurs sujets à variation.

Le vocabulaire employé pour désigner la ceinture s'avère assez stéréotypé, les mêmes termes revenant presque toujours : *zona* en latin, *ceint* et *ceinture* en français<sup>1093</sup>, *sentura* en langue d'oc, avec pour ces deux dernières langues une multitude de variations orthographiques. Cependant, une dénomination aussi commune que *zona* s'applique également à des courroies dont la fonction n'est pas vestimentaire. Des *zoniae* de soie verte sont achetées en 1317 et 1347 par la papauté *ad faciendum firmaturam quorundam librorum*<sup>1094</sup>. Ces sangles ne se différencient des véritables ceintures que par leur plus faible longueur car elles comportent vraisemblablement une boucle. Cette dernière caractéristique a-t-elle conduit à ce regroupement sous un seul signifiant ? Quelques registres de comptes de la

---

dans la bourse. La 88<sup>ème</sup> nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles* (Sweetser (édit.) 1972, p. 545-553) rapporte l'histoire d'une jeune fille qui, menacée d'être violée par quatre bandits, se tranche la gorge avec un petit couteau qu'elle avait pendu à sa ceinture.

<sup>1089</sup> L'inventaire des biens de Mathieu Barque, cordonnier d'Aix comprend *ung poignal avec une seinture* (AD BDR Aix, 303 E 175, f° 1799 r°).

<sup>1090</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 901.

<sup>1091</sup> Cette pratique est relativement courante. On se reportera pour des études sur le vêtement de travail à Mane 1989, Mane 1992, Mane 2004 et Mane 2006.

<sup>1092</sup> Clévenot (édit.) 1979, p. 65-67.

<sup>1093</sup> Issu du latin *cinctura*, dérivé de *cinctus* – action de ceindre – d'après le *Dictionnaire culturel en langue française* (2005).

<sup>1094</sup> Schäfer 1911, p. 202 ; Schäfer 1914, p. 374.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

commune d'Avignon ou de la comptabilité de l'Hôpital Saint-Lazare à Marseille présentent encore, cousues sur leur reliure, de courtes lanières destinées à assurer leur fermeture par l'intermédiaire d'une boucle quadrangulaire en fer<sup>1095</sup> : c'est le cas d'un registre d'Avignon daté de 1502 (**fig. 25**)<sup>1096</sup> ou d'un registre marseillais utilisé de 1499 à 1539<sup>1097</sup>. Ces documents ont peut-être été reliés par un même atelier, la reliure, très spécifique, étant presque identique dans les deux cas. Le mot *zona* est aussi usité pour décrire en 1358 et 1364 des sangles de soie attachées à un petit récipient à vin portatif (*flasco*)<sup>1098</sup>. Ces dernières sont en 1358 *membratis de auro* ou *de argento*, c'est-à-dire garnies d'une boucle et/ou d'une chape et d'un mordant en métal précieux. En 1476, il est acheté à un sellier de Lyon, pour 4 gros et 7 patacs, *troys saintures pour mectre es estuys des verres et coupes du roy René*<sup>1099</sup>.

Un autre mot, *cingulum*, désigne indifféremment une ceinture<sup>1100</sup>, des courroies pour le harnachement<sup>1101</sup> ou bien encore les lanières en soie employées pour les courtines dans les résidences papales<sup>1102</sup>. Un large éventail d'utilisations est pareillement associé au terme *corrigia*. Il qualifie, entre autres, une ceinture avec pièces métalliques en or pour le pape<sup>1103</sup>, une ceinture militaire avec garniture en argent réceptionnant une épée<sup>1104</sup>, des lanières fermant des chaussures<sup>1105</sup> ou des livres<sup>1106</sup>, permettant de soulever des petits coffres<sup>1107</sup> ou servant au

---

<sup>1095</sup> Il n'a pas été effectué de dépouillement complet de ces fonds, le nombre exact de registres concernés reste à évaluer.

<sup>1096</sup> Ce registre est coté CC 93 aux archives départementales du Vaucluse. La présence ancienne d'une boucle a pu être vérifiée pour les registres CC 73 (1482 - 1483) et 79 (1488 - 1489), mais un examen de la reliure des autres registres de comptes montrerait très certainement qu'il en est de même pour la plupart d'entre eux.

<sup>1097</sup> Ce registre est coté 3 HD E 14 au centre marseillais des archives départementales des Bouches-du-Rhône.

<sup>1098</sup> Le 5 novembre 1358 : *Et primo de thesauro existenti in turre superiori fuerunt extracti duo flascones auri cum zonis de serico membratis de auro* ; le 18 octobre 1358 : *Item tria paria flasconum argenti cum zonis suis de cerico (sic) membratis de argento, ponderis LVII march.* (Müntz et Faucon 1882, p. 219-221). En 1364 : *II unc. pro 2 flasconibus argenti albi cum armis pape, munitis zonis rubeis de serico* (Schäfer 1937, p. 57).

<sup>1099</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1296. Le roi René est alors hors de Provence.

<sup>1100</sup> *Unum syngulum de serico, viridis et albi colorum* est légué à l'Église de Marseille en 1334 (Albanes et Chevalier 1899, pièce 488).

<sup>1101</sup> En 1309 : *Item in marestalla scilicet ferris, clavis, unguento, ligatura feni, cingulis et reparatura bastorum... et Item in marestalla scilicet in consuetis computatis bastis novis emptis et reparandis cingulis et aliis* (Guillemain 1978, p. 25 et 37) ; *Item alia duo barrilia pulcra de alabaustro, ad corrigias de sirico viridi* (Coulon 1894, p. 614).

<sup>1102</sup> Schäfer 1914, p. 303, année 1346.

<sup>1103</sup> Schäfer 1937, p. 242, année 1367.

<sup>1104</sup> En 1456 : *Ensis cum vagina et corrigia cum guarnimento argentato* (Feracci 1976, p. 123).

<sup>1105</sup> AC Brignoles, AA 504 = DR 14, parchemin du 29 septembre 1348.

<sup>1106</sup> En 1362 et 1370, des *corrigiae* et une *fivella* sont réunies pour clore des livres (Schäfer 1937, p. 48 et 291).

<sup>1107</sup> Des courroies sont fixées sur un petit coffre en 1326 (Schäfer 1911, p. 428).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fonctionnement des arbalètes<sup>1108</sup>. Dans le *Roman de Flamenca* (vers 1240 - 1250), sous la forme latine *corregeta*, il désigne l'étroite ceinture qui ceint le biau de Guillaume et dont une extrémité remonte ensuite jusqu'à son col, lors de sa première rencontre avec la jeune femme dans les bains<sup>1109</sup>. Les équivalents en langue provençale et française, *correg* et *courroie*, se rencontrent notamment pour définir des lanières utilisées en tant que ceinture militaire<sup>1110</sup> ou pour la fixation des pièces de l'équipement du cavalier civil ou militaire<sup>1111</sup> comme le casque<sup>1112</sup>, les gantelets<sup>1113</sup> ou les étriers<sup>1114</sup>. Même si la présence d'une boucle n'est pas indiquée dans ce cas, elle semble toutefois probable.

Dans le reste de la documentation provençale, les termes latins *banda*<sup>1115</sup>, *correterius*<sup>1116</sup>, *sengla*<sup>1117</sup>, *sengleca*<sup>1118</sup>, provençaux *correg* et *coret*<sup>1119</sup>, français *courroie*, *corroye*<sup>1120</sup> et *sangle*<sup>1121</sup> sont, quant à eux, réservés au harnachement ou adoptés pour nommer

---

<sup>1108</sup> En 1358, une trentaine de courroies de quatre paumes de long et quatre doigts de large sont achetées et clouées au moyen de quatre cents clous à trente *antepremis* – des crochets ? – pour tendre des arbalètes (Schäfer 1914, p. 727).

<sup>1109</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, vers 5829-5830.

<sup>1110</sup> L'armurier Thomas Baigneux est payé en 1452 pour garnir une épée d'un fourreau, de franges et de *couroyes* (Arnaud d'Agnel 1908, n° 1134).

<sup>1111</sup> La variante provençale *coret* se retrouve dans une chanson érotique de Guillaume IX (1071 - 1127) où, au sens premier, elle est relative à l'équipement militaire (Jeanroy 1905, pièce V, strophe XIV).

<sup>1112</sup> En 1453, les comptes du roi René rapportent la fixation de courroies sur un casque pour permettre son attache (Arnaud d'Agnel 1908, n° 882 ; hors de Provence).

<sup>1113</sup> Dans le cadre de la réalisation d'un *harnois* de joute pour le duc de Calabre, en 1479, le sellier Pierre de Nîmes est chargé de fournir des *sangles* et des *boucles* pour garnir une bannière et des gantelets (Arnaud d'Agnel 1908, n° 1255).

<sup>1114</sup> L'éperonnier Jean de Laboulaie reçoit 7 sous 6 deniers pour avoir étamé et garni de *couroyes neufves* des éperons (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2238 ; hors de Provence).

<sup>1115</sup> L'inventaire d'un atelier de bourrelier d'Avignon mentionne *octo bandas de selle telle, gr. X* (AD Vaucluse, 3 E 8 417, n.f., 8 novembre 1521).

<sup>1116</sup> Pour porter un chargement de tissu, Schäfer 1914, p. 212 (1342).

<sup>1117</sup> Ce terme et sa variante orthographique *cencla* se rencontrent dans un compte de 1364 - 1365 du *studium* papal de Tretz. Ils y sont utilisés pour le harnachement de mules. (Chaillan 1898, p. 217, 220, 226, 228, 238). D'autres exemplaires sont fixés sur un banc à tirer dans un atelier d'argentier en 1498 (Annexe 8, doc. 13).

<sup>1118</sup> *Duas duodenas de senglecis celis* évaluées à 6 gros sont mentionnées dans un inventaire de bourrelier d'Avignon (AD Vaucluse, 3 E 8 417, n.f., 8 novembre 1521).

<sup>1119</sup> Dans un mandat de la ville d'Avignon de 1498 (Bayle 1888, p. 160).

<sup>1120</sup> En 1426, dans l'inventaire du château des baux : *deux bouteilles d'argent aux armes de Villars, garnies de corroyes verdes clavelées d'argent pesans XXXII marcs, V onces* (Barthélémy 1877, p. 131). Dans les comptes du roi René : en 1449, deux florins sont dépensés pour l'achat de six courroies pour un bahut (Lecoy de la Marche 1975, t. 2, n° 672) ; en 1451, des étuis de cuir garnis de *couroyes* sont fournies par un gainier pour servir pour un *gardemenger* et une bouteille panetière (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2449 ; hors de Provence) ; en 1452, l'échanson du roi reçoit deux coffres ferrés munis de courroies de cuir (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2469 ; hors de Provence) ; en 1453, deux *couroyes a sengler* sont acquises pour un *saucier* (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2280 ; hors de Provence). Une *couroye* est achetée pour un chanfrein dans le cadre de la fabrication d'un *harnois* de joute pour le fils du roi René (Arnaud d'Agnel 1908, n° 1255).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des sangles permettant de lier ou de porter des objets et des marchandises. Les mots latin *textutum* et provençal *testut* désignent des lanières textiles de ceinture et peuvent dans quelques rares cas remplacer le terme proprement dit de ceinture. Par exemple, en décembre 1458, Jean Delou, *alias* Bilhart de Tourves, reconnaît devoir 22 florins 10 gros à Henriette Jeannet, argentier d'Aix, pour une ceinture verte munie d'argent dorée, *unus testut viridis munitus argento deaurato*<sup>1122</sup>.

#### 3.1.1.2. La ceinture dans le costume civil d'après les sources textuelles

Les archives notariales mentionnent régulièrement des ceintures mais il s'agit le plus souvent des ceintures orfévrées citées du fait de leur valeur financière. Elles n'étaient vraisemblablement pas les plus courantes. La description des ceintures s'avère, la plupart du temps, peu diversifiée ; la lanière est en soie, exceptionnellement en cuir, rarement dans d'autres textiles. Dans quelques rares cas, elle est constituée de perles. En 1569, l'inventaire des bijoux de la marseillaise Catherine de Basche contient un chapelet de corail utilisé en ceinture<sup>1123</sup>. Le tissu de la courroie peut avoir un aspect velu : en mars 1492, des religieux de Saint-Andiol donnent en gages différents ornements dont une ceinture de velours velue – à poils longs – (*zona de veluto velutato*)<sup>1124</sup> de couleurs pers brochée d'or avec garniture (*coloris persici brocatam auro cum garnisione*) en vermeil, une ceinture de soie noire plate (*plata*) – c'est-à-dire aux poils rasés courts ? – avec des pièces de vermeil<sup>1125</sup>. La lanière est le plus souvent de couleur unie mais le tissu est quelquefois broché d'or ou orné de figures : en avril 1468, Pierre Fabiani reconnaît une dette de 8 florins 8 gros à l'orfèvre aixois Auriot Janoti pour une ceinture de femme d'argent doré avec lanière verte, sans doute en tissu, avec

---

<sup>1121</sup> Les comptes du roi René rapportent l'acquisition, en 1449, de *sangles* pour un *charlit portatif* (Lecoy de la Marche 1975, t. 2, n° 676), en 1451, de trois *sangles* pour un total de 5 sous pour *lyer* un *lit* pour pouvoir le mettre dans un bahut (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2459 ; hors de Provence), de *sangles* pour un pavillon en 1453 (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2484) d'une selle garnie d'étriers et de *sangles* en 1478 (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2387). Le harnachement des chevaux nécessite l'achat de *sangles* ou *couroyes a sangler* à plusieurs reprises dont le prix varie entre 3 et 20 sous l'unité (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2237 et 2250 et 2280, hors de Provence, n° 2429 et 2433, en Provence)

<sup>1122</sup> AD BDR Aix, 307 E 44, f° 201 v° - 202 v°.

<sup>1123</sup> Thiriet 1997, p. 22.

<sup>1124</sup> Le velours est un tissage qui nécessite deux chaînes : une chaîne de fond forme la base et assure la solidité du tissu, une seconde chaîne est ensuite fixée par-dessus. Après le passage d'une baguette entre les deux chaînes, de petites boucles apparaissent sur une des faces, ce sont les « poils » rasés à différentes hauteurs et aplanis selon l'effet recherché. Dans le cas présent, ils ont pu être coupés assez haut donnant un aspect velu. Le terme velours peut s'appliquer à la plupart des tissus.

<sup>1125</sup> AD Vaucluse, 3 E 5 1027, f° 61 r° - 61 v°

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des figures, *zona mulieris de argento deaurata cum texuto de viride figurato*<sup>1126</sup>. Il est rare que l'état de conservation du tissu soit spécifié. Pourtant, l'inventaire après-décès d'un apothicaire aixois mentionne en 1443 une ceinture textile usée (*usitatum*) avec petite boucle, mordant et six appliques d'argent doré<sup>1127</sup>. La mention de la longueur et de la largeur de la lanière est tout aussi exceptionnelle : dans l'inventaire de l'atelier de l'argentier draguignanais Elzéar de Gleize, une courroie de tissu est large d'un doigt et longue d'une demi-canne, une autre est large de deux doigts et de même longueur<sup>1128</sup>.

La ceinture est souvent dite en argent, en argent doré ou en or, ce qu'il faut traduire par garnie de pièces d'argent, de vermeil ou d'or, ou bien encore munie (*garnida, munita, garni*), assortie de pièces (*membrata*) ou cloutée (*clavata, clouée, clavellade*) de métal précieux. Les deux premiers termes peuvent s'appliquer à une boucle et/ou une chape et/ou un mordant. La présence d'appliques (La, *bolhonus, clavus, clavellus, cloborum*, Pr, *bilhota, boulon*, Fr., *clou, boullon*) peut également être signalée par les deux premiers mots, mais le dernier s'y rapporte exclusivement. Quelques ceintures sont dites ouvrées de laiton, de *loton hobrada*, dans le compte d'un mercier de Carpentras en 1397<sup>1129</sup>. Durant le XIV<sup>e</sup> siècle, les comptes de la chambre apostolique d'Avignon rapportent l'achat de quelques ceintures pour le pape : il y est souvent précisé qu'elles sont en soie et/ou munies d'argent<sup>1130</sup>. Dans la chambre où meurt Elipde d'Avelin, au château des Baux, il y a dans une petite *cayssette peinte*, enregistrée dans l'inventaire dressé en 1426, cinq ceintures de tissu de couleur noire, cramoisie, verte, pers, violette et *eschaquetée* ainsi qu'une *ceinture sur I tissu noir garnie d'or, clavelée tout au long, en la quelle failient VI cloux* et une *ceinture sur I tissu d'or garnie et clouée d'or, la quelle ly donna madame de Boulogne*<sup>1131</sup>. La ceinture du trousseau de mariage d'une femme de Grasse en 1439 est de tissu de soie multicolore (*cum cirico diversorum colorum*) et cloutée tout du long (*clavellata per totum*)<sup>1132</sup>. En décembre 1422, une reconnaissance de dette en faveur d'un drapier d'Aix, Martin Laugier, révèle qu'il vend une *zona de tectuco perci* – en marge la mention provençale *testut vert – clavellata de argento deaurata* du poids de 5 onces pour 8 florins<sup>1133</sup>. Il est possible d'imaginer les jeux de contraste

---

<sup>1126</sup> AD BDR Aix, 306 E 318, avril 1468.

<sup>1127</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, 137 v<sup>o</sup>.

<sup>1128</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>1129</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f<sup>o</sup> 225 r<sup>o</sup>, 236 r<sup>o</sup>, 250 r<sup>o</sup>, 267 v<sup>o</sup>, 270 r<sup>o</sup>.

<sup>1130</sup> Par exemple, Schäfer 1911, p. 415 (1321), 443 (1324) et Schäfer 1914, p. 146 (1341), 401 (1348), 719 (1358) et Schäfer 1937, p. 676 (1376).

<sup>1131</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>1132</sup> Malaussena 1969, p. 272.

<sup>1133</sup> AD BDR Aix, 307 E 12, 23 décembre 1422 (reconnaissance de dette).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

entre la ou les couleurs du tissu ou du cuir, les motifs brodés ou brochés et les parties métalliques dorées, étamées, vernissées, émaillées, ou dépourvues de couverture sur les quelques exemples qui suivent. En 1432, Louise de la Roche reçoit en dépôt de Nove de Passis, fille de marchands florentin, plusieurs pièces de costume dont une ceinture de tissu *faicte à eschaquier de vert et de blanc* et garnie d'argent blanc émaillé de vert<sup>1134</sup>. En 1443, l'inventaire des biens d'un apothicaire d'Aix enregistre une ceinture noire textile avec boucle et mordant (*unum testutum nigrum cum bocla et mordente*) parsemée de 19 appliques (*clavi*) d'argent doré ajourée (*foratis, sub larga foram*). Toutes les pièces en argent sont également émaillées<sup>1135</sup>. Le bourgeois avignonnais Pierre de Saze possédait en 1471 une ceinture d'argent noir doré (*d'argent negre dorade*)<sup>1136</sup>. Des émaux comme ceux disposés en 1480 sur le mordant (*bout*) d'une *sainture* portant une représentation de sainte Marguerite, pour laquelle le roi René avait une grande dévotion<sup>1137</sup>, permettaient d'accentuer les jeux de couleur et de brillance. En 1478, mademoiselle de Lorraine reçoit 1 florin du roi René pour acheter une douzaine de perles pour « faire » une ceinture<sup>1138</sup>. Bien souvent, les descriptions ne permettent pas de visualiser l'aspect ornemental de l'objet, soit que la ceinture revêt une apparence fort commune, ce qui est sans doute le plus courant, soit qu'il n'ait pas été jugé opportun de la dépeindre car sa valeur n'en est pas augmentée pour autant. Néanmoins des inscriptions particulières tendent à l'individualiser. Par exemple, dans son testament, Guillaume Pothier, barbier d'Avignon, lègue à ses héritiers des ceintures d'argent doré. Sur l'une d'elles sont écrits les mots *Ave Maria*<sup>1139</sup>. En décembre 1478, le roi René fait acheter de petites *ceinctures* avec sa devise qu'il offre à Jean d'Anjou, marquis du Pont, et à mademoiselle de La Jaille, une dame de la cour<sup>1140</sup>. Dans les deux cas, il est probable que les lettres aient été brodées ou brochées sur la lanière et non pas figurées sous forme d'appliques comme cela se retrouve dans l'iconographie (**fig. 82**), dans le corpus mobilier<sup>1141</sup>, mais aussi, quoique exceptionnellement, dans les sources d'archives : lors d'une commande de deux demi-ceints par la reine Jeanne de Laval à la fin des années 1450, cette devise est représentée

---

<sup>1134</sup> Bayle 1983, p. 437.

<sup>1135</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, 137 v°.

<sup>1136</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 215-216.

<sup>1137</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1101.

<sup>1138</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2639.

<sup>1139</sup> Bayle 1884, p. 458.

<sup>1140</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2713.

<sup>1141</sup> Se reporter au chapitre 3.2.1.2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sous forme d'émaux : *A lui pour la facon, dechet et esmailleure de deux demiz sains qu'il a faiz et esmaillez a notre devise*<sup>1142</sup>.

Ainsi que l'illustrent quelques exemples ci-dessous, il est parfois précisé que la ceinture comporte une boucle et un mordant. Dans le *Roman de Flamenca* (vers 1240 - 1250), Guillaume offre à son hôte une ceinture neuve avec courroie de cuir d'Irlande et une boucle de fabrication française (*ab fivella d'obra francescha*), c'est-à-dire du Nord de la France actuelle, pesant largement un marc d'argent<sup>1143</sup>. L'arpenteur arlésien Bertrand Boysset met en gage en 1410 une ceinture de soie ouvragée (*operata*) de couleur blanche et verte avec un fil d'or (*cum filo auro*) et garnie de sept appliques d'argent, d'une boucle (*bloca*) et d'un mordant (*mordente seu pendente*)<sup>1144</sup> destiné à rester pendant ou comportant un pendant. En 1505, l'inventaire des biens du pellissier d'Aix Jacob Fabre mentionne deux ceintures avec 25 et 50 clous (*clavi*), une boucle ou agrafe (*fibla*) et un mordant (*mordent*) en argent doré (*surdauratum et subredauratum*) avec lanière de velours verte ou de velours cramoisi fourré de toile rouge (*cum testuto velut cramesini foderatam telle rubee*)<sup>1145</sup>. Le fait de ne pas mentionner une boucle, une chape, un mordant ou des appliques ne préjuge en rien leur absence et signifie simplement que le notaire n'a pas jugé utile d'intégrer de telles précisions en raison, peut-être, d'une faible valeur marchande.

La forme et l'aspect des appliques ne sont pratiquement jamais renseignées : elles sont noires sur cinq ceintures proposées à la vente par une mercerie de Carpentras en 1396<sup>1146</sup> ; en 1433, la ceinture de cuir avec boucle et mordant (*mordentus*) en argent du docteur en droit aixois Antoine Suan, conseiller du roi et maître rational de la Grande Curie du roi, comporte neuf clous ronds (*rotundus*) en argent<sup>1147</sup>. La même année, à l'occasion de l'inventaire après-décès des biens de l'apothicaire d'Aix Jean Salvator, il est enregistré une ceinture de tissu noir avec boucle et mordant comprenant dix-huit clous (*clavi*) en argent doré ajouré (*foratis, sub larga foram*)<sup>1148</sup>. Dans l'inventaire après-décès d'un revendeur aixois, daté de 1482, il est répertorié une large ceinture de tissu vert à figures (*figurata*) munie de petits clous ronds en forme de rose (*ad modum rosa*) et d'une boucle émaillée. Elle lui avait été remise en commandite. La présence d'un passant est également rarement documentée. Il n'y a que dans

---

<sup>1142</sup> Piponnier 1970, p. 187.

<sup>1143</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, vers 2239 - 2257.

<sup>1144</sup> Bourrilly 1928, p. 98.

<sup>1145</sup> AD BDR Aix, 308 E 795, f° 305 v°.

<sup>1146</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 235 r°. L'absence de précision quant au matériau indique qu'il ne s'agit pas d'argent niellé.

<sup>1147</sup> AD BDR Aix, 309 E 172, f° 170 r°.

<sup>1148</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, f° 137 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

un compte du roi René que se retrouve une mention assurée : en 1480, l'orfèvre Jacques Scalle est rémunéré pour la confection d'un *courrant* pour la ceinture du roi<sup>1149</sup>.

Si une ceinture garnie de pièces d'orfèvrerie peut s'acheter complète auprès d'un orfèvre, il est également possible d'acquérir, à part, les éléments de sa garniture. À titre d'exemple, l'inventaire après-décès de Guillaume Roger, comte de Beaufort, réalisé en 1380 à Arles, fait état de huit nœuds de tissu sur lesquels sont ferrés quarante pièces d'argent pour une ceinture, *octo nodi panni in quibus sunt fere quadraginta pecie argenti et esmailhi pro zona*<sup>1150</sup>. Les ceintures orfévrées à nœuds semblent spécifiques à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : dans les années 1360, l'inventaire des bijoux de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou signale *une ceinture de soie et de fil d'or, faite a nous de perles, comme de ceinture de cordelier, et y a XIII neuz de perles* ainsi qu'une autre, *trecie en quarre, seme de nouz de perles*<sup>1151</sup>. En 1379, les comptes de Philippe le Hardi mentionnent *une seinture a cordelier, a neuz de perles qui fut a ladict madame Ysabel*<sup>1152</sup> et en 1405, ils indiquent que Marguerite de Flandres hérite de lui *une chainture d'or sur I noir tissu faite a aneles tenant une perle et de neus, au bout pendant une flour de geneste*<sup>1153</sup>.

Revenons aux pièces métalliques acquises pour être disposées sur des ceintures : en 1477, un *garnimentum argentum superdeauratum* est acheté à Julian Chardon, argentier d'Aix, par un pelletier en même temps qu'une *zona mulieris* pour 6 florins, le tout du poids de 5 onces<sup>1154</sup>. Le 15 mai 1542, Pierre de Cabanis reconnaît devoir à Guillaume Panoye, orfèvre d'Aix, le prix de différents ornements dont un *guarnimentum zonam mulieris de argento superdeaurato* du poids de sept onces<sup>1155</sup>. Dans l'inventaire du revendeur aixois Gervais Arbaud, en 1502, une boîte contient un mordant en argent (*unum botum zonam argentae*)<sup>1156</sup> et dans celui du château du roi René à Angers en 1471 - 1472, il se retrouve *une boucle et ung mordant de fer blanc*<sup>1157</sup>, à priori en acier étamé si l'on s'en tient à la définition usuelle mais plus probablement en fer étamé, car une telle qualité de matériau ne se justifie pas pour une boucle. La ceinture peut également se porter pendante si l'interprétation faite ici du mot *pentatus* est correcte : une ceinture avec lanière tissée d'argent pendante (*sentura ambe testut*

---

<sup>1149</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1094.

<sup>1150</sup> Papon 1777-1786, t. 3, p. LXVII.

<sup>1151</sup> Moranvillé 1903-1905, n° 3563 et 3565.

<sup>1152</sup> Labarte 1879, n° 70.

<sup>1153</sup> Dehaisnes 1886, t. 2, p. 867.

<sup>1154</sup> AD BDR Aix, 307 E 77, 14 juin 1477.

<sup>1155</sup> AD BDR Aix, 309 E 234, f° 185 v°.

<sup>1156</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 2<sup>ème</sup> cahier, juin 1502.

<sup>1157</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 642.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*d'argent pentata*) garnie d'un mordant, d'une boucle et de clous en argent (*garnido de mordent et bloca en que es des claus d'argent*) est inventoriée parmi les biens de feu Antoine Baptiste<sup>1158</sup>.

L'argent est le matériau le plus habituel pour les pièces métalliques de ceinture orfèvrée. Il est éventuellement doré pour donner l'illusion de l'or, mais l'or en tant que tel est rare. En 1477, le roi René remet une once d'or à son argentier en supplément de la quantité de matière déjà à sa disposition pour la confection d'une ceinture qui une fois terminée pèse 12 gros et 18 deniers<sup>1159</sup>. Il offre à sa fille Yolande en 1453 une grande et large ceinture d'or, pour laquelle l'orfèvre Jean Nicolas perçoit pour la façon, l'*esmailleure* et le *dechiet* compris, 13 livres et 15 sous<sup>1160</sup>. Apprès du même artisan, le roi René se fait faire une *petite sainturette d'or* pour un coût du travail de 41 sous 3 deniers<sup>1161</sup>. Dans ces deux cas, il paraît vraisemblable que l'emploi de l'or soit réduit à la boucle, éventuellement à la chape, au mordant, à des appliques. Il en est autrement pour la ceinture en or d'une valeur de 800 florins que l'orfèvre Jacques Scalle exécute à la demande du roi René en 1479<sup>1162</sup>. Étant donné le coût de cet accessoire, il est légitime d'envisager qu'il soit entièrement en or, c'est-à-dire constitué par exemple de maillons métalliques assemblés par des charnières et se fixant par agrafage<sup>1163</sup>. Cet exemple illustre le fait que les accessoires du costume comme la ceinture peuvent être utilisés d'une part, comme un moyen de thésaurisation, d'autre part, par leur port, pour afficher la richesse et la puissance de leur possesseur.

La fabrication de boucles de ceinture par des artisans provençaux est aussi illustrée par le don d'un florin que le roi René fait à un serrurier – de Tarascon ? – en 1476 pour la confection d'une boucle *a la facon d'Almaigne*<sup>1164</sup>, par le paiement de 3,75 florins pour le coût d'une ceinture avec patenôtres rouge clair *taillees et esmaillees* disposées sur la boucle *et dessus toutes les autres pièces* et un poignard moresque (*ciquat moriq*) disposé horizontalement, *qui court au long de la sainture*<sup>1165</sup>.

---

<sup>1158</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, deuxième cahier, juin 1502.

<sup>1159</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 930 et 938.

<sup>1160</sup> *Ibid.*, n° 879. Le roi René est alors hors en Provence.

<sup>1161</sup> *Ibid.*, n° 879.

<sup>1162</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1066, 1073 et 1074.

<sup>1163</sup> Se reporter par exemple à R. Tegethoff 2002 (p. 23-24) et à Descatoire (dir.) 2007 (p. 76-80) pour des pièces inhumées lors de l'épidémie de pestes de 1348. D'autres exemplaires sont catalogués par I. Fingerlin (1971).

<sup>1164</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 375.

<sup>1165</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 943.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Si l'on en juge par l'inventaire après-décès des marchandises du mercier d'Aix Jean de Vitry, réalisé en 1443, chaque ceinture est spécifique d'un sexe et d'un âge<sup>1166</sup>. Dans le reste de la documentation, cependant, la mention explicite du sexe est relativement rare – même si elle apparaît dans certains cas évidente comme pour les inventaires de dot – et concerne presque exclusivement des ceintures féminines. Le compte d'une mercerie de Carpentras enregistre quelques ventes de ceintures féminines<sup>1167</sup>. L'inventaire des biens d'un chanoine de Saint-Pierre d'Avignon, en 1465, contient la mention d'une ceinture à lanière de tissu à l'usage des femmes, *una zona cum texuto ad usum mulierum cum bloca et mordent et octo clavos argenti superdeaurata* mise en gage par un serviteur temporel de la curie, et une ceinture féminine à lanière de tissu, dotée d'un mordant – c'est-à-dire fermée par agrafage ? – avec 18 clous en argent, *una zona ad usum mulierum cum texuto, facto mordent, XVIII clavellis argenti*<sup>1168</sup>. Une ceinture masculine apparaît dans un document daté du 16 avril 1484, par lequel un père transmet à son fils des objets orfèvrés dont deux *zonae ad usum hominis munite argento deaurato*<sup>1169</sup>.

Le prix des ceintures orfèvrées est très variable<sup>1170</sup>. En 1278, une ceinture d'argent est vendue à l'encan pour 43 sous, une seconde de nacre munie d'argent (*zona de nacris munita de argento*) seulement 16 sous<sup>1171</sup>. En 1308, lors d'un dîner dans les environs d'Avignon auquel est présent le pape Clément V, le cardinal de Pelegrue offre aux invités différents cadeaux, à la valeur proportionnée au degré d'intimité avec le pape. Les douze écuyers et les quatre chevaliers pontificaux reçoivent une ceinture avec une bourse. Le montant engagé est de 12 florins pour les premiers et de 25 florins pour les seconds car la riche ceinture est richement garnie d'argent (*ricca cintura fornita d'ariento*). Les chevaliers reçoivent également une cotte. Les neveux du pape obtiennent une ceinture d'argent avec bourse estimée à 25 florins, les 34 sergents d'arme, une ceinture à 3 florins, les 16 cardinaux et les 20 autres convives une bague avec des pierres de différentes qualités. Le pape lui-même reçoit un destrier blanc de 400 florins, un hanap de 100 florins, deux bagues, l'une ornée d'un gros saphir, l'autre d'une grosse topaze pour un total de 300 florins<sup>1172</sup>. Le pape Jean XXII offre en 1317 à la femme d'un de ses proches, à l'occasion de son mariage, une ceinture avec pièces

---

<sup>1166</sup> Annexe 8, doc. 20.

<sup>1167</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882. Voir plus loin dans ce chapitre.

<sup>1168</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 46, f° 147 r°.

<sup>1169</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 75, f° 92 r° - 93 r°.

<sup>1170</sup> Il varie du simple au centuple à Dijon entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle (Vandeuren-David 2007, p. 286).

<sup>1171</sup> Blancard 1884, t. 2, p. 409.

<sup>1172</sup> Müntz 1899, p. 403, 404 ; Bosco 1913.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'argent parsemée de perles et de pierres d'un prix de 78 florins<sup>1173</sup>. En 1368, l'orfèvre Jean Baroncelli fabrique pour Urbain V une *corrigia sive zona de auro* dont le coût s'élève à 20 florins 3 sous pour la matière première, 5 florins pour la main d'œuvre et 1 florin 9 sous pour la lanière de soie (*textuto de serico*)<sup>1174</sup>. Grégoire XI gratifie, en 1373, quatre personnages dont Raymond de Turenne, de ceintures d'argent dont trois d'argent doré pour une valeur totale de 225 florins 8 sous, le prix unitaire de chaque pièce variant entre 39 et 68 florins<sup>1175</sup>. L'inventaire après-décès du marchand marseillais Jean Casse, en 1391, fait état de nombreux prêts d'argent à des particuliers contre des accessoires du costume dont 24 florins à un juif et 8 florins 6 gros à une juive pour une ceinture d'argent<sup>1176</sup>. Vers 1390 - 1394, Paul de Sade offre à sa nouvelle épouse *una petita sentura daurada* valant 3 florins 12 sous<sup>1177</sup>. En 1427, le trousseau de Madeleine Gaudin, fille d'un drapier de Salon comprend une ceinture d'argent sur tissu rouge d'une valeur de 10 florins, une autre sur tissu vert d'un prix de 6 florins, une petite ceinture d'argent d'un travail ancien (*opus antiqui*) évaluée 2 florins<sup>1178</sup>. Pour leur mariage, un mari offre à son épouse en 1477 une ceinture d'argent sur tissu rouge d'un prix de 4 florins<sup>1179</sup>. En 1484, la veuve Lhautard donne au couvent des cordeliers de Sisteron une ceinture en tissu rouge cloutée d'argent tout du long *clavatam argenti a longitudine* estimée 60 florins<sup>1180</sup>. L'inventaire après-décès de l'orfèvre draguignanais Elzéar de Gleize daté du 25 avril 1498, donne une échelle de valeur pour les ceintures avec pièces d'orfèvrerie à travers celles qui lui furent laissées en gages. Onze ceintures sont ainsi répertoriées pour une somme totale d'environ 100 florins, la moins chère valant 2 florins, les plus coûteuses 40 florins<sup>1181</sup>. Le 30 mars 1525, à Aix-en-Provence, une transaction concerne une *sona* d'une valeur de 60 florins parsemée de trente-six clous d'argent dorés (*superdeaurati*) pesant trois marcs, avec une lanière textile violette (*cum textutum violeti*), une boucle et un mordant (*bloca et mordente*)<sup>1182</sup>.

Au cours d'un inventaire après-décès, d'une vente ou d'une procédure juridique, il n'est pas rare que les objets précieux soient pesés afin de définir leur juste valeur marchande. Le prix de certaines ceintures papales semble s'être négocié de cette façon : en 1348, un

---

<sup>1173</sup> Schäfer 1911, p. 381.

<sup>1174</sup> Schäfer 1937, p. 242, 252.

<sup>1175</sup> *Ibid.*, p. 425, 432, 458, 463.

<sup>1176</sup> Villard 1907, p. 112.

<sup>1177</sup> Bresc 1988b, p. 119-120.

<sup>1178</sup> Brun 1924, p. 235.

<sup>1179</sup> Ribbe 1898, p. 146.

<sup>1180</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 517.

<sup>1181</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>1182</sup> AD BDR Aix, 308 E 714, f° 68 v° - 69 r°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

spécimen de soie noire pesant 5 onces  $\frac{3}{4}$  est acquis 3 florins 8 sous 6 deniers<sup>1183</sup>, en 1358, une ceinture comportant 14 onces  $\frac{1}{4}$  de soie est achetée 11 florins 21 sous<sup>1184</sup>. La même année, le pape Innocent VI vend diverses pièces d'orfèvreries pour financer la reconquête de la Romagne, dont plusieurs ceintures parmi lesquelles, se trouvent deux exemplaires de soie avec pièces d'argent (*membrate de argento*) d'un poids de sept onces et demie<sup>1185</sup>. Dans les comptes de la chambre apostolique, en 1365, un exemplaire en vermeil émaillé du poids de 5 marcs et 3 onces est estimé à 10 florins le marc<sup>1186</sup>, en 1376, une ceinture en vermeil vaut 5 florins 3 gros<sup>1187</sup>. En 1374 et 1376, après la mort du médecin allemand Jean Heinrich qui exerça dans la cité pontificale, ses exécuteurs testamentaires vendent certains de ses biens dont une ceinture de cuir noir ornée d'argent, pesant avec le cuir onze onces<sup>1188</sup>. En 1471, le bourgeois d'Avignon Pierre de Saze vend à l'orfèvre Jean Minholi différentes ceintures dont le poids est consciencieusement noté pour l'évaluation de la valeur du lot<sup>1189</sup> : six ceintures d'argent doré pour une masse de 11 onces, trois autres pesant 12 onces 18 deniers, une ceinture de tissu blanc (*senture tessut blanc*) pesant 7 onces et une autre de tissu vert toute cloutée (*clavellade*) d'un poids de 12 onces 6 deniers, une ceinture de tissu brochée d'or cramoisi (*or cramesin*) d'un poids de 8 onces 6 deniers, une ceinture d'argent noir doré (*d'argent negre dorade*) d'une masse de 4 onces non compris une garniture (*garnison*) de vermeil du même poids, et deux ceintures de cuir (*cuier*) ornées d'argent blanc, c'est-à-dire sans dorure, pesant 1 marc. Dans cet inventaire, le poids des objets varie d'un facteur 1 à 6 et ne s'explique pas seulement par la présence de métal précieux, le poids du tissu entrant inévitablement en ligne de compte. Lors d'une requête en recouvrement d'une *senture d'argent*, appointée en la sénéchaussée de Draguignan le 11 mai 1554, cette ceinture est *poysée et visitée* par un orfèvre chargé d'évaluer sa valeur<sup>1190</sup>. Les statuts de la communauté juive d'Avignon de 1558 prévoient le paiement d'un impôt redevable par chaque foyer dont le montant est le résultat d'une estimation des biens. Dans ce cadre, les *sanctures d'argent dorees avecques le tissu* doivent être évaluées à douze florins le marc<sup>1191</sup>.

---

<sup>1183</sup> Schäfer 1937, p. 401.

<sup>1184</sup> Schäfer 1914, p. 719.

<sup>1185</sup> Müntz et Faucon 1882, p. 222, 224.

<sup>1186</sup> Müntz 1889, p. 409.

<sup>1187</sup> Schäfer 1937, p. 676.

<sup>1188</sup> Labande 1912b, p. 182.

<sup>1189</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 215-216.

<sup>1190</sup> AD Var, 1 B 264, f° 242 v°.

<sup>1191</sup> Maulde la Clavière 1886, p. 115.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les inventaires arlésiens après-décès du milieu du XV<sup>e</sup> siècle consultés par F. Feracci donnent une idée de la diffusion des ceintures orfévrées au sein de la population. Sur une soixantaine de documents étudiés, seuls huit d'entre eux font état de ceintures pour un total de 29 exemplaires<sup>1192</sup>. À l'exception d'une d'entre elles, toutes sont signalées comme ornées de matières métalliques précieuses. Elles sont dénommés *zona*, dans un cas *textcutum*, *miech sench* pour six pièces qui seront traitées ultérieurement. Le noble Alexis Caysse en possède seize – dont les six *miech sench* –, le pêcheur Johan Céleste et le poissonnier Johan Rostang trois exemplaires chacun, le reste se partage entre un « bourgeois », un boucher, un berger, un laboureur et un prêtre. S'ils en sont les propriétaires effectifs, rien ne prouve qu'ils les aient portées car des bijoux ou des coiffes féminines figurent parfois dans les inventaires relatifs à des hommes<sup>1193</sup>. Les ceintures offrent des couleurs variées, même si le noir et le rouge dominant ; l'une d'elles est de la couleur de l'herbe (*viridus herboso*). Le matériau de la lanière (*textcutum*) est souvent spécifié : trois sont en cuir (*cum textcutum corey*), une en tissu cramoisi de velours velu (*in cremesino velutato*) et treize en soie (*textcutum sirico*) parfois brochée d'or (*broquato de auro*) ou d'argent<sup>1194</sup>. L'absence de précision quant à la matière de la courroie indique peut-être l'emploi d'un matériau plus commun comme de la laine ou du cuir de mouton. Hormis un exemplaire, toutes les ceintures recensées sont munies d'appliches (*cum clavello*) au nombre de trois à vingt-cinq, d'une boucle (*bocla*, provençal) et d'un mordant (*mordent*, provençal) en argent. Une boucle est signalée comme étant plate (*cum... una plata bocla*) bien que la forme des accessoires n'est que rarement décrite. Pour achever ce relevé, il convient d'ajouter deux boucles de ceinture de femme et un mordant en vermeil (*due bloque zone mulieris et unum mordent argenti superdeaurati*), d'un poids total de cinq onces, mentionnés dans l'inventaire du noble Jean Caysse. C'est dans ce dernier document que se trouverait une ceinture sans éléments métalliques, en soie noire broché d'or, dont F. Feracci pense qu'elle devait se nouer simplement autour de la taille<sup>1195</sup>. Il paraît cependant fort probable que la boucle et le mordant furent en fer ou en alliage cuivreux, métaux d'une valeur jugée négligeable. Pour le reste de la documentation provençale, cette identification semble prévaloir.

La ceinture orfévrée était-elle portée quotidiennement dans la population, ou seulement lors des fêtes ou conservée précieusement ? Un compte de clavaire de la Claverie

---

<sup>1192</sup> Feracci 1976, p. 115-116., tableau n° 24

<sup>1193</sup> Feracci 1976, p. 117-119.

<sup>1194</sup> Le brochage est un procédé qui consiste en l'insertion de fils lors du tissage pour former des ornements sur le fond uni de l'étoffe.

<sup>1195</sup> Feracci 1976, p. 116.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de Barjols rapporte une condamnation à dix sols, datée du 20 juillet 1322, pour vol d'une ceinture (*zona*) et d'une bourse (*marsupium*) sur la personne d'Ayglie Cabrel, mais le matériau des accessoires n'est pas précisé<sup>1196</sup>. Le 18 juin 1393, lors de l'abordage par un bateau génois, du navire florentin qui transportait Tieri di Benci – un associé du marchand Marco Datini –, un médecin de Florence et leurs épouses respectives, celles-ci furent dépouillées par les bandits de leur ceinture et de leur bourse. L'une d'elles venait de se marier : arborait-elle l'emblème de sa nouvelle condition ? Les informations fournies par les archives sont trop restreintes et ne permettent pas d'évaluer l'usage réel des ceintures composées de matériaux précieux. Les données ne sont pas plus désertées pour les membres de la noblesse et de la haute bourgeoisie provençale, la cour papale ou celle du roi René. L'iconographie, elle-même, n'apporte pas véritablement de réponses ; les ceintures de couleur or y sont relativement fréquentes sans être non plus majoritaires. Et, si l'on omet les figures religieuses, c'est généralement la noblesse voire la haute bourgeoisie qui est presque toujours représentée. En outre, la couleur et la forme des ceintures figurées peuvent être le fait de conventions d'artiste qu'il n'est pas toujours aisé de mettre en évidence.

Lorsqu'elle est mentionnée dans les archives notariales, la ceinture est souvent garnie de pièces métalliques orfévrées et la courroie est ordinairement en soie. Toutefois ces textes, qu'il s'agisse d'actes relatifs à la dot et au mariage ou de testaments, ne signalent généralement que des objets possédant une certaine valeur marchande et le mobilier commun n'y est presque jamais cité. Les inventaires après-décès donnent un aperçu beaucoup plus large de la culture matérielle mais les ceintures non orfévrées n'y sont pas plus courantes. Les comptes du roi René, de sa femme et de son fils rapportent quelques achats de ceintures sans éléments en métal précieux : un courrier du roi René lui procure par exemple une ceinture de soie d'un demi-écu en 1479<sup>1197</sup>, et en 1478 une *sainture de cuir rouge* est acquise pour le duc de Calabre<sup>1198</sup>. En tant que souverain, le roi fait de temps à autre de menus cadeaux à des membres de sa famille ou de sa cour. À ce titre, Monseigneur de Laon reçoit en 1451 une *sainture garnie de laiton doré*<sup>1199</sup> d'une valeur de 13 sous et 9 deniers<sup>1200</sup>. La petite Hélène, jeune fille de la cour pour laquelle le roi René semble avoir de l'affection, reçoit en 1476 une *sainture payée un gros et partage avec la petite marquise une sainture de fil d'archet*

---

<sup>1196</sup> AD BDR Aix, B 1758, f° 76 v°.

<sup>1197</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2721.

<sup>1198</sup> *Ibid.*, n° 3339.

<sup>1199</sup> Ce mot ne désigne pas du laiton dans le sens actuel mais un alliage cuivreux.

<sup>1200</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 856. Le roi René est alors hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(d'archal) et un miroir acquis pour la somme de 4 gros 4 patacs<sup>1201</sup>. Les *sainctures* des pages sont faites en 1478 dans un ruban de soie noire et leur coût est sans doute d'environ un gros. Marguerite de Lorraine, la petite fille du roi, se voit offrir en 1478 *une douzaine de patenostres pour faire une ceincture* d'une valeur d'un florin<sup>1202</sup>. Elle obtient également de sa mère la même année une *sinture de fil* de 3 gros pour l'officiant d'une chapelle<sup>1203</sup>. Un an plus tard, le compte du duc de Calabre rapporte l'achat de cinq cannes de ruban de soie pour faire des lacets, des aiguillettes et des ceintures<sup>1204</sup>. Un autre compte, celui de la ville d'Avignon, enregistre en 1499, à l'occasion de l'arrivée du légat César Borgia à Avignon, les frais relatifs à l'habillement de pied en cap des danseurs qui doivent le divertir et notamment de six paumes de taffetas jaune pour leur *saincture*, soit 4 florins 12 sous<sup>1205</sup>. Ces quelques mentions sont cependant anecdotiques.

Des documents comme le compte des marchandises vendues par un mercier de Carpentras, des inventaires de mercier et de colporteur et l'inventaire de balles saisies par des péagers donnent par contre une image beaucoup plus proche des conditions de la vie courante. En avril 1343, l'inventaire des marchandises, transportées à dos de cheval par les merciers Pierre Cambafort et Pierre Gilles et saisies à la requête du péager d'Aix pour cause de non paiement du péage mentionne de nombreux articles de mercerie dont des ceintures<sup>1206</sup>. Il part d'Aix-en-Provence, arrive à Paris le 20 février 1343, est revenu à Aix après un voyage aller-retour d'environ trente-trois jours. Il y écoule une partie de son stock, repart pour Montpellier au début du mois d'avril où il effectue de nouveaux achats, quitte la ville le 16 avril et revient en passant par Arles où il vend un peu de mercerie, par Salon où il ne vend rien, arrive à Aix le 19 avril après trois semaines d'absence et trois jours de route. Il écoule aussitôt une partie de sa marchandise à Aix et le stock restant est envoyé à Saint-Maximin. Pierre Gilles est l'employé d'un autre mercier d'Aix qui l'a envoyé se ravitailler à Montpellier et qui a fait le voyage du retour avec Pierre Cambafort<sup>1207</sup>. Les deux balles de ce dernier comprennent 324 ceintures de laine, une douzaine de ceintures de cuir rouge, 210 petites ceintures de soie sans appliques d'argent (*sine clavis argenteis*). Cette information sous-entend que les ceintures de soie comportent ordinairement des appliques orfévrées. Les balles de Pierre Gilles

---

<sup>1201</sup> *Ibid.*, n° 901.

<sup>1202</sup> *Ibid.*, n° 2639.

<sup>1203</sup> *Ibid.*, n° 4280.

<sup>1204</sup> *Ibid.*, n° 2656.

<sup>1205</sup> Pansier 1919, p. 18.

<sup>1206</sup> Annexe 8, doc. 18.

<sup>1207</sup> Billioud 1923, p. 52.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rassemblent 216 ceintures de laine, 120 ceintures de soie sans appliques d'argent, 24 ceintures de soie garnies (*munitae*) de laiton, six ceintures (*lumbaria*, sic) de Paris ornées de laiton, 36 *lumbaria* (sic) de Rouen. Le 20 novembre de la même année, lors d'un deuxième passage par Aix-en-Provence où le mercier Pierre Cambafort se refuse toujours à payer la taxe, sa balle ne comprend plus que trois grosses douzaines de ceintures de laine estimées à trois florins et un tiers. Les articles de sa balle ont été achetés à Avignon et à Beaucaire puis ramenés à Aix par Orgon<sup>1208</sup>. Le mot *munitus* peut s'appliquer à la boucle, à la chape, au mordant, aux appliques ou bien encore à l'ensemble des composants de la ceinture. La ceinture dénommée *lombarium/lumbarium*, vient du latin classique et médiéval *lumbare* « ceinture, caleçon », et sert peut-être à retenir les braies ou la culotte. Soit qu'il n'existe pas réellement de distinction avec la ceinture de dessus, soit qu'elle soit rare, soit qu'elle n'ait pas de valeur marchande particulière, il n'a pu être retrouvé qu'assez peu de mentions de ces ceintures de sous-vêtement dans la documentation écrite provençale et aucune dans l'iconographie<sup>1209</sup>. Les comptes de la chambre apostolique rapportent l'achat pour le pape, en 1324, d'une ceinture et de deux exemplaires de tunique *secreta*<sup>1210</sup>, et en 1376, l'acquisition d'une ceinture de soie d'une valeur de 2 florins 1/3 et du fourniment de sous-vêtements (*furnimento bragarum*) en argent doré, sans doute une boucle et peut-être une chape et un mordant, pour 2,9 florins<sup>1211</sup>. La *sengla puerum* signalée en juillet 1505 dans l'inventaire après-décès d'un pellissier aixois ou la *sengle pour enfant de coton bone* dans l'inventaire des biens du défunt Martin Gantier, hôtelier d'Aix, s'apparentent sans doute plus aux langes, aux bandelettes pour l'emballage ou aux ceintures pour le nombril qu'à la ceinture proprement dite<sup>1212</sup>.

Les boucles de *braghiera* que se procure la boutique de F. Datini d'Avignon auprès des succursales italiennes<sup>1213</sup> correspondraient à des boucles de « brayer »<sup>1214</sup>, la lanière serrant les braies à la ceinture selon A. Antonini<sup>1215</sup>. En 1363, les rondes, de moyennes dimensions, sont commandées à 15 sous la grosse et les grandes, entre 22 et 24 sous la grosse.

---

<sup>1208</sup> Bourilly 1923, p. 52 ; Annexe 8, doc. 19.

<sup>1209</sup> Certains travaux pénibles ou réalisés lors de fortes chaleurs conduisaient les travailleurs à se déshabiller en partie pour plus de commodité : quelques personnages participant à la figuration des travaux des mois de l'année visibles sur des portails d'église laissent apparaître leurs braies avec leur braier pour les fixer. Se reporter par exemple au portail de l'église de Mimizan dans les Landes (Beaurain 1904, p. 12).

<sup>1210</sup> Schäfer 1911, p. 443.

<sup>1211</sup> Schäfer 1937, p. 676.

<sup>1212</sup> AD BDR Aix, 303 E 175, f° 1815 v° et 308 E 795, f° 303 v°.

<sup>1213</sup> Frangioni 2002, p. 129, 133, 137, 138, 139, 146, 155, 170, 173.

<sup>1214</sup> En 1320, le comte de l'argentier du roi de France Philippe V le Bon mentionne l'achat de quatre boucles en argent pour le *brayer* du roi (Maillard 1961-1962, p. 169).

<sup>1215</sup> Antonini 1770.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

En 1369, il est souhaité que leur valeur soit de 18 et 20 sous la grosse lorsqu'elles sont rondes et en fer étamé, et 22 sous lorsqu'elles sont à double fenêtre (*fibie dopie*) et larges. Concernant ces dernières, les marchands avignonnais préfèrent en recevoir tout d'abord un spécimen pour en vérifier la convenance. Entre 1363 et 1371, il est demandé l'envoi de 59 grosses et de six et huit grosses dans des lettres de 1385 et 1394. L'établissement milanais de la compagnie Datini est le plus sollicité, celui de Gênes ne l'est qu'une fois.

Les autres types de ceintures sont réunis sous le vocable *cinture*. Sept douzaines d'entre elles, commandées en 1363 à la succursale de Florence, doivent être recouvertes de cuir de veau à quatre coutures de soie et être accompagnées d'une escarcelle (*scharselle*) à œillets (*occhietti*) en soie avec un mordant en fer et une boucle carrée poinçonnée d'un B ou d'une autre marque, façonnée à deux ou trois plis (*chostole*)<sup>1216</sup>, à la manière d'une escarcelle vue à Sienne. Ces ceintures sont dites « doubles » (*dopie*), peut-être parce que le cuir est fixé sur une lanière textile ou que la largeur ou la longueur de la courroie est double de celle usuelle. Six autres exemplaires, à courroie noire recouverte de cuir de veau blanc, sont pourvus d'une escarcelle de taille moyenne couverte de soie couleur jaune avoine clair (*con bastone di seta biada chiara*), à deux ou trois plis, parsemée de « bâtons » de cette soie et présentant trois coutures de soie<sup>1217</sup>. Toujours auprès de la succursale florentine, il est sollicité l'année suivante l'envoi de 24 ceintures se composant d'une courroie de soie couverte sur le devant de cuir de veau noir sans couture visible, avec une boucle marquée d'un B ou d'un croissant de lune (*lunete*), ceintures étroites ou larges, de toutes sortes et comprenant un lot de six articles parfumés à l'eau de rose (*cho mucheri rosi*)<sup>1218</sup>. En 1365, deux *schiene* florentines claires et nettes avec de belles *crespa* (lanières ?), grandes et égales, sont commandées pour faire des ceintures et des rênes de prélat (*chavezine da parlato*)<sup>1219</sup>. La même année, il est demandé aux correspondants de Gênes l'expédition d'une ou deux balles de cuir de veau noir ou blanc de bonne qualité, pour moitié à la façon de Pise et destinées entre autres, à la confection des ceintures et des escarcelles<sup>1220</sup>. Deux ans plus tard, de Florence cette fois, doivent parvenir 24 ceintures avec escarcelles de toutes tailles, les deux devant être de couleur blanche pour quelques exemplaires<sup>1221</sup>. En 1368, toujours de Florence, sont encore envoyées

---

<sup>1216</sup> Le terme *costola* équivaut à « côte (os), côté » dans le dictionnaire de A. Antonini. Cependant, le mot *côte* peut également désigner une rayure saillante d'un tissu dans la langue française.

<sup>1217</sup> Frangioni 2002, p. 102.

<sup>1218</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>1219</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>1220</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>1221</sup> *Ibid.*, p. 118.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

douze ceintures de taille moyenne avec larges escarcelles, à bâtonnets et larges plis, de deux sortes, les ceintures et escarcelles étant couvertes de soie<sup>1222</sup>. Entre 1366 et 1368, neuf douzaines d'étuis à outils de forge (*ferriere*) de cuir noir avaient été requis, pour la plupart de dimension moyenne, fermés par une boucle, avec une bonne courroie de soie<sup>1223</sup>.

La majorité des articles provient de la succursale florentine. Quatre grosses de boucles doubles frustes (*roze*) de trois tailles différentes pour ceinture sont cependant commandées à Milan en 1367<sup>1224</sup>. Malgré tout, la vente des boucles de ceinture tout comme celle des ceintures ne constitue qu'un complément à l'activité de la boutique de François Datini à Avignon, centrée sur la vente de pièces d'armement.

Un autre éclairage est apporté par le compte d'une mercerie de Carpentras qui s'étend sur les années 1396 - 1397. Presque 240 ceintures y ont été vendues sur les quinze mois d'activité conservés. La ceinture sans mention particulière s'y vend entre 9 deniers et 5 sous la pièce avec une prédominance des prix à 2 sous. Il est parfois précisé qu'elle est de couleur noire (2 sous)<sup>1225</sup>, petite – *petita* (prix inconnu)<sup>1226</sup> –, grande – *gran* (2 sous 10 deniers) ou *grant* (3 sous 8 deniers)<sup>1227</sup> –, *de la guisza* (2 sous)<sup>1228</sup>. Une *filha delban hostel d'esta vila* – une prostituée de la maison communale – en achète une 2 sous 6 deniers en 1396<sup>1229</sup>. Il est indiqué dans huit cas que la lanière est de cuir, *de cuer*. Elles s'échangent entre 1 sou 6 deniers et 4 sous, l'une d'elle est *granda* (3 sous 6 deniers)<sup>1230</sup>. Les ceintures *de fil* sont cédées entre 1 sou 9 deniers et 3 sous<sup>1231</sup>, celles *de fil de mes* – d'une meilleure qualité – 4 sous 8 deniers ou 8 sous<sup>1232</sup>. Ces dernières sont peut-être équivalentes aux ceintures *de seda* (soie), *de fil de mes de seda* ou *de seda di mes* dont le prix est de 5 ou 6 sous<sup>1233</sup>. Deux ceintures de *sendat*, un tissu de soie<sup>1234</sup>, sont vendues 5 et 7 sous, une troisième est retournée par l'acheteur<sup>1235</sup>. Trois demi-ceints – *sentura de ½ regla* – sont vendus à 2 sous 6 deniers et 3

---

<sup>1222</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>1223</sup> *Ibid.*, p. 115, 130.

<sup>1224</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>1225</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 131 v°, 143 r° (une douzaine, retournées par le client).

<sup>1226</sup> *Ibid.*, f° 145 v°.

<sup>1227</sup> *Ibid.*, f° 208 v°, 285 r°.

<sup>1228</sup> *Ibid.*, f° 154 v°. De bonne conformation ? Dans le dictionnaire de S. J. Honnorat (1847), *guiza* équivaut à « se bien conduire ».

<sup>1229</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 19 r°

<sup>1230</sup> *Ibid.*, f° 35 r°, 38 r°, 52 r°, 52 v°, 141 r°, 165 v°, 242 r°, 247 r°.

<sup>1231</sup> *Ibid.*, f° 57 r°, 163 v°, 185 v°, 196 v°.

<sup>1232</sup> *Ibid.*, f° 21 v°, 196 v°. Pour deux autres ventes le prix n'est pas connu.

<sup>1233</sup> *Ibid.*, f° 36 v°, 138 r°, 160 r°, 200 v°, 234 r°, 249 r°. Le prix n'est pas précisé pour cinq autres exemplaires (f° 54 r°, 145 v°, 146 r°, 223 r°, deux spécimens).

<sup>1234</sup> Armure de toile de soie, vraisemblablement du taffetas (se reporter à S. J. Honnorat 1847).

<sup>1235</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 35 r°, 220 v°, 229 r°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sous en 1397<sup>1236</sup>. La plupart des ceintures répertoriées dans des inventaires dijonnais datés entre 1383 et 1403 sont dites *de mes* sans indication de matériau. Quelques exemplaires sont ferrés d'étain ou d'airain. C. Vandeuren-David évoque la possibilité qu'elles proviennent de Metz ou qu'elles sont faites à la façon de Metz<sup>1237</sup>. Des ceintures de Rouen sont également mentionnées dans ces documents et rappellent que le mercier Pierre Gilles en transportait en 1343 dans ses balles de marchandises<sup>1238</sup>.

En janvier 1397, la mercerie de Carpentras cède une ceinture d'argent doré du poids de 3 onces et un quart à raison de 20 gros l'once soit 6 livres 10 sous mais elle est retournée un peu plus tard par l'acheteur<sup>1239</sup>. En mai de la même année, la mercerie de Carpentras fait porter à une cliente deux ceintures à pièces d'argent mais elle renvoie la marchandise<sup>1240</sup>. Vingt-cinq exemplaires de *sentura d'assier* sont fournis par la mercerie en 1396-1397 avec un prix s'échelonnant entre 2 sous 9 deniers et 7 sous<sup>1241</sup>. Les valeurs de 3 sous, 3 sous 6 deniers et 4 sous étant de très loin les plus courantes. Quelques-unes sont petites (3 sous), larges (3 sous 6 deniers, 4 sous), ouvrées (4 sous), blanches (7 sous)<sup>1242</sup>. Les ceintures de *leton* ou de *lotion obrada* ne sont pas plus coûteuses – entre 3 et 7 sous – mais elles n'apparaissent que durant un temps limité, entre la toute fin du mois de mai et août 1397<sup>1243</sup>. L'une d'elles est cédée au capitaine de Caromp, une autre est d'un type féminin : *sentura de lotion de dona obrada*<sup>1244</sup>. D'autres exemplaires, au nombre de dix-huit, sont garnis de feuilles de laiton – *sentura de fuelha de leton* – parfois dorées<sup>1245</sup> et coûtent entre 1 sou 4 deniers et 2 sous 6 deniers avec une large prédominance pour 2 sous. Les clous de cinq autres ceintures à 2 sous 10 deniers la pièce, retournées par le client démarché, le noble Antoine Travela, sont de couleur noire<sup>1246</sup>. Une seule ceinture à pièces de laiton, échangée contre 2 sous 6 deniers, n'est pas dite ouvragée ou garnie de feuilles<sup>1247</sup>.

Quelques ceintures vendues par la boutique sont spécifiques à un sexe ou à un âge. Outre la ceinture de femme déjà mentionnée, il est enregistré une ceinture de femme pour 2

---

<sup>1236</sup> *Ibid.*, f° 58 r°, 154 v°, 170 r°.

<sup>1237</sup> Vandeuren-David 1997, p. 268.

<sup>1238</sup> Annexe 8, doc. 18.

<sup>1239</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 145 r°. La livre est égale à 20 sous et le gros à 2 sous

<sup>1240</sup> *Ibid.*, f° 224 r°.

<sup>1241</sup> *Ibid.*, f° 145 r°. La livre est égale à 20 sous et le gros à 2 sous

<sup>1242</sup> *Ibid.*, avec par ordre f° 226 v°, 149 r°, 46 r°, 232 v°, 55 v°.

<sup>1243</sup> *Ibid.*, f° 225 r° (au capitaine de Caromp, 6 sous), 236 r° (7 sous), 250 r° (3 sous 6 deniers), 267 v° (3 sous 6 deniers), 270 r° (3 sous).

<sup>1244</sup> *Ibid.*, f° 236 r°.

<sup>1245</sup> *Ibid.*, f° 279 v°.

<sup>1246</sup> *Ibid.*, f° 235 r°.

<sup>1247</sup> *Ibid.*, f° 62 r°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sous, une autre pour 3 sous, une ceinture noire pour femme d'une valeur de 3 sous, une ceinture de femme en cuir, *sentura de dona an cors*, valant 2 sous 6 deniers<sup>1248</sup>. Il n'est pas rapporté de ceintures pour homme mais il apparaît trois ceintures pour enfant de faible prix car de plus petites dimensions : une ceinture rouge à 8 deniers, deux autres ceintures à 9 deniers et 1 sou 3 deniers<sup>1249</sup>.

Sur les presque 240 ceintures vendues par la mercerie de Carpentras, neuf d'entre elles le sont avec une bourse qui, lorsque le matériau est précisé, est en soie. L'ensemble s'échange alors entre 1 sou 3 deniers et 12 sous. Vingt-neuf sont achetées avec une bourse et une bague. La bourse est parfois dite en soie, elle peut être petite ou grande. Le ceinture est de soie, de *fil de mes*, de *mes de seda*, de *sendat*, couverte de *sendat*. La bague est parfois décrite comme étant en argent, *massis* – massive, grande –, avec quatre ou six perles, *an cayseta* – à caisson, à chaton. Les combinaisons entre les différentes qualités de ces trois articles sont très variées mais l'échelle des prix reste assez réduite – entre 13 sous et 1 livre 10 sous – d'autant plus que les deux tiers des achats s'effectuent entre 19 sous et 1 livre 5 sous. Une seule vente, par sa valeur, excède de loin toutes les autres : le 10 février 1397, Martin Fornier achète pour la femme de Louis Fornier une ceinture d'argent doré, déjà mentionnée, pour 6 livres 10 sous, une bague en or avec six perles pour 3 livres, une grande bourse de drap de damas pour 16 sous. Le tout atteint 10 livres 6 sous mais la ceinture sera retournée plus tard<sup>1250</sup>. Peut-être ces achats étaient-ils destinés à pourvoir le trousseau de dot de la femme d'un membre de sa famille ? Qu'en est-il des autres ventes ? L'acheteur est rarement mentionné et c'est alors un homme, mais la raison de l'achat n'est pas indiquée. D'autres transactions impliquent une bourse avec une ceinture de soie, une ceinture d'acier et une bague à caisson<sup>1251</sup>, ou bien encore une bourse, une ceinture, une bague, un chapeau ou deux chausses<sup>1252</sup>. En définitive, la bourse est quelquefois vendue avec une ceinture, ce qui n'est pas étonnant, mais aussi avec une bague. Dans ce cas là, la possibilité d'un trousseau de dot n'est pas à exclure quand bien même la ceinture n'est-elle pas ornée de métaux précieux : il en faut pour toutes les catégories de clientèles.

L'inventaire en 1443 des biens de feu Jean de Vitry, mercier d'Aix regroupe également une multitude de ceintures différentes<sup>1253</sup>. Il y est répertorié dix ceintures d'homme

---

<sup>1248</sup> *Ibid.*, f° 46 r°, 157 r°, 234 v°, 255 r°.

<sup>1249</sup> *Ibid.*, f° 53 v°, 158 v°, 236 r°.

<sup>1250</sup> *Ibid.*, f° 156 r°.

<sup>1251</sup> *Ibid.*, f° 142 r°.

<sup>1252</sup> *Ibid.*, f° 19 r°, 60 r°.

<sup>1253</sup> Annexe 8, doc. 20.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en cuir travaillé avec une ou deux agrafes ou plus probablement boucles pour la fermeture (*fuvellae*), cinquante ceintures masculines dont la valeur oscille entre 7 et 14 gros la douzaine, neuf larges (*largae*) ceintures pour femme à 2 florins et 20 gros la douzaine, quinze ceintures féminines à raison de 15 à 20 gros la douzaine, six ceintures pour petite fille avec petite boucle en alliage cuivreux (*bloqueta de lotono*) à 7 gros et demi la douzaine, neuf ceintures pour fillette à 9 gros la douzaine, 27 ceintures pour enfant évaluées entre 2 et 5 gros la douzaine et trois ceintures étroites (*strictae*) toujours pour enfant à 7,5 gros la douzaine. Se trouvent également consignées cinq ceintures pour femme estimées 15 gros la douzaine. Les ceintures de jeunes enfants sont moins coûteuses ; cependant, celles des petites filles sont d'un coût à peu près équivalent à celles des adultes de sexe masculin alors que celles des femmes sont plus onéreuses. Les descriptions, trop peu précises ou absentes, ne permettent pas de rattacher ces écarts de prix à des caractéristiques tangibles comme le choix des matériaux, le travail des matières ou l'ornementation. Cependant, cette échelle de valeur met en exergue le rôle prépondérant – sur lequel un chapitre ultérieur est consacré – dévolu à la femme, dès son plus jeune âge, de représenter par son apparence le groupe familial et son statut social<sup>1254</sup>. L'inventaire mentionne également des petits coffrets contenant cinquante boucles doubles (*fuvellae duplica*), neuf boucles de fer blanc (*bloqueti ferri albi*) pour femme et neuf anneaux de laiton de peu de valeur.

En 1448, l'inventaire des biens de Jean Coraios, boursier, aiguilletier, blanquier et mercier d'Aix originaire de Genève<sup>1255</sup> mentionne sept ceintures de cuir étroites avec appliques de laiton pour femme d'une valeur totale d'un gros, huit ceintures de cuir pour homme très abîmées, *vastatar et rebregatum*<sup>1256</sup>, appréciées un gros, un ensemble constitué d'un cordon de frère mineur (*cordunum fratris minoris*) couvert de soie et de deux ceintures de parchemin vertes (*zonas virides pargameni*) pour un total d'un gros et 18 courroies (*corrigiae*) de mouton blanches pour 12 gros. Le cordon des « cordeliers » est à l'origine une marque de pauvreté affichée. Le couvrir de soie est donc une marque de détournement pour le moins inattendue.

Dans un autre inventaire de mercier aixois daté de 1502<sup>1257</sup>, six ceintures de tissu, parmi lesquelles deux noires, une grise et une rouge, sont dites ferrées d'étain de Cornouailles, *ferrad d'estan de Cornalhes*. Une telle précision dans la provenance du métal

---

<sup>1254</sup> Se reporter au chapitre 4.2. et à l'annexe 7.

<sup>1255</sup> Annexe 8, doc. 21. Coulet 1988, p. 479.

<sup>1256</sup> Dans Du Cange, *vastatar* signifie dévasté, ruiné ; dans le dictionnaire provençal de S. J. Honnorat, *rebregar*, latinisé dans le texte, renvoi à chiffonné, bouchonné, froissé, fané.

<sup>1257</sup> Annexe 8, doc. 22.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ou des pièces métalliques en étain est pour le moins surprenante, d'autant qu'elle semble difficilement évaluable à l'œil nu. La même origine est inscrite pour des *plats d'estain de Cornouaille d'Angleterre* achetés pour le roi René<sup>1258</sup>. Dans le cas du document aixois, peut-on supposer que le notaire ait été renseigné par une personne compétente en matière de mercerie et de travail du métal – aucun témoin n'est spécifié pour l'inventaire –, ou que ce soit une production spécifique aux artisans anglais de l'époque ? La production des mines d'étain de Cornouailles est-elle alors si florissante que par définition l'étain rencontré en Provence en soit forcément originaire ? Il est à noter que des envois de ce métal depuis des centres producteurs allemands et d'Europe centrale en Provence sont attestés à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1259</sup>. L'idée que l'étain, pour un profane, soit toujours issu de Cornouailles est-elle envisageable ? Si la mention était restée isolée, le doute aurait été permis mais l'origine des huit types de marchandises qui précèdent la mention des ceintures et qui débutent l'inventaire est également spécifiée. Elles sont dites de Beauvais, de Lyon, de Nantes ou de Cambrai. Par contre, la provenance d'aucun des 28 types de marchandises qui suivent n'est renseignée.

Un siècle plus tard, en 1545, la balle d'un colporteur mort à l'Isle-sur-Sorgues comprend huit ceintures tressées de type cordon en laine (*sentures sive trenes de lane*) évaluées deux gros et cinq ceintures de Paris de type cordon d'une valeur de 4 gros<sup>1260</sup>. Vingt-et-un ans après, un inventaire des marchandises du marchand avignonnais Adrien Moret enregistre une grande variété de ceintures dont trente-trois évaluées à la douzaine<sup>1261</sup> : six ceintures de jais à chape ou à mordant (*a fer*) dont trois à six livres et trois autres à fer *de molant* à 8 livres, dix-huit ceintures de jais (*jaiet*) et de porcelaine (*porcelline*) à 7 ou 9 livres, six ceintures garnies de buis (*bouie*) et *gerbes* (?) à 8 livres et trois ceintures de *nacre de perle*<sup>1262</sup> à 12 livres la douzaine. Huit autres ceintures, décrites en détail, sont d'un coût plus élevé, entre 2 livres et 25 livres. La moins dispendieuse est une ceinture et sa chaîne, toutes deux décorées de pièces de jais et de roses de porcelaine. La chaîne semble être accrochée à la ceinture car il s'en trouve également en pièces isolées dans ce document. Il est aussi indiqué une ceinture de nacre et chaîne d'argent avec le *vaze* en argent, probablement l'agrafe pour la suspension de la chaîne comme il est expliqué un peu plus loin. L'inventaire répertorie aussi

---

<sup>1258</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2646.

<sup>1259</sup> Se reporter au chapitre 2.2.4.

<sup>1260</sup> Annexe 8, doc. 23.

<sup>1261</sup> Annexe 8, doc. 24.

<sup>1262</sup> La première attestation de l'expression *nacre de perle* – la nacre de coquille – qui succède au latin *nacrum*, est de 1561 d'après le *Dictionnaire culturel*. Le document provençal date de 1566.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

une ceinture et sa chaîne garnies de roses ajourées en porcelaine, une ceinture à *fers molant* l'un d'argent et l'autre de perle avec le *vaze* d'argent, une ceinture à chaîne de porcelaine *failte et tailhe a foys* garnie de grains d'or et de grains d'argent, une ceinture à chaîne de nacre garnie d'or, le *vaze* garni d'or et à *fer de molant*, une ceinture à *vaze* et chaîne d'argent *faite a cheine de pais* pesant 8 onces et 4 deniers à 17 livres le marc plus cinq livres de façon, une ceinture à *cheine et quarcan de porcelline* garni d'or, le *vaze* garni d'or et ajouré à son bout. Le carcan, dont il est fait référence, est un collier orfévré qui apparaît dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1263</sup> et qui complète ici une parure féminine composée d'une ceinture et de sa chaîne avec crochet. Le Baiser de paix est au Moyen Âge une sorte de tablette figurant la crucifixion, l'Agneau de Dieu, la Vierge ou des figures des saints que l'officiant fait embrasser aux fidèles en signe de réconciliation entre les hommes<sup>1264</sup>. La chaîne d'argent *faite a cheine de pais* pouvait donc être couverte de scènes religieuses. En ce qui concerne la chaîne de porcelaine *failte et tailhe a foys*, il est probable que cet accessoire soit orné de mains serrées en porcelaine, symbole de fidélité et de foi. En effet, les bagues représentant des mains jointes, dénommées bagues de foi, figurent le geste des époux lorsque le prêtre bénit leur union<sup>1265</sup>. Toutes ces ceintures vendues par Adrien Moret sont très certainement des accessoires féminins.

L'inventaire après-décès des marchandises de Claude Moulard, marchand mercier de Marseille, effectué le 15 juin 1575<sup>1266</sup> n'est pas moins diversifié que celui d'Adrien Moret. Il y est relevé, de la ceinture la moins coûteuse à la plus chère, pour un prix à la douzaine : une douzaine de *petitz sainturons noirs* à 0,9 livre<sup>1267</sup>, neuf douzaines de *seintures* noires avec ses *bloucos* – ses boucles<sup>1268</sup> – et sans pendants à 1 livre, 19 ceintures de couleur, de Paris, *repointas de soye* à 1,5 livres, deux douzaines et demi de *saintures noires avec pendens* à 4 livres 15 sous, trois douzaines et demi de ceintures d'Anvers noires avec pendants à 6 livres, une douzaine de ceintures noires *a la poulaguoize* – la signification de ce terme reste indéterminée – avec pendants à 9 livres, huit ceintures noires de Paris avec pendants à 11

---

<sup>1263</sup> Se reporter au chapitre 3.4.5.

<sup>1264</sup> L'inventaire du cardinal de Broguy décédé à Avignon énumère en 1426 *una pax de argento deaurata* ornée de quatre pierres de verre (*lapidus vitrei*) *cum ymaginibus* du Christ, de la Vierge et de saint Jean l'Évangéliste (AD Vaucluse, D 204, f<sup>o</sup> 48 r<sup>o</sup>). Une paix d'ivoire avec une Annonciation est répertoriée au début de 1472 dans le château du roi René à Angers (Lecoy de la Marche 1975, t. 2, n<sup>o</sup> 642).

<sup>1265</sup> Alexandre-Bidon 1992, p. 204.

<sup>1266</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>1267</sup> Dans ce document, la livre équivaut à 20 sous ou à un franc.

<sup>1268</sup> Cette terminaison en « o » n'est pas courante en provençal. Dans le dictionnaire de S. J. Honnorat (1847), il est inscrit « *Blouca* ».

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

livres, une demi-douzaine de ceintures de *buffre* – du cuir de buffle ? – avec des pendants *repointades* de soie jaune à 18,5 livres, une ceinture de *buffre* passémentée (*passemantade*) de soie verte avec ses pendants de même tissu à 25,2 livres. Les pendants régulièrement mentionnés pourraient correspondre à un dispositif d'agrafage puisque, la seule fois où ils sont absents, la ceinture est fermée au moyen de boucles.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un inventaire de marchandises, il est intéressant de rapporter ici le tarif du péage d'Avignon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il taxe les *senturas de buou marin*<sup>1269</sup> à un sou les dix et celles de *cuier de Pineyrol o de Lombardia* à seize sous par balle. L'absence de tarifs conservés entre cette période et celle de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle est regrettable. En 1582, sept sortes de *ceinctures* ou *senglons* sont spécifiées avec une imposition progressive en fonction de leur qualité : 2 sous la douzaine pour les *senglons de cuir* pour homme ou femme, 6 sous la douzaine pour les ceintures de cuir aux *fers doures ou argentes*, 1 sou la pièce pour les ceintures de velours a *espee*, les ceintures de cuir de buffle (*buffre*), les ceintures en os pour femme (*ceincture de femme dosse*), les ceintures de femme en *jayet, cristal, bufre ou roncalhe*<sup>1270</sup> – il est rajouté en 1599 le *veire* et l'*ivoyre* –, les *senglons de velours* pour les deux sexes. Le tarif est complété, en 1599, par l'adjonction des *ceinctures de cuyr a espee* taxées au même tarif que les *cenglons de cuir*, mais aussi des *sanglons de soye* redevables de la même taxe que les *sanglons de vellours*. À partir de 1615, la ceinture *en broderie du petit mestier de soye ou d'or* offre l'imposition la plus élevée dans la catégorie des ceintures avec un montant de 2 sous 6 deniers la pièce.

Dans cette longue énumération de ceintures vendues ou destinées à être vendues par des merciers et des marchands, il est à souligner, jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'absence presque totale de mention de l'or et de l'argent<sup>1271</sup>. Toutefois, avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les inventaires que nous avons étudiés concernent des merciers et colporteurs qui n'ont pas la même clientèle que certains grands marchands. En outre, les biens en métal précieux ne correspondent qu'à une petite partie du commerce de mercerie. Le travail des matériaux précieux est du domaine de l'orfèvre qui, sans doute, réalise une grande partie de sa production sur commande, selon les *desiderata* de ses clients. Cependant, de grands marchands, comme l'italien Richo Corboli, marchand attaché à la cour papale dans les 1317-1330, qualifié de *mercerio de rebus et ornamentis*<sup>1272</sup> dans les comptes de la chambre

---

<sup>1269</sup> Peau de phoque dans le dictionnaire de S. J. Honnorat (1847).

<sup>1270</sup> Le terme *roncalhe* équivaut à cristal de roche.

<sup>1271</sup> Annexe 8, doc. 18 à 27 et Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882.

<sup>1272</sup> Schäfer 1911, p. 224.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

apostolique d'Avignon, ont la puissance financière nécessaire à l'achat en quantité de pièces orfévres. *A priori*, les inventaires de mercier et de colporteurs étudiés illustrent des produits usuels, donc achetés et portés par une grande partie de la population. Ces documents relativisent très fortement la place des métaux précieux qui sont presque toujours les seuls à apparaître dans les contrats de vente, les inventaires après-décès, les constitutions de dot ou les testaments à cause de leur valeur.

Les caractéristiques des ceintures énumérées ci-dessus sont trop peu précises pour envisager une analyse de leur évolution avec le temps, mais l'état des marchandises d'Adrien Moret, effectué de son vivant, témoigne d'un changement radical dans les produits proposés. Est-ce la conséquence du ciblage d'une clientèle différente ? Sur ce point, l'analyse de l'iconographie, effectuée au sous-chapitre suivant, se révèle particulièrement instructive et montre qu'il ne peut être uniquement la conséquence du ciblage d'une clientèle différente des autres marchands. L'originalité qui apparaît parmi les marchandises de ce marchand aixois ainsi que dans les tarifs d'Avignon de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle vient de l'emploi, dans les chaînes et ceintures, mais aussi dans d'autres bijoux, de matériaux nouveaux ou très rarement mentionnés jusqu'alors, comme le jais, le cristal de roche (*roncailhe*), la porcelaine, l'ivoire, le verre, le *buffre*<sup>1273</sup>. L'usage des ceintures simples en cuir et en tissu, d'un faible coût, se poursuit bien évidemment.

Il a été mentionné à plusieurs reprises l'existence de ceintures fermant par agrafage, certaines portant parfois le nom de demi-ceint. Dans ses *Étymologies* (livre XIX, n° 33), Isidore de Séville différencie au début du VII<sup>e</sup> siècle trois largeurs de ceinture : *Cinctus est lata zona, et minus lata semicinctum, et utrisque minima cingulum ; nam a cinctu per diminutionem*<sup>1274</sup>. Le demi-ceint y est considéré comme une ceinture de moindre largeur, définition identique à celle donnée par Balbus de Gênes en 1286, qui pourrait bien s'être inspiré de son illustre prédécesseur sans le mentionner, façon de faire courante dans les traités médiévaux : *Semicinctum, zona minus lata, quia dimidium cingit, ut cingulus cinctura lata*<sup>1275</sup>.

---

<sup>1273</sup> Dans le nord de la France, entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, ces chaînes sont caractérisées par l'emploi d'une grande diversité de matériaux : acier, cuivre, émail, or, argent, ivoire, porcelaine, cristal de roche, etc. (Allemagne 1928, t. 1, p. 70-73, pl. LIV-LVII).

<sup>1274</sup> Édité par W. M. Lindsay en 1911. Malgré la similarité terminologique, le lien entre le demi-ceint du second Moyen Âge et le *semicinctum* de la fin de l'antiquité tardive, si tant est qu'il existe, n'est pas évident.

<sup>1275</sup> Gay 1887, p. 513.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cependant, à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les modifications qui touchent le costume masculin et féminin conduisent à l'apparition d'un nouveau type de ceinture dénommé demi-ceint, disposé mollement sur les hanches, mais fermant par agrafage. Sa première attestation dans les sources textuelles pourrait dater de 1360 : l'inventaire des meubles de la reine Jeanne de Boulogne enregistre trois tronçons d'*une sainture d'or a charnières, contenant XXIX charnières avec la boucle et le mordant*<sup>1276</sup>. Cette boucle et ce mordant ont-ils une forme classique ou s'agit-il des pièces d'un système d'agrafage que le notaire ne savait comment nommer ? Il paraît effectivement curieux qu'une ceinture métallique à charnière ne se soit pas fermée par agrafage, à moins qu'elle n'ait été terminée par des portions de lanière textile ou de cuir, ce qui était peut-être le cas. Nous n'en avons pas trouvé d'exemple dans l'iconographie.

Dans l'inventaire des bijoux de Louis I<sup>er</sup> duc d'Anjou, un demi-ceint d'orfèvrerie est décrit *a charnières, sans tyssy, mais fermant a une boucle et a fermail devant, lequel est roont*. Deux pièces en constituent donc la fermeture. Il est ensuite décrit le « fermail » qui est également appelé « boucle ». Le rédacteur semble éprouver quelques difficultés pour désigner ces pièces, soit qu'elles ne lui soient pas familières, soit qu'il n'existe pas de terme approprié pour les décrire. La dénomination est donc basée sur la forme ronde de l'objet qui rappelle une boucle ou un fermail. Cette ceinture a dû se fermer par agrafage, au moyen d'un dispositif comportant un élément femelle nommé « boucle » destiné à recevoir un élément mâle, le « fermail ou boucle ». Quelques lignes plus loin dans l'inventaire, ces deux parties sont respectivement désignées par les termes « boucle » et « tirant »<sup>1277</sup>. Notons que des morceaux de ceinture métallique à charnière en bronze doré et émaillé sont conservés par exemple au Victoria and Albert Museum à Londres<sup>1278</sup>, à la galerie Parmeggiani à Reggio-Emilia<sup>1279</sup>, en argent doré et émaillé dans le trésor de l'église saint Lazare à Madrid<sup>1280</sup>. Les plaques métalliques à charnière sont losangiques, polylobées ou circulaires.

Dans l'inventaire des biens du revendeur aixois Gervais Arbaud en 1482, plusieurs ceintures sont munies d'une *fuvela*, ayant le rôle de partie mâle, et d'une *bloca*, anneau jouant le rôle de partie femelle<sup>1281</sup>. Ailleurs, dans l'inventaire des bijoux de Louis I<sup>er</sup> duc

---

<sup>1276</sup> Douët d'Arcq 1874, p. 54, n° 48.

<sup>1277</sup> Moranvillé 1903-1905, n° 3569. Ce dispositif apparaît également pour une ceinture dans l'inventaire des biens royaux de 1400 (Henwood 2004, n° 1664).

<sup>1278</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 308.

<sup>1279</sup> *Ibid.*, cat. n° 449.

<sup>1280</sup> *Ibid.*, cat. n° 332.

<sup>1281</sup> AD BDR Aix, 308 E 689, f° 58 r° et 58 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'Anjou, un demi-ceint *se ferme en charniere a une petite broche*<sup>1282</sup>. Un autre système consiste en un mordant rond *en maniere de fermail*, aussi nommé boucle terminé par un crochet qui vient se fixer dans de petits annelets<sup>1283</sup>. Devenu spécifique aux femmes à la fin du XV<sup>e</sup> siècle d'après l'iconographie<sup>1284</sup>, le demi-ceint passe de mode avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle d'après différents témoignages rassemblés par V. Gay<sup>1285</sup>.

La forme latine *medium sinctum* se rencontre en 1460 dans une quittance de biens laissés par Viteri de Bosco d'Avignon à sa veuve<sup>1286</sup>, et en 1503 dans l'assignation de dot de Catherine Porcher, fille d'un tailleur d'Aix<sup>1287</sup>, pour désigner une ceinture en argent, à tissu de velours cramoisi dans le deuxième cas. Le terme provençal *miech sench* est beaucoup plus fréquent. Il se rencontre en 1456 dans l'inventaire après-décès du noble arlésien Alexis Caysse déjà signalé<sup>1288</sup>. Il en possède six. Cinq disposent d'une chaîne en argent blanc (*cathena argenti albi*), qualifiée de pendante (*pendentus*) dans deux cas. Pour l'une de ces deux ceintures, il est précisé que son tissu noir est broché d'argent (*texcutum nigrum brocatum de argento*), que les deux mordants sont d'argent doré et qu'une petite chaîne d'argent blanc est portée pendante (*cum duobus mordentibus deauratis cum cathena parva in pendenti de argento albo*). Un autre exemplaire en cuir de phoque<sup>1289</sup> muni de pièces en argent blanc possède deux pendants et une chaîne en argent (*miech sench corey marini munitum argento albo cum duobus pendens argenti et una cathena argenti albi*). Trois spécimens sont en tissu rouge, deux avec des parties métalliques dorées, le dernier broché d'argent blanc. Un quatrième, en tissu violet, comporte des pièces dorées et émaillées. Pour tous ces accessoires, une chaîne pend certainement à l'un des mordants et la fermeture du demi-ceint est assurée par un crochet attaché à l'autre mordant qui se fixe dans les maillons comme cela est illustré par l'iconographie (**fig. 75, 80 et 82**). Toutefois, les textes sont suffisamment peu précis pour qu'il ne puisse être rejeté l'hypothèse d'une chaîne pour la suspension à la ceinture. La nature des deux pendants de la dernière ceinture répertoriée reste

---

<sup>1282</sup> Moranvillé 1903-1905, n° 3565.

<sup>1283</sup> *Ibid.*, n° 3558 et 3562.

<sup>1284</sup> Se reporter au sous-chapitre suivant.

<sup>1285</sup> Gay 1887, p. 544.

<sup>1286</sup> AD Vaucluse, 3 E 5 746, f° 228 r° - 230 r°.

<sup>1287</sup> AD BDR Aix, 309 E 271, f° 757 r° - 758 r°.

<sup>1288</sup> Feracci 1976, p. 116-117.

<sup>1289</sup> Dans le dictionnaire provençal de S. J. Honnorat, le phoque se dit *Buou-marin*. Dans le *Dit du mercier*, mis par écrit au XIV<sup>e</sup> siècle, une poche en *cuir de poisson* contient du mercure (Crapelet (Édit.) 1831, p. 149). L'inventaire du château d'Angers mentionne un *cuir de beuf marin* en 1471 ou 1472 (Lecoy de la Marche 1975, t. 2, n° 642) et le paragraphe 849 des comptes du roi René cite l'achat *d'une gibecière de cuir de poisson*. G. Arnaud d'Agnel (1908, p. 284, note n° 10) envisage qu'il s'agisse de peau de crocodile, mais sans doute s'agit-il de phoque.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

énigmatique, peut-être s'agit-il d'objets décoratifs ou d'accessoires permettant la suspension à la ceinture.

L'inventaire des biens de Gervais Arbaud, revendeur aixois de son vivant, mentionne en 1482 l'existence de deux larges ceintures d'argent et de deux petites *senchona*, également décrites comme demi-ceints (*miech sench*) et remises en commandite par André Monneri pour être vendues<sup>1290</sup>. L'une est à lanière textile verte et rouge garnie d'argent avec une petite chaîne qui y pend (*cum una parva cathena dicto tescuto tenenti*), l'autre à lanière de tissu noir lacéré (*laceratum*) garni de dix clous ronds et d'un système d'agrafage (*fuvella et bloca*). Celui-ci est également mentionné sur une *zona* de tissu vert à figures comportant six clous ronds en argent.

En langue française, dans les comptes du roi René, le demi-ceint est orthographié *demi sain(c)t*, *demy ceinct* ou *demy xaint*. Alors qu'il est à Angers, le roi offre à une dame de la reine la garnison d'un *demy-saint* d'un prix de 7 florins 7 gros<sup>1291</sup>. Plus tard, le roi fait cadeau d'un plus petit d'une valeur de 4 gros, en 1476, à Hélène, une jeune fille de sa cour<sup>1292</sup>. Pendant qu'il réside en Anjou, le roi fait acheter auprès d'un mercier deux *demiz saintz de laton*<sup>1293</sup>, puis, en 1477 en Provence, à un orfèvre de Marseille, *ung demy seinct doré, pesant une once et demye d'argent* d'une valeur, matériaux, dorure et façon comprise, de 8 florins 4 gros<sup>1294</sup>. En octobre 1478, un mercier de Lyon reçoit paiement pour des articles de mercerie dont *quatre petitz demy ceincts* et *deux petitz demy ceints à tincle*<sup>1295</sup> d'or<sup>1296</sup>. Au cours d'un déplacement à Lyon, le roi fait acquérir un tissu noir et rouge pour que son hôtesse puisse y pendre son *demy-saint*<sup>1297</sup>.

Ultérieurement, en 1582, la Marquise Isnarde, noble de Draguignan, lègue à sa mère une ceinture en forme de jaseran. Deux décennies plus tard, en 1607, Catherine Richard, dans la même ville, souhaite transmettre *ung jasseron d'or que portoit en scainture*<sup>1298</sup>. Le terme jaseran désignait auparavant « un habillement de guerre formé de plaques métalliques, percées de trous sur leurs bords, et unies entre elles par des rangées d'anneaux de fil de fer

---

<sup>1290</sup> AD BDR Aix, 308 E 689, f° 58 r° et 58 v°/

<sup>1291</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 613.

<sup>1292</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 806.

<sup>1293</sup> *Ibid.*, n° 2473.

<sup>1294</sup> *Ibid.*, n° 979.

<sup>1295</sup> La signification de ce mot reste obscure. Dans le même paragraphe, la ferrure d'un tissu broché d'or est à *tincle* d'or.

<sup>1296</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2631.

<sup>1297</sup> *Ibid.*, n° 1456.

<sup>1298</sup> Aicard 1939, p. 17-18.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

entrelacés<sup>1299</sup> ». Par extension, il semble désigner ensuite un collier à maillons<sup>1300</sup> et également une chaîne utilisée en tant que ceinture, et donc fixée par agrafage, c'est-à-dire un demi-ceint.

Dans la documentation concernant les dépenses de la famille comtale de Provence, le terme *ceinct*, de même étymologie que *ceinture*, également retrouvé sous les formes de *saint* et *xainct*, pourrait prendre une signification particulière. En novembre 1478, le roi René donne 37 florins 6 gros à *ung petit ytalien qui fait les ceincts brodez d'or et les ceintures*<sup>1301</sup>, et en février 1479, le duc de Calabre fait acheter pour 7 florins 6 gros à Bertrand Moreau, de Saragosse, un *xainct brode de fil d'or*<sup>1302</sup>. Les *ceincts* et les *ceintures* apparaissent donc comme distincts. La présence ou l'absence d'une boucle justifie-t-elle cette différence ? En mai 1479, le duc de Calabre fait acheter douze *boucles* pour des *xaincts* confectionnés à Arles<sup>1303</sup>, centre important de commerce pour le cuir en raison de sa proximité avec la Camargue, grande région d'élevage<sup>1304</sup>. Du cuir de mouton et du cuir de couleur rouge sont également acquis, pour que le tailleur du fils du roi René en recouvre les *xaincts*, ainsi que six *sangles* de fonction inconnue. Ces dernières permettaient-elles l'attache du fourreau d'une arme à la ceinture ? Les *ceincts* peuvent aussi comporter des éléments métalliques : en septembre 1478, un coutelier est rémunéré pour dorer un *ceinct pour le roy*<sup>1305</sup>.

La définition du mot ceinture par Isidore de Séville est bien trop ancienne pour qu'une réflexion solide puisse s'appuyer dessus et il n'est pas certain que celle de Baldus de Gênes soit en phase avec son époque. La largeur de la pièce n'intervient-elle pas dans la distinction des ceints et de ceintures ? Aucun élément ne l'atteste et les mentions relevées sont peu précises. Par exemple, en août 1478, des gens de monseigneur le général de Languedoc apportent au roi un *ceinct d'or traict*<sup>1306</sup>. En octobre de la même année, le roi René donne 18 florins 8 gros au même artisan italien que précédemment qui, cette fois, est qualifié de fabricant de *ceincts d'or traict*<sup>1307</sup>, c'est-à-dire de ceinture brodée d'or.

Le terme provençal *toalhola* ou français *touaillole* désigne ordinairement une nappe ou un napperon, un torchon ou une serviette dans les inventaires du bas Moyen Âge. Ces

---

<sup>1299</sup> Buttin 1971, p. 408.

<sup>1300</sup> Se reporter au chapitre 3.4.5.

<sup>1301</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 826.

<sup>1302</sup> *Ibid.*, n° 1236.

<sup>1303</sup> *Ibid.*, n° 1243.

<sup>1304</sup> Stouff 1966, Stouff 1979, Payn-Echalier 2006, Antonietti 2007 et Antonietti 2008.

<sup>1305</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1014.

<sup>1306</sup> *Ibid.*, n° 4642.

<sup>1307</sup> *Ibid.*, n° 825.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

significations sont restées en usage jusqu'à l'époque contemporaine<sup>1308</sup>. Il est aussi employé dans le sens de ceinture. Celle-ci est alors très vraisemblablement confectionnée dans du tissu. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le costume masculin de la ville d'Aix et de ses alentours, « la *tailloro* est une espèce de ceinture ou d'écharpe de laine tricotée, mêlée de vert et de rouge, qui fait deux ou trois tours sur les reins entre le gilet et la culotte »<sup>1309</sup>.

Le roi René est particulièrement friand des objets et pièces vestimentaires d'origine espagnole ou arabe<sup>1310</sup> et notamment des ceintures de type *touaillole*, relativement courantes dans les comptes entre 1477 et 1480. Il s'y rencontre, par exemple, des *touailloles de Cathaloigne*<sup>1311</sup>. Elles sont peut-être similaires aux *saintz de Catheloigne* dont un artisan de localisation inconnue s'est fait une spécialité<sup>1312</sup>, aux cinq *saints de Cathelongne* pour les pages du roi ou du seigneur d'Estoges<sup>1313</sup>, ou bien encore aux deux *ceincts* du prix de quatre ducats et à un troisième d'un coût de deux florins fournis par un catalan habitant Avignon<sup>1314</sup>. Peut-être peut-on envisager également une parenté avec les *touailles de mores* vendues au roi par un catalan<sup>1315</sup> ou avec les *touailles morisques* qu'un serviteur se voit confier d'acheter<sup>1316</sup> en 1447, puisque jusqu'en 1492 et la fin de la *Reconquista*, les arabes, qui ont fortement influencé la culture espagnole, sont encore présents dans la Péninsule ibérique. La *touaillole moresque* fait l'objet de nombreux achats. Certaines sont acquises auprès de galéasses florentines de passage à Marseille entre 1477 et 1479 : sept *en façon de ceintures moresques*<sup>1317</sup>, sans doute guère différentes des *saintures moresques* achetées par l'intermédiaire d'un barbier<sup>1318</sup>, ou également des deux *grandes touailloles moresques*<sup>1319</sup> dont une coûte six ducats ou encore de l'ensemble composé par trois *petites touailloles et deux signets moresques* pour la même somme<sup>1320</sup>. Des mêmes galéasses arrivent des *touailloles* sans autre qualificatif, très certainement moresques<sup>1321</sup>. En 1478, un agent du roi et

---

<sup>1308</sup> Se reporter par exemple au *Dictionnaire provençal-français* de F. Mistral (1879 - 1882).

<sup>1309</sup> Villeneuve 1826, t. 3, p. 267.

<sup>1310</sup> Cet attrait n'est pas spécifique au roi René, deux *touailles sarazinaïzes* sont par exemple mentionnées dans l'inventaire des ornements d'église restés après le décès de Robert de Joigny, évêque de Chartres, en décembre 1327 (Merlet 1883, p. 310).

<sup>1311</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1634.

<sup>1312</sup> *Ibid.*, n° 2519.

<sup>1313</sup> *Ibid.*, n° 2520 et 2554.

<sup>1314</sup> *Ibid.*, n° 1224.

<sup>1315</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 653.

<sup>1316</sup> *Ibid.*, n° 655.

<sup>1317</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1524. Le même paragraphe est référencé sous le numéro 2674.

<sup>1318</sup> *Ibid.*, n° 766.

<sup>1319</sup> *Ibid.*, n° 2712 et 2716.

<sup>1320</sup> *Ibid.*, n° 2716.

<sup>1321</sup> *Ibid.*, n° 2681 et 2726.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le capitaine de Peyrolles sont chargés de faire parvenir au roi de nombreux biens en provenance de bateaux vénitiens et ils ramènent entre autre, une *touaillole* et une robe moresque d'une valeur de neuf ducats<sup>1322</sup>. En 1477, un marchand florentin donne au roi une *robe turquesque*, une chemise et des *touailloles*<sup>1323</sup>. Son sénéchal lui procure en 1478 deux *touailloles blanches moresques* à 3 florins 2 gros chaque<sup>1324</sup>, et un courrier lui apporte des *ceintures moresques* dont l'origine n'est pas précisée<sup>1325</sup>. L'année d'après, un marchand aixois lui vend deux *touailloles* pour sept écus<sup>1326</sup>. Toujours en 1479, le capitaine du navire du viguier de Marseille est chargé par le roi de lui fournir deux bonnets d'or à la façon moresque et trois *ceincts brochez d'or et d'argent*<sup>1327</sup> et un marchand de Saragosse vend au duc de Calabre un *xainct brodé de fil d'or* pour le prix de 7 florins 6 gros<sup>1328</sup>. Peut-être sont-ils aussi à la façon moresque. La même année, un marchand marseillais et un marchand aixois vendent au roi plusieurs *touailloles* moresques dont le coût varie, lorsqu'il est mentionné, entre 5 florins et 8 florins 9,5 gros<sup>1329</sup>. En septembre, un marchand genevois est réglé pour deux grands *touailloles* et un petit bonnet d'écarlate offerts à monseigneur de Chastain<sup>1330</sup>. Enfin, en 1480, un juif de Marseille vend quatre *touailloles* et *ung albernoux*<sup>1331</sup>, une sorte de manteau arabe<sup>1332</sup>, et un marchand italien 156 paumes de *touaillole moresque* à raison de 5 gros la paume<sup>1333</sup>. La plupart de ces ceintures de drap ou de toile sont-elles de simples bandes de tissu sans boucle, se nouant à la taille comme dans le costume arabe traditionnel ? Celles dénommées *ceinture* ou *saintures* comportaient-elles une boucle ? Aucune n'est cependant décrite. L'ornementation de ces objets consistait-elle en broderies d'or et d'argent ? Ceci expliquerait leur coût assez élevé. Dans le *touaillez a mirouer*<sup>1334</sup>, acheté en 1451 avec d'autres miroirs auprès d'un mercier lors de la période angevine, il ne faut sans doute voir qu'un tissu pour nettoyer ou protéger les miroirs.

---

<sup>1322</sup> *Ibid.*, n° 2701.

<sup>1323</sup> *Ibid.*, n° 2679.

<sup>1324</sup> *Ibid.*, n° 2703.

<sup>1325</sup> *Ibid.*, n° 2698.

<sup>1326</sup> *Ibid.*, n° 2719.

<sup>1327</sup> *Ibid.*, n° 2733 et 2740.

<sup>1328</sup> *Ibid.*, n° 1479.

<sup>1329</sup> *Ibid.*, n° 2718, 2719 et 2727.

<sup>1330</sup> *Ibid.*, n° 2021.

<sup>1331</sup> *Ibid.*, n° 2743.

<sup>1332</sup> Se reporter au *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les arabes* de R. L. A. Dozy (1843, p. 75-80).

<sup>1333</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2741.

<sup>1334</sup> *Ibid.*, n° 2448.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La plupart des *touailloles* et ceintures moresques sont importées par des navires italiens. Rien ne prouve que ces accessoires aient bien été conçus au Maghreb, en Espagne musulmane ou en méditerranée orientale. La production peut être italienne, elle est parfois provençale comme l'illustre l'achat de *saintz de Catheloigne* à un artisan peut-être aixois<sup>1335</sup>. Les balles du mercier Pierre Gilles contenaient des *lumbariae* de Paris et de Reims<sup>1336</sup> mais cela peut être le lieu d'achat et non de celui de la production. L'inventaire des biens de Guilhem Vial contient en 1391 deux *zoniae operatae argenti* à l'ouvrage de Paris (*operis parisiensis*) estimées à 2 florins 3 gros, et une ceinture d'argent doré, *operata ad modum novum Avinionis* évaluée à 5 florins<sup>1337</sup>. Un travail de la ceinture caractéristique de Paris et d'Avignon est avéré, mais le lieu de fabrication, non précisé, peut être tout autre.

La ceinture n'est pas simplement un objet matériel : accessoire vestimentaire, elle est éventuellement parure, parfois à valeur financière. Elle est également porteuse d'une symbolique. Elle est assurément l'accessoire du costume pour lequel les symboles sont les plus nombreux et les plus courants tant à l'échelle européenne que du bassin méditerranéen.

Par exemple, dans le cadre du thème de la « dispute pour la culotte », lutte pour le pouvoir dans le cadre domestique et plus largement dans la société, les deux sexes s'affrontent pour savoir lequel des deux portera les braies. P. Bureau a noté que la représentation physique de ce combat – l'homme et la femme essayant de s'emparer des braies disposées entre eux – était un des sujets favoris repris par les huchiers sur les miséricordes des stalles en Normandie, Picardie, Flandre et Belgique<sup>1338</sup>. Cependant, ainsi que le rappelle une épouse dans le *dit de dame Jouenne*, texte français de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, son mari a beau porter les braies, c'est elle qui les porte au sens figuré ainsi que la ceinture (*braiel*) qui l'accompagne<sup>1339</sup>. La ceinture, en fixant les braies, désigne métaphoriquement l'autorité<sup>1340</sup>. Cette domination sociale de l'homme sur la femme fut, durant un temps, symbolisée par les braies dont le port est affermi par celui du *braier* ou *braiel*, la ceinture qui les fixe à la taille, laquelle trouverait non pas son opposition mais son complément dans la ceinture de la femme disposée sur les vêtements de dessus.

---

<sup>1335</sup> *Ibid.*, n° 2519.

<sup>1336</sup> Annexe 8, doc. 18.

<sup>1337</sup> Pansier 1907, p. 356.

<sup>1338</sup> Bureau 1995.

<sup>1339</sup> Langfors 1919, vers 166-167 ; Bureau 1995, p. 110.

<sup>1340</sup> Le port de braies féminines dont la première mention relevée par V. Gay est de 1380 (1887, t. 1, p. 209) n'a pas empêché la perdurance de l'expression « porter la culotte » et de sa symbolique.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La ceinture tient semble-t-il une place importante dans le trousseau de la mariée provençale à la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Elle apparaît, en effet, régulièrement dans les constitutions de dot lorsque le détail des bijoux est précisé, ce qui n'est toutefois pas souvent le cas<sup>1341</sup>. Cet accessoire ainsi que les autres ornements qu'elle reçoit installent probablement la femme dans son nouveau statut, comme les premiers historiens de la Provence médiévale l'ont clairement exprimé. Il y eut chez quelques-uns d'entre eux deux convictions concernant la ceinture féminine longtemps restées vivaces. Les clefs qui sont suspendues à la ceinture de la jeune épousée lui confèrent le rôle de gardienne du nouveau foyer. Pour l'épouse devenue veuve, le jet symbolique de la ceinture portant les clefs dans la sépulture du mari, avant que la terre ne le recouvre, s'interpréterait comme une renonciation à la succession immobilière de l'époux.

Dans la tradition historiographique provençale, au bas Moyen Âge, les clefs sont attachées à la ceinture féminine par l'intermédiaire d'un dispositif de fixation, le clavier. Pour F. Benoît<sup>1342</sup>, le clavier est « un crochet d'argent, accroché à la ceinture, aux chaînes duquel étaient suspendus non seulement les ciseaux, mais les clefs de la maison, et souvent des clefs de luxe, pour la parade. Cet accessoire de la tenue d'intérieur, réservé à la femme mariée, est un legs du moyen âge qui s'était conservé en Provence »<sup>1343</sup>. Il cite en appui deux documents du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier est le passage d'un manuscrit dans lequel le topographe avignonnais A. Chaillot se remémore ses souvenirs. Il y rapporte que dans sa jeunesse les ouvrières d'Avignon portaient le clavier tous les jours de la semaine, même le dimanche après y avoir enlevé leurs ciseaux. Le second est extrait des *Cris populaires de Marseille* par M.-B. de Régis de la Colombière qui rappelle dans des termes quelque peu misogynes que « *lou crouchet d'argent*, ainsi appelé, quoiqu'il y eût une longue chaîne pour tenir les ciseaux, jouait un grand rôle autrefois. Une ouvrière, une marchande, n'avaient plus rien à désirer lorsqu'elles possédaient un *gros crouchet d'argent* »<sup>1344</sup>. L'argumentation de F. Benoît n'est donc pas étayée pour la période couvrant le Moyen Âge. Quant à l'iconographie en Provence, elle ne témoigne pas de la présence d'un tel accessoire tout au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, mais qu'en est-il des actes notariés ? Les termes chaînes et chaînettes ne peuvent constituer

---

<sup>1341</sup> Se reporter au chapitre 4.2.

<sup>1342</sup> Benoît 1949, 1975<sup>2</sup>, p. 129.

<sup>1343</sup> Un exemple de clavier est présenté dans *Le Costume populaire provençal* (1990, p. 201). D'autres exemplaires ont été retrouvés dans l'épave du début du XIX<sup>e</sup> siècle dite « des médailles » au Grand Rouveau (Malcor 1989, p. 170 et 174). Une clef miniature en alliage cuivreux embouti était fixée à l'un d'eux.

<sup>1344</sup> Régis de la Colombière 1868, p. 41.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

une preuve formelle de l'existence du clavier car il est attesté à l'époque la mode de les porter en collier (**fig. 77**). En outre, il existe des ceintures – les demi-ceints – dont les extrémités sont terminées par des chaînettes et qui se fixent par agrafage (**fig. 212, n° 10 ; fig. 291, n° 13 à 17 ; fig. 292, n° 1 à 9**). L'inventaire daté de 1498 de la boutique d'un orfèvre de Draguignan mentionne des *garnimenti de chavacuers* en argent<sup>1345</sup>. Or, le *chavacuer* ou *clavacorium* est parfois décrit dans les constitutions de dot italiennes comme disposant d'une chaîne et mentionné à côté d'objets destinés à être suspendus<sup>1346</sup>. L'inventaire après-décès du noble arlésien Alexis Caysse daté de 1456<sup>1347</sup> et celui du revendeur Gervais Arbaud en 1482<sup>1348</sup>, mentionnent des exemplaires de demi-ceints auxquels pend une chaîne. Il est possible qu'elle était disposée à l'extrémité d'un mordant, un crochet rattaché à un second mordant venant s'y fixer comme cela est attesté par l'iconographie provençale (**fig. 75, 81**). Dix autres inventaires et inventaires après-décès, de marchands, de merciers et de colporteurs provençaux, pour certains inédits, ont été consultés<sup>1349</sup>. Seul l'un d'entre eux, effectué en 1566 et répertoriant les marchandises du marchand d'Avignon Adrien Moret enregistre des chaînes attachées à la ceinture par l'intermédiaire d'une agrafe ou crochet (*vaze*)<sup>1350</sup> qui correspond probablement au « clavier ». Le dépouillement mené par M. Ricaud et F. Mireur dans les archives varoises antérieures à 1790, dans le cadre d'un inventaire sommaire de la série E, montre que les auteurs ont porté une attention toute particulière à l'institution du mariage et notamment à la dot. Bien que tributaires de l'intérêt de ces érudits, les mentions du clavier ne semblent pas antérieures à 1557<sup>1351</sup>, même si une étude d'envergure des constitutions de dot et contrats de mariage provençaux peut très certainement faire reculer la date. À Aix-en-Provence, en 1573, l'inventaire des biens de feu Philippe Brun, marchand d'Aix, enregistre *ung clavier d'argent et une bague d'or ayant troys perles* reçus en gages pour huit florins<sup>1352</sup>. Dans les registres istriens, R. Giroussens note une chaîne d'argent avec son clavier dans un trousseau de 1576<sup>1353</sup>, É. de Laplane observe *une ceinture d'argent avec clavier et estards* d'une valeur de huit écus dans un trousseau de mariage à Sisteron en 1581<sup>1354</sup>. La même année, à Aix, une

---

<sup>1345</sup> Mireur 1885, p. 488. AD Var, 3 E 13/1, f° 49 v° - 53 r°.

<sup>1346</sup> Zingraff 2014, p. 599-600.

<sup>1347</sup> Feracci 1976, p. 123.

<sup>1348</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 2<sup>ème</sup> cahier, juin 1502.

<sup>1349</sup> Annexe 8, doc. 18 à 27.

<sup>1350</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>1351</sup> Le 26 mai 1557, mention d'une chaîne d'or et d'un clavier d'argent (Ricaud et Mireur 1896, E 968, f° 171 v° et suivants).

<sup>1352</sup> AD BDR Aix, 303 E 155, f° 1497 r° - 1540 v°.

<sup>1353</sup> Giroussens 2003.

<sup>1354</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 518.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*chaîne d'argent avec son clavier asses grosse* est signalée parmi les biens du jardinier Jacques Gaudon<sup>1355</sup>. Dans une dot, en 1596, à Figanières, L. Aicard rencontre un *clavier et estacz de bource*<sup>1356</sup>. Il est clair que le clavier est l'agrafe passée à la ceinture et qui supporte la chaîne. Le terme *vaze* presque toujours associé à une chaîne dans les marchandises d'Adrien Moret, correspond donc fort probablement à cette agrafe. Parfois, il est signalé des *estacs*<sup>1357</sup> – l'orthographe *estards* ne se rencontre qu'une seule fois – qui correspondent à des crochets permettant l'attache de la bourse.

En conséquence, l'emploi du clavier avec sa chaîne en Provence – l'ensemble étant parfois dénommé plus sommairement clavier – avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle est pour le moment prouvé par un seul document. Signalons que dans le nord de la France, le terme châtelaine correspond au clavier et à sa chaîne<sup>1358</sup> et que dans le Nord de l'Europe des accessoires assez proches du clavier sont illustrés par l'iconographie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 315 et 316**). Dans sa statistique du Vaucluse, en 1808, M. Pazzis, décrivant le costume féminin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, explique que chaque femme du peuple a pour coutume de porter « un clavier en argent avec sa chaîne »<sup>1359</sup>. C. de Ribbe<sup>1360</sup> et J. Bourilly<sup>1361</sup> sont peut-être partis du principe que cette tradition, dont ils observaient sans doute les dernières survivances, devait être courante au Moyen Âge. Une analyse de l'iconographie, de la bibliographie et des recherches en archive, qu'il conviendra de confirmer par des études plus approfondies dans les registres notariés, semblent démontrer le contraire.

Aucun élément ne permet non plus d'avancer l'idée qu'au bas Moyen Âge et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle les clefs suspendues à la ceinture de la femme lui aient conféré le rôle de gardienne de son foyer. Par voie de conséquence, que penser d'une éventuelle pratique en Provence du jet symbolique par la veuve de sa ceinture portant les clefs dans la sépulture du mari ? C. Ribbe est le premier à l'évoquer comme une coutume médiévale<sup>1362</sup> et renvoie pour cela à J.-L. A. Bouthors et son ouvrage sur *Les sources du droit rural* paru en 1865<sup>1363</sup>. Celui-ci y analyse deux documents. Trois autres ont pu être ajoutés au dossier. Le jet de la ceinture est signalé dans un article de la coutume de Bourgogne rédigé

---

<sup>1355</sup> AD BDR Aix, 303 E 175, f<sup>o</sup> 1822 r<sup>o</sup> - 1830 r<sup>o</sup>.

<sup>1356</sup> Aicard 1939, p. 17.

<sup>1357</sup> Lien, attache dans les dictionnaires de provençal.

<sup>1358</sup> Allemagne 1928, t. 1, p. 70-73, pl. LIV-LVII, et plus particulièrement la note 1 de la page 73.

<sup>1359</sup> Pazzis 1808, p. 327.

<sup>1360</sup> Ribbe 1889, p. 16 et Ribbe 1898, p. 144, note 1.

<sup>1361</sup> Bourilly 1928, p. 97.

<sup>1362</sup> Ribbe 1898, p. 142, note 2.

<sup>1363</sup> Bouthors 1865.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : *Item, la femme prent son dohaire tout franc, sans paier aucune choses des debtes de son mari, se elle ne sentremet de mobles ; et se elle se dessinct sur la fosse de son mari, elle renunce à tous mobles et acquestz et ne emporte que son douhaire tant seulement.* Le premier texte étudié par J.-L. A. Bouthors est tiré d'un ajout de Dom Charpentier au *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange<sup>1364</sup>. L'homme d'église retranscrit une charte de Charles V datée de 1367 dans laquelle le roi prend acte de l'existence d'une ancienne coutume conservée au sein de la noblesse du royaume de France : la veuve qui ne souhaite pas hériter des biens de son défunt mari doit officialiser cette renonciation sur la fosse du trépassé en présence de ses amis<sup>1365</sup>. Il n'y est pas mentionné l'utilisation de la ceinture. Le second texte mentionné par J.-L. A. Bouthors est extrait de la chronique d'Enguerran de Monstrelet : à la mort en 1404 de son époux Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne, Marguerite de Flandres craignant de trop lourdes dettes, abandonne ses droits à l'héritage *en mectant sur sa representacion sa ceinture avec sa bourse et les clefs, comme il est de coustume, et de ce demanda instrumens à ung notaire publique qui la estoit present*<sup>1366</sup>. En 1436 à Dijon, Regnaude la veuve de Jean Buot, sergent du duc de Bourgogne, *s'est dessinte sur la fosse d'icelli Jehan et a renoncé au droit qu'il lui peut competer en iceulx biens, et aussi que pour le present aucuns ne s'est voulsi entremettre en iceulx biens pour Jehan, Perrenote et Jehanne, moindres d'ans, enffans dudit feu Jehan Buot et de ladite Regnaude*<sup>1367</sup>. Dans son ouvrage *Les honneurs de la Cour* rédigé entre 1484 et 1487, Éléonore de Poitiers traite de l'étiquette à la cour des ducs de Bourgogne et notamment des détails et règles à observer en fonction de la classe sociale et des situations. Elle note donc que durant trois mois, une noble dame ayant perdu son mari ou son père ne doit pas porter de ceinture, de bague, de gants ou de rubans de soie en signe de deuil. L'absence de ceinture doit être ici interprétée comme un signe d'humilité<sup>1368</sup>. Dans quatre des cinq exemples cités, la tradition apparaît comme bourguignonne. Une telle conjonction conduit à douter que cette tradition ait concerné l'ensemble de la noblesse française comme pourrait le laisser penser la charte de Charles V. La date de rédaction de ce document est contemporaine du mariage que le roi de France a arrangé entre son frère Philippe II et Marguerite de Flandres. Cette charte apparaît comme la confirmation par le pouvoir royal de gestes usuels en Bourgogne, territoire

---

<sup>1364</sup> Du Cange (1883-1887).

<sup>1365</sup> Du Cange, article *corrigia* 3.

<sup>1366</sup> Douët-D'arcq 1857-1862, p. 89.

<sup>1367</sup> Conte 2002, p. XXII.

<sup>1368</sup> Dunod de Charnage 1740, p. 778. Pour la datation de la rédaction de l'ouvrage se reporter à Paviot 1999, p. 166.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de retour dans le domaine royal avec la mort sans héritier de Philippe de Rouvres en 1361. À quand remonte cette tradition ? Il appartient à d'autres de s'intéresser plus avant à cette question, mais elle n'est peut-être pas excessivement ancienne, elle est en tout cas absente de la loi Gombette ou loi des Burgondes<sup>1369</sup>. Quant à son absence du livre d'Éléonore de Poitiers, il se pourrait qu'elle traduise que ce geste n'est plus en usage.

Quelques rapides vérifications auraient pu permettre à Charles de Ribbe ou à ceux qui l'ont cité de constater qu'aucun des documents en rapportant l'usage ne concernait la Provence. Il n'en fut rien. J. Bourrilly en 1928 et F. Benoît en 1949 s'appuyèrent sur les affirmations de C. de Ribbe. Il est assez étonnant de remarquer que J. Bourrilly se réfère également aux écrits de J.-L. A. Bouthors pour prouver ses dires<sup>1370</sup> : s'est-il réellement reporté à cet ouvrage, qui ne prouve rien concernant la Provence médiévale ainsi qu'il a été démontré, ou a-t-il simplement repris la citation bibliographique de C. de Ribbe ? Encore en 1990, les auteurs anonymes du *Costume populaire provençal* relatent cette « tradition provençale » mais admettent néanmoins qu'elle est assez controversée<sup>1371</sup>. En outre, au cours de ces cinquante dernières années, aucune des nombreuses recherches scientifiques portant sur la dot, le mariage ou la succession et basées sur la consultation des archives provençales n'a révélé un acte semblable. Antérieurement, la thèse de doctorat de G. de Bonnacorse de Lubières sur la structure du mariage en Provence du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle parue en 1929 n'en disait pas un mot<sup>1372</sup>. Le jet de la ceinture dans la tombe comme composante de la culture provençale peut être désormais écarté de manière assurée.

Dans le cadre du costume civil, la ceinture peut participer à l'affirmation d'une fonction, d'un rôle dans la société. D'après les statuts de la confrérie du Saint-Esprit de 1356 recopiés dans le « vieux langage » en 1394, le messenger, dans le cadre de son office c'est-à-dire lorsqu'il s'occupe des affaires de la confrérie ou lorsqu'il doit annoncer le décès de l'un ou l'une des membres, doit toujours avoir *las caussas e las sabatas e la centura del confrayre* à peine d'un gros<sup>1373</sup>.

Dans la littérature, la ceinture endosse diverses significations qui laissent poindre des éléments de la pensée médiévale. Par son positionnement sur le corps, elle le divise en deux. D'après Augustin, la partie supérieure contient la raison et l'esprit, elle est du côté masculin ;

---

<sup>1369</sup> Jean-François-Aimé PEYRÉ, *Lois de bourguignons vulgairement nommées loi Gombette traduites pour la première fois*, Lyon, 1855.

<sup>1370</sup> Bouthors 1865.

<sup>1371</sup> *Costume populaire* 1990, p. 201.

<sup>1372</sup> Bonnacorse de Lubières 1929.

<sup>1373</sup> Avignon, Bibl. Ceccano, ms 2665, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup> ; Pansier 1925, p. 86 ; Pansier 1934, p. 46-47.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la partie inférieure se rapporte au corps, à la chair, elle est du côté féminin<sup>1374</sup>. Cette dialectique se retrouve dans la littérature courtoise, comme le *De Amore* d'André Le Chapelain, œuvre écrite dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Le choix de la moitié de corps à privilégier par l'amant fait l'objet d'un débat entre une dame argumentant en faveur du « bas » et un grand seigneur qui sort vainqueur de la joute verbale en démontrant la primauté du « haut »<sup>1375</sup>. Ce dernier privilégie l'amour chevaleresque : siège de l'intellect, de la parole, de la vue, des joies de l'esprit propres à l'homme. Dans la partie du « bas », à laquelle on accède par degrés dans le cadre de l'amour courtois, règne le monde des plaisirs charnels qui ramènent l'homme à une nature animale. Cette thématique se retrouve exprimée d'une façon grossière, dans un jeu parti, en langue d'Oc, de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, entre le troubadour Mir Bernat qui s'attache à la moitié supérieure et un autre poète du nom de Sifre<sup>1376</sup> qui prône l'intérêt de la moitié du « bas » en tant que siège du jeu des « bons amants ». Dans la littérature médiévale, le « haut », qui offre des portions de peau nues – visage, gorge, mains –, est la partie du corps la plus régulièrement décrite pour les personnages féminins. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il devient l'expression de la beauté, la zone à laquelle s'attachent la plupart des artifices tels que les cosmétiques ou le remodelage du corps, par les corsets par exemple<sup>1377</sup>. Dans le *Roman de Flamenca* (entre 1240 et 1250), l'héroïne est emprisonnée par un mari jaloux et de nombreux stratagèmes se révèlent nécessaires à l'amant, Guillaume, pour aboutir au « bas », zone des plaisirs charnels. Cette difficulté en rend la consommation d'autant plus agréable :

<i>Mais cil autre que baizar podon</i>	Les autres, ceux qui peuvent prendre un baiser
<i>A lur guisas, e puissas rodon</i>	À leur guise et qui ensuite tournent
<i>Ades entorn per las faissolas,</i>	Toujours pour ôter la ceinture des femmes,
<i>Non s'asanton d'aitals escolas.</i>	Ne prennent aucun plaisir à cet enseignement <sup>1378</sup> .

La ceinture est donc gardienne de la vertu féminine, comme le rappelle Olivier de La Marche dans *Le Parement et triumphe des dames* :

*Le corps pare tout cloz par la ceinture  
Dame ce point bien entende et le notre  
Car on ne peut oster quelque vesture  
Jusques le ceingt en face deffermure*

<sup>1374</sup> Le Goff et Truong 2003, p. 61.

<sup>1375</sup> Buridant (Édit.) 1974, p. 135-138.

<sup>1376</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, t. 2, p. 840-843.

<sup>1377</sup> Vigarello 2004, p. 20-23, 44-47, 51-54.

<sup>1378</sup> Traduction de R. Nelli et R. Lavaud (2002<sup>2</sup>, vers 6595-6598).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*Tant soit de robe de chemise ou de cotte*

*Et ainsi garde la memoire devotte*

*Que les vertus ne se separeront*

*Du digne cueur ou trouvees seront*<sup>1379</sup>.

Ôter la ceinture des femmes, c'est les dévêtir pour atteindre le fruit défendu. Le fait qu'elles consentent à l'ôter ou à l'ouvrir, équivaut à s'offrir. Des miniatures de manuscrits du Nord de la France des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles l'illustrent sans équivoque à travers un motif iconographique<sup>1380</sup>. Une première peinture, italienne, datée du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle (**fig. 36**), représente une jeune fille dont la ceinture est dénouée par un galant. Séduite, elle ne fait aucun geste pour l'arrêter. Une seconde peinture, probablement du Nord de la France, du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 43**), figure une femme, dont la robe est nouée à la taille par un fin cordon blanc, tenant dans sa main droite une grande ceinture. Elle se dirige vers une maison dont la porte est ouverte et y entraîne son ami. Les dimensions exagérées de la ceinture et de sa boucle attirent l'attention. Cette figuration, complétée par la gestuelle de la main gauche de la séductrice qui désigne le mince cordon blanc qui ceint ses reins ou bien son sexe, ne laisse aucun doute sur l'attente de cette dernière. F. Garnier interprète l'image ainsi : « la femme consentante manifeste à l'homme séducteur qui la poursuit qu'elle est prête à se rendre avec lui à l'intérieur de la maison et à y perdre sa virginité »<sup>1381</sup>. Il est intéressant de signaler qu'en Kabylie, encore actuellement, la ceinture est pour les jeunes filles un symbole de puberté et de virginité, et qu'elle se doit d'être discrète : « perdre la ceinture veut dire perdre son honneur et une ceinture qui tombe équivaut à un acquiescement de la part de la jeune fille »<sup>1382</sup>. La ceinture orfèvrée ou en tissu richement orné y est l'apanage des femmes mariées tout comme dans les Balkans<sup>1383</sup>. Il est de ce fait tentant d'établir un parallèle avec la ceinture de mariage de la femme provençale à la fin du Moyen Âge qui est, semble-t-il, presque toujours ornée de parties métalliques en argent, parfois en or<sup>1384</sup>. Dans le sud-est de la France, il n'existait pas de règlements somptuaires interdisant aux jeunes filles le port d'une ceinture orfèvrée, mais la norme sociale suffisait peut-être à leur imposer une mise simple. En outre, au regard du coût assez élevé d'un tel accessoire pour les couches les plus humbles de la population, le constat énoncé pourrait trouver matière à justification. Le *Débat de la*

---

<sup>1379</sup> Trepperel Veuve et Jehannot (Édit.) 1520, 1870<sup>2</sup>, chapitre XVI.

<sup>1380</sup> Voir à ce propos Garnier 2003, p. 169-174.

<sup>1381</sup> Garnier 2003, p. 171.

<sup>1382</sup> Benfoughal et Fontanes 1996, p. 180 d'après Saada 1981.

<sup>1383</sup> *Ibid.* 1996, p. 193.

<sup>1384</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*sorcière et de son confesseur*, un texte en langue d'Oc du XIII<sup>e</sup> siècle, semble aller dans ce sens. Une femme explique que sa condition actuelle est le résultat d'un évènement qui, dans sa jeunesse, a profondément bouleversé le cours de sa vie et lui a enlevé toute chance de se marier :

<i>Avans que ieu fos gayre grans</i>	Avant que je fusse un peu grande,
<i>Ni haguessa passatz X ans,</i>	Et que j'eusse passé dix ans,
<i>Uns que avia nom Bernart</i>	Un qui avait nom Bernard
<i>Mi lavoret lo mieu yssart ;</i>	Me laboura mon petit essart.
<i>Quar dis que sentura m daria</i>	Il me dit qu'il me donnerait une ceinture
<i>E guarlanda mi compraria.</i>	Et qu'il m'achèterait une couronne,
<i>E fes de mi tot cant ci volc,</i>	Et il fit de moi tout ce qu'il voulut,
<i>Que ma virgenetat mi tolç.</i>	Si bien qu'il m'enleva ma virginité <sup>1385</sup> .

Faire cadeau d'une ceinture à une femme est un autre moyen d'accéder à son corps. La ceinture et la couronne ou guirlande nuptiale sont des accessoires qui apparaissent couramment dans les trousseaux en Provence lorsque la nature des bijoux est précisée<sup>1386</sup> : les promettre équivaut à une promesse de mariage. La ceinture tient également une grande place dans les cadeaux de noce en Kabylie, celle donnée par l'époux étant considérée et nommée ceinture de mariage. Dans certaines régions du Maghreb et notamment au Maroc, dans la chambre nuptiale, après la remise d'une somme d'argent appelée « prix du dénouement de la ceinture », le marié ôte symboliquement la ceinture de l'épouse, qui n'en porte pas à ce moment-là, pour « accéder » à la mariée et à la consommation du mariage<sup>1387</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le Lot-et-Garonne, A. de Nore rapporte que « la mariée porte une ceinture que l'époux seul peut détacher, lorsqu'il entre dans la chambre de sa femme ; quelquefois il s'agit des amies de la mariée qui la lui ôtent ; souvent encore, celles-ci feignent des efforts pour enlever cette ceinture, et ne pouvant réussir, elles appellent en aide le mari, qui y parvient sans peine »<sup>1388</sup>. La ceinture apparaît comme une serrure qui ne peut s'ouvrir qu'avec le consentement de l'épousée, le plus souvent à l'initiative du mari. Elle symbolise en quelque sorte le lien conjugal. L'ancienne coutume bourguignonne déjà évoquée du dépôt de la ceinture sur la tombe du défunt mari, ou sa présentation devant un portrait, en signe de rupture de leur « union » financière en est un exemple. Dans le pays messin, la mariée s'arrange pour

---

<sup>1385</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, t. 2, p. 754, vers 21-28.

<sup>1386</sup> Se reporter au chapitre 4.2.

<sup>1387</sup> Benfoughal et Fontanes 1996, p. 179-180.

<sup>1388</sup> Nore 1846, p. 133.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

que son époux enjambe la ceinture de noce, afin de s'approprier ainsi la domination de son ménage<sup>1389</sup>. Bien que cela reste envisageable, aucun élément ne permet de présumer que la ceinture ait pu détenir de telles significations en Provence.

La relation charnelle a pour objectif l'enfantement. Or, la ceinture se porte sur le ventre ou sur les hanches, siège des organes liés à la conception et à la procréation comme le font remarquer T. Benfougal et M. de Fontanes<sup>1390</sup>. Pour cette raison, la ceinture représente « le symbole du principe féminin et de la fécondité » pour bon nombre de peuples dans le Maghreb et en Europe. Il en est advenu de nombreuses superstitions, basées ou non sur des fondements religieux, et dont la fréquence rend probable qu'il en ait existé de similaires en Provence<sup>1391</sup>. Il n'est donc pas surprenant que les catholiques lui aient conféré un rôle important en rapport avec la fécondité et le bon accouchement. Les reliques de la ceinture de la Vierge, données par un ange à saint Thomas comme preuve de son Assomption (**fig. 89 et 90**), sont un des principaux sujets de cette vénération<sup>1392</sup>. Peut-être en était-il ainsi pour le fragment conservé à l'église Notre-Dame-de-Nazareth d'Aix-en-Provence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : un inventaire établi le 19 mai 1572 sur ordre de la Cour des Comptes mentionne une *relique de la suture Notre Dame en argent surdore* du poids de trois marcs et quatre onces<sup>1393</sup>. En lien possible avec cette croyance : en décembre 1553, un inventaire des biens de l'Église métropolitaine d'Aix enregistre une ceinture en tissu de velours rouge munie d'une boucle et d'un mordant d'argent doré et de dix clous en argent, autour du cou de la relique de la tête de saint Maximin conservée dans la basilique du même nom<sup>1394</sup>. Intimement liée à la fécondation, la ceinture peut aussi parfois provoquer l'avortement comme le rapporte J. B. Thiers dans une savoureuse anecdote : les moines de Saint-Germain-des-Prés ceignent les femmes enceintes d'une ceinture de sainte Marguerite, ils assurent « qu'elles seront heureusement délivrées de leur grossesse par la vertu miraculeuse de cette ceinture »<sup>1395</sup>.

---

<sup>1389</sup> Segalen et Chamarat 1981, p. 147.

<sup>1390</sup> Benfougal et Fontanes 1996, p. 198.

<sup>1391</sup> En Navarre, autour de 1500, d'après Martin d'Arles, des femmes enceintes liaient leur ceinture à la cloche de l'église et la faisait sonner trois fois pour provoquer un accouchement heureux (Thiers 1697, t. 1, p. 374).

<sup>1392</sup> Van Gennep 1972, p. 116 ; Benfougal et Fontanes 1996, p. 195-196.

<sup>1393</sup> AD BDR Aix, B 2619, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>.

<sup>1394</sup> Albanes 1883, p. 155.

<sup>1395</sup> Thiers 1697, t. 1, p. 109, et aussi t. 2, p. 92. Une femme enceinte ne doit pas voir un prêtre s'habiller à l'autel, « particulièrement lorsqu'il met la ceinture de son aube, de crainte que son enfant ne naisse le boyau [le cordon ombilical] au cou » d'après une autre croyance rapportée par J. B. Thiers sans mention de son origine géographique (Thiers 1697, t. 1, p. 415).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La ceinture délimite le corps, sépare l'intellect du charnel. Dans les textes, la ceinture est un passage obligé vers la sexualité dont l'accès est conditionné à son ouverture. Si la ceinture reste fermée, il ne reste plus que la force brutale pour accéder au sexe. Dans le *Roman de Flamenca*, une jeune fille se fait enlever par un chevalier qui, cherchant à la violer, déchire ses vêtements jusqu'au-dessous de la ceinture :

*E esquiset me mon vestir*

*Tro aval desutz la sentura*<sup>1396</sup>

L'atteinte corporelle subie est ainsi signifiée. Les vêtements déchirés au-dessous de la ceinture ne traduisent pas seulement les conséquences d'un acte pervers, ils sont également le témoignage de sentiments non maîtrisés ou non conformes à ce qui serait attendu dans certaines circonstances. Il est courant dans la littérature médiévale que les personnages accablés par la douleur et le désespoir s'arrachent les cheveux, frappent ou égratignent leur visage, déchirent leurs vêtements<sup>1397</sup>. Ces manifestations se rencontrent également dans l'iconographie<sup>1398</sup>. Si la plupart du temps, le costume n'est lacéré que dans sa partie supérieure, la virulence des sentiments entraîne parfois un prolongement de l'action en dessous de la ceinture. Il n'apparaît pas cependant qu'il soit possible de traduire cela par une émotivité plus importante de l'acteur. Dans le *Roman de Jaufre*, lorsque le roi Arthur est malmené par une énorme bête, l'assistance, désespérée se livre à la gestuelle classique, mais il n'est pas précisé que la partie inférieure du corps soit concernée<sup>1399</sup>. Dans une autre section du roman, alors que Jaufre est parti à l'aventure, il rencontre :

*Un escudier bel e asaut,*

Un écuyer bien fait et gracieux

*E ac esquisat sun blisaut*

Dont la tunique était déchirée

*Tro aval desos la sentura*

Jusqu'au dessous de la ceinture<sup>1400</sup>

L'homme continue de se maltraiter : il s'arrache les cheveux, frappe son visage et se l'égratigne, car une pucelle vient de se faire enlever par un mauvais chevalier, et cela lui a causé de l'effroi. Plus loin dans le texte, la belle Brunissen ordonne à son sénéchal de lui amener Jaufre dont elle vient de tomber éperdument amoureuse. Le pauvre homme, ne le retrouvant pas dans le château, tombe dans un profond désespoir :

*Puis a sos vestirs esquintatz*

Et se met à déchirer ses habits

---

<sup>1396</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, t. 1, vers 2980-2981.

<sup>1397</sup> Voir à ce propos Bouillot 2004

<sup>1398</sup> Garnier 2003, p. 254-258.

<sup>1399</sup> Nelli et Lavaud 2002<sup>2</sup>, vers 324-325, 365-366.

<sup>1400</sup> *Ibid.*, vers 2205-2207.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*Tro aval desotz la sentura*

Jusqu'au-dessous de la ceinture<sup>1401</sup>

Non moins incontrôlé est le geste du seigneur Archambaut tournant sa ceinture entre ses doigts (*el det torneja son correig*) lors d'un accès de jalousie, qu'il essaie avec peine de contenir, envers sa femme Flamenca<sup>1402</sup>.

Dans le malheur, la ceinture peut aussi devenir objet de pénitence. Assurant la protection du corps, elle peut également le punir ou du moins devenir l'instrument de sa rédemption. Un habitant d'Albenga, dans la province de Savone en Italie, devenu aveugle en 1310, vient à Saint-Maximin, le sanctuaire de sainte Marie-Madeleine, deux ans plus tard pour implorer sa guérison. Il pénètre en chemise dans l'église – c'est-à-dire « nu »<sup>1403</sup> – à genoux et, pour mieux appeler à la clémence divine, il se frappe le dos jusqu'au sang avec sa ceinture à tel point qu'il en brise la boucle en fer. Le miracle survient alors qu'il est amené devant l'autel<sup>1404</sup>. Dans cet épisode, la ceinture s'impose comme un instrument au service de la foi<sup>1405</sup>. Elle atteint une autre dimension lorsque sainte Marthe s'avance vers la Tarasque. Après lui avoir jeté de l'eau bénite et avoir fait le signe de la croix, Marthe lie avec sa ceinture la bête désormais soumise, *e lo liet santa Martha am la sua cench* (**fig. 87**)<sup>1406</sup>. Cet accessoire entoure le corps et, en quelque sorte, le protège du mal, des agressions ; il guide son propriétaire en restant fermé. C'est d'ailleurs avec une ceinture que saint Bernard maîtrise le diable dans l'enluminure d'un manuscrit du Centre de la France réalisée vers 1490 (**fig. 88**).

#### 3.1.1.3. La ceinture dans le costume civil d'après l'iconographie

Les sources textuelles relatives à la ceinture offrent des données variables. Elles peuvent renseigner sur la nature des matériaux de la lanière et des pièces métalliques qui la composent, donner des éléments d'appréciation de leur forme ou fournir une valeur financière. Il est rare, cependant, que la description soit suffisamment précise pour permettre

---

<sup>1401</sup> *Ibid.*, vers 4102-4103.

<sup>1402</sup> *Ibid.*, vers 1052.

<sup>1403</sup> On lira avec intérêt « Un vêtement sans l'être : la chemise » de R. Wolf-Bonvin (2001).

<sup>1404</sup> Sclafert 2009.

<sup>1405</sup> « Il n'y en a point aussi à s'imaginer, qu'en portant un rosaire, ou chapelet, un scapulaire, une ceinture de S. Augustin, un cordon de S. François, une ceinture de S. François de Paule, ou quelque autre signe, ou instrument de piété, on ne sera jamais damné, on recevra très assurément les Sacrements de l'Église à l'article de la mort, et on fera une sincère pénitence, quoiqu'on ait négligé de la faire pendant tout le cours de sa vie et que se contentant de ces signes et des ces instruments extérieurs, on ait renoncé à la véritable piété (Thiers 1697, t. 1, p. 317).

<sup>1406</sup> Se reporter à T. de Wyzewa (édit.) 1998, pour une traduction depuis le latin. Une traduction du XIV<sup>e</sup> siècle en langue d'Oc du chapitre sur sainte Marthe, à laquelle est empruntée la citation, est présente dans l'ouvrage de R. Nelli et R. Lavaud (2000<sup>2</sup>, t. 1, p. 933)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

une parfaite reconstitution de la ceinture, et à peine plus fréquentes sont les indications relatives à la manière dont elle est portée. Ces informations sont presque totalement absentes dans les textes provençaux consultés.

L'iconographie permet dès lors d'ouvrir la réflexion sur l'apparence de la ceinture ainsi que sur la façon dont elle est disposée sur le corps. Cependant, il convient de garder à l'esprit que les images d'origine provençale figurent avant tout le costume noble ou bourgeois et que les constatations réalisées à partir de cette source ne sont donc pas strictement extensibles au reste de la population, beaucoup moins représenté. Un autre piège réside dans l'emploi non critique d'une iconographie dont l'origine géographique est éloignée du territoire d'étude : de fausses interprétations peuvent en résulter, une mode attestée dans le Nord de l'Europe, par exemple, n'a pas forcément cours en Provence. L'iconographie de Provence n'est pas non plus à considérer sans esprit critique. La Provence est un lieu de passage privilégié entre l'Italie et le reste de l'Europe de l'Ouest. De nombreux artistes étrangers passent donc par cette région, s'arrêtant parfois pour exécuter une commande, et important donc sans doute des topos vestimentaires étrangers aux pratiques vestimentaires locales. Enfin, une symbolique particulière peut avoir été introduite par l'artiste dans la représentation, il est nécessaire d'en tenir compte. Par exemple, dans le retable de Saint-Mitre (vers 1470 - 1475), peint par Nicolas Froment et conservé dans la cathédrale d'Aix-en-Provence, la ceinture du prêtre romain dessine avec son vêtement une croix sur son corps : elle est la marque prémonitoire du signe de la vraie foi à laquelle l'homme va adhérer. Ce signe disparaît une fois sa conversion achevée<sup>1407</sup>.

L'étude de l'iconographie européenne montre que la ceinture n'est pas un accessoire obligatoire même si elle est particulièrement commune au Moyen Âge. D. Alexandre-Bidon a révélé que, dans ce domaine, la ceinture matérialise, ainsi que les chausses pour les individus masculins, le passage de l'enfance à l'autonomie vers l'âge de sept ans<sup>1408</sup>. Le port de cet accessoire fut-il fluctuant selon les époques ? Peut-être sera-t-il possible, dans le futur, d'affiner les connaissances actuelles et d'obtenir des résultats plus conséquents malgré les limites inhérentes à la représentation figurée. Un travail collaboratif pour traiter une ample masse documentaire s'avère, en ce cas, nécessaire.

Les premières données iconographiques disponibles pour la Provence datent de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La plupart des personnages représentés au portail de l'église

---

<sup>1407</sup> Arrouye 1983, p. 15.

<sup>1408</sup> Alexandre-Bidon 1989, p. 138.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Saint-Gilles à Saint-Gilles-du-Gard, ne portent pas de ceinture ou du moins n'en arborent pas de manière ostensible. Si pour certaines figures, son absence est certaine, pour d'autres, le port d'un manteau ou les plis du vêtement (**fig. 29**) peuvent la soustraire aux regards. Parmi les statues du cloître de Saint-Trophime à Arles, des personnages masculins sont vêtus d'une robe, plus ou moins longue, ceinturée à la taille (**fig. 28**). Sur l'une d'elles (**fig. 28, B**), le nœud de fixation est encore parfaitement visible sur l'avant du vêtement, et une extrémité est laissée pendante. L'état de conservation de la pierre ne permet pas d'établir de similitude formelle entre ce dispositif de fixation et celui d'une ceinture disposée à la taille d'une statue-colonne féminine de même datation à la cathédrale de Chartres (**fig. 30**). Pourtant, l'ouverture particulièrement large du « nœud » et l'absence d'une deuxième extrémité pendante semblent aller dans ce sens. En effet, une ceinture nouée de façon classique laisse deux extrémités ballantes (**fig. 34, 35, 38**). Sur une seconde statue du cloître arlésien (**fig. 28, A**), le dispositif de fixation n'est pas visible, peut-être caché par le bras du personnage.

Alors que les ceintures sont des bandes, probablement textiles, pour les deux premières représentations, celle disposée sur les reins d'un Atlante (**fig. 28, C**) prend la forme d'une cordelette maintenant les pans relevés d'un vêtement pour libérer les mouvements. Cette façon de faire est d'usage pour la figuration de travailleurs manuels. Dans le cas présent, le nœud s'effectuait-il dans le dos, l'artiste a-t-il pris quelque liberté de création en ne représentant que l'« idée » d'une ceinture ? Un homme chevauchant un lion, au portail de l'église Saint-Trophime (**fig. 32**), possède à la taille une ceinture, dont la courroie est parsemée de points qui, au premier abord, pourraient symboliser des œillets. Il est probable, cependant, qu'il s'agisse d'un motif ornemental similaire à celui représenté en bordure de ses manches et de ses chaussures. Le dispositif de fermeture n'est pas identifiable, la pierre étant en partie désagrégée à cet endroit. Un élargissement de la ceinture semble néanmoins perceptible dans le dos, détail qui l'apparenterait aux ceintures nouées dont l'élargissement localisé pourrait avoir eu le rôle de bourse (**fig. 34 et 35**).

Lorsque le dispositif de fixation est visible, les ceintures nouées sont de loin les plus courantes dans l'iconographie continentale ouest européenne des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Quelques ceintures à boucle sont également identifiables, surtout à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La *Reine de Saba* du cloître de Saint-Trophime (**fig. 31**) porte ainsi à la taille une lanière percée d'œillets et fermée par une boucle semi-ovale. La section pendante est terminée, au-dessous des genoux, par un mordant à l'extrémité arrondie sans aucune ornementation. Sur un ancien pilier du cloître de la cathédrale Saint-Just de Narbonne (**fig. 33**), la figure d'un roi est ceinturée à la taille par une lanière fermée par une boucle semi-

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ovale, l'extrémité pendante disparaissant sous le manteau. L'initiale I d'un manuscrit italien du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle (**fig. 37**) montre la figure d'*Esther* : sa robe est ceinturée à la taille par une courroie brune à boucle parsemée de pastilles jaunes – des appliques ? – dont une section pend jusqu'à mi-mollet. Le port de longues ceintures à boucle descendant plus bas que les genoux se révèle assez caractéristique des figures féminines et perdure au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge<sup>1409</sup>. Sur la reine de Saba conservée au musée Borély à Marseille (**fig. 39**), peut-être originaire du Nord de la France, et datée du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une section de ceinture tombe presque jusqu'aux chevilles. La boucle, de forme parfaitement reconnaissable dans le mobilier archéologique (type F2a), est fixée à la lanière par une chape rectangulaire. La jeune Michal dont David demande la main au roi Saul, son père, est figurée à la dernière mode dans un manuscrit du Nord de la France des années 1240 (**fig. 42**), une bourse pendue à la ceinture. Cette dernière enserme sa taille et affiche une extrémité terminée par un mordant uni descendant sous les genoux. Ces très longues ceintures sont-elles réellement spécifiques aux femmes ? Dans une enluminure française du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 43**), la ceinture masculine, avec boucle, chape et mordant, que retient une dame, a des dimensions particulièrement imposantes. Objet d'un combat « amoureux » entre les deux jeunes gens, les proportions de l'accessoire ont été probablement exagérées par l'artiste pour en accentuer l'importance symbolique. Les chapes et les mordants apparaissent vraisemblablement à peu près au même moment où les boucles redeviennent visibles sur les ceintures. D'après F. Marangoni, la présence d'un mordant est plus fréquente sur les ceintures de femmes italiennes que sur celles des hommes, au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1410</sup>. C'est à la tour Ferrande, à Pernes-les-Fontaines, dans le Vaucluse, que s'observe la première ceinture à boucle masculine de l'iconographie provençale<sup>1411</sup>. On se gardera bien évidemment de transposer ce constat, tributaire des spécificités de l'imagerie locale, comme une réalité vestimentaire provençale de l'époque. Une peinture murale figure saint Christophe portant le Christ, assis sur ses épaules (**fig. 41**). Le saint arbore une ceinture parsemée de motifs circulaires correspondant probablement à des œillets ainsi qu'une boucle allongée presque ovale. Le manteau cache la plus grande partie de la portion tombante de la courroie. Les autres

---

<sup>1409</sup> Une femme avec une large ceinture disposée sous la poitrine, bouclée dans le dos, dont la lanière descend jusqu'aux pieds, est figurée dans une peinture de Livre d'Heures datée vers 1435, œuvre du maître de la Légende Dorée de Munich ayant exercé à Paris et conservée à la British Library, Add. Ms. 18192, f° 196 (Margaret 2009, p. 139, fig. 85).

<sup>1410</sup> Marangoni 2011a, p. 39.

<sup>1411</sup> On pourra lire au sujet de la tour Ferrande Didier 1990.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

peintures de la tour Ferrande montrent des scènes avec des personnages civils sans ceinture (**fig. 40**).

Il est peu probable que les artisans, agriculteurs ou travailleurs de force provençaux aient eu l'usage aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles d'un costume de même longueur que celui de la noblesse et celui de la bourgeoisie. La raison en est certainement le coût, peut-être la norme sociale, mais aussi l'obligation de conserver de l'aisance dans les gestes du travail quotidien<sup>1412</sup>. Sans doute leur tenue s'apparentait-elle alors à celle portée par le berger ou l'ouvrier viticole, sujets peints en 1340 par Simone Martini au Frontispice du *Virgile* de Pétrarque (**fig. 44**), même si l'image est caractéristique de l'art italien. Les cottes ainsi que le manteau du berger ne descendent pas en-dessous des genoux, préservant une liberté de mouvements, peut être encore accrue par le repli du vêtement dans une ceinture cachée dès lors à la vue. Dans la même enluminure, un noble porte un surcot s'arrêtant à mi-mollet. Un vêtement semblable, mi-parti, habille un personnage, témoin d'un miracle, dans une scène décorant la voûte de la chapelle Saint-Martial du palais des Papes (**fig. 47**), également peinte par un italien. Une solide ceinture brune soutient sa dague ainsi qu'une pesante aumônière sur l'avant. À noter que dans l'enluminure du *Virgile*, Pétrarque est représenté dans des vêtements longs et amples, « modèle de l'habillement sage et digne »<sup>1413</sup>.

Petit à petit, le costume masculin ouest européen raccourcit. Il ne tombe plus jusqu'aux chevilles comme auparavant (**fig. 40 et 43**). Progressivement, il se fait aussi plus près du corps. Les manches et le haut de la cotte hardie des chasseurs au faucon de la Tour de la Garde-robe, au palais des Papes, en sont une illustration (**fig. 46**). La ceinture commence à souligner la silhouette. Ces modifications vont donner naissance à un costume masculin court et ajusté au corps dont les premières manifestations datent des années 1330 - 1340<sup>1414</sup>. Un changement important intervient alors pour la ceinture et bon nombre d'accessoires tels que les boutons, lacets et agrafes. Ces évolutions dans la coupe, bien que s'étalant sur plusieurs dizaines d'années, s'imposent rapidement par rapport aux modifications antérieures. Toutefois, en révélant le corps, elles déclenchent de violentes critiques<sup>1415</sup>. Le vêtement de dessus raccourcit également, prenant le nom de jaque ou de pourpoint et les manches se

---

<sup>1412</sup> De nombreux exemples sont donnés dans Mane 2004 et Mane 2006.

<sup>1413</sup> Legrand *et al.* 1991, p. 47.

<sup>1414</sup> Piponnier 1989 ; Margaret 2009, p. 97.

<sup>1415</sup> *Ibid.*, p. 97.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

portent de plus en plus serrées<sup>1416</sup>. O. Blanc perçoit dans ce nouveau costume le résultat d'une insistance sur les jointures du corps et sur un travail de découpe du tissu. Le vêtement compartimente, la silhouette n'a plus cet aspect global, parfois massif, évasé du haut vers le bas<sup>1417</sup>. La ceinture devient beaucoup plus visible et joue un rôle important dans le découpage du corps. Elle constitue un axe horizontal de symétrie ou de dissymétrie. Portée sur les hanches, elle sépare le corps en deux moitiés égales et se substitue à la morphologie pour en désigner la ligne médiane. À la taille, elle marque la jointure du vêtement et structure l'anatomie. Elle crée « l'amorce d'un mouvement qui dynamise la silhouette »<sup>1418</sup>. La position d'une bourse, d'une dague, etc., décalée par rapport à l'axe vertical du corps, contribue à l'animation de la tenue et apporte une touche d'individualisation dans un habillement relativement uniforme et standardisé<sup>1419</sup>.

La première illustration retrouvée de ce costume court et ajusté pour la Provence est une miniature en marge d'un manuscrit, figure datée vers 1378 - 1383 d'un homme vu de profil tenant un encadrement (**fig. 45**). Le pourpoint vert, bombé à hauteur du buste, est boutonné de haut en bas sur le devant et au-dessous des manches sur les avant-bras. Une ceinture, posée sur les hanches, soutient une courte épée. Au revers de la reliure d'un registre notarial marseillais de 1388 (**fig. 48**), un notaire a dessiné un homme à la silhouette considérablement marquée : le bombement du buste est excessif ainsi que la minceur de la taille par rapport à l'importance des hanches. Une large ceinture, posée sur celles-ci, est décorée de croix. Une observation minutieuse montre que la ceinture se compose d'une suite de carrés : Est-ce l'interprétation d'une ceinture métallique à charnières ? Également nommé demi-ceint<sup>1420</sup>, particulièrement large, placée bas sur les hanches, cet accessoire est assez couramment porté par les nobles français par-dessus le pourpoint dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Il se substitue dans les années 1370 à la ceinture de cuir ornée d'une bourse et pourvue d'une dague des années précédentes<sup>1421</sup>. Dans l'iconographie, la ceinture à plaques métalliques articulées est souvent l'attribut des soldats (**fig. 62**)<sup>1422</sup>, mais aussi des civils

---

<sup>1416</sup> La terminologie des pièces vestimentaires n'est pas toujours bien définie même parmi les auteurs actuels. Au sujet du pourpoint, on peut se reporter à O. Blanc 2011 pour un aperçu des problèmes que pose l'emploi de ce vocable.

<sup>1417</sup> Blanc 1990, p. 190. Blanc 1997, p. 27.

<sup>1418</sup> Blanc 1990, p. 182. Se reporter également à Blanc 1997, p. 184.

<sup>1419</sup> Blanc 1990, p. 182 ; Blanc 1997, p. 88.

<sup>1420</sup> Se reporter au sous-chapitre précédent.

<sup>1421</sup> Beaulieu 1989, p. 260.

<sup>1422</sup> S. Zingraff fait également cette constatation dans son corpus iconographique d'Italie du Nord (Zingraff 2014, p. 459).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(**fig. 69**) jusque tard dans le XV<sup>e</sup> siècle<sup>1423</sup>. Les exagérations de la représentation marseillaise ne traduisent-elles pas la surprise du dessinateur, étonné par les formes du corps ainsi mises en valeur ? Le rembourrage du pourpoint – le panseron – à hauteur de la poitrine est courant, hérité de celui porté par les militaires, parfois sous l’armure lorsqu’ils en disposent, pour amortir les coups<sup>1424</sup>. La large ceinture, disposée très bas, souligne le côté court du vêtement qui a pu paraître indécent. Un texte satirique français du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle le souligne : *Ke trop dessus le cul se chaingnent*<sup>1425</sup>. Le pourpoint est un peu plus long pour les figures masculines des fresques de Sorgues, datées de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 51, B et C**). Les hommes, de jeunes galants ou des chasseurs, y apparaissent avec une ceinture sur les hanches.

Des grisailles avignonnaises de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, du *Livre de chasse* de Gaston Phébus, montrent des chasseurs préparant des appâts (**fig. 49**) et d’autres chassant le sanglier à l’arbalète (**fig. 50**). Certains sont vêtus d’un pourpoint ceinturé sur les hanches. La ceinture est plus large pour les arbalétriers et donc plus solide pour soutenir le carquois et le croc pour tendre l’arbalète. D’autres personnages ont une cotte plus ample s’arrêtant au-dessus des genoux et une ceinture les serrant à la taille de telle façon qu’un pli du vêtement la recouvre. Elle rappelle celle qui vêt l’ouvrier du *Virgile* de Pétrarque (**fig. 20**). Ces images confirment que certains travailleurs en extérieur pouvaient porter les deux types de costumes dans le sud-est de la France. Les enluminures de l’arlésien Bertrand Boysset, réalisées pour son traité d’arpentage en 1406<sup>1426</sup>, l’attestent également. On y voit les arpenteurs (**ex : fig. 54 et 57**) porter le pourpoint rembourré boutonné tout du long sur le devant ainsi qu’à hauteur des avant-bras, avec une ceinture sur les hanches ou à la taille. Est-il possible qu’il ait octroyé aux membres de sa profession, dont on sait qu’il est conscient de l’importance et fier de son rôle<sup>1427</sup>, un costume d’un statut social plus élevé ? Cela ne semble pas être le cas comme le montre d’autres peintures évoquées un peu plus loin. Dans une série de vignettes (**fig. 53**), Bertrand Boysset reçoit de Dieu les outils de son métier et l’enseignement pour s’en servir. Lorsque l’arpenteur obtient les outils ou lorsqu’il écoute l’enseignement (**fig. 53, A, C, D et F**), il est toujours vêtu d’une robe non ceinturée, boutonnée à hauteur du buste, parfois à larges manches tombantes. Il est représenté humble comme les pénitents ou comme bon nombre de commanditaires dans la peinture provençale. Lorsqu’il met en pratique son

---

<sup>1423</sup> M. Métais observe une ceinture métallique sur un donateur dans un tableau toscan de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Métais 1997, p. 43, p. 53).

<sup>1424</sup> Blanc 1990, p. 477.

<sup>1425</sup> Langfors 1913, p. 160, vers 39.

<sup>1426</sup> Elles sont publiées dans Bertrand 1985.

<sup>1427</sup> Gauthier 1985, p. 12.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

apprentissage (**fig. 53, B, E**), il est habillé d'un pourpoint mi-long ceinturé à la taille, boutonné sur le devant et pourvu de manches plus serrées. Mettre une ceinture, c'est se disposer pour agir. Pour les gens de métier moins établis dans l'échelle sociale que lui-même, peut-être le pourpoint est-il le seul costume (**fig. 56**) ? Les dessins de ce bourgeois arlésien traduisent aussi une vision de la société. Son traité d'arpentage est, dit-il, fortement inspiré par un livre sur le même sujet rédigé par maître Arnaud de Villeneuve, médecin catalan et grand érudit vivant sous le règne du roi Robert<sup>1428</sup>. Sans doute au courant des codes iconographiques en usage pour représenter les personnes munies d'un savoir, il figure le maître dans une robe longue lors d'une scène d'enseignement (**fig. 55**)<sup>1429</sup>. Le vêtement ne diffère cependant du pourpoint que par la longueur de tissu puisqu'il porte le même boutonnage aux bras, sur le devant jusqu'aux cuisses, et qu'il provoque un bombement du torse comme il est visible sur un autre dessin. Le pourpoint mi-long semble être pour Boysset le costume ordinaire, ou du moins celui qu'il convient de porter. Il ne représente pas de personnages vêtus d'une cote courte, cote qui doit cependant être toujours en usage pour une large part de la population<sup>1430</sup>. Pénétré de l'importance de son travail, Boysset souhaite que son traité soit jugé à sa juste valeur par le roi et les arlésiens et l'exprime dans une double page (**fig. 52**). Sur l'une d'elles, le roi René, siégeant sur son trône, déclare l'accepter au nom de tous. Il est approuvé par les nobles. Leurs vêtements et celui du roi sont longs, sans boutonnage, avec un buste bombé et des manches étroites. Tous portent une ceinture sur les hanches. Des conseillers élus leur font face et approuvent également, tout comme le représentant du peuple arlésien. Ce dernier possède un vêtement long, signe de son statut hiérarchique ou de sa sagesse, un chapeau particulier et tient un phylactère exprimant la pensée du peuple. Le reste de la population et les conseillers forment une foule de personnages habillés d'un pourpoint à manches tombantes, ceinturé sur les hanches, boutonné sur le devant et aux avant-bras. En résumé, la distinction de statut est apportée par la longueur du vêtement, l'absence de boutonnage et de manches tombantes, alors que le positionnement de la ceinture et le rembourrage du buste apparaissent comme des caractéristiques vestimentaires communes. D'après O. Blanc, dans le Nord de la France, les années 1410 sont marquées par la disparition du rembourrage du buste. Une série de plis disposés sur le devant et le dos du vêtement, maintenus à la taille par une ceinture, le remplace<sup>1431</sup>. La robe mi-longue se généralise progressivement et le port de la

---

<sup>1428</sup> Gauthier 1985, p. 12.

<sup>1429</sup> Sur la question du paraître universitaire médiéval, voir Destemberg 2008.

<sup>1430</sup> Voir par exemple les figures de paysans dans Mane 2004 et Mane 2006.

<sup>1431</sup> Beaulieu 1989, p. 261-262.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

houppelande s'impose à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans la noblesse : le pourpoint ne sera bientôt plus porté que par les bourreaux et les artisans<sup>1432</sup>. Ce constat, valable pour l'Europe du Nord, ne l'est pas pour l'Italie où le pourpoint reste à la mode tout au long du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1433</sup>. Cette proximité a certainement influencé le costume provençal. Le dessin de Bertrand Boysset pourrait illustrer le moment où la noblesse abandonne pendant quelques temps le costume court et ajusté pour un autre plus long mais toujours ajusté, conservant ainsi quelques éléments de la mode antérieure. D'après O. Blanc, autour de 1400, la noblesse française ne porte plus la ceinture sur les hanches, mais de nouveau à la taille, même sur un pourpoint<sup>1434</sup>.

Le père et le fils Spiefami (**fig. 58**), représentés vers 1425 dans l'église Notre-Dame-des-Doms, sont tous deux habillés d'une robe mi-longue dont les plis tubulaires sont fixés à la taille par la ceinture. Un personnage dans l'assistance du *Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Quarton (**fig. 59**), un demi-siècle plus tard, possède sur sa robe des plis plus larges qui s'évasent. La ceinture, par conséquent, amplifie la finesse de la taille et le bombement naturel du buste. Cette mise en évidence de la morphologie se perçoit distinctement sur un faucheur habillé « noblement » dans une enluminure aixoise des années 1460 - 1470 (**fig. 67**) et de façon encore plus flagrante sur les jeunes hommes figurés lors de *La remise du prix*, dans le *Livre des Tournois* illustré par Barthélémy d'Eyck (**fig. 65**). Les tournoyeurs, qui portent encore le pourpoint, se distinguent nettement par leur mise des compagnons qui escortent la reine et ses suivantes. Ces derniers, vêtus d'une houppelande rouge ont la taille ceinturée. Ce vêtement, ample par sa coupe, ne souligne pas la taille ; ce rôle est donc dévolu à la ceinture, « seule marque qui crée un rapport vertical entre les segments corporels ainsi isolés »<sup>1435</sup>. La houppelande s'observe encore sur deux personnages masculins de la *Déposition de Croix* de Barbentane datée de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 69**). Pour l'un, la ceinture est de cuir avec une bourse dans l'axe du corps qui souligne sa verticalité ; pour l'autre, elle est métallique et à charnière. Dans un panneau peint par Josse Lieferinxe en 1497 - 1498 (**fig. 73**), la robe est une nouvelle fois ceinte à la taille, avec une bourse sur le côté. Dans d'autres œuvres des années 1510 et 1520, les personnages masculins portent une robe mi-longue, ceinturée à la taille, dont les manches sont tombantes ou étroites (**fig. 76 et 78**). La robe longue et ample du roi mage agenouillé dans le retable du maître autel

---

<sup>1432</sup> Se reporter également à Blanc 1990, p. 469

<sup>1433</sup> Boucher 1965, 2008<sup>2</sup>, p. 170.

<sup>1434</sup> Blanc 1997, p. 84.

<sup>1435</sup> Blanc 1990, p. 184.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de l'église Saint-Jean-Baptiste de Villars-sur-Var dans les Alpes-Maritimes (**fig. 77**) est serrée à la taille par une ceinture à pendants, dispositif qui apparaît aux alentours de 1400<sup>1436</sup>.

Qu'en est-il du costume chez les artisans et chez ceux qui travaillent en extérieur aux alentours de 1500 ? L'iconographie de Provence ne l'illustre pas, mais O. Blanc a montré que le costume du bourreau s'y apparentait souvent. Parmi les bourreaux flagellant le Christ peints par Jean Canavesio à Notre-Dame-des-Fontaines à La Brigue dans les Alpes-Maritimes, en 1492 (**fig. 71 et 72**), l'un porte une sorte de pourpoint et les autres sont vêtus de cottes courtes. Un bourreau a relevé sa cote jusqu'à la ceinture pour plus d'aisance, révélant le bas de sa chemise. Il s'agit encore de pourpoints, certains ceinturés, qui habillent les bourreaux du cycle de saint Sébastien de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à Roure dans le même département (**fig. 435 et 436**), du retable du martyr de saint Elme à La Brigue (**fig. 439**) ou de la *Décollation de saint Jean-Baptiste* peinture provençale du début du XVI<sup>e</sup> siècle conservée au musée du Petit Palais à Avignon. Dans la documentation iconographique d'Europe de l'Ouest rassemblée par P. Mane, la cote courte est le vêtement usuel chez les paysans<sup>1437</sup>.

L'iconographie du XVI<sup>e</sup> siècle en Provence, passée le premier quart du siècle, se prête mal à une analyse sur la place de la ceinture dans le costume masculin. La quasi-totalité de la production est maintenant religieuse et les commanditaires, lorsqu'ils apparaissent, sont engoncés dans un ample manteau<sup>1438</sup>. Le dernier témoin exploitable est le *Retable de la famille Grilhet* daté de 1547. Le fils y apparaît vêtu d'un pourpoint (**fig. 81**), la ceinture disposée sur la taille, tombant vers l'avant et épousant les courbes du corps. Dans les cours françaises, sous l'influence des modes espagnoles, le pourpoint revient progressivement à la mode à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Du fait de la coupe du vêtement, à partir du milieu de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la ceinture tombe effectivement vers l'avant. Cette forme de pourpoint, malgré de nombreuses variations, reste en usage dans la noblesse et la bourgeoisie d'Europe de l'Ouest jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1439</sup>.

Après ce long développement sur le costume masculin à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle, il convient de s'intéresser au costume féminin, beaucoup moins marqué par des changements dans la coupe du vêtement. Il est une constante, la robe reste longue tout au long

---

<sup>1436</sup> Se reporter par exemple à Van Buren et Wieck 2011, p. 101, n° E 55.

<sup>1437</sup> Mane 2004 et Mane 2006.

<sup>1438</sup> La peinture provençale entre 1530 et 1620 souffre d'un déficit d'étude, conséquence d'un désintérêt pour la peinture religieuse de cette époque marquée par les conflits. Pour un premier état des lieux on se reportera à Léonelli *et al.* 1987.

<sup>1439</sup> Se reporter à Boucher 1965, 2008<sup>2</sup> (p. 181-218) pour des illustrations de ce pourpoint à ceinture penchée vers l'avant. L'auteur ne fait pas mention de cette caractéristique.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de la période d'étude et bien au-delà, mais l'ajustement qui s'observe dans le costume masculin se retrouve également du côté féminin. La robe met « en valeur la finesse du buste et des bras, rejetant la masse vestimentaire à la base du corps et, dans une moindre mesure, dans la coiffure »<sup>1440</sup>. Le vêtement met ainsi en évidence les parties du corps sièges du désir : le visage, la poitrine, le ventre. Un déhanchement, creusant la taille, ainsi que la disposition de la ceinture peuvent accentuer cet effet. D'après Olivier de La Marche, dans le *Le Parement et triumphe des dames*, la ceinture est la meilleure de ses parures :

*Ainsi le point qui clost du corps l'habit  
C'est la ceinture dont dame se doit ceindre  
La ceinture la personne embellit  
C'est la parure qui plus fort anoblit*<sup>1441</sup>.

Les fresques italiennes du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle de la chapelle Saint-Martial au palais des Papes (**fig. 47**) figurent des femmes dans des robes longues, évasées vers le bas, sans ceinture. Elles sont ceinturées sur les hanches sur les fresques de Sorgues datées de la fin du siècle (**fig. 51**) : la ceinture est fermée à hauteur d'un médaillon duquel, dans un cas, s'échappe une portion tombante. Il pourrait s'agir de demi-ceints, ceintures closes par agrafage, dispositif qui apparaît dans les années 1360 dans les textes<sup>1442</sup>, dans les années 1370 dans l'iconographie<sup>1443</sup>.

Dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, des ceintures orfévrées ceignent régulièrement les hanches des hommes de la noblesse, mais aussi celles des femmes. Elles apparaissent dans les textes sous le nom de « ceinture » ou de « demi-ceint ». Elles sont alors souvent entièrement métalliques, constituées de maillons reliés par des charnières, et se ferment par différents systèmes d'agrafage. Le type à maillons métalliques est commun aux deux sexes jusque dans le XV<sup>e</sup> siècle<sup>1444</sup>. Certaines figures féminines royales portent un surcot ouvert latéralement laissant poindre cet accessoire (**fig. 60**). Ce vêtement reste en usage au moins jusqu'au milieu

---

<sup>1440</sup> Blanc 1997, p. 151.

<sup>1441</sup> Trepperel Veuve et Jehannot (Édit.) 1520, 1870<sup>2</sup>, chapitre XVI.

<sup>1442</sup> Moranvillé 1903-1905, n° 3558, 3560, etc. On revient ultérieurement plus en détail sur ces ceintures.

<sup>1443</sup> La première représentation assurée est de 1371 : dans l'enluminure représentant l'enlumineur Vaudetar offrant sa « Bible historique » à Charles V (Van Buren et Wieck 2011, p. 69, n° F 25), l'artiste porte par-dessus son pourpoint une ceinture métallique à charnières qui ne peut se fermer que par agrafage. Cependant, le doute subsiste pour une enluminure des environs de 1358 (Van Buren et Wieck 2011, p. 63, n° F17a-d).

<sup>1444</sup> L'inventaire de 1474 des biens de la comtesse de Montpensier signale un *demy ceynt garny d'or a charnyere* (Boislisle 1880, p. 276) et M. Métais observe une ceinture entièrement métallique sur une donatrice dans une peinture toscane réalisée vers 1360 (Métais 1997, p. 43, pl. 44).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 68**), mais la ceinture n'est pas toujours portée. Après la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, dans le costume féminin, la ceinture devient beaucoup plus fine et n'est, semble-t-il, plus métallique.

S. Zingraff note l'apparition vers 1320-1330 dans l'iconographie d'Italie du Nord de ceintures portées haut sous la poitrine<sup>1445</sup>. Mais, c'est à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle que ce port se développe. Disposée au-dessous des seins, sur une houppelande ou sur une robe, la ceinture connaît un grand succès jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et perdure au début du siècle suivant (**fig. 61, 63 à 67**). Elle se ferme généralement dans le dos, parfois sur le côté ou sur le devant. Cette ceinture souligne les courbes du corps féminin et par son positionnement accentue la dissymétrie du corps. Elle est, dans l'iconographie, souvent très large pour les dames de la haute noblesse (**ex : fig. 67 et 68**), plus étroite pour celles de moindre condition. Dans une enluminure du manuscrit français de la *Vraye histoire des seigneurs de Grave*, une vignette représente la belle Ydorye comptant ses malheurs à sa maîtresse Edea (**fig. 61**). Tout sépare la dame de compagnie de son amie plus élevée socialement : la coupe du vêtement, la coiffe mais aussi la largeur de la ceinture portée sous la poitrine. Il pourrait s'agir aussi d'un moyen iconographique adopté par le peintre pour permettre la distinction entre les deux femmes. Dans la fresque figurant la famille Spiefami à la cathédrale Notre-Dame des Doms (**fig. 58**), l'une des filles possède la même ceinture, relativement étroite, que la mère mais, à la différence de cette dernière, aucune section ne pend longuement. Peut-être retombe-t-elle du côté opposé. La courroie, disposée sous la poitrine, s'allonge parfois jusqu'à toucher terre, parfois jusqu'aux hanches, mais se porte aussi très courte, peu ou pas pendante, apparemment sans qu'il existe une variation avec le temps. Le choix semble relever du domaine de la personnalisation de l'accessoire. Si l'iconographie provençale n'offre aucune indication du degré de diffusion de la mode décrite ci-dessus au sein de la population, il est néanmoins attesté que la ceinture serrée à la taille ne cesse pas d'être portée. Elle est figurée sur une arlésienne en 1406 dans le traité de Bertrand Boysset (**fig. 56**), sur une servante au vêtement actualisé, contrairement aux autres figures du tableau, dans un retable de Josse Lieferinxe daté vers 1500 (**fig. 70**), sur une femme âgée en robe verte dans le *Prêche de la Madeleine* de l'atelier d'Antoine Ronzen vers 1510 - 1515 (**fig. 74**).

Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, un demi-ceint fermant au moyen d'un crochet s'insérant dans les maillons d'une chaîne apparaît, mais il reste relativement peu fréquent dans l'iconographie de l'Europe occidentale (**fig. 80 et 82**). Il est généralement porté mollement sur

---

<sup>1445</sup> Zingraff 2014, p. 456.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

les hanches ainsi que le rappelle Olivier de La Marche dans *Le Parement et triumphe des dames* :

*Le demy ceingt ne doit le corps estraindre*

*Mais soustenir les faictz et supporter*

*Des misteres que Dame doit porter*

...

*Le ceingt soustient les menus utensilles*

*Et les utilz dont dames sont garnies*

*A les servir comme femme subtiles*<sup>1446</sup>

Parfois, la chaîne de fixation est remplacée par un anneau. Le demi-ceint apparaît dans l'iconographie provençale à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle, étroitement serré à la taille d'une sainte Marguerite (**fig. 75**), mais les archives provençales en confirment un usage antérieur. À partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il est probable que ce type de ceinture se diffuse dans la population provençale ainsi que le montrent les inventaires de marchandises, déjà mentionnés, d'Adrien Moret et Claude Moulard. Au même moment, cette ceinture devient beaucoup plus courante dans l'iconographie de l'Europe occidentale (**fig. 79 et 81**). Elle prend alors la forme d'une longue chaîne terminée à une extrémité par un crochet, avec une section largement pendante. Le terme *jaseran* attesté en Provence à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pourrait lui correspondre<sup>1447</sup>. Le développement de cette nouvelle forme de ceinture est suivi au XVI<sup>e</sup> siècle de celui du baleinage dans le corsage, usage destiné à accentuer la finesse de la taille et à mouler le buste<sup>1448</sup>. De par la présence des hanches, le corset pointe vers le bas, et la chaîne du demi-ceint suit ce mouvement. Cette orientation a-t-elle inspiré le costume masculin (**fig. 81**) pour lequel il a déjà été souligné cette caractéristique ?

Avant d'en terminer avec l'iconographie du costume civil, il est nécessaire d'évoquer les ceintures fermées par un nœud, postérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'iconographie provençale, le nœud n'apparaît généralement que sur des personnages mythologiques ou divins, sur des saints (**fig. 83 et 84**) ou sur des bourreaux (**fig. 85**). Peut-être est-il utilisé pour souligner l'intemporalité des personnages et, dans le cas des bourreaux, pour souligner l'ignominie de leurs actes en les assimilant à des étrangers. Ils portent d'ailleurs parfois une sorte de turban. Dans l'épisode du *Portement de Croix* de Simone Martini, de nombreux membres de l'assistance, des civils ou des militaires, sont vêtus de manière étrange et

---

<sup>1446</sup> Trepperel Veuve et Jehannot (Édit.) 1520, 1870<sup>2</sup>, chapitre IX.

<sup>1447</sup> Se reporter au sous-chapitre précédent.

<sup>1448</sup> Legrand *et al.* 1991, p. 50.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fantasque. On y retrouve notamment des enfants avec des ceintures nouées (**fig. 86**). Au contraire, les personnages saints y sont vêtus de long et sans ostentation. Cette opposition les met en valeur. Aucun document n'atteste formellement de la fermeture de la ceinture par nouage dans la société provençale. Dans le reste de l'iconographie européenne, il reste exceptionnel sur le costume civil.

#### 3.1.1.4. La ceinture dans le costume militaire

La fonction protectrice de la ceinture en fait un élément de l'armement de la foi, par essence un équipement de combat. Dans l'histoire de *Barlaam et Josaphat*, version christianisée et tardive de l'histoire du Bouddha, le saint ermite Barlaam enseigne au jeune prince Josaphat la façon de lutter contre le mal : « Prépare-toi de façon à être bien armé des armes de l'esprit, et ceins tes reins de la ceinture de vérité, *e senh tos nombels en veritat*. Mets la cuirasse de droiture, chausse tes pieds de façon à pouvoir suivre les saints Évangiles, et tiens à la main le bouclier de la foi. Arme-toi bien afin de pouvoir combattre le prince de ce monde »<sup>1449</sup>. Ce passage est emprunté à l'Épître de saint Paul aux Éphésiens (6, 14 à 17). Dans l'*Ordene de chevalerie*, poème en langue d'oïl du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, un chevalier français prisonnier de Saladin est contraint de lui révéler le sens symbolique de chaque étape de l'adoubement : la ceinture blanche que revêt le postulant est destinée à le préserver de la luxure<sup>1450</sup>. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans son traité de chevalerie, le majorquain Raymond Lulle indique que l'écuyer est ceint de l'épée par le chevalier pour signifier chasteté et justice. Le chevalier est par les armes un défenseur de la foi catholique comme le clerc l'est par la parole. Selon l'auteur, tout chevalier ne respectant les vertus théologiques (foi, espérance, charité) et cardinales (justice, prudence, force, tempérance) devrait être désarmé publiquement et sa ceinture coupée par derrière<sup>1451</sup>. Cette cérémonie serait une sorte d'adoubement inversé. La ceinture militaire est un emblème visible, elle proclame la force et les pouvoirs dont est investi celui qui la porte. Le fourreau retenant l'épée, arme dont la symbolique est particulièrement forte<sup>1452</sup>, y est suspendu. Dans la littérature médiévale du second Moyen Âge, le chevalier est idéalisé : être adoubé, c'est ceindre l'épée – *espasa cener* peut-on lire

---

<sup>1449</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, t ? 2, p. 1132.

<sup>1450</sup> Busby (édit.) 1983.

<sup>1451</sup> Gifreu 1991, II, 35, p. 42 et VI, 4, p. 64.

<sup>1452</sup> On consultera à ce sujet le catalogue de l'exposition *L'épée, usages, mythes et symboles* qui s'est déroulée en 2011 au Musée national du Moyen Âge à Paris (Épée 2011).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans le *Roman de Flamenca* (vers 1240 - vers 1250)<sup>1453</sup> – ce qui équivaut donc normalement à suivre les règles et vertus de la chevalerie. Le troubadour Bertrand Carbonel ne s’y trompe pas lorsqu’il critique le comte de Berre dans le sirventès qu’il lui adresse à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1454</sup>. Il commence son chant non sans ironie : En l’honneur du plus vaillant qui ait porté la ceinture militaire, *Al pus valen que anc portes sentura*<sup>1455</sup>.

La ceinture militaire fut un temps l’apanage des nobles et des chevaliers. Cependant, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, des classes bourgeoises enrichies par le commerce émergent et cherchent à s’octroyer les distinctions et le prestige de la noblesse. Cette évolution de la société rend nécessaire, dans le comté de Provence, un rappel à l’ordre de Charles II en 1294. Il défend aux non nobles de recevoir la ceinture militaire et à quiconque de la leur remettre, sous-entendu par adoubement, sous peine de 100 marcs d’argent<sup>1456</sup>. Non loin de là, en 1298, dans la sénéchaussée de Beaucaire, appartenant au royaume de France, il est certifié qu’il n’existe aucune interdiction au fait que les bourgeois puissent posséder et arborer des signes militaires et donc porter la ceinture militaire, *impune singulum militare assumere et signa militaria habere et portare*<sup>1457</sup>. La ceinture revêt une signification particulière pour le soldat, l’épée ou d’autres armes offensives telles que les couteaux de guerre<sup>1458</sup>, signes de son état<sup>1459</sup> y sont suspendues. Progressivement, dans la chevalerie, la ceinture militaire va perdre sa signification et à la fin du XV<sup>e</sup> siècle elle ne sera plus remise lors de l’adoubement<sup>1460</sup>. Sans doute l’influence décroissante de la chevalerie dans les batailles et par là-même dans la société ne sont-elles pas étrangères à la disparition de symboliques si fortes.

La mention de la ceinture militaire se retrouve dans quelques lignes de comptes concernant les dépenses de la chambre apostolique d’Avignon et relatives à la fabrication de

---

<sup>1453</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, vers 890 et 7294.

<sup>1454</sup> Un sirventès est un poème moral ou satirique inspiré le plus souvent de l’actualité politique.

<sup>1455</sup> Édité par P. Meyer (1871, p. 57). Ce troubadour est actif entre 1280 et 1300 environ.

<sup>1456</sup> Papon 1777-1786, t. 3, p. XXXVIII, pièce XXV.

<sup>1457</sup> Document transcrit par V. Gay à l’article ceinture (1887, t. 1).

<sup>1458</sup> Dans le roman de Jaufré, vers 7468-7472 : Jaufré après avoir vêtu un haubert sous son surcot vermeil mit à la ceinture un couteau à fine lame et à pointe dure, *un coutel mes a la centura/ab prim taill et ap poncha dura* (Nelli et Lavaud 2002<sup>2</sup>). D’après un miracle survenu en juin 1379, un chevalier tombé à l’eau alors qu’il passait d’un navire à un autre invoqua Urbain V alors qu’il s’enfonçait dans la mer et ne dut la vie sauve qu’à l’intervention du bienheureux pape. Il portait alors son harnais de guerre d’un total de 150 livres, à savoir un jupon, une tunique de fer, une jaquette de velours, un bassinet lacé et attaché, des brassières et des gantelets, une épée et un couteau à la ceinture, *ense et cultello cinctis* (Albanes 1897, n° 37).

<sup>1459</sup> Dans l’iconographie, le type de ceinture peut être caractéristique d’un rang social : dans certaines images, la ceinture orfèvrée permet de différencier les gens d’armes de noble origine des simples soldats ou des écuyers (Blanc 1990, p. 513, 539-540).

<sup>1460</sup> Flori 1998, p. 232.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'épée d'honneur remise par le pape le 25 décembre. Innocent VI semble être l'initiateur de ce rituel de remise de l'épée, accompagnée d'un couvre-chef, destiné à récompenser un brillant fait d'armes ou un personnage ayant mené une importante négociation diplomatique. Selon les années et les récipiendaires, la dépense est plus ou moins importante et la ceinture n'est pas toujours décrite. Il est cependant probable que sa qualité ne descende pas en dessous d'un certain seuil eu égard au rang des bénéficiaires, prioritairement des rois, ducs et comtes. Pour le Noël de 1355, la ceinture de soie est *munita de auro et argento* et entièrement *esmalatum*<sup>1461</sup>, toujours de soie et munie de pièces d'argent deux ans plus tard<sup>1462</sup>. En 1364, elle est garnie d'argent doré et émaillé<sup>1463</sup>, simplement d'argent pour le Noël de 1365, d'argent doré et émaillé en 1366 (*esmalhatum*)<sup>1464</sup>, d'argent doré en 1367<sup>1465</sup>, non décrite en 1372<sup>1466</sup>, recouverte de cinq marcs et 18 deniers d'argent en 1373 pour une valeur de 40 florins de chambre ou 46 florins 2/3 de Provence<sup>1467</sup>. En 1368, l'inventaire du trésor apostolique d'Avignon signale une épée *cum pomello jaspidis cum zona munita argento deaurato* qui devait être destinée à cet événement<sup>1468</sup>.

La correspondance de la boutique avignonnaise de la compagnie Datini pour la période 1363 - 1371 fait état de nombreuses demandes d'envoi de boucles pour courroie d'épée (*coregia da spada*) adressées à la succursale milanaise et d'une à celle de Gênes en 1370<sup>1469</sup>. Un peu plus de 338 grosses de boucles dont 60 en provenance de Gênes, toujours « rondes » lorsque la forme est précisée, peuvent être comptabilisées. Une lettre isolée de 1385, adressée à l'établissement de Milan sollicite la fourniture de 18 grosses et deux douzaines d'autres boucles<sup>1470</sup>. Il est peu probable que la totalité de ces marchandises ait été livrée, les envois se faisant certainement selon les disponibilités. Certaines requêtes ont donc pu être réitérées ultérieurement. Même si cela n'est pas toujours spécifié, ces boucles sont probablement presque toutes en fer et le plus souvent étamées pour une meilleure résistance à la corrosion. Une vingtaine d'exemplaires en alliage cuivreux sont commandés lors de l'achat de lots de fourniments d'épée comprenant entre autres un anneau (*anella*), probablement pour la suspension de l'épée à une lanière, et une boucle (*fibbia*) sans doute pour son attache au

---

<sup>1461</sup> Schäfer 1914, p. 576.

<sup>1462</sup> *Ibid.*, p. 642.

<sup>1463</sup> Schäfer 1937, p. 57.

<sup>1464</sup> Müntz 1889, p. 408-409.

<sup>1465</sup> Schäfer 1937, p. 213.

<sup>1466</sup> *Ibid.*, p. 386.

<sup>1467</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>1468</sup> Müntz 1990, p. 399.

<sup>1469</sup> Frangioni 2002, p. 110, 120, 124, 126, 128, 129, 133, 136, 138, 145, 146, 148, 150, 155, 164

<sup>1470</sup> *Ibid.*, p. 170.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moyen de courroies à la ceinture (**fig. 100**)<sup>1471</sup>. En 1367, huit grosses de petites « boucles » pour épée ne doivent pas comporter d'ardillon (*sanza ardiglioni*), très certainement pour un système particulier d'attache de l'arme<sup>1472</sup>. Au moins trois tailles différentes sont commandées et elles pourraient correspondre aux trois prix rencontrés pour la grosse de boucles : 9 sous pour les plus petites, 11 sous pour celles de taille moyenne, de loin les plus courantes, 15 sous la grosse pour les plus grandes<sup>1473</sup>. Des panoplies d'archer comprenant le carquois, des flèches, une bourse (*borse*) et une ceinture (*cinture*) sont demandées auprès de la succursale florentine en 1367<sup>1474</sup>.

Dans les comptes de la mercerie de Carpentras, la *sentura per armar* ou *d'armar* – pour attacher l'épée ? – n'est fournie que durant l'année 1397 avec un prix entre 2 sous 6 deniers et 5 sous<sup>1475</sup>. Un document daté du 15 juillet 1405 énumère des vêtements, des armes et de la vaisselle orfèvrée vendus à Marseille par un parent (*consanguineus*), du nom de Constantin Paléologue, de *l'imperatorum constantinopolitani* Manuel II<sup>1476</sup>. Il y est notamment mentionné une dague couverte d'argent doré sur la poignée (*manubrium*) ainsi que les deux courroies (*corregiae*) qui permettaient son attache à la ceinture. En 1447, un cordonnier livre à la cour du roi René deux *baudriers pour saindre*, pour les deux *petiz mores*<sup>1477</sup>. Cinq ans plus tard, un armurier vend au roi René une épée avec son fourreau et ses *courroyes* de fixations<sup>1478</sup>. L'inventaire après-décès du noble arlésien Alexis Caysse en 1456 fait mention d'une épée avec fourreau et ceinture avec garniture d'argent, *corrigia cum guarnimento argentato*<sup>1479</sup>. En 1457, huit *baudreyers* et sept *porchiens d'Espagne à long fer*<sup>1480</sup>, peut-être des ceintures militaires, sont signalées dans l'inventaire du château de Tarascon. Le mot français *porchien*<sup>1481</sup> qui désigne une ceinture est issu du latin classique *porceo* « éloigner, retenir ». Le *fer* correspond peut-être à la chape ou au mordant. En mai

---

<sup>1471</sup> *Ibid.*, p. 110, 120.

<sup>1472</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>1473</sup> Par deux fois, il est commandé dix grosses de boucles rondes plus grandes que celles d'épée et à la suite six grosses de boucles circulaires pour épée. Nous avons supposé qu'il fallait comprendre qu'il s'agissait de boucles plus grandes que celles d'ordinaire (Frangioni 2002, p. 110, 164).

<sup>1474</sup> Frangioni 2002, p. 107.

<sup>1475</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 36 v°, 142 r° (par deux fois), 160 r°, 199 r°, 245 r°, 253 v°, 272 v°.

<sup>1476</sup> AD BDR Marseille, 351 E 224, f° 36 r° - 36 v°.

<sup>1477</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 752.

<sup>1478</sup> *Ibid.*, n° 1134. Le roi René est alors hors de Provence.

<sup>1479</sup> Feracci 1976, p. 123.

<sup>1480</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2441.

<sup>1481</sup> Il se retrouve avec les graphies *Porceint*, *Porcheint*, *Pourcheint*, *Purceint* dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de F. Godefroy (1885-1902).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1548, Pierre Guérin, fourbisseur d'Aix, vend pour 22 écus d'or au soleil à Esprit de Sabran, seigneur de Soliers, *une malhe dict jacques de malhe avec ses manches, une espee argentee, dague du mesmes et seinture de vellous*<sup>1482</sup>. Quatre ans plus tard, le capitaine Gabriel Grille, écuyer d'Arles, reconnaît être redevable de 8 écus sur l'achat d'une épée, d'une *seinture de vellours* et d'une arquebuse<sup>1483</sup>. Pierre Guérin n'est pas seulement artisan mais également revendeur d'articles de guerre et il est légitime de penser que les ceintures ainsi vendues sont destinées à l'équipement militaire. En février 1451, l'armurier Thomassin de Baigneux est payé 20 sous pour avoir *fourbi et garni* une épée dorée à *boucles d'acier* que le roi René offre au sieur de La Tour<sup>1484</sup>. Au même moment, une autre boucle avec *le bout d'icelle* – le mordant ? – pour épée du prix de 5 sous, ainsi que trois grandes boucles pour la fixation d'un heaume et une petite pour la targe, pour la somme de 10 sous, sont fournies par maître Fremin coutelier d'Avignon. Il est en effet chargé de forger le harnois d'un heaume et de peindre, de dorer et de graver l'ensemble de l'équipement<sup>1485</sup>.

Il existe différentes façons de fixer le fourreau de l'épée à la ceinture (**fig. 100**), sur la robe mi-longue que portent souvent les soldats pour l'ensemble du bas Moyen Âge (**fig. 40, 91 à 94, 96 et 97**)<sup>1486</sup>. Des lanières peuvent être enroulées autour du fourreau et, ensuite, être raccordées au ceinturon avec une boucle (**fig. 100, B**). Ce système est adopté par un soldat du *Renielement de Pierre* peint par Jean Canavesio en 1492 (**fig. 96**), sur le saint Michel de Josse Lieferinxe daté de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 99**) où une des extrémités de la courroie ne tient qu'en passant au travers d'une fente. Le détail paraît assez peu réaliste et cette figuration ne constitue sans doute pas un témoignage fiable, l'armure présente comportant par ailleurs des caractéristiques imaginaires. Tout aussi improbable est la fixation des épées sur les cavaliers dans un dessin de Bertrand Boysset illustrant le Roman d'Arles : elles sont plantées au bas du tabard (**fig. 92**). Le retable de Thouzon (**fig. 97**) illustre un autre mode de fixation. Des courroies attachées de manière indéterminée au fourreau, sont reliées à une autre lanière enroulée autour des reins du soldat. Une boucle assure la liaison d'un côté, un anneau de l'autre : trois courroies terminées par un mordant à crochet viennent s'y attacher. Dans une scène des fresques peintes par Jean Canavesio à La Brigue (**fig. 95**), un bourreau porte un cimenterre fixé à la ceinture à l'aide, semble-t-il, d'un anneau d'où partent deux lanières en

---

<sup>1482</sup> AD BDR Aix, 308 E 1088, f° 168 v° - 169 r°.

<sup>1483</sup> AD BDR Aix, 308 E 1099, f° 892 v° - 893 r°.

<sup>1484</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1110.

<sup>1485</sup> *Ibid.*, n° 1108.

<sup>1486</sup> On peut se reporter, pour une illustration de la variété des modes de fixation de l'épée au ceinturon, à Tavard 1977 et à Glosek et Lawrinowicz 2006.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

direction de la ceinture. Le chapeau très particulier et l'arme d'origine musulmane ont été ajoutés par l'artiste pour faire du bourreau un être à part, un étranger. Le mode d'attache, très peu stable, paraît également imaginaire. Un constat similaire est établi pour un bourreau du *Couronnement d'épines* (**fig. 72**) dont l'épée est simplement passée dans la ceinture. Sur d'autres figures, le mode de fixation reste invisible car caché par le corps (**fig. 91 et 93**) ou parce qu'il n'a pas été représenté par l'artiste (**fig. 94**).

La ceinture peut également avoir une fonction active dans l'armement. Dans les régions méridionales de l'Europe, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou, plus sûrement au début du XIII<sup>e</sup> siècle, apparaissent des arbalètes avec un étrier couplé à un crochet de ceinture<sup>1487</sup> pour faciliter le bandage de la corde (**fig. 50 et 98**)<sup>1488</sup>. Les inventaires de châteaux provençaux mentionnent régulièrement une ceinture à laquelle se rattache un croc. Au château de Nice, en 1333, des *croci disgarniti cum corrigii et sine maneti* sont répertoriés dans un inventaire<sup>1489</sup>. En 1365, les cent *crocchi* avec *buone fibbie e manette, per tirare balestri*, demandés à Montpellier par la boutique Avignonnaise de F. Datini doivent coûter aux environs de 2 florins la douzaine. Dans l'estimation des biens du château de Vaucluse, établi en 1414, il est noté *unum bandierum bonum cum talhola* – ce mot se rapporte à une pièce de tissu – au milieu de plusieurs arbalètes<sup>1490</sup>. En 1427, au château de Chateaufort, deux *sainst en toalholes*, donc en tissu, sont consignés après la mention d'arbalètes<sup>1491</sup>. O. Blanc remarque que dans les *Grandes Chroniques de France*, les arbalétriers portent une ceinture textile torsadée nouée autour des hanches. Elle l'interprète comme une mise en évidence que ces soldats sont perçus comme étant de condition inférieure<sup>1492</sup>. Au vu de la documentation provençale, peut-être conviendrait-il de revoir cette interprétation ? L'inventaire après-décès d'un notaire aixois rapporte en 1437 l'existence de deux arbalètes de bois avec deux ceintures (*senchae*). En 1449, un emprunteur met en gages une *balista ac unum senchum*<sup>1493</sup>. Au château de Boulbon, le notaire signale, en 1451, un *baudrier album munitum croquo et bloca*, munie d'un croc et d'une boucle, et un autre *sine bloca, cum uno croc, modici valoris*<sup>1494</sup>. Cinq ans plus tard, l'inventaire après-décès des biens des laboureurs arlésiens Pierre et

---

<sup>1487</sup> Serdon 2005, p. 178.

<sup>1488</sup> Se reporter à Petr Žákovský (2011a, p. 130, fig. 21) pour un exemplaire découvert anciennement en Moravie.

<sup>1489</sup> Pécout (dir.) 2008, p. 253.

<sup>1490</sup> Labande 1912a, p. 60.

<sup>1491</sup> Duprat 1913, p. 152.

<sup>1492</sup> Blanc 1990, p. 522.

<sup>1493</sup> Malaussena 1969, p. 225.

<sup>1494</sup> Mourret 1912, p. 102

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Jacques Dieulefais indique une *balista dassier cum... talhola et unum carquel*<sup>1495</sup>. Toutefois, les mentions les plus explicites sont les six *senhs* ou *senchs baliste* énumérés lors d'un inventaire du mobilier du château de Tarascon en 1457<sup>1496</sup>, ou bien encore les *xaincts à bander l'arbaleste*<sup>1497</sup>, d'un coût de 6 gros pièce en 1478<sup>1498</sup>, de 1 florin un an plus tard<sup>1499</sup>, achetées pour le duc de Calabre, fils du roi René. Ils servaient peut-être pour des arbalètes de chasse. À noter qu'il existe également des *sainctures de cuir* avec un *crocp* pour tenir la bride du cheval. Quatre exemplaires de ces ceintures sont acquis à Lyon pour le roi René en 1476, à raison d'environ 3,3 gros la pièce<sup>1500</sup>. Cet accessoire permettait sans doute d'avoir les mains libres pour manier les armes.

#### 3.1.1.5. La ceinture dans le costume clérical

La ceinture est pour le moine et le clerc le symbole de la chasteté – elle étouffe les élans de la chair à leur naissance<sup>1501</sup> – et le rappel du vœu qu'il a formulé lors de son ordination. Le prêtre se le rappelle lorsqu'il dit, en se serrant la ceinture sur les reins : *ceignez-moi, Seigneur, de la ceinture de pureté, et éteignez en moi toute convoitise, et tout plaisir désordonné, afin que je sois honoré de la vertu de continence et de chasteté*<sup>1502</sup>. Sous forme d'un cordon, la ceinture représente la corde avec laquelle fut attaché Jésus à la colonne, lorsqu'on le flagella, les verges avec lesquelles Pilate fit battre Jésus et la ceinture avec laquelle il fut conduit au Calvaire<sup>1503</sup>. Les deux petits cordons qui pendent à la ceinture du côté droit symbolisent l'oraison et le jeûne qui seuls permettent de chasser le démon et ses tentations (Marc 9, 28) ainsi que la double chasteté de l'âme et du corps<sup>1504</sup>. D'une manière générale, la ceinture figure le discernement des vertus et garde le prêtre contre la dissipation de la vie spirituelle<sup>1505</sup>. Elle constitue avec les vêtements et les autres accessoires revêtus, « les armes dont le pontife ou le prêtre doit être armé pour détruire les embûches spirituelles

---

<sup>1495</sup> Feracci 1976, p. 122.

<sup>1496</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2444.

<sup>1497</sup> *Ibid.*, n° 1197, 1201, 1208, 1209, 1235, 1237. Les 27 et 28 janvier 1478, deux exemplaires de *xainct* (1197, 1201) sans la mention « à bander l'arbaleste » sont achetés avec des arbalètes.

<sup>1498</sup> *Ibid.*, n° 1209.

<sup>1499</sup> *Ibid.*, n° 1235.

<sup>1500</sup> *Ibid.*, n° 2302.

<sup>1501</sup> Barthélémy (édit.) 1854, t. 1, p. 229-230.

<sup>1502</sup> Le Marcant 1694, p. 197-198.

<sup>1503</sup> Barthélémy (édit.) 1854, t. 1, p. 228 et 231.

<sup>1504</sup> *Ibid.*, p. 229

<sup>1505</sup> Le Marcant 1694, p. 197-198.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

que lui tend le diable »<sup>1506</sup>. L'histoire de *Barlaam et Josaphat* précédemment mentionnée en est une évocation littéraire. Il n'est donc pas étonnant que sainte Marthe se serve d'une ceinture pour soumettre la Tarasque (**fig. 87**) et que saint Bernard l'utilise pour maîtriser le diable (**fig. 88**).

Que ce soit dans les inventaires d'église et de chapelle, les testaments ou lors de dons, la ceinture se retrouve régulièrement au milieu des vêtements liturgiques<sup>1507</sup>. En 1333, l'inventaire du château de Castellane mentionne par exemple une *sentura sacerdotalum*<sup>1508</sup>. La ceinture est parsemée d'argent (*argenteus*) dans le legs du prévôt de Marseille, Pierre Brémond, à son diocèse en 1214<sup>1509</sup>, composée de soie verte et blanche dans celui d'un prieur du diocèse de Fréjus au profit de l'Église de Marseille en 1334<sup>1510</sup>. En 1348, elles sont de cuir dans l'inventaire des biens du prévôt toulonnais Geoffroi de Roquemaillère<sup>1511</sup> et d'argent doré dans celui de Paul de Sade, évêque de Marseille<sup>1512</sup>. Les comptes de la chambre apostolique d'Avignon signalent de nombreuses ceintures à fonction liturgique. En 1317, une *zona presbyteri* et une ceinture de soie blanche sont achetées pour l'autel (*pro altari*)<sup>1513</sup>, en 1321, neuf autres en soie dont quatre de couleur rouge et sept *centurae de filo presbiterali*<sup>1514</sup>. La liste ne s'arrête pas là puisque, de 1323 à 1332, presque une quarantaine de ceintures dont deux *de filo* sont acquises à cet effet, réparées, parfois offertes<sup>1515</sup>. Sans doute font-elles également partie des trois *indumenta sacerdotala completa*<sup>1516</sup> données à des prêtres du diocèse ou acquises pour un usage interne en 1323 et 1325. Des ceintures sont citées dans des assortiments cédés à un monastère en 1329, à une église d'Avignon en 1331 et également la

---

<sup>1506</sup> Barthélémy (édit.) 1854, t. 1, p. 215

<sup>1507</sup> En 1314, Jean Gasqui, évêque de Marseille lègue à son Église une *alba, amictu, stola et manipulo, atque zona...* (Albanes et Chevalier 1899, pièce 514). En 1410, le testament du cardinal Pierre Girard attribue à l'Église de Marseille *quoddam vestimentum quod fieri fecimus pro nobis cum casula de panno rubeo deaurato, munitum camittu, alba, zona, manipulo ac stola et omnibus aliis necessariis* (Albanes et Chevalier 1920, pièce 1674). L'inventaire du château des Baux-de-Provence mené en 1426 après la mort d'Eliphe d'Avelin comprend de nombreux *ceintz* d'usage liturgique dont certaines *armoyes des armes des Baux et de Villars* (Barthélémy 1877, p. 137 et 138).

<sup>1508</sup> *Una sentura sacerdotalis de cirico* (Pécout (dir.) 2011, p. 458).

<sup>1509</sup> Albanes et Chevalier 1899, pièce 1141.

<sup>1510</sup> *Ibid.*, pièce 488.

<sup>1511</sup> Albanes et Chevalier 1911, pièce 1602, deux exemplaires.

<sup>1512</sup> Albanes 1899, pièce 686.

<sup>1513</sup> Schäfer 1911, p. 242 et 389.

<sup>1514</sup> *Ibid.*, p. 248 et 249.

<sup>1515</sup> *Ibid.*, p. 251, 252, 253, 254, 256, 258, 259, 810, 812, 813.

<sup>1516</sup> L'inventaire des ornements de l'autel Saint-Marc au palais de Villeneuve dans les Alpes-Maritimes, en 1297, contient *unum indumentum sacerdotalum* (AD BDR Aix, B 1036, f° 41 r° - 41 v°).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

même année à un hôpital et trois monastères de la cité papale<sup>1517</sup>. En 1345 et 1346, les chapelains du pape reçoivent quatre ceintures de fil (*zona filum*) pour des aubes coûtant 5 sous et deux ceintures de soie rouge pesant 5 onces et demie et valant 2 florins 3 gros ½<sup>1518</sup>. Le vêtement ceinturé n'est spécifié que dans trois cas : pour cinq aubes en 1331 et 1345<sup>1519</sup>, pour dix-neuf amicts en 1353 lors d'un envoi de vêtements aux officiants d'un hospice de pauvres d'Avignon<sup>1520</sup>. Le pape Clément VII se procure, en 1387, une *zona pontificalis*, clairement distincte dans les comptes de deux autres ceintures de soie acquises pour 10 florins 8 sous. En soie blanche et tissée d'or, d'un poids de 16 onces, celle-ci a coûté 17 florins 4 sous. Un second exemplaire de même prix est commandé au brodeur Arnaldo de Rivoli : il est choisi dans une soie de couleur azur mêlée de fil d'or (*de serico azuro mixto cum auro*)<sup>1521</sup>. Ces riches accessoires étaient-ils portés lors des cérémonies officielles et des offices divins ? En 1391, l'inventaire des biens de Jean Casse énumère une *zona de filo* parmi des vêtements et accessoires liturgiques qui devaient appartenir au prieuré de Sainte-Catherine dont Jean Casse était en charge des intérêts temporels<sup>1522</sup>.

Ces ceintures ne semblent pas avoir comporté de boucles, pourtant des peintures italiennes en figurent sur les vêtements ecclésiastiques (**fig. 119**). Cet accessoire n'est pas essentiel dans le costume des clercs ; l'iconographie le confirme par une représentation relativement rare (**fig. 101**). Il peut être remplacé par un cordon notamment dans les ordres religieux où la rigueur de la pauvreté sert de ligne de conduite (**fig. 102**)<sup>1523</sup>. La béguine marseillaise sainte Douceline *tenia sench son cors destrechamens d'una corda nozada* rapporte Philippine de Porcellet aux alentours de 1300<sup>1524</sup>. Quelques décennies plus tard, en 1369 et 1370, des moines du monastère bénédictin de Montpellier et des moniales du couvent sainte Catherine d'Avignon reçoivent respectivement 22 et 24 *cordonus sive singulus* coûtant de 20 à 22 deniers chaque<sup>1525</sup>. En 1457, l'inventaire du château de Tarascon enregistre *unum*

---

<sup>1517</sup> Schäfer 1911, p. 811, 812, 814.

<sup>1518</sup> Schäfer 1914, p. 302 et 338.

<sup>1519</sup> Schäfer 1911, p. 813 ; Schäfer 1914, p. 302.

<sup>1520</sup> Schäfer 1914, p. 526.

<sup>1521</sup> Müntz 1899, p. 25 et 386.

<sup>1522</sup> Villard 1907, p. 116.

<sup>1523</sup> Dans l'inventaire de la chapelle du château de Vaucluse en 1414 : *Item, unum indumentum sacerdotale listanum*<sup>1523</sup>. *Item, unam albam bonam. Item, unam stollam rubeam et blavam. Item, unum cordonum. Item, unum amit. Item, unum manipulum listatum* (Labande 1912a, p. 58).

<sup>1524</sup> Elle tenait son corps étroitement ceint d'une corde nouée (Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, p. 980).

<sup>1525</sup> Schäfer 1937, p. 289.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*revestus* (costume) *ad celebrandum missam* comprenant la panoplie complète ainsi qu'*unum cordonum*<sup>1526</sup>.

#### 3.1.1.6. Usages des boucles et anneaux hors de la ceinture dans le costume civil et militaire

Hors de la ceinture, les boucles se retrouvent sur des accessoires comme la chaussure (**fig. 103 et 104**) ou le soleret, la pièce d'armure qui protège le pied (**fig. 106**)<sup>1527</sup>. Un usage dans la chaussure semble devenir commun, en Angleterre, à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle si l'on en juge par les découvertes faites à York<sup>1528</sup> et à Londres<sup>1529</sup>. Dans le sud-est de la France, les restes de chaussure retrouvés ne permettent pas de définir les modes d'attache. Toutefois, une ordonnance de Raimond d'Agout datée de 1348, dont l'unique exemplaire est conservé aux archives municipales de Brignoles<sup>1530</sup>, prouve que les boucles de chaussure étaient déjà relativement courantes au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Promulguée à la suite de l'assemblée des États Généraux du 23 août 1348, la loi évoquée était destinée à être appliquée dans toute la Provence. Le texte pouvait être adapté aux réalités du marché local par les autorités municipales, ce qui n'a été fait à Brignoles que pour quelques articles. Il énumère une centaine de produits, généralement manufacturés, des services et indique pour chacun un prix maximal. L'objectif avoué était de limiter la hausse des prix consécutive à l'épidémie de peste de 1348. Cependant, R. Braid n'a trouvé aucune amende relative à cette ordonnance dans les registres des clavaires de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Brignoles inclus. En outre, dans certaines communes comme Marseille, l'ordonnance fut suspendue<sup>1531</sup>. Ce document liste trois sortes de semelles (*solis*) et treize types de chaussures (*sotularis*). Ces dernières sont dites *forces*, *subtiles* ou *traditi* ou n'ont aucun qualificatif. Elles sont en tissu, dans diverses qualités de cuir, pour homme, pour femme ou pour enfant. Les chaussures d'homme sont les seules pour lesquelles il est précisé qu'elles peuvent être fermées avec une

---

<sup>1526</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2444.

<sup>1527</sup> Se reporter aussi à une *Circoncision du Christ* peinte par un peintre de Salsbourg en 1435, conservé à Karlsruhe en Allemagne (Kühnel 1982, fig. 11, n° 2)

<sup>1528</sup> Mould *et al.* 2003, p. 3333-3335.

<sup>1529</sup> Grew et De Neergard 2001<sup>2</sup>, p. 75 et fig. 110.

<sup>1530</sup> AC Brignoles, AA 504 et DR 14.

<sup>1531</sup> Braid 2008, p. 373.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ou deux *fiwellae lotono vel corrigia*<sup>1532</sup>. Le prix total est compris entre 2 sous 6 deniers et 5 sous.

Des commandes de boucles (*fibie*) de chaussure de type *pianelle*<sup>1533</sup> apparaissent dans la correspondance commerciale émanant de l'établissement d'Avignon de la compagnie Datini et adressée à la succursale milanaise entre 1365 et 1369, pour un total de 21,5 grosses<sup>1534</sup>, auprès des boutiques de Gênes et Florence en 1371 pour respectivement 21 et 25 grosses<sup>1535</sup>. Ces boucles sont à double fenêtre et il est précisé, lors de la première correspondance qu'elles doivent être carrées. Lorsque le matériau est indiqué, il s'agit toujours d'un alliage cuivreux (*ottone*) parfois étamé. En 1369, les marchands souhaitent que le prix atteigne au moins 27 sous la grosse ; en 1371, les boucles génoises doivent être pour femme. En 1367, il est attendu de Milan une grosse de boucles rondes pour « bottes » (*stivale*)<sup>1536</sup>.

Des mailles (*maglia, maglieta*) pour faire des boucles ou des bouclettes (*fibiette*) de *c(i)abatte*, que A. Antonini<sup>1537</sup> traduit par savate, font également l'objet de commandes auprès de Milan ou de Gênes. Et, en 1363, quatre paires de *ciabatte di fero* pour grand pied sont demandées auprès de correspondants florentins<sup>1538</sup>. Or, le gisant d'Antoine de Comis (**fig. 106**) sculpté dans la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle illustre le fait que les protections métalliques de pied pouvaient être serrées au moyen de boucles. Les bouclettes demandées par les marchands italiens d'Avignon sont acquises par millier ou par carreau (*quadrella*), unité de mesure que L. Frangioni ne définit pas mais qui correspond peut-être à un bras ou un pied au cube<sup>1539</sup>, et sont apprêtées dans la boutique au moyen de tenailles<sup>1540</sup>. Le carreau doit coûter 42 sous en 1367, 36 ou 38 sous en 1369. En 1365, Florence doit fournir cinquante mille petites mailles. En 1367 et 1369, 40 carreaux et douze ou quinze mille de ces mailles en fer, du moins lorsque le matériau est précisé, sont requises auprès des associés milanais. En 1371,

---

<sup>1532</sup> Le compte de 1470 de l'argentier du duc de Bourgogne Charles le Téméraire enregistre l'achat de dix paires de *bloucques* et *bloucquettes d'argent dorees* pour des chaussures (Bessey *et al.* 2008, n° 2222, 2272, 2328, 2356, 2373, 2377, 2391). Il n'est pas précisé à quel type de chaussures elles devaient s'adapter, mais une ligne de compte rapporte l'acquisition de patins de bois à courroie de cuir tanné (Bessey *et al.* 2008, n° 2391).

<sup>1533</sup> Le terme *pianella* équivaut à *mule* ou *pantoufle* dans le dictionnaire de A. Antonini (1770).

<sup>1534</sup> Frangioni 2002, p. 126, 129, 134, 158.

<sup>1535</sup> *Ibid.*, p. 149 et 152.

<sup>1536</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>1537</sup> Antonini 1770.

<sup>1538</sup> Frangioni 2002, p. 101.

<sup>1539</sup> Cette hypothèse est fondée sur une analogie avec le bras ou le pied carré, unités de superficie de l'Ancien Régime.

<sup>1540</sup> Frangioni 2002, p. 82.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cent mille mailles sont commandées à Gênes, et en 1385 et 1394, des lettres isolées contiennent respectivement des demandes auprès de Milan pour 30 carreaux et cinquante mille exemplaires d'une part et six carreaux de mailles de fer d'autre part<sup>1541</sup>.

Ces quantités sont beaucoup trop importantes pour que ces mailles aient été seulement utilisées comme boucles de chaussures. L'hypothèse la plus plausible est que, pour une large part, elles aient servi à la confection de protections de mailles entrelacées ou *mailles treslies*. Des camails de fer cuivré (*camagli di ferro ottonati*) sont commandés à Milan par la succursale avignonnaise de la compagnie Datini à la fin des années 1360<sup>1542</sup>. En mars 1366, l'établissement d'Avignon leur envoie une requête concernant l'envoi de deux cents carreaux d'acier (*quadrelli d'acciaio*) pour faire des mailles très fines (*per fornire malgla finisimi*)<sup>1543</sup>, en 1394, de deux carreaux de mailles d'acier (*quarella di maglia d'acaio*) concurremment avec trois brassées de mailles en alliage cuivreux de trois sortes différentes (*bracia di malla d'ottone di 3 malglie*)<sup>1544</sup>.

À plusieurs reprises, il est spécifié que les mailles peuvent être « vieilles » et elles sont même parfois préférées. Étant donné les quantités en jeu, il semble douteux qu'il puisse s'agir de bouclettes de chaussures récupérées. En conséquence, les annelets proviennent très certainement du dépeçage d'anciennes protections de maille. Toutefois, il est régulièrement précisé que les mailles sont destinées à faire des boucles de chaussures : auquel cas, elles ne devaient pas encore être munies d'ardillon. Quelquefois cependant, le rédacteur omet le mot annelet et seuls prévalent les appellations de boucles et bouclettes. Entre 1363 et 1370, un lot formé par un minimum de 214 pièces de fil de fer (*pesi di filo di ferro*)<sup>1545</sup> d'au moins trois diamètres différents est requis par l'établissement avignonnais de la compagnie Datini auprès de sa succursale milanaise. Environ 159 d'entre elles sont destinées à la fabrication d'ardillons (*ardiglioni*) dont au moins 99 pour des bouclettes *per cabatte*, *per fibiette di cabatieri*<sup>1546</sup>. Une lettre isolée datée de 1385, toujours à destination de Milan, demande l'envoi de 30 pièces de fils de fer pour *ardigliare*<sup>1547</sup>. En 1365, la quantité n'est pas indiquée et, en 1371, c'est une balle de ces fils de fer qui est attendue, chaque pièce devant atteindre 56 onces 9 gros. La fabrication des bouclettes de chaussure devait se faire dans la boutique

---

<sup>1541</sup> *Ibid.*, p. 170, 173.

<sup>1542</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>1543</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>1544</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>1545</sup> *Ibid.*, p. 131, 132

<sup>1546</sup> *Ibid.*, p. 131, 146

<sup>1547</sup> *Ibid.*, p. 171.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'Avignon, en fonction de la demande. Le prix souhaité pour la pièce de fil de fer s'élève à environ 11,5 sous en 1369.

En dehors de cette documentation, des boucles de chaussures sont mentionnées à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans les sources écrites provençales : en 1397, un marchand italien établi à Avignon cède deux *boucleti argenti* pour des chaussures (*sotularis*) appartenant au pape Benoît XIII<sup>1548</sup>. En 1396 - 1397, une mercerie de Carpentras vend un peu moins de 25 centaines de *fuvellas de sabatas* petites (*petitas*) à 1 sou 6 deniers la centaine, moyennes (*megans*) à 1 sou 9 deniers le cent, grandes (*grans*) à 2 sous la centaine. Pour quelques *fuvellas* ou *fuvelletas*, il n'est pas précisé qu'elles sont pour chaussure, mais leur prix de vente à 2 sous la centaine laisse peu de place au doute. Il en est de même pour des *fuvellas de dona* à 2 sous le cent<sup>1549</sup>. Un savetier en achète le 2 octobre 1396 une centaine en même temps que du tissu de courtine<sup>1550</sup>. Le 15 octobre de l'année suivante, la boutique se fournit en boucles de chaussures : elle acquiert 2500 exemplaires pour treize sous, soit 6,24 deniers la centaine<sup>1551</sup>. Pour un prix de vente à la clientèle de 2 sous la centaine, la marge de distribution de la mercerie est donc d'un facteur 2,85. À peu de choses près, l'approvisionnement de la boutique correspond au chiffre des ventes consignées sur l'ensemble du compte.

Toujours concernant le pied, la boucle ferme parfois les lanières permettant l'ajustement des éperons<sup>1552</sup>. Dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, la filiale de la compagnie Datini à Avignon commande aux succursales de Florence, de Milan ou de Gênes la fourniture de plusieurs centaines d'éperons étamés (*stangnati*) à courroies rivetées (*a choregie sprangante*) et à boucles doubles (*fibie dopie*), c'est-à-dire à double fenêtre, parfois accompagnées d'un mordant (*mordente*)<sup>1553</sup>. Dans quelques lettres, les marchands réclament des éperons sans courroie ou à courroie non rivetée (*sanza guernimento di spranghe alle choregie*) car ils disposent déjà des éléments nécessaires dans leur magasin<sup>1554</sup>. Il est d'ailleurs parfois requis des fourniments d'éperon, comme des courroies avec boucle et autres garnitures dont le métal peut être spécifié : en fer ou en alliage cuivreux<sup>1555</sup>. En 1370, une demande est formulée à la succursale de Gênes, pour la livraison de deux grosses de petites boucles doubles frustres, c'est-à-dire à deux fenêtres, et deux douzaines de boucles d'éperon

---

<sup>1548</sup> Müntz 1889, p. 410.

<sup>1549</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f<sup>o</sup> 139 v<sup>o</sup>, 275 r<sup>o</sup>.

<sup>1550</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 58 v<sup>o</sup>.

<sup>1551</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 280 v<sup>o</sup>.

<sup>1552</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.4.

<sup>1553</sup> Frangioni 2002, p. 101, 120, 125, 155, 161.

<sup>1554</sup> *Ibid.*, p. 120, 125, 139.

<sup>1555</sup> *Ibid.*, p. 130, 131, 137, 142, 143 et 162.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sans autre spécification<sup>1556</sup>. Quelques missives précisent aussi que la courroie doit être large et simple<sup>1557</sup>, large à la mode de Nîmes<sup>1558</sup>, être cloutée de fer étamé<sup>1559</sup>. L'éperon à la mode de Nîmes possède une petite molette<sup>1560</sup> et l'établissement d'Avignon ne limite pas son approvisionnement à Milan puisqu'il entretient, en 1368, des rapports commerciaux avec maître Gachi, éperonnier de la ville gardoise<sup>1561</sup>. Cependant, les quantités concernées sont faibles en comparaison de celles relatives aux éperons à la mode de Paris, acquises, dans un premier temps, auprès de correspondants parisiens<sup>1562</sup> puis, très rapidement, auprès des succursales de Milan et Gênes<sup>1563</sup>. L'éperonnier Jean de Laboulaie, en 1451, remet des courroies neuves à des éperons du roi René, alors que ce dernier est en Anjou<sup>1564</sup>.

D'après la correspondance commerciale des années 1363 - 1371, des boucles d'étrier isolées, destinées à fermer les courroies ajustant ces étriers sont commandées à la succursale de Milan<sup>1565</sup> – une soixantaine de grosses – et exceptionnellement à celle de Gênes<sup>1566</sup> – douze grosses –. En 1385 et 1394, l'établissement de Milan est une nouvelle fois sollicité<sup>1567</sup>. Le matériau n'est pas indiqué, mais le fer paraît probable lorsqu'il est précisé que les boucles doivent être étamées. En effet, dans les lettres envoyées par l'établissement avignonnais, presque tous les objets offrant ce type de couverture sont en fer. Il en existe au moins trois tailles, la plus grande étant un peu moins commune. En 1371, les boucles doivent coûter 20 sous la grosse lorsqu'elles sont petites, 24 sous la grosse lorsqu'elles sont de taille moyenne<sup>1568</sup>. En 1370, deux grosses de petites boucles étamées d'étrier sans ardillon sont demandées à Gênes<sup>1569</sup>. Elles étaient sans doute destinées à la fermeture de bourses et similaires à celles commandées à cet effet en 1371 auprès de la succursale milanaise<sup>1570</sup>.

Les pièces d'armure ou de vêtement défensif telles que le casque, la jaque d'arme, la cuirasse, les bras d'armure, les cuissards et jambières, les chaussures de plates nécessitent

---

<sup>1556</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>1557</sup> *Ibid.*, p. 131

<sup>1558</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>1559</sup> *Ibid.*, p. 141 : *50 miglia di bozete di ferre istagniate da chiavelare choreggie di sproni.*

<sup>1560</sup> *Ibid.*, p. 41-42.

<sup>1561</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>1562</sup> *Ibid.*, p. 108, 111

<sup>1563</sup> *Ibid.*, p. 125, 127, 138, 141, 145, 146, 149, 150.

<sup>1564</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2238.

<sup>1565</sup> Frangioni 2002, p. 110, 124, 150, 155, 156, 165

<sup>1566</sup> *Ibid.*, p. 145, 146.

<sup>1567</sup> *Ibid.*, p. 170, 173.

<sup>1568</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>1569</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>1570</sup> *Ibid.*, p. 151.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

également l'usage de boucles (**fig. 105 et 106**). Ces dernières sont également employées pour le réglage de sangles servant au port du bouclier (**fig. 107 et 108**). En juin 1479, deux boucles sont acquises pour assurer la fixation de deux *cabassets*, une sorte de casque, envoyés aux *roys de Bonne et de Bougie*<sup>1571</sup>. Dans la correspondance de la boutique de F. Datini à Avignon, pour la période 1363 - 1371, la succursale de Milan s'inscrit encore une fois comme le centre principal d'approvisionnement. Il est même le seul pour la fourniture des boucles nécessaires à la fermeture des jaques<sup>1572</sup> : un habillement de guerre en forme de blouse, muni de manches, composé de plusieurs épaisseurs de toile, éventuellement renforcé de mailles et autres pièces de métal<sup>1573</sup>. Trois requêtes sont formulées pour l'envoi de ces boucles, entre 1365 et 1367, pour un total de deux grosses et demie. Elles sont en fer étamé, de trois tailles différentes, à double fenêtre et sans doute carrées comme cela est précisé en 1367. La première demande est accompagnée d'un dessin, sur un morceau de papier, à l'échelle de la taille intermédiaire, *al modo vi mandiamo disengnata inn uno pocho di foglio sarà in questa*<sup>1574</sup>. À cette occasion, il est précisé que les mordants ou chapes (*puntale*) seront carrés et fixés (?) par trois rivets circulaires forés. Les boucles de cuirasses – l'armure de torse composée de plusieurs pièces d'acier cloutées sur un support en cuir<sup>1575</sup> – sont mentionnées dans trois lettres adressées à Milan. En 1363, sont demandées douze grosses de boucles *daratali* étamées<sup>1576</sup> à rouleau (*mulinelo*) au prix de 4 sous la grosse et en 1367, douze grosses de boucles *deratali*<sup>1577</sup>. Dans une lettre isolée de 1385, deux grosses de petites boucles à chape sont requises<sup>1578</sup>. Les boucles pour bras d'armure – la configuration de ces pièces de protection est très variée<sup>1579</sup> – font l'objet d'un approvisionnement constant. Entre 1363 et 1371, 159 grosses de boucles de brassières sont commandées à Milan<sup>1580</sup> et 40 grosses à Gênes en 1370<sup>1581</sup>. Des lettres de 1385 et 1394 demandent également la fourniture de quinze grosses à l'établissement milanais<sup>1582</sup>. Lorsque le matériau est précisé il s'agit de fer, parfois

---

<sup>1571</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1048.

<sup>1572</sup> Frangioni 2002, p. 164, 165.

<sup>1573</sup> Buttin 1971, p. 407-408.

<sup>1574</sup> Frangioni 2002, p. 164.

<sup>1575</sup> Buttin 1971, p. 400.

<sup>1576</sup> La signification de ce mot n'a pu être trouvée.

<sup>1577</sup> Frangioni 2002, p. 124, 155.

<sup>1578</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>1579</sup> Se reporter à Buttin 1971, p. 395.

<sup>1580</sup> Frangioni 2002, p. 120, 124, 129, 133, 140, 141, 147, 155, 163, 164, 165

<sup>1581</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>1582</sup> *Ibid.*, p. 170, 173.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

étamé, dans un cas, d'un alliage cuivreux<sup>1583</sup>. En 1363, il est précisé que les boucles doivent être carrées et à rouleau<sup>1584</sup>. Par la suite, la forme de la boucle n'est plus indiquée, mais le rouleau est régulièrement mentionné. En 1394, les boucles en fer doivent disposer d'une chape (*capa*). Le prix de ces accessoires n'est mentionné que deux fois. En 1368, la grosse de petites boucles de fer à rouleau est fixée à 10 sous<sup>1585</sup>, et en 1369, les mêmes boucles dites *deratali* doivent coûter 4 sous la grosse<sup>1586</sup>. Deux tailles, moyennes et petites, sont attestées, mais des variations dans la conformation des petites semblent avoir existé car certaines sont dites plus légères, d'autres plus communes<sup>1587</sup>. D'après une commande de 50 paires de bras d'armure en fer datée de 1365, les boucles étaient disposées au hauteur du bras et au coude, *chon una fibbia al braccio e al gomito*<sup>1588</sup>. Les boucles destinées à fixer les jambières, de trois tailles, sont probablement toutes en fer étamé<sup>1589</sup>. Celles de taille moyenne sont les plus habituelles dans les commandes avec un total de 23 grosses, puis celles de petites tailles avec 15 grosses et enfin celles de grandes tailles avec seulement 4 grosses. Six grosses de boucles *feregiate*<sup>1590</sup> sont de taille indéterminée<sup>1591</sup>. Le cuissard (*cosciotte*) nécessite l'emploi d'anneaux (*anelli*) particuliers avec un pivot (*ghanghero*), ou une vertevelle (*vertavella*). Le mot *c(h)osciotte*, absent du dictionnaire de A. Antonini<sup>1592</sup>, est sans aucun doute dérivé du mot *coscia*, la cuisse. Un passage d'une lettre datée de 1369 à destination de Milan achève de convaincre : elle rapporte la demande d'une grosse d'anneaux en alliage à base de cuivre à vertevelle pour mettre à des harnais de jambe, *ad arnesi di ghanba*<sup>1593</sup>. Ces anneaux, qualifiés une fois d'annelets (*anelleti*) sont vendus à la grosse, ou à la centaine ou au millier. Un glissement progressif est observé sur la nature du matériau lors des commandes. Les objets sont, tout au début, exclusivement en fer et, à la fin, en alliage de base cuivre. En 1363, les trois grosses demandées sont étamées et suggèrent une production en fer<sup>1594</sup>. En 1365, 3 800 exemplaires sont en fer et 200 en alliage cuivreux<sup>1595</sup>, puis en 1366, les 300 anneaux sont en

---

<sup>1583</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>1584</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>1585</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>1586</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>1587</sup> *Ibid.*, p. 120 et 129.

<sup>1588</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>1589</sup> *Ibid.*, p. 129, 133, 140, 141.

<sup>1590</sup> Le sens de ce terme n'a pu être trouvé.

<sup>1591</sup> Frangioni 2002, p. 141.

<sup>1592</sup> Antonini 1770.

<sup>1593</sup> Frangioni 2002, p. 134.

<sup>1594</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>1595</sup> *Ibid.*, p. 158.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

alliage à base de cuivre avec le pivot et une bague en fer<sup>1596</sup>. En 1367, 200 sont en matériau cuivreux, 100 en fer bruni (*bruniti*)<sup>1597</sup> et ils comportent une *chopetta*. En 1369 et 1370, deux grosses d'anneaux à vertevelle et une grosse d'anneaux à pivot à 28 sous sont en *ottone*<sup>1598</sup>.

Des commandes concernant deux grosses de petites boucles étamées à rouleau en 1365 et 1366 auprès des établissements de Milan et de Florence et deux grosses d'anneaux à vertevelle en 1385 à celui de Milan, sans spécification quant à leur utilisation future ont été relevées dans les lettres<sup>1599</sup>. Un emploi dans l'armure ou dans le harnachement est très probable. La capitale lombarde doit également fournir entre 1365 et 1371, une grosse de petits anneaux moitié moins grands que ceux de courtine, bien soudés et limés (*salde et limate*), vingt mille grandes boucles rondes bien fermées, une grosse de très belles boucles rondes étamées larges de trois doigts ou plus, dix grosses de boucles de fer rondes à 9 sous la grosse, six grosses de boucles frustres à double fenêtre, certaines utilisées pour « couvrir » (*per choprire*)<sup>1600</sup>. Certaines furent-elles utilisées dans le costume ? En 1369, une grosse d'anneaux de *chosceroni* en alliage cuivreux et en 1394 sept grosses de boucles de *giluoli* doivent être envoyées par Milan. Ces termes n'ayant pu être traduits, l'usage de ces boucles reste actuellement indéterminé.

La fermeture d'une escarcelle ou d'une bourse réclame aussi des anneaux et des boucles. La boutique de F. Datini à Avignon commande à cet effet, en 1370 à Gênes et en 1371 à Milan, de petites boucles étamées identiques à celles permettant l'attache des étriers<sup>1601</sup> et, en 1385 et 1394, des boucles pour escarcelles<sup>1602</sup>. À cette dernière date, elles sont à double fenêtre. Les boucles permettent également d'ajuster la longueur d'une bandoulière ou aident au maintien des chausses par la jarretière<sup>1603</sup>. La jarretière, de l'ordre du même nom établi par le roi d'Angleterre Édouard III en 1348, apparaît sur l'insigne et arbore une boucle comme moyen de fermeture. Ce cordon enserrait les jambières de l'armure d'après S. Malaguzzi et ce fut très probablement la raison de ce choix comme symbole de la fraternité unissant les chevaliers au souverain<sup>1604</sup>. La boucle qui le clôt fixe le lien et affirme d'autant plus cette union.

---

<sup>1596</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>1597</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>1598</sup> *Ibid.*, p. 134, 140, 141.

<sup>1599</sup> *Ibid.*, p. 115, 162, 170.

<sup>1600</sup> *Ibid.*, p. 110, 118, 128, 132, 150, 165.

<sup>1601</sup> *Ibid.*, p. 146, 151.

<sup>1602</sup> *Ibid.*, p. 170 et 173.

<sup>1603</sup> Viollet-le-Duc 1872-1875, t. 4, p. 4 et Enlart 1916, p. 271.

<sup>1604</sup> Malaguzzi 2008, p. 208.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.1.7. Boucles et anneaux dans le harnachement

Hors du costume, le harnachement des équidés est très certainement le plus grand consommateur de boucles et anneaux (**fig. 121**)<sup>1605</sup>. La correspondance commerciale de la boutique de F. Datini est, sur ce point, révélatrice. Plusieurs types de courroie y sont référencés : la *cinghia*, la *sopracinghia*, la *fascia*, la *choreggia*, la *cinghiuoli*. Toutes doivent répondre à des fonctions bien spécifiques mais celles-ci ne sont pas actuellement déterminées. Seuls les rênes (*c(h)avezina*), le licol (*chavestro*) et la courroie soutenant la croupière (*possole*) sont identifiés d'un point de vue terminologique. Les plus citées des sangles à la spécificité indéfinie sont regroupées sous la dénomination *cinghia* et concernent les chevaux de selle – les palefrois –, les chevaux de guerre, de chasse ou de tournois – les coursiers et roncins –. Ces courroies peuvent être simples ou doubles, c'est-à-dire fourrées, à la catalane (*alla chatenala*), en toile ou couvertes de soie à quatre ou six coutures. Le matériau de la plupart des boucles et anneaux de courroie n'est pas précisé. Lorsque l'information est donnée, ces accessoires sont en fer, fer étamé, ou simplement dits étamés. La forme est rarement indiquée, mais les quelques informations existantes attestent d'une assez grande diversité de configurations. Quelques exemplaires de boucles sont dits frustes, étroits, d'autres grands ou petits, avec un gros ardillon à traverse (?), *chon ardiglione grosso a li[s]ta*. Les boucles de sangle soutenant la croupière, référencées dans des lettres isolées à destination de Milan en date de 1385 et 1394, sont crantées (*gradi*). Il existe aussi des anneaux de petite taille, cités comme boucle dépourvue d'ardillon (*sanza ardiglione*) ; ils disposent d'un rouleau (*mulinello*). Certains d'entre eux sont requis pour fonctionner avec des courroies doubles, *per mettere a cinghie doppie*. Certaines qualités très spécifiques de boucles identifiables par des marques d'atelier sont demandées en 1363 auprès des fournisseurs florentins : deux douzaines marquées d'un B (*a B*), une autre douzaine marquée d'un archer (*ad archetti*).

D'après cette documentation commerciale, les boucles à rouleau sont employées dans la fixation des pièces d'armure et des sangles de harnachement. Quelques ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle éclairent sur l'usage de ces objets. L'emploi de ces boucles est préconisé pour le serrage de la presque totalité des sangles de harnais dans l'*Aide-mémoire portatif à l'usage des officiers d'artillerie* édité en 1831<sup>1606</sup>. Les auteurs anonymes du *Guide sur la manière de*

---

<sup>1605</sup> Frangioni 2002, p. 104, 110, 118, 120, 121, 124, 126, 127, etc.

<sup>1606</sup> Aide-mémoire 1831, p. 74.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*harnacher, charger et atteler les chevaux de trait* paru en 1839 expliquent que ces boucles doivent être placées dans les parties du harnais qui demandent à être fortement serrées<sup>1607</sup>. Le serrage de la selle du cheval de bât doit être renouvelé après la première heure de marche afin d'éviter les blessures de l'animal rappelle l'*Aide-mémoire*<sup>1608</sup>. Selon un artisan actuel fabricant des selles et des harnais, les boucles à rouleau sont plus faciles à régler et les courroies restent ainsi à plat dans la boucle et ne cassent pas à la pliure<sup>1609</sup>. Lors du serrage, la courroie ne frotte pas contre le cadre.

Dans la correspondance de la compagnie Datini, les courroies de type *fascia* sont clairement distinguées des lanières de type *choreggia*. En 1363, il est requis six douzaines de *fascie* pour coursier sans *choreggia*. Elles semblent, par contre, similaires à celles de type sur-courroie (*sopracinghia*) – ou surfaix ?<sup>1610</sup> –, car en 1366, les deux termes sont employés de manière concomitante : *10 dozine di fascie cioè sopracinghie da chavallo larghe*. Trois ans plus tard, des boucles étamées de « sur-courroies » sont pour moitié avec rouleau, et pour l'autre moitié « pour mettre la courroie », *da mettere la choreggia*. La signification du terme *cinghiuoli* est problématique. Il n'existe pas dans le dictionnaire de A. Antonini<sup>1611</sup>, dans lequel on retrouve les mots *cinghia*, sangle, et *cingolo*, ceinture, ceinturon. La traduction par « courroie » a été choisie pour plusieurs raisons. D'une part, en 1366, des boucles de grande taille, « comme celles des étriers », étamées et à rouleau sont destinées à des courroies de mule de somme (*mala da soma*), mais surtout, de nombreuses boucles de *sopracinghia* comportent un rouleau, caractéristique absente des boucles de ceinture ou de ceinturon, mais présente sur de nombreux types de boucles de harnachement. Les boucles de sur-courroies sont les seules pour lesquelles la largeur est parfois précisée : deux ou trois doigts. À de nombreux spécimens de ces boucles est associé le mot *deratale* dont la signification est inconnue. Ces boucles sont très demandées, le prix qu'il en est souhaité, souvent précisé, varie entre 10 sous et 48 sous la grosse avec de nombreuses valeurs intermédiaires échelonnées pour la plupart avec un écart de deux, trois ou quatre sous<sup>1612</sup>. Elles sont commandées aux succursales milanaises et génoises de la compagnie Datini. *A contrario*, aucune échelle de prix n'est mentionnée pour les boucles des autres courroies indéfinies qui

---

<sup>1607</sup> Guide 1839, p. 17.

<sup>1608</sup> Aide-mémoire 1831, p. 73.

<sup>1609</sup> [www.guichard-sellier.fr/bat%20R/harnais%20de%20bat.htm](http://www.guichard-sellier.fr/bat%20R/harnais%20de%20bat.htm) (consulté le 20 novembre 2014).

<sup>1610</sup> Dans le *roman de Flamenca* (entre 1240 et 1250), les comtes de Rodez et de Champagne s'assèment de tels coups lors d'un tournoi qu'ils en font craquer leurs rênes, sangles (*senglas*), selles et surfaix à fortes boucles (*fivellas*) (Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, vers 8005-8006).

<sup>1611</sup> Antonini 1770.

<sup>1612</sup> Il y a au total une douzaine de valeurs : 10, 12, 14, 18, 20, 24, 26, 32, 35, 38, 40, 48 sous.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

doivent être approvisionnées par Milan et Florence. En 1369, les petits anneaux de fer pour fourniture de roncins doivent peser 1 livre la grosse, soit environ 2,6 gros l'unité. Pour la période 1363 - 1371 et l'année 1385, un total de 36 *baggie*<sup>1613</sup> et presque 213 grosses de boucles sont commandées. Les boucles pour courroies de types *cinghiuoli* sont seulement comptées à la grosse, les autres boucles pour courroies d'usage indéfini sont dénombrées en *baggie*, en douzaine et exceptionnellement en grosse. Les anneaux sont chiffrés en grosse : la fourniture de 134 grosses est ainsi sollicitée pour la période 1367 - 1369 et l'année 1394.

La mise en place du licol nécessite des anneaux que la boutique d'Avignon de la compagnie Datini cherche à se procurer à plusieurs reprises<sup>1614</sup>. Il en existe au moins trois variétés. Certains anneaux sont à double fenêtre (*anelli dopie*) – deux grosses –, d'autres sont prolongés par un *tornetto* (tourillon ?) – seize douzaines – ou comportent un touret (*voltoio*) c'est-à-dire la chaînette du mors où s'attachent les rênes – trente douzaines. Ces précisions apparaissent seulement lors des deux premières missives envoyées à Milan, en 1363 et 1366. Les quelques 5 grosses et deux douzaines d'anneaux commandées à Milan et exceptionnellement Gênes jusqu'en 1371 et pour 1385 contenaient peut-être un panachage de ces divers modèles. Dans quelques cas, il est précisé que les anneaux doivent être étamés ou en fer, de petite ou grande taille, de deux sortes différentes. En 1366, des anneaux étamés sont souhaités à 6 sous la grosse. Pour attacher la tête, des boucles sont également requises. Une soixantaine de grosses sont commandées en 1367 et 1368, quatre grosses en 1394. Elles sont en 1368, petites, étamées, d'un coût de 7 sous la grosse. La différence de quantité réclamée entre les anneaux et les boucles qui, étant donné la conformation d'un licol, devraient être beaucoup plus nombreuses, s'explique peut-être par un approvisionnement local.

Pour la période 1363 - 1371, un total de 260 grosses de boucles de rênes est commandé à Milan par l'établissement Datini d'Avignon<sup>1615</sup>. En 1385 et 1394, des lots de 36 et 24 grosses sont réclamés<sup>1616</sup>. Il est indiqué pour certaines qu'elles doivent être étamées, en fer, de forme carrée. Les plus petites coûtent 7 sous la grosse, les moyennes 8 sous et les plus grandes 9 sous la grosse. En 1368, l'envoi de deux douzaines de fausses grandes brides (*brigliani*) avec anneau et section entortillée (*fila tortiglata*) est sollicité<sup>1617</sup>. Pour la selle, il est encore demandé à Milan quatre grosses d'anneaux étamés avec pivot (*ghanghero*) en 1363 et 200 unités en 1394, trois ou six grosses de grandes boucles étamées dont deux grosses entre

---

<sup>1613</sup> La nature de cette unité de masse ou de nombre n'est pas connue.

<sup>1614</sup> Frangioni 2002, p. 111, 121, 124, 127, 129, 139, 156, 164, 165, 166, 170, 173.

<sup>1615</sup> *Ibid*, p. 125, 133, 136, 138, 150, 153.

<sup>1616</sup> *Ibid*, p. 170 et 173.

<sup>1617</sup> *Ibid*, p. 129.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

36 et 48 sous chacune en 1365, et en 1367, une grosse d'anneaux à vertevelle et deux grosses d'anneaux identiques à ceux des étriers<sup>1618</sup>.

Quelques sangles de harnachement, *fayssa de rosin*, sont vendues par une boutique de mercerie de Carpentras entre mai et juillet 1397 au prix de 2 sous, mais il n'est pas précisé si elles disposent d'une boucle<sup>1619</sup>. Les comptes du roi René et de son fils révèlent également quelques achats de boucles et anneaux. Des boucles, parfois dites en *lacton*, sont ainsi acquises pour du harnachement<sup>1620</sup>, un harnois<sup>1621</sup>, des boucles de licol<sup>1622</sup>. En 1452, des anneaux sont achetés pour des harnais de chevaux<sup>1623</sup>.

Le « harnais » des chiens apparaît de façon beaucoup plus anecdotique. La boutique de Datini à Avignon commande à trois reprises, en 1366 et 1367 à Milan et en 1371 à Gênes, un total de 22 douzaines de boucles en fer ou en alliage cuivreux, parfois étamées, pour des laisses<sup>1624</sup>. En 1366, les colliers de lévriers demandés à Milan se ferment par un système composé de deux chapes recevant les extrémités de la lanière et reliées par un anneau : *I dozina di ferri cioè una malglia chon uno anello e 2 ciappe da fare chollare da levriere senza fibbia*<sup>1625</sup>. En 1396, la mercerie de Carpentras vend deux *fuvellas de laysa* à 1 sou 3 deniers pièce<sup>1626</sup>, et l'année suivante une laisse de lévrier (*layssa de levrier*) d'un prix inconnu<sup>1627</sup> et un collier de chien (*coble de chien*) pour 3 sous 6 deniers<sup>1628</sup>. Un chien couché au pied du gisant de Philippe de Morvillier mort en 1438 (**fig. 120**), des chiens représentés sur la tapisserie de la *Tenture de la chasse à la licorne* réalisée entre 1480 et 1510<sup>1629</sup> et dans le *Portrait de Jacquemyne Buuck* peint en 1551 par Pieter Pourbus<sup>1630</sup> ou d'autres animaux<sup>1631</sup> sont figurés avec un anneau fixé au collier qui permet l'attache de la laisse.

---

<sup>1618</sup> *Ibid.*, p. 130, 157, 159, 173.

<sup>1619</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882. La précision *de rosin* n'apparaît qu'une seule fois mais le prix étant le même lors des autres transactions, il est probable que le produit soit le même.

<sup>1620</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1242, n° 2280 (hors de Provence).

<sup>1621</sup> *Ibid.*, n° 2280 (hors de Provence).

<sup>1622</sup> *Ibid.*, n° 2250 (hors de Provence).

<sup>1623</sup> *Ibid.*, n° 2261.

<sup>1624</sup> Frangioni 2002, p. 110, 149, 165.

<sup>1625</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>1626</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 55 r°. P. Pansier lit par erreur *leissa* (1929, p. 157).

<sup>1627</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 144 v°.

<sup>1628</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 174 r°.

<sup>1629</sup> Cette œuvre est conservée au Metropolitan Museum of Art de New York.

<sup>1630</sup> Willemsen et Ernst 2012, p. 76, fig. 81a. Tableau conservé au Groeningemuseum de Bruges.

<sup>1631</sup> Se reporter à Willemsen et Ernst 2012, p. 80-81, fig. 88 et 89.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.1.8. Boucles et anneaux hors du costume et du harnachement

De nombreux anneaux sont employés dans le cadre de l'ameublement ou de la construction. Plusieurs centaines d'exemplaires sont mentionnés dans les comptes de la chambre apostolique d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils sont essentiellement voués à la suspension de courtines et autres parements de tissu<sup>1632</sup>, parfois qualifiés de *cuprum*, de *ferrum* mais plus souvent de *lotonum*, c'est-à-dire en alliage cuivreux. Dans les sources écrites, quelques spécimens sont acquis pour réparer un bassin en alliage cuivreux<sup>1633</sup>, pour une balance à peser le bois<sup>1634</sup>, six exemplaires pour servir d'entrave à un prisonnier turc<sup>1635</sup>, pour des travaux de serrurerie<sup>1636</sup>, pour suspendre une tête de lit<sup>1637</sup>. Leur prix, relativement bas, est compris entre 1 et 3 sous. Les balles du mercier Pierre Gilles qui avec Pierre Cambafort fraudent le péage d'Aix en avril 1343, contenaient quatre « grosses » douzaines d'anneaux de laiton (*anuli de lotono*)<sup>1638</sup> dont la fonction n'est pas précisée. Dans sa correspondance commerciale, l'établissement avignonnais de la compagnie Datini demande régulièrement aux succursales milanaises et génoises l'envoi d'anneaux de courtine d'au moins trois tailles différentes, en alliage cuivreux – certains avec une excroissance qualifiée de châtaigne (*chastangna*)<sup>1639</sup> – ou en fer, parfois étamé<sup>1640</sup>. En 1369, les anneaux commandés à Milan doivent coûter 12 sous la grosse<sup>1641</sup>. La même boutique sollicite l'envoi en 1370 auprès de ses fournisseurs florentins et milanais de six grosses de boucles à rouleau (*mulinello*) en fer de deux tailles différentes pour

---

<sup>1632</sup> Plus de 220 *anelli pro cortinis domini nostri* en 1317 (Schäfer 1911, p. 202, 391), plus d'une centaine entre 1320 et 1322 (Schäfer 1911, p. 201, 402, 418), plus de 1450 entre 1342 et 1347 (Schäfer 1914, p. 212, 222, 275, 303, 339, 373, 427, 547, 671, 674, 727), plusieurs dizaines sans doute entre 1364 et 1375 (Schäfer 1937, p. 122, 123, 165).

<sup>1633</sup> Le coût est de 12deniers avec la main d'œuvre (Schäfer 1911, p. 522, année 1331).

<sup>1634</sup> Schäfer 1914, p. 563, année 1354.

<sup>1635</sup> En 1348 : *Pro 6 anulis positus in tibiis Turchorum 18 s.* (Schäfer 1914, p. 380).

<sup>1636</sup> *Pro 3 anulis et 1 sarralha posita in porta, ubi iacent capellani, 18 d.* (Schäfer 1914, p. 149, 1341) ; *Pro 2 anulis ad tirandum dictam portam, uno interius et altero exterius 4* (*Ibid.*, p. 593, 1355) ; *Pro 6 anulis cum 12 vertevellis dicte cathedre de mandato mag. Rostagni 1 fl.* (*Ibid.*, p. 627, 1356) ; *Pro magno anulo in porta, ubi sunt racemi, 2 s.* ; *Pro anulo in cellario iuxta puteum 12 d.* ; *Pro 2 anulis in porta parvi tinelli 2 s.* (*Ibid.*, p. 690, 1357) ; *Pro anulo in porta servientium armorum 12 d., pro 2 magnis anulis in porta ferrea 6 s., pro 2 aliis pro buticularia 2 s.* (*Ibid.*, p. 723, 1358) ; *Pro 1 anulo pro clavibus usseriorum* (*Ibid.*, p. 739, 1359) ; *Pro 4 anulis ferri positus in armariis camere secretae 4 gross.* (Schäfer 1937, p. 297, 1370).

<sup>1637</sup> Schäfer 1914, p. 671.

<sup>1638</sup> Annexe 8, doc. 18.

<sup>1639</sup> Frangioni 2002, p. 110.

<sup>1640</sup> *Ibid.*, p. 110, 124, 126, 127, 133, 134, 138, 140, 141, 144, 146, 150, 161, 164, 170, 173. Il y eut pour la période 1463 - 1471 la commande d'un peu plus de 610 grosses d'anneaux de courtine tous types confondus, mais tous n'ont sans doute pas été livrés.

<sup>1641</sup> Frangioni 2002, p. 138.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des courroies assurant la fermeture de livres<sup>1642</sup>. Des registres de comptes de la commune d'Avignon ou de la comptabilité de l'Hôpital Saint-Lazare à Marseille, déjà signalés, sont maintenus clos par des lanières réunies par une boucle quadrangulaire en fer (**fig. 29**). En 1396 et 1397, une boutique de mercerie de Carpentras vend 45 *fuvellas de cortina* entre 9 et 12 deniers la douzaine<sup>1643</sup>, et une petite sangle pour la fermeture des balles de marchandises, *une sentura de bala petita*, à 1 sou 6 deniers<sup>1644</sup>. Des boucles font l'objet d'achats dans les comptes du roi René et de son fils, pour servir sur un chariot<sup>1645</sup>, ou pour être, avec des courroies, fixées sur des malles<sup>1646</sup>. Des anneaux sont requis pour servir dans le cadre du fonctionnement de poulies, à raison d'un patac la pièce en 1453<sup>1647</sup>. En 1575, un millier d'anneaux de laiton de courtine est apprécié à 3 sous et demi le cent<sup>1648</sup>.

Généralement, dans les sources textuelles, une claire distinction existe entre les anneaux et les boucles. Quelques exceptions peuvent néanmoins être relevées : en 1453, des boucles sont acquises pour attacher des rideaux<sup>1649</sup>, en 1478, un compte du duc de Calabre mentionne l'achat pour 6 gros de douze *grans anneaux ou boucle de laeton* pour la voile d'un bateau<sup>1650</sup> et vingt ans plus tard, à l'occasion de l'arrivée du duc César Borgia, la ville d'Avignon règle la dépense de fil pour coudre les *boucles* supportant une tapisserie<sup>1651</sup>.

---

<sup>1642</sup> *Ibid.*, p. 143, 147.

<sup>1643</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>, 130 v<sup>o</sup>, 169 v<sup>o</sup>.

<sup>1644</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 53 r<sup>o</sup>.

<sup>1645</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n<sup>o</sup> 2353.

<sup>1646</sup> *Ibid.*, n<sup>o</sup> 1122 (hors de Provence), 2624.

<sup>1647</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n<sup>o</sup> 2484.

<sup>1648</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>1649</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n<sup>o</sup> 17. Le roi René est hors de Provence.

<sup>1650</sup> *Ibid.*, n<sup>o</sup> 451.

<sup>1651</sup> Bayle 1888, p. 158.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.2. Décrire et dessiner les accessoires de la ceinture

Dans le dessin archéologique, il est d'usage d'orienter les objets selon un critère fonctionnel. Le dessin de l'avant d'une boucle doit donc être tel que la pointe de l'ardillon est orientée vers la gauche et le côté lanière vers la droite. Partant du même principe, le côté libre de l'anneau est orienté vers la gauche alors que le côté lanière l'est vers la droite. Pour la chape, objet qui peut faire la liaison entre la boucle ou l'anneau et la lanière, on retient la même idée avec la connection à la boucle ou l'anneau coté gauche et la liaison avec la lanière côté droit. (**fig. 109**). Le problème est moins simple pour le mordant puisque celui-ci, placé au bout de la lanière, peut être laissé pendant ou être retenu par des passants. L'idéal est de l'agencer selon la même orientation que la chape et la boucle, donc horizontalement, afin de faciliter les comparaisons entre chapes et mordants car ils présentent souvent beaucoup de similitudes.

Assez logiquement, la prise de dimension doit être conditionnée par la fonctionnalité des artefacts. Ainsi, par convention, la longueur, par exemple d'une boucle, n'est pas toujours la plus grande dimension et la longueur et la largeur des objets précités doit correspondre à la longueur et à la largeur de la courroie sur laquelle ils furent disposés (**fig. 109**). Ce raisonnement est plus difficile à étendre aux appliques car le sens de leur disposition est loin d'être toujours évident selon les types. Par convention, il est considéré que la plus grande dimension équivaut à la longueur.

La multiplicité des fonctions possibles ainsi que les phénomènes de mode ont eu pour résultat une très grande diversité des formes des accessoires, des lanières de cuir ou textiles et de leur ornementation. La terminologie proposée dans la suite de cette étude en tient compte tout en définissant une base commune pour la description. Les courroies peuvent être parsemées d'appliques à vocation décorative. Fréquemment, elles sont complétées par un anneau ou une boucle dont la fixation peut s'effectuer de quatre manières :

- par enroulement de la lanière autour d'une portion du cadre (**fig. 110, A**),
- par l'intermédiaire d'une tôle mobile appelée *chape* qui réceptionne l'extrémité de la lanière (**fig. 110, B**),
- grâce à une *chape intégrée*, sorte de plaque métallique solidaire du cadre de l'anneau ou de la boucle (**fig. 110, C**).
- au moyen d'une *chape composite*, assemblage de tôles et d'une partie intégrée au cadre de la boucle (**fig. 110, D**).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'extrémité de la lanière opposée à la boucle peut comporter un mordant (**fig. 109**), objet sans autre fonction que décorative et protectrice. Le terme plaques-boucles utilisé pour désigner les chapes des boucles mérovingiennes est souvent repris dans les publications archéologiques pour désigner les boucles à chape intégrée du second Moyen Âge. Il est pourtant inadéquat. D'une part, la majorité des plaques-boucles du haut Moyen Âge sont indépendantes de la boucle. D'autre part, pour le second Moyen Âge, certaines chapes se rattachent non pas à des boucles mais à des anneaux. En outre, le mode de fixation des plaques-boucles et des chapes intégrées diffère. Les premières disposent d'ergots perforés fixés au revers de la lanière par le passage d'un cordon textile ou en cuir (**fig. 111**). Pour les secondes, la fixation est assurée au moyen de rivets aux extrémités matées (**fig. 110, B et C**). Tout concourt donc à adopter le terme chape pour les exemplaires du second Moyen Âge et de l'époque moderne, quel que soit leur aspect.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.3. Les boucles et anneaux

##### 3.1.3.1. Méthode de classification et terminologie descriptive

Différencier un anneau d'une boucle n'est pas toujours aisé si l'ardillon est absent : celui-ci peut être perdu, avoir disparu à cause de la corrosion ou n'avoir jamais existé. En outre, le travail d'identification de l'archéologue se complique lorsque le cadre de l'artefact apparaît dépourvu de particularités significatives :

<i>Et enoja-m eno-m sap bo</i>	Et j'ai de l'ennui, car cela ne me plaît guère,
<i>De sella, quan crolon l'arço,</i>	D'une selle dont les arçons bougent,
<i>E fivella ses ardaillo,</i>	Et d'une boucle sans ardillon ;
<i>E malvaitz hom dins'sa maiso</i>	Et d'un mauvais homme dans sa maison,
<i>Car no di fai s'enoï no</i>	Car il ne dit et ne fait rien que de désagréable <sup>1652</sup> .

Le *cadre* représente le « squelette » de l'anneau ou de la boucle (**fig. 113**) et il peut comporter différents indices susceptibles d'éclairer l'archéologue : un *rétrécissement* et/ou un *amincissement* pour réceptionner le *nœud* de l'ardillon, une *encoche* ou *dépression* pour recevoir le *bout* de celui-ci (**fig. 112, A**). L'ardillon est communément constitué de trois parties. La première s'enroule autour d'une portion de la boucle pour s'y fixer : c'est le *nœud*. La deuxième partie, allongée, est appelée *corps* ou *tige* et se termine par la troisième nommée *pointe* ou *bout*. Cette dernière traverse la lanière et assure la fixation (**fig. 112, B**). Un spécimen particulier, la *traverse-ardillon* est formée d'un corps et d'une pointe montés sur une tige qui tourne dans des cavités aménagées dans le cadre de la boucle (**fig. 112, B**). Un ardillon en fer, dont l'existence peut encore se révéler par des traces d'oxydation très localisées, équipait parfois les boucles en alliage cuivreux ou en métal blanc.

De nombreuses formes de cadre sont ordinairement interprétées comme spécifiques aux boucles. L'identification est cependant loin d'être toujours évidente, que ce soit pour les cadres quadrangulaires, semi-ovales ou à plus forte raison pour les cadres circulaires ou ovales, lorsqu'ils sont homogènes. Certains anneaux ont, de fait, fonctionné au sein de systèmes d'agrafage. G. Egan et F. Pritchard ont proposé une reconstitution pour un type dit à

---

<sup>1652</sup> Extrait d'un poème du Moine de Montaudon transcrit dans R. Nelli et R. Lavaud 2002, p. 822, strophe 9.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

clapet (**fig. 112, C**)<sup>1653</sup>, modifié ici très légèrement afin de correspondre à des objets provençaux. D'autres, encore, ont été employés comme passants. Parmi ceux-ci (**fig. 112, D**), trois types se distinguent : les passants à ergots internes, ceux avec un rivet intégré, ceux avec un rivet traversant. Par conséquent, quand un objet suscite un questionnement, il conviendrait de le classer en tant que boucle seulement si l'ardillon est conservé ou si sa présence passée peut être démontrée.

Les anneaux et boucles en alliage à base de cuivre ou en matériau blanc sont habituellement fabriqués par la fonte, et ceux en fer par martelage. Toutefois, il existe des anneaux et boucles confectionnés par assemblage de plusieurs pièces métalliques en alliage cuivreux et parfois en fer. Il s'agit des *boucles composites* pour lesquelles des montages à deux, trois, quatre ou cinq pièces sont répertoriés (**fig. 112, E**).

À l'exception des anneaux circulaires ou ovales, le cadre se décompose en plusieurs parties : les *traverses* (**fig. 113**) délimitées par leurs inflexions. La qualification et le nombre de traverses varient en fonction de la structure de la boucle ou de l'anneau. Les traverses délimitent une ou des *fenêtres* (**fig. 113, A**), dont la forme ne correspond pas forcément à celle du cadre : le cadre peut être rectangulaire et la fenêtre semi-ovale (**fig. 113, B**). Il existe une terminologie spécifique pour décrire la configuration des boucles et anneaux selon la forme du cadre et le nombre de fenêtres (**fig. 114 A et B**). Il convient, à ce stade, de ne pas prendre en compte les excroissances, moulures, incisions, rétrécissements, élargissements et amincissements du cadre.

Pour les anneaux et boucles, la fenêtre est le premier déterminant de la classification typologique, avant les caractéristiques du cadre. Ce point de vue accepté, certaines formes sont réunies sous un même groupe : il en est ainsi des fenêtres circulaires et ovales et des fenêtres carrées ou rectangulaires au vu de la multiplicité des stades intermédiaires existants. L'examen du mobilier conforte cette analyse pour les boucles dont le cadre est à double fenêtre symétrique circulaire ou ovale (**fig. 114 B**). Il est, par contre, plus aisé de distinguer les fenêtres subcirculaires ou « subovales » des fenêtres semi-ovales (**fig. 114 A**). Le replat du cadre est pour les premiers particulièrement réduit et sa longueur inférieure au tiers de la largeur du cadre. Pour les seconds, elle est supérieure aux deux tiers.

Les traverses d'une boucle peuvent comporter des spécificités quant à leur constitution, leur forme et leur décoration. Il paraît opportun de les différencier par une qualification (**fig. 115**). Pour un artefact au cadre à fenêtre unique semi-ovale, la traverse

---

<sup>1653</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 116, fig. 76.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*proximale*, autour de laquelle s'enroulent la lanière ou la chape et parfois le nœud de l'ardillon, est dissociée de la traverse *distale* qui lui est opposée. Cette dernière, dans le cas d'une boucle, est destinée à réceptionner la pointe de l'ardillon. Les termes « proximal » et « distal » sont ordinairement utilisés lors de descriptions anatomiques et ils sont ici employés par analogie. En anatomie, le terme proximal est défini comme désignant ce « qui est le plus rapproché d'une insertion, ou du centre du corps »<sup>1654</sup>. Il semble donc logique qu'il s'applique à la traverse réceptionnant la lanière. Par extension, il existe pour les boucles à double fenêtre une fenêtre distale et une fenêtre proximale. Aux deux types de traverses décrites ci-dessus s'ajoutent les *traverses latérales* reconnues à partir du moment où il est dénombré au moins quatre traverses, et les *traverses internes*, spécifiques aux boucles ou anneaux à double fenêtre. La traverse interne, par opposition aux *traverses externes* qui l'entourent, est celle qui reçoit alors le nœud de l'ardillon et parfois également la chape ou la lanière. Pour plus de précision, il est possible de la nommer *médiane* lorsqu'elle conduit à la constitution de deux fenêtres de longueur similaire. Dans le cas d'un cadre circulaire, elle peut être appelée *diamétrale*. Si les fenêtres n'ont pas la même longueur, elle est dite *excentrée*.

L'ornementation d'un anneau ou d'une boucle sera le plus souvent localisée sur la traverse distale, parfois également sur les traverses latérales et, pour quelques types de boucles à double fenêtre, sur la traverse interne, mais jamais sur la traverse proximale, car elle accueille la chape ou la lanière. Les fermaux font cependant exception car leur mode de fixation est identique à celui d'une broche actuelle.

La traverse proximale, presque toujours droite, peut se distinguer par de multiples particularités. Par exemple, il n'est pas rare qu'elle présente une section circulaire ou ovale pour un cadre à double fenêtre asymétrique.

Pour la plupart des anneaux et boucles à double fenêtre, le profil est plat, mais certains types présentent un profil *concave*, *convexe* ou *angulaire* (**fig. 116**). L'avers est aisément définissable lorsqu'une ornementation est conservée – habituellement sur la face visible –, quand un ardillon est encore en place, ou lorsque des caractéristiques de constitution existent tels que des dépressions, retraits ou amincissements pour le nœud et la pointe de l'ardillon.

Une fois la forme de la fenêtre et du cadre définie, l'attention se porte sur la configuration des traverses. Dans certains artefacts destinés au harnachement, la traverse distale d'un anneau peut être *mobile* afin de limiter les frottements et donc une usure prématurée de la lanière (**fig. 117**).

---

<sup>1654</sup> *Dictionnaire culturel en langue française* sous la direction d'Alain Rey (2005).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La traverse proximale arbore parfois des *talons externes* et/ou *internes* (**fig. 117**), c'est-à-dire un ou des décrochements dans le cadre. Elle peut être *élargie*, *amincie*, *rétrécie* partiellement ou en totalité, recevoir des *ergots externes* ou *internes*. Une portion du cadre, à la fois amincie et rétrécie, est qualifiée de *réduite*. Il paraît concevable que la plupart des anneaux avec ergots internes marqués aient eu une fonction de passant, la lanière support circulant entre les ergots et la traverse proximale. Quelques rares exemplaires comportent cependant un ardillon ou une encoche distale. Les *ergots externes* ont un rôle décoratif. Ils sont appelés *ergots proximaux* lorsqu'ils se situent aux extrémités de la traverse proximale, dans l'axe de la boucle. Ils ne doivent pas être confondus avec l'amorce d'une fenêtre proximale cassée. Une excroissance se remarque au milieu de la traverse distale de nombreux artefacts : cet *ergot distal* triangulaire, arrondi ou quadrangulaire, est d'ordinaire couplé avec une dépression ou encoche destinée à recevoir le bout d'un ardillon. Quelques passants présentent également un ergot sur la traverse distale, cet ergot est généralement en fort relief sur les deux faces et sans dépression. D'autres moulures telles que *denticules*, *bosses* et *digitations* se rencontrent fréquemment (**fig. 117**). Les premières sont une petite dentelure triangulaire en relief, les secondes des reliefs bombés alternant entre l'ovale et le quadrangulaire, les dernières des formes ovales concaves. Des incisions gravées ou obtenues par ciselure, des coups de poinçon et de lime sur le cadre ou un éventuel rouleau peuvent, en outre, avoir un rôle ornemental.

Le *rouleau* est une tôle enroulée qu'on rencontre parfois sur la traverse distale (**fig. 117**). Il est souvent mobile, plus rarement *fixe*. Il n'est pas toujours possible de déterminer si un rouleau a perdu sa mobilité à cause de l'oxydation ou s'il fut, dès l'origine, brasé au cadre ou retenu par celui-ci. La traverse qui réceptionne le rouleau est, pour les objets en alliage cuivreux, toujours réduite.

Certaines boucles comportent latéralement des *œillet(s)* circulaires (**fig. 117**) ou quadrangulaires permettant le passage de fines lanières ou de lacets utilisés pour la suspension d'objets à la ceinture.

#### 3.1.3.2. Typologie des boucles et anneaux

L'observation de l'évolution de la configuration des anneaux et boucles conduit à les classer en 23 types différents établis selon des critères de forme géométrique, d'ornementation

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et d'association avec d'autres éléments. Cette étude n'intègre pas les crochets à anneau<sup>1655</sup> et les anneaux à excroissance rivetée<sup>1656</sup> permettant la liaison du mors avec les rênes des équidés. Il est également ignoré les anneaux en forme de huit appelés « panurge »<sup>1657</sup>, les anneaux à crochet pour la suspension d'objets dans la maison<sup>1658</sup>, les anneaux coulissants de morillons<sup>1659</sup> et quelques autres anneaux utilisés en serrurerie<sup>1660</sup>. Ces objets très spécifiques sont particulièrement bien reconnaissables et n'ont pas lieu d'être pris en compte dans le cadre d'une analyse sur les accessoires du costume.

À ces exceptions près, l'étude inclut tous les anneaux et boucles mis au jour en Provence, indépendamment de leur forme, de leur matériau, de leur dimension et de leur fonction, prouvée, suggérée ou à l'état d'hypothèse. Dans le cadre de chaque type, selon les informations disponibles, une démarche d'analyse de la fonction des objets est menée. Elle cherche à différencier, par exemple, selon les formes ou les dimensions, en prenant en compte les découvertes en contexte funéraire et en interrogeant les sources iconographiques, les anneaux et boucles propres au harnachement de ceux utilisés dans le costume.

Les deux premiers groupes de la typologie présentée (A et B) rassemblent les anneaux et boucles circulaires en alliage cuivreux ou en fer. Un traitement statistique des diamètres des objets du corpus, indépendamment de la datation stratigraphique, a mis en évidence des variations de données importantes (**fig. 127 à 129**). L'aspect temporel n'a pas, en effet, été pris en compte car les artefacts issus de contexte moderne ou contemporain ne représentent qu'une infime partie du mobilier. En outre, une part conséquente de ces artefacts « plus récents » a été trouvée en position secondaire : la plupart d'entre eux proviennent des remblais établis au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Blaise d'Arles, à partir de couches archéologiques beaucoup plus anciennes. Considérer les seuls anneaux et boucles provenant de contextes du second Moyen Âge convenablement datés en rejetant, de ce fait, tous les artefacts découverts hors stratigraphie ou mis au jour, par exemple, sur les sites de la rue Banasterie, de la rue Carreterie et de la place de la Principale à Avignon aurait réduit le corpus des trois cinquièmes. Il en a été fait l'essai, mais si les grandes lignes restaient les mêmes, le discours perdait en précision. L'option choisie s'appuie sur le fait que la très grande majorité des

---

<sup>1655</sup> Des exemplaires sont visibles dans Clark 2004<sup>2</sup> (p. 48, n° 2) et Vich et Žákovský 2012 (p. 99, n° 67, fig. 1, n° 1)

<sup>1656</sup> Se reporter par exemple à Mitchell et Hansen 2001 (p. 343).

<sup>1657</sup> Des pièces sont visibles dans Démians d'Archimbaud 1980 (pl. 431, n° 2).

<sup>1658</sup> Se reporter aux spécimens anglais publiés dans Egan (dir.) 2010 (p. 62-64), et les comparer avec un crochet trouvé au *castrum* Saint-Jean de Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, pl. 456, n° 6).

<sup>1659</sup> Voir par exemple Démians d'Archimbaud 1980 (pl. 456, n° 1 à 3, 7 et 8).

<sup>1660</sup> Des exemples sont illustrés dans Démians d'Archimbaud 1980 (pl. 457).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

anneaux et boucles du corpus, même si la datation stratigraphique est inconnue ou n'est pas de première qualité, a très probablement été confectionnée durant le second Moyen Âge. Un tri plus sélectif du mobilier pourra être envisagé dans le futur lorsque le corpus s'y prêtera.

Les résultats obtenus par l'analyse statistique amènent à privilégier une scission du corpus en fonction du diamètre des objets. Pour des raisons qui sont explicitées dans l'étude typologique des annelets et anneaux, les anneaux d'un diamètre inférieur à 1,7 cm sont considérés comme des annelets ou des bouclettes, ceux d'une dimension égale ou supérieure à cette valeur sont désignés comme des anneaux ou des boucles. Dans le reste de la typologie, les anneaux sans ardillon, qu'ils en soient exempts ou qu'ils l'aient perdu, sont toujours rassemblés avec les boucles. Dans le cas présent, les annelets et anneaux circulaires (type A) ont été séparés des bouclettes et des boucles circulaires (type B) pour une meilleure lisibilité.

Les types C à J rassemblent différents types d'anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale qui se distinguent les uns des autres par les caractéristiques de leur cadre. Les exemplaires au cadre régulier, c'est-à-dire sans ergot distal – les ergots proximaux et latéraux étant acceptés – sans excroissance décorative, ou bien encore sans élargissement ou épaissement notable du cadre ont été classés dans le type C. Le type D réunit les spécimens dont la traverse distale affiche un élargissement progressif. Les anneaux et boucles présentant une ou plusieurs moulures sur le cadre sont classés dans le type E. Il n'est pas pris en compte le bourrelet qui peut dans quelques rares cas souligner le contour de l'encoche distale sans saillir véritablement du bord externe de la traverse distale. Cette caractéristique d'aspect (**ex : fig. 213, n° 2**) n'est pas considérée comme un élément déterminant dans la typologie. Les artefacts des types C, D et F à H peuvent donc l'arborer sans que cela interfère avec leur classement typologique. Les anneaux et boucles à barre sur la traverse distale appartiennent au type F. Les types G et H rassemblent des objets ayant une fenêtre semi-ovale au tracé particulier. Le premier regroupe des exemplaires à fenêtre lyriforme – en forme de lyre –, le deuxième ceux dont le bord interne de la traverse distale forme une accolade. Quelques très rares anneaux et boucles à barre dont un spécimen du corpus (**fig. 206, n° 3**) ont, quant à eux, une fenêtre en forme d'accolade. Il a été fait le choix, dans cette étude, de les relier au type F.

La classification détaillée des anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale au sein des types qui viennent d'être énoncés a été élaborée en fonction de plusieurs critères : le rapport entre la largeur et la longueur de l'objet, la zone offrant la plus grande largeur, la forme intrinsèque de la traverse distale, la présence d'ergots proximaux, latéraux, internes ou distaux ou d'autres moulures sur la traverse distale et éventuellement l'aspect de ces moulures, l'existence de talons, le matériau et la nature composite du cadre. Ces différents critères ne

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

peuvent être appliqués selon un ordre déterminé et homogène d'un type à l'autre. En effet, les recherches menées montrent que tel élément mis en évidence dans un type n'a pas forcément de signification dans un autre type. Les raisons en sont évoquées dans la synthèse de cette typologie. Deux règles générales ont toutefois été respectées tout au long de l'étude : la nature du matériau n'intervient que pour les sous-types de rang 2 (ex : C1a et C1b) ; la nature composite d'un anneau ou d'une boucle conduit à la création d'un sous-type de rang 1 (ex : C8). La méthode de fabrication des boucles composites rend régulièrement obligatoire la mise en place de talons. Or, l'absence ou la présence de talons s'observe sur tous les autres anneaux et boucles formés d'une seule pièce. Les boucles composites ont, en outre, très souvent des caractéristiques de configuration originales qui ne se rencontrent sur aucun autre type d'artefact du corpus. À la lumière de ces observations, il apparaît qu'il n'était pas souhaitable de considérer le facteur « composite » comme un élément secondaire de la typologie.

Cinq autres types concernent également les anneaux et boucles à fenêtre unique. Le type I est associé aux exemplaires à fenêtre polylobée, le type J aux spécimens à fenêtre angulaire. Les exemplaires à fenêtre en T – aux traverses parfois curvilignes – sont regroupés dans le type K, les spécimens dont la traverse proximale comporte ou a comporté un rivet traversant ou intégré dans le type L. Le cas particulier des anneaux en U est l'objet du type M.

Les anneaux et boucles à double fenêtre sont rassemblés dans les types N à Q selon la forme géométrique des fenêtres : semi-ovales outrepassées (type N), semi-ovales non outrepassées (type O), angulaires symétriques (type P), asymétriques (type Q). Les artefacts avec un rivet traversant ou intégré au cadre, à l'image des exemplaires à fenêtre unique de type L, appartiennent au type R.

Les anneaux et boucles décrits jusqu'à présent peuvent comporter une chape amovible ou, dans quelques rares cas, brasée au cadre (ex : J8a). Pour les objets des quatre types suivants, la chape est intégrée au cadre. Ils ont été différenciés non pas en fonction de la configuration de la fenêtre, mais selon les caractéristiques de la chape intégrée. Les spécimens dont la chape se fixait à la lanière au moyen de rivet(s) traversant(s) sont réunis dans le type S. Si le(s) rivet(s) sont intégrés à la chape, les pièces sont de type T. La partie proximale de la chape des exemplaires de type U se termine en forme de crochet. Les pièces de type V possèdent une chape en forme de fourreau dans lequel la lanière de cuir ou de tissu s'insérait.

Le dernier groupement de la typologie, le type W, rassemble les anneaux et boucles à fenêtres opposées. Il s'agit d'objets composés d'un corps plat ou ovoïde prolongé par un anneau ou une boucle à chaque extrémité.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La typologie proposée permet de classer la presque totalité des anneaux et boucles des XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles de la bibliographie pour l'Europe de l'Ouest puisque, à l'exception de quelques pièces relatives au harnachement, à la serrurerie ou à l'ameublement et précédemment mentionnées, seules les exemplaires à triple fenêtre y échappent<sup>1661</sup> du fait de leur absence des contextes provençaux.

Les boucles du corpus conservent encore parfois leur ardillon. Lorsque celui-ci présente un intérêt particulier et notamment une ornementation, il est simplement décrit mais sa présence ne génère pas un sous-type particulier dans la typologie des anneaux et boucles. De même, l'examen des chapes amovibles est ici réduit au minimum, une étude typologique leur étant également consacrée. Une carte de répartition (**fig. 118**) localisant la totalité des éléments de comparaison employés permet de pondérer les résultats de notre étude.

Les anneaux et boucles référencés par I. Fingerlin<sup>1662</sup> n'ont pas été systématiquement mentionnés dans notre travail. La provenance de la très grande majorité de ces objets conservés dans des musées ou des collections privées n'est pas connue, ce qui limite très fortement leur apport à l'étude.

Les ensembles de mobilier étudiés ne comportaient pas de déchets ou de rebuts de fabrication relatifs aux anneaux et boucles et ce quel que soit le matériau et les procédés mis en œuvre : fonderie ou déformation plastique. Deux fragments de conduit ont bien été observés mais rien ne permet d'affirmer qu'ils sont relatifs à la fonte d'anneaux ou de boucles. Un premier fragment en alliage cuivreux appartient à un niveau d'égalisation de sol de zone de circulation daté vers 1309/1315 - vers 1345 du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers (**fig. 123, n° 1**). Le second, en matériau blanc, est issu d'une couche de dépotoir du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle du site du jardin ouest du Petit Palais d'Avignon (**fig. 123, n° 2**). Notons que la fonte peut avoir été effectuée dans des moules en pierre (**fig. 124**) - l'empreinte est alors gravée dans les valves - ou dans des moules en terre cuite (**fig. 125**). Dans ce cas l'empreinte a été obtenue avec un modèle en cire fondue et évacué du moule lors d'une chauffe préalable. La fonte dans des moules en pierre est particulièrement adaptée aux matériaux blancs car la température de coulée est relativement basse. Au contraire, la température de coulée des alliages cuivreux est plus élevée ; peu de pierres sont susceptibles

---

<sup>1661</sup> Se reporter par exemple au catalogue d'exposition *Un village médiéval en Bas-Berry, Moulins-sur-Céphons* (Querrien (dir.) 1990, p. 36, n° 12) pour un exemplaire en fer daté du XIII<sup>e</sup> siècle, à Azuar Ruiz 1985 (p. 103) pour un spécimen des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles mis au jour au castillo de la Torre Grossa à Jijona dans la province d'Alicante en Espagne.

<sup>1662</sup> Fingerlin 1971.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de résister à la fonte et donc de ne pas éclater<sup>1663</sup>. La fonte dans des moules en terre cuite est plus onéreuse du fait de l'utilisation de cire.

#### **Type A : Annelet et anneau circulaire ou ovale (fig. 130 à 133)**

Les annelets et anneaux circulaires ou ovales, de par leur forme simple, répondent à de multiples besoins dans le costume civil (**fig. 119 et 122**) ou militaire<sup>1664</sup>, le harnachement des animaux domestiques (**fig. 120 et 121**), l'ameublement, la construction, sur les bateaux, etc. De nombreux exemples ont été produits précédemment à travers les sources textuelles et l'iconographie. L'archéologie fournit d'autres références : des anneaux retenus par une paumelle<sup>1665</sup> ont pu être insérés dans une maçonnerie et servir de point d'attache à un animal, ou être fixés au travers d'un panneau de bois pour être utilisés comme poignées ; d'autres entrent dans le cadre du fonctionnement d'un morillon à auberon<sup>1666</sup>, ils sont parfois constitutifs de mors de filet<sup>1667</sup> ou ils ont pu aider à suspendre des articles divers à une poutre, à la paroi d'un mur<sup>1668</sup>. Les quelques anneaux provençaux rattachés à un crochet, à une paumelle, ayant servi de maillons de chaîne ou ayant fonctionné dans la serrurerie n'ont pas été intégrés au corpus.

De nombreux anneaux du corpus ont pu perdre leur ardillon, mais comment le mettre en évidence s'ils ne présentent sur leur cadre aucun amincissement, aucune dépression témoignant de la réception du nœud ou de la pointe de cet ardillon, s'ils n'affichent aucune trace d'oxyde qui, par sa disposition et son emplacement conduirait à attester de l'ardillon manquant ? Par conséquent, le type A regroupe tous les objets au cadre circulaire ou ovale

---

<sup>1663</sup> Communication personnelle de N. Thomas.

<sup>1664</sup> Des anneaux suspendus au ceinturon permettent la suspension d'une arme (Tavard 1977, p. 93).

<sup>1665</sup> Des exemplaires ont été retrouvés par exemple hors stratigraphie au *castrum* de Montpaon à Fontvieille dans les Bouches-du-Rhône (donnée inédite), au village médiéval de l'Ortolo (fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle) en Corse du sud (Comiti 1996, p. 28), au *castrum* de Durfort dans le Tarn (Vidailliet et Pousthomis 1996, p. 195, fig. 154, n° 12), dans une couche d'abandon de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Montagiano à Collalto Sabino dans la province de Rieti en Italie (Caillaud 1991, p. 522, fig. 28, n° 14).

<sup>1666</sup> Se reporter par exemple à Linlaud 2009, p. 170-172 pour l'étude de ce mobilier relatif à la serrurerie découvert sur le *castrum* d'Andone en Charente.

<sup>1667</sup> Voir par exemple Clark 2004<sup>2</sup>, p. 50, n° 3 pour un individu londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>1668</sup> Des crochets retenant un anneau mis au jour à Rougiers pourraient être interprétés dans ce sens (Démians d'Archimbaud 1980, p. 480, pl. 457, n° 4 à 6).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

qui sont dépourvus de ces caractéristiques. Les annelets à rivet, propres aux protections de mailles n'ont pas été incorporés à l'étude<sup>1669</sup>.

Le mobilier du corpus intègre des petits anneaux circulaires en alliage cuivreux sans rivet, de moins de 1,7 cm de diamètre, répondant à de multiples usages. Ils peuvent être employés dans le cadre de bouclettes (types B1 et B2), de chaînettes (**fig. 496**), de *maille treslie* (**fig. 126**). À la lueur de la documentation textuelle et de l'iconographie rassemblée, consultable dans le **chapitre 3.1.3**, l'emploi le plus fréquent des annelets en alliage cuivreux au cadre uni, connus en Provence par plusieurs centaines d'exemplaires, semble avoir été celui d'œillet de vêtement (**fig. 456 à 458**). Sur le plan régional, les fouilles menées à l'abbaye de Montmajour ont fourni un fragment de *maille treslie* dans lequel chaque annelet en alliage cuivreux, confectionné avec un fil au cadre de section bombé à l'avant et plat au revers (type A1b), est relié à quatre autres. Entièrement étamé, cet artefact provient d'un remblai de construction établi aux XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles (**fig. 126, n° 1**). Les fragments d'assemblages avec des annelets en alliage cuivreux, fabriqués avec un fil de section circulaire, aux extrémités aplaties et traversées par un rivet en fer pour la fermeture ne sont pas très courants en Provence<sup>1670</sup>. Ils n'entrent pas dans le cadre de cette étude. En voici un rapide inventaire : une strate de datation inconnue de la Place de la Principale à Avignon a fourni quatre annelets reliés entre eux (**fig. 126, n° 3**), un contexte de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon daté de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle a livré huit annelets, chacun relié à trois autres (**fig. 126, n° 2**), une couche remaniée de surface du jardin ouest du Petit Palais d'Avignon et une sépulture – ou son comblement – dans la nef de la cathédrale de Digne (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles) ont chacun fourni un annelet. Toujours dans le jardin ouest du Petit Palais, des annelets en fer rivetés (**fig. 126, n° 4**) ont été découverts dans une couche de dépotoir des années 1365 - 1375. Au *castrum* de Montpaon, un annelet identique a été mis au jour dans un remblai d'installation de sol du milieu XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 126, n° 5**) et, à Rougiers, plusieurs fragments d'assemblages d'annelets à rivet, liés à quatre autres, ont

---

<sup>1669</sup> On peut se reporter par exemple à un ensemble de quatre annelets en alliage cuivreux avec rivet, de 0,8 cm de diamètre, découverts dans une phase datée entre 1370 et 1455 du site du château de Threave dans le Dumfries and Galloway au Royaume-Uni (Caldwell 1981, p. 107, n° 20).

<sup>1670</sup> Hors de Provence, on peut citer un fragment de protection de mailles (fin XIV<sup>e</sup> siècle - 1505) au *Castellu* de Baricci, Sartène (Comiti 1996, p. 20) et un maillon isolé (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) sur le site du village médiéval de l'Ortolo en Corse (Comiti 1996, p. 20, 24), un autre maillon accosté de deux annelets sans fermeture par rivet (N.D.S.) au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude (Barrère 2000, p. 231). En Italie, un maillon provient d'une phase d'occupation de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du site de la Crypta Balbi à Rome (Sfligiotti 1990, p. 548), trois autres du château de Montaldo di Mondovì dans la province de Coni (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 209-210).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

été retrouvés dans le dernier niveau d'occupation ou d'abandon du logis seigneurial, vers 1345 - vers 1360<sup>1671</sup>.

La correspondance de la compagnie Datini montre que les dizaines de milliers d'annelets commandés aux succursales italiennes pouvaient aussi bien servir à la fabrication de boucles de chaussures qu'à celle de protections de mailles<sup>1672</sup>. Une fois reçu à la boutique d'Avignon, un même anneau peut donc être destiné à des fonctions très différentes. Les caractéristiques de ces annelets ne sont pas renseignées dans les lettres mais est-il possible de les deviner ?

Un cadre de section circulaire s'observe pour les mailles en alliage cuivreux ou en fer d'armement défensif et pourrait en être caractéristique. En effet, l'artisan ferme les annelets en rapprochant les extrémités avec une pince, ou en rivetant l'emplacement des extrémités superposées et aplaties. Si le fil à partir duquel travaille l'artisan est de section circulaire, cette section circulaire est conservée dans le premier cas et sur une très large portion dans le deuxième cas. Une cotte de mailles, par exemple, nécessite plusieurs milliers d'annelets que l'artisan va assembler aussi rapidement que possible. Les annelets en fer du corpus (type A2) au cadre de section quadrangulaire aux angles arrondis demandent, pour leur fabrication, un travail de déformation plastique au marteau plus important. Il n'y a pas de raison particulière pour que l'artisan travaille son fil ou ses anneaux dans ce sens et il ne peut évidemment le faire une fois l'annelet mis en place. La connaissance précise de la section du cadre des annelets se révèle donc très importante. Les annelets en fer au cadre de section quadrangulaire aux angles arrondis du corpus (type A2), tous fermés, ont par conséquent une fonction autre que celle de protection de mailles.

Cependant, a-t-il été produit des annelets fermés en fer au cadre entièrement de section circulaire comme ce fut le cas de beaucoup d'anneaux en fer ? Dans le corpus, l'ensemble des exemplaires au cadre de section circulaire a un diamètre supérieur à 2 cm. S'il se révélait qu'il a existé des annelets fermés en fer mesurant moins de 1,7 cm avec un tel cadre, la réflexion qui vient d'être développée s'en trouverait notablement modifiée.

Hormis lorsque du tissu est conservé sur les anneaux ou quand ceux-ci sont encore reliés les uns aux autres, confirmer les usages évoqués pour les pièces étudiées s'avère bien difficile. Pour garder une cohérence dans l'étude, il a été fait le choix de cataloguer ensemble,

---

<sup>1671</sup> Données inédites.

<sup>1672</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2. Il convient d'être prudent quant à l'identification de la fonction des bouclettes : G. Egan identifie en tant que déchets de fabrication de bouclettes de chaussure, des annelets et des fils en alliage cuivreux mis au jour sur un site londonien (Egan 2005, p. 146, n° 772 à 774). Ces artefacts ne permettent pas à mon avis d'argumenter dans ce sens.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans ce chapitre, tous les annelets en fer ou en alliage cuivreux ne faisant pas partie de mailles treslies ou de fragments de chaînettes plutôt que de séparer les annelets dont l'oxydation a permis la préservation du tissu. Pour assurer la correspondance avec la typologie des œillets, la numérotation typologique des annelets en alliage cuivreux et en fer est la même que celle des œillets de type anneau (types A1 et A2).

Les annelets au cadre uni sont donc scindés en deux sous-types : le matériau est un alliage cuivreux (sous-type A1) ou du fer (sous-type A2). Dans le type A1, les objets fabriqués avec un fil de section quadrangulaire sont classés en A1a, ceux avec un fil bombé à l'avant et plat au revers en A1b, ceux avec un fil de section circulaire en A1c. Les spécimens au cadre de section circulaire qui pourraient avoir été obtenus par la fonte appartiennent au sous-type A1d. Les sous-types A3 et A4 contiennent les anneaux au cadre uni, en alliage cuivreux pour l'un, en fer pour l'autre, les sous-types A5 et A6 regroupent respectivement les anneaux au cadre uni en matériau blanc et en os. Les anneaux comportant une ornementation ont été reportés dans le sous-type A7.

Le traitement statistique, jusqu'à 5 cm, du diamètre des annelets et des anneaux en alliage cuivreux ou en fer du corpus (**fig. 127 et 129**) laisse apparaître une césure à 1,7 cm de diamètre quel que soit le matériau : la fréquence des anneaux en fer est bien moindre que celle des annelets, celle des anneaux en alliage cuivreux augmente sensiblement. La ventilation des bouclettes et boucles en fonction du diamètre (**fig. 128 et 129**) confirme l'intérêt de cette valeur de 1,7 cm : une forte concentration de bouclettes en fer ou en alliage cuivreux s'observe en-dessous de cette limite. Les bouclettes en alliage cuivreux (type B1) sont en moyenne légèrement plus petites que celles en fer (type B2). Lorsque le diamètre est mis en correspondance avec la forme du cadre, il ressort une très forte proportion d'annelets de type A1a pour les valeurs comprises entre 0,8 et 1 cm avec un pic à 0,9 cm. Très largement majoritaires sur ces valeurs, ils deviennent moins présents que les annelets de type A2 pour les diamètres supérieurs. Ceci traduit sans doute des fonctions différentes. Les diamètres des types A1b et A1c se concentrent sur un intervalle compris entre 0,7 et 1,2 cm alors que ceux du type A1d s'étalent jusqu'à 1,5 cm. Les dimensions extrêmes des œillets de type anneau du corpus ou de la bibliographie sur lesquels ont été découverts des restes de tissu ou de cuir sont de 0,7 et 1,2 cm. Cependant, l'anneau des œillets à torsades peut atteindre 2 cm dans sa plus grande largeur. Qu'il soit retrouvé dans le futur des œillets de type anneau dont le diamètre soit supérieur à 1,2 cm voire peut-être même 1,6 cm paraît envisageable. La valeur limite de 1,7 cm ne préjuge pas totalement de la fonction des objets et un anneau ou une boucle de 1,6 cm de diamètre peut avoir eu le même usage qu'un anneau ou une boucle de 1,8 cm.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres remarques peuvent être avancées au regard des graphiques réalisés. Les boucles en matériau blanc (type B5) sont par exemple plus petites que les anneaux de même matériau (type A5). La distribution des anneaux en fer (type A4) est assez homogène alors que celle des exemplaires en alliage cuivreux (type A3) connaît un pic entre 2,1 et 2,5 cm de diamètre (**fig. 127**). Même si le nombre de boucles en alliage cuivreux est quelque peu limité, le même phénomène ne s'observe pas pour celles-ci. Elles sont en moyenne d'une dimension plus élevée. La plupart des anneaux circulaires de type A3 n'ont probablement jamais comporté d'ardillon. La répartition des données pour les bouclettes en fer (type B2) se rapproche de celle des annelets en fer (type A2), ce qui peut laisser penser que de nombreux annelets en fer ont perdu leur ardillon. Les bouclettes du corpus de type B1 ont toutes un cadre de section ovoïde, elles ne peuvent donc pas être mises en parallèle avec les annelets des types A1a et A1b, ni même avec ceux du type A1c car les exemplaires du corpus ou de la bibliographie ont un cadre fermé très probablement obtenu par la fonte. Les annelets des types A1a, A1b et A1c n'ont donc très probablement jamais comporté d'ardillon. Concernant les annelets de type A1d qui se distinguent des bouclettes de type B1 par la présence d'un ardillon sur ces dernières, quelques spécimens peuvent être des bouclettes ayant perdu cet ardillon. Indirectement, le faible nombre d'annelets de type A1d prouve que peu de bouclettes de type B1 sont été dépossédées de leur ardillon. Ce constat est intéressant car il est ordinairement très difficile d'évaluer la part des boucles dont l'ardillon ne s'est pas conservé. Il est possible que les dimensions des artefacts et la meilleure résistance des alliages cuivreux à la corrosion que le fer aient eu une incidence. Nous nous garderons d'appliquer le cas des objets de types A et B au reste du corpus. De nombreux autres facteurs tels que l'emploi des objets, le type d'ardillon, la nature du contexte d'enfouissement, le hasard des fouilles, etc., sont à prendre en compte.

Les données du corpus concernant les anneaux et boucles des types A6 et B6 sont encore trop peu nombreuses (**fig. 129**), même en y intégrant les rares spécimens de la bibliographie, pour conduire à des observations fiables.

#### **Type A1 : Annelet circulaire ou ovale uni en alliage cuivreux (fig. 130, n° 1 à 28)**

Les annelets fabriqués avec un fil de section quadrangulaire ont été classés dans le sous-type A1a, ceux avec un fil bombé à l'avant et plat au revers dans le sous-type A1b, ceux avec un fil de section circulaire dans le sous-type A1c. Les objets dont le cadre de section circulaire a été obtenu par la fonte appartiennent au sous-type A1d. Les formes A1c et A1d

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sont connues dès l'époque romaine<sup>1673</sup> mais il n'a pas été possible avec la documentation rassemblée d'établir un lien avec le second Moyen Âge. Seize objets en mauvais état de conservation n'ont pu être inclus dans les sous-types constitués.

#### **Type A1a : Annelet circulaire ou ovale uni, en alliage cuivreux, confectionné avec un fil de section quadrangulaire (fig. 130, n° 1 à 18)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : douze objets dans des sépultures datées entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle dont dix dans une seule inhumation ; un spécimen dans une sépulture du XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : un spécimen, remblai du XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : quarante artefacts, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Site inconnu, Arles : s.n. 5, contexte inconnu.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : 2010-264, remblai de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : trois individus, comblement de fossé de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : couches de destruction postérieures au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 274 B à D, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Quartier de la maison Lhere, Les Baux-de-Provence : n° 163, remplissage de silo, XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 301, niveau inférieur de remplissage de trou de poteau, Moyen Âge ou Époque moderne.
- *Castrum* de La Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 8, NDS.
- Alcazar, Marseille : n° 95, sol de fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 97 du comblement d'une fosse de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, n° 63, comblement de fosse de la 1<sup>ère</sup> moitié ou du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Collège Vieux-Port, Marseille : un exemplaire d'un remblai moderne.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : un anneaulet, H.S.

---

<sup>1673</sup> Crummy (dir.) 2001, n° 1860.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Espace Bargemon, Marseille : un anneau en provenance d'un curage de four du XII<sup>e</sup> siècle.
- Esplanade de la Major, Marseille : un objet d'un remblai d'installation de sépulture daté de 1720.
- Les Pistoles, Marseille : deux artefacts H.S. ou NDS.
- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : deux annelets H.S. ou de datation inconnue.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : un anneau ?, vers 1290 - 1320.
- Puget III, Marseille : n° 113, tombe d'adulte du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : un spécimen, XVII<sup>e</sup> siècle.
- Tunnel de la Major, Marseille : un exemplaire d'une sépulture du XIII<sup>e</sup> siècle, deux autres de datation inconnue.

#### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : trente-neuf spécimens de contextes inconnus.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 278, couche de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> s. - vers 1285 ; n° 1215, sol intérieur de grotte, vers 1309/15 - vers 1345.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : huit objets H.S. ou NDS, un anneau d'un possible contexte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un artefact d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle,
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : un anneau dans un contexte de démolition daté vers 1365, deux exemplaires issus du dépotoir daté vers 1365 - vers 1400, un objet dans le comblement d'une tranchée de fondation datée de 1491 - 1496, un spécimen H.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-90 et 91, comblement de puits, vers 1380 - 1430 ; neuf artefacts, datations inconnues.
- Rue Banasterie, Avignon : soixante-dix-sept objets, datations inconnues.
- Rue Carreterie, Avignon : quatorze spécimens, datations inconnues.
- Rue du Limas, Avignon : deux exemplaires, datations inconnues.

#### *Gard*

- Cloître de l'abbaye de Saint-Gilles-du-Gard : un artefact dans une sépulture féminine, milieu XV<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Treize annelets circulaires au cadre plat de section quadrangulaire en alliage cuivreux, en provenance de fouilles réalisées sur le site du baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, ont conservé d'importants vestiges de textile couvrant la moitié ou les trois-quarts de leur surface. Il s'agit très probablement d'œillets. D'autres annelets du type sont connus sur un fragment de chaînette (**fig. 496**).

La recherche du mode opératoire nécessaire à la fabrication de ces objets a engendré un questionnement. L'observation des artefacts montre que leur cadre est inégal, que ce soit en épaisseur ou en largeur, et qu'il est souvent marqué par des angulations sur la rive externe. Le rendu très irrégulier de ces objets permet de rejeter, comme mode de fabrication, la fonte ainsi que la découpe à l'emporte-pièce. Comment expliquer l'arrondi des bords, perceptible sur quelques spécimens, ou la section qui, pour une même pièce, peut en des endroits différents être rectangulaire ou trapézoïdale ? Assurément, ces annelets ont été confectionnés par le martelage rapide et sans recherche d'esthétisme d'un fil de métal de section probablement quadrangulaire autour d'un mandrin fixé dans un tas ou dans une enclume. Ceci explique l'aspect circulaire de la rive interne, l'aspect angulaire de la rive externe et la démarcation parfois visible sur le cadre (**fig. 130, n° 10 et 11**), résultat d'une brasure imparfaite. À noter que l'annelet n° 166 du Quartier Sainte-Barbe (**fig. 130, n° 14**), découvert dans un contexte du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le n° 278 de Rougiers (**non figuré**) présentent de fortes traces de limage. Le dernier montre également un reflux latéral du métal conséquence d'un martelage final des deux faces à des fins d'égalisation.

Quelques exemplaires ont été relevés, isolés dans une sépulture : peut-être ont-ils été apportés lors du comblement ou ont-ils participé à la fixation d'une pièce de vêtement ou celle d'un linceul. Les annelets les plus anciens du corpus proviennent d'un curage de four du XII<sup>e</sup> siècle et d'un sol de la fin du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup> siècle. De nombreux artefacts ont été également mis au jour en contexte moderne, certainement en position résiduelle, notamment dans les remblais de l'église Saint-Blaise. Ils résultent du prélèvement de terres sépulcrales bouleversées par les aménagements modernes. Cependant, ces remblais comprennent également du matériel datable de l'époque moderne. Seize objets de type A1a et les fragments de onze autres ont été découverts à hauteur de l'épaule gauche d'un squelette d'adolescent (douze/quinze ans) et sous le bassin d'un enfant de neuf ans, dans une fosse commune du bas Moyen Âge à San Vito dans la province de Pordenone en Italie<sup>1674</sup>. Il est vraisemblable qu'ils

---

<sup>1674</sup> Amici 1986, p. 253.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

participaient à la fixation de pièces de vêtement.

D'autres annelets ont été répertoriés hors de sépultures dans l'est de l'Espagne, le sud de la France et le nord de l'Italie<sup>1675</sup>. L'ensemble des éléments chronologiques disponibles permettent de proposer une datation typologique s'étalant entre le début du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle quel que soit le diamètre.

#### **Type A1b : Annelet circulaire ou ovale uni, en alliage cuivreux, confectionné avec un fil bombé à l'avant, plat au revers (fig. 130, n° 19 et 20)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux-de-Provence : n° 274 A, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle, n° 683, contexte de la seconde moitié ou de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Le Cirque, Arles : n° CIR 89, datation inconnue.

Ces annelets en alliage cuivreux ont été confectionnés à partir d'un fil bombé sur le dessus, plat au revers, enroulé sur lui-même. L'enroulement du fil a probablement été réalisé à l'aide d'une pince. Une quinzaine de ces artefacts, avec la face supérieure parfois triangulaire, ont également été retrouvés au château d'Apcher en Lozère dont les contextes fouillés sont datés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1676</sup>. Un fragment de *mailles treslie* découvert à Montmajour (**fig. 126, n° 1**) présente des mailles de type A3. Bien qu'il n'ait pas été retrouvé

---

<sup>1675</sup> **France, Aude** : un artefact de 0,9 cm de diamètre, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Montsérret (Immel et Lapeyre 1982, p. 15 ; quatre spécimens entre 0,85 et 1,3 cm de diamètre, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 231, fig. 151, n° 11 à 13) ; un individu de 1 cm de diamètre, NDS, La Cauna, Belvis (Sacchi et Barrère 2006, p. 122) ; un annelet de 1 cm de diamètre, deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ?, Grotte de Canecaude, Villardonnel (Sacchi et Barrère 2006, p. 119). **Corse** : deux objets de 0,9 cm et 1,1/1,2 cm de diamètre, site occupé entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Ortolo (Comiti 1996, p. 43). **Lozère** : 144 exemplaires, contextes variés situés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle ?, château d'Apcher (étude en cours). **Pyrénées-Orientales** : un annelet de 1 cm de diamètre, remblai moderne, église Notre-Dame de l'Assomption, Saintes-Maries-la-Mer (Crozier et Bénézet 2009, pl. 5). **Italie, Province de Coni** : deux annelets de 0,65 et 0,75 cm de diamètre, contexte inconnu, château, Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di gangi 1991, p. 209-210). **Province de Grosseto** : un artefact de 1,4 cm de diamètre, XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 152). **Province de Pavie** : un exemplaire de 1,4 cm de diamètre, chantier de construction d'une cathédrale, vers 1100, Torre Civica, Pavie (Ward-Perkins 1978a, p. 99, n° 33). **Espagne, Province d'Alicante** : un spécimen de 1 cm de diamètre, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Castillo de la Torre Grossa, Jijona (Azuar Ruiz 1985, p. 101) ;

<sup>1676</sup> La stratigraphie, en cours d'analyse, est à situer d'après l'étude céramique entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Une première approche du mobilier découvert jusqu'en 2011 sur le site d'Apcher avait été réalisée pour le rapport de cette année : Thuaudet 2011a et Thuaudet 2011b. Le corpus s'est depuis enrichi et certaines interprétations ont été revues.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de restes textiles sur les annelets du corpus, une fonction en tant qu'œillet est malgré tout concevable. Les annelets du type A1b sont absents de la bibliographie de comparaison. Peut-être est-ce la conséquence d'un manque d'attention porté aux petits anneaux ?

#### **Type A1c : Annelet circulaire ou ovale uni, en alliage cuivreux, confectionné avec un fil de section circulaire (fig. 130, n° 21 et 22)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 53, C à E, caveau des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux-de-Provence : n° 749, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-60, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2534, sol de zone de circulation, vers 1370/75 - vers 1415/20.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 483 de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, n° 488, H.S.
- Petit palais, jardin ouest : n° 1266, effondrement d'un four à cloche, fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Rue Racine, Avignon : n° 15 et 17, couche de dépotoir vers 1530 - 1540.

Neuf annelets en alliage cuivreux ont été fabriqués avec un fil de section circulaire enroulé sur lui-même à l'aide d'une pince. Des annelets de ce type entrent dans la composition de chaînettes (**fig. 496**). D'autres ont été utilisés en tant qu'œillet comme le prouve sans doute la présence de traces de tissu sur la moitié de deux anneaux découverts Rue Racine à Avignon. Avec les données rassemblées, une datation typologique située entre la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle peut être envisagée<sup>1677</sup>.

---

<sup>1677</sup> **France, Aude** : un annelet, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Montséret (Immel et Lapeyre 1984, p. 15) ; quatre objets, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 231) ; **Corse** : un exemplaire, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Mugliunaccia, Olmi-Capella (Istria 1996, p. 37) ; **Lozère** : 33 individus dont 1 doré, contextes variés situés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle ?, château d'Apcher (étude en cours). **Meurthe-et-Moselle** : deux annelets, d x d cadre = 1 x 0,2

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type A1d : Annelet circulaire ou ovale uni, en alliage cuivreux, confectionné par la fonte et au cadre de section circulaire (fig. 130, n° 23 à 28)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 14 et 136, remblais du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : cinq individus, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L13/32, H.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5600955, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 697, couche d'occupation du début du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 688, remblai du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 158, contexte daté vers 1290 - 1320.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2640, sol de zone de circulation, vers 1370/75 - vers 1415/20 ; n° 1806, H.S.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : 94-151, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 481 du troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, n° 484 et 1018 du troisième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-303, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 317, 366 et 584, datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 16 et 18, couches de dépotoir datées vers 1530 - 1540.

Ces annelets circulaires ou ovales à section circulaire paraissent avoir été obtenus par la fonte. Ils ne portent aucune trace de la jonction des deux extrémités d'un fil, étape qui aurait provoqué un aplatissement du cadre. Certes, tout artisan peut retravailler cette portion

---

cm, remblais d'abandon et de destruction, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 173, fig. 114) ; **Tarn** : un spécimen, sépulture de datation inconnue, château de Montaigut, Gissac (Hibon *et al.* 2002, p. 144).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'une manière soignée afin que le cadre retrouve une section arrondie mais une telle opération nécessite une dépense en temps qui ne semble pas se justifier pour ce genre d'objets. Un exemplaire du corpus porte des stries parallèles qui pourraient correspondre aux mors d'une pince<sup>1678</sup>, un deuxième montre d'importantes traces de limage<sup>1679</sup>, un troisième comprend une ligne irrégulière creuse, conséquence possible d'un problème lié à l'échappement des gaz lors de la fonte (**fig. 130, n° 27**).

La fabrication d'annelets par la fonte est attestée à Nottingham au Royaume-Uni par un fragment de moule en pierre gravé de six empreintes pour des pièces d'environ 1 cm de diamètre. Ce morceau fut retrouvé dans un remblai amené vers 1600 dans une cave mais il est très probablement antérieur<sup>1680</sup>. À Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne, plusieurs éléments de moule en pierre du bas Moyen Âge portent des empreintes multiples d'annelets d'environ 0,7 à environ 1 cm de diamètre<sup>1681</sup>.

Ces annelets ont pu être employés en tant qu'œillelets ou, avec un ardillon disparu, comme bouclette de chaussure. Cette dernière hypothèse est la plus probable pour les quelques individus d'un diamètre supérieur ou égal à 1,2 cm, en tenant compte de la distribution du diamètre des bouclettes de type B1 (**fig. 127 et 128**).

Les éléments du corpus et de la bibliographie<sup>1682</sup> datés stratigraphiquement permettent d'avancer une datation typologique allant du début du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1678</sup> Église Saint-Blaise, Arles, XX-62, remblai d'aménagement du XVIII<sup>e</sup> siècle, d = 0,7 cm.

<sup>1679</sup> *Castrum* de Rougiers, n° 2640, vers 1370/75 - vers 1415/20.

<sup>1680</sup> MacCormick 1996, p. 108, fig. 4.

<sup>1681</sup> Berger 2006, p. 50, fig. 6-34, A ; p. 171, 175, 178.

<sup>1682</sup> **France, Aude** : deux annelets (?) de 0,85 et 0,9 cm de diamètre, N.D.S., château de Peyreperouse, Duilhac-sous-Peyreperouse (Barrère 2000, p. 231, fig. 151, n° 9 et 10). **Lozère** : 22 exemplaires, contextes variés situés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle ?, château d'Apcher (étude en cours). **Marne** : un spécimen de 1,8 cm, datation inconnue, Église de Saint-Hilaire-sur-Moivre, Le Fresne-sur-Moivre (Lusse *et al.* 1997, p. 84). **Italie, Province de Coni** : six objets de 0,6 à 0,7 cm, datation inconnue, château de Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 209-210). **Province de Gênes** : un œillet de 0,8 cm, vers 1340 - 1472, San Silvestro, Gênes (Andrews 1978, p. 196, n° 68). **Province La Spezia** : un annelet de 1,5 cm de diamètre, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zigagno, Zigagno (Gambaro 1990, p. 402). **Province de Lecce** : un spécimen de 0,95 cm de diamètre, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Roca (Lombardi 2008, p. 416). **Province de Pise** : un artefact de 1,6 cm de diamètre, NDS, Castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 468). **Province de Pistoia** : un annelet de 1,3 cm (n° 3769), fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, un possible exemplaire de 1,4 cm de diamètre (n° 3762), fin XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle, Palais des Vescovi, Pistoia (Vannini 1985a, p. 659). **Espagne, Province d'Alicante** : deux objets de 0,8 à 0,9 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Castillo de la Torre Grossa, Jijona (Azuar Ruiz 1985, p. 101). **Royaume-Uni, Londres** : une pièce, d = 1,3 cm, vers 1330 - vers 1380, un spécimen, d = 1,5 cm, vers 1400 - vers 1450 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 58, n° 41 et 50).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A2 : Annelet circulaire ou ovale uni, en fer (fig. 130, n° 29 à 33)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Église Saint-Mary, Forcalquier : n° 2007-1, ossuaire de fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 901, contexte daté vers 1320 - vers 1360.
- Montée des Porcelets, Fos-sur-Mer : B4698810, contexte de datation inconnue.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5699913, niveau perturbé des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ; B5600952, sol de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou d'Époque moderne.
- Château, Les Baux-de-Provence : n° 670, deuxième moitié ou fin du XIV<sup>e</sup> siècle

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : treize objets datés vers 1309/1315 - vers 1345 à vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 305, niveau de cour du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : 26 annelets, couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400 ; 1 artefact, comblement de tranchée de fondation de mur datée de 1491 - 1496.
- Place de la Principale, Avignon : 1996-92, comblement de puits, vers 1380 - 1430.
- Rue Banasterie, Avignon : douze artefacts, contexte de datation inconnue.

Les annelets en fer du corpus ont été réalisés à partir d'un fil de fer de section quadrangulaire aux angles arrondis ou d'un fil de fer devenu quadrangulaire lors de sa déformation plastique au marteau. La jonction des extrémités du fil est indécélable. Beaucoup d'objets n'offrent pas un bon état de conservation et il ne peut être vérifié l'aspect du cadre. Quelques exemplaires comportent peut-être un cadre de section circulaire.

Il a déjà été expliqué l'importance d'un relevé précis de la section des annelets. La bibliographie réunie ne contient pas d'annelet circulaire au cadre de section quadrangulaire. Deux raisons peuvent être évoquées : la section des annelets n'est pas toujours renseignée ; certains artefacts ont fait l'objet d'un relevé imprécis éventuellement reproduit sur le

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dessin<sup>1683</sup>. Il faut reconnaître que seule une observation très fine de ce mobilier de si petite dimension permet de faire la distinction entre un cadre de section circulaire et un cadre de section quadrangulaire aux angles arrondis. Les sections des annelets et des bouclettes en fer dessinés dans la publication de Rougiers étaient ainsi toutes erronées. Si une imprécision aussi mineure mais pourtant riche de conséquences a pu se glisser dans une publication de cette qualité, il n'est pas improbable que la même erreur ait été commise dans bon nombre d'autres éléments bibliographiques. Une autre limite est inhérente à la corrosion qui recouvre ces objets et qui peut empêcher de bien reconnaître la forme de leur section.

Les contextes archéologiques provençaux n'éclairent pas sur la fonction des annelets en fer du corpus. Un seul exemplaire provient d'un contexte funéraire : un ossuaire de fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Mary à Forcalquier (n° 1). En Italie, deux annelets en fer de 1,6 cm de diamètre de section inconnue, liés par l'oxydation, sont issus d'une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle à Santa Maria della Strada à Taurisano dans la Province de Lecce, en Italie<sup>1684</sup>. Toutefois, la position de ces objets par rapport au corps n'est pas renseignée.

Quelques-uns de ces annelets ont pu perdre leur ardillon, or, deux bouclettes en fer de type B2 (2010-7 et 8) ont été relevées à hauteur des pieds dans une sépulture (XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle) du cloître de Saint-Gilles-du-Gard. Lors de fouilles à Londres, quelques annelets en fer, parfois étamés, ont été retrouvés sur des chaussures tout comme des bouclettes en fer de même dimension<sup>1685</sup>. À d'autres exemplaires était rattaché un fragment de lanière de cuir, peut-être celle d'une patte de fixation de la chaussure. Les annelets et bouclettes retrouvés sur une chaussure mesurent entre 1 et 1,55 cm de diamètre. La moitié des anneaux et bouclettes du catalogue de G. Egan et F. Pritchard, tous datés entre vers 1270 - vers 1350 et vers 1400 - vers 1450, font 1,5 cm de diamètre et il ne se remarque pas de distinction selon qu'il s'agit d'un annelet ou d'une bouclette. Cette similitude dans les dimensions a déjà été remarquée pour les objets du corpus (**fig. 127 et 128**). Il est donc probable qu'une partie des annelets sont des bouclettes ayant perdu leur ardillon et qu'ils ont été employés pour la fermeture des chaussures. Un emploi des annelets en fer en tant qu'œilletons reste possible pour les individus les plus petits, d'un diamètre similaire aux annelets en alliage cuivreux de type A1a et A1c sur

---

<sup>1683</sup> Sur le site de Monte Zignago à Zignago dans la province La Spezia, un annelet de 1,5/1,6 cm de diamètre d'un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, est dit avoir une section circulaire, mais sur le dessin elle apparaît globalement quadrangulaire (Gambaro 1990, p. 406).

<sup>1684</sup> Lapadula 2005, p. 200.

<sup>1685</sup> Les annelets retrouvés sur des chaussures sont les numéros 67, 74, 99 et 190 issus de contextes datés de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 59-63 ; voir aussi Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, fig. 110, n° c).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

lesquels ont été conservés des restes de textile. Peut-être cette distinction entre deux fonctions est-elle la raison de la chute du nombre d'exemplaires à 1,1 cm de diamètre, qui apparaît comme une limite entre deux zones de concentration du mobilier ?

#### **Type A3 : Anneau circulaire ou ovale uni, en alliage cuivreux (fig. 131)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 194, tranchée de fondation du XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 154 C, contexte postérieur au XV<sup>e</sup> siècle ; n° 701 de datation inconnue ; n° 494, 843 et 951, H.S.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 201, H.S.
- La Seds, Aix-en-Provence : n° 9, sol de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 94 et 95, remblai et sépulture d'époque contemporaine.
- Mignet, Aix-en-Provence : n° 9 de datation inconnue.
- Minimes Dalmas, Aix-en-Provence, n° 2 et 3 de datation inconnue.
- Musée Granet, Aix-en-Provence, n° 2 et 3, couche de terre végétale de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Abbaye de Montmajour, Arles : n° 21, remblai des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.
- Église Saint-Blaise, Arles : dix-huit exemplaires, remblai d'aménagement du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 7, couche d'ossements dans un caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.
- Site inconnu, Arles : n° ZZZ 3.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : B569569, B5695610, B5695511, B5695513 et B5695535, remblais de fossé de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5699911, couche de destruction/récupération de matériaux des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.
- Château, Les Baux-de-Provence : n° 375, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 47, comblement de fosse médiévale ou moderne.
- Alcazar, Marseille : n° 71, 90, 97 et 118, contextes datés de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 110 d'un remblai du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 12, comblement de fosse vers 1720

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- 1730.

- Avenue Vaudoyer, Marseille : n° 45, remblai du début du XV<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Victor, Marseille : n° 682, remblai du XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 88, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle ; s.n. 2, remplissage du XIX<sup>e</sup> siècle d'un caveau.
- Espace Bargemon, Marseille : n° 16, contexte du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Esplanade Major, Marseille : n° 2 et 3, dépotoir du XIX<sup>e</sup> siècle, n° 1, NDS.
- Hôtel Dieu, Marseille : n° 10, couche de détritiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 13, comblement de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; n° 12, NDS.
- Îlot 24 N, Marseille : n° 2, H.S.
- Îlot 55, Marseille : n° 184, remblai des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles ; n° 796, H.S.
- Îlot 61-62 N, Marseille : n° 146, remblai du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, n° 771, Époque moderne.
- Lazaret, Marseille : n° 1, calade du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 157, troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 130, vers 1290 - 1320 ; n° 133, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : n° s. n 3 à 4 de datation inconnue ; n° 6 et 7, comblement de puits des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 143, remblai du second quart/milieu XIV<sup>e</sup> - fin XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ; n° 15, remblai, fin XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ; n° 114, contexte du XVII<sup>e</sup> siècle.
- R.H.I. Bon-Jésus, Marseille : n° 2, comblement moderne ou contemporain.
- Saint-Laurent, Marseille : n° 8, H.S.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 22, remblai du début du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 21, remblai du XIX<sup>e</sup> siècle ; n° 32, datation inconnue.
- Vieille Major, Marseille : n° 52 et 54, niveau d'abandon de caveau du XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle ; n° 53, comblement de puits d'époque contemporaine.
- Chapelle de la plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 142, strate du XIV<sup>e</sup> siècle.

*Var*

- *Castrum* de Sainte-Madeleine, La Môle : n° 1, second tiers XIV<sup>e</sup> - au plus tard 1400.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : 30 objets depuis le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> - début du XV<sup>e</sup> siècle ; 1 objet N.D.S.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 93-17, contexte inconnu.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 424, couche du XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 252 et 264, sol du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : 22 anneaux depuis la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, onze objets sans élément de datation stratigraphique disponible, onze autres H.S.
- Palais des Papes, jardins orientaux : n° 71, vers 1400 - 1410.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : quatre objets provenant de couches d'occupation ou de destruction de bâtiments entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et vers 1365 ; 40 individus issus de couches d'un dépotoir utilisé vers 1365 - vers 1400 ; un anneau d'un comblement de tranchée d'installation de mur daté vers 1481 ; un artefact trouvé dans des terres de jardin du XV<sup>e</sup> siècle ; deux individus de contextes modernes ; deux objets H.S.
- Place de la Principale, Avignon : treize anneaux de datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : cinq artefacts de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : six individus de datation inconnue.
- Rue du Limas, Avignon : quatre objets de datation inconnue.

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles-du-Gard : 2010-1, extérieur du col du fémur gauche d'un squelette masculin, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle ; 2010-6, sur le côté gauche du bassin d'un squelette masculin, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle ; 2010-61, sol en terre antérieur à 1630 ; 2010-2 à 4, remblai moderne postérieur au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Certains anneaux de ce type ont vraisemblablement perdu leur ardillon, mais aucune modulation du cadre ou traces d'oxydation particulière ne le prouve. D'autres, de petite taille, sont peut-être des bagues, mais n'ayant pas été retrouvés à hauteur de la main d'un squelette, il est impossible de le confirmer. La section du cadre des anneaux circulaires ou ovales en alliage cuivreux du type A3 est généralement circulaire ou ovale, parfois aplatie. Quelques exemplaires sont pourvus d'une section losangique<sup>1686</sup>, hexagonale<sup>1687</sup>, bombée du côté de la

---

<sup>1686</sup> Petit Palais, Avignon, n° 581, sol dans une maison, fin XIII<sup>e</sup> siècle - 1365.

<sup>1687</sup> Place de la Principale, Avignon, n° 1995-44, contexte de datation inconnue.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rive externe et triangulaire du côté de la rive interne (**fig. 131, n° 10**)<sup>1688</sup>. Trois anneaux au cadre de section losangique ont été découverts dans l'occupation des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du château de la Torre Grossa à Jijona dans la province d'Alicante en Espagne<sup>1689</sup> et un exemplaire dans l'abandon d'un cimetière paléochrétien à Agrigente en Italie<sup>1690</sup>. Il est peu probable que la forme de la section des anneaux ait eu une incidence sur la datation.

Sur deux objets du corpus apparaissent d'évidentes traces d'une fabrication par la fonte : en effet, les deux empreintes du moule n'étaient pas parfaitement superposées<sup>1691</sup>. Beaucoup d'autres spécimens présentent des traces de limage et parfois une rive interne biseauté. Des amincissements localisés, parfois disposés symétriquement par rapport au centre de l'anneau caractérisent des artefacts et résultent peut-être du frottement d'autres pièces métalliques.

Un groupe de seize moitiés d'anneaux, pour la plupart découverts dans des niveaux du XIV<sup>e</sup> siècle des sites du *castrum* Saint-Jean à Rougiers et de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon, se distingue par des traces de fracture aux extrémités (**fig. 134, A**). La grande majorité de ces éléments ne sont pas issus de sites ou de niveaux ayant livré des déchets de la métallurgie du cuivre et de ses alliages. La volonté de briser ces objets pour qu'ils rentrent dans un creuset pour refonte ne peut donc, à priori, être retenue. Ces fractures sont peut-être le résultat d'une tension trop forte dans un assemblage métallique.

Trois anneaux du corpus ont été répertoriés en contexte funéraire. Un exemplaire (n° 13), dont la position n'est pas renseignée, provient d'une sépulture du site de l'Abreuvoir Saint-Michel (fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Châteauvert dans le Var. Deux autres furent découverts en association avec une boucle en alliage cuivreux de type B3 au sein de deux inhumations en coffre d'hommes adultes âgés entre 30 et 50 ans sur le site du cloître de Saint-Gilles-du-Gard (XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle). Dans la première sépulture, l'anneau (2010-1) était placé à hauteur du col du fémur gauche et la boucle dans l'espace inter fémoral (2010-9) avec une « lame en fer »<sup>1692</sup>. Une pierre à aiguiser, dont la position n'est pas connue, provient du même contexte. Dans la seconde sépulture, l'anneau (2010-6) est installé sur le côté gauche du bassin et la boucle (2010-5) sur le côté droit. Une coquille Saint-Jacques (2010-74) est

---

<sup>1688</sup> Autres objets dans ce cas : *Castrum* de Rougiers, n° 2360, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; Place de la Principale, Avignon, n° 1995-73, H.S.

<sup>1689</sup> d = env. 2 cm (Azuar Ruiz 1985, p. 101, n° 7084 à 7086).

<sup>1690</sup> d x e = 3,5 x 0,8 cm (Cavallaro 2007, p. 276).

<sup>1691</sup> Ce sont les objets n° 10 (remblai dépotoir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et 12 (N.D.S.) du site de l'Hôtel Dieu à Marseille.

<sup>1692</sup> Cet objet n'a pas été retrouvé lors de l'étude du mobilier.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

signalée sous le coude droit. Quel était la fonction de cet anneau et de cette boucle ? Leur localisation à hauteur du bassin permet d'envisager qu'ils étaient associés à la ceinture et la présence d'une possible lame de couteau et d'une pierre à aiguiser dans la première sépulture consolide cette hypothèse. La boucle assurait sans doute la fermeture de la ceinture alors que l'anneau servait peut-être à suspendre des objets à celle-ci.

Un anneau recouvert de tissu est issu d'une sépulture non datée dans la nef de la Priorale Saint-Pierre à Souvigny dans l'Allier<sup>1693</sup>. À Bourges dans le Cher, au cimetière Saint-Martin-des-Champs, deux anneaux et une boucle semi-ovale de type C6a en alliage cuivreux ont été mis au jour dans la région du bassin d'un défunt inhumé entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>1694</sup>. Ils sont à rapprocher de deux anneaux en fer (type A4) et d'une boucle en fer (type B4) relevés à hauteur du bassin d'un corps enterré durant cette période sur le même site<sup>1695</sup>. Dans l'église Saint-Georges d'Hermance, dans le canton de Genève en Suisse, un anneau et une boucle circulaire en alliage cuivreux, de même diamètre, se trouvaient ensemble hors de toute sépulture mais couverts de fragments de toile<sup>1696</sup>. Dans la cathédrale Santa Reparata de Florence, une tombe du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle a livré quatre boucles circulaires de type B3 fonctionnant par deux et deux anneaux en alliage à base de cuivre<sup>1697</sup>. Un fragment de lanière de cuir est encore rattaché à l'une de ces boucles et l'un de ces anneaux. Le positionnement de ces artefacts les uns par rapport aux autres n'étant pas connu, l'emploi de ces objets ne peut être déduit. Des anneaux en alliage cuivreux figuraient également près de squelettes dans une fosse commune à San Vito dans la province de Pordenone en Italie, dont un au voisinage du bassin d'un corps<sup>1698</sup>. Plus à l'est, en Croatie, dans le cimetière du second Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint-Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie, plusieurs sépultures ont fourni des anneaux circulaires. Une tombe contenait ainsi un anneau circulaire cuivreux et une boucle en fer<sup>1699</sup>, une deuxième une probable petite boucle en fer et deux anneaux en alliage cuivreux analogues<sup>1700</sup>, une troisième, deux anneaux circulaires cuivreux de diamètre similaire<sup>1701</sup>.

---

<sup>1693</sup> d = 2,4 cm (Chabrier 2008, p. 20, n° 1670).

<sup>1694</sup> Anneaux : d = 1,9 et 2 cm ; Boucle : L x l = 3,85 x 3,8 cm (Maçon *et al.* 2010, p. 72).

<sup>1695</sup> Maçon *et al.* 2010, p. 68.

<sup>1696</sup> Anneau et boucle : d = 4 cm (Bonnet 1973, p. 85 et 90, n° 13).

<sup>1697</sup> Anneaux : d = 2,6 cm ; Boucles : d = 3,6 cm et 4,6 cm (Burger 1975, p. 208).

<sup>1698</sup> d = 3,1 cm, 3,1 cm et 3,2 cm (Amici 1986, p. 252).

<sup>1699</sup> Anneau : d = 3,3 cm ; Boucle : d = 2,8 cm (Petrinec 1996, p. 44).

<sup>1700</sup> Boucle : dimensions inconnues ; Anneaux : 3,3 et 3,4 cm (*Ibid.*, p. 85).

<sup>1701</sup> d = 4,1 et 4,4 cm (*Ibid.*, p. 85).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le nombre de sépultures ayant livré l'association d'un ou deux anneaux en alliage cuivreux ou en fer avec une ou plusieurs boucles en alliage à base de cuivre ou en fer, quoique restreint par rapport au nombre de sépultures ne livrant pas ce type de mobilier, est particulièrement notable. On peut se référer aux types A4, B3 et B4 pour d'autres exemples de combinaisons. Dans le cas d'une boucle en association avec un ou deux anneaux, la boucle a pu servir à fermer la ceinture et les anneaux à assurer la suspension d'objets à la ceinture. Proposer une reconstitution du fonctionnement de ces objets dans le cadre d'une ceinture à laquelle ils ont très certainement appartenu paraît toutefois difficile. Les données archéologiques ouvrent des perspectives intéressantes sur l'étude de la ceinture médiévale et permettent de fournir un résultat plus avancé que celui obtenu par la simple illustration iconographique.

#### **Type A4 : Anneau circulaire ou ovale uni, en fer (fig. 132)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 1137, inhumation en caveau des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ; n° 1131, ossuaire des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, n° 94 d'un remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2010-3 et 2010-128, remblai et arasement de mur de fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle ; n° 2009-85, remblai superficiel et humus, NDS ; L3/8 à L3/10 et L15/44, H.S.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : B469372, sépulture d'un jeune adulte (femme ?), des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B 4601920, sol du XIV<sup>e</sup> siècle, B4600925, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Chapelle Saint-Martin, Gémenos : n° 4, H.S.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 292, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 29, vers 1320 - vers 1360 ; n° 30, vers 1360 - vers 1370 ou légèrement postérieure ; n° 31, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 32 et 33, première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Chapelle de la plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 200, contexte du XIV<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Var*

- Grotte C, Baudinard : n° 1, bas Moyen Âge ?
- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 11, XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : 35 anneaux depuis vers 1285 - vers 1309/1315 jusque vers 1370/1375 - 1415/1420 ; 1 individu, N.D.S.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 231, comblement de silo du XII<sup>e</sup> - fin XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 118 et 373, sols du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 341, destruction de maisons datée vers 1365 ; n° 933, 1121, 1156, 1190, 1344, 1346, 1415, 1464 et 2435, couches de dépotoir vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-7 et 13, H.S.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 622, contexte de datation inconnue.
- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 1 et 2, niveau de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Gard*

- Cloître de l'abbaye, Saint-Gilles-du-Gard : 2010- 33, comblement de fosse, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

Les anneaux circulaires ou ovales en fer du corpus peuvent être de section circulaire, ovale, quadrangulaire, quadrangulaire aux angles arrondis, bombée sur le dessus et plate au revers. Ces artefacts ont été produits par le martelage d'une tige de fer dont les extrémités aplaties furent soudées comme le montre un exemplaire dont la soudure a été révélée par l'oxydation (**fig. 132, n° 9**). Ils ne présentent aucune trace d'étamage, mais celui-ci a pu disparaître. Il est encore en place sur un spécimen mis au jour sur le site High Street A à Southampton dans un contexte de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1702</sup>. L'étamage est fréquent pour les anneaux et boucles en fer du harnachement ou de l'armement défensif dans les comptes de la compagnie Datini car il permet de protéger le métal de l'oxydation. Les anneaux en fer, connus depuis les débuts de la métallurgie du fer, ne sont pas datables

---

<sup>1702</sup> d = 5,1 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 279, fig. 251, n° 2012).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

typologiquement. Quelques exemplaires ovales très allongés sont probablement des maillons de chaîne ou des éléments de joug ou de harnachement<sup>1703</sup>.

Trois anneaux du corpus ont été retrouvés dans des sépultures : une tombe rupestre à coffrage du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle contenant une jeune femme adulte sur le site du château d'Hauture à Fos-sur-Mer (B469372), une sépulture d'homme adulte datée entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert, une inhumation du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle dans un caveau de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne (n° 1137). La position de ces objets n'est malheureusement pas renseignée. C'est aussi le cas pour un anneau recouvert de fragments textiles provenant d'une sépulture du début du XVI<sup>e</sup> siècle à Santa Maria della Strada à Taurisano dans la province de Lecce<sup>1704</sup>, d'un anneau et d'une boucle en fer pour une sépulture du cimetière du second Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie<sup>1705</sup>. Dans le cimetière Saint-Martin-des-Champs, à Bourges dans le Cher, deux anneaux et une boucle en fer ont été répertoriés à hauteur du bassin d'un défunt inhumé entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>1706</sup>. En Suisse, dans l'église Saint-Georges dans le canton de Genève, un corps enseveli durant le second Moyen Âge ou l'Époque moderne présentait un anneau en fer sur le bassin. Deux boucles en fer étaient également incluses dans la même sépulture<sup>1707</sup>. Dans une sépulture du village minier médiéval de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère, un grand anneau auquel reste fixé un fragment de paumelle fut relevé sur le squelette<sup>1708</sup>. Il fut probablement apporté lors du comblement. De nombreux cas de combinaison d'anneaux circulaires cuivreux ou en fer avec des boucles en fer ou en alliage cuivreux dans des sépultures, situés dans la région du bassin lorsque la

---

<sup>1703</sup> On peut se reporter par exemple à l'anneau fragmentaire mis au jour dans un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle du site de la Grange du Mont à Charny en Côte-d'Or (Beck 1989, p. 68), aux deux anneaux entiers (L x l = 0,9 x 2,15 cm et 0,8 x 2,9 cm) provenant d'un bâtiment occupée vers 1560 - vers 1580 sur le site de La Cisterne à Cabrières dans l'Hérault (Paya 1991, p. 59) et les comparer au fragment de chaînette (maillon : L x l = 2,4 x 0,9 cm) mis au jour dans un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle au castel di Pietra à Gavorrano dans la province de Grosseto en Italie (Belli 2002, p. 156). Les dimensions des quatre anneaux entiers (entre 2 de 3,7 cm de long pour 6,7 à 10,8 cm de large) des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles fournis par la fouille de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 162-163) vont dans le sens d'une autre utilisation. Quelques-uns ont pu perdre leur ardilhon : ils seraient alors à rapprocher des boucles des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles révélées par les fouilles de Blois dans le Loir-et-Cher (Aubourg et Josset 2003, p. 210).

<sup>1704</sup> d = 4,6 cm (Lapadula 2005, p. 199).

<sup>1705</sup> Anneau : d = 3,3 cm ; Boucle : d = 3 cm (Petrinec 1996, p. 80).

<sup>1706</sup> Anneaux : d = 3,7 et 4,2 cm ; Boucle : d = 2,8 cm (Maçon *et al.* 2010, p. 68).

<sup>1707</sup> Anneau : d = 3,3 cm ; Boucles : d = 5 et 5,1 cm (Bonnet *et al.* 1973, p. 91, n° 83).

<sup>1708</sup> d = 7,4 cm (Bailly-Maître 1983, p. 99, 135-136).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

position est connue, ont déjà été signalés dans les types A3, B3 et B4 : la boucle est peut-être utilisée pour fermer la ceinture et le ou les anneaux pour la suspension des objets.

#### **Type A5 : Anneau circulaire ou ovale uni, en matériau blanc (fig. 133, n° 1 et 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L5/37, H.S.

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 13, sépulture de jeune adulte, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 495, contexte du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 374 B, H.S.

Ces quatre exemplaires d'anneaux en matériau blanc, au cadre de section circulaire ou ovale sont des objets assez fragiles qui ne peuvent donc convenir à toutes les fonctions. Certains ont pu posséder un ardillon et appartenir au type B5 des boucles.

Les anneaux en matériau blanc sont rarement notés dans la bibliographie. Un exemplaire a été retrouvé dans une phase de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle du site de Wharram dans le Yorkshire du Nord au Royaume-Uni<sup>1709</sup>. Un autre provient d'un contexte de milieu XVI<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle du site de Bedern foundry à York<sup>1710</sup>. Une trentaine appartient à des contextes londoniens du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1711</sup>. Ces objets qui mesurent pour la plupart entre 1,4 et 1,6 cm de diamètre paraissent avoir été employés entre le début du XIV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1709</sup> Anneau entier, d = 1,9 cm (Goodall 1979b, p. 114).

<sup>1710</sup> Objet entier, d = 1,8 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1465, n° 13420).

<sup>1711</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, p. 62-63, p. 69, n° 268) ; deux spécimens entiers, L x l = 1,6 x 1,4 et 1,6 x 1,3 cm, première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, un artefact entier, d = 1,5 cm, céramique datée vers 1450 – vers 1550 et vers 1600 – vers 1700 (Egan 2005, p. 34).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A6 : Anneau circulaire ou ovale uni, en matière dure d'origine animale (fig. 133, n° 3 à 10)<sup>1712</sup>**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B10601920, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 41, contexte du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 199, 1105, 1197, 1410 et 2017, couches de dépotoir vers 1365 - vers 1400.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 546, contexte de datation inconnue.

Ces huit anneaux en os ont un diamètre compris entre 1,5 et 4 cm. Le cadre est de section circulaire ou ovale ou aplati sur l'une ou ses deux faces. Ces objets ont été obtenus par tournage depuis les deux côtés principaux dans une plaquette en os. Pour un exemplaire (**fig. 133, n° 9**), l'artisan a travaillé à partir d'une plaquette de matière de qualité moins homogène comme le montre la présence localisée de matière spongieuse et des différences d'épaisseur liées peut-être à des enlèvements de cette matière. Ces variations dans l'épaisseur ne semblent pas, en effet, liées à une usure par frottements.

Un anneau de 1 cm de diamètre est issu d'une phase datée vers 1472 - vers 1500 du site de San Silvestro à Gênes en Italie<sup>1713</sup>. Des anneaux et annelets en os, entre 1,3 et 1,9 cm de diamètre, ont été retrouvés en Suisse, au château du Vieux Wartburg dans le canton d'Aargau occupé durant les XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles et les quinze premières années du quinzième siècle<sup>1714</sup>. Ils sont interprétés en tant que perles. Sur le site de Gungling, à Grosbliederstroff en Moselle, un anneau de 1,7 cm de diamètre provient d'un comblement de fosse daté des IX<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles<sup>1715</sup>. Dans le même département, une fouille sur le site d'une ancienne église à Bliesbruck a révélé deux anneaux en os de 1,7 et 1,8 cm de diamètre datés entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1772<sup>1716</sup>. À Strasbourg, dix-neuf anneaux au diamètre compris en 0,6 et 2,2 cm ont été

---

<sup>1712</sup> L'analyse technique a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M, dont le domaine de recherche porte sur l'artisanat des matières dures d'origines animales.

<sup>1713</sup> Andrews 1978, p. 192, n° 21.

<sup>1714</sup> Meyer 1974, p. 100, n° E1, E2, E4 et E5.

<sup>1715</sup> Peytremann et Frauciel 2006, p. 84, fig. 23.

<sup>1716</sup> Vianney *et al.* 2012, p. 135, EGL 83-5 et EGL 103-1.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

récupérés dans des couches de dépotoir d'ateliers de travail de l'os datées entre les années 1420 et 1480<sup>1717</sup>. Un emploi en tant qu'œillet de vêtement est envisagé.

La fabrication et l'emploi d'anneaux en os est attestée d'après les données disponibles depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A7 : Anneau circulaire ou ovale décoré, en alliage cuivreux ou en fer (fig. 133, n° 11 à 13)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2517, sol de zone de circulation, vers 1370/1375  
- vers 1415/1420

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 16 et 170, datation inconnue.

Les trois pièces du corpus sont en alliage cuivreux. L'anneau de Rougiers est décoré de trois groupes de lignes obtenues par impression (**fig. 133, n° 11 ; fig. 134, C**) et les deux exemplaires d'Avignon (**fig. 133, n° 12 et 13**) comportent des bossettes réparties régulièrement sur le cadre. Aucun élément de comparaison n'a pu être trouvé.

#### **Type B : Bouclette et boucle circulaire ou ovale (fig. 135 à 142)**

Les fonctions possibles des boucles et bouclettes circulaires ou ovales ne sont pas moins étendues que celle des anneaux et annelets, que ce soit dans le cadre ou hors du costume. De nombreux exemples ont déjà été donnés lors de l'étude des sources textuelles et iconographiques : boucle pour chaussure, pour « botte », pour braies, pour ceinturon d'épée, pour ceinture (**fig. 119, 122**), etc. Une fonction qui n'a pu être abordée jusque là est celle de fermail. Les anneaux et les boucles circulaires ou ovales employés comme fermaux sont généralement facilement identifiables car ils présentent une ornementation sur toute la surface avers de l'objet (**fig. 495**). Si ces objets avaient été utilisés en tant que boucle de ceinture, la lanière aurait recouvert une partie du décor dont la mise en place aurait été superflue. Toutefois, des spécimens au cadre uni apparaissent dans l'iconographie (**fig. 495**) sans qu'il soit toujours évident de trancher entre figuration schématisée et d'après nature. Il devient

---

<sup>1717</sup> Maire 1990, p. 85.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

alors difficile de les distinguer des boucles de ceinture circulaires. Un rétrécissement localisé du cadre, régulièrement combiné avec un amincissement est visible la plupart du temps sur les fermaux circulaires. De même, beaucoup de leurs ardillons ont un bout époiné. Faut-il pour autant interpréter toutes les boucles au cadre uni présentant ces caractéristiques comme des fermaux ? Il semble qu'il faille se garder de le faire :

- une boucle ovale découverte à Londres, de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et retenant un fragment de lanière de cuir, est marquée par la présence d'une restriction du cadre dans laquelle est logé l'ardillon terminé en pointe<sup>1718</sup>,
- un ardillon en pointe est figuré sur une boucle circulaire fermant la ceinture d'un saint Augustin peint par Giovanni di Paolo vers 1470 - vers 1476 (**fig. 119**).

La classification des boucles et bouclettes a été faite de telle sorte que les sous-types B1 à B6 trouvent leurs homologues, l'ardillon en moins, parmi les anneaux et annelets des sous-types A1 à A6. Les bouclettes circulaires ou ovales au cadre uni en alliage cuivreux sont donc classées dans le sous-type B1, celles en fer dans le sous-type B2. Les boucles en alliage cuivreux, quant à elles, appartiennent au sous-type B3 et les spécimens en fer au sous-type B4. Les sous-types B5 et B6 regroupent respectivement les boucles en matériau blanc et les boucles en matière dure d'origine animale.

Les boucles des sous-types B7 à B11, en alliage cuivreux ou en fer, présentent une caractéristique de configuration qui permet de distinguer la zone du cadre sur laquelle le nœud de l'ardillon s'enroule ou sur laquelle la pointe de l'ardillon repose. Cette particularité peut se manifester pour le nœud de l'ardillon par une diminution progressive des dimensions du cadre, son amincissement et/ou son retrait localisé (**fig. 112, A**), un replat limité de l'arrondi de la boucle, pour la réception de l'ardillon, par une encoche et/ou des moulures décoratives. L'observation des boucles confirme que la principale zone concernée est celle qui accueille le nœud de l'ardillon. Dans le corpus et dans la bibliographie, quelques rares cadres de boucles présentent comme unique spécificité une encoche ou dépression pour la pointe de l'ardillon. Ces objets ont été rassemblés dans le sous-type B7. Le sous-type B8 regroupe les boucles avec des moulures marquant la zone de réception du bout de l'ardillon. Les autres sous-types ont été distingués selon les caractéristiques de la portion du cadre qui réceptionne ou réceptionnait le nœud de l'ardillon : le sous-type B9 réunit les exemplaires présentant une diminution progressive des dimensions du cadre, le sous-type B10 comprend les individus comportant un replat localisé. Ces objets n'ont pas été classés en tant que boucle semi-ovale

---

<sup>1718</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 39.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

car le replat est limité dans son étendue et la forme du cadre reste particulièrement proche de l'ovale. Le sous-type B11 rassemble les spécimens comportant un amincissement et/ou un retrait localisé et dans le sous-type B12 se trouve un type de boucle confectionné à partir d'un fil.

Une possible boucle de type B9, B10 ou B11 ferme la ceinture de la Vierge dans une *Vierge à l'Enfant* peut-être produite à Salzbourg vers 1510-1515 (**fig. 160**).

#### **Type B1 : Bouclette circulaire ou ovale unie, en alliage cuivreux (fig. 135, n° 1 à 13)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Avenue sainte Douceline, Digne : n° 1 et 2, contexte de datation inconnue.
- Église Saint-Mary, Forcalquier : n° 2005-2, sépulture datée au plus tard du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Notre-Dame-de-la-La Seds, Aix-en-Provence : n° 3, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?
- Minimes Dalmas, Aix-en-Provence : n° 1, en attente du rapport.
- Château, Les Baux-de-Provence : n° 682, seconde moitié ou fin du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 74 découvert dans le creusement d'une tranchée d'épierrement de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 68 d'une couche de démolition de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 88 retrouvé lors d'un décapage à la pelle mécanique.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 159, contexte du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 564, contexte du milieu/seconde moitié XIII<sup>e</sup> - fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de La Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 2, NDS.
- Motte de la Plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 514, couche de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Place Formigé, Fréjus : n° 5, contexte inconnu.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 726, couche d'abandon, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; s.n. 4, H.S.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1127 et 1128, H.S.

Les bouclettes circulaires ou ovales en alliage cuivreux mesurent entre 1 et 1,6 cm de diamètre. Elles possèdent un ardillon confectionné dans un fil du même matériau sauf pour deux exemplaires pour lesquels il est en fer (**fig. 135, n° 12**)<sup>1719</sup>. Un bourrelet caractéristique de la jonction des deux faces d'un moule est visible sur le cadre d'un objet de Rougiers (**fig. 135, n° 13**). Le recours à la fonte comme procédé de fabrication pour le cadre des autres spécimens du corpus peut également être envisagé. De forme circulaire ou ovale pour les bouclettes provençales, le cadre adopte aussi, dans la bibliographie, une forme bombée sur le dessus et plate au-dessous<sup>1720</sup>. Un retrait du bord externe – pour le nœud d'un ardillon ? – est visible sur un exemplaire de King's Lynn dans le comté de Norfolk au Royaume-Uni<sup>1721</sup>.

Dans une fosse commune du bas Moyen Âge à San Vito, dans la province de Pordenone en Italie, une bouclette à cadre en alliage cuivreux mais à ardillon en fer a été retrouvée près du crâne d'un squelette<sup>1722</sup>. De par sa position, il est probable qu'elle ait appartenu à un autre corps. À Forcalquier et à Châteauvert, une bouclette provient également d'une sépulture. C'est aussi le cas pour un spécimen relevé à hauteur des deux pieds superposés d'un corps inhumé au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère. La bouclette a pu servir au serrage d'un lien dans la zone des pieds et assurer ainsi la fermeture d'un linceul, mais son emploi en tant que boucle de chaussure ne peut pas être totalement écarté<sup>1723</sup>. La correspondance de la compagnie Datini enregistre la demande de fourniture de plusieurs milliers d'annelets ou bouclettes pour chaussure, mais lorsque le matériau est précisé, il s'agit de pièces en fer. Des brassées de mailles cuivreuses sont aussi demandées sans que leur destination soit définie<sup>1724</sup>. Une fonction de bon nombre de bouclettes en alliage cuivreux dans la fixation des chaussures semble relativement probable.

---

<sup>1719</sup> Le deuxième artefact est le n° 16 du site de l'Abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert (Var).

<sup>1720</sup> **Croatie, comitat de Split-Dalmatie** : une bouclette au cadre bombé à l'avant, plat au revers (1,3 cm), sépulture du second Moyen Âge ou d'époque moderne, cimetière de Saint-Saviour, Vrha Rika (Petrinec 1996, p. 19).

<sup>1721</sup> Une bouclette (1,4 cm), XIII<sup>e</sup> siècle, Marks and Spencer, Surrey street, King's Lynn (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 4).

<sup>1722</sup> d = 1,5 cm, (Amici 1986, p. 253).

<sup>1723</sup> d = 1,3 cm, (Burille 1996, p. 57 ; Colardelle 1999, t. 2, p. 30 ; Colardelle 2008, p. 346).

<sup>1724</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.6.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les données provençales et de la bibliographie pour ce type d'artefact semblent aller dans le sens d'une datation typologique réduite aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>1725</sup>. La bouclette de l'église Saint-Laurent de Grenoble, malgré son positionnement au pied d'un corps, ou bien encore celle découverte dans un contexte du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la place du Général de Gaulle à Marseille pourraient être, de ce fait, en position résiduelle.

#### **Type B2 : Bouclette circulaire ou ovale unie, en fer (fig. 135, n° 14 à 28)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Notre-Dame du château, Allauch : n° 1, site des XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L3/22 et L3/23, collection Delaire (H.S.).
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 271 (trois exemplaires), remblai, n° 694, contexte du XIV<sup>e</sup> siècle

##### *Gard*

- Cloître de l'abbaye, Saint-Gilles-du-Gard : 2010-7 et 8, à hauteur des pieds d'un corps de femme adulte, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 864, niveau de destruction cendreuse, n° 3240,

---

<sup>1725</sup> **France, Aude** : un objet, d = 1,25 cm, N.D.S., Château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 220, 222) ; **Bas-Rhin** : au moins trois exemplaires ouverts, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 350a à c) ; **Cher** : un individu complet, d = 1,3 cm, occupation extérieure/dépotoir, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 110, n° 2470) ; **Hérault** : objet complet, d = 1,2 cm, niveau d'effondrement de bâtiment, XIV<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Neyran, Saint-Gervais-sur-Mare (Thuauet et Rouleau 2010, pl. 2, n° 16) ; **Isère** : quatre exemplaires, d = 1,2 et 1,2 et 1,3 et 1,5 cm, fin XII<sup>e</sup> – milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, l'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 99, 135-136). **Italie, province de Grosseto** : deux spécimens, d = 1,5 et 1,5 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 152) ; **province de La Spezia** : un artefact, d = 1,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zignago, Zignago (Gambaro 1990, p. 395) ; **province de Pesaro et Urbino** : un objet, d = 1,6 cm, XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, château de Monte Copiolo, Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165) ; **province de Pise** : un individu complet, d = 1,55 cm, siège du site en 1496-1498, monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca, Vicopisano (Dadà 2005, fig. 6, n° 47) ; **province de Savone** : cinq bouclettes, d = 1,3 cm, XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, une bouclette, d = 1,7 cm, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Place et couvent de Santa Caterina, Finale Ligure (Palazzi et Parodi 2003, p. 232) ; un artefact, d = 1,2 cm, Castel Delfino (1206 - 1223), Pontinvrea (Milanese 1982, p. 90) ; trois exemplaires, d = 1,6 cm, H.S., Quartier San Domenico al Priamâr, Savone (Viara 1996, p. 384) ; **province de Udine** : trois bouclettes, d = 1,4 cm pour l'un d'eux, second Moyen Âge, château de Zuccola, Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 270) ; un objet, d = 1,2 cm, XVI<sup>e</sup> siècle mais la céramique du contexte est datée entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, Castello della Motta di Savorgnano, Povoletto (Piuze *et al.* 2003, p. 98). **Royaume-Uni, Londres** : trois exemplaires, d = 9,5 et 1,25 et 1,4 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 57, n° 27 à 29).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sol de zone de circulation, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 456, couche d'occupation, n° 1718, sol intérieur de grotte, n° 3586, couche de dépotoir associée à de l'effondrement, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 228 et 2852, sols de bâtiment, n° 258, couche d'abandon, n° 1344 et 3124, couches de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 310 et 322, niveaux de cour du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 312 et 380, H.S.
- Cour de Justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 356-14-13, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1417, contexte du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 806 et 2786, niveaux de destruction de maisons daté vers 1365 ; n° 1016, 1697, 1987, 2581 et 2597 couches de dépotoir vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-4 et 5, H.S.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 215, contexte de datation inconnue ; n° 211 et 212, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 226 et 227, contexte de datation inconnue.

Les bouclettes du corpus, d'une dimension comprise entre 1 et 1,6 cm de diamètre, ont été confectionnées avec un fil de fer de section circulaire ou quadrangulaire (**fig. 135, n° 28**) dont les extrémités furent jointes. Le cadre est de forme circulaire comme pour la plupart des exemplaires de la bibliographie. À Rome, sur le site de la Crypta Balbi, un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle a livré un exemplaire de forme ovale<sup>1726</sup>. La fonction de ces bouclettes est sans doute variée, mais un emploi dans la chaussure est attesté par la correspondance de la compagnie Datini. Il est aussi évoqué par les découvertes archéologiques : une sépulture dans le cloître de Saint-Gilles-du-Gard présentait deux bouclettes (2010-7 et 8) à hauteur des pieds, l'une avait glissé sous le pied gauche. À Londres, de nombreuses bouclettes en fer, parfois étamées, ont été observées sur des restes de

---

<sup>1726</sup> Sfligiotti 1990, p. 543.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chaussures en cuir<sup>1727</sup>. Les données du corpus et de la bibliographie rassemblée permettent de proposer une datation typologique correspondant aux XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles<sup>1728</sup>.

#### **Type B3 : Boucle circulaire ou ovale unie, en alliage cuivreux (fig. 136 à 138)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 1107, remplissage de fosse des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 1130, ossuaire des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles ; n° 1135, remplissage de caveau des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles ; n° 678, comblement de fosse, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 1198, H.S.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Musée Granet, Aix-en-Provence : n° 1, comblement de petite fosse dépotoir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-36, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 13 et 14, même couche d'ossements de caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.
- Site inconnu, Arles : FAN 92.00.2269, H.S.

---

<sup>1727</sup> Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, fig. 110, n° c ; Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 60-63.

<sup>1728</sup> **France, Ariège** : deux bouclettes, d = 1,2 et 1,3 cm, contexte inconnu, château de Montségur (Czeski 1981, p. 198). **Côte d'Or** : un exemplaire, d = 1,5 cm, sol de l'étage d'une maison au moment de sa destruction, occupation XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, Dracy, Baubigny (Piponnier 1975a, p. 78). **Italie, province d'Arezzo** : seize individus, d = 1,5 cm pour quatre d'entre eux, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, quatre objets de niveaux postérieurs, Rocca Ricciarda, Loro Ciuffana (Lucarini 2009, p. 285, fig. LXVII) ; **province de Coni** : un artefact, d = 1,3 cm, datation inconnue, château de Montaldo di Mondovì (Cortelazo et Lebole di Gangi 1991, p. 223) ; **province de Grosseto** : trente-trois bouclettes, d = 1,2 et 1,4 et 1,4 cm pour trois spécimens, dépotoir, XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 151) ; **province La Spezia** : un exemplaire, d = 1,4 cm, fin XII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zignago, Zignago (Giardi 1985, p. 230) ; **province de Pistoia** : une bouclette, d = 1,5 cm, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XIX<sup>e</sup> siècle, un artefact, d = 1,4 cm, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle, Palais des Vescovi, Pistoia (Vannini 1985, p. 657, n° 3743 et 3762) ; **province de Pordenone** : une pièce complète, d = 1,3 cm, castello, Montereale Valcellina (PiuZZi 1987, p. 146, n° 30) ; **province de Udine** : trois individus, d = env. 1,4 cm ?, second Moyen Âge, datation inconnue, Castello di Zuccola, Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 270). **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : un spécimen, d = 1,4 cm, sol pavé d'un bâtiment, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle - deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle, Woughton village, Milton Keynes (Woodfield *et al.* 1994, p. 131, n° 6) ; **Londres** : nombreux exemplaires parfois étamés mesurant entre 1 et 1,6 cm de diamètre, datations comprises entre vers 1270 - vers 1350 et vers 1400 - vers 1450 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 59-63) ; **Somerset** : une bouclette, d = 1,4 cm, remblai postérieur à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, présence d'une occupation du second Moyen Âge antérieurement, Chantry Priests' House, Farleigh, Hungerford Castle (Miles et Saunders 1975, p. 194, fig. 75, n° 91) ; **Yorkshire du Nord** : quatre artefacts, tous de d = 1,5 cm, occupation, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, un spécimen au cadre ouvert, d = 1,5 cm, phase d'abandon et de récupération de matériaux, première moitié XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval de Wharram (Goodall et Ellis 1979, p. 121).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Alcazar, Marseille : n° 94, niveau d'incendie du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Collège Vieux-Port, Marseille : n° 2, moderne.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 131, vers 1290 - 1320.

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles-du-Gard : n° 2010-5 et 2010-9, sur deux squelettes masculins du XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 16, sépulture d'homme adulte, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- La Gayole, La Celle : n° 1 à 3, sépultures découvertes fortuitement, XIV<sup>e</sup> siècle ?
- *Castrum* de Sainte-Madeleine, La Môle : n° 2, second tiers du XIV<sup>e</sup> - au plus tard 1400.
- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 10, couche de destruction de fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle ; n° 25, déblais du cimetière du XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- Château, Ollioules : n° 2, couche de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 37, comblement de dépression, ardillon n° 840, décombres, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 8, couche d'occupation, n° 58, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1984, sol de bâtiment, n° 2221, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : 93-42, 94-251, 96-30, contexte perdu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1129, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1132 et 1133, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1130, datation inconnue ; n° 1134, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1595, dépotoir daté vers 1350 - vers 1365 ; n° 1223, H.S.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 112 et 512, contexte de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 296 à 298, contexte de datation inconnue.

Ces boucles circulaires ou légèrement ovales, au cadre circulaire ou ovale, semblent pour leur majeure partie avoir été obtenues par la fonte. Un artefact avignonnais présente bien deux extrémités disjointes, mais elles résultent d'une cassure du cadre (**fig. 136, n° 1**). À l'exception d'un exemplaire dont la tige devient concave à l'endroit de la zone de repos de



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la traverse distale (**fig. 137, n° 4**), les ardillons n'offrent pas de spécificités particulières : la plupart ont été confectionnés dans une tôle épaisse, mais quelques exemplaires sont de section circulaire ou ovale. Ils sont en alliage cuivreux et, pour quatre spécimens, en fer (**fig. 136, n° 9 ; fig. 137, n° 3**)<sup>1729</sup>. Des ardillons en fer sur un cadre en alliage à base de cuivre sont signalés pour une boucle ovale issue de la très courte occupation du site de la Maison forte de Naux (dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle) à Colayrac-Saint-Cirq dans le Lot-et-Garonne<sup>1730</sup>, pour deux boucles circulaires imprégnée de textile provenant d'une couche de dépotoir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans des latrines au château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne<sup>1731</sup> et pour une boucle circulaire du castello di Monte Copiolo (XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles) à Montecopiolo dans la province de Pesaro et Urbino en Italie<sup>1732</sup>. Sur un peu moins de la moitié des boucles du corpus, l'ardillon porte un décor inscrit à la jonction entre le corps et le nœud, au début du nœud ou dans un cas un peu avant sa pointe (**fig. 137, n° 6**). L'ornementation consiste en une ou plusieurs lignes incisées (**fig. 137, n° 1, 2, 5 et 6**) ou bien en des cannelures en relief positif (**fig. 137, n° 7**). Pour ce dernier objet, un gradin marque le début de la courbure du nœud de l'ardillon.

Un groupe de boucles arbore sur son ardillon une croix de saint André. Elle peut être gravée sur une protubérance quadrangulaire (**fig. 138, n° 2**), incisée et entourée par deux points obtenus au poinçon et deux encoches triangulaires, le tout encadré par des lignes incisées (**fig. 138, n° 8 et 9**), agrémentée de deux ou quatre points, le motif entier étant réalisé avec un seul poinçon de forme adaptée (**fig. 138, n° 1, 4 à 7 ; fig. 134, B**). Alors que la plupart des autres motifs décoratifs constatés sur les ardillons se rencontrent sur toutes sortes de boucles – leur étude est, de fait, reportée dans le sous-chapitre sur les ardillons –, la croix de saint André complétée ou non par des points est, pour la période d'étude, une ornementation spécifique aux boucles circulaires en alliage cuivreux dans l'arc méditerranéen. Auparavant, ce motif encadré de lignes transversales apparaît sur l'ardillon d'une boucle découverte dans une sépulture mérovingienne d'un cimetière à Lunel-Viel dans l'Hérault<sup>1733</sup>. Dans l'église Saint-Michel de Trino dans la province de Verceil dans le nord-ouest de l'Italie, la croix est garnie de quatre points ou encoches jouant le rôle de points et limitée par deux

---

<sup>1729</sup> Il faut y ajouter le n° 37 (vers 1309/1315 - vers 1345) du site du *Castrum* de Rougiers et le n° 16 (fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) du site de l'Abreuvoir Saint-Michel à Châteauevert.

<sup>1730</sup> L x l = 1,75 x 2,35 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 133).

<sup>1731</sup> d = 2,4 et 3,2 cm (Coste 2006a, p. 120, pl. 75, n° 8 et 13).

<sup>1732</sup> d = 2,95 cm, (Ermeti *et al.* 2008, p. 165).

<sup>1733</sup> Stutz 2003, p. 38, pl. 7, n° 167.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

traits. La boucle appartient à une sépulture datée de la fin du X<sup>e</sup> siècle ou du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1734</sup>. En Corse, dans le village médiéval de l'Ortolo, daté entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, un ardillon isolé arbore une croix de saint André assez grossière gravée entre deux lignes<sup>1735</sup>. Sur le site de Monte Zigagno à Zigagno dans la province de La Spezia, les fouilles ont mis au jour un fragment d'ardillon avec une croix et deux points imprimés encadrés par des lignes incisées<sup>1736</sup>. Dans le corpus, les boucles de Notre-Dame-du-Bourg de Digne (**fig. 138, n° 8 et 9**) proviennent d'une couche de caveau des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles et l'exemplaire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (**fig. 138, n° 2**) est issu d'un contexte du site du baptistère, sans doute une sépulture ou un remblai de zone funéraire.

D'autres boucles du corpus avec un ardillon simple ou décoré ont été répertoriées en contexte funéraire. C'est le cas d'une boucle (n° 16) à l'ardillon en fer sans ornementation découvert dans une sépulture du site de l'Abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert, d'un exemplaire provenant de déblais du cimetière du Castrum de Marsens au Muy (**fig. 136, n° 3**). Deux autres boucles en alliage cuivreux en connexion partielle (n° 13 et 14) ont été retrouvées à hauteur d'un bassin dans un caveau de la nécropole de Saint-Honorat à Arles. Elles devaient fermer une ceinture tout comme deux autres spécimens découverts en association avec des anneaux en alliage cuivreux de type A3 dans deux inhumations en coffre d'hommes adultes âgés entre 30 et 50 ans sur le site du cloître de Saint-Gilles-du-Gard (XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle). Dans une première sépulture l'anneau (2010-1) a été retrouvé à hauteur du col du fémur gauche et la boucle dans l'espace inter fémoral (2010-9) avec une « lame en fer »<sup>1737</sup>. Du même contexte provient une pierre à aiguiser dont la position n'est pas connue. Dans la deuxième sépulture, la boucle (2010-5) est disposée sur le côté droit du bassin et l'anneau (2010-6) sur le côté gauche de celui-ci. Une coquille Saint-Jacques (2010-74) est signalée sous le coude droit. La boucle assurait sans doute la fermeture de la ceinture alors que l'anneau permettait peut-être la suspension d'objets à la ceinture. Ces deux sépultures ont déjà été évoquées lors de l'étude des anneaux du type A3. Cette proportion, particulièrement notable, de boucles découvertes en contexte funéraire mérite d'être signalée.

Le même phénomène s'observe dans la bibliographie. Dans une sépulture des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles dans l'église Saint-Simon de Vodnjan dans le comitat d'Istrie en Croatie, deux boucles

---

<sup>1734</sup> d boucle = 5,1 cm, L ardillon = 4,8 cm (Lebole di Gangi 1989, p. 143 ; Lebole di Gangi 1999, p. 409).

<sup>1735</sup> Comiti 1996, p 4.

<sup>1736</sup> Gambaro 1990, p. 404.

<sup>1737</sup> Cet objet n'a pas été retrouvé lors de l'étude du mobilier.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

étaient situées de part et d'autres des hanches<sup>1738</sup>. D'autres exemplaires ont été retrouvés dans une sépulture des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire<sup>1739</sup>, deux avec des restes de cuir dans le cimetière médiéval et moderne de l'église de Saint-Hilaire-sur-Moivre à Le Fresne-sur-Moivre dans la Marne<sup>1740</sup>, deux parmi des sépultures médiévales et modernes dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>1741</sup>, deux autres dans un ossuaire (début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle) de l'église Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria en Italie<sup>1742</sup>. Dans la cathédrale Santa Reparata de Florence, une tombe du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle a livré quatre boucles circulaires en alliage cuivreux et deux anneaux de type A3. À l'une de ces boucles et à l'un de ces anneaux est encore attaché un fragment de lanière de cuir<sup>1743</sup>. Les anneaux sont de même dimension et les boucles fonctionnent par deux. Le positionnement de ces artefacts les uns par rapport aux autres n'étant pas connu, il est bien difficile de reconstituer l'emploi de ces objets. Deux boucles circulaires ont été relevées dans la sépulture de l'évêque Otton II mort en 1406 et inhumé habillé dans la cathédrale Saint-Petri-Dom à Brême. Disposées à hauteur du bassin, elles appartenaient vraisemblablement à une ceinture<sup>1744</sup>. La localisation est identique pour une pièce relevée sur le bassin d'une femme de 30 à 35 ans enterrée dans la première moitié ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site d'Austin Friars à Leicester au Royaume-Uni<sup>1745</sup>. Il est notable que dans une grande part de ces sépultures, il ait été retrouvé plusieurs boucles de dimensions similaires. Nos réflexions sur les assemblages d'anneaux et boucles dans les sépultures ayant été exprimées lors de la discussion relative au type A3, elles ne seront pas répétées ici.

Les boucles circulaires en alliage cuivreux, totalement indatables du point de vue typologique, sont absentes du corpus des objets mérovingiens dans la moitié sud de la Gaule de F. Stutz<sup>1746</sup> qui est en très grande partie fondé sur le résultat des fouilles de sépultures. Ce constat associé aux recherches bibliographiques pour cette période confirme une disparition presque totale de ces objets en contexte funéraire. Les boucles en alliage cuivreux sont également absentes des sépultures modernes et contemporaines provençales telles que celles

---

<sup>1738</sup> d = 4,5 et 4,8 cm (Terrier *et al.* 2008, p. 233).

<sup>1739</sup> Un seul objet dessiné, d = 3,75 cm (Poirot *et al.* 1992, p. 159, n° 134).

<sup>1740</sup> d = 4 et 4,1 cm (Lusse *et al.* 1997, p. 86, fig. 28, c et f).

<sup>1741</sup> d = 4 et 4 cm (Bonnet 1973, p. 90 ; n° 13 et 21).

<sup>1742</sup> d = 3,6 et 3,75 cm (Lebole di Gangi 1993, p. 48).

<sup>1743</sup> Anneaux : d = 2,6 cm ; Boucle : d = 4,6 et 3,6 cm (Buerger 1975, p. 208).

<sup>1744</sup> d = 2,5 et 2,6 cm (Brandt 1976, fig. 15, n° 2 et 3).

<sup>1745</sup> d = 2,55/2,9 cm, (Clay 1981, n° 24).

<sup>1746</sup> Stutz 2003.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fouillées dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne, sur le site des Thermes à Aix-en-Provence, ou dans le carré Saint-Jacques à La Ciotat<sup>1747</sup>, ou bien encore dans la bibliographie de comparaison rassemblée. Les boucles circulaires en alliage de base cuivre sont donc attestées dans les sépultures et, par extension dans le costume des vivants, la plupart du temps pour la ceinture, entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type B4 : Boucle circulaire ou ovale unie, en fer (fig. 139)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 322, à hauteur de la taille d'un squelette d'adulte inhumé au XVII<sup>e</sup> siècle ou XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 379, dans une sépulture d'adulte du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L3/11 et L3/12, H.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B4600923, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 61, remblai de fin première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 60, remblai du XV<sup>e</sup> siècle.
- Cloître, Saint-Gilles-du-Gard : n° 2010-32, comblement de fosse, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- La Gayole, La Celle : n° 5, couche du XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle ; n° 4, près d'une sépulture d'adulte de fin XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Sainte-Madeleine, La Môle : n° 3, second tiers su XIV<sup>e</sup> siècle - au plus tard 1400.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3782, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 1538, sol de bâtiment, n° 2374, couche de dépotoir, n° 3370, niveau d'occupation, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1354 et 1355, sol de bâtiment, n° 2255, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Cour de Justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-491, contexte inconnu.

---

<sup>1747</sup> Richier (dir.) 2011.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 3, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, Avignon : n° 2781, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 536, contexte inconnu.

Les boucles circulaires ou ovales en fer sont des objets qui ne peuvent être datés du point de vue typologique. Les cadres des exemplaires du corpus sont de section circulaire, quadrangulaire ou quadrangulaire aux angles arrondis. Un unique ardillon est décoré d'une ligne bombée à la jonction entre le nœud et la tige (**fig. 139, n° 1**). Un autre a été confectionné avec un fragment de tôle qui n'était vraisemblablement pas prévu à cet effet (**fig. 139, n° 5**). Aucune des boucles du corpus n'a conservé de chape. Un tel élément, à l'état fragmentaire, s'observe semble-t-il sur un spécimen mis au jour au *castrum* d'Andone (vers 936 - vers 1028) à Villejoubert en Charente<sup>1748</sup>. La chape est de type A2a sur des boucles ovales trouvées dans un remblai du XI<sup>e</sup> siècle et un dépotoir du dernier quart XV<sup>e</sup> - premier quart XVI<sup>e</sup> siècle dans le château de Tours en Indre-et-Loire<sup>1749</sup>. Il est possible que les pièces tardives soient résiduelles. La chape est de type A1a pour une boucle issue d'un niveau du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle de l'opération archéologique menée 16-22 Coppergate à York<sup>1750</sup>.

G. Egan et F. Pritchard proposent que des boucles en fer de type B4 aient été utilisées pour la fermeture des chaussures, mais cela n'est pas prouvé par des découvertes archéologiques<sup>1751</sup>. Un emploi dans le costume est cependant illustré par l'archéologie.

Une boucle du corpus fut localisée près d'une sépulture d'adulte de fin XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de La Gayole à La Celle. Deux autres furent retrouvées dans des sépultures du XVII<sup>e</sup> siècle ou du XVIII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne et l'une d'elle était disposée à hauteur de la taille d'un adulte. En Isère, une boucle en fer provient d'une inhumation de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Laurent de Grenoble<sup>1752</sup>. À Le Fresnoy-sur-Moivre dans la Marne, l'église du village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre a livré une boucle en fer recouverte de

---

<sup>1748</sup> Boucle : l x l = 2,1/2,3 cm (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1670)

<sup>1749</sup> Boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 3,8 x 6 cm, Chape : L x l = 3,8 x 3,4 cm, remblai du XI<sup>e</sup> siècle ; boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 3 x 4,9 cm, Chape : L x l = 3,3 x 2,7 cm, remblai du XI<sup>e</sup> siècle ; boucles complètes avec chape, Boucle : L x l = 1,1 x 1,75 cm et 1,25 x 2,7 cm, Chape : L x l = 1,2 x 1,15 et 1,6 x 1,45 cm, dépotoir, dernier quart XV<sup>e</sup> - premier quart XVI<sup>e</sup> siècle (Motteau (dir.) 1991, n° 89, 90, 95, 96).

<sup>1750</sup> Boucle : L x l = 2,5 x 1,4 cm ; Chape : L x l = 4,7 x 2 cm (Ottaway et Rogers 2002, n° 12659).

<sup>1751</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 61-62, n° 90-98, 111-112.

<sup>1752</sup> d = 3,6 cm (Colardelle 1999, t. 2, p. 17 ; Colardelle 2008, p. 287).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fragments textiles disposée sur les épiphyses proximales des fémurs dans une sépulture datée par C<sup>14</sup> entre 971 et 1023<sup>1753</sup>. Cette boucle peut provenir d'une ceinture de même qu'un autre exemplaire avec deux anneaux en fer dans la zone du bassin d'un défunt enseveli au XIII<sup>e</sup> siècle ou au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1754</sup> dans le cimetière Saint-Martin-des-Champs à Bourges dans le Cher, ou des spécimens recueillis sur le bassin de trois sujets enterrés à une date inconnue dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève<sup>1755</sup>. Sur ce même site, une tombe a révélé la présence d'un anneau en fer à hauteur du bassin et deux boucles circulaires en fer en position inconnue<sup>1756</sup>. À Tournai dans la province du Hainaut en Belgique, une sépulture des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles à l'emplacement d'une ancienne église sous la place Saint-Pierre comportait deux boucles de type B4, une boucle de type D2 et des appliques des types G et M1<sup>1757</sup>. Outre-manche, sur le site d'Austin Friars à Leicester, une pièce corrodée fut relevée sur le bassin d'un homme de 35-45 ans décédé dans la première moitié ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1758</sup>. Sur le site d'une villa romaine à Ovindoli dans la province de L'Aquila en Italie, un spécimen a été trouvé avec une boucle quadrangulaire à traverse distale élargie (type J2) sur le bassin d'un corps qui pourrait avoir été enterré aux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles<sup>1759</sup>. Toujours dans cette province, sur le site de Piana San Marco à Castel del Monte, la fouille de deux sépultures a fourni pour chacune une boucle<sup>1760</sup>. En Reggio Calabria, une boucle en fer est issue d'un ossuaire qui a fonctionné entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Santa Maria del Mastro à Gerace<sup>1761</sup>. Plus à l'est, en Croatie, dans le cimetière du second Moyen Âge et d'époque moderne de Saint-Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie, une ou deux boucles furent répertoriées au sein de plusieurs sépultures<sup>1762</sup>. Deux tombes contenaient deux boucles en fer de dimensions similaires<sup>1763</sup>, deux autres, un anneau circulaire en alliage cuivreux ou en fer et une boucle en fer<sup>1764</sup>, et une cinquième tombe, une probable petite boucle en fer et deux anneaux en alliage cuivreux de

---

<sup>1753</sup> d = 4,3 cm (Lusse *et al.* 1997, p. 46-47).

<sup>1754</sup> Boucle : d = 2,8 cm ; Anneaux : d = 3,7 et 4,2 cm (Maçon *et al.* 2010, p. 68).

<sup>1755</sup> d = 2,4 cm, 5,5 cm et 6 cm (Bonnet 1973, p. 92, n° 84, 104 et 105).

<sup>1756</sup> Anneau : d = 3,3 cm ; boucles : d = 5 et 5,1 cm (*Ibid.* 1973, p. 91-92, n° 83).

<sup>1757</sup> Boucles de type B4 : d = 6 cm (Verslype 1999a, p. 177, n° 2 à 4).

<sup>1758</sup> d = 3,4/3,6 cm (Clay 1981, n° 65).

<sup>1759</sup> d = 5,1 cm (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 1).

<sup>1760</sup> d = 2,5 et 3,5 cm (Redi et Iovenitti 2006, p. 319).

<sup>1761</sup> d = 4,05/4,2 cm (Lebole di Gangi 1993, p. 468).

<sup>1762</sup> Petrinec 1996, p. 50, 51, etc.

<sup>1763</sup> d = 3,3 cm et 3,4 cm (*Ibid.*, p. 60-63).

<sup>1764</sup> Anneaux : d = 3,3 cm ; Boucle : 2,8 cm et 3 cm (*Ibid.*, p. 44, 80).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dimensions analogues<sup>1765</sup>. Cette énumération illustre que de nombreuses sépultures contiennent plusieurs boucles parfois de dimensions similaires et atteste de plusieurs cas d'associations de boucles et d'anneaux : ce fait s'observe également pour les types A3, A4 et B3. On se reportera au type A3 pour nos commentaires sur les assemblages d'anneaux et boucles en contexte sépulcral.

#### **Type B5 : Boucle circulaire ou ovale unie, en matériau blanc (fig. 140, n° 1 à 4)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Église du hameau de Villevieille, Ganagobie : n° 1, remblai moderne constitué à partir des niveaux bouleversés des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Notre-Dame du Château, Allauch : n° 1, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L3/24 et L13/37, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 326, sol d'occupation, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2569, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 286, contexte du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 492, contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ?

Les boucles provençales en matériau blanc sont circulaires ou légèrement ovales, avec un cadre de section circulaire ou ovale. Elles mesurent entre 1,3 et 1,5 cm de diamètre et conservent ou présentent la trace d'un ardillon en fer sous la forme d'un fil. Certaines furent employées pour la fixation des chaussures<sup>1766</sup>.

Dans la bibliographie, la plupart des boucles du type B5 sont de petite dimension. Elles comportent ou ont très certainement comporté un ardillon en fer. Trois exemplaires circulaires ont été retrouvés au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>1767</sup>, une cinquantaine appartient à des contextes londoniens du XIV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du

---

<sup>1765</sup> Boucle : dimensions inconnues ; Anneaux : d = 3,3 et 3,4 cm (Petřinec 1996, p. 84).

<sup>1766</sup> Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, fig. 110, n° a et b.

<sup>1767</sup> d = 1,5 cm, 1,6 et 1,85 cm (Czeski 1981, p. 198, n° 79/67 et 48/67).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1768</sup>. Un individu fragmentaire provient d'un niveau de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de la fouille réalisée 46-54 Fishergate à York<sup>1769</sup>. Une boucle de bien plus grand diamètre – environ 3,2 cm – fut ramassée hors stratigraphie dans le village médiéval de Goltho dans le Lincolnshire. Elle conserve des traces d'oxyde de fer à l'emplacement de l'ardillon disparu<sup>1770</sup>.

Un sous-type absent du corpus se caractérise par une forme ovale très allongée que l'ardillon en fer traverse dans sa plus grande dimension : il est relevé au château de Montségur<sup>1771</sup> et dans un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Wharram dans le Yorkshire du Nord<sup>1772</sup>. La datation typologique proposée pour les boucles de type B5 s'étend du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type B6 : Boucle circulaire ou ovale, en matière dure d'origine animale (fig. 140, n° 5)<sup>1773</sup>**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, Avignon : n° 389, couche de dépotoir vers 1365 - vers 1400.

Cette unique boucle en os au cadre de section ovale, obtenue par tournage depuis les deux faces principales, conserve un ardillon en fer, très oxydé, dont la pointe venait se loger dans une incision en V. Il est possible que le nœud de l'ardillon soit logé dans une encoche du cadre afin d'être immobilisé à l'opposé de la réception de la pointe, mais l'oxydation ne permet pas de le vérifier. Une bouclette en os de 1,9 cm de diamètre, au cadre de section ovale, avec un fragment d'ardillon en fer (N.D.S.), a été découverte au château du Vieux Wartburg dans le canton d'Aargau en Suisse<sup>1774</sup>.

---

<sup>1768</sup> Nombreux artefacts entre 1,35 et 1,6 cm de diamètre (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 62-63) ; Boucle complète, d = 1,5 cm ; artefact complet, L x l = 1,5 x 1,4 cm, l'un des objets est en position résiduelle dans un niveau de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Egan 2005, p. 34, n° 71 et 75).

<sup>1769</sup> Pièce incomplète, d = 1,7 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1465, n° 15281).

<sup>1770</sup> Objet incomplet (Goodall *et al.* 1975, p. 96, fig. 45, n° 42).

<sup>1771</sup> Artefact complet, L x l = 1 x 1,9 cm (Czeski 1981, p. 198, n° 29/67).

<sup>1772</sup> Objet complet, L x l = 1 x 1,9 cm (Goodall 1979b, p. 115, n° 17).

<sup>1773</sup> L'analyse technique de ces objets a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M. À paraître dans Chazottes et Thuaudet 2015.

<sup>1774</sup> Meyer 1974, p. 100, n° E 3.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B7 : Boucle circulaire ou ovale, à encoche pour la pointe de l'ardillon (fig. 140, n° 6 et 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 162, vers 1320 - vers 1360.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 111, foyer, vers 1345 - vers 1360.

La seule caractéristique particulière du cadre de ces deux boucles est la présence d'une encoche ou dépression marquant le point de réception de la pointe de l'ardillon. Un artefact est en fer (**fig. 140, n° 6**), l'autre en alliage cuivreux (**fig. 140, n° 7**).

Ce type de boucle se rencontre au château de Peyrepertuse (N.D.S.) dans la commune de Duilhac dans l'Aude avec une pièce en alliage cuivreux<sup>1775</sup>. D'autres exemplaires ont été retrouvés en Italie : un objet en fer au cadre ovale d'un contexte de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Monte Zigagno à Zigagno dans la province de La Spezia<sup>1776</sup> ; un artefact en alliage cuivreux issu d'un niveau de destruction daté de 1338 sur le site de Brucato dans la province de Palerme en Italie<sup>1777</sup>.

#### **Type B8 : Boucle circulaire ou ovale, à moulure(s) en zone distale (fig. 140, n° 8)**

##### *Gard*

- Maison des chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 64, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette boucle ovale comporte deux ergots en partie distale qui délimitent une zone au sein de laquelle le bout de l'ardillon en tôle vient se poser. Aucun élément analogue n'a été retrouvé dans la bibliographie étudiée, mais à Londres, une opération archéologique a fourni une boucle circulaire avec un ergot distal en forme de tête animale<sup>1778</sup>. Elle provient d'une phase datée de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1775</sup> d = 3,8 cm (Barrère 2000, p. 222).

<sup>1776</sup> l x l = 6,6 x 7,3 cm (Giardi 1985, p. 227).

<sup>1777</sup> d = 3,6 cm (Pesez (dir.) 1984, p. 534, n° 13.3.36)

<sup>1778</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 65, n° 212.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B9 : Boucle circulaire ou ovale, à affinement progressif du cadre pour le nœud de l'ardillon (fig. 140, n° 9 à 15)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Hospice de la Vieille Charité, Marseille : n° 1, remblai du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 41, infiltration d'Époque moderne dans une couche du deuxième quart VI<sup>e</sup> - fin VI<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1424 et 3617, couches de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1966, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 1410, N.D.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 510, contexte de datation inconnue.

Les six boucles de ce type, en fer ou en alliage cuivreux (**fig. 140, n° 11 et 12**), avec parfois des traces de dorure (**fig. 140, n° 12**), possèdent un cadre dont l'épaisseur et souvent également la largeur s'amenuise jusque dans la zone d'enroulement de l'ardillon sur la traverse proximale. Une septième boucle en alliage cuivreux (**fig. 140, n° 15**), déformée, mise au jour dans un niveau du VI<sup>e</sup> siècle, immédiatement placé au-dessous d'un autre d'Époque moderne, peut très probablement être ajoutée à cet ensemble. L'axe oblique de la section de son cadre par rapport au plan de la boucle<sup>1779</sup> la rapproche de quelques exemplaires de type B11 (**fig. 141, n° 14 à 17 ; fig. 142, n° 2**). Trois objets de Rougiers comportent des particularités de configuration notables : une encoche pour la pointe de l'ardillon (**fig. 140, n° 9**) éventuellement entourée de dépressions décoratives (**fig. 140, n° 10 et 14**). Une boucle ovale découverte dans les remblais funéraires (non datés) de l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>1780</sup> appartient à ce type.

---

<sup>1779</sup> Dans la suite du texte, ces traverses seront dites de section oblique pour ne pas complexifier le propos.

<sup>1780</sup> L x l = 2,7 x 3,2 cm (Bonnet 1973, p. 91, n° 99).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B10 : Boucle circulaire ou ovale, à replat pour le nœud de l'ardillon (fig. 141, n° 1 à 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Avenue Vaudoyer, Marseille : n° 45, remblai du début du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 1070, contexte postérieur à 1370.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 137, sol de circulation extérieure, deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1126, H.S.

Quatre boucles en alliage cuivreux du corpus comportent un replat, plus ou moins marqué, de la rive externe et très souvent aussi de la rive interne pour délimiter la zone où s'enroule le nœud de l'ardillon. Cette portion peut être moins large et moins épaisse que le reste du cadre. Le replat doit être inférieur à la moitié de la largeur totale de l'artefact. L'objet trouvé sur le site de l'Impasse de l'Oratoire arbore une encoche pour la pointe de l'ardillon, ardillon dont il reste un fragment, et conserve sa chape de type B1b décorée de deux lignes de zigzags (fig. 141, n° 4).

Une partie des éléments de comparaison retrouvés dans la bibliographie n'est pas datée par la stratigraphie. Certains spécimens comportent une zone aplatie où le cadre est affiné : c'est le cas d'une boucle en fer qui provient du site du Trou Carol (H.S.) à Montségur en Ariège<sup>1781</sup>, d'un autre objet en fer ramassé en prospection sur le site de l'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone en Espagne<sup>1782</sup>, d'un exemplaire en alliage cuivreux issu du château de Montaldo di Mondovì dans la province de Coni en Italie<sup>1783</sup>. Sur le site d'un village médiéval à Goltho, dans le Lincolnshire au Royaume-Uni, le cadre de la boucle en alliage à base de cuivre retrouvée hors stratigraphie ne présente pas d'angulation marquée pour signaler le replat<sup>1784</sup>, caractéristique partagée par un objet marseillais (fig. 141, n° 3). Il en est peut-être de même pour une boucle ovale à chape de type A2c mise au jour dans le

---

<sup>1781</sup> L x l = 3,3 x 3,7 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 9).

<sup>1782</sup> L x l = 2,8 x 2,7 cm (Ollich 1976, p. 516 ; Bolos *et al.* 1981, p. 154, n° 77).

<sup>1783</sup> L x l = 3,9 x 4,1 cm Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 223).

<sup>1784</sup> Boucle : L x l = 4,05 x 4,65 cm ; Chape : L mini x l = 6,8 x 0,8 cm (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 43, n° 16).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dépotoir – XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle avec traces d'activités ponctuelles ultérieures – du château de Sachuidic dans la commune de Forni di Sopra dans la province d'Udine<sup>1785</sup> et pour un exemplaire non daté retrouvé sur le bassin d'un individu dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>1786</sup>. La chape de type A1a qui recouvre le cadre ne permet pas d'examiner la forme de cette partie de la boucle et les descriptions n'apportent aucune précision. Une boucle en alliage d'étain et de plomb de type B10, avec une encoche distale, a été ramassée hors stratigraphie sur un site londonien<sup>1787</sup>.

#### **Type B11 : Boucle circulaire ou ovale, à retrait localisé du cadre pour le nœud de l'ardillon (fig. 141, n° 5 à 17 et fig. 142, n° 1 à 10)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 766 A, tranchée de fondation de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Route nationale 85, Sisteron : n° 2, caveau, remplissage du début du XV<sup>e</sup> siècle ?

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-197, H.S.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L3/13 et L13/33, H.S.
- Alcazar, Marseille : n° 100, terres de jardin scellant les structures médiévales.
- Îlot 55, Marseille : n° 804, H.S.

##### *Var*

- Sous-ville, Correns : n° 1, H.S.
- Abbaye, La Celle : n° 1, remblai, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- Abbaye, Le Thoronet : n° 1 et 2, remblais après abandon d'un bâtiment, XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 946, sol de bâtiment, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 440, sol de zone de circulation, second quart du XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 357, sol de la chapelle, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 1744, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 491 et 3446, sols de

---

<sup>1785</sup> L x l = 1,9 x 1,6 cm (Vignola 2008, p. 86, 90, pl. 12, n° 9).

<sup>1786</sup> Boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 1,9 x 2,25 cm, Chape : L x l = 4,5 x 2,1 cm (Bonnet 1973, p. 91, n° 197).

<sup>1787</sup> L x l = 3,1 x 2,9 cm, boucle ayant fait l'objet d'une analyse de composition (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 269).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1915 et 2699, sols de bâtiment, n° 2264, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 299 à 301, contexte inconnu.

Ces boucles en alliage cuivreux ou en fer (**fig. 142, n° 8**), avec parfois des traces de dorure (**fig. 141, n° 8, 16 et 17 ; fig. 142, n° 1 et 10**) comportent pour certaines un ardillon ou un reste d'ardillon en fer (**fig. 141, n° 11 et 13**). Le retrait localisé du cadre peut prendre la forme d'un rétrécissement plus ou moins marqué. Le bord externe du cadre de plusieurs exemplaires s'incurve (**fig. 141, n° 5, 6, 8, 9**), parfois d'une manière à peine perceptible (**fig. 141, n° 7**), d'autres présentent une encoche aux angles plus marqués (**fig. 141, n° 10 à 13**). Quelques spécimens possèdent également, pour la réception du bout de l'ardillon, une encoche (**fig. 141, n° 8 à 11, 13**) éventuellement encadrée de traits incisés (**fig. 141, n° 8**).

Sur le site de L'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone<sup>1788</sup>, une prospection a livré une boucle ovale qui offre certaines similitudes avec l'exemplaire décoré de Rougiers (**fig. 141, n° 8**). Des boucles au cadre rétréci depuis le bord externe ont été découvertes dans un dépotoir de berge des XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>1789</sup>, hors stratigraphie sur le site de la maison forte des Armoises à Richardménil en Meurthe-et-Moselle<sup>1790</sup>. D'autres exemplaires ont été mis au jour en Suisse et en Italie. Ainsi, une sépulture – non datée – de l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève a livré une boucle plate au cadre de section ovale et à encoche dans la bordure externe du cadre ainsi qu'un anneau circulaire de diamètre identique<sup>1791</sup>. Dans le hameau de San Giorgio à Brignano-Frascata, dans la province d'Alexandrie en Italie, une boucle en fer ramassée hors contexte comporte un retrait de la rive externe du cadre pour marquer l'emplacement du nœud de l'ardillon<sup>1792</sup>. Un exemplaire en fer du XIII<sup>e</sup> siècle avec un rétrécissement analogue a été retrouvé dans le village minier de Staré Hory à Jihlava dans la région de Vysočina en République Tchèque<sup>1793</sup>.

Un groupe de boucles du corpus aux traverses de section oblique possède un retrait aminci et parfois rétréci (**fig. 141, n° 14 à 17 ; fig. 142, n° 1 et 2**). Il en est de même pour un

---

<sup>1788</sup> L x l = 2,2 x 2,1 cm (Ollich 1976, p. 508 ; Bolos *et al.* 1981, p. 149, n° 65).

<sup>1789</sup> d = 2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 163, n° 2520)

<sup>1790</sup> d = 2,6 cm (Guarascio et Giuliano 2007, p. 173, fig. 114, n° 459-CA-5037).

<sup>1791</sup> d = 4,8 cm (Bonnet 1973, p. 71, 90).

<sup>1792</sup> d = 5,4 cm (Deodato 1993, fig. 118, n° 11).

<sup>1793</sup> Hrubý et Zimola 2008, p. 169.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ensemble d'exemplaires assez plats au cadre de section quadrangulaire, arrondie ou ovale (**fig. 142, n° 3 à 5**). Le cadre est dit réduit pour cinq autres boucles du corpus dont une en fer (**fig. 142, n° 6 à 10**).

Des boucles au cadre réduit sont signalées ailleurs en France et au Royaume-Uni<sup>1794</sup>. Parmi celles-ci, une boucle ovale cuivreuse, présentant une encoche pour la pointe de l'ardillon, provient du comblement d'une sépulture établie entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle dans le cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire<sup>1795</sup>. En Isère, dans l'église Saint-Laurent de Grenoble, une boucle ovale, à ergot distal et à bord externe parsemé de picots, a été relevée à hauteur du pied gauche d'un corps inhumé entre les environs de 1320 et le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1796</sup>. Un autre objet, avec une cannelure à la jonction entre le nœud et la tige de l'ardillon, provient du site de Torrs Warren, à Glenluce dans le Wigtownshire<sup>1797</sup>. Sur le site du château de Rumney dans le South Glamorgan au Royaume-Uni, une boucle au cadre de section circulaire comporte une traverse réduite dont le rétrécissement se fait à partir du bord externe du cadre. Elle est issue d'un contexte daté entre 1270 et vers 1295<sup>1798</sup>. Pour terminer, il convient de mentionner un possible exemplaire de boucle en fer de type B11 ramassé anciennement au château de Montségur<sup>1799</sup>.

Une représentation du saint évêque Augustin peinte dans les années 1470/1475 en Italie (**fig. 119**) illustre peut-être l'emploi d'un de ces artefacts. La boucle circulaire figurée possède un ardillon pointu dont le nœud, si l'on part du principe que l'artiste a voulu décrire scrupuleusement un objet réel, est nécessairement disposé dans un retrait du cadre. Cependant, rien ne prouve que l'artiste ait eu un tel souci de vraisemblance.

Les éléments de datation à disposition conduisent à proposer une datation typologique du type B11 s'étendant entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1794</sup> **France, Indre-et-Loire** : deux boucles complètes, d = 1,6 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, d = 2,8 cm, remblai, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 102 et 103). **Royaume-Uni, Hampshire** : pièce complète dorée, d = 1,7 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Assize Courts South, Winchester (Hinton 1990f, p. 523, n° 1239) ; objet complet au cadre oblique, d = 1,2 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Brook Street, Winchester (Hinton 1990f, p. 523, n° 1241) ; pièce entière, d = 4,5 cm, travaux dans le cimetière, vers 1885 - 1886, Cathedral Green (Hinton 1990f, p. 524, n° 1250) ; **Oxfordshire** : artefact complet, d = 2,05 cm, deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, château de Deddington (Jope *et al.* 1959, p. 269, fig. 95, n° 2) ; **Yorkshire du Nord** : exemplaire entier, d = 4 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Wharram (Goodall 1979a, p. 108).

<sup>1795</sup> L x l = 2,2 x 2,3 cm (Poirot *et al.* 1992, p. 159).

<sup>1796</sup> L x l x e = 4,3 x 3,9 x 0,5 cm (Colardelle 1999, t. 2, p. 34 ; Colardelle 2008, p. 302).

<sup>1797</sup> d = 2 cm (*Ibid.*, p. 269, fig. 95, n° 1).

<sup>1798</sup> d = 2,5 cm (Lloyd-Fern et Sell 1992, p. 141, fig. 10, n° 19).

<sup>1799</sup> L x l = 3,5 x 4 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 12, TC/75).

#### **Type B12 : Boucle circulaire ou ovale confectionnée avec un fil (fig. 142, n° 11 et 12)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2086, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

##### *Vaucluse*

- Hôtel de Brion, Avignon : n° 1, H.S.

Ces deux boucles comportent un cadre confectionné avec un fil dont les extrémités n'ont pas été brasées l'une à l'autre. Le cadre est donc ouvert. Une longue chape recouvre les extrémités du fil. Une perforation circulaire permet le passage d'un ardillon fabriqué lui-même avec un fil. La chape de type B2c ou B4b est décorée de zigzags sur ses bords longitudinaux et, en bordure proximale, taillée d'une accolade par limage (**fig. 142, n° 12**), ou découpée ou limée de façon à obtenir un arc de cercle (**fig. 142, n° 11**). Elle est le support d'une ou deux appliques embouties de type D2b maintenues par rivetage. Ces rivets fixaient également la chape à l'extrémité de la courroie. Le revers de la chape de l'artefact de Rougiers (**fig. 142, n° 12**) arbore une découpe de la tôle peu soignée, sans doute parce que cette face n'était pas destinée à être vue. Les bords y sont irréguliers et la largeur moins importante qu'à l'avant. Les bords de la chape de la partie avant et revers ont été limés dans la zone distale pour égaliser la tôle. L'objet varois a été retrouvé dans le même contexte qu'un mordant de type B4 avec une applique de type D2b (**fig. 288, n° 16**).

Une boucle à chape de type A2c trouvée hors stratigraphie place de la Comédie à Metz pourrait appartenir au type B12<sup>1800</sup>. Le mode de confection du cadre n'est toutefois pas précisé. Récupérée au tamisage, elle est attribuée à la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui paraît peu probable étant donné les caractéristiques de l'applique de type D2b qui décore la chape. Cet artefact est sans doute attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1800</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 2,55 x 2,9 cm, Chape : L x l = 6,5 x 1,4 cm (Goedert *et al.* (dir.) 1996, p. 122, n° 176 ; Vivre au Moyen Âge 1998, p. 263).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C : Anneau ou boucle semi-ovale à cadre régulier (fig. 178 à 183)**

Les anneaux et boucles au cadre semi-ovale régulier, ne comprenant donc pas d'ergot distal – les ergots proximaux et latéraux étant acceptés –, ne présentant pas d'excroissance décorative, d'élargissement ou d'épaississement notable du cadre se révèlent particulièrement nombreux. Ils comportent très exceptionnellement une réduction localisée au milieu du cadre pour la réception de l'ardillon. Les spécimens à la traverse proximale réduite sont attribuables au haut Moyen Âge. À l'exception des exemplaires comportant des talons, ces objets ne peuvent être classés que selon leur longueur, leur largeur et la zone où s'observe la plus grande largeur de l'anneau ou de la boucle : leur moitié proximale ou leur moitié distale. La ventilation des artefacts sans talons dans la typologie dépend donc de deux données quantitatives et d'une donnée qualitative. La réalisation d'un graphique prenant en compte ces caractéristiques est apparue nécessaire pour aider à l'aménagement des types. Ce travail a été réalisé autant pour les objets du corpus que pour les éléments de comparaison disponibles dans la bibliographie et datés par le contexte archéologique à partir du XI<sup>e</sup> siècle, début de la période d'étude. Les artefacts de datation stratigraphique antérieure n'ont pas donc été intégrés à ces graphiques. Lorsque les données seront suffisamment nombreuses, il conviendra si nécessaire d'affiner les résultats en fonction de la chronologie et de l'origine géographique des objets référencés.

Le traitement statistique des anneaux et boucles sans talons conduit donc à distinguer dans un premier temps les spécimens semi-ovales sans talons selon qu'ils soient outrepassés dans leur moitié proximale (sous-types C1 à C3) ou distale (sous-types C4 à C6). Dans un second temps, les objets ont été classés en fonction du rapport longueur/largeur de leur cadre : une valeur inférieure à 0,70 ou 0,78 pour les sous-types C1 et C4, entre 0,70 ou 0,78 et 1 pour les sous-types C2 et C5, supérieure à 1 pour les sous-types C3 et C6. Par conséquent, certains artefacts du type C3 ont un aspect proche d'objets des groupes C2 et C6 et ceux du type C4 une forme voisine de ceux des groupes C1 et C5, etc. L'accumulation des données et la prise en compte de nouveaux critères tels que des mesures d'angle permettront peut-être dans le futur d'affiner le classement proposé.

Les boucles avec talons d'une seule pièce ont été classées dans le sous-type C7 et les exemplaires composites dans le sous-type C8. Ces objets sont généralement de petite taille et de dimensions assez homogènes. La présence de talons a pour conséquence de rendre impossible la présence d'un outrepassement du cadre dans la moitié proximale. Ces



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

particularités ont conduit à privilégier un classement à part entière de ces artefacts plutôt qu'un classement en tant que sous-types des groupes C1 à C6.

Une difficulté inhérente à la nature des données réside dans la fixation des seuils qui permettent de passer d'une catégorie à une autre. La plupart des anneaux et boucles ont été vraisemblablement réalisés par des artisans spécialisés, à partir d'un gabarit, comme il apparaît dans les lettres de la compagnie Datini, mais ce gabarit n'est sans doute pas défini au millimètre près, surtout pour les objets en fer. En outre, ces modèles ont très certainement varié d'un artisan à l'autre et peut-être plus encore entre les artisans travaillant des alliages cuivreux et ceux travaillant du fer. Le processus de fonte permet une plus grande régularité dans la fabrication des objets en alliage cuivreux. Cependant, il faut aussi compter avec la diversité des approvisionnements et avec la possibilité d'une production ponctuelle et opportuniste pour répondre à un besoin isolé. Définir les seuils entre chaque type n'est donc pas chose aisée et relève actuellement d'une certaine part d'arbitraire. Ainsi, les types C1 à C3 et C4 à C6 sont déterminés en fonction de la zone concernée par la largeur maximale de la boucle : moitié proximale ou moitié distale. Le choix peut se révéler difficile pour quelques exemplaires où la partie centrale est concernée.

Pour le rapport longueur/largeur, des limites ont été fixées à 1, à 0,78 et à 0,70. Le seuil de 1 sépare les artefacts plus longs que larges de ceux qui sont plus larges que longs. Le seuil de 0,78 a été mis en place lors de l'élaboration des graphiques des données provençales (**fig. 176 et 177**) : une distinction semble s'opérer entre les larges anneaux et boucles en fer (type C1b) et ceux un peu moins larges et donc plus petits (type C2b). Cette observation est moins flagrante dans le corpus de comparaison (**fig. 177**) où s'impose toutefois une forte proportion d'objets avec un rapport aux environs de 0,80. Le graphique des données provençales (**fig.176**) met également en évidence que pour les objets en alliage cuivreux, la distribution des objets incite plutôt à considérer des limites du rapport longueur/largeur égales à 0,70 et 1. Pour les types C1a, C2a et C5a, il a donc été appliqué une limite de 0,70 et non 0,78.

Le graphique concernant les anneaux et boucles du corpus (**fig. 176**) montre très clairement, sous la forme d'une ligne pointillée – de formule  $y = -3x + 11,5$  – une séparation quasi totale entre les exemplaires en alliage cuivreux (C1a, C2a, C5a) et ceux en fer (C1b, C2b, C3, C4, C5b) pour les types C1 à C5. La limite précédemment évoquée n'est plus aussi apparente avec les objets de la bibliographie (**fig. 177**). Est-ce la conséquence d'un corpus de comparaison moins homogène géographiquement et chronologiquement que le corpus provençal ? L'effet de source joue indéniablement un rôle important et il convient donc de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rester très prudent pour l'interprétation de ces résultats. Il s'observe, cependant, pour ces objets de comparaison, que les anneaux et boucles en alliage cuivreux des types C1, C2 et C5 sont presque tous concentrés en-dessous de cette limite. Quant aux objets en fer, ils restent pour la plupart situés au-dessus de cette ligne pointillée. Dans le type C, le fer est de loin le métal le plus courant, mais dans les autres types d'anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale, souvent décorés (types D à I), l'alliage cuivreux est un matériau extrêmement majoritaire. Or, ces objets sont usuellement interprétés comme des accessoires du costume et plus particulièrement de la ceinture. Tous ces éléments montrent à l'évidence que des fonctions différentes étaient généralement attribuées aux anneaux et boucles des types C1 à C5 selon leur matériau et que peu d'artefacts en fer étaient utilisés dans le costume.

Le constat est à nuancer pour les exemplaires de type C6 étant donné que les quelques spécimens en alliage cuivreux (C6a), relativement regroupés sur les graphiques (**fig. 176 et 177**), sont bien situés au-dessus de la ligne pointillée. Ceci n'est pas anodin car quelques grandes boucles du type C6 s'observent sur le costume dans l'iconographie (**fig. 148, 151 à 154**) alors qu'aucune grande boucle des types C1 à C5 n'a pu être relevée. Le fer est toujours majoritaire pour le type C6 mais la possibilité d'un emploi dans le costume semble plus forte pour les pièces dans ce matériau. Au contraire, presque aucun spécimen des types C3 et C4, tous en fer que ce soit dans le corpus provençal ou dans la bibliographie, ne se situe en-dessous de la ligne pointillée.

Des anneaux ou boucles à talons avec ergots proximaux identiques ou comparables aux boucles en alliage cuivreux du castell de Mata (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ?) à Mataró<sup>1801</sup> dans la province de Barcelone en Espagne ne figurent pas ici. Le corpus provençal ne contient de même aucun spécimen sans talons avec ergots proximaux d'un aspect proche de l'artefact retrouvé au castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone<sup>1802</sup> ou de celui issu d'un contexte de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du site de la Crypta Balbi à Rome<sup>1803</sup>. D'autres sous-types sont également absents des fouilles archéologiques provençales : un anneau à encoche distale au cadre régulier fut découvert au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>1804</sup>, au château de Mataplana (XI<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) à Gombren, un anneau à fenêtre semi-ovale en fer possédant une traverse distale mobile a été

---

<sup>1801</sup> Boucles complètes, L x l = 1,45 x 1,95 et 2,25 x 2,6 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 136-137, n° 45 et 46).

<sup>1802</sup> Boucle entière, L x l = 1,5 x 2,2 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 112, pl. 3, n° 5 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 259, fig. 115, m 1055).

<sup>1803</sup> Boucle incomplète, L x l = 1,8 x 2,05 cm (Sfligiotti 1990, p. 543, n° 735).

<sup>1804</sup> Objet entier, L x l = 1,9 x 1,7 cm (Sarret 1984, p. 122, n° 13/78).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

répertorié<sup>1805</sup>. Lors d'une opération archéologique dans la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher, un remblai de construction issu de démolition, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, a fourni un anneau à fenêtre semi-ovale à ergots internes dont la traverse distale comporte en son centre un disque plat transversal à l'axe du cadre<sup>1806</sup>.

L'iconographie foisonne en figuration de boucles à fenêtre semi-ovale mais il est rare de pouvoir les rattacher à un type : parfois, effectivement, l'objet n'est qu'ébauché (**fig. 143**), parfois, seule une portion du cadre est exposée (**ex : fig. 144, 146, 147**) et la lanière cache l'autre. Privilégiant le message pictural d'une œuvre, le peintre ou le sculpteur se soucie rarement de représenter les accessoires choisis de façon scrupuleuse. Distinguer, par exemple, si une chape figurée est mobile ou intégrée à la boucle s'avère donc pour le moins ardu (**ex : fig. 145, 149, 150**). Quelques représentations permettent toutefois un rapprochement avec le mobilier archéologique.

**Type C1 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, sans talons, au cadre régulier très large, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 178 ; fig. 179, n° 1 à 6)**

Ces anneaux et boucles sans talons outrepassés dans leur moitié proximale ont été scindés en deux sous-types selon qu'ils sont en alliage cuivreux (sous-type C1a) avec un rapport longueur/largeur inférieur à 0,70 ou en fer (sous-type C1b) avec un rapport longueur/largeur inférieur à 0,78.

**Type C1a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en alliage cuivreux, sans talons, au cadre régulier très large, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 178, n° 1 à 3)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- 16 boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 5, comblement de fosse d'Époque moderne.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 889, contexte daté vers 1230 - vers 1250.

---

<sup>1805</sup> Anneau entier, L x l = 3,5 x 3,5 cm (Marugan et Sancho 1994, p. 81, n° 37).

<sup>1806</sup> Exemple entier, L x l = 2,5 x 2,5 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 124, n° 170).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1092, datation inconnue.

Ces anneaux et boucles ont été confectionnés par la fonte. Le cadre très large, au rapport longueur/largeur inférieur à 0,70, est outrepassé dans la moitié proximale. Un exemplaire du corpus comporte une encoche pour réceptionner la pointe de l'ardillon (**fig. 178, n° 3**), un autre conserve son ardillon (**fig. 178, n° 1**). La traverse distale d'un anneau s'épaissit légèrement en direction de son centre (**fig. 178, n° 2**).

Au castell del Far à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone, une boucle avec ardillon et chape en alliage cuivreux a été retrouvée dans un contexte daté entre le XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1807</sup>. De ce même site est issue également une boucle complète qui ne présente pas de chape<sup>1808</sup>. À York au Royaume-Uni, un niveau des XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles a fourni un possible anneau fragmentaire de type C1a<sup>1809</sup>. Dans le Comté du Sussex de l'Est, une boucle avec une chape de type A3f découpée d'une fente pour l'ardillon, perdu, provient du comblement d'une fosse daté vers 1300 sur le site de Welsh croft à Pevensey<sup>1810</sup>. À Londres, des opérations archéologiques ont mis au jour deux artefacts, l'un de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle avec de légers talons internes et une encoche distale, l'autre de la première moitié du siècle suivant<sup>1811</sup>.

Il est difficile de proposer avec les données rassemblées une datation stratigraphique fiable, mais une utilisation durant les deux derniers tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, le XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle paraît assez probable.

---

<sup>1807</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,4 x 2,7 cm, Chape : L x l = 1,55 x 2,2 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 112, pl. 3, n° 6 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 259, fig. 115, m 1056).

<sup>1808</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,3 x 1,9 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 110, n° 1 ; Monreal et Barrachina 1983, fig. 115, m 1051).

<sup>1809</sup> Objet fragmentaire, L x l = 1,5 x 2,85 cm, 46-54 Fishergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1468, n° 15185).

<sup>1810</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,7 x 4,1 cm, Chape : L x l = 3,6 x 3,5 cm (Dulley 1967, p. 228, n° 9).

<sup>1811</sup> Spécimen entier, L x l = 2,2 x 3,85 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; anneau entier, L x l = 2,3 x 3,6 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 90, n° 390 et 393).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type C1b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en fer, sans talons, au cadre régulier très large, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 178, n° 4 à 13 ; fig. 179, n° 1 à 6)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Quartier de la maison Lhere : n° 296, strate du premier quart ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Bouches-du-Rhône*

- Castrum de Montpaon, Fontvieille : L3/1 à L3/3, L3/5, L6/2, L15/4 à L15/6, L15/28, L15/93, H.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B460095 et B4601931, sols du XIV<sup>e</sup> siècle ; B4600930, couche de destruction du XIV<sup>e</sup> siècle ; B4600924, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Chapelle Saint-Martin, Gémenos : n° 3, H.S.
- Les Trois Tours, Le Paradou : n° 1 à 6, H.S.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 374 C et D, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 2392, vers 1320 - vers 1360 ; n° 2050, vers 1360 - vers 1370.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3184, comblement naturel du rocher, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 855, niveau de destruction cendreuse, n° 3667 et 3693, sols de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 109, foyer, n° 403, sol de bâtiment, n° 2094 et 3042, couches de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2368 et 3325, couches de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 209, 1547 et 1868, sols de bâtiment, n° 2257, 2290 et 2309, couches de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 1502, N.D.S.

#### *Vaucluse*

- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 4 et 5, niveau de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces anneaux et boucles particulièrement larges ont un rapport longueur/largeur inférieur à 0,78. Leur élargissement maximal se mesure dans la moitié proximale du cadre. Ils ont été obtenus à partir d'une tige de fer. Les extrémités de celle-ci n'ont pas toujours été

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

soudées l'une à l'autre (**fig. 178, n° 7**) ou parfois, elles se sont désolidarisées (**fig. 178, n° 11**)<sup>1812</sup> comme pour celle d'un anneau entier provenant du village médiéval corse de l'Ortolo<sup>1813</sup>. Les ardillons, lorsqu'ils sont conservés, sont de section quadrangulaire. Un artefact du site du *Castrum* de Montpaon se distingue par la présence d'une tige enroulée autour de la traverse proximale (**fig. 179, n° 1**). Sa fonction n'a pu être établie. Une boucle de Rougiers (**fig. 179, n° 5**) possède une dépression pour recevoir le bout de l'ardillon. Des couples d'incisions l'encadrent. Les anneaux et boucles provençaux ne comportent aucun amincissement ou rétrécissement sur la traverse proximale pour signaler la zone sur laquelle était ou aurait pu être disposé un ardillon. De même, aucune chape n'est présente.

La bibliographie fournit toutefois des contre-exemples. Lors de fouilles sur le site de la Maison de la Magie à Blois, plusieurs boucles semi-ovales très larges, dont trois avec un passant quadrangulaire en fer superposé (type J1b), conservent une chape en fer de type A2b ou indéterminée qui retient le tout. Elles ont été retrouvées dans des fosses-dépotoir datées de fin VIII<sup>e</sup> - première moitié IX<sup>e</sup> siècle et des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles<sup>1814</sup>. La mise au jour, en Croatie, de sépultures des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles ayant livré des boucles de type C2b avec un passant de même configuration permet de proposer une utilisation dans la ceinture<sup>1815</sup>. Sur le site de Monte Zignago à Zignago dans la province de La Spezia en Italie, une boucle dont l'ardillon a disparu comporte une réduction localisée au milieu du cadre pour recevoir le nœud de l'ardillon<sup>1816</sup>. Dans la province de Rome, à Allumiere, sur le site de Cencelle, il a été retrouvé dans un niveau daté du début XIV<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle une boucle à laquelle est rattachée une chape en fer de type A1a découpée d'une fente pour un ardillon manquant<sup>1817</sup>. Enfin, une boucle complète avec chape en alliage cuivreux de type A2b à deux rivets en fer est issue d'une phase datée vers 1270 - vers 1350<sup>1818</sup>.

---

<sup>1812</sup> Il en est probablement de même pour la boucle n° 5 du site du prieuré Saint-Symphorien de Bonnieux.

<sup>1813</sup> Anneau entier, L x l = 1,7 x 2,6 cm, fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Ortolo (Comiti 1996, p. 44).

<sup>1814</sup> Quatre boucles complètes ou entières avec chapes dont trois avec passant (Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 117 à 121).

<sup>1815</sup> Petrinec 2012, p. 75-76, n° 9 ; p. 81, n° 23 ; p. 85-86, n° 39. Se reporter au type C2b pour plus de précisions.

<sup>1816</sup> Anneau entier, L x l = 4 x 7,3 cm, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zignago, Zignago (Gambaro 1990, p. 389) ;

<sup>1817</sup> Boucle incomplète avec chape, Boucle : L x l = 1,5 x 4,5 cm ; Chape : L x l = 4,5 x 3,7 cm, Cencelle, Allumiere (Bouvet 1999, p. 65, n° 172).

<sup>1818</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 3 x 4,2 cm, Chape : L x l = 2,9 x 2, cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 422).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les boucles de type C1b, parfois étamées pour les protéger de l'oxydation, sont particulièrement courantes<sup>1819</sup>. Elles sont usuellement interprétées comme servant pour le

---

<sup>1819</sup> **France, Aisne** : un artefact complet, L x l = 4,7 x 7 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Mantel 1989, p. 167) ; **Aude** : une boucle complète, L x l = 4,3 x 8 cm, datation non précisée, *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 839, fig. 9, n° 3) ; **Cantal** : un anneau entier, L x l = 3,1 x 4 cm, XI<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle, Puy de Menoire, Menet (Fournier *et al.* 2001, p. 98, 99, 100) ; **Charente** : quatre anneaux et une boucle, L x l = 5,4 x 8,5 cm et 4,2 x 6,1 cm et (boucle) 6,1 x 7,9 cm et 5,8 x 7,8 et 5,9 x 7,4 cm, vers 936 - vers 1028, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 233, n° 1637, 1638, 1640, 1641, 1643) ; **Charente-Maritime** : un objet incomplet, L x l = 4 x 6,7 cm, dépotoir de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 65, n° 78) ; **Gers** : une boucle complète, L x l = 3,8 x 5,1 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 537, pl. 415, n° 9) ; **Haute-Savoie** : une boucle complète, L x l = 4 x 7 cm, couche de démolition du début XVI<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 93) ; **Hérault** : un exemplaire fragmentaire, L x l = 1,6 x env. 2,8 cm, un anneau entier, L x l = 4,4 x 6,1 cm, maison occupée vers 1560 - vers 1580, La Cisterne, Cabrières (Paya 1991, p. 59) ; un anneau entier, L x l = 4,8 x 6,5 cm, N.D.S., La Cisterne, Cabrières (Schneider 1993, p. 57) ; un anneau entier, L x l = 3,7 x 5,1 cm, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Ventajou, Félines-Minervoises (Loppe 2005-2006, p. 333) ; **Ille-et-Vilaine** : un spécimen complet, L x l = 3,8 x 5,3 cm, niveau d'incendie, fin XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bastion du Solidor, Saint-Malo (Langouet (dir.) 1983, p. 126) ; **Indre-et-Loire** : une boucle complète, L x l = 2,8 x 3,9 cm, N.D.S., Cimetière de l'Église de Rigny, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 159) ; **Isère** : une boucle complète, L x l = 3,5 x 4,9 cm, sépulture, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 99-100, n° 104) ; un anneau entier, L x l = 3,8 x 6,9 cm, un objet complet, L x l = 5 x 8,4 cm, première moitié XI<sup>e</sup> siècle, Colletière, Charavines-les-Bains (Colardelle et Verdle 1993, p. 212) ; **Maine-et-Loire** : une boucle complète et un anneau entier, L x l = 2,4 x 3,4 cm et 2,2 x 3,7 cm, silos, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, une boucle complète, L x l = 4,1 x 5,7 cm, silo, XI<sup>e</sup> siècle, Les Murailles, Distré (Legros 2012a, n° 163 à 165) ; **Meurthe-et-Moselle** : un anneau entier et une boucle incomplète, L x l = 1,5 x 2,2 et 3,2 x 5 cm, démolition et abandon, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 160, fig. 101, n° 459-CA-5320, 459-CA-D034) ; **Moselle** : un objet fragmentaire, L x l = 2,5 x 5 cm, niveau d'utilisation de caniveau, XIV<sup>e</sup> siècle, Gunling, Grosbliederstroff (Peytreman et Frauciel 2006, p. 98, fig. 35) ; **Pas-de-Calais** : une boucle complète, L x l = 2,7 x 3,9 cm, rivière La Ternoise près du château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 121) ; **Pyrénées-Orientales** : une boucle incomplète, L x l = 6,2 x 9 cm, un anneau entier, L x l = 7,5 x 10,5 cm, habitations, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Vilarnau (Passarius *et al.* 2008, p. 424) ; **Tarn** : une boucle complète, L x l = 5,6 x 10,2 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 262, n° 573). **Italie, province de Livourne** : un anneau entier, L x l = 10,7 x 15,8 cm, Forge, fin XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Mont Serra, Rio nell'Elba (Martin 1994, p. 241, fig. 9, n° 6) ; **province de Palerme** : une pièce entière, L x l = 3,3 x 4,9 cm, sursol de maison du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Brucato (Pesez (dir.) 1984, p. 534, n° 13.3.29) ; **province de Reggio di Calabria** : une boucle complète, L x l = 3,8 x 5,8 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 470) ; **province de La Spezia** : un anneau fragmentaire, L x l = 4,1 x 4,4 cm, datation inconnue, un anneau entier, L x l = 2,7 x 3,6 cm, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zignago, Zignago (Cabona *et al.* 1978, pl. XIII, n° 59 ; Giardi 1985, p. 226, n° 11) ; **province de Udine** : un artefact complet, L x l = 2,3 x 4,1 cm, XVI<sup>e</sup> siècle mais la céramique est datée entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, château de la motte de Savorgnano, Povoletto (Piuze *et al.* 2003, p. 98) ; **province de Verceil** : un objet entier, L x l = 3 x 6,6 cm, contexte du cloître, première moitié XV<sup>e</sup> - troisième quart XV<sup>e</sup> siècle, Monastère de la Visitation, Verceil (Deodato 1996, p. 267). **Suisse, canton d'Argovie** : deux boucles complètes, L x l = 3,1 x 5,8 cm et 3,7 x 5,3 cm, deux anneaux entiers, L x l = 3,4 x 5,3 et 6,3 x 8,4 cm, occupation du château durant les XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles et les quinze premières années du quinzième siècle, château du Vieux Wartburg (Meyer 1974, p. 95, n° C 163) ; **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : un anneau entier, L x l = 4 x 6,2 cm, occupation, première moitié XIII<sup>e</sup> - milieu/deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Rattray (Goodall 1993,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

harnachement des équidés : un mors mis au jour à Londres présente un anneau à chaque extrémité<sup>1820</sup> ; un étrier en fer avec sa courroie de suspension en cuir réglée par une boucle de type C1b a été retrouvé dans un niveau du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Billingsgate lorry Park à Londres. La boucle a conservé son ardillon et présente la particularité d'avoir une traverse proximale concave<sup>1821</sup>. Un musée du comitat de Csongrad en Hongrie conserve un éperon attribué aux XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles dont un des œilletons est traversé par la chape à crochet de type E d'une boucle en fer<sup>1822</sup>.

Néanmoins, de nombreux spécimens de petites ou moyennes dimensions ont très certainement pu être utilisés dans le costume : un exemplaire clôt le ceinturon de Bolko I<sup>er</sup>, duc de Świdnica, sur son monument funéraire (1300 - 1317) actuellement conservé dans le musée des Piast à Krzeszów en Pologne<sup>1823</sup>. La date d'apparition de ces anneaux et boucles – antiquité romaine ou haut Moyen Âge ? – ne peut être confirmée avec la documentation réunie. Leur emploi perdure encore actuellement.

---

p. 185, fig. 37, n° 139) ; **Dumfries and Galloway** : une boucle complète, L x l = 2,5 x 3,8 cm, 1000/1050 - 1250/1300, Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.6), une boucle complète étamée, L x l = 1,6 x 2,6 cm, 1250/1300 - 1600 (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.15) ; **Lincolnshire** : une boucle complète, L x l = 3,2 x 5,2, chemin d'une maison occupée entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, une boucle complète, L x l = 3,6 x 4,7 cm, fossé de bornage, N.D.S., habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 89, fig. 41, n° 115 et 117) ; **Londres** : Individu complet, L x l = 1,9 x 2,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 90, n° 396) ; un objet complet avec traces d'étamage, L x l = 3,8 x 7,3 cm, vers 1270 - vers 1350 un individu entier avec traces d'étamage, L x l = 4,4 x 6,2 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle, une boucle incomplète, L x l = 3,5 x 6,5 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle, un anneau entier avec traces d'étamage, L x l = 3,9 x 6,4 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un exemplaire complet, L x l = 4 x 7,6 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un spécimen complet avec traces d'étamage, fragment de lanière de cuir, L x l = 4,1 x 7,3 cm, H.S. (Clark 2004, p. 55, 57, n° 17, 18, 19, 21, 22, 23) ; **Worcestershire** : un anneau entier (L x l = 3,6 x 5,6 cm), XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, Bordesley abbey, Redditch (Goodall 1993, p. 178, fig. 79, n° IR 283) ; **Yorkshire du Nord** : un objet complet, L x l = 4,3 x 5,8 cm, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, un anneau entier, L x l = 3,9 x 5,3 cm, XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1468, n° 12662 et 12672). **Espagne, province de Barcelone** : une boucle complète, L x l = 6,2 x 9,4 cm, cinq anneaux entier, L x l = 4 x 6,1 cm et 6,2 x 9,4 cm et 7 x 9,5 cm et 7 x 10,3 cm [erreur dans le texte] et 7,6 x 11,7 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 130-134, n° 36 à 40 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 129, m 1192) ; une boucle complète, L x l = 6,25 x 8,75 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, *Domus* d'Olivet, Canovelles (Pujades et Subiranas 2000, fig. 3). **Croatie, Comitat de Split-Dalmatie** : un anneau entier, H.S., cimetière du second Moyen Âge et d'époque moderne de Saint Saviour, Vrh Rika (Petrinec 1996, p. 123, n° 106).

<sup>1820</sup> Anneaux entiers : L x l = 3 x 5,4 cm (Medieval catalogue 1954, p. 84).

<sup>1821</sup> Objet complet, L x l = 2,4 x 3,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 93, fig. 58 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 24 ; p. 71, n° 82).

<sup>1822</sup> Boucle complète, dimensions approximatives, Boucle : L x l = 2,55 x 4,5 cm ; Chape : L x l = 4,7 x 3,7 cm (Sára 2012, p. 112).

<sup>1823</sup> Glosek et Lawrinowicz 2006, p. 150, fig. 2.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C2 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, sans talons, au cadre régulier et large, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 179)**

Ces anneaux et boucles sans talons outrepassés dans leur moitié proximale ont été scindés en deux sous-types selon qu'ils sont en alliage cuivreux (sous-type C2a) avec un rapport longueur/largeur compris entre 0,70 et 1 ou en fer (sous-type C2b) avec un rapport longueur/largeur compris entre 0,78 et 1. Ces anneaux et boucles sont indatables typologiquement.

La traverse distale des objets de type C2 est généralement bien arrondie mais le milieu de la traverse se révèle relativement anguleux sur quelques spécimens en fer retrouvés dans le Gers, sur le site du village déserté de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon<sup>1824</sup>. L'angle est fortement marqué sur un objet en alliage cuivreux ramassé au quartier de Bézaudin à Arengosse dans les Landes, artefact dont la traverse distale est gravée de plusieurs ensembles de chevrons imbriqués<sup>1825</sup>. Son ardillon est également gravé d'une ligne de chevrons et sa chape de type A2a incisée de motifs complexes. Ce sous-type est absent des contextes provençaux pour le moment. Notons la découverte à Londres, dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, d'un anneau en alliage d'étain et de plomb avec un probable fragment de chape de type B2a<sup>1826</sup>.

#### **Type C2a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en alliage cuivreux, sans talons, au cadre régulier et large, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 179, n° 7 à 14)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 194, tranchée de fondation du XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 79, remblai d'installation de sépultures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

##### *Var*

- Place Formigé, Fréjus : n° 7, sépulture établie entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et 1748.

---

<sup>1824</sup> Cinq boucles complètes, L x l = 2,9 x 3,4 cm et 3,2 x 3,4 cm et 4,2 x 5,1 cm et 4,4 x 5,1 cm et 5,2 x 5,8 cm (Lassure 1995, p. 537, pl. 425, 1, 2, 6 à 8 ; De Toulouse 1989, p. 268 ; Archéologie 1990, p. 262, n° 569).

<sup>1825</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 4,3 x 4,65 cm, Chape : L x l = 3,25 x 2,8 cm (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, E).

<sup>1826</sup> Exemplaire entier, Boucle : L x l = 1,25 x 1,5 cm ; Chape : L x l mini = 2,3 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 423).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1098 et 1099, contextes du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit palais, jardin ouest, Avignon : n° 1752, couche de dépotoir vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-38 et 1996-239, contextes de datation inconnue.

Ces anneaux ou boucles en alliage cuivreux comportent un cadre régulier et large, étendu dans sa moitié proximale. Deux boucles conservent un ardillon obtenu par martelage (**fig. 179, n° 9 et 10**), une troisième possède une encoche pour recevoir la pointe d'un ardillon (**fig. 179, n° 12**). Quelques artefacts au moins attestent d'une fabrication par le martelage d'une tige dont les extrémités furent réunies par brasage (**fig. 179, n° 8 à 10**). La fonte paraît probable pour les autres objets.

Les boucles semi-ovales en alliage cuivreux présentées ici diffèrent de la plupart des boucles semi-ovales reconnues du haut Moyen Âge : ces dernières affichent une réduction très marquée du cadre pour la traverse proximale<sup>1827</sup>. Quelques rares exemplaires d'époque mérovingienne sont toutefois analogues aux spécimens du corpus<sup>1828</sup>, mais la plupart sont issus de niveaux du second Moyen Âge<sup>1829</sup>.

Une chape est encore en position sur plusieurs boucles : elle est de type A2b pour un exemplaire mis au jour dans un contexte des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles sur le site de la résidence aristocratique rurale de Montbaron à Levroux dans l'Indre<sup>1830</sup>. Une boucle incomplète à chape de type A2c provient d'une strate du XVI<sup>e</sup> siècle du château du Haut-Barr à Saverne dans le

---

<sup>1827</sup> Se reporter par exemple à Stutz 2003, pl. 1 à 7

<sup>1828</sup> Voir par exemple Stutz 2003, pl. 7, n° 179.

<sup>1829</sup> **France, Cher** : pièce entière, L x l = 2,1 x 2,9 cm, passe mécanique, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2012, p. 118, n° 237) ; **Côte d'Or** : une boucle complète (L x l = 1,7 x 2 cm), maison occupée entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Dracy, Baubigny (Piponnier 1975a, p. 78) ; **Isère** : un anneau fragmentaire (L x l = 3 x 4,2 cm), X<sup>e</sup> - première moitié XI<sup>e</sup> siècle, Église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 26 ; Colardelle 2008, p. 238). **Espagne, province de Barcelone** : boucle incomplète, L x l = 2,3 x 2,7 cm, Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11, second rang à droite). **Royaume-Uni, Londres** : objet entier avec encoche distale, L x l = 1,5 x 1,7 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 90, n° 388).

<sup>1830</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,25 x 1,75 cm ; Chape : L x l = 2,1 x 1,4 cm (Querrien et Blanchard 2004, p. 123).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Bas-Rhin<sup>1831</sup>. À Prague, la fouille d'un niveau d'incendie de 1541 d'une fonderie a fourni un exemplaire à chape de type A2a<sup>1832</sup>. Sur un très petit spécimen londonien en alliage cuivreux daté vers 1330 - vers 1380, il ne reste qu'un petit fragment de chape de type B sur la traverse proximale<sup>1833</sup>. L'ardillon a été fabriqué à partir d'un fil. Le cadre de quelques autres artefacts britanniques comportent une encoche distale et éventuellement un ardillon décoré<sup>1834</sup>.

Des exemplaires à la traverse distale ornementée ont été également rencontrés : un spécimen avec des dépressions obliques sur celle-ci a été mis au jour dans un niveau médiéval perturbé sur le site de Walton à Milton Keynes dans le Buckinghamshire<sup>1835</sup>. Au château du Haut-Barr à Saverne dans le Bas-Rhin, le cadre d'une boucle à chape de type A2c du XVI<sup>e</sup> siècle a été obtenu avec un fil torsadé<sup>1836</sup>.

**Type C2b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en fer, sans talons, au cadre régulier et large, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 180, n° 1 à 7)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- La Moutte, Allemagne-en-Provence : n° 45, deuxième moitié X<sup>e</sup> - 1105/1110.
- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 338, caveau des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

#### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L3/4, H.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B4600931, sol du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 757 et 2198, foyers, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 1972, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1377, N.D.S.

---

<sup>1831</sup> Boucle incomplète avec chape, Boucle : L x l = 1,3 x 1,75 cm, Chape : L x l = 2,15 x 1,05 cm (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.131)

<sup>1832</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,7 x 2,4 cm, Chape : L x l = 4,9 x 1,4 cm (Žegklitz *et al.* 1988a, tabl. 3, n° 4).

<sup>1833</sup> Spécimen complet, L x l = 1,3 x 1,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 420).

<sup>1834</sup> **Camartenshire** : pièce fragmentaire, L x l = 1,7 x 2,05 cm, tranchée de récupération de mur avec de la céramique du XVII<sup>e</sup> siècle, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 3) ; **Londres** : boucle complète avec ardillon à cannelure, L x l = 3,3 x 3,9 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; individu incomplet, L x l = 2 x 2,7 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 90, n° 391 et 392).

<sup>1835</sup> Artefact entier, L x l = 2,8 x 3,2 cm (Goodall *et al.* 1994, p. 70, fig. 35, n° 1).

<sup>1836</sup> Une pièce complète, Boucle : L x l = 1,55 x 2,05 cm, Chape : L x l = 2,9 x 1,25 cm (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.131).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les boucles de ce type sont relativement courantes. Parmi les exemplaires du corpus, un seul arbore une ornementation formée par un couple de traits incisés placés de part et d'autre de l'encoche distale (**fig. 180, n° 7**), décoration déjà observée sur une boucle en fer de type C1b (**fig. 179, n° 5**). Aucun spécimen du corpus ne conserve de traces d'étamage mais il en a été remarqué sur des boucles au Royaume-Uni<sup>1837</sup>. Une chape en fer de type A1a ou A2a pouvait parfois être attachée au cadre : c'est le cas de deux boucles dans la bibliographie<sup>1838</sup>. Un anneau découvert dans le comblement d'une fosse-dépotoir sur le site de la Maison de la Magie à Blois<sup>1839</sup> comporte une chape de type C sans découpe pour le passage d'un ardillon. Cet anneau a dû servir de passe-courroie dans le harnachement des équidés ou éventuellement être utilisé pour la suspension d'une arme. Dans diverses localités croates, des sépultures datées des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles ont fourni des boucles avec des passants de même forme retenus par une chape en fer<sup>1840</sup>. Ces éléments employés dans la ceinture peuvent être mis en parallèle avec les boucles des types C1 et C4 retrouvées dans des dépotoirs sur le site de la maison de la Magie à Blois<sup>1841</sup>.

Quelques boucles de type C3b ont été retrouvées dans des sépultures en France et en Italie mais leur localisation par rapport au squelette n'est pas renseignée<sup>1842</sup>. Ces anneaux et boucles, connus depuis au moins le haut Moyen Âge, sont toujours employés de nos jours<sup>1843</sup>.

---

<sup>1837</sup> **Comté de Dumfries and Galloway** : une boucle complète, L x l = 2 x 2 cm, 1250/1300 - 1600, Whithorn et Saint-Ninian, Galloway (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.7) ; **Southampton** : une boucle complète, L x l = 5,5 x 6,5 cm, vers 1300, High Street C, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 279, fig. 251, n° 2006).

<sup>1838</sup> **France, Loir-et-Cher** : une boucle complète avec chape en fer de type A2a, Boucle : L x l = 2,4 x 2,8 cm, Chape : L x l = 3 x 1,6 cm, fosse-dépotoir, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Maison de la Magie, Blois (Aubourg et Josset 2000, p. 156, n° 261 ; Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 123) ; **Royaume-Uni, comté d'Hampshire** : un anneau entier avec chape en fer de type A1a, Boucle : L x l = 3,6 x 4,8 cm, Chape : L x l = 4,5 x 3,6 cm, comblement de rigole, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, Château, Portchester (Hinton 1977a, p. 201, n° 55).

<sup>1839</sup> **Loir-et-Cher** : un anneau entier dont l'ardillon a disparu avec chape en fer sans fente pour l'ardillon, Boucle : L x l = 2,1 x 3,8 cm, Chape : L x l = 2,1 x 2,1 cm, fosse-dépotoir, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Maison de la Magie, Blois (Aubourg et Josset 2000, p. 156, n° 265 [dimensions incorrectes] ; Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 108).

<sup>1840</sup> Petrinc 2012, p. 75-76, n° 9, deux assemblages complets, boucles : L x l = 2,3 x 2,9 et 2,7 x 3,1 cm, Passant : L x l = 2,4 x 2,8 cm, Chape : L x l = 3,6 x 1,7 cm et 3 x 1,7 cm, sépulture, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Sv. Mihovil, Proložac ; p. 81, n° 23, L x l = 2,6 x 3,2 cm, la chape est fragmentaire, IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, sépulture, Sv. Petar, Muć Gornji ; p. 85-86, n° 39, deux ensembles, boucle : L x l = 2,2 x 2,5 cm, Chape : L x l = 2,8 x 1,5 cm et 2,8 x 1, passant : L x l = 2,2 x 2,8 cm, Chape : L x l = 2,8 x 1,6 cm.

<sup>1841</sup> Aubourg et Josset 2000, p. 155, n° 255 à 257 ; Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 117 à 119.

<sup>1842</sup> **France, Indre-et-Loire** : une boucle complète (L x l = 3,8 x 4,1 cm), sépulture, Moyen Âge, cimetière de l'église de Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 159) ; **Isère** : deux boucles complètes (L x l = 3,6 x 4,1 cm et 6 x 6,2 cm) avec une légère déformation d'une portion de la traverse distale pour

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'une, sépultures, une boucle complète (3,6 x 4,3 cm), XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 100, 135-136, n° 69, 88 et 108) ; **Italie, province de L'Aquila** : une boucle complète (L x l = 2,9 x 2,8 cm), sépulture, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle ?, Piana San Marco, Castel del Monte (Redi et Iovenitti 2006, p. 319, n° 4.1).

<sup>1843</sup> **France, Ariège** : deux anneaux entier (L x l 4,1 x 4,4 cm et 4 x 4,6 cm), N.D.S., Château de Montségur, Montségur (Sarret 1980, p. 116-119 ; Sarret 1981c, p. 128, n° 31/69) ; **Aveyron** : un anneau entier (L x l = 3,1 x 3,6 cm), habitat paysan, XVIII<sup>e</sup> siècle ?, Abri du Roc Troué, Sainte-Eulalie-de-Cernon (Maury et Fraysse 1992, p. 154) ; **Calvados** : une pièce, L x l = 3,2 x 4,4 cm, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Vaast-sur-Seulles (Halbout *et al.* 1987, p. 183, n° 702) ; **Charente** : deux anneaux, L x l = 4,7 x 5,5 cm et 5,9 x 7,4 cm, vers 936 - vers 1028, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 233, n° 1639 et 1642) ; **Charente-Maritime** : un objet complet, L x l = 3 x 3,7 cm, dépotoir des XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles, jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 66, n° 80) ; **Cher** : un exemplaire complet, L x l = 5,6 x 5,8 cm, occupation extérieure, XII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 163, n° 4115) ; **Côtes-d'Armor** : un anneau entier (L x l = 1,6 x 1,85 cm), occupation viking, X<sup>e</sup> siècle, Le Camp de Peran, Pledran (Nicolardot et Guigon 1991, p. 138) ; **Gers** : deux boucles complètes et une incomplète (L x l = 2,8 x 3,2 cm et 3,3 x 4,1 cm et 4,4 x 5,4 cm), vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 537, pl. 424, 3 à 5 ; De Toulouse 1989, p. 268) ; **Haut-Rhin** : un artefact complet, L x l = 4 x 3,2 cm, cabane, vers 650, un objet incomplet, L x l = 1,5 x 2,7 cm, cabane, VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècle, Leibersheim, Riedisheim (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 405, n° 2.16) ; **Indre** : une boucle complète (L x l = 2,3 x 2,25 cm), bâtiment, fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle, Montbaron, Levroux (Querrien et Blanchard 2004, p. 123, n° 3) ; **Isère** : une boucle complète (3,6 x 4,3 cm), XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 100, 135-136, n° 69, 88 et 108) ; **Tarn** : une boucle complète (L x l = 4,3 x 5,3 cm), deuxième moitié XII<sup>e</sup> siècle - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Château de Montaigut, Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 27, n° 13) ; **Pas-de-Calais** : un anneau complet (L x l = 2,9 x 3,7 cm), fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> à 1640, château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 121, n° 4.40). **Italie, province de Grosseto** : un anneau entier (L x l = 6,2 x 8 cm), fin XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, un anneau entier (L x l = 2,8 x 3,7 cm), XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 151) ; **province de L'Aquila** : une boucle complète (L x l = 3,2 x 4 cm), XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, villa romaine, Ovindoli (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 3) ; **province La Spezia** : un anneau entier (L x l = 5,3 x 6,2 cm), fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zignago, Zignago (Giardi 1985, p. 226, n° 11) ; **province de Livourne** : un anneau entier (L x l = 4,1 x 5,1 cm), forge, fin XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Mont Serra, Rio nell'Elba (Martin 1994, p. 241, fig. 9, n° 7) ; **province de Palerme** : une pièce entière, L x l = 3,7 x 4,4 cm, destruction de murs datée de 1338, village médiéval de Brucato (Pesetz (dir.) 1984, p. 534, n° 13.3.30) ; **province de Pesaro et Urbino** : une boucle complète (L x l = 3,4 x 4,2 cm), XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, château de Monte Copiolo, Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165, pl. 2, n° 2) ; **province de Pise** : un individu entier et un autre complet, L x l = 4,5 x 5 et 3,6 x 4,6 cm, vers 1260 - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca, Vicopisano (Dadà 2005, fig. 5, n° 21) ; **province de Savone** : une boucle complète (L x l = 2,5 x 2,8 cm), sépulture, fin IV<sup>e</sup> - début VII<sup>e</sup> siècle, Le Priamàr, Savone (Viara 2001, p. 449, n° 1579) ; **province de Udine** : un anneau entier (L x l = 5 x 6,4 cm), XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, château de la motte de Savorgnano, Povoletto (Piuzzi *et al.* 2003, p. 67) ; une boucle complète, L x l = 2,5 x 2,6 cm, une boucle incomplète (L x l = 4,6 x 5,8 cm), dépotoir des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles avec traces d'activités ponctuelles ultérieures, château de Sachuidic, Forni di Sopra (Vignola 2008, p. 86, 90, pl. 11, n° 2) ; **Royaume-Uni, Cardiff** : une boucle complète, L x l = 5,2 x 5,8 cm, post. 1270 - vers 1295, Rumney castle (Lloyd-Fern et Sell 1992, p. 136, n° 32, fig. 16) ; **Hampshire** : une boucle complète, L x l = 9,3 x 10,7 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, Château, Portchester (Hinton 1977a, p. 201, n° 52) ; **Dumfries and Galloway** : une boucle complète, un anneau entier, avant 730, Whithorn et Saint-Ninian, Galloway (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.1 et 2) ; une boucle complète, L x l = 1,9 x 2,2 cm, 1455 - 1640, château de Threave (Caldwell 1981, p. 116, n° 117, fig. 12) ; **Lincolnshire** : un anneau entier, L x l = 2,8 x 3,4 cm, H.S., habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 89, fig. 41, n° 116) ; **York** : un objet complet, L x l = 3,2 x 3,8 cm, XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1468, n° 12663). **Espagne, province de Barcelone** : un anneau entier, L x l = 4,3 x 5,2 cm, une boucle complète dont l'ardillon a

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C3 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale sans talons, au cadre régulier et long, outrepassé dans la moitié proximale (fig. 180, n° 8 et 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L15/44, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 160, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

Ces deux anneaux ou boucles en fer ont un cadre long outrepassé dans la moitié définie comme étant proximale. La section du cadre est ovale (**fig. 180, n° 8**) ou quadrangulaire avec une portion de section ovale correspondant à la traverse proximale (**fig. 180, n° 9**). À l'exception d'une pièce au contexte non daté en provenance du castell de Sant Miquel de la Vall à Aransís dans la province de Lleida en Espagne<sup>1844</sup>, dans la bibliographie, les objets de ce type, connus depuis l'Antiquité romaine<sup>1845</sup>, présentent un rapport longueur/largeur plus faible et donc une traverse distale plus arrondie<sup>1846</sup>. Ils sont particulièrement proches des objets de type C6b.

---

disparu dans la deuxième publication, L x l = 4,5 x 5,7 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 128, n° 33 et 34 ; Monreal et Barrachina 1983, fig. 129, m 1185) ; **province de Lleida** : un anneau entier (L x l = 3,1 x 3,5 cm), N.D.S., castell de Sant Miquel de la Vall, Aransís (Bolos *et al.* 1981, p. 161-163, n° 89).

<sup>1844</sup> Pièce entière, L x l = 7,1 x 5 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 158, n° 81).

<sup>1845</sup> Se reporter par exemple à Raynaud 1983, p. 146 pour un objet nîmois (entre 357 et 360/365) et à Feugère *et al.* 1992, n° 180 pour un artefact (20 à 30 ap. J.C.) trouvé à Aulnay.

<sup>1846</sup> **France, Côte d'Or** : une boucle complète, L x l = 4,9 x 4,3 cm, sol de l'étage de la maison VIII, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, Dracy, Baubigny (Piponnier 1975a, p. 78) ; **Drôme** : deux boucles complètes, L x l = 5,4 x 4,7 et 4,2 x 3,8 cm, remblai des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, Baume, Châteauneuf-sur-Isère (Rolland 2006, p. 423, n° 82 et 83) ; **Lot-et-Garonne** : un anneau entier, L x l = 2,6 x 2,3 cm, dernier tiers XIV<sup>e</sup> siècle, maison forte de Naux, Colayrac-Saint-Cirq (Ballarin *et al.* 2007). **Espagne, province de Barcelone** : cinq anneaux entiers, L x l = 5,4 x 4,6 cm et 5,8 x 5,2 cm et 6,4 x 4,6 cm et 6,5 x 4,8 cm et 6,5 x 5 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 123-127, n° 26 à 29, 31 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 129, m 1208) ; **province de Lleida** : un anneau entier, L x l = 7,1 x 5 cm, datation inconnue, castell de Sant Miquel de la Vall, Aransís (Bolos *et al.* 1981, p. 167, n° 95). **Royaume-Uni, Lincolnshire** : Un anneau entier, L x l = 4,8 x 4,4 cm, H.S., village médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 89 et fig. 41, n° 114).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C4 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, sans talons, au cadre régulier très large, outrepassé dans la moitié distale (fig. 181, n° 1 et 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L5/29, H.S.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 719, contexte de datation inconnue.

Les objets de ce type, élargis dans la moitié distale, en fer, ont un rapport longueur/largeur inférieur à 0,78. De nombreux éléments analogues ont été découverts dans des contextes des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>1847</sup>.

À Blois, deux boucles semi-ovales très larges avec passant quadrangulaire en fer superposé, pourvues d'une chape en fer retenant le tout, proviennent de dépotoirs datés des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles<sup>1848</sup>. Elles peuvent être mises en parallèle avec des boucles de type C2b, avec passant superposé également maintenu par la chape, mises au jour en Croatie, dans des sépultures des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles sur différents sites<sup>1849</sup>. Les fouilles londoniennes ont fourni

---

<sup>1847</sup> **France, Corse** : une boucle complète (L x l = 2,7 x 3,7 cm), seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle - début/milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Mugliunaccia, Olmi-Capella (Istria 2000, p. 495) ; **Italie, province de Gênes** : un anneau entier (L x l = 3,1 x 4,9 cm), possiblement dernière décennie XIV<sup>e</sup> - première décennie XV<sup>e</sup> siècle, Monte Lecco, Gênes (Fossati et Mannoni 1975, p. 49) ; **province de L'Aquila** : un anneau entier (L x l = 3,4 x 4,6 cm), sépulture, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, villa romaine, Ovindoli (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 10) **province de Lucques** : une boucle complète (L x l = 3,4 x 4,9 cm), travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle ayant bouleversé l'occupation antérieure, N.D.S., château de Gorfigliano, Minucciano (Gobbato 2000, p. 168) ; **province de Pise** : une boucle incomplète (L x l = 2,4 x 3,6 cm), XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470) ; **province de Rieti** : un anneau entier (L x l = 2,6 x 3,7 cm), couche d'humus, postérieur au XIV<sup>e</sup> siècle, Montagliano, Collalto Sabino (Caillaud 1991, p. 521, fig. 28, n° 5) ; **province de Udine** : une boucle complète (L x l = 3,5 x 4,9 cm), XVI<sup>e</sup> siècle, château de la motte de Savorgnano, Povoletto (Piuze *et al.* 2003, p. 98) ; **Royaume-Uni, Southampton** : une boucle complète (L x l = 2,7 x 3,7 cm), vers 1550 - vers 1560, Cuckoo Lane D (Harvey *et al.* 1975, p. 289, fig. 258, n° 2124). **Espagne, province de Barcelone** : quatre anneaux entiers (L x l = 2,8 x 4,7 cm et 5,5 x 7,1 et 5,8 x 9,4 et 6 x 8,5), XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 134-136 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 129, m. 1196).

<sup>1848</sup> Boucle : L x l = 2,9 x 4,9 cm, Passant : L x l = 2,1 x 4,25 cm, Chape : L x l = 2,9 x 3,5 cm / Boucle : L x l = 2,5 x 4,5 cm, Passant : L x l = 2,6 x 3,65 cm, Chape : L x l = 3 x 3,5 cm (Aubourg et Josset 2000, p. 155, n° 256 et 257 ; Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 117 et 119).

<sup>1849</sup> Petrinec 2012, p. 75-76, n° 9, deux assemblages complets, boucles : L x l = 2,3 x 2,9 et 2,7 x 3,1 cm, Passant : L x l = 2,4 x 2,8 cm, Chape : L x l = 3,6 x 1,7 cm et 3 x 1,7 cm sépulture, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Sv. Mihovil, Proložac ; p. 81, n° 23, (L x l = 2,6 x 3,2 cm), la chape est fragmentaire, IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, sépulture, Sv. Petar, Muć Gornji ; p. 85-86, n° 39, deux ensembles, boucle : L x l = 2,2 x 2,5 cm, Chape : L x l = 2,8 x 1,5 cm et 2,8 x 1, passant : L x l = 2,2 x 2,8 cm, Chape : L x l = 2,8 x 1,6 cm.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deux spécimens en fer du type C4 : un anneau asymétrique daté vers 1530 - vers 1550<sup>1850</sup>, une boucle avec traces d'étamage appartenant à une phase de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Elle se différencie par une fenêtre presque quadrangulaire. La traverse distale est marquée de couples d'incisions décoratives dont certaines encadrant la zone de repos de l'ardillon<sup>1851</sup>.

Dans la bibliographie, trois boucles se distinguent par une traverse proximale concave : la première fut retrouvée sur le site du château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>1852</sup>, la deuxième, dans une sépulture (N.D.S.) dans l'église Santa Maria della Strada à Taurisano dans la province de Lecce en Italie<sup>1853</sup>, la troisième, étamée, dans un niveau daté vers 1550 à Southampton<sup>1854</sup>. L'aspect général de l'objet italien, pratiquement rectangulaire et à traverse distale élargie, est particulièrement proche de celui de l'artefact ariégeois qui ne possède qu'un ardillon, contre deux pour la boucle italienne.

#### **Type C5 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, sans talons, au cadre régulier et large, outrepassé dans la moitié distale (fig. 181, n° 3 à 14)**

Ces anneaux et boucles sans talon, outrepassés dans leur moitié distale, ont été scindés en deux sous-types selon qu'ils sont en alliage cuivreux (sous-type C5a) avec un rapport longueur/largeur compris entre 0,70 et 1 ou en fer (sous-type C5b) avec un rapport longueur/largeur compris entre 0,78 et 1.

#### **Type C5a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en alliage cuivreux, sans talons, au cadre régulier et large, outrepassé dans la moitié distale (fig. 181, n° 3 à 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 156, second quart - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, Avignon : n° 1582, couche de dépotoir datée entre vers 1365 et vers

---

<sup>1850</sup> Anneau entier, vers 1530 – vers 1550, L x l = 2,4 x 3,4 cm, Abbots Lane (Egan 2005, n° 97 [numéros de figures décalés])

<sup>1851</sup> Objet complet, L x l = 2,9 x 4,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 415).

<sup>1852</sup> Artefact complet, L x l = 4,6 x 6,8 cm (Sarret 1980, p. 118 ; Sarret 1981c, p. 127-129, n° 112/65).

<sup>1853</sup> Boucle incomplète - il manque un morceau du deuxième ardillon -, L x l = 4,6 x 8,9 cm (Lapadula 2005, p. 199).

<sup>1854</sup> Exemplaire complet, L x l = 4,25 x 6,5 cm, High Street C (Harvey *et al.* 1975, p. 287, fig. 257, n° 2101).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1400 ; n° 522, H.S.

- Rue Carreterie, Avignon : n° 302, contexte inconnu.

Les quatre anneaux ou boucles du corpus, issus de la fonte, comportent un cadre régulier outrepassé dans la moitié distale. Une chape fragmentaire et un ardillon confectionné dans un fil, le tout en alliage cuivreux, équipent un exemplaire avignonnais (**fig. 181, n° 3**). Deux objets du corpus arborent des lignes incisées à la lime de part et d'autre de la zone de réception du bout de l'ardillon (**fig. 181, n° 5 et 6**), qui, dans un cas, est pourvue d'une encoche triangulaire (**fig. 181, n° 6**). Ce genre d'ornementation se remarque aussi sur une boucle de type C6a mise au jour dans une sépulture des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles dans le cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire<sup>1855</sup>. Son ardillon, décoré de deux incisions à la jonction entre le nœud et la tige, se rapproche de celui qui est présent sur un spécimen du corpus et sur lequel elles ont été obtenues à la lime (**fig. 181, n° 6**). Les entailles sont au nombre de trois pour l'ardillon d'une boucle de type C6a datée de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Southampton au Royaume-Uni<sup>1856</sup>.

Les objets appartenant au type C5a ne sont pas très nombreux dans la bibliographie : un exemplaire complet a été trouvé dans un contexte probablement daté du XIV<sup>e</sup> siècle lors d'une opération archéologique à Southampton<sup>1857</sup>.

**Type C5b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en fer, sans talons, au cadre régulier et large, outrepassé dans la moitié distale (fig. 181, n° 7 à 14)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L3/6, H.S.
- Chapelle Saint-Martin, Gémenos : n° 2, remblai de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 374 B, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3720, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2559, sol de zone de circulation, n° 2820, couche de dépotoir, n° 3573,

---

<sup>1855</sup> Spécimen complet, L x l = 4,7 x 3,7 cm (Poirot *et al.* 1992, p. 159).

<sup>1856</sup> Une boucle complète, L x l = 3,8 x 2,3 cm, High Street C, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1746).

<sup>1857</sup> Artefact complet, L x l = 2,2 x 2,8 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 258, n° 1758).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

couche de dépotoir associée à de l'effondrement, vers 1360 - vers 1370/1375 ;  
n° 1117, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° s.n.3, H.S.

- Route D 24, Le Clos E 508, Rougiers : n° 2, H.S.

Le cadre de ces anneaux et boucles en fer est outrepassé dans la moitié distale et leur rapport longueur/largeur est supérieur ou égal à 0,78 et inférieur à 1. Une encoche distale est visible sur une boucle de Rougiers (**fig. 181, n° 13**). Elle est aussi signalée sur le cadre d'un anneau issu d'un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du site de Monte Zignago à Zignago dans la province de La Spezia en Italie<sup>1858</sup>. Une chape en fer de type A1d avec une fente pour un ardillon en fer est fixée à une petite boucle retrouvée sur la motte castrale du Châtelard (trois premiers quarts du XI<sup>e</sup> siècle) à Chirens en Isère<sup>1859</sup>. Sa petite taille conduit les archéologues à envisager un emploi en tant que boucle assurant la fixation d'une lanière pour l'attache d'un éperon. La plupart du temps, la lanière était directement enroulée autour de la traverse proximale : une pièce presque trapézoïdale avec fragment de lanière de cuir est issue de l'abandon d'un moulin dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle fouillé lors de la fouille de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>1860</sup>. Sur un individu londonien avec traces d'étamage daté de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un rivet en fer avec une contre-rivure de même matériau traversait la courroie de cuir pour la fixation<sup>1861</sup>. L'élargissement important de la pièce de cuir à la sortie de la boucle rend une utilisation dans le costume peu probable.

Connus depuis l'Antiquité romaine, parfois étamés, les anneaux et boucles de type C5b étaient relativement fréquents dans la période d'étude<sup>1862</sup>.

---

<sup>1858</sup> Un anneau entier, L x l = 3,6 x 4,2 cm (Gambaro 1990, p. 402)

<sup>1859</sup> Une boucle complète (L x l = 2 x 2,2 cm) avec chape en fer (L x l = 3 x 1,1 cm) (Mazard *et al.* 1993, p. 338).

<sup>1860</sup> Pièce incomplète, L x l = 2 x 2,5 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 115, n° 4589).

<sup>1861</sup> Exemple complet, L x l = env. 2,2 x 2,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 406).

<sup>1862</sup> **France, Bouches-du-Rhône** : une boucle complète, L x l = 3,2 x 3,4 cm, deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, La Tamberlette, Alleins (Feugère et Pillard 1999, p. 25, fig. 2, n° 6) ; **Gard** : une boucle complète, L x l = 5,9 x 6,2 cm, fosse, entre 357 et 360-365, Route de Beaucaire, Nîmes (Raynaud 1983, p. 146) ; Maine-et-Loire : un anneau entier, L x l = 4 x 4,6 cm, silo, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Les Murailles, Distré (Legros 2012a, n° 162) ; **Oise** : une pièce entière, L x l = 3,05 x 3,8 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, hameau du Bellé, Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 103). **Italie, province de La Spezia** : un anneau fragmentaire, L x l = 2,2 x 2,4 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zignago, Zignago (Gambaro 1990, p. 395, n° 45) ; **province de Pise** : une boucle incomplète, L x l = 2,2 x 2,1 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafatta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470) ; **province de Rome** : une boucle complète, L x l = 4,4 x 4,5 cm ; dimensions données par l'auteur incorrectes), un exemplaire incomplet, L x l = 3,5 x 4,2 cm, Cencelle, Allumiere (Bouvet 1999, p. 65). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** (Écosse) : un anneau entier, L x l = 2 x 2,1 cm, vers 845/1000 - vers 1050, Whithorn et Saint-Ninian, Galloway (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.5) ; **Londres** : artefact complet avec traces d'étamage, L x l = 2,45 x 2,7 cm, vers 1400 - vers 1450, Londres (Egan et

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C6 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, sans talons, au cadre régulier long, outrepassé dans la moitié distale (fig. 182, n° 1 à 5)**

Ces anneaux et boucles sans talons outrepassés dans leur moitié distale, dont le rapport longueur/largeur est supérieur à 1 ont été scindés en deux sous-types selon qu'ils sont en alliage cuivreux (sous-type C6a) ou en fer (sous-type C6b). Des boucles de type C6 ou proches de celles du type C6 s'observent dans l'iconographie du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 148, 152, 153 à 154). L'une d'elles possède un ergot distal qui la rapproche du type E (fig. 154).

#### **Type C6a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en alliage cuivreux, sans talons, au cadre régulier long, outrepassé dans la moitié distale (fig. 182, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 679, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.

Cet anneau a un cadre plus long que large, relativement régulier, dont la largeur maximale est située dans la moitié distale. Des boucles analogues ont été mises au jour à l'abbaye de l'Escaladieu (N.D.S.) à Bonnemazon dans les Hautes-Pyrénées<sup>1863</sup> et dans une sépulture des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles dans le cimetière de Saint-Martin-des-Champs à Bourges dans le Cher<sup>1864</sup>. Cette dernière était accompagnée de deux anneaux de type A3 à hauteur du bassin du squelette. Sur un autre exemplaire, mis au jour dans une sépulture du cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire, des incisions décoratives sont visibles de part et d'autre de la zone de réception de la pointe de l'ardillon. Sa position par rapport au défunt

---

Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 409) ; spécimen complet avec traces d'étamage, L x l = 2,8 x 3,5 cm, vers 1530 - vers 1550, objet complet, L x l = 3,2 x 4 cm, 1500 - vers 1700, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, n° 96 et 99 [numéros de figures décalés -1]). **Espagne, province de Barcelone** : une boucle incomplète, L x l = 3,9 x 4,1 cm, un anneau entier, L x l = 3,9 x 4,1 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 121-123, n° 24 et 25 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 129, m 1201).

<sup>1863</sup> Un artefact entier, L x l = 3,05 x 2,5 cm (Platt (dir.) 1971, p. 38).

<sup>1864</sup> Une boucle complète (L x l = 3,85 x 3,8 cm) avec deux anneaux (d = 1,9 et 2 cm), Maçon *et al.* 2010, p. 68.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

inhumé entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas connue<sup>1865</sup>. L'ardillon arbore également deux incisions à la base de la tige. Les incisions sont au nombre de trois à Southampton au Royaume-Uni, sur l'ardillon d'un spécimen daté de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1866</sup>. D'un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres provient une boucle avec une encoche distale<sup>1867</sup>. À Baubigny en Côte-d'Or, un anneau issu du village médiéval de Dracy (XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle), à traverse proximale rétrécie se démarque par une forme presque trapézoïdale<sup>1868</sup>. Des boucles de type C6a apparaissent dans un catalogue de matériel de harnachement daté de 1900<sup>1869</sup>.

**Type C6b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale en fer, sans talons, au cadre régulier long, outrepassé dans la moitié distale (fig. 182, n° 2 à 5)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- 18, rue des Magnans, Aix-en-Provence : n° 3, sol du XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L3/7, H.S.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 4198, sol intérieur de grotte, vers 1309/1315 - vers 1345.

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles-du-Gard : n° 2010-10, sépulture, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces anneaux et boucles sans talons, plus longs que larges, et au cadre relativement régulier, dont la largeur maximale est située au milieu ou dans la moitié distale de la boucle sont en fer. L'état de bon nombre d'exemplaires ne permet pas, d'une part, d'affirmer l'existence d'une encoche sur la traverse distale pour réceptionner la pointe de l'ardillon comme c'est le cas pour un spécimen de Rougiers (**fig. 182, n° 5**), ni de savoir d'autre part, s'ils étaient étamés ainsi qu'ils le sont pour deux anneaux retrouvés dans l'habitat médiéval de

---

<sup>1865</sup> Une boucle complète, L x l = 4,7 x 3,7 cm (Poirot 1992, p. 159, n° 141).

<sup>1866</sup> Une boucle complète, L x l = 3,8 x 2,3 cm, High Street C, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1746).

<sup>1867</sup> Objet entier, L x l = 3,95 x 3,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 89, n° 389).

<sup>1868</sup> Un anneau entier, L x l = 3,5 x 4,4 cm (Bourgogne 1987, p. 153).

<sup>1869</sup> Le catalogue de la maison E.D. & P de Paris daté de 1900 en montre de nombreux exemplaires : des extraits disponibles sur [www.attelage-patrimoine.com/article-harnais-en-1900-une-bouclerie-aux-cents-visages-58244468.html](http://www.attelage-patrimoine.com/article-harnais-en-1900-une-bouclerie-aux-cents-visages-58244468.html).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Goltho dans le Lincolnshire<sup>1870</sup>. L'objet de Rougiers susmentionné comporte des dépressions obtenues par application d'un instrument fin sur les portions latérales de la traverse distale. Le plus petit exemplaire anglais connu est beaucoup plus outrepassé près de l'extrémité distale que les spécimens du corpus. C'est aussi le cas d'anneaux et boucles, avec parfois des traces d'étamage, retrouvés dans le sud de la France, en Italie et à Londres<sup>1871</sup>. Certains exemplaires comportent une encoche distale. Assez souvent, le cadre est relativement longiligne et la plus grande largeur s'observe aux environs du milieu de la longueur<sup>1872</sup>. La présence d'une chape

---

<sup>1870</sup> Une boucle entière, L x l = 4 x 3,6 cm, bâtiment abandonné dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un anneau entier, L x l = 4,8 x 4,4 cm, H.S. (Goodall *et al.* 1975, p. 89, fig. 11, n° 111 et 112).

<sup>1871</sup> **France, Ariège** : un anneau entier, L x l = 5,4 x 4,3 cm, N.D.S., château de Montségur, Montségur (Sarret 1980, p. 116-119 ; Sarret 1981c, p. 128, n° 51/73) ; **Aude** : une boucle complète, L x l = 3,8 x 3 cm, N.D.S., Château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou 2000d, p. 211) ; **Drôme** : une boucle complète, L x l = 5,4 x 4,2 cm, remblai des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, Baume, Châteauneuf-sur-Isère (Rolland 2006, p. 423, n° 85). **Italie, province d'Udine** : une boucle complète, L x l = 1,8 x 1,5 cm, dépotoir des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles avec traces d'activités ponctuelles ultérieures, Sachuidic Castle, Forni di Sopra (Vignola 2008, p. 86, 90, tav. 11, n° 5). **Royaume-Uni, Londres** : objet incomplet avec traces d'étamage, L x l = 4,3 x 3,3 cm, vers 1270 - vers 1350, artefact entier avec traces d'étamage, L x l = 2,5 x 2,2 cm, vers 1350 - vers 1400, exemplaire incomplet avec encoche distale et courroie de cuir, L x l = 2,5 x 2,2 cm, vers 1350 - vers 1400, spécimen entier avec encoche distale et traces d'étamage, L x l = 2,4 x 2,3 cm, vers 1350 - vers 1400 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 398, 401 à 403) ; **Scottish Borders** : une boucle complète, L x l = 4,25 x 3,2 cm, une pièce fragmentaire, L x l = 4,5 x 4,25 cm, vers 1559 - vers 1875, abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995b, p. 91, n° 107 à 108).

<sup>1872</sup> **France, Ariège** : un anneau entier, L x l = 5,5 x 4,1 cm, château de Montségur, Montségur (Sarret 1980, p. 116-119 ; Sarret 1981c, p. 128, n° 32/71) ; **Charente** : une boucle, L x l = 2,1 x 1,8 cm, vers 936 - vers 1028, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1669) ; **Charente-maritime** : un exemplaire complet, L x l = 5,8 x 4,2 cm, démolition de bâtiment, XIV<sup>e</sup> siècle, jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 65, n° 79) ; **Isère** : une boucle complète, L x l = 4,9 x 3,9 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, village minier de Brandes-en-Oisans, L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128) ; **Marne** : une boucle complète, L x l = 4,4 x 4,1 cm, cimetière, église de Saint-Hilaire-sur-Moivre, village déserté, antérieur au XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Fresne-sur-Moivre (Lusse *et al.* 1997, p. 86). **Italie, province de Palerme** : une pièce entière, L x l = 5,3 x 4,5 cm, sol de maison du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Brucato (Pesetz (dir.) 1984, p. 534, n° 13.3.28) ; **province de Sienne** : un anneau entier, L x l = 2,1 x 1,9 cm, N.D.S., Miranduolo, Chiusdino (Ceppatelli 2008, p. 423, fig. 187, n° 12). **Espagne, province de Barcelone** : un anneau complet, L x l = 3,4 x 2,9 cm, H.S, L'Esquerda, Roda de Ter (Ollich 1976, p. 515, n° 20 ; Bolos *et al.* 1981, p. 154, n° 75) ; une boucle complète, L x l = 5,25 x 4,65 cm, datation inconnue, castell de Sacama, Olesa de Montserrat (Bolos *et al.* 1981, p. 171-172, n° 103) ; une boucle complète, L x l = 5,3 x 4,5 cm, un anneau entier, L x l = 3,6 x 3,2 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 121-123, n° 22 et 23 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 129, m 1201). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : une boucle complète, L x l = 3,6 x 3,1 cm, occupation, première moitié XIV<sup>e</sup> - milieu/seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Rattray (Goodall 1993, p. 185, fig. 37, n° 140) ; **Cardiff** : un anneau entier, L x l = 4,6 x 3,6 cm, post. 1270 - début XIV<sup>e</sup> siècle, Rumney castle (Lloyd-Fern et Sell 1992, p. 136, n° 33, fig. 16) ; **Lincolnshire** : un anneau entier, L x l = 4,5 x 4,1 cm, village médiéval, H.S., Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 89, fig. 11, n° 113) ; **Londres** : objet incomplet, L x l = 4,3 x 3,3 cm, vers 1270 - vers 1350, exemplaire complet avec traces d'étamage et cadre ouvert, L x l = 3,6 x 3,4 cm, vers 1330 - vers 1380 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 398, 400) ; **Yorkshire du Nord** : boucle complète, L x l = 5,8 x 4,3 cm, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. )

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de type A1a, en fer, n'est signalée que pour une boucle corse issue d'un contexte de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle dans un bâtiment du village médiéval de l'Ortolo<sup>1873</sup>. La lanière était sans doute le plus souvent enroulée autour de la traverse proximale ainsi qu'il apparaît sur un artefact londonien<sup>1874</sup>. Une unique boucle provient d'une sépulture, datée des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, révélée lors des fouilles au village minier de Brandes-en-Oisans à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>1875</sup>. Il est probable que les anneaux et boucles du type C6 aient été employés durant l'antiquité et le soient encore actuellement.

#### **Type C7 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale à talons, au cadre régulier, d'une seule pièce (fig. 182, n° 6 à 14 ; fig. 183, n° 1 à 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569552, remblai de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600927, couche de destruction du XIV<sup>e</sup> siècle
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 53, vers 1320 - vers 1360.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 102, foyer, vers 1345 - vers 1360.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1104, comblement de tranchée de fondation du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1096, comblement de fosse du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1100, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Quartier de la Balance, Avignon : n° 4 ; H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 303 à 305, datation inconnue.

Les anneaux et boucles à talons de ce groupe sont tous en alliage cuivreux, de petite dimension et plus larges que longs. Les exemplaires en fer sont très rares dans la bibliographie. Quatre objets du corpus comportent une encoche pour réceptionner la pointe de l'ardillon (**fig. 182, n° 6, 13, 14 ; fig. 183, n° 1**) mais seuls deux ardillons sont conservés : un

---

<sup>1873</sup> Une boucle complète (L x l = 6,1 x 5,6 cm) avec sa chape en fer (L x l = 4,6 x 4,3 cm), maison VII (Comiti 1996, p. 22-23).

<sup>1874</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 402, déjà cité.

<sup>1875</sup> Une boucle complète, L x l = 5,2 x 3,9 cm (Bailly-Maître 1983, p. 100, n° 47).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fil de section circulaire dans un cas (**fig. 182, n° 7**), une tôle pour l'autre (**fig. 182, n° 8**). La traverse proximale peut être mise en évidence par un amincissement du cadre (**fig. 182, n° 6, 8, 12, 13**), ou un léger épaissement après une diminution progressive de la profondeur du cadre (**fig. 182, n° 14**). Une chape de type A2b (**fig. 182, n° 14**) ou A2c (**fig. 183, n° 2**) ornée de zigzags ou de type A1b et décorée d'un relief embouti (**fig. 183, n° 1**) est parfois en place.

Quelques objets du corpus, avec ou sans encoche distale, ont un rapport longueur/largeur inférieur ou égal à 0,7<sup>1876</sup>. Parmi ceux-ci, une boucle issue d'un dépotoir de fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>1877</sup> et deux boucles (H.S.) abandonnées sur le site de l'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone<sup>1878</sup> comportent une chape de type A4a. L'un des objets espagnols comprend trois incisions parallèles sur la traverse distale, dans la zone de réception du bout de l'ardillon. Le deuxième en arbore quatre. À Tournai dans la province de Hainaut en Belgique, une boucle avec encoche distale comportant une chape de type A2b a été trouvée associée à un trésor monétaire daté entre 1192 et 1203 à l'emplacement d'une ancienne église sur la place Saint-Pierre<sup>1879</sup>.

Des anneaux et boucles moins larges analogues à certains objets du corpus (**ex : fig. 182, n° 10 et 11 ; fig. 183, n° 2**) proviennent de France et d'Espagne<sup>1880</sup>. Une pièce issue de l'occupation de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'une maison fouillée lors de l'opération de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher conserve une chape de type C2 sans

---

<sup>1876</sup> Il faut rajouter aux objets qui suivent une pièce, aux dimensions précises inconnues, provenant d'un site indéterminé du Calvados ou de Seine-Maritime (Vivre au Moyen Âge 2002, notices 186 et 187). **France, Aude** : artefact complet avec encoche distale et ardillon en fil, L x l = 1,5 x 2,1 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 219, fig. 146, n° 12) ; **Ariège** : anneau entier, L x l = 1,9 x 3 cm, N.D.S., château de Montségur, Montségur (Czeski 1981, p. 197, n° 3/67 et 48/70) ; **Gers** : pièce entière avec encoche distale, L x l = 1,7 x 2,9 cm, village déserté de Corné (vers 1170 - 1250), L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 504, fig. 407, n° 5). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : Anneau entier, L x l = 2,9 x 4,5 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval de Wharram (Goodall et Ellis 1979, p. 121, n° 76).

<sup>1877</sup> Boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 1,5 x 3,1 cm, Chape : L x l = 1,8 x 2,5 cm, (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 113, n° 2541).

<sup>1878</sup> Objet entiers, Boucle : L x l = 1,8 x 3 cm, Chape : L x l = 3,9 x 2,1 cm ; Boucle : L x l = 1,9 x 3,5 cm, Chape : L x l = 4,1 x 3 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 144-145, n° 56 et 57 ; Ollich 1976, p. 510, n° 5 et 6).

<sup>1879</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 1,2 x 2 cm, Chape : L x l = 2,2 x 1,6 cm (Dewit *et al.* 1999, p. 171, n° 1).

<sup>1880</sup> **France, Ariège** : un anneau entier, L x l = 1,8 x 2,4 cm, N.D.S., château de Montségur, Montségur (Czeski 1981, p. 198, n° 3/67 et 84b/72) ; **Jura** : un anneau entier, L x l = 1,4 x 2,1 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1933). **Espagne, province de Barcelone** : une boucle complète (L x l = 1,65 x 1,9 cm) XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 111, n° 3 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 115, m 1053).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

retraits latéraux<sup>1881</sup>. Un dépotoir du XIV<sup>e</sup> siècle sur la motte de Montamar à Saint-Yrieix-le-Déjalat en Corrèze a fourni un exemplaire avec une encoche distale<sup>1882</sup>. Une autre boucle trouvée sans son ardillon dans un niveau du XIV<sup>e</sup> siècle au castell de Sant Miquel de la Vall à Aransís dans la province de Barcelone<sup>1883</sup>, possède un aspect très proche de deux objets provençaux (**fig. 182, n° 12 et 13**). D'autres artefacts sont parfois presque aussi longs que larges (**fig. 183, n° 1**) comme deux objets issus d'une phase du XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle au château de la motte de Savorgnano à Povoletto dans la province d'Udine<sup>1884</sup>, et d'un habitat du second Moyen Âge (H.S.) au château de Montségur<sup>1885</sup>. Le dernier spécimen possède une encoche distale pour le bout de l'ardillon. Beaucoup plus au nord, à Metz en Moselle, une pièce en fer du type C7 comporte une chape à crochet de type E rattachée à un éperon<sup>1886</sup>. Une boucle en fer avec chape de même type, dont le crochet passe au travers de l'œillet d'un éperon, a été découverte dans le comitat de Csongrad en Hongrie. Elle est attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1887</sup>.

Les fouilles du site du 14-16 rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime ont fourni, dans un remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, une boucle en alliage cuivreux à chape de type A2b, avec possibles traces d'une couverture blanche, dont une partie du bord externe de la traverse distale est chanfreinée<sup>1888</sup>. Deux boucles en alliage cuivreux à encoche distale et ergots proximaux ont été relevées au castell de Mata (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ?) à Mataró dans la province de Barcelone<sup>1889</sup>. Cette caractéristique de configuration est assez rare pour des boucles non composites du type C.

Une boucle de type C7 est représentée à l'extrémité de la ceinture de la Vierge dans un *Couronnement de la Vierge* peint vers 1502 - 1503 (**fig. 155**). Les données disponibles permettent de proposer une datation typologique commençant vers 1200 et s'étendant jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle et peut-être le début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec une très forte concentration de l'utilisation sur le XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1881</sup> Artefact entier, boucle : L x l = 1,8 x 2,4 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,1 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 116, n° 2465).

<sup>1882</sup> Un anneau entier, L x l = 2,2 x 2,5 cm (Antignac et Lombard 1982, p. 92)

<sup>1883</sup> Exemplaire entier, L x l = 2,2 x 2,5 cm (Bolos 1981, p. 158, n° 82).

<sup>1884</sup> Un anneau entier, L x l = 1,6 x 1,65 cm (Piuzzi *et al.* 2003, p. 79).

<sup>1885</sup> Spécimen entier, L x l = 1,4 x 1,45 cm (Czeski 1981, p. 198).

<sup>1886</sup> Artefact complet, dimensions inconnues, place de la Comédie (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 197).

<sup>1887</sup> Boucle complète, dimensions précises inconnues (Sára 2012, p. 126-127).

<sup>1888</sup> Boucle incomplète, boucle : L x l = 1,6 x 2,2 cm ; Chape : L mini x l = 2,15 x 1,4 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 63, n° 69).

<sup>1889</sup> Deux objets complets, L x l = 1,45 x 1,95 cm et 2,25 x 2,6 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 136-137, n° 45 et 46).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C8 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale à talons, au cadre composite régulier (fig. 183, n° 3 à 15 ; fig. 184, n° 1 et 2)**

Les anneaux et boucles du type C8 ont été subdivisés en quatre sous-types selon que la traverse proximale accueille ou ait pu accueillir un ardillon (sous-type C8a), qu'elle n'ait jamais reçu d'ardillon (sous-type C8b), que la boucle ait fonctionné dans le cadre d'un dispositif d'agrafage (sous-type C8c), ou peut-être ait été utilisée comme passant grâce à des ergots proximaux (sous-C8d). Les objets de type C8 présentent beaucoup de similitudes avec les artefacts des types F4 et J8.

Les pièces de type C8 ne doivent pas être confondues avec des boucles romaines composites dont les extrémités de la traverse distale sont terminées par des anneaux réceptionnant la traverse proximale<sup>1890</sup>.

#### **Type C8a : Anneau ou boucle composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons (fig. 183, n° 3 à 13)**

##### *Var*

- Cour de justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 356-14-02, remblai, deuxième quart XIV<sup>e</sup> siècle - XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1212, deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1296 A, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1118, 1228, 2697, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 188, 306, 308 309, contexte de datation inconnue.
- Puits près du théâtre antique, Orange : n° 1, comblement de puits de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les anneaux et boucles de ce type présentent une construction homogène. Leur cadre comporte une tige aux extrémités matées pour traverse proximale et une tôle courbe pour

---

<sup>1890</sup> Se reporter à Bertrand 2004 (fig. 2, n° 7 et 8) pour des artefacts trouvés au sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny dans la Vienne.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

traverse distale. La traverse distale de l'artefact de Saint-Maximin (**fig. 183, n° 13**) se distingue par son mode de fabrication : la tôle a été pliée en portefeuille sur toute sa longueur pour obtenir un cadre plus épais. Une fine fissure visible sur l'avvers de la traverse le confirme.

Le cadre des artefacts du corpus est en alliage cuivreux mais un exemplaire comporte des traces d'une traverse proximale en fer (**fig. 183, n° 3**). Quatre boucles arborent un chanfrein partiel du bord supérieur externe de la traverse distale très certainement obtenu par limage même s'il n'en reste souvent plus de traces : il est limité à une surélévation sur le premier objet (**fig. 183, n° 10**), il évite la région de l'encoche distale pour le deuxième (**fig. 183, n° 8**), il ne s'étend que sur un tiers du cadre pour le troisième (**fig. 183, n° 12**). Enfin, sur la boucle de Saint-Maximin, le chanfrein du bord supérieur externe de la traverse distale s'arrête aux talons et celui du bord inférieur interne cesse avant le recourbement latéral de la traverse (**fig. 183, n° 13**).

La majorité des objets du corpus ont conservé leur chape de type A1a, A1b, A2b ou A2d et tous devaient probablement en être pourvus. Certains anneaux sans ardillon ont pu appartenir aux types C8b et C8c. Des restes de tissu sont conservés sur un artefact (**fig. 183, n° 8**). L'ardillon, quand il est en place, est parfois un fil en alliage cuivreux (**fig. 183, n° 5, 11**) ou en fer (**fig. 183, n° 7, 8 et 12**), parfois une tôle en alliage à base de cuivre (**fig. 183, n° 13**). Une encoche distale, obtenue vraisemblablement par limage même s'il n'en reste pas de traces, s'observe dans trois cas (**fig. 183, n° 7, 8 et 13**). D'une manière générale, la fixation de la chape à la courroie par un rivet unique en alliage cuivreux, parfois en fer (**fig. 183, n° 12**), est la plus courante. Deux (**fig. 183, n° 11**) ou trois rivets (**fig. 183, n° 13**) prennent place quand la chape de chape A2b ou A3d s'élargit.

Un objet ramassé en surface d'un grand établissement romain au lieu-dit l'Oratoire à Saint-Hippolyte-de-Montaigut dans le Gard se distingue par un cadre issu de fonte dont les extrémités sont perforées pour le passage d'une fine tige<sup>1891</sup>.

La plupart des anneaux et boucles de type C8a ont un ardillon en alliage cuivreux<sup>1892</sup>, plus rarement en fer<sup>1893</sup>, et une chape de type A1b ou B1b parfois décorée de lignes

---

<sup>1891</sup> Objet entier, L x l x e max = 2,1 x 2,2 x 0,47 cm (collection particulière).

<sup>1892</sup> **France, Hérault** : boucle incomplète à chape de type A1b, Boucle : L x l x p = 1,15 x 1,25 x 0,3 cm, Chape : L x l = 2,8 x 0,7 cm, dépotoir, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, verrerie forestière de La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 11) ; **Moselle** : boucle entière avec chape incomplète de type B, Boucle : L x l x p = 2 x 1,6 x 0,55 cm, Chape : L mini x l = 1,5 x 0,8 cm (dimensions fausses dans le texte), remblai, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, habitat déserté de Gungling, Grosbliederstroff (Peytreman et Frauciel 2006, p. 95, fig. 35, n° 2254.37) ; **Nord** : artefact incomplet, n° 5, Boucle : L x l x p = 1,3 x 1,35 x 0,6 cm, Chape : L x l = 2,75 x 1,3 cm ; spécimen complet, n° 6, Boucle : L x l x p = 1,8 x 1,8 x 0,45 cm, Chape : L x l = 3,4 x 1,35 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; exemplaire complet, n° 9, Boucle

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

transversales à l'axe de la chape. Une surélévation de la bordure supérieure externe vraisemblablement chanfreinée de la traverse distale est visible sur une boucle abandonnée dans un dépotoir des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles de la verrerie forestière de La Seube à Claret dans l'Hérault<sup>1894</sup>. La boucle de type C8a est liée à une chape de type A1b, fixée à l'extrémité d'une ceinture de cuir complète décorée notamment d'appliches de type M2 découverte dans un contexte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Dodrecht en Zélande aux Pays-Bas<sup>1895</sup>. La chape étroite de type A2d d'un exemplaire (N.D.S.) issu du site de Lion Walk à Colchester dans l'Essex<sup>1896</sup> présente deux rivets à tête bombée disposés sur sa longueur. Ils sont placés cette fois en partie proximale de la chape de type A2b très ornementée d'une boucle assez large avec encoche distale provenant d'un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle du palais almohade de Alcáçova de Silves à Castelo de Silves dans la province de Faro au Portugal<sup>1897</sup>. Cette chape, outre de nombreuses gravures géométriques et des découpes triangulaires du bord proximal, est ajourée : une fenêtre à trois arcs laisse voir une tôle découpée d'une forme ondulée qui pourrait représenter un petit personnage. Un rivet en assure la fixation.

Les éléments de datation disponibles permettent de proposer une datation typologique couvrant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type C8b : Anneau composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, sans ardillon, à talons (fig. 183, n° 14)**

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 307, contexte de datation inconnue.

---

: L x l x p = 1,6 x 1,35 x 0,45 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,1 cm ; objet complet, n° 11, Boucle : L x l x p = 1,55 x 1,6 x 0,35 cm, Chape : L x l = 2,35 x 1,2 cm ; artefact fragmentaire, n° 12, Boucle : L x l x p = 1,3 x 1,55 x 0,35 cm, Chape : L x l = 1,4 x 1,6 cm, XV<sup>e</sup> siècle, toutes les chapes sont de type A1b, habitat médiéval de la rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 61, 64) ; **Seine-Maritime** : exemplaire incomplet avec chape de type B1b, Boucle : L x l = 1,45 x 1,65 cm, Chape : L x l = 3,1 x 1 cm, H.S., conservé au Musée de Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 8).

<sup>1893</sup> **France, Cher** : individu incomplet (traverse proximale en fer) à chape de type A1b, Boucle : l x l = 1,7 x 2,1 cm, Chape : L x l = 4,7 x 1,5 cm, démolition incendiée de maison, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 111, n° 14).

<sup>1894</sup> Pièce complète, Boucle : L x l x p = 1,7 x 2,45 x 0,3 cm, Chape : L x l = 4 x 1,85 cm (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 9).

<sup>1895</sup> Exemplaire complet, dimensions précises inconnues (Willemsen et Ernst 2014, fig. 2).

<sup>1896</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 1,3 x 1,9 cm, Chape : L x l = 4,3 x 1 cm (Crummy (dir.) 2001, p. 51, n° 1813).

<sup>1897</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,7 x 2,7 cm, Chape : L x l = 7,4 x 1,8 cm (Gomes 2001, n° 245)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ce type ne peut être reconnu que si la chape de l'artefact est encore présente. De construction identique aux boucles du type C8a, l'objet du corpus possède cependant une chape de type C1a, donc sans fente ou perforation pour le passage d'un ardillon. Peut-être la ceinture était-elle fermée par un nœud après passage d'une extrémité dans l'anneau ? Il est également envisageable que cet artefact ait fonctionné dans le cadre d'un dispositif d'agrafage.

L'anneau avignonnais est attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle étant donné la datation du mobilier des types C8b et C8c. Il présente des points communs avec le type J8b.

#### **Type C8c : Anneau composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons et à clapet proximal (fig. 184, n° 1 et 2)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3633, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 262, couche d'occupation, vers 1360 - vers 1370/1375.

Les deux artefacts du type C8c ont été fabriqués de la même façon que les anneaux et boucles des types C8a et C8b. L'encoche distale a été réalisée par limage. L'un des objets (**fig. 184, n° 2**) comporte un chanfrein partiel du bord supérieur externe de la traverse distale, limité à une surélévation et obtenu par limage (**fig. 185, n° 2**). Pour un spécimen de Rougiers (**fig. 184, n° 1**), la partie saillante d'une tôle décorée de segments incisés s'enroule autour de la traverse proximale à l'emplacement occupé normalement par l'ardillon. Si l'on en juge par la largeur de la fente découpant la chape (**fig. 184, n° 2**), l'autre pièce de Rougiers a vraisemblablement dû être pareillement équipée. Contrairement au clapet distal des boucles de type F4c qui joue un rôle dans la fixation par agrafage de la ceinture (**fig. 112, C ; fig. 209, n° 1 à 4**), le clapet proximal représenté ici est seulement décoratif. La nature de l'élément mâle qui fonctionnait avec les deux objets étudiés ici reste indéterminée. L'étude des chapes, dont une est de type A1c, est réalisée dans le chapitre consacré à la typologie des chapes.

La fouille de la rue Mongat à Douai dans le Nord a livré un exemplaire du type C8c dans un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1898</sup>. Des guillochis ornent le clapet

---

<sup>1898</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,35 x 1,5 cm, Chape : L x l = 3,1 x 1 cm (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 4).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

proximal. La chape est de type A1b. Il peut être proposé, pour le type C8c, avec les informations actuellement disponibles une datation typologique dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type C8d : Anneau composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à ergots proximaux recourbés (fig. 184, n° 3 et 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-156, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 32, datation inconnue.

Ces deux objets en alliage cuivreux sont constitués d'une tôle courbe ayant le rôle de traverse distale dont les extrémités sont traversées par les excroissances cylindriques d'une plaquette (**fig. 184, n° 3**), ou par un fil en alliage cuivreux (**fig. 184, n° 4**). Le fil, préalablement inséré à l'intérieur d'une tôle enroulée ou rouleau, voit ses deux bouts émergeant du rouleau être recourbés pour maintenir en place la traverse distale. Un anneau analogue à la pièce d'Avignon mais au cadre quadrangulaire provient d'une phase datée du milieu XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle du site du college of the Vicars Choral à York<sup>1899</sup>.

Ces artefacts sont très probablement des passants, la lanière support se glissant entre l'espace formé par les ergots recourbés et la traverse proximale. La fenêtre réceptionnait le bout de la courroie. Le type C8d, probablement attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle comme la plupart des objets du type C8, est à rapprocher du type J8c.

#### **Type D : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à traverse distale élargie (fig. 186 à 200)**

Les anneaux et boucles du type D présentent un élargissement sur une partie ou la totalité de leur traverse distale. La traverse proximale est donc singulièrement moins large que la traverse distale. Le classement typologique se fonde sur l'ampleur de l'élargissement de la traverse distale, sur la présence de talons, d'un rouleau, d'ergots internes ou proximaux, d'œillets.

---

<sup>1899</sup> Artefact complet, L x l = 1,2 x 1,1 cm (Ottaway et Rogers 2002, fig. 1477, n° 14389).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

En effet, au-delà de ces critères évidents, la très grande majorité des artefacts ne possède aucune caractéristique de configuration réellement distinctive. La section des diverses parties du cadre apparaît des plus variées, l'ampleur de l'élargissement affectant la traverse distale et sa répartition sur la partie du cadre concernée s'avèrent des plus changeants. En outre, le traitement statistique des pièces archéologiques du corpus et de la bibliographie n'apporte rien de probant quelles que soient les données prises en compte. Ces difficultés rendent le classement des anneaux et boucles de type D particulièrement difficile.

Actuellement, six sous-types sont distingués. Les exemplaires avec un élargissement prédominant au centre de la traverse distale appartiennent au sous-type D1. Les deux sous-types suivants rassemblent les spécimens avec un élargissement progressif de la traverse distale, sans ou avec talons (D2 et D3). Le sous-type D4 regroupe les artefacts avec une largeur uniforme de la traverse distale, le sous-type D5 les objets comportant un rouleau, le sous-type D6 les pièces avec des œillets.

Tous les objets du corpus du type D sont en fer ou en alliage cuivreux mais d'autres furent fabriqués dans des matériaux précieux comme l'illustre, sans doute, la découverte répertoriée à Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>1900</sup> d'un fragment de traverse distale en alliage d'argent affichant une encoche entourée d'une moulure.

#### **Type D1 : Anneau ou boucle semi-ovale, à élargissement prédominant du centre de la traverse distale (fig. 186, n° 1 à 8)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- 18 rue des Magnans, Aix-en-Provence : n° 1, sol du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-97, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 196, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 11, remblai, fin XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1213, contexte du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1090, décapage pelle mécanique, N.D.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-114, datation inconnue.
- Rue Philonarde, Avignon : n° 6, dépotoir du deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1900</sup> Objet fragmentaire, l = 5,9 cm (Bailly-Maître 1983, p. 98, n° 77-438)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les quelques boucles rassemblées ici ont une traverse distale dont l'élargissement est prédominant en son centre. Étant donné la diversité d'aspect des artefacts du corpus et le faible nombre d'éléments de comparaison, il a paru prématuré de les différencier dans des sous-types. Quatre groupes d'objets ont été constitués.

Une boucle avignonnaise complète (**fig. 186, n° 8**), de petite taille, au contexte de datation inconnue appartient au premier groupe. Deux petites encoches agrémentent la jonction entre la traverse proximale et la traverse distale. La chape de type A1a est décorée de traits incisés parallèles en partie distale et de deux découpes profondes en forme de triangle en bordure proximale qui ont entaillé la partie revers de la chape sur son avers ordinairement masqué. Un unique rivet en fer assurait la fixation sur la lanière. L'ardillon est une tige de métal. La zone d'élargissement de la traverse distale est encore plus réduite sur une bouclette à talons trouvée dans le comblement d'une fosse des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>1901</sup>. Son cadre conserve des traces d'une couverture blanche et une légère entaille du bord distal de la traverse proximale qui marque l'emplacement du nœud de l'ardillon.

Le deuxième groupe comprend deux objets (**fig. 186, n° 1 et 2**) ayant perdu leur ardillon. De l'un des objets, il ne reste qu'une portion de la traverse distale, à l'inverse de l'autre spécimen qui possède une traverse distale quelque peu déformée. Le centre de la traverse distale de ces deux boucles comporte une encoche issue de la fonte encadrée de chaque côté de deux lignes incisées. Un objet analogue a été retrouvé dans le Gers, sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon<sup>1902</sup>. Ses dimensions sont identiques à l'objet marseillais (**fig. 186, n° 1**). Un exemplaire découvert à Pamiers offrirait également un parallèle exact avec celui de Corné<sup>1903</sup>. Un autre mis au jour dans l'établissement hospitalier de La Salvetat de Serres (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> (?) siècles ?) à Lavelanet de Comminges en Haute-Garonne est un peu plus petit<sup>1904</sup>. Les incisions sont au nombre de trois de chaque côté. En Espagne, le castillo de la Torre Grossa à Jijona dans la province d'Alicante a fourni une pièce des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles dont l'encoche est semble-t-il encadrée d'une moulure<sup>1905</sup>. À Barcelone, deux exemplaires dont un avec une chape de type A4a, présentent également des incisions au centre de la traverse distale. Ils ont été retrouvés sur le

---

<sup>1901</sup> Exemplaire entier, L x l = 1 x 1,2 cm (Berthon (dir) 2013, p. 58, n° 68).

<sup>1902</sup> Objet entier, L x l = 3,5 x 5,2 cm (Lassure 1995, p. 504, fig. 407, n° 3).

<sup>1903</sup> Cité par J. Lassure (1995, p. 504), fouille F. Veyssière.

<sup>1904</sup> Artefact entier, L x l = 3,4 x 4,8 cm (Manière 1977, p. 220-221, fig. 23, n° 7).

<sup>1905</sup> Spécimen entier, L x l = 3,7 x 4,8 cm (Azuar Ruiz 1985, p. 103, n° 204/7053).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

site de l'Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)<sup>1906</sup>. Il est ardu avec ces quelques éléments, dont la plupart ont une datation stratigraphique imprécise, de proposer une datation typologique rigoureuse. Cependant, il semble pouvoir être avancé pour le moment le XIII<sup>e</sup> siècle et peut-être le début du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, l'objet du quartier Sainte-Barbe (**fig. 186, n° 1**), provenant d'un remblai de fin XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, ne se trouve peut-être pas en position primaire de dépôt. Quant à l'artefact d'Avignon (**fig. 186, n° 2**), il a été découvert sur un site dont l'occupation commencée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, s'est pleinement développée au XIV<sup>e</sup> siècle.

Le groupe suivant compte quatre boucles de petites dimensions plus longues que larges (**fig. 186, n° 4 à 7**) dont une présente une encoche distale issue de la fonte pour la réception du bout de l'ardillon. La traverse proximale est amincie. Un fragment d'ardillon est conservé sur deux exemplaires : c'est une tige de section quadrangulaire pour l'un (**fig. 186, n° 4**), un fil de section circulaire pour l'autre (**fig. 186, n° 7**). Ce dernier est en place dans la fente prévue à cet effet dans une chape de type A1b possédant un seul rivet de fixation. La fouille du cloître du groupe épiscopal d'Autun en Saône-et-Loire a fourni une pièce datée des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles relative à ce groupe avec un ardillon de type fil et une chape de type A1b<sup>1907</sup>. Des objets découverts dans une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au « Bellé » à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise<sup>1908</sup> et au château d'Épinal dans les Vosges sont assignables à cet ensemble<sup>1909</sup>. Ces bouclettes sont attribuables dans l'état actuel des données au XIV<sup>e</sup> siècle.

Le dernier groupe ne comprend qu'une seule boucle (**fig. 186, n° 3**), du deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, aussi large que longue, avec un ardillon plat. Sa traverse proximale débordante n'a pas été complètement ébarbée. Le centre de la traverse distale est orné de cinq incisions en éventail. Un objet dont la traverse distale est relativement ressemblante provient de dégagements archéologiques réalisés sur le site du château de Montségur (N.D.S.) en Ariège en 1984<sup>1910</sup>. Néanmoins, elle comporte ce qui semble être deux grands ergots proximaux

Quelques autres anneaux et boucles de type D1 de la bibliographie ne sont pas strictement assimilables à l'un des groupes sus-cités. Un spécimen en fer découvert sur le site

---

<sup>1906</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,9 x 3,6 cm, Chape : L x l = 3,3 x 2,7 cm ; individu fragmentaire, dimensions inconnues (Parra Alé 2010a, p. 130, n° 10).

<sup>1907</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 1,55 x 1,45 cm, Chape : L x l = 1,85 x 0,95 cm (Bourgogne 1987, p. 98, n° 135).

<sup>1908</sup> Exemplaire entier, L x l = 1,8 x 1,65 cm (Legros 2001, n° 97).

<sup>1909</sup> Boucle complète, L x l = 1,65 x 1,35 cm (Kraemer 2002, p. 244, pl. 15, n° 7).

<sup>1910</sup> Boucle complète, L x l = 2,5 x 1,8 cm (Czeski 1990, p. 391).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de Puy de Menoire (XI<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle ?) à Menet dans le Cantal présente une forme proche des pièces de type B6 et un léger élargissement de la traverse distale<sup>1911</sup>. Celui-ci a été perforé sans qu'il soit possible de savoir si cette ouverture est d'origine ou liée à un changement d'emploi au cours de la « vie » de l'objet. Une collection particulière belge conserve une boucle avec un élargissement distal très développé. Sa chape de type A2b est bordée d'un quadrillage gravé avec au centre une créature fabuleuse à longue queue créée par ajourage<sup>1912</sup>. Elle est datée stylistiquement vers 1210 par les auteurs du *Corpus des émaux méridionaux* qui y voient une production des ateliers de Limoges. Trois pièces en alliage cuivreux trouvées sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers ont une forme à peu près similaire aux bouclettes du troisième groupe (**fig. 186, n° 4 à 7**). Elles s'en distinguent par leurs dimensions – elles sont deux fois plus grandes –, les incisions et moulures décoratives de leur cadre, et leur chape de type D1. Une dernière boucle fut mise au jour dans un contexte de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en association avec une épée, sur le site de Cuckoo Lane A à Southampton au Royaume-Uni. De grande largeur, elle possède des talons, un élargissement de la traverse distale assez réduit, et une chape de type A4. Elle présente des parallèles avec des plaques funéraires britanniques en alliage cuivreux d'après Y. Harvey<sup>1913</sup>.

**Type D2 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, sans talons, à élargissement progressif de la traverse distale (fig. 186, n° 9 à 20 ; fig. 187 à 197 ; fig. 198, n° 1)**

Les anneaux et boucles en alliage cuivreux à fenêtre semi-ovale sans talons à traverse distale à élargissement progressif sont connus par quelques rares exemplaires pour l'époque mérovingienne<sup>1914</sup>. Toutefois, aucune continuité n'est attestée dans l'utilisation de ces objets jusqu'au second Moyen Âge. Les difficultés de classement du mobilier qui viennent d'être évoquées ont conduit à distinguer au sein des types D2 et D3 un groupe  $\alpha$  (alpha) rassemblant des objets définis comme ayant des caractères communs. Dans le type D2, le groupe  $\alpha$  rassemble 38 objets. Aucun artefact du corpus du type D3 ne peut être intégré au groupe  $\alpha$ .

---

<sup>1911</sup> Anneau complet, L x l = 4,65 x 4,05 cm (Fournier *et al.* 2001, p. 98 à 100).

<sup>1912</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 3,5 x 4,7 cm ; Chape : L x l = 4,8 x 4,5 cm (Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, fiche VII A, n° 4).

<sup>1913</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 2,7 x 7,35 cm ; Chape : L x l = 1,4 x 3,3 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 281, fig. 252, n° 2021).

<sup>1914</sup> Par exemple Scapula 1975, fig. 66, s. 780 ; Stutz 2003, pl. 1, n° 23 et 24

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Comme il en existe néanmoins dans la bibliographie, l'analyse de l'ornementation spécifique de ces spécimens a été menée avec celle du type D2. Une ceinture à boucle de type D2 avec une chape à excroissances fleuronées ou tréflées est peinte sur une page du *Bréviaire de Jean d'Ambroise* enluminé après 1481 (**fig. 159**).

#### - Anneaux et boucles en alliage cuivreux, groupe $\alpha$

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.23, H.S.
- Estoublon, Fontvieille : n° 1, H.S.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569374, tranchée de fondation d'une tombe, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Chapelle Saint-Martin, Gémenos : n° 1, H.S.
- Les Pistoles, Marseille : n° 419, sol de cuisine, première moitié XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 1069, contexte postérieur à 1370.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 123, deuxième quart - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- Les Plaines, Peyrolles : n° 1, H.S.

##### *Var*

- Grand Abri de la Place, Baudinard : n° 1, H.S.
- Place Formigé, Fréjus : n° 6, sépulture, fin XII<sup>e</sup> siècle - 1748.
- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 24, déblais du cimetière, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 79, foyer, n° 103, foyer, n° 1395, sol intérieur de grotte, n° 2453 et 2454, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 51, 1203, 1578, 3447, sols de bâtiment, n° 2388, couche de dépotoir, n° 3560, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 208, 1820, 1821, 1835, 1962, sols de bâtiment, n° 2224 et 2361, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-234, contexte inconnu.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1074, H.S. ; n° 1083, datation inconnue.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 273, comblement de tranchée de fondation,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1491 - 1496.

- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-129, datation inconnue.
- Rue de la Banasterie, Avignon : n° 355, datation inconnue ; n° 48, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 310 à 315, contextes inconnus.

Les trente-huit anneaux et boucles en alliage cuivreux de ce groupe répertoriés dans la région d'étude comportent une traverse distale qui s'élargit progressivement vers son centre. Ces objets présentent un profil plat car l'épaisseur de la traverse proximale est à peu près identique à celle de la traverse distale. Leurs dimensions sont très variables : le plus petit ne dépasse pas 1,5 cm de long et 1,8 cm de large (**fig. 186, n° 11**) alors que le plus grand atteint 5,1 cm de long et 7,5 cm de large (**fig. 189, n° 5**). Certains artefacts sont particulièrement larges (**ex : fig. 187, n° 5 et 6**), d'autres beaucoup plus ramassés (**fig. 187, n° 1 à 3**), mais tous sont plus larges que longs. Sur deux d'entre eux, une encoche réalisée à la lime sur la traverse proximale marque l'emplacement de la base de l'ardillon (**fig. 187, n° 1 et 14**). Ordinairement, le revers de la traverse distale est bombé (**ex : fig. 186, n° 13 ; fig. 187, n° 1, 7, 10**). Hormis pour quelques spécimens (**fig. 186, n° 12, 14, 16, 17 ; fig. 187, n° 12**), une dépression issue de la fonte, retouchée ou obtenue à la lime (**fig. 188, n° 1**) indique sur la traverse distale la place réservée au bout de l'ardillon. De fortes traces de lime s'observent régulièrement sur ces boucles (**fig. 185, n° 1**). Les spécimens les plus grands sont souvent décorés par ciselure et par poinçonnage. L'ampleur de leur traverse se prête particulièrement bien à l'élaboration d'une ornementation parfois complexe faite de zigzags (**fig. 188, n° 4 à 6**)<sup>1915</sup>, de pampres végétaux (**fig. 189, n° 1 à 5**), d'oiseaux stylisés (**fig. 189, n° 6**). Pour les deux derniers décors évoqués, l'intérieur du motif, délimité par des traits incisés, apparaît en réserve sur un fond travaillé d'un rendu ocellé obtenu avec un poinçon circulaire creux en son centre. À l'opposé, une boucle de petite taille du corpus est ornée de points creux produits par poinçonnage (**fig. 185, n° 3 ; fig. 187, n° 2**).

De nombreuses boucles du groupe  $\alpha$ , sans ou avec talons (types D2 et D3), ont été mises au jour dans le sud de la France et en Angleterre (**fig. 190 à 195**), mais il n'apparaît le plus souvent dans la bibliographie que des exemplaires de moyennes ou de grandes dimensions, sans doute parce que la particularité et la richesse du décor qui orne régulièrement leur surface ont attiré l'attention. En effet, seuls six spécimens à la surface unie

---

<sup>1915</sup> La boucle découverte à Estoublon et signalée par G. Démians d'Archimbaud (1980b, p. 498) comporterait des zigzags.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sont ainsi signalés dans la bibliographie (ex : **fig. 190, n° 1 à 3**) dont trois, trouvés au Gué de Bazacle à Toulouse, inachevés<sup>1916</sup>. Deux d'entre eux sont encore réunis par un canal de coulée.

Les motifs recensés sur la traverse distale de ces anneaux et boucles sont des plus diversifiés. Ils sont disposés symétriquement par rapport à l'encoche distale et le fond est toujours couvert d'ocelles pour mettre en évidence les formes. Il s'y trouve des triangles quadrillés incisés (**fig. 190, n° 4**) ou remplis de zigzags (**fig. 190, n° 5**), des motifs constitués d'ocelles (**fig. 190, n° 6 à 11**). Des boucles sont agrémentées de pampres végétaux (**fig. 191, n° 1 à 5**)<sup>1917</sup>. Sur un spécimen de Narbonne (**fig. 192, n° 4**), la tige d'un pampre végétal cloisonne chaque moitié de la traverse distale en différentes zones comportant chacune un fragment de feuille sur un fond de cercles poinçonnés. Deux groupes d'objets comportent des pampres végétaux de part et d'autres de plantes stylisées placées en terre. Dans un premier groupe, les pampres et les plantes sont très schématisées (**fig. 190, n° 12 à 14 ; fig. 191, n° 6 à 10 ; fig. 195, n° 1**). Sur un individu londonien (**fig. 191, n° 9**), les incisions qui délimitent ordinairement les motifs sont absentes et un poinçonnage délimite à lui seul la plante. Le pampre végétal est évoqué par une ligne courbe d'ocelles. Les plantes – parfois au nombre de quatre – sont un peu plus réalistes pour le deuxième ensemble (**fig. 192, n° 1 à 3 et 5**). Des oiseaux très stylisés (**fig. 193, n° 1 à 8**) analogues à des exemplaires de Rougiers (**fig. 189, n° 1 à 5**) apparaissent sur plusieurs pièces. Ils sont plus naturalistes sur d'autres boucles où ils partagent l'espace avec des plantes (**fig. 193, n° 10 et 11 ; fig. 194, n° 2**) ou avec des valves de coquillage (**fig. 194, n° 1**). L'ornementation de ce dernier spécimen est d'une grande finesse. Les oiseaux, aux courbes harmonieuses, sont représentés dans des attitudes naturalistes et se tiennent sur ou à côté de pampres végétaux. Ils encadrent deux zones décorées par des valves de coquillage dont ils sont séparés par une frise décorative constituée de trois petites étoiles incisées. Sur une boucle ariégeoise, les oiseaux sont figurés tout en longueur et en train de marcher ou de courir (**fig. 193, n° 9**). Un exemplaire provenant de Dordogne est décoré de caissons remplis de trois ocelles, d'un pampre végétal, d'une tête de lion présentée par un avant-bras (**fig. 195, n° 2**). Dans l'un des caissons, un avant-bras est mordu par l'animal. Des lettres de l'alphabet voire des messages religieux peuvent également apparaître sur les boucles : un A incisé de chaque côté de l'encoche distale est séparé d'un

---

<sup>1916</sup> Dimensions des pièces : L x l = 1,95 x 2,75 cm (Aujourd'hui 1981, n° 205 ; Archéologie 1990, p. 277, n° 601).

<sup>1917</sup> On peut y rajouter un artefact entier (?) mis au jour dans le hameau de Neujon à Monségur en Gironde (cité par G. Démians d'Archimbaud 1980, p. 498).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pampre végétal par une barre verticale sur un artefact conservé dans une collection privée (**fig. 194, n° 3**). L'invocation +AVE M(ARIA) G(RATIA) P(LENA) est inscrite sur un spécimen ariégeois (**fig. 194, n° 4**).

Pour ces objets, toujours sans chape, une datation du haut Moyen Âge a longtemps été avancée : C. Barrière-Flavy voyait dans leur ornementation – elle rappellerait les jardins du paradis – l'influence de l'art byzantin mais se refusait à fixer une période de production même si le fait qu'il les ait inclus dans son étude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France montre à l'évidence qu'une datation pour le haut Moyen Âge avait sa préférence<sup>1918</sup>. E. James en 1977 les considérait encore comme des objets mérovingiens et interprétait les oiseaux comme des paons et les plantes comme des plants de vigne, faisant ainsi référence aux mosaïques ravennates<sup>1919</sup>. Il a fallu les fouilles du *castrum* Saint-Jean pour que la datation de ces accessoires du costume soit reculée à la fin du Moyen Âge. Actuellement, le XIV<sup>e</sup> siècle semble s'imposer. Quant aux décors animaliers ou humains, ils sont bien plus probablement le reflet d'une esthétique courtoise que l'on retrouve également sur des objets des types F2b et F2c.

La diffusion du groupe  $\alpha$  se concentre dans le sud de la France et le long des façades maritimes sud et est de l'Angleterre (**fig. 190, n° 7 à 13 ; fig. 191, 7 à 9 ; fig. 193, n° 5, 6 et 8 ; fig. 196**). Les productions du groupe  $\alpha$  sont à l'évidence l'œuvre d'ateliers du sud de la France. Un atelier ayant réalisé des pièces sans décor est attesté dans la région de Toulouse par les découvertes du Gué du Bazacle. Il a pu également fabriquer des exemplaires décorés. Une diffusion encore plus restreinte à l'échelle géographique se constate pour les artefacts des types F2b et F2c avec lesquels les boucles du groupe  $\alpha$  ont des points communs : présence régulière du fond d'ocelles, figurations d'oiseaux, de plantes et de lettres. Si les boucles de ces deux derniers types ont une configuration très particulière qui ne se rencontre nulle part ailleurs, les exemplaires du type D2a partent d'une base commune qui a donné lieu à de nombreuses variantes ainsi que l'illustre l'analyse des autres objets du type D2.

Les analyses de composition réalisées sur quinze boucles du groupe  $\alpha$  trouvées sur le site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers<sup>1920</sup> révèlent que la plupart de ces pièces sont en bronze au plomb. Deux spécimens sont en bronze, un exemplaire est en laiton rouge et un dernier en laiton rouge au plomb. La teneur en étain est toujours élevée (entre 4,8 et 13,2 %). Parmi les artefacts en bronze au plomb, deux groupes ont été constitués selon la teneur en plomb : entre

---

<sup>1918</sup> Barrière-Flavy 1892, p. 85, 89.

<sup>1919</sup> James 1977, p. 401-403.

<sup>1920</sup> Se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

4,5 et 8,4 % pour l'un, entre 12,5 et 15,1 % pour l'autre. Bien qu'aucune variation de la teneur en plomb en fonction de la datation du contexte n'ait pu être mise en évidence, il est possible que ces deux groupes soient le résultat de la production de plusieurs ateliers contemporains. Ceux-ci se fournissaient très probablement en étain provenant des îles britanniques et ayant voyagé par voie maritime, puis fluviale en remontant la Garonne. Un parcours terrestre pouvait être nécessaire en fonction de la localisation du ou des ateliers. Des relations commerciales avec l'Angleterre se faisaient très certainement dans les deux sens ; des boucles de type D2 $\alpha$  isolées ou montées sur des ceintures ont probablement été exportées dans cette région. Ces produits ont peut-être été ensuite copiés par des ateliers locaux mais cette hypothèse est incertaine car dans ce cas la diffusion ne se retracerait pas aux zones portuaires ou proches de la mer. Les deux pièces connues au nord de la France ont pu être amenées depuis l'Angleterre.

#### - Anneaux et boucles en alliage cuivreux, autres boucles (fig. 197, n° 1 à 8)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569376, remblai sur des sépultures, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.
- Îlot 24 N, Marseille : n° 35, N.D.S.

##### *Var*

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 336, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3602, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1080, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1098, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-129, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 541, datation inconnue

Ainsi qu'il a été souligné précédemment, la diversité morphologique des anneaux et boucles de type D2 est si importante qu'il n'a pas été possible d'arriver à une division plus précise en sous-types. Aucun schéma d'évolution des caractéristiques morphologiques n'a,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pour le moment, pu être mis en évidence malgré de nombreuses tentatives d'organisation. La bibliographie rapporte de très nombreuses pièces attribuables au type D2. Nous avons fait le choix d'opérer une sélection parmi ces pièces, en essayant de faire apparaître cette diversité, sans aboutir à une longue liste d'objets sans forcément de liens avec les artefacts du corpus.

Les anneaux et boucles du corpus sont de formes variées. Certains sont relativement trapus (**fig. 197, n° 3 à 6**), un autre est plus long que large (**fig. 197, n° 2**). La traverse distale d'une pièce retrouvée à Cadrix est incisée de sept lignes parallèles (**fig. 197, n° 3**), celle d'une boucle de Rougiers (**fig. 185, n° 4 ; 197, n° 7**) est ornée des lettres A E M, peut-être pour A(V)E M(ARIA). Des fragments de palmettes encadrent l'inscription. Ce motif est du même type que celui qui décore les boucles du groupe  $\alpha$  du type D2 et peut donc y être assimilé.

Des anneaux et boucles de type D2 assez proches des pièces du type  $\alpha$ , ont été retrouvés un peu partout en Europe de l'Ouest. Parmi ceux-ci, deux pièces presque identiques provenant du castell du Buriac (N.D.S.) à Cabrera de Mar et du castell del Far (XIII<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone en Espagne se distinguent par la présence d'ergots latéraux<sup>1921</sup>. La traverse distale de la première est ornée de chevrons superposés, l'espace entre les chevrons étant peut-être couvert d'ocelles (?).

Au quartier de Bézaudin à Arengosse dans les Landes, un objet avec une progression de l'élargissement de la traverse distale assez brutale a été ramassé lors d'une prospection<sup>1922</sup>. Deux incisions encadrent la zone de réception du bout de l'ardillon. D'une fouille Londonienne provient une boucle appartenant à une phase de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1923</sup>. Cet objet, assez proche des exemplaires du groupe  $\alpha$ , présente une chape de type A3b. Toujours à Londres, un artefact voisin d'un exemplaire du groupe  $\alpha$  (**fig. 187, n° 1**) a été retrouvé dans un niveau du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Il comprend dans la zone de réception du bout de l'ardillon quatre dépressions parallèles à l'axe de l'objet<sup>1924</sup>. L'épaississement du cadre en direction du centre de la traverse distale ne permet cependant pas de l'intégrer dans ce groupe. Sur le site de Wharram dans le Yorkshire du Nord, un contexte d'abandon postérieur au XV<sup>e</sup> siècle a fourni un spécimen dont les extrémités de la traverse proximale s'élargissent au détriment de la fenêtre<sup>1925</sup>.

---

<sup>1921</sup> Pièce entière, L x l = 2,8 x 3,7 cm (Farell *et al.* 2000, p 252).

<sup>1922</sup> Artefact incomplet, L x l = 2,8 x 3,85 cm (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, A).

<sup>1923</sup> Boucle entière, Boucle : L x l = 1,7 x 2 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 262).

<sup>1924</sup> Spécimen fragmentaire, L x l = 1,4 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 260).

<sup>1925</sup> Exemplaire entier, L x l = 2,5 x 3,2 cm (Goodall 1979b, p. 112, n° 71).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Dans la bibliographie, quelques objets comportent une encoche distale placée dans une surélévation quadrangulaire sur le cadre. Un artefact avec traces de dorure (N.D.S.) mis au jour au *castrum* de Cabaret à Lastours dans l'Aude présente cette caractéristique d'aspect<sup>1926</sup>. Il rappelle un exemplaire trouvé à Avignon (**fig. 198, n° 8**) avec une moulure autour de l'encoche distale, mais sa traverse proximale est loin d'être aussi marquée. Une opération archéologique à Nogara dans la province de Vérone en Italie a fourni une pièce très large avec un bloc quadrangulaire sur lequel repose le bout de l'ardillon<sup>1927</sup>. Le contexte de découverte est daté des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles.

La fouille d'une sépulture sur la Plaza Biscós (XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) à Jaca dans la province de Huesca en Espagne a procuré un artefact analogue à un objet avignonnais (**fig. 197, n° 1**)<sup>1928</sup> : outre sa forme, la section du cadre est également globalement triangulaire avec un côté bombé.

La traverse distale des anneaux et boucles du type D2 peut être de section oblique ou en partie oblique. La section est totalement oblique pour un artefact londonien daté de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1929</sup>, en arc-de-cercle et moulurée pour une pièce avec chape de type A2b datée vers 1280 - vers 1380 provenant du site de Barker Lane à King's Lynn dans le comté de Norfolk au Royaume-Uni<sup>1930</sup>. Le cas du fragment de traverse distale mis au jour hors stratigraphie sur le site de Sorta à Serradell dans la province de Lleida en Espagne est particulièrement intéressant<sup>1931</sup>. Le tiers proximal de la largeur est oblique, les deux autres tiers sont plats. La surface plane est incisée d'une ligne de chevrons, l'espace entre les chevrons et le bord distal est couvert d'ocelles. Une boucle sans talons avec encoche distale découverte dans le village abandonné de Dracy (XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle) en Côte-d'Or présente une traverse distale avec la même forme<sup>1932</sup>.

Beaucoup d'exemplaires de petite taille, généralement plus larges que longs, possèdent une traverse distale particulièrement épaisse et même de section ovoïde<sup>1933</sup> : c'est le cas pour un objet trouvé dans un contexte des XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles au château de Penamacor dans le

---

<sup>1926</sup> Boucle complète, L x l = 3,65 x 4,3 cm (Barrère 1999, p. 823, fig. 1, n° 5).

<sup>1927</sup> Exemplaire complet, L x l = 3 x 4,3 cm (Possenti 2001, p. 498, fig. 9, n° 3).

<sup>1928</sup> Spécimen complet, L x l = 3,9 x 5,1 cm (Justes Floría et Domingo Martínez 2007, p. 332, fig. 38).

<sup>1929</sup> Objet incomplet, L x l = env. 4,8 x env. 7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 264).

<sup>1930</sup> Artefact complet, Boucle : L x l x h = 1,8 x 3 x 0,75 cm, Chape : L x l = 3 x 2,3 cm (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 9).

<sup>1931</sup> Objet fragmentaire, l = 4,6 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 172-173, n° 104).

<sup>1932</sup> Anneau entier, L x l = 6,15 x 10,55 cm (Bourgogne 1987, p. 153).

<sup>1933</sup> C'est peut-être le cas pour un objet trouvé en Belgique mais dont il n'est connu qu'une photo : spécimen entier, première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, L x l = 3,6 x 3,25 cm, Bouvignes, rue Genard/porte Chevalier (Thomas *et al.* (dir.) 2014, p. 105, n° 159).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

district de Castelo Branco au Portugal<sup>1934</sup>, pour un individu trapu issu d'un probable contexte du XVI<sup>e</sup> siècle du site de Wachter E4 à Southampton<sup>1935</sup>. Sur le site de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère, la fouille a fourni un artefact à la traverse distale de section losangique avec encoche distale<sup>1936</sup>. De ce même site provient un spécimen trapu dont la traverse distale de section ovoïde est semble-t-il couverte de cannelures<sup>1937</sup>. Deux exemplaires très larges dont un avec chape de type A2b ont été découverts en Italie lors de fouilles à la Crypta Balbi à Rome, dans une phase de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1938</sup>. Le fourreau de l'épée du Sacre des rois de France comporte une boucle en or à traverse distale épaisse et ovoïde (**fig. 156**). Les extrémités de la traverse proximale à laquelle est liée une chape de type A4a sont grenetés. La datation typologique resserrée de cette boucle au deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle proposée par I. Fingerlin est faiblement fondée<sup>1939</sup>.

Terminons avec un objet mis au jour dans un niveau des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles au village médiéval de Dracy à Baubigny en Côte-d'Or. Le centre de la traverse distale est réduit pour marquer le point de repos du bout de l'ardillon<sup>1940</sup>. Cette particularité de configuration n'a pas de parallèle dans le corpus comme dans la bibliographie.

Les boucles de type D2 en alliage cuivreux dans leur ensemble sont attestées actuellement depuis le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont vraisemblablement continué à être produites jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle inclus.

#### - Anneaux et boucles en fer (**fig. 197, n° 9 à 15 ; fig. 198, n° 1**)

##### *Bouches-du-Rhône*

- 18 rue des Magnans, Aix-en-Provence : n° 2, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Les Trois Tours, Le Paradou : n° 7, H.S.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 2433, vers 1320 - vers 1360.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 700, sol de réserve ou d'abri pour bétail, vers

<sup>1934</sup> Exemplaire incomplet, L x l = 2,1 x 2,35 cm (Silvério *et al.* 2004, p. 492, fig. 28, CPI3C2).

<sup>1935</sup> Individu entier, L x l = 2,7 x 2,2 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 262, fig. 243, n° 1800).

<sup>1936</sup> Pièce complète, L x l = 2,6 x 3,7 cm (Bailly-Maître 1983, p. 98, n° 166).

<sup>1937</sup> Artefact entier, L x l = 1,95 x 2,3 cm (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>1938</sup> Anneau entier, L x l = 3,3 x 4,5 cm, boucle complète, Boucle : L x l = 2 x 4,4 cm, Chape : L x l = 2,7 x 3,6 cm (Sfliotti 1990, p. 543).

<sup>1939</sup> Fingerlin 1971, n° 383.

<sup>1940</sup> Spécimen entier, L x l = 1,45 x 2,1 cm (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 8).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1309/1315 - vers 1345 ; n° 531, couche de destruction ou d'abandon, n° 2175 et 2475, couches de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 3592, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2258, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

La forme des anneaux et boucles en fer du type D2 semble aussi variée que celle des exemplaires en alliage cuivreux. Le cadre est toujours plus large que long ou aussi large que long (**fig. 198, n° 1**), outrepassé au milieu ou dans la partie distale du cadre. La traverse distale est de section quadrangulaire, semi-ovale ou ovoïde. Dans les circonstances présentes, rien ne permet de classer ces objets en sous-types.

La bibliographie comprend de nombreux exemplaires du type D2. Certains sont analogues à une pièce aixoise (**fig. 197, n° 10**) qui peut presque être rattachée au type B10. Un spécimen se situait à hauteur de la taille d'un sujet âgé d'une cinquantaine d'années qui pourrait avoir été inhumé au XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle sur le site de la Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes<sup>1941</sup>. Une boucle assez proche est également originaire d'une sépulture des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles sur l'emplacement d'une villa romaine à Ovindoli dans la province de L'Aquila en Italie<sup>1942</sup>. Du site de Rocca Ricciarda à Loro Ciuffana dans la province d'Arezzo, provient un spécimen avec chape de type indéterminé issu d'un niveau de fin XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle<sup>1943</sup>. Une pièce à la traverse proximale plus longue a été ramassée en prospection sur le site de l'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone en Espagne<sup>1944</sup>. Une autre de même forme, découverte lors de fouilles au village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire au Royaume-Uni, est datée entre la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1945</sup>.

Les anneaux et boucles de plus grande largeur sont à rapprocher, pour la plupart, d'une pièce avignonnaise (**fig. 197, n° 13**). C'est le cas d'un objet mis au jour sur le site de Miranduolo (contexte inconnu) à Chiusdino dans la province de Sienne<sup>1946</sup>, d'un individu retrouvé dans un niveau des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles au château de Friedberg à Meilen dans le

---

<sup>1941</sup> Pièce complète, L x l = 3,7 x 4,7 cm (Bonnet 1969, p. 30).

<sup>1942</sup> Exemple complet, L x l = 3,9 x 4,6 cm (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 4).

<sup>1943</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 3,9 x 4,2 cm, Chape : L x l = 2,6 x 2 cm (Lucarini 2009, p. 285, n° 3096).

<sup>1944</sup> Anneau entier, L x l = 3,5 x 3,6 cm (Ollich 1976, p. 516, n° 22 ; Bolos *et al.* 1981, p. 156, n° 78).

<sup>1945</sup> Pièce fragmentaire, L x l = 2,6 x 3 cm (Goodall 1993, p. 185, fig. 37, n° 143).

<sup>1946</sup> Objet entier, L x l = 3,35 x 4,6 cm (Ceppatelli 2008, p. 423, fig. 187, n° 9).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

canton de Zürich en Suisse<sup>1947</sup>. Leur traverse distale est de section ovoïde. Un artefact avec traverse distale à section quadrangulaire arrondie a été découvert sur le fémur droit d'un corps des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles dans le cimetière du prieuré de Pill à Milford Haven dans le comté de Pembrokeshire au Royaume-Uni<sup>1948</sup>. Il est interprété comme ayant servi à fermer un linceul. Des boucles étamées avec une traverse distale moins élargie sont issues de niveaux londoniens datés vers 1270 - vers 1350<sup>1949</sup>. La plus grande comporte six incisions sur la traverse distale pour réceptionner le bout de l'ardillon. En Belgique, à Tournai dans la province du Hainaut, sous la place Saint-Pierre, la fouille d'une sépulture des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles parmi les vestiges d'une ancienne église a fourni une large boucle en fer dont l'ardillon traverse une applique en alliage cuivreux de type M1<sup>1950</sup>. Deux boucles en fer de type B4, une autre applique de type M1, une applique de type G et des fragments d'une bourse en cuir proviennent de cette inhumation.

Tous ces anneaux et boucles sont outrepassés dans la moitié proximale du cadre. Une boucle outrepassée dans la moitié distale, analogue à une pièce de Rougiers (**fig. 197, n° 11**) fut trouvée dans un remblai de construction de la fin du XII<sup>e</sup> ou de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle lors de fouille de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>1951</sup>.

Le corpus provençal comprend une série de trois objets assez trapus (**fig. 197, n° 14 et 15 ; fig. 198, n° 1**) qui offrent une certaine ressemblance avec un individu en alliage cuivreux (**fig. 197, n° 8**). L'exemplaire du corpus le plus long (**fig. 198, n° 1**) comporte une encoche distale. Un objet de ce type sans encoche distale fut ramassé anciennement au château de Montségur (N.D.S.) dans l'Ariège<sup>1952</sup>. Une autre pièce avec des incisions pour la réception du bout de l'ardillon a été mis au jour sur le site des jardins du Carmel à La Rochelle en Charente-Maritime, dans un comblement de tranchée d'installation de mur du XVII<sup>e</sup> siècle avec du mobilier des XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles<sup>1953</sup>. Des artefacts analogues aux deux autres spécimens trapus du corpus proviennent d'un remblai contenant du mobilier du VI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la Collina di San Pietro à Castel San Pietro dans le canton du Tessin en Suisse<sup>1954</sup>, d'un niveau du XIV<sup>e</sup> siècle du château de Montaldo di Mondovì dans la province

---

<sup>1947</sup> Boucle entière, L x l = 2,4 x 3,4 cm (Müller *et al.* 1981, p. 36, fig. 20, n° 43).

<sup>1948</sup> Artefact fragmentaire, L x l = 4,3 x 6,1 cm (Ludlow *et al.* 2002, p. 74).

<sup>1949</sup> Deux spécimens complets, L x l = 3,6 x 2,8 cm et 3,2 x 4,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 92, n° 397 et 399).

<sup>1950</sup> Boucle complète, L x l = 4 x 7,7 cm (Verslype 1999a, p. 177, n° 3).

<sup>1951</sup> Individu complet, dimensions précises inconnues (Fondrillon et Marot 2013, p. 163, n° 3976).

<sup>1952</sup> Boucle complète, L x l = 5,1 x 4,6 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 13).

<sup>1953</sup> Individu fragmentaire, L x l = 5,5 x 4,9 cm (Berthon (dir) 2013, p. 67, n° 81).

<sup>1954</sup> Spécimen entier, L x l = 2,85 x 3,8 cm (De Marchi 1996, p. 195).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de Coni. Ce dernier comporte une traverse distale losangique<sup>1955</sup>. Deux autres individus sont issus d'un remblai et d'un dépotoir de fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle du site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>1956</sup>.

Deux artefacts londoniens n'ont pu trouver d'analogies avec des spécimens provençaux : une très petite boucle avec une traverse distale de section oblique, à encoche distale, peu outrepassée, provenant d'un contexte du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1957</sup> ; un objet issu d'un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle particulièrement large avec la traverse distale plate et un fragment de lanière en cuir<sup>1958</sup>.

D'après les données actuellement disponibles, les boucles en fer du type D2 sont connues depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle et semblent avoir perduré jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle inclus.

#### **Type D3 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à talons, à élargissement progressif de la traverse distale (fig. 198, n° 2 à 15 ; fig. 199, n° 1 à 5)**

- **Anneau ou boucle semi-ovale en alliage cuivreux, à élargissement progressif de la traverse distale, sans ergots (fig. 198, n° 2 à 15 ; fig. 199, n° 1 à 3)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Avenue Sainte Douceline, Digne : n° 5, tranchée de fondation de mur, datation inconnue.
- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 320, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

#### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 2, niveau d'Époque moderne.
- Notre-Dame de la Seds, Aix-en-Provence : n° 8 et 10, sols de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1, sondage, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?
- Îlot 55, Marseille : n° 122, H.S.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 627, sol intérieur de grotte, vers 1345 - vers

---

<sup>1955</sup> Artefact incomplet, L x l = 2,3 x 2,6 cm (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 223, fig. 130, n° 5).

<sup>1956</sup> Boucle complète, L x l = 3,55 x 5,2 cm ; Anneau fragmentaire, L x l = 4,4 x 5,4 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 163, n° 2921 et 4420).

<sup>1957</sup> Pièce complète, L x l = 1,7 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 90, n° 395).

<sup>1958</sup> Objet complet, L x l = 4,2 x 8,7 cm (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 20).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1360.

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 285, niveau de cour du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1075, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1076, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1091, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-36, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 47, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 313 à 315, contexte inconnu.

Tout comme les anneaux et boucles du type D2, les exemplaires du type D3 présentent une grande variété d'aspects dans leurs formes et dimensions. Pour les mêmes raisons que lors de l'étude des anneaux et boucles en alliage cuivreux du type D2 n'appartenant pas au groupe  $\alpha$ , il a été procédé à un choix parmi les éléments de comparaison.

Les artefacts du corpus sont en alliage cuivreux et ont été obtenus par la fonte. De fortes traces de lime s'observent parfois (**fig. 198, n° 6, 7 ; fig. 199, n° 1**). Dans un cas, le limage, particulièrement intensif, a pratiquement fait disparaître l'encoche distale. Les talons participent de la mise en évidence de la traverse proximale. Ils sont parfois accompagnés par une réduction du cadre (**fig. 198, n° 4, 11, 15**), par un ressaut associé à une modification de la forme de la section (**fig. 199, n° 2 et 3**). L'ardillon est un fil en alliage cuivreux (**fig. 198, n° 6**), une tige en fer (**fig. 198, n° 3 et 4**), une tôle en alliage cuivreux (**fig. 198, n° 8 et 13 ; fig. 199, n° 2**). L'emplacement du nœud de l'ardillon est marqué sur une pièce par un aplatissement localisé au milieu des deux faces principales de la traverse proximale (**fig. 198, n° 4**). L'encoche distale peut être entourée d'une légère moulure (**fig. 198, n° 14 et 15**). Deux objets arborent des incisions décoratives sur leur traverse distale (**fig. 198, n° 9 et 11**). Elles sont disposées sur les deux faces pour l'un d'eux (**fig. 198, n° 9**). Malgré leur très faible profondeur, cause de leur altération progressive, les incisions conservent des traces de la dorure qui recouvrait cette probable boucle. Une autre pièce du corpus se caractérise par une ornementation identique sur ses deux faces, mais cette fois-ci créée par la fonte (**fig. 198, n° 10**). Une chape de type A2b ou A3f est encore en place pour deux boucles (**fig. 198, n° 4 et 15**).

La bibliographie abonde en éléments de comparaison. Tous ou presque comportent une encoche distale. Quelques-uns appartiennent au groupe  $\alpha$  et présentent des talons plus ou

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moins apparents (ex : **fig. 190, n° 1 et 4 ; 192, n° 5 ; fig. 194, n° 1**). Ils ont déjà fait l'objet d'une description lors de l'étude du type D2.

Malgré une grande diversité de configurations, des parallèles existent avec des pièces du corpus. Des exemplaires analogues à deux individus avignonnais à la traverse proximale courte (**fig. 198, n° 6 et 7**), certains avec chape de type A1b ou B1b, ont été trouvés dans le Tarn dans un contexte des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles au château de Montaigut à Gissac<sup>1959</sup>, au Troclar (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles ?) à Lagrave<sup>1960</sup>, dans un niveau de la première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle au *castrum* du Castlar à Durfort<sup>1961</sup>, dans une couche de terre des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles perturbée dans la grotte 3 du ruisseau de l'église à Saint-Jean-de-Minervo dans l'Hérault<sup>1962</sup>, dans le village médiéval de Dracy (XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle) à Baubigny en Côte-d'Or<sup>1963</sup>. Un autre individu à la traverse proximale réduite est issu de remblais contenant du mobilier daté entre le VI<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle, sur le site de la collina di San Pietro à Castel di San Pietro dans le canton du Tessin en Suisse<sup>1964</sup>. La fenêtre de ces différents objets est peu développée à l'inverse d'une boucle avec chape de type A3f découverte dans une strate du XII<sup>e</sup> siècle au hameau de Finalborgo à Finale Ligure dans la province de Savone en Italie<sup>1965</sup>. Elle serait de forme quasi circulaire si une traverse proximale ne l'interrompait pas.

Les pièces proches d'exemplaires aixois et dignois (**fig. 198, n° 4 et 5**) possèdent une traverse proximale plus longue. C'est le cas pour plusieurs objets, éventuellement avec chape de type A2b, des deux côtés des Pyrénées et au Royaume-Uni<sup>1966</sup>. Sont également concernés une boucle avec chape de type A2b provenant de l'utilisation de latrines dans la première

---

<sup>1959</sup> Individu fragmentaire, L x l = 2,1 x 2,5 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 30, n° 3).

<sup>1960</sup> Objet entier, L x l = 2,65 x 3,5 cm (Pousthomis-Dalle *et al.* 1998, p. 51, fig. 28, n° 1).

<sup>1961</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 2 x 2,5 cm, Chape : L x l = 5,15 x 2,1 cm (Archéologie 1990, p. 217, n° 434 ; *ajout à la datation*, Vidaillet et Pousthomis 1996, p. 177).

<sup>1962</sup> Exemplaire entier avec chape de type A1b, Boucle : L x l = 2,15 x 2,6 cm, Chape : L x l = 6,55 x 1,4 cm (Lauriol 1962, p. 30, fig. 4, n° 12).

<sup>1963</sup> Anneau entier, L x l = 3,4 x 4,05 cm (Bourgogne 1987, p. 153).

<sup>1964</sup> Spécimen entier, L x l = 1,8 x 2,3 cm (De Marchi 1996, p. 195, fig. 1, n° 9).

<sup>1965</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 2,75 x 2,9 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,7 cm (Palazzi et Parodi 2003, p. 232).

<sup>1966</sup> **France, Ariège** : artefact entier, L x l = 1,55 x 2,35 cm, château de Montségur (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) (Czeski 1981, p. 197) ; **Pyrénées-Orientales** : boucle complète, L x l = 3,25 x 4,2 cm, objet entier, 1,3 x 1,7 cm, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Vilarnau (Passarius *et al.* 2008, p. 424, fig. 40, n° 12 et 14) ; **Tarn** : un anneau entier avec chape de type A2b, Boucle : L x l = 1,25 x 1,8 cm, Chape : L x l = 1,4 x 1,2 cm, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 215, n° 426). **Espagne, province d'Álava** : exemplaire complet à traverse distale réduite, dimensions inconnues, contexte inconnu, Tunnel de San Adrián (Trabajos 1985, p. 116 et 117, n° C.1.4) ; **province de Barcelone** : trois anneaux entiers avec encoche distale et un fragment d'ardillon pour l'un d'eux, dimensions inconnues, couvent de Sant Agustí (XIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle), Barcelone (Gea i Bullich 2009 ; Parra 2009 b). **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact entier, L x l = 1,5 x 1,6 cm, dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle - première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 69, n° 274).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moitié du XVI<sup>e</sup> siècle au château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne<sup>1967</sup>, un spécimen à traverse proximale réduite avec chape de type A5 découvert dans un sol daté entre la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle au village médiéval de Woughton à Milton Keynes dans le Buckinghamshire au Royaume-Uni<sup>1968</sup>. À Londres, une boucle complète issue d'une phase de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle possède une chape de type A2b<sup>1969</sup>. Une pièce extraite d'un niveau de la maison forte de Naux à Colayrac-Saint-Cirq en Lot-et-Garonne, occupée seulement dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1970</sup>, se distingue par la très grande largeur de son cadre et la faible largeur de sa traverse distale.

Beaucoup d'objets avec une traverse distale plus élargie sont similaires à deux artefacts figurés, l'un aixois et l'autre avignonnais (**fig. 198, n° 3 et 8**). Un spécimen a été retrouvé sur le site de l'Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles) à Barcelone<sup>1971</sup>. Il retient une chape de type A4a. Toujours dans cette ville, lors de la fouille du passage de Circumval lació 1b, un niveau d'Époque moderne a fourni un artefact complet<sup>1972</sup>. Un peu plus au nord, en Midi-Pyrénées, une opération archéologique place de Verdun à Tarbes a livré une boucle avec chape de type A2b<sup>1973</sup>. Sur le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers, les fouilles ont permis la mise au jour d'un exemplaire à traverse proximale réduite à chape de type A4a dorée et émaillée<sup>1974</sup>. Au Royaume-Uni, cette forme de cadre se rencontre pour plusieurs objets<sup>1975</sup> au cadre parfois plus large<sup>1976</sup>. Parmi ceux-ci un artefact provenant du site de la villa romaine de Rockbourne à Fordingbridge dans le comté d'Hampshire<sup>1977</sup> et

---

<sup>1967</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 3,1 x 2,7 cm, Chape : L x l = 2 x 1,6 cm (Castille 2006, p. 115, fig. 71, n° 11).

<sup>1968</sup> Anneau entier avec chape, Boucle, L x l = 1,9 x 2,8 cm, Chape : L x l = 4,1 x 2,4 cm (Woodfield *et al.* 1994, p. 131, n° 4).

<sup>1969</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 1,3 x 1,8 cm, Chape : L x l = 1,7 x 1,55 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 303).

<sup>1970</sup> Exemplaire entier, L x l = 3,8 x 6,5 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132).

<sup>1971</sup> Boucle incomplète, Boucle, L x l = 1,5 x 1,9 cm, Chape : L x l = 1,6 x 1,5 cm (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11).

<sup>1972</sup> Dimensions inconnues (Parra 2009a, p. 213).

<sup>1973</sup> Artefact entier, dimensions inconnues (Barrère 1994, p. 66-67).

<sup>1974</sup> Objet entier, Boucle : L x l = 1,75 x 2,1 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,8 cm (Archéologie 1990, p. 209-210, n° 398 ; Lassure 1995, p. 505, fig. 407, n° 7).

<sup>1975</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : Individu entier, L x l = 2,2 x 2,8 cm, occupation ou d'abandon, deuxième moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Wharram (Goodall 1979a, p. 108, n° 6) ; Boucle complète, L x l = 4,8 x 6,4 cm, remblais de destruction, deuxième moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, motte d'East Haddlesey, Knottingley (Goodall 1973, p. 93, fig. 36, n° 15).

<sup>1976</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : Individu entier, L x l = 1,45 x 2,6 cm, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 69, n° 277).

<sup>1977</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,4 x 2,15 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm (Cherry 1981b, pl. XXXII, fig. e).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

un objet conservé au Musée national d'Écosse<sup>1978</sup> conservent une chape de type A2b avec un décor embouti figurant le couronnement de la Vierge. Une autre boucle avec chape de type A3b est issue d'un contexte londonien du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1979</sup>.

La boucle et la traverse distale sont considérablement plus étendues (**ex : fig. 198, n° 12**) pour l'exemplaire sans chape signalé dans une sépulture (XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) sur le site de la Plaza Biscós à Jaca dans la province de Huesca en Espagne<sup>1980</sup>, pour le spécimen avec chape de type A2b emboutie d'un fauconnier à cheval ramassé à l'emplacement du *fanum* de la Fajole à Recoules-Prévinquières dans l'Aveyron<sup>1981</sup>.

La zone de réception du bout de l'ardillon est marquée par cinq incisions sur une boucle avec chape de type A2a mise au jour anciennement dans la chapelle des Gicons à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes<sup>1982</sup>. Des boucles en alliage cuivreux munies d'une encoche distale et observant un rétrécissement et amincissement progressif jusqu'à la traverse proximale proviennent du castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone<sup>1983</sup>. L'une d'elles est gravée d'une croix de Saint-André insérée dans un cadre de part et d'autre de l'encoche distale<sup>1984</sup>. Des lignes incisées délimitant d'autres lignes incisées sont visibles sur un objet avec chape de type A4a trouvé en prospection sur le site de l'Esquerda à Roda de Ter dans la même province espagnole<sup>1985</sup>. À Barcelone, la traverse distale d'un spécimen est entaillée de lignes sur une grande partie de sa longueur. Seule la zone de repos de l'ardillon, marquée de traits dans l'axe de l'objet, en est préservée<sup>1986</sup>.

La traverse distale est de section oblique, ajourée et à reliefs de quadrupèdes pour deux boucles. L'une d'elles est issue du village minier de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu

---

<sup>1978</sup> Objet entier, Boucle : L x l = 1 x 2 cm, Chape : L x l = 2,25 x 1,6 cm (Boughton et Egan 2009, fig. 6d).

<sup>1979</sup> Exemplaire incomplet, Boucle : L x l = 1,6 x 2,1 cm, Chape : L x l = 4,3 x 1,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 304).

<sup>1980</sup> Objet complet, L x l = 3,5 x 5,7 cm (Justes Floría et Domingo Martínez 2007, p. 332, fig. 35).

<sup>1981</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,6 x 3,3 cm, Chape : L x l = 3 x 2,6 cm (Parures 1990, p. 123, n° 212).

<sup>1982</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 2,4 x 4 cm, Chape : L x l = 2,5 x 2,4 cm (Vallauri 1969, fichier papier).

<sup>1983</sup> Boucle complète, L x l = 1,4 x 1,9 cm ; boucle complète, L x l = 2,5 x 3,4 cm ; boucle entière avec encoche distale, L x l = 2,9 x 4,8 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 110-111, n° 2, p. 114, n° 8, p. 114-115, n° 10 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 260, fig. 115, m. 1052, 1058, fig. 116, m. 1060).

<sup>1984</sup> Spécimen entier, L x l = 1,2 x 3 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 115, n° 7 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 260, fig. 115, m. 1057).

<sup>1985</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,8 x 3,2 cm, Chape : L x l = 4,8 x 1,7 cm (Ollich 1976, p. 509 ; Bolos *et al.* 1981, p. 143, n° 55).

<sup>1986</sup> Artefact entier, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,4 x 2,5 cm (Parra Alé 2010a, p. 130).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XIV<sup>e</sup> siècle) à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>1987</sup>. L'autre, avec une chape de type A4a dont l'ajourage fait apparaître un homme et une femme de part et d'autre de « l'Arbre de Vie », provient de l'occupation du château d'Épinal (vers 1250 - vers 1650) dans les Vosges<sup>1988</sup>. Dans l'Aude, l'encoche distale de la boucle à chape de type A4a est encadrée par deux têtes stylisées<sup>1989</sup>. Une boucle en alliage cuivreux gardant des traces d'une couverture blanche, comportant une chape de type A2b, a été découverte dans une fosse non datée dans la ville de Rhuddlan dans le Denbighshire au Royaume-Uni<sup>1990</sup>. Sa traverse distale arbore un décor issu de fonte très particulier. La traverse proximale est amincie.

La traverse distale n'est pas le seul élément d'appréciation. La traverse proximale d'une boucle (H.S. ?) provenant de l'abbaye de l'Escaladieu à Bonnemazon dans les Hautes-Pyrénées<sup>1991</sup> est similaire à des objets du corpus (**fig. 199, n° 2 et 3**).

Quelques artefacts du type D3 ont été produits en fer ainsi que l'atteste des exemplaires londoniens étamés, dont un à chape analogue au type A3b enserrant un fragment de cuir plus large que la chape, datés du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1992</sup>.

Les anneaux et boucles en alliage cuivreux de type D3 sans ergots paraissent pouvoir être attribuées d'après les données rassemblées à une période comprise entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

- **Boucle semi-ovale en alliage cuivreux, à élargissement progressif de la traverse distale, à ergots proximaux (fig. 199, n° 4 et 5)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1084, milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 375, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

---

<sup>1987</sup> Pièce entière, L x l = 1,7 x 2,3 cm (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>1988</sup> Artefact entier, L x l x h = 2,4 x 3,6 x 0,7/1,8 cm, Chape : L x l = 3,3 x 2,3 cm (Kraemer 2002, pl. 15, n° 16).

<sup>1989</sup> Exemple entier, Boucle : L x l = 1,6 x 2,55 cm, Chape : L x l = 1,95 x 2,05 cm (Barrère 1999, p. 822, fig. 1, n° 4).

<sup>1990</sup> Anneau entier, Boucle : L x l = 1,5 x 2,3 cm, Chape : L x l = 2,2 x 1,6 cm (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, fig. 16.1, n° 3).

<sup>1991</sup> Boucle entière, L x l = 3,55 x 5,85 cm (Platt (dir.) 1971, p. 38, fig. 15, n° 20).

<sup>1992</sup> Exemple complet, L x l = 1,8 x 2,8 cm ; Spécimen complet en fer, L x l = 1,5 x 1,65 cm ; Objet complet avec chape, Boucle : L x l = 1,4 x 1,8 cm, Chape : L x l = 3,2 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 70, n° 272 et 278, p. 75, n° 305).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les deux objets en alliage cuivreux de ce type possèdent des talons plus ou moins marqués ; leur profil est plat et, outre une traverse distale à élargissement progressif portant une encoche pour le bout de l'ardillon, elles comportent deux ergots proximaux. La rive externe de ces derniers est dans la continuité de la traverse distale pour l'exemplaire du Petit Palais d'Avignon (**fig. 199, n° 5**). Cette caractéristique se retrouve sur une pièce en fer (vers 1250/1300 - vers 1600) sans encoche distale mise au jour lors d'une fouille dans la cité monastique de Whithorn et Saint Ninian dans le comté de Dumfries et Galloway au Royaume-Uni<sup>1993</sup>. Le plus souvent, dans la bibliographie de comparaison, la traverse distale comporte une encoche et un angle s'observe entre les ergots et la rive externe de cette traverse (**fig. 199, n° 4**)<sup>1994</sup>. Un exemplaire appartenant à une phase de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de fouilles effectuées à Wharram dans le Yorkshire du Nord au Royaume-Uni arbore des dépressions issues de la fonte disposées en forme d'éventail sur la traverse distale<sup>1995</sup>. Dans la province de Barcelone en Espagne, le site du castell del Far à Llinars del Vallès a fourni un objet d'aspect différent : les deux ergots proximaux sont disposés aux extrémités de la traverse proximale outrepassée<sup>1996</sup>.

Au Royaume-Uni, plusieurs exemplaires en alliage cuivreux avec encoche distale possèdent des ergots proximaux en forme de crochet. Une pièce provient d'un niveau d'abandon de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire au Royaume-Uni<sup>1997</sup>, deux autres sont issus de niveaux londoniens de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1998</sup>, un quatrième spécimen est conservé au British Museum de Londres<sup>1999</sup>. Un dernier artefact avec des traces de dorure a été retrouvé dans une tranchée de récupération de mur des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup>

---

<sup>1993</sup> Anneau incomplet, L x l = 1,8 x 2 cm (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.9).

<sup>1994</sup> **France, Corse-du-Sud** : boucle complète, L x l = 3,2 x 4,4 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Ortole (Comiti 1996, p. 41). **Espagne, province de Barcelone** : boucle complète, L x l = 3,8 x 5,7 cm, castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle), Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 116, n° 13 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 259, fig. 116, m. 1063) ; spécimen entier, L x l = 1,7 x 2,65 cm, datation inconnue, castell de Sacama, Olesa de Montserrat (Bolos *et al.* 1981, p. 168, n° 98).

<sup>1995</sup> Exemplaire entier, L x l = 2,55 x 3 cm (Goodall 1979a, p. 108, n° 4). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : individu entier avec encoche distale, L x l = 3,35 x 2,8 cm, postérieur au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14304).

<sup>1996</sup> Boucle incomplète, N.D.S., L x l = 2,7 x 4 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 111, n° 4 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 259, fig. 116, m 1054).

<sup>1997</sup> Boucle entière, L x l = 4 x 4 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 88, n° CA 122).

<sup>1998</sup> Deux objets complets, L x l = 3 x 3,2 cm et 3,3 x 3,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72, n° 284 et 285).

<sup>1999</sup> Exemplaire complet, L x l = 3,3 x 2,5 cm (Fingerlin 1971, p. 392, n° 257) ; spécimen complet, L x l = 3,4 x 2,6 cm (Fingerlin 1971, p. 392, n° 257 ; p. 399, n° 293 ; London Museum, pl. LXXVI, n° 6).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

siècles contenant de la céramique du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Viking Hall à Waltham Abbey dans l'Essex<sup>2000</sup>.

Les éléments de comparaison sont encore peu nombreux et d'une grande diversité morphologique. Les anneaux et boucles du type D3 avec ergots proximaux paraissent pouvoir être attribués aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

#### **Type D4 : Boucle semi-ovale à largeur uniforme de la traverse distale (fig. 199, n° 6 à 10)**

Les boucles semi-ovales à largeur uniforme de la traverse distale ont été scindées en trois sous-types selon qu'elles soient en alliage à base de cuivre (sous-type D4a) ou en fer (sous-type D4b) sans ergots, en alliage cuivreux et avec ergots internes (sous-type D4c). Il a été produit des anneaux et boucles de type D4a avec des ergots proximaux<sup>2001</sup>.

#### **Type D4a : Boucle semi-ovale en alliage cuivreux, à largeur uniforme de la traverse distale (fig. 199, n° 6 et 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 1, niveau de jardin d'Époque moderne ou contemporaine.

##### *Var*

- Le Château, Chateaufort : n° 1, H.S.

Ces deux boucles, au cadre de section quadrangulaire, ont une traverse distale de largeur constante plus étendue que la traverse proximale. Celle-ci peut aussi être réduite (**fig. 199, n° 6**). Le cadre de l'objet de Chateaufort est décoré par incision d'une frise de chevrons dans un cadre (**fig. 199, n° 7**).

Dans la bibliographie, la plupart des pièces sont beaucoup plus larges que longues. C'est le cas de trois exemplaires avec talons trouvés à Londres<sup>2002</sup>, dans la vallée de San

---

<sup>2000</sup> Anneau entier, L x l = 3,4 x 4 cm (Huggins 1976, p. 115, fig. 41, n° 6).

<sup>2001</sup> **France, Loire** : un anneau entier avec chape de type A2a, Boucle : L x l = 1,7 x 2,1 cm, Chape : L x l = 1,5 x 2,5 cm, XV<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines, Essertines-Basses (Maccari-Poisson 1992, p. 149) ; **Tarn** : un anneau entier, L x l = 2,5 x 3,3 cm, zone de cimetière, N.D.S., Saint-Vincent d'Arnhaç, Lautrec (Bordenave et Vialelle 1973, p. 160).

<sup>2002</sup> Objet entier, L x l = 1,5 x 2,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 69, n° 271).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Adrián en Espagne<sup>2003</sup> et au *castrum* de Ventajou à Félines-Minervois dans l'Hérault<sup>2004</sup>. Ce dernier conserve un ardillon décoré d'une cannelure et, tout comme un objet provenant du site de l'Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles) à Barcelone, possède une traverse proximale réduite. L'exemplaire espagnol, beaucoup moins large, comporte des dépressions obliques sur la traverse distale<sup>2005</sup>. Des boucles outrepassées dans la moitié distale, sans talons, avec chape de type E dont le crochet passe au travers de l'œillet d'un éperon sont datées par la configuration des éperons, découverts à Bergame en Italie, des années 1430 - 1450<sup>2006</sup>.

#### **Type D4b : Boucle semi-ovale en fer, à largeur uniforme de la traverse distale (fig. 199, n° 8 à 10)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier de la maison Lhere, Les Baux-de-Provence : n° 296, couche d'abandon, premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1809, sol de zone de circulation extérieure, vers 1345 - vers 1360 ; n° 3259, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les boucles en fer à traverse distale de largeur uniforme et plus large que la traverse proximale sont plus courantes que celles en alliage cuivreux dans la bibliographie et la plupart sont des exemplaires de grande taille qui présentent de fortes analogies avec les boucles de type C. Une grande diversité morphologique existe pour les boucles de ce type et, peut-être sera-t-il possible à l'avenir de scinder le type D4b en plusieurs autres sous-types : certains spécimens sont plus ou moins larges et outrepassés près de la traverse proximale<sup>2007</sup>, d'autres

---

<sup>2003</sup> **Espagne, province d'Álava** : exemplaire complet à traverse distale réduite, dimensions inconnues, contexte inconnu, Túnel de San Adrián (Trabajos 1985, p. 116 et 117, n° C.1.4).

<sup>2004</sup> Boucle complète, L x l = 2,3 x 4,15 cm (Loppe 2006, p. 38, n° 2).

<sup>2005</sup> Individu fragmentaire, Dimensions inconnues (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11, en bas à gauche).

<sup>2006</sup> Artefacts complets, Dimensions inconnues (Probst 2007, p. 29-30)

<sup>2007</sup> **France, Calvados** : une pièce complète, L x l = 4,6 x 6,1 cm, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Vaast-sur-Seulles (Halbout *et al.* 1987, p. 183, n° 699) ; un individu entier, L x l = 5 x 5 cm, XI<sup>e</sup> siècle, Motte d'Olivet (?), Grimposq (Halbout *et al.* 1987, p. 183, n° 700) ; **Côte d'Or** : une boucle complète, L x l = 5 x 7,8 cm, X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle, Le Verger, Saint-Romain (Association 1975, p. 91 ; Bourgogne 1987, p. 176, n° 441) ; **Ille-et-Villaine** : un anneau entier, L x l = 4,7 x 5,5 cm, niveau d'incendie, fin XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, bastion du Solidor, Saint-Malo (Langouet (dir.) 1983, p. 126) ; **Indre-et-Loire** : une boucle incomplète, L x l = 3,8 x 5,3 cm, remblai, XV<sup>e</sup> siècle, cimetière de l'église de Rigny, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 159) ; **Royaume-Uni, South Glamorgan** : un anneau fragmentaire, L x l = 1,3 x 1,6 cm, post. 1270 - vers 1295, château de Rumney (Lloyd-Fern et Sell

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

également larges et outrepassés vers le milieu de la traverse proximale<sup>2008</sup> peuvent avoir une dépression distale pour la réception du bout de l'ardillon<sup>2009</sup> comme un exemplaire du corpus (**fig. 199, n° 10**) ou une traverse distale de section oblique<sup>2010</sup>. Une boucle de Rougiers avec traverse proximale réduite (**fig. 199, n° 8**) est analogue aux spécimens en alliage cuivreux du type D4a.

Une datation typologique correspondant aux XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles peut être proposée compte tenu des données rassemblées.

#### **Type D4c : Boucle semi-ovale en alliage cuivreux, à largeur uniforme de la traverse distale, à ergots internes (fig. 200, n° 1 et 2)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1095, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1086, XVI<sup>e</sup> siècle.

Ces deux objets du site de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon sont d'aspect analogue. Leur cadre est outrepassé dans la moitié distale de la boucle et ils comportent une encoche pour la réception du bout de l'ardillon. La fonte du plus grand individu (**fig. 200, n° 1**) n'a pas été parfaitement maîtrisée : les deux empreintes n'étaient pas tout à fait identiques. Le décalage qui en a résulté est encore apparent malgré les coups de lime : un gradin s'observe distinctement sur une des faces de la traverse proximale et une ligne creuse tout du long du bord distal de la traverse distale. Le décalage entre les deux empreintes se perçoit également très bien à l'intérieur de la fenêtre. Les deux faces de la boucle comportent une encoche distale ; l'une est plus excentrée. Cette curiosité s'explique-t-elle par une malfaçon sur la face originellement prévue comme la face avers et la réalisation d'une autre par limage sur la face opposée ? Un polissage a sans doute été effectué sur ce travail car aucune trace de lime n'est actuellement visible à cet emplacement.

---

1992, p. 141, n° 4, fig. 19) ; **Yorkshire du Nord** : un anneau entier, L x l = 3,3 x 5 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Wharram (Goodall et Ellis 1979, p. 121).

<sup>2008</sup> **Italie, province de Pesaro et Urbino** : une boucle complète, L x l = 7,6 x 9,3 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Monte Copiolo, Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165).

<sup>2009</sup> **France, Hérault** : un anneau entier, L x l = 2,8 x 4,4 cm, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Ventajou, Félines-Minervois (Loppe 2006, p. 333).

<sup>2010</sup> **France, Somme** : une boucle complète, L x l = 5,4 x 6,3 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Château, Boves (Legros 2012b, p. 96, n° 21, fig. 1).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un objet analogue à encoche distale au cadre régulier, donc sans élargissement de la traverse distale, fut découvert au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>2011</sup>. La présence de cette encoche tend à identifier ces objets en tant que boucles et non comme des passants de courroie ainsi que les anneaux à ergots internes sont souvent identifiés. Il n'est pas impossible, toutefois, que cette encoche ait été purement décorative.

#### **Type D5 : Boucle semi-ovale à élargissement progressif de la traverse distale et à rouleau (fig. 200, n° 3 et 4)**

##### *Var*

- Prieuré des Mounesteirets 2, Pontevès : n° 1, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1102, N.D.S.

Les deux boucles en alliage cuivreux du corpus, l'une avec talons, l'autre sans, ont une traverse proximale réduite et une traverse distale qui s'élargit progressivement vers son centre, lequel est occupé par un rouleau, c'est-à-dire une tôle enroulée autour d'une réduction localisée de la traverse distale<sup>2012</sup>. Dans un premier cas (**fig. 200, n° 3**), le rouleau a été confectionné dans une tôle épaisse emboutie en forme de bilboquet comporte une rainure ménagée pour recevoir le bout de l'ardillon. Dans le deuxième cas (**fig. 200, n° 4**), le rouleau cylindrique très légèrement plus étroit en son centre a été décoré par gravure de traits incisés, exécutés ou complétés après son enroulement comme l'atteste la continuité d'un trait sur les bords réunis du cylindre. Ce rétrécissement du diamètre et le trait central marquent la zone de réception du bout de l'ardillon. Des traces de limage sont visibles sur le cadre de la boucle.

Les boucles sans talons analogues à l'objet d'Avignon (**fig. 200, n° 4**), plus larges que longues ou plus longues que larges sont courantes en Europe de l'Ouest<sup>2013</sup>. Quelques-unes ont perdu leur rouleau<sup>2014</sup>. Il est encore en place et en alliage cuivreux sur une boucle en fer

---

<sup>2011</sup> Objet entier, L x l = 1,9 x 1,7 cm (Sarret 1984, p. 122, n° 13/78).

<sup>2012</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.7 pour une explication sur l'intérêt du rouleau.

<sup>2013</sup> *Pièce au rouleau vierge de tout décor*, **France, Seine-Saint-Denis** : boucle incomplète, L x l = 1,55 x 1,8 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 56, n° 36).

<sup>2014</sup> **France, Aude** : artefact fragmentaire, L x l = 2,45 x 2,85 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 219, fig. 146, n° 20) ; **Calvados ou Seine-Maritime** : objet incomplet à ardillon en fil, dimensions inconnues, site précis inconnu (Vivre au Moyen Âge 2002, notices 186 et 187) ; **Cher** : boucle incomplète à ardillon en fil, L x l = 3 x 3,1 cm, comblement/abandon de moulin, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mise au jour dans une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au « Bellé » à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise<sup>2015</sup>. Des lignes – obtenues par emboutissage ? – encadrent une rainure centrale sur le rouleau d'une pièce en alliage cuivreux trouvée dans un remblai du XIII<sup>e</sup> siècle (?) du site de la Place de la Victoire à Tours<sup>2016</sup>. Les lignes ont été incisées pour plusieurs spécimens conservés au musée de Meaux en Seine-Maritime<sup>2017</sup> ou découverts sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2018</sup>. Les contextes de ces derniers sont un remblai d'incendie d'une maison de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et un remblai de sol de rue des XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles. Le rouleau ne comporte que la rainure centrale sur un autre objet de ce site issu d'une occupation de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'une maison<sup>2019</sup>. Une boucle en argent à rouleau rayé rattachée à une chape de type A5 a été retrouvée accompagnée de vingt-cinq appliques en argent dans un trésor exhumé à Graz dans la province de Styrie en Autriche<sup>2020</sup>.

À Londres, un exemplaire en alliage à base de cuivre, avec talons et traces de dorure, conserve un étroit rouleau avec, en son centre, une dépression encadrée de part et d'autre par deux files de dents de loup opposées par la base<sup>2021</sup>. Le niveau est attribué à la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle : une datation très haute assez surprenante.

Une datation typologique correspondant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est retenue sur la base des données rassemblées.

#### **Type D6 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à œillets (fig. 200, n° 5 à 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 1066, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3655, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

---

Marot (dir.) 2013, p. 115, n° 4679) ; **Tarn** : anneau entier, L x l = 2,3 x 2 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 215, n° 425). **Royaume-Uni, Grand Londres** : spécimen fragmentaire, L x l = 1,5 x 1,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72, n° 286).

<sup>2015</sup> Boucle fragmentaire, L x l = 2,7 x 2 cm (Legros 2001, n° 98).

<sup>2016</sup> Artefact complet, L x l = 1,9 x 2,1 cm (Motteau (dir.) 1991, n° 97).

<sup>2017</sup> Exemplaire fragmentaire, L x l = 3,05 x 3 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 13)

<sup>2018</sup> Objet entier, L x l = 2,2 x 2,7 cm, individu incomplet, L x l = 2,1 x 2,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 114, n° 2514, p. 118, n° 238).

<sup>2019</sup> Exemplaire entier, L x l = 3 x 3,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 118, n° 221).

<sup>2020</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,6 x 1,6 cm ; Chape : L x l = 5,7 x 1,2 cm, datation semble-t-il typologique proposée : troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle (Fingerlin 1971, cat. n° 97).

<sup>2021</sup> Pièce fragmentaire, L x l = 1,3 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 270).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-256, contexte inconnu.

Ces trois boucles à fenêtre semi-ovale, plus longues que larges, les œillets non pris en compte, sont outrepassées dans leur moitié proximale (**fig. 200, n° 6**) ou dans leur moitié distale (**fig. 200, n° 5 et 7**). Deux d'entre elles comportent trois œillets et un exemplaire orienté en sens inverse n'en possède que deux (**fig. 200, n° 7**). Cet objet est une boucle pour gaucher. C'est la seule boucle pour laquelle une telle orientation fonctionnelle peut être mise en évidence car elle n'est pas symétrique dans le sens de la longueur à cause de la présence des œillets. Les œillets permettaient la suspension de lacets retenant des objets divers : bourse, couteau, paire de ciseaux ou autres. Une encoche distale pour recevoir la pointe de l'ardillon est visible sur l'objet de Rougiers (**fig. 200, n° 6**) - des traces de lime semblent l'avoir façonnée - et celui de Saint-Maximin (**fig. 200, n° 7**) où elle est issue de la fonte comme les couples d'encoches qui ornent sa traverse distale.

#### **Type E : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à traverse distale moulurée (fig. 201 à 203 ; fig. 204, n° 1 à 9)**

Les anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale à traverse distale moulurée ont été divisés en cinq groupes selon l'ornementation de cette traverse. Les exemplaires possédant un ergot distal simple appartiennent au sous-type E1, ceux pour lesquels il est décoré ont été regroupés dans le sous-type E2. Il s'entend par ergot distal la partie saillante (ou une saillie) de la rive externe disposée au milieu de la traverse distale. Les boucles à fenêtre semi-ovale équipées d'une encoche distale moulurée non débordante sont intégrées aux types C et D. Les objets dont la zone de réception de l'ardillon est encadrée par des moulures ont été rassemblés dans le sous-type E3. Le sous-type E4 réunit les nombreux spécimens arborant des moulures alignées sur une grande partie de leur traverse distale. Enfin, ceux qui possèdent un rouleau encadré de bosses constituent le sous-type E5.

#### **Type E1 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à ergot distal simple (fig. 201 ; fig. 202, n° 1 à 4)**

Trois sous-types ont été distingués en fonction des dimensions de l'objet et de la présence de talons. Les exemplaires larges sans talons ont été regroupés dans le sous-type



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

E1a, ceux avec talons dans le sous-type E1b et un spécimen sans talons et long appartient au sous-type E1c.

Les objets du corpus sont tous en alliage cuivreux et constitués d'une seule pièce mais il a aussi existé des spécimens composites<sup>2022</sup> ainsi que des boucles en fer à ergot distal simple sans talons<sup>2023</sup> ou avec talons<sup>2024</sup>. Celles-ci ont été usitées entre la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle. L'ergot des objets provençaux est généralement triangulaire, souvent légèrement arrondi à son extrémité, parfois jusqu'à être curvilinéaire, mais il se rencontre aussi, par exemple, des ergots quadrangulaires : dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse, une boucle en alliage cuivreux dite « argentée » avec ergot quadrangulaire et ardillon en fil a été retrouvée sur le bassin d'un sujet (N.D.S.), avec des fragments de la ceinture en cuir et son mordant de type A<sup>2025</sup>. Une boucle non ébarbée à ergots internes provient du site d'un atelier métallurgique parisien, rue Mongelas, travaillant le cuivre et ses alliages dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2026</sup>. Les boucles de type E1 sont rares dans l'iconographie. Un exemplaire a pu être repéré à la ceinture de la Vierge dans une *Vierge à l'Enfant* peinte par le maître de Valverde dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 158**). La datation de l'œuvre est cependant largement postérieure à la fin de la période d'utilisation proposée des pièces de type E1, la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La documentation archéologique est suffisamment importante pour que nous pensions que la représentation de la boucle n'a pas été faite d'après un objet contemporain de la date d'exécution de la peinture ou qu'elle a été imaginée par l'artiste.

---

<sup>2022</sup> **Royaume-Uni, Leicestershire** : boucle incomplète avec chape de type A2a ou A2b, Boucle : L x l = 1,65 x 2,6 cm, Chape : L x l = 4,5 x 2,15 cm, bassin d'un homme de 23 à 35 ans, XIV<sup>e</sup> siècle, Austin Friars, Leicester (Clay 1981, n° 31).

<sup>2023</sup> **France, Aude** : une boucle complète, L x l = 2,8 x 3,5 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou 2000d, p. 211) ; **Corse** : une boucle entière, L x l = 2,5 x 3,2 cm, sol, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, *castellu* de Cotone, Bastia (Istria 1993a, p. 18 ; Istria 1994, p. 92 ; Comiti 1996, ill. 9) ; **Gers** : une boucle complète, L x l = 3,8 x 3,6 cm, une boucle fragmentaire, vers 1170 - vers 1250 (Lassure 1995, p. 536, fig. 425, n° 3 et 4). **Italie, province de Udine** : une boucle entière, L x l = 2,15 x 3,3 cm, Castello di Zuccola, Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 270, n° 39) ; **Suisse, canton d'Argovie** : deux boucles entières, L x l = 4,4 x 6,3 cm et 3,7 x 6 cm, XIII<sup>e</sup> siècle - 1515, château du Vieux Wartburg (Meyer 1974, p. 95, n° C 167 et C 168). **Royaume-Uni, Londres** : un objet complet avec traces d'étamage, L x l = 4,7 x 7,1 cm, deuxième moitié XII<sup>e</sup> siècle, artefact incomplet, L x l = 5,7 x 7,3 cm, deuxième moitié XII<sup>e</sup> siècle, spécimen entier, L x l = 4,4 x 6,4 cm, vers 1270 - vers 1350, une pièce complète, L x l = 4,3 x 7,2 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 55, n° 14 à 16, 26) ; **Danemark, région de Sjælland** : une boucle entière, L x l = 3,5 x 6,1 cm, maison, datation inconnue, Hejninge, Slagelse (Steensberg 1986, p. 70, fig. 60).

<sup>2024</sup> **Italie, province de Pistoia** : une boucle entière, L x l = 4,5 x 6,7 cm, milieu XIX<sup>e</sup> siècle (résiduel), palais des Vescovi, Pistoia (Vannini 1985, p. 655, n° 3706).

<sup>2025</sup> Boucle complète : L x l = 4,9 x 6,9 cm (Bonnet 1973, p. 71, 91, n° 110).

<sup>2026</sup> Objet incomplet, L x l = 2,1 x 2,1 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 19, n° 133).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type E1a : Anneau ou boucle large à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, sans talons, à ergot distal simple triangulaire ou arrondi (fig. 201, n° 1 à 5)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 91, couche d'incendie du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 26, déblais du cimetière ; XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3363, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1105, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1498, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Toutes ces boucles ont une traverse distale plus large que la traverse proximale. Celle-ci est mise en évidence par un retrait, parfois associé à un amincissement (**fig. 201, n° 3**) qui peut être localisé (**fig. 201, n° 1 et 5**). L'ergot distal est entaillé dans trois cas par une encoche qui marque d'autant plus la zone de réception du bout de l'ardillon (**fig. 201, n° 1, 2 et 5**). Cette encoche ne se discerne ni sur un objet provenant du site de l'Oratoire dont l'oxydation a rongé la surface (**fig. 201, n° 3**), ni sur un spécimen trouvé au *castrum* Saint-Jean qui est à l'évidence un raté de fonte sur lequel s'observent de fortes traces de limage (**fig. 201, n° 4 ; fig. 210, n° 1**). Cette opération n'a pas gommé toutes les imperfections. L'artefact conserve une chape incomplète de type B1b décorée de zigzags. La perforation visible en partie proximale permettait le passage d'un ardillon de type fil comme celui encore présent sur une boucle d'Avignon (**fig. 201, n° 5**) sur laquelle apparaissent également des traces de limage.

Les deux plus petites boucles (**fig. 201, n° 1 et 2**) trouvent leur reflet sur le site de l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire avec un exemplaire sans ardillon muni d'un ergot assez long<sup>2027</sup>. Un spécimen, légèrement plus grand, a été mis au jour dans un

---

<sup>2027</sup> Spécimen entier, L x l = 1,6 x 1,4 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 89, n° CA 256).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tas d'huîtres du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Viking Hall à Waltham Abbey dans l'Essex<sup>2028</sup> et un deuxième dans un contexte daté vers 1455 - vers 1460 sur le site du château de Threave dans le Dumfries and Galloway au Royaume-Uni<sup>2029</sup>. Des artefacts de plus grande taille proviennent du castello di Zuccola à Cividale del Friuli dans la province d'Udine en Italie<sup>2030</sup>, d'une verrerie médiévale (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) au lieu-dit La Seube à Claret dans l'Hérault. L'objet de ce dernier lieu a conservé un fragment d'ardillon en fer et une chape de type A1b décorée, en partie distale, de deux croix de Saint-André alignées dans la largeur et limitées par des lignes parallèles<sup>2031</sup>. Au Royaume-Uni, sur le site d'Austin Friars à Leicester, une pièce assez large à chape de type A2b a été retrouvée sur le bassin d'un jeune homme d'environ 21 ans inhumé dans la première moitié ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2032</sup>.

Les boucles, à fenêtre semi-ovale en alliage cuivreux large, sans talons, à ergot distal simple triangulaire ou arrondi, qu'il convient de rapprocher des pièces de type E1b, paraissent pouvoir être datées de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle.

**Type E1b : Anneau ou boucle large à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à ergot distal simple triangulaire ou arrondi (fig. 201, n° 6 à 21 ; fig. 202, n° 1 à 3)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Cour de l'Archevêché, Aix-en-Provence : n° 2, datation inconnue.
- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.27, H.S.
- Alcazar, Marseille : n° 93, surface pavée d'une rue, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 59, niveau postérieur à 1370.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 193, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 302, deuxième quart - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 311, sol de zone extérieure, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 3784, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 892, décombres, n° 907, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers

---

<sup>2028</sup> Pièce entière, L x l = 1,6 x 2,1 cm (Huggins 1976, p. 115, fig. 41, n° 8).

<sup>2029</sup> Artefact entier, L x l = 1,9 x 2,1 cm (Caldwell 1981, p. 109, n° 37, fig. 10).

<sup>2030</sup> Objet entier, L x l = 2 x 2,4 cm (Favia 1992, p. 270, n° 38).

<sup>2031</sup> Exemplaire incomplet : L x l = 1,8 x 2,3 cm, Chape : L x l = 1,2 x 4,4 cm (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 10).

<sup>2032</sup> Individu complet, Boucle : L x l = 1,35 x 2,8 cm, Chape : L x l = 2,75 x 2,4 cm (Clay 1981, n° 25).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1345 ; n° 3354, pallier d'entrée, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2222, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 8, début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1073, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1107, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1093, 1108, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1079, XV<sup>e</sup> siècle ?, contient de la céramique des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ; n° 1082, Époque moderne ?

Les dix-neuf anneaux ou boucles du type E1b se distinguent des exemplaires du type E1a par la présence de talons. Des traces de lime sont souvent visibles. Les objets comportent une encoche au milieu de l'ergot distal pour réceptionner le bout de l'ardillon et, à l'exception de cinq exemplaires, une traverse proximale réduite. Sur ces cinq objets, trois ont un amincissement légèrement progressif de la traverse proximale (**fig. 202, n° 1 à 3**), un quatrième une encoche issue, semble-t-il, de la fonte (**fig. 201, n° 17**) et le dernier ne reprend aucune de ces caractéristiques (**fig. 201, n° 18**). L'ardillon, rarement conservé, est un fil d'alliage cuivreux (**fig. 201, n° 12**) ou de fer (**fig. 202, n° 1**) ou également une tige épaisse en fer pour deux objets plus frustrés (**fig. 202, n° 2 et 3**). Généralement, il devait être constitué d'un fil au vu de la largeur de l'encoche distale, même si cette caractéristique ne constitue pas une preuve formelle. Des chapes de type A2b sont encore en place sur deux pièces (**fig. 201, n° 21 ; fig. 202, n° 1**). La fenêtre de deux objets est légèrement en accolade (**fig. 201, n° 11 et 21**). Cette caractéristique, qui peut être due à une déformation du cadre, n'est pas suffisamment prononcée pour conduire à un classement dans le type H.

Les spécimens de type E1b sont relativement courants dans la bibliographie<sup>2033</sup>. Parmi eux, un individu du nord-ouest de la France se distingue par sa taille trois fois supérieure aux petits objets provençaux et sa traverse proximale de section ovoïde réduite<sup>2034</sup>. Beaucoup

---

<sup>2033</sup> **France, Hérault** : un objet fragmentaire, L x l = 1,9 x 2,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 13) ; **Indre** : un individu fragmentaire, L x l = 1,25 x 1,55 cm, N.D.S., Montbaron, Levroux (Querrien et Blanchard 2004, p. 123). **Espagne, province de Barcelone** : une boucle complète à ardillon en fil, L x l = 1,55 x 2,15 cm, N.D.S., castellet de Viver, Viver i Serrateix (Bolos *et al.* 1981, p. 175, n° 108). **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : une pièce entière, L x l = 1,8 x 2,25 cm, sol de mortier, milieu XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 1).

<sup>2034</sup> Spécimen entier, dimensions précises inconnues, provient d'un site du Calvados ou de Seine-Maritime (Vivre au Moyen Âge 2002, notices 186 et 187).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'anneaux et boucles comportent une chape<sup>2035</sup>. Au Gué de Bazacle à Toulouse en Haute-Garonne, une pièce avec chape de type A4a se rapproche par sa forme d'un objet large et fin du corpus (**fig. 202, n° 1**)<sup>2036</sup>. Une boucle à ergot distal, traverse proximale réduite et ergots proximaux, possède encore une chape de type A4a décorée par gravure<sup>2037</sup>. Elle a été ramassée lors d'une prospection sur le site de l'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone en Espagne. Dans la ville de Barcelone même, une boucle analogue, c'est-à-dire avec ergots proximaux, avec un ardillon en tôle mais sans chape provient du site de l'Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>2038</sup>.

À Londres, les fouilles ont mis au jour onze exemplaires d'anneaux et boucles, certains avec traces d'une couverture blanche, dont sept avec une chape de type A1b, B1a ou A4 dans des niveaux situés entre vers 1270 - vers 1350 et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2039</sup>. Huit d'entre eux appartiennent à la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et un seul à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Pour une pièce, des ergots latéraux sont disposés à la jonction de la traverse proximale et de la traverse distale. L'ergot distal offre un aspect légèrement bombé sur un objet, à l'image d'un artefact du corpus de type E1a (**fig. 201, n° 5**). Parmi les boucles londoniennes, un spécimen de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, particulièrement large (L x l = 1,9 x 6,2 cm), à chape de type A4, peut être rapproché des anneaux et boucles

---

<sup>2035</sup> **France, Aube** : pièce complète avec chape de type A4a, Boucle : L x l = 1,7 x 2,2 cm, Chape : L x l = 3,8 x 1,6 cm, époque moderne, place des Halles, Troyes (Lenoble *et al.* 1997, p. 98, fig. 90, n° 4) ; **Royaume-Uni, Hampshire** : exemplaire complet avec chape de type A1b, Boucle : L x l = 2,2 x 2,7 cm ; Chape : L x l = 2,95 x 1,6 cm, milieu XVI<sup>e</sup> siècle, démolition de l'église Saint-Pancras, Brook Street, Winchester (Hinton 1990f, p. 522, n° 1212) ; **Yorkshire** : un artefact incomplet avec chape de type A1b, Boucle : L x l = 1,25 x 1,6 cm, Chape : L x l = 1,6 x 1,15 cm, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14300).

<sup>2036</sup> Un anneau entier, Boucle : L x l = 1,8 x 2,3 cm, Chape : L x l = 4,85 x 1,85 cm (Archéologie 1990, p. 216, n° 430).

<sup>2037</sup> Une boucle entière, Boucle : L x l = 2 x 2,6 cm, Chape : L x l = 4,3 x 1,8 cm (Ollich 1976, p. 510 ; Bolos *et al.* 1981, p. 145, n° 58).

<sup>2038</sup> Une boucle entière, dimensions inconnues (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11, troisième rang à droite).

<sup>2039</sup> Un objet entier, L x l = 1,8 x 2,1 cm ; artefact fragmentaire ; boucle incomplète, L x l = vers 1,7 x vers 2,6 cm ; exemplaire complet, L x l = 2,2 x 2,7 cm ; spécimen complet, L x l = 2,6 x 3,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 70, n° 279 à 283) ; individu entier avec chape de type A1b, Boucle : L x l = 1,3 x 1,1 cm, Chape : L x l = 1,7 x 1 cm ; objet entier à chape de type B1a, Boucle : L x l = 1,2 x 1,6 cm, Chape : L x l = 1,4 x 0,6 cm ; boucle entière avec chape de type A1b, Boucle : L x l = 1,25 x 1,3 cm, Chape : L x l = 2,1 x 0,8 cm ; exemplaire complet avec chape de type A1b, Boucle : L x l = 1,3 x 1,5 cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,1 cm ; spécimen entier avec chape de type B1a, Boucle : L x l = 1,8 x 2,1 cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,1 cm ; individu entier avec chape de type A4, Boucle : L x l = 1,9 x 6,2 cm, Chape : L x l = 2,4 x 5,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 306 à 311).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des types F3b et F3c. C'est aussi le cas d'un individu italien de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle provenant du site de Monte Zigagno à Zigagno dans la province de La Spezia<sup>2040</sup>.

La diffusion des artefacts de type E1b s'est faite jusqu'au Danemark puisque sur le site de Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland, un exemplaire à chape de type A3a fut retrouvé dans un niveau daté vers 1300 d'une ferme<sup>2041</sup>.

Quelques pièces de la bibliographie ont été retrouvées sur des corps : une boucle avec chape de type A2a se situait sur la tête du fémur gauche d'un sujet inhumé à une époque non précisée dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>2042</sup> ; une boucle avec chape de type A fut découverte sur le bassin d'un immature enseveli dans la première moitié ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle à Austin Friars à Leicester<sup>2043</sup>.

La fabrication des anneaux et boucles du type E1b est attestée à Toulouse : deux anneaux, non ébarbés, réunis par un canal de coulée, ont été retrouvés dans le lit de la Garonne au Gué de Bazacle à Toulouse<sup>2044</sup>. À Paris, rue Mongelas, la fouille d'un atelier métallurgique du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle a fourni une pièce brute de fonderie<sup>2045</sup>. Une boucle complète avec chape de type A1b retrouvée sur ce même site dans un niveau de l'atelier pourrait y avoir été fabriquée<sup>2046</sup>.

Les données disponibles conduisent à proposer une datation typologique s'étendant sur les trois derniers quarts du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

**Type E1c : Anneau ou boucle long à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux,  
sans talons, à ergot distal simple triangulaire ou arrondi  
(fig. 202, n° 4)**

*Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 167, sépulture des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>2040</sup> Anneau entier, L x l = 2,2 x 5 cm (Giardi 1985, p. 234-235, n° 42).

<sup>2041</sup> Une boucle complète, Boucle : L x l = 1,6 x 2,15 cm, Chape : L x l = 3,65 x 1,15 cm (Steensberg 1986, p. 66, fig. 45).

<sup>2042</sup> Un artefact complet, Boucle : L x l = 2 x 3,3 cm, Chape : L x l = 2,8 x 2,3 cm (Bonnet 1973, p. 90-91).

<sup>2043</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,8 x 2,5 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,9 cm (Clay 1981, n° 26).

<sup>2044</sup> Dimensions pour chaque anneau : L x l = 1,2 x 1,5 cm (Aujourd'hui 1981, n° 204 ; Archéologie 1990, p. 277, n° 603)

<sup>2045</sup> Objet entier, L x l = 1,65 x 1,55 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 19, n° 187).

<sup>2046</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,8 x 1,6 cm ; Chape : L x l = 9,5 x 0,6 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 19, n° 186, 188, 189).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cet objet plus long que large, sans talons, est légèrement outrepassé dans sa partie proximale. Son ergot distal comporte une encoche terminée par une dépression circulaire. L'ardillon est de section quadrangulaire arrondie. Aucun élément de comparaison n'a pu être trouvé. L'objet peut sans doute être attribué au XIV<sup>e</sup> siècle étant donné la datation des types E1a et E1b.

#### **Type E2 : Boucle à fenêtre semi-ovale, à ergot distal mouluré (fig. 202, n° 5 à 11)**

Des sous-types se distinguent en fonction de la présence de talons, d'ergots proximaux et du processus de fabrication de l'objet. Les exemplaires obtenus par la fonte appartiennent aux sous-types E2a à E2c, le spécimen fabriqué par assemblage de plusieurs pièces a été classé dans le sous-type E2d. Au sein des sous-types E2a à E2c, le sous-type E2a rassemble les artefacts sans talons, les sous-types E2b et E2c, ceux avec talons et avec respectivement un ergot distal bosselé ou un ergot distal denticulé.

Tous les exemplaires du type E2 du corpus ou signalés dans la bibliographie sont en alliage à base de cuivre. Un fragment d'ergot distal de fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle trouvé au *castrum* Saint-Jean à Rougiers (fig. 264, n° 3) a probablement appartenu à une boucle de type E2a ou E2b.

#### **Type E2a : Anneau ou boucle large à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, sans talons, à ergot distal mouluré (fig. 202, n° 5 à 7)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1106, milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1281, comblement de tranchée de fondation, 1491 - 1496.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 336, contexte inconnu.

Ces trois boucles sans talons comportent un ergot distal entouré de deux moulures latérales. L'une d'elles à chape de type B1b présente de fortes traces de limage (fig. 202, n°5), une autre des aplatissements de la traverse distale (fig. 202, n° 6). Cet objet n'a pu être observé : que les plats soient issus de fonte paraît plus que probable mais ne peut donc être affirmé. Un ardillon en fil de fort diamètre est encore en place sur un des sujets. Un fil passé

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

au travers de la chape et enroulé autour de la traverse proximale joint les deux morceaux d'une patte de chape de type A cassée lors de l'utilisation de la boucle du Petit Palais (**fig. 202, n° 7**).

La boucle de l'Impasse de l'Oratoire (**fig. 202, n° 5**) est assez proche d'une boucle, avec ardillon en fil, issue d'un remblai contenant de la céramique du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la collina di San Pietro à Castel San Pietro dans le canton du Tessin en Suisse<sup>2047</sup>. Les talons internes de l'objet sont un peu plus accentués. Une pièce provenant d'un remblai de démolition d'une maison de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2048</sup> présente également une certaine ressemblance. L'artefact d'Avignon connaît également des analogies avec des boucles avec talons mises au jour au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>2049</sup> et au *castrum* de Ventajou (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Félines-Minervoises dans l'Hérault<sup>2050</sup>. Sur le site de la maison forte de Naux à Colayrac-Saint-Cirq en Lot-et-Garonne, occupée dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, a été retrouvée une boucle comportant trois moulures en éventail et des moulures ou aplatissements à la jonction de la traverse proximale et de la traverse distale<sup>2051</sup>. Sa chape de type A est incomplète. Une dernière boucle, héraultaise, avec fragment d'ardillon en fer, provenant d'un dépotoir (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) sur le site de la verrerie de La Seube à Claret, a conservé sa chape de type A1b. Elle pourrait appartenir au type E2a, mais le dessin, singulièrement, figure une extrémité de la traverse distale sans talons et l'autre avec talons<sup>2052</sup>. Les boucles du type E2a paraissent pouvoir être datées de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type E2b : Anneau ou boucle large à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à ergot distal bosselé (fig. 202, n° 8 et 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Le Castelet, Fontvieille : n° CAS 78.00.7, remblais avec matériel du XIV<sup>e</sup> siècle et des XVI<sup>e</sup>- XVII<sup>e</sup> siècles.

##### *Var*

---

<sup>2047</sup> Boucle complète, L x l = 1,65 x 2,2 cm (De Marchi 1996, p. 195).

<sup>2048</sup> Pièce entière, L x l = 1,9 x 2,1 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 116, n° 189).

<sup>2049</sup> Artefact fragmentaire, L x l = 2 x 2,5 cm (Czeski 1981, p. 198).

<sup>2050</sup> Objet entier, L x l = 1,95 x 2,75 cm (Loppe 2006, p. 338).

<sup>2051</sup> Exemple entier avec fragment de chape, Boucle : L x l = 2,1 x 2,4 cm, Chape : l = 1,9 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132, m 67).

<sup>2052</sup> Boucle incomplète, Boucle : L x l = 1,85 x 2,45 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,55 cm (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 12).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1601, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

La plus grande boucle semi-ovale à ergot distal bosselé, à talons, comporte une chape de type A3d animée d'un décor complexe créé par des zigzags, de courts segments et de rares lignes courbes gravés. Il apparaît ainsi en réserve des formes de chevrons et des formes en amande alignées et séparées latéralement par des lignes vierges. Quelques zigzags et segments mal placés ont été en partie effacés, probablement à l'aide d'un burin à bout rond pour écraser le métal sans laisser de traces. Ces repentirs ont été omis du dessin principal et figurés dans les agrandissements. Trois rivets à tête plate et matée disposés le long du bord proximal assuraient la fixation sur la lanière. L'épaisseur de la tôle de la chape est plus importante à l'endroit de la charnière. L'exemplaire varois (**fig. 202, n° 9**) dispose encore d'un ardillon en fil. L'ergot distal comporte une encoche pour le repos de la pointe de l'ardillon.

Une boucle de type E2b mais aux moulures analogues à un exemplaire avignonnais de type E2a (**fig. 202, n° 5**) a été mise au jour au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>2053</sup>, une deuxième au *castrum* de Ventajou (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Félines-Minervois dans l'Hérault<sup>2054</sup>. En Seine-et-Marne, un site de la ville de Meaux a livré un objet à l'ergot distal encadré par deux petites cannelures<sup>2055</sup>. Des objets similaires avec chape de type A3 proviennent de la fouille d'une rivière en contrebas du château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais<sup>2056</sup> et de la ville de Trèves dans le land de Rhénanie-Palatinat en Allemagne<sup>2057</sup>. L'ergot distal du spécimen ramassé dans le cimetière du village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre (antérieur au XVIII<sup>e</sup> siècle) à Le-Fresne-sur-Moivre dans la Marne comporte cinq petites cannelures disposées en éventail<sup>2058</sup>. Des incisions agencées en éventail sont visibles sur l'ergot distal d'une pièce découverte à York dans un contexte du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2059</sup>. Le type E2b peut être daté actuellement de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2053</sup> Objet fragmentaire, L x l = 2 x 2,5 cm (Czeski 1981, p. 198).

<sup>2054</sup> Pièce entière, L x l = 1,95 x 2,75 cm (Loppe 2006, p. 338).

<sup>2055</sup> Spécimen entier, L x l = 1,8 x 2,55 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 7).

<sup>2056</sup> Objet entier, Dimensions inconnues (Dilly *et al.* 1999, p. 126, n° 5.5).

<sup>2057</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,85 x 2,55 cm, Chape : L x l = 2,55 x 1,9 cm, datation stratigraphique (?) des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 265, n° b).

<sup>2058</sup> Exemplaire entier, L x l = 1,65 x 2,25 cm (Lusse *et al.* 1997, p. 86).

<sup>2059</sup> Boucle incomplète, L x l = 2,2 x 2,55 x cm (Ottaway et Rogers 2002, n° 14297).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type E2c : Anneau ou boucle large à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à ergot distal denticulé (fig. 202, n° 10)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1101, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette boucle de type E2c se distingue des boucles du type E2b par la forme denticulée des moulures de l'ergot distal. La traverse distale présente un arrondi régulier. L'ergot distal est composé de trois moulures ; celle du centre est un peu plus saillante et accueille une dépression pour recevoir le bout de l'ardillon. La traverse proximale de section circulaire est réduite. Une boucle analogue et de dimensions similaires, avec un ergot distal denticulé, a été anciennement ramassée au château de Montségur (N.D.S.) dans l'Ariège<sup>2060</sup>.

#### **Type E2d : Anneau ou boucle large composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à ergot distal mouluré (fig. 202, n° 11)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.38, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle

Bien que retrouvé dans un remblai tardif, la période de datation à proposer pour cet artefact arlésien est vraisemblablement le XIV<sup>e</sup> siècle comme la presque totalité des boucles de type E2. L'objet est incomplet mais une extrémité de la traverse distale conserve l'amorce d'une ouverture circulaire très certainement destinée au passage de la tige métallique servant de traverse proximale. L'ergot distal mouluré comporte une encoche.

#### **Type E3 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à traverse distale à moulures d'encadrement du repos de l'ardillon (fig. 203, n° 1 à 7)**

Plusieurs sous-types de boucles du type E3 ont été signalés mais seuls deux d'entre eux sont attestés en Provence : des objets à denticules d'encadrement (sous-type E3a), des exemplaires à bosses externes d'encadrement (sous-type E3b) qu'il convient de distinguer

---

<sup>2060</sup> Boucle entière, L x l = 3,7 x 3,9 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 14, n° TC/73).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'artefacts à bosses et denticules d'encadrement non encore répertoriés en Provence<sup>2061</sup>. Les éléments de comparaison sont rares et, pour cette étude, aucune distinction n'est faite en fonction de la présence ou l'absence de talons.

#### **Type E3a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à denticules d'encadrement du repos de l'ardillon (fig. 203, n° 1 à 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cour de l'Archevêché, Aix-en-Provence : n° 1, N.D.S.

##### *Gard*

- Collège Eugène Vigne, Beaucaire : n° 1229-82, sol de terre battue dans un bâtiment du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 170, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 3466, sol de bâtiment, vers 1345 - vers 1360.

La traverse distale de ces quatre boucles à talons comporte un replat orné de deux denticules qui saillent légèrement du bord externe et encadrent une dépression destinée à recevoir le bout de l'ardillon. La traverse proximale est réduite. L'ardillon, présent sur une boucle de Rougiers (**fig. 203, n° 3**), est confectionné dans un fil épointé en alliage cuivreux. Le décor de la chape de type A2d ou A3b diffère selon les artefacts : une ligne centrale et ondulée de zigzags (**fig. 203, n° 1**), deux rangées latérales de traits et de triangles incisés soulignant les bordures (**fig. 203, n° 3**), une frise de chevrons en réserve sur un fond garni, dans le sens de la longueur, par des alignements parallèles de points poinçonnés (**fig. 203, n° 4**). Cette dernière chape conserve des traces d'étamage ou d'argenture. Une perforation située au milieu ou en partie distale de ces chapes semble avoir permis la fixation d'une applique comme il apparaît sur une chape isolée du *castrum* Saint-Jean datée vers 1360 - vers 1370/1375 avec couverte en argent (**fig. 273, n° 15**) dont le décor gravé s'apparente à celui de la chape de la boucle n° 3466 de ce site (**fig. 203, n° 3**). Ceci est d'autant plus plausible que, pour deux chapes de boucles du type E3 (**fig. 203, n° 1 et 4**), l'écart entre les deux moitiés de

---

<sup>2061</sup> Ce type est assez fréquent. Se reporter par exemple aux pièces à chape de type A4a et A5 mentionnées dans Lenoble *et al.* 1997 (p. 66, fig. 57, n° 3), Piuzzi 1998 (p. 283), Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (p. 76, n° 313), Fondrillon et Marot 2013 (p. 115, n° 4409).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la tôle est inexistant ou trop peu important pour permettre le passage d'une courroie. Le perçage de la chape s'est fait du revers vers l'avant pour les deux parties de la chape de la boucle aixoise (**fig. 203, n° 1**) et a déjeté de la matière qui n'a pas été enlevée.

Une boucle complète de même aspect que les objets du corpus, avec ardillon en fil et chape de type A5, provient du site du château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>2062</sup>. Plus à l'est, dans l'Aude, au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse, une boucle entière quelque peu différente a été mise au jour et affiche deux denticules assez éloignés de l'encoche distale<sup>2063</sup>. Les quelques artefacts de type E3a connus actuellement dans le sud de la France permettent de proposer une datation typologique dans les trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type E3b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à bosses externes d'encadrement du repos de l'ardillon (fig. 203, n° 5 à 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Castrum de Montpaon, Fontvieille : n° L13/31, H.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600945, couche d'abandon, postérieur milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1216, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Les boucles du type E3b se caractérisent par deux bosses disposées sur le bord externe de la traverse distale. Un exemplaire du site de l'Impasse de l'Oratoire (**fig. 203, n° 5**) a conservé un fragment de chape de type A décorée en bordure de deux alignements de dents de loups opposées par la base. Les bosses de la traverse distale encadrent une zone incisée de trois lignes parallèles.

Les bosses de plusieurs objets de la bibliographie sont beaucoup plus resserrées au milieu de la traverse distale et ressortent à la fois de la bordure externe du cadre et à l'intérieur de la fenêtre. Trois exemplaires sans talons datés de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou récupérés H.S. ont été découvertes lors de la fouille de la ZAC *Avaricum* à Bourges

---

<sup>2062</sup> Individu complet, Boucle : L x l = 1,55 x 2,15 cm, Chape : L x l = 4,3 x 1,25 cm (Rapport 1974, p. 64 ; Czeski 1981, p. 197, n° 37/74).

<sup>2063</sup> Anneau entier, L x l = 1,55 x 2,55 cm (Barrère 2000, p. 219).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans le Cher<sup>2064</sup>. Deux d'entre eux sont outrepassés près de la traverse distale. Des boucles à talons avec chape ou possible chape de type A5 proviennent d'un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du Palais ducal de Fécamp en Seine-Maritime<sup>2065</sup>, de la démolition du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle de l'église Saint Pancras à Winchester au Royaume-Uni<sup>2066</sup>.

Des boucles dont la traverse distale comporte simplement deux bosses très éloignées l'une de l'autre existent aussi : un artefact à talons et ergots proximaux issu d'un contexte de fin XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle du site de Roca à Melendugno dans la province de Lecce en Italie<sup>2067</sup>, un spécimen en mauvais état avec chape de type A6 sur le site de San Stefano (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Casalbordino dans la province de Chieti<sup>2068</sup>, une boucle sans talons provenant d'une couche de détritiques du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site du Priamàr à Savone<sup>2069</sup>, un exemplaire avec chape de type A2b trouvé dans le comblement d'un fossé daté des X<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles sur le site de Rhuddlan dans le Denbighshire<sup>2070</sup>.

Les éléments de datation disponibles conduisent à proposer une datation typologique s'étalant entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type E4 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à traverse distale à moulures dispersées (fig. 203, n° 8 à 16 ; fig. 204, n° 1 à 5)**

Les boucles à fenêtre semi-ovale à traverse distale à moulures dispersées ont été scindées en quatre sous-types, selon les caractéristiques propres aux moulures. Les exemplaires à motif de dentelures appartiennent au sous-type E4a, ceux avec des bosses au sous-type E4b, ceux avec bosses et denticules au sous-type E4c. Certains spécimens pourvus de bosses très saillantes forment le sous-type E4d. Quelques autres sous-types absents du corpus provençal sont attestés par ailleurs. À titre d'exemple, des artefacts présentent une

---

<sup>2064</sup> Exemplaire entier, L x l = 2 x 2,5 cm, occupation extérieure de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'un atelier métallurgique, individu entier, L x l = 1,9 x 2 cm, remblai de construction issu de démolition, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, objet fragmentaire, L x l = 2,1 x 2,1 cm, H.S. (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 116-118, n° 2466, 5162, 2578).

<sup>2065</sup> Artefact complet avec chape de type A5, Boucle : L x l = 1,3 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,85 x 1,15 cm (Renoux 1987, p. 36).

<sup>2066</sup> Artefact entier avec possible chape de type A5, Boucle : L x l = 2,5 x 3,4 cm ; Chape : L cons. x l = 3,9 x 2,3 cm, site de Brook Street (Hinton 1990f, p. 522, n° 1214).

<sup>2067</sup> Boucle entière, L x l = 1,8 x 1,9 cm (Lombardi 2008, p. 416, n° 136).

<sup>2068</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 2,1 x 2,8 cm, Chape : L x l = 6,75 x 2,15 cm (Tulipani 2001, p. 332, fig. 9, n° 15).

<sup>2069</sup> Spécimen entier, L x l = 1,2 x 1 cm (Viara 2001, p. 449, n° 1578).

<sup>2070</sup> Boucle incomplète, Boucle : L x l = 1,6 x 2,2 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,5 cm (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, n° 2, fig. 16.1).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moulure triangulaire centrale destinée à accueillir le bout de l'ardillon, au sein de deux denticules et/ou de bosses<sup>2071</sup>, pour d'autres l'ensemble du bord externe de la traverse distale est bosselé<sup>2072</sup>.

Quelques artefacts des types E4b à E5 sont particulièrement proches des anneaux et boucles de type F2a, l'alignement des moulures formant souvent une barre. Intégrer ces objets au type F eut été possible mais cela conduisait à les séparer des exemplaires où les moulures sont plus distinctement individualisées les unes par rapport aux autres. Au vu du mobilier présent dans la bibliographie, fixer une frontière nette entre ces différents stades s'est révélé hasardeux<sup>2073</sup>.

#### **Type E4a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à dentelure (fig. 203, n° 8 à 10)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.29, H.S.

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 334 et 335, contextes inconnus.

Trois boucles à fenêtre semi-ovale, à talons, au bord extérieur de la traverse distale parfois anguleux, comportent des moulures sous forme d'une dentelure au centre de la traverse distale. La traverse proximale de l'exemplaire le plus grand est amincie (**fig. 203, n° 8**). Les deux objets plus petits, d'une forme très proche, avec leurs ergots proximaux, leur côté inférieur du cadre anguleux, leurs moulures analogues, conservent pour le premier un fragment de chape probablement de type B (**fig. 203, n° 9**) et pour le deuxième un ardillon en fil (**fig. 203, n° 10**). Les surfaces de l'objet arlésien (**fig. 203, n° 9**) sont parcourues de profondes traces de lime. Une boucle avec chape de type B2c à décor gravé, sans talons et sans ergots proximaux, à la dentelure très profonde, provient du château de Montségur

---

<sup>2071</sup> Par exemple Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72, 74, n° 295, 297, 300.

<sup>2072</sup> **France, Hautes-Alpes** : boucle complète avec chape de type A2a, Boucle : L x l = 3,3 x 4,4 cm ; Chape : L x l = 2,55 x 2,1 cm, H.S., chapelle des Gicons, Saint-Disdier (Fichier Lucy Vallauri 1969) ; **Hérault** : boucle complète avec chape de type A4a, Boucle : L x l = 1,7 x 2,05 cm ; Chape : L x l = 2,8 x 2,35 cm, H.S., Rue de la Fontaine-du-Pila, Montpellier (Mobilier métallique 2010, p. 293).

<sup>2073</sup> S'il n'avait été tenu compte que du seul corpus provençal cette distinction serait apparue évidente. C'est ici un exemple parmi d'autres de l'importance que peut avoir l'effet de sources dans le cadre d'une typologie des anneaux et boucles pour la période considérée. Toute étude de ce genre doit bénéficier d'une solide bibliographie.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(N.D.S.) en Ariège<sup>2074</sup>. Un autre élément de comparaison, découvert dans un épandage de restes de boucherie de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle – avec des éléments de mobilier du XIV<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup> siècle – sur le site des Jardins du Carmel à La Rochelle en Charente-Maritime, présente un fragment d'ardillon en fil et un fragment de chape de type A<sup>2075</sup>. Ces boucles sont, du point de vue typologique, probablement à dater du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type E4b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à bosses (fig. 203, n° 11 à 14)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Avenue Sainte-Douceline, Digne : n° 4, sol, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château de l'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569375, H.S.
- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : n° 14, comblement de puits, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1097, N.D.S.

Les boucles à fenêtre semi-ovale, avec ou sans talons, à traverse distale à bossettes du corpus comportent de quatre à six bossettes au centre de la traverse distale. L'ardillon est un fil en alliage cuivreux (**fig. 203, n° 11 et 13**) ou en fer (**fig. 203, n° 12**). La traverse proximale peut être amincie (**fig. 203, n° 12**).

Dans la bibliographie, le nombre maximum de bossettes est de quatre. Trois exemplaires à trois bossettes resserrées au centre de la traverse distale, l'un fragmentaire, l'autre complet, avec talons, sont issus de contextes du XIII<sup>e</sup> siècle du village minier de Staré Hory à Jihlava dans la région de Vysočina en République Tchèque<sup>2076</sup>. Un autre spécimen à trois bossettes resserrées, semble-t-il sans talons, allongé, avec chape de type A2d, est connu par les fouilles menées au château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) à Villeneuve-sous-Pymont

---

<sup>2074</sup> Boucle entière, Boucle : L x l = 1,55 x 1,65 cm, Chape : L x l = 2,75 x 0,95 cm (Czeski 1981, p. 197, n° 189/72).

<sup>2075</sup> Objet incomplet, Boucle : L x l = 2,3 x 2,3 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 56-57, n° 54).

<sup>2076</sup> Pièce entière, L x l = 2,3 x 3,6 cm ; Boucle fragmentaire, l = 3,4 cm (Hrubý et Zimola 2008, p. 169).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans le Jura<sup>2077</sup>. La pièce mise au jour au château d'Épinal (vers 1250 - vers 1650) dans les Vosges n'a pas de talons<sup>2078</sup>.

Des boucles sans talons à traverse distale à quatre bossettes sont répertoriés par ailleurs<sup>2079</sup>. Parmi celles-ci, certaines ont une chape et un ardillon en fil. La fouille d'un remblai funéraire daté entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et le premier tiers ou quart du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site du Duomo à Venzone dans la province d'Udine en a fourni une avec chape incomplète de type A<sup>2080</sup>. Une deuxième provient d'une sépulture d'adulte des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles au castello di Monte Copiolo à Montecopiolo dans la province de Pesaro et Urbino en Italie<sup>2081</sup>. La chape est de type B1a.

Les boucles avec talons à quatre bossettes sur la traverse distale, avec parfois une chape de type B1b, sont tout aussi courantes que celles sans talons<sup>2082</sup>. Un rare spécimen en argent a été découvert lors des fouilles au castello della motta di Savorgnano à Povoletto dans la province d'Udine : les bossettes sont parfaitement distinctes les unes des autres, celles des extrémités étant hachurées, et l'ardillon est orné d'une excroissance centrale. La chape de type A4a et le mordant de type D4 sont finement ciselés d'un motif répétitif. L'objet est issu d'une couche d'abandon du XVI<sup>e</sup> siècle contenant de la céramique des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles<sup>2083</sup>. Une boucle à talons dont la traverse distale comporte quatre bossettes resserrées tout comme les boucles à trois bossettes provient du village médiéval de Dracy à Baubigny en Côte-d'Or, d'un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle ou du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2084</sup>. Trois pièces sont recensées sur des sites londoniens : une première datée du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle présente une encoche sur la

---

<sup>2077</sup> Boucle entière : L x l = env. 1,9 x env. 1,6 cm, Chape : env. 4,1 x env. 0,9 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1921).

<sup>2078</sup> Anneau entier, L x l = 2 x 2 cm (Kraemer 2002, pl. 15, n° 6).

<sup>2079</sup> **France, Doubs** : objet entier, datation stratigraphique inconnue, L x l = 2,1 x 2,4 cm, Montbéliard (Führer 2000, p. 118, fig. 94, n° 13). **Isère** : Spécimen entier, L x l = 1,8 x 2,3 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village minier de Brandes, L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 95, n° 134, p. 135 ; Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994, p. 128) ; **Loire** : Exemplaire entier, L x l = 1,8 x 2,2 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines, Essertines-Basses (Cuisenier (dir.) 1987, p. 90, n° 146).

<sup>2080</sup> Exemplaire complet avec chape de type A, Boucle : L x l = 1,75 x 2,05 cm, Chape : L x l = 7 x 1,15 cm (Piuzzi 1998, p. 283, fig. 6).

<sup>2081</sup> Boucle complète avec chape de type B1a, Boucle : L x l = 1,5 x 1,5 cm, Chape : L x l = 2,8 x 0,9 cm (Ermeti *et al.* 2008, p. 165).

<sup>2082</sup> **France, Bas-Rhin** : un spécimen avec chape de type B1b, Boucle : L x l = 1,5 x 1,7 cm, Chape : L x l = 3,2 x 1 cm, vers 1300 - vers 1320, château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 342). **Italie, province d'Udine** : artefact entier, L x l = 1,95 x 2,2 cm, prospection, castello di Zuccola, Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 270, n° 41). **Royaume-Uni, Essex** : individu entier, L x l = 1,9 x 2,45 cm, 1211 - 1306, King John's hunting lodge, Writtle (Rahtz 1969, p. 91, fig. 51, n° 129).

<sup>2083</sup> Boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 1,4 x 2,2 cm, Chape : L x l = 8,8 x 1,25 cm (Piuzzi 1998, p. 282-284, fig. 5 ; Piuzzi *et al.* 2003, p. 98 ; Piuzzi 2003, p. 175).

<sup>2084</sup> Objet entier, L x l = 1,65 x 1,7 cm (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 6).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

traverse proximale pour le nœud de l'ardillon<sup>2085</sup>, une deuxième de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle conserve une chape probablement de type A5<sup>2086</sup>, la dernière avec traverse proximale réduite appartient à un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle mais elle pourrait être résiduelle<sup>2087</sup>.

La fabrication de boucles du type E4b est attestée à Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne par la découverte d'une valve de moule en pierre gravée d'un exemplaire à plusieurs bossettes<sup>2088</sup>.

Les boucles du type E4b sont particulièrement nombreuses et d'une large diffusion géographique. Peut-être est-ce la figuration d'un tel objet qui ferme la ceinture d'une sainte martyre sculptée vers 1328 - 1329 pour la clôture d'une chapelle de la collégiale de Mantes (**fig. 163**). Cette boucle clôt de toute évidence le ceinturon d'Henri IV Prawy sur son monument funéraire (vers 1300) dans l'église Sainte-Croix de Varsovie en Pologne<sup>2089</sup>. Le type E4b semble pouvoir être daté des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

**Type E4c : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à bosses et denticules (fig. 203, n° 15 à 16 ; fig. 204, n° 1 et 2)**

#### *Bouches du Rhône*

- Site inconnu, Fontvieille : n° 1, H.S.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 203, foyer, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1085, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1094, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces anneaux et boucles provençaux, avec (**fig. 203, n° 15 et 16**) ou sans talons (**fig. 204, n° 1 et 2**), comportent deux bosses encadrant des denticules sur la traverse distale.

---

<sup>2085</sup> Spécimen entier, L x l = 1,55 x 2,15 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72, n° 292).

<sup>2086</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,6 x 2,3 cm, Chape : L x l = env. 3,6 x 1,6 cm, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 318).

<sup>2087</sup> Objet entier, L x l = 1,75 x 2,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 302).

<sup>2088</sup> L x l = 2,2 x 3,2 cm (Berger 2006, p. 50, fig. 6-34, I).

<sup>2089</sup> Glosek et Lawrinowicz 2006, p. 150, fig. 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Leur ardillon est formé par une tôle épaisse. La boucle du *castrum* Saint-Jean (**fig. 203, n° 16**) porte des traces de dorure et sa chape de type A5 est profondément creusée pour faire apparaître deux fleurs de lys opposées par la base de part et d'autre d'un rivet à tête bouletée. Quatre autres rivets à tête bouletée ornent les angles de la chape tout en assurant pour deux d'entre eux la fixation de la chape sur la lanière.

Un objet analogue à ceux du corpus, avec talons, a été découvert hors stratigraphie au château de Montaigut à Gissac dans le Tarn<sup>2090</sup>, deux autres dans des occupations de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'une maison et d'un atelier métallurgique fouillés sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2091</sup>. Un individu avec ardillon en fil et chape d'une variante du type A3 est conservé au Musée archéologique de Turin<sup>2092</sup>. À Londres, un exemplaire avec des traces d'étamage provient d'une phase de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2093</sup>, ce qui en fait l'artefact le plus ancien du type E4.

Ces objets à traverse distale à denticules entre bosses en coin ont été associés à des anneaux et boucles à talons présentant une alternance de denticules et de bosses entre les bosses en coin. La distinction entre bosses et denticules est souvent difficile à percevoir. Découvertes sur l'actuel territoire français, au Royaume-Uni et même jusqu'au Danemark, ces pièces sont parfois associées à une chape de type A4a, B3 ou B5<sup>2094</sup>. À cette forme appartiennent également deux artefacts retrouvés pour l'un dans un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au prieuré de Marnans en Isère, pour l'autre dans une sépulture

---

<sup>2090</sup> Objet entier, L x l = 1,75 x 2,3 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 5).

<sup>2091</sup> Exemplaires entiers, L x l = 1,9 x 2,3 et 1,7 x 1,8 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 117, n° 2524 et 2531).

<sup>2092</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,6 x 1,9 cm, Chape : L x l = 5,7 x 1,4 cm (Fingerlin 1971, fig. 99, n° 532 ; PiuZZi 1998, p. 283, fig. 8).

<sup>2093</sup> Boucle complète, L x l = 1,4 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 312).

<sup>2094</sup> **France, Ariège** : Un anneau entier avec chape de type B3, Boucle : L x l = 1,95 x 2,6 cm, Chape : L x l = 3,7 x 1,5 cm, château de Montségur (Archéologie 1990, p. 216, n° 432) ; **Seine-et-Marne** : un individu complet avec chape de type A4a, Boucle : L x l = 1,8 x 2,3 cm, Chape : L x l = 5,55 x 1,45 cm, site inconnu, Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 3) ; **Somme** : une pièce entière, L x l = 1,8 x 2,2 cm, niveau du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, Château de Boves (Legros 2012b, p. 103, n° 50, fig. 5). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : un spécimen entier, L x l = 4,05 x 6,1 cm, H.S., Virginia Street, Aberdeen (Goodall 1982, p. 186, n° 53) ; **Lincolnshire** : un exemplaire entier, L x l = 2,25 x 2,9 cm, antérieur à fin XIV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 43, n° 8) ; **Londres** : un artefact incomplet avec chape de type B5, Boucle : L x l = 1,4 x 1,65 cm, Chape : L x l = 3,2 x 1,1 cm, dernier tiers XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 314) ; **Yorkshire du Nord** : un individu entier, L x l = 2,3 x 2,75 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Bedern foundry, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 13337), un objet entier avec chape de type B, Boucle : L x l = 2,3 x 2,75 cm, Chape : l = 1,75 cm, datation inconnue, Wharram (Goodall 1979a, p. 108, n° 5). **Danemark, région de Sjælland** : une pièce entière, L x l = 2,5 x 4 cm, ferme du second Moyen Âge et d'époque moderne sur le site de Hejninge, Slagelse (Steensberg 1986, tav. 5, n° 7)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

antérieure à 1302 de la cathédrale Santa Reparata à Florence. Le premier spécimen, sans talons, a conservé une chape de type A3 ou A4 décorée de zigzags en bordure<sup>2095</sup>. Le deuxième, en or, avec ardillon de section pyramidale, possède une chape en or niellé de type A5 figurant un animal fabuleux dont la queue se termine par des pampres végétaux, le tout dans un encadrement de traits incisés. Les cinq rivets de la chape, des excroissances à hauteur des talons et les deux bosses les plus extérieures de la traverse distale sont décorés de petits cercles incisés. Un anneau de type Q – utilisé comme passant ? –, deux appliques de type K et un mordant de type C au décor identique à celui de la chape accompagnaient l'objet italien<sup>2096</sup>. Une pièce particulièrement large (L x l = 2,5 x 5,7 cm) au contexte non phasé fut découvert lors de la fouille du site du College of the Vicars Choral à York<sup>2097</sup>.

Un dernier exemplaire appartenant à une collection privée à Fribourg en Allemagne se distingue par son modelé et sa chape de type A4a ajourée<sup>2098</sup>. La barre extrêmement ornementée comporte une encoche distale creusée dans une bosse et encadrée de part et d'autre d'un denticule, d'une bosse et d'une bosse en forme de tête animale. Le bout de l'ardillon, particulièrement travaillé, arbore également une tête animale stylisée. En 1980, I. Fingerlin date stylistiquement la boucle et la chape de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et situe la production en Basse-Saxe<sup>2099</sup>.

Les boucles de type E4c sont à rapprocher des boucles de type E4b et E4d ainsi que d'autres modèles de la bibliographie absents du corpus provençal, notamment les spécimens à traverse distale à denticules<sup>2100</sup>. Une boucle de type E4c est semble-t-il représenté à la ceinture d'une *Vierge à l'Enfant trônante* en bois recouvert d'argent sculptée à Toulouse dans les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 166**). Les éléments de comparaison disponibles permettent de proposer une datation typologique s'étendant entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2095</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 2,3 x 2,75 cm, Chape : l = 1,75 cm (Colardelle *et al.* 1983, p. 88).

<sup>2096</sup> Boucle complète, dimensions inconnues (Buerger 1975, p. 206).

<sup>2097</sup> Individu entier (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14306).

<sup>2098</sup> Objet complet avec chape, Boucle : L x l = 2,75 x 5,35 cm, Chape : L x l = 4,95 x 4,35 cm (Fingerlin 1980, fig. 1).

<sup>2099</sup> Fingerlin 1980.

<sup>2100</sup> On ne doit pas les confondre avec les anneaux et boucles à traverse distale à dentelure (type E4a). **France, Nord** : une boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 1,5 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,6 x 1,2 cm, XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 2) ; **République Tchèque, région de Vysočina** : deux boucles entières, L x l = 2,2 x 3,95 et 2,15 x 3,7 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, village minier de Staré Hory, Jihlava (Hrubý et Zimola 2008, p. 169) ; **Royaume-Uni, Londres** : objet entier, L x l = 1,7 x 1,8 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 73, n° 294).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type E4d : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à traverse distale à bosses d'encadrement très saillantes (fig. 204, n° 3 à 5)**

##### *Var*

- Abbaye, La Celle : n° 3, remblai du XI<sup>e</sup> siècle (intrusif).

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 355, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle, n° 1081, remblai de datation inconnue.

Les bosses encadrant la rangée de moulures sur la traverse distale des boucles des types E4b et E4c sont souvent légèrement plus saillantes que les autres moulures mais cela ne semble pas devoir prêter à conséquence du point de vue typologique. Les trois boucles du corpus rassemblées dans le type E4d affichent, quant à elles, des bosses obliques fortement marquées de part et d'autre d'un alignement de denticules et/ou de bosses. L'ardillon est une tige en fer sur une boucle (**fig. 204, n° 4**), une tôle en alliage cuivreux sur une deuxième (**fig. 204, n° 3**). Cette dernière comporte une chape de type A1b très oxydée.

Des exemplaires analogues à bosses encadrant des denticules, avec<sup>2101</sup> ou sans talons<sup>2102</sup>, sont signalés dans la bibliographie. Un spécimen appartenant aux collections du musée archéologique de Strasbourg conserve une chape de type A4a avec un décor gravé<sup>2103</sup>. La chape est du même type et également le support d'un décor incisé pour une boucle à traverse distale à bosses et denticules alternés provenant du *castrum* de Neyran à Saint-Gervais-sur-Mare dans l'Hérault<sup>2104</sup>. Les bosses de la traverse distale sont ovoïdes pour un objet avec chape de type A2b retrouvé au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>2105</sup>. En Meurthe-et-Moselle, un artefact, issu d'un remblai de destruction et de démolition des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles de la maison forte des Armoises à Richardménil, présente une bosse centrale

---

<sup>2101</sup> **France, Côte d'Or** : boucle entière, L x l = 2,1 x 2,6 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 72, n° 82 ; Bourgogne 1987, p. 141, n° 383). **Royaume-Uni, Grand Londres** : objet entier, L x l = 1,6 x 1,9 cm, vers 1330 - vers 1370, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72, n° 289) ; **Yorkshire du Nord** : artefact complet à ardillon en fil, L x l = 2,3 x 2,35 cm, milieu XIII<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14295).

<sup>2102</sup> **France, Aude** : objet entier, L x l = 1,8 x 1,95 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 219).

<sup>2103</sup> Spécimen entier, Boucle : L x l = 1,3 x 1,35 cm, Chape : L x l = 3,4 x 0,95 cm (Fingerlin 1971, fig. 42, n° 482 ; Piuzzi 1998, p. 283, fig. 7).

<sup>2104</sup> Exemple entier, Chape : L x l x e max = 1,8 x 2,3 x 0,51 cm, Chape : L x l x e tôle = 3,6 x 1,75 x 0,07 cm (Thuauet et Rouleau 2010, pl. 2, n° 2).

<sup>2105</sup> Boucle entière, Boucle : L x l = 2 x 2,05 cm, Chape : L x l = 3,05 x 1,3 cm (Rapport 1975, p. 56 ; Czeski 1981, p. 197).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

entaillée d'une encoche distale agrémentée de part et d'autre de denticules et de bosses aux deux extrémités<sup>2106</sup>. Le site est occupé depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. En Italie dans la commune de Giuggianello, sur le site du village médiéval de Quattro Macine, une boucle à talons et ardillon en fer, pourvue d'une chape de type A2b décorée de lignes de dents de loup opposées par la base a été relevée avec des appliques de type M2 et P3 et un mordant de type D4 à hauteur du bassin d'une jeune fille âgée entre 7 et 9 ans<sup>2107</sup>. Une datation C<sup>14</sup> fournit un intervalle à deux sigmas entre 1318 et 1431. La traverse distale de la boucle est parcourue de dépressions qui font apparaître des denticules pouvant être issues de la fonte. L'une des deux bosses obliques, manquante, peut avoir disparu lors de l'ébarbage. À Londres, des fouilles ont révélé, dans un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un objet dont les moulures sont, du centre vers les extrémités, des cannelures, des bosses et enfin des bosses en angle<sup>2108</sup>.

Des boucles de type E4d s'observent sur quatre ceintures figurées à la taille de Vierges à l'Enfant en ivoire produites à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'Île de France et dans le Toulousain (**fig. 162, 164, 165**). Ces données, associées aux datations archéologiques du mobilier du type E4d et à des similitudes morphologiques avec les types E4b et E4c dont le type E4d pourrait être une variante, permettent de proposer une datation typologique entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type E5 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à traverse distale à rouleau et à bosses (fig. 204, n° 6 à 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.04.09, H.S.
- *Castrum* de La Quille, Le Puy Sainte-Réparate : n° 3, H.S.

##### *Var*

- Le Château, Châteauvert : n° 2, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 288, couche de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.

---

<sup>2106</sup> Artefact entier, L x l = 2,6 x 2,8 cm (Guarascio et Giuliano 2007, p. 164, fig. 105, n° 459-CA-5065)

<sup>2107</sup> Boucle incomplète, la même sépulture a fourni une boucle d'oreille et des sertis en verre, Boucle : L x l = 1,5 x 2,4 cm, Chape : L x l = 7,4 x 1,4 cm (Arthur *et al.* 2007, p. 299).

<sup>2108</sup> Exemple entier, L x l = 2,1 x 3,65 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 299).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les quatre exemplaires du corpus, à talons et à traverse proximale restreinte, comportent une traverse distale avec deux bosses à ses extrémités encadrant une zone réduite autour de laquelle prend place un rouleau<sup>2109</sup>. Un ardillon de section quadrangulaire est conservé de façon fragmentaire (**fig. 204, n° 8**) ou dans son intégralité sur une boucle de Rougiers (**fig. 204, n° 6**). Deux cannelures ornent la jonction entre le nœud et la tige. Lorsqu'il est encore en place, le rouleau est une tôle dont la surface peut rester unie (**fig. 204, n° 6**), être décorée par six traits incisés parallèles (**fig. 204, n° 8**) ou par une dépression centrale, obtenue par à-coups avec un outil à bout rond, marquant le lieu de réception de l'extrémité de l'ardillon (**fig. 204, n° 9**). Le rouleau est statique pour le spécimen arlésien (**fig. 204, n° 8**). Cette boucle retient une chape de type A5 traversée par cinq rivets à tête circulaire aplatie. Une grande portion du revers de la chape est manquante. L'avvers est décoré de zigzags imparfaitement encadrés par des couples de lignes parallèles. Ces lignes ont été ajoutées à une ornementation initiale : est-ce suite à un repentir et à un changement dans le schéma décoratif ? La surcharge du motif d'origine pourrait s'expliquer ainsi. Une applique de type M1 à ajours circulaires découpée au moyen d'un ciseau ou de cisailles, ainsi que l'attestent certains angles dans le contour, est fixée par un rivet au milieu de la chape. Des bossettes s'élèvent des bandes en creux d'un motif réalisé par impression depuis la face avers. L'emplacement de l'applique était prévu dès l'origine ainsi que le prouvent l'arrêt des zigzags avant le bord de l'applique. Les cinq perforations ont été effectuées après la mise en place du décor, mais avant le repli de la tôle autour de la traverse proximale : les barbes présentes à l'avvers comme au revers de la chape sont tournées vers l'intérieur. Dans le cas contraire, elles seraient orientées dans le même sens. Pour une parfaite superposition des perforations entre l'avvers et le revers de la chape, l'artisan a pu se servir d'un « gabarit ». La présence de cinq rivets ne se justifie pas, la fixation étant assurée par les deux rivets proximaux : les deux rivets distaux ne sont là que pour créer une symétrie par rapport au rivet de l'applique. La chape de type A incomplète de l'artefact du Puy-Sainte-Réparate (**fig. 204, n° 7**) a une patte de fixation cassée, elle a été refixée au cours de l'utilisation de l'objet au moyen d'un fil en alliage cuivreux passant au travers de la tôle.

Les boucles du type E5 sont abondantes dans la bibliographie<sup>2110</sup>. En France, les exemplaires les plus proches du point de vue morphologique ont été trouvés au château de

---

<sup>2109</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.7 pour une explication sur l'intérêt du rouleau.

<sup>2110</sup> Deux objets incomplets – le rouleau est manquant – dont un à ardillon en fil, aux dimensions inconnues, proviennent d'un site indéterminé du Calvados ou de Seine-Maritime (Vivre au Moyen Âge 2002, notices 186 et 187).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>2111</sup>, dans le village minier de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle) en Isère<sup>2112</sup> et dans une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au hameau du Bellé à Neuilly-en-Thelle en Picardie<sup>2113</sup>. Le premier spécimen conserve un ardillon de type fil et un rouleau avec une dépression centrale. Au deuxième est encore rattaché un fragment de chape incomplète de type A ; le troisième présente un ardillon de type fil et arbore des dépressions parallèles à l'axe de la boucle – obtenues par emboutissage – sur toute la longueur du rouleau. Une pièce au rouleau gravé de telles lignes provient d'un niveau du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin<sup>2114</sup>. En Seine-Saint-Denis, la fouille d'un site non mentionné a fourni une pièce assez longue, dont le rouleau ne s'est pas conservé, aux bosses plutôt réduites. Le contexte de découverte est daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2115</sup>. En Allemagne, à Trèves dans le land de Rhénanie-Palatinat, une boucle aux ergots incisés de trois traits parallèles, au rouleau manquant, à ardillon de type fil, conserve une chape de type A5<sup>2116</sup>.

Outre-manche, à Londres, ont été mis au jour six spécimens datés pour les plus anciens – avec un ardillon en fil de fer – du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, pour les plus récents de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2117</sup>. Les bosses sont particulièrement réduites sur un artefact avec chape de type A2b et ardillon en fil en alliage cuivreux<sup>2118</sup>. Un autre sujet, avec chape de type B4, possède un rouleau gravé de lignes parallèles orientées dans l'axe de la boucle<sup>2119</sup>. Un rouleau incisé d'un quadrillage, encadré par des cannelures puis par les bosses aux extrémités, est visible sur une pièce. Un fragment de lanière de cuir est traversé par l'ardillon à cannelure décorative<sup>2120</sup>. Du site du College of the Vicars Choral à York provient une boucle à ardillon en fil et rouleau décoré de « lignes incisées ou de points obtenus au

---

<sup>2111</sup> Un artefact entier, L x l = 2,05 x 2,65 cm (Barrère 2000, p. 219).

<sup>2112</sup> Un objet entier, Boucle : L x l = 2,1 x 2,4 cm, Chape : L mini x l = 2,65 x 1,2 cm (Bailly 1983, p. 94, n° 204 ; Bailly et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>2113</sup> Une pièce entière, L x l = 2,6 x 2 cm (Archéologie en Picardie 1999, p. 3 ; Legros 2001, n° 102).

<sup>2114</sup> Exemple entier, L x l = 2,1 x 1,95 cm (Rieb et Salch 1973, n° 345).

<sup>2115</sup> Artefact entier, L x l = 1,65 x 1,4 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 61, n° 55).

<sup>2116</sup> Spécimen entier, Boucle : L x l = 2,3 x 3,8 cm, Chape : L x l = 4,5 x 2,4 cm (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 267, n° c).

<sup>2117</sup> N° 288, individu complet, Boucle : L x l = 1,7 x 1,8 cm, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 298, objet entier, Boucle : L x l = 1,9 x 2,05 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 301, artefact entier, L x l = env. 2,5 x env. 3,5 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72-74). Les trois autres exemplaires sont cités dans les notes suivantes.

<sup>2118</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 1,7 x 2,2 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm, vers 1200 - vers 1230 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 315).

<sup>2119</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 1,85 x 2,5 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 317).

<sup>2120</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 2,1 x 3,65 cm, peut-être vers 1230 - vers 1260 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 72, n° 293).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

poinçon ». Cet exemplaire est en position résiduelle dans un niveau postérieur à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2121</sup>.

D'autres objets, éventuellement avec une chape de type A5, ont les extrémités des traverses latérales droites ou relativement droites<sup>2122</sup> et peuvent présenter des incisions ou des cannelures sur leur rouleau<sup>2123</sup>, une dépression centrale sur le rouleau<sup>2124</sup> complétée de lignes incisées<sup>2125</sup>. Un individu italien dont le rouleau a disparu arbore des incisions sur les parties courbes de la traverse distale et sur les coins. Il est issu d'un niveau de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Monte Zignago à Zignago dans la province de La Spezia<sup>2126</sup>. Au Royaume-Uni, un exemplaire avec fragment d'ardillon en fer a été mis au jour dans un contexte daté entre la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans le village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire<sup>2127</sup>. Sa chape en alliage cuivreux de type A1b, plus étroite au revers, conserve un rivet en fer pour la fixation. Sur un autre spécimen (N.D.S.) retrouvé dans la ville de Rhuddlan dans le Denbighshire au Royaume-Uni<sup>2128</sup>, la chape très incomplète était de type B ou C.

Des boucles sans talons externes mais à talons internes proviennent du château de Peyrepertuse (N.D.S.) dans l'Aude<sup>2129</sup>, du château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>2130</sup>.

---

<sup>2121</sup> Boucle complète, L x l = 1,9 x 2,05 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14303).

<sup>2122</sup> **France, Haute-Garonne** : anneau entier avec chape de type A5, Boucle : L x l = 1,65 x 1,7 cm, Chape : L x l = 6 x 1 cm, Gué de Bazacle, Toulouse (Archéologie 1990, p. 216, n° 431).

<sup>2123</sup> **France, Landes** : boucle entière, L x l = 2,2 x 2,3 cm, H.S., quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, C). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : individu entier, L x l = 2 x 2,15 cm, abandon postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Wharram (Goodall 1979a, p. 112).

<sup>2124</sup> **France, Aude** : artefact fragmentaire, l = 2 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.) (Barrère 2000, p. 219, fig. 146, n° 18) ; **Oise** : pièce entière avec chape de type A5, Boucle : L x l = 1,75 x 1,55 cm, Chape : L x l = 4,2 x 1,1 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 100).

<sup>2125</sup> **France, Cher** : spécimen complet avec chape de type A5, Boucle : L x l = 1,9 x 1,6 cm, Chape : L x l = 3,7 x 1,1 cm, remblai de construction, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, exemplaire complet avec chape de type A5, Boucle : L x l = 1,9 x 1,6 cm, Chape : L x l = 3,7 x 1,2 cm, démolition/récupération de maison, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 117, n° 21 et 2546). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : individu complet avec chape de type A5, Boucle : L x l = 2,05 x 2,15 cm, Chape : L x l = 3,95 x 1,55 cm, milieu/seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14298).

<sup>2126</sup> Artefact entier, L x l = 2 x 2,2 cm (Giardi 1985, p. 233, n° 38).

<sup>2127</sup> Boucle : 1,4 x 1,5 cm, Chape : L x l = 2,3 x 1,2 cm (Goodall A. 1993, p. 189, fig. 40, n° 189).

<sup>2128</sup> Un artefact entier avec petit fragment de chape, L x l = 1,3 x 1,2 cm (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, n° 4, fig. 16.1).

<sup>2129</sup> Un artefact entier, L x l = 1,7 x 1,9 cm (Barrère 2000, p. 219, fig ; 146, n° 14).

<sup>2130</sup> Deux boucles entières, n° 1924, L x l = 1,9 x 2,2 cm ; n° 1925, L x l = 2,2 x 2,5 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1924).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les éléments bibliographiques rassemblés permettent de proposer pour le type E5, quelles que soit les variantes morphologiques, une datation typologique s'étendant entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

**Type F : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale à barre (fig. 204, n° 10 à 14 ; fig. 205 à 209)**

Les anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale à barre ont été divisés en trois sous-types selon la forme de la barre : ovale (sous-type F1), rectangulaire (F2) ou trapézoïdale (F3).

**Type F1 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à barre ovale (fig. 204, n° 10 à 14)**

Les exemplaires en alliage cuivreux sont classés dans le type sous-F1a, ceux en fer dans le sous-type F1b.

**Type F1a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à barre ovale (fig. 204, n° 10)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Tunnel de la Major, Marseille : n° 6, remblai d'Époque moderne ou contemporaine.

Dans le corpus comme dans la bibliographie, quelques anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale comportent une barre d'aspect plutôt arrondi. Celle de l'exemplaire du Tunnel de la Major saille relativement peu de la traverse distale. Sur un spécimen découvert au château de Peyrepertuse (N.D.S.), elle est à peine plus débordante mais comporte une encoche distale<sup>2131</sup>. Pour ces deux objets, il n'est conservé que la traverse distale. L'absence de talons comme sur un sujet provenant de Monte Zigagno (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Zigagno dans la province de La Spezia<sup>2132</sup> reste hypothétique. La barre est plus développée sur un artefact à chape de type A5 issu d'une couche du XIV<sup>e</sup> siècle dans un bâtiment de Dracy, à Baubigny en

---

<sup>2131</sup> Spécimen fragmentaire et déformé avec traces de dorure (Barrère 2000, p. 219).

<sup>2132</sup> Artefact entier, L x l = 1,45 x 1,45 cm (Gambaro 1990, p. 401, n° 69).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Côte d'Or<sup>2133</sup>. Toutefois, la barre ne comporte pas d'excroissances latérales. Une extension plus importante s'observe sur une boucle à chape de type A2a ramassée au Castell de Voltrera à Abrera dans la province de Barcelone en Espagne<sup>2134</sup>, sur du mobilier anglais, par exemple sur un objet trouvé sur le site de Saint Marks Station, à Lincoln dans le Lincolnshire au Royaume-Uni<sup>2135</sup>. Sa chape de type A1b est décorée d'un écu émaillé creusé dans l'épaisseur de la tôle. Une barre longue et saillante s'observe sur une boucle avec chape de type D2, avec traces d'étamage, mises au jour sur le site de Swan Lane à Londres dans un contexte daté entre vers 1270 - vers 1350. Elle possède une encoche distale et une traverse proximale amincie<sup>2136</sup>. Ces caractéristiques se retrouvent sur les modèles produits dans des moules en terre cuite à usage unique dans un atelier métallurgique travaillant les alliages de cuivre et le fer à Pise, entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et sa probable destruction en 1406 lors de l'invasion florentine<sup>2137</sup>.

#### **Type F1b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en fer, à barre ovale (fig. 204, n° 11 à 14)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 268, comblement de silo, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 1777, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 2803, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1640, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les quatre anneaux et boucles en fer du type F1b comportent une barre de section ovoïde et de forte épaisseur. Des dépressions longilignes décoratives soulignent et encadrent la zone de réception de l'ardillon sur deux exemplaires (**fig. 204, n° 11 et 14**). Une pièce ne comprend qu'une encoche distale (**fig. 204, n° 13**). Le n° 268 du site du *castrum* Saint-Jean a conservé des fragments d'une chape en fer de type A (**fig. 204, n° 11**). La barre des pièces

---

<sup>2133</sup> Boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 2 x 1,95 cm, Chape : L x l = 4,35 x 1,45 cm (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 9 ; Bourgogne 1987, p. 153, n° 312).

<sup>2134</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 1,6 x 2,1 cm, Chape : L x l = 2,05 x 1,4 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 178, n° 114).

<sup>2135</sup> Exemple incomplet, Boucle : L x l = 2,2 x 2,45 cm, Chape : L x l = 4 x 1,75 cm (Cherry 1981b, p. 368).

<sup>2136</sup> Un objet entier en alliage cuivreux, Boucle : L x l = 2,3 x 2,2 cm, Chape : L x l = 3 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 316).

<sup>2137</sup> Ducci *et al.* 2010, p. 337, fig. 4.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

provençales est relativement peu saillante. Elle l'est un peu plus pour une pièce avec chape de type A3b, à barre ornée de dépressions parallèles, issue d'un contexte daté entre vers 1270 - vers 1350 du site de Swan Lane à Londres<sup>2138</sup>.

Une datation typologique correspondant à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et au XIV<sup>e</sup> siècle est retenue compte tenu des données actuellement disponibles.

#### **Type F2 : Anneau et boucle à fenêtre semi-ovale, à barre quadrangulaire (fig. 205 ; fig. 206, n° 1 à 6)**

Les anneaux et boucles du type F2 sont classés en trois sous-types selon le développement de la barre. Les exemplaires dont la barre est clairement disjointe de la traverse distale appartiennent au sous-type F2a ; les types sous-F2b et F2c correspondent à des spécimens pour lesquels cette différenciation ne peut être faite. Le sous-type F2c répertorie les objets avec un « crénelage » sur la barre.

#### **Type F2a : Anneau et boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à barre quadrangulaire distincte de la traverse distale (fig. 205 ; fig. 206, n° 1 à 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Route du Tholonet, Aix-en-Provence : n° 1, H.S.
- Plaine de la Crau, Eyguières : n° 1, H.S.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L13/30, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* de Paracol, Le Val : n° 11, H.S
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 618, foyer, n° 668, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 3207, couche de dépotoir, 3596, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1680 et 1689, sols de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1217, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1289,

---

<sup>2138</sup> Un objet entier en fer, Boucle : L x l = 1,5 x 1,5 cm, Chape : L x l = 2,2 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 319).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

H.S.

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 119 et 413, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400 ; n° 179, H.S.
- 65, place de Cabassole, Avignon : n° 4, H.S.

Seize boucles du corpus ont été intégrées au type F2a. Elles sont toutes en alliage cuivreux – conservent parfois de la dorure (**fig. 205, n° 6, 8 à 10 ; fig. 206, n° 2 et 4**) – et possèdent une barre plus ou moins dégagée de la traverse distale : il existe souvent un décrochement entre la traverse distale et la barre (**ex : fig. 205, n° 8**). Cependant, ce point de configuration plus ou moins prononcé, se révèle parfois même inexistant (**fig. 206, n° 1 et 2**). La section de la barre est très diversifiée sans qu'il y ait de limite évidente entre les exemplaires pour laquelle elle est quadrangulaire et ceux pour laquelle elle est ovoïde. Quatre boucles possèdent une barre oblique par rapport au plan du cadre (**fig. 205, n° 2 et 4 ; fig. 206, n° 2, 4**).

La barre peut comporter une encoche distale (**fig. 205, n° 1, 4, 7, 11 ; fig. 206, n° 4**), être décorée de quelques incisions parallèles (**fig. 205, n° 5**) marquant et encadrant la zone de réception du bout de l'ardillon (**fig. 205, n° 6 ; fig. 206, n° 1**). Une simple ligne ondulée peut traverser la barre (**fig. 206, n° 4**). Le motif incisé est parfois plus complexe : un ensemble de rectangles (**fig. 205, n° 12**), des chevrons (**fig. 205, n° 2**), des rinceaux (**fig. 205, n° 9**) ; des ocelles obtenus avec un poinçon circulaire creux peuvent être ajoutés à des chevrons (**fig. 206, n° 2**), à des losanges qu'ils garnissent ou dont ils font ressortir l'uniformité (**fig. 205, n° 3 et 10**). Ces ocelles ornent à eux seuls la surface de la barre d'une boucle de Rougiers sur laquelle ils étaient disposés en croix (**fig. 205, n° 8**). Une boucle mise au jour à Avignon (**fig. 206, n° 1**) est recouverte d'une dure couche d'oxydes qui ne permet pas d'en détailler l'ornementation. Il se pourrait que trois dépressions ou incisions longilignes aient ornées la barre. Une chape de type A4a, A5 ou A6 à quatre, cinq ou six perforations pour rivets à tige repliée au revers est encore en place sur quatre boucles, sur une cinquième, la chape est cassée à hauteur des premières perforations (**fig. 205, n° 3, 4, 6, 10 ; fig. 206, n° 2**). Pour un dernier objet, la chape de type D1 issue de fonte est terminée par une rosace à six pétales séparés par des dépressions (**fig. 206, n° 4**). Une étude minutieuse des chapes est menée dans la typologie consacrée à ces objets.

Les boucles de type F2a en alliage cuivreux – elles présentent régulièrement des traces de dorure – sont courantes dans le sud de la France et le Nord de l'Espagne. Une chape de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

type A4a, A5 ou A6 aux rivets à tige repliée au revers est souvent en place<sup>2139</sup>. Elle est de type A3d pour une boucle ramassée en prospection au quartier de Bézaudin à Arengosse dans les Landes<sup>2140</sup>.

Dans la bibliographie, la barre de quelques individus en alliage cuivreux, tout en restant distincte de la traverse distale, est très peu développée. C'est le cas pour un objet en fer à chape de type A2a découvert au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>2141</sup>, pour un individu en alliage cuivreux à chape de type A incomplète originaire du château de Montségur (N.D.S.) dans l'Ariège<sup>2142</sup>. Une troisième pièce en alliage cuivreux à couverture blanche à chape de type A1b fut retrouvée dans un niveau daté vers 1250/1300 - 1600 à l'emplacement de la cité monastique de Whithorn and Saint Ninian dans le Dumfries and Galloway au Royaume-Uni<sup>2143</sup>. À Winchester, un artefact a été trouvé en position résiduelle dans un niveau de milieu XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle sur le site de Brook Street<sup>2144</sup>. Des dépressions parallèles orientées dans l'axe de la boucle décorent la traverse distale.

Les boucles de type F2a en fer sont exceptionnelles : outre l'exemplaire audois déjà cité, un artefact en fer, avec barre de grande taille et ardillon de même matériau (N.D.S.), a été retrouvé au *castrum* de Cabaret à Lastours dans l'Aude<sup>2145</sup>.

Quelques spécimens de la bibliographie en alliage cuivreux sont d'une largeur comparable à celle des plus grands artefacts provençaux (**fig. 205, n° 5, 9 et 10**)<sup>2146</sup>. La

---

<sup>2139</sup> *Quelques objets au cadre sans décor* : **France, Ariège** : boucle complète avec chape de type A5, Boucle : L x l = 1,65 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,75 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Montségur (Sarret 1973, p. 32 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 395, n° 116/73) ; **Haute-Garonne** : boucle entière avec chape de type A4a, Boucle : L x l = 1,55 x 2,1 cm, Chape : L x l = 2,65 x 1,75 cm, H.S., Vieille Toulouse, Toulouse (Fouet et Savès 1971, p. 78) ; **Espagne, province de Barcelone** : exemplaire entier avec encoche distale, L x l = 2,2 x 3,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, Arc de Triomphe, Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11) ; **province de Guipuscoa** : spécimen complet à encoche distale à chape de type A4a, Boucle : L x l = 1,8 x 2,2 cm, Chape : L x l = 3,6 x 1,5 cm, contexte inconnu, hermitage San Martin de Iraurgi, Azkoitia (Urteaga Artigas 1994, p. 209) ; **province de Huesca** : objet complet avec encoche distale, L x l = 2,7 x 4,8 cm, tombe, XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Plaza Biscós, Jaca (Justes Floría et Domingo Martínez 2007, p. 332, fig. 35).

<sup>2140</sup> **Landes** : objet complet, Boucle : L x l = 2,2 x 4 cm, Chape : L x l = 2,75 x 3,2 cm, H.S., quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, F).

<sup>2141</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 1,5 x 2,15 cm, Chape : L x l = 2,2 x 3 cm (Bayrou 2000d, p. 211).

<sup>2142</sup> Exemplaire entier, Boucle : L x l = 1,5 x 2,15 cm, Chape : L x l = 2,75 x 2 cm (Czeski 1981, p. 197).

<sup>2143</sup> Artefact complet, Boucle, L x l = 1,2 x 1,3 cm, Chape : L x l = 2,5 x 1 cm (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 18).

<sup>2144</sup> Boucle entière, Boucle : L x l = 2 x 2,9 cm, milieu XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle, Lower Brook Street, Winchester (Hinton 1990f, p. 523, n° 1221).

<sup>2145</sup> Exemplaire complet, L x l = 2,9 x 4,15 cm (Barrère 1999, p. 839, fig. 10, n° 6).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

traverse distale est presque toujours ornée. La décoration en est variée et peut reprendre des motifs déjà connus dans le corpus comme trois ou quatre incisions au milieu de la barre (**fig. 205, n° 6**)<sup>2147</sup>, des carrés ou rectangles (**fig. 205, n° 12**)<sup>2148</sup>, des ocelles arrangés en une croix de part et d'autre de l'encoche distale (**fig. 205, n° 8**)<sup>2149</sup>. La barre de la traverse distale d'un exemplaire issu du château de Montségur (N.D.S) est incisée d'un alignement de chevrons, la portion entre les traits et le bord distal de la barre étant remplie de lignes parallèles à ce bord<sup>2150</sup>. Elles sont remplacées par des ocelles sur un objet du corpus (**fig. 206, n° 2**). Les entrelacs sur fond d'ocelles visibles sur la barre d'un objet découvert au Gué du Bazacle (H.S.) à Toulouse en Haute-Garonne<sup>2151</sup> et les entrelacs sur la barre d'un artefact ramassé au Mas de Vilosiu à Cercs dans la province de Barcelone<sup>2152</sup> rappellent les entrelacs décorant une boucle en provenance d'Aix-en-Provence (**fig. 205, n° 9**).

Absent du corpus, mais attesté par plusieurs exemplaires, le motif de deux feuilles placées de chaque côté d'incisions marquant le repos du bout de l'ardillon se retrouve de part et d'autre des Pyrénées<sup>2153</sup>. Sur d'autres barres avec ou sans encoche distale, l'ornementation

---

<sup>2146</sup> **France, Gers** : objet fragmentaire avec dorure, l = 5,1 cm, village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 505, fig. 407, n° 6) ; **Landes** : objet complet, Boucle : L x l = 2,2 x 4 cm, Chape : L x l = 2,75 x 3,2 cm, H.S., quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, F).

<sup>2147</sup> **France, Aude** : boucle entière dorée (trois incisions) et chape de type A4a et applique de type D5 rivetée sur la chape, Boucle : L x l = 2,1 x 2,4 cm ; Chape : L x l = 5,1 x 2,25 cm, H.S., domaine de la Métairie Grande, Carcassonne (Barruol 1969, p. 382 ; Monod et Rancoule 1969, fig. 1, n° 20) ; boucle entière avec dorure (quatre petites incisions en bordure distale), L x l = 1,55 x 2,65 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 217-218, fig. 146, n° 5). **Espagne, province de Castellón** : objet fragmentaire à trois incisions, L x l = 2,15 x 2,5 cm, Castellot de Viver, Viver (Bolos *et al.* 1981, p. 176, n° 109).

<sup>2148</sup> Fragment de traverse distale avec dorure, l = 2 cm (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 8).

<sup>2149</sup> **France, Ariège** : Objet complet à chape de type A6, Boucle : L x l = 1,8 x 2 cm, Chape : L recons. x l = 3,5 x 1,8 cm, château de Montségur, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle (Czeski 1981, p. 197, n° 34/76 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 396) ; **Aude** : Individu fragmentaire, L x l = 1,55 x 2,15 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 6).

<sup>2150</sup> Artefact entier, L x l = 2,1 x 2,3 cm (Czeski 1981, p. 197, n° 145/67).

<sup>2151</sup> Boucle entière à chape de type A4a, Boucle : L x l = 2,15 x 2,7 cm, Chape : L x l = 3,8 x 2,15 cm (Aujourd'hui 1981, n° 425 ; Archéologie 1990, p. 211, n° 404).

<sup>2152</sup> Objet entier, L x l = 2 x 2,05 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 174, n° 107).

<sup>2153</sup> **France, Ariège** : une boucle complète avec chape de type A4a dorée, Boucle : L x l = 1,7 x 1,95 cm, Chape : L x l = 3 x 1,6 cm ; un exemplaire entier avec chape doré de type A4a, Boucle : L x l = 1,8 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,7 cm ; trois boucles entières dont deux avec dorure, L x l = 1,7 x 2,4 et 1,95 x 2,45 et 2 x 2,6 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1973, p. 32 ; Czeski 1981, p. 197, n° 85/72, 115/73 ; Sarret 1984, p. 122, n° 3/78 ; Archéologie 1990, n° 390 et 391) ; **Aude** : spécimen entier avec dorure avec chape de type A6, Boucle : L x l = 1,85 x 2,15 cm, Chape : L x l = 3,45 x 1,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 2). **Espagne, province de Barcelone** : Objet entier, L x l = 1,8 x 2,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, Arc de Triomphe, Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 130, n° 10).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tient en des losanges et des demi-losanges séparés par des ocelles<sup>2154</sup>, en deux coups d'un poinçon en forme de rosette à huit segments<sup>2155</sup>, en quatre coups d'un poinçon cruciforme<sup>2156</sup> ou en six coups d'un poinçon en forme de couronne (?)<sup>2157</sup>, en un quadrillage oblique encadré<sup>2158</sup>, en dépressions et incisions diverses<sup>2159</sup> parfois émaillées comme pour la chape<sup>2160</sup>. Une boucle du château de Montségur est décorée de deux lignes superposées de triangles rayés et les portions latérales de la traverse distale sont couvertes d'incisions parallèles limitées par un cadre<sup>2161</sup>.

La boucle du *castrum* de Montpaon (**fig. 206, n° 3**) présente la particularité d'avoir une fenêtre en accolade incomplète – la pointe de l'accolade manque. La barre est décorée de chaque côté de l'encoche distale de trois incisions parallèles aux longs côtés de la barre. Ce motif se retrouve sur un exemplaire de type E4 issu du château de Montségur (N.D.S.)<sup>2162</sup>. Le bord distal de la barre est également ondulé de façon symétrique. Pour un objet à chape de type A2b en provenance du site de Corné (vers 1170 - vers 1250)<sup>2163</sup> et pour un autre conservé au London Museum<sup>2164</sup>, à chaque élargissement maximal correspond un bombement. Il se pourrait qu'il en soit de même pour l'artefact de Montségur, le dessin n'étant pas des plus

---

<sup>2154</sup> **France, Hautes-Alpes** : artefact incomplet avec chape de type A5, Boucle : l = 3,2 cm, Chape : L x l = 3,2 x 2,2 cm, H.S., prieuré Saint-Laurent, Barret-sur-Méouge (Estienne 2001, p. 44, fig. 27).

<sup>2155</sup> **Espagne, province de Castellón** : exemplaire entier avec chape de type A6 et dorure sur les deux pièces, Boucle : L x l = 2 x 2,9 cm, Chape : L x l = 4 x 2,2 cm, Chape : L x l = 3,9 x 3,2 cm, contexte inconnu, castillo de l'Alcudia, Fanzara (Delaporte et López Bravo 2011, p. 127, pl. 1, n° 7).

<sup>2156</sup> **France, Tarn** : boucle entière avec chape de type A4a, Boucle : L x l = 1,6 x 2 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,4 cm, XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 211, n° 403 ; Vidaillet et Pousthomis 1996).

<sup>2157</sup> **Espagne, province de Huesca** : spécimen complet à chape de type A4a, Boucle : L x l = 2,2 x 4,9 cm, Chape : L x l = 4,1 x 4,2 cm, tombe, XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Plaza Biscós, Jaca (Justes Floría et Domingo Martínez 2007, p. 332, fig. 36).

<sup>2158</sup> **Espagne, province de Castellón** : artefact entier avec chape de type A4a, dorure sur la chape et la boucle, Boucle : L x l = 2,5 x 3,5 cm, Chape : L x l = 3,9 x 3,2 cm, contexte inconnu, 16 rue Saint Jean, Burriana (Delaporte et López Bravo 2011, p. 127, pl. 1, n° 6).

<sup>2159</sup> **France, Isère** : un individu entier, Boucle : L x l = 2,5 x 2,75 cm, Chape : L x l = 3,2 x 1,8 cm (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128). **Espagne, province d'Álava** : exemplaire complet, dimensions inconnues, contexte inconnu, Tunnel de San Adrián (Trabajos 1985, p. 116 et 117, n° C.1.4).

<sup>2160</sup> **France, Aude** : boucle entière dorée avec chape de type A4a, L x l = 1,85 x 2,15 cm, Chape : L x l = 4,8 x 1,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 7).

<sup>2161</sup> Artefact entier, L x l = 2,1 x 3,2 cm (Czeski 1981, p. 197, n° 36/57 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 394). Un objet de provenance inconnue conservé au musée Toulouse-Lautrec à Albi pourrait avoir une barre décorée de la même manière (Archéologie 1990, p. 209, n° 393).

<sup>2162</sup> Spécimen complet, L x l = 1,9 x 2,1 cm (Czeski 1981, p. 197, n° 109/72).

<sup>2163</sup> Boucle entière avec dorure, Boucle : L x l = 2,25 x 2,25 cm, Chape : L x l = 3,3 x 2,2 cm (Lassure 1995, p. 506, fig. 407, n° 8 ; Archéologie 1990, p. 210, n° 399).

<sup>2164</sup> Spécimen complet avec traces de dorure, L x l = 2,6 x 3,9 cm (Fingerlin 1980, fig. 2).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

précis. Ces quelques comparaisons ne font que témoigner du lien intime existant entre certains anneaux et boucles de type E4 et des exemplaires de type F2a.

Les boucles du type F2a sont presque exclusivement localisées dans le sud de la France et le nord-est de l'Espagne. Au dossier archéologique doit être ajouté la boucle de ceinture ceignant la taille de la reine de Saba, datée du second quart ou du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, conservée au musée Borély à Marseille (**fig. 39**). L'ensemble des données rassemblées permettent de proposer une datation typologique correspondant aux trois derniers quarts du XIII<sup>e</sup> siècle et au XIV<sup>e</sup> siècle. Les spécimens du type F2b sont particulièrement proches des spécimens du type F2a et sont très vraisemblablement le résultat de variations morphologiques initiées par les artisans du métal.

**Type F2b : Anneau et boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à barre quadrangulaire fondue avec la traverse distale (fig. 206, n° 5)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1214, N.D.S.

Cette boucle à encoche distale sur sa barre plate, se distingue des objets du type F2a par l'absence de différenciation entre la traverse distale et la barre. Cet ensemble est décoré de lignes profondément incisées par à-coups sur un artefact daté du milieu ou de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle issu du site de Hèche à Caussade dans le Tarn-et-Garonne (**fig. 195, n° 5**)<sup>2165</sup>. Sur un exemplaire conservé au musée Toulouse-Lautrec à Albi (**fig. 195, n° 4**)<sup>2166</sup> et sur un spécimen à la fenêtre en accolade incomplète – la pointe de l'accolade manque – provenant du lieu-dit Coustou-Rous (H.S.) à L'Isle-sur-Tarn dans le Tarn (**fig. 195, n° 6**)<sup>2167</sup>, un couple d'oiseaux affrontés aux ailes déployées apparaît. Sur le premier objet, un fond d'ocelles a été obtenu avec un poinçon creux en son centre. Sur une boucle de l'ancienne collection H. R. D'Allemagne figurent les têtes de trois-quarts d'un couple qui se regarde : l'homme est coiffé d'un capuchon, les cheveux de la femme semblent être tressés en une

---

<sup>2165</sup> Boucle entière, L x l = 2,9 x 2,9 cm (Archéologie 1990, p. 220, n° 450).

<sup>2166</sup> Artefact entier, L x l = 3,3 x 3,6 cm (*Ibid.*, p. 220, n° 451).

<sup>2167</sup> Individu entier, L x l = 4,5 x 4,5 cm (Gaillac 1883, p. 268 ; Archéologie 1990, p. 220, n° 449).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

spirale sur les oreilles (**fig. 195, n° 7**)<sup>2168</sup>. L'image de ce couple est à mettre en rapport avec l'esthétique courtoise.

Les anneaux et boucles du type F2b, probables héritiers de variations morphologiques expérimentées sur le type F2a, ont une semblable parenté avec les exemplaires du type F2c et une diffusion géographique aussi restreinte et pareillement localisée. Ces objets ont sans doute été produits par les mêmes ateliers du sud de la France. L'ornementation de certains spécimens présente des analogies avec des objets du groupe  $\alpha$  des types D2 et D3 dont la distribution s'est majoritairement cantonnée au sud de la France et par voie commerciale aux façades maritimes sud et est de l'Angleterre (**fig. 196**). Ces rapprochements conduisent à proposer une datation typologique pour le XIV<sup>e</sup> siècle, peut-être le milieu et la seconde moitié du siècle.

**Type F2c : Anneau et boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à barre quadrangulaire crénelée fondue avec la traverse distale (fig. 206, n° 6 et 7)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1486, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

#### *Vaucluse*

- Rue Philonarde, Avignon : n° 8, dépotoir dans une fosse, début XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces deux exemplaires particulièrement proches du type F2b arborent un « crénelage » sur la barre de la traverse distale. Cet ornement s'impose peut-être comme un rappel des fortifications médiévales ainsi qu'il apparaît sur certaines appliques (**fig. 357, n° 10**). Les merlons les plus externes sont souvent rehaussés de « tourelles ». Les merlons et tourelles des objets du corpus et de la bibliographie sont tous marqués par une dépression longitudinale plus ou moins visible. La barre de la traverse distale est entaillée d'une encoche pour la réception du bout de l'ardillon. Deux plantes, chacune dans un cadre épousant la forme de la boucle ont été gravées sur l'exemplaire de Rougiers (**fig. 206, n° 7**). Elles sont mises en valeur par un poinçonnage d'ocelles obtenu à l'aide d'un poinçon creux en son centre. Un

---

<sup>2168</sup> Exemplaire entier, L x l = 3,2 x 3,1 cm (Allemagne 1928, pl. 34, n° 8 ; Fingerlin 1971, cat. 386, fig. 327).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

individu à quatre merlons sans décor gravé est issu d'un dépotoir d'un site avignonnais (**fig. 206, n° 6**).

Un autre spécimen à quatre merlons, vierge de toute ornementation, provient du site du Gué de Bazacle (H.S.) à Toulouse en Haute-Garonne (**fig. 195, n° 3**)<sup>2169</sup>. Du même lieu est issue une boucle à cinq merlons avec tourelles latérales. L'encoche distale se prolonge sur le merlon central. Des signes géométriques sont figurés sur la barre plate (**fig. 195, n° 10**)<sup>2170</sup>. Dans le Tarn, au *castrum* de Durfort au Castlar, la boucle ne comprend que quatre merlons et des tourelles latérales. Elle arbore les lettres V et V en réserve sur un fond d'ocelles délimité par des traits incisés (**fig. 195, n° 11**). Les lettres A et V apparaissent de la même manière sur un exemplaire à quatre merlons et tourelles latérales conservé au musée du Bargello à Florence (**fig. 195, n° 8**)<sup>2171</sup>, sur un spécimen à trois merlons ayant appartenu à la collection Enlart (**fig. 195, n° 9**)<sup>2172</sup>. Pour le premier, l'ardillon plat décoré de chevrons est réceptionné par une encoche distale ; pour l'autre, le merlon central marque la zone de réception du bout de l'ardillon. Les lettres observées sur ces boucles ne peuvent pas correspondre aux initiales de leur propriétaire car elles sont redondantes. Peut-être font-elles référence à des paroles courtoises.

Il a précédemment été remarqué que la parenté morphologique entre les anneaux et boucles des types F2b et F2c ainsi qu'une correspondance dans leurs zones de distribution pouvaient se rattacher à une fabrication et production de ces deux types par des ateliers du sud de la France. Tout comme pour les artefacts du type F2b, des pièces du type F2c présentent quelques parallèles du point de vue morphologique avec des objets du groupe  $\alpha$  des types D2 et D3 dont la distribution s'est majoritairement cantonnée au sud de la France (**fig. 196**). Ces rapprochements conduisent à proposer une datation typologique pour le XIV<sup>e</sup> siècle, peut-être le milieu et la première moitié du siècle.

#### **Type F3 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, à barre trapézoïdale (fig. 206, n° 8 à 10 ; fig. 207, n° 1 à 6)**

Les anneaux et boucles du type F3 répertoriés, fabriqués par la fonte, issus jusqu'à présent de contextes du XIV<sup>e</sup> siècle, sont classés en quatre sous-types. Le premier regroupe

---

<sup>2169</sup> Spécimen entier, L x l = 2,2 x 2,2 cm (Archéologie 1990, p. 220, n° 452).

<sup>2170</sup> Boucle entière, L x l = 5,4 x 4,8 cm (*Ibid.*, p. 220, n° 448).

<sup>2171</sup> Artefact complet, L x l = 3,5 x 3,2 cm (Fingerlin 1971, cat. 78, fig. 326 et 384).

<sup>2172</sup> Individu complet, L x l = 3,4 x 3,6 cm (Enlart 1916, p. 287, fig. 305 ; Fingerlin 1971, cat. 412, fig. 328).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

les exemplaires sans ergots (F3a), les deux suivants rassemblent les spécimens à ergots distaux simples (F3b) et à ergots distaux moulurés (F3c). Le dernier (F3d) contient les objets à ergots internes sans ergots distaux. Bien que la traverse distale ait disparu (**fig. 264, n° 10**), un fragment d'anneau ou de boucle mis au jour dans un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Cadrix à Saint-Maximin est attribuable au type F3. À l'exception du sous-type F3d pour lequel les exemplaires bien datés sont suffisamment nombreux pour que soit proposé une première datation typologique, le XIV<sup>e</sup> siècle, les autres sous-types ne sont connus que par une ou deux pièces, au contexte toutefois le plus souvent daté. Un emploi dans le XIV<sup>e</sup> siècle de l'ensemble des pièces du type F3 paraît probable étant donné leur relative unité morphologique.

**Type F3a : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, très large, à talons, à barre trapézoïdale sans ergot (fig. 206, n° 8)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 353, N.D.S.

Cette boucle à fenêtre semi-ovale en alliage cuivreux très large possède une barre sans ergot. La jonction entre le nœud et la tige de l'ardillon est entourée aux trois-quarts d'un fil en alliage à base de cuivre. Un fragment de chape de type A est encore en place.

**Type F3b : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, très large, à talons, à barre trapézoïdale à ergots distaux simples (fig. 206, n° 9 et 10)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1651, sol intérieur de grotte, n° 3726, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

Ces deux très larges boucles du *castrum* Saint-Jean avec talons comportent une barre de section trapézoïdale à deux ergots distaux avec une dépression au sein de chacun des ergots pour la réception du bout d'un ardillon. La boucle la plus grande est entamée par de profondes traces de lime. Elle a conservé une chape de type B6 traversée par deux perforations en partie distale pour le passage des ardillons et par deux autres en partie proximale pour le passage des

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rivets fixant la chape sur la courroie. La chape est ornée en bordure d'un motif estampé de triangles imbriqués garnis de rayures. Des rayures parallèles de nature inconnue dans l'axe de la chape – liées à la restauration ? – parsèment sa surface.

**Type F3c : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, très large, à talons, à barre trapézoïdale à ergots distaux moulurés (fig. 207, n° 1 et 2)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 776, niveau d'abandon et d'effondrement, n° 2531, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420

Le type F3c contient deux boucles qui se distinguent des objets du type F3b par la présence de deux ergots distaux moulurés avec une dépression centrale pour le repos du bout de l'ardillon. Ces artefacts ne connaissent pas pour le moment d'éléments de comparaison dans la bibliographie.

**Type F3d : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, très large, à talons, à barre trapézoïdale à ergots internes (fig. 207, n° 3 à 6)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 83, sol de zone de circulation extérieure, et 3628/3642, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 3595, couche de dépotoir associée à de l'effondrement, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1834, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Ces quatre très larges boucles et fragments de boucles en alliage cuivreux, à talons, à ergots internes, ont une barre de section trapézoïdale. De profondes traces de lime s'observent sur les ergots internes et d'autres plus légères sur la traverse distale. Un sol de la première moitié ou du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle du *castellu* de Corvo à Viggianello en Corse a livré un exemplaire analogue ayant conservé ses trois ardillons<sup>2173</sup>. Sur le site de Monte Zignago à

---

<sup>2173</sup> Artefact complet, L x l = 2,7 x 10 cm (Istria 1993b, p. 11-12, fig. 16 ; Comiti 1996, ill. 13, fig. 16).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Zignago dans la province de la Spezia en Italie, un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles a fourni un spécimen du même type sans ardillons<sup>2174</sup>. Légèrement différent, un artefact issu d'un niveau de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au *castellu* de Cotone à Bastia en Corse arbore une barre de section circulaire<sup>2175</sup>.

#### **Type F4 : Anneau ou boucle à fenêtre semi-ovale composite, à talons, à barre (fig. 207, n° 7 à 13 ; fig. 208 à 209)**

Les anneaux et boucles du type F4 ont été divisés en trois sous-types selon que la traverse proximale ait accueilli ou ait pu accueillir un ardillon (sous-type F4a), qu'elle n'en ait jamais reçu (sous-type F4b), ou que la boucle ait fonctionné dans le cadre d'un dispositif d'agrafage (sous-type F4c). Les objets de type F4 présentent des similitudes avec les artefacts des types C8 et J8.

#### **Type F4a : Boucle composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à barre (fig. 207, n° 7 à 13 ; fig. 208, n° 1 à 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B569993, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 1, bassin d'une femme adulte, n° 12, bassin d'une femme adulte, n° 22, adulte de sexe indéterminé, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3764, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 182 F, 433 et 2187, sol de bâtiment, n° 869, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1450, sol intérieur de grotte avec foyer, n° 2164, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2387, couche de dépotoir, n° 3603, couche de dépotoir associée à de l'effondrement d'un bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2305, couche de dépotoir, n° 3097, sol de zone de circulation, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

---

<sup>2174</sup> Exemple entier, L x l = 2,8 x 7,5 cm (Gambaro 1990, p. 405, n° 98).

<sup>2175</sup> Spécimen entier, L x l = 3,25 x 10,05 cm (Istria 1993, p. 17-18 ; Istria 1994, p. 92 ; Comiti 1996, ill. 9, n° 8).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1088, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Les boucles composites en alliage cuivreux de ce type sont confectionnées à partir de deux tôles disposées de chant et traversées aux deux extrémités par des tiges de section circulaire dont les bouts sont matés. Une tôle enroulée est préalablement insérée autour de la tige en position distale (**fig. 112, E**). Ses côtés sont brasés aux tôles latérales. Les pseudo-rouleaux peuvent rester vierges de toute ornementation (**ex : fig. 207, n° 7, 8 et 11**), être décorés d'incisions (**fig. 207, n° 9, 12 et 13 ; fig. 208, n° 3, 4 et 8 ; fig. 210, n° 3**) ou de quadrillages obliques (**fig. 208, n° 6 et 9**). Sur les deux pseudo-rouleaux présentant un quadrillage oblique, une dépression en zone centrale dépourvue de gravure marque la zone de réception de la pointe de l'ardillon (**fig. 208, n° 6 et 9**). Les tiges du cadre des boucles sont en fer (**fig. 207, n° 7 et 8 ; fig. 208, n° 1 à 5, 7, 8**) ou en alliage cuivreux. Quelques artefacts conservent une ou deux cupules embouties cachant la jonction des tiges avec les tôles (**fig. 207, n° 8 ; fig. 208, n° 1, 5 et 7**). Elles étaient sans doute disposées aux quatre points d'assemblage. Une boucle fragmentaire de type indéterminé en présente une encore en place (**fig. 264, n° 12**). Lorsqu'il est conservé, l'ardillon a été confectionné dans un fil en alliage cuivreux. Les chapes conservées sont des types A1b, B1a et B2a, décorées par découpe, par gravure, par abrasion. Quelques-unes ont gardé des tôles de renfort (**fig. 207, n° 10 ; fig. 208, n° 1 et 2**) ou des traces de brasure attestant qu'elles en avaient (**fig. 207, n° 9, fig. 208, n° 3, 4 et 7**). Une étude minutieuse de ces chapes est menée dans la typologie consacrée à ces objets.

Deux de ces boucles, à chape de type B1a, ont été retrouvées dans des sépultures à Châteauevert, sur le bassin de femmes adultes, avec des appliques de type D2a, P1a ou AB2 et un mordant de type D5. L'une d'elles comportait en outre un mordant de type D3. Toujours à Châteauevert, une troisième boucle à chape de type B1a fut découverte dans la sépulture d'un adulte de sexe indéterminé avec un anneau de type M (**fig. 224, n° 11**) et dix appliques de type P1a.

Les boucles de type F4a pourraient bien avoir été fabriquées dans le sud de la France car rares sont les découvertes hors de cette région. Un exemplaire avec un fragment d'ardillon de type tige, sans sa chape, provient d'un site non identifié de Meaux en Seine-et-Marne<sup>2176</sup>. Des cupules embouties sont brasées sur la jonction de la tige distale et des traverses latérales. Le pseudo-rouleau est décoré de chevrons de part et d'autres d'une dépression centrale. Le décor semble être continu à la jonction des bords de la tôle.

---

<sup>2176</sup> Boucle incomplète, L x l = 2,45 x 2,15 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 2).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une datation typologique s'étalant sur la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle est envisagée compte tenu des données rassemblées.

#### **Type F4b : Anneau composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à barre (fig. 208, n° 10)**

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauevert : n° 11, bassin d'un individu, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce type ne peut être reconnu que si la chape est encore présente. Cet objet de construction identique aux boucles du type F4a possède une chape de type C4b, donc sans fente ou perforation pour le passage d'un ardillon. Il est possible que la ceinture ait été fermée par un nœud après passage d'une extrémité dans l'anneau. Il est également envisageable que cet artefact ait fonctionné dans le cadre d'un dispositif d'agrafage. Un emploi dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle est très probable.

#### **Type F4c : Anneau composite à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à talons, à barre et à clapet distal (fig. 209, n° 1 à 5)**

##### *Var*

- Église vieille, Correns : n° 1, H.S.
- Le Castellat, Forcalqueiret : n° 1, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 901 A, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2563, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1292, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle.

Ces cinq anneaux de dispositif d'agrafage du type F4c (**fig. 112, C**) sont constitués de deux tôles courbes dont les extrémités sont perforées pour le passage de deux tiges. La tige distale sert de support à un clapet en tôle décoré d'incisions. La tige proximale reçoit la chape mobile ou dans trois cas non mobile (**fig. 209, n° 2, 4 et 5**). Une chape de type C1c (**fig. 209,**

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

n° 1), C2c (**fig. 209, n° 4**), C4b (**fig. 209, n° 5**) ou de type C mais de sous-type indéterminé (**fig. 209, n° 2**) est en place sur la plupart des pièces.

Les caractéristiques décrites pour le cadre des pièces découvertes en Provence sont les mêmes pour deux exemplaires à chape de type C1c et C4b trouvés anciennement dans la chapelle des Gicons à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes<sup>2177</sup>, pour un spécimen à chape de type C2 issu de la brève occupation de la maison fort de Naux (dernier tiers XIV<sup>e</sup> siècle) à Colayrac-Saint-Cirq en Lot-et-Garonne<sup>2178</sup>.

Un anneau du type F4c provient d'un niveau d'occupation d'une maison daté vers 1300 sur le site de Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland au Danemark<sup>2179</sup>. Le cadre semble n'être constitué que de deux pièces : une tôle disposée de chant est pliée en U et ses extrémités traversées par une tige autour de laquelle est enroulé un bord du clapet distal. La chape de type C2 sans retraits latéraux n'est pas mobile. Le clapet distal comporte un petit ergot sur son bord interne. Cette caractéristique se retrouve sur le clapet distal d'anneaux à chape de type C1b, C1c ou C2a n'appartenant pas au sous-type F4c car leur cadre est entièrement obtenu par la fonte. Des anneaux de cette forme proviennent d'un sol de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle du site du Petit château à Concarneau dans le Finistère<sup>2180</sup>, de contextes londoniens datés entre le dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2181</sup>.

Les anneaux de type F4c ont très probablement fonctionné avec des terminaisons de courroie de type F (**fig. 294, n° 1 et 2**) : le bord interne du clapet distal s'introduisait entre l'applique étroite et la tôle plate (**fig. 112, C**). Lorsque le clapet comporte un ergot, il semble que seule cette partie s'engageait dans le dispositif ; une zone amincie de l'applique étroite pouvait le recevoir<sup>2182</sup>.

---

<sup>2177</sup> Boucle complète avec chape, Boucle : 1,8 x 2,5 cm ; Chape : L x l = 5,9 x 2,1 cm (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>2178</sup> Boucle incomplète (manque le clapet distal) avec chape, Boucle : L x l = 1,5 x 1,95 cm ; Chape : L x l = 5,2 x 1,3 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132).

<sup>2179</sup> Un anneau complet avec chape de type C1b, Boucle : L x l = 1,8 x 1,2 cm, Chape : L x l = 3,6 x 0,85 cm ; un anneau complet avec chape de type C4b, Boucle : L x l = 2,2 x 2,8 cm ; Chape : L x l = 7,1 x 2 cm (Steensberg 1986, p. 66, fig. 44).

<sup>2180</sup> Individu entier à chape de type C1c, Boucle : L x l = 1,6 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,9 x 1 cm (Tournier 2003, p. 215).

<sup>2181</sup> Objets avec chape des types C1b et C2a (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 116-120, n° 551 à 559, 569).

<sup>2182</sup> Une terminaison de courroie de type F avec une applique de ce type fut trouvée à Londres dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002, n° 738).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les anneaux du type F4c présentent quelques analogies avec les anneaux de dispositif d'agrafage du type C8c. Une datation typologique correspondant au XIV<sup>e</sup> siècle peut être retenue avec les données actuellement disponibles.

#### **Type F5 : boucle à fenêtre semi-ovale à barre rivetée (fig. 209, n° 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 858, milieu XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette boucle semi-ovale en alliage cuivreux, à talons, comporte une traverse distale à barre avec quatre rivets. Elle présente à l'avert comme au revers des restes de dorure. Les portions latérales de la traverse distale ont reçu des coups obliques de lime. La barre de la traverse distale est décorée, de chaque côté de l'encoche distale, de coups d'un poinçon quadrangulaire aux angles arrondis alignés pour former des zigzags superposés. La « plaquette » en forme de papillon qui prolonge la barre est ornée d'une fleur à quatre pétales d'où s'échappent quatre tiges. Les pétales sont issus de fonte et un poinçon à bout circulaire a permis de les couvrir d'ocelles. Un poinçon à pointe quadrangulaire aux angles arrondis a été utilisé pour les tiges. Quatre rivets à tête bouletée passent au travers de la « plaquette » et devaient permettre la fixation d'une courroie. Les tiges des rivets ont été sectionnées. L'ardillon est décoré d'une dépression sur toute sa longueur. Il n'est conservé de la chape de type A4a que la partie avers et une petite portion de la partie revers. L'avert de la chape, qui présente des traces de dorure, comprend quatre perforations pour le rivetage qui, si on en juge par leur diamètre, devaient accueillir des rivets bouletés. À l'intérieur d'un encadrement formé par deux lignes incisées, s'inscrit une ligne de points quadrangulaires aux angles arrondis alignés en zigzag. Des incisions sont visibles de chaque côté de l'encoche distale de la chape. Cette boucle au profil très particulier devait permettre de fixer deux ou trois courroies utilisées peut-être pour l'attache du fourreau d'une arme.

#### **Type G : Anneau ou boucle à fenêtre lyriforme (fig. 211)**

La boucle de ces fenêtres est dite lyriforme car elle rappelle l'aspect traditionnel de ces instruments de musique. Quatre sous-types ont été créés. Les deux premiers rassemblent les objets plus larges que longs sans ergot distal (sous-type G1) ou avec ergot distal (sous-type

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

G2). Les deux autres regroupent des artefacts plus longs que larges sans ergot distal (sous-type G3) ou avec ergot distal (sous-type G4).

Une petite majorité des exemplaires plus larges que longs du corpus ou de la bibliographie sont en fer. Cependant, il a été produit, tout du moins en Espagne, des spécimens en alliage à base de cuivre d'une seule pièce plus larges que longs avec une bordure externe du cadre semi-ovale et une fenêtre en accolade incomplète<sup>2183</sup>. Une pièce issue de la brève occupation dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle de la maison forte de Naux à Colayrac-Saint-Cirq en Lot-et-Garonne comporte des ergots internes et une traverse distale à ergot distal arrondi et bosses en coin<sup>2184</sup>. Un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin a livré un anneau composite à fenêtre analogue avec une chape sans fente ou perforation distale et repliée en anneau<sup>2185</sup>. Les anneaux et boucles plus longs que larges, quant à eux, sont presque exclusivement en alliage cuivreux<sup>2186</sup>. Les trois spécimens plus longs que larges du corpus ne sont pas vraiment représentatifs de la grande diversité des modèles rencontrés dans la documentation : un exemplaire au tracé homogène a été retrouvé en position résiduelle dans un remblai de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur le site du Priamàr à Savone en Italie<sup>2187</sup> ; une pièce lyriforme avec l'extrémité distale de la fenêtre en accolade, non datée, a été découverte au château de Castelo Branco au Portugal<sup>2188</sup>. De petites boucles plus longues que larges de cette forme sont figurées sur des lanières permettant la fixation des pièces de l'armure d'un bourreau dans la *Crucifixion du Parlement de Paris*

---

<sup>2183</sup> Aucun anneau ou boucle plus large que long du corpus ne comprend une bordure externe du cadre semi-ovale et une fenêtre en accolade. En Espagne, au castell del Far à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone, trois boucles fragmentaires ou complètes en alliage cuivreux à encoche distale et à ergots proximaux possèdent cette forme (L x l = 3,35 x 5,5 et 3,55 x 5,7 et 4,1 x 7 et 4,55 x 7,3 cm). Le site est occupé entre le XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Bolos *et al.* 1981, p. 115-116, n° 11, 12, 14, 15 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 259, fig. 116, m. 1061, 1062, 1064). Une boucle fragmentaire de ce groupe (L x l = 3,2 x 5,6 cm) provient du site du castell de Mata (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?) à Mataró dans la province de Barcelone (Bolos *et al.* 1981, p. 139, n° 48), une autre (L x l = 3,7 x 5,55 cm) du site de la torre de Quimberga à Sallent dans la province de Huesca (Bolos *et al.* 1981, p. 142-143, n° 54).

<sup>2184</sup> Boucle entière, Boucle : L x l = 1,8 x 2,35 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132). Elle a été retrouvée à proximité d'une chape de type C4b qui ne lui était cependant probablement pas associée. Ce type de chape ne s'observe normalement que sur des anneaux composites.

<sup>2185</sup> Anneau avec chape complète, Boucle : L x l = 1,6 x 1,95 cm ; chape : L x l = 4,25 x 0,85 cm (Rieb et Salch 1973, n° 347).

<sup>2186</sup> Un exemplaire cuivreux. Un contexte du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle d'une fouille dans la commune de Saint-Vaast-sur-Seulles dans le Calvados a fourni un rare exemplaire en fer de 3,4 cm de long sur 2,4 cm de large (Halbout *et al.* 1987, p. 184, n° 704).

<sup>2187</sup> Boucle entière, L x l = 3,1 x 1,9 cm (Viara 2001, p. 449, n° 1581).

<sup>2188</sup> Artefact entier, L x l = 3 x 2,5 cm (Boavida 2011, p. 19).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

peinte vers 1449-1454 et attribuée à André d'Ypres (**fig. 161**). Le catalogue d'I. Fingerlin répertorie de nombreuses boucles en argent doré conservées dans les collections des musées d'Europe occidentale. Elles sont plus longues que larges<sup>2189</sup> ou plus larges que longues<sup>2190</sup> mais peu d'entre elles offrent des similitudes avec les anneaux et boucles du corpus.

#### **Type G1 : Anneau ou boucle à fenêtre lyriforme large, sans ergot distal (fig. 211, n° 1 à 5)**

Ces anneaux et boucles plus larges que longs sont scindés en deux sous-types : ceux sans aucun ergot (sous-type G1a), ceux avec des ergots internes (sous-type G1b).

#### **Type G1a : Anneau ou boucle large à fenêtre lyriforme, en fer, sans ergots (fig. 211, n° 1 et 2)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3547, couche de dépotoir associée à de l'effondrement d'un bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2612, sol de zone de circulation, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Ces deux boucles en fer ne présentent aucun ergot distal ou interne. Plus larges que longues, ces boucles ont leur traverse distale qui s'épaissit et s'élargit vers le centre. Elles comportent une encoche distale réalisée par percussion, comme on peut en juger par le refoulement du métal. Des motifs gravés l'encadrent : de petites lignes parallèles superposées à une ligne transversale (**fig. 211, n° 1**), un quadrillage oblique (**fig. 211, n° 2**).

Un contexte des premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de San Salvatore à Vaiano dans la province de Prato a livré un objet en fer analogue mais l'oxydation ne permet pas de détailler un éventuel décor<sup>2191</sup>. Un exemplaire en fer plus long que large, au cadre de largeur uniforme, est issu du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>2192</sup>. Il semblerait que l'ardillon soit positionné en sens inverse des spécimens du corpus. À Castel del Monte dans la province de L'Aquila en Italie, un objet à la traverse

---

<sup>2189</sup> Fingerlin 1971, p. 163-169, cat. p. 308, n° 3 ; p. 318-319, n° 36 et 37 ; p. 348-350, n° 98 ; p. 376, n° 172 ; p. 453, n° 471 ; p. 457, n° 489.

<sup>2190</sup> Fingerlin 1971, p. 163-169, cat. p. 350-352, n° 99 et 100 ; p. 422, n° 361 ; p. 453-454, n° 472.

<sup>2191</sup> Boucle complète, L x l = 5 x 8 cm (Francovitch et Vannini 1976, p. 97).

<sup>2192</sup> Artefact complet, L x l = 7,65 x 7,4 cm (Bayrou 2000d, p. 207).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

distale particulièrement massive a été découvert dans une sépulture datée entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Piana San Marco<sup>2193</sup>. En Croatie dans le comitat de Split-Dalmatie, de nombreuses boucles en fer du type G1a, plus larges que longues, ont été répertoriées sur des corps dans le cimetière de Saint-Saviour à Vrh Rika<sup>2194</sup>. Quelques-unes d'entre elles ont deux<sup>2195</sup> ou trois ardillons<sup>2196</sup>. Dans le comitat de Zadar, à Kula Atlagića, une boucle en fer avec un seul ardillon provient d'une sépulture du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2197</sup>. Plus au nord, en République Tchèque, un exemplaire sans son ardillon a été ramassé hors stratigraphie au lieu-dit Nova Sidla dans le district de Svitavy<sup>2198</sup>.

#### **Type G1b : Anneau ou boucle large à fenêtre lyriforme, en fer, à ergots internes (fig. 211, n° 3 à 5)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B4601911, sol de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Chapelle de la plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 126 A, XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2096, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 3498, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Toutes ces boucles en fer comportent un ergot interne à l'endroit d'un changement d'orientation dans le tracé de la traverse distale. Celle-ci s'élargit et souvent s'épaissit sensiblement en son centre. Un artefact de Rougiers – non figuré – et l'exemplaire de Fos-sur-Mer (**fig. 211, n° 5**) affichent une profonde encoche distale. La traverse proximale de ce dernier, tout comme celle d'un autre spécimen de Rougiers (**fig. 211, n° 4**), est incurvée vers l'intérieur.

---

<sup>2193</sup> Objet incomplet, L x l = 3,55 x 4,8 cm (Redi et Iovenitti 2006, p. 319, n° 4.2).

<sup>2194</sup> Un spécimen incomplet, L x l = 4,4 x 7,7 cm ; une boucle fragmentaire, dimensions inconnues ; un artefact complet, dimensions inconnues (Petrinec 1996, p. 33, 60, 77).

<sup>2195</sup> Un exemplaire complet dans une sépulture, L x l = 4,1 x 6,4 cm ; une boucle complète d'un contexte inconnu, L x l = 3,5 x 5,8 cm (Petrinec 1996, p. 44, 122-123, n° 105).

<sup>2196</sup> Un objet complet, dimensions inconnues (Petrinec 1996, p. 60).

<sup>2197</sup> Individu complet, L x l = 3,1 x 4,6 cm (Perinec 2000, p. 225, n° 6).

<sup>2198</sup> Artefact entier, L x l = 5,8 x 8,2 cm (Vich et Žákovský 2012, p. 98, n° 59, fig. 3, n° 9).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Des objets en fer du type G1b ont été mis au jour dans le cimetière de Saint-Saviour à Vrha Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie. Un spécimen aux ergots prononcés est issu d'un contexte inconnu<sup>2199</sup>, un deuxième aux ergots peu proéminents possède deux arpillons et provient d'une sépulture<sup>2200</sup>.

#### **Type G2 : Anneau ou boucle large à fenêtre lyrique, en fer, à ergot distal (fig. 211 n° 6)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 317, couche d'occupation ou déblais, vers 1309/1315 - vers 1345.

Cet unique spécimen en fer possède un ergot distal très arrondi au milieu d'une traverse distale qui s'épaissit vers son centre. Sur le site du village médiéval de Dracy à Baubigny en Côte d'Or, une boucle analogue avec un ergot distal un peu plus proéminent et creusé d'une encoche, est issue d'un bâtiment occupé entre la fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2201</sup>.

#### **Type G3 : Anneau ou boucle long composite, à fenêtre lyrique (fig. 211, n° 7)**

##### *Vaucluse*

- 5 rue Gaston Saporta, rue de l'École, Aix-en-Provence : n° 1, datation inconnue.

La boucle aixoise est constituée d'une tôle en alliage cuivreux ayant le rôle de traverse distale qui s'élargit puis s'amincit jusqu'à la légère torsade du centre de la traverse. Les extrémités étaient traversées par une tige en fer dont il ne reste que quelques traces. Une boucle composite plus longue que large à traverse proximale en fer a été mise au jour lors de l'élargissement d'un chemin au hameau d'Irougne dans la commune d'Illonse dans les Alpes-Maritimes<sup>2202</sup>. Une utilisation du type G3 dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle semble probable.

---

<sup>2199</sup> Un objet complet, L x l = 2,7 x 4 cm (Petrinec 1996, p. 123, n° 107).

<sup>2200</sup> Un exemplaire complet, L x l = 3 x 4,3 cm (Petrinec 1996, p. 58).

<sup>2201</sup> Boucle incomplète, L x l = 8,4 x 11,4 cm (Piponnier 1975b, p. 159).

<sup>2202</sup> Dimensions inconnues (Blanc 2008, p. 153-154).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type G4 : Anneau ou boucle long, à fenêtre lyriforme, à ergot distal (fig. 211, n° 8 et 9)**

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 31, datation inconnue ; n° 599, H.S.

Les deux objets en alliage cuivreux du type G4 du corpus ont été obtenus par la fonte. L'un d'eux est particulièrement déformé et l'une des jonctions entre la traverse distale et la traverse proximale est cassée (fig. 211, n° 9). Le deuxième exemplaire (fig. 211, n° 8) comporte deux ergots latéraux et un ergot distal en forme de chapeau chinois. Un reste d'ardillon en alliage cuivreux est enroulé autour de la traverse proximale.

Des boucles en argent doré conservées au Musée für Kulturgeschichte und Kunstgewebe de Graz dans la province de Styrie en Autriche<sup>2203</sup> et dans une collection particulière connue à Strasbourg en 1905<sup>2204</sup> comportent les types d'ergot distal et d'ergot interne visibles sur les artefacts du corpus. Nous pouvons également signaler une grande boucle à fenêtre de type G4 au cadre très orné mais à chape intégrée découverte lors des fouilles de l'hôpital St. Mary Magdalen à Partney dans le Lincolnshire. Elle provient d'un remblai daté entre la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2205</sup>.

Le type G4 a probablement été produit durant tout ou partie du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type H : Anneau ou boucle à fenêtre en accolade (fig. 212 et 213)**

Ce type regroupe les anneaux et boucles dont la forme de la fenêtre rappelle celle d'une accolade à l'exception de quelques rares spécimens du corpus (fig. 206, n° 3) ou de la bibliographie comportant une barre (type F) car cette forme de fenêtre n'a qu'une importance mineure pour ces objets. Intégrer ces derniers au type H aurait eu pour résultat de les éloigner de groupes d'artefacts avec lesquels ils présentent plus d'analogies.

Quatre critères sont reconnus pour la classification à l'intérieur de ce type : l'aspect complet ou incomplet – la pointe manque – de l'accolade, le rapport entre la largeur et la

---

<sup>2203</sup> Fingerlin 1971, p. 348, n° 98.

<sup>2204</sup> *Ibid.*, p. 458, n° 491.

<sup>2205</sup> Boucle complète, « Boucle » : L x l = 5,4 x 4,03 cm ; « Chape » : L x l = 2,7 x 2,05 cm (Crummy 2010, p. 133, SF 98).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

longueur de l'objet, la présence de talons, la nature composite ou non de l'objet. Actuellement, seuls des exemplaires plus larges que longs ont été inventoriés dans le corpus mais des plus longs que larges existent aussi dans la bibliographie<sup>2206</sup>. Les spécimens d'une seule pièce et sans talons appartiennent au sous-type H1, ceux avec talons au sous-type H2. Les anneaux et boucles à fenêtre en accolade composites sont classés dans le sous-type H3. Aucun exemplaire du corpus ne comporte d'ergot distal, mais il s'en rencontre dans la bibliographie<sup>2207</sup>.

Quelques boucles à fenêtre en accolade incomplète s'observent dans de l'iconographie hors de Provence. La plupart des boucles sont très larges. Elles ferment la ceinture d'hommes (**fig. 167, 171, 173**) et de femmes (**fig. 168, 169, 174**) – et plus anecdotiquement le collier d'une licorne (**fig. 170**) – dans des représentations datées entre les années 1320/1325 et vers 1500<sup>2208</sup>. Chez les hommes, la fixation de la ceinture se fait sur le devant du corps, sur les hanches ou à la taille. Dans le costume féminin, ce type de boucle est généralement plus large et semble avoir été spécialement utilisé lorsque la ceinture est placée sous la poitrine (**fig. 174**), hormis sur une statue de la Vierge de la fin du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle où elle siège à la taille (**fig. 169**). Rappelons que le port de la ceinture sous la poitrine est apparu à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et a perduré jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2209</sup>. Des boucles de type H ferment des sangles retenant la besace d'un bourreau sur une fresque à Notre-Dame-des-Fontaines (**fig. 172**). La chape et le mordant associés aux boucles répertoriées dans l'iconographie (**fig. 171, 174 et 175**) comportent des caractéristiques analogues aux chapes et mordants retrouvés sur des artefacts mis au jour dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg à Digne (**fig. 212, n° 9 et 10 ; fig. 213, n° 5**). Nous y reviendrons au moment de l'étude de la typologie des chapes et de celle des mordants.

---

<sup>2206</sup> Se reporter à Fingerlin 1971, Goedert *et al.* (dir.) 1996, p. 122, n° 178.

<sup>2207</sup> **France, Tarn-et-Garonne** : artefact entier, L x l = 1,7 x 2,3 cm, milieu - deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Hèche, Caussade (Archéologie 1990, p 216, n° 428). **Allemagne, land de Rhénanie-Palatinat** : une boucle complète avec chape de type A2b, Boucle : L x l = 1,1 x 2 cm, Chape : L x l = 2,15 x 1,55 cm, Trèves (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 265, n° a).

<sup>2208</sup> Il n'est ici présenté qu'un échantillon de ces images.

<sup>2209</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.3 au sujet de la ceinture féminine dans l'iconographie.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type H1 : Anneau ou boucle large à fenêtre en accolade incomplète, sans talons (fig. 212, n° 1 à 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 625, contexte inconnu.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 344, comblement de silo, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 3620, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

Deux de ces trois boucles en alliage cuivreux ont été obtenues par fonte (**fig. 212, n° 1 et 2**). Une encoche distale encadrée par une légère moulure est visible sur un exemplaire trouvé à Rougiers (**fig. 212, n° 2**). Sa traverse proximale est moins large que sa traverse distale. Un autre artefact issu du même site comporte un ardillon présentant une cannelure à l'endroit de la jonction entre le nœud et la tige (**fig. 212, n° 1**). Le bout de l'ardillon est recourbé. Cet objet en cuivre, dont le cadre est réduit au point d'attache du nœud de l'ardillon, conserve des traces de dorure au mercure<sup>2210</sup> sur l'ardillon et sur la boucle. Le cadre de section losangique de l'exemplaire marseillais (**fig. 212, n° 3**) est ouvert au milieu de la traverse proximale. Ces caractéristiques se rencontrent sur un spécimen en alliage cuivreux issu d'une inhumation de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle du cimetière de Marteville, dans l'Aisne<sup>2211</sup>. Il se pourrait que l'objet marseillais remonte à la fondation de l'église Saint-Victor au IV<sup>e</sup> siècle.

Les boucles de type H1, connues depuis l'époque romaine, sont encore utilisées au haut Moyen Âge<sup>2212</sup>. R. Legoux et ses collègues font se terminer l'emploi de ce type à la fin du V<sup>e</sup> siècle ou au premier tiers du VI<sup>e</sup> siècle. Cependant, il est probable qu'il y ait eu une permanence d'utilisation jusqu'au bas Moyen Âge. Sept anneaux et boucles en fer, sans ardillon, pour certains à chape de type A2a ou C2, ont été relevés dans des niveaux datés entre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle sur le site de la maison de la Magie à Blois dans le Loir-et-

---

<sup>2210</sup> Détermination par analyse de composition, se reporter à l'annexe 2.

<sup>2211</sup> Loizel et Coquelle 1977, p. 172, fig. 53 ter, p. 179, fig. 84, p. 180, fig. 85 et 88, boucles en alliage cuivreux dans des inhumations de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>2212</sup> Se reporter à Scapula 1975, fig. 66, t. 798, à Stutz 2003, p. 49, pl. 12, n° 246 à 248, à Legoux 2009 *et al.*, type 105 pour des objets provenant du territoire français. Sur le site de la Crypta Balbi à Rome, une boucle en matériau blanc à chape de type indéterminé provenant d'un niveau de remblai du XX<sup>e</sup> siècle est attribuée par C. d'Ercole à la période longobarde (Ercole 1985, p. 582, n° 1052, fig. XCIV).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cher<sup>2213</sup>. À l'Isle-Aumont dans l'Aube, le comblement d'un silo dans un habitat a livré une boucle en alliage cuivreux à traverse proximale amincie. Deux dépressions encadrent la zone de réception du bout de l'ardillon<sup>2214</sup>. J. Scapula date l'occupation des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles mais certains objets sont à l'évidence des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles<sup>2215</sup>. En Isère, une sépulture datée vers 1220 - vers 1320, fouillée dans l'église Saint-Laurent de Grenoble, a fourni un spécimen en fer à la traverse proximale réduite<sup>2216</sup>. Le cadre est relativement homogène pour une pièce en fer issue d'une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au hameau du Bellé à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise<sup>2217</sup>. Une autre boucle en fer, à chape de type A2b, provient de la surface du site du château – des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ? – de Montereale Valcellina dans la province de Pordenone en Italie<sup>2218</sup>.

Les boucles de type H1, en fer comme en alliage cuivreux, pourraient avoir cessé d'être utilisées au XIV<sup>e</sup> siècle, peut-être dans la première moitié.

#### **Type H2 : Anneau ou boucle large à fenêtre en accolade incomplète, à talons (fig. 212, n° 4 à 10 ; fig. 213, n° 1)**

Les boucles du type H2 sont classées en deux sous-types selon qu'elles sont en alliage cuivreux (H2a) ou en fer (H2b).

#### **Type H2a : Anneau ou boucle large, en alliage cuivreux, à fenêtre en accolade incomplète, à talons (fig. 212, n° 4 à 10)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 161 A, remblai des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 326 A, caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 427 A, H.S.

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* des Baux : Le Terras, Les Baux-de-Provence : n° 699, niveau d'occupation du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2213</sup> Objet entiers (Aubourg et Josset 2003, p. 210).

<sup>2214</sup> Scapula 1975, fig. 106, objet au centre à gauche, dimensions inconnues.

<sup>2215</sup> Scapula 1975, fig. 105, épingles à droite, les deux appliques à gauche de la grande applique centrale, la boucle à double fenêtre semi-ovale.

<sup>2216</sup> Boucle incomplète, L x l x e = 6,2 x 3,6 x 0,7 cm (Colardelle 1999, t. 6, p. 8 ; Colardelle 2008, p. 295).

<sup>2217</sup> Un anneau, L x l = 4,1 x 2,5 cm (Legros 2001, n° 105).

<sup>2218</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = env. 1,6 x 2,3 cm, Chape : L x l = env. 1,8 x env. 1,1 cm (Piuzzi 1987, p. 144, n° 13).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Var*

- Abbaye, La Celle : n° 2, sol des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 423, remblai de terrasse du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-165, datation inconnue.

Ces boucles à talons du type H2a sont toutes très larges et ont une traverse proximale de moindre largeur. Elle est également parfois réduite. Des ocelles (**fig. 212, n° 8**) ou un motif de fleurs à six pétales obtenus à l'aide d'un poinçon (**fig. 212, n° 10 ; fig. 210, n° 2**) sont visibles sur la traverse distale. Celle-ci adopte souvent une section oblique. Un ardillon en tôle est conservé dans deux cas (**fig. 212, n° 9 et 10**). Des chapes de type A2b ou A4a sont encore fixées à la plupart de ces objets. Deux boucles avec chape (**fig. 212, n° 9 et 10**) ont été retrouvées avec leur mordant de type A2a et D6 et dans un cas avec une applique de type B7. Une étude approfondie de ces différents éléments est menée dans le cadre de leurs typologies respectives.

Le catalogue d'I. Fingerlin répertorie différentes boucles de type H2b conservées dans des musées. L'une d'elles appartenant au British Museum arbore sur la traverse distale des fleurs à six pétales poinçonnées<sup>2219</sup>. Une boucle de type H2b à chape d'une variante du type A2 a été retrouvée dans une fosse non datée du village médiéval de Condorcet dans la Drôme<sup>2220</sup>. L'exemplaire conservé au musée de Meaux, sans chape, avec un ergot distal à dépression, comporte des chevrons incisés sur la traverse distale<sup>2221</sup>. En Suisse, le comblement d'un trou de poteau non daté dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève a fourni un exemplaire à traverse distale incurvée poinçonnée de fleurs à cinq pétales<sup>2222</sup>. Une encoche distale est perceptible sur un objet découvert dans un ossuaire (début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle) dans l'église Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria<sup>2223</sup>. Elle est entourée de cannelures qui saillent de la rive externe sur un spécimen daté vers 1340 - 1404 mis au jour dans l'église San Silvestro de Gênes en Italie<sup>2224</sup>.

---

<sup>2219</sup> (Fingerlin 1971, p. 197 et n° cat. 246).

<sup>2220</sup> Individu complet, Boucle : L x l = 1,25 x 3 cm, Chape : L x l = 4,35 x 2,4 cm (Hensel 1970b, fig. 121, n° 14).

<sup>2221</sup> Spécimen entier, L x l = 2,45 x 4,5 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 10).

<sup>2222</sup> Artefact complet, L x l = 2,8 x 9,5 cm (Bonnet 1973, p. 90).

<sup>2223</sup> Exemplaire entier, L x l = env. 2,5 x env. 4,65 cm (Lebole di Gangi 1993, p. 468, fig. 4, n° 7).

<sup>2224</sup> Objet incomplet, L x l = 2 x 2,5 cm (Andrews 1978, p. 194, n° 30).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une grande boucle à chape de type A7 a été retrouvée dans un niveau de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Bruges dans le province de Flandre-occidentale en Belgique<sup>2225</sup>.

Au vu des données archéologiques et iconographiques (**fig. 212, n° 9 et 10 ; fig. 213, n° 5**), il est proposé pour le type H2a une datation typologique s'étendant du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle avec une restriction aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour les plus grandes pièces.

#### **Type H2b : Anneau ou boucle large, en fer, à fenêtre en accolade incomplète, à talons (fig. 213, n° 1)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3001, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

La surface de la traverse distale de cette boucle à talons est parsemée d'incisions. Trois d'entre elles, plus longues, marquent la zone de repos du bout de l'ardillon. Le cadre s'amincit régulièrement depuis le milieu de la traverse distale jusqu'à la traverse proximale. Une chape courte de type A3e avec trois rivets à tête bombée est encore en place.

#### **Type H3 : Anneau ou boucle large composite, à fenêtre en accolade incomplète (fig. 213, n° 2 à 5)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 35, sépulture de femme des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 164, remblai des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 210 A, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 675, H.S.

Trois de ces boucles (**fig. 213, n° 2, 4, 5**) sont constituées d'une tige ou d'une tôle épaisse ayant le rôle de traverse distale qui s'amincit au fur et à mesure qu'elle s'élargit. L'élargissement maximal est atteint à l'endroit de la partie centrale de la traverse, torsadée. Les extrémités de cette tige ou tôle sont brasées sur une tige de section circulaire faisant fonction de traverse proximale (**fig. 213, n° 2 et 5**) ou sur des douilles qui recevaient cette tige

---

<sup>2225</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 3 x 9,2 cm ; Chape : L x l = 7,4 x 4,8 cm (Willemssen et Ernst 2014, fig. 118).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(**fig. 213, n° 4**). Ces douilles, fabriquées en enroulant une tôle, retiennent encore des fragments de la traverse proximale. Le dernier objet, déformé (**fig. 213, n° 3**), est composé de deux tiges de section circulaire, les extrémités quadrangulaires de celle constituant la traverse distale étant brasés sur la traverse proximale. Une grande partie de la traverse distale est encore recouverte par une tôle épaisse décorée de six impressions longilignes dans et autour de la zone de réception du bout de l'ardillon. L'ardillon est sur trois des objets fabriqué dans une tôle (**fig. 213, n° 2, 3, 5**). Il traverse l'œillet d'une lanière de cuir dans un cas (**fig. 213, n° 2**). Une chape de type A7 est conservée pour un artefact (**fig. 213, n° 5**). Une description précise de cet objet constitué d'un assemblage de trois tôles est disponible dans le chapitre de la typologie des chapes.

Les boucles du type H3 du corpus ont été découvertes lors des fouilles à la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne. Seule l'une d'entre elles (**fig. 213, n° 5**) provient d'une sépulture, celle d'une femme de 30/59 ans ayant également livré une boucle d'oreille en or. La chape de la boucle, particulièrement travaillée, affiche des restes d'émail. Le port des boucles d'oreille ne réapparaît hors de l'Italie méridionale et du sud de l'Espagne qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Il est mentionné dans les sources provençales à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2226</sup>. Par conséquent, une datation de cette sépulture pour la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ou du moins pour le XVI<sup>e</sup> siècle, semble pouvoir être proposée. La personne inhumée était très certainement une personne de la noblesse ou de la haute bourgeoisie.

La datation typologique proposée est la même que celle du type H2a.

#### **Type I : Anneau ou boucle à fenêtre polylobée (fig. 213, n° 6)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1211, comblement de fosse du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette boucle à fenêtre à trois lobes ou tréflée comporte une encoche distale pour la réception de la pointe de l'ardillon. La traverse proximale est amincie. Une boucle à fenêtre à trois lobes en alliage cuivreux, avec un ergot externe disposé à l'angle de chaque lobe, et un

---

<sup>2226</sup> Se reporter au chapitre 3.4.4.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ergot distal particulièrement long, provient d'un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Cencelle à Allumiere dans la province de Rome en Italie<sup>2227</sup>.

#### **Type J : Anneau ou boucle à fenêtre angulaire (fig. 220 à 223 ; fig. 224, n° 1 et 2)**

Les anneaux et boucles du type J sont scindés en dix sous-types élaborés selon le nombre de côtés, la configuration de la traverse distale, la présence ou non d'un rouleau, d'ergots internes ou externes. Les exemplaires au cadre globalement régulier sont regroupés dans le sous-type J1, ceux avec une traverse distale très aplatie ou moulurée dans les sous-types J2 et J3. La présence d'ergots internes ou proximaux est spécifique aux spécimens des sous-types J4 et J5. Le sous-type J6 rassemble les objets avec un rouleau, le sous-type J7 ceux dont la traverse distale est mobile. Ces artefacts, composites puisque constitués de deux pièces, sont distincts des individus du sous-type J8 dont le cadre est fixe. Les deux derniers sous-types concernent les anneaux et boucles pentagonaux (J9) et hexagonaux (J10).

Les anneaux et boucles de type J1 sont particulièrement courants dans l'iconographie, que ce soit dans le cadre de la ceinture civile (**fig. 214, 216, 218**) ou militaire (**fig. 217**), ou bien encore pour serrer la sangle de transport d'une mallette de voyage (**fig. 215**). La fenêtre est tout aussi souvent rectangulaire que trapézoïdale, avec ou sans chape<sup>2228</sup>.

#### **Type J1 : Anneau ou boucle à fenêtre quadrangulaire régulière (fig. 220, n° 1 à 10)**

Il est entendu par « cadre régulier » une épaisseur et une largeur globalement homogènes tout le long du cadre même si la traverse distale est souvent un peu plus large et épaisse. Les anneaux et boucles de type J1 ont été classés en quatre sous-types selon deux critères : le matériau constitutif et la forme de la fenêtre. Les exemplaires à fenêtre carrée ou rectangulaire sont regroupés dans le sous-type J1a s'ils sont en alliage à base de cuivre, dans le sous-type J1b s'ils sont en fer. À fenêtre trapézoïdale et en alliage cuivreux ou en fer, ils appartiennent respectivement aux sous-types J1c et J1d.

---

<sup>2227</sup> Boucle entière, L x l = 3,5 x 3 cm (Bouvet 1999, p. 66, n° 176)

<sup>2228</sup> Une boucle rectangulaire avec chape et appliques sur la courroie apparaît au bout d'une ceinture enveloppant l'épée engagée de Ladislas Jagellon sur son monument funèbre (1421 - 1450 ?) dans la cathédrale du Wawel à Cracovie (Glosek et Lawrinowicz 2006, p. 151, fig. 11).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Lorsque l'artefact ne comporte pas d'ardillon, il est souvent difficile d'identifier son orientation, c'est-à-dire de déterminer quelles sont les traverses proximale et distale. De même, différencier une fenêtre quadrangulaire d'une fenêtre trapézoïdale n'est pas toujours aisé, la configuration des objets n'étant pas forcément celle d'une parfaite figure géométrique.

Notons l'absence, en Provence, d'anneau ou boucle à fenêtre trapézoïdale à traverse distale incurvée vers l'intérieur de la fenêtre<sup>2229</sup>.

#### **Type J1a : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire régulière, en alliage cuivreux (fig. 220, n° 1 et 2)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1295, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, Avignon : n° 2207, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les anneaux et boucles en alliage cuivreux sont beaucoup moins fréquents que ceux en fer et d'une manière générale plus petits. Au haut Moyen Âge, les boucles peuvent comporter un retrait localisé du cadre marquant la zone autour de laquelle s'enroule la base de l'ardillon<sup>2230</sup>. Cette caractéristique disparaît par la suite. Les deux objets provençaux (**fig. 220, n° 1 et 2**) ont un cadre de section quadrangulaire et l'un d'eux comporte encore une chape très oxydée dont il est impossible d'identifier le type précis. Un fragment d'ardillon de section circulaire est visible. L'ardillon des boucles du type J1a pouvait être en fer<sup>2231</sup>.

---

<sup>2229</sup> **Espagne, province de Barcelone** : artefact complet en alliage cuivreux, L x l = 1,15 x 1,1 cm, atelier de verrier, deuxième ou troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, Galzeran, Sant Fost de Campsentelles (Oliver Castaños 1989, p. 402). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : objet incomplet en alliage cuivreux, L x l = 3,2 x 1,8 cm, vers 1455 – vers 1640, château de Threave (Caldwell 1981, p. 109, fig. 10, n° 36).

<sup>2230</sup> *Quelques exemples antiques*, **Sud de la France** : plusieurs pièces mérovingiennes (Stutz 2003, pl. 14 et 15). **Italie, province de Bergame** : un artefact, nécropole de la via San Cherico, Bogare (Ghiroldi 2007, p. 58). **Suisse, canton du Valais** : un objet, mérovingien, Sous-le-Scex, Sion (Antonini 2002, p. 331). **Croatie, comitat d'Istrie** : une boucle incomplète avec chape analogue au type A2a, sépulture, fin VI<sup>e</sup> - deuxième moitié VII<sup>e</sup> siècle, nécropole de Mèizza, Pingvente (Torcellan 1986, pl. 20, n° 11).

<sup>2231</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : une boucle complète, L x l = 1,7 x 2,7 cm, H.S., village médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, fig. 43, n° 11, p. 91).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Parmi les anneaux et boucles de ce type repérés dans la bibliographie<sup>2232</sup>, il convient de mentionner quelques spécimens remarquables. Parmi eux, une boucle du site de La Mothe à Pineulh, légèrement trapézoïdale, aux traverses latérales parcourues d'incisions obliques parallèles. La chape de type D1 comporte une partie circulaire gravée d'un motif animalier. Le site est occupé entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2233</sup>. Une autre boucle issue du site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2234</sup> a perdu son ardillon et son cadre est gravé de zigzag. La boucle et la chape de type D1 conservent des traces de dorure. Le petit exemplaire à ardillon en fil provenant d'un dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles sur le site de l'église Sainte-Marie de Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude possède une chape de type A2b<sup>2235</sup>. L'ardillon en tôle est encore en place sur des boucles anglaises<sup>2236</sup>. Toujours au Royaume-Uni, une fouille à Copthall Avenue à Londres a livré, dans un contexte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un fragment de valve de moule à anneaux et boucles quadrangulaires en terre cuite. Cinq modèles ont été identifiés dont quatre appartenant au type J1a. L'un des anneaux produit comportait sur la traverse distale deux dépressions parallèles encadrant la zone de réception du bout de l'ardillon. Les empreintes dans le moule ont été obtenues en pressant un original entre des couches de terre humide<sup>2237</sup>.

#### **Type J1b : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire régulière, en fer (fig. 220, n° 3 à 6)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- La Citadelle, Forcalquier : n° 1, silo des X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles.

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L15/43, H.S.

---

<sup>2232</sup> Exemple d'époque contemporaine : **France, Alpes-Maritimes** : une boucle mise au jour dans des remblais datés entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle d'après le mobilier (Thuaudet 2013, fig. 1, n° 5).

<sup>2233</sup> Pièce entière, dimensions inconnues (Prodéo *et al.* 2006, fig. 4).

<sup>2234</sup> **France, Gers** : Objet complet, Boucle : L x l = 3,2 x 3,1 cm, Chape : L x l = 3,85 x 2,35 cm, vers 1170 - vers 1250 (Lassure 1995, p. 509, fig. 411, n° 2).

<sup>2235</sup> Artefact complet mais cassé, Boucle : L x l = 1,7 x 1,55 cm, Chape : L x l = 3 x 1,65 cm (Bayrou *et al.* 1991, p. 75).

<sup>2236</sup> **Royaume-Uni, Hampshire** : boucle complète, L x l = 1,2 x 2,05 cm, fin XV<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle, château de Portchester (Hinton 1977b, p. 204, n° 76) ; objet complet, L x l = 1,7 x 3 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 425).

<sup>2237</sup> Quatre empreintes, L x l = 1,65 x 1,9 cm ; L x l = 1,45 x 2,8 cm ; L x l = 2 x 2,3 cm ; L x l = 1,95 x 2,25 cm (Armitage *et al.* 1981, n° A, B et D).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Motte de la plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 82, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3372, niveau d'occupation, vers 1360 - vers 1370/1375.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2425, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les anneaux et boucles en fer sont indatables du point de vue typologique<sup>2238</sup>. Ils sont souvent plus larges que longs et de section quadrangulaire. Pour quelques spécimens, le rapport longueur/largeur est inférieur à 0,5<sup>2239</sup>. Dans la bibliographie de comparaison, l'ardillon est régulièrement conservé mais aucun artefact n'a été découvert avec une chape indépendante. Des traces d'étamage s'observent parfois<sup>2240</sup>. Des couches de dépotoir des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles à Blois dans le Loir-et-Cher ont fourni deux boucles semi-ovales de type C4 avec

---

<sup>2238</sup> *Quelques exemples antiques ou du premier Moyen Âge* : **France, Bas-Rhin** : un anneau, VIII<sup>e</sup> siècle, cabane 17, Ensisheim (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 409, n° 2.30) ; **Bouches-du-Rhône** : boucle en fer, deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, Alleins (Feugère et Pillard 1999, p. 25, fig. 2, n° 6) ; un anneau et une boucle, antiquité tardive, quartier maison de Lhere, Les Baux-de-Provence (inédit, n° 704) ; **Charente** : nombreux anneaux et boucles, occupation du site entre vers 936 et vers 1028, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 233, n° 1628 à 1631, p. 235, n° 1665), **Suisse, canton du Valais** : deux boucles, mérovingien, Sous-le-Scex, Sion (Antonini 2002, p. 330, T. 445, fer, p. 331, SSS 2697). **Croatie, comitat d'Istrie** : deux objets, sépultures, fin VI<sup>e</sup> - deuxième moitié VII<sup>e</sup> siècle, nécropole de Mèizza, Pingente (Torcellan 1986, pl. 10, n° 13, pl. 17, n° 18). **Espagne, Alt Empordà** : une boucle plus longue que large, seconde moitié VII<sup>e</sup> - premier quart VIII<sup>e</sup> siècle, *castrum* del Puig, Roses (El *castrum* 2003, fig. 55). *Des exemples d'époque contemporaine* : **France, Alpes-Maritimes** : deux boucles mises au jour dans des remblais datés entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle d'après le mobilier (Thuaudet 2013, fig. 1, n° 6 et 7). **Monténégro** : deux anneaux provenant de l'uniforme ou de l'équipement de soldats, guerre entre les monténégrins et les armées turques, fin XIX<sup>e</sup> siècle, Stari Bar, Bar (Gelichi 2008a, p. 70, fig. 2.6.10, n° 3801/1 et 2024/3).

<sup>2239</sup> **France, Charente** : deux boucles complètes, L x l = 5,4 x 10,5 cm et 3 x 6,1 cm, *castrum* d'Andone (vers 936 - vers 1028), Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 233, n° 1632 et 1633) ; **Gers** : un anneau fragmentaire, L x l = 2,4 x 5,3 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 531, fig. 423, n° 1). **Croatie, Comitat de Split-Dalmatie** : un exemplaire complet, dimensions inconnues mais rapport de 0,35, sépulture 1008, bas moyen Âge ou époque moderne, cimetière de saint-Saviour, Vrh Rika (Petrinec 1996, p. 97). **Royaume-Uni, Hampshire** : une boucle complète, L x l = 5,3 x 12,1 cm, datation non renseignée, château, Portchester (Hinton 1977a, p. 201).

<sup>2240</sup> Quatre exemplaires dont au moins un complet, L x l = 1,9 x 2,8 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, L x l = 2,7 x 2,1 et 1,5 x 2,45 et 3 x 4 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 429 à 431, 433).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

passant quadrangulaire de type J1b retenu par la chape de la boucle<sup>2241</sup>. Sur le site de l'Îlot Gabriel-Péri à Limoges en Haute-Vienne, un artefact conserve deux fragments de goupille fendue. Une utilisation de ce dernier objet dans le bâtiment ou l'ameublement est probable<sup>2242</sup>.

#### **Type J1c : Anneau ou boucle à fenêtre trapézoïdale régulière, en alliage cuivreux (fig. 220, n° 7 à 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 13, vers 1720 - vers 1730.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1215, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> ou milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- Palais des Papes, salle de théologie, Avignon : n° 41, remblai de type dépotoir, fin XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

Deux de ces trois objets en alliage cuivreux sont plus larges que longs. Le troisième (**fig. 220, n° 8**), plus long que large, est décoré de groupes d'incisions parallèles sur les deux faces de son cadre. La traverse proximale est légèrement amincie depuis la face principale. L'artefact le plus grand (**fig. 220, n° 7**) comporte une dépression longitudinale entourée de deux bosses. Sa traverse latérale gauche est en partie aplatie et déformée.

Deux artefacts analogues à l'une des pièces d'Avignon (**fig. 220, n° 9**), à ardillon en fer, ont été trouvés au castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone en Espagne<sup>2243</sup>. Deux autres dont un avec un fragment d'ardillon en alliage cuivreux proviennent d'un niveau du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle du site de Cuckoo Lane B à Southampton au Royaume-Uni<sup>2244</sup>. Des objets plus larges furent découverts dans l'abbaye de Jedburgh dans les Scottish

---

<sup>2241</sup> Boucle : L x l = 2,9 x 4,9 cm, Passant : L x l = 2,1 x 4,25 cm, Chape : L x l = 2,9 x 3,5 cm / Boucle : L x l = 2,5 x 4,5 cm, Passant : L x l = 2,6 x 3,65 cm, Chape : L x l = 3 x 3,5 cm (Aubourg et Josset 2000, p. 155, n° 256 et 257 ; Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 117 et 119).

<sup>2242</sup> Un objet entier, L x l = 7,6 x 9 cm, fosse du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Lombard *et al.* 1987, pl. VI, n° 2).

<sup>2243</sup> Deux boucles incomplètes, L x l = 2,2 x 2,4 cm et 1,5 x 1,7 cm (Bolos *et al.* 1981, n° 18 et 19 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 260, fig. 117).

<sup>2244</sup> Un anneau entier, L x l = 1,55 x 2,1 cm ; un artefact incomplet, L x l = 1,4 x 1,95 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 257-258, fig. 241, n° 1752 et 1759).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Borders<sup>2245</sup> et à Londres<sup>2246</sup>, respectivement dans une phase d'occupation datée vers 1138 - vers 1300 et un niveau de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le spécimen écossais conserve une chape de type A2b. Dans le Hampshire à Winchester, une boucle dorée et émaillée de bleu a été récupérée sur le site de Brook street<sup>2247</sup>.

Des anneaux plus longs que larges ont été fournis par la fouille de la Casale Laurentino (VIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle) à Rome<sup>2248</sup>, par une opération archéologique sur le site d'une maison du village médiéval de Wythemail à Orlingbury dans le Northamptonshire<sup>2249</sup>. La traverse distale de l'objet italien est trois fois plus allongée que la traverse proximale. Le cadre de l'anneau anglais, à l'exception de la traverse proximale, est incisé de lignes obliques parallèles. Il a été trouvé dans un contexte de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou peut-être de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Un exemplaire à encoche distale non daté trouvé sur le site du College of the Vicars Choral à York possède une chape incomplète de type A<sup>2250</sup>. Parmi les trois pièces londoniennes plus longues que larges datées de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et pour l'une de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la plus récente arbore une réduction localisée du centre de la traverse proximale et une encoche distale<sup>2251</sup>.

Une première boucle à chape de type A5 conservée au musée de Meaux en Seine-et-Marne<sup>2252</sup> et une deuxième, à chape de type A, issue du village minier de Brande-en-Oisans (XII<sup>e</sup> – milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>2253</sup> illustrent la distinction parfois difficile entre les exemplaires du type J1c et ceux du type C6a.

Les anneaux et boucles de type J1a sont courants aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La question de leur date d'apparition reste posée. Le contexte de la pièce de Jedburgh n'est pas daté avec précision mais la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle peut être envisagée étant donné ce qui vient d'être remarqué. Une perduration durant l'Époque moderne est peut-être envisageable mais il

---

<sup>2245</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,5 x 3,1 cm, Chape : L x l = 1,1 x 1,75 cm (Caldwell 1995a, p. 86, n° 43).

<sup>2246</sup> Objet complet à encoche distale et avec ardillon fil, L x l = 1,6 x 2,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 463).

<sup>2247</sup> Artefact entier, L x l = 1,5 x 2,8 cm (Hinton 1990f, p. 523, n° 1226).

<sup>2248</sup> Objet entier, dimensions inconnues (Mazzucato 1979, p. 79, fig. 54).

<sup>2249</sup> Un anneau entier, L x l = 3,25 x 2,75 cm (Hurst et Hurst 1969, p. 199, n° 7).

<sup>2250</sup> Boucle complète, L x l = 1,55 x 1,15 cm, Chape : L x l = 2 x 0,6 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 14324).

<sup>2251</sup> Deux pièces entières, L x l = 1,9 x 1,75 et 5,4 x 4,8 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle, un individu entier, L x l = 2,8 x 1,9 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 101, n° 462, 464, 465).

<sup>2252</sup> Objet entier avec chape, Boucle : L x l = 2,2 x 2,6 cm, Chape : L x l = 3,7 x 1,95 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 95, n° 6).

<sup>2253</sup> Artefact entier avec chape, Boucle : L x l = 2,1 x 2,4 cm, Chape : L x l = 3,6 x 1,55 cm (Bailly-Maître M.-C. 1983, p. 95, pl. I-9, n° 1 ; Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994, p. 128).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

est nécessaire de la vérifier par un dépouillement plus important de la bibliographie relative aux fouilles modernes et contemporaines.

#### **Type J1d : Anneau ou boucle à fenêtre trapézoïdale régulière, en fer (fig. 220, n° 10)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1, pallier d'entrée, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1639, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 251, datation inconnue.

Les trois artefacts du corpus sont plus larges que longs. L'un d'eux, celui d'Avignon, en très mauvais état de conservation, comporte un ardillon. Dans la bibliographie, les exemplaires plus larges que longs<sup>2254</sup> sont aussi nombreux que ceux qui sont plus longs que larges<sup>2255</sup>. Parmi ces derniers, quelques-uns comportent une encoche distale<sup>2256</sup> et éventuellement un possible fragment de chape avec des traces d'une couverture blanche<sup>2257</sup>. Les variations de dimension traduisent certainement des fonctions différentes. Une fonction dans la fixation des pièces d'armement défensif est illustrée par un exemplaire londonien à encoche

---

<sup>2254</sup> **France, Charente** : une boucle complète, L x l = 5,1 x 7 cm, vers 936 - vers 1028, plutôt fin de l'occupation du site, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 233, n° 1625) ; **Gers** : un spécimen complet, L x l = 3,4 x 5,5 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 532, fig. 423, n° 2) ; **Indre** : un exemplaire entier, L x l = 4,75 x 5,5 cm, XI<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle, Montbaron, Levroux (Querrien et Blanchard 2004, p. 123) ; **Isère** : un objet incomplet, L x l = 4,9 x 6,9 cm, un artefact complet, L x l = 6,4 x 8,2 cm, première moitié XI<sup>e</sup> siècle, Colletière, Charavines-les-Bains (Colardelle et Verdle 1993, p. 212). **Italie, province de Coni** : un spécimen complet, L x l = 2,45 x 3,2 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, château de Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 223-224, fig. 130, n° 3).

<sup>2255</sup> **France, Aisne** : un anneau entier, L x l = 5,6 x 4,6 cm, deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Mantel 1989, p. 175) ; **Ariège** : une boucle, L x l = 6,6 x 6,8 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1980, p. 118, n° 45/71 ; Sarret 1981c, p. 127-129 ; Archéologie 1990, p. 262, n° 572) ; **Meurthe-et-Moselle** : un individu entier, L x l = 5,2 x 4,2 cm, N.D.S., maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 162, fig. 103, n° 459-CA-5347). **Italie, province de Gênes** : un artefact entier, L x l = 4,3 x 4,1 cm, H.S. mais activité d'un atelier de verrier entre la dernière décennie du XIV<sup>e</sup> siècle et la première décennie du XV<sup>e</sup> siècle, Monte Lecco, Gênes (Fossati et Mannoni 1975, p. 55).

<sup>2256</sup> **Italie, province de Rome** : une boucle entière, L x l = 6,2 x 4,65 cm, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 540).

<sup>2257</sup> **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : anneau entier, L x l = 5,85 x 5 cm, dépôt de débris de bâtiments, seconde moitié XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 125).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

distale dont la chape de type A1 est rivetée à une plate d'armure. Le contexte stratigraphique est daté de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2258</sup>. Des boucles plus larges que longues sont fixées, au moyen de tôles de fer rivetées, à l'avant d'un plastron, d'une dossière et d'une épaulière découverts près du village de Brodek u Přerova en République Tchèque. Ces protections défensives sont estimées de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> et de la première moitié du siècle suivant<sup>2259</sup>.

La documentation rassemblée actuellement permet d'envisager une apparition du type J1d au début du XI<sup>e</sup> siècle et une poursuite de son utilisation jusque durant l'Époque moderne et très probablement jusqu'à nos jours.

#### **Type J2 : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, à traverse distale élargie (fig. 221, n° 1)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L15/9, H.S.

Cette boucle en fer possède un cadre très plat et une traverse distale élargie. Elle ne connaît pas d'élément analogue dans la bibliographie rassemblée.

Une boucle à la traverse distale épaissie et élargie fut trouvée avec une boucle de type B4 sur un squelette qui pourrait avoir été inhumé aux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles sur le site d'une villa romaine à Ovindoli dans la province de L'Aquila en Italie<sup>2260</sup>. Des boucles à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale en alliage cuivreux, parfois à ardillon en fer, au cadre à la traverse distale élargie, à chape de type A1b, A2b, A2d ou B1b, sont connues au Royaume-Uni, mais leurs caractéristiques sont relativement éloignées<sup>2261</sup>. D'aspect un peu plus proche est une boucle londonienne à chape de type A1a étamée datée de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2262</sup>.

---

<sup>2258</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,4 x 2,9 cm, Chape : L x l = 12,9 x 2,3 cm (Egan 2005, n° 1086).

<sup>2259</sup> Žákovský Petr 2009, fig. 3, n° 1, fig. 4, n° 3, fig. 13, n° 1, fig. 15, n° 4, fig. 17, n° 1.

<sup>2260</sup> d = 5,1 cm (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 1).

<sup>2261</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : six boucles entières ou complètes à chape de type A1b, A2b, A2d ou B1b, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 96-97, n° 434 à 439) ; **Yorkshire du Nord** : deux objets entiers ou complets dont un à chape de type A, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle et époque contemporaine, 46-54 Fishergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 15187 et 15188).

<sup>2262</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,4 x 2 cm, Chape : L x l = 3,2 x 2,1 cm (Egan 2005, p. 36, n° 105).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type J3 : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, à traverse distale moulurée (fig. 221, n° 2 à 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1848, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1434, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 330, contexte inconnu.

Ces trois pièces sont toutes en alliage cuivreux. La boucle du *castrum* Saint-Jean (fig. 221, n° 4) et celle du Petit Palais (fig. 221, n° 3) possèdent une fenêtre trapézoïdale qui comporte trois bosses, une à la jonction de la traverse distale avec chaque traverse latérale et la dernière au centre de la traverse distale. La bosse centrale de l'artefact varois possède une encoche pour la réception du bout de l'ardillon.

Une boucle similaire à ce spécimen, aux bosses quadrillées et avec chape de type A4a, provient d'un niveau de fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment du village médiéval de Dracy à Baubigny en Côte-d'Or<sup>2263</sup>. D'un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du même site est issu une boucle plus longue, aux bosses sans quadrillage, ayant conservé son ardillon<sup>2264</sup>. Des coups d'un poinçon circulaire sont visibles sur les bosses d'un fragment de fenêtre quadrangulaire issu du village minier de Brandes (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>2265</sup>. Les entailles sont ordonnées à la façon des nervures d'une feuille. L'anneau du site du château de Rumney dans le South Glamorgan au Royaume-Uni arbore, outre les trois bosses de la traverse distale, une bosse à la jonction entre la traverse proximale et les traverses latérales<sup>2266</sup>. Il appartient à une strate datée entre vers 1270 et vers 1295.

---

<sup>2263</sup> Boucle entière avec chape, Boucle : L x l = 2 x 3,35 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,7 cm (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 210, n° 10 ; Piponnier 1975 b, p. 159, fig. 11, n° 6).

<sup>2264</sup> Boucle complète, L x l = 2,1 x 2,1 cm (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 7).

<sup>2265</sup> Anneau fragmentaire, L cons. x l recons. = 2,7 x 3,4 cm (Bailly-Maître 1983, p. 97, n° 464).

<sup>2266</sup> Artefact entier, L x l = 2,2 x 2,7 cm (Lloyd-Fern et Sell 1992, p. 141, n° 3, fig. 19).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres formes d'anneaux et boucles moulurés en fer ou en alliage cuivreux se rencontrent dans la bibliographie ou dans le corpus. Les plus simples ont un ergot distal<sup>2267</sup>, d'autres plus complexes ont une traverse distale dentelée<sup>2268</sup>, bosselée (**fig. 221, n° 2**)<sup>2269</sup>, un cadre garni d'une bosse à chaque angle et un ergot distal<sup>2270</sup>, les traverses distale et latérales couvertes de denticules<sup>2271</sup>.

La production d'anneaux et boucles de type J3 semble s'être concentrée entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle. Cette datation ne constitue pas une réelle datation typologique puisque les nombreuses formes présentées méritent d'être classées dans des sous-types distincts, ce qui ne peut être fait pour le moment faute de documentation suffisante.

#### **Type J4 : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, à ergots internes (fig. 221, n° 5 à 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de la Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 4, N.D.S.

##### *Var*

- *Castrum* d'Amphoux, Fox-Amphoux : n° 2, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3794, comblement de silo, deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les trois exemplaires du corpus comportent une fenêtre trapézoïdale avec des ergots internes. Un massif quadrangulaire visible sur les deux faces des anneaux marque le centre de la traverse distale. Ce massif quadrangulaire est visible sur quelques spécimens

---

<sup>2267</sup> **France, Côte d'Or** : boucle complète en alliage cuivreux, L x l = 1,5 x 2,3 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, village déserté de Dracy, Baubigny (Cuisenier (dir.) 1987, p. 91) ; **Royaume-Uni, Hampshire** : artefact doré entier avec possible traces d'un ardillon en fer, avec chape de type A2, Boucle : 3,1 x 2,5 cm ; Chape : L x l = 2,8 x 1,9 cm, milieu XIII<sup>e</sup> siècle, Brook street, Winchester (Hinton 1990f, p. 514, n° 1122) ; **Suisse, canton d'Argovie** : pièce entière en fer avec ergot distal à encoche, L x l = 4,8 x 7,3 cm, XIII<sup>e</sup> siècle - 1515, château du Vieux Wartburg (Meyer 1974, p. 95, n° C 170).

<sup>2268</sup> **Meurthe-et-Moselle** : objet entier en alliage cuivreux, L x l = 1,6 x 1,1 cm, terre noire humifère après abandon des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 164, fig. 106, n° 459-CA-5059).

<sup>2269</sup> Un fragment de valve de moule en pierre gravé d'une empreinte de boucle à fenêtre rectangulaire à bossettes en bordure du cadre fut découvert à Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne, L x l = 2,7 x 2,95 cm (Berger 2006, p. 50, fig. 6-34, D).

<sup>2270</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : artefact entier, L x l = 1,5 x 5,7 cm, époque moderne, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 12895).

<sup>2271</sup> **Indre-et-Loire** : objet fragmentaire, L x l = 1,7 x 4,4 cm, second/troisième quart XIV<sup>e</sup> siècle, site du château (Motteau (dir.) 1991, n° 91).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

trapézoïdaux<sup>2272</sup>, rectangulaires<sup>2273</sup> ou presque rectangulaires<sup>2274</sup> dans la bibliographie. Le massif peut être également ovale et bombé<sup>2275</sup>, plat, ovoïde et transversal à l'axe du cadre<sup>2276</sup>. Un contexte des années 1250/1300 - 1600 au complexe abbatial de Whithorn et Saint-Ninian dans le Dumfries and Galloway a fourni un anneau dont le massif en forme de demi-ballon de rugby est couvert d'un quadrillage<sup>2277</sup>. Le massif distal est remplacé par des denticules encadrant le centre de la traverse distale sur un anneau anglais<sup>2278</sup>.

Sur de nombreux autres objets à fenêtre trapézoïdale<sup>2279</sup> ou rectangulaire<sup>2280</sup> la traverse distale est totalement vierge. Celle-ci est très incurvée vers l'extérieur pour un individu

---

<sup>2272</sup> **France, Ariège** : une pièce entière, L x l = 1,7 x 2,4 cm, N.D.S., château de Montségur (Archéologie 1990, p. 206, n° 378) ; **Isère** : un spécimen entier, L x l = 1,3 x 1,9 cm, village minier de Brandes (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 97, n° 425). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : un exemplaire entier, L x l = 2 x 2,25 cm, première moitié XIII<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, village déserté de Rattray (Goodall A. 1993, p. 189, fig. 40, n° 187) ; **Yorkshire du Nord** : un artefact entier, L x l = 2 x 2,65 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, college of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2903, n° 14378) ; **Norfolk** : un individu entier, L x l = 1,9 x 2,2 cm, vers 1280 - vers 1380, Barker Lane, King's Lynn (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 13).

<sup>2273</sup> **France, Nord** : un anneau entier, L x l = 1,9 x 2,3 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 14).

<sup>2274</sup> **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : artefact entier, L x l = 1,6 x 2,1 cm, vers 1250/1300 - vers 1600, complexe abbatial de Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 9).

<sup>2275</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : pièce à fenêtre rectangulaire fragmentaire, L x l = 2,15 x 3,1 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, college of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2903, n° 14377).

<sup>2276</sup> Exemplaire entier, L x l = 2 x 2,5 cm, démolition d'atelier métallurgiste, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 124, n° 2487).

<sup>2277</sup> Artefact entier, L x l = 1,7 x 1,9 cm (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 11).

<sup>2278</sup> Objet entier, L x l = 1,6 x 2,5 cm, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, High Street C, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 255, fig. 240, n° 1725). Un autre anneau à ergots internes provient d'un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Cuckoo Lane A dans la même ville, mais sa traverse distale a disparu (*Ibid.*, p. 257, fig. 241, n° 1736).

<sup>2279</sup> **France, Ariège** : une pièce entière, L x l = 1,9 x 2,3 cm, un anneau entier, L x l = 2,1 x 3,9 cm, château de Montségur (Czeski 1981, p. 197, n° 1/72 et 16/76) ; **Cher** : spécimen entier, L x l = 1,5 x 2 cm, remblai de construction de maison, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, un exemplaire entier, L x l = 2 x 2,9 cm, dépôt, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, un artefact entier, L x l = 1,9 x 2,2 cm, occupation d'une tannerie, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, une pièce entière, L x l = 2 x 2,4 cm, dépôt, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, un anneau entier, L x l = 1,4 x 1,6 cm, remblai de construction issu de démolition, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 123-124, n° 2526, 1518, 179, 228, 169) ; **Côte-d'Or** : un exemplaire entier, L x l = 1,6 x 2 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, château, Saint-Romain (Bourgogne 1987, p. 185, n° 509) ; **Isère** : trois artefacts entiers, L x l = 1,4 x 2,2 cm et 1,6 x 2,9 et 1,5 x 2,1 cm, village minier de Brandes (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), L'Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 95-96, n° 217, 338 et 459 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128) ; une pièce entière, L x l = 2,3 x 4,55 cm, N.D.S., château de Bressieux (Girard et Lafond 2009, p. 167, n° 207, n° 6) ; **Jura** : un anneau entier, L x l = 1,8 x 2,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1934) ; **Paris** : un individu entier, L x l = 1,8 x 1,8 cm, remblai, XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, couvent et monastère de l'Ave Maria (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 11) ; **Vosges** : une pièce ?, L x l = 2,4 x 3,2 cm, remblai, vers 1500 - vers 1650, château d'Épinal (Kraemer 2002, p. 244). **Royaume-Uni, Scottish Borders** : une pièce entière, L x l = 1,85 x 2,95 cm, perturbation moderne, abbaye de Jedburgh

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

anglais<sup>2281</sup>, vers l'intérieur et le cadre est doré pour une pièce de Côte d'Or<sup>2282</sup>. Dans ce même département, sur le site du village médiéval de Dracy à Baubigny, une boucle à fenêtre trapézoïdale comporte encore un fragment d'ardillon en fer<sup>2283</sup>.

D'une fouille dans la rue Mongat à Douai dans le Nord provient un exemplaire avec une chape de type B2b. La perforation circulaire en partie distale de la chape atteste d'un ardillon disparu. La traverse distale ne comporte pas de massif quadrangulaire mais un très léger ergot en son centre et deux autres à la jonction avec les traverses latérales<sup>2284</sup>.

Les anneaux ou boucles à fenêtre quadrangulaire à ergots internes, avec ou sans massif sur la traverse distale, semblent être contemporains et attribuables à une période comprise entre le premier ou le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle. Les objets présentant un massif distal ne comportent jamais d'ardillon dans l'état actuel des données. Une fonction en tant que passant est très probable.

#### **Type J5 : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, à ergots proximaux (fig. 221, n° 8 et 9)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1151 et 1152, H.S.

Ces deux anneaux ne connaissent aucun élément similaire dans la bibliographie. Ils proviennent tous deux d'un site ayant subi une très forte occupation entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du siècle suivant. Il ne peut être écarté, toutefois, qu'ils aient pu être déposés lors des aménagements modernes, cependant très réduits.

---

(Caldwell 1995a, p. 84, n° 14 et 15) ; **Yorkshire du Nord** : un spécimen entier, L x l = 1,25 x 1,3 cm, milieu - deuxième moitié XIII<sup>e</sup> siècle, un artefact entier, L x l = 2 x 2,7 cm, milieu XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, college of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2903, n° 14379). **République Tchèque, district de Jihlava** : un objet entier, L x l = 2,2 x 4,45 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, village minier de Staré Hory, Jihlava (Hrubý et Zimola 2008, p. 169).

<sup>2280</sup> **Aude** : un individu entier, L x l = 1,6 x 2,45 cm, château de Peyreperouse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyreperouse (Bayrou 2000 d, p. 211, fig. 143, n° 5).

<sup>2281</sup> **Royaume-Uni, Denbighshire** : un individu entier, L x l = 1,5 x 2,3 cm, trou de poteau de datation incertaine, X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle ou plus tardif ?, Rhuddlan (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, n° 1, fig. 16.1).

<sup>2282</sup> **Côte d'Or** : un exemplaire entier, L x l = 2 x 2,2 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 72, n° 80).

<sup>2283</sup> Pièce incomplète, L x l = 1,8 x 1,9 cm (Bourgogne 1987, p. 153).

<sup>2284</sup> Anneau entier, Boucle : L x l = 2,1 x 3 cm, Chape : L x l = 4 x 1,8 cm (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 3).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type J6 : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, à rouleau (fig. 221, n° 10 à 14)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1775, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 3410, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2729, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 376, H.S.

##### *Vaucluse*

- Palais des Papes, salle de théologie, Avignon : n° 40, fin XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble des exemplaires du type J6 du corpus est en fer. La fenêtre est rectangulaire ou légèrement trapézoïdale. Le rouleau est une tôle de fer unie, décorée d'incisions dans un cas (**fig. 221, n° 10**) : une à chaque extrémité du rouleau, deux autres aux environs de son centre. Un ardillon est conservé pour deux objets (**fig. 221, n° 12 et 13**) mais aucune chape n'est présente de même que pour les artefacts référencés dans la bibliographie.

Dans la documentation, l'ardillon des boucles est souvent conservé. Les fenêtres rectangulaires<sup>2285</sup> et trapézoïdales en fer sont presque toujours plus larges que longues. Pour cette dernière forme, le rouleau peut être disposé autour de la traverse la plus courte et l'ardillon sur la traverse la plus longue<sup>2286</sup>. Pour d'autres artefacts, la traverse la plus longue, réduite, réceptionne le rouleau : c'est le cas pour un objet londonien à chape analogue au type

---

<sup>2285</sup> **France, Ariège** : un individu complet, L x l = 6,6 x 5,8 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1980, p. 116 ; Sarret 1981 c, p. 127 ; Archéologie 1990, p. 262, n° 571). **Gers** : une boucle complète, L x l = 4,2 x 5,5 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, l'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 532, fig. 423, n° 4 ; Archéologie 1990, p. 261, n° 566) ; **Pas-de-Calais** : deux objets complets, L x l = 2,9 x 3,8 cm et 3,8 x 5,5 cm, N.D.S., château, Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 121, fig. 4.40). **Italie, province de Grosseto** : un artefact complet, L x l = 1,75 x 2,5 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, castell di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 151). **Suisse, canton du Tessin** : deux pièces complètes, L x l = 2,4 x 3 cm et 2,5 x 3 cm, N.D.S. (la datation proposée est typologique), castel Grande, Bellinzona (Meyer 1976, p. 86, n° K 62 et 63). **Royaume-Uni, Londres** : une boucle complète avec traces d'étamage, Boucle : L x l = 1,3 x 1,3 cm, Chape : L x l = 2 x 1 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 432).

<sup>2286</sup> **Italie, province de Grosseto** : un individu complet, L x l = 8,4 x 9,4 cm, fin XIV<sup>e</sup> siècle, castell di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 151) ; **province de Pesaro et Urbino** : un objet complet, L x l = 3,45 x 5,3 cm, XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle Castello di Monte Copiolo, Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165). **Royaume-Uni, Londres** : un exemplaire incomplet, L x l = 5,6 x 4,6 cm, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 36, n° 109) ; **Yorkshire du Nord** : une boucle complète, L x l = 3,7 x 4,45 cm, niveau de destruction, deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Moated house de East Haddlesey, Knottingley (Goodall 1973, p. 93, fig. 37, n° 22).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

A2c<sup>2287</sup>, pour un exemplaire italien au cadre plus long que large dont la traverse proximale est également réduite<sup>2288</sup>. Un autre spécimen italien possède un cadre régulier<sup>2289</sup>. Une courroie de cuir est encore attachée à une boucle en fer retrouvée dans le comblement d'abandon de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle d'un moulin sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2290</sup>. Le cadre plat est analogue à une pièce du corpus de type J7 (**fig. 222, n° 2**).

Quatre grands anneaux et boucles en fer, avec traces d'étamage, du second Moyen Âge, trouvés à Londres, sont interprétés par J. Clark comme étant relatifs au harnachement des équidés. Ils proviennent de contextes datés vers 1270 - vers 1350 et vers 1350 - vers 1400 pour le plus récent<sup>2291</sup>. Celui-ci et un spécimen plus ancien comportent des ensembles de deux ou trois rainures incrustées d'étain en plusieurs points du cadre. Ces décorations se rencontrent aussi sur le rouleau de la pièce la plus vieille, enroulé autour de la traverse distale réduite. Il en est peut-être de même pour les trois autres pièces, lesquelles n'ont pas été dessinées. Les anneaux et boucles en fer du type J6 sont connus au moins depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les spécimens en alliage cuivreux sont moins courants que ceux en fer. Peut-être sont-ils apparus un peu plus tardivement que les exemplaires en fer, comme cela se remarque parfois pour d'autres types, mais ceci ne peut actuellement être prouvé. Le cadre de quelques boucles est homogène<sup>2292</sup> mais, ordinairement, la traverse distale est rétrécie<sup>2293</sup> ou réduite<sup>2294</sup> et parfois également la traverse proximale. Un fragment d'anneau retrouvé dans un niveau des

---

<sup>2287</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : une boucle complète avec traces d'étamage, Boucle : L x l = 1,3 x 1,3 cm, Chape : L x l = 2 x 1 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 440).

<sup>2288</sup> **Italie, province de Rome** : une pièce complète, L x l = 7,8 x 5,7 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 540).

<sup>2289</sup> **Italie, province de Pérouse** : un artefact complet, L x l = 2,2 x 5,1 cm, deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle - 1502, Rocca posteriore, Gubbio (Whitehouse 1976, p. 265).

<sup>2290</sup> Spécimen complet, L x l = 3,3 x 3,3 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 115-116, n° 2511).

<sup>2291</sup> **Royaume-Uni, Londres** : une boucle complète, L x l = 6,3 x 7 cm, un anneau incomplet, L x l = 6,5 x 8,9 cm, un anneau entier, L x l = 5,9 x 7,2 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane Car Park, Londres ; un anneau fragmentaire, L x l = 6,3 x 6,9 cm, vers 1350 - vers 1400, Billingsgate lorry Park, Londres (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 35 à 38).

<sup>2292</sup> **France, Jura** : un anneau entier (L x l = 1,8 x 1,8 cm), XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1923). **Italie, province de Udine** : XVI<sup>e</sup> siècle avec matériel céramique XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle jusque peut-être début XIV<sup>e</sup> siècle, castello della motta di Savorgnano, Povoletto (PiuZZi *et al.* 2003, p. 98, n° 222).

<sup>2293</sup> **Royaume-Uni, Londres** : Boucle complète, L x l = 2 x 1,95 cm, deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 426).

<sup>2294</sup> **Espagne, province de Barcelone** : Individu complet, L x l = 2,8 x 3,7 cm, N.D.S. (trouvé avec de la céramique du XV<sup>e</sup> siècle), castell de Burriac, Cabrera de Mar (Farell *et al.* 2000, p. 252).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles lors d'une fouille rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>2295</sup> et un objet provenant d'un contexte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site du College of the vicars choral à York<sup>2296</sup> présentent ces deux caractéristiques. Le rouleau de l'artefact français est parcouru de lignes en creux parallèles à l'axe de l'objet. Une boucle issue d'une phase datée entre vers 1550 et vers 1589 de l'occupation du site de San Silvestro à Gênes en Italie comporte en sus des talons<sup>2297</sup>. Cette caractéristique est unique dans la bibliographie rassemblée.

Les anneaux et boucles à rouleau en fer ou en alliage cuivreux sont encore employés actuellement. Certains individus en alliage à base de cuivre ont un cadre dont l'aspect de la surface est sans aucun défaut et une section des traverses parfaitement circulaire. Ces caractéristiques sont typiques des productions de la fin de l'Époque moderne et de l'époque contemporaine. En Provence, un spécimen a été ramassé lors de travaux le long de la D 24 au lieu-dit Le Clos à Rougiers<sup>2298</sup>.

Des exemplaires du type J6 à *mulinello* (Toscan) pourraient avoir été mentionnés dans la correspondance de la succursale d'Avignon de la compagnie Datini : ils sont commandés de 1363 à 1370 aux filiales de Milan, Florence ou Gênes, et destinés à la fixation de protections d'avant-bras d'armure, de courroies de harnachement ou de livres<sup>2299</sup>. Les pièces de type J6 sont préconisées dans le serrage de la presque totalité des sangles de harnais dans l'*Aide-mémoire portatif à l'usage des officiers d'artillerie* édité en 1831<sup>2300</sup> et dans le *Guide sur la manière de harnacher, charger et atteler les chevaux de trait* paru en 1839<sup>2301</sup>. Le serrage de la selle du cheval de bât doit être renouvelé après la première heure de marche afin d'éviter les blessures de l'animal rappelle l'*Aide-mémoire*<sup>2302</sup> et les boucles de type J6 doivent être fortement serrées comme le *Guide*. Un fabricant actuel de selles et de harnais explique que les boucles à rouleau sont plus faciles à régler et que les courroies restent ainsi à plat dans la boucle et ne cassent pas à la pliure<sup>2303</sup>.

---

<sup>2295</sup> L x l = 1,85 x 3,4 cm (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 7).

<sup>2296</sup> Artefact entier, L x l = 1,55 x 1,5 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 14319).

<sup>2297</sup> Boucle complète, L x l = 3,5 x 3,9 cm (Andrews 1978, p. 194, n° 33).

<sup>2298</sup> Anneau entier, L x l x d cadre x d rouleau = 2,7 x 6,4 x 0,41 x 0,6/ 0,8 cm, objet inédit hors stratigraphie.

<sup>2299</sup> Frangioni 2002, p. 101, 110, 115, 120, 126, 129, 133, 139, 147, 148, 155, 162, 164, 165.

<sup>2300</sup> Aide-mémoire 1831, p. 74.

<sup>2301</sup> Guide 1839, p. 17.

<sup>2302</sup> Aide-mémoire 1831, p. 73.

<sup>2303</sup> [www.guichard-sellier.fr/bat%20R/harnais%20de%20bat.htm](http://www.guichard-sellier.fr/bat%20R/harnais%20de%20bat.htm) (consulté le 20 novembre 2014).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type J7 : Anneau ou boucle à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, à traverse distale mobile (fig. 222, n° 1 à 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B460097, « couche d'occupation » du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 36, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2439, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 3149, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375.

Les quatre exemplaires provençaux en fer sont constitués de deux pièces : une traverse distale mobile et un cadre en U de section quadrangulaire. La traverse distale mobile peut être de section circulaire aux bords convexes (**fig. 222, n° 1, 3 et 4**) ou quadrangulaire et droite (**fig. 222, n° 2**), avec dans deux cas un rétrécissement central réceptionnant le bout de l'ardillon (**fig. 222, n° 2 et 3**). Lorsque la traverse distale est de section quadrangulaire, les extrémités sont circulaires de façon à pouvoir pivoter. Les deux extrémités de la traverse distale passent dans un œillet pratiqué dans chaque traverse latérale et sont éventuellement matées. L'ouverture dans les traverses latérales a été réalisée en enroulant la tôle de fer (**fig. 222, n° 3**) ou en perçant le métal avec un poinçon (**fig. 222, n° 3**). Le montage de la traverse distale est différent pour deux exemplaires (**fig. 222, n° 1 et 4**) puisque les extrémités de la traverse distale sont réceptionnées dans de petites cavités des traverses latérales. Des incisions ornent l'avert des œillets (**fig. 222, n° 2**) ou la traverse distale de plusieurs spécimens (**fig. 222, n° 1 et 2**).

L'anneau provenant de Fos-sur-Mer et la boucle de Rougiers la plus ancienne (**fig. 222, n° 3 et 4**) présentent une largeur relativement régulière tout comme la grande majorité des anneaux et boucles de type J7 reconnus dans la bibliographie rassemblée. Un autre artefact retrouvé à Rougiers se particularise par des ergots internes (**fig. 222, n° 1**). L'épaisseur du cadre augmente progressivement de la traverse proximale à l'extrémité distale sur trois objets provençaux (**fig. 222, n° 1, 3, 4**). Ceci n'est pas la norme puisque pour de nombreux éléments de la bibliographie l'épaisseur reste identique jusqu'aux œillets ou n'augmente que sur une section.

Plusieurs solutions ont été imaginées afin que la traverse distale mobile à bords droits reste en place : les extrémités de la traverse s'adaptent à des œillets d'un plus faible diamètre

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 222, n° 2)<sup>2304</sup>, des massifs bombés ou plats – parfois coniques aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, plus ou moins coniques au XIII<sup>e</sup> siècle – terminent les extrémités de la traverse distale après leur passage au travers des œillets (fig. 222, n° 3) obtenus par poinçonnage<sup>2305</sup> ou par enroulement<sup>2306</sup>. Dans de nombreux cas, le dessin ou la photo ne permet pas de déterminer la solution retenue<sup>2307</sup>. Une boucle incomplète datée vers 1270 - vers 1350 mise au jour à

---

<sup>2304</sup> Se référer par exemple à une boucle avec traces d'étamage issue d'un contexte londonien daté vers 1270 - vers 1350 et présentant une restriction au milieu de la traverse distale de section circulaire à bords droits (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 30).

<sup>2305</sup> **Royaume-Uni, Lincolsnhire** : une boucle complète, L x l = 6,4 x 4,6 cm, phase II, village médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 89, fig. 41, n° 121) ; **Southampton** : un anneau entier avec traces d'étamage, L x l = 3,4 x 3,7 cm, XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle, Wachter B2, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 277, fig. 250, n° 1973).

<sup>2306</sup> **France, Calvados** : une pièce entière, L x l = 5,5 x 7,6 cm, première moitié XI<sup>e</sup> siècle, motte d'Olivet (?), Grimboisq (Halbout *et al.* 1987, p. 184, n° 707) ; **Gers** : une anneau entier, L x l x l totale = 4,9 x 5 x 6,4 cm, une boucle complète, L x l x l totale = 3,9 x 4 x 5,6 cm, un anneau entier, L x l x l totale = 5 x 5,5 x 6,9 cm, vers 1170 - vers 1250, village de Corné, l'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 533, pl. 423, n° 3 et 6, pl. 424, n° 1 ; De Toulouse 1989, p. 268-269, n° 373 et 374 ; Archéologie 1990, p. 261, n° 567) ; **Isère** : un artefact complet avec traverse distale de section quadrangulaire à extrémités coniques, L x l x l totale = 6 x 7,4 x 9,6 cm, première moitié XI<sup>e</sup> siècle, Colletière, Charavines-les-Bains (Colardelle et Verdle 1993, p. 212) ; **Manche** : un spécimen complet, L x l = 5,5 x 7,5 cm, XII<sup>e</sup> siècle, Cherbourg (Halbout *et al.* 1987, p. 184, n° 708) ; **Somme** : une boucle complète avec traverse distale de section quadrangulaire (?) aux extrémités coniques, L x l total = 5,9 x 7,1 cm, deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, une boucle complète avec traverse distale de section quadrangulaire (?) aux extrémités coniques ou bombées, L x l = 6,6 x 7,6 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, château de Boves (Legros 2012b, p. 96, fig. 1, n° 19 et 20). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : un artefact complet, L x l = 5 x 8,3 cm, un objet incomplet, L x l = 5,7 x 6,9 cm, 1370 - 1455, château de Threave (Caldwell 1981, p. 112, fig. 11, n° 90 et 91) ; **Yorkshire du Nord** : un objet entier avec traces d'étamage, L x l = 5,2 x 4,6 cm, première moitié XII<sup>e</sup> siècle, un artefact complet aux traverses latérales gravées de quatre lignes incisées obliques, L x l = 6 x 5,1 cm, seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle, plusieurs fragments datés des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles, de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, du milieu XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle, du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 12689, 12691 à 12695).

<sup>2307</sup> **France, Calvados** : un anneau entier aux extrémités coniques, dimensions inconnues, vers 1150 - 1204, château, Rubercy (Les châteaux normands 1987, p. 53) ; **Charente** : quatre boucles, L x l = 5,9 x 8,9 cm et 6,7 x 10 cm et 4,7 x 9,4 cm et 5,6 x 8,8 cm, vers 936 - vers 1028, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 234, n° 1649 à 1651) ; **Charente-Maritime** : un exemplaire complet, L x l = 5,1 x 7 cm, sol de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 65, n° 77). **Italie, province de Coni** : fragment de traverse distale mobile à extrémités coniques, L cons. x d = 6,8 x 0,9 cm, datation du contexte inconnue, château, Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, fig. 130, n° 13) ; **province de Lucques** : un individu complet avec traverse distale de section quadrangulaire, L x l = 3,74 x 4,4 cm, première moitié XI<sup>e</sup> siècle, château de Gorfigliano, Minucciano (Gobbato 2000, p. 168). **Espagne, Alt Empordà** : une boucle complète, dimensions inconnues, seconde moitié VII<sup>e</sup> - premier quart VIII<sup>e</sup> siècle, *castrum* del Puig, Roses (El castrum 2003, p. 84, fig. 121, n° 28). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : un anneau entier, L x l = 4,4 x 4,4 cm, 1250/1300 - 1600 ?, complexe abbatial, Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.13).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Londres, à œillets poinçonnés, dont la traverse distale a disparue, possède une chape de type A2b<sup>2308</sup>.

Dans la bibliographie, lorsque les bords de la traverse distale sont convexes, la différence d'épaisseur suffit en elle-même pour la tenir en place (**fig. 222, n° 3**). Une pièce découverte sur le site de Miranduolo à Chiusdino dans la province de Sienne en Italie, dans un contexte daté entre le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, possède une traverse distale mobile de section circulaire aux bords très convexes avec une restriction centrale pour la réception du bout de l'ardillon<sup>2309</sup>. Une boucle du site de Corné à l'Isle-Bouzon (vers 1270 - vers 1350), à traverse distale de section circulaire aux extrémités matées, est la seule mise au jour avec une chape, de type A1d<sup>2310</sup>.

Un groupe d'anneaux et de boucles auquel appartient la plus grande boucle de Rougiers (**fig. 222, n° 2**) se distingue par des traverses latérales très aplaties. L'artefact possède une traverse distale plus épaisse. Cette caractéristique se retrouve sur deux boucles à traverse distale de section circulaire à bords convexes dans la bibliographie : un objet dans une phase de dépotoir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans des latrines du château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne<sup>2311</sup>, une boucle londonienne appartenant à une phase datée vers 1270 - vers 1350<sup>2312</sup>. L'œillet est semble-t-il obtenu par enroulement du métal dans le premier cas, par percement dans le deuxième cas. Pour d'autres boucles, à traverse distale de section circulaire ou quadrangulaire à bords droits, la traverse proximale est d'une épaisseur similaire à celle des traverses latérales. C'est le cas d'un exemplaire normand, d'une pièce suisse et de plusieurs spécimens anglais, dont une pièce londonienne aux traverses latérales gravées de petits traits parallèles, retrouvés dans des contextes de la fin du Moyen Âge<sup>2313</sup>. Un autre artefact londonien présentant ces éléments de forme se distingue par une

---

<sup>2308</sup> Un artefact incomplet, boucle : L x l = 1,6 x 1,7 cm, Chape : L x l = 3,1 x 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 441).

<sup>2309</sup> **Italie, province de Sienne** : un anneau entier, L x l = 3,4 x 5,1 cm, deuxième quart du XI<sup>e</sup> - première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, Miranduolo, Chiusdino (Ceppatelli 2008, p. 419, 423, fig. 187, n° 10).

<sup>2310</sup> **France, Gers** : une boucle complète, Boucle : L x l = 3,1 x 3,1 cm, Chape : L x l = 3 x 1,7 cm, vers 1170 - vers 1250, village de Corné, l'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 533, pl. 424, n° 2) ;

<sup>2311</sup> Un individu complet, L x l = 6 x 7,5 cm (Coste 2006a, p. 124, fig. 79, n° 2 ; cat. p. 179).

<sup>2312</sup> Une boucle complète avec traces d'étamage, L x l = 4,2 x 4,1 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 428 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 29).

<sup>2313</sup> **France, Calvados** : une boucle complète, L x l = 7,1 x 9,4 cm, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Vaast-sur-Seulles (Halbout *et al.* 1987, p. 185, n° 709). **Suisse, canton d'Argovie** : un anneau fragmentaire à traverse de section circulaire aux extrémités réduites, L x l = 6,5 x 8,7 cm, XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1515, château du Vieux Wartburg (Meyer 1974, p. 95, n° C 162). **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : une boucle incomplète, à œillets poinçonnés, L x l = 6 x 6,75 cm, débris de bâtiment, XVI<sup>e</sup> siècle, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 124) ; **Cardiff** : un exemplaire entier à traverse distale de section circulaire à extrémités coniques ou bombées, L x l = 5,8 x 6,2 cm, un spécimen complet à

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

jonction entre les traverses latérales et proximale assez arrondie qui pourrait presque le classer dans les anneaux et boucles de type C<sup>2314</sup>. Dans le cas d'un anneau mis au jour au château de Mataplana (XI<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) à Gombren dans la province de Gérone en Espagne, la fenêtre ne peut plus être considérée comme quadrangulaire, elle est semi-ovale<sup>2315</sup>.

Les anneaux et boucles de type J7 ne sont pas exclusivement en fer puisqu'une bouclette en alliage cuivreux au cadre gravé de traits parallèles obliques, à ardillon en fer, provient du village déserté de Corné à l'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2316</sup>. Sa traverse distale mobile de section circulaire à bords droits est terminée par des renflements. La boucle et la chape de type D1 conservent des traces de dorure.

Les anneaux et boucles du type J7, connus au moins depuis le haut Moyen Âge en Espagne, depuis les environs de l'an Mil sur l'actuel territoire français, sont relativement courants en contexte archéologique. Leur emploi perdure jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, mais ils sont beaucoup moins fréquents passé la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Les exemplaires en fer sont souvent interprétés comme des éléments de harnachement et plus particulièrement comme des boucles de sous-ventrière, la traverse mobile facilitant l'ajustement des sangles.

#### **Type J8 : Anneau ou boucle composite, à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, sans traverse mobile (fig. 222, n° 5 à 8)**

Les anneaux et boucles du type J8 sont subdivisés en trois sous-types selon que la traverse proximale accueille ou ait pu accueillir un ardillon (sous-type J8a), qu'elle n'ait jamais reçu d'ardillon (sous-type J8b), que l'objet ait pu être utilisé comme passant grâce à des ergots proximaux (J8c). Les objets de type J8 présentent beaucoup de similitudes avec les artefacts des types C8 et F4 datés pour la plupart du XIV<sup>e</sup> siècle. On peut noter l'absence de

---

traverse de section circulaire aux extrémités matées ?, L x l = 7 x 6,3 cm, post. 1270 - vers 1295, Rumney castle (Lloyd-Fern et Sell 1992, p. 136, fig. 16, n° 30) ; **Essex** : une pièce complète, à œillets poinçonnés, à traverse de section circulaire aux extrémités bombées, L x l = 5,6 x 6,9 cm, niveau de destruction (1425 - 1521), King John's hunting lodge, Writtle (Rahtz 1969, p. 85, fig. 47, n° 54) ; **Londres** : un spécimen complet avec traces d'étamage, à œillets poinçonnés, à traverse de section quadrangulaire aux extrémités réduites, L x l = 5,7 x 7,5 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 31).

<sup>2314</sup> Un exemplaire complet, L x l = 5,2 x 6,9 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 57, n° 32).

<sup>2315</sup> Anneau entier, L x l = 3,5 x 3,5 cm (Marugan et Sancho 1994, p. 81, n° 37).

<sup>2316</sup> Boucle incomplète avec chape complète, Boucle : L x l x l totale = 2,8 x 2,4 x 3,3, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm (Lassure 1995, p. 508-509, fig. 409, n° 3).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

découverte, en Provence, jusqu'à présent, d'anneaux de type J8 ayant fonctionnés dans le cadre d'un dispositif d'agrafage tels que ceux des types C8c et F4c.

De tels accessoires, à fenêtre trapézoïdale, furent mis au jour dans un foyer (fin XV<sup>e</sup>/début XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> siècle) d'un bâtiment à l'emplacement du cimetière de l'église de Rigny à Rigny-Ussé en Indre-et-Loire<sup>2317</sup>, à La Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes, sur le bassin d'une femme âgée de 20 à 25 ans inhumée au bas Moyen Âge<sup>2318</sup>, à proximité d'une sépulture du V<sup>e</sup> siècle à Százhalombatta en Hongrie<sup>2319</sup>. Le clapet distal de ces deux derniers spécimens est décoré de zigzags et leur chape est respectivement de type C1a et C2. Des découvertes d'anneaux à fenêtre quadrangulaire furent faites au Royaume-Uni, dans des niveaux de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>2320</sup>, dans un contexte postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, Surrey street à King's Lynn dans le comté de Norfolk<sup>2321</sup>, au château de Caergwrle (N.D.S.) dans le comté de Flintshire<sup>2322</sup>. Le clapet distal est parfois gravé, de même que la chape de type C1a, C1c ou C2.

#### **Type J8a : Anneau ou boucle composite, à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, en alliage cuivreux, sans traverse mobile (fig. 222, n° 5 et 6)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1290, N.D.S.
- Puits près du théâtre antique, Orange : n° 2, comblement de puits de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2317</sup> Anneau complet à chape de type C (disposition des rivets inconnue), Boucle : L x l = 1,95 x 2,05 cm, Chape : L x l = 3,85 x 1,5 cm (Poirot *et al.* 1992, p. 159).

<sup>2318</sup> Un objet complet à chape de type C1a, Boucle : L x l = 1,35 x 1,9 cm ; Chape : L x l = 3 x 1,05 cm, XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle (Bonnet 1969, p. 25).

<sup>2319</sup> Pièce complète à chape de type C2, Boucle : L x l = 1,6 x 2,2 cm ; Chape : L x l = 6,15 x 1,25 cm (Kovács 2004, p. 130, fig. 5, n° 1).

<sup>2320</sup> Boucle complète avec chape de type C2, Boucle : L x l = 1,4 x 1,7 cm ; Chape : L x l = 2,2 x 1,4 cm, boucle complète avec chape de type C1c, Boucle : L x l = 1,25 x 1,15 cm ; Chape : L x l = 1,6 x 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, 119, n° 565 et 566)

<sup>2321</sup> Exemple complet, L x l = 1,3 x 1,7 cm ; tôle : L x l = 0,8 x 1,7 cm (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 15).

<sup>2322</sup> Spécimen complet avec chape de type C1a, Boucle : L x l = 1,3 x 0,9 cm, Chape : L x l = 1,7 x 0,6 cm (Courtney 1994, p. 114, fig. 15, n° 11).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les anneaux et boucles du type J8a présentent des similitudes avec les exemplaires des types C8a et F4a. Les deux objets du corpus, en alliage cuivreux, font état de légères différences. Celles-ci n'ont, actuellement, pas conduit à les distinguer dans des sous-types car les éléments de comparaison sont particulièrement diversifiés.

La pièce d'Avignon (**fig. 222, n° 5**) est constituée d'une tige, enfilée dans un pseudo-rouleau, dont les extrémités sont matées au revers des extrémités d'une tôle pliée en U. Les bords latéraux du pseudo-rouleau sont probablement brasés aux faces internes de cette plaque de métal. La chape de type B1a est brasée sur la circonférence de la traverse proximale. Un petit fragment d'ardillon en fer est conservé. Un premier objet au cadre de construction identique provient d'un site normand<sup>2323</sup>, un deuxième d'un sol de milieu XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle du site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire au Royaume-Uni<sup>2324</sup>.

L'anneau d'Orange, trapézoïdal (**fig. 222, n° 6**), est d'une fabrication similaire à l'objet d'Avignon, mais il comporte une barre de section pentagonale en lieu et place de la tige couverte d'un rouleau. Une barre isolée trouvée hors stratigraphie au *castrum* Saint-Jean de Rougiers est de section pentagonale. Un anneau analogue, avec une traverse distale de même section, fut découvert dans un contexte des XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>2325</sup>. Au château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin, la traverse distale est une plaque pratiquement plate et décorée. La pièce à chape de type A2a appartient à un niveau du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2326</sup>.

Il existe aussi des boucles en fer avec une traverse distale de section circulaire. Les sites italiens du castello di Zuccola à Cividale del Friuli dans la province d'Udine en Italie<sup>2327</sup> et de Monte Zigagno à Zigagno dans la province de La Spezia<sup>2328</sup> ont livré chacun un exemplaire à fenêtre légèrement trapézoïdale. Le premier (N.D.S.) conserve une chape de type A2b, le deuxième est daté des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>2323</sup> Objet complet avec un ardillon en tôle, dimensions précises inconnues, provient d'un site du Calvados ou de Seine-Maritime (Vivre au Moyen Âge 2002, notices 186 et 187).

<sup>2324</sup> Un artefact fragmentaire, L x l = 1,6 x 1,6 cm (Brennan 2001, n° 8).

<sup>2325</sup> Anneau entier, L x l = 1,4 x 1,85 cm (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 23).

<sup>2326</sup> Exemplaire complet, Boucle : L x l = 2,1 x 2,1 cm, Chape : L x l = 1,9 x 1,5 cm (Rieb et Salch 1973, n° 346).

<sup>2327</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 4,5 x 1,7 cm, Chape : L x l = 1,75 x 1,3 cm (Favia 1992, p. 272, n° 43).

<sup>2328</sup> Boucle complète, L x l = 2,1 x 2 cm (Gambaro 1990, p. 395, n° 44).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres artefacts ont perdu leur traverse distale : c'est le cas d'une boucle à chape incomplète de type B provenant du Troclar (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Lagrave dans le Tarn<sup>2329</sup>, d'un anneau des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles découvert au château de Pymont à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>2330</sup>, d'une boucle à chape de type B de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle retrouvée sur le site de High street A à Southampton<sup>2331</sup>. Un anneau incomplet issu du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude se démarque par la présence d'une découpe en V un peu avant les extrémités de la tôle en U<sup>2332</sup>. Tous ces objets avaient la chape brasée sur le cadre. Du fait de l'absence de traverse distale, il n'est pas certain que ces exemplaires appartiennent au type J8a. Ils pourraient avoir possédé une tige couverte d'un clapet distal comme pour les anneaux de dispositif d'agrafage du type F4c.

#### **Type J8b : Anneau composite, à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, en alliage cuivreux, sans traverse mobile (fig. 222, n° 7)**

##### *Var*

- Château d'Ollioules, Ollioules : n° 3, remblai daté au plus tôt de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (résiduel).

La confection de cet artefact est identique à l'objet avignonnais du type J8a (**fig. 222, n° 5**). La chape de type C3, sans fente ou perforation pour un ardillon, est brasée autour de la traverse proximale. Ce type ne peut être reconnu que si la chape est encore présente. L'absence d'ardillon implique sans doute une fermeture par nouage ou par agrafage.

#### **Type J8c : Anneau composite, à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, en alliage cuivreux, sans traverse mobile, à ergots proximaux recourbés (fig. 222, n° 8)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de la Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 5, N.D.S.

---

<sup>2329</sup> Individu fragmentaire, Boucle : L x l = 2,1 x 1,4 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1,25 cm (Pousthomis-Dalle *et al.* 1998, p. 51, fig. 28, n° 2).

<sup>2330</sup> Spécimen fragmentaire, L x l = 1,8 x 1,9 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1926).

<sup>2331</sup> Artefact fragmentaire avec chape dont le nombre de rivet n'est pas connu, Boucle : L x l = 2,5 x 1,6 cm, Chape : L x l = 1,6 x 1,5 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1741).

<sup>2332</sup> Cadre incomplet, L x l = 2,3 x 1,7 cm (Barrère 2000, p. 219).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cet anneau est constitué d'une barre dont les extrémités sont prolongées par des rivets brasés au revers d'une tôle qui forme un anneau presque fermé. Les ergots proximaux repliés devaient permettre de fixer cet objet sur une courroie pour une fonction de passant. Cette caractéristique se retrouve sur les artefacts du type C8d. Quatre petits anneaux de type J8c à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale sont issus de contextes datés entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site du College of the vicars choral de York au Royaume-Uni<sup>2333</sup>.

#### **Type J9 : Anneau ou boucle à fenêtre pentagonale (fig. 223, n° 1)**

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 59, « couche d'occupation » du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'anneau gardois en fer présente un ardillon en tôle. Les anneaux et boucles pentagonaux en fer sont un peu plus courants en Italie, mais il s'en rencontre également en Croatie et au Royaume-Uni<sup>2334</sup>. Une boucle en fer issue d'un niveau de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle du Castel di Pietra à Gavorrano dans la province de Grosseto en Italie, conserve un fragment de chape de type indéterminé<sup>2335</sup>. En Croatie, une boucle fut retrouvée dans une sépulture du bas Moyen Âge ou d'Époque moderne du cimetière de Saint-Saviour à Vrh Rika<sup>2336</sup>.

Les anneaux et boucles en alliage cuivreux sont un peu plus nombreux. L'exemplaire le plus ancien fut mis au jour sur le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans

---

<sup>2333</sup> Deux exemplaires entiers à fenêtre trapézoïdale, L x l = 1,5 x 1,3 cm et 1,45 x 1,7 cm ; un individu entier à fenêtre quadrangulaire, L x l = 1,2 x 1,1 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2903, n° 14388 à 14391).

<sup>2334</sup> **Italie, province de Grosseto** : une pièce complète, L x l = 2,65 x 3,5 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 151) ; **province de Pesaro et Urbino** : une boucle complète, L x l = 2,45 x 3 cm, castello di Monte Copiolo à Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165) ; **province de Rome** : un anneau entier, L x l = 3,2 x 3,9 cm, sol, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Cencelle, Allumiere (Bouvet 1999, p. 65-66). **Royaume-Uni, Southampton** : un artefact complet, L x l = 3,1 x 4,4 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Cuckoo Lane D, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 285, fig. 255, n° 2070) ; **Yorkshire du Nord** : un anneau entier, L x l = 3,1 x 3,2 cm, milieu XVI<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle, Berdern foundry, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1469, n° 13273).

<sup>2335</sup> Une boucle complète, Boucle : L x l = 1,65 x 1,7 cm, Chape : l = 1,45 cm (Belli 2002, p. 151).

<sup>2336</sup> Un objet complet, dimensions inconnues (Petrinec 1996, t. 901).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le Gers<sup>2337</sup>. Le sommet distal du pentagone est prolongé par un ergot avec encoche pour la réception d'un ardillon en fer, actuellement incomplet. Une ligne ondulée incisée parcourt la bordure externe du cadre. La chape de type D1 est complète. La pièce des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles à chape de type A1b mise au jour à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura se différencie par la présence d'un clapet proximal en lieu et place de l'ardillon<sup>2338</sup>. Elle devait faire partie d'un système d'agrafage<sup>2339</sup>. Le modèle retrouvé dans un bâtiment de ferme du XVII<sup>e</sup> siècle au « Bellé » à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise est plus long que large, la chape de type A1b permettait le passage d'un ardillon<sup>2340</sup>. La construction se superpose à une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, l'objet est donc peut-être antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les éléments de datation disponibles, quelle que soit le matériau, sont pour le moment encore peu nombreux. Une utilisation entre le XIII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle est suggérée provisoirement.

#### **Type J10 : Anneau ou boucle à fenêtre hexagonale (fig. 223, n° 2 et 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L15/45, H.S.
- Îlot 24 N, Marseille : n° 535, N.D.S.

Les deux boucles hexagonales du corpus sont en fer avec des traverses de section quadrangulaire. L'une des traverses d'un exemplaire retrouvé hors stratigraphie sur le site de Torrs Warren à Glenluce dans le comté de Dumfries and Galloway au Royaume-Uni est de section circulaire<sup>2341</sup>. Un ardillon a pu y être enroulé. De la céramique de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle a été ramassée dans les environs. Dans les Hautes-Alpes, à la chapelle des Gicons à Saint-Disdier, des dégagements anciens ont livré une boucle en alliage cuivreux dont la traverse distale est entaillée de quatre lignes creuses.

---

<sup>2337</sup> Une boucle incomplète avec chape, L x l = 3,05 x 3,3 cm, Chape : L x l = 3,45 x 2,25 cm (Lassure 1995, p. 505, fig. 410, n° 2).

<sup>2338</sup> Un exemplaire complet, Boucle : L x l = 1,6 x 1,35 cm, Chape : L x l = 2,1 x 0,7 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 70, n° 1922)

<sup>2339</sup> Se reporter au type C8c.

<sup>2340</sup> Une pièce entière, Boucle : L x l = 2,15 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,2 x 0,9 cm (Legros 2001, n° 166).

<sup>2341</sup> Un anneau entier, L x l = 2,55 x 3,45 cm (Jope *et al.* 1959, p. 269).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une chape incomplète de type B est encore en place<sup>2342</sup>. Quelques autres accessoires du costume découverts sur le site sont assez caractéristiques du XIV<sup>e</sup> siècle. Beaucoup plus à l'est, en Bulgarie, du plateau de Choumen dans l'oblast de Choumen, provient une boucle en alliage à base de cuivre à chape de type A6. La traverse distale est moulurée de denticules et de bosses à l'image des anneaux et boucles semi-ovales de type E4c datées des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>2343</sup>.

#### **Type K : Anneau ou boucle en T (fig. 223, n° 4 à 6 ; fig. 224, n° 1 et 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L15/7, L15/8 et L15/42, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1980, sol de bâtiment, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 535, couche de destruction ou d'abandon, vers 1345 - vers 1360 ; n° 159, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, Avignon : n° 1970, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les anneaux et boucles en fer du type K rappellent par leur forme celle d'un T. La traverse proximale est la partie la plus longue du cadre. Deux traverses latérales plus ou moins coudées rejoignent une traverse distale droite (fig. 223, n° 5, 6 ; fig. 224, n° 1)<sup>2344</sup> ou arrondie

---

<sup>2342</sup> Un objet entier avec chape, Boucle : L x l = 2,2 x 2,3 cm, Chape : L cons. x l = 2,6 x 1,1 cm (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>2343</sup> Une boucle complète avec chape, Boucle : L x l = 3,2 x 3,7 cm, Chape : L x l = 12,7 x 3 cm (Doncheva 2006).

<sup>2344</sup> **France, Calvados** : une pièce complète, L x l = 6,7 x 9,7 cm, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Vaast-sur-Seulles (Halbout *et al.* 1987, p. 185, n° 710) ; **Corse** : un individu entier, L x l = 7 x 9,1 cm, fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Ortolo (Comiti 1996, p. 23) ; **Côtes-d'Armor** : un objet entier, L x l = 5,85 x 6,95 cm, occupation viking du X<sup>e</sup> siècle, camp de Peran, Pledran (Nicolardot et Guigon 1991, p. 146) ; **Hérault** : une boucle complète, L x l = 7,1 x 16,5 cm, couche d'occupation d'une maison de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Les Fabres, Saint-Félix-de-l'Héras (Mareau et Cauvy 1993, p. 54) ; **Lot-et-Garonne** : un spécimen entier, L x l = 4,15 x 6,2 cm, maison forte de Naux (dernier tiers XIV<sup>e</sup> siècle), Colayrac-Saint-Circq (Ballarin *et al.* 2007, p. 133) ; **Pyrénées-Orientales** : un artefact entier, L x l = 5,6 x 10,45 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Vilarnau (Passarius *et al.* 2008, p. 424). **Italie, province de Grosseto** : un anneau entier, L x l = 7,1 x 11,6 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 151) ; **province de Rome** : un exemplaire, L x l = 5,7 x 9,7 cm, fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 540) ; une pièce entière, L x l = 5 x 8 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Cencelle, Allumiere (Bouvet 1999, p. 50).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 223, n° 4 ; fig. 224, n° 2)<sup>2345</sup> mais la distinction entre les deux n'est pas toujours évidente<sup>2346</sup>.

Ces anneaux et boucles sont particulièrement courants dans la bibliographie. Quelques-uns d'entre eux conservent un fragment de lanière de cuir attaché autour de la traverse proximale : c'est le cas de deux individus londoniens dont un avec traces d'étamage datés vers 1270 - vers 1350 et vers 1330 - vers 1380<sup>2347</sup>. Ces anneaux ne comportaient pas d'ardillon du fait de l'absence de perforation dans le cuir. Leur traverse distale est arrondie.

La section du cadre des anneaux et boucles du type K est ordinairement rectangulaire. Des portions des traverses latérales d'un artefact découvert dans un niveau de fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la crypta Balbi à Rome ont des angles coupés sur la face avers. Dans quelques autres cas, la traverse distale est de section circulaire (fig. 223, n° 5)<sup>2348</sup>, peut-être parce qu'elle a comporté un rouleau (fig. 223, n° 6) disparu qui devait pouvoir tourner aisément. Une boucle retrouvée au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>2349</sup> et des anneaux londoniens datés vers 1270 - vers 1350 et vers 1350 - vers 1400 conservent un rouleau en fer<sup>2350</sup>. Des traces d'étamage s'observent sur le cadre de deux artefacts anglais.

---

<sup>2345</sup> **France, Ile-et-Villaine** : un anneau entier, L x l = 9,3 x 9,65 cm, couche d'incendie, fin XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, bastion du Solidor, Saint-Malo (Langouet (dir.) 1993, p. 122). **Italie, province de Coni** : un anneau déformé, L x l = 5,1 x 8,2 cm, datation inconnue, château, Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 223). **Royaume-Uni, Denbighshire** : un individu entier avec traces d'une couverture blanche, L x l = 5,6 x 6,8 cm, vers 1280, Rhuddlan (Goodall et Ellis 1994, p. 185-186, fig. 17.7, n° 102) ; **Dumfries and Galloway** : un spécimen entier déformé, L x l = 5,8 x 5,4 cm, vers 1450 - vers 1520, Abbaye cistercienne, Dundrennan (Dunn 2011, p. 44, n° 25) ; **Grand Londres** : un objet entier, L x l = 7,3 x 5 cm, vers 1270 - vers 1350, un artefact complet et étamé avec lanière de cuir sans perforation pour l'ardillon, L x l = 5,5 x 8,8 cm, vers 1330 - vers 1380, une pièce complète avec lanière de cuir sans perforation pour l'ardillon, L x l = 5 x 7 cm, H.S., Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 61, n° 48 à 50).

<sup>2346</sup> **France, Corse** : un individu entier, L x l = 7 x 9,2 cm, fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Ortolò (Comiti 1996, p. 23). **Espagne, province de Barcelone** : sept anneaux entiers mais un seul reproduit, L x l = 7 x 8,7 à 7,5 x 11,5 cm, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Castell del Far, Llinars del Vallès (Monreal et Barrachina 1983, p. 250, fig. 100, m. 1173) ;

<sup>2347</sup> Se reporter deux notes au-dessus (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 61, n° 49 et 50).

<sup>2348</sup> **Italie, province de Pise** : un anneau entier, L x l = 5,6 x 8 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafraffa, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 473). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : un anneau fragmentaire, L x l = 6 x 10,5 cm, H.S., moated house de East Haddlesey, Knottingley (Goodall 1973, p. 93, fig. 36, n° 13).

<sup>2349</sup> Une boucle complète, L x l = 6,7 x 8,8 cm (Sarret 1980, p. 116 ; Sarret 1981 c, p. 127-129 ; Archéologie 1990, p. 262, n° 572).

<sup>2350</sup> Un anneau déformé avec traces d'étamage, L x l = env. 4 x 7 cm, un exemplaire entier, L x l = 7,7 x 9,3 cm, un spécimen entier avec traces d'étamage, L x l = 4,5 x 7,6 cm (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 59, n° 39, 44, 46).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Dans la bibliographie sont référencées quelques pièces qui comportent une traverse distale mobile<sup>2351</sup>. À Londres, trois boucles ont été découvertes dans des niveaux datés du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et hors stratigraphie. Cette dernière conservait des traces d'étamage. L'exemplaire le plus ancien et celui hors contexte ont une traverse distale de section octogonale dont les extrémités sont réduites pour passer au travers des œilletons obtenus par poinçonnage. La section de la traverse distale de l'autre objet n'est pas connue mais une ligne creuse marque la réception de la pointe de l'ardillon<sup>2352</sup>.

Une dernière pièce en fer, de petite taille, récupérée lors de sondages par F. Benoît en 1964 dans l'ancienne cathédrale Sainte-Marie à Nice dans les Alpes-Maritimes, se différencie par une courbure vers l'extérieur de la traverse proximale<sup>2353</sup>. Le mobilier retrouvé avec cet artefact est principalement datable du XVIII<sup>e</sup> siècle et du tout début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les anneaux en T ont peut-être pu servir à suspendre une arme à la ceinture. La fouille de l'occupation viking du camp de Peran (X<sup>e</sup> siècle) à Pledran dans les Côtes-d'Armor a livré une épée accompagnée d'un anneau du type K<sup>2354</sup>. Les bords du cadre sont pratiquement jointifs en partie distale – la forme de l'anneau rappelle celle d'un cintre - et constituent ainsi un nœud auquel un lien du fourreau pouvait se fixer. Deux anneaux aux angles un peu moins arrondis ont été retrouvés avec des pièces de harnachement de cheval, des étriers et des éperons dans une sépulture masculine viking sur le site de Chapel Hill à Balladoole sur l'île de Man<sup>2355</sup>. Ils auraient permis la fixation des lanières de suspension des étriers à la selle. De part la différence de largeur des traverses, ces anneaux et boucles permettent la liaison de deux courroies de tailles différentes, caractéristique fort utile dans le harnachement. Elles permettraient par exemple de relier la courroie de selle à la sous-ventrière. Des boucles à triple fenêtre au tracé comparable sont proposées au tout début du XX<sup>e</sup> siècle dans des catalogues spécialisés dans ce type de fourniture<sup>2356</sup>.

---

<sup>2351</sup> **France, Charente-Maritime** : un anneau entier (identifié par radiographie), L x l = 4,6 x 7,9 cm, sol, XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 65, n° 76). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : une boucle complète, L x l = 6,2 x 10 cm, deuxième moitié XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, complexe abbatial de Whithorn et Saint Ninian (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.14) ; **Yorkshire du Nord** : pièce fragmentaire, L = 5,1 cm, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars Choral (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 14099).

<sup>2352</sup> Une boucle complète, L x l = 6,2 x 10 cm, un objet entier, L x l = 5,3 x 6,1 cm, un exemplaire complet, L x l = 6,2 x 11 cm (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 59 et 61, n° 40, 41 et 47).

<sup>2353</sup> Exemplaire entier, L x l = 3 x 4,7 cm (Thuaudet 2014, p. 267, fig. 1, n° 1).

<sup>2354</sup> Anneau entier, L x l = 9,1 x 10,3 cm (Nicolardot et Guigon 1991, p. 143-146).

<sup>2355</sup> Objets entiers, L x l = 5,9 x 7,5 et 5,8 x 7,8 cm (Bersu et Wilson 1966, p. 32-33).

<sup>2356</sup> Clark 2004<sup>2</sup>, p. 59, fig. 44.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une utilisation pour la fixation des pièces d'armure est attestée par des découvertes : un anneau en T retenu par la traverse distale à un plastron au moyen d'une languette soudée fut mis au jour avec d'autres pièces d'armement défensif près du village de Brodek u Přerova dans le district de Přerov en République Tchèque. Par comparaison, ces éléments sont datés de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Au lieu-dit Herbede à Witten dans le land de Rhénanie-du-Nord Westphalie, un pectoral fut découvert avec un anneau en T attaché de la même manière. Les éléments de comparaison donnés sont datés de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2357</sup>. Dans ces deux cas, la lanière de cuir s'enroulait autour de la plus longue traverse.

#### **Type L : Anneau à fenêtre unique à rivet (fig. 224, n° 3 à 9)**

Il existe deux catégories d'anneaux à fenêtre unique à rivet : avec un rivet intégré, et dans ce cas les anneaux sont entièrement issus de fonte ; ou avec un rivet traversant. Seule la première catégorie est actuellement attestée en Provence. Les artefacts à rivet traversant comportent une perforation en travers de la traverse proximale qui permet le passage d'un rivet. Au contraire des anneaux à rivet intégré dont le rivet est extérieur à la fenêtre, le rivet des anneaux à rivet traversant saillie à l'intérieur de la fenêtre au travers de laquelle passait la lanière que le rivet fixait à l'anneau.

Les anneaux à fenêtre unique à rivet sont usuellement interprétés comme des passants : un anneau fixé ou passé autour d'une courroie et dont la fonction est de recevoir et de maintenir l'extrémité de la courroie passant dans la boucle. Cette identification est confirmée par une pièce de type L2 conservée sur une ceinture<sup>2358</sup>, par une variante du type L2 en place sur une lanière de fixation d'éperon<sup>2359</sup> et par un anneau à fenêtre rectangulaire à rivet traversant sur une protection de poignet pour archer<sup>2360</sup>.

Les anneaux à rivet intégré du corpus ont été scindés en trois sous-types selon la forme de la fenêtre : semi-ovale (sous-type L1), quadrangulaire (sous-type L2), pentagonale (sous-

---

<sup>2357</sup> Deux anneaux entiers, dimensions inconnues (Žákovský 2009, fig. 3, n° 1, fig. 16, n° 1).

<sup>2358</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, fig. 138.

<sup>2359</sup> *Ibid.*, fig. 69.

<sup>2360</sup> *Ibid.*, fig. 143.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

type L3). Il a existé des anneaux à fenêtre circulaire<sup>2361</sup>. Des anneaux à fenêtre semi-ovale à ergot distal ont été mis au jour à York au Royaume-Uni<sup>2362</sup>.

Les anneaux à rivet traversant sont moins fréquents que ceux à rivet intégré. À Londres, des strates de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ont fourni des anneaux rectangulaires à rivet traversant<sup>2363</sup>. Un exemplaire composite fut récupéré anciennement dans la chapelle des Gicons à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes<sup>2364</sup>. Il est constitué d'une tige ayant le rôle de traverse distale, décorée de motifs incisés (?), et dont les extrémités sont prolongées par des rivets intégrés. Ces derniers passent au travers des extrémités d'une tôle pliée en forme de U. Un rivet traverse la base de cette tôle. Il comporte à l'intérieur de l'anneau une contre-rivure quadrangulaire. Toujours outre-manche, des anneaux pentagonaux ont été découverts dans des contextes attribuables au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2365</sup>.

#### **Type L1 : Anneau à fenêtre semi-ovale à rivet intégré (fig. 224, n° 3 à 6)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3640, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1220, deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1221, postérieur à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1445, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Tous les exemplaires de ce type, en alliage cuivreux, comportent un rivet de section

---

<sup>2361</sup> **France, Côte d'Or** : une pièce, Anneau : d = 1,55 cm ; Rivet : L x l = 0,4 x 0,4 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 73, n° 98).

<sup>2362</sup> Quatre pièces appartiennent à des contextes de milieu XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 3119, n° 14384 à 14387).

<sup>2363</sup> Deux objets complets (avec le rivet), Anneau : L x l = 1,2 x 1,1 et 1,6 x 2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 231, n° 1248 et 1249).

<sup>2364</sup> Un anneau complet, L x l = 1,9 x 2,1 cm (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>2365</sup> **Dumfries et Galloway** : un spécimen entier (sans le rivet), L x l = 1,8 x 2,4 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, cité monastique de Whithorn and Saint Ninian (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 19) ; **Grand Londres** : un exemplaire complet (avec rivet), Anneau : L x l = 1,1 x 1,5 cm, vers 1270 - vers 1350, trois pièces complètes, Anneau : L x l = 1,3 x 1,4 et 1,4 x 2 et 1,3 x 1,9 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 231, n° 1250 à 1253) ; un anneau complet, L x l = 1,7 x 2,3 cm, vers 1370 - vers 1425, Northolt Manor, Northolt (Hurst 1961, p. 293, fig. 76, n° 26).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

circulaire, parfois moins épais que le cadre (**fig. 224, n° 3**). L'extrémité du rivet d'un spécimen d'Avignon est matée et comporte une contre-rivure quadrangulaire en tôle (**fig. 224, n° 4**). Le cadre est d'épaisseur et de largeur relativement homogène pour trois objets même si l'un d'eux est d'apparence frustré (**fig. 224, n° 3**). Le quatrième objet (**fig. 224, n° 6**), déformé, comporte un élargissement du milieu de la traverse distale, transversal au cadre, décoré d'une étoile à six branches, en creux, issue de fonte. Une même « étoile » assure la distinction des pétales d'une fleur disposée de la même façon que pour l'objet précédent, sur une pièce issue de l'occupation de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment fouillé lors d'une opération dans la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2366</sup>.

Les anneaux à fenêtre semi-ovale à rivet intégré ne sont pas particulièrement courants. Il en fut mis au jour un exemplaire dans un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles au château de Pymont à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>2367</sup>, un spécimen à contre-rivure circulaire dans un niveau des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>2368</sup>, mais également six pièces dont une avec contre-rivure quadrangulaire dans des strates du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>2369</sup>. À York, les opérations archéologiques ont fourni un artefact de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et deux autres non ébarbés de la seconde moitié du siècle précédent<sup>2370</sup>.

Une datation typologique correspondant au XIV<sup>e</sup> siècle est avancée dans l'état actuel des données.

#### **Type L2 : Anneau à fenêtre quadrangulaire à rivet intégré (fig. 224, n° 7 et 8)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1222, N.D.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 212, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

---

<sup>2366</sup> Pièce entière, L x l = 2,2 x 2,7 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 125, n° 225).

<sup>2367</sup> Exemplaire complet, Anneau : L x l = 1,2 x 1,2 cm ; Rivet : L x d = 0,3 x 0,2 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1932).

<sup>2368</sup> Spécimen complet, Anneau : L x l = 1,6 x 3,25 cm ; Rivet : L x l = 0,65 x 0,45 cm (Louis *et al.* 1998, p. 67, n° 53).

<sup>2369</sup> Six artefacts, Anneau : L x l = 1/1,15 x 1,2/1,7 cm ; Rivet : L x l = 0,2/0,3 x 0,2/0,35 cm, quatre objets datés vers 1270 - vers 1350, un objet daté vers 1350 - vers 1400, un objet H.S. (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 230, n° 1229 à 1234).

<sup>2370</sup> Deux pièces entières, Anneau : L x l = 1,1 x 1,25 cm, Rivet : L x l = 0,65 x 0,2 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Anneau : L x l = 1,15 x 1,6 cm, Rivet : L x l = 0,3 x 0,2 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, college of the vicars choral (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2903, n° 14381, 14382).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces deux anneaux en alliage à base de cuivre sont rectangulaires, plus larges que longs, et comportent une contre-rivure en tôle à l'extrémité de leur rivet intégré de section circulaire.

Des anneaux du type L2 à fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale, certains avec une contre-rivure circulaire ou rectangulaire, ont été localisés au Royaume-Uni dans un niveau de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du complexe monastique de Whithorn and Saint Ninian dans le Dumfries et Galloway<sup>2371</sup>, dans des contextes du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>2372</sup>. Parmi ceux-ci, il se remarque un ensemble de cinq anneaux à fenêtre trapézoïdale encore jointifs après l'opération de fonte de l'alliage<sup>2373</sup>. Un contexte du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle du site du College of the vicars choral de York a fourni un spécimen à fenêtre trapézoïdale<sup>2374</sup>.

Tout comme pour le type L1, il est proposé une datation du type L2 dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type L3 : Anneau à fenêtre pentagonale à rivet intégré (fig. 224, n° 9)**

*Var*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 852, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Cet anneau en alliage cuivreux au cadre pentagonal de section quadrangulaire comporte un rivet intégré de section circulaire. Un exemplaire de ce type fut trouvé dans un remblai de construction issu de démolition de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle lors de la fouille de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2375</sup>. Deux autres proviennent d'un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle d'un site fouillé à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>2376</sup>, d'un niveau du milieu XIV<sup>e</sup>/deuxième moitié

---

<sup>2371</sup> Objet complet, Anneau : L x l = 1 x 1,2 cm ; Rivet : L x l = 0,3 x 0,2 cm (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 20)

<sup>2372</sup> Un anneau fragmentaire, onze anneaux complets dont deux avec contre-rivure quadrangulaire et un avec une contre-rivure circulaire, Anneau : L x l = entre 1 et 1,4 x 1,2/2,3 cm ; Rivet : L x d = 0,2/0,4 x 0,25/0,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 230, n° 1236 à 1247).

<sup>2373</sup> Cinq pièces complètes accolées, Anneau : L x l = 1,2/1,3 x 1,4/1,45 cm ; Rivet : L x d = 0,5/0,8 cm x 0,3/0,35 cm, vers 1270 - vers 1350 (Armitage *et al.* 1981d ; Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 230, n° 1235).

<sup>2374</sup> Objet fragmentaire, L x l = 1,25 x 1,15 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 3119, n° 14383).

<sup>2375</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,9 x 1,8 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 125, n° 167).

<sup>2376</sup> Pièce incomplète, L cons. x l = 1,5 x 2 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 60, n° 53).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire au Royaume-Uni<sup>2377</sup>.

Une datation typologique dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle peut être avancée.

#### **Type M : Anneau ou boucle à cadre en U (fig. 224, n° 10 à 13)**

Il existe plusieurs sortes d'anneaux ou boucles en U. Les plus simples ont exactement la forme de cette lettre et fonctionnent de la même façon que les autres boucles à simple fenêtre (**fig. 219, A**). Un ardillon et une chape de type A s'enroulent autour de la traverse de droite. Le bout de l'ardillon repose sur la barre de gauche<sup>2378</sup>. L'ardillon est remplacé par un clapet proximal sur une variante<sup>2379</sup>. Aucun artefact de ce genre n'est actuellement connu provenant de fouilles effectuées en Provence. Un troisième type, attesté régionalement, comporte une fenêtre rectangulaire à l'intérieur du U (**fig. 219, B**). Les deux derniers types n'ont pas fait l'objet jusqu'à maintenant de trouvailles en Provence. Dans l'un (**fig. 219, C**), la traverse distale de la fenêtre est incomplète et se réduit à deux ergots opposés<sup>2380</sup>, dans l'autre (**fig. 219, D**), la barre droite du U est prolongée par des ergots proximaux<sup>2381</sup>.

Les anneaux à fenêtre ou à ergots externes ont vraisemblablement eu le rôle de passant. En effet, l'inventaire des bijoux de Louis I<sup>er</sup>, duc d'Anjou, dressé en 1360-1368, mentionne une ceinture orfèvrée avec près de la boucle un passant en forme de crochet « pour soutenir la ceinture, quant l'en la ceinte »<sup>2382</sup>. I. Fingerlin, n'ayant pas connaissance de l'existence d'autres types de passants, avait interprété l'ensemble des mentions écrites de passants relevées par ses soins dans la documentation française comme désignant des objets du type M<sup>2383</sup>. Les anneaux à ergots proximaux (**fig. 219, D**) n'ont pas pu servir de passant : peut-être ont-ils été employés dans le cadre d'une ceinture fermant au moyen d'un ardillon ?

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert: n° 23, sépulture d'adulte, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2377</sup> Artefact complet, Anneau : L x l = 1 x 1,25 cm ; Rivet : L x l = 0,3 x 0,2 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 88, n° CA 254).

<sup>2378</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 14, 66, 150, 335, 465, 547.

<sup>2379</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 77, n° 41. Se reporter au type C8c pour un exemple de clapet proximal.

<sup>2380</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 157 et 158.

<sup>2381</sup> *Ibid.*, n° cat. 360.

<sup>2382</sup> Moranvillé 1903-1905, t. 3, n° 3559.

<sup>2383</sup> Fingerlin 1971, p. 104.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- *Castrum* d'Amphoux, Fox-Amphoux : n° 1, H.S.
- Nécropole d'Ascau, Correns : n° 1, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 993, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1420, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les objets du corpus, en alliage cuivreux, comportent une courte fenêtre quadrangulaire à l'intérieur du U. La barre de gauche est oblique pour les quatre pièces qui l'ont conservée (**fig. 224, n° 10 à 12 et non figuré**). Elle est terminée par une excroissance dont la ressemblance avec une tête animale est accentuée par une dépression figurant la gueule (**fig. 224, n° 10 et 11**). Deux petits ergots apparaissent à la base du U de l'artefact de Rougiers : il s'agit des restes des canaux de fonte. Une applique de type P1a est coincée dans l'anneau de Châteauvert (**fig. 224, n° 11**). Celui-ci fut découvert dans une sépulture avec une boucle de type F4a à chape de type B1a. L'anneau d'Avignon (**fig. 224, n° 13**) est adapté à une courroie beaucoup plus large.

Des objets comparables aux deux plus petits objets provençaux proviennent d'un remblai du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Brucato à Termini Imerese dans la province de Palerme<sup>2384</sup>, d'un niveau de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Santa Caterina à Finale Ligure dans la province de Savone en Italie<sup>2385</sup>. Une tête animale apparaît dans l'excroissance de ce dernier spécimen. Plus à l'est, à Tuzla en Bosnie, une pièce en argent doré de type J, à ergot distal, mise au jour avec une ceinture, dans une sépulture, arbore une barre en forme de personnage féminin<sup>2386</sup>.

La barre des autres types d'anneaux et boucles de type M présente souvent une figuration élaborée lorsque l'objet est en argent ou en argent doré. Elle peut prendre la forme d'un monstre éventuellement à tête de femme, d'un chien, d'une figure féminine tenant un instrument de musique, d'un petit animal ou de fleurs de lys<sup>2387</sup>. Nombre de ces artefacts sont

---

<sup>2384</sup> Pièce fragmentaire, l'excroissance manque, L x l = 1,7 x 1,7 cm (Pesez (dir.) 1984, p. 533, n° 13.3.21).

<sup>2385</sup> Objet complet, L x l = 2,05 x 2,9 cm (Palazzi et Parodi 2003, p. 232).

<sup>2386</sup> La sépulture fut explorée au début du XX<sup>e</sup> siècle. I. Fingerlin (1970, cat. n° 21) attribua à la ceinture et à ses pièces métalliques, sans réelle argumentation, une datation dans les dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>2387</sup> Fingerlin 1971, n° 14, 21, 66, 150, 157, 158, 335, 360, 465, 547.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

conservés dans des musées et leur provenance n'est pas toujours connue<sup>2388</sup> : certains appartiennent aux trésors alsaciens de Colmar, déposé en 1349<sup>2389</sup>, d'Erfurt, enseveli en 1347 ou 1348<sup>2390</sup>, de la ville de Chalcis dans le district d'Eubée en Grèce<sup>2391</sup>, d'autres ont été retrouvés dans une sépulture du cimetière de Saint-Saviour à Vr̄h Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie<sup>2392</sup>.

Les données archéologiques et textuelles disponibles conduisent à proposer une datation typologique des anneaux et boucles en U couvrant la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type N : Anneau ou boucle à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée (fig. 232 et 233)**

Les anneaux et boucles de type N sont classées en trois sous-types selon leur profil. Les exemplaires convexes appartiennent au sous-type N1, ceux au profil plat au sous-type N2 et les exemplaires concaves au sous-type N3. Aucun anneau ou boucle provençal n'est composite, mais il en existe par ailleurs<sup>2393</sup>.

Le classement des pièces du corpus et de la bibliographie selon le diamètre et le type (fig. 230) est particulièrement éloquent : les exemplaires du type N1 mesurent tous entre 1,6 et 2 cm de diamètre et ceux du type N2c entre 1,9 et 2,4 cm de diamètre. Pour les types N2a/d et N3a/c, il s'observe une concentration d'objets entre 1,6 et 2 cm, voire jusqu'à 2,4 cm pour les types N2a/d. Les anneaux et boucles en fer des types N2b et N3b offrent une distribution homogène sans agrégation particulière. Le décalage entre le pic de concentration des spécimens de type N2c et ceux des types N1, N2a/d et N3a/c s'explique par une épaisseur des traverses plus importante pour les artefacts en matériau blanc afin de compenser la moindre résistance du métal ou de l'alliage. De fait, les traverses sont deux fois plus massives que celles des anneaux et boucles en alliage cuivreux – en moyenne 0,4 contre 0,2 cm – alors que la largeur des fenêtres est la même. L'utilisation des boucles de type N de petites tailles pour

---

<sup>2388</sup> Fingerlin 1971, n° 14 (musée de Baden-Baden), 66 (musée d'art de Cleveland), 335 (Metropolitan Museum of Art de New-York), 547 (collection A. Figdor à Vienne).

<sup>2389</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 360 ; Descatoire (dir.) 2007 p. 76, n° 40.

<sup>2390</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 77, n° 41.

<sup>2391</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 150, 157, 158.

<sup>2392</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 465 ; Petrinec 1996, p. 104.

<sup>2393</sup> Une boucle complète de ce type (L x l = 2,3 x 1,85 cm) trouvée à York est issue d'un contexte postérieur à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 14327). Il faut peut-être y ajouter un fragment trouvé dans un niveau de milieu XV<sup>e</sup> - première moitié XVII<sup>e</sup> siècle (n° 14326).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la fixation des chaussures est illustrée par l'iconographie et l'archéologie<sup>2394</sup>. Il est tentant de considérer que les pièces en alliage cuivreux d'un diamètre supérieur à 2 cm et les exemplaires en matériau blanc mesurant plus de 2,4 cm de diamètre ont plutôt eu une fonction dans le serrage de la ceinture par exemple (**fig. 225**) et ceux de plus petite taille dans la fixation des chaussures. Il convient toutefois d'éviter tout excès de généralisation de telles interprétations dans l'état actuel des données.

Les constatations quant à la distribution des artefacts des types N2 et N3 en alliage cuivreux paraissent suffisamment établies pour qu'il soit réalisé une distinction selon la taille : les sous-types N2a et N3a rassemblent les objets de petite taille alors que les sous-types N2d et N3c regroupent les objets au diamètre supérieur ou égal à 2,1 cm. Il n'a pour l'instant pas été tenu compte de la décoration des traverses dans la typologie.

#### **Type N1 : Anneau ou boucle convexe, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée (fig. 232, n° 1 à 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Abbaye de Montmajour, Arles : n° 10, remblai de construction des XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles.
- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.24, SBL 92.02.31, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1135, N.D.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-45 à 48 et 151, datation inconnue.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 3, H.S.
- Rue Grivolos, Avignon : n° 2, datation inconnue.

Les onze artefacts du corpus du type N1 sont tous en alliage cuivreux. Lorsque l'ardillon, toujours en fer, est absent, le profil convexe du cadre se remarque grâce à la présence d'une encoche au milieu de la face avers de la traverse distale pour réceptionner la base de l'ardillon. Un exemplaire avec cette encoche a été trouvé lors du décapage initial d'un

---

<sup>2394</sup> Une boucle de type N aux dimensions et au profil non renseignés fut trouvée sur une chaussure dans un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle lors de la fouille de la rue du Grand Cerf à Meaux en Seine-et-Marne (La Baume et Montembault 1992, p. 164 et 165 ; voir aussi page 48). Des boucles de type N2c sont conservées sur des chaussures londoniennes de la première moitié ou du milieu du XV<sup>e</sup> siècle (Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, fig. 110, n° d et e).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

site des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles au lieu-dit Vignarets à Upie dans la Drôme<sup>2395</sup>. Le spécimen découvert dans un remblai des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles 14-16 rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime conserve un ardillon en fer<sup>2396</sup>. Les objets de type N1 n'ont sans doute pas été employés pour la fixation des chaussures car leur morphologie ne s'adapte pas à celle du cou de pied.

Bien que les éléments datés soient des plus réduits, il est peu probable que l'objet issu du décapage du site des Vignarets date de l'occupation des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles. Sur la base de la datation des autres sous-types du type N, l'apparition du sous-type N1 ne paraît pas pouvoir être antérieure à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'emploi de ces anneaux et boucles a pu perdurer jusqu'au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type N2 : Anneau ou boucle droite, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée (fig. 232, n° 5 à 19 ; fig. 233, n° 1 à 10)**

Les anneaux et boucles au profil droit à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée sont répartis en quatre sous-types selon la nature du matériau et leur taille : alliage cuivreux (sous-types N2a et N2d), fer (sous-type N2b), matériau blanc (sous-type N2c). Les pièces en alliage à base de cuivre d'un diamètre supérieur ou égal à 2,1 cm sont rassemblées dans le sous-type N2d, celles d'une taille inférieure dans le sous-type N2a.

Les boucles à profil droit sont bien plus nombreuses que celles à profil convexe (type N1) ou concave (type N3). Les anneaux et boucles du corpus et la quasi-totalité de ceux de la bibliographie sont pratiquement circulaires, mais une production de pièces beaucoup plus longues que larges a existé<sup>2397</sup>. Des boucles à chape de type A4a de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle trouvées au castello della Motta di Savognano à Povoletto dans la province d'Udine en Italie arborent des globules bombés séparés par des étoiles incisées sur l'avant et une ondulation de la rive externe du cadre<sup>2398</sup>.

---

<sup>2395</sup> Un anneau entier, d x e cadre = 1,9 x 0,3 cm (Rolland 2006, p. 423, n° 81).

<sup>2396</sup> Une boucle incomplète, d = 1,8 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 67).

<sup>2397</sup> **France, Bar-Rhin** : objet entier au cadre profondément entaillé de lignes obliques, L x l = 2 x 1,35 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, château du Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.131) ; **Royaume-Uni, Hampshire** : pièce entière avec le cadre d'une fenêtre entaillé de lignes obliques, L x l = 3 x 1,6 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Brook street, Winchester (Hinton 1990f, p. 517, n° 1147).

<sup>2398</sup> Boucle : d = 7,4 cm, Chape : L x l = 7,8 x 5,2 cm et Boucle : d = 5,6 cm, Chape : L x l = 5 x 3 cm (PiuZZi 1998, p. 281-282, 285, fig. 1 ; PiuZZi *et al.* 2003, p. 98 ; PiuZZi 2003, p. 175)



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type N2a : Anneau ou boucle droite, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en alliage cuivreux, de petite taille (fig. 232, n° 5 à 11)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.62, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5600939, contexte des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1140, N.D.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-164 à 168, 219, 299 à 301, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 394, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 23, 331 à 333, datation inconnue.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 6, H.S.

Dix-neuf pièces de moins de 2,1 cm appartiennent au type N2a. Une encoche est souvent visible au milieu de la traverse médiane lorsque l'ardillon en fer est absent ou décalé (fig. 232, n° 5, 9, 10, 11). Cette caractéristique est bien moins courante dans la bibliographie<sup>2399</sup>. L'ardillon y est également plus souvent en alliage cuivreux<sup>2400</sup> qu'en fer<sup>2401</sup>.

---

<sup>2399</sup> *Anneaux et boucles avec une encoche sur la traverse médiane* : **France, Cher** : spécimen entier, d = 1,9 cm, démolition, XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 112, n° 2511) ; **Gers** : anneau entier, d = 1,8 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 514, fig. 413, n° 2) ; **Hautes-Pyrénées** : artefact entier, dimensions inconnues, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, place de Verdun, Tarbes (Barrère 1994, p. 66-67) ; **Haute-Savoie** : objet entier, d = 2 cm, couche de démolition des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 100). **Suisse, canton de Genève** : pièce entière, d = 1,8 cm, N.D.S., église Saint-Georges, Hermance (Bonnet 1973, p. 91). *Anneaux et boucles sans encoche sur la traverse médiane* : **France, Bas-Rhin** : exemplaire entier, dimensions inconnues, fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Hohenfels, Dambach-Neunhoffen (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120) ; **Corse** : anneau entier, d = 1,35 cm, spécimen entier, d = 1,85 cm, deuxième moitié XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval de l'Ortolo, l'Ortolo (Comiti 1996, p. 43) ; artefact fragmentaire, d = 1,75 cm, fin XIV<sup>e</sup> siècle - 1505, *castellu* de Baricci, Sartène (Comiti 1996, p. 43) ; **Hérault** : exemplaire fragmentaire, d = 0,8 cm (erreur de dimensionnement du dessin ?), individu entier, d = 2,05 cm, occupation de maison, vers 1560 - vers 1580, La Cisterne, Cabrières (Paya 1991, p. 59, n° 64 et 66). **Espagne, province de Barcelone** : individu entier, dimensions inconnues, XIV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle, couvent de Sant Agustí, Barcelone (Parra 2009a, p. 208 ; Gea i Bullich 2009). **Royaume-Uni, Londres**, spécimen entier, d = 1,6 cm, vers 1550 - vers 1600, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 34, n° 76).

<sup>2400</sup> **France, Bas-Rhin** : exemplaire entier, dimensions inconnues, fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Hohenfels, Dambach-Neunhoffen (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120) ; spécimen complet, d = 1,8 cm, non daté, ancienne abbatale, Marmoutier (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 474, n° 4.26) ; **Oise** : artefact incomplet, d = 1,7 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, Le Bellé, Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 99) ;

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un anneau de type N2a non ébarbé, bombé à l'avant et plat au revers, fut trouvé en position résiduelle dans le comblement d'une fosse datée de 1704-1705 fouillée rue Mongelas à Paris. Il est à mettre en relation avec l'activité d'un atelier métallurgique du cuivre et de ses alliages à cet endroit dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2402</sup>. La fabrication d'objets de ce type est attestée à Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne par une valve de moule gravée d'une empreinte de 1,8 cm de diamètre<sup>2403</sup>. Le type N2a est vraisemblablement en usage entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type N2b : Anneau ou boucle droite, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en fer (fig. 232, n° 12 à 15)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 134, pied droit du corps d'un homme adulte inhumé aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

##### *Var*

- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 27, déblais du cimetière, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Palais des Papes, salle de théologie, Avignon : n° 39, remblais, fin XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.
- Château de l'Hers, Châteauneuf-du-Pape : n° 2, H.S.

Tous les objets du corpus comportent un ardillon (**fig. 232, n° 12 et 13**) ou un fragment d'ardillon (**fig. 232, n° 14 et 15**). Les anneaux et boucles du type N2b sont en

---

boucle complète, d = 1,8 cm, XVI<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle, ferme de « La Plaine d'Herneuse », Verberie (Legros 2012c, p. 260, n° 27) ; **Localisation précise inconnue** : dimensions inconnues, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, dans le Calvados ou en Seine-Maritime (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 186 ou 187). **Italie, province de Coni** : boucle complète, d = 1,9/2 cm, N.D.S., château Montaldo di Mondovi (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 225, fig. 130, n° 16) ; **Royaume-Uni, Hampshire** : artefact incomplet, d = 2 cm, non phasé, Brook street site C, Winchester (Hinton 1990f, p. 526, n° 1260).

<sup>2401</sup> **France, Aude** : artefact incomplet, d = 1,9 cm, un objet non représenté, N.D.S. *castrum* de Cabaret, Lastours (Gardel *et al.* 1999, p. 300 et 301) ; **Indre** : objet incomplet « avec traces de l'ardillon sur la barre centrale », d = 2,2 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, motte de Moulins-sur-Céphons (Querrien (dir.) 1990, p. 42, n° 29).

<sup>2402</sup> Objet entier, L x l = 1,95 x 1,8 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 19, n° 184).

<sup>2403</sup> Berger 2006, p. 50, n° 6-34, B.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moyenne d'un plus grand diamètre que les autres sous-types du type N<sup>2404</sup>. Une chape de type Ale est encore rattachée à la traverse médiane d'une boucle dignoise (**fig. 232, n° 15**). La chape est fragmentaire pour une boucle italienne trouvée dans un ossuaire (début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle) dans l'église Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria<sup>2405</sup>.

Quelques variétés morphologiques s'observent dans la bibliographie. Une pièce non datée avec une excroissance au milieu de la traverse distale fut trouvée sur le site de Walton à Milton Keynes dans le Buckinghamshire<sup>2406</sup>. D'autres objets ont un cadre plat parcouru de lignes concentriques gravées<sup>2407</sup> ou de files concentriques de triangles poinçonnés<sup>2408</sup>. Ce dernier traitement est inédit pour le fer. Un autre artefact londonien, de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, possède un cadre ovale et non plus circulaire<sup>2409</sup>.

#### **Type N2c : Anneau ou boucle droite, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en matériau blanc (fig. 232, n° 16 à 19)**

##### *Var*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.28, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1138, deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ? ; n° 1136 et 1137, H.S.
- Palais des Papes, jardins orientaux, Avignon : n° 14, vers 1400 - vers 1410.

---

<sup>2404</sup> **France, Bas-Rhin** : anneau entier, d = 3/3,1 cm, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 352). **Italie, province de Grosseto** : objet complet, d = 3,5 cm, H.S., Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 152) ; **province de L'Aquila** : exemplaire complet, d = 5/5,1 cm, sépulture, villa romaine, Ovindoli (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 9). **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : boucle complète, L x l = 3,8 x 4,3 cm, N.D.S., Walton, Milton Keynes (Goodall *et al.* 1994, p. 71, n° 11) ; **Londres** : pièce entière, d = 5,7 cm, vers 1530 - vers 1550, artefact entier, d = 1,6 cm, vers 1530 - vers 1570, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 34, n° 80) ; **Yorkshire du Nord** : spécimen entier, d = 4,9 cm, niveaux de destruction, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, moated house of Esat Haddlesey, Knottingley (Goodall 1973, p. 93, fig. 37, n° 25).

<sup>2405</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 6,2 x 5,6 cm, Chape : l = 4,2 cm (Lebole di Gangi 1993, p. 470).

<sup>2406</sup> Anneau entier, L x l = 3,8 x 3,5 cm (Goodall *et al.* 1994, p. 71, n° 17).

<sup>2407</sup> **Italie, province de Rieti** : artefact complet, d = 7,2 cm, XV<sup>e</sup> siècle ou antérieur, château de Macchiatimone, Pescorocchiano (Beavitt *et al.* 1993, p. 444, fig. 19, n° 12).

<sup>2408</sup> **Royaume-Uni, Londres** : Boucle incomplète, d = 4,8 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle (Egan 2005, p. 34, n° 78).

<sup>2409</sup> Anneau entier, L x l = 2,4 x 2,5 cm, Abbots Lane (Egan 2005, p. 35, n° 83).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les objets du corpus sont tous ornés. Le plus simple ne comporte qu'un simple gradin (**fig. 232, n° 18**). Le bas du gradin est décoré de petites perles pour les autres pièces (**fig. 232, n° 16, 17, 19**). Trois d'entre elles comportent sur le haut du gradin des bossettes circulaires (**fig. 232, n° 17**) ou obliques (**fig. 232, n° 16 ; un exemplaire non illustré**). Le revers est généralement vierge de tout décor. Un gradin s'observe cependant sur deux spécimens avignonnais (**fig. 232, n° 16 ; un exemplaire non illustré**). L'artefact arlésien possède une encoche au milieu de la traverse médiane et une légère encoche distale pour la réception de la pointe de l'ardillon. Des traces d'un ardillon en fer se remarquent sur trois pièces dont deux sont ici figurées (**fig. 232, n° 16 et 17**).

Quarante-cinq pièces dont cinq non décorées ont été trouvées à Londres dans des contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Certaines ont conservé un ardillon en fer ou un fragment de courroie en cuir autour de la traverse médiane<sup>2410</sup>. Seuls deux individus ornés retrouvés sur des chaussures sont dessinés : l'un arbore des bossettes obliques, l'autre est similaire à l'objet arlésien (**fig. 232, n° 19**). Deux autres objets londoniens provenant de niveaux de la première moitié du XVI<sup>e</sup> présentent le même décor<sup>2411</sup>.

**Type N2d : Anneau ou boucle droite, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en alliage cuivreux, de grande taille (fig. 232, n° 20 et 21 ; fig. 233, n° 1 à 7)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- 16, boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 3, contexte d'Époque moderne.
- Thermes de Constantin, Arles : n° 2, H.S.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 125, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Îlot 55, Marseille : n° 752, N.D.S.

#### *Vaucluse*

- Hôtel de Brion, Avignon : n° 6, H.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-130 et 218, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 329, datation inconnue.

---

<sup>2410</sup> d = 2,0 à 2,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 66-67, n° 215 à 259 ; Gew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, fig. 110, n° d et e).

<sup>2411</sup> Exemplaires entiers, d anneaux = 2,2 cm, Abbots Lane (Egan 2005, p. 34, n° 81 et 82).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Château de l'Hers, Châteauneuf-du-Pape : n° 1, H.S.

Les pièces du type N2d mesurent 2,1 cm ou plus de diamètre<sup>2412</sup>. L'ardillon est en alliage cuivreux (**fig. 233, n° 5 et 7**) ou en fer (**fig. 232, n° 21**). Le matériau de celui de l'anneau de la rue Carreterie est inconnu (**fig. 233, n° 4**). Cet exemplaire se différencie par une traverse médiane rendue distincte du reste du cadre, à l'image de ce qui s'observe pour un objet de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle au cadre de section triangulaire mis au jour sur le site de High street A à Southampton au Royaume-Uni<sup>2413</sup>.

La lanière de cuir ou de tissu à laquelle était fixée la boucle pouvait être directement enroulée autour de la traverse médiane : un objet londonien provenant d'un contexte du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, à traverse médiane distincte du cadre, à l'ardillon portant des traces d'une couverture noire, conserve un fragment de courroie de cuir<sup>2414</sup>. Dans la bibliographie comme dans le corpus, quelques spécimens possèdent encore une chape. Un exemplaire de Marseille à ardillon en fer (**fig. 232, n° 21**) et un objet issu de l'habitat médiéval de Goltho dans le Lincolnshire<sup>2415</sup> comportent des chapes de type A8a et A1d. La chape de l'artefact provençal comporte un rivet à contre-rivure intégrée. La boucle anglaise fut trouvée dans une « avant-tranchée » de maisons occupées dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> ou dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Ses traverses distale et proximale sont de section oblique. L'ensemble des traverses sont de section oblique pour un individu trouvé à l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire et daté entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2416</sup>. La chape est de type A2a pour une pièce à ardillon en fer mise au jour dans une réoccupation de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle des thermes gallo-romains de Bliesbruck en Moselle<sup>2417</sup>.

Le cadre de deux artefacts du corpus est orné de dépressions obliques semble-t-il issues de fonte (**fig. 233, n° 7**) ou de pastilles ovales (**fig. 233, n° 6**). Il est plat et orné de l'inscription O MATER DEI MEMANTOR MEI ORA P[RO ME]+ soit O Mère de Dieu

---

<sup>2412</sup> **France, Deux-Sèvres** : individu entier, d = 2,2 cm, remblai du XV<sup>e</sup> siècle, église et cimetière du Saint-Sépulcre, Parthenay (Fourteau Bardaji 1989, p. 35, n° 13011-1). **Italie, province de Reggio Calabria** : objet entier, d = 3,9/4 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 468, fig. 4, n° 5).

<sup>2413</sup> **Royaume-Uni** : objet entier, d = 3,1 cm, première moitié XVII<sup>e</sup> siècle, High street A, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 264, fig. 244, n° 1812).

<sup>2414</sup> Objet complet, d = 3 cm (Egan 2005, p. 34, n° 77).

<sup>2415</sup> Anneau entier, Boucle : L x l = 2,7 x 2,55 cm, Chape : L x l = 2,5 x 1,65 cm (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 43, n° 7).

<sup>2416</sup> Boucle incomplète, d = 2,3 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 88, CA 288).

<sup>2417</sup> Boucle complète, boucle : d = 3 cm ; chape : L x l = 1,35 x 1,95 cm (Clemens et Petit 1995, p. 77).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

souviens-toi de moi prie (pour moi) pour un objet conservé aux musées de la Cour d'Or de Metz et daté typologiquement du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2418</sup>. Le cadre d'une pièce découverte dans une maison datée vers 1560 - vers 1580 du site de la Cisterne à Cabrières dans l'Hérault est également plat<sup>2419</sup>.

Une boucle de type N2d est figurée, dans le groupe sculpté du Puits de Moïse à la Chartreuse de Champmol, sur la ceinture du prophète Daniel sculpté par Claus Sluter et son atelier de 1403 à 1404 (**fig. 225**). Le type N2d peut être daté d'une période comprise entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type N3 : Anneau ou boucle concave, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée (fig. fig. 233, n° 8 à 11 ; fig. 234, n° 1)**

Les objets du type N3 sont classés dans les sous-types N3a ou N3c lorsqu'ils sont en alliage cuivreux, dans le sous-type N3b s'ils sont en fer. Les pièces en alliage cuivreux d'un diamètre supérieur ou égal à 2,1 cm sont rassemblées dans le sous-type N3c, celles d'une taille inférieure dans le sous-type N3a. Le profil concave des anneaux et boucles de type N3 est bien adapté à la forme du cou de pied, et donc à un usage dans la chaussure.

#### **Type N3a : Anneau ou boucle concave, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en alliage cuivreux, de petite taille (fig. 233, n° 8 à 11)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- 16, boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 2, contexte d'Époque moderne.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5601913, comblement de tranchée de récupération de mur du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1142 A et B, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1141, XVIII<sup>e</sup> siècle ? avec céramique du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-49 et 134, datation inconnue.

---

<sup>2418</sup> Artefact complet, d = 3,9 cm (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 265).

<sup>2419</sup> **France, Hérault** : spécimen entier, d = 2,1 cm, occupation de maison, vers 1560 - vers 1580, La Cisterne, Cabrières (Paya 1991, p. 59, n° 244).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Rue Racine, Avignon : n° 34, contexte daté vers 1530 - vers 1540.

Exactement comme pour les anneaux et boucles des types N1 et N2a, quelques exemplaires dans le corpus (**fig. 233, n° 8, 9, 11**) ainsi que dans la bibliographie comportent une encoche<sup>2420</sup> ou un rétrécissement de la traverse médiane<sup>2421</sup>. Le plus souvent, hors de Provence, la traverse médiane ne possède pas cette caractéristique<sup>2422</sup>. Il est possible qu'un ardillon la soustraie parfois aux regards (**fig. 233, n° 10**)<sup>2423</sup>. L'ardillon, lorsqu'il est conservé, est toujours en fer.

Le type N3a peut être daté entre la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type N3b : Anneau ou boucle concave, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en fer (fig. 234, n° 1)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 175, sépulture d'un adulte inhumé aux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

Cette boucle en fer, concave, est remarquable par ses dimensions. Les traverses distale et proximale de section oblique se rejoignent à l'endroit de l'insertion d'une traverse médiane de section circulaire. Une chape de type A4b en ailes de papillon assurait la liaison entre la

---

<sup>2420</sup> **France, Aude** : trois spécimens entiers, d = 1,6 et 1,7 et 1,75 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 223, fig. 147, n° 23, 24, 29) ; **Haute-Pyrénées** : exemplaire entier, dimensions inconnues, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, place de Vardun, Tarbes (Barrère 1994, p. 66-67).

<sup>2421</sup> **France, Alpes-Maritimes** : anneau entier, d = 1,9 cm, remblai, milieu XVI<sup>e</sup> - deuxième moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Porte Pairolière, Nice (Thuaudet 2010e, pl. 4, n° 22).

<sup>2422</sup> **France, Haute-Savoie** : pièce entière, d = 2 cm, couche de démolition, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 100) ; **Meurthe-et-Moselle** : deux boucles complètes, d = 2 cm, remblais d'abandon et de destruction, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliani 2007, p. 165, fig. 106) ; **Seine-et-Marne** : artefact entier concave ?, d = 2 cm, utilisation de latrines, deuxième moitié XVI<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Coste 2006a, p. 120, fig. 75, n° 5) ; une boucle complète, d = 1,9 cm, site inconnu, Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 19). **Espagne, province de Barcelone** : anneau entier, L x l = 2,5 x 2,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, Arc de Triomphe, Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11).

<sup>2423</sup> **France, Aude** : boucle complète, d = 1,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 223, fig. 147, n° 28) ; **Cher** : spécimen complet, d = 1,9 cm, démolition, XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 112, n° 2512) ; **Isère** : objet incomplet avec probable fragment d'ardillon en fer, d = 1,85 cm, remplissage de sépulture, XVIII<sup>e</sup> siècle, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 6 ; Colardelle 2008, p. 346).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

boucle et la lanière. Il a été relevé des traces de dorure sur le cadre. Des objets très différents ont été relevés dans la bibliographie anglaise : un exemplaire de petite taille similaire à bon nombre de spécimens du type N3a (**fig. 233, n° 8 à 11**)<sup>2424</sup>, une pièce particulièrement trapue<sup>2425</sup>.

**Type N3c : Anneau ou boucle concave, à double fenêtre semi-ovale symétrique non outrepassée, en alliage cuivreux, de grande taille (fig. 233, n° 12 à 14)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.19, H.S.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 28, comblement de tranchée de fondation en 1606.

#### *Vaucluse*

- Rue du Limas, Avignon : n° 270, contexte inconnu.

Ces trois pièces légèrement concaves, de grande taille, sont en alliage cuivreux. L'ardillon était en fer pour un artefact (**fig. 233, n° 12**) ; son matériau est inconnu pour une pièce avignonnaise (**fig. 233, n° 14**).

**Type O : Anneau ou boucle à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique (fig. 234, n° 2 à 10, fig. 235 à 237)**

Les anneaux et boucles du type O possèdent deux fenêtres ovales ou semi-ovales outrepassées et symétriques. La présence ou non des critères suivants : cadre régulier, avec élargissement localisé, avec moulures, avec œillet(s), permet d'établir la typologie. L'élargissement progressif des traverses proximale et distale, très souvent limité, n'a pas semblé avoir d'impact sur la datation des objets et n'a pas été pris en compte.

Le sous-type O1 rassemble les anneaux et boucles aux traverses proximale et distale dites régulières, c'est-à-dire sans l'un des critères mentionnés ci-dessus. Le sous-type O2

---

<sup>2424</sup> **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : L x l = 2,5 x 2,6 cm, non datée, Walton, Milton Keynes (Goodall *et al.* 1994, p. 71, n° 10).

<sup>2425</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : Boucle incomplète, l = 4,75 cm, probablement XVI<sup>e</sup> siècle, Maitland Muller 2, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 87, fig. 257, n° 2197).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

regroupe les artefacts avec un élargissement localisé des traverses externes. Les spécimens ayant les traverses proximale et distale couvertes de moulures sont classés dans le sous-type O3. Le sous-type O4 retient les exemplaires avec un ou des œillets.

Il se constate dans le corpus l'absence notable des anneaux et boucles plus longs que larges avec une barre sur les traverses externes<sup>2426</sup>. Celles-ci peuvent être ornées de denticules et/ou de bosses<sup>2427</sup>. Peu surprenant est au contraire le défaut des boucles à double fenêtre en accolade incomplète<sup>2428</sup> ou à traverse médiane rajoutée<sup>2429</sup> dont la majorité des formes est plus récente que la période d'étude. Les opérations archéologiques londonniennes ont livré quelques modèles de la fin du Moyen Âge de ces deux types ainsi que des formes peu ordinaires dont des pièces à double fenêtre trilobée<sup>2430</sup>.

---

<sup>2426</sup> *Exemples*, **France, Charente-Maritime** : objet entier avec chape de type A2a, Boucle : L x l = 2,95 x 2,9 cm, Chape : L x l = 2,1 x 1,6 cm, dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, 14-16 rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 60, n° 62). **Espagne, province de Barcelone** : anneau entier, L x l = 2,9 x 4,1 cm, environs de Mataró (Bolos *et al.* 1981, p. 140, n° 51). **Italie, province de Gênes** : artefact entier avec chape de type A1a, Boucle : L x l = 4,25 x 4,7 cm ; Chape : L x l = 4,1 x 3,1 cm, dernières décennies XIV<sup>e</sup> - seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, castello di Molassana, Gênes (Bazzuro *et al.* 1974, p. 37, n° 83) ; **province de Udine** : boucle entière en fer avec chape de type A (nombre de rivets inconnu), Boucle : L x l = 4,1 x 4,7 cm ; Chape : L x l = 2,5 x 3,4 cm (PiuZZi *et al.* 2003, p. 98, n° 225). **Royaume-Uni, Grand Londres** : une pièce entière en alliage cuivreux avec chape de type A1, Boucle : L x l = 1,4 x 1,1 cm, Chape : L x l = 1,65 x 0,6 cm ; une pièce entière avec chape de type A1, Boucle : L x l = 1,55 x 1,1 cm, Chape : L x l = 1,8 x 0,5 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un spécimen entier avec chape de type A1, Boucle : L x l = 1,55 x 1,4 cm, Chape : L x l = 1,6 x 0,8 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, boucle en fer complète avec chape de type A2a, Boucle : L x l = 3,1 x 3,1 cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,8 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 382, 383, 385, 461) ; **Hampshire** : artefact entier avec fragment de chape de type A, L x l = 3,3 x 3,9 cm, H.S., Brook street, Winchester (Hinton 1990f, p. 526, n° 1261) ; **Yorkshire du Nord** : boucle incomplète à couverture blanche avec chape de type A (nombre de rivets non renseigné), Boucle : L x l = 1,5 x 0,9 cm, Chape : L x l = 1,1 x 0,65 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 14325).

<sup>2427</sup> **France, Charente-Maritime** : boucle complète avec chape de type A1a, Boucle : L x l = 1,8 x 0,9 cm, Chape : L x l = 2,7 x 0,9 cm, remblais contemporain contenant du mobilier du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 57). **Italie, province d'Udine** : spécimen complet avec une seule barre (!), laquelle est moulurée, L x l = 3,25 x 2 cm, castello di Zuccola (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 272, n° 42). **Belgique, province de Namur** : pièce complète, L x l = 2,5 x 2 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle ?, rue Cousot/parking des Oblats, Dinant (Thomas *et al.* (dir.) 2014, p. 105, n° 157). **Royaume-Uni, Grand Londres** : un exemplaire complet au cadre et à la chape de type A1a étamée, Boucle : L x l = 1,7 x 1,1 cm, Chape : L x l = 2,1 x 1 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 384).

<sup>2428</sup> Pour des exemples dans le sud-est de la France : à Nice (ThuauDET 2013, p. 267, fig. 1, n° 11), à Marseille (ThuauDET et Chazottes 2014, p. 303, fig. 239, n° 7 et 8).

<sup>2429</sup> **France, Charente-Maritime** : pièce fragmentaire avec traverse médiane en fer rajoutée, L x l = 2,2 x 1,9 cm, comblement de fosse vers 1675 - vers 1750, rue du Duc, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 62, n° 72) ; **Royaume-Uni, Grand Londres** : objet en étain (analyse de composition) avec chape de type D, Boucle : L x l = 2,5 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,1 x 0,9 cm, dernier quart XVII<sup>e</sup> siècle (Egan 2005, p. 38, n° 121).

<sup>2430</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 102, n° 343-345, 377, 473 et 475.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'iconographie renseigne sur l'utilisation d'une boucle de type O1 pour la ceinture, de boucles à double fenêtres en accolade incomplète pour la fixation de la sangle d'une sacoche (**fig. 229**) mais aussi de la ceinture (**fig. 226 et 228**). Des armures attestent de l'emploi de boucles de type O1b pour la fixation des différentes protections (**fig. 227**).

#### **Type O1 : Anneau ou boucle régulier à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique (fig. 234 et 235)**

Les anneaux et boucles du type O1 sont distingués selon la présence de moulures dans la continuité de la traverse médiane et le matériau. Le profil des objets ne paraît pas être un caractère suffisamment significatif avec les données actuellement recensées. Les sous-types O1a à O1c regroupent les exemplaires sans moulures médianes : ils sont scindés en trois sous-types selon qu'ils sont en alliage cuivreux (sous-type O1a), en fer (sous-type O1b), en matériau blanc (sous-type O1c). Le sous-type O1d rassemble les anneaux et boucles en alliage cuivreux avec moulures médianes.

Des anneaux et boucles composites plus longs que larges sont illustrés par des fouilles à York<sup>2431</sup> et à Londres<sup>2432</sup>. Ils sont constitués d'une première tige en alliage cuivreux aux extrémités aplaties superposées formant les traverses externes. La zone de contact des extrémités et le milieu de la tige sont traversés par une deuxième tige en fer servant de traverse médiane. La pièce londonienne fut retrouvée dans un contexte de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, celle de York en position résiduelle dans un niveau du XX<sup>e</sup> siècle.

Les artefacts plus larges que longs sont absents du corpus bien qu'ils soient nombreux dans la bibliographie. Les fouilles archéologiques en Europe de l'Ouest ont livré des spécimens en alliage cuivreux<sup>2433</sup> ou en fer<sup>2434</sup>, parfois avec une encoche distale<sup>2435</sup> ou des

---

<sup>2431</sup> L x l = 3,35 x 2,6 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 15191)

<sup>2432</sup> Anneau entier, L x l = 2,1 x 1,7 cm (Egan 2005, p. 35, n° 87).

<sup>2433</sup> **France, Landes** : objet fragmentaire, L rest. x l = 4 x 4,65 cm, quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, D) ; **Haute-Garonne** : boucle complète, L x l = 2,4 x 2,5 cm, H.S., Vieille-Toulouse, Toulouse (Sarret 1983, p. 118, n° 9 ; Fouet et Savès 1971, fig. 26). **Royaume-Uni, Southampton** : artefact fragmentaire, L restituée x l = 1,4 x 3,8 cm, 1550 - 1650, Cuckoo Lane D (Harvey *et al.* 1975, p. 265, fig. 244, n° 1860).

<sup>2434</sup> **Italie, province de Pordenone** : pièce entière, L x l = 3,5 x 4,5 cm, H.S. (site occupé entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle), Château, Montereale Valcellina (PiuZZi 1987, p. 144, n° 11). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle complète étamée, L x l = 3,8 x 5,15 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 86, n° 46).

<sup>2435</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : pièce fragmentaire, L x l = 6,15 x 6,2 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, forge, habitat médiéval, Gotho (Goodall *et al.* 1975, fig. 43, n° 20).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moulures dans l'axe de la traverse médiane<sup>2436</sup>. Un anneau au cadre régulier non ébarbé retrouvé au Gué de Bazacle à Toulouse en Haute-Garonne atteste vraisemblablement d'une fabrication de ce modèle dans la cité languedocienne<sup>2437</sup>. Un individu découvert dans un niveau londonien de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, arbore de profondes incisions obliques sur les traverses externes<sup>2438</sup>. Le contexte d'une grande partie des pièces de la bibliographie est malheureusement inconnu ou non daté. Cependant, les exemplaires dont la datation stratigraphique est renseignée attestent de l'apparition de cette forme au cours de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Peu après, il se constate une réduction du rapport longueur/largeur des objets du type O1a. L'emploi des anneaux et boucles plus larges que longs, même si cela n'est pas entièrement confirmé, a probablement augmenté au XVII<sup>e</sup> siècle : en effet, à ce moment, le rapport longueur/largeur des objets des types O1a, O1b et O1c est descendu en moyenne autour de 1,1.

La distribution des anneaux et boucles de type O1 du corpus et de la bibliographie selon leurs dimensions (**fig. 231**) montre une répartition hétérogène des objets du type O1a. Un regroupement s'observe entre 1,7 et 2,7 cm de long et 1,9 à 2,4 cm de large. Il présente des points communs avec la distribution des artefacts de types O1c/O3f – rassemblés ici car de configuration proches – mais la taille de ces derniers n'est pas plus grande que celle des spécimens en alliage cuivreux contrairement à ce qui s'observait au sein du type N. Le type O1d, qui ne se distingue du type O1a que par la présence de moulures médianes, et le type O1b proposent une distribution relativement homogène. D'une manière générale, les anneaux et boucles en alliage cuivreux et en matériau blanc du costume sont majoritairement de petites dimensions. L'établissement d'un sous-type basé sur la taille doit donc être fondé sur bien plus qu'une relative concentration de valeurs. Aucune distinction n'a donc été faite à ce stade selon la taille des pièces du type O1a car les résultats ne sont pas aussi tranchés que pour le type N. Toutefois, les variations des dimensions marquent vraisemblablement des différences dans l'emploi de ces accessoires métalliques.

---

<sup>2436</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : boucle complète L x l = 2,3 x 2,35 cm, vers 1550 - 1650, Cuckoo Lane D, (Harvey *et al.* 1975, p. 265, fig. 244, n° 1858).

<sup>2437</sup> L x l = 2,9 x 3,1 cm (Archéologie 1990, p. 277, n° 602).

<sup>2438</sup> Anneau entier, L x l = 4 x 4,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 82, n° 342).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type O1a : Anneau ou boucle régulier, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, sans moulures médianes, en alliage cuivreux (fig. 234, n° 2 à 10)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Tunnel de la Major, Marseille : n° 26, N.D.S.

##### *Var*

- Colline de Belle Femme, Hyères : n° 1, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1159, H.S. ; n° 1169, N.D.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1308, niveau de destruction de maison, vers 1365 ; n° 1845, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-169 et 298, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 328, contexte inconnu.

Ces objets en alliage cuivreux plus longs que larges et de dimensions variables peuvent comporter un ardillon en fer (**fig. 234, n° 4**) ou en alliage cuivreux (**fig. 234, n° 5 à 7 et 9**) dont la base est enroulée sur une traverse médiane sans encoche, éventuellement réduite (**fig. 234, n° 5**). Ils sont le plus souvent de profil plat<sup>2439</sup>, parfois concave<sup>2440</sup> ou angulaire<sup>2441</sup>.

---

<sup>2439</sup> **France, Bas-Rhin** : exemplaire incomplet, dimensions inconnues, fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Hohenfels, Dambach-Neunhoffen (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120) ; **Calvados** : plusieurs artefacts parmi quinze, L x l = entre 2,2 et 1,7 cm x entre 1,6 et 1,2 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Caen et Grentheville (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 212) ; **Charente-Maritime** : spécimen fragmentaire, L recons. x l = 3,1 x 2,3 cm, terre de jardin du XVI<sup>e</sup> siècle ?, Jardin du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 59) ; **Cher** : exemplaire entier, L x l = 2,2 x 1,4 cm, comblement de latrines, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, individu avec fragment d'ardillon en fer, L x l = 2 x 1,2 cm, occupation de maison, XV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 112, n° 203) ; **Haute-Vienne** : objet entier, L x l = 2,1 x 1,95 cm, dépotoir dans une galerie souterraine, XVI<sup>e</sup> siècle, ancien « faubourg Manigne », Limoges (Lombard *et al.* 1986, p. 114) ; **Indre** : deux pièces entières, L x l = 2,2 x 1,4 cm et 2,1 x 1,4 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, motte de Moulins-sur-Céphons (Querrien (dir.) 1990, p. 44, n° 30 et 31) ; **Paris** : exemplaire incomplet, L x l = 2,35 x 1,6 cm, XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, couvent et monastère de l'Ave Maria (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 12) ; **Pas-de-Calais** : spécimen complet, L x l = 3,6 x 2,6 cm, XV<sup>e</sup> siècle, rue du Fier du Ciel, Conchil-le-Temple (Legros 2011, n° 63) ; **Seine-et-Marne** : individu entier, L x l = 2,5 x 2 cm, rejet non sanitaire dans des latrines, première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, anneau entier à peine ébarbé sur un côté, L x l = 2 x 1,5 cm, latrines utilisées en tant que dépotoir, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, fig. 71, n° 7, fig. 75, n° 1) ; exemplaire incomplet, L x l = 2,3 x 1,65 cm, conservé au musée de Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 17) ; **Seine-Maritime** : spécimen entier, L x l = 2,2 x 1,55 cm, fin du Moyen Âge, Palais ducal, Fécamp (Renoux 1987, p. 36) ; plusieurs artefacts parmi quinze, L x l = entre 2,2 et 1,7 cm x entre 1,6 et 1,2 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Harfleur (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 212) ; **Seine-Saint-Denis** : anneau entier, L x l = 2,25 x 1,55 cm ; 2,25

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les traverses sont généralement vierges de toute ornementation. Il existe quelques exceptions : une encoche se remarque sur la seule traverse distale d'individus anglais<sup>2442</sup>.

Un exemplaire du corpus arbore des incisions au milieu de ses traverses distale et proximale (fig. 234, n° 9). Cette caractéristique se retrouve sur des pièces de la bibliographie<sup>2443</sup>. D'autres anneaux et boucles ont le cadre orné par fonte de palmettes et

---

x 1,6 cm ; 2,15 x 1,5 cm ; 2,25 x 1,55 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, site non reneigné, Saint-Denis (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 59 et 60, n° 47 à 52) ; **Vosges** : objet entier, L x l = 3,65 x 3,5 cm, vers 1250 - vers 1650, château d'Épinal (Kraemer 2002, p. 244, pl. 15, n° 15). **Italie, province de Coni** : artefact entier, L x l = 2,7 x 1,9 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 225) ; **province de Pise** : objet fragmentaire, L x l = 2,15 x 1,45 cm, fréquentation sporadique entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca, Vicopisano (Dadà 2005, fig. 5, n° 21). **Croatie, comitat de Split-Dalmatie** : exemplaire fragmentaire, L recons x l = 2,4 x 1,9 cm, sépulture du bas Moyen Âge ou d'époque moderne, Cimetière de Saint Saviour, Vrh Rika (Petrinec 1996, p. 107, n° f). **Belgique, province de Namur** : boucle complète avec ardillon fil, L x l = 2 x 1,5 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, rue Genard/porte Chevalier, Bouvignes (Thomas *et al.* (dir.) 2014, p. 105, n° 158). **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : individu entier, L x l = 2,55 x 2,2 cm, destruction de bâtiment, époque moderne, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 5) ; **Grand Londres** : quatre exemplaires entiers, L x l = 2,2 x 1,5 et 2,2 x 1,5 cm, 2,3 x 1,6 et 2,1 x 1,8 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 82, n° 338 à 341) ; spécimen entier, L x l = 2,3 x 1,9 cm, vers 1480 - vers 1550, Gund and Shot Wharf, Londres (Egan 2005, p. 35, n° 84) ; objet entier, L x l = 2,5 x 1,5 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 35, n° 85) ; **Hampshire** : boucle entière, L x l = 4,3 x 3,4 cm, occupation de bâtiment, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> (?) siècle, Brook Street C, Winchester (Hinton 1990f, p. 521, n° 1206) ; **Lincolnshire** : pièce fragmentaire, L x l = 6 x 5,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, forge, habitat médiéval, Gotho (Goodall *et al.* 1975, fig. 43, n° 19) ; **Southampton** : artefact incomplet, L x l = 2,6 x 2,2 cm, probablement XVI<sup>e</sup> siècle, Maitland Muller 2, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 260, fig. 243, n° 1789).

<sup>2440</sup> **France, Charente-Maritime** : spécimen entier, L x l = 1,7 x 1,2 cm, dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, artefact complet, L x l = 3,3 x 2,7 cm, remblai des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles avec mobilier du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, artefact entier, L x l = 2 x 1,8 cm, comblement de fosse des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, 14-16 rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 62, n° 63, 66, 70) ; **Côtes-d'Armor** : exemplaire entier, L x l = 2,25 x 1,8 cm, H.S., motte castrale du Vieux Poirier, Kermoroc'h (Langouet et Faguet 1985, p. 76). **Royaume-Uni, Grand Londres** : un spécimen entier, L x l = 2,2 x 1,5 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 82, n° 337) **Philippines** : plusieurs pièces de fabrication européenne, dimensions non précisées, naufrage en 1600, épave du San Diego (Le San Diego 1994, p. 161).

<sup>2441</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : un spécimen complet, L x l = 3,4 x 2,5 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, deux spécimens entiers, L x l = 2,2 x 1,4 et 2,2 x 1,45 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 82, n° 333, 335, 336)

<sup>2442</sup> **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : objet entier, L x l = 3,5 x 2,8 cm, sol non daté, Walton, Milton Keynes (Goodall *et al.* 1994, p. 70, n° 5). **Grand Londres** : artefact complet étamé, ardillon en fer, L x l = 3,3 x 2,5 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 82, n° 332)

<sup>2443</sup> **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : objet entier, L x l = 3,25 x 2,85 cm, plancher d'une grange, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, Simpson Barn, Milton Keynes (Woodfield et Mynard 1994, p. 172, fig. 92, n° 2) ; **Carmarthenshire** : spécimen entier, L x l = 4 x 3,7 cm, H.S., abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 6) ; **Hampshire** : artefact doré avec chape de type A1, Boucle : L x l = 3,9 x 3,5 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1,9 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Cathedral Green,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'arabesques<sup>2444</sup>. Ces motifs semblent apparaître sur ces objets à l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Un artefact avignonnais comporte des traces de dorure (**fig. 234, n° 10**). Une tôle est attachée à une de ses traverses et porte à son extrémité un rivet traversant qui permettait l'attache – la suspension ? – de l'accessoire.

Une chape de type E (**fig. 234, n° 6**) ou A (**fig. 234, n° 7 et 9**) est encore en place sur des artefacts du corpus. Elle est de type A1a pour un artefact mis au jour lors de la fouille d'une maison à Brignano-Frascata dans la province d'Alexandrie en Italie<sup>2445</sup>, de type A1a pour une pièce londonienne du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2446</sup>. Des restes de cuir sur des spécimens trouvés dans le Nord de la France<sup>2447</sup> et de tissu sur des objets italiens<sup>2448</sup> attestent d'un enroulement direct de la lanière autour de la traverse médiane.

Une valve de moule en pierre gravée d'un anneau du type O1a provient de Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne<sup>2449</sup>.

Les éléments de datation disponibles conduisent à proposer une datation de ces anneaux et boucles s'étendant au minimum entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2450</sup>.

---

Winchester (Hinton 1990f, p. 521, n° 1209). **Philippines** : plusieurs pièces de fabrication européenne, dimensions non précisées, naufrage en 1600, épave du San Diego (Le San Diego 1994, p. 161).

<sup>2444</sup> **Philippines** : plusieurs pièces de fabrication européenne, dimensions non précisées, naufrage en 1600, épave du San Diego (Le San Diego 1994, p. 161).

<sup>2445</sup> Objet incomplet, datation inconnue, Boucle : L x l = 1,6 x 3 cm, Chape : L x l = 2,1 x 1,6 cm (Subbrizio 1993, fig. 181, n° 11).

<sup>2446</sup> Artefact complet à ardillon en fer, Boucle : L x l = 1,95 x 1,2 cm, Chape : L x l = 1,6 x 0,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 381).

<sup>2447</sup> **France, Seine-et-Marne** : exemplaire entier, L x l = 2,45 x 1,6 cm, spécimen entier, L x l = 3,4 x 2,8 cm, utilisation de latrines, première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, p. 71, n° 8 et 9)

<sup>2448</sup> **Italie, province de Lecce** : objet complet, bas Moyen Âge, dimensions précises inconnues, San Stefano, Garlate (Maspero 2002, p. 220, fig. 8).

<sup>2449</sup> Empreinte : L x l = 1,85 x 1,2 cm (Berger 2006, p. 50, fig. 6.34, E ; p. 178, n° 291).

<sup>2450</sup> Un possible anneau de type O1a appartient à une phase d'occupation datée vers 1138 - vers 1154 du site de Cathedral Green à Winchester (Hinton 1990f, p. 514, n° 1108). Il en reste une fenêtre semi-ovale largement outrepassée et l'éventuelle amorce d'une seconde fenêtre. L'identification est donc incertaine. Il faut aussi tenir compte des spécificités du mobilier anglo-saxon dont bon nombre de pièces sont absentes du continent.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type O1b : Anneau ou boucle régulier, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrépassée symétrique, sans moulures médianes, en fer (fig. 235, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 996, tranchée de 1960 (résiduel).

L'unique spécimen provençal de ce sous-type, légèrement déformé, a conservé son ardillon. Dans la bibliographie, une majorité d'anneaux et boucles du type O1b a un profil droit<sup>2451</sup>. La présence d'un décor gravé, comme des zigzags, est exceptionnelle<sup>2452</sup>. Les objets possèdent éventuellement une chape de type A1a lorsqu'elle est clairement identifiable<sup>2453</sup>. Parmi ceux-ci, une boucle retrouvée sur le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers se singularise par sa très grande taille<sup>2454</sup>. Une pièce londonienne au profil concave de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle arbore une encoche distale<sup>2455</sup>. La plupart des exemplaires concaves connus ont été retrouvés avec des éperons : un spécimen

---

<sup>2451</sup> **France, Aisne** : exemplaire complet, L x l = 2,35 x 2,35 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Mantel 1989, p. 167) ; **Charente** : un objet fragmentaire, L x l = 3,9 x 2,1 cm, fin de l'occupation du site (occupation entre vers 936 et vers 1028 ou activités postérieures à l'abandon), *castrum* d'Andone (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1674) ; **Oise** : exemplaire complet, L x l = 2,5 x 2,1 cm, bâtiment de ferme du XVII<sup>e</sup> siècle, Le Bellé, Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 165). **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : artefact fragmentaire, L x l = 2,4 x 2,2 cm, sol pavé dans le bâtiment 4 occupé de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Woughton village, Milton Keynes (Woodfield *et al.* 1994, p. 131, n° 7). **États-Unis, État du Maine** : spécimen fragmentaire, L x l = 2,6 x 2,5 cm, 1635 - 1654, Fort Pentagouet, Castine (Faulkner et Faulkner 1989, p. 251, n° 9.2c).

<sup>2452</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : anneau entier, L x l = 5,4 x 4,8 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 86, n° 348).

<sup>2453</sup> **France, Charente** : objet incomplet avec chape de type A1a, Boucle : L x l = 3,6 x 2,2 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1,3 cm, fin de l'occupation du site (occupation entre vers 936 et vers 1028), individu fragmentaire avec chape à l'état de fragment, boucle : L x l = 3,7 x 1,9 cm, postérieur à 1028, *castrum* d'Andone (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1672 et 1673) ; **Cher** : boucle complète, L x l = 3,7 x 2,5 cm, Chape : L x l = 3 x 1,9 cm, occupation extérieure/dépotoir, deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 164, n° 4197) ; **Hérault** : anneau entier, L x l = 1,95 x 1,45 cm, maison, vers 1560 - vers 1580, La Cisterne, Cabrières (Paya 1991, p. 59). **Italie, province de Lecce** : exemplaire incomplet avec chape de type indéterminé, Boucle : L mini x l = 3,8 x 3,5 cm, Chape : L x l = 3,8 x 2 cm, tombe, début XVI<sup>e</sup> siècle, Santa Maria della Strada, Taurisano (Lapadula 2005, p. 199, n° 1). **États-Unis, État du Maine** : spécimen fragmentaire avec fragment de chape de type B (?), Boucle : L recons. x l = 3,35 x 3,15 cm, 1635 - 1654, Fort Pentagouet, Castine (Faulkner et Faulkner 1989, p. 251, n° 9.2b).

<sup>2454</sup> Boucle complète, L x l = 11,1 x 3,9 cm (Lassure 1995, p. 537-538, fig. 426, n° 4).

<sup>2455</sup> Anneau entier au profil concave avec traverse médiane distincte, L x l = 4,3 x 3,4 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 86, n° 347).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(H.S.) provenant de Nova Sidla dans le district de Svitavy en République Tchèque<sup>2456</sup>, une pièce avec chape de type E mise au jour au château de Peyrepertuse (XII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude. Dans ce dernier cas, l'éperon serait datable du XVII<sup>e</sup> siècle d'après un rapprochement avec un tableau<sup>2457</sup>. D'autres boucles concaves avec ou sans chape de type A1a découvertes dans l'habitat de Colletière (première moitié XI<sup>e</sup> siècle) à Charavines-les-Bains en Isère sont mises en relation avec des éperons<sup>2458</sup>.

Une datation assez large, entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle est actuellement proposée. Les exemplaires les plus anciens sont beaucoup plus larges que longs ; l'écart entre largeur et longueur est beaucoup plus réduit du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette tendance s'observe également parmi les objets du type O1d.

#### **Type O1c : Anneau ou boucle régulier, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, sans moulures médianes, en matériau blanc (fig. 235, n° 2 à 5)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2011-1, remblai d'installation de sol, milieu XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1139, N.D.S. ; n° 1143 A et B, H.S.

Le corpus contient deux exemplaires assurés et deux possibles spécimens, retrouvés incomplets (**fig. 235, n° 2 et 3**). Le cadre peut arborer une encoche distale (**fig. 236, n° 4 et 5**) et la traverse médiane une encoche en son centre (**fig. 235, n° 5**). Des restes d'oxydes ou de tige de fer attestent de la présence passée d'un ardillon en fer (**fig. 235, n° 3 à 5**).

Hors de Provence, les découvertes sont peu communes. Des niveaux de latrine de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle au château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne ont fourni

---

<sup>2456</sup> Objet complet, L x l = 3,1 x 2,3 cm (Vich et Žákovský 2012, p. 99, n° 17, fig. 1, n° 5).

<sup>2457</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 2,6 x 2,2 cm, Chape : L x l = 1,9 x 1,2 cm (Bayrou 2000d, p. 207).

<sup>2458</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 3,8 x 2 cm, Chape : L x l = 3,25 x 1,1 cm, objet complet, Boucle : L x l = 3,45 x 2 cm, Chape : L x l = 2,8 x 1,2 cm, specimen complet, Boucle : L x l = 3,5 x 1,7 cm (Colardelle et Verdle 1993, p. 214, fig. 11 et 12).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deux exemplaires avec des restes d'un ardillon en fer<sup>2459</sup>. À Londres, vingt-huit pièces dont plusieurs ayant conservé leur ardillon en fer proviennent de niveaux datés de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Un individu issu d'un contexte des années 1630 - 1650 est probablement résiduel<sup>2460</sup>.

Les artefacts du type O1c sont à mettre en parallèle avec ceux du type O3f. Les éléments à disposition sont en faveur d'une datation comprise entre vers 1300 et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Type O1d : Anneau ou boucle régulier, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, à moulures médianes, en alliage cuivreux (fig. 235, n° 6 à 13)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.02.25, H.S.
- Site inconnu, Arles : n° FAN 92.00.2270, H.S.
- Les Costes Chaudes, Beaurecueil : n° 1, H.S.
- Hôtel Dieu, Marseille : n° 1, comblement de four de bronzier du début du XVII<sup>e</sup> siècle ?

#### *Var*

- Place Formigé, Fréjus : n° 1, 2 et 4, remblais, fin XII<sup>e</sup> siècle - 1748 ; n° 3, sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1170, XVI<sup>e</sup> siècle.

Les anneaux et boucles du type O1d, parfois concaves (**fig. 235, n° 13**)<sup>2461</sup>, se distinguent des exemplaires de type O1a par la présence d'ergots dans la continuité de la traverse médiane. Celle-ci supportait un ardillon en alliage cuivreux (**fig. 235, n° 7, 9 à 11**) ou en fer (**fig. 235, n° 6 et 12**). Un amincissement localisé (**fig. 235, n° 4**) ou une dépression

---

<sup>2459</sup> Objet complet, L x l = 2,6 x 2 cm, rejet non sanitaire dans des latrines, L x l = 2,5 x 1,8 cm, utilisation de latrines (Coste 2006a, p. 120, fig. 75, n° 3 et 4).

<sup>2460</sup> Nombreux exemplaires complets, incomplets, entiers ou fragmentaires (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 87, n° 350 à 374 ; Egan 2005, p. 35, n° 92 à 94).

<sup>2461</sup> **France, Seine-et-Marne** : objet complet conservé au musée de Meaux, L x l = 4,6 x 2,9 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 20). **Espagne, province de Barcelone** : un individu, dimensions inconnues, datation inconnue, 4-6 Carrer del Sotstinent Navarro (Parra 2009b, p. 228).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(**fig. 235, n° 13**) sur la traverse médiane, destiné à la base de l'ardillon, ou sur la traverse distale, pour sa pointe (**fig. 235, n° 9 et 10**)<sup>2462</sup>, est parfois visible : une pièce avec encoche distale trouvée en Côte-d'Or est dorée<sup>2463</sup>. Un décor végétalisant tracé au poinçon<sup>2464</sup>, des nervures issues de fonte<sup>2465</sup>, des incisions doubles au centre des traverses distale et proximale<sup>2466</sup> s'observent sur le cadre de quelques anneaux et boucles, l'une avec chape de type A2c. Les traverses, vierges de toute ornementation, sont de section oblique sur une pièce anglaise<sup>2467</sup>. Un léger bandeau est visible en bordure de chacune des fenêtres d'un spécimen du corpus (**fig. 235, n° 12**). La courroie de cuir ou de tissu se fixait directement sur la boucle<sup>2468</sup> ou par l'intermédiaire d'une chape (**fig. 235, n° 10 ; une pièce non figurée**)<sup>2469</sup> : celle d'une pièce anglaise est de type A1a<sup>2470</sup>. Il a existé des boucles en fer de même forme que celles du type O1d<sup>2471</sup>.

Les plus anciens exemplaires du type O1d sont beaucoup plus longs que larges. Il en fut mis au jour un spécimen dans le remblaiement d'un silo comportant des restes de

---

<sup>2462</sup> **France, Bas-Rhin** : un exemplaire déformé, L mini x l = 1,2 x 1,4 cm, XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 351). **Espagne, province de Barcelone** : artefact entier, L x l = 2,35 x 2 cm, N.D.S., Castell de Volterra, Abrera (Bolos *et al.* 1981, p. 179, n° 115). **Royaume-Uni, Grand Londres** : spécimen entier, L x l = 2,1 x 2 cm, vers 1500 - vers 1550, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 35, n° 86).

<sup>2463</sup> Objet complet doré à ardillon en fer, L x l = 3,2 x 2,6 cm, datation inconnue mais le site est occupé aux X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles puis aux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, Le Verger, Saint-Romain (Bourgogne 1987, p. 176, n° 436).

<sup>2464</sup> **France, Pas-de-Calais** : spécimen complet, L x l = 4,5 x 4,3 cm, rivière La Ternoise à proximité d'un château occupé de fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640, Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 128, n° 4.50).

<sup>2465</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : exemplaire complet avec chape de type A2c, Boucle : L x l = 3,4 x 3,1 cm, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm, possiblement seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Wacher C1, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 258, fig. 242, n° 1775). La datation de cet objet semble plus tardive que la datation stratigraphique proposée.

<sup>2466</sup> **Philippines** : une à deux pièces de fabrication européenne, dimensions non précisées, bateau coulé en 1600, épave du San Diego (Le San Diego 1994, p. 161).

<sup>2467</sup> **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : artefact entier, L x l = 3,2 x 2 cm, sol dans le bâtiment 3 occupé de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Woughton village, Milton Keynes (Woodfield *et al.* 1994, p. 130, n° 1).

<sup>2468</sup> **France, Pas-de-Calais** : objet complet, L x l = 2,9 x 1,6 cm, rivière La Ternoise à proximité d'un château occupé de fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640, Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 128, n° 5.19). **Royaume-Uni, Hampshire** : pièce complète avec encoche distale sur une des deux traverses distales, L x l = 4,2 x 4,9 cm, sépulture, première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Cathedral Green, Winchester (Hinton 1990f, p. 517, n° 1152).

<sup>2469</sup> *Boucle avec chape de type indéterminé*, **Italie, province de Reggio Calabria** : exemplaire entier, Boucle : L x l = 3,2 x 2,55 cm, Chape : L x l = 3,15 x 2,6 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 468, fig. 4, n° 13).

<sup>2470</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : objet entier, Boucle : L x l = 1,7 x 1,2 cm, Chape : L x l = 1,8 x 0,7 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 380).

<sup>2471</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : spécimen complet, L x l = 4,6 x 4,4 cm, à l'étage de la maison 17 probablement désertée dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> ou la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, fig. 41, n° 118, p. 89).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

« fragments de sol de cabane en argile demi-cuite », lors de la fouille d'un camp retranché « viking » à l'Isle-Aumont dans l'Aube que J. Scapula date des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles<sup>2472</sup>. Parmi le mobilier découvert ailleurs sur ce site, il se retrouve des épingles et des appliques de ceinture attribuables aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ce qui contredit la datation restreinte avancée par l'auteur. La boucle pourrait dater du XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être de la fin du siècle. La fouille du Jardin des Carmels à La Rochelle en Charente-Maritime a également fourni une pièce très large provenant d'un foyer du XIV<sup>e</sup> siècle avec de la céramique de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2473</sup>. Les anneaux et boucles du type O1d ont un grand succès du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2474</sup>, le rapport longueur/largeur est alors un peu plus réduit. Cette tendance s'observe également dans le type O1b. Dans le type O1d, les fenêtres peuvent être très peu outrepassées comme l'illustrent la plupart des exemplaires du corpus (**fig. 235, n° 6 à 12**). Cette caractéristique ne semble pas antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle.

En conclusion, une datation typologique correspondant aux XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles peut être retenue dans l'état actuel des données.

#### **Type O2 : Anneau ou boucle à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, à élargissements localisés (fig. 236, n° 1 à 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu, Arles : n° FAN 92.00.2284, H.S.
- Alcazar, Marseille : n° 52, remblai daté vers 1750.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1665, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers

---

<sup>2472</sup> Boucle incomplète, dimensions précises inconnues (Scapula 1975, fig. 105, p. 200).

<sup>2473</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,9 x 1 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 56).

<sup>2474</sup> **France, Alpes-Maritimes** : pièce complète, L x l = 3 x 2,6 cm, remblai funéraire, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ?, Notre-Dame d'Avignonet, Mandelieu-La Napoule (Fixot (dir.) 1990, p. 41, fig. 14) ; anneau entier, L x l = 2,8 x 2,8 cm, H.S., colline du château, Nice (Thuadet 2013, p. 267, fig. 1, n° 12) ; **Aude** : objet incomplet avec ardillon en fer, L x l = 2,85 x 2,45 cm, dépotoir, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 75) ; **Bas-Rhin** : spécimen entier, L x l = 3 x 2,5 cm, XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 353) ; **Hérault** : spécimen fragmentaire, L recons. x l = 3,5 x 3,5 cm, N.D.S., La Cisterne, Cabrières (Schneider 1993, p. 57). **Italie, province de Reggio Calabria** : pièce entière, L x l = 3,9 x 3,2 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 468, fig. 4, n° 11). **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : objet complet, L x l = 2,2 x 1,8 cm, plancher d'une grange, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, Simpson Barn, Milton Keynes (Woodfield et Mynard 1994, p. 172, fig. 92, n° 3) ; **Grand Londres** : pièce entière, L x l = 2,1 x 1,7 cm, vers 1650 - vers 1700, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 35, n° 89).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1415/1420.

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 161, couche d'humus postérieure au deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1160, H.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-228, datation inconnue.

Cinq des six exemplaires du corpus sont en alliage cuivreux, éventuellement avec un ardillon en fer (**fig. 236, n° 1**). Le dernier spécimen est en fer, tout comme sa chape de type E (**fig. 236, n° 3**). Le profil est plat (**fig. 236, n° 5 et 6**) ou concave (**fig. 236, n° 1 à 4**). Un artefact se distingue par l'aspect losangique du cadre de chacune des fenêtres (**fig. 236, n° 6**). Dans la bibliographie, le plus souvent, les anneaux et boucles en alliage cuivreux ou en fer<sup>2475</sup>, avec ou sans chape de type E1<sup>2476</sup>, ne comportent pas de moulures médianes : une seule pièce conservée au musée de Meaux en arborescence<sup>2477</sup>. Les fouilles archéologiques à Londres ont livré une boucle en alliage à base de cuivre datée de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle avec un retrait au milieu de la traverse médiane destiné à la base de l'ardillon et des traverses externes gravées de traits et de zigzags<sup>2478</sup>.

Une boucle plus large que longue et de très grande dimension fut trouvée dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>2479</sup>.

La documentation illustre une utilisation des anneaux et boucles du type O2 durant le XIV<sup>e</sup> siècle mais l'information disponible pour cette étude n'est pas suffisante pour proposer une datation typologique fiable.

---

<sup>2475</sup> **France, Charente-maritime** : spécimen fragmentaire, L rest. x l = 4,6 x 2,5 cm, terre de jardin du XVI<sup>e</sup> siècle, Jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 60) ; **Isère** : anneau entier en fer, L x l = 2,9 x 1,8 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village minier de Brandes-en-Oisans, Alpes-d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 113, n° 72) ; **Seine-et-Marne** : objet entier, L x l = 2,4 x 1,3 cm, utilisation de latrines, fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Coste 2006, p. 120, fig. 75, n° 2). **Suisse, canton d'Argovie** : exemplaire fragmentaire, L x l = 4,2 x 3,9 cm, XIII<sup>e</sup> siècle - 1515, château du Vieux Wartburg (Meyer 1974, p. 98, n° D 17). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : pièce incomplète, L x l = 1,7 x 1,1 cm, 1250/1300 - 1600, complexe abbatial de Whithorn and Saint Ninian (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 10).

<sup>2476</sup> **Croatie, comitat de Split-Dalmatie** : artefact entier, Boucle : L x l = 3,5 x 1,5 cm, Chape : L x l = 2 x 0,9 cm, bas Moyen Âge et époque moderne, Cimetière de Saint Saviour, Vrha Rika (Petrinec 1996, p. 123, n° 110)

<sup>2477</sup> Boucle complète conservée au musée de Meaux, L x l = 4,5 x 2,8 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 9).

<sup>2478</sup> Spécimen incomplet, L x l = 7,6 x 6,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 82, n° 334).

<sup>2479</sup> Pièce entière, L x l = 4,6 x 6,6 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 59, n° 47).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type O3 : Anneau ou boucle à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, moulurée (fig. 236, n° 7 à 9 ; fig. 237, n° 1 à 12)**

Les anneaux et boucles du type O3 sont regroupés en huit sous-types selon le modèle de moulure, la configuration des fenêtres et le matériau. Les pièces à ergots distaux sont classées dans les sous-types O3a à O3d. Il est distingué les objets plus longs que larges en alliage cuivreux (O3a) ou en fer (O3b), des spécimens plus larges que longs (O3c) à fenêtre semi-ovale simple et des individus à fenêtres en accolade complète (O3d). Les fouilles provençales n'ont pas fourni de spécimens en matériau blanc<sup>2480</sup>. Tous ces anneaux et boucles arborent deux ergots, mais il existe également la possibilité d'un unique ergot creusé d'une encoche pour la traverse distale<sup>2481</sup>. Des pièces de ce genre en matériau blanc ont été retrouvées sur des chaussures<sup>2482</sup>.

Les anneaux et boucles provençaux aux traverses cordées sont classés dans le sous-type O3e, ceux aux traverses distales bordées de perles dans le sous-type O3f. Le sous-type O3g contient les artefacts aux traverses moulurées de denticules et de bosses et le sous-type O3h, un artefact plus large que long aux traverses distales digitées.

D'autres sous-types plus longs que larges à moulures, illustrés par des pièces françaises et suisses, arborent des traverses externes avec des moulures d'encadrement du repos de l'ardillon<sup>2483</sup>, avec une bordure dentelée<sup>2484</sup> ou couvertes de denticules<sup>2485</sup> ou de

---

<sup>2480</sup> **Italie, province de Toscane** : un objet incomplet, L x l = 2,55 x 1,6 cm, vers 1340 à 1380, sépulture, cathédrale Santa Reparata, Florence (Buerger 1975, p. 208).

<sup>2481</sup> **Italie, province de Pise** : artefact en alliage cuivreux entier, L x l = 2,6 x 1,8 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470) ; **province de Toscane** : deux exemplaires incomplets ou fragmentaires en matériau blanc, L x l = 2,55 x 1,6 cm, vers 1340 à 1380, sépulture, cathédrale Santa Reparata, Florence (Buerger 1975, p. 208). **Royaume-Uni, Grand Londres** : pièce entière en matériau blanc, L x l = 2,5 x 2,1 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 87, n° 375).

<sup>2482</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : une boucle complète légèrement concave en matériau blanc à ardillon en fer, L x l = 2,2 x 1,5 cm, un spécimen entier angulaire en matériau blanc, L x l = 2,15 x 1,6 cm, première moitié/milieu XV<sup>e</sup> siècle (Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, fig. 110, n° g et h)

<sup>2483</sup> **France, Charente-Maritime** : boucle complète, L x l = 2,4 x 1,8 cm, terre de jardin du XVI<sup>e</sup> siècle ?, Jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 58).

<sup>2484</sup> **France, Meurthe-et-Moselle** : objet complet, L x l = 2,2 x 1,6 cm, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 164, fig. 105, n° 459-CA-5061).

<sup>2485</sup> **Suisse, canton du Tessin** : exemplaire entier, L x l = 3,35 x 3 cm, remblais contenant du mobilier du VI<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle environ, Collina di San Pietro, Castel di San Pietro (De Marchi 1996, p. 195, fig. 1, n° 12).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bosses<sup>2486</sup>. Parmi les objets plus larges que longs, il est illustré des exemplaires au bord externe des traverses proximale et distale ondulé<sup>2487</sup> ou garni d'un ergot<sup>2488</sup>.

#### **Type O3a : Anneau ou boucle long, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en alliage cuivreux, à ergots distaux (fig. 236, n° 7)**

##### *Vaucluse*

- Forteresse, Mornas : n° 1, comblement de la crypte de la chapelle, probablement XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

La forteresse de Mornas a livré un objet en alliage cuivreux au cadre décoré par la fonte d'arabesques et de motifs végétaux. Ce type d'ornementation, attesté sur des anneaux et boucles de type O retrouvés dans l'épave du San Diego coulé en 1600 au large des Philippines<sup>2489</sup>, n'est vraisemblablement pas antérieur à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les ergots distaux sont décorés d'une rosette. Deux pièces avec ce même motif sur les ergots distaux, mais avec des moulures médianes, furent retrouvées au château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais<sup>2490</sup>, et sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>2491</sup>. Ce dernier objet est issu d'un niveau du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle mais il pourrait être plus ancien d'au moins un siècle d'après l'auteur. Le spécimen provençal arbore un grènetis sur la rive externe du cadre. Un rivet en fer au bout de la chape de type A8b permettait la fixation sur la courroie de cuir ou de tissu.

La plupart des pièces en alliage cuivreux de la bibliographie sont de configuration simple : un cadre uni avec un ergot triangulaire ou arrondi au milieu des traverses proximale

---

<sup>2486</sup> **France, Charente-Maritime** : objet entier, L x l = 3,6 x 3,1 cm, comblement de fosse vers 1675 - vers 1750 avec mobilier du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, rue du Duc, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 62, n° 73). **Italie, province de Pavie** : Anneau entier, L x l = 1,6 x 1,3 cm, XVIII<sup>e</sup> siècle, Torre Civica, Pavie (Ward-Perkins 1978b, p. 132).

<sup>2487</sup> **Royaume-Uni, Leicestershire** : spécimen complet avec fragment de chape de type A, L x l = 2,65 x 3 cm, bassin d'un corps inhumé au XV<sup>e</sup> siècle, Austin Friars, Leicester (Clay 1981, n° 32).

<sup>2488</sup> **France, Haut-Rhin** : Pièce entière, L x l = 6,2 x 7,7 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, Butenheim, Petit-Landau (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.121).

<sup>2489</sup> Le San Diego 1994, p. 161.

<sup>2490</sup> Pièce entière, L x l = 3,7 x 2,7 cm (Dilly *et al.* 1989, p. 127, n° 5.10).

<sup>2491</sup> Pièce entière avec restes d'une couverture noire, L x l = 4,2 x 2,8 cm (Egan 2005, p. 35, n° 88).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et distale<sup>2492</sup>. La traverse médiane peut comporter une encoche pour la base de l'ardillon<sup>2493</sup>, être prolongée par des moulures<sup>2494</sup>. Une dissimilitude s'observe parfois entre l'ergot de la traverse proximale et celui de la traverse distale : le second peut comporter une encoche<sup>2495</sup>, il peut être plus long et d'un aspect différent<sup>2496</sup>. La présence d'une chape est rarement mentionnée : elle est de type A1a pour un objet londonien au profil angulaire de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2497</sup>. Il comporte des moulures médianes, une encoche sur l'un des ergots distaux et des traces d'étamage sur le cadre et la chape.

D'après les données disponibles, les anneaux et boucles de type O3a apparaissent dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et ont probablement perduré au moins jusque durant le XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type O3b : Anneau ou boucle long, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en fer, à ergots distaux (fig. 236, n° 8)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3122, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Cet objet en fer possède une traverse médiane réduite et un petit massif au milieu de la traverse distale pour marquer le repos de l'ardillon. Il est possible qu'un ergot identique ait été

---

<sup>2492</sup> *Objets certains*, **Italie, province de Pesaro et Urbino** : exemplaire entier, L x l = 1,65 x 1,45 cm, XV<sup>e</sup> siècle, castello di Monte Copiolo, Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165) ; *Objets possibles*, **Italie, province de Pise** : pièce fragmentaire, L x l = 2,4 x 2,2 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470) ; **province de Pistoia** : objet fragmentaire, L x l = 2,6 x 2,3 cm, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle, Palais des Vescovi, Pistoia (Vannini 1985a, p. 659, n° 3762).

<sup>2493</sup> **France, Charente-Maritime** : pièce fragmentaire, L rest. x l = 1,7 x 1,5 cm, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, 14-16 Rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 58, n° 64).

<sup>2494</sup> **Italie, province de Pise** : spécimen entier, L x l = 4 x 4 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : artefact complet déformé à ardillon en fer, Boucle : L x l = 1,4 x 1,5 cm, Chape : L x l = 2,3 x 1,2 cm, 1<sup>ère</sup> moitié XIV<sup>e</sup> - milieu/2<sup>nde</sup> moitié XV<sup>e</sup> siècle, village déserté de Rattray (Goodall 1993, p. 189, fig. 40, n° 192).

<sup>2495</sup> **France, Aude** : individu entier, L x l = 2,2 x 1,8 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Montsérét (Immel et Lapeyre 1984, p. 14).

<sup>2496</sup> **Italie, province de Pise** : exemplaire entier, L x l = 2,8 x 2,2 cm, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470) ; **province de Rome** : objet entier, L x l = 2,9 x 2,3 cm, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 544).

<sup>2497</sup> Exemplaire incomplet, Boucle : L x l = 3,2 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 89, n° 386).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

présent de façon symétrique au milieu de la traverse proximale. Quelques spécimens en fer du type O3b assez tardifs dans le XIV<sup>e</sup> siècle sont connus dans la bibliographie<sup>2498</sup>.

**Type O3c : Anneau ou boucle large, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en alliage cuivreux, à ergots distaux (fig. 236, n° 9)**

#### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 587, H.S.

L'artefact d'Avignon, incomplet et concave, dont l'ergot mouluré possède deux ouvertures circulaires, pourrait appartenir à la fin de la période d'étude. Suite à la disparition de la traverse médiane originelle, une tôle en alliage cuivreux actuellement incomplète fut rivetée au cadre.

**Type O3d : Anneau ou boucle long, à double fenêtre en accolade complète outrepassée symétrique, en alliage cuivreux, à ergots distaux (fig. 236, n° 10)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1168, N.D.S.

Cette pièce avignonnaise sans contexte datant présente des fenêtres en accolade complète – à distinguer des fenêtres en accolade incomplète des types H1 à H3 –, aux traverses obliques. Les ergots sont pointus.

L'appartenance de cet artefact à la période d'étude est plausible étant donné la découverte dans un niveau de fin XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle du palais des Viscovi à Pistoia en Italie d'une boucle aux fenêtres ayant cette configuration. La traverse médiane, de section circulaire, est également réduite. Un ensemble de moulures est localisé aux jonctions de la

---

<sup>2498</sup> **Suisse, canton d'Argovie** : boucle complète en fer, L x l = 4 x 2,9 cm, XIII<sup>e</sup> siècle - 1515, château du Vieux Wartburg (Meyer 1974, p. 95, n° C 174). **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact fragmentaire légèrement convexe, L x l = 5,7 x 5,5 cm, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 86, n° 349).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

traverse médiane avec le cadre<sup>2499</sup>. Des objets en alliage cuivreux et en fer à fenêtres en accolade complète ont été mis au jour à proximité du château de Grigny : l'ergot est fleurdelisé<sup>2500</sup>. Les ergots sont moulurés de façon plus complexe sur un exemplaire issu d'un contexte du XVIII<sup>e</sup> siècle de la Crypta Balbi à Rome<sup>2501</sup>.

**Type O3e : Anneau ou boucle long, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en alliage cuivreux, aux traverses externes cordées (fig. 237, n° 1)**

*Var*

- Roquefeuille, Pourrières : n° 1, verrerie médiévale des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

Quelques artefacts en alliage cuivreux, certains avec un ardillon en fer, arborent des traverses proximale et distale cordées, parfois un ardillon en alliage cuivreux ou en fer<sup>2502</sup>. Les renseignements sont trop peu nombreux pour proposer une datation typologique fiable, mais une production au moins durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles semble établie.

**Type O3f : Anneau ou boucle long, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en matériau blanc, aux traverses externes bordées de perles (fig. 237, n° 2 à 6)**

*Bouches-du-Rhône*

- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : n° 17, comblement de puits des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>2499</sup> Artefact fragmentaire, L recons. x l = 6,4 x 4,4 cm (Vannini 1985, p. 660, n° 3761).

<sup>2500</sup> **France, Pas-de-Calais** : objet en alliage cuivreux entier, L x l = 5,1 x 3,5 cm, individu en fer entier, L x l = 5,9 x 5,3 cm, site occupé de fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640, château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 123, n° 4.53 et 4.54).

<sup>2501</sup> Anneau entier, L x l = 4,9 x 3,2 cm (D'Ercole 1985, p. 582, n° 1051, fig. XCIV).

<sup>2502</sup> **France, Seine-et-Marne** : objet entier avec fragment de cuir sur la traverse médiane, L x l = 3,9 x 3,1 cm, utilisation de latrines, fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, p. 115, fig. 71, n° 10). **Italie, province de Lecce** : boucle complète à ardillon en fer, L x l = 4,2 x 3,2 cm, sépulture, XVI<sup>e</sup> siècle, Santa Maria della Strada, Taurisano (Lapadula 2005, p. 199, n° 2) ; **province de Reggio Calabria** : exemplaire entier, L x l = 4,9 x 4,05 cm, artefact complet, Boucle : L x l = 3,3 x 2,7 cm, Chape : L x l = 2,9 x 1,35 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 468, fig. 4, n° 10, 12). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : boucle complète à ardillon en fer, L x l = 1,6 x 1,25 cm, non phasé, college of the Vicars choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 14328).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1144, XVI<sup>e</sup> siècle ou postérieur ; n° 1145 à 1148, N.D.S.

Le corpus contient cinq exemplaires arborant une file de petites bosses en relief en bordure, au bas d'un gradin (**fig. 237, n° 2 à 6**). La traverse médiane possède parfois une encoche (**fig. 237, n° 5**). L'ardillon, conservé pour un individu, est en fer (**fig. 237, n° 3**).

Une pièce similaire en plomb provient d'un contexte londonien de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2503</sup>. On ne peut que constater une fabrication probable du modèle O3f au moins durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

**Type O3g : Anneau ou boucle long, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en alliage cuivreux, aux traverses externes à denticules et bosses en coin (fig. 237, n° 7 à 11)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-196, H.S.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1162, N.D.S. ; n° 1157 et 1161, H.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-47, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 327, datation inconnue.

Les traverses proximale et distale des objets du corpus comportent un ergot distal entouré de denticules et de bossettes en coin. Un ardillon en fer ou des traces d'ardillon en fer s'observent sur plusieurs exemplaires (**fig. 237, n° 7, 9, pièce non figurée**). Des artefacts similaires furent trouvés en Italie : un premier exemplaire au castello di Ripafratta (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) à San Giuliano Terme dans la province de Pise<sup>2504</sup>, un deuxième avec ardillon en fer dans une phase d'occupation datée entre vers 1260 et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca à Vicopisano dans la même région<sup>2505</sup>, un

---

<sup>2503</sup> L'objet du site de Trig Lane dessiné dans Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (p. 87, n° 376) paraît être le même que dans Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup> (fig. 110, n° f). La qualité des dessins de cette dernière publication semble être plus que discutable.

<sup>2504</sup> Pièce fragmentaire, L x l = 2,6 x 1,8 cm (Amici 1989, p. 470).

<sup>2505</sup> Boucle complète, L x l = 2,3 x 1,6 cm (Dadà 2005, fig. 5, n° 19).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

troisième dans un contexte de fin XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle du palais des Vescovi à Pistoia dans la province du même nom<sup>2506</sup>. La pièce de Pistoia, avec fragment d'ardillon en fer, présente de petites dépressions dans les bosses en coin à l'image d'un objet arlésien (**fig. 237, n° 10**).

La production des anneaux et boucles du type O3g pourrait être italienne ou provençale. Elle est actuellement difficile à fixer dans le temps avec les données disponibles.

**Type O3h : Anneau ou boucle large, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, en alliage cuivreux, à digitations (fig. 237, n° 12)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 172, sépulture d'adulte des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

Cette boucle de profil concave présente des traverses distale et proximale plates et droites sur les trois quarts de leur étendue avec une série de digitations poinçonnées d'un motif de rosace (**fig. 238**). Les traverses sont curvilignes sur un artefact aux digitations gravées d'incisions, à chape indéterminée, mis au jour dans une phase des années 1670 - 1674 du Fort Pentagouet à Castine dans l'état du Maine aux États-Unis<sup>2507</sup>.

**Type O4 : Anneau ou boucle long, à double fenêtre ovale ou semi-ovale outrepassée symétrique, à œillet(s) (fig. 237, n° 13 et 14)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- La Seds, Aix-en-Provence : n° 7, recharge de sol de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Hôtel Dieu, Marseille : n° 6, comblement de tranchée de fondation d'Époque moderne.

---

<sup>2506</sup> Objet entier, L x l = 2,5 x 1,6 cm (Vannini 1985, p. 469, fig. 195, p. 659, n° 3762).

<sup>2507</sup> Objet entier, L x l = 3,8 x 3,85 cm (Faulkner et Faulkner 1989, p. 251).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La pièce aixoise (**fig. 237, n° 13**), en partie fondue, a sans doute perdu un de ses deux œillets – les petites ouvertures circulaires sont interprétées comme telles – qui apparaissent tous deux sur l'objet marseillais (**fig. 237, n° 14**). Celui-ci, également déformé – il est maintenant concave –, conserve des traces de dorure. La présence d'un œillet de part et d'autre de la traverse médiane permettait sans doute la suspension quelle que soit l'orientation de la boucle. La bibliographie rassemblée n'a pas fourni d'objets similaires. Les anneaux et boucles à œillets qui y apparaissent sont très différents et de datation plus tardive : ils comprennent une excroissance percée dans l'axe de la traverse médiane<sup>2508</sup> que peut traverser un crochet avec une partie rivetée<sup>2509</sup> par exemple à une lanière, et ont été employés à la suspension du fourreau d'une arme.

#### **Type P : Anneau ou boucle à double fenêtre angulaire symétrique (fig. 246 à 248)**

Cinq sous-types d'anneaux et boucles de type P ont été définis en fonction de la forme du cadre, de la présence ou non de moulures. Les objets au cadre « régulier » appartiennent au sous-type P1. Le sous-type P2 rassemble les spécimens au cadre composite et les sous-types P3 et P4 contiennent les artefacts d'une seule pièce avec un cadre aux caractéristiques particulières. D'autres groupes de ce genre pourraient être créés en fonction de l'évolution des connaissances. Le sous-type P5 regroupe les individus avec des moulures sur le cadre. Les éléments du corpus et de la bibliographie n'étant pas suffisamment nombreux, il n'a pas été tenu compte du profil des anneaux et boucles pour définir la typologie.

Parmi les formes absentes de Provence, citons des artefacts britanniques possédant des angles du cadre obliques<sup>2510</sup>, ou découpés d'un angle droit<sup>2511</sup>, certains accompagnés d'une

---

<sup>2508</sup> Quelques exemples : **France, Aude** : objet entier en fer, L x l x l totale = 2,85 x 2,25 x 2,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou 2000 d, p. 207) ; **Pas-de-Calais** : spécimen entier, L x l = 2,9 x 3,6 cm, H.S., site occupé entre fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle et 1640, château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 123, n° 4.52). **Italie, province de Pesaro et Urbino** : artefact entier en fer, L x l x l totale = 2,85 x 2,55 x 3,35 cm, XV<sup>e</sup> siècle, castello di Monte Copiolo, Montecopiolo (Ermeti *et al.* 2008, p. 165). **Philippines** : quatre exemplaires entiers en alliage cuivreux, dimensions inconnues, 1600, naufrage du San Diego (Le San Diego 1994, p. 161)

<sup>2509</sup> Se reporter à Dilly *et al.* 1999, p. 123, 4.55).

<sup>2510</sup> **Dumfries and Galloway** : boucle complète, L x l = 2 x 1,5 cm, H.S., château de Threave (Caldwell 1981, p. 109, n° 47, fig. 10) ; **Grand Londres** : individu complet, L x l = 3,2 x 3,5 cm, spécimen entier, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 449).

<sup>2511</sup> **Grand Londres** : anneau entier, L x l = 2 x 1,4 cm, H.S., spécimen entier avec chape de type A2a, Boucle : L x l = 2,7 x 3 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 451 et 459).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chape de type A2a. L'un d'eux est de profil concave à traverse proximale et distale renversées<sup>2512</sup>. Aucun objet à double fenêtre pentagonale n'est également enregistré pour la Provence<sup>2513</sup>. De même il en est absent un modèle, connu au Royaume-Uni, de boucle à double fenêtre quadrangulaire symétrique en alliage cuivreux comportant un œillet, dans l'axe de la traverse médiane, parallèlement au cadre<sup>2514</sup> ou transversalement à celui-ci<sup>2515</sup>.

Il est régulièrement figuré des boucles à double fenêtre rectangulaire dans l'iconographie. Certaines, analogues aux types P1a ou P1b, sont presque carrées (**fig. 239 et 240**) mais la plupart sont rectangulaires, plus larges que longues (**fig. 243**) et donc à rapprocher du type P1e, ou plus longues que larges (**fig. 241 et 242**). Ces dernières, contrairement aux autres, ne servent pas à fermer la ceinture mais la courroie d'une aumônière (**fig. 241 et 242**). Une boucle plus longue que large aux fenêtres concaves est à rapprocher des pièces du type P3 (**fig. 244**).

#### **Type P1 : Anneau ou boucle régulier, à double fenêtre quadrangulaire symétrique (fig. 246 ; fig. 247, n° 1 à 5)**

Les critères préposés à la classification des anneaux et boucles du type P1 sont la forme des fenêtres – carrée/rectangulaire ou trapézoïdale –, le rapport longueur/largeur et le matériau constitutif. Les sous-types P1a à P1d rassemblent les exemplaires à double fenêtre carrée ou rectangulaire, le sous-type P1e, ceux à double fenêtre trapézoïdale<sup>2516</sup>. Les anneaux et boucles à fenêtre carrée ou rectangulaire en alliage cuivreux plus longs que larges sont classés dans le sous-type P1a, ceux plus larges que longs dans le sous-type P1d. Les sous-

---

<sup>2512</sup> **Grand Londres** : boucle complète étamée avec chape de type A2a, Boucle : L x l = 2,7 x 2,1 cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,4 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 458).

<sup>2513</sup> Il en est connu un spécimen concave à chape de type A1a à York ; Boucle entière avec chape, Boucle : L x l = 4,9 x 2,8 cm, Chape : L x l = 4,7 x 2 cm, milieu XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 12660).

<sup>2514</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : pièce entière, L x l = 3,3 x 3 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, artefact incomplet avec chape de type A2a et deux appliques de type A2 sur une courroie, Boucle : L x l = 3,7 x 3,8 cm, Chape : L x l = 2,4 x 2 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 446 et 457). Peut-être faut-il y ajouter une boucle incomplète (L x l = 3,4 x 3,2 cm) mise au jour dans un contexte qui pourrait appartenir au XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Cuckoo Lane B à Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 255, fig. 240, n° 1733). Elle présente sur un côté une excroissance quadrangulaire pleine à la jonction entre la traverse médiane et les traverses latérales. Est-ce une référence aux exemplaires pour lesquels cette excroissance est ouverte ?

<sup>2515</sup> **Royaume-Uni, Scottish Borders** : objet entier, L x l x l avec œillet = 3,45 x 4,2 x cm, vers 1559 - vers 1875, Abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995a, p. 86, n° 42).

<sup>2516</sup> Les boucles modernes et contemporaines à double fenêtre trapézoïdale aux traverses distales concaves n'y sont pas comprises (ex : Hinton 1990f, p. 526, n° 1259).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

types P1b et P1c contiennent respectivement les spécimens plus longs que larges en fer et en matériau blanc.

La ventilation des dimensions des anneaux et boucles du corpus et de la bibliographie (**fig. 253**) met en évidence une distribution des objets en fonction des sous-types à peu près analogue à celle constatée pour le type O1, à ceci près qu'un artefact en matériau blanc (P1c) est au-delà du seuil mis en évidence pour le type O1 et indiqué par la ligne pointillée. Il a donc été adopté la même argumentation pour ne pas scinder les artefacts en alliage cuivreux en sous-types distincts selon leurs dimensions. Les pièces du type P1b ont en moyenne un rapport longueur/largeur plus élevé que celui des types P1a, P1c et P1e.

Le corpus provençal ne contient pas d'anneau ou boucle en fer à double fenêtre trapézoïdale. Ils sont d'ailleurs très rares dans la bibliographie puisque le seul exemple relevé fut retrouvé au castrum d'Andone, dans un niveau postérieur à l'abandon du castrum en 1028<sup>2517</sup> et probablement à mettre en relation avec les traces sporadiques d'occupations ultérieures.

#### **Type P1a : Anneau ou boucle long et régulier, à double fenêtre carrée ou rectangulaire symétrique, en alliage cuivreux (fig. 246, n° 1 à 8)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- La Grassie, Aix-en-Provence : n° 1, H.S.

##### *Var*

- Villa d'Ascaou, Correns : n° 7, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1167, XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 1155, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2348, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-29, datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 32 et 33, couche de dépotoir vers 1530 - 1540.

Sept petits anneaux ou boucles en alliage cuivreux sont répertoriés pour la Provence. Leur profil est droit ou concave. Certains conservent un ardillon ou un fragment d'ardillon en fer (**fig. 246, n° 3**) ou en alliage cuivreux (**fig. 246, n° 4**). Un exemplaire de grande dimension

---

<sup>2517</sup> Objet entier, L x l = 3,9 x 2,4 cm (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1676).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(**fig. 246, n° 8**) au cadre mince relevé en bordure extérieure de la traverse distale conserve un ardillon en fil métallique et une chape de type A1a.

Des objets analogues aux petites boucles, au profil plat, parfois avec un ardillon en fer, sont issus de sites français, italiens et britanniques<sup>2518</sup>. Un exemplaire français issu d'un comblement de latrines de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne, à une époque où elles sont utilisées en tant que dépotoir, se distingue par son profil convexe et des traces de dorure<sup>2519</sup>. Un individu suisse issu du castel Grande (N.D.S.) à Bellinzona dans le canton du Tessin comporte de multiples petites encoches décoratives en bordure intérieure et extérieure des traverses externes<sup>2520</sup>. L'armure de fabrication milanaise de Wolf Dietrich von Raitenau présente une ceinture en cuir, non utilitaire semble-t-il, fermée par un spécimen concave (**fig. 227**). Des chaussures issues d'un contexte de la première moitié/milieu du XV<sup>e</sup> siècle d'un site londonien conservent des boucles de type P1a, l'une de profil droit, l'autre de profil concave<sup>2521</sup>. Les boucles commandées par la succursale d'Avignon de la compagnie Datini aux filiales italiennes entre 1365 et 1371 pourraient être de type P1a<sup>2522</sup>.

La pièce la plus proche de la grande boucle d'Avignon (**fig. 246, n° 8**) provient d'un contexte du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle du palais des Vescovi à Pistoia en Italie<sup>2523</sup> : son cadre est plat. À Gênes, les fouilles de l'église San Silvestro ont fourni un grand individu carré avec un

---

<sup>2518</sup> **France, Cher** : individu complet à ardillon en fer, L x l = 2 x 1,8 cm, comblement d'abandon de puits, XV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 111-112, n° 173) ; **Meurthe-et-Moselle** : artefact incomplet, L x l = 2,5 x 1,8 cm, remblai d'abandon et de destruction, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 164, fig. 105, n° 459-CA-5062) ; **Italie, province de Rome** : exemplaire entier, L x l = 1,7 x 1,5 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 544) ; **province de Udine** : anneau entier, L x l = 1,9 x 1,7 cm, Castello di Zuccola (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 270, n° 37). **Royaume-Uni, Dumfries et Galloway** : spécimen entier avec traces d'un ardillon en fer, L x l = 2,3 x 1,9 cm, 1250/1300 - 1600, cité monastique de Whithorn and Saint Ninian (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 17) ; **Grand Londres** : individu entier avec encoche distale, L x l = 1,7 x 1,5 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 444) ; pièce entière, L x l = 1,7 x 1,5 cm, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 38, n° 112). **Southampton** : artefact fragmentaire, L x l = 2,1 x 1,8 cm, vers 1375 - 1425, Cuckoo Lane B, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1753).

<sup>2519</sup> Pièce complète, L x l = 1,6 x 1,6 cm (Coste 2006a, p. 120, fig. 75, n° 6).

<sup>2520</sup> Possible individu fragmentaire, L x l = 2,7 x 2,4 cm, les datations proposées sont typologiques (Meyer 1976, p. 86, n° L5)

<sup>2521</sup> Anneau entier, L x l = 2,05 x 1,8 cm (Grew et De Neergaard 2001, fig. 110, i) ; objet entier de profil concave, L x l = 2,1 x 1,8 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 448).

<sup>2522</sup> Frangioni 2002, p. 126, 129, 134, 149, 152, 158.

<sup>2523</sup> Anneau entier, L x l = 2,5 x 2,1 cm (Vannini 1985, p. 656, n° 3793).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ardillon en fer. Son contexte est daté vers 1472 - vers 1500<sup>2524</sup>. Les opérations archéologiques londoniennes ont conduit à la découverte d'un objet d'assez grande dimension au cadre régulier dans une strate datée vers 1270 - vers 1370<sup>2525</sup>.

La production d'anneaux et boucles à double fenêtre de type P1a est attestée en Allemagne par une empreinte sur une valve de moule en pierre du bas Moyen Âge trouvée à Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt<sup>2526</sup>.

L'iconographie figure des bouclettes de type P1a fermant la courroie d'une aumônière dans des représentations de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant (**fig. 241 et 242**). Les éléments de datation disponibles attestent d'un emploi des anneaux et boucles du type P1a de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type P1b : Anneau ou boucle long et régulier, à double fenêtre carrée ou rectangulaire symétrique, en fer (n° 246, n° 9)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte, Niozelles : n° 4, dernier quart du X<sup>e</sup> siècle.

Le cadre de la pièce au profil droit trouvée à Niozelles est particulièrement fin. Deux pièces de type P1b dont une avec une chape de type A1d ont été retrouvées à Biskupija près de Knin en Croatie. Elles permettaient la fixation d'éperons à pointe attribuables d'après M. Petrinec à la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle<sup>2527</sup>. Un objet avec une chape de type A1a provient du site des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles du Verger à Saint-Romain en Côte d'Or<sup>2528</sup>. Des artefacts aux dimensions comparables, certains avec une bordure externe du cadre dentelée, employés pour réunir les liens fixés aux œillets des éperons et attribués au XI<sup>e</sup> siècle sont issus de sépultures fouillées sur des sites du comitat de Split-Dalmatie en Croatie<sup>2529</sup>. Une chape de type A1a est identifiable dans un cas. D'autres

---

<sup>2524</sup> Boucle complète, L x l = 3,4 x 3,4 cm (Andrews 1978, p. 194, n° 32).

<sup>2525</sup> Exemplaire entier, L x l = 3,3 x 2,85 cm, vers 1270 - vers 1370 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 442).

<sup>2526</sup> Empreinte, L x l = 2,9 x 1,95 cm (Berger 2006, p. 50, n° 6-34, H).

<sup>2527</sup> Une boucle incomplète avec chape de type A1d et une boucle complète avec chape de type indéterminé, dimensions inconnues (Petrinec 2006, fig. 1).

<sup>2528</sup> Objet complet en fer, Boucle, L x l = 4,4 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,9 x 1,25 cm (Bourgogne 1987, p. 176, n° 437).

<sup>2529</sup> Deux objets incomplets avec chape, Boucles : L x l = 3,3 x 2 cm et 3,8 x 2 cm, Chape de type A1a qui est complète : L x l = 3,2 x 1,1 cm ; deux artefacts complets et incomplets avec chape de type A



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

anneaux et boucles en fer au cadre régulier, plus longs que larges<sup>2530</sup>, parfois convexes<sup>2531</sup>, ont été découverts en France et en Italie dans des contextes plus tardifs. Ce type est encore employé actuellement.

#### **Type P1c : Anneau ou boucle long et régulier, à double fenêtre carrée ou rectangulaire symétrique, en matériau blanc (n° 246, n° 10)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2008-28, couche de démolition, milieu - fin XVI<sup>e</sup> siècle.

Le cadre de l'objet fontvieillois est de section triangulaire. Les quatre anneaux et boucles au cadre plutôt fin ou massif mis au jour lors de fouilles à Londres, hors stratigraphie ou dans des contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, sont assez différents<sup>2532</sup>. L'un d'eux arbore une réduction du centre de la traverse médiane, un autre un ardillon en fer.

#### **Type P1d : Anneau ou boucle large et régulier, à double fenêtre carrée ou rectangulaire symétrique, en alliage cuivreux (fig. 246, n° 11, fig. 247, n° 1 et 2)**

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-230, datation inconnue.

---

(nombre de rivets indéterminé), Boucles : L x l = 3 x 1,8 cm, Chape : L x l = 1,7 x 1 cm et 2,8 x 1 cm (Petrinec 2012, p. 88, n° 48, p. 90, n° 54).

<sup>2530</sup> **France, Indre-et-Loire** : exemplaire complet, L x l = 3,25 x 2,3 cm, tranchée de récupération de mur, XIX<sup>e</sup> siècle, cimetière de l'église de Rigny, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 159). **Italie, province de Pise** : artefact complet, L x l = 4,6 x 3,2 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470) ; **province de Pordenone** : boucle complète, L x l = 1,85 x 1,75 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, château, Montereale Valcellina (PiuZZi 1987, p. 144, n° 12) ; **province de Reggio Calabria** : anneau entier, L x l = 5,3 x 4,6 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 470). **Royaume-Uni, Grand Londres** : spécimen entier, Boucle, L x l = 2,6 x 2,6 cm, Chape : L x l = 1,7 x 1,7 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 460).

<sup>2531</sup> **Italie, province de Reggio Calabria** : spécimen incomplet, L x l = 4,2 x 3 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 470).

<sup>2532</sup> Artefact complet à ardillon en fer, L x l = 1,9 x 1,9 cm, deux objets entiers dont un avec une réduction du centre de la traverse médiane, L x l = 2,2 x 2,2 cm, pièce entière, L x l = 1,7 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 452 à 454, 456).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1150, postérieur à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Château de l'Hers, Châteauneuf-du-Pape : n° 3, H.S.

Les trois boucles du corpus en alliage à base de cuivre de ce groupe sont plus larges que longues et ont conservé leur ardillon en tôle. Un léger rétrécissement de la largeur de la traverse médiane accueille le nœud de l'ardillon pour l'objet avignonnais, au profil concave (**fig. 246, n° 11**). Les traverses externes du spécimen en tôle de Saint-Maximin sont décorées de quatre lignes de zigzags d'où s'échappent de petits segments également en zigzags (**fig. 247, n° 2**). Un fragment de chape reste attaché à l'objet. Les angles du cadre sont obliques pour cette pièce ainsi que pour le spécimen de Châteauneuf-du-Pape (**fig. 247, n° 1**).

De petits exemplaires en alliage cuivreux du type P1d conservant éventuellement un ardillon en fer ou en alliage cuivreux ont été trouvés un peu partout en Europe de l'Ouest<sup>2533</sup>. L'un d'eux est de profil concave<sup>2534</sup>. Une boucle de même profil mais en fer, datée du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, provient d'une fouille réalisée à Saint-Vaast-sur-Seulles dans le Calvados<sup>2535</sup>. En Italie, un grand anneau convexe aux traverses externes plates, antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle, est issu du château de Macchiatimone à Pescorocchiano dans la province de Rieti<sup>2536</sup>. L'habitat médiéval de Goltho dans le Lincolnshire a fourni des artefacts en fer beaucoup plus larges que longs<sup>2537</sup>.

Les anneaux et boucles plus larges que longs de grande taille au cadre régulier semblent relativement récents. Les éléments de datation disponibles pour le type P1d sont en faveur d'une datation typologique centrée sur le XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle avec une apparition, au moins pour les spécimens en fer au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse de datation est similaire à celle proposée pour le type P1a.

---

<sup>2533</sup> **France, Bas-Rhin** : objet complet, L x l = 1,7 x 2,05 cm, XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, château de Rathsamhausen, Ottrott (Rieb et Salch 1973, n° 354). **Portugal, district de Castelo Branco** : anneau entier au cadre de section losangique, L x l = 1,25 x 2,6 cm, objet moderne ou contemporain ?, château de Castelo Branco (Boavida 2011, p. 18). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : spécimen incomplet avec fragment d'ardillon en alliage cuivreux, L x l = 2,3 x 3,4 cm, vers 1250/1300 - 1600, abbaye de Whithorn et Saint Ninian (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.11).

<sup>2534</sup> **France, Aude** : boucle complète, L x l = 1,75 x 1,9 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 223).

<sup>2535</sup> Pièce incomplète, L x l = 5,1 x 7,8 cm (Halbout *et al.* 1987, p. 185, n° 711).

<sup>2536</sup> Artefact entier, L x l = 6,8 x 11,8 cm (Beavitt *et al.* 1993, p. 444, fig. 19, n° 11).

<sup>2537</sup> Boucle complète, L x l = 6,8 x 3,4 cm, H.S. ; objet fragmentaire avec traces d'une couverture, L x l = 6,6 x 4,8 cm, H.S., habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 89, fig. 41, n° 119 et 120).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type P1e : Anneau ou boucle long et régulier, à double fenêtre trapézoïdale symétrique, en alliage cuivreux (fig. 247, n° 3 à 5)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- 16 boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 1, Époque moderne.
- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-195, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1154, H.S.

Les anneaux et boucles à double fenêtre trapézoïdale sont moins courants que ceux à double fenêtre carrée ou rectangulaire (type P1a). Les fenêtres des petites pièces du corpus ne sont que très légèrement trapézoïdales. La plus longue (**fig. 247, n° 3**) comporte des moulures médianes, la plus petite (**fig. 247, n° 4**), au profil concave, un décor issu de la fonte constitué de lignes creuses et d'angles coupés. L'ardillon est orné de trois cannelures. La chape est de type A2b. L'ardillon de la plus grande boucle (**fig. 247, n° 5**), concave et dorée à l'avant, est décoré d'une moulure à la jonction entre le nœud et la tige. Le cadre est bombé côté externe, droit côté interne. Une légère dépression marque la réception de la pointe de l'ardillon.

Un petit spécimen sans moulures médianes fut découvert dans un dépotoir de fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle du château de Hohenfels à Dambach-Neunhoffen dans le Bas-Rhin<sup>2538</sup>, un autre, concave et avec un léger gradin mettant en évidence les traverses distale et proximale, provient d'un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de la Crypta Balbi à Rome<sup>2539</sup>. Toujours en Italie, un fragment de petite boucle avec moulures médianes issu d'un niveau de fin XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle de la fouille du palais des Vescovi à Pistoia<sup>2540</sup> pourrait être attribué au type P1e. Des moulures médianes s'observent également sur un artefact découvert dans une strate des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du château de Bressieux en Isère<sup>2541</sup>, sur une pièce londonienne à chape incomplète de type A retrouvée dans un contexte de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>2542</sup>. Des anneaux de grande dimension furent mis au jour dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Bedern Foundry à York<sup>2543</sup>

---

<sup>2538</sup> Pièce complète, dimensions précises inconnues (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120).

<sup>2539</sup> Spécimen entier, L x l = 1,7 x 1,8 cm (Sfligiotti 1990, p. 544).

<sup>2540</sup> Exemple fragmentaire, L recons. x l = 2,1 x 1,5 cm (Vannini 1985, p. 659 et 662, n° 3762).

<sup>2541</sup> Boucle entière, L x l = 1,95 x 1,95 cm (Girard et Lafond 2009, p. 165, fig. 207, n° 3).

<sup>2542</sup> Artefact fragmentaire, L x l = 2,4 x 2 cm (Egan 2005, p. 38, n° 119).

<sup>2543</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 4,4 x 3 cm, Chape : L x l = 4,3 x 2 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 13270).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et hors stratigraphie au château de Threave dans le Dumfries and Galloway au Royaume-Uni<sup>2544</sup>. Le premier arbore des moulures médianes et des moulures d'encadrement du repos de l'ardillon. Une chape incomplète de type A lui est encore attachée.

Les éléments précis de datation sont trop peu nombreux pour permettre une datation typologique fiable. Cependant, la période d'utilisation est probablement contemporaine de celle des types P1a et P1d.

#### **Type P2 : Anneau ou boucle composite à double fenêtre quadrangulaire symétrique (fig. 247, n° 6 à 11)**

Les anneaux et boucles composites plus larges que longs du corpus sont scindés en deux groupes en fonction de leur procédé de fabrication. Les exemplaires confectionnés à partir de cinq éléments métalliques appartiennent au sous-type P2a, ceux obtenus à partir de deux éléments sont rassemblés dans le sous-type P2b. La section des éléments employés est spécifiée dans l'énoncé des types afin de ne pas y inclure des objets dont le cadre est de morphologie différente.

On remarquera l'absence d'anneaux et boucles composites plus longs que larges dans le corpus. Pour le bas Moyen Âge, il en existe quelques rares exemplaires à cinq éléments<sup>2545</sup> dont l'aspect est analogue aux pièces du type P4. La plupart des artefacts de ce type est datée de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2546</sup> et ne peut pas être confondue avec la production antérieure. En Hongrie, une grande boucle conservée dans un musée du comitat de Csongrad<sup>2547</sup> présente un profil concave et des traverses proximale et distale plates et droites. Une chape de type E terminée par un crochet la

---

<sup>2544</sup> Anneau entier, L x l = 3,8 x 3,2 cm (Caldwell 1981, p. 109, n° 38, fig. 10).

<sup>2545</sup> **France, Bas-Rhin** : spécimen complet à chape de type A2c, Boucle : L x l = 2,2 x 0,9 cm, Chape : L x l = 3,3 x 0,6 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Rathsamhausen, Ottrott (Rieb et Salch 1973, n° 343). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : individu fragmentaire, L x l = 1,6 x 1,3 cm, première moitié XIII<sup>e</sup> – seconde moitié XIII<sup>e</sup>/première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, village déserté de Rattray (Goodall 1993, p. 189, fig. 40, n° 190).

<sup>2546</sup> Pour la Provence, des exemples niçois ont été publiés dans Thuaudet 2013, fig. 1, n° 8 et 9 et des spécimens marseillais dans Suvieri et De Boissésou 2001 (p. 223, n° 162) et Thuaudet et Chazottes 2014 (fig. 239, n° 11). Hors des Provence, on peut se reporter à Lebole di Gangi 1993 (p. 470), à Egan 2005 (p. 38, n° 120), à Doré 2008. La boucle issue d'un niveau des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du château d'Ortenbourg et celle d'un niveau du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin sont intrusives (Rieb et Salch 1973, n° 355 et 356). Les caractéristiques de leur cadre et de leur chape ne laissent aucun doute.

<sup>2547</sup> Objet complet, approximativement L x l = 5 x 2,5 cm (Sára 2012, p. 101-102).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

retient à l'un des œillets d'un éperon à molette attribué à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Type P2a : Anneau ou boucle large composite, en cinq pièces à double fenêtre carrée ou rectangulaire symétrique, en alliage cuivreux, aux traverses externes plates (fig. 247, n° 6 et 7)**

*Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-532a, contexte inconnu.

*Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1153, contexte de fin XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

Ces deux pièces, à ardillon en fer (fig. 247, n° 6) ou en alliage cuivreux (fig. 247, n° 7), sont fabriquées par assemblage de quatre languettes longilignes formant les traverses externes et d'une tige aux extrémités aplaties brasées au revers des traverses latérales et servant de traverse médiane. Les languettes sont fixées par brasage (fig. 232, n° 6) ou par brasage et rivetage (fig. 247, n° 7). Il s'observe des traces de limage pour enlever le surplus de brasure. Un décor de volutes obtenu à l'aide d'un poinçon à pointe conique, en partie effacé, est visible sur les traverses proximale et distale de l'objet varois (fig. 247, n° 7) qui a conservé une chape de type A3c fragmentée. Le profil concave à traverses proximale et distale renversées de l'artefact avignonnais (fig. 247, n° 6) n'est pas courant : il s'observe sur quelques anneaux et boucles en fer ou en alliage cuivreux de types différents, plus longs que larges, aux traverses très larges<sup>2548</sup>.

**Type P2b : Anneau ou boucle large composite, en deux pièces à double fenêtre carrée ou rectangulaire symétrique, en alliage cuivreux, aux traverses de section ovoïde (fig. 247, n° 8 à 11)**

*Bouches-du-Rhône*

- Le Castellat, Rognac : n° 1, cimetière du *castrum*, H.S.

---

<sup>2548</sup> **Italie, province de Pise** : objet entier, L x l = 3,7 x 3,2 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470). **Suisse, canton de Genève** : artefact complet, L x l = 4,5 x 3,1 cm, N.D.S., église Saint-Georges, Hermance (Bonnet 1973, p. 90, n° 73).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1288, H.S.

#### *Éléments de comparaison postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle :*

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 185, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin : n° 93-18, contexte inconnu.

Les quatre spécimens provençaux étudiés ici, à chape de type A au sous-type indéterminé, ont été confectionnés à partir d'un cadre issu de fonte (**fig. 247, n° 10 et 11**) ou obtenu par repli d'une tige (**fig. 247, n° 8**). Dans le premier cas, la tige en alliage cuivreux (**fig. 247, n° 10**) ou en fer (**fig. 247, n° 11**) de la traverse médiane est insérée grâce à des ouvertures pratiquées dans les traverses latérales. Ses extrémités sont ensuite matées. Cette configuration est postérieure au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2549</sup>. Dans le deuxième cas, des renforcements accueillent les bouts de la traverse médiane au moment de la mise en forme du cadre. Ce montage pourrait être celui ayant permis l'obtention d'une boucle à chape de type A2a montée sur une ceinture en cuir décorée notamment d'appliques de type Q3 récupérée à hauteur du bassin d'un sujet féminin d'une quarantaine d'années inhumé au bas Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne à la Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes. J. Hubert et G. Démians d'Archimbaud supposent qu'il s'agit d'un objet sinon de fabrication du moins d'inspiration italienne<sup>2550</sup>. Le mode de fabrication de la boucle de Rognac (**fig. 247, n° 9**) n'est pas connu, l'objet n'ayant pu être observé et la seule reproduction photographique connue n'est pas de très bonne qualité. Il a été retrouvé avec une chape, peut-être de type A3c, et un mordant indéterminé. La forme des appliques nous paraît datable du XV<sup>e</sup> siècle. L'absence de contexte stratigraphique ne permet pas d'être assuré de l'appartenance des deux artefacts provençaux à la période d'étude.

---

<sup>2549</sup> Cette manière de mettre en place la traverse médiane ne s'observe, parmi les artefacts datés par la stratigraphie, que sur des spécimens postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle. Se reporter à l'introduction du type P et plus particulièrement au passage sur les boucles composites plus longues que larges.

<sup>2550</sup> Ceinture complète, Boucle : L x l = 3,8 x 3,05 cm ; Chape : L x l = 2,2 x 3 cm (Bonnefoi 1969, p. 30).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type P3 : Anneau ou boucle à double fenêtre quadrangulaire symétrique, aux traverses latérales concaves (fig. 248, n° 1 à 3)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 186, remblai des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2808, N.D.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1149, contexte du XIV<sup>e</sup> siècle ?

Parmi les anneaux et boucles à double fenêtre quadrangulaire symétrique, la configuration concave des traverses latérales est spécifique à certaines formes plus larges que longues ou aussi larges que longues. Les traverses proximale et distale des exemplaires du corpus sont aussi très légèrement concaves. Les fenêtres sont trapézoïdales (**fig. 248, n° 1**), à peine trapézoïdales (**fig. 248, n° 2**) ou rectangulaires (**fig. 248, n° 3**). Les angles du cadre de la boucle de Digne sont obliques (**fig. 248, n° 1**). Sa chape fragmentaire de type A retient des fragments de cuir. Un morceau de lanière de cuir percé de trois œillets passe au travers de la boucle. Des traces circulaires autour des œillets trahissent la présence passées d'appliches circulaires à œillet (type B).

Des spécimens très proches de l'artefact aixois furent mis au jour sur plusieurs sites britanniques : deux pièces dans des contextes londoniens de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2551</sup>, une troisième non datée par la stratigraphie sur le site de Walton à Milton Keynes dans le Buckinghamshire<sup>2552</sup>. Les traverses externes portent un décor gravé de lignes inclinées qui, pour le plus ancien objet londonien et pour l'artefact de Milton Keynes sont inscrites entre deux lignes formant un cadre. Un autre individu londonien au cadre décoré de chevrons comporte des moulures aux angles du cadre. Son contexte est daté de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2553</sup>. Un exemplaire en os plus long

---

<sup>2551</sup> Exemplaire entier, L x l = 4,1 x 4,2 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, spécimen entier, L x l = 4,3 x 4,3 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Prichard 2002<sup>2</sup>, p. 97 et 99, n° 447 et 450).

<sup>2552</sup> Anneau entier, L x l = 4,2 x 4,2 cm (Goodall *et al.* 1994, p. 70, n° 2).

<sup>2553</sup> Spécimen incomplet, L x l = 5,8 x 7 cm (Egan et Prichard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 102, n° 471).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

que large aux bords concaves, décoré au ciseau, avec une traverse interne métallique retenant un ardillon en os, est connu par un catalogue de vente de la société Sotheby's<sup>2554</sup>.

Aux quelques éléments de datation disponibles, il convient de rajouter une enluminure française du XV<sup>e</sup> siècle figurant une boucle de ceinture plus longue que large aux traverses externes concaves (**fig. 243**). Il est approprié de considérer avec prudence la datation typologique proposée : seconde moitié du XIV<sup>e</sup> - première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type P4 : Anneau ou boucle à double fenêtre quadrangulaire, à traverses proximale, médiane et distale ovoïdes (fig. 248, n° 4 et 5)**

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-1, datation inconnue ; n° 1995-71, H.S.

Ces objets en alliage cuivreux, issus de fonte, comportent des traverses proximale, médiane et distale de section ovoïde dont le diamètre est inférieur à l'épaisseur des traverses latérales qui sont de section quadrangulaire. L'avvers du cadre est ondulé. Une pièce (**fig. 248, n° 4**) ayant conservé son ardillon en fer arbore une encoche au milieu des traverses proximale et distale.

Un artefact aux caractéristiques analogues à l'exemplaire le plus grand (**fig. 248, n° 5**), mais plus large que long, provient d'un comblement de creusement des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles fouillé Rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>2555</sup>. Le spécimen plus long que large retrouvé dans un contexte de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle du village médiéval de l'Ortolo en Corse du Sud possède la plupart des caractéristiques énoncées pour les objets provençaux<sup>2556</sup>. Il se distingue par son profil plat. La fouille du castello di Ripafratta (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) à San Giuliano Terme dans la province de Pise a fourni un individu en fer – au profil plat ? – dont les traverses proximale, médiane et peut-être également distale – l'objet est oxydé à cet endroit – sont de section ovoïdes<sup>2557</sup>.

Le cadre est beaucoup moins épais et légèrement ondulé pour un artefact découvert dans une fosse du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle dans l'Îlot Gabriel-Péri à Limoges<sup>2558</sup>. Un couple de

---

<sup>2554</sup> Boucle complète, L x l = 4,3 x 3 cm (Boucles 1981, p. 22, n° 27)

<sup>2555</sup> Individu entier, L x l = 2,9 x 3,2 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 58, n° 65).

<sup>2556</sup> Artefact fragmentaire, L recons. x l = 2,8 x 2 cm (Comiti 1996, p. 42).

<sup>2557</sup> Objet complet, L x l = 4,6 x 3,2 cm (Amici 1989, p. 470).

<sup>2558</sup> Pièce incomplète, Boucle : L x l = 3,75 x 3,8 cm, Chape : L x l = 2,65 x 1,85 cm (Lombard *et al.* 1987, pl. V, n° 10).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moultures encadre, sur la traverse distale, la réception de l'ardillon incomplet en fer. La traverse proximale est manquante. Une chape de type A4a est en place. Un motif cordé décore les traverses proximale et distale d'un anneau au profil ondulé retrouvé dans un contexte moderne du site de Passeig de Circumval, lació 1b, à Barcelone<sup>2559</sup>. Sur une pièce avec traces d'une couverte blanche de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle mise au jour à l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire, les traverses proximale et distale sont formées d'un alignement de trois segments en forme de bilboquet : le plus petit est disposé au centre et réceptionne sur la traverse distale la pointe de l'ardillon<sup>2560</sup>. Cette partie en forme de bilboquet se retrouve au milieu des traverses d'un artefact retrouvé à Southampton et daté par la stratigraphie des années 1550 - 1650. Elle est encadrée par des segments renflés<sup>2561</sup>.

D'après le dessin publié par A. Goodall dans son étude du mobilier en alliage cuivreux du village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire, une pièce d'aspect analogue à la petite boucle provençale (**fig. 248, n° 4**), découverte dans un contexte de première moitié du XIII<sup>e</sup> – seconde moitié du XIII<sup>e</sup>/première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, comporte un cadre composite<sup>2562</sup>. Les traverses proximale et distale seraient en fer, mais il n'est pas montré de traverse médiane. L'objet étant recouvert d'oxydes de fer, les restes de cette partie du cadre ont pu échapper à l'observation.

#### **Type P5 : Anneau ou boucle à double fenêtre quadrangulaire moulurée symétrique (fig. 248, n° 6 à 13)**

Trois sous-types d'anneaux et boucles au cadre mouluré sont attestés en Provence, tous plus longs que larges : les uns ont des fenêtres carrées ou rectangulaires et un ergot quadrangulaire plus ou moins arrondi (sous-type P5a), d'autres des fenêtres trapézoïdales, des moultures médianes et un ergot triangulaire (sous-type P5b), un individu isolé des moultures non débordantes (sous-type P5c). Malgré les différences de configuration, ils sont tous de petite taille, ont possédé un ardillon en fer et ont un profil plat, même si quelques pièces sont légèrement déformées. Par ailleurs, ils sont presque inexistants dans la bibliographie.

---

<sup>2559</sup> Anneau entier, dimensions inconnues (Parra 2009a).

<sup>2560</sup> Boucle complète, L x l = 4,5 x 3,9 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 88, n° CA 121).

<sup>2561</sup> Exemplaire fragmentaire, L restituée x l = 4,5 x 4,65 cm, site de Cuckoo Lane B (Harvey *et al.* 1975, p. 265, fig. 244, n° 1857).

<sup>2562</sup> Spécimen fragmentaire, Boucle : L x l = 1,6 x 1,3 cm (Goodall 1993, p. 189, fig. 40, n° 190).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres types sont illustrés par la bibliographie. Les plus simples arborent des denticules sur les traverses proximale et distale<sup>2563</sup>, des bosses non débordantes<sup>2564</sup>, une suite de bosses et de denticules<sup>2565</sup> ou un trèfle à chaque extrémité des traverses externes<sup>2566</sup>. Au Royaume-Uni, plusieurs boucles à double fenêtre rectangulaire ou trapézoïdale avec des moulures médianes présentent un élargissement triangulaire de la traverse distale<sup>2567</sup> éventuellement complété par des excroissances aux angles<sup>2568</sup>. Outre-Atlantique, des fouilles sur le site de Winslow dans le Massachusetts, ont mis au jour un exemplaire à double fenêtre trapézoïdale avec des excroissances losangiques aux angles et des couples de bossettes dans l'axe de la traverse médiane et au milieu des traverses proximale et distale. Il est daté de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2569</sup>.

Aucun objet plus large que long du corpus provençal n'arbore un cadre mouluré, mais dans la bibliographie, un individu italien concave arbore des bosses d'encadrement au milieu des traverses proximale et distale<sup>2570</sup>. Des exemplaires londoniens concaves sont décorés d'un crénelage sur les traverses proximale et distale plates<sup>2571</sup> ou seulement la traverse distale<sup>2572</sup>. Sur d'autres objets, ces traverses sont cordées<sup>2573</sup> ou incisées de lignes obliques<sup>2574</sup>.

---

<sup>2563</sup> **France, Aude** : spécimen concave, L x l = 1,9 x 1,8 cm, Château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 223). **Italie, province de Pise** : individu convexe complet, L x l = 2,4 x 2,3 cm, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 470).

<sup>2564</sup> **France, Isère** : boucle complète, L x l = 2,2 x 2,05 cm, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, prieuré, Marnans (Colardelle *et al.* 1983, p. 88, n° 4).

<sup>2565</sup> **France, Pas-de-Calais** : exemplaire entier, L x l = 1,9 x 1,1 cm, château, Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 127, n° 5.11).

<sup>2566</sup> Exemplaire entier, L x l = 2,65 x 2,25 cm, deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 455).

<sup>2567</sup> **Essex** : artefact incomplet avec fragment d'ardillon en fer, L x l = 4 x 2,2 cm, vers 100/125 - vers 300 (infiltré), Balkerne Lane, Colchester (Crummy (dir.) 2001, p. 51, n° 1819, fig. 51).

<sup>2568</sup> **Carmarthenshire** : boucle incomplète à double fenêtre trapézoïdale, datée typologiquement de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, L recons. x l = 5,55 x 4,9 cm, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 9).

<sup>2569</sup> Pièce entière, dimensions inconnues (Beaudry *et al.* 2003, p. 167, fig. 10)

<sup>2570</sup> **Italie, province de Rome** : Individu fragmentaire, L x l = 2,6 x 4,1 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 544, n° 742).

<sup>2571</sup> Individu entier, L x l = 2,6 x 3,4 cm, vers 1270 - vers 1350, (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 443).

<sup>2572</sup> Pièce entière avec traces d'étamage, L x l = 3,5 x 3,9 cm (erreur dans la prise de dimensions), première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 37-38, n° 111).

<sup>2573</sup> Artefact complet en fer, L x l = 3,1 x 6,1 cm (erreur dans la prise de dimensions), vers 1530 - vers 1570, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 38, n° 118).

<sup>2574</sup> Anneau entier, L x l = 1,9 x 2 cm (Egan 2005, p. 38, n° 113).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type P5a : Anneau ou boucle long, à double fenêtre carrée ou rectangulaire, en alliage cuivreux, à ergot distal (fig. 248, n° 6 à 8)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1163 et 1164, niveaux de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 227, niveau de destruction de maisons daté vers 1365.

Les trois boucles de ce type, à ardillon en fer, présentent des traverses latérales légèrement concaves. Un ergot distal quadrangulaire est disposé au milieu de la traverse distale. Un fragment d'anneau de ce type, de plus grande taille, avec une encoche sur l'ergot quadrangulaire fut trouvée hors stratigraphie sur le site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire au Royaume-Uni<sup>2575</sup>.

#### **Type P5b : Anneau ou boucle long, à double fenêtre trapézoïdale, en alliage cuivreux, à ergot distal (fig. 248, n° 9 à 12)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.67 et SBL XX-1, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1165, niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 333, datation inconnue.

Ces artefacts possèdent des moulures médianes, c'est-à-dire disposées aux extrémités de la traverse médiane. Trois des quatre spécimens provençaux comportent un ergot distal triangulaire et deux d'entre eux une encoche sur celui-ci (**fig. 248, n° 10 et 12**). Le dernier objet (**fig. 248, n° 9**) est associé à ce type en raison de l'aspect du fragment de cadre conservé qui est analogue à ceux des autres pièces. Il subsiste sur cet individu de nombreuses barbes et l'amorce du canal de fonte au milieu de la traverse proximale. Un ardillon en fer ou des traces

---

<sup>2575</sup> Artefact fragmentaire, L recons. x l = 4,05 x 2,4 cm (Brennan 2001, n° 7).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'un ardillon en fer s'observent sur deux exemplaires (**fig. 248, n° 10 et 11**). Les deux éléments de comparaison trouvés dans la bibliographie proviennent d'un contexte de fin XIV<sup>e</sup> - milieu XIX<sup>e</sup> siècle du site du palais de Vescovi à Pistoia<sup>2576</sup> et d'une phase datée entre vers 1260 et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca à Vicopisano dans la province de Pise en Italie<sup>2577</sup>. Le second conserve un fragment d'ardillon en fer.

#### **Type P5c : Anneau ou boucle long, à double fenêtre trapézoïdale, en alliage cuivreux, à moulures internes (fig. 248, n° 13)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1166, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette pièce au profil plat à fragment d'ardillon en fer comporte des moulures en relief sur la totalité des traverses externes. Elles ne débordent pas à l'extérieur du cadre comme pour une pièce londonienne au modelé différent, à chape de type A2a, mise au jour dans un niveau du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2578</sup>.

#### **Type Q : Boucle à double fenêtre asymétrique (fig. 249 et 250, fig. 251, n° 1 à 3)**

Les anneaux et boucles du type Q ont été classés en neuf sous-types. Les caractères retenus sont la forme géométrique des fenêtres, la présence d'un élargissement de la traverse distale, de moulures ou d'une barre sur cette traverse, l'existence d'une traverse-ardillon. Le sous-type Q1 comprend les exemplaires à double fenêtre circulaire ou ovale, les sous-types Q2 et Q3, les spécimens à double fenêtre semi-ovale, les sous-types Q4 à Q7 les objets dont l'une des fenêtres est semi-ovale et l'autre quadrangulaire, les sous-types Q8 et Q9 les artefacts à double fenêtre asymétrique quadrangulaire. Les pièces avec un élargissement du cadre appartiennent au sous-type Q5, celles avec des moulures sur la traverse distale aux sous-types Q2 et Q6. Les anneaux et boucles à traverse distale avec une barre appartiennent au sous-type Q7. Le sous-type Q9 rassemble les boucles à traverse-ardillon.

---

<sup>2576</sup> Spécimen incomplet à ardillon en fer, L x l = 2,4 x 1,5 cm, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XIX<sup>e</sup> siècle (Vannini 1985, p. 469, fig. 195, p. 656, n° 3746).

<sup>2577</sup> Objet fragmentaire, L recons x l = 2,8 x 2 cm (Dadà 2005, fig. 5, n° 20).

<sup>2578</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 2,1 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,3 cm (Egan 2005, p. 38, n° 115).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La courroie peut se mettre sur la traverse interne ou beaucoup plus fréquemment sur la traverse proximale. Cette spécificité n'a pas eu lieu d'être considérée dans la typologie, tous les objets étudiés d'un même sous-type ne comportant qu'un seul des deux modes de fixation. Les seuls artefacts pour lesquels il apparaît que la chape ou la courroie s'attachait à la traverse interne sont ceux des sous-types Q4b et Q5.

Habituellement, parmi les anneaux et boucles à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire, la fenêtre proximale est celle qui est quadrangulaire et la fenêtre distale celle qui est semi-ovale. Au sein des exemplaires à double fenêtre asymétrique quadrangulaire, la plus petite est généralement la fenêtre proximale. En conséquence, ces agencements ne sont pas spécifiés pour ne pas compliquer inutilement la dénomination des types. Cependant, la bibliographie rapporte quelques exceptions qui, dans le cadre de cette typologie, s'il advenait qu'il en soit trouvé en Provence, seraient classées comme sous-types de deuxième rang. Il conviendrait alors de spécifier pour ces artefacts la disposition des fenêtres<sup>2579</sup>.

L'absence dans le corpus d'anneaux et de boucles à double fenêtre semi-ovale asymétrique à traverse distale à barre – ils ont une réduction du milieu de la traverse médiane –, parfois à chape de type C2a ou C4, est plutôt surprenante tant ses objets sont courants dans le Midi de la France et le nord-est de l'Espagne<sup>2580</sup>. Ils sont de la même famille que les

---

<sup>2579</sup> Une boucle londonienne à chape de type A1a fixée à la traverse interne, en alliage cuivreux avec traces d'une couverte blanche, issue d'un contexte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, présente une fenêtre proximale semi-ovale et une fenêtre distale quadrangulaire à rouleau (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 424).

<sup>2580</sup> **France, Aude** : pièce complète, L x l = 3,1 x 2,45 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château, Montségret (Immel et Lapeyre 1984, p. 14) ; individu entier, L x l = 3,4 x 2,9 cm, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Gardel *et al.* 1999, p. 300) ; **Ariège** : objet fragmentaire, L x l = 3,55 x 2,9 cm, artefact fragmentaire, l = 2,1 cm, pièce entière avec chape, L x l = 3 x 2,45 cm, boucle entière avec chape de type C4, Boucle : L x l = 3,15 x 2,25 cm ; Chape : L x l = 3,1 x 2,3 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 198, n° 28/72, 125/73 ; Czeski 1990, p. 391 ; Archéologie 1990, p. 212, n° 410) ; **Gers** : quatre pièces fragmentaires dorées, L x l = 3,1 x 2,5 cm et 2,7 x 2,9 cm et 3,2 x 2,6 cm et 3 x 2,7 cm, une pièce incomplète, L x l = 2,3 x 2 cm, Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, fig. 412, n° 9 à 12 ; fig. 413, n° 1) ; **Haute-Garonne** : spécimen entier, L x l = 3 x 2,5 cm, H.S., gué de Bazacle, Toulouse (Archéologie 1990, p. 212, n° 409) ; **Tarn** : exemplaire fragmentaire, l = 2,55 cm, milieu XIII<sup>e</sup> (?) - XV<sup>e</sup> siècle, spécimen entier, L x l = 3,35 x 3,05 cm, H.S., individu entier, L x l = 2,9 x 2,95 cm, H.S., château de Montaignut, Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 30, n° 7, 8, 10) ; objet entier avec chape de type C4, Boucle : L x l = 3,7 x 3 cm, Chape : L x l = 5,7 x 3 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, souterrain de La Bauthe-Haute, Teyssode (Archéologie 1990, p. 214, n° 419) ; une pièce entière, L x l = 3,5 x 2,9 cm, un individu entier avec chape de type C4, Boucle : L x l = 2,8 x 2,3 cm, Chape : L x l = 2,2 x 2,1 cm, site inconnu, objets conservés au musée Raymond-Lafage de Lisle-sur-Tarn (Archéologie 1990, p. 212, n° 411 et 412). **Espagne, province de Barcelone** : artefact entier, L x l = 2,8 x 3,8 cm, castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle), Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, n° 17 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 260, fig. 118) ; individu entier, L x l = 2,2 x 2,1 cm, exemplaire entier, L x l = 2,8 x 2 cm, datation inconnue, castell de Sacama, Olesa de Montserrat

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

exemplaires des types Q2 et Q3. Certains comportent des fenêtres outrepassées et des moulures dans la continuité de la traverse interne. Dans la même région languedocienne ont été trouvées des boucles à double fenêtre rectangulaire asymétrique à barre moulurée<sup>2581</sup>. Le milieu de la traverse interne est également réduit. Le classement de ces exemplaires dans le type Q pourrait paraître incorrect car les fenêtres ont des formes géométriques similaires. Toutefois, elles n'ont jamais les mêmes dimensions même si les écarts sont de quelques millimètres. Cet argument seul n'est cependant pas suffisant car les différences ne sont pas flagrantes. La localisation du point de fixation de la chape ou de la courroie consolide l'hypothèse de classement. Pour l'ensemble des anneaux et boucles de type P, la chape ou la courroie s'enroule autour de la traverse médiane alors que pour le type Q, elle peut s'attacher à la traverse médiane ou, comme pour les objets languedociens cités, à la traverse proximale.

Le site du château de Hohenfels offre un autre exemple de boucle à double fenêtre rectangulaire asymétrique. Cette fois le cadre est rectangulaire et la traverse excentrée comporte une réduction localisée en son milieu<sup>2582</sup>.

Le corpus provençal est pauvre en exemplaires à double fenêtre trapézoïdale asymétrique. Il en existe dans la bibliographie avec une réduction du milieu de la traverse excentrée et un rouleau distal<sup>2583</sup> ou des excroissances aux angles et au milieu de la traverse distale<sup>2584</sup>. Un individu en or arbore le motif d'une applique de type K sur sa traverse distale. Il a été retrouvé dans une tombe antérieure à 1302 dans la cathédrale Santa Reparata de Florence avec une boucle de type E4c à chape de type A5, deux appliques de type K et un mordant de type A<sup>2585</sup>. Il se pourrait que l'anneau, dont les traverses proximales et excentrées sont de section quadrangulaire, ait été utilisé en tant que passant. D'autres spécimens à double

---

(Bolos *et al.* 1981, p. 169, n° 100 et 101) ; **province de Lleida** : anneau fragmentaire, L cons. x l = 1,9 x 2,9 cm, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, castell de Sant Miquel de la Vall, Aransis (Bolos *et al.* 1981, p. 158, n° 81).

<sup>2581</sup> **France, Ariège** : spécimen entier, L x l = 3,6 x 2,8 cm, château de Montségur (Archéologie 1990, p. 213, n° 417) ; objet entier doré avec chape de type C2a, remblai d'abandon, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Montailou (Cazes 2006, fig. 8a) ; **Aude** : pièce entière avec chape de type C2b, Boucle : L x l = 3,5 x 3,1 cm, Chape : L x l = 5,65 x 2,6 cm, objet entier, L x l = 3,25 x 2,65 cm, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 824, fig. 1, n° 3) ; **Tarn** : exemplaire entier, L x l = 2,8 x 2,3 cm, château de de Montaigut, Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 10) ; individu entier doré, L x l = 2,7 x 1,2 cm, Le Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Durfort, (Archéologie 1990, p. 213, n° 418).

<sup>2582</sup> Boucle complète, dimensions inconnues, fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120).

<sup>2583</sup> Anneaux entiers, L x l = 2,1 x 1,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 101, n° 467 et 468).

<sup>2584</sup> Artefact entier, L x l = 7,25 x 4,45 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 101, n° 470).

<sup>2585</sup> Anneau entier, dimensions inconnues (Buerger 1975, p. 206).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fenêtre trapézoïdale en alliage cuivreux sont composites et constitués de trois éléments : les extrémités de la barre servant de traverse distale et celles de la tige utilisée comme traverse excentrée traversent une tôle ayant le rôle des traverses proximale et latérale<sup>2586</sup>. Mentionnons également une boucle au contexte inconnu mise au jour à Bâle avec une fenêtre distale rectangulaire et une fenêtre proximale trapézoïdale dont les points de jonction des traverses, sauf aux extrémités de la traverse interne, sont décorés de pastilles<sup>2587</sup>. Une chape de type E terminée par un crochet relie cette boucle à l'œillet d'un éperon à stimulus pyramidal attribuable au Moyen Âge central.

Quelques rares anneaux et boucles à double fenêtre asymétriques sont typiques des périodes très récentes. Citons un grand anneau au cadre semi-ovale à traverse excentrée mis au jour hors stratigraphie au château d'Hauture à Fos-sur-Mer, dont la section du cadre parfaitement circulaire est typique des procédés industriels<sup>2588</sup>. D'autres spécimens sont cités ci-après lors de la description détaillée des sous-types du type Q.

#### **Type Q1 : Anneau ou boucle à double fenêtre circulaire ou ovale asymétrique (fig. 249, n° 1)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1655, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les traverses externes de cet anneau à double fenêtre ovale asymétrique au profil angulaire comportent un bosselage. L'épaisseur de la traverse excentrée est moindre que pour le reste du cadre. Sa largeur diminue en direction de son centre. Des traces de dorure s'observent sur toutes les faces de la boucle.

---

<sup>2586</sup> **France, Nord** : exemplaire entier, L x l = 1,25 x 1,6 cm, XV<sup>e</sup> siècle, Rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 22). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : spécimen entier, L x l = 3,3 x 2,05 cm, abandon/destruction, milieu/seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle - ?, village déserté, Rattray (Goodall 1993, p. 189, fig. 40, n° 192).

<sup>2587</sup> Boucle complète, L x l = 3,2 x 1,9 cm (Koch 1982, p. 78, fig. 16).

<sup>2588</sup> Numéro d'inventaire B567151 du dépôt de Fos-sur-Mer.

#### **Type Q2 : Anneau ou boucle à double fenêtre semi-ovale asymétrique régulière (fig. 249, n° 2)**

*Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-52, contexte inconnu.

Cet objet comporte deux fenêtres semi-ovales asymétriques séparées par une traverse excentrée amincie et réduite en son centre pour recevoir la base de l'ardillon. Un décor gravé de zigzags cantonnés par deux lignes se développe de part et d'autre jusqu'aux moulures excentrées. Dans la bibliographie, les lignes sont remplacées par des dépressions issues de la fonte. Une encoche munie de talons, droite pour recevoir une chape ou la courroie, est réduite.

Les boucles ayant cette configuration sont nombreuses dans le Midi de la France<sup>2589</sup>. Toutefois, le cadre comporte rarement un décor gravé : un exemplaire découvert sur le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers présente des rangées de petits triangles poinçonnés sur les traverses excentrée et distales<sup>2590</sup>. Sa fenêtre distale est en accolade incomplète. Les artisans de Limoges ont produit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle de nombreuses boucles dorées ou dorées et émaillées à fenêtre semi-ovale simple ou en accolade incomplète à chape de type C2b émaillée et parfois ajourée. I. Fingerlin et les deux premiers tomes du *Corpus des émaux méridionaux* répertorient huit exemplaires conservés dans des musées ou collections particulières à Arras<sup>2591</sup>, à Paris<sup>2592</sup>, en

---

<sup>2589</sup> **France, Aude** : artefact complet, L x l = 3,5 x 3,05 cm, H.S., abri près de la Grotte de l'Œil, Puilaurens (Sacchi et Barrère 2006, p. 119, 122) ; **Ariège** : boucle complète, L x l = 3,05 x 2,6 cm, N.D.S. château, Montségur (Czeski 1990, p. 392, n° 4 T 83) ; **Gers** : pièce complète, L x l = 2,3 x 3 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 511, fig. 412, n° 4). **Haute-Garonne** : individu complet, dimensions inconnues, Vieille-Toulouse, Toulouse (Fouet et Savès 1971, fig. 25) ; **Hautes-Pyrénées** : spécimen entier plus large que long, dimensions inconnues, place de Verdun, Tarbes (Barrère 1994, p. 66-67) ; **Hérault** : objet entier, L x l = 2,8 x 2,25 cm, niveau de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Neyran, Saint-Gervais-sur-Mare (Thuauet et Rouleau 2010, pl. 2, n° 4) ; **Tarn** : artefact entier, L x l = 2,5 x 2,5 cm, Le Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Durfort (Archéologie 1990, p. 213, n° 414) ; pièce entière, L x l = 2,8 x 2,5 cm, H.S., château de Montaigut, Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 9) ; exemplaire complet, L x l = 2,05 x 2,25 cm, trouvé avec de la « céramique grise », l'objet est attribué par erreur à l'époque carolingienne, Saint-Vincent-d'Arnac, Lautrec (Bordenave et Vialelle 1973, p. 160).

<sup>2590</sup> Boucle complète, L x l = 2,4 x 2,8 cm (Archéologie 1990, p. 213, n° 413 ; Lassure 1995, p. 511, fig. 412, n° 3).

<sup>2591</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 2,55 x 3,65 cm, Chape : L x l = 2,95 x 3,15 cm, Musée municipal d'Arras (Fingerlin 1971, p. 36, 38, 41, 42, fig. 9, p. 37, n° cat. 12 ; Gauthier *et al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 2).

<sup>2592</sup> Exemplaire fragmentaire, dimensions précises inconnues, ancienne collection Beurdeley (Fingerlin 1971, p. 38, fig. 16, n° cat. 390).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Allemagne<sup>2593</sup>, en Belgique<sup>2594</sup>, à Rotterdam aux Pays-Bas<sup>2595</sup>, en Autriche<sup>2596</sup>. Le comblement d'une fosse mal datée au castellas de Cabrilles à Lautrec dans le Tarn a livré un spécimen doré et émaillé de blanc et de bleu nuit<sup>2597</sup>.

Deux autres cas d'association d'une boucle de type Q2 avec une chape ont été relevées. La chape de type C3 est gravée de zigzags cantonnés entre des lignes pour une pièce (H.S.) issue du château de Montaignut à Gissac dans le Tarn<sup>2598</sup>. De type C2b elle est émaillée en champlevé d'un griffon pour un accessoire doré qui pourrait provenir du site de La Borie Blanque à Saint-Rome-de-Tarn dans l'Aveyron<sup>2599</sup>. Une chape de type C à la forme singulière est attachée autour de la traverse proximale d'une boucle à ardillon en fer issue du château de Foix en Ariège : son aspect et son décor gravé rappellent la configuration d'une vielle à archet<sup>2600</sup>. Sa terminaison circulaire à cinq perforations est analogue à celle d'une boucle à chape intégrée de type S3d (**fig. 257, n° 1**).

Un sous-type d'anneau et de boucle légèrement différent, pour lequel aucun objet n'a été actuellement trouvé en Provence, se rencontre régulièrement dans le Midi de la France<sup>2601</sup>. Le cadre des fenêtres n'est pas outrepassé et les traverses excentrées ne sont pas prolongées par des moulures. Des dépressions soulignent cependant la traverse excentrée et la traverse

---

<sup>2593</sup> Individu fragmentaire avec chape entière, dimensions inconnues (Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 25).

<sup>2594</sup> Boucle complète avec chape entière, dimensions inconnues, rivière La Sambre (Fingerlin 1971, p. 36, 38, 41, fig. 11, n° cat 552) ; Objet entier, Boucle : L x l = 3 x 4,1 cm, Chape : L x l = 3,4 x 3,5 cm, collection particulière (Fingerlin 1971, p. 38, 41, fig. 10, p. 37, n° cat. 556 ; Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 3) ; Spécimen entier, Boucle : L x l = 2,95 x 4,15 cm, Chape : L x l = 3,8 x 3,7 cm, Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Fingerlin 1971, p. 36, 38, 41, 42, fig. 8, n° cat. 34)

<sup>2595</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 2,55 x 4,7 cm, Chape : L x l = 4,5 x 4,3 cm, Musée Boymans-van Beuningen, Rotterdam (Fingerlin 1971, p. 40, fig. 18, p. 39, cat. 450 ; Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 20).

<sup>2596</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 3,35 x 5,3 cm, Chape : L x l = 5,15 x 5,3 cm, Österreichisches Museum für Angewandte Kunst, Vienne (D'Allemagne 1928, t. 1, pl. XXXV, fig. 15 ; Fingerlin 1971, fig. 559, p. 464, n° 540 ; Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 22).

<sup>2597</sup> Exemplaire entier, L x l = 3,6 x 3,8 cm, trouvé avec de la « céramique grise » dans un silo, l'objet est attribué par erreur à l'époque carolingienne, castellas de Cabrilles, Lautrec (Bordenave et Vialelle 1973, p. 49).

<sup>2598</sup> Individu entier avec chape de type C3, Boucle : L x l = 2,65 x 3 cm, Chape : L x l = 4,25 x 2,45 cm, H.S., château de Montaignut, Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 12).

<sup>2599</sup> Individu complet, Boucle : L x l = 3,6 x 3,15 cm, Chape : L x l = 5,85 x 2,95 cm (Parures 1990, p. 122, n° 211).

<sup>2600</sup> **France, Ariège** : objet incomplet, Boucle : L x l = 4 x 2,5 cm, Chape : L x l = 7,5 x 2,4 cm, XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle d'après la céramique, château de Foix (Carme 2006).

<sup>2601</sup> **France, Aude** : spécimen entier, L x l = 2,5 x 1,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 217, fig. 146, n° 1) ; pièce fragmentaire, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 825, fig. 1, n° 9) ; **Ariège** : artefact entier, L x l = 2,7 x 1,9 cm, N.D.S. château, Montségur (Czeski 1981, p. 198, n° 145/72) ; **Hérault** : objet entier, L x l = 2,3 x 2,9 cm, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Ventajou, Félines-Minervois (Loppe 2005-2006, p. 338).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

distale comporte une encoche pour la réception du bout de l'ardillon. Un individu mis au jour sur le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers arbore des triangles quadrillés incisés sur sa traverse distale<sup>2602</sup>. Du *castrum* de Cabaret (N.D.S.) à Lastours dans l'Aude provient un exemplaire avec chape de type C4<sup>2603</sup>. Ce type de chape est également fixé à un artefact doré issu du site du *castrum* du Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles) à Durfort dans le Tarn<sup>2604</sup>. Une boucle à ardillon en fer trouvée sur la grève de la Loire à Tours en Indre-et-Loire appartient également à ce sous-type<sup>2605</sup>. Le milieu de la traverse excentrée ne comporte qu'un léger rétrécissement pour la base de l'ardillon. Cette découverte ne contredit pas l'hypothèse d'une production dans le Midi.

D'autres formes illustrées par des objets isolés ont été trouvées hors de France. Il s'agit d'artefacts au cadre des fenêtres outrepassé sans moulures excentrées et sauf exception sans réduction du cadre au milieu de la traverse excentrée. Une pièce à chape de type A a été mise au jour sur le site de Miranduolo à Chiusdino dans la province de Sienne. Elle appartient à un niveau daté entre le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle et vers 1333<sup>2606</sup>. Le spécimen découvert dans une couche de démolition du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle de la Porte Pairolière de Nice présente des ergots latéraux dans la continuité de la traverse proximale<sup>2607</sup>. Ces ergots apparaissent aussi sur une boucle issue d'un niveau de destruction de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de la motte d'East Haddlesey à Knottingley dans le Yorkshire du Nord<sup>2608</sup>. Le modelé de la boucle est cependant assez différent. La fouille d'une sépulture sur le site de Velikij à Posada en Pologne a fourni un individu aux fenêtres outrepassées, à fenêtre distale en accolade complète, à ergots proximaux. Le style de cet objet est totalement différent des artefacts d'Europe de l'Ouest. Le lot mobilier auquel il appartient est attribué aux X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles<sup>2609</sup>. Cependant, la présence d'une épingle à tête enroulée de type A1a étend la datation au minimum jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle. D'une sépulture de la nécropole de Mèizza (fin du VI<sup>e</sup> - deuxième moitié du VII<sup>e</sup>

---

<sup>2602</sup> **France, Gers** : artefact fragmentaire, L x l = 3,1 x 3,2 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 511, fig. 412, n° 7).

<sup>2603</sup> Exemplaire entier, Boucle : L x l = 2,55 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,15 x 1,95 cm, N.D.S. (Barrère 1999, p. 825, fig. 1, n° 10).

<sup>2604</sup> Spécimen entier, Boucle : L x l = 2,4 x 1,6 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,5 cm, première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle (Archéologie 1990, p. 212, n° 408).

<sup>2605</sup> Boucle incomplète, L x l = 2,6 x 2 cm (Motteau (dir.) 1991, n° 98).

<sup>2606</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 4,35 x 2,95 cm, Chape : L x l = 1,75 x 1,4 cm (Ceppatelli 2008, p. 419, fig. 187, n° 7).

<sup>2607</sup> Pièce entière, L x l = 3,7 x 3,5 cm (Thuauet 2010e, pl. 4, n° 23).

<sup>2608</sup> Boucle incomplète avec ardillon en fer, L x l = 7,3 x 5 cm (Goodall 1973, p. 93, fig. 36, n° 16).

<sup>2609</sup> Exemplaire entier, L x l = 3 x 2,8 cm (Tarasov 1991, fig. 6, n° 10).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

siècle) dans le comitat d'Istrie en Croatie provient une boucle à ergots proximaux avec un retrait au milieu de la traverse interne. Elle est interprétée comme étant une boucle de chaussure<sup>2610</sup>. Cette identification a été également formulée pour un exemplaire sans ergots proximaux mais à ergots médians en crochets retrouvé sur le même site<sup>2611</sup>.

Bien que le mobilier mis au jour dans le Midi de la France soit abondant, les datations stratigraphiques sont trop peu précises pour permettre de percevoir l'évolution de caractères dans la configuration des anneaux et boucles des formes provençales de type Q2. Une date d'apparition à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle ne peut être écartée. Il est possible que ces objets n'aient pas été produits au-delà de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type Q3 : Anneau ou boucle à double fenêtre semi-ovale asymétrique moulurée (fig. 249, n° 3)**

Les anneaux et boucles dont la traverse distale arbore une décoration autre qu'un ergot distal ont été peu fréquents : le seul exemplaire relevé dans la bibliographie possède trois bosses au milieu de la traverse<sup>2612</sup>.

##### *Anneau ou boucle à double fenêtre semi-ovale asymétrique à ergot distal*

##### *Vaucluse*

- Rue Grivolos, Avignon : n° 6, contexte de datation inconnue.

Du point de vue de la configuration, cet artefact diffère du type Q2 par la présence d'un ergot distal et par l'absence de moulures excentrées. Des dépressions soulignent ici également la traverse excentrée et les talons. Un fragment d'ardillon en alliage cuivreux est enroulé autour de la traverse excentrée.

Dans la bibliographie, les talons et la traverse excentrée sont toujours mis en évidence. L'ergot de l'objet provençal est assez éloigné de celui de la plupart des artefacts, parfois dorés, mis au jour dans le Midi de la France<sup>2613</sup>. Il est en effet long, entouré d'une moulure,

---

<sup>2610</sup> L x l = 3,1 x 2,85 cm (Torcellan 1986, pl. 27, n° 3).

<sup>2611</sup> L x l = 2,5 x 2,25 cm (Torcellan 1986, pl. 24, n° 4).

<sup>2612</sup> **Espagne, province de Barcelone** : objet entier, Boucle : L x l = 1,55 x 1,7 cm ; Chape : L x l = 2,7 x 1,8 cm, XIII<sup>e</sup> siècle d'après le mobilier archéologique, église de Sant Pau de Riu-sec, Sabadell (Bolos *et al.* 1981, p. 158, n° 97)

<sup>2613</sup> **France, Ariège** : artefact fragmentaire, L x l = 4,5 x 3,9 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 198, n° 26/74) ; **Aude** : exemplaire entier, L = 4,5 x 4,15 cm, attribué par erreur au

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

très débordant et comporte une encoche distale. Une pièce de Montségur (N.D.S.) arbore des zigzags incisés sur la bordure interne des fenêtres sauf à l'endroit de la traverse proximale. Des ocelles poinçonnés encadrent l'ergot distal<sup>2614</sup>. Une chape de type C4 est enroulée autour de la traverse proximale d'une boucle mise au jour dans une phase de construction du troisième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle du *castrum* de Montailou en Ariège. Les deux éléments conservent des traces de dorure<sup>2615</sup>. Un autre exemplaire du site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers présente un ergot distal beaucoup plus réduit, entouré d'une moulure et creusé d'une encoche<sup>2616</sup>. Le site de Velikij à Posada en Pologne a déjà été mentionné dans le cadre de l'étude du type Q2. Un individu aux fenêtres outrepassées, à moulures excentrées, à ergots proximaux, est issu d'une sépulture fouillée en ce lieu<sup>2617</sup>. Le décor du cadre ne connaît pas de similitude avec les exemplaires d'Europe de l'Ouest.

Les anneaux et boucles du type Q3 sont, selon toute vraisemblance, attribuables à la même période que les exemplaires du type Q2, soit au XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type Q4 : Anneau ou boucle à double fenêtre asymétrique régulière, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire (fig. 249, n° 4 à 7)**

Deux sous-types sont distingués parmi les objets provençaux en fonction du matériau et de la configuration des fenêtres. Le sous-type Q4a rassemble les exemplaires larges et réguliers à double fenêtre asymétrique en alliage cuivreux, l'une semi-ovale outrepassée, l'autre carrée ou rectangulaire. Le sous-type Q4b regroupe les spécimens longs et réguliers à double fenêtre asymétrique en fer, l'une semi-ovale outrepassée, l'autre trapézoïdale.

De nombreux autres sous-types à fenêtre distale outrepassée n'ont pas actuellement fait l'objet de trouvailles dans le territoire provençal. L'établissement hospitalier de La Salvétat de Serre (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?) à Lavelanet de Comminges en Haute-Garonne a livré une large boucle en fer dont les fenêtres s'intègrent dans un cadre semi-ovale<sup>2618</sup>. Les types

---

haut Moyen Âge, provenance inconnue (Monod et Rancoule 1969, fig. 1, n° 5), cet objet est-il le même que celui décrit par F. Sarret en 1983 (p. 117, n° 6, non dessiné) ? ; pièce entière avec traces de dorure à l'avant, L x l = 4,25 x 3,85 cm, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 824-825, fig. 1, n° 7) ; **Gers** : exemplaire fragmentaire, L x l = 3,5 x 4,6 cm, vers 1170 - vers 1250, village déserté de Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 510, fig. 412, n° 1) ; **Haute-Garonne** : spécimen complet, L x l = 4 x 3,5 cm, H.S., Gué de Bazacle, Toulouse (Archéologie 1990, p. 213, n° 415).

<sup>2614</sup> Objet entier, L x l = 3,9 x 3,5 cm (Archéologie 1990, p. 212, n° 416, 36T79) ;

<sup>2615</sup> Spécimen entier (Cazes 2006, p. 330, fig. 8c).

<sup>2616</sup> Individu entier, L x l = 3,4 x 3 cm (Lassure 1995, p. 511, fig. 412, n° 2).

<sup>2617</sup> Exemplaire entier, L x l = 4,55 x 3,45 cm (Tarasov 1991, fig. 6, n° 9).

<sup>2618</sup> Exemplaire complet, L x l = 3,4 x 5,4 cm (Manière 1977, p. 220-221, n° 8).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

plus longs que larges en fer sont plus nombreux que ceux qui sont plus larges que longs. Une pièce au profil angulaire, au cadre de la fenêtre distale outrepassé, trouvée au château de Boves dans la Somme, est interprétée comme une boucle de fixation d'éperon. Son contexte, daté du XIV<sup>e</sup> siècle, contient de la céramique du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2619</sup>. Une boucle angulaire d'aspect identique, comportant une chape de type E terminée par un crochet attaché à l'œillet d'un éperon est issue d'un site du comitat de Csongrad en Hongrie<sup>2620</sup>. L'éperon est attribué aux XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles. Des boucles en fer à chape incomplète de type A étaient positionnées sur le bassin de corps inhumés dans la première moitié ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle dans un cimetière du site d'Austin Friars à Leicester au Royaume-Uni<sup>2621</sup>. La fenêtre distale est outrepassée pour un de ces objets, l'autre, dont le cadre est bombé à la réception des extrémités de la traverse excentrée, présente une orientation inhabituelle : la fenêtre proximale est semi-ovale et la fenêtre distale est rectangulaire. Une boucle ayant ce même agencement, à chape de type E, fut découverte dans un niveau de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>2622</sup>.

Une découverte intéressante fut faite sur le fémur d'un individu inhumé entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Vico III Lanusei à Cagliari en Sardaigne. La boucle à fenêtre distale ovale outrepassée, à fenêtre proximale trapézoïdale dans un cadre rectangulaire, comporte un ardillon à pointe recourbée installé sur la traverse proximale et non sur la traverse interne comme attendu<sup>2623</sup>.

Une armure du XVI<sup>e</sup> siècle conservée au château de Cheverny dans le Loir-et-Cher conserve, pour la fixation des différentes pièces de protection, des boucles dont la fenêtre distale est outrepassée (**fig. 245**). Une tôle rivetée à une pièce d'armure s'enroule autour de la traverse médiane.

Des exemplaires en alliages cuivreux sans fenêtre outrepassée sont également attestés pour le second Moyen Âge. Des spécimens sans moulures médianes furent trouvés au Royaume-Uni<sup>2624</sup>. Un individu en alliage cuivreux et doré avec un ardillon en fer et des

---

<sup>2619</sup> Objet entier, L x l total = 3,8 x 2,7 cm (Legros 2012b, p. 97, n° 26, fig. 2).

<sup>2620</sup> Pièce incomplète, Boucle : L x l = très approximativement 5,7 x 3 cm (Sára 2012, p. 93).

<sup>2621</sup> Boucle complète à l'orientation inversée, Boucle, L x l = 2,9 x 2,3 cm, Chape : L x l = 2,05 x 1,5 cm, sur le bassin d'une adolescente de 15 à 16 ans, artefact incomplet, Boucle : L x l = 4,7 x 3,5 cm, Chape : L x l = 4,35 x 1,8 cm en fer, sur le bassin d'un adulte de 35 à 45 ans (Clay 1981, n° 66 et 67).

<sup>2622</sup> Pièce complète, dimensions inconnues (Egan 2005, p. 36, n° 104).

<sup>2623</sup> Exemplaire complet, dimensions inconnues (Martorelli et Mareddu 2006, p. 256).

<sup>2624</sup> **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : objet incomplet, L x l = 2,9 x 2,05 cm, sol occupé de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Woughton village, Milton Keynes (Woodfield *et al.* 1994, p. 131, n° 2) ; **Hampshire** : pièce entière convexe avec incisions sur le cadre

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moulures dans l'axe de la traverse interne provient du nord-ouest de la France<sup>2625</sup>. La fenêtre distale est en accolade incomplète sur un objet belge<sup>2626</sup>. Les anneaux et boucles en alliage cuivreux à double fenêtre asymétrique de type Q4 se rencontrent jusque durant l'Époque moderne ainsi que l'illustre une boucle angulaire, avec ardillon en fer, avec une cannelure sur les traverses externes<sup>2627</sup>. Une boucle nîmoise à la traverse proximale rétrécie comporte une chape de type ancre caractéristique d'une période comprise entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2628</sup>. Cet objet n'est pas vraiment différent des artefacts plus anciens, ce qui laisse augurer de certaines difficultés quant à de futures propositions de datation typologique.

**Type Q4a : Anneau ou boucle large et régulier, à double fenêtre asymétrique, en alliage cuivreux, l'une semi-ovale outrepassée, l'autre carrée ou rectangulaire (fig. 249, n° 4 à 6)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1158, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 325 et 326, contexte inconnu.

Les trois objets du corpus au cadre de la fenêtre outrepassé sont beaucoup plus larges que longs : leur rapport longueur/largeur est inférieur à 0,7. De fortes traces de limage s'observent sur la traverse distale de la pièce de l'Impasse de l'Oratoire (**fig. 249, n° 6**).

Des objets d'aspect voisin ont été trouvés au Royaume-Uni. La fenêtre distale des anneaux et boucles est cependant beaucoup plus outrepassée que celle des exemplaires provençaux : c'est le cas d'un possible spécimen, fragmentaire, provenant d'un dépotoir du XV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle du site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire<sup>2629</sup>. Un groupe d'artefacts britanniques se différencie par son rapport

---

et restes d'un ardillon en fer, L x l = 3,4 x 1,6 cm, construction d'une motte castrale, vers 1071, Castle yard, Winchester (Hinton 1990f, p. 512, n° 1103).

<sup>2625</sup> **France, Calvados ou Seine-Maritime** : boucle complète, dimensions inconnues, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, site précis non renseigné (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 211, notices 186 et 187).

<sup>2626</sup> **Belgique, province de Namur** : spécimen incomplet, L x l = 2,7 x 2,3 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, rue Cousot/parking des Oblats, Dinant (Thomas *et al.* (dir.) 2014, p. 105, n° 156).

<sup>2627</sup> **France, Somme** : accessoire complet, L x l = 2 x 1,6 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Boves (Legros 2012b, p. 103, n° 51, fig. 5).

<sup>2628</sup> **France, Gard** : artefact incomplet, Boucle : L x l = 2,8 x 2 cm, Chape : L x l = 2,35 x 1,3 cm, postérieur à 600, Z.A.C. des Halles, Nîmes (Feugère et Manniez 1993, p. 293, n° 442).

<sup>2629</sup> Artefact fragmentaire, L x l = 1,35 x 3,25 cm (Brennan 2001, n° 4).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

longueur/largeur compris entre 0,77 et 0,93, par la présence d'un ergot distal et d'une traverse excentrée avec un bord distal renflé interrompu en son milieu par un rétrécissement du cadre. Il marque l'emplacement de l'ardillon<sup>2630</sup>. Sur une variante, le centre de la traverse excentrée est réduit<sup>2631</sup>. En République tchèque, dans le district de Svitavy, le site de Nova Sidla a fourni un grand anneau en fer (H.S.) qui est très probablement plus à mettre en relation avec les anneaux et boucles de type G1a qu'avec ceux de type Q4a<sup>2632</sup>.

La datation typologique des objets provençaux est difficile à fixer car les éléments de comparaison trouvés, bien que d'aspect proche, n'appartiennent pas au même sous-type.

**Type Q4b : Anneau ou boucle long et régulier, à double fenêtre asymétrique, en fer, l'une semi-ovale outrepassée, l'autre trapézoïdale (fig. 249, n° 7)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 374 C, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette pièce en fer légèrement angulaire à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre trapézoïdale, conserve sur la traverse interne une chape de type E terminée par un crochet. Les seuls éléments de comparaison disponibles sont des boucles, à chape de type A1a s'attachant sur la traverse interne, identifiées comme servant à la fixation des éperons, découvertes sur le site de Colletière (première moitié du XI<sup>e</sup> siècle) à Charavines-les-Bains en Isère<sup>2633</sup>. Il n'est pas impossible que la boucle provençale remonte au XI<sup>e</sup> siècle puisque les sources textuelles attestent d'un premier château en 960, lequel connaît un agrandissement conséquent aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>2634</sup>.

---

<sup>2630</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : spécimen entier, L x l = 2,85 x 3,55 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 102, n° 472) ; **Lincolnshire** : objet entier, L x l = 2,8 x 3,6 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, Hospital of St Mary Magdalen, Partney (Crummy 2010, p. 133, fig. 17, n° SF 100).

<sup>2631</sup> Exemple entier, L x l = 2,4 x 2,6 cm, conservé au Museum of London (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 103)

<sup>2632</sup> **République Tchèque, district de Svitavy** : artefact entier, L x l = 6,2 x 8 cm, H.S., aire de Nova Sidla (Vich et Žákovský 2012, p. 98, n° 48, fig. 3, n° 8).

<sup>2633</sup> Deux boucles complètes, Boucle : L x l = 2,85 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,3 x 1 cm et Boucle : L x l = 3,05 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,4 x 1,1 cm (Colardelle et Verdle 1993, p. 214, fig 11 et 12).

<sup>2634</sup> Mauftras 1988 ; Mauftras 2006, p. 166.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type Q5 : Anneau ou boucle long et régulier, à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre carrée ou rectangulaire (fig. 249, n° 8 à 10)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1172, XVI<sup>e</sup> siècle ou postérieur ; n° 1156, N.D.S.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 25, contexte de datation inconnue.

Ces boucles à ardillon en fer au profil concave ou plat comportent une traverse distale à élargissement progressif (fig. 249, n° 9 et 10) ou localisé (fig. 249, n° 8). La traverse interne est mise en évidence par des moulures en V (fig. 249, n° 8) ou par un ressaut du cadre (fig. 249, n° 9 et 10). Le cadre des plus petites pièces comporte de nombreuses moulures (fig. 249, n° 9) ou dépressions (fig. 249, n° 10) décoratives. Le plus grand artefact arbore un rouleau autour de la traverse proximale. Sa face avers est dorée. La chape ou la courroie s'enroulait sur la traverse interne des artefacts provençaux.

Les caractéristiques de configuration des deux petites boucles du corpus s'observent sur un exemplaire trouvé dans un niveau de destruction daté de 1613 de la maison forte des Armoises à Richardménil en Meurthe-et-Moselle. L'objet est très vraisemblablement un témoin de l'occupation des années 1547 - 1613<sup>2635</sup>. Un exemplaire déjà signalé de type Q4 à ardillon en fer issu d'un niveau du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Boves dans la Somme comporte une cannelure sur les traverses externes<sup>2636</sup>. Cette cannelure rappelle le décor d'un spécimen du corpus (fig. 249, n° 9). Ces quelques éléments de comparaison semblent aller dans le sens d'une datation relativement tardive des boucles du corpus.

Un dernier artefact se doit d'être signalé bien qu'il soit d'un sous-type différent des individus provençaux. Il comporte une réduction localisée du milieu de la traverse excentrée, laquelle est prolongée par des moulures<sup>2637</sup>. Ces caractéristiques ont été déjà rencontrées dans le cadre de l'étude des anneaux et boucles des types Q2 et Q3.

Les quelques boucles de type Q5 répertoriées sont actuellement attribuables au XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2635</sup> Objet entier, L x l = 4,8 x 4,2 cm (Guarascio et Giuliano 2007, p. 165, fig. 106, n° 459-CA-5060).

<sup>2636</sup> **France, Somme** : accessoire complet, L x l = 2 x 1,6 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Boves (Legros 2012b, p. 103, n° 51, fig. 5).

<sup>2637</sup> **France, Bas-Rhin** : pièce incomplète, dimensions inconnues, fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, château de Hohenfels, Dambach-Neunhoffen (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120)



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type Q6 : Anneau ou boucle composite à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire, à ergot distal (fig. 249, n° 11 à 13 ; fig. 250, n° 1 à 4)**

Deux sous-types ont été constitués pour le type Q6 en fonction des caractéristiques des moulures. Les pièces à ergot distal appartiennent au sous-type Q6a, celles avec des dentelures au sous-type Q6b.

**Type Q6a : Anneau ou boucle composite en alliage cuivreux, à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire, à ergot distal (fig. 249, n° 11 à 13)**

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 496, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 523, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 323, contexte inconnu.

Les trois pièces présentées ici sont de configurations différentes mais, du fait de l'absence d'éléments de comparaison, leur analyse a été combinée pour ne pas segmenter inutilement le propos. Ces objets possèdent un cadre pour partie issu de fonte et une traverse proximale en alliage cuivreux sous la forme d'une tige passée au travers d'ouvertures circulaires dans les traverses latérales. Un exemplaire (fig. 249, n° 13) possède également une traverse excentrée sous la forme d'une tige rapportée. Une autre pièce conserve une chape de type C2a.

**Type Q6b : Anneau ou boucle composite en alliage cuivreux, à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire, à traverse distale dentelée (fig. 250, n° 1 à 5)**

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 25, déblais, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 842, décombres, vers 1309/1315 - vers 1345 ;

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

n° 3315, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1623, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

- Le Bastidon, Sillans-la-Cascade : n° 1, H.S.

Les objets provençaux comportent un cadre issu de fonte et une traverse proximale constituée d'une tige en alliage cuivreux ou en fer (**fig. 250, n° 3 et 5**) passée au travers d'ouvertures circulaires pratiquées dans les traverses latérales de la fenêtre proximale. Tous possèdent une encoche au milieu de la traverse excentrée. La chape est de type C1b lorsqu'elle est conservée. La traverse distale de trois pièces (**fig. 250, n° 1, 3 et 5**) comporte un élargissement triangulaire du cadre avec encoche pour la réception de la pointe de l'ardillon, entouré par deux moulures dentelées. Sur les deux autres artefacts provençaux (**fig. 250, n° 2 et 4**), la traverse distale est ornée de trois moulures dentelées avec un denticule ; le denticule central comporte dans un cas (**fig. 250, n° 2**) une encoche et les deux denticules latéraux sont voisins d'une légère dépression.

La bibliographie n'a pas fourni d'objets analogues, mais il existe d'autres types de décoration moulurée. La traverse distale d'un individu concave conservé au musée de Meaux en Seine-et-Marne est décorée par des denticules sur presque toute sa surface<sup>2638</sup>. Une pièce espagnole au profil angulaire trouvée au castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone présente un bosselage de la rive externe de la traverse distale. La traverse proximale est incurvée vers l'intérieur de la fenêtre proximale<sup>2639</sup>. À Londres, deux pièces à fenêtre trapézoïdale ont été mises au jour dans des contextes datés vers 1630 - vers 1650, sans doute en position résiduelle. Elles comportent des bosses<sup>2640</sup> ou des denticules<sup>2641</sup> au milieu des traverses distales.

**Type Q7 : Anneau ou boucle à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire, à traverse distale à barre (fig. 250, n° 6)**

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 240, niveau de dépotoir, vers 1350 - vers 1365.

---

<sup>2638</sup> Individu entier, L x l = 2,15 x 1,8 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 18).

<sup>2639</sup> Pièce complète, L x l = 3,4 x 2,7 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 118, n° 16 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 259, fig. 119).

<sup>2640</sup> Exemplaire entier, L x l = 1,8 x 1,4 cm, vers 1630 - vers 1650 (Egan 2005, p. 35, n° 100)

<sup>2641</sup> Spécimen entier, L x l = 1,8 x 1,5 cm, vers 1630 - vers 1650 (Egan 2005, p. 35, n° 101)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'artefact d'Avignon, à double fenêtre asymétrique, l'une semi-ovale, l'autre quadrangulaire, comporte une barre sur sa traverse distale. Le cadre de la fenêtre distale est outrepassé. La traverse proximale est manquante.

#### **Type Q8 : Anneau ou boucle à double fenêtre asymétrique quadrangulaire (fig. 250, n° 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-2, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'unique objet provençal du type Q8 est en os<sup>2642</sup>. L'objet ne présente aucune trace d'outil sur sa face supérieure en raison d'un polissage poussé qui n'a pas enlevé la totalité de la matière spongieuse. Les fenêtres ont été créées par un sciage dont les traces subsistent. D'autres sillons de sciage, obliques, sont visibles sur la face inférieure. Ils sont très certainement un reliquat du façonnage, soit lors de la création de la plaquette dans laquelle la boucle a été taillée, soit lors d'un désépaississement ultérieur de la pièce.

Aucun anneau ou boucle dans ce matériau n'est signalé dans la bibliographie. Des exemplaires en alliage cuivreux à double fenêtre rectangulaire<sup>2643</sup> ou trapézoïdale<sup>2644</sup> sont connus. Un spécimen londonien à fenêtres rectangulaires se distingue par son cadre orienté dans le sens contraire du sens usuel ; par conséquent la fenêtre distale est plus petite que la fenêtre proximale. Il conserve un ardillon en fer et fut trouvé dans un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2645</sup>. Un autre individu londonien découvert dans un niveau des deux derniers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle comporte une fenêtre distale dix fois plus longue que la proximale et une réduction du milieu de la traverse excentrée<sup>2646</sup>. À York, les fouilles

---

<sup>2642</sup> L'analyse technique de cet objet a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M. À paraître dans Chazottes et Thuaudet 2015.

<sup>2643</sup> **France, Indre-et-Loire** : artefact entier, L x l = 2 x 2,2 cm, remblai des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 99).

<sup>2644</sup> **France, Ariège** : objet entier, L x l = 1,15 x 1,15 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195, 197, n° 60/67) ; **Isère** : pièce fragmentaire, L x l = 1,9 x 3,4 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 96, pl. I-9, n° 11). **Italie, province de Palerme** : exemplaire entier, L x l = 2,4 x 3,9 cm, remblai associé à de la destruction daté de 1338, village médiéval de Brucato (Pesez (dir.) 1984, p. 533, n° 13.3.22).

<sup>2645</sup> Spécimen complet, L x l = 2,1 x 2,05 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 101, n° 469).

<sup>2646</sup> Individu complet, L x l = 5,8 x 4,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 101, n° 466).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

archéologiques ont révélé une boucle à rouleau datée de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2647</sup>. La traverse interne est rétrécie en son centre.

Ces quelques éléments de comparaison permettent d'envisager une datation de l'objet arlésien de la fin du Moyen Âge.

#### **Type Q9 : Boucle à double fenêtre asymétrique, à traverse-ardillon (fig. 251, n° 1 à 3)**

Les boucles du type Q9 sont scindées en deux sous-types selon qu'elles ont une traverse distale fixe (sous-type Q9a) ou mobile (sous-type Q9b). Tous les exemplaires du corpus sont en fer mais il en a existé en alliage cuivreux de petite taille. Le cadre de ces pièces est rectangulaire et comporte deux excroissances percées d'œilletons réceptionnant les extrémités de la traverse-ardillon<sup>2648</sup>. Les traverses-ardillons ne se rencontrent que sur des boucles de type Q9<sup>2649</sup>. Un autre sous-type comporte un bras en U pour la suspension d'objets qui part de l'axe de la traverse excentrée et dépasse la traverse distale en position fermée<sup>2650</sup>. Du site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire provient une boucle au cadre rectangulaire à traverse-ardillons excentrée. Les ardillons sont au nombre de trois. Retrouvée hors stratigraphie, elle est attribuée à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par D. Brennan<sup>2651</sup>.

#### **Type Q9a : Boucle à double fenêtre asymétrique en fer, à traverse-ardillon et traverse distale fixe (fig. 251, n° 1)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château de Castillon, Fontvieille : n° 3, H.S.

---

<sup>2647</sup> Pièce complète, L x l = 2,15 x 1,85 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2893, n° 13345).

<sup>2648</sup> *Quelques exemples* : **France, Pas-de-Calais** : boucle complète, avec le bras : L x l = 3,2 x 3,8 cm, cadre L x l = 2,7 x 1,2 cm, château (fin XII<sup>e</sup>/début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640), Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 126). **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact entier, L x l = 2 x 1,6 cm, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 445) ; Boucle complète, L x l = 1,9 x 1,35 cm, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, annexé au n° 445).

<sup>2649</sup> *Traverses-ardillons isolées* : **France, Charente** : deux ardillons isolés, occupation, vers 936 - vers 1028, deux ardillons isolés, contexte inconnu, *castrum* d'Andone, Villejoubert (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1659 à 1662).

<sup>2650</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : Objets entiers, L x l = 2,7 x 1,6 cm, première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, L x l = 2,8 x 1,6 cm, deuxième moitié XVI<sup>e</sup> siècle (Egan 2005, p. 37-38, n° 116 et 117).

<sup>2651</sup> Boucle complète, L x l = 2,75 x 5,85 cm (Brennan 2001, n° 10).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cette boucle en fer au cadre de profil triangulaire, ouvert au milieu de la traverse proximale, comporte deux excroissances triangulaires creusées d'un logement pour recevoir les extrémités de la traverse-ardillon.

De telles boucles en fer ont été mises au jour en France au *castrum* de Cabaret (N.D.S.) à Lastours dans l'Aude<sup>2652</sup>, dans un comblement d'abandon de silo du XII<sup>e</sup> siècle sur le site de la Baume à Châteauneuf-sur-Isère dans la Drôme<sup>2653</sup>, au village déserté de Corné (vers 1170 - vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2654</sup>, dans un niveau de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle de l'habitat rural de Pech de Bonal à Fontanes dans le Lot<sup>2655</sup>. En Italie, une pièce (N.D.S.) est issue du site de Miranduolo à Chiusdino dans la province de Sienne<sup>2656</sup>.

La bibliographie étudiée tendrait à restreindre l'emploi des boucles de type Q9a à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, mais les éléments de datation sont encore trop peu nombreux pour que cette hypothèse puisse être considérée comme fiable.

#### **Type Q9b : Boucle à double fenêtre asymétrique en fer, à traverse-ardillon et traverse distale mobile (fig. 251, n° 2 et 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B4600929, postérieur au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2295, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les deux artefacts du corpus comportent une traverse-ardillon dont les extrémités sont réceptionnées dans des logements aménagés dans des excroissances des traverses latérales. Le bout de l'ardillon repose sur une traverse distale mobile de section ovoïde. Ses extrémités sont reçues dans des logements du cadre dans un cas (**fig. 251, n° 2**), par des œillets obtenus par

---

<sup>2652</sup> Pièce complète, L x l = 4,7 x 7 cm (Barrère 1999, p. 839, fig. 9, n° 2).

<sup>2653</sup> Exemple complet, L x l = 3,5 x 3,7 cm (Rolland 2006, p. 423, n° 84).

<sup>2654</sup> Artefact complet, L x l = 4 x 5,7 cm (Archéologie 1990, p. 261, n° 568 ; Lassure 1995, p. 534-535, fig. 424, n° 6).

<sup>2655</sup> Une boucle complète et un objet entier, L x l = 3,8 x 5,5 cm et 4,1 x 5,5 cm, une traverse-ardillon fragmentaire isolée (Boudartchouk *et al.* 1998, p. 78).

<sup>2656</sup> Spécimen complet, L x l = 3,15 x 2,95 cm (Ceppatelli 2008, p. 423, fig. 187, n° 11).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

poinçonnage dans l'autre cas (**fig. 251, n° 3**). Le diamètre de la traverse distale est supérieur à celui des œillets ce qui permet de la maintenir en place. La traverse proximale des objets provençaux est curviligne (**fig. 251, n° 2**) ou droite et plate (**fig. 251, n° 3**).

Dans la bibliographie, les logements réceptionnant la traverse-ardillon sont parfois perforés. L'occupation du *castrum* d'Andone (vers 936 - vers 1028) à Villejoubert en Charente a fourni des artefacts à traverse proximale droite. Le cadre est rectangulaire ou trapézoïdal. La traverse distale passe au travers des traverses latérales, elle est maintenue en position par ses extrémités coniques<sup>2657</sup>. Dans un cas au moins l'œillet est formé par enroulement des extrémités des traverses latérales<sup>2658</sup>. Une boucle complète au cadre rectangulaire à traverse proximale droite, à traverse-ardillon réceptionnée par des concavités dans les traverses latérales et à la traverse distale aux extrémités matées provient du site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2659</sup>. Le cimetière médiéval et moderne de Saint-Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie<sup>2660</sup> a livré une boucle (H.S.) au cadre lyriforme<sup>2661</sup>. La traverse distale ne semble pas passer au travers des traverses latérales. Un individu non dessiné a été trouvé dans un contexte des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles d'une fouille dans la rue Coppergate à York<sup>2662</sup>.

Il existe beaucoup de points communs entre les anneaux et boucles de type J7 et les boucles de type Q9b. Les éléments de datation disponibles attestent d'un usage du présent type entre les environs de l'an Mil et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou le début du siècle suivant.

#### **Type R : Anneau à double fenêtre à rivet (fig. 251, n° 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 57, milieu - seconde moitié XIII<sup>e</sup>/fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

Cet objet unique est constitué d'une tôle plate, repliée en V à l'endroit de la traverse distale. La traverse médiane est une tige de section quadrangulaire aux extrémités circulaires

---

<sup>2657</sup> Spécimen complet, L x l = 7,3 x 7,8 cm, pièce fragmentaire, L x l = 5,7 x 9 cm, quatre traverses-ardillons isolées (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1653 et 1654).

<sup>2658</sup> Exemple complet, L x l = 7,6 x 10 cm (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1655).

<sup>2659</sup> Artefact complet, L x l = 4,3 x 4,6 cm (Lassure 1995, pl. 423, n° 5).

<sup>2660</sup> Boucle complète, L x l = 7 x 5,7 cm (Petrinec 1996, p. 122, n° 104)

<sup>2661</sup> Se reporter au type G.

<sup>2662</sup> Objet étamé à l'intégrité inconnue, L x l = 6,3 x 4,7 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2894, n° 12690).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

matées au revers de la tôle. Un rivet intégré à la traverse médiane permettait la fixation sur la courroie.

#### **Type S : Anneau ou boucle à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255 et 256, fig. 257, n° 1 à 3)**

Il a été trouvé en Provence cinq catégories de boucles à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) définies par les critères suivants : la forme géométrique de la fenêtre, la présence ou l'absence de moulures ou d'une barre sur la traverse distale, l'existence de perforations pour des rivets non seulement sur la chape mais également sur le cadre de la boucle. Les exemplaires à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale avec un cadre de la boucle régulier sont classés dans le sous-type S1, ceux avec des moulures ou avec une barre sur la traverse distale respectivement dans les sous-types S2 et S3. Le sous-type S4 comprend les spécimens à fenêtre quadrangulaire régulière. Une boucle avec des perforations sur son cadre qui pourraient correspondre à l'emplacement de rivets appartient au sous-type S5.

Parmi les modèles absents du corpus provençal, signalons des boucles à fenêtre rectangulaire et ergot distal avec une chape tréflée<sup>2663</sup> ou quadrangulaire<sup>2664</sup>, un individu à fenêtre pratiquement rectangulaire à rouleau distal gravé de lignes parallèles<sup>2665</sup>, un spécimen à fenêtre semi-ovale à élargissement réduit de la traverse distale<sup>2666</sup>, un exemplaire à fenêtre semi-ovale à traverse distale élargie oblique par rapport au plan de la boucle. Des signes gravés ornent la traverse distale et des coups d'un poinçon triangulaire la chape en partie concave de cet artefact atypique découvert dans le plancher des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle (?) d'une grange du site de Simpson Barn à Milton Keynes dans le Buckinghamshire<sup>2667</sup>.

---

<sup>2663</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 2,55 x 2,5 cm, Chape : L x l = 2,5 x 2 cm, remblai du XII<sup>e</sup> siècle, château du Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 451, n° 3.122).

<sup>2664</sup> **France, Pas-de-Calais** : exemplaire entier, Boucle : L x l = 1,55 x 2 cm, Chape : L x l = 4,6 x 3,2 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, îlot Sainte-Agnès, Arras (Barbieux (dir.) 1993, p. 8). **Italie, province de Rome** : Objet entier, Boucle : L x l = 2,3 x 3,4 cm, Chape : L x l = 3,8 x 3 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 543-544).

<sup>2665</sup> Spécimen entier avec traces d'étamage, Boucle : L x l = 1,3 x 1,25 cm, Chape : L x l = 2 x 0,8 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 108, n° 483).

<sup>2666</sup> Objet entier doré dont la chape est gravée de chevrons, décoration interprétée par J.-P. Sarret comme étant relative aux armes des Lévis, famille qui occupa le château ; Il est plus vraisemblable que ce motif n'ait aucun lien avec cette famille et n'ait été que simplement décoratif, Boucle : L x l = 1,75 x 1,7 cm, Chape : L x l = 2,95 x 1,3 cm, château de Montségur, Ariège (Czeski 1981, p. 197, n° 12/69 ; Sarret 1980, p. 59).

<sup>2667</sup> Exemplaire entier, Boucle : L x l = 1,7 x 2,2 cm, Chape : L x l = 7 x 2,2 cm (Woodfield et Mynard 1994, p. 172, fig. 92, n° 1).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Certains petits objets qui ne doivent pas être confondus avec les artefacts de type S1a ou S3a ont pu être employés pour la fixation des éperons à l'image d'une boucle en fer à fenêtre trapézoïdale et chape à deux rivets plus longue que large mise au jour à Londres dans un niveau du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2668</sup>. Une courroie de cuir passant au travers d'un œillet quadrangulaire de l'éperon s'y attachait. Trois pièces analogues en fer à fenêtre ovale ou à fenêtre trapézoïdale à rouleau sont issues de niveaux londoniens datés vers 1270 - vers 1350<sup>2669</sup>. Du comblement d'une fosse de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du château de Montaignut à Gissac dans le Tarn est issu un petit artefact en alliage cuivreux à fenêtre circulaire avec une seule perforation pour la fixation de la chape en partie proximale<sup>2670</sup>.

#### **Type S1 : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale au cadre régulier, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 1 à 7)**

Les critères choisis pour la classification au sein du type S1 sont la configuration de la fenêtre, celle de la chape et le matériau. Le sous-type S1a regroupe les exemplaires à fenêtre circulaire ou ovale à chape régulière, les sous-types S1b et S1c les spécimens en alliage cuivreux et en fer se distinguant par une fenêtre semi-ovale allongée. Une boucle avec une chape en forme de coquillage appartient au sous-type S1d. Les boucles en alliage cuivreux de type S1 sont rares hors de Provence.

Le corpus n'offre qu'un petit aperçu de la variété morphologique des boucles de type S1. Hors de Provence, plusieurs fouilles ont fourni des artefacts en fer à fenêtre semi-ovale très large avec une chape terminée par une excroissance perforée pour le passage d'un unique rivet de fixation<sup>2671</sup>. Un individu en fer découvert dans un moulin abandonné dans la

---

<sup>2668</sup> Artefact complet avec traces d'étamage sur une extrémité de lanière de cuir, Boucle : L x l = 1 x 1,15 cm, Chape : L x l = 1,2 x 0,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 108, n° 487 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 133-134, n° 323, p. 150, n° 377).

<sup>2669</sup> Exemplaires complets avec traces d'étamage sur une extrémité de lanière de cuir, Boucle : L x l = 1,15 x 1,2 cm, Chape : L x l = 2 x 0,8 cm et Boucle : L x l = 1,1 x 1,35 cm, Chape : L x l = 1,4 x 0,75 cm et Boucle : L x l = 1,3 x 1,45 cm, Chape : L x l = 1,35 x 0,65 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 108, n° 483, 484 et 486 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 150, n° 373, 374 et 376).

<sup>2670</sup> Objet entier, Boucle : L x l = 0,7 x 1,45 cm, Chape : L x l = 1,5 x 0,8 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 29, n° 1).

<sup>2671</sup> **France, Gers** : spécimen complet, Boucle : L x l = 2,7 x 3,7 cm, Chape : L x l = 3 x 1,6 cm, Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 538, fig. 426, n° 2) ; **Indre** : objet incomplet, Boucle : L x l = 1,3 x 1,9 cm, Chape : L x l = 2,1 x 2,7 cm, XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle, résidence aristocratique rurale de Montbaron, Levroux (Querrien et Blanchard 2004, p. 123). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : boucle incomplète avec couverture blanche, Boucle : L x l = 1,55 x 3,05 cm, Chape : L cons. x l



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la *ZAC Avaricum* à Bourges dans le Cher présente une fenêtre ovale plus large que longue et une chape un peu plus large que longue traversée par deux rivets disposés sur la largeur<sup>2672</sup>. Une boucle analogue en alliage cuivreux provient du comblement d'une fosse de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du château de Montaigut à Gissac dans le Tarn<sup>2673</sup>.

**Type S1a : Boucle à fenêtre circulaire ou ovale au cadre régulier, en alliage cuivreux, à chape intégrée longue et régulière à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 1 à 4)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 162, contexte de l'antiquité tardive (intrusif).

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2450, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 3444, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 3223, comblement de silo, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les boucles à chape intégrée de type S1a comportent une fenêtre circulaire ou ovale et une longue chape avec une perforation circulaire pour le passage d'un ardillon en fil métallique ainsi que deux autres perforations alignées dans l'axe de la chape pour la fixation par rivetage. Les perforations ont été obtenues par poinçonnage depuis l'avert des objets. Un décor de zigzags orne les longs côtés de trois des exemplaires. L'un d'eux conserve des traces de dorure (**fig. 255, n° 3**), un autre des restes d'une couverture blanche (**fig. 255, n° 4**).

Une prospection sur le site du château de Montaigut à Gissac dans le Tarn a livré une pièce à fenêtre circulaire dont la chape à rivet unique est décorée par gravure et par creusement dans le métal de ce qui pourrait être la figuration d'un édifice religieux<sup>2674</sup>. Les creux étaient sans doute émaillés.

---

= 1,9 x 1,1 cm, niveau de destruction de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> ou de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, maison fortifiée de East Haddlesey, Knottingley (Goodall 1973, p. 93, fig. 37, n° 23).

<sup>2672</sup> Individu complet à ardillon en fil, Boucle : L x l = 2 x 2,3 cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,9 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 164, n° 4551).

<sup>2673</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,85 x 2,78 cm, Chape : L x l = 1,9 x 1,9 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 29, n° 2).

<sup>2674</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 1,05 x 1,5 cm, Chape : L x l = 2,3 x 1 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 6).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les éléments de datation actuellement disponibles sont centrés sur le milieu et la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cet intervalle chronologique réduit est-il la conséquence d'une production limitée dans le temps ou le résultat du hasard de données archéologiques trop peu nombreuses ? La datation des objets provençaux des types S2c, S3a et S3b, proches du point de vue de l'aspect des objets du type S1a, incite à privilégier la seconde hypothèse.

#### **Type S1b : Boucle à fenêtre semi-ovale allongée au cadre régulier, en alliage cuivreux, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 5)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3391, comblement de silo, vers 1309/1315 - vers 1345.

La traverse distale de cet exemplaire à fenêtre allongée comporte une encoche distale issue de la fonte. Deux perforations circulaires obtenues par poinçonnage depuis l'avant accueillent pour l'une un ardillon, pour l'autre un rivet. La chape est ornée de deux séries obliques et parallèles de coups d'un poinçon circulaire (fig. 252, n° 2). Des traces de dorure s'observent sur le dessus de l'objet.

Une boucle du type S1b est issue d'un sol du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle d'une maison du village médiéval de Brucato dans la province de Palerme en Italie<sup>2675</sup>. Sa chape, complète, ne comporte qu'une seule perforation pour un rivet. Un « anneau » circulaire ménagé à l'intérieur de la fenêtre permettait le passage de la tige d'un ardillon.

#### **Type S1c : Boucle à fenêtre semi-ovale allongée au cadre régulier, en fer, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Chapelle Saint-Martin, Gémenos : n° 5, H.S.

La configuration du cadre de la boucle de Gémenos est analogue à l'exemplaire de Rougiers du type S1b. Le cadre de sa fenêtre semi-ovale allongée est plus épais que large.

---

<sup>2675</sup> Objet entier interprété par erreur comme une clef à pousoir, Boucle : L x l = 1,5 x 0,85 cm, Chape : L x l = 1,5 x 1,5 cm (Pesez (dir.) 1984, p. 512, n° 13.1.17).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Deux perforations circulaires et le début d'une troisième en partie proximale de la chape ont été exécutées par poinçonnage. La plus grande recevait un ardillon de section circulaire, les deux autres permettaient la fixation sur la courroie.

**Type S1d : Boucle à fenêtre semi-ovale au cadre régulier, en alliage cuivreux, à chape intégrée en forme de coquillage à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 7)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Vieux village, Jouques : n° 1, comblement de silo du XIV<sup>e</sup> siècle.

La fouille du comblement d'un silo du XIV<sup>e</sup> siècle dans le centre historique de Jouques a livré une pièce unique en son genre. Elle possède une fenêtre semi-ovale et une perforation circulaire traversée par un ardillon en fil. La chape en forme de coquillage est gravée de lignes obliques ou curvilignes qui, pour la plupart, figurent les oreilles et les côtes de la coquille. Sept perforations circulaires obtenues par poinçonnage depuis l'avant permettaient le passage des rivets de fixation.

**Type S2 : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale à traverse distale moulurée, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 8 à 12)**

Les boucles à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale à traverse distale moulurée, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) du corpus sont scindées en trois sous-types selon le type de moulure arboré par la traverse distale et le matériau constitutif de la boucle. Les exemplaires à ergot distal sont classés dans les sous-types S2a et S2b selon qu'ils sont en alliage cuivreux ou en fer, ceux en alliage cuivreux avec des bosses dans le sous-type S2c.

Les boucles provençales de type S2a sont de plus grandes dimensions que les petites bouclettes découvertes en Eure-et-Loir, dans le comblement d'une fosse de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle au prieuré de Nottonville<sup>2676</sup>, et hors stratigraphie à Lutzelbourg ou à Phalsbourg en Moselle<sup>2677</sup>. Ces petits objets ont pu servir entre autres à la

---

<sup>2676</sup> Spécimen entier, Boucle : L x l = 1,15 x 0,6 cm, Chape : L x l = 0,75 x 0,55 cm (Racinet (dir.) 2006, p. 484, n° 14).

<sup>2677</sup> Objet complet, Boucle : L x l = 1,6 x 1,7 cm, Chape : L x l = 1,1 x 1 cm (Rieb et Salch 1973, n° 358).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fixation des éperons d'après les similitudes qu'ils présentent avec un exemplaire londonien à fenêtre trapézoïdale du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle en place sur un éperon<sup>2678</sup>. Des bouclettes de type S2 à ergot distal appartenant au monde anglo-saxon, très différentes des exemplaires du corpus, ont été mises au jour dans des contextes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles à Winchester dans le Hampshire<sup>2679</sup>.

**Type S2a : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en alliage cuivreux, de grande taille, à ergot distal, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 8 et 9)**

#### *Vaucluse*

- RHI Philonarde, Avignon : n° 11, deuxième quart XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 324, datation inconnue.

Les boucles provençales comportent une fenêtre ovale et un ergot distal plus ou moins prononcé, éventuellement creusé d'une encoche (**fig. 255, n° 8**), encadré dans un cas par des moulures adjacentes (**fig. 255, n° 9**). La chape comporte une perforation circulaire pour un ardillon de type fil et deux autres pour la fixation par rivetage. L'utilisation d'un poinçon depuis la face avers a permis leur réalisation.

Un exemplaire du type S2a a été découvert au château de Montségur en Ariège dont l'occupation est essentiellement centrée sur les XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles. La chape ne comporte que deux ouvertures circulaires, une pour l'ardillon et une autre pour l'attache disposée au milieu d'une excroissance quadrangulaire crénelée en partie proximale<sup>2680</sup>.

**Type S2b : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en fer, de grande taille, à ergot distal, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 10)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3025, couche de dépotoir, vers 1345 - vers

---

<sup>2678</sup> Objet déjà cité précédemment (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 108, n° 487 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 133-134, n° 323).

<sup>2679</sup> Hinton 1990f, n° 1098, 110, 1106.

<sup>2680</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,6 x 1,2 cm, Chape : L x l = 2 x 1,1 cm (Czeski 1981, p. 197).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1360.

Cette boucle en fer possède, tout comme les spécimens du type S2a, une fenêtre ovale et un ergot distal. La chape comporte une perforation circulaire pour un ardillon de type fil et une autre pour la fixation par rivetage. Toutes deux ont été obtenues par poinçonnage depuis la face avers.

**Type S2c : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale moulurée de bosses, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 11 et 12)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 41, remblai, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 281, couche de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.

Les deux objets du *castrum* Saint-Jean de Rougiers possèdent une fenêtre semi-ovale à traverse distale moulurée avec trois bosses. Celles-ci sont beaucoup plus lisibles sur l'exemplaire le plus ancien (**fig. 255, n°12**), également le plus complet puisqu'il a conservé toute la longueur de sa chape. Les perforations ont été réalisées depuis la face avers.

La fouille du site de San Stefano à Casalbordino dans la province de Chieti en Italie a fourni un fragment d'artefact daté des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles<sup>2681</sup>. Il n'en est gardé que la boucle, un fragment d'ardillon en fil et le début de la chape. La traverse distale est ornée de quatre bosses.

**Type S3 : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale à traverse distale à barre, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 13 et 14 ; fig. 256 ; fig. 257, n° 1)**

Les boucles du type S3 sont classées en quatre sous-types selon la morphologie de la chape et le matériau constitutif. Les sous-types S3a et S3b regroupent respectivement les exemplaires en alliage cuivreux et en fer à chape intégrée large. Les spécimens à chape intégrée réduite et moulurée appartiennent au sous-type S3c. Ils doivent être distingués des

---

<sup>2681</sup> Fragment d'objet, Boucle : L x l = 1,8 x 2 cm (Tulipani 2001, p. 322, fig. 9, n° 17).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

boucles à chape intégrée réduite sans moulures, à deux perforations pour la fixation, dont des individus ont été découverts lors des fouilles du village médiéval de Brandes en Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère<sup>2682</sup>, d'un site (intrusif) au hameau d'Andrazza à Forni di Sopra dans la province de Udine<sup>2683</sup> et du quartier San Domenico al Priamàr (H.S.) à Savone en Italie<sup>2684</sup>. Le sous-type S3d contient une boucle présentant une excroissance circulaire en partie proximale de la chape.

Des éléments assez semblables aux boucles de type S3c sont présents dans la bibliographie mais s'en distinguent par des points de détail. Par exemple, la traverse distale est élargie et perforée pour un exemplaire découvert dans un contexte daté entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, sur le site de l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire<sup>2685</sup>. Des artefacts mis au jour dans un niveau du XV<sup>e</sup> siècle à York<sup>2686</sup> et dans le village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire, occupé entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu/seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle<sup>2687</sup>, se différencient par l'absence de barre sur la traverse distale.

Les exemplaires du corpus des différents sous-types du type S3 pourraient avoir été fabriqués régionalement étant donné leur nombre relativement important et l'absence presque totale d'éléments de comparaison hors de l'arc méditerranéen.

**Type S3a : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à barre, à chape intégrée large à rivet(s) traversant(s) (fig. 255, n° 13 et 14 ; fig. 256, n° 1 à 7)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Notre-Dame-de-la-Seds, Aix-en-Provence : n° 4, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de la Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 6, N.D.S.

---

<sup>2682</sup> Artefact complet, Boucle : L x l = 1,1 x 1,45 cm, Chape : L x l = 4,9 x 0,9 cm (Bailly et Bruno Dupraz 1994, p. 128 ; Bailly-Maître 1983, p. 97, n° 450).

<sup>2683</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = cm, Chape : L x l = cm, elle serait datée des VI<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles ce que contredit sa morphologie (Cagnana 2008, p. 219, fig. 163).

<sup>2684</sup> Spécimen complet, Boucle complète, Boucle : L x l = 1,3 x 1,3 cm, Chape : L x l = 3,5 x 0,6 cm (Viara 1996, p. 384).

<sup>2685</sup> Individu entier, Boucle : L x l = 1,6 x 1,4 cm, Chape : L x l = 4,8 x 0,8 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 89, n° CA 297).

<sup>2686</sup> Individu entier, Boucle : L x l = 1,15 x 1,5 cm, Chape : L x l = 3,6 x 0,45/1,15 cm (Ottaways et Rogers (dir.) 2002, p. 2890, n° 13336).

<sup>2687</sup> Artefact incomplet, Boucle : L x l = 1,2 x 1,5 cm, Chape : L cons. x l max = 1,1 x 0,75 cm (Goodall 1993, p. 189, fig. 40, n° 188).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Var

- Abbaye du Thoronet, Le Thoronet : n° 4, remblai de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 5, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 758, sol de bâtiment, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 3017, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 809, sol d de bâtiment, n° 1679 et 2344, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Ces neuf pièces en alliage cuivreux présentent une traverse distale à barre vierge de tout décor (**fig. 255, n° 14 ; fig. 256, n° 7**), entaillée en son milieu d'une (**fig. 256, n° 5**) ou plusieurs encoches (**fig. 255, n° 13**) issues de la fonte ou ornée par poinçonnage d'ocelles (**fig. 256, n° 4 et 6**) ou d'ocelles pointées (**fig. 256, n° 2 et 3**). Sur une pièce particulièrement abîmée, la barre semble avoir arboré des dépressions circulaires (**fig. 256, n° 1**). La chape est décorée par gravure de lignes (**fig. 255, n° 13**) ou de zigzags en bordure (**fig. 254 ; fig. 255, n° 14 ; fig. 256, n° 2, 3, 6 et 7**), d'un motif d'entrelacs entre deux lignes parallèles (**fig. 256, n° 3**). Des traces de dorure s'observent sur plusieurs exemplaires (**fig. 255, n° 13 ; fig. 256, n° 3 et 5**). La perforation nécessaire à la mise en place de l'ardillon, réalisée depuis la face avers, circulaire ou quadrangulaire selon le poinçon utilisé, est adaptée à la section de l'ardillon. Un ardillon en fil de fer (**fig. 255, n° 13**) ou plat, en alliage cuivreux et décoré d'une cannelure (**fig. 256, n° 2 et 3**) est conservé dans quelques cas. La fixation sur la lanière se fait le plus souvent grâce à deux ou cinq rivets à tête bouletée insérés dans des ouvertures circulaires obtenues par poinçonnage. Le premier cas est récurrent parmi les boucles à chape intégrée de type S, le deuxième cas est spécifique aux boucles du type S3a. Un spécimen se différencie par la présence d'un alignement de découpes circulaires et quadrangulaires le long de l'axe de la chape (**fig. 256, n°4**). Cette particularité n'a pas d'explication pour le moment.

Une boucle à ardillon en fil, à traverse distale décorée d'encoches en son milieu, à chape ornée par poinçonnage (?), provient du château de Montségur en Ariège, majoritairement occupé aux XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles<sup>2688</sup>. L'attache sur la courroie se faisait semble-t-il au moyen de deux rivets. Un objet convexe à traverse distale à barre unie et ardillon en fil mis au jour dans un niveau des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du château de Bressieux en Isère se distingue par sa chape<sup>2689</sup>. Celle-ci comporte deux excroissances latérales en partie

---

<sup>2688</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,9 x 1,75 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,05 cm (Czeski 1981, p. 197, n° 46/66).

<sup>2689</sup> Artefact incomplet, Boucle : L x l = 3,05 x 4,05 cm, Chape : L x l = 9,4 x 3,1 cm (Girard et Lafond 2009, p. 165, fig. 207, n° 1)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

distale traversées par des rivets et une excroissance au bout de la partie proximale, également occupée par un rivet, et terminée par une pointe triangulaire. La chape des individus provençaux est relativement longue, celle d'un spécimen mis au jour à York est plus courte et particulièrement large<sup>2690</sup>.

La datation des artefacts du corpus, des éléments de comparaison et le rapprochement qui peut être fait avec les anneaux et boucles de type F2 incite à proposer une datation typologique correspondant au XIII<sup>e</sup> siècle et aux trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle.

**Type S3b : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en fer, à traverse distale à barre, à chape intégrée large à rivet(s) traversant(s) (fig. 256, n° 8)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 300, sol de zone extérieure, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette boucle en fer est analogue aux boucles en alliage cuivreux du type S2b. Elle conserve deux des probables trois perforations qu'elle comportait à l'origine et certainement réalisées depuis l'avant par poinçonnage. L'une d'entre elles est occupée par un reste d'ardillon en fil. La troisième perforation devait être disposée en partie proximale de la chape, portion de l'objet qui a disparu. Un rivet à tête bouletée et à longue tige est encore en place.

**Type S3c : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à barre, à chape intégrée réduite moulurée à rivet(s) traversant(s) (fig. 256, n° 9 et 10)**

*Bouches-du-Rhône*

- Abbaye de Silvacane, La Roque-d'Anthéron : n° 1, sol de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 11, comblement de fosse du milieu - deuxième moitié XVII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2690</sup> Pièce entière, Boucle : L x l = 2,8 x 3,05 cm, Chape : L x l = 2,85 x 2,3 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2890, n° 14307).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les boucles provençales du type S3c se distinguent par leur chape intégrée bombée de faible largeur marquée à l'endroit des ouvertures circulaires issues de la fonte par des élargissements décorés de cannelures. La traverse distale de la fenêtre est ornée d'incisions parallèles. Des rivets massifs éventuellement associés à une contre-rivure (**fig. 256, n° 10**) assuraient la fixation. Une pièce analogue dorée provient d'un contexte du XIII<sup>e</sup> siècle du château de Montaldo di Mondovì dans la province de Coni en Italie<sup>2691</sup>.

Les boucles de type S3c sont probablement attribuables au seul XIII<sup>e</sup> siècle.

**Type S3d : Boucle à fenêtre circulaire, ovale ou semi-ovale, en alliage cuivreux, à traverse distale à barre, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) à appendice circulaire (fig. 257, n° 1)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Le Castelet, Fontvieille : n° 78.00.11, niveau de la fin du Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne.

Cet objet unique en son genre possède une fenêtre semi-ovale à barre ornée de quatre rangs de coups d'un poinçon circulaire bombé disposés symétriquement par rapport à une dépression en V issue de la fonte marquant la zone de réception de la pointe de l'ardillon. La chape, originellement décorée le long de tous ses bords de zigzags, comporte une portion rectangulaire traversée de quatre ouvertures circulaires pour le passage de rivets et d'une ouverture quadrangulaire pour un ardillon de même section. Une excroissance circulaire reliée au reste de la chape par une jonction de plus faible largeur, comporte quatre ouvertures circulaires qui devaient être traversées par des rivets. Il est possible que les deux zones de fixation de la chape aient été employées pour l'attache de deux courroies différentes. Toutes les perforations ont été réalisées depuis l'avant avec un poinçon.

Une boucle de type Q2 issue du château de Foix en Ariège conserve une chape en tôle mobile dont la forme est analogue à la boucle à chape intégrée fontvieilloise. Trois perforations sont visibles sur la partie « quadrangulaire » et cinq sur la partie circulaire. Son

---

<sup>2691</sup> Exemple complet, Boucle : L x l = 1,4 x 1,25 cm, Chape : L x l = 3,6 x 0,7 cm (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 225, fig. 130, n° 1).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

contexte est daté par la céramique des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles<sup>2692</sup>. La datation typologique proposée pour les boucles du type Q2, pour les boucles à fenêtre semi-ovale à barre de type F2a ainsi que les boucles à chape intégrée des types S3a et S3b incite à proposer une datation de l'artefact provençal de type S3d au XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type S4 : Boucle à fenêtre angulaire au cadre régulier, à chape intégrée à rivet(s) traversant(s) (fig. 257, n° 2)**

*Var*

- Château d'Ollioules, Ollioules : n° 4, deuxième moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

La boucle d'Ollioules, incomplète, comporte une fenêtre trapézoïdale et une chape fragmentaire qui conserve une ouverture quadrangulaire pour le passage d'un ardillon. L'ouverture fut sans doute obtenue par poinçonnage.

L'aspect fragmentaire de sa chape rend les comparaisons typologiques compliquées. L'objet est en tout cas de plus grande dimension qu'une bouclette en fer à fenêtre trapézoïdale, à deux rivets de fixation, mise au jour à Londres dans un niveau du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle était en place au bout d'une courroie de cuir participant à la fixation d'un éperon<sup>2693</sup>. Il n'est pas impossible que l'extension manquante de la chape de l'artefact varois devienne étroite, tout comme celle des boucles de type S3c<sup>2694</sup>.

Des fouilles dans la ville de Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne ont permis la découverte de valves de moules en pierre portant l'empreinte de boucles à fenêtre angulaire à chape intégrée<sup>2695</sup>. Aucune ouverture n'apparaît pour les rivets et l'une d'elles n'en présente pas pour l'ardillon. La plupart des perforations étaient donc réalisées

---

<sup>2692</sup> Objet incomplet, Boucle : L x l = 4 x 2,5 cm, Chape : L x l = 7,5 x 2,4 cm (Carme 2006).

<sup>2693</sup> Artefact complet avec traces d'étamae sur une extrémité de lanière de cuir, Boucle : L x l = 1 x 1,15 cm, Chape : L x l = 1,2 x 0,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 108, n° 487 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 133-134, n° 323).

<sup>2694</sup> *Quelques exemples avec cette forme de chape*, **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : spécimen entier, Boucle : L x l = 1,1 x 1,55 cm, Chape : L x l = 3 x 0,6 cm, H.S., Llangeler (Redknap et Lodwick 2006, p. 294, fig. 7, b) ; **Yorkshire du Nord** : un exemplaire en alliage cuivreux, Boucle : L x l = 1,35 x 2,4 cm, Chape : L x l = 2,45 x 0,65/1,95 cm, milieu XIII<sup>e</sup> siècle, un objet fragmentaire en fer, Boucle : L x l = 2,45 x 0,95 cm, Chape : l = 0,4/1 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, un artefact fragmentaire en fer, boucle : l = 1,45 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, York (Ottaways et Rogers (dir.) 2002, p. 2890, n° 12696, 12883, 14104).

<sup>2695</sup> Empreinte A, Boucle : L x l = 1,2 x 1,6 cm, Chape : L x l = 3,3 x 0,55 cm ; Empreinte C, Boucle : L x l = 1,3 x 1,8 cm, Chape : L x l = 2,5 x 1,15 cm (Berger 2006, p. 50, fig. 6-35, A et C).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

après la fonte par poinçonnage ainsi qu'il a été mis en évidence pour la plupart des artefacts de type S.

#### **Type S5 : Boucle à chape intégrée, à boucle et à chape à rivet(s) traversant(s) (fig. 257, n° 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 194, sol de bâtiment, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

Cet objet en tôle à fenêtre ovale au cadre festonné comporte une chape intégrée munie en partie distale d'une encoche rectangulaire prolongée en partie centrale par une petite découpe quadrangulaire. La languette ainsi générée a pu réceptionner la base de l'ardillon. Des perforations circulaires obtenues par poinçonnage depuis l'avant sont localisées en bordure des deux grands côtés de la chape, qui conserve des traces de dorure, et sur le cadre de la boucle. La chape est décorée par gravure de zigzags en bordure et en son centre du motif d'une façade d'église à trois vaisseaux. L'usage de cet accessoire est incertain. Les ouvertures sur le cadre ont-elles eu une utilité ou sont-elles uniquement ornementales ?

Elles sont semble-t-il décoratives sur une boucle à fenêtre semi-ovale de morphologie totalement différente trouvée, dans un contexte daté entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, sur le site de l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire qui arbore une traverse élargie avec cinq ouvertures circulaires. Aucune n'est occupée par un rivet, au contraire des deux perforations circulaires situées au milieu d'excroissances de la chape étroite<sup>2696</sup>. Cependant, le parallèle n'est pas certain avec l'exemplaire provençal dont les perforations de la chape sont situées sur les côtés, dans la continuité de celles du cadre de la boucle.

#### **Type T : Boucle à chape intégrée à rivet intégré (fig. 257, n° 4 à 8)**

La grande diversité des objets du corpus et de la bibliographie ne permet pas de proposer pour le moment de classification plus détaillée des objets du type T.

---

<sup>2696</sup> Individu entier, Boucle : L x l = 1,6 x 1,4 cm, Chape : L x l = 4,8 x 0,8 cm (Astill 1993a, p. 194, fig. 89, n° CA 297).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Bouches-du-Rhône*

- Place du Général de Gaule, Marseille : n° 15, fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Place du Général de Gaule : n° 15, fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 196 A, sol de bâtiment, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 1751, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 3, sol du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1103, H.S.

Les boucles à chape intégrée à rivet intégré du corpus, en alliage cuivreux (**fig. 257, n° 4 à 6 et 8**) ou en fer (**fig. 257, n° 7**), ont un cadre à fenêtre ovale dont la traverse distale peut être entaillée d'une encoche pour la réception du bout de l'ardillon (**fig. 257, n° 5**) parfois surmontée d'un ergot (**fig. 257, n° 6**). Le cadre d'une pièce varoise est orné de moulures issues de la fonte (**fig. 252, n° 1**), tout comme le motif en arêtes de poisson visible sur sa chape (**fig. 257, n° 6**). Sur d'autres artefacts, des ocelles réalisés avec un poinçon (**fig. 257, n° 5**) ou une croix gravée dans un rectangle (**fig. 257, n° 8**) sont visibles. L'ardillon est un fil (**fig. 257, n° 6, 8**) ou une tige en fer (**fig. 257, n° 4**) qui passe à travers une ouverture circulaire. Celle-ci fut réalisée par perforation sur les trois spécimens où ses bords restent visibles (**fig. 257, n° 5, 6 et 8**). Une boucle trouvée sur le site de Cadrix ne possédait pas d'ardillon (**fig. 257, n° 7**). Le rivet intégré est disposé au revers de la partie proximale de la boucle. Une contre-rivure peut avoir été ajoutée pour une meilleure fixation sur la courroie (**fig. 257, n° 4**).

Dans la bibliographie, les boucles à chape intégrée à rivet intégré sont presque toujours de petite taille. Des bouclettes à fenêtre semi-ovale à chape étroite ont été découvertes lors de la fouille de l'Arc de Triomphe à Barcelone dans un contexte de datation non précisée<sup>2697</sup>. La traverse proximale est incurvée vers l'intérieur de la fenêtre. L'une de ces pièces possède une chape rectangulaire découpée d'encoches sur sa bordure, l'autre une chape

---

<sup>2697</sup> Objet entier, dimensions inconnues, artefact entier, Boucle : L x l = 2 x 1,4 cm, Chape : L x l = 1,6 x 0,4 cm (Parra Alé 2010a, p. 132, n° 14).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

étroite et longue à l'image de l'artefact marseillais (**fig. 257, n° 8**). Toujours en Espagne, un spécimen trouvé au castillo de la Torre Grossa (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Jijona dans la province d'Alicante se démarque par sa chape circulaire à excroissances latérales qui reprend la forme et le décor de l'écu d'une applique de type D8 avec laquelle elle fut mise au jour<sup>2698</sup>. Dans les Hautes-Pyrénées, à Tarbes, la fouille de la place de Verdun (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) a fourni un exemplaire présentant un élargissement à l'endroit de la perforation de l'ardillon comme pour une boucle découverte au *castrum* de Rougiers (**fig. 257, n° 6**)<sup>2699</sup>. Le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers a livré quatre pièces avec ou sans possibilité d'ardillon à chape circulaire ou allongée<sup>2700</sup>.

Les boucles à fenêtre ovale avec un ergot distal ne sont pas moins nombreuses que celles qui n'en possèdent pas. Deux exemplaires ont été trouvés sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2701</sup>. Une pièce en fer dont la partie proximale de la chape est de forme circulaire est issue d'un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle de la motte de Gironville à Ambronay dans l'Ain<sup>2702</sup>. La chape de l'artefact en alliage cuivreux découvert hors contexte lors de la fouille du couvent et monastère de l'Ave Maria à Paris présente une extrémité en amande<sup>2703</sup>. La chape est quadrangulaire et l'ergot distal comporte une encoche pour un individu issu d'une couche des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles du château de Saint-Romain en Côte-d'Or<sup>2704</sup>. Deux exemplaires londoniens au cadre à encoche distale et à chape ovale ou trapézoïdale proviennent respectivement d'un niveau du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et d'un contexte daté vers 1270 - vers 1350<sup>2705</sup>. Une contre-rivure polygonale est visible au

---

<sup>2698</sup> Individu entier, Boucle : L x l = 1,7 x 2,3 cm, Chape : L x l = 2,15 x 1,6 cm (Azuar Ruiz 1985, p. 103).

<sup>2699</sup> Spécimen entier, dimensions inconnues (Barrère 1994, p. 66-67).

<sup>2700</sup> Objet entier sans possibilité d'ardillon, Boucle : L x l = 1,1 x 0,9 cm, Chape : L x l = 0,7 x 0,65 cm, exemplaire complet, Boucle : L x l = 1,5 x 1,8 cm, Chape : L x l = 1,5 x 1,1 cm, spécimen entier sans possibilité d'ardillon, Boucle : L x l = 1,2 x 1,2 cm, Chape : L x l = 0,8 x 0,9 cm, artefact incomplet, Boucle : L x l = 1,5 x 1,5 cm, Chape : L x l = 1,5 x 0,8 cm (Lassure 1995, p. 576-577, fig. 468, n° 2, 3, 5 et 6).

<sup>2701</sup> Boucle incomplète, Boucle : L x l = 1,7 x 1,5 cm, Chape : L x l = 1,3 x 1 cm, pièce incomplète, Boucle : L x l = 1,95 x 1,6 cm, Chape : L x l = 1,25 x 0,85 cm (Lassure 1995, p. 577, fig. 468, n° 3 et 4).

<sup>2702</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 1,45 x 1,5 cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,2 cm (Châteaux de terre 1987, p. 69).

<sup>2703</sup> Exemplaire entier, Boucle : L x l = 2,4 x 2,4 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,5 cm (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 4).

<sup>2704</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,6 x 1,65 cm, Chape : L x l = 1,4 x 0,9 cm (Bourgogne 1987, p. 185, n° 512).

<sup>2705</sup> Pièce entière à chape ovale sur une extrémité de courroie de cuir, Boucle : L x l = 1,2 x 1,4 cm, Chape : L x l = 1,15 x 0,55 cm ; artefact entier à chape quadrangulaire, Boucle : L x l = 1,15 x 1,35

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

revers de la courroie de cuir sur laquelle l'objet à chape ovale en alliage cuivreux est fixé. L'artefact en fer à chape quadrangulaire conserve des traces d'une couverture blanche.

La traverse distale est susceptible de recevoir d'autres types de moulures qu'un simple ergot distal. Elle comporte deux bosses en coin sur une pièce en alliage cuivreux avec contre-rivure en tôle trouvée en prospection sur le site de L'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone en Espagne<sup>2706</sup>.

Quelques boucles à fenêtre quadrangulaire ont été produites. La fenêtre est trapézoïdale sur un exemplaire en alliage à base de cuivre avec une chape à extrémité bilobée provenant du *castrum* de Ventajou à Félines-Minervois dans l'Hérault<sup>2707</sup>. Un spécimen en fer londonien avec traces d'étamage daté vers 1270 - vers 1350, à chape quadrangulaire, se distingue par sa traverse distale incurvée vers l'extérieur<sup>2708</sup>. Toujours outre-manche, dans le Dumfries and Galloway, les opérations archéologiques menées dans le complexe abbatial de Whithorn et Saint-Ninian ont révélé un objet en fer étamé à fenêtre quadrangulaire dont la partie proximale de la chape, gravée d'un X est circulaire<sup>2709</sup>.

Les éléments de datation disponibles conduisent à envisager une datation typologique correspondant au XIII<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type U : Anneau et boucle à chape intégrée à crochet (fig. 258, n° 1 à 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu, Fontvieille : n° 1, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3484, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1123, N.D.S.

---

cm, Chape : L x l = 1,8 x 1,55 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 106, n° 482 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 136-137, n° 326 ; p. 150, n° 372).

<sup>2706</sup> Objet entier, Boucle : L x l = 1,5 x 2,1 cm, Chape : L x l = 2 x 1,25 cm (Ollich 1976, p. 514, n° 16 ; Bolos *et al.* 1981, p. 151, n° 59).

<sup>2707</sup> Exemplaire entier, Boucle : L x l = 1,6 x 1,75 cm, Chape : L x l = 1,55 x 1,45 cm (Loppe 2006, p. 337).

<sup>2708</sup> Artefact entier avec traces d'étamage, Boucle : L x l = 1,4 x 1,3 cm, Chape : L x l = 1,05 x 0,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 108, n° 485 ; Clark 2004<sup>2</sup>, p. 150, n° 375).

<sup>2709</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 2,6 x 1,3 cm, Chape : L x l = 1,4 x 1 cm, vers 1250/1300 - 1600 (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.99, n° 44.8).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les trois boucles du corpus en alliage cuivreux (**fig. 258, n° 1**) ou en fer (**fig. 258, n° 2 et 3**) ont une fenêtre semi-ovale. La fenêtre de l'exemplaire de Rougiers est en accolade complète et le cadre comporte un ergot distal (**fig. 258, n° 3**). Sa chape est décorée de cannelures et d'un point en relief. La traverse distale de la pièce d'Avignon, à fenêtre lyriforme, présente une barre et une encoche issue de la fonte (**fig. 258, n° 1**). L'ardillon arbore une cannelure décorative à la jonction entre le nœud et la tige. Les pièces en fer comportent une perforation circulaire pour le passage de l'ardillon. L'ouverture quadrangulaire du spécimen en alliage cuivreux est issue de la fonte (**fig. 258, n° 1**). La chape des anneaux et boucles du type U est terminée par un crochet qui s'enroule toujours vers l'avant. Il s'insère souvent dans un des œillets d'un éperon. L'objet participe ainsi, associé à des agrafes à double crochet inversé (**type D, fig. 258, n° 2, 3 et 5**), ou à une agrafe à crochet et anneau (**fig. 258, n° 4**) à la fixation des éperons. La même fonction est mise en évidence par les découvertes archéologiques pour la chape mobile de type E, à crochet terminal. Il n'est pas improbable que certaines pièces du type U comme celle d'Avignon (**fig. 258, n° 1**), beaucoup plus massive que les autres, aient été employées à l'attache du fourreau au ceinturon, le crochet passant au travers de l'œillet d'une boucle de type D6 ou O4 ou au travers d'un œillet du fourreau.

Les artefacts du corpus ne comportent qu'une seule ouverture en partie proximale de la chape, pour l'ardillon. Cette option s'observe sur une boucle en fer à chape triangulaire issue d'une phase datée entre 1425 et 1521 de l'occupation du King John's hunting lodge à Writtle dans l'Essex au Royaume-Uni<sup>2710</sup>. Sa traverse distale est incurvée vers l'intérieur de la fenêtre. Une boucle en fer londonienne, au cadre à encoche distale, à ergots latéraux, possède une chape circulaire concave. Son contexte est daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2711</sup>.

Ordinairement, la chape comporte deux perforations, l'une pour l'ardillon, l'autre pour un rivet. Le musée des Beaux-arts de Carcassonne conserve une boucle en alliage cuivreux à encoche distale dont la chape angulaire est gravée d'un quadrillage oblique et, sur fond de guillochis, d'un écu à la croix émaillée de rouge<sup>2712</sup>. Le château de Peyrepertuse (XVII<sup>e</sup> -

---

<sup>2710</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 2,8 x 4,4 cm, Chape : L x l x p = 5 x 3 x 2 cm (Rahtz 1969, p. 85, fig. 47, n° 56).

<sup>2711</sup> Spécimen entier, Boucle : L x l = 1,35 x 2,25 cm, Chape : L x l = 2,4 x 1 cm (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 150, n° 378).

<sup>2712</sup> Exemplaire fragmentaire, Boucle : L x l = 2,8 x 3,1 cm, Chape : L rest. x l = 3 x 1,95 cm (Stutz 1983, p. 117, n° 5)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XVIII<sup>e</sup> siècle) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>2713</sup> et celui du château du Vieux Wartburg (XIII<sup>e</sup> siècle - 1515) dans le canton d'Aargau en Suisse<sup>2714</sup>, ont livré des pièces très semblables. La première est en alliage cuivreux, la seconde est en fer. Toutes deux ont une fenêtre semi-ovale large et une chape décorée par gravure dont les bords ont une ondulation très particulière. Les bords de la chape sont également ondulés pour un objet des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du château de Pymont dans le Jura et dont la traverse distale arbore une barre<sup>2715</sup>. Des exemplaires en fer à traverse distale à barre proviennent du castell de Mata (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?) à Mataró dans la province de Barcelone<sup>2716</sup> et du château de Montségur en Ariège<sup>2717</sup>. La traverse distale d'un spécimen en fer découvert dans la ville de Rhuddlan dans le Denbighshire au Royaume-Uni est moulurée de bosses. Son contexte est daté des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, mais l'éperon à molette sur lequel il a été retrouvé est attribué au XIII<sup>e</sup> siècle par les auteurs de l'étude<sup>2718</sup>. Deux perforations pour rivet traversent la chape afin de permettre une fermeture du crochet. Ce mode de fixation s'observe également sur l'objet ariégeois mais avec un seul rivet. À Londres, deux boucles à fenêtre semi-ovale en fer, avec un rivet ne traversant que la chape, ont été récupérées encore fixées à des éperons à molette dans des contextes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2719</sup>. La bibliographie de comparaison atteste de l'existence de pièces de type U à fenêtre trapézoïdale. Deux exemplaires en fer furent mis au jour rattachés à un éperon à molette, l'un dans un foyer du milieu/seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de la Bénèche à Caussade dans le Tarn-et-Garonne<sup>2720</sup>, l'autre dans un niveau londonien de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>2721</sup>. J. Clark date l'éperon anglais des environs de 1400.

---

<sup>2713</sup> Pièce fragmentaire, Boucle : L x l = 1,9 x 2,55 cm, Chape : L cons. x l = 3,7 x 1,9 cm (Barrère 2000, p. 219).

<sup>2714</sup> Artefact fragmentaire, Boucle : L x l = 2,2 x 3,4 cm, Chape : L cons. x l = 4,55 x 2,5 cm (Meyer 1974, p. 95, n° C 173).

<sup>2715</sup> Objet fragmentaire, Boucle : L x l = 1,8 x 1,9 cm, Chape : L x l = 3,5 x 1,4 cm (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1935).

<sup>2716</sup> Boucle fragmentaire Boucle : L x l = 1,95 x 2,4 cm, Chape : L mini x l = 3,3 x 1,5 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 140, 142, n° 53).

<sup>2717</sup> Spécimen complet, Boucle : L x l = 1,4 x 1,5 cm, Chape : L x l = 3,3 x 0,8 cm (Sarret 1980, p. 115-116 ; Sarret 1981c, p. 127).

<sup>2718</sup> Spécimen incomplet, Boucle : L x l = 1,3 x 1,4 cm, Chape : L mini x l = 1,7 x 0,9 cm (Goodall et Ellis 1994, p. 188, fig. 17.7, n° 137).

<sup>2719</sup> Artefact incomplet, Boucle : L x l = 1,55 x 2,2 cm, Chape : L x l = 3 x 1,9 cm ; objet fragmentaire, Boucle : L x l = 1,9 x 1,8 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,3 cm (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 137, n° 330 ; p. 139, n° 337).

<sup>2720</sup> Exemplaire entier, dimensions inconnues (Archéologie 1990, p. 264, n° 581).

<sup>2721</sup> Pièce complète, Boucle : L x l = 1,4 x 1,9 cm, Chape : L x l = 2,7 x 1,4 cm (Clark 2004<sup>2</sup>, p. 142, n° 142)



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'emploi des anneaux et boucles de type U est actuellement considéré de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle aux environs de 1400.

#### **Type V : Anneau ou boucle à chape intégrée en fourreau (fig. 258, n° 6 et 7 ; fig. 259)**

Les anneaux et boucles à chape intégrée en fourreau sont divisés en trois sous-types selon la configuration de la chape. Les exemplaires à chape intégrée en fourreau sans rivets sont regroupés dans le sous-type V1. Ceux qui comportent des rivets appartiennent au sous-type V2 s'ils sont en une seule pièce, au sous-type V3 si la chape est composite.

#### **Type V1 : Anneau ou boucle à chape intégrée en fourreau, sans rivet(s) (fig. 258, n° 6)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 92, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Cette boucle en alliage cuivreux à fenêtre semi-ovale à chape en fourreau sans rivet comporte un ergot distal. L'ardillon, fabriqué à partir d'une tige épaisse, traverse la chape grâce à une ouverture circulaire probablement issue de la fonte. Le bord proximal de la chape est dentelé. Un coup de marteau est visible à l'avant. La courroie était maintenue en place par cet écrasement du métal. Le résultat est assez peu esthétique. La fonte de ce type de boucle est relativement complexe puisqu'elle nécessite au moins trois valves : une pour chaque face et une troisième pour l'intérieur du fourreau (fig. 262, n° A).

#### **Type V2 : Anneau ou boucle à chape en fourreau en une pièce, à rivet(s) traversant(s) (fig. 259)<sup>2722</sup>**

Des boucles métalliques en alliage cuivreux de ce type ont pu être produites. Un exemplaire en argent appartient au trésor de Münster probablement enfoui lors de la peste du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2723</sup>. Les anneaux et boucles du corpus sont tous en os.

---

<sup>2722</sup> L'analyse technique de ces objets a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M. À paraître dans Chazottes et Thuaudet 2015.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Bouches-du-Rhône*

- Collège Mignet, Aix-en-Provence : n° 25, contexte de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 20 et 22, comblement de chenal servant de sol de fin XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 18, comblement de silo de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 23 et 24, comblement de fosse de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 19, remblai de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 21 comblement de tranchée d'épierrement du troisième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Saint-Laurent, Marseille : n° 182, contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.

#### *Vaucluse*

- RHI Philonarde, Avignon : n° 1, fosse dépotoir du début du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1704, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les boucles de type V2 du corpus, complètes ou fragmentaires, toutes en os, sont au nombre de onze. La plus simple (**fig. 259, n° 1**) possède une chape sans décor. Une fente a été aménagée dans son épaisseur à partir du bord proximal pour recevoir l'extrémité de la lanière de cuir ou de textile. Cette dernière était maintenue au moyen de rivets passant au travers de deux perforations circulaires. Il ne reste de la boucle qu'une amorce du cadre, ce qui ne permet pas d'en connaître la morphologie. Une entaille pourrait avoir accueilli un ardillon mais il ne subsiste pas de trace d'un axe autour duquel celui-ci aurait pu s'enrouler.

Trois autres boucles à fenêtre semi-ovale à ergot distal (**fig. 259, n° 2, 6 et 11**) trouvées sur le site de Mignet sont quasiment complètes et d'une excellente qualité de conservation. Ces éléments de ceinture sont décorés aussi bien pour la boucle que pour la chape, mais l'ornementation, bien que présentant des points communs, diffère pour chacun des objets. L'ergot distal est mis en évidence par un retrait du bord extérieur du cadre et présente dans deux cas une encoche pour réceptionner l'ardillon (**fig. 259, n° 3, 6 et 11**). Le bord externe de l'ergot est alors creusé d'entailles parallèles.

Sur une des pièces (**fig. 259, n° 11**), l'ornementation de la chape, distribuée sur trois zones, est exclusivement composée de lignes incisées perpendiculaires aux bords et parallèles entre elles<sup>2724</sup>. La tige métallique qui traversait la boucle dans sa largeur et permettait de

---

<sup>2723</sup> Tegethoff 2002, p. 29, n° 32.

<sup>2724</sup> Les traces sont verticales ou horizontales par rapport à l'axe longitudinal de l'objet.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

maintenir en place l'ardillon a disparu tout comme ce dernier. La traverse distale de la boucle est fracturée en un endroit.

L'une des boucles (**fig. 259, n° 6**) conserve un fragment d'ardillon en alliage à base de cuivre. Il est maintenu par une traverse en fer qui passe dans une ouverture aménagée dans la largeur de l'objet. Le mors de la chape ainsi que les deux perforations qui maintenaient la boucle à l'extrémité de la lanière ne sont que très partiellement conservés. La chape est ornée d'un décor incisé réparti sur trois zones. À l'endroit de la partie distale de la chape, une croix encadrée de quatre incisions est inscrite dans un losange incisé. Ces motifs sont eux-mêmes insérés dans un losange en épargne. Des lignes parallèles perpendiculaires au grand axe de la chape entourent le motif et se prolongent sur la boucle. Au milieu de la chape, un motif de méandres en épargne est limité de part et d'autre par deux lignes. En partie proximale, des lignes parallèles se devinent.

Deux chapes presque complètes, avec l'amorce de la boucle, découvertes sur le même site, présentent un décor similaire (**fig. 259, n° 7 et 8**). L'une d'elle, un peu plus massive, a conservé ses deux rivets en alliage cuivreux (**fig. 259, n° 8**). Sur la deuxième, il ne reste la trace que de l'une des deux perforations (**fig. 259, n° 7**). Une troisième chape, mise au jour Rue Philonarde à Avignon (**fig. 259, n° 9**), a perdu une portion de sa partie proximale qui conserve un décor formé par des lignes incisées verticales, où se logent deux perforations, et par des lignes obliques. Deux autres registres de lignes incisées prennent place à l'endroit ou à proximité de l'ardillon en fer incomplet : des lignes verticales pour l'un, des lignes horizontales encadrées de lignes verticales pour l'autre. Une tige en fer disposée dans une perforation traverse la boucle dans sa largeur et maintient l'ardillon en place.

Un autre très probable élément de boucle à chape intégrée a été découvert à Avignon dans le dépotoir du jardin ouest du Petit Palais. Il ne subsiste de cette boucle incomplète (**fig. 259, n° 3**) qu'un fragment de traverse distale avec son ergot triangulaire entaillé débordant du cadre. Ce morceau présente de fortes similitudes avec une boucle du site de Mignet (**fig. 259, n° 6**).

Un autre objet (**fig. 259, n° 2**), déjà partiellement décrit plus haut, en provenance du site de Mignet présente une fenêtre qui n'a jamais comporté d'ardillon. L'observation attentive de la portion circulaire au contact de la chape révèle l'absence de cassure et donc de traverse proximale. La fermeture se faisait très certainement par nouage. L'extrémité distale de la boucle est ornée d'une tête animale stylisée dont se perçoivent distinctement les yeux et le museau. Des incisions parallèles semblent figurer des poils, peut-être une crinière. La fenêtre de cette boucle prend la forme d'une fenêtre architecturale gothique, impression

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

renforcée par l'évidement du cadre de part et d'autres de l'arc central outrepassé, que l'on peut mettre en parallèle avec les compartiments ajourés des fenêtres bâties. Des baies trilobées similaires se retrouvent dans l'ornementation d'objets en os ou en métal. Par exemple, des plaquettes à décor architectural gothique miniaturisé peut-être destinées à orner des coffrets<sup>2725</sup>, ont été découvertes au palais des Papes (**fig. 260, n° 5**). Elles sont, d'après A. Hartmann-Virnich<sup>2726</sup>, datables du XIV<sup>e</sup> siècle, peut-être de sa première moitié. Les chapes de boucles composites en alliage cuivreux de type F4a et F4b sont parfois ajourées de telles fenêtres. La chape intégrée de l'objet aixois (**fig. 260, n° 2**) se divise en deux parties articulées au moyen d'une charnière pivotant autour d'une tige en alliage de base cuivre. L'avvers de la première partie de la chape est orné de trois registres séparés par des incisions parallèles perpendiculaires à l'axe. Le premier registre est composé de stries horizontales parallèles entre elles, le deuxième de trois petites croix de Saint-André et le troisième, de deux croix de Saint-André plus grandes. À l'avvers comme au revers, la charnière de la chape est recouverte d'incisions parallèles. Les incisions sont au revers encadrées de deux lignes disposées dans la largeur. L'avvers de la seconde partie de la chape figure, dans un cadre, un animal couché non identifié, aux longues oreilles et à la queue recourbée vers l'avant de l'animal.

Un animal identique se rencontre sur deux autres boucles en os à chape intégrée plus courte dont la fenêtre pourrait avoir été hexagonale (**fig. 259, n° 4 et 5**)<sup>2727</sup>. Découvertes sur le site de Mignet, les boucles arborent cette représentation dans un cadre à fond uni (**fig. 259, n° 4**) ou à fond quadrillé (**fig. 259, n° 5**). Toutes deux présentent une bande creuse entre deux lignes en relief et un registre de lignes parallèles gravées entre la fenêtre de la boucle et le panneau animalier. L'extrémité proximale de la chape est fendue pour l'insertion de l'extrémité de la courroie, laquelle était retenue par deux rivets. Ils sont en fer sur l'une des deux boucles. Le bord distal est découpé par un petit triangle de chaque côté d'un cercle. Ces boucles devaient se clore par agrafage ou plus probablement par nouage ainsi que l'indique l'absence de traverse pour la réception de la base de l'ardillon.

De nombreuses boucles en os de type V2 dont certaines avec un ardillon en os en place sont issues de couches d'un dépotoir établi dans le secteur du Marais-vert à Strasbourg

---

<sup>2725</sup> Gagnière 1985, p. 65.

<sup>2726</sup> Information aimablement communiquée par A. Hartmann-Virnich, professeur, Aix-Marseille Université, CNRS, LA3M, UMR 7298.

<sup>2727</sup> Ces deux objets n'ont pu être observés *de visu*.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

entre vers 1420 et vers 1480 (**fig. 260, n° 7**)<sup>2728</sup>. L'opération archéologique de la Rue du Kiosque à Douai a livré une pièce (**fig. 260, n° 4**) de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2729</sup>. Lors de la fouille du village médiéval de Goltho dans le Lincolnshire au Royaume-Uni<sup>2730</sup>, une première boucle à ardillon en fer (**fig. 260, n° 1**)<sup>2731</sup> a été découverte hors stratigraphie et une deuxième avec ardillon de même métal (**fig. 260, n° 2**)<sup>2732</sup> a été ramassée sur le sol pavé d'une maison abandonnée dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Toujours outre-manche, une opération archéologique à l'abbaye de Jedburgh dans les Scottish Borders au Royaume-Uni a fourni un exemplaire à ardillons en « os » du XII<sup>e</sup> siècle dont la couleur ocrée fait dire à J. Higgitt qu'elle est en corne (**fig. 260, n° 6**)<sup>2733</sup>. Cette identification demande à être vérifiée. La corne, composée de kératine, se conserve très mal en contexte archéologique sauf en milieu anaérobie<sup>2734</sup>. La collection Victor Gay contenait une boucle à fenêtre rectangulaire à chape intégrée en os, datée stylistiquement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle par I. Fingerlin (**fig. 260, n° 8**). Elle est localisée, en 1971, dans une collection privée à Dublin<sup>2735</sup>. Un dernier artefact fragmentaire à ardillon en os (**fig. 260, n° 3**) est connu par un catalogue de vente de la société Sotheby's<sup>2736</sup>.

Ces objets ont une fenêtre semi-ovale ou quadrangulaire. Le cadre peut comporter une encoche distale (**fig. 260, n° 1 et 2**), être cannelé (**fig. 260, n° 6**), comporter des arabesques (**fig. 260, n° 8**). La plupart possèdent une chape courte comparable à celle du site de Saint-Laurent à Marseille (**fig. 259, n° 1**) et fendue dans son épaisseur pour l'insertion de la lanière. La chape des artefacts strasbourgeois (**fig. 260, n° 7**) est d'une longueur analogue à la majorité des pièces provençales. Les chapes suffisamment complètes présentent deux trous de rivets. Une des chapes à ses perforations occupées par des rivets en fer (**fig. 260, n° 3**), une autre conserve un rivet en alliage cuivreux (**fig. 260, n° 4**). Le décor, généralement simple, consiste en des lignes incisées perpendiculaires et/ou parallèles à l'axe longitudinal qui forment parfois un cadre soulignant le bord de la chape. Une tête de Christ gravée en taille d'épargne est visible sur l'objet de la collection V. Gay (**fig. 260, n° 8**). La fixation de l'ardillon en os est assurée par une tige métallique qui traverse l'objet dans sa largeur.

<sup>2728</sup> Maire 1990.

<sup>2729</sup> L totale rest. x L chape x l chape = 3,8 x 3,4 x 2 cm (Chaoui-Derieux 2010, p. 67, fig. 9).

<sup>2730</sup> Goodall *et al.* 1975, p. 77, fig. 36, n° 4 et 5.

<sup>2731</sup> Boucle : L x l x e = 2,4 x 2,6 x 1,2 cm, Chape : L cons. x l x e = 2,8 x 2,2 x 1,05 cm.

<sup>2732</sup> Boucle : L x l x e = 3,1 x 3,8 x 0,9 cm, Chape : L x l x e = 4,1 x 2,7 x 0,95 cm.

<sup>2733</sup> L totale x l totale x e max = 2,7 x 2 x 1 cm (Higgitt 1995, p. 84)

<sup>2734</sup> Par exemple, des épingles antiques en corne ont été découvertes sur un site toulousain, conservées par leur emprisonnement dans une gangue de métal (Poplin 1992, p. 361).

<sup>2735</sup> Objet entier, dimensions précises non renseignées (Fingerlin 1971, cat. 72).

<sup>2736</sup> L x l x e = 3 x 0,9 x 0,6 cm (Boucles 1981, p. 27, n° 36).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La plupart des accessoires du corpus sont relativement similaires et ont très certainement été réalisés de façon analogue. Seules la boucle de Saint-Laurent (**fig. 259, n° 1**) et la chape de la Rue Philonarde (**fig. 259, n° 9**) présentent encore des traces de fabrication, et notamment des stries de sciage oblique, visibles en lumière rasante. Quant aux autres objets, le polissage a été suffisamment soigné pour ne laisser subsister aucune trace d'outil. L'homogénéité dans les dimensions et notamment l'épaisseur des artefacts suppose l'utilisation d'os long avec une importante épaisseur de matière compacte sur toute sa longueur. L'emploi de métapodes de bovinés apparaît donc très probable. L'artisan fend la diaphyse en deux puis taille les portions obtenues sous forme de plaquettes rectangulaires, de section quadrangulaire. La concavité du canal médullaire n'est pas toujours éliminée et elle reste encore visible sur trois artefacts (**fig. 259, n° 6, 9 et 11**). Une fois la chape réalisée, la boucle est façonnée et il convient de procéder aux finitions de l'objet : taille des différents éléments du mors – dans un premier temps, exécution des perforations, création d'une fente puis insertion des rivets – et sculpture du décor très certainement à l'aide d'un ciseau pour un travail par enlèvement de matière.

Les opérations archéologiques menées dans la Rue Mignet ont concerné la proximité immédiate ou la périphérie de l'enceinte du couvent des Dominicaines de Notre-Dame-de-Nazareth. La qualité de vie des moniales y était particulièrement élevée comme en témoigne la verrerie<sup>2737</sup> ainsi que la céramique étudiée qui était de bonne qualité, parfois luxueuse, et des importations répertoriées en provenance d'Espagne et de Syrie<sup>2738</sup>. Collectées dans ou à proximité du couvent des Dominicaines, parfois dans leurs déchets, les boucles à chape intégrée du site – auxquelles doit être adjoint une pièce d'Avignon – sont attribuables à la première moitié, et peut-être plus précisément au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les artefacts aixois furent très certainement portés par les moniales. L'hypothèse de leur utilisation par des laïcs chargés du fonctionnement du monastère apparaît peu plausible étant donné le nombre d'objets retrouvés. Les ceintures féminines à pièces en os ont pu constituer un accessoire spécifiquement féminin jusqu'au début de l'époque moderne : le tarif de péage d'Avignon de 1582 signale que la *ceinture de femme dosse* est redevable d'une taxe de 1 sou par pièce. L'ornementation assez recherchée ne connaît qu'assez peu d'équivalent dans les accessoires de la ceinture en métal non précieux. Sans être luxueux, ces éléments fabriqués en os sont les témoins d'une certaine qualité de vie. Ils furent sans doute peu nombreux et produits en faible

---

<sup>2737</sup> Information aimablement communiquée par L. Vallauri, Ingénieur de recherche, CNRS, LA3M, UMR 7298.

<sup>2738</sup> Richarté 1991.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

quantité, pour une classe de la population assez aisée. Il n'est pas impossible que la réalisation de ces objets ait participé d'une mode. En effet, bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives, le XIV<sup>e</sup> siècle s'inscrit, tout au moins en Provence – peut-être aussi à une plus large échelle géographique et en dépit d'éléments de comparaison encore peu nombreux – comme une période marquante quant à la fabrication d'accessoires de la ceinture en os.

Les boucles en os de type V2 du corpus et de la bibliographie sont attestées entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, mais il faut compter avec l'existence de nombreux sous-types dont la datation détaillée ne peut pas toujours être entreprise à l'heure actuelle.

#### **Type V3 : Anneau ou boucle à chape en fourreau composite, à rivet(s) traversant(s) (fig. 258, n° 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Abbaye du Thoronet, Le Thoronet : n° 3, couche d'occupation de la forge, XIII<sup>e</sup> siècle.

La chape de cet objet à fenêtre quadrangulaire à ergot distal à encoche est très particulière. Elle est en effet traversée aux angles par quatre trous circulaires, sans doute pour la fixation par rivetage, et de deux ajours de fonction inconnue – pour alléger l'accessoire ? Une ouverture circulaire entre les deux ajours permettait le passage de l'ardillon. Il est possible que la courroie ait été enserrée entre deux longues tôles de métal dont la partie distale était rivetée à la chape (**fig. 262, n° B**). Un tel système n'est pas sans rappeler celui des boucles de type « Forked Spacers » connues outre-manche, mais dont les tôles ne sont pas rivetées à la partie inamovible de la chape mais brasées à celle-ci<sup>2739</sup>. Une boucle en fer similaire à l'artefact provençal provient du château de Rascino, dont l'occupation est très mal

---

<sup>2739</sup> *Quelques exemples* : **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : un artefact, 1250/1300 - 1600, Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998b, p. 420, fig. 10.57, n° 12) ; **Essex** : un spécimen, destruction, vers 1540, Viking Hall, Waltham Abbey (Huggins 1976, p. 115, fig. 41, n° 7) ; **Grand Londres** : nombreux exemplaires datés de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du siècle suivant, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 78-82) ; **Lincolnshire** : deux pièces, H.S. et seconde moitié XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, fig. 43, n° 9 et 10) ; un objet, XIII<sup>e</sup> siècle, Riselhome, Lincoln (Thompson 1960, p. 106, n° 1) ; **Yorkshire du Nord** : six individus, de milieu XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle à milieu XVI<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle, York (Ottaways et Rogers (dir.) 2002, p. 2890, n° 13338-13341, 14310, 14705). Il en existe une variante avec une charnière au milieu de la chape : se reporter à Goodall 1973 (p. 93, fig. 36, n° 14) et Hinton 1977b (p. 204).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

datée, à Siamignano dans la province de Rieti<sup>2740</sup>. Elle fut retrouvée dans une couche contenant une monnaie du XIV<sup>e</sup> siècle. La correspondance presque parfaite avec la boucle du Thoronet et la spécificité de configuration de ces deux spécimens incite à les considérer comme contemporains.

#### **Type W : Anneau ou boucle à fenêtres opposées (fig. 261, n° 1 et 2)**

Les objets provençaux du type W appartiennent à deux sous-types différents : l'un comporte un anneau et une boucle dont les fenêtres analogues disposées de part et d'autre d'un corps central se trouvent dans des plans angulairement très proches (et que par extension on qualifiera de même plan) (sous-type W1), l'autre comporte deux anneaux à fenêtres analogues opposées se situant dans des plans perpendiculaires (sous-type W2).

Notons qu'il existe des objets constitués de deux « fenêtres » opposées d'un genre différent. Une découverte hors contexte à Marchwood dans le Hampshire, en Angleterre l'illustre : l'artefact est constitué d'un long anneau ovale traversant la petite « fenêtre » ovale de deux individus de type W. Cette ouverture est pratiquée à une extrémité d'un corps, plat ou de section ovoïde, terminé à l'autre extrémité par un anneau semi-ovale. Un ardillon factice traverse en partie la fenêtre d'un de ces deux individus<sup>2741</sup>.

#### **Type W1 : Anneau-boucle à fenêtres analogues opposées sur le même plan (fig. 261, n° 1)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- 16 boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 4, contexte d'Époque moderne.

Cet objet en alliage à base de cuivre est composé d'un corps plat prolongé à chaque extrémité par un anneau à fenêtre ovale dont la traverse distale présente une excroissance triangulaire. Une des excroissances est entaillée par une encoche obtenue par la fonte. Elle recevait un ardillon en fer dont il reste encore un fragment. Ainsi que l'illustrent les objets de comparaison tirés de la bibliographie, les deux petites ouvertures circulaires du corps plat

---

<sup>2740</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 2,7 x 4,1 cm, Chape : L x l = 3 x 3,7 cm (Beavitt *et al.* 1993, p. 444, fig. 11, n° 5).

<sup>2741</sup> Pièces entières, L assemblage = 10,2 cm (Collins 2009, fig. 2b).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

permettaient le passage de rivets. Les artefacts de type W1 comportent donc d'un côté une boucle et de l'autre un anneau.

Les anneaux-boucles de type W1 n'ont été reconnus dans la bibliographie étudiée qu'en trois circonstances et proviennent d'endroits éloignés les uns des autres : un spécimen en alliage cuivreux est issu du castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone<sup>2742</sup>, un autre en fer provient du château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais<sup>2743</sup>, huit autres dont sept en fer – la plupart avec traces d'étamage – ont été mis au jour sur les sites de Swan Lane et de Billingsgate lorry Park à Londres, dans des contextes datés vers 1270 - vers 1350 et de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2744</sup>. Six des exemplaires en fer ont des fenêtres ovales ou semi-ovales au cadre régulier, l'un d'eux arbore une encoche distale. Un autre individu n'est pas achevé, le contour des traverses distales est irrégulier et les trois perforations du corps plat n'ont pas été réalisées : elles ont été marquées au poinçon depuis l'une des faces. Une encoche distale est visible sur l'individu du Nord de la France et la pièce espagnole, couverte de dorure. Ceux-ci ainsi qu'un des objets en fer et celui en alliage cuivreux de Londres comportent une traverse distale à barre. Le corps plat des accessoires de type W1 compte deux ou trois ouvertures circulaires, l'une pour l'ardillon, l'autre ou les autres pour le rivetage. L'anneau est parfois relevé comme sur l'exemplaire provençal.

Un artefact londonien fragmentaire étamé daté vers 1270 - vers 1350, à fenêtre ovale allongée avec une encoche distale, se distingue par la présence d'un rivet intégré en lieu et place du rivet traversant<sup>2745</sup>.

Ces anneaux-boucles semblent avoir servi à connecter deux courroies en étant fixés à une troisième par rivetage. Un emploi dans la fixation du fourreau d'une arme paraît plausible. Une production durant le XIV<sup>e</sup> siècle est attestée mais un emploi légèrement antérieur ou postérieur ne peut être rejeté.

#### **Type W2 : Anneau de liaison à fenêtres analogues opposées perpendiculaires (fig. 261, n° 2)**

##### *Vaucluse*

---

<sup>2742</sup> Objet entier, L totale x l = 7,6 x 3,6 cm (Monreal et Barrachina 1983, p. 271, fig. 128, m 1220).

<sup>2743</sup> Individu entier, L totale x l = 4,1 x 1,8 cm (Dilly *et al.* 1999, p. 126).

<sup>2744</sup> Trois exemplaires complets, trois entiers, un fragmentaire, un inachevé, L totale x l = entre 4,7 x 1,7 cm et 6,4 x 2,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 488, 490 à 496).

<sup>2745</sup> Spécimen fragmentaire, L cons. x l = 3 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 489).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 999, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette pièce dorée comporte deux anneaux ovales transversaux reliés par un corps de section circulaire décoré d'une rainure. Un objet doré à fenêtres circulaires et corps quadrangulaire massif fut trouvé au castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone<sup>2746</sup>. Une attache de bride ou d'attelage passe au travers d'un des anneaux. Une utilisation dans le costume militaire ne peut être totalement écartée.

#### **Anneaux et boucles de type indéterminé (fig. 263 et 264)**

L'intégrité des anneaux et boucles en alliage cuivreux dont il est ici présenté les plus significatifs n'est pas suffisante pour permettre une identification précise du type. Certains objets ne sont peut-être pas non plus des anneaux et boucles : la question est ainsi posée pour différents fragments (**fig. 263, n° 1 à 4**). Pour d'autres, l'absence d'une partie importante du cadre ou l'état de minéralisation, bien que certaines caractéristiques telles que la présence d'un ergot distal (**fig. 264, n° 1 à 3**) ou d'un décor mouluré (**fig. 263, n° 5**) ou incisé (**fig. 264, n° 9**) soient visibles, ne permet pas le classement. Dans le cas des pièces à ergot distal, le cadre comportait-il par exemple des talons externes, des ergots proximaux ? Pour d'autres, la traverse distale comportait-elle des moulures, était-elle élargie ? Pour quelques objets à double fenêtre (**fig. 264, n° 13 et 17**), quelle était la configuration de la fenêtre manquante ? Parmi les fragments d'anneaux et boucles composites (**fig. 264, n° 12, 14 à 16**), un artefact découvert à Fréjus (**fig. 264, n° 12**) possède des particularités notables. Il ne reste du cadre de la boucle que la traverse proximale et les extrémités de la traverse distale qu'elle traverse. Les extrémités étaient recouvertes par des cupules dont il n'en reste qu'une en place. Cette particularité se retrouve sur des pièces de type F4a (**fig. 208, n° 1, 5, 7**). La traverse proximale traverse la chape de type D2 obtenue par la fonte grâce à une ouverture pratiquée transversalement. La partie distale est échancrée pour recevoir l'ardillon, lequel prend la forme d'une tige qui au sortir de l'échancrure de la chape s'élargit et s'épaissit. Quatre rainures issues de fonte ornent l'avert de la chape. Un pan incliné fait la jonction avec la partie proximale. La bordure de cette zone est arrondie sur l'avert. Un rivet intégré assurait l'attache sur une courroie de tissu ou de cuir.

---

<sup>2746</sup> Exemplaire entier, dimensions inconnues (Monreal et Barrachina 1983, p. 260, fig. 127, m. 1287).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.3.3. Les ardillons

La configuration des ardillons n'est pas particulièrement diversifiée et n'a pas ou peu évolué au cours de la période d'étude. L'identification des techniques de fabrication est loin d'être toujours aisée pour les ardillons en alliage cuivreux (**ex : fig. 265, n° 3 à 21**) au contraire de ceux en fer, souvent confectionnés par déformation plastique au marteau (**ex : fig. 266, n° 1 à 5**). Dans quelques cas, l'ardillon est obtenu avec du fil de fer ou d'alliage cuivreux de section circulaire simplement coupé (**ex : fig. 265, n° 1 et 2**), ou une tôle en alliage cuivreux (**ex : fig. 265, n° 15 à 21**). Peut-être a-t-il été parfois employé du fil de filière de section quadrangulaire, mais cela ne peut être prouvé sans analyse métallographique. Des valves de moules en pierre mis au jour à Magdebourg dans le land de Saxe-Anhalt en Allemagne attestent d'une production par la fonte d'ardillons très spécifiques pour des fermaux<sup>2747</sup>. Une découverte de grand intérêt a été faite récemment sur le site de l'Académie à Perpignan : quatre ardillons de section quadrangulaire de petite taille (2,5 à 2,6 cm de long) ont été retrouvés liés les uns aux autres et non ébarbés<sup>2748</sup>. Ils prouvent à l'évidence la possibilité de fabriquer des ardillons par la fonte pour des boucles et non pour des fermaux. En effet, leur forme ne se rencontre pas sur les fermaux.

L'analyse des ardillons établit que le type utilisé peut varier selon les types de boucles. Les traverses-ardillons, par exemple, sont spécifiques aux boucles de type Q9. Pour cette raison, il n'en est pas fait de commentaire ici. Pour quelques modèles de boucles, le seul type d'ardillon employé est en fil de section circulaire ou quadrangulaire arrondi. C'est le cas pour les bouclettes circulaires en alliage cuivreux (type B1) pour lesquelles il est en alliage cuivreux (**fig. 135, n° 1 à 11**), exceptionnellement en fer (**fig. 135, n° 12**). L'ardillon des bouclettes circulaires en fer (type B2, **fig. 135, n° 14 à 28**) est toujours en fil de fer tout comme celui des boucles circulaires en matériau blanc (type B5, **fig. 140, n° 1 à 4**). L'ardillon en fil est le seul à être utilisé pour les boucles des types B12 (**fig. 142, n° 11 et 12**) et F4a (**fig. 207, n° 7 à 9 ; fig. 208, n° 1 à 9**), celles-ci comportant régulièrement une chape de type B adaptée à la morphologie de l'ardillon. Quoique son usage ne soit plus exclusif, il est encore fréquent sur les pièces des types E (**fig. 201, n° 5, 12 ; fig. 202, n° 7 et 10 ; fig. 203, n° 3, 10, 11, 13**), S (**fig. 255, n° 7, 10, 13**) et T (**fig. 257, n° 6 et 8**) même si pour nombre de

---

<sup>2747</sup> Berger 2006.

<sup>2748</sup> Étude en cours par l'auteur. La datation du contexte stratigraphique n'est pas encore connue.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

boucles il n'a pas été conservé. L'aspect circulaire de la perforation dans la chape intégrée de la plupart des boucles de type S et T – même si elle peut être occupée par un ardillon travaillé au marteau (**fig. 256, n° 9 et 10**) – et les éléments de comparaison déjà signalés lors de l'étude typologique appuient ces observations.

Dans le corpus provençal comme dans la bibliographie, un ardillon en fil en alliage à base de cuivre est présent sur quelques spécimens de boucles cuivreuses des types B10 (**fig. 141, n° 4**), C5a (**fig. 181, n° 3**), C7 (**fig. 182, n° 7**), D1 (**fig. 186, n° 4 et 7**), D3 (**fig. 198, n° 6**), E2c (**fig. 202, n° 10**) et P1a (**fig. 246, n° 8**). Ces attestations sont anecdotiques, l'ardillon étant presque toujours confectionné dans une tôle ou dans une tige martelée.

Il n'est pas rare qu'une boucle en alliage cuivreux comporte un ardillon en fer. Ceci est particulièrement courant dans le corpus comme dans la bibliographie pour les boucles des types N1 (**fig. 232, n° 4**), N2a (**fig. 232, n° 6 à 10**), N2c (**fig. 232, n° 16**), N2d (**fig. 232, n° 21**), N3a (**fig. 233, n° 9 à 11**), O3g (**fig. 237, n° 9**), P5a à P5c (**fig. 248, n° 6 à 8, 10, 11, 13**) et Q5 (**fig. 249, n° 8 à 10**). Parmi les autres types du corpus où les ardillons en fer sont moins fréquents, les boucles des types C8a (**fig. 183, n° 7, 8, 12**) et E1b (**fig. 202, n° 1 à 3**) sont les plus concernées. La mise en place d'un ardillon en alliage cuivreux sur une boucle en fer n'est illustrée que par un objet dont le nœud retient un fragment de traverse (**fig. 265, n° 9**).

L'extrémité des ardillons travaillés par déformation au marteau est parfois recourbée (**fig. 141, n° 17 ; fig. 142, n° 10, fig. 212, n° 1**). Cette caractéristique est particulièrement courante au haut Moyen Âge<sup>2749</sup> et devient beaucoup moins fréquente à mesure que l'on s'avance dans la période d'étude. La pointe de trois spécimens (**fig. 265, n° 6 et 7**) dont un est encore en place sur une boucle de type B3 (**fig. 137, n° 4**) est « creusée » d'une concavité qui permet une parfaite adaptation au profil du cadre. Des ardillons en tôle, peut-être spécifiques aux boucles de type B3, présentent un épaississement du bout de la tige (**fig. 138, n° 4 à 6 ; fig. 265, n° 20 et 21**). L'un d'eux présente une très petite dépression irrégulière à l'avant (**fig. 265, n° 21**). La même chose s'observe au revers d'un autre ardillon (**fig. 265, n° 14**). Il semble que cette caractéristique soit liée à un martelage latéral de chaque côté de la tige qui a déjeté la matière et provoqué un bourrelet sur les bords.

Les ardillons comportent éventuellement des éléments décoratifs sous la forme d'incisions, de cannelures, de moulures, d'impressions. Pour la période d'étude, les ardillons

---

<sup>2749</sup> Se reporter par exemple à Stutz 2003 (pl. 1 à 56) et à Aubourg et Josset 2003 (p. 210, n° 113 à 116).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

décorés ne sont pas spécifiques à un ou plusieurs types de boucles hormis les ardillons ornés d'une croix de saint André qui ne se rencontrent que sur des boucles de type B3 (**fig. 138**). L'étude de ces ardillons particuliers est donc faite lors de l'analyse de ces boucles. Il n'est traité ci-après que des décors présents sur les ardillons du corpus, décors pour lesquels il est également signalé des éléments de comparaison relevés dans la bibliographie. Aucune mention ne sera faite des autres types de décors existants.

#### **Les ardillons avec dépression(s) transversale(s)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 678, comblement de fosse, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, n° 1198, H.S.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu, Eyguières : n° 1, H.S.
- Puget III, Marseille : n° 28, comblement de tranchée de fondation de mur, XII<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup> siècle.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 156, second quart - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles-du-Gard : n° 2010-9, sépulture masculine, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 618, foyer, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 406, comblement structurel du four, vers 1345 - vers 1360.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1133, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 314, datation inconnue.

La plupart de ces ardillons arborent une ou plusieurs rainures transversales à l'axe de l'ardillon à la jonction du nœud et de la tige ou dans la première moitié de la tige (**fig. 266, n° 8 et 13**)<sup>2750</sup>. Le mode d'obtention de ces rainures est difficile à appréhender : elles ont pu

---

<sup>2750</sup> **France, Gers** : ardillon isolé avec deux incisions et ardillon isolé doré avec « plusieurs » incisions, village médiéval de Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 519, fig. 416, n° 5 ; fig. 419, n° 7) ; **Isère** : ardillon isolé avec deux incisions, remplissage d'une sépulture de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 45 ; Colardelle 2008, p. 138-139).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

être obtenues directement par la fonte, à coups de lime ou avec un ciseau percuté. Une unique rainure est visible au début de la tige en alliage cuivreux de l'ardillon d'une boucle de même composition de type F2a (**fig. 205, n° 12**). Les rainures sont au nombre de deux pour des pièces en alliage cuivreux disposées sur des boucles de même matériau des types B3 (**fig. 137, n° 2**), C5a (**fig. 181, n° 6**), E4c<sup>2751</sup>, F2a (**fig. 205, n° 10**), F9<sup>2752</sup>, Q2<sup>2753</sup>, au nombre de trois sur l'ardillon de boucles des types B3 (**fig. 137, n° 7**) et C6a<sup>2754</sup> et sur l'ardillon de fermaux en or<sup>2755</sup>, au nombre de quatre avec des boucles des types B3<sup>2756</sup> et D3 (**fig. 198, n° 8**), au nombre de quatre et disposées sur un massif pour une boucle de type B3<sup>2757</sup>. Un individu arbore trois dépressions réalisées sur un épaissement de l'ardillon séparé du nœud par un gradin (**fig. 137, n° 5**).

Plusieurs ardillons isolés mis au jour au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude comportent deux dépressions espacées l'une de l'autre dans la première moitié de la tige<sup>2758</sup>. Ce type de décor est également visible sur les ardillons d'une boucle de type Q2 trouvée au château de Montségur (N.D.S.) dans l'Ariège<sup>2759</sup> et d'une boucle de type F2a issue du même site. Les dépressions y sont au nombre de trois pour ce dernier objet<sup>2760</sup> comme sur un ardillon découvert (H.S.) au château de Castelo Branco dans le district du même nom au Portugal<sup>2761</sup>.

Un ardillon de boucle de type B3 se distingue des ardillons étudiés précédemment par la présence d'une unique dépression à proximité de la pointe (**fig. 137, n° 6**).

---

**Portugal, district de Castelo Branco** : ardillon avec une incision, H.S., château, Castelo Branco (Boavida 2011, p. 18).

<sup>2751</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : pièce complète, vers 1150 - vers 1200 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 312).

<sup>2752</sup> **Suisse, canton de Genève** : boucle complète, reblais funéraires, église Saint-Georges, Hermance (Bonnet 1973, p. 91).

<sup>2753</sup> **France, Aude** : objet complet, H.S., abri près de la Grotte de l'Œil, Puilaurens (Sacchi et Barrère 2006, p. 119, 122).

<sup>2754</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : boucle complète, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, High Street C, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1746).

<sup>2755</sup> Deux fermaux en or, l'un appartenant au trésor de Colmar et attribué au deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, l'autre à la collection du Metropolitan museum of Art de New York et daté des années 1340 - 1349, comportent trois rainures probablement obtenues par impression (Descatoire (dir.) 2007, p. 69 et 71, n° 29 et 33).

<sup>2756</sup> **Italie, province de Verceil** : spécimen complet, fin X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle, église San Michele, Trino (Lebole di Gangi 1999, p. 409).

<sup>2757</sup> **Royaume-Uni, Hampshire** : boucle complète, d = 4,6 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Cathedral Green (Hinton 1990f, p. 524, n° 1245).

<sup>2758</sup> Deux exemplaires entiers et un possible fragment, N.D.S. (Barrère 2000, p. 222, fig. 147, n° 13, 14 et 15).

<sup>2759</sup> Boucle complète (Czeski 1990, p. 392).

<sup>2760</sup> Pièce complète (Czeski 1981, p. 197 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 396).

<sup>2761</sup> Ardillon entier (Boavida 2011, p. 18).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Les ardillons avec dépression(s) diverse(s)

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 113 et 298, datation inconnue.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-160, datation inconnue.

Le décor présent sur les ardillons ne consiste pas toujours en dépressions transversales. L'ardillon de boucles des types B3 (**fig. 137, n° 1**) et C2b<sup>2762</sup> arbore ainsi des incisions disposées en zigzags. Un ardillon isolé du corpus comporte une spirale enroulée autour de sa tige (**fig. 266, n° 14**). Un autre ardillon ramassé sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1266) à L'Isle-Bouzon dans le Gers présente deux petites dépressions sur un épaissement de la tige mis en exergue par des gradins<sup>2763</sup>. Le site de la rue de la Carreterie à Avignon a fourni un ardillon décoré au moyen d'une lime ainsi que le montrent les traces laissées par l'outil : le motif est constitué d'un losange en épargne encadré par deux lignes creuses et de deux triangles allongés (**fig. 266, n° 15**). Quatre paires de triangles, probablement obtenus par limage, sont visibles sur l'ardillon en tôle d'une boucle de type D3 issu de débris de destruction de seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle de la maison fortifiée d'East Haddlesey à Knottingley dans le Yorkshire du Nord au Royaume-Uni<sup>2764</sup>.

#### Les ardillons avec cannelure(s)

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 766 A, tranchée de fondation de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- 16 boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 1, contexte moderne.
- Notre-Dame-de-la-Seds, Aix-en-Provence : n° 4, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?

---

<sup>2762</sup> **France, Landes** : boucle complète ramassée en prospection, quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, E).

<sup>2763</sup> Ardillon entier (Lassure 1995, p. 519, fig. 416, n° 6).

<sup>2764</sup> Boucle complète (Goodall 1973, p. 93, fig. 36, n° 15).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Var

- Sous-ville, Correns : n° 1, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 288, couche de dépotoir, n° 610, sol d'occupation extérieure, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 2094, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 1538, sol de bâtiment, vers 1360 – vers 1370/1375 ; n° 809, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 93-42.

#### Vaucluse

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 250, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1217, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 349, dernier quart XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1123, 1154, n° 1289, H.S.

Les ardillons avec une seule cannelure (**fig. 266, n° 9 et 10**)<sup>2765</sup> à l'amorce de la tige se retrouvent sur des boucles en alliage cuivreux des types B3 (**fig. 137, n° 4**)<sup>2766</sup>, B11 (**fig. 142, n° 1 et 10**)<sup>2767</sup>, C2a<sup>2768</sup>, C6a<sup>2769</sup>, D2<sup>2770</sup>, D3<sup>2771</sup>, d'une variante du type E3<sup>2772</sup>, sur des pièces

---

<sup>2765</sup> **France, Aude** : ardillon entier, N.D.S., château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 223, fig. 147, n° 20) ; ardillon entier, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 823, fig. 1, n° 8). **Royaume-Uni, Worcestershire** : ardillon entier, seconde moitié XII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ardillon entier, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993a, p. 194, 196, fig. 89, n° CA 263 et 125) ; **Lincolnshire** : ardillon fragmentaire, H.S., habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 93, fig. 43, n° 17).

<sup>2766</sup> **France, Calvados ou Seine-Maritime** : boucle complète, site précis inconnu (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 211, notice 186-187). **Italie, province de Reggio Calabria** : boucle complète, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 468). **Royaume-Uni, Southampton** : boucle complète, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Cuckoo Lane D, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 260, fig. 242, n° 1776) ; **Yorkshire du Nord** : exemplaire complet, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Wharram (Goodall 1979a, p. 108).

<sup>2767</sup> **Royaume-Uni, Wigtownshire** : boucle complète, H.S., Genoch, Glenluce (Jope *et al.* 1959, p. 269, fig. 95, n° 1).

<sup>2768</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : pièce complète, vers 1350 - vers 1400 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 90, n° 391).

<sup>2769</sup> **France, Indre-et-Loire** : pièce complète, sépulture (objet en place), XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, cimetière de l'église de Rigny, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 159).

<sup>2770</sup> **France, Aude** : spécimen complet, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 823, fig. 1, n° 5).

<sup>2771</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle complète, vers 1150 - vers 1200 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 303).

<sup>2772</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : pièce complète, vers 1200 - vers 1230 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 313).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des types F2a (**fig. 205, n° 7 et 11**)<sup>2773</sup>, O1d<sup>2774</sup>, P1e (**fig. 247, n° 5**), S3a (**fig. 256, n° 2 et 3**), Q à traverse distale à barre<sup>2775</sup>, U (**fig. 258, n° 1**)<sup>2776</sup> et sur des boucles en fer de type B4 (**fig. 139, n° 1**) et C1b (**fig. 179, n° 5**). L'ardillon des fermaux peut comporter une unique cannelure<sup>2777</sup>. Deux cannelures sont visibles sur l'ardillon d'une boucle de type E5 (**fig. 204, n° 6**), trois sur celui de boucles des types P<sup>2778</sup>, P1a<sup>2779</sup> et P1e (**fig. 247, n° 3**) et cinq sur un ardillon isolé (**fig. 266, n° 12**). Les quatre cannelures d'un ardillon italien sont disposées sur un épaississement de la tige mis en valeur par un gradin du côté du nœud<sup>2780</sup>. Un ardillon isolé avec cannelure au milieu de la tige a été découvert sur le site du village médiéval de Corné à L'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2781</sup>.

#### Les ardillons avec massif(s)

##### *Var*

- Place Formigé, Fréjus : n° 8, remblai funéraire, fin XII<sup>e</sup> siècle - 1748.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1123, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 587, sol de maison, fin XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1265.

La morphologie des trois ardillons en alliage cuivreux regroupés ici est assez diversifiée. L'objet du site du jardin ouest du Petit Palais d'Avignon comporte un massif quadrangulaire à l'amorce de sa tige (**fig. 266, n° 11**). Deux petits massifs rectangulaires sont

---

<sup>2773</sup> **France, Landes** : boucle complète, H.S., quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, F).

<sup>2774</sup> **Royaume-Uni, Hampshire** : boucle complète, sépulture, première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Cathédral Green, Winchester (Hinton 1990f, p. 517, n° 1152).

<sup>2775</sup> **France, Gers** : objet complet, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 514, fig. 411, n° 1 ; fig. 413, n° 1).

<sup>2776</sup> **Royaume-Uni** : boucle complète conservée à l'Ashmolean Museum (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 79).

<sup>2777</sup> Objet en or daté typologiquement de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, conservé au Musée national du Moyen Âge (Descatoire (dir.) 2007, p. 73, n° 35) ; pièce en or du trésor de Münster attribuée à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Tegethoff 2002, p. 18, n° 17).

<sup>2778</sup> **Grand Londres** : boucle complète, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 458).

<sup>2779</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : pièce complète, vers 1400 - vers 1450 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 100, n° 458).

<sup>2780</sup> **Italie, province de Rome** : ardillon entier seconde moitié XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 544).

<sup>2781</sup> Ardillon entier (Lassure 1995, p. 520, fig. 416, n° 8).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

espacés au début de la tige d'un ardillon appartenant à une boucle de type B3 issue des reblais funéraires de l'église Saint-Georges à Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>2782</sup>.

La tige de l'ardillon d'une boucle de type U du corpus (**fig. 258, n° 1**), déjà mentionné de par la présence d'une cannelure, possède un élargissement de la première moitié de la tige. Il rappelle celui d'un ardillon en fer sur une boucle en fer de type J1b trouvée dans un contexte des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles sur le site de la maison de la Magie à Blois en Loir-et-Cher<sup>2783</sup>.

L'ardillon en forme de croix du corpus (**fig. 266, n° 7**) connaît deux parallèles à nœud ouvert : un exemplaire disposé sur une boucle de type C8a, datée de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mise au jour lors de fouilles rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>2784</sup> ; un objet isolé provenant d'un niveau de seconde moitié XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle du site de Brook street à Winchester dans le Hampshire<sup>2785</sup>.

#### **Autres ardillons décorés**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 858, milieu/seconde moitié XIII<sup>e</sup> - fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 353, N.D.S.

L'ardillon d'une boucle marseillaise de type F5 (**fig. 209, n° 6**), dorée, comporte une ligne creuse régulière à l'avant sur toute la longueur de sa tige. Un fragment de fil est enroulé autour d'une moitié de la circonférence de l'ardillon d'une boucle avignonnaise de type F3a (**fig. 206, n° 8**).

#### **3.1.3.4. Synthèse**

L'étude typologique a mis en évidence la très grande diversité des anneaux et boucles du corpus. Ils ont en effet été regroupés en 172 types. Ce nombre, intimement lié aux choix

---

<sup>2782</sup> Boucle complète (Bonnet 1973, p. 90)

<sup>2783</sup> Objet complet (Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 111).

<sup>2784</sup> Boucle complète (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 6).

<sup>2785</sup> Ardillon entier (Hinton 1990d, p. 517, n° 1146).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

opérés pour le classement typologique, aurait pu être légèrement augmenté si la documentation archéologique avait permis une approche plus complète des types D2 et D3. Le nombre d'objets du corpus et d'éléments de comparaison par type ainsi que la qualité des contextes et des datations stratigraphiques peuvent limiter la portée des hypothèses de datation typologique proposées. Par conséquent, les datations proposées dans la **figure 267** sont pour certaines typologiques, lorsque les données sont suffisamment nombreuses et fiables, pour d'autres, elles ne sont que la figuration graphique des dates d'attestation des objets des types concernés, une fois ôtées les pièces que nous supposons en position résiduelle. Il faut également compter avec l'imprécision relative des datations fondées sur l'étude de la céramique.

Nous avons élaboré plusieurs figures (**fig. 268 à 270**) pour faciliter l'analyse de l'évolution typologique. Du fait des limites qui viennent d'être évoquées, les données présentées dans ces tableaux doivent être considérées comme des ordres de grandeur.

Les **figures 268** et **270** ont été établies à partir des données fournies par le tableau récapitulatif de la **figure 267**. Elles indiquent, pour chaque demi-siècle et en fonction du paramètre choisi – matériaux ou type(s) d'objets – le nombre total de types et sous-types pour lesquels une datation très probable ou probable d'objets est associée à ce demi-siècle. Le comptage s'est effectué de la manière suivante : si l'intervalle de temps est inférieur au quart de siècle, il n'est pas pris en compte pour le demi-siècle correspondant (ex : première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, type E2c), si le type ou le sous-type est attesté à l'heure actuelle sur moins d'un demi-siècle, il est attribué au demi-siècle sur lequel il s'étend le plus (ex : seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, type H2b). Les données disponibles pour les périodes antérieures (avant 1000) et postérieures (après 1600) à la période d'étude ne sont pas représentatives de la diversité des anneaux et boucles de ces époques. Elles illustrent seulement l'antériorité ou la perdurance des types connus en Provence pour la période étudiée.

Dans le **tableau 270**, les types ayant des caractéristiques morphologiques communes (ex : types A et B) ou proches (ex : types E et F) et des datations typologiques globalement semblables ont été rassemblés. D'autre part, des types peu fréquents ont été associés (ex : types L et M) ou réunis avec d'autres (ex : type R avec le type Q) plus courants en prenant la précaution de vérifier que ces associations ne modifiaient pas les conclusions qui pouvaient être tirées de l'analyse de chaque type. L'objectif est de parvenir à un seuil à partir duquel les chiffres prennent du sens et où une vision globalisée permet de comprendre l'évolution de la fréquence des types étudiés au cours du temps.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Concernant la **figure 269**, il a été un temps envisagé d'y intégrer un indice proposant un coefficient de diversité typologique : nombre d'objets/nombre de sous-types. Il s'est avéré que les choix typologiques réalisés au cours de l'étude et notamment la constitution ou non de sous-types selon le nombre d'éléments du corpus et d'éléments de comparaison et la qualité de leur datation stratigraphique ont un trop grand impact sur les résultats. Cette idée a donc été abandonnée.

Les anneaux et boucles en alliage cuivreux représentent un peu moins des trois quarts des pièces du corpus (**fig. 269**). Une augmentation importante de la diversité typologique de ces objets se constate au cours du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 268**) – les prémisses s'en perçoivent durant la seconde moitié ou la fin du XII<sup>e</sup> siècle – mais elle est particulièrement impressionnante au début du XIV<sup>e</sup> siècle puisque la diversité typologique est dix fois plus forte qu'au XII<sup>e</sup> siècle et trois à quatre fois plus élevée qu'au XIII<sup>e</sup> siècle. La variété diminue tout aussi brusquement au XV<sup>e</sup> siècle qu'elle avait augmenté au XIII<sup>e</sup> siècle. Des données archéologiques et bibliographiques laissent penser que l'appauvrissement typologique ne s'inverse vraisemblablement qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2786</sup>.

Le mouvement constaté pour les anneaux et boucles en alliage cuivreux est bien plus atténué pour les objets en fer. Ces derniers représentent un peu moins du quart du corpus et leur diversité typologique est beaucoup moins importante. Ce dernier point s'explique sans doute par une moindre utilisation des anneaux et boucles en fer dans le costume, emploi qui occasionne le plus de diversité morphologique de par ses impératifs décoratifs. *A contrario*, le harnachement pour lequel sont employés beaucoup de ces objets demande principalement des pièces aux formes fonctionnelles. Il n'y a pas de nécessité à ce que leur aspect évolue : les anneaux et boucles en fer des types A, B et C correspondent à une écrasante majorité des

---

<sup>2786</sup> De nouvelles formes de boucles à double fenêtre apparaissent au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles sont employées à la ceinture, sur les chaussures, au col, au chapeau. Elles perdurent jusque vers les années 1830 (se reporter à Doré 2008). À Marseille, des pièces ont été trouvées dans un niveau du début du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la place du Général de Gaule (Suviéri 1998, p. 46 ; Suviéri et De Boissésou 2001, p. 223), dans des remblais datés vers 1750 du site de l'Alcazar, en contexte intrusif dans un remblai des V<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles de la Place des Pistoles, dans un dépôt de latrine de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur le site de la place Villeneuve-Bargemon, dans un remblai d'installation de sépultures daté de 1720 du site de l'Esplanade de la Major (Thuadet et Chazottes 2014, p. 303-304) ou hors contexte dans le port de Pomègues (Goury 1994, p. 45, 48). D'autres exemplaires proviennent du comblement d'une fosse à la fin du XVII<sup>e</sup> ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans une cave et dans un remblai de cave des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles à Jouques dans les Bouches-du-Rhône (Meyer 1987, p. 41 ; Meyer 2006, p. 79), d'un remblai des XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles du château de Vernègues dans les Bouches-du-Rhône (Scmit 2001, p. 19), du site d'une verrerie des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles au lieu-dit Roquefeuille à Pourrières dans le Var (Foy *et al.* 1984, fig. 40 à 48), du site de la Vice-Gérance (N.D.S.) à Avignon (Keyser 1992, p. 87).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pièces en fer du corpus. Le plus faible nombre d'anneaux et boucles en fer dans le corpus s'explique sans doute en partie par une fréquence évidemment moindre des équidés par rapport à la population humaine. Les phénomènes de recyclage du métal peuvent aussi être évoqués, mais les alliages cuivreux étant autant concernés que le fer, cette piste ne peut fournir, *a priori*, d'explication.

Les objets en matériau blanc et en os sont connus chacun par un peu plus d'une vingtaine d'exemplaires (**fig. 269**). Plus que pour le fer et le cuivre et ses alliages, leur distribution est très variable au sein des types. D'après les données archéologiques, les anneaux et boucles en matériau blanc semblent avoir été prioritairement employés dans la fixation de la chaussure. Leur apparition et leur développement semble coïncider avec celui de la fixation des chaussures au moyen de boucles. Leur disparition presque complète après le début du XVI<sup>e</sup> siècle s'explique probablement par leur remplacement par des exemplaires en alliage cuivreux puisque cette fonction ne va pas cesser de se populariser et devient un enjeu important de la mode du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2787</sup>. Les anneaux et boucles en os sont peu fréquents tout autant du point de vue de la diversité typologique que du nombre. Les exemplaires semi-luxueux de type V2 trouvés sur le site du Collège Mignet à Aix-en-Provence étaient très vraisemblablement portés par des moniales.

La plupart des accessoires du corpus en alliage cuivreux ont été fabriqués par la fonte, procédé qui permet une fabrication rapide et en quantité importante, ce qui est une des explications à leur fréquence élevée. Le résultat de la fonte n'est pas toujours de grande qualité, et même sur les pièces les plus « décoratives » il n'a pas toujours semblé nécessaire aux artisans de faire disparaître la retouche par limage, de temps à autre très apparent. Le travail par déformation plastique du fer est plutôt coûteux en temps et le résultat est moins esthétique qu'avec les alliages cuivreux. Toutefois, le matériau est d'un prix moins élevé<sup>2788</sup>. Le coût et la facilité de fabrication ne sont pas seuls à entrer en ligne de compte puisque un peu plus d'une soixantaine d'anneaux et de boucles composites en alliage cuivreux ont été étudiés dans le corpus. Les procédés de fabrication sont parfois relativement complexes mais le rendu particulier de ces objets semble avoir eu du succès. Nous discuterons à nouveau de ce point avant la synthèse générale du chapitre, après l'étude des chapes et des mordants.

L'apparence visuelle est un point important : moulures issues de la fonte, gravure, poinçonnage, dorure, étamage ou argenture, émaillage contribuent avec la couleur même du

---

<sup>2787</sup> Allemagne 1928, t. 1, p. 47-50, Whitehead 2003, Doré 2008.

<sup>2788</sup> Se reporter au chapitre 2.6.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

matériau à l'individualisation des productions. Dans le corpus, la dorure se rencontre presque exclusivement sur des artefacts en alliage cuivreux – la seule exception est une boucle en fer de type N3b (**fig. 234, n° 1**) – des types B à W avec une préférence assez marquée pour les sous-types B11 et F2a et le type S. Seize des vingt-sept pièces portant des traces de dorure appartiennent à ces types. La dorure devait pratiquement être la norme dans les ateliers de production de ces objets si l'on prend en compte que cette couverture a vraisemblablement disparu dans de nombreux cas. Cette hypothèse est d'autant plus probable que des analyses de composition réalisées sur des accessoires du costume du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers ont révélé d'une part, que la dorure n'est présente que sur des objets en cuivre non allié, d'autre part, que les artefacts en cuivre non allié sont également connus dans d'autres alliages à base de cuivre<sup>2789</sup>. La composition des autres artefacts en alliage cuivreux provenant de ce site montre que le matériau a une couleur dorée qui rend l'emploi de la dorure inutile. Par contre, l'étamage et l'argenture sont attestés sur des artefacts en cuivre non allié et en alliage cuivreux. Une unique boucle en alliage cuivreux de type S1a (**fig. 255, n° 4**) comporte des restes d'une couverture blanche : argenture ou étamage. L'émaillage est absent du cadre des anneaux et boucles retrouvés en Provence mais était présent sur des chapes (**fig. 276, n° 2 et 3**). La couleur argentée des matériaux blancs peut avoir incité à les utiliser malgré leur fragilité.

Des motifs gravés ou poinçonnés se rencontrent régulièrement. Pour les pièces en alliage cuivreux, les décors incisés prennent le plus souvent la forme de lignes parallèles ou disposées en éventail sur le pourtour du cadre (**fig. 133, n° 11 ; fig. 198, n° 9 ; fig. 220, n° 8**) ou pour marquer (**fig. 186, n° 3 ; fig. 197, n° 3 ; fig. 203, n° 5 ; fig. 234, n° 9**) ou encadrer (**fig. 141, n° 8 ; fig. 181, n° 5 et 6 ; fig. 186, n° 1 et 2 ; fig. 198, n° 11**) le repos de l'ardillon. Le motif est plus complexe pour un exemplaire de type D4a qui arbore sur sa traverse distale un ensemble de lignes disposées en zigzags dans un cadre (**fig. 199, n° 7**), pour un objet de type P1d dont les traverses externes sont incisées de courbes de zigzags (**fig. 247, n° 2**) et pour un spécimen de type Q2 comportant sur la traverse interne des zigzags entre deux lignes (**fig. 249, n° 2**). Un décor gravé s'observe aussi sur quelques boucles en fer : lignes (**fig. 213, n° 1**) ou couples de lignes (**fig. 179, n° 5**) sur l'ensemble de la traverse distale, couples de lignes encadrant le repos de l'ardillon (**fig. 180, n° 7**), quadrillage au milieu de la traverse distale (**fig. 211, n° 1 et 2**), incisions parallèles aux extrémités des traverses latérales (**fig. 222, n° 2**) ou sur la traverse distale mobile (**fig. 222, n° 1**).

---

<sup>2789</sup> Se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le rouleau des anneaux et boucles en alliage cuivreux issus de la fonte (**fig. 200, n° 4 ; fig. 204, n° 8**) ou composites (**fig. 207, n° 9, 12 et 13 ; fig. 208, n° 3, 4, 6, 8, 9**), ou bien encore le clapet proximal (**fig. 184, n° 1**) et distal (**fig. 209, n° 1 à 4**) d'objets composites fonctionnant dans le cadre d'un système d'agrafage sont souvent porteurs d'une ornementation gravée. Le rouleau des pièces en fer est bien plus rarement décoré (**fig. 221, n° 10**).

Des dépressions obtenues par impression s'observent sur une boucle en alliage cuivreux de type H3 (**fig. 213, n° 3**), sur des boucles en fer des types B9 (**fig. 140, n° 10 et 14**) et F1b (**fig. 204, n° 11 et 14**).

Différents types de poinçon ont été employés pour l'ornementation des anneaux et boucles en alliage cuivreux. Le plus simple est conique (**fig. 247, n° 7 ; fig. 257, n° 1**), les plus complexes permettent l'obtention d'ocelles (**fig. 212, n° 8 ; fig. 256, n° 2 à 4, 6**), de fleurs (**fig. 212, n° 10**) ou de rosaces (**fig. 237, n° 12**). La gravure et le poinçonnage, avec l'emploi de poinçons à pointe quadrangulaire bombée ou à pointe conique, ont participé à l'élaboration d'un décor relativement complexe sur une boucle de type F5 (**fig. 209, n° 6**).

Les motifs de gravure et d'ocelles, éventuellement associés, sont relativement courants sur les anneaux et boucles du groupe  $\alpha$  du type D2 (**fig. 187 à 195, 196**) et du type F2 (**fig. 205 et 206**) où ils constituent parfois des motifs complexes. Ceux-ci peuvent être figuratifs pour les pièces du type D2. Les ocelles seuls apparaissent sur la traverse distale de la plupart des pièces du type S3a (**fig. 256**). Il n'est pas inintéressant de constater qu'une production dans le sud de la France est proposée pour ces trois types.

Il est difficile de proposer une zone de production pour les anneaux et boucles car la plupart des types sont attestés sur de larges espaces géographiques. Ceci tient aux échanges commerciaux à longue distance et à la copie des objets par les autres ateliers. Toutefois, les données archéologiques permettent dans certains cas d'observer une diffusion plus restreinte de certains types d'objets. Les anneaux et boucles de type D2/D3 $\alpha$  sont ainsi originellement produits dans le sud de la France, commercialisés en Angleterre et peut-être ensuite copiés par les ateliers locaux. Les pièces de type F2a n'ont été retrouvées que dans le sud de la France et le Nord de l'Espagne, celles de type F2b et c dans le sud de la France, celles de type F3 en Provence, en Corse et en Italie du Nord. Les boucles des types S1 et S3a à S3d sont très majoritairement localisées en Provence et quelques pièces ont été retrouvées en Ariège et en Italie. Les exemplaires de type S découverts sur le site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

étaient tous en cuivre non allié<sup>2790</sup>. Les anneaux et boucles de type D2/D3α et ceux du type F pourraient bien avoir été fabriqués par les mêmes ateliers. En effet, les objets de type F2b et F2c, dont le décor offre parfois des analogies avec les artefacts de type D2/D3α, semblent être le résultat d'une évolution de la forme des boucles de type F2a.

La figure 268 montre que la proportion de types d'anneaux et boucles en alliage cuivreux est inférieure à celle en fer durant les XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles. Les anneaux et boucles en fer des types A, B et C correspondent à plus de la moitié des objets en fer en usage lors de cette période dans la zone d'étude. Ce constat est semble-t-il également valable pour les VIII<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles d'après le peu de documentation disponible sur cette époque<sup>2791</sup>. D'une manière générale, les objets en alliage cuivreux sont relativement rares. Il y a donc eu depuis la fin de l'époque mérovingienne, durant laquelle les anneaux et boucles en alliage cuivreux étaient fréquents<sup>2792</sup>, et jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, une faible utilisation des alliages cuivreux dans le costume et plus largement dans la production métallurgique. Pour autant – nous ne tiendrons pas compte des anneaux et boucles en métaux précieux, absents du corpus – les anneaux et boucles en alliage cuivreux ne paraissent pas avoir été remplacés, ou alors à petite échelle, par des exemplaires en fer. Nous avons déjà signalé l'augmentation sensible de la diversité typologique des pièces en alliage cuivreux au XIII<sup>e</sup> siècle. Les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles marquent en Europe de l'Ouest le début d'un essor économique qui atteint son apogée au milieu de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2793</sup> et qui se traduit entre autres par une amplification de la recherche et de l'exploitation des minerais<sup>2794</sup>. Les disponibilités en matériaux précieux et l'accroissement des richesses semblent s'être traduits dans le costume ainsi que l'illustrent une augmentation sensible du nombre de règlements somptuaires en Castille, en Provence et en Italie dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2795</sup>. L'augmentation constatée de la diversité typologique et du nombre d'anneaux et boucles en fer et en alliage cuivreux, dont la plupart ont été employés dans le costume, est probablement une traduction de l'embellie économique.

---

<sup>2790</sup> Se reporter à l'annexe 2.

<sup>2791</sup> Les fouilles majeures pour cette période sont celles du promontoire du château de Blois (Loir-et-Cher) dont le mobilier des VIII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles a été publié par V. Aubourg et D. Jossset (2000 et 2003), du village de Charavines à Colletières (Isère) occupé dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle (Colardelle et Verdle 1993) et du *castrum* d'Andone occupé autour de l'an Mil (Bourgeois (dir.) 2009). Pour la Provence, les travaux de D. Mouton (2008), toujours en cours, sont incontournables.

<sup>2792</sup> La thèse de V. Stutz (2003), quoique centrée sur le mobilier du costume mérovingien, ce qui conduit à une surreprésentation du mobilier en alliage cuivreux, illustre toute de même cette fréquence.

<sup>2793</sup> Bois 2000, p. 55-63.

<sup>2794</sup> Se reporter au chapitre 2.6.

<sup>2795</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitre 1.1.1.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces accessoires du costume en matériau de peu de valeur deviennent des objets de mode au sein de la population. Il est difficile de juger jusqu'à quel point cette tendance doit également à la diffusion de l'usage de la ceinture. Les difficultés économiques observées au XIV<sup>e</sup> siècle ne freinent pas, bien au contraire, la faveur dans laquelle sont les accessoires du costume, et, plus largement, le goût pour l'embellissement du costume.

La chute brutale de la diversité typologique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ne paraît pas devoir être attribuée à des événements économiques. Elle pourrait être liée à des évolutions dans le costume, par exemple à un déplacement de l'intérêt vers une autre partie du costume, mais l'interrogation de l'iconographie n'a pas permis d'argumenter ce point. Entre autres problèmes, il est particulièrement difficile de se faire une idée de la fréquence de l'utilisation des boucles de ceinture dans une iconographie provençale assez restreinte, ou dans une iconographie ouest européenne extrêmement foisonnante. On peut cependant remarquer dans les sources d'archives provençales et dans l'iconographie européenne la diffusion de plus en plus importante à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle de la ceinture se fermant par agrafage dans le costume féminin<sup>2796</sup>. Cette évolution a pu accentuer le phénomène mais n'en est sans doute pas à l'origine et ne concerne qu'assez peu les hommes. Les raisons de la désaffection pour les anneaux et boucles métalliques sont donc encore à rechercher. L'évolution des centres d'intérêts de la recherche archéologique constitue un biais à prendre en compte ; pendant longtemps, il y a eu une certaine focalisation sur la fin du Moyen Âge.

L'évolution constatée pour les anneaux et boucles en alliage cuivreux et en fer connaît des variations dans le détail des types. Elle est par exemple moins prononcée pour les configurations les plus simples (types A, B, J et K) et beaucoup plus accentuée pour les pièces des types E et F. Les anneaux et boucles à double fenêtre asymétrique (type Q) ou à simple fenêtre à chape intégrée (types S à V) ont un succès plus précoce. Il est plus tardif pour les objets à double fenêtre symétrique (types N à P) qui, sous des aspects différents de ceux connus pour la période d'étude, ont un immense succès à partir du XVII<sup>e</sup> siècle d'après les découvertes archéologiques, les collections privées et l'iconographie<sup>2797</sup>.

Les anneaux et boucles à simple fenêtre sans chape intégrée (types A à M) totalisent 85,7 % des pièces du corpus, mais la proportion tombe à 27 % sans les anneaux et boucles

---

<sup>2796</sup> Se reporter aux chapitres 3.1.1.2 et 3.1.1.4. Les mordants utilisés dans l'agrafage des ceintures sont étudiés dans l'étude typologique des mordants.

<sup>2797</sup> Concernant le mobilier métallique, se reporter à Allemagne 1928, t. 1, p. 47-50, Whitehead 2003 et Doré 2008.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

circulaires. En comparaison, les objets à double fenêtre (types N à R) correspondent à 11 % des artefacts et ceux à simple fenêtre et chape intégrée (types S à V) à 3,2 %.

Les anneaux et boucles circulaires ou ovales (types A et B) ont une place prépondérante dans le corpus puisqu'ils totalisent 58,7 % des pièces étudiées (**fig. 269**) mais seulement 22 sous-types des 173 établis. Seuls 39 anneaux et boucles appartenant aux sous-types A7 et B7 à B12, n'ont pas un cadre homogène, que ce soit à cause de moulures décoratives ou de détails de configuration spécifiques à la présence d'un ardillon. L'aspect particulièrement simple des pièces des sous-types A1 à A6 et B1 à B6 est adapté à une multitude d'utilisations dans et hors du costume ce qui peut expliquer leur succès depuis l'Antiquité. Toutefois, l'emploi d'annelets dans le cadre de chaînettes ou d'œillets de vêtements – les annelets typiques des protections de maille n'ont pas été intégrés au corpus – nécessite de nombreux exemplaires, occasionnant une surreprésentation. En outre, quelques-uns des objets appartenant aux sous-types A1d et A2 ont pu perdre leur ardillon. Les annelets des sous-types A1 et A2 sont au nombre de 356, soit 50,6 % des anneaux du type A. Les bouclettes des sous-types B1 et B2 répertoriées sont 54 soit 32,5 % des exemplaires du type B. Nombre d'entre elles ont sans doute servi à la fixation des chaussures. Les anneaux et boucles des sous-types A3, A4, B3 et B4 sont régulièrement retrouvés à hauteur du bassin dans les sépultures entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, généralement associés et de dimensions similaires. Ils complétaient probablement la ceinture. Dans le cas de l'association d'une boucle et d'un anneau, la boucle a pu assurer la fermeture de la courroie et l'anneau permettre la suspension d'objets. Sur d'autres corps, furent trouvés deux anneaux ou deux boucles, deux anneaux et une boucle, etc. La reconstitution du fonctionnement de ces objets dans le cadre de la ceinture est difficile en l'état actuel des données recensées et d'autres hypothèses sont envisageables.

Les anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale (types C à I) représentent 23,3 % des objets du corpus. Le fer tient une place mineure au sein des types D à I qui totalisent 14,7 % du corpus alors qu'il est majoritaire dans le type C. Au sein même de ce type, le traitement statistique des dimensions des anneaux et boucles en alliage cuivreux et en fer montre que des fonctions différentes étaient probablement réservées aux anneaux et boucles des types C1 à C5 selon leur matériau constitutif et que peu d'artefacts en fer à fenêtre semi-ovale étaient utilisés dans le costume. Les dimensions de la plupart des pièces en fer du type C conviennent à des sangles de grande largeur, telles celles employées dans le harnachement. Quelques rares découvertes archéologiques l'illustrent. Il est également notable que les anneaux et boucles en fer du type C sont connus depuis fort longtemps, traduisant une continuité de configuration

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

qui trouve certainement son explication à travers des fonctions ne connaissant pas de variations liées aux nécessités de la mode. Ceci n'interdit cependant pas un usage dans le costume de certaines pièces en fer ni de certaines pièces en alliage cuivreux dans le harnachement.

Les dimensions d'un anneau ou d'une boucle ne sont pas un facteur déterminant à lui seul dans l'attribution d'une fonction. De nombreux exemplaires de types à fenêtre semi-ovale, rectangulaire, à double fenêtre sont d'une grande taille mais ont très certainement été employés à la fermeture de la ceinture comme l'illustre parfois l'iconographie. Seule une conjonction de facteurs comme dans le cas du type C soutient la proposition d'un usage majoritaire, mais non exclusif.

Un traitement statistique des anneaux et boucles de type N en fonction de leur diamètre et de leur matériau (**fig. 230**) a conduit à l'établissement d'une distinction typologique selon la taille des pièces. Elle est fondée sur la constatation que des exemplaires de petite taille ont été employés pour la chaussure. Ce type d'analyse montre cependant des limites : la plupart des anneaux et boucles du corpus sont en effet de petite taille. Que cherche-t-on ? S'il s'agit de mettre en évidence que les petites pièces sont majoritaires, il n'est nul besoin de faire de distinction typologique, le traitement statistique du corpus suffit. S'il s'agit de démontrer en se fondant sur des données archéologiques et éventuellement iconographiques qu'une concentration d'objets d'un certain type ayant une taille précise peut avoir eu, préférentiellement, telle ou telle fonction, alors la distinction typologique peut se justifier. Toutefois, il est nécessaire de retenir que ceci ne fournit qu'une tendance et non des certitudes et ne peut se généraliser. Ainsi, la conformation des pièces du type N1 n'est pas particulièrement adaptée à un emploi dans la chaussure. L'étude statistique des pièces des sous-types O1 (**fig. 231**) et P1 (**fig. 253**) n'a pas conduit à une distinction typologique fondée sur les dimensions, les résultats n'ayant pas paru suffisamment significatifs. Citons un autre exemple : les artefacts des types E1a et E1b (**fig. 201 ; fig. 202, n° 1 à 3**) sont de petite taille à une écrasante majorité. Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils furent employés dans la chaussure, mais peut-être en liaison avec les ceintures étroites qui semblent avoir été très courantes durant la période d'étude.

La plupart des anneaux et boucles, notamment ceux qui sont composites ou avec une chape décorée, ont très certainement été employés à la fermeture de la ceinture. Cette fonction est attestée par des découvertes archéologiques ou par l'iconographie pour les boucles des types B3, B4, C2b, C7, E1b, E4b, E4d, H, J1, M, N2d, O1, P1a ou P1b, P1e, P3 et Q4, utilisation qui n'était pas toujours exclusive d'après l'iconographie ainsi que l'illustrent des

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

boucles des types H (**fig. 172**) ou O (**fig. 229**) fermant une sacoche ou besace, une pièce de type J1 (**fig. 215**) sur la sangle de transport d'une mallette de voyage, de type P1a sur une aumônière (**fig. 241 et 242**). Des fouilles archéologiques à Blois dans le Loir-et-Cher et en Croatie ont fourni des anneaux des types C2b et J1b employés comme passant.

La fonction de passant est usuellement considérée pour les anneaux avec ergots internes. Elle est assurée ou très probable pour les pièces des types C8d, J8c, L1 à L3, les artefacts de type J4 à massif distal, certains modèles de type M (**fig. 219, n° B et C**). Elle est envisageable pour les anneaux de type D4c même s'ils comportent une encoche distale, laquelle n'est peut-être que décorative. Elle est peu probable pour les objets du type F3d et pour ceux du type G1b dont un exemplaire issu de la bibliographie conserve un ardillon.

La fixation des pièces d'armement défensif peut être assurée au moyen d'anneaux et boucles des types J1d, J6, K, O1b et Q4 (**fig. 245**) immobilisés par une chape rivetée sur une pièce d'armure. Le type K permet, au moins chez les vikings, la suspension du fourreau de l'épée. Peut-être les artefacts des types D6, F5 et O4 y participaient-ils également ?

L'étude a mis en évidence dans le corpus et dans la bibliographie une certaine variété des boucles employées pour la fixation des éperons. Des pièces de type C1b, C7, D4a, O1b, P2, de variantes des types Q et Q4b présentent une chape dont le crochet terminal (type E) s'insère dans un œillet circulaire – quadrangulaire pour une pièce du Moyen Âge central – de l'éperon<sup>2798</sup>. Il est fort probable que les boucles du corpus des types O1a, O2 et Q4b à chape de type E aient été pareillement utilisées. L'un des œillets circulaires de l'éperon peut aussi accueillir le crochet d'une boucle à chape intégrée de type U (**fig. 258, n° 2 et 3**). Des agrafes à crochet (type C) ou à double crochet inversé (type D) complètent le dispositif de fixation. Des boucles de type S à chape intégrée, de type O1b ou S4 sans chape ou de type P1b avec chape de type A1a ou A1c peuvent réunir les liens fixés aux œillets des éperons.

Il a déjà été fait mention que la majeure partie des anneaux et boucles en fer des types C1b, C2b, C3, C4 et C5b ont sans doute été utilisés dans le harnachement. Cet usage devait être majoritaire pour les pièces du type K, qui permettent la liaison de deux courroies de tailles différentes, et pour celles des types J6, J7 et Q9. D'autres types en alliage cuivreux ou en fer ont sans doute servi à l'occasion.

Il est ordinairement difficile d'attribuer l'utilisation d'un type ou d'un groupe d'objets à un sexe. Des ceintures pour femme, pour homme, pour garçonnet ou fillette sont parfois

---

<sup>2798</sup> Les œillets quadrangulaires, lorsqu'ils sont présents, paraissent avoir été destinés à accueillir les sangles de fixation.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mentionnées dans les sources écrites<sup>2799</sup> mais rien ne permet de les mettre en parallèle avec le mobilier. Dans quelques cas, une identification peut être raisonnablement proposée. La nature du site de découverte indique que les anneaux et boucles en os de type V2 trouvés sur le site du Collège Mignet à Aix-en-Provence (**fig. 259, n° 2, 4 à 8, 10 et 11**) étaient très vraisemblablement portés par des moniales. La mise au jour d'une boucle d'oreille en or dans la sépulture d'un adulte des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles contenant une boucle de type H3 à chape de type A7 (**fig. 213, n° 5**) montre que le défunt était une femme. Or, les boucles de type H des ceintures féminines sont, dans l'iconographie, particulièrement larges<sup>2800</sup>. Il pourrait être proposé que les pièces les plus larges aient appartenu à des ceintures de femme. Peut-être est-ce le cas des pièces de type D2/D3a les plus larges. La fouille d'un cimetière sur le site de Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel (fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Châteaufort a livré dans deux tombes de femmes adultes un ensemble d'éléments de ceinture en alliage cuivreux contenant mordant, appliques et boucle composite de type F4a à chape de type B2a (**fig. 207, n° 8 et 10**). Une autre sépulture féminine sur le site de la Tour Saint-Laurent (XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Oze dans les Hautes-Alpes a fourni une boucle composite de type J à chape de type C1a. Ces quelques éléments sont trop peu nombreux pour engendrer une quelconque certitude, mais peut-être les anneaux et boucles composites en alliage cuivreux ont-ils été préférentiellement utilisés par les femmes.

---

<sup>2799</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

<sup>2800</sup> Se reporter à l'introduction du type H.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.4. Les chapes

La courroie de cuir ou de tissu peut s'enrouler directement autour de la traverse proximale ou interne de l'anneau ou de la boucle (**fig. 110, n° A**). Cependant, un élément métallique fait souvent la liaison : la chape. Elle peut être intégrée à l'anneau ou à la boucle (**fig. 110, n° C**), partiellement intégrée, c'est-à-dire composite (**fig. 110, n° D**), ou constituer une pièce indépendante (**fig. 110, n° B**). Les chapes intégrées et partiellement intégrées (**fig. 258, n° 7**) ont été étudiées en même temps que les boucles. Les chapes *mobiles* sont analysées dans ce chapitre.

##### 3.1.4.1. Terminologie descriptive

La description des caractéristiques des chapes nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté (**fig. 271**). La *partie distale* de la chape est la plus proche de l'anneau ou boucle auquel elle est liée. Elle comprend notamment la *charnière* et parfois des rivets. La *partie proximale* est opposée à la partie distale. Elle est ordinairement le siège de la plupart des rivets. Le *bord distal* de la chape peut être découpé d'une fente ou d'une perforation circulaire ou quadrangulaire pour le passage d'un ardillon. Les *charnons* ou *pattes* sont les portions de la charnière qui encadrent la fente distale. Des *retraits latéraux* apparaissent lorsque la chape, et donc la courroie de cuir ou de tissu, est plus large que la boucle. Plusieurs motifs de décoration reviennent régulièrement : les zigzags obtenus par gravure (**fig. 202, n° 8**), les files de dents de loup opposées par la base et réalisées avec un poinçon triangulaire (**fig. 275, n° 9**). Lorsque ces motifs s'étendent en bordure des quatre côtés de la chape, nous utilisons le terme de cadre complet, de cadre incomplet s'il ne concerne que les bords latéraux et le bord proximal. Il est appelé *bande* un couple de traits gravés encadrant un espace vierge de faible largeur.

##### 3.1.4.2. Typologie des chapes

L'analyse des caractéristiques des chapes du corpus a conduit à les diviser en cinq grands types. Les exemplaires à rivet(s) traversant sont classés dans les types A à C : le type A regroupe les pièces à fente distale pour le passage de l'ardillon, le type B les exemplaires à perforation distale pour la même utilisation, le type C les spécimens sans découpe pour

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'ardillon. Quelques chapes à rivet intégré sont rassemblées dans le type D. Le type E intègre les artefacts terminés par un crochet.

Les caractéristiques prises en compte pour l'établissement de la typologie détaillée au sein des types génériques qui viennent d'être définis sont le nombre de rivets, la disposition des rivets, le matériau de la chape, la présence ou non de retraits latéraux, la forme des retraits latéraux, la forme générale de la chape – rectangulaire, aux longs côtés concaves, avec excroissance, etc.

Du fait des critères choisis pour l'étude typologique, l'iconographie n'est pas d'une grande aide, car elle ne permet pas de détailler les caractéristiques techniques : ces objets y apparaissent presque toujours quadrangulaires (ex : **fig. 108**) ou adoptent des formes qui n'ont pas d'équivalences dans le mobilier archéologique (**fig. 150, 157, 173**). Dans quelques cas, un ou deux points peuvent figurer les rivets de fixation (ex : **fig. 42, 43, 151**). Des chapes fixées à des boucles de type H (**fig. 175**) ou probablement de type H (**fig. 174**) figurées sur des peintures du milieu ou de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 171**) offrent cependant quelques analogies du point de vue de la largeur et de la découpe du bord proximal avec des pièces de type A2a et A7 du corpus également liées à des boucles de type H (**fig. 212, n° 9 et 10 ; fig. 213, n° 5**).

#### **Type A : Chape à fente pour l'ardillon, à rivet(s) traversant**

Les chapes de type A sont classées en huit sous-types établis en fonction du nombre de rivets traversant et de la configuration de la chape. Les sous-types A1 à A5 regroupent les exemplaires ayant de 1 à 5 rivets et confectionnés à partir d'une unique tôle pliée en deux et au sein de laquelle la lanière de cuir ou de tissu vient s'insérer. Le sous-type A6 réunit les chapes de ce modèle à six rivets et plus. Les chapes fabriquées avec plusieurs tôles, dites composites, appartiennent au sous-type A7. Le sous-type A8 rassemble les chapes en tôle ou en forme de plaquette qui étaient rivetées sur le dessus de la courroie.

#### **Type A1 : Chape à fente distale et à unique rivet traversant**

Les chapes à fente pour l'ardillon à unique rivet traversant sont scindées en quatre sous-types établis selon les critères suivants : forme de la chape, présence ou absence de retraits latéraux, disposition des rivets. Les deux premiers sous-types rassemblent les chapes quadrangulaires avec (A1b) ou sans retraits latéraux (A1a) pour s'adapter au cadre. Le troisième (A1c) comprend les chapes à retraits latéraux dont la partie proximale est arrondie

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et le quatrième (A1d) celles possédant une excroissance proximale traversée par le rivet de fixation. Toutes les chapes de type A1 recensées dans le corpus sont en alliage cuivreux. Le rivet est toujours disposé au milieu de la largeur de la chape, en partie proximale.

Mentionnons l'existence à Winchester d'une chape sans retraits, arrondie en partie proximale, attachée à une boucle de type O1a. L'objet est issu d'un niveau de seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2801</sup>. De Londres provient une boucle de type J1d dont la chape à corps ovale est traversée par un unique rivet à large tête aplatie qui la fixe à une plate d'armure. Elle a été relevée dans un contexte stratigraphique de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2802</sup>.

**Type A1a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, sans retraits latéraux et à unique rivet traversant (fig. 183, n° 12 ; fig. 186, n° 8 ; fig. 246, n° 8 ; fig. 273, n° 1)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 197, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1167, XVI<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-114, datation inconnue.
- Puits près du théâtre antique, Orange : n° 1, comblement de puits, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette chape s'observe sur des boucles en alliage cuivreux des types B4<sup>2803</sup>, B10<sup>2804</sup>, C8a (fig. 183, n° 12), D1 (fig. 186, n° 8), J2<sup>2805</sup>, O1a<sup>2806</sup>, O1d<sup>2807</sup>, O3a<sup>2808</sup>, P1a (fig. 246,

---

<sup>2801</sup> **Royaume-Uni, Hampshire** : artefact doré avec chape de type A1, Chape : L x l = 2,4 x 1,9 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Cathedral Green, Winchester (Hinton 1990f, p. 521, n° 1209).

<sup>2802</sup> Boucle complète, Boucle : L x l = 1,4 x 2,9 cm, Chape : L x l = 12,9 x 2,3 cm (Egan 2005, p. 194-195, n° 1086).

<sup>2803</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4,7 x 2 cm, XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers 2002, n° 12659).

<sup>2804</sup> **Suisse, canton de Genève** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,5 x 2,1 cm, sur le bassin d'un corps, N.D.S., église Saint-Georges, Hermance (Bonnet 1973, p. 91, n° 107).

<sup>2805</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,1 x 1,3 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle (Egan 2005, p. 36, n° 105).

<sup>2806</sup> **Italie, province d'Alexandrie** : chape presque complète, L x l = 2,1 x 1,6 cm, H.S., Brignano Frascata (Subbrizio 1993, fig. 181, n° 11). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

n° 8) et sur des variantes des types O<sup>2809</sup>, P<sup>2810</sup> et Q<sup>2811</sup>. Des chapes en fer d'aspect analogue au type A1a sont attestées sur des boucles des types C1b<sup>2812</sup>, C2b<sup>2813</sup>, C6b<sup>2814</sup>, O1b<sup>2815</sup>, P1b<sup>2816</sup>, Q4b<sup>2817</sup>, d'une variante du type O<sup>2818</sup>. Une chape de type A1a est visible sur une boucle romaine mise au jour au sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny dans la Vienne<sup>2819</sup>.

Quelques chapes sont décorées. Un spécimen provençal isolé, qui conserve une traverse proximale de boucle composite (**fig. 273, n° 1**), présente une encoche en bordure proximale. La chape découverte place de la Principale (**fig. 186, n° 8**) est traversée d'un rivet en fer et arbore des lignes incisées en partie distale et deux encoches triangulaires en bordure proximale. La partie interne de la moitié revers de la chape a été entaillée par l'outil. La même

---

complète, chape : L x l = 1,6 x 0,6 cm, dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 381).

<sup>2807</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,8 x 0,7 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 380).

<sup>2808</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, Boucle : L x l = 3,2 x 2,1 cm, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 89, n° 386).

<sup>2809</sup> **France, Charente-Maritime** : boucle avec chape, chape : L x l = 2,7 x 0,9 cm, remblais contemporain contenant du mobilier du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Jardins du Carmel, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 57, n° 57). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucles avec chape complètes, Chape : L x l = 1,65 x 0,6 cm et 1,8 x 0,5 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Chape : L x l = 1,6 x 0,8 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Chape : L x l = 2,1 x 1 cm, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 382 à 385).

<sup>2810</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4,7 x 2 cm, milieu XIV<sup>e</sup> - milieu XVI<sup>e</sup> siècle, 16-22 Coppergate, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2895, n° 12660).

<sup>2811</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,7 x 1 cm, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 424).

<sup>2812</sup> **Italie, province de Rome** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,5 x 3,7 cm, début XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, Cencelle, Allumiere (Bouvet 1999, p. 65-66, n° 172).

<sup>2813</sup> **Royaume-Uni, Hampshire** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,5 x 3,6, comblement de rigole, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, château de Portchester (Hinton 1977a, p. 201, n° 55).

<sup>2814</sup> **France, Corse** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,6 x 4,3 cm, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, bâtiment, village médiéval de l'Ortolo (Comiti 1996, p. 22-23).

<sup>2815</sup> **France, Isère** : boucle avec sa chape complète en fer, chape : L x l = 3,25 x 1,1 cm, boucle complète avec probable chape de type A1a complète (?), chape : L x l = 2,8 x 1,2 cm, première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, Colletière, Charavines-les-Bains (Colardelle et Verdle 1993, p. 214, fig. 11 et 12) ; **Charente** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,3 x 1,3 cm, fin de l'occupation du site (occupation entre vers 936 et vers 1028), *castrum* d'Andone (Bourgeois 2009, p. 235, n° 1672).

<sup>2816</sup> **France, Côte d'Or** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,9 x 1,25 cm, Le Verger (X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle), Saint-Romain (Bourgogne 1987, p. 176, n° 437). **Croatie, comitat de Split-Dalmatie** : Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,2 x 1,1 cm, éperon attribué au XI<sup>e</sup> siècle (Petřinec 2012, p. 88, n° 48)

<sup>2817</sup> **France, Isère** : boucles avec leur chape presque complète en fer, chapes : L x l = 3,4 x 1,1 et 3,3 x 1,1 cm, première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, Colletière, Charavines-les-Bains (Colardelle et Verdle 1993, p. 214, fig. 13 et 14).

<sup>2818</sup> **Italie, province de Gênes** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,1 x 3,1 cm, dernières décennies XIV<sup>e</sup> - second quart XV<sup>e</sup> siècle, castello di Molassana, Gênes (Bazzuro *et al.* 1974, p. 37, n° 83).

<sup>2819</sup> Bertrand 2004, fig. 2, n° 7.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chose s'observe à l'endroit des deux encoches triangulaires sur la chape d'une boucle de type B10 mise au jour sur le bassin d'un corps dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>2820</sup>. Elle comporte en outre, le long des grands côtés, une possible ligne de dents de loup. Une chape avec les bords extérieurs des charnons coupés en biais, issue d'un contexte de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres, arbore des lignes incisées en éventail depuis le bord proximal et trois autres lignes orientées selon le petit axe à intervalles irréguliers sur l'ensemble de la chape<sup>2821</sup>. Deux incisions droites partent du bord proximal de la chape d'une boucle anglaise de type B4. Le milieu des bords latéraux est découpé d'un carré<sup>2822</sup>.

Des chapes présentent un décor incisé en bordure des côtés. C'est une ligne droite gravée le long des grands côtés pour une chape à rivet en fer trouvée à Orange (**fig. 183, n° 12**), une ligne de zigzags près des bords proximaux et latéraux pour une pièce issue de l'occupation de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle de l'habitat rural de Pech de Bonal à Fontanes dans le Lot<sup>2823</sup>. Deux lignes de zigzags le long des grands côtés et des encoches en bordure des côtés latéraux et proximaux ornent la chape trapézoïdale – elle s'élargit vers l'extrémité proximale – d'une boucle française en alliage cuivreux variante du type O<sup>2824</sup>.

Le décor incisé peut être cantonné à une petite partie de la chape. Un spécimen isolé provenant d'un contexte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou du XVI<sup>e</sup> siècle du site de Brook Street à Winchester dans le Hampshire est gravé d'un quadrillage oblique en partie proximale. Le bord proximal est découpé d'un arc de cercle<sup>2825</sup>. L'avvers d'une pièce trouvée dans une phase de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de l'habitat médiéval de Wharram dans le Yorkshire arbore en partie distale une ligne de segments perpendiculaires à l'axe de la chape, obtenus au repoussé depuis le revers, avant le pliage de la tôle constituant la chape<sup>2826</sup>.

Autrement plus complexe est l'ornementation d'une chape en alliage cuivreux de boucle composite, dont il reste la traverse proximale et l'ardillon, mise au jour place de Verdun à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées<sup>2827</sup>. Une tôle aux bords découpés et ajourée de rosaces, gravée de zigzags, est fixée sur l'avvers de la chape. Le rivet en partie proximale est à

---

<sup>2820</sup> Objet déjà cité.

<sup>2821</sup> Objet précédemment mentionné.

<sup>2822</sup> Objet déjà cité.

<sup>2823</sup> Chape fragmentée, L x l 4,45 x 2,3 cm (Boudartchouk *et al.* 1998, p. 79, fig. 11, n° 6).

<sup>2824</sup> Objet déjà cité.

<sup>2825</sup> Moitié de chape, L x l = 2,9 x 0,8 cm (Hinton 1990f, p. 522, n° 1215).

<sup>2826</sup> Chape complète, L x l = 2,05 x 1,45 cm (Goodall 1979a, p. 111, n° 20).

<sup>2827</sup> Chape presque complète, dimensions inconnues, datation inconnue (Barrère 1994, p. 66-67).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tête bombée. Un rivet bombé informe occupe la perforation d'une chape isolée trouvée dans une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au hameau du Bellé à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise<sup>2828</sup>.

En l'état des données disponibles, les chapes de type A1a apparaissent aux alentours de l'an Mil et paraissent perdurer jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> ou le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Type A1b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux droits ou obliques et à unique rivet traversant (fig. 183, 1, 6 et 8 ; fig. 186, n° 7 ; fig. 204, n° 3 ; fig. 208, n° 9 ; fig. 273, n° 2 à 5)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-5, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3718, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2164, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 355, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1177, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ? ; n° 1212, second quart XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1213, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest : n° 1324, niveau de destruction de maisons, vers 1365 ; n° 2697, couche de dépotoir, vers 1365 - 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 304, contexte inconnu.

Une petite majorité des pièces retrouvées ne comporte aucun décor (ex : **fig. 273, n° 2 à 4**)<sup>2829</sup>, mais dans quelques cas, la partie conservée de la chape est sans doute la partie revers, laquelle n'a pas lieu d'être décorée. Une chape de type A1b est présente sur des boucles en

---

<sup>2828</sup> Chape isolée complète, L x l = 2,4 x 0,8 cm (Legros 2001, n° 108).

<sup>2829</sup> **France, Charente-Maritime** : chape incomplète, L x l = 3,3 x 1,8 cm, dépotoir, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, 14-16 rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 69, n° 90). **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : chape incomplète retenant un fragment du cadre de la boucle et du cuir, L x l = 2 x 1,2 cm, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 12) ; **Lincolnshire** : chape fragmentaire isolée, L x l = 2,15 x 1,9 cm, H.S., habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 43, n° 13) ; **Northamptonshire** : chape incomplète, L x l = 3,25 x 1,9 cm, occupation de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment, Wythemal, Orlingbury (Hurst et Hurst 1969, p. 199, n° 5) ; **Yorkshire du Nord** : chape incomplète (avec couverture blanche ?), L x l = 2 x 0,9 cm, abandon, première moitié XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval de Wharram (Goodall 1979a, p. 112).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

alliage cuivreux des types C7 (**fig. 183, n° 1**)<sup>2830</sup>, C8a (**fig. 183, n° 6 et 8**)<sup>2831</sup>, D1 (**fig. 186, n° 7**)<sup>2832</sup>, D3<sup>2833</sup>, E1a<sup>2834</sup>, E1b<sup>2835</sup>, E2a<sup>2836</sup>, E4d (**fig. 204, n° 3**), E5<sup>2837</sup>, F1a<sup>2838</sup>, F2a<sup>2839</sup>, F4a (**fig. 208, n° 9**), J2<sup>2840</sup> et J9<sup>2841</sup>. Une boucle de type J9 issue du château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura possède une chape de type A1b dont la fente distale permet l'attache du clapet distal<sup>2842</sup>. Le rivet de fixation comporte une longue

---

<sup>2830</sup> **France, Charente-Maritime** : boucle avec chape incomplète, L mini x l = 2,15 x 1,4 cm, 14-16, rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 63, n° 69).

<sup>2831</sup> **France, Cher** : boucle à chape complète, Chape : L x l = 4,7 x 1,5 cm, démolition suite à l'incendie d'un bâtiment, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 111, n° 14) ; **Hérault** : une boucle avec chape complète, chape : L x l = 4 x 1,85 cm, verrerie médiévale (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 9) ; **Nord** : trois boucles avec chape complète, chape : L x l = 2,75 x 1,3 et 3,1 x 1 et 3,4 x 1,35 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 4 à 6) ; trois boucles avec chape complète, chape : L x l = 1,4 x 1,6 et 2,35 x 1,2 et 2,7 x 1,1 cm, XV<sup>e</sup> siècle, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 9, 11 et 12). **Pays-Bas, province de Zélande** : exemplaire complet, dimensions précises inconnues, seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Willemsen et Ernst 2014, fig. 2).

<sup>2832</sup> **France, Saône-et-Loire** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 1,85 x 0,95 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, cloître du groupe épiscopal, Autun (Bourgogne 1987, p. 98, n° 135).

<sup>2833</sup> **France, Hérault** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 6,55 x 1,4 cm, XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, Grotte 3 du ruisseau de l'église, Saint-Jean-de-Minervois (Lauriol 1962, p. 30, fig. 4, n° 12).

<sup>2834</sup> **France, Hérault** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,4 x 1,2 cm, verrerie médiévale (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 10).

<sup>2835</sup> **France, Paris** : boucle avec chape incomplète, Chape : L x l = 9,5 x 0,6 cm, second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, atelier métallurgique, Paris (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 19, n° 186, 188, 189). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 1,7 x 1 cm, vers 1270 - vers 1350, boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,1 x 0,8 cm, boucle avec chape complète, Chape : L x l = 1,8 x 1,1 cm, toutes deux seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 306 à 311, n° 306, 308 et 309) ; **Hampshire** : exemplaire avec chape de type A1b, Chape : L x l = 2,95 x 1,6 cm, milieu XVI<sup>e</sup> siècle, démolition de l'église Saint-Pancras, Brook Street, Winchester (Hinton 1990f, p. 522, n° 1212) ; **Yorkshire du Nord** : boucle avec chape incomplète, Chape : L x l = 1,6 x 1,15 cm, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars Choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14300).

<sup>2836</sup> **France, Hérault** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 3,3 x 1,55 cm, verrerie médiévale (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 12).

<sup>2837</sup> **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,3 x 1,2 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Rattray (Goodall A. 1993, p. 189, fig. 40, n° 189).

<sup>2838</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4 x 1,75 cm, N.D.S., Saint Marks Station, Lincoln (Cherry 1981b, p. 368).

<sup>2839</sup> **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : boucle avec chape complète (décor illisible), Chape : L x l = 2,5 x 1 cm, vers 1250/1300 - 1600, cité monastique de Whithorn and Saint Ninian (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 18).

<sup>2840</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucles avec chapes complètes, chapes : L x l = 2,5 x 0,95 cm et 2,4 x 1,7 cm et 3,2 x 1,5 cm et 3,1 x 1,8 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 96-97, n° 434, 437 à 439)

<sup>2841</sup> **France, Oise** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,2 x 0,9 cm, bâtiment de ferme du XVII<sup>e</sup> siècle au « Bellé » (au-dessus d'une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle), Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 166).

<sup>2842</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,1 x 0,7 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 70, n° 1922)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tige et une tête plate de grand diamètre sur une chape isolée trouvée à Avignon (**fig. 273, n° 3**).

La bordure proximale de la chape peut être découpée de deux triangles (**fig. 183, n° 8 ; fig. 273, n° 5**)<sup>2843</sup>, d'une accolade incomplète (**fig. 208, n° 9**). Il est visible dans ce dernier cas que la découpe a été faite après repli de la tôle, l'instrument ayant légèrement entaillé le bord proximal de l'avvers de la chape, plus court. L'exécution des deux triangles taillés dans l'épaisseur de la tôle a occasionné un affaissement localisé.

La plupart des chapes ont un décor gravé. Il peut accompagner une découpe de la bordure proximale. Deux triangles réalisés après pliage entaillent ainsi la bordure proximale d'une chape, gravée de zigzags le long des grands côtés, et trouvée sur le site de la Hèche (milieu - seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle) à Caussade dans le Tarn-et-Garonne<sup>2844</sup>. Une ligne court le long des grands côtés de la chape d'une boucle de type E1b trouvée à Paris par ailleurs découpée d'un triangle en bordure proximale<sup>2845</sup>. Sur plusieurs boucles de la bibliographie de type C8a, deux lignes parallèles transversales à l'axe de la chape encadrent le rivet et/ou séparent les pattes de la charnière du reste de la chape. Les extrémités proximales de la chape sont dans plusieurs cas découpées d'un arc de cercle, d'un ou deux triangles, d'un ou deux arcs de cercle sommés d'un cercle<sup>2846</sup>. L'extrémité proximale de deux chapes de boucles londoniennes de type J2 a été entaillée d'un arc de cercle. Une des deux chapes arbore un cercle gravé au compas et cinq perforations inscrites dans un autre cercle incisé<sup>2847</sup>. Une découpe en arc de cercle accompagne en partie proximale une ligne de zigzags gravée par-dessus le rivet de la chape d'une boucle de type E1b mise au jour à Winchester<sup>2848</sup>. L'ornementation d'une chape retrouvée en position sur une boucle de type C8a dans un niveau de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Dordrecht dans la province de Zélande aux Pays-Bas ne consiste qu'en deux découpes triangulaires du bord proximal de la chape<sup>2849</sup>.

Une chape incomplète du corpus présente le long de ses grands côtés (**fig. 273, n° 5**) une file de dents de loup en parallèle d'une ligne. Les dents de loup ont été obtenues avec un poinçon à pointe triangulaire et les lignes droites par coups successifs d'un poinçon. Des

---

<sup>2843</sup> **France, Saône-et-Loire** : boucle de type D1 avec chape complète déjà mentionnée (Bourgonne 1987, p. 98, n° 135).

<sup>2844</sup> Chape complète, L x l = 5 x 1,3 cm (Archéologie 1990, p. 216, n° 429).

<sup>2845</sup> Boucle avec chape incomplète signalée précédemment (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 19, n° 186, 188, 189)

<sup>2846</sup> Chapes sur boucles de type C8a déjà citées.

<sup>2847</sup> Objets déjà cités.

<sup>2848</sup> Artefact mentionné précédemment.

<sup>2849</sup> Pièce déjà mentionnée.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

restes de zigzags sont visibles en partie proximale de la chape d'une variante du type E2 trouvée à Londres<sup>2850</sup>. La chape d'une boucle de type E1 découverte à La Seube à Claret dans l'Hérault arbore, à peu près au centre de la chape, deux croix de saint André alignées dans la largeur et limitées par des lignes parallèles<sup>2851</sup>. Au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude, une chape isolée (N.D.S.) est gravée d'entrelacs angulaires sur un fond rayé transversalement et encadré, sur les longs côtés, par deux lignes<sup>2852</sup>. Une autre chape isolée, trouvée dans la Ternoise près du château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais, présente un motif constitué de coups d'un poinçon, de zigzags, de traits droits<sup>2853</sup>. Dans la bibliographie consultée, il est répertorié une seule chape de type A1b avec un renfort. Elle est gravée à l'avant, le long des grands côtés d'une bande de triangles imbriqués alternativement rayés et nus. Elle est liée à une boucle de type C8a<sup>2854</sup>.

L'emboutissage, ainsi qu'il apparaît sur une pièce du corpus (**fig. 183, n° 1**), est exceptionnel sur les chapes de type A1b. L'émaillage n'est guère plus courant : un écu émaillé au champlevé est visible sur une chape de boucle anglaise de type F1a<sup>2855</sup>.

Une datation typologique correspondant à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, au XIV<sup>e</sup> siècle et probablement au XV<sup>e</sup> siècle peut être retenue avec les données actuellement rassemblées.

#### **Type A1c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux triangulaires et à unique rivet traversant (fig. 184, n° 2)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3633, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

La chape d'une boucle de type C8c (**fig. 184, n° 2**) issue du *castrum* Saint-Jean de Rougiers comporte des retraits latéraux triangulaires pour s'adapter à la configuration du

---

<sup>2850</sup> Exemple déjà cité.

<sup>2851</sup> Objet déjà cité.

<sup>2852</sup> Chape complète, L x l = 4,9 x 1,2 cm (Barrère 2000, p. 222).

<sup>2853</sup> Chape complète, L x l = 3,4 x 1,5 cm (Dilly *et al.* 1999, p. 126, n° 5.6).

<sup>2854</sup> **France, Cher** : objet déjà cité, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 111, n° 14).

<sup>2855</sup> Objet déjà cité.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cadre de la boucle. La chape arbore un motif de fenêtre à oculus également observable sur des chapes des types B (ex : **fig. 275, n° 10**) et C (**fig. 276, n° 4**) : des incisions encadrent un ajour quadrangulaire surmonté d'une perforation circulaire. La parenté avec la fenêtre en architecture est évidente. Un débordement de la gravure sur le cadre de la boucle laisse penser que cette opération est postérieure au pliage de la chape et donc à sa découpe (**fig. 272, n° 3**). Plusieurs indices prouvent que la découpe de la fenêtre a été faite après l'établissement de la gravure. Celle-ci provoque un amincissement localisé du support. Or, au moment de la création de la fenêtre, l'outil de l'ouvrier, en recoupant une des incisions, a provoqué la déformation du matériau dans le sens de la force exercée, donc son affaissement (**fig. 272, n° 1**). L'opération de découpe de la fenêtre a été réalisée en deux fois : dans un premier temps depuis la partie revers (**fig. 272, n° 2**), ensuite depuis la partie avers (**fig. 272, n° 1**) ainsi que le montrent de fines irrégularités. La partie supérieure et circulaire de la baie est le résultat de l'utilisation d'un poinçon à bout rond, opération également postérieure à la gravure. Ensuite, un poinçon effilé a été appliqué dans les deux sens, pour réaliser le percement. Comme en atteste une barbe écrasée encore présente (**fig. 272, n° 1**), l'outil a été apposé en dernier sur la partie avers. La partie centrale de la chape de l'objet de Rougiers n° 3633 présente, en bordure, des pans coupés probablement réalisés par poinçonnage, après pliage, comme en témoigne l'entame sur la moitié revers de la chape (**fig. 272, n° 4**). Les bords latéraux et proximaux superposés de la chape ont été égalisés à la lime après pliage. Le processus de fabrication qui vient d'être décrit a peut-être également été mis en œuvre pour la chape d'une boucle de type C8c du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers qui n'a pu être retrouvée (**fig. 184, n° 1**).

**Type A1d : Chape arrondie en partie proximale en alliage cuivreux, à fente distale, sans retraits latéraux et à unique rivet traversant (fig. 273, n° 6 et 7)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Place de la Providence, Marseille : n° 1, remblai de démolition, seconde moitié XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Forteresse de Mornas, Mornas : n° 2, comblement de four, probablement XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les chapes du type A1d se différencient des pièces précédentes par la partie proximale arrondie de la chape. La pièce varoise (**fig. 273, n° 7**) est probablement en position résiduelle. Un objet ayant cette configuration est en place sur une boucle ovale trouvée dans un niveau daté vers 700 sur le site du complexe abbatial de Whithorn et Saint-Ninian dans le Dumfries and Galloway au Royaume-Uni<sup>2856</sup>. Les chapes en alliage cuivreux de type A1d présentent des similitudes avec les chapes arrondies en partie proximale de type A3f pour lesquelles une datation correspondant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au XIII<sup>e</sup> siècle est proposée en l'état actuel des données.

Les artefacts en fer d'aspect similaire à celui du type A1d sont plus nombreux dans la bibliographie. Un spécimen en fer fixé à une boucle de type P1b permettait la fixation d'un éperon, attribuable d'après M. Petrinec à la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble fut découvert à Biskupija près de Knin en Croatie<sup>2857</sup>. D'autres exemplaires en fer sont conservés sur une boucle de type C5b en provenance de la motte castrale du Châtelard (vers 1000 - vers 1075) à Chirens en Isère<sup>2858</sup> et sur une pièce de type J7 trouvée sur le site du village de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>2859</sup>.

#### **Type A1e : Chape à excroissance en partie proximale en fer, à fente distale, sans retraits latéraux et à unique rivet traversant (fig. 232, n° 15)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 134, pied droit d'un homme adulte inhumé aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

La chape de cette boucle très oxydée en fer de type N2b comporte une excroissance terminale que traverse un rivet dont il ne reste que la tête bombée. L'objet date bien de l'époque moderne. F. Doré attribue à ce type un emploi de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2860</sup>. Cependant des chapes à excroissance en partie proximale ont existé auparavant : un spécimen en alliage cuivreux analogue à l'exemplaire du corpus mais à

---

<sup>2856</sup> Chape complète, L x l = 2 x 1,2 cm (Nicholson 1998a, p. 371, fig. 10.57, n° 2).

<sup>2857</sup> Boucle avec chape complète, dimensions inconnues (Petrinec 2006, fig. 1).

<sup>2858</sup> Chape : L x l = 3 x 1,1 cm (Mazard et Colardelle *et al.* 1993, p. 338).

<sup>2859</sup> Chape : L x l = 3 x 1,7 cm (Lassure 1995, p. 534, pl. 424, n° 2).

<sup>2860</sup> Doré 2008, p. 17.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

extrémité triangulaire, mis en place sur une boucle de type N2d de même matériau, a été découvert dans une « avant-tranchée » de maisons, occupées dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> ou dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, de l'habitat médiéval de Goltho dans le Lincolnshire<sup>2861</sup>. L'objet est interprété comme ayant été utilisé à la fixation des éperons.

#### **Type A2 : Chape à fente distale et à deux rivets traversant**

Les critères établis pour la classification des chapes du type A2 sont, comme pour le type A1, la forme de la chape, la présence ou l'absence de retraits latéraux, la disposition des rivets. Les chapes du corpus sont toutes en alliage cuivreux et quadrangulaires. Les exemplaires à deux rivets traversant alignés dans la largeur de la chape sont classés dans les sous-types A2a et A2b selon qu'ils ne présentent pas de retraits latéraux ou en possèdent. Cette dernière distinction a été reprise pour l'établissement des sous-types A2c et A2d regroupant les spécimens dont les rivets sont alignés dans la longueur.

Quatre formes de chapes répertoriées dans la bibliographie sont absentes du corpus. La première est illustrée par une chape à retraits latéraux, à extrémité proximale arrondie et à deux rivets alignés dans la longueur de la chape, décorée en bordure, hormis le long du côté distal, d'une suite d'arcs de cercle incisés. Elle a été trouvée liée à une boucle de type H2a dans le comblement d'une fosse non datée dans un village médiéval (N.D.S.) à Condorcet dans la Drôme<sup>2862</sup>. La deuxième forme est représentée par une chape semi-ovale isolée à deux rivets alignés dans la largeur retrouvée dans une sépulture du IX<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Laurent à Grenoble en Isère<sup>2863</sup>. La troisième est illustrée par une pièce pratiquement triangulaire comportant deux rivets alignés dans la longueur, attachée à une boucle de type D2, récupérée dans un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle au château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin<sup>2864</sup>. La dernière forme est illustrée par un objet doré à retraits latéraux à corps quadrangulaire gravé d'un quadrillage oblique prolongé par une excroissance feuillagée. Les deux rivets sont alignés dans la longueur. La chape est enroulée autour du cadre d'une boucle de type J3 provenant d'une phase du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle de l'occupation du site de Brook street à Winchester dans le Hampshire<sup>2865</sup>.

---

<sup>2861</sup> Chape complète, L x l = 2,5 x 1,65 cm (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 43, n° 7).

<sup>2862</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,35 x 2,4 cm (Hensel 1970b, fig. 121, n° 14).

<sup>2863</sup> Moitié de chape, L x l = 2,2 x 2,8 cm (Colardelle 1999, t. 2, p. 28 ; Colardelle 2008, p. 229).

<sup>2864</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,1 x 1,4 cm (Rieb et Salch 1973, n° 379).

<sup>2865</sup> Artefact entier avec possible traces d'un ardillon en fer, Chape : L x l = 2,8 x 1,9 cm (Hinton 1990f, p. 514, n° 1122).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Des chapes de type A2 sont figurées sur des boucles des types C1, C8 et J8 dans une peinture nurembergeoise datée vers 1560 réalisée par un artiste anonyme (**fig. 614**). Les rivets sont alignés dans la largeur mais il n'est pas possible de voir si les chapes ont des retraits latéraux. Leur matériau est peut-être du fer ou du bronze d'après la couleur. La datation de l'œuvre correspond à peu près à la fin de l'utilisation proposée actuellement pour les chapes des types A2a à A2c.

#### **Type A2a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, sans retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 273, n° 8)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 628, couche de dépotoir, 1631 - fin second quart XVII<sup>e</sup> siècle.

Des chapes de type A2a (**fig. 273, n° 8**)<sup>2866</sup> ont été répertoriées dans la bibliographie sur des boucles en alliage cuivreux des types C2a<sup>2867</sup>, D3<sup>2868</sup>, E1b<sup>2869</sup>, F1a<sup>2870</sup>, J8a<sup>2871</sup>, N2d<sup>2872</sup>, P2b<sup>2873</sup>, sur des variantes des types C2<sup>2874</sup>, D4<sup>2875</sup>, E4<sup>2876</sup>, O<sup>2877</sup>, P<sup>2878</sup> et P5<sup>2879</sup>. Des

---

<sup>2866</sup> **France, Charente-Maritime** : chape isolée sans ornementation, L x l = 2,3 x 2,4 cm, remblai, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, 14-16 rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 203, p. 69, n° 89).

<sup>2867</sup> **République Tchèque** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,9 x 1,4 cm, niveau d'incendie de 1541 d'une fonderie, Prague (Žegklitz *et al.* 1988, tabl. 3, n° 4).

<sup>2868</sup> **France, Hautes-Alpes** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,5 x 2,4 cm, H.S., chapelle des Gicons, Saint-Disdier (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>2869</sup> **Suisse, canton de Genève** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,8 x 2,3 cm, sur la tête du fémur gauche d'un corps, ND.S., église Saint-Georges, Hermance (Bonnet 1973, p. 90-91, n° 74).

<sup>2870</sup> **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,05 x 1,4 cm, N.D.S., Castell de Voltrera, Abrera (Bolos *et al.* 1981, p. 178, n° 114).

<sup>2871</sup> **France, Bas-Rhin** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,9 x 1,5 cm, XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 346).

<sup>2872</sup> **France, Moselle** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,35 x 1,95 cm, réoccupation, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, thermes gallo-romains, Bliesbruck (Clemens et Petit 1995, p. 77).

<sup>2873</sup> **France, Hautes-Alpes** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,2 x 3 cm, bassin d'un adulte de sexe féminin, nécropole de la Tour Saint-Laurent (XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Oze (Bonnefoi 1969, p. 30).

<sup>2874</sup> **France, Landes** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,25 x 2,8 cm, prospection, quartier de Bézaudin, Arengosse (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, E).

<sup>2875</sup> **France, Loire** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,5 x 2,5 cm, XV<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines, Essertines-Basses (Maccari-Poisson 1992, p. 149).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chapes en fer du même modèle que le type A2a sont attestées sur des boucles en fer des types B4<sup>2880</sup>, C2b<sup>2881</sup>, P1b<sup>2882</sup> et des pièces analogues aux artefacts des types F2a<sup>2883</sup> et H1<sup>2884</sup>.

Une découpe ornementale de la bordure proximale n'est enregistrée que pour deux spécimens : elle est en arc de cercle pour un exemplaire rattaché à une boucle de type E1b<sup>2885</sup>, en accolade incomplète pour un individu fixé à une boucle de type P5<sup>2886</sup>. Elle est complétée dans ce dernier cas par deux incisions obliques. Une décoration complexe par gravure est visible sur la chape d'une boucle de type C2a et sur un spécimen appartenant à une variante du type C2<sup>2887</sup>. L'ornementation est beaucoup plus classique sur une chape isolée découverte dans un niveau d'occupation daté entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle d'une maison du village médiéval de Dracy à Baubigny en Côte-d'Or<sup>2888</sup>. Entre deux lignes de zigzags disposées le long des grands côtés prennent place des segments de zigzags orientés en zigzags. Un motif cordé gravé est disposé selon le petit axe en partie proximale de la chape d'une boucle de type J8a<sup>2889</sup>. Un cadre complet formé de deux lignes incisées s'observe sur la

---

<sup>2876</sup> **France, Hautes-Alpes** : boucle dont le bord extérieure de la traverse distale est bosselé avec chape complète, chape : L x l = 2,55 x 2,1 cm, H.S., chapelle des Gicons, Saint-Disdier (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>2877</sup> **France, Charente-Maritime** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,1 x 1,6 cm, dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, 14-16 rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 60, n° 62).  
**Royaume-Uni, Museum of London** : boucle avec chape complète, L x l = env. 1,8 x 2,6 cm, H.S., Londres ? (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 84).

<sup>2878</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,4 x 2 cm, deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, boucle avec chape complète étamée, chape : L x l = 1,8 x 1,4 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 457 à 459).

<sup>2879</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,7 x 1,3 cm, dernier quart XVII<sup>e</sup> siècle, Abbots lane, Londres (Egan 2005, p. 38, n° 115).

<sup>2880</sup> **France, Indre-et-Loire** : boucles avec chape complète, chape : L x l = 3,8 x 3,4 cm et 3,3 x 2,7 cm, remblai du XI<sup>e</sup> siècle, boucles avec chape complète, chape : L x l = 1,2 x 1,15 et 1,6 x 1,45 cm, dépotoir, dernier quart XV<sup>e</sup> - premier quart XVI<sup>e</sup> siècle, château, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 89, 90, 95 et 96).

<sup>2881</sup> **France, Loir-et-Cher** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3 x 1,6 cm, comblement de fosse dépotoir, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Maison de la Magie, Blois (Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 123).

<sup>2882</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 1,7 x 1,7 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 99, n° 460).

<sup>2883</sup> **France, Aude** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3 x 1,5 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou 2000d, p. 211, fig. 143, n° 1).

<sup>2884</sup> **France, Loir-et-Cher** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 3 x 3,15 cm, comblement de fosse dépotoir, IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Maison de la Magie, Blois (Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 122).

<sup>2885</sup> Objet déjà cité.

<sup>2886</sup> Objet déjà cité.

<sup>2887</sup> Objets mentionnés précédemment.

<sup>2888</sup> Chape incomplète, L x l = 6,9 x 1,7 cm (Piponnier 1975a, p. 78).

<sup>2889</sup> Objet déjà cité.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chape d'une boucle de type Fla<sup>2890</sup>. L'estampage a permis, sur la chape d'une boucle d'une variante du type O, l'obtention des lettres gothiques ANG en réserve sur un fond guilloché entre deux bandes de lignes et de points en relief<sup>2891</sup>. Les initiales A A – chaque lettre étant placée dans un cadre – apparaissent sur un fond similaire sur la chape d'une boucle de type P2b montée sur une ceinture en cuir décorée d'appliques de type Q3<sup>2892</sup>. J. Hubert et G. Démians d'Archimbaud supposent qu'il s'agit d'un objet sinon de fabrication du moins d'inspiration italienne<sup>2893</sup>.

Les plus anciennes chapes de type A2a actuellement répertoriées proviennent de nécropoles des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles à Pingvente dans le comitat d'Istrie en Croatie, près de la frontière italienne<sup>2894</sup>. Elles sont vierges de décor et sont liées à des boucles ovales ou semi-ovales à traverse proximale réduite et à une boucle rectangulaire. Il n'est pas improbable, même si les chapes de type A sont exceptionnelles au haut Moyen Âge, qu'il en ait existé en Provence à cette époque, d'autant plus que le type A2b est connu dans la région. Les chapes de type A2a ont continué d'être utilisées semble-t-il jusque durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Type A2b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 182, n° 14 ; fig. 183, n° 11 ; fig. 198, n° 4 ; fig. 201, n° 21 ; fig. 202, n° 1 ; fig. 212, n° 6, 9 et 10 ; fig. 247, n° 3 ; fig. 264, n° 8 ; fig. 273, n° 9 et 10)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 161 A, remblai funéraire des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 326 A, caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 427 A, décapage de surface, N.D.S.

#### *Bouches-du-Rhône*

- La Seds, Aix-en-Provence : n° 1, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>2890</sup> Objet déjà cité.

<sup>2891</sup> Objet mentionné précédemment.

<sup>2892</sup> Objet déjà cité.

<sup>2893</sup> Bonnefoi 1969, p. 30.

<sup>2894</sup> Torcellan 1986, pl. 2, n° 6 et 8, pl. 20, n° 11, pl. 21, n° 10).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Var

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 311, sol de zone extérieure, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

#### Vaucluse

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1104, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1089, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1093, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 79, N.D.S. ; n° 1154, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1360, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 309, contexte inconnu.

Des chapes quadrangulaires à retraits latéraux, à fente distale et à deux perforations pour rivet en partie proximale (**ex : fig. 273, n° 9 et 10**), sont identifiables sur des boucles des types C2a<sup>2895</sup>, C7 (**fig. 182, n° 14**)<sup>2896</sup>, C8a (**fig. 183, n° 11**)<sup>2897</sup>, D1<sup>2898</sup>, D2<sup>2899</sup>, D3 (**fig. 198, n° 4**)<sup>2900</sup>, E1b (**fig. 201, n° 21 ; fig. 202, n° 1**)<sup>2901</sup>, E3b<sup>2902</sup>, E4d<sup>2903</sup>, E5<sup>2904</sup>, F2a<sup>2905</sup>, H2a

---

<sup>2895</sup> **France, Indre** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,1 x 1,4 cm, XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle, Montbaron, Levroux (Querrien et Blanchard 2004, p. 123).

<sup>2896</sup> **Belgique, province du Hainaut** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,2 x 1,6 cm, trésor monétaire daté entre 1192 et 1203, église sous la place Saint-Pierre, Tournai (Dewit *et al.* 1999, p. 171, n° 1).

<sup>2897</sup> **Portugal, province de Faro** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 7,4 x 1,8 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, palais almohade de Alcáçova de Silves, Castelo de Silves (Gomes 2001, n° 245).

<sup>2898</sup> **Collection particulière belge** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4,8 x 4,5 cm (Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, fiche VII A, n° 4).

<sup>2899</sup> **Italie, province de Rome** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,7 x 3,6 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 544). **Royaume-Uni, Norfolk** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3 x 2,3 cm, vers 1280 - vers 1380, Barker Lane, King's Lynn (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 9).

<sup>2900</sup> **France, Aveyron** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3 x 2,6 cm, peut-être le *fanum* de la Fajole à Recoules-Prévinquières (Parures 1990, p. 123, n° 212) ; **Hautes-Pyrénées** : boucle avec chape presque complète, dimensions inconnues, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, place de Verdun, Tarbes (Barrère 1994, p. 66-67) ; **Tarn** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,4 x 1,2 cm, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 215, n° 426) ; **Seine-et-Marne** : boucle avec chape complète, Chape : 2,25 x 2,4 cm, Musée de Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 93, n° 15) ; boucle avec chape complète, chape : L x l = 2 x 1,6 cm, utilisation de latrines, première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, p. 115, fig. 71, n° 11). **Espagne, province d'Álava** : boucle avec chape complète, dimensions inconnues, contexte inconnu, Tunnel de San Adrián (Trabajos 1985, p. 116 et 117, n° C.1.4). **Royaume-Uni, Denbighshire** : boucle avec chape complète avec traces de couverture blanche, chape : L x l = 2,2 x 1,6 cm, comblement de fosse, N.D.S., Rhuddlan (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, fig. 16.1, n° 3) ; **Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,7 x 1,55 cm, deuxième moitié XII<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 303) ; **Hampshire** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm, N.D.S., villa romaine de Rockbourne, Fordingbridge (Cherry 1981b, pl. XXXII, fig. e).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 212, n° 6, 9 et 10), J1a<sup>2906</sup>, J1c<sup>2907</sup>, P1e (fig. 247, n° 3), de variantes des types E<sup>2908</sup>, H<sup>2909</sup> et O<sup>2910</sup>. Des boucles en fer des types C1b<sup>2911</sup>, H1<sup>2912</sup>, J7<sup>2913</sup> et J8a<sup>2914</sup> proposent également une chape de même aspect que le type A2b.

Les chapes de type A2b sont d'une grande ancienneté. Connues semble-t-il depuis l'époque romaine<sup>2915</sup>, elles sont attestées au haut Moyen Âge en Provence ainsi que

---

<sup>2901</sup> **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,3 x 1,8 cm, prospection, L'Esquerda, Roda de Ter (Ollich 1976, p. 510). **Royaume-Uni, Leicestershire** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,75 x 2,4 cm, bassin d'un jeune homme d'environ 21 ans inhumé dans la première moitié ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, Austin Friars, Leicester (Clay 1981, n° 25).

<sup>2902</sup> **Royaume-Uni, Denbighshire** : boucle avec chape complète, L x l = 2,6 x 1,5 cm, pas de datation disponible, Rhuddlan (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, n° 2, fig. 16.1).

<sup>2903</sup> **France, Ariège** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,05 x 1,3 cm, château de Montségur (N.D.S.), Ariège (Rapport 1975, p. 56 ; Czeski 1981, p. 197, n° 8/75). **Italie, province de Lecce** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 7,4 x 1,4 cm, bassin d'un corps de jeune fille (7 à 9 ans), l'identification du sexe est proposée par la découverte d'une boucle d'oreille, datation C<sup>14</sup> à deux sigmas entre 1318 et 1431, village médiéval de Quattro Macine, Giuggianello (Arthur *et al.* 2007, p. 299).

<sup>2904</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm, vers 1200 - vers 1230, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 315).

<sup>2905</sup> **France, Gers** : boucle avec chape complète dorée, chape : L x l = 3,3 x 2,2 cm, village de Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 506, fig. 407, n° 8 ; Archéologie 1990, p. 210, n° 399).

<sup>2906</sup> **France, Aude** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3 x 1,65 cm, dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, Église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 75).

<sup>2907</sup> **Royaume-Uni, Scottish Borders** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 1,1 x 1,75 cm, vers 1138 - vers 1300, abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995a, p. 86, n° 43).

<sup>2908</sup> **Royaume-Uni, comté de Suffolk** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,75 x 1,9 cm, N.D.S., Moreton Hall, Bury Saint Edmunds (Cherry 1981b, pl. XXXII, fig. c).

<sup>2909</sup> **Allemagne, land de Rhénanie-Palatinat** : boucle avec chape complète, Boucle : L x l = 1,1 x 2 cm, Chape : L x l = 2,15 x 1,55 cm, Trèves (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 265, n° a).

<sup>2910</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 1,8 x 1,8 cm, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 88, n° 461)

<sup>2911</sup> **France, Loir-et-Cher** : quatre boucles avec chape complète plus large que longue, comblement de fosse dépotoir, fin VIII<sup>e</sup> - première moitié IX<sup>e</sup> siècle et IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècle, Maison de la Magie, Blois (Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 117 à 120). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,9 x 2, cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 422).

<sup>2912</sup> **Italie, province de Pordenone** : boucle avec chape complète, chape : L x l = env. 1,8 x env. 1,1 cm, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, château, Montereale Valcellina (Piuze 1987, p. 144, n° 13).

<sup>2913</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,1 x 1,8 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 97, n° 441).

<sup>2914</sup> **Italie, province d'Udine** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,75 x 1,3 cm, castello di Zuccola, Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 272, n° 43).

<sup>2915</sup> Une chape presque complète en alliage cuivreux plus large que longue (L x l = env. 3 x env. 4,1 cm), ornementée de « rangs perlés » et aux pattes de la charnière cannelées, est conservée sur une boucle antique à fenêtre semi-ovale moulurée en possession du musée d'Abbeville dans la Somme. Sa datation typologique est de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle (Bullinger 1969, n° 3).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'indiquent deux boucles à fenêtre quadrangulaire à traverse proximale réduite, trouvées à Marseille, dont la chape est encore en place<sup>2916</sup>.

Quelques chapes du second Moyen Âge conservent des traces de dorure (**fig. 201, n° 21**). Deux exemplaires britanniques présentent encore une couverture blanche – étamage ou argenture<sup>2917</sup>.

L'ornementation gravée est extrêmement courante : citons un cadre complet constitué d'une ligne incisée<sup>2918</sup>, de deux files de dents de loup opposées par la base (**fig. 264, n° 8 ; fig. 273, n° 10**)<sup>2919</sup>, de zigzags (**fig. 182, n° 14**)<sup>2920</sup>, de zigzags encadrant un losange de zigzags broché d'une croix de même<sup>2921</sup>, de deux lignes limitant un quadrillage oblique (**fig. 201, n° 21**). Une chape du corpus est gravée de lignes le long des bords latéraux et d'une ligne ondulée au centre (**fig. 183, n° 11**), une autre ne comporte que de simples croix de saint André encadrées sur les charnons (**fig. 202, n° 1**).

Des chapes présentent un décor incisé notablement plus complexe. Une pièce espagnole comporte un canevas de bandes obliques vierges limitées par des lignes incisées sur un fond d'incisions parallèles transversales à l'axe de la chape<sup>2922</sup>. Un exemplaire avec dorure mis au jour dans le Tarn est orné de deux courtes lignes de zigzags se croisant en leur centre, dans un cadre de rectangles profondément incisés contenant de petites croix ou une frise de grecques alternant avec des rectangles de segments parallèles. Les charnons sont gravés d'une croix de saint André dans un carré<sup>2923</sup>. Le maintien de la chape sur la boucle, disparue, s'effectuait par un enroulement complet des charnons autour de la traverse proximale. La chape ne comporte donc qu'une seule épaisseur de tôle. En Belgique, il a été trouvé, associée à un trésor monétaire daté entre 1192 et 1203 dans une ancienne église démolie sous la place

---

<sup>2916</sup> Se reporter à Stutz 2003 (pl. 39, n° 590). Des boucles semi-ovales et ovales à chape de type A2b ont été découvertes dans diverses nécropoles des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles à Pinguente dans le comitat d'Istrie dans l'extrême nord-ouest de la Croatie (Torcellan 1986, pl. 2, n° 7, pl. 3, n° 5).

<sup>2917</sup> **Royaume-Uni, Denbighshire** : chape complète avec traces de couverture blanche, L x l = 3,2 x 2,3 cm, datation inconnue, boucle de type D3 à chape complète avec traces de couverture blanche, déjà mentionnée (Quinnell *et al.* 1994, p. 165, n° 3 et 5, fig. 16.1).

<sup>2918</sup> **Italie, province de Rome** : boucle de type D2 avec chape complète déjà citée (Sfligiotti 1990, p. 544).

<sup>2919</sup> **France, Tarn** : chape complète, L x l = 2,6 x 1,1 cm, seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, château de Montaigut, Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 30, n° 4). **Grand Londres** : boucle de type D3 avec chape complète, déjà signalée (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 303).

<sup>2920</sup> Le décor gravé est en partie effacé.

<sup>2921</sup> **France, Indre** : boucle de type C2a avec chape complète déjà mentionnée (Querrien et Blanchard 2004, p. 123)

<sup>2922</sup> **Espagne, province de Barcelone** : chape incomplète, L mini x l = 6,3 x 1,3 cm, L'Esquerda, Roda de Ter (Ollich 1976, p. 516, n° 10 ; Bolos *et al.* 1981, p. 148, n° 62).

<sup>2923</sup> **France, Tarn** : objet entier, chape : L x l = 2,7 x 1,2 cm, Le Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Durfort (Archéologie 1990, p. 210, n° 400).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Saint-Pierre à Tournai, une boucle de type C7 dont la chape est gravée de quatre ovales rayonnants depuis le milieu de la chape, sur un fond de lignes obliques, dans un cadre complet composé de lignes<sup>2924</sup>.

Le décor gravé peut être accompagné d'une découpe du bord proximal. Celui-ci est entaillé d'un petit triangle sur une chape dont le champ est orné d'un cadre complet formé de deux lignes qui enclot des entrelacs. Cette pièce appartient à une boucle de type E1b<sup>2925</sup>. Une boucle de type E4d conserve une chape ornée d'un motif constitué de files de dents de loup opposées par la base et dont le bord proximal est découpé de deux triangles<sup>2926</sup>. Les triangles sont au nombre de trois sur un morceau de chape isolé qui présente des zigzags le long des bords latéraux ; ces zigzags encadrent un zigzag de zigzags<sup>2927</sup>. Une chape complète est ornée de trois lignes parallèles, orientées transversalement à l'axe de l'objet, près des rivets et est découpée d'un demi-cercle<sup>2928</sup>. Quelques chapes n'ont pas de décor gravé mais seulement des découpes. La chape d'une boucle ariégeoise de type E4d est entaillée en bordure proximale de deux triangles, et entre eux d'un cercle presque complet<sup>2929</sup>. La découpe de ce cercle est si large que les deux perforations pour rivet sont presque rejetées en partie centrale de la chape. Une chape espagnole isolée, très large, est découpée de deux arcs de cercle entourés de triangles<sup>2930</sup>. La bordure proximale de la chape d'une boucle anglaise de type E1b est découpée d'un pique entouré par deux arcs de cercle<sup>2931</sup>.

Une chape incomplète du corpus fixée à une boucle de type H2a (**fig. 212, n° 6**) présente deux ajours en forme de croissant au milieu de la chape. Deux triangles étaient découpés à partir du bord proximal. La partie distale est ornée de trois « sabliers » quadrillés. Ils paraissent avoir été obtenus avec un poinçon triangulaire. Un fragment de cuir de la ceinture est actuellement conservé. Il a entraîné, par une rétraction liée au dessèchement, un morceau de la chape.

---

<sup>2924</sup> Boucle avec chape complète précédemment mentionnée (Dewit *et al.* 1999, p. 171, n° 1).

<sup>2925</sup> **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape complète déjà citée (Ollich 1976, p. 510).

<sup>2926</sup> **Italie, province de Lecce** : boucle avec chape complète déjà citée (Arthur *et al.* 2007, p. 299).

<sup>2927</sup> **France, Côte d'Or** : chape incomplète, L cons. x l = 3,65 x 1,25 cm, sol de l'étage d'un bâtiment, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Dracy, Baubigny (Piponnier 1975a, p. 78).

<sup>2928</sup> **France, Nord** : chape complète, L x l = 4,85 x 1,45 cm, N.D.S., rue Mongat (XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle), Douai (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 1).

<sup>2929</sup> **France, Ariège** : boucle de type E4d avec chape complète déjà mentionnée (Rapport 1975, p. 56 ; Czeski 1981, p. 197, n° 8/75)

<sup>2930</sup> **Espagne, province de Barcelone** : chape incomplète, dimensions inconnues, entre le XIV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, couvent de Sant Agustí, Barcelone (Parra 2009b, Gea i Bullich 2009)

<sup>2931</sup> **Royaume-Uni, Leicestershire** : boucle avec chape complète précédemment citée (Clay 1981, n° 25).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un ajour en forme de fenêtre d'architecture à arc trilobé apparaît au milieu d'une chape à retraits latéraux triangulaires découverte dans un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle du palais almohade d'Alcáçova de Silves à Castelo de Silves dans la province de Faro au Portugal<sup>2932</sup>. Elle est à mettre en parallèle avec les chapes des types A1c, B1c, C1c, C2c, C4b. La chape portugaise, attachée à une boucle de type C8a, est décorée par gravure de motifs géométriques complexes. Son bord proximal est découpé de deux triangles. Une petite tôle en forme de personnage stylisé, maintenue par un rivet sous la base de la fenêtre, est disposée de telle façon que le personnage apparaît dans la fenêtre.

Un travail d'ajourage du centre de la chape d'une boucle de type D1 a produit une créature fantastique à longue queue, assez sommaire. Elle est placée dans un cadre quadrillé. L'objet, attribué à une production des environs de 1210 des ateliers de Limoges dans le *Corpus des émaux méridionaux*, appartient à une collection particulière belge<sup>2933</sup>.

D'autres techniques comme l'emboutissage ou l'impression au moyen d'un poinçon sont mises en œuvres pour les chapes de type A2b. L'utilisation d'un poinçon paraît probable pour les deux motifs de rosace d'une chape isolée avec traces de dorure. Ils sont enclot par un cadre complet que la reproduction photographique disponible ne permet pas de définir précisément. L'objet fut trouvé dans la vallée du Tunnel de San Adrián dans la province d'Álava en Espagne<sup>2934</sup>.

L'avvers de la chape de deux boucles du corpus de type H2a (**fig. 212, n° 9 et 10**) a été travaillé au repoussé pour faire apparaître un motif cordé, une bande bombée et dans un cas des « côtes » de coquillages. La chape la plus complète est ajourée de croissants. Les motifs visibles sur ces deux chapes se retrouvent sur les mordants retrouvés dans les mêmes contextes. Place de Verdun à Tarbes, une opération archéologique a conduit à la découverte d'une boucle de type D3, dans un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, dont la bordure proximale de la chape est découpée de deux cercles et du champ embouti ou repoussé d'un écu dans un ovale. L'écu ne comporte actuellement aucun décor<sup>2935</sup>. Peut-être était-il émaillé ? Dans l'Aveyron, une boucle de type D3, peut-être ramassée au *fanum* de la Fajole à Recoules-Prévinquières, conserve une chape au décor embouti et gravé figurant un fauconnier à cheval : « le personnage, coiffé selon une mode en usage au XIII<sup>e</sup> siècle, porte une cotte ou un surcot recouvert d'un manteau agrafé sur l'épaule gauche. Sur son poignet gauche, protégé par un

---

<sup>2932</sup> Boucle avec chape complète déjà citée (Gomes 2001, n° 245)

<sup>2933</sup> Boucle avec chape complète déjà citée (Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, fiche VII A, n° 4).

<sup>2934</sup> Chape incomplète, dimensions inconnues (Trabajos 1985, p. 116 et 117, n° C.1.4).

<sup>2935</sup> Boucle avec chape presque complète précédemment mentionnée (Barrère 1994, p. 66-67).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

gant dont les lacets sont figurés, est posé un oiseau de proie dressé (gerfaut, faucon, autour ou épervier...). L'équipement est également rendu avec précision »<sup>2936</sup>. Une chape provenant d'un site archéologique à Rhuddlan dans le comté de Denbighshire au Royaume-Uni est décorée d'une bordure de zigzags et d'un bombement au centre<sup>2937</sup>. Toujours par emboutissage, il a été figuré un lion sur deux chapes britanniques. Sur l'une d'elles, portant des traces de dorure, issue d'un niveau du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle d'un site londonien, l'animal marche avec la tête tournée vers l'arrière. Le fond est « habillé » de coups de poinçon<sup>2938</sup>. La deuxième chape appartient à une collection particulière. Les pattes avant du lion sont levées et le fond est nu<sup>2939</sup>. La technique du repoussé pourrait avoir été utilisée pour faire apparaître un cadre et des lignes en relief sur une chape isolée trouvée dans un niveau de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>2940</sup>. Son bord proximal est festonné.

D'autres techniques encore, comme la fonte, ont été mises en œuvre : un groupe d'une dizaine de chapes britanniques au décor issu de fonte et ciselé, se caractérise par une figuration inspirée de la sculpture médiévale dans laquelle se retrouve le Christ trônant entre deux anges tenant des couronnes au-dessus de sa tête, le Christ trônant entouré de rinceaux végétaux et tenant un oiseau de la main gauche, un animal à écailles, une plante entourée d'oiseaux<sup>2941</sup>. D. Boughton et G. Egan les datent du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2942</sup>. Deux exemplaires sont en place sur une boucle de type D3 et sur une variante du type E<sup>2943</sup>.

L'émaillage s'observe ou se devine sur des chapes de la bibliographie. Une chape isolée avec traces de dorure découverte sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon en Ariège présente sur sa partie centrale un quadrillage de zigzags. Il est encadré par des triangles profondément creusés, probables réceptacles pour de l'émail. Des lignes de pointillés obtenus avec un poinçon conique occupent l'espace libre

---

<sup>2936</sup> Boucle avec chape complète déjà citée (Parures 1990, p. 123, n° 212).

<sup>2937</sup> Boucle avec chape complète déjà citée (Quinell *et al.* 1994, p. 165, n° 2, fig. 16.1).

<sup>2938</sup> Chape complète, L x l = 2,4 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 112, n° 500).

<sup>2939</sup> Chape complète, L x l = 2,4 x 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 111, figure non numérotée).

<sup>2940</sup> Chape complète, L x l = 2,8 x 1,8 cm (Egan 2005, p. 39, n° 125).

<sup>2941</sup> Dimensions comprises entre 2,4 x 1,7 et 3,45 x 2,15 cm. Un spécimen en place sur une boucle de type D3 trouvée à Fordingbridge (objet déjà cité) et un autre sur une boucle de type E (artefact déjà signalé). Se reporter à Cherry 1981b, p. 368 ; Burnett 2009, fig. 6b ; Williams 2009, fig. 6a ; Boughton et Egan 2009, fig. 6c.

<sup>2942</sup> Boughton et Egan 2009, p. 344.

<sup>2943</sup> Boucles avec chapes complètes précédemment citées (Cherry 1981b, pl. XXXII, fig. c et e).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

entre les triangles et se prolongent sous forme de lignes parallèles en bordure des charnons<sup>2944</sup>. Du même site provient une boucle de type F2a dont la chape est gravée en son centre d'un château stylisé encadré sur trois côtés par des cartouches profondément creusés sur lesquels se détachent des motifs cruciformes<sup>2945</sup>.

Les ateliers de Limoges ont produit des chapes émaillées de type A2b même si elles sont beaucoup moins fréquentes que celles de type C2b. Un exemplaire trouvé dans un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle Rue d'Amiens à Arras dans le Pas-de-Calais figure un guerrier agenouillé, apparaissant en réserve sur un fond émaillé bleu, tenant d'une main une épée levée et de l'autre un écu à émail vert<sup>2946</sup>. La tête du personnage en fort relief correspond à une applique à tige intégrée rivetée. Une ligne de zigzags court sur chaque côté de la chape. Le bord de la chape et la tête du guerrier sont dorés. Une pièce similaire appartient à une collection particulière. Elle est datée stylistiquement vers 1200 par les auteurs du corpus des émaux méridionaux<sup>2947</sup>.

Découverte à Trèves en Allemagne, dans un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, une chape reliée à une boucle de type H à ergot distal est creusée pour laisser apparaître un quadrupède ailé couché<sup>2948</sup>. Le fond rayé était très probablement émaillé.

Au Royaume-Uni, les fouilles du site de Barker Lane à King's Lynn dans le comté de Norfolk ont fourni une chape trouvée dans un niveau de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle dont le motif doré et émaillé de bleu en champlevé n'est plus reconnaissable<sup>2949</sup>. D'un contexte daté vers 1280 - vers 1380 de ce site provient une chape entaillée de chevrons qui étaient peut-être remplis d'émail tout comme les entailles visibles sur la traverse distale de la boucle de type D2<sup>2950</sup>. Le fond des incisions est rayé pour probablement faciliter l'adhérence de l'émail. La chape comporte un cadre complet constitué de zigzags près des bords latéraux, de possibles coups de poinçon près des bords proximal et distal.

D'un contexte du XIII<sup>e</sup> siècle d'un site dans Surrey Street dans la même ville provient une chape avec figure d'un centaure doré sur un fond rayé pour accueillir de l'émail. Des initiales sont gravées au revers<sup>2951</sup>. Plus au sud à Londres, une chape est creusée de façon à

---

<sup>2944</sup> Moitié de chape, L x l = 3,9 x 2,8 cm (Archéologie 1990, p. 209, n° 397 ; Lassure 1995, p. 506, fig. 407, n° 9, fig. 408, n° 2).

<sup>2945</sup> Objet déjà mentionné.

<sup>2946</sup> Chape incomplète, L x l = 3,3 x 2,7 cm (Barbieux (dir.) 1993, p. 15).

<sup>2947</sup> Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 8.

<sup>2948</sup> Boucle avec chape complète déjà mentionnée (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 265, n° a).

<sup>2949</sup> Chape incomplète, L cons. x l = 2,8 x 2,3 cm (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 8).

<sup>2950</sup> Artefact déjà cité.

<sup>2951</sup> Chape complète, L x l = 2,7 x 1,9 cm (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 7).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

laisser apparaître en réserve un oiseau fabuleux<sup>2952</sup>. L'émail de cette pièce, trouvée en position résiduelle dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, a disparu. Les données disponibles sur l'émaillage des chapes font remonter sa datation au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les chapes de type A2b sont attestées depuis l'antiquité romaine en Europe de l'ouest, depuis le haut Moyen Âge au moins en Provence. Elles semblent perdurer jusque durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A2c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, sans retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 183, n° 2)**

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 305, datation inconnue.

Le spécimen avignonnais n'est conservé qu'à l'état fragmentaire sur une boucle de type C7. Il reste une portion de la partie revers de la chape, les deux perforations dont une est occupée par un rivet et un fragment de la partie avers décoré de zigzags. Une chape en fer analogue au type A2c est attachée à une boucle de type J6 trouvée à Londres<sup>2953</sup>.

Les fouilles au château d'Épinal (vers 1250 - vers 1650) dans les Vosges<sup>2954</sup>, au château du Haut-Barr à Saverne dans le Bas-Rhin<sup>2955</sup> et sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>2956</sup> ont chacun fourni une chape en alliage cuivreux sans retraits et sans décor qui se rétrécit vers l'extrémité proximale. L'exemplaire alsacien, attaché à une chape de type C2a, provient d'un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle et la pièce anglaise appartient à un niveau de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Une longue chape de type A2c s'observe sur une boucle de type B10 mise au jour dans le dépotoir – XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle avec traces d'activités ponctuelles ultérieures – du château de Sachuidic dans la commune de Forni di Sopra dans la province d'Udine en Italie<sup>2957</sup>.

---

<sup>2952</sup> Moitié de chape, L x l = 2,6 x 2,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 113, n° 530).

<sup>2953</sup> Boucle complète avec chape à traces d'une couverture blanche, chape : L x l = 2 x 1 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 95, n° 440).

<sup>2954</sup> Chape complète, L x l = 2 x 1,35 cm (Kraemer 2002, pl. 15, n° 11).

<sup>2955</sup> Boucle incomplète avec chape, Chape : L x l = 2,15 x 1,05 cm (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.131)

<sup>2956</sup> Chape complète, L x l = 3 x 1,3 cm (Egan 2005, p. 38, n° 122).

<sup>2957</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L mini x l = 6,8 x 0,8 cm (Vignola 2008, p. 86, 90, pl. 12, n° 9).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'extrémité proximale de la chape est découpée d'un triangle. Deux triangles entaillent la bordure proximale de la chape d'une boucle de type C2a issue d'un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Haut-Barr. Les bords latéraux, porteurs d'une ornementation illisible sur la reproduction photographique publiée, sont découpés d'un arc de cercle près de la charnière<sup>2958</sup>. Une boucle de type O1d découverte dans un niveau, possiblement datable de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les auteurs, du site de Wacher C1 à Southampton comporte une chape dont l'extrémité proximale est tréflée<sup>2959</sup>.

Plusieurs chapes du corpus et de la bibliographie proposent une ornementation basée sur l'emploi de motifs architecturaux. C'est aussi le cas d'une longue chape attachée à une boucle d'une variante de type P2, mise au jour dans un contexte des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin. Une fenêtre avec arc en plein cintre y est gravée<sup>2960</sup>. Une applique de type D2b figurant un personnage dans une arcature, fixée par l'un des deux rivets, orne la chape d'une probable boucle de type B12. Des lignes de zigzags courent le long des grands côtés. L'objet a été récupéré lors d'un tamisage sur le site de la Place de la Comédie à Metz<sup>2961</sup>.

Les chapes de type A2c pourraient être apparues durant le XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être la seconde moitié, et ont probablement continué à être employées jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Une disparition au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle peut être avancée comme pour les types A2a et A2b.

**Type A2d : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 203, n° 1 et 4 ; fig. 273, n° 11 et 12)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Cour de l'Archevêché, Aix-en-Provence : n° 1, N.D.S.

#### *Gard*

- Collège Eugène Vigne, Beaucaire : n° 1229-82, sol du XIV<sup>e</sup> siècle dans un

---

<sup>2958</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,9 x 1,25 cm (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.131).

<sup>2959</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 258, fig. 242, n° 1775). La datation de cet objet semble plus tardive que la datation stratigraphique proposée.

<sup>2960</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,3 x 0,6 cm (Rieb et Salch 1973, n° 343).

<sup>2961</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 6,5 x 1,4 cm (Goedert *et al.* (dir.) 1996, p. 122, n° 176 ; Vivre au Moyen Âge 1998, p. 263).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bâtiment.

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3650, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2751, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

*Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 308, datation inconnue.

Une chape de type A2d est visible dans le corpus et dans la bibliographie sur des boucles en alliage cuivreux des types C8a (**fig. 183, n° 10**)<sup>2962</sup>, E3a (**fig. 203, n° 1 et 4**) et E4b<sup>2963</sup>.

La surface de la chape pouvait être recouverte d'étamage ou d'argenture<sup>2964</sup>, ornée par gravure ou poinçonnage. Une ligne ondulée de zigzags (**fig. 203, n° 1**), des lignes de coups d'un poinçon quadrangulaire<sup>2965</sup>, une frise de chevrons réservés sur un fond rempli de files parallèles de points alignés dans le sens de la longueur (**fig. 203, n° 4**)<sup>2966</sup> orne l'avvers de quelques pièces. La composition décorative est plus complexe sur une autre chape du corpus (**fig. 183, n° 10**) : elle associe incisions, ajour de fenêtre architecturé laissant apparaître une forme ondulée en tôle maintenue par un rivet. Un ornement en tôle a probablement été disposé dans l'ouverture quadrangulaire d'un fragment d'avvers ou de revers de chape mis au jour à Rougiers (**fig. 273, n° 12**). Il apparaît clairement sur plusieurs chapes du corpus que le rivet intérieur traversait l'ensemble de la chape (**fig. 183, n° 10 ; fig. 203, n° 1 et 4**) mais pas la lanière de cuir ou de textile. Celle-ci était insérée entre le cinquième et la moitié de la longueur de la chape. L'extrémité distale de la chape peut être découpée d'un arc de cercle (**fig. 183, n° 10 ; fig. 273, n° 12**) ou de trois triangles (**fig. 273, n° 11**).

---

<sup>2962</sup> **Royaume-Uni, Essex** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,3 x 1 cm, N.D.S., Lion Walk, Colchester (Crummy (dir.) 2001, p. 51, n° 1813).

<sup>2963</sup> **France, Jura** : boucle avec chape complète, chape : env. 4,1 x env. 0,9 cm, château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1921).

<sup>2964</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : chape incomplète à couverture blanche, L x l = 2,5 x 1,05 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Wharram (Goodall 1979a, p. 111, n° 22).

<sup>2965</sup> Moitié de chape avec couverture blanche, chape : L x l = 5,65 x 1,1 cm, antérieur à 1439 (Miles et Saunders 1975, p. 194, fig. 75, n° 92).

<sup>2966</sup> Une frise de chevrons sur un fond de lignes obliques, assez ressemblante, est gravée sur une chape incomplète de type A3b (L x l = 5,5 x 1,15 cm) ramassée au castell de Mata (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?) à Mataró dans la province de Barcelone (Bolos *et al.* 1981, p. 139, n° 48)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le rivet proximal de la chape d'une pièce trouvée à Beaucaire (**fig. 203, n° 4**) a été fabriqué à partir d'une tôle enroulée aux extrémités martelées. Il s'agit probablement d'une réparation.

Les données disponibles ne permettent pas actuellement de proposer une utilisation du type A2d en dehors du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A3 : Chape à fente distale et à trois rivets traversant**

Les chapes à trois rivets traversant du corpus sont scindées en six sous-types établis selon l'aspect de la chape, la présence ou non de retraits latéraux, l'emplacement des rivets et le matériau. Les deux premiers sous-types regroupent les chapes quadrangulaires en alliage cuivreux à deux rivets en partie proximale sans (A3a) ou avec retraits latéraux (A3b), les trois suivants les chapes quadrangulaires avec trois rivets alignés en partie proximale, en alliage cuivreux et sans (A3c) ou avec retraits latéraux (A3d), en fer et avec retraits latéraux (A3e). Le sous-type A3f contient les chapes arrondies en partie proximale dont un des trois rivets traverse cette partie.

Pour la période d'étude, d'autres sous-types en alliage cuivreux n'ont pour le moment pas été retrouvés en Provence. Le Musée archéologique de Strasbourg conserve une boucle de type E4c à chape quadrangulaire décorée le long des grands côtés de zigzags limités intérieurement par une ligne et dont les trois rivets sont alignés sur la longueur de la pièce<sup>2967</sup>. Une chape quadrangulaire sur une boucle de type F2a trouvée au village minier de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>2968</sup>, une autre sur une boucle de type E2b provenant du site du château de Grigny (vers 1250 - vers 1650) dans le Pas-de-Calais<sup>2969</sup> et une chape isolée triangulaire dorée (H.S.) découverte sur le site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire au Royaume-Uni<sup>2970</sup> comportent un rivet en partie proximale et deux rivets en partie distale. Le rivet proximal du spécimen isérois, particulièrement massif, pourrait avoir été rajouté lors d'une réparation ; celui de l'exemplaire britannique ne traversait par le revers de la chape, beaucoup plus court.

---

<sup>2967</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 5,7 x 1,4 cm (Fingerlin 1971, fig. 42, n° 482 ; Piuze 1998, p. 283, fig. 7).

<sup>2968</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,2 x 1,8 cm (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>2969</sup> Boucle avec chape complète, dimensions inconnues (Dilly *et al.* 1999, p. 126, n° 5.5).

<sup>2970</sup> Chape incomplète, L x l = 2,9 x 3,55 cm (Brennan 2001, n° 11).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les rivets sont encore au nombre de trois sur la chape d'une boucle de type E2b, mise au jour à Trèves dans le land de Rhénanie-Palatinat en Allemagne, à charnière hexagonale prolongée par un corps ovoïde décoré d'un griffon par emboutissage<sup>2971</sup>. Deux rivets sont localisés en partie proximale, le dernier près de la fente distale.

**Type A3a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, sans retraits latéraux et à trois rivets traversant dont deux en partie proximale (fig. 273, n° 13)**

*Bouches-du-Rhône*

- Abbaye de Montmajour, Arles : n° 13, remblai, XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

L'une des trois perforations de la chape arlésienne est occupée par un reste de rivet en fer. L'extrémité proximale est ondulée. Cette ondulation est différente entre les parties avers et revers, ce qui atteste très certainement d'une découpe décorative antérieure au pliage de la chape.

Une chape isolée provient d'un niveau de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle de la grotte de Canecaude à Villardonnel dans l'Aude<sup>2972</sup>. Un exemplaire décoré de pointillés formant un motif de triangles, en place sur une boucle de type E1b, est issu d'un contexte possiblement daté du XIII<sup>e</sup> siècle d'une ferme au lieu-dit Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland au Danemark<sup>2973</sup>. Une seule des trois perforations de la chape est à peu près bien centrée. Les deux autres, une en partie proximale et l'autre en partie centrale, sont décalées vers l'un des longs côtés. Il se pourrait que deux rivets aient été ajoutés pour renforcer la fixation et que la chape ait été originellement de type A1a.

---

<sup>2971</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,55 x 1,9 cm, datation stratigraphique (?) des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 265, n° b).

<sup>2972</sup> Moitié de chape, L x l = 4,4 x 1,5 cm (Sacchi et Barrère 2006, p. 119, 122).

<sup>2973</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,65 x 1,15 cm (Steensberg 1986, p. 66, fig. 45).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A3b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux et à trois rivets traversant dont deux en partie proximale (fig. 203, n° 3 ; fig. 273, n° 14 et 15)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 976, couche de dépotoir avec des éléments de destruction, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 3466, sol de bâtiment, vers 1345 - vers 1360 ; n° 982, foyer ?, vers 1360 - vers 1370/1375.

Dans le corpus et dans la bibliographie, des boucles des types D2<sup>2974</sup>, D3<sup>2975</sup>, E3a (fig. 203, n° 3), conservent une chape de type A3a. Des boucles londoniennes en fer des types D3<sup>2976</sup> et F1b<sup>2977</sup> comportent une chape à l'aspect identique. La largeur de la chape de la première boucle devient plus étroite en direction de son extrémité proximale. Elle présente des traces d'étamage comme peut-être une chape isolée issue d'un niveau daté vers 1138 - vers 1300 de l'abbaye de Jedburgh dans les Scottish Borders<sup>2978</sup>. La chape de la boucle de type F1b conserve des rivets à tête bombée.

Une ligne gravée fait le tour de la chape en alliage cuivreux d'une boucle londonienne de type D3 du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2979</sup>. Des lignes parallèles, droites le long des grands côtés, incurvées en partie proximale pour suivre la découpe en arc de cercle apparaissent sur une pièce du corpus (fig. 273, n° 14). La chape d'une autre boucle londonienne de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de type D2 laisse apparaître une ligne de zigzags en partie effacée le long d'un grand côté<sup>2980</sup>. Une frise de chevrons sur un fond de lignes obliques est gravé sur une chape ramassée au castell de Mata (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles ?) à

---

<sup>2974</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,3 x 1,3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 262).

<sup>2975</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,3 x 1,5 cm, deuxième tiers XIII<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 304).

<sup>2976</sup> Boucle avec chape complète retenant un fragment de cuir, chape : L x l = 3,2 x 1,3 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 75, n° 305).

<sup>2977</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,2 x 1,1 cm, vers 1270 - vers 1350 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 319).

<sup>2978</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire** : moitié de chape, L x l = 4,7 x 2,15 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval de Wharram (Caldwell 1995a, p. 86, n° 47).

<sup>2979</sup> Boucle avec chape incomplète signalée précédemment (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 304).

<sup>2980</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,3 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 68, n° 262).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Mataró dans la province de Barcelone<sup>2981</sup>. Ce motif rappelle celui qui est visible sur un spécimen du type A2d trouvé à Beaucaire (**fig. 203, n° 4**).

Une des chapes du *castrum* Saint-Jean est ornée à l'avant de deux rangées latérales de traits alternant avec des triangles découpés, réalisés à la lime (**fig. 203, n° 3 ; fig. 277, n° 2**), et limitées côté interne par une ligne incisée. Il manque le bord proximal de la chape. Il comportait vraisemblablement en son centre une incision triangulaire à la lime comme celle qui apparaît sur une chape analogue (**fig. 273, n° 15**), avec un rivet en position, qui a conservé une applique rivetée de type O2d. L'avant et le revers de la chape ainsi que l'applique sont recouverts d'une pellicule d'un amalgame d'argent et de mercure<sup>2982</sup>. Contrairement à la dorure au mercure déjà pratiquée dans l'antiquité romaine, l'argenture au mercure ne serait pas antérieure au haut Moyen Âge en Europe<sup>2983</sup>.

Les données actuelles permettent d'avancer une datation typologique s'étendant du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A3c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, sans retraits latéraux et à trois rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 247, n° 7 et 9)**

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-532a, contexte inconnu.

Les trois perforations de cette large chape sans retraits latéraux, fragmentée et incomplète, qui était fixée à une boucle de type P2a (**fig. 247, n° 7**), sont disposées le long du bord proximal. Il se pourrait qu'une boucle mise au jour anciennement à Rognac ait pu avoir une chape de type A3c avec un décor embouti (**fig. 247, n° 9**).

Une très large chape découverte à l'emplacement du castell de Sacama à Olesa de Montserrat dans la province de Barcelone est décorée de lettres gothiques encadrées sur trois côtés par une bande constituée de points entre deux lignes<sup>2984</sup>.

---

<sup>2981</sup> Chape incomplète, L x l = 5,5 x 1,15 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 139, n° 48).

<sup>2982</sup> Détermination par analyse de composition, se reporter à l'annexe 2.

<sup>2983</sup> La Niece 1990, p. 108-109.

<sup>2984</sup> Chape incomplète, L x l = 1,8 x 4,7 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 171, n° 102).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A3d : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux et à trois rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 183, n° 13 ; fig. 202, n° 8)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Le Castelet, Fontvieille : n° CAS 78.00.7, fin Moyen Âge - début Époque moderne.

##### *Var*

- Cour de justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 356-14-02, remblai, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

Les pièces de ce sous-type se différencient du sous-type précédent par la présence de retraits latéraux. Les deux chapes du corpus ont une ornementation complexe.

La partie revers de la chape varoise (**fig. 183, n° 13**) est plus courte et plus fine que l'avvers. La chape est disposée sur une boucle de type C8a. Elle comporte un décor imprimé depuis l'avvers (**fig. 277, n° 5**), à l'aide de poinçons, de rinceaux végétaux et d'animaux fantastiques au long cou regardant vers l'arrière et dont les queues se terminent par des rinceaux végétaux, le tout encadré par des files de perles ou points en relief positif.

L'avvers de l'exemplaire du Castelet, enroulé autour de la traverse proximale d'une boucle de type E2b (**fig. 202, n° 8**), est animé d'un décor complexe créé par des zigzags, de courts segments et de rares lignes courbes gravés. Il apparaît en réserve des formes de chevrons et des formes en amande alignées et séparées latéralement par des lignes vierges. Quelques zigzags et segments mal placés ont été en partie effacés, probablement à l'aide d'un burin à bout rond pour écraser le métal sans laisser de traces. Ces repentirs ont été omis du dessin principal mais figurés dans les agrandissements et indiqués par des flèches. Trois rivets à tête plate et matée disposés le long du bord proximal assuraient la fixation sur la lanière. L'épaisseur de la tôle de la chape est plus importante à l'endroit de la charnière pour une meilleure solidité.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une chape de type A3d, attachée à une boucle de type F2a, a été ramassée lors d'une prospection au quartier de Bézaudin à Arengosse dans les Landes. La face avers est emboutie depuis l'avvers d'un écu à deux fasces<sup>2985</sup>.

#### **Type A3e : Chape quadrangulaire en fer, à fente distale, à retraits latéraux et à trois rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 213, n° 1)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3001, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

Une boucle en fer du corpus de type H2b conserve une partie d'une chape quadrangulaire à retraits latéraux, à fente distale et à trois rivets traversant alignés dans la largeur.

#### **Type A3f : Chape arrondie en partie proximale en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux et à trois rivets traversant dont un en partie proximale (fig. 198, n° 15)**

##### *Vaucluse*

- Avenue Sainte Douceline, Digne : n° 5, tranchée de fondation de mur, datation inconnue.

Cette chape (**fig. 198, n° 15**) comporte une perforation pour rivet dans la partie proximale arrondie et deux autres perforations près des pattes de la charnière. Elle est décorée en bordure de lignes gravées. Elle est disposée sur une boucle de type D3, comme une chape vierge de toute ornementation mise au jour dans un contexte du XII<sup>e</sup> siècle dans le hameau de Finalborgo à Finale Ligure dans la province de Savone en Italie<sup>2986</sup>. Le milieu de l'arrondi est interrompu par une légère pointe pour la chape d'une boucle de type D3 provenant d'un remblai de construction de fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle fouillé sur le site de la ZAC

---

<sup>2985</sup> Boucle à chape complète, chape : L x l = 2,75 x 3,2 cm (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, F). Une *fasce* est une partition héraldique correspondant à un rectangle orienté dans la largeur de l'écu (Wenzler 2002, p. 120).

<sup>2986</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,3 x 1,7 cm (Palazzi et Parodi 2003, p. 232).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>2987</sup>. En Angleterre, dans le Comté du Sussex de l'Est, une boucle de type C1a avec une chape de type A3f provient du comblement d'une fosse daté vers 1300 sur le site de Welsh Croft à Pevensey<sup>2988</sup>.

Les quelques données disponibles sur les chapes de type A3f sont en faveur d'une datation relativement haute, du XII<sup>e</sup> siècle – peut-être la fin de ce siècle – jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A4 : Chape à fente distale et à quatre rivets traversant**

Seuls deux sous-types du type A4 ont pu être mis en évidence pour la région d'étude. Le sous-type A4a concerne les chapes quadrangulaires en alliage cuivreux à retraits latéraux, à fente distale et à quatre rivets traversant alignés transversalement à la chape deux par deux. Le sous-type A4b comprend une boucle en fer à chape en ailes de papillon sans retraits latéraux.

Parmi les variétés existantes dans la bibliographie de comparaison, on peut citer une chape en alliage cuivreux à quatre rivets alignés dans la largeur sur des boucles des types D1<sup>2989</sup> et E1b<sup>2990</sup>, une chape à corps circulaire à quatre rivets alignés transversalement deux par deux<sup>2991</sup>, morphologie qui n'est pas sans rappeler une chape de type A3 trouvée en Allemagne à Trèves et déjà mentionnée.

Les fouilles de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse ont fourni une boucle mérovingienne en fer, à fenêtre semi-ovale, à traverse proximale réduite comportant une chape en fer similaire au type A4a et recouverte d'une feuille d'argent<sup>2992</sup>.

---

<sup>2987</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,4 x 2,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 112, n° 2528).

<sup>2988</sup> Artefact entier, Boucle : L x l = 1,7 x 4,1 cm, Chape : L x l = 3,6 x 3,5 cm (Dulley 1967, p. 228, n° 9).

<sup>2989</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : objet fragmentaire, Boucle : L x l = 2,7 x 7,35 cm ; Chape : L x l = 1,4 x 3,3 cm, Cuckoo Lane A, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 281, fig. 252, n° 2021).

<sup>2990</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète avec traces d'une couverture blanche, chape : L x l = 2,4 x 5,5 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 311).

<sup>2991</sup> **France, Ariège** : moitié de chape dorée à écu aux armes des comtes de Toulouse émaillée de rouge, L x l = 3,9 x 3,7 cm, ND.S., château de Montségur (Sarret 1980, p. 57 ; Sarret 1981b, p. 104 ; Archéologie 1990, p. 207, n° 385).

<sup>2992</sup> Catalo 1988, p. 66.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type A4a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à fente distale, à retraits latéraux et à quatre rivets traversant alignés transversalement deux par deux (fig. 205, n° 6 ; fig. 209, n° 6 ; fig. 212, n° 5 ; fig. 274, n° 1)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.73, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 858, milieu/seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle - fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Abbaye de La Celle, La Celle : n° 2, sol des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 119, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les chapes de type A4a<sup>2993</sup> sont attestées sur des boucles en alliage cuivreux des types C7 (fig. 156)<sup>2994</sup>, D1<sup>2995</sup>, D3<sup>2996</sup>, E1b<sup>2997</sup>, E4b<sup>2998</sup>, E4c<sup>2999</sup>, E4d<sup>3000</sup>, F2a (fig. 205, n° 6)<sup>3001</sup>, F5

---

<sup>2993</sup> *Morceaux de chape isolés sans décor* : **France, Aude** : moitié de chape, L x l = 3,7 x 1,6 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 222) ; **Côte d'Or** : moitié de chape, L x l = 4,7 x 1,5 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 72) ; **Nord** : chape incomplète avec fragment de traverse, L x l = 4,8 x 1,3 cm, XV<sup>e</sup> siècle, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 10). **Espagne, province d'Alicante** : morceau de chape, L mini x l = 3 x 1,25 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, castillo de la Torre Grossa, Jijona (Azuar Ruiz 1985, p. 103) ; **province de Barcelone** : moitié de chape, L x l = 2,3 x 1,8 cm, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, Arc de Triomphe, Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 130, n° 9, deuxième rang à droite).

<sup>2994</sup> **France, Cher** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,8 x 2,5 cm, dépotoir, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 113, n° 2541). **Espagne, province de Barcelone** : boucles avec chape complète, chape : L x l = 3,9 x 2,1 cm et 4,1 x 3 cm, H.S., L'Esquerda, Roda de Ter (Bolos *et al.* 1981, p. 144-145, n° 56 et 57 ; Ollich 1976, p. 510, n° 5 et 6).

<sup>2995</sup> **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape presque complète, chape : L x l = 3,3 x 2,7 cm, Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 130, n° 10). **Royaume-Uni, Southampton** : Boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,8 x 6,6 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle (Harvey *et al.* 1975, p. 281, fig. 252, n° 2021).

<sup>2996</sup> **France, Aude** : boucle avec chape complète dorée et émaillée, chape : L x l = 1,95 x 2,05 cm, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 822, fig. 1, n° 4) ; **Cher** : boucle avec chape presque complète, chape : L x l = 2,6 x 1,6 cm, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot 2013, p. 113, n° 2559) ; **Gers** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,7 x 1,8 cm, Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Archéologie 1990, p. 209-210, n° 398 ; Lassure 1995, p. 505, fig. 407, n° 7). **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,8 x 1,7 cm,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 209, n° 6), H2a (fig. 212, n° 5), J3<sup>3002</sup>, P4<sup>3003</sup>, des variantes des types E3<sup>3004</sup> et N2<sup>3005</sup>.

Les rivets sont disposés aux quatre coins de la chape. Dans quelques cas, la localisation des rivets distaux près de la charnière ne permettait pas leur utilisation dans la fixation de la chape sur la lanière. La plupart des rivets ont une tête bombée aux dimensions hétérogènes et une

---

H.S., L'Esquerda, Roda de Ter (Ollich 1976, p. 509 ; Bolos *et al.* 1981, p. 143, n° 55) ; boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 1,6 x 1,5 cm, Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 11).

<sup>2997</sup> **France, Aube** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,8 x 1,6 cm, époque moderne, Place des Halles, Troyes (Lenoble *et al.* 1997, p. 98, fig. 90, n° 4). **Haute-Garonne** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,85 x 1,85 cm, H.S., Gué de Bazacle (Archéologie 1990, p. 216, n° 430).

<sup>2998</sup> **Italie, province d'Udine** : boucle avec chape complète en argent, chape : L x l = 8,8 x 1,25 cm, couche d'abandon du XVI<sup>e</sup> siècle contenant de la céramique des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, castello della motta di Savorgnano, Povoletto (Piuzzi 1998, p. 282-284, fig. 5 ; Piuzzi *et al.* 2003, p. 98 ; Piuzzi 2003, p. 175).

<sup>2999</sup> **France, Seine-et-Marne** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 5,55 x 1,45 cm, musée de Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 3). **Allemagne** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,95 x 4,35 cm, l'objet aurait été produit en Basse-Saxe dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle d'après l'analyse de I. Fingerlin (Fingerlin 1980, fig. 1).

<sup>3000</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,4 x 0,95 cm, objet conservé au musée archéologique de Turin (Piuzzi 1998, p. 283, fig. 8).

<sup>3001</sup> **France, Ariège** : boucles avec chape complètes dorées, L x l = 3 x 1,6 cm et 3,3 x 1,7 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1973, p. 32 ; Archéologie 1990, p. 208, n° 390 et 391) ; **Aude** : boucle entière dorée (trois incisions) et chape de type A4a et applique de type D5 rivetée sur la chape, chape : L x l = 5,1 x 2,25 cm, H.S., domaine de la Métairie Grande, Carcassonne (Barruol 1969, p. 382 ; Monod et Rancoule 1969, fig. 1, n° 20) ; boucle avec chape complète dorée et émaillée, chape : L x l = 4,8 x 1,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 7) ; **Haute-Garonne** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,8 x 2,15 cm, H.S., Gué de Bazacle, Toulouse (Aujourd'hui 1981, n° 425 ; Archéologie 1990, p. 211, n° 404) ; boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,65 x 1,75 cm, H.S., site antique de Vieille-Toulouse, Toulouse (Fouet et Savès 1971, p. 78) ; **Tarn** : boucle entière avec chape, Boucle : L x l = 1,6 x 2 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,4 cm, XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 211, n° 403 ; Vidaillet et Pousthomis 1996). **Espagne, province de Castellón** : boucle avec chape presque complète dorée, chape : L x l = 3,9 x 3,2 cm, contexte inconnu, 16 rue Saint Jean, Burriana (Delaporte et López Bravo 2011, p. 127, pl. 1, n° 6) ; **province de Guipuscoa** : Boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,6 x 1,5 cm, contexte inconnu, hermitage San Martin de Iraurgi, Azkoitia (Urteaga Artigas 1994, p. 209) ; **province de Huesca** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4,1 x 4,2 cm, tombe, XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, Plaza Biscós, Jaca (Justes Floría et Domingo Martínez 2007, p. 332, fig. 36).

<sup>3002</sup> **France, Côte-d'Or** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 3,3 x 1,7 cm, phase de fin XII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Dracy, Baubigny (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 210, n° 10 ; Piponnier 1975 b, p. 159, fig. 11, n° 6).

<sup>3003</sup> **France, Haute-Vienne** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,65 x 1,85 cm, comblement de fosse, milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Îlot Gabriel-Péri à Limoges (Lombard *et al.* 1987, pl. V, n° 10).

<sup>3004</sup> **France, Hérault** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,8 x 2,35 cm, H.S., Rue de la Fontaine-du-Pila, Montpellier (Mobilier métallique 2010, p. 293). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,4 x 1,8 cm, vers 1200 - vers 1230, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 313). **Hongrie, Musée national** : boucle avec chape complète en argent, chape : L x l = 5,4 x 2,35 cm (Piuzzi 1998, p. 283).

<sup>3005</sup> Deux boucles avec chape complète, chape : L x l = 7,8 x 5,2 cm et 5 x 3 cm (Piuzzi 1998, p. 281-282, 285, fig. 1 ; Piuzzi *et al.* 2003, p. 98 ; Piuzzi 2003, p. 175)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

longue tige repliée au revers de la chape. Les chapes comportent souvent des rivets décoratifs à tête en relief.

L'ornementation gravée est très courante sur les chapes de type A4a<sup>3006</sup>. Les décors de lignes droites, courbes ou ondulées ne donnent pas toujours un motif identifiable<sup>3007</sup>. La complexité est très variable : cela peut être de simples zigzags sur la charnière d'une chape appartenant à une boucle de type C7<sup>3008</sup>, un motif complexe de rosace sur la chape trapézoïdale d'une boucle associée au type E3<sup>3009</sup>, une scène de combat entre chevaliers gravée sur la chape d'une boucle en argent d'une variante du type E3<sup>3010</sup>, un motif répétitif ciselé sur la chape en argent d'une boucle de type E4b<sup>3011</sup>.

La gravure peut être accompagnée de découpes d'un ou de plusieurs bords de la chape. La chape d'une boucle de type E1b<sup>3012</sup> et une moitié de chape isolée<sup>3013</sup> sont ainsi entaillées d'un arc de cercle en partie proximale et décorées d'un cadre partiel constitué d'une ligne incisée limitant intérieurement une ligne de zigzags. La découpe est triangulaire et le cadre partiel est tracé par des zigzags pour une chape avec fragment de boucle<sup>3014</sup>. *A contrario*, la

---

<sup>3006</sup> *Spécimen au décor illisible* : **France, Côte-d'Or** : boucle de type J3 avec chape incomplète, chape : L x l = 3,3 x 1,7 cm, occupation de bâtiment, fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village de Dracy, Baubigny (Abramowicz *et al.* 1970 ; Piponnier 1975b, p. 159, fig. 11, n° 6) ; **Isère** : chape incomplète, L x l = 2,7 x 2,9 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe-d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 94, pl. I-9, n° 3).

<sup>3007</sup> **France, Ariège** : chape complète, L x l = 2,9 x 2,05 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195, 197 ; Rapport 1975, p. 56, n° 92/75) ; **Aude** : morceau de chape, L x l = 3,9 x 1,8 cm, château de Peyrepertuse (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 222). **Espagne, province de Barcelone** : chape incomplète, L x l = 4 x 4,2 cm, H.S., mas de Vilosiu, Cercs (Bolos *et al.* 1981, p. 173, n° 106). **Royaume-Uni, Wharram** : chape presque complète, L x l = 4,55 x 1,45 cm, milieu XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Wharram (Goodall 1979a, p. 112).

<sup>3008</sup> **France, Cher** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,8 x 2,5 cm, dépotoir, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 113, n° 2541).

<sup>3009</sup> **France, Hérault** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,8 x 2,35 cm, H.S., Rue de la Fontaine-du-Pila, Montpellier (Mobilier métallique 2010, p. 293).

<sup>3010</sup> **Hongrie, Musée national** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 5,4 x 2,35 cm (Fingerlin 1971, p. 321, n° 45 ; Piuzzi 1998, p. 283).

<sup>3011</sup> **Italie, province d'Udine** : boucle avec chape complète en argent, Chape : L x l = 8,8 x 1,25 cm, couche d'abandon du XVI<sup>e</sup> siècle contenant de la céramique des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, castello della motta di Savorgnano, Povoletto (Piuzzi 1998, p. 282-284, fig. 5 ; Piuzzi *et al.* 2003, p. 98 ; Piuzzi 2003, p. 175).

<sup>3012</sup> **France, Aube** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,8 x 1,6 cm, époque moderne, place des Halles, Troyes (Lenoble *et al.* 1997, p. 98, fig. 90, n° 4).

<sup>3013</sup> **France, Jura** : moitié de chape, L x l = 4,1 x 1,4 cm, château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1939).

<sup>3014</sup> **France, Seine-Saint-Denis** : chape complète, L x l = 3,55 x 1,4 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, site non mentionné, Saint-Denis (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 55, n° 32).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chape d'une boucle de type E1b<sup>3015</sup> est vierge d'incisions mais son bord proximal est entaillé d'un demi-cercle entouré par deux petits triangles. Un triangle a été découpé sur une chape isolée du corpus (**fig. 274, n° 1**).

Il est courant que les côtés proximaux et latéraux soient décorés par la gravure. L'ornementation peut s'étendre sur la charnière : trois lignes incisées sur les pattes de la charnière et un cadre partiel à deux lignes apparaissent sur un fragment de chape<sup>3016</sup>, un cadre partiel formé de deux files de dents de loup opposées par la base sont visibles sur un autre spécimen<sup>3017</sup>. Au centre de ce dernier, une petite perforation circulaire constitue le centre d'un motif de cercles obtenus au compas et de points ronds obtenus par poinçonnage.

La chape d'une boucle de type C7 comporte un cadre complet composé d'une ligne incisée et de files de dents de loup opposées par la base<sup>3018</sup>, celle de pièces des types D3 et F2a une ligne incisée limitant intérieurement des zigzags<sup>3019</sup>. Le cadre à dents de loup se retrouve sur une moitié de chape dorée comportant en son centre un écu gravé inscrit dans un losange incisé<sup>3020</sup>, sur une chape de boucle de type E4d où il encadre une ondulation de deux files parallèles de dents de loup<sup>3021</sup>. Le cadre à zigzags entoure un écu gravé sur deux chapes dorées isolées<sup>3022</sup>, la gravure d'une valve de coquillage sur un spécimen doré attaché à une boucle de type F2a<sup>3023</sup>. Avec des zigzags, mais sans ligne incisée, le cadre enclose un entrelacs

---

<sup>3015</sup> **Haute-Garonne** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4,85 x 1,85 cm, H.S., Gué de Bazacle (Archéologie 1990, p. 216, n° 430).

<sup>3016</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : moitié de chape, L x l = 4 x 1,6 cm, second tiers XIII<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 112, n° 503).

<sup>3017</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : moitié de chape, L x l = 4,1 x 2 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 112, n° 508).

<sup>3018</sup> **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4,1 x 3 cm, H.S., L'Esquerda, Roda de Ter (Ollich 1976, p. 510, n° 6).

<sup>3019</sup> **France, Aude** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,95 x 2,05 cm, N.D.S., *Castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 822, fig. 1, n° 4) ; **Haute-Garonne** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,8 x 2,15 cm, H.S., Gué de Bazacle, Toulouse (Aujourd'hui 1981, n° 425 ; Archéologie 1990, p. 211, n° 404).

<sup>3020</sup> **France, Tarn** : moitié de chape dorée, L x l = 4,4 x 3,75 cm, H.S., château de Montaigut (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 1).

<sup>3021</sup> **Italie** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,4 x 0,95 cm, objet conservé au musée archéologique de Turin (Fingerlin 1971, fig. 99, n° 532 ; Piuze 1998, p. 283, fig. 8).

<sup>3022</sup> **France, Ariège** : moitié de chape dorée, XIII<sup>e</sup> siècle, *castrum* de Montailou (Cazes 2006, fig. 8d) ; moitié de chape dorée, L x l = 3,9 x 2,9 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1980, p. 61 ; Sarret 1981b, p. 105 ; Archéologie 1990, p. 208, n° 389).

<sup>3023</sup> **Espagne, province de Castellón** : boucle avec chape presque complète dorée, chape : L x l = 3,9 x 3,2 cm, contexte inconnu, 16 rue Saint Jean, Burriana (Delaporte et López Bravo 2011, p. 127, pl. 1, n° 6)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'ocelles traversant une chape en son milieu<sup>3024</sup>. Un décor de dents de loup ou de lignes droites parallèles peut se prolonger sur la charnière.

Les chapes d'une boucle de type D1 et de deux boucles de type F2a sont ornées d'un motif en réserve – lion, fleur de lys – sur un fond de points ou d'ocelles dans un rectangle ou un losange lui-même inscrit dans un double rectangle de lignes droites ou de deux files de dents de loup opposées par la base<sup>3025</sup>. Chaque patte de la charnière comporte deux lignes droites ou lignes pointillées. La bordure des chapes est, pour deux pièces, entaillée de triangles probablement obtenus à la lime. Trois autres chapes comportent en leur centre pour l'une, une zone circulaire emboutie avec une fleur de lys<sup>3026</sup>, pour une autre, un probable motif de roc d'échiquier sur fond de grènetis dans un cercle<sup>3027</sup>, pour la dernière un château inscrit dans un cercle gravé lui-même dans un cadre quadrangulaire gravé<sup>3028</sup>. Les deux derniers motifs ont pu être obtenus par impression. La chape d'une boucle de type E4c conservée au musée de Meaux en Seine-et-Marne comporte les lettres OBRAE (?) en relief. Aucune précision n'est donnée quant à la manière dont elles ont été obtenues<sup>3029</sup>.

C'est probablement par impression qu'a été réalisé sur quatre chapes isolées, un lion à la patte antérieure droite levée dans un cercle<sup>3030</sup>. Sur deux d'entre elles, il est compris dans un cadre partiel composé de deux files de dents de loup opposées par la base<sup>3031</sup> ou dans un cadre complet formé d'une ligne incisée<sup>3032</sup>. La figure léonine rappelle les deux lions affrontés, reliés par leur patte antérieure droite levée, visibles sur une applique de type D5

---

<sup>3024</sup> **France, Ariège** : chape complète, L x l = 4,1 x 1,7 cm, N.D.S., château de Montségur (Archéologie 1990, p. 211, n° 405).

<sup>3025</sup> **France, Ariège** : boucles de type F2a avec chape complètes dorées entaillées en bordure, L x l = 3 x 1,6 cm et 3,3 x 1,7 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1973, p. 32 ; Archéologie 1990, p. 208, n° 390 et 391). **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape presque complète, chape : L x l = 3,3 x 2,7 cm, Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 130, n° 10).

<sup>3026</sup> **France, Hautes-Pyrénées** : moitié de chape, dimensions inconnues, place de Verdun, Tarbes (Barrère 1994, p. 66-67).

<sup>3027</sup> **Tarn** : boucle entière avec chape, Boucle : L x l = 1,6 x 2 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,4 cm, XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 211, n° 403 ; Vidaillet et Pousthomis 1996).

<sup>3028</sup> **Espagne, province de Huesca** : boucle avec chape complète mentionnée précédemment (Justes Floría et Domingo Martínez 2007, p. 332, fig. 36).

<sup>3029</sup> **France, Seine-et-Marne** : objet déjà cité, la description qui est faite de l'artefact ne précise pas le procédé employé (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 3)

<sup>3030</sup> **France, Ariège** : probable fragment de chape de type A4a, L x l = 2,8 x 2 cm, N.D.S., château de Montségur (Archéologie 1990, p. 208-209, n° 392). **Espagne, province de Barcelone** : chape incomplète peut-être dorée, L x l = 3 x 1,6 cm, H.S., L'Equerda, Roda de Ter (Bolos *et al.* 1981, n° 68).

<sup>3031</sup> **Espagne, province de Barcelone** : chape incomplète, L x l = 3,9 x 2,3 cm, H.S., L'Equerda, Roda de Ter (Ollich 1976, p. 511 ; Bolos *et al.* 1981, n° 60).

<sup>3032</sup> **Espagne, province de Barcelone** : boucle avec chape complète dorée, chape : L x l = 3,5 x 3,8 cm, H.S., mas de Vilosiu, Cercs (Bolos *et al.* 1981, p. 173, n° 105).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rivetée sur la chape d'une boucle de type F2a<sup>3033</sup>. Ce décor s'observe sur d'autres appliques de type D5 retrouvées isolées. La gravure et la découpe pour ajourage permettent l'obtention d'un oiseau fabuleux, sorte de griffon dont la queue se transforme en une liane, pour la chape d'une boucle très ornementée de type E4c. I. Fingerlin propose une production en Basse-Saxe dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3034</sup>. Ces mêmes procédés sont mis en œuvre pour la chape d'une boucle de type D3 provenant de l'occupation du château d'Épinal (vers 1250 - vers 1650) dans les Vosges. Il y est figuré un homme et une femme de part et d'autre de « l'Arbre de Vie » dans un cadre de zigzags<sup>3035</sup>. La traverse distale de la boucle est le siège d'une ornementation ajourée issue de fonte comportant trois quadrupèdes.

Des exemples précédents ont mis en évidence que les motifs en réserve peuvent être obtenus par poinçonnage/impression ou par emboutissage. Ils sont également réalisables par gravure. Sur une chape de boucle du type E3, un réseau serré de zigzags laisse apparaître deux croix pattées<sup>3036</sup>.

L'émaillage n'est attesté que sur deux pièces également dorées, dans la bibliographie rassemblée : une chape appartenant à une boucle de type D3<sup>3037</sup>, une autre enroulée autour du cadre d'une boucle de type F2a<sup>3038</sup>. Pour la première, quatre croix aux bras losangiques en réserve sont disposées dans un losange au fond creux qui était rempli d'un émail de couleur indéterminé. La restauration a mis en évidence qu'il se superposait à la dorure en cet endroit. Quelques traces attestent d'un cadre complet incisé dont la nature précise reste inconnue. Le deuxième exemplaire comporte, dans un cadre complet constitué de deux lignes gravées, un quadrillage oblique incisé encadré par des creux losangiques émaillés de bleu limités sur les longs côtés par des creux ovales émaillés de rouge. L'émaillage paraît très probable pour une

---

<sup>3033</sup> **France, Aude** : chape complète, dimensions inconnues, H.S., Domaine de la Métairie Grande, Carcassonne (Barrauol 1969, p. 382).

<sup>3034</sup> Collection particulière, boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,95 x 4,35 cm (Fingerlin 1980, fig. 1).

<sup>3035</sup> Artefact entier, L x l x h = 2,4 x 3,6 x 0,7/1,8 cm, Chape : L x l = 3,3 x 2,3 cm (Kraemer 2002, pl. 15, n° 16).

<sup>3036</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,4 x 1,8 cm, premier tiers XIII<sup>e</sup> s., Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 313).

<sup>3037</sup> **France, Gers** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 2,7 x 1,8 cm, Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Archéologie 1990, p. 209-210, n° 398 ; Lassure 1995, p. 505, fig. 407, n° 7).

<sup>3038</sup> **France, Aude** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,8 x 1,7 cm, château de Peyrepertuse (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 218).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chape de boucle de type F2a trouvée en Espagne dont une mauvaise reproduction photographique laisse apparaître des écus écartelés<sup>3039</sup> pour certains profondément creusés<sup>3040</sup>.

Il est possible de proposer avec les données rassemblées et en tenant compte de la datation typologique des boucles associées un emploi des chapes de type A4a depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A4b : Chape en ailes de papillon, en fer, à fente distale, sans retraits latéraux et à quatre rivets traversant (fig. 234, n° 1)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 175, sépulture d'un adulte âgé, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

La morphologie de cette chape en fer, fixée à une boucle de type N3b, est très particulière. Elle rappelle les ailes d'un papillon. Chaque aile comporte deux perforations pour la fixation de la courroie. Des traces de dorure ont été relevées sur le cadre de la boucle. La chape était très certainement elle-même dorée.

#### **Type A5 : Chape à fente distale et à cinq rivets traversant (fig. 203, n° 16 ; fig. 204, n° 8 ; fig. 205, n° 3 et 4 ; fig. 274, n° 2 et 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.04.09, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 196 C, sol de bâtiment, n° 203, foyer, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 1028, comblement de silo, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 3596, couche de dépotoir associée à de l'effondrement, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1680, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

---

<sup>3039</sup> L'*écartelé* est une partition héraldique correspondant à une division en quatre quartiers égaux (Wenzler 2002, p. 115).

<sup>3040</sup> **Espagne, province de Guipúzcoa** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,6 x 1,5 cm, contexte inconnu, hermitage San Martin de Iraurgi, Azkoitia (Urteaga Artigas 1994, p. 209).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les chapes à retraits latéraux en alliage cuivreux de type A5 (ex : **fig. 274, n° 2 et 3**)<sup>3041</sup> s'observent sur des boucles en alliage cuivreux des types D3<sup>3042</sup>, D5<sup>3043</sup>, E3a<sup>3044</sup>, E3b<sup>3045</sup>, E4b<sup>3046</sup>, E4c (**fig. 203, n° 16**)<sup>3047</sup>, E5 (**fig. 204, n° 8**)<sup>3048</sup>, F1a<sup>3049</sup>, F2a (**fig. 205, n° 3 et 4**)<sup>3050</sup>, J1c<sup>3051</sup> et de variantes des types E3<sup>3052</sup>, E4<sup>3053</sup>.

---

<sup>3041</sup> *Morceaux de chape isolés sans décor* : **France, Aude** : moitié de chape, L x l = 5,3 x 1,3 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 222) ; moitié de chape, L x l = 3,65 x 2 cm, dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 75) ; **Drôme** : moitié de chape, L x l = 3,8 x 3 cm, niveau de cour, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Baume, Châteauneuf-sur-Isère (Rolland 2006, p. 426, n° 99) ; **Haute-Savoie** : chape complète, L x l = 4,1 x 2 cm, couche de démolition, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 100). *Morceaux de chape isolé au décor indéfini*, **Isère** : morceau de chape, L x l = 4,4 x 1,4 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 104, pl. I-14, n° 10 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128) ; **Oise** : chape incomplète avec reste d'un décor incisé sur au moins trois côtés, chape : L x l = 3,7 x 1,6 cm ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, hameau du « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 107).

<sup>3042</sup> **Royaume-Uni, Buckinghamshire** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,1 x 2,4 cm, sol dans un bâtiment occupé de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Woughton village, Milton Keynes (Woodfield *et al.* 1994, p. 131, n° 4).

<sup>3043</sup> **Autriche, Styrie** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 5,7 x 1,2 cm, datation semble-t-il typologique proposée : troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle (Fingerlin 1971, cat. n° 97).

<sup>3044</sup> **France, Ariège** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 4,3 x 1,25 cm, N.D.S., château de Montségur (Rapport 1974, p. 64 ; Czeski 1981, p. 197, n° 37/74).

<sup>3045</sup> **France, Seine-Maritime** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,85 x 1,15 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, palais ducal, Fécamp (Renoux 1987, p. 36). **Royaume-Uni, Hampshire** : boucle avec chape incomplète probablement de type A5, Chape : L cons. x l = 3,9 x 2,3 cm, milieu XVI<sup>e</sup> siècle, démolition de l'église Saint-Pancras, Brook Street, Winchester (Hinton 1990f, p. 522, n° 1214).

<sup>3046</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, Chape : L x l = env. 3,6 x 1,6 cm, vers 1350 - vers 1400, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 318).

<sup>3047</sup> **Italie, province de Florence** : boucle avec chape complète, dimensions inconnues, sépulture antérieure à 1302, cathédrale Santa Reparata, Florence (Burger 1975, p. 206).

<sup>3048</sup> **France, Cher** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,7 x 1,1 cm, remblai de construction, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,7 x 1,2 cm, démolition/récupération de maison, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 117, n° 21 et 2546) ; **Haute-Garonne** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 6 x 1 cm, N.D.S., Gué de Bazacle, Toulouse (Archéologie 1990, p. 216, n° 431) ; **Oise** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,2 x 1,1 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 100). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,95 x 1,55 cm, milieu/seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, College of the Vicars choral, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14298). **Allemagne, Trèves** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,5 x 2,4 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Trèves (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 267, n° c).

<sup>3049</sup> **France, Côte d'Or** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,35 x 1,45 cm, phase du XIV<sup>e</sup> siècle, Dracy, Baubigny (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 9 ; Bourgogne 1987, p. 153, n° 312).

<sup>3050</sup> **France, Ariège** : boucle avec chape presque complète, chape : L x l = 3,3 x 1,75 cm, N.D.S., château de Montségur (Sarret 1973, p. 32 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 395, n° 116/73) ; **Hautes-Alpes** : boucle avec chape incomplète, chape : L x l = 3,2 x 2,2 cm, H.S., prieuré Saint-Laurent, Barret-sur-Méouge (Estienne 2001, p. 44, fig. 27).

<sup>3051</sup> **France, Seine-et-Marne** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,7 x 1,95 cm, Musée de Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 95, n° 6).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La partie revers de la chape est de temps à autre plus courte que la partie avers (**fig. 183, n° 3 et 4**). Quatre rivets sont invariablement disposés aux angles et le dernier en position centrale. Seuls les deux rivets proximaux et le rivet central assuraient la fixation de la chape sur la lanière. Plus encore que pour les chapes de type A4a, le rivet des chapes de type A5 est un objet décoratif. La plupart des rivets ont une tête bombée aux dimensions hétérogènes et une longue tige repliée au revers de la chape. Une chape attachée à une boucle de type D3<sup>3054</sup> présente la particularité de comporter en son centre un rivet à tête quadrangulaire plate incisée d'une croix alors que les rivets des angles sont à tête bombée.

Les chapes de type A5, comme celles de type A4a, sont souvent décorées d'un cadre partiel. Cela peut être une ligne droite incisée<sup>3055</sup>, deux lignes de tirets (**fig. 274, n° 2 ; fig. 277, n° 1**), des zigzags<sup>3056</sup> limités intérieurement par une ligne incisée<sup>3057</sup>, une ligne incisée limitant des stries<sup>3058</sup>, « un décor guilloché de triangles imbriqués en bordure »<sup>3059</sup>, ou plus fréquemment deux files de dents de loup opposées par la base<sup>3060</sup> qui se prolongent

---

<sup>3052</sup> **France, Aube** : boucle avec chape complète, chape : L x l = 3,4 x 1,95 cm, phase du XIV<sup>e</sup> siècle, place des Halles, Troyes (Lenoble *et al.* 1997, p. 66, fig. 57, n° 3) ; **Cher** : boucle avec chape presque complète, chape : L x l = 2,7 x 1,5 cm, dépôt de boucherie, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot 2013, p. 115, n° 4409).

<sup>3053</sup> **France, Nord** : une boucle complète avec chape, chape : L x l = 3,6 x 1,2 cm, XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 2).

<sup>3054</sup> Objet déjà cité.

<sup>3055</sup> **Allemagne, Trèves** : boucle de type E5 avec chape complète, objet déjà cité (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 267, n° c).

<sup>3056</sup> **France, Isère** : chape incomplète (il est probable que les zigzags de la bordure proximale aient disparu), L x l = 5 x 1,2 cm, Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), Alpe d'Huez (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128). **Autriche, Styrie** : boucle de type D5 avec chape complète déjà citée (Fingerlin 1971, cat. n° 97).

<sup>3057</sup> **France, Seine-Saint-Denis** : chape complète, L x l = 5,25 x 1,2 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, site non renseigné, Saint-Denis (Thomas 2009, t. 3, annexe B.2, fig. 54, n° 28). **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle de type E4b avec chape complète, objet déjà cité (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 318). **Hampshire** : boucle de type E3b avec chape incomplète mentionnée précédemment (Hinton 1990f, p. 522, n° 1214).

<sup>3058</sup> **France, Côte d'Or** : chape incomplète, L cons. x l = 3 x 2,05 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 72).

<sup>3059</sup> **France, Nord** : boucle d'une variante du type E4 avec chape complète, objet déjà cité (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 2).

<sup>3060</sup> **France, Charente-Maritime** : l'étendue exacte du décor sur ce morceau de chape reste indéterminée à cause de l'oxydation, L cons. x l = 3,3 x 1,8 cm, remblai, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, 14-16, rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2010, p. 69, n° 91) ; **Côte d'Or** : boucle de type F1a avec chape complète, objet déjà cité (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 9 ; Bourgogne 1987, p. 153, n° 312) ; **Haute-Garonne** : boucle de type E5 avec chape complète, objet déjà cité (Archéologie 1990, p. 216, n° 431). **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : boucle de type E5 avec chape complète, objet déjà cité (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, fig. 1466, n° 14298).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

éventuellement sur les pattes de la charnière<sup>3061</sup>. Les dents de loup sont assez fréquentes sur la chape des boucles de type E5.

La gravure peut se développer en un cadre complet : une ligne incisée pour une chape fragmentaire<sup>3062</sup>, des zigzags<sup>3063</sup>, une ligne incisée limitant intérieurement des zigzags (**fig. 205, n° 3 et 4**)<sup>3064</sup>. Une chape incomplète trouvée à Londres comporte un cadre complet formé d'une ligne incisée limitant des découpes triangulaires le long des bords latéraux et proximaux<sup>3065</sup>.

L'avvers d'une chape mise au jour en Seine-Maritime est décoré d'une bande « de petites lignes et de points » – des dents de loup ? – le long des deux bords latéraux et légèrement en arrière du bord proximal, lequel est découpé par une accolade incomplète<sup>3066</sup>. Les « lignes et points » constituent des courbes entre le bord proximal et la bande susdite.

Le rivet central pouvait retenir une applique dont la fixation pouvait être consolidée par brasage (**fig. 274, n° 2**). Une applique de type M1 est encore visible sur une chape (**fig. 204, n° 8**) décorée par ailleurs de lignes courbes, droites et ondulées de zigzags que surchargent en partie de profondes lignes gravées en bordure. Ces droites ont-elles été ajoutées suite à un repentir ou à un changement de programme iconographique ? L'applique a été découpée imparfaitement au moyen d'un ciseau ou de cisaille ainsi que l'attestent certains angles dans le contour. Quatre ouvertures irrégulières ont été découpées dans les lobes. Elles sont entourées d'un motif de perles obtenu avec un poinçon apposé depuis le revers de l'applique. La tête des rivets est légèrement bombée. Une observation de l'espace entre l'avvers et le revers de la chape révèle un repli vers l'intérieur de la chape des bords des perforations qui sont parfaitement superposées et qui, à travers les deux parties de l'objet,

---

<sup>3061</sup> **France, Aude** : moitié de chape, L x l = 3,7 x 1,8 cm, château de Peyrepertuse (N.D.S.), Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 222, fig. 147, n° 6) ; **Cher** : boucles de type E5 avec chape complète, objets déjà cités (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 117, n° 21 et 2546) ; **Oise** : boucle de type E5 avec chape complète, objet déjà cité (Legros 2001, n° 100) ; **Pas-de-Calais** : moitié de chape, L x l = 3,9 x 1,7 cm, XV<sup>e</sup> siècle, Rue du Fier du Ciel, Conchil-le-Temple (Legros 2011, n° 64).

<sup>3062</sup> **France, Charente-Maritime** : chape isolée, L x l = 3,3 x 1,8 cm, remblai, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, 14-16, rue Delayant, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 69, n° 92).

<sup>3063</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : chape complète, L x l = 3,5 x 1,2 cm, premier tiers XIII<sup>e</sup> siècle, chape complète retenant un fragment de traverse proximale, L x l = 3,2 x 1,7 cm, vers 1270 - vers 1350, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 110, n° 499, p. 112, n° 505).

<sup>3064</sup> **France, Aube** : boucle d'une variante du type E3 avec chape complète, objet déjà cité (Lenoble *et al.* 1997, p. 66, fig. 57, n° 3) ; **Hautes-Alpes** : boucle de type F2a avec chape incomplète, objet déjà cité (Estienne 2001, p. 44, fig. 27).

<sup>3065</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : chape incomplète, L x l = 3,5 x 1,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 113, n° 522).

<sup>3066</sup> Chape incomplète, L x l = 5,2 x 3,3 cm, fin du Moyen Âge, palais ducal, Fécamp (Renoux 1987, p. 37, n° 102).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

permettent le passage des rivets. Ceci montre que ces ouvertures ont été obtenues après pliage de la chape avec un poinçon appliqué depuis la face avers et depuis la face revers. L'ordre d'enchaînement de ces opérations ne peut être déterminé par l'observation visuelle. Une chape isolée<sup>3067</sup> et une chape en place sur une boucle de type E3b<sup>3068</sup> comportent en leur centre une applique végétale de type M2 maintenue par le rivet central, dans un cadre composé de deux files de dents de loup opposées par la base. Une applique en argent de type O2 est rivetée au centre de la chape de même matériau d'une boucle en argent de type D5 trouvée dans un trésor à Graz en Styrie<sup>3069</sup>. Elle était accompagnée de vingt-cinq appliques en argent de type K.

Plusieurs pièces du Sud de la France comportent un décor creusé dans la tôle de métal et disposé de part et d'autre du rivet central : deux fleurs de lys opposées par la base (**fig. 203, n° 16**), deux rectangles au sein desquels apparaît en réserve un losange broché d'une croix<sup>3070</sup>. Les creux ont pu être émaillés comme il apparaît sur une chape au décor complexe découverte dans le Tarn : un cadre de zigzags limités intérieurement par une ligne incisée enclose une croix pattée gravée traversée par le rivet central et entourée de creusements en forme d'amande puis de creusements triangulaires émaillés<sup>3071</sup>. La couleur originelle des émaux n'a pu être renseignée, ayant été altérée par l'oxydation du cuivre. Peut-être en est-il de même d'une chape presque carrée à décor héraldique fait d'émail cloisonné et constitué d'un écu losangique inscrit dans un rectangle, le tout encadré de deux files de dents de loup opposées par la base et obtenues par poinçonnage<sup>3072</sup> ? L'écu losangique, si tant est qu'il ne s'agit pas sur cette chape d'un motif purement décoratif, est ordinairement réservé aux femmes<sup>3073</sup>.

Le nielle se substitue à l'émail sur la chape d'une boucle en or de type Q. Il laisse apparaître en réserve un animal fabuleux dont la queue se termine par des pampres végétaux, le tout dans un encadrement de traits parallèles incisés<sup>3074</sup>.

---

<sup>3067</sup> **France, Ariège** : chape complète, L x l = 3,4 x 1,2 cm, château de Montségur (Archéologie 1990, p. 217, n° 433).

<sup>3068</sup> Objet trouvé en Seine-Maritime déjà cité.

<sup>3069</sup> Artefact précédemment mentionné.

<sup>3070</sup> **France, Ariège** : boucle de type F2a avec chape presque complète, objet déjà cité (Sarret 1973, p. 32 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 395, n° 116/73).

<sup>3071</sup> **France, Tarn** : chape complète, L x l = 4,3 x 2,3 cm, Le Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Durfort (Archéologie 1990, p. 211, n° 406).

<sup>3072</sup> **France, Isère** : moitié de chape, L x l = 4,1 x 3,8 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 107, pl. I-16, n° 5 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>3073</sup> Wenzler 2002, p. 14.

<sup>3074</sup> Objet déjà cité.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le site du Monte Lato qui s'étend sur les communes de San Giuseppe Jato et San Cipirello dans la province de Palerme en Italie a fourni une boucle fragmentaire (datation inconnue) de type E dont la chape présente d'intéressantes caractéristiques<sup>3075</sup>. Il s'agit d'une tôle mal découpée dont les perforations pour la fixation par rivets ont été mal exécutées. Quatre perforations ont été placées aux quatre coins de la chape et la cinquième le long d'un grand côté. Les rivets conservés sont en tôle. L'un d'eux retient une languette ayant le rôle de patte de charnière. Le décor de la chape, de qualité médiocre, a été réalisé au moyen d'un poinçon conique appliqué depuis le revers et figure un X dans un cadre. Les bords des longs côtés comportent de fines incisions. Ce montage en tôle a vraisemblablement été réalisé pour remplacer une chape cassée.

D'autres indices de réparation s'observent sur des chapes : une perforation supplémentaire rajoutée dans le cadre d'une réparation<sup>3076</sup>, de nouveaux rivets remplaçant les anciens rivets ayant disparus ou ayant été précédemment enlevés afin de pouvoir réutiliser la chape<sup>3077</sup>.

Les données chronologiques actuelles permettent de proposer une apparition des chapes de type A5 au cours du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et une perdurance jusque durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A6 : Chape à fente distale et à nombreux rivets traversant (fig. 205, n° 10)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu dans la plaine de la Crau, Eyguières : n° 1, H.S.

Les chapes en alliage cuivreux de type A6 du corpus ou répertoriées dans la bibliographie comportent des retraits latéraux et généralement six rivets, parfois huit, rarement sept, dix ou douze. Les rivets conservés sont presque toujours à tête fortement bombée, presque globulaire.

La chape trouvée à Eyguières (**fig. 189, n° 10**) est gravée de quatre petites plantes reliées par leur pied, en réserve sur un fond d'ocelles obtenus avec un poinçon creux en son centre. Un cadre est constitué d'une ligne limitant intérieurement des zigzags. Les charnons

---

<sup>3075</sup> Boucle avec chape presque complète, chape : L x l = 4,8 x 3,9 cm (Isler 1992, p. 120).

<sup>3076</sup> **France, Charente-Maritime** : chape isolée déjà mentionnée (Berthon (dir.) 2013, p. 69, n° 92).

<sup>3077</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : chape complète déjà mentionnée (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 110, n° 499).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sont incisés d'une croix de saint André. Deux groupes de trois rivets à tête bouletée sont alignés en positions proximale et distale selon le petit axe de la chape. L'ornementation gravée et poinçonnée de la traverse distale de la boucle de type F2a rappelle celle de la chape.

Sur la plupart des chapes à six<sup>3078</sup> ou huit rivets mentionnées dans la bibliographie, les rivets sont alignés selon le petit axe de la chape en trois ou quatre rangées de deux : deux en position proximale, deux ou quatre en position centrale et deux en position distale. Ils laissent peu de place au décor gravé qui est pourtant parfois très développé. Une chape à six rivets trouvée au castillo de la Torre Grossa (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Jijona dans la province d'Alicante en Espagne présente un simple cadre de lignes gravées autour des rivets<sup>3079</sup>. Des entailles ont été réalisées le long des bordures latérales et proximale. Les charnons sont incisés de deux segments parallèles. Le décor qui s'étendait sur la chape à six rivets à la surface endommagée d'une boucle de type F2a découverte sur le site du château de Montségur (N.D.S.) en Ariège reste illisible<sup>3080</sup>. Une chape à six rivets provenant de ce site arbore deux losanges, eux-mêmes divisés en losanges, dont les contours sont constitués d'une succession d'ocelles obtenus avec un poinçon circulaire creux en son centre<sup>3081</sup>. Les ocelles forment deux piques<sup>3082</sup> sur un fragment de chape trouvé au château de Montségur<sup>3083</sup> et trois piques sur une chape à huit rivets issue du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3084</sup>. Sur cette dernière pièce, les piques sont encadrés par une ligne ondulée incisée. Contrairement aux autres chapes précédemment décrites dont les rivets conservés ont une tête presque globulaire, les rivets de cet objet ont une tête plate, circulaire ou plus ou moins quadrangulaire, estampée sur le dessus d'un décor rayonnant. Deux piques apparaissent en réserve, sur un fond d'ocelles encadré par des lignes parallèles, sur la chape dorée à six rivets d'une boucle de type F2a mise au jour sur le même site<sup>3085</sup>. Au château de

---

<sup>3078</sup> *Chape isolée sans décor* : **Espagne, province de Castellón** : chape à six rivets presque complète avec un rivet à tête aplatie en place, chape : L x l = 4,6 x 2,1 cm, castellet de Viver, Viver (Bolos *et al.* 1981, p. 176, n° 110). *Chape isolée à décor indéterminé* : **Espagne, province de Barcelone** : chape incomplète à six rivets au décor non décrit et non lisible sur la reproduction photographique, dimensions inconnues, Arc de Triomphe (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle), Barcelone (Parra Alé 2010a, p. 131, n° 9).

<sup>3079</sup> Chape complète, L x l = 4,4 x 1,8 cm (Azuar Ruiz 1985, p. 101, n° 203).

<sup>3080</sup> Boucle avec chape incomplète, chape : L recons. x l = 3,5 x 1,8 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 197, n° 34/76 ; Archéologie 1990, p. 209, n° 396)

<sup>3081</sup> Chape incomplète, L x l = 3,6 x 1,55 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 14).

<sup>3082</sup> La forme est la même que sur les cartes à jouer.

<sup>3083</sup> Morceau de chape, L cons. x l = 2,3 x 1,55 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 14, n° TC/112).

<sup>3084</sup> Chape incomplète, L x l = 4,9 x 1 cm (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 3).

<sup>3085</sup> Boucle avec chape complète dorée, chape : L x l = 3,45 x 1,7 cm (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 2).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Montségur, les fouilles ont fourni une chape à six rivets, aux motifs en réserve d'un petit arbre (?) et d'un oiseau délimités par des contours incisés sur un fond d'ocelles, dans un encadrement partiel constitué d'une ligne limitant intérieurement des zigzags<sup>3086</sup>.

Du site castral de Peyrepertuse provient une chape dorée à dix rivets, alignés selon le petit axe de la chape : trois en position proximale, deux fois deux en position centrale, trois en position distale<sup>3087</sup>. Une mince bande au centre de la chape, laissée libre, entre les rivets centraux, est gravée d'un motif cordé, relevé d'ocelles, dans un rectangle incisé. Un cadre complet de zigzags entoure les rivets. Les quatre rivets disposés aux angles ont une tête en hélice au profil triangulaire.

La chape pouvait comporter jusqu'à douze rivets. Une boucle de type F2a issue du castillo de l'Alcudia de Fanzara (contexte inconnu) à Burriana dans la province de Castellón en Espagne conserve une telle chape avec encore trois rivets à tête bouletée en place<sup>3088</sup>. Les rivets sont disposés en bordure de la chape : trois le long du bord proximal, trois autres avec la même orientation près de la charnière et deux groupes de trois rivets alignés le long des bords latéraux entre les deux ensembles précédents. Cette organisation constitue un cadre autour de deux rosettes poinçonnées – sur un fond greneté ou d'ocelles –, motif qui se retrouve également en deux exemplaires sur la traverse distale de la boucle.

Toutes les chapes qui viennent d'être mentionnées ont en commun d'avoir été découvertes dans le Sud de la France et dans le Nord de l'Espagne, localisation similaire à celle des boucles de type F2a, sur lesquelles les chapes de type A6 encore attachées à une boucle sont fixées. Une grande majorité de décors des chapes présentent des similitudes, que ce soit les rivets à tête bouletée – ils jouent un rôle ornemental –, les figures ou l'utilisation d'un poinçon pour réaliser des ocelles. Or, la traverse distale des boucles de type F2a est souvent ornée d'ocelles et de motifs gravés, ce qui n'est pas particulièrement courant sur les boucles. Même s'il n'est pas possible de prouver que toutes les chapes isolées précédemment décrites étaient fixées à une boucle de type F2a, un lien fort, une origine géographique commune – au sens régional – paraît certain.

Les données chronologiques disponibles pour la datation des chapes de type A6 sont relativement restreintes et peu précises : mais en raison du lien précédemment établi avec les

---

<sup>3086</sup> Chape complète, L x l = 4,15 x 1,6 cm (Czeski 1981, p. 195, 197 ; Archéologie 1990, p. 215, n° 427).

<sup>3087</sup> Chape incomplète, L x l = 3,5 x 1,7 cm (Barrère 2000, p. 218, fig. 146, n° 4).

<sup>3088</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = cm (Delaporte et López Bravo 2011, p. 127, pl. 1, n° 7).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

boucles de type F2a, une datation typologique analogue à celles-ci, c'est-à-dire les trois derniers quarts du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle est retenue.

Quelques chapes de type A6 n'appartiennent pas au fond évoqué. C'est le cas d'un spécimen à six perforations pour rivets : deux en position proximale, deux en position distale alignés selon le petit axe de la chape et deux autres placés entre ces deux groupes et alignés selon le grand axe. La chape est attachée à une boucle de type E3b issue d'une zone de cimetière des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du site de San Stefano à Casalbordino dans la province de Chieti en Italie<sup>3089</sup>.

Découverte hors stratigraphie sur le plateau de Choumen dans l'oblast de Choumen en Bulgarie, une chape en argent doré, à sept rivets à tête bouletée, est liée à une boucle de type J10 en argent doré<sup>3090</sup>. Trois rivets situés en position proximale et trois autres en position distale sont rangés selon le petit axe de la chape. Le dernier rivet est localisé au centre de la chape. Celle-ci est ornée par ciselure et au repoussé de trois médaillons formés par un cercle greneté dans lesquels sont figurés un lion et une palmette à trois feuilles, un oiseau à tête humaine et une palme, un aigle et une palme. Les deux animaux et le monstre tournent la tête vers l'arrière. Une composition de palmettes remplit les espaces entre les médaillons. Une bande comportant une ligne de zigzags est disposée sur le bord proximal tout près des pattes de la charnière.

#### **Type A7 : Chape composite à fente distale et à rivets traversant (fig. 213, n° 5)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 35, sépulture d'une femme âgée entre 30 et 59 ans, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

La chape à retraits latéraux et fente distale de la boucle de type H3 mise au jour à Digne est constituée de trois tôles. Une première tôle est enroulée autour de la traverse proximale. Ses bords latéraux et proximaux sont relevés vers l'intérieur. La partie revers mais également la partie avers, plus courte, sont traversées en partie distale par deux rivets qui maintiennent en place une deuxième tôle, à l'endroit d'un bandeau cordé. Cette deuxième tôle comporte en partie proximale un autre bandeau cordé terminé par des découpes triangulaires

---

<sup>3089</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 6,75 x 2,15 cm (Tulipani 2001, p. 332, fig. 9, n° 15).

<sup>3090</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 12,7 x 3 cm (Doncheva 2006).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dont les pointes sont enroulées. La courroie de cuir de la ceinture – dont il reste des fragments – était insérée entre le revers de la chape et la deuxième tôle. Trois rivets traversant le bandeau en position proximale ainsi que le revers de la chape maintenaient la lanière en position. Un total de cinq rivets assurait donc la fixation de la chape sur la lanière. Une troisième tôle, semi-cylindrique, est disposée entre les deux bandeaux de la deuxième tôle. Deux rivets traversent la deuxième et la troisième tôle ainsi qu'une languette de cuir disposée entre elles. Cette lanière rehausse le fond de la cavité et permet une moindre utilisation d'émail, peut-être originellement blanc mais actuellement teinté en vert par les oxydes, qui a été appliqué dans les ajours dentelés de la troisième tôle.

Une chape composite sans retraits latéraux dont le nombre de rivets n'a pu être déterminé a été retrouvée dans un niveau de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Bruges dans la province de Flandres-occidentale en Belgique<sup>3091</sup>. Elle est enroulée autour de la traverse d'une boucle de type H2a. Au moins trois tôles ont été mises en œuvre. Même si le décor embouti et découpé, complexe, est différent de celui de l'artefact du corpus, l'organisation des tôles est semble-t-il identique. Des similitudes s'observent entre les chapes de type A7 et des représentations dans la peinture du milieu et de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 174 et 175**).

#### **Type A8 : Chape non mordante à fente distale et à unique rivet traversant**

Les chapes de type A8 sont scindées en deux sous-types. Le premier (A8a) regroupe les pièces qui s'enroulent autour de la traverse proximale ou interne, le deuxième (A8b) les artefacts ayant la forme d'une plaquette comportant des ouvertures circulaires à l'endroit de la charnière pour le passage du cadre de la boucle.

#### **Type A8a : Chape non mordante enroulée en alliage cuivreux, à fente distale et à unique rivet traversant (fig. 232, n° 21)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 125, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3091</sup> Boucle complète avec chape presque complète, Chape : L x = 4,8 x 7,4 cm (Willemsen et Ernst 2014, fig. 118).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une chape installée sur une boucle de type N2d s'élargit sur environ 1 cm de long en partie distale puis se réduit vers le bord proximal, arrondi. Le rivet en fer en partie proximale, d'un plus fort diamètre côté revers de la chape, comporte une contre-rivure circulaire bombée intégrée. La chape est formée de deux épaisseurs de tôle sur toute sa longueur.

#### **Type A8b : Chape non mordante de type plaquette en alliage cuivreux, à fente distale et à unique rivet traversant (fig. 236, n° 7)**

##### *Vaucluse*

- Forteresse de Mornas, Mornas : n° 1, comblement de la crypte, probablement XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

Une boucle du corpus du type O3a conserve une chape ayant la forme d'une plaquette, traversée par un rivet à tête aplatie. Dans les environs de Newport sur l'île de Wight au Royaume-Uni a été ramassée une boucle en argent de type O à double fenêtre en accolade incomplète avec une chape de type A8b. Son rivet traversant comporte une contre-rivure intégrée. La boucle est datée stylistiquement du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle par G. Egan<sup>3092</sup>. Les chapes de type A8b paraissent avoir été fabriquées par la fonte.

#### **Type B : Chape à perforation pour l'ardillon, à rivet(s) traversant**

Les chapes de type B du corpus sont classées en plusieurs sous-types selon le nombre de rivets. Les pièces avec un seul rivet appartiennent au sous-type B1, celles avec deux et quatre rivets aux sous-types B2 et B4. Les sous-types B3 et B5 ne sont pas illustrés pour le moment par des artefacts correspondants trouvés en Provence. Cependant, il nous a semblé logique de conserver, comme pour les chapes des types A et C, une dénomination concordant avec le nombre de rivets, pour une compréhension plus aisée de la typologie.

Quelques chapes oxydées ou fragments de chapes de la bibliographie peuvent être rattachés au type B. Ces pièces sont liées à une boucle de type C2a<sup>3093</sup>, C8a<sup>3094</sup>, J8a<sup>3095</sup>,

---

<sup>3092</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,9 x 1,05 cm (Egan 2008).

<sup>3093</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec fragment de chape, vers 1330 - vers 1380, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 420).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

J10<sup>3096</sup>. Une chape incomplète à perforation pour l'ardillon rattachée à une boucle de type E4c mise au jour dans l'habitat médiéval de Wharram dans le Yorkshire du Nord comporte deux rivets qui semblent avoir été rajoutés lors d'une réparation, peut-être pour réutiliser la chape alors cassée<sup>3097</sup>.

#### **Type B1 : Chape à perforation pour l'ardillon, à unique rivet traversant**

Trois sous-types sont distingués parmi les chapes du corpus de type B1, toutes quadrangulaires et en alliage cuivreux. Le premier sous-type (B1a) contient les chapes sans retraits latéraux, le deuxième (B1b) les exemplaires avec retraits latéraux droits ou obliques, le dernier (B1c) les artefacts à retraits latéraux triangulaires.

#### **Type B1a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, sans retraits latéraux et à unique rivet traversant (fig. 207, n° 7 à 9 ; fig. 208, n° 1 à 4, 7 ; fig. 222, n° 5 ; fig. 274, n° 4 à 13)**

##### *Var*

- Bagatelle, Abreuvoir/Saint-Michel, Châteauvert : n° 1, sépulture de femme adulte, n° 12, sépulture de femme adulte, n° 22, sépulture d'adulte de sexe indéterminé, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Sainte-Madeleine, La Môle : n° 6 et 7, second tiers XIV<sup>e</sup> - fin troisième quart XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 23, déblais du cimetière, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 433 et 2187, sols de bâtiment, n° 869 et 911 B, niveau de destruction cendreuse, n° 2944, sol de zone de circulation, n° 4284, sol de circulation extérieure, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2138 et 3069,

---

<sup>3094</sup> **France, Moselle** : boucle avec chape incomplète, Chape : L mini x l = 1,5 x 0,8 cm (dimensions fausses dans le texte), remblai, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, habitat déserté de Gungling, Grosblierstroff (Peytremann et Frauciel 2006, p. 95, fig. 35, n° 2254.37)

<sup>3095</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : objet avec chape oxydée, Chape : L x l = 1,6 x 1,5 cm, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, High Street A, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1741).

<sup>3096</sup> **France, Hautes-Alpes** : boucle avec chape incomplète incisé de couples de traits orientés dans la largeur de la chape, Chape : L cons. x l = 2,6 x 1,1 cm, H.S. (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>3097</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire du Nord** : boucle avec chape incomplète avec au moins deux rivets, Chape : l = 1,75 cm, datation inconnue, habitat médiéval, Wharram (Goodall 1979a, p. 108, n° 5).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

couches de dépotoir, vers 1345 - 1360 ; n° 3588, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, n° 3779, remblai, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2305, couche de dépotoir, n° 3097, sol de zone de circulation, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1088, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1290, N.D.S., n° 1126, H.S.

Des chapes de type B1a sont conservées sur des boucles londoniennes vierges de décor des deux derniers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle de type E1b<sup>3098</sup>, sur des boucles du corpus des types F4a (**fig. 207, n° 7 à 9 ; fig. 208, n° 1 à 4, 7**) et J8a (**fig. 222, n° 5**). Deux chapes provençales reliées à une boucle de type F4a proviennent de sépultures féminines à Châteauvert. Un mordant de type D5, un mordant de type D3, au moins trente-quatre appliques de type P1a et une bague de type A1c ont été trouvés avec l'un des corps. L'autre défunte était accompagnée d'un mordant de type D5, de trente appliques de type D2a et d'une applique de type AB2.

Sur quelques chapes du corpus, un ardillon en fil d'alliage cuivreux (**fig. 274, n° 6, 8, 10, 11 et 13**) ou un fragment d'ardillon en fil de fer (**fig. 222, n° 5**) est en place. Plusieurs chapes retiennent tout ou partie d'un renfort (**fig. 274, n° 6, 8, 10, 13**). Pour une pièce (**fig. 274, n° 7**) des restes de la brasure blanche qui maintenait le renfort en place dans la chape sont conservés le long des grands côtés. Les ouvertures pour le passage de l'ardillon ont été obtenues par découpe et non par perforation. Un rivet à tête bouletée est visible sur une chape varoise (**fig. 208, n° 4**).

Parmi les chapes et fragments de chape du corpus attribuables au type B1a, deux tôles sans décor gravé (**fig. 274, n° 4 et 5**) correspondent très probablement à des revers de chape. Elles sont cassées à l'endroit de la charnière, semble-t-il à cause de l'arrachement de l'ardillon. La partie proximale de l'une d'elles (**fig. 274, n° 5**) est découpée de deux triangles. L'absence d'ornementation gravée s'observe aussi pour un exemplaire lié à une boucle de type F4a dont la plus grande partie de la face avers est manquante (**fig. 207, n° 7**), et pour un spécimen brasé à une boucle de type J8a (**fig. 222, n° 5**).

---

<sup>3098</sup> Boucles avec chape complète, Chape : L x l = 1,4 x 0,6 cm et 1,8 x 1,1 cm, vers 1330 - vers 1380 et seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002), n° 307 et 310).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Sept chapes du corpus comportent un décor incisé accompagné d'un ou de plusieurs motifs circulaires avec une dépression centrale. Un exemplaire (**fig. 274, n° 8**) arbore trois motifs circulaires encadrés de traits obliques. De fines incisions orientées dans la largeur de la chape ont permis la mise en place du décor. Ces incisions préparatoires s'observent également sur les autres chapes à motif circulaire issues du *castrum* Saint-Jean à Rougiers (**fig. 272, n° 6 ; fig. 278, n° 1, 3 et 7**). Parmi elles, une pièce présente deux motifs circulaires (**fig. 208, n° 2**) : un premier est encadré de lignes obliques en partie proximale de la chape, un deuxième est disposé en partie centrale. Ce dernier motif recoupe une des incisions préparatoires à la mise en place des « sabliers » (**fig. 278, n° 3**). La moitié distale de la chape est gravée de deux ensembles de motifs disposés symétriquement : l'un d'eux consiste en deux triangles rayés et en trois incisions disposées en Y, l'autre en deux triangles rayés dont une pointe est prolongée par une ligne courbe accostée d'un trait. L'ensemble du décor est contenu entre des lignes disposées sur toute la longueur des longs côtés. Il en est de même pour cinq chapes ne comportant qu'un seul motif circulaire (**fig. 207, n° 8 ; fig. 208, n° 1, 7 ; fig. 274, n° 9 et 11**). La partie proximale est gravée de triangles tête-bêche formant deux « sabliers ». La moitié distale est incisée des ensembles de motifs précédemment décrits au milieu desquels sont intégrés deux autres motifs. Ceux-ci consistent en quatre traits obliques encadrant un long trait orienté dans la largeur de la chape et en deux rectangles rayés. Quelques variantes de détail existent : par exemple, dans un premier cas, un trait supplémentaire est disposé entre les deux rectangles (**fig. 208, n° 10**), dans un deuxième cas, il manque un segment fermant le rectangle (**fig. 208, n° 7**). Une chape avec une portion de la traverse proximale d'une boucle composite encore en place, trouvée dans un remblai de fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle sur le site de la Porte Pairolière à Nice (**fig. 275, n° 1**), comporte un décor analogue aux pièces qui viennent d'être décrites.

Le motif circulaire est réalisé avec un outil comportant une pointe circulaire légèrement conique qui laisse une profonde dépression centrale. Dans un cas, elle a perforé l'avant de la chape (**fig. 278, n° 2**) sans laisser de traces sur la partie intérieure du revers. Des rainures concentriques sont visibles à la loupe binoculaire aux endroits où un autre élément de l'outil a entaillé le métal (**fig. 278, n° 2, 3 et 5**) par rotation autour de la pointe centrale. Le bord extérieur du motif circulaire est généralement plus abrupt que le bord interne. Le motif circulaire est réalisé après la mise en place du décor de traits incisés ainsi que le montre l'absence du motif sur une chape du corpus (**fig. 274, n° 10**) et sur la chape niçoise mentionnée précédemment (**fig. 275, n° 1**) pour lesquelles il était vraisemblablement prévu qu'il soit mis en place.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Six chapes présentent à la fois de la gravure et des ajours (**fig. 207, n° 9 ; fig. 208, n° 3 et 4 ; fig. 274, n° 6, 12, 13**). Il faut très probablement y ajouter une septième pièce (**fig. 274, n° 7**), incomplète, au vu des similitudes du décor gravé. La partie proximale de l'avvers de quatre objets est gravé d'un losange, éventuellement subdivisé en quatre losanges (**fig. 274, n° 7 et 13**), inscrits dans un rectangle rayé. Un (**fig. 207, n° 9**) ou deux ajours (**fig. 274, n° 12 et 13**) en forme de fenêtre d'architecture occupent la plus grande partie du reste de la chape. Des « frontons » de chevrons (**fig. 274, n° 12 et 13**) ou des triangles rayés (**fig. 207, n° 9**) les surmontent. L'ornementation gravée et le ou les ajours sont différents pour deux artefacts (**fig. 208, n° 3 et 4**). Un quadrillage oblique occupe une portion de la partie proximale de la chape. Des lignes obliques entre deux bandes ou deux chevrons ornent l'espace entre la perforation pour l'ardillon et l'ajourage. De courtes bandes transversales sont gravées avant la découpe des ajours dans un cas (**fig. 208, n° 3**) comme pour une chape citée précédemment (**fig. 207, n° 9**). Le bord proximal de l'objet de Châteauvert est découpé d'un arc de cercle (**fig. 208, n° 4**). La nature de l'ajour et du décor gravé reste en grande partie inconnue pour une autre chape endommagée (**fig. 274, n° 6**) trouvée au *castrum* Saint-Jean à Rougiers. Une pièce mise au jour dans une couche remaniée en contrebas de la chapelle Sainte-Marie-de-Carnencaz à Fontès dans l'Hérault est découpée, côte-à-côte, de deux ajours longilignes aux extrémités arrondies<sup>3099</sup>. Elle retient un ardillon en alliage cuivreux avec une traverse proximale de boucle composite et comporte un rivet à tête bombée en fort relief.

L'observation détaillée des objets a permis de mettre en évidence l'enchaînement des opérations de décoration. Elle commence par l'exécution des lignes de mise en place du décor le long des côtés longitudinaux et des lignes orientées dans la largeur de la chape. Notons que ces lignes peuvent également jouer un rôle décoratif lorsqu'elles sont profondément gravées. Ces traits sont suivis de l'exécution du reste du décor incisé (**fig. 272, n° 5**). Il est ensuite procédé à la réalisation du ou des motifs circulaires ou du ou des ajours. Il n'a pas été possible de déterminer si la décoration était faite avant ou après pliage de la tôle. La première possibilité semble la plus logique ; toutefois, c'est la deuxième qui a pu être mise en évidence pour une chape de type A1c (**fig. 184, n° 2 ; fig. 272, n° 3 et 4**). Quand la décoration est réalisée après pliage de la tôle, un support est sans doute préalablement inséré dans la chape pour éviter l'effet ressort de la charnière. De plus, aucune bavure de découpe ou trace de la pointe de l'outil employé pour le motif circulaire n'est visible sur la face interne du revers de

---

<sup>3099</sup> Chape complète, Chape : L x l = 6,5 x 1,5 cm (Feugère 1983, p. 136).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la chape. Dans tous les cas, un renfort est inséré dans la chape avant que ses bords ne soient limés (**fig. 278, n° 4**) pour les égaliser.

Les chapes de type B1a n'ont été relevées pour le moment qu'en Provence et à Nice. Elles sont attribuables au XIV<sup>e</sup> siècle en l'état actuel des données.

**Type B1b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, à retraits latéraux droits ou obliques et à unique rivet traversant (fig. 141, n° 4 ; fig. 201, n° 4 ; fig. 202 ; n° 5 ; fig. 275, n° 2 à 4)**

*Var*

- Le Castellat, Forcalqueiret : n° 2, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1022, foyer, vers 1345 - 1360 ; n° 2805, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 3363, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1106, milieu XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1126, H.S.

Une chape de type B1b est encore liée à des boucles des types B10 (**fig. 141, n° 4**), C8a<sup>3100</sup>, D3<sup>3101</sup>, E1a (**fig. 201, n° 4**), E2a (**fig. 202, n° 5**), E4b<sup>3102</sup>, J2<sup>3103</sup>.

La chape des spécimens du corpus ou répertoriés dans la bibliographie est le plus souvent décorée. Des fragments d'une pièce trouvée à Avignon (**fig. 202, n° 5**) aux retraits latéraux obliques ne présentent pas de décor, mais il se pourrait qu'ils correspondent à la partie revers de la chape. Pour une chape aux retraits latéraux obliques, liée à une boucle de type E4b issue d'un contexte daté vers 1300 - vers 1320 du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin, la décoration ne consiste qu'en une découpe triangulaire de la bordure proximale avers

---

<sup>3100</sup> **France, Seine-Maritime** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,1 x 1 cm, conservée au Musée de Meaux (Dupond *et al.* 1992, p. 96, n° 8).

<sup>3101</sup> **France, Tarn** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 5,15 x 2,1 cm, première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, *castrum* du Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 217, n° 434 ; *ajout à la datation*, Vidaillet et Pousthomis 1996, p. 177).

<sup>3102</sup> **France, Bas-Rhin** : boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,2 x 1 cm, vers 1300 - vers 1320, château d'Ortenbourg (Rieb et Salch 1973, n° 342).

<sup>3103</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : boucle avec chape incomplète, Chape : L mini x l = 2,6 x 0,9 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; boucle avec chape complète, L x l = 2,3 x 1,1 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Bilingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 96, n° 435 et 436).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de la chape<sup>3104</sup>. La partie revers est plus courte. Un arc de cercle entaille de façon sommaire la bordure proximale d'une chape sur courroie de cuir trouvée dans un niveau londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3105</sup>.

Deux artefacts mis au jour en Provence aux retraits latéraux obliques (**fig. 141, n° 4**) ou à angle droit (**fig. 275, n° 3**), à la bordure proximale éventuellement découpée d'un triangle (**fig. 141, n° 4**), sont gravés de deux lignes de zigzags. Les zigzags formaient vraisemblablement un cadre complet sur une chape trouvée incomplète (**fig. 201, n° 4**) ayant conservé l'amorce de la perforation circulaire nécessaire au passage du rivet. La perforation dédiée à l'ardillon est entourée par les zigzags, agencés en forme de chevron. Un avers de chape (**fig. 275, n° 2**) aux retraits latéraux à angle droit découvert au *castrum* Saint-Jean à Rougiers propose un décor gravé de deux lignes de zigzags encadrant un motif exclusivement constitué de zigzags au sein duquel apparaît en réserve un rinceau végétal avec ses feuilles. Le même motif se retrouve sur une chape de type B2c qui appartenait peut-être à l'origine au type B1b (**fig. 275, n° 9**). Des rinceaux végétaux délimités par des zigzags apparaissent sur deux fragments de chape ou de mordant (**fig. 302, n° 17 et 18**) et sur deux chapes de type C1b liées à des boucles de type Q6b (**fig. 250, n° 2, 4**). Les zigzags sont remplacés par des lignes courbes a sur un mordant de type B2a (**fig. 288, n° 13**). À l'endroit de la partie distale de la chape de Rougiers du type B1b, des traces d'arrachement attestent que l'ardillon passait bien au travers d'une perforation circulaire (**fig. 275, n° 2**). La dernière chape du corpus, en provenance du site du Castellàs à Forcalqueiret, arbore une ornementation incisée analogue à celui de plusieurs pièces du type B1a (ex : **fig. 274, n° 9 à 11**). Elle en diffère cependant légèrement avec les carrés rayés remplacés par des triangles rayés si tant est que le dessin soit exact dans cette zone, l'oxydation ayant semble-t-il fait disparaître une partie du décor. La chape comporte des retraits latéraux obliques, un renfort et un rivet à tête bombée.

Un contexte de la première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle au site du *castrum* du Castlar à Durfort dans le Tarn a fourni une boucle de type D3 et sa chape avec couverture « argentée », aux retraits obliques, décorée par gravure en partie proximale d'un losange, subdivisé en quatre losanges, inscrit dans un rectangle au fond parcouru de zigzags orientés dans la largeur de la chape<sup>3106</sup>. Ce motif rappelle celui qui est visible sur plusieurs chapes du corpus de type B1 (ex : **fig. 274, n° 12 et 13**) comportant des ajours en forme de fenêtre d'architecture.

---

<sup>3104</sup> Objet mentionné précédemment.

<sup>3105</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : chape complète, Chape : L x l = 3,1 x 1,4 cm, Baynard House, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 112, n° 516).

<sup>3106</sup> Objet déjà cité.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Tout comme les chapes de type B1a, les pièces de type B1b ne paraissent pas avoir connu une diffusion hors de Provence. Elles semblent pouvoir être datées du XIV<sup>e</sup> s.

#### **Type B1c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, à retraits latéraux triangulaires et à unique rivet traversant (fig. 275, n° 5 et 6)**

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-253 B, contexte inconnu.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1554, terres de jardin, vers 1400.

Ces deux chapes se distinguent du type précédent par leurs retraits latéraux concaves. L'une d'elles (**fig. 275, n° 5**) conserve un ardillon et un fragment de traverse proximale de boucle composite en fer, un rivet à tête bouletée en fort relief en alliage cuivreux. Son bord proximal est découpé d'une accolade. Un fragment d'ardillon en fer est aussi visible sur la deuxième chape (**fig. 275, n° 6**), laquelle comportait un renfort. L'ornementation incisée de l'avvers est analogue au décor visible sur des chapes de type B1a (**ex : fig. 274, n° 9 à 11**). Les bords de la chape présentent des traces d'un limage réalisé après pliage de la tôle pour égaliser les côtés. L'artefact d'Avignon appartient à un niveau de jardin, daté vers 1400, mis en place après nivellement d'un dépotoir du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est vraisemblable que l'objet ait été abandonné durant cette période avant que son positionnement ne soit bouleversé.

#### **Type B2 : Chape à perforation pour l'ardillon, à deux rivets traversant**

Les chapes du type B2 sont divisées en trois sous-types déterminés selon la localisation des rivets et la présence ou non de retraits latéraux. Les pièces sans retraits latéraux à deux rivets traversant alignés dans la largeur sont classées dans le sous-type B2a. Une distinction a été opérée parmi les chapes dont les rivets sont alignés dans la longueur selon qu'elles ne présentent pas (B2b) ou comportent des retraits latéraux (B2c).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B2a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, sans retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 207, n° 10 ; fig. 275, n° 7)**

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 1, bassin d'une femme adulte, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 85, datation inconnue.

La chape la plus large du corpus (**fig. 275, n° 7**) retient une tige en alliage cuivreux de boucle composite. La charnière est si intimement enroulée autour de cette tige qu'elle ne pouvait se mouvoir. Une perforation semi-ovale a été pratiquée pour le passage de l'ardillon. Deux ouvertures pour rivet sont disposées le long du bord proximal découpé de trois arcs de cercle. Deux arcs de cercle supplémentaires sont découpés dans les bords latéraux à proximité de la charnière. Le même ornement apparaît sur des chapes attachées à des boucles des types C1, C8 et J8 dans une peinture nurembergeoise nonyme datée de 1560 figurant un bouclier au travail (**fig. 614**).

La chape la plus longue (**fig. 207, n° 10**), liée à une boucle de type F4a, possède un décor gravé et ajouré. Il est constitué de deux rangées de bandes de zigzags séparées par des bandes et de deux ajours en forme de fenêtre d'architecture surmontés de frontons constitués de chevrons. Un renfort a été inséré dans la chape. Il retient une plaque de verre peinte d'un homme et d'une femme dont les silhouettes apparaissent dans les ajours.

Une boucle en matériau blanc de type C2 issue d'un contexte londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle retient un probable fragment de chape de type B2a<sup>3107</sup>.

---

<sup>3107</sup> Boucle avec chape incomplète, Chape : L x l mini = 2,3 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 94, n° 423).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B2b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, sans retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 142, n° 11 ; fig. 275, n° 8)**

##### *Vaucluse*

- Hôtel de Brion, jardin, Avignon : n° 1, H.S.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1293, N.D.S.

Ces deux objets quadrangulaires (**fig. 142, n° 11 ; fig. 275, n° 8**), sans retraits latéraux, ont deux rivets traversant alignés dans la longueur de la chape en partie proximale. L'un d'eux est associé à une boucle de type B12 et retient un fragment d'applique de type D2b. La pièce de l'Impasse de l'Oratoire (**fig. 275, n° 8**) conserve un fragment d'ardillon en fil d'alliage cuivreux et la traverse proximale en fer d'une boucle composite. La partie proximale de la chape est incisée de deux triangles. Une ligne de zigzags court le long des grands côtés. L'exemplaire issu du jardin de l'Hôtel de Brion (**fig. 142, n° 11**) comporte une ligne de zigzags le long des grands côtés. Une applique emboutie incomplète est retenue par le rivet central. Le rivet situé près du bord proximal, découpé d'un arc de cercle, devait traverser l'autre extrémité de l'applique.

Le site de la Rue Mongat (XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle) à Douai dans le Nord a fourni une boucle de type J4 dont la chape sans ornementation présente l'un de ses deux rivets en position centrale<sup>3108</sup>.

#### **Type B2c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, à retraits latéraux et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 275, n° 9)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 986, N.D.S.

Cette chape quadrangulaire (**fig. 275, n° 9**) à perforation pour l'ardillon comporte deux retraits latéraux obliques et deux rivets traversant alignés dans la longueur de la chape en partie proximale. Deux lignes de zigzags encadrent un motif exclusivement constitué de

---

<sup>3108</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 4 x 1,8 cm (Louis *et al.* 1998, p. 61, n° 3).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

zigzags au sein duquel apparaît en réserve un rinceau végétal d'où partent des feuilles. Cet objet, très probablement attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle, comporte, à l'exception de l'extrémité proximale, le même décor qu'une chape de type B1b issue d'un contexte daté vers 1360 - vers 1370/1375 (**fig. 275, n° 2**). La partie manquante pourrait être la conséquence de la cassure de l'objet à l'endroit d'un unique rivet initial de fixation. Des rinceaux végétaux délimités par des lignes courbes apparaissent sur un mordant de type B2a (**fig. 288, n° 13**). Ce sont des zigzags sur deux fragments de chape ou de mordant (**fig. 302, n° 18**) et sur deux chapes de type C1b liées à des boucles de type Q6b (**fig. 250, n° 2, 4**). Concernant la chape de type B2c du corpus, les deux perforations pour rivet assez grossières actuellement visibles ont pu être réalisées après que l'objet ait été cassé afin de prolonger son utilisation. Auparavant, l'objet appartenait sans doute au type B1b.

Un exemplaire avec des retraits latéraux quadrangulaires fut trouvé avec une boucle de type E4a dans les habitats Nord-Ouest du château de Montségur en Ariège. La chape est semble-t-il ornée d'un cadre incomplet constitué d'une ligne incisée limitant intérieurement des zigzags<sup>3109</sup>. L'un des deux rivets est en position proximale, l'autre en position centrale.

Une autre pièce, à retraits latéraux obliques, pourrait avoir été trouvée dans un contexte des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles au château de Pymont à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>3110</sup>. Incomplète, elle semble avoir comporté deux rivets alignés dans la longueur de la chape. Une ligne incisée court le long des grands côtés.

---

<sup>3109</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2,75 x 0,95 cm (Czeski 1981, p. 197, n° 189/72).

<sup>3110</sup> Chape incomplète, L x l = 3,8 x 1,3 cm (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1940).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B3 : Chape à perforation pour l'ardillon et à trois rivets traversant**

Les fouilles du château de Montségur (N.D.S.) dans l'Ariège ont livré une boucle de type E4c, à chape de type B3 à perforation circulaire et retraits latéraux dont deux des rivets sont positionnés en partie proximale et le troisième en partie distale<sup>3111</sup>. Deux files de dents de loup opposées par la base occupent les côtés latéraux et le côté proximal. Une chape du même modèle issue d'un contexte londonien du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle arbore trois rivets très irréguliers et massifs vraisemblablement ajoutés lors d'une réparation<sup>3112</sup>. Deux files de dents de loup opposées par la base, obtenues par poinçonnage, sont visibles le long des bords latéraux et ornaient peut-être également le bord proximal de la face avers, manquant.

Le même motif est présent le long des bords latéraux d'une chape à perforation circulaire et à retraits latéraux de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle découverte à Londres<sup>3113</sup>. Les trois rivets sont alignés dans la longueur de la chape. Leur longueur augmente en direction du bord proximal. À cet endroit, l'épaisseur de la lanière atteignait 0,6 cm.

#### **Type B4 : Chape à perforation pour l'ardillon, à quatre rivets traversant**

Le corpus comprend deux sous-types définis selon le positionnement des rivets. Le premier (B4a) contient une chape dont les quatre rivets traversant sont alignés deux par deux dans la largeur en partie proximale. Le second est attribué à une chape dont les quatre rivets sont alignés dans la longueur.

Une boucle de type E5 issue d'un contexte londonien daté vers 1270 - vers 1350 conserve une chape à perforation circulaire à retraits latéraux dont deux des rivets sont positionnés dans la partie proximale de la chape et deux autres dans la partie distale<sup>3114</sup>. Une chape de même type provient d'une phase d'occupation immédiatement postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle du village médiéval de Golto dans le Lincolnshire<sup>3115</sup>.

---

<sup>3111</sup> Un anneau entier avec chape de type B3, Boucle : L x l = 1,95 x 2,6 cm, Chape : L x l = 3,7 x 1,5 cm, château de Montségur (Archéologie 1990, p. 216, n° 432)

<sup>3112</sup> Chape incomplète, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 112, n° 502).

<sup>3113</sup> Chape complète (?), Chape : L x l = 4,4 x 1,05 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 112, n° 514).

<sup>3114</sup> Boucle avec chape presque complète, Chape : L x l = 2,4 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 317).

<sup>3115</sup> Chape complète, L x l = 3 x 2,625 cm (Goodall *et al.* 1975, fig. 43, n° 12, p. 91).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type B4a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, à retraits latéraux et à quatre rivets traversant alignés deux par deux dans la largeur en partie proximale (fig. 275, n° 10)**

*Bouches-du-Rhône*

- Vieux village, Jouques : n° 2, comblement de silo, XIV<sup>e</sup> siècle.

Le bord proximal de la chape de type B4a (fig. 275, n° 10), à perforation circulaire pour l'ardillon, est découpé d'un arc de cercle. Toujours du côté proximal sont gravés deux rangs de bandes disposées en zigzags. Une bande droite est intercalée. Deux arcs ajourés surmontés d'un losange participent à l'évocation d'une façade d'église. Deux rivets traversant la totalité de la chape retenaient sans doute des tôles embouties aux formes ondulées évoquant des personnages comme il en apparaît sur d'autres artefacts du corpus (fig. 208, n° 10, fig. 209, n° 2 et 5 ; fig. 276, n° 4). Toutefois, sur ces objets là, les arcs sont surmontés d'une rose – du point de vue architectural – en forme de cercle et avec cinq perforations ou en forme de quadrilobe et découpée. Les coins triangulaires entre les bandes latérales, la « façade » et le motif supérieur sont rayés. Une oxydation ferreuse dure n'a pas permis de reconnaître la totalité du décor de la partie distale, mais il semble, par comparaison avec les chapes précédemment évoquées, que ce décor consiste en deux rectangles divisés en trois triangles, agencés de façon à conserver la symétrie du décor de la chape. L'un des deux rivets qui maintenait les tôles embouties susmentionnées est en place. La gravure se prolonge sur sa tête.

**Type B4b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, à perforation pour l'ardillon, à retraits latéraux et à quatre rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 142, n° 12)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2086, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

Cette chape de grande longueur fut trouvée en position sur une boucle de type B12. La découpe de la partie revers est assez irrégulière. La perforation pour l'ardillon est circulaire et

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

a été réalisée avec un poinçon depuis les deux faces ainsi que l'indique l'écrasement du métal. Les quatre rivets sont alignés dans la longueur de la chape. Ils retiennent des appliques de type D2b embouties et incomplètes figurant des animaux fabuleux. Des zigzags courent le long des bords latéraux. Deux arcs de cercle ont été découpés dans le bord proximal. Des traces de limage s'observent à cet endroit. Le rivet dont la position est la plus proche du bord proximal est plus long que les autres pour permettre le passage et la fixation de la lanière.

#### **Type B5 : Chape à perforation pour l'ardillon et à cinq rivets traversant**

Les chapes de ce type comportent cinq rivets traversant placés ainsi : deux en partie proximale, un en partie centrale, deux en partie distale. Les exemplaires répertoriés ont tous des retraits latéraux à angle droit.

Une pièce de ce type, liée à une boucle d'une variante du type E, fut trouvée en position résiduelle dans le comblement d'une sépulture du XVIII<sup>e</sup> siècle du cimetière de l'église de Rigny à Rigny-Ussé en Indre-et-Loire<sup>3116</sup>. La chape comporte une perforation quadrangulaire pour l'ardillon en fil, quatre des cinq rivets originels à tête bombée, un décor sous la forme d'un cadre partiel de dents de loup opposées par la base.

Les fouilles réalisées à Londres ont fourni deux chapes à perforation circulaire pour l'ardillon. La plus longue des deux pièces provient d'un niveau daté vers 1270 - vers 1350<sup>3117</sup>. L'avant est gravé d'un cadre complet constitué d'une ligne ondulée limitée intérieurement par une ligne droite. Les rivets ont une tête facettée en fort relief. La seconde chape fut retrouvée dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3118</sup>. Son bord proximal a disparu. Les longs côtés sont décorés de deux files de dents de loup opposées par la base. Le rivet central retient une applique florale à six pétales de type M2.

#### **Type B6 : Chape à deux perforations pour l'ardillon et à deux rivets traversant (fig. 206, n° 10)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1651, sol intérieur de grotte, vers 1309/1315 -

---

<sup>3116</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,6 x 1,2 cm (Poirot *et al.* 1992, p. 159, n° 137).

<sup>3117</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,2 x 1,1 cm, dernier tiers XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 314).

<sup>3118</sup> Chape incomplète, L x l = 3,3 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 520).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

vers 1345.

Cette chape comporte deux perforations circulaires en partie distale pour le passage de deux ardillons dont la pointe reposait sur les ergots distaux du cadre de la boucle de type F3b. Elle est ornée en bordure d'un motif estampé de triangles imbriqués garnis de rayures. L'outil avec lequel est réalisée cette impression comporte six triangles imbriqués. La jonction de deux empreintes est visible à cause d'un léger décalage au milieu du motif qui court le long du bord proximal (**fig. 277, n° 3**).

#### **Type C : Chape sans découpe pour l'ardillon, à rivet(s) traversant**

Quatre types ont été distingués parmi les chapes du corpus en fonction du nombre de rivets. Le sous-type C1 contient les chapes avec un seul rivet traversant, le sous-type C2 les exemplaires avec deux rivets et ainsi de suite.

Le corpus provençal ne contient pas de chapes avec cinq rivets ou plus, mais quelques exemplaires sont connus par la bibliographie. Une pièce à cinq rivets traversant sans retraits latéraux est issue du château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura. L'avvers est incisé d'un cadre incomplet de dents de loup opposées par la base partiellement recouvert par une applique quadrangulaire à motif floral de type D2 rivetée au centre. La charnière est gravée d'une ligne de zigzags. La bordure proximale de la chape est découpée d'un arc de cercle<sup>3119</sup>.

Les fouilles du château de Foix en Ariège ont conduit à la découverte d'une boucle de type Q2 dont la chape est pour le moins hors du commun. La configuration et le décor gravé de celle-ci imitent la forme d'une vielle à archet<sup>3120</sup>. La chape comporte une extension circulaire à cinq perforations, analogue à celle d'une boucle à chape intégrée de type S3d (**fig. 257, n° 1**). Le corps principal est traversé de trois rivets dont deux en position distale et l'autre près du départ de l'excroissance. L'artisan a tiré partie de la forme particulière de la chape, probablement adaptée à un usage très spécifique, pour l'interpréter au moyen de la décoration mise en place.

Avant d'entrer dans le détail de la typologie des chapes de type C, il est nécessaire de s'attarder quelques instants sur les mordants en tôle des fermoirs de livre à extrémité distale

---

<sup>3119</sup> Chape complète, L x l = 3,6 x 1,7 cm (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 69, 70, n° 1996).

<sup>3120</sup> **France, Ariège** : objet incomplet, Boucle : L x l = 4 x 2,5 cm, Chape : L x l = 7,5 x 2,4 cm, XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle d'après la céramique, château de Foix (Carne 2006).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

issue de la fonte présentés dans l'**annexe 3**. Ces mordants pourraient être confondus avec des chapes des types C1 et C2. Toutefois, quelques caractéristiques permettent de les identifier. La très grande majorité de ces objets en tôle ne dépasse pas 3 cm de long et 1,5 cm de large. Les retraits latéraux sont souvent obliques. La plupart des mordants ne sont pas décorés ou présentent simplement une découpe du bord proximal. Enfin, le décor gravé de ces mordants de fermoirs de livre, quand il est présent, est d'un type différent de celui des chapes.

#### **Type C1 : Chape sans découpe pour l'ardillon et à unique rivet traversant**

Les chapes de type C1 sont divisées en trois sous-types : le sous-type C1a pour les pièces sans retraits latéraux, le sous-type C1b pour les exemplaires avec retraits latéraux droits ou obliques, le sous-type C1c pour les spécimens avec retraits latéraux triangulaires.

#### **Type C1a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, sans découpe pour l'ardillon, sans retraits latéraux et à unique rivet traversant (fig. 183, n° 14)**

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 307, contexte inconnu.

Le corpus comprend une chape de type C1a sur un anneau de type C8b. La tôle est vierge de toute ornementation.

La fouille de la sépulture d'une jeune femme de 20 à 25 ans au cimetière de la Tour Saint-Laurent (XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles) à Oze dans les Hautes-Alpes a livré un anneau de type J8 à fenêtre trapézoïdale à clapet distal<sup>3121</sup>. Il était localisé au tiers inférieur du fémur droit. Sa chape est ornée de zigzags laissant apparaître en réserve une fleur à quatre pétales encadrée par deux croix de saint André. D'un niveau de fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle du site du château d'Épinal dans les Vosges provient une chape vierge de décor en position sur une boucle de type Q<sup>3122</sup>. D'autres exemplaires sont relevés sur une boucle de type O2 découverte dans une sépulture du bas Moyen Âge ou d'Époque moderne du cimetière de Saint Saviour à Vrh Rika

---

<sup>3121</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 3 x 1,05 cm (Bonnefoi 1969, p. 25).

<sup>3122</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 2 x 1,2 cm (Kraemer 2002, p. 244, pl. 15, n° 14).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie<sup>3123</sup> et sur un anneau de type J8. Le clapet distal de cet objet mis au jour au château de Caergwrle (N.D.S.) dans le comté de North Wales au Royaume-Uni<sup>3124</sup> est gravé d'un quadrillage, motif repris sur la charnière de la chape. La face avers de la bordure proximale de cette pièce est découpée d'un long triangle réalisé après pliage car la partie revers est entaillée. Une chape isolée issue d'un comblement de fosse de la seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle du site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire est entaillée de triangles le long du bord proximal et de la partie distale des bords latéraux. Ceux-ci sont découpés d'un arc-de-cercle à proximité de la charnière<sup>3125</sup>.

**Type C1b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux droits ou obliques et à unique rivet traversant (fig. 250, n° 2, 4 et 5 ; fig. 275, n° 11 et 12)**

*Var*

- Place Formigé, Fréjus : n° 42, XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 842, décombres, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 3315, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1623 et 1991, sols de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Le sous-type C1b rassemble cinq chapes du corpus. Trois d'entre elles sont attachées à une boucle de type Q6b (**fig. 250, n° 2, 4 et 5**), les deux dernières sont isolées (**fig. 275, n° 11 et 12**). La chape de deux boucles de type Q6b (**fig. 250, n° 2 et 4**) présente la particularité d'être constituée de trois tôles : une tôle pour l'avvers et une tôle pour le revers dont l'extrémité distale est brasée sur une tôle enroulée servant de charnière. Est-ce le résultat de réparations, ces objets comportant une faiblesse à l'endroit de la charnière ? Il est beaucoup plus probable que ceci soit le résultat du processus de fabrication. Il est d'ailleurs vraisemblable que deux tôles isolées du corpus (**fig. 302, n° 17 et 18**) aient appartenu à des chapes de ce type. Il n'apparaît pas d'utilité décorative ni fonctionnelle à cet arrangement. Au contraire, la chape ainsi constituée est moins solide que le modèle à deux tôles.

---

<sup>3123</sup> Artefact avec chape complète, Chape : L x l = 2 x 0,9 cm (Petrinec 1996, p. 123, n° 110).

<sup>3124</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 1,7 x 0,6 cm (Courtney 1994, p. 114, fig. 15, n° 11).

<sup>3125</sup> Chape complète, L x l = 1,55 x 1,3 cm (Brennan 2001, n° 16).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Deux spécimens du corpus conservent un renfort (**fig. 250, n° 5, fig. 275, n° 11**). Leur avers est gravé de lignes droites et obliques agencées d'une façon relativement ordonnée. Deux mordants de type D3 et E comportent un décor analogue (**fig. 290, n° 7 ; fig. 293, n° 9**). Il est observé pour ces quatre objets deux longues lignes gravées le long des grands côtés, deux autres lignes soulignant l'axe central, un quadrillage à une extrémité, des lignes obliques jointives ou pratiquement jointives à l'autre extrémité. Les deux chapes et l'un des mordants (**fig. 290, n° 7**) comportent en outre un motif de croix de saint André.

Sur les autres chapes du corpus, l'avvers est incisé d'arabesques en zigzags entre lignes latérales de zigzags (**fig. 250, n° 2 et 4 ; fig. 277, n° 4**) qui rappellent celles de chapes des types B1b et B2c (**fig. 275, n° 2 et 9**), d'une composition classique de triangles et de rectangles hachurés et d'un cercle creux pointé (**fig. 275, n° 12**) qui a déjà été mentionné lors de l'analyse du type B1.

Les fouilles de l'abbaye de Bordesley à Redditch dans le Worcestershire ont fourni une chape isolée sans décor trouvée dans une couche de la première moitié/milieu XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3126</sup>. Une découpe du bord proximal en arc-de cercle est visible pour trois chapes appartenant à des anneaux d'une variante du type F proche des boucles du type F4c. L'un de ces artefacts provient d'un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Swan Lane à Londres<sup>3127</sup>, les deux autres de contextes du site de Billingsgate lorry Park à Londres : un premier daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un deuxième retrouvé hors stratigraphie<sup>3128</sup>. Quelques autres anneaux de même configuration avec chape de type C1b sans découpe proximale ont été découverts sur ce dernier site : une pièce sans décor de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3129</sup>, deux exemplaires à la chape aux bords latéraux biseautés<sup>3130</sup>. De cette opération archéologique sont également issus une boucle de type F, datée de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, à la traverse distale ornée d'une tête couronnée et à la chape gravée de

---

<sup>3126</sup> Chape complète, L x l x e = 1,9 x 0,9 x 0,05 cm (Astill 1993a, p. 194, 196, fig. 89, n° CA 264).

<sup>3127</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 1,9 x 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 558).

<sup>3128</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,2 x 0,85 cm ; anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,6 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 556, p. 119, n° 569).

<sup>3129</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 1,9 x 0,95 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 555).

<sup>3130</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,2 x 1 cm, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle, anneau avec chape complète, Chape : L x l = 3,2 x 0,6 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 553, 554).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chevrons entre deux lignes<sup>3131</sup>, et une chape réparée de même datation<sup>3132</sup>. La charnière a été consolidée par rivetage d'une languette de métal réutilisée et gravée de zigzags.

En l'état actuel des données, il peut être proposé une datation typologique des chapes de type C1b dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type C1c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux triangulaires et à unique rivet traversant (fig. 209, n° 1 ; fig. 275, n° 13)**

*Var*

- *Castrum* de Sainte-Madeleine, La Môle : n° 8, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle - au plus tard 1400
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 901 A, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers 1345.

L'une des deux chapes est rattachée à une boucle de type F4c (**fig. 209, n° 1**). Il ne reste de la partie avers que la charnière et le début du décor incisé. Un petit carré de tôle surmonté d'une petite tôle circulaire est brasé à l'intérieur de la chape. Sa fonction n'a pu être établie. L'avers de la deuxième chape est incisé de chevrons entrecroisés, d'ocelles et de bandes disposées en zigzags (**fig. 275, n° 13**).

Un anneau de type F4c récupéré dans la chapelle des Gicons (H.S.) à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes présente une chape gravée et découpée d'ajours<sup>3133</sup>. Ce décor est pratiquement identique à celui d'une chape de type C2c du corpus (**fig. 210, n° 5**). Elle s'en distingue par la présence d'un quadrilobe découpé dans la tôle en lieu et place du cercle à cinq perforations et par l'absence de rayures dans les triangles.

Les retraits latéraux de ces chapes sont découpés en triangle pour s'adapter au cadre d'anneaux de type F4c. Ils sont également découpés en triangle pour la chape d'un anneau de type F à clapet distal mise au jour sous un four domestique implanté à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle au petit château de Concarneau dans le Finistère<sup>3134</sup>. La bordure proximale de la partie avers, plus longue que la partie revers, est découpée d'un triangle. Des

---

<sup>3131</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3 x 1,45 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 120, n° 568).

<sup>3132</sup> Chape réparée, Chape : L x l = 3,2 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 562).

<sup>3133</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 5,9 x 2,1 cm (Vallauri 1969, fichier papier).

<sup>3134</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,9 x 1 cm (Tournier 2003, p. 215).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

arcs de cercle ont été entaillés à l'endroit de la charnière d'un anneau londonien de type J8 à clapet distal issu d'un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3135</sup>.

#### **Type C2 : Chape sans découpe pour l'ardillon et à deux rivets traversant**

Les chapes en alliage cuivreux sans découpe pour l'ardillon à deux rivets traversant du corpus présentent des retraits latéraux. Les deux rivets sont alignés en position proximale selon le petit axe de la chape. Quelques différences dans l'aspect et les techniques décoratives permettent de distinguer trois sous-types. Les deux premiers concernent les spécimens à retraits latéraux droits ou obliques avec un décor émaillé (C2b) ou non (C2a). Le dernier (C2c) rassemble les objets avec retraits latéraux triangulaires.

La bibliographie rassemblée enregistre l'existence de chapes sans retraits latéraux. Les chapes répertoriées les plus anciennes sont issues de fosses-dépotoirs datées entre la fin du VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, fouillées sur le site de la Maison de la Magie à Blois dans le Loir-et-Cher<sup>3136</sup>. Elles sont liées à des boucles de type H1. Au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude a été retrouvé un spécimen décoré par gravure de zigzags de diverses orientations<sup>3137</sup>. Sa bordure proximale est découpée de deux triangles et il conserve deux rivets en fer. Un autre exemplaire à la bordure proximale entaillée de triangles fut découvert dans une couche de destruction du XVI<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle sur le site de l'abbaye des franciscains à Carmarthen dans le Carmarthenshire au Royaume-Uni<sup>3138</sup>. Une pièce récoltée hors contexte à Százhalombatta en Hongrie est fixée à un anneau de type J8 à clapet distal. La bordure proximale est découpée de trois triangles prolongés par deux chevrons gravés. Le reste de la chape est incisé de croix, de bandes et de lignes dans des rectangles. La gravure, assez frustre, a été faite par à-coups<sup>3139</sup>. La bordure proximale ne présente pas d'entailles sur une chape isolée à renfort gravée d'un quadrillage de bandes obliques sur un fond rayé longitudinalement avec, au centre, une fleur ou rosace à six pétales sur fond rayé oblique, inscrite dans un cercle. Elle est issue du site d'Anteggi à

---

<sup>3135</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 1,6 x 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 119, n° 566).

<sup>3136</sup> L'identification est assurée pour la chape de deux boucles, elle est probable pour deux autres (Aubourg et Josset 2003, p. 210, n° 106 à 109).

<sup>3137</sup> Chape complète, L x l = 3,9 x 1,6 cm (Barrère 2000, p. 219).

<sup>3138</sup> Chape complète, L x l = 2,15 x 2,7 cm (Brennan 2001, n° 20).

<sup>3139</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 6,15 x 1,25 cm (Kovács 2004, p. 130, fig. 5, n° 1).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Moneglia dans la province de La Spezia en Italie, occupé durant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3140</sup>.

Les chapes dont les rivets ont une orientation différente de celle précédemment décrite sont rares. Trois spécimens aux rivets alignés selon le grand axe de la chape sont actuellement recensés. Le premier, sans retraits latéraux, provient de l'occupation de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment du site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher. Il appartient à un anneau de type C7<sup>3141</sup>. Le deuxième, à retraits latéraux, est brasé à un anneau de type F4c découvert dans une ferme des alentours de 1300 au lieu-dit Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland au Danemark<sup>3142</sup>. Le dernier, incomplet, également à retraits latéraux et décoré par gravure de lignes disposées en zigzags dans un cadre de lignes, est en place sur un anneau de type J8 à clapet distal. Les deux rivets sont en fer<sup>3143</sup>.

**Type C2a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux droits ou obliques et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 249, n° 11)**

#### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 323, contexte inconnu.

La chape du corpus ne présente aucun décor. Elle est rattachée à une boucle de type Q6a (fig. 249, n° 11).

Un possible fragment de chape de type C2a provient de l'occupation de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle de l'habitat rural de Pech de Bonal à Fontanes dans le Lot<sup>3144</sup>. La chape d'une boucle de type Q issue d'un remblai d'abandon de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du *castrum* de Montailou en Ariège est gravée d'un cadre complet de deux lignes de tirets et d'une ligne pleine. Une lunule est découpée dans la bordure proximale arrondie de la chape aux bords très concaves – la largeur au centre est deux fois moins importante qu'aux

---

<sup>3140</sup> Chape complète, L x l = 8,3 x 1,8 cm, le dessinateur a mal interprété le retour interne du renfort à l'intérieur de la chape (Cabona *et al.* 1976, p. 303).

<sup>3141</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,7 x 1,1 cm (Fondrillon et Marot 2013, p. 116, n° 2465).

<sup>3142</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 3,6 x 0,85 cm (Steensberg 1986, fig. 44, p. 82).

<sup>3143</sup> Anneau avec chape incomplète, Chape : L x l = 2,2 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, 119, n° 565).

<sup>3144</sup> Chape incomplète, L x l = 4 x 3 cm (Boudartchouk *et al.* 1998, p. 79).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

extrémités<sup>3145</sup>. Une découpe en arc de cercle s'observe en bordure proximale de la chape d'un anneau de type F à clapet distal retrouvé dans un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>3146</sup>.

Les chapes de type C2a sont susceptibles d'être confondues avec la partie mordante de certains fermoirs de livre (**fig ; 276, n° 1 ; annexe 3, fig. 29 et fig. 30, n° 1 à 4**). Cependant quelques caractéristiques permettent le plus souvent de différencier le mordant de ces agrafes. Le mordant est généralement court, la charnière est parfois très étroite, le décor éventuel n'offre pas de similitude avec celui des chapes.

**Type C2b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux émaillée, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux droits et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 276, n° 2)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Castelveyre, Saint-Mitre-les-Remparts : n° 1, H.S.

Une chape du corpus, presque carrée, avec une ligne de zigzags le long de la charnière, a été creusée pour la mise en place d'émaux qui ne se sont pas conservés. Il apparaît en réserve « un personnage le buste de face, les jambes de profil, la droite ployée et portée en avant, la gauche portée en arrière ». Il « enjambe un dragon ployé en croissant dont la tête tournée de gauche est relevée la gueule ouverte. L'homme paraît coiffé d'un heaume ouvert à timbre carré. Il tient de sa main gauche un sabre courbé et brandit de la droite un bouclier allongé, en amande ». Cette forme de bouclier est courante sur les sceaux méridionaux du XII<sup>e</sup> siècle rappelle A. Dumoulin<sup>3147</sup>. Une perforation à l'endroit de la tête permettait le passage d'une applique à rivet intégré qui figurait la tête du personnage. La scène de combat entre un homme et un dragon qui vient d'être décrite se retrouve, avec quelques différences de détail, sur une chape dorée et autrefois émaillée trouvée à Winchester au Royaume-Uni<sup>3148</sup>, sur un exemplaire autrefois doré et émaillé conservé à Liège en Belgique<sup>3149</sup>, sur une chape

---

<sup>3145</sup> Boucle avec chape complète (Cazes 2006, fig. 8a).

<sup>3146</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 2,8 x 1,15 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 559).

<sup>3147</sup> Dumoulin 1964, p. 21-22, fig. 56.

<sup>3148</sup> Gauthier *at al.* 2011, CD-Rom, VII A, n° 24.

<sup>3149</sup> *Ibid.*, VII A, n° 9.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dorée et émaillée conservée à Vänersborg en Suède<sup>3150</sup>. La tête de l'homme d'armes sur la pièce belge n'était pas figurée par une applique, elle a été obtenue par ciselage et gravure. Les auteurs du *Corpus des émaux méridionaux* la datent des années 1210 - 1220 alors que les spécimens à tête rajoutée, tel celui du corpus, sont attribués aux années 1200 - 1210. Ces chapes carrées ou légèrement plus longues que larges appartiennent à une production émaillée, parfois seulement ciselée et gravée, assez diversifiée. Cette production est originaire de Limoges et réalisée entre 1180 et 1220 selon les spécialistes susmentionnés. Ces produits se retrouvent en France, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, en Allemagne et en Suède<sup>3151</sup>. Ils figurent un cavalier à cheval, un homme d'arme juché sur un animal fantastique, des animaux fabuleux, des animaux combattants, des motifs végétaux ou géométriques, etc. Quelques chapes ont été retrouvées avec une boucle de type Q2.

Les autres chapes émaillées de type C2 ne présentent pas la même homogénéité que les pièces de Limoges, tant pour les dimensions que pour le décor. Ces exemplaires ont tous été retrouvés dans le Sud de la France et pourraient avoir été fabriqués durant la seconde moitié ou la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Leur datation est donc contemporaine des pièces de Limoges.

La plupart des spécimens sont plus longs que larges. Un pillage dans les Hautes-Pyrénées sur la motte d'Urac à Tarbes a révélé une chape émaillée de vert en champlevé, les parties en réserve figurant un aigle cantonné de chaque côté par deux personnages se faisant face et tenant un écu<sup>3152</sup>. La céramique récoltée est datée des XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles. Dans l'Aude, la fouille du *castrum* de Cabaret (N.D.S.) à Lastours a livré une boucle d'une variante du type Q comportant une chape dorée et émaillée, aux bords latéraux concaves<sup>3153</sup>. Il y est représenté, sur un fond d'émail bleu, une tour crénelée à deux ouvertures pour chacun des deux étages inférieurs. Des quadrillages obliques séparent les différents étages. Des incisions, en partie sous forme de zigzags, encadrent le motif central. Sur d'autres chapes, ce n'est plus le fond qui est émaillé mais le motif : un griffon ailé regardant vers l'arrière sur l'avvers d'une chape dorée attachée à une boucle de type Q2, peut-être mise au jour au lieu-dit La Borie Blanque à Saint-Rome-de-Tarn dans l'Aveyron<sup>3154</sup>. Deux moitiés de chape quadrangulaire

---

<sup>3150</sup> *Ibid.*, VII A, n° 21.

<sup>3151</sup> *Ibid.*, VII A, n° 1 à 3, 5 à 25 VIII C a, n° 1. Voir également Fingerlin 1971 (p. 36-41), Fingerlin 1980 (fig. 3 et 4) et Vivre au Moyen Âge 1998 (p. 125).

<sup>3152</sup> Chape incomplète, L x l = 3,15 x 0,95 cm (Coquerel 1985, p. 184-185).

<sup>3153</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 5,65 x 2,6 cm (Barrère 1999, p. 824, fig. 1, n° 1).

<sup>3154</sup> Individu complet, Boucle : L x l = 3,6 x 3,15 cm, Chape : L x l = 5,85 x 2,95 cm (Parures 1990, p. 122, n° 211).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sont issues du château de Montaignut à Gissac dans le Tarn, occupé durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont figurées d'une aile stylisée sur un fond de zigzags et de dorure dans un cadre complet de deux lignes pointillés<sup>3155</sup>, d'un oiseau stylisé aux ailes déployées vu de dos<sup>3156</sup>. La couleur des émaux n'est pas renseignée. Non loin de là, dans le Gers, le site de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon a fourni une moitié de chape creusée de trois lunules, disposées verticalement et alignées selon le grand axe, probablement émaillées à l'origine<sup>3157</sup>.

Une chape émaillée plus large que longue a été mise au jour dans un remblai d'aménagement des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles sur le site de la Baume à Châteauneuf-sur-Isère dans la Drôme. Deux croix de saint André en émail rouge sombre délimitent en se rejoignant des espaces remplis de triangles ondulés avec au centre un quadrilobe, émaillés de vert-bleu. Les perforations sont entourées d'un cercle de dorure. Un cadre complet d'incisions obliques parfois disposées en croix s'étend en bordure<sup>3158</sup>.

Les pièces émaillées dites de Limoges ont directement influencé des productions d'une qualité un peu inférieure sans doute originaires du sud de la France. Nous proposons pour les chapes de type C2b une datation typologique correspondant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type C2c : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux triangulaires et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 209, n° 4)**

*Var*

- Le Castellans, Forcalqueiret : n° 1, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?

Un anneau du corpus appartenant au type F4c (**fig. 209, n° 4**) conserve une chape de type C2 à retraits latéraux triangulaires dont les deux rivets sont alignés en position proximale selon le petit axe de la chape. La décoration est entièrement gravée. Elle est constituée, sur plus de la moitié de sa longueur, de deux files de rectangles de bandes renfermant deux motifs alternés : une croix de saint André, un triangle rayé et deux triangles nus. La partie proximale

---

<sup>3155</sup> Chape incomplète, L x l = 4,2 x 1,8 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 27, n° 5).

<sup>3156</sup> Chape incomplète, L x l = 3,2 x 1,6 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 30, n° 2).

<sup>3157</sup> Chape incomplète, L x l = 2,7 x 1,5 cm (Lassure 1995, p. 517, fig. 413, n° 10 ; fig. 415, n° 2 ; Archéologie 1990, p. 211-212, n° 407).

<sup>3158</sup> Moitié de chape, L x l = 2,6 x 4 cm (Rolland 2006, p. 426, n° 101).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de la chape est incisée de bandes en zigzags entre bandes, d'un rectangle de bandes renfermant deux triangles rayés et cinq ocelles pointés. La courroie de cuir, dont il reste un fragment, n'était insérée que sur une faible longueur. Les retraits triangulaires, mais aussi l'enroulement de la charnière au plus près de la traverse proximale – ainsi que des soupçons de brasage de la charnière sur cette partie du cadre – empêchent toute rotation de la chape.

Cette chape de type C2c est fort probablement attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle comme les anneaux de type F4c.

#### **Type C3 : Chape sans découpe pour l'ardillon et à trois rivets traversant (fig. 222, n° 7)**

*Var*

- Château d'Ollioules, Ollioules : n° 3, remblai au plus tôt de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

La chape provençale de type C3 d'une boucle de type J8b est brasée autour de la traverse proximale. Le bord proximal de la chape, gravée de motifs non identifiables sur la reproduction photographique disponible, est découpé en partie avers et en partie revers de deux arcs-de-cercle. Trois rivets sont alignés dans la largeur de la chape.

Les chapes de type C3 de la bibliographie ont une assez grande diversité d'aspect, mais aucune n'est comparable à l'exemplaire du corpus. Un remblai des XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles dans le couvent et monastère de l'Ave Maria à Paris a livré une chape quadrangulaire sans retraits latéraux dont les trois rivets sont alignés dans la longueur, celui du milieu retenant une applique de type M<sup>3159</sup>. Des chapes à retraits latéraux, arrondies en partie proximale, avec deux rivets en position distale et un en position proximale sont connues au *castrum* de Cabaret (N.D.S.) à Lastours dans l'Aude<sup>3160</sup> et au château de Montaigut à Gissac (H.S.) dans le Tarn<sup>3161</sup>. La chape tarnaise, décorée par gravure, est en position sur une boucle de type Q2. Une boucle à double fenêtre incomplète mise au jour au château d'Épinal (vers 1250 - vers 1650) dans les Vosges conserve une chape quadrangulaire à retraits latéraux dont deux des rivets sont en position proximale et le troisième en position distale<sup>3162</sup>.

---

<sup>3159</sup> Chape complète, L x l = 4,6 x 1,4 cm, (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 20).

<sup>3160</sup> Moitié de chape dorée, L x l = 6,9 x 2,4 cm (Barrère 1999, p. 826, fig. 2, n° 1) ; **Tarn** : boucle de type Q2 avec chape complète gravée, Chape : L x l = 4,25 x 2,45 cm, château de Montaigut (H.S.), Gissac (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 12).

<sup>3161</sup> Chape complète, Chape : L x l = 4,25 x 2,45 cm (Hensel *et al.* 1970a, fig. 2, n° 12).

<sup>3162</sup> Boucle avec chape (incomplète ?), L x l = 4,1 x 2,1 cm (Kraemer 2002, pl. 15, n° 13).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La chape la plus intéressante a été ramassée près de l'enceinte du château de Faudon à Ancelle dans les Hautes-Alpes<sup>3163</sup>. Son décor incisé présente beaucoup de similitudes avec l'ornementation de plusieurs chapes du corpus. Il consiste, de la partie proximale vers la partie distale, en : bandes entre bandes en zigzag, ocelles obtenus au compas parmi des lignes obliques, bande, bandes obliques, triangle avec incisions diverses, deux bandes.

En se fondant sur la datation typologique proposée pour les boucles liées à quelques-unes des chapes de type C3, un usage de ce modèle au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est envisageable.

#### **Type C4 : Chape sans découpe pour l'ardillon et à quatre rivets traversant**

Les chapes de type C4 du corpus sont en alliage cuivreux et comportent toutes des retraits latéraux. Elles sont scindées en deux sous-types en fonction de la forme des retraits latéraux, du positionnement des rivets et de l'ornementation de la chape. Les pièces de sous-type C4a comportent deux rivets disposés en partie proximale et deux autres en position distale. Elles sont émaillées. Pour le sous-type C4b, les quatre rivets sont en position proximale et les retraits latéraux sont triangulaires. Les chapes sont gravées et ajourées.

Les chapes de type C4 sans décor sont rares. Le seul exemplaire actuellement connu dans la bibliographie consultée a été retrouvé hors stratigraphie à Londres. Il possède des retraits latéraux et six perforations pour rivet traversant, trois en partie proximale et trois en partie distale. Toutefois, deux des perforations, disposées dans l'axe central de la chape, encore occupées par un rivet à tête en relief, ont été rajoutées dans le cadre d'une réparation<sup>3164</sup>.

Plusieurs chapes gravées de même morphologie que celles de type C4a, attribuables au XIII<sup>e</sup> siècle d'après la décoration et surtout la typologie des boucles auxquelles elles sont liées, ont été découvertes dans le Midi de la France. Nous nous attarderons quelque peu sur ces objets qui, bien qu'absents du corpus, sont exclusivement localisés dans le Midi de la France. Rappelons que cette région a déjà été plusieurs fois mentionnée comme proposant des productions métalliques particulières, régulièrement localisées dans les fouilles réalisées en Provence. La localisation de la plupart des chapes du type C4a est d'ailleurs analogue à celles des chapes qui vont être décrites.

---

<sup>3163</sup> Chape complète, L x l = 8,6 x 1,4 cm (Manteyer 1908, p. 147).

<sup>3164</sup> Chape complète, L x l = 3,6 x 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 563).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une première chape, enroulée autour de la traverse proximale d'une boucle de type Q3, mise au jour dans une phase de construction du troisième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle du *castrum* de Montailou en Ariège, comporte un quadrillage oblique en bordure des quatre côtés<sup>3165</sup>. Cette pièce est relativement longue. Des pièces plus courtes, décorées par gravure d'un végétal à trois feuilles en réserve sur un fond d'ocelles obtenus par poinçonnage, dans un cadre constitué d'une ligne incisée limitant intérieurement des zigzags, furent retrouvés au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>3166</sup>, sur le site du Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Durfort dans le Tarn<sup>3167</sup>. Ces deux sites ont également fourni chacun une chape figurant une fleur de lys dans un médaillon avec un cadre complet constitué de deux lignes incisées. Le fond du médaillon est parsemé d'incisions aléatoires pour le spécimen tarnais<sup>3168</sup>, d'ocelles réalisés au poinçon sur l'artefact ariégeois. Pour ce dernier, lié à une boucle de type Q, un remplissage identique d'ocelles a été effectué entre le cercle et la bordure interne du cadre<sup>3169</sup>. Un décor indistinct mais à médaillon central se révèle sur la chape d'une autre boucle de type Q, de configuration analogue à la précédente, mise au jour à Lisle-sur-Tarn dans le Tarn<sup>3170</sup>. Pour toutes les chapes qui viennent d'être décrites, lorsqu'ils sont conservés, les rivets sont à tête bouletée. Les chapes sont également dorées ou ont été dorées. Il est probable qu'il en ait été de même pour la chape d'une boucle de type Q2, trouvée au *castrum* de Cabaret à Lastours dans l'Aude, gravée d'un écu parti – c'est-à-dire coupé verticalement en deux – à deux bandes d'un côté et à deux étoiles de l'autre. Un cadre complet de dents de loup opposées par la base complète la décoration<sup>3171</sup>.

Le souterrain de la Bauthe-Haute à Teyssode dans le Tarn a livré une boucle de type Q similaire aux pièces tarnaises et ariégeoises susmentionnées avec une chape sur laquelle a été rivetée une applique quadrangulaire ajourée dorée de type D5 présentant un décor zoomorphe : un dragon et un lion à double queue<sup>3172</sup>. Des appliques ajourées d'inspiration similaire ont été trouvées en plusieurs endroits dans le Midi de la France<sup>3173</sup>. Elles ont pu également être fixées à des pièces de mobilier en bois.

---

<sup>3165</sup> Boucle avec chape complète (Cazes 2006, fig. 8c).

<sup>3166</sup> Chape complète, L x l = 4 x 2,2 cm (Archéologie 1990, p. 208, n° 388).

<sup>3167</sup> Chape complète, L x l = 2,9 x 2,3 cm (Archéologie 1990, p. 210-211, n° 402).

<sup>3168</sup> Chape complète, L x l = 2,9 x 2 cm (Archéologie 1990, p. 210, n° 401).

<sup>3169</sup> Boucle avec chape complète, L x l = 3,1 x 2,3 cm (Archéologie 1990, p. 210-211, n° 402).

<sup>3170</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 2,2 x 2,1 cm, site inconnu, objet conservé au musée Raymond-Lafarge de Lisle-sur-Tarn (Archéologie 1990, p. 212, n° 412).

<sup>3171</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,15 x 1,95 cm (Barrère 1999, p. 825, fig. 1, n° 10).

<sup>3172</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 5,7 x 3 cm, attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle par M. Barrère (Archéologie 1990, p. 214, n° 419).

<sup>3173</sup> Archéologie 1990, p. 214 et 215, n° 421 et 422.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type C4a : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux émaillé, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux et à quatre rivets traversant, deux en partie proximale et deux en partie distale (fig. 276, n° 3)**

*Var*

- Rue Baudin, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 239-14, H.S.

La chape varoise (fig. 276, n° 3) comporte un cadre de deux lignes de pointillés obtenus au poinçon qui s'étendait très probablement sur les quatre côtés. Au centre, la figure d'un oiseau, complétée par gravure et poinçonnage, apparaît en réserve sur un fond creusé qui devait recevoir de l'émail (fig. 277, n° 6). La partie avers de la chape est plus épaisse que le revers pour permettre le creusement. Quatre perforations pour rivet, exécutées comme ordinairement depuis la face avers, sont situées de part et d'autre de l'animal. L'une d'elles est occupée par un rivet à tête bouletée.

La fouille d'un silo comblé au milieu et dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à Lasbordes dans l'Aude a livré une moitié de chape comportant en son centre, sur un fond d'émail bleu, un animal d'aspect félin, tournant la tête vers l'arrière, au corps émaillé de zones rouges. Un oiseau est posé sur son échine et pique l'animal de son bec. Les contours de l'oiseau et du « félin » sont autant le résultat du creusement du métal pour l'émaillage que d'incisions. Un pointillé remplit pour partie le corps des deux animaux. Un cadre complet de deux lignes de pointillés entoure les figures et les perforations pour rivet. Des doubles lignes de pointillés alignées selon le grand axe de la chape décorent la charnière.

Le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250) dans le Gers a fourni trois moitiés de chapes isolées de type C4a. La plus grande est décorée de trois creusements émaillés de bleu alignés selon le petit axe de la chape, et entre lesquels sont disposés des creusements obliques émaillés de rouge. Un cadre complet de pointillés devait en faire le tour. Deux rivets à tête bouletée sont encore en place<sup>3174</sup>. Une seconde pièce figure, en réserve sur un fond d'émail vert (?), deux lions affrontés dressés sur leurs pattes arrière, les pattes avant

---

<sup>3174</sup> Moitié de chape, L x l = 5 x 2,5 cm (Lassure 1995, p. 516-517, fig. 413, n° 6, fig. 414, n° 2 ; Archéologie 1990, p. 207-208, n° 387).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

touchant celles du lion opposé. Elle comporte un cadre complet de lignes incisées<sup>3175</sup>. La dernière chape, abîmée par le feu, ne laisse plus voir grand-chose de son décor originel, très probablement émaillé<sup>3176</sup>.

Plus à l'est, un dépotoir du site fortifié du Castlar (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Durfort dans le Tarn a livré une boucle de type Q2 dont la chape est décorée de six rectangles actuellement vides<sup>3177</sup>.

Une dernière chape émaillée est issue de la démolition d'un bâtiment au cours du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site des Jardins du Carmel à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>3178</sup>. Un cadre complet constitué d'une ligne incisée enclot quatre rivets à tête bouletée et la figure d'une tour crénelée sur un sol figuré par un rectangle. Ce motif, creusé dans le métal, était émaillé.

Les quelques données disponibles pour le type C4a, mises en parallèle avec les informations sur les chapes au décor émaillé d'aspect analogue des autres types du corpus, permettent de proposer une attribution au XIII<sup>e</sup> siècle.

**Type C4b : Chape quadrangulaire en alliage cuivreux, sans découpe pour l'ardillon, à retraits latéraux triangulaires et à quatre rivets traversant en partie proximale (fig. 208, n° 10 ; fig. 209, n° 5 ; fig. 276, n° 4 et 5)**

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 11, à hauteur du bassin d'un corps inhumé entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église vieille, Correns : n° 1, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 901 C, niveau de destruction cendreuse, n° 1019, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1292, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> s.

---

<sup>3175</sup> Moitié de chape, L x l = 4 x 2,3 cm (Lassure 1995, p. 518, fig. 413, n° 8, fig. 415, n° 1).

<sup>3176</sup> Moitié de chape, L x l = 4,1 x 2,4 cm (Lassure 1995, p. 517, fig. 413, n° 7).

<sup>3177</sup> Spécimen entier, Anneau : L x l = 2,4 x 1,6 cm, Chape : L x l = 2,6 x 1,5 cm (Archéologie 1990, p. 212, n° 408).

<sup>3178</sup> Chape complète, L x l = 3,3 x 1,8 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 69, n° 85).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Quatre chapes du corpus appartiennent au type C4b. Deux d'entre elles sont disposées sur des anneaux de type F4b (**fig. 208, n° 10**) ou probablement de type F4c (**fig. 209, n° 5**). Les deux autres chapes sont isolées (**fig. 276, n° 4 et 5**).

Une chape complète (**fig. 276, n° 4**) comporte un décor gravé et ajouré. Il commence en partie proximale par des bandes en zigzags entre bandes – des incisions pour la mise en place du décor (**fig. 278, n° 7**) –, se poursuit par la figuration d'une façade d'église : deux arcs découpés dans la tôle et inscrits dans un arc brisé (**fig. 278, n° 6**) sont surmontés d'une rose à quatre lobes découpée, inscrite dans un losange (**fig. 278, n° 9**). Des triangles rayés chapeautent le tout. La partie distale de la chape comporte un décor symétrique constitué de deux rectangles scindés en triangles nus ou rayés. Deux fines et courtes tôles embouties ont été rivetées (**fig. 278, n° 6 et 7**) pour laisser apparaître, à travers les baies architecturées, des formes ondulées évoquant des personnages ainsi qu'il a déjà été signalé pour le type C2c. Les rivets traversent la chape sur toute son épaisseur. Ils sont entamés par la gravure. L'artefact a fait l'objet d'une restauration poussée qui révèle une couleur rosée pour le métal des rivets et des tôles ondulées, dorée pour la tôle de chape. Ce contraste de couleurs peut avoir été volontaire. Des coups de lime entaillent le bord avers de la chape à l'endroit des ajours en forme de fenêtre. Les bords de la chape (**fig. 278, n° 8**) et spécialement le bord proximal découpé d'un arc de cercle ont été limés pour égalisation, après pliage.

Il reste de la deuxième chape isolée du corpus (**fig. 276, n° 5**) la moitié revers, la charnière et une portion de la zone distale décorée de rectangles de bandes divisés en triangles.

Les deux autres chapes du corpus comportent une ornementation similaire. Pour l'exemplaire associé à un anneau de type F4b (**fig. 208, n° 10**), les fenêtres sont de forme rectangulaire et surmontées d'un oculus. Le quadrilobe n'est plus inséré dans un losange mais dans un triangle et les deux triangles qui le surmontent ne sont plus rayés. La gravure se prolonge sur la tête des rivets. Le bord proximal est découpé de deux arcs de cercle. Des restes de cuir ont été notés à l'intérieur de la chape jusqu'au-dessus des perforations circulaires. Sur un autre spécimen (**fig. 209, n° 5**) découpé d'un arc de cercle en bordure proximale, les différences les plus notables tiennent en deux points :

- l'ajour quadrilobé est remplacé par un cercle incisé irrégulier, ce qui traduit une réalisation sans l'aide d'un compas, et cinq perforations circulaires,
- des croix de saint André apparaissent à la place des triangles.

Un objet abîmé appartenant à un anneau de type F4c (**fig. 209, n° 2**) a pu arborer le même décor. L'ornement circulaire s'observe sur la chape fragmentaire de type C d'un

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

anneau londonien du type F à clapet distal. Seul le point central traverse la tôle, les quatre autres ne font que l'entamer<sup>3179</sup>. L'objet appartient à une phase datée vers 1270 - vers 1350, de même qu'un artefact similaire dont l'ensemble de la chape de type C3 est traversée par cinq perforations disposées en croix. Néanmoins, sur cet individu, les perforations ne sont pas entourées d'un cercle incisé<sup>3180</sup>.

Trois chapes de type C4b et un autre probable exemplaire sont connus par la bibliographie. L'objet dont le décor offre le plus de similitudes avec la pièce du *castrum* Saint-Jean décrite en premier lieu (**fig. 276, n° 4**) provient du Gué de Bazacle (N.D.S.) à Toulouse. Il retient une traverse proximale d'anneau composite<sup>3181</sup>. Les différences sont très minimes. L'occupation de la maison forte de Naux dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle à Colayrac-Saint-Cirq en Lot-et-Garonne a livré deux pièces. La première ne comporte qu'une grande croix de saint André gravée en partie distale et, à peu près au centre de la chape, deux baies découpées côte à côte. Elle a été trouvée à proximité d'un anneau de type G mais ne lui était probablement pas associé<sup>3182</sup>. La deuxième chape, enroulée autour de la traverse proximale d'un anneau de type F4c, comporte un décor gravé très proche de celui d'un des artefacts du *castrum* Saint-Jean (**fig. 276, n° 4**). Elle s'en distingue par ses triangles dont aucun n'est rayé<sup>3183</sup>. Bien que le dessin publié ne représente pas de têtes de rivets sous les ajours, leur présence est très probable. Ces rivets sont souvent difficiles à observer si la surface métallique n'est pas parfaitement nettoyée.

Une dernière chape, attachée à un anneau de type F4c, provient de creusements anciens dans la chapelle des Gicons à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes<sup>3184</sup>. Son décor gravé et ajouré présente quelques différences avec la première chape du corpus décrite (**fig. 276, n° 4**). Les bandes en zigzags ne sont pas situées entre des bandes et la voûte des arcs est figurée par une perforation circulaire. Le quadrilobe est remplacé par un cercle incisé avec cinq perforations circulaires comme sur une autre chape du type C4b (**fig. 209, n° 5**). Enfin, les deux rectangles comprennent un décor symétrique composé d'un triangle rayé et d'un demi-disque rayé (**fig. 276, n° 4**).

---

<sup>3179</sup> Anneau avec chape incomplète, Chape : L x l = 2,2 x 0,85 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 551).

<sup>3180</sup> Anneau avec chape complète, Chape : L x l = 3,6 x 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 117, n° 552).

<sup>3181</sup> Chape complète, L x l = 6,5 x 1,6 cm (Archéologie 1990, p. 218, n° 438).

<sup>3182</sup> Chape complète, Chape : L x l = 4,7 x 1,2 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132).

<sup>3183</sup> Anneau avec chape incomplète, Chape : L x l = 5,2 x 1,3 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132).

<sup>3184</sup> Anneau complet avec chape de type C4b, Anneau : L x l = 2,2 x 2,8 cm ; Chape : L x l = 7,1 x 2 cm (Vallauri 1969, fichier papier)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les chapes du type C4b sont attribuables au XIV<sup>e</sup> siècle, comme les anneaux de type F4c, qui ont probablement été parmi les seuls à en disposer. En effet, parmi les chapes de type C, uniquement celles qui furent trouvées sur ces anneaux comportent des retraits triangulaires, lesquels empêchent toute rotation de la chape. Du reste, la charnière de la chape épouse très intimement la traverse proximale de l'anneau et il se pourrait dans quelques cas qu'elle y soit brasée.

#### **Type D : Chape à fente distale et à rivet intégré**

Les chapes de type D, obtenues par la fonte, sont divisées en deux sous-types. Le premier (D1) rassemble les pièces qui s'enroulent autour de la traverse proximale ou interne, le deuxième (D2) les artefacts comportant des ouvertures circulaires à l'endroit de la charnière pour le passage du cadre de la boucle.

#### **Type D1 : Chape enroulée à fente distale et à unique rivet intégré (fig. 206, n° 4)**

##### *Vaucluse*

- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 4, H.S.

L'unique chape du corpus est attachée à une boucle de type F2a. Elle est composée d'une portion trapézoïdale prolongée par une rosace ou fleur à six pétales séparés par des dépressions issues de la fonte. La partie revers est plus courte et n'atteint pas le rivet intégré disposé sous la rosace. La chape, la boucle et l'ardillon sont encore dorés.

Une prospection dans le quartier de Bézaudin à Arengosse dans les Landes a livré une chape avec une configuration similaire fixée à une boucle du type P à double-fenêtres symétrique pentagonale<sup>3185</sup>. La rosace est remplacée par une palmette. Une palmette décore également l'extrémité proximale de la chape dorée de plusieurs boucles en alliage cuivreux des types D1<sup>3186</sup>, J1a<sup>3187</sup>, J7<sup>3188</sup> et J9<sup>3189</sup> trouvées sur le site du village médiéval de Corné

---

<sup>3185</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,15 x 1,25 cm (Barrouquère *et al.* 2003, p. 140, fig. 12, B).

<sup>3186</sup> Boucles avec chape complète, Chape : L x l = 3 x 1,7 cm et 3,35 x 1,9 cm (Lassure 1995, p. 507-508, fig. 409, n° 1 et 5 ; Archéologie 1990, p. 206, n° 377).

<sup>3187</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,85 x 2,6 cm (Lassure 1995, p. 509, fig. 411, n° 2).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers. De ce même site provient une boucle de type D1 l'extrémité proximale de la chape est décorée à l'avvers par un disque<sup>3190</sup>. Une boucle de type J1a provenant du site de La Mothe à Pineulh, occupé entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle, possède une chape dont la charnière est prolongée à l'avvers par une étroite languette terminée par une excroissance circulaire. Au revers, la chape est trapézoïdale<sup>3191</sup>. Dans la moitié des cas précédemment cités, la partie revers de la chape n'atteint pas le rivet intégré : dans l'autre moitié, la partie revers est quadrangulaire et traversée par le rivet.

Une chape d'une morphologie différente, liée à une boucle de type F1a, est issue d'un contexte daté vers 1270 - vers 1350 à Londres. Elle est de forme quadrangulaire, possède des retraits latéraux et un rivet interne qui ne traverse pas la partie revers de la chape<sup>3192</sup>. L'objet conserve des traces d'étamage.

#### **Type D2 : Chape de type plaquette à fente distale et à unique rivet intégré (fig. 264, n° 12)**

*Var*

- Place Formigé, Fréjus : n° 8, remblai, fin XII<sup>e</sup> siècle - 1748.

Cette chape conserve un fragment du cadre d'une boucle composite et un morceau de l'ardillon. La traverse proximale passe au travers de la chape grâce à une ouverture obtenue par la fonte, comme les quatre rainures décoratives visibles en partie distale. Un pan incliné fait la jonction entre la charnière et la partie proximale. La bordure de cette zone est arrondie sur l'avvers. Le rivet intégré a été produit en même temps que la chape.

En se fondant sur la datation typologique des boucles composites dont des exemplaires ont été retrouvés avec une chape (**fig. 284**), il est possible de proposer un intervalle de temps probable au cours duquel l'artefact fréjussien fut utilisé. La largeur de la chape permet de rejeter les types de boucles composites P2a et P2b, la présence d'une fente pour l'ardillon de

---

<sup>3188</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,1 x 1,6 cm (Lassure 1995, p. 508-509, fig. 409, n° 3).

<sup>3189</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,45 x 2,25 cm (Lassure 1995, p. 505, fig. 410, n° 2).

<sup>3190</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3,1 x 1,45 cm (Lassure 1995, p. 508, fig. 409, n° 2).

<sup>3191</sup> Pièce entière, dimensions inconnues (Prodéo *et al.* 2006, fig. 4).

<sup>3192</sup> Boucle avec chape complète, Chape : L x l = 3 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 316).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

repousser les types Q6a et Q6b. Il reste les types C8a, F4a et H3, ce qui permet d'envisager une datation correspondant à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et au XIV<sup>e</sup> siècle.

**Type E : Chape à fente pour l'ardillon et à crochet (fig. 234, n° 6 ; fig. 236, n° 3 ; fig. 249, n° 7)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 374 C, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 161, couche d'humus, postérieur au second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1308, niveau de destruction de maisons, vers 1365.

Le corpus comprend trois exemplaires du type E. Une première pièce en alliage cuivreux est attachée à une boucle de même matériau de type O1a (**fig. 234, n° 6**). Elle est composée d'un corps longiligne prolongé par une excroissance comportant six dépressions disposées en étoile qui ne présentent aucune trace de gravure. Un crochet termine l'objet à l'extrémité proximale. L'extrémité opposée, repliée autour de la traverse interne de la boucle, comporte une ouverture quadrangulaire sans traces de découpe. La chape paraît avoir été confectionnée par la fonte puis retravaillée et mise en place par déformation plastique au marteau. La partie revers de la chape est beaucoup plus courte que l'avant.

Les deux autres chapes trouvées en Provence et leurs boucles sont en fer. L'une d'elles, à corps ovoïde, est fixée à une boucle de type O2 (**fig. 236, n° 3**). L'autre, à corps quadrangulaire, est attachée à une boucle de type Q4b (**fig. 249, n° 7**). Elles comportent toutes deux une charnière avec une encoche distale pour le passage de l'ardillon. La partie revers est, encore une fois, notablement plus courte.

La radiographie d'une pièce en fer découverte dans un niveau de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>3193</sup> révèle une boucle de type Q4 avec chape de type E à corps triangulaire.

---

<sup>3193</sup> Pièce complète, dimensions inconnues (Egan 2005, p. 36, n° 104).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les chapes de type E ont généralement été employées dans le cadre de la fixation des éperons ainsi que l'attestent de nombreux éléments bibliographiques. Leur crochet passe au travers d'un œillet. Les éperons sont presque toujours du type à molette. La seule exception répertoriée dans la bibliographie est une boucle en fer d'une variante du type Q mise au jour à Bâle dont la chape du type E est une simple languette quadrangulaire<sup>3194</sup>. Elle relie la boucle à l'œillet d'un éperon à stimulus pyramidal attribuable au Moyen Âge central. L'éperon comporte deux œillets quadrangulaires par branche. Une boucle composite en alliage cuivreux du type G issue d'un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin a livré un anneau composite à fenêtre analogue dont la chape est une languette sans fente ou perforation pour l'ardillon, repliée en un long crochet, dont le bout est riveté en partie distale, au-dessous de la partie supérieure de la chape<sup>3195</sup>. Cette caractéristique rappelle des boucles du type U. Dans le corpus comme dans la bibliographie, la partie en crochet est clairement distincte du corps de la chape.

Les branches d'éperons à molette en fer mis au jour au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse et lors des fouilles de la place de la Comédie à Metz en Moselle sont terminées par deux œillets circulaires. Une boucle en fer de type O1b à chape à corps triangulaire occupe l'un des œillets d'une branche de l'éperon audois<sup>3196</sup>. Les œillets de l'autre branche sont occupés par des agrafes à crochet en fer (type B). L'éperon est attribué au XVII<sup>e</sup> siècle. Le spécimen mosellan est issu d'un contexte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Une boucle en fer de type C7 à chape triangulaire est en position. Les trois autres œillets retiennent des agrafes à double crochet inversé en fer (type D)<sup>3197</sup>. Deux éperons en alliage cuivreux à deux œillets circulaires par branche trouvés à Bergame en Italie, datés, en fonction de leur configuration, des années 1430 - 1450, comportent chacun une boucle de type D4a à chape au corps triangulaire<sup>3198</sup>. Cet ensemble d'une boucle avec sa chape occupe l'un des œillets d'une branche. Les œillets circulaires de l'autre branche comportent des agrafes à double crochet inversé.

Une sépulture du cimetière du bas Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie a livré deux éperons en fer dont les branches comportent un seul œillet. L'un d'eux est occupé par une agrafe à double crochet

---

<sup>3194</sup> Boucle complète, L x l = 3,2 x 1,9 cm (Koch 1982, p. 78, fig. 16).

<sup>3195</sup> Anneau avec chape complète, Anneau : L x l = 1,6 x 1,95 cm ; chape : L x l = 4,25 x 0,85 cm (Rieb et Salch 1973, n° 347).

<sup>3196</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 1,9 x 1,2 cm (Bayrou 2000d, p. 207).

<sup>3197</sup> Artefact complet, dimensions inconnues, place de la Comédie (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 197).

<sup>3198</sup> Artefacts complets, dimensions inconnues (Probst 2007, p. 29-30)



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

inversé, l'autre par une agrafe du même type et une chape de type E à corps quadrangulaire retenant un fragment de boucle<sup>3199</sup>.

Deux éperons à molette en fer découverts dans le comitat de Csongrad en Hongrie comportent une chape en fer de type E à corps quadrangulaire associée à une boucle en fer de type C7<sup>3200</sup> ou P2<sup>3201</sup>. Ils sont attribués respectivement au XIV<sup>e</sup> siècle, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle. Leurs branches sont terminées par un unique œillet. L'un des œillets est occupé par le crochet de la chape. L'éperon le plus récent comporte en outre une bande de métal reliant les œillets par l'intermédiaire d'un maillon. Une agrafe avec un ou deux crochets occupe le rivet opposé à celui de la boucle. Le musée de Csongrad conserve deux autres éperons attribués aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles comportant des chapes de type E. L'un d'eux possède un seul œillet et présente une boucle de type C1b à chape à crochet<sup>3202</sup>, le second deux œillets par branche dont un est occupé par la chape d'une boucle d'une variante du type Q4<sup>3203</sup>.

Les chapes de type E sont employées durant une longue période de temps, au moins depuis le Moyen Âge central jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Il a existé deux principales formes de chapes : celles à corps quadrangulaire et celles à corps triangulaire. Un seul objet du corpus, à chape à corps quadrangulaire (**fig. 249, n° 7**), est relatif à un de ces deux types. Les deux autres exemplaires (**fig. 234, n° 6 ; fig. 236, n° 3**) présentent une configuration et des matériaux différents. La diversité du mobilier du corpus mais également de la bibliographie ne permet pas, pour le moment, de proposer une catégorisation plus fine en sous-types.

Néanmoins, il semble que les chapes à corps quadrangulaires, avec un corps ovoïde (**fig. 236, n° 3**) ou avec une excroissance (**fig. 234, n° 6**) soient plus anciennes que les chapes à corps triangulaire, connues à partir du XV<sup>e</sup> siècle, et qui les remplaceraient. Cependant, les données disponibles sont peu nombreuses et les datations fondées sur la configuration des éperons, majoritaires. Or, ces hypothèses de datation contiennent un degré d'incertitude. Il est une autre limite, les artefacts issus d'Europe Centrale représentant une part importante des éléments de comparaison. Ces parallèles se justifient car ils font progresser la compréhension du mobilier, d'autant plus que les pièces considérées sont attribuées à la fin du Moyen Âge et

---

<sup>3199</sup> Chapes complètes, dimensions précises inconnues (Petřinec 1996, p. 100)

<sup>3200</sup> Boucle avec chape complète, chape : L x l = 4,7 x 3,7 cm (Sára 2012, p. 126-127).

<sup>3201</sup> Objet complet, approximativement L x l = 5 x 2,5 cm (Sára 2012, p. 101-102).

<sup>3202</sup> Boucle complète, dimensions approximatives, Boucle : L x l = 2,55 x 4,5 cm ; Chape : L x l = 4,7 x 3,7 cm (Sára 2012, p. 112).

<sup>3203</sup> Pièce incomplète, Boucle : L x l = très approximativement 5,7 x 3 cm (Sára 2012, p. 93).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

au début de l'Époque moderne, périodes où le mobilier métallique présente moins de différences avec celui d'Europe de l'Ouest. Toutefois, des particularismes ont pu exister.

Les boucles à chape de type E appartiennent à un ensemble de pièces métalliques également composé d'agrafes à double crochet inversé (type D), d'agrafes à crochets (type B) et de boucles réunissant les différents liens en cuir.

**Sélection de chapes au type indéterminé (fig. 184, n° 1 ; fig. 203, n° 5 ; fig. 206, n° 2 ; fig. 276, n° 6 à 14)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- La Seds, Aix-en-Provence : n° 2, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?
- Place du Général de Gaule, Marseille : n° 2003, vers 1360 - vers 1370.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2026, sol de bâtiment, n° 3621, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2835, couche de dépotoir ou fin de zone de circulation, vers 1345 - vers 1360 ; n° 262, couche d'occupation, n° 3441, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 3087, sol de zone de circulation, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1238, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ?, n° 1216, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 179, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 187, datation inconnue.

Quelques chapes n'ont pu être classées parce que l'absence ou la présence de retraits latéraux ne peut être déterminée, ou parce que la fente ou la perforation destinée à l'ardillon n'est pas conservée. Parmi celles-ci se distingue un exemplaire à fente distale (**fig. 276, n° 6**) à deux perforations en partie proximale, avec un cadre complet de deux rangées de points obtenus par poinçonnage. Un autre spécimen (**fig. 276, n° 7**) comporte cinq perforations pour la fixation et un cadre complet ou incomplet de zigzags, en partie limité intérieurement par une ligne incisée. Un troisième objet (**fig. 276, n° 8**) comporte deux fragments de rivet en fer et arborait, semble-t-il, un cadre complet de dents de loup opposées par la base. La bordure proximale d'un quatrième artefact (**fig. 276, n° 9**) est découpée de deux triangles.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres chapes n'ont pu être attribuées à un type particulier du fait de la non détermination du nombre exact de rivets (**ex : fig. 276, n° 10 et 11**). Quelques pièces sont particulières :

- une chape dont la probable excroissance proximale manque (**fig. 276, n° 12**),
- une chape de type C à retraits latéraux et avec une perforation pour rivet décorée de zigzags (**fig. 276, n° 13**),
- un exemplaire de type B avec un ardillon en fil, des traces de brasure pour la fixation d'un renfort dont il reste un fragment, et un fragment de l'avvers gravé de quatre traits inscrits dans des rectangles (**fig. 276, n° 14**),
- deux chapes à fente distale et retraits latéraux, l'une décorée de dents de loup opposées par la base le long des grands côtés (**fig. 203, n° 5**), l'autre de chevrons avec l'amorce de deux ajours (**fig. 206, n° 2**),
- une chape à deux ajours, en forme de fenêtre d'architecture, sommés d'un « fronton » gravé composé de triangles rayés et de trois traits disposés en éventail (**fig. 184, n° 1**).

#### 3.1.4.3. Synthèse

Les chapes du corpus sont beaucoup moins nombreuses que les anneaux et les boucles. Elles ont également une plus faible diversité du point de vue morphologique mais celle-ci est largement compensée par la variété des décors. Nous renvoyons à la synthèse des anneaux et boucles pour ce qui est de l'aspect méthodologique des **figures 280 à 283**. La **figure 284** a été élaborée en tenant compte de la bibliographie de comparaison. Les chapes et les anneaux et boucles qui n'ont pu être intégrés à un des types du corpus en sont absents.

L'évolution de la diversité typologique des chapes est similaire à celle des anneaux et boucles (**fig. 280 et 281**), ce qui semble logique car les artefacts sont associés et les raisons évoquées au **chapitre 3.1.3.4** pour les anneaux et boucles sont aussi valables pour les chapes. Il ne s'observe pas de différence en fonction des types génériques (**fig. 281**). Le type E est un cas particulier : le mobilier mériterait d'être classé en sous-types pour une analyse plus fine mais le nombre et la variété des éléments de comparaison ne l'a pas permis.

Les chapes du corpus sont presque toutes en alliage cuivreux. Le matériau de la chape correspond à celui de l'anneau ou de la boucle. Les analyses de composition réalisées sur des objets du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers montrent que ce constat est même applicable,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pour les boucles composites, au type d'alliage<sup>3204</sup>. Les chapes des boucles composites sont de composition analogue aux tôles des boucles. Les différents éléments ont été découpés dans les mêmes tôles en bronze, en laiton rouge ou en laiton et assemblés par l'artisan dans son atelier. De plus, une boucle en cuivre non alliée de type F2a comporte une chape de même matériau.

Les chapes sont essentiellement de type A, puis des types B et C et rarement des types D et E (**fig. 282**). La différence de fréquence entre les types A et B n'est pas surprenante : l'ouverture pour le passage de l'ardillon sur les chapes de type B ne convient la plupart du temps qu'à des ardillons en fil ou sous forme de fines tiges, formats qui ne sont pas les plus fréquents parmi les ardillons. Tous les ardillons en fil ne sont pas non plus associés à une chape de type B. Les boucles à double fenêtre ne comportent jamais de chape de type B (**fig. 284**). Le type C n'est utilisable que sur des anneaux à simple fenêtre et sur des anneaux ou boucles à double fenêtre. Sur ces dernières, la chape de type C est toujours placée sur la traverse proximale. Les chapes des types D et E conviennent à des usages particuliers, le rôle des exemplaires de type E étant de participer à la fixation des éperons. Jusqu'à présent, aucune chape de type D n'a été trouvée sur une boucle à double fenêtre (**fig. 284**). Quel que soit le type de la chape, celle des anneaux et boucles à double fenêtre est en moyenne plus courte que celle des anneaux et boucles à simple fenêtre.

Quelques cas d'associations d'une chape avec un anneau ou une boucle sont particulièrement communs. Les chapes de type A2b sont relativement fréquentes sur les boucles de type D3 en matériau cuivreux, celles de type A5 sur des boucles de type E5. Le type A6 est courant sur des boucles de type F2a, les types C1 et C2b sur des anneaux et boucles respectivement des types Q6b et Q2. D'une manière générale, la chape des boucles du type F2a comporte au minimum quatre rivets presque toujours à tête bouletée. Les chapes à retraits latéraux sont plus nombreuses que les chapes sans retraits latéraux. Les chapes sans retraits latéraux de type A et notamment celles de type A1a sont presque exclusivement reliées à des boucles à simple fenêtre des types B et C, à des anneaux et boucles à double fenêtre des types O et P. Les chapes à retraits latéraux triangulaires (types A1c, B1c, C1c, C2c et C4b) ne s'observent que sur des chapes à simple fenêtre composites des types C8a, F4b et F4c.

Une moitié des chapes n'est fixée qu'au moyen d'un unique rivet (**fig. 283**). Le nombre d'attestations diminue avec l'augmentation du nombre de rivets. La plupart des exemplaires à quatre rivets ou plus sont associés à des anneaux et boucles à simple fenêtre des

---

<sup>3204</sup> Se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

types D, E, F et J. Les rivets à tête bouletée deviennent fréquents sur les objets ayant au moins quatre rivets et équipent presque exclusivement ceux ayant cinq rivets et plus<sup>3205</sup>.

La chape n'est pas un objet nécessaire au fonctionnement d'un anneau ou d'une boucle. Elle ne permet pas non plus un renforcement de la liaison entre la courroie et l'anneau ou la boucle. Au contraire, la finesse de la tôle de la plupart des chapes offre une moins bonne solidité que l'enroulage simple de la courroie autour de la traverse proximale, médiane ou excentrée et sa fixation par rivetage ou par une solide couture. Elle est donc contre-indiquée lorsque les tensions auxquelles sont soumis les anneaux et les boucles sont fortes, par exemple dans un emploi en tant que sangle – pour fermer un ballot de marchandise, un coffre, etc. –, dans le harnachement des équidés, etc. Il n'est donc pas surprenant de constater son absence presque totale des anneaux et boucles des types A, B, C1 à C6, J6, J7, J9 à J10 et K. Ces pièces, souvent en fer, ont très probablement pour une grande partie d'entre elles été employées à des usages sous fortes contraintes. Les chapes en fer sont d'ailleurs extrêmement rares dans le corpus (**fig. 280, 282 et 283**) et restent peu fréquentes dans la bibliographie malgré une relative diversité typologique (**fig. 284**). Une majorité de chapes du corpus, quelle que soit leur largeur, comporte des retraits latéraux. Elles assurent la liaison d'une courroie plus large que la longueur du bord interne de la traverse proximale. Cependant, la largeur ainsi récupérée est généralement assez faible et ne se justifie pas pour une raison utilitaire. Cet élargissement de la chape n'a d'autre objectif que de conserver une largeur de courroie égale à celle de la longueur du bord externe de la traverse proximale et donc une continuité visuelle entre les différents éléments de la ceinture. La chape a donc une vocation essentiellement décorative. Cette ornementation peut également provenir du décor gravé, poinçonné, ajouré, doré, argenté, étamé ou émaillé qu'elle peut comporter. Nous reviendrons sur le décor des chapes dans un sous-chapitre dédié, après l'étude typologique des mordants, car ceux-ci peuvent arborer les mêmes motifs ornementaux.

Les tensions que subissent les courroies ne sont pas la seule explication au faible nombre de chapes comparativement au nombre d'anneaux et de boucles. Certains types de ces derniers n'ont jamais comporté de chape (ex : types D2α, N1, N2a, N2c, N3a, O1c, O3f, O3g et P5) ou seulement de façon exceptionnelle (ex : type D3). Cette absence de chape était la norme pour de nombreuses formes d'anneaux et de boucles composites à simple fenêtre (types C8a et C8b, F4a à F4c, J8a et J8b). Aucun objet en matériau blanc du corpus ne comporte de chape. Cela tient peut-être à la fonction de ces artefacts qui ne justifie en effet

---

<sup>3205</sup> Des chapes à plus de six rivets sont attestées dans la bibliographie. Se reporter au type A6

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pas toujours la présence d'une chape (**fig. 215**). D'après l'iconographie (**fig. 103, 104, 106**) et les découvertes archéologiques<sup>3206</sup>, les boucles de chaussures ou de soleret – la pièce d'armure protégeant le pied – ne comportent pas de chape. À moins d'être de petite taille, la chape, toujours plate dans le mobilier du corpus et de la bibliographie, est inadaptée à la forme du cou de pied. Cependant, nous nous garderons bien d'interpréter toutes les petites boucles comme ayant été utilisées à la fermeture des chaussures. L'iconographie et le mobilier illustrent l'usage de pièces de petit format pour la fixation de la ceinture (**fig. 163**), des pièces d'armure (**fig. 105 et 245**), des aumônières (**fig. 242**). Plusieurs fragments de courroies de cuir des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles décorés d'appliques métalliques découverts à Saint-Denis, dont plusieurs doivent avoir appartenu à des ceintures, ont une largeur qui ne dépasse pas le centimètre voire le demi-centimètre<sup>3207</sup>. L'absence de chape peut relever d'un choix esthétique : mettre en valeur l'aspect décoratif du tissu ou du cuir, focaliser le regard de l'observateur sur l'ornementation de l'anneau ou de la boucle. Peut-il être attribué une fonction spécifique aux anneaux et boucles avec chape? Dans l'iconographie consultée, les chapes n'apparaissent que sur des boucles de ceinture. Les anneaux avec chape sont par contre absents des représentations.

---

<sup>3206</sup> Se reporter à Mould *et al.* 2003 (p. 3333-3335) et à Grew et De Neergard 2001<sup>2</sup> (p. 75 et fig. 110).

<sup>3207</sup> Leconte 2002, p. XXV et suivantes.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.5. Les mordants et terminaisons de courroie

Une courroie de cuir ou de tissu peut comporter à son extrémité une pièce nommée mordant ou terminaison de ceinture (**fig. 109**) qui, tout en ayant souvent un rôle décoratif, permet de la protéger de l'usure provoquée par les passages répétés à travers une boucle.

##### 3.1.5.1. Terminologie descriptive

Le *mordant* se distingue de la *terminaison de courroie* par sa constitution : il enserre le bout de la lanière alors que la terminaison de courroie est rivetée sur la face avers (**fig. 285**). Le mordant peut avoir un rôle fonctionnel dans la fermeture de la ceinture lorsqu'il est terminé par un crochet (**fig. 80, 82 et 285**). La terminaison de courroie a presque toujours cette utilité (**ex : 112, D**). L'extrémité *distale* du mordant ou de la terminaison de courroie est l'extrémité opposée à celle dite *proximale*, laquelle est la plus proche du centre de la lanière (**fig. 109**). Dans le cadre d'un *mordant à charnière*, nous employons les termes de *partie mordante* et de *charnon* pour décrire les deux bouts de ces objets.

##### 3.1.5.2. Typologie des mordants et des terminaisons de courroie

Les mordants et terminaisons de courroie sont classés en dix types établis en fonction de la technique de fabrication. Les types A à F rassemblent les pièces en tôle, les types G à I les exemplaires obtenus par la fonderie, le type J les spécimens fabriqués par des opérations de taille. Les mordants constitués d'une unique tôle pliée appartiennent au type A, ceux à deux tôles superposées au type B, les spécimens avec plus de deux tôles superposées au type C. Les mordants en coffret de tôle, c'est-à-dire dont les bords latéraux ne sont pas ouverts sont regroupés dans le type D. Le type E rassemble les mordants à charnière et le type F les terminaisons de courroie à applique. Les mordants issus de la fonte et ouverts latéralement appartiennent au type G, ceux en coffret au type H. Le type I contient les terminaisons de courroie fabriquées par fonderie.

La bibliographie de comparaison illustre l'existence de mordants en fer d'une seule pièce ouverts latéralement comme pour le type F. Le site de Miranduolo à Chiusdino dans la province de Sienne en a fourni un exemplaire à peu près quadrangulaire, traversé de deux rivets alignés dans la largeur. La bordure proximale est découpée d'un arc de cercle. De

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

multiples pointes s'échappent de l'excroissance distale<sup>3208</sup>. Un autre mordant en fer étamé à rivet unique provient d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'une fouille réalisée Queen Victoria Street à Londres. Les bords latéraux de la partie proximale sont creusés de demi-cupules. L'excroissance distale est en forme de gland et la coque est rayée. G. Egan et F. Pritchard supposent qu'il a été fabriqué par soudure de deux pièces en fer<sup>3209</sup>. Il est également possible que la fente accueillant la courroie ait été initiée avec un instrument tranchant. Pour d'autres mordants en fer, la mise en œuvre de deux tôles se voit parfaitement. Ils ont été classés dans le type B.

Des mordants en alliage cuivreux alliant une pièce issue de la fonte et une ou deux tôles sont spécifiques aux îles britanniques<sup>3210</sup>.

L'iconographie consultée ne permet pas de distinguer si l'extrémité des lanières comporte un mordant ou une terminaison de courroie. La typologie étant fondée sur les techniques de fabrication, l'iconographie est donc d'un faible secours. Quelques constatations ont cependant pu être émises au fil de la typologie et dans la synthèse de cette partie.

#### **Type A : Mordant à tôle unique pliée (fig. 287)**

Les mordants de type A sont fabriqués à partir d'une unique tôle pliée au milieu de sa longueur dans le sens de la largeur, ou dans le sens de la longueur au milieu de sa largeur. Le type A est subdivisé en trois sous-types, établis selon le nombre de rivets.

Aucun exemplaire du corpus ne comporte quatre ou cinq rivets, mais la bibliographie en fournit des exemples, souvent décorés : quatre artefacts découverts au village médiéval de Brandes-en-Oisans à L'Alpe d'Huez en Isère<sup>3211</sup>, trois pièces issues du site de la ZAC Avaricum à Bourges dans le Cher<sup>3212</sup>, un spécimen provenant de l'église Saint-Georges à

---

<sup>3208</sup> Artefact complet, L x l = 4,6 x 1,48 cm (Ceppatelli 2008, p. 423, fig. 187, n° 14).

<sup>3209</sup> Mordant complet, L x l = 7,1 x 1,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 607).

<sup>3210</sup> Concernant ces objets, se reporter par exemple à Hurst 1961, p. 293, fig. 76, n° 25, Fingerlin 1971, p. 113-118, Goodall 1975, p. 91, fig. 43, n° 3, Goodall 1973, fig. 37, n° 4, Goodall 1979, p. 111, n° 18, Clay 1981, n° 29, Hinton 1990d, n° 1074, 1077, 1079, Nicholson 1998a, p. 373, Brennan 2001, n° 17 et 18, Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 140-146, n° 614, 648 à 691 ; Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2900-2902, Crummy 2010, p. 133, fig. 107, n° SF 105.

<sup>3211</sup> Un exemplaire incomplet, L x l = 3 x 1,9 cm, deux objets complets à cinq rivets, L x l = 2,7 x 1,6 et 23,45 x 1,4 cm, artefact incomplet, L x l = 2,5 x 1,2 cm, XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle (Bailly-Maître 1983, p. 101, pl. 1-13, n° 1, 4 et 10 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>3212</sup> Deux pièces à cinq rivets, L x l = 2,7 x 1,5 et 3,6 x 1,1 cm, dépôt de boucherie, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, objet à quatre rivets, L x l = 4,8 x 2 cm, démolition de bâtiment, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 121-122, n° 252, 2474 et 4410).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>3213</sup>, un artefact mis au jour dans l'église Saint Pancrace à Winchester dans le Hampshire<sup>3214</sup>, dix objets trouvés à Londres<sup>3215</sup>. Pour ces derniers, en se basant sur l'absence de retraits latéraux et de fente ou d'ouverture pour l'ardillon, G. Egan et F. Pritchard proposent une identification comme mordants<sup>3216</sup>. Il est vrai que l'ensemble des chapes de type C du corpus ou de la bibliographie qui ont été étudiés ont des retraits latéraux. La plupart des pièces citées précédemment, ainsi que de nombreuses autres à un, deux ou trois rivets comportent une pliure arrondie qui d'après D. Mathis et A. Rajade est le résultat du pliage de la tôle autour d'une tige métallique retirée après l'opération<sup>3217</sup>. Cette hypothèse ne peut s'appliquer à la fabrication de tous les artefacts, l'arrondi de la pliure étant plus ou moins marqué. Du fait de cette diversité dans le degré de l'arrondi, il n'y a pas de distinction nette entre les pièces du corpus ou de la bibliographie n'en présentant pas et celles qui en comportent. La distinction entre mordants à pliure arrondie et mordants à pliure obtuse opérée par G. Egan et F. Pritchard<sup>3218</sup> pour le mobilier londonien est donc loin d'être évidente.

Notons qu'un mordant en or à cinq rivets traversant à tête grenetée a été trouvé dans une tombe antérieure à 1302 de la cathédrale Santa Reparata à Florence avec une boucle en or de type E4c à chape de type A5, un anneau à double fenêtre trapézoïdale de type Q – utilisé comme passant ? – et deux appliques de type K. La chape et le mordant sont découpés d'un arc de cercle en bordure proximale et leur face avers est niellée de façon à faire apparaître en réserve un animal fabuleux dont la queue est terminée par des pampres végétaux<sup>3219</sup>. Des incisions parallèles constituent un cadre complet.

---

<sup>3213</sup> Mordant complet trouvé avec une boucle de type E1 et des morceaux de ceinture en cuir sur le bassin d'un squelette, L x l = 4,9 x 6,9 cm, datation inconnue (Bonnet 1973, p. 71, 91, n° 110).

<sup>3214</sup> Spécimen à l'intégrité non renseignée, dimensions précises inconnues, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle (Hinton 1990e, p. 506, n° 1093).

<sup>3215</sup> Deux exemplaires complet à quatre rivets, vers 1270 - vers 1350 et peut-être seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 159, n° 747 et 755), huit spécimens complets à cinq rivets, premier tiers XIII<sup>e</sup> siècle à seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 158-159, n° 743, 745, 749 à 752, 754, 756).

<sup>3216</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 158.

<sup>3217</sup> Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 121-122.

<sup>3218</sup> Cette distinction n'est d'ailleurs pas toujours évidente dans leur catalogue. Il suffit de comparer les numéros 591, 592 et 594 aux numéros 743 à 758 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 127-129 ; 158-159).

<sup>3219</sup> Anneau avec chape complète, dimensions inconnues (Buerger 1975, p. 206).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A1 : Mordant à tôle unique pliée et à unique rivet traversant (fig. 287, n° 1 à 5)**

Les mordants en alliage cuivreux du type A1, comportant un unique rivet traversant, sont classés en quatre sous-types selon la direction du pliage et la forme du mordant. Les sous-types A1a et A1b rassemblent les artefacts dont la tôle est pliée dans la largeur, les sous-types A1c et A1d, ceux dont la tôle est pliée dans la longueur.

Trois mordants en fer de configuration analogue aux exemplaires en alliage cuivreux de type A1a ont été trouvés à Londres sur des courroies de cuir. Le plus petit, à couverture blanche, est riveté à l'extrémité d'une languette de cuir issue d'un niveau de la première moitié et du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Cette fine courroie participait à la fermeture d'une chaussure<sup>3220</sup>. Les deux autres pièces, datées du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et vers 1330 - vers 1380, comportent un bombement à l'endroit de la pliure<sup>3221</sup>. La plus ancienne est décorée de sept incisions parallèles orientées selon le grand axe<sup>3222</sup>.

Les fouilles londonniennes ont également fourni deux mordants rectangulaires dont les angles de l'extrémité distale furent coupés obliquement<sup>3223</sup> et un mordant pratiquement triangulaire dont le plus grand côté est le bord distal<sup>3224</sup>. Ils appartiennent à des contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A1a : Mordant quadrangulaire en alliage cuivreux, à tôle unique pliée dans la largeur et à unique rivet traversant (fig. 287, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1047, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette pièce avignonnaise, quadrangulaire, est d'une configuration fort simple. Elle conserve des traces de tissu ou de cuir.

Des mordants similaires sans décors ont été mis au jour sur le site de la maison forte de Naux à Colayrac-Saint-Cirq en Lot-et-Garonne, occupée dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup>

---

<sup>3220</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,4 x 0,5 cm (Grew et De Neergaard 2001<sup>2</sup>, p. 75, fig. 110, n° j).

<sup>3221</sup> Spécimen complet, L x l = 3,2 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (dir.), p. 127, n° 594).

<sup>3222</sup> Artefact complet, L x l = 2,9 x 2,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (dir.), p. 129, n° 591).

<sup>3223</sup> Objets complets, L x l = 1,5 x 0,9 et 1,9 x 0,95 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (dir.), p. 127, n° 585 et 587).

<sup>3224</sup> Exemplaire complet, L x l = 2,1 x 2,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 127, n° 588).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

siècle<sup>3225</sup>, dans un niveau du XIV<sup>e</sup> siècle rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>3226</sup>, dans des contextes du XIII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle à Winchester dans le Hampshire<sup>3227</sup>, dans des contextes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de sites londoniens<sup>3228</sup>. L'avers des bords de l'un des objets anglais est biseauté<sup>3229</sup>.

Le site du château de Montségur en Ariège a livré un spécimen (N.D.S.) décoré de quatre petites incisions triangulaires sur le bord proximal<sup>3230</sup>. Une petite fente est pratiquée dans chaque grand côté à l'endroit de la pliure pour un exemplaire issu du comblement d'une sépulture datée vers 1275 - 1500 du site de la Motte Rouge à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>3231</sup>.

#### **Type A1b : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la largeur, aux bords sinueux et à unique rivet traversant (fig. 287, n° 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 106, couche de destruction, milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

Les bords de la tôle de l'objet de l'Alcazar sont découpés d'une façon relativement complexe. Des traces de cuir ou de tissu sont conservées à l'intérieur du mordant.

#### **Type A1c : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la longueur, triangulaire en partie distale et à unique rivet traversant (fig. 287, n° 3 et 4)**

##### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-17, comblement de fosse, seconde moitié XVII<sup>e</sup> -

---

<sup>3225</sup> Pièce complète, L x l = 3,7 x 1,75 cm (Ballarin *et al.* 2007, p. 132).

<sup>3226</sup> Mordant complet, L x l = 2,6 x 1,1 cm (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 15).

<sup>3227</sup> Deux exemplaires à l'intégrité non renseignée, dimensions complètes inconnues, milieu - seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, XV<sup>e</sup> siècle, Brook Street ; spécimen à l'intégrité non renseignée, dimensions complètes inconnues, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, Brook Street (Hinton 1990e, p. 505-506, n° 1088, 1090, 1091)

<sup>3228</sup> Cinq artefacts : L x l = 1,4 x 1,1 cm, 1,6 x 1,1 cm, 2,7 x 1,2 cm, 2,1 x 1,5 cm, 2 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 126, n° 577, 579 à 581, 1182).

<sup>3229</sup> Objet complet, L x l = 1,5 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 126, n° 578).

<sup>3230</sup> Spécimen complet, L x l = 4,65 x 1,9 cm (Czeski 1981d, p. 195, 197, n° 25/76).

<sup>3231</sup> Exemplaire complet, L x l = 2,2 x 1,2 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 70, n° 93).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

première moitié XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 10, réoccupation ou abandon du site, début XIV<sup>e</sup> siècle.

Les deux pièces, avec leur excroissance triangulaire, ont une forme analogue à celle des mordants de type B1d (**fig. 288, n° 7 à 9**). Elles ont été fabriquées avec une tôle pliée dans le sens de la longueur mais découpée en partie proximale, à l'endroit de la pliure, afin de pouvoir réceptionner la lanière. Il est probable que cette découpe ait été exécutée après pliage. Le mordant trouvé à Saint-Gilles (**fig. 287, n° 4**) est décoré d'une ligne ondulée et de trois traits incisés orientés dans la largeur.

Les mordants de type A1c sont absents de la bibliographie rassemblée. Toutefois une forme proche, à extrémité distale droite ou légèrement arrondie a été mise au jour sur plusieurs sites. Un remblai des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles fouillé lors de l'opération archéologique des 14-16 rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime a ainsi livré un exemplaire découpé d'une accolade en bordure proximale et gravé de bandes agencées en zigzags un peu plus avant sur la tôle<sup>3232</sup>. La découpe est triangulaire pour un spécimen gravé de zigzags le long des grands côtés issu d'un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle du complexe abbatial de Whithorn and Saint-Ninian dans le comté de Dumfries et Galloway au Royaume-Uni<sup>3233</sup>. De niveaux du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Bedern foundry à York<sup>3234</sup> et du site de Billingsgate lorry Park à Londres proviennent des pièces sans décoration<sup>3235</sup>.

**Type A1d : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la longueur, avec une excroissance en partie distale et à unique rivet traversant (fig. 287, n° 5)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L13/21, H.S.

---

<sup>3232</sup> Objet complet, L x l = env. 5,5 x 1,2 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 69, 70, n° 97).

<sup>3233</sup> Mordant complet, L x l = 4,2 x 0,75 cm (Nicholson 1998a, p. 373, fig. 10.58, n° 7).

<sup>3234</sup> Pièce complète, L x l = 6,45 x 1,25 cm (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2900, n° 13351)

<sup>3235</sup> Une pièce incomplète, L cons. x l = 3,1 x 1,5 cm, vers 1270 - vers 1350, un objet complet, L x l = 4 x 0,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (dir.), p. 130, n° 603 et 604).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'aspect de ce mordant présente des similitudes avec des exemplaires de type B1e (**fig. 288, n° 11 et 12**). Comme les spécimens des sous-types précédents, il est le résultat du pliage d'une tôle dans le sens de la longueur. La tôle est ouverte en partie proximale afin de pouvoir réceptionner la lanière.

L'objet est gravé sur l'avvers, entre des lignes placées le long des grands côtés, d'une ligne ondulée et d'une alternance de segments. Ce décor est interrompu par les découpes de l'excroissance distale en forme de pique. Une amorce de ces découpes paraît avoir été mise en place avant le pliage si l'on en juge par le tracé particulier d'un des longs côtés de la partie revers du mordant : l'artisan a mal jugé la largeur de tôle nécessaire à la partie revers ainsi que le besoin d'enlèvement final de métal après pliage. Un limage a permis d'égaliser en partie les bords du mordant. La partie proximale de la chape comporte une encoche, résultat d'une cassure, qui marquait probablement l'emplacement d'un premier rivet. La perforation pour rivet excentrée, située à proximité, pourrait être le résultat d'une réparation.

Un mordant à extrémité distale triangulaire entaillée, porteur de trois lignes gravées orientées dans la largeur, découpé d'un triangle en bordure proximale a été retrouvé à Londres. Cette pièce appartient à un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3236</sup>.

#### **Type A2 : Mordant à tôle unique pliée, à deux rivets traversant (fig. 287, n° 6 à 10)**

Les mordants de type A2 sont classés en deux sous-types en fonction de la direction du pliage et de l'orientation des rivets. Le sous-type A2a regroupe les pièces pliées dans la largeur et dont les rivets sont alignés dans la largeur, le sous-type A2b, les exemplaires pliés dans la longueur, comportant une excroissance distale à tôles rapportées et dont les rivets sont alignés dans la longueur.

Les fouilles archéologiques londoniennes ont livré deux mordants en fer décorés, dont un sur un fragment de lanière à motifs poinçonnés, à rivets alignés dans la largeur en partie proximale<sup>3237</sup> et un mordant en fer à rivets alignés dans la longueur<sup>3238</sup>. Il a existé des

---

<sup>3236</sup> Objet complet, L x l = 6,9 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 130, n° 605).

<sup>3237</sup> Exemple complet, L x l = 1,7 x 1,5 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 129, n° 595).

<sup>3238</sup> Pièce presque complète, L x l = 3,3 x 3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, artefact complet sur lanière, L x l = 1,35 x 3,2 cm, London Museum (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 129, n° 596, non numéroté).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mordants en alliage cuivreux pliés dans la longueur et dont les rivets sont disposés dans la largeur en partie proximale<sup>3239</sup>.

**Type A2a : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la largeur et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 212, n° 9 ; fig. 287, n° 6 à 9)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 161 B, caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1176 et 1291, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-175, datation inconnue.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 848, comblement de la tranchée de fondation du mur, vers 1481.

Les cinq mordants du corpus comportent deux perforations en partie proximale pour le passage de rivets. L'une d'elles retient des restes de tissu (**fig. 287, n° 7**). La bordure proximale peut être découpée de deux demi-ovales (**fig. 287, n° 6**), d'un trèfle (**fig. 287, n° 8**), d'une accolade complète (**fig. 287, n° 9**). Un ajour rappelant le fer d'une doloire a été découpé dans l'avvers d'un mordant (**fig. 287, n° 9**). De profondes incisions obliques très certainement réalisées avant pliage sont visibles sur la pliure de la tôle. Les bords latéraux de l'avvers sont tournés vers l'intérieur du mordant. Deux mordants de type D1 (**fig. 290, n° 1 et 3**) possèdent également cet ajour très particulier, la découpe proximale en forme d'accolade et les bords de la partie avers repliés vers l'intérieur. Les mordants de type A2a du corpus ainsi que ceux de la bibliographie comportent généralement une pliure plus ou moins arrondie.

Une couche de comblement de caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles a fourni trois pièces de ceinture ayant fonctionné ensemble : un mordant de type A2a et une boucle de type H2a à chape de type A2b (**fig. 212, n° 9**). Une applique de type B7 issue du même contexte appartenait sans doute à la même ceinture. Le mordant et la chape possèdent des

---

<sup>3239</sup> **France, Indre-et-Loire** : mordant incomplet, L cons. x l = 3,2 x 2 cm, deuxième - troisième quart XIV<sup>e</sup> siècle, château de Tours, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 112/113, erreur de numérotation)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

caractéristiques ornementales similaires : des motifs emboutis de « côtes » de coquillage en bordure proximale, des ajours en forme de croissant séparés par des bossettes, un motif cordé. Les deux rivets de fixation sont en fer. Des similitudes s'observent entre ce mordant des pièces figurées dans l'iconographie du milieu et de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 174 et 175**).

Le mordant du Petit Palais (**fig. 287, n° 6**) est à l'origine constitué d'une unique tôle, ce qui lui vaut d'être classé dans ce type. Une seconde tôle a été rajoutée pour remplacer la plus grande partie de l'avant du mordant lors d'une réparation. Elle surmonte un fragment de l'avant encore en place. Cette tôle n'est maintenue en position que par les deux rivets en fer dont l'un a conservé une tête en relief.

Des mordants de type A2a sans ornementation ont été découverts en de nombreux endroits<sup>3240</sup>. Pour les exemplaires décorés, l'ornementation peut consister en une découpe du bord proximal. Elle prend la forme d'un petit triangle pour un spécimen retrouvé dans des niveaux correspondant au siège de 1496 - 1498 du site fortifié du château et du monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca à Vicopisano dans la province de Pise en Italie<sup>3241</sup>. Le triangle s'étend à toute la largeur du mordant et sa pointe est prolongée par une incision sur un objet issu d'une couche de destruction datée vers 1540 du site de Viking Hall à Waltham Abbey dans l'Essex au Royaume-Uni<sup>3242</sup>. Les côtés latéraux et proximal de plusieurs artefacts britanniques sont décorés de files de dents de loup opposées par la base<sup>3243</sup>. Un cadre partiel d'une ligne apparaît sur un autre spécimen trouvé à Winchester<sup>3244</sup>. Du site de Brook Street

---

<sup>3240</sup> **France, Ariège** : pièce complète, L x l = 1,3 x 0,85 cm, N.D.S., château de Montségur, Montségur (Czeski 1990b, p. 398, n° 105 T1 88) ; **Aude** : objet incomplet, L x l = 2,95 x 2,85 cm, dépotoir, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 75, n° 82 C1 M1) ; **Nord** : artefact complet, L x l = 2,9 x 1,4 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 21). **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : spécimen complet, L x l = 2,65 x 2,4 cm, non stratifié, abbaye des franciscains, Carmarthen (Brennan 2001, n° 21) ; **Grand Londres** : exemplaire complet, L x l = 1,9 x 1,8/1,9 cm, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 127, n° 583) ; **Hampshire** : spécimen à l'intégrité inconnue, dimensions complètes inconnues, démolition de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle, Brook street, Winchester (Hinton 1990e, p. 505, n° 1087) ;

<sup>3241</sup> Mordant complet, L x l = 3 x 2,5 cm (Dada 2005, fig. 6, n° 35).

<sup>3242</sup> Mordant complet, L x l = 1,6 x 1,1 cm (Huggins 1976, p. 115, fig. 41, n° 12).

<sup>3243</sup> **Grand Londres** : pièce incomplète, L cons. x l = 1,2 x 1,2 cm, vers 1270 - vers 1350, Billingsgate lorry Park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 160, n° 747) ; **Hampshire** : objet complet, L x l = 2,15 x 2,25 cm, occupation finale et démolition de bâtiment, XV<sup>e</sup> siècle, Brook street, Winchester (Hinton 1990e, p. 506, n° 1092) ; **Yorkshire du Nord** : spécimen complet avec rivets en fer, L x l = 2,9 x 1,5 cm, abandon avec récupération de matériaux, postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, habitat médiéval, Wharram (Goodall 1979, p. 111, n° 19).

<sup>3244</sup> **Hampshire** : objet complet, l = 4 cm, porche, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Cathedral green, Winchester (Hinton 1990e, p. 506, n° 1094).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

est issu un mordant à décor embouti constitué d'un motif cordé à l'endroit de la pliure et de feuilles sur le reste de la partie avers. L'intérieur des feuilles est gravé de zigzags rappelant la forme de la feuille. L'artefact est en position résiduelle dans un niveau du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si l'on s'en tient à ces données, une datation typologique des mordants de type A2a entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle peut être retenue. Cependant, un artefact interprété comme un mordant par H. Hinton provient d'un contexte du XI<sup>e</sup> siècle du site de Cathedral Green à Winchester. Ses deux faces sont gravées d'une croix pattée inscrite dans un rectangle<sup>3245</sup>. Cet artefact semble être spécifique au monde anglo-saxon et n'a donc pas été intégré dans la datation typologique.

#### **Type A2b : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la longueur, à extrémité distale à tôles rapportées et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 287, n° 10)**

*Var*

- *Castrum* de Saint-Jacques de Cagnosc, Gonfaron : n° 1, H.S.

Le corps du mordant a été fabriqué avec une tôle pliée dans sa largeur, aux faces internes brasées sur les trois quarts de la longueur du mordant. Les bords ont été égalisés à la lime. La pliure a été incisée latéralement pour permettre le passage de la lanière. Celle-ci était maintenue par un unique rivet. Le deuxième rivet retient deux tôles épaisses quadrangulaires en extrémité distale. Une des faces du mordant révèle que l'artisan a mal évalué la largeur avant pliage. Le bout épaissi du mordant rappelle de petits ornements issus de la fonte ou de la déformation plastique sur plusieurs mordants de type B (fig. 288, n° 14) ou C (fig. 289, n° 11, 13 et 19).

Un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry Park à Londres a fourni un mordant d'une largeur équivalente comportant une excroissance distale quadrangulaire<sup>3246</sup>. Comme pour l'artefact varois, deux petites tôles encadrant la tôle principale sont maintenues en place par un rivet.

---

<sup>3245</sup> **Hampshire** : objet complet, L x l = 1 cm, seconde moitié XI<sup>e</sup> siècle, Cathedral green, Winchester (Hinton 1990e, p. 505, n° 1086).

<sup>3246</sup> Pièce complète, L x l = 7,8 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 130, n° 606).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A3 : Mordant à tôle unique pliée à trois rivets traversant (fig. 287, n° 11 à 13)**

Les mordants du type A3 sont divisés en deux sous-types selon la disposition des rivets. Le premier sous-type (A3a) concerne les pièces ayant deux rivets en partie proximale et le troisième en partie centrale ou distale, le deuxième (A3b), les exemplaires dont les trois rivets sont alignés dans la largeur de la chape en partie proximale.

Les mordants à trois rivets traversant sont suffisamment rares pour qu'il paraisse utile de signaler un mordant à trois rivets traversant au positionnement non renseigné découvert lors des fouilles de l'église Saint-Pancrace à Winchester au Royaume-Uni<sup>3247</sup>.

#### **Type A3a : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la largeur et à trois rivets traversant, dont deux en partie proximale (fig. 287, n° 11 et 12)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Immeuble Le Verdi, Digne : n° 1, effondrement d'étage de bâtiment, vers 1370.

##### *Var*

- *Castrum* de Paracol, Le Val : n° 4, H.S.

Les deux mordants présentent deux perforations pour rivet en partie proximale et une perforation de même fonction en partie centrale ou distale. Pour un exemplaire, l'une des perforations n'a pas été prolongée sur la partie revers (**fig. 287, n° 11**). L'autre pièce arbore une ligne incisée le long des grands côtés et un léger bombement à l'endroit de la pliure (**fig. 287, n° 12**). Des traces d'une couverture de couleur argentée sont visibles sur la tête des rivets.

Un mordant de ceinture (N.D.S.) avec des restes de cuir, gravé de zigzags le long des grands côtés, fut trouvé sur le site du château de Montségur en Ariège<sup>3248</sup>.

---

<sup>3247</sup> Objet à l'intégrité et aux dimensions précises non renseignées, démolition, milieu XVI<sup>e</sup> siècle (sans doute résiduel) (Hinton 1990e, p. 506, n° 1095).

<sup>3248</sup> Objet complet, L x l = 3,15 x 1,1 cm (Sarret 1984, p. 122).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A3b : Mordant en alliage cuivreux à tôle unique pliée dans la largeur et à trois rivets traversant alignés dans la largeur en partie proximale (fig. 287, n° 13)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1114, fond de tranchée, XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Ce possible mordant, découvert en contexte résiduel avec de la céramique du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, comporte trois perforations pour le passage de rivets le long du bord proximal. La zone de pliage de la tôle est marquée par un bombement sur la face revers. La face avers, plate, conserve des traces d'une couche de couleur argentée.

#### **Un possible mordant (fig. 287, n° 14)**

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 135, datation inconnue.

Cet objet présente une tôle très épaisse insérée entre deux couches de cuir ou à l'intérieur d'une même lanière de cuir pliée. Un rivet à large tête légèrement bombée traverse le tout. La taille de la tête du rivet et l'épaisseur de la tôle n'offrent pas de parallèle avec les autres mordants du corpus ou de la bibliographie. L'identification en tant que mordant de l'artefact d'Avignon est hypothétique.

#### **Type B : Mordant à deux tôles superposées (fig. 288 ; fig. 289, n° 1 à 4)**

Les mordants du type B sont fabriqués par brasure de l'extrémité distale de deux tôles superposées. Ils sont regroupés en plusieurs sous-types établis selon le nombre de rivets. Les deux tôles constitutives de ces mordants sont identiques, ce qui suppose l'utilisation d'un gabarit et généralement un limage pour égaliser les bords.

Le nombre de rivets observés sur les pièces du corpus ne dépasse pas quatre. Il existe cependant des mordants comportant un plus grand nombre de rivets. La fouille de l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse a fourni un exemplaire composé d'une partie trapézoïdale traversée d'un rivet pour la fixation et d'une partie ovoïde

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

avec quatre rivets dont trois retenant encore des perles en verre<sup>3249</sup>. Du village médiéval de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à L'Alpe d'Huez en Isère provient un spécimen à cinq perforations pour rivets, l'une d'elles encore occupée par un rivet à tête bouletée. Le bord proximal est découpé d'un arc de cercle<sup>3250</sup>.

#### **Type B1 : Mordant à deux tôles superposées et à unique rivet traversant (fig. 288, n° 1 à 12)**

Cinq sous-types ont été déterminés en fonction de la forme du mordant et de la configuration de son extrémité distale. Les mordants ovoïdes appartiennent au sous-type B1a, les pièces quadrangulaires au sous-type B1b, les exemplaires quadrangulaires avec un arrondi en partie distale au sous-type B1c. Les sous-types B1d et B1e contiennent respectivement les mordants avec une extrémité triangulaire et ceux comportant une excroissance.

Il n'a pu être intégré à ce classement un mordant en fer ovale découvert sur le site de la Grange du Mont (XIV<sup>e</sup> siècle) à Charny en Côte-d'Or<sup>3251</sup>. Quelques autres mordants en fer sont mentionnés en tant qu'éléments de comparaison.

#### **Type B1a : Mordant en alliage cuivreux ovoïde à deux tôles superposées et à unique rivet traversant (fig. 288, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1231, fin XIV<sup>e</sup> siècle.

Cet objet a été fabriqué avec deux tôles ovoïdes brasées en partie distale. Un unique rivet assurait la fixation. Des restes de tissu s'observent à l'intérieur du mordant.

---

<sup>3249</sup> Mordant complet, L x l = 3,8 x 1,8 cm (Bonnet 1973, p. 91, n° 152)

<sup>3250</sup> Objet incomplet décrit comme ayant été fabriqué à partir d'une tôle pliée mais le dessin montre le contraire, L x l = 4,9 x 1,2 cm (Bailly-Maitre 1983, p. 102, pl. 1.13).

<sup>3251</sup> Pièce complète, L x l = 3,9 x 1,85 cm (Beck 1989, p. 72, n° 83).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B1b : Mordant en alliage cuivreux quadrangulaire à deux tôles superposées et à unique rivet traversant (fig. 288, n° 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 104, terres de jardin, fin XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

Le mordant du corpus est doré sur sa face supérieure. Il conserve des fragments de tissu. Des lignes de zigzags courent le long des bords latéraux et proximal. Quelques traces permettent d'envisager qu'une ligne de zigzags ornait également le bord distal. Un fort rivet à large tête bombée et à contre-rivure circulaire plate est encore en place en partie proximale du mordant.

Un mordant en alliage cuivreux de type B1b sans ornementation provient d'un dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles fouillé lors d'une opération au 14-16 rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>3252</sup>. L'exemplaire mis au jour sur le site de Billingsgate lorry Park à Londres dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est gravé de lignes curvilignes disposées dans des compartiments<sup>3253</sup>. Deux mordants quadrangulaires en fer étamés sont issus de niveaux du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et vers 1330 - vers 1380 de sites londoniens<sup>3254</sup>. Le bord proximal du plus ancien est légèrement concave, le second comporte des lignes gravées et des encoches près du bord proximal.

#### **Type B1c : Mordant en alliage cuivreux à deux tôles superposées, arrondi en partie distale et à unique rivet traversant (fig. 288, n° 3 à 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Collège Mignet, Aix-en-Provence : n° 2002-2, sol des premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1046, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ? ; n° 1043, dernier quart XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2448, couche de dépotoir, vers 1365 - vers

---

<sup>3252</sup> Mordant complet, L x l = 2,3 x 1 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 70, n° 95).

<sup>3253</sup> Pièce complète, L x l = 3,3 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 610).

<sup>3254</sup> Spécimens complets, L x l = 3,7 x 1,2 et 3 x 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 612 et 613).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1400.

Les quatre mordants du type B1c sont arrondis en partie distale. Des restes de cuir sont conservés à l'intérieur de la pièce la plus petite (**fig. 288, n° 3**) et de l'exemplaire décoré (**fig. 288, n° 6**). Celui-ci est orné de trois ensembles de trois lignes parallèles orientées dans la largeur. Son bord proximal est découpé de deux triangles égalisés à la lime. Exceptionnellement, la découpe des triangles de la partie revers du mordant a été exécutée depuis le revers et non depuis l'avant. L'angle supérieur du bord de la partie distale est chanfreiné. Aucune trace de limage ne s'observe à cet endroit.

De nombreux mordants avec ou sans décor gravé ont été mis au jour en contexte mérovingien dans le sud de la France<sup>3255</sup>. Cette ancienneté est également illustrée par des découvertes dans le nord de la France et au Royaume-Uni<sup>3256</sup>. Toutefois, pour le moment, il n'est pas possible de faire le lien entre ces pièces du haut Moyen Âge et les objets plus récents.

#### **Type B1d : Mordant en alliage cuivreux à deux tôles superposées, triangulaire en partie distale et à unique rivet traversant (fig. 288, n° 7 à 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L13/35, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1592, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 337, contexte inconnu.

Les mordants sont de forme quadrangulaire, triangulaire ou légèrement triangulaire. Ils comportent une extrémité distale triangulaire. Le bord proximal du mordant d'Avignon

---

<sup>3255</sup> Se reporter à Stutz 2003, p. 112, pl. 39, n° 591, pl. 41, n° 629 à 635, 639.

<sup>3256</sup> Par exemple, une pièce du VI<sup>e</sup> - premier quart VII<sup>e</sup> siècle trouvée au château de Tours en Indre-et-Loire (Motteau (dir.) 1991, n° 110), un objet antérieur à 730 provenant du complexe abbatial de Whithorn et Saint-Ninian dans le Dumfries and Galloway (Nicholson 1998a, p. 373, fig. 10.58, n° 2).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 288, n° 9) est découpé d'un triangle sommé d'un cercle. Il est intégré dans un décor gravé, de même que le rivet.

Un objet d'une forme analogue à la pièce du *castrum* de Montpaon (fig. 288, n° 8) provient d'une fouille sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) à Grentheville dans le Calvados. Un long mordant de type B1d a été mis au jour en position résiduelle dans le comblement d'une tranchée effectué vers 1800 sur le site de l'ancienne abbaye de Saint-Médard à Soissons. Son bord proximal est découpé de deux triangles. Une longue tôle emboutie figurant un personnage féminin à coiffure nattée sous une arcature est brasée sur la tôle avers. Un chien pourrait avoir été représenté aux pieds de la femme. Le culot supportant la figure et le gable du dais conduisent D. Defente à attribuer cette pièce à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3257</sup>.

**Type B1e : Mordant en alliage cuivreux à deux tôles superposées, avec une excroissance en partie distale et à unique rivet traversant (fig. 288, n° 10 à 12)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 331, couche d'occupation ou déblais, vers 1309/1315 - vers 1345.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1045, XVIII<sup>e</sup> siècle ?
- Rue Carreterie, Avignon : n° 338, contexte inconnu.

Les objets du type B1e se distinguent des artefacts précédents par leur excroissance en partie distale : un ergot, une avancée arrondie ou angulaire mise en évidence par des retraits en arc-de-cercle ou triangulaires. Une découpe de deux demi-cercles entaille le bord proximal d'une pièce à rivet à tête bombée découverte au *castrum* Saint-Jean (fig. 288, n° 10). Des traces de limage s'observent sur l'accolade.

Le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) à Grentheville dans le Calvados a livré trois mordants de type B1e aux extrémités distales variées. L'un d'eux, découpé en bordure proximale d'une accolade limitée par des arcs de cercle gravés, comporte un ergot distal similaire à celui de l'objet de Rougiers (fig. 288, n° 10). Un autre est terminé par une

---

<sup>3257</sup> Defente 1982.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

excroissance incisée en forme d'éventail. La longue extrémité distale du dernier artefact consiste en trois piques superposés, chacun gravé de deux lignes orientées dans la largeur<sup>3258</sup>.

Plusieurs pièces en alliage cuivreux dont l'extrémité distale rappelle un trèfle sont mentionnées dans la bibliographie. Un premier exemplaire est issu d'un niveau de sol de maison de la première moitié - milieu XIV<sup>e</sup> siècle sur le site du *castrum* du Castlar à Durfort dans le Tarn<sup>3259</sup>. Il est gravé de quatre petites plantes stylisées à trois feuilles intégrées dans des triangles, motifs étalés sur presque toute la longueur du mordant. Un autre spécimen, mis au jour dans une récupération de mur du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3260</sup>, est entaillé de deux petits triangles en bordure proximale. Deux dépressions longitudinales traversent le mordant en son milieu dans la largeur. Un troisième objet, vierge de toute ornementation, provient d'une phase datée vers 1559 - vers 1875 du site de l'abbaye de Jedburgh dans les Scottish Borders au Royaume-Uni<sup>3261</sup>. Il était très certainement en position résiduelle.

Des mordants en fer analogues aux pièces en alliage cuivreux de type B1e ont été mis au jour : un niveau du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site du village médiéval de Verrucole à San Romano in Garfagnana dans la province de Lucques en Italie a fourni un exemplaire dont l'extrémité distale est tréflée<sup>3262</sup>.

#### **Type B2 : Mordant à deux tôles superposées et à deux rivets traversant (fig. 288, n° 13 à 14)**

Tous les mordants du type B2 du corpus ayant leurs deux rivets alignés dans la longueur, le classement typologique s'est appuyé uniquement sur la configuration de l'extrémité distale du mordant. Le sous-type B2a contient un mordant arrondi en partie distale, le sous-type B2b, un exemplaire à l'extrémité distale triangulaire, le sous-type B2c, un spécimen à excroissance à tôles rapportées.

Il existe de nombreuses autres variations dans la configuration des mordants de type B2. Comme les pièces du corpus, plusieurs objets décrits dans la bibliographie consultée comportent deux rivets alignés dans la longueur. Un exemplaire issu de l'occupation de la fin

---

<sup>3258</sup> Artefacts complets, dimensions inconnues (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 213, notice 190).

<sup>3259</sup> Pièce complète, L x l = 8,2 x 1 cm (Archéologie 1990, p. 217, n° 436 ; Vidaillet et Pousthomis 1996, p. 194, fig. 153, n° 1).

<sup>3260</sup> Exemplaire complet, L x l = 4 x 0,7 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 122, n° 39).

<sup>3261</sup> Mordant complet, L x l = 4,1 x 0,85 cm (Caldwell 1995, p. 85, n° 24).

<sup>3262</sup> Exemplaire complet, L x l = 6,45 x 0,75 cm (Ciampoltrini et Notini 2000, p. 182).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment du site des Fabres à Saint-Félix-de-l'Hérault dans l'Hérault comporte une excroissance distale ayant la forme d'une languette, mais sans tôles rapportées<sup>3263</sup>. La bordure proximale est découpée d'un grand triangle. Des coups d'un poinçon circulaire font apparaître des losanges imbriqués dans un cadre presque complet d'une double ligne de ces points. Aucun décor gravé n'apparaît sur un long et étroit mordant à extrémité distale aux contours sinueux provenant d'une phase d'occupation de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du village médiéval de Wharram dans le Yorkshire<sup>3264</sup>. D'une phase d'abandon avec récupération de matériaux postérieure au XV<sup>e</sup> siècle du même site est issu un spécimen dont l'extrémité distale évoque un gland. La partie correspondant à la coque est gravée d'un quadrillage oblique qui en rappelle l'aspect<sup>3265</sup>. Pour les artefacts britanniques, contrairement au mordant héraultais, les deux rivets ne sont pas cantonnés à la partie proximale, l'un d'eux traversant l'extrémité distale.

Les mordants à deux rivets alignés dans la largeur en partie proximale ne sont pas moins fréquents. Une pièce sans décor, arrondie en partie distale, provient d'un niveau du dernier tiers ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Swan Lane à Londres<sup>3266</sup>. Un objet analogue mais avec découpe en triangle de la bordure proximale est issu de la fouille de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3267</sup>. L'extrémité distale présente une forme entre le triangle et l'arrondi pour un spécimen trouvé dans le cimetière de San Stefano (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles) à Casalbordino dans la province de Chieti en Italie<sup>3268</sup>. Le musée Toulouse-Lautrec d'Albi conserve dans ses collections une pièce à excroissance distale aux contours sinueux. Le bord proximal est entaillé d'un triangle entouré de deux autres, plus petits. La tôle avers est gravée d'entrelacs sur fond rayé<sup>3269</sup>. Une ligne de zigzags limitée intérieurement par une ligne incisée est disposée le long des grands côtés d'un artefact à bordure proximale découpée d'un trèfle à feuilles triangulaires, à extrémité distale triangulaire. Il a été mis au jour à Londres dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3270</sup>.

---

<sup>3263</sup> Pièce complète, L x l = 5,1 x 1,5 cm (Mareau et Cauvy 1993, p. 45).

<sup>3264</sup> Exemplaire incomplet, L x l = 5,2 x 0,65 cm (Goodall 1979, p. 111, n° 13).

<sup>3265</sup> Artefact complet, L x l = 4 x 0,55 cm (Goodall 1979, p. 111, n° 14).

<sup>3266</sup> Mordant complet, L x l = 1,9 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 609).

<sup>3267</sup> France, Cher : Objet complet, L x l = 2,9 x 1,3 cm, dépotoir, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot 2013, p. 122, n° 501).

<sup>3268</sup> Exemplaire complet, L x l = 7,9 x 1,9 cm (Tulipani 2001, p. 332, fig. 9, n° 15).

<sup>3269</sup> Spécimen complet, L x l = 7,2 x 1,4 cm (Archéologie 1990, p. 217, n° 437).

<sup>3270</sup> Pièce complète, L x l = 9,5 x 1,5 cm, Billingsgate lorry Park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 611).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un mordant particulièrement notable, à deux rivets dans la largeur a été découvert dans un contexte du XV<sup>e</sup> siècle lors d'une fouille rue Carnot à Harfleur en Seine-Maritime<sup>3271</sup>. La face revers est gravée « d'un animal fantastique sur fond strié », la face avers est gravée et découpée de motifs architecturaux parmi lesquels se reconnaissent un pignon surmonté d'une décoration faîtière, des rosaces de diverses formes qui, par leur agencement, rappellent les façades des transepts d'église. L'objet est découpé d'un trèfle en bordure proximale et possède une extrémité distale arrondie et en fort relief.

**Type B2a : Mordant en alliage cuivreux à deux tôles superposées, arrondi en partie distale et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 288, n° 13)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1049, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ?

Le mordant d'Avignon comporte une extrémité distale arrondie. Il se rapproche par cette caractéristique des pièces de type B1c (**fig. 288, n° 3 à 6**). Les deux rivets en fer sont disposés dans la partie proximale de la chape. Un décor de lignes gravées délimite des pampres végétaux. Ce sont des zigzags sur deux fragments de chape ou de mordant (**fig. 302, n° 18**) et sur la chape de type C1b de deux boucles de type Q6b (**fig. 250, n° 2 et 4**). Les zigzags laissent apparaître le motif en réserve sur des chapes des types B1b (**fig. 275, n° 2**) et B2c (**fig. 275, n° 9**). Des restes de cuir ou de tissu sont conservés à l'intérieur du mordant dont la brasure de l'extrémité distale a disparu.

Les fouilles de la rue Mongat à Douai dans le Nord ont fourni deux mordants avec un rivet en partie distale : un exemplaire non décoré (datation inconnue)<sup>3272</sup> et une pièce (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) dont l'extrémité distale présente une forme entre le triangle et l'arrondi<sup>3273</sup>. Son bord proximal est découpé d'un grand triangle.

---

<sup>3271</sup> Exemplaire complet, L x l = 6,7 x 1,4 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, n° 191).

<sup>3272</sup> Objet complet, L x l = 4,8 x 0,5 cm (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 19).

<sup>3273</sup> Pièce complète, L x l = 4,7 x 1,25 cm (Louis *et al.* 1998, p. 64, n° 20).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B2b : Mordant en alliage cuivreux à deux tôles superposées, à excroissance à tôles rapportées et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 288, n° 14)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2041, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Le mordant présente deux petites tôles épaisses à vocation ornementale rapportées à l'endroit de l'extrémité distale. Un rivet traversant l'ensemble des quatre tôles les maintient en place. La fabrication a débuté par la découpe des tôles et très vraisemblablement des ajours en forme de fenêtre d'architecture. Ces ajours ont été exécutés pour les deux tôles principales. Une fois les deux tôles brasées en leur extrémité distale, un décor gravé a été apposé. Il consiste en lignes orientées dans la largeur du mordant et représentant l'assise de la fenêtre : deux lignes encadrant l'ajour, des lignes obliques figurant un fronton. La gravure est antérieure à la mise en place des tôles de l'extrémité distale. Les extrémités du rivet, la surface et les bords des quatre tôles de l'extrémité distale ont été limés (**fig. 297, n° 4**). Il semble que le but de l'artisan ait été d'aboutir à une certaine ressemblance avec les extrémités en forme de gland de mordants de type C (**fig. 289, n° 11, 13 et 19**) du corpus. Avant ou après la décoration, un limage des bords de la partie distale et des ajours a permis de les égaliser. Quatre coups de lime encadrant les ajours ont entaillé l'avant et en partie la tôle revers. Ce mordant présente de fortes similitudes avec un exemplaire de type B3 de même datation (**fig. 288, n° 15**).

Un long et étroit mordant sans ajour, avec une tôle rapportée à l'excroissance distale, gravée d'un quadrillage oblique, a été retrouvé dans l'habitat médiéval de Goltho dans le Lincolnshire. Il provient de l'occupation du site au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3274</sup>.

#### **Type B3 : Mordant à deux tôles superposées et à trois rivets traversant (fig. 288, n° 15)**

Plusieurs sous-types de mordants, la plupart avec les rivets alignés dans la longueur, sont connus hors de Provence. Un premier sous-type avec cet agencement des rivets dans la longueur est illustré par un mordant pratiquement triangulaire découvert dans un niveau de la

---

<sup>3274</sup> Mordant complet, L x l = 7,8 x 0,75 cm (Goodall 1975, p. 91, fig. 43, n° 4)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin. Le bord proximal et l'extrémité distale sont incisés de triangles ayant en partie entamé la tôle revers<sup>3275</sup>. Le deuxième sous-type est représenté par une pièce à l'extrémité distale arrondie issue d'un sondage au château de Montbrun à Lodève dans l'Hérault qui comporte une tôle avers dont le décor embouti est assez caractéristique de l'Époque moderne<sup>3276</sup>. Deux pièces correspondent à un troisième sous-type : deux de leurs rivets sont alignés dans la largeur en partie proximale, et le troisième est placé en partie distale avant une excroissance quadrangulaire. L'un des objets fut ramassé au château de Saint-Victor-la-Coste dans le Gard<sup>3277</sup>. Le bord proximal est découpé d'une accolade et les bords des grands côtés semblent mis en évidence par un gradin. Le second artefact, découvert dans un niveau du milieu XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle du site du College of the Vicars Choral à York, est vierge de tout décor<sup>3278</sup>. Un dernier objet, au décor embouti à volutes, arrondi, avec les trois rivets agencés comme pour le troisième sous-type, issu d'un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin, rappelle certains mordants figurés dans l'iconographie du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 98**)<sup>3279</sup>.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 983, couche d'abandon, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Cette pièce incomplète, avec deux rivets conservés, possède de fortes similitudes avec le mordant de type B2c du corpus (**fig. 288, n° 15**). Elle devait comporter, comme ce dernier, une excroissance distale couverte de petites tôles rapportées. La présence d'un troisième rivet à cet endroit paraît suffisamment probable pour entraîner le classement de l'objet dans le type B3. Tout comme le mordant de type B2c, cet exemplaire arbore à l'avvers des lignes gravées en partie proximale, orientées dans la largeur et des coups de lime de part et d'autre des ajours. Des traces de limage s'observent également sur les bords des ajours et sur le bord proximal (**fig. 297, n° 3**). Le limage été réalisé après superposition des tôles. Le spécimen du type B3 se distingue par une découpe du bord proximal en arc-de-cercle, par un rivet retenant

---

<sup>3275</sup> Artefact complet, L x l = 5,8 x 1,3 cm (Rieb et Salch 1973, n° 339).

<sup>3276</sup> Exemple complet, L x l = 3,15 x 1,05 cm (Delon 1992, p. 155).

<sup>3277</sup> Spécimen complet, L x l = 3,45 x 1,3 cm, H.S. (Vallauri 1969, fichier papier).

<sup>3278</sup> Objet complet, L x l = 2,4 x 1,2 cm (Ottaway et Rogers 2002, p. 2899, n° 14362).

<sup>3279</sup> Pièce complète, L x l = 1,8 x 2,1 cm (Rieb et Salch 1973, n° 309).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

un fragment de tôle qui passait au travers de l'ajour et était donc visible depuis les deux côtés du mordant. Cependant, le revers ne comporte pas de gravure.

Un mordant trouvé dans la chapelle des Gicons à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes comporte de petites tôles rapportées à l'endroit d'une excroissance distale arrondie et retenues par un des trois rivets<sup>3280</sup>. Cette pièce dont les trois rivets sont alignés dans la longueur n'arbore ni ajours, ni découpe, ni gravure.

#### **Type B4 : Mordant à deux tôles superposées et à quatre rivets traversant (fig. 288, n° 16)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2087, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

Ce mordant comporte quatre perforations alignées, disposées sur toute sa longueur, pour le passage de rivets. Seul le rivet en position proximale permettait la fixation sur la ceinture. Une ligne de zigzags, au tracé délié, court le long des grands côtés. Ces gravures sont recoupées par les découpes triangulaires visibles en bordure proximale et en partie distale, lesquelles ont été réalisées après le brasage des deux tôles constitutives du mordant. L'angle de coupe du ciseau est oblique. Des coups de lime ont été appliqués après la découpe. Le mordant comportait deux appliques en tôle emboutie maintenues au moyen des quatre rivets. Il n'en reste qu'une de type D2b en place. Cette applique pourrait figurer un animal fabuleux.

Une partie de la composition ornementale du mordant – les appliques embouties de type D2b encadrées par des zigzags – rappelle celle d'une chape de type B4 liée à une boucle de type B12 (**fig. 142, n° 12**) trouvée dans le même contexte que le mordant. Ces deux pièces devaient appartenir à la même ceinture. Une boucle de type B12 avec chape de type B2b ayant conservé une seule applique fragmentaire (**fig. 142, n° 11**) trouvée à Avignon est également à rapprocher du mordant varois.

---

<sup>3280</sup> Mordant complet, L x l = 5,9 x 1,9 cm, H.S. (Vallauri 1969, fichier papier).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B, sous-type indéterminé (fig. 289, n° 1 à 4)**

##### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-11, sépulture, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 991, couche d'abandon, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1048, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 279, datation inconnue.

Quatre mordants incomplets dont le nombre de rivets n'est pas connu sont identifiés comme appartenant au type B. Ils ont une extrémité distale arrondie ou triangulaire. Deux d'entre eux sont décorés par gravure : traits incisés et points circulaires poinçonnés (**fig. 289, n° 4**), ligne de zigzags ondulée entre deux lignes de zigzags (**fig. 289, n° 2**).

#### **Type C : Mordant à multiples tôles superposées (fig. 289, n° 5 à 19)**

Les mordants de type C sont classés en cinq sous-types établis selon le nombre de rivets. Les pièces du corpus sont composées d'un assemblage de trois ou cinq tôles superposées. Les mordants de type C ne doivent pas être confondus avec des mordants de type G dont la plaque intermédiaire est issue de la fonte.

#### **Type C1 : Mordant à multiples tôles superposées et à unique rivet traversant (fig. 289, n° 5)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1029, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle.

Les faces avers et revers de ce mordant à ergot terminal arrondi sont étamées ou argentées. La tôle intermédiaire est de très forte épaisseur. La bordure proximale est découpée d'une accolade. Cette découpe a probablement été réalisée avant la superposition des tôles puisque la bordure proximale de la tôle revers a été entaillée depuis sa face extérieure. À

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'avvers du mordant, la découpe est intégrée dans un motif gravé, antérieur à la mise en place du rivet puisque celui-ci interrompt deux des quatre lignes parallèles gravées, orientées dans la largeur.

Des pièces d'une configuration légèrement différente sont signalées. La bordure proximale d'un objet mis au jour dans une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au hameau du Bellé à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise est découpée d'un trèfle. Un trèfle de plus petite taille figure son extrémité distale<sup>3281</sup>. Celle-ci s'achève en triangle pour un artefact issu d'un niveau daté vers 1270 - vers 1350 du site de Billingsgate lorry Park à Londres<sup>3282</sup>.

#### **Type C2 : Mordant à multiples tôles superposées et à deux rivets traversant (fig. 289, n° 6 à 8)**

Les caractéristiques retenues pour la classification des mordants de type C2 sont la disposition des rivets et l'aspect de l'extrémité de la partie distale du mordant. Il a donc été distingué les exemplaires à excroissance en partie distale et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (sous-type C2a) et un spécimen à extrémité triangulaire et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (sous-type C2b).

D'autres formes sont illustrées par la bibliographie. Les fouilles de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher en fournissent des exemples. Un premier mordant, récupéré hors stratigraphie, est composé d'une partie quadrangulaire – avec les deux rivets alignés dans la largeur (?) – qui reçoit l'extrémité de la lanière, et d'une partie ovoïde prolongée par le long ergot pentagonal de la tôle intermédiaire<sup>3283</sup>. Deux autres objets issus d'un niveau d'occupation de bâtiment de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3284</sup> et d'un remblai de construction de la seconde moitié du siècle s'achèvent par un ergot arrondi<sup>3285</sup>. Le plus récent est découpé d'un triangle en bordure proximale. Les rivets sont, semble-t-il, alignés dans la longueur, l'un en partie proximale, l'autre en partie distale. Cet agencement des rivets associé à un ergot distal parfois pointu s'observe pour cinq exemplaires découverts sur le site de Billingsgate lorry Park à Londres, dans des contextes datés vers 1270 - vers 1350 et de la

---

<sup>3281</sup> Exemplaire complet, L x l = 3,9 x 1,75 cm (Legros 2001, n° 106).

<sup>3282</sup> Spécimen presque complet, L x l = 2,5 x 0,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 146, n° 692).

<sup>3283</sup> Objet complet (?), L x l = 4,9 x 2,4 cm (*Ibid.*, p. 123, n° 215).

<sup>3284</sup> Intégrité inconnue, L x l = 3,1 x 1,3 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 123, n° 2722).

<sup>3285</sup> Artefact incomplet, L x l = 2,8 x 1,2 cm (*Ibid.*, p. 123, n° 166).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3286</sup>. Les quatre spécimens les plus récents sont découpés d'un grand arc de cercle en bordure proximale.

D'une phase de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du même site londonien provient un mordant dont l'extrémité distale angulaire est recouverte d'une petite tôle rapportée incisée de triangles<sup>3287</sup>. Une ligne est incisée près des bords latéraux et en bordure distale du corps à proximité de l'excroissance distale. Le Museum of London conserve un mordant dont l'excroissance distale losangique est également incisée de triangles. Cependant, il ne présente pas de tôles rapportées. L'avvers du corps est gravé de losanges et de triangles rayés<sup>3288</sup>.

#### **Type C2a : Mordant en alliage cuivreux à trois tôles superposées, à excroissance en partie distale et à deux rivets traversant alignés dans la largeur (fig. 289, n° 6 et 7)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1175, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 87, datation inconnue.

Ces deux mordants sont chacun constitués de deux tôles enserrant une troisième tôle plus courte mais plus épaisse. Des restes de cuir (**fig. 289, n° 6**) ou de tissu (**fig. 289, n° 7**) ont été observés. La bordure proximale est, dans un cas, découpée de trois petits arcs de cercle (**fig. 289, n° 7**). Les objets comportent une excroissance terminale en partie distale : un pentagone (**fig. 289, n° 6**) ou un ergot arrondi (**fig. 289, n° 7**). Une pièce mise au jour dans un remblai de démolition de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher pourrait avoir une extrémité distale ayant une forme approchante de l'ergot arrondi. L'artefact, non dessiné, est décrit comme s'achevant par un « chevron convexe »<sup>3289</sup>.

Les deux mordants du corpus sont relativement trapus. L'exemplaire mis au jour dans une ferme du lieu d'Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland au Danemark est longiligne. Le corps trapézoïdal – poinçonné de points ? – est terminé par une excroissance

---

<sup>3286</sup> Pièces complètes, L x l = 2,5 x 1,2 et 2,2 x 1 et 3,1 x 1,3 et 3,2 x 1,3 et 3,4 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148, n° 695 à 698, 701).

<sup>3287</sup> Mordant complet, L x l = 4,3 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148, n° 703).

<sup>3288</sup> Exemplaire complet, L x l = 4,2 x 0,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148).

<sup>3289</sup> Objet complet, L x l = 2,8 x 1,1 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 123, n° 272).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aux bords onvés. Les archéologues ayant réalisé la découverte proposent sans certitude de dater l'occupation de la ferme du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3290</sup>.

**Type C2b : Mordant en alliage cuivreux à trois tôles superposées, à extrémité triangulaire et à deux rivets traversant alignés dans la longueur (fig. 289, n° 8)**

*Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Victor, Marseille : n° 144, ossuaire, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Les rivets en fer de ce mordant (fig. 289, n° 8), à corps triangulaire et extrémité distale triangulaire, sont alignés dans la longueur. Les parties distales des tôles n'ont semble-t-il pas été brasées et ne sont retenues que par le rivet. Il manque une portion de la partie proximale de la tôle du revers.

Les opérations archéologiques à Londres ont livré deux mordants de type C2b. Leur corps est quadrangulaire et non triangulaire comme pour l'artefact du corpus. L'exemplaire le plus ancien (vers 1270 - vers 1350) est gravé à l'endroit des rivets d'un carré subdivisé en quatre carrés. La gravure entaille la tête des rivets. Le spécimen le plus récent (seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle) est vierge d'ornementation<sup>3291</sup>.

**Type C3 : Mordant à multiples tôles superposées et à trois rivets traversant (fig. 289, n° 9)**

Un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de la fouille du site de Billingsgate lorry Park à Londres a fourni un mordant à découpe en arc de cercle de la bordure proximale, terminé par un ergot en partie distale et dont l'un des trois rivets est localisé en partie distale. Les deux autres sont alignés dans la largeur en partie proximale<sup>3292</sup>.

*Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1044, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3290</sup> Spécimen presque complet, L x l = 8,3 x 1,5 cm (Steensberg 1986, p. 11).

<sup>3291</sup> Mordants complets, L x l = respectivement 3,3 x 0,7 et 1,7 x 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 146, 148, n° 693 et 694).

<sup>3292</sup> Spécimen complet, L x l = 2,6 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148, n° 699).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ce mordant comporte trois tôles intermédiaires entre les deux tôles principales. Son extrémité distale est terminée par un ergot arrondi. Trois perforations pour rivet sont alignées dans la largeur en partie proximale. Deux d'entre elles sont occupées par des rivets. Il est possible que la perforation centrale appartienne à un premier état, puis que l'artisan ait changé d'avis ou que les deux suivantes aient été ajoutées lors d'une réparation, pour une meilleure fixation. Il n'est donc pas certain que cet objet, qui retient des restes de tissu, appartienne au type C3.

#### **Type C4 : Mordant à multiples tôles superposées et à quatre rivets traversant (fig. 289, n° 10)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 244, comblement de tranchée de fondation, 1491 - 1496.

L'objet, vraisemblablement trouvé en position résiduelle – la tranchée est creusée dans un dépotoir du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle –, était constitué de trois tôles métalliques superposées. Il reste la tôle avers ou revers et la tôle intermédiaire. Deux rivets alignés dans la largeur en partie proximale traversaient les tôles avers et revers et l'extrémité de la courroie qui venait buter contre la tôle intermédiaire. Celle-ci et les deux autres tôles sont réunies en partie distale du mordant par deux rivets alignés dans la longueur. La bordure proximale du mordant est découpée d'une accolade. Son bord distal à ergot arrondi rappelle la forme d'une accolade.

Un mordant à deux rivets alignés dans la largeur en partie proximale et aux deux autres alignés dans la longueur en partie distale provient d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry Park à Londres<sup>3293</sup>. Il est découpé d'un grand arc de cercle en partie proximale et se termine par une pointe en partie distale.

---

<sup>3293</sup> Exemplaire complet, L x l = 2,6 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148, n° 700).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type C5 : Mordant à multiples tôles superposées et à cinq rivets traversant (fig. 289, n° 11)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 284, contexte du XIV<sup>e</sup> siècle.

La pièce des Baux-de-Provence comporte une ornementation gravée et ajourée déjà rencontrée à plusieurs reprises parmi les chapes (**fig. 288, n° 14**) et mordants (**ex : fig. 276, n° 24**). Son bord proximal est découpé d'un arc de cercle. Un motif constitué d'une ligne de zigzags entre des lignes droites est gravé côté proximal, à proximité de deux ajours en forme de fenêtre d'architecture découpés dans la tôle supérieure. La tôle intermédiaire est évidée en son centre : elle est limitée aux grands côtés dans cette zone. Deux petites tôles embouties de forme ondulée, insérées entre la tôle inférieure et la tôle supérieure, fixées au moyen de rivets traversant les deux tôles et mis en place avant la gravure, évoquent des personnages. Des pans coupés réalisés à la lime, après montage, puisque la tôle intermédiaire est entamée, encadrent les ajours. Ceux-ci sont sommés de deux petits chevrons triangulaires inscrits dans un chevron de plus grande taille. L'ensemble constitue une sorte de fronton. Les triangles entre le grand chevron et le trapèze sont rayés. Ces rayures se retrouvent au-delà d'une bande. Les tôles du corps du mordant se prolongent en une excroissance sur laquelle viennent se fixer deux petites tôles. Elles sont gravées de croix de saint André évoquant les rainures de la coque d'un gland. Un rivet à peine visible à cause d'un limage fixe le tout. Comme d'ordinaire, les bords du mordant ont été limés à des fins d'égalisation. Une attention toute particulière a été portée à l'excroissance proximale pour arrondir le gland.

Deux mordants londoniens à cinq rivets appartenant pour l'un à une phase de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et pour l'autre de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle présentent des similitudes avec l'objet du corpus<sup>3294</sup>. Ils comportent tous deux une extrémité distale en forme de gland. La coque du plus récent est cannelée. Un ajour en forme de fenêtre d'architecture à arc simple pour ce dernier ou à arc trilobé pour l'autre est découpé dans la tôle avers. La tôle intermédiaire est également évidée pour laisser le passage à une petite tôle ondulée qui, lorsqu'elle est complète, est terminée par une forme en amande quadrillée. Cette tôle évoque un pampre végétal surmonté par une fleur non éclosée. La base de la tôle est

---

<sup>3294</sup> Pièce incomplète, L cons. x l = 4,4 x 1,3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, mordant complet, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, L x l = 5,7 x 1,5 cm, Trig Lane, Upper Thames Street (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148-149, n° 704 et 705).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

insérée entre la tôle avers et la tôle intermédiaire. Elle est traversée par un rivet qui pénètre également les trois tôles principales. La tête du rivet est, pour une pièce, entaillée par une ornementation gravée composée d'une bande de croix de saint André orientée dans la largeur. La bordure proximale est découpée de deux arcs de cercle encadrant un arc de cercle prolongé par une incision profondément creusée dans le métal. Deux rivets sont alignés dans la largeur. La partie proximale de l'autre mordant est manquante mais sa partie distale est creusée pour faire apparaître une feuille sur un fond de lignes incisées. Un rivet est visible au milieu de la partie distale des deux mordants. L'excroissance en forme de gland reçoit deux petites tôles qui participent à la mise en relief. Un rivet assure à cet endroit la fixation des tôles entre elles<sup>3295</sup>. Un limage permet d'arrondir la forme obtenue.

#### **Type C, sous-type indéterminé (fig. 289, n° 12 à 19)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Collège Mignet, Aix-en-Provence : n° 2002-5, sol, 1335 - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1722, niveau de régularisation de sol, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 977, sol de zone de circulation extérieure ?, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 936, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 793, comblement de fosse, Époque moderne.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 115, 263 et 339, datation inconnue.

Huit fragments de mordants constitués de trois tôles superposées n'ont pu être attribués à un des types précédemment définis. La tôle intermédiaire est ordinairement plus épaisse. L'interprétation d'un objet d'Avignon en tant que mordant n'est pas certaine (**fig. 289, n° 12**). Il présente à une de ses extrémités cassées une découpe incomplète prolongée par des traits agencés en un triangle. Deux exemplaires à extrémité distale arrondie (**fig. 289, n° 15**) ou triangulaire (**fig. 289, n° 14**) ne comportent pas ou plus de décor gravé. La bordure proximale d'un de ces deux objets est découpée de deux triangles (**fig. 289, n° 15**).

---

<sup>3295</sup> Le rivet n'est pas formellement dessiné pour l'un des deux objets, mais il est plus que probable. Notons que sur l'autre mordant, le rivet retenant la tôle de l'ajour n'est pas dessiné bien qu'il soit visible sur une photo d'accompagnement.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un troisième spécimen (**fig. 289, n° 13**) est constitué de deux tôles dont l'excroissance distale est enserrée entre deux petites tôles maintenues par un rivet (**fig. 297, n° 2**). L'épaisseur ainsi obtenue a été limée pour obtenir la forme voulue.

L'avvers du mordant fragmentaire mis au jour sur le site du collège Mignet à Aix-en-Provence (**fig. 289, n° 17**) est poinçonné de petits points formant une bande en zigzags entre deux bandes légèrement ondulées. L'amorce d'une excroissance distale est visible. Chaque ligne de points comporte le même nombre de points que celle qu'elle a en vis-à-vis, ce qui laisse soupçonner l'emploi d'un poinçon à deux pointes coniques<sup>3296</sup>.

Un mordant issu de la fouille de la rue Carreterie à Avignon (**fig. 289, n° 18**) est orné de zigzags gravés limitant et laissant apparaître en réserve un motif d'entrelacs angulaire avec, entre les lacets, de petites « plantes » à quatre feuilles. L'excroissance distale est en forme de fleur de lys et comporte deux ouvertures circulaires.

Les deux derniers mordants sont traversés par un ou deux rivets à tête bombée ou à tête bouletée retenant une applique de type A1 (**fig. 289, n° 16**) ou une applique de type AC gravée de zigzags (**fig. 289, n° 19**). Ces appliques ont été ajoutées après la décoration gravée de l'avvers de la chape : un motif cordé angulaire délimité par des zigzags dans un double cadre de zigzags (**fig. 289, n° 16**), un cadre d'une seule ligne de longs zigzags (**fig. 289, n° 19**). Un petit massif mouluré rappelant un gland, gravé d'un quadrillage de lignes obliques figurant la coque du gland, est brasé sur l'extrémité distale d'un des deux mordants (**fig. 289, n° 19**).

#### Type D : Mordant en coffret de tôles (**fig. 290 à 292**)

Les mordants en coffret de tôles sont classés en six sous-types établis en fonction de leur constitution et de leur forme. Les exemplaires fabriqués à partir de deux tôles, arrondis en partie distale et ne comportant pas de crochet(s) terminaux, appartiennent au sous-type D1. Les sous-types D2 à D5 rassemblent les pièces composées de deux tôles et d'une languette latérale. Ils regroupent des mordants ovoïdes (sous-type D2), quadrangulaires (sous-type D3), arrondis en partie distale (sous-type D4) ou à excroissance distale (sous-type D5). Les mordants à deux tôles terminés par un ou plusieurs crochets sont réunis dans le sous-type D6.

---

<sup>3296</sup> Une ligne comporte un point surnuméraire à cause d'une cassure oblique de la tôle qui a ôté son binôme.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les fouilles londoniennes fournissent plusieurs types de mordants en coffret de tôles absents des contextes provençaux. Certains d'entre eux sont réalisés avec une tôle pliée dans la largeur ; les faces latérales sont constituées par des languettes dont la forme triangulaire s'adapte à la variation de l'espace entre l'avvers et le revers<sup>3297</sup>. Un autre spécimen est constitué de deux tôles séparées par une languette latérale. Son extrémité est triangulaire<sup>3298</sup>. Un artefact à extrémité distale triangulaire (N.D.S.) provient du castell de Sant Miquel de la Vall à Aransís dans la province de Lleida en Espagne<sup>3299</sup>.

Quelques mordants à deux tôles à extrémité distale angulaire sont également connus. Un premier mordant rectangulaire provient d'une ferme détruite par le feu, occupée entre vers 1500 et vers 1640, au lieu-dit Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland au Danemark<sup>3300</sup>. Un rivet est disposé à chaque coin. Deux autres perforations de plus grande taille de fonction inconnue sont situées près des bords latéraux. L'avvers de la tôle restante est gravé d'une suite de cinq jambages verticaux de lettres sur un fond de tirets. Un deuxième mordant rectangulaire a été récupéré hors stratigraphie sur le site de l'habitat médiéval de Goltho dans le Lincolnshire<sup>3301</sup>. Il est gravé d'une grande rosace réalisée avec un compas. Quatre mordants à extrémités angulaires ont été découverts à Londres. Parmi eux, un objet dont il ne reste que l'avvers, sans rebord distal replié, gravé de cinq lignes obliques de zigzags, avec trois perforations pour rivets, deux alignées dans la largeur en partie proximale, une en partie distale. Son contexte est daté vers 1270 - vers 1350<sup>3302</sup>. La disposition des rivets est la même pour une pièce des collections du Museum of London, découpée d'une accolade en bordure proximale et gravée de pampres végétaux<sup>3303</sup>. Les deux autres mordants londoniens comportent deux rivets alignés dans la largeur en partie proximale. Pour un exemplaire sans décor, du second tiers ou de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, l'extrémité distale est trapézoïdale<sup>3304</sup>. En cet endroit, la tôle avers se replie par-dessus la tôle revers. Le Museum of London conserve le quatrième mordant<sup>3305</sup>. Sa partie distale est triangulaire. Il est gravé de lignes courbes ou droites et des zigzags laissent apparaître en réserve de possibles motifs végétaux. Trois mordants en fer étamés ont été également mis au jour à Londres. Un

---

<sup>3297</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 130, n° 598 à 602.

<sup>3298</sup> *Ibid.*, p. 138, n° 640.

<sup>3299</sup> Exemplaire complet, L x l = 5,5 x 1,1 cm (Bolos *et al.* 1981, p. 160, n° 84).

<sup>3300</sup> Moitié avers, L x l = 4,85 x 5,05 cm (Steensberg 1986, p. 81).

<sup>3301</sup> Artefact complet, L x l = 3,95 x 4 cm (Goodall 1975, p. 91, fig. 43, n° 5).

<sup>3302</sup> Moitié de mordant, L x l = 3,8 x 2,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 135, n° 616).

<sup>3303</sup> Mordant complet, L x l = 2,7 x 2,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136).

<sup>3304</sup> Avers de mordant, L x l = 4 x 3,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 135, n° 617).

<sup>3305</sup> Pièce complète, L x l = 4,7 x 4,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

exemplaire à deux tôles, ovoïde, avec quatre rivets assurant la fixation, est issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3306</sup>. Deux spécimens à partie distale triangulaire, avec six et quatre rivets, sont datés respectivement vers 1330 - vers 1380 et de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3307</sup>.

#### **Type D1 : Mordant en coffret à deux tôles arrondi en partie distale, sans crochet(s) (fig. 290, n° 1 à 4)**

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 58, couche d'aménagement moderne, Époque moderne.

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-236, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 14, datation inconnue.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 5, H.S.

Les mordants en coffret à deux tôles du corpus sont constitués d'une tôle avers aux bords repliés et d'une tôle revers brasée sur les extrémités du rebord de la tôle avers. Leur extrémité distale est arrondie. Deux pièces de tailles différentes mais aux caractéristiques similaires ont été découvertes sur deux sites vauclusiens (**fig. 290, n° 1 et 3**). L'avers est ajouré d'un « fer de doloire » et le bord proximal crénelé. Un mordant de type A2a présente les mêmes caractéristiques (**fig. 288, n° 10**). Les bords de sa partie avers sont également retournés vers l'intérieur mais la pièce a été confectionnée à partir d'une seule tôle. Contrairement au plus petit (**fig. 290, n° 1**), le mordant le plus grand a conservé sa tôle revers plate (**fig. 290, n° 3**). Sa surface, abîmée par l'oxydation, ne laisse pas entrevoir de décor. L'avers de l'exemplaire le plus petit comporte un gradin le long des grands côtés (**fig. 290, n° 1**).

Un ajour similaire à celui des pièces provençales est pratiqué dans l'avers d'un mordant de type D4 découpé de petits triangles en bordure proximale, découvert dans un niveau du début de l'Époque moderne à Londres<sup>3308</sup>.

---

<sup>3306</sup> Exemplaires complets, L x l = 5 x 3,5 et 5,6 x 2,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 135, n° 620 et 621).

<sup>3307</sup> Spécimen complet, d = 4,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 135, n° 622).

<sup>3308</sup> Objet complet, L x l = 3,6 x 1,4 cm (Egan et Forsyth 1997, fig. 15.2).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les fouilles de la rue Carreterie à Avignon (**fig. 290, n° 2**) ont fourni un grand mordant gravé à l'avvers, sur fond rayé, d'un homme portant un casque décoré. Le bord proximal crénelé est orné de traits gravés disposés en éventail alternant avec des incisions profondes qui découpent le bord proximal. La tôle revers, plate, est gravée de quatre étoiles à six branches et comporte deux perforations. Deux perforations circulaires ont été réalisées dans les bords repliés de la tôle avers du mordant gardois (**fig. 290, n° 4**). Il est gravé d'un écu gironné au chef retrait<sup>3309</sup>. Un triangle sur deux et le chef retrait sont remplis de zigzags. La bordure proximale est découpée de façon à laisser apparaître des demi-ovales. La régularité des traits droits gravés est en faveur de l'utilisation d'une règle. L'aspect du revers n'est pas connu.

Les fouilles de la Crypta Balbi à Rome<sup>3310</sup> ont livré un mordant arrondi en partie distale avec deux perforations dans la tôle revers. L'objet italien, trouvé dans un contexte des années 1630 - 1700, est gravé d'un écu échiqueté dont une case sur deux est marquée de traits obliques parallèles. Des incisions et une encoche triangulaire décorent la partie proximale. L'avvers est gravé d'un quadrillage oblique dont les cases sont ornées de trois incisions disposées en éventail. Le Museum of London conserve un avers de mordant assez large dont la bordure proximale est découpée de deux petits triangles encadrant un pique<sup>3311</sup>. Le pique est souligné par trois incisions qui en reprennent la forme. Sa pointe est prolongée par une incision. Une bande de motifs gravés qui pourraient évoquer des lettres est disposée le long des bords latéraux et distal. Au musée anglais appartient également un autre mordant décoré à l'avvers d'un écu surmonté d'un crénelage dont les merlons sont gravés de traits disposés en éventail<sup>3312</sup>. Ce motif en éventail se retrouve au revers, à l'intérieur d'un quadrillage oblique. Deux perforations traversent la tôle revers en partie proximale.

Les objets du corpus et les objets mentionnés jusqu'à présent en tant qu'éléments de comparaison constituent un ensemble qui peut paraître hétéroclite. Toutefois, certaines caractéristiques les rapprochent : le rapport des dimensions est assez homogène, des perforations de fonction inconnue sont présentes dans plusieurs cas, certaines pièces sont gravées d'un écu et la tôle revers, lorsqu'elle est observable, est décorée.

---

<sup>3309</sup> Le *chef retrait* est une figure héraldique désignant une bande couvrant la partie supérieure de l'écu. (Wenzler 2002, p. 162, n° 82). Le *gironné* consiste en une découpe rayonnante de l'écu autour d'un point central (*Ibid*, p. 124).

<sup>3310</sup> Mordant complet, L x l = 2,6 x 1,8 cm (D'Ercole 1985, p. 582, n° 1050, fig. XCIV).

<sup>3311</sup> Moitié de mordant, L x l = 5,2 x 4,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136).

<sup>3312</sup> Objet presque complet, L x l = 4,3 x 3,3 cm (Fingerlin 1971, n° 398, n° 289).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Des pièces plus allongées, toujours arrondies en partie distale, proviennent du *castrum* de Cabaret à Lastours dans l'Aude<sup>3313</sup>, d'un niveau de destruction de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'une maison sur motte à East Haddlesey dans le Yorkshire<sup>3314</sup>. Il n'est conservé de l'exemplaire audois que la tôle avers, laquelle est gravée de petits triangles rayés le long des bords repliés. L'objet conserve des traces de dorure. Trois perforations pour rivet sont visibles près du bord proximal. Une quatrième perforation est localisée près du bord distal. Cet objet est-il un mordant de type B4, C4 ou D5 ? La bordure proximale du spécimen anglais est découpée de deux petits triangles encadrant un trèfle dont la feuille centrale est prolongée par une incision. Les deux rivets de la partie proximale sont situés de part et d'autre du trèfle, donc au milieu de la largeur. Deux autres rivets sont localisés près des bords latéraux, en partie centrale. Un cinquième rivet prend place près du bord distal. Aucune ouverture distale n'étant signalée, il semble bien que ce mordant appartienne au type D1 et non au type D5. Un mordant avec un unique rivet, décoré sur ses deux faces principales, provient d'un niveau de démolition du XVI<sup>e</sup> - première moitié XVII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Mary à Winchester. Il est porteur sur une face de l'inscription CHARNOK sur un fond rayé et, sur l'autre face de la figure de sainte Catherine, sous un arc, couronnée, tenant un livre, sa roue emblématique émergeant de sa robe. Les lettres T. C. sont gravées sous ses pieds. Les différents motifs de cette face sont placés sur un fond de zigzags. D. Hinton suppose que les initiales pourraient correspondre à un certain Thomas Charnok qui mourut à Winchester en 1526<sup>3315</sup>.

Les éléments de comparaison rassemblés nous conduisent à privilégier une attribution au début de l'Époque moderne pour les mordants de type D1, peut-être le XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type D2 : Mordant en coffret ovoïde à languette(s) latérale(s) (fig. 290, n° 5 et 6)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1014, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ?, n° 1015, H.S.

---

<sup>3313</sup> Moitié avers, L x l = 6,75 x 3,4 cm (Barrère 1999, p. 827-828, fig. 2, n° 17).

<sup>3314</sup> Spécimen complet, L x l = 5,6 x 2,75 cm (Goodall 1973, p. 93, fig. 37, n° 1).

<sup>3315</sup> Objet complet, L x l = 6 x 1,75 cm (Hinton 1990d, p. 504-505, n° 1082).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces deux mordants sont constitués de deux tôles circulaires brasées sur une languette placée de chant. La présence passée d'une languette est attestée pour l'exemplaire incomplet, par des traces de brasure le long des bords des faces internes des tôles. Un rivet plus ou moins massif assurait la fixation.

Un fragment de mordant de type D2 provient du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude. La tôle conservée est traversée par trois rivets disposés près des bords et à peu près équidistants les uns des autres. Un seul des rivets assurait la fixation du mordant sur la lanterne.

#### **Type D3 : Mordant en coffret quadrangulaire à languette(s) latérale(s) (fig. 290, n° 7)**

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 21, sépulture de femme adulte, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

Cet objet est constitué de deux tôles de même format qui étaient réunies l'une à l'autre par un renfort brasé. Un fragment de tissu est conservé autour du rivet. La tôle avers est décorée de deux longues lignes gravées le long des grands côtés, de deux autres lignes soulignant l'axe central, de lignes obliques aux extrémités. De petits segments orientés dans la largeur ou dans la longueur du mordant parsèment sa surface à intervalles réguliers. Ce type de décor rappelle celui observé sur deux chapes de type C1b (fig. 250, n° 5, fig. 275, n° 11) et un mordant de type D4 (fig. 290, n° 8). L'objet du corpus fut mis au jour avec une boucle de type F4a à chape de type B1a, avec un mordant de type D5, au moins trente-quatre appliques de type P1a et une bague de type A1c. Des mordants de type D3, parfois très allongés, éventuellement décorés de files opposées de dents de loup le long des grands côtés, d'un motif abstrait de traits ou d'ocelles pointés<sup>3316</sup> ont été mis au jour à Londres dans des niveaux datés entre le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3316</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136, n° 623 à 629, 642.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type D4 : Mordant en coffret arrondi en partie distale à languette(s) latérale(s) (fig. 290, n° 8)**

##### *Vaucluse*

- 166, rue Carreterie, Avignon : n° 1, couche de cendre, XIV<sup>e</sup> siècle.

Deux appliques embouties de type D2b, en forme d'animal fabuleux à longue queue (**fig. 290, n° 7**), ont semble-t-il été brasées, et non rivetées, sur l'avvers de ce mordant. Des appliques embouties s'observent également sur des chapes des types B2b et B4 appartenant à des boucles de type B12 (**fig. 142, n° 11 et 12**). La configuration du mordant laisse supposer qu'il n'a pas comporté d'excroissance distale mais un bout légèrement arrondi, comme sur quelques pièces de la bibliographie. La partie distale semble manquer puisqu'aucun rivet n'est observé. Cela peut aussi être le résultat de l'oxydation. Une étude de visu de cet objet eut été nécessaire mais l'objet n'a pu être retrouvé en dépôt archéologique.

En Italie, la fouille du cimetière du village médiéval de Quattro Macine à Giuggianello dans la province de Lecce, a livré l'ensemble des accessoires métalliques d'une ceinture. Ils étaient positionnés sur le bassin du squelette d'une jeune fille de 7 à 9 ans<sup>3317</sup> inhumée entre 1318 et 1431 d'après l'intervalle à deux sigmas d'une datation C<sup>14</sup>. Les éléments métalliques sont une boucle de type E4d à chape de type A2b, des appliques des types M2 et P3 et le mordant. Ce dernier comporte deux rivets alignés dans la largeur en partie proximale et deux triangles découpés dans la bordure proximale. Il est porteur d'une décoration gravée consistant en losanges et triangles rayés contenus dans des triangles et losanges nus. Les losanges sont alignés au milieu de la tôle avers, les triangles sont sur les côtés. Les éléments métalliques d'une deuxième ceinture, cette fois en argent, ont été mis au jour dans une couche d'abandon du XVI<sup>e</sup> siècle au castello della Motta di Savorgnano à Povoletto dans la province d'Udine<sup>3318</sup>. Ils consistent en une boucle de type E4b – ce type est attribué aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles – avec une chape de type A4a et en un mordant. Le mordant et la chape sont ciselés d'un même motif répétitif de demi-cercles rayés et de bossettes.

---

<sup>3317</sup> Mordant complet, L x l = 8,5 x 1,4 cm (Arthur *et al.* 2008, p. 299). L'identification du sexe de l'individu est fondée sur la présence d'une boucle d'oreille.

<sup>3318</sup> Artefact complet, L x l = 5,9 x 1,15 cm (Piuzzi 1998, p. 282-284, fig. 5 ; Piuzzi *et al.* 2003, p. 98 ; Piuzzi 2003, p. 175).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Deux mordants à bouts ronds sont signalés sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher dans des contextes du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3319</sup>. Le plus petit, sans décor, est issu d'une occupation de bâtiment de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le plus grand appartient à une occupation de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Sa bordure proximale est découpée d'un trilobe. Trois ajours en forme de quadrilobe ont été découpés au milieu des tôles avers et revers. Ils sont inscrits à l'avert dans des losanges délimités par des tirets. Des triangles en tirets occupent le reste de l'espace. Un mordant sans décor issu d'un niveau de comblement de fosse d'un atelier métallurgique du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle rue Mongelas à Paris a fourni un petit mordant sans décor<sup>3320</sup>.

Au Royaume-Uni, à Londres, un groupe d'une dizaine de pièces a été trouvé dans des contextes datés entre le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3321</sup>. Ils comportent un ou deux rivets alignés dans la largeur en partie proximale. La pièce la plus ancienne et l'un des artefacts les plus récents sont poinçonnés le long des grands côtés de files de dents de loup opposées par la base<sup>3322</sup>. Les deux rivets d'un objet de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ont été remplacés en cours d'utilisation par un fil en alliage cuivreux traversant les deux perforations<sup>3323</sup>.

#### **Type D5 : Mordant en coffret rectangulaire à excroissance distale, à languette(s) latérale(s) (fig. 290, n° 9 à 11 ; fig. 291, n° 1 à 12)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Place du Général de Gaule, Marseille : n° 1067, vers 1320 - vers 1360.

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 2 et 17, à hauteur du bassin de femmes adultes, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1470, sol de zone de circulation et foyer, n° 1487, couche d'occupation avec déchets de cuisine, n° 2188, sol de bâtiment,

---

<sup>3319</sup> Objets complets, L x l = 4,7 x 1 et 7,5 x 1,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 123, n° 231 et 2564.

<sup>3320</sup> Pièce complète, L x l = 3,4 x 0,6 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B.1, fig. 21, n° 198-200)

<sup>3321</sup> *Objets non décrits dans la suite du commentaire* : entre 1,9 x 0,9 et 3,1 x 0,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136-138, n° 631 à 633, 635 à 638).

<sup>3322</sup> Avers de mordant, L x l = 11,5 x 1,7 cm, deuxième tiers XIII<sup>e</sup> siècle, artefact incomplet, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, L cons. x l = 3,7 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136-138, n° 630 et 639).

<sup>3323</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,8 x 0,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 136-138, n° 634)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

n° 3713, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2973, sol de bâtiment, n° 3205, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1626 et 1895, sol de bâtiment, n° 2283, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 3534, H.S.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 395, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 192, datation inconnue.

Les mordants du type D5 sont constitués de deux tôles brasées sur une ou deux languettes disposées de chant. Dans le cas d'une unique languette, l'étroite bande de tôle comporte une pliure, matière à une excroissance distale (**fig. 290, n° 11 ; fig. 291, n° 7 à 9**). Lorsque les languettes sont au nombre de deux, elles se rejoignent dans la zone distale et traversent pour plusieurs d'entre elles une sorte de bouton composé de deux cupules embouties (**fig. 291, n° 1 à 3**). Il se peut que ces deux languettes résultent de la découpe de la pliure d'une languette unique. Un possible bouton de mordant provient du site de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon (**fig. 291, n° 6**). Les cupules sont traversées par une tige, actuellement incomplète, qui a pu être fixée par brasure entre les deux tôles des faces principales du mordant, de la même façon que la tige couverte d'incisions obliques d'un mordant du *castrum* Saint-Jean à Rougiers (**fig. 290, n° 10**). Pour cette pièce, les deux languettes viennent buter contre la tige.

À l'exception d'un probable fragment de tôle revers (**fig. 291, n° 8**) et d'un morceau de tôle avers surélevé au centre à deux rivets alignés dans la longueur (**fig. 291, n° 12**), l'avvers des mordants est orné de décors gravés très diversifiés. Un cadre d'une à deux lignes incisées limite un décor abstrait de zigzags et de lignes parallèles orientées dans la largeur d'un exemplaire (**fig. 290, n° 9**). Des zigzags remplissent des triangles et des rectangles sur une autre pièce (**fig. 290, n° 10**). Les traits droits n'y sont aussi pas homogènes que d'habitude (**ex : fig. 297, n° 7**) : ils ont été obtenus par de petits coups successifs (**fig. 297, n° 7**). Un décor géométrique complexe fut mis en place sur un mordant à couverture blanche (**fig. 290, n° 11**). Une frise consistant en une bande en zigzags limitant d'un côté des traits parallèles et de l'autre deux courts segments est localisée le long des côtés latéraux. Des lignes obliques agencées en chevrons sont gravées entre des bandes orientées dans la largeur. D'autres bandes obliques encadrent le rivet. L'avvers d'un mordant avec bouton (**fig. 291, n° 2 ; fig. 297, n° 6**) est incisé de triangles rayés disposés symétriquement, tout comme des segments obliques, de part et d'autre d'une ligne centrale.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Deux mordants (**fig. 291, n° 4 et 7**) proposent un décor gravé analogue à celui de plusieurs chapes du corpus, notamment de type B1a (**ex : fig. 274, n° 9 à 11**). L'un des deux mordants a été retrouvé avec des fragments de ses renforts latéraux (**fig. 291, n° 7**). Le décor débute en partie distale par quatre triangles tête-bêche formant deux « sabliers » et un motif circulaire abrasé dans le métal. Il se poursuit avec deux triangles rayés et trois incisions disposées en Y, puis avec quatre traits obliques encadrant un long trait orienté dans la largeur de la chape. Deux rectangles rayés et deux triangles rayés, dont la pointe est prolongée par une ligne courbe accostée d'un trait, et encadrant un autre trait, sont visibles en partie proximale. L'ensemble du décor est contenu entre des lignes disposées sur toute la longueur des longs côtés. Deux fragments de mordants décorés de triangles rayés tête-bêche (**fig. 291, n° 3 et 5 ; fig. 297, n° 5**) ont pu appartenir à des pièces au décor similaire. Le mordant de Châteauvert (**fig. 291, n° 7**) a été mis au jour dans une sépulture féminine, à hauteur du bassin, avec une boucle de type F4a à chape de type B1a, un mordant de type D3, au moins trente-quatre appliques de type P1a et une bague de type A1c.

Trois mordants (**fig. 291, n° 9 à 11**) comportent des ajours quadrangulaires associés à un même décor gravé consistant en traits obliques en partie distale, en deux triangles rayés tête-bêche accompagnés de croix en partie proximale. De petits segments ont été gravés le long des grands côtés. Une des trois pièces a conservé une plaque de verre peinte de deux personnages (**fig. 291, n° 11**), retenue par la languette latérale. Ce mordant a été trouvé avec une boucle de type F4a à chape de type B2a (**fig. 207, n° 10**) sur le bassin d'une femme inhumée entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle.

Un autre mordant de type D5 mis au jour dans un ossuaire du bas Moyen Âge dans l'église Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu-La Napoule dans les Alpes-Maritimes retient une plaque de verre. Aucun décor peint n'est signalé<sup>3324</sup>. Un seul rivet assurait le maintien de cet objet au bout d'une lanière. Il est gravé en partie proximale d'un losange, subdivisé en quatre losanges et inscrit dans un rectangle rayé. La partie distale est incisée de traits plus ou moins parallèles. La plus grande partie de la tôle avers est découpée de deux ajours quadrangulaires qui laissent apparaître la plaque de verre.

Les mordants de type D5 paraissent être spécifiques au sud-est de la France et datables du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3324</sup> Spécimen incomplet, L x l = 6,5 x 1,6 cm (Fixot (dir.) 1990, p. 41, fig. 11).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type D6 : Mordant en coffret à deux tôles, à crochet(s) (fig. 212, n° 10 ; fig. 291, n° 13 à 17 ; fig. 292, n° 1 à 9)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 53 A et 326 B, comblement de caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 2, comblement de caveau des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

#### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 676, « niveau d'occupation » du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1654, N.D.S.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-532 B, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1286, H.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-40, 1995-41, 1995-158, 1995-191 et 1996-238, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 114 et 588, datation inconnue.

Il est considéré trois fonctions possibles pour les mordants répertoriés sous le type D6. Premièrement, ils peuvent être interprétés comme des éléments de fermeture de ceintures par agrafage. Ce système d'agrafage nécessite deux mordants (**fig. 75, 81, 82, 285**), l'un retenant une, deux ou trois chaînettes, l'autre terminé par un, deux ou trois crochets venant s'attacher dans les maillons de la ou les chaînettes. Le catalogue d'I. Fingerlin en propose plusieurs exemplaires en alliage cuivreux ou en métal précieux conservés dans des musées de la moitié nord de l'Europe<sup>3325</sup>. Leur technique de fabrication est inconnue, l'auteur allemand ne s'étant pas intéressé à cet aspect du mobilier. Cependant, la plupart des pièces répertoriées dans son ouvrage paraissent avoir été fabriquées par la fonte et n'appartiennent donc pas au type D6. Deuxièmement, les mordants de type D6 ont pu n'avoir qu'une simple fonction décorative. Des objets du catalogue d'I. Fingerlin sont associés à des boucles de ceinture des types D2, G et H. Ils comportent un pendant décoratif au bout du mordant, souvent à l'extrémité d'une

---

<sup>3325</sup> Par exemple, les objets n° 254 et 255, 334, 375, et 538.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chaînette<sup>3326</sup>. Les comptes de Philippe le Hardi indiquent en 1405 que Marguerite de Flandres hérite de lui *une chainture d'or sur I noir tissu faite a aneles tenant une perle et de neus, au bout pendant une flour de geneste* <sup>3327</sup>.

La dernière fonction possible, la suspension, est illustrée par la ceinture de l'époux Spiefami dans une peinture murale peinte vers 1415 figurant la famille Spiefami et le Baptême du Christ dans la cathédrale Notre-Dame des Doms à Avignon (**fig. 59**). L'extrémité de la ceinture est terminée par un mordant comportant un crochet ou une chaînette et au bout duquel pend une dague.

Les mordants du corpus sont constitués de deux tôles, exactement comme pour le type D1. Le cas général est le suivant : une tôle avers aux bords repliés, une tôle revers plate brasée sur les bords de la tôle avers. Cependant, pour au moins une pièce retenant des morceaux de cuir (**fig. 292, n° 6**), la tôle avers, décorée, est plate et la tôle revers est à bords repliés.

Une découpe quadrangulaire dans le bord distal replié de la tôle avers permet le passage d'une languette en tôle, fixée par un rivet (**ex : fig. 291, n° 17**). Deux autres perforations pour rivet encadrent parfois la précédente (**fig. 292, n° 3, 4 et 8**). L'utilité des rivets traversant en partie distale n'est pas évidente. Peut-être est-ce le résultat de considérations esthétiques, de façon à offrir une certaine symétrie avec les rivets présents en partie proximale ? La fixation du mordant sur la courroie s'effectue au moyen de rivets en partie proximale ou centrale, au nombre de un ou deux. Les deux rivets en fer conservés sur une tôle avers de grande dimension (**fig. 292, n° 7**) ont peut-être été rajoutés lors d'une réparation ou d'un changement de courroie. Les rivets originels ont pu occuper deux autres perforations plus proches des bords.

Deux mordants ont conservé un fragment de chaînette à maillons en U. Dans un cas (**fig. 292, n° 3**), le premier maillon s'enroule autour d'un petit anneau circulaire, lui-même retenu par le crochet fermé d'une languette traversant l'extrémité distale du mordant et rivetée. Dans l'autre cas (**fig. 292, n° 1**), l'extrémité du premier maillon traverse la tôle revers et ressort par la découpe quadrangulaire du bord distal de la tôle avers. Cette disposition n'est probablement pas celle prévue à l'origine. Les trois perforations situées dans l'axe de la découpe quadrangulaire devaient accueillir des rivets pour la fixation d'une languette similaire à celle précédemment décrite. Des oxydes de fer recouvrent deux des trois perforations susdites sur la face avers.

---

<sup>3326</sup> Fingerlin 1971, n° 99, 100, 174, 471, 546.

<sup>3327</sup> Dehaisnes 1886, t. 2, p. 867.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Trois mordants retiennent encore un fragment de languette (**fig. 292, n° 2, 4 et 8**). Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une languette ayant retenu une chaînette ou un fragment de crochet dont la fonction est de s'attacher aux maillons. Trois autres mordants comportent ou comportaient un, deux ou trois crochets en fil terminés par une section aplatie les maintenant dans la perforation au travers de laquelle ils passent (**fig. 212, n° 10 ; fig. 292, n° 5 et 6**). Une chaînette s'accrochait à chacun de ces crochets.

Trois pièces incomplètes ou en mauvais état de conservation ont été attribuées au type D6. Un morceau de fil s'échappe de l'extrémité distale d'un exemplaire très oxydé mais contenant un important morceau de tissu (**fig. 291, n° 13**). La présence d'un rivet en place (**fig. 291, n° 16**) ou d'une perforation pour rivet supposée et agrandie par l'oxydation (**fig. 291, n° 14**) est visible sur les deux autres spécimens.

Une grande partie des mordants est décorée. Plusieurs le sont par gravure. Des rinceaux végétaux épousent les courbes de l'accolade découpée dans la bordure proximale d'un objet trouvé dans l'ancienne cathédrale de Digne (**fig. 292, n° 4**). Les contours du dessin sont profondément gravés. De fines incisions comblent certains espaces pour laisser apparaître le motif en réserve. Une plante à cinq feuilles sur fond de zigzags apparaît sur l'avvers d'un mordant avec traces de dorure au mercure mis au jour à Londres dans un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3328</sup>. Deux rivets en fer sont disposés en partie proximale, un troisième près du bord distal, dans l'axe de la découpe quadrangulaire qui permettait le passage d'une languette de tôle. La même disposition s'observe pour un mordant de même datation et issu du même site, gravé de triangles de zigzags inscrits dans un rectangle. Les rivets ont disparu. Des traces d'un tissu de soie ont été observées au revers de la tôle<sup>3329</sup>.

Deux mordants avignonnais sont porteurs de lettres (**fig. 292, n° 2 et 7**). Sur un premier spécimen (**fig. 292, n° 2**), deux frises de triangles rayés et de bâtonnets encadrent l'inscription AVE sur un fond rayé. L'intérieur des lettres est vierge de gravure. Deux zones en bordure des parties proximale et distale sont couvertes de brasure. D'autres tôles recouvraient donc ces parties. Un avers de tôle mis au jour dans un contexte de fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle sur le site de la Porte Pairolière à Nice (**fig. 292, n° 9**) arbore le même décor et présente les mêmes zones couvertes de brasure. Le mot « Ave » était sans doute accompagné sur le mordant en vis-à-vis du mot « Maria » ou de son abréviation « MA » ainsi qu'il apparaît sur un mordant du corpus (**fig. 292, n° 2**). La surface métallique n'a pas le

---

<sup>3328</sup> Moitié avers, L x l = 1,4 x 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 135, n° 618).

<sup>3329</sup> Moitié avers, L x l = 2,6 x 2,5 cm (*Ibid.*, n° 619).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

même aspect en bordure du mordant et dans les lettres que dans l'espace entre les lettres et le cadre gravé (**fig. 286**). Elle réfléchit la lumière dans le premier cas, elle est mate dans le deuxième cas, faisant ressortir l'inscription de façon encore plus nette. L'avvers de la bordure proximale est découpé de trois triangles.

Une accolade à pointe prolongée par une incision triangulaire entaille le bord proximal d'un mordant découvert sur le même site que l'objet précédent (**fig. 292, n° 8**). Deux ouvertures circulaires ont été pratiquées en partie distale. La tôle est, en ces endroits, déjetée vers l'avvers.

Une autre technique, le poinçonnage, est employée dans le bord distal d'un mordant découvert dans l'ancienne cathédrale de Digne (**fig. 292, n° 6**). Chacun des huit triangles à quadrillage en relief qui y apparaît est le résultat d'une série de coups de poinçon. Les triangles sont organisés en un rang de quatre ensembles de deux triangles tête-bêche.

L'emboutissage a été mis en œuvre pour trois mordants. Pour une tôle avers isolée (**fig. 291, n° 15**), le décor est limité à une bande orientée dans la largeur : quatre bossettes près du bord proximal, des cercles entourant des fleurs à quatre pétales dont les contours des pétales et le point central sont en relief. Un petit relief supplémentaire paraît être le résultat de coups d'un poinçon qui n'ont pas perforé la tôle. La perforation inachevée aurait dû fonctionner avec une autre perforation, complète cette fois-ci et réalisée du revers vers l'avvers, en symétrie de l'axe longitudinal. Elle a été remplacée par une perforation, encore occupée par un rivet en fer, située à la jonction de deux cercles. Un deuxième mordant du corpus est porteur de motifs végétaux (**fig. 292, n° 1**), le dernier arbore un décor embouti sur ses deux faces (**fig. 212, n° 10**) : des fleurs à pétales ronds et triangulaires sur une face, un motif cordé accompagné de coups d'un poinçon en forme de fleurs à six pétales pentagonaux sur l'autre face. Cet objet a été retrouvé avec une boucle de type H2a à chape de type A incomplète.

Le poinçonnage peut être associé à l'emboutissage et à la gravure. Il en résulte une ornementation assez complexe pour un spécimen du corpus (**fig. 292, n° 3**). Une fleur, peut-être une tulipe, est évoquée au moyen d'un poinçon à deux pointes coniques. D'après la direction des points, l'outil a toujours été apposé dans la même direction : depuis le début de la tige ou des feuilles vers l'extrémité de la fleur ou des feuilles. Des zones du bord de la tôle avers sont abaissées – résultat d'un emboutissage – et l'extrémité proximale est découpée d'une accolade dont la pointe est prolongée par une profonde incision triangulaire. La languette est incisée d'un couple de lignes de part et d'autres de deux pans coupés semi-ovales. Un léger gradin sépare la partie décorée de celle qui est nue et comprend le crochet.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les quelques données chronologiques disponibles conduisent à envisager un emploi des mordants de type D6 durant le XV<sup>e</sup> siècle et peut-être le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### Type E : Mordant en tôle à charnière (fig. 293)

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 893, décombres, n° 3618, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 412, sol de bâtiment, n° 3066, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 3571, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 3218, comblement de silo, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2379, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 26 et 340, datation inconnue.

Les mordants du corpus de type E sont quadrangulaires. Ils comportent, à l'extrémité opposée aux rivets, deux charnons mâles ou un charnon femelle. Une tige ou une tôle enroulée sert d'axe de rotation. Dans un cas, cet axe a été conservé avec un fragment de charnon femelle (**fig. 293, n° 8**). La fixation sur la courroie s'effectue avec un ou deux rivets. Deux mordants conservent un renfort en U (**fig. 293, n° 2 et 9**). Aux exemplaires entiers ont été associés trois pièces incomplètes sans trace de charnon (**fig. 293, n° 3, 5 et 6**) mais arborant un décor similaire à certains spécimens du corpus et à la plupart des objets de la bibliographie.

Les mordants à charnon femelle de type E ne peuvent pas être confondus avec les mordants des agrafes de livre à extrémité distale issue de la fonte étudiés dans l'**annexe 3 (annexe 3, fig. 29 et fig. 30, n° 1 à 4)**, car le charnon femelle de ces derniers est généralement plus large et aux bords obliques. En outre, sauf cas exceptionnel, le mordant d'agrafe de livre est de très petite taille et le décor éventuel est totalement différent de celui des mordants de type E.

L'identification des exemplaires à charnons mâles en tant que mordant de type E et non comme chape de type A tient à plusieurs facteurs :

- la distance entre les charnons est beaucoup plus importante,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- les objets considérés ne présentent pas de retraits latéraux triangulaires comme pour les chapes des boucles à clapet distal de type C1c (**fig. 184, n° 1 et 2**),
- l'axe de rotation conservé sur un exemplaire (**fig. 293, n° 8**) est une tôle enroulée et non une tige comme s'il s'était agi d'une boucle composite.

Si l'identification est correcte, force est de constater qu'aucun des cinq mordants complets trouvés en Provence n'est un élément terminal de ceinture puisqu'ils comportent à la fois un ou des charnons et une partie mordante. Une telle unanimité amène à penser que la plupart de ces mordants appartenaient à des charnières reliant deux courroies distinctes. On peut imaginer un tel dispositif au milieu d'une ceinture, par exemple dans le dos de la personne ou, peut-être plus probablement dans la longue partie pendante d'une ceinture, avec, dans ce cas, l'avantage que les personnages du décor sont disposés verticalement. Cependant, ainsi que l'illustrent plusieurs mordants de type D6 gravés du mot AVE (**fig. 292, n° 7 et 9**), des boucles des types D2a (**ex : fig. 194**), F2b et F2c (**ex : fig. 195, n° 6 à 9**), l'orientation des motifs dans un sens favorisant la lecture n'est pas un élément déterminant. D'autres mordants ont pu fonctionner avec un élément terminal en tôle qui ne s'est pas conservé ou qui, dans un état actuellement incomplet, ne permet pas l'identification.

Les pièces provençales peuvent être subdivisées en trois groupes en fonction de leur décor. Au premier groupe appartiennent deux exemplaires décorés de figures géométriques gravées découverts au *castrum* Saint-Jean à Rougiers. L'un d'eux (**fig. 293, n° 9 ; fig. 297, n° 8**) est incisé d'un décor abstrait de lignes droites et obliques parfois si profondes qu'elles traversent la tôle. Ce type de décor rappelle celui qui est observé sur deux chapes de type C1b (**fig. 250, n° 5, fig. 275, n° 11**) et un mordant de type D3 (**fig. 290, n° 8**). Pour ces quatre objets, il se remarque deux longues lignes gravées le long des grands côtés, deux autres lignes soulignant l'axe central, un quadrillage à une extrémité, des lignes obliques jointives ou pratiquement jointives à l'autre extrémité. Le second mordant de type E du premier groupe (**fig. 293, n° 8**) est orné de rectangles obliques – l'évocation d'un motif cordé ? – sur un fond rayé encadré par des lignes s'étendant le long des bords latéraux.

À ce premier groupe peut être rattaché un probable fragment de mordant à charnons mâles. Ce fragment possède une unique perforation pour la fixation et un décor géométrique gravé, endommagé, dans un cadre de lignes incisées. Il provient d'un contexte de seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle du site de Barker Lane à King's Lynn dans le comté de Norfolk au Royaume-Uni<sup>3330</sup>. Signalons la découverte de plusieurs charnières complètes

---

<sup>3330</sup> Objet incomplet, L cons. x l = 3,8 x 1,2 cm (Geddes et Carter 1977, p. 287, n° 10).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aux mordants traversés par deux rivets alignés dans la largeur, retenant des fragments de cuir. Un premier ensemble de deux mordants sans décor a été récupéré hors stratigraphie lors des fouilles du complexe abbatial de Whithorn and Saint-Ninian dans le comté de Dumfries et Galloway au Royaume-Uni<sup>3331</sup>. Le bord proximal des mordants du second ensemble, trouvé à Londres dans une strate de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, est découpé d'un cercle presque complet encadré par deux arcs de cercle<sup>3332</sup>. Une incision a été pratiquée dans le prolongement d'un des arcs de cercle.

Une sépulture de jeune femme adulte (20 à 25 ans) du cimetière de la Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes a fourni un mordant un peu particulier, dont le décor est constitué de zones de zigzags limitées par des zigzags<sup>3333</sup>. Cette pièce, trouvée à hauteur du tiers inférieur du fémur gauche, est constituée de deux éléments : un élément terminal à extrémité distale arrondie, avec des charnons mâles à l'autre extrémité, et un élément proximal à charnon femelle incomplet.

Le deuxième groupe rassemble quatre artefacts du corpus, dont le décor a été obtenu par impression (**fig. 293, n° 1, 2, 3 et 7**). Deux rivets sont localisés près du bord proximal pour le spécimen à charnon femelle. L'autre objet complet comporte trois perforations alignées dans la longueur. La perforation en partie mordante est probablement d'origine, les deux autres, plus grossières et d'un plus grand diamètre, ont sans doute été rajoutées postérieurement. La méthode de fabrication diffère de celle de la pièce précédente : la tôle décorée est ici brasée sur une plaque, découpée en partie mordant d'un trapèze destiné à réceptionner l'extrémité de la courroie. L'extrémité de la partie mordante est manquante. Cet exemplaire (**fig. 293, n° 2**) comporte le même décor à l'avant et au revers. Il est possible que la tôle ait bougé au cours de l'opération de martelage sur la matrice gravée, entraînant un décalage. La même opération a alors pu être réalisée sur l'autre face, qui est ainsi devenue la face principale.

Sur les trois mordants les plus complets du second groupe est figurée une femme debout, de face, sur un fond quadrillé à l'intérieur d'une baguette d'encadrement. Sur les deux pièces où la figure est complète, le personnage aux bras levés est vêtu d'un long surcot aux manches étroites, boutonné sur le devant, au décolleté arrondi, collant au corps sur le buste et très ample à partir des hanches. La chevelure coiffée s'enroule sur les côtés dans un cas

---

<sup>3331</sup> Un mordant complet et un mordant incomplet, L totale x L mordant x l = 2,8 x 1,6 x 1,5 cm (Nicholson 1998a, p. 373, fig. 10.58, n° 15).

<sup>3332</sup> Ensemble complet, L totale x L mordant x l = 2,6 x 1,5 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 227, n° 1217).

<sup>3333</sup> Exemplaire incomplet, L x l = 7 x 1,05 cm (Bonnet 1969, p. 25).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(**fig. 293, n° 1**), elle est annelée et retombe sur les côtés dans l'autre cas (**fig. 293, n° 2**). Des manches de l'habit de l'une des figures s'échappe une bande de tissu tombant presque jusqu'aux pieds. Cet ornement vestimentaire est courant au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3334</sup>. Les figures féminines sont surmontées d'une rosace quadrilobée aux lobes contenant une fleur à six pétales ou d'un « dais » à fleurs à six pétales. Sur le mordant à charnons mâles (**fig. 293, n° 2**), une ligne de bossettes sous la figure féminine la sépare d'un demi-quadrilobe à fleur à six pétales et d'une étoile à huit rais dans un losange. Le même motif se retrouve sur un fragment de tôle isolé (**fig. 293, n° 4**), ce qui a conduit à son rapprochement avec ce groupe.

Trois artefacts sont rassemblés dans le troisième groupe (**fig. 293, n° 3, 5 et 6**). La tôle, épaisse, a été creusée pour figurer en réserve de jeunes femmes vues de profil, toujours depuis la gauche, tenant soit un livre soit une tête de monstre, débout sous un arc, les pieds posés sur un massif quadrillé obliquement. Les creux ont été remplis d'émail rouge ou bleu. Les personnages sont vêtus d'une cotte à décolleté arrondi, moulante pour le buste et les bras, ample pour la moitié inférieure du corps. Une coiffe couvre leurs cheveux.

Une ceinture en argent doré et émaillé à boucle de type M et chape à charnière appartenant au trésor d'Erfurt enfoui vers 1350, attribuée au second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, a été mise au jour avec un mordant constitué de deux parties réunies par une charnière (**fig. 309**). De petites figures féminines et masculines tenant un animal ou un objet apparaissent sous des arcs gothiques sommés d'un quadrilobe<sup>3335</sup>. Six ensembles d'accessoires de la ceinture comprenant des mordants à charnière sont répertoriés dans le catalogue d'I. Fingerlin. Ces objets n'appartiennent pas au type E au sens où ils n'ont pas été fabriqués à partir d'une tôle. Ils sont ou ont été conservés au musée d'art de Cleveland, au British Museum de Londres, à Berlin, au musée d'archéologie croate de Split, au musée des arts appliqués de Vienne<sup>3336</sup>. L'ensemble des mordants est en argent doré, et pour deux exemplaires également émaillé. Dans deux cas, le mordant appartenait à une ceinture à boucle de type M et chape de type A2b<sup>3337</sup>, pour un troisième cas, à une boucle de type J3 à chape de type A3d<sup>3338</sup>. Les trois derniers numéros du catalogue correspondent à des objets isolés. Le

---

<sup>3334</sup> Un exemple est visible parmi les femmes assistant au prêche de saint Jean-Baptiste au plafond de la chapelle Saint-Jean peint par Matteo Giovannetti entre 1346 et 1348 au palais des Papes à Avignon (Van Buren 2011, pl. 5, n° F10).

<sup>3335</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 77, n° 41.

<sup>3336</sup> Fingerlin 1971, n° 21, 66, 152, 153, 465, 543.

<sup>3337</sup> *Ibid.*, n° 66 (Cleveland) ; Fingerlin 1971, n° 465 et Petrinec 1996, p. 104-105 (provient d'une sépulture à Cetina en Croatie, conservé à Split).

<sup>3338</sup> Fingerlin 1971, n° 21 (Berlin).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

British Museum conserve deux mordants de fin de ceinture<sup>3339</sup> dont le plus complet est constitué de trois pièces à charnière : une partie distale avec des charnons mâles, une partie intermédiaire à charnon femelle aux deux extrémités, une partie proximale avec charnons mâles, et à l'autre extrémité, le mors pour réceptionner la courroie. L'avert et le revers des trois pièces sont découpés d'un arc trilobé sur colonnes torsadées laissant apparaître un homme de profil ou un oiseau gravés. L'arc est surmonté de trois petits arcs en plein cintre sous un grand arc. Les faces du deuxième mordant du British Museum sont découpées d'un arc brisé surmonté d'un autre arc brisé. La gravure d'un homme de profil est visible à l'intérieur du premier arc. La vraisemblance architecturale, extrêmement poussée, est rendue par l'adjonction de multiples détails observables dans l'architecture des églises. Les personnages et les oiseaux sont gravés sur une tôle intermédiaire. À un degré moindre, les ajours du mordant à charnons mâles de Vienne rappellent aussi l'architecture des églises : il s'y observe côte-à-côte un groupe de deux arcs en plein cintre sous un grand arc brisé<sup>3340</sup>. Les mordants de Cleveland, de Berlin et de Split, retrouvés avec une boucle, sont constitués de deux ou trois pièces reliées par des charnières. Sur une face du spécimen de Cleveland se retrouvent des scènes courtoises dans un cadre architectural constitué d'une multiplicité d'arcs. Sur l'autre face, des figures mi-hommes mi-bêtes sont ciselées. Des hommes et des femmes isolés, des couples se faisant face, des animaux fabuleux apparaissent sur les exemplaires de Berlin et de Split.

Les mordants de type E ne doivent pas être confondus avec des plaques à charnières de ceintures entièrement métalliques que les sources archéologiques<sup>3341</sup>, textuelles<sup>3342</sup> et iconographiques (ex : **fig. 48, 62**) attestent du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Il est très vraisemblable, au vu de la documentation, que les mordants de type E des deuxièmes et troisièmes groupes sont inspirés de pièces d'orfèvrerie. Les décors sont moins fins et moins élaborés que sur les pièces orfévrées et le motif architectural est réduit à

---

<sup>3339</sup> *Ibid.*, n° 152 et 153.

<sup>3340</sup> *Ibid.*, n° 543.

<sup>3341</sup> Notons que des morceaux de ceinture métallique à plaques losangiques, polylobées ou circulaires à charnières en bronze doré et émaillé sont conservés par exemple au Victoria and Albert Museum à Londres (Fingerlin 1971, cat. n° 308), à la galerie Parmeggiani à Reggio-Emilia (*Ibid.*, cat. n° 449), en argent doré et émaillé dans le trésor de l'église saint Lazare à Madrid (*Ibid.*, cat. n° 332).

<sup>3342</sup> La plus ancienne mention textuelle est fournie par l'inventaire des meubles de la reine Jeanne de Boulogne qui enregistre trois tronçons d'*une sainture d'or a charnieres, contenant XXIX charnieres avec la boucle et le mordant* (Douët d'Arcq 1874, p. 54, n° 48). La ceinture en or d'une valeur de 800 florins que l'orfèvre Jacques Scalle exécute à la demande du roi René en 1479 pourrait en être un exemple (Arnaud d'Agnel 1908, n° 1066, 1073, 1074).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'évocation d'une rosace (**fig. 393, n° 1 et 2**) ou à un arc en plein cintre (**fig. 293, n° 3 et 6**). Les données archéologiques actuelles permettent d'envisager un usage des mordants de type E au cours du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### Type F : Terminaison de courroie à applique (**fig. 294, n° 1 et 2**)

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2018, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2567, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375.

Ces deux objets en alliage cuivreux sont constitués d'une applique étroite de type H3c ou d'une variante du type H3 obtenue par la fonte traversée par deux rivets à contre-rivure circulaire plate. Cette applique est associée à une tôle plate comprenant en partie proximale un troisième rivet à contre-rivure circulaire plate. Les longs côtés surbaissés de l'applique étroite sont porteurs de dépressions allongées (**fig. 294, n° 1**) ou gravés de zigzags (**fig. 294, n° 2**).

Des artefacts similaires ont été trouvés dans un remblai daté entre 1525 et 1568 sur le site de la Motte Rouge à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>3343</sup>, dans des niveaux de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et trois autres hors stratigraphie sur le site Billingsgate lorry park à Londres<sup>3344</sup>. L'extrémité distale des tôles plates est traversée par un ou deux rivets passant également au travers d'appliques d'une variante du type H3<sup>3345</sup>, de type H3c<sup>3346</sup>, d'une forme proche du type H3c mais avec amincissement localisé<sup>3347</sup> ou de type M1<sup>3348</sup>. Un autre rivet est toujours localisé près du bord proximal. La tôle inférieure est généralement

---

<sup>3343</sup> Se reporter quatre notes de bas de page plus loin.

<sup>3344</sup> Pour cinq objets, il n'est conservé que la tôle inférieure (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 156-157, n° 732 à 742).

<sup>3345</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : applique complète, L totale x l totale = 1,4 x 1,1 cm, applique : L x l = 0,45 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 735).

<sup>3346</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : objet complet, L totale x l totale = 1,3 x 0,9 cm, applique : L x l = 0,3 x 0,9 cm ; Pièces complètes, L totale x l totale = 1,5 x 0,9 et 1,9 x 1,4 cm, applique : L x l = 0,35 x 1 et 0,35 x 1,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 732, 734 et 737).

<sup>3347</sup> **France, Charente-Maritime** : objet complet, L totale x l totale = 1,4 x 1,55 cm ; applique : L x l = 0,35 x 1,55 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 70, n° 94). **Royaume-Uni, Grand Londres** : spécimen complet, L totale x l totale = 1,8 x 1,6 cm, applique : L x l = 0,5 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 738). On peut y ajouter une applique isolée complète, L x l = 0,4 x 2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1145).

<sup>3348</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact complet, L totale x l totale = 1,9 x 0,9 cm, applique : L x l = 0,9 x 0,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 733).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

échancrée en partie proximale ou centrale puis arrondie en partie distale. Les contre-rivures sont circulaires et plates.

G. Egan et F. Pritchard interprètent ces pièces comme des terminaisons de courroie<sup>3349</sup> : elles auraient fonctionné avec des anneaux à clapet distal (**fig. 112, C**). Le bord interne du clapet distal s'introduisait entre l'applique étroite et la tôle plate. Lorsque le clapet comporte un ergot, il semble que seule cette partie s'engageait dans le dispositif ; une zone amincie de l'applique étroite pouvait le réceptionner<sup>3350</sup>. À Londres, les terminaisons ont rarement été retrouvées dans les mêmes contextes que les anneaux à clapet distal. Le constat est différent pour les artefacts mis au jour sur le site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers :

- la terminaison issue du contexte le plus récent (**fig. 294, n° 2**) et un anneau de type F4c (**fig. 210, n° 3**) ont été découverts dans un même niveau,
- la seconde terminaison (**fig. 294, n° 1**) et le second anneau de type F4c proviennent de contextes de même datation fouillés dans des bâtiments voisins.

Les données disponibles conduisent à envisager une datation typologique correspondant au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type G : Mordant issu de la fonte ouvert latéralement (fig. 294, n° 3)**

La partie mordante des pièces de type G est ouverte latéralement. L'extrémité de la courroie ne s'enfonce pas dans une portion en fourreau comme pour les types précédents ou en coffret comme pour le type H.

Les mordants en alliage cuivreux de type G sont connus dans le sud de la France depuis l'époque mérovingienne<sup>3351</sup>. Ils sont allongés et terminés par une extrémité arrondie<sup>3352</sup>. Certains présentent un étranglement<sup>3353</sup>. Ces objets ne peuvent pas être confondus avec les pièces du bas Moyen Âge. D'après les données archéologiques actuellement disponibles, il ne paraît pas avoir été utilisé de modèles de mordant de type G dans le sud de la France entre la fin de l'époque mérovingienne et au moins le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Un artefact très étroit terminé par une tête de serpent a été trouvé à l'emplacement du

---

<sup>3349</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 158.

<sup>3350</sup> Une terminaison de courroie de type F avec une applique de ce type fut trouvée à Londres dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002, n° 738).

<sup>3351</sup> Avec des formes différentes, ils sont courants pendant la période anglo-saxonne au Royaume-Uni (ex : Hinton 1990c).

<sup>3352</sup> Stutz 2003, pl. 41, n° 637, 641, 642.

<sup>3353</sup> *Ibid.*, pl. 41, n° 645 à 648.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

village de Corné (vers 1170 - vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>3354</sup>. Il est interprété comme un mordant de ceinture par J.-M. Lassure, mais sa faible largeur est étonnante pour une si haute époque. D'après les boucles et chapes contemporains, les courroies de cuir et de tissu de cette époque sont plus larges. Peut-être est-ce un élément décoratif de ceinture ou de harnachement riveté perpendiculairement à la courroie ?

Les mordants en alliage cuivreux de type G de la bibliographie offrent une grande diversité d'aspects : une pièce longiligne à bout arrondi sans décor<sup>3355</sup>, un exemplaire quadrangulaire à excroissance distale évoquant un gland<sup>3356</sup>, un spécimen quadrangulaire en partie proximale, ovoïde en partie distale et terminé par un gland<sup>3357</sup>, des artefacts en alliage d'étain et de plomb de configurations variées<sup>3358</sup>. Aucun de ces objets, obtenus par la fonte, n'offre de similitudes avec le mordant du corpus.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 162, comblement de tranchée de fondation, 1491 - 1496.

À l'extrémité proximale, deux rivets sont disposés de part et d'autre d'un renforcement en arc de cercle. Du milieu de celui-ci, sur la face avers, partent trois encoches plus ou moins triangulaires. Deux ouvertures circulaires décoratives sont disposées au milieu de l'objet. L'extrémité distale du mordant est un massif aux facettes triangulaires. Bien que mis au jour dans le comblement d'une tranchée de fondation datée de 1491 - 1496, l'objet est très probablement résiduel. Il appartenait sans doute au dépotoir du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle dans lequel la tranchée a été creusée.

Aucun objet similaire n'a pu être trouvé dans la bibliographie. Cependant, des artefacts en alliage cuivreux au décor plus évolué, conservés au Museum of London, offrent

---

<sup>3354</sup> Objet complet, L x l = 4,9 x 0,8 cm (Lassure 1995, p. 521, fig. 416, n° 13).

<sup>3355</sup> Pièce complète, L x l = 3,8 x 0,55 cm, château de Pymont, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 105, fig. 63, n° 1945).

<sup>3356</sup> **Royaume-Uni, Herefordshire** : mordant incomplet, L cons. x l = 3,1 x 0,7 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Bewell House, Hereford (Shoemith (dir.) 1985, fig. 4.8).

<sup>3357</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : spécimen complet, L x l = 4,2 x 1,95 cm, H.S., village médiéval, Goltho, (Goodall 1975, p. 91, fig. 43, n° 2)

<sup>3358</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : objet incomplet, L cons. x l = 1,8 x 0,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, exemplaire complet, L x l = 2,9 x 1,1 cm, H.S., Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 153-154, n° 718 et 719). **Musée de Londres** : deux artefacts complets, L x l = 3,85 x 1,5 et 2,6 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 154).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

quelques ressemblances<sup>3359</sup>. Tout comme le mordant d'Avignon, ils sont constitués d'une partie circulaire réceptionnant l'extrémité de la lanière et d'une partie distale à fioritures ornementales.

#### **Type H : Mordant en coffret issu de la fonte (fig. 294, n° 4 à 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L6/1, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2022, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- R.H.I. Philonarde, Avignon : n° 3, remblai, milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

Deux des trois objets du type H sont en matériau blanc (**fig. 294, n° 4 et 6**). Ils sont allongés et leur fabrication a nécessité trois empreintes, comme pour les boucles de type V1 (**voir fig. 262, A**) : une empreinte en creux pour chaque face, une empreinte en relief pour l'intérieur du mordant. L'exemplaire le plus petit (**fig. 294, n° 4**), arrondi en partie distale, comporte un léger bombement terminal. La jonction des deux empreintes extérieures est visible à travers un léger ressaut. L'avert est décoré de légers reliefs figurant un animal fabuleux, une ligne et un chevron. Ces figures sont issues de la fonte. La lanière était maintenue par un rivet en fer dont il ne reste que des traces d'oxyde.

Le spécimen de plus grande dimension (**fig. 294, n° 6**) est terminé par une excroissance distale ayant la forme d'un ergot. Il possède un rivet en fer. Le bord proximal du mordant n'a pas été conservé.

Le dernier mordant du corpus est en alliage cuivreux (**fig. 294, n° 5**). De forme circulaire, bombé en son centre, il présente un rivet au milieu de l'ouverture longiligne utilisée pour le passage de la courroie. L'épaisseur de métal est à cet endroit de 1 à 1,5 mm. Le vide intérieur de l'objet épouse les formes extérieures. L'objet n'a donc pas pu être fabriqué avec un moule permanent, utilisable plusieurs fois. La technique de la fonte à la cire perdue fut très certainement employée.

---

<sup>3359</sup> (Fingerlin 1971, n° 312 à 314).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les mordants du corpus sont différents des exemplaires qui proviennent de la moitié nord de l'Europe pour des contextes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas le lieu d'en faire ici un inventaire descriptif, ces objets étant fort nombreux<sup>3360</sup>.

#### **Type I : Terminaison issue de la fonte sans mors (fig. 294, n° 7 à 12 ; fig. 295, n° 1 à 5)**

Trois sous-types ont été distingués en fonction de la configuration de la partie distale. Le premier (sous-type I1) rassemble des terminaisons de courroie globalement quadrangulaires terminées par un crochet, le second (sous-type I2) une terminaison à corps plat quadrangulaire et à excroissance distale, le dernier (sous-type I3) une terminaison à corps quadrangulaire concave et à crochet. Les objets des types I2 et I3 n'ayant pas de datation stratigraphique, leur appartenance à la période d'étude est incertaine.

Un objet au corps terminé par un anneau, issu de la fonte, retenant un maillon en S a été trouvé sur le site d'Abbots Lane à Londres, dans un contexte daté par la céramique entre vers 1530 et vers 1570<sup>3361</sup>. Nous n'avons pas intégré au type I1 plusieurs petits crochets en alliage cuivreux trouvés en Provence ou mentionnés dans la bibliographie et qui nous paraissent avoir un lien plus évident avec l'ameublement<sup>3362</sup> ou avec une fixation par agrafage de pièces de vêtement<sup>3363</sup>.

#### **Type II : Terminaison de courroie issue de la fonte, à corps plat, à crochet (fig. 294, n° 7 à 12 ; fig. 295, n° 1 à 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu, Arles : n° FAN 92.00.1467, H.S.
- Alcazar, Marseille : n° 113, comblement de tranchée, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> s.

---

<sup>3360</sup> Nous donnons ici un inventaire raisonné des publications qui en décrivent : **France, Aisne** : première moitié XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Montel 1989, p. 167, n° 15-1) ; **Pas-de-Calais** : XV<sup>e</sup> siècle, îlot Sainte-Agnès, Arras (Barbieux (dir.) 1993, p. 75, n° 274) ; **Royaume-Uni, Grand Londres**, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Londres, (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 149-151, n° 706 à 717) ; **Musées divers** : Fingerlin 1971, nombreux exemplaires parmi les pages 128 à 148, se reporter à la figure 415 figurant un mordant dans une peinture du milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>3361</sup> Egan 2005, p. 41-42, n° 148.

<sup>3362</sup> Se reporter par exemple à Archéologie 1990, p. 224, n° 471.

<sup>3363</sup> Voir par exemple Rieb et Salch 1973, n° 334 à 338.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 134, remblai, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Puget, Marseille : n° s.n. 1, comblement de tranchée de fondation de mur, XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Gard*

- Collège Eugène Vigne, Beaucaire : n° 1024-13, nettoyage de surface de four, XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 125, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 2038 et 2304, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2015, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ces objets en alliage cuivreux sont composés d'un corps quadrangulaire ou triangulaire et terminé en motif de feuille (**fig. 195, n° 3**), prolongé sur un petit côté par une tige qui s'enroule en un crochet. Le corps peut être plus large que long (**fig. 294, n° 7**) ou plus long que large (**fig. 294, n° 8 à 12 ; fig. 295, n° 1 et 2**). L'extrémité de la tige se termine par un trèfle pour un exemplaire (**fig. 294, n° 12**), par un épaississement pour un autre spécimen (**fig. 294, n° 1**), par une zone aplatie et élargie pour un troisième (**fig. 295, n° 3**). La tige est cassée à l'endroit d'une perforation pour l'objet de Beaucaire (**fig. 294, n° 10**). Deux rivets traversant parfois à tête bouletée (**fig. 294, n° 7 ; fig. 295, n° 1 à 3**) ou un rivet intégré (**fig. 294, n° 9**) servent à la fixation. Le corps quadrangulaire peut comporter un décor sous forme d'un ajour cruciforme (**fig. 295, n° 2**), de zigzags gravés (**fig. 294, n° 10**), de deux rectangles d'ocelles contenant quatre cercles gravés remplis d'ocelles (**fig. 294, n° 11**), d'un écu à deux pals poinçonnés d'ocelles (**fig. 294, n° 12 ; fig. 297, n° 1**). Les traits incisés sur cette dernière pièce ont été obtenus par petits coups répétés. Trois pièces conservent des traces de dorure sur la plaque (**fig. 294, n° 10 à 12**). L'une d'elles en comporte également sur le trèfle de sa tige. La dorure de deux pièces a été faite par apposition d'un amalgame de mercure (**fig. 294, n° 11 et 12**). Des contre-rivures octogonales sont encore en place sur un exemplaire (**fig. 295, n° 2**).

Des objets en fer analogues aux objets de type I1 ont été intégrés parmi les éléments de comparaison pour une meilleure compréhension. Plusieurs interprétations quant à la fonction des artefacts de type I1 sont possibles mais celle qui nous paraît la plus probable est

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

celle de terminaison de courroie. Elle est prouvée par des découvertes archéologiques sur lesquelles nous allons revenir. La longueur de la plupart des objets est supérieure à la largeur de la majorité des boucles ce qui affaiblit l'hypothèse d'un emploi en tant qu'applique de suspension. Dans plusieurs cas, le crochet est assez ouvert ce qui faciliterait le vol des objets qui pourraient y être suspendus. Une utilisation en tant qu'élément d'agrafage pour la fermeture d'une ceinture peut être envisagée : le crochet pourrait traverser les maillons d'une chaînette (**ex : fig. 81 et 82**) comme pour les mordants de type D6. Placés à l'extrémité d'une courroie, ces crochets ont pu permettre la suspension du fourreau d'une arme. Peut-être est-ce des objets de ce type qui sont figurés à l'extrémité de plusieurs courroies permettant l'attache du fourreau de l'épée d'un soldat représenté dans le *Retable de Thouzon* peint vers 1410-1415 (**fig. 97**).

L'identification des objets de type II en tant que terminaison de courroie, également formulée par G. Egan et F. Pritchard, est notamment fondée sur des objets londoniens retrouvés sur des extrémités de lanières de cuir. Ils sont dans deux cas constitués de deux fragments de cuir superposés. Un premier spécimen, doré au mercure, en alliage cuivreux, étroit et long, à deux rivets traversant à contre-rivure circulaire, comporte une cannelure à la jonction entre le crochet et le corps. Le crochet est retourné vers l'intérieur. L'objet appartient à un contexte daté vers 1270 - vers 1350<sup>3364</sup>. Un deuxième exemplaire, en fer, est fixé par un unique rivet traversant au bout des deux fragments de cuir. Il est à rapprocher d'un artefact du corpus (**fig. 294, n° 7**). Les deux rivets intégrés d'une applique en fer de type H, bombée à l'avant comme les spécimens de type H3b, traversent l'autre extrémité de l'assemblage. Le fragment de cuir supérieur se prolongeait au contraire du fragment inférieur. L'artefact, à couverte blanche, est issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3365</sup>. Une troisième terminaison de ceinture, en alliage cuivreux et étroite, conserve des restes d'une seule épaisseur de cuir au revers. Elle présente trois rivets traversant. Son crochet est incomplet. L'objet provient d'un niveau daté vers 1270 - vers 1350<sup>3366</sup>. À Londres également a été retrouvée une pièce en fer à couverte blanche, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, à deux rivets traversant dont l'extrémité disposée au revers de la courroie, disparue, est fortement

---

<sup>3364</sup> Objet complet, L totale x l corps x p crochet = 3,3 x 0,45 x 1,75 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 155, n° 730).

<sup>3365</sup> Artefact complet, L totale x l corps x p crochet = 3,1 x 2,2 x 0,95 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 155, n° 728).

<sup>3366</sup> Pièce incomplète, L totale x l corps = 5,7 x 0,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 155, n° 729).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

matée. Le bout du crochet forme un angle droit avec la tige. Il est relevé vers l'extérieur<sup>3367</sup>. L'aspect général de cette terminaison est analogue à celui d'une pièce varoise (**fig. 295, n° 2**).

D'autres exemplaires relevés dans la bibliographie ont cette même configuration. C'est le cas d'un artefact en alliage cuivreux avec un rivet à chacun des quatre angles du corps quadrangulaire qui provient du *castrum* de Cabaret (N.D.S.) à Lastours dans l'Aude<sup>3368</sup>. La face supérieure est dorée. Du même site est issu un fragment de crochet<sup>3369</sup>. Une terminaison de courroie en fer à corps quadrangulaire large, à deux rivets traversant alignés dans la longueur a été découverte dans une phase de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de la Crypta Balbi à Rome<sup>3370</sup>. Le bout du crochet se recourbe vers l'extérieur tout comme sur la pièce londonienne mentionnée précédemment. Les contre-rivures sont quadrangulaires.

Des terminaisons plus étroites en alliage cuivreux ont été retrouvées hors stratigraphie sur le site de la motte castrale du Vieux Poirier à Kermoroc'h dans les Côtes-d'Armor<sup>3371</sup>, dans un niveau du XVII<sup>e</sup> siècle du site de la Rue du Fier du Ciel à Conchil-le-Temple dans le Pas-de-Calais<sup>3372</sup>. Le premier objet, à trois perforations alignées pour la fixation, arbore une tête de cygne au bout du crochet. Le deuxième artefact ne comporte qu'un seul rivet. Une pièce en alliage cuivreux, à deux rivets traversant, au crochet incomplet, appartient à un niveau qui pourrait être daté de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du site de High Street C à Southampton<sup>3373</sup>. Un artefact en fer à deux rivets traversant est issu d'une phase datée entre la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site du village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire<sup>3374</sup>.

Quelques pièces en alliage cuivreux, étroites et à deux rivets traversant, comportent un décor mouluré issu de la fonte ou partiellement issu de la fonte. Ces objets n'offrent pas d'analogies particulières avec les artefacts du corpus. Un spécimen en alliage cuivreux récupéré hors stratigraphie sur le site du château de Montaignut à Gissac dans le Tarn est

---

<sup>3367</sup> Exemplaire complet, L totale x l corps x p crochet = 5,4 x 2,1 x 2,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 155, n° 731).

<sup>3368</sup> Objet complet, L totale x l corps x p crochet = 6,25 x 1,95 x 1,95 cm (Barrère 1999, p. 827, fig. 2, n° 7).

<sup>3369</sup> Artefact incomplet, p crochet = 2,3 cm (Barrère 1999, p. 827, fig. 2, n° 8).

<sup>3370</sup> Pièce complète, L totale x l corps x p crochet = 6 x 2 x 2,2 cm (Sfligiotti 1990, p. 544).

<sup>3371</sup> Spécimen complet, L totale x l corps x p crochet = 4,7 x 1,2 x 0,9 cm (Langouet et Faguet 1985, p. 76).

<sup>3372</sup> Pièce incomplète, L totale x l corps x p crochet cons. = 7,5 x 1,3 x 1,1 cm (Legros 2011, n° 65).

<sup>3373</sup> Artefact incomplet, L totale x l corps = 4,1 x 1,2 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 255, fig. 240, n° 1721).

<sup>3374</sup> Terminaison complète, L totale x l corps x p crochet = 5,8 x 1,2 x 1,9 cm (Goodall 1993, p. 185, fig. 37, n° 151).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

décoré d'un élargissement central ovoïde comportant des petits points dont le mode d'obtention n'est pas précisé<sup>3375</sup>. Deux exemplaires dorés comportant un même décor constitué de trois zones surélevées incisées – la zone centrale comportant un quadrillage oblique – proviennent d'un niveau de milieu/seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de La Bénèche à Caussade dans le Tarn-et-Garonne<sup>3376</sup> et du site du château de Montségur dans l'Ariège<sup>3377</sup>. Ils comportent à l'opposé du crochet une excroissance allongée. Celle-ci s'observe également sur une terminaison issue d'une couche de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle du site de Berrington Street à Hereford dans l'Herefordshire<sup>3378</sup>. Le reste du corps, fortement bombé, est décoré de cannelures près des extrémités. Le crochet de la pièce trouvée à Caussade est terminé par une tête animale. Cette figure s'observe au bout du crochet d'une terminaison anglaise à corps scutiforme à *bande*<sup>3379</sup> émaillée de provenance précise inconnue<sup>3380</sup>.

Une terminaison de courroie plus large que longue avec deux rivets traversant, tout comme un exemplaire du corpus (**fig. 294, n° 7**), est issue d'un contexte du XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle du site du castello della Motta di Savorgnano à Povoletto dans la province d'Udine en Italie<sup>3381</sup>.

Les données archéologiques rassemblées nous conduisent à proposer une datation typologique s'étendant du début du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type I2 : Terminaison de courroie issue de la fonte, à corps plat quadrangulaire, à excroissance distale (fig. 295, n° 4)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Van Gogh, Arles : n° 85.03.36, H.S.

---

<sup>3375</sup> Exemplaire incomplet, L totale cons. x l corps x p crochet = 5,6 x 1,5 x 1,5 cm (Hensel *et al.* 1970, fig. 2, n° 15).

<sup>3376</sup> Objet complet, L totale x l corps = 8,7 x 1 cm (Archéologie 1990, p. 224, n° 469).

<sup>3377</sup> Exemplaire complet, L totale x l corps = 3,5 x 0,8 cm (Archéologie 1990, p. 224, n° 470).

<sup>3378</sup> Pièce complète, L toatel x l corps x p crochet = 6,4 x 1,1 x 1,7 cm (Shoemith (dir.) 1985, fig. 4.18).

<sup>3379</sup> La *bande* est une zone délimitée par deux traits obliques qui barre l'écu de gauche à droite du point de vue de l'observateur (Wenzler 2002, p. 100).

<sup>3380</sup> Terminaison complète, L totale x l corps x p crochet = 5,4 x 2,3 x 1,7 cm (Goodall et Woodcock 1991, n° 2).

<sup>3381</sup> Spécimen complet, L x l x l = 2,9 x 2,5 x 1,4 cm (Piuzzi *et al.* 2003, p.67, n° 42).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cet exemplaire aux contours chantournés est traversé de multiples dépressions longilignes issues de la fonte. Deux ouvertures alignées dans la longueur accueillent des rivets en fer.

Une terminaison de courroie d'un aspect assez proche, orné de lignes creuses orientées dans la longueur, avec deux ouvertures pour rivet alignés dans la longueur, a été trouvé à Barcelone lors d'une fouille aux numéros 4-6 de la carrer del Sotstinent Navarro<sup>3382</sup>. La datation stratigraphique n'est pas connue. À Londres, il a été mis au jour dans un niveau du dernier tiers XIII<sup>e</sup> siècle - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, un exemplaire dont les deux rivets en alliage cuivreux sont encore une fois alignés dans la longueur<sup>3383</sup>. L'un d'eux traverse l'extrémité distale « tréflée ». Des ajours circulaires et ovales et des incisions complètent l'ornementation.

#### **Type I3 : Terminaison de courroie issue de la fonte, à corps quadrangulaire concave, à crochet (fig. 295, n° 5)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu, Arles : n° FAN 92.00.2462, H.S.

L'objet du corpus est constitué de deux mordants à crochet reliés par un anneau. Deux rivets en fer en partie proximale, orientés dans la largeur, assuraient la fixation de chacun des deux mordants. L'extrémité de la courroie était disposée dans le logement aménagé au revers. Les deux mordants sont terminés par un crochet enroulé autour du cadre d'un anneau. Les crochets ne peuvent pas être actuellement désengagés car ils sont fermés sur l'anneau. Le mordant avec fronton est porteur d'une couverture blanche. Les multiples différences entre les deux mordants plaident en faveur d'un assemblage postérieur à leur utilisation initiale. L'ornementation moulurée est très différente de ce qui s'observe pour le bas Moyen Âge. Ces objets datent probablement, au plus tôt, du XVI<sup>e</sup> siècle.

Des mordants à corps ovoïde, à crochet engagé dans un anneau circulaire, une pièce de liaison ou une chaînette ont été mis au jour sur le site du château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> à 1640) dans le Pas-de-Calais<sup>3384</sup>, sont conservés dans le musée de Meaux en Seine-et-

---

<sup>3382</sup> Objet complet, dimensions inconnues (Parra 2009c, p. 228).

<sup>3383</sup> Mordant complet, L x l = 4,2 x 1,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 608).

<sup>3384</sup> Trois exemplaires complets, dimensions inconnues (Dilly *et al.* 1999, p. 128, n° 5.18).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Marne<sup>3385</sup> ou d'autres musées du nord de l'Europe<sup>3386</sup>. Ils sont parfois accompagnés d'objets d'aspect identique mais possédant un œillet à la place du crochet, lequel œillet constituait la partie dormante du dispositif de fixation<sup>3387</sup>. Ces objets au revers creux sont interprétés comme des éléments de demi-ceint mais d'autres emplois peuvent être également envisagés : attache de manteau, mordant participant de l'attache d'un fourreau. Ils sont attribués au XVI<sup>e</sup> siècle par I. Fingerlin et par P. Dupond *et al.*<sup>3388</sup>.

#### **Type J : Mordant issu de la taille (fig. 295, n° 6)**<sup>3389</sup>

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 26, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce mordant en os, complet, est le seul du corpus appartenant au type J. Sa section quadrangulaire présente des bords longitudinaux chanfreinés sur les deux faces. Son extrémité distale arrondie est parcourue de quatre incisions transversales créant un motif en forme de trèfle. À l'extrémité proximale, une fente, certainement réalisée par sciage, entaille le mordant dans son épaisseur sur un peu moins de la moitié de sa longueur et sur la totalité de sa largeur. Elle permettait le passage d'une lanière de cuir ou de tissu qu'un rivet, probablement métallique, inséré dans une perforation circulaire, maintenait en place. Le perçage du trou du rivet, par mouvement rotatif, probablement à l'aide d'une mèche de foret, a été commencé depuis une face et achevé depuis l'autre comme le montre son profil en X.

Une dizaine de mordants en os ont été trouvés dans un dépotoir des années 1420 - 1480 au Marais-Vert à Strasbourg parmi d'autres objets et déchets de l'artisanat de l'os<sup>3390</sup>. Ils sont allongés, avec une extrémité distale triangulaire lorsqu'ils sont complets. Quelques pièces sont gravées de lignes parallèles orientées dans la largeur, de chevrons, de croix ou d'ocelles obtenus au compas. En partie proximale, une, deux perforations alignées dans la largeur ou trois perforations disposées en triangle permettent le passage des rivets.

---

<sup>3385</sup> Six spécimens, L x l = 2,45 x 1,1 à 3,1 x 1,35 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 92-93).

<sup>3386</sup> Fingerlin 1971, p. 144-146, fig. 260 à 272.

<sup>3387</sup> Huit objets, L x l = 1,45 x 1,1 à 3,1 x 1,3 cm (Dupond *et al.* 1992, p. 92-93).

<sup>3388</sup> Fingerlin 1971, p. 144 ; Dupond *et al.* 1992, p. 92.

<sup>3389</sup> L'analyse technique de l'objet a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M. À paraître dans Chazottes et Thuaudet 2015.

<sup>3390</sup> Quatre artefacts complets, six exemplaires incomplets, L x l = 7,05 à 8,3 x 0,85 à 1,5 cm (Maire 1990, p. 86).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La fouille de la cathédrale Notre-Dame au Puy-en-Velay en Haute-Loire a fourni un mordant ouvert latéralement en partie proximale, à extrémité distale triangulaire gravé à l'avant d'un animal fabuleux sur un fond de caissons contenant une croix<sup>3391</sup>. Un seul rivet assurait la fixation sur la courroie.

#### Mordants de type indéterminé (fig. 295, n° 7 à 9 ; fig. 296)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.15, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Van Gogh, Arles : n° 85.03.36, H.S.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° L13/22, L13/23 et L13/29, H.S.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 355, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 818, démolition de mur, fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> - second quart/milieu XIV<sup>e</sup> siècle
- Le Castellat, Rognac : n° 2, cimetière du *castrum*, H.S.

##### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles-du-Gard : n° 2010-62, sépulture d'homme adulte (> 45 ans), milieu XV<sup>e</sup> ? - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 409, couche très arasée, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 1041, couche d'occupation ou déblais, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 1451, sol intérieur de grotte avec foyer, n° 2168, couche de dépotoir, n° 3064, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2766, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1613 A, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1173, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Palais des papes, jardins orientaux, Avignon : n° 54, vers 1400 - vers 1410.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 149, 1710, 2222 et 2779, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 163, comblement de tranchée de fondation, 1491 - 1496 ; n° 774, comblement de fosse, Époque moderne.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 353, datation inconnue.

---

<sup>3391</sup> Artefact presque complet, L x l = 5,5 x 1,05 cm, contextes des XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles (Liegard 2000, p 135, n° 6)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les objets considérés dans cette section n'ont pu être associés à un des types établis, du fait de leur état de conservation médiocre qui ne permet pas d'en faire l'étude (**fig. 296, n° 4 et 5**), d'une identification incertaine ou de leur état incomplet.

Six pièces obtenues par la fonte ont peut-être appartenu à des mordants (**fig. 295, n° 7 à 9 ; fig. 296, n° 1 à 3**). L'un de ces objets (**fig. 295, n° 7**) comporte une partie aplatie avec une encoche à ouverture quadrangulaire, une extrémité distale tréflée avec trois ouvertures circulaires terminée par un massif biconique. Tous les trous sont issus de la fonte. Des traces de limage sont visibles sur la partie distale et sur les bords de la partie plate. G. Démians d'Archimbaud interprète cet objet comme un élément de mordant articulé<sup>3392</sup>. Deux perforations, dont l'une est occupée par un rivet en tôle, sont visibles sur la partie plate d'une pièce (**fig. 295, n° 9**) dont l'extrémité distale est constituée de deux massifs ovoïdes à cannelures. À l'autre extrémité, il est disposé un motif cylindrique ajouré à rayons issu de la fonte à côté d'une excroissance aux contours chantournés. Une ligne en relief de zigzags s'étend sur une partie des faces latérales. L'artefact suivant (**fig. 296, n° 1**) est cassé à l'endroit de la charnière. La face avers est décorée de deux cannelures en fort relief. L'extrémité distale est en forme de trèfle. Des traces de limage s'observent sur les faces latérales jusque sur l'excroissance tréflée. Un morceau de plaque tréflée très oxydée (**fig. 296, n° 2**) et un fragment mouluré (**fig. 307, n° 8**) ont pu appartenir à l'extrémité d'un mordant. La dernière pièce a été pliée en deux après la fonte afin de constituer une charnière (**fig. 296, n° 3**). L'extrémité proximale a été soigneusement martelée au revers de l'artefact afin de ne laisser aucune trace de bourrelet. L'extrémité distale évoque peut-être un gland : une zone quadrillée obliquement précède une partie ovoïde ouverte en son centre et une terminaison en amande.

Le catalogue de l'exposition *Aujourd'hui le Moyen Âge* qui fut présentée au public à travers le sud-est de la France entre 1981 et 1983 offre sous le numéro 416 la reconstitution d'une ceinture dont les éléments métalliques appartenaient à un collectionneur privé<sup>3393</sup>. L'ensemble, constitué d'une boucle de type P2b, d'une chape indéterminée, d'appliques de type Q3 et d'un mordant (**fig. 296, n° 21**), provient du cimetière du *castrum* du Castellas à Rognac. Le mordant à volutes paraît avoir comporté deux rivets pour la fixation. Son mode de fabrication reste inconnu.

---

<sup>3392</sup> Démians d'Archimbaud 1980b, p. 504.

<sup>3393</sup> Aujourd'hui 1981, n° 416.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

De nombreux fragments de tôles sans traces de brasure sont enregistrés dans le corpus. Ils ont pu appartenir à des mordants de type B, C ou D. Sur quelques pièces, des traces de brasure sont conservées le long des grands côtés (**fig. 296, n° 9 et 20**) ce qui pourrait laisser penser à des morceaux de mordants de type D. Une tôle dont l'enroulement est bombé (**fig. 296, n° 10**) est à rapprocher des mordants de type A. Des tôles sont découpées en partie proximale d'un ou plusieurs triangles (**fig. 296, n° 13 et 19**), d'une accolade (**fig. 296, n° 22**), d'une accolade encadrée de triangles (**fig. 296, n° 11**). Plusieurs exemplaires ont une excroissance distale en forme d'ergot arrondi (**fig. 296, n° 11, 13, 16, 22**), de losange (**fig. 296, n° 14**), ou de trèfle (**fig. 296, n° 15**). Une décoration gravée s'observe sur trois tôles : un écu écartelé (**fig. 296, n° 17**), des chevrons de zigzags délimitant des zones alternativement remplies de zigzags ou de deux ou trois incisions (**fig. 296, n° 12 ; fig. 297, n° 9**), une bande de traits obliques et des chevrons alternant avec des ajours circulaires (**fig. 296, n° 16**).

#### 3.1.5.3. Synthèse

Nous avons constaté auparavant le faible nombre de chapes par rapport au nombre d'anneaux et de boucles. Celui des mordants et terminaisons de courroie est presque aussi faible. Il est légèrement supérieur à celui des chapes en tenant compte des pièces qui n'ont pas pu être classées dans un sous-type particulier car trop incomplètes. Sans doute les mordants étant soumis à plus de contraintes que les boucles et les chapes, bon nombre d'entre eux sont abîmés et sont visibles sur les **figures 301 à 303** sur lesquelles nous avons représentés les objets dont l'identification en tant qu'éléments de chapes ou de mordants est incertaine. Nous avons fait le choix de ne pas établir de tableau de synthèse des datations des mordants et terminaisons de courroie car, dans bon nombre de cas, les données sont trop peu nombreuses pour permettre une datation typologique. Nous n'avons pas non plus réalisé de tableau marquant l'évolution de la variabilité typologique au cours du temps, car la datation des contextes de découverte des pièces isolées prendrait une trop grande importance sur les quelques datations typologiques que nous avons proposé. La majeure partie des artefacts appartient à des contextes du XIV<sup>e</sup> siècle. D'une certaine manière, cette observation confirme la forte variété typologique déjà constatée pour les anneaux et boucles et pour les chapes à cette période.

Les mordants du corpus sont essentiellement fabriqués à partir de tôles métalliques (**fig. 298**). Ils sont le plus fréquemment du type D puis des types A et B. Les terminaisons de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

courroie sont des types F et I1. Une utilisation en tant qu'élément de système d'agrafage est proposée ou prouvée pour la plupart d'entre elles. Un tel emploi ne se rencontre parmi les mordants que pour le type D6. Dans l'iconographie, l'extrémité de la ceinture est souvent laissée pendante et ce au plus tard dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (ex : **fig. 30**). Concernant cette caractéristique, nous n'avons pas constaté de variation significative selon l'époque et le sexe des porteurs. Les mordants de type D6 pouvaient être terminés par un pendant décoratif. Peut-être est-ce un tel objet qui est signalé dans la description d'une ceinture mise en gage par l'arpenteur arlésien Bertrand Boysset en 1410 : une ceinture de soie ouvragée (*operata*) de couleur blanche et verte avec un fil d'or (*cum filo auro*) et garnie de sept appliques d'argent, d'une boucle (*bloca*) et d'un mordant (*mordente seu pendente*)<sup>3394</sup>.

Le nombre de rivets de fixation est variable selon les types de mordants (**fig. 299**). Il n'est pas supérieur à trois pour les mordants de type A, généralement d'un seul pour les spécimens de type B, très variable pour les artefacts de type C. Un unique rivet est ordinairement nécessaire à la fixation des mordants des types D2, D3, D5, E et H, deux rivets pour les terminaisons de courroie des types F et I. Le nombre de rivets pour les mordants de type D6 varie entre deux et cinq. Quand l'objet présente cinq rivets, deux d'entre eux n'ont plus d'utilité et ne sont présents que par souci de symétrie dans l'ornementation à laquelle leurs têtes participent.

Nous renvoyons au sous-chapitre suivant pour une analyse du décor des mordants et terminaisons de courroie car il présente souvent des points communs avec celui des chapes.

Les mordants les plus anciens répertoriés dans l'iconographie provençale ont une extrémité distale arrondie (**fig. 31, 42 et 43**), forme qui se retrouve dans le corpus avec les types B1c, B2a et D1, mais la datation du mobilier est plus tardive. Par la suite, l'aspect des mordants a tendance à se complexifier. Nombre d'entre eux sont en forme de croissant de lune (**fig. 72, 121**) et comportent éventuellement une pointe centrale interne (**fig. 98**). Cette forme se retrouve d'une façon plus ou moins approchante sur du mobilier archéologique hors de Provence<sup>3395</sup>. Remarquons que ces mordants en forme de croissant ornent l'extrémité de courroies à fonction décorative sur un cheval peint dans un tableau daté des environs de 1495 (**fig. 121**) et un exemplaire le bout de la courroie de serrage d'une aumônière attachée à la ceinture d'un bourreau du *Couronnement d'épines* de Jean Canavesio réalisé sur les murs de la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines à La Brigue en 1492 (**fig. 72**). Deux « appliques » en

---

<sup>3394</sup> Bourrilly 1928, p. 98.

<sup>3395</sup> Voir Fingerlin 1971, p. 187-189 ; Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 151, n° 712 ; Egan 2005, p. 41, n° 147.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

forme de croissant de lune et à pointe interne ornent le sac. Ces quelques images illustrent que les mordants n'étaient pas exclusivement disposés sur des ceintures. Plusieurs mordants trouvés en Provence comportent une excroissance distale allongée. Elle évoque parfois la forme d'un gland (ex : **fig. 289, n° 11 et 19**). Une « boule » termine l'excroissance du mordant de la ceinture de saint Antoine Abate dans une peinture d'Antoine Viviani datée du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 157**). Nous avons relevé dans l'iconographie plusieurs mordants circulaires de ceinture à agrafage (ex : **fig. 81 et 82**) sur des ceintures féminines et qui, bien que différents des pièces du corpus (types D6 et I1), sont attestés dans le mobilier en alliage cuivreux. La grande majorité de ces objets est conservée dans des musées et comporte une ornementation de qualité<sup>3396</sup>. Celle-ci explique probablement la fréquence de ces mordants « luxueux » dans l'iconographie.

---

<sup>3396</sup> Voir Fingerlin 1971, p. 139-141.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.6. Le décor des chapes, mordants et terminaisons de courroie

Les chapes, les mordants et les terminaisons de courroie se prêtent généralement bien à une décoration. Nous ne mentionnerons pas ici tous les types de décors attestés dans le corpus mais nous mettrons en évidence les grands modèles ornementaux.

La plupart des décors ont été obtenus par gravure. Les motifs les plus simples sont constitués de segments (**fig. 297, n° 11 ; fig. 302, n° 1**), de lignes droites, de zigzags, de files de dents de loups opposées par la base. Pour les chapes, dans le corpus comme dans la bibliographie, ils sont généralement alignés le long des côtés latéraux, le long des bords latéraux et proximal ou forment un cadre complet. Une ligne incisée peut être disposée en parallèle des zigzags ou des dents de loup, côté interne. Dans le corpus et dans la bibliographie, les lignes incisées, les zigzags et les files de dents de loup opposées par la base alignés le long des côtés des mordants sont relativement rares. Les données actuellement rassemblées font apparaître les files de dents de loup opposées par la base dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3397</sup>, les lignes le long des côtés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3398</sup>. Les zigzags gravés le long des bords des chapes et mordants sont connus dès le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3399</sup>. Au même moment, les zigzags commencent à être utilisés pour faire apparaître des motifs en réserve : croix<sup>3400</sup>, fleur à quatre pétales encadrée par deux croix de saint André<sup>3401</sup>, chevrons et formes en amande (**fig. 202, n° 8**), etc. Des ocelles (**fig. 205, n° 10**) ou des lignes courbes parallèles (**fig. 292, n° 4**) peuvent remplacer les zigzags. Les lignes droites le long des côtés, les files de dents de loup et les zigzags en général sont rares sur les chapes après le XIV<sup>e</sup> siècle, inexistantes sur les mordants.

---

<sup>3397</sup> Un fragment de chape ou de mordant avec des files de dents de loup opposées par la base a été trouvé dans le comblement d'une fosse des IX<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles sur le site de Gungling à Glosbiederstroff en Moselle (Peytremann et Frauciel 2006, p. 84, fig. 23). Une chape découverte associée à une boucle de type D3 dans un niveau de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle du site de Bilingsgate lorry park à Londres comporte un cadre complet de files de dents de loup opposées par la base (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 74, n° 303).

<sup>3398</sup> Boucle de type C7 avec chape complète de type A2b trouvée avec un trésor monétaire daté entre 1192 et 1203 dans une ancienne église démolie sous la place Saint-Pierre à Tournai (Dewit *et al.* 1999, p. 171, n° 1).

<sup>3399</sup> Fragment de chape de type A1a trouvé dans l'habitat rural de Pech de Bonal à Fontanes dans le Lot (Boudartchouk *et al.* 1998, p. 79, fig. 11, n° 6).

<sup>3400</sup> Chape complète de type A4a associée à une boucle de type D3 issue d'un niveau du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 313).

<sup>3401</sup> Anneau de type J8 avec chape complète de type C1a trouvé au cimetière de la Tour Saint-Laurent (XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles) à Oze dans les Hautes-Alpes (Bonnet 1969, p. 25).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un petit ensemble d'objets est décoré d'un rinceau végétal avec ses feuilles. Le motif est délimité par des lignes incisées sur un mordant (**fig. 288, n° 13**), par des zigzags sur deux fragments de chape ou de mordant (**fig. 297, n° 12 ; fig. 302, n° 17 et 18**) et sur deux chapes de type C1b liées à des boucles de type Q6b (**fig. 250, n° 2 et 4**) ; il apparaît en réserve sur un fond de zigzags sur des chapes (**fig. 275, n° 2 et 9**). Un fragment de tôle en alliage cuivreux de décoration de meuble issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Baynard House à Londres est orné d'un rinceau à feuilles sur un fond de zigzags (**fig. 300, n° 1**). Une des boucles de type Q6b appartient à un niveau daté vers 1309/1315 - vers 1345. Une chape isolée, les fragments de tôles et la deuxième boucle de type Q6b proviennent de niveaux datés vers 1360 - vers 1370/1375. Le contexte du mordant pourrait dater du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Le motif pourrait être attribué aux deux derniers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Une variante avec fond d'ocelles s'observe sur un fourreau en cuir découvert dans une couche de la première moitié ou du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 300, n° 2**). Les motifs ondulés ou de lignes brisées sont courants dans le corpus : une ligne ondulée de zigzags (**fig. 203, n° 1**), des lignes ondulées de zigzags entre lignes droites de zigzags (**fig. 289, n° 2 ; fig. 302, n° 8 et 9**), des segments de zigzags encadrant une ligne de zigzags en zigzags (**fig. 302, n° 16**), une bande en zigzags formée par deux lignes en zigzags sur un fond de points poinçonnés (**fig. 203, n° 4**), un motif cordé de zigzags dans un cadre complet de deux lignes de zigzags (**fig. 289, n° 16**), une bande en zigzags délimitant des espaces triangulaires occupés par de petites plantes sur un fond de lignes parallèles (**fig. 303, n° 10**), un motif d'entrelacs angulaires sur un fond de zigzags dont les nœuds encadrent des fleurs à quatre pétales (**fig. 289, n° 18**), une ligne d'ondulations ondulées (**fig. 287, n° 4**), une ligne ondulée entre deux lignes droites (**fig. 183, n° 11**), des segments droits encadrant une ligne ondulée entre deux lignes droites (**fig. 287, n° 5**), deux lignes ondulées parallèles de points poinçonnés entre des couples de deux lignes de points ronds (**fig. 289, n° 17**).

Un groupe de chapes et de mordants arbore un décor constitué de lignes et de segments droits et obliques composant des motifs abstraits, non symétriques (**fig. 250, n° 5 ; fig. 275, n° 11 ; fig. 290, n° 7 ; fig. 293, n° 9 ; fig. 303, n° 4 à 7**), ce qui est peu courant. Le décor de ces pièces est relativement homogène. Il est quelque peu différent pour un fragment de chape ou de mordant (**fig. 303, n° 3**), très dissemblable pour un autre artefact dont le rivet traverse une cupule bombée (**fig. 303, n° 2**).

Nous avons signalé à de nombreuses reprises lors de l'étude typologique des chapes et des mordants, des exemplaires comportant un décor composé de segments droits et obliques, de triangles et souvent de rectangles rayés, de motifs circulaires réalisés par abrasion



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 207, n° 8 ; fig. 208, n° 1, 2 et 7 ; fig. 274, n° 9 à 11 ; fig. 275, n° 1, 4, 6, 12 ; fig. 291, n° 3 à 5, 7). Quelques fragments de tôle de chape ou de mordants présentent également cette ornementation (fig. 303, n° 13 à 15, 17 à 19, 21, 22, 25 et 26). Ce décor s'observe sur des chapes des types B1a, B1b, B1c et C1b, sur des mordants du type D5. Toutes ces pièces, datables du XIV<sup>e</sup> siècle, sont très allongées et ne comportent qu'un seul rivet de fixation. La grande homogénéité des décors, des dimensions et des types, la découverte de la plupart des artefacts dans le Var et surtout sur le site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers nous incitent à y voir la production d'un même atelier métallurgique varois. Quelques objets à l'ornementation approssimative, c'est-à-dire avec des motifs circulaires et des lignes obliques (fig. 274, n° 8), avec des triangles rayés et des segments droits (fig. 210, n° 4 ; fig. 290, n° 10 ; fig. 291, n° 2) ont aussi été mis au jour dans cette zone.

Les chapes et mordants peuvent comporter des motifs ajourés en plus de la gravure ou comme seul décor (fig. 203, n° 16 ; fig. 290, n° 1 et 3). Un important corpus d'objets provençaux attribuables au XIV<sup>e</sup> siècle est découpé d'un ou de plusieurs ajours en forme de fenêtre d'architecture (fig. 208, n° 3 et 4 ; fig. 291, n° 9 à 11 ; fig. 303, n° 1 et 20 ; peut-être fig. 274, n° 6), généralement à arc outrepassé (fig. 183, n° 10). Les ajours à arc outrepassé sont presque toujours encadrés par des lignes incisées qui figurent l'appui-fenêtre, les jambages, un éventuel meneau lorsque deux fenêtres sont accolées et un remplage triangulaire (fig. 207, n° 9 ; fig. 207, n° 10 ; fig. 274, n° 12 et 13 ; fig. 275, n° 10 ; fig. 288, n° 14 ; fig. 289, n° 11) qui peut être découpé d'un oculus (fig. 184, n° 1 et 2) et d'un quadrilobe (fig. 208, n° 10) ou seulement d'un quadrilobe (fig. 209, n° 5, fig. 276, n° 4 ; peut-être fig. 209, n° 2). Un motif de losange dans un rectangle rayé est parfois visible sous la fenêtre ou les fenêtres (fig. 207, n° 9 ; fig. 274, n° 12 et 13). Il nous a conduit à inclure des pièces fragmentaires dans ce groupe des ajours architecturaux (fig. 274, n° 7 ; fig. 303, n° 16, 23 et 24). Un fragment de chape ou de mordant évoque assez explicitement la façade d'un bras de transept d'église (fig. 303, n° 9). Ces ajours laissaient voir, dans de nombreux cas, le cuir ou le tissu de la courroie dont la couleur contrastait avec celle du métal, doré d'après les analyses de composition réalisées sur plusieurs spécimens issus du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers<sup>3402</sup>. Un morceau de verre peint est inséré à l'intérieur d'une chape et d'un mordant trouvés dans une même sépulture féminine sur le site du cimetière de Bagatelle/Abreuvoir à Châteauvert (fig. 207, n° 10 ; fig. 291, n° 10). Chaque fenêtre laisse voir un homme ou une femme. Un parallèle peut être fait avec le vitrail religieux (ex : fig. 306 et 307). Un mordant

---

<sup>3402</sup> Se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de type D5 mis au jour dans un ossuaire du bas Moyen Âge dans l'église Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu-La Napoule dans les Alpes-Maritimes retient une plaque de verre. Le décor peint semble ne pas s'être conservé<sup>3403</sup>. De petites tôles ont dans plusieurs cas été insérées à l'intérieur des chapes et maintenues en place par rivetage (**fig. 183, n° 10 ; fig. 208, n° 10 ; fig. 209, n° 5 ; fig. 275, n° 10 ; fig. 276, n° 4 ; fig. 288, n° 15 ; fig. 289, n° 11**). Leur ondulation peut évoquer un personnage ou un rinceau végétal. Un rinceau végétal terminé par une pomme de pin est figuré dans une fenêtre à arc outrepassé ou trilobé sur des chapes et mordants en alliage cuivreux conservés dans des musées à Laon, à Pierrefonds, à Liège et à Londres<sup>3404</sup>, sur des mordants trouvés à Londres<sup>3405</sup>. Des personnages, plus souvent des femmes que des hommes, sont aussi représentés dans des fenêtres sur des chapes et mordants en argent (**fig. 309**) comme nous l'avons déjà signalé pour le type E des mordants<sup>3406</sup>. La forme des fenêtres découpées dans la tôle des chapes et mordants du corpus est assez éloignée des modèles architecturaux. Les fenêtres découpées dans la tôle des chapes et mordants provençaux sont très certainement le résultat d'emprunts aux pièces orfèvrées et non pas le fait de la transposition directe ou de l'interprétation d'un motif architectural. Des triptyques en ivoire (**fig. 304**), des meubles en bois (**fig. 305**) ou d'autres productions artistiques et artisanales ont vraisemblablement servi d'intermédiaires<sup>3407</sup>. Rien n'interdit par ailleurs d'imaginer sur la production des accessoires vestimentaires une influence plus directe de l'orfèvrerie de la vaisselle liturgique, des reliquaires (**fig. 308**) et des ornements en général, où les emprunts aux formes de l'architecture sont couramment intégrés dans le répertoire décoratif. Nous ne tenterons pas de retracer l'historique des motifs architecturaux sur l'ornementation du mobilier métallique, car ce domaine dépasserait le cadre de notre étude. Un travail en collaboration avec différents spécialistes de l'architecture, du vitrail, de l'ameublement et de l'iconographie est nécessaire pour approfondir ce sujet.

Les chapes à ajour(s) en fenêtre(s) d'architecture du corpus sont toutes liées à des boucles composites de type C8 ou F4. Les mordants appartenaient très certainement à des ceintures comportant ces éléments. Les chapes et mordants à ajour(s) en fenêtre(s) ne sont pas aussi fréquents hors de Provence qu'en Provence. Un atelier régional, très certainement varois au vu de la répartition des découvertes, les a produit en grand nombre. Les pièces en alliage

---

<sup>3403</sup> Spécimen incomplet, L x l = 6,5 x 1,6 cm (Fixot (dir.) 1990, p. 41, fig. 11).

<sup>3404</sup> Fingerlin 1971, p. 101.

<sup>3405</sup> Les pièces proviennent d contextes datés de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 148-149, n° 704 et 705).

<sup>3406</sup> Se reporter au type E des mordants.

<sup>3407</sup> Information aimablement communiquée par A. Hartmann-Virnich.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cuivreux sont très certainement en partie inspirées du mobilier orfèvré. Les boucles composites et leurs chapes et les mordants qui peuvent leur être associés de par les décors sont des objets fragiles au processus de fabrication relativement long, généralement abondamment décorés, pour lesquels des analyses de composition révèlent que des tôles le plus souvent de même composition et au matériau de couleur dorée ont été employés<sup>3408</sup>. Le coût de ces accessoires de la ceinture devait être relativement élevé en comparaison de celui de la plupart des autres pièces, même si la quantité de matière utilisée pour les anneaux et boucles est moins importante que pour un objet issu de la fonderie.

Le poinçonnage (**fig. 183, n° 13 ; fig. 206, n° 10 ; fig. 212, n° 6 ; fig. 292, n° 3 ; fig. 294, n° 11 et 12 ; fig. 302, n° 14**) est relativement peu fréquent en comparaison des motifs gravés. Un fragment de chape ou de mordant doré comporte un intéressant décor constitué de deux ajours en forme de croissant de lune et de petits coups d'un poinçon circulaire (**fig. 297, n° 10 ; fig. 302, n° 6**). Des appliques, la plupart du temps de type D2b dans le corpus, participent aussi à la décoration des chapes et mordants (**fig. 142, n° 11 et 12 ; fig. 204, n° 8 ; fig. 273, n° 15 ; fig. 288, n° 16 ; fig. 290, n° 8**). Des zigzags les encadrent le plus souvent. L'emboutissage s'observe sur quelques pièces, la plupart du temps sur des chapes fixées à une boucle de type H (**fig. 212, n° 9 et 10 ; fig. 213, n° 5**). La dorure orne le plus souvent des pièces du XIII<sup>e</sup> siècle (ex : **fig. 201, n° 21 ; fig. 203, n° 16 ; fig. 209, n° 6**). L'étamage ou l'argenture est plus courant au XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 273, n° 15 ; fig. 290, n° 11**). L'émaillage en champlevé se rencontre sur des chapes de type C (**fig. 276, n° 2 et 3**) ou sur des mordants de type E (**fig. 293**). Nous constatons une forte proportion de chapes émaillées dans le sud de la France. Plusieurs d'entre elles ont été produites à Limoges. L'ornementation des autres s'en est inspirée. Motifs héraldiques, animaux et monstres, chevaliers à cheval ou à pied sont visibles sur les faces avers. Ces chapes appartiennent d'après M. Barrère au costume élitaires<sup>3409</sup>, interprétation qui nous paraît également très probable.

Le bord proximal des chapes et mordants est régulièrement découpé d'un ou plusieurs triangles, d'un ou plusieurs arcs de cercle, d'une combinaison de ces deux motifs, plus rarement d'une accolade. D'après les données rassemblées, la découpe en arc de cercle se rencontre dès le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3410</sup>, celle en triangle à partir de la seconde moitié

---

<sup>3408</sup> Voir l'annexe 2.

<sup>3409</sup> Barrère 2014, p. 676.

<sup>3410</sup> Mordant en fer similaire au type B1b trouvé sur le site de Billingsgate lorry park à Londres (Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 132, n° 612).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3411</sup> et celle en accolade probablement seulement durant le XIV<sup>e</sup> siècle. Elles deviennent rares postérieurement au XIV<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs mordants en alliage cuivreux sont terminés par une excroissance distale comportant un motif évoquant un gland (**fig. 289, n° 11 et 19**). Il est réalisé par le limage de plusieurs petites tôles superposées traversées par un rivet. Cette superposition de tôles s'observe également pour deux autres pièces du corpus (**fig. 287, n° 10 ; fig. 288, n° 14 ; fig. 289, n° 13**) dont le motif pourrait être une interprétation plus frustrée du gland. Une terminaison en forme de gland s'observe sur de nombreux mordants de la bibliographie de tous types, en alliage cuivreux, en fer ou en argent, en tôles ou obtenus par la fonte<sup>3412</sup>. Une datation du motif correspondant au XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle semble pouvoir être proposée.

---

<sup>3411</sup> Mordant en alliage cuivreux de type B3 découvert au château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin (Rieb et Salch 1973, n° 339).

<sup>3412</sup> Voir par exemple Goodall 1979 (p. 111, n° 14), Shoemith (dir.) 1985 (fig. 4.8), Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (p. 132, n° 607, p. 141, n° 648, 651, p. 143-145, n° 672 à 684, p. 148, n° 704 et 705, p. 152-153, n° 717), Fingerlin 1971 (p. 97, 99, 101, 115, 131).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.1.7. Synthèse générale

Les sources écrites mais aussi l'iconographie complètent utilement les informations tirées du mobilier archéologique en le remettant en perspective. Nous avons ainsi pu grâce aux sources archéologiques, écrites et iconographiques constater la diversité d'emploi des anneaux et boucles dans et hors du costume. À travers les sources écrites, nous avons observé que la ceinture est à la fois un objet de thésaurisation avec l'emploi de l'argent et de ses alliages pour les éléments métalliques et un objet destiné à être vu. Ce dernier aspect se manifeste à travers l'éclat du métal précieux ou des métaux et alliages plus communs qui, d'après les analyses de composition réalisées sur des artefacts issus du site du *castrum* saint-Jean à Rougiers, arborent le plus souvent une couleur dorée ou reçoivent une dorure<sup>3413</sup>. L'iconographie, qui « donne à voir » contrairement aux sources écrites dont les mots ne peuvent exposer avec toute la précision voulue la configuration des accessoires étudiés, nous a permis de suivre l'évolution du port de la ceinture au cours du temps. Les sources écrites et dans une moindre mesure l'iconographie ouvrent une fenêtre sur les symboliques attachées à la ceinture.

Les parallèles ne sont pas toujours évidents entre le mobilier orfèvré conservé dans des musées ou retrouvé en contexte archéologique et le mobilier en matériau cuivreux, en fer, en matériau blanc ou en os. Il est probable que bon nombre d'objets orfèvrés n'ont été conservés que pour leurs qualités esthétiques. Ces pièces particulièrement ouvragées sont donc relativement éloignées du mobilier ordinairement trouvé en contexte archéologique. Également, les artefacts orfèvrés découverts dans des trésors enfouis tels celui de Chalcis dans le district d'Eubée en Grèce<sup>3414</sup> ou ceux d'Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne et de Colmar dans le Haut-Rhin<sup>3415</sup> n'offrent pas toujours des éléments de comparaison plus proches que les objets de musées. L'étude typologique des anneaux, boucles, chapes, mordants et terminaisons de courroie en « matériau commun » montre toutefois que quelques relations peuvent être établies avec les pièces orfèvrées. Ceci est particulièrement flagrant avec les anneaux et boucles de type M dont l'aspect est très spécifique, très probable concernant les représentations de personnages des mordants de type E et le motif de l'ajour en forme de fenêtre d'architecture découpé et gravé sur les chapes et mordants. Les pièces en

---

<sup>3413</sup> Se reporter à l'annexe 2.

<sup>3414</sup> Se reporter à Campbell 2009, fig. 5.

<sup>3415</sup> Voir Descatoire (dir.) 2007.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

matériau précieux ont, dans ces cas, servi de modèle. La relation est beaucoup moins évidente pour les autres formes d'anneaux et boucles dont le tracé est, par exemple, basé sur des formes géométriques. Les accessoires orfèvrés de la ceinture qui ont été conservés ne sont pas particulièrement nombreux et ils ne sont donc pas totalement représentatifs du mobilier médiéval, ce qui peut expliquer nos difficultés à appréhender les liens entre les classes d'objets. Toutefois, l'étude typologique prouve selon nous qu'une grande part du développement des anneaux et boucles, chapes, mordants et terminaisons de courroie au cours du temps est le fait de l'évolution de modes ne concernant que le mobilier en matériau non précieux et que l'influence du mobilier orfèvré tient le plus souvent à des détails.

L'étude typologique montre la grande diversité du mobilier et l'évolution de leur variété au cours du temps, ceci pour les anneaux et boucles et également pour les chapes dont l'utilisation est liée à ces derniers. Le nombre de types d'objets augmente à partir de la toute fin du XII<sup>e</sup> siècle, il progresse plus rapidement au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, augmente fortement et atteint son maximum durant le XIV<sup>e</sup> siècle. Nous ne doutons pas qu'un constat similaire puisse être mis en évidence pour les mordants et terminaisons de courroie avec l'accroissement futur des données. Nous aurions pu établir, comme pour les anneaux et boucles (**fig. 280 et 281**) des tableaux représentant la variation du nombre de types en fonction des matériaux ou des types généraux au cours du temps. Mais le trop faible nombre d'informations disponibles pour la plupart des types nous en a dissuadé, une certaine représentativité statistique ne nous semblant pas atteinte. Le nombre de types d'objets à population très restreinte est inférieur pour les autres catégories d'objets et a donc beaucoup moins d'impact sur le tableau des chapes et moins encore sur celui des anneaux et boucles. Toutefois, les valeurs extraites de ces tableaux doivent être considérées comme des ordres de grandeur puisqu'elles sont aussi le reflet des choix opérés lors de l'établissement de la typologie. Elles traduisent une évolution générale. Les anneaux, boucles, chapes et mordants sont, dans le cadre du costume, la plupart du temps relatifs à la ceinture. Nous ne ferons pas ici de synthèse sur les accessoires de la ceinture puisque les appliques, qui peuvent également être fixées sur d'autres accessoires ou directement sur des pièces de vêtement, sont traitées dans le chapitre suivant. Nous rassemblerons toutes les données concernant la ceinture et plus largement l'emploi des accessoires dans le costume dans la conclusion finale.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

École doctorale 355 : Espaces, Cultures et Sociétés

Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en

Méditerranée LA3M – Aix-Marseille Université UMR 7298 AMU-CNRS

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

## THÈSE DE DOCTORAT EN ARCHÉOLOGIE

Présentée et soutenue publiquement par

**Olivier THUAUDET**

Le 14 décembre 2015

# LES ACCESSOIRES MÉTALLIQUES DU VÊTEMENT ET DE LA PARURE DE CORPS EN PROVENCE DU XI<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ET APPROCHE CROISÉE D'UNE PRODUCTION MÉCONNUE

VOLUME 2

TEXTE

JURY :

M. **Andréas HARTMANN-VIRNICH**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, LA3M – Aix-Marseille Université UMR 7298 AMU-CNRS. Codirecteur

Mme **Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE**, Directrice de recherche CNRS, LA3M – Aix-Marseille Université UMR 7298 AMU-CNRS. Codirectrice

M. **Luc BOURGEOIS**, Professeur à l'Université de Caen/Basse-Normandie, Rapporteur

Mme **Perrine MANE**, Directrice de recherche au CNRS, GAM CRH UMR 8558, EHESS, Paris, Rapporteur

Mme **Nelly POUSTHOMIS**, Professeur à l'Université de Toulouse, TRACES UMR 5608 UTM-CNRS





### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.2. Les appliques et branlants

Les appliques et branlants sont des pièces dont la fonction est la plupart du temps ornementale. Ainsi que le montrent les sources écrites, l'iconographie et quelques découvertes de vêtements et de ceintures en contexte archéologique, elles peuvent être disposées à tout endroit du costume. La ceinture est cependant leur emplacement préférentiel, ce qui justifie la situation de ce chapitre, juste après l'étude des anneaux, boucles, passants, chapes et mordants.

La terminologie employée dans les sources écrites de la fin du Moyen Âge n'est pas toujours très explicite et l'identification des objets mentionnés est donc parfois incertaine. C'est le cas du mot *fermaillet* et peut-être aussi de *fermail*. La perte de fonction progressive du *fermail* – une sorte d'agrafe – est à l'origine du développement des *fermaillets*, des appliques agrafées au vêtement au XV<sup>e</sup> siècle. Le **chapitre 3.3.5.2** sur les attaches répertorie quelques exemples de ces fermaux et *fermaillets* dont l'emploi exact n'est pas aisément déterminable. D'autres appliques de vêtement signalées dans les sources écrites ont peut-être été confondues avec des bijoux telles que les bagues orfévrees dont les quelques attestations connues pour la Provence sont répertoriées dans le **chapitre 3.4.1**.

##### 3.2.1. Les appliques dites « de courroie »

###### 3.2.1.1. Les appliques dites « de courroie » en contexte

Dans le sous-chapitre sur la ceinture dans le costume civil<sup>3416</sup>, il a déjà été signalé que les termes « *garni* », « *muni* » ou « *clouté* » peuvent se rapporter ou désignent les appliques qui ornent ces courroies. La forme et la couleur des appliques (La, *bolhonus*, *clavus*, *clavellus*, *cloborum*, Pr, *bilhota*, *boulon*, Fr., *clou*, *boullon*) lorsqu'elles ne sont pas en argent ou en argent doré sont très rarement précisés dans les archives provençales : ces petits objets sont noirs et d'un matériau non renseigné sur cinq ceintures proposées à la vente par une mercerie de Carpentras en 1396<sup>3417</sup>, ils sont en argent et ronds (*rotundi*) en 1433 sur une ceinture de cuir qui appartenait au défunt docteur en droit aixois Antoine Suan, conseiller du roi et maître

---

<sup>3416</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

<sup>3417</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 235 r°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rational de la Grande Curie du roi<sup>3418</sup>. La même année, à l'occasion de l'inventaire après-décès des biens de l'apothicaire d'Aix Jean Salvator, il est enregistré une ceinture de tissu noir avec boucle et mordant en argent émaillé comprenant dix-huit appliques en argent doré et émaillé ajourée (? *sub larga foram*)<sup>3419</sup>. Les appliques de trois ceintures commandées par le nourriguier Jean Milon à l'argentier Henri Johannet en 1469 sont carrées et dorées. Huit d'entre elles comportent une petit tôle (?) émaillée (*cum tauletis malhatis*) et quatre autres une bossette (*cum bolhonis*)<sup>3420</sup>. Les appliques sont rondes sur une ceinture de tissu vert, rondes en forme de rose (*ad modum rosa*) sur une seconde ceinture de même type dans l'inventaire des marchandises d'un revendeur aixois dressé en 1482<sup>3421</sup>. Le faible intérêt porté à la forme des appliques n'est en soi pas réellement surprenant, ceci n'influant pas sur la valeur de la ceinture.

Dans l'iconographie du sud-est de la France, la majorité des appliques de ceinture représentées est circulaire. Des exemplaires sont par exemple visibles sur la ceinture d'un personnage de la peinture murale de la *Chasse au faucon* réalisée par Robin de Romans en 1343 dans la tour de la Garde-robe du palais des Papes (**fig. 46**). Parfois, la qualité de l'image (**fig. 44 et 45**) dont nous avons pu disposer ne permet pas de déterminer si elles comportent ou non un œillet. Dans d'autres cas, les appliques ne sont représentées que par de simples points (**ex : fig. 45**). Un œillet se devine au centre des appliques de la ceinture du *saint Christophe portant le Christ* (**fig. 41**) sur les fresques de la tour Ferrande à Pernes-les-Fontaines réalisées vers 1275-1280. Des appliques circulaires à œillet apparaissent encore sur la ceinture tenue à la main par Sainte-Marthe et servant de laisse à la Tarasque dans le *Triptyque de sainte Marthe* peint vers 1530 et conservé à la collégiale Saint-Martin à La Brigue (**fig. 312**). Des appliques circulaires au centre bombé sont figurées sur la ceinture du *saint Michel* peint par Josse Lieferinx vers 1500 (**fig. 311**). Dans ce tableau, des détails dans l'armure de l'archange et dans le dispositif de fixation du fourreau de son épée ne sont pas réalistes. Ils concourent au merveilleux de la représentation. Le peintre a donc fort bien pu imaginer ces appliques. Notons toutefois la découverte d'appliques similaires en contexte archéologique et notamment d'un exemplaire en Provence (**fig. 345, n° 2**).

L'iconographie provençale fournit également quelques représentations d'appliques non circulaires. L'épouse de Spiefami dans le *Baptême du Christ* peint dans l'entrée de la

---

<sup>3418</sup> AD BDR Aix, 309 E 172, f° 170 r°.

<sup>3419</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, f° 137 v°.

<sup>3420</sup> Annexe 8, doc. 15.

<sup>3421</sup> AD BDR Aix, 308 E 689, f° 58 r° et 58 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cathédrale Notre-Dame des Doms à Avignon vers 1425 arbore une longue ceinture bouclée dans le dos décorée sur toute la longueur d'appliques cruciformes (**fig. 58**). Les appliques ont un corps quadrangulaire, des extensions aux angles et sont perforées pour le passage de l'ardillon de la boucle sur la ceinture dont sainte Marthe se sert pour mettre en laisse la Tarasque (**fig. 310**) dans une statue en pierre sculptée vers 1445 et anciennement dans la chapelle Saint-Lazare de l'église des Célestins d'Avignon. Des appliques d'aspect très proche sont figurées sur la ceinture d'un juif assistant au *Couronnement d'épines* dans une fresque peinte par Jean Canavesio en 1492 dans la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines à La Brigue (**fig. 72**). Elles sont identiques à celles de la ceinture de Ponce Pilate dans la scène du *Lavement des mains* dans la même chapelle (**fig. 171**).

Les appliques de ceinture ne sont pas seulement décoratives, elles peuvent être aussi utilitaires. Le livre de compte de la mercerie de Carpentras, auquel il a déjà été fait référence à plusieurs reprises, couvre une période de quinze mois non consécutifs des années 1396 - 1397. Il rapporte, pour les trois premiers mois de l'année 1397, la vente de *crochets de loton* vendus à l'unité ou à la paire – 57 exemplaires sont débités, non compris douze spécimens retournés à la boutique –, au tarif de 1 denier 1/3 à 4 deniers l'unité, plus généralement 3 sous la pièce. Le prix est moins élevé lorsqu'ils sont cédés par paires, soit 1 sou 1/3 ou 1,5 sou l'exemplaire. Ils sont alors très certainement destinés à fonctionner ensemble et sont probablement de plus petite taille. La boutique de mercerie vendant essentiellement du tissu et des articles du costume, il est légitime d'envisager que ces crochets aient pu être destinés au costume, ou peut-être même à la ceinture. Dans les comptes, on rencontre le terme de *grassion* qui équivaldrait à celui de crochet d'après P. Pansier<sup>3422</sup>. Ce terme est absent des dictionnaires consultés mais la forme *grasson* apparaît dans le dictionnaire de F. Godefroy à l'article *grappon* comme équivalent à *grappin* ou *crochet*<sup>3423</sup>. L'érudit provençal a pu s'appuyer sur cet élément pour son identification. Cependant, comment expliquer dès lors la présence de *piencher* (peigne) *grassion* et de *pienches de grasion*<sup>3424</sup> ? Il n'existe pas en contexte archéologique ou dans l'iconographie de peignes à crochet. En outre, la formulation *pienche de* n'a pas de signification avec cette définition.

Des crochets de ceinture nommés *estac* ou *estard* sont mentionnés dans quelques documents de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Une *ceinture d'argent avec clavier et estards* d'une

---

<sup>3422</sup> Pansier 1929a, p. 157.

<sup>3423</sup> Godefroy 1881-1902.

<sup>3424</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>, 178 r<sup>o</sup>, 179 v<sup>o</sup>, 198 r<sup>o</sup>, 208 v<sup>o</sup>.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

valeur de huit écus apparaît dans un trousseau de mariage à Sisteron en 1581<sup>3425</sup>. En 1587, il est retrouvé lors de l'inventaire des meubles de dame Madeleine Paret, prieure du monastère de Sainte Praxède d'Avignon, dans une caisse de cyprès dans son cabinet, *ung pendant sive estagere de bource*<sup>3426</sup>. En 1596, à Figanières, il est mentionné dans une dot un *clavier et estacz de bource*<sup>3427</sup>. Peut-être ces crochets de ceinture ressemblent-ils à celui qui est visible à la ceinture de Joseph d'Armathie dans la *Mise au tombeau* en bois peint de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle conservée dans l'abbaye Saint-Pierre de Moissac (**fig. 242**) ou à ceux portés par des femmes dans une peinture (**fig. 315**) et une gravure (**fig. 316**) de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et permettant la suspension de clefs. Des cadres métalliques à anneau de suspension supportant la bourse se rencontrent également : un exemplaire est pendu à la ceinture d'un donateur dans une *Présentation au Temple* bourguignonne du milieu du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 174**). Des appliques rivetées à la ceinture peuvent également assurer cette fonction de suspension d'objets : il en apparaît une à la ceinture d'un roi Clovis sculpté au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 314**) et peut-être une à la ceinture d'un berger dans une *Adoration des Bergers* de la toute fin du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 313**).

La ceinture n'est pas le seul support recevant des appliques dans le costume civil, même s'il apparaît, au vu des découvertes archéologiques et de l'iconographie, comme un emplacement préférentiel. Des pièces de vêtement peuvent également être décorées d'appliques (**fig. 318**). En 1397, une mercerie de Carpentras achète pour les revendre 287 douzaines de coquilles (*conquilha*s) et de paillettes (*parpalhons*) pendantes à des chaînettes (*a cadenetas pendent*)<sup>3428</sup>. L'inventaire des biens de feu Élipde d'Avelin dressé dans son château des Baux en 1426, mentionne un hennin (*floquart*) de velours noir garni de paillettes et de perles menues et un riche collier d'argent doré garni de pierres et de faisceaux de perles, ainsi que de paillettes émaillées de rouge<sup>3429</sup>. Il est également signalé dans ce même document une robe écarlate dont les grandes manches frangées (*frepees*) sont broudees de petis boullons dores simples<sup>3430</sup>, probablement de petites appliques convexes de métal embouti et doré. En 1475, les danseurs d'une moresque exécutée devant le légat d'Avignon ont leurs vêtements parsemés de quatre onces de petites appliques d'argent doré embouti, *bilhotas d'argent daurat*

---

<sup>3425</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 518.

<sup>3426</sup> AD Vaucluse, 1 G 390, f° 443 r° - 456 r°, f° 445 v° pour l'objet.

<sup>3427</sup> Aicard 1939, p. 17.

<sup>3428</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 236 r°.

<sup>3429</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>3430</sup> *Ibid.*, p. 136.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*pressas*, achetées à la femme de Jean Duchamin<sup>3431</sup>. Ces petits ornements semblent avoir été habituels sur le costume des danseurs de la moresque puisqu'en 1478, à l'occasion de *la moresque du roy Adrastus*, les comptes du roi René enregistrent l'achat de quatre livres d'*or clicant* à 1 florin la livre, de papier, de fil de fer et de *sizeaux* pour découper l'*or clicant* et le papier. Ce clinquant est disposé sur le vêtement et le plumet des danseurs. À l'occasion de l'entrée du nouveau légat, le duc César Borgia, à Avignon à la fin de l'année 1498, le marchand juif Jessé de Loriol se charge de louer les costumes de Suzanne et de la Bergère, en velours et en camelot garnis d'*or clinquant* achetés à *mestre Pierre* pour six gros<sup>3432</sup>. L'inventaire après-décès d'un marchand marseillais contient en juin 1575 trois livres et demie d'*or clinquant* estimées 17 sous la livre<sup>3433</sup>. Les paillettes et l'*or clinquant* correspondent à de petites tôles de métal brillant – tel qu'un alliage cuivreux avec une proportion suffisante de zinc – ou non brillant éventuellement doré.

Toujours, pour le XV<sup>e</sup> siècle, il existe des mentions de tissus ferrés beaucoup plus énigmatiques. En 1452, deux dames qui avaient offert des cadeaux au roi René reçoivent deux *ferreures de tissuz* pour un prix total de 15 livres 2 sous 6 deniers<sup>3434</sup>. En 1457, une *talhola ferrata* – le terme *talhola* peut avoir la signification de morceau d'étoffe – est signalée dans une cuisine du château de Tarascon lors d'un inventaire<sup>3435</sup>. En 1476, les comptes du roi René rapportent l'achat d'un *tissu garny d'argent dore, a tringles d'or*, que le roi donne à un page<sup>3436</sup>, de deux ferrures d'argent acquises avec deux pièces de tissu auprès d'un mercier et données à une femme de chambre et à un valet de garde-robe, pour 4 florins 8 gros<sup>3437</sup>. En 1477, Il est acquis quatre *tissuz d'or traict, ferrez d'or* donnés par le roi aux demoiselles de la reine<sup>3438</sup>. Un an plus tard, un mercier de Lyon fournit un tissu broché d'or avec sa *ferreure a tingle d'or*<sup>3439</sup>. La même année, la femme du duc de Calabre, fils du roi René, reçoit de son mari une *ferrure, de lacton dore, pour mectre en ung petit tixu extroict*<sup>3440</sup>, une dame de la cour est remboursée du prix d'un large morceau de tissu et de la dorure de la *ferrure* de celui-

---

<sup>3431</sup> Pansier 1925, p. 229.

<sup>3432</sup> Bayle 1888, p. 22, 152.

<sup>3433</sup> Annexe 8, document 26.

<sup>3434</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2478. Le roi René est alors hors de Provence.

<sup>3435</sup> *Ibid.*, n° 2444.

<sup>3436</sup> *Ibid.*, n° 807.

<sup>3437</sup> *Ibid.*, n° 2514

<sup>3438</sup> *Ibid.*, n° 812.

<sup>3439</sup> *Ibid.*, n° 2631.

<sup>3440</sup> *Ibid.*, n° 1222.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ci sur commandement du duc<sup>3441</sup>, et un marchand vend à ce dernier un petit tissu de velours ferré de laiton<sup>3442</sup>. La destination des tissus à *ferrure* parfois à *tincle d'or* – mot dont la signification reste obscure<sup>3443</sup> – n'est pas spécifiée et reste donc inconnue. La majeure partie de ces morceaux d'étoffe sont destinés à des femmes. On peut imaginer qu'ils aient pu être employés dans la coiffure.

Dans le livre de compte de mercerie susmentionné est noté la vente en mai 1397 d'une sommée de *lolia* pour 2 sous<sup>3444</sup>. Ce terme provençal se rencontre dans un statut marseillais en latin de 1253 réglementant l'activité des orfèvres. Il y est indiqué qu'ils n'ont pas le droit de dorer ou de faire dorer du laiton ainsi que du *lolio* également appelé *pans* : *Addimus etiam huic capitulo quod/omnes predicti aurifabri teneantur sub eodem sacramento non deaurare nec deaurari facere letonem, nec deaurare de lolio quod appellatur pans*<sup>3445</sup>. Les mots *lolio* et *pans* peuvent désigner des petites feuilles de métal ou des appliques métalliques, probablement essentiellement en alliage cuivreux. Il n'est pas rare dans les anciens textes réglementaires qu'une même interdiction soit formulée de différentes manières, peut-être pour éviter toute méprise dans l'interprétation : ceci expliquerait ce qui apparaît au premier abord comme une répétition. Toutefois, une autre interprétation reste plausible : la première injonction pourrait se référer aux objets en alliage à base de cuivre tels que de la vaisselle, des couverts ou des ustensiles que l'inconscient collectif ou la langue de l'époque désignerait par le terme laiton, à l'image de ce que recouvre le terme argenterie depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3446</sup> ; la seconde injonction concernerait les appliques métalliques, peut-être majoritairement destinées au costume.

Les appliques orfévrées sont avant tout des ornements que seules des personnes princières, royales ou de la haute hiérarchie ecclésiastique ont les moyens de se procurer. Cependant, les serviteurs pouvaient porter sur leur habit des émaux aux armes de leur employeur comme marque d'appartenance à une maison. Le roi René en fournissait un exemplaire à certains de ses valets, leurs couleurs sans doute vives exaltant la richesse et la

---

<sup>3441</sup> *Ibid.*, n° 824.

<sup>3442</sup> *Ibid.*, n° 3339.

<sup>3443</sup> F. Godefroy n'a pu déterminer la nature de cet objet dont il signale l'existence parmi les bijoux de Gabrielle de Latour en 1471 : *Quatre tryncles d'or, larges d'un doy ou environ* (1881-1902) (publié dans Boislisle 1880, p. 276).

<sup>3444</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 205 r°.

<sup>3445</sup> *Addimus etiam huic capitulo quod/omnes predicti aurifabri teneantur sub eodem sacramento non deaurare nec deaurari facere letonem, nec deaurare de lolio quod appellatur pans* (Pernoud (édit.), 1949, livre II, N° 32)

<sup>3446</sup> Article « argenterie » du *Dictionnaire culturel en langue française* (2005).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

puissance du comte de Provence. Le tambourinaire Coquillon en reçoit un en 1477 de la valeur de 3 écus avec des perles tout autour de l'écu portant les armes et avec cinq pierres enchâssées sur la couronne qui le surmonte<sup>3447</sup>. L'année suivante les cinq ménestrels et joueurs de sacquebutes – une sorte de trombone – reçoivent chacun un émail doré dont la fabrication a demandé à l'orfèvre d'Avignon Margery pas moins de 15,5 marcs d'argent fin au marc de Paris à 15 florins 6 gros le marc, soit un total de 240,25 florins<sup>3448</sup>. Chaque pièce nécessite donc environ 48 florins d'argent. L'orfèvre met également en œuvre dix ducats d'or pour la dorure soit 26 florins 8 gros ou 5 florins 4 gros par émail<sup>3449</sup>. Quant au coût de la main d'œuvre, seulement connu à travers le travail de l'argent, il est de 5 florins 2 gros par marc d'argent soit 25 % du prix hors dorure<sup>3450</sup>. Le prix d'une pièce revient donc, non compté un don de 3 florins du roi René fait aux six aides de l'orfèvre<sup>3451</sup>, à environ 68 florins 11 gros. Ce coût est particulièrement élevé comparé au prix de l'émail que reçoit Coquillon<sup>3452</sup> ou de celui qui est remboursé à hauteur de 5 florins à un chevaucheur malade parce qu'il a donné le sien à un soldat suisse<sup>3453</sup>. En 1479, c'est au tour de l'orfèvre Jean Coste de fournir ces émaux. Il en produit un exemplaire, du poids de 3 marcs 2 onces 4 gros 3 deniers pour un coût de 53 florins 3 gros d'argent, destiné au Trompète Mangin, pour remplacer celui que le roi René a donné à un serviteur des Suisses<sup>3454</sup>. Le marc d'argent vaut donc 16 florins. L'artisan rajoute deux ducats de dorure d'une valeur de 5 florins 4 gros<sup>3455</sup> et est payé 18 florins 9 gros pour la façon et la dorure<sup>3456</sup>. La pièce revient donc à 77 florins 4 gros dont 24,2 % pour la main d'œuvre. Toujours en 1479, l'orfèvre du roi Jacques Escalle produit un émail avec la figure d'un *bran* – une race de chien ?<sup>3457</sup> – en relief et émaillé à l'intérieur pour le petit Faillon pour un coût de 5 florins<sup>3458</sup>. Au début de l'année 1480, Mangin reçoit un étui d'une valeur de 1 florin 3 gros pour y ranger son émail aux armes du roi<sup>3459</sup>. Ces émaux sont par

---

<sup>3447</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 952.

<sup>3448</sup> *Ibid.*, n° 1019.

<sup>3449</sup> *Ibid.*, n° 1023.

<sup>3450</sup> *Ibid.*, n° 1022.

<sup>3451</sup> *Ibid.*, n° 1028.

<sup>3452</sup> *Ibid.*, n° 952.

<sup>3453</sup> *Ibid.*, n° 1008.

<sup>3454</sup> *Ibid.*, n° 1059.

<sup>3455</sup> *Ibid.*, n° 1060.

<sup>3456</sup> *Ibid.*, n° 1075.

<sup>3457</sup> En 1478, un peintre est chargé de peindre un *bran* porteur des armes du roi René ayant au cou un collier de perles à la devise du roi, *pas à pas*, au-dessus de l'entrée de la maison que le roi possède à Avignon (Arnaud d'Agnel 1908, n° 551).

<sup>3458</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1036.

<sup>3459</sup> *Ibid.*, n° 1093.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

nature assez fragiles, c'est ainsi qu'en 1479 un chevaucheur d'écurie reçoit 2 florins 8 gros pour faire réparer son émail auprès d'un orfèvre<sup>3460</sup>.

Dans le cadre du costume clérical, les gants que les évêques et les cardinaux sont les seuls à avoir le droit de porter, sauf autorisation papale, et ce semble-t-il depuis au moins le VII<sup>e</sup> siècle<sup>3461</sup>, ainsi que la mitre, peuvent arborer des motifs constitués de perles et de pierres<sup>3462</sup>. Les gants peuvent également arborer une applique orfèvrée comme l'illustrent l'iconographie (**fig. 317**) et les sources d'archives provençales<sup>3463</sup>. Ainsi, lors de l'ouverture, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du tombeau de Benoît XII décédé en 1342, on découvrit deux plaques d'argent « de la grandeur d'un écu de 60 sous » disposées au milieu des gants du pape, l'une des plaques représentant la sainte Vierge, l'autre l'ange Gabriel. Les deux figures étaient entourées d'inscriptions en caractères gothiques, respectivement *Ecce ancilla Domini* et *Missus est Angelus*<sup>3464</sup>. En 1358, pour financer la reconquête de la Romagne, Innocent VI est conduit à vendre une partie de son argenterie au poids du métal précieux. Parmi ces objets se trouvent vingt paires de gants sans émaux (*sine esmaltis*) estimés 40 florins, ainsi que cinq paires et demie avec un émail rapporté (*esmaltum ab extra*)<sup>3465</sup>. L'inventaire du Trésor pontifical mentionne en février 1369 une paire de gants avec des perles et des pierres ainsi que des émaux sur de l'argent doré<sup>3466</sup>. En avril 1376, un membre de la suite de l'évêque d'Apamée reçoit 4 florins 8 gros pour avoir posé deux émaux (*esmaltae*) sur les gants du pape Grégoire XI<sup>3467</sup>. En 1423, l'inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse enregistre des gants pontificaux avec deux pièces plates d'argent doré (*cum duabus plateis argenti deauratis*) et un anneau pontifical d'argent avec des pierres<sup>3468</sup>, ainsi qu'un émail (*esmandum*) sur argent pour une chlamyde portée par une statue de la Vierge en Gloire<sup>3469</sup>. L'inventaire des biens du cardinal de Broguy relève trois ans plus tard la présence de deux affiquets (*affiqueti*, des

---

<sup>3460</sup> *Ibid.*, n° 1073.

<sup>3461</sup> Barraud 1867, p. 206-212.

<sup>3462</sup> L'inventaire de la succession du cardinal de Broguy à Avignon, en 1426, mentionne *une paire de gants pontificaux avec un lis sur chacun, fait en perles avec quatre pierres, et autour du lys se trouve un cercle de perles formé de 12 grosses perles* (AD Vacluse, D 204, f° 53 v°).

<sup>3463</sup> Ces appliques sont assez courantes dans l'iconographie d'Europe et l'Ouest ainsi que dans la documentation textuelle. Par exemple, l'inventaire des ornements d'église restés après le décès de Robert de Joigny, évêque de Chartres, signale six paires de gants dont une émaillée, *de quibus sunt uns amalliez* (Merlet 1857, p. 311). Se reporter, pour deux exemples en argent de ces appliques de gants pontificaux, au n° 195 du catalogue *Fastes du Gothique* 1981.

<sup>3464</sup> Müntz 1899 citant Duhamel, le Tombeau de Benoît XII, 1888, p. 22-23.

<sup>3465</sup> Müntz et Faucon 1882, p. 225.

<sup>3466</sup> Müntz 1889-1890, p. 402.

<sup>3467</sup> Schäfer 1937, p. 676.

<sup>3468</sup> Doublet 1907, p. 85.

<sup>3469</sup> *Ibid.*, p. 88.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

appliques décoratives agrafées, de chaque côté d'une mitre. Chaque pièce comporte six petites pierres et une plus grande au milieu, ainsi qu'un pendant garni de treize perles et trois pierres<sup>3470</sup>.

Le harnachement des équidés, également, est parfois le support d'appliques plus ou moins complexes (**fig. 319 à 322**). En 1364, par exemple, les comptes de la chambre apostolique enregistrent l'achat de quatre petites rosettes d'argent doré (*rosetis argenteis deauratis*) par le maître des écuries<sup>3471</sup>. La correspondance de la boutique d'Avignon de F. Datini fait état de la commande entre 1363 et 1371, auprès de Florence dans un premier temps, puis de Milan très rapidement, de plusieurs centaines de milliers de clous (*chiovi*) à tête plate, à tête bombée (*bozette*) et soudée (*a chapo sodo*), grands, moyens, petits (*chiavellini*), pour clouer (*per chiavelare*) les rênes, les courroies d'éperon, des lanières de harnachement<sup>3472</sup>. Au-delà d'un aspect purement fonctionnel, la quantité de clous commandée, mise en parallèle avec celle des éperons et des rênes, quelques milliers de pièces au total, ne peut se concevoir que par leur emploi également décoratif, le long de ces courroies. Une peinture dans un *Tacuinum sanitatis* produit en Italie du Nord dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle en donne un bon exemple (**fig. 319**). En 1365, les clous à tête bombée ou bossettes sont ainsi décrits : *le due parti di ferro stangnato e 'l terzo d'ottone cho la testa a modo d'un bottoncino* (petit bouton) *d'otone*<sup>3473</sup>. Le prix souhaité n'est mentionné qu'une seule fois : 4 sous la centaine pour des gros clous à tête bombée en alliage cuivreux à tête soudée<sup>3474</sup>. En 1369, des feuilles d'alliage à base de cuivre (*foglia d'ottone*) sont commandées pour fabriquer des clous dorés de fourniment. Quatre pièces de fer pour l'ornement d'une selle, de peu de valeur (*pecie ferri ad ornandum cellam, modici valoris*), sont signalées dans l'inventaire du château de Boulbon daté du 17 mars 1451<sup>3475</sup>. Des appliques pendantes sont, en 1453, acquises à deux reprises pour des *harnois de cuir* destinés aux chevaux de l'écurie du roi René. Six d'entre eux sont ornés de laiton doré et possèdent *un grant pendant*<sup>3476</sup>, un autre, *garni de boucles*, possède deux *pendens*<sup>3477</sup>.

---

<sup>3470</sup> AD Vaucluse, D 204, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>.

<sup>3471</sup> Schäfer 1937, p. 139.

<sup>3472</sup> Frangioni 2002, p. 102, 110, 111, 120, 123, 124, 126, etc.

<sup>3473</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>3474</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>3475</sup> Mourret 1912, p. 103.

<sup>3476</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n<sup>o</sup> 2286. Le roi René est alors hors de Provence.

<sup>3477</sup> *Ibid.*, n<sup>o</sup> 2280. Le roi René est à ce moment hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le collier des chiens (**fig. 323 à 325**) ou d'autres animaux est le support d'appliques décoratives mais aussi parfois fonctionnelles : fixation d'un anneau pour la laisse (**fig. 324**), applique armoriée pour identifier le propriétaire de l'animal (**fig. 323**).

Les livres sont ornés d'appliques, autant décoratives que pour limiter l'usure de la couverture (**fig. 326 à 328**). La succursale d'Avignon de la compagnie Datini commande à Milan, en 1394, 400 gros clous en alliage cuivreux pour reliure de livre<sup>3478</sup>. Un clou d'argent disposé sur les Heures du Roy coûte 3 gros en 1476<sup>3479</sup>. Dans l'inventaire après-décès du cardinal de Broguy, les livres répertoriés sont parfois couverts de tels clous : un des volumes possède dix clous ronds (*rotundis*)<sup>3480</sup>. Dans l'inventaire des biens d'Elipde d'Avelin en 1426, un missel est rehaussé de cinq *clos ou boullons* en argent doré armorié des armes des Baux et de Villars<sup>3481</sup>.

#### 3.2.1.2. Quelques points de vocabulaire

Dans la documentation, la dénomination archéologique des appliques est variable et a d'ailleurs fait l'objet d'un débat lors des journées d'étude *De la matière métallique à l'objet : production, typo-chronologie et commerce (IX<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle)* organisées les 11 et 12 avril 2013<sup>3482</sup>. Il est courant de retrouver dans les publications les termes français de « paillette », de « banquetelet », de « trépas », de « clou ». Cependant, que désignent-ils ?

Le mot *banquetelet* est pour le moins rare, puisque le dépouillement d'envergure réalisé par I. Fingerlin<sup>3483</sup> dans les inventaires publiés, qu'ils soient royaux, princiers, comtaux, ducaux ou d'autres membres de la noblesse française et étrangère, n'en a pas révélé la trace. Seul V. Gay l'a rencontré lors de ses consultations d'archives, dans une pièce datée de 1391 : *Une sainture d'argent sur un tissu de soye à clos rons doree, et entre deux a blans banqueteles*<sup>3484</sup>. La forme de ces *banquetelets* en argent non doré n'est pas spécifiée. Dans le dictionnaire de F. Godefroy, le terme *banchelet* connu aussi sous son orthographe *banquetelet*

---

<sup>3478</sup> Frangioni 2002, p. 173.

<sup>3479</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 697. Le roi René est alors hors de Provence.

<sup>3480</sup> AD Vaucluse, D 204, f° 45 r°.

<sup>3481</sup> Barthélémy 1877, p. 139. Ce terme de *boullon* se rencontre aussi pour qualifier des appliques de ceinture, en 1405 par exemple (Dehaisnes 1868, t. 2, p. 868). Pour d'autres exemples de *boullons* sur des reliures, se reporter à Laborde 1872, article Boullon.

<sup>3482</sup> Organisées à la MMSH, à Aix-en-Provence, par Najla Touati et Olivier Thuaudet avec la participation de Marie-Christine Bailly-Maître et Amélie Berthon. Compte-rendu disponible dans le *Bulletin Instrumentum* (Thuaudet et Touati 2013).

<sup>3483</sup> Fingerlin 1971, p. 256-299.

<sup>3484</sup> Gay 1887.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

se réfère à un « petit banc »<sup>3485</sup>. Il est probable que V. Gay se soit appuyé sur cette définition pour interpréter les *banquelets* comme étant des « barrettes métalliques agrafées (!) verticalement et à intervalles rapprochés sur la largeur d'une ceinture pour maintenir la rigidité du tissu ». On relèvera deux erreurs dans cette interprétation. La première est terminologique : les appliques ne sont pas agrafées mais pour la plupart fixées par rivetage. La seconde tient à la fonction de ces objets : les appliques n'ont pas pour rôle de rigidifier une ceinture de tissu ou même de cuir – plus ferme –, elles sont avant tout ornementales. La faible surface de la très grande majorité des appliques et la fragilité de bon nombre d'entre elles, fabriquées dans de fines tôles, n'apportent rien en termes de robustesse. Pour quelle raison rigidifierait-on une ceinture ? Peut-être pour y pendre des objets pesants. Dans ce cas, le lien de fixation déformerait quand même, à la longue, la courroie à son point de contact. Il existe des types d'appliques qui ont ce rôle de suspension d'objets à la ceinture. Il s'agit d'appliques longilignes terminées par un anneau<sup>3486</sup>, par un crochet ou comportant un enroulement pour retenir une barre de suspension (ex : fig. 358, n° 6). Les appliques à barre de suspension ont pour rôle premier de faciliter l'attache à la ceinture tout en ayant un rôle ornemental. Indirectement, toutefois, elles limitent la déformation de la courroie en répartissant les contraintes. Revenons à la définition de V. Gay, le vocable *banquelet* désigne-t-il une applique longiligne ? L'hypothèse de l'érudit n'est pas improbable, mais faut-il pour autant appliquer à l'ensemble des appliques longilignes le terme de *banquelet*, dont il n'est connu, pour le moment et malgré, également, d'importantes recherches personnelles, qu'une seule attestation ? La consultation des dictionnaires n'a, en outre, pas fourni d'équivalent dans d'autres langues. Or, si l'on souhaite faciliter la diffusion des informations archéologiques auprès de chercheurs d'autres pays, l'utilisation d'un vocabulaire compréhensible par tous et ne souffrant pas d'incertitude paraît préférable.

Les « trépas » sont pour V. Gay de « petites barrettes métalliques traversant la ceinture dans sa largeur, posées à intervalles réguliers, pour empêcher l'étoffe de se plisser. Elles sont quelquefois percées d'œillets pour le passage de l'ardillon de la boucle. Des trépas ronds sont des garnitures d'œillets d'un diamètre assez grand pour faire l'office de barrettes »<sup>3487</sup>. Il donne pour exemple un extrait de compte, daté de 1334, également présent dans le

---

<sup>3485</sup> Godefroy 1881-1902.

<sup>3486</sup> Se reporter par exemple à Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 219-224 ou à Willemsen et Ernst 2014, p. 90, n° 103.

<sup>3487</sup> Gay et Stein 1928, article « trépas ».

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dictionnaire de Du Cange<sup>3488</sup> : à Jehan Lefrison, mercier, *pour une ceinture d'argent sur cuir blanc, ferree au lonc a rondeaux* (appliques rondes) *esmailiez et a cuers et lettres... boucle, mordant, trespas reons tous dorez*. Le philologue C. du Fresne du Cange interprétait le terme *trespas* comme correspondant à « ardillon », ce qui paraît très peu probable car il n'est pas logique de ne pas mentionner le ou les éventuels ardillons immédiatement après la boucle dans un inventaire. V. Gay cite également les extraits des comptes royaux suivants : en 1350, *pour la ferrure de 2 ceintures ferrees de boucles, de mordant, de trespas, l'une de cuir blanc la quelle le roy a ceinte avant son sacre et l'autre de soye blanche quand il fut sacre* ; en 1351 : *Pour faire et forgier la garnison de six ceintures de cuir blanc..., c'est assavoir faire en chascune boucle, mordant et trespas d'argent blanc*<sup>3489</sup>. F. Godefroy cite ce dernier passage dans son dictionnaire et définit assez vaguement le terme trépas par « ardillon et chappe, ou l'équivalent »<sup>3490</sup>. Aucune autre mention de ce vocable n'a été trouvée dans la documentation consultée. Le mot « trépas » a pour sens usuel de définir le moment de la mort et donc évoque l'idée de passage, de traversée. Qu'il ait pu aussi désigner, en ancien français, une applique perforée à fonction éventuelle d'œillet paraît crédible. Mais aucun élément tangible ne permet actuellement de confirmer la définition de V. Gay. La signification du mot reste donc assez floue.

Les *paillettes* sont définies par F. Godefroy comme des « lamelles de métal brillant »<sup>3491</sup>, pour C. Enlart, il s'agit « de petites rondelles ou rosaces de métal que l'on cousait sur les étoffes pour y faire des semis décoratifs et brillants »<sup>3492</sup>. Dans le dit *Des marchands* composé au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, le mercier propose à la vente de l'*or em paillole*<sup>3493</sup>. Dans le poème en langue d'oïl du XIII<sup>e</sup> siècle *Dame Guile*<sup>3494</sup> composé par un dénommé Sauvage, il se retrouve le terme *paillole*, « orner comme avec des paillettes d'or » d'après le dictionnaire de F. Godefroy<sup>3495</sup>. Le poète y décrit Dame Guile, c'est-à-dire Dame Tromperie :

---

<sup>3488</sup> Gay 1887, article « ceinture » ; Gay et Stein 1928, article « trépas » avec une orthographe légèrement différente. Du Cange 1883-1887, article « *trepasus* »

<sup>3489</sup> Gay 1887, article « ceinture » ; Gay et Stein 1928, article « trépas »

<sup>3490</sup> Godefroy 1881-1902.

<sup>3491</sup> Godefroy 1881-1902.

<sup>3492</sup> Enlart 1916, p. 251.

<sup>3493</sup> Crapelet (Édit.) 1831, p. 161.

<sup>3494</sup> Jubinal 1835, p. 64 ; Pour le nom de l'auteur et la datation de l'œuvre, se reporter à Jubinal 1837, p. 364, note 1 et à la base Jonas de l'IRHT consultée le 5 novembre 2013 : [http://jonas.irht.cnrs.fr/consulter/œuvre/detail\\_oeuvre.php?oeuvre=12134](http://jonas.irht.cnrs.fr/consulter/œuvre/detail_oeuvre.php?oeuvre=12134).

<sup>3495</sup> Godefroy 1881-1902.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*S'a I chapel de laschete,*

*Et sa coiffe de faussete*

*Paillollee de tricherie.*

Les comptes de l'argenterie du roi de France Charles VI mentionnent en 1387 la fabrication par l'orfèvre Simon Soulas de Paris, de *943 paillettes d'argent dorees, par lui faictes et forgees en maniere de losanges avec un petit annelet au bout de chascune paillette, pour ycelles mettre et asseoir sur deux courtes houppellandes flottens*, l'une pour le roi, l'autre pour le duc de Touraine<sup>3496</sup>. Les paillettes sont donc ici des branlants fixés au vêtement au moyen d'un annelet. Des paillettes ornent également le vêtement d'un écuyer dans la *Chronique de Bertrand du Guesclin* mise en prose en 1387<sup>3497</sup> :

*Il li vint noblement, mais poure s'en ala ;*

*Tout palette d'argent y vint, n'en doubttez ja*

En 1397, une mercerie de Carpentras achète pour les revendre 287 douzaines de coquilles (*conquilhas*) et de paillettes (*parpalhons*) pendantes à des chaînettes (*a cadenetas pendent*)<sup>3498</sup>. V. Gay a, de son côté, retrouvé la mention dans un compte daté de 1419, de *paillettes pendans persees ou millieu* clouées sur des lambeaux de cuir découpés dans la bordure de harnais de chevaux. La moitié sont *branlans* et les autres *clouees a plat*<sup>3499</sup>. Dans les sources provençales, le mot *paillette* désigne en 1426 des appliques métalliques disposées, avec des perles, sur un hennin de velours noirs ayant appartenu à Élipde d'Avelin. Cette noble dame possédait également un collier à assiettes reliées par des charnières décorées de *paillettes* émaillées de rouge (**fig. 512**)<sup>3500</sup>. L'inventaire de Pierre Sureau receveur général de Normandie enregistre *une robe de vert, doublé de noir, broudée de paillettes d'argent*<sup>3501</sup>. Lors de la venue à Lyon du roi de France Henri II en septembre 1448, une procession regroupant les élites politiques et économiques de la ville est organisée. Au cours de celle-ci, les chevaux de quatre jeunes pages de la maison Lucquoise portent un *pennache* – un bouquet de plumes – pailleté d'or<sup>3502</sup>. En 1450, c'est *ung quarteron de paillectes faictes a lettres de A d'argent dore* qui est retrouvé à Loches parmi les biens de la défunte Agnès Sorel<sup>3503</sup>.

---

<sup>3496</sup> Douët d'Arcq 1874, p. 187.

<sup>3497</sup> Charrière (Édit.) 1839, vers 4840-4841.

<sup>3498</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882, f° 236 r°.

<sup>3499</sup> Gay 1887, p. 190.

<sup>3500</sup> Barthélémy 1877, p. 133. Se reporter au chapitre 3.4.5 pour le collier.

<sup>3501</sup> Félix 1892, p. 84.

<sup>3502</sup> Paradin de Cuiseaulx 1573, p. 324.

<sup>3503</sup> Cavailler 1956, p. 102.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le duc de Bourgogne Philippe III le Bon fut un grand amateur de paillettes. En 1412, il offre à Madame de Penthièvre un *chappel* orné de paillettes. En 1421 ou 1422, une once et demie de paillettes d'argent doré est disposée sur la courroie de son heaume et sur les plates de son armure qu'il doit porter lors de joutes<sup>3504</sup>. En 1454, Philippe le Bon emprunte à son épouse, Isabelle du Portugal, *cinquante marcs d'argent en vaisselle que elle lui presta pour de ce estre faictes orfaverie et paillettes dont furent bordees certain grant nombre de robes, et icelui seigneur fist faire et donner a plusieurs nobles hommes et autres ses archiers de corps pour le porter le jour d'un banquet qu'il fist en sa ville de Lille ou mois de fevrier*<sup>3505</sup>. Cet évènement, le « Banquet du faisan », est marqué par la procession de douze dames représentant douze figures allégoriques, elles-mêmes accompagnées de chevaliers dont les chapeaux de velours noir sont *orfavrerises comme lesdits palletocz*. Le bourrelet des dames – une couronne de bourre agrémentée – retient une pièce d'étoffe flottante *chargez d'orfaverie d'or branlant* qui leur couvre le visage<sup>3506</sup>. Les appliques ornant les *robes et chapeaulx* des chevaliers apparaissant sous le terme de paillettes dans les comptes du duc<sup>3507</sup>. Plus tard, en 1454 ou 1455, Guillaume Piart, plumassier du duc est rétribué pour un *plumatz garny d'orfaverie branlant et paillecte de plusieurs paillectes d'argent dore qu'il a peca fait et livre pour mondit seigneur en sa ville de Bruxelles* pour servir à son entrée dans Paris<sup>3508</sup>. En 1461, toujours à la demande du duc, plusieurs onces d'argent *ouvrez en paillectes* sont brodées sur des paletots destinés à habiller des membres de l'Ordre de la toison d'Or<sup>3509</sup>. En 1467, le duc possède un *collier d'or esmaillie de vert, de blanc et de rouge, à petites paillectes d'or branlans... pour servir a femmes en maniere de poitral*<sup>3510</sup>.

Entre 1475 et 1482, un voile de soie bordé de *paillectes d'argent* est donné par un rouannais pour couvrir la tête d'une Vierge à l'Enfant dans l'église Saint-Vincent. Peut-être sont-ce les mêmes paillettes qui sont rafraichies par la suite, à la mi-août 1487<sup>3511</sup> ? Quelques mentions de ce terme se retrouvent encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle : Dans *Le Parement et*

---

<sup>3504</sup> Laborde 1849, n° 248, 629, 632. Dans un récit du satiriste Antoine de la Salle daté de 1455 (Laborde 1872, article « branlants »), il est décrit un parement de satin bleu avec des appliques orfévrees de *lectres branlantes* et une cotte d'armes semée de branlants d'or, d'argent ou d'*or luyant* destinés à être portés dans le cadre d'un tournoi. Ces branlants semblent pouvoir être recouverts par le terme de « paillettes ».

<sup>3505</sup> Banjenec 2012, p. 49. Année au style de l'annonciation.

<sup>3506</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>3507</sup> Laborde 1849, n° 1740.

<sup>3508</sup> Banjenec 2012, p. 58-59.

<sup>3509</sup> Gruben 1997, p. 512.

<sup>3510</sup> Laborde 1849, n° 3074.

<sup>3511</sup> Ribillard de Beaurepaire, t. 6, 1896, G 7660 et 7666.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*triumphe des Dames*, O. de La Marche (1510) décrit la vêtue de la dame idéale et, en venant au chaperon :

*Ce chaperon, pour embellir ses gestes,  
Nous fault parer selon le temps qui court  
D'aficques d'or, de chaisnes, de paillestes*<sup>3512</sup>.

En 1518, la ville de Blois octroie à Louis Denzan, orfèvre du roi de France, certaines sommes d'argent pour *troys onces deux gros d'orfavrerie en paillectes dorées pour faire les armes de la d. ville sur la manche de la robbe de Denis Gaultier cleric*<sup>3513</sup>.

Au fil de ces quelques mentions, les paillettes apparaissent sur des éléments de coiffure tels que les voiles, les hennins, les chapeaux, sur des bijoux de cou ou de coiffure, sur des vêtements de dessus ou des manteaux, sur des panaches de plumes, mais aucunement à la ceinture<sup>3514</sup>. Une telle distinction est peut-être plus liée aux caractéristiques de ces pièces métalliques qu'à leur localisation sur le costume. Le mot paillette pourrait désigner une catégorie d'appliques fabriquées dans des tôles particulièrement fines. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater que deux des trois objets en tôle du corpus dont l'épaisseur est inférieure ou égale au dixième de millimètre (**fig. 346, n° 6 et 7**) comportent deux très fines perforations dont le diamètre a été jugé ne pas convenir à une fixation par rivetage. Il est proposé une attache par couture. Des appliques/paillettes sont cousues sur un manteau de l'Enfant Jésus daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle conservé dans l'abbaye Saint-André à Sarnen en Suisse (**fig. 318**). Les paillettes, parfois utilisées en tant que branlant, sont destinées à briller à la lumière, à attirer l'attention par un chatoiement, variable selon l'intensité de la source lumineuse et l'angle de l'observateur. Le terme de paillette n'est pas utilisable pour désigner des appliques destinées à la ceinture et devrait même être rejeté de toute description du mobilier archéologique. Il ne devrait être employé que dans le cadre d'une identification

---

<sup>3512</sup> Trepperel Veuve et Jehannot (édit.) 1520, 1870<sup>2</sup>, chapitre XXIV : *Les paillettes de richesse de cueur*.

<sup>3513</sup> Bosseboeuf 1909, p. 46.

<sup>3514</sup> F. Godefroy (1881-1902, t. 10) signale l'emploi du mot paillette dans *La mutation de fortune* de Christine de Pisan. Il s'appuie pour cela sur le ms. français 604 de la BNF – consultable sur le site internet Gallica – copie fautive d'un manuscrit autographe de l'auteur. Il est écrit *Des meleures et des paillectes* (f° 163 v°). Sur le ms. français 603, corrigé par l'auteur, consultable sur Gallica, il est écrit au folio 84 v° :

*Ne me poz je tenir d'emblem  
Des racleures et des paillectes  
Des petis deniers, des mailletes  
Choites de la tres grant richesse*

Le mot paillette prend ici la signification de rognures de métal. Pour plus d'informations sur le document, on peut se reporter au site internet [www.arlima.net](http://www.arlima.net).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fonctionnelle argumentée. Il semble que G. Démians d'Archimbaud ait été la première à employer les termes de paillette et de banquetelet, lors de la publication des fouilles de Rougiers<sup>3515</sup>. On ne sait pas à quelle source elle s'est référée pour ce vocabulaire, mais il apparaît clairement que l'auteure n'est pas parvenue à établir une claire distinction entre ces deux mots. Alors que « banquetelet » est employé pour désigner des appliques quadrangulaires ou en forme de fleur de lys (type b), il n'est pas utilisé pour désigner d'autres appliques quadrangulaires pourtant plus longues décrites comme « appliques » (type c) ou comme « paillettes » (type a).

Les inventaires royaux ou de la haute noblesse compulsés par I. Fingerlin<sup>3516</sup> livrent une dénomination des appliques assez variée : *rondeaux* (appliques rondes), *bouillons creus* (appliques embouties), *annellez perciez* (œillelets ?), *barres* (appliques allongées), etc., mais le terme le plus couramment rencontré dans les archives provençales est de loin le mot « clou » avec toutes ses variantes orthographiques en français, en latin et en langue d'oc et dont de nombreux exemples ont été donnés dans le sous-chapitre sur la ceinture civile<sup>3517</sup>. L'usage de ce mot dans une étude scientifique contemporaine doit cependant être écartée, cette ancienne définition n'ayant actuellement plus cours au profit exclusif de celle de « petite tige de métal à pointe et le plus souvent à tête, qui enfoncée dans une matière dure, sert à fixer, assembler, suspendre »<sup>3518</sup>. En outre, il y aurait risque, à terme, d'entraîner des confusions, la majorité des appliques se fixant par rivetage.

Il ressort de l'analyse qui vient d'être présentée que les vocables « banquetelet », « paillette », « trépas » et « clou », au sens d'accessoires du costume, doivent être exclus de toute étude archéologique du mobilier. On leur préférera le terme applique, beaucoup plus neutre, qui ne préjuge pas de l'utilisation de ces objets que l'on est d'ailleurs parfois bien en peine d'identifier avec certitude. Comme le démontre l'étude qui suit, une même applique peut parfois se retrouver sur une ceinture, une pièce de vêtement, une courroie de harnachement ou la couverture d'un livre.

---

<sup>3515</sup> Se reporter aux pages 510 à 514 de Démians d'Archimbaud 1980b.

<sup>3516</sup> Fingerlin 1971, p. 256-299.

<sup>3517</sup> Se reporter au glossaire en annexe 9 et au chapitre 3.1.1.2.

<sup>3518</sup> *Dictionnaire en langue française* sous la direction d'Alain Rey publié en 2005.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.2.1.3. Typologie des appliques

L'observation des caractéristiques des appliques du corpus a conduit à les classer en vingt-neuf types génériques établis selon la configuration des objets. Il a été pris en compte la forme géométrique des artefacts et la présence ou l'absence d'une ouverture centrale nommée *œillet*. Cet œillet est susceptible de laisser passer l'extrémité d'un ardillon. Dans la classification, les types d'appliques à œillet suivent systématiquement les types d'appliques sans œillet de même forme géométrique.

Les appliques circulaires sont ainsi respectivement classées dans les types A et B selon qu'elles ne comportent pas ou comportent un œillet. Le type C contient les exemplaires triangulaires ou scutiformes. Les appliques quadrangulaires sont classées dans les types D et E, les spécimens losangiques dans les types F et G, les appliques étroites et allongées régulières dans les types H et I, les appliques étroites et allongées à élargissement(s) dans les types J et K. Les appliques étroites sont différenciées des appliques des types D et E par leurs dimensions. Le rapport longueur/largeur ne doit pas être supérieur à 0,5 et la largeur maximale est fixée à 1 cm. Ces critères ont été sélectionnés au cours de l'analyse du mobilier lorsqu'il est apparu que les artefacts dont les dimensions ne dépassaient pas ces limites présentaient une grande homogénéité. Pour les types J et K, la largeur à prendre en compte dans l'application des critères est la largeur minimale de l'applique, hors élargissements décoratifs. Dans le corpus, le type L rassemble les exemplaires polygonaux avec plus de quatre côtés. Les appliques polylobées sont incluses dans les types M et N, celles non polylobées mais à motif rayonnant dans le type O. Le type P comprend les pièces en forme de papillon. Les appliques en forme de fleur ou de feuille sont classées dans le type Q, celles en forme de coquille dans le type R, les exemplaires à forme humaine ou animale dans le type S. Les types T et U contiennent respectivement les artefacts à forme architecturale et scutiformes, les types V, W et X les objets en forme de lettre, à motif de nœud et en forme de croissant de lune. Le type Y rassemble les appliques à recourbement latéral. Un modèle d'applique comportant un bombement transversal découpé d'une encoche est classé dans le type Z. Le type AA comprend les appliques composites à barre ou à arceau pour la suspension. Des appliques composites avec une languette recourbée, peut-être employées à la suspension, sont regroupées dans le type AB. Quelques appliques exclusivement décoratives qui n'ont pu être intégrées à l'un des types précédents et dont la forme est donc très rare sont classées dans le type AC. Sauf indication contraire, les objets sont en alliage cuivreux et les

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

appliques en tôle emboutie ont été fabriquées à l'emporte-pièce. Une carte de répartition (**fig. 343**) localisant la totalité des éléments de comparaison employés permet de pondérer les résultats de notre étude. Les pièces conservées dans des musées ou des collections privées mais dont l'origine précise est inconnue n'y sont pas intégrées.

Le corpus provençal ne comporte pas d'appliques composites à anneau de suspension<sup>3519</sup>. Notons que les œillets n'ont pas été traités en tant qu'appliques mais comme un type de mobilier distinct. Leur étude est entreprise dans le **chapitre 3.3.3**. Les anneaux à rivet intégré ont été classés dans les types L et R de la typologie des anneaux et boucles.

De nombreuses appliques de la bibliographie conservent un ou plusieurs rivets dont une extrémité traverse une petite tôle plate ou emboutie, circulaire ou polygonale, appelée contre-rivure (**ex : fig. 344, n° 12, 15 et 17**). Le matage de l'extrémité du rivet maintient la tôle en place. La contre-rivure, en augmentant la surface en contact avec la courroie de cuir ou de tissu, assure une meilleure fixation de l'applique, ce que le matage de l'extrémité du rivet ne pourrait permettre seul: la moindre flexion de la lanière ou des frottements pourraient occasionner la perte des appliques. Dans le corpus, le diamètre des contre-rivures en place sur des appliques est compris entre 0,25 et 0,8 cm, avec une proportion plus importante entre 0,4 et 0,5 cm. Dans la bibliographie, les plus petites appliques à rivet(s) traversant de type A1 retrouvées sur une courroie de cuir<sup>3520</sup> et les plus petites appliques à décor embouti<sup>3521</sup> mesurent 0,6 cm de diamètre. Il est raisonnable de penser que les pièces circulaires en tôle plate ou emboutie d'un diamètre inférieur à cette valeur sont toutes des contre-rivures. Les contre-rivures quadrangulaires sont beaucoup moins fréquentes que celles qui sont circulaires. La découverte, sur le site de l'Hôtel Mongelas à Paris, de plusieurs dizaines de petites tôles quadrangulaires embouties de 0,4/0,45 cm de côté dans un atelier métallurgique parisien ayant fonctionné vers 1325 - vers 1350 est donc particulièrement notable<sup>3522</sup>.

Les appliques à anneau de suspension perpendiculaire au plan du corps de l'objet (**fig. 322**), souvent à décor héraldique, n'ont pas été prises en compte dans la typologie. Différents documents écrits ou iconographiques prouvent que ces appliques armoriées, parfois

---

<sup>3519</sup> Pour des exemples hors corpus, se reporter par exemple à Jeanjacquot 1993 (p. 108, fig. 70, n° 1881), à Petrinec 1996 (p. 104-105), à Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (p. 219) et à Egan 2005 (p. 42, n° 150).

<sup>3520</sup> Fragment de lanière de cuir trouvée dans un niveau du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 165, n° 776).

<sup>3521</sup> Deux appliques identiques trouvées dans le comblement de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle d'une fosse sur le site de Queen street Midden Area à Aberdeen dans l'Aberdeenshire (Goodall 1982, p. 186, n° 59).

<sup>3522</sup> Vingt-trois objets, l = 0,4/0,45 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 160 à 182)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

suspendues au moyen d'une charnière, ont été employées dans le harnachement des équidés (**fig. 321**)<sup>3523</sup> ou comme badge d'identification des oiseaux de proie<sup>3524</sup>. Pour ce dernier emploi, elles sont dénommées « vervelle » dans les sources écrites et auraient été utilisées de cette façon entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3525</sup>.

Au sein de chacun des vingt-neuf types génériques décrits précédemment, les critères pris en compte pour l'établissement des sous-types de premier niveau sont l'identification du moyen de fixation (rivet(s) traversant, rivet(s) intégrés, couture, etc.) et le procédé de fabrication (travail de la tôle plate, emboutissage, fonte). Quelques remarques sur ces procédés sont donc nécessaires pour assurer une meilleure compréhension avant d'entrer dans le détail de l'analyse typologique. La méthode de fabrication la plus simple est la découpe au ciseau ou avec des cisailles dans une tôle plate en alliage cuivreux. Cette opération peut également s'effectuer avec un emporte-pièce dont le fer a été durci par cémentation ou par trempe. Un emporte-pièce ou un estampoir en cours d'utilisation, posé sur un tas et recevant des coups de marteau d'un artisan, est représenté dans une gravure du maître de Balaam figurant Saint Éloi dans son atelier et réalisée vers 1450 (**fig. 329**). Concernant les appliques dont le relief est obtenu par emboutissage, deux chaînes opératoires sont illustrées par l'archéologie. Premièrement, la tôle de métal peut être emboutie à l'aide d'un poinçon (**fig. 331**) et l'applique être ensuite découpée au ciseau ou avec des cisailles. Une seconde méthode consiste à employer un emporte-pièce dont le bord tranchant découpera la tôle en même temps que l'outil l'emboutit (**fig. 330**)<sup>3526</sup>. La fabrication du fer des emporte-pièces est décrite par Théophile, *alias Rugerus*, dans son manuel *De diversis artibus* rédigé au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3527</sup> et par B. Cellini dans son *De Oreficeria* édité en 1568<sup>3528</sup>. La description de Théophile est quelque peu imprécise et ne permet pas de déterminer si le fer de l'emporte-pièce est directement gravé en creux ou s'il est réalisé une matrice qui va être imprimée à chaud dans le fer de l'emporte-pièce, méthode décrite par B. Cellini. Ce dernier procédé a l'avantage de permettre l'obtention de plusieurs emporte-pièces ayant le même modelé<sup>3529</sup>.

---

<sup>3523</sup> Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 61-69.

<sup>3524</sup> Voir notamment à ce sujet Vincent 1994.

<sup>3525</sup> Vincent 1994, p. 86.

<sup>3526</sup> Se reporter à Thomas 2009, p. 728-730 pour une mise en évidence par mesures micrométriques de l'utilisation d'un emporte-pièce pour des appliques embouties.

<sup>3527</sup> Édité par C. de l'Escalopier en 1843 (livre III, chapitre LXXV) et R. Hendrie en 1847 (livre III, chapitre LXXVI).

<sup>3528</sup> Goetz et Leclanché (édit.) 1992, p. 97-98.

<sup>3529</sup> On se reportera pour une analyse des ces deux documents à Thomas 2009, p. 732-734, 738-742.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les bords des appliques produites par découpe au ciseau ou avec des cisailles sont plus irréguliers et le rendu des formes complexes est généralement moins bon que pour celles produites avec un emporte-pièce. Cet outil présente également l'avantage de permettre une production très rapide d'objets identiques. Dans le cas du fonctionnement d'un emporte-pièce pour l'obtention d'appliques plates, une surface relativement dure comme par exemple une planche de bois peut servir de tas. Pour obtenir des appliques embouties, le tas doit être plus malléable pour accompagner la tôle dans sa déformation (**fig. 330**). Théophile emploie le plomb : ce matériau est parfaitement adéquat car après utilisation il peut être refondu et servir à nouveau<sup>3530</sup>.

Les appliques mises en forme peuvent soit être percées soit recevoir une petite tige qui sera brasée au revers de l'objet. La mise en place de ce rivet intégré est décrite par Théophile : le fil du rivet est brasé avec un alliage de deux parts d'étain pour une part de plomb lorsque l'applique est en argent ou en cuivre doré, avec de l'étain pur lorsqu'il est en bronze, puis il est coupé en fonction de la longueur de rivet souhaitée. Les appliques sont mises en place sur des courroies de harnachement après perçage du cuir avec une alêne<sup>3531</sup>.

N. Thomas a pu mettre en évidence, en analysant des ébauches et déchets de fabrication d'appliques trouvés dans un atelier parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, que la ou les perforations pour le passage du ou des rivets étaient réalisées après la découpe à l'emporte-pièce<sup>3532</sup>. Dans plusieurs cas, une amorce de perforation obtenue avec l'emporte-pièce marque l'endroit où doit être posé le poinçon nécessaire au perçage. Cette opération se réalise très probablement avant que l'objet ne soit extrait du tas en plomb, afin d'éviter la déformation de la tôle. Dans de nombreux cas, le déjettement du métal autour du trou indique un perçage depuis l'avvers. Dans l'hypothèse d'une applique percée alors qu'elle est encore sur le tas, cette déformation prouve que l'emboutissage est exécuté depuis la face avers avec un fer creux (**fig. 330**). Une déformation plastique depuis la face revers peut également être envisagée mais le fer de l'emporte-pièce est alors en relief.

Les fouilles archéologiques provençales n'ont pas livré de déchets métalliques relatifs à la fabrication d'appliques, que ce soit par travail de la tôle ou par fonderie. Ce dernier procédé est tout de même illustré par un fragment de valve de moule en calcaire microlithique gravé d'empreintes, peut-être celles d'appliques, sur ses deux faces principales (**fig. 332**),

---

<sup>3530</sup> Édité par C. de l'Escalopier en 1843 (livre III, chapitre LXXV) et R. Hendrie en 1847 (livre III, chapitre LXXVI).

<sup>3531</sup> *Ibid.*

<sup>3532</sup> Thomas 2009, p. 730.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

trouvé sur le site de la Rue Banasterie à Avignon. La datation de son contexte n'est pas connue. Nous nommerons « face 1 » la face avec quatre empreintes et « face 2 » celle avec trois empreintes. Elles fonctionnaient respectivement avec les faces 3 et 4 de deux valves disparues. Ce fragment de moule fut découvert dans un contexte, pour le moment non daté, rue Banasterie à Avignon et illustre la fabrication d'artefacts en matériau blanc. En effet, d'après N. Thomas<sup>3533</sup>, ce calcaire ne résisterait pas à la fonte d'alliages cuivreux, matériaux dont la température de coulée est beaucoup trop élevée. Pour fondre les alliages cuivreux, il faut envisager des moules en terre cuite (**fig. 125**). Sur la face 1 de la pièce d'Avignon, les empreintes sont reliées au conduit central de coulée par des ramifications. Ces nervures sont absentes de la face 2. Elles devaient être creusées sur la face 4. Sur la face 1, quatre petites perforations, deux situées au centre de deux des empreintes et deux autres en périphérie de ces mêmes empreintes, communiquent avec deux creusements circulaires pratiqués parallèlement à la surface. L'utilité de ces conduits n'a pu être clairement établie : est-ce pour l'évacuation des gaz lors de la coulée ? Les valves, qui fonctionnaient avec chaque face de la valve du corpus, étaient maintenues en position grâce à un système de tenons et mortaises. Une mortaise et un tenon en plomb sont respectivement visibles sur les faces 1 et 2. L'emplacement d'un tenon disparu s'observe en coupe. Un conduit rempli de plomb est visible à la base du tenon conservé. Il permit la coulée du plomb et donc la confection du tenon alors que les valves des faces 2 et 4 étaient correctement positionnées. Le tenon obtenu était ainsi parfaitement adapté à la mortaise en vis-à-vis. Les valves pouvaient ensuite être repositionnées correctement et rapidement lors des fontes successives. Il est probable que la gravure des deux faces de la valve provençale soit contemporaine. De nombreuses valves pouvaient être accolées les unes aux autres comme cela s'observe pour les empreintes de boucles d'un moule en terre cuite découvert à Londres (**fig. 125**). Lors d'une opération de fonte, le métal contenu dans le creuset était alors versé successivement dans les différents conduits.

#### **Type A : Applique circulaire ou ovale sans œillet (fig. 344 et 345, fig. 346, n° 1 à 10)**

Les appliques de type A sont classées en onze sous-types établis en prenant en compte le procédé de fabrication et la nature du mode de fixation. Les appliques à rivet(s) traversant sont rangées dans les sous-types A1 à A5, ceux à rivet(s) intégrés dans les sous-types A6 à

---

<sup>3533</sup> Communication personnelle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

A8. Les exemplaires fixés par couture appartiennent aux sous-types A9 et A10 et ceux qui sont attachés au moyen d'une bélière au sous-type A11. Les sous-types A1, A6 et A9 rassemblent les pièces dont le corps est fabriqué à partir d'une tôle plate, les sous-types A2, A7, A10 et A11, les exemplaires produits par emboutissage. Le sous-type A3 contient les appliques composites confectionnées avec deux tôles embouties superposées. Les sous-types A4 et A8 rassemblent les individus obtenus par la fonte et le sous-type A5 les artefacts fabriqués par la taille.

Les modèles connus par la bibliographie rassemblée et absents des contextes provençaux sont peu nombreux. Citons une pièce composée de deux tôles circulaires superposées, réunies par un rivet en position centrale, mise au jour dans un dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>3534</sup>. Les deux tôles enserraient du tissu. Des appliques annulaires en tôle cuivreuse emboutie ou en argent et fabriquées par fonderie ont été trouvées dans des alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du Croult à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3535</sup>. Plusieurs pièces dionysiennes n'ont pu être intégrées à la typologie<sup>3536</sup>.

Nous avons remarqué dans le **chapitre 3.2.1.1** qu'il n'était pas toujours possible de distinguer, dans l'iconographie, les appliques circulaires sans œillet de celles avec œillet. L'identification des exemplaires figurés sur le collier d'un chien représenté dans le *Jugement de Cambyse* peint par Gérard David en 1498 ne souffre d'aucun doute (**fig. 325**). Ils présentent une bordure bombée et un bombement central qui semble être traversé par un rivet. Ils pourraient être attribués au type A2b. De petits clous décoratifs les entourent. Assez régulièrement, dans l'iconographie, de petites appliques circulaires sont associées à des appliques d'autres formes (**fig. 323, 325 et 335**). La même chose s'observe dans le mobilier archéologique<sup>3537</sup>. Cependant, les appliques circulaires sont beaucoup plus souvent découvertes non associées à d'autres types sur les courroies de cuir<sup>3538</sup>, parfois ordonnées de manière à former des motifs : une ligne ondulée, des losanges<sup>3539</sup>. Des étoiles sont figurées au

---

<sup>3534</sup> Objet incomplet, d = 2 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 72-73, n° 108).

<sup>3535</sup> Leconte 2002, p. LXV-LXVI.

<sup>3536</sup> Des dessins inexacts, des problèmes dans l'identification des techniques de fabrication et une confusion dans les termes employés dans les descriptions ont conduit à l'impossibilité de classer deux appliques en alliage cuivreux et une applique en argent (Leconte 2002, p. LXIV-LXV).

<sup>3537</sup> Se reporter à Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (p. 167, n° 802).

<sup>3538</sup> Voir Leconte 2002, p. XXV-XXVII.

<sup>3539</sup> Se reporter à Willemsen et Ernst 2014, p. 56-59.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moyen de petites appliques métalliques – en fer ? – au milieu du rabat bordé d'appliques identiques d'un sac trouvé à Dordrecht en Hollande-Méridionale aux Pays-Bas (**fig. 334**).

Une aumônière miniature en matériau blanc, très réaliste, découverte dans un contexte de la seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle à Bruges comporte trois grandes appliques bombées (**fig. 336**). Des appliques en tôle concaves – à rivet intégré ? – s'observent sur un possible fragment de collier de chien antérieur à 1530 récupéré dans une zone ennoyée en Zélande aux Pays-Bas. Elles sont en tôle cuivreuse et alternent avec des appliques en forme d'étoile en alliage cuivreux mais fabriquées par la fonte<sup>3540</sup>. Des branlants (?) circulaires concaves ressemblant aux appliques précédentes sont disposés au bas de la cape de Joseph d'Arimathie dans la *Mise au tombeau* en bois de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle conservée à l'abbaye Saint-Pierre de Moissac.

#### **Type A1 : Applique circulaire ou ovale en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 344, n° 1 à 10)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte de Niozelles, Niozelles : n° 8, dernier quart X<sup>e</sup> - premier tiers XI<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : SBL 82.I.1.80 C, remblai d'exhaussement, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2010-35, sol de circulation d'habitat, milieu XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 2010-61, niveau de destruction, fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle ; n° L10/3, H.S.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : B569378 A, couche recouvrant une calade, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B560192, comblement de tranchée de récupération de mur, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 18, comblement de cuve, fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1213, sol, second quart XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 223, 244, 1501 et 2203, contextes variés, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 1783 B et C,

---

<sup>3540</sup> Fragment de cuir : L x l x e = 12 x 2,1 x 0,12 cm ; appliques circulaires : d = env. 1,7 cm ; appliques en étoile : d = env. 2,4 cm (Willemsen et Ersnt 2014, p. 71, fig. 75).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1790, remblai, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 82, 890, 1383, sols, n° 3631, 3649, 3651 et 3654, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1380, sol de grotte, n° 3008 et 3021, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 711, sol de bâtiment avec foyer, n° 3579, 3567, 3594 et 3607, couche de dépotoir associée à de l'effondrement, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 977, sol de ruelle, n° 989, niveau d'abandon, n° 1023, niveau d'effondrement, n° 1996, 1998 et 3260, sols de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 4182, N.D.S.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1205, Époque moderne ; n° 764 et 765, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 10, 1537, 2098, 2099, 2101 à 2105, 2143 à 2145, couches de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon: n° 177, datation inconnue.
- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 13 et 14, niveau de réoccupation ou d'abandon du site, début XIV<sup>e</sup> siècle.

Les appliques circulaires en tôle plate en alliage cuivreux à unique rivet traversant sont extrêmement courantes. Elles sont ordinairement fabriquées avec un emporte-pièce, mais nombre d'entre elles, notamment les plus grandes (**fig. 344, n° 9 et 10**), ont été découpées avec un ciseau ou des cisailles. Dans ce cas, leur circonférence est plus irrégulière et parfois même anguleuse. Plusieurs appliques sont fixées au moyen d'un rivet à tête bouletée (**fig. 344, n° 3 et 6**). Une contre-rivure circulaire en tôle plate, elle-même découpée à l'emporte-pièce, s'observe parfois. Une applique du corpus conserve une couverture blanche<sup>3541</sup>.

Plusieurs séries d'appliques de type A1 alignées les unes à côté des autres sont conservées sur des fragments de lanière. Six exemplaires de petite taille (d = 0,6 cm) avec rivet et contre-rivure sont encore en place sur un fragment de courroie de cuir de 5,8 cm de long et 0,6 cm de large issu d'un niveau daté du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du siècle suivant d'un site londonien<sup>3542</sup>. Deux autres lanières proviennent d'alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles de la rivière Croult à Saint-Denis dans la Seine-Saint-Denis<sup>3543</sup>. Une première pièce de cuir de 10,9 cm de long et 0,5 cm de large arbore ainsi treize appliques de 0,6 cm de diamètre à contre-rivure circulaire, auxquelles sont à ajouter l'empreinte de trois

---

<sup>3541</sup> N° 1790 du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers.

<sup>3542</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 165, n° 776.

<sup>3543</sup> Leconte 2002, p. LX-LXI, n° 26-410-51 et 26-415-135.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

autres appliques. Une seule applique de type A1 est positionnée sur une seconde pièce de cuir de 11 cm de long et 1 cm de large. Des empreintes témoignent d'autres appliques disparues.

Les appliques de type A1 sont très rarement décorées. Un spécimen du corpus<sup>3544</sup> et un objet trouvé à Saint-Denis<sup>3545</sup> conservent des traces d'une couverture blanche. Un artefact du corpus est parcouru de dépressions obliques réalisées avec un outil (**fig. 344, n° 10**). À Londres, la perforation circulaire centrale d'un artefact est entourée de six autres trous de forme irrégulière, mais n'ont-ils pas plutôt eu une fonction utilitaire ? Une applique trouvée dans un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être de la fin du siècle, sur le site de Marks and Spencer à Surrey street dans la ville de King's Lynn dans le comté de Norfolk au Royaume-Uni, atteste de la production d'exemplaires à trois perforations pour rivets<sup>3546</sup>. Les perforations sont réparties de façon irrégulière près du bord.

Les appliques de type A1 servent parfois de support à d'autres appliques. Un exemplaire (N.D.S.) trouvé au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude réceptionne une applique de type O2c<sup>3547</sup>. L'objet est étamé. D'autres pièces fonctionnent dans le cadre d'appliques de type O2c ou sont positionnées sur un mordant (**fig. 289, n° 16**).

Toutes les appliques de type A1 n'ont peut-être pas été employées dans la décoration du costume ou du harnachement. Le bord d'un objet retrouvé dans un niveau de réoccupation ou d'abandon du début XIV<sup>e</sup> siècle sur le site du prieuré Saint-Symphorien de Bonnioux, arbore deux encoches opposées (**fig. 344, n° 8**). Cette caractéristique, plus que son diamètre, conduit à douter de son emploi en tant qu'applique de costume ou de harnachement. Il n'est pas improbable que certains exemplaires aient été employés pour orner des pièces d'ameublement : de petits clous constitués d'une rondelle plate traversée par une tige ont été trouvés dans un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, ayant travaillé le cuivre et ses alliages, à l'emplacement de l'Hôtel Mongelas à Paris<sup>3548</sup>.

---

<sup>3544</sup> N° 1790 du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers.

<sup>3545</sup> Artefact incomplet, d = 0,95 cm, Leconte 2002, p. LX, n° 12-1040-1 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 20).

<sup>3546</sup> Objet complet avec un rivet en place, d = 1,8 cm (Geddes et Carter 1977, p. 289, n° 25).

<sup>3547</sup> Applique complète, L x l = 1,2 x 1,2 cm (Barrère 2000, p. 223, fig. 148, n° 8).

<sup>3548</sup> L tige = 0,6 x 1 cm ; d tôle = 0,5 à 0,6 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 117 à 159)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La plus ancienne applique de type A1 actuellement répertoriée provient du site de la motte de Niozelles occupée durant le dernier quart du X<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. L'emploi des appliques de ce type semble avoir continué jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle<sup>3549</sup>.

#### **Type A2 : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 344, n° 11 à 33)**

Les appliques de type A2 sont classées en quatre sous-types établis en tenant compte de la nature du relief embouti et du nombre de perforations pour rivet. Il est différencié les appliques dont le bombement est régulier de celles dont le relief, variable, forme un motif géométrique ou figuratif. Les pièces en alliage cuivreux à bombement régulier sont regroupées dans les sous-types A2a et A2c selon qu'elles comportent une ou deux

---

<sup>3549</sup> **France, Aisne** : un artefact complet, d = 0,8 cm, fosse, seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Mantel 1989, p. 178, fig. 18, n° 11) ; **Aude** : huit exemplaires complets et deux incomplets, d = 0,9 à 2,2 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 223, fig. 148, n° 1 à 6, 10, 12, 13) ; **Calvados** : pièce complète, d = 1,5 cm, Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Grentheville (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 214) ; **Cher** : un individu complet doré, d = 2,1 cm, démolition incendiée, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 102, n° 2503) ; **Corse du sud** : un objet presque complet, d = 1,4 cm, occupation d'une maison, XV<sup>e</sup> siècle, deux artefacts incomplets, d = 1,55 et 1,8 cm, occupation du village, fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval de l'Ortolo, Ortolo (Comiti 1996, pl. 13, n° 11 et 12) ; **Côte-d'Or** : un spécimen complet, d = 0,9 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 73) ; **Deux-Sèvres** : deux appliques complètes, d = 1,8 cm, comblement de fosse de fonte de cloche, XV<sup>e</sup> siècle, église et cimetière du Saint-Sépulcre, Parthenay (Fourteau Bardaji 1989, p. 36, n° 14154-1) ; **Eure-et-Loir** : exemplaire incomplet, d = 1,5 cm, datation inconnue, prieuré, Nottonville (Racinet (dir.) 2006, p. 484, n° 12) ; **Hérault** : pièce complète, d = 3,4 cm, *castrum* de Ventajou (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Félines-Minervois (Loppe 2006, p. 338) ; **Isère** : quatre artefacts complets, d = 0,4 et 0,8 et 0,8 et 0,9 cm, village minier de Brande-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 83, n° 136-137, pl. I.6, n° 1 à 4) ; **Oise** : deux spécimens complets dont un avec rivet, d = 0,8 et 0,8 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, hameau du « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 112 et 114) ; **Paris** : nombreux exemplaires, d = 0,5 à 1,5 cm, vers 1325 - vers 1350, atelier métallurgique, Hôtel de Mongelas, Paris (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 103 à 116) ; **Seine-Saint-Denis** : nombreux objets dont un avec un rivet en fer, d = 0,6/1,7 cm, XIII<sup>e</sup> à XV<sup>e</sup> siècle, contextes variés, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LX-LXII ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 3 et 20) ; **Vosges** : artefact complet avec contre-rivure circulaire plate, d = 1,2 cm, vers 1250 - vers 1500, château d'Épinal (Kraemer 2002, pl. 16, n° 12). **Italie, province d'Agrigente** : objet complet, d = 2,65/2,7 cm, abandon du cimetière paléochrétien, environ IV<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle, Agrigente (Cavallaro 2007, p. 276) ; **province de Grosseto** : fragment d'applique, d = 2,2 cm, dépotoir, XIV<sup>e</sup> siècle, castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 155-156) ; **province de Reggio Calabria** : exemplaire complet, d = 1,7 cm, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle ; église Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 472, n° 43) ; **province de Savone** : un artefact complet avec reste de rivet, d = 1,2 cm, castel Delfino (1206 - 1223), Pontinvrea (Milanese 1982, p. 102, n° 141). **Royaume-Uni, Grand Londres** : vingt-et-une appliques complètes et incomplètes, d = 0,9 à 3,6 cm, de vers 1270 - vers 1350 à vers 1400 - vers 1450, sites divers, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 165, n° 770 à 790).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

perforations pour rivets. Les sous-types A2b et A2d contiennent respectivement les artefacts à décor embouti à unique rivet traversant et ceux à quatre rivets traversant.

Parmi les formes en alliage cuivreux absentes du corpus provençal, signalons quelques appliques bombées à trois rivets traversant. Un premier spécimen provient d'un contexte du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle du château de Rathsamhauen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>3550</sup>. Un deuxième exemplaire, décoré de bossettes, est issu d'un atelier métallurgique de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle travaillant les matériaux blancs sur le site de Händelhauskarree à Halle dans le land de Saxe-Anhalt<sup>3551</sup>. Quelques appliques londoniennes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle en alliage cuivreux ont un décor embouti de cercles ou de bossettes concentriques<sup>3552</sup>.

Les plateaux de balance en alliage cuivreux ne doivent pas être confondus avec des appliques de type A. Ils sont de plus grande taille et leurs bords sont perforés de trois ou quatre trous pour le passage des fils de suspension<sup>3553</sup>. Ils peuvent comporter un décor et un poinçon au centre de la face concave.

Le corpus provençal ne comprend pas d'appliques en fer de type A2. Des exemplaires parfois étamés ont été trouvés à Londres dans des niveaux appartenant à des phases datées entre le dernier tiers XIII<sup>e</sup> siècle - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3554</sup>. Deux d'entre eux, étamés et à rivet traversant en alliage cuivreux, sont disposés sur une courroie de cuir terminée par une chape en fer de type A2a et une boucle en fer de type P à œillet<sup>3555</sup>. L'ensemble est issu d'un contexte daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. D'autres pièces en fer étamé datées de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sont identifiées comme des appliques de bride<sup>3556</sup>. Enfin, des appliques bombées en fer servent de support à des branlants en fer étamé en forme de feuille mis au jour dans un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Trig Lane à Londres<sup>3557</sup>.

---

<sup>3550</sup> Objet complet, d = 1,1 cm (Rieb et Salch 1973, n° 314).

<sup>3551</sup> Objet complet, d = 1,8 cm (Berger 2012, fig. 8).

<sup>3552</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, 181, n° 927 à 930.

<sup>3553</sup> Se reporter par exemple à Sfligiotti 1990 (p. 528) ou à Dilly *et al.* 1999 (p. 141, n° 6.22 à 6.24).

<sup>3554</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 176, n° 889 à 898, p. 179, n° 924.

<sup>3555</sup> Objets complets, d = 1,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, n° 907).

<sup>3556</sup> Artefacts incomplets, d = 6,3 et 5,4 cm (Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 54-55, n° 12 et 13).

<sup>3557</sup> Artefacts complets, L x l = 5,9 x 2,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 217, 219, n° 1188).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type A2a : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, en alliage cuivreux, sans décor embouti et à unique rivet traversant (fig. 344, n° 11 à 27)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 8 et 9, couche d'ossements dans un caveau, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2010-14, niveau de destruction, fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B560195, B5600946, sol d'habitat de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; B5600932 et B5600944, remblais de destruction postérieurs au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Château de Baux, Les Baux-de-Provence : s.n. 10, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 17, comblement de cuve, fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de La Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 9, H.S.

#### *Var*

- Abbaye de La Celle, La Celle : n° 11, remblai d'aménagement, XI<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2200, foyer, n° 3735, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 922, niveau de destruction cendreuse, n° 1217, sol de bâtiment, n° 3624, 3646 et 3657, couches de dépotoir, n° 4285, sol de circulation, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2470, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 1516 A et B, 1517, 1531, sols de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 4369, couche d'effondrement et d'abandon de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 770 et 1990, N.D.S.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-193, 94-240 et 94-242, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1254 B, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1206, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1203 et 1204, N.D.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 535, 678, 1446, 2100, 2551, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 550, comblement de tranchée de fondation de mur, vers 1481 ; n° 736, Époque moderne ; n° 1146, N.D.S., n° 1127, H.S.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-85, datation inconnue.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Rue Banasterie, Avignon : n° 542 et 614, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 219, 220, 264, datation inconnue.

La plupart des appliques circulaires ou ovales de type A2a ont été découpées avec un emporte-pièce. La trace du bord coupant de cet outil s'observe sur une pièce imparfaitement découpée (**fig. 344, n° 12 ; fig. 352, n° A**). Un exemplaire, cependant, présente un contour anguleux qui dénote une découpe avec un ciseau ou des cisailles (**fig. 344, n° 21**). Dans le corpus, le diamètre des appliques varie entre 0,75 et 2,8 cm pour une hauteur comprise entre 0,15 et 0,8 cm. Le rivet est ordinairement en alliage cuivreux mais il est en fer dans cinq cas. La tête du rivet en alliage cuivreux est généralement bouletée (**ex : fig. 344, n° 11 à 14, 16 à 18, 22 et 25**). Lorsqu'elle est conservée, la contre-rivure circulaire est plus souvent concave que plate. Dans les deux cas, elle a été obtenue par découpe à l'emporte-pièce. Des traits incisés rayonnant autour de la perforation centrale sont visibles sur des appliques trouvées dans des contextes londoniens de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3558</sup>. Deux de ces appliques comportent une contre-rivure aux deux extrémités du rivet : l'une des contre-rivures recouvre donc le sommet de la face avers. À Londres, également, les fouilles ont livré un fragment de courroie de cuir de 3,9 cm de long et 1 cm de large porteur de deux appliques (d = 1 cm) alignées<sup>3559</sup>. D'autres appliques de type A2a ont été retrouvées sur des lanières de cuir à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3560</sup>. Un morceau de courroie long de 16 cm et large de 0,8 cm, découvert dans un remblai d'abandon du XV<sup>e</sup> siècle de la rivière Croult, conserve une applique de 0,7 cm de diamètre et l'empreinte de cinq autres. Un autre fragment long de 8,5 cm et large de 2,4 cm, relevé dans les alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du Croult, présente une applique de 0,8 cm en place et la trace de deux autres.

La documentation rassemblée permet de proposer un emploi des appliques de type A2a entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>3561</sup>. Quelques exemplaires ont pu être utilisés dans la fabrication des appliques de type AB (**fig. 358, n° 11**).

---

<sup>3558</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 174, n° 869 à 871.

<sup>3559</sup> *Ibid.*, p. 174, n° 858.

<sup>3560</sup> Leconte 2002, p. LXIV, n° 23-154-3 et 26-415-65.

<sup>3561</sup> **France, Corse du sud** : un exemplaire complet, d x h = 2,1 x 0,2 cm, village médiéval de l'Ortolo (fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle), Ortolo (Comiti 1996, p. 56, fig. 15, n° 6) ; **Cher** : deux spécimens à l'intégrité inconnue, d = 1,7 et 2 cm, occupation de tannerie et de maison, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 104, n° 227) ; **Côte d'Or** : un objet incomplet, d x h = 1,25 x 0,4 cm, occupation d'une maison, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Dracy, Baubigny (Piponnier 1975a, p. 78) ; **Deux-Sèvres** : un artefact complet, d x h = 2 x 0,5 cm, comblement d'une tombe, XV<sup>e</sup> siècle, église et cimetière du Saint-Sépulcre, Parthenay (Fourteau

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type A2b : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, en alliage cuivreux, à décor embouti et à unique rivet traversant (fig. 344, n° 28 à 31)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3540, H.S.

*Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 794, niveau de destruction de maisons, vers 1365 ; n° 756 et 2138, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

La décoration de ces appliques embouties peut consister en un simple rebord plat à la base (fig. 344, n° 28)<sup>3562</sup> éventuellement parsemé de bossettes<sup>3563</sup>, en une bordure de bossettes (fig. 344, n° 31), en une bordure de bossettes et un bombement central<sup>3564</sup>, en deux bordures

---

Bardaji 1989, p. 36) ; **Loire** : un spécimen complet, d x h = 0,95 x 0,5 cm, occupation d'une tour, XIV<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines, Essertines-Basses (Maccari-Poisson 1992, p. 149) ; **Meurthe-et-Moselle** : un individu complet, d x h = 1 x 0,2 cm, N.D.S., maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 169, n° 459-CA-5030) ; **Seine-Saint-Denis** : objet complet, d = 0,75 cm, comblement de latrines, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2012, p. LXIII, n° 16-2008-1) ; **Vosges** : une applique complète, d = 0,65 cm, vers 1500 - vers 1650, château d'Épinal (Kramer 2002, pl. 16, n° 3). **Espagne, province d'Alicante** : un artefact complet, d = 1,3 x 0,6 cm, castillo de la Torre Grossa (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Jijona (Azuar Ruiz 1985, p. 105, n° 7036). **Italie, province de Coni** : un exemplaire complet, d x h = 1,25 x 0,4 cm, première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, château de Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 226) ; **province de Grosseto** : une applique complète, d x h = 2,2/2,3 x 0,9 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 155-156). **Royaume-Uni, Grand Londres** : vingt-sept artefacts complets et incomplets, certains sur courroies de cuir, d = 1 à 2 cm, vers 1270 - vers 1350 à vers 1400 - vers 1450, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 174, n° 858 à 866, 868 à 872) ; **Yorkshire** : deux appliques complètes, d x h = 3,5 x 1,3 cm, couche de destruction, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Moated house, East Haddlesey (Goodall 1973, p. 93, fig. 36, n° 9 et 10) ; deux spécimens complets et incomplets, d x h = 1 x 0,45 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, d x h = 2,5 x 0,25 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Wharram (Goodall 1979, p. 112, n° 32 et 56). **Suisse, canton de Genève** : un objet incomplet, d x h = 1 x 0,35 cm, sur la tête du fémur gauche d'un squelette, datation inconnue, église Saint-Georges, Hermance (Bonnet 1973, p. 90-91, n° 74).

<sup>3562</sup> **France, Meurthe-et-Moselle** : une applique presque complète, d x h = 1,1 x 0,5 cm, niveau de destruction, XVI<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 169, n° 459-CA-5025)

<sup>3563</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : un exemplaire complet, d x h = 1,5 x 0,5 cm, H.S., habitat médiéval, Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 43, n° 8).

<sup>3564</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : un individu complet, d = 1,5 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 178, n° 857).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de bossettes – la seconde autour de la perforation centrale<sup>3565</sup> –, en une bordure bombée (**fig. 344, n° 30**)<sup>3566</sup>, en une bordure bombée et une zone centrale plate surélevée<sup>3567</sup> ou bombée<sup>3568</sup>, en deux<sup>3569</sup> ou trois anneaux concentriques bombés (**fig. 344, n° 29**)<sup>3570</sup>, en un motif de rayons<sup>3571</sup>. Des traces d'une couverte blanche sont visibles sur une applique du corps (**fig. 344, n° 30**). Un spécimen à bordure en anneau et zone plate surélevée pourrait avoir été trouvé sur le site de la Grange du Mont à Charny en Côte-d'Or, mais le dessin laisse planer un doute<sup>3572</sup>. Dans le Cher, sur le site de la ZAC *Avaricum*, une couche de démolition incendiée de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'une maison a fourni une applique à cinq anneaux concentriques<sup>3573</sup>. Toutefois, le mode de fabrication n'est pas renseigné, que ce soit par le texte ou par la représentation graphique choisie, une photographie. Des décors complexes composés de bossettes, de motifs cordés, d'étoiles, d'arabesques ou de motifs animaliers s'observent sur plusieurs appliques en alliage cuivreux de la bibliographie<sup>3574</sup>. Leur

---

<sup>3565</sup> **France, Cher** : deux pièces à l'intégrité inconnue, d = 1,2 et 1,8 cm, abandon de moulin, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 102, n° 4669) ; **Eure-et-Loir** : une applique complète, d = 1,9 cm, prieuré de Nottonville (Racinet (dir.) 2006, p. 484, n° 13).

<sup>3566</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : un spécimen complet, d = 1,6 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 178, n° 906).

<sup>3567</sup> **France, Paris** : cinq pièces complètes, d = 0,7 cm, vers 1325 - vers 1350, atelier métallurgique, Hôtel de Mongelas (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 62 à 66). **Royaume-Uni, Grand Londres** : un spécimen, d = 1,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, n° 926).

<sup>3568</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : treize appliques complètes ou incomplètes, d = 1,3 à 1,8 cm, douze spécimens datés de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et un objet daté de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, n° 913 à 923).

<sup>3569</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : un objet incomplet, d = 2,5 cm, vers 1270 - vers 1350, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, n° 912) ; **Yorkshire** : un exemplaire incomplet, d = 1,5 cm, couche de démolition, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1300, village médiéval de Wharram, Wharram (Goodall 1979, p. 112, n° 76).

<sup>3570</sup> **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : un objet incomplet, d = 2 cm, phase datée vers 1455 - vers 1640, château de Threave (Caldwell 1981, fig. 10, n° 35) ; **Southampton** : un artefact complet, d = 2,1 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Aberge, West Street, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 257, fig. 241, n° 1742).

<sup>3571</sup> **Royaume-Uni, Herefordshire** : un individu complet, d = 1,8/1,9 cm, fin du Moyen Âge, Bewell House, Hereford (Schoesmith (dir.) 1985, fig. 7.11).

<sup>3572</sup> Un individu complet, d x e tôle = 0,9 x 0,05 cm (Beck 1989, p. 73, n° 92).

<sup>3573</sup> Artefact incomplet, d = 4,8 cm (Fondrillon et Marot 2014, p. 161, n° 201).

<sup>3574</sup> Une applique avec une croix pattée inscrite dans une bordure cordée provient du château de Montségur en Ariège (Rapport 1974, p. 65 ; Czeski 1981, p. 197). Les fouilles archéologiques à Londres ont fourni six appliques issues de niveaux du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 793 ; p. 176, n° 901 à 904 ; Clark (dir.) 2004, p. 53, n° 7). Dans le Lincolnshire, à Wainfleet Saint-Mary, une applique particulièrement ouvragée provient d'un niveau d'habitat, près de marais salants, de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Mac Avoy 1994, p. 159, n° 2066).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ornementation étant fort différente de celle des appliques du corpus, il n'en est pas fait la description.

Un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Baker Lane a fourni un possible fragment de vêtement en cuir décoré d'appliques. Deux d'entre elles, à deux anneaux concentriques et bombement central, sont traversées par trois rivets. Elles sont accompagnées chacune de deux appliques à bordure bombée et à bombement central<sup>3575</sup>.

Au vu des données rassemblées, il semble possible de proposer un emploi des appliques de type A2b durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

**Type A2c : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, en alliage cuivreux, sans décor embouti et à deux rivets traversant (fig. 344, n° 32)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1223, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle ?

Cette applique emboutie, légèrement concave en son centre, comporte deux perforations opposées pour rivets. Une applique analogue un peu plus grande, avec une concavité centrale légèrement plus profonde, provient d'un remblai daté de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle du site de la Porte Pairolière à Nice<sup>3576</sup>.

**Type A2d : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, en alliage cuivreux, à décor embouti et à quatre rivets traversant (fig. 344, n° 33)**

#### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-210, contexte inconnu.

---

<sup>3575</sup> Deux grandes appliques complètes, d = 4,3 cm, quatre petites appliques complètes, d = 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 181, n° 930).

<sup>3576</sup> Objet complet, d x h = 3,4/3,5 x 0,8 cm, n° 132, objet inédit.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'applique comporte quatre perforations également réparties près des bords. Elle est emboutie en son centre d'une tête humaine aux cheveux courts. Un reste de rivet brasé au revers atteste d'une modification du mode de fixation au cours de la vie de l'objet.

Trois appliques dorées à quatre rivets traversant ont été découvertes au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude. La plus grande partie du décor est le résultat d'une impression de la face avers de l'objet. Ce décor consiste en la figuration d'une fleur à huit pétales en léger relief sur un fond de grènetis. Le centre de la fleur est un bombement circulaire réalisé par emboutissage depuis le revers<sup>3577</sup>. À Londres, un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Trig Lane a fourni une pièce à quatre rivets traversant à bordure bombée et à zone centrale plate surélevée<sup>3578</sup>. Elle est identifiée comme une applique de bride.

#### **Type A3 : Applique circulaire ou ovale composite en tôles embouties et à rivet(s) traversant (fig. 345, n° 1)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 182, sépulture d'adulte, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette applique est composée d'une tôle conique emboutie, ouverte en son sommet, posée sur une tôle plate au centre et à bordure en bossettes. Deux rivets opposés, traversant les deux tôles, assuraient la fixation. Un fragment de cuir avec l'empreinte d'une contre-rivure circulaire plate a été retrouvé avec l'objet. L'artefact dignois présente de fortes similitudes avec une applique de type B2b (fig. 346, n° 21).

Une applique en fer provient d'un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle d'un site londonien<sup>3579</sup>. La tôle supérieure, fortement bombée et sans couverture, comporte un rivet intégré qui traverse la tôle inférieure dont le bord cordé est étamé. Ce contraste de couleur, décoratif, se retrouve sur une série d'appliques identiques en alliage cuivreux conservées au London Museum. La tôle supérieure est couleur cuivre, l'alliage de la tôle inférieure est doré.

---

<sup>3577</sup> Trois appliques complètes, d = 2,4 à 2,5 cm (Barrère 2000, p. 228-229, fig. 149, n° 2 à 4).

<sup>3578</sup> Artefact complet, d = 5,2 cm (Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 54, n° 8).

<sup>3579</sup> Objet incomplet, d = 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2012<sup>2</sup>, p. 181, n° 932).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Quarante-et-une de ces appliques ornent une ceinture de cuir. Elles sont disposées en ligne entre deux rangées d'appliques de type O2<sup>3580</sup>.

#### **Type A4 : Applique circulaire ou ovale issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 345, n° 2 et 3)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 10, vers 1360 - vers 1370/1375.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 154, comblement de tranchée de fondation, 1491 - 1496.

Les deux artefacts du corpus ont été élaborés dans des matériaux différents. Le plus grand est en alliage cuivreux et conserve de la dorure (**fig. 345, n° 2**). Il comporte une partie centrale bombée et trois perforations à peu près équidistantes, réalisées après la fonte ainsi que le montre le déjettement du métal. Le bord est arrondi. L'objet provient du comblement d'une tranchée de fondation à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais le creusement a été réalisé dans un dépotoir mis en place durant le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Des appliques d'aspect analogue sont figurées sur la ceinture du *saint Michel* peint par Josse Lieferinx vers 1500 (**fig. 311**). Des détails non réalistes dans l'armure de l'archange et dans le dispositif de fixation du fourreau de son épée incitent à la prudence : l'artiste pourrait ne pas s'être inspiré pour la ceinture d'objets qu'il aurait vus mais les avoir imaginés.

Des pièces comparables mais sans rivets de fixation visibles et avec une large ouverture centrale sont signalés sur les sites du castillo de la Torre Grossa à Jijona (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) dans la province d'Alicante en Espagne<sup>3581</sup> et du quartier San Domenico al Priamàr (H.S.) à Savone dans la province du même nom en Italie<sup>3582</sup>.

L'objet le plus petit du corpus est en matériau blanc (**fig. 345, n° 3**). Il figure une tête humaine aux longs cheveux, aux yeux exorbités, dont la bouche largement ouverte recevait probablement un rivet.

---

<sup>3580</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 181, pl. 4, D ; pl. 5, E et F.

<sup>3581</sup> Objet complet, d x h = 3,95 x 1,3 cm (Azuar Ruiz 1985, p. 105, n° 7030).

<sup>3582</sup> Spécimen complet, d = 3,8 cm (Viara 1996, p. 383).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une ceinture en cuir fragmentaire avec une boucle d'une variante du type G fut retrouvée dans un contexte de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Cuckoo Lane A à Southampton. Elle comporte sur toute sa longueur, à intervalles réguliers, des appliques en matériau blanc à deux rivets traversant opposés. Les appliques sont pour la plupart de type A4 sauf sur la partie terminale où elles appartiennent au type B3. Sept pièces de type A4, avec un dénivelé entre la bordure et la partie centrale, ont été conservées<sup>3583</sup>. L'une d'elles, décorée de rayons, est située près de la boucle. Ses deux rivets traversent deux épaisseurs de cuir car l'extrémité de la lanière, découpée d'une encoche pour l'ardillon, s'enroule autour de la traverse proximale de la boucle. Les rivets des appliques sont alignés dans la longueur de la boucle.

**Type A5 : Applique circulaire ou ovale issue de la taille et à rivet(s) traversant  
(fig. 345, n° 4)<sup>3584</sup>**

*Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2016, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ce petit objet est fabriqué par tournage avec un foret à trois pointes dans une plaquette de matière osseuse. L'avert est chanfreiné. Des rondelles en os avec une perforation centrale ont été mises au jour dans un dépotoir des années 1420 - 1480 au Marais-Vert à Strasbourg parmi d'autres objets et déchets de l'artisanat de l'os<sup>3585</sup>. Leur diamètre est compris entre environ 1,2 et 1,55 cm. Elles sont interprétées comme des boutons, des palets de jeu ou des appliques de vêtement ou de ceinture. En l'état actuel des données, l'utilisation de boutons en os à unique perforation centrale n'est formellement attestée qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle par des découvertes en contexte sépulcral<sup>3586</sup>. Il est possible que la pièce du corpus et les objets de comparaison susmentionnés soient des appliques de ceinture.

---

<sup>3583</sup> Le diamètre des appliques est de 1,8 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 281, fig. 262, n° 2156).

<sup>3584</sup> Analyse technique par M.-A. Chazottes. À paraître dans Chazottes et Thuaudet 2015.

<sup>3585</sup> Maire 1990.

<sup>3586</sup> Des boutons de ce type ont été trouvés en Provence sur des corps dans le cimetière paroissial (1581/1583 - 1831) de l'îlot Saint-Jacques à La Ciotat (Frangin 2011, p. 343-344 ; Richier *et al.* 2011, p. 318-320), sur des squelettes dans un cimetière d'esclave (milieu XVII<sup>e</sup> - milieu XIX<sup>e</sup> siècle ?) sur le site de l'Anse Sainte-Marguerite à Le Moule en Guadeloupe (Courtaud et Romon 2004).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'une datation beaucoup plus tardive est une applique en nacre issue d'un ossuaire de caveau du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église de la Vieille Major à Marseille. Sa surface a été meulée de façon à faire apparaître de légères dépressions semi-ovales en bordure. Elles sont de forme ovale et disposées en corolle au centre<sup>3587</sup>.

#### **Type A6 : Applique circulaire ou ovale plate et à rivet(s) intégré(s) (fig. 345, n° 5 à 9)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 330 A à C, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 768, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2220, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ces quelques appliques en alliage cuivreux sont constituées d'une partie plate au revers de laquelle est brasé un rivet intégré. Un artefact comporte un rivet fragmentaire issu d'un massif conique (**fig. 345, n° 9**). Neuf possibles appliques de type A6 en alliage cuivreux ont été trouvées dans un dépotoir de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle dans une cave à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3588</sup>. Des appliques en fer étamé proviennent d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baynard House à Londres<sup>3589</sup>. La plus grande est identifiée comme une ornementation de bride.

#### **Type A7 : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie et à rivet(s) intégré(s) (fig. 345, n° 10 à 26)**

Les appliques de type A7 du corpus comportent toutes un rivet intégré brasé au revers de la tôle emboutie. De la même façon que pour les appliques de type A2, elles sont divisées en deux sous-types établis en tenant compte de la nature du relief embouti. Les pièces en alliage cuivreux à bombement régulier sont regroupées dans le sous-type A7a et celles à décor embouti dans le sous-type A7b.

---

<sup>3587</sup> Objet complet, d x e = 1,3 x 0,13 cm (Thuaudet et Chazottes 2014, p. 309).

<sup>3588</sup> Artefacts en très mauvais état, d max = 0,9 cm (Leconte 2002, p. LXII-LXIII).

<sup>3589</sup> Trois objets dont au moins un incomplet, d = 1,5 et 4,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, n° 907 et 908 ; Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 54, n° 10).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La fabrication d'appliques en argent, en cuivre doré et en alliage cuivreux de type A7 est décrite par Théophile, *alias Rugerus*, dans son manuel *De diversis artibus* rédigé au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3590</sup>. Le corps de l'applique est fabriqué par découpe et emboutissage avec un emporte-pièce. Le fil du futur rivet est brasé avec un alliage de deux parts d'étain pour une part de plomb lorsque l'applique est en argent ou en cuivre doré, avec de l'étain pur lorsqu'il est en bronze. Le fil est ensuite coupé en fonction de la longueur souhaitée pour le rivet. Selon le traité de Théophile, ces appliques sont utilisées pour décorer les courroies des étriers d'une selle de cheval ou les courroies de la têtière de bride. Théophile faisant œuvre de compilateur, la pratique qu'il décrit est évidemment plus ancienne.

**Type A7a : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, en alliage cuivreux, sans décor embouti et à unique rivet intégré (fig. 345, n° 10 à 24)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Motte de la Plaine de Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 325, comblement de silo, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1201, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 365, datation inconnue ; n° 1293 B, N.D.S. ; n° 1197 et 1202, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1187, 1538 A à E, 1673, 1831, 2047, 2250, 2255, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 555, comblement de tranchée de fondation, vers 1481. *Cupules oxydées* : n° 943, 1023, 1188, 1234, 1408, 1669, 1825, 1900, 1926, 1965, 2167, 2168, 2266, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 1777, H.S.
- Régina, Avignon : n° 1 à 11 et 17, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 215 et 341, datation inconnue.
- Rue du Limas, Avignon : n° 4 et 10, datation inconnue

Plusieurs artefact de type A7a conservent une contre-rivure circulaire plate (**fig. 345, n° 10, 12 et 19**) ou légèrement concave (**fig. 345, n° 13 et 14**). Le rivet d'une pièce a été

---

<sup>3590</sup> Édité par C. de l'Escalopier en 1843 (livre III, chapitre LXXV) et R. Hendrie en 1847 (livre III, chapitre LXXVI). Se reporter à l'introduction de la typologie.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

prolongé par brasure d'une petite tige (**fig. 345, n° 21**), sans doute parce que l'épaisseur du support le nécessitait. Des traces de dorure s'observent sur une pièce (**fig. 345, n° 24**). Plusieurs objets du corpus et de la bibliographie ont perdu leur rivet intégré (**ex : fig. 345, n° 15**)<sup>3591</sup>. De nombreuses cupules très oxydées mises au jour sur le site du jardin ouest du Petit Palais sont dans ce cas. Des traces de brasure peuvent s'observer au revers de la tôle emboutie, à l'emplacement du rivet disparu, lorsque l'état de conservation le permet<sup>3592</sup>.

Des appliques de type A7a ayant conservé leur rivet ont été mises au jour dans la chapelle des Gicons (H.S.) à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes<sup>3593</sup>, dans un dépotoir des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles sur le site de la verrerie forestière de La Seube à Claret dans l'Hérault<sup>3594</sup>, dans un niveau daté vers 1500 - vers 1650 du site du château d'Épinal dans les Vosges<sup>3595</sup>, dans des contextes londoniens datés entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3596</sup>. Contrairement aux artefacts du corpus pour lesquels la brasure est localisée au point de contact du rivet et du corps de l'applique, pour la plupart des objets de la bibliographie la brasure s'étend sur une grande partie du revers.

Les données archéologiques et écrites rassemblées pour l'étude sont en faveur d'une datation typologique comprise entre le début du XII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type A7b : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, en alliage cuivreux, à décor embouti et à unique rivet intégré (fig. 345, n° 25 et 26)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 956 et 2533, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ces deux appliques comportent une tôle emboutie au revers de laquelle est brasée ou a été brasée une tige en alliage cuivreux servant de rivet. La tôle est plissée (**fig. 345, n° 26**) ou

---

<sup>3591</sup> **France, Haute-Vienne** : exemplaire complet, d = 2,1 cm, comblement d'une fosse, milieu XVI<sup>e</sup> siècle, Îlot Gabriel-Péri, Limoges (Lombard *et al.* 1987, pl. V, n° 8) ; **Royaume-Uni, Southampton** : artefact incomplet, d = 2,8 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, High Street A, Southampton (Harvey *et al.* 1975, fig. 242, n° 1771).

<sup>3592</sup> N° 1293 B du site de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon.

<sup>3593</sup> Pièce complète, d = 1 cm (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>3594</sup> Spécimen complet, d = 1/1,05 cm (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 3).

<sup>3595</sup> Objet complet, d = 1,6 cm (Kraemer 2002, pl. 16, n° 9).

<sup>3596</sup> Individu complet, d = 1 à 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 174, n° 873 à 888).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bombée en son centre et plate sur le bord (**fig. 345, n° 25**). Une applique présentant cette dernière forme, sans son rivet, provient d'un contexte appartenant à une phase d'occupation, datée entre 1455 et 1640, du château de Threave dans le Dumfries and Galloway<sup>3597</sup>.

Des pièces très différentes ont été trouvées au Royaume-Uni. Un premier objet provient d'une zone de dépotoir mise en place entre vers 1250 et vers 1600 sur le site du complexe abbatial de Whitorn and Saint-Ninian<sup>3598</sup>. Il est embouti d'une fleur dont chacun des six pétales incurvés est intégré dans un quart de cercle à fond semble-t-il quadrillé. Un artefact sans rivet, embouti d'une étoile à six branches bouletées, est issu d'un contexte postérieur au XV<sup>e</sup> siècle fouillé lors de l'opération archéologique menée à l'emplacement du magasin Marks and Spencer sur Surrey street à King's Lynn dans le comté de Norfolk<sup>3599</sup>.

Une applique trouvée dans un ossuaire mis en place entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria en Italie pourrait appartenir au type A7b. L'applique au bombement homogène porte un décor étoilé dont le mode de production n'a pu être déterminé d'après le dessin proposé<sup>3600</sup>.

Une applique avec trois cercles concentriques de bossettes en relief, datée de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, a été trouvée sur le site de Swan Lane à Londres<sup>3601</sup>.

#### **Type A8 : Applique circulaire ou ovale issue de la fonte, à rivet(s) intégré(s) (fig. 345, n° 27 à 29 ; fig. 346, n° 1 à 5)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569567, couche au matériel brassé, Époque moderne.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 760, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 181, 401 et 928, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2800 et 3443, vers 1360 - vers 1370/1375.

---

<sup>3597</sup> Artefact presque complet, d x h = 2,2 x 0,8 cm (Caldwell 1981, p. 109, fig. 10, n° 32).

<sup>3598</sup> Pièce incomplète, d = 2,1 cm (Nicholson 1998b, p. 375-376, fig. 10.61, n° 1).

<sup>3599</sup> Exemplaire incomplet, d = 1,6/1,7 cm (Geddes et Carter 1977, p. 290, n° 38).

<sup>3600</sup> Objet complet, d x h totale = 2 x 0,3 cm (Lebole di Gangi 1993, p. 470, 472, n° 36).

<sup>3601</sup> Individu complet, d = 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 174, n° 867).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2556, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Six des huit objets du corpus rassemblés dans le type A8 sont en matériau blanc. L'une des deux pièces en alliage cuivreux est décorée en bordure d'un grènetis (**fig. 346, n° 4**). La seconde comporte une rainure circulaire autour d'un trou central rempli d'émail dont la couleur est actuellement orange (**fig. 346, n° 5**). Une applique en alliage cuivreux avec une bordure de grènetis et six bossettes autour d'une bossette centrale provient d'un contexte d'abandon des XVI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles du château des Armoises à Richardménil en Meurthe-et-Moselle<sup>3602</sup>. Cinq bossettes décorent un exemplaire issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Trig Lane à Londres<sup>3603</sup>. Deux appliques londoniennes du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle sont décorées d'une croix cantonnée de fleur de lys ou de V dans une bordure de grènetis<sup>3604</sup>. Des appliques en alliage cuivreux sans décor ont été mises au jour à Londres dans des contextes datés entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3605</sup>. L'une d'elles est fortement bombée<sup>3606</sup>.

Deux des six artefacts en matériau blanc du corpus arborent une bossette centrale entourée d'un anneau bombé (**fig. 346, n° 3**) ou d'une fleur de lys (**fig. 346, n° 1**). Trois objets sont décorés d'une fleur épanouie. Les huit pétales serrés les uns contre les autres d'un premier exemplaire rayonnent depuis une zone centrale vierge (**fig. 345, n° 27**). Les deux autres pièces possèdent une bossette centrale d'où rayonnent les pétales, au nombre de six, ellipsoïdaux, décorés longitudinalement d'une ligne droite ou de grènetis, et disposés sur un fond quadrillé oblique (**fig. 345, n° 28 et 29**). Une applique portant une croix aux bras décorés de chevrons provient d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baker Lane à King's Lynn dans le comté de Norfolk au Royaume-Uni<sup>3607</sup>. La décoration est dite « emboutie » par les auteurs mais elle est beaucoup plus probablement le résultat de la fonte. La dernière applique du corpus figure une tête humaine (**fig. 346, n° 2**) dans un cadre circulaire, à la manière d'un médaillon. Le cadre est entouré d'une légende incomplète et difficile à lire (...IO...).

---

<sup>3602</sup> Spécimen complet, d = 1,6 cm (Guarascio et Giuliano 2007, p. 170, n° 459-CA-5029).

<sup>3603</sup> Individu complet, d = 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 798).

<sup>3604</sup> Exemplaires complets, d = 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 791 et 792).

<sup>3605</sup> Huit artefacts, d = 0,95 à 2,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 170, n° 797, 819 à 823).

<sup>3606</sup> Objet complet, d = 0,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 174, n° 856).

<sup>3607</sup> Pièce incomplète (rivet cassé), d = 1,7 cm (Geddes et Carter 1977, p. 290, n° 37, fig. 131).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Toutes les appliques en matériau blanc du corpus présentent une ligne bombée au revers. Il s'agit d'un débordement de métal à la jonction des deux empreintes utilisées côté revers pour la fonte des appliques. Cette ligne passe à côté du rivet dans quatre cas (**fig. 345, n° 27 à 29, fig. 346, n° 2**), ce qui signifie que la tige du rivet n'était gravée ou imprimée que sur une seule empreinte. Pour les deux autres pièces, la ligne passe au milieu du rivet (**fig. 346, n° 1 et 3**) : chacune des deux empreintes était gravée ou imprimée de la moitié du rivet. Il est probable que la face avers n'ait nécessité qu'une seule empreinte.

Les fouilles archéologiques à Londres ont fourni un important ensemble d'appliques en matériau blanc à unique rivet intégré dans des contextes datés entre vers 1270 - vers 1350 et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3608</sup>. L'aspect de ces pièces est très diversifié mais aucune ne présente de similitude avec les exemplaires du corpus. Plusieurs fragments de courroie de cuir sont décorés de ces appliques. Celles-ci sont généralement alignées à intervalles réguliers ou accolées les unes aux autres<sup>3609</sup>. Un morceau de courroie de cuir issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Trig Lane est orné de groupes de deux appliques de type A8 sans décor alignées dans la longueur de la courroie et d'une applique de type F3 à grènetis<sup>3610</sup>.

#### **Type A9 : Applique circulaire ou ovale en tôle plate, à perforations pour la couture (fig. 346, n° 6)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 272, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.

La tôle de cet objet est d'une extrême finesse et les deux perforations pour la fixation sont de très faible diamètre. La fixation a sans doute été réalisée par couture. Il se pourrait que cette applique soit une de ces paillettes qui ornaient certains vêtements mais surtout les éléments de coiffure<sup>3611</sup>.

---

<sup>3608</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167-170, n° 801 à 817, p. 170-172, n° 824 à 855, p. 178, n° 909 à 911.

<sup>3609</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 801, p. 168, n° 811, p. 170, n° 829 et 830, p. 172, n° 852.

<sup>3610</sup> Chacune des neuf appliques de type A8, d = 0,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 802).

<sup>3611</sup> Se reporter au chapitre 3.2.1.2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A10 : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie, à perforations pour la couture (fig. 346, n° 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-109, remblai, XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette applique en tôle très fine – au dessin agrandi deux fois pour une meilleure lisibilité – est emboutie d'une étoile à six branches bouletées. Sa bordure est bombée. Des traces de dorure sont conservées sur la face avers. Quatre petits trous permettaient une fixation par couture. Cet objet est vraisemblablement une paillette métallique comme pour l'artefact du sous-type précédent. Sa découverte dans les remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Blaise à Arles n'a rien de surprenante, ces terres rapportées contenant pour une très large part du mobilier médiéval. De configuration différente, deux petites pièces identiques (d = 0,6 cm) comportent une bordure bombée et deux perforations établies dans la zone centrale plate. Elles sont issues du comblement d'une fosse dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Queen street Midden Area à Aberdeen dans l'Aberdeenshire<sup>3612</sup>. Des appliques en argent doré à la surface unie et d'autres embouties d'une fleur ou d'une étoile sont parsemées sur le manteau de l'Enfant Jésus de Sarnen, attribué à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 318). Deux appliques en argent à motif embouti d'une fleur à six pétales, à deux perforations pour la fixation, et une troisième avec une fleur à cinq pétales et quatre points de fixation appartiennent au trésor de Colmar dans le Haut-Rhin enfoui vers 1348<sup>3613</sup>.

#### **Type A11 : Applique circulaire ou ovale en tôle emboutie et à bélière (fig. 346, n° 8 à 10)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 673 et 3722, couches de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 408, sol de bâtiment, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2905, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2205, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

---

<sup>3612</sup> Artefacts complet, d = 0,6 cm (Goodall 1982, p. 186, n° 59).

<sup>3613</sup> Deux spécimens complets, d = 1 cm (Descatoire (dir.) 2007, p. 89, a et b).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces cinq exemplaires arborent un motif de quatre fleurs de lys alternant avec des bossettes, rayonnant depuis l'ouverture centrale bordée d'un cercle bombé, et présente un cercle de bossettes le long du bord externe (**ex : fig. 346, 8 à 10**). Une attache en forme d'oméga traverse le trou central d'un spécimen (**fig. 346, n° 9**). Le rapprochement avec le collier d'un chien dans une peinture de Pieter Pourbus datée de 1551 (**fig. 324**) laisse imaginer que le nœud de l'attache a pu recevoir un anneau. Une applique pentalobée de type M2 en tôle d'argent doré, pratiquement circulaire, appartenant au trésor d'Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne, enfoui vers 1348-1349, avec trois perforations pour la fixation, est emboutie d'un motif rayonnant de cinq fleurs de lys dans une bordure de bossettes creuses<sup>3614</sup>.

#### **Type B : Applique circulaire ou ovale à œillet (fig. 346, n° 11 à 29 ; fig. 347, n° 1 à 4)**

Les appliques de type B se distinguent des appliques de type A par la présence d'un ajour central ou œillet. Cette ouverture peut se superposer à l'œillet d'une courroie de cuir ou de tissu. Elle est donc susceptible de recevoir l'ardillon d'une boucle. Sept sous-types ont été établis sur la base du corpus. Les critères distinctifs choisis sont le mode de fabrication et la nature du mode de fixation. Les appliques à rivet(s) traversant appartiennent aux sous-types B1 à B4, ceux à rivet(s) intégré(s) aux sous-types B5 et B6. Le sous-type B7 contient les appliques dont l'ouverture centrale est prolongée par une tôle cylindrique brasée au revers. Les appliques dont le corps principal est fabriqué à partir d'une tôle plate appartiennent au sous-type B1, les exemplaires produits par emboutissage aux sous-types B2, B5 et B7. Les pièces fabriquées par la fonte sont rassemblées dans les sous-types B3 et B6, celles obtenues par la taille dans le sous-type B4.

Les appliques de type B sont les plus courantes dans l'iconographie, quelle que soit la nature de l'œuvre. Elles sont présentes sur une ceinture peinte dans la marge d'un bréviaire (**fig. 159**), sur des ceintures des deux sexes dans le costume civil (**fig. 64, 218, 243 et 244 ; fig. 333**) et d'homme en armes (**fig. 154**), sur la ceinture d'un moine (**fig. 226**), de saints (**fig. 148 et 157**) ou de la Vierge (**fig. 153 et 155**), sur les courroies de fixation d'une sacoche (**fig. 172**) ou sur la lanière assurant sa fermeture (**fig. 241**), sur le collier d'une licorne (**fig. 170**). Ces quelques exemples, qui pourraient être multipliés, illustrent l'universalité des appliques de type B. La figuration de celles-ci est particulièrement fréquente dans

---

<sup>3614</sup> Plusieurs artefacts complets, d = 2 cm, ils sont attribués à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Descatoire (dir.) 2007, p. 88, n° 57).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'iconographie au XV<sup>e</sup> siècle. Les plus anciennes appliques de type B que nous avons pu relever sont visibles sur la ceinture du *saint Christophe portant le Christ* des fresques de la tour Ferrande à Pernes-les-Fontaines (**fig. 41**). Les peintures sont datées vers 1275-1280. Jusqu'à présent, les seules appliques de type B pour lesquelles un emploi avant le XIV<sup>e</sup> siècle est attesté archéologiquement sont en matériau blanc et appartiennent au type B3.

Les appliques des représentations qui viennent d'être citées n'ont pas de relief mais ce n'est pas toujours le cas. La ceinture du prophète Isaïe (**fig. 239**), du *Puits de Moïse* de la chartreuse de Champmol à Dijon, sculpté par Claus Sluter et son atelier entre 1395 et 1405, figure des appliques avec un recourbement vers l'avant du bord de l'œillet central. Aucun objet du corpus ou de la bibliographie de comparaison ne possède cette caractéristique. Une petite boîte est suspendue à la ceinture du prophète. L'extrémité du cordon est passée au travers d'un œillet et a été nouée pour être maintenue en place. L'attestation la plus récente d'appliques de type B à relief que nous avons pu trouver est illustrée par la ceinture d'une donatrice en prière dans une *Vierge à l'Enfant* peinte par Goossen van der Weijden vers 1511-1515 (**fig. 64**). Le centre des appliques est bombé. Des appliques simplement évoquées par de petits cercles dorés apparaissent sur la ceinture tenue à la main par Sainte-Marthe et servant de laisse à la Tarasque dans le *Triptyque de sainte Marthe* peint vers 1530 et conservé à la collégiale Saint-Martin à La Brigue (**fig. 312**).

La date de réalisation de ces œuvres est intéressante puisque nous proposons pour plusieurs sous-types du type B, sur la base des données archéologiques, un usage jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Un mode de fabrication des appliques peintes ne pouvant pas, bien évidemment, être identifié, il n'est pas possible de faire profiter un sous-type particulier de ces datations. Néanmoins, l'iconographie complète utilement les résultats que fournissent les données archéologiques rassemblées.

#### **Type B1 : Applique circulaire ou ovale à œillet, en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 346, n° 11 à 15)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 28, remblai, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600934 et B5600941, couche de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 766, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1282, fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.

Les cinq appliques circulaires en tôle plate du corpus comportent un large ajour circulaire en leur centre. Les rivets en alliage cuivreux (**fig. 346, n° 11, 12 et 14**) ou en fer – éventuellement à l'état de traces – (**fig. 346, n° 13 et 15**) occupent deux ou trois perforations. Des rivets à tête bouletée ont conservé des contre-rivures circulaires plates (**fig. 346, n° 11**). La découpe à l'emporte pièce entraîne parfois un déjettement de la tôle de métal (**fig. 346, n° 13**). La réalisation de l'ajour central d'une pièce, ou sa retouche ultérieure, a provoqué un débordement du métal vers l'avant et vers le revers (**fig. 346, n° 12**).

Un fragment de lanière de cuir de 11,8 cm de long et 2,4 cm de large trouvé dans les alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles de la rivière Croult à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis conserve une applique de 2,65 cm de diamètre à trois rivets traversant et l'empreinte de deux autres appliques<sup>3615</sup>. Les œillets des appliques sont superposés à ceux de la lanière. Une applique à deux rivets traversant trouvée hors contexte sur le site de Swan Lane à Londres est décorée de quatre zigzags rayonnants autour de l'ajour légèrement décentré<sup>3616</sup>.

Les appliques de type B1 paraissent avoir été en usage durant le XIV<sup>e</sup> siècle et une partie du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3617</sup>.

---

<sup>3615</sup> Une applique complète, d = 2,65 cm (Leconte 2002, p. LXII, n° 26-420-31).

<sup>3616</sup> Un spécimen complet, d = 1,4 cm, Swan Lane (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 796).

<sup>3617</sup> **France, Aude** : deux objets complets, d = 1,1 et 2 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 225) ; **Calvados** : pièce complète, d = 2,6 cm, Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Grentheville (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 214) ; **Corse** : un individu complet, d = 1,85/1,95 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Mugliunaccia, Olmi-Capella (Istria 1996, p. 36) ; **Loire** : deux exemplaires incomplets dont un avec une rivure circulaire plate en place, d = 1,5 cm pour l'un, XV<sup>e</sup> siècle, démolition du château, château d'Essertines, Essertines-Basses (Maccari-Poisson 1992, p. 142) ; **Nord** : un artefact complet, d = 2,4/2,5 cm, site des XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 70, n° 57) ; **Italie** : un objet complet, d = 3,2 cm, H.S., quartier San Domenico al Priamàr, Savone (Viara 1996, p. 384, n° 5). **Royaume-Uni, Grand Londres** : un spécimen complet avec un rivet à rivure circulaire plate, d = 1,05 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 167, n° 795).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B2 : Applique circulaire ou ovale à œillet, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 346, n° 16 à 21)**

Les appliques en alliage cuivreux de type B2 sont classées en deux sous-types selon qu'elles présentent un simple bombement homogène (type B2a) ou offrent un aspect plus complexe qualifié de décor (type B2b). Deux appliques en fer étamé analogues au type B2b ont été retrouvées à Londres. L'une d'elles possède une bordure plate et une zone centrale bombée<sup>3618</sup>, l'autre une bordure bombée et un losange central en relief<sup>3619</sup>.

#### **Type B2a : Applique circulaire ou ovale à œillet, en tôle emboutie, en alliage cuivreux, sans décor embouti et à deux rivets traversant (fig. 346, n° 16 à 19)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.63, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 176, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2155, vers 1345 - vers 1360.

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 262, datation inconnue.

Ces quatre appliques bombées, ajourées en leur centre, comportent deux perforations opposées pour le passage de rivets. Dans la bibliographie, ces appliques ont ordinairement deux perforations avec cette configuration<sup>3620</sup>, rarement trois<sup>3621</sup>. Les perforations sont au

---

<sup>3618</sup> Artefact complet, d = 2,3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 179, n° 925).

<sup>3619</sup> Objet complet, d = 2,4 cm, vers 1330 - vers 1380 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 181, n° 931).

<sup>3620</sup> **France, Aude** : deux pièces complètes dont une avec un rivet en fer et deux pièces incomplètes, d = 1,2 et 1,5 et 1,7 et 1,8 cm, château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 225, fig. 148, n° 35 à 37, 39) ; **Cher** : une applique à l'intégrité inconnue, d = 1,7 cm, remblai de construction, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, un artefact à l'intégrité inconnue, d = 2 cm, occupation de bâtiment, XV<sup>e</sup> siècle, ZAC Avaricum, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 106, n° 212) ; **Corse du sud** : un exemplaire complet, d = 0,95 x 1 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, castelli de Corvo, Viggianello (Comiti 1996, p. 46) ; **Nord** : une pièce complète, d = 2,5 cm, site des XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, rue Mongat, Douai (Louis et al. 1998, p. 70, n° 58). **Royaume-Uni, Grand Londres** : un objet complet, d = 1,3 cm, vers 1270 - vers 1350, Billingsgate lorry park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

nombre de deux mais localisées l'une à côté de l'autre pour un spécimen découvert dans un contexte des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du village médiéval de l'Ortolo en Corse du sud<sup>3622</sup>. Une applique à quatre rivets traversant découverte dans un comblement de latrines de seconde moitié XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher pourrait appartenir au type B2a<sup>3623</sup>.

Les appliques du type B2a nous paraissent pouvoir être attribuées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans l'état actuel des données.

#### **Type B2b : Applique circulaire ou ovale à œillet, en tôle emboutie, en alliage cuivreux, à décor embouti et à deux rivets traversant (fig. 346, n° 20 et 21)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2491, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 78, terres de jardin, vers 1400.

Ces deux appliques embouties ont un décor fort différent. La pièce à l'aspect le plus simple comporte une bordure bombée (**fig. 346, n° 20**). Une couverture blanche est visible à l'avant. Un objet semble-t-il analogue provient d'un niveau de dépotoir de fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle du château de Hohenfels à Dambach<sup>3624</sup>. Le second objet (**fig. 346, n° 21**) est composé d'une partie conique ouverte en son sommet et d'une bordure à bossettes. Il offre beaucoup de ressemblances avec une applique de type A3 du corpus (**fig. 345, n° 1**).

Une applique de type B2b a été trouvée sur le site de Swan Lane à Londres. Elle appartient à une phase de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3625</sup>. Les bordures extérieure et

---

p. 176, n° 899) ; un individu complet, d = 1,4 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Abbots Lane, Londres (Egan 2005, p. 39, n° 129) ; **Somerset** : un artefact complet (objet oxydé ? dessin incorrect ?), d x h = 1,35 x 0,25 cm, XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Chantry Priests' House, Farleigh Hungerford Castle (Miles et Saunders 1975, p. 194, fig. 75, n° 94).

<sup>3621</sup> **France, Haute-Savoie** : une applique presque complète, d = 2 cm, couche de démolition, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 100).

<sup>3622</sup> Artefact complet, d = 1,6/1,65 cm (Comiti 1996, p. 46).

<sup>3623</sup> Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 103, n° 487.

<sup>3624</sup> Artefact complet, dimensions inconnues (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120)

<sup>3625</sup> Pièce presque complète, d = 1,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 176, n° 900).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

intérieure bombées encadrent un motif cordé. Une seconde applique à rivets en fer provient d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baynard House dans la même ville : deux cercles de bossettes concentriques encadrent une ligne ondulée en relief évoquant une fleur à cinq pétales<sup>3626</sup>.

Les quelques données rassemblées illustrent un emploi des appliques de type B2b durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et probablement tout le XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type B3 : Applique circulaire ou ovale à œillet, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 346, n° 22 à 24)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1244, H.S. ; n° 1245, N.D.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2558, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 189, datation inconnue.

Deux à trois rivets traversant assuraient la fixation de ces appliques en alliage cuivreux. Deux exemplaires sont circulaires ou ovales et plats (**fig. 346, n° 22 et 23**). Les trois rivets de l'un d'eux traversent des contre-rivures circulaires plates que l'oxydation retient contre la face revers. Deux autres artefacts circulaires et avec une zone centrale bombée (**fig. 346, n° 24, un objet non figuré**) comportent des rivets dont la tête circulaire est légèrement bombée. Deux des trois rivets de chaque spécimen sont terminés par des contre-rivures losangiques plates.

Des appliques en alliage cuivreux de type B3, plates, à deux rivets traversant sont fixées à des fragments de courroie en cuir mis au jour, vraisemblablement en position résiduelle, dans le comblement d'une fosse des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Elles alternent avec des appliques de type Q4. Des appliques en forme de croissant de lune (type X) et d'autres polylobées de type N s'observent également sur ces morceaux de courroie<sup>3627</sup>.

---

<sup>3626</sup> Applique complète, d = 2,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 181, n° 929).

<sup>3627</sup> Huit appliques complètes et une incomplète, L x l = 1,1 x 1,2 cm (Leconte 2002, p. XCIV-XCV, n° 16-1004-11)



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un fragment de ceinture en cuir avec une boucle d'une variante du type G a été mis au jour dans un contexte de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Cuckoo Lane A à Southampton. Des appliques en matériau blanc sont disposées, à intervalles réguliers, sur toute la longueur du cuir. Elles sont de type A8 sauf sur la portion terminale où elles sont de type B3. Ces dernières – trois exemplaires sont conservés – sont superposées aux œillets de la ceinture<sup>3628</sup>. Leurs rivets sont alignés dans la longueur de la courroie. Une applique en argent à bordure grenetée a été découverte dans les alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du Croult à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3629</sup>.

#### **Type B4 : Applique circulaire ou ovale à œillet, issue de la taille et à rivet(s) traversant (fig. 346, n° 25 à 27)<sup>3630</sup>**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Collège Mignet, Aix-en-Provence : n° 24, remblai, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 49, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 864, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les appliques du corpus sont en os, circulaires, et comportent une large ouverture centrale encadrée par deux autres plus petites. Ces dernières permettaient la fixation sur la courroie de cuir ou de tissu. Un rivet en alliage à base de cuivre est encore en place sur un exemplaire (fig. 346, n° 25). Ces appliques ont une face inférieure plate et une face supérieure tronconique (fig. 346, n° 26 et 27) ou bombée (fig. 346, n° 25). La face inférieure du plus grand exemplaire a été laissée à l'état brut et conserve encore des traces de matière spongieuse caractéristiques des côtes. Les dimensions de l'objet laissent supposer l'emploi d'une côte de format important, certainement issue d'un grand mammifère (bovin ou équidé). Les trois objets présentent encore quelques marques d'outils et notamment des traces qui suggèrent qu'ils ont été réalisés par tournage avant d'être perforés. Le tournage a également

---

<sup>3628</sup> Il y avait au moins deux exemplaires supplémentaires. Le diamètre des appliques est de 1,8 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 281, fig. 262, n° 2156).

<sup>3629</sup> Spécimen complet, d = 1,9 cm (Leconte 2002, p. LXVII, n° 26-420-297).

<sup>3630</sup> L'analyse technique de ces objets a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

été employé pour la réalisation d'une gorge en V chargée de souligner le bord de l'applique la plus grande (**fig. 346, n° 25**).

Une moitié d'applique de type B4 en os a été trouvée dans l'église San Silvestro à Gênes en Italie<sup>3631</sup>. Son contexte de découverte n'est pas renseigné. Trois autres exemplaires en os et huit ébauches ont été récupérées dans un dépotoir des années 1420 - 1480 au Marais-Vert à Strasbourg<sup>3632</sup>.

#### **Type B5 : Applique circulaire ou ovale à œillet, en tôle emboutie et à rivet(s) intégré(s) (fig. 346, n° 28)**

##### *Vaucluse*

- Régina, Avignon : n° 12 à 15, datation inconnue.

Les quatre appliques retrouvées à Avignon sont fabriquées à partir d'une tôle emboutie, ajourée en son centre, au revers de laquelle sont brasés deux rivets terminés par des contre-rivures circulaires plates. Des restes de cuir s'observent sur un exemplaire.

#### **Type B6 : Applique circulaire ou ovale à œillet, issue de la fonte et à rivet(s) intégré(s) (fig. 346, n° 29)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1518, H.S.

Le corps circulaire bombé et ajouré en son centre de cet objet a très probablement été obtenu par la fonte. Deux très courts rivets comportent une contre-rivure circulaire intégrée ou plus probablement brasée au bout de la tige.

Une pièce en matériau blanc à deux rivets intégrés provient d'un niveau de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Swan Lane à Londres<sup>3633</sup>.

---

<sup>3631</sup> Artefact incomplet, d = 2,5 cm (Andrews 1978, p. 192, n° 20).

<sup>3632</sup> d approximatif appliques = 1,15 à 1,3 cm ; d approximatif ébauches = 1 cm et 1,5 cm (Maire 1990).

<sup>3633</sup> Artefact complet, d = 1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 170, n° 818).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B7 : Applique circulaire ou ovale à œillet, en tôle emboutie et sans rivet (fig. 212, n° 9 ; fig. 347, n° 1 à 4)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 161 C, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 275, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : quatre objets sous le n° 96-532 D, contexte inconnu.

Ces appliques du corpus sont constituées de deux pièces :

- un corps bombé obtenu par emboutissage, vierge ou décoré de petits points creux réalisés au poinçon et formant des spirales,
- une tôle enroulée en un cylindre dont le diamètre est égal à celui de la perforation du corps bombé.

La tôle cylindrique est brasée au revers du corps bombé, autour de l'œillet, avec une importante quantité de brasure blanche. La tôle cylindrique est encore en place pour une pièce trouvée au *castrum* Saint-Jean (**fig. 347, n° 4**), à l'état fragmentaire pour un exemplaire dignois (**fig. 212, n° 9**). Les pièces provenant de Saint-Maximin furent découvertes avec une boucle de type H2a à chape de type A3c, un mordant de type D5, une applique de type D2 et une bague de type A1a. L'applique de Digne fut mise au jour avec une boucle de type H2a à chape de type A2b et un mordant de type A2a.

Le mode de fixation des appliques de type B7 reste indéterminé. Il est improbable qu'elles aient été cousues, auquel cas le décor de plusieurs pièces ne serait pas visible car recouvert par du fil. Aucune trace de rivet ou de contre-rivure n'est visible dans les brasures.

#### **Type C : Applique triangulaire (fig. 347, n° 5)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1239, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

L'objet avignonnais, de forme triangulaire, a été fabriqué par la fonte. Il comporte une perforation centrale pour le passage d'un rivet. Ses bords sont chanfreinés. Des zigzags sont

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

gravés le long des côtés. Une applique à deux rivets traversant trouvée sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados, et dont la bordure est gravée de segments incisés parallèles en bordure, semble avoir été fabriquée par fonderie<sup>3634</sup>.

La bibliographie consultée rapporte l'existence d'autres sous-types d'appliques triangulaires. Des pièces en tôle en alliage cuivreux, sans décor, avec une perforation centrale pour le passage d'un rivet ont ainsi pu être répertoriées. Elles sont attribuables au XIV<sup>e</sup> siècle et peut-être à une partie du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3635</sup>. Deux spécimens emboutis avec une perforation centrale pour le passage d'un rivet sont issus d'un remblai et d'une occupation extérieure de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3636</sup>. Rue Mongat, à Douai dans le Nord, il aurait été découvert dans un niveau du XV<sup>e</sup> siècle deux appliques triangulaires « à décor incisé fixé par collage en incrustation »<sup>3637</sup>. Aucun dispositif de fixation n'apparaît. Elles ne sont pas sans rappeler des appliques triangulaires cousues sur le manteau de l'Enfant Jésus de Sarnen attribué à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 318**).

Notons qu'une applique triangulaire en fer à trois perforations pour la fixation aux angles, emboutie d'une demi-sphère en son centre, provient du site de Colletière (première moitié XI<sup>e</sup> siècle) à Charavines-les-Bains en Isère<sup>3638</sup>. La largeur de l'artefact (5 cm) mais surtout le diamètre des ouvertures (0,5 à 0,7 cm) conduisent à proposer un emploi dans l'ameublement et une fixation au moyen de clous.

Les plateaux de balance triangulaires en alliage cuivreux ne doivent pas être confondus avec des appliques de type C. Ils sont de plus grande taille que les appliques en tôle répertoriées jusqu'à présent et leurs angles sont perforés pour le passage des fils de suspension<sup>3639</sup>. Les plateaux peuvent comporter un poinçon en leur centre.

---

<sup>3634</sup> Artefact complet, L x l = 1,7 x 1,7 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 200).

<sup>3635</sup> **France, Côte-d'Or** : deux objets complets, L x l = 1,25 x 1,2 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle de la Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 73) ; **Jura** : deux appliques complètes, l = 1,4 et 1,5 cm, château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1983 et 1984) ; **Seine-Saint-Denis** : un spécimen presque complet, l = 1,2 cm, alluvions du Croult des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, Saint-Denis (Leconte 2002, p. XCI, n° 14-400-3 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 33) ; **Saône-et-Loire** : un spécimen complet, L x l = 1,4 x 1,4 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, cloître du groupe épiscopal, Autun (Bourgogne 1987, p. 98, n° 138).

<sup>3636</sup> Objets à l'intégrité inconnue, l = 1,3 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 103, n° 2468, p. 104, n° 2504).

<sup>3637</sup> Un exemplaire complet et un autre incomplet, L x l = 1,45 x 1,45 cm (Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 29).

<sup>3638</sup> Pièce complète, l = 5,1 cm (Colardelle et Verdle 1993, p. 217, n° 44).

<sup>3639</sup> Se reporter par exemple à Ward-Perkins 1978b (p. 134) ou à Dilly *et al.* 1999 (p. 141, n° 6.20).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type D : Applique carrée ou rectangulaire large sans œillet (fig. 347, n° 6 à 25 ; fig. 348, n° 1 à 12)**

Les appliques de type D sont classées en huit sous-types établis en tenant compte des techniques de fabrication et du mode de fixation. Les appliques à rivet(s) traversant sont classées dans les sous-types D1 à D6, celles à rivet(s) intégré(s) dans les sous-types D7 et D8. Les sous-types D1 et D3 contiennent les pièces en tôle plate. Les artefacts en tôle emboutie sont rangés dans les sous-types D2, D4 et D7, les exemplaires obtenus par la fonte se retrouvent dans les sous-types D5 et D8. Le sous-type D7 comprend des objets fabriqués par la taille. Plusieurs objets sont composés de deux tôles superposées réunies par des rivets. Ils sont classés dans les sous-types D3 et D4.

#### **Type D1 : Applique carrée ou rectangulaire large plate en tôle et à rivet(s) traversant (fig. 347, n° 6 à 8)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 115, comblement de fosse, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-187, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 64, datation inconnue.

Deux des trois appliques du corpus comportent (**fig. 347, n° 7**) ou ont probablement comporté deux rivets traversant (**fig. 347, n° 6**). Les petits côtés de l'objet marseillais (**fig. 347, n° 7**) sont arrondis. La tête des rivets est décorée d'incisions rayonnantes. La bordure d'une pièce avignonnaise (**fig. 347, n° 8**), quadrangulaire, est découpée de petits triangles. Un gros rivet traversant à large tête bombée est partiellement conservé.

Le second artefact avignonnais, doré, est incomplet (**fig. 347, n° 6**). La tôle, épaisse, était décorée de quatre fleurs de lys schématiques rayonnant depuis un rivet à tête bouletée dont la tige est cassée. Les fleurs ont été réalisées par de petits coups superposés d'un poinçon. La représentation de cette applique à l'état complet est très vraisemblablement illustrée par un objet (N.D.S.) provenant du château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3640</sup>. La pièce arbore deux motifs poinçonnés constitués de quatre fleurs de lys placées autour de rivets traversant à tête bouletée. Chacun des rivets conserve une contre-rivure globalement ovale en tôle découpée aux bords irréguliers. Une applique en fer au profil ondulé plus large que longue, bombée en son centre, à deux rivets traversant (N.D.S.), est issue du même site<sup>3641</sup>.

À Londres, un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baynard House a fourni une applique assez large gravée, dans un cadre complet de lignes incisées, d'une lettre gothique (d ou p) sur fond de zigzags<sup>3642</sup>.

#### **Type D2 : Applique carrée ou rectangulaire large en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 347, n° 9 à 25)**

Trois sous-types sont distingués dans le type D2 en fonction du nombre de rivets traversant et de la configuration des appliques du corpus, toutes en alliage cuivreux. Le sous-type D2a contient les exemplaires à unique rivet traversant avec des bossettes alignées le long des côtés. Le sous-type D2b rassemble les spécimens à deux rivets traversant utilisés pour décorer des chapes et des mordants. Le sous-type D2c regroupe les pièces à quatre rivets traversant à décor embouti et imprimé. Plusieurs pièces du type D2 n'ont pas été classées en sous-types et sont décrites à la fin de cette section.

De nombreuses autres formes sont attestées dans la bibliographie. Nous n'en citerons que quelques-unes pour donner une idée de cette diversité. Mentionnons tout d'abord un groupe d'appliques quadrangulaires à motif floral environné de feuilles dont des individus ont été mis au jour en Côte-d'Or et en Seine-Saint-Denis<sup>3643</sup>. Un exemplaire à bordure ondulée et à bombement hémisphérique en son centre a été découvert rue Mongat (XII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle) à Douai dans le Nord. Le rivet traversait le bombement central. Une applique de forme analogue, mais probablement issue de la fonte et aux bords droits et biseautés, est issue d'un

---

<sup>3640</sup> Objet complet, L x l = 2,9 x 1,2 cm (Barrère 2000, p. 225, fig. 148, n° 34).

<sup>3641</sup> Artefact complet, L x l = 0,8 x 1,95 cm (Bayrou 2000 d, p. 209).

<sup>3642</sup> Pièce presque complète, L x l = 1,5 x 3,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 195, n° 1050).

<sup>3643</sup> **France, Côte-d'Or** : trois pièces complètes, L x l = 1,05 x 1,05 et 1,05 x 1,05 et 1,35 x 1,3 cm, niveaux d'occupations d'un bâtiment, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, un objet complet, cour, XIV<sup>e</sup> siècle (datation typologique ?), village médiéval de Dracy, Baubigny (Piponnier 1975a, p. 78 ; Cuisenier (dir.) 1987, p. 91) ; **Seine-Saint-Denis** : quatre appliques complètes, alluvions du Croult, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,4 x 1,55 à 1,45 x 1,5 cm (Leconte 2002, p. LXXII-LXXIII ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 13 à 15).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>3644</sup>. Deux appliques carrées en alliage cuivreux, à bombement hémisphérique, à six rivets traversant – trois disposés le long de chacun de deux côtés opposés –, proviennent du village médiéval de l'Ortolo dans le sud de la Corse<sup>3645</sup>. Une applique quadrangulaire à bordure rainurée, à quatre ajours en forme de pétales autour du rivet de fixation, disposée sur une chape de type B5, est issue du château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>3646</sup>. Une pièce en alliage cuivreux à décor embouti de bossettes à quatre rivets traversant est issue d'un niveau londonien de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3647</sup>. À Londres, les fouilles ont fourni plusieurs appliques en fer à un, deux ou trois rivets traversant mises au jour dans des contextes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3648</sup>.

**Type D2a : Applique carrée ou rectangulaire large en tôle emboutie, en alliage cuivreux, à bossettes latérales et à unique rivet traversant (fig. 347, n° 9 à 12)**

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 3, trente appliques à hauteur du bassin du corps d'un adulte de sexe féminin, n° 40 à 48, sépulture d'un individu de sexe indéterminé, n° 49, contexte de nature indéterminée, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Marsens, Le Muy : n° 12, déblais du cimetière, XIII<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2582, remblai d'égalisation de sol de zone de circulation, n° 3578, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 3256, sol de bâtiment, 1370/1375 - vers 1415/1420,

Les appliques du type D2a sont allongées, comportent une zone centrale quadrangulaire surélevée et des bossettes le long des grands côtés (**fig. 347, n° 9, 10 et 12**) ou le long des quatre côtés (**fig. 347, n° 11, un objet non figuré du Muy**). De petits reliefs quadrangulaires sont visibles entre les bossettes et l'élévation centrale (**fig. 347, n° 12**) sur

---

<sup>3644</sup> Individu complet, L x l = 1,5 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 197, n° 1061)

<sup>3645</sup> Un exemplaire complet, L x l = 3,2 x 3,2 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, un spécimen complet, L x l = 3,2 x 3,1 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle (Comiti 1996, p. 47).

<sup>3646</sup> Chape complète, L x l = 3,6 x 1,7 cm (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 69, 70, n° 1996).

<sup>3647</sup> Artefact complet, L x l = 1,5 x 4,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 195-196, n° 1051).

<sup>3648</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 197, n° 1056 à 1059.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'ensemble des exemplaires mis au jour à Châteauvert. Cette caractéristique s'observe sur des exemplaires découverts au château de Montségur en Ariège et dans le dépotoir d'une verrerie forestière à La Seube à Claret dans l'Hérault<sup>3649</sup>. D'autres spécimens découverts dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans la chapelle Saint-Sylvestre à Pierlas dans les Alpes-Maritimes et dans l'occupation des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du château de Montsérret dans l'Aude<sup>3650</sup> sont à rapprocher d'un artefact issu du *castrum* Saint-Jean (**fig. 347, n° 10**). Des pièces de ce modèle<sup>3651</sup> et d'autres sans bossettes latérales<sup>3652</sup> ont été produites dans un atelier métallurgique parisien dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Une trentaine d'appliques de type D2a ont été trouvées à Châteauvert sur le bassin d'une femme adulte avec une boucle de type F4a à chape de type B2a, un mordant de type D5 et une applique de type AB2. Nous proposons une datation typologique des appliques de type D2a correspondant au XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type D2b : Applique carrée ou rectangulaire large, en alliage cuivreux, à tôle emboutie et à unique rivet traversant (fig. 347, n° 13 à 16)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2086, 2087, et 3119, couches de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 74, couche d'abandon, n° 3365, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-238, contexte inconnu.

##### *Vaucluse*

- Hôtel de Brion, Avignon : n° 1, H.S.

Ce groupe d'appliques aux caractéristiques similaires orne dans le corpus des chapes des types B2c et B4b et un mordant de type B4. Elles sont toutes très allongées et embouties

---

<sup>3649</sup> **Ariège** : deux individus complets, L x l = 1,6 x 1,05 et 1,5 x 0,9 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195, 196, n° 96-65 ; Archéologie 1990, p. 222, n° 457) ; **Hérault** : artefact incomplet, L x l = 2,1 x 1,3 cm, dépotoir des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, verrerie forestière, La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 2).

<sup>3650</sup> **France, Alpes-Maritimes** : applique complète, L x l = 1,65 x 1 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Blanc 2008, p. 151) ; **Aude** : deux objets complets, L x l = 1,3 x 0,9 cm, occupation de bâtiments des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, château de Montsérret (Immel et Lapeyre 1981, p. 15) ;

<sup>3651</sup> Quatre objets parfois non terminés, L x l = 0,65 x 0,35 à 0,85 x 0,65 cm, (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 26 à 29).

<sup>3652</sup> Deux objets dont un inachevé, L x l = 0,85 x 0,7 et 0,95 x 0,65 cm, (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 30 et 31).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'un monstre (**fig. 142, n° 12 ; fig. 288, n° 16**), d'un personnage à robe longue et les mains jointes sous une arcature (**fig. 347, n° 15**) ou de figures plus difficiles à interpréter (**fig. 142, n° 11 ; fig. 347, n° 13, 14 et 16**). Quatre appliques ont conservé leurs deux rivets. Une perforation pour rivet et le début de la deuxième sont visibles pour un autre exemplaire (**fig. 347, n° 13**). Les perforations de deux autres appliques incomplètes (**fig. 347, n° 14 et 15**) étaient ménagées dans le décor, elles le masquent donc en partie. Deux appliques de type D2b ont été relevées dans la bibliographie rassemblée : une pièce isolée, au décor analogue à un artefact du castrum Saint-Jean (**fig. 347, n° 13**), récupérée sur le site de la chapelle des Gicons à Saint-Disdier dans les Hautes-Alpes<sup>3653</sup> ; un exemplaire figurant sous une arcature un personnage féminin (?) en robe longue et les mains posées sur les hanches, trouvé dans un contexte daté de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle lors des fouilles de la place de la Comédie à Metz<sup>3654</sup>. L'applique est fixée au moyen de deux rivets sur la chape de type A2c d'une boucle de type B12. Le personnage est orienté les pieds vers la boucle.

**Type D2c : Applique carrée ou rectangulaire large, en alliage cuivreux, à tôle emboutie et imprimée et à quatre rivets traversant (fig. 347, n° 17 et 18)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Saignon, Arles : n° 1, N.D.S.

#### *Vaucluse*

- Fort de Buoux, Buoux : n° 1, N.D.S.

Ces deux appliques embouties de petites dimensions figurent un cavalier casqué portant un grand écu sur un fond greneté. L'examen du revers de l'applique de Buoux montre que le greneté n'a pas été obtenu par emboutissage mais par impression de la face avers. Sur l'objet de Saignon (**fig. 347, n° 18**), le cavalier brandit une épée dont on perçoit la gouttière. Il est représenté en train de charger. Le cheval et notamment sa tête et sa crinière sont figurés de façon réaliste. On entrevoit également les rênes qui passent derrière la crinière et rejoignent le mors sous forme de deux arcs de cercle. Les rênes sont clairement visibles en négatif au revers de la pièce de Buoux (**fig. 347, n° 17**). Sur le spécimen de Saignon (**fig. 347, n° 18**), le

---

<sup>3653</sup> Artefact incomplet, L x l = 4,5 x 1,5 cm (Fichier Lucy Vallauri 1969).

<sup>3654</sup> Applique complète, L x l = 4,4 x 1,15 cm (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 263).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

flanc de l'animal est barré de deux lignes obliques, peut-être l'une des jambes du cavalier. Un bombement oblique joignant le bas de l'écu à la patte antérieure de l'équidé, sans doute une jambe de l'homme en armes, se devine sur l'autre pièce (**fig. 347, n° 17**). La surface de cette dernière est particulièrement usée. Les angles des deux objets sont perforés pour le passage de rivets. Tous deux conservent de faibles traces de dorure.

Le mode de fabrication de ces objets est particulier puisqu'il combine à la fois l'emboutissage et l'impression depuis la face avers. Il est probable que la feuille métallique ait été d'abord emboutie avec un emboutissoir sur une forme pour créer le relief du cavalier et de sa monture puis martelée sur la même empreinte pour faire figurer le greneté. Du fait de la capacité d'écrasement du métal<sup>3655</sup>, les reliefs les plus faibles n'apparaissent pas au revers de l'applique. La même technique a été employée pour deux appliques de type D4 (**fig. 348, n° 4 et 5**) trouvées dans des niveaux de fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

Des objets dorés de type D2c peut-être fabriqués de la même manière ont été retrouvés au château de Peyrepertuse (N.D.S.) dans l'Aude, au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège et au castellas de Fréjeville dans le Tarn. Parmi les appliques audoises, l'une d'elles est carrée et représente un cavalier avec son écu sur un fond greneté<sup>3656</sup>. Une autre, incomplète, presque ovale, est ajourée et comporte quatre petites excroissances qui lui donnent une forme proche du rectangle. L'applique figure un cavalier tenant les rênes de sa monture. Ce spécimen, par contre, ne semble pas comporter de décor imprimé<sup>3657</sup>. Deux pièces ariégeoises figurent des motifs géométriques<sup>3658</sup> ou un écu à la croix<sup>3659</sup>. Les autres pièces ariégeoises<sup>3660</sup> et tarnaise<sup>3661</sup> représentent un griffon cornu à langue et queue fourchue rampant<sup>3662</sup> sur un fond greneté. Le griffon de la pièce de Fréjeville, mise au jour dans une fosse avec de la céramique des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, est représenté dans un écu. D'après J. Bordenave et M. Vialelle, ce type de griffon apparaît dans des écus de personnes ayant vécu à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3663</sup>.

---

<sup>3655</sup> La « résistance à l'écrasement » des métaux et alliages varie selon leur composition.

<sup>3656</sup> Exemplaire incomplet, L x l = 2,1 x 2,3 cm (Barrère 2000, p. 227-28, fig. 149, n° 1).

<sup>3657</sup> Spécimen incomplet, L x l = 2,1 x 2,1 cm (Barrère 2000, p. 229, fig. 149, n° 12).

<sup>3658</sup> Objet incomplet, L x l = 1,8 x 2 cm (Archéologie 1990, p. 223, n° 468).

<sup>3659</sup> Artefact incomplet doré, L x l = 1,7 x 1,9 cm (Archéologie 1990, p. 223, n° 467).

<sup>3660</sup> Deux artefacts complet et incomplet dorés, L x l = 1,7 x 1,9 et 1,6 x 1,9 cm (Sarret 1980, p. 62 ; Sarret 1981b, p. 105, n° 41/73 et 126/73 ; Archéologie 1990, p. 223, n° 465 et 466).

<sup>3661</sup> Individu incomplet, L x l = 1,6 x 1,8 cm (Bordenave et Vialelle 1973, p. 96).

<sup>3662</sup> Le mot rampant « qualifie un quadrupède dressé sur une patte de derrière et levant les trois autres, les griffes bien en évidence, la queue relevée en arrière et à l'extrémité enroulée » (Wenzler 2002, p. 60, 148).

<sup>3663</sup> Bordenave et Vialelle 1973, p. 96.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les fouilles du château de Peyrepertuse dans l'Aude ont également fourni quatre appliques embouties arborant un écu rappelant les armes de la famille de Peyrepertuse<sup>3664</sup>. L'écu est à chef losangé<sup>3665</sup> pour deux exemplaires, entièrement losangé pour les deux autres, lesquels comportent un fond greneté. Une applique carrée, dorée, à écu à cotice<sup>3666</sup> sur fond greneté provient du *castrum* de Cabaret à Lastours dans l'Aude<sup>3667</sup>. Un « motif héraldique » est visible sur une applique dorée issue d'un remblai de sol du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site du *castrum* de Montailou en Ariège<sup>3668</sup>.

Ainsi que le constate M. Barrère, au XIII<sup>e</sup> siècle, « l'inspiration héraldique influence fortement le décor des objets mobiliers, qu'il s'agisse d'ailleurs d'armes réelles ou de représentations de fantaisie »<sup>3669</sup>. Les motifs héraldiques ne disparaissent cependant pas des accessoires du costume aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles même s'ils y paraissent moins nombreux<sup>3670</sup>. Remarquons, même si la stylistique est fort différente, que bon nombre de chapes émaillées produites par les ateliers de Limoges à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle figurent des hommes en armes à l'épée levée ou des créatures fantastiques (**fig. 276, n° 2**)<sup>3671</sup>. Le fond greneté se retrouve dans le corpus sur plusieurs appliques de type D4 à figure de félin ou de coq, trouvées dans des niveaux de fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle et sur une applique dorée de type D8 à motif héraldique trouvée en contexte résiduel (**fig. 348, n° 12**). De nombreux artefacts publiés comportent également un tel fond mais rares sont ceux qui sont datés : citons une applique carrée dorée de type D8, arborant quatre fleurs de lys rayonnant depuis le centre, provenant d'un niveau du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>3672</sup>. Les éléments de datation disponibles nous conduisent à proposer une datation typologique s'étendant sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3664</sup> Quatre objets dont deux complets, L x l = 1,8 x 2 à 2 x 2,05 cm (Barrère 2000, p. 227, fig. 149, n° 5 à 8).

<sup>3665</sup> Le « chef » est une bande horizontale occupant le tiers supérieur de l'écu et le « losangé » est une surface couverte de losanges (Wenzler 2002, p. 106, 130).

<sup>3666</sup> La cotice est une bande diagonale traversant l'écu du coin supérieur gauche vers le coin inférieur droit (Wenzler 2002, p. 110).

<sup>3667</sup> Objet presque complet, L x l = 1,85 x 2 cm (Barrère 1999, p. 827-828, fig. 2, n° 16).

<sup>3668</sup> Artefact complet (Cazes 2006, fig. 8c).

<sup>3669</sup> Barrère 2000, p. 228.

<sup>3670</sup> Se reporter par exemple au type U.

<sup>3671</sup> Se reporter par exemple à Fingerlin 1971, à Vivre au Moyen Âge 1998 (p. 125), à Gauthier et al. 2011 (CD-Rom, fiches de la section VII A).

<sup>3672</sup> Applique complète, L x l = 1,6 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir). 2002<sup>2</sup>, p. 198, n° 1063).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Appliques carrées ou rectangulaires larges, en alliage cuivreux, à tôle emboutie, non classées (fig. 347, n° 19 à 25)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 33, comblement de fosse, XI<sup>e</sup> siècle ?

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2543, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-532 C, contexte inconnu.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1237, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1246, dernier quart XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 241, niveau de destruction de maisons, vers 1365.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 510, datation inconnue.

La diversité de ces appliques en tôle emboutie, même si des analogies peuvent s'observer, ainsi que le faible nombre d'éléments de comparaison nous ont retenus de les ranger en sous-types dans le type D2. Chaque pièce serait susceptible d'être classée individuellement.

La tôle d'une première applique emboutie est très fine (env. 0,01 cm). Des points creux entourent un cercle creux et une zone centrale en devers (**fig. 347, n° 25**). Deux autres appliques ont des longs côtés dentelés et un profil ondulé. Elles comportaient deux (**fig. 347, n° 19**) ou trois perforations (**fig. 347, n° 20**) pour rivets. Une applique à deux rivets traversant aux bords droits et au profil analogue à celui de la pièce du site de l'Impasse de l'Oratoire provient d'un contexte non daté du site d'Abbots Lane à Londres<sup>3673</sup>. Deux autres appliques du corpus sont relativement longues (**fig. 347, n° 21 et 22**). Les perforations pour rivet sont localisées sur la bordure bombée et occupés par des rivets en fer. Un fort bombement cordé occupe la partie centrale de l'un des deux exemplaires (**fig. 347, n° 22**), l'autre est ajouré (**fig. 347, n° 21**). Celui-ci fut retrouvé avec une boucle de type P2a à chape de type A3c, un mordant de type D5, quatre appliques de type B7 et une bague de type A1a. Un artefact trouvé

<sup>3673</sup> Artefact presque complet, L x l = 2,5 x 0,7 cm (Egan 2005, p. 40, n° 137).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans l'ancienne cathédrale de Digne, comporte une zone centrale plate encadrée d'une bordure cordée ou bosselée (**fig. 347, n° 24**). Les rivets passaient dans deux perforations circulaires disposées en diagonale. L'ajour quadrangulaire décentré est de fonction inconnue. Il est possible qu'une deuxième tôle emboutie ait été superposée à cet objet, comme c'est le cas pour les appliques de type A3. Une applique offrant quelque analogie avec la pièce dignoise provient du *castrum* Saint-Jean à Rougiers (**fig. 347, n° 23**). La bordure cordée était traversée par les rivets. Un ajour quadrangulaire entouré de points creux sur deux côtés est disposé au centre. Une pièce à bordure bosselée encadrant la figure schématique d'un aigle à deux têtes provient d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>3674</sup>. Du site de Swan Lane, toujours à Londres, est issue une applique rectangulaire bosselée le long des grands côtés et bombée au centre. Le contexte est daté vers 1270 - vers 1350<sup>3675</sup>.

#### **Type D3 : Applique carrée ou rectangulaire large, en alliage cuivreux, à deux tôles plates et à rivets traversant (fig. 348, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1174, H.S.

L'objet du corpus est constitué de deux tôles plates réunies par quatre rivets. Un espace est ménagé entre les deux tôles pour recevoir une courroie de tissu dont il reste des fragments. L'avvers est gravé de lignes droites et obliques délimitant des triangles et des rectangles. La gravure a été réalisée par une succession rapprochée de coups d'un outil, sans doute un poinçon. Deux appliques de type D3 à deux rivets traversant datées de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle ont été trouvées à Londres<sup>3676</sup>. Sur la plus grande, les rivets ont été remplacés par des appliques de type A6. Des tôles isolées à deux ou quatre perforations pour rivets pourraient également appartenir au type D3<sup>3677</sup>. L'applique vauclusienne est à rapprocher de plusieurs appliques de type E (**fig. 348, n° 14 et 15**). Des appliques de type D3 à quatre rivets traversant ont été utilisées pour reconnecter

---

<sup>3674</sup> Pièce complète, L x l = 1,6 x 2,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 195, n° 1048).

<sup>3675</sup> Exemple complet, L x l = 1,1 x 1,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 195, n° 1047).

<sup>3676</sup> Un objet complet, L x l = 1 x 1,7 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle ; un artefact complet, L x l = 1,4 x 3,3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 226, n° 1206 et 1208)

<sup>3677</sup> Trois appliques complètes, L x l = 1,1 x 1,8 et 1,3 x 1,4 et 1,4 x 2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 226, n° 1210 à 1212)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des lanières cassées ainsi que l'attestent des découvertes faites dans des niveaux de la fin du Moyen Âge à Dordrecht en Hollande-Méridionale aux Pays-Bas<sup>3678</sup>.

**Type D4 : Applique carrée ou rectangulaire large, en alliage cuivreux, à deux tôles dont une est emboutie et à rivets traversant (fig. 348, n° 2 à 5)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Motte de la Plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 528, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 386, couche d'occupation ou déblais, n° 526, comblement de silo, n° 1594, comblement de fosse, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

Trois de ces quatre objets incomplets figurent un félin en relief dans un cadre bombé, vraisemblablement un lion (**fig. 348, n° 3 à 5**). Il est représenté *passant*<sup>3679</sup>, c'est-à-dire la patte droite levée et la queue ondoyante. Dans deux cas, le fond est greneté. Pour deux objets, la tôle se prolongeait hors du cadre (**fig. 348, n° 3 et 4**). Il est possible que le même motif ait été répété plusieurs fois le long de l'applique. La quatrième applique figure un coq en relief dans un cadre incomplet de bossettes (**fig. 348, n° 2**). Un fragment d'un second coq fait face au premier. L'un des artefacts du corpus a été retrouvé avec une seconde tôle au même format. Nous supposons que les autres pièces étaient aussi constituées de deux tôles. Nous proposons également, sans certitude, une fixation des deux tôles entre elles par rivetage bien qu'aucune perforation assurant cette fonction n'a pu être identifiée sur ces objets, toutefois incomplets. La finesse des objets du corpus nous semble contre-indiquée pour un usage dans l'ameublement.

Des artefacts en alliage cuivreux, à la technique de fabrication indéterminée, découverts au château de Montségur en Ariège, arborent un félin, passant, la tête de face. Sur une première pièce fragmentaire, l'animal est représenté dans un cercle en relief<sup>3680</sup>. Sur une

---

<sup>3678</sup> Voir Willemsen et Ernst 2014, p. 50, fig. 46.

<sup>3679</sup> Terme héraldique, se reporter à Wenzler 2002 (p. 61).

<sup>3680</sup> Pièce fragmentaire, dimensions inconnues (Sarret 1973, p. 32).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

seconde pièce, épaisse, il est intégré dans un rectangle à fond greneté. Le motif est répété plusieurs fois le long de l'objet. Celui-ci est interprété comme un « passant double qui retenait plaquées les extrémités des courroies » d'un coffre ou coffret<sup>3681</sup>.

Les appliques de type D4 sont à rapprocher des objets de type D2c. Nous retenons pour les pièces de type D4 une datation typologique correspondant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type D5 : Applique carrée ou rectangulaire large, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 348, n° 6 et 7)**

##### *Var*

- *Castrum* d'Amphoux, Fox-Amphoux : n° 10, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1186, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces deux appliques obtenues par la fonte sont très dissemblables. L'une d'elles (**fig. 348, n° 6**), à la face avers dorée, comporte en son centre une partie circulaire à motif de roue dentée sur un fond circulaire abaissé. Cette partie circulaire sépare deux zones quadrangulaires, traversées par un rivet à tête bombée et à contre-rivure quadrangulaire plate, et prolongées par deux excroissances allongées à l'extrémité arrondie. L'une des extrémités est moulurée.

Le second objet (**fig. 348, n° 7**), également doré sur la face avers, est constitué d'une pyramide tronquée séparant deux panneaux rectangulaires. Ceux-ci sont décorés par poinçonnage de lignes droites ou ondulées faites de petits ocelles. Les lignes droites délimitent, sur chaque panneau, deux rectangles orientés dans la largeur de l'artefact et au sein desquels est disposée une ligne ondulée ; un ocelle supplémentaire est placé dans chaque espace vierge associé aux creux de l'ondulation. Trois des quatre rivets à tête bouletée ont été conservés. Ils ne présentent aucune trace de dorure. Leur contre-rivure est circulaire et plate.

Plusieurs formes d'appliques de type D5 ont été rencontrées dans la bibliographie. L'une des formes les plus anciennes est illustrée par une applique dorée à décor champlévé émaillé de bleu et blanc figurant un cavalier chevauchant<sup>3682</sup>. Sa tête est une applique en relief

---

<sup>3681</sup> Artefact complet (?), L x l = 9,3 x 1,7 cm (Archéologie 1990, p. 153, n° 145).

<sup>3682</sup> Objet complet, L x l = 4,02 x 3,55 cm (Meyer-Rodriguez 1992, p. 91).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rajoutée. Cet objet découvert en position résiduelle dans un comblement de fosse du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de l'Hôtel Marquet de la Noue à Meaux appartient à une production de Limoges d'éléments de ceinture émaillée de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3683</sup>. Dans le Midi de la France ont été fabriquées des appliques rectangulaires ajourées sans émail laissant apparaître un griffon<sup>3684</sup>, deux félins affrontés<sup>3685</sup>, un dragon et un félin à double queue<sup>3686</sup>, des personnages schématisés<sup>3687</sup>. Ces artefacts sont attribuables au XIII<sup>e</sup> siècle. Chaque angle comporte une perforation pour la fixation. Plusieurs de ces appliques étaient fixées sur la chape de type C4 de boucles de type F2a et Q. La pièce de Meaux a sans doute eu un usage similaire.

Le type D5 répertorie également des appliques trop larges pour être classées dans le sous-type H3. Quelques pièces sans décor à un<sup>3688</sup> ou deux rivets<sup>3689</sup> traversant sont répertoriées dans la bibliographie. D'autres pièces ont été retrouvées sur des fragments de lanière de ceinture dans un dépotoir de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3690</sup>. Un exemplaire à l'avant bombé décoré alternativement de lignes

---

<sup>3683</sup> Gauthier *et al.* 2011, CD-Rom, VII A

<sup>3684</sup> **France, Isère** : deux artefacts incomplets, L x l = 4,4 x 2,9 et 3,5 x 3,3 cm, Fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 107, pl. I.16, n° 1 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>3685</sup> **France, Aude** : une applique dorée complète sur la chape de type C4 d'une boucle de type F2a, applique : L x l = 4,8 x 2,25 cm, H.S., domaine de la Métairie Grande, Carcassonne (Barruol 1969, p. 382, Monod et Rancoule 1969, fig. 1, n° 20) ; un exemplaire complet, L x l = 5 x 2,25 cm, N.D.S., *castrum* de Cabaret, Lastours (Barrère 1999, p. 826, fig. 2, n° 2) ; **Gers** : un exemplaire incomplet doré, L x l = 4,7 x 3,5 cm, village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250), L'Isle-Bouzon (Archéologie 1990, p. 214, n° 421 ; Lassure 1995, p. 515-516, fig. 413, n° 5). *Pièces incomplètes avec un seul félin conservé* : **Haute-Garonne** : un objet incomplet, L cons. x l = 2,25 x 2,15 cm, XII<sup>e</sup> - (XIV<sup>e</sup> ?) siècle, La Salvetat de Serres, Lavelanet de Comminges (Manière 1977, p. 220-221) ; **Hérault** : un spécimen incomplet, L cons. x l = 3,6 x 2,5 cm, château de Montbrun (XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle), Lodève (Delon 1992, p. 155) ; **Tarn** : une pièce incomplète dorée et émaillée de rouge grenat, L cons. x l = 2,8 x 2,4 cm, XIII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, Le Castlar, Durfort (Archéologie 1990, p. 215, n° 422 ; Vidaillet et Pousthomis 1996).

<sup>3686</sup> Applique fixée sur la chape de type C4 d'une boucle de type Q, applique : L x l = 5,3 x 3 cm, attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle par M. Barrère (Archéologie 1990, p. 214, n° 419).

<sup>3687</sup> **France, Tarn** : un individu incomplet doré, L cons. x l = 4,3 x 2,4 cm, fosse contenant de la céramique grise, Le Castellans de Cabrilles, Lautrec (Bordenave et Vialelle 1973, p. 45-51).

<sup>3688</sup> **France, Nord** : objet complet, L x l = 0,5 x 0,35 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 34). **Royaume-Uni : Worcestershire** : un artefact complet, L x l = 0,7 x 0,4 cm, milieu XIV<sup>e</sup>/seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 88, n° CA 261).

<sup>3689</sup> **Royaume-Uni : Worcestershire** : une applique complète, L x l = 0,9 x 0,6 cm, milieu XIV<sup>e</sup>/seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 88, n° CA 258).

<sup>3690</sup> Six pièces complètes et incomplètes dont cinq sur trois lanières de cuir, L x l = env. 0,7 x env. 0,4 cm (Leconte 2002, p. LXXV-LXXVI, n° 11-218-92, -146, -165 et -193).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

denticulées et de lignes sans décor est issu d'un niveau des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles du château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>3691</sup>.

Quelques modèles isolés peuvent être ajoutés aux formes précédentes. Citons une applique carrée à deux rivets traversant disposés en diagonale dont le décor est constitué de carrés concentriques de bossettes. Elle provient d'un niveau du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle fouillé à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3692</sup>. Mentionnons également des appliques à décor gravé et décor d'émaux découvertes dans des niveaux du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC Avaricum à Bourges dans le Cher<sup>3693</sup>. Deux appliques carrées à bombement hémisphérique central, probablement issues de la fonte, ont été trouvées à Londres dans des contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle : l'une présente une perforation centrale pour la fixation, l'autre légèrement plus grande, une ouverture à chaque angle et un cadre de deux lignes gravées<sup>3694</sup>.

#### **Type D6 : Applique carrée ou rectangulaire large, issue de la taille et à rivet(s) traversant (fig. 348, n° 8 et 9)<sup>3695</sup>**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 73, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1618, vers 1365 - vers 1400.

Les deux appliques du corpus sont en os. Les bords les plus longs de la première (**fig. 348, n° 8**) sont chanfreinés. L'objet comporte une unique perforation circulaire centrale dans laquelle est encore placé un rivet en alliage cuivreux à tête matée. Des traces de sciage et de râpe sont visibles au revers et sur les bords latéraux. L'objet peut être rapproché des appliques de type H5.

La deuxième applique, à l'avant ondulé (**fig. 348, n° 9**), est de forme presque carrée. Les ondulations, perforées pour la mise en place de quatre rivets à tête hémisphérique en alliage cuivreux, sont limitées par des gorges en V parallèles. Des traces de matière

---

<sup>3691</sup> Exemple complet, L x l = 2 x 1 cm (Archéologie 1990, p. 431, n° 3.467).

<sup>3692</sup> Spécimen complet, L x l = 0,85 x 0,8 cm (Leconte 2002, p. LXXIV, n° 16-5371-5 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 8).

<sup>3693</sup> Fondrillon et Marot 20133, p. 107-108.

<sup>3694</sup> Deux objets complets, L x l = 1,5 x 1,4 et 1,7 x 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 197, n° 1061 et 1062).

<sup>3695</sup> L'analyse technique de ces objets a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

spongieuse sont discernables au revers révélant que l'objet a été taillé dans une côte, certainement celle d'un grand ruminant.

Ces appliques quadrangulaires ont été réalisées par façonnage d'une plaquette en os. Les stigmates des différents façonnages sont perceptibles grâce aux traces de râpe et/ou de sciage identifiées sur les faces supérieures et inférieures mais aussi sur les bordures.

#### **Type D7 : Applique carrée ou rectangulaire large, en tôle emboutie et à rivet(s) intégré(s) (fig. 348, n° 10)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 61, comblement de cuve, vers 1720 - 1730.

Cette applique carrée bombée avec un rivet intégré terminé par une contre-rivure circulaire plate a été trouvée dans le même contexte qu'un grelot obtenu par la fonte vraisemblablement moderne. L'objet pourrait cependant être en position résiduelle.

#### **Type D8 : Applique carrée ou rectangulaire large, issue de la fonte et à rivet(s) intégré(s) (fig. 348, n° 11 et 12)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3219, comblement de silo, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Rue Pierre Sépard, Toulon : n° 1, fosse à charbon, seconde moitié XVII<sup>e</sup> - première moitié XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'exemplaire de Rougiers (**fig. 348, n° 11**), en matériau blanc, est décoré d'une fleur à quatre pétales accostés de petites feuilles ovales. La zone circulaire centrale marque le centre de la fleur, les pétales et les feuilles sont en léger relief par rapport au fond dont le quadrillage est également en léger relief. La bordure surélevée est la partie la plus épaisse de l'artefact. Un fragment de rivet est placé sur la ligne de jonction des deux empreintes du moule nécessaire à la fonte : chacune des deux empreintes était gravée ou imprimée de la moitié du rivet.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le spécimen toulonnais (**fig. 348, n° 12**), en alliage cuivreux, aux bords ondulés, est porteur d'un aigle bicéphale en relief sur un fond de grènetis également en relief. La bordure est surélevée. Le rivet, très court, présente un matage important. L'artefact fut mis au jour en position résiduelle. Ce fond de grènetis se rencontre sur des appliques du corpus découvertes dans des niveaux de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 348, n° 4 et 5**). Plusieurs appliques décrites dans la bibliographie rassemblée arborent un motif sur un fond de grènetis limité par un cadre uni :

- un aigle à une seule tête pour un exemplaire carré doré (N.D.S.) provenant du *castrum* de Cabaret à Lastours dans l'Aude<sup>3696</sup>,
- quatre fleurs de lys rayonnant depuis le centre d'un objet carré à contre-rivure quadrangulaire découvert au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3697</sup>,
- un décor identique pour un objet carré, doré, extrait d'un niveau du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>3698</sup>,
- un écu fascé pour un spécimen circulaire à quatre petites excroissances ovales ayant conservé une contre-rivure fourni par les opérations archéologiques au *castillo* de la Torre Grossa (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Jijona dans la province d'Alicante en Espagne<sup>3699</sup>.

D'autres appliques carrées avec ou sans décor sont issues de contextes des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du site de Monte Zigagno à Zigagno dans la province de La Spezia en Italie : un exemplaire vierge d'ornementation<sup>3700</sup>, un spécimen décoré d'un losange divisé en quatre losanges contenant des quadrillages de deux ou trois rangées de trois cases<sup>3701</sup>. Les motifs sont constitués à partir de filets de dorure. À Rome, le site de la Crypta Balbi a livré une applique bombée dorée dont des incisions en croix séparent l'avant en quatre losanges contenant chacun un triangle quadrillé<sup>3702</sup>. L'objet ayant été trouvé dans un niveau de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, S. Sfligiotti envisage la possibilité qu'il ait pu être intrusif sur la base de la comparaison qu'elle établit avec les pièces de Zigagno.

---

<sup>3696</sup> Objet complet, L x l = 1,4 x 1,4 cm (Barrère 1999, p. 827, fig. 2, n° 15).

<sup>3697</sup> Spécimen complet, L x l = 1,1 x 1,1 cm (Barrère 2000, p. 25).

<sup>3698</sup> Applique complète, L x l = 1,6 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir). 2002<sup>2</sup>, p. 198, n° 1063).

<sup>3699</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,7 x 1,7 cm (Azuar Ruiz 1985, p. 103, n° 7099).

<sup>3700</sup> Objet complet, L x l = 1,1 x 1,1 cm (Gambaro 1990, p. 397).

<sup>3701</sup> Spécimen complet, L x l = 1,8 x 1,8 cm (Giardi 1985, p. 237).

<sup>3702</sup> Individu incomplet (rivet cassé), L x l = 3,8 x 4,3 cm (Sfligiotti 1990, p. 546, n° 747).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Des appliques carrées à profil pyramidal plus ou moins prononcé et à rivet intégré, en étain ou en alliage d'étain et de plomb, proviennent de niveaux londoniens datés du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3703</sup>. À l'exception d'un spécimen à bordure de carrés creux<sup>3704</sup>, toutes les autres appliques ont une bordure de bossettes<sup>3705</sup>. Une pièce fut trouvée sur un fragment de cuir avec une orientation de losange<sup>3706</sup>. Cinq autres sont toujours en place sur un morceau de lanière de cuir appartenant à une collection particulière anglaise<sup>3707</sup>. Elles ont une orientation de carré.

#### **Type E : Applique carrée ou rectangulaire large à œillet (fig. 348, n° 13 à 19)**

Les appliques de type E du corpus sont classées en quatre sous-types établis selon la méthode de fabrication. Les pièces provençales, en alliage cuivreux, sont fixées au moyen de rivets traversant. Les exemplaires en tôle plate sont classés dans le sous-type E1, ceux à deux tôles plates superposées dans le sous-type E2. Les sous-types E3 et E4 rassemblent respectivement les spécimens en tôle emboutie et les exemplaires fabriqués par la fonte.

Des appliques de type E sont représentées à la ceinture de Moïse du *Puits de Moïse* de Claus Sluter sculpté en 1402 ou 1403 (fig. 151).

#### **Type E1 : Applique carrée ou rectangulaire large à œillet, en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 348, n° 13)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 811, niveau de destruction de maisons, vers 1365.

---

<sup>3703</sup> Les trois appliques du n° 1164 et celles des n° 1072, 1073 et 1075 sont considérées comme des appliques de type O.

<sup>3704</sup> Applique incomplète, L x l = 9 x 9 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 198, n° 1074).

<sup>3705</sup> Huit objets complets ou incomplets, L x l = 1 x 1 à 1,55 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 198, n° 1065 à 1071, 1076).

<sup>3706</sup> Artefact complet, L x l = 1 x 1 cm, vers 1330 - vers 1380 (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 198, n° 1067).

<sup>3707</sup> Exemplaires complets, L x l = 1,1 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 198).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cette applique quadrangulaire comporte un œillet central et quatre rivets traversant incomplets. Il est possible que ces derniers aient relié la tôle conservée à une deuxième tôle comme pour les pièces du type E2.

Des appliques à quatre rivets traversant constituées d'une unique tôle ou ayant perdu leur deuxième tôle ont été trouvées au château d'Essertines à Essertines-Basses dans la Loire<sup>3708</sup>, dans un contexte de seconde moitié du XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3709</sup>, dans un niveau de destruction de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle du site d'une maison sur motte à East Haddlesey dans le Yorkshire<sup>3710</sup>. Les petits côtés de l'exemplaire d'Essertines, au contexte non renseigné, sont dentelés. Le spécimen anglais est gravé de deux panneaux contenant la lettre gothique « l ». Une applique à une seule tôle provient d'un contexte peut-être daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site d'une abbaye de franciscains à Carmathen dans le Carmathenshire<sup>3711</sup>. Plusieurs appliques du type E1 ont été trouvées à Londres. Trois exemplaires trouvés dans des contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur deux sites différents sont gravés d'un losange intégré dans un rectangle. L'espace entre le rectangle et le losange est couvert de zigzags<sup>3712</sup>. Des traces d'une couverture blanche sont visibles sur l'un des objets. Un artefact de même type est fixé à une courroie de cuir porteuse d'appliques de type A2b et O2 conservée au Museum of London<sup>3713</sup>. De Londres également est issue d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle une tôle à œillet dont les petits côtés sont découpés d'un trèfle avec le pétale central en forme de pique<sup>3714</sup>. Les quatre rivets ont disparu. Les appliques de type E1 n'étaient pas seulement en alliage cuivreux : un probable fragment de ceinture avec cinq appliques en fer sans décor, à couverture blanche, provient d'un contexte londonien de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3715</sup>.

---

<sup>3708</sup> Spécimen complet (?), L x l = 3 x 1,55 cm (Maccari-Poisson 1992, p. 158).

<sup>3709</sup> Individu complet, L x l = 3,85 x 1,65 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 34).

<sup>3710</sup> Applique complète, L x l = 4,7 x 2,4 cm (Goodall 1973, p. 93, fig. 37, n° 9).

<sup>3711</sup> Individu complet, L x l = 1,9 x 1,15 cm (Brennan 2001, n° 31).

<sup>3712</sup> Exemplaires complets, L x l = 1,9 x 0,9 et 2,2 x 1,3 et 2,9 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 197, n° 1052 à 1054).

<sup>3713</sup> Artefact complet, dimensions inconnues (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, pl. 5, F).

<sup>3714</sup> Objet incomplet ?, L x l = 3,9 x 2,2 cm, Baynard House (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 227, n° 1216).

<sup>3715</sup> Cinq individus complets, L x l = 1,2 x 2,5 cm, Baynard House (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, 197, n° 1060).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type E2 : Applique carrée ou rectangulaire large à œillet, composite à deux tôles superposées et à rivet(s) traversant (fig. 348, n° 14 et 15)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1180, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1181, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Le corpus comprend deux appliques provençales fabriquées à partir de deux tôles superposées à œillet. Elles sont à rapprocher d'une applique de type D3 (**fig. 348, n° 1**). Ces deux appliques sont équipées de quatre ou six rivets. Elles conservent des restes de tissu. L'un des exemplaires arbore un décor géométrique de dents de loup poinçonnées opposées par la base.

Une couche de destruction du XVI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fouillée sur le site d'une abbaye de franciscains à Carmathen dans le Carmathenshire a livré une applique dont les deux tôles superposées retiennent un fragment de cuir. Les petits côtés sont découpés d'arcs de cercle<sup>3716</sup>. À Londres, un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle a fourni une pièce à quatre rivets traversant dont les bords des petits côtés sont découpés d'un arc de cercle<sup>3717</sup>. Une deuxième applique à quatre rivets, datée de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, affiche deux œillets dont un est décentré<sup>3718</sup>. C'est en se basant sur cet objet que G. Egan et F. Pritchard ont proposé que plusieurs appliques quadrangulaires aient pu être employées à la connexion de deux courroies. En effet, aucun fragment de cuir ne relie intérieurement les deux pièces de cuir conservées aux deux extrémités de l'applique. Il s'observe la même chose pour une applique de type D3<sup>3719</sup>, modèle pour lequel l'emploi proposé est attesté par des découvertes faites à Dordrecht en Hollande-Méridionale aux Pays-Bas<sup>3720</sup>. Ces appliques servent à reconnecter des lanières cassées. Il nous semble que dans le cas de l'applique londonienne de type E2, l'absence de liaison entre les deux morceaux de cuir est purement fortuite et plutôt le résultat d'une moins bonne conservation du cuir dans une zone relativement éloignée des rivets autour desquels les matières organiques se

---

<sup>3716</sup> Pièce complète, L x l = 4,5 x 3,15 cm (Brennan 2001, n° 19).

<sup>3717</sup> Artefact complet, L x l = 1,9 x 1,3 cm, Swan Lane (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 226, n° 1207).

<sup>3718</sup> Applique complète, L x l = 2,7 x 2 cm, Swan Lane (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 226, n° 1205).

<sup>3719</sup> Se reporter à Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 226, n° 1028.

<sup>3720</sup> Voir Willemsen et Ernst 2014, p. 50, fig. 46.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

conservent préférentiellement grâce aux oxydes. Les auteurs constatent d'ailleurs que pour des appliques de même type qu'ils ont pu observer sur d'autres sites, la présence de cuir est bien continue d'un point à l'autre de l'applique.

#### **Type E3 : Applique carrée ou rectangulaire large à œillet, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 348, n° 16 et 17)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Castrum de Notre-Dame du Château, Allauch : n° 5 et 6, nettoyage du rempart, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

Ces deux appliques en tôle emboutie comportent un œillet central à bordure en relief, encadré par un couple de cercles concaves, un couple de croissants de lune et deux zones de bossettes circulaires traversées par un rivet en fer.

Une applique de type E3, rectangulaire, à deux rivets traversant, avec une bordure de bossettes espacées les unes des autres, provient d'un contexte londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3721</sup>.

#### **Type E4 : Applique carrée ou rectangulaire large à œillet, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 348, n° 18 et 19)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 905, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1185 ; H.S.

Deux appliques du corpus ont été fabriquées par la fonte : un spécimen avignonnais (**fig. 348, n° 18**) à quatre rivets traversant et à large œillet central qui rappelle les pièces précédentes, un artefact à deux perforations pour rivets et à œillet de plus petite taille (**fig. 348, n° 19**). Sur ce dernier objet, quatre lignes de petits points ronds, peut-être obtenus

---

<sup>3721</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,5 x 2,9 cm, Billingsgate lorry park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 197, n° 1049).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

par poinçonnage, reliant des échancrures réalisées sur les grands côtés. De petites dépressions longilignes parallèles – des incisions ? – marquent les bords des deux petits côtés. Aucun artefact similaire n'a été relevé dans la bibliographie.

#### **Type F : Applique losangique sans œillet (fig. 349, n° 1 à 14)**

Les appliques de type F du corpus, toutes à rivets traversant, sont classées en trois sous-types établis en prenant en compte la technique de fabrication et le mode de fixation. Les pièces en tôle plate appartiennent au sous-type F1, celles en tôle emboutie au sous-type F2, les exemplaires fabriqués par la fonte au sous-type F3.

Des appliques décorées en étain, obtenues par la fonte et à un ou deux rivets intégrés, ont été trouvées dans des contextes londoniens de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3722</sup> et, sans doute en position résiduelle, dans un niveau de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3723</sup>. Deux d'entre elles sont disposées sur un fragment de courroie (L x l = 9,2 x 1 cm) daté vers 1330 - vers 1380. Leur orientation suggère que la lanière était disposée verticalement<sup>3724</sup>. La fouille d'un atelier métallurgique parisien ayant fonctionné entre 1325 et 1350 à l'emplacement de l'Hôtel de Mongelas a livré quelques ébauches d'appliques losangiques obtenues par la fonte<sup>3725</sup> ou en tôle plate<sup>3726</sup> ou en tôle emboutie<sup>3727</sup>. Une de ces ébauches, peut-être issue de la fonte, est décorée d'un svastika et présente deux tentatives de perforation<sup>3728</sup>.

Des appliques losangiques alternant avec de petites appliques circulaires apparaissent le long d'une courroie de harnachement d'un cheval figuré sur la *Mappa mundi* de la cathédrale d'Héréford peinte sur du vélin vers 1300 (**fig. 321**). Une association avec des couples de petites appliques circulaires est visible sur la ceinture d'un jeune homme représenté dans un vitrail de la chapelle du Saint-Sang à Bruges vers 1496 (**fig. 335**). Les

---

<sup>3722</sup> Deux appliques complètes à rivet intégré, L x l = 1,1 x 1,7 et 1,3 x 1,8 cm, un objet complet à rivet intégré, L x l = 1,1 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 198, 200, n° 1078 à 1080).

<sup>3723</sup> Un artefact incomplet à deux rivets intégrés, L x l = 2 x 1,3 cm, Abbots Lane (Egan 2005, p. 41, n° 142).

<sup>3724</sup> Appliques complètes, L x l = 1 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 200, n° 1087).

<sup>3725</sup> Possible ébauche, très corrodée, sans perforation visible, sans rivet intégré, L x l = 1,3 x 0,85 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 96).

<sup>3726</sup> Deux ébauches complètes, L x l = 2,7 x 1,1 et 1,7 x 1 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 81 et 82).

<sup>3727</sup> Une ébauche complète, L x l = 1,25 x 0,75 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 83).

<sup>3728</sup> Ébauche complète, L x l = 2,3 x 1,85 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 102).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

données archéologiques actuellement rassemblées ne permettent pas de proposer un emploi des appliques de type F au-delà du troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type F1 : Applique losangique en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 349, n° 1 à 8)**

Les appliques de type F1 sont classées en deux sous-types établis en fonction du matériau et du nombre croissant de rivets : les appliques en fer à unique rivet traversant (sous-type F1a), les appliques en alliage cuivreux à deux rivets traversant (sous-type F1b).

Une applique en alliage cuivreux avec une perforation pour rivet en position centrale, à décor d'ocelles poinçonnés a été trouvée sur le site du village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez<sup>3729</sup>.

#### **Type F1a : Applique losangique plate en tôle, en fer, à rivet(s) traversant (fig. 349, n° 1 et 2)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte de Niozelles, Niozelles : n° 6 et 7, dernier quart X<sup>e</sup> - premier tiers XI<sup>e</sup> siècle.

Les deux appliques découvertes sur la motte de Niozelles sont constituées d'un corps losangique en tôle très légèrement bombée à l'avant. Un rivet à tête conique les traverse. Une contre-rivure quadrangulaire plate est conservée dans un cas.

#### **Type F1b : Applique losangique plate en tôle, en alliage cuivreux, à deux rivets traversant (fig. 349, n° 3 à 8)**

##### *Var*

- *Castrum* d'Amphoux, Fox-Amphoux : n° 5, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 271, couche de dépotoir avec éléments de destruction, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 564, sol de circulation extérieure, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 264, couche d'occupation, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 512, H.S.

---

<sup>3729</sup> Objet incomplet, L x l recons. = 1,4 x 1 cm (Bailly-Maître 1983, pl. I.6, n° 11).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1279, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces six appliques losangiques en tôle, en alliage cuivreux, comportent deux perforations pour rivet. Dans un cas, le percement semble avoir été fait du revers vers l'avant (**fig. 349, n° 5**). Les rivets conservés sont en alliage cuivreux (**fig. 349, n° 6 et 7**) ou en fer (**fig. 349, n° 4**). Deux exemplaires sont gravés de zigzags en bordure (**fig. 349, n° 5**) ou de segments rejoignant le centre de lignes droites situées le long des bords (**fig. 349, n° 6**). Deux autres spécimens (**fig. 349, n° 7 et 8**) comportent un motif imprimé constitué, au centre, d'une fleur ou rosace à six pétales ovales ou à huit pétales triangulaires entre lesquels sont insérées des bossettes (**fig. 352, n° B**) et, en bordure, de triangles rayés et de losanges à bossettes, le tout en relief. Les rayures des triangles sont à peine perceptibles sur la pièce dont le décor s'est le moins bien conservé (**fig. 349, n° 8**). Le centre de sa fleur est représenté par une bossette.

Plusieurs appliques en alliage cuivreux à deux rivets de fixation sont signalées dans la bibliographie. Un premier exemplaire sans ornement provient du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3730</sup>, un deuxième du château de Pymont à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>3731</sup>. En Isère, les fouilles du village médiéval de Saint-Romain de Surieu ont livré un spécimen (N.D.S.) gravé de pointillés en bordure et découpé d'un ajour en forme de quadrilobe<sup>3732</sup>. Les opérations archéologiques réalisées à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis ont fourni deux appliques de type F1b. Un premier exemplaire provient d'un niveau des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles. Une ligne est incisée près des bords<sup>3733</sup>. La deuxième pièce, sans décor, est issue d'un dépotoir domestique établi dans une cave dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3734</sup>. Peut-être faut-il y ajouter un fragment de tôle losangique sans perforation pour la fixation – une ébauche ? –, trouvé dans un remblai de démolition des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>3735</sup>. Une ébauche d'applique emboutie d'une fleur de lys, avec une tentative de perforation en son centre, a été mise au jour dans un atelier métallurgique parisien

---

<sup>3730</sup> Applique complète, L x l = 4,4 x 2,2 cm (Barrère 2000, p. 233, fig. 151, n° 19).

<sup>3731</sup> Artefact complet, L x l = 1,8 x 1,4 cm (Jeanjacquot 1993, p. 108, n° 1993).

<sup>3732</sup> Exemplaire complet, L x l = 3,2 x 2,7 cm (Jannet-Vallat et Bony-Renée 1983, p. 6).

<sup>3733</sup> Objet incomplet, L x l = 2,6 x 1,9 cm (Leconte 2002, p. LXXXIX, n° 10-135-1 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 1).

<sup>3734</sup> Pièce presque complète, L x l = 1,4 x 1 cm (Leconte 2002, p. LXXXIX, n° 11-218-192 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 30).

<sup>3735</sup> L rest. x l = 2,15 x 1,4 cm (Leconte 2002, p. LXXXIX, n° 16-239-80).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ayant fonctionné dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3736</sup>. Terminons avec un objet losangique poinçonné sur le pourtour d'ocelles entre deux lignes gravés, trouvé sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados<sup>3737</sup>.

Sur la base des données chronologiques actuellement rassemblées, une datation typologique comprise entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et les trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle peut être avancée.

#### **Type F2 : Applique losangique en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 349, n° 9 à 12)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 978, comblement de silo, Milieu XIII<sup>e</sup> s. - vers 1285 ou vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2017 A et B, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1112, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les appliques mises au jour à Rougiers n'étaient fixées qu'au moyen d'un seul rivet. L'une de ces appliques est décorée de bossettes sur toute sa surface (**fig. 349, n° 9**), les deux autres d'une ligne de bossettes contigües (**fig. 349, n° 10 et 11**). Le dernier objet (**fig. 349, n° 12**), trouvé à Avignon, arrondi sur deux côtés, est très allongé. Les deux rivets sont situés le long du pli central qui divise l'artefact en deux dans le sens de la largeur.

Une applique sans décor, bombée dans le sens de la largeur, mise au jour dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de la rue Mongat à Douai dans le Nord, comporte deux excroissances percées pour la fixation<sup>3738</sup>. Un exemplaire incomplet (N.D.S.) sans moyen de fixation conservé a été retrouvé sur le site de Hejninge à Slagelse dans la région de Sjælland au Danemark<sup>3739</sup>.

---

<sup>3736</sup> Objet complet, d = 0,95 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 86)

<sup>3737</sup> Spécimen complet, L x l = 3,2 x 1,3 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 194).

<sup>3738</sup> Artefact presque complet, L x l = 2,9 x 1,1 cm (Louis *et al.* 1988, p. 64, 66, n° 24).

<sup>3739</sup> Individu incomplet, L = 2,2 cm (Steensberg 1986, p. 65, tav. 5, n° 3).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type F3 : Applique losangique issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 349, n° 13 et 14)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 874, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1912, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Une première applique en alliage cuivreux (**fig. 349, n° 13**), assez épaisse, semble avoir été fabriquée par la fonte. Elle comporte une perforation centrale pour la fixation. Un exemplaire qui pourrait avoir été décoré d'une croix fleurdelisée ou d'une fleur provient d'un remblai de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de la *ZAC Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3740</sup>. Une applique décorée d'une fleur de lys dans un cadre de bossettes est issue d'un niveau londonien daté vers 1270 - vers 1350<sup>3741</sup>.

Le deuxième objet du corpus, en matériau blanc (**fig. 349, n° 14**), est décoré d'un quadrilobe dans un cadre de bossettes. Un des angles de l'objet est terminé par une excroissance arrondie. Des traces d'arrachement sont visibles aux trois autres angles. Il est supposé que deux angles opposés ont comporté une excroissance perforée, mais il ne peut être écarté que le même type d'excroissance ait été installée sur l'ensemble des angles auquel cas l'artefact serait à classer dans le type O. Signalons que des objets losangiques en « plomb » à décor de fleur(s) de lys, sans moyen de fixation, ont été découverts au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3742</sup>.

#### **Type G : Applique losangique à œillet (fig. 349, n° 15 à 20)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 182 A, sol de bâtiment, n° 841, décombres, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1602, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

---

<sup>3740</sup> Applique complète, L x l = 1,4 x 1,4 cm (Fondrillon et Marot 2013, p. 104, n° 2519).

<sup>3741</sup> Spécimen complet, L x l = 1,3 x 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 198, n° 1077).

<sup>3742</sup> L'auteur propose sans certitude une identification en tant qu'insigne (Bayrou 2000d, p. 211, fig. 144, n° 4 et 5).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1901, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 11 et 12, niveau de réoccupation ou d'abandon du site, début XIV<sup>e</sup> siècle.

Cinq de ces six appliques en tôle plate en alliage cuivreux comportent un œillet central et deux petites perforations opposées pour la fixation. Une sixième applique (**fig. 349, n° 20**) présente cinq perforations circulaires formant une croix. Leur fonction est-elle décorative ou utilitaire ? L'une des perforations ayant pu être employée en tant qu'œillet, l'objet a été classé dans le type G.

Deux appliques hexalobées de type M1 en alliage cuivreux dont une reçoit l'ardillon d'une boucle en fer de type D2, une applique de type G en alliage cuivreux, deux boucles en fer de type B4 et des fragments d'une bourse en cuir ont été retrouvés dans une sépulture des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles de l'église Saint-Pierre à Tournai dans la province du Hainaut en Belgique<sup>3743</sup>.

#### **Type H : Applique étroite régulière sans œillet (fig. 350, n° 1 à 21)**

Les appliques de type H sont distinguées des exemplaires de type D par leur rapport longueur/largeur qui ne dépasse par la valeur de 0,5 et leur largeur maximale limitée à 1 cm. Les appliques de type H sont rangées en sept sous-types établis en tenant compte de deux critères : la technique de fabrication et le moyen de fixation. Les exemplaires à rivet(s) traversant sont classés dans les sous-types H1 à H5 et H7, les spécimens à rivet(s) intégré(s) dans le sous-type H6. Les pièces en tôle plate sont regroupées dans les sous-types H1 et H7, celles en tôle emboutie dans le sous-type H2. Les sous-types H3, H4 et H6 rassemblent des exemplaires obtenus par la fonte, le sous-type H5 des spécimens fabriqués par la taille. Le sous-type H4 contient une applique composite constituée de deux pièces. Le sous-type H7 comprend une applique en tôle plate et longiligne pliée pour former un organe de suspension.

---

<sup>3743</sup> Artéfact incomplet, L x l = 2,35 x 2 cm (Verslype 1999a, p. 177, n° 4).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Quelques pièces découvertes à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3744</sup> et à Bourges dans le Cher<sup>3745</sup> n'ont pu être classées.

Des appliques de type H sont figurées sur les courroies de harnachement d'un cheval appartenant à une statue équestre produite vers 1200 et positionnée à l'extérieur de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Georges de Bamberg en Allemagne (**fig. 320**). D'après les données archéologiques, les pièces de type H apparaîtraient au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette représentation est donc particulièrement précoce.

#### **Type H1 : Applique étroite en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 1 à 5)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569462, remblai de mise en culture, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 621, sol de grotte, n° 876, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1236, comblement de fosse, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle ?
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1718, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les cinq objets du corpus ont été découpés dans une tôle en alliage cuivreux. Pour un exemplaire (**fig. 350, n° 1**), la tôle a été repliée deux fois afin d'obtenir une épaisseur suffisante. Les bords des longs côtés d'une applique (**fig. 350, n° 2**) sont chanfreinés. Les petits côtés d'une autre pièce sont découpés d'un triangle (**fig. 350, n° 4**). Un décor pourrait

---

<sup>3744</sup> *La technique de fabrication employée n'a pu être identifiée avec certitude* : Artefact complet, L x l = 3,6 x 0,75 cm, remblai, antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait été obtenu par la fonte et aurait deux rivets intégrés, mais il est prouvé (voir Thomas 2009, t. 3, annexe B2) que l'auteure s'est trompée à plusieurs reprises quant à la nature des rivets (Leconte 2002, p. LXXXI, n° 16-1607-1) ; Pièce complète, L x l = 1,75 x 0,8 cm, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle, serait en tôle mais l'identification des techniques de fabrication par l'auteure est souvent incorrecte (Leconte 2002, p. LXXXIII, n° 12-592-1) ; Individu complet avec rainures latérales, L x l = 2,4 x 0,5 cm, occupation, dernier quart XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, en tôle d'après G. Leconte, méthode de fabrication incertaine pour N. Thomas (Leconte 2002, p. LXXXIV, n° 21-155-3. ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 19).

<sup>3745</sup> La forme exacte des objets n'a pu être reconnue (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 102, n° 216).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

avoir été gravé le long de ses grands côtés. Une pliure s'observe sur l'applique découverte à Fos-sur-Mer (**fig. 350, n° 5**), elle est le résultat d'une erreur de l'artisan ayant martelé la tôle. Les rivets conservés sont en alliage cuivreux (**fig. 350, n° 2 à 4**), dans un cas à tête bouletée (**fig. 350, n° 4**), ou en fer (**fig. 350, n° 1 et 5**).

Des appliques en tôle sans décor et à deux rivets ont été trouvées sur plusieurs sites dans des contextes de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne<sup>3746</sup>. Les pièces décorées sont un peu moins fréquentes : un spécimen doré à deux rivets traversant décoré d'une bande de chevrons alternativement nus et « écaillés » (quadrillés ?) dans un cadre complet de lignes incisées fut mis au jour sur le site du castel Delfino à Pontinvrea dans la province de Savone en Italie. Le site est occupé entre 1206 et 1223<sup>3747</sup>. À Londres, un niveau daté vers 1270 - vers 1350 du site de Swan Lane a fourni un spécimen à deux rivets traversant aux longs côtés légèrement concaves<sup>3748</sup>. Quatre lignes incisées disposées dans la largeur sont visibles sur une pièce dont la datation du contexte est incertaine (XII<sup>e</sup> siècle ?). Elle provient du site de Walvesey Palace à Winchester dans le Hampshire<sup>3749</sup>.

Une applique étroite en fer au profil bombé, à deux rivets traversant, est en place sur un fragment de courroie de cuir mis au jour dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres. L'applique traverse deux courroies de cuir et se trouve à proximité immédiate d'une terminaison de courroie de type II<sup>3750</sup>.

Les éléments bibliographiques disponibles conduisent à proposer une datation typologique s'étendant sur les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>3746</sup> **France, Doubs** : artefact complet, L x l = 2 x 0,6 cm, dépotoir, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle, quartier de Montbéliard (Führer 2000, p. 118, fig. 94, n° 17) ; **Isère** : une applique incomplète et une autre complète, L x l = 2 x 0,45 et 2,1 x 0,55 cm, village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 93, pl. I.8, n° 14 et 15) ; **Oise** : spécimen complet, L x l = 1,55 x 0,5 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, hameau du Bellé, Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 111) ; **Seine-Saint-Denis** : un objet complet, L x l = 1,5 x 0,4 cm, remblai de voirie du XIII<sup>e</sup> siècle, un artefact complet, L x l = 1,2 x 0,3 cm, remblai d'inhumation du XIV<sup>e</sup> siècle, un individu complet, L x l = 1,5 x 0,35 cm, remblai d'inhumation des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles, une pièce complète, L x l = 1,9 x 0,6 cm, remplissage d'abandon du Crout, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart du XV<sup>e</sup> siècle, un spécimen complet, L x l = 2,1 x 0,6 cm, remblai, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXXVIII-LXXXI, n° 14-528-3, 16-2159-1, 16-2181-2, 21-342-150, 23-166-3 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 22, 24, 26).

<sup>3747</sup> Objet incomplet, L x l = 2,65 x 0,7 cm (Milanese 1982, p. 94).

<sup>3748</sup> Artefact complet, L x l = 1,4 x 0,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1136).

<sup>3749</sup> Individu complet, L x l = 1,3 x 0,4 cm (Hinton 1990i, p. 543, n° 1368).

<sup>3750</sup> Pièce complète, L x l = 2,4 x 0,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1146).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type H2 : Applique étroite en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 6 et 7)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 390 A, sol de bâtiment, second quart XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 307, couche de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.

La section de ces deux appliques est ondulée : pour un exemplaire les bords des longs côtés sont bombés (**fig. 350, n° 6**), pour l'autre le bombement est réduit à une zone centrale (**fig. 350, n° 7**). Un artefact au modelé comparable a été trouvé dans un niveau daté vers 1500 - vers 1650 du site du château d'Épinal dans les Vosges<sup>3751</sup>. Il comporte toutefois un décor semble-t-il embouti. Les deux appliques du corpus, en alliage cuivreux, comportaient deux perforations pour rivet traversant. Un rivet à contre-rivure quadrangulaire plate est encore en place dans un cas (**fig. 350, n° 7**).

Les appliques de type H2 en alliage cuivreux les plus fréquemment rencontrées ont un profil convexe et ne sont pas décorées. Elles comportent un<sup>3752</sup> ou deux rivets traversant<sup>3753</sup>. Un exemplaire de datation inconnue à profil convexe, à deux rivets, présentant une forme en chevron très allongée, provient du château de Portchester dans le Hampshire. Des zigzags agencés en chevrons sont gravés dans un cadre complet de zigzags<sup>3754</sup>. Une forme d'applique de type H2 a été trouvée sur le site d'une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au lieu-dit la Grange du Mont à Charny en Côte-d'Or<sup>3755</sup> et dans un contexte londonien daté vers 1270 - vers 1350<sup>3756</sup>. Le profil de ce dernier montre trois bombements, celui du centre étant beaucoup plus important.

---

<sup>3751</sup> Applique complète, L x l = 3,35 x 0,55 cm (Kraemer 2002, pl. 16, n° 5).

<sup>3752</sup> **France, Cher** : 24 appliques complètes, L x l = 1,9 x 0,4 cm, occupation extérieure, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 101, n° 15).

<sup>3753</sup> **France, Allier** : individu complet, L x l = 1,4 x 0,45 cm, fosse, N.D.S., nef de la Priorale Saint-Pierre, Souvigny (Chabrier 2008, p. 20, n° 1434) ; **Aveyron** : spécimen complet, L x l = 3,15 x 0,45 cm, au pied d'un sarcophage, N.D.S., église de Saint-Symphorien, Viala-du-Tarn (Pujol 1993, p. 179) ; **Côte-d'Or** : trois appliques complètes, L x l = 1,1 x 0,55 et 1,3 x 0,4 et 1,5 x 0,6 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 73, n° 86 à 88) ; **Deux-Sèvres** : artefact complet, L x l = 3,3 x 0,8 cm, remblai, XV<sup>e</sup> siècle, église et cimetière du Saint-Sépulcre, Parthenay (Fourteau Bardaji 1989, p. 36, n° 14093-1) ; **Seine-Saint-Denis** : un objet complet, L x l = 1,4 x 0,45 cm, sol du XIII<sup>e</sup> siècle, une pièce complète, L x l = 1,5 x 0,5 cm, remblai de démolition, XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXXIX-LXXX, n° 21-208-4). **Royaume-Uni, Worcestershire** : individu incomplet (?), L x l = 1,2 x 0,4 cm, seconde moitié XII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Bordesley Abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 88, n° CA 283).

<sup>3754</sup> Artefact complet, L x l = 6,9 x 1 cm (Hinton 1977b, p. 204).

<sup>3755</sup> Individu complet, L x l = 2,05 x 0,6 cm (Beck 1989, p. 73, n° 85).

<sup>3756</sup> Applique complète, L x l = 1,6 x 0,55 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1137).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Pour la pièce française, une file de petits carrés emboutis, à l'image de ceux qui sont visibles sur des appliques de type D2a (**fig. 347, n° 12**), orne chacun des bombements latéraux.

Du site du village de Corné (vers 1170 - vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>3757</sup> et d'un contexte londonien de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3758</sup> sont issus des appliques de section trapézoïdale. La face supérieure est perforée à ses extrémités pour le passage des rivets. Les petits côtés ne sont pas fermés, contrairement à ce qui est observé sur une dizaine d'appliques à contre-rivures circulaires – concaves ? – en place sur une lanière de cuir trouvée dans un niveau londonien daté vers 1270 - vers 1350<sup>3759</sup>. Des empreintes dans le cuir attestent de la perte d'au moins six autres appliques très probablement de même type.

Une unique applique en fer de type H2 est connue par la bibliographie rassemblée. Elle comporte un bombement central allongé, deux rivets traversant, et a été trouvée sur le site du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3760</sup>.

Une datation typologique correspondant aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle est retenue à la lumière des données étudiées jusqu'à présent.

#### **Type H3 : Applique étroite issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 8 à 15)**

Le type H3 regroupe des appliques du corpus en alliage cuivreux à deux rivets traversant. Trois sous-types sont distingués en fonction du profil des objets et du nombre de rivets traversant. Les pièces à bombement arrondi à l'avant appartiennent au sous-type H3b, celles à profil polygonal aux sous-types H3a et H3c. Les artefacts à unique rivet traversant sont classés dans le sous-type H3a, ceux à deux rivets traversant dans les sous-types H3b et H3c.

Plusieurs sous-types en alliage cuivreux sont absents du corpus provençal :

- des appliques bombées à l'avant et concaves au revers<sup>3761</sup>,

---

<sup>3757</sup> Exemplaire complet, L x l = 2 x 0,5 cm (Lassure 1995, p. 521, fig. 416, n° 9)

<sup>3758</sup> Objet presque complet, L x l = 2,4 x 0,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1144).

<sup>3759</sup> Individus complets, L x l = 1,7 x 0,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1139).

<sup>3760</sup> Individu complet, L x l = 1,95 x 0,8 cm (Bayrou 2000d, p. 209).

<sup>3761</sup> **France, Isère** : artefact complet, L x l = 1,7 x 0,3 cm, village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 87, pl. I.7, n° 3). **Royaume-Uni, Grand Londres** : applique complète faisant partie d'une terminaison de ceinture de type F, applique : L x l = 1,1 x 0,45 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 157, n° 735).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- des artefacts analogues au type H3c, avec un amincissement localisé au revers, employés dans le cadre de terminaisons de ceinture de type F<sup>3762</sup>,

G. Egan et F. Pritchard croient pouvoir interpréter la variabilité des angles des petits côtés et certaines malformations visibles sur des appliques en alliage cuivreux de type H3 et I comme le résultat de la coupe des appliques dans des tiges de forte épaisseur<sup>3763</sup>. Cette hypothèse nous paraît peu probable et les imperfections observées nous semblent plutôt être le résultat de défauts survenus lors de la fonte.

#### **Type H3a : Applique étroite issue de la fonte, en alliage cuivreux, à profil polygonal et à unique rivet traversant (fig. 350, n° 8)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 990, couche d'abandon, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

L'artefact du corpus, pratiquement complet, est traversé par un unique rivet de fixation. La partie centrale, bombée, est encadrée par deux replats qui paraissent avoir été décorés de petits bombements. Des objets similaires ont été trouvés dans des contextes de la fin du Moyen Âge à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3764</sup>, dans un niveau de seconde moitié XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle dans le village médiéval de Wharram dans le Yorkshire<sup>3765</sup>. Trois exemplaires ont été retrouvés sur un fragment de lanière de soie, orientés dans la largeur, dans un contexte de dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle sur le site d'Old Custom House à Londres<sup>3766</sup>.

Les éléments de datation disponibles attestent d'une utilisation des appliques de type H3a de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle probablement jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3762</sup> Se reporter au type F de la typologie des mordants et terminaisons de ceinture.

<sup>3763</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211.

<sup>3764</sup> Un exemplaire incomplet, quatre appliques à décor latéral non identifié sur deux lanières de cuir, alluvions du Croult, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, une applique complète (identifiée par erreur comme ayant un rivet intégré), alluvions du Croult, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, comblement de fossé, dernier quart XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,4 x 0,4 cm (Leconte 2002, p. LXXV-LXXVIII ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 54 et 59).

<sup>3765</sup> Un spécimen complet, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,45 x 0,55 cm (Goodall 1979, p. 112).

<sup>3766</sup> Trois appliques sur lanière de soie, L x l = 0,9 x 0,45 à 0,85 x 0,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1134) ;

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type H3b : Applique étroite issue de la fonte, en alliage cuivreux, à profil bombé et à deux rivets traversant (fig. 350, n° 9 et 10)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 981, sol de bâtiment et foyer, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 1582, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

Ces deux appliques sont longilignes et leurs faces supérieures sont bombées. Elles comportent deux perforations pour rivets traversant. Un objet similaire a été découvert dans un niveau des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup>/première moitié XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la résidence aristocratique rurale de Montbaron à Levroux dans l'Indre<sup>3767</sup>. Un contexte londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle a fourni une applique en fer de même aspect sur une courroie de cuir avec une terminaison de courroie de type I1<sup>3768</sup>.

Des pièces de plus petite taille proviennent du site du village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère<sup>3769</sup> et d'un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, ayant travaillé le cuivre et ses alliages, à l'emplacement de l'hôtel de Mongelas à Paris<sup>3770</sup>. Le spécimen parisien arbore une dépression longiligne près de chacun de ses grands côtés. Quatorze appliques beaucoup plus courtes et plus larges que les spécimens du corpus sont conservées sur des lanières de cuir issues de niveaux londoniens datés vers 1270 - vers 1350<sup>3771</sup>. Dans le comté des Scottish Borders, un niveau daté entre vers 1559 - vers 1875 du site de l'abbaye de Jedburgh a fourni une pièce de ce type<sup>3772</sup>.

Les éléments de datation rassemblés conduisent à proposer une datation typologique correspondant au XIII<sup>e</sup> siècle et aux trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3767</sup> Objet complet, L x l = 2,45 x 0,3 cm (Querrien et Blanchard 2004, p. 123).

<sup>3768</sup> Spécimen cité dans le paragraphe introductif du type H.

<sup>3769</sup> Artefact complet, L x l = 1,2 x 0,3 cm (Bailly-Maître 1983, p. 87, pl. I.7, n° 4).

<sup>3770</sup> Individu complet, L x l = 2,2 x 0,8 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 101).

<sup>3771</sup> Pièces complètes, L x l = 0,8 x 0,4 à 1,05 x 0,55 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1133 et 1135).

<sup>3772</sup> Individu complet, L x l = 1,75 x 0,35 cm, (Caldwell 1995a, p. 85, n° 30).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type H3c : Applique étroite issue de la fonte, en alliage cuivreux, à profil polygonal et à deux rivets traversant (fig. 294, n° 1 et 2 ; fig. 350, n° 11 à 15)**

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauevert : n° 26, 28, 30 à 33, 38 et 39, sépultures de sexe indéterminé, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 981, sol de bâtiment et foyer, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 877 et 2018, sols de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1582, sol de bâtiment, n° 2567, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1247, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1183, Époque moderne.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 23, remblai, fin XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1365.

La section de deux appliques incomplètes est globalement trapézoïdale (**fig. 350, n° 11 et 12**). Les facettes latérales de la plus grande sont gravées de zigzags. Une étroite tôle relie les deux rivets et sert de contre-rivure. Quelques restes de cuir sont conservés (**fig. 350, n° 11**) sur la plus petite, laquelle conserve une couverture blanche. Les facettes latérales du second artefact (**fig. 350, n° 12**), cassé, sont formées de deux gradins. Chacun des niveaux comporte une ligne de bossettes. Des traces de limage ont été relevées sur les petits côtés. Trois objets avec deux gradins le long des grands côtés ont été trouvés à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Deux exemplaires sont issus d'un remblai du XIV<sup>e</sup> siècle et d'un remblai de voirie des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles<sup>3773</sup>, le dernier, aux gradins décorés de bossettes, fut trouvé dans le comblement d'une tranchée de construction des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles<sup>3774</sup>.

Dix autres appliques du corpus ont un profil plus proche d'un hexagone irrégulier (**ex : fig. 350, n° 13 à 15**). Presque toutes conservent leurs rivets et une ou deux contre-rivures circulaires plates. Les spécimens mis au jour à Châteauevert (**ex : fig. 350, n° 13**) arborent

---

<sup>3773</sup> Artefact complet des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles, L x l = 1,75 x 0,8 cm (Leconte 2002, p. LXXXIII, n° 16-1873-3 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 41) ; Objet complet du XIV<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,6 x 0,65 cm, pièce en tôle d'après N. Thomas, la présence des gradins nous semble contredire cette identification (Leconte 2002, p. LXXXIII, n° 12-592-2, remblai ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 25, 12-592-2).

<sup>3774</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,4 x 0,7 cm (Leconte 2002, p. LXXXII, n° 11-165-2 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 43).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deux lignes de coups d'un poinçon quadrangulaire et retiennent parfois des restes de tissu. Six ou peut-être huit appliques ont été trouvées dans la même sépulture. Des traces de limage sont visibles sur les facettes des grands côtés d'une pièce mise au jour à Avignon (**fig. 350, n° 14**).

Des appliques à facettes surbaissées porteuses de dépressions allongées (**fig. 294, n° 1**) ou gravées de zigzags (**fig. 294, n° 2**) sont intégrées à des terminaisons de ceinture de type F, modèle attribué au XIV<sup>e</sup> siècle. Deux rivets à contre-rivure circulaire plate les traversent ainsi qu'une tôle plate comprenant un troisième rivet pour la fixation. Une applique aux facettes latérales surbaissées a été retrouvée au village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère<sup>3775</sup>. Du village médiéval de Rattray dans l'Aberdeenshire provient un objet de section trapézoïdale aux bords orné de traits gravés ou de coups d'un poinçon quadrangulaire – le décor n'est pas décrit<sup>3776</sup>. L'objet appartient à une occupation datée entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Une opération archéologique à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis a livré une pièce particulière. Issue du comblement d'une fosse durant les XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, elle était relativement longue et traversée par deux rivets aux extrémités. Suite à une cassure, un rivet a été rajouté par brasure au revers d'un des morceaux traversé par un rivet<sup>3777</sup>.

Les appliques sans décor à section polygonale et à deux rivets traversant sont particulièrement fréquentes dans la bibliographie<sup>3778</sup>. Elles ont parfois été employées dans le

---

<sup>3775</sup> Individu incomplet, L x l cons. = 2,5 x 0,6 cm (Bailly-Maître 1983, p. 86, pl. I.7, n° 2).

<sup>3776</sup> Spécimen complet, L x l = 2,8 x 0,8 cm (Goodall 1993, p. 192, fig. 41, n° 201)

<sup>3777</sup> L x l = 0,9 x 0,5 cm (Leconte 2002, p. LXXXI, n° 16-575-4 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 64).

<sup>3778</sup> **France, Ariège** : exemplaire complet, L x l = 1,65 x 0,5 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195, 196) ; **Cher** : un artefact complet, circulation/réfection de voirie, I<sup>er</sup> - milieu IV<sup>e</sup> siècle (intrusif), un individu à l'intégrité inconnue, L x l = 3,4 x 0,2 cm, dépotoir, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, un spécimen à l'intégrité inconnue, L x l = 1,9 x 0,3 cm, occupation de bâtiment, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, deux objets à l'intégrité inconnue, L x l = 1,4 x 0,6 et 1,9 x 0,4 cm, occupations de bâtiments, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 100, n° 4563, p. 101, n° 368, 464, 2569 et 2737) ; **Côte-d'Or** : artefact complet, L x l = 1,9 x 0,55 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 73) ; **Hautes-Alpes** : applique complète, L x l = 1,8 x ? cm, H.S., chapelle des Gicons, Saint-Disdier (Fichier Lucy Vallauri 1969) ; **Isère** : neuf pièces complètes parfois légèrement ovales, L x l = 1,3 x 0,3 à 2,55 x 0,65 cm, deux spécimens « moulés », le plus grand complet, « de section rectangulaire », L x l = 1,9 x 0,4 et 2,2 x 0,4 cm, quatorze objets « moulés » la plupart complets « de section rectangulaire aux bords supérieurs arrondis », L x l = 1,1 x 0,3 à 2,5 x 0,3 cm, fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village minier de Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 91-92, pl. I.7, n° 6 à 22 ; pl. I.8, n° 5 à 12 ; Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994, p. 128) ; **Jura** : un individu complet, L x l = 1,5 x 0,7 cm, un exemplaire incomplet, l = 0,8 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1991 et 1995) ; **Nord** : une applique incomplète, L cons. x l = 0,85 x 0,5 cm, individu complet, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,45 x 0,65 cm, rue Mongat (XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle), Douai (Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 32 et 33) ; **Seine-Saint-Denis** : une pièce complète, L x l = 1,75 x 0,3 cm,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cadre de terminaisons de ceinture de type F<sup>3779</sup>. Une datation typologique correspondant aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est proposée.

**Type H4 : Applique étroite issue de la fonte, en alliage cuivreux, composite à profil polygonal et à deux rivets traversant (fig. 350, n° 16)**

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-19, comblement de fosse, seconde moitié XVII<sup>e</sup> siècle.

L'applique du corpus, quadrangulaire et étroite, est le résultat de l'assemblage d'une pièce sans décor sur une seconde pièce moins épaisse mais plus large ce qui laisse apparent le décor de zigzags gravés en bordure de la pièce inférieure. Les deux éléments sont reliés par deux rivets à contre-rivure circulaire plate épaisse.

**Type H5 : Applique étroite issue de la taille et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 17 et 18)<sup>3780</sup>**

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1795 et 2604, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ces deux appliques quadrangulaires comprennent deux perforations encadrées par deux rainures. Elles conservent des traces de sciage sur l'un des grands côtés. Le spécimen complet en possède aussi au revers. L'applique incomplète (**fig. 350, n° 18**) présente un arrachement lamellaire positif formé lors de la séparation par pression de l'objet de son

---

construction de voirie, XVI<sup>e</sup> siècle, un individu incomplet en mauvais état, non mesurable, utilisation de voirie, XVI<sup>e</sup> siècle, un spécimen complet, L x l = 1,85 x 0,3 cm, comblement d'abandon du Crout, dernier quart XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, un objet complet, L x l = 1,8 x 0,55 cm, remblai d'abandon du Crout, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXXVIII-LXXX, n° 16-1873-10, 16-2073-11, 21-342-157 et 21-354-2); un exemplaire complet, L x l = 1,75 x 0,55 cm, comblement d'abandon du Crout, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXXX, n° 21-354-2 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 45). **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact complet, L x l = 1,7 x 0,4 cm, exemplaire complet, L x l = 2,6 x 0,6 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1138 et 1142).

<sup>3779</sup> Se reporter au type F des mordants et terminaisons de ceinture.

<sup>3780</sup> L'analyse technique de ces objets a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

support<sup>3781</sup>. Les bords des deux artefacts ont été arrondis par raclage ou limage et la perforation a été effectuée du revers vers l'avant.

#### **Type H6 : Applique étroite issue de la fonte et à rivet(s) intégré(s) (fig. 350, n° 19 à 24)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 593 A et B, sol de maison, fin XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1365.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 342 à 344, contexte inconnu.

Ces quelques appliques de dimensions variées comportent un rivet intégré et une contre-rivure circulaire plate, dans un cas peut-être concave (**fig. 350, n° 22**). Deux exemplaires du corpus (**fig. 350, n° 19 et 20**) arborent une dépression allongée le long de leurs grandes faces latérales et retiennent des fragments de tissu.

Un ensemble de sept appliques irrégulières au profil trapézoïdal ou pentagonal, assez larges et d'épaisseur variable, a été trouvé sous le crâne d'un sujet immature sur le site de la place du commandant de la Motte Rouge à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>3782</sup>. Ces appliques conservent des restes de cuir et deux rivets intégrés à contre-rivure. Un fragment de cuir est également attaché à deux appliques à l'avant bombé et dont l'extrémité des rivets est fortement matée<sup>3783</sup>. Ces dernières appliques proviennent, ainsi qu'une pièce isolée à l'avant bombé et deux autres spécimens de section triangulaire dont un comporte un gradin au milieu de chaque côté, d'un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'hôtel de Mongelas à Paris<sup>3784</sup>. Une autre applique trouvée sur le site de Billingsgate lorry park à Londres appartient à un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3785</sup>. Très différent des autres artefacts décrits, il est beaucoup plus large qu'épais et décoré alternativement de champs rectangulaires unis et à quadrillage oblique issus de la

---

<sup>3781</sup> Par support nous entendons la portion d'os préparée dans laquelle les objets sont élaborés.

<sup>3782</sup> Sept artefacts complets, L x l = 1,3 x 0,5 à 1,6 x 0,7 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 72-73, n° 101 à 107).

<sup>3783</sup> Deux objets complets, L x l = 1 x 0,45 et 0,65 x 0,4 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 90 et 99).

<sup>3784</sup> Un individu complet, L x l = 0,8 x 0,4 cm, deux pièces incomplètes en mauvais état, L x l = 1,9 x 0,65 et 1,2 x 0,85 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 97 et 98).

<sup>3785</sup> Pièce complète, L x l = 3 x 0,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1143).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fonte. Une applique à l'avant ondulé sur toute la longueur et gravée de trois longues lignes incisées provient d'un contexte des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du site de Wolvesey Palace à Winchester dans le Hampshire<sup>3786</sup>.

#### **Type H7 : Applique étroite en tôle plate formant un anneau et à rivet(s) traversant (fig. 358, n° 6)**

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 157, datation inconnue.

Ce type d'applique est constitué d'une tôle plate pliée dont les extrémités sont traversées par le même rivet. Dans le corpus, deux exemplaires retiennent la barre d'une applique de type AA (fig. 358, n° 6). Deux spécimens sont fixés à un fragment de courroie de cuir trouvé dans un dépotoir de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Ils sont accompagnés de deux appliques de type D5. L'élément qui devait être retenu par les appliques de type H7 a disparu<sup>3787</sup>.

#### **Type I : Applique étroite régulière à œillet (fig. 350, n° 24)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 4, terres de jardin, Époque moderne ou contemporain.

L'applique provençale, vraisemblablement en position résiduelle, est légèrement arrondie à ses extrémités. Les contraintes ayant entraîné la courbure de l'objet ont cassé la paroi de l'œillet central. Les deux autres perforations sont occupées par des restes de rivet en fer.

Un sol de cuisine de la seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle du site de Viking Hall à Waltham Abbey dans l'Essex a fourni une applique aux longs côtés surbaissés décorés<sup>3788</sup>. Une occupation de la première moitié XIII<sup>e</sup> - seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle du

---

<sup>3786</sup> Applique complète, L x l = 3,7 x 0,65 cm (Hinton 1990i, p. 544, n° 1384).

<sup>3787</sup> Deux pièces complètes, L x l = 0,9 x 0,35 cm (Leconte 2011, p. LXXVI, n° 11-218-165).

<sup>3788</sup> Objet complet, L x l = 1,7 x 0,7 cm (Huggins 1976, p. 115, fig. 41, n° 13). Le décor aurait été appliqué avec une roulette pour faire des cannelures, d'après l'auteur. L'usage de cet instrument pour



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire a livré une pièce isolée à la forme très arrondie<sup>3789</sup>. Six appliques à la section analogue à une pièce de type H3 (**fig. 350, n° 12**), décorées de zigzags gravés sur les facettes latérales concaves, à deux rivets traversant, sont encore positionnées à intervalles réguliers sur une lanière de cuir très étroite – de même largeur que les appliques – mise au jour à Londres dans un contexte daté vers 1270 - vers 1350<sup>3790</sup>. Quelques contre-rivures sont conservées. Les œillets des appliques ne se superposent pas à des œillets pratiqués dans le cuir. Le rapport longueur/largeur de ces appliques est supérieur à celui fixé pour une appartenance au groupe des appliques étroites, mais leurs autres caractéristiques les rapprochent du type I.

Aux données archéologiques peuvent être ajoutées quelques données iconographiques. Des appliques de type I sont figurées à la ceinture d'une *Sainte martyre* sculptée vers 1328-1329 pour la clôture de la chapelle de Navarre à la collégiale de Mantes (**fig. 163**). Elles apparaissent également sur la ceinture d'un *Pleurant* du tombeau de Philippe le Hardi sculpté à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou au début du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 167**).

Sur la base des données archéologiques et iconographiques disponibles, une datation typologique des appliques de type I correspondant au XIV<sup>e</sup> siècle peut être proposée.

#### **Type J : Applique étroite à élargissement(s) sans œillet (fig. 350, n° 25 à 30 ; fig. 351, n° 1 à 6)**

Cinq sous-types sont établis pour le type J. Les critères pris en compte sont la forme de l'objet, la technique de fabrication, le moyen de fixation. Les trois premiers sous-types (J1 à J3) regroupent des appliques aux extrémités élargies à rivets traversant, les deux suivants (J4 et J5) des appliques à élargissement central et à rivets traversant. L'emploi d'une tôle plate ne se rencontre que pour le sous-type J1. Les pièces des sous-types J2 et J4 sont en tôle emboutie, celles des sous-types J3 et J5 sont issues de la fonte.

Des appliques de type J fabriquées à partir d'une tôle enroulée formant un tube ou un demi-tube aplati aux extrémités élargies sont connues à Winchester dans le Hampshire. Elles

---

le travail du métal n'est aucunement prouvé pour le Moyen Âge. Ce décor a plus probablement été obtenu par la fonte ou par poinçonnage.

<sup>3789</sup> Spécimen complet, L x l = 2,9 x 1,1 cm (Goodall 1993, p. 192, fig. 40, n° 202).

<sup>3790</sup> Six appliques complètes, L x l = 0,75 x 0,5 à 0,8 x 0,65 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1132).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ont été trouvées dans des contextes de première moitié/milieu X<sup>e</sup> siècle, de seconde moitié X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle, du XIII<sup>e</sup> siècle et de seconde moitié XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3791</sup>.

Les appliques de type J à rivet intégré sont absentes du corpus et pratiquement inexistantes dans la bibliographie rassemblée. Un exemplaire aurait été retrouvé sur une lanière de cuir longue de 16,8 cm et large de 0,9 cm d'après G. Leconte<sup>3792</sup>. Huit perforations pratiquées dans le cuir à intervalles réguliers accueillait peut-être des pièces similaires. Une autre applique, dorée, à extrémités en forme de feuille provient d'un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de Brook Street à Winchester<sup>3793</sup>.

Les appliques repliées, déjà signalées lors de l'étude du type H, n'ont pas encore fait l'objet de découverte en Provence. Elles sont utilisées dans le cadre d'appliques composites de suspension à anneau, type absent du corpus provençal, ou d'appliques composites de suspension à barre (type AA).

#### **Type J1 : Applique étroite en tôle plate, à extrémités élargies et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 25)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 879, H.S.

L'applique marseillaise a été découpée dans une épaisse tôle de métal. Elle est traversée à ses extrémités élargies par deux rivets en fer dont un est fragmentaire

Un objet plat mais assez épais découvert dans un niveau daté entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site du village médiéval de Wharram dans le Yorkshire pourrait appartenir au type J1<sup>3794</sup>.

---

<sup>3791</sup> Hinton 1990i, p. 543, n° 1366, 1367, 1372, 1373.

<sup>3792</sup> Leconte 2002, p. LXXXV, n° 26-416-204. La qualité inégale des observations incite à la prudence. Par exemple, l'artefact n° 26-416-54 de type H3 est identifié comme ayant un rivet intégré (Leconte 2002, p. LXXVIII, n° 26-416-54) alors qu'il se révèle avoir un rivet traversant (Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 54).

<sup>3793</sup> Objet complet, L x l = 4,2 x 0,8 cm (Hinton 1990i, p. 543-544, n° 1377).

<sup>3794</sup> Spécimen complet, L x l = 1,8 x 1 cm (Goodall 1979, p. 112, n° 86).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type J2 : Applique étroite en tôle emboutie, à extrémités élargies et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 26)**

##### *Var*

- *Castrum* de Paracol, Le Val : n° 3, H.S.

Cet objet en tôle emboutie, incomplet, arbore une cannelure près de son extrémité élargie traversée par un rivet. Une applique identique a été récupérée hors stratigraphie sur le site de Saint-Martin à Chabrillan dans la Drôme<sup>3795</sup>. Cinq artefacts au corps de section triangulaire, aux extrémités ovales perforées, ont été découverts lors d'opérations archéologiques à Londres. Le plus ancien est daté du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et retient deux rivets en fer<sup>3796</sup>. Les autres pièces appartiennent à des niveaux datés vers 1270 - vers 1350<sup>3797</sup>. L'une d'elles est fixée à un fragment de lanière de cuir<sup>3798</sup>.

#### **Type J3 : Applique étroite issue de la fonte, à extrémités élargies et à rivet(s) traversant (fig. 350, n° 27 à 30)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600937, couche de destruction, postérieur milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 116, lentille de sable ou grande fosse, XII<sup>e</sup> siècle.
- Motte de la Plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° s.n. 2, sol, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 10, datation inconnue.

Deux de ces quatre objets comportent un corps de section bombée (**fig. 350, n° 28 et 30**), un autre un corps de section quadrangulaire (**fig. 350, n° 29**) et le dernier un corps de section triangulaire (**fig. 350, n° 27**). Les extrémités de cette dernière pièce sont bombées.

---

<sup>3795</sup> Artefact incomplet, L x l = 2 x 0,5 cm (Rolland 2006, p. 426, n° 100).

<sup>3796</sup> Pièce presque complète, L x l = 2,5 x 0,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1147).

<sup>3797</sup> Objet complets, L x l = 1,3 x 0,75 et 2,95 x 0,6 et 3,3 x 0,8 et 3,35 x 0,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1148, 1151 à 1153).

<sup>3798</sup> Applique complète, L x l = 2 x 0,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1149).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'artefact trouvé sur le site de l'Alcazar (**fig. 350, n° 28**) conserve un rivet à contre-rivure circulaire concave. Il est doré sur toutes ses faces.

Des appliques très allongées, au corps bombé ont été trouvées à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Un exemplaire provient d'un comblement de fosse du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3799</sup>, un autre d'un remblai du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3800</sup>. Celui-ci arbore une cannelure près de chaque extrémité à l'image de ce qui est visible sur un objet du corpus de type J2 (**fig. 350, n° 26**).

Les appliques à corps de section triangulaire du corpus et de la bibliographie ont des extrémités peu élargies<sup>3801</sup>. Un objet (N.D.S.) trouvé sur le site du château de Montségur en Ariège<sup>3802</sup> comporte au revers une ligne creuse rejoignant les deux ouvertures pour les rivets. Peut-être est-ce un moyen pour l'artisan d'économiser un peu de métal lors de chaque fonte.

Les extrémités sont beaucoup plus développées sur une applique au corps de section quadrangulaire livrée par un contexte du XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle du site du castello della motta di Savorgnano à Povoletto dans la province d'Udine en Italie<sup>3803</sup>. Un spécimen daté des environs de 1200 et trouvé sur le site de High Street B à Southampton présente une section peu commune : elle consiste en deux triangles accolés<sup>3804</sup>. Signalons également une applique dont la partie centrale élargie est cannelée. Elle fut trouvée dans un contexte daté entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1772 du site de l'ancienne église de Bliesbruck<sup>3805</sup>.

Des appliques de type J3 formées d'une tige terminée par des palmettes<sup>3806</sup> ou des fleurs de lys<sup>3807</sup> sont connues à la fin du Moyen Âge en Angleterre. Toutes les appliques du

---

<sup>3799</sup> Artefact complet, L x l = 3,3 x 0,4 cm (Leconte 2002, p. LXXIX, n° 16-2036-18 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 7).

<sup>3800</sup> Pièce complète, L x l = 2,4 x 0,35 cm (Leconte 2002, p. LXXXIV, n° 23-140-4 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 5).

<sup>3801</sup> **France, Isère** : deux exemplaires complets, L x l = 1,1 x 0,3 et 3,3 x 0,65 cm ; un spécimen incomplet, L x l = 3 x 0,5 cm, village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 87, pl. I.7, n° 1, 5 et 23 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128) ; **Jura** : un individu complet, L x l = 1,3 x 0,5 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1982). **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact complet, L x l = 2,25 x 0,5 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1150).

<sup>3802</sup> Individu complet, L x l = 2,2 x 0,6 cm (Czeski 1990, p. 400, n° 62 S2 89).

<sup>3803</sup> Applique incomplète, L x l = 2,5 x 0,5 cm (Piuzei *et al.* 2003, p. 80).

<sup>3804</sup> Spécimen complet, L x l = 2,8 x 0,5 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 254, fig. 240, n° 1707).

<sup>3805</sup> Artefact complet, L x l = 2,2 x 1 cm (Vianney *et al.* 2012, fig. 48, n° EGL 145-1).

<sup>3806</sup> **Royaume-Uni, Hampshire** : objet complet, L x l = 4,5 x 1,05 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, château de Portchester (Hinton 1977b, p. 204, n° 80) ; spécimen complet, L x l = 4,5 x 1,05 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Wolvesey Palace, Winchester (Hinton 1990i, p. 544, n° 1383) ; **Southampton** : individu complet, L x l = 5,35 x 1 cm, probablement fin du Moyen Âge, spécimen complet, L x l = 4,4 x 1 cm, vers 1550 - vers 1650, High Street B, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 260, fig. 242, n° 1783 et

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

type J3 signalées jusqu'à présent sont symétriques par rapport à leur centre. Ce n'est pas le cas d'un objet en forme de flèche mis au jour dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>3808</sup>.

La plus ancienne applique médiévale de type J3 fut trouvée à Marseille dans un contexte daté du XII<sup>e</sup> siècle. Nous proposons, sur la base des données étudiées, une apparition de ce type à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et une utilisation jusqu'à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type J4 : Applique étroite en tôle emboutie, élargie en son centre et à rivet(s) traversant (fig. 351, n° 1 et 2)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1763, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 2953, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

Ces deux appliques en tôle emboutie comportent une partie centrale plus large et plus haute que les extrémités. L'artefact le plus petit (**fig. 351, n° 1**) n'est traversé que d'un unique rivet. Une applique d'aspect assez proche – les extrémités sont plus allongées – a été mise au jour au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3809</sup>.

L'exemplaire incomplet (**fig. 351, n° 2**) arbore deux arcs de cercle composés de petits rectangles en relief. Les extrémités de l'objet comportent des plis agencés en forme d'éventail. Chaque extrémité est perforée pour le passage d'un rivet.

Une applique très oxydée et à unique rivet traversant provient d'une démolition de bâtiment de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3810</sup>. Un autre exemplaire est issu d'un niveau du milieu et de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Brook Street à Winchester dans le Hampshire<sup>3811</sup>.

---

1859). Ces appliques rappellent des pièces romaines aux extrémités triangulaires. Se reporter par exemple à Barruol et Barruol 1960 (p. 112-117) pour des exemplaires trouvés dans une sépulture de la nécropole de Saint Andéol à Mazan dans le Vaucluse. Au-delà de l'analogie de forme, il paraît peu probable que le mobilier antique ait exercé une quelconque influence sur le mobilier plus tardif. Nous voyons dans cette relation un exemple des pièges qui peuvent conduire à de mauvaises interprétations.

<sup>3807</sup> **Royaume-Uni, Wiltshire** : pièce en cuivre argenté au mercure (analyses de composition) complète, L x l = 4,5 x 2,2 cm, Bradford-upon-Avon (La Niece 1990, p. 109, pl. XXV, b).

<sup>3808</sup> Objet complet, L x l = 4,5 x 0,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 215, n° 1163).

<sup>3809</sup> Artefact complet, L x l = 1,4 x 0,6 cm (Barrère 2000, p. 224).

<sup>3810</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,3 x 1 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 101, n° 2747).

<sup>3811</sup> Individu incomplet avec un rivet en fer, L x l = 2 x 1,2 cm (Hinton 1990i, p. 544, n° 1382).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les appliques de type J4 sont attestées dans les documents rassemblés pour l'étude entre le dernier quart XIII<sup>e</sup>/premier quart XIV<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type J5 : Applique étroite issue de la fonte, élargie en son centre et à rivet(s) traversant (fig. 351, n° 3 à 6)**

Les appliques de type J5 du corpus sont classées en trois sous-types établis en tenant compte de la forme des extrémités et de l'élargissement central. Une pièce aux élargissements ovoïdes tant aux extrémités qu'au centre constitue le sous-type J5a. Les autres sous-types contiennent les appliques aux extrémités en forme de fleur de lys et à élargissement central ovoïde (J5b) ou quadrangulaire (J5c).

Les appliques à extrémités fleurdelisées sont à mettre en parallèle avec une applique en cuivre argenté au mercure de type J3 découverte à Bradford-upon-Avon dans le Wiltshire au Royaume-Uni<sup>3812</sup> et avec un spécimen provenant d'alluvions du Croult à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3813</sup>, datés respectivement de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle. L'élargissement central ovoïde de l'objet dionysien est parsemé de points en relief. Les extrémités sont en forme de fleur de lys. Une applique obtenue par la fonte, dorée sur la face avers, trouvée en position résiduelle dans un remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site de l'Alcazar à Marseille comporte également des extrémités fleurdelisées (**fig. 351, n° 6**). Son mode de fixation reste indéterminé. Elle ne comporte aucune trace d'un rivet intégré. Il est ici fait mention de cette applique à cause de sa proximité de forme avec des pièces des sous-types J5b et J5c. Une ceinture de soie appartenant au trésor de Colmar dans le Haut-Rhin, enfoui vers 1348, est décorée d'appliques en argent doré et émaillé de rouge de type J, à rivets intégrés, constituées d'un cartouche portant l'inscription AMOR prolongé sur chacun de ses petits côtés par une fleur de lys<sup>3814</sup>. Ces appliques alternent avec des pièces de type O.

Une applique unique en son genre a été trouvée à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Elle est issue d'un remblai d'inhumation du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3815</sup>. Le corps ainsi que

---

<sup>3812</sup> Pièce complète, L x l = 4,5 x 2,2 cm (La Niece 1990, p. 109, pl. XXV, b).

<sup>3813</sup> Artefact complet, L x l = 1,3 x 0,75 cm (Leconte 2002, p. XCVI, n° 26-410-4 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 57).

<sup>3814</sup> Plusieurs exemplaires complets, L x l = 3,8 x 0,8 cm (Fingerlin 1971, p. 422, n° 358 ; Descatoire (dir.) 2007, p. 78, n° 42).

<sup>3815</sup> Spécimen complet, L x l = 1,45 x 0,3 cm (Leconte 2002, p. LXXXIV, n° 16-2182-1 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 42).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'élargissement central rectangulaire sont entièrement cannelés. Les extrémités ovoïdes élargies sont vierges de décor.

**Type J5a : Applique étroite issue de la fonte, en matériau blanc, à élargissements ovoïdes nus et à deux rivets traversant (fig. 351, n° 3)**

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2198, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

L'objet en matériau blanc présente une partie centrale ovoïde et bombée, légèrement creuse au revers, prolongée par deux tiges terminées par des excroissances ovales et percées pour le passage des rivets. Un objet en alliage cuivreux d'aspect analogue (H.S.), mais de plus petite taille, est issu du château de Montségur en Ariège<sup>3816</sup>. Les tiges et les élargissements sont nus pour des appliques en argent doré fixées sur une ceinture de soie conservée dans le couvent de Las Huelgas à Burgos dans la province du même nom en Espagne<sup>3817</sup>. Plusieurs d'entre elles sont terminées par un anneau qui retient un arceau trilobé. Elles font partie d'appliques de type AA. La ceinture provient de la sépulture de l'infant Fernando de la Cerda mort en 1275.

La pièce d'Avignon peut être rapprochée d'un lot d'appliques comportant un élargissement central bombé décoré de bossettes disposées de manière à former un quadrillage oblique ou vertical. Des exemplaires non datés par la stratigraphie ont été mis au jour au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3818</sup>, au château de Montségur en Ariège<sup>3819</sup>. Deux spécimens furent trouvés sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados<sup>3820</sup>, deux autres dans une occupation extérieure et dans un dépotoir de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3821</sup>. Un autre objet provient d'un remblai du XV<sup>e</sup> siècle à Saint-Denis en

---

<sup>3816</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,65 x 0,85 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 15, n° TC/116).

<sup>3817</sup> Plusieurs pièces complètes, L x l = 3,4 x env. 0,8 cm (Fingerlin 1971, p. 331, n° 61).

<sup>3818</sup> Spécimen complet, L x l = 1,7 x 0,9 cm (Barrère 2000, p. 224-225, fig. 148, n° 30).

<sup>3819</sup> Artefact complet, L x l = 2 x 1,1 cm (Czeski 1981, p. 195, 196, n° 29/69).

<sup>3820</sup> Deux objets complets, L x l = 1,6 x 1,4 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, n° 202).

<sup>3821</sup> Spécimen complet, L x l = 1,6 x 1 cm, exemplaire complet, L x l = 1,6 x 0,8 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 101, n° 2473 ; p. 105, n° 489).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Seine-Saint-Denis<sup>3822</sup>. Sur trois appliques londoniennes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3823</sup>, le quadrillage à travers lequel sont organisées les bossettes est mis en évidence par des lignes creuses. Onze appliques en argent doré ont été trouvées dans un trésor daté vers 1220-1230 à Dune dans le Gotland en Suède<sup>3824</sup>. Les tiges sont cannelées.

**Type J5b : Applique étroite issue de la fonte, en alliage cuivreux, aux extrémités en forme de fleur de lys et à élargissement central ovoïde, à rivet(s) traversant (fig. 351, n° 4)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 332, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Les extrémités de l'applique, abîmée par l'oxydation, sont terminées par des fleurs de lys stylisées traversées par un rivet. L'élargissement central est ovoïde. Il présente une bordure bombée qui encercle une zone décorée de huit dépressions cylindriques disposées autour d'une dépression centrale.

**Type J5c : Applique étroite issue de la fonte, en alliage cuivreux, aux extrémités en forme de fleur de lys et à élargissement central quadrangulaire, à rivet(s) traversant (fig. 351, n° 5)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1992, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

De même que pour l'applique du type J5b, les extrémités de cet artefact sont en forme de fleur de lys. Les deux rivets n'ont pas été conservés. L'élargissement central est rectangulaire et comporte deux dépressions allongées.

---

<sup>3822</sup> Individu complet, L x l = 1,8 x 1 cm (Leconte 2002, p. LXXXIV-LXXXV ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 44).

<sup>3823</sup> Trois pièces complètes, L x l = 1,6 x 1 et 1,9 x 0,9 et 2,2 x 1,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1160 à 1162).

<sup>3824</sup> Dix exemplaires complets et un incomplet, L x l = 2,4/2,7 x 0,65 cm (Fingerlin 1971, p. 448, n° 468).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Type K : Applique étroite à élargissement(s) et à œillet (fig. 351, n° 7 à 11)

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 363 A, comblement de tranchée de fondation, XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 75, foyer, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1243, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit palais, jardin ouest, Avignon : n° 257, niveau de destruction de maisons, vers 1365.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 345, contexte inconnu.

Les appliques du corpus ont toutes été obtenues par la fonte. Leur élargissement central est bombé. Le revers est concave à cet endroit pour deux exemplaires (fig. 351, n° 10 et 11). Deux autres pièces comportent un élargissement et un bombement des extrémités (fig. 351, n° 7 et 8). Celles-ci présentent chacune un rivet complet avec une extrémité fortement écrasée.

Les appliques de type K fabriquées par fonderie sont fréquentes dans la bibliographie. Une applique trapue de petite taille, d'aspect proche d'une pièce avignonnaise (fig. 351, n° 9), a été retrouvée hors contexte au château d'Essertines à Essertines-Basses dans la Loire<sup>3825</sup>. Sept objets sur une lanière de cuir – elle conserve également l'empreinte de cinq exemplaires du même type – ont été mis au jour lors des fouilles du village médiéval de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère<sup>3826</sup>. Une pièce un peu plus anguleuse et allongée provient d'un remblai non datable du cimetière du Saint-Sépulcre à Parthenay dans les Deux-Sèvres<sup>3827</sup>. Les pièces allongées aux extrémités bien distinctes de l'excroissance centrale (fig. 351, n° 10 et 11) sont relativement nombreuses dans la bibliographie<sup>3828</sup>. Quarante-deux pièces en matériau blanc sont rivetées à une courroie de soie

---

<sup>3825</sup> Objet complet, L x l = 1,4 x 0,65 cm (Maccari-Poisson 1992, p. 149).

<sup>3826</sup> Deux objets complets et cinq incomplets, dimensions moyennes : L x l = 1,15 x 0,5 cm (Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128).

<sup>3827</sup> Artefact complet, L x l = 2,8 x 0,9 cm (Fourteau Bardaji 1989, p. 36, n° 22045-1).

<sup>3828</sup> **France, Ariège** : un objet complet, L x l = 2,1 x 0,9 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195, 196, n° 74/65 ; Archéologie 1990, p. 222, n° 460) ; **Calvados** : pièce complète, L x l = env. 1,7 x env. 0,45 cm, Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Grentheville (Vivre au Moyen Âge 2002,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

issue d'un niveau de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Statenplein à Dordrecht en Hollande-Méridionale aux Pays-Bas<sup>3829</sup> Quelques variations d'aspect assez rares sont observées. Les extrémités d'un spécimen découvert dans un niveau de démolition du XIII<sup>e</sup> siècle du site de la Baume à Châteauneuf-sur-Isère sont bilobées<sup>3830</sup>. Des appliques analogues, en tôle emboutie, à contre-rivure circulaire sont disposées le long d'un fragment de courroie en cuir un peu moins large que les appliques mises au jour dans un niveau daté vers 1270 - vers 1350 du site de Baynard House à Londres<sup>3831</sup>. Les extrémités sont losangiques pour 25 appliques en argent appartenant à un trésor exhumé à Graz dans la province de Styrie en Autriche et comportant également une boucle de type D5 à chape de type A5 avec laquelle elles ont pu être associées<sup>3832</sup>. De petites bossettes encadrent les extrémités d'un exemplaire mis au jour dans un niveau de construction de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3833</sup>. L'œillet est encadré de renflements tréflés. Notons que des appliques de type K, embouties, ont été retrouvées dans un dépotoir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum*<sup>3834</sup>, dans un niveau du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle du site de Swan Lane à Londres<sup>3835</sup>.

---

p. 214) ; **Cher** : un artefact complet, L x l = 1,3 x 0,7 cm, démolition de bâtiment, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 101, n° 181) ; **Jura** : trois appliques complètes, L x l = 1,4 x 0,7 et 1,8 x 0,8 et 2,2 x 0,9 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1994, 1992, 1988) ; **Oise** : un exemplaire complet, L x l = 1,7 x 0,5 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, hameau du « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 109) ; **Paris** : un spécimen complet, L x l = 2,9 x 1,3 cm, XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, couvent et monastère de l'Ave Maria, Paris (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 5) ; **Seine-Saint-Denis** : quatre objets issus de remblais et comblements du XIII<sup>e</sup> siècle, un spécimen provenant d'une démolition du XIV<sup>e</sup> siècle, un artefact trouvé dans un remblai de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, une applique découverte dans un comblement des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du Crout, les six autres pièces sont hors contexte ou proviennent de remblais modernes et sont en position résiduelle (Leconte 2002, p. LXXXV-LXXXVIII ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 21, 60 et 62). **Royaume-Uni, Grand Londres** : deux individus complets, L x l = 3,2 x 0,65 cm, seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry Park, L x l = 3,15 x 0,8 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1154 et 1158) ; **Hampshire** : une applique complète, L x l = 1,9 x 0,55 cm, milieu - seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Brook Street, Winchester (Hinton 1990i, p. 543, n° 1371) ; **Scottish Borders** : un objet complet, L x l = 1,5 x 1,15 cm, vers 1138 - vers 1300, abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995a, p. 85, n° 29).

<sup>3829</sup> La plupart des objets sont complets, L x l = 1,5 x 0,5 cm (Willemsen et Ernst 2014, p. 27, n° 20).

<sup>3830</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,5 x 0,6 cm (Rolland 2006, p. 425, n° 90).

<sup>3831</sup> Six appliques complètes et la traces de dix autres, L x l = 1,1 x 0,7 cm (Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 217, n° 1182 et 1183).

<sup>3832</sup> Dix spécimens complets, L x l = 1,1 x 0,4 cm (Fingerlin 1971, cat. n° 97).

<sup>3833</sup> Pièce complète, L x l = 1,4 x 1,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 101, n° 2567).

<sup>3834</sup> Artefact complet, L x l = 1,6 x 0,9 m (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 101, n° 2550).

<sup>3835</sup> Applique complète à deux rivets à contre-rivures circulaires qui leur seraient brasées, L x l = 1 x 0,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 211, n° 1155).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La bibliographie rapporte la découverte de nombreuses appliques dont les « tiges » reliant les extrémités élargies et l'élargissement central sont cannelées. Quelques pièces sont le résultat d'une découpe et d'un emboutissage au moyen d'un emporte-pièce<sup>3836</sup>, mais la plupart ont été obtenues par la fonte<sup>3837</sup>. Une sépulture datée au plus tard de 1302 dans la cathédrale Santa Reparata à Florence a fourni un ensemble d'accessoires de la ceinture en or obtenus par la fonte : une boucle de type E4c à chape de type A5, un mordant de type A5, deux appliques de type K à cannelures et un anneau à double fenêtre trapézoïdale de type Q dont la traverse distale reprend exactement le motif des appliques susdites<sup>3838</sup>.

Il s'observe dans la bibliographie quelques variations du modèle à tiges cannelées. Une applique trouvée au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège présente ainsi un ensemble de trois petites bossettes entre l'élargissement central et les tiges<sup>3839</sup>. Un exemplaire provenant d'un contexte du XIII<sup>e</sup> siècle du site de la Place des Halles à Troyes dans l'Aube montre un élargissement central en forme de croix de saint André<sup>3840</sup>. Ses deux rivets sont intégrés. Ils étaient peut-être également intégrés pour une pièce sans décor et trapue découverte dans un remblai de cimetière remanié du XV<sup>e</sup> siècle à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3841</sup>.

---

<sup>3836</sup> **France, Aude** : quatre pièces incomplètes, L x l reconst. = 2,4/2,6 x 0,7/1 cm, deux artefacts complets, L x l = 1,9 et 2,6 x 0,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 19 à 21, 26 à 28) ; **Vosges** : un objet incomplet, L reconst. x l = 1,9 x 0,8 cm, vers 1250 - vers 1500, château d'Épinal (Kraemer 2002, pl. 16, n° 8).

<sup>3837</sup> **France, Ariège** : une pièce complète, L x l = 2 x 0,8 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195, 196 ; Archéologie 1990, p. 222, n° 461) ; **Aube** : une applique (fabriquée par la fonte ?), dimensions inconnues, J. Scapula date l'occupation des IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles mais certains objets sont à l'évidence des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, camp retranché « viking », Isle-Aumont (Scapula 1975, fig. 105) ; un spécimen complet, L x l = 1,9 x 0,9 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, place des Halles, Troyes (Lenoble *et al.* 1997, p. 66, fig. 57, n° 8) ; **Aude** : un individu incomplet, L x l reconst. = 1,9 x 0,8 cm, un objet complet, L x l = 2 x 0,8 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 24 et 25) ; **Isère** : deux artefacts complets, L x l = 1,4 x 0,5 et 1,75 x 0,75 cm, fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village minier de Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 90, pl. I.8, n° 2 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128) ; un objet complet, L x l = 2,25 x 0,8 cm, remplissage d'une sépulture, début second quart XV<sup>e</sup> - fin XV<sup>e</sup> (?) siècle, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 35 ; Colardelle 2008, p. 314) ; **Vosges** : un exemplaire complet, L x l = 1,7 x 0,55 cm, phase de construction, milieu XIII<sup>e</sup> siècle, château d'Épinal (Kraemer 2002, pl. 16, n° 6). **Royaume-Uni, Grand Londres** : un individu complet, L x l = 1,8 x 0,6 cm et 2,2 x 0,7 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 213, n° 1156 et 1157) ; **Monmouthshire** : une applique complète, L x l = 1,6 x 0,6 cm, XIX<sup>e</sup> siècle (résiduel), abbaye cistercienne, Tintern (Courtney 1989, p. 128).

<sup>3838</sup> Dimensions inconnues (Buerger 1975, p. 206).

<sup>3839</sup> Artefact complet, L x l = 2,65 x 0,7 cm (Czeski 1981, p. 195-196).

<sup>3840</sup> Individu complet, L x l = 1,8 x 0,65 cm (Lenoble *et al.* 1987, p. 66).

<sup>3841</sup> Spécimen incomplet, L x l = 1,45 x 0,8 cm (Leconte 2002, p. LXXXV, n° CON-210-5). Ainsi qu'il a déjà été signalé, il convient de garder une certaine prudence vis-à-vis des observations de l'auteure.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Quelques individus aux tiges cannelées comportent, dans l'alignement d'une des extrémités, un crochet dont la base était traversée par le rivet de l'extrémité<sup>3842</sup>. L'anneau semi-ovale ainsi créé permettait la suspension d'un ou plusieurs liens retenant des objets. Ce type d'applique a aussi pu être employé dans le cadre d'une applique composite de type AA ou d'une applique composite à anneau de suspension. Ce dernier modèle est absent du corpus provençal mais attesté par une applique en argent doré, aux extrémités et au centre élargis, disposée sur une ceinture de soie conservée au musée national de Copenhague au Danemark. L'anneau trapézoïdal comporte des bosses grenetées aux angles. L'élargissement central de l'applique est également greneté. Des appliques similaires mais sans anneau sont placées à intervalles réguliers le long de la courroie<sup>3843</sup>.

Les appliques de type K aux extrémités et au centre élargis s'observent régulièrement dans les peintures ou sculptures. Elles apparaissent dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, par exemple à la ceinture du gisant en pierre de Margaret de Gloucester produit en Normandie<sup>3844</sup>, à la ceinture d'une possible statue de Clovis provenant du Moutiers-Saint-Jean en Côte-d'Or (**fig. 314**), à la ceinture de la statue en pierre peinte du margrave Ekkehard érigée dans le chœur occidental de la cathédrale de Naumburger en Allemagne (**fig. 337**). Les appliques de type K de la statue de Clovis alternent avec des appliques de type M. Deux d'entre elles sont terminées par un recourbement réceptionnant les extrémités d'une barre de suspension. Cet assemblage constitue une applique de type AA. D'autres appliques de type K sans crochet terminal sont figurées à la ceinture d'une *Vierge à l'Enfant* en ivoire réalisée vers 1310 - vers 1330 (**fig. 165**). Des pièces légèrement différentes s'observent à la ceinture d'un gisant de Robert d'Artois sculpté par Jean Pépin de Huy vers 1317 - 1320 et placé dans la cathédrale de Saint-Denis à Saint-Denis (**fig. 338**). Les extrémités des appliques sont prolongées latéralement par des appendices.

L'ensemble des données disponibles permet d'attribuer aux appliques de type K un usage entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3842</sup> **France, Ariège** : une applique complète, L x l = 2,2 x 0,75 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1981, p. 195-196, n° 39/65) ; **Aude** : un objet incomplet, L x l = 2,3 x 0,7 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 23) ; **Seine-Saint-Denis** : un artefact complet, L x l = 2,05 x 0,55 cm, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 61).

<sup>3843</sup> Fingerlin 1971, p. 363, n° 126.

<sup>3844</sup> Leconte 2002, fig. 40.

#### **Type L : Applique angulaire à plus de quatre côtés (fig. 351, n° 12 et 13)**

Les appliques de type L du corpus sont classées en deux sous-types établis selon des critères de forme et de technique de fabrication. Les artefacts en tôle plate en forme de chevron appartiennent au sous-type L1. Les pièces en tôle emboutie polygonales régulières à plus de quatre côtés sont regroupées dans le sous-type L2.

Les appliques angulaires avec plus de quatre côtés ne sont pas particulièrement courantes, ni très diversifiées. Aux modèles précédents peuvent être ajoutés des objets issus de la fonte composés d'une partie quadrangulaire et de deux excroissances trapézoïdales percées pour le passage de rivets. Des exemplaires de ce type à décor héraldique ont été trouvés au château de Peyrepertuse (N.D.S.) dans l'Aude<sup>3845</sup>, sur la commune de Merviel en Ariège et lors des fouilles de la place Camille Jullian à Bordeaux d'après M. Barrère<sup>3846</sup>. À Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, une applique pentagonale en tôle imprimée à l'avant d'une étoile à six branches pattées en relief a été ramassée hors contexte<sup>3847</sup>.

#### **Type L1 : Applique en tôle plate en forme de chevron (fig. 351, n° 12)**

*Var*

- Château d'Ollioules, Ollioules : n° 6a et 6b, couche d'effondrement, fin XV<sup>e</sup> siècle ; n° 5, remblai, fin XV<sup>e</sup> siècle - ?

Les appliques du corpus sont toutes en tôle. Trois exemplaires identiques en forme de chevron (**ex : fig. 351, n° 12**) ont été trouvés sur le même site. Une pièce en forme de chevron, de petite taille, avec deux rivets traversant – un près de la pointe, l'autre à une extrémité –, provient d'un contexte des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du site du cloître du groupe épiscopal d'Autun en Saône-et-Loire<sup>3848</sup>. Un artefact composé de deux chevrons accolés a été trouvé dans un remblai du XV<sup>e</sup> siècle du site de l'église du Saint-Sépulcre à Parthenay dans les Deux-Sèvres<sup>3849</sup>.

---

<sup>3845</sup> Barrère 2000, p. 227.

<sup>3846</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>3847</sup> Artefact complet, L x l = 1,6 x 1,5 cm (Leconte 2002, p. XCIII, n° 16-1500-7 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 18).

<sup>3848</sup> Individu complet, L x l = 1,5 x 1,3 cm (Bourgogne 1987, p. 98, n° 137).

<sup>3849</sup> Exemplaire complet, L x l = 3,2 x 1,4 cm (Fourteau Bardaji 1989, p. 36).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type L2 : Applique en tôle emboutie polygonale régulière à plus de quatre côtés (fig. 351, n° 13)**

##### *Vaucluse*

- Petit palais, jardin ouest, Avignon : n° 1712, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Un objet avignonnais hexagonal, en tôle emboutie, a vraisemblablement comporté un rivet intégré au revers (**fig. 351, n° 13**). Une applique hexagonale en tôle emboutie provient d'un niveau superficiel du site du château des Armoises à Richardménil en Meurthe-et-Moselle<sup>3850</sup>. Elle comporte six facettes latérales trapézoïdales et une facette sommitale hexagonale avec une perforation circulaire. La base de deux facettes latérales opposées comporte une petite perforation. Peut-être le mode de fixation et donc peut-être aussi son emploi ont-ils été modifiés au cours du temps ? Une applique octogonale obtenue par fonderie et avec un rivet traversant provient d'un remblai de construction du XVI<sup>e</sup> siècle du site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3851</sup>. Une applique hexagonale en tôle plate a été trouvée dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>3852</sup>. Des niveaux datés entre le dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du même site ont livré des appliques octogonales en tôle plate ou emboutie avec une perforation pour un rivet. Un individu présente un décor de deux rangées de bossettes concentriques, un second porte un œillet, un troisième objet est surmonté d'une applique de type A7a dont le rivet intégré permet la fixation de l'ensemble<sup>3853</sup>. Le musée national de Copenhague conserve une applique octolobée, au décor embouti constitué d'une fleur dont les cinq pétales à bossettes sont intégrés dans un cercle, mise au jour au château de Naesholm au Danemark<sup>3854</sup>.

---

<sup>3850</sup> Artefact complet, d x h = 1,3 x 0,5 cm (Guarascio et Giuliano 2007, p. 169, n° 459-CA-5007)

<sup>3851</sup> Objet complet, L x l = 2 x 2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 105, n° 197).

<sup>3852</sup> Spécimen complet, L x l = 1,3 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 207, n° 1124).

<sup>3853</sup> Se reporter à G. Egan et F. Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup> (p. 205 à 207) pour plus de précisions sur ces objets.

<sup>3854</sup> Pièce complète, d = 1,6 cm (Fingerlin 1971, n° cat. 132).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type M : Applique polylobée sans œillet (fig. 353 et 354)**

Les critères pris en compte pour la classification typologique du type M sont la technique de fabrication et le moyen de fixation. Les pièces à rivet(s) traversant sont rassemblées dans les sous-types M1 à M4, celles à rivet(s) intégré(s) dans les sous-types M5 à M7. Le sous-type M8 regroupe les artefacts dont le mode de fixation n'est pas un rivet. Les objets des sous-types M1, M5 et M8 sont fabriqués à partir d'une tôle plate, les spécimens des sous-types M2 et M6 sont en tôle emboutie. Les appliques obtenues par fonderie appartiennent aux sous-types M3 et M7. Seul le sous-type M4 répertorie les exemplaires fabriqués par la taille.

Signalons qu'un fragment de moule en pierre pour fabriquer des appliques a été retrouvé dans un niveau des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>3855</sup>. Le mode de fixation de ces appliques ne semble pas pouvoir être déterminé au vu des empreintes.

Le manteau de l'Enfant Jésus de Sarnen est décoré de petites appliques hexalobées en tôle d'argent doré emboutie perforées pour le passage des fils de tissu pour la fixation par couture (**fig. 318**). Les pétales et la zone centrale sont concaves. Ces objets sont à rapprocher des appliques de type M2.

Les appliques composites sont absentes des fouilles provençales. Trois exemplaires d'un modèle en alliage cuivreux ont été trouvés dans un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres. Ils sont constitués d'une pièce octolobée à ajour octolobé issue de la fonte et d'une tôle octogonale plate fixée au revers au moyen des deux rivets qui traversent l'objet et qui permettent sa fixation<sup>3856</sup>. Un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du même site a fourni une applique constituée de trois tôles en fer étamé superposées, polylobées et embouties, traversées en leur centre par un rivet<sup>3857</sup>. Toujours à Londres, une applique mise au jour en position résiduelle dans un contexte très tardif (vers 1770 - vers 1900) sur le site d'Abbots Lane est constituée d'une tôle hexalobée aux lobes et au bouton central bombé servant de support à une pièce en matériau blanc obtenue par la fonte<sup>3858</sup>. Le rivet passe au travers de la tôle inférieure pour assurer la fixation.

---

<sup>3855</sup> Vivre au Moyen Âge 1990, p. 430, n° 3.41.

<sup>3856</sup> Trois objets dont au moins un complet, d = 1,25 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 195, n° 1040-1042).

<sup>3857</sup> Artefact incomplet, d max = 5 cm (Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 54, n° 11).

<sup>3858</sup> (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 40, n° 135).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Quelques appliques signalées dans la bibliographie n'ont pu être classées, parce que le dessin ou la photo disponible est d'une qualité insuffisante, ou lorsque l'iconographie est absente, parce que la description est trop imprécise<sup>3859</sup>. Une de ces appliques est rivetée à une chape de type C3 découverte dans un remblai des XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles dans le couvent et monastère de l'Ave Maria à Paris<sup>3860</sup>. Le catalogue d'I. Fingerlin répertorie plusieurs exemples de chapes de type A5 ou B5<sup>3861</sup> et de mordants de type indéterminé<sup>3862</sup> comportant une applique, généralement de type M.

Les appliques du corpus ou de la bibliographie ont presque toujours un nombre pair de lobes : il est généralement de six. Les formes polylobées ne sont pas seulement communes dans les accessoires du costume, elles se rencontrent également par exemple dans l'ameublement ou sur des reliures : la couverture du registre AA 2 des archives communales d'Aix-en-Provence comporte en son centre une applique hexalobée dont la partie centrale est emboutie (**fig. 328**). Une applique d'ameublement en fer pentalobée (datation non disponible) provient des fouilles du village de Cencelle. Chaque lobe ainsi que le centre de la face avers sont décorés d'un petit bombement obtenu au repoussé<sup>3863</sup>.

Les appliques de type M sont absentes de l'iconographie provençale mais apparaissent hors de Provence très tôt dans le XIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont quadrilobées et alternent avec des appliques de type K sur la ceinture d'un roi Clovis provenant de Moutiers-Saint-Jean en Côte-

---

<sup>3859</sup> **France, Aube** : forme de l'objet et technique de fabrication non renseignés (Lenoble *et al.* 1997, p. 66) ; **Bas-Rhin** : technique de fabrication inconnue, Château de Hohenfels, Dambach (Vivre au Moyen Âge 1990, fig. 3.120) ; **Calvados** : absence de description (fonte, emboutissage ?), Trainecourt, Grentheville (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 199) ; **Cher** : absence de dessin, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 105, n° 255) ; **Hérault** : absence de description, verrerie forestière de La Seube, Claret (Lambert 1983, fig. 49, n° 102) ; **Indre-et-Loire** : absence de description (décor : fonte, poinçonnage ?), collégiale de Saint-Mexme, Chinon (Motteau 2006, n° 71, 84, 85, 89, 91, 98, 99, 102, 103, 113, 115, 116, 120, 124, 144 ; Husi *et al.* 1990, p. 157) ; **Paris** : absence de description et dessin imprécis, couvent et monastère de l'Ave Maria (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 19) ; **Seine-Saint-Denis** : la détermination des techniques de fabrication par l'auteure est souvent incorrecte or, celle-ci n'a pu être vérifiée pour plusieurs objets, ceux-ci n'ayant pas été publiés dans Thomas 2009, t. 3, annexe B2, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXVIII-LXX, n° 10-139-2, 21-170-2, URS-184-1, 11-2403-4, 16-363-3, 26-415-70). **Espagne, province d'Alicante** : objet plat ?, castillo de la Torre Grossa, Jijona (Azuar Ruiz 1985, p. 105, n° 7095). **Italie, province de Florence** : photo de mauvaise qualité, objet en matériau blanc ?, cathédrale Santa Reparata, Florence (Buerger 1975, p. 208). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : absence de dessin, complexe abbatiale de Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998b, p. 375-376, fig. 10.61, n° 2).

<sup>3860</sup> Applique complète, d = 1,9/2,1 cm (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 20).

<sup>3861</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 143 (Hohhausmuseum de Lauterbach), n° 477 (musée archéologique de Strasbourg).

<sup>3862</sup> Fingerlin 1971, cat. n° 236 (British Museum de Londres), n° 599 (ancienne collection Enlart).

<sup>3863</sup> Objet complet, d x h = 2,5/3 x 1,3 cm (Bouvet 1999, p. 67).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'Or (**fig. 314**). Elles sont également quadrilobées et alternent avec des appliques de type J aux extrémités et au centre élargis sur la ceinture du roi Childebert sculpté entre 1239 et 1244 sur le trumeau de la porte du réfectoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Près à Paris (**fig. 214**). L'une d'elles est rivetée à une chape, qui pourrait être de type A5, liée à une boucle de type J. Or, dans le corpus, une chape de type A5 liée à une boucle de type E5 comporte une applique quadrilobée à ajours de type M1 (**fig. 204, n° 8**). Des appliques hexalobées de type M2 sont fixées à une chape de type A5 provenant du château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>3864</sup>, à une chape de type A5 reliée à une boucle de type E3b découverte dans un niveau des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du palais ducal de Fécamp en Seine-Maritime<sup>3865</sup>, à une chape de type B5 issue d'un niveau londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3866</sup>. La ceinture de Joseph d'Arimathie dans la *Mise au Tombeau* en bois peint de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle conservée dans l'abbaye Saint-Pierre de Moissac (**fig. 242**) est décorée d'appliques polylobées aux pétales relevés et au bouton central bombé. La ceinture d'une sainte Femme appartenant au même groupe sculpté présente des ornements similaires (**fig. 339**). Des appliques (?) hexalobées sont figurées en bordure de l'encolure d'une courte cape couvrant les épaules d'Anna Schäfer peinte par Hans Asper en 1538<sup>3867</sup>. Les appliques polylobées apparaissent régulièrement à la ceinture dans l'iconographie mais elles ne sont pas non plus absentes du harnachement : plusieurs d'entre elles sont figurées sur un cheval peint dans la *Mappa mundi* de la cathédrale d'Héréford réalisée vers 1300 (**fig. 321**).

**Type M1 : Applique polylobée en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 204, n° 8 ; fig. 353, n° 1 et 2)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 92.04.09, H.S.
- Motte de la Plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 519, sol, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1228, comblement de dépression, seconde

---

<sup>3864</sup> Artefact complet, L x l = 1,1 cm, château de Montségur (Archéologie 1990, p. 217, n° 433).

<sup>3865</sup> Exemple complet, d = 0,55 cm (Renoux 1987, p. 36)

<sup>3866</sup> Applique complète, L x l = 3,3 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 520).

<sup>3867</sup> Reproduction dans Fingerlin 1971, p. 343, n° 376.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Les trois appliques en alliage cuivreux du corpus sont quadrilobée (**fig. 204, n° 8**), hexalobée (**fig. 353, n° 2**) ou octolobée (**fig. 353, n° 1**) et comportent une unique perforation pour la fixation. Celle-ci a été réalisée du revers vers l'avant pour les pièces isolées ainsi que l'indique la déformation des bords. De fines incisions divisent l'applique en pétales sur l'exemplaire octolobé (**fig. 353, n° 1**). La face avers du spécimen hexalobé (**fig. 353, n° 2**) a été imprimée pour faire apparaître des pétales. Ils sont très légèrement concaves. L'applique quadrilobée, à ajours circulaires, a été découpée au moyen d'un ciseau ou de cisailles ainsi que l'atteste le contour, anguleux par endroits. Elle est fixée par un rivet au milieu de la chape de type A5 d'une boucle de type E5 (**fig. 204, n° 8**). Un motif de bossettes encerclant les ajours a été imprimé depuis la face avers. L'emplacement de l'applique sur la chape était prévu dès l'origine ainsi que le montre l'arrêt du décor en zigzags de la chape à proximité de l'applique.

La bibliographie de comparaison rapporte la découverte d'appliques avec un unique rivet traversant, en alliage cuivreux et trilobées<sup>3868</sup>, quadrilobées<sup>3869</sup>, pentalobées<sup>3870</sup> ou hexalobée<sup>3871</sup>, en fer et hexalobée<sup>3872</sup> ou octolobée<sup>3873</sup>, en alliage cuivreux, hexalobée et avec

---

<sup>3868</sup> **France, Seine-Saint-Denis** : deux objets incomplets, d = 1,3 cm, remblai d'inhumation (en cours de datation au moment de la publication), d = 1,3/1,9 cm, sol de plâtre, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. XC, n° 15-892-2 et 16-278-1).

<sup>3869</sup> **France, Aude** : spécimen complet, d = 1,5 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 15) ; **Cher** : individu complet, d = 1,5 cm, H.S., ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 105, n° 2554) ; **Côte-d'Or** : deux objets complets dont un avec contre-rivure, d = 1,5 cm, ferme du XIV<sup>e</sup> siècle, Grange du Mont, Charny (Beck 1989, p. 73) ; **Seine-Saint-Denis** : applique complète, d = 1,3 cm, remblai, XVII<sup>e</sup> siècle, exemplaire complet, d = 0,9 cm, remblai de voirie, XIV<sup>e</sup> siècle, spécimen incomplet, d = 1,3 cm, H.S., Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXVII-LXVII, n° 16-222-1, 16-4009-8, 11-1000-6).

<sup>3870</sup> Artefact complet, d = 1 cm, occupation, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXIX, n° 21-170-2 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 2).

<sup>3871</sup> **France, Cher** : applique à l'intégrité inconnue, d = 1,8 cm, occupation de maison, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 104, n° 2516) ; **Côte-d'Or** : exemplaire complet, d = 1,1 cm, couche d'occupation de bâtiment du XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Dracy, Baubigny (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 4) ; **Jura** : un possible artefact incomplet, d = 1 cm, un individu complet, d = 1,4/1,6 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1880 et 1979). **Royaume-Uni, Scottish Borders** : pièce fragmentaire, d = 1,5 cm, vers 1138 - vers 1300, abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995b, p. 85, n° 28) ; **Worcestershire** : spécimen complet, d = 1,8 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 88, n° CA 138).

<sup>3872</sup> **Italie, province de Udine** : artefact complet, d = 1,8/1,9 cm, castello di Zuccola (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Cividale del Friuli (Favia 1992, p. 272, n° 34).

<sup>3873</sup> **Suisse, canton d'Argovie** : pièce incomplète, d = 2,55/2,7 cm, N.D.S., la datation proposée dans la publication est typologique, château de Wartburg (Meyer 1974, p. 83, n° C 99).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deux rivets traversant<sup>3874</sup>. Deux appliques hexalobées de type M1 en alliage cuivreux dont une reçoit l'ardillon d'une boucle en fer de type D2, une applique de type G, deux boucles de type B4 et des fragments d'une bourse en cuir ont été retrouvés dans une sépulture des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles de l'église Saint-Pierre à Tournai dans la province du Hainaut en Belgique<sup>3875</sup>. Une applique quadrilobée est utilisée dans le cadre d'un mordant composite de type F trouvé dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>3876</sup>.

Les pétales sont distingués par des incisions sur plusieurs spécimens en alliage cuivreux hexalobés<sup>3877</sup> ou heptalobés<sup>3878</sup>. Des pièces arborent un décor gravé ou poinçonné plus complexe. Une zone circulaire à l'intérieur des quatre lobes d'un objet provenant du site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados est poinçonnée d'ocelles<sup>3879</sup>. Une applique quadrilobée trouvée dans un contexte daté vers 1270 - vers 1350 du site de Swan Lane à Londres est gravée de quatre lobes intégrés dans un rectangle<sup>3880</sup>. Des quarts de cercle sont incisés entre ces rectangles et le bord de l'applique dont ils suivent le contour.

D'après les données rassemblées, le type M1 est vraisemblablement en usage durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type M2 : Applique polylobée en tôle emboutie et à rivet(s) traversant(s) (fig. 353, n° 3 à 26)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600924 et B5600940, couche de destruction, postérieur milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3874</sup> **France, Isère** : individu complet, d = 2,2 cm, village minier de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle), Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 84, pl. I.6, n° 10).

<sup>3875</sup> Deux artefacts dont au moins un incomplet, d = 2,55 cm (Verslype 1999a, p. 177, n° 3 et 4).

<sup>3876</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : artefact complet, L totale x l totale = 1,9 x 0,9 cm, applique : L x l = 0,9 x 0,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 733).

<sup>3877</sup> **France, Côte-d'Or** : spécimen complet, d = 1,3 cm, couche d'occupation d'un bâtiment, fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> siècle - milieu XV<sup>e</sup> siècle, village déserté de Dracy, Baubigny (Abramowicz *et al.* 1970, fig. 102, n° 5 ; Piponnier 1975b, p. 159, fig. 12, n° 2) ; **Royaume-Uni, Grand Londres** : objet incomplet, d = 1,4 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 186, n° 949) ; **Southampton** : artefact complet à contre-rivure quadrangulaire plate, d = 1,6 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, Aberg, West Street, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 258, fig. 241, n° 1757).

<sup>3878</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : exemplaire complet, d = 2,1 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 192, n° 1031).

<sup>3879</sup> Objet complet ?, L x l = 1,6 x 2,05 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 202).

<sup>3880</sup> Applique incomplète, d = 4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 184, 186, n° 939).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1912, sol de bâtiment, n° 1460, sol de grotte, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 852, niveau de destruction cendreuse, n° 1493, couche d'occupation avec déchets de cuisine, n° 3634, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 60, sol de bâtiment, vers 1345 - vers 1360 ; n° 992, couche d'occupation, n° 2568, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 370, 1687, 1917, 2533 et 3361, sols de bâtiments ou de zones de circulation, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1225, fin XIII<sup>e</sup> ou première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1272, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1230, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1233, N.D.S. ; n° 1235, datation inconnue.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 691 et 2124, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 552, comblement de tranchée de fondation, vers 1481 ; n° 648, comblement de fosse d'Époque moderne.
- Quartier de la Balance, Avignon : n° 1a et 1b (pièces identiques), H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 346, contexte inconnu.

La très grande diversité des objets de type M2, constatée dans le corpus et dans la bibliographie, rend extrêmement difficile toute tentative d'affinement de la typologie. Nous n'avons pas souhaité nous engager dans cette voie dans le cadre de cette thèse.

La plupart des appliques en alliage cuivreux du corpus paraissent avoir été fabriquées avec un emporte-pièce. Les opérations d'emboutissage et de découpe étaient réalisées simultanément avec cet outil. Pour d'autres exemplaires en alliage cuivreux (**fig. 353, n° 5 à 9 et 14**) et en fer (**fig. 353, n° 16**), quelques irrégularités montrent qu'ils étaient découpés à la main avec un ciseau ou des cisailles. Des pièces de type M2 trouvées à Londres et dont la fabrication n'a pas été menée à son terme permettent d'en comprendre le mode de production. Trois d'entre elles appartiennent à des contextes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, une quatrième a été récupérée hors stratigraphie<sup>3881</sup>. L'un de ces objets (**fig. 331**) illustre le fait que l'emboutissage se faisait sur une portion de tôle rectangulaire découpée au plus près des dimensions de la future applique de façon à minimiser la quantité de déchets. La découpe de

---

<sup>3881</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1004 à 1006, 1014.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'applique était ensuite réalisée au ciseau en suivant les contours de la portion de tôle mise en forme.

Les appliques de type M2 comportent généralement un unique rivet traversant en alliage cuivreux, rarement deux (**fig. 353, n° 7**) ou trois (**fig. 353, n° 6 et 14**). Le rivet est à tête bouletée dans quelques cas (**fig. 353, n° 11, 21 et 23**). Il retient parfois une contre-rivure circulaire plate (**fig. 353, n° 11**) ou concave (**fig. 353, n° 4, 17 et 19**).

Les pièces les moins complexes sont simplement bombées (**fig. 353, n° 3 et 7**). La bibliographie en rapporte des exemplaires quadrilobés<sup>3882</sup>, pentalobés<sup>3883</sup> et hexalobés<sup>3884</sup> à un seul rivet traversant. De fines dépressions peuvent diviser l'applique en pétales (**fig. 353, n° 4**). Sur des appliques londoniennes à un<sup>3885</sup> ou deux rivets<sup>3886</sup> majoritairement datables du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est un pli de la tôle qui joue ce rôle. Toutefois, la plupart des appliques comportent des pétales ou lobes bombés indépendamment les uns des autres<sup>3887</sup>. Quelques spécimens à unique rivet traversant en alliage cuivreux et quadrilobés<sup>3888</sup>, hexalobés (**fig. 353, n° 6**)<sup>3889</sup>, octolobés<sup>3890</sup> ou décalobés<sup>3891</sup>, en fer étamé et quadrilobés<sup>3892</sup>, ne comportent pas de

---

<sup>3882</sup> **France, Seine-Saint-Denis** : artefact complet, d = 1,9 cm, H.S., Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXVII-LXVII, n° 16-2000-16).

<sup>3883</sup> **France, Seine-Saint-Denis** : spécimen complet, d = 1,7 cm, alluvion du Crout, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Denis (Leconte 2002, p. LXXI, n° 26-420-110 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 12).

<sup>3884</sup> **Italie, province de Grosseto** : objet incomplet, d = 4,7 cm, dépotoir, XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 155-156)

<sup>3885</sup> Six pièces complètes ou incomplètes, d = 1,4 à 1,9 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 187, n° 952 et 957).

<sup>3886</sup> Trente exemplaires complets ou incomplets, d = 1,4 à 2,3 cm, entre vers 1270 - vers 1350 et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou hors stratigraphie (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 187-188, n° 958 à 985).

<sup>3887</sup> Les numéros 1230 et 1272 (non dessinés) du site de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon correspondent à des fragments de pétales bombés.

<sup>3888</sup> **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : artefact complet, d = 1,3/1,5 cm, antérieur à 1455, château de Threave (Caldwell 1981, p. 107, fig. 10, n° 17).

<sup>3889</sup> **France, Ariège** : individu presque complet, d = 1,6 cm, N.D.S., château de Montségur (Archéologie 1990, p. 222, n° 459) ; **Côte-d'Or** : exemplaire complet, d = 1,2 cm, couche d'occupation de bâtiment, XIV<sup>e</sup> siècle, artefact complet, d = 1,4/1,5 cm, couche d'occupation de bâtiment, fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Dracy, Baubigny (Abramowicz et al. 1970, fig. 102, n° 1 et 2 ; Piponnier 1975b, p. 159, fig. 12, n° 2 et 3) ; **Paris** : ébauche sans perforation, d = 0,95 cm, second quart XIV<sup>e</sup> siècle, atelier métallurgique, Hôtel Mongelas, Paris (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 87). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : applique incomplète, d recons. = env. 1,8 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, cité monastique de Whithorn and Saint Ninian (Nicholson 1998b, p. 371, fig. 10.61, n° 3) ; **Southampton** : spécimen incomplet, d = 3,4/3,5 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Wachter B1, Southampton (Harvey et al. 1975, fig. 240, n° 1731) ; **Worcestershire** : exemplaire complet, d = 1 cm, milieu XIV<sup>e</sup>/seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 278).

<sup>3890</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : deux artefacts complets et un incomplet, d = 1,5 et 1,7 cm, vers 1270 - vers 1350, Swan Lane, une applique complète, d = 2,3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 194, n° 1034 à 1037).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bouton central bombé mais l'inverse est plus fréquent (**fig. 353, n° 8 et 14**). Cette caractéristique est visible sur un artefact en alliage cuivreux issu du comblement d'une fosse de seconde moitié XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle sur le site du prieuré de Nottonville en Eure-et-Loir<sup>3893</sup>, sur un artefact en fer étamé daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle trouvé sur le site Billingsgate lorry park à Londres<sup>3894</sup>. Une applique trilobée à rivet traversant trouvée dans un niveau daté vers 1630 - vers 1650 sur le site d'Abbots Lane à Londres comporte en outre une forte masse de brasure au revers<sup>3895</sup>. Était-elle brasée à une pièce métallique ?

Il s'observe de multiples variations dans le nombre de lobes, le diamètre des lobes et du bombement central, la hauteur de ces différents éléments. Cette diversité est accentuée par des différences dans la composition : concavité au centre des lobes (**fig. 353, n° 8 et 9, 18 et 20**), motif en étoile plus ou moins prononcé (**fig. 353, n° 17 à 20**), adjonction de motifs de feuilles (**fig. 353, n° 21 à 24**) ou de bossettes (**fig. 353, n° 25 et 26**), ajourage (**fig. 353, n° 26**).

La bibliographie de comparaison rapporte la découverte d'appliques en alliage cuivreux à lobes ou pétales bombés et avec une partie centrale au bombement plus prononcé. Ces appliques sont quadrilobées<sup>3896</sup>, hexalobées<sup>3897</sup>, octolobées<sup>3898</sup>, décalobées<sup>3899</sup>,

---

<sup>3891</sup> **Italie, province de Palerme** : artefact complet, d = 2,4 cm, niveau de rue, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Brucato (Pesez (dir.) 1984, p. 531, n° 13.3.11).

<sup>3892</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : cinq exemplaires, d = 1,1 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Baynard House, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 186, n° 943).

<sup>3893</sup> Applique complète, d = 2,2 cm (Racinet (dir.) 2006, p. 484, n° 15).

<sup>3894</sup> Artefact complet, d = 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 192, n° 1019).

<sup>3895</sup> Pièce complète, d = 4 cm (Egan 2005, p. 40, n° 132).

<sup>3896</sup> **Royaume-Uni, Yorkshire** : objet complet, d x h = 0,95 x 0,35 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Wharram (Goodall 1979, p. 111).

<sup>3897</sup> **France, Loire** : pièce complète, d = 1/1,15 cm, XIV<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines, Essertines-Basses (Maccari-Poisson 1992, p. 149) ; **Paris** : une applique incomplète et une ébauche avec tentative de perforation, d = 0,95 cm, second quart XIV<sup>e</sup> siècle, atelier métallurgique, Hôtel de Mongelas (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 86). **Royaume-Uni, Dumfries et Galloway** : applique complète, d = 1 cm, sépulture, vers 1250 - vers 1600, objet complet, dimensions inconnues, occupation, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, spécimen complet, d = 1,4 cm, contexte technique, vers 1250 - vers 1600, cité monastique de Whithorn and Saint Ninian (Nicholson 1998b, p. 371, fig. 10.61, n° 4 à 6) ; **Édimbourg** : spécimen incomplet, d = 1 cm, post-réforme, cathédrale Saint-Gilles, Édimbourg (Franklin et Collard 2006, p. 54, fig. 40, n° 4) ; **Grand Londres** : artefact complet, d = 1,6 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1007) ; **Yorkshire** : individu complet avec contre-rivure circulaire concave, d = 1,2 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, applique complète, d = 1,45 cm, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval, Wharram (Goodall 1979, p. 111, n° 28).

<sup>3898</sup> **France, Vosges** : pièce complète, d = 1,25 cm, vers 1500 - vers 1650, château d'Épinal (Kramer 2002, pl. 16, n° 2). **Italie, province de Chieti** : trois appliques complètes et cinq appliques plus ou moins complètes, d = env. 1,2 à 1,3 cm, cimetière de San Stefano (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle), Casalbordino (Tulipani 2001, p. 332, n° 16). **Royaume-Uni, Grand Londres** : deux exemplaires, d = 1,5 et 1,6 cm,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dodécalobée<sup>3900</sup> à un seul rivet de fixation, hexalobée à deux rivets traversant<sup>3901</sup>. Quelques-unes ont été employées comme support pour des branlants en forme de feuille mis au jour dans un niveau des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>3902</sup>. Des ébauches d'appliques hexalobées à pétales bombés et avec ou sans bombement central, vraisemblablement fabriquées au moyen d'un emporte-pièce, ont pu être identifiées lors de la fouille d'un atelier métallurgique du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'hôtel Mongelas à Paris<sup>3903</sup>.

Parmi les appliques à pétales et zone centrale bombée, la concavité du centre des lobes est un caractère moins fréquent dans la littérature archéologique consultée : des exemplaires quadrilobés<sup>3904</sup> ou hexalobés<sup>3905</sup> à unique rivet traversant avec cette particularité furent découverts au Royaume-Uni. Cette singularité se retrouve sur deux objets hexalobés fixés à une chape : un exemplaire sur une chape de type A5 provenant du château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>3906</sup>, un spécimen sur une chape de type B5 issue d'un niveau londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3907</sup>. Peut-être pouvons-nous y ajouter un individu sur une chape de type A5 reliée à une boucle de type E3b découverte dans un niveau des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du palais ducal de Fécamp en Seine-Maritime<sup>3908</sup>. Toutefois, la nature exacte du relief de l'applique reste incertaine.

---

seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle et première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 195, n° 1038 et 1039).

<sup>3899</sup> **France, Ariège** : spécimen complet, d = 1,2 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1990, p. 398, n° 109 T1 J 88) ; **Aude** : artefact incomplet, dimensions inconnues, occupation d'un bâtiment, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, château de Montsérret (Immel et Lapeyre 1980, pl. VIII) ; **Deux-Sèvres** : exemplaire complet, d x h = 2,4 x 0,4 cm, remblai, XV<sup>e</sup> siècle, église et cimetière du Saint-Sépulcre, Parthenay (Fourteau Bardaji 1989, p. 36, n° 21004-2).

<sup>3900</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : individu incomplet, d = 1,8 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1008).

<sup>3901</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : applique à l'état non renseigné, d = 1,5 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1012).

<sup>3902</sup> Deux pièces complètes dont une avec son support, L x l = 1,85 x 1,7 cm, un individu incomplet sans son support, L x l = 1,15 x 0,45 cm (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 431, n° 3.47).

<sup>3903</sup> Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 86 et 87. Objets mentionnés dans les notes de bas de page précédentes.

<sup>3904</sup> **Royaume-Uni, Lincolnshire** : exemplaire complet, d x h = 0,8 x 0,2 cm, H.S., village médiéval de Goltho (Goodall *et al.* 1975, p. 91, fig. 44, n° 27) ; **Yorkshire** : Objet complet, d x h = 0,95 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de Wharram (Goodall 1979, p. 112, n° 75) ; **Worcestershire** : d = 1 cm, Bordesley Abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 88, n° CA 252).

<sup>3905</sup> **Royaume-Uni, Southampton** : Spécimen complet à contre-rivure circulaire concave, d = 1,4 cm, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Wacher E1, Southampton (Harvey *et al.* 1975, p. 268, fig. 245, n° 1867).

<sup>3906</sup> Artefact complet, d = 1,1 cm, château de Montségur (Archéologie 1990, p. 217, n° 433).

<sup>3907</sup> Chape incomplète, L x l = 3,3 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 76, n° 520).

<sup>3908</sup> Exemplaire complet, d = 0,55 cm (Renoux 1987, p. 36)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres éléments décoratifs peuvent être ajoutés aux appliques à pétales à concavités. Des bossettes sont disséminées sur toute la surface d'une applique hexalobée extraite d'un contexte daté vers 1500 - vers 1650 du site du château d'Épinal dans les Vosges<sup>3909</sup>. Des appliques octolobées, toujours en alliage cuivreux, arborent un bombement supplémentaire à l'extrémité de chacun de leur lobe. Plusieurs exemplaires proviennent de la sépulture d'une jeune fille de 7 à 9 ans, datée par C<sup>14</sup> entre 1318 et 1431, inhumée dans le cimetière du village médiéval de Quattro Macine à Giuggianello dans la province de Lecce en Italie<sup>3910</sup>. Ils ont été trouvés avec une boucle d'oreille, une boucle de ceinture de type E4d à chape de type A2b, un mordant de type D3, d'autres appliques de type P3 et des sertis en verre. Un autre artefact provient d'un remblai non daté de l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>3911</sup>.

Une applique hexalobée mise au jour dans un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres comporte un bombement circulaire central très prononcé, deux pétales plats opposés portant chacun une perforation pour la fixation et quatre pétales plats hormis un petit bombement circulaire en leur milieu<sup>3912</sup>.

Quelques appliques britanniques en alliage cuivreux à un seul rivet traversant ont la particularité de présenter deux rangées concentriques de bossettes embouties dont le nombre est identique au nombre de lobes. Chaque lobe contient une bossette de la rangée extérieure. La disposition des bossettes de la rangée intérieure est calquée sur celle de la rangée extérieure. Un individu hexalobé a été trouvé dans une phase d'abandon postérieure au XV<sup>e</sup> siècle du village médiéval de Wharram dans le Yorkshire<sup>3913</sup>. Un autre, dodécalobé, est issu d'un niveau de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>3914</sup>. Du même site et d'un contexte de même datation provient une pièce en cours de fabrication (**fig. 331**) avec trois rangées de bossettes autour d'une bossette centrale<sup>3915</sup>. La rangée la plus proche du centre de l'applique ne comporte que six bossettes alors que les autres rangées en comportent douze.

---

<sup>3909</sup> Objet incomplet, d = 2,1 cm (Kraemer 2002, pl. 16, n° 1).

<sup>3910</sup> Applique complète, d = 1,6 cm (Arthur *et al.* 2008, p. 299).

<sup>3911</sup> Artefact incomplet, d = 1,35 cm (Bonnet 1973, p. 92, n° 79).

<sup>3912</sup> Applique complète, d = 3,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1010).

<sup>3913</sup> Individu presque complet, d = 1,45 cm (Goodall 1979, p. 111, n° 29).

<sup>3914</sup> Spécimen incomplet, d = 2,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1013).

<sup>3915</sup> Artefact en cours de fabrication, L x l = 2,3 x 2,5 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1014).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

D'autres modèles particuliers d'appliques ont été mis au jour dans des niveaux tardifs lors des fouilles du château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin. Vingt-sept artefacts à neuf lobes bombés entourant un anneau en relief et vingt-neuf objets à seize lobes entourant deux anneaux concentriques bombés proviennent d'un même contexte attribué à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans le catalogue de 1973 de J.-P. Rieb et C.-L. Salch<sup>3916</sup>, à la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans un catalogue daté de 1990<sup>3917</sup>. Deux pièces à huit lobes bombés et à cercle de grènetis autour d'un bombement central proviennent d'un niveau des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin<sup>3918</sup>. D'un niveau du XVI<sup>e</sup> siècle du même site provient une applique hexalobée dont les pétales et un hexagone central sont décorés d'une fleur à huit pétales et à bouton central bombés<sup>3919</sup>. De contextes du XVI<sup>e</sup> siècle des deux sites précédents sont issus des appliques à douze<sup>3920</sup> et seize<sup>3921</sup> lobes à décor de feuillage ou de fleurs. Des fleurs de lys rayonnant depuis le centre de l'applique sont représentées à l'intérieur des lobes d'artefacts en argent doré appartenant au trésor d'Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne, enfoui vers 1348-1349<sup>3922</sup>. Trois perforations permettaient la fixation de ces appliques.

Les appliques polylobées en fer sont peu courantes. Le corpus en comprend un exemplaire octolobé (**fig. 353, n° 16**) traversé par un clou de maréchalerie dont la pointe a été courbée pour former un crochet. Il s'agit ici très probablement d'un exemple de détournement de la fonction première de l'applique – seulement décorative – transformée dans un second temps en élément d'attache ou de suspension. Le type de support et la fonction de cet objet restent énigmatiques. Des appliques hexalobées en fer aux lobes et au centre bombés ont été mises au jour : un exemplaire récupéré hors stratigraphie au château d'Essertines à Essertines-Basses dans la Loire<sup>3923</sup>, quatre pièces étamées dans un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baynard House à Londres<sup>3924</sup>. Les spécimens anglais conservent une contre-rivure plate de forme non renseignée.

---

<sup>3916</sup> Quinze objets à neuf lobes, d = 0,8 cm, douze pièces à neuf lobes, d = 1 cm, vingt-neuf spécimens à seize lobes, d = 1,2 cm (Rieb et Salch 1973, n° 315 à 317)

<sup>3917</sup> *Vivre au Moyen Âge* 1990, p. 431, n° 3.46.

<sup>3918</sup> Appliques complètes, d = 1,2 et 1,5 cm (Rieb et Salch 1973, n° 320 et 321).

<sup>3919</sup> Exemplaire complet, d = 1,6/1,7 cm (Rieb et Salch 1973, n° 332).

<sup>3920</sup> Spécimen complet, d = 2,3 cm (Rieb et Salch 1973, n° 330).

<sup>3921</sup> Individu complet, d = 2 cm (Rieb et Salch 1973, n° 329).

<sup>3922</sup> Plusieurs artefacts complets, d = 2 cm, ils sont attribués à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Descatoire (dir.) 2007, p. 88, n° 57).

<sup>3923</sup> Pièce complète, d = 1,7/1,8 cm (Maccari-Poisson 1992, p. 149, fig. 108, n° 2).

<sup>3924</sup> Spécimen complet, d = 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1016).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Plusieurs appliques en alliage cuivreux du corpus sont composées de trois ou quatre lobes séparés par des feuilles en amande (**fig. 353, n° 21 à 23 ; fig. 358, n° 14 et 15**) ou des feuilles dentelées (**fig. 353, n° 24**). Le centre des lobes est abaissé et laisse apparaître trois petits points, un gros point ou une étoile en relief. Quelques-unes de ces appliques sont utilisées pour constituer des appliques de type AB2 (**fig. 358, n° 14 et 15**). Une applique trilobée à feuilles en amande intercalées, avec un seul rivet traversant, provient du site du Troclar (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Lagrave dans le Tarn<sup>3925</sup>. Les zones circulaires abaissées des lobes ne semblent contenir qu'un unique petit point, probablement en relief. Elles contiennent des étoiles à six branches sur une pièce londonienne tirée d'un contexte daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3926</sup>. Des appliques hexalobées de type M2 retrouvées en alternance avec des pièces de type S en forme de tête de femme sur une courroie de soie du trésor de Colmar dans le Haut-Rhin, enfoui vers 1348, comportent de petites feuilles s'échappant de la jointure des pétales<sup>3927</sup>. En Italie, la fouille du site du castello di Zuccola (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) à Cividale del Friuli dans la province d'Udine a fourni une grande applique en fer trilobée avec des triangles intercalés entre les lobes. Seule une portion circulaire centrale a été emboutie : elle est bombée<sup>3928</sup>. Chaque lobe comporte une perforation pour la fixation par rivetage. Deux autres appliques du corpus sont constituées de quatre lobes, ajourés (**fig. 353, n° 26**), ou à bordure bombée et avec une bossette en relief au centre de chaque lobe (**fig. 353, n° 25**). Les lobes sont séparés par des globules sans décor ou à quadrillage oblique. Ce quadrillage, résultat de l'emboutissage, se retrouve au centre du spécimen ajouré (**fig. 353, n° 26**).

Outre les déchets de production d'appliques de type M2 trouvées à Londres et précédemment mentionnés, d'autres ébauches ont pu être identifiées lors de la fouille d'un atelier métallurgique du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'hôtel Mongelas à Paris.

Les données disponibles conduisent à proposer une datation typologique pour le type M2 s'étendant de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, avec une diffusion beaucoup plus intense durant le XIV<sup>e</sup> siècle. Les appliques sans bombement central ainsi que les objets à feuilles et à bossettes intercalées avec les pétales ou les lobes nous semblent ne pas être produites plus tard que la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les

---

<sup>3925</sup> Applique incomplète, d = 1,1 cm (Pousthomis-Dalle *et al.* 1997, p. 51, fig. 28, n° 6).

<sup>3926</sup> Exemple complet, d = 2,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 203, n° 1101).

<sup>3927</sup> Nombreuses appliques complètes, d x e = 0,9 x 0,1 cm (Fingerlin 1971, p. 422, n° 359 ; Descatoire (dir.) 2007, p. 80, n° 45).

<sup>3928</sup> Artefact presque complet, d = 3,5 cm (Favia 1992, p. 272, n° 32).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

exemplaires tardifs découverts au château de Rathsamhausen à Ottrott et au château d'Ortenbourg et les pièces anglaises à rangs concentriques de bossettes illustrent l'apparition de nouvelles formes au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

**Type M3 : Applique polylobée issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 353, n° 27 à 29 ; fig. 354, n° 1 à 4)**

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1224, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1226 et 1234, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1227, datation inconnue.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 254, couche de dépotoir, vers 1350 - vers 1365 ; n° 1567, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 28, N.D.S.

Toutes les appliques du corpus sont hexalobées. Elles comportent deux (**fig. 354, n° 2**) ou généralement trois perforations occupées par des rivets en alliage cuivreux éventuellement à tête bouletée (**fig. 354, n° 3**) ou des rivets en fer (**fig. 353, n° 27 et 28 ; fig. 354, n° 2**). Une pièce ne présente aucune perforation pour rivet et aucune trace de brasure au revers qui aurait pu attester d'un rivet intégré ayant disparu (**fig. 353, n° 29**). Nous supposons qu'il s'agit d'une applique en cours de fabrication qui n'a pas été achevée. Une autre applique conserve des traces d'une couverture blanche (**fig. 354, n° 4**).

Des lignes incisées (**fig. 353, n° 29**), des zigzags (**fig. 354, n° 3**) ou des dépressions issues de la fonte (**fig. 353, n° 27 et 28 ; fig. 354, n° 4**) distinguent les différents pétales des appliques du corpus. Plusieurs exemplaires sont décorés, un pétale sur deux, de zigzags angulaires (**fig. 353, n° 29**) ou de coups d'un poinçon circulaire bombé (**fig. 353, n° 27 et 28**). Des armoiries sont creusées sur un exemplaire à trois points de fixation (**fig. 354, n° 1**) : l'écu de gueules au chef emmanché<sup>3929</sup> d'or est sommé d'un chapeau ecclésiastique à cordon terminé par une houpe. L'émail rouge est partiellement conservé. À l'exception d'une bordure en relief, les emmanches couvertes de dorure sont creusées de lignes obliques. Aucune trace d'émail n'a pu être observée sur le chapeau.

---

<sup>3929</sup> L'« emmanché » est une partition constitué d'« emmanches », une « pièce honorable en forme d'angle aigu » (Wenzler 2002, p. 117, 162, n° 77).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une applique analogue à un exemplaire du corpus (**fig. 354, n° 4**) a été mise au jour au *castrum* de Ventajou à Félines-Minervoises dans l'Hérault<sup>3930</sup>. Elle ne comporte cependant qu'une seule ouverture pour la fixation, au centre de l'objet. Une pièce hexalobée retrouvée dans une « construction » des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis présente une bande de deux rangs concentriques de grènetis autour de la perforation centrale occupée par un rivet<sup>3931</sup>. D'un niveau daté de seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle de Saint-Denis provient également une applique dont les six lobes, presque triangulaires, sont concaves<sup>3932</sup>. Plusieurs appliques dites « moulées » et concaves ou à pétales concaves sont issues de contextes variés datés de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la seconde moitié de ce même siècle du site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3933</sup>. Sur le même site, la démolition incendiée d'un atelier métallurgique de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle a fourni une pièce hexalobée à unique rivet traversant dont les lobes sont ajourés<sup>3934</sup>.

Les appliques de type M3 sont, compte tenu des données rassemblées dans le cadre de cette étude, susceptibles d'être datées de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type M4 : Applique polylobée issue de la taille et à rivet(s) traversant (fig. 354, n° 5 et 6 ; fig. 358, n° 9)<sup>3935</sup>**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 391, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1956 et 2073, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les trois appliques du corpus sont en nacre. Leur petite taille ne permet pas de déterminer visuellement le type de coquillage utilisé. Ces appliques hexalobées sont pourvues

---

<sup>3930</sup> Objet complet, d = 2,55/2,75 cm (Loppe 2006, p. 340).

<sup>3931</sup> Artefact complet, d = 1,1 cm (Leconte 2002, p. LXXIX, n° 21-245-1 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 46).

<sup>3932</sup> Exemplaire complet, d = 1,2 cm (Leconte 2002, p. LXX, n° 26-408-53 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 56).

<sup>3933</sup> Objets complets et incomplets, d = 0,9 à 1,3 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 102, n° 5386, p. 103, n° 182, 185, 290, 391, p. 104, n° 398).

<sup>3934</sup> Spécimen complet, d = 2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 104, n° 2533).

<sup>3935</sup> L'analyse technique de ces objets a été réalisée par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'une perforation centrale pour la fixation. Des incisions réalisées sur l'avant depuis le bord externe vers le centre des pièces soulignent chacun des lobes et créent ainsi des pétales. Une incision circulaire supplémentaire a été pratiquée pour une pièce utilisée dans le cadre d'une applique de type AB1 (**fig. 358, n° 9**). Aucune autre trace d'outil ne subsiste. Une enquête à caractère ethnoarchéologique menée au Proche-Orient<sup>3936</sup> permet d'indiquer que ces objets ont très certainement été confectionnés à partir d'une portion de nacre de forme carrée obtenue par sciage. La plaquette a ensuite été taillée au moyen d'une lame tranchante pour lui donner sa forme définitive.

Les objets en nacre sont particulièrement rares dans les contextes archéologiques d'Europe de l'ouest pour la période d'étude. En Provence, la matière n'est rencontrée qu'à Avignon. L'absence d'élément de comparaison pour ces deux objets n'est donc pas surprenante. Il est possible que cette matière n'ait pas été travaillée en Provence mais que les objets aient été importés achevés. Signalons qu'une applique en nacre décalobée à perforation centrale a été trouvée sur le sol d'une fabrique de colle marseillaise en activité entre 1806 et 1870<sup>3937</sup>. Elle pourrait montrer une persistance de ce genre de motif spécifiquement pour cette matière, les appliques lobées en métal n'étant pas attestées au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse n'est cependant pas pleinement satisfaisante. Au contraire, dans l'optique d'une production extérieure à la Provence, sans doute dans le monde oriental, cette particularité n'en est peut-être pas une.

#### **Type M5 : Applique polylobée en tôle plate et à rivet(s) intégré(s) (fig. 354, n° 7)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1271, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Les pétales de cette applique hexalobée en alliage cuivreux sont dessinés par des incisions. Le rivet brasé au revers a disparu mais des restes de brasure sont conservés au centre de cette face.

---

<sup>3936</sup> Travaux inédits menés par M.-A. Chazottes.

<sup>3937</sup> Thuaudet et Chazottes 2014, p. 309.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type M6 : Applique polylobée en tôle emboutie et à rivet(s) intégré(s) (fig. 354, n° 8 à 13)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 112, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 796, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 1597, remanié de surface, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 347 à 349, contexte inconnu.

Les appliques du corpus de type M5 sont hexalobées ou hendécacalobée (11 lobes). Quatre exemplaires comportent un bombement circulaire ou hexalobé central surélevé (fig. 354, n° 8 à 11). Les rivets conservés consistent en une tige brasée au revers de l'applique. La tige retient encore dans deux cas une contre-rivure circulaire plate (fig. 354, n° 10 et 11). La bordure d'un artefact (fig. 354, n° 11) montre que la découpe n'a pas suivi exactement le relief donné par l'opération d'emboutissage. Ceci est probablement révélateur d'une découpe au ciseau et non à l'emporte-pièce. Des restes importants de tissu sont conservés au contact de l'objet.

Des pièces particulièrement anciennes ont été trouvées dans un niveau de destruction daté entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et vers 1180 d'une tour du château d'Ascot Doilly à Ascot-under-Wychwood dans l'Oxfordshire<sup>3938</sup> et dans le comblement d'une rigole à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Montbaron à Levroux dans l'Indre<sup>3939</sup>. La pièce anglaise n'a pas conservé son rivet. Celui de l'objet de Levroux est de fort diamètre. Trois probables appliques trilobées à rivet intégré brasé au revers proviennent du village médiéval de l'Ortolo (fin XIII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle) en Corse du Sud<sup>3940</sup>. Des exemplaires pentalobés et hexalobés ont été respectivement découverts au château de Bressieux (contexte non renseigné) en Isère<sup>3941</sup> et sur le site d'une ferme du XIV<sup>e</sup> siècle au hameau du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle dans l'Oise<sup>3942</sup>.

---

<sup>3938</sup> Pièce sans rivet, L x l = 3,2 x 3,4 cm (Jope et Threlfall 1959, p. 267).

<sup>3939</sup> Objet complet, d = 1,35 cm (Querrien et Blanchard 2004, p. 123).

<sup>3940</sup> Trois objets sans leur éventuel rivet, d = 1,5 et 1,5/1,6 et 2 cm (Comiti 1996, p. 46-47).

<sup>3941</sup> Objet incomplet, d = 2 cm (Girard et Lafond 2009, p. 164, fig. 206, n° 5).

<sup>3942</sup> Exemplaire incomplet, d = 1,1/1,2 cm (Legros 2001, n° 113).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Il n'est, avec les données rassemblées, pas connu d'appliques qui fassent la liaison entre les artefacts de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et ceux du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type M7 : Applique polylobée issue de la fonte et à rivet(s) intégré(s) (fig. 354, n° 14 à 19)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600911, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 995, 1270, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1266, N.D.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 230 A à D, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400
- Rue Banasterie, Avignon : n° 350, H.S.

Ces appliques en alliage cuivreux ou en matériau blanc (**fig. 354, n° 19**) sont hexalobées ou décalobées. Pour plusieurs d'entre elles des dépressions issues de la fonte assurent la distinction des pétales. Il n'a pas été possible de vérifier la présence de ces dépressions sur un artefact très oxydé (**fig. 354, n° 15**). Un bouton central en relief est visible sur deux spécimens. Le bouton conserve des traces de dorure dans un cas (**fig. 354, n° 16**). L'autre pièce arbore une pastille en relief sur chaque pétale (**fig. 354, n° 19**). Un fin bourrelet au revers, traversant le milieu du rivet, atteste de l'emploi de deux empreintes pour le moulage de la face revers. Une seule empreinte devait vraisemblablement suffire pour la face avers.

Les fouilles archéologiques à Londres ont fourni de nombreuses appliques hexalobées<sup>3943</sup>, heptalobées<sup>3944</sup> ou octolobées<sup>3945</sup> en étain ou en alliage d'étain et de plomb et à rivet intégré. Elles sont d'une grande diversité dans leur modelé et issues de contextes datés entre vers 1270 - vers 1350 et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Douze exemplaires sont fixés le long de la bordure découpée de lobes d'une pièce de vêtement en cuir trouvée dans un

---

<sup>3943</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1017, p. 192, n° 1018, 1020 à 1028, 1030.

<sup>3944</sup> *Ibid.*, p. 190, n° 1032 et 1033.

<sup>3945</sup> *Ibid.*, p. 195, n° 1043 et 1044.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baynard House<sup>3946</sup>. Ces pièces sont similaires à l'artefact du corpus en matériau blanc (**fig. 354, n° 19**). D'autres pièces décrites dans la bibliographie offrent des similitudes avec des spécimens du corpus en alliage cuivreux. Une applique octolobée ramassée hors contexte sur le site de Billingsgate lorry park<sup>3947</sup> présente des ressemblances avec un objet avignonnais (**fig. 354, n° 17**). De ce site anglais proviennent deux appliques en alliage d'étain et de plomb datées vers 1270 - vers 1350<sup>3948</sup> et un exemplaire en alliage cuivreux issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3949</sup> proches d'un autre artefact de la cité comtadine (**fig. 354, n° 18**). Un objet analogue a été mis au jour dans un remblai des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3950</sup>.

Dans la bibliographie, quelques appliques hexalobées ont un bouton central bombé et des pétales surélevés. Ils proviennent d'un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'hôtel Mongelas à Paris<sup>3951</sup>, d'alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du Croult à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3952</sup>. Les deux pièces dionysiennes sont rivetées à des fragments de lanière de cuir. Signalons un objet vraisemblablement en matériau blanc trouvé sur le site de la fin du Moyen Âge du castello di Montereale Valcellina dans la province de Pordenone en Italie<sup>3953</sup>. Il figure une fleur à six pétales avec un ocelle en son centre, intégré dans un cercle matérialisé par un simple cordon. Des appliques quadrilobées et pentalobées en argent doré et en argent doré et émaillé ont été trouvées dans le trésor d'Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne. Elles furent enfouies lors de pogroms touchant la communauté juive en 1348-1349. Le bouton central est bombé et les pétales sont entourés d'une dépression qui met en valeur leur relief<sup>3954</sup>. Des pièces hexalobées d'aspect plus naturaliste alternent avec des appliques de type S en forme de tête de femme sur une lanière de soie découverte avec le trésor de Colmar dans le Haut-Rhin<sup>3955</sup>. Le bouton central est

---

<sup>3946</sup> Douze artefacts complets, d = 1,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 192, n° 1028).

<sup>3947</sup> Une applique complète, d = 2,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 194, n° 1044).

<sup>3948</sup> Deux pièces complètes, d = 1,3 et 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 192, n° 1020 et 1021).

<sup>3949</sup> Un individu complet, d = 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 192, n° 1015).

<sup>3950</sup> Spécimen complet, d = 1,4 cm (Leconte, p. LXXI, n° 14-379-15).

<sup>3951</sup> Exemplaire complet, d = 0,95/1,1 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 95).

<sup>3952</sup> Applique complète, d = 0,9 cm, individu complet, d = 1,2 cm (Leconte 2002, p. LXXI, n° 26-410-64 et 26-411-169).

<sup>3953</sup> Artefact incomplet, d = 2,2 cm (Piuzzi 1987, p. 148, n° 31).

<sup>3954</sup> Plusieurs exemplaires complets, d x = 0,7 x 0,55 et 0,9 x 0,4 cm, objets attribués au second quart du XIV<sup>e</sup> siècle (Descatoire (dir.) 2007, p. 80, n° 44).

<sup>3955</sup> Nombreuses appliques complètes, d x e = 0,9 x 0,1 cm (Fingerlin 1971, p. 422, n° 359 ; Descatoire (dir.) 2007, p. 80, n° 45).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

constitué de cinq bossettes encerclant une bossette centrale. L'aspect des pétales est analogue à ceux des appliques d'Erfurt : une légère dépression en fait le tour. Elle est ici remplie de laque rouge ou verte. De petites feuilles s'échappent de la jointure des pétales rappelant des appliques stylisées de type M2 (**fig. 353, n° 21 à 24**). La courroie pourrait être celle d'une ceinture ou d'un ornement de tête d'après C. Descatoire.

Les appliques de type M7 en alliage cuivreux ou en matériau blanc paraissent pouvoir être datées du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle d'après les données actuellement disponibles.

#### **Type M8 : Applique polylobée en tôle plate sans rivet (fig. 354, n° 20 à 22)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 656, sol extérieur, vers 1309/1315 - vers 1345.
- Villa et chapelle de Fontcouverte, Bras : n° 3, H.S.

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 350, contexte inconnu.

Les appliques du corpus sont quadrilobées (**fig. 354, n° 20**) ou hexalobées (**fig. 354, n° 21 et 22**). Elles comportent une unique et large ouverture pour la fixation. L'irrégularité de la découpe et/ou les traces de reprise témoignent pour l'une d'elles du peu d'attention porté à la fabrication (**fig. 354, n° 21**). L'ouverture centrale de la pièce la plus grande (**fig. 354, n° 22**) a conservé son mode de fixation par goupille fendue. Le nœud de la goupille retient, grâce à un ajour quadrangulaire, un fragment de tôle repliée et incisée sur une face de quatre lignes formant un cadre autour de l'ajour. Ce mode de fixation par goupille indique peut-être un emploi dans le harnachement ou dans l'ameublement. Le diamètre de la perforation des deux autres appliques est compatible avec un type de fixation identique ou l'utilisation d'un clou.

Une applique hexalobée en fer (N.D.S.) traversée par une goupille fendue a été trouvée au château du Vieux Wartburg dans le canton d'Argovie en Suisse. Un autre exemplaire (N.D.S.) fut découvert accompagné d'une tige de clou. Ces deux pièces comportent une large

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ouverture quadrangulaire<sup>3956</sup>. Un troisième objet (N.D.S.), octolobé, ne présente qu'une petite perforation circulaire. Il a été rattaché au type M1.

#### **Type N : Applique polylobée à œillet (fig. 355, n° 1 à 7)**

Les appliques polylobées à œillet du corpus, toutes à rivets traversant, sont classées en trois sous-types établis selon le mode de fabrication : découpe dans une tôle plate (N1) ou dans une tôle emboutie (N2), fonderie (N3). Des exemplaires hexalobés en étain ou en alliage d'étain et de plomb à deux rivets intégrés ont été trouvées lors de fouilles exécutées à Londres<sup>3957</sup>.

Nous avons pu relever la figuration d'appliques de type N sur la ceinture d'une Vierge à l'Enfant en ivoire sculptée vers 1310 - 1330 (**fig. 164**), sur la ceinture d'un donateur dans une présentation au Temple peinte vers 1440 - 1450 (**fig. 173**). La datation de cette dernière peinture correspond à la toute fin de la datation typologique proposée pour le sous-type N2.

#### **Type N1 : Applique polylobée en tôle plate à œillet et à rivet(s) traversant (fig. 355, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 816, comblement de tranchée de fondation, vers 1481.

Cette applique hexalobée en tôle, trouvée dans une tranchée de fondation recoupant un dépotoir du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, est fortement déformée. Deux de ses trois rivets traversant à contre-rivure quadrangulaire sont conservés. Les pétales sont différenciés par des incisions. Un probable exemplaire hexalobé de type N1 a été ramassé en prospection sur le site de l'Esquerda à Roda de Ter dans la province de Barcelone<sup>3958</sup>. À Londres, un niveau de

---

<sup>3956</sup> Deux appliques incomplètes, d = respectivement 4,1 et 3,6 cm, les datations proposées dans la publication sont typologiques (Meyer 1974, p. 83, n° C 97 et C 98).

<sup>3957</sup> Artefact incomplet en alliage d'étain et de plomb, d = 1,3 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1017) ; objet complet en étain aux lobes alternativement bombés et concaves, d = 1,8 cm, première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 192, n° 1029).

<sup>3958</sup> Pièce complète, d = 1,8 cm (Ollich 1976, p. 513 ; Bolos et al. 1981, p. 151, n° 67).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park a livré une applique hexalobée irrégulière découpée au ciseau<sup>3959</sup>.

#### **Type N2 : Applique polylobée en tôle emboutie à œillet et à rivet(s) traversant (fig. 355, n° 2 à 6)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 30, remblai, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 50, comblement de puits, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 247, comblement de fosse, fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> - second quart/milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2532, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2163, H.S.

Toutes les appliques du corpus et de la bibliographie rassemblée sont hexalobées. Elles comportent deux (**fig. 355, n° 2, 3, 5 et 6**) ou trois (**fig. 355, n° 4**) perforations pour rivet. La découpe de deux pièces (**fig. 355, n° 3 et 4**) montre des irrégularités : elles indiquent l'emploi d'un ciseau et non d'un emporte-pièce comme cela est très probable pour les trois autres individus du corpus (**fig. 355, n° 2, 5 et 6**). Les pétales ne sont pas différenciés sur l'applique mise au jour à Avignon (**fig. 355, n° 3**), laquelle comporte un bombement central. Des incisions assurent cette distinction sur l'exemplaire marseillais (**fig. 355, n° 4**) dont l'œillet a été agrandi par une cassure. Deux artefacts provençaux sont décorés d'un quadrillage oblique, un pétale sur deux (**fig. 355, n° 5 et 6**). Un dernier objet (**fig. 355, n° 2**) présente au centre de chaque pétale une concavité en reprenant la forme : la concavité est percée pour le passage de rivets dans deux cas ; les autres ont reçu de l'émail blanc.

De nombreuses appliques hexalobées de type N2 furent mises au jour lors des opérations archéologiques sur les sites de Billingsgate lorry park et de Swan Lane à Londres, dans des niveaux datés entre le dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et la première

---

<sup>3959</sup> Exemplaire complet, d = 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 186, n° 950).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3960</sup>. La plupart sont datées de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et paraissent avoir été découpées au ciseau ou avec des cisailles. Quelques pièces sont comparables à des objets du corpus. Une applique avec des pétales séparés par des incisions<sup>3961</sup> peut ainsi être rapprochée d'un exemplaire trouvé à Marseille (**fig. 355, n° 4**). Un spécimen à fort bombement central possède des pétales dont la bordure abaissée<sup>3962</sup> est semblable à celle d'un artefact dignois (**fig. 355, n° 2**). Il est vraisemblable que cette caractéristique s'applique également à un individu provenant d'un dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles de l'église Sainte-Marie à Peyreperouse<sup>3963</sup>. Toujours à Londres, une applique dont le bombement central percé au sommet est pratiquement le seul relief rappelle une pièce avignonnaise du corpus (**fig. 355, n° 3**)<sup>3964</sup>. Un artefact cette fois-ci quadrilobé et étamé comporte cette même caractéristique<sup>3965</sup>.

Nous pensons, avec les données rassemblées, être en mesure d'attribuer les appliques de type N2 au XIV<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type N3 : Applique polylobée issue de la fonte à œillet et à rivet(s) traversant (fig. 355, n° 7)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1229, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ?

Les pétales de cette applique hexalobée produite par la fonte sont distingués par des dépressions. Deux rivets traversant à contre-rivure circulaire plate encadrent un œillet circulaire. Du cuir est conservé au revers de l'objet.

Une applique hexalobée et une autre dodécalobée aux pétales groupés par deux ont été retrouvées sur des fragments de courroie également porteurs d'appliques de type B3, Q4 et X

---

<sup>3960</sup> Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 186, n° 986 à 1003, p. 190, n° 1011.

<sup>3961</sup> Pièce complète, d = 1,1 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 188, n° 988).

<sup>3962</sup> Exemplaire complet, d = 1,4 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 190, n° 1011).

<sup>3963</sup> Objet complet, d = 1,5/1,7 cm (Bayrou *et al.* 1991, p. 75, n° 80 B2 M5).

<sup>3964</sup> Applique complète, d = 1,7 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 188, n° 996).

<sup>3965</sup> Artefact complet, d = 2,1 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 186, n° 942).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mises au jour, probablement en position résiduelle, dans le comblement d'une fosse des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3966</sup>.

#### **Type O : Applique à motif rayonnant (fig. 355, n° 8 à 26 ; fig. 356, n° 1 à 4)**

Le type O rassemble des appliques à motif rayonnant, non polylobées, donc ne pouvant pas être classées dans le type M. Six types sont distingués en fonction de la technique de fabrication, de la nature du mode de fixation et de l'agencement des motifs. Les objets comportant un seul motif rayonnant appartiennent aux sous-types O1 à O4, ceux avec deux motifs alternés aux sous-types O5 et O6. Cette distinction relative aux motifs n'est pas habituelle à ce stade de premier rang de sous-type dans la typologie, mais elle nous a ici paru préférable pour éviter de trop compliquer le sous-type O2 au sein duquel les distinctions typologiques, déjà nombreuses, ne manqueront pas d'augmenter avec les découvertes futures. Les sous-types O1 à O3 et O5 contiennent des pièces à rivet(s) traversant et les sous-types O4 et O6 des spécimens à rivet intégré. Les appliques en tôle plate sont regroupées dans le sous-type O1, celles en tôle emboutie dans les sous-types O2 et O4 à O6 et les pièces obtenues par fonderie dans le sous-type O3.

Notons que des appliques en matériau blanc fabriquées par fonderie, à rivet intégré, en forme d'étoile à six branches triangulaires<sup>3967</sup> ou circulaires et à ergots ovoïdes<sup>3968</sup> ont été trouvées à Londres. Une ceinture de soie appartenant au trésor de Colmar dans le Haut-Rhin, enfoui vers 1348, est décorée d'appliques en argent doré à rivets intégrés de type J à extrémités fleurdelisées et d'appliques à rivets intégrés de type O à motif rayonnant de fleurs de lys sur un corps circulaire<sup>3969</sup>. Ces dernières pièces sont très proches d'appliques du corpus de type O2c et d'appliques de la bibliographie des types O1 et O2.

L'iconographie fournit plusieurs représentations d'appliques de type O. L'épouse de Spiefami dans le *Baptême du Christ* peint dans l'entrée de la cathédrale Notre-Dame des Doms à Avignon vers 1425 possède une longue ceinture bouclée dans le dos décorée sur toute

---

<sup>3966</sup> Huit appliques complètes et une incomplète, L x l = 1,1 x 1,2 cm (Leconte 2002, p. XCIV-XCV, n° 16-1004-11)

<sup>3967</sup> Objets datés vers 1270 - vers 1350, se reporter à Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1093 et 1094.

<sup>3968</sup> Un spécimen trouvé dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 170, n° 815) et un autre en position résiduelle dans un contexte des années 1630 - 1650 (Egan 2005, p. 41, n° 143).

<sup>3969</sup> Plusieurs exemplaires complets, L x l = 3,8 x 0,8 cm (Fingerin 1971, P. 422, n° 358 ; Descatoire (dir.) 2007, p. 78, n° 42).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la longueur d'appliques cruciformes (**fig. 58**). Des exemplaires cruciformes sont disposés à l'extrémité des courroies assurant la fixation du dossier de l'armure d'un bourreau dans le *Retable du Parlement de Paris* peint vers 1454 (**fig. 161**), mais également sur la couverture d'un livre tenu par Jean de Prato dans un tableau peint par Giovanni di Piermatteo vers 1445 - 1448 (**fig. 326**). Plusieurs modèles d'appliques analogues sont connues par la bibliographie de comparaison. Ils appartiennent aux sous-types O2 et O3. Dans l'église San Francisco à Lodi en Italie, la ceinture de saint Défendant peint vers 1330 est parsemée d'appliques en forme d'étoiles à huit branches (**fig. 341**). Des appliques à corps quadrangulaire ayant des extensions aux angles et perforées pour le passage de l'ardillon de la boucle sont représentées sur une statue en pierre sculptée vers 1445 de sainte Marthe tenant en laisse la Tarasque au moyen d'une ceinture (**fig. 310**). Ces appliques sont à rapprocher des sous-types O3a et O3b tout comme les exemplaires figurés sur la ceinture d'une statue de donatrice datée entre 1440 et 1460 (**fig. 340**), sur la ceinture d'un juif assistant au *Couronnement d'épines* et sur la ceinture de Ponce Pilate dans la scène du *Lavement des mains* parmi les fresques peintes par Jean Canavesio en 1492 dans la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines à La Brigue (**fig. 72 et 171**).

#### **Type O1 : Applique à motif rayonnant unique, en tôle plate et à rivet(s) traversant (fig. 355, n° 8 à 11)**

Trois sous-types sont distingués au sein des appliques en tôle plate cuivreuse du corpus en fonction de la forme des branches et du nombre de rivets. Les deux premiers sous-types regroupent les pièces à unique rivet traversant, à branches triangulaires (O1a) et à branches losangiques ajourées (O1b). Le dernier sous-type (O1c) comprend une applique à feuilles en forme de pique et à quatre perforations pour la fixation.

Plusieurs modèles d'appliques en alliage cuivreux sont absents du corpus. Les sites du château de Montségur en Ariège<sup>3970</sup> et du château de Peyrepertuse<sup>3971</sup> dans l'Aude ont respectivement livré des appliques (N.D.S) à corps carré bordé d'un trait incisé ou d'une file de points creux, avec quatre appendices évoquant des palmettes et rattachés au milieu de chacun des côtés. Elles peuvent être rapprochées des appliques de type O2c. Des fleurs de lys sont positionnées aux angles du corps quadrangulaire d'un objet trouvé dans un niveau daté

---

<sup>3970</sup> Artefact complet, d x d = 1,9 x 1,9 cm (Czeski 1981, p. 196, n° 128/65 ; Archéologie 1990, p. 221, n° 455).

<sup>3971</sup> Objet complet, L x l = 1,9 x 1,9 cm (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 18).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

au plus tard du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la Place des Halles à Troyes dans l'Aube<sup>3972</sup>. Les fleurs de lys sont remplacées par des palmettes sur un exemplaire ramassé hors stratigraphie dans l'église Saint-Laurent à Grenoble en Isère<sup>3973</sup> et sur un spécimen découvert dans un remblai de construction de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>3974</sup>.

Deux appliques sans moyen de fixation visible (N.D.S.) ont été retrouvées au château de Montségur en Ariège. La première est en forme de croix fleuronnée dont les bords des branches sont décorés d'une ligne de coups d'un poinçon circulaire. L'absence de description ne permet pas de comprendre si l'applique est décorée d'un cercle gravé en son centre ou si elle comporte un bombement circulaire<sup>3975</sup>. La deuxième applique, dorée, est en forme de khi recroiseté<sup>3976</sup>.

Des appliques en fer de type O1 n'ont été retrouvées que sur le site de Colletière (première moitié du XI<sup>e</sup> siècle) à Charavines-les-Bains en Isère. Elles sont constituées de quatre appendices quadrangulaires positionnés aux angles d'un corps central quadrangulaire<sup>3977</sup>. Leur forme est analogue à celui des appliques de type O3, beaucoup plus tardives en l'état actuel des connaissances.

#### **Type O1a : Applique en tôle plate en forme d'étoile à branches triangulaires, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 8 et 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL 82.I.1.33 et SBL XX-110, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces deux appliques en forme d'étoile à cinq ou six branches, découpées au ciseau ou avec des cisailles, n'étaient fixées qu'au moyen d'un seul rivet traversant. Un exemplaire à

---

<sup>3972</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,2 x 1,2 cm (Lenoble *et al.* 1997, p. 66, fig. 57, n° 5).

<sup>3973</sup> Applique incomplète, L x l = 1,6 x 1,3 cm (Colardelle 1999, t. 2, p. 37).

<sup>3974</sup> Individu complet, L x l = 1,6 x 1,6 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 104, n° 2540).

<sup>3975</sup> Pièce incomplète, l rest. = 5 cm (Czeski 1981, p. 195, 196, n° 30/66).

<sup>3976</sup> Spécimen complet ?, L x l = 1,5 x 1,3 cm (Sarret 1980, p. 58 ; Sarret 1981b, p. 104).

<sup>3977</sup> Multiples objets de formes diverses (Colardelle et Verdle 1993, p. 217, n° 27 à 43).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

huit branches triangulaires, sans contexte connu, provient de la fouille du quartier San Domenico al Priamà à Savone dans la province du même nom en Italie<sup>3978</sup>.

**Type O1b : Applique en tôle plate en forme d'étoile à branches losangiques ajourées, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 10)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Tunnel de la Major, Marseille : n° 11, comblement de fosse, milieu XVIII<sup>e</sup> - milieu XIX<sup>e</sup> siècle.

Les branches de cette pièce, sans doute trouvée en position résiduelle, sont losangiques et ajourées. Aucun élément de comparaison n'a été fourni par la bibliographie rassemblée.

**Type O1c : Applique en tôle plate à motif rayonnant de feuilles en forme de pique, en alliage cuivreux, à quatre rivets traversant (fig. 355, n° 11)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 340, comblement de caveau, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

Les quatre feuilles en forme de pique de l'applique sont perforées pour la fixation et décorés de coups d'un poinçon à pointe circulaire. Les alignements réalisés rayonnent à partir d'un cercle de points dont le centre est matérialisé par un coup de poinçon plus marqué.

**Type O2 : Applique à motif rayonnant unique, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 355, n° 12 à 18)**

Les appliques de type O2 du corpus sont toutes perforées en leur centre pour le passage d'un rivet. Six sous-types sont distingués en fonction de la forme du motif rayonnant et de l'éventuel corps central. Les pièces en forme d'étoile sont rassemblées dans le sous-type

---

<sup>3978</sup> Spécimen complet, d = 1,5 cm (Viara 1996, p. 384, n° 15).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

O2a, celles avec des bosses en bordure d'un corps globalement ovoïde dans le sous-type O2b. Les trois sous-types suivants contiennent les artefacts à motif rayonnant de fleur de lys avec un corps central losangique (type O2c) et un seul rivet traversant ou à corps central circulaire et un (type O2d) ou deux rivets (type O2e) traversant. Les objets à motif rayonnant de feuilles ployées avec un corps central circulaire appartiennent au sous-type O2f.

Quelques modèles illustrés dans la bibliographie sont absents des contextes provençaux. Une applique à corps losangique des angles duquel s'échappent des extensions sous forme d'ergots (N.D.S.) provient du château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3979</sup>. Deux pièces produites dans un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle ont un corps quadrangulaire et des ergots arrondis aux angles<sup>3980</sup>. Des feuilles sont positionnées au milieu de chaque côté du corps losangique d'une applique découverte dans l'occupation du XIV<sup>e</sup> siècle d'une tour au château d'Essertines à Essertines-Basses dans la Loire<sup>3981</sup>. Deux pièces à corps central en forme de pyramide tronquée et agrémentée de fleurs de lys aux angles ont été mises au jour dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>3982</sup>. Des appliques cruciformes en tôle emboutie avec<sup>3983</sup> ou sans décor<sup>3984</sup> de bossettes au croisement des branches ont été trouvées à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis. Une applique en argent de type O2, au centre circulaire bombé et à quatre bras constitués de quatre bossettes accolées est rivetée au centre de la chape de type A5 de même matériau d'une boucle en argent de type D5 trouvée dans un trésor à Graz en Styrie<sup>3985</sup>.

#### **Type O2a : Applique en tôle emboutie en forme d'étoile, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 12)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 279, couche de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> siècle -

---

<sup>3979</sup> Pièce complète, L x l = 2,3 x 2,3 cm (Barrère 2000, p. 225, fig. 148, n° 31).

<sup>3980</sup> Individus incomplets, L x l = 0,9 x 0,9 et 1 x 1 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 67 et 68).

<sup>3981</sup> Artefact complet, L x l = 1 x 1 cm (Maccari-Poisson 1992, p. 149).

<sup>3982</sup> Exemple complet, L x l = 1 x 1 cm (Rieb et Salch 1973, n° 312).

<sup>3983</sup> Objet incomplet, l recons = 2 cm, occupation, deuxième moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle (Leconte 2002, p. XCII, n° 21-155-6 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 11).

<sup>3984</sup> Artefact incomplet (en tôle emboutie ?), l = 1,7 cm, remblai, fin XIII<sup>e</sup> siècle (Leconte 2002, p. XCII, n° 16-1096-2).

<sup>3985</sup> Applique complète, L x l = 0,95 x 0,95 cm, datation semble-t-il typologique proposée pour le lot : troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle (Fingerlin 1971, cat. n° 97).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

vers 1285.

Cette petite applique comporte six branches régulières en forme d'amande. L'atelier métallurgique de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle de Händelhauskarree à Halle dans le land de Saxe-Anhalt a fourni un objet à six branches triangulaires nervurées bordées de bossètes<sup>3986</sup>. Il comporte une unique perforation centrale pour la fixation.

**Type O2b : Applique en tôle emboutie à motif rayonnant de bosses sur un corps ovoïde, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 13)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 712, sol de bâtiment avec foyer, vers 1360 - vers 1370/1375.

L'objet est divisé en huit sections angulaires égales par des plis de la tôle. Chaque section est décorée d'une bossète à son extrémité. Des traces de dorure sont encore visibles.

**Type O2c : Applique en tôle emboutie à motif rayonnant de fleurs de lys sur un corps losangique, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 14 à 16)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1760, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315.

*Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 107, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 351, contexte inconnu.

Ces trois appliques sont constituées d'une partie centrale losangique des angles de laquelle partent des branches en forme de fleur de lys ou de palmettes. Il est possible que la figuration des palmettes soit le résultat d'une altération progressive du motif des fleurs de lys

---

<sup>3986</sup> Objet complet, d = 1,8 cm (Berger 2012, fig. 8).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dont l'applique de Rougiers fournit des exemples malheureusement peu lisibles. Un exemplaire du corpus comporte actuellement deux rivets traversant situés à l'intérieur de fleurs de lys opposées (**fig. 355, n° 15**). La perforation centrale, trop petite pour être un œillet, ne présente aucun défaut. Elle était destinée à accueillir un rivet mais ce seul point de fixation a pu paraître insuffisant.

Des appliques de type O2c, à un seul rivet traversant, au corps central losangique ont été trouvées au château de Montségur (N.D.S.) en Ariège<sup>3987</sup> et au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>3988</sup>. L'un des exemplaires audois est fixé par son rivet traversant sur une applique de type A1<sup>3989</sup>. Il conserve des traces d'étamage. Ces deux sites ont également livré des appliques similaires mais de type O1 (N.D.S), à corps carré bordé d'une file de points creux, avec quatre extensions évoquant des palmettes et rattachées au milieu de chacun des côtés<sup>3990</sup>.

#### **Type O2d : Applique en tôle emboutie à motif rayonnant de fleurs de lys sur un corps circulaire, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 273, n° 15)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 982, foyer (?), vers 1360 - vers 1370/1375.

L'applique est constituée de quatre fleurs de lys rayonnant depuis un corps central circulaire et bombé perforé pour le passage d'un rivet. Celui-ci fixe l'applique sur une chape de type A3b qu'il traverse entièrement. L'applique et la chape sont recouvertes d'une pellicule d'un amalgame d'argent et de mercure<sup>3991</sup>. Le motif de l'applique la rapproche du type O2e.

---

<sup>3987</sup> Individu presque complet, L x l = 1,85 x 1,85 cm (Dagain et Laffont 1975, p. 15).

<sup>3988</sup> Spécimen complet, d = 1,4 cm (Barrère 2000, p. 223, fig. 148, n° 9).

<sup>3989</sup> Applique complète, L x l = 1,2 x 1,2 cm (Barrère 2000, p. 223, fig. 148, n° 8).

<sup>3990</sup> *Château de Montségur* : Artefact complet, d x d = 2,2 x 2,3 cm (Czeski 1981, p. 196, n° 128/65) ; *Château de Peyrepertuse* : Objet complet, L x l = 1,9 x 1,9 cm (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 18).

<sup>3991</sup> Détermination par analyse de composition, se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type O2e : Applique en tôle emboutie à motif rayonnant de fleurs de lys sur un corps circulaire, en alliage cuivreux, à deux rivets traversant (fig. 355, n° 17)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 565, sol de circulation extérieure, vers 1309/1315 - vers 1345.

Le corpus comprend un seul objet. Quatre fleurs de lys collées les unes contre les autres rayonnent depuis un corps central circulaire. Deux fleurs de lys opposées sont perforées pour le passage de rivets. Cette applique est à rapprocher du type O2d.

**Type O2f : Applique en tôle emboutie à motif rayonnant de feuilles ployées sur un corps circulaire, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 18)**

*Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 352, datation inconnue.

Cette applique en tôle emboutie est constituée de quatre motifs de feuilles ployées autour d'un corps central circulaire. Un objet analogue provient d'une couche de dépotoir de fin XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle au château de Hohenfels à Dambach dans le Bas-Rhin<sup>3992</sup>.

**Type O3 : Applique à motif rayonnant unique, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 355, n° 19 à 27)**

Quatre sous-types ont été différenciés parmi les appliques du corpus de type O3, toutes à rivet(s) traversant et en alliage cuivreux, en tenant compte de la forme des extensions rayonnantes et du corps central. Les pièces à motif rayonnant de rectangles sur un corps quadrangulaire sont classées dans le sous-type O3a. Les artefacts du sous-type O3b se différencient par un motif rayonnant en forme de feuille. Les sous-types O3c et O3d

---

<sup>3992</sup> Spécimen complet, dimensions inconnues (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 450, n° 3.120).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

regroupent des appliques à corps central circulaire et à trois ou quatre appendices en forme de fleur de lys.

Des spécimens de petite taille fabriqués par fonderie, absents des contextes provençaux étudiés mais observés dans la bibliographie consultée, composés d'un corps quadrangulaire plat d'où s'échappent quatre branches fleurdelisées peuvent être rapprochés des appliques de type O3c et O3d<sup>3993</sup>. Signalons également des objets cruciformes décorés de bossettes à deux<sup>3994</sup> rivets traversant ou sans décor et avec deux<sup>3995</sup> ou quatre rivets traversant<sup>3996</sup>, des artefacts en forme d'étoile à rivet intégré. Des appliques en forme d'étoile s'observent sur un possible fragment de collier de chien en cuir antérieur à 1530 récupéré dans une zone ennoyée en Zélande aux Pays-Bas. Elles alternent avec des appliques circulaires concaves en tôle de type A<sup>3997</sup>.

#### **Type O3a : Applique issue de la fonte, à motif rayonnant de rectangles sur un corps quadrangulaire, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 19)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2713, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Cette applique obtenue par la fonte est constituée de quatre excroissances quadrangulaires disposées aux angles d'un corps quadrangulaire. Deux appliques du même type ont été trouvées sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le

---

<sup>3993</sup> **France, Cher** : deux pièces complètes, l = 1,5 et 1,9 cm, occupations, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Fronpillon et Marot (dir.) 2013, p. 103, n° 354, p. 104, n° 1496) ; **Hérault** : exemplaire complet, L x l = 2,85 x 2,85 cm, occupation de bâtiment, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, verrerie forestière de La Seube, Claret (Lambert 1983, p. 211, fig. 49, n° 4).

<sup>3994</sup> **France, Aude** : une applique incomplète, l = 1,5 cm, un individu complet, L x l = 2,1 x 2,1 cm, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 16 et 17) ; **Ariège** : un objet fragmentaire et une pièce complète, L x l = 2,4 x 2,4 cm, N.D.S., château de Montségur (Czeski 1990, p. 398, n° 23/65 et 107 T1 C 88 ; Archéologie 1990, p. 222, n° 458) ; un artefact complet, L x l = 1,9 x 1,9 cm, N.D.S., château de Montségur (Archéologie 1990, p. 221, n° 456).

<sup>3995</sup> Spécimen complet, L x l = 1,55/1,6 cm, XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, couvent et monastère de l'Ave Maria, Paris (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 6).

<sup>3996</sup> Pièce complète, l = 1,8 cm, occupation d'atelier métallurgique, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Fronpillon et Marot (dir.) 2013, p. 106-107, n° 2575).

<sup>3997</sup> Fragment de cuir : L x l x e = 12 x 2,1 x 0,12 cm ; appliques circulaires : d = env. 1,7 cm ; appliques en étoile : d = env. 2,4 cm (Willemsen et Ersnt 2014, p. 71, fig. 75).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Calvados<sup>3998</sup> et une troisième dans un remblai d'inhumation des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>3999</sup>.

**Type O3b : Applique issue de la fonte, à motif rayonnant de feuilles sur un corps quadrangulaire, en alliage cuivreux, à unique rivet traversant (fig. 355, n° 20 et 21)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de la Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 10, N.D.S.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1269 C, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Les deux objets du corpus, concave ou légèrement convexe, sont composés de quatre feuilles quadrangulaires stylisées qui s'échappent des angles d'un corps central quadrangulaire. Des dépressions parfois profondes différencient les folioles. Le rivet traversant est à tête bombée. L'artefact d'Avignon conserve des restes d'une matière brunâtre au revers, peut-être du cuir. Il trouve deux éléments de comparaison au château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) dans le Jura<sup>4000</sup> et à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>4001</sup>. Cependant, d'après l'épaisseur donnée aux objets dans les dessins, ils seraient en tôle emboutie.

**Type O3c : Applique issue de la fonte, à motif rayonnant de fleurs de lys sur un corps circulaire convexe, en alliage cuivreux, à trois rivets traversant (fig. 355, n° 22 à 24)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 64, remblai, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Quartier de la Balance, Avignon : n° 2, H.S.
- Rue Régina, Avignon : n° 18, contexte inconnu.

---

<sup>3998</sup> Objets complets, L x l = 0,8 x 0,8 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 196).

<sup>3999</sup> Exemplaire complet, L x l = 0,75 x 1,25 cm (Leconte 2011, p. LXVII, n° 15-678-3 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 66).

<sup>4000</sup> Individus complets, L x l = 1,6 x 1,6 cm (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1989).

<sup>4001</sup> Artefact complet, L x l = 0,95 x 0,95 cm, comblement de fosse, datation en cours d'enregistrement en 2002 (Leconte 2002, p. XCV, n° 16-5627-5).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les appliques du corpus sont constituées d'une partie circulaire creuse et fortement bombée à laquelle se rattachent trois appendices en forme de fleur de lys avec une ouverture circulaire pour la fixation.

Deux pièces à trois appendices et à fort bombement central ont été découvertes à Londres. Un premier spécimen obtenu par la fonte appartient à un contexte du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4002</sup>. Les bords des appendices sont entièrement en courbes et contre-courbes. Des zigzags sont gravés autour des rivets et autour du bombement central marqué par de profondes dépressions rayonnant depuis son centre. Un deuxième exemplaire a été fabriqué à partir d'une tôle<sup>4003</sup>. Il provient d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park. Trois extensions allongées et arrondies sont terminées par un ergot. Le sommet du bombement central réalisé par emboutissage est crevé et déformé.

La proximité morphologique des appliques de type O3c avec celles de type O3d et les éléments de datation disponibles pour le type O3c nous incitent à proposer une datation typologique s'étendant sur les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

#### **Type O3d : Applique issue de la fonte, à motif rayonnant de fleurs de lys sur un corps circulaire convexe, en alliage cuivreux, à quatre rivets traversant (fig. 355, n° 25 et 26)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 25, niveau de construction (déchets de taille et sable), XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 367, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces appliques du corpus ont le même aspect que celles du type O3c si ce n'est qu'elles comportent quatre appendices ou lieu de trois. Un artefact de type O3 à quatre appendices a été trouvé dans un niveau de démolition incendié de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4004</sup>.

---

<sup>4002</sup> Objet complet, L x l = 2,2 x 3,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 203, n° 1099).

<sup>4003</sup> Artefact complet, L x l = 2,9 x 2,9 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 184, n° 938).

<sup>4004</sup> Artefact incomplet, d = 4 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 107, n° 7).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

En tenant compte des éléments de datation disponibles pour le type O3c avec lequel le type O3d est très proche, une datation typologique correspondant aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles est proposée.

#### **Type O4 : Applique à motif rayonnant unique, en tôle emboutie et à rivet(s) intégré(s) (fig. 356, n° 1)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2011-2, remblai de tranchée de fondation du rempart, première moitié XII<sup>e</sup> siècle.

L'applique en tôle emboutie comporte quatre excroissances de profil triangulaire (fig. 356, n° 1). Une applique peut-être analogue a été trouvée dans un niveau du XII<sup>e</sup> siècle sur le site du cimetière du Saint-Sépulcre à Parthenay dans les Deux-Sèvres<sup>4005</sup>.

#### **Type O5 : Applique à motifs rayonnants alternés, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 356, n° 2 et 3)**

##### *Var*

- *Castrum* d'Amphoux, Fox-Amphoux : n° 3, H.S.

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 108, datation inconnue.

Ces deux appliques embouties sont composées de deux motifs alternés : une feuille à la bordure dentelée et un pétale dans un cas (fig. 356, n° 2), une feuille en forme d'amande et un pétale à bordure de bossettes dans l'autre cas (fig. 356, n° 3).

Une plaque en alliage cuivreux de forme similaire à l'applique du *castrum* d'Amphoux, sans motif embouti, sans aucun moyen de fixation, a été retrouvée sur le site du château de Bressieux en Isère<sup>4006</sup>. La datation de son contexte de découverte n'est pas renseignée.

---

<sup>4005</sup> Pièce incomplète, d = 1,8 cm (Fourteau Bardaji 1989, p. 35).

<sup>4006</sup> Objet complet, L x l = 4,1 x 3,7 cm (Girard et Lafond 2009, p. 164, fig. 206, n° 5).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type O6 : Applique à motifs rayonnants alternés, en tôle emboutie et à rivet(s) intégré(s) (fig. 356, n° 4)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1242, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Cet objet du corpus au profil arrondi est composé de quatre branches de section arrondie. De petits nodules ovales ont été rajoutés entre les branches. L'applique conserve au revers des restes d'une matière blanche pulvérulente.

#### **Type P : Applique en forme de papillon (fig. 356, n° 5 à 31)<sup>4007</sup>**

Les appliques de type P du corpus, toutes en alliage cuivreux, sont classées en cinq sous-types en fonction de la technique de fabrication et du mode de fixation. Les objets à rivet(s) traversant sont regroupés dans les sous-types P1 à P3, ceux à rivet(s) intégrés dans les sous-types P4 et P5. Le sous-type P4 contient une applique en tôle plate. Les sous-types P1 et P2 comprennent les exemplaires en tôle emboutie, les sous-types P3 et P5 les spécimens fabriqués par la fonte.

Les appliques en tôle plate à rivet traversant sont absentes du corpus mais illustrées par la bibliographie. Un exemplaire a été trouvé en position résiduelle dans un dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles lors d'une opération archéologique 14-16 rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime. Il adopte une forme très proche de celle d'un papillon<sup>4008</sup>. Chaque « aile » est perforée pour le passage d'un rivet.

#### **Type P1 : Applique en tôle emboutie en forme de papillon et à rivet(s) traversant (fig. 356, n° 5 à 26)**

Sept sous-types sont distingués au sein des appliques de type P1 sur la base de la configuration des appliques du corpus. Les pièces de type P1 sont rares hors de Provence. Notons toutefois que deux ensembles d'appliques de ce type ont été trouvées dans l'atelier

---

<sup>4007</sup> Il se rencontre souvent dans la bibliographie la dénomination « applique papilliforme » pour désigner ces objets. Cette terminologie est incorrecte puisque le mot « papilliforme » réfère à ce « qui a la forme d'une papille » d'après le dictionnaire culturel en trois volumes (Rey (dir.) 2005).

<sup>4008</sup> Objet complet, L x l = 1,4 x 1,6 cm (Berthon (dir.) 2013, p. 72-73, n° 109).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

métallurgique parisien qui les produisit dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Un premier groupe rassemble les objets à deux extrémités triangulaires réunies par une partie centrale ovale<sup>4009</sup>. Un second groupe comprend les objets en forme de sablier<sup>4010</sup>.

#### **Type P1a : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à bossettes et à unique rivet traversant (fig. 356, n° 5 à 13)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600923 A à J, couche d'occupation, XIV<sup>e</sup> siècle ; n° B5600942, remblai de destruction, postérieur milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : dix exemplaires référencés sous le n° 7, près du crâne de l'individu 125 mais pourrait appartenir à l'individu 122 ; trente-quatre spécimens enregistrés sous le n° 14, à hauteur du bassin d'un corps de femme adulte (individu 122) ; n° 23 et 24, sépultures d'adulte de sexe indéterminé ; n° 29, remblai, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3799, comblement de silo, second quart XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 995, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 66, 2017 et 2500, sols de bâtiment, n° 863, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2185, couche de dépotoir, n° 3464, sol de bâtiment, vers 1345 - vers 1360 ; n° 1519, sol de bâtiment, n° 3590 et 3593, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2856, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : dix-sept pièces répertoriées sous le n° 94-253 C, contexte inconnu.

Toutes les appliques du type P1a comportent une partie centrale allongée en relief terminée par deux (**fig. 356, n° 5, 7 à 13**) ou quatre bossettes (**fig. 356, n° 6**) et des extrémités également allongées à trois bossettes. Les bossettes des quatre angles de l'applique

---

<sup>4009</sup> Quatorze artefacts complets et incomplets, L x l = 0,55 x 0,7 à 0,7 x 0,95 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 32 à 45).

<sup>4010</sup> Dix-huit objets complets et incomplets, L x l = 0,7 x 0,7 à 0,8 x 0,8 cm (Thomas 2009, t. 3, annexe B1, n° 2 à 19).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

comportent très régulièrement une petite encoche (**fig. 356, n° 7, 12 et 13**) souvent à peine visible.

La plupart des appliques de type P1a ont été trouvées par lots : un ensemble de dix-sept pièces identiques à Saint-Maximin (**fig. 356, n° 7**), un groupe de dix exemplaires dont neuf identiques à Fos-sur-Mer (**fig. 356, n° 12 et 13**), trente-quatre exemplaires et probablement dix autres sur le bassin d'un adulte de sexe féminin sur le site de Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert (**fig. 356, n° 5**), neuf artefacts dans la sépulture d'un adulte au sexe indéterminé sur le même site. Les appliques de ces trois lots comportent presque toujours un rivet à contre-rivure circulaire concave. Des restes de tissu sont conservés au contact des objets de Saint-Maximin et de ceux de la sépulture féminine de Châteauvert. Dans ce dernier contexte, les appliques sont associées à une boucle de type F4a à chape de type B1a, à deux mordants des types D3 et D5, à une bague de type A1c. Une applique de Châteauvert (n° 23) a été retrouvée coincée dans un anneau de type M dans la sépulture d'un adulte au sexe indéterminé qui contenait également une boucle de type F4a à chape de type B1a.

Sur la base des données chronologiques actuellement rassemblées, une datation typologique comprise entre le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle et les trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle peut être avancée.

**Type P1b : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à fleur entourée de feuilles et à unique rivet traversant (fig. 356, n° 14 à 17)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 210 D, remblai, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Notre-Dame du Château, Allauch : n° 4, nettoyage du rempart, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2390, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-229 B à Q, contexte inconnu.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les appliques de type P1b comportent un corps central en forme de fleur à six (fig. 356, n° 15 et 16), sept (fig. 356, n° 17) ou huit pétales (fig. 356, n° 14) et deux ensembles de deux feuilles éventuellement séparées par une feuille allongée. Les deux tiers des appliques trouvées à Saint-Maximin retiennent des fragments de tissu. Neuf d'entre-elles conservent un rivet à contre-rivure concave. Celle-ci est plate dans un cas.

**Type P1c : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à corps central quadrangulaire, à quatre feuilles ondulées et à unique rivet traversant (fig. 356, n° 18)**

#### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 268, datation inconnue.

Cette applique est constituée d'un corps quadrangulaire bombé et de deux ensembles de deux feuilles ondulées séparées par une feuille allongée.

**Type P1d : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à corps central allongé, à feuilles en amande et à unique rivet traversant (fig. 356, n° 19 à 21)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 387, niveau d'occupation ou de déblais, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 2578 A et B, niveau d'égalisation de sol de zone de circulation, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1416, sol de grotte, n° 3570, couche de dépotoir associée à de l'effondrement de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

Le corps central des appliques du type P1d, ovoïde, est encadré par deux bossettes. Deux ensembles de deux feuilles nervurées en amande séparées par une petite feuille en amande s'échappent du corps central.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une applique de ce type provient de l'occupation des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du château de Montségret dans l'Aude<sup>4011</sup>. Un possible exemplaire a été trouvé dans un dépotoir des XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles sur le site de l'église Sainte-Marie à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>4012</sup>.

**Type P1e : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à corps central ovoïde, à quatre feuilles tréflées et à unique rivet traversant (fig. 356, n° 22 et 23)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3734, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1018, couche d'occupation, vers 1360 - vers 1370/1375.

Les deux objets du corpus comportent un corps central ovoïde et bombé avec une légère dépression en forme de croix ou de croix de saint André. Deux ensembles de deux feuilles tréflées séparées par une feuille en amande à la bordure bombée sont rattachés au corps central. Les appliques conservent un rivet. Celui-ci comporte dans un cas une contre-rivure circulaire légèrement concave.

**Type P1f : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à corps central ovoïde, à quatre feuilles ovoïdes et à unique rivet traversant (fig. 356, n° 24)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 434, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

L'applique présente un corps central bombé à bordure de bossettes avec une légère dépression circulaire tout au centre et quatre feuilles ovoïdes à motif de bossettes carrées en relief rattachées au corps central.

---

<sup>4011</sup> Artefact presque complet, L x l = 1 x 1,4 cm (Immel et Lapeyre 1981, p. 12).

<sup>4012</sup> Applique incomplète, L x l = 1 x 1,7 cm (Bayrou *et al.* 1991, p. 76).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type P1g : Applique en tôle emboutie en forme de papillon, en alliage cuivreux, à corps central allongé et bombé, à six feuilles et à deux rivets traversant (fig. 356, n° 25 et 26)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 159 A et B, remblai, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3295, sol de zone de circulation, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2656, remblai, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les quatre appliques du corpus comportent un corps central allongé et bombé auquel sont rattachés deux ensembles de trois feuilles allongées. Les pièces dignoises, identiques (**ex : fig. 356, n° 26**), conservent des restes de tissu et un rivet à tête bombée terminé par une contre-rivure circulaire concave. L'un des objets de Rougiers présente également un rivet à tête bombée.

**Type P2 : Applique composite en tôles embouties en forme de papillon et à rivet(s) traversant (fig. 356, n° 27)**

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1518, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; s.n. 1, H.S.

Cet artefact est constitué de deux appliques embouties de type P1, à palmettes rattachées à un corps ovoïde, reliées par un même rivet. Un tel objet était visible sur une lanière quelle que soit la face exposée.

**Type P3 : Applique issue de la fonte en forme de papillon et à rivet(s) traversant (fig. 356, n° 28)**

#### *Var*

- *Castrum* d'Amphoux, Fox-Amphoux : n° 4, H.S.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La surface de l'applique provençale est plane. Elle arbore deux extrémités allongées traversées par un rivet. La partie centrale de l'applique, aux bords ondulés, comporte un ajour cruciforme.

#### **Type P4 : Applique en tôle plate en forme de papillon et à rivet(s) intégré(s) (fig. 356, n° 29)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 393, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

L'objet du corpus est constitué d'une tôle plate découpée dont les excroissances angulaires sont gravées de multiples traits. Un massif quadrangulaire rainuré a été brasé sur l'avvers de cette tôle. Le rivet est brasé au revers de la tôle.

#### **Type P5 : Applique issue de la fonte en forme de papillon et à rivet(s) intégré(s) (fig. 356, n° 30 et 31)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3619, vers 1309/1315 - vers 1345.
- Rue Pierre Sépard, Toulon : n° 2, comblement de fosse, seconde moitié XVII<sup>e</sup> - première moitié XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces deux appliques à rivet intégré fabriquées par la fonte sont très semblables. Chacune des deux extrémités comporte trois bombements alignés. L'élargissement central présente un petit relief à ses deux bouts. La pièce toulonnaise (**fig. 356, n° 31**), trouvée en position résiduelle, est dorée sur toutes ses faces.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type Q : Applique à forme végétale non rayonnante (fig. 356, n° 32 à 33 ; fig. 357, n° 1 à 5)**

Les appliques de type Q sont classées en cinq sous-types. Les critères pris en compte sont la forme de l'applique et la technique de fabrication. Les pièces en forme de fleur de lys appartiennent aux sous-types Q1 et Q2, celles en forme de feuille aux sous-types Q3 et Q4. Le sous-type Q5 regroupe les appliques en forme de plante. Les objets des sous-types Q1, Q3 et Q5 sont en tôle emboutie et ceux des sous-types Q2 et Q4 sont issus de la fonte. Toutes les pièces du corpus, à l'exception peut-être d'une applique de type Q3, sont fixées par un ou deux rivets traversant.

Quelques appliques à rivet intégré sont signalées dans la bibliographie. Un exemplaire en forme de trèfle a été découvert dans un remblai de construction de foyer de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4013</sup>. Des spécimens en étain ou en alliage d'étain et de plomb, en forme de trèfle, de feuille à trois folioles ou de bouquet de trois feuilles, en forme de fleur de lys, éventuellement intégrée dans un cercle greneté, sont connus par les opérations archéologiques menées à Londres<sup>4014</sup>.

Quatre-vingt-quatorze appliques en forme de trèfle, disposées par deux, opposées par la base, sont fixées sur une ceinture en cuir de 2,5 cm de large pour une longueur non renseignée trouvée à hauteur du bassin d'un sujet féminin d'une quarantaine d'années inhumé au bas Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne sur le site de la Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes<sup>4015</sup>. Le mode de fabrication n'est pas précisé. La fixation de chaque applique s'effectue par trois (?) rivets traversant. La ceinture comporte une boucle de type P2b, une chape de type A2a et un mordant dont le type n'a pu être déterminé.

#### **Type Q1 : Applique en forme de fleur de lys, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 356, n° 32)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3442, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

---

<sup>4013</sup> Objet complet, L x l = 1,2 x 1,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 104-105, n° 3194).

<sup>4014</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 200, n° 1086, 1088 à 1090.

<sup>4015</sup> Exemplaire complets, L x l = 1,25 x 1,3 cm (Bonnefoi 1969, p. 30).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

L'applique du corpus, en tôle emboutie, est décorée de bossettes au-dessus de la base de la fleur. L'enroulement des feuilles forme des ajours circulaires. Deux petites perforations laissent passage aux rivets. L'aspect de cet objet est très proche d'un artefact du corpus de type Q2. Deux pièces analogues, à grènetis au-dessus de la base, sans l'enroulement complet des feuilles, ont été trouvées au château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>4016</sup> et au château de Bressieux (datation non fournie) en Isère<sup>4017</sup>. Une pièce sans grènetis et avec une unique perforation en position centrale provient d'un niveau d'abandon de moulin de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4018</sup>. Le centre de la fleur et des feuilles est en plus fort relief. C'est aussi le cas d'un artefact mis au jour sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados<sup>4019</sup>.

#### **Type Q2 : Applique en forme de fleur de lys, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 356, n° 33)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2580, niveau d'égalisation de sol de circulation, vers 1309/1315 - vers 1345.

L'aspect de cet objet est analogue à celui du corpus appartenant au type Q1. L'artefact, à deux perforations pour rivet, est décoré de bossettes au-dessus du pied de la fleur. L'enroulement des feuilles forme des ajours circulaires. Deux appliques analogues ont été retrouvées sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados<sup>4020</sup>, une autre récupérée hors contexte à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>4021</sup> et une dernière découverte dans un niveau non datable du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>4022</sup>.

---

<sup>4016</sup> Applique complète, L x l = 2,9 x 2 cm (Barrère 2000, p. 224, fig. 148, n° 29).

<sup>4017</sup> Spécimen complet, L x l = 3,5 x 2,6 cm (Girard et Lafond 2009, p. 164, fig. 206, n° 4).

<sup>4018</sup> Artefact complet, L x l = 1,3 x 1,2 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 102, n° 5384).

<sup>4019</sup> Individu complet, L x l = 1,7 x 1,6 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 198).

<sup>4020</sup> Pièces complètes, L x l = 1,7 x 1,2 et 1,5 x 1,1 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 198).

<sup>4021</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,25 x 0,85 cm (Leconte 2002, p. XCII, n° 16-500-4 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 65).

<sup>4022</sup> Spécimen complet, L x l = 1,8 x 1,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 200, n° 1084).

#### **Type Q3 : Applique en forme de feuille, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 357, n° 1 à 3)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 133, comblement de caveau et de fosse, Époque moderne.
- Le Castellans, Rognac : n° 3 à 61, cimetière du *castrum*, H.S.

L'applique marseillaise (**fig. 357, n° 1**), incomplète, prend la forme d'une feuille d'arbre. Les nervures et une partie du bord de la feuille sont en relief. L'extrémité inférieure de la tige n'est pas conservée. Une autre applique, cassée à la base de la feuille, provient du site du château d'Apcher (XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle) en Lozère : chaque foliole est individualisée des autres par un relief qui l'entoure complètement<sup>4023</sup>. Un artefact complet a été trouvé sur le site de Brandes-en-Oisans (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère. Les nervures sont en relief et la base de la tige et l'extrémité de la feuille sont perforées pour le passage de rivets<sup>4024</sup>. Une applique en forme de feuille très découpée, cassée à la base, a été découverte dans un niveau daté vers 1370 - vers 1455 sur le site du château de Threave dans le Dumfries and Galloway<sup>4025</sup>.

L'absence de perforation au sommet de la feuille et la cassure à l'endroit de la base pourraient être des indices d'une utilisation en tant que branlant et non comme applique. Il existe en effet des objets en forme de feuille comportant un anneau qui permettait la suspension. Deux fragments de valves de moule pour fabriquer de tels objets ont été trouvés dans un contexte de fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>4026</sup>. Un contexte des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles de ce même site a livré trois branlants encore retenus par un fil cuivreux qui, dans un cas, traverse une applique de type M2<sup>4027</sup>. Un ensemble de vingt-huit pièces en fer embouti retenues par un fil de fer à une applique en fer de type A2 provient d'un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Trig Lane à Londres<sup>4028</sup>. Tous les éléments sont étamés. Les feuilles sont percées d'un trou en leur milieu.

---

<sup>4023</sup> Données inédites.

<sup>4024</sup> Objet complet, L x l = 2,2 x 1,2 cm (Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994, p. 128).

<sup>4025</sup> Spécimen incomplet, L x l = 1,5 x 1,4 cm (Caldwell 1981, p. 107, fig. 10, n° 19).

<sup>4026</sup> Vivre au Moyen Âge 1990, p. 430-431, n° 3.40.

<sup>4027</sup> Deux pièces complètes dont une avec son support, L x l = 1,85 x 1,7 cm, un individu incomplet sans son support, L x l = 1,15 x 0,45 cm (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 431, n° 3.47).

<sup>4028</sup> Artefact complet, L x l = 5,9 x 2,1 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 217, 219, n° 1188).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les accessoires métalliques d'une ceinture ont été retrouvés à l'emplacement d'un cimetière sur le site du *castrum* du Castellans à Rognac. Cet ensemble se compose d'une boucle de type P2b, d'une possible chape de type A3c, d'un mordant de type indéterminé, de cinquante-huit appliques en forme de trèfle stylisé (**fig. 357, n° 2**), d'une applique évoquant un feuillage (**fig. 357, n° 3**). Les folioles des pièces en forme de trèfle sont bombées en bordure. Elles sont assises sur une bande bombée cordée. Ces appliques étaient fixées par un unique rivet. Dans une reconstitution proposée en 1981, les appliques en forme de trèfle sont disposées par deux, opposées par la base. L'applique à feuillage est placée à une extrémité<sup>4029</sup>.

#### **Type Q4 : Applique en forme de feuille, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 357, n° 4)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1269 A et B, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces deux appliques identiques ont la forme d'un trèfle. De profondes dépressions distinguent les folioles. Le milieu du bord extérieur de chaque foliole est échancré. Une dépression longiligne s'en échappe. Deux autres courtes dépressions sont visibles à l'endroit du pied. Des restes de cuir sont conservés au revers.

Des appliques en forme de trèfle, plus naturalistes, ont été trouvées à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, dans un remblai d'occupation et des alluvions du Croult datés de seconde moitié XIV<sup>e</sup> - premier quart XV<sup>e</sup> siècle<sup>4030</sup>. Plusieurs exemplaires sont fixés par leur rivet central à des fragments d'une courroie de cuir provenant d'un comblement de fosse des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles. Cette lanière dont la largeur est à peine plus large que les appliques est probablement en position résiduelle. Les appliques de type Q4, orientées couchées, alternent soit avec des appliques en forme de croissant de lune (type X), soit avec des appliques circulaires à œillet (type B3). Deux appliques de type N ont été retrouvées sur des fragments de cuir dans le même contexte<sup>4031</sup>.

---

<sup>4029</sup> Aujourd'hui le Moyen Âge 1981, p. 92, n° 416.

<sup>4030</sup> Exemplaires complets, L x l = 1,65 x 1,15 et 1,05 x 0,9 cm (Leconte 1981, p. XC, n° 21-357-18 et 26-411-55 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 23 et 58)

<sup>4031</sup> Huit appliques complètes et une incomplète, L x l = 1,1 x 1,2 cm (Leconte 2002, p. XCIV-XCV, n° 16-1004-11)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type Q5 : Applique en forme de plante, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 357, n° 5)**

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-258, contexte inconnu.

L'applique est constituée de deux tiges, de la base desquelles s'échappent deux feuilles. Les tiges s'entrecroisent en leur milieu et chacune est terminée par un gland. L'entrecroisement des tiges forme un nœud au centre duquel passe un rivet.

Un remblai de construction issu de démolition de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher a livré une applique en forme de tulipe<sup>4032</sup>.

#### **Type R : Applique en forme de coquille (fig. 357, n° 6 à 8)**

Les appliques du corpus sont classées en deux sous-types établis en prenant en compte le mode de fabrication et le mode de fixation. Le sous-type R1 contient les spécimens en tôle emboutie à rivet(s) traversant, le sous-type R2 un exemplaire fabriqué par la fonte et à rivet intégré. Deux appliques obtenue par fonderie et à unique rivet traversant ont été découvertes dans des niveaux de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Swan Lane à Londres<sup>4033</sup>. Les côtes sont figurées par des dépressions disposées en éventail.

Toutes les appliques du corpus et de la bibliographie sont côtelées. Il est probable qu'il s'agit d'évocations de la coquille Saint-Jacques.

#### **Type R1 : Applique en forme de coquille, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 357, n° 6 et 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cour de l'Archevêché, Aix-en-Provence : n° 3, sous un mur, XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 115, datation inconnue.

---

<sup>4032</sup> Objet complet, L x l = 1 x 1,4 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 104, n° 168).

<sup>4033</sup> Au moins un exemplaire complet sur les trois, L x l = 1,2 x 1,1 cm et 1,1 x 1,1 cm et 1,2 x 1,2 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 200, n° 1082 et 1083).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces deux appliques en tôle emboutie, complètes, évoquent une coquille avec des côtes, peut-être une coquille Saint-Jacques. La plus petite (**fig. 357, n° 6**) comporte neuf côtes. Deux rivets assuraient la fixation. Des spécimens analogues à cinq ou sept côtes ont été trouvés au château d'Apcher en Lozère<sup>4034</sup>. Une applique assez frustre, à six côtes et à deux perforations pour la fixation, de bien plus grande taille provient d'un niveau du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle du village médiéval de l'Ortolo en Corse<sup>4035</sup>.

Neuf côtes sont dénombrées pour la pièce du corpus la plus grande (**fig. 357, n° 7**). Les oreilles de la coquille sont ici figurées contrairement aux pièces précédentes. Une applique à six côtes et à oreilles différenciées, à perforation centrale pour la fixation, provient de la démolition de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'un atelier métallurgique sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4036</sup>.

#### **Type R2 : Applique en forme de coquille, issue de la fonte et à rivet(s) intégré(s) (fig. 357, n° 8)**

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 90, datation inconnue.

L'objet du corpus est constitué d'une pièce fabriquée par fonderie en forme de coquille, à neuf côtes et à oreilles différenciées, dont le rivet intégré traverse une contre-rivure en tôle concave. Des restes de cuir sont conservés au revers.

#### **Type S : Applique à forme humaine ou animale (fig. 357, n° 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- 18 rue des Magnans, Aix-en-Provence : n° 7, début XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette applique emboutie, la seule du corpus appartenant au type S, est en forme de chien. Sa queue est touffue. Une petite perforation figure l'œil. Une perforation de plus

---

<sup>4034</sup> Données inédites. Les contextes sont en cours de datation. L x l = 0,6 x 0,6 à 0,7 x 0,8 cm

<sup>4035</sup> Spécimen complet, L x l = 1,8 x 1,6 cm (Comiti 1996, p. 48).

<sup>4036</sup> Exemplaire complet, L x l = 1,8 x 1,5 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 103, n° 2463).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

grande taille laissait passage à un rivet. Les appliques animalières sont particulièrement rares. Deux laisses de chien en cuir retrouvées dans un contexte du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle à Amsterdam aux Pays-Bas sont décorées d'appliques à rivet intégré en forme de chien courant<sup>4037</sup>. L'une d'elles comporte également un grelot, des appliques en forme de sanglier et une applique figurant un cavalier. La seconde est également ornée d'une applique en forme de lapin. Ces ensembles forment des scènes de chasse. Une applique à rivet intégré en forme de chien courant et une autre en forme de lapin courant ont été récupérés en Zélande à l'emplacement de terres immergées vers 1530<sup>4038</sup>.

Les appliques représentant des figures humaines et des parties de corps humain sont un peu plus nombreuses que les appliques animalières. Sans prétention d'exhaustivité, citons un buste de profil de l'empereur Maximilien en tôle emboutie en alliage cuivreux, à rivet traversant, découvert dans une réoccupation de thermes gallo-romains entre 1486 et 1519 à Bliesbruck en Moselle<sup>4039</sup>, une foi – deux mains se serrant – en argent à deux rivets intégrés et provenant du trésor d'Erfurt enfoui en 1347 ou 1348<sup>4040</sup> ou rivetée à une ceinture de soie conservée à Conques en Aveyron<sup>4041</sup>, des têtes de femme en argent doré alternant avec des appliques en argent doré de type M7 sur une ceinture de soie enfouie vers 1348 à Colmar<sup>4042</sup>, un buste féminin de profil en alliage cuivreux mis au jour sur le site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados<sup>4043</sup>, un buste féminin de face en étain à rivet intégré issu d'un contexte de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Swan Lane à Londres<sup>4044</sup>, une tête de femme en matériau blanc à rivet intégré trouvée dans des terres immergées vers 1530 en Zélande<sup>4045</sup>. Ces cinq dernières pièces ont été fabriquées par fonderie.

---

<sup>4037</sup> Willemsen et Ernst 2014, p. 72 et 73, fig. 77 à 79.

<sup>4038</sup> Willemsen et Ernst 2014, p. 12, fig. 7 ; p. 73, fig. 79.

<sup>4039</sup> Spécimen complet, L x l = 3,6 x 3 cm (Clemens et Petit 1995, p. 78).

<sup>4040</sup> Objet complet, L x l = 2,5 x 0,7 cm (Descatoire (dir.) 2007, p. 79).

<sup>4041</sup> Pièce complète, L x l = 2,5 x 1,9 cm (Fingerlin 1971, p. 338, 340, n° 67).

<sup>4042</sup> Pièces complètes, L x l = 0,85 x 0,85 cm (Fingerlin 1971, p. 422, n° 359 ; Descatoire (dir.) 2007, p. 79).

<sup>4043</sup> Applique complète, L x l = 1,5 x 1,1 cm (Vivre au Moyen Âge 2002, notice 201).

<sup>4044</sup> Artefact presque complet, analyse de composition, L x l = 2 x 1,3 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 127, n° 1092).

<sup>4045</sup> Pièce complète, L x l = 1,4 x 1,1 cm (Willemsen et Ernst 2014, p. 64, fig. 68).

#### Type T : Applique en forme de bâtiment (fig. 357, n° 10)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 120, comblement de fosse, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

L'applique de l'Alcazar, obtenue par la fonte, à rivet intégré, adopte la forme d'un château avec trois tours crénelées. La tour centrale, plus allongée, pourrait représenter le donjon. Les fenêtres et les portes sont figurées par des dépressions. L'objet conserve des traces de dorure.

Des appliques en tôle emboutie à unique rivet traversant, sans représentation de porte ou de fenêtre, mais offrant des similitudes avec l'applique du corpus quant à la forme générale, ont été mises au jour en Côte d'Or sur le site d'une ferme seigneuriale du XIV<sup>e</sup> siècle à la Grange du Mont à Charny<sup>4046</sup>, dans un bâtiment occupé entre fin XIII<sup>e</sup>/début XIV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle dans le village médiéval de Dracy à Baubigny<sup>4047</sup>, au château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura<sup>4048</sup>, dans un remblai de démolition qui pourrait dater de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4049</sup>. À l'exception de l'exemplaire trouvé à Bourges, toutes les pièces arborent deux merlons en haut de chacune des trois tours. La tour en position centrale est plus allongée pour le spécimen de Charny et un objet de Villeneuve-sous-Pymont.

Les appliques en forme de château à tours crénelées semblent pouvoir être datées de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Elles ne sont pas sans évoquer les boucles à barre quadrangulaire crénelée du type F2c dont la datation typologique est similaire (**fig. 206, n° 6 et 7**).

Une applique en alliage étain-plomb en forme de château, très réaliste, figure trois tours rondes à toit conique. Les fenêtres sont représentées par une à deux dépressions rectangulaires en haut des tours. Elle a été trouvée à l'emplacement de terres inondées en Zélande aux Pays-Bas, vers 1530<sup>4050</sup>.

---

<sup>4046</sup> Individu complet, L x l = 1 x 0,9 cm (Beck 1989, p. 73).

<sup>4047</sup> Applique complète, L x l = 1,35 x 1,05 cm (Piponnier 1975b, p. 159, fig. 12, n° 1).

<sup>4048</sup> Exemplaires complets, L x l = 0,9 x 1 et 1,3 x 1,3 et 1,4 x 1,4 cm (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1915, 1981 et 1997).

<sup>4049</sup> Artefact complet, L x l = 1 x 1,1 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 103, n° 487).

<sup>4050</sup> Objet presque complet, L x l = 1,8 x 1,5 cm (Willemsen et Ernst 2014, p. 64, fig. 68).

#### **Type U : Applique scutiforme (fig. 357, n° 11 à 17)**

Trois sous-types sont distingués au sein des appliques scutiformes du corpus. Les critères pris en compte sont la technique de fabrication et le mode de fixation. Les exemplaires en tôle emboutie ou obtenus par la fonte et à rivet(s) traversant sont rassemblés respectivement dans les sous-types U1 et U2. Le sous-type U3 regroupe les appliques fabriquées par la fonte et à rivet intégré.

Des appliques armoriées sont fixées sur un sac en cuir (**fig. 342**) du XIV<sup>e</sup> siècle retrouvé sur le site de Laurenhof à Rotterdam aux Pays-Bas. Leur mode de fixation est probablement le rivetage, mais certaines d'entre elles comportent encore des anneaux de fixation aux angles. Auraient-elles été réutilisées ou détournées de leur utilisation première ? Dans ce cas, un rivet aurait été rajouté par brasure. Une observation détaillée du sac est nécessaire pour le confirmer. Les appliques armoriées sont souvent représentées sur les colliers de chiens dans l'iconographie. Elles permettent l'identification de leur propriétaire. Un écu armorié est par exemple visible sur le collier d'un chien dans une peinture du début du XV<sup>e</sup> siècle autrefois conservée dans la chapelle Saint-Donat à Bruges en Belgique (**fig. 323**).

#### **Type U1 : Applique scutiforme, en tôle emboutie et à rivet(s) traversant (fig. 357, n° 11 et 12)**

*Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 284, couche de dépotoir, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 997, couche d'occupation, vers 1360 - vers 1370/1375.

Ces deux appliques embouties comportent une bordure de petits quadrilatères en relief et une zone centrale plus élevée. Une perforation pour le passage d'un rivet est visible au centre. L'un des deux objets présente un décrochement au milieu du bord supérieur (**fig. 357, n° 11**).

Une applique en forme d'écu dit de « type normand »<sup>4051</sup>, c'est-à-dire en forme d'amande, à deux rivets traversant, à bordure à bossettes et partie centrale fortement bombée, fut mise au jour au château de Montségur en Ariège<sup>4052</sup>. Une autre applique scutiforme en

---

<sup>4051</sup> Wenzler 2002, p. 29.

<sup>4052</sup> Artefact complet, h x l = 4,85 x 2,85 cm (Czeski 1981, p. 199).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

forme d'écu normand, aux bords plats lobés et gravés de segments parallèles incisés, provient du site de Trainecourt (XIII<sup>e</sup> -XV<sup>e</sup> siècle) à Grentheville dans le Calvados<sup>4053</sup>. Le trésor de Colmar dans le Haut-Rhin, enfoui vers 1348, comporte une applique scutiforme en argent figurant un aigle à deux têtes dans une bordure de bossettes<sup>4054</sup>. En se fondant sur l'ancienneté de la forme de l'écu normand et en considérant que la pièce varoise la plus récente est sans doute en position résiduelle, une attribution au XIII<sup>e</sup> siècle des appliques en alliage cuivreux de type U1 actuellement connues pourrait être envisagée. Il convient cependant de considérer cette hypothèse avec prudence.

#### **Type U2 : Applique scutiforme, issue de la fonte et à rivet(s) traversant (fig. 357, n° 13 et 14)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : n° 11, comblement de puits, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 27, niveau postérieur au second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Trois perforations pour rivet permettaient la fixation. La pièce varoise comporte une bordure plate dorée dont la couleur tranche avec la zone centrale bombée de couleur cuivre, celle du matériau (**fig. 357, n° 13**). Cette opposition de couleur est volontaire et ne résulte pas d'une disparition de la couverture sur la partie bombée. Ce genre de jeu de couleur se rencontre également sur des appliques londoniennes de type A3, pour certaines datées de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4055</sup>.

Le second artefact du corpus (**fig. 357, n° 14**) présente une zone centrale concave vierge de décor. Un trou très probablement lié à un manque de métal lors de la fonte traverse cette zone. Elle est encadrée par de petits ovales et de minuscules ronds creux réalisés par poinçonnage. Deux ovales sont ajourés, les autres, au profil concave, l'ont été incomplètement. Il n'est pas certain que l'ajourage ait été volontaire, il n'a en tout cas pas été

---

<sup>4053</sup> Pièce complète, L x l = cm (Vivre au Moyen Âge 2002, page 214).

<sup>4054</sup> Spécimen complet, L x l = 1,3 x 1,1 cm (Descatoire (dir.) 2007, p. 89, n° 58, e).

<sup>4055</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2012<sup>2</sup>, p. 181, n° 932, pl. 4, D ; pl. 5, E et F.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

complété par l'artisan. Il se pourrait que l'épaisseur de métal prévue n'ait pas été suffisante ou que la superposition des empreintes ait été imparfaite. La première hypothèse paraît être la plus probable. Les points de fixation de l'objet prennent la forme d'excroissances.

Une applique scutiforme plate aux armes émaillées ramassée par un détectoriste britannique et répertoriée par J. Goodall et T. Woodcock comporte, au-dessus de l'écu, une excroissance arrondie traversée d'un rivet<sup>4056</sup>.

#### **Type U3 : Applique scutiforme, issue de la fonte et à rivet(s) intégré(s) (fig. 357, n° 15 à 17)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 333, H.S. ; n° 984, N.D.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 27, N.D.S.

Ces trois appliques en forme d'écu obtenues par la fonte présentent un fort rivet intégré au revers. Les armes qui figurent côté avers sont en partie émaillées : l'émail a été ajouté dans des dépressions du métal. Un premier écu est fascé de gueules – il reste quelques infimes traces d'émail – et d'or ou d'argent<sup>4057</sup> (**fig. 357, n° 16**), un second est d'or au lion de sable rampant à la cotice d'émail ou de métal inconnu (**fig. 357, n° 17**). La figure en émail vert du troisième écu (**fig. 357, n° 15**) n'a pu être identifiée précisément : elle ressemble à un gonfalon<sup>4058</sup> mais les épines pourraient faire penser à une herse. Le fond est d'or ainsi que l'attestent des traces de dorure.

Quelques appliques scutiformes en alliage cuivreux armoriées ayant conservé ou non leur émail sont répertoriées dans la bibliographie. Une petite applique émaillée (N.D.S) à rivet intégré fut trouvée au château de Montségur en Ariège<sup>4059</sup>, une seconde sans émail et à deux rivets intégrés provient d'une occupation peut-être datée de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle

---

<sup>4056</sup> Spécimen complet, h x l = 2 x 1,25 cm (Goodall et Woodcock 1991).

<sup>4057</sup> La règle de la « contrariété des émaux » interdit d'avoir métal sur métal (*or et argent*) ou émail sur émail, sauf pour de petits détails, les brisures et les figures brochant sur un champ d'émaux alternés. Les émaux héraldiques sont *gueules* (rouge), *azur*, *sable* (noir), *sinople* (vert), *pourpre* (violet marron), *orangé*, *tanné* (marron) (Wenzler 2002, p. 41-43, 46-47).

<sup>4058</sup> Se reporter par exemple à l'écu des comtes d'Auvergne à partir de Guillaume XI d'Auvergne.

<sup>4059</sup> Spécimen complet ?, h x l = 1,6 x 1,8 cm (Sarret 1980, p. 61 ; Sarret 1981b, p. 105, n° 131/72 ; Archéologie 1990, p. 221, n° 454).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4060</sup>. D'autres appliques ayant perdu leur émail furent ramassées hors contexte sur le site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>4061</sup>. Ces objets apparaissent régulièrement dans les trouvailles des détectoristes au Royaume-Uni<sup>4062</sup>. Un très petit exemplaire en or à cinq rivets intégrés (h x l = 1,2 x 1 cm) fut récolté sur les berges de la Tamise à Greenwich près de Londres. Les armes qui y figurent sont celles de John duc de Bedford et régent de France et permettent ainsi de dater l'objet entre 1422 et 1435<sup>4063</sup>.

La fonction de ces objets est évoquée par quelques documents. Une applique en argent émaillée d'un cancer de gueules avec au revers des traces textiles fait partie d'un ensemble d'accessoires du costume orfévres retrouvés à Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne<sup>4064</sup>. Il s'agit probablement d'une applique de ceinture. Une applique de petite taille (h = 1,8 cm) a ainsi été retrouvée sur une lanière permettant l'attache d'un éperon en fer provenant de Whapgrove dans l'Oxfordshire<sup>4065</sup>. Une autre d'une taille légèrement supérieure (h x l = 3,1 x 2,7 cm), fixée sur un cadre en fer incomplet, est issue d'un niveau de construction de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du château de Baynards à Londres. Le rivet de l'applique émaillée passe au travers d'un trou pratiqué au milieu d'une barre courbe dont la forme peut être rapprochée de celle d'un M. La barre mesure en l'état 10,2 cm par 6,8 cm. T. Wilmott interprète cet objet comme une broche vestimentaire<sup>4066</sup>, identification peu probable au vu des dimensions. Les appliques de type U3 sont régulièrement identifiées comme des appliques de harnachement.

Les éléments de datation actuellement disponibles pour le type U3 sont en faveur d'une datation typologique s'étendant sur le XIV<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4060</sup> Artefact complet, L x l = 1,5 x 1,5 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 106, n° 2841).

<sup>4061</sup> Au moins deux des trois pièces complètes, h x l = 1,8 x 1,4 et 2,1 x 1,7 et 3,2 x 2,7 cm (Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 71, n° 77, 78 et 80).

<sup>4062</sup> Voir J. Goodall et T. Woodcock qui en répertorient huit exemplaires de tailles diverses (Goodall et Woodcock 1991, n° 12, 20 à 26).

<sup>4063</sup> Applique complète (Campbell 1988, p. 313-314).

<sup>4064</sup> Pièce complète, L x l x e = 1,55 x 1,3 x 0,25 cm, l'objet est attribué au second quart du XIV<sup>e</sup> siècle (Descatoire (dir.) 2007, p. 76, n° 39).

<sup>4065</sup> Wilmott 1982, p. 299 ; Clark (dir.) 2004<sup>2</sup>, p. 70.

<sup>4066</sup> Wilmott 1982.

#### Type V : Applique en forme de lettre (fig. 357, n° 18)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les-Baux-de-Provence : n° 261, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.

L'applique du corpus, en tôle cuivreuse emboutie, est en forme de « e » gothique. Elle est dorée à l'avant comme au revers. Trois rivets permettaient sa fixation. Deux d'entre eux traversaient des excroissances circulaires.

Des appliques embouties à deux rivets de fixation en forme de lettre gothique ont été trouvées sur plusieurs sites d'Europe occidentale. Un « m » est issu d'un comblement de la rivière Croult, en cours de datation au moment de la publication, à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>4067</sup>. Une applique en forme de « m » couronné a été retrouvée sur le bassin d'un corps non daté dans l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>4068</sup>. Un « s » provient d'un niveau d'occupation de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site du village médiéval de Goltho dans le Lincolnshire<sup>4069</sup>. Un « a » et un « b » sont fixés à un fragment de lanière de cuir mis au jour dans un remblai de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Dordrecht en Hollande méridionale<sup>4070</sup>.

D'autres pièces en forme de lettre gothique à rivet intégré ont été fabriquées par fonderie : trois « m », sept « o » et trois « s » en argent ont été retrouvés dans des alluvions des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles du Croult à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis<sup>4071</sup> ; un « d » ou un « p » en étain a été découvert dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Swan Lane à Londres<sup>4072</sup>. Une applique en forme de « s » lombard en étain décorée de grènetis provient d'un contexte de même datation sur le même site<sup>4073</sup>. Un « r » lombard en alliage d'étain et de plomb y a été trouvé hors stratigraphie<sup>4074</sup>. Un contexte du XV<sup>e</sup> siècle

---

<sup>4067</sup> Spécimen complet, L x l = 1,5 x 1,75 cm (Leconte 2002, p. XCIV, n° 26-408-2).

<sup>4068</sup> Applique complète, L x l = 2 x 1,5 cm (Bonnet 1973, p. 91, n° 107).

<sup>4069</sup> Artefact complet, L x l = 3,3 x 1,8 cm (Goodall *et al.* 1975, p. 93, fig. 44, n° 25).

<sup>4070</sup> (Willemsen et Ernst 2014, p. 121, fig. 135).

<sup>4071</sup> Objet complet, M, L x l = 1,05 x 1,05 cm, O, d = 1,05 cm, S, L x l = 0,75 x 0,7 cm (Leconte 2002, p. XCIII, n° 26-415-39 et 26-415-40 et 26-415-68).

<sup>4072</sup> Individu complet, analyse de composition, L x l = 2,9 x 1,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 203, n° 197)

<sup>4073</sup> Spécimen complet, analyse de composition, L x l = 1,2 x 0,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 203, n° 195)

<sup>4074</sup> Artefact complet, analyse de composition, L x l = 2,1 x 1,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 203, n° 196)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fouillé lors d'une opération archéologique Tudor Street à Londres a fourni un moule en os de seiche qui porte l'empreinte de plusieurs « m » couronnés<sup>4075</sup>. Aux Pays-Bas, de nombreuses lettres de formes diverses en alliage d'étain et de plomb ont été trouvées dans des contextes du XIV<sup>e</sup> siècle ou dans des zones ennoyées vers 1530<sup>4076</sup>.

Des appliques plates découpées dans une tôle en alliage cuivreux sont attestées par un « e » mis au jour dans un dépotoir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges dans le Cher<sup>4077</sup>, par un « m » issu d'un niveau du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle du site de la Rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>4078</sup>. Quatre appliques complètes en tôle de fer et douze autres fragments de la lettre H lombarde proviennent d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Baynard House à Londres<sup>4079</sup>.

Les ceintures peuvent porter des écrits. Ils étaient probablement la plupart du temps brodés ou brochés. Le mot *Espérance* est broché sur la représentation d'une ceinture au dos d'une chasuble en velours produite en Italie à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 149**). Le relief des lettres des mots IHESVS MARIA sur la ceinture d'une sainte femme de la *Descente de croix* peinte par Rogier Van der Weyden vers 1430 - vers 1435 (**fig. 82**) laisse penser que l'artiste a pu vouloir représenter des appliques.

Les données actuellement disponibles prouvent une utilisation des appliques en forme de lettre depuis la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas encore possible de proposer des hypothèses de datation fiables en fonction de la technique de fabrication, du matériau et de la forme de la lettre.

#### Type W : Applique en forme de nœud (**fig. 357, n° 19 et 20**)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-111, remblai, XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 353, contexte inconnu.

---

<sup>4075</sup> Willemsen et Ernst 2014, p. 37, n° 31.

<sup>4076</sup> Willemsen et Ernst 2014, p. 27, fig. 19, p. 36-37, fig. 29 et 30, p. 119-125. Le mobilier est donc antérieur à 1530 et peut fort dater du XIV<sup>e</sup>, du XV<sup>e</sup> ou du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>4077</sup> Exemplaire complet, d = 1,7 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 106, n° 2464).

<sup>4078</sup> Applique complète, L x l = 1,4 x 0,85 cm (Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 27).

<sup>4079</sup> Quatre pièces complètes et douze autres incomplètes, L x l = 2,1 x 1,7 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1085).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces deux appliques figurent un motif ajouré de nœud composé de deux brins (**fig. 357, n° 19**) ou de deux anneaux (**fig. 357, n° 20**) avec une bordure grenetée. La pièce arlésienne comporte en son centre une perforation pour le passage d'un rivet (**fig. 357, n° 19**), celle d'Avignon (**fig. 357, n° 20**), qui n'a pu être observée de visu, ne présente pas de perforation évidente. Plusieurs petits ajours pourraient avoir été utilisés pour laisser passage à un rivet.

Deux appliques en tôle emboutie à deux rivets traversant et figurant un nœud constitué d'un seul brin agencé en forme de huit ont été mises au jour dans un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle au château de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>4080</sup>.

#### Type X : Applique en forme de croissant de lune (**fig. 357, n° 21**)

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2048 et 2283, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Deux objets en forme de croissant de lune proviennent du site du Petit Palais à Avignon. Le plus grand (L x l = 2,7 x 2,05 cm) est en très mauvais état de conservation. L'oxydation ne permet pas de juger de la technique de fabrication, de l'épaisseur de l'artefact et du mode de fixation. Le plus petit, aux bords chanfreinés, comporte un rivet intégré au revers dont l'extrémité passe au travers d'une contre-rivure circulaire aux bords légèrement relevés (**fig. 357, n° 21**). Une fabrication de l'applique par fonderie est supposée.

Des fragments de courroie de cuir mis au jour, vraisemblablement en position résiduelle, dans le comblement d'une fosse des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles à Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, sont décorés d'appliques de type X obtenue par la fonte. Elles alternent avec des appliques de type Q4. Des exemplaires de type B et N s'observent également sur ces morceaux de lanière<sup>4081</sup>. À Saint-Denis également ont été trouvés deux pièces en tôle emboutie avec un rivet terminé par une contre-rivure. Elles proviennent d'alluvions du Croult datés de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4082</sup>.

---

<sup>4080</sup> Objet complet, L x l = 2,35 x 1,4 cm (Rieb et Salch 1973, n° 307 et 308).

<sup>4081</sup> Huit appliques complètes et une incomplète, L x l = 1,1 x 1,2 cm (Leconte 2002, p. XCIV-XCV, n° 16-1004-11)

<sup>4082</sup> Deux artefacts complets, L x l = 1,6 x 1,8 et 0,95 x 0,8 cm (Leconte 2002, p. XCI, n° 26-415-104 et 26-416-53 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 17 et 29)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type Y : Applique à recourbement latéral (fig. 357, n° 22 et 23)**

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 27, 34 à 36, sépulture, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 775, contexte d'Époque moderne.

Ces objets sont constitués d'une tôle à l'extrémité recourbée. La tôle est traversée par deux rivets à contre-rivure circulaire plate pour les pièces varoises, concave pour l'artefact vauclusien. Les contre-rivures concaves sont habituellement disposées de façon à ce que la concavité soit orientée vers la lanière afin que les bords pénètrent dans le cuir ou le tissu. Elles sont ici placées à l'envers. Presque toutes les appliques du corpus conservent des restes de tissu. Les quatre pièces varoises furent découvertes dans une sépulture avec neuf appliques de type D2a et sept appliques de type H3c. Ces objets devaient appartenir à une ceinture.

Le bord replié des appliques de type Y suggère un emploi dans le cadre d'un dispositif d'agrafage.

#### **Type Z : Applique à bombement transversal découpé d'une encoche (fig. 358, n° 1)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1179, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette applique hexagonale du corpus comporte un bombement transversal entaillé par une encoche. Celle-ci se prolonge légèrement de chaque côté du bombement. Un décor réalisé par impression de la face avers semble figurer des rameaux végétaux sur un fond de lignes obliques d'orientations variées. Quatre perforations disposées aux angles laissaient passer des rivets. Trois appliques de formes variées à bombement transversal découpé d'une encoche ont été découvertes sur le site de Swan Lane à Londres. La plus ancienne provient d'un niveau daté entre vers 1270 - vers 1350 et les deux autres de contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup>

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

siècle. Un quatrième artefact a été ramassé sur les berges de la Tamise<sup>4083</sup>. Un des exemplaires londoniens les plus récents est fixé sur une lanière de cuir avec l'orientation adoptée pour la représentation de l'artefact du corpus. Un autre spécimen est fixé de la même manière sur un fragment de ceinture antérieur à 1530, date de l'immersion des terres de Zélande, aux Pays-Bas, d'où provient la ceinture<sup>4084</sup>. La fonction des appliques de type Z reste indéterminée mais une utilisation dans un dispositif d'agrafage ou de suspension peut être envisagée.

G. Egan et F. Pritchard proposent une production de ces appliques entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4085</sup>. L'objet provençal s'insère dans cet intervalle.

#### **Type AA : Applique composite à barre ou à arceau de suspension (fig. 358, fig. 2 à 7)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Motte de la Plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : s.n., première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 573, sol de circulation extérieure, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 778, remblai d'Époque moderne.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-157 et 1996-177, datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 96, datation inconnue.

Les appliques composites en alliage cuivreux à barre ou à arceau de suspension du corpus sont constituées d'une barre ou d'un arceau retenu par deux éléments rivetés sur le bord de la ceinture. Ces éléments sont des appliques de type H7 pour une pièce qui les a conservés (**fig. 358, n° 6**). La barre ou l'arceau peut être un morceau de fil (**fig. 358, n° 2 et 5**) ou une pièce fabriquée par la fonte (**fig. 358, n° 3, 4, 6 et 7**). Ses extrémités peuvent être recourbées vers l'intérieur (**fig. 358, n° 5**) et terminées par des massifs cylindriques (**fig. 358,**

---

<sup>4083</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 224-226, n° 1199-1201.

<sup>4084</sup> Objet complet, dimensions inconnues (Willemssen et Ernst 2004, p. 56, n° 53).

<sup>4085</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 226.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

n° 3 et 4), recourbées vers l'extérieur (**fig. 358, n° 2**) et terminées par des pattes (**fig. 358, n° 6**), droites et terminées par des massifs décorés (**fig. 358, n° 7**).

Une barre à massifs globulaires provient d'un niveau daté vers 1550 du site de High Street C à Southampton<sup>4086</sup>. Un arceau trilobé en argent orné de pierreries a été retrouvé, pendu par des appliques aux extrémités repliées, à la ceinture de l'infant de Castille Fernando de la Cerda inhumé en 1275 dans le mausolée royal du couvent de Las Huelgas près de Burgos en Espagne<sup>4087</sup>. Un arceau trilobé provient de la démolition incendiée d'un atelier métallurgique de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges<sup>4088</sup>. Un arceau trilobé est représenté à la ceinture de Marie-Madeleine dans le tableau d'autel des Sept Sacrements peint vers 1445 par Rogier van der Weyden<sup>4089</sup>. Trois autres arceaux trilobés ont été trouvés à Londres dans des contextes datés vers 1270 - vers 1350, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park<sup>4090</sup>. L'arceau londonien le plus récent est retenu par des appliques de type H, aux extrémités repliées, fabriquées par la fonte. Des appliques de type H obtenues par la fonte retiennent un arceau simple aux bouts recourbés vers l'extérieur daté de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et trouvé sur le même site<sup>4091</sup>. L'une des extrémités est modelée d'une tête canine, l'autre de la partie avant d'un oiseau à long cou. Le type de l'arceau simple à extrémités recourbées vers l'extérieur existait déjà au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ainsi que l'illustrent deux statues conservées au Cloisters Museum de New-York, une éventuelle statue de Clovis provenant de Moutiers-Saint-Jean en Côte-d'Or (**fig. 314**) et un possible gisant de Margaret de Gloucester produit en Normandie<sup>4092</sup>. Des cordons retenant une bourse sont passés dans les arceaux. L'arceau de la statue de Clovis est retenu par deux appliques de type K à l'extrémité recourbée. D'autres appliques de type K sans crochet terminal alternent sur la ceinture avec des appliques de type M.

---

<sup>4086</sup> Artefact complet, L x l = 4,7 x 0,9 cm (Harvey *et al.* 1975, p. 260, fig. 243, n° 1787).

<sup>4087</sup> Fingerlin 1971, p. 331-332, n° 61.

<sup>4088</sup> Exemplaire complet, arceau : L cons. x h = 4 x 1,5 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 125, n° 180).

<sup>4089</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 222.

<sup>4090</sup> Artefact incomplet, arceau : L cons. = 4,5 cm, vers 1270 - vers 1350 ; pièce incomplète, arceau : L rest. x h = 5,8 x 2,05 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; individu complet, arceau : L x l = 4,3 x 0,9 cm, appliques repliées : L x l = 1,3 x 0,4 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 224, n° 1195, 1197 et 1198).

<sup>4091</sup> Spécimen complet, arceau : L x l = 3,7 x 1,3 cm, appliques repliées : L x l x p = 0,9 x 0,4 x 0,6 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 224, n° 1196).

<sup>4092</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 222.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un autre modèle attesté dans la bibliographie est celui de l'arceau à extrémités recourbées vers l'intérieur (**fig. 358, n° 3 à 5**). Un arceau isolé provient d'un contexte remanié d'Époque moderne d'abandon de chemin sur le site du cimetière de l'église de Rigny à Rigny-Ussé<sup>4093</sup>. Un exemplaire retenu par des appliques repliées en tôle de type H a été trouvé dans une occupation extérieure de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site de la ZAC *Avaricum* à Bourges<sup>4094</sup>. Un spécimen analogue est issu d'un contexte daté vers 1270 - vers 1350 du site de Swan Lane à Londres<sup>4095</sup>. Les appliques repliées, en tôle, sont gravées d'une croix de saint André. Elles sont positionnées sur une étroite courroie de cuir. Quelques arceaux londoniens non datés à extrémités recourbées vers l'intérieur arborent des élargissements terminaux qui rappellent ceux qui sont visibles sur deux pièces du corpus (**fig. 358, n° 3 et 4**)<sup>4096</sup>.

De nombreuses appliques repliées sont retrouvées isolées lors des fouilles. Elles sont de type H<sup>4097</sup>, de type J sans élargissement central<sup>4098</sup> ou de type K<sup>4099</sup>. Toutes n'ont cependant pas été employées dans le cadre d'appliques de type AA puisque des appliques de type H<sup>4100</sup> et K<sup>4101</sup> assurent le maintien d'anneaux circulaires avec ou sans ergot, d'anneaux

---

<sup>4093</sup> Individu incomplet, L x l = 2,3 x 1 cm (Poirot *et al.* 1992, p. 153).

<sup>4094</sup> Objet complet, arceau : L = 3,8 cm ; appliques repliées : L x l = 1 x 0,4 x 0,5 cm (Fondrillon et Marot (dir.) 2013, p. 125, n° 180).

<sup>4095</sup> Exemplaire complet, barre : L x l = 3,55 x 0,95 cm, appliques repliées : L x l x p = 0,7 x 0,6 x 0,35 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 223, n° 1194).

<sup>4096</sup> Un artefact incomplet, arceau : L x l = 3,7 x 0,9 cm, une applique repliée : L x l x p = 1,65 x 0,3 x 0,55 cm ; plusieurs objets seulement mentionnés (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 224).

<sup>4097</sup> **France, Seine-Saint-Denis** : (Leconte 2002, p. LXXXVIII-LXXXIX, n° 16-440-1 ; Thomas 2009, t. 3, annexe B2, n° 63) ; **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : L x l x p = 2,9 x 0,8 x 1,5 cm, première moitié XIV<sup>e</sup> - milieu/seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, village déserté de Rattray (Goodall 1993, p. 192, fig. 42, n° 205) ; **Grand Londres** : une applique complète, L x l x p = 2,2 x 0,5 x 0,45 cm, un artefact complet, L x l = 3,2 x 0,55 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Billingsgate lorry park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 215, n° 1164 et 1165) ; **Worcestershire** : un individu incomplet, L x l = 1,4 x 0,5 cm, milieu XIV<sup>e</sup>/seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley Abbey, Redditch (Astill 1993, p. 191, fig. 89, n° CA 259).

<sup>4098</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : un objet incomplet, L x l = 3,7 x 0,6 cm, Billingsgate lorry park (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 215, n° 1164 et 1165)

<sup>4099</sup> **France, Allier** : un individu complet, L x l x p = 1,95 x 0,7 x 0,7 cm, fosse, N.D.S., nef de la Priorale Saint-Pierre, Souvigny (Chabrier 2008, p. 20, n° 1434) ; **Royaume-Uni, Essex** : un spécimen incomplet, L x l = 2,3 x 0,7 cm, niveau d'occupation (1425 - 1521), King John's hunting lodge, Writtle (Rahtz 1969, p. 87, fig. 49, n° 104).

<sup>4100</sup> **Royaume-Uni, Grand Londres** : un objet complet, applique : L x l = 0,85 x 0,4 cm, anneau quadrilobé, d = 1,1 cm, un exemplaire complet, applique : L x l = 1,1 x 0,6 cm, anneau : d = 1,35 cm, un spécimen complet, L x l = 1,4 x 0,45 cm, anneau : d = 1,2 cm, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 219, n° 1189 à 1191).

<sup>4101</sup> **France, Jura** : un artefact complet, applique : L x l x p = 2,1 x 0,6 x 0,5 cm, anneau : d = 0,8 cm, château de Pymont (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 108, fig. 70, n° 1881).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

semi-ovales ou quadrilobés dans le cadre d'appliques composites à anneau de suspension. Rappelons que cette forme d'applique composite n'a pas encore été fournie par les fouilles provençales.

Les données rassemblées ne permettent pas d'avoir une lecture fine de l'évolution de l'utilisation des différents éléments assemblés au sein du type AA. Chaque modèle de pièces possède très probablement une datation typologique propre. L'iconographie a un rôle important dans la datation typologique puisqu'elle en fournit les deux bornes, le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **Type AB : Applique composite à languette recourbée (fig. 358, fig. 8 à 15)**

Une applique de type AB est composite. Elle est donc constituée de plusieurs éléments qui sont : un élément décoratif (ou applique ornementale) placé sur une tôle de support, une languette recourbée et un ou deux rivets de fixation.

Les appliques de type AB sont classées en deux sous-types selon que leur languette recourbée est fermée (AB1) ou non (AB2) par rivetage.

#### **Type AB1 : Applique composite à languette recourbée traversée par un unique rivet (fig. 358, n° 8 et 9)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-114, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 391, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces deux artefacts sont forts similaires aux objets du type AB2 dont ils ne se distinguent que par la présence d'un seul rivet pour réunir l'ensemble des éléments. L'exemplaire arlésien (**fig. 358, n° 8**), découvert en position résiduelle, ne comporte pas d'élément décoratif ni de tôle de support. Une de ses extrémités, emboutie, joue le rôle décoratif. L'artefact avignonnais (**fig. 358, n° 9**) présente une applique florale en nacre dont les six pétales sont différenciés par des incisions. L'élément décoratif est posé sur un support circulaire vierge d'ornementation. Ces deux pièces et les deux extrémités de la languette sont traversées par le même rivet.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Aucun élément de comparaison n'a pu être trouvé dans la bibliographie consultée.

#### **Type AB2 : Applique composite à languette recourbée traversée par deux rivets (fig. 358, n° 10 à 15)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Notre-Dame du Rouet, Mimet : n° 1, première moitié ou deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 116, sol de bâtiment, n° 3638 et 3652, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.
- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 4, près du bassin d'un corps d'adulte de sexe féminin, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-229 A, contexte inconnu.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 767, deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces objets comportent une étroite languette recourbée rivetée à ses deux extrémités. L'un des rivets, généralement à tête bouletée, traverse un élément décoratif embouti et, à l'exception de deux exemplaires (**fig. 358, n° 11 et 12**), un support circulaire (**fig. 358, n° 10, 14 et 15**) ou festonné (**fig. 358, n° 13**). L'élément décoratif a disparu sur l'objet de saint-Maximin qui retient encore un fragment de cuir (**fig. 358, n° 12**). Sur l'objet n° 116 du *castrum* Saint-Jean (**fig. 358, n° 13**), quatre plus petits rivets à tête bouletée – originellement cinq – traversent un élément bombé et ont un rôle décoratif. Ils participent, avec le rivet central de fixation et les incisions sur l'avant de l'applique et de la tôle de support, à une ornementation relativement complexe. Une certaine quantité de brasure, utilisée pour consolider l'assemblage, est encore visible au contact de l'élément bombé et de la tôle festonnée. L'exemplaire de Châteauvert (**fig. 358, n° 10**), a perdu son élément décoratif. Sa tôle de support, décorée en bordure de grènetis réalisés par poinçonnage au revers, est similaire à celle de l'objet n° 3652 du *castrum* Saint-Jean (**fig. 358, n° 15**). La languette recourbée, qui est adossée à la tôle de support, est traversée d'un rivet qui, dans trois cas, a conservé sa contre-rivure circulaire plate. Le spécimen du site de Mimet (non figuré), qui n'a pu être observé, posséderait une tôle de support identique à celle de l'objet n° 116 du *castrum*

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Saint-Jean (**fig. 358, n° 13**) et un élément décoratif similaire à une pièce du type M2 (**fig. 353, n° 4**)<sup>4102</sup>. De même, l'élément décoratif de l'artefact n° 3638 du *castrum* Saint-Jean (**fig. 358, n° 14**) est presque identique à d'autres artefacts du type M2 (**fig. 353, n° 22 et 23**) et celui de l'artefact du site de l'Impasse de l'Oratoire est à rapprocher des appliques de type A2a (**fig. 344, n° 11 à 26**).

Un unique élément de comparaison a pu être trouvé dans un niveau des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles sur le site de la rue Mongat à Douai dans le Nord<sup>4103</sup>. L'objet n'est constitué que de la languette et d'une applique ornementale en tôle quadrangulaire décorée semble-t-il par incision de zigzags.

A la lumière de ce qui précède, il semble que les objets du corpus ont très certainement été fabriqués par un même atelier, probablement localisé en Provence, qui produisait des objets aux décors similaires pour des usages différents. En se basant sur la documentation rassemblée, les appliques de type AB2 et plus largement les appliques de type AB dans leur ensemble peuvent être datées de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, datation étayée par la mise au jour d'un des objets du type AB1 dans un niveau du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Discussion sur l'emploi des appliques de type AB*

La fonction de ces appliques mérite d'être discutée. La structure des artefacts de type AB ne peut être à but seulement décoratif, la fixation d'une applique ne nécessitant pas un dispositif aussi complexe. Les objets du type AB1 pourraient être interprétés comme des attaches de bride<sup>4104</sup> mais leurs similitudes avec les pièces de type AB2 dont un exemplaire a été retrouvé dans une sépulture près du bassin d'une femme adulte sur le site de l'Abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert, avec une boucle de type F4a et sa chape de type B2a, un mordant de type D5 et trente appliques de type D2a incite à rejeter cette hypothèse. Nous proposons une utilisation en tant qu'élément de suspension fixé à la ceinture. L'« anneau » fermé des appliques de type AB1 permettrait le passage d'un cordon assurant la suspension par exemple

---

<sup>4102</sup> Démians d'Archimbaud 1980a, p. 1234, note 497.

<sup>4103</sup> Objet complet, L x l = 1,85 x 1,2 cm (Louis *et al.*, p. 66, n° 28).

<sup>4104</sup> Des attaches de bride ont été trouvées par exemple au château de Montségur (Sarret 1980, p. 119 ; Sarret 1981c, p. 129), sur le site de la motte castrale de Moléron à Décines-Charpieu dans le Rhône (Châteaux de terre 1987, p. 66 ; Laffont 1992, p. 266), sur le site de Colletière à Charavines-les-Bains en Isère (Colardelle et Verdle 1993, p. 214). Colardelle et Verdle 1993 (p. 214), à

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'une bourse. Nous supposons que l' « anneau » ouvert des appliques de type AB2 était ordinairement pratiquement fermé grâce au pliage de la languette comme cela s'observe sur deux artefacts (**fig. 358, n° 12 et 13**). L'effet ressort de la tôle permettrait l'ouverture de l'anneau pour l'insertion d'un arceau de cuir ou de tissu cousu au revers par exemple d'une aumônière. Ces hypothèses nécessitent d'être confirmées.

#### **Type AC : Applique décorative à forme rare (fig. 289, n° 19 ; fig. 358, n° 16 à 19)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte de Niozelles, Niozelles : n° 5, dernier quart X<sup>e</sup> - premier tiers XI<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2016, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1268 B, seconde moitié XIV<sup>e</sup> s.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1899, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ces cinq appliques ont une forme si peu commune qu'il n'a pas été possible de les intégrer à un des types précédents. Un premier artefact en fer évoque une aile (**fig. 358, n° 17**). Son rivet traversant est conservé. Deux objets en alliage cuivreux comportent également un rivet traversant : un spécimen en tôle plate aux bords chantournés (**fig. 358, n° 16**) et un exemplaire obtenu par la fonte évoquant peut-être une grenouille (**fig. 358, n° 19**). Cet objet arbore des dépressions. Des restes d'une matière brunâtre – du cuir ? – sont visibles au revers. La quatrième applique (**fig. 358, n° 18**), également fabriquée par fonderie, est ovoïde et présente un ergot. Sa face avers est parsemée de dépressions circulaires. Elle était fixée au moyen d'un rivet intégré. La dernière applique, angulaire, est gravée de zigzags. Elle est fixée sur un mordant de type C (**fig. 289, n° 19**).

D'autres appliques peu fréquentes sont connues par la bibliographie. Elles ne présentent aucunes similitudes avec les exemplaires du corpus et ne seront donc pas mentionnées.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Type indéterminé (fig. 358, n° 20 à 27)

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de Notre-Dame du Château, Allauch : n° 3, nettoyage du rempart, XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1346, sol de couloir de circulation, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 2952, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 2831, couche de dépotoir ou abandon de zone de circulation, n° 2858, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1268 A, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 295 et 2384, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Ces quelques fragments d'appliques n'ont pu être classés dans la typologie du fait de leur aspect trop fragmentaire (fig. 358, n° 20 à 23, n° 26 et 27), de leur état de conservation (fig. 358, n° 25), d'une représentation graphique insuffisante, l'objet n'ayant pu être observé de visu (fig. 358, n° 24). Quelques fragments ont pu appartenir à des appliques de type P1 (fig. 358, n° 22 et 23). Une applique a probablement été fabriquée par la fonte (fig. 358, n° 25). Il ne reste d'un autre artefact qu'un fragment de tôle traversé par un rivet à tête bouletée terminé par une contre-rivure circulaire plate (fig. 358, n° 27). Un exemplaire est constitué d'une tôle sur laquelle ont été brasées de petites billes en alliage cuivreux (fig. 358, n° 26). Le rivet est terminé par une contre-rivure circulaire plate.

#### 3.2.1.4.Synthèse.

Les appliques du corpus présentent une très grande diversité puisque pas moins de 125 types et sous-types ont pu être différenciés. Ce nombre ne reflète cependant pas complètement l'ampleur de cette variété puisque il n'a pas été possible de réaliser de distinction entre les artefacts à l'intérieur de plusieurs types et sous-types. Le type M2 en est un bon exemple le nombre de critères qu'il serait possible de prendre en compte rend ardu toute tentative de subdivision : nombre de lobes ou de pétales, moyen de différenciation des lobes ou pétales,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

abaissement ou surélévation du centre des pétales, présence d'un bouton central, nature du bouton central, décor du bouton central, ajourage, nombre de rivets traversant, etc. Le nombre de données de comparaison disponibles a également pu constituer un frein à la distinction typologique (ex : type D2). Ce facteur, associé à la qualité aléatoire des contextes et des datations stratigraphiques, limite la portée des hypothèses de datation typologique proposées. Le tableau récapitulatif de la **figure 359** l'illustre. La proportion de points d'interrogations, outre le fait qu'elle marque le discernement avec lequel les données doivent être prises, montre aussi que la diversité d'aspect des appliques – avec son corollaire : une fragmentation nécessaire de la typologie – a pour résultante un morcèlement des éléments de comparaison malgré une bibliographie que nous avons voulu la plus importante possible. Par conséquent, les datations proposées dans ce tableau sont pour certaines typologiques, lorsque les données sont suffisamment nombreuses et fiables, pour d'autres, elles ne sont que la figuration graphique des dates d'attestation des objets des types concernés, une fois ôtées les pièces que nous supposons en position résiduelle. Il faut également compter avec l'imprécision relative des datations fondées sur l'étude de la céramique. À l'image de ce qui a été réalisé pour les anneaux et boucles du corpus dans le **chapitre 3.1.3.4**, dont nous reprenons ici l'argumentaire pour l'intelligibilité de la démonstration, plusieurs figures ont été élaborées (**fig. 360 à 362**) pour faciliter l'analyse de l'évolution typologique. Du fait des limites qui viennent d'être évoquées, les données présentées dans ces tableaux doivent être considérées comme des ordres de grandeur.

Les **figures 360** et **361** ont été établies à partir des données du tableau récapitulatif de la **figure 359**. Elles indiquent, pour chaque demi-siècle et en fonction du paramètre choisi – matériaux ou type(s) d'objets – le nombre total de types et sous-types pour lesquels une datation très probable ou probable d'objets est associée à ce demi-siècle. Le comptage s'est effectué de la manière suivante : si l'intervalle de temps est inférieur au quart de siècle, il n'est pas pris en compte pour le demi-siècle correspondant (ex : première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, type J2), si le type ou le sous-type est attesté à l'heure actuelle sur moins d'un demi-siècle, il est attribué au demi-siècle sur lequel il s'étend le plus (ex : seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, type O2c).

Dans le **tableau 361**, les types ayant des caractéristiques morphologiques communes (ex : types A et B) ont été rassemblés. D'autre part, les types d'appliques ne pouvant pas être réduites à une forme géométrique (types Q à X) ont été associés de même que les types d'objets employés ou susceptibles d'avoir été utilisés comme attache ou pour la suspension



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(type Y à AB). Le type AC a été omis car il constitue un groupement d'artefacts sans réels liens entre eux. Ces regroupements doivent permettre de comprendre l'évolution de la fréquence des types étudiés au cours du temps. Le total des types et sous-types pour chaque demi-siècle de la **figure 362** est inférieur ou égal à celui que l'on peut obtenir à partir de la **figure 360** car toutes les appliques en matériau blanc et en fer n'ont pas forcément été différenciées en sous-types spécifiques. La **figure 362** est un décompte des appliques en fonction du type et du matériau. Signalons que les différents éléments des appliques composites n'ont pas été décomptés individuellement : l'applique en nacre de type M6 d'une applique composite avignonnaise de type AB1 (**fig. 358, n° 9**) n'est pas comptabilisée pour le type M6. Les appliques fixées à des chapes, mordants et terminaisons de ceinture ne sont pas prises en compte. Les données de la **figure 362** sont fortement influencées par des découvertes de lots d'appliques en contexte funéraire. Ceci est particulièrement sensible pour le type Q par exemple puisqu'un ensemble de cinquante-huit appliques de forme Q3 a été retrouvé avec d'autres accessoires d'une même ceinture dans le cimetière du *castrum* du Castellans de Rognac. Sur le site de Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert, quarante-trois spécimens de type P1a ont été découverts dans deux sépultures et trente objets de type D2a dans une inhumation. Sur le site du Baptistère à Saint-Maximin, trois lots, un premier de huit exemplaires de type B7, un deuxième de seize appliques de type P1a et le dernier de dix-sept appliques de type P1a, proviennent vraisemblablement également d'inhumations. Dix-neuf appliques de type A7a dont plusieurs étaient encore alignées les unes à côté des autres ont été trouvées sur le site de Régina à Avignon. Leur positionnement atteste d'une appartenance à une même ceinture qui ne s'est pas conservée. En Résumé, 89 % des appliques de type Q sont issues d'un même contexte, 62 % des pièces de type P proviennent de quatre sépultures, 44 % des artefacts de type D ont été trouvés dans une inhumation, respectivement 23 % et 11 % des spécimens des types B et A ont été découverts dans un seul contexte.

Les appliques en alliage cuivreux représentent plus de 96 % des objets du corpus (**fig. 362**). Les autres matériaux ne sont attestés que par très peu de pièces. Cette prédominance des alliages cuivreux a pour corollaire une très forte diversité typologique : elle a déjà été soulignée, mais elle est inégale dans le temps. Le nombre de types rencontrés augmente à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, progresse de façon régulière durant le XIII<sup>e</sup> siècle avant de quasiment doubler entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'élève légèrement durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle avant de chuter très fortement dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. L'intensité de cet effondrement de la

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

diversité typologique est sans doute en réalité un peu moins importante. Différents facteurs liés à l'étude typologique peuvent l'accentuer artificiellement : l'intervalle d'erreur des datations céramiques, le choix d'interpréter comme du mobilier résiduel des objets qui en définitive ne le sont pas, l'état de la recherche archéologique. En Provence, une plus grande attention a longtemps été portée sur les sites de la fin du Moyen Âge que sur les sites de l'Époque moderne. Ces causes ne suffisent cependant pas à expliquer l'amplitude de cette baisse de la variété, laquelle s'affaiblit régulièrement jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les recherches bibliographiques confirment la rareté des appliques en alliage cuivreux attribuables au XVI<sup>e</sup> siècle hors de Provence. À l'exception des appliques en fer qui ne sont connues dans le corpus que par deux types, les pièces en matériau blanc et en os ou en nacre témoignent à un moindre degré de la forte diversité typologique au XIV<sup>e</sup> siècle. L'ensemble des constatations qui viennent d'être réalisées sont similaires à celles qui ont été effectuées pour les boucles et anneaux. Elles confirment l'émergence d'un intérêt porté à la ceinture et à sa valeur décorative à partir des environs de 1200 et son plein développement au XIV<sup>e</sup> siècle. Pour des raisons qu'il est encore difficile d'expliquer mais où l'effet de mode tient très certainement une très grande part, l'ornementation de la ceinture au moyen d'appliques perd ensuite de son attrait.

Les différentes méthodes de fabrication des appliques dites « décoratives » (types A à X et AC) sont loin d'avoir été employées avec les mêmes fréquences. Les appliques dites « fonctionnelles » (types Y à AB) mériteraient un développement à part que l'insuffisance numérique du mobilier ne permet actuellement pas. L'emboutissage et la découpe d'une tôle de métal ont été mis en œuvre pour 60,1 % des objets décoratifs du corpus, la simple découpe d'une tôle pour 21,7 % d'entre eux et la fonte pour 18,2 % de ces types d'artefacts. Nous pensons que ce décalage entre l'emboutissage d'une part et la fonte et le martelage d'autre part tient à plusieurs facteurs : la tôle de métal est moins coûteuse en termes de quantité de matière première et son travail nécessite moins de compétences techniques que la fonte, l'emboutissage permet d'obtenir le décor directement ce qui élimine les travaux de gravure et de poinçonnage nécessaires pour une applique en tôle plate. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater, nous y reviendrons un peu plus loin, que la gravure et le poinçonnage sont absents des appliques embouties, alors qu'ils sont présents sur les exemplaires en tôle plate ou fabriqués par la fonderie.

L'étude de l'évolution du nombre de sous-types par groupements de types au cours du temps (**fig. 361**) ne montre pas de grande différence entre le constat général et celui qui peu

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

être fait pour chaque ensemble. Les appliques circulaires (types A et B), qui sont les plus nombreuses (31,7 %) dans le corpus (**fig. 362**), sont également celles dont la variété est la plus importante et qui sont connues sur la plus large échelle de temps. De même que pour les appliques carrées et rectangulaires (types D et E), la diminution du nombre de sous-types des appliques circulaires dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle est moins marquée que pour l'ensemble du corpus. Deux groupements d'appliques perdurent sur tout ou partie du XVI<sup>e</sup> siècle : les appliques polylobées (types M et N) et les appliques non géométriques (types Q à X). D'une manière générale, si l'on ne tient pas compte des lots d'appliques découvertes ensemble et qui ont été listés précédemment, on constate une assez bonne concordance entre le nombre d'objets et la diversité typologique.

Les découvertes archéologiques de ceintures, de fragments de lanières, les ceintures conservées dans les collections muséales et l'iconographie montrent que les associations d'appliques non utilitaires d'aspects différents – les exemplaires des sous-types Y à AB sont donc omis – se rencontrent mais ne sont pas la norme. Nous écartons volontairement les sources écrites car, hors des inventaires de la noblesse du royaume de France, la description de la forme des appliques est pour ainsi dire inexistante. Les rares exemples que nous avons pu relever dans la documentation écrite provençale sont cités dans le **chapitre 3.2.1.1**. L'iconographie provençale ne fournit quant à elle pas d'exemple d'association d'appliques de types différents. Aucun assemblage prédominant entre plusieurs types spécifiques d'appliques n'a pu être noté dans le mobilier d'Europe occidentale mais les fragments de cuir ou de tissu porteurs de telles associations ne sont pas nombreux. Cependant, le mobilier archéologique et l'iconographie montrent que les associations de types d'appliques se font presque exclusivement entre seulement deux formes différentes. Nous constatons également grâce à l'iconographie que les appliques circulaires sont les plus fréquemment associées à d'autres appliques. Nous notons que 56 % des appliques à œillet du corpus sont de type B, alors que le groupe constitué des types A et B n'atteint que 31,7 % de la totalité des artefacts étudiés. Les raisons de la surreprésentation des appliques de type B quand on considère l'ensemble des appliques à œillets du corpus tiennent certainement de ces constatations :

- il est souvent observé dans l'iconographie des courroies décorées uniquement d'appliques de type B
- les découvertes de courroies en contexte archéologique, les ceintures conservées dans les musées et l'iconographie concourent toutes à constater que les appliques

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

circulaires sont les types les plus fréquemment associées à d'autres types d'appliques.

L'étude du mobilier du corpus montre la grande faveur des motifs floraux et plus généralement végétaux. Les pièces de type Q en adoptent les formes : fleurs de lys (**fig. 356, n° 32 et 33**), feuilles (**fig. 357, n° 1 à 4**) et autres fragments végétaux (**fig. 357, n° 5**). La plupart des appliques polylobées (type M, **fig. 353, 354** ; type N, **fig. 355, n° 1 à 7** ; **fig. 358, n° 9, 14 à 15**) sont, il nous semble, clairement évocatrices de fleurs. Des feuillages (**fig. 355, n° 18, 20 et 21**), des fleurs avec ou sans feuillage (**fig. 355, n° 11** ; **fig. 356, n° 2 et 3**) et des fleurs de lys (**fig. 355, n° 14 à 17, 22 à 25**) apparaissent parmi les appliques de type O, des feuilles et des fleurs parmi les pièces des types P1b à P2 (**fig. 356, n° 14 à 27**). Une décoration végétale (**fig. 347, n° 6** ; **fig. 358, n° 1**) ou florale (**fig. 345, n° 28 et 29** ; **fig. 348, n° 11** ; **fig. 349, n° 7 et 8**) et plus particulièrement de fleur de lys (**fig. 346, n° 1 et 8 à 10** ; **fig. 351, n° 4 à 6**) peut être représentée sur les autres types d'appliques du corpus. Des motifs floraux stylisés s'observent sur d'autres accessoires provençaux du costume comme des boutons (**fig. 476, n° 4, 5, 7 à 10, 13 à 14**) ou la traverse distale d'une boucle (**fig. 212, n° 10**). La figuration humaine ou animale est beaucoup plus fréquente hors du type S : des visages humains apparaissent sur des exemplaires circulaires des types A2d (**fig. 344, n° 33**), A4 (**fig. 345, n° 3**) et A8 (**fig. 346, n° 2**), un personnage en pied sur un spécimen de type D2b (**fig. 347, n° 15**), des cavaliers sur des artefacts des types D2c (**fig. 347, n° 17 et 18**), des animaux sur des pièces des types D4 (**fig. 348, n° 2 à 5**) et D8 (**fig. 348, n° 12**).

La dorure s'observe sur vingt-deux pièces sans qu'il apparaisse un type d'applique préférentiellement concerné. Nous mettons de côté les pièces à motif d'écu (**fig. 354, n° 1** ; **fig. 357, n° 15, 17**) pour lesquelles la couleur or a une signification héraldique. Ces objets sont également porteurs d'un ou de plusieurs émaux. Hors des appliques à motif d'écu, l'émaillage n'est présent que sur une unique pièce (**fig. 346, n° 4**). Dans le corpus, l'émaillage n'est attesté que pour des appliques fabriquées par la fonte. La dorure est beaucoup plus fréquente sur des artefacts obtenus par la fonderie (15 cas) que sur des objets en tôle emboutie (6 cas) ou en tôle plate (1 cas). Une couverture blanche – étamage ou argenture – est conservée sur une pièce en tôle plate<sup>4105</sup>, deux individus en tôle emboutie (**fig. 344, n° 30** ; **fig. 346, n° 20**), un spécimen fabriqué par la fonte (**fig. 354, n° 4**). Une applique de type O2d a été argentée au mercure<sup>4106</sup> tout comme la chape à laquelle elle est fixée (**fig. 273, n° 15**). Le

---

<sup>4105</sup> N° 1790 du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers (type A1).

<sup>4106</sup> Détermination par analyse de composition, se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

contraste de couleur entre celle de la couverture et celle du matériau peut être évoqué par une pièce de type U2 (**fig. 357, n° 13**) : seule la bordure bombée est dorée. Ce type de jeu de couleurs s'observe également sur des appliques trouvées à Londres<sup>4107</sup>. Peut-être faut-il également interpréter dans ce sens la présence de rivets en fer qui ne sont pas nécessairement des preuves d'une réparation. Les petits points de couleur gris-argenté des têtes des rivets devaient trancher sur les matériaux cuivreux lorsque leur composition leur donne une couleur or ou lorsqu'ils comportent une couverture dorée. Les analyses de composition effectuées sur des artefacts du *castrum* Saint-Jean à Rougiers ont révélé que la presque totalité des appliques analysées sont en laiton, donc dans un matériau ayant une couleur jaune proche de celle de l'or<sup>4108</sup>. Ce point est d'importance car, même si la confusion avec le matériau précieux ne peut être faite y compris par un observateur peu averti, il révèle la volonté des porteurs d'être visible, d'attirer l'œil par l'éclat doré du métal.

D'autres techniques de décoration ont été mises en œuvre sur les appliques du corpus : la gravure, le poinçonnage. La gravure se retrouve sur des pièces issues de la fonderie : elle consiste en des incisions de zigzags (**fig. 347, n° 5 ; fig. 350, n° 11 et 16 ; fig. 353, n° 29 ; fig. 354, n° 3**). La gravure est absente des artefacts en tôle emboutie ainsi qu'il a déjà été signalé. Elle consiste en des traits droits (**fig. 348, n° 1 ; fig. 349, n° 6 ; fig. 356, n° 29 ; fig. 358, n° 13**) ou en des zigzags (**fig. 348, n° 14 ; fig. 349, n° 5**) sur les objets en tôle plate. L'usage de petits poinçons est identifié sur des appliques en tôle plate (**fig. 347, n° 6 ; fig. 355, n° 11**), en tôle emboutie (**fig. 347, n° 1 et 2**) et plus souvent encore fabriquées par la fonderie (**fig. 348, n° 7 ; fig. 350, n° 12 et 13 ; fig. 353, n° 27 et 28**). Ces petits poinçons permettent la réalisation d'un rendu décoratif qui serait plus difficile à obtenir directement par la fonte. Des poinçons de plus grandes dimensions ne s'observent que sur des pièces en tôle plate (**fig. 347, n° 17 et 18 ; fig. 348, n° 4 et 5 ; fig. 349, n° 7 et 8**) ou dont la création du relief est postérieure au poinçonnage (**fig. 358, n° 1**). L'emploi de grands poinçons ne peut évidemment être effectué que sur une tôle plate car la tôle emboutie serait déformée par l'opération.

L'importance numérique de plusieurs lots d'appliques découverts en contexte sépulcral rend les constatations difficiles puisqu'il fausse la perception de la répartition du mobilier mais il ne semble pas qu'il puisse être mis en évidence de particularité quant au type de contre-rivure circulaire rencontré – plat ou concave. Dans le corpus, ils sont aussi fréquents

---

<sup>4107</sup> Objet incomplet, d = 1,8 cm (Egan et Pritchard (dir.) 2012<sup>2</sup>, p. 181, n° 932).

<sup>4108</sup> Se reporter à l'annexe 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'un que l'autre. Des contre-rivures quadrangulaires, en l'occurrence losangiques, ne sont attestées que pour deux appliques de type B3 mises au jour sur le site de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon (**fig. 346, n° 24, un objet non figuré**).

Des points communs ont pu être notés entre les appliques du corpus, notamment celles des types J, K et M et des pièces en argent ou en argent doré découvertes dans des « trésors » ou conservées dans des musées, généralement encore rivetées à des courroies de soie. Elles montrent très probablement une influence des productions orfèvres sur les appliques en alliage cuivreux ou en matériau blanc. Concernant les motifs floraux, ils peuvent être plus naturalistes sur les objets en argent. Une évolution distincte de certains caractères ornementaux des pièces en matériau « commun » est cependant très probable. Il ne peut pas non plus être écarté que des motifs aient été empruntés par les orfèvres à ces appliques.

La plupart des appliques ont eu une fonction décorative. Elles sont, d'après les données archéologiques, écrites et iconographiques, préférentiellement employées à l'ornementation de la ceinture. Elles sont fixées sur la courroie, plus rarement sur la chape (**ex : fig. 142, n° 11 et 12**) ou le mordant (**ex : fig. 289, n° 16**). Nous avons déjà réfuté dans le **chapitre 3.2.1.2** que les appliques aient pu être utilisées pour rigidifier la ceinture, à part peut-être les appliques de type AA qui, indirectement, répartissent la charge de l'objet suspendu. Les appliques à œillet ont également pu empêcher la déformation locale de la courroie au contact des multiples passages de l'ardillon. Toujours dans le costume, des appliques décoratives se rencontrent sur les aumônières et les sacs attachés à la ceinture. Mais, des modèles sans œillet décorent aussi les sangles de harnachement des équidés, le collier des chiens et même parfois la couverture des livres. Les appliques, quelles que soient leurs formes, sont susceptibles d'être employées à l'ornementation d'un large éventail d'objets. Une utilisation pour de petits meubles ne peut pas être écartée, par exemple pour les appliques de type M8 ou pour certaines appliques de type A8.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.2.2. Les branlants

##### 3.2.2.1. Introduction à l'étude des branlants

Nous appelons *branlants* de petits objets disposés sur le costume et comportant un organe de fixation et une partie pendante mobile. Ces accessoires peuvent être disposés autour du cou associés à un collier (**fig. 363**), à la ceinture (**fig. 364**), sur une écharpe (**fig. 365**) ou sur toute autre partie du costume. Les clochettes et les grelots ne sont appelés branlants que s'ils sont utilisés dans le costume. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises dans le **chapitre 3.2.1.2** des branlants de type paillette. Dans le contexte provençal, une mercerie de Carpentras achète en 1397 pour les revendre 287 douzaines de coquilles (*conquilhas*) et de paillettes (*parpalhons*) pendantes à des chaînettes (*a cadenetas pendent*)<sup>4109</sup>. L'iconographie de Provence ne comporte pas de représentation de ces objets. Ils n'apparaissent dans l'iconographie d'Europe occidentale que sur le costume des membres de la noblesse. Les branlants peuvent adopter des formes très diverses. Ce peuvent être des clochettes (**fig. 367**), des grelots (**fig. 366**), des ornements en forme de lettre (**fig. 363**), de feuille<sup>4110</sup>, de grenade (?) (**fig. 364 et 365**), de larmes et de flèches (**fig. 77**), etc. Nous avons auparavant signalé qu'une applique du corpus en tôle emboutie, en forme de feuille, de type Q3 (**fig. 357, n° 1**), a pu être un branlant. Aucune perforation pour la fixation n'est conservée. Une portion de l'objet est manquante. Elle pourrait avoir comporté un anneau pour la suspension comme cela s'observe sur des objets trouvés en contexte archéologique à Londres et à Ottrott dans le Bas-Rhin ou sur une valve de moule à Ottrott<sup>4111</sup>. Dans le cadre de la Provence, le grelot est le seul type d'objet qui puisse être traité de manière approfondie par les découvertes archéologiques et par les sources écrites et iconographiques.

---

<sup>4109</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 236 r°.

<sup>4110</sup> Un personnage au premier plan du folio 1 (*Janvier*) des *Très Riches heures du duc de Berry* (Musée Condé, ms. 65, f° 1 v°), image peinte entre 1412 et 1416 par les frères Limbourg, possède une ceinture à pendants en forme de feuilles. Se reporter au type Q3 de la typologie des appliques.

<sup>4111</sup> Se reporter au type Q de la typologie des appliques pour plus de précisions.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.2.2.2. Les grelots en contexte

Le grelot est une coque de métal ovoïde renfermant un percuteur tel qu'une petite bille de métal ou un caillou. Il est ordinairement fendu dans sa partie inférieure et percé de deux trous pour laisser s'échapper le son. Le son produit par cet instrument est fonction de la nature du métal ou de la composition de l'alliage, de la technique de fabrication (fonte ou emboutissage), et donc par voie de conséquence de l'élasticité, de la densité et de l'homogénéité du matériau, de l'épaisseur de la paroi, mais aussi de la dimension, de la forme du grelot, des caractéristiques des ouvertures destinées à laisser s'échapper le son<sup>4112</sup>. D'une manière générale, cependant, plus la chambre de résonance est grande, plus le son est grave. Pour ses performances acoustiques, c'est-à-dire la durée de résonance et la richesse harmonique, le bronze est traditionnellement préféré pour les idiophones. Cependant, en l'absence d'analyses de composition effectuées sur des grelots médiévaux et modernes, il n'est pas avéré que ces objets aient été majoritairement en bronze bien qu'ils aient été souvent fabriqués dans un matériau cuivreux.

La multitude de facteurs entrant dans la composition du son permet de faire varier la note produite et, éventuellement, de produire des grelots à la sonorité adaptée à certaines utilisations ou correspondant aux *desiderata* d'une clientèle. Selon les circonstances, le grelot est un objet sonore ou un instrument de musique. Le poète et chroniqueur Jean de Molinet rapporte ainsi dans le *Trosne d'Honneur* écrit en 1467, la présence aux obsèques du duc de Bourgogne Philippe le Bon, dans l'église Saint-Donas de Bruges, d'un orchestre comprenant des grelots<sup>4113</sup> : peut-être y avait-il des musiciens avec des bracelets à grelots (**fig. 368**). La plupart du temps, à en croire les sources écrites, les grelots sont employés en tant qu'objets sonores, c'est-à-dire destinés à faire du « bruit », à attirer l'attention.

Le prix des grelots était très variable. De mai à juillet 1397, une boutique de mercerie de Carpentras vend 21 grelots à des prix très variables tenant vraisemblablement compte de la taille des objets : 2 deniers, 4 deniers, 8 deniers, 10 deniers, 11,25 deniers, 12 deniers la pièce<sup>4114</sup>. Leur fonction n'est ordinairement pas précisée mais trois *cascavels d'aygla* (pour

---

<sup>4112</sup> Ces informations sont tirées de P. Laurence 1991, p. 8 et surtout du mémoire de master 1 de C. Monfort (2011, p. 92-93). L'idiophone est un « instrument de musique dans lequel le son est produit par la mise en vibration du corps même de l'instrument, et non par un élément rapporté tel que corde ou membrane » (*Dictionnaire culturel en langue française* sous la direction d'A. Rey édité en 2005). Les cloches, grelots, castagnettes et cymbales sont des idiophones.

<sup>4113</sup> Marix 1939, 1972<sup>2</sup>, p. 87.

<sup>4114</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aigle) sont vendus 10 deniers l'unité<sup>4115</sup>. En 1575, l'inventaire d'une boutique de marchand marseillais rapporte 240 douzaines de *casquevaux* estimés à 5 sous la grosse<sup>4116</sup>.

On retrouve les grelots fixés à diverses pièces et accessoires du costume : un collier, une ceinture (**fig. 366**), une bourse<sup>4117</sup> ou à même le tissu, autour du cou, aux extrémités des manches, sur les épaules, sur les jambes<sup>4118</sup>, etc. au gré des modes qui apparaissent, selon l'iconographie et les sources textuelles, presque exclusivement masculines et, à l'exception des figures de fou, de danseurs ou carnavalesques, comme caractéristiques de la noblesse. Le 6 novembre 1422, Stéphane de Bompuis, bourgeois et marchand de Paris, mais citoyen et habitant d'Avignon, passe commande à l'orfèvre d'Avignon Guillemain Simorin d'un collier avec des clochettes (*campanes*) d'or garni de gros rubis balais carrés, de diamants et de grosses perles, de feuilles d'or pendantes émaillées de rouge clair et de blanc, d'un pendentif orfévré. Un collier en or à *sonnectes*, c'est-à-dire à grelots ou à clochettes, est retrouvé en 1426 lors de l'inventaire des biens de la défunte Elipde d'Avelin dans son château des Baux<sup>4119</sup>. En 1498, l'inventaire après-décès de l'orfèvre draguignanaise Elzéar de Gleize enregistre des grelots (*cascavelli*) à côté d'accessoires de la ceinture qu'il fabriquait. Ces objets étaient donc parfois de véritables accessoires de parure qui, par leur tintement, attiraient l'attention et concouraient au désir d'être vu et admiré pour son apparence. En outre, les sources écrites et iconographiques dénotent une faible fréquence des pièces de costume avec des grelots ce qui semble avoir contribué à l'intérêt suscité par leur utilisation, le porteur se distinguant de la norme<sup>4120</sup>.

J. Labrot et F. Vénier ont cru voir dans la grande vogue des romans de chevalerie à la fin du Moyen Âge, la raison de la diffusion des grelots dans le costume de la noblesse. Ils se basent pour cela sur un épisode du *Roman de Tristan et Iseult* de Gottfried de Strasbourg (vers 1210) : une fée offre par amour, au duc de l'île d'Avalon, un chien enchanté portant au cou, un grelot magique au bout d'une chaînette d'or. Son doux, clair et gai tintement fait oublier toute peine à celui qui l'entend. Tristan l'obtient du duc en récompense de son combat victorieux contre un géant qui lui imposait un lourd tribut. Tristan en fait cadeau à Iseult qui

---

<sup>4115</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 221 r°. P. Pansier lit par erreur *aigha* qu'il traduit par jument (1929, p. 156).

<sup>4116</sup> Annexe 8, doc. 26. Il est également signalé de petites *sounailhes* appréciées à vingt livres le quintal *poix de Lion*.

<sup>4117</sup> Des grelots en alliage cuivreux, en argent et en argent doré sont fixés à des bourses à Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les inventaires après-décès (Vandeuren-David 1997, p. 270).

<sup>4118</sup> Monfort 2011, p. 38-39.

<sup>4119</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>4120</sup> C. Monfort en est arrivé à la même conclusion (2011, p. 41).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

comprend bien vite son pouvoir et, refusant l'apaisement qu'il procure, elle jette le grelot à la mer<sup>4121</sup>. Cet épisode n'a semble-t-il pas eu, sous réserve d'un dépouillement plus approfondi par des spécialistes de la littérature médiévale, de postérité. Ce seul extrait ne peut donc constituer un argument recevable pour expliquer une pratique sociale. Dans la littérature en langue d'Oc consultée, le grelot ne tient qu'une place mineure et n'est essentiellement mentionné que pour le harnachement.

Archéologiquement, le grelot est attesté dans des sépultures dites de pèlerin identifiées par la présence d'une coquille Saint-Jacques et parfois d'un bourdon<sup>4122</sup>. Le grelot accompagne le pèlerin sur son chemin en signalant son passage. Il l'accompagne également dans la mort. Dans l'imaginaire populaire, le grelot est généralement associé à la figure du fou. Il faut d'ores et déjà distinguer le fou de cour qui, dans l'iconographie, est souvent porteur d'une marotte et de grelots, représentation semble-t-il assez éloignée de la réalité. Aucun achat de grelots ou de marotte pour un fou n'est ainsi effectué par la cour de Bourgogne<sup>4123</sup>. À la cour du roi René, le fou Triboulet reçoit, en 1453, quatre sonnettes d'argent<sup>4124</sup>, mais il est possible qu'il les ait utilisées pour se parer avec noblesse et non pour accompagner un costume de fou bariolé et extravagant qu'il possède cependant<sup>4125</sup>. F. Piponnier a parfaitement montré que le fou de cour recevait de temps à autre des textiles et habits quasi-princiers, dans l'optique de contrefaire le costume royal<sup>4126</sup>.

Parmi les autres figures de fou, il faut également signaler l'ignorant de Dieu, personnifié par les bourreaux du Christ<sup>4127</sup>, mais aussi le fou dont la maladie est mentale et physique (**fig. 370**). Les travaux de M. Allemand basés sur l'iconographie de l'insensé du psaume *Dixit insipiens*<sup>4128</sup> et ceux de M. Gilly-Argoud axés sur l'image des fous aux XIV<sup>e</sup> et

---

<sup>4121</sup> Labrot et Vénier 2008, p. 64. Le texte original est disponible sur le site internet du projet Gutenberg en langue allemande : <http://gutenberg.spiegel.de/autor/231> (consulté le 8 novembre 2013). Une libre traduction française du passage sur l'épisode du grelot est disponible au chapitre 14 du roman de Tristan et Iseut par Joseph Bédier, reconstruction du mythe à partir de fragments de différentes versions. Cette version est consultable sur Wikisource : [http://fr.wikisource.org/wiki/Le\\_Roman\\_de\\_Tristan\\_et\\_Iseut](http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Roman_de_Tristan_et_Iseut) (consulté le 8 novembre 2013).

<sup>4122</sup> Vallet 2008, fig. 2. La présence d'une coquille Saint-Jacques, d'un ferret de bourdon ou d'un grelot dans une sépulture ne sont en aucun cas la preuve formelle que le défunt a effectué le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Voir à ce sujet le chapitre 3.4.9.3.

<sup>4123</sup> Se reporter à Laborde 1849 par exemple.

<sup>4124</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 879, p. 298. Le roi René est hors de Provence.

<sup>4125</sup> Piponnier 1970, p. 237.

<sup>4126</sup> *Ibid.*, p. 237-238.

<sup>4127</sup> Se reporter à ce sujet à Blanc 1990, p. 457-472.

<sup>4128</sup> Allemand 2011, p. 44-52.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XV<sup>e</sup> siècles dans la peinture murale alpine<sup>4129</sup> montrent fort bien que le port du grelot par les fous est loin d'être courant puisqu'elles n'en relèvent pratiquement aucune représentation dans leur corpus<sup>4130</sup>. C. Monfort, de son côté, a relevé une dizaine de représentations<sup>4131</sup>. Par leurs actes et/ou par certaines caractéristiques de leur apparence tels qu'une nudité partielle, des pansements sur la tête, un chapeau particulier, etc., les fous demeurent parfaitement reconnaissables. Les grelots qui enjolivent le costume de certaines figures de fous relevées par C. Monfort ne doivent certainement pas être regardés comme la transcription d'une réalité mais comme un *topos* iconographique qui, avec d'autres, permet d'identifier le personnage, car dans la vie quotidienne : « *A cognostre qui est folz n'estuet pas pendre cloche au col. Ilo ne couvient pas a fol pendre sonnete au col. Li fous est coneüs sans campene. N'estuet chandele alumer por fol trover* »<sup>4132</sup>.

En tant qu'objet creux, le grelot symbolise la tête vide du fou malade mental et, pour le fou de cour, il est une allégorie du simulacre de la folie et de sa condition de « fou ». Il n'existe pas actuellement de synthèse sur la figure du fou, mais il se distingue plusieurs *topos* de représentation qui varient peut-être selon l'origine géographique, le type de support de l'œuvre, la nature de la scène représentée et donc le type de fou, le lien éventuel entre l'image et le texte, le public visé et le message à transmettre. Par exemple, l'iconographie et les textes consultés relatifs aux guérisons de malades atteints de folie ne présentent pas ces derniers comme porteurs de grelots, au contraire de certaines figures isolées dans des manuscrits. La littérature hagiographique provençale relate quelques cas de guérison de malades mentaux, mais il n'apparaît pas que l'insensé ait un costume particulier. Cependant, cet élément a peut-être été omis car ne servant pas le récit, mais aucun texte législatif n'oblige en Provence les fous à se distinguer par leur vêtue. Si des signes distinctifs ont existé, seul le poids social a pu les promouvoir, mais aucune source n'en mentionne l'usage alors que le costume des juifs, des prostituées et parfois des lépreux est soumis à des prescriptions. Sainte Marie-Madeleine semble avoir été souvent implorée pour des demandes de guérison concernant la folie. Il apparaît que la famille et parfois les amis sont très impliqués dans la gestion de la vie de l'insensé et n'hésitent pas à solliciter la clémence divine par l'intercession d'un saint, au

---

<sup>4129</sup> Gilly-Argoud 2012.

<sup>4130</sup> M. Allemand (2011, p. 22) propose d'interpréter les branlants d'un serre-tête porté par un fou dans une miniature comme des grelots. L'identification nous paraît bien incertaine. Cette peinture appartient à une bible du XIII<sup>e</sup> siècle produite à Gênes et conservée dans la bibliothèque municipale de Lyon (ms. 424, f<sup>o</sup> 229 v<sup>o</sup>).

<sup>4131</sup> Monfort 2011, t. 2, fig. 21 à 30.

<sup>4132</sup> Morawski 1925, n<sup>o</sup> 21.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

besoin en amenant le malade dans l'église conservant ses reliques<sup>4133</sup>. L'image du fou isolé et d'aspect désordonné que véhicule une bonne partie de l'iconographie est bien éloignée de la réalité sociale.

Les grelots ne sont seulement portés par certains personnages de la noblesse ou par des individus au statut particulier ; ils sont également utilisés, au sein de la population, dans le cadre de costumes festifs, comme les carnivals et charivari mais aussi lors de certaines danses dont ils accompagnent musicalement les mouvements. La moresque dansée à Avignon devant le nouveau légat Charles de Bourbon en 1473<sup>4134</sup>, était peut-être accompagnée de grelots. En 1475, 3 florins sont dépensés pour des grelots de Milan (*cascavels de Myllanes*) destinés aux danseurs de la *moresque* exécutée devant le légat<sup>4135</sup>. Les grelots milanais avaient semble-t-il une certaine réputation à la fin du Moyen Âge<sup>4136</sup>. Lors du banquet du Mardi-gras de 1496, auquel assiste le légat Julien de la Rovère, à l'invitation des consuls d'Avignon, il est dansé une moresque et une *branle* et les danseurs portent, lors de ces deux danses, des grelots sur leurs vêtements. La location de ces idiophones coûta 2 florins<sup>4137</sup>. Lors des fêtes données en l'honneur de l'arrivée du nouveau légat, le duc César Borgia, dans la ville d'Avignon en 1498, des danses moresques lui sont proposées<sup>4138</sup>. Les vêtements des danseurs portaient des grelots ainsi que le prouve la location de *cascaveaux* pour une durée de huit jours auprès de mestre Peyron le mercier du portal Matheron, pour un coût de 1 florin, afin de *recorder* la moresque<sup>4139</sup>. Il est également loué des jambières à grelots (**fig. 369**) à Jean Antoine Besan, pour huit florins, compris le surplus à cause de la perte de *cascaveaux*<sup>4140</sup>, et le *petit Louys* est chargé d'acheter et de garnir des jambières avec des grelots<sup>4141</sup>. Lors du Mardi-gras de 1512, quatre florins sont nécessaires pour la location de savates et de *sonnetez* pour la moresque<sup>4142</sup>. À Istres, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la moresque se danse encore avec des grelots<sup>4143</sup>. Dans le

---

<sup>4133</sup> Sclafert 2009 (Édit.), p. 155-160. Se reporter également à Veyssière 1987.

<sup>4134</sup> Pansier 1919, p. 11.

<sup>4135</sup> Pansier 1925, t. 2, p. 229.

<sup>4136</sup> La duchesse d'Orléans fait commande en 1398 de *sonnettes pour eperviers a la facon de Milan* (Laborde 1849, t. 3, n° 5865). Au début du XV<sup>e</sup> siècle, le duc Jean de Berry détient *sept sonnetes à l'ouvrage de Milan* (Guiffrey 1894, p. 84, n° 267) et l'inventaire du château de Chaillouey dans l'Orne dressé en 1416 après le décès des propriétaires mentionne *cinq paires de sonnetez a faucon qui sont de Milan* (Robillard de Beaurepaire, 1866, p. 4)

<sup>4137</sup> Pansier 1919, p. 15, 49.

<sup>4138</sup> Bayle 1888, p. 24 et 150-151 ; Pansier 1913, p. 95.

<sup>4139</sup> Pansier 1919, p. 18-19.

<sup>4140</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>4141</sup> Pansier 1919, p. 50.

<sup>4142</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>4143</sup> Nore 1848, p. 43.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

troisième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, J.-P. Papon assiste, à Aix, à la procession de la Fête-Dieu, instituée par le roi René en 1462, et observe des diables portant des cordons croisés sur la poitrine et composés de quinze à vingt sonnettes : « on peut s’imaginer le tintamarre qu’elles font quand ils dansent ». Un danseur accompagne la reine de Saba avec des jarretières à grelots, un ballet de danseurs, *leis dansaires* suivent les scènes à personnages et leurs jarretières sont également garnies de grelots<sup>4144</sup>.

Les grelots ornent également le harnachement des chevaux (**fig. 372 et 373**) des écuyers et chevaliers dans la littérature provençale. Dans le *roman de Flamenca*, rédigé vers 1240 - 1250, trois passages en font mention, il s’agit toujours d’épisodes où les cavaliers et leur monture sont en parade<sup>4145</sup>. Ainsi, aux vers 778-781 :

<i>Escudiers plus de XXXVIII</i>	Plus de trente huit écuyers
<i>Agron ja-ls cavals esselat</i>	Avaient déjà sellé les chevaux,
<i>E cubertz e autres enhatz</i>	Et les avaient parés et décorés
<i>De senals e de cascavels</i>	D’emblèmes et de grelots

Aux vers 6993 - 6995 :

<i>Car III cens cavalliers valens</i>	Il avait avec lui 300 vaillants chevaliers,
<i>Ac ab si bels e covinens</i>	Beaux et de belle prestance,
<i>Ab cubertas et ab sonals</i>	Dont les chevaux portaient housses armoriées et grelots

Et aux vers 7689 - 7702 :

<i>E-l trebolocis non fon paux</i>	Le tumulte ne fut pas petit,
<i>Car l’us fon clars, l’autres fon raux</i>	Car des grelots que portaient les chevaux
<i>Pels sonals que-l caval porteron</i>	L’un sonnait clair, l’autre était rauque

Au travers de ces extraits, s’impose le rôle de parure du grelot, de par son impact sur le plan visuel mais surtout auditif. Le dernier passage n’est pas le moins révélateur. Le bruit formidable émanant des cavaliers en mouvement lors de la mise en position pour le tournoi n’est pas à mettre au crédit des sabots mais bien à celui des grelots, qui semblent-ils ornent les harnachements de toutes les montures. Le tumulte, que l’on imagine produit tout autant par l’intensité sonore que par la discordance des sons, participe à la magnificence du spectacle. La présence de grelots sur le harnachement d’équidé n’a pu être relevée, dans les archives

---

<sup>4144</sup> Papon 1780, p. 36, 38, 39-40 43.

<sup>4145</sup> Nelli et Lavaud 1960, 2000<sup>2</sup>, traduction par les auteurs.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

provençales, que sur une têtère de joute appartenant au défunt chevalier Bulbon de Marseille en 1361 : *Item testiera cum casquavellis equi de biordar*<sup>4146</sup>.

Les grelots sont également employés, attachés au collier d'un chien (**fig. 324 et 371**) ou à la patte d'un rapace. En 1358, parmi l'orfèvrerie vendue par le pape Innocent VI pour financer la reconquête de la Romagne, figurent quatre colliers de chien avec un total de 18 grelots (*campanella*)<sup>4147</sup>. Fin 1363, il est commandé par la boutique de F. Datini à Avignon, auprès de la succursale milanaise, mille exemplaires légers pour petits chiens (*chatellini*), cinq cents spécimens pour éperviers, deux cents pour faucon, et deux cents pour émerillons<sup>4148</sup>. Une missive de 1394 rapporte le souhait d'être livré de six grosses de grelots de quatre sortes<sup>4149</sup>. Dans son ouvrage *De arte venandi cum avibus* rédigé entre 1241 et 1248, l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen enseigne que la dimension du grelot, fabriqué dans un métal sonore produisant une note claire – pour être entendu de loin –, doit être appropriée à la taille et à la force de l'oiseau<sup>4150</sup>. Les ouvertures doivent être suffisamment petites pour que l'animal ne puisse pas y coincer son bec. Le grelot doit être fixé avec une lanière de cuir sur le tibia de l'animal, sans pendre, au-dessus des jets, ces lanières de cuir qui permettent de maintenir l'oiseau sur le poing en l'empêchant de s'envoler. Une autre méthode, que le souverain désapprouve, consiste à attacher le grelot aux plumes de la queue : celle-ci risque effectivement de se mettre de travers et cette façon de faire favorise les infections. Le grelot a ici pour fonction de renseigner le fauconnier expérimenté sur ce que fait l'animal : s'il vole en piqué, s'il est tombé, s'il se débat, se gratte, mordille ses jets ou la sonnette, etc. Il permet également de retrouver l'animal égaré. Il est probable qu'un maître chien expérimenté reconnaîtra également certains comportements de ses animaux, lors d'une chasse par exemple, au son du grelot.

Enfin, des grelots ont été disposés au collier des ovins et caprins pour permettre aux bergers de retrouver leur troupeau. Peut-être cet usage était-il majoritaire, mais la documentation ne permet pas de le confirmer. En ce qui concerne les objets du corpus, le caractère urbain de bon nombre de découvertes ne va pas dans le sens d'une telle interprétation. En outre, si l'on se base sur les grelots portés de nos jours par les ovins et caprins, ceux qui ont pu être observés étaient de plus grande dimension que ceux du corpus.

---

<sup>4146</sup> Barnel 1993, p. 68.

<sup>4147</sup> Müntz et Faucon 1882, p. 222.

<sup>4148</sup> Frangioni 2002, p. 156.

<sup>4149</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>4150</sup> Wood et Fyfe (Édit.) 1943, 1961<sup>2</sup>, p. 142-143.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.2.2.3. Typologie des grelots

L'étude du matériel du corpus et de la bibliographie met en évidence quatre principaux procédés de fabrication sur lesquels nous nous basons pour proposer une typologie en quatre types généraux.

Le premier procédé (type A), qui est aussi le plus courant, nécessite la fabrication de deux cupules en tôle emboutie (**fig. 374, n° 1**). Le bord et les reliefs tranchants de l'emporte-pièce découpent la tôle en même temps que l'outil l'emboutit. Il est également possible que les découpes circulaires et la fente centrale, ordinairement effectuées dans la cupule distale pour laisser passer le son, soient réalisées dans un second temps. Avant l'assemblage par brasure des deux cupules, le perceur et une attache appelée bélière fabriquée par découpe dans une tôle sont insérés. L'extrémité de l'attache passe par un trou au sommet de la cupule proximale et est brasée au revers de celle-ci pour assurer une bonne fixation.

Le deuxième mode de fabrication (type B) consiste dans le pliage d'une tôle découpée en étoile et repliée, après insertion du perceur, pour former le corps du grelot (**fig. 374, n° 2**). La tôle est préalablement perforée en son milieu pour le passage de la bélière. Un exemplaire de grelot avec cette configuration a été découvert au château de Rubercy (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle) dans le Calvados<sup>4151</sup>.

Le troisième procédé (type C) est une variante du précédent. Le pliage est réduit à la partie inférieure en forme d'étoile d'une cupule métallique, obtenue par la fonte avec la bélière, après mise en place du perceur (**fig. 374, n° 3**). Trois grelots en alliage cuivreux de ce type sont signalés sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170 - vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>4152</sup>. À Londres, ils sont en étain ou en alliage d'étain et de plomb. Trois d'entre eux proviennent de contextes datés du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, un quatrième d'une strate datée vers 1270 - vers 1350<sup>4153</sup>.

La fonte à la cire perdue dans une moule en terre cuite d'une pièce non retravaillée constitue le quatrième procédé (type D). Durant le bas Moyen Âge, les grelots fabriqués de cette manière sont en étain ou en alliage d'étain et de plomb<sup>4154</sup>. Le perceur était inséré après la fonte en forçant son passage dans une des ouvertures de la cupule distale. Ce n'est

---

<sup>4151</sup> Les châteaux normands 1987, p. 48 ; Les châteaux normands 1996, p. 47.

<sup>4152</sup> Lassure 1995, p. 522-523. Deux exemplaires en contexte stratigraphique, un à la surface du site.

<sup>4153</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 340, n° 1668-1671.

<sup>4154</sup> Voir par exemple Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 340-341 pour des exemplaires londoniens.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

que durant l'époque moderne que les grelots en alliage cuivreux issus de la fonte apparaissent dans la bibliographie rassemblée. Ils sont de grandes dimensions, possèdent une bélière de section quadrangulaire et furent très certainement en usage dans les troupeaux<sup>4155</sup>.

Le corpus provençal ne contient, pour la période d'étude, que des exemplaires issus du premier mode de fabrication (type A).

#### **Type A : Grelot à deux cupules métalliques embouties (fig. 375)**

Les grelots du type A ont été scindés en trois sous-types selon leur morphologie et la forme des découpes de la cupule distale. Le sous-type A1 réunit les grelots dont les deux cupules sont de morphologie similaire, avec une cupule distale découpée de deux ouvertures circulaires reliées par une fente. Le sous-type A2 contient un grelot dont la cupule distale, pourvue des mêmes découpes que pour le sous-type A1, est bien moins développée que la cupule proximale. Enfin, le sous-type A3 a été attribué à un grelot aux cupules de formes similaires mais sans fente à l'endroit de la cupule distale. Tous les grelots provençaux sont en alliage cuivreux. Aucun d'entre eux ne comporte de décor. Une cupule distale de grelot de type A a été trouvée sur le site du castell del Far (XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle) à Llinars del Vallès dans la province de Barcelone<sup>4156</sup>.

---

<sup>4155</sup> Quelques contextes archéologiques provençaux ont fourni de ces grelots : un spécimen incomplet (Corps : d x h reconstituée x e = 4,1 x 4 x 0,12 cm) dans le comblement d'une cuve, daté vers 1720 – vers 1730, du site de l'Alcazar à Marseille (Thuaudet et Chazottes 2014), un artefact (Corps : d x h x e = 2,3 x 2,1 x 0,08 cm) dans des terres de jardin d'époque moderne et/ou contemporaines sur le site des Thermes à Aix-en-Provence (inédit). Un exemplaire (Corps : d x h x e = 3,7 x 2,9 x 0,12 cm) a été mis au jour lors du creusement d'une tranchée à proximité de la route D 24 à Rougiers (inédit). Au château de Montségur, en Ariège, un grelot cette fois en matériau blanc (Corps : d x h = 3,4 x 3,2 cm) illustre la présence de troupeaux sur le site bien après la fin de son occupation (Sarret 1980, p. 143-144 ; Sarret 1981d, p. 170). Un spécimen provient d'un contexte des XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles au château de Boves dans la Somme (Legros 2012b, p. 105, n° 60). Certains de ces grelots pouvaient être décorés comme un exemplaire, en tôle cette fois-ci, mais avec une bélière de section quadrangulaire (Corps : d x h = 2,4 x 2,4 cm), retrouvé dans un contexte du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site de la verrerie de Roquefeuille à Pourrières dans le Var (Foy et Vallauri 1986, fig. 26). Quatre fleurs de lys obtenues par emboutissage sont disposées sur chaque cupule. Six fleurs de lys sur la cupule distale sont également visibles sur un grelot confectionné par la fonte par l'artisan montpelliérain Just Castel, également fondeur de cloche, signalé dans des actes en 1764 et 1765 (Bergasse 1970). Sa signature est visible sur la calotte proximale. Dans le Buckinghamshire, un fossé moderne du site de Walton à Milton Keynes a fourni un grelot (Corps : d x h = 7,6 x 7,2 cm) avec la cupule distale décorée par gravure des initiales du fondeur au sein d'un motif rayonnant (Goodall *et al.* 1994, p. 73, n° 30). Dans le Middlesex, à Northolt Manor, deux grelots de même dimension (Corps : d x h = 3,6 x 2,9 cm) de datation inconnue, ont sans doute comporté le même dessin gravé – l'un d'eux est fragmentaire – d'une croix dans un motif rayonnant (Hurst 1961, p. 293, fig. 76, n° 27).

<sup>4156</sup> Cupule complète, d = 7,3 cm (Monreal et Barrachina 1983, p. 272, fig. 130).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type A1 : Grelot à deux cupules métalliques embouties similaires, à cupule distale découpée de deux perforations reliées par une fente (fig. 375, n° 1 à 12)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 699, comblement de caveau, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 1167, rangement de l'autel du XIV<sup>e</sup> siècle de la sacristie, XIV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 1164, couche de remblai, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Route nationale 85, Sisteron : n° 3, remblai de caveau, début du XV<sup>e</sup> siècle ?

#### *Bouches-du-Rhône*

- La Seds, Aix-en-Provence : n° 11, datation inconnue.
- Mignet, Aix-en-Provence : n° 7, couche de démolition, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint Blaise, Arles : XX-205, H.S.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L5/36, L6/3, L13/19 et L13/20, H.S.
- Le Castelet, Fontvieille : n° s.n. 12, H.S.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B569461, remblai d'abandon, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B569995, niveau d'occupation perturbé, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ; n° B5600926, antérieur à la fin du Moyen Âge ; n° B5600948, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° B569991, couche de destruction et de récupération de matériaux, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ; n° B560093, couche de destruction, fin du Moyen Âge ou Époque moderne.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 389 A et B, remblai, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ; n° 75, remblai, Époque moderne ; n° 84, remblai, début XX<sup>e</sup> siècle ; n° 764, contexte inconnu.
- Alcazar, Marseille : n° 111, terres de jardin, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Îlot 55, Marseille : n° 111, remblai d'installation de sol caladé, XVI<sup>e</sup> siècle.
- Îlot 61-62 N, Marseille : n° 339, contexte de l'Antiquité tardive ou des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 39, remblai d'abandon de latrines, début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Vieille Major, Marseille : n° 29, remblai, début XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Chapelle de la plaine de la Grande Bastide, Saint-Paul-lès-Durance : n° 95, XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 36, couche d'occupation, milieu XIV<sup>e</sup> siècle.
- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-23, sépulture d'adulte féminin avec deux réductions, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 2010-31, sépulture d'adulte masculin datée par C<sup>14</sup> entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 2010-30, tranchée d'épierrement, dernier quart XVIII<sup>e</sup> - premier quart XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* de Sainte-Madeleine, La Môle : n° 4, second tiers XIV<sup>e</sup> - fin troisième quart XIV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 407, sol de bâtiment, n° 2431, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2801, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 1670 et 2787, sols de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-245, contexte inconnu.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 84, contexte d'occupation postérieur au second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : dix exemplaires issus de contextes datés entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, un grelot trouvé dans une strate du bas Moyen Âge, un objet daté du XVI<sup>e</sup> siècle, quatre artefacts H.S., trois individus N.D.S. ou de datation inconnue.
- Place de la Principale, Avignon : 1995-24, 1995-154 et 1996-253, datation inconnue.
- Palais des Papes, jardins orientaux, Avignon : n° 51, vers 1400 - vers 1410.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 326 et 405, datation non renseignée.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 218, 222 et 260, datation inconnue.
- Petit Palais, Avignon : un spécimen, contexte d'habitat daté entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et 1365 ; un grelot, dépotoir utilisé vers 1350 - vers 1365 ; deux exemplaires, contextes de démolition datés vers 1365 ; treize grelots, dépotoir daté vers 1365 - vers 1400 ; un spécimen, comblement de tranchée de fondation daté de 1491 - 1496 ; un grelot, Époque moderne ; deux individus, tranchée réalisée en

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1960 ; un exemplaire H.S.

- Vice-Gérence, Avignon : n° 1 et 2, contexte inconnu.
- Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux : n° 6 et 7, comblement de silo, début XIV<sup>e</sup> siècle.
- 65 place de Cabassole, Cavaillon : n° 7, H.S.

Ces grelots sont plus ou moins carénés, parfois sphériques, parfois légèrement aplatis. Le décrochement créé par l'emboutissage à la base de chaque cupule et qui aboutit à la création d'un bourrelet central est plus ou moins prononcé. Aucune classification des objets n'a pu être effectuée en fonction de ces caractéristiques qui sont très certainement à la fois le résultat de la recherche d'une tonalité et d'un certain empirisme<sup>4157</sup>. Le percuteur n'est pas toujours conservé, mais lorsque c'est le cas, il est presque toujours en fer. Pour deux spécimens, il est en alliage cuivreux<sup>4158</sup>, pour un troisième, il pourrait s'agir d'un petit caillou<sup>4159</sup>, mais celui-ci s'est peut-être inséré dans le grelot après son enfouissement. Un grelot du château de Montségur dans l'Ariège comporterait un percuteur en pierre<sup>4160</sup>. La presque totalité des grelots de type A1 sont en alliage à base de cuivre mais quelques exemplaires en fer ont été répertoriés. Un possible spécimen, très oxydé, provient d'une couche de démolition du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Vuache à Vulbens en Haute-Savoie<sup>4161</sup>. Une cupule distale en bon état (N.D.S) a été découverte au château du Vieux Wartburg dans le canton d'Aargau en Suisse<sup>4162</sup>.

---

<sup>4157</sup> Il a déjà été énoncé que la morphologie du grelot influait sur la note et la durée de la note émise. On lira avec beaucoup d'intérêt P. Laurence (1991) qui s'est intéressé à l'atelier Granier, dans les hauts cantons de l'Hérault, qui produit encore des cloches, des clochettes, des sonnailles et des grelots selon des méthodes anciennes. Le fabricant explicite clairement que, contrairement aux cloches dont la fabrication est le fruit d'un savoir-faire consigné par écrit et donc au résultat relativement prévisible, la réalisation des sonnailles martelées demande une adaptation continuelle des gestes de l'artisan vis-à-vis de l'objet tout au long de son travail de confection pour produire le son qui plaira à la clientèle.

<sup>4158</sup> N° 101 et 1938 des fouilles du jardin ouest du Petit Palais. Le premier provient d'un niveau de dépotoir daté entre vers 1365 et vers 1400, le second a été découvert dans un niveau de démolition daté de 1365.

<sup>4159</sup> N° B569995 de la rue Frédéric Mistral à Fos-sur-Mer, retrouvé dans un niveau d'occupation perturbé des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

<sup>4160</sup> N° 28 C 76, Corps : d x h = 2,6 x 2,5 cm (Sarret 1980, p. 143-144 ; Czeski 1981b, p. 89 ; Sarret 1981d, p. 170).

<sup>4161</sup> Corps : d x h = 2,5 x 2,5 cm (Raynaud 1993, p. 102).

<sup>4162</sup> d cupule = 2,9 cm (Meyer 1974, p. 75, n° C 49).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les fouilles du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin ont permis la découverte dans un niveau des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles de deux grelots carénés en alliage cuivreux, gravés sur la cupule distale d'un carré quadrillé relié par une ligne à trois ou quatre carrés quadrillés<sup>4163</sup>.

Les dimensions des grelots du corpus sont comprises entre 1,2 et 3 cm pour le diamètre, entre 1,3 et 3,2 cm pour la hauteur, mais la moyenne des dimensions est de 2 cm. Ces valeurs sont similaires à celles de la bibliographie. Ces types de grelots sont attestés à partir du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle<sup>4164</sup> dans la bibliographie rassemblée mais ne deviennent communs qu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils sont encore produits actuellement.

#### **Type A2 : Grelot à deux cupules métalliques embouties dissemblables, à cupule distale découpée de deux perforations reliées par une fente (fig. 375, n° 13)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 536, sol du second quart XIV<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette cupule distale isolée, peu bombée, est découpée de deux ouvertures circulaires reliées par une fente. Une incision fait le tour de la cupule. La cupule proximale devait très certainement présenter un relief plus important.

#### **Type A3 : Grelot à deux cupules métalliques embouties similaires, à cupule distale découpée de deux perforations et sans fente (fig. 375, n° 14)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais (jardin ouest), Avignon : n° 1577, H.S.

---

<sup>4163</sup> Corps : d x h = 2,6 x 2,3 et 1,9 x 1,9 cm (Rieb et Salch 1973, p. 28, n° 141 et 143).

<sup>4164</sup> *Quelques grelots parmi les plus anciens* : **France, Aube** : un individu caréné, d = 1,9 cm, XIII<sup>e</sup> siècle, Place des Halles, Troyes (Lenoble *et al.* 1997, p. 66). **Gers** : un exemplaire caréné, Corps : d x h cupule restante = 2 x 1,1 cm, vers 1170 - vers 1250, Corné, L'Isle-Bouzon (Lassure 1995, p. 369). **Hautes-Alpes** : un individu caréné, Corps : d x h = 1,65 x 1,65 cm, sol d'un habitat rural des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles, Le Sépulture, Oze (Jaubert *et al.* 1993, p. 84). **Italie, Province de Rome** : un grelot caréné, Corps : d x h = 1,1 x 1,1 cm, première moitié XIII<sup>e</sup>, Crypta Balbi, Rome (Sfligiotti 1990, p. 546). **Southampton** : un individu caréné avec percuteur en fer, d x h = 2,2 x 2 cm, première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, High Street C, un spécimen caréné, d x h = 1,7 x 1,9 cm, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle, Cuckoo Lane B, Wacher B1, Southampton (Harvey *et al.* 1975, n° 1711, 1726).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ce grelot se distingue des exemplaires de type A1 par l'absence de fente reliant les deux ouvertures de la cupule distale.

#### 3.2.2.4.Synthèse

Les grelots découverts en Provence ne présentent qu'une faible diversité typologique. La prédominance du type A1 dans le corpus et sa permanence dans le temps montrent que ce modèle a très tôt convenu aux fonctions demandées. Il est en effet facile et rapide à fabriquer : les deux cupules devaient être embouties dans la même forme<sup>4165</sup>. D'après les sources écrites et iconographiques, la très grande majorité des grelots a très certainement été utilisée à d'autres usages qu'à l'ornement du costume. Aucune des caractéristiques des grelots ne permet d'en déduire une utilisation spécifique.

---

<sup>4165</sup> Nous employons le mot forme dans le sens de « ce qui sert à donner une forme déterminée à un produit manufacturé », *Dictionnaire culturel en langue française* (Rey (dir.) 2005).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.2.3. Synthèse générale

Les appliques fixes sont beaucoup plus nombreuses que les branlants dans le mobilier archéologique d'Europe occidentale mais aussi dans les sources écrites et iconographiques. Cette prédominance des appliques dans le corpus s'explique notamment par un usage très fréquent à la ceinture ainsi que le démontrent toutes les sources à notre disposition. En comparaison, la fixation des appliques directement sur le vêtement est relativement rare. Les branlants utilisés dans le cadre du costume ne sont illustrés pour la Provence que par des grelots. Les grelots ont été retenus dans le corpus à cause de leur utilisation potentielle dans le costume bien que cette utilisation ne soit pas exclusive. Les autres types de branlants spécifiques au costume sont absents du corpus car ils ne sont employés pour orner leur apparence que par la noblesse. Ils sont donc beaucoup moins fréquents et leur présence dans les sources écrites et l'iconographie provençale n'est pas suffisamment importante pour justifier une analyse.

La diversité typologique des appliques est particulièrement remarquable. Elle répond d'ailleurs, nous l'avons signalé, à la diversité typologique des anneaux et boucles et dans une moindre mesure à celle des chapes et mordants. L'évolution de cette variété est analogue pour tous les types d'accessoires : elle progresse au XIII<sup>e</sup> siècle, augmente très fortement et atteint son maximum au XIV<sup>e</sup> siècle puis chute fortement au XV<sup>e</sup> siècle. Cette similitude dans les variations temporelles du nombre de types pour ces différentes pièces du costume confirme qu'une part conséquente des appliques, des chapes, des mordants et des anneaux et boucles ont appartenu à une même évolution de la mode concernant la ceinture. Nous y reviendrons dans la conclusion finale.

Nombre des artefacts étudiés jusqu'à présent ont été employés dans la ceinture. Mais la ceinture et les anneaux et boucles qui peuvent aussi fermer d'autres types de lanière ne sont pas les seuls objets susceptibles d'être employés dans la fermeture, la fixation ou la suspension des pièces de vêtement et des autres accessoires du costume. Nous allons maintenant traiter des épingles, des ferrets de lacet, des œilletons, des boutons, des agrafes et des chaînettes.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.3. Les épingles, ferrets de lacet, œillets boutons, agrafes et chaînettes

Pour la période d'étude considérée, différents moyens de fermeture et/ou de fixation des pièces du vêtement ou des accessoires sont techniquement disponibles. Il y a bien évidemment le couple boucle-lanière traité précédemment, mais aussi les épingles, les cordons parfois terminés par des ferrets, les œillets, les boutons, les agrafes et les chaînettes. Utilisés dans toutes les strates de la société, ils peuvent différer par leur matière et leur morphologie, répondre à des exigences en rapport avec la mode ou la classe sociale. Les objets les plus courants en contexte archéologique en Provence sont les épingles puis les ferrets de lacet qui révèlent la présence des lacets. Ces derniers peuvent passer à travers des œillets métalliques auxquels est consacré un sous-chapitre particulier. Les boutons métalliques n'illustrent qu'une petite partie de la production des boutons, très certainement essentiellement textiles ou en cuir. Les deux dernières sections de ce chapitre sont consacrées aux agrafes dont la morphologie est des plus variées et aux chaînettes dont l'emploi dans le costume est avéré même s'il est peu fréquent.

##### 3.3.1. Les épingles

###### 3.3.1.1. Les épingles en contexte quotidien

L'épingle est un objet dont le processus de fabrication est complexe et demande donc un savoir-faire particulier. Elle est produite par des spécialistes dont la mention dans les sources textuelles est rare : en 1466, un *spinolarius* de la cité comtadine, Pierre Reynaud, est condamné pour avoir frappé un de ses confrères<sup>4166</sup> ; en 1595, l'existence d'un épinglier est attestée à Avignon<sup>4167</sup>. L'origine de ces épingles peut être lointaine : un contrat de vente daté du 26 janvier 1486 rapporte l'achat par un marchand perpignanais de diverses marchandises dont 72 douzaines d'épingles « *decap* »<sup>4168</sup> et 40 épingles grosses, *spinterium sive*

---

<sup>4166</sup> Girard et Pansier 1909, p. 43.

<sup>4167</sup> Achard 1874, p. 10.

<sup>4168</sup> La signification de ce terme, parfaitement lisible dans le document d'archive, reste inconnue. Il n'est accompagné d'aucune abréviation.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*spinollarum grossarum*, auprès d'un marchand de Montbrison dans la Loire. Elles étaient destinées à être chargées sur une nef pour être transportées à Naples et en Sicile<sup>4169</sup>.

Dans les comptes du roi René, les épingles sont acquises auprès de merciers<sup>4170</sup> et peuvent à l'exemple de ce que révèle l'inventaire après-décès des biens d'Elipde d'Avelin au château des Baux, en 1426, être conservées dans un petit coffret ou un *esguillier d'argent*<sup>4171</sup>. Les archives révèlent que ces objets, vendus en grande quantité, sont de peu de valeur. Ils ne sont d'ailleurs taxés qu'à 4 sous le quintal à Avignon en 1582<sup>4172</sup>, 5 sous 8 deniers en 1599 et 1600<sup>4173</sup>, 5 sous 4 deniers en 1615 et 1634<sup>4174</sup>. Le livre de compte des années 1396 - 1397 d'un mercier carpentrassien révèle quelques ventes d'épingles (*espinolas*, *spinolas*) – seulement treize transactions sur un total de quinze mois et demi – pour sans doute moins de 800 exemplaires au total<sup>4175</sup>. Vendues à l'unité, à la douzaine, à la centaine, au quarteron (*cartayron*)<sup>4176</sup>, leur prix s'établit, lorsqu'il peut être calculé ou relevé, à 1 sou 10 deniers, 2 ou 3 sous la centaine, 4 à 5 deniers le quarteron, des différences de taille faisant varier le prix : quelques-unes sont d'ailleurs dites *longas*<sup>4177</sup>. Elles étaient conservées dans une caisse ainsi qu'il apparaît dans une ligne de compte du 19 septembre 1396<sup>4178</sup>. L'inventaire après-décès, daté de 1443, des biens d'un mercier mâconnais établi à Aix mentionne 1700 *spinolae* à raison de 1,5 gros, 2 gros, 3 gros et 3,5 gros le millier<sup>4179</sup>. Les comptes du roi René font état de l'achat *pour nostre petite fille de Lorraine*, de cinq cents épingles durant l'été 1479<sup>4180</sup>, de

---

<sup>4169</sup> AD BDR Marseille, 351 E 458, f° 380 v° - 381 r°. Document mentionné par R. Collier (1951, p. 141).

<sup>4170</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 4297, 4307, 4309, 4315, 4411, en Provence ; n° 2463, 3300, hors de Provence.

<sup>4171</sup> Barthélémy 1877, p. 133-141.

<sup>4172</sup> Bibl. Ceccano, Ms 1628, f° 1 r° - 16 v°.

<sup>4173</sup> AD Vaucluse, E Pintat 15-502 et AC Avignon, CC 1009.

<sup>4174</sup> AC Avignon, CC 1009 et AD Vaucluse, E Pintat 35bis-1134.

<sup>4175</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882. Au contraire des épingles, les aiguilles sont assez courantes dans ce compte. Or, l'inventaire après-décès de Jean Coraios, mercier d'Aix originaire de Savoie, enregistre en 1448, treize *acus sive agulhas* pour fermer les balles de marchandise évaluées ensembles à un gros (Annexe 8, doc. 21). Ces aiguilles ont ici une fonction d'épingle. Peut-être en fut-il de même assez souvent dans le costume ? Cependant, les aiguilles métalliques attestées en contexte archéologique sont excessivement rares.

<sup>4176</sup> Cette mesure de poids correspondant au quart d'une livre.

<sup>4177</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 137 r°. Les prix proposés par P. Pansier sont encore une fois incomplets et en partie fautifs (1929, p. 159).

<sup>4178</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 51 r° : *E nos avem lo vel que es en la cayssa de las espinolas*.

<sup>4179</sup> Annexe 8, doc. 20.

<sup>4180</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 4188.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

2450 exemplaires en novembre 1479<sup>4181</sup>, dans les deux cas à 5 gros le millier, de *pingues pour les damoysselles* en août 1476<sup>4182</sup>.

L'inventaire réalisé en février 1545, lors de l'ouverture de la balle d'un colporteur décédé à L'Isle-sur-Sorgue, indique un demi-millier d'*espingoles* valant 1 gros 12 deniers, soit 3 gros le millier<sup>4183</sup>. En juin 1575, la boutique de feu Claude Moulard, marchand de Marseille, contient vingt douzaines d'*espinolles fortes* à 4 livres et 8 sous la douzaine et vingt autres douzaines d'*espinolles* à 4 francs 2 sous la douzaine<sup>4184</sup>. D'après le dictionnaire de F. Godefroy, le terme *espinole* équivaut bien à celui d'« épingle », mais comment expliquer un tel décalage de prix avec les épingles vendues par le colporteur de L'Isle-sur-Sorgue, même en considérant une différence de matériaux, de dimensions et de qualité de fabrication ?

Un règlement promulgué en juillet 1593 par les États du Comtat Venaissin au sujet des prix qui doivent être pratiqués pour les marchandises qui circulent dans leur territoire, fixe la valeur maximale autorisée des *espingles menues* et des épingles *menues et morguettes* à 8 sous le millier, des *espingles fortes de la reyne* à 10 sous le millier, de celles fortes et à tête ronde à 12 sous le millier<sup>4185</sup>. Il ne semble pas avoir été appliqué<sup>4186</sup>.

Le 17 mars 1631, l'inventaire des biens de feu Jacques Tiran, marchand d'Aix enregistre la présence d'au moins 18264 épingles<sup>4187</sup>. La très grande majorité, dix-huit mille, est estimée à 6 sous le millier, et parmi elles quatre mille *espingles blanches*, vraisemblablement étamées. Les autres ne le sont-elles pas ? En ce cas, l'étamage n'apporterait pas de valeur ajoutée à l'objet. Onze douzaines d'autres « épingles », également qualifiées de blanches, sont évaluées 3 livres 10 sous la douzaine. L'écart de prix est là encore conséquent. Il est aussi cité dix douzaines d'*espingles rousses* appréciées à 3 livres 10 sous la douzaine. Est-il ici désigné des « épingles » non étamées, de la couleur du matériau, très certainement un alliage cuivreux ? Enfin, il est consigné une douzaine de *petites espingles pour rabas a 50 s. douzaine* et *cinq papiers espingles a 6 s. le papier*. Ces derniers correspondent très certainement à des feuilles de papier dans lesquelles les épingles sont piquées et rangées les unes à côté des autres. Ce mode de conditionnement, encore pratiqué au début du XXI<sup>e</sup> siècle, pourrait avoir été relativement courant, même si les textes ne le

---

<sup>4181</sup> *Ibid.*, n° 2076.

<sup>4182</sup> *Ibid.*, n° 2569.

<sup>4183</sup> Annexe 8, doc. 23.

<sup>4184</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>4185</sup> AD Vaucluse, B 1516, f° 136 v°.

<sup>4186</sup> Braid 2008, p. 373.

<sup>4187</sup> AD BDR Aix, 303 E 219, f° 164 r°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

signalent pas souvent, car il facilite la manipulation. Une mercerie de Carpentras vend le 23 septembre 1396 une feuille de papier percée d'aiguilles : *I fuech de papier anbe d'agulhas*<sup>4188</sup>. Le « boutage » des épingles sur des feuilles de papier est au milieu de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle l'étape finale de la chaîne opératoire pratiquée dans les ateliers d'épingliers<sup>4189</sup>. Dans l'inventaire provençal, la nature du matériau n'est pas explicitée, mais elle est parfois sous-entendue comme pour les épingles qualifiées de blanches ou rousses.

Actuellement, aucun exemplaire d'épingle en matière dure d'origine animale n'a été formellement identifié en contexte archéologique. Cependant, les comptes du roi René signalent qu'il fut apporté depuis Marseille *une espingue en coral* en novembre 1476<sup>4190</sup>.

La gamme d'utilisation des épingles est aussi vaste que les besoins temporaires de fixation. À la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne, elles sont employées par exemple pour la couture, mais aussi dans le costume et pour la fermeture des draps mortuaires. La gent féminine est, à cette époque, grande consommatrice d'épingles métalliques car celles-ci permettent de fixer ou d'ôter avec facilité certaines pièces comme les coiffes et les rubans.

Dans le chapitre XLVII du livre du chevalier Geoffroi de La Tour Landry destiné à l'enseignement de ses filles, rédigé entre 1371 et 1373, il est fait allusion aux épingles en tant que composante des « cointises » dénoncées par le prêche d'un évêque : « Si vous dy qu'il leur dist moult merveilles et ne leur cela rien de leurs espingles ou de leurs atours, tant qu'il les fist mornes et pensives, et eurent sy grant honte qu'elles besoient les testes en terre, et se tenoient pour moquées et pour nices »<sup>4191</sup>. Cet exercice oratoire s'attachait notamment aux « cornes<sup>4192</sup> » portées par certaines femmes de l'assistance et pour lesquelles l'utilisation des épingles est nécessaire. De par son usage dans bon nombre de coiffures et sans doute dans une multitude d'ornements vestimentaires, l'épingle apparaît souvent dans les textes comme un révélateur de la coquetterie féminine. « Espingles fault pour les dames parer » écrit O. de La Marche dans *Le Parement et triumphe des dames*. Quant à leur réceptacle appendu à la ceinture :

*Dames le doivent bien garder et cherir.*

*L'espinglier donc vient a point a ce pas*

---

<sup>4188</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882, f<sup>o</sup> 53 r<sup>o</sup>.

<sup>4189</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 572.

<sup>4190</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n<sup>o</sup> 1026.

<sup>4191</sup> Édité par A. Montaiglon (1854).

<sup>4192</sup> Ce terme moqueur s'applique aux coiffures, disposant de deux excroissances, qui furent à la mode pendant quelque temps au bas Moyen Âge.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*Et a tel heure qu'on ne le croiroit pas*<sup>4193</sup>.

Lorsque le cordelier Michel Menot souhaite dénoncer la coquetterie féminine en 1508, il n'oublie pas de citer les épingles : « *O mesdames, qui faites les délicates, qui souvent manquez de venir entendre les paroles de Dieu, quoique n'ayez, pour entrer dans l'église que le ruisseau à passer, je suis certain qu'on mettroit moins de temps à nettoyer une écurie où il y auroit quarante-quatre chevaux, que vous n'en mettez pour attacher vos épingles* »<sup>4194</sup>.

Les sources iconographiques fournissent d'autres données. P. Mane note que dans l'iconographie d'Europe de l'Ouest un certain nombre d'artisans portent des tabliers prolongés par une bavette qu'elle suppose fixée à l'aide d'une épingle<sup>4195</sup>. Quelques portraits féminins nord européens, notamment des deux premiers tiers du XV<sup>e</sup> siècle, témoignent de certaines fonctions et caractéristiques. Les épingles servirent entre autres à la composition de coiffes composées de voiles fixés directement sur les cheveux (**fig. 381**), sur une cornette (**fig. 228, 376 et 378**) sur des cornes (**fig. 377**) ou sur la coque du hennin (**fig. 379**). Une épingle retient parfois au milieu de la poitrine un fichu de gaze nommé *gorgias* (**fig. 382, 383 et 457**), ou participe à l'attache d'une manche (**fig. 380**). Le panneau latéral d'un retable réalisé vers 1440 par Stephan Lochner, montre un usage dans le vêtement : en effet, une épingle est fixée au-dessus de la poitrine d'une jeune suivante (**fig. 381**)<sup>4196</sup>, mais on ne sait ce qu'elle retient. La finesse et la très petite taille de ces objets rend tout rapprochement typologique délicat. La plupart présente une tête sphérique. Toutefois, le portrait de Marie de Pacy laisse deviner une épingle un peu plus longue à tête conique (**fig. 376**).

Les comptes du roi René et de sa seconde femme Jeanne de Laval contiennent quelques mentions d'autres emplois : le 15 janvier 1480, des *espingues* sont achetées pour la fixation d'écussons à des torches<sup>4197</sup>, et en janvier et juillet 1451, des *espingles* sont acquises *pour jouer aux quartes* et données à *mademoiselle de Beauvau et aux filles*<sup>4198</sup>. Elles servaient

---

<sup>4193</sup> Trepperel Veuve et Jehannot (Édit.) 1520, 1870<sup>2</sup>, chapitre X.

<sup>4194</sup> Aragon 1921, p. 59 (texte francisé). L'original en latin n'a pu être retrouvé. Joseph Nève ne semble pas avoir reproduit ce passage dans ses *Sermons choisis* de Michel Menot (1924).

<sup>4195</sup> Mane 1989, p. 100.

<sup>4196</sup> Certains ornements textiles ou pièces de vêtement semblent avoir été fixées sur la poitrine.

*Blason de l'épingle*, Hugues Salel, 1556, Strophe 4 (Lacroix 1869, p. 320) :

*Et si nous parlons du tetin,*

*Il n'est crespé, drap d'or, satin,*

*Velours, ou quelque autre ornement,*

*Qu'on y peult asseoir bonnement.*

*Sans y employer ton office.*

<sup>4197</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2759. Cet achat est enregistré alors que le roi René est hors de Provence.

<sup>4198</sup> *Ibid.*, n° 2463, 3299, 3300. Le roi René est hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

très probablement de mises lors des parties de cartes ou d'autres jeux<sup>4199</sup> en remplacement de l'argent. Lorsqu'il est mentionné un destinataire pour l'achat de ces articles, seules les femmes sont citées<sup>4200</sup>. En 1496, lors des préparatifs pour les festivités organisées en l'honneur de César Borgia à Avignon, des *espingles* sont achetées à Jehan le mercier pour *estacher les clés de la ville sus les habits*<sup>4201</sup>.

D'autres sources écrites soulignent indirectement l'intérêt des femmes pour les épingles. Quoique largement postérieur à la période d'étude, le récit que fait le voyageur A.-L. Millin de certaines scènes dont il fut le témoin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de son passage dans le Sud-est de la France, est sur ce point particulièrement intéressant. Il observe, à Aix-en-Provence, une coutume qu'il dit commune aux campagnes de Provence, et à laquelle il est confronté une seconde fois lors de la fête patronale de Saint-Marcel, un hameau près de Marseille : « Ordinairement, un ou deux habitans (*sic*) se chargent de tous les frais de la danse ; et au moyen de la rétribution des épingles, ils y font contribuer ceux qui ont le plus de part à ce divertissement. On paye vingt sous par paquet d'épingles : la plus fine galanterie consiste à offrir chaque fois à sa maîtresse le paquet entier ; ceux dont la libéralité est moins stimulée par l'amour, ménagent davantage leur argent, et ne donnent que la moitié du paquet pour une contre-danse<sup>4202</sup> ». À Aix-en-Provence, il s'agit d'un acte de bienfaisance car c'est l'Hospice des Insensés qui organise la fête, et le prix d'achat des épingles est fonction du bon vouloir des danseurs<sup>4203</sup>. Cette coutume d'offrir des épingles à « sa dame » est-elle ancienne ? Peut-être est-elle le résultat d'un glissement de sens. Dans les *Évangiles des Quenouilles*, texte satirique sur les femmes composé dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans l'aire linguistique picarde, et dans lequel A. Paupert à la suite d'autres auteurs voit une compilation de « croyances populaires », les épingles à grosse tête font devenir l'amour plus ardent et plus durable. L'objet prend alors une connotation humoristique et obscène et la précision souligne son aspect phallique<sup>4204</sup>. Cette évocation se retrouve dans le *Blason de l'épingle* composé par Hugues Salel en 1556<sup>4205</sup> :

---

<sup>4199</sup> Le livre de raison d'un bourgeois marseillais mentionne à la date du 26 mai 1690 que son fils a joué *des eplaigne au pallet avec un autre enfan* (Thenard 1881, p. 45-46).

<sup>4200</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2076, 2569, 4188, 4309.

<sup>4201</sup> Pansier 1919, p. 17. Autre exemple d'emploi des épingles : en 1470, l'argenter de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, enregistre l'achat de *grosses espingles pour tendre et attacher les paremens des autelz* (Bessey *et al.* 2008, p. 645).

<sup>4202</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 358.

<sup>4203</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 195.

<sup>4204</sup> Paupert 1990, p. 11, 174 et II, XX (p. 283).

<sup>4205</sup> Strophe 7 (Lacroix 1869, p. 321).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*Epingle, dont l'on m'a faict don,  
Faicte à la forme d'ung bourdon,  
Pour substenter l'ardant desir  
Qui vient mon faible cueur saisir,  
L'exhortant faire le voyage  
D'aller voir ce divin corsage.  
Je te pryé, impêtre la grace,  
Qu'une fois tout nud je t'embrasse !*

Certaines traditions concernant les épingles survivaient encore dans les trois premiers quarts du XX<sup>e</sup> siècle dans le Nord de la France : elles étaient employées pour la divination amoureuse, distribuées lors des mariages, notamment aux amies de la mariée. Enfin, il était nommé « épingles » la petite somme d'argent reçue par une jeune fille ou une femme pour ses frais de toilette et, au XIX<sup>e</sup> siècle, le cadeau du fiancé à sa fiancée<sup>4206</sup>.

#### 3.3.1.2. Les épingles en contexte funéraire

L'épingle n'est pas seulement employée dans la vie quotidienne, elle est aussi utilisée dans le costume funéraire ou pour la fermeture d'un drap mortuaire. Déterminer si les corps étaient vêtus et/ou s'ils étaient enveloppés dans un linceul s'avère une des préoccupations de l'archéologue travaillant sur des sépultures. Il s'appuie pour cela sur l'étude taphonomique des squelettes et sur l'analyse du mobilier archéologique parmi lequel l'épingle est relativement fréquente. Cependant, l'interprétation de ces données peut s'avérer ardue. Comment déterminer l'usage d'une épingle ? Les sources textuelles et notamment les testaments sont susceptibles d'apporter quelques informations sur la question posée : linceul ou inhumation habillée ?

#### - L'inhumation d'après les sources textuelles

Le rite funéraire de l'inhumation est l'aboutissement de gestes et de cérémonies, profanes et religieuses. Leur déroulement peut avoir été prévu par le défunt dans son testament. À la fin du Moyen Âge et durant l'Époque moderne, leur but est souvent de mettre en exergue la hiérarchie sociale et la foi de la personne décédée. L'élection de sépulture, les

---

<sup>4206</sup> Paupert 1990, p. 174.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dons pour la conduction de messes commémoratives, les legs aux religieux, les dons de vêtements destinés aux pauvres escortant le corps avec des bougies ou des flambeaux sont quelques-uns des aspects les plus couramment évoqués.

Parfois même, le défunt spécifie la façon dont son corps doit être couvert. Sur les 323 testaments marseillais des deux sexes – 52 % de femmes – consultés par I. Debilly pour la période 1352 - 1376, seuls trois hommes font la demande de vêtements laïcs – leur tunique pour deux d’entre eux, son chapeau pour le dernier. Six hommes et quatre femmes souhaitent être habillés d’un vêtement religieux et un testateur désire revêtir celui du pèlerin<sup>4207</sup>. E. Destefanis, dans son étude de 433 testaments marseillais – 46 % de femmes – entre 1400 et 1430, répertorie dix-neuf personnes désirant être habillées et parmi celles-ci, six voulant également être enveloppés d’un linceul. Sept marseillais exigent des habits laïcs : pour une femme, être vêtue de la tête aux pieds avec son voile, pour les hommes, porter une simple chemise, à l’exception de l’un d’eux qui réclame deux robes dont l’une doit être enlevée avant la mise en terre. L’habit religieux, si possible déjà porté par un religieux, est demandé par douze hommes et une femme, tous disposant d’une certaine aisance financière<sup>4208</sup>. Le port de cet habit, préférentiellement celui d’un ordre mendiant de même que celui du pèlerin, se fait dans l’espoir de retirer quelques bénéfices de l’aura de ce vêtement dans l’au-delà<sup>4209</sup>. Le pourcentage de personnes souhaitant être inhumées habillées est similaire pour les deux périodes : 4,3 % contre 4,4 % avec respectivement 0,9 et 1,6 % pour l’habit laïc. Aucun des testaments étudiés par les auteurs ne concerne un prêtre, un évêque ou un autre clerc. D’autres documents attestent qu’ils étaient revêtus ordinairement de leur vêtement de fonction<sup>4210</sup>.

La plupart des défunts étaient probablement ensevelis dans un linceul même si cela n’est que rarement formulé. Précision n’est faite que si le drap mortuaire doit être d’une certaine qualité. En 1350 puis à nouveau en 1357, une testatrice formule le souhait d’être placée dans deux linceuls de couleur blanche de la valeur d’un florin. Un testateur, dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, indique que le sien doit être une couverture de lin. En 1361, un homme veut que son corps soit entouré d’un *pallium* doré<sup>4211</sup>, et, dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, un maître chandelier réclame le *pallium* de la confrérie religieuse de son métier<sup>4212</sup>. Ce terme doit certainement être interprété au sens de nappe d’autel et non comme celui de

---

<sup>4207</sup> Debilly 1980, p. 45-46.

<sup>4208</sup> Destefanis 1981, p. 74-75.

<sup>4209</sup> Cette pratique est signalée par J.-F. Thénard (1881, p. 74) et C. de Ribbe (1898, p. 98-99).

<sup>4210</sup> Cet usage n’était peut-être pas tout à fait général, se reporter à Bertrand 1994, p. 139.

<sup>4211</sup> Debilly 1980, p. 45.

<sup>4212</sup> Destefanis 1981, p. 74.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

vêtement liturgique<sup>4213</sup>. Dans d'autres testaments étudiés par E. Destefanis, une femme désire que son corps repose sur un linceul, un notaire veut être placé entre deux draps et quatre testateurs souhaitent être recouverts d'un drap, d'une couverture ou d'une nappe de maison.

Au regard de ce qui est indiqué et de ce qui n'est pas mentionné dans les testaments, le drap mortuaire semble le plus souvent recouvrir le corps nu. Sans doute est-il épinglé ou cousu et/ou plié ou enroulé autour du défunt ! À Gap, lors d'une épidémie de peste en 1565, les maîtres de santé engagent deux femmes *pour coudre les morts de peste*. À Aix-en-Provence, quinze ans plus tard, Foulque Sobolis, procureur au Siège général, a dû lui-même coudre ses deux filles dans une ville dévastée par la peste, les familles ne trouvant plus personne pour « coudre les morts »<sup>4214</sup>. Lors de l'épidémie de peste de 1720 - 1722 à Martigues, les directives municipales préconisent le déshabillage et le placement en linceul des personnes décédées à l'hôpital<sup>4215</sup>.

Dans la bibliographie<sup>4216</sup> et dans les archives notariales<sup>4217</sup>, des recherches ont été menées sur les dispositions testamentaires, sur les comptes médiévaux et modernes de dépenses de funérailles, au sujet de l'achat d'éléments de fixation à l'occasion de leur préparation. Elles se sont révélées pour le moment avares en résultats. Le 8 octobre 1707, pour l'inhumation de sa bru, un bourgeois marseillais dépense, entre autres, 10 pans de toile pour la vêtir à raison de 4 sous 6 deniers le pan, donne 1 livre 8 sous à celle *quy la habillée et solier*, et débourse 1 sou 3 deniers *pour les espingles et fillet*<sup>4218</sup>. Dans ce seul cas relevé, l'emploi des épingles n'est pas précisé.

#### - Les épingles dans les sépultures d'après les données archéologiques

En Provence, lorsqu'elles sont découvertes en contexte funéraire, les épingles – presque exclusivement des spécimens en alliage cuivreux à tête enroulée en hélice et à tige

---

<sup>4213</sup> Se conférer aux articles *palliolum* et *pallium* dans Du Cange *et al.* 1883-1887 et Niermeyer 1976.

<sup>4214</sup> Biraben 1976, t. 2, p. 125.

<sup>4215</sup> Signoli *et al.* 1995, p. 176.

<sup>4216</sup> Quelques comptes de frais de funérailles pour des membres de l'Église ont été publiés par le chanoine J.-H. Albanès et celui qui a poursuivi son œuvre U. Chevalier : Albanès et Chevalier 1899, n° 460 et 461 (1334), 495 (1335). L.-H. Labande a publié un registre contenant les recettes et dépenses des exécuteurs testamentaires d'un médecin allemand établi à Carpentras et mort en 1375 ou 1376 (Labande 1912).

<sup>4217</sup> Pour un rare exemple de comptabilité de succession : AD BDR Aix, 309 E 367, f° 63 v° - 64 r° (23 août 1481).

<sup>4218</sup> Document dans Thénard 1881, p. 115-116.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

droite (type A1a<sup>4219</sup>) – sont régulièrement identifiées comme un moyen de fixation d'éléments du costume ou d'un drap mortuaire. Malheureusement, la position exacte des épingles sur et autour du corps est rarement renseignée.

Dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne, les épingles sont peu communes. Seulement douze sépultures individuelles ou caveaux, la plupart des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sont concernées pour presque 1200 structures funéraires datées du second Moyen Âge ou d'Époque moderne. Entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, les épingles sont anecdotiques sur les corps ensevelis dans l'église Saint-Laurent à Grenoble en Isère, même si leur nombre augmente très légèrement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4220</sup>. Lors d'une opération archéologique, à l'emplacement du cloître de l'abbatiale de Saint-Gilles dans le Gard, le linceul est mis en évidence de façon certaine ou probable pour 45 % des 126 sujets inhumés entre le bas Moyen Âge et le XVII<sup>e</sup> siècle. Un peu plus de 10 % de la totalité des corps – 3 enfants, 2 adolescents, 8 adultes dont deux femmes et un homme – ont été retrouvés avec une à trois épingles. Lors de la fouille du cimetière des Fédons, établi lors d'un épisode pestueux qui toucha Lambesc d'avril à septembre 1590, 32 épingles<sup>4221</sup> ont été recueillies sur 18 individus – 11 enfants, 4 hommes et 3 femmes adultes –, soit environ 13,5 % des 133 corps recensées<sup>4222</sup>. Il ne peut être ajouté que trois exemples de linceul identifiés sans épingles, soit 3,8 % de la totalité des individus. Par comparaison, au carré Saint-Jacques à La Ciotat, le pourcentage de draps mortuaires avec épingles tombe de 38,6 % durant la première phase (1581/1583 - 1641) à 29,5 % dans la troisième phase (1710 - 1831). Le pourcentage de draps sans épingle diminue de 6,6 % à 2,5 %<sup>4223</sup>.

Au vu des données que fournissent également les sépultures individuelles, les caveaux et les remblais modernes des sites des Thermes, de la cathédrale Saint-Sauveur et de l'église Sainte-Madeleine à Aix-en-Provence, de l'église abbatiale Saint-Victor et de la Vieille Major à Marseille<sup>4224</sup>, les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles seraient une période de plus grand emploi des épingles.

Au cimetière du carré Saint-Jacques à La Ciotat implanté vers 1581 - 1583 et qui a fonctionné jusqu'en 1831, l'opération archéologique menée a fourni des résultats

---

<sup>4219</sup> Cf. typologie.

<sup>4220</sup> Colardelle 1999 et Colardelle 2008.

<sup>4221</sup> Deux autres exemplaires proviennent du comblement d'une fosse sépulcrale (n° 21 et 22).

<sup>4222</sup> Il a été identifié 72 enfants, le reste est à distribuer à parts presque égales entre hommes et femmes adultes. Se reporter à Duday *et al.* 2002, p. 29 ; Bouttevin *et al.* 2002, p. 862-863.

<sup>4223</sup> Richier *et al.* 2011, p. 303-304.

<sup>4224</sup> Le nombre exact de sépultures n'est pas connu pour ces sites.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

particulièrement précis. Un peu moins d'un millier d'épingles à tête enroulée ont été découvertes en place dans des sépultures. Elles ont fait l'objet par les archéologues d'une étude poussée dans le rapport de fouille – plusieurs dizaines de pages – dont la démarche est à recommander et dont il ne sera extrait que quelques résultats. La généralisation de telles études pourrait apporter dans le futur, par croisement des données, des renseignements très intéressants sur les pratiques funéraires. Les auteurs ont bien conscience de la difficulté à différencier, hormis dans quelques cas particuliers, les épingles qui sont en relation avec le costume et celles qui ont servi au drap mortuaire. Pour les besoins de l'étude, ils partent de l'hypothèse que la plupart des épingles retrouvées sont caractéristiques de la présence d'un drap mortuaire, même si pour la moitié de l'effectif il n'apparaît pas d'effet de contrainte sur le corps. Ceci peut être, cependant, le résultat d'un drap mortuaire lâche ou se décomposant rapidement. Ce textile, attesté par une ou des épingles ou restitué à partir d'indices taphonomiques, est présent dans 39,5 % des 1245 sujets inhumés tout au long de l'utilisation du cimetière<sup>4225</sup>. Parmi ceux-ci, la présence d'une seule épingle est enregistrée dans 45,3 % des inhumations, celle de deux épingles pour 20,3 % des défunts, celle de trois et quatre épingles dans respectivement 14,7 % et 6,3 % des cas. Le nombre d'épingles peut monter jusqu'à dix-huit<sup>4226</sup>.

Les épingles sont retrouvées dans des inhumations en pleine terre ou en cercueil. Ceci a déjà pu être observé pour des inhumations en cercueil, en coffrage de bois ou de pierre, par exemple dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne ou à l'emplacement du cloître de l'abbaye de Saint-Gilles.

Sur le site du carré Saint-Jacques, l'étude statistique montre que, d'une manière générale, le nombre d'épingles par défunt est plus important pour les immatures que pour les adultes. Les immatures représentent 60 % de l'effectif du groupe des 40 sépultures avec cinq épingles et plus. Aux Fédons, les immatures sont également majoritaires en nombre d'individus en raison d'une fragilité plus importante des enfants face à la peste. À La Ciotat, les épingles sont plus nombreuses dans les sépultures en pleine terre que dans les cercueils. La distribution des épingles selon le sexe semble également varier au cours du temps. Globalement, le drap mortuaire épinglé ou non concerne un peu moins d'une femme sur deux durant les trois phases du cimetière du carré Saint-Jacques. Le rapport passe de un sur deux à un sur trois pour les hommes entre la première (1581/1583 - 1641) et la dernière phase (1710 -

---

<sup>4225</sup> Richier *et al.* 2011, p. 303. Il a été décompté 492 draps mortuaires dont 434 employant des épingles.

<sup>4226</sup> *Ibid.*, p. 303-315.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1831). La diminution du nombre de sépultures masculines avec épingles va de pair avec l'augmentation de l'usage du cercueil et la proportion d'éléments d'habillement tels que des anneaux, des boucles, des boutons et des agrafes<sup>4227</sup>. L'explication provient de ce que le costume masculin ne nécessite pas ou peu l'emploi d'épingles. Cette évolution prouve qu'une part non négligeable des épingles a bien été employée à la fermeture des linceuls confortant l'hypothèse formulée par A. Richier et ses collègues.

En dehors du site du carré Saint-Jacques, il n'apparaît pas de différenciation du nombre d'épingles selon le sexe, mais les corpus issus des autres sites se révèlent trop faibles pour être significatifs lorsque la détermination a été menée.

Dans le cimetière du carré Saint-Jacques, les épingles sont majoritairement situées à hauteur du thorax, puis de la tête et enfin du bassin, dans l'axe du corps. À Lambesc, seul autre site où ce type d'information est en nombre suffisant pour avoir un sens, les données sont à peu près similaires. Les spécimens récoltés se situent principalement à hauteur du thorax<sup>4228</sup>, puis dans la zone des membres inférieurs<sup>4229</sup>, à proximité de la mandibule<sup>4230</sup> et enfin à hauteur du bassin<sup>4231</sup>. Peut-être est-il possible de mettre en relation la localisation d'un certain nombre d'épingles à hauteur de la tête avec une coutume, indiquée par les sources textuelles de Provence, au moins depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui veut le transport du défunt à visage découvert lors de la procession jusqu'au cimetière<sup>4232</sup> ? ? Leur fonction serait d'épingler un pan de tissu afin de cacher le visage avant l'inhumation<sup>4233</sup>. D'autres hypothèses peuvent être aussi envisagées : sur le site de la rue des Thermes à Aix, deux groupes d'épingles de sept et treize spécimens ont été relevés à proximité du crâne d'un adulte enseveli durant l'Époque moderne. Ces épingles ont pu servir à la fixation d'une coiffe.

L'analogie des données observée entre les sites du carré Saint-Jacques et du cimetière des Fédons amène un questionnement sur les techniques de pliage et d'enroulement du linceul en fonction de la localisation des épingles, et sur une éventuelle pérennité de ces techniques.

---

<sup>4227</sup> *Ibid.*, p. 303-315.

<sup>4228</sup> Sépultures 6 (enfant, une épingle), 39 (femme, six exemplaires), 43 (enfant, un objet), 45 (enfant, deux artefacts), 47 (enfant, deux spécimens), 67 (enfant, un exemplaire), 79 (enfant, deux épingles), 84 (homme, un objet), 85 (homme, trois artefacts), 87 (enfant, quatre spécimens), 99 (enfant, un exemplaire).

<sup>4229</sup> Sépulture 16 (homme), 48 et 80 (enfants).

<sup>4230</sup> Sépultures 23 (femme), 31 (femme) et 46 (nourrisson).

<sup>4231</sup> Sépulture 85 (homme)

<sup>4232</sup> Bertrand 1994, p. 155-156.

<sup>4233</sup> A. Richier *et al.* sont les premiers à avoir envisagés cette possibilité (2011, p. 317).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Par exemple, quelles sont les méthodes de pliage utilisées avec une ou deux épingles<sup>4234</sup> ? La constante, dans l'ensemble de la zone d'étude, quelle que soit la période, d'une forte proportion de corps accompagnés d'une ou deux épingles ne peut être due à une disparition de mobilier par oxydation. Un ou deux exemplaires sont, à l'évidence, suffisants pour la fixation du drap mortuaire. Il est par ailleurs attesté des linceuls sans épingle, sans doute attachés au moyen de cordons, de bandelettes, par nouage des bords ou par un pliage adapté.

Si les épingles permettent de s'interroger sur les pratiques d'inhumation, elles peuvent exceptionnellement constituer la preuve de gestes antérieurs à la mise en terre. Lors de la fouille d'un charnier établi entre 1720 et 1722 rue Leca à Marseille pour recevoir les victimes de la peste, deux épingles à tête enroulée ont été retrouvées, chacune plantée à hauteur du gros orteil de deux squelettes féminins. Elles sont interprétées comme des traces de l'intervention du « croque-mort » chargé de vérifier la réalité du décès<sup>4235</sup>. Ainsi que le rappelle J. Bénigne-Winslow, la sensation de douleur est « des plus pénétrantes », et « c'est pour cette raison que les épreuves de piquer le dedans des mains, ou la plante des pieds, et de scarifier les omoplates, les épaules, les bras, etc., ont souvent réussi pour découvrir une mort incertaine »<sup>4236</sup>. Le testament d'une noble dame d'Avignon daté de 1773 ne dit pas autre chose : elle souhaite qu'il soit procédé à « une incision cruciale à la plante des pieds » pour s'assurer de son trépas<sup>4237</sup>.

Le questionnement sur la fonction des épingles retrouvées est particulièrement complexe. Ces objets n'ont été que rarement mis au jour dans les sépultures avec des accessoires de la ceinture tels qu'un anneau ou une boucle, une chape, un mordant, des appliques, ou bien encore des éléments de fixation du costume comme un ferret de lacet, un œillet, une agrafe ou d'autres attaches. Certains costumes ont pu néanmoins ne comporter que des épingles pour la fixation des différentes pièces vestimentaires. Il faut en outre tenir compte des coutumes locales qui peuvent s'imposer et être différentes selon le sexe, l'âge ou la condition de la personne inhumée. Dans quelques cas, un alignement d'épingles le long de l'axe du corps permet d'évoquer sans grand risque d'erreur la présence d'un linceul. Toutefois, il existe plusieurs techniques d'épinglage. De plus, la décomposition des tissus humains entraîne souvent un déplacement de ces menus objets. Pour toutes ces raisons, estimer quelle est la proportion de sépultures où les épingles ont bien servi à la fixation d'un

---

<sup>4234</sup> Voir à ce sujet A. Richier *et al.* 2011, p. 316-318.

<sup>4235</sup> Dutour *et al.* 1994, p. 194, 195, 196, 199-200.

<sup>4236</sup> Bénigne-Winslow 1742, p. 72.

<sup>4237</sup> Tartanson 1972, p. 25 et I.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

linceul paraît ardu. D'après les données archéologiques, la pratique du linceul épinglé est semble-t-il marginale en Provence au Moyen Âge. Elle atteint son plus grand développement dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle – peut-être la deuxième moitié – et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Au carré Saint-Jacques à La Ciotat, il se constate une diminution de la proportion d'inhumations avec des épingles entre la première phase (1581/1583 - 1641) et la troisième phase (1710 - 1831). Durant cette même période, le nombre de corps en linceuls sans présence d'épingles décroît également de façon significative. *A contrario*, il y a une augmentation du nombre d'individus retrouvés avec des accessoires du costume en métal, en os ou en nacre, ainsi qu'il a déjà été signalé. Quel que soit le nombre d'exemplaires retrouvés dans les sépultures, l'épingle reste certainement dans la grande majorité des cas le reflet de l'utilisation d'un linceul épinglé. Cette pratique est relativement fréquente à La Ciotat comparée au nombre de draps mortuaires mis en évidence par la taphonomie puisqu'elle correspond à environ 85 % des linceuls identifiés au début de l'utilisation du cimetière, à environ 90 % à la fin.

Les résultats des études archéologiques laissent tout de même une grande part d'incertitude puisque, avec des variations selon les périodes, aucune trace d'habit ou de linceul n'est mise en évidence pour la majorité des inhumations. Il est peu probable que les corps aient été nus et ainsi exposés au regard de tous. L'étude taphonomique a des limites, elle ne peut prouver l'existence d'un linceul lâche ou se décomposant rapidement. Un corps a pu également n'être recouvert que d'un simple drap.

Les différents développements qui viennent d'être présentés montrent à quel point il est très difficile de mettre en évidence le mode d'utilisation des épingles dans le costume par l'archéologie.

#### 3.3.1.3. Typologie des épingles

L'analyse de la bibliographie et du corpus provençal a conduit à classer les épingles en six types différents établis selon des caractéristiques techniques. Le premier (type A) comprend les épingles à fil rapporté, de loin les plus nombreuses, le second (type B), les exemplaires dont la tête est constituée d'une ou deux tôles rapportées. Le type C regroupe les

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

épingles dont la tête contient un matériau non métallique<sup>4238</sup>. Les types D et E rassemblent les spécimens dont la tête est intégrée à la tige, et le type F, une forme sans tête. De nombreux fragments de tige ou hampe, sans tête ou trop oxydés, retrouvés lors des fouilles n'ont pu être intégrés à cette typologie.

#### **Type A : Épingle en fil (fig. 384 et 385)**

Ce type d'épingle est constitué d'une tige appointée dont la tête est réalisée par l'enroulement en hélice d'un fragment de fil. Trois groupes sont distingués : le premier comporte une tige droite (sous-type A1), le second une tige ou une portion de tige torsadée (sous-type A2), le troisième rassemble des épingles ayant nécessité la mise en œuvre de plus de deux fils (sous-type A3).

#### **Type A1 : Épingle à tête enroulée en hélice et tige droite (fig. 384 ; fig. 385, n° 1 à 17)**

Les épingles à tête enroulée et tige droite sont communément en alliage cuivreux. Pour une meilleure protection contre la corrosion, elles sont parfois étamées. Il existe également une production en fer qui, d'après les ingénieurs du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4239</sup>, pouvait être étamée ou recouverte d'un vernis noir. Du temps de la rédaction de l'article « Épingle » de l'*Encyclopédie*<sup>4240</sup>, ces accessoires étaient employés pour le deuil. Vingt ans plus tard, après être passés de mode, ils sont de nouveau utilisés par les femmes « pour soutenir les boucles de leurs cheveux »<sup>4241</sup>. Ce vernissage est encore mentionné dans l'édition de 1875 de *La France industrielle* de P. Poiré<sup>4242</sup>. Malgré cela, aucun exemplaire d'épingle en fer avec une couverture noire n'est pour le moment répertorié en Provence ou connu par la bibliographie archéologique de comparaison. La coiffure pouvait aussi être soutenue par des arcs de cercle

---

<sup>4238</sup> Les épingles à tête non métallique sont absentes des sources textuelles provençales mais il s'en rencontre avec la tête garnie de perles dans des inventaires après-décès dijonnais de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Vandeuren-David 1997, p. 272).

<sup>4239</sup> Diderot et d'Alembert (dir.) 1778-1779<sup>2</sup>, article « épingle ». Duhamel *et al.* 1777, p. 582.

<sup>4240</sup> Diderot et d'Alembert 1751-1772.

<sup>4241</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 585.

<sup>4242</sup> Poiré 1875, p. 511.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en fil terminés à chaque extrémité par une tête enroulée. Ces objets n'entrent pas dans la catégorie des épingles<sup>4243</sup>.

Les épingles du type A1 ont été classées en trois sous-types selon le matériau de la tête et de la tige. Les épingles du sous-type A1a sont en alliage cuivreux, celles du sous-type A1b, en fer, et individus du sous-type A1c ont une tête en alliage cuivreux et une tige en fer.

#### **Type A1a : Épingle à tête enroulée en hélice et tige droite en alliage cuivreux (fig. 384, n° 2 à 27 ; fig. 385, n° 1 à 15)**

##### **- Sans couverture blanche**

###### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : 33 exemplaires, des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles et des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

###### *Bouches-du-Rhône*

- 16 boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 9 à 11, Époque moderne.
- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : 133 objets, dont 37 H.S. et le reste de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.
- Les Chartreux, Aix-en-Provence : n° 2 à 4, H.S. et indéterminé.
- Collège Mignet, Aix-en-Provence : n° 6 et 7, époque contemporaine.
- Église Sainte-Madeleine, Aix-en-Provence : n° 7 et 11, XVII<sup>e</sup> siècle et XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.
- La Closeraie, Aix-en-Provence n° 3 et 4, X<sup>e</sup> siècle - 1429 et H.S.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : 64 exemplaires de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, d'Époque moderne ou contemporaine.
- Musée Granet, Aix-en-Provence : 56 spécimens H.S. ou du XVI<sup>e</sup> siècle à l'Époque contemporaine.
- Palais Monclar, Aix-en-Provence : n° 3 et 5, Époque moderne.
- Les Tanneurs, Aix-en-Provence : n° 1 et 2, datation inconnue.
- Abbaye de Montmajour, Arles : n° 283, sol du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : 31 objets dont trois H.S., le reste du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4243</sup> Se reporter pour des exemples à Egan et Forsyth 1997, p. 228, à Egan 2005, p. 52.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : 296 artefacts, l'un du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, le reste de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (remblai de fossé).
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : 6 épingles issus d'un sol du XIV<sup>e</sup> siècle, de niveaux d'abandon postérieurs au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ou H.S.
- Château, Les Baux-de-Provence : 172 objets, du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ou H.S.
- Les Fédons, Lambesc : 34 exemplaires, 1590.
- L'Alcazar, Marseille : 23 exemplaires du XV<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : 85 spécimens de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Espace Bargemon, Marseille : n° 10, milieu XIX<sup>e</sup> siècle ; ESP-18 et 19, datation non cherchée
- Hospice de la Vieille Charité, Marseille : n° 5 à 19 du XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle.
- Hôtel Dieu, Marseille : n° 4, seconde moitié XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> siècle.
- Îlot 55, Marseille : six objets du XVI<sup>e</sup> siècle aux XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, plus une épingle infiltrée dans une couche ancienne.
- Les Pistoles, Marseille : douze artefacts des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles à l'Époque contemporaine ou H.S.
- Place de la Providence, Marseille : n° 2, niveau charbonneux des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, couche de limon du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaule, Marseille : n° 78, vers 1360 - 1370 ; possibles, n° 79, vers 1320 - 1360 et n° 80, XVI<sup>e</sup> siècle.
- Puget III, Marseille : n° 21, 22 et 46, remblai du XIII<sup>e</sup> siècle au-dessus d'inhumations ; n° 16 et 17, datation non déterminée.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 7, H.S. ; n° 19, remblai, fin XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Leca, Marseille : n° 3 et 4, sépultures de la peste de 1720 - 1722.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 29, strate de datation inconnue.
- Vieille Major, Marseille : 2 objets dans une strate indatable et 23 spécimens des XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles.
- Le Délos, Martigues : un nombre indéterminé d'épingles, inhumations en tranchée, sépultures de la peste de 1720 - 1722.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 66 à 68, remblai du XV<sup>e</sup> siècle ; 636 autres exemplaires du Bas Moyen Âge ou d'Époque moderne.
- Cloître, Saint-Gilles : 5 exemplaires dans des contextes de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle au dernier quart XVIII<sup>e</sup> - premier quart XIX<sup>e</sup> siècle ; 5 spécimens dans des sépultures, milieu XV<sup>e</sup> (?) - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Hôpital, Fréjus, Var : n° 11, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place Formigé, Fréjus : n° 43, XVI<sup>e</sup> siècle.
- Le Castellans, Forcalqueiret : n° 4, XVII<sup>e</sup> siècle ?
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 975, H.S.
- Baptistère, Saint-Maximin : cinq exemplaires non datés.

#### *Vaucluse*

- Hôtel de Brion, Avignon : n° 3 à 5, H.S.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : 92 artefacts à partir du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins le XVI<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : 111 épingles, du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'Époque moderne.
- Place de la Principale, Avignon : 22 artefacts, comblement de puits, vers 1380 - 1430 ; 133 objets non datés.
- Palais des Papes, salle de Théologie, Avignon : possibles, n° 1 à 8, dépotoirs et remblais, fin XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.
- Pont Saint-Bénézet, Avignon : n° 1 à 3, remblai, XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> siècle.
- RHI Philonarde, Avignon : n° 12 à 17, remblai, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; PHI-18, remblai, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Banasterie, Avignon : 67 artefacts non datés.
- Rue Carreterie, Avignon : 101 objets non datés.
- Rue Grivolans, Avignon : n° 3 à 5 issus de contextes non datés.
- Rue du Limas, Avignon : 197 exemplaires non datés.
- Rue Racine, Avignon : 322 individus, dépotoir, vers 1530 - 1540.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : 305 spécimens H.S.
- Forteresse de Mornas : 58 épingles découvertes dans la crypte de la chapelle et dans un four « de boulanger » fouillés entre 1981 et 1985, XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle ?



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### - Avec couverture blanche

##### *Bouches-du-Rhône*

- Pont Vieux Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : 13 exemplaires, remblais et couches de caveau des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> (?) siècles ou H.S.
- Église Sainte-Madeleine, Aix-en-Provence : nombreux fragments, fosse de réduction, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.
- La Closeraie, Aix-en-Provence : 1 objet, sépulture, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : 5 artefacts, contextes funéraires, moderne.
- Musée Granet, Aix-en-Provence : 1 exemplaire, remblai, moderne ?
- Église Saint-Blaise, Arles : 10 spécimens, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle ou H.S.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : 22 objets, comblement de fosse, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : 1 exemplaire, contexte inconnu.
- Rue Racine, Avignon : n° 4 et 5, dépotoir, vers 1530 - 1540.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : 2 artefacts, H.S.

D'un usage courant – à peu près 2700 exemplaires ont été enregistrés pour la Provence – les épingles à tête enroulée en alliage cuivreux se caractérisent par une tête réalisée à partir d'un fil de métal enroulé en une spirale à deux révolutions, rarement trois, disposé à une extrémité de la tige. Elles apparaissent au début du XIII<sup>e</sup> siècle en Europe de l'Ouest<sup>4244</sup>, connaissent une forte diffusion et disparaissent certainement à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des procédés de fabrication actuels. Elles se rencontrent dans des contextes de toute nature (cimetière, site castral, occupation urbaine, villageoise, etc.) et dans

---

<sup>4244</sup> La présence d'une épingle à tête enroulée dans un remblai daté vers 900 - 1050 dans l'église Saint-Laurent-de-Grenoble est certainement à mettre en relation avec la construction de caveaux modernes et de fouilles archéologiques anciennes qui ont pollué certaines strates ; se reporter à Colardelle 2008, p. 232, 237-238. Un autre spécimen a été mis au jour dans le comblement d'une inhumation antérieure au XI<sup>e</sup> siècle sur le site de Montaigut à Gissac dans le Tarn, mais l'agrandissement du château, au XV<sup>e</sup> siècle, qui succède à cette utilisation sépulcrale, a été suivi de vidanges et de remaniements de sépultures ; voir Hibon *et al.* 2002, p. 144, 146-147. Une épingle à tête enroulée a été découverte dans une sépulture polonaise à Velikij Posad. Le mobilier est daté des X<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles dans la publication de S. V. Tarasov (1991, fig. 6), mais la datation des sépultures est usuellement le résultat de l'analyse de celui-ci, l'épingle pourrait donc être un peu plus récente.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

une grande partie de l'Europe de l'Ouest<sup>4245</sup>. L'identification de ce type d'épingle n'est pas toujours aisée dans la bibliographie, car ces menus objets n'y ont pas fait l'objet d'une

---

<sup>4245</sup> **France, Aisne** : deux exemplaires plus deux probables fragments, dépotoir, première moitié XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Mantel 1989, p. 167) ; vingt spécimens et ébauches, remblais, fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, Place du Marché aux herbes, Laon (Jorrand 1986). **Allier** : 238 épingles sans couverture, certaines dans des sépultures et des sols, fin du Moyen Âge et Époque moderne, remblais nef de la priorale Saint-Pierre, Souvigny (Chabrier 2008, p. 11-17). **Alpes-Maritimes** : quatre individus, H.S., Colline du château, Nice (Thuauet 2013, p. 273). **Aude** : 43 artefacts, différentes couches, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, Château de Montséret (Immel et Lapeyre 1980, p. IX ; Immel et Lapeyre 1981, p. 12 et 15 ; Immel et Lapeyre 1983, p. 18 ; Immel et Lapeyre 1984, p. 15) ; deux épingles, dépotoir, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 76) ; 90 exemplaires, dépotoir, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 226-227) ; sept spécimens au contexte non renseigné, castrum de Cabaret, Lastours (Gardel *et al.* 1999, p. 302), deux artefacts sur un squelette adulte féminin, l'un sur la poitrine, l'autre sur l'abdomen, église Saint-Sernin de Cupservier (Taffanel et Taffanel 1979, p. 50). **Aveyron** : deux épingles, base du conduit d'évacuation des latrines, premier quart XVI<sup>e</sup> siècle, Tour hospitalière, Viala-du-pas-de-Jaux (Pujol 2002, p. 189). **Bas-Rhin** : sept unités dont certaines argentées, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.128) ; quatre spécimens, fouille ancienne, abbaye de Marmoutier (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 474, n° 4.26). **Calvados** : plus de 200 exemplaires, XV<sup>e</sup> siècle, Montoir-Poissonerie, Caen (Vivre au Moyen Âge 2002). **Charente-Maritime** : 103 individus, du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> - 1<sup>ère</sup> moitié XX<sup>e</sup> siècle, sites multiples, La Rochelle (Berthon 2012, p. 77-78). **Cher** : une épingle, bas Moyen Âge ou Époque moderne, cimetière de Saint-Martin-des-Champs, Bourges (Maçon *et al.* 2010, p. 108). **Corrèze** : au moins huit artefacts, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, église saint-Sernin, Brive (Lintz 1988, p. 68). **Côte-d'Or** : un objet, XIII<sup>e</sup> siècle, château de Saint-Romain (Bourgogne 1987, n° 514). 5 exemplaires, non datés, maison seigneuriale, Villy-le-Moutiers (Bourgogne 1987, n° 585-590). **Doubs** : 61 épingles, bourg Saint-Martin, Montbéliard, Bas Moyen Âge et Époque moderne (Führer 2000). **Gard** : neuf spécimens infiltrés dans des niveaux datés des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, 19 épingles dans des niveaux postérieurs à 600, Z.A.C. des Halles, Nîmes (Feugère et Manniez 1993, p. 290-291, 295). **Haute-Savoie** : 105 artefacts, couche de démolition, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 97). **Haute-Vienne** : dix objets, dépotoir, XVI<sup>e</sup> siècle, ancien « faubourg Manigne », Limoges (Lombard *et al.* 1986, p. 114). **Hautes-Alpes** : un individu, H.S., chapelle des Gicons, Saint-Disdier (Fichier Lucy Vallauri 1969). **Hautes-Pyrénées** : cinq exemplaires, abbaye de l'Escaladieu, Bonnemazon (Platt (dir.) 1971, p. 38). **Hérault** : trois spécimens, sol, XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, mais la couche a été chamboulée, grotte 3 du ruisseau de l'église, Saint-Jean-de-Minervois (Lauriol 1962, p. 30). **Ille-et-Vilaine** : douze objets, comblement de fosse, fin XIII<sup>e</sup> - fin XIV<sup>e</sup> siècle, bastion du Solidor, Saint-Malo (Langouet (dir.) 1983, p. 129). **Indre** : nombre indéterminé, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, motte, Moulins-sur-Céphons (Querrien (dir.) 1990, p. 42, n° 27). **Indre-et-Loire** : 1 épingle, sépulture XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?, 49 épingles, sépultures XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, collégiale de Saint-Mexme, Chinon (Motteau 2006, n° 71, 84, 85, 89, 91, 98, 99, 102, 103, 113, 115, 116, 120, 124, 144 ; Husi *et al.* 1990, p. 157) ; six artefacts, XV<sup>e</sup> - troisième quart XVII<sup>e</sup> siècle, Château de Tours, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 67-72). **Isère** : 22 individus, contextes variés, milieu XII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître 1983, p. 108-111, 137 ; Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128) ; quinze spécimens, fin XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, sépultures et remplissages de sépulture, Église Saint-Laurent, Grenoble, Isère (Colardelle 1999, t. 2, p. 1, 13, 14, 19, 24, 25, 30, 32, 35, 36, 37, t. 6, p. 23 ; Colardelle 2008, p. 238, 314, 326, 334, 346) ; trois exemplaires dont un de dépotoir, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?, village médiéval, Saint-Romain de Surieu (Jannet-Vallat et Bony 1983, pl. 33) ; 80 pièces en alliage cuivreux et « en argent », plus probablement avec une couverture blanche, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, château de Bressieux (Girard et Lafond 2009, p. 167). **Jura** : au moins huit épingles, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Pymont, Villeneuve-sous-Pymont (Jeanjacquot 1993, p. 99, 106). **Loire** : trois objets, contexte inconnu, XIV<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines (Maccari-Poisson 1992,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

---

p. 150). **Marne** : un individu, cimetière, second Moyen Âge et Époque moderne, église du village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre, Le Fresne-sur-Moivre (Lusse *et al.* 1997, p. 86). **Moselle** : une épingle, réoccupation de thermes, seconde moitié XV<sup>e</sup> - fin XVI<sup>e</sup> siècle, quartier artisanal est, Bliesbruck (Clemens et Petit 1995, p. 78), sept objets, seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, place de la Comédie, Metz (Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 198 et 199). **Nord** : huit exemplaires, fosse dépotoir, XVI<sup>e</sup> siècle, îlot des Tanneurs, Lille (Blieck et Vadet 1986, p. 134) ; quatre spécimens, contexte du XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 67, n° 49). **Oise** : cinq épingles, XIV<sup>e</sup> siècle, ferme du « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 110). **Paris** : quatre individus, contextes variés, second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, (Thomas 2009, annexe 3, n° 266 à 269). **Pas-de-Calais** : trois artefacts, XV<sup>e</sup>, fin XV<sup>e</sup>, H.S., village de Conchil-le-Temple, Loison-sur-Créquoise (Legros 2005, n° 66, 67, 69) ; nombreux individus récoltés dans la rivière Ternoise, fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> à 1640, château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 82). **Pyrénées-Orientales** : un objet, préparation de dallage ou remblai, moderne, église Notre-Dame de l'Assomption, Sainte-Marie-la-Mer (Crozier et Bénézet 2009, pl. 5). **Seine-et-Marne** : 34 individus, fin XIV<sup>e</sup>/début XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, comblement de latrines lors de leur utilisation et après en tant que dépotoir, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, p. 115 et Coste 2006a, p. 120 et catalogue p. 173, 175). **Tarn** : une épingle, comblement d'une sépulture non datée, château de Montaignut, Gissac (Hibon *et al.* 2002, p. 144) ; une dizaine d'exemplaires de contextes funéraires variés, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?, Le Troclar, Lagrave (Pousthomis-Dalle *et al.* 1998, p. 51). **Tarn-et-Garonne** : 1 objet, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, place Franklin-Roosevelt, Montauban (Vie quotidienne 1990, p. 144, n° 100). **Vosges** : une cinquantaine, château d'Épinal, bas Moyen Âge et Époque moderne (Kraemer 2002, p. 238). **Espagne, Province de Barcelone** : trois individus, Époque moderne, couvent de Sant Agustí (Parra 2009b, p. 208) ; quatre artefacts, non datés, Can Fargas, Barcelone (Parra Alé 2010b, p. 152) ; un spécimen, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, 2 exemplaires, seconde moitié XVII<sup>e</sup> siècle, Carrer de l'Hospital et carrer del Carme (Garcia Mulero 2010, p. 156-157). **Portugal, District de Castelo Branco** : un objet et quatre possibles, XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, château de Penamacor (Silvério *et al.* 2004, p. 491), 7 exemplaires, non datés, château, Castelo Branco (Boavida 2011, p. 21-22). **Italie, Reggio Calabria** : trois spécimens, ossuaire, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa-Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 472). **Province de Coni** : 562 spécimens dans des strates du XVI<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement de la première moitié, d'autres dans une strate du XIV<sup>e</sup> siècle ou H.S., château de Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 222). **Province de Gênes** : trois épingles dans la dernière phase d'occupation, vers 1550 - 1589, abbaye San Silvestro, Gênes (Andrews 1978, p. 194, n° 39 à 41). **Province de Pistoia** : un objet, pavement de 1733, un autre déposé lors d'une phase de restauration, 1733 - 1852, San Lorenzo a Cerreto, Pescia (Milanese 1996, p. 423). **Province de Ravenne** : quinze objets, ramassage de surface, château de Lugo (Sogliani 1991, p. 199). **Province de Savone** : une dizaine d'épingles, contextes variés, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle et fin XVI<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup> siècle, Hameau de Finalborgo, Finale Ligure (Palazzi et Parodi 2003, p. 232). **Province de Verceil** : un individu, contexte des trois premiers quarts du XV<sup>e</sup> siècle, monasterio della Visitazione, Verceil (Deodato 1996, p. 270). **Suisse, canton de Soleure** : cinq épingles datées entre 1471 et 1643, palais Besenval, Soleure (Nold *et al.* 2007, p. 25). **Royaume-Uni, Aberdeenshire** : un artefact, XVIII<sup>e</sup> siècle et postérieur, Saint Paul Street, Aberdeen (Goodall 1982, p. 186). **Carmarthenshire** : une dizaine (?) d'exemplaires, Époque moderne, Carmarthen Greyfriars (Brennan 2001, n° 74, type B). **Dumfries and Galloway** (Écosse) : 101 épingles, à partir des environs du début du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998a, p. 361-362) ; un objet, antérieur à 1370, château de Threave (Caldwell 1981, p. 107, n° 16) ; un exemplaire, vers 1320 - 1450, abbaye de Dundrennan (Dunn 2001, p. 45, n° 31). **Edimbourg** : six ou sept dizaines de spécimens, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle et seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, cathédrale Saint-Gilles d'Édimbourg (Franklin et Collard 2006, p. 53-54) ; deux épingles, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle et XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, église Saint-Patrick, Édimbourg (Franklin 2011a, p. 48). **Essex** : au moins cinq artefacts, 1425 - 1521, King John's hunting lodge, Writtle (Rahtz 1969, n° 93, 94, 96, 97, 101) ; dix épingles, fin du Moyen Âge et Époque moderne, Viking Hall, Waltham Abbey (Huggins 1976, p. 117). **Leicestershire** : nombre indéterminé, bas Moyen Âge, Époque moderne et contemporaine, The Austin Friars (Clay 1981, p. 137). **Hampshire** : un spécimen, contexte de la période Tudor, Saint-George's street, Winchester

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

observation précise, soit à cause de l'oxydation, mais un nettoyage à la fibre de verre y remédie, soit par manque d'intérêt<sup>4246</sup>.

Dans le corpus provençal, un exemplaire fosséen (**fig. 384, n° 5**), issu d'un remblai de fossé de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, se distingue par la présence d'une portion de fil enroulée sous la tête. Rue Carreterie, deux ensembles de douze et vingt-deux épingles ont été retrouvées dans des dépotoirs, étroitement liées par l'oxydation. Elles étaient probablement conservées dans un petit étui (**fig. 385, n° 7**). À Bourges, des épingles de forme A1a ont été retrouvées « enroulées » dans une toile de lin, dans un contexte du début du XIV<sup>e</sup> siècle de la Grosse Tour<sup>4247</sup>. La documentation archivistique provençale n'a pas fourni de mention

---

(Cunliffe 1964, p. 152) ; 371 exemplaires, contextes variés, de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, plus trois objets infiltrés dans des couches des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, Winchester (Barclay 1990). **Herefordshire** : quinze objets, de 1250 - 1350 à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Bewell House et Berrington street, Hereford, (Shoosmith (dir.) 1985, fig. 6 et 7). **Londres** : nombreux spécimens, XIV<sup>e</sup> et première moitié XV<sup>e</sup> siècle (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 299, 301, 303). **Monmouthshire** : cinq exemplaires du bas Moyen Âge ou d'Époque moderne, abbaye cistercienne, Tintern (Courtney 1989, p. 128). **Norfolk** : une épingle de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, quatre épingles des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles et siècles postérieurs, King's Lynn (Geddes et Carter 1977, p. 289, n° 19). **Scottish Borders** : deux épingles, 1560 - 1875, abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995a, n° 14 et 15). **Southampton** : 35 individus, du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle jusque vers 1630 - 1640, divers sites (Harvey *et al.* 1975, n° 1720, 1730, 1760, 1769, 1796, 1797, 1823-1841, 1845-1848, 1852, 1873-1877). **Worcestershire** : un objet, seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle, 3 objets, milieu/seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993, p. 196). **Yorkshire du Nord** : une épingle, contexte inconnu, habitat médiéval de Wharram (Goodall 1979, p. 111) ; 303 spécimens dont 4 pour le XIII<sup>e</sup> siècle, 1 pour le XIV<sup>e</sup> siècle et le reste pour les siècles suivants, sites divers, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2915-2916). **West Lothian** : trente exemplaires, remblais et sépultures, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, abbaye de Linlithgow (Stones 1989, p. 159, ill. 100, microfiche section 9.5.5, fiche 12.G1). **Canada, Québec** : sept objets, phase 1 (1682 - 1720), monastère des récollets, Québec (Moos *et al.* 1998, p. 231) ; 5 exemplaires, 1760, navire « Le Machault » (Sullivan 1986, p. 92). **États-Unis, État du Maine** : quatre individus, phase 1 (1635 - 1654) et phase 3 (1670 - 1674), fort Pentagouet, Castine (Faulkner et Faulkner 1989, p. 255). **État du Massachusetts** : six épingles, XVII<sup>e</sup> siècle, Winslow, Plymouth (Beaudry *et al.* 2003, p. 168).

<sup>4246</sup> Les objets suivants sont probablement des épingles à tête enroulée mais le dessin et l'éventuelle description ne permettent pas d'en être assuré ; **France, Aisne** : deux exemplaires, fosse de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, La Cologne, Hargicourt (Bayard et Mantel 1989, p. 178). **Cher** : cinquantaine d'individus, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Grosse Tour, Bourges (Moirin 1999, p. 273). **Eure-et-Loir** : Prieuré de Nottonville (Racinet (dir.) 2006, p. 484, n° 1 à 6). **Haute-Vienne** : deux spécimens, fosse du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Îlot Gabriel-Péri, Limoges (Lombard *et al.* 1987, pl. V) ; un artefact, dépotoir du XIV<sup>e</sup> siècle, Place des Jacobins, Limoges (Vallet 2001, p. 91). **Meurthe-et-Moselle** : 213 exemplaires, niveaux d'abandons et des destructions, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 143, fig. 113). **Italie : Reggio Calabria** : une épingle, ossuaire du début XV<sup>e</sup> siècle à fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 472, n° 51). **Province de Lecce** : un objet, sépulture du début du XVI<sup>e</sup> siècle, Santa Maria della Strada, Taurisano (Lapadula 2005, p. 200).

<sup>4247</sup> Moirin 1999, p. 273.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

nominales d'épinglier mais de cinq aiguilliers (*agulliers*) dont un en argent et un autre en soie qui ont fort bien pu contenir des épingles<sup>4248</sup>.

Un peu plus de 300 épingles ou fragments d'épingles à couverture blanche ont été inventoriés pour la Provence. Ces artefacts se répartissent sur neuf sites. Il est impossible de déterminer leur type de couverture sans réaliser un test chimique – cela a été entrepris sur quelques spécimens du corpus, révélant de l'étain<sup>4249</sup> – ou une analyse de composition. Aussi, l'identification d'une couverture d'argent proposée dans quelques publications doit-elle être prise avec précaution. De même, les épingles dites « en argent » sont-elles peut-être, simplement, des épingles étamées<sup>4250</sup> ? Les épingles à couverture blanche sont attestées en Provence à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'après la céramique récoltée dans un comblement de fossé du site du château de l'Hauture, à Fos-sur-Mer. Cette datation est concordante avec la plupart des éléments cités dans la bibliographie<sup>4251</sup>. Toutefois, une

---

<sup>4248</sup> Quatre exemplaires dont celui en argent mentionnés dans le relevé des biens de dame Madeleine Paret prieure du monastère de Sainte-Praxède d'Avignon (AD Vaucluse, 1 G 390, f° 443 r° - 456 r°, précisément f° 445 v°, 1587) et un exemplaire en soie dans un inventaire de dot (AD BDR Aix 307 E 13, n.f. 14 septembre 1426). À Montauban, les frères Bonis vendent en 1347 et 1348, des *espilhiers* de soie. En 1347, ils sont vendus 2,5 sous tournois chaque (Forestié (édit.) 1890-1893, t. II, p. 220, 311). Les épingliers pouvaient être en os : un exemplaire de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle a été découvert sur le site de Winslow à Plymouth (Beaudry *et al.* 2003, p. 168, fig. 11).

<sup>4249</sup> Les objets étant en alliage cuivreux, donc possiblement avec une teneur en étain, il a été fait usage d'un réactif révélant la présence d'argent sur les couvertures. La réaction fut à chaque fois négative.

<sup>4250</sup> Pour des exemples d'épingles « en argent », se reporter à Fourteau Bardaji 1989, p. 37 ; Bordenave et Vialelle 1973, p. 161 ; Bonnet 1973, p. 93.

<sup>4251</sup> **France, Allier** : 45 épingles « en argent », certaines dans des sépultures et des sols, quelque part entre la fin du Moyen Âge et l'Époque moderne, nef de la priorale Saint-Pierre, Souvigny (Chabrier 2008, p. 11-17). **Aveyron** : une dizaine de spécimens dans des sépultures, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle (datation basée notamment sur le mobilier du costume), place de l'église, La Cavalerie (Poujol et Poujol 1999, p. 136). **Bas-Rhin** : quelques unités, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.128). **Corrèze** : nombre indéterminé « argenté », XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, église Saint-Sernin, Brive (Lintz 1988, p. 68). **Haute-Vienne** : une quarantaine d'épingles, niveau de remblai, moderne et contemporain, église de Veyrac (Lintz 1989, p. 56). **Indre-et-Loire** : 14 épingles, sépultures XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, collégiale de Saint-Mexme, Chinon (Motteau 2006, n° 75, 80, 107, 109 à 112, 114, 122, 123). **Meurthe-et-Moselle** : 34 exemplaires sont dits avec une tête « en argent », niveaux d'abandons et de destructions, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 143). **Oise** : deux épingles « en argent », XVII<sup>e</sup> siècle, ferme du « Bellé », Neuilly-en-Thelle (Legros 2001, n° 167). **Tarn** : quatre probables exemplaires dits « en argent » à hauteur de la poitrine d'un squelette, tombe n° 1, XVI<sup>e</sup> siècle, Saint-Vincent-d'Arnac, Lautrec (Bordenave et Vialelle 1973, p. 161). **Vosges** : une quarantaine de spécimens, château d'Épinal, bas Moyen Âge et Époque moderne (Kraemer 2002, p. 238). **Royaume-Uni, Carmarthenshire** : quelques unités, Époque moderne, Carmarthen Greyfriars (Brennan 2001, n° 74, type B). **Dumfries and Galloway** : 7 exemplaires dits « silver » ou copper-alloy/silver, de 1320 à 1600, abbaye de Dundrennan (Dunn 2001, p. 42-45, n° 4, 5, 6, 13, 14, 19, 30). **Edimbourg** : quelques spécimens, XIII<sup>ème</sup> - XIV<sup>ème</sup> siècle et seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, cathédrale Saint-Gilles d'Edimbourg (Franklin et Collard 2006, p. 53-54). **Londres** : nombreux spécimens, XIV<sup>e</sup> (?) et première moitié XV<sup>e</sup> siècle (?) (Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 299, 301, 303). **Suisse, Canton**

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

épingle à tête enroulée avec des traces d'une couverture blanche a été découverte dans l'habitat du site de Corné (vers 1170 - 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>4252</sup>, et une épingle « en argent », retrouvée dans le comblement d'une sépulture datée du XV<sup>e</sup> siècle, du cimetière du Saint-Sépulcre, à Parthenay dans les Deux-Sèvres<sup>4253</sup>. L'étamage des épingles, quelle que soit la méthode utilisée, semble donc n'avoir été réellement mise en place qu'à partir du début de l'Époque moderne. Il est encore attesté dans l'édition de 1875 de *La France industrielle* par Paul Poiré<sup>4254</sup>.

Les vestiges de la fabrication des épingles à tête enroulée sont rares. Dans le corpus, seule une unique ébauche a été formellement identifiée (**fig. 384, n° 1**) dans un contexte avignonnais dont la datation n'est pas actuellement disponible. Il est donc ardu de reconstituer une chaîne opératoire, à partir d'un seul rebut, même en s'aidant des singularités relevées sur des épingles achevées. En Lozère, par contre, des fouilles réalisées depuis 2000 par Isabelle Rémy sur le site du château d'Apcher<sup>4255</sup> ont conduit à la découverte de 3768 exemplaires en alliage cuivreux dont 32 déchets de fabrication. La grande majorité du matériel provient d'un nombre réduit d'unités stratigraphiques. Une telle concentration d'épingles et de rebus témoigne de la proximité d'un atelier. Ces artefacts permettent la reconstitution d'une chaîne opératoire légèrement différente de celle décrite par les ingénieurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'*Encyclopédie* et les *Descriptions des Arts et métiers*, avec pour référent les ateliers de Laigle, en Normandie. Bien que le site lozérien soit situé hors de la région d'étude, des correspondances entre les déchets de fabrication d'Apcher, ceux découverts à Laon, dans l'Aisne, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4256</sup>, le rebut avignonnais, et les observations réalisées sur les épingles provençales inclinent à penser qu'un processus de fabrication similaire a pu être mis en œuvre. Cette étude a été insérée dans un sous-chapitre à la suite de l'analyse typo-chronologique<sup>4257</sup>.

---

**de Genève** : deux épingles non datées dites « en argent », dans des inhumations, église Saint-Georges d'Hermance, canton de Genève, Suisse (Bonnet 1973, p. 93, n° 26 et 97). **Pologne**, une épingle probablement en alliage cuivreux, Moyen Âge Central, sépulture (Tarasov 1991, fig. 6).

<sup>4252</sup> Lassure 1995, p. 466.

<sup>4253</sup> Fourteau Bardaji 1989, p. 37.

<sup>4254</sup> Poiré 1875.

<sup>4255</sup> Les opérations archéologiques n'ont pas encore donné lieu à une publication. Les rapports de fouille sont disponibles au SRA Languedoc-Roussillon : Rémy *et al.* 2004 ; Rémy *et al.* 2008 ; Rémy et Agostini 2009 ; Rémy *et al.* 2011 ; Rémy et Thuaudet 2011.

<sup>4256</sup> Jorrand 1986. Les déchets sont interprétés à tort par l'auteur comme illustrant le processus de fabrication décrit par l'*Encyclopédie*, alors qu'il précise bien que certains artefacts entrent en contradiction avec ce procédé.

<sup>4257</sup> Se reporter au chapitre 3.3.1.4.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A1b : Épingle à tête enroulée en hélice et tige droite en fer (fig. 385, n° 16)**

*Objets probables :*

*Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 1169 A, puits, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

*Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 19, caveau, trois derniers quarts du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaule, Marseille : n° 77, contexte daté vers 1320 - 1360 ; n° 80, contexte du XVI<sup>e</sup> siècle ?
- Vieille Major, Marseille : n° 20, couche de caveau, 1694 - ?
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 431A et B et 500, couche de sable gris dans lequel est installée une tombe sous tuiles, (?) - première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (?), mais la couche contient beaucoup de mobilier métallique qui peut paraître plus tardif ainsi qu'un tessou du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : 2010-34, inhumation en linceul d'un enfant de 0 à 6 mois, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

*Var*

- Le Castellans, Forcalqueiret, Var : n° 4, contexte du XVII<sup>e</sup> siècle ?

L'emploi du fer pour les épingles, et par extension pour les épingles à tête enroulée, s'avère peu fréquent. Les raisons avancées par les ingénieurs du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sont la rouille qui abîme le linge et rend les piqûres plus dommageables, les inégalités de surface qui accrochent et déchirent les tissus, et la difficulté de travailler ce métal à cause de sa faible malléabilité<sup>4258</sup>. Pour raison « d'utilité publique », la fabrication des épingles en fer fut défendue aux maîtres épingliers de Paris durant l'Époque moderne<sup>4259</sup>. Le fer se conserve généralement moins bien que les matériaux en alliage cuivreux à cause d'une oxydation plus active et l'étamage ne la retarde que temporairement. Souvent, la tête de l'épingle trouvée en

---

<sup>4258</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 578, note 29, 582, 584.

<sup>4259</sup> Diderot et d'Alembert (dir.) 1778-1779<sup>2</sup>, article « épingle ». Duhamel *et al.* 1777, p. 582.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

contexte est manquante ou trop oxydée pour permettre un nettoyage et l'identification de son type. La prédominance des épingles à tête enroulée en alliage cuivreux laisse supposer que ces spécimens en fer ont eu une tête similaire. Toutefois, certains exemplaires dont la tête est perdue peuvent avoir été des aiguilles<sup>4260</sup>.

Les objets en fer formellement identifiés dans la bibliographie sont peu fréquents à cause des raisons précédemment évoquées<sup>4261</sup>. Les artefacts, qui pourraient être les plus anciens ont été retrouvés en surface du site de Corné, occupé vers 1170 - 1250, à l'Isle-Bouzon dans le Gers<sup>4262</sup>. Un lot de 64 épingles entières ou fragmentaires, dont 24 trouvées dans une unique sépulture a été inventorié en provenance de niveaux de la fin du Moyen Âge et/ou d'Époque moderne – les datations ne sont pas spécifiées – dans la nef de la priorale Saint-Pierre à Souvigny, dans l'Allier<sup>4263</sup>. Deux exemplaires ont une couverte blanche<sup>4264</sup>. Lors des fouilles effectuées au bourg Saint-Martin à Montbéliard dans le Doubs, deux épingles en fer dont une au moins à tête enroulée datée du XIV<sup>e</sup> siècle ont été retrouvées. L'autre spécimen est de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4265</sup>. Dans l'Indre, le site de la motte de Moulins-sur-Céphons a fourni quelques exemplaires des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles<sup>4266</sup>. À Apcher, en Lozère, seize épingles ou fragments en fer ont été extraites de niveaux de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne. Une seule, entière, conserve une tête identifiable. Des individus isolés ont été signalés sur le site de La Cisterne, à Cabrières dans l'Hérault<sup>4267</sup>, le château d'Essertines (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle ?) dans la Loire<sup>4268</sup>, un comblement organique de latrine de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle au château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne<sup>4269</sup>. La fabrication des épingles à tête enroulée en fer est encore mentionnée dans l'édition de 1875 de *La France industrielle* de P. Poiré<sup>4270</sup>.

---

<sup>4260</sup> À Agrigente, une courte tige épointée fut récoltée dans un atelier de potier de la fin du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (Cavallaro 2007, p. 277). S'agit-il d'un fragment d'aiguille ou d'épingle ?

<sup>4261</sup> Deux sépultures de l'abbatiale Saint-Mexme de Chinon, en Indre-et-Loire, ont livré de possibles fragments d'épingles en fer à tête enroulée (Motteau 2006, n° 74 et 78).

<sup>4262</sup> Lassure 1995, p. 465-466.

<sup>4263</sup> Chabrier 2008, p. 11-17.

<sup>4264</sup> Elle est dite « argentée », cf. Chabrier 2008, tableau n° 2, sépultures 406 et 420.

<sup>4265</sup> Fuhrer 2000, p. 117.

<sup>4266</sup> Un village 1990, p. 42, n° 27.

<sup>4267</sup> Schneider 1993, p. 57.

<sup>4268</sup> Maccari-Poisson 1992, p. 150.

<sup>4269</sup> Coste 2006a, p. 120. Deux épingles.

<sup>4270</sup> Poiré 1875, p. 511.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A1c : Épingle à tête enroulée en hélice en alliage cuivreux et tige droite en fer (fig. 385, n° 17)<sup>4271</sup>**

Les sépultures du site de Saint-Pierre à Saint-Gilles dans le Gard ont fourni des épingles constituées d'une hampe en fer à couverture blanche recevant une tête enroulée en alliage cuivreux (**fig. 385, n° 17**). Sur un total de 206 épingles de ce type inventoriées pour ce site, seuls 89 exemplaires sont complets. La proportion d'épingles fragmentaires ayant conservé leur tête n'est pas connue. Aucun objet similaire n'est attesté dans la bibliographie consultée. Un tel particularisme pose nécessairement la question de la localisation de l'atelier de fabrication des objets, de sa durée d'existence, et de la raison de ce mélange des matières. Des épingles de ce groupe ont été retrouvées piquées en alternance dessus-dessous sur des fragments de cuir dans deux sépultures. L'un de ces morceaux contenait également une épingle de type A1a.

#### **Type A2 : Épingle à tête enroulée en hélice et tige torsadée (fig. 385, n° 18 à 20)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Musée Granet, Aix-en-Provence : n° 6, couche de terre de jardin, Époque moderne.
- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-175, remblai, XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-196, datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : un individu, dépotoir, vers 1530 - 1540.

Quatre épingles à tête enroulée à tige en partie ou en totalité spiralée ont été inventoriées. L'objet n° 1996-196 de la place de la Principale (**fig. 385, n° 18**) se distingue par une tige de section carrée spiralée sur une faible longueur. Dans les autres cas, la tête couronne la tige torsadée de section circulaire. Ceci indique une torsion de la tige antérieurement à l'entêtage. De même, pour le spécimen arlésien (**fig. 385, n° 20**), le meulage de la pointe a entamé la torsade de la tige. L'exemplaire aixois (**fig. 385, n° 19**) conserve une tête à trois spires. Onze spécimens à tige spiralée ont été récoltés au château d'Apcher, en Lozère<sup>4272</sup>. La bibliographie rassemblée ne contient que trois autres spécimens, l'un découvert

---

<sup>4271</sup> Renseignements aimablement communiqués par M. Linlaud.

<sup>4272</sup> Se reporter au chapitre 3.3.1.4.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans le château d'Essertines dans la Loire<sup>4273</sup>, un second au château de Vuache en Haute-Savoie, dans une couche de démolition des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles<sup>4274</sup>, le dernier dans une fosse dans la nef de la priorale Saint-Pierre à Souvigny dans l'Allier<sup>4275</sup>. Une épingle à tige de section carrée, résultat du passage du fil dans un trou quadrangulaire d'une filière, est connue pour le site du château d'Apcher.

#### **Type A3 : Épingle en fil complexe (fig. 386, n° 6)**

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, date inconnue, Avignon : n° X-1, contexte inconnue

Cette épingle, d'une longueur et d'un format peu courant, est constituée d'une forte tige en grande partie torsadée, terminée par une extrémité enroulée en œillet retenant un petit branlant (**fig. 386, n° 6**). Celui-ci a été fabriqué à partir d'un fragment de fil dont une extrémité a été aplatie par martelage. Quatre autres fils courbes, disposés deux par deux et comportant des extrémités enroulées en œillet, sont assemblés et maintenus, en leur milieu, dans la zone supérieur de la tige de l'épingle grâce à l'enroulement d'un fil de petit diamètre. Ils renaient originellement une perle annulaire en verre blanc et à chacun de leurs œillets, un petit branlant identique à celui décrit précédemment. Cet objet peut être rapproché des agrafes de type A2 datées des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (**fig. 494, n° 12**).

#### **Type B : Épingle à tête métallique à tôle(s) rapportée(s) (fig. 386, n° 1 à 5, 7 et 8)**

Les épingles à tête à tôle(s) rapportée(s) sont illustrées dans la zone d'étude par deux sous-types, l'un regroupe les épingles à tête à double calotte (sous-type B1), l'autre, les épingles à tête en cylindre (sous-type B2).

---

<sup>4273</sup> Maccari-Poisson 1992, p. 150. Le contexte n'est pas connu mais le château est détruit au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>4274</sup> Raynaud 1993, p. 97.

<sup>4275</sup> Chabrier 2008, p. 16, n° 1175.

#### Type B1 : Épingle à tête à double calotte (fig. 386, n° 1 à 5)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5601925, B5601915, B560092, remblai du XII<sup>e</sup> siècle, mais il y a une probable perforation de la couche à l'Époque moderne d'après la présence d'un dé à coudre caractéristique.

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume: n° 94-232, deux pièces au contexte inconnu.

##### *Vaucluse*

- Rue du Limas, Avignon: n° 74, contexte de datation inconnu.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 118, 184, contexte de datation inconnu.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 721 et 764, couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400.

Ces épingles comportent une tête composée de deux tôles embouties coniques brasées l'une sur l'autre. La fixation de la calotte inférieure sur la tige se fait également par brasure. Celle-ci est parfois très abondante. La calotte supérieure n'est pas traversée par la tige dans le cas de l'exemplaire de la rue Carreterie (**fig. 386, n° 4**), elle l'est pour l'objet de Saint-Maximin (**fig. 386, n° 2**). L'interprétation de l'objet du Petit Palais (**fig. 386, n° 5**) est plus hypothétique. Deux tôles formant une tête biconique sont disposées au milieu de ce fragment de tige non épointé et terminé à une extrémité par une partie aplatie. S'agit-il d'un déchet de fabrication ?

Quelques épingles à tête biconique sont attestées dans la bibliographie. L'une d'entre elles a été découverte dans une strate du bas Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne du château de Montaldo di Mondovì, dans la région du Piémont<sup>4276</sup>, une seconde sur le site de Colletière (première moitié XI<sup>e</sup> siècle), à Charavines en Isère<sup>4277</sup>. Un autre exemplaire vient d'un dépotoir des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles du site de Saint-Gilles-le-Vieux, à Aimargues dans le Gard<sup>4278</sup>. Des traces d'un décor indéterminé seraient visibles sur ce dernier spécimen<sup>4279</sup>.

---

<sup>4276</sup> Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 223, Fragment, h tête x d tête = 0,12 x 0,11 cm.

<sup>4277</sup> Colardelle et Verdel 1994, p. 50, L x d tête = 6,8 x 0,5 cm, la hauteur de la tête est inconnue.

<sup>4278</sup> Maufras et Mercier 2002, p. 968 ; Rolland 2006, p. 425, n° 87. L x d tête x h tête = 6,6 x 0,6 x 0,6 cm.

<sup>4279</sup> Il n'est pas spécifié s'il s'agit d'incisions, d'un poinçonnage, etc.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Enfin, dans la nef de la priorale Saint-Pierre à Souvigny dans l'Allier, deux spécimens ont été récoltés dans un niveau du XII<sup>e</sup> siècle, et un troisième dans une strate postérieure non datée précisément<sup>4280</sup>. L'un des deux premiers exemplaires présenterait des traces de plaquage doré sur la hampe et une coloration bordeaux<sup>4281</sup> sur l'un des cônes.

D'autres épingles à tête à double calotte, mais cette fois-ci hémisphériques sont recensées dans un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle au château de Saint-Romain en Côte d'Or<sup>4282</sup>, dans une strate datée entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1772 de l'église de Bliesbruck en Moselle<sup>4283</sup>, au château de Castelo Branco au Portugal<sup>4284</sup>. Sur ce dernier site, la cupule inférieure est plus réduite. À Southampton, deux individus retrouvés dans une couche datée vers 1550 et dans une strate probablement du XVI<sup>e</sup> siècle présentent une tête dont la morphologie est assez proche du disque<sup>4285</sup>. Il en est de même pour un exemplaire et peut-être également pour les cinq autres, non figurés, découverts à York et en provenance de contextes s'échelonnant des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4286</sup>. Sur ces deux sites britanniques, les cupules coniques sont encore légèrement arrondies. Lors de fouilles à Winchester, huit épingles à tête à double calotte de formes variées, la plupart cependant à peu près hémisphériques, ont été recensées dans des niveaux de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4287</sup>. La documentation consultée ne permet pas de juger de l'aspect résiduel des objets les plus récents, mais ces artefacts attestent de l'existence de nombreux sous-types dont la classification dans le cadre d'une typologie est pour le moment prématurée. Toujours en Angleterre, le Salisbury and South Wiltshire Museum possède sept épingles à double calotte convexes de contextes inconnus<sup>4288</sup>.

Au château de Tours, des calottes hémisphériques ou coniques isolées remplies d'un matériau blanc, parfois disposées sur un fragment de tige, ont été retrouvées dans des contextes datés de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4289</sup>. Toutefois, l'absence de la seconde calotte ne permet pas de connaître la forme complète de la tête de ces

---

<sup>4280</sup> Chabrier 2008, p. 12-15. Dimensions des deux épingles : L x d tête x h tête = 6,6 x 0,7 x 1,1 cm

<sup>4281</sup> Cela ne peut-il pas être la conséquence d'un phénomène d'oxydation ?

<sup>4282</sup> Bourgogne médiévale 1987, p. 185, L x h tête x d tête = 4,2 x 0,55 x 0,45 cm

<sup>4283</sup> Vianney *et al.* 2012, p. 128, L x d tête x h tête recons. = 4,8 x 0,55 x 0,55 cm

<sup>4284</sup> Deux artefacts non datés (Boavida 2011, p. 21-22), L x h tête x d tête = 12 x 0,6 x 0,6 cm et 11,7 x 0,55 x probablement 0,55 cm.

<sup>4285</sup> Harvey *et al.* 1975, n° 1788 et 1790, L x d = 5,2 x 1,2 x 0,6 et 6,1 x 1,1 x 0,7 cm.

<sup>4286</sup> 6 objets, Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2916-2918, longueur totale entre 4,5 et 5,3 cm et diamètre de la tête entre 0,4 et 0,57 cm pour les objets numérotés.

<sup>4287</sup> Biddle 1990, p. 559, n° 1457 à 1464.

<sup>4288</sup> Goodall 2012, p. 105, entre 5,4 et 6,7 cm.

<sup>4289</sup> Motteau (dir.) 1991, n° 51 à 55.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

épingles. Les auteurs de la *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine* répertorient des épingles à tête à tôles biconiques obtenues par la fonte dont la surface est recouverte de grènetis et d'incrustations de verroterie et de grenats<sup>4290</sup>. Ce type est actuellement inconnu au sud de la Loire<sup>4291</sup>. Toutefois un second type, à tête en forme de corbeille réalisée à partir de tôles embouties, est attesté par quelques rares spécimens<sup>4292</sup>. Ces objets de tradition germanique sont peut-être à l'origine des formes connues dans l'Ouest européen à partir du XI<sup>e</sup> siècle et qui, semble-t-il, perdurent jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type B2 : Épingle à tête à tôle en cylindre (fig. 386, n° 7 et 8)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 54 B, sépulture d'adolescent, XI<sup>e</sup> - milieu XIII<sup>e</sup> siècle

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 373, remblai de démolition, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle

Ces deux épingles arborent une tête façonnée dans une épaisse tôle enroulée au sommet de la tige. Le martelage de la tôle sans soin particulier explique l'aspect facetté de la tête de l'artefact de Rougiers (**fig. 386, n° 7**). Cinq objets similaires ont été répertoriés au château de Tours, l'un dans une fosse des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles, les autres dans des remblais du XI<sup>e</sup> siècle<sup>4293</sup>. Ces éléments concourent à proposer pour le moment une datation centrée sur les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

#### **Type C : Épingle à tête à matériau non métallique rapporté (fig. 386, n° 9 à 12 ; fig. 387, n° 1 et 2)**

La bibliographie recense un certain nombre d'épingles dont la tête est en corail, en verre, en céramique ou en émail, notamment dans des contextes modernes ou contemporains.

---

<sup>4290</sup> Legoux *et al.* 2009, type 316 de la fin du V<sup>e</sup> siècle aux environs de 600.

<sup>4291</sup> Se reporter à Stutz 2003.

<sup>4292</sup> Legoux *et al.* 2009, type 317 du milieu VI<sup>e</sup> à la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle ; Stutz 2003, p. 175-176.

<sup>4293</sup> Motteu (dir.) 1991, n° 49 et 50, L x l tête x h tête = 3,2 x 0,3 x 0,15 cm et env. 9,1 x 0,6/0,65 x 0,45 cm.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Pour la période médiévale, les épingles à tête en pâte de verre sur une tige en alliage cuivreux sont très largement majoritaires. Elles sont scindées en deux sous-types :

- le premier rassemble celles dont la tête est directement plantée sur la tige (sous-type C1),
- le second comprend les exemplaires dont la pâte de verre prend la forme d'une cupule bombée fixée sur un socle métallique conique, constitué d'une tôle emboutie, traversé par la tige (sous-type C2).

#### **Type C1 : Épingle à tête en pâte de verre plantée sur la tige (fig. 386, n° 9 à 12)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte, Niozelles, Alpes-de-Haute-Provence : n° 2, sol du premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Hôtel Dieu, Marseille, Bouches-du-Rhône : n° 14, comblement de fosse moderne.

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 69 et 70, contexte d'habitat du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'épingle de l'Hôtel Dieu, pour autant qu'elle en soit une, possède une tête annulaire jaune traversée de part en part par la tige (**fig. 386, n° 12**). La tige des autres artefacts ne traverse pas la tête. L'exemplaire de Niozelles (**fig. 386, n° 11**) est pourvu d'une tête verte ovale, aplatie dans la partie inférieure. La tête du spécimen n° 69 du Pont-Saint-Esprit (**fig. 386, n° 9**) est discoïde, et celle du n° 70 (**fig. 386, n° 10**), globulaire. La couleur de ces objets, connus par la bibliographie, n'est pas renseignée.

Neuf épingles, à tête similaire à l'accessoire de Niozelles, figurent aussi dans la bibliographie : l'une est un spécimen du XI<sup>e</sup> siècle - avec tête en verre jaunâtre - retrouvé lors de fouilles à Saint-Pierre-le-Puellier à Tours<sup>4294</sup>, deux autres proviennent du site de Colletière daté de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>4295</sup>, un individu d'un habitat du Moyen Âge Central à

---

<sup>4294</sup> Motteau (dir.) 1991, n° 65, L x d tête x h tête = 5,9 x 0,7 x 0,45 cm

<sup>4295</sup> Colardelle et Verdel 1993, p. 217, L x d tête x h tête = 3,8 x 0,7 x 0,5 et 3,8 x 0,9 x 0,6 cm.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'Isle-Aumont dans l'Aube<sup>4296</sup>, les cinq dernières de Winchester, en Angleterre. Quatre d'entre elles, à tête en verre vert, sont issues de contextes des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles jusqu'à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ou la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4297</sup>. La cinquième, à tête en verre bleu, peut-être résiduelle, provient d'une couche du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4298</sup>. Deux têtes isolées découvertes à York dans des couches du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pourraient bien être également résiduelles<sup>4299</sup>. Cela n'est cependant pas certain. À Londres, deux épingles à tête en verre vert ou noir à forte teneur en plomb ont été mises au jour dans des contextes de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4300</sup>. Dans la Marne, sur le site du village médiéval et moderne déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre, il fut récolté un spécimen s'apparentant au spécimen anglais le plus ancien<sup>4301</sup>. Il possède une tête légèrement conique de couleur non précisée. Dans le Loiret, à Orléans, lors de la fouille du parking du Cheval rouge, deux épingles, l'une à tête en verre jaune assez proche de l'artefact de Niozelles (**fig. 386, n° 11**) présentant les traces d'un enroulement de la pâte de verre autour de l'extrémité de la hampe, l'autre en verre bleu-vert foncé et à tête légèrement conique ont été retrouvées dans un habitat urbain<sup>4302</sup>. À la lumière de ces éléments, il apparaît qu'une production d'épingle à tête en pâte de verre ovale, aplatie en sa partie inférieure, a eu un grand succès aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en Europe continentale et outre-Manche. Cette contemporanéité d'utilisation n'est pas anodine à une époque où les accessoires anglo-saxons du costume se démarquent de manière importante de ceux du reste de l'Europe de l'Ouest. La production de ces objets pourrait avoir continué jusque dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les épingles trouvées sur quelques autres sites européens ont des têtes globulaires. Sur le site du Châtelard à Chirens en Isère, deux objets à tête en pâte de verre opaque, dont une au moins est sphérique, sont datés des trois premiers quarts du XI<sup>e</sup> siècle<sup>4303</sup>. À Colletières, les

---

<sup>4296</sup> Scapula 1975, fig. 105. L'auteur date l'occupation du site des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, mais plusieurs des anneaux et boucles publiés sont au plus tôt datables des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>4297</sup> Datations de ces épingles : X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles, seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, seconde moitié XI<sup>e</sup> siècle - première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle - première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (Biddle 1990, n° 1439 à 1441A).

<sup>4298</sup> L = 5,3 cm (Biddle 1990, n° 1439 à 1442).

<sup>4299</sup> Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2915, d x h = 0,97 x 0,7 cm et 1,08 x 0,87 cm.

<sup>4300</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 299 et 304.

<sup>4301</sup> Lusse *et al.* 1997, p. 86, L x d tête x h tête = 5 x 0,5 x 0,4 cm

<sup>4302</sup> Fouille de 2012, resp. S. Jesset, rapport en cours. Informations communiquées par É. Roux. L'épingle à tête jaune, incomplète, fait 4 cm de long, celle à tête verte, également fragmentaire (?), 5,7 cm de longueur.

<sup>4303</sup> Château de terre 1987, p. 69, fragments ? 1,7 et 2,5 cm de long ; pour la datation Mazard et Colardelle 1993.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fouilles ont livré des individus à tête globulaire datant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>4304</sup>, un individu à tête en verre de couleur indéterminée provient d'un habitat du Moyen Âge Central à l'Isle-Aumont dans l'Aube<sup>4305</sup>. Il n'est pas impossible que ces épingles aient été produites par le ou les mêmes ateliers que les épingles à tête ovale aplatie décrites précédemment. Cependant, les découvertes provençales sont plus tardives et pour l'exemplaire du Pont-Saint-Esprit, l'histoire du site ne permet pas d'avancer qu'il soit résiduel. Trois épingles à tête globulaire jaune ou verte<sup>4306</sup>, issues de contextes du XIV<sup>e</sup> siècle et du XVI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, découvertes à Winchester en Angleterre, conduisent à l'hypothèse d'une réapparition ou plus probablement d'une perdurance des épingles à tête en verre au bas Moyen Âge<sup>4307</sup>.

Au Royaume-Uni, à Southampton, pour deux épingles à l'extrémité supérieure de la tige aplatie, de contextes de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et des XVI<sup>e</sup> - première moitié XVIII<sup>e</sup> siècles, la proposition d'une tête originellement en verre a été avancée<sup>4308</sup>. Les têtes isolées en provenance de York et une des têtes de Colletières, transparentes, affichent quant à elles, une extrémité de la hampe sans particularité. Cette observation ne peut bien sûr se faire sur des objets complets si le verre est opaque.

Il a semblé pour le moment prématuré de classer les épingles du type C1 en plusieurs sous-types selon la forme de leur tête car la différence morphologique est parfois extrêmement faible.

#### **Type C2 : Épingle à tête en pâte de verre sur socle métallique (fig. 387, n° 1 et 2)**

##### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Var : onze objets rassemblés sous le numéro 94-231 D, sépulture de datation inconnue.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon, Vaucluse : une vingtaine de spécimens sous la

---

<sup>4304</sup> Colardelle et Verdel 1993, p 217.

<sup>4305</sup> Scapula 1975, fig. 105. L'occupation du site est datée des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles par l'auteur, mais elle mériterait d'être revue.

<sup>4306</sup> Biddle 1990, n° 1443 à 1445 : XIV<sup>e</sup> siècle, d tête = 1 cm ; XIV<sup>e</sup> siècle, d tête = 0,85 cm ; XVI<sup>e</sup> - première moitié XVII<sup>e</sup> siècle, d tête = 0,9 cm.

<sup>4307</sup> Pour être complet, il est signalé deux épingles à tête en verre ou en nacre de 8 mm de diamètre pour les fouilles du château d'Épinal, dans les Vosges, mais elles ne sont ni décrites plus précisément ni figurées (Kraemer 2002, p. 238).

<sup>4308</sup> Harvey *et al.* 1975, n° 1768 (L = 5,05 cm), 1883 (L = 5,5 cm).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

référence 2619, couche de dépotoir vers 1365 - vers 1400.

Une couche de dépotoir dans le jardin ouest du Petit Palais a livré au moins 20 épingles dont la tige incomplète mesurait au minimum 3,5 cm de long. Les épingles retrouvées dans une sépulture au baptistère de Saint-Maximin sont plus courtes. Sur ces deux sites, les têtes hémisphériques de couleur bleu outremer sont fixées sur un socle conique grâce à de la brasure. Celle-ci retient également la tige qui traverse le support en tôle emboutie.

#### **Type D : Épingle métallique à tête intégrée (fig. 387, n° 3 à 5)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte, Niozelles, Alpes-de-Haute-Provence : n° 3, sol d'occupation, milieu seconde moitié X<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Nécropole de Saint-Honorat, Arles, Bouches-du-Rhône : n° 15, couche d'ossements dans un caveau, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon, Vaucluse, n° 505, contexte inconnu.

L'objet arlésien (**fig. 387, n° 4**), en alliage cuivreux, présente une tête cylindrique dont la transition avec la tige se fait par l'intermédiaire d'une partie conique. L'artefact de Niozelles (**fig. 387, n° 3**), dans le même matériau, possède une tête constituée d'une portion annulaire prolongée par une forme conique. Sa tige de section circulaire est torsadée dans la partie supérieure. Quant à l'individu avignonnais (**fig. 387, n° 5**), la tête est globulaire et la jonction avec la tige est marquée par un léger étranglement, caractéristique de la réalisation de la tête à partir d'une « forme ». Le mode de confection des deux premières épingles est par contre difficile à établir. Les épingles à tête intégrée, c'est-à-dire obtenue par la fonte, par martelage ou à l'aide d'une « forme », sont très diversifiées dans la bibliographie et existent depuis l'Antiquité.

#### **Type E : Épingle à tête formée par le recourbement de la tige (fig. 387, n° 6 à 9)**

D'après la bibliographie, les épingles à tête formée par le recourbement de la tige

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

peuvent être scindées en trois sous-types dont seulement deux sont actuellement connus en Provence. Le premier (sous-type E1) comprend les épingles dont l'extrémité de la tige forme un anneau qui, à son extrémité recourbée, est assemblé à la hampe par un fil métallique enroulé. Le second (sous-type E2) rassemble les exemplaires dont la tête est constituée par l'extrémité de la tige recourbée en crochet plus ou moins fermé, le troisième celles dont la tête comporte deux crochets. Ce type (il se nommerait sous-type E3) n'est pas attesté dans le corpus, mais la répartition géographique des exemplaires en alliage cuivreux tirés de la bibliographie rend leur présence probable dans la région provençale. La tête est réalisée par découpe partielle de la tige dans sa longueur. Les deux parties sont ensuite repliées en crochets. Ces épingles sont, avec les informations actuellement disponibles, datables du XI<sup>e</sup> siècle<sup>4309</sup>.

#### Type E1 : Épingle à tête en anneau (fig. 387, n° 6)

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon : n° 85, contexte inconnu

La tête de cette épingle est constituée par une portion de la tige formant un anneau dont l'extrémité vient se positionner le long de la hampe. Le corps de cet anneau est recouvert d'un fil de plus petit diamètre. Un second fil de même diamètre enserre l'extrémité de la hampe avec le bout ouvert de l'anneau et assure la fermeture de l'anneau. Un objet similaire est conservé au *Museum of London*<sup>4310</sup>. Celui-ci possède une excroissance dont la nature n'est pas précisée.

---

<sup>4309</sup> **France, Drôme** : un exemplaire de 3 cm de long en alliage cuivreux hors stratigraphie sur le site de Saint-Martin (XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle), Chabrillan (Rolland 2006, p. 426, n° 102). **Hérault** : un spécimen de 4 cm de long, castrum du Rocher des Vierges (X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle), Saint-Saturnin (Ginouvez *et al.* 1988, p. 117). **Indre-et-Loire** : une épingle de 5,1 cm, remblai du XI<sup>e</sup> siècle, Saint-Pierre-le-Puellier, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 66). **Isère** : un objet de 5,4 cm de long, trois premiers quarts du XI<sup>e</sup> siècle, motte castrale du Châtelard, Chirens (Châteaux de terre 1987, p. 69 ; Mazard *et al.* 1993, p. 338), trois spécimens de 3,9, 5,5 et 6,2 cm de long dont un à tige spiralée sur le site de Colletière (première moitié XI<sup>e</sup> siècle), Charavines (Colardelle et Verdel 1993, p. 217). **Yonne** : un exemplaire de 6,25 cm à hampe de 0,12 cm de diamètre, X<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, Villemanoche (Bourgogne médiévale, n° 251). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : un artefact résiduel de 4,35 cm, maison du XVIII<sup>e</sup> siècle, Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998a, p. 363, n° 4). À noter que dans le Yorkshire, à l'abbaye de Rievaulx, une épingle retrouvée hors stratigraphie et obtenue par la fonte (?) présente une tête dont les volutes sont en tôle et s'enroulent plusieurs fois sur eux-mêmes. Cet objet paraît pouvoir être d'origine saxonne (Dunning 1965, p. 62).

<sup>4310</sup> Egan et Forsyth 1997, fig. 15.7, L x l anneau x h anneau = 5,7 x 0,8 x 1,1 cm.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Type E2 : Épingle à tête à crochet unique (fig. 387, n° 7 à 9)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Musée Granet, Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône, n° 5, contexte de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Racine, Avignon : 1 individu, dépotoir vers 1530 - 1540.
- Rue Banasterie Avignon, Vaucluse : n° 106, datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon, Vaucluse : n° 117, datation inconnue.

Ces épingles sont constituées d'une tige terminée par un crochet plus ou moins fermé. L'exemplaire de la rue de la Banasterie (**fig. 387, n° 7**) se distingue par un fil de plus faible diamètre enroulé sous la tête. Une épingle analogue avec une perle en verre vert disposée entre la tête et ce fil enroulé, la tête retenant un branlant sous forme d'une petite feuille en alliage cuivreux a été découverte dans un niveau du XVI<sup>e</sup> siècle lors de la fouille du Marquelet de la Noue à Meaux<sup>4311</sup>. La dernière phase d'occupation du couvent (vers 1550 - 1589) de San Silvestro, à Gênes<sup>4312</sup> en Italie, a livré deux spécimens sans fil enroulé<sup>4313</sup>. Deux autres exemplaires ont été inventoriés sur le site d'Apcher en Lozère<sup>4314</sup>, un troisième à Souvigny dans l'Allier, lors des fouilles dans la nef de la priorale Saint-Pierre<sup>4315</sup>, un quatrième sur le site du Verger (X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle) à Saint-Romain, en Côte d'Or<sup>4316</sup>, et un cinquième dans un niveau du XV<sup>e</sup> et peut-être du XVI<sup>e</sup> siècle à Winchester en Angleterre<sup>4317</sup>. Une sépulture polonaise du Moyen Âge central de Velikij Posad a fourni un exemplaire dont la tête retient un maillon en S<sup>4318</sup>. Il n'est pas certain que cet objet puisse être rapproché des objets ouest européens, seules des recherches plus approfondies en Europe centrale et en

---

<sup>4311</sup> Meaux 1992, p. 82 ; L = 4,7 cm.

<sup>4312</sup> Andrews 1978, p. 194, n° 42 (L = 5,8 cm, fragment ?) et 43 (L = 15,6 cm)

<sup>4313</sup> Une fouille de sauvetage dans une nécropole, à Moreuil dans la Somme, a fourni deux objets approchant en or, datés par comparaison de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. Ils se distinguent toutefois par une section quadrangulaire du crochet et une terminaison de celui-ci enroulée en sens inverse. Ils proviendraient des Pays-Bas (Mahéo 1990, p. 310, n° 173 et 174).

<sup>4314</sup> L x d fil = 5,9 x 0,11 et 0,16 cm

<sup>4315</sup> Chabrier 2008, p. 16, datation du contexte inconnu, L = 4,9 cm.

<sup>4316</sup> Bourgogne médiévale 1987, n° 475, L = 6 cm.

<sup>4317</sup> Biddle 1990, n° 1436, L x d crochet = 5,1 x 0,6 cm

<sup>4318</sup> Tarasov 1991, fig. 6.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Europe de l'est permettrait de confirmer s'il existe un lien, la culture matérielle de ces régions possédant de nombreuses spécificités. Les objets du type E2, dont le plus ancien exemplaire connu paraît être des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles, ont vraisemblablement été employés continuellement jusqu'à nos jours car ils se retrouvent dans les merceries du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **Type F : Épingle en pincette (fig. 387, n° 10)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Motte, Niozelles, Alpes-de-Haute-Provence : n° 1, récupération de pierres d'un mur au XVI<sup>e</sup> siècle.

Ce type d'épingle est mentionné dans l'*Art de l'épinglier*, tome VII des *Descriptions des arts et métiers*<sup>4319</sup>. Elles y sont dénommées « épingles en pincettes ». Comme le précise H. L. Duhamel, « elles sont longues et menues ; elles n'ont point de tête : c'est une seule tige pliée en deux, que l'on écarte ou qu'on rapproche à son gré pour pincer et assujettir un frison<sup>4320</sup>. Pour les faire, on prend une hanse fine et longue de quatre pouces et demi ou cinq pouces ; on l'appointit par les deux bouts ; on la plie en deux, de sorte qu'une des deux branches soit un peu plus longue que l'autre. Elles sont en fer et noircies ». Cette dernière caractéristique est absente de l'exemplaire du corpus en alliage cuivreux qui pourrait bien dater du XVI<sup>e</sup> siècle. Un lot de 25 épingles en fer de ce type, avec une branche plus courte que l'autre, provient du château de Bressieux en Isère<sup>4321</sup>. Leur contexte n'est pas renseigné.

#### **Une épingle en os ? (fig. 387, n° 11)**

##### *Vaucluse*

- Rue Carreterie, Avignon, Vaucluse : n° 138, contexte de datation inconnue.

Cet objet taillé dans un os long est un exemplaire sans équivalent actuellement. Il est constitué d'une partie quadrangulaire décorée d'incisions dont certaines sont alternativement remplies, selon les faces, d'une pâte verte ou rouge. La partie sommitale n'a pas été

---

<sup>4319</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 586.

<sup>4320</sup> Synonyme vieilli de frissette : petite boucle de cheveux frisés.

<sup>4321</sup> Girard et Lafond 2009, p. 167, fig. 206, n° 6.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

régularisée. La portion inférieure se termine par une section ovale. Les épingles en os médiévales formellement identifiées sont rares en Europe de l'Ouest, soit qu'elles aient été rarement produites, ce qui paraît probable, soit qu'elles aient été confondues avec des formes antiques, ce qui ne peut être totalement écarté. En effet, aucun exemplaire n'est semble-t-il répertorié pour la période mérovingienne dans le Nord comme dans le Sud de la France<sup>4322</sup>. Des formes simples avec une tête ronde, connues pour l'Antiquité, ont pu être réinventées. Au Royaume-Uni, des objets de ce genre sont ainsi parfois interprétés comme des épingles de la fin du Moyen Âge. À Southampton, par exemple, c'est le cas de deux épingles, à tête ronde sur collet bombé, mises au jour dans des contextes de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4323</sup>. Trois exemplaires à tête sphérique et à tige ornée d'incisions – deux d'une strate du XIV<sup>e</sup> ou de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un autre d'une couche datée vers 1500 – proviennent d'une fouille à King's Lynn dans le comté de Norfolk<sup>4324</sup>. Quoi qu'il en soit, il convient de rester prudent quant à l'identification proposée.

#### **3.3.1.4. La fabrication des épingles à tête enroulée provençales : réflexion à partir des épingles retrouvées au château d'Apcher (Lozère)**

##### **- Le site d'Apcher : un corpus d'épingles hors du commun**

Le hameau d'Apcher occupe une petite butte au sud-ouest de la commune de Prunières dans le nord du département de la Lozère, dans l'ancien pays de Gévaudan. Les fouilles réalisées depuis le début des années 2000 par Isabelle Rémy sur le site du château d'Apcher<sup>4325</sup> ont fourni un important corpus d'épingles à tête enroulée de type A1a et quelques exemplaires des types A1b, A2 et E2 ; 3768 épingles du type A1a (**fig. 409 et 410**) et une trentaine des trois autres types ont été décomptés pour le moment, notamment grâce à un tamisage presque systématique des strates archéologiques. Une telle quantité d'épingles sur un site archéologique n'est pas anodine même si le nombre varie grandement selon la nature des sites fouillés. La plupart en livrent une dizaine voire une ou deux centaines, ce chiffre peut monter jusqu'à mille individus dans le cas des cimetières. Environ 80 % des

---

<sup>4322</sup> Stutz 2003, Legoux *et al.* 2009.

<sup>4323</sup> Harvey *et al.* 1975, p. 274, fig. 248, n° 1936 et 1937.

<sup>4324</sup> Geddes et Clarke 1977, n° 9 à 11.

<sup>4325</sup> Les opérations archéologiques n'ont pas encore donné lieu à une publication. Les rapports de fouille sont disponibles au SRA Languedoc-Roussillon : Rémy *et al.* 2004 ; Rémy *et al.* 2008 ; Rémy et Agostini 2009 ; Rémy *et al.* 2011 ; Rémy et Thuaudet 2011.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

épingles répertoriées à Apcher sont contenues dans dix couches archéologiques correspondant à des remblais rapportés et/ou dépotoirs mis en place lors des derniers moments de l'occupation du site. Ces contextes contiennent des déchets de fonte d'alliage à base de cuivre – des plats de sole et des chutes de fonderie – ainsi que des ébauches d'épingles. Aucune structure métallurgique n'a été mise en évidence dans l'emprise des opérations archéologiques mais les structures peuvent avoir été arasées. En outre, un atelier d'épinglier ne nécessite pas forcément d'installations lourdes, quelques établis pouvant suffire. Les déchets retrouvés attestent d'une activité de fabrication d'épingles à tête enroulée et sans doute d'autres objets à proximité de la zone de fouille. Peut-être le métal provient-il de gisements gardois ou héraultais, ou bien encore d'une mine locale<sup>4326</sup> ?

L'activité de production est également difficile à fixer dans le temps et dans la durée ; la datation des couches archéologiques de ce site est assez ardue du fait d'une absence de référentiels régionaux pour la majorité de la céramique. Les données disponibles la concernant<sup>4327</sup> ainsi que celles du mobilier métallique récolté dans les strates fouillées sont assez caractéristiques d'un intervalle XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4328</sup>. Cependant, le processus de remblaiement général du site, qui a pu servir aussi de dépotoir, à la fin de l'occupation, semble s'être réalisé très rapidement au XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4329</sup>, et les terres, employées en cette occasion, contenaient un mobilier plus ancien.

La fabrication des épingles n'est pas renseignée par la littérature technique médiévale. Au cours de l'Époque moderne, sous l'impulsion des travaux des encyclopédistes à la suite de la création de l'Académie Royale des Sciences, l'étude des arts industriels est, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, en plein développement. La fabrication des épingles à tête enroulée fait alors l'objet d'observations précises par des ingénieurs français. Leurs témoignages montrent que les ateliers de Laigle, en Normandie, sont à cette période le siège d'une production massive d'épingles de ce type. Grâce à un découpage des étapes de leur fabrication, un atelier pouvait produire des dizaines de milliers d'exemplaires par jour. Aucun élément ne permet d'envisager la transposition d'une telle réalité à la période médiévale ou au début de l'Époque moderne, particulièrement dans les régions méridionales. Existait-il, à Apcher, le même mode opératoire que celui décrit par les ingénieurs modernes ? L'examen des rebus indique qu'ils

---

<sup>4326</sup> Se reporter au chapitre 2.2.6.

<sup>4327</sup> Étude céramique menée par Guergana Guionova (LA3M).

<sup>4328</sup> Isabelle Rémy (INRAP), responsable des fouilles programmées réalisées sur le site, a mis en évidence que les couches les plus anciennes ont disparues à cause de réaménagements postérieurs.

<sup>4329</sup> Il convient de garder une certaine prudence vis-à-vis des datations, l'analyse de la céramique et des ensembles stratigraphiques, encore en cours, sont susceptibles de les modifier quelque peu.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ne peuvent y être rattachés *stricto-sensu*. La production d'Apcher était-elle normalisée, c'est-à-dire, les épingles étaient-elles fabriquées selon des dimensions standardisées ? Le résultat d'une analyse statistique sur les milliers d'épingles retrouvées sur ce site fournit quelques éléments de réponses.

#### - **L'épingle à tête enroulée, objet des attentions des ingénieurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle**

En France, le processus de fabrication des épingles a été observé par deux témoins directs. Le premier témoin direct est Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur des Ponts et Chaussées à Alençon, qui en 1740, rédige un mémoire sur le sujet en se préoccupant également des salaires et des rythmes de travail des ouvriers de Laigle. En tant qu'ingénieur, ce qui l'intéresse est l'évaluation des coûts. Son approche est novatrice car à l'époque il n'y a guère de traces de calcul du coût de revient. L'intérêt de son travail n'est pas compris par ses employeurs<sup>4330</sup>. J. R. Perronet en donne une copie à D. Diderot en 1760<sup>4331</sup>, qui en publie le contenu en 1765 dans le tome comprenant des planches sur le travail des épingliers<sup>4332</sup>. Auparavant, dans une étude parue en 1761, H.-L. Duhamel du Monceau s'en était servi en y ajoutant ses propres observations, des notes de Réaumur archivées à l'Académie des Sciences ainsi que des informations fournies par De Chalouzière, juge de police à Laigle<sup>4333</sup>. Signe de son succès, cet écrit fera l'objet d'une traduction allemande en 1762<sup>4334</sup> et sera résumé dans le *Dictionnaire portatif des arts et métiers* de Philippe Macquer édité en 1766 - 1767<sup>4335</sup>. Il est de nouveau publié en 1764 en accompagnement de l'*Art de convertir le cuivre rouge ou cuivre de rosette en laiton ou cuivre jaune*, écrit par l'ingénieur en chef Galon. Cet ouvrage en deux parties est traduit en allemand la même année<sup>4336</sup> et son contenu inséré en 1777 dans le tome 7 de la nouvelle édition des *Descriptions des arts et métiers faites ou approuvées par messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris*<sup>4337</sup>.

---

<sup>4330</sup> Peaucelle 1999, p. 12.

<sup>4331</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>4332</sup> Perronet 1760.

<sup>4333</sup> Duhamel *et al.* 1761, L'art de l'épinglier.

<sup>4334</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 531.

<sup>4335</sup> Macquer 1766-1767, t. 1, p. XXV et p. 580-590.

<sup>4336</sup> Galon 1777, p. 425.

<sup>4337</sup> Duhamel *et al.* 1777 et Galon 1777 dans Bertrand (dir.) 1777.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le deuxième témoin est Alexandre Deleyre<sup>4338</sup>. Il est envoyé par Denis Diderot à Laigle pour observer le travail des épingliers, modèle du genre dans le découpage des tâches, et fournir la matière d'une rubrique insérée en 1755 dans l'*Encyclopédie*<sup>4339</sup>. Son article est repris en 1760, *in extenso*, dans le tome 2 du *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers*, œuvre de Jacques et Philémon-Louis Savary des Bruslons<sup>4340</sup>. En 1776, dans la *Richesse des Nations*, en s'appuyant certainement sur l'*Encyclopédie* de Diderot, Adam Smith reprend l'exemple du processus de fabrication des épingles de Laigle et sa division du travail, dans ses démonstrations sur la productivité<sup>4341</sup>.

Un siècle plus tard, la chaîne opératoire décrite par Paul Poiré, en 1875, dans *La France industrielle ou description des industries françaises*, est identique à celle retracée par les ingénieurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si les machines commencent à prendre une place de plus en plus importante<sup>4342</sup>. Dans le détail, l'outillage et les gestes des ouvriers ont été optimisés, avec sans doute des variations entre les régions de production à l'échelle européenne<sup>4343</sup>.

#### - La chaîne opératoire de fabrication des épingles de Laigle au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle

Bien qu'elles soient un produit de grande consommation et de faible prix, la fabrication des épingles à tête enroulée nécessite un grand nombre d'opérations. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, leur confection obéit à une chaîne opératoire rigoureuse éclatée entre de multiples ouvriers pour une plus grande rapidité d'exécution et une diminution des coûts. Une production plus artisanale, dans le cadre d'une unité familiale, continue cependant à exister<sup>4344</sup>.

La fabrication d'une épingle à tête enroulée en alliage cuivreux nécessite vingt-cinq étapes selon l'article « Pin » de la *Cyclopaedia* de l'encyclopédiste anglais E. Chambers<sup>4345</sup>. Toutefois, celui-ci ne la décrit pas. Les ingénieurs français sont beaucoup plus loquaces : ils

---

<sup>4338</sup> Il est orthographié Delaire dans l'*Encyclopédie* de Diderot.

<sup>4339</sup> Delaire 1755.

<sup>4340</sup> Savary des Bruslons et Savary des Bruslons, Article « Épingles et épingliers ».

<sup>4341</sup> Smith 1776. Sur l'exemple des épingles dans le raisonnement d'Adam Smith sur la division du travail, se reporter à Peaucelle 2005.

<sup>4342</sup> Poiré 1875, p. 508-514.

<sup>4343</sup> Se reporter à Peaucelle 2008, p. 34-44.

<sup>4344</sup> Vaugeois 1841, p. 592-596.

<sup>4345</sup> Chambers 1728, t. 2.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dénombrer dix-huit étapes depuis l'arrivée du fil à l'atelier jusqu'à son conditionnement pour la vente (**fig. 388**). La première est celle du décapage du fil acheté par l'atelier, puis vient le calibrage du fil de laiton. Il se réalise par passages successifs de celui-ci dans les trous, de plus en plus petits, d'une filière jusqu'à l'obtention du diamètre désiré. De temps à autre, le fil est recuit pour que le métal retrouve sa capacité de déformation. On se reportera à l'**annexe 1** pour des considérations sur la fabrication du fil. Les derniers passages à la filière ne sont pas suivis d'un recuit afin que le métal soit bien écroui et donc bien dur. Après chaque recuit, le fil est décapé dans un chaudron d'eau et de *gravelées*<sup>4346</sup> portées à ébullition pour attaquer le noir de recuit. De temps à autre, un ouvrier prend l'écheveau de fil et le frappe contre un billot de bois pour faire tomber cette couche superficielle et rendre le métal plus jaune et plus brillant. En enlevant les impuretés, le passage du fil dans les trous de la filière est également facilité. Le fil destiné à faire le corps des épingles est dit *fil à moule*, celui destiné à faire la tête, *fil à tête*. Ce dernier est de diamètre inférieur à celui qui sert à faire la tige.

L'étape suivante est celle du *dressage* du fil jusqu'à présent conservé sous la forme d'un écheveau. L'art du dresseur consiste à placer des clous sur une planche nommée *engin* afin que, en suivant un chemin forcé, le fil redevienne parfaitement rectiligne (**fig. 389**). La disposition des clous demande un certain savoir-faire pour obtenir un fil parfaitement droit et parce qu'elle évolue en fonction du diamètre du demi-produit. Lors de cette opération, l'ouvrier court jusqu'au fond de la salle en tirant le fil avec des tenailles (**fig. 390, A**), puis revient vers l'*engin* pour couper la portion ainsi obtenue, appelée *dressée*. Réunies en bottes, les *dressées* passent au *rognage*, c'est-à-dire la coupe des bottes en *tronçons* – ou *bouts* – de trois, quatre ou cinq épingles, avec des cisailles, à l'aide d'une boîte normalisant les longueurs (**fig. 390, B et 391**). Ces tronçons sont plus maniables qu'une longueur d'une ou deux épingles lors du passage à la meule. Ils sont légèrement plus grands que l'addition de la longueur des futures épingles car l'épointage qui suit en réduit la dimension. Les tronçons, regroupés en une *tenaillée*, sont ensuite épointés aux deux extrémités sur une meule de fer abrasive grâce à un mouvement des doigts de l'empointeur. Un second passage est réalisé sur une meule aux taillants plus fins pour affiner les pointes. Les tronçons sont ensuite coupés à la longueur voulue grâce à une boîte normalisatrice. Il en ressort deux *hanses* à bonne longueur – c'est-à-dire des épingles sans tête – et un ou des tronçons sans pointe qui sont envoyés aux

---

<sup>4346</sup> « Les épingliers appellent ainsi le tartre crud (sic) qui s'attache à l'intérieur des tonneaux où l'on a mis le vin. Il y en a de la blanche et de la rouge suivant la couleur du vin » (Duhamel *et al.* 1777, p. 602).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

épointeurs, puis au rognage pour enlever le surplus de tige et créer les pointes. Les têtes sont ensuite fixées au bout des tiges, c'est l'*entêtage*.

Le fil de tête nécessite un métal particulièrement flexible. Au besoin, il peut être préalablement recuit<sup>4347</sup>. Ce fil est enroulé en hélice autour d'une tige appelée *moule à tête* (**fig. 392**). Une fois cette tige retirée, on obtient une *moulée*. Chaque tête nécessite la coupe par le moyen de ciseaux bien affutés d'un morceau de moulée équivalent à deux révolutions. Les têtes sont ensuite recuites pour assouplir la matière, enfilées à l'extrémité opposée à la pointe, puis fixées à l'aide d'un *entêteoir*. Cette machine est constituée d'une enclume, creusée d'une rainure ou *gouttière* pour la tige, d'une cavité pour la tête de l'épingle sur laquelle vient frapper avec force un poinçon excavé d'une moitié de tête et actionné par une pédale (**fig. 392 et 394**)<sup>4348</sup>. D'après Réaumur<sup>4349</sup>, une méthode était auparavant utilisée, où le poinçon était placé manuellement et recevait des coups de marteau. Toutefois selon ses dires, « elle est plus longue et vaut moins » que la nouvelle. Dans tous les cas, l'ébauche doit être tournée jusqu'à l'obtention d'une tête arrondie adhérant parfaitement à la tige, ce qui nécessite cinq à six coups. Les épingles sont ensuite nettoyées à la *gravelée* puis éventuellement blanchies à l'étain par un procédé très particulier. Une alternance de plaques d'étain avec des lits d'épingles est réalisée dans un récipient que l'on remplit d'un mélange d'eau et de *gravelée* porté à ébullition. La *gravelée* dissout alors l'étain qui s'attache au cuivre et l'étame. Les plaques d'étain, assez épaisses, peuvent durer plusieurs mois. Quant aux épingles, elles sont séchées dans un petit tonneau rempli de son que l'on fait tourner à grande vitesse (**fig. 395**). Il ne reste plus alors qu'à vanner le mélange pour récupérer les épingles, et à les placer en rangées sur du papier, préalablement troué à l'aide d'un outil spécifique en forme de peigne, le *quarteron*<sup>4350</sup> : c'est le *boutage* (**fig. 393**).

#### - La documentation iconographique ancienne

Les sources modernes sont particulièrement précises, il en est autrement pour les sources médiévales. À défaut de traités médiévaux retraçant l'élaboration des épingles, quelques sources iconographiques allemandes du XVI<sup>e</sup> siècle permettent de se faire une idée

---

<sup>4347</sup> P. Poiré précise que les têtes recuites sont plongées dans de l'eau froide pour les tremper, ce qui a pour effet de ramollir encore plus le métal (1875, p. 510).

<sup>4348</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 561-564.

<sup>4349</sup> *Ibid.*, p. 565.

<sup>4350</sup> *Ibid.*, p. 572.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de quelques étapes de leur fabrication. Il s'agit notamment des peintures d'artisans au travail conservées dans des registres de la Stadtbibliothek de Nuremberg ayant appartenu à des maisons abritant des artisans nécessaires, les établissements Mendel et Landauer<sup>4351</sup>. Trois opérations y sont illustrées. La première consiste, semble-t-il, en la fixation de la tête sur une tige, disposée dans l'une des rainures d'un tas, par martelage. Elle se devine sur une gravure datée de 1568 (**fig. 402**), et est parfaitement visible sur une peinture datée de 1595 (**fig. 400**). L'ouvrier tient un marteau avec une panne circulaire plate. Cet instrument se retrouve sur d'autres peintures nurembergeoises (**fig. 401**)<sup>4352</sup>. Cela sous-entendrait l'existence d'une chaîne opératoire différente de celle décrite par les ingénieurs du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et la fabrication des épingles une par une. Curieusement, les autres tas dont il est possible d'observer la surface sont plats.

La seconde étape est le limage de l'épingle présent sur toutes les autres illustrations de Nuremberg (**fig. 396 à 399 et 401**). Sur quelle partie est-il réalisé ? Peut-être à l'extrémité de la tige opposée à la tête, pour créer la pointe, à moins que ce ne soit sur la tête elle-même pour l'uniformiser. L'observation de la tête des épingles et des ébauches étudiées n'a jamais livré de telles traces. Était-il suivi d'un polissage ? Aucun des instruments constatés sur la table des artisans ne l'indique et ce mode opératoire aurait rallongé de manière importante la fabrication d'une épingle.

La troisième opération est le boutage des épingles sur un papier. Elle est représentée sur la gravure de 1568 (**fig. 402**) et le résultat en est visible sur une des peintures d'un livre de la maison Mendel (**fig. 396**). Une sorte de couteau à dents de scie (**fig. 399 et 401**), rappelant le quarteron, a pour rôle de piquer le papier. Dans ces illustrations, les épingles sont liées en fagots (**fig. 399 et 401**)<sup>4353</sup>. À l'exception de la peinture nurembergeoise la plus ancienne, toutes les autres présentent de petits bols contenant des épingles en cours de fabrication.

#### - Les déchets de fabrication d'Apcher

Les différentes sources techniques et iconographiques interrogées ont apportées un éclairage sur différentes possibilités concernant le processus de fabrication des épingles. Il est

---

<sup>4351</sup> Parmi les images non figurées ici des registres Mendel et Landauer de la Stadtbibliothek de Nuremberg : Amb 317,2° f° 150 v°, 1533 ; Amb 317b,2° f° 8 r°, 1536, Amb 279,2° f° 37 r°, 1548 ; Amb 317b,2° f° 9 r°, 1556 ; Amb 317,2° f° 19 v°, 1565.

<sup>4352</sup> De même dans Amb. 317b,2°, f° 8 r°, 1536 ; Amb. 317b,2°, f° 9 r°, 1556.

<sup>4353</sup> De même dans Amb. 279,2°, f° 37 r°, 1548 ; Amb. 317,2°, f° 19 v°, 1565.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

nécessaire de les confronter au mobilier archéologique. Celui mis au jour sur le site d'Apcher se prête assez bien à cette comparaison. Le diamètre des épingles du corpus d'Apcher est compris entre 0,05 cm et 0,19 cm alors que celui des ébauches identifiables, au nombre de 32, varie entre 0,12 et 0,23 cm. Il est surprenant de constater l'absence d'ébauches pour les épingles au diamètre inférieur à 0,12 cm, alors qu'elles constituent la très grande majorité du mobilier. Un grand nombre d'ébauches ne sont plus qu'à l'état de fragments de tiges parfois épointées (**fig. 404**). D'autres disposent encore d'une tête à une extrémité (**fig. 405 et 406**) à laquelle s'ajoute dans certains cas une seconde tête au milieu de la tige (**fig. 406 et 407**). Quelquefois, elles possèdent les deux. La totalité des extrémités de tiges qui ne se terminent pas par une tête ou une pointe présentent des traces de fracture. Il est à noter la présence de deux éléments de *moulé*, de 0,04 et 0,08 cm de diamètre (**fig. 411**).

Pour des raisons de commodité, le fil servant de matière première a pu être transporté jusqu'à l'atelier de l'épinglier sous la forme d'écheveaux ou de bobines. S'il voyageait sous la forme de longueurs plus réduites, il y aurait un déchet de coupe plus important lors de la fabrication d'épingles aux dimensions précises. En outre, les cahots du transport auraient pu briser un certain nombre de ces longues tiges assez fragiles. Cependant, cela reste du domaine des hypothèses. Parvenu à l'atelier, le fil doit être dressé, c'est-à-dire rendu droit. Peut-être était-ce réalisé ainsi que le rapportent les ingénieurs modernes, par le passage du fil entre des clous adroitement disposés.

L'abrasion localisée de la surface des épingles et des rebuts du corpus, afin d'enlever les oxydes superficiels, révèle un matériau grisâtre ou tendant vers le jaune : il s'agit donc d'alliages<sup>4354</sup>. La réalisation d'analyses métallographiques sur les ébauches d'épingles du site d'Apcher n'a pas encore pu être réalisée, mais elle est envisagée afin de connaître la nature exacte du matériau utilisé et l'ampleur de la déformation plastique subie. Sur ce point, les analyses métallographiques réalisées par N. Thomas<sup>4355</sup> sur des tiges en alliage cuivreux découvertes dans un atelier métallurgique parisien du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle se révèlent intéressantes. Elles ont montré que la déformation plastique pouvait avoir pour résultat une division par trois à quatre du diamètre initial de l'ébauche. Pourquoi partir d'un fil relativement épais ? H.-L. Duhamel de Monceau rapporte que « les bons épingliers ont en vue de bien écrouir leur fil de laiton quand ils l'achètent toujours plus gros que les opérations

---

<sup>4354</sup> Au Royaume-Uni, des épingles médiévales et modernes de différents types découvertes à Winchester, dont des épingles de type A1a et B1, ont révélé une composition de type bronze (Tylecote 1990, p. 134).

<sup>4355</sup> Thomas 2009, p. 693-702.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

qu'ils se proposent de faire » afin d'augmenter la « roideur » des épingles, surtout des plus fines qui sinon « plieraient comme du plomb »<sup>4356</sup>.

En partant du principe que la suite du processus en vigueur dans les ateliers de Laigle au XVIII<sup>e</sup> siècle s'applique au corpus, aucune ébauche ne devrait présenter de tête puisque celles-ci sont mises en place alors que les tiges sont à bonne longueur, mais c'est ici le contraire (**fig. 405 à 407**). En outre, comment expliquer la présence d'une tête au milieu de la tige sur certains exemplaires (**fig. 407**) ? L'entêtage (**fig. 413, A et 414**) n'a pu être effectué qu'avant la mise en longueur finale, et nécessairement après le rognage, c'est-à-dire après la coupe des dressées en tronçons – ou bouts – de trois, quatre ou cinq épingles selon le choix de l'artisan. Une tête est alors disposée à un bout de la tige et les autres à intervalle régulier, le long du fil. L'épointage est ensuite réalisé à l'extrémité dépourvue de tête et il est enfin procédé à la coupe en tronçons. Quelques ébauches montrent que lorsque l'artisan prenait une *tenaillée* de tronçons, certains n'étaient pas disposés dans le bon sens. En effet, trois exemplaires présentent une pointe assez abrupte et irrégulière derrière la tête sommitale (**fig. 407**). Le fabricant a pu être trompé par cette portion de fil. Cette caractéristique est assez curieuse puisqu'elle est absente des autres spécimens complets. Ces ébauches entières possèdent une tête à l'extrémité de la tige et une seconde à hauteur du tiers inférieur. Toutes disposent entre ces deux têtes d'un espace suffisant pour permettre la confection de deux épingles d'une longueur à peu près similaire. En prenant comme exemple la plus petite ébauche qui mesure 14,9 cm de long (**fig. 414**), et en rajoutant une troisième tête entre les deux déjà présentes, il s'obtient après la découpe :

- une épingle achevée de 4,7 cm de long,
- deux épingles à épointer de 5,1 cm qui, après meulage, auront quelque peu diminué de longueur.

Les dimensions des objets terminés, entre 4,7 et 5 cm pour 0,14 cm de diamètre, trouvent leurs semblables dans le corpus. L'oubli du placement de certaines têtes aurait-il conduit au rebut la plupart des ébauches du corpus ? Il eut suffi pourtant de les rajouter. Une étape dans la fabrication échappe probablement encore à l'analyse.

Ce processus nécessite une certaine dextérité dans la disposition des têtes pour obtenir des longueurs d'épingle régulières. Une règle pourrait être utilisée, mais en comparant les ébauches à deux têtes entre elles, il apparaît que le positionnement des têtes n'est pas totalement homogène. La chaîne opératoire proposée à partir des ébauches d'épingle

---

<sup>4356</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 540.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'Apcher a néanmoins le mérite d'expliquer l'absence de tête en bout de tige chez certains spécimens (**fig. 413, A**). En effet lors de la coupe, comme cela est exposé dans les *Descriptions des arts et métiers*<sup>4357</sup>, l'ouvrier rassemble les ébauches en un faisceau dans une boîte normalisatrice pour couper les tiges à la longueur voulue (**fig. 416**). Pour peu qu'une ébauche soit trop courte, trop longue ou mal placée, le sectionnement conduit à l'obtention de tiges sans tête<sup>4358</sup> ou avec un reste de tige au-delà de la tête. Cette imperfection se rencontre régulièrement sur les épingles à tête enroulée retrouvée à Apcher, mais également en Provence (**fig. 384, n° 6**).

Il a été cité précédemment dans le témoignage des ingénieurs modernes l'utilisation de l'entêteoir pour la fixation des têtes. L'usage de cet instrument ou d'un outil apparenté apparaît nécessaire pour les épingles et ébauches du corpus, car l'emploi d'un petit marteau ne permet pas la réalisation d'un arrondi jusqu'au contact de la tige sans laisser des traces de coups. En outre, sur les ébauches les plus épaisses un rétrécissement très localisé du diamètre est perceptible juste au-dessous de la tête (**fig. 403**). D'après Réaumur, il s'agit d'une trace spécifique d'un entêteoir<sup>4359</sup>. Elle est la conséquence d'une légère entaille par le rebord de la gouttière. L'oxydation superficielle, même pour les épingles en excellent état, et la finesse de la tige de la majorité des exemplaires du corpus en rendent l'observation difficile. En outre, cette marque n'apparaît que si la tige n'est pas parfaitement adaptée à la rainure d'accueil. Elle est cependant visible sur quelques épingles de gros diamètre. Pour frapper les têtes situées au milieu des tiges du corpus (**fig. 415**), les parties dormantes et actives de l'entêteoir ont nécessairement été adaptées et la cavité destinée à la tête prolongée des deux côtés par une rainure.

L'observation de la tête des épingles et rebuts montre qu'elle est presque toujours à deux spires et le pas de l'hélice tourné vers la droite. Les têtes des déchets de fabrication du corpus sont d'une forme globalement sphérique et ne présentent pas de traces de limage ou de meulage. Sur un certain nombre d'épingles achevées, il est visible que l'extrémité de la tige qui traverse la tête est arrondie ou que le fil de tête écrasé recouvre cette extrémité. Avec la chaîne opératoire proposée, ces exemplaires ne peuvent provenir que de l'extrémité d'un tronçon. Ces caractères sont visibles sur les têtes d'extrémité des rebuts du site d'Apcher.

---

<sup>4357</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 554-555.

<sup>4358</sup> J.-P. Jorrand (1986) dans une publication sur des ébauches découvertes à Laon propose d'interpréter quatre tiges de même longueur comme des hanches en attente de tête. Le même site a livré une ébauche à deux têtes. Avec le processus proposé les tiges sont le résultat d'un raté de coupe.

<sup>4359</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 565.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un certain nombre d'épingles d'Apcher ou d'exemplaires provençaux conservent encore une tête de forme hélicoïdale et non pas sphérique. Dans les *Descriptions des Arts et métiers*, De Chalouzière rappelle qu'il existe deux espèces d'épingles aux prix différents : les *finés* ou *repassés* et les *communes*. Ces dernières se distinguent par un unique passage à la meule et par trois coups d'entêteoir contre cinq pour les *finés*<sup>4360</sup>. La différence de finition dans les têtes en découle certainement. La création de groupes d'artefacts basés sur le degré d'arrondi de la tête s'est révélée impossible à mettre en œuvre dans le corpus provençal des épingles, car il existe une infinité de stades intermédiaires, signe que le nombre des frappes d'entêteoir et leur intensité étaient très variables.

La chaîne opératoire proposée pour le site d'Apcher peut-elle s'appliquer aux découvertes faites sur d'autres sites archéologiques ? La publication d'ébauches d'épingle est malheureusement rare. Il est possible que ces objets n'aient pas forcément attiré l'attention des archéologues, car ils nécessitent une certaine connaissance du mobilier, et leurs découvertes sont également peu courantes. Sur les plus de 2700 exemplaires enregistrés pour la Provence, dans le cadre de cette thèse sur les accessoires du costume, une seule et unique ébauche a été formellement identifiée. Elle provient du site avignonnais de la rue Banasterie, mais la datation du contexte n'est actuellement pas disponible<sup>4361</sup>.

En dehors de la Provence, les fouilles exécutées sur la place du marché aux Herbes à Laon, dans l'Aisne, ont fourni une série d'ébauches (**fig. 408**) et d'épingles à tête enroulée datée de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle et étudiée par J.-P. Jorrand<sup>4362</sup>. Les ébauches présentent des caractéristiques similaires à celles d'Apcher, ce qui permet d'envisager un processus de fabrication comparable. Cette analogie se niche même dans des détails apparemment mineurs comme le nombre de révolutions de la tête et le pas de l'hélice. Un des rebuts de Laon comporte une tête cordée à proximité immédiate de l'épointement<sup>4363</sup>. À Avignon, l'objet du site de la Banasterie (**fig. 406, à droite**), conserve une tête dont l'emplacement, quoique plus éloigné de la pointe, ne peut convenir. Dans le corpus de thèse ou dans la bibliographie, il n'existe aucun exemplaire d'épingle aussi court avec un aussi fort diamètre de la tige. Il est très douteux que les têtes se soient déplacées à cause d'une mauvaise fixation. Plus probablement, la disposition et la fixation des têtes devaient être réalisées très

---

<sup>4360</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 578.

<sup>4361</sup> Le rapport archéologique n'a pas été rendu au SRA depuis la réalisation de la fouille par Dominique Carru (Service archéologique du Vaucluse) en 1992 et nous n'avons pas été autorisés à accéder aux données scientifiques.

<sup>4362</sup> Jorrand 1986.

<sup>4363</sup> *Ibid.*, n° 5 supérieur.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

rapidement pour une meilleure productivité, ce qui parfois, lorsque le tronçon était trop court, devait entraîner quelques singularités. Au revers de la tête supérieure de cet artefact, la tige a été coupée en deux dans le sens de la longueur par un instrument coupant aux lames de profil triangulaire d'après les traces conservées. Des traces identiques sont visibles sur un objet d'Apcher (**fig. 406, à gauche**).

Le site d'Apcher n'a livré qu'un unique exemplaire d'épingle à tête enroulée étamée, mais un peu plus de 300 ont été inventoriés en Provence. Dans la chaîne opératoire décrite par les ingénieurs du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étamage intervient après le décrassage de l'épingle achevé. L'argenture n'y est pas mentionnée et sa présence n'a pu être détectée, pour le moment, sur des épingles à tête enroulée, malgré la réalisation de tests avec des réactifs chimiques. L'étamage, tout en protégeant de l'oxydation, procure une couleur semblable à moindre coût. Il semble donc peu probable que des épingles de ce type, de faible valeur, aient été couvertes d'argent. Pourtant, H.-L. Duhamel du Monceau explicite un procédé d'argenture pour les épingles à tête enroulée pratiqué à Laigle et un autre mis en œuvre en Angleterre<sup>4364</sup>.

Onze épingles à tête enroulée et tige spiralée (**fig. 412**) ont été récoltées dans des strates du site d'Apcher. Ce type n'est pas mentionné dans l'édition de 1777 du tome VII des *Descriptions des arts et métiers*<sup>4365</sup>, mais sa fabrication peut être aisément restituée dans le cadre de l'hypothèse de la chaîne opératoire proposée. La torsion de la tige se fait avant son époinçage car, du moins pour les spécimens d'Apcher, le meulage a empiété sur celle-ci (**fig. 413, B**). Elle doit également avoir lieu avant la mise en place de la tête car cette dernière est directement posée sur la tige.

#### - Normalisation des épingles : quelle réalité ?

Les deux procédés de fabrication décrits ci-dessus ont pour point commun de mener à une standardisation des longueurs des épingles de par l'emploi d'une boîte normalisatrice<sup>4366</sup>. Il est envisageable que cette standardisation s'étende aux autres dimensions des épingles médiévales et modernes du corpus, à savoir au diamètre de la tige et au diamètre du fil employé pour réaliser la tête. M. Biddle et K. Barclay se sont essayés, pour les épingles de

---

<sup>4364</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 584.

<sup>4365</sup> Duhamel *et al.* 1777.

<sup>4366</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il existe des tables où chaque longueur d'épingle correspond à un prix convenu. Se reporter à Duhamel *et al.* 1777, p. 577, et aux planches « épingleur » de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert parues en 1760.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Winchester, à mettre en évidence une variation de la longueur entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle et du diamètre à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4367</sup>. Leurs résultats ne peuvent malheureusement pas être utilisés dans le cadre d'un discours scientifique et ce pour plusieurs raisons<sup>4368</sup>. Leur corpus est tout d'abord trop faible pour être sensible à des analyses statistiques, seulement 370 exemplaires étudiés pour une période de huit siècles, alors qu'un atelier d'épinglier à Laigle pouvait produire au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle plus d'une centaine de milliers d'épingles par jour. Quand bien même la productivité médiévale serait-elle moins conséquente, les documents d'archives confirment qu'il s'agit d'un produit qui s'écoule en grosse quantité. En outre, étant donné le prix de vente modeste de ces objets écoulés par les merciers, un atelier devait produire plusieurs milliers voire dizaines de milliers d'épingles quotidiennement pour s'assurer un bénéfice suffisant à son bon fonctionnement. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, J.-R. Perronet calcule ainsi qu'une douzaine de milliers d'épingles ne rapportent qu'environ neuf deniers une fois tous les frais payés, salaires des ouvriers compris<sup>4369</sup>. Enfin, les auteurs britanniques ont rassemblé, pour leur analyse, des objets provenant de sites très divers, ce qui réduit d'autant le nombre d'objets par site et/ou par type d'utilisation et donc la validité de l'analyse statistique. Il semble effectivement peu probable qu'une cité aussi importante que Winchester n'ait été approvisionnée, en un temps donné et dans le temps, que par un seul atelier. Bien entendu, la taille des épingles est conditionnée par l'usage qui en est fait, et les fabricants standardisent leur production pour répondre aux différents besoins. Cependant, comme il n'est connue aucune loi éditée par des autorités compétentes fixant rigoureusement la norme de ces objets, celles-ci vont différer en fonction des lieux de production. Cela peut se jouer sur quelques millimètres pour la longueur de la tige, quelques dixièmes de millimètres pour le diamètre des fils, mais ces différences suffisent à fausser les résultats des analyses. Au XVIII<sup>e</sup> siècle d'ailleurs, les ingénieurs soulignent des variations dans les normes entre les ateliers d'une même ville<sup>4370</sup>. En outre, nous avons précisé que la taille des épingles peut dépendre de l'usage qui en est fait, lequel est extrêmement incertain pour la plupart des objets trouvés en contexte archéologique. En conséquence, essayer de mettre en évidence une variation des dimensions des épingles au cours du temps, même à partir de quelque corpus convenablement choisi, est donc parfaitement illusoire. En outre, en quoi ces derniers

---

<sup>4367</sup> Biddle et Barclay 1990.

<sup>4368</sup> A. Berthon a également tenté une observation sur la variation de la dimension des épingles (Berthon 2014, p. 77-78).

<sup>4369</sup> Sur ce sujet, voir également Peaucelle 1999.

<sup>4370</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 578.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

seraient-ils représentatifs, quand bien même proviendraient-ils d'ateliers de fabrication ? Sont-ils la production de quelques heures, d'une journée ? Pour des raisons d'efficacité, il est très peu probable que les artisans confectionnent quotidiennement une série complète des différentes tailles d'épingle qu'ils ont l'habitude de fabriquer. De nombreuses découvertes archéologiques montrent qu'une très large majorité des spécimens retrouvés font entre 2,6 et 3,6 cm. C'est le cas pour 90 % des épingles à Apcher. Pourtant sur ce site, le hasard veut que les ébauches conservées soient d'un diamètre bien plus fort que celui de la quasi-totalité des objets du corpus.

Les fouilles ont révélé, sur le site lozérien, 3521 exemplaires complets. Une telle quantité de ces artefacts sur un site en marge des grandes voies de communication et où se retrouvent par ailleurs une trentaine d'ébauches ne peut être que le résultat d'une fabrication locale. Ordinairement, il n'est signalé que quelques dizaines, voire une ou deux centaines d'individus, ou parfois un peu plus, notamment en contexte funéraire. L'atelier n'a pas été retrouvé dans la zone de fouille mais il en serait proche géographiquement. La durée de son fonctionnement n'est pas connue : elle se situe entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, probablement au XVI<sup>e</sup> ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude de la stratigraphie, très complexe, est encore en cours, et il a donc été décidé, pour le moment, de ne considérer principalement que les objets découverts dans l'une des dix unités stratigraphiques ayant livré 80 % du mobilier, contextes reconnus comme des remblais ou des dépotoirs de la fin de l'occupation. Quelques autres strates correspondant à cette phase ont aussi été prises en compte. Le risque que les données soient influencées par des artefacts exogènes existe mais le nombre d'épingles est tel – environ 2770 individus complets – qu'il est fort probable que la quasi-totalité d'entre elles soient issues de la production locale et il a été décidé d'ignorer l'impact des éventuels objets étrangers à la production lozérienne. L'effet de nombre devrait en effet en minimiser les répercussions. Les conditions paraissent, par conséquent, réunies pour envisager un traitement statistique des épingles d'Apcher, avec pour objectif de clarifier, si possible, les normes utilisées par le ou les fabricants lozériens.

Les dimensions relevées sont la longueur et le diamètre de la tige, la largeur et la hauteur de la tête. L'instrument utilisé a une marge d'erreur de 0,05 mm. J.-P. Jorrand, dans son étude des épingles de Laon a préféré prendre directement la mesure du fil constituant la tête<sup>4371</sup>, mais c'est oublier que la spirale de fil employée pour la tête des épingles est, au moment de sa fixation à l'extrémité de la tige, écrasée de manière plus ou moins importante.

---

<sup>4371</sup> Jorrand 1986.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Cette opération conduit la plupart du temps à l'obtention d'un ovoïde proche de la sphère. En établissant la moyenne des dimensions de la tête de l'épingle – la hauteur et le diamètre – et en le divisant par deux, il est obtenu un rayon qui permet le calcul du volume de la tête. En y retranchant le volume de la portion de forme cylindrique de la tige, il s'obtient le volume du fil employé pour la tête. Il ne reste plus alors, en supposant que deux révolutions de fil ont été employées pour fabriquer la tête, qu'à reprendre la formule du calcul du volume d'une sphère, mais en l'utilisant en sens inverse et en le divisant par deux, pour récupérer, de manière approchée, le diamètre du fil qui a constitué la tête

$$\text{Calcul du rayon de la tête (r tête)} = (d \text{ tête} + h \text{ tête})/4$$

$$\text{Volume d'une sphère} = (4/3 \times \text{Pi} \times r \text{ tête}^3)$$

$$\text{Volume de la portion cylindrique de la tige prise sous la tête} = (\text{Pi} \times r \text{ tige}^2 \times h \text{ cylindre})$$

$$\begin{aligned} \text{Volume du fil employé pour la tête (V)} &= \text{volume sphère} - \text{volume cylindre} \\ &= (4/3 \times \text{Pi} \times r \text{ tête}^3) - (\text{Pi} \times r \text{ tige}^2 \times h \text{ cylindre}) \end{aligned}$$

$$\text{Calcul du rayon (r) du fil de tête} = ((3V)/(4 \times \text{Pi} \times 2))^{(1/3)}$$

Quelques graphiques simples illustrent déjà la prépondérance des épingles mesurant entre 2,9 et 3,3 cm de long puisqu'elles représentent 60 % du corpus (**fig. 417**). Le diamètre de la tige est compris entre 0,08 et 0,1 cm pour 82 % des artefacts (**fig. 418**) et le diamètre du fil de tête entre 0,06 et 0,08 cm pour 85 % des objets (**fig. 419**). Les coefficients de variation assez faibles (**fig. 420**) pourraient laisser croire à un corpus homogène. Des analyses statistiques plus fines et des graphiques plus élaborés démontrent cependant le contraire<sup>4372</sup>.

La longueur de la tige, le diamètre de celle-ci et le diamètre du fil de tête des objets complets ont donc été traités dans un second temps par le moyen d'une analyse à composantes principales (**fig. 421**). Le graphique ainsi établi, comparé avec des graphiques à deux dimensions plus classiques, aboutit à la distinction de différents groupes d'épingles aux dimensions relativement homogènes. Ils sont représentés par des points de couleur. En confrontant leur localisation avec les données des **figures 417 à 420**, force est de constater que l'exposé ci-après se limite, en grande partie, à l'étude des objets de grande dimension. La majorité du corpus échappe donc à l'analyse détaillée à cause de la dispersion des données. Certaines masses qui ne peuvent être différenciées par des points de couleur – elles rassemblent plusieurs centaines de spécimens – sont mises en évidence par une ellipse.

---

<sup>4372</sup> La réalisation d'un dendrogramme s'est avérée impossible.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Quelques ébauches (**fig. 407**) possèdent une tête sur leur tige qui semble correspondre à une future épingle. Ces « longueurs » ont été prises en compte comme appartenant à des objets achevés et placées sur quelques graphiques : elles sont symbolisées par des croix rouges.

Avant toute chose, il apparaît que, d'une manière générale, le diamètre de la tige et celui du fil de tête s'accroissent de manière assez homogène en fonction de l'allongement des épingles (**fig. 421, 423 et 424**) à l'exception de quelques rares exemplaires (en vert fluo). L'augmentation de la masse se fait par contre de manière bien plus rapide à partir d'une longueur d'épingle d'environ 4 cm, sans doute parce que le diamètre de la tige augmentant, la longueur de fil de tête nécessaire, dont le diamètre a également tendance à croître, est plus importante (**fig. 422, 425 à 427**).

Les groupes d'épingles mis en évidence par l'observation des graphiques semblent attester de l'utilisation d'au moins deux séries de normes différentes. Dans les deux cas, le diamètre du fil de tête est globalement similaire (**fig. 423**). Pour la **première série** (points vert foncé, jaune, violet foncé, cercle rouge), le diamètre du fil de tête est la plupart du temps inférieur au diamètre de la tige (**fig. 421, 426**). Cette dernière dimension est en moyenne inférieure (**fig. 424**) à celle des épingles de la **seconde norme** (points bleu clair, vert clair, rouge, rose, brun, cercle vert). Les épingles du second groupe ont un diamètre de la tige toujours bien supérieur à celui du fil de tête (**fig. 421, 426**), et leur masse est donc plus élevée pour une même longueur (**fig. 422, 425 et 427**). Le fabricant privilégie donc dans ce cas l'accroissement du diamètre de la tige lorsqu'il allonge ses épingles, ce qui permet une meilleure résistance de l'objet à la cassure et à la déformation lors de son utilisation. Les groupes vert foncé et bleu clair de cette série et les trois épingles/ébauches les plus longues semblent marquer une sorte de palier concernant le diamètre du fil de tête. Il se pourrait qu'au-delà d'une certaine longueur d'épingle et d'un certain diamètre de la tige, le diamètre du fil de tête ne soit plus augmenté. Au sein de chaque série, les écarts de dimensions entre les groupes d'épingles s'accroissent au fur et à mesure que la longueur augmente : les épingles les plus longues aux fonctions sans doute plus spécifiques sont certainement d'utilisation moins courante, elles sont donc produites en plus faible quantité et une multiplication des groupes n'est pas jugée utile.

Curieusement, le diamètre de la tige de la moitié des ébauches d'Apcher (**fig. 428**) est supérieur à celui de l'ensemble des épingles du corpus (0,20 à 0,23 cm) ou équivalent à quelques rares exemplaires (0,18 et 0,19 cm). Le diamètre de l'autre moitié (0,12 à 0,16 cm) appartient à la frange supérieure des épingles lozériennes (0,12 à 0,16 cm). Or, il ne s'agit pas

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de fils en cours de tréfilage comme le montre la présence de nombreuses têtes déjà disposées. À l'évidence, le corpus d'épingles retrouvé n'est pas parfaitement représentatif de la production. La question de l'abandon de ces artefacts se pose donc avec encore plus d'acuité : était-elle l'illustration de la morphologie des derniers objets fabriqués à Apcher ?

Les résultats de l'étude statistique menée sur les épingles d'Apcher s'avèrent très intéressants pour l'histoire des techniques, mais une telle démarche ne peut s'appliquer qu'à des contextes très particuliers. Deux normes de fabrication semblent avoir existé pour les épingles de plus grandes dimensions fabriquées sur le site lozérien. Il est probable qu'elles se suivent d'un point de vue chronologique mais il est impossible, pour le moment, de déterminer la plus ancienne. Cependant, les épingles de la série n° 2, hors cercle rouge, ont en presque totalité été retrouvées dans la zone 8 du site, à l'exception des exemplaires du groupe brun majoritairement en zone 3. *A contrario*, les épingles de la série n° 1, hors cercle vert, sont assez équitablement réparties entre les zones 3 et 8. Ces quelques différences dans la localisation des différents groupes d'épingles sont le résultat d'épandages de remblais à des époques différentes.

#### - Une étude à approfondir

L'épingle à tête enroulée en alliage cuivreux est de loin le type le plus commun puisqu'il représente 99 % des épingles provençales et 90 % de celles présentées dans la bibliographie. Du fait de cette proportion, il n'est pas utile de réaliser une carte de répartition localisant l'ensemble des épingles quel que soit leur type pour la comparer avec celle des épingles provençales étudiées. Plus que tout autre objet, l'étude ou la mention des épingles a certainement été fréquemment occultée des publications. Quand elles sont seulement mentionnées, et donc ni décrites ni figurées, elles ne peuvent être prises en compte dans le cadre d'un raisonnement scientifique. Certaines publications illustrent également des exemplaires d'épingles à tête enroulée sans en signaler le nombre exact. Dans ce cas, il n'est utilisé pour la cartographie que les spécimens répertoriés.

La carte de répartition (**fig. 429**) montre une distribution de ces épingles depuis la pointe sud de l'Italie jusqu'en Écosse. Cependant, il est très probable que la zone de distribution soit bien plus large. On peut objecter à la vue de ce document qu'il eut été plus utile de réaliser une partition des données pour mettre en évidence une évolution chronologique de la distribution des épingles durant toute la période d'utilisation. Cependant,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

les épingles à tête enroulée sont d'un usage courant dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans toutes les zones de présence attestée. Il n'y a guère que pour le XIII<sup>e</sup> siècle que la question se pose, et les strates bien datées sont alors rares. Il n'est donc pas envisageable de proposer une argumentation sur des bases aussi fragiles.

L'intérêt de cette carte est de montrer la large diffusion de l'épingle à tête enroulée avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, objet anodin dont la fabrication en série requiert pourtant pas moins de dix-huit étapes avant sa commercialisation selon les ingénieurs du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'ores et déjà, une étude des déchets de fabrication d'épingles retrouvés sur le site d'Apcher, en Lozère, montre qu'il y était pratiqué une chaîne opératoire légèrement différente de celle qui est retracée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'*Encyclopédie* ou le t. VII des *Descriptions des Arts et métiers* à partir de l'exemple des ateliers de Laigle, en Normandie. Le même processus de confection qu'à Apcher, assez complexe, se retrouve pour des épingles de Laon, dans l'Aisne, alors que ces dernières étaient interprétées, à tort, comme techniquement caractéristiques des descriptions opérationnelles données par les ingénieurs modernes. À la lumière de ces résultats, la question de la similarité des processus de fabrication dans toute cette zone géographique et à cette époque se pose donc avec force. Les découvertes de déchets de fabrication qui pourraient intervenir dans le futur et les recherches de ce type de matériel dans des dépôts archéologiques pourraient conduire à des révélations surprenantes. La chaîne opératoire proposée ici permet d'expliquer en grande partie l'obtention des ébauches du corpus, mais elle peut avoir été employée de manière concomitante en d'autres lieux, ou n'avoir été utilisée que durant une période limitée de l'activité de l'atelier d'Apcher. De même, comment chiffrer le nombre d'ouvriers nécessaire aux tâches évoquées ? Elles peuvent aussi bien être le travail d'un seul homme que d'une dizaine d'individus. D'autres questions apparaissent : la même chaîne opératoire est-elle pratiquée par l'ensemble des fabricants ? Si oui, comment l'expliquer ? Pendant quelle période ? Est-ce la conséquence de migrations d'artisans ? Le succès écrasant de ce type d'épingle est-il lié à une chaîne opératoire qui, en dépit d'un grand nombre d'opérations, permet de produire rapidement en très grande quantité ? Oui, très probablement, mais cela reste à démontrer par d'autres études et regroupements de données.

Les fouilles archéologiques du site d'Apcher menées par Isabelle Rémy depuis maintenant de nombreuses années présentent l'intérêt particulier d'offrir un vaste corpus d'épingles et d'ébauches significatif d'une activité de fabrication. Ce corpus met en évidence des modes opératoires complexes, légèrement différents de ceux dont témoigne la littérature

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour une production en grande quantité. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la fabrication en grande série des épingles à tête enroulée ne s'accommode pas d'une perte de temps, toute ébauche ou objet raté est donc immédiatement mis au rebut mais il n'est pas recyclé<sup>4373</sup>. La quantité de métal est sans doute trop peu importante pour qu'il y ait un intérêt économique à le faire. Toutefois, cette raison ne semble pas pouvoir être avancée pour expliquer la découverte des ébauches d'Apcher, car bon nombre d'entre elles sont parfaitement utilisables pour faire des épingles. En outre, la très grande majorité des épingles retrouvées ne présentent pas de défauts de fabrication. Une cessation de l'activité peut expliquer le rejet des ébauches mais comment expliquer celui des épingles achevées ?

La prudence reste de mise quant à la caractérisation de cette « industrie » de l'épingle de forme artisanale ou proto-industrielle et la documentation est actuellement trop fragmentaire pour entrer dans ce débat. La question mérite toutefois d'être posée. En effet, l'Europe occidentale est parcourue d'intenses courants commerciaux qui, depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, permettent la diffusion à grande échelle d'accessoires du costume et, de ce fait, peuvent faciliter l'écoulement de masses importantes de ces produits manufacturés. Toutefois, la localisation du site, dans une région difficile d'accès, et la mise en évidence d'une activité de fabrication de dés à jouer en matière dure d'origine animale ayant perduré pose la question de son statut.

#### 3.3.1.5.Synthèse

La diversité des épingles mise en évidence par la présente typologie ne doit pas occulter que les exemplaires de type A1 représentent 99 % du corpus. Cette forme apparaît au début du XIII<sup>e</sup> siècle et devient, dès le début du siècle suivant, extrêmement courante en contexte archéologique. Il est probable qu'assez tôt la chaîne opératoire a été découpée en une série d'opérations destinées à permettre un meilleur rendement. Des épingles dont la fabrication est bien plus simple ont pourtant existé. La tête des spécimens du type B2 est un fragment de tôle enroulé autour de la tige, celle des artefacts du type E2 est formée par un recourbement en forme de crochet de l'extrémité supérieure de la tige. La valeur ornementale de la tête d'épingle, généralement la seule partie visible, a motivé la fabrication des épingles à tête en pâte de verre (types C1 et C2), souvent colorée, mais aussi de celles à tête à double calotte (type B1). La tête des épingles de type A1 ne présente aucun intérêt décoratif mais

---

<sup>4373</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 540.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

passé inaperçue. Peut-être la diffusion de grande ampleur de ces objets est-elle le résultat du choix par un ou plusieurs ateliers, en partant d'une forme d'épingle déjà connue, de développer une distribution des tâches afin d'augmenter la production. Les besoins en moyens de fixation sont en effet croissants, dans la vie quotidienne de part les évolutions de la mode, et en contexte funéraire avec l'apparition du drap mortuaire épinglé.

Quoiqu'il en soit, la mise sur le marché des épingles de type A1 marque un coup d'arrêt pour les types connus antérieurement (**fig. 500**), pour la plupart apparus au XI<sup>e</sup> siècle, qui ne survivent qu'à travers une très faible production (types B1, C1 à tête globulaire, D, E2) lorsqu'ils ne disparaissent pas tout simplement (types B2 et C1 à tête aplatie en partie inférieure). Quelques nouveaux types semblent apparaître durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (A2, A3, F) mais ils n'ont pas beaucoup de succès.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.3.2. Les ferrets de lacets

##### 3.3.2.1. Les lacets en contexte

Le lacet ou aiguillette est un cordon de cuir ou de textile, qui en passant par des œillets, sert entre autres à assembler, rapprocher ou fermer, par laçage ou nouage, des accessoires ou des parties de vêtement ou d'armure. Ses extrémités peuvent être enserrées dans des douilles métalliques (**fig. 430, 432, 434, 436, 439**) appelées ferrets qui, tout en étant décoratives, ont pour fonction de faciliter le passage des bouts ainsi comprimés et rigidifiés, d'en limiter la déformation, l'effilochage, l'usure.

Beaucoup de lacets étaient en cuir. Or, l'élevage des ovins est en Provence et notamment dans la plaine de la Crau une activité de grande ampleur. Par conséquent l'approvisionnement en cuir est assuré et en grande quantité. Il n'est donc pas surprenant de constater la présence d'un grand nombre d'artisans du cuir dont des aiguilletiers dans les archives notariales provençales. Les dépouillements réalisés par N. Coulet dans les registres aixois en sont révélateurs. Un lien intime existe entre les merciers et les artisans du cuir à Aix-en-Provence, près d'un tiers des merciers ont en effet une activité de fabricant d'objets en cuir dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle : Hugonin Saunier est par exemple qualifié d'aiguilletier, de blanquier ou de mercier dans différents actes datés de 1447 et 1448 ; Jean Coraiosî, originaire de Genève, est au milieu des années 1440 dit boursier, aiguilletier, blanquier et mercier ; Jean de Vitry, natif de Mâcon, qualifié de mercier ou de marchand, enseigne par contrat l'art de la mégisserie, de la ganterie, de la teinture des cuirs, et de la fabrication des parchemins, des bourses et des aiguillettes à un apprenti en 1437<sup>4374</sup>. Le 5 novembre 1465, le mercier et aiguilletier Guillaume Fabri promet de former Guillaume Dalmas *in arte mersarie et agulhetarie* durant quatre ans contre quinze florins, le père s'engageant à vêtir et chausser son fils et à le nourrir s'il est malade<sup>4375</sup>. La durée d'apprentissage est la même dans un contrat entre Honorat Bourguignon, aiguilletier de Barjols et Antoine Bomhois en 1482. La nourriture est à la charge du patron et la dépense des vêtements à frais communs sauf les chaussures et les chemises aux frais de l'apprenti<sup>4376</sup>. En 1488, le maître Antoine Petri, aiguilletier d'Aix reçoit 25 florins pour enseigner à Jean

---

<sup>4374</sup> Coulet 1988, p. 479-480.

<sup>4375</sup> AD BDR Aix, 307 E 170, f<sup>o</sup> 50 r<sup>o</sup> - 52 r<sup>o</sup>.

<sup>4376</sup> AD Var, 3 E 826, cahier 2, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup> - 9 v<sup>o</sup>.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Rebuffet d'Aix durant trois ans l'art de teinturier et de confectionner des aiguillettes et des bourses<sup>4377</sup>.

Ainsi que le souligne N. Coulet, l'imbrication des activités se retrouve aussi dans des associations entre artisans : en 1440, Jean de Vitry qualifié alors de marchand et Jean Lambert dénommé boursier, en fait tous deux merciers et artisans, s'accordent pour produire et vendre *in arte borsarie, agulhetarie et mersarie*<sup>4378</sup>. Tout aussi probante est la constitution d'une société *ad tenendum apothecam agulhetarie, borsarie et mersarie* pour dix ans le 4 mars 1445 entre Bertrand Grassi, notaire, son fils Barthélémy Grassi, aiguilletier d'Aix et Pierre Borcat, boursier de Gardanne. Le notaire met à disposition gratuitement une boutique contigüe à une traverse, engage 100 florins dans la société et fournit aussi un animal de bât *pro eundo et redeundo per patriam ad causam venditionis eorum mercancie*. Pierre Torcat fournit 14 florins en cuir, fil et autres choses nécessaires à son art. Il doit habiter et manger chez le notaire et payer pour cela 15 florins par an et douze émines d'annone<sup>4379</sup>.

Cette documentation, associée à plusieurs mentions des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles concernant la circulation en Provence de feuilles de fer étamé ou de feuilles de laiton pour ferrer les aiguillettes<sup>4380</sup> laissent penser que l'activité de production de lacet devait être particulièrement florissante en Provence.

Dans les comptes de la chambre apostolique d'Avignon, les cordons, parfois vendus au poids, à l'exception d'un exemplaire en fil blanc pour un surplis<sup>4381</sup>, sont tous en soie lorsque la matière est spécifiée et sont dénommés *cordonus* ou dans un cas *spagetus sive cordonus*<sup>4382</sup>. Les aiguillettes (*agul(h)etae*) n'y sont signalées que deux fois, en 1363 et 1366, et pour un usage inconnu<sup>4383</sup>. Un livre de compte d'une mercerie de Carpentras s'étendant sur les années 1396 - 1397 rapporte de très nombreux achats de cordelettes et d'aiguillettes. Sur les quinze mois d'activité conservés, plus de cent dix douzaines d'aiguillettes (*agulhetas*), pour la plupart rouges lorsque la couleur est mentionnée, plus rarement blanches, sont ainsi vendues<sup>4384</sup>. Les aiguillettes blanches sont vendues entre 1 sou 1/3 et 3 sous la douzaine, la première mention portant la précision qu'elles sont destinées au laçage : *IIII agulheta [sic] per*

---

<sup>4377</sup> AD BDR Aix, 308 E 676, f° 244 r° - 245 v°.

<sup>4378</sup> Coulet 1988, p. 479.

<sup>4379</sup> AD BDR Aix, 309 E 224, f° 523 r° - 524 v°.

<sup>4380</sup> Se reporter au chapitre 3.3.2.3.

<sup>4381</sup> Schäfer 1914, p. 770 (1360).

<sup>4382</sup> Schäfer 1911, p. 403 (1320).

<sup>4383</sup> Schäfer 1937, p. 54 et 189.

<sup>4384</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*cordellar blancs*. Les exemplaires rouges coûtent ordinairement 2 sous la douzaine, deux fois 1,5 sous la douzaine<sup>4385</sup>. Vendus au poids, ils sont cédés 1,5 sous le ternal, qui équivaut au tiers de l'once<sup>4386</sup>. Il semble donc que les aiguillettes sont généralement en tissu, peut-être en soie. En effet, des spécimens rouges en cuir de chevreau (*aguilletas rogas de cabrit*) sont acquis à un prix beaucoup plus bas par un habitant de Vaqueras en juillet 1396 soit au prix de 1 livre 16 sous pour une grosse et demie, soit ¼ de sou la douzaine<sup>4387</sup>. Cependant, des aiguillettes en cuir de daim sont vendues à trois reprises au tarif de 2 sous la douzaine (*agulhetas de dam*)<sup>4388</sup>. Le terme *cordela* est défini dans le dictionnaire de S. J. Honnorat comme un « Lacet, cordon de fil ou de soie dont les femmes se servent pour lacer leurs corsets ; le bout métallique qui le termine porte le nom de ferret »<sup>4389</sup>. Ces lacets, vendus à l'unité, sont un peu moins courants que les aiguillettes puisqu'il en est cédé un peu plus de 70 douzaines par la mercerie de Carpentras, encore une fois majoritairement rouges. Le prix de ces derniers s'établit à 5 ou 6 deniers l'unité alors que les lacets blancs coûtent entre 2,5 et 3 deniers l'unité.

Dans les comptes du roi René, les aiguillettes font en octobre 1479 l'objet d'un achat groupé avec des chausses à destination des pages du roi. Il est probable qu'elles aient servi à leur fixation<sup>4390</sup>. Le même mois, sont obtenus pour ces mêmes personnes des *ceintures de laine et laz à eux lasser*<sup>4391</sup> destinés à l'accrochage d'accessoires ou objets comme une aumônière, une dague (**fig. 24**), un couteau, une clef, une boîte (**fig. 442**). Un mois auparavant, un *lasset de soye ront pour enfiler des patenostres*<sup>4392</sup>, pour servir de chapelet ou pour être suspendu à des pièces du costume<sup>4393</sup>, fut fourni. Cependant, les cordons ne sont pas seulement employés dans le costume. Par exemple, les mandats établis pour préparer l'arrivée du duc César Borgia à Avignon le 18 décembre 1498 font état de la fourniture d'aiguillettes

---

<sup>4385</sup> *Ibid.*, f° 45 v°, 203 r°. Pour ce dernier exemple, j'ai pris le parti de croire que le copiste a fait une erreur en inscrivant 6 deniers au lieu de 6 s.

<sup>4386</sup> *Ibid.*, f° 31 r°.

<sup>4387</sup> P. Pansier se trompe lourdement en lisant qu'elles coûtent 1 florin 18 s. la demi-grosse (Pansier 1929a, p. 157). Le document est pourtant parfaitement lisible à cet endroit.

<sup>4388</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 55 r°, 145 v°, 167 r°.

<sup>4389</sup> Honnorat 1847.

<sup>4390</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 4239.

<sup>4391</sup> *Ibid.*, n° 2046.

<sup>4392</sup> *Ibid.*, n° 4213.

<sup>4393</sup> En 1556, l'inventaire de la reine d'Écosse rapporte de nombreuses aiguillettes retenant deux perles. Il s'agit sans doute d'un moyen d'orner un peu plus le costume. Se reporter à V. Gay 1887, p. 17.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pour arrimer des draperies<sup>4394</sup>, et les comptes du roi René et de son fils Jean rapportent l'acquisition d'aiguilletes pour attacher une housse de selle de mule ou de cheval<sup>4395</sup>.

Une particularité ressort des comptes du roi René et de sa femme : dans le cadre du costume, les aiguilletes semblent exclusivement réservées aux hommes, majoritairement des valets et pages<sup>4396</sup>, le roi<sup>4397</sup>, ou d'autres membres de la cour<sup>4398</sup>. Par contre, les lacets sont portés par des hommes, c'est-à-dire des pages<sup>4399</sup> ou le roi<sup>4400</sup>, mais aussi par des femmes<sup>4401</sup>. La documentation réunie par V. Gay atteste que les mots « lacet » et « aiguillette » rencontrés dans les textes sont interprétables comme des cordons parfois terminés par un ferret<sup>4402</sup>.

Dans les comptes du roi René, de la reine de Sicile et de son fils Jean, une différence existe entre ces deux termes : *en esguilletes et lassez pour les paiges*<sup>4403</sup>, *pour IIII douzaines aiguillectes tannées, et pour IIII latz de laine*<sup>4404</sup>, *pour...aiguilletes, laz et autres choses*<sup>4405</sup>, *pour faire laz, saintures et aguilletes*<sup>4406</sup>. Leurs modes de vente y sont également différents. Les lacets sont généralement achetés à la canne<sup>4407</sup>, *pour huit cannes cinq paulmes de lasset*<sup>4408</sup>, même s'ils le sont parfois à la livre<sup>4409</sup> ou à l'unité<sup>4410</sup>. Les seconds sont toujours fournis à l'unité<sup>4411</sup> ou par douzaines<sup>4412</sup>. Les lacets apparaissent donc comme des cordons de grande longueur, au contraire très certainement des aiguilletes beaucoup plus courtes. Cette différenciation selon la longueur correspond probablement à des besoins distincts : un lacet pour fermer un corset, le col, le décolleté ou le devant d'un vêtement de dessus, des aiguilletes pour lier les manches, chausses ou chaussures. En outre, lorsqu'il est fait mention de la fabrication de ferrets, toujours par des orfèvres, seules les aiguilletes sont mentionnées :

---

<sup>4394</sup> Bayle 1888, p. 152.

<sup>4395</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1252, 2389 et peut-être 1490.

<sup>4396</sup> *Ibid.*, n° 1807, 2046, 2112, 4239, en Provence ; n° 1346, 1352, 1479, hors de Provence.

<sup>4397</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 558. Arnaud d'Agnel 1908, n° 2186, en Provence ; n° 849, 882, 1455, 2460, hors de Provence.

<sup>4398</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2137, 2656, en Provence ; n° 3395, hors de Provence.

<sup>4399</sup> *Ibid.*, n° 2046, 2112, en Provence ; n° 1479, hors de Provence.

<sup>4400</sup> *Ibid.*, n° 1960.

<sup>4401</sup> *Ibid.*, n° 1083, 1485, 1898, 1960, 2123, 2132, 4340, 4350.

<sup>4402</sup> Gay 1887 ainsi que Gay et Stein 1928.

<sup>4403</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1479, hors de Provence.

<sup>4404</sup> *Ibid.*, n° 1807.

<sup>4405</sup> *Ibid.*, n° 2112.

<sup>4406</sup> *Ibid.*, n° 2656.

<sup>4407</sup> *Ibid.*, n° 1083, 1485, 1960, 2656, 4350.

<sup>4408</sup> *Ibid.*, n° 4340.

<sup>4409</sup> *Ibid.*, n° 2143.

<sup>4410</sup> *Ibid.*, n° 1807.

<sup>4411</sup> *Ibid.*, n° 2389.

<sup>4412</sup> *Ibid.*, n° 1252 et 1807, en Provence ; n° 849, 1346, 1352, 1455, hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en septembre 1448, Charlot Raoulin est payé 1 florin 9 gros pour l'or et la *ferreure de XII aiguilletes ferrees d'or* pour le roi, en septembre 1453<sup>4413</sup>, Jean Nicolas reçoit ses salaires – coût du matériau compris – pour *diverses aiguilletes a armez* en or<sup>4414</sup> – c'est-à-dire pour attacher les pièces d'armure<sup>4415</sup> – à la hauteur de 0,28 et 0,35 écus l'unité pour une masse de 0,22 et 0,25 écus l'unité, et en mars 1480, Jacques d'Escalles est payé de son travail *pour deuz bouts et faczons de fers d'aiguilletes, pesans dix grains d'or, vallent ladite somme de VII fl. I gr.*<sup>4416</sup>. À ces commandes faites pour le roi ou la reine, il faut en ajouter une troisième à la demande de son fils Jean : en 1479, une *demye grosse de boutz pour ferrer les aguilletes des bardes*<sup>4417</sup> est fourni par maître Thierry, doreur, qui les a très certainement dorées. La distinction constatée dans les comptes du roi René se retrouve également dans quelques autres comptes de membres de la noblesse française<sup>4418</sup>. Il se pourrait que les *cordoni* des comptes de la chambre apostolique aient, au moins à une certaine époque, correspondus à des cordons non ferrés : en 1366, il est mentionné l'acquisition de certains *cordoni et aguletae*<sup>4419</sup>. Cependant, ainsi que l'illustre un lacet du vêtement de la Vierge du *Diptyque de Melun* peint par Jean Fouquet vers 1450-1460, cet accessoire pouvait être ferré (**fig. 432**).

D'une manière générale, le commerce des cordons se fait en grande quantité et leur prix est relativement faible. Ils sont de 1 gros la canne pour *lasset noir estroit*<sup>4420</sup>, de 2 gros la canne<sup>4421</sup>, de 3 gros la canne pour *lasset jaune*<sup>4422</sup>. En soie, ils coûtent 1,875 gros la canne<sup>4423</sup> ou bien encore 1 gros la canne pour *lasset de soye ront pour enfiler des patenostres*<sup>4424</sup>, 8,16 florins la livre lorsque le ruban vient de Gênes<sup>4425</sup>. Les aiguilletes peuvent être de cuir<sup>4426</sup> ou

---

<sup>4413</sup> *Ibid.*, n° 558.

<sup>4414</sup> *Ibid.*, n° 882. L'achat est enregistré alors que le roi René est hors de Provence.

<sup>4415</sup> Nous revenons sur ce point un peu plus loin.

<sup>4416</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1101.

<sup>4417</sup> *Ibid.*, n° 1242.

<sup>4418</sup> Comptes de l'argentier de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne : *Item pour la fachon desdittes deux robes et deux paires de chausses et pour trois douzainnes d'esguillettes et lachetz pour lesdiz fols, 32 s.* (Bessey et al. 2008, p. 624). *Et premierement, pour une livre de reuban de soye dont ont esté faictes esguillettes et lassetz pour mondit seigneur, 9 £. Item pour ferrage desdictes esguillettes 2 s.* (*Ibid.*, p. 635).

<sup>4419</sup> Schäfer 1937, p. 189.

<sup>4420</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1960.

<sup>4421</sup> *Ibid.*, n° 4340.

<sup>4422</sup> *Ibid.*, n° 1485.

<sup>4423</sup> *Ibid.*, n° 2132.

<sup>4424</sup> *Ibid.*, n° 4213.

<sup>4425</sup> *Ibid.*, n° 2143.

<sup>4426</sup> Exemples : Arnaud d'Agnel 1908, n° 2046, 2186, 1807 et 2656 en cuir tanné.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de soie<sup>4427</sup>. Les prix à la douzaine sont de 10 deniers<sup>4428</sup>, 12 deniers<sup>4429</sup>, 1 gros<sup>4430</sup>, 1,5 gros pour des *aiguillettes noires*<sup>4431</sup> et enfin 3,5 gros 2 patacs la douzaine d'*esguilletes de soye, pour le roy*<sup>4432</sup>.

L'inventaire après-décès du mercier aixois Jean de Vitry en 1443 enregistre plus de 4700 exemplaires de cordons soit<sup>4433</sup> : une douzaine d'aiguillettes (*agulhetae*) de soie verte avec ferret en fer blanc, *cum boto sive bot ferri albi*, six grosses<sup>4434</sup> d'aiguillettes blanches à trois gros et demi la grosse, quatre douzaines d'aiguillettes de cuir de chien blanc appréciées à quatre gros l'ensemble, onze grosses et quatre douzaines d'aiguillettes *faytissae*<sup>4435</sup> et neuf grosses et huit douzaines d'aiguillettes à ferret court (*de cort bot*) à raison de sept gros et demi la grosse, trois grosses et demi d'aiguillettes de marchand (*dictae merchans*) à six gros la grosse, une demi-grosse d'aiguillettes à armer (*agulhetae armandum*), c'est-à-dire pour fixer les pièces d'armement défensif, à 14 gros la grosse, et enfin une grosse d'aiguillettes non ferrées (*non ferratum*) – toutes les autres le sont donc très certainement – et quatre douzaines d'aiguillettes bâtardes (*bastarda*) dont la valeur n'est pas précisée.

En 1448, l'inventaire du défunt Jean Coraios, boursier, aiguilletier, blanquier et mercier d'Aix originaire de Genève<sup>4436</sup>, fait mention de 75 aiguillettes de cuir blanc de mouton d'une valeur d'un gros, de 36 aiguillettes de cuir de chien pour un total de 2 gros 4 deniers, de 21 aiguillettes de cuir de chèvre évaluées un gros et de douze aiguillettes de cuir rouge *faytissae absque ferro* appréciées 8 deniers. Trois ans plus tard, le marchand Girard Nas remet en commande à Jean Lestusier du diocèse de Cambrais, qui doit partir sur une galère de Jacques Cœur à destination d'Alexandrie, sept grosses et demi d'aiguillettes (*agulhetae*) dorées<sup>4437</sup>. Elles sont peu nombreuses dans la balle d'un colporteur mort à l'Isle-sur-Sorgues en 1545 puisqu'elles se limitent à quatre douzaines d'une valeur de 2 gros<sup>4438</sup> et quelques exemplaires mélangés à des cordons et rubans. Ce marchand itinérant se devait de proposer un

---

<sup>4427</sup> *Ibid.*, n° 723, 1490, 2046, 2656, en Provence ; n° 849, 1455, hors de Provence.

<sup>4428</sup> *Ibid.*, n° 3395, hors de Provence.

<sup>4429</sup> *Ibid.*, n° 1352, hors de Provence.

<sup>4430</sup> *Ibid.*, n° 1252.

<sup>4431</sup> *Ibid.*, n° 2389.

<sup>4432</sup> *Ibid.*, n° 1455, hors de Provence.

<sup>4433</sup> Annexe 8, doc. 20.

<sup>4434</sup> Pour rappel, la *grosse* équivaut à douze douzaines soit 144 individus.

<sup>4435</sup> Probablement du provençal *faitis*, bien proportionné. P. Pansier propose « de luxe » pour le terme provençal *faytissa* rencontré dans un document de 1396 - 1397 où le terme qualifie des peignes et des éperons (Pansier 1929a, p. 161).

<sup>4436</sup> Annexe 8, doc. 21. Coulet 1988, p. 479.

<sup>4437</sup> AD BDR Aix, 306 E 277, 5 mai 1451.

<sup>4438</sup> Annexe 8, doc. 23.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

large éventail de produits pour satisfaire une clientèle, mais en petite quantité pour pouvoir être porté à dos d'homme. En 1565, un total de 66 douzaines d'*aguillete large de fillonele* – la filoselle est de la bourre de soie – sont vendues lors d'une transaction entre deux marchands d'Avignon<sup>4439</sup>. Un an plus tard, un inventaire avec estime dans le cadre de la cession d'un fond de marchandises entre ces deux marchands<sup>4440</sup> enregistre douze grosses d'aiguillettes de *filozelle doubles* – à double armure ? – à 22 sous la grosse, onze douzaines d'aiguillettes de soie de Naples à 3 livres la grosse. À Marseille, en juin 1575, l'inventaire après-décès de la boutique d'un marchand mercier marseillais offre un panel de cordons de couleurs variées, soit 63 douzaines d'*agulhetes flouret* – un synonyme du terme filoselle<sup>4441</sup> – à 48 sous la douzaine, six grosses en filoselle à 32 sous la grosse et quatre douzaines et deux pièces de *courdons de Roan* à 14 sous la douzaine<sup>4442</sup>. L'offre comprenait également une douzaine de grandes et trois douzaines et demi de lots de lacets sous forme de petites *tabletes de las*, pour respectivement 5 livres et 18 sous la douzaine.

Les États du Comtat Venaissin établissent en juillet 1593 un règlement au sujet des prix qui doivent être pratiqués pour les marchandises qui circulent sur leur territoire<sup>4443</sup>. Les *esguillettes* de cuir ne doivent pas excéder 2 sous 6 deniers la douzaine, les *esguillettes moyennes* 3 sous. Le prix est le même pour celles de Gênes. Il monte à 6 sous la douzaine pour celles de Padoue, à *douze et quinze solz* la douzaine pour les aiguillettes de soie pure. Le prix maximal des autres qualités est fixé à 1 sou 6 deniers la douzaine.

Les tarifs du péage d'Avignon de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle énumèrent six qualités d'aiguillettes dont certaines ont déjà été mentionnées. En 1582, les moins taxées sont les *aguiettes* de filoselle simples, de cuir ou de fil de toutes sortes à 12 deniers la grosse, puis celles de filoselle doubles à 1 sou la grosse, enfin celles de soie à 2 sous la grosse. Les autres qualités sont redevables d'une taxe de 1 sou la grosse. Les ordres de grandeur de l'imposition sont voisins dans les tarifs ultérieurs (**fig. 443**).

Selon les comptes du roi René et de sa femme la reine de Sicile, les cordons sont achetés auprès de fabricants tels qu'un aiguilletier d'Angers<sup>4444</sup>, un gantier<sup>4445</sup> ou un

---

<sup>4439</sup> Annexe 8, doc. 24.

<sup>4440</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>4441</sup> Francoeur *et al.* 1822-1835, article « filoselle ».

<sup>4442</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>4443</sup> AD Vaucluse, B 1516, f° 137 r°.

<sup>4444</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 3395, hors de Provence.

<sup>4445</sup> *Ibid.*, n° 2569, 4350.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cordonnier provençal<sup>4446</sup>, fournis par des chaussetiers en complément de leur marchandise<sup>4447</sup>, acquis auprès de merciers<sup>4448</sup> ou d'autres marchands<sup>4449</sup>, procurés par des valets<sup>4450</sup> ou un clerc<sup>4451</sup> sans que l'origine en soit connue. Leur approvisionnement peut s'avérer lointain : en avril 1451, il apparaît une demi-douzaine de lacets achetés à Paris<sup>4452</sup> et, en juillet 1480 des lacets en provenance de Gênes<sup>4453</sup>.

Parfois, des familiers ou des artisans de la cour doivent eux-mêmes fabriquer les lacets et aiguillettes à partir de matières variées comme de la peau d'agneau : à *Georgin, varlet de nostre garde-robe, pour huit fuseaulx, plains de pelon*<sup>4454</sup> à *faire lassetz que luy avons fait acheter VI gr.*<sup>4455</sup>; ou bien encore de la soie : il est ainsi acquis *cinq cannes de ruban de soye pour faire laz, saintures et aiguillettes*<sup>4456</sup>, du *ruban de soye à faire lassetz*<sup>4457</sup>.

L'emploi des lacets dans la chaussure est attesté archéologiquement au moins depuis l'époque romaine<sup>4458</sup> mais, pour le Moyen Âge, les découvertes sont beaucoup plus fréquentes

---

<sup>4446</sup> *Ibid.*, n° 4340.

<sup>4447</sup> *Ibid.*, n° 4239, en Provence ; n° 1346, hors de Provence.

<sup>4448</sup> *Ibid.*, n° 1083, 1960, 2046, 2076, 2112, 2123, 2132, 2137, 4213.

<sup>4449</sup> *Ibid.*, n° 2143 et 2656, en Provence ; n° 1807, hors de Provence.

<sup>4450</sup> *Ibid.*, n° 4739, en Provence ; n° 1352, 2460, hors de Provence.

<sup>4451</sup> *Ibid.*, n° 1898.

<sup>4452</sup> *Ibid.*, n° 849, hors de Provence.

<sup>4453</sup> *Ibid.*, n° 2143

<sup>4454</sup> Peau d'agneau.

<sup>4455</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 4277. Le valet et la chambrière sont les hommes et femmes à tout faire des riches personnages comme le décrivent de manière humoristique des poèmes français du parisien Christophe de Bordeaux imprimés au XVI<sup>e</sup> siècle :

Extrait de *Varlet a louer a tout faire* (Montaiglon 1855-1878, t. 1, p. 81)

*De tout instrument qui s'accorde*

*Je sçay jouer, tant soit nouveau ;*

*Tuer chien pour avoir la peau,*

*Dont je fais gands et esguillettes*

*Pour jeunes garçons et fillettes,*

*Qui leur sert, et fort bien à points.*

Extrait de *Chambrière a louer a tout faire* (Montaiglon 1855-1878, t. 1, p. 100)

*Pour faire tissu à la main*

*Ruben, parement, esguillettes,*

*Lassetz de couleur, cordelettes,*

*Sur le boisseau, sur le mestier,*

*Le plus seur et habille ouvrier*

*Au pris de moy n'est qu'un novice.*

<sup>4456</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2656.

<sup>4457</sup> *Ibid.*, n° 2143.

<sup>4458</sup> Des chaussures à lacets romaines ont été découvertes en Angleterre par exemple (Turner et Rhodes 1992). Dans le bestiaire en langue d'Oc intitulé *Aiso son las naturas d'alcus auzels e d'alcunas bestias*, rédigé au XIII<sup>e</sup> siècle, le singe imitateur, suivant en cela une tradition romaine, après avoir observé un homme chausser et lacer des souliers, se fait capturer après avoir reproduit ce geste sur des chaussures laissées à cette intention (Se reporter à Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, p. 678-679, 680).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

à partir du X<sup>e</sup> siècle<sup>4459</sup>. Toutefois, aucun ferret n'a semble-t-il été retrouvé en place sur des cordons prévus à cet usage. De même, dans l'iconographie, les ferrets ne s'y trouvent pas figurés (**fig. 433**) soit que les extrémités soient cachées, soit que l'artiste n'ait pas souhaité aller plus avant dans le détail, soit que les lacets de chaussure ne comportaient pas de ferret. Cependant, d'après S. Malacrida, une sculpture provençale de la fin du XV<sup>e</sup> siècle montrerait une chaussure avec un lacet ferré<sup>4460</sup>.

Les manches pouvaient également être fermées par des lacets<sup>4461</sup> comme le mentionne l'auteur du *Poème moral*, texte français rédigé en Wallonie vers 1200 :

*Engardeiz grant folie : si forment lace et loie*

*Les braz et costreiz k'a grant paine soi ploie*<sup>4462</sup>.

Ces manches indépendantes et donc interchangeables, connues au moins depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4463</sup>, qu'il faut poser ou déposer selon qu'on s'habille ou qu'on se dévêt car elles sont étroites, étaient lacées ou cousues : le troubadour Amanieu de Sescas – actif dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle – recommande aux femmes de chambre d'avoir toujours des aiguilles et du fil pour recoudre les manches de leurs maîtresses et ainsi être prête à réagir à toute situation, par exemple lorsqu'elles en offraient une lors d'un tournoi<sup>4464</sup>, comme celle que Flamenca fait porter à Guillaume<sup>4465</sup>. Dans le *Roman de Flamenca* rédigé vers 1240 - vers 1250, Guillaume coût ses manches avec une petite aiguille d'argent avant d'aller voir celle qu'il courtise<sup>4466</sup>. Dans un « enseignement » Amanieu de Sescas conseille également :

*Et enans que-us cordetz*

Je trouve bon qu'avant de vous lacer

*Lau que-ls bras vos lavetz,*

Vous vous laviez les bras,

*E las mas e la cara.*

Les mains et le visage.

---

<sup>4459</sup> Par exemple, les chaussures du second Moyen Âge retrouvées dans le Nord de l'Europe étudiées par Q. Mould, I. Carlisle et E. Cameron (Mould *et al.* 2003), les chaussures et lacets des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles et du XII<sup>e</sup> siècle, découverts lors de la fouille des Grandes Arcades à Strasbourg (Rieb et Salch 1973, n° 398 et 404), les chaussures du XIII<sup>e</sup> siècle découvertes à Zurich (Volken *et al.* 2001), les chaussures d'enfants et d'adultes de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle retrouvées place de la Comédie à Metz (Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 156, 160, 161).

<sup>4460</sup> Malacrida 1983, p. 45.

<sup>4461</sup> Le livre des frères Bonis (Forestié (édit.) 1890-1893) rassemble plusieurs dizaines d'exemples d'achat de manches, le plus souvent par paire, mais le moyen de fixation n'est pas précisé.

<sup>4462</sup> Bayot (Édit.) 1929, Strophe 129, vers 515 et 516.

<sup>4463</sup> Les manches indépendantes sont mentionnées dans *Erec et Enide* de Chrétien de Troyes rédigé vers 1160-1164 (vers 2085) et dans le *Perceval* (vers 1180 ou vers 1190) du même auteur (vers 5363, 5397, 5402). À consulter sur le dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes : <http://www.atilf.fr/dect/> (consulté le 20 juin 2014).

<sup>4464</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, vers 2223, note b.

<sup>4465</sup> *Ibid.*, vers 7782-7797.

<sup>4466</sup> *Ibid.*, vers 2217-2219.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pourpoint<sup>4474</sup> (**fig. 435 et 436**). Parfois, la cotte est lacée sur les côtés. L'iconographie montre trois manières de disposer le lacet : horizontalement (**fig. 436**), en zigzag (**fig. 431, 432 et 435**), recroisé (**fig. 430**). Des aiguillettes permettent dans certains costumes la fixation des chausses au pourpoint et la fermeture de la braguette (**fig. 436 et 439**)<sup>4475</sup>. Le manteau peut, par exemple, être attaché à hauteur du col par un simple cordon noué (**fig. 434 et 440**), par un long cordon noué au sortir d'un œillet – selon un dispositif assez ancien (**fig. 437 et 438**) –, sur le côté à l'aide de plusieurs lacets (**fig. 441**)<sup>4476</sup>. Le cordon sert également à décorer des chapeaux de théâtre<sup>4477</sup>, ceux des cardinaux<sup>4478</sup> ou bien encore la coiffe papale<sup>4479</sup>. V. Gay signale également l'emploi d'aiguillettes pour l'attache d'affiquets – des fermaux décoratifs – à des chapes ecclésiastiques<sup>4480</sup>.

Les lacets permettent de fixer la broigne, le heaume et la ventaille sur le haubert ou le camail sur le bassin<sup>4481</sup>. La littérature de langue d'Oc en fait mention. Dans le *Roman de Jaufré* (vers 1180), à plusieurs reprises, des hommes en arme délassent leur ventaille ou leur

---

<sup>4474</sup> En juillet 1478, des rubans de soie sont achetés pour les pages du roi René, pour fermer leurs *pourpoint* au collet (Anaud d'Agnel 1908, n° 1807).

<sup>4475</sup> Dans le Yorkshire du Nord, sur le site de la bataille de Towton (1461), huit fragments de lacet ont été retrouvés à hauteur du pubis d'un squelette (Minvielle-Debat 2000).

<sup>4476</sup> Les comptes de la chambre apostolique regorgent de mentions d'achats de cordons pour toutes sortes d'utilisation et notamment pour les différents types de manteaux et vêtements portés par les papes : *capellina* en 1320 (Schäfer 1911, p. 403), *camisia* en 1326 (Schäfer 1911, p. 477), *dalmatica*, 1372 (Schäfer 1937, p. 413), *dossale* en 1327 (Schäfer 1911, p. 256), *mantellus* en 1317, 1323, 1326, 1330, 1337, 1354, 1357, 1360, 1375 (Schäfer 1911, p. 202, 402, 430, 477, 523 ; Schäfer 1914, p. 72, 549, 671, 672, 775 ; Schäfer 1937, p. 614), *pallium* en 1375 (Schäfer 1937, p. 615), *pannus* en 1321, 1326 (Schäfer 1911, p. 409 et 468), *rauba* en 1321 et 1322 (Schäfer 1911, p. 409, 418), *superpellicium* en 1360 (Schäfer 1914, p. 770), *supracellum* en 1320 (Schäfer 1911, p. 401), *vestis* en 1329 et 132 (Schäfer 1911, p. 504, 529). Le compte des funérailles de Clément VI (1352) mentionne *pro X palmis de sendato de grana et uno cordone de serico de grana, qui X palmi, et cordones ponderaverunt XI uncias et fuerunt pro mantello conclavi VIII floren. VIII gross* (Déprez 1900, p. 245-246). J. Bourilly (1928, p. 49) dit à propos du manteau en Provence : « Il se portait attaché par un fermail ou une cordelière passée dans les œillets, tantôt ouvert devant : c'est la façon habituelle dont le portent les femmes ; - tantôt agrafé sur l'épaule droite, « à la mode de France » ; - tantôt agrafé sur l'épaule gauche « à la mode d'Espagne » ; - tantôt un pan rejeté sur l'épaule opposée. » Il est difficile cependant de juger de la véracité de ces informations que l'auteur ne s'est pas donné la peine de prouver par des documents. L'iconographie provençale conservée n'illustre pas son propos.

<sup>4477</sup> Dans le cadre du retour du cardinal légat Julien de la Rovère à Avignon en 1481, il est dépensé 1 florin 6 gros *pour fere les cordons du chapeau et fornyr de tout point* (Pansier 1919, p. 45).

<sup>4478</sup> Schäfer 1911, p. 203 (1317), p. 248 (1321), p. 504 (1329), p. 529 (1332) ; Schäfer 1914, p. 185 (1342), p. 242 (1344) ; Schäfer 1937, p. 386 (1372).

<sup>4479</sup> En 1317, il est acheté par deux fois un *cordonus pro redondello domini nostri* (Schäfer 1914, p. 202).

<sup>4480</sup> Gay 1888, p. 17, à la date de 1449 : *Pour 12 aiguillettes de cuir de chien ferees pour attachier les affiques aux chappes de l'église* (Comptes de N. D. de Saint-Omer).

<sup>4481</sup> Buttin 1971, p. 392, 409.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

heaume (*deslassa la ventaila*)<sup>4482</sup>. Dans le *Roman de Daurel et Beton*, avant d'aller combattre deux chevaliers de l'armée du sultan, Beton *lassa l'elme*<sup>4483</sup>. Dans le *Roman de Flamenca* (entre 1240 et 1250), il est dit d'un personnage qu'on ne l'a jamais vu lacer le heaume ni revêtir l'armure, *non lasset elm ni vesti fer*<sup>4484</sup>. D'après un miracle survenu en juin 1379, un chevalier tombé à l'eau alors qu'il passait d'un navire à un autre invoqua Urbain V alors qu'il s'enfonçait dans la mer et ne dut sa vie sauve qu'à l'intervention du bienheureux pape. Il portait alors son harnais de guerre d'un total de 150 livres, à savoir un jupon, une tunique de fer, une jaquette de velours, un bassinet lacé et attaché, *bacineto ligato et stachato*, des brassières et des gantelets, une épée et un couteau à la ceinture<sup>4485</sup>. La cinquième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles*, recueil commandé par le duc de Bourgogne Philippe le Bon entre 1464 et 1467, illustre l'emploi des aiguillettes dans l'armement défensif : un soldat français, libéré par le comte Jean Talbot pour aller rassembler la rançon de son capitaine, et muni d'un saufconduit uniquement valable s'il est désarmé, est arrêté par un anglais sous le prétexte fallacieux de la présence d'*aguilletes a armer pendans au pourpoint du Francois* interprétées comme *vray habillement de guerre*<sup>4486</sup>.

Lors de sa visite de la crypte de Saint-Victor de Marseille, un auteur anonyme a pu observer et décrire une ancienne couronne qu'il attribue à un comte de Provence<sup>4487</sup>, mais que Bourrilly interprète comme celle de Notre-Dame de Consolation<sup>4488</sup>. L'objet d'orfèvrerie était fermé par « une charnière qui, au moyen d'une aiguillette servait à rétrécir ou à élargir la couronne ».

Les lacets et aiguillettes ont un usage dans la reliure des livres. En 1309, 1320 et 1367, il est clairement énoncé dans les comptes de la chambre apostolique d'Avignon l'achat de *18 cordi de serico pro instrumentis Alamanie*<sup>4489</sup>, de *4 cordoni pro 1 missali*<sup>4490</sup> et enfin de *14 cordoni pro libris*<sup>4491</sup>. Rien ne certifie leur emploi pour la fermeture des livres, ils ont également pu servir à la reliure et cela paraît assez probable étant donné le nombre de cordons. En mai 1453, il est payé *pour l'argent, la doreure et pour façon d'un fermouer fait*

---

<sup>4482</sup> Nelli et Lavaud 2000<sup>2</sup>, vers 1151, 1518, 2454, 5446.

<sup>4483</sup> Meyer 1880, p. 57, vers 1711.

<sup>4484</sup> *Ibid.*, vers 1979.

<sup>4485</sup> Albanes 1897, n° 37.

<sup>4486</sup> Sweetser (édit.) 1972, p. 54-59.

<sup>4487</sup> Kothen 1864, p. 42.

<sup>4488</sup> Bourrilly 1928, p. 96.

<sup>4489</sup> Guillemain 1978, p. 110, n° 1597.

<sup>4490</sup> Schäfer 1911, p. 403.

<sup>4491</sup> Schäfer 1937, p. 242.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*pour une heure pour ledit seigneur, lequel est fait en façon d'aiguillette*<sup>4492</sup>. Les aiguillettes de soie remboursées au chapelain du roi René en 1479<sup>4493</sup> ont-elles eu la même fonction<sup>4494</sup> ?

L'aiguillette est porteuse de certaines symboliques et croyances. Dans le nord comme dans le sud de la France, l'expression « courir l'aiguillette », *courre l'aguieto* en langue d'Oc, est souvent attachée aux prostituées. La signification originelle de cette expression a fait l'objet d'un débat parmi les érudits qui s'y sont intéressés. Deux hypothèses prévalent. La première propose d'y voir le résultat de l'obligation pour les prostituées de porter dans certaines cités une aiguillette à l'épaule comme signe distinctif. Il en dériverait l'expression qu'une femme qui prostitue son corps court l'aiguillette. La seconde proposition envisage une compréhension plus littérale du terme, cette expression serait issue de la nature du prix que les prostituées auraient obtenu lorsqu'elles gagnaient la course organisée annuellement lors de certaines foires. Il est souvent mentionné comme preuve la foire de Beaucaire. L'un des premiers à la citer est J.-F. Dreux de Radier qui rapporte que les habitants du lieu avaient établi cette course la veille de l'ouverture de la foire de la Madeleine et que le prix en était des aiguillettes<sup>4495</sup>. Par la suite E. et É. Johanneau, dans un de leurs commentaires sur cette expression qu'utilise Rabelais dans le livre III de Pantagruel, affirment sans preuve que lors de cette compétition, les prostituées courraient nues avec l'aiguillette sur l'épaule<sup>4496</sup>. Étant donné le positionnement moral de la société médiévale vis-à-vis du corps nu dans l'espace public, il est fort probable que cette assertion relève bien plus du fantasme que de la réalité. La course des filles de joie est attestée à Arles pour le mois de mai 1487, un document informant que le Grand sénéchal de Provence Aymar de Poitiers a assisté à l'une d'elles<sup>4497</sup>. Dans cette ville, cette compétition aurait perduré jusqu'en 1598 d'après L. M. Anibert, le prix étant une paire de bas de drap et une paire de souliers<sup>4498</sup>. À Beaucaire, la course continuerait d'exister à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle si l'on se réfère à la pièce rimée *L'embaras de la Fieiro de Beaucaire* écrite par Jean Michel de Nismes<sup>4499</sup>. La nature de la récompense n'est pas connue. Cependant une question se pose : la valeur des aiguillettes étant relativement faible, un tel prix aurait-il eu quelque chance de convaincre ces femmes de participer à une compétition

---

<sup>4492</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 879, hors de Provence.

<sup>4493</sup> *Ibid.*, n° 723.

<sup>4494</sup> V. Gay rapporte plusieurs extraits d'archives de la fin du XV<sup>e</sup> siècle attestant de l'usage des aiguillettes pour fermer les livres (1887, p. 17).

<sup>4495</sup> Dreux de Radier 1767, p. 247.

<sup>4496</sup> Johanneau et Johanneau (édit.) 1823, p. 81.

<sup>4497</sup> AD BDR Aix, B 1396, f° 59 r°. Publié par P. Fournier (1909).

<sup>4498</sup> Anibert 1779-1781, p. 364.

<sup>4499</sup> Michel 1700, p. 39 (seconde édition).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dont le trophée ne serait rien moins que le symbole et le témoin de leur ostracisme ? Quoi qu'il en soit, l'idée d'une course avec pour gain l'aiguillette, bien qu'assez peu convaincante après un examen attentif, est pourtant celle qui eut le plus de faveurs historiographiques, peut-être parce qu'elle excite favorablement l'imagination<sup>4500</sup>. Peu nombreux sont ceux qui, comme P. Tamizey de Laroque en 1891 doutent de cette version<sup>4501</sup>. P. Bourilly, en 1928, y accorde encore foi<sup>4502</sup>.

Ce thème de la prostituée et de l'aiguillette est également le sujet d'une affirmation de U. Robert qui, en 1891, expose qu'à Avignon, les filles de joie étaient conduites par la ville au son du tambourin, l'aiguillette sur l'épaule<sup>4503</sup>. Il n'explique pas en quelles occasions. D'après l'érudit P. Véran, à Arles, le sous-clavaire devait promener en la tenant par le bras, au son du tambour, toute nouvelle arrivée au *prostibulum*<sup>4504</sup>. Dans les deux cas, aucun document ne vient confirmer ces informations dont il est permis de douter.

Quelle est donc la signification de l'expression « courir l'aiguillette » ? La neuvième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles*, recueil de contes établi à la demande du duc de Bourgogne Philippe le Bel entre 1464 et 1467, nous éclaire sensiblement<sup>4505</sup>. Un chevalier de passage demande à son hôte, également chevalier, de lui indiquer *si en son village avoit rien de beau pour aller courre l'aguillette*. Dans la nouvelle n° 31, un chevalier donne à son écuyer de fausses raisons pour l'enjoindre à aller se coucher tôt, et ainsi lui laisser le champs libre d'aller rejoindre une dame sans que son serviteur en sache rien : *l'escuier, qui estoit subtil, ce voyant, se doubta tantost que ce bon chevalier vouloit aller courre*. Courir l'aiguillette y est synonyme de recherche de la relation charnelle, les aiguillettes étant peut-être celles des corsets et chausses qu'il faut délasser pour atteindre le corps féminin. Du fait de cet emploi particulier des aiguillettes, il est probable que cette expression est devenue synonyme de fréquenter les prostituées.

Dans les *Évangiles des Quenouilles*, il est énoncé que si les chausses d'une fille ou d'une femme se délaçant dans la rue, c'est à coup sûr le signe que son ami ou son mari se dévoie. Cette pièce vestimentaire est connotée sexuellement du fait de son contact avec la jambe et le délaçage du lien ou du ruban qui entoure la jambe est un dénouement

---

<sup>4500</sup> Par exemple Sabatier 1830, p. 115, Le Roux de Lincy 1859, p. 151-152, Robert 1891, p. 184-185.

<sup>4501</sup> Tamizey de Laroque 1891, note 4.

<sup>4502</sup> Bourilly 1928, p. 122-123.

<sup>4503</sup> Robert 1891, p. 185.

<sup>4504</sup> Bourilly 1928, p. 122.

<sup>4505</sup> Sweetser (édit.) 1972, p. 73-78.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

métaphorique de la relation d'après A. Paupert<sup>4506</sup>. Cette symbolique est reprise par O. de La Marche dans *Le parement et triumphe des dames* où elle rattache le lacet ou cordon à la valeur de Loyauté :

*Le lacet tient le corps en sa droicture*

*Le lacet tient la piece bien assise*

*Le lacet fait moult detours par mesure*

*Pour mieulx servir a ce qu'il a de cure*

*Et tenir ferme la chose plus exquise*

...

*Se le lacet fait maint tours en laceant*

*Pour employer l'effect de son service*

*Loyaulte tient des chemins plus de cent*

*A bien servir au lieu ou son cueur tend*<sup>4507</sup>.

Toujours dans les *Évangiles des Quenouilles*, le nouement de l'aiguillette qui empêche tout commerce charnel est évoqué par une jeune fille qui fait allusion à sa déception lors de sa nuit de nocce : *je le trouway si doux qu'on le eust lyé au droit neu, qu'on en ait froide joye*<sup>4508</sup>. Le célèbre chirurgien A. Paré n'échappe pas à cette superstition qu'il mentionne dans un de ses livres en 1579, confirmant ainsi qu'elle devait être enracinée dans la conscience collective, sans doute même en Provence : *il ne faut pas douter qu'il n'y ait des sorciers qui nouent l'aiguillette à l'heure des épousailles pour empescher l'habitation des mariés, desquels ils se veulent venger meschamment pour semer discorde, qui est le vray métier et office du diable*<sup>4509</sup>. Il n'est pas impossible que l'apparition de cette expression « nouer l'aiguillette » soit la conséquence de l'emploi de lacets pour attacher les braguettes des chausses dans le costume masculin telles qu'elles sont révélées par l'apparition du costume court et près du corps au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 436 et 439**).

En contexte funéraire, la découverte de ferrets de lacet n'est pas couramment signalée sur le territoire provençal mais également hors de Provence, sans doute parce que les inhumations habillées sont rares, parce qu'il n'était pas d'usage d'employer des lacets ferrés pour la fermeture du drap mortuaire. Cela ne peut pas être le seul fait d'une éventuelle absence de traitement de ce mobilier dans la documentation puisque l'étude de lots non

---

<sup>4506</sup> Paupert 1990, p. 76 et annexe I, p. 279 (jour I, chapitre XXV).

<sup>4507</sup> Trepperel Veuve et Jehannot (Édit.) 1520, 1870<sup>2</sup>, chapitre VIII.

<sup>4508</sup> Paupert 1990, annexe I, p. 279 (jour V, chapitre XII, glose).

<sup>4509</sup> Malgaigne (Édit.) 1840-1841, t. 2, p. 733.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

publiés confirme cette faible fréquence. Concernant la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne, treize exemplaires sont susceptibles d'avoir été mis au jour en relation avec des corps dont au moins deux étaient adultes<sup>4510</sup>. À Aix-en-Provence, deux sépultures d'Époque moderne découvertes lors de la fouille du site des Thermes ont fourni un ferret de lacet. Dans un cas, il a été localisé à hauteur de la main gauche, au bas de la partie droite de la cage thoracique<sup>4511</sup>. Au Carré Saint-Jacques à la Ciotat (1585 - 1831), aucun des 1245 corps n'a été retrouvé avec un ferret de lacet. Lors de l'opération archéologique menée à l'emplacement du cloître de Saint-Gilles (XII<sup>e</sup> – milieu XVII<sup>e</sup> siècle), quatre spécimens ont été inventoriés comme appartenant aux sépultures d'un homme, de deux femmes et d'un enfant en bas âge<sup>4512</sup>. Un coffre en bois contenait une femme : à ses pieds ont été retrouvées deux bouclettes en fer, très vraisemblablement utilisées pour la fermeture des chaussures. Un ferret de lacet était disposé sur son corps. Un immature (0 à 6 mois) était enterré dans un linceul en pleine terre avec une épingle et un lacet ferré.

Cette découverte n'est pas dénuée d'intérêt. Au cimetière des Fédons à Lambesc, huit sujets immatures, et aucun adulte, ont été mis au jour avec des ferrets de lacet disposés dans la région du thorax<sup>4513</sup>, du bassin<sup>4514</sup> et/ou de la jambe gauche<sup>4515</sup>. Ces sépultures n'ont pas ou peu fourni d'épingles. Bien que les corps de ces enfants ne représentent que 6 % du total des 133 individus, la conjonction de ces caractéristiques semble pouvoir être interprétée comme la conséquence d'un geste funéraire spécifique : l'emploi d'un linceul ou d'un habit particulier ?

#### 3.3.2.2. Typologie des ferrets de lacets

Le ferret métallique, presque toujours en alliage cuivreux, est souvent le seul vestige qui témoigne de l'existence de lacets. Il est fréquemment retrouvé sur les sites depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. L'étude de ces objets a mis en évidence l'existence de deux types, l'un avec rivet(s) (type B), l'autre sans rivet (type A). Lorsqu'ils sont fragmentés, ce qui est régulièrement le cas, ou bien encore oxydés, il n'est pas toujours

---

<sup>4510</sup> Numéros d'inventaire 217 (deux références), 225 (deux objets), 327, 667, 693, 696 a, 718, 726, 1175 (trois artefacts).

<sup>4511</sup> Objet n° 199.

<sup>4512</sup> Objets n° 2010-28, 49, 63 et 98.

<sup>4513</sup> Sépultures 28 (un ferret de lacet), 36 (deux spécimens), 52 (un exemplaire), 59 (un artefact), 68 (un individu), 71 (un ou deux objets).

<sup>4514</sup> Sépulture 71 (un ou deux spécimens).

<sup>4515</sup> Sépultures 16 (un ferret), 48 (deux exemplaires).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aisé d'en reconnaître la typologie<sup>4516</sup>. Aucune trace de dorure, d'étamage ou d'argenture n'a été détectée sur les exemplaires provençaux et seul un ferret, retrouvé dans le Gard, est signalé avec une couverture blanche<sup>4517</sup>. À Winchester, en Angleterre, de nombreux spécimens ont été recouverts d'une matière noire brillante qui présente des similitudes avec une facture attestée plus tardivement et obtenue par cuisson d'asphalte avec de l'huile de lin<sup>4518</sup>.

#### **Type A : Ferret de lacet sans rivet (fig. 444, n° 1 à 17)**

Les ferrets de lacet sans rivet sont été scindés en deux sous-types selon que la tôle est décorée ou non.

#### **Type A1 : Ferret de lacet, sans rivet, uni (fig. 444, n° 1 à 10)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : 25 exemplaires provenant de sépultures, de comblements de caveaux ou de remblais datés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : deux spécimens H.S. et un objet issu d'une strate du XVII<sup>e</sup> et peut-être du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : un ferret de lacet, sépulture d'Époque moderne.
- Musée Granet, Aix-en-Provence : quatorze exemplaires dans des contextes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : 26 ferrets, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Abbaye de Montmajour, Arles : n° 7, remblai du XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 29, comblement de tranchée de fondation, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : L13/27, H.S.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : treize objets, remblai de fossé, seconde moitié

---

<sup>4516</sup> De nombreux spécimens signalés dans la bibliographie sont de type indéterminé car ils n'ont pas été décrits ou dessinés ou que la représentation n'est pas assez fine.

<sup>4517</sup> Ce ferret a été mis au jour dans la Maison des chevaliers à Pont-Saint-Espirit, dans un niveau d'occupation du XIV<sup>e</sup> siècle (Leclaire 1992, p. 69). Il est décrit comme « argenté ».

<sup>4518</sup> Biddle et Hinton 1990a, p. 581. V. Gay a relevé des ferrets d'aiguillettes émaillés de diverses couleurs dont de nombreux en noir dans un inventaire de 1591 des biens de Guillaume de Montmorency (Gay 1887, article « Ferret d'aiguillette »).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

du XVI<sup>e</sup> siècle.

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-mer : n° B5600912, remblai de destruction, postérieur milieu XIV<sup>e</sup> siècle ; n° B5600949, H.S.,
- Les Fédons, Lambesc : quinze spécimens retrouvés dans les sépultures de 8 femmes et 3 enfants morts de l'épidémie de peste de 1590.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : 13 individus trouvés dans des niveaux datés entre le XIV<sup>e</sup> et le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 99, remblai, XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle ? ; n° 48, vers 1770 ; n° 10, milieu - seconde moitié XVII<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : trois exemplaires de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, un autre de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le dernier du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Ilot 61-62 N, Les Pistoles, Marseille : un spécimen de datation inconnue.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille, n° 775, remblai du second quart/milieu XIV<sup>e</sup> siècle - fin XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 17, remblai du XIX<sup>e</sup> siècle
- Vieille Major, Marseille : n° 25, comblement d'une tombe de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : deux artefacts dans des sépultures féminines du XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle, deux objets dans une tranchée d'épierrement du dernier quart XVIII<sup>e</sup> - premier quart XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* de Marsens, Le Muy : deux artefacts, couche de destruction du XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1751, remblai pour l'installation d'un sol, vers 1285 - vers 1309/1315 ; n° 872, sol de bâtiment, n° 908, niveau de destruction cendreuse, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1672, sol de bâtiment, n° 2535, sol de zone de circulation, n° 2712, couche de dépotoir, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 3538, H.S.
- Cour de justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 356-14-04, couche du XIV<sup>e</sup> siècle
- Hôpital, Fréjus, Var : n° 4, début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 6 (quatre ferrets), XIV<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : douze artefacts entre le second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Palais des Papes, salle de Théologie, Avignon : nombreux ferrets retrouvés dans des contextes datés entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : 49 éléments, entre vers 1365 - vers 1400 et 1960.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-71, comblement de puits, vers 1380 - 1430 ; 29 exemplaires de datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : treize individus de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : huit éléments de datation inconnue.
- Rue du Limas, Avignon : douze ferrets de lacet de datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 11, dépotoir, vers 1530 - 1540.
- Forteresse, Mornas : dix spécimens non représentés du XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle ?

Le ferret de lacet sans rivet, uni, est le type le plus courant en contexte archéologique en Europe de l'Ouest<sup>4519</sup>. Sa longueur est généralement comprise entre 2 et 3 cm et le

---

<sup>4519</sup> **France, Ariège** : un individu, contexte inconnu, château de Montségur (Czeski 1990, p. 398). **Aude** : au moins deux spécimens, couches effondrées, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 225-226) ; six exemplaires, dépotoir XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 75) ; un artefact, contexte inconnu, castrum de Lastours (Barrère 1999, p. 826, fig. 2, n° 5) ; une cinquantaine de ferrets de lacet, couches diverses des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, château de Montséret (Immel et Lapeyre 1981, p. 12 ; Immel et Lapeyre 1982, p. 15). **Aveyron** : un individu à hauteur des genoux d'un squelette (en place ?) dans un sarcophage, XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle ?, église Saint-Symphorien, Viala-du-Tarn (Pujol 1993, p. 179). **Bas-Rhin** : 29 artefacts, strates des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, château d'Ortenbourg, Sherwiller (Rieb et Salch 1973, n° 379) ; quatorze spécimens, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.129). **Calvados** : 23 ferrets de lacet, contexte du XV<sup>e</sup> siècle, Montoir-Poissonerie, Caen (Vivre au Moyen Âge 2002, n° 180). **Charente-Maritime** : au moins cinq exemplaires, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, nombreux sites, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 79-80). **Corse** : sept objets, site occupé entre 1413/1414 et 1491, castelli de Sia, Ota (Doazan 1985, Comiti 1996, p. 49). **Deux-Sèvres** : un spécimen, remblai du XV<sup>e</sup> siècle, église et cimetière du Saint-Sépulcre, Parthenay (Fourteau Bardaji 1989, p. 37). **Doubs** : treize dont certains avec couverture argentée, contextes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour la plupart, Bourg Saint-Martin, Montbéliard (Fuhrer 2000, p. 117-118). **Haute-Savoie** : sept exemplaires, couche de démolition du XVI<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 98-99). **Hautes-Alpes** : un artefact, fouilles non autorisées, H.S., chapelle des Gicons, Saint-Disdier, (Fichier Lucy Vallauri 1969). **Hérault** : un ferret de lacet, habitat, 1560 - 1580, La Cisterne, Cabrières (Paya 1991, p. 59). **Indre-et-Loire** : trois individus, remblai de cimetière médiéval, cimetière de l'église, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 157) ; deux artefacts dont un à bords repliés vers le centre, couches de dépotoir des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles, château de Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 74 et 76) ; sept ferrets de lacet, sépultures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, comblement de fosse XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle (?),

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

diamètre maximal de sa douille entre 0,2 et 0,3 cm. De plus grands exemplaires (**fig. 444, n° 1 à 4**) peuvent atteindre les 4,5 cm de long et 0,8 cm de diamètre. L'interprétation de ces derniers objets en tant que ferrets de lacet n'est pas sans poser problème car il a pour corolaire que les cordons avaient un diamètre particulièrement important, largement supérieur au

---

Saint-Mexme de Chinon (Motteau 2006). **Isère** : un objet, contexte inconnu, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 30) ; plusieurs exemplaires, datation inconnue, château de Bressieux (Girard et Lafond 2009, p. 167). **Meurthe-et-Moselle** : nombre indéterminé, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 143, fig. 110). **Moselle** : trois spécimens, seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, place de la Comédie, Metz (Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 171). **Nord** : un exemplaire, contextes de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle, Rue Mongat, Douai (Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 25). **Seine-et-Marne** : 32 artefacts dont trois en fer ?, fin XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, utilisation des latrines puis dépotoir, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, p. 116 et Coste 2006 a, p. 120 et catalogue p. 173, 175). **Seine-et-Marne** : un ferret de lacet, XIV<sup>e</sup> siècle, château de Boves (Legros 2012b, n° 59). **Vosges** : deux ou trois dizaines d'artefacts, bas Moyen Âge ou Époque moderne, château d'Épinal (Kraemer 2002, p. 248-249). **Espagne** : **Province de Barcelone**, trois ferrets de lacet ?, contexte du deuxième ou du troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, Galzeran, Sant-Fost-de-Campsentelles (Oliver Castaños 1989, p. 402). **Italie**, **Province de Coni** : au moins trois spécimens, strate du XVI<sup>e</sup> siècle, Château de Montaldo di Mondovì (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 226). **Province de Grosseto** : un exemplaire, contexte XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 153). **Province de Massa-Carrara** : deux artefacts, contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, collina de San Giorgio, Filattiera (Cabona 1982, p. 353). **Province de Palerme** : deux pièces, 1240-1350, Brucato, Termini Imerese (Pesez 1984, p. 532). **Province de Pise** : un individu, strate du XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, castello di Ripafratta, San Giuliano Terme (Amici 1989, p. 468). **Belgique, province de Namur** : deux pièces, L = 2,6 et 2,5 cm, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, rue Genard/porte chevalier, Bouvignes (Thomas *et al.* (dir.) 2014, p. 105, n° 153 et 154). **Royaume-Uni, Berdeenshire** : un objet, strate des XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, Saint-Paul Street, Aberdeen (Goodall 1982, p. 186). **Carmarthenshire** : 21 exemplaires dont certains à bords rentrants, postérieurs au XV<sup>e</sup> siècle, Carmarthen Greyfriars (Brennan 2001, n° 74, type B). **Dumfries and Galloway** (Écosse) : 143 ferrets, 1250/1300 - 1600, Whithorn et Saint-Ninian (Nicholson 1998a, p. 375). 13 individus, vers 1320 - 1600, abbaye de Dundrennan (Dunn 2001, p. 42, 45, n° 8, 16, 18, 31, 34, 36, 37). **Edimbourg** : 49 artefacts, contextes du XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, cathédrale Saint-Gilles d'Edimbourg (Franklin et Collard 2006, p. 53-54). **Essex** : six objets, contextes datés de 1211 - 1306 à 1425 - 1511, King John's hunting lodge, Writtle (Rahtz 1969, n° 86, 88 à 92) ; nombre indéterminé, fin du Moyen Âge et Époque moderne, Viking Hall, Waltham Abbey (Huggins 1976, p. 117). **Hampshire** : 46 exemplaires, contextes du milieu/seconde moitié XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Winchester (Biddle et Hinton 1990). **Herefordshire** : deux individus, seconde moitié XVII<sup>e</sup> siècle, Bewell House, Hereford (Shoesmith (dir.) 1985, fig. 7, n° 13 et 14). **Leicestershire** : un spécimen, XV<sup>e</sup> siècle, The Austin Friars (Clay 1981, p. 137, n° 50). **Londres** : nombreux objets, vers 1230 - vers 1260 à vers 1400 - vers 1450 (Egan et Pritchard 1991, 2002<sup>2</sup>, p. 282 à 284). **Southampton** : un exemplaire, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Cuckoo Lane B (Harvey *et al.* 1975, n° 1770). **Yorkshire du Nord** : nombreux objets, type bords à bords (60 %) depuis la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, type à bords rentrants (10,9 %) depuis le XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, type à bords superposés (28,75 %) à partir du XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2918-2921) ; trois objets, vers 1480 - 1490, the Woolhouse, Fountains Abbey (Coppack 1986, n° 30-32). **West Lothian** : 99 exemplaires, remblais et sépultures, la plupart du XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, abbaye de Linlithgow (Stones 1989, p. 159, ill. 100, microfiche section 9.5.5, fiche 12.F14 et 12.G1). **Croatie** : **Comitat de Split-Dalmatie** : cinq individus, sépulture non datée, Cimetière du second Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint Saviour, Vrh Rika (Petrinec 1996, p. 107). **États-Unis, État du Maine** : un ferret de lacet, occupation entre 1635 et 1674, Fort Pentagouet, Castine (Faulkner et Faulkner 1989, p. 156)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

centimètre en tenant compte de l'écrasement nécessaire des fibres textiles, ce qui n'apparaît pas très courant dans le costume. Peut-être ont-ils été employés pour le harnachement ? Cependant, à l'image d'un objet en fer de Rougiers interprété par G. Démians d'Archimbaud comme un ferret de lacet (**fig. 445**), ces tôles enroulées ont pu avoir une autre utilisation. En l'occurrence l'objet évoqué s'est révélé être une tie de fuseau comme le montre une découpe spiralée permettant l'attache du fil. Des tôles enroulées de grand diamètre ont été interprétées comme ferrets de lacet au château de Vuache à Vulbens en Haute-Savoie<sup>4520</sup>, à Wharram dans le Yorkshire<sup>4521</sup>, à Winchester dans le Hampshire<sup>4522</sup>, à York<sup>4523</sup> et à Londres<sup>4524</sup>, objets dont les contextes les situent entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Le même intervalle chronologique semble également convenir à la plupart des exemplaires dépassant 4 cm de long mais la pauvreté du corpus mobilier moderne et contemporain publié n'autorise pas, pour le moment, à valider cette constatation.

Les artefacts provençaux les plus anciens sont datés de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, en Italie, un objet incomplet retrouvé dans une couche de chantier de construction du X<sup>e</sup> siècle sur le site de l'église abbatiale de San Caprasio à Aulla, dans la province de Massa-Carrara<sup>4525</sup>, pourrait bien être identifié comme un ferret de lacet. À Winchester, des fouilles ont livré un spécimen dans une strate située vers 1110<sup>4526</sup>. S'agit-il d'objets intrusifs ? Pour ce qui est de l'exemplaire anglais, les auteurs le soupçonnent tout comme pour cinq autres individus<sup>4527</sup>, de type B ou dont le type n'a pu être identifié, découverts pour l'un dans une couche du milieu/seconde moitié XI<sup>e</sup> siècle et pour les suivants dans des strates du XII<sup>e</sup> siècle dont quelques unes datées vers 1110<sup>4528</sup>. Faut-il suivre les archéologues anglais dans leur appréciation ? Le dossier iconographique montre l'emploi de lacets aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles mais rien ne prouve qu'ils aient été ferrés aux deux extrémités. Les artefacts en provenance de strates du XII<sup>e</sup> siècle sont au nombre de huit et ils sont issus de contextes différents. L'existence d'un ferret de type A2 découvert à York dans un contexte du

---

<sup>4520</sup> Raynaud 1993, p. 98-99, couche de démolition du XVI<sup>e</sup> siècle, l x d = 4,7 x 0,5 cm.

<sup>4521</sup> Goodall 1979, p. 111, couche d'abandon, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>4522</sup> Biddle et Hinton 1990a, n° 1792 et 1793, milieu XII<sup>e</sup> siècle et seconde moitié XI<sup>e</sup> - première moitié XII<sup>e</sup> siècle, L x d = 3,1 x 0,65 et 4,3 x 0,8 cm.

<sup>4523</sup> Ottaway et Rogers (dir.) 2002, n° 12914 et 12915, première moitié XIII<sup>e</sup> et première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, L x d = 8,5 x 0,8 et 8,2 x 0,8 cm.

<sup>4524</sup> Egan et Pritchard 1991, 2002<sup>2</sup>, p. 290, n° 1441 et 1443, vers 1270 - vers 1350, L x d = 7,25 x 0,8 cm et 9 x 0,6 cm ; n° 1445, vers 1350 - vers 1400, L x d = 5,9 x 0,6 cm.

<sup>4525</sup> Arslan *et al.* 2006, p. 182.

<sup>4526</sup> Biddle et Hinton 1990a, n° 1789.

<sup>4527</sup> Les n° 1792 et 1793 évoqués ci-dessus ne sont pas compris.

<sup>4528</sup> Biddle et Hinton 1990a, p. 581-583.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

milieu du XII<sup>e</sup> siècle aiguillonne l'attention. Il semble finalement plausible que des ferrets de lacet aient bien été fabriqués au XII<sup>e</sup> siècle, peut-être même dès les environs de 1110.

#### **Type A2 : Ferret de lacet, sans rivet, décoré (fig. 444, n° 11 à 17)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 64 d'une couche des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> (?) siècles.
- Église Saint-Blaise, Arles : SBL 82.I.1.77, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 278 (dix ferrets), remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 431 dans une couche de sable de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle avec mobilier infiltré.
- Vieille Major, Marseille : n° 9, remblai de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Espirit : n° 55, remblai du XV<sup>e</sup> siècle ; n° 56, couche d'occupation du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2172, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360.

Les ferrets provençaux de ce type peuvent être divisés en trois groupes. Le premier rassemble ceux qui sont ornés par la gravure. Dans le corpus, trois artefacts ont été incisés, avant enroulement de la tôle, de lignes obliques parallèles (**fig. 444, n° 14, 15 et un objet non figuré**) disposées de telle manière que, pour l'un d'eux, elles sont pour la plupart jointives à leurs extrémités (**fig. 444, n° 15**). Un troisième individu, avec couverture blanche, est décoré de croisillons (**fig. 444, n° 12**). Des motifs en zigzag ou constitués d'un quadrillage oblique se retrouvent sur des artefacts découverts dans des contextes médiévaux et modernes mais ce genre d'ornementation est assez rare. Un ferret court paré de zigzags sur chaque bord de la tôle provient d'un dépotoir du site de Castel Delfino à Pontinvrea dans la province de Savone en Italie, occupé entre 1206 et 1223<sup>4529</sup>. Deux autres, le premier arborant des zigzags (1560 -

---

<sup>4529</sup> Milanese 1982, p. 102.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1875), le second, un quadrillage oblique (datation inconnue) ont été mis au jour sur le site de l'abbaye de Jedburgh en Écosse<sup>4530</sup>. À La Rochelle, un individu de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle de la fouille de la Motte Rouge présente des lignes obliques jointives sur les bords, en-dessous de deux lignes vraisemblablement embouties<sup>4531</sup>. Des lignes parallèles sont semble-t-il gravées sur une pièce au contexte non renseigné provenant du château de Bressieux en Isère<sup>4532</sup>.

Les ferrets essentiellement confectionnés dans des tôles embouties sont à peine plus fréquents et constituent le second groupe. L'un des spécimens du corpus a été obtenu à partir d'une tôle ondulée obliquement (**fig. 444, n° 16**), de même, deux exemplaires retrouvés à Winchester du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié - milieu XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4533</sup>, un objet du XVI<sup>e</sup> siècle en provenance du château de Montaldo di Mondovi dans la province de Coni<sup>4534</sup>, enfin un artefact découvert à York, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, proviennent de tôles embouties mais à l'ondulation presque horizontale<sup>4535</sup>. Peut-être peuvent-ils être mis en parallèle avec les aiguillettes *quarrees torsées* signalées dans un inventaire des biens de Louis de Touraine<sup>4536</sup>. Pour deux autres individus provençaux, des motifs répétitifs de croix de saint André (**fig. 444, n° 13**) ou en V (**fig. 444, n° 11**) sont limités par des lignes horizontales. À York, la tôle d'un objet, d'une strate du milieu XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, est parsemée de croix de saint André<sup>4537</sup>. Sur ce même site, le motif embouti d'un autre artefact est un quadrillage oblique du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4538</sup>. Une ornementation plus complexe alternant lignes horizontales, fleurs de lys, points et croix de saint André a été élaborée pour un ferret en provenance d'un dépotoir du second quart ou du troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle du château de Tours<sup>4539</sup>. Pour être complet avec la bibliographie rassemblée, les fouilles du village minier de Brandes-en-Oisans (XII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle) à l'Alpe d'Huez en Isère ont fourni un ferret dont l'extrémité présente un décor indéterminé<sup>4540</sup>. À La Rochelle, le site de la Motte Rouge a fourni un rivet avec une ligne gravée sous le bord proximal et deux

---

<sup>4530</sup> Caldwell 1995a, p. 85, n° 19 et 20.

<sup>4531</sup> Berthon (dir.) 2013, p. 80, n° 168.

<sup>4532</sup> Girard et Lafond 2009, p. 167, fig. 206, n° 7.

<sup>4533</sup> Biddle et Hinton 1990a, n° 1821, 1834.

<sup>4534</sup> Cortellazo et Lebole di Gangi 1991, p. 226.

<sup>4535</sup> Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2918-2921, n° 12916.

<sup>4536</sup> Roman 1894, n° 98 (1393).

<sup>4537</sup> *Ibid.*, p. 2918-2921, n° 13388.

<sup>4538</sup> Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2918-2921, n° 13389.

<sup>4539</sup> Motteau (dir.) 1991, n° 77.

<sup>4540</sup> Bailly-Maître 1983, p. 103, 106.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

finies moulures à l'opposé<sup>4541</sup>. Enfin, les recherches archéologiques menées au château de Pymont, à Villeneuve-sous-Pymont dans le Jura, ont mis au jour un ferret de lacet, non daté précisément dans la publication (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), dont le détail du décor est difficilement lisible à cause d'un mauvais ombrage du dessin<sup>4542</sup>.

Le troisième et dernier groupe contient un unique objet fabriqué par réutilisation d'une tôle de chape ou de mordant ornée d'incisions (**fig. 444, n° 17**).

Les ferrets de lacet décorés, sans rivet, présentent une diversité de motifs ornementaux qui pour le moment, en raison du faible nombre d'objets reconnus en Provence et dans la bibliographie de comparaison, rend impossible tout essai de définition plus précise de la typochronologie.

#### **Type B : Ferret de lacet à rivet(s) (fig. 444, n° 18 à 25)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- 16, boulevard de la République, Aix-en-Provence : sept exemplaires tirés du comblement d'un fossé moderne.
- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : trois objets des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> (?) siècles.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 67, sépulture d'Époque moderne.
- Musée Granet, Aix-en-Provence : neuf artefacts du XVI<sup>e</sup>, de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ou H.S.
- Église Saint-Blaise, Arles : 22 spécimens, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Abbaye de Montmajour, Arles : six individus, remblais des XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles et du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : quinze exemplaires issus d'un remblai de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ; un objet trouvé dans un sol d'habitat des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5600916 et B5600919, sols du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° B560099 et B5600917, couches de destruction postérieures au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4541</sup> Berthon (dir.) 2013, p. 80, n° 167.

<sup>4542</sup> Jeanjacquot 1993, fig. 62, n° 1913. Le site est occupé du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Les artefacts n'ont pas été contextualisés dans la publication.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Château des Baux, Les Baux-de Provence : 35 objets entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le second quart du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 33, remblai du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : s.n. 15, remblai pour l'établissement d'un sol, XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 383, contexte inconnu.
- Esplanade de la Major, Marseille : n° 4, remblai d'installation de sépulture, 1720.
- Hôtel Dieu, Marseille : n° 2, couche de limon dans la zone du four de bronzier, début XVII<sup>e</sup> siècle ?
- Vieille Major, Marseille : n° 24, comblement d'une tombe maçonnée de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3252, sol de zone de circulation ; n° 368, sol cendreuse de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420 ; n° 384, H.S.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : deux artefacts de datation inconnue.
- Cour de Justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : trois ferrets de lacet de datation inconnue.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon, Vaucluse : n° 69, second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon, Vaucluse : huit références de datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : six exemplaires de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : huit spécimens de datation inconnue.
- Rue du Limas, Avignon : treize objets de datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 9 et 10, dépotoir, vers 1530 - 1540.
- 65 place de Cabassole, Cavaillon : 17 ferrets de lacet H.S.

Ce type de ferret présente deux perforations opposées en partie proximale : elles permettent le passage d'un rivet qui, en traversant le lacet, assure une meilleure fixation. Bien qu'en dehors de la zone d'étude, les statuts de 1490 des « baudroyers » d'Angers rappellent dans l'article 4 et surtout dans l'article 9 que les aiguillettes doivent être *taillees du long du cuir et toutes clouees*<sup>4543</sup>. Cet intéressant document montre que ce genre de ferret est

---

<sup>4543</sup> Gay 1887, p. 17.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

considéré comme de meilleure qualité. Aucun texte provençal ne fait référence au rivetage des ferrets.

Viollet-le-Duc en aurait retrouvé la figuration sur des statues funéraires de la fin du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4544</sup>. Pour les quelques 60 exemplaires du corpus qui ont conservé leur rivet, la fabrication en alliage cuivreux prédomine. Seul un individu, possédant un rivet en fer, a été découvert rue Racine à Avignon<sup>4545</sup>. La présence d'un rivet en fer n'est signalée dans la bibliographie qu'à Winchester, pour sept des 173 artefacts. L'absence d'autres attestations doit certainement beaucoup à une carence dans l'observation des objets. Quelques rares spécimens de la bibliographie possèdent deux couples de trous pour le passage de deux rivets<sup>4546</sup>, d'autres ont été confectionnés à partir d'une tôle préalablement emboutie ou incisée<sup>4547</sup>.

Les ferrets de lacet, à rivet, non décorés ont des dimensions similaires à ceux du type A<sup>4548</sup>. Ils sont connus en Provence depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'Époque moderne et notamment les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, même si les remblais dont ils sont souvent issus laissent envisager que beaucoup sont résiduels. À Winchester, un individu provient d'un contexte du milieu/seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle et deux autres avec rivets en fer ont été retrouvés dans des strates des environs de 1110<sup>4549</sup>. Comme il a déjà été mentionné lors de l'étude du type A, les auteurs pensent que ces objets sont intrusifs mais les arguments, précédemment évoqués, plaident en faveur d'une datation plus ancienne. Les autres informations relevées dans la bibliographie de comparaison ne modifient pas sensiblement le discours sur la chronologie si ce n'est qu'elle fait apparaître un accroissement de l'emploi des ferrets de type B à partir des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>4550</sup>. Les ferrets du type B furent probablement encore utilisés au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4544</sup> Viollet-Le-Duc E.E. 1872-1875, t. 3, p. 15.

<sup>4545</sup> Objet n° 10 du site.

<sup>4546</sup> **France** : **Aude** : Au moins deux exemplaires, couches effondrées, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 225-226). **Bas-Rhin** : une unité, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.129). **Indre-et-Loire** : un objet ?, couche de destruction d'époque contemporaine, cimetière de l'église, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 157). **Royaume-Uni** : **Hampshire** : un spécimen, couche d'occupation, première moitié (?)/milieu XVI<sup>e</sup> siècle, Wolvesey palace, Winchester (Biddle et Hinton 1990, p. 586, n° 1820).

<sup>4547</sup> Un individu avec décor embouti XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg, Bas-Rhin (Rieb et Salch 1973, n° 381), un artefact embouti, H.S., un objet avec quadrillage oblique incisé, H.S. (Egan et Forsyth 1997, p. 224-225).

<sup>4548</sup> Le corpus contient environ 250 exemplaires du type B.

<sup>4549</sup> Biddle et Hinton 1990, n° 1787, 1788, 1790.

<sup>4550</sup> **France** : **Ariège** : un artefact, contexte inconnu, château de Montségur (Czeski 1981, p. 197 ; Rapport 1974, p. 64 ; Rapport 1975, p. 56). **Aude** : au moins cinq exemplaires, couches effondrées,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

---

N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 225-226) ; onze spécimens, occupation XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Montséret (Immel et Lapeyre 1984, p. 15). **Aveyron** : un individu, strate datée entre 1497 et 1515, Tour Hospitalière, Viala-du-Pas-de-Jaux (Pujol 2002a, p. 189). **Bas-Rhin** : un objet avec traces de limage, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg, Sherwiller (Rieb et Salch 1973, n° 380) ; une unité, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Haut-Barr, Saverne (Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.129). **Calvados** : 23 ferrets de lacet, contexte du XV<sup>e</sup> siècle, Montoir-Poissonerie, Caen (Vivre au Moyen Âge 2002, n° 180). **Charente-Maritime** : au moins un exemplaire, 1200 - 1500 (Berthon (dir.) 2013, p. 79-80). **Corse** : au moins quatre objets, occupation de fin XIII<sup>e</sup> à début XVI<sup>e</sup> siècle (Comiti 1996, p. 49). **Hautes-Pyrénées** : un ferret de lacet, H.S., château de Grézian (Petiteau 2008, p. 230). **Indre** : au moins cinq exemplaires, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, motte, Moulins-sur-Céphons (Querrien (dir.) 1990, p. 42, n° 28). **Indre-et-Loire** : un individu, dépotoir du second tiers ou troisième tiers du XV<sup>e</sup> siècle, château de Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 75) ; un objet, remaniement d'un four de bronzier, XVI<sup>e</sup> siècle, cimetière de l'église, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 157) ; deux ferrets de lacet, sépultures féminines du XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Saint-Mexme de Chinon (Motteau 2006, n° 92 et 117). **Isère** : trois artefacts, contexte inconnu, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 30). **Loire** : au moins trois exemplaires, contexte du XIV<sup>e</sup> siècle, château d'Essertines, Essertines-Basses (Maccari-Poisson 1992, p. 150). **Meurthe-et-Moselle** : nombre indéterminé, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliani 2007, p. 143, fig. 110). **Pas-de-Calais** : quatorze spécimens, fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> à 1640, château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 125). **Pyrénées-Orientales** : un ferret de lacet, remblai moderne, église Notre-Dame de l'Assomption, Saintes-Marie-la-Mer (Crozier et Bénézet 2009, pl. 5). **Seine-et-Marne** : deux objets, utilisation de latrines, première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, deux artefacts, latrines utilisées en tant que dépotoir, deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Castille 2006, p. 116 et Coste 2006a, p. 120 et catalogue p. 173, 175). **Vosges** : une ou deux dizaines de ferrets de lacet, bas Moyen Âge ou Époque moderne, Château d'Épinal (Kraemer 2002, p. 248-249). **Italie** : **Province de Coni** : un individu « en argent », strate du XVI<sup>e</sup> siècle, château de Montaldo di Mondovi (Cortelazzo et Lebole di Gangi 1991, p. 226). **Province de Rome** : trois objets, contexte et datation non renseignés, Casale Laurentino, Rome (Mazzucato 1979, p. 79, fig. 49). **Royaume-Uni** : **Carmarthenshire** : 69 artefacts, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, Carmarthen Greyfriars (Brennan 2001, n° 75). **Dumfries and Galloway** (Écosse) : un ferret de lacet, contexte inconnu, château de Threave (Caldwell 1981, p. 109, n° 48). **Edimbourg** : quatre spécimens, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle et seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, cathédrale Saint-Gilles d'Edimbourg (Franklin et Collard 2006, p. 53). **Essex** : nombre indéterminé, fin du Moyen Âge et Époque moderne, Viking Hall, Waltham Abbey (Huggins 1976, p. 117). **Hampshire** : 104 exemplaires, contextes du milieu/seconde moitié XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Winchester (Biddle et Hinton 1990a). **Leicestershire** : nombreux objets du XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> jusqu'au XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle, The Austin Friars (Clay 1981, p. 137, n° 49, 51 à 54). **Londres** : vingt ferrets, vers 1350 - vers 1400 à vers 1400 - vers 1450 (Egan et Pritchard 1991, 2002<sup>2</sup>, p. 282 à 284). **Scottish Borders** : 42 individus, milieu XIV<sup>e</sup> - seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle et postérieurement, abbaye de Jedburgh (Gabra-Sanders 1995). **Southampton** : deux artefacts, vers 1375 - 1425, Cuckoo Lane B (Harvey *et al.* 1975, n° 1761). **Worcestershire** : un exemplaire, couche d'abandon, seconde moitié XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Wharram (Goodall 1979, p. 111) ; un exemplaire, milieu/seconde moitié XIV<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> siècle, Bordesley abbey, Redditch (Astill 1993, p. 196). **Yorkshire du Nord** : nombre indéterminé dont huit fragments retrouvés à hauteur du pubis d'un squelette, 1461, site de la bataille de Towton, Towton (Minvielle-Debat 2000). **West Lothian** : 3 exemplaires, XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle, abbaye de Linlithgow (Stones 1989, p. 159, ill. 100, microfiche section 9.5.5, fiche 12.F14 et 12.G1). **Portugal** : **District de Castelo Branco** : un ferret de lacet, contexte inconnu, Castelo Branco (Boavida 2011, p. 15).

#### 3.3.2.3. La fabrication des ferrets de lacet

Les ferrets de lacet sont confectionnés par enroulement d'une tôle métallique en alliage cuivreux autour des extrémités du lacet de cuir ou de tissu. En Provence, archéologiquement, des fragments de cuir ou de tissu sont parfois encore retenus à l'intérieur de ces petits embouts métalliques<sup>4551</sup>. Cependant, l'identification de la matière est souvent incertaine faute d'une surface d'observation suffisamment importante. Les peintures des manuscrits allemands des maisons Mendel et Landauer montrent des fabricants de lacet textile en train de frapper le ferret de leur marteau sur une enclumette (**fig. 447 à 452**). Aucune rainure n'apparaît sur le tas de l'image la plus ancienne (**fig. 447**), mais des gorges probablement hémicylindriques destinées à accueillir le ferret sont nettement représentées sur les figures postérieures (**fig. 448 à 452**). La section des cannelures permet de conserver une certaine rondeur au ferret sous les coups du marteau. À l'exception de ce qui semble être une lime sur une des peintures (**fig. 450**), aucun autre outil n'est représenté. Cet outil est à mettre en relation avec un article des statuts des mégissiers de Nantes de 1641 qui expose les chefs d'œuvres que les prétendants à la maîtrise doivent exécuter : *Et feront demie grosse d'aiguillettes bien taillées et accommodées comme il faut. Scavoir 6 douzaines ferrées à gouttières, limées et couronnées tant derrière que devant, 6 douzaines à rond sans que la jointure paroisse aucunement et 6 douzaines ferrées tant a façon d'or que d'argent*<sup>4552</sup>. Malheureusement, le texte n'est pas assez précis pour qu'on puisse appréhender l'utilisation de la lime et les caractéristiques exigées restent obscures si ce n'est l'obligation d'une absence de jointure visible. Aucune trace de limage n'a pu être observée sur le mobilier provençal, mais dans le Bas-Rhin, il aurait été retrouvé, lors de fouilles au château d'Ortenbourg, un ferret de lacet, à perforation pour rivet, issu d'un contexte du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, avec des marques interprétées comme « une finition de surface »<sup>4553</sup>.

Dans les peintures susdites, les objets terminés sont disposés en paquets liés par le milieu pour l'image la moins récente (**fig. 447**), aux deux extrémités pour les autres (**fig. 448 à 452**). Sur l'une d'elles, des petits rectangles allongés, de la même couleur que les ferrets déjà en place, apparaissent sur l'établi (**fig. 449**). Au vu de leur largeur, ce pourrait être de

---

<sup>4551</sup> À Londres, deux exemplaires d'aiguillettes en soie tressée ferrées ont survécu au temps. L'une, au contexte de découverte inconnu, possède des ferrets à rivet (Egan et Pritchard 1991, 2002<sup>2</sup>, p. 281), l'autre provient d'un contexte de la seconde moitié XV<sup>e</sup> (?) - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle (Egan 2005, p. 52-53).

<sup>4552</sup> Gay 1887, p. 17.

<sup>4553</sup> Rieb et Salch 1973, n° 380.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

petites tôles découpées en attente d'être transformées en ferrets. Une autre image montre ce qui paraît être une boîte contenant des objets vraisemblablement arrondis (**fig. 447**) : sont-ce des ferrets préalablement enroulés ? Les tôles de ferret sont-elles donc enroulées dans un premier temps, au moyen d'une pince par exemple ? Pourquoi cet outil n'est-il pas, en ce cas, représenté ? Est-ce la conséquence d'une convention reprise par l'ensemble des artistes postérieurs ? Si les ferrets sont préformés antérieurement à leur mise en place, leur diamètre doit être plus important que celui de l'extrémité du lacet pour que celle-ci puisse s'y loger. Ce serait le martelage qui solidariserait ensuite l'ensemble. Dans ce cas, les ferrets devraient présenter des traces de pliure dues au surplus de métal ou un profil assez ovalisé si la rainure d'accueil retenue est suffisamment large. Cette méthode ne rend pas compte de la fabrication des ferrets parfaitement circulaires. Une seconde solution peut être envisagée : la tôle est enroulée petit à petit autour de l'extrémité du lacet par martelage de l'ensemble dans l'une des gorges du tas. Ce processus nécessite de la part de l'artisan une parfaite évaluation de la largeur de tôle nécessaire, tenant compte au demeurant de l'écrasement du tissu ou du cuir du lacet, et une bonne technicité car les côtés d'une très grande majorité des exemplaires du corpus sont parfaitement jointifs. Pour quelques individus néanmoins, les côtés des tôles se chevauchent sur toute leur longueur (**fig. 444, n° 2 et 8**), signe que la tôle était plus large que nécessaire, pour d'autres encore, un intervalle entre les bords indique le contraire<sup>4554</sup>. Cependant, bon nombre de spécimens ont également leur tôle bord à bord, en partie proximale, et sont dotés d'une portion inférieure plus étroite où les bords se chevauchent. Des deux chaînes opératoires envisagées ci-dessus, la seconde semble être la plus appropriée mais sa faisabilité mériterait d'être expérimentée. Cependant, elle ne rend pas compte de l'existence de ferrets dont les bords se rabattent vers l'intérieur (**fig. 444, n° 10**)<sup>4555</sup>. L'extrémité distale est couramment arrondie et plus ou moins fermée, sans doute grâce à un léger martelage (**fig. 446, A**). Sur quelques rares objets, l'extrémité proximale montre un aspect facetté qui est peut-être la conséquence de petits coups de marteau répétés ou de la percussion du bord du ferret contre les rebords obliques d'un trou pratiqué dans un support

---

<sup>4554</sup> Par exemple, les objets B5600916, B5600919 et B560099 des fouilles de la rue Frédéric Mistral à Fos-sur-Mer

<sup>4555</sup> Ce genre de particularité est rarement visible sur les dessins de la bibliographie et encore plus rarement signalé dans l'étude du mobilier.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 446, B)<sup>4556</sup>. Cette dernière hypothèse, proposée par G. Egan et F. Pritchard nous semble moins probable.

La documentation provençale rapporte à plusieurs reprises la mise en place des ferrets au bout des cordons, mais il n'y est fait nulle mention de rivetage<sup>4557</sup>. Outre les quelques mentions d'artisans travaillant pour le roi René et déjà évoquées, un passage du *Libro del chiesto* de la succursale avignonnaise de la compagnie Datini fait état en 1369 de la demande, auprès de la filiale de Milan, d'une balle de feuilles de fer étamé pour faire des aiguillettes et autres choses à 14 florins *di gralio* le quintal de 120 livres<sup>4558</sup>. En 1575, la boutique d'un marchand marseillais contient un total de 42 livres de laiton pour *farrer les agulhettes* à 36 livres le quintal<sup>4559</sup>. En juillet 1593, un règlement établi par les États du Comtat Venaissin fixe le prix maximal du *letton pour esguillettes* à 18 sous la livre soit 90 livres le quintal de cent livres<sup>4560</sup>. Il est probable qu'il s'agisse là encore de tôles de métal plates, très vraisemblablement à la bonne dimension, ce qui expliquerait que leur emploi soit si précisément identifié. L'outillage nécessaire à la mise en place de ces tôles est illustré par deux inventaires après-décès. Le premier, dressé en 1418, concerne les biens d'un orfèvre établi à Aix-en-Provence, et mentionne un *ferre ad agulhetas* dont le fonctionnement reste indéterminé<sup>4561</sup>. Le deuxième, rédigé en 1443, enregistre les biens d'un mercier : il contient une pièce de plomb pour ajuster les ferrets, *una pecia plombi ad aptandum ferra agulhetarum*<sup>4562</sup>. L'utilisation d'un support mou permet certainement d'amoinrir considérablement le risque de pliure du métal lors du martelage du ferret. Une plaque de plomb est également moins coûteuse qu'une enclumette en fer.

#### 3.3.2.4.Synthèse

L'apparition des ferrets de lacet (fig. 500) au XII<sup>e</sup> siècle – au XIII<sup>e</sup> siècle en Provence – s'effectue dans une niche fonctionnelle qui jusqu'à présent n'avait jamais été exploitée.

---

<sup>4556</sup> De nombreux ferrets de lacet trouvés aux Baux-de-Provence et à Saint-Maximin présentent cette caractéristique.

<sup>4557</sup> Les statuts des baudroyers d'Angers de 1490 rappellent à deux reprises que les *esguillettes* doivent être *toutes cloutées*, ce qu'il faut très certainement interprétées comme rivetées (Gay 1887, p. 17).

<sup>4558</sup> *I balla di foglia di ferro istagniato sottile per fare aghuugliette ed altre chose ma vuole essere buona e be salda e bene istagnata che qua vale il chintale f. 14 di gralio e 'ntendesi 120 libre il chintale, avisati chostì* (Frangioni 2002, p. 136).

<sup>4559</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>4560</sup> AD Vaucluse, B 1516, f<sup>o</sup> 132 r<sup>o</sup> - 149 v<sup>o</sup> et plus particulièrement f<sup>o</sup> 136 v<sup>o</sup> pour la mention.

<sup>4561</sup> Annexe 8, doc. 10.

<sup>4562</sup> Annexe 8, doc. 20.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Leur rôle utilitaire – la protection contre l'usure du bout des cordons – ainsi que décoratif – la couleur du métal tranche sur celle des tissus ou du cuir – ont tôt fait de faire adopter cette petite tôle qui, sans être obligatoire, apparaît couramment dans l'iconographie et les inventaires de marchandises. Il s'agit des seules sources qui puissent permettre de prendre la mesure de leur diffusion au bout des lacets et aiguillettes. Les ferrets ne présentent aucune évolution morphologique avec le temps et il reste quelques incertitudes concernant les méthodes de fabrication que l'expérimentation devrait permettre de lever.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.3.3. Les œillets de vêtement

##### 3.3.3.1. Les œillets en contexte

Les œillets sont ordinairement des petits trous circulaires ou ovales pratiqués dans le tissu ou le cuir d'un vêtement ou d'accessoires comme la ceinture et les chaussures. Sur les courroies en cuir ou en tissu, l'œillet peut être recouvert d'une applique ouverte en son centre<sup>4563</sup>. Il ne laisse ordinairement passage qu'à l'ardillon d'une boucle, mais un lacet peut également s'y insérer pour permettre la suspension d'un objet (**fig. 24**). Sur les pièces de vêtement, l'œillet permet le passage d'un cordon ou d'un bouton. Il est alors respectivement de forme circulaire ou prend la forme d'une fente. Une ganse permet de rigidifier et de protéger ces ouvertures d'une usure rapide<sup>4564</sup>. Dans le cas des œillets pour lacet, des éléments métalliques ont été parfois employés. Au bas Moyen Âge, de petites appliques obtenues par la fonte sont insérées dans les œillets textiles pour les renforcer : elles sont connues par quelques exemplaires londoniens datés entre fin XIII<sup>e</sup> siècle - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4565</sup> et peut-être également par quelques peintures (**fig. 430 et 431 et 457**). À la fin de la période moderne, elles sont obtenues par emboutissage d'une tôle grâce aux progrès de la mécanisation et le développement des emboutisseuses (**fig. 453**). À la fin du Moyen Âge, le cordon pouvait aussi être réceptionné par de petits anneaux cousus sur le bord du vêtement<sup>4566</sup>, à l'avant (**fig. 457 et 458**) ou au revers (**fig. 432**). Ces annelets peuvent adopter deux formes différentes : celle d'un anneau circulaire (**fig. 130 et 454**) ou celle d'un anneau confectionné à partir d'un fil dont les extrémités sont réunies en une torsade (**fig. 455**).

L'identification de ces objets, ou du moins d'une partie d'entre eux comme œillet, se fonde sur quatre arguments. Le premier est la conservation par les oxydes cuivreux de textile sur une portion, généralement la moitié, de certains annelets. Des fibres sont encore visibles, dans le corpus, sur deux annelets de section circulaire découverts rue Racine à Avignon (**ex : fig. 130, n° 22**), sur treize spécimens de section quadrangulaire mis au jour lors de fouilles sur

---

<sup>4563</sup> Se reporter au chapitre 3.2.1.3.

<sup>4564</sup> Les fouilles londoniennes ont fourni plusieurs pièces de vêtement en tissu avec des œillets pour lacets ou pour boutons textiles (Crowfort *et al.* (dir.) 2001<sup>2</sup> p. 164-168).

<sup>4565</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1218 à 1228.

<sup>4566</sup> Les livres de comptes des frères Bonis, marchands de Montauban, rapporte en 1344 l'achat d'un huitième de livre de soie *per far oelhet a I corset* (Forestié (édit.), 1890-1893, t. 1, p. 79) par Pilfort de Belfort, prieur de Saint-Pierre de Campredon.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le site du baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dans le Var (**fig. 130, n° 9 et 24**). Des restes de tissu ont été observés sur la torsade d'un œillet à torsade découvert sur un squelette féminin non daté de la léproserie de Mersault en Côte-d'Or et A. Berthon en identifie sur un anneau de section circulaire retrouvé dans une sépulture en cours d'étude sur le site du Carreau du Temple à Paris<sup>4567</sup>. Au Royaume-Uni, des fragments de textile et de cuir ont été conservés au contact d'œillets à torsade, dans des remblais et des sépultures, du XV<sup>e</sup> siècle ou postérieurs, du cimetière de l'abbaye de Linlithgow, dans le West Lothian<sup>4568</sup>, mais aussi vers 1530 - 1550 sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>4569</sup>. Il en est de même pour deux petits anneaux de fil de conformation inconnue datés vers 1250/1300 - vers 1600 en provenance de la cité monastique de Whithorn en Dumfries et Galloway<sup>4570</sup>. Les œillets de type anneau de corpus ou de la bibliographie sur lesquels ont été découverts des restes de tissu ou de cuir mesurent entre 0,7 et 1,2 cm de diamètre.

Le second argument est la localisation de certaines pièces en des points spécifiques du corps dans des sépultures. Sur le site archéologique parisien du Carreau du Temple, quelques spécimens ont été répertoriés dans des sépultures et notamment deux d'entre eux à hauteur du cou d'un squelette d'adulte, sans doute pour fermer un col<sup>4571</sup>. À Mersault, quatre œillets à torsade ont été relevés dans la zone du coude droit d'un squelette féminin et six autres le long du bras gauche<sup>4572</sup>. À Norwich, une sépulture renferme une série d'œillets à torsade le long des bras<sup>4573</sup>. Dans le canton de Genève, à Hermance, dans l'église Saint-Georges un anneau circulaire de 0,9 cm de diamètre aux caractéristiques non précisées a été retrouvé sur l'avant-bras droit d'un squelette<sup>4574</sup>, un second de 1,5 cm était disposé sur le pubis d'un adulte – non daté – sur le site du village médiéval de Vilarnau dans les Pyrénées-Orientales<sup>4575</sup>.

Les sources d'archives constituent le troisième argument. Pour la Provence, plusieurs documents mentionnent des mailles dont la fonction précise n'est cependant pas toujours exprimée. Entre 1363 et 1371, l'établissement avignonnais de la compagnie Datini envoi aux succursales de Milan et de Florence plusieurs requêtes pour la fourniture d'un total de 70 000

---

<sup>4567</sup> Berthon 2012.

<sup>4568</sup> Stones 1989, p. 159, il. 110, microfiche section 9.5.5., fiche 12.G2.

<sup>4569</sup> Egan 2005, p. 62, n° 276.

<sup>4570</sup> Nicholson 1998a, p. 379-380.

<sup>4571</sup> Berthon 2012, p. 44.

<sup>4572</sup> *Ibid.*, p. 43. Un des œillets, fragmentaire, a été identifié comme une barbacane mais ce qui en est conservé semble plutôt correspondre à un œillet à torsade.

<sup>4573</sup> Margeson 1993, p. 20 cité par A. Berthon (2012).

<sup>4574</sup> Bonnet 1973, p. 91.

<sup>4575</sup> Passarius *et al.* 2008, p. 241.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mailles en alliage cuivreux (*malglie d'ottone*) *per achordellare la roba da dona, per achordellare ghonelle* (la gonelle) *di donna*<sup>4576</sup>. Des lettres isolées à destination de Milan, datées de 1385 et 1394, contiennent respectivement la demande de 60 milliers de petites mailles (*malgliete*) en alliage cuivreux pour femme et de 8 carreaux<sup>4577</sup> de mailles de même matériau également pour femme<sup>4578</sup>. Le terme *achordelare* est absent du dictionnaire toscan de A. Antonini<sup>4579</sup>, mais le mot *cordella* se rapporte à une petite corde placée au revers du vêtement pour servir au nouage ou à l'agrafage. Ce verbe a probablement recouvert le sens de « lacer ». Le livre de compte d'une boutique de mercerie de Carpentras dont il est conservé quinze mois et demi de l'activité des années 1396 et 1397 mentionne régulièrement des achats de *malhetas* – 51 transactions – parfois qualifiées de *malhetas de dona*<sup>4580</sup>, de *malhetas per cordelar*<sup>4581</sup> – pour lacer – ou de *malhetas de sabatas*<sup>4582</sup>. Vendues au demi cent ou au quarteron – il correspondrait au quart d'une livre –, elles sont, à l'exception d'une transaction lors de laquelle elles sont cédées à 1 sou 3 deniers le demi cent, toujours débitées à 1 sou le demi cent ou 6 deniers le quarteron<sup>4583</sup>. Leur achat s'accompagne parfois de l'acquisition de cordelettes (*cordellas*). Certaines chaussures pouvant se fermer au moyen de lacets, la présence de mailles ou annelets pour chaussure n'est pas incongrue. Dans son dépouillement des archives de Côte d'Or, F. Piponnier a relevé, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle, l'existence de pourpoints fermés par des annelets de laiton ou d'argent dans lesquels passe un lacet<sup>4584</sup>. Dans l'inventaire après-décès d'un mercier aixois daté de 1443<sup>4585</sup>, de petits sacs contiennent pour l'un 150 crochets (*crocheti*), un second cinquante boucles doubles (*fuvellae duplica*), c'est-à-dire des boucles à double fenêtre qui pourraient correspondre à des boucles de chaussure des types O et P. Un troisième renferme deux cents *malheti albi* et le dernier cinquante *malheti* de peu de valeur. À la suite est énuméré un petit coffret avec des boucles en fer blanc pour femme. Ces mailles ou annelets pourraient fort bien correspondre à des œillets, hypothèse renforcée par leur insertion au milieu d'accessoires pour la fermeture de pièces du costume. Deux cents *malhetae parvae albae rotundae* d'une valeur de 8 deniers

---

<sup>4576</sup> Frangioni 2002, p. 100, 129, 134, 135, 142, 152, 155, 157, 158.

<sup>4577</sup> Le carreau est une unité de quantité dont la valeur n'a pu être reconnue.

<sup>4578</sup> Frangioni 2002, p. 170 et 173.

<sup>4579</sup> Antonini 1770.

<sup>4580</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms 882, f° 20 r°, 46 r°, 56 r°, 204 v°, 216 v°, 254 r°.

<sup>4581</sup> *Ibid.*, f° 43 r°.

<sup>4582</sup> *Ibid.*, f° 47 v°, 51 v°, 277 v°

<sup>4583</sup> *Ibid.*, f° 153 r°.

<sup>4584</sup> Piponnier 2007, p. 277.

<sup>4585</sup> Annexe 8, doc. 20.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

se rencontrent également dans l'inventaire des biens de feu Jean Coraios, boursier, aiguilletier, blanquier et mercier d'Aix originaire de Genève<sup>4586</sup>. À la fin des années 1450, l'orfèvre Jean Nicolas, dont le roi René est également le client, fournit « 100 annelets pour lasser cotes » à sa femme Jeanne de Laval<sup>4587</sup>. En 1471, l'avignonnais Pierre de Saze vend vingt deniers d'or *en annelets et verges et in malias* à l'orfèvre Jean Minholi<sup>4588</sup>. Dans la balle d'un colporteur décédé à l'Isle-sur-Sorgues en 1545, les *malhetes* sont rassemblées avec des *crochetz*<sup>4589</sup>. Peut-être ont-ils fonctionné ensemble dans le cadre d'un système d'agrafe mais ils ont pu également être réunis pour la simple raison que leur fonction et leurs dimensions sont similaires.

Le quatrième et dernier argument est constitué par l'iconographie. Ces œillets ont été observés sur certaines peintures de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant, mais un examen plus approfondi pourrait étendre cet intervalle chronologique. Ils sont par exemple figurés sur chaque pan de la cote de Ginevra de Benci (**fig. 457**) et d'une Marie-Madeleine (**fig. 431**), au col du manteau de Pierre Coustain (**fig. 458**), évoqués par des points dorés sur la robe d'une *Vierge à l'Enfant* (**fig. 430**), par de petits cercles sur le pourpoint d'un bourreau martyrisant Saint Sébastien (**fig. 433, 456**), sous-entendus au revers de la cote de la Vierge du diptyque de Melun (**fig. 432**). Dans la moitié des cas, le laçage est tel que les lacets traversent alternativement des œillets disposés au plus près de chaque bord des fentes à rapprocher (**fig. 432, 457 et 458**), rattachés par couture sur l'avert du vêtement (**fig. 457**). Pour l'autre moitié, les cordons passent successivement au travers de deux œillets situés du même côté du vêtement mais plus éloignés des bords (**fig. 430, 431, 456**). La portion de l'annelet cousue au textile est-elle alors plus importante ? Le laçage au moyen d'annelets échappe la plupart du temps à l'observation lorsqu'ils sont disposés au revers de la pièce vestimentaire (**fig. 432**) car la fente est généralement entièrement refermée. Sur un autoportrait d'Albrecht Dürer, réalisé vers 1500, deux annelets sur le haut de la poitrine retiennent un cordon permettant le maintien d'une cape (**fig. 459**). A. Berthon a relevé l'existence d'annelets sur un portrait d'Oswald Krel par Dürer, le long d'un cordon retenant un éventuel pendentif. Ils n'ont qu'un simple rôle décoratif (**fig. 460**)<sup>4590</sup>.

---

<sup>4586</sup> Annexe 8, doc. 21. Coulet 1988, p. 479.

<sup>4587</sup> Piponnier 1970, p. 187 (comptes de Jehan Legay, argentier de Jeanne de Laval, 1456 - 1458 ?).

<sup>4588</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 215-216.

<sup>4589</sup> Annexe 8, doc. 23.

<sup>4590</sup> Berthon 2012, p. 44.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

En Italie, D. Andrews, en 1979, est le premier à proposer de reconnaître un anneau fermé en tant qu'œillet en renvoyant à des tableaux italiens de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle où ces objets apparaissent en situation<sup>4591</sup>. Au même moment au Royaume-Uni, le processus d'identification des œillets à torsade est initié en se basant sur des données archéologiques telles que la conservation de fragments de textile ou de cuir. Toutefois, il faut attendre 2012 et un état des lieux sur la question par A. Berthon pour que soit développée une argumentation plus complète<sup>4592</sup>.

Les annelets du corpus sont-ils tous des œillets ? Ceci paraît peu probable. Pour le moment, seuls des exemplaires de type A1a (**fig. 130, n° 1 à 18**), de loin les plus courants, et de type B (**fig. 455**), ont été mis au jour dans des sépultures. De par sa conformation, un anneau circulaire s'adapte à une multitude d'usages comme nous l'avons énoncé en préambule de l'étude des boucles et anneaux circulaires<sup>4593</sup>. Il peut notamment être employé en tant que bouclette avec un ardillon (**fig. 135**), comme maillon de chaînette (**fig. 496, n° 9, 11, 16**) ou éventuellement dans de la *mailles treslie* (**fig. 126**). Cependant, ces deux dernières fonctions ne permettent pas d'expliquer pourquoi la quasi-totalité des exemplaires du corpus sont entiers : la part d'objets fragmentaires devrait être plus élevée si ces assemblages avaient été cassés<sup>4594</sup>. Certains spécimens ont également pu réceptionner le crochet d'une agrafe comme cela est attesté pour des anneaux de plus grande dimension<sup>4595</sup>. Le catalogage des annelets ne conservant pas de fibres textiles dans cette catégorie de mobilier relève d'un choix raisonné fondé sur les caractéristiques des quelques exemplaires dont l'identification est certaine. La relative fréquence des annelets en contexte archéologique et dans l'iconographie, mise en rapport avec les quantités extraordinaires commandées par la boutique de la compagnie Datini pour la seule ville d'Avignon, incite à penser que cet emploi en tant qu'œillet était très courant et très certainement majoritaire.

Les œillets métalliques sous forme d'annelets sont assez fréquents dans les contextes funéraires du sud-est de la France, mais sur les plus de 110 exemplaires du corpus répertoriés la plupart proviennent des remblais dans lesquels sont creusés les sépultures et seulement une vingtaine provient de huit sépultures et un caveau. La plupart de ces objets sont cependant trop isolés pour que leur fonction – si tant est qu'ils n'ont pas été apportés par le comblement

---

<sup>4591</sup> Andrews 1978, p. 198, n° 68.

<sup>4592</sup> Berthon 2012, p. 44.

<sup>4593</sup> Se reporter au chapitre 3.1.3.2.

<sup>4594</sup> Les maillons de chaînette sont nécessairement liés à au moins deux autres maillons et les mailles de *mailles treslie* sont ordinairement reliées à quatre autres mailles.

<sup>4595</sup> Dilly *et al.* 1999, p. 128 et 129, n° 5.25 et 5.26.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

– puisse être envisagée sur des bases sérieuses. Dix d'entre eux ont toutefois été découverts dans une sépulture d'adulte mise en place entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. L'absence d'informations sur la localisation exacte de ces objets ne permet pas de savoir s'ils ont participé à la fixation d'un drap mortuaire ou s'ils étaient intégrés au costume, pour la fermeture du devant d'une robe ou des chaussures par exemple.

#### 3.3.3.2. Typologie des œillets

Peu d'annelets ont conservé des restes de tissu sur le cadre et il paraît bien difficile de certifier un usage dans le costume pour le reste des pièces archéologiques. Afin de garder une cohérence dans l'étude des objets, il a été fait le choix de cataloguer l'ensemble des annelets dans le **chapitre 3.1.3.2** sur les anneaux et boucles plutôt que d'extraire les annelets dont l'oxydation a permis la préservation du tissu. Pour assurer la correspondance avec la typologie des œillets, la classification typologique des annelets est la même que celle des œillets de type anneau (types A1 et A2). Les annelets sont scindés en deux sous-types selon que le matériau est un alliage cuivreux (type A1) ou du fer (type A2). À l'intérieur du type A1, les objets fabriqués avec un fil quadrangulaire ont été classés dans le sous-type A1a, ceux avec un fil bombé à l'avant et plat au revers dans le sous-type A1b, ceux avec un fil circulaire dans le sous-type A1c. Les spécimens au cadre de section circulaire obtenus par la fonte appartiennent au sous-type A1d.

Un traitement statistique ayant permis de mettre en évidence une césure entre 1,6 et 1,7 cm dans le diamètre des anneaux étudiés, ceux d'un diamètre supérieur à 1,6 cm ont été rangés dans les types A3 et A4 des boucles et anneaux et ne sont pas considérés comme de possibles œillets. Ces dimensions sont en effet disproportionnées par rapport aux besoins supposés, à savoir le passage de cordons pour la fermeture des vêtements.

#### **Type A : Œillet de type anneau (fig. 454)**

Les annelets employés ou qui ont pu être employés en tant qu'œillet de vêtement sont traités dans le **chapitre 3.1.3.2** concernant la typologie des anneaux et boucles sous les types A1a, A1b, A1c, A1d et A2.

#### Type B : Œillet à torsade(s) (fig. 455)

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2125 dans un niveau de dépotoir daté vers 1365 - vers 1400.
- Rue Racine, Avignon : n° 22, couche de dépotoir située vers 1530 - 1540.

Ces objets sont confectionnés à partir d'un fil de section circulaire dont les extrémités sont réunies en une ou plusieurs torsades pour fermer l'anneau ainsi constitué. Les exemplaires du corpus se démarquent de la plupart des spécimens de la bibliographie par leur morphologie ovale presque quadrangulaire. Un seul et unique artefact en provenance d'une couche de destruction du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Vuache à Vulbens en Haute-Savoie est également quadrangulaire<sup>4596</sup>. La majorité des œillets de ce type, retrouvés un peu partout en Europe, sont cependant de forme circulaire ou ovale<sup>4597</sup>. Peut-être la conformation oblongue

---

<sup>4596</sup> Raynaud 1993, p. 98, dimensions inconnues.

<sup>4597</sup> **France, Côte-d'Or** : un œillet, sépulture féminine, léproserie, Mersault (Berthon 2012) ; **Haute-Savoie** : un objet à fenêtre circulaire avec une torsade de dimensions inconnues, couche de démolition du XVI<sup>e</sup> siècle, château de Vuache, Vulbens (Raynaud 1993, p. 98). **Meurthe-et-Moselle** : huit artefacts à torsade unique à fenêtre circulaire ou ovale, niveaux d'abandons et de destructions, L x l = 1,15/1,3 x 0,65/0,9 cm, début XVII<sup>e</sup> siècle, maison forte des Armoises, Richardménil (Guarascio et Giuliano 2007, p. 143, fig. 115). **Moselle** : cinq exemplaires à torsade unique à fenêtre circulaire, L x l = 1,7/1,8 x 1,7/2 cm, ancienne église, Bliesbruck (Vianney *et al.* 2012, p. 134, fig. 63). **Seine-et-Marne** : deux individus à fenêtre ovale avec une torsade, L x l = 1,4/1,6 x 0,55/0,6 cm, fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, utilisations de latrines, château de Blandy-les-Tours (Coste 2006a, p. 122 et n° 176 du catalogue). **Italie, Province de Gênes** : un anneau à fenêtre circulaire avec une torsade, vers 1550-1589 (Andrews 1978, p. 194, n° 44). **Royaume-Uni, Dumfries and Galloway** : dix-sept individus dont six dans des sépultures, l'un d'eux mesurant : L x l = 1,4 x 1,1 cm, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Withorn and Saint-Ninian (Nicholson 1998a, p. 384) ; un œillet à fenêtre circulaire, L x l = 1 x 0,9 cm, 1370 - 1455, château de Threave (Caldwell 1981, p. 107, n° 23). **Edimbourg** : quatre artefacts à une torsade dont au moins un à fenêtre circulaire, d. fenêtre = 0,8/1,6 cm, XV<sup>e</sup> siècle ou postérieur, cathédrale Saint-Gilles d'Édimbourg (Franklin et Collard 2006, p. 54). **Leicestershire** : un objet à fenêtre circulaire avec une torsade, L x l = 0,85 x 1 cm, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, The Austin Friars (Clay 1981, p. 137, n° 55). **Londres** : treize œillets dont dix entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> - première moitié XVI<sup>e</sup> siècle et le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, trois autres dans des contextes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, sites divers (Egan 2005, p. 62-64). **Scottish Borders** : un exemplaire à fenêtre circulaire avec une torsade, L x l = 1,1 x 0,9 cm, 1560 - 1875, abbaye de Jedburgh (Caldwell 1995a, n° 56). **Southampton** : quatre éléments à une torsade à fenêtre circulaire, L x l = 1,3/1,8 x 1/1,3 cm, vers 1550 - 1650, un œillet, L x l = 1,7 x 1,2 cm, vers 1630 - 1640, sites divers (Harvey *et al.* 1975, n° 1817 à 1820, 1871). **Yorkshire du Nord** : un exemplaire à fenêtre circulaire avec une torsade, seconde moitié XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, deux exemplaires à fenêtre circulaire avec une torsade, 1<sup>ère</sup> moitié XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle, L x l = 1,6 x 1,5 cm, habitat médiéval de Wharram (Goodall 1979, p. 112) ; dix spécimens à fenêtre circulaire ou ovale à une torsade, L x l = 1 x 0,75 cm à 1,75 x 0,75 cm, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, sites divers, York (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2921). **West**

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de certains d'entre eux n'est-elle due qu'à une déformation ? Il a déjà été mentionné en introduction que quatre de ces œillets ont été relevés dans la zone du coude droit et six autres le long du bras gauche d'un squelette féminin peut-être d'Époque moderne dans la léproserie de Mersault en Côte d'Or<sup>4598</sup>. L'un d'eux conservait encore des restes de tissu sur la torsade. À Norwich, une sépulture renferme une série d'œillets à torsade le long des bras<sup>4599</sup>. Toujours outre-manche, des fragments de textile et de cuir ont été conservés au contact d'œillets à torsade, dans des remblais et des sépultures, du XV<sup>e</sup> siècle ou postérieurs, du cimetière de l'abbaye de Linlithgow, dans le West Lothian<sup>4600</sup>, mais aussi dans un contexte daté vers 1530 - 1550 sur le site d'Abbots Lane à Londres<sup>4601</sup>.

Les éléments disponibles conduisent à proposer une datation typologique des œillets à torsade(s) entre le début du XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, les éléments postérieurs paraissant résiduels. Cependant, un objet à fenêtre circulaire avec deux torsades proviendrait d'une sépulture mérovingienne du début du VIII<sup>e</sup> siècle mais la « fouille » fut réalisée par le propriétaire<sup>4602</sup>. Un autre artefact à une seule torsade a toutefois été découvert sur le site de Colletière à Charavines-les-Bains en Isère, occupé dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>4603</sup>. S'agit-il d'un objet intrusif ?

#### 3.3.3.3.Synthèse

L'introduction de cette partie a montré que de nombreux annelets métalliques ont été employés en tant qu'œillets de vêtement. Leur diamètre est compris entre 0,7 et 1,2 cm. Cependant, la ventilation du diamètre de ces objets en fonction de leur sous-type (**fig. 127**) met en évidence une séparation en deux catégories : l'une ayant les valeurs 0,7 et 1,1 cm pour extrêmes, l'autre rassemblant les mesures comprises entre 1,2 et 1,6 cm. L'usage des annelets en tant qu'œillet semble avant tout concerner les objets du premier groupe. Les annelets en fer (A2) du premier groupe sont peu nombreux. Cela n'empêche pas qu'ils aient pu être employés

---

**Lothian** : 27 exemplaires à fenêtre circulaire ou ovale, XV<sup>e</sup> siècle et postérieur, abbaye de Linlithgow (Stones 1989, p. 159, microfiche section 9.5.5, fiche 12.G2).

<sup>4598</sup> Berthon 2012, p. 43. Un des œillets, fragmentaire, a été identifié comme une barbacane mais ce qui en est conservé semble plutôt correspondre à un œillet à torsade.

<sup>4599</sup> Margeson 1993, p. 20 cité par A. Berthon (2012).

<sup>4600</sup> Stones 1989, p. 159, il. 110, microfiche section 9.5.5., fiche 12.G2.

<sup>4601</sup> Egan 2005, p. 62, n° 276.

<sup>4602</sup> Ehretsmann 1981, p. 77.

<sup>4603</sup> Colardelle et Verdle 1993, p. 216.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

comme œillets. On se reportera au **chapitre 3.1.3.2** pour plus de précisions sur l'analyse des diamètres des annelets et bouclettes.

Les annelets en alliage cuivreux du premier groupe, de section quadrangulaire (A1a), sont particulièrement rares avant le début du XIV<sup>e</sup> siècle, période à laquelle apparaissent l'ensemble des autres type d'œillets (**fig. 500**). Le début du XIV<sup>e</sup> siècle est marqué, dans l'iconographie, par une augmentation de l'utilisation du laçage comme moyen de fixation, notamment pour le devant du vêtement féminin et la fixation des chausses masculines. L'usage des œillets du corpus cesse progressivement avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, suivant en cela les attestations d'œillets métalliques dans l'iconographie d'Europe de l'ouest, avec semble-t-il un léger sursis pour les exemplaires à torsade(s) qui perdurent jusqu'à la fin du siècle. Aucune autre forme d'œillet métallique ne paraît leur succéder immédiatement d'après les recherches dans la bibliographie archéologique alors que la fixation par laçage devient de plus en plus appréciée. Il se pourrait que la mode soit revenue aux œillets textiles, qui n'avaient pas cessé d'exister, et que cela ait occasionné la disparition des spécimens en métal.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.3.4. Les boutons

##### 3.3.4.1. Les boutons en contexte

Le bouton est une petite pièce de tissu, de métal, de pierre, de matière dure d'origine animale ou végétale cousue à l'une des parties d'un vêtement et destinée à passer au travers d'une bride brodée au point de poste ou d'une boutonnière, c'est-à-dire une fente ménagée dans le bord à rapprocher et destinée à le recevoir pour la fixation. Isolé ou monté en série, il a dans le costume un rôle décoratif et/ou fonctionnel. D'après C. Frugoni, l'aspect utilitaire ne serait intervenu que dans un deuxième temps, mais aucun élément ne prouve son affirmation<sup>4604</sup>.

En Provence, la fabrication de boutons non orfèvrés avant le XVII<sup>e</sup> siècle n'est attestée que par la mention d'un certain Benoit Torturel, *faiseur de botons*, en tant que témoin dans un acte daté du 9 septembre 1561<sup>4605</sup>. Il est très probable qu'une partie importante des boutons médiévaux, si ce n'est majoritaire, aient été en tissu ou en cuir<sup>4606</sup>, parfois avec une âme en bois ou en étoupe<sup>4607</sup>. Ceci expliquerait la relative faible fréquence des boutons métalliques en contexte archéologique notamment en contexte funéraire, antérieurement au XVII<sup>e</sup> siècle, période d'essor pour ces petits accessoires en métal. Les spécimens textiles n'ont bien évidemment que rarement survécu. Une aumônière dite de Henri I<sup>er</sup> comte de Champagne (XIV<sup>e</sup> siècle) dans le trésor de la cathédrale de Troyes, le pourpoint dit de Charles de Blois (XIV<sup>e</sup> siècle) (**fig. 470**) au musée des Tissus de Lyon, une jacque ou pourpoint conservée au musée des Beaux-Arts de Troyes<sup>4608</sup> et les découvertes archéologiques londoniennes du second quart jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4609</sup> donnent de très bons exemples de ces boutons. L'importance, dans l'iconographie de la période considérée, du nombre de boutons figurés de la couleur du tissu sur lequel ils sont fixés, et ce quels que soient les artistes, semble indiquer qu'ils étaient fort communs. Pourtant, leur mention n'est pas courante et la plupart du temps

---

<sup>4604</sup> Frugoni 2001, p. 102-103.

<sup>4605</sup> 3 E 12 1339, f<sup>o</sup> 654 v<sup>o</sup>.

<sup>4606</sup> Un bouton noué en cuir a été retrouvé sur la motte de Moulins-sur-Céphons dans l'Indre dans un contexte du XV<sup>e</sup> siècle (Querrien (dir.) 1990, p. 43, 45, n<sup>o</sup> 35)

<sup>4607</sup> Le marchand Gabriel Ranquet, lorsqu'il établit sa boutique en 1590 au Puy-en-Velay, ne vend que des boutons textiles à la dizaine (Framond 2006, p. 139-140).

<sup>4608</sup> *Fastes du gothique* 1981, n<sup>o</sup> 341, 342, 345.

<sup>4609</sup> Crowfort *et al.* (dir.) 2001<sup>2</sup> p. 168-172.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tardive : au début de son règne, le roi René a porté une jaquette de chamelot à la façon de Turquie fermée de cordons et boutons de soie noire tout au long, et à la fin des années 1440, son tailleur lui fournit une robe boutonnée tout du long de boutons de soie<sup>4610</sup> ; en 1453, le pelletier et valet de chambre du roi René est remboursé *pour achat d'une once et demye de soye pour faire les sagerelles et boutons de ladite jaquette 1 f.*<sup>4611</sup>. En 1545 la balle d'un colporteur décédé à l'Isle-sur-Sorgues mentionne une grosse de *botons gris et blans* d'une valeur de cinq gros. En 1575, la boutique du marchand marseillais Claude Moulard contient une grosse de boutons de soie noire, plats, à vingt sous la grosse, 14 grosses de boutons de soie à la turque à 22 sous la grosse, 22 douzaines de *boutons longs* de soie à six sous la douzaine<sup>4612</sup>. Peut-être faut-il inclure parmi les exemplaires en tissu deux grosses de *boutons picatz* – grenus – à six sous la grosse et une grosse de *boutons a las d'amour* à sept livres la grosse. Dans le nord de l'Europe et par exemple à Metz, des chaussures des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles conservent des boutons en cuir noué<sup>4613</sup>. En 1379, la ville d'Avignon fait acheter une courroie de cuir (*coregat*) pour faire des boutons et ourler les couvertures destinées à couvrir des arbalètes<sup>4614</sup>.

Les matières dures d'origines animales ou végétales sont illustrées dans les sources archivistiques par des boutons en ambre, en perle et même en corail<sup>4615</sup>. Ainsi, des *botoni de ambra*, avec des pièces d'orfèvrerie, servent de gages à Bernard Bonnafous auprès du marchand marseillais Jean de Manduel en 1257<sup>4616</sup>. En 1273, cinq boutons en ambre doré d'un drapier décédé sont vendus à l'encan au prix de 7 sous et 6 deniers<sup>4617</sup>. Les perles sont un peu plus fréquentes. En 1361, l'inventaire des biens du défunt marchand Bernard de Favas enregistre onze boutons de perles (*botoni perlarum*), celui de son fils Marquès de Favas, décédé en 1373, rapporte la présence de huit boutons de perle sur un capuchon de drap vert et de deux autres de petites taille sur un manteau<sup>4618</sup>. En 1376, le pape Grégoire XI fait acheter dix-sept deniers de perles *pro botono* au prix de 32 florins de la Chambre l'once<sup>4619</sup>. Dans sa lettre datée du 29 septembre 1384 à destination de Marco Datini à Prato, son associé à

---

<sup>4610</sup> Piponnier 1970, p. 166.

<sup>4611</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2180, l'achat se fait alors que le roi René est hors de Provence.

<sup>4612</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>4613</sup> Groenman-Van Waateringe *et al.* 1975, Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 166.

<sup>4614</sup> Pansier 1914a, p. 48-49.

<sup>4615</sup> Les trousseaux de mariage des femmes juives répertorient parfois des boutons en corail d'après J. Sibon (2009, p. 327).

<sup>4616</sup> Blancard 1884, t. 1, doc. 132, p. 213-214.

<sup>4617</sup> Blancard 1884, t. 2, doc. 13, p. 410.

<sup>4618</sup> AD BDR Marseille, 3 HD H 12, pièce 7 ; Barnel 1993, p. 76.

<sup>4619</sup> Müntz 1891, p. 196.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Avignon Boninsegna de Matteo se plaint qu'un des commis, Jacopo Giroli, gâte trop sa femme, faisant jaser le voisinage, et notamment qu'il lui ait fait faire une robe d'été ouverte sur le devant avec des boutons de perle jusqu'aux pieds<sup>4620</sup>. Cinq ans plus tard, deux particuliers d'Avignon s'échangent un manteau avec six *botons de perlas*<sup>4621</sup>. En 1391, un inventaire des biens d'un marchand d'Avignon enregistre un chaperon (*capucium*) avec huit boutons de perle qui devaient le fermer au col<sup>4622</sup>. L'année d'après, c'est un autre chaperon de drap de soie garni d'une once et six deniers de *perlae grossae*, à 22 florins l'once, pour faire six *botons* que le bourgeois avignonnais Paul de Sade offre à celle qui vient de l'épouser<sup>4623</sup>. En 1423, l'inventaire de la cathédrale de Grasse répertorie une chlamyde rouge *in quo sunt quatuor botoni perlarum* pour la statue de la Vierge<sup>4624</sup>.

Des boutons en perles de jais (*patenostres de giet*) sont disposés tout au long du devant d'une robe *a la turquesque* faite par le tailleur de la cour comtale pour le roi René au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4625</sup>.

Les boutons en or sont réservés aux grandes fortunes mais ceux en argent sont plus fréquents car moins onéreux. En 1278, parmi les biens du drapier marseillais Etiennet Civate mis à l'encan, il est vendu *VI botoni argenti vergatos* – en forme de verges ? – au prix de 8 deniers et douze boutons plats (*plani*) en argent pour 14 deniers<sup>4626</sup>. En 1340, le trousseau de mariage d'Isabelle Fresquet, fille d'un chevalier de Toulon, comprenait entre autre une chlamyde doublée de petit vair avec bouton d'argent sur le devant<sup>4627</sup>. Les vêtements du pape ne sont pas moins ornés. En 1318, des floches d'argent boutonnées de perles (*caudae argenteis botonorum perlarum*) sont fixées sur une cape papale<sup>4628</sup>. Dans ce cas, le terme bouton sert à désigner un ornement circulaire ou sphérique et non le bouton en tant qu'objet fonctionnel<sup>4629</sup>. Les comptes de la chambre apostolique mentionnent à la date de 1341 la

---

<sup>4620</sup> Brun 1935, p. 64.

<sup>4621</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 99.

<sup>4622</sup> Pansier 1907, p. 356.

<sup>4623</sup> Bresc 1988b, p. 121.

<sup>4624</sup> Doublet 1907, p. 88.

<sup>4625</sup> Piponnier 1970, p. 166.

<sup>4626</sup> Blancard 1884, t. 2, doc. 13, p. 403-404.

<sup>4627</sup> Lambert 1887, p. 426-427.

<sup>4628</sup> Schäfer 1911, p. 205.

<sup>4629</sup> Cet usage des termes *bouton* et *boutonné* se rencontre pour des objets aussi divers que des courtes-pointes (Pansier 1925-1927, t. 2, p. 191 et Schäfer 1914, p. 500), des parements d'autels (*XV boutons pour lesditz quatre carreaux*, Comptes du roi René, n° 789), pour des pendants de harnachement (*pour deux grans boutons à pendre au cou dudit cheval*, Comptes du roi René, n° 2260) dans la bijouterie pour qualifier une grosse perle (Albanès 1883, p. 156, n° 6), dans le domaine de la vaisselle orfèvrée pour décrire une excroissance au sommet du couvercle d'un calice (Albanès 1883, p. 156).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fabrication par un orfèvre de deux boutons d'or pour un pluvial du poids d'une once et dix deniers sur lesquels ont été disposés dix grenats et dix saphirs d'une valeur un peu inférieure à six gros tournois. Le travail est compté pour 3 florins<sup>4630</sup>. Douze ans après, la pose de trois boutons d'or achetés trois florins sur une étole papale est facturée 1 florin<sup>4631</sup>. Les bourses pouvaient également être fermées ou décorées de boutons ainsi que l'atteste l'achat en 1364 de deux bourses de velours rouge munies de *botoni aurei*<sup>4632</sup>. Des exemplaires de même matériau sont disposés sur un pluvial en 1369<sup>4633</sup>. En 1389, deux particuliers s'échangent treize boutons d'argent et deux ans plus tard, c'est un *capucium* de femme avec huit boutons plats (*platei*) qui est inventorié parmi les biens du marchand avignonnais Guillaume Vial<sup>4634</sup>. Ce vêtement, cette fois-ci masculin, est également le support de 23 boutons d'argent doré et six autres d'argent émaillé (*esmailhatus*) en 1380 dans l'inventaire après-décès des biens de Guillaume Roger, comte de Beaufort<sup>4635</sup>. En 1427, le trousseau de mariage de Madeleine Gaudin, fille d'un drapier, compte entre autre une *gamona* rouge avec des *boulons* (appliques circulaire bombées ?) et des boutons d'argent doré (*superdeauratus*) et deux paires de manches amovibles (*ponheti*<sup>4636</sup>) de tissu vert boutonné d'argent<sup>4637</sup>. En 1436, l'inventaire après-décès du berger Antoine Altéran mentionne *unum par de punhet* avec douze boutons d'argent blanc<sup>4638</sup> et en 1450, une dame de Grasse est obligée de mettre en gage une jaque avec trois boutons d'argent<sup>4639</sup>. Le roi René offre en 1476 des boutons d'argent doré à la petite Hélène<sup>4640</sup>. Un peu moins d'un siècle après, en 1565, l'inventaire d'un marchand d'Avignon enregistre trois douzaines de *botons d'email*<sup>4641</sup> et, en 1573, l'inventaire des biens d'un

---

D'autres floches à boutons sont également disposées sur une dalmatique de la cathédrale de Digne inventoriée en 1341 (Arnaud d'Agnel et Isnard 1913a, n° 223), fixées par un brodeur en 1369 sur des cappes et des surtouts qui ne paraissent pas être destinés au pape (Schäfer 1937, p. 240), et une floche à bouton se retrouve sur un chapeau en castor pour le roi René (Arnaud d'Agnel 1908, n° 788, hors de Provence).

<sup>4630</sup> Schäfer 1914, p. 153.

<sup>4631</sup> *Ibid.*, p. 500.

<sup>4632</sup> Schäfer 1937, p. 120.

<sup>4633</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>4634</sup> Pansier 1907, p. 356.

<sup>4635</sup> Papon 1777-1786, t. 3, Pièce L, p. LXVII.

<sup>4636</sup> De *pougnat*, poignet en provençal.

<sup>4637</sup> Brun 1924, p. 235.

<sup>4638</sup> Feracci 1976, p. 117.

<sup>4639</sup> Malaussena 1969, p. 225.

<sup>4640</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 908.

<sup>4641</sup> Annexe 8, doc. 24.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

marchand de vin aixois contient deux *boutons d'or aces gros* et un *hault de chausses* avec quatre boutons de fil d'or<sup>4642</sup>.

Les boutons en métal non précieux n'apparaissent pratiquement pas dans la documentation textuelle, leur faible valeur ne nécessitant pas de les mentionner ou d'en spécifier le matériau. Les comptes de la chambre apostolique rapportent ainsi en 1352 la confection de trois vêtements (*garnimens*) boutonnés sur le devant (*tota botonata ante*) par le tailleur papal pour des nonces<sup>4643</sup>. En 1366, un tailleur de la cour est payé pour la réalisation de 70 amicts dont certains *sunt facte cum nuclei seu botoni et quedam non* pour des religieux montpelliérains<sup>4644</sup>. L'absence de précision quant au matériau de tous ces boutons et à la qualité des personnes à qui ils sont destinés peut être interprétée comme la preuve qu'il s'agit d'une matière de peu de valeur, sans doute un alliage cuivreux ou du tissu. Les comptes de la tutelle de Douceline de Saze mentionnent également l'achat en 1352, 1354 et 1356 de *botons* sans indication de matériaux pour un corset, un chaperon et une robe<sup>4645</sup> et en 1452, l'inventaire des biens de Guillaume Cocorde rapporte une couverture ou un manteau (*vanoa*) boutonné<sup>4646</sup>. En 1481, le fils du roi René, Charles du Maine, fait usage d'un pourpoint à l'italienne boutonné devant<sup>4647</sup>. Toutefois, les boutons de métal cuivreux apparaissent dans quelques documents. En 1363, la boutique avignonnaise de Marco Datini demande à la filiale milanaise l'envoi de douze grosses de boutons d'alliage cuivreux de couleur jaune ronds et gros comme *uno grossi ciecie per pucchioni*<sup>4648</sup> ainsi que douze autres grosses de boutons blancs de même forme<sup>4649</sup>. Deux ans plus tard, il est demandé à la filiale florentine 2000 boutons de Lucques gros, moyens et petits en alliage cuivreux jaune ou de couleur argent et vernis pour bourse, 1000 boutons de petite verge de soie de bourse, 4000 boutons contrefaits d'alliage cuivreux jaune bien estampés/emboutis avec une bonne bélière bien soudée, de huit ou dix sortes<sup>4650</sup>. En 1396 - 1397, le livre de compte d'une mercerie de Carpentras rapporte la vente d'une douzaine et demi de boutons, de 2 et 3 douzaines de *botons de loton* pour

---

<sup>4642</sup> AD BDR Aix, 303 E 155, f° 1525 r° et 1526 v°.

<sup>4643</sup> Schäfer 1914, p. 500.

<sup>4644</sup> Schäfer 1937, p. 190.

<sup>4645</sup> Pansier 1925-1927, p. 41, 46, 51.

<sup>4646</sup> *Ibid.*, p. 191. Dans le dictionnaire de Du Cange, le terme *vanna* qualifie une sorte de couverture.

<sup>4647</sup> Piponnier 1970, p. 183.

<sup>4648</sup> Cette phrase n'est pas comprise : demande-t-on des boutons ronds et gros comme une certaine pièce de monnaie ?

<sup>4649</sup> Frangioni 2002, p. 156.

<sup>4650</sup> *Ibid.*, p. 112 et 113.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

respectivement 3 et 4 sous la douzaine<sup>4651</sup>. Elle enregistre aussi l'achat par la boutique de deux grosses de boutons de *loton* pour 1 livre 4 sous soit 1 sou ou 12 deniers la douzaine, puis de 7 grosses de boutons sans autre indication auprès de Jean Donarso pour 3 livres 8 s, soit à peu près 9,7 deniers la douzaine<sup>4652</sup>. En considérant qu'à la valeur de vente la plus basse correspond la valeur d'achat la plus basse et ainsi de suite, la marge du commerçant varie entre 3,7 et 4. La quantité de boutons acquise par la boutique est surprenante par rapport au chiffre peu élevé des ventes, peut-être les stocks étaient-ils épuisés et que l'approvisionnement tardait ? Dans ce cas, pourquoi les ventes n'augmentèrent-elles pas par la suite ?

Les tarifs de péage d'Avignon sont très instructifs sur les qualités des boutons qui entrent à Avignon. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4653</sup>, seuls deux types sont imposés, tous deux à 4 deniers la centaine : les *botons d'aur o de seda* pour garnir les bources et les *botons de loton blancs o dauratz*. Ces accessoires sont rangés dans la catégorie mercerie de Florence ce qui montre l'importance de la cité italienne dans l'approvisionnement de la cité papale dans ce genre d'articles. En 1582<sup>4654</sup>, la liste s'est allongée à cinq références. Les moins taxés sont les *boutons de soy faitz a lasses* et les *boutons de fil d'or ou d'argent*, puis les *boutons de soye ou philozelle*, les *boutons de louton blanc et doures, esmalies*, et enfin les boutons de fil. Curieusement, les boutons en matière précieuse ne sont pas les plus imposés. La raison en est certainement la volonté de protéger une industrie locale produisant des boutons de simple fil ou en alliage cuivreux. En 1599<sup>4655</sup>, les *boutons de filoselle faitz et lassetz*, consistant en la réception du bouton par une ganse fixée au bord opposé du vêtement, font leur apparition avec le tarif le plus bas. En 1615<sup>4656</sup>, il est rajouté les *boutons de fil d'or ou d'argent avec soye*, les *boutons de soye a gances, moitié or ou argent et trences*, les *boutons de fil a gances* et les *boutons d'acier émaillé*.

Deux sources réglementaires concernant le travail des artisans du costume complètent utilement le propos. La première est un règlement établi entre 1294 et 1297 par les autorités marseillaises concernant le prix du travail des tailleurs<sup>4657</sup>. Ces derniers se voient contraints de ne pas prendre plus de 5 sous pour la confection d'une cape de femme *pro equitando*, avec

---

<sup>4651</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882.

<sup>4652</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882, f<sup>o</sup> 236 r<sup>o</sup>, 275 v<sup>o</sup>.

<sup>4653</sup> AC Avignon, CC 1008.

<sup>4654</sup> Bibl. Ceccano, Ms 1628, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup> - 16 v<sup>o</sup>.

<sup>4655</sup> AD Vaucluse, E Pintat 15-502.

<sup>4656</sup> AC Avignon, CC 1009.

<sup>4657</sup> Pernoud 1949, livre VI, n<sup>o</sup> 43.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

des boutons et de la soie sur le chaperon, ni plus de 4 deniers pour un chaperon de femme sans frange avec de la peau ou de la soie avec passements en bordure et boutons mais *sine frezo*. Ces prix ainsi que ceux relatifs aux autres pièces du costume féminin mentionnés par ailleurs sont diminués d'un quart pour les filles de 9 à 12 ans, de moitié pour celles de 5 à 8 ans, au *prorata* du temps de travail pour les fillettes de moins de cinq ans. Pour les hommes, la tunique plate avec douze boutons posés sur chaque manche coûte 18 deniers de main-d'œuvre, deux deniers pour chaque douzaine de boutons supplémentaires, deux sous si les manches sont plissées. Si le tailleur est également chargé de faire des vêtements de dessus, la tunique devra comporter des manches amovibles (*manicas superfluas*) sans que le fabricant puisse demander un supplément. L'*Ordonament dels sartres* de Perpignan (1303) cite une *gonela francesca* à seize boutons par manches et des *marges franceses* à douze boutons<sup>4658</sup>. À Marseille, le client demandant une cotte-hardie d'homme sans peau avec col et douze boutons à chaque manche est redevable de 20 deniers pour le travail et de deux deniers pour chaque douzaine de boutons supplémentaires. Le coût d'un vêtement est divisé d'un quart pour les enfants de 9 à 14 ans, de moitié pour ceux de 5 à 8 ans, au prorata de la quantité de tissu pour ceux de moins de cinq ans<sup>4659</sup>. Il est intéressant de remarquer que ce règlement semble prendre en compte la croissance plus tardive des hommes par rapport aux femmes. Fut-il appliqué ? Il est en tout cas peu probable qu'il le resta longtemps étant donné l'érosion monétaire ultérieure.

Le second document est une ordonnance de 1348 du sénéchal Raimond d'Agout dont il déjà été fait mention<sup>4660</sup>. L'objectif de ce texte, qui ne semble pas avoir reçu de commencement d'application, est de limiter en Provence la hausse des prix consécutive à l'épidémie de peste en fixant un prix plafond pour un certain nombre de produits manufacturés ou non et de services<sup>4661</sup>. Les autorités locales avaient le pouvoir de l'adapter. Il y est précisé que le coût du travail pour la cottardie de femme ou *cossen* boutonnée sur le devant jusqu'aux pieds ne doit pas être d'un prix supérieur à cinq sols. Au départ, le prix est

---

<sup>4658</sup> Bourrilly 1928, p. 90.

<sup>4659</sup> D. Alexandre-Bidon constate que, dans l'iconographie, les enfants jusqu'à environ l'âge de sept ans étaient vêtus d'une robe ou d'une chemise unisexe (1989, p. 131-145). Le statut marseillais signalé ici, dont le seul objectif est de limiter les prix des vêtements, peut induire en erreur en faisant croire que l'ensemble de pièces détaillées ont pu être portées par les enfants. Bien évidemment, seules certains vêtements étaient susceptibles de convenir aux enfants de moins de cinq ans. L'âge de cinq ans a peut-être marqué, dans l'esprit du législateur, le moment du passage de l'état d'*infantia* à celui de *pueritia* (se reporter à Alexandre-Bidon 1989, p. 133).

<sup>4660</sup> AC Brignoles, AA 504 ou DR 14 (nouvelle cote).

<sup>4661</sup> Voir à ce sujet Braid 2008, p. 373.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le même pour la cottardie avec quatre point de boutonnage, *punchi botonatae*, de la même manière, mais il est abaissé à quatre sols par les autorités de Brignoles. Les manches (*manici*<sup>4662</sup>) sans doublure (*froyre*) sont limitées à un prix de douze deniers et celles sans boutons (*botoni*) et sans doublure à six deniers.

Ainsi que l'illustrent les sources textuelles, la fonction de fermeture par des boutons s'effectue, dans le costume, sur de multiples pièces vestimentaires et accessoires tels que l'étole, le pluvial, l'amict, la chlamyde, le pourpoint, la jaque et la jaquette, la cote de maille<sup>4663</sup>, la robe, les manches, le chaperon, la bourse, la chaussure où ils peuvent être de cuir<sup>4664</sup> ou de métal<sup>4665</sup>. Les changements de la mode déterminent leur emploi, leur emplacement, leur forme et leur taille. L'émergence de costumes près du corps au XIII<sup>e</sup> siècle, puis l'apparition du costume court au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, jouent un rôle important dans l'emploi des boutons souvent disposés en série sur les manches (**fig. 461 à 463**) et sur le devant des vêtements de dessus et des manteaux (**fig. 464 à 467**), pour un ajustage au plus près afin de révéler la silhouette. En nombre réduit, ils peuvent être disposés à l'encolure (**fig. 457, 469 et 472**). Ils se retrouvent tout autant sur le costume des adultes que des enfants<sup>4666</sup> (**fig. 464**). Leur forme, leur taille, leur nombre et leur matériau permettent des variations décoratives.

La forme exacte des boutons n'est pas toujours clairement perceptible dans l'iconographie. Un bouton plat circulaire peut y être fort aisément confondu avec un bouton en relief. D'après M. Gaulard, les premiers boutons, sphériques, apparaissent dans cette source dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, groupés par deux ou trois. Au même moment, les *XXIII manières de vilain* font référence à des « noyaux »<sup>4667</sup> et le livre des métiers d'Etienne Boileau en mentionne la fabrication. Vers 1268, les patenôtriers parisiens sont autorisés à fabriquer des *noiaus a robe que on fait de os, de cor et yvoire* et les boutonnières

---

<sup>4662</sup> M. Gonon (1968, p. 89) rencontre dans les testaments lyonnais des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles le terme de *mangiis* pour les désigner.

<sup>4663</sup> En 1345, les frères Bonis font faire 12 *botos d'argen* pour les manches de la cote de maille de Pilfort de Belfort, prieur de Saint-Pierre de Campredon (Forestié (édit.) 1890-1893, p. 237).

<sup>4664</sup> Voir Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 166.

<sup>4665</sup> Ces boutons peuvent être confectionnés à partir d'une tôle enroulée et terminée en pointe. Voir à ce propos Montembault 2006.

<sup>4666</sup> Sur une statue représentant la résurrection d'une fillette, conservée au Musée du Louvre, et ayant appartenu au tombeau d'Elzéar de Sabran, œuvre provençale réalisée vers 1370-1373, une file d'une douzaine de bouton est disposée au-dessous de chaque manche de sa robe, du poignet jusqu'au coude.

<sup>4667</sup> D'après M.-T. Lorcin (2000), ce texte picard est datable de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : « Le vilain double pattu est celui qui porte des houseaux coupés qui ont des boutons (*noiax*) par derrière. On dirait des portes coulissantes ». Se reporter à Jubinal et Johanneau 1834 pour le texte originel accompagné d'une mauvaise traduction.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'*archal et de laiton et de coivre neuf et viez* voient la qualité de leur production réglementée<sup>4668</sup>. Cette multiplicité de références n'est pas le résultat de l'apparition des boutons mais plutôt celui de leur développement, comme le confirme les sources archéologiques<sup>4669</sup> et également l'augmentation des sources écrites disponibles. Dès 1100, de longues tuniques sont fermées sur le devant par une série de boutons (**fig. 468**). Le chapitre consacré aux boutonnières dans le livre des métiers d'Étienne Boileau, vers 1268, explique que les cupules des boutons doivent être de même diamètre, bien soudées l'une à l'autre ainsi que la queue au corps du bouton. Il est ici décrit la fabrication des boutons du type B de la typologie, mais leur forme, globulaire ou discoïde, n'est pas précisée, au contraire des boutons plats qui doivent être bien ronds<sup>4670</sup>.

Très courants dans l'iconographie du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4671</sup>, ces boutons deviennent rares au XV<sup>e</sup> siècle. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, des boutons plats ou aux formes plus évoluées existent déjà ainsi que le prouvent les spécimens *plani* et *vergati* mis à l'encan en 1278<sup>4672</sup>. Selon M. Gaulard<sup>4673</sup> et S. Malacrida<sup>4674</sup>, ceux-ci n'apparaissent dans l'iconographie qu'à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, la présence de boutons ronds et plats fixant le manteau sur l'épaule d'un pleurant du tombeau du pape Jean XXII, du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, recule d'ores et déjà cette datation (**fig. 465**). Ce mode de fixation se retrouve sur un fragment de statuette masculine découvert lors de fouilles à l'abbaye d'Aniane dans le Gard, daté stylistiquement par A. Hartmann-Virnich de fin XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle<sup>4675</sup> (**fig. 466**). Si l'usage de ces boutons se développe, contrairement aux autres moyens de fermeture hors ceinture, chaque pièce de vêtement en compte néanmoins un nombre plus restreint qu'auparavant (**fig. 465, 466, 469 et 472**).

Les boutons métalliques ne sont pas plus fréquents que les ferrets de lacet et les œillets dans les sépultures. Ils sont pratiquement absents des inhumations avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Aucun indice ne permet d'envisager un usage dans la fermeture du drap mortuaire. Leur positionnement par rapport au corps, lorsqu'il est connu, peut être mis en corrélation avec un

---

<sup>4668</sup> Lespinasse et Bonnardot (Édit.) 1879, p. 81-82, p. 151-154.

<sup>4669</sup> Se reporter au sous-chapitre suivant.

<sup>4670</sup> Lespinasse et Bonnardot (Édit.) 1879, p. 152 et 154.

<sup>4671</sup> Malacrida 1983, p. 44 ; Gaulard 1971, p. 74-75.

<sup>4672</sup> Parmi les biens du drapier marseillais Etienne Civate mis à l'encan en 1278 (Blancard 1884, t. 2, doc. 13, p. 403-404), il est vendu *VI botoni argenti vergatos* – en forme de verge ? – et douze boutons plats (*planos*).

<sup>4673</sup> Gaulard 1971, p. 75.

<sup>4674</sup> Malacrida 1983, p. 44.

<sup>4675</sup> Information aimablement communiquée par A. Hartmann-Virnich.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

emploi dans le costume. Les quelques spécimens rencontrés en Provence et en Italie sont du type B1.

Alors que la symbolique de certains accessoires dans les sources littéraires et ethnographiques est particulièrement riche, celle du bouton se résume à une expression comparative à connotation négative que sous-entend la valeur de la majorité de ces pièces communes. Cette formule se rencontre dans la chanson de geste en langue d'oc de *Daurel et Beton* rédigée aux alentours de 1200 :

*Gardec las tors e va lor d'enviro,  
Eilh de la vila nol prezo I boto*<sup>4676</sup>.

Elle apparaît également dans un *cobla* du marseillais Bertrand Carbonel qui vécut à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle :

<i>Que si om non a d'argen</i>	Car, si un homme n'a pas d'argent
<i>O de gazanv no s'ajuda,</i>	Et ne cherche pas un appui dans le gain,
<i>Non es prezatz un boto.</i>	Il n'est pas estimé un bouton <sup>4677</sup> .

Elle est encore plus suggestive dans le roman de *Flamenca* écrit vers 1240 - 1250 :

<i>Coirassa ni laimas de ferre,</i>	Cuirasse ni lames de fer,
<i>Perpoinz, ausbercs ni garbaisos</i>	Pourpoint, haubert ni gambaison
<i>No-y ajudava II botos</i>	N'aidaient pas plus que deux boutons
<i>A cui Guillems som bras estent</i>	Celui contre lequel Guillaume étendait son bras
<i>A terra no-l port mantenenent.</i>	À n'être pas porté aussitôt à terre <sup>4678</sup> .

#### 3.3.4.2. Typologie des boutons

Les boutons textile ou en cuir, ces derniers étant employés sur les chaussures au moins depuis le XI<sup>e</sup> siècle<sup>4679</sup>, sont absents du corpus provençal, aucun exemplaire n'ayant été retrouvé en contexte archéologique pour la période d'étude, ni sur les quelques pièces vestimentaires conservées dans les musées et églises de Provence<sup>4680</sup>. Le mobilier a été classé en quatre catégories selon le mode de fabrication et de fixation. Les types A et B regroupent les boutons respectivement obtenus par la fonte ou par emboutissage et fixés au vêtement par

---

<sup>4676</sup> Meyer 1980, vers 1150-1151.

<sup>4677</sup> Traduction du *cobla* XIII par A. Jeanroy (1913a, p. 149).

<sup>4678</sup> Traduction par R. Lavaud et R. Nelli (2000<sup>2</sup>, vers 7010-7014).

<sup>4679</sup> Grew et De Neergaard 1988, p. 20-23.

<sup>4680</sup> Giroud 1989.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le moyen d'une bride. Le type C rassemble les boutons en verre à bride en fer, et le type D, les exemplaires en métal et à trous pour la fixation.

#### **Type A : Bouton à bride obtenu par la fonte (fig. 475, n° 1 à 3)**

Ces boutons ont été répartis en deux sous-types selon qu'ils sont plats (sous-type A1) ou globulaires (sous-type A2).

#### **Type A1 : Bouton plat à bride obtenu par la fonte (fig. 475, n° 1 et 2)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : n° B769563, remblai du XVI<sup>e</sup> siècle

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1400, sol intérieur de grotte, vers 1285 - vers 1309/1315.

Ces deux boutons plats obtenus par la fonte ont été confectionnés à partir d'un moule en trois pièces : l'une pour l'avvers, les deux autres pour le revers. Pour le bouton de Rougiers (**fig. 475, n° 1**), la jonction des deux parties du moule de l'avvers se fait à l'endroit de la bride dans le sens de sa longueur, pour celui de Fos-sur-Mer (**fig. 475, n° 2**), la bride, légèrement décentrée, n'est creusée que dans une seule de ces deux parties. Alors que le second objet est en matériau blanc et sans ornement, le premier, en alliage cuivreux, arbore un décor rappelant celui d'une monnaie ou d'un jeton : une bordure de rectangles rayonnants, sur laquelle se superpose une croix, remplace la légende monétaire. Ce motif de la croix avec décor rayonnant en bordure et/ou intégré dans un ou deux cercles, pour lequel certains ont cru percevoir une symbolique mystique<sup>4681</sup>, figure sur de nombreux jetons et boutons moulés (N.D.S.) découverts au château de Montségur dans l'Ariège<sup>4682</sup>. L'un de ces boutons<sup>4683</sup> – la bélière est toujours disposée au milieu de la jonction des deux éléments revers du moule – présente une face avers presque identique à l'objet de Rougiers. La forme de la bride n'est pas connue, le profil de l'objet n'ayant pas été illustré. Une observation de visu des objets

---

<sup>4681</sup> Sarret et Gastaud 1975, p. 38-41.

<sup>4682</sup> Czeski 1981, p. 195, 196 ; Sarret et Gastaud 1975, p. 36, 38 ; Tricoire et Sarret 1973b, p. 27-28.

<sup>4683</sup> Czeski 1981, p. 196, n° TC/120.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ariégeois révélerait peut-être qu'ils proviennent tous d'un même moule. Un artefact issu d'une couche de destruction d'une maison du site de Dracy en Côte d'Or occupé du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XV<sup>e</sup> siècle offre la même bordure rayonnante<sup>4684</sup>. L'objet de Fos-sur-Mer, bien que retrouvé dans un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle, est peut-être antérieur, le site ayant été occupé dès le XII<sup>e</sup> siècle. Un exemplaire de type A1 à motif de six dépressions rayonnantes autour d'un point central a été retrouvé au château de Friedberg à Meilen, non loin de Zürich, dans un contexte du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4685</sup>. Des boutons plats trouvés hors stratigraphie obtenus par la fonte sont signalés dans le Portable Antiquities Scheme répertoriant les découvertes des détectoristes britanniques, mais il n'a pas été possible d'en trouver trace dans la bibliographie archéologique britannique<sup>4686</sup>. En l'état actuel, les éléments de comparaison manquent pour pouvoir proposer une datation typochronologique.

#### **Type A2 : Bouton globulaire à bride obtenu par la fonte (fig. 475, n° 3)**

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire : n° 1253, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce bouton globulaire, entièrement obtenu par la fonte, n'est pas sans rappeler les boutons en tôle de type B1 dont il est contemporain. Son corps est parsemé de coups d'un poinçon à pointe conique formant des alignements.

#### **Type B : Bouton à cupules embouties (fig. 475, n° 4 à 19 ; fig. 476 ; fig. 477, n° 1 et 2)**

Au sein de cette famille, les boutons à bride obtenus par emboutissage ont été répartis en six sous-types. Les deux premiers rassemblent les boutons globulaires avec ou sans ornementation emboutie (sous-types B1 et B2), les deux suivants, les boutons discoïdes avec ou sans décoration emboutie (sous-types B3 et B4), les derniers des boutons bombés décorés (sous-types B5 et B6).

---

<sup>4684</sup> Piponnier 1975a, p. 78.

<sup>4685</sup> Müller *et al.* 1981, p. 36-37, fig. 20, n° 44.

<sup>4686</sup> [www.finds.org.uk](http://www.finds.org.uk), par exemple la fiche HAMP-FFBCB5. Les catalogues de détectoristes anglais, à utiliser avec d'extrêmes précautions et dans l'optique d'une ouverture de la réflexion, en présentent également. Se reporter par exemple à Read 2010, p. 13 et suivantes.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type B1 : Bouton globulaire à deux cupules embouties unies (fig. 475, n° 4 à 13)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 702, ossuaire, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- 18 rue des Magnans, Aix-en-Provence : n° 4, sol de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 5 et 6, sol du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 49, H.S.
- La Seds, Aix-en-Provence : n° 5 et 6, datation inconnue.
- Château d'Hauture, Fos-sur-Mer : deux boutons sous la référence B569562, remblai de fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Alcazar, Marseille : n° 73, recharge de sol, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 92, couche d'incendie du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 205, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Hospice de la Vieille Charité, Marseille : n° 4, remplissage de fosse du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Providence, Marseille : n° 4, remblai d'abandon de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.
- Quartier Sainte-Barbe, Marseille : n° 136, second quart - milieu XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Château d'Ollioules : n° 1, contexte d'abandon du XVIII<sup>e</sup> siècle avec présence de céramique du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Cour de justice, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 356-14-14, contexte inconnu.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers, Var : n° 127, 184, 356, 3807, sols de bâtiment, n° 560 (deux objets), sol de circulation extérieure, milieu XIII<sup>e</sup> - vers 1285 ; n° 3639, 3733, 3805, couches de dépotoir, trois exemplaires vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 1688, 1997, 2711, 2787, sols de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1255 et 1262, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 359 et 1208, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 362, troisième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1261, comblement de tranchée de récupération de mur, XVIII<sup>e</sup> siècle ?

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Palais des Papes, jardins orientaux, Avignon : n° 68, vers 1400 - vers 1410.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 847, niveau de destruction vers 1365, n° 197, 1808, 1865, 2302, 2381, couches de dépotoir, vers 1365 - vers 1400 ; n° 347, 569, comblement de tranchée, vers 1481 ; n° 735, fosse moderne.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 89, datation inconnue.

Ce type de bouton est réalisé par brasure de deux demi-sphères en tôle obtenues par emboutissage. Avant leur fermeture, il est placé une attache appelée bélière fabriquée par découpe dans une tôle ou à partir d'un fil. Elle passe par un trou dans la cupule proximale, et est brasée au revers de celle-ci<sup>4687</sup> pour assurer une bonne fixation. Parfois, la quantité de brasure est tellement importante qu'elle remplit en presque totalité l'intérieur du bouton, prouvant que la brasure était versée depuis la perforation de la cupule proximale et la bélière plantée dedans. Les dimensions de ce type d'accessoire sont relativement proches, le diamètre et la hauteur variant généralement entre 0,8 et 1 cm, parfois jusqu'à 0,5 et 1,2 cm. Quelques spécimens découverts en Italie conserveraient des traces de dorure<sup>4688</sup>.

S. Amici décrit deux boutons qu'elle dit d'une seule pièce et avec, comme le montre une photo, un trou dans la cupule supérieure, vide<sup>4689</sup>. En tout état de cause, l'observation de l'archéologue a manqué de précision, ces deux objets dont l'un conserve des traces de dorure, ont très certainement été fabriqués par brasage de deux cupules. La perforation a pu permettre de laisser s'échapper le son émis par le mouvement d'une bille en fer comme cela est attesté pour un bouton de profil ovale avec deux perforations découvert, hors stratigraphie mais très certainement moderne, dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne (**fig. 471**)<sup>4690</sup>. Des boutons toujours de petite taille à double cupule, mais cette fois l'une conique et l'autre circulaire bombée – la cupule distale – ont été retrouvés dans l'Église Sainte-Marie de Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude dans un dépotoir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles<sup>4691</sup>, dans l'abbaye San Silvestro de Gênes dans une strate de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4692</sup>, dans une couche de gravats de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle au château de Blandy-les-Tours

---

<sup>4687</sup> Certains auteurs prennent cette brasure à base d'étain pour du plomb dont l'objet serait rempli.

<sup>4688</sup> **Province de Massa-Carrara** : deux objets, XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle ?, collina di San Giorgio, Filattiera (Cabona 1982, p. 352). **Province de Pordenone** : 6 spécimens, fosse commune, bas Moyen Âge, église San Vito, Calci (Amici 1986, p. 253).

<sup>4689</sup> d = 0,9 et 0,9/1 cm (Amici 1986, p. 253).

<sup>4690</sup> N° 1204 découvert en 1992 : corps : d x h = 1,6 x 1,3 cm. Non intégré au corpus de cette étude.

<sup>4691</sup> Bayrou *et al.* 1991, p. 75.

<sup>4692</sup> Andrews 1978, p. 196, n° 51.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en Seine-et-Marne<sup>4693</sup>. Enfin, un ossuaire daté entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Santa Maria del Mastro à Gerace dans la Province de Reggio Calabria<sup>4694</sup>, une strate du XV<sup>e</sup> siècle de la motte de Moulins-sur-Céphons dans l'Indre<sup>4695</sup> ont chacun révélé un bouton dont les cupules sont coniques et, dans le premier cas, peut-être pyramidales.

Les boutons de type B1 seraient attestés au moins depuis le X<sup>e</sup> siècle d'après le positionnement de plusieurs exemplaires découverts sur le site de Miranduolo à Chiusdino dans la Province de Sienne<sup>4696</sup>. D'autres spécimens ont été retrouvés dans l'occupation des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles de la tour médiévale de Collina di San Giorgio à Filattiera dans la province de Massa-Carrara. Cependant, l'espace est resté à l'air libre quelques temps avant d'être recouvert d'une couche de guano, ce qui a pu favoriser les intrusions de mobilier. Il n'est pas impossible que la présence des boutons de Miranduolo dans des couches aussi anciennes soit également intrusive. En tout état de cause, leur utilisation n'apparaît réellement qu'à partir du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle et semble cesser dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4697</sup>. La

---

<sup>4693</sup> Coste 2006a, p. 120 et catalogue p. 176. Deux objets.

<sup>4694</sup> Lebole di Gangi 1993, p. 472.

<sup>4695</sup> Un village 1990, p. 44, n° 33.

<sup>4696</sup> **Italie, Province de Sienne** : deux boutons, début IX<sup>e</sup> - seconde moitié X<sup>e</sup> siècle, deux autres, deuxième quart XI<sup>e</sup> - première moitié XII<sup>e</sup> siècle, Miranduolo, Chiusdino (Ceppatelli 2008, p. 419, fig. 187, n° 5).

<sup>4697</sup> **France, Aude** : un bouton, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, chapelle Saint-Jean-de-Cas, Mailhac (Taffanel et Taffanel 1979, p. 46) ; un artefact, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, château de Montséret (Immel et Lapeyre 1980, pl. VIII) ; deux exemplaires, dépotoir, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Église Sainte-Marie, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Bayrou *et al.* 1991, p. 75) ; deux individus, N.D.S., château de Peyrepertuse, Duilhac-sous-Peyrepertuse (Barrère 2000, p. 225). **Cher** : deux boutons, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Grosse Tour, Bourges (Moirin 1999, p. 273). **Corse** : deux objets, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle, un exemplaire, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle, village médiéval de l'Ortolo, Sartène (Comiti 1996, p. 46, 56). **Hautes-Alpes** : trois boutons, sépulture, XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?, nécropole de la Tour Saint-Laurent, Oze (Bonnet 1969, p. 25) ; un artefact, dégagements anciens, chapelle des Gicons, Saint-Disdier (Fichier Lucy Vallauri 1969). **Hérault** : un spécimen, XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, castrum de Ventajou, Félines-Minervois (Loppe 2006, p. 340). **Seine-et-Marne** : deux objets, couche de gravats, deuxième moitié XVI<sup>e</sup> siècle, château de Blandy-les-Tours (Coste 2006a, p. 120 et catalogue p. 176). **Italie, Province de Florence** : 24 exemplaires, sépulture, 1333 - 1357/1364, cathédrale Santa Reparata, Florence (Buerger 1975, p. 207). **Province de Gênes** : un artefact, vers 1404 - 1450, couvent de San Silvestro, Gênes (Andrews 1978, p. 196, n° 51). **Province de Grosseto** : treize boutons, dépotoir, XIV<sup>e</sup> siècle, Castel di Pietra, Gavorrano (Belli 2002, p. 152-153). **Province de La Spezia** : deux exemplaires, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, Monte Zigagno, Zigagno (Giardi 1985, p. 233 ; Gambaro 1990, p. 405). **Province de Lucques** : six spécimens, Pieve vecchia, Piazza al Serchio (Ciampoltrini 1984, p. 305) ; un individu, deuxième quart XIV<sup>e</sup> siècle, Verrucole, San Romano di Garfagnana (Ciampoltrini et Notini 2000, p. 183). **Province de Massa-Carrara** : deux objets, XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle, collina di San Giorgio, Filattiera (Cabona 1982, p. 352). **Province de Pistoia** : douze boutons, de la fin du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, palais des Vescovi, Pistoia (Vannini 1985, p. 656, n° 3715). **Province de Pordenone** : 37 spécimens, fosse commune, bas Moyen Âge, église San Vito, Calci (Amici 1986, p. 253). **Province de Savone** : cinq individus, contexte inconnu, quartier San Domenico al Priamàr, Savone (Viara 1996, p. 384) ; trois artefacts, deuxième moitié XIII<sup>e</sup> - premières décennies XIV<sup>e</sup> siècle et fin XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> siècle, Place et

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

localisation des découvertes (**fig. 474**) met en évidence une diffusion majoritaire dans un arc de cercle depuis l'Aude jusqu'à la Toscane. Cependant, des exemplaires ont été découverts en Croatie et même en Hongrie dans des sépultures. La présence de boutons du type B4, dont l'aire de découverte est similaire, dans les mêmes contextes, conduit à envisager que ces deux types ont pu être diffusés par les mêmes centres de production. Bien évidemment, des questions de représentativité de la documentation rassemblée (**fig. 473**) cachent probablement une plus large diffusion géographique de ce type d'objet - au moins commerciale à défaut d'ateliers de production - mais il n'est pas anodin, par exemple, qu'il n'en ait été répertorié aucun exemplaire en contexte archéologique pour le Royaume-Uni, car la documentation accessible y est normalement suffisamment importante pour donner un bon aperçu de la culture matérielle. La carte de répartition des anneaux et boucles le montre par ailleurs (**fig. 118**)<sup>4698</sup>. Du reste, la relative rareté des boutons métalliques provenant de contextes archéologiques antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle (**fig. 473**) souligne d'autant plus l'intérêt de la carte de diffusion des boutons de type B1 (**fig. 474**). Remarquons que les analyses de composition réalisées sur des boutons de ce type trouvés au *castrum* Saint-Jean à Rougiers ont montré que ces pièces étaient pour la plupart en laiton et d'une composition très proche<sup>4699</sup>.

Les seuls boutons découverts dans des sépultures avant le XVII<sup>e</sup> siècle sont de type B1. Dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne, un ossuaire des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles en contenait un exemplaire. Il pourrait cependant y être arrivé par accident. Il en est sans doute autrement sur le site de la nécropole de la Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes : trois boutons de cette forme ont été relevés au-dessus du poignet d'un sujet féminin de 20 à 25 ans. Ils ajustaient vraisemblablement une manche. Un anneau trapézoïdal de ceinture fermant par agrafage avec sa chape, un mordant et une pince à épiler prouvent que la défunte

---

couvent de Santa Caterina, Finale Ligure (Palazzi et Parodi 2003, p. 232) ; un spécimen, préparation de sol de chaux, seconde moitié XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle, Le Priamâr, Savone (2001, p. 449, n° 1585). **Province de Sienna** : nombre indéterminé, type 2, fin XI<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, château de San Silvestro, Sovicille (Belli 1998 cité par Cantini 2003 p. 174-175) ; un bouton, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, château de Montarrenti (Cantini 2003, p. 174-175, n° 23). **Serbie, Comitat de Split-Dalmatie** : très nombreux exemplaires dont la plupart dans des sépultures, mais certains sont d'un autre type avec une scission verticale et non horizontale, fouilles anciennes, cimetière du second Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint-Saviour, Vrh Rika (Petřinec 1996, p. 11, 24, 39, 48, 50, 67, 90, 99, 107, 122). **Hongrie**, une vingtaine au moins, d'autres exemplaires sont de forme identique mais fabriqués à l'aide deux parties corps/cupule embouties assemblées verticalement, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle ?, sites divers (Selmeczi 2005).

<sup>4698</sup> Il n'est pas impossible que quelques exemplaires isolés se cachent dans des revues ou ouvrages auxquels il n'a pas été possible d'accéder, mais cela ne devrait pas remettre en cause la portée de l'observation. Un détectoriste anglais en signale ainsi un exemplaire dans un de ses catalogues, il l'aurait retrouvé dans le South-West Wiltshire (Read 2010, p. 33).

<sup>4699</sup> Se reporter à l'annexe 2.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

était habillée au moment de la mise en terre<sup>4700</sup>. Dans un contexte quelque peu différent, à San Vito dans la province de Pordenone en Italie<sup>4701</sup>, une fosse commune liée à un épisode épidémique au bas Moyen Âge a livré plusieurs corps qui, à l'évidence, étaient habillés au moment de leur dépôt. Des boutons globulaires à deux cupules embouties sont signalés pour dix corps. Huit boutons sur le bassin et quatre près de l'aisselle gauche ont été retrouvés sur le squelette d'un enfant de six ans. Les premiers ont pu aider à la fermeture d'une braguette, les deuxièmes à fermer l'encolure du vêtement de dessus. Le processus de décomposition du corps a sans doute occasionné un déplacement de ces derniers. Trois exemplaires ont été retrouvés sur le bassin d'un enfant de neuf ans. Sur le squelette d'une autre jeune personne, les objets étaient plus éparpillés et semblent avoir glissés depuis le dessus du torse. Ils assuraient sans doute la fermeture du devant du vêtement de dessus.

#### **Type B2 : Bouton globulaire à deux cupules embouties décorées (fig. 475, n° 14 et 15)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Tunnel de la Major, Marseille : n°4, remblai de démolition de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1252, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces deux boutons ont un corps godronné obtenu par emboutissage, celui de l'impasse de l'Oratoire conservant des traces de dorure. Aucun exemplaire de la bibliographie ne présente de similitude avec ces objets, mais il existe d'autres boutons dont la cupule est ornée par emboutissage. Dans la fosse commune du bas Moyen Âge de San Vito, les deux calottes d'un bouton en alliage de bas cuivre doré sont découpées en bordure de triangles qui disposés l'un au-dessus de l'autre forment de petits losanges<sup>4702</sup>. Du sommet boutonné de la cupule distale partent six lignes terminées par deux volutes, décor dont le mode de réalisation n'est pas précisé, mais pour lequel l'emboutissage paraît probable. Enfin, sur le site de la Crypta Balbi à Rome, un bouton en argent doré issu d'une strate de deuxième moitié XIV<sup>e</sup> - début

---

<sup>4700</sup> Bonnefoi 1969, p. 25.

<sup>4701</sup> Amici 1986, p. 253.

<sup>4702</sup> Amici 1986, p. 253.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XV<sup>e</sup> siècle adopte une ornementation complexe où la forme des cupules joue un rôle important<sup>4703</sup>.

**Type B3 : Bouton discoïde à deux cupules embouties unies (fig. 475, n° 16 à 19 ; fig. 476, n° 1 et 2)**

Les boutons de ce groupe ont été classés en deux sous-types selon leurs dimensions.

**Type B3a : Bouton discoïde de taille moyenne à deux cupules embouties unies (fig. 475, n° 16 à 19)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5699912, sol XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-31, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest : n° 2334, couche de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1258, H.S. ; n° 1298, NDS.

L'objet n° 2334 du site du jardin ouest Petit palais (**fig. 475, n° 17**) présente un écrasement de la bélière et de la cupule proximale ainsi qu'une ouverture de fonction inconnue au milieu de la cupule distale. La plupart des boutons à cupule discoïde du corpus sont peu profonds et présentent pour certains une variation de courbure importante à la jonction des deux cupules. Les objets du corpus ont une forme assez éloignée de celle de bon nombre de boutons discoïdes du bas Moyen Âge anglais<sup>4704</sup> ou du Nord de la France<sup>4705</sup>, au profil beaucoup plus proche de l'ovale, forme qui perdure ou réapparaît en France aux XVIII<sup>e</sup>

---

<sup>4703</sup> Sfligiotti 1990, p. 546.

<sup>4704</sup> Par exemple, **Londres** : Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 276, n° 1398 à 1402 et 1404, le nombre exact de boutons est indéterminé. **York** : Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2918.

<sup>4705</sup> Par exemple à la Grosse Tour de Bourges, trois boutons datés de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Moirin 1999, p. 271 et 273) et au château de Tours, un exemplaire de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (Motteau (dir.) 1991, n° 22).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>4706</sup>. Ils doivent également être distingués d'exemplaires vraisemblablement modernes de plus petite taille découverts au castrum d'Apcher en Lozère<sup>4707</sup>, au château d'Épinal dans les Vosges<sup>4708</sup>, ou 14-16 rue Delayant à La Rochelle en Charente-Maritime<sup>4709</sup>. Seul un petit exemplaire médiéval du type B3 a été découvert en Italie dans un ossuaire du début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle à Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria<sup>4710</sup>. Ce modèle semble donc être d'une diffusion assez restreinte mais cette première constatation se doit d'être confirmée par les recherches futures.

#### **Type B3b : Bouton discoïde de grande taille à deux cupules embouties unies (fig. 476, n° 1 et 2)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1956, poche de nivellement cendreuse, fin XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 484, sol de bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

Ces deux spécimens de Rougiers sont totalement inédits du fait de leurs dimensions et de leur forme. Mesurant trois centimètres de diamètre pour une profondeur restituée de 1,7 cm, ils n'ont pu être rapprochés d'aucun élément de comparaison. Le plus récent, déformé, a été très probablement retrouvé en position résiduelle.

#### **Type B4 : Bouton discoïde à deux cupules embouties décorées (fig. 476, n° 3 à 16)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5699912, sol du XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

---

<sup>4706</sup> Dans le Sud-est de la France, une vingtaine de ces objets est déjà inventoriée dans des contextes niçois ou aixois (études en cours). Se reporter à Thuaudet 2013, p. 269 pour des exemplaires retrouvés à la colline du Château à Nice.

<sup>4707</sup> La stratigraphie, en cours d'analyse, est à situer d'après l'étude céramique entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. 79 exemplaires de petits boutons discoïdes y ont été répertoriés pour le moment pour des dimensions comprises entre 0,35 et 0,8 cm de diamètre pour 0,15 à 0,45 cm de haut.

<sup>4708</sup> Kraemer 2002, p. 247-248, d x h = 0,5 x 0,3 cm

<sup>4709</sup> Berthon (dir.) 2013, p. 73-74, 16 exemplaires entre 0,4 et 0,8 cm de diamètre

<sup>4710</sup> Lebole di Gangi 1993, p. 472, un objet de 1,25 cm de diamètre pour 0,5 cm de profondeur.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1254 A, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1256, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 396, milieu XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1250, second tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1260, datation inconnue.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 374, 825, 1165 et 2380, couches de dépotoir vers 1365 - vers 1400 ; n° 141, comblement de tranchée de fondation, 1491 - 1496 (résiduel).
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-144 et 145, datation inconnue.
- Rue de la Carreterie, Avignon : n° 222 et n° 318 à 320, datation inconnue.

Ces boutons arborent une cupule distale dont l'ornementation est issue de l'emboutissage et que peuvent compléter quelques découpes triangulaires ou circulaires (**fig. 476, n° 4, 5 et 7**). Les motifs, en relief positif ou négatif, sont presque toujours rayonnants. Les bossettes y sont très fréquentes. Certains modèles présentent une ressemblance avec le monde floral accentuée par la forme des cupules (**fig. 476, n° 4, 5, 7 à 10, 13 et 14**). Toutefois, cette ondulation de la bordure se perçoit également sur des boutons aux formes plus géométriques (**fig. 476, n° 6, 11, 12**). Des motifs floraux plus naturels s'observent sur des boutons en argent doré de type indéterminé attribués à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et provenant du trésor de Colmar dans le Haut-Rhin<sup>4711</sup>. Une partie des boutons comporte exclusivement des motifs en relief positif (**fig. 476, n° 3, 6, 8, 11 et 12**). Pour le n° 396 de l'impasse de l'Oratoire, l'ornementation est créée au moyen de courbes, lignes, cercles et zones en relief négatif (**fig. 476, n° 9**). Sur les autres boutons, l'ornementation utilise les deux principes. Sur le n° 1256 de l'impasse de l'Oratoire (**fig. 476, n° 7**), la ligne lobée est en relief négatif et la plupart des points sont obtenus par perforation, seuls les points à la jonction des lobes et le point central sont en relief positif. Sur le bouton 2380 du Petit Palais (**fig. 476, n° 4**), la bordure des pétales et les bossettes sont en relief positif, mais l'espace entre les pétales est en relief négatif. Cette dernière caractéristique se retrouve sur le n° 1165 du même site. Un dernier bouton mis au jour au Petit Palais (**fig. 476, n° 16**) figure un A couronné sur un fond de guillochis avec des bossettes aux intersections. Un motif cordé est encore visible sur certaines portions de la bordure. Ce spécimen peut être mis en relation avec *une boutonnière de perles au milieu desquels botons a une lettre en façon de M dore* sur un chaperon féminin signalé dans un inventaire dijonnais de la fin des

---

<sup>4711</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 76, n° 39.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

années 1430<sup>4712</sup>. Les accessoires ont ici un rôle peut-être exclusivement ornemental et non plus utilitaire.

Un bouton du type B4, à six petites étoiles et six trous rayonnants autour d'une étoile centrale, provient du site de Cencelle à Allumiere dans la province de Rome<sup>4713</sup>. Il a été retrouvé dans un bâtiment incendié dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Toujours en Italie, deux spécimens à bord festonné de milieu XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, découverts sur le site de Rocca Ricciarda à Loro Ciuffena dans la province d'Arezzo, comportent pour l'un, six médaillons étoilés autour d'une étoile dans un hexagone aux côtés concaves, pour l'autre, cinq médaillons circulaires autour d'un médaillon central. Un dernier exemplaire provenant d'une couche du XV<sup>e</sup> siècle est parsemé de petites bossettes<sup>4714</sup>. Les fouilles du monastère de San Michele Arcangelo alla Verruca à Vicopisano dans la province de Pise ont fourni un bouton à la cupule avers ajourée de triangles et de points. Il était en position résiduelle dans un niveau d'occupation sporadique des XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles<sup>4715</sup>. Dans la province de Savone, au Priamar, un bouton doré à six pétales unis est issu d'une couche du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4716</sup>. Mis au jour dans une fosse commune du bas Moyen Âge liée à un épisode épidémique à San Vito dans la province de Pordenone, un bouton comporte six pétales identiques au spécimen 318 de la rue Carreterie (**fig. 476, n° 13**). Le bouton découvert dans un remblai dont les éléments céramiques les plus récents sont du XIV<sup>e</sup> siècle, à la Collina di San Pietro à Castel San Pietro dans le canton du Tessin en Suisse<sup>4717</sup> n'est que vaguement ressemblant. Il ne présente pas d'ondulation du bord. En Hongrie par contre, un même bouton découvert dans une sépulture du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle présente cette ondulation<sup>4718</sup>. Dans la province de Palerme en Italie, la fouille du village de Brucato a révélé deux boutons à tôle ajourée et emboutie de manière complexe dans un remblai du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et dans un niveau de destruction daté de 1338<sup>4719</sup>. Enfin en Serbie, à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie, une sépulture du cimetière du second Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint-Saviour, fouillé anciennement, a livré trois boutons à six pétales unis<sup>4720</sup>.

---

<sup>4712</sup> Piponnier 2007, p. 276. L'auteure a relevé la mention d'un boutonage d'argent et de perles dits « à la façon de Venise » pour des chaperons féminins.

<sup>4713</sup> Bouvet 1999, p. 67.

<sup>4714</sup> Degasperri 2009, p. 155-156, pl. XLV, n° 4 ; Lucarini 2009, p. 286, n° 3160.

<sup>4715</sup> Dadà 2005, fig. 7, n° 68.

<sup>4716</sup> Viara 2001, p. 449, n° 1584.

<sup>4717</sup> De Marchi 1996, fig. 3, n° 15.

<sup>4718</sup> Selmeczi 2005, p. 581.

<sup>4719</sup> Peséz 1984, p. 532, n° 13.3.14 et 13.3.15.

<sup>4720</sup> Petrinec 1996, p. 107.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les éléments disponibles sont en faveur d'une datation s'étalant du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Comme pour les boutons de type A1, ces objets sont essentiellement localisés dans le Sud-est de la France, en Italie Centrale et en Italie du Nord. Cependant, quelques rares exemplaires en argent auraient été découverts par des détectoristes au Royaume-Uni<sup>4721</sup>. Le matériau ainsi que la beauté de ces objets permet cependant d'envisager que ces objets hors du commun ont pu voyager sur de longues distances que ce soit par le moyen d'échanges commerciaux ou par le déplacement de leur propriétaire.

#### **Type B5 : Bouton à l'avvers plat et à cupule proximale bombée (fig. 477, n° 1 et 2)**

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2088 et 2165 trouvés dans deux couches de dépotoir superposées, vers 1345 - vers 1360.

Ces deux pièces sont constituées de deux tôles, l'une plate à bordure bombée, estampée d'une lettre couronnée sur un fond quadrillé en relief, l'autre nue et fortement bombée. La fixation des pattes de la bélière se faisait au revers de la tôle avers comme le montre un fragment de bélière conservé au revers d'un des deux exemplaires. La lettre G figurée sur le n° 2165 porte en sus quelques pampres végétaux sur sa traverse.

#### **Type C : Bouton en verre à bride (fig. 477, n° 3 à 6)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne : seize boutons à bélière en fer, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* des Baux-de-Provence : n° 227, remblai, milieu - seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 698, niveau d'occupation, début du XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 217, contexte d'Époque moderne.

---

<sup>4721</sup> Read 2010, p. 119-120. Cet opuscule consiste en un catalogue d'objets découverts par le moyen d'un détecteur à métaux. On évitera de se fier aux datations typologiques proposées qui ne reposent sur aucune citation de publication scientifique et qui sont pour partie erronées.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Ces boutons sont constitués d'une bride en fer emprisonnée, à chaud, dans une boule de verre noir souvent légèrement aplatie du côté proximal. D'un diamètre variant entre 1,1 et 2,6 cm, leur profondeur est comprise entre 0,55 et 2,1 cm. Six boutons de ce type ont été répertoriés (XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle) au château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin<sup>4722</sup>, un spécimen (XIV<sup>e</sup> siècle - 1772) à Bliesbruck en Moselle<sup>4723</sup> et deux autres de petite taille (d x h = 0,8 x 0,6 et 0,9 x 0,65 cm), d'une datation du XV<sup>e</sup> et de la première moitié ou du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à Winchester dans le Hampshire<sup>4724</sup>. Les données sont encore peu nombreuses mais une datation typologique de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle peut être envisagée.

#### **Type D : Bouton à trous obtenu par la fonte (fig. 477, n° 7 et 8)**

*Vaucluse :*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon, Vaucluse : n° 990, fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou premiers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ?
- Palais des Papes, jardins orientaux, Avignon : n° 23, H.S.

Ces deux objets en matériau blanc à quatre trous mesurent 1,7 et 2/2,1 cm de diamètre. Les deux faces du spécimen du site de l'Impasse de l'Oratoire sont décorées de motifs incisés (**fig. 477, n° 7**). D'un côté des lignes se rejoignent au centre du bouton, de l'autre, un quadrillage a été ciselé. Quatre trous coniques ont été réalisés avec un poinçon, depuis la même face. La présence d'un décor sur les deux faces est difficilement interprétable. En outre, les exemplaires en métal comportant des trous sont rares dans la bibliographie et leur interprétation reste malaisée. Pourraient-ils servir de poids pour le travail des textiles ?

Un possible bouton en « plomb » à quatre trous a été retrouvé sur le site de Torre Civica à Pavie, dans un contexte de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, d'autres, à deux trous, sont en tôle dans un alliage cuivreux. C'est le cas d'un spécimen découvert dans un dépotoir du XIV<sup>e</sup> siècle au Castel di Pietra à Gavorrano dans la province de Grosseto<sup>4725</sup>, d'un artefact de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle retrouvé rue Mongat à Douai dans Le Nord. Sur le même site, un méreau réutilisé en alliage à base de cuivre d'une couche du XV<sup>e</sup> siècle, au revers usé

---

<sup>4722</sup> Rieb et Salch 1973, n° 389.

<sup>4723</sup> Vianney *et al.* 2012, fig. 61.

<sup>4724</sup> Biddle et Cook 1990, n° 1710-1711.

<sup>4725</sup> Belli 2002, p. 153.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et présentant deux perforations, est également interprété comme un bouton<sup>4726</sup>. Une pièce circulaire en alliage cuivreux, de fonction originelle inconnue, provenant d'un niveau daté aux environs de 1338 sur le site de Brucato en Sicile, semble avoir été réutilisée en bouton par ajout d'une perforation supplémentaire décentrée<sup>4727</sup>.

#### 3.3.4.3.Synthèse

Les boutons sont d'apparition relativement récente en Europe de l'Ouest. Les plus anciens, datés du IX<sup>e</sup> siècle, ont été retrouvés en Suède et en Norvège et proviendraient d'Europe de l'Est. C'est du moins ce que propose G. Egan pour ce type d'accessoire, mais il ne s'appuie que sur les spécimens nordiques cités<sup>4728</sup>. L'hypothèse reste cependant envisageable, l'un des boutons norvégiens étant disposé sur un costume originaire de l'est européen, mais l'absence de continuité chronologique avec les exemplaires postérieurs dans le Nord de l'Europe pose problème : à Londres, le spécimen le plus ancien est issu d'un contexte du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4729</sup>. Cependant, en Italie, les boutons de type B1 seraient attestés depuis, semble-t-il, le X<sup>e</sup> siècle (**fig. 500**). L'ancienneté de ce mobilier, si elle est confirmée par d'autres fouilles archéologiques, ouvre de nouvelles perspectives sur son origine qui pourrait bien être multiple : ont-ils été inventés en Italie, ont-ils été copiés ou sont-ils inspirés d'autres modèles originaires d'Europe de l'Est, du Maghreb, de Méditerranée Orientale ? Toutes les hypothèses sont possibles mais à l'heure actuelle, aucune ne peut être privilégiée par manque de données. Dans le cas présent, les difficultés d'accès à la bibliographie pour les régions lointaines – du strict point de vue de la situation géographique de l'auteur – et la nécessité de conduire ce mémoire de doctorat à terme n'ont pas permis d'explorer plus avant cette voie d'un grand intérêt.

Le bouton métallique ne devient courant, en contexte archéologique, qu'à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant : l'iconographie révèle alors fréquemment des files de boutons sur les avant-bras et les encolures du vêtement noble, mais leur rôle serait davantage de pointer la division de la pièce que de la fermer selon O. Blanc<sup>4730</sup>. Les rares découvertes de boutons métalliques en contexte funéraire avec positionnement sur le squelette

---

<sup>4726</sup> Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 25.

<sup>4727</sup> d = 3,8 cm (Pesez (dir.) 1984, p. 532, n° 13.3.17).

<sup>4728</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 273.

<sup>4729</sup> *Ibid.*, p. 274, n° 1376.

<sup>4730</sup> Blanc 1990, p. 160.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

font état d'un usage privilégié pour les manches. L'apparition et le développement du costume court masculin dans les années 1340, et dont la popularité s'accroît progressivement<sup>4731</sup>, n'a semble-t-il pas eu de conséquence notable sur le nombre de boutons métalliques, d'autant plus que l'usage de ces derniers baisse sensiblement au début du XV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, c'est à partir de ce moment que l'ajustement du vêtement et donc l'augmentation du nombre de fentes se diffuse dans l'ensemble de la société. Il est très probable que ces modes se soient traduites par une utilisation plus importante des boutons textiles et/ou en matériaux périssables qui, bien évidemment, ne laissent pratiquement pas de traces en contexte archéologique. Pour les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, quelques boutons en verre noir à bride en fer sont répertoriés, mais les boutons, du moins quand ils ne sont pas textiles, semblent passer de mode, au moins en Provence jusque dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle d'après les données archéologiques. Une recherche approfondie dans l'iconographie pourrait apporter des informations complémentaires sur cette question.

La localisation des sites où ont été trouvés des boutons métalliques de types B1 et C2, ainsi que de leurs semblables des types B2 et C1, montre une répartition préférentielle entre le Languedoc et l'Italie centrale (**fig. 474**). Bien entendu, des problèmes de représentativité du corpus de comparaison (**fig. 473**) peuvent, en partie, expliquer cette concentration. Cependant, il est quand même très probable que ces modèles très particuliers aient majoritairement circulés dans la zone citée. L'existence d'autres types de boutons à double cupule ordinairement retrouvés dans le Nord de la France et au Royaume-Uni mais absents des contextes provençaux apparaît significative d'une partition dans ces échanges de produits manufacturés. L'origine de la production reste inconnue mais il est possible que les centres métallurgiques de Florence et de Milan qui jouent, ainsi que le montre les archives Datini, un très grand rôle dans la fabrication des accessoires du costume, ne soient pas étrangers à la diffusion d'une bonne partie des objets du corpus.

---

<sup>4731</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

#### 3.3.5. Les agrafes

##### 3.3.5.1. Les agrafes en contexte

Les systèmes d'agrafage sont d'une grande diversité morphologique quelles que soient les sources. Le plus ancien est certainement le fermail qui est l'équivalent de la fibule antique ou du haut Moyen Âge et se rapproche de la broche de l'Époque moderne. Ce terme recouvre dans la langue française médiévale plusieurs significations dont V. Gay donne un long aperçu<sup>4732</sup>, mais, dans la documentation provençale rassemblée pour cette thèse, elles se limitent soit à une agrafe destinée au vêtement, soit à un bijou décoratif, soit à un fermoir de livre.

Dans le cadre du costume, trois types de fermaux sont distingués. Le fermail de type « plaque », le fermail de type « boucle », le fermail de type « mors de chape ». Le plus ancien est le fermail plaque (**ex : fig. 480**), de structure pleine, qui fonctionne avec une aiguille ou une épingle à effet ressort fixée au revers et qui vient se loger dans un berceau ou fermoir, comme pour la broche moderne. Il est attesté depuis l'Antiquité sous la dénomination de « fibule », et prend généralement une forme discoïde au haut Moyen Âge (**fig. 478**). Le fermail de type « boucle » (**fig. 39, 42, 495**), connu à partir du XI<sup>e</sup> siècle, est ouvert en son milieu. Il est barré diamétralement par un ardillon dont la base, parfois disposée dans une ouverture du cadre, s'enroule autour d'une portion de traverse, sa pointe s'appuyant sur une portion opposée du cadre. La forme du cadre est généralement circulaire mais elle peut aussi être carrée, losangique, polylobée, etc. Ces deux premiers types de fermail se distinguent parfaitement l'un de l'autre. Le fermail de type « mors de chape » (peut-être **fig. 503**) ne peut pas être clairement distingué du fermail plaque dans l'iconographie. Ce type d'agrafe sert le plus souvent à clore le devant de la chape d'un personnage céleste ou d'un ecclésiastique. Il est formé de deux plaques réunies par une charnière centrale cachée à la vue<sup>4733</sup>. Dans l'iconographie provençale du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au début XVI<sup>e</sup> siècle étudiée par S. Malacrida, les fermaux sont plus souvent représentés sur les vêtements de personnages célestes (19 cas sur 37) ou ecclésiastiques (10 cas sur 37) – des évêques exclusivement – que sur le vêtement des « civils », en fait des rois dans des scènes religieuses et des saintes

---

<sup>4732</sup> Gay 1887.

<sup>4733</sup> Se reporter à Le Trésor 1991, p. 255, fig. 2, pour un exemplaire polylobé conservé à la Walters Art Gallery de Baltimore.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

femmes<sup>4734</sup>. Dans la presque totalité des cas, le fermail est de type plaque ou plus probablement de type mors de chape. Pour les personnages célestes le fermail semble constituer un signe de la divinité (**fig. 480 et 482**). Pour les ecclésiastiques (**fig. 481**), le fermail est un attribut épiscopal de même que la mitre, la crosse ou la bague. Sa représentation très régulière sur les personnages célestes établit un lien entre l'évêque et le divin.

Les fermaux de type plaque sont très fréquents durant les V<sup>e</sup> - VIII<sup>e</sup> siècles en Europe de l'Ouest<sup>4735</sup>. Ils y perdurent jusqu'aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Il en est connu à cette époque dans le monde anglo-saxon<sup>4736</sup> et sur le continent, dans une zone s'étendant de la Charente et du littoral de la Manche<sup>4737</sup> jusqu'à la partie orientale de l'Autriche et de la Slovénie, et du nord de l'Allemagne jusqu'au nord de l'Italie<sup>4738</sup>. Ces fermaux plaques sont en matériaux blanc, en alliage cuivreux, en alliage cuivreux émaillé ou en argent<sup>4739</sup>. Leur décor est souvent inspiré de motifs plus anciens des V<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles. Les fermaux plaques sont d'après les données archéologiques actuelles absents de la bordure sud de la France après le VII<sup>e</sup> siècle<sup>4740</sup>. Pourtant, en Provence, des figurations de fermaux ont été relevées au portail de l'église de Saint-Gilles dans le Gard (XII<sup>e</sup> siècle) où ils prennent la forme de petites pastilles circulaires retenant le manteau à hauteur de l'épaule (**fig. 29**). Ils continuent à apparaître dans l'iconographie provençale jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle et y prennent des formes variées, des plus simples aux plus complexes suivant des configurations circulaires, quadrangulaires, en mandorle ou polylobées<sup>4741</sup>. M. Gaulard constate leur présence jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle dans l'iconographie d'Europe du Nord même s'ils deviennent plus rares dès le XV<sup>e</sup> siècle<sup>4742</sup>. Ils sont souvent représentés sous la forme de figures géométriques simples qui ne font que symboliser l'accessoire.

---

<sup>4734</sup> Malacrida 1983, p. 40 et tableau VIII.

<sup>4735</sup> Se reporter à F. Stutz 2003 (pl. 64 et 65), à Legoux et *al.* 2009.

<sup>4736</sup> Hinton 1990 j.

<sup>4737</sup> Voir Soulat 2013 et Bourgeois et Biron 2009.

<sup>4738</sup> Giesler 1978.

<sup>4739</sup> Deux exemplaires en matériaux blancs proviennent par exemple du site de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle de Colletière à Charavines-les-Bains en Isère (Colardelle 1993, p. 216). Des pièces en alliage cuivreux, en alliage cuivreux recouvert une feuille d'argent et en argent ont été découverts dans le nord de la France (Soulat 2013). J. Giesler a repertorié de nombreux exemplaires de fermaux émaillés pour l'Europe centrale (Giesler 1978). On en trouvera un exemple daté des environs de l'an mil dans la publication du site du *castrum* d'Andone en Charente (Bourgeois et Biron 2009).

<sup>4740</sup> Stutz 2003, p. 154-158.

<sup>4741</sup> Malacrida 1983, p. 39-40.

<sup>4742</sup> Gaulard 1971, p. 2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le fermail boucle est connu archéologiquement à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Des pièces en alliage cuivreux de ce dernier modèle sont issues de niveaux du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, du XI<sup>e</sup> - milieu XII<sup>e</sup> siècle (?) et du XII<sup>e</sup> - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle du site de Brook Street à Winchester dans le Hampshire. Un exemplaire du début du XII<sup>e</sup> siècle a été trouvé sur le site de la Crypta Balbi à Rome<sup>4743</sup>. Deux spécimens en alliage cuivreux et un autre en alliage d'étain et de plomb proviennent de niveaux de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>4744</sup>. Le fermail boucle est attesté dans l'iconographie dès le XII<sup>e</sup> siècle (**fig. 479**) et continue d'y être représenté durant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>4745</sup>. Il est alors en Italie du Nord presque exclusivement représenté sur le costume des personnages bibliques, des saints et saintes et des autres personnages représentés dans les mêmes tableaux<sup>4746</sup>.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le fermail est avant tout un accessoire du costume masculin, utilisé préférentiellement sur l'épaule (**fig. 29**), parfois sur le devant, pour attacher le manteau ou l'encolure de la robe (**fig. 479**). Il est peu fréquent sur les représentations de femmes où dans la majorité des cas, il apparaît sur le devant du corps, fermant un manteau ou l'encolure d'une robe (**fig. 39, 42**)<sup>4747</sup>. Par la suite, son usage se démocratise parmi la gent féminine<sup>4748</sup>. Deux exemplaires s'observent par exemple sur le costume de sainte Catherine dans le *Triptyque du Buisson Ardent* peint par Nicolas Froment en 1472-1475. Ils retiennent latéralement le manteau sur le vêtement de dessus. Ce dispositif est également visible sur la mariée des *Noces de Cana* réalisée par un « maître brugeois » en 1499 et conservée dans l'église de San Lorenzo en Ligurie<sup>4749</sup>. Alors que le fermail plaque reste courant au bas Moyen Âge dans l'iconographie de la moitié nord de l'Europe, il devient rare en contexte archéologique. Il ne semble perdurer dans le mobilier que sous la forme de pièces orfèvrées telles celles attribuées à la première moitié ou à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et retrouvés dans les trésors de Colmar et d'Erfurt<sup>4750</sup>, les exemplaires du début du XIII<sup>e</sup> siècle à la

---

<sup>4743</sup> Sfligiotti 1990, p. 541.

<sup>4744</sup> Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 248-249, n° 1308 ; p. 252, n° 1320 ; p. 256, n° 1339.

<sup>4745</sup> Gaulard 1971, p. 2 et 5 ; Malacrida 1983, p. 39 ; Zingraff 2014, p. 467-473.

<sup>4746</sup> Zingraff 2014, p. 467-478. S. Zingraff distingue les *fermaux* des *attaches vestimentaires* sans définir la raison de cette distinction. Nous n'en avons pas perçu à la lecture de son travail et dans l'iconographie qu'elle étudie et nous avons donc considéré ces deux termes comme désignant le même objet.

<sup>4747</sup> Gaulard 1971, p. 4.

<sup>4748</sup> Se reporter à Zingraff 2014 pour de nombreux exemples des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans l'iconographie du Nord de l'Italie.

<sup>4749</sup> Zingraff 2014, t. 3, ref. 170, fig. 3.

<sup>4750</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 26-27.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ayant appartenu au Trésor de l'abbaye de Saint-Denis et connus par des dessins tardifs<sup>4751</sup>, les spécimens conservés au musée national du Moyen Âge, au New College d'Oxford<sup>4752</sup>, etc. Une figure de roi du *Polyptique Orsini* peint vers 1335 par Simone Martini figure un fermail plaque circulaire doré avec en bordure six points blancs qui pourraient figurer des perles ou des pierres (**fig. 483**).

Le fermail boucle en alliage cuivreux ou en matériau blanc est relativement fréquent en contexte archéologique durant les XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles. Il a pris dès le XII<sup>e</sup> siècle la place du fermail plaque de même matériau constitutif. Le remplacement est beaucoup plus progressif pour les pièces orfèvrées. La faveur que conserve le fermail plaque orfèvré vient peut-être de sa surface plus importante et donc plus adaptée à de riches développements ornementaux. Peut-être le fermail plaque est-il devenu un objet qui identifie son porteur comme appartenant aux couches supérieures de la société. Un fermail peut fermer l'écharpe, bande de cuir ou de tissu qui, dans le costume noble, est fermée au cou ou à l'épaule. Elle est décorée de perles, de pierreries, d'appliches ou supporte des objets comme une dague ou un cor. Lorsque l'écharpe est disposée autour du cou, le fermail la retenant est placé sur la nuque, et l'extrémité libre pend librement dans le dos<sup>4753</sup>. Quand l'écharpe traverse en biais la poitrine, elle est fixée sur l'épaule<sup>4754</sup>. Le fermail est peu apparent dans le costume du peuple malgré de nombreuses découvertes archéologiques. Nous n'en avons pas trouvé de représentation pour la Provence. P. Mane note que la bavette qui prolonge le tablier des artisans peut être fixée à l'aide d'un fermail<sup>4755</sup>. S. Zingraff constate une forte relation entre le rang élevé des personnages et le port du fermail dans l'iconographie du Nord de l'Italie<sup>4756</sup>.

À partir du XIV<sup>e</sup> siècle ou peut-être déjà un peu auparavant, le fermail plaque se transforme et perd progressivement son aspect utilitaire. L'étude iconographique de S. Malacrida et les relevés de M. Gaulard dans les inventaires de la noblesse française attestent qu'à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, notamment dans le costume féminin, l'emploi des fermaux devient peu à peu plus décoratif que fonctionnel<sup>4757</sup>. Ils apparaissent au bas du décolleté de deux saintes femmes dans une *Déposition de Croix* de la fin du XV<sup>e</sup> siècle œuvre d'un artiste comtadin (**fig. 484 et 485**). L'évolution notée précédemment se perçoit

---

<sup>4751</sup> Le Trésor 1991, p. 212, n° 36 ; p. 256-258, n° 53 et 54 ; p. 259-261, n° 55 ; p. 272-273, n° 58.

<sup>4752</sup> *Ibid.*, p. 257, fig. 2 ; p. 260, fig. 3.

<sup>4753</sup> Fingerlin 1971, p. 131.

<sup>4754</sup> Beaulieu et Baylé 1956, p. 107.

<sup>4755</sup> Mane 1989, p. 100.

<sup>4756</sup> Zingraff 2014, p. 685-687.

<sup>4757</sup> Gaulard 1971, tableaux ; Malacrida 1981, p. 40.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aussi dans la terminologie employée dans les sources écrites. Le terme fermaillet apparu au XIV<sup>e</sup> siècle remplace progressivement celui de fermail dans les sources comptables et les inventaires de la moitié Nord de la France consultés par M. Gaulard<sup>4758</sup>. La dernière mention qu'elle relève est datée de 1433. L'inventaire du trousseau de mariage de Catherine de Bourgogne, établi en 1413, qui avait été promise au fils de Louis II d'Anjou<sup>4759</sup> donne quelques exemples de ce glissement fonctionnel : les *fermaux* sont disposés sur un chapeau, des coiffes ou des colliers. Lorsqu'ils sont mentionnés isolément, ils sont la plupart du temps décrits comme *petit fremail* ou *fremaillet*. En Provence, les ultimes mentions de fermaux orfèvres – nous y reviendrons plus loin – sont plus tardives d'un demi-siècle que celles relevées par M. Gaulard. Le mobilier archéologique se fait également l'écho de la transformation des fermaux plaque. De petites broches ornementales font leur apparition au début du XIV<sup>e</sup> siècle. L'exemplaire le plus ancien que nous avons répertorié, en matériau blanc, a été mis au jour dans un niveau du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Billingsgate lorry park à Londres<sup>4760</sup>. Des pièces en argent doré, avec du cristal de roche et/ou des perles en verre, attribuées à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, font parti d'un lot d'orfèvrerie mis au jour à Munster<sup>4761</sup>. Du point de vue archéologique, l'utilisation du fermail boucle, presque toujours en matériau blanc ou en alliage cuivreux, ne semble pas aller au-delà du début du XV<sup>e</sup> siècle.

Dans les sources textuelles, il n'est jamais précisé si la fixation du fermail de costume se fait par le moyen d'un ardillon mobile, à l'image d'une boucle, ou grâce à une épingle articulée fixée au revers du corps de l'agrafe et retenue par un crochet. La fixation par épingle est cependant probable pour les objets les plus ornementés, sans doute de type plaque. La documentation archivistique provençale rapporte quelques cas de fermaux utilisés dans le costume religieux : l'inventaire de 1243 du trésor de la cathédrale de Grasse mentionne *unam chlamidem de viridi cum tribus frimalhis argenti*<sup>4762</sup> et, en 1376, un *fermalhus* d'or du pape est réparé et six perles y sont réinstallées<sup>4763</sup>.

En Provence, pour le costume civil, le fermail orfèvre n'est mentionné dans les sources écrites que pour les femmes de la haute bourgeoisie et de la noblesse. L'inventaire des biens de feu Barnard Garnier, marchand de Marseille, dressé en février 1346, comprend

---

<sup>4758</sup> Gaulard 1971, tableau 7.

<sup>4759</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 536.

<sup>4760</sup> Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup>, p. 261, n° 1353.

<sup>4761</sup> Tegethof 2002, p. 18, 20.

<sup>4762</sup> Doublet 1907, p. 88.

<sup>4763</sup> Schäfer 1937, p. 676.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

quatre *fermalli* en argent et perles pour clamide, un type de manteau. Ils étaient sans doute destinés à sa femme comme le laisse penser, leur localisation dans l'inventaire, au milieu de coiffes féminines<sup>4764</sup>. Peu après le décès de Bernard Favas et de deux de ses fils, Jean et Aicard, lors de l'épidémie de peste qui touche Marseille, il est dressé en juillet 1361 l'inventaire de leurs biens<sup>4765</sup>. Chacun de ces trois documents rapporte la possession de fermaux (*fermalliae*). Dans deux cas – pour Bernard et Jean de Favas –, ils sont d'argent et de perles et suivis dans l'inventaire d'une coiffe de perles ce qui laisse suggérer qu'ils étaient portés par des membres féminins de la famille, sans doute par leurs femmes respectives<sup>4766</sup>. Dans l'inventaire des biens d'Aicard, il est précisé que le fermail, dont les matériaux ne sont pas spécifiés, est destiné à une femme. En 1392, Paul de Sade prévoit d'amener un fermail (*fermayl*) et un chapelet comme premiers cadeaux pour sa future épouse qu'il va chercher à Die<sup>4767</sup>.

Les exemplaires de fermaux de costume les plus remarquables, probablement de type plaque, sont signalés dans l'inventaire après-décès d'octobre 1426 des biens d'Élipde d'Avelin dans son château des Baux. Il y est décrit trois *fremails d'or*, le premier *a soleil* – emblème de la famille des Baux – *garni de dix perles, cinq saffirs et un gros balais au milieu*, un second *a fourme d'aigle* – la seigneurie des baux est terre d'empire – *garni de XII perles, trois saffirs, trois baillais et trois esmeraudes*, un troisième *garni de VII perles, deux balais et deux saffirs, avec I dame au milieu esmaillée*<sup>4768</sup>. Ce dernier objet peut être mis en parallèle avec un fermail d'or figurant une dame émaillée tenant une harpe signalée en 1389 parmi les biens du duc de Bourgogne, un petit fermail ou *fermaillet* d'or représentant une dame et deux cerfs mentionné dans l'inventaire de 1420 des bijoux de Charles VI<sup>4769</sup>. M. Gaulard répertorie également dans les inventaires de nobles du XIV<sup>e</sup> siècle huit fermaux portant la représentation isolée d'une dame, figuration la plus prisée<sup>4770</sup>. La figure féminine, comme l'illustre également les nombreux tapis ou tapisseries à personnages féminins conservés dans le château des Baux<sup>4771</sup> ainsi que des chapes et des mordants de ceinture en alliage cuivreux

---

<sup>4764</sup> Barnel 1993, p. 53.

<sup>4765</sup> AD BDR Marseille, HD H 8, pièce 3 à 5 ; Barnel 1993, annexe 3 à 5

<sup>4766</sup> Pour plus d'informations sur les liens familiaux, on peut se référer à l'arbre généalogique établi par C. Barnel (1989).

<sup>4767</sup> Bresc 1988b, p. 123-124.

<sup>4768</sup> Barthélémy 1877, p. 132-133.

<sup>4769</sup> Gay 1887, article « fermail ».

<sup>4770</sup> Gaulard 1971, p. 11.

<sup>4771</sup> Barthélémy 1877, p. 143-144.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(ex : fig. 207, n° 10 ; fig. 291, n° 10 ; fig. 293) ou orfèvre<sup>4772</sup>, est relativement fréquente dans les objets de valeur et paraît héritée du thème de l'amour courtois développé aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. L'inventaire du château des Baux relève également la présence d'un *petit fermaillet a fasson de couronne garni de VI perles, III balais et I saffir au milieu*<sup>4773</sup>.

En 1433, un fermail d'or garni d'un gros rubis balais, d'un beau saphir et d'une grosse perle est exporté vers le Levant depuis Marseille par les frères Ricci d'Avignon, malgré la prohibition papale<sup>4774</sup>. Trois plus tard, une sentence arbitrale somme dame Margalide de rendre un *fermal* à Nicolas Grimaldi<sup>4775</sup>. Une reconnaissance de dette d'un aixois auprès de l'orfèvre Guillaume Panoye, du 15 mai 1462, mentionne un fermaillet d'or émaillé avec une améthyste, *unum fermalhetum aurum esmalhatum cum uno lapide dicto matista*<sup>4776</sup>. Le noble Pierre de Saze vend à Jean Minholi, orfèvre d'Avignon, en 1471, *ung fremalh d'or ambe V perles et ung balays al miech* du poids de 17 deniers, un second encore en or et avec cinq petites perles et un saphir d'une masse de 9 deniers, *ung fremalh de V listas* (bandelettes) *de perles* du poids de 18 deniers, quatre fermaux d'argent du poids d'une once et 18 deniers, un fermail d'argent doré et une chaînette d'or (*cadene*) pesant 2 marcs et 20 deniers ainsi que trois autres fermaux de diverses sortes<sup>4777</sup>. Pour peu que la chaînette et le fermail aient fonctionnés ensemble, ils seraient à rapprocher d'un *gros collier d'or rond au quel a une athache garnie de X perles grosses et I balay au milieu* qui figure dans l'inventaire du château des Baux<sup>4778</sup>, d'une *chaesne* avec *dyamant* et *fermaillet* réparée sur les crédits du roi Renée en 1478<sup>4779</sup>. Les chaînes de cou supportant un fermail apparaissent dans l'iconographie à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle d'après M. Gaulard<sup>4780</sup>.

Les fermaux en matériaux précieux ne sont pas particulièrement courants en cette fin de Moyen Âge. Dans son étude de 65 inventaires après-décès arlésiens du second tiers du XV<sup>e</sup> siècle, F. Feracci ne rencontre qu'un unique exemplaire chez un noble du nom d'Alexis : *fermalh auri ponderis quatuordecim denarios munitum uno balay in tribus saffirs et tribus perulis* (sic) *pauci valoris*<sup>4781</sup>. En 1478, des *fermaulx dorez* referment une brigandine –

---

<sup>4772</sup> Se reporter au chapitre 3.1.5.2, type E des mordants et terminaisons de courroie.

<sup>4773</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>4774</sup> Reynaud 1951, p. 384.

<sup>4775</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 162.

<sup>4776</sup> AD BDR Aix, 309 E 234, f° 185 v°.

<sup>4777</sup> Pansier 1925-1927, p. 215.

<sup>4778</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>4779</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1004.

<sup>4780</sup> Gaulard 1971, p. 12.

<sup>4781</sup> Feracci 1976, p. 117.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'apparat ? – couverte de satin apportée depuis la Catalogne jusqu'à Angers pour être offerte à un proche du roi René, monseigneur d'Estoges<sup>4782</sup>.

Certains petits objets orfèvrés de grands prix achetés par le roi René, à la fin de l'année 1477, pour être offerts en étrennes au jour de l'an suivant à des dames de la cour<sup>4783</sup>, pourraient bien correspondre à des fermaillets. La femme de son fils illégitime Jean de Calabre reçoit ainsi une *targette* d'or garnie de pierreries, du poids d'environ un marc, sur lequel apparaît le visage du roi ainsi que certaines de ses *devises*, et coûtant 597 florins 1/3. Il est donné à Isabelle de Beauvau, femme de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, un bijou en forme de pensée dont les tiges sont d'émeraudes et les fleurs de rubis et de diamant, du prix de 51 florins 1/3. À Marguerite de Lorraine, sa petite-fille, le roi René offre une marguerite de rubis et d'émeraudes, et à mademoiselle de La Jaille, une dame de la cour, deux carats de rubis et de diamants. L'ensemble de ces deux derniers présents est d'une valeur de 284 florins 2/3. Plus tard, en 1479, l'orfèvre Jacques d'Escalle reçoit cinq florins pour acheter de l'argent pour faire un émail pour le *petit Faillon*<sup>4784</sup>.

Les agrafes de fermeture de livre portent souvent le nom de fermail. Dans l'inventaire du château des Baux déjà cité, il se retrouve ainsi *deux petits fremailles d'argent dorees* pour un livre des *Sept Pseaulmes* et il y est précisé qu'un *bon messal garni d'argent dore* ne comporte *nuls fremails*<sup>4785</sup>. Quatre *firmalhi* sont disposés sur un livre de la Grande salle du Château de Tarascon en 1457<sup>4786</sup>. Deux couples de *fermalhi*, dont un au moins d'argent, ferment un bréviaire et une glose sur les psaumes chez un chanoine de Saint-Pierre d'Avignon en 1465<sup>4787</sup>. Dans les comptes du roi René, en 1449, un gros d'argent et demi est consacré à l'achat d'un *fermaillet* pour des Heures<sup>4788</sup>, trente sols à la dorure d'un bréviaire<sup>4789</sup> et un peu plus de dix livres pour divers travaux sur un missel, dont la pose de fermaux<sup>4790</sup>, en 1453. En 1476, il est acquis du tissu pour des *fermailz* d'un missel<sup>4791</sup>. Chez le revendeur aixois Gervais Arboud, en 1482, une petite boîte contient *unum medium fermalh libri*<sup>4792</sup>. L'inventaire des

---

<sup>4782</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1204, l'achat est enregistré alors que le roi René est hors de Provence.

<sup>4783</sup> *Ibid.*, n° 982.

<sup>4784</sup> *Ibid.*, n° 1036.

<sup>4785</sup> Barthélémy 1877, p. 135 et 139.

<sup>4786</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2444.

<sup>4787</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 46, f° 143 v° - 157 r°.

<sup>4788</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 504.

<sup>4789</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 691. L'achat est enregistré alors que le roi René est hors de Provence.

<sup>4790</sup> *Ibid.*, n° 690, hors de Provence.

<sup>4791</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 88, p. 369 : Arnaud d'Agnel 1908, n° 698. Dans les deux cas le roi René est hors de Provence.

<sup>4792</sup> AD BDR Aix, 308 E 689, f° 58 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

joyaux de l'Église d'Aix, daté de décembre 1533, rapporte quatre *fremaux de argento deaurato* dont deux provenaient d'un grand missel<sup>4793</sup>.

Le terme *firmaclum*, traduit par « boucle » ou « agrafe » dans le dictionnaire Niermeyer désigne-t-il un fermail ? L'article 24 du livre VI des statuts de Marseille, daté de 1284, n'autorise que le port d'une paire de *firmaclum* d'argent sans pierreries d'une valeur maximale de 12 deniers royaux<sup>4794</sup>. Treize ans plus tard, les édiles reviennent sur ce règlement et autorisent les *firmali* mais continuent d'interdire les *stachae* pour l'attache des vêtements<sup>4795</sup>. Dans le cas présent, l'identification de *firmaclum* et *firmalus* en tant que fermail est plus que probable. Sans doute en est-il de même pour un *firmaclum* d'or du pape Jean XXII qui reçoit une émeraude en 1330<sup>4796</sup>. Cependant, en 1354, deux *firmalli* sont achetés pour des bréviaires du pape<sup>4797</sup>. Qu'en est-il des *stachae* ? J. Bourilly traduit ce terme par épingle mais cela paraît peu probable. Pour quelle raison interdirait-on l'usage des épingles, support de peu d'intérêt pour le développement d'une ornementation orfèvrée et autoriserait-on des fermaux en argent, objets de plus grande dimension et donc de plus grande valeur ? Les autorités municipales ne signifieraient-elles pas plutôt que l'ensemble des attaches ou agrafes sont interdites à l'exception d'une paire de fermaux en argent, accessoire particulièrement à la mode au XIII<sup>e</sup> siècle si on en croit l'iconographie ?

D'autres termes peuvent être également relatifs à des systèmes d'agrafage. Les mots *firmalgus* et *firmatorium* sont attestés dans les comptes de la chambre apostolique d'Avignon et ils s'appliquent aux livres<sup>4798</sup>. En 1347, des ceintures de soie sont utilisées *ad faciendum firmaturam* pour des livres du pape<sup>4799</sup>. La même année, il est acquis un pectoral émaillé *cum 2 firmaturi ad ponendum in 2 pluvialibus*<sup>4800</sup>. Le vocable *fermouer* est employé pour désigner l'agrafe d'or émaillé fabriquée par l'orfèvre du roi René, Jean Nicolas, en 1452, pour les heures de monseigneur de Loue<sup>4801</sup>. Un an plus tard, le même artisan confectionne deux *fermouclz* pour le Grand livre du roi<sup>4802</sup> et en 1479, l'orfèvre Jacques d'Escalles répare

---

<sup>4793</sup> Albanès 1883, p. 164, n° 117.

<sup>4794</sup> Pernoud 1949, livre VI, n° 24.

<sup>4795</sup> *Ibid.*, livre VI, n° 46. Se reporter à l'annexe 7, note 256 pour une réflexion sur le terme *stacha*.

<sup>4796</sup> Schäfer 1911, p. 514.

<sup>4797</sup> Müntz 1892, p. 280.

<sup>4798</sup> *Firmalgus* : Schäfer 1911, p. 402 (1320), *Firmatorium* ou *Firmaturium* : Schäfer 1911, p. 266 (1320) ; Schäfer 1914, p. 49 (1336), Schäfer 1937, p. 305 (1370), Müntz 1889-1890, p. 395 (1369).

<sup>4799</sup> Schäfer 1914, p. 374 (1347).

<sup>4800</sup> *Ibid.*, p. 374. Le pluvial est un vêtement liturgique.

<sup>4801</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 868, hors de Provence.

<sup>4802</sup> *Ibid.*, n° 879, hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(*raboube*) et dore le *fermouer* des Heures de Mariolle<sup>4803</sup>, pose un *fermouer* sur un livre sur les cosmétiques<sup>4804</sup>. Jean d'Orbigny, en 1480, refait les *fermouez* de la bible royale<sup>4805</sup>.

Le terme *broca* se rencontre lors de la vente, en 1319, de quatre *brocae* d'argent posées sur un pluvial imagé, ensemble donné par le pape à l'église Sainte-Marthe d'Avignon<sup>4806</sup>. D'après J. Sibon, les trousseaux des juives de Marseille comportaient parfois des « broches » en ivoire. Lors de l'ouverture de la sépulture de ce pape à Notre-Dame des Doms à Avignon en 1759, il est retrouvé sur son buste, fermant une chape, une « aggraffe d'ivoire... émaillée, de la grandeur d'une pièce de 60 sols, sur laquelle étoit la figure d'un triangle à l'honneur de la très Sainte-Trinité, et toute entourée de petites perles » et à sa main « une bague d'or avec une émeraude fausse »<sup>4807</sup>. En 1356, quatre *fibleti de argento* du poids total d'un marc et 6 deniers sont acquises pour l'habillement du pape<sup>4808</sup>. Trois *fibulae* sont nécessaires en 1362, mais cette fois-ci pour fixer les courroies (*corrigiae*) des livres du pape<sup>4809</sup>. La proximité ou la concordance de ces termes avec ceux de broche et de fibule permet-elle d'interpréter ces objets comme des agrafes avec une épingle au revers ? Dans *Flamenca*, lorsque Guillaume se fait couper ses beaux cheveux dorés pour devenir clerc et ainsi entrer en contact avec son aimée, l'hôtesse qui le loge les récupère pour les tresser en un galon *per far afflibles* (attaches) *de mantel*<sup>4810</sup>. L'auteur a employé d'une manière détournée le motif littéraire du don de cheveux<sup>4811</sup>.

Le règlement somptuaire de Carpentras, de 1417, prohibe le port des perles, ainsi que de l'or et de l'argent non titrés, en colliers à maillons ou dans d'autres ornements, excepté dans des bagues et crochets de vêtements : *in annulis sive anellis et crochetis vestium*<sup>4812</sup>. Il est fort probable que le terme *crochetus* désigne une agrafe fonctionnant avec un crochet. Cent cinquante d'entre eux (*crocheti*) sont rassemblés dans un petit sac signalé dans l'inventaire après-décès d'un mercier aixois daté de 1443<sup>4813</sup>. F. Feracci relève dans ses inventaires arlésiens quatre *croqueti* en argent ayant appartenu à un laboureur et dix-huit autres à un boucher. Un tel nombre pour une seule personne semble montrer que cet

---

<sup>4803</sup> *Ibid.*, n° 721.

<sup>4804</sup> *Ibid.*, n° 718.

<sup>4805</sup> *Ibid.*, n° 736.

<sup>4806</sup> Schäfer 1911, p. 245 (1319).

<sup>4807</sup> Müntz 1887, p. 282.

<sup>4808</sup> Schäfer 1914, p. 623 (1356).

<sup>4809</sup> Schäfer 1937, p. 48 (1362).

<sup>4810</sup> Lavaud et Nelli 2000<sup>2</sup>, vers 3588.

<sup>4811</sup> Se reporter à Rolland-Perrin, p. 127 et suivantes.

<sup>4812</sup> Chobaut 1913, p. 160.

<sup>4813</sup> Annexe 8, doc. 20.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

accessoire devait être de petite taille et utilisé en série. Peut-être sont-ce des éléments équivalents qui sont taxés dans les tarifs de péage d'Avignon en 1615 et 1634. Ces *crochets de fer pour robes* sont imposés 6 deniers le millier lorsqu'ils sont petits, 1 sou le millier lorsqu'ils sont grands<sup>4814</sup>.

S. Malacrida répertorie d'autres systèmes d'agrafes à pièces métalliques exclusivement utilisés pour la fixation du manteau dans l'iconographie provençale<sup>4815</sup>. Il y a le mors de chape constitué de deux plaques cousues ou rivetées au vêtement et réunies par une charnière à goupille (**fig. 486**). Il se rencontre seulement sur les chapes des ecclésiastiques. En position fermée, les deux parties qui le constituent sont bord à bord et peuvent former un motif. Un second système est l'agrafe à sièges et éclisse, constituée de deux appliques – les sièges – posées symétriquement sur chaque bord du manteau, qu'un lacet ou une chaînette – l'éclisse – réunit, mais l'iconographie n'en restitue pas la manière (**fig. 487 et 489**). Peut-être cela se fait-il par l'emploi d'anneaux et/ou de crochets. Il est probable qu'il soit possible, comme pour les ceintures à agrafe, de régler la longueur du lien et ainsi de faire varier la tombée du manteau. D'autres modes de fixation, entièrement textile ou en cuir sont visibles dans l'iconographie du Sud-est de la France. Le premier est représenté au cloître de Saint-Trophime d'Arles, sur l'un des chapiteaux figurant les Saintes Femmes au tombeau. Un des personnages féminins porte une cotte dont le col est fermé par deux « boutons » probablement retenus par une bride au revers du vêtement (**fig. 488**). Toujours dans le cloître, une lanière traverse le buste de la reine de Saba et retient son manteau (**fig. 31**). Le dernier système nécessite deux « appliques », la première retenant un œillet textile ou en cuir, la seconde prolongée par une sorte de baguette ou bouton noué qui passe dans l'œillet (**fig. 490**).

Dans les règlements somptuaires du roi de France de 1563 et 1583, il est fait mention de *plaques et fers* destinés à fermer des pièces du costume. La forme et le fonctionnement de ces systèmes n'y est pas précisé<sup>4816</sup>. Il n'a pu être retenu, pour l'instant, aucune image qui pourrait s'appliquer à cette description.

#### 3.3.5.2. Typologie des agrafes

Les agrafes du corpus ont été regroupées en quatre ensembles selon leur constitution et leur fonctionnement. Le premier type (type A) rassemble les systèmes d'agrafe bipartites

---

<sup>4814</sup> AC Avignon, CC 1009 et AD Vaucluse, E Pintat 35 bis-1134.

<sup>4815</sup> Malacrida 1983, p. 41.

<sup>4816</sup> Se reporter à l'annexe 7, partie 1.2.1.3.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fabriquées à partir d'un ou plusieurs fils métalliques, le second (type B), les exemplaires dont les deux parties sont en tôle/et ou issus de la fonte.

Usuellement, le terme d'agrafe à double crochet sert à désigner un accessoire vestimentaire et parfois de parure, longiligne, dont les deux extrémités se recourbent en un crochet, en face-à-face. Il existe, cependant, des agrafes à double crochet dont les crochets ne se recourbent pas vers la même face. Il convient donc de distinguer les agrafes à double crochets opposés (type C) – elles correspondent au cas usuel – et les agrafes à double crochets inversés (type D). D'un point de vue chronologique, les agrafes à crochets opposés (type C) sont attestées depuis la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, à travers des exemplaires à deux ou quatre crochets<sup>4817</sup>. Le lecteur peut consulter en **annexe 4** un catalogue des spécimens à double crochet rencontrés dans la bibliographie ou lors de l'examen des corpus mobilier antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle. Les quelques fermaux du corpus ont été réunis dans le type E.

Pour quelques rares objets, l'identification en tant qu'agrafe du costume n'est pas totalement acquise en raison de l'absence de documentation archéologique ou iconographique probante. Ils peuvent en effet avoir été employés comme fermoir de livre. Un catalogue des fermoirs de livre identifiés grâce à des pièces en situation est disponible dans l'**annexe 3**.

#### **Type A : Agrafe bipartites en fil (fig. 493, n° 1 à 19)**

Les agrafes bipartites en fil sont constituées de deux éléments cousus (**fig. 493, n° 6**) ou rivetés (**fig. 493, n° 8**) au vêtement, chacun par l'intermédiaire de deux volutes : la partie mâle comprend un crochet, la partie femelle une « porte » ou « barbacane » pour le recevoir (**fig. 493, n° 12**). Sur une peinture de Jean Fouquet représentant le bouffon Gonela et datée vers 1450, la précision de la représentation permet d'observer que les fils de couture fixent la partie proximale de l'agrafe en passant par l'intérieur des deux volutes (**fig. 492**). Ces petites agrafes permettaient de fermer des pièces de vêtement, une encolure (**fig. 492**), ou cousues au bas et à l'intérieur de la robe de la relever à hauteur de la taille lors de travaux nécessitant une certaine liberté de mouvement. Ce dernier emploi, toujours existant dans l'habit des religieuses, a permis d'interpréter la découverte de certaines agrafes modernes à hauteur des tibias de moniales au couvent de l'Ave Maria à Paris<sup>4818</sup>.

---

<sup>4817</sup> Se reporter à l'étude du type D pour l'argumentation prouvant cette datation.

<sup>4818</sup> Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 162.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le Nord de la France, la fabrication de ces accessoires rentre dans les attributions des épingliers d'après L. Duhamel qui décrit la chaîne opératoire de fabrication dans l'édition de 1777 du tome VII des *Descriptions des arts et métiers*<sup>4819</sup>. Les étapes suivantes y sont retracées (**fig. 491, A**) :

- pliage en deux du fil,
- aplatissement de la pliure au marteau,
- recourbement des extrémités pour faire les volutes ou boucles avec une pince dont les mâchoires sont « terminées par deux poinçons arrondis »,
- déformation avec le même outil du bout aplati pour faire l'*anse*, ou recourbement pour réaliser le crochet.

À ces opérations, il convient d'ajouter, pour quelques exemplaires, les gestes suivants (**fig. 491, B**) :

- recourbement de l'extrémité d'un deuxième fil,
- insertion de ce fil entre les deux extrémités du premier fil,
- enroulement d'un troisième fil autour de l'assemblage ainsi constitué pour le fixer.

Le mobilier provençal, toujours en alliage cuivreux, a été classé selon le nombre de fils utilisés et le mode de fabrication de l'objet. Les agrafes bipartites en fil ont été classées en trois sous-types, le premier (sous-type A1) comprend les agrafes constituées d'un unique fil sans aucune fioriture, le second, les exemplaires ornés d'une portion torsadée (sous-type A2), le dernier, les individus confectionnés avec trois fils (sous-type A3).

#### **Type A1 : Agrafe bipartite en fil unique simple (fig. 493, n° 1 à 13)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : trois éléments d'agrafe en fil, l'un NDS, les deux autres issus de sépultures de fin XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- 16, boulevard de la République, Aix-en-Provence : n° 7, comblement de fossé moderne.
- Chartreux, Aix-en-Provence : n° 1, H.S.
- Église Saint-Victor, Marseille : n° 212 d'une couche de caveau du XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4819</sup> Duhamel *et al.* 1777, p. 589-590.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Les Thermes, Aix-en-Provence : élément femelle du n° 76 retrouvé dans un caveau moderne.
- Place du Général de Gaule, Marseille : n° 151, vers 1360 - 1370.
- Puget III, Marseille : n° 23 du comblement d'une sépulture moderne ou contemporaine.
- Vieille Major, Marseille : trois systèmes d'agrafage complet, couche de caveau antérieure au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Villa d'Ascaou, Correns : n° 3, prospection, H.S.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1251 d'un contexte de datation inconnue, n° 1257 d'une strate peut-être datée de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1259 d'un comblement de four de bronzier de fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-259 d'une couche de datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 168 et 612 de strates de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 321 et 322, datation inconnue.

De loin les plus courantes, ces agrafes sont composées d'un unique fil. Un exemplaire a conservé les deux têtes des rivets qui permettaient son attache au vêtement (**fig. 493, n° 8**), sur un autre l'oxydation a piégé des portions de fibres textiles (**fig. 493, n° 6**), l'objet était donc fixé par couture. Ce type, encore employé actuellement, est attesté depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4820</sup>, mais il ne devient courant qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Les deux

---

<sup>4820</sup> **France, Bas-Rhin** : neuf éléments mâles, six éléments femelles, contextes de 1262 - 1293 jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, château d'Ortenbourg, de Ramstein et de Rathsamhausen à Ottrott (Rieb et Salch 1973, n°362 à 367, 369 à 371 ; *Vivre au Moyen Âge* 1990, p. 431, n° 3.46), deux éléments mâles et deux éléments femelles, N.D.S., ancienne abbatale de Marmoutier (*Vivre au Moyen Âge* 1990, p. 474, n° 4.26) ; deux unités, XVI<sup>e</sup> siècle, château de Haut-Barr, Saverne (*Vivre au Moyen Âge* 1990, p. 452, n° 3.130). **Charente-Maritime** : un élément femelle, 1675 - 1750, 23 rue du Duc, La Rochelle (Berthon (dir.) 2013, p. 71). **Corse-du-Sud** : moitié femelle en fer, seconde moitié XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, village médiéval de l'Ortolo (Comiti 1996, p. 45). **Doubs** : douze systèmes, dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle, Bourg Saint-Martin, Montbéliard (Fuhner 2000, p. 117). **Indre-et-Loire** : quatre systèmes associés à des boutons dans une sépulture d'adolescente du XIX<sup>e</sup> siècle, trois systèmes dans le sol du cimetière d'Époque moderne ou contemporaine, un élément mâle dans l'abandon du cimetière après 1860, cimetière de l'église, Rigny-Ussé (Poirot *et al.* 1992, p. 117, 118, 155, 157) ; une moitié mâle avec extrémité aplatie, deuxième ou troisième quart XVII<sup>e</sup> siècle, château de Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 20). **Isère** : un système, remplissage d'une sépulture du second quart XV<sup>e</sup> - fin XV<sup>e</sup> siècle,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

spécimens les plus anciens, en provenance du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin, ont été retrouvés dans une couche datée entre 1263 et 1293<sup>4821</sup>. L'un de ceux-ci se distingue par un crochet terminé en anneau tout comme un individu en fer daté du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle. Trois autres parties mâles ou femelles en fer retrouvées sur ce site et d'un contexte de même datation sont de forme plus classique<sup>4822</sup>. En Corse, la fouille du village de l'Ortolo a également livré une moitié d'agrafe, cette fois femelle, en fer. Elle provient d'un contexte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4823</sup>. Toujours sur le site d'Ortenbourg, trois moitiés d'agrafe des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles sont signalées comme étant « en cuivre étamé »<sup>4824</sup>. Les éléments d'agrafe ne dépassent ordinairement pas les 2 cm de long, mais quelques rares objets modernes atteignent jusqu'à 4 cm<sup>4825</sup>. Cinq parties mâles d'Ortenbourg, des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>4826</sup>, ainsi qu'une moitié mâle en provenance du château de Tours en Indre-et-Loire, du deuxième ou troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle et un élément mâle découvert sur « Le Machault » au Québec, coulé en 1760, présentent un aplatissement

---

élément mâle accroché à un reste de cuir percé d'un œillet, contexte non daté, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 38 ; Colardelle 2008, p. 314). **Lozère** : un objet, XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Château d'Apcher (étude en cours). **Moselle** : une moitié mâle, contexte daté entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1722, ancienne église, Bliesbruck (Vianney *et al.* 2012, p. 143, fig. 61) ; un élément femelle, place de la Comédie, seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, Metz (Goedert *et al.* (dir.) 1996, n° 172). **Paris** : douze « agrafes » dont un système figuré, fin Moyen Âge et Époque moderne, couvent de l'Ave Maria (Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 161, 162 et 163). **Vosges** : élément mâle, contexte du XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, château d'Épinal (Kraemer 2002, p. 248). **Espagne, Province de Barcelone** : une moitié mâle, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, Carrer de l'Hospital et carrer del Carme, Barcelone (Garcia Mulero 2010, p. 156-157). **Italie, Province de Verceil** : un système, non daté, église San Michele, Trino (Lebole di Gangi 1989, p. 156). **Suisse, Canton de Soleure** : deux éléments femelle et un élément mâle, dans les bains de la ville, 1471 - 1643, palais Besenval, Soleure (Nold *et al.* 2007, p. 25). **Royaume-Uni, Southampton** : un élément femelle, vers 1630 - 1640, High street C (Harvey *et al.* 1975, n° 1869). **Yorkshire du Nord** : une moitié mâle ? (non figurée), milieu/seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle, Berdern foundry, Tork (Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2921-2922). **Portugal, Alentejo central** : un élément femelle et un élément mâle, contexte du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, Château de Montemor-o-Novo (Um objecto 2011a). **Canada, Québec** : une moitié mâle, contexte daté entre 1682 et 1720, Monastère des récollets, Québec (Moos (dir.) 1988, p. 231) ; élément mâle avec aplatissement au bout du crochet, 1760, navire « Le Machault » (Sullivan 1986, p. 77).

<sup>4821</sup> Rieb et Salch 1973, n° 362 et 363.

<sup>4822</sup> *Ibid.*, n° 363 et 369.

<sup>4823</sup> Comiti 1996, p. 45.

<sup>4824</sup> Rieb et Salch 1973, n° 365 et 371.

<sup>4825</sup> Au château d'Épinal dans les Vosges, un contexte moderne a fourni un élément mâle de 4 cm de long pour 1,8 cm de large (Kraemer 2002, p. 248), et au château de Ramstein, un objet de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle mesure 3,6 x 1,25 cm (Rieb et salch 1973, n° 366). Sur le site de la cité monastique de Whitorn et Saint-Ninian (Dumfries and Galloway), une portion mâle mesure 2,8 cm de long pour 1 cm de large (Nicholson 1998a, p. 381, Fig. 10.68, n° 31).

<sup>4826</sup> Rieb et Salch 1973, n° 364 et 365.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

du bout du crochet. Aucun exemplaire provençal ne présente cette particularité dont le mode de fabrication est décrit par L. Duhamel (**fig. 491, A**)<sup>4827</sup>.

Il n'est pas rare qu'il ne soit retrouvé dans les sépultures que l'élément femelle ou mâle. L'objet peut fort bien avoir été apporté par le comblement ; toutefois, la partie mâle pouvait fonctionner avec un œillet percé dans du cuir ou du tissu comme pour un exemplaire en fil accroché à un reste de cuir découvert dans un contexte non daté de l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère<sup>4828</sup>. Peut-être ceci explique-t-il la présence, au carré Saint-Jacques à La Ciotat, de deux crochets en fil sur le corps d'un homme âgé (phase 3 : 1710 - 1831) et de deux crochets associés à neuf boutons en os sur le squelette d'un enfant de 5-9 ans (phase 2 : 1642 - 1710) ? Deux sépultures de jeunes femmes (phase 3) contenaient pour l'une trois agrafes bipartites en fil et un bouton en nacre, pour l'autre, huit agrafes de ce même type<sup>4829</sup>.

#### **Type A2 : Agrafe bipartite en fil unique à torsade(s) (fig. 493, n° 14 et 15)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 76 retrouvé dans un caveau moderne.
- Palais Monclar, Aix-en-Provence : n° 1, intrusif dans un égout antique partiellement démonté au Moyen Âge et à l'Époque moderne.

Les exemplaires du corpus, de grande dimension, ont une ou deux torsades sous les nœuds. Le diamètre du fil est de 0,16 et 0,18 cm. Des parties d'agrafe au fil de plus faible diamètre et de taille plus petite, de 2 et 2,35 cm de long ont été découverts place de Verdun à Tarbes<sup>4830</sup> et sur la collina di San Giorgio à Filattiera dans la province de Massa-Carrara<sup>4831</sup>. Il s'agit respectivement d'un élément mâle d'Époque moderne avec une torsade et une moitié femelle avec deux torsades de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Sur ces deux objets, les torsades sont au centre de l'objet. Le spécimen du palais Monclar (**fig. 493, n° 14**) se différencie par une extrémité en queue de poisson, celui des Thermes par un aplatissement de l'extrémité du crochet (**fig. 493, n° 15**).

---

<sup>4827</sup> Duhamel 1777, p. 589-590.

<sup>4828</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 40.

<sup>4829</sup> Frangin *et al.* 2011, p. 344.

<sup>4830</sup> Barrère 1994, p. 67.

<sup>4831</sup> Cabona 1982, p. 353.

#### Type A3 : Agrafe bipartite en fils multiples (fig. 493, n° 16 à 19)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Alcazar, Marseille : n° 114, comblement de tranchée d'épierrement, fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 402 dans une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 63 d'une strate de datation inconnue.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 1, H.S.

Quatre éléments d'agrafe présentent un fil supplémentaire terminé par une volute et un fil de petit diamètre permettant sa fixation au corps de l'agrafe. L'exemplaire de Cadrix (**fig. 493, n° 19**) a perdu le fil de serrage et n'en conserve plus que la trace sur les deux autres fils. Quant au spécimen de l'Alcazar (**fig. 493, n° 18**), l'oxydation a fondu la partie centrale de l'objet en une « plaquette ». Ces deux objets présentent un aplatissement de leur porte. Les éléments de comparaison sont peu nombreux : un élément mâle d'un niveau de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du prieuré de Marnans en Isère<sup>4832</sup>, deux autres au château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais<sup>4833</sup>, un dernier de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Chelles en Seine-et-Marne<sup>4834</sup>, une moitié femelle incomplète de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle en provenance du site de Rathsamhausen à Ottrott dans le Bas-Rhin<sup>4835</sup>, quatre éléments mâles et deux femelles au château d'Apcher en Lozère<sup>4836</sup>. Du Gué de Bazacle à Toulouse provient un individu femelle particulièrement élaboré auquel est resté attaché deux fragments de chaînette, l'un à l'endroit de la volute centrale, l'autre à la barbacane<sup>4837</sup>. Une troisième chaînette ou l'élément mâle d'une agrafe fixée à la pièce à fermer devait pouvoir s'y rattacher.

---

<sup>4832</sup> Colardelle *et al.* 1983, p. 88, L x l = 2 x 1,3 cm.

<sup>4833</sup> Dilly *et al.* 1999, p. 128, n° 5.20, L x l = 5,4 et 5,7 x 2,2 cm.

<sup>4834</sup> Coxall *et al.* 1994, fig. 212, n° 1. Dimensions inconnues.

<sup>4835</sup> Rieb et Salch 1973, n° 368, L x l = 1,3 x 1 cm.

<sup>4836</sup> La stratigraphie, en cours d'analyse, est à situer d'après l'étude céramique entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>4837</sup> Aujourd'hui le Moyen Âge 1981, n° 417. Dimensions inconnues.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**Type B : Agrafe bipartite en tôle et/ou issue de la fonte (fig. 493, n° 20 à 24 ; fig. 494, n° 1 à 3)**

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 428, N.D.S.

#### *Bouches-du-Rhône*

- *Castrum* de La Quille, Le Puy-Sainte-Réparate : n° 1, N.D.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B5601911, sol d'occupation de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2012-12 et 2012-13, comblement d'une sépulture, milieu XV<sup>e</sup> ? - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 33, foyer ?, n° 594, couche de destruction par le feu, n° 3701, couche de dépotoir associée à l'effondrement d'un bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 1000, contexte du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Philonarde, Avignon : n° 20, début XIV<sup>e</sup> siècle.

Cet ensemble d'objets n'est pas homogène dans ses procédés de fabrication comme dans sa morphologie. La raison est liée à la nature du mobilier. Le regroupement actuel se fonde également sur l'absence, à l'exception d'un exemplaire, de système d'agrafage complet. Il n'est donc pas possible de reconstituer les couples mâle-femelle, autant qu'ils aient pu exister. Des agrafes mâles ont pu fonctionner seules par exemple. En outre, pour la plupart de ces artefacts, aucun élément de comparaison n'a été retrouvé dans la bibliographie. La majorité d'entre eux sont donc supposés relatifs au costume car ils ne présentent aucun caractère commun avec les objets trouvés sur les reliures des manuscrits et livres médiévaux et modernes. Quelques pièces ont pu servir dans un système d'agrafage de ceinture<sup>4838</sup>.

---

<sup>4838</sup> Dilly *et al.* 1999, p. 127 à 128.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les numéros 12 et 13 du cloître de Saint-Gilles (**fig. 494, n° 1 et 2**) ont été retrouvés ensemble dans un même contexte et semblent attester que des objets forts différents pouvaient fonctionner les uns avec les autres. Un élément femelle analogue à celui du corpus, c'est-à-dire obtenu par la fonte, avec une fenêtre quadrangulaire, une deuxième fenêtre circulaire et une excroissance circulaire ici non percée, a été retrouvé dans une sépulture du cimetière du bas Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint-Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie<sup>4839</sup>.

Les contre-agraves n° 12 de Saint-Gilles (**fig. 494, n° 2**) et n° 428 de Digne (**fig. 493, n° 24**), toutes deux obtenues par la fonte, présentent une fenêtre quadrangulaire destinée à réceptionner le crochet de l'élément mâle. L'exemplaire de Digne est décoré de zigzags et de trois ouvertures circulaires disposées en triangle (**fig. 493, n° 24**). Trois perforations plus petites, disposées en triangle inversé, servaient à la fixation. Le spécimen gardois est ajouré d'une fenêtre ovale et d'une autre fenêtre circulaire qui ont dû participer à la fixation. La surface de la partie quadrangulaire est parsemée de pans coupés issus du moule et est creusée d'un décor de lignes assez profondes réalisées ou du moins retouchées par gravure au trempé. Le crochet qui fonctionnait avec cette contre-agrave est incisé de petits segments obliques. Il semble assez proche du crochet fosséen (**fig. 494, n° 3**), malheureusement incomplet, sur lequel se perçoit quelques restes d'une ornementation gravée.

L'agrafe n° 1000 de l'impasse de l'Oratoire (**fig. 493, n° 23**), exécutée dans une tôle, présente une morphologie qui n'est pas sans rappeler les agraves de type A1a. La découverte d'un fragment de moule en pierre calcaire du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle au château de Rathsambausen-Otrott dans le Bas-Rhin, montre que la forme de ces agraves pouvait également être obtenue par la fonte<sup>4840</sup>.

En ce qui concerne les trois derniers crochets, l'un a probablement été moulé ou obtenu par déformation plastique au marteau (**fig. 493, n° 21**) et les autres ont été découpés dans une tôle (**fig. 493, n° 20 et 22**). Très abîmé, l'objet de la rue Philonarde (**fig. 493, n° 21**) affiche quelques traces d'oxydes de fer au milieu de sa partie circulaire, preuve résiduelle de l'existence d'un rivet. L'agrafe du *castrum* de La Quille (**fig. 493, n° 20**) en a conservé un fragment. Un objet d'apparence similaire fut découvert au Fort Pentagouet à Castine dans le comté de Hancock aux États-Unis<sup>4841</sup>. Des crochets à corps circulaire plat en fer sont employés dans le cadre de la fixation des éperons : un possible exemplaire est fixé à l'un des

---

<sup>4839</sup> Petrinec 1996, p. 18.

<sup>4840</sup> Vivre au Moyen Âge 1990, p. 430, n° 3.43.

<sup>4841</sup> Faulkner et Faulkner 1989, p. 250-251.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

œillets d'un éperon à molette mis au jour sur le *castrum* Saint-Jean à Rougiers (**fig. 258, n° 5**). Des pièces d'identification plus assurées sont relevées sur des éperons à molette à deux œillets par branche mis au jour en France et en Italie :

- une agrafe à corps circulaire sur chacune des branches d'un éperon attribué à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle issu d'une phase du XVI<sup>e</sup> siècle du *castello della Motta di Savorgnano* à Povoletto dans la province d'Udine en Italie<sup>4842</sup>,
- deux agrafes à corps circulaire décoré sur une branche et une boucle de type O1b à chape de type E à corps triangulaire sur l'autre branche pour un éperon, attribué au XVII<sup>e</sup> siècle, découvert sur le site du château de Peyrepertuse (N.D.S.) à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude<sup>4843</sup>.

Deux agrafes isolées en fer étamé trouvées au *castrum* Saint-Jean à Rougiers, au corps décoré d'un motif en relief de losange et de points sans doute obtenu avec une matrice, comportent un crochet à une extrémité et un anneau à l'opposé. Un emploi dans la fixation des éperons paraît vraisemblable ainsi que l' imagine G. Démians d'Archimbaud<sup>4844</sup>.

#### **Type C : Agrafe à crochets multiples opposés (fig. 494, n° 4 à 12)<sup>4845</sup>**

Au haut Moyen Âge, l'agrafe à double crochet opposé, en fer, en argent, mais le plus souvent en alliage cuivreux, sert à rapprocher deux pans d'une pièce vestimentaire. Les premiers exemplaires apparaissent dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle<sup>4846</sup> d'après la *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine* de R. Legoux, P. Périn et F. Vallet<sup>4847</sup>. Cet ouvrage ne renseigne pas, toutefois, sur la fin de leur période d'utilisation. Cependant, il est usuellement considéré que le XI<sup>e</sup> siècle marque la

---

<sup>4842</sup> Piuzzi *et al.* 2003, p. 102.

<sup>4843</sup> Bayrou 2000d, p. 207.

<sup>4844</sup> Démians d'Archimbaud 1980a, p. 1086.

<sup>4845</sup> Un article reprenant une partie de ce chapitre est paru dans le numéro de décembre 2014 du bulletin *Instrumentum* (Thuauet 2014b).

<sup>4846</sup> Des chercheurs comme G. Fouet (1963) puis C. Jigan et J.-Y. Martin (1984) ont proposé une datation romaine pour quelques types d'agrafe, mais ainsi que l'explique F. Stutz (2003, 164-165), cette hypothèse se doit d'être rejetée : « G. Fouet a voulu montrer que les agrafes à double crochet avaient une origine gallo-romaine. Pour cela, il a présenté des crochets filiformes qui ne sont pas comparables aux agrafes à double crochet et s'est appuyé sur des considérations stratigraphiques invérifiables et peu convaincantes. ... S'appuyant sur l'étude de G. Fouet, C. Jigan et J.-Y. Martin ont attribué des agrafes trouvées à Rouen à la même époque » (Stutz 2003, 164-165).

<sup>4847</sup> Legoux *et al.* 2009, n°295.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

limite de leur emploi. L'existence d'autres types d'agrafes à deux, voire même à quatre crochets opposés, employées du XIV<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle est depuis longtemps méconnue. Il y a peu, et bien que C. Enlart l'ait déploré en son temps<sup>4848</sup>, il était encore fait la confusion entre ces formes et les modèles plus anciens<sup>4849</sup>. Il est à espérer que la récente publication d'A. Berthon dans le bulletin *Instrumentum*<sup>4850</sup>, au catalogue fourni, aide à une meilleure connaissance de ce mobilier et de sa diversité morphologique. Quelques spécimens datables entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, découverts en Provence, sont décrits un peu plus loin.

Le sujet des agrafes à double crochet opposé est particulièrement vaste, autant à cause de l'étendue géographique sur laquelle ces objets ont été retrouvés, que par les problématiques liées aux questions de chronologie, de fonction, de techniques de fabrication, etc., susceptibles d'être abordées. L'un de ces questionnements porte sur le hiatus chronologique entre les formes anciennes d'agrafes à double crochet opposé – il est donné un aperçu des spécimens trouvés en Provence en **annexe 4** – qui disparaîtraient au XI<sup>e</sup> siècle et les formes récentes connues d'après les données actuelles du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Cet intervalle de temps a-t-il une existence réelle ? Relativement au but recherché, il est nécessaire de s'interroger sur la nature des contextes des XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles qui ont livré des agrafes à double crochet « anciennes ». Exceptionnellement, le cadre géographique a été étendu au quart sud-est de la France pour bénéficier de données plus nombreuses.

#### - Des contextes et des datations stratigraphiques souvent peu fiables

Une grande partie des agrafes à double crochet opposé mises au jour par l'archéologie ne bénéficie pas d'une datation stratigraphique précise, généralement du fait de l'absence de mobilier datant ou de possibilité de datation C<sup>14</sup>. En outre, il a été relativement peu fouillé de niveaux formellement datés du XI<sup>e</sup> siècle dans le quart sud-est de la France, ce qui a une conséquence évidente sur le nombre d'agrafes possiblement datables de cette période. Enfin, la nature des contextes de découverte ne permet pas toujours de proposer une datation fiable et il faut tenir compte de la présence de mobilier résiduel dans les couches archéologiques.

---

<sup>4848</sup> Enlart 1916, p. 244.

<sup>4849</sup> Se conférer par exemple à Albert-Thi 1971, pl. XXVI ; Hübener 1971, fig. 1, n° 1 et 2 ; Stutz 2003, t. 2, pl. 71, n° 1019.

<sup>4850</sup> Berthon 2014.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

En Isère, la fouille du site de Colletière à Charavines-les-Bains a livré deux spécimens en fer étamé<sup>4851</sup> et celle de la motte castrale du Châtelard à Chirens, trois exemplaires en alliage cuivreux<sup>4852</sup>. L'occupation de ces deux sites est respectivement datée de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et des trois premiers quarts du XI<sup>e</sup> siècle. Dans le même département, le remplissage d'une sépulture de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle dans l'Église Saint-Laurent de Grenoble a fourni un objet de même matériau<sup>4853</sup>. Ce contexte est cependant problématique du point de vue de la datation : il contient souvent des éléments résiduels provenant d'inhumations antérieures. Il en est de même d'une couche de débris datée du XI<sup>e</sup> siècle contemporaine de la construction de l'église de la Gayole à La Celle dans le Var (**annexe 4, fig. 38, n° 6**). Ces travaux ont certainement conduit à un remaniement de couches plus anciennes et l'agrafe en alliage cuivreux retrouvée provient peut-être d'un dépôt antérieur.

Une fouille de sauvetage organisée dans le centre d'Aubagne dans les Bouches-du-Rhône en 1989 a permis la découverte d'une agrafe en alliage à base de cuivre (**ann. 4, fig. 37, n° 1**) dans le comblement d'une sépulture, composante d'un cimetière que M. Gazenbeek propose de dater du XII<sup>e</sup> siècle et du début du XIII<sup>e</sup> siècle sur la foi d'une monnaie en partie illisible<sup>4854</sup>. Il a déjà été évoqué qu'un tel contexte n'avait pas de valeur concernant la datation du mobilier qu'il contient. Les premiers documents citant Aubagne remontent au début du XI<sup>e</sup> siècle et le terme *castrum* est utilisé en 1060<sup>4855</sup>.

À Marseille, des agrafes cuivreuses ont été mises au jour dans un remblai de cimetière du XIII<sup>e</sup> siècle (**ann. 4, fig. 37, n° 14**), dans un remblai de jardin de la fin XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle (**ann. 4, fig. 37, n° 10**), dans le comblement d'une fosse du début du XIV<sup>e</sup> siècle (**ann. 4, fig. 38, n° 9**). Ces artefacts résiduels proviennent de contextes bouleversés. Il en est probablement de même pour deux spécimens en alliage cuivreux retrouvés à Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône, sur un sol du XIV<sup>e</sup> siècle (**ann. 4, fig. 37, n° 3**) et dans un remblai postérieur au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (**ann. 4, fig. 37, n° 8**)<sup>4856</sup>. En effet, le site est occupé dès les X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles. Sur le site de Saint-Gilles-le-Vieux à Aimargues dans le Gard, un comblement de fosse de type dépotoir, de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle d'après la

---

<sup>4851</sup> Colardelle et Verdel 1993, p. 216-217.

<sup>4852</sup> Châteaux 1987, p. 69 ; Mazard *et al.* 1993, p. 338.

<sup>4853</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 1 ; Colardelle 2008, p. 251.

<sup>4854</sup> Gazenbeek 1989, fig. 10 ; Gazenbeek 1991, p. 31.

<sup>4855</sup> Gazenbeek 1991, p. 31.

<sup>4856</sup> Données inédites.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

céramique, a livré un exemplaire en alliage à base de cuivre<sup>4857</sup>. Cependant, le site ayant été occupé auparavant, l'artefact peut se révéler être plus ancien.

Les éléments qui prouvent indubitablement le port des agrafes à double crochet dans le quart sud-est de la France dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle sont rares, mais qu'en est-il pour les siècles suivants ? Faut-il toujours interpréter les agrafes à double crochet « anciennes » retrouvées dans des niveaux postérieurs au XI<sup>e</sup> siècle comme résiduelles ?

#### - Un type méridional plus récent ?

Cette interprétation semble ne pas devoir être avancée pour un groupe d'agrafes en alliage cuivreux. L'une d'elles (**fig. 494, n° 7**) est issue d'un contexte daté vers 1285 - vers 1309/1315 du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers dans le Var<sup>4858</sup>. Les premiers bâtiments sont construits à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du siècle suivant. Cet objet au corps renflé à l'avant et plus aplati au revers, creux, a été fabriqué par la fonte. Il arbore un décor composé d'annelets limitant des stries longitudinales. Les parois sont perforées pour le passage d'un lien textile ou de cuir ou bien encore d'une chaînette. Ces deux artefacts ont un corps renflé et creux de section ovale ou circulaire. S'agit-il d'un objet récupéré ou a-t-il pu être produit au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle ? La seconde hypothèse paraît vraisemblable puisqu'une agrafe à double crochet de même forme, mais cette fois confectionnée à partir d'une unique tôle enroulée sur elle-même, fut retrouvée sur le côté gauche du thorax d'un corps inhumé, dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne dans les Alpes-de-Haute-Provence, au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 494, n° 8**). Un objet de conformation semblable (**fig. 494, n° 6**) a été ramassé en prospection sur le site de Cantarelle à Brue-Auriac dans le Var et un autre (**fig. 494, n° 5**) pourrait avoir appartenu à la collection Bauthias à Sainte-Cécile-les-Vignes dans le Vaucluse. Un cinquième artefact provençal provient d'une cabane, dont l'occupation pourrait se situer quelque part entre le VII<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle, du site de Saint-Pierre 1 à Eyguières dans les Bouches-du-Rhône (**fig. 494, n° 4**). Cependant, les éléments de datation à disposition des archéologues sont peu nombreux et pas réellement concluants. Deux agrafes de ce type ont été ramassées en prospection dans le Gard, au lieu-dit

---

<sup>4857</sup> Maufra *et al.* 2002, p. 968.

<sup>4858</sup> L'auteure attribue l'objet à un contexte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle mais il s'agit d'une erreur. Après vérification des fiches d'enregistrement, il s'est révélé appartenir à une phase de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Un deuxième artefact est interprété comme une agrafe à double crochet (Démians d'Archimbaud 1980, 517, pl. 478, n° 33) mais c'est en fait un fragment d'applique de suspension (le comparer à Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 223).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Terrier et Gilbertes à Flaux et à Panely ouest à Pouzilhac<sup>4859</sup>. Cette dernière ne comporte pas de stries entre les annelets. Une dernière agrafe a été récupérée sur le site du Castillo de la Torre Grossa à Jijona dans la province d'Alicante en Espagne<sup>4860</sup>. Le château est construit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et l'occupation perdure au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### - Un autre cas en Isère ?

R. Colardelle signale dans sa publication des fouilles de l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère une agrafe en alliage cuivreux positionnée sur le côté gauche du thorax d'un sujet enseveli d'après le phasage entre vers 1320 et le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Une datation radiocarbone d'une structure en position stratigraphique antérieure écarte la possibilité d'une datation de la sépulture avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4861</sup>. L'objet appartient au type à profil rhomboïdal défini par F. Stutz et dont deux exemplaires proviennent d'un remblai sur le site mérovingien de Quarante 1 dans l'Hérault<sup>4862</sup> et deux autres de la motte castrale du Châtelard (trois premiers quarts du XI<sup>e</sup> siècle) à Chirens.

#### - Un hiatus à reconsidérer

Les exemples qui viennent d'être cités tendraient à prouver l'existence d'agrafes à double crochet aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il pourrait être objecté que la plupart de ces objets ont pu être réutilisés, mais la présence de trois spécimens d'agrafes à corps creux, dont deux provençaux (**fig. 494 n° 7 et 8**), de cette période, montre semble-t-il qu'il a existé une production attribuable aux XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, peut-être circonscrite au pourtour méditerranéen. Quant à l'objet grenoblois, mis au jour dans une sépulture du bas Moyen Âge, il est possible que son type ait été produit durant une longue période. L'existence d'une fabrication d'agrafe à double crochet aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles peut paraître évidente pour faire la liaison entre les productions des VII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles et celles des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles. Ces

---

<sup>4859</sup> Ces objets trouvés fortuitement nous ont été transmis.

<sup>4860</sup> Azuar Ruiz 1985, 103 ; Azuar Ruiz et López Padilla 1997, 173. Cet artefact est interprété par erreur comme un élément constitutif d'un coffret en os.

<sup>4861</sup> Colardelle 2008, p. 303-304.

<sup>4862</sup> Stutz 2003, pl. 71, n° 1009-1010.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

propositions doivent être affirmées par d'autres découvertes, éventuellement par la révision de la documentation de fouille de certains sites.

#### - Les agrafes à crochets des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles en Provence

Plusieurs exemplaires d'agrafes à double ou quadruple crochet datables de cette période ont été mis au jour en Provence : une agrafe à double crochet en fil (**fig. 494, n° 11**), des agrafes à double crochet au corps torsadé (**fig. 494, n° 9 et 10**), une agrafe à quadruple crochet en fil (**fig. 494, n° 12**).

Un spécimen à double crochet en fil provient du site de Méjanès à Saintes-Maries-de-la-Mer (**fig. 494, n° 11**) dans les Bouches-du-Rhône. L'agrafe est constituée d'un simple fil de section circulaire aux extrémités recourbées. Un objet similaire provient d'un contexte de la nef de l'église du couvent de l'Ave Maria (XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle) à Paris<sup>4863</sup>, un deuxième d'une strate de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle du site d'Abbots Lane à Londres<sup>4864</sup>, un troisième d'un niveau des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles à Douai dans le Nord<sup>4865</sup>. Ce dernier exemplaire comporte deux perles annulaires en verre sur la tige.

Les deux agrafes à double crochet à corps torsadé du corpus, sans doute obtenues par fonte, ont un corps à torsades serrées (**fig. 494, n° 9 et 10**). Un premier exemplaire est conservé au musée de l'Arles antique, un deuxième au musée Borély à Marseille (**fig. 494, n° 9**). Ce dernier a été interprété par erreur comme datant du haut Moyen Âge par A. Albert-Thi. Une agrafe à torsades serrées a été mise au jour dans un niveau du XV<sup>e</sup> siècle à Douai dans le Nord<sup>4866</sup>, dans un contexte des XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles à Saint-Mexme de Chinon en Indre-et-Loire<sup>4867</sup>. A. Albert-Thi a mis en parallèle l'objet marseillais avec deux artefacts conservés au musée de Dombourg et au musée Kam à Nimègue aux Pays-Bas<sup>4868</sup>. Elle le rapproche également de deux exemplaires à torsades amples gardés au musée T. Dobrée à Nantes et au Musée de Leewarden aux Pays-Bas<sup>4869</sup>.

Les agrafes à torsades serrées sont apparentées à des agrafes à torsades amples confectionnées à partir d'une tôle. Ces dernières sont plus fréquentes. Un spécimen à deux

---

<sup>4863</sup> Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 9, L x l = 6,1 x 1,25 cm ; Berthon 2014, p. 42, n° 1.

<sup>4864</sup> Egan 2005, p. 47, fig. 29, n° 171, L x l 4,4 x 0,8 cm ; Berthon 2014, p. 42, n° 3.

<sup>4865</sup> Berthon 2014, p. 42, n° 5, L x l = 4 x 0,7 cm.

<sup>4866</sup> *Ibid.*, p. 43, n° 6, L x l = 9,4 x 0,9 cm.

<sup>4867</sup> Motteau 2006, p. 345, n° 129, L x l corps = 4,7 x 0,5 cm

<sup>4868</sup> Albert-Thi 1971, pl. XXVI, n° 3 et 4, dimensions inconnues.

<sup>4869</sup> *Ibid.*, pl. XXVI, n° 2 et 5, dimensions inconnues.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

torsades a été retrouvé Rue Mongat à Douai dans le Nord, dans un contexte du XV<sup>e</sup> - première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4870</sup>, un deuxième au château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais<sup>4871</sup>. Dans sa thèse sur les objets mérovingiens de type septentrional dans la moitié sud de la Gaule, F. Stutz signale un individu à trois amples torsades découvert hors stratigraphie à l'endroit d'un passage à gué sur l'Ariège en Haute-Garonne<sup>4872</sup>. Deux exemplaires à trois torsades proviennent d'une strate du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site de la Place des Halles à Troyes dans l'Aube<sup>4873</sup>, et un spécimen d'un possible niveau du XVI<sup>e</sup> siècle du site du Carreau du Temple à Paris<sup>4874</sup>. Un fragment daté du XVI<sup>e</sup> siècle sur ce site pourrait avoir eu cette morphologie<sup>4875</sup>. Une strate du XIV<sup>e</sup> siècle à Ypres en Belgique en Flandre occidentale<sup>4876</sup>, un contexte du XV<sup>e</sup> siècle à Douai dans le Nord<sup>4877</sup> et un remblai d'Époque moderne ou contemporaine de l'église Saint-Pierre de Tournai en région wallonne ont livré chacun un individu à trois amples torsades<sup>4878</sup>.

Les agrafes à double crochet à torsades amples sont datables, d'après les données actuelles, des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mais ceux à torsades serrées sont pour le moment attribuables aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Le corpus étudié contient une dernière agrafe à crochets, celle-ci avec quatre crochets (**fig. 494, n° 12**). Ramassée hors stratigraphie dans l'église Saint-Blaise d'Arles, elle est formée de plusieurs ensembles de fils. Le premier groupe comporte deux gros fils parallèles dont les extrémités se terminent par un crochet ouvert. Ces fils encadrent un troisième gros fil terminé par des crochets fermés retournés dans le sens opposé. Un quatrième et un cinquième gros fil encadrent ce groupe : leurs crochets fermés sont disposés transversalement par rapport aux autres crochets. L'ensemble est fixé au moyen d'un fil de petit diamètre enroulé tout autour. Les éléments de comparaison les plus proches ne possèdent pas de crochet central. C'est le cas de deux agrafes, l'une fragmentaire, mises au jour dans des strates du XV<sup>e</sup> siècle à Douai dans le Nord<sup>4879</sup>. Elles se distinguent également par la présence, sous les quatre crochets latéraux, de perles en verre vert ou en verre vert et en verre jaune. Cette

---

<sup>4870</sup> Louis *et al.* 1998, p. 66, n° 31, L x l corps = 5,1 x 0,65 cm ; Berthon 2014, p. 44, n° 15.

<sup>4871</sup> Dilly *et al.* 1999, p. 126, n° 5.4, dimensions inconnues.

<sup>4872</sup> Stutz 2003, pl. 71, n° 1019, L x l = 4,7 x 0,75 cm ; Berthon 2014, p. 44, n° 21.

<sup>4873</sup> Lenoble *et al.* 1997, p. 98, L x l corps = 4,5 x 0,3 cm ; Berthon 2014, p. 44, n° 16.

<sup>4874</sup> Berthon 2014, p. 44, n° 18, L x l = 4,9 x 0,8 cm.

<sup>4875</sup> *Ibid.*, p. 44, n° 19, fragment.

<sup>4876</sup> *Ibid.*, p. 44, n° 20, L x l = 6,7 x 0,9 cm.

<sup>4877</sup> *Ibid.*, p. 44, n° 17, L x l = 4,2 x 0,7 cm.

<sup>4878</sup> Verslype 1999b, fig. 135, L x l = 4,5 x 0,35 cm.

<sup>4879</sup> Berthon 2014, p. 44-45, n° 31 et 32, L x l = 3,2 x 1,2 cm ; n° 32, fragment.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

caractéristique n'est pas sans rappeler une épingle décrite précédemment (**fig. 386, n° 6**). À Tours, un artefact issu d'un dépotoir du second tiers/dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle présente une perle en verre vert sous chacun des quatre crochets fermés transversaux<sup>4880</sup>. Le milieu de l'agrafe tourangelle est torsadé. J. Motteau envisage que l'objet ait pu fonctionner avec une chaînette découverte dans le même contexte, les crochets s'agrippant à l'un des maillons<sup>4881</sup>. Une autre agrafe, mais en mauvais état de conservation, a été retrouvée dans le comblement de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de latrines du château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne<sup>4882</sup>. Il est possible qu'un individu découvert dans un remblai des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles de l'église Saint-Pierre de Vienne en Isère s'approche de celui du corpus mais son état incomplet ne permet pas d'en avoir la certitude<sup>4883</sup>. Enfin dans le Bas-Rhin, sur le site du château du Haut-Barr à Saverne, une agrafe, actuellement dépourvue de la plupart de ses crochets, est datée du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4884</sup>. L'intégralité des agrafes citées semble pouvoir être rattachée aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>4885</sup>.

#### Type D : Agrafes à crochets multiples inversés (**fig. 258, n° 2 et 3**)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Site inconnu, Fontvieille : n° 1, H.S.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3484, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

Les agrafes à crochets multiples inversés du corpus et de la bibliographie répertoriées jusqu'à présent sont toutes en fer et avec deux crochets. Le corps central des pièces provençales est quadrangulaire (**fig. 258, n° 2 et 3**). Il est décoré de cannelures dans un cas (**fig. 258, n° 3**). Les agrafes du corpus sont employées avec des boucles de type U dans le cadre de la fixation des éperons. Elles sont au nombre de trois sur l'éperon le plus récent. Le crochet passe toujours au travers d'œillets circulaires dans le corpus comme dans la

---

<sup>4880</sup> Motteau 1991, n° 19, L x l = 5,3 x 2,15 cm.

<sup>4881</sup> Motteau 1991, n° 21.

<sup>4882</sup> Coste 2006a, p. 122 et catalogue p. 176, L x l = 3,2 x 1 cm.

<sup>4883</sup> Reynaud et Jannet 1981, p. 7, L x l = 5 x 2,25 cm.

<sup>4884</sup> Vivre au Moyen Âge 1990, p. 452, n° 3.131, n° 3, L x l = 5 x 2,4 cm.

<sup>4885</sup> Des objets quelque peu différents datés du XVI<sup>e</sup> siècle sont signalés pour le site de Battle Abbey au Royaume-Uni (Berthon 2014, p. 44, n° 28 et 29).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bibliographie. Quelques agrafes isolées ont été trouvées sur le site du village médiéval de l'Ortolo en Corse du Sud<sup>4886</sup>, mais elles sont la plupart du temps retrouvées en position sur les éperons.

Le plus ancien exemplaire, à corps rectangulaire, fonctionnait avec un éperon à molette issu d'un niveau de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment du site de Wythemail à Orlingbury dans le Northamptonshire au Royaume-Uni<sup>4887</sup>. Deux ou trois agrafes à corps ovale sont insérées, en compagnie d'une boucle de type U ou d'une boucle semi-ovale à chape de type E, dans les œillets – au nombre de deux par branche – des éperons à molette en fer retrouvés dans la tombe de Jean de Médicis inhumé en 1352 dans la cathédrale Santa Reparata de Florence<sup>4888</sup>. Deux éperons à deux œillets circulaires par branche trouvés à Bergame en Italie, datés par leur configuration des années 1430 - 1450, comportent chacun une boucle de type D4a à chape de type E au corps triangulaire<sup>4889</sup>. Cet ensemble d'une boucle avec sa chape occupe l'un des œillets d'une branche. Les œillets circulaires de l'autre branche comportent des agrafes à double crochet inversé. Un contexte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle des fouilles de la place de la Comédie à Metz en Moselle a fourni un éperon à molette à deux œillets circulaires par branche. Une boucle de type C7 à chape de type E au corps triangulaire ainsi que trois agrafes à double crochet inversé sont en position<sup>4890</sup>. Une sépulture du cimetière du bas Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint Saviour à Vrh Rika dans le comitat de Split-Dalmatie en Croatie a livré deux éperons à molette dont les branches comportent un seul œillet. L'un d'eux est occupé par une agrafe à double crochet inversé, l'autre par une agrafe du même type et une chape de type E à corps quadrangulaire retenant un fragment de boucle<sup>4891</sup>. Plus au Nord, en Hongrie, un musée dans le comitat de Csongrad conserve plusieurs éperons à molette à deux œillets par branche. Attribués à la fin du XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle et à la fin du XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle, ils conservent une ou deux agrafes<sup>4892</sup>. Au Royaume-Uni, une phase d'abandon et de récupération de matériaux, entamée dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et poursuivie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, de l'habitat médiéval de Wharram dans le Yorkshire a fourni un éperon à

---

<sup>4886</sup> Trois pièces complètes, L x l = 1,75 x 0,7 cm (Comiti 1996, p. 20, fig. 3, n° 11 à 13).

<sup>4887</sup> Objet complet, L x l = 2,4 x 1,3 cm (Hurst et Hurst 1969, p. 189, n° 14).

<sup>4888</sup> Pièces complètes, dimensions inconnues (Burger 1975, p. 208-209).

<sup>4889</sup> Artefacts complets, dimensions inconnues (Probst 2007, p. 29-30)

<sup>4890</sup> Objets complets, dimensions inconnues, place de la Comédie (Vivre au Moyen Âge 1998, p. 197).

<sup>4891</sup> Artefacts complets, dimensions précises inconnues (Petřinec 1996, p. 100)

<sup>4892</sup> Sára 2012, p. 96 et 107.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

molette à deux œillets par branche avec trois agrafes à corps quadrangulaire<sup>4893</sup>. L'objet est vraisemblablement résiduel. L'éperon à molette le plus récent sur lequel ait été relevée une agrafe à double crochet inversé, à corps rectangulaire, provient d'une rivière à proximité immédiate du château de Grigny (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle à 1640) dans le Pas-de-Calais. Il est daté stylistiquement du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4894</sup>.

#### Type E : Fermaux (fig. 495)

La grande diversité des techniques de fabrication et de morphologie des fermaux du corpus et de la bibliographie annihile pour le moment toute tentative de classification typologique. Les fermaux du corpus sont tous de type boucle. On eut pu s'attendre à la présence de fermaux de type plaque datés des X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles. Nous proposons quelques éléments de réponse à cette absence dans la synthèse du chapitre.

La distinction entre une boucle et un fermail de type boucle, type d'agrafe connu dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>4895</sup>, n'est pas toujours évidente. Certaines agrafes présentent une ornementation des deux côtés ou sur la totalité de l'avant du cadre (**fig. 495, n° 6**). Dans ce cas, l'identification semble ne laisser aucun doute, même si le détournement pour un autre usage est toujours possible. En effet, une boucle classique de ceinture nécessite une sangle, courroie ou lanière qui cacheraient pour sa fixation une partie du motif décoratif alors qu'un fermail se suffit à lui-même pour fixer le vêtement et peut donc recevoir un décor sur toute sa surface. Dans les faits, cependant, rien n'empêche d'utiliser une boucle circulaire unie, dont l'emploi dans la ceinture est attesté, en tant que fermail. La présence d'une restriction du cadre dans laquelle est logé l'ardillon et la conservation d'un ardillon terminé en pointe ne sont pas non plus significatives comme l'illustre une boucle ovale de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle retenant un fragment de lanière de cuir découverte à Londres<sup>4896</sup>. En outre, l'ardillon du fermail boucle, parfois assez épais et large, n'a pas pour vocation de percer le tissu, particulièrement si la trame est serrée. Plus probablement, il passe au travers d'un œillet préalablement installé.

---

<sup>4893</sup> Pièce complètes, L = env. 2,1 cm (Goodall et Ellis 1979, p. 121, n° 72).

<sup>4894</sup> Objets complets, dimensions inconnues (Dilly *et al.* 1999, p. 121).

<sup>4895</sup> Se reporter au chapitre 3.3.5.1.

<sup>4896</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 39.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Sainte Douceline, Digne : n° 3, sol, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle
- RN 85, Sisteron : n° 1, caveau du début du XV<sup>e</sup> siècle ?

#### *Bouches-du-Rhône*

- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 393, remblai, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.
- *Castrum* du Montpaon, Fontvieille : n° 2009-54, NDS.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1449, sol intérieur de grotte avec foyer, vers 1345 - vers 1360 ; n° 1849, sol de bâtiment, vers 1370/1374 - 1415/1420 ; n° 3355, niveau d'abandon, N.D.S. ; n° 427, H.S.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire (n° 6), Avignon : s.n., sol de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : s.n.3, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 1171, contexte moderne.
- Petit Palais, jardin ouest : n° 737, fosse moderne.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 2, H.S.

#### *Musée*

- Musée de l'Arles antique : FAN 92001416.

Trois objets au cadre plat, obtenus par la fonte, présentent une ornementation issue, en partie ou en totalité, de ce procédé. La pièce arlésienne (**fig. 495, n° 1**) se caractérise par une structure dont le décor se répartit en 2 sections diamétralement opposées de part et d'autre de l'ardillon manquant. L'une est ornée d'une frise moulée par la fonte et faite de bossettes dans une zone délimitée en creux, l'autre a été façonnée par treize coups d'un poinçon triangulaire imprimant un amas de petites perles en creux. La disposition des marques et leur profondeur sont irrégulières. L'objet n° 3355 du site du *castrum* Saint-Jean de Rougiers (**fig. 495, n° 3**) s'apparente au précédent par sa conception : une partie décorée de V et de bossettes issue de la fonte, mais l'autre moitié est ornée d'une ligne d'ocelles exécutés postérieurement à partir d'un poinçon circulaire creux en son centre. Le fermail des Baux-de-Provence (**fig. 495, n° 2**) possède quant à lui un décor entièrement obtenu par la fonte. En bordure externe de l'objet, une dépression à profil en V limite les motifs. Un quadrillage entre des triangles en creux est en relief positif. Les traces de l'outil qui a entaillé le moule sont parfaitement visibles sur ce

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

motif. De fortes traces de limage sont conservées sur la face avers et quelques-unes sur le dessus de l'ardillon. Le bord extérieur de la zone réceptionnant la pointe de l'ardillon est légèrement concave. Le fermail n° 427 de Rougiers (**fig. 495, n° 4**) présente un ressaut sur toute la circonférence de sa face avers.

Le motif des bossettes dans une zone en relief négatif se retrouve sur des objets issus de quelques sites dans la moitié sud de la France, dans le Lot, en Haute-Vienne et en Isère<sup>4897</sup>. En Italie, dans la ville de Nogara dans la province de Vérone, un objet des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles est un peu plus sophistiqué puisque ses rives internes et externes sont torsadées<sup>4898</sup>. Enfin, dans la Crypta Balbi à Rome, un contexte du début du XII<sup>e</sup> siècle a livré un fermail dont la décoration se limite à une série de points qui auraient été poinçonnés<sup>4899</sup>.

Les objets de Fontvieille, de Sisteron et un fermail d'Avignon sont également circulaires et obtenus par la fonte, mais ils ne connaissent pas d'objet strictement comparable dans la bibliographie. Le premier (**fig. 495, n° 5**) se caractérise par un ressaut près de la rive externe du cadre, une section de forme proche du triangle, un retrait du cadre unilatéral pour le nœud de l'ardillon en fer dont il reste un fragment et une petite dépression pour la réception de la pointe. Le second (**fig. 495, n° 6**) possède un ardillon dont la tige est de section circulaire alors que le nœud est de section quadrangulaire. Il présente des motifs incisés sur l'avers. Le dernier (**fig. 495, n° 7**) possède des bords chanfreinés sur la face supérieure, un amincissement et un retrait du cadre à l'endroit du nœud de l'ardillon, une dépression quadrangulaire pour la réception de la pointe de l'ardillon.

À Digne, les fouilles réalisées avenue Sainte Douceline ont livré un fermail octogonal (**fig. 495, n° 8**) aux côtés concaves et à l'avers orné de quatre motifs identiques probablement obtenus par la fonte. L'ardillon, installé dans un retrait bilatéral du cadre, comporte une collerette striée. Cet ornement d'ardillon est très rare. Il figure sur un fermail londonien réversible daté vers 1270 - 1350<sup>4900</sup>. La forme du cadre se retrouve sur des fermaux en alliage cuivreux ou en métal précieux aujourd'hui conservés dans les collections du Musée de Cluny<sup>4901</sup> et sur un exemplaire retrouvé anciennement près de Poitiers<sup>4902</sup>.

---

<sup>4897</sup> **France, Haute-Vienne** : un individu, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, motte de Châtenet-en-Dognon (Cantie 1985, p. 81). **Isère** : un exemplaire, XII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle, Brandes-en-Oisans, Alpe d'Huez (Bailly-Maître et Bruno-Dupraz 1994, p. 128). **Lot** : une pièce, première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Pech de Bonal, Fontanes (Boudartchouk *et al.* 1998, p. 78).

<sup>4898</sup> Possenti 2001, p. 498.

<sup>4899</sup> Sfligiotti 1990, p. 542.

<sup>4900</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1314.

<sup>4901</sup> Gaulard 1971, pl. fermaux ; Gaulard 1975, p. 25, n° 7 et 10.

<sup>4902</sup> Montaiglon 1872.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les objets n° 1849 et 1449 trouvés au *castrum* Saint-Jean (**fig. 495, n° 9 et 10**) ont été probablement fabriqués par la fonte et non par emboutissage. Si l'interprétation du second, qui porte des traces de limage, reste incertaine, le premier, apparemment intact à l'exception de l'ardillon disparu, paraît bien être un fermail. Cependant, dans l'Indre, sur le site de la motte de Moulins-sur-Céphons, un anneau fragmentaire issu de la fonte, également convexe et creux, avec une face supérieure décorée par la gravure, est interprété comme un pendant de harnachement<sup>4903</sup>.

Parmi les trois derniers objets, l'un est losangique et obtenu par la fonte (**fig. 495, n° 11**). Il dispose d'un ardillon dont le nœud s'insère dans une perforation à la base d'une excroissance. Ce trait distinctif s'observe sur quelques exemplaires londoniens circulaires datés vers 1270 - 1350 et de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s<sup>4904</sup>, sur un individu hors stratigraphie de la motte castrale de Rospellem à Carnoet dans les Côtes d'Armor<sup>4905</sup> et sur un fermail, à rive externe lobée et excroissances, daté entre le XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle provenant du village minier de Brandes-en-Oisans à l'Alpe d'Huez en Isère<sup>4906</sup>. Un objet similaire à celui du corpus, l'excroissance en moins, est visible sur une Vierge à l'Enfant figurée sur le tombeau de Saint-Etienne (troisième quart XIII<sup>e</sup> siècle) dans l'église d'Aubazine en Corrèze<sup>4907</sup>. Impasse de l'Oratoire, à Avignon (**fig. 495, n° 12**), il a été retrouvé un petit objet circulaire avec deux pattes encadrant le nœud de l'ardillon, confectionné dans de la tôle, et une barre à l'opposé du nœud de l'ardillon. Le dernier fermail (**fig. 495, n° 13**), retrouvé au numéro 65 de la place de Cabassole à Cavaillon, est constitué de deux fils torsadés revêtus d'une couverture de couleur argentée. L'ardillon est un fil dont une portion s'enroule assez maladroitement autour du cadre. Les fouilles londoniennes ont fourni deux objets approchants. Le premier, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, est formé d'un fil enroulé en spirale autour d'un cadre de section circulaire. Le second, de la même période ou peut-être postérieur, est fabriqué à partir d'un fil spiralé enroulé sur lui-même<sup>4908</sup>. Un fermail dont le cadre est un fil torsadé provient d'un niveau du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle du site de Brook Street à Winchester dans le Hampshire<sup>4909</sup>.

---

<sup>4903</sup> Un village 1990, p. 34.

<sup>4904</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1316, 1328, 1332.

<sup>4905</sup> Langouet et Faguet 1985, p. 72-73.

<sup>4906</sup> Bailly-Maître et Bruno Dupraz 1994, p. 128.

<sup>4907</sup> Gaulard 1971, pl. 4, n° 10.

<sup>4908</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1340 et 1341.

<sup>4909</sup> Hinton 1990 k, p. 643, n° 2037.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.3.5.3.Synthèse

Les agrafes sont avec les épingles les plus anciens accessoires métalliques permettant la fermeture et le maintien des pièces textiles. Les agrafes à double crochet (type C), apparues dans la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle, paraissent perdurer à travers quelques rares types durant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles avant de connaître un regain de faveur avec l'apparition de nouvelles formes, parfois à quatre crochets, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 500**). Elles sont probablement utilisées pour la fermeture des manteaux et capes sur le devant du corps même s'il n'a pas été possible pour le moment d'en identifier dans l'iconographie de la période d'étude. Peut-être la poursuite de l'utilisation des agrafes à double crochet explique-t-elle en partie l'absence des fermaux de type plaque en alliage cuivreux connus encore pour les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles dans une large partie de l'Europe. Une étude minutieuse sur le devenir de ces fermaux après le XI<sup>e</sup> siècle est à entreprendre car le lien entre les formes anciennes et les fermaux plaque orfèvres ou les broches en matériau blanc connus à partir du XIII<sup>e</sup> siècle est loin d'être évident. L'ornementation est notablement différente. Remarquons que les broches en matériau blanc, héritières des fermaux plaques, sont absentes des contextes provençaux et d'Italie du sud. Cela pourrait être une preuve supplémentaire d'une évolution différente des agrafes dans une partie sud de l'Europe qui reste à définir plus précisément. Des études particulières sur cette thématique sont à mener pour confirmer ou infirmer ce qui pourrait n'être lié qu'au hasard des découvertes archéologiques ou à des biais propres à la constitution du corpus bibliographique. Les fermaux de type boucle (**fig. 495**) sont connus en Europe de l'Ouest dès le XI<sup>e</sup> siècle. Ils sont dans un premier temps l'apanage des classes sociales aisées mais leur emploi concerne un plus large spectre de la population aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles avec une large diffusion de productions en matériaux communs, très diversifiées dans leur ornementation, à défaut de l'être dans leur forme, généralement circulaire, parfois quadrangulaire. Cet objet est d'une utilisation relativement restreinte dans l'iconographie puisqu'il se cantonne à la fermeture du manteau, du col ou du décolleté du vêtement de dessus. Son usage ne semble pas dépasser le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle. Les agrafes bipartites en tôle et/ou issues de la fonte (type B) et les agrafes bipartites en fil (type A) apparaissent durant le XIII<sup>e</sup> siècle. Elles concernent également presque exclusivement la fixation des pièces vestimentaires du haut du corps. Les exemplaires en fil ne deviennent fréquents qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, profitant peut-être de la disparition des fermaux. Ils perdurent jusque durant l'époque contemporaine.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Un usage particulier dans le cadre de la fixation des éperons à molette à deux œillets circulaires a pu être mis en évidence pour les agrafes de type D et certaines pièces à corps circulaire plat de type B. Cette utilisation s'étend d'après la documentation rassemblée au moins durant les XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles.

#### 3.3.6. Les chaînettes

Les possibilités d'emploi de ces objets (**fig. 496**) sont multiples dans et hors du costume, mais, dans le costume, elles répondent à trois fonctions principales. La première est celle de la suspension comme pour les sceaux *cum cathena* que le pape Innocent VI fait vendre en 1358<sup>4910</sup>, le sceau à chaîne d'argent (*cum catena argenti*) que possédait le médecin Jean Heinrich décédé à Carpentras en 1375 ou 1376<sup>4911</sup>, ou celui de Guilhem Vial mort en 1390<sup>4912</sup>. Ces chaînettes devaient être attachées à la ceinture. En 1471, lors d'une vente de bijoux par Pierre de Saze à Jean Miholi, orfèvre d'Avignon, trois chaînes d'argent doré d'un poids total de trois onces sont listées au milieu de nombreuses ceintures orfévrées<sup>4913</sup>. Autre exemple, à Istres, en 1576, un trousseau contient une chaîne d'argent avec son clavier qui devait être suspendue à la ceinture<sup>4914</sup>. Des chaînes d'argent accompagnent de plus en plus régulièrement la ceinture après le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4915</sup>.

La seconde fonction est l'attache, par exemple de manteaux (**fig. 487**) ou de ceintures dans le cadre de ceintures à système d'agrafage (**fig. 292**). Par exemple, dans son corpus de 65 inventaires après-décès arlésiens du second tiers du XV<sup>e</sup> siècle, F. Feracci répertorie quatre demi-ceint (*miech sench*) avec *una cathena argenti*<sup>4916</sup>.

Le troisième emploi est la bijouterie. Ces chaînettes, lorsqu'elles sont en métaux précieux, peuvent être portées en collier (**fig. 537**) et parfois retenir des pierres précieuses. En 1345, par exemple, un marchand d'Asti est chargé de faire sertir, pour le pape, de grosses pierres sur un bijou suspendu par une chaîne d'argent<sup>4917</sup>. Dans l'inventaire du château des Baux de 1426, le notaire mentionne la présence d'une *petite chaynette d'or garnie de menues perles*<sup>4918</sup>. Les mentions les plus fréquentes sont relatives à des colliers nommés *chaines*, apparemment sans perles, qui, en or ou en argent, apparaissent de temps à autre au cou des

---

<sup>4910</sup> Müntz et Faucon 1882, p. 222.

<sup>4911</sup> Labande 1912b, p. 182 et 183.

<sup>4912</sup> Pansier 1907, p. 332-333, *sagel... cum cadena d'argent*.

<sup>4913</sup> Pansier 1925, t. 2, p. 215.

<sup>4914</sup> Giroussens 2003.

<sup>4915</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

<sup>4916</sup> Feracci 1976, p. 116-117.

<sup>4917</sup> Schäfer 1914, p. 280, *pro incastando quendam magnum lapidem, appellatum loppa, in auro videlicet in circumferentiss et pro 1 parva cathena argenti, que sustinet dictum lapidem, 14 fl. 8 gross.*

<sup>4918</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

hommes et des femmes de la haute noblesse ou de la bourgeoisie aisée<sup>4919</sup>. Des pendentifs en forme de gland et une chaîne en argent doré retenant le flacon et les instruments d'un nécessaire de toilette ont été trouvées dans le trésor d'Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne enfoui vers 1348-1349<sup>4920</sup>. Les maillons de la chaîne sont de type à omégas perpendiculaires.

Les seules chaînettes qui peuvent être intégrées à ce chapitre sont celles des deux premières fonctions. Si les prix relatifs aux chaînes et chaînettes utilisées en tant que bijou ou dans la bijouterie sont relativement nombreux, ceux concernant les exemplaires utilisés pour la suspension ou l'attache sont beaucoup plus rares. Les seuls prix disponibles proviennent de l'inventaire des marchandises appartenant à un marchand d'Avignon réalisé en 1566. Il est répertorié dans ce document dix-neuf chaînes à maillons d'*esmail de couleur* évaluées à 12 livres la douzaine, trois chaînes de jais *a fer de molan* à 8 livres la douzaine, six chaînes de jais à 4 livres la douzaine<sup>4921</sup>. Des chaînes similaires sont, dans cet inventaire, associées à des ceintures à laquelle elles semblent avoir été suspendues.

Il existe une grande diversité dans la morphologie des maillons de chaînette du corpus, tous en alliage cuivreux, susceptibles d'avoir été employés dans le costume. Le fil ou la tige qui les constitue est généralement de section circulaire. Certaines formes sont très probablement diffusées et attestées sur une très grande échelle de temps. Faute d'avoir pu consulter suffisamment de documentation sur la période antique, le haut Moyen Âge et les périodes postérieures au XVI<sup>e</sup> siècle, il ne sera pas tenté d'établir une typochronologie ni un relevé des emplois possibles des différents types de chaînettes.

Certains maillons prennent la forme d'un S (**fig. 496, n° 1, 3, 10**)<sup>4922</sup> – pour une des références, sa section est quadrangulaire<sup>4923</sup> –, ou d'un S désaxé (**fig. 496, n° 2, 4**)<sup>4924</sup>, ou

---

<sup>4919</sup> Se reporter au chapitre 3.4.5.

<sup>4920</sup> Les objets sont attribués à la fin du XIII<sup>e</sup> - début ou première moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Descatoire (dir.) 2007, p. 81, n° 46 et 47).

<sup>4921</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>4922</sup> **Bouches-du-Rhône** : Quartier Sainte-Barbe, Marseille, n° 953, foyer du début du XIII<sup>e</sup> siècle. **Vaucluse** : Impasse de l'Oratoire, Avignon, n° 1062, deuxième tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; Place de la Principale, Avignon, n° 101, au moins six chaînons en S en alliage cuivreux fixés à un amalgame de chaînons ou annelets en fer, datation inconnue ; Rue Carreterie, n° 51-15, datation inconnue.

<sup>4923</sup> **Bouches-du-Rhône** : Église Saint-Blaise, Arles, SBL XX-17 de section rectangulaire, SBL XX-18 de section circulaire.

<sup>4924</sup> **Bouches-du-Rhône** : Église Saint-Blaise, Arles, SBL 82.I.1.31 et 82.I.1.71, remblais XVIII<sup>e</sup> siècle ; Église Saint-Victor, Marseille, n° 498, ? - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle. **Vaucluse** : Impasse de l'Oratoire, Avignon, n° 1060, N.D.S. ; Place de la Principale, Avignon, n° 225 et 226, datation inconnue ; Rue Carreterie, Avignon, n° 25, datation inconnue.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

combinent les deux (**fig. 496, n° 5**)<sup>4925</sup>. Ils sont ordinairement assemblés de manière classique mais, dans quelques cas, la chaîne prend un aspect torsadé, formé par un entrelacs de maillons rattachés aux suivants par leurs deux œillets (**fig. 496, n° 4**)<sup>4926</sup>. Quelques maillons en S désaxés sont terminés par une pointe pour s'accrocher dans du tissu ou un œillet (**fig. 496, n° 6 à 8**)<sup>4927</sup>. La chaînette n° 25 de la Rue de la Carreterie se distingue par sa composition (**fig. 496, n° 16**) : elle est constituée d'un anneau circulaire auquel sont rattachés trois ensembles de maillons en S désaxé, l'un étant terminé par un long maillon en oméga retenant deux pierres vertes facettées cylindriques. Peut-être est-ce un fragment de collier ? Des fragments de maillons en oméga ont été retrouvés au château de l'Hauture à Fos-sur-Mer (**fig. 496, n° 12 et 13**)<sup>4928</sup>. Les maillons en S et en S désaxé peuvent être employés pour retenir des perles dans le cadre de colliers ou chapelets (**fig. 569, n° 25**).

Les annelets circulaires ou ovales répertoriés et susceptibles d'appartenir à des chaînettes utilisées dans le costume sont confectionnés à partir d'un fil de section circulaire ou ovale (**fig. 496, n° 11**)<sup>4929</sup>, quadrangulaire (**fig. 496, n° 9**)<sup>4930</sup> ou bien encore losangique aux côtés concaves<sup>4931</sup>. Pour ces derniers, la jonction des deux extrémités du fil n'est pas visible. Un maillon en S termine le fragment de chaînette en maillon ovale de l'exemplaire SBL XX-19 de l'Église Saint-Blaise d'Arles.

Les maillons en forme de oméga sont de deux types différents : l'un est d'une forme simple (**fig. 496, n° 12**)<sup>4932</sup>, aux extrémités enroulées autour de la partie distale du maillon précédent, l'autre est à omégas perpendiculaires (**fig. 496, n° 14**)<sup>4933</sup>. Ce dernier est le résultat du pliage d'un anneau (**fig. 497**). Ces maillons se retrouvent sur des mordants de type D6. Ils sont parfois assemblés avec des maillons d'autres types comme sur la chaînette n° 354 de

---

<sup>4925</sup> **Bouches-du-Rhône** : Hospice de la Vieille Charité, deux en maillon en S et trois en S désaxé, comblement de rigole, XII<sup>e</sup> siècle ? **Vaucluse** : Impasse de l'Oratoire, Avignon, n° 1063, 25 maillons en S à assemblage classique, 2 maillons en S désaxé à assemblage enchevêtré, XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>4926</sup> **Bouches-du-Rhône** : Collège Vieux Port, n° 1, moderne, rattaché à une partie rotative. Se reporter à la note précédente.

<sup>4927</sup> **Bouches-du-Rhône** : Église Saint-Victor, Marseille, n° 498, ? - première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; Place de la Principale, Avignon, n° 225 et 226, datation inconnue.

<sup>4928</sup> B5695522, remblai de fossé, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>4929</sup> **Bouches-du-Rhône** : Église Saint-Blaise, Arles, SBL XX-19, remblai XVIII<sup>e</sup> siècle ; R.H.I. Bon Jésus, Marseille, n° 3, remblai du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>4930</sup> **Vaucluse** : Impasse de l'Oratoire, Avignon, n° 331, datation inconnue.

<sup>4931</sup> **Vaucluse** : Rue Racine, Avignon, n° 19, dépotoir vers 1530 - vers 1540.

<sup>4932</sup> **Bouches-du-Rhône** : Église Saint-Victor, Marseille, n° 294, contexte inconnu.

<sup>4933</sup> **Alpes-de-Haute-Provence** : Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne, n° 1166, postérieur au XIII<sup>e</sup> siècle. **Vaucluse** : Impasse de l'Oratoire, Avignon, n° 1064, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'Impasse de l'Oratoire<sup>4934</sup> composée de 71 maillons dont deux en S, un en oméga et le reste en S désaxé, ou bien encore le fragment n° 1065 du même site<sup>4935</sup> avec quatre maillons en oméga, un maillon en S et un maillon en S désaxé.

Un dernier type de maillon est illustré par un artefact découvert Rue Carreterie mais dont le mode de fabrication est difficilement appréhendable, l'objet n'ayant pas été retrouvé au service archéologique du Vaucluse (**fig. 496, n° 15**). Il semble qu'une tôle enserme un fil enroulé formant deux larges spires. Il rappelle un fragment de chaînette en provenance de l'église Saint-Blaise d'Arles, découvert dans un remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les maillons sont constitués d'un fil enroulé sur trois à quatre spires. Au château d'Apcher, à Prunières en Lozère (**fig. 498**), une chaînette aux maillons identiques retient un crochet confectionné à partir d'un unique fil<sup>4936</sup>. Il devait servir à retrousser les robes (**fig. 499**).

---

<sup>4934</sup> Contexte du XIV<sup>e</sup> siècle ?

<sup>4935</sup> NDS.

<sup>4936</sup> La stratigraphie, en cours d'analyse, est à situer d'après l'étude céramique entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.3.7. Synthèse générale

La dichotomie observée précédemment, concernant les accessoires de la ceinture, entre ce qui est signalé d'une part dans les sources textuelles et dans une moindre mesure dans l'iconographie et ce qui est révélé d'autre part par les découvertes archéologiques n'est pas toujours du même ordre pour les éléments de fixation traités dans ce chapitre. Elle est même inexistante pour les épingles, ferrets de lacet et œillets métalliques pour lesquels les pièces en matériau précieux sont exceptionnelles. Les boutons trouvés en contexte archéologique en Provence sont tous métalliques mais ils étaient minoritaires dans ce matériau selon les sources écrites et d'une certaine manière l'iconographie. Également, concernant ces boutons métalliques, la documentation commerciale ne nous renseigne pratiquement que sur des exemplaires en alliage cuivreux alors que la documentation notariale ne porte que sur des pièces en or ou en argent. Ce cas est révélateur de l'influence que la nature des sources peut avoir sur la perception de l'emploi des objets dans la société provençale. Le décalage entre les sources écrites et l'iconographie et le mobilier archéologique provençal est encore plus net concernant les fermaux.

Il existe pour les fermaux un lien entre la morphologie et le traitement décoratif des objets orfèvrés qui ont survécu jusqu'à nos jours, que ce soit par l'intermédiaire de collectionneurs ou de quelques rares découvertes archéologiques, et ceux du mobilier en alliage cuivreux ou en matériau blanc. Beaucoup de fermaux en métaux communs présentent des caractéristiques inspirées des attaches en matériaux précieux, et il se retrouve même quelques copies assez fidèles<sup>4937</sup>. Les objets orfèvrés ont été un sujet d'inspiration pour l'élaboration des productions moins coûteuses comme le montrent de très nombreux indices, par exemple la reprise du motif des chatons de pierres précieuses disposé sur le cadre de fermaux. Ces motifs sont figurés de manière symbolique ou contiennent de la verroterie sur les fermaux en alliage cuivreux et en matériau blanc. Les fermaux en étain ou en alliage étain-plomb sont des objets fragiles : il n'est pas certain qu'ils aient réellement eu une fonction de

---

<sup>4937</sup> Il suffit pour s'en convaincre de comparer les fermaux des publications archéologiques (Shoesmith (dir.) 1975, p. 24, fig. 17.3 et 19 ; Egan 1996, fig. 1B ; Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 248-260), de quelques collections particulières (Beuningen et Koldeweij 1993, p. 295-298 ; Koldeweij 2006, p. 161-162) ou muséales (Bruna 1996, p. 307-311) à ceux des trésors d'Erfurt et Colmar (Descatoire (dir.) 2007), de Münster (Tegethoff 2002, p. 4-22), de collections particulières (Boucles 1981, n° 6, 8, 24, 32) ou du Victoria and Albert Museum (Campbell 2009, p. 57-62).



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

réunion des bords d'un vêtement. D. Bruna y voit « un bijou populaire qui témoigne de la vulgarisation de l'art de cour »<sup>4938</sup>.

Les épingles, ferrets de lacet, œillets et boutons en matériaux orfèvrés actuellement connus sont fort rares et, tous ensemble, bien moins nombreux que les fermaux en matériaux précieux conservés. Les raisons ne peuvent être que présumées.

Est-ce le résultat d'une relative rareté de ces accessoires par rapport aux fermaux ? L'iconographie n'est pas d'un grand secours puisque la nature des matériaux est difficilement identifiable, surtout pour les pièces de petite taille lorsqu'elles sont perceptibles. En outre, il faut compter avec les écueils habituels de l'iconographie. La couleur or peut être donnée par convention. Si l'artiste a voulu représenter des objets avec leur couleur véritable, celle-ci n'est pas pour autant révélatrice du matériau : un objet peut être doré ou avoir été fabriqué avec un alliage cuivreux de couleur dorée et un objet de couleur grise peut être en acier, en matériau blanc ou dans un alliage à base de cuivre particulier. Les sources textuelles ne font pas état d'une grande fréquence d'épingles, de ferrets de lacet et d'œillets en métaux précieux. Il est envisageable que leur très petite taille ne permette pas d'attirer suffisamment les regards et n'ait donc pas souvent justifiée cette dépense supplémentaire. Des simulacres en laiton ou en métal doré ont pu paraître suffisants pour créer l'illusion.

Est-ce la conséquence d'une symbolique particulière du fermail dans la société ? Nous avons déjà évoqué ce point précédemment dans le **chapitre 3.3.5.1**. Hors du cas des évêques pour lesquels le mors de chape est un attribut épiscopal, la documentation rassemblée ne permet pas de répondre à cette question.

Est-ce parce que les fermaux, grâce à leur surface disponible plus importante se prêtent mieux à des compositions ornementales plus recherchées et plus coûteuses qu'ils ont été plus difficilement mis au rebut ? Le côté « artistique » de bon nombre de fermaux orfèvrés a pu jouer et de petites pièces sans valeur être préférentiellement refondues. *A contrario*, les pièces plus massives que sont les fermaux présentent plus d'intérêt à être refondues.

Quel que soit leur matériau constitutif, les agrafes, ferrets de lacet, épingles, œillets et boutons sont indubitablement liés, tant par leur existence que par leur fréquence d'utilisation et leur fonctionnalité aux modes vestimentaires, mais le rapport entre ces différents facteurs varie dans le temps (**fig. 500**). Plusieurs périodes peuvent être distinguées dans l'évolution des éléments de fixation du costume étudiés dans ce chapitre.

---

<sup>4938</sup> Bruna 1996, p. 307.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La première période correspond aux XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles. Les costumes masculins et féminins sont encore longs et les accessoires de fermeture du vêtement se limitent dans l'iconographie européenne aux seuls fermaux de type plaque ou de type boucle. Ces fermaux sont actuellement absents des fouilles archéologiques provençales pour cette époque. Cette période est marquée par la perdurance des agrafes à double crochet encore relativement fréquentes au XI<sup>e</sup> siècle et qui deviennent plus rare par la suite avant d'être d'un usage plus courant aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Quelques types d'épingles sont caractéristiques de cette période (types B1, B2 et C1).

Le XIII<sup>e</sup> siècle constitue un tournant dans l'emploi des éléments de fixation des vêtements. Il est marqué par l'apparition des épingles à tête enroulée (type A) qui auront par la suite un grand succès, par la création de nombreux types de boutons et d'agrafes, par le développement des ferrets de lacets même si quelques rares exemplaires sont connus auparavant. L'augmentation du nombre de ferrets de lacet en contexte archéologique n'équivaut pas *stricto sensu* à une croissance de l'utilisation des lacets puisque la présence de ferrets métalliques n'est pas nécessaire. Il est difficile de mettre en relation ces éléments avec l'évolution du costume telle que la révèle l'iconographie consultée. L'émergence de ces nouveaux objets de fixation est contemporaine de l'accroissement de la variété typologique des anneaux et boucles, des chapes et des appliques. Des facteurs sociétaux et économiques nous paraissent expliquer ces évolutions. Nous aborderons le sujet dans la conclusion finale.

Le mouvement amorcé au XIII<sup>e</sup> siècle s'intensifie au XIV<sup>e</sup> siècle et perdure avec une moindre intensité aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, en partie à cause de changements concernant le costume. Les accessoires métalliques de fixation du costume sont beaucoup plus nombreux que lors des périodes précédentes.

Avec le développement de vêtements plus courts et serrés au corps au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, diffusés dans un premier temps dans la noblesse, les bras et les jambes deviennent l'objet de plus d'attention. L'ajustement se fait par rapprochement des bords des vêtements maintenus au moyen de boutons, de lacets passant éventuellement au travers d'œillets métalliques, peut-être de certains types d'agrafes (types A et B). Le laçage a l'avantage de permettre au porteur de desserrer son vêtement sans avoir à l'ouvrir totalement ou devoir s'en dévêtir afin de gagner en liberté de mouvement pour s'atteler à une tâche particulière ou pour s'adapter à la température. Les fentes et ouvertures des vêtements ainsi que la forme et la couleur des accessoires qui les clos – des aiguillettes rouges sur un tissu jaune par exemple –, le degré d'ajustement – les vêtements de dessous sont-ils visibles ? – participent de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'apparence. En effet, ces ruptures dans l'unité du vêtement attirent le regard en différents points : y disposer des accessoires en métaux précieux ou colorés, c'est attirer d'autant plus l'œil. Une volonté de luxe peut conduire à la multiplication de ces objets au-delà de ce qui est nécessaire du strict point de vue fonctionnel, aboutissant même parfois à des boutons non fonctionnels, disposés par exemple sur le devant d'un vêtement non fendu. D'une manière générale, ces caractéristiques du vêtement court et ajusté perdurent dans les vêtements longs ultérieurs comme la houppelande. Rapidement, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les chausses viennent se fixer au pourpoint par le moyen de lacets, et la braguette est maintenue par des cordons. Cette évolution de la mode masculine vers un costume court et ajusté pourrait expliquer l'augmentation de la proportion des ferrets de lacets à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, bien qu'ils soient apparus au moins dès le début du XII<sup>e</sup> siècle – au XIII<sup>e</sup> siècle en Provence.

Dans l'iconographie du costume féminin, la robe unie sans fente sur le buste portée habituellement, mais pas exclusivement, jusque tard dans le XIV<sup>e</sup> siècle dans la noblesse et la bourgeoisie, et bien plus tard encore dans le reste de la population, n'offre pas de possibilités pour la mise en place de lacets. Ce n'est que dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, que la robe s'ouvre sur le devant et est fermée au moyen d'un ou plusieurs lacets passant au travers d'œillets. Pourtant, nombre d'annelets interprétés comme des œillets sont datés du XIV<sup>e</sup> siècle. On sait par l'intermédiaire de la poésie que les manches pouvaient déjà être amovibles aux environs de 1200 et fermées au moyen de lacets. En ne se basant que sur l'iconographie, l'apparition de cette coquetterie vestimentaire serait donnée comme beaucoup plus tardive. L'analyse de l'iconographie a des limites en ce sens qu'elle ne donne à voir qu'une certaine réalité mais aussi, la plupart du temps, qu'un « extérieur » : les vêtements de dessous restent souvent cachés.

Bien que l'émergence de quelques nouveaux types d'accessoires soit encore enregistrée au XVI<sup>e</sup> siècle, cette époque est avant tout caractérisée par la disparition des derniers types d'œillets, d'épingles et de boutons ayant été utilisés au Moyen Âge en Provence et semble-t-il par l'arrêt de l'emploi des agrafes à crochets multiples. Si ces constatations doivent être nécessairement nuancées du fait que le mobilier métallique des périodes postérieures n'a pas encore fait l'objet d'études archéologiques approfondies et qu'il existe donc des incertitudes chronologiques, il n'est pas anodin de constater que cette évolution est similaire à celle constatée pour les accessoires de la ceinture. Dans le nord de la France, les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles apparaissent comme un nouveau tournant pour ces objets de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fixation du costume : de nouvelles formes de boutons – dont certains en os – et d'agrafes sont cataloguées. Le phénomène est moins flagrant et plus concentré sur le XVII<sup>e</sup> siècle en Provence sans doute à cause du nombre relativement peu élevé de contextes du début de l'Époque moderne bien datés.

Les objets étudiés jusqu'à présent sont employés sur les vêtements ou sur les accessoires du costume. D'autres pièces métalliques sont disposées directement sur le corps. Ces bijoux partagent avec les objets de dévotion personnelle un certain nombre de points communs qui nous ont conduit à les intégrer dans le même chapitre. Nous les étudions dans le chapitre suivant.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4. Les bijoux et objets de dévotion

Le qualificatif « bijou » se réfère aujourd'hui à un ensemble d'objets ouvragés servant à la parure. Il s'agit de bijoux de tête qui, dans le cadre de ce chapitre, ont été divisés entre bijoux de coiffure et boucles d'oreilles, mais aussi des bijoux destinés à agrémenter le cou, les bras et les mains comme le bracelet et la bague. D'autres encore tels que le chapelet, l'ampoule, l'enseigne de pèlerinage et l'enseigne profane désignent à la fois des bijoux et des objets de dévotion, des objets protecteurs, des objets à message politique, des insignes de corporation, etc. Ces objets sont confectionnés dans des matériaux très divers et il n'est pas rare que le métal et des matériaux d'origine animale ou minérale soient mis en œuvre ensemble. Beaucoup de ces bijoux n'ont pas été retrouvés en contexte archéologique, mais il est nécessaire de s'y intéresser pour comprendre pleinement la place des bijoux métalliques dans le costume.

Dans ce chapitre, le propos s'attache dans un premier temps à des bijoux métalliques signalés par les sources textuelles et dont l'emplacement sur le costume est indéterminé. Il est ensuite traité les éléments de serti isolés, parfois encore insérés dans une bête métallique. Ils ne peuvent être formellement attribués à une bague ou à un autre bijou métallique car ces éléments ont pu appartenir à l'ornementation d'un vêtement ou d'un accessoire, d'un petit coffret, d'un meuble liturgique tel un reliquaire. Certains bijoux de coiffure, les boucles d'oreilles, les bijoux de cou puis les bracelets sont ensuite étudiés. Les accessoires appartenant à ces quatre catégories sont très rarement retrouvés en contexte archéologique car ils étaient essentiellement constitués de matières précieuses qui ont été réutilisées telles que l'or, l'argent, les pierres fines, les perles. Quelques exemplaires de boucles d'oreilles et de pendentifs en alliage cuivreux ou en matière dure d'origine animale ont cependant survécu. L'identification de la fonction des pendentifs est problématique. Certains exemplaires peuvent être identifiés comme des bijoux de cou ou comme faisant partie de bijoux de cou, d'autres ont une morphologie qui semble particulière aux pendentifs de chapelet. Des spécimens ont été rangés provisoirement parmi les bijoux de cou faute d'informations ou de données de comparaisons suffisantes. Le septième sous-chapitre est consacré à la bague, très certainement le bijou le plus couramment retrouvé car elle pouvait être portée par tous et était le signe visible de la conclusion de liens maritaux.

Certaines difficultés d'identification rencontrées ont amené à regrouper les perles dans un sous-chapitre distinct. Il est en effet à peu près impossible de différencier une perle de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chapelet d'une perle de collier, de bracelet ou de coiffure d'une perle fixée à un vêtement ou à un accessoire du costume si l'objet n'a pas été retrouvé en contexte funéraire dans une position référencée. Des perles en or ou en argent sont attestées dans la documentation textuelle mais il n'en a pas été retrouvé en Provence. L'archéologie n'a mis au jour dans la région que des exemplaires en verre, en matières dures d'origines animales ou végétales ou bien en matières minérales. Il nous a pourtant paru opportun d'inclure les perles dans cette thèse afin d'assurer un traitement complet des bijoux et des petits objets de dévotion portés sur soi. En effet, les perles peuvent être constitutives de bijoux métalliques, certaines ont même été montées sur des maillons en fer ou en alliage cuivreux et, enfin, le chapelet est avec les enseignes et ampoules de pèlerinage, un accessoire prépondérant de la dévotion individuelle.

Le terme « perle » est une dénomination générique qui peut engendrer des confusions. La perle naturelle de nacre, résultat d'un processus à l'œuvre au sein de l'huître, peut être rapprochée de la perle confectionnée par l'homme dans d'autres matériaux. Dans les textes latins, provençaux et français étudiés, il existe une claire distinction entre la première explicitement désignée « perle », et la seconde toujours appelée « patenôtre ». Il n'y a que dans quelques rares documents du XVI<sup>e</sup> siècle que le mot « perle » est employé avec la seconde acceptation. Beaucoup plus délicate est la différenciation entre la perle de chapelet et le chapelet lui-même puisque le terme de « patenôtre » est utilisé dans les deux cas. Parfois, le contexte ne permet pas de trancher. Le terme patenôtre sert également à désigner un motif décoratif en forme de perle<sup>4939</sup>, ou bien encore des perles ornant un vêtement, un accessoire ou un objet : au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, un tailleur fournit à deux reprises au roi René des robes *a la turquesque* boutonnées *tout au long* de *patenostres de giet* (jais) ou de boutons de soie<sup>4940</sup>. Pour éviter toute confusion, dans la suite de ce chapitre, le matériau dans lequel les perles des sources archivistiques sont façonnées est toujours mentionné et l'absence de ce renseignement signalée. Les perles sans précision supplémentaire sont donc des perles naturelles de nacre.

Un dernier sous-chapitre rassemble les ampoules, enseignes et médailles religieuses ainsi que les enseignes profanes. Ces objets sont, pour la plupart d'entre eux, des témoins de la dévotion de leur propriétaire, mais ils peuvent devenir des bijoux par détournement, notamment lorsqu'ils sont en matériaux précieux. La fonction de bijou est beaucoup plus

---

<sup>4939</sup> Voir sur ce point les paragraphes 944, 951 et 952 des comptes du roi René.

<sup>4940</sup> Piponnier 1970, p. 166.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

évidente pour les enseignes profanes à motif emblématique, courtois, humoristique ou figurant des héros, même s'ils sont également parfois un signe de reconnaissance ou d'appartenance. À l'exception des coquilles Saint-Jacques et des bourdonnets en os, les ampoules, enseignes et médailles sont toutes en métal. Cependant, bien plus que la nature du matériau, c'est la nature religieuse et symbolique de l'enseigne qui rend nécessaire la prise en compte des coquilles Saint-Jacques et des bourdonnets qui fonctionnent avec ces dernières. En outre, il a existé pour le sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle, même s'il n'en a pas été retrouvé pour le moment en Provence, une production d'enseignes et d'appliques métalliques en forme de coquille Saint-Jacques<sup>4941</sup>.

---

<sup>4941</sup> On peut se reporter pour des exemples de coquilles en matériau blanc à Bruna 2007, p. 26 et 42, à Spencer 1990, p. 42, n° 86 et 87, à Spencer 2010<sup>2</sup>, p. 244-248.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.1. Les bijoux métalliques d'emplacement indéterminé

Les sources d'archives ne sont pas toujours d'une très grande précision et certaines références n'ont pu être classées parmi les catégories constituées pour l'étude. Il en est ainsi des *goyas* ou *joyas* vendus par une mercerie de Carpentras en 1397 pour 18 sous, pour 3 livres 11 sous 6 deniers et pour 14 livres<sup>4942</sup>. En 1448, l'orfèvre Charles Raoulin remet deux *marques* d'argent, pour un prix total de 1 florin 9 gros, l'une pour le roi René, l'autre pour la reine<sup>4943</sup>. Dans les comptes du roi René, de nombreux ornements désignés par le terme « bague », un mot générique pour bijou, sont de nature inconnue. En septembre 1447, l'orfèvre Charlot Raoulin reçoit onze écus pour une *bacgue* pesant 7 écus ornée de trois roses *ensembles de blanc et d'autres diverses couleurs* qui sera donnée par le roi René à Hervé, une demoiselle de la reine<sup>4944</sup>. De *menues bagues de Paris* sont achetées par le roi René puis par sa fille Yolande lors d'un voyage à Paris fin février 1451<sup>4945</sup>. L'année suivante, 38 livres 7 sous 6 deniers sont affectées à l'achat de huit aulnes de damas noir pour l'argentier du duc Pierre II de Bretagne qui a présenté au roi René une *bague*<sup>4946</sup>, et l'orfèvre Jean Nicolas reçoit 11 livres pour la fabrication d'une *bague* d'or offerte à monseigneur de Ribiers<sup>4947</sup>. En 1477, le comte de Provence fait acquérir des bagues amenées par un navire probablement à Marseille, à hauteur de 60 florins<sup>4948</sup>. En 1478, il offre deux petites *bagues*, obtenues auprès d'un mercier pour 2 florins 6 gros à mademoiselle d'Oraison et à Mariolle, fille illégitime du seigneur de Châtillon<sup>4949</sup>, ainsi qu'une *bague* payée 87 florins 6 gros à un chaussetier et destinée à mademoiselle de Beauchâteau<sup>4950</sup>. En 1479, l'orfèvre Jacques Scalle reçoit 13 florins 4 gros pour faire la garniture d'une *bague* de cuir du roi René<sup>4951</sup>. L'inventaire des biens d'Elzéar de Gleize, orfèvre de Draguignan, enregistre en 1498 une *bagua appellata granat Suriani*, grenat syrien, avec trois perles. D'autres bijoux tel que la *jacondale*, attestée en 1580, qui fait référence à une ancienne pièce de monnaie, et la *foy*, signalée en 1587, sont

---

<sup>4942</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 144 v°, 146 v°, 153 v°.

<sup>4943</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 558.

<sup>4944</sup> *Ibid.*, n° 539, hors de Provence.

<sup>4945</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 844 et 846.

<sup>4946</sup> *Ibid.*, n° 3999, hors de Provence.

<sup>4947</sup> *Ibid.*, n° 868, p. 291, hors de Provence.

<sup>4948</sup> *Ibid.*, n° 961.

<sup>4949</sup> *Ibid.*, n° 997.

<sup>4950</sup> *Ibid.*, n° 1052.

<sup>4951</sup> *Ibid.*, n° 1081.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

quelque peu énigmatiques<sup>4952</sup>. Le premier objet pourrait être un collier ou un bracelet constitué de pièces de monnaies, le second un bijou figurant deux mains serrées comme cela se rencontre sur certains fermaux et bagues de main (**fig. 552, n° 17 et 18**)<sup>4953</sup>.

Le fillet d'or est également un bijou qui se rencontre à plusieurs reprises dans les comptes du roi René sans que sa nature soit comprise. La terminologie et quelques éléments descriptifs laissent supposer que cet ornement est constitué d'un réseau de fils d'or enserrant un ornement central. L'orfèvre Jean Nicolas fabrique en 1451 pour 11 livres 13 sous 9 deniers neuf *fillez* d'or émaillés *pour mectre dedens pirouettes* et pesant ensemble 5,5 esterlins d'or<sup>4954</sup>. Dans leurs glossaires, L. Laborde et V. Gay définissent la pirouette comme un joyau en forme de moulin à vent et ils en signalent dans un inventaire de François II daté de 1560 et dans un inventaire concernant Gabrielle d'Estrées daté de 1599<sup>4955</sup>. La pirouette est aussi, dans le dictionnaire de F. Godefroy, un dé à quatre faces traversé par une cheville qui permet de le faire tourner<sup>4956</sup>. En 1452, le roi René offre un *fillet* d'or de la valeur de 27 sous 6 deniers, confectionné par l'orfèvre de la reine, Jeannin Despreit, à l'occasion des épousailles de son fou Triboulet<sup>4957</sup>. La même année, l'orfèvre du roi Jean Nicolas, après s'y être repris à quatre fois, en suivant les instructions du roi René, livre trois petits *fillez* d'or émaillés, *taillez dedens et dehors* et sur chacun desquels est *assis une larme de diamant*. Il est payé 110 sous pour la façon et les matériaux<sup>4958</sup>. Il fabrique également un autre petit *fillet* d'or *pour ung petit diamant* auparavant sur un bijou en forme de fleur de lys<sup>4959</sup>. Beaucoup plus tard, un mercier vend pour 1 florin 6 gros deux *filletz* d'or donnés à Mariolle et à Margerie de Créchalet, dame des Roches Tranchelion<sup>4960</sup>. Dix onces de filets d'or et d'argent, mais il s'agit là de probables ornements de coiffure, sont relevées dans l'inventaire de marchandises d'un marchand d'Avignon en 1565<sup>4961</sup>.

D'autres bijoux sont susceptibles d'être utilisés seuls en différents endroits du costume, pendus à la ceinture par exemple, ou dans le cadre d'une parure de plus grande

---

<sup>4952</sup> Aicard 1939, p. 19.

<sup>4953</sup> Se reporter par exemple à Tegethoff 2002, fig. 1 pour trois fermaux avec des mains jointes, à Campbell 2009, p. 95, fig. 107 pour un autre exemplaire. Le corpus comprend quelques bagues avec des mains serrées, elles appartiennent au type B.

<sup>4954</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 849.

<sup>4955</sup> Laborde 1872, article *pirouette*.

<sup>4956</sup> Godefroy 1881-1902.

<sup>4957</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 865.

<sup>4958</sup> *Ibid.*, n° 868, p. 291, hors de Provence.

<sup>4959</sup> *Ibid.*, n° 868, p. 292, hors de Provence.

<sup>4960</sup> *Ibid.*, n° 868, p. 1095

<sup>4961</sup> Annexe 8, doc. 24.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dimension. C'est le cas des pommes de senteur, disposées par exemple dans un chapelet (**fig. 501**) ou au bout d'une ceinture (**fig. 502**), qui ont pour fonction d'entourer leur propriétaire d'une atmosphère odorante afin d'éviter, croyait-on, la contamination par des miasmes. Les plus coûteuses contiennent du musc ou de l'ambre gris. Le pape Jean XXII en a l'usage comme le révèle l'achat de deux *poma de ambre* en 1323 et 1326<sup>4962</sup>. En 1369, l'inventaire du trésor apostolique mentionne trois pommes d'ambre<sup>4963</sup>, une première avec quatre cercles (*circulis*) d'argent, une deuxième avec six cercles d'argent recouverts de très gros rouleaux (*rotulis*) de perles et avec deux cordons (*cordorum*) de perles<sup>4964</sup>, la troisième avec une perle au sommet. Suite à la mort de son père, Raymond de Turenne hérite en 1380 du château de Cornillon-en-Trièves en Isère et des biens qu'il contient. Il y est répertorié une pomme de grains de musc (*pomum de grana musqueti*) entourée de cercles d'or agrémentés de perles et de pierres (*lapidi*), dont une est manquante, avec à sa base, un saphir et deux nodules (*noduli*) de perles pendants<sup>4965</sup>. L'inventaire du château de Tarascon dressé en 1432 relève une pomme de musc (*unum pomum de musco*). Peu après le décès du noble arlésien Alexis Caysse en 1456, il est enregistré dans son inventaire une petite pomme de musc et une grande pomme de musc (*duo pomi argenti pro pesce musquati*) chacune pendant au bout d'une chaînette<sup>4966</sup>. Les comptes du roi René rapportent l'achat en avril 1476 de deux *pommes muscades* – de musc – accompagnées chacune d'un miroir, pour 8 gros<sup>4967</sup> : ont-elles été offertes à des dames de la cour ? La forme en pomme n'est pas la seule disponible puisque trois mois plus tard, *ung saint Christofle* et deux *poires muscades* sont acquises auprès d'un peintre d'Avignon pour 2 florins 6 gros<sup>4968</sup>. Malgré l'absence de mentions d'une substance odoriférante, il est possible que la *poume d'or* fixée à une ceinture mentionnée dans un acte en 1565<sup>4969</sup> soit analogue aux pommes de senteurs.

L'*Agnus Dei* désigne la représentation d'un agneau portant une croix. Ce terme peut s'appliquer à tout objet portant cette image, quelle que soit sa fonction<sup>4970</sup>. Ce peut aussi être

---

<sup>4962</sup> Schäfer 1911, p. 481.

<sup>4963</sup> Müntz 1890, p. 400 et 401.

<sup>4964</sup> La morphologie de cet objet est difficile à apprécier : *Item una magna poma ambre cum sex rotulis perlarum satis grossarum in circulis argenti, cum duobus cinctis perlarum in cordono* (Müntz 1890, p. 400).

<sup>4965</sup> Papon 1777-1786, t. 3, p. LXVI.

<sup>4966</sup> Feracci 1971, p. 132.

<sup>4967</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 366.

<sup>4968</sup> *Ibid.*, n° 88, p. 371.

<sup>4969</sup> Ricaud et Mireur 1896, n° E 996.

<sup>4970</sup> Pour des exemples d'*Agnus Dei* en cire et en métal du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle découverts en Italie, se reporter à Belcari 2003. Un spécimen en métal fut mis au jour dans un contexte de la

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

un ornement pendu à un bijou : la femme du noble arlésien Alexis Caysse décédé en 1456 avait parmi ses bijoux une chaîne en or grenetée portée en collier comportant un *Agnus Dei* en médaillon<sup>4971</sup>. En 1498, l'inventaire des biens d'Elzéar de Gleize, orfèvre de Draguignan, mentionne des *Agnus Dei* parmi les croix, les bagues, les garnitures de ceinture et de chaînes<sup>4972</sup>. L'inventaire du trésor de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix dressé en 1533 mentionne une Vierge à l'Enfant en bois recouverte d'argent fabriquée en 1501 par l'orfèvre Jean de la Planteya. Au bras de l'enfant pend un *Agnus Dei* contenant des reliques<sup>4973</sup>. Il est aussi inventorié un chapelet de corail avec une floche de soie violette et de fils d'or et un petit *Agnus Dei*<sup>4974</sup>, ainsi qu'un collier pour la tête en argent de sainte Cécile constitué de trois chapelets de perles dont un contient un *Agnus Dei* en pendentif entouré de petites perles de corail et de huit boutons de perles<sup>4975</sup>.

---

seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Rouen (Vivre au Moyen Âge 2002, notice n° 275). Les inventaires d'église, de personnalités ecclésiastiques ou de la noblesse sont riches de mentions d'*Agnus Dei* appendus ou illustrés sur un support : se reporter à Schäfer 1911, p. 514 (exemple), à Müntz 1889-1890, p. 400 et à Hayez 1987, p. 21, note 47 pour des exemplaires ayant appartenu à la papauté, à Albanès et Chevalier 1911, pièce 1602 pour un inventaire après-décès des biens d'un prévôt de Toulon mort en 1348, à Barthélémy 1877, p. 129, 133, 135 pour l'inventaire des biens de la défunte Elipde des Baux en 1426, à Albanès 1883, p. 157, n° 21, p. 163, n° 100, p. 164, 109 pour l'inventaire de l'église d'Aix en 1533. Un serviteur du pape, Marc Lando est payé 15 florins en 1363 *pro faciendo molles ad faciendum Agnus Dei* (Schäfer 1937, p. 53). Le pape Urbain V fait cadeau de deux anneaux et d'un *Agnus Dei* au roi de Chypre qui est venu le voir<sup>4970</sup>. Quelques particuliers possèdent un *Agnus Dei* : le pêcheur arlésien Céleste en possédait deux exemplaires en argent à sa mort en 1435 (Feracci 1976, p. 119).

<sup>4971</sup> Feracci 1976, p. 119.

<sup>4972</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>4973</sup> Albanès 1883, p. 158, n° 32 à 34 ; Coulet 2005, p. 101.

<sup>4974</sup> Albanès 1883, p. 164, n° 119.

<sup>4975</sup> *Ibid.*, p. 156, n° 12.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.2. Les éléments de serti isolés

##### 3.4.2.1. Les éléments de serti en contexte

Les pierres précieuses, fines ou communes, les cupules de verres, taillées et polies, enchâssés ou non sur une monture métallique sont particulièrement courantes dans la documentation. Dans les comptes de la chambre apostolique d'Avignon, au XIV<sup>e</sup> siècle, les pierres montées ou non montées sont par ordre décroissant de fréquence, le saphir, le rubis, le rubis balais, l'émeraude, le grenat, puis des pierres rarement mentionnées comme l'améthyste, le diamant et le péridot. Il en est tout autrement dans les comptes des dépenses du roi René, pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : la pierre la plus souvent rencontrée est le diamant, il vient ensuite le rubis, puis un groupe constitué du cristal de roche, de la calcédoine et de la cornaline, puis le saphir, le jaspe, l'émeraude et l'agate. D'autres pierres, peu fréquentes, sont le grenat, la turquoise, la pierre d'hirondelle, l'œil de perdrix et l'œil de chat. Les inventaires d'ateliers d'orfèvres sont également riches en pierres ; celui d'un draguignanais livre en 1498 des loupes de saphir ou d'émeraude, c'est-à-dire des pierres de transparence imparfaite, un saphir blanc perforé, de faux saphirs et de fausses émeraudes, de l'agate, de l'onyx, de la cornaline, du jaspe, de la spinelle, de la hyacinthe, du grenat, de la citrine, de la turquoise, des diamants, deux pierres de crapaud ou crapaudine – en fait du borax –, une topaze, deux améthystes, un camé, des doublets, c'est-à-dire des pierres fausses<sup>4976</sup>. Dans un autre inventaire d'orfèvre, de 1587, la liste des pierres consiste en cinq cornalines blanches, une pierre gendarmeuse, c'est-à-dire avec un défaut<sup>4977</sup>, des pierres peintes, des doublets de turquoise, et enfin 122 autres pierres de toutes tailles *dans un petit pierrier*<sup>4978</sup>. Cette énumération pourrait être encore étendue, mais un état des lieux plus détaillé a déjà été mené dans le **chapitre 2.3.1**.

Les bijoux ne comportent pas toujours de vraies pierres. Les procédés de fabrication de fausses pierres, bien que connus auparavant, se multiplient dans les réceptaires techniques à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4979</sup> : les fausses pierres s'obtiennent en colorant du verre avec des oxydes, en chauffant des pierres, en peignant la surface d'une pierre ou d'un morceau de

---

<sup>4976</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>4977</sup> Relatif à une pierre contenant un gendarme.

<sup>4978</sup> Annexe 8, doc. 14.

<sup>4979</sup> Cannella 2006, p. 208.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

verre, en fabricant des doublets, etc. Le doublet est un assemblage de deux pièces superposées avec une pâte colorée : deux pierres, une pierre et un morceau de verre, deux morceaux de verre transparent<sup>4980</sup>. Dans le *Trésorier de Philosophie naturelle des pierres précieuses*, Jean d'Outremeuse préconise d'employer des pièces de verre fondu, probablement moulées ou façonnées selon la forme souhaitée, et bien polies. La pièce du dessous – la culasse – doit être plus mince que celle du dessus – la couronne – pour une bonne réfraction de la lumière. Les pièces sont alors chauffées et assemblées à l'aide d'un mastic chaud auquel est mélangé un pigment de couleur correspondant à la pierre souhaitée. Ce mastic pourrait être une résine jaunâtre sécrétée par une espèce de pistachier, le *pistacia lentiscus*, lorsque son tronc est incisé. Le chauffage du verre permet d'éviter des différences de température trop importantes entre les deux matières lors du montage de l'ensemble. En refroidissant, le mastic colle et scelle l'assemblage<sup>4981</sup>. Sont-ce les orfèvres eux-mêmes qui produisent ces fausses pierres ou les obtiennent-ils d'un verrier ? La fabrication du verre est un art à part entière et un orfèvre ne saurait en produire quand bien même l'un d'entre eux, du nom de Jean de Nagelmaquer, d'Avignon, vend le 19 janvier 1448 à deux de ses confrères, Perrinet Damoyssi et Jean Nicolai de Metz, orfèvres d'Aix, *unus pitalphi de cristallo artificialiter compositi* et une bague en or avec un saphir pour 66,5 florins de seize sous<sup>4982</sup>. Il peut toutefois être envisagé que grâce à son four métallurgique il puisse retravailler de petites pièces de verre acquises auprès des artisans verriers. Curieusement, les statuts municipaux de Marseille et d'Avignon et les statuts de la confrérie des orfèvres d'Avignon<sup>4983</sup>, qui pourtant s'intéressent à la qualité de l'argent et parfois de l'or mis en œuvre<sup>4984</sup>, ne prêtent pas attention au problème des fausses pierres.

Les pierres fausses ont les mêmes usages que les pierres précieuses et remplacent avantageusement une pierre trop coûteuse ou indisponible sur le marché, à l'avantage du commanditaire ou de l'acheteur s'il est au courant du subterfuge, à l'avantage de l'orfèvre s'il trompe sa clientèle avec des copies trop parfaites. Barthélémy l'Anglais remarque au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : « Parfois, les fausses pierres sont tellement semblables aux vraies que même les connaisseurs peuvent être trompés »<sup>4985</sup>. La difficulté de caractériser une pierre fausse

---

<sup>4980</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>4981</sup> *Ibid.*, p. 204 et 208.

<sup>4982</sup> AD BDR Aix, 309 E 218, f<sup>o</sup> 149 r<sup>o</sup> - 149 v<sup>o</sup>, f<sup>o</sup> 160 r<sup>o</sup> - 161 r<sup>o</sup>, f<sup>o</sup> 161 v<sup>o</sup> - 162 v<sup>o</sup>.

<sup>4983</sup> Statuts du 17 novembre 1553 de la confrérie des orfèvres d'Avignon (Bibl. Ceccano, ms 1959, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup> - 12 r<sup>o</sup>).

<sup>4984</sup> Se reporter au chapitre 2.2.1.

<sup>4985</sup> Ribément (Édit.) 1999.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

vient également de ce que la plupart des techniques pour identifier sa valeur nécessitent qu'elle soit hors contexte, donc dessertie de son bijou<sup>4986</sup>. Marbode de Rennes met en garde contre les fausses pierres qui nuisent à la notoriété des vraies : « Dès lors, on croit que les pierres n'ont pas de vertu, chaque fois que des ignorants sont déçus en les mettant à l'épreuve, alors que les vraies espèces (si elles ont été consacrées selon les rites) sont accompagnées d'un effet merveilleux »<sup>4987</sup>.

Hormis dans quelques rares cas particuliers, il est très difficile de savoir quelle est la part du goût personnel dans le choix des pierres, celle de la symbolique et celle de l'évolution des modes qui peut être liée aux avancées techniques dans la taille des pierres. Peut-être les nouvelles méthodes de taille mises en œuvre en Europe à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle pour le diamant<sup>4988</sup> – également valables pour les autres pierres dures – ont-elles eu un effet sur sa diffusion ? Ce fait pourrait expliquer la fréquence du diamant dans les comptes du roi René. En 1403, lors d'un banquet organisé par des personnalités de la ville d'Avignon pour fêter le départ de l'antipape Benoît XIII, Antoine de Mardoche profite de l'occasion pour offrir un *dyamant* aux dames présentes<sup>4989</sup>. Un tel cadeau n'est pas anodin puisqu'il a pour objectif de mettre en avant le personnage qui les offre et pour son prestige, celui-ci a très bien pu avoir fait recourir aux nouvelles techniques de taille. Toutefois, des pierres déjà taillées ont très bien pu être importées. Quoiqu'il en soit, l'orfèvrerie conservée dans les musées et les données archéologiques provençales ou européennes, attestent que les pierres sont encore, à la toute fin du Moyen Âge, très majoritairement taillées en cabochon. L'orfèvre doit souvent prendre en considération la forme irrégulière des gemmes à sa disposition. Parfois, il peut être tiré parti des facettes naturelles de la pierre. L'octaèdre naturel de certains diamants peut ainsi être coupé en deux pour obtenir une pyramide<sup>4990</sup> ou « pointe de diamant », forme présente dans les sources archivistiques.

Les pierres ont une grande importance dans l'orfèvrerie du second Moyen Âge, de par les nombreuses symboliques et facultés qui y sont attachées<sup>4991</sup>, mais aussi de par la

---

<sup>4986</sup> Cannella 2006, p. 225. Il est parfois possible d'observer des bulles d'air dans le verre.

<sup>4987</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 108.

<sup>4988</sup> Evans 1950, 1970<sup>2</sup>, p. 68 ; Campbell 2009, p. 15.

<sup>4989</sup> Carreri 1916, p. 172-173.

<sup>4990</sup> Evans 1950, 1970<sup>2</sup>, p. 68.

<sup>4991</sup> Voir par exemple à ce sujet Evans 1922, Gontero-Lauze 2002 et Gontero-Lauze 2010, ou bien encore Meyer 1862 pour des fragments d'un lapidaire provençal rédigés dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le pouvoir de guérison des pierres n'était semble-t-il pas toujours efficace : le livre des miracles de Reading raconte le difficile accouchement d'Aquilina, fille de Renaud de Courtenay et

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

variabilité de leur couleur et de leur luminosité qui exerce un attrait particulier. Dans les lapidaires, « la densité et la saturation l'emportent sur l'aspect chromatique. En effet, deux couleurs foncées (bleu marine/noir) seront perçues comme plus proches que les teintes claires et foncées d'une même couleur (bleu foncé/bleu clair)<sup>4992</sup> ». Or, ce qui est clair, brillant et lumineux est synonyme de beauté<sup>4993</sup>. Disposées sur des pièces de vêtement ou sur des accessoires tels que des bagues, des colliers, des fermaux, des bijoux de chevelure, les pierres donnent de l'éclat au costume et par extension à la personne qui les porte<sup>4994</sup>. Le verre, par sa coloration éventuelle à l'aide de pigments, permet d'atteindre à moindre frais cet éclat. Le coût des pierres précieuses ou des pierres fines les rendent synonymes de richesse. Par extension, elles représentent l'opulence et la « luminosité intérieure » comme dans ce passage : la pierre précieuse de l'Évangile de Jésus-Christ, la sainte pauvreté, *la peira precioza de l'evangeli de Crist, la sancta paupertat* présente dans *La vie de sainte Douceline* écrite dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle par une béguine de Marseille<sup>4995</sup>. Dans la version provençale des vies d'Elzéar et de Delphine de Sabran, écrite dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la virginité d'Elzéar est figurée métaphoriquement une nuit, dans une chapelle, par une main tenant *una peyra preciosa de mot granda clardat*<sup>4996</sup>. Comparer sa Dame à une pierre précieuse, comme à un *Diaman* par exemple ainsi que le fait Peire Raimon de Toulouse, actif vers 1190 - 1222<sup>4997</sup>, c'est la rendre lumineuse et infiniment précieuse, d'une grande rareté. Le diamant est la pierre qui facilite les relations humaines en prolongeant le sentiment amoureux. Elle se bonifie au contact des sentiments positifs<sup>4998</sup>. Bernaud de Panassac, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, désigne celle à qui il a voué son amour par le mot *rubis*<sup>4999</sup>. Dans *Jaufre* (vers 1180), les yeux d'une femme sont si brillants et si beaux qu'on dirait des escarboucles, *e-is oils son tan clars et tan bel que semblon que carboncle sia*<sup>5000</sup>. Dans les lapidaires, l'escarboucle est la pierre capable d'illuminer la plus sombre obscurité. Comparée

---

épouse de Gilbert Basset, au temps du roi Henri II (1154 - 1189), malgré les médecins consultés et les gemmes et pierres précieuses appliquées sur son corps (Péricard-Méa 2000, p. 80).

<sup>4992</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 51.

<sup>4993</sup> Pastoureau 1985, p. 35 ; Verdon 1996, 2010<sup>2</sup>, p. 184-185.

<sup>4994</sup> Dans *Jaufre*, vers 9884-9885 : *e-is oils son tan clars et tan bel que semblon que carboncle sia* traduits par les auteurs en « ses yeux sont si brillants et si beaux qu'on dirait des escarboucles » (Lavaud et Nelli 2000<sup>2</sup>)

<sup>4995</sup> Albanès (Édit.) 1879, p. 38.

<sup>4996</sup> Pansier 1926b, p. 90.

<sup>4997</sup> Anglade (Édit.) 1920, p. 175.

<sup>4998</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 89.

<sup>4999</sup> Thomas (Édit.) 1916, p. 44, vers 58.

<sup>5000</sup> Lavaud et Nelli (Édit.) 2000<sup>2</sup>, vers 9884-9885, avec traduction.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aux charbons ardents, elle va être confondue avec le rubis dont la couleur rouge l'associe aux vertus du pouvoir et évoque la passion amoureuse. Les pierres rouges sont les pierres préférées de l'Occident médiéval avant d'être supplantées par les pierres bleues au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5001</sup>. Le saphir est susceptible de soigner toutes sortes de maladies et possède les vertus de chasser l'envie, la tromperie, la peur, de délivrer de prison, d'apaiser les disputes et de révéler les secrets. Le saphir évoque surtout le ciel, le domaine divin, l'élévation et donc les strates supérieures de la société. Le bleu est la couleur mariale<sup>5002</sup>. La couleur verte de l'émeraude renvoie à la nature : elle favorise la floraison en attirant les abeilles et protège des tempêtes. Elle est avant tout connue comme la gemme de la vision. Elle soigne les maladies ophtalmiques, améliore la vue en affinant la perception des réalités, permet de voir au-delà des apparences, de pratiquer la divination. Elle soigne également un certain type de fièvre, l'épilepsie et la goutte. Elle se brise si on la porte pendant un rapport sexuel<sup>5003</sup>. Les pierres noires ont longtemps eu des propriétés négatives mais les propriétés positives s'affirment au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5004</sup>. La perle naît de la rosée lorsque l'huître s'ouvre vers le ciel. Elle est blanche et claire si la rosée est tombée dans la matinée, trouble et mal colorée si elle est tombée le soir. La perle améliore la vue et apaise le corps, le cœur et l'esprit<sup>5005</sup>. La perle est conçue chastement et évoque donc la pureté, la chasteté. Elle est associée à la Vierge. La perle présente également une dimension symbolique et spirituelle dans l'Évangile de Matthieu : « Le royaume des cieux est encore semblable à un négociant de perles fines : en a-t-il trouvé une de grand prix, il s'en va vendre tout ce qu'il possède et achète cette perle » (Matthieu 13, 45) ; « Ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré, ne jetez pas vos perles aux porcs : ils pourraient bien les piétiner, puis se retourner contre vous pour vous déchirer » (Matthieu 7, 6). Selon Origène, les perles fines représentent ceux qui ont su s'imprégner de la parole de Dieu. La perle fine symboliserait également le Christ. D'après un bestiaire d'inspiration chrétienne écrit entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, les deux valves de l'huître correspondent à l'Ancien et au nouveau Testament<sup>5006</sup>. Nous nous en tiendrons là pour le moment de l'énumération des propriétés supposées des pierres au Moyen Âge dont la liste est très longue. Nul doute que les propriétés magiques des pierres et leurs charges symboliques ont pu déterminer leur emploi en sertis dans la joaillerie, mais cela est souvent difficile à confirmer

---

<sup>5001</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 70, 71, 86, 111.

<sup>5002</sup> *Ibid.*, p. 92-95.

<sup>5003</sup> *Ibid.*, p. 89-91.

<sup>5004</sup> *Ibid.*, p. 72-73.

<sup>5005</sup> *Ibid.*, p. 172-173, 252-253.

<sup>5006</sup> Malaguzzi 2000, p. 32, 81-82, 219.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

car la pensée sous-jacente à ces choix ne peut que rarement être mise en évidence. Les lapidaires ne sont pas non plus les seules sources auxquelles l'Homme médiéval peut se référer. La littérature romanesque et notamment les romans antiques du XII<sup>e</sup> siècle, tout en reprenant les symboliques usuelles, les amplifient et les transforment en leur octroyant une portée allégorique plus forte dans le cadre de la construction littéraire<sup>5007</sup>.

Les pierres et verres sertis ne sont pas des objets complets en tant que tels, ils appartiennent à des ensembles plus vastes dont l'origine reste la plupart du temps inconnue pour les exemplaires découverts en contexte archéologique. Ils ont pu orner de la vaisselle, des instruments liturgiques, des pièces de vêtement, des bijoux de corps, des ceintures, des boutons, des fermaux<sup>5008</sup>, etc. En ce qui concerne le vêtement ou les accessoires textiles, leur emploi se confine essentiellement au costume ecclésiastique ou noble. Par exemple, à son arrivée à Avignon en 1498, le costume de César Borgia était orné d'une grande quantité de pierreries jusques a ses bottes. Il en était de même pour le harnachement de son cheval<sup>5009</sup>. Les pierres et perles constituent une parure essentielle du costume papal. Les comptes de la chambre apostolique d'Avignon sont riches de mentions de réparations concernant les sertis. En 1341, par exemple, deux onces de perles, une grosse perle, deux *lapides valays*<sup>5010</sup> et deux gros saphirs sont ajoutés à la décoration d'une mitre. La même année, dix petits grenats et dix petits saphirs sont disposés sur deux boutons en or fermant un pluvial du pape<sup>5011</sup>. La statuaire et notamment les gisants papaux et des cardinaux (**fig. 503 et 506**), mais aussi les représentations peintes telles celles d'évêques (**fig. 481 et 504**) se font l'écho de cette ornementation du costume ecclésiastique où les mitres et les bords des vêtements notamment apparaissent porteurs de rangées de pierres et de perles.

L'inventaire de 1369 du Trésor pontifical mentionne quelques pierres enchâssées d'argent non montées, une loupe de saphir et diverses pierres, une grande cornaline avec de petites pierres autour : *Item una lupia saphiri incastrata in argento cum lapidibus, una magna corniola cum lapidibus parvis circumcirca, incastrata in argento*<sup>5012</sup>. L'inventaire du château des Baux mené en 1426 suite au décès d'Élipde d'Avelin renseigne sur la présence dans la

---

<sup>5007</sup> Se reporter à Gontero-Lauze 2002.

<sup>5008</sup> Se reporter par exemple à Vivre au Moyen Âge 2002 (notice 219), pour des exemplaires en alliage cuivreux du Calvados des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, à Egan et Pritchard 2002<sup>2</sup> (p. 248, n° 1309 ; p. 256-257, n° 1344) pour des pièces en alliage cuivreux ou en alliage d'étain et de plomb du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et du dernier tiers XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>5009</sup> Bayle 1888, p. 19.

<sup>5010</sup> Schäfer 1914, p. 153. Vraisemblablement *lapidus balays*.

<sup>5011</sup> Schäfer 1914, p. 153.

<sup>5012</sup> Müntz 1889-1890, p. 401.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

chambre de la défunte de sept bagues et d'un rubis balais *sans anel enchasse en or*<sup>5013</sup>. Par une sentence arbitrale d'avril 1436, une femme d'Avignon obtient restitution d'un trousseau de dot contenant un diamant taillé en table<sup>5014</sup> avec un serti en or, *una taulleta ligada en or de diamant*<sup>5015</sup>. En 1448, le prieur du couvent des Frères augustins d'Aix reçoit 25 florins *en don pour le vin* qu'il est chargé de remettre à celui ou celle qui lui a révélé en confession avoir trouvé un gros diamant taillé en table (*diamant en table*) perdu par la femme du sénéchal de Provence et d'Anjou au premier de l'an, alors qu'elle jouait une farce devant le roi<sup>5016</sup>. Les comptes du roi René rapportent quelques mentions de pierres serties par l'orfèvre Jean Nicolas. En 1452, il délivre à son royal client une *bate* en or du poids d'un demi-écu payée 27 sous 6 deniers pour une pierre gravée d'une palme<sup>5017</sup>. L'année suivante, il produit une bête en or pour une pierre en forme de coquille Saint-Jacques, une bête d'or pour une larme de jaspe (*jaspin*), une seconde bête en or réglée 27 sous 6 deniers pour une jaspe<sup>5018</sup>. Étant donné la masse, lorsqu'elle est précisée, et le prix de ces bêtes ou sertissages, il paraît vraisemblable que l'orfèvre ne se soit pas cantonné au seul châssis mais ait ajouté d'autres éléments tels que des ornements ou un dispositif de fixation. Du point de vue terminologique, un passage dans l'inventaire des biens d'un orfèvre draguignonais dressé en 1498 présente un certain intérêt : les pierres montées y sont désignées par le terme *lapidus affixati*<sup>5019</sup>. Au milieu du siècle suivant, en 1563, le marchand marseillais Raymond Rivet vend à Georges Pelliot, canonnier de Marseille, au prix de 224 livres tournois soit environ 347 florins un saphir « asséré estre fin et orientale », « chaffis, enchacée d'or, y ayant dans ledit saffir une Notre-Dame engravée en fondz »<sup>5020</sup>.

Le roi René apprécie les pierres gravées. Dans les lapidaires, la glyptique sert à décupler les vertus des pierres<sup>5021</sup>. La terminologie employée dans ses comptes du roi est celle de « camée », c'est-à-dire une pierre fine sculptée en relief pour mettre en valeur ses couches diversement colorées. Toutefois, il n'est pas impossible que ce mot recouvre aussi la signification d'« intaille », une pierre fine gravée en creux. En 1448, le roi René achète un

---

<sup>5013</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>5014</sup> La taille en table est réalisée avec six ou dix facettes trapézoïdales sur des pierres carrées ou rectangulaires. Deux diamants en pointe et quatre diamants en table sont disposés sur une riche croix orfèvrée vendue en 1493 (AD Vaucluse, 3 E 5 1029, f° 95 v° - 96 v°).

<sup>5015</sup> Pansier 1925, t. 2, p. 161.

<sup>5016</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 551.

<sup>5017</sup> *Ibid.*, n° 868, p. 292, l'achat est enregistré alors que le roi René est hors de Provence.

<sup>5018</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 299, hors de Provence.

<sup>5019</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>5020</sup> Billioud 1951, p. 535.

<sup>5021</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 87.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

camée (*camaheu*) auprès de l'orfèvre Charlot Raoulin pour 25 florins<sup>5022</sup>. En 1452, l'orfèvre Jean Nicolas réalise une garniture (*garnison*) pesant deux vieux écus et évaluée 4 livres 2 sous 6 deniers pour un camée gravé d'un crucifix<sup>5023</sup>. En 1472, l'argentier du roi lui fournit deux camées (*camaieux*) taillés pour 130 florins<sup>5024</sup>, et lui fait parvenir 40 florins de camées taillés par les *faiseurs de camahyeux* Jean Castel et Thomas, payés à environ 2,2 florins le carat<sup>5025</sup>. Ce maître Thomas, qui reçoit à plusieurs reprises des dons de tissu<sup>5026</sup>, taille pour le roi René plusieurs camées en 1477 : un exemplaire avec le visage du roi et ses devises pour 37 florins 6 gros, un autre avec le roi figuré à partir de la ceinture et gravé *sus le vif* pour 53 florins 4 gros<sup>5027</sup>. Cette même année, un camée *en facon d'une roche a plusieurs personnaiges*<sup>5028</sup> est acheté pour le roi René. À sa petite-fille, mademoiselle de Lorraine, le roi offre en 1479 une somme de 5 florins 4 gros pour faire *enchasser* un camée figurant sainte Marguerite<sup>5029</sup>. Cette pierre avait été acquise auprès d'Antoine de La Croix, argentier du comte de Provence, ainsi que trois autres camées dont une figurant *ung petit Dieu*, et deux Annonciations sur des agates, *Nunciades d'agate*<sup>5030</sup>. Hormis les comptes du roi René, la présence d'un camée a seulement pu être relevée dans l'inventaire d'un orfèvre draguignanaise en 1498, sous la dénomination *camaius*<sup>5031</sup>.

#### 3.4.2.2. Les éléments de serti isolés retrouvés en Provence

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 226 C, sépulture d'évêque(s) du XIV<sup>e</sup> siècle, n° 334 B, remblai, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ou XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-20 à 22, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle
- Site inconnu, Arles : s.n. 7, H.S.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 556, remblai, antérieur milieu XIII<sup>e</sup> s.

---

<sup>5022</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 563.

<sup>5023</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 879, p. 300, hors de Provence.

<sup>5024</sup> *Ibid.*, n° 883.

<sup>5025</sup> *Ibid.*, n° 889 et 890.

<sup>5026</sup> *Ibid.*, n° 923 et 986.

<sup>5027</sup> *Ibid.*, n° 964.

<sup>5028</sup> *Ibid.*, n° 928.

<sup>5029</sup> *Ibid.*, n° 1053.

<sup>5030</sup> *Ibid.*, n° 1071.

<sup>5031</sup> Annexe 8, doc. 12.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 364, sol cendrex de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 394, premier tiers XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 388, seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 398, fin XV<sup>e</sup> s. ; n° 414, H.S.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 972, 1005, 1007, 1025, 2087, 2276, 2394, 2588, couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400.
- Palais des Papes, jardins orientaux, Avignon : n° 11, vers 1400 - vers 1410.

Le corpus mobilier de l'étude répertorie dix-huit pierres, verres ou morceaux d'os taillés montés ou non montés (**fig. 505**) dont la provenance, que ce soit dans le cadre du costume, de l'ameublement liturgique ou de tout autre emploi n'a pu être déterminée. La plupart des pièces sont de formes hémisphéroïdales et taillées en cabochon. Deux exemplaires non montés, découverts dans le dépotoir du Petit Palais d'Avignon possèdent pour le premier, en verre transparent, une configuration qui se situe entre la taille en cabochon et la taille en table à six facettes (**fig. 505, n° 2**), pour le deuxième, en verre noir, une taille en table à dix facettes (**fig. 505, n° 3**). D'autres pierres ou verres non montés taillés en cabochon simple sont en verre noir (**fig. 505, n° 4 et 7**), en verre transparent (quatre objets non figurés), en verre de couleur indéterminée (**fig. 505, n° 5**), ou dans une pierre verte fortement maclée (**fig. 505, n° 6**). Un individu en verre transparent, à la surface bosselée, se différencie par une taille en cabochon double, le revers étant incomplet et montre des fractures (**fig. 505, n° 8**). Un fragment d'os hémisphéroïdal, teinté en vert par des oxydes cuivreux, est traversé par un fragment de rivet en alliage cuivreux (**fig. 505, n° 18**). Cette pièce a été en partie tournée. Des traces de sciage s'observent sur la face plate. La bordure inférieure de la face arrondie porte des marques laissées probablement par la tôle de la bête.

Un certain nombre de pièces du corpus conservent tout ou partie du dispositif de sertissage. Deux exemplaires en verre bleu outremer, avec une portion verte pour l'un d'eux, se distinguent par un système de sertissage assez particulier. Ils intègrent, insérée au revers, l'extrémité d'une (**fig. 505, n° 9**) ou deux tiges (**fig. 505, n° 10**) de fer. Les tiges sont aujourd'hui incomplètes mais elles devaient traverser le support.

Le sertissage en bête est illustré par deux objets. Le premier (**fig. 505, n° 11**) comporte une pierre verte et marbrée – il pourrait s'agir de malachite –, plate avec un revers aux angles

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

légèrement arrondis. Il n'est conservé de la bâte que quelques fragments de tôle. Le deuxième artefact (**fig. 505, n° 12**) comprend un possible grenat de couleur rose-violacée. Sa forme losangique et ses facettes sont irrégulières. Le serti en or est composé d'une bâte brasée de chant sur la tôle de fond, laquelle est perforée de deux trous circulaires qui permettaient le passage des extrémités de tiges. Les perforations ont été réalisées de l'avant vers le revers comme le montre le reflux du métal qui n'a pas été entamé par d'importantes traces de limage visibles au revers de la tôle de fond. D'autres marques de l'utilisation d'une lime s'observent sur la surface extérieure de la bâte et sur le bord de la tôle de fond. Elles illustrent le fait que l'artisan a voulu réduire la surface de la tôle de fond pour la faire coïncider avec la zone couverte par la bâte. Ces nombreuses imperfections autant au sujet de la taille de la pierre que de la fabrication du serti dénotent un travail de faible qualité.

Les cinq cupules de verre suivantes, de couleur indéterminée (**fig. 505, n° 13, 17**), verte (**fig. 505, n° 14**), d'un bleu profond (**fig. 505, n° 15**) ou en verre transparent (**fig. 505, n° 16**), taillées en cabochon, ont été montées en serti clos, en l'occurrence dans une tôle enveloppant leur partie inférieure. Pour quatre d'entre elles, la tôle recouvre une partie de la face supérieure pour mieux retenir le verre (**fig. 505, n° 13, 14, 16, 17**). Pour la cinquième, quatre griffes débordent sur l'avant d'une cupule d'un bleu profond (**fig. 505, n° 15**). La fixation des sertis sur l'objet support s'est très certainement faite par brasure, ou dans un cas par rivetage (**fig. 505, n° 16**).

#### 3.4.3. Les bijoux de coiffure

L'objectif de ce chapitre n'est pas de dissenter sur la coiffure, les voiles, résilles, bonnets, chapeaux, coiffes et cordons textiles (**fig. 523**) que portaient la femme ou l'homme médiéval<sup>5032</sup> ; une telle étude, sur un sujet d'ailleurs particulièrement vaste, serait ici hors sujet. Une résille ou un voile d'or, une coiffe textile, un bonnet ou un chapeau couvert de perles et de pierreries ne sont pas à proprement parlé des bijoux, de même que ne l'est pas un vêtement bordé d'orfrois, de perles et de pierres. En traitant ce chapitre, le choix a été fait de se cloisonner, *a-priori*, aux seuls accessoires qui, quelle que soit leur nature, peuvent être considérés comme des bijoux comportant des pièces métalliques. Dans le détail, cependant, comme l'analyse le montre, la distinction entre bijou, coiffe et ornement de coiffure est loin d'être toujours évidente. L'iconographie du sud-est de la France aide peu, car elle ne figure qu'une très faible quantité de bijoux de coiffure, si l'on excepte les couronnes royales, une fois mis de côté les représentations problématiques.

Dans les sources textuelles, la presque totalité des bijoux de coiffure concerne la gent féminine. Il s'agit de la *garlanda*, du fronteau, de la couronne, des rangs de perles, parfois le chapeau, des bijoux qui, pour la plupart, apparaissent assez régulièrement dans les constitutions de dot lorsque le trousseau est décrit. Pour beaucoup de femmes, la présence d'au moins un de ces ornements paraît nécessaire à l'occasion de leur mariage<sup>5033</sup>. Peut-être est-ce une des raisons qui a conduit en 1406 l'un des proches de Guillaume des Baux, originaire de Marignane mais habitant Aix, à demander le prêt pendant un mois d'un chapeau à pièces d'argent nouvellement doré, entièrement couvert de perles et de pierreries, *unum capellum frachis*<sup>5034</sup> *de argento superdeauratum novum, perlis et lapidibus omnio munitum*. L'ornementation de la tête au moyen de perles, de soie, de pièces d'or et d'argent, de rubans est réservé aux femmes et qu'un homme en arbore est jugé contraire aux bonnes mœurs, réservé aux proxénètes et autres personnes de viles conditions comme il appert dans une

---

<sup>5032</sup> Se reporter à l'annexe 8, doc. 20 à 27 pour des exemples de couvre-chefs dans les inventaires de marchands.

<sup>5033</sup> Se reporter au chapitre 4.2.1.

<sup>5034</sup> Il est tentant de traduire ce terme par « fracturé » ou « cassé » suivant en cela le sens du terme provençal *fracha* et du mot latin *fracta*, mais cette définition ne paraît pas être la bonne. Dans les comptes des marchands des frères Bonis, de Montauban, le mot provençal *frachis* désigne un bijou que l'éditeur pense être un ornement de cou (Forestié (Édit.) 1890-1893, t. 2, p. 891). La manière dont est utilisé le terme *frachis* dans le document aixois fait plutôt penser à un type de couvre-chef.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

proposition de règlement somptuaire présentée au conseil de la commune de Marseille le 23 juillet 1365<sup>5035</sup>.

Le bijou de coiffure, de par les matières précieuses employées, brille de tout son éclat sur la chevelure féminine et devient une sorte de couronne de beauté. L'emploi de l'or agit comme un rappel de la blondeur fantasmée des cheveux. Dans la littérature du Nord de la France de la fin du Moyen Âge, les descriptions sont telles que la beauté émane le plus souvent non pas de la chevelure mais de la parure<sup>5036</sup>. Ce phénomène, qui débute à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, se développe pleinement à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle avec l'évolution de la mode dans la chevelure d'après M. Rolland-Perrin. L'évolution est presque achevée au XV<sup>e</sup> siècle. Le corps devient support de la parure<sup>5037</sup>. Posséder un de ces bijoux de coiffure c'est, tout au moins à la fin du Moyen Âge, appartenir à une famille aisée, mais également être une femme mariée ou en voie de l'être. C'est une victoire remportée sur la chair<sup>5038</sup>, c'est acquérir un nouveau statut, une nouvelle dignité comme le sous-entend avec humour l'auteur toulousain de *Las ordenansas et coustumas del libre blanc*, ouvrage édité en 1555 ; les servantes ne portent pas de templettes<sup>5039</sup>, de trenons de perles ni d'autres dorures sur la tête avant qu'elles ne soient mariées, car sinon elles s'en gargariseraient bien trop :

*Sirventas no portem timpletas  
Tressas de perla ny dauradas  
Daqui que seran maridadas,  
Car autrament tout contestat  
S'en cargaria trop grand estat*<sup>5040</sup>.

L'importance de l'ornement de tête pour l'épousée lors des festivités des fiançailles et du mariage apparaît clairement dans un article d'une proposition de règlement somptuaire adressée par l'archevêque d'Aix au conseil de la commune de Marseille et lue en séance le 2 juillet 1365. Les femmes n'auraient droit de porter sur leur tête qu'un voile blanc, une crépine de soie ou des coiffes sans ornement précieux à l'exception des jeunes filles vierges qui auraient la possibilité d'arborer le jour de leurs fiançailles et de leur mariage une couronne, un

---

<sup>5035</sup> AM Marseille, BB 24, f<sup>o</sup> 217 r<sup>o</sup> - 217 v<sup>o</sup>.

<sup>5036</sup> Rolland-Perrin 2010, p. 141.

<sup>5037</sup> *Ibid.*, p. 142-146.

<sup>5038</sup> Sur cette symbolique de la couronne nuptiale dans l'Antiquité, voir Schrijnen 1910.

<sup>5039</sup> La templette est un petit élément de métal ou de soie blanche pour retenir les cheveux sur les tempes. Ce mot désigne aussi des tresses de cheveux arquées et masquant les oreilles (Gay et Stein 1928, article « templette »).

<sup>5040</sup> Noulet (Édit.) 1878, p. 54, vers 696-700.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fronteau ou tout autre bijou orfévré<sup>5041</sup>. En novembre 1381, le viguier est chargé de faire publier une délibération n'autorisant notamment le port de la *corona*, du *garlandellum*, de la *fronteria* et du *capellum auri, argenti seu perlarum* qu'aux seules jeunes épousées, le jour de leur mariage<sup>5042</sup>. Un édit somptuaire de Charles IX daté de 1563 défend aux demoiselles de *porter dorures a la teste, de quelque sorte qu'elles soyent, sinon la premiere annee qu'elles seront mariees*. Toutefois, les dépouillements iconographiques sur le thème du mariage ne présentent pas souvent l'épouse avec un bijou de coiffure<sup>5043</sup>.

L'un des bijoux de coiffure les plus courant est la *garlanda*, une guirlande [pour la tête] d'après F. Raynouart<sup>5044</sup>, une sorte de couronne ordinairement faite de fleurs selon S. J. Honnorat<sup>5045</sup>, une chaîne de fleurs et de feuillages tressés pour F. Godefroy<sup>5046</sup>, une sorte de bandeau de passementerie ou d'orfroi, orné de pierres ou de perles, que les femmes plaçaient sur le voile pour le fixer autour de la tête d'après J. Bourilly<sup>5047</sup>. Cette dernière définition est celle qui s'adapte le mieux à la plupart des bijoux mentionnés dans les archives provençales, mais quelques sources littéraires et iconographiques illustrent également les guirlandes de fleurs, éventuellement orfévrés (**fig. 521**). Ces ornements floraux appartiennent à l'esthétique de l'amour courtois. Dans un *sirventes* – un combat poétique – du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, le troubadour Sordel accuse Peire Bremon Ricas Novas de ne pas être un vrai chevalier car il ne prend pas les armes et ne recherche que l'adoration des femmes à son égard :

<i>Huey mais, pus ven la patz e'l</i>	Maintenant que voici la paix et le joyeux
<i>gai[s] temps de pascor,</i>	printemps,
<i>Si deuria mosirar ab garlanda de</i>	il devrait se montrer avec une couronne de
<i>flor</i>	fleurs <sup>5048</sup>

La première attestation d'une *garlanda* orfévrée dans les archives provençales date du 16 mars 1278 : un exemplaire en argent est proposé à une vente à l'encan à Marseille<sup>5049</sup>. Ce bijou semble avoir été d'un usage fréquent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle puisqu'il est mentionné trois

<sup>5041</sup> AM Marseille, BB 24, f<sup>o</sup> 211 r<sup>o</sup> - 213 v<sup>o</sup>, plus précisément f<sup>o</sup> 213 r<sup>o</sup> pour cet article.

<sup>5042</sup> AM Marseille, BB 28, f<sup>o</sup> 79 r<sup>o</sup> - 79 v<sup>o</sup>, délibération du 8 novembre. À Bari dans les Pouilles en Italie, un acte notarié de 1397 mentionne la *iorlanda* c'est-à-dire la *garlanda* (Amati Canta 2013, p. 26, 43).

<sup>5043</sup> Alexandre-Bidon 1997 ; Courtillé 1997.

<sup>5044</sup> Raynouard 1836-1844.

<sup>5045</sup> Honnorat 1847.

<sup>5046</sup> Godefroy 1885-1902, t. 9, article « Guirlande ».

<sup>5047</sup> Bourilly 1928, p. 93.

<sup>5048</sup> Bertoni et Jeanroy 1916, p. 291, III, vers 19-20, traduction des auteurs.

<sup>5049</sup> Blancard 1884, p. 409.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fois dans des règlements municipaux de cette période. En 1284, à Marseille, la *garlanda* d'or et de soie ne doit pas dépasser cinq sous royaux, tout comme la *rodeta* (rosette) sans or ni pierreries<sup>5050</sup>. Neuf ans plus tard, un règlement communal salonnais interdit aux femmes le port de bijoux orfévres sur la tête tel que la *rodeta* hormis une *garlanda* d'une valeur maximale de trente sols coronats<sup>5051</sup>. Une lettre de Charles II édictée le 3 avril 1298 prohibe la sortie hors d'Avignon du billon d'argent et des *garlandae* en argent<sup>5052</sup>. Ce bijou est le seul mentionné dans ce document, il devait avoir une grande place dans la société et à cette échelle avoir une grande valeur économique. Il était pris soin de cet ornement : en 1333, l'inventaire des biens d'un meurtrier banni qui habitait Pont-de-Sorgues contient une *garlanda* en argent avec sa boîte de rangement (*cum una bussida*)<sup>5053</sup>. Il n'est pas mentionné la présence d'un quelconque tissu mais ce fait n'atteste pas de son absence comme cela a déjà été remarqué pour la ceinture. En 1339, le trousseau d'Huguette Aguillon, sur le point de se marier avec un toulonnais, contient une *garlanda* d'argent<sup>5054</sup>. La *garlanda* est un bijou qui s'offre pour un mariage, mais pas seulement : l'inventaire en 1343 d'une balle de marchandise du mercier Pierre Cambafort relève une douzaine de petites *garlandae* pour jeunes filles, donc non mariées<sup>5055</sup>. Trois ans plus tard, lors de l'inventaire des biens d'un juif marseillais, il est noté, en présence de sa veuve, une *garlanda* en argent avec des perles<sup>5056</sup>. O. Masson-Bessière note qu'à Brignoles, dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, la dot comprenait des bijoux et tout particulièrement la *garlanda* ornée de pierres et/ou de perles<sup>5057</sup>. Certains de ces bijoux ont pu être importés depuis l'Italie : en 1344, les frères Bonis, marchands de Montauban, vendent deux *guarlandas de Piza* pour 5 sous à un homme montalbanais<sup>5058</sup>. Parmi les nombreuses autres mentions de ce bijou relevées dans la documentation provençale, il faut noter la vente en 1410, par Catherine Gombert d'une petite guirlande (*garlandellum*) de perles *cum molinetis deoratis* – des éléments mobiles dorés ? – pour 70 florins à Jean Ricavi de Marseille<sup>5059</sup> ; en 1450, d'après L. M. Aicard, les statuts de la sous-claverie d'Arles

---

<sup>5050</sup> Pernoud (édit.) 1949, livre VI, n° 24.

<sup>5051</sup> Brun (Édit.) 1924, p. 314, article LXXXII.

<sup>5052</sup> AD Vaucluse, AA 1 / 2 MI 370, f° 70 v°. Une criée de la cour temporelle d'Avignon du 5 octobre 1372 interdit la sortie du billon et du lingot d'argent, *bilhonum vel argentum in massa* (Girard et Pansier 1909, p. 77-78). Il n'est plus fait mention de la *garlanda*.

<sup>5053</sup> Pécout (dir.) 2008, p. 556.

<sup>5054</sup> Lambert 1887, p. 426.

<sup>5055</sup> Annexe 8, doc. 18.

<sup>5056</sup> Sibon 2009, p. 328-329.

<sup>5057</sup> Bessière 1962, p. 75.

<sup>5058</sup> Forestié 1890-1893, t. 1, p. 35.

<sup>5059</sup> AD BDR Marseille, 351 E 228, f° 160 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mentionneraient le voile des veuves sous la dénomination *plechon garlando*<sup>5060</sup>. L'attestation la plus tardive actuellement connue est de 1456 : une *garlanda* de fils d'or et de perles est répertoriée dans l'inventaire du noble Alexis Caysse bien qu'elle soit destinée à sa femme, *una garlanda fili auri cum perulis pauci valoris pro ornamento dominarum*<sup>5061</sup>.

Le fronteau est un bijou assez courant dans la documentation dépouillée. F. Godefroy et F. Raynouard définissent le fronteau comme un ornement de front, un bandeau, ou comme la partie de la têtière d'une bride qui passe au-dessus des yeux du cheval<sup>5062</sup>. S. Honnorat, quant à lui, ne répertorie que la dernière acceptation. Le premier fronteau dont V. Gay trouve la mention date de 1338 et apparaît dans un inventaire d'Edouard III<sup>5063</sup>. Dans certains cas, il paraît évident que ce « bijou » est textile : les frères Bonis, à Montauban, vendent deux *frontals* brodés à une femme en 1345<sup>5064</sup>. Le 16 décembre 1341, Cécile Amilhau, fille d'un chevalier de Toulon reçoit une très forte dot en numéraire et un trousseau comprenant une *fronteria* d'une valeur de 20 florins<sup>5065</sup>. À la fin de l'année 1386, Bernard de Favas cède deux *fronteriae lapidum sive perlarum* pour 18 florins de 32 sous du roi<sup>5066</sup>. Lors de l'inventaire après-décès des biens d'Élipde d'Avelin dans son château des Baux, en octobre 1426, il est retrouvé dans sa chambre un *estuif* de cuir rond contenant deux fronteaux (*frontieres*) de deux rangées (*rangieres*) de grosses perles, l'une de 96 perles, l'autre de 50 perles. Elle possédait également un bourrelet de taffetas vert composé d'un fronteau à six petites assiettes (*assietes*) d'or garnies chacune de deux rubis balais et de deux émeraudes avec une perle au milieu, également décorées de groupes (*troches*) de quatre perles<sup>5067</sup>. Ce bijou de tête s'accordait avec un collier de configuration analogue également signalé dans l'inventaire<sup>5068</sup>. Si l'on se réfère à l'organisation du collier, il est probable que le nombre de groupes de perles était de trois par assiettes pour le fronteau (**fig. 512**). En 1433, lors de l'inventaire après-décès des biens d'un apothicaire d'Aix, dans le cadre de la mise sous tutelle de sa femme, un petit fronteau à trois rangs de perles, *cum tribus tieris*<sup>5069</sup> est mentionné. Celui d'Alasacia, veuve d'Antoine

---

<sup>5060</sup> Anibert 1779-1781, p. 383, note 3.

<sup>5061</sup> Feracci 1976, p. 118.

<sup>5062</sup> Raynouard 1836-1844 ; Godefroy 1881-1902.

<sup>5063</sup> Gay 1887, p. 716. A. Amati Canta en trouve la mention à Bari dans les Pouilles en Italie dans des contrats de mariage en 1385 et 1397 (2013, p. 26, p. 43).

<sup>5064</sup> Forestié 1890-1893, t. 1, p. 146.

<sup>5065</sup> Lambert 1887, p. 426.

<sup>5066</sup> AD BDR Marseille, 351 E 123, f° 398 r° - 398 v°.

<sup>5067</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>5068</sup> Se reporter au sous chapitre 3.4.5.

<sup>5069</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, f° 137 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Michel, est de perles *cum floribus*<sup>5070</sup>. Le fronteau que reçoit Bertrande Clumanc pour ses noces à Fréjus en 1443 ne comporte pas moins de six rangs (*trenons*) de perles<sup>5071</sup>. À la mort de la sisteronaise Jeanne Mollet en 1470, ses filles se partagent différents bijoux dont deux fronteaux de perles<sup>5072</sup>. Le roi René offre en 1476 un *fronteau* de diamant à Isabelle de Beauveau, peut-être à l'occasion de son mariage<sup>5073</sup>. Ces ornements de coiffure pouvaient présenter un poids assez important : le père de Marguerite Johan, sachant sa fin prochaine, lègue en 1477 par testament à sa fille les bijoux de mariage qu'il comptait lui donner : une ceinture à pièces d'argent blanc et un fronteau de perles du poids de cinq livres évalué à 4 florins<sup>5074</sup>. Des fronteaux de valeur similaire ont été mis en gages par des draguignanais chez l'orfèvre Elzéar de Gleize comme il apparaît dans son inventaire après-décès en 1498 : un premier exemplaire fut mis en gage contre 3 florins, un second pour 4 florins, un troisième avec deux ceintures pour 16,5 florins<sup>5075</sup>. Les mentions ultérieures de fronteaux indiquent presque toujours des perles organisées sur trois ou quatre rangs. Les derniers exemplaires répertoriés, signalés dans l'inventaire sommaire de M. Ricaud et F. Mireur, datent du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5076</sup>. Ce type de bijou ou cette dénomination pourrait donc ensuite avoir disparu.

La fin du XIV<sup>e</sup> siècle est marquée par l'apparition de nouveaux termes, mais, peut-être, ne traduisent-ils pas pour autant un changement dans la morphologie des bijoux orfèvres de la coiffure. À la mort du grand marchand marseillais Jean Casse, l'inventaire de ses biens en 1391 révèle, entre autres, des gages reçus contre des prêts d'argent : une bague avec un diamant, trois cordes de dix-huit grosses perles pour ouvrage de chapeaux de perles (*cordulae perlarum grossis decem et octo operibus cappelli perlarum*) contre douze florins pour Antoine de Sarde, des grosses perles et onze cordes de perles contre trente florins pour Bernard Martin, une houppelande de camelot rouge fourrée, une ceinture d'argent et divers « tourets » de perles (*thoreti perlarum*) pour Astruc de Bédarrides. Jean Casse reçut également une couverture de soie, une courtepointe, un coutre de charrue et trois grandes cordes de perles, contre des vêtements noirs et d'autres marchandises acquises dans sa

---

<sup>5070</sup> Inventaire après-décès des biens de son mari dressé le 15 avril 1428 (AD BDR Aix, 309 E 172, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup> - 12 r<sup>o</sup>).

<sup>5071</sup> Aicard 1939, p. 17.

<sup>5072</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 516.

<sup>5073</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n<sup>o</sup> 88, p. 371.

<sup>5074</sup> Ribbe 1898, p. 139, 146.

<sup>5075</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>5076</sup> Ricaud et Mireur 1896, n<sup>o</sup> E 894. V. Gay relève une dernière mention du fronteau dans un dictionnaire dans un codument daté de 1530 (1887, p. 717).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

boutique par Antoine Nicolas<sup>5077</sup>. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, F. Feracci relève la mention de rangs de perles dans les inventaires après-décès arlésiens<sup>5078</sup>. Le boucher Antoine Chabasse mort en 1435 en possède trois : un *strenhedorium trium linearum perularum*, un deuxième *cum quatuor tieras*, un troisième *cum quatuor trenas*. Chez le pêcheur Jean Céleste décédé la même année, il est avec *quatuor linearum*. En 1436, ce bijou est *cum tribus renquerris* chez le berger Antoine Altéran. Le poissonnier Jean Rostang avait acquis pour sa femme trois exemplaires, à trois et cinq rangs (*regula*), à trois rangs de perles en argent blanc *cum tribus regulis perlarum argenti albi* comme il est inscrit lors de sa succession en 1436. La corde de perle est connue sous une dénomination latine très proche du terme français trenon. En 1534, dans une estimation des bijoux de l'héritage d'Hélène de Pontevès par Pierre Lager, orfèvre d'Aix : *unum trenonum perlarum* et 101 perles en or sont estimées à 7 florins<sup>5079</sup>. Le terme *bendal* ou *bendalh de perles*, c'est-à-dire un bandeau de perles, relevé dans les articles 20 et 23 des statuts de 1558 de la communauté juive d'Avignon<sup>5080</sup> désigne sans doute le même ornement de coiffure. Le bijou inventorié en 1566 dans le cadre de la cession d'un stock de marchandises par un marchand avignonnais est particulièrement précieux. Il s'agit d'une corde de perles d'argent ajourées (*corde paternostre d'argent a jour*) garnie de six grosses perles d'or à arêtes (*marques a reithes*) et de 70 *gerbes* d'or, estimée 24 livres 5 sous de 20 sous. La masse d'or mise en œuvre est de 4,5 écus et 6 grains, et celle d'argent de 1 once et 5 deniers à 42 sous 6 deniers l'once d'argent soit 2 livres 11 sous 3 deniers. Quant à la façon de l'ensemble des *gerbes* d'or, elle est évaluée à 35 sous, celle des *marques* à 30 sous, et celle des perles d'argent à environ 2 sous la pièce<sup>5081</sup>. Le nombre de perles en argent et le coût de l'or n'étant pas fournis, il n'est pas possible de calculer la part exacte que représente le travail de l'orfèvre dans le coût total du bijou. Cependant, avec une évaluation du prix de l'or à 176 livres le marc de marseille<sup>5082</sup>, comme il est proposé par les estimateurs dans le même document au sujet de bagues en or, le coût de cette matière est d'environ 11,27 livres<sup>5083</sup>. L'argent ayant coûté 2,56 livres, le travail de l'orfèvre serait évalué à 10,42 livres soit 42,96 % du prix total. Par conséquent, le coût des divers éléments du bijou étant connus, il

---

<sup>5077</sup> Villard 1907

<sup>5078</sup> Feracci 1976, p. 118-119.

<sup>5079</sup> AD BDR Aix, 308 E 986, f° 1025 v°-1026 r°.

<sup>5080</sup> Maulde La Clavière 1886, p. 111-115.

<sup>5081</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>5082</sup> Le marc de Marseille est de 239,12 gr. comme celui de Montpellier (Mabilly 1908, p. 190).

<sup>5083</sup> L'écu d'or de Charles IX émis entre 1560 et 1574 pèse autour de 3,36 gr. (se reporter au site internet [www.infomonnaies.com/fr/monnaie/show-c5-Monnaie-Royale-Francaise-Capetienne.htm](http://www.infomonnaies.com/fr/monnaie/show-c5-Monnaie-Royale-Francaise-Capetienne.htm)).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

apparaît que le nombre de perles était de 71, celles-ci devant alterner avec les 70 *gerbes*, une *marque* étant peut-être disposée tous les dix, onze ou douze ensembles d'une perle et d'une *gerbe*<sup>5084</sup>. Le trenon que Balthasar Dhéran de Draguignan lègue à sa femme en 1578 était formé par 20 *pontes* alternant avec 21 *pompons* d'or<sup>5085</sup>. Chez un marchand de vin, en 1579, le trenon fonctionne avec des boucles d'oreille : *ung petit trenon de perles servant pour sarreteste ou y a vingt quatre patretz d'or avec ses pendentz d'oreilhe de perles*<sup>5086</sup>. Dans le testament de 1580 de Magdelone du Port, le *serre teste* est entièrement en or et décoré de dix médailles et d'autant de perles<sup>5087</sup>. Plus tard, en 1609, Gaspard Olivier, bourgeois d'Avignon, offre à Lucrèce Jannaude, lors de leur mariage, des bijoux dont deux tours de perles qui lui ont coûté deux écus<sup>5088</sup>.

Depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les archives provençales livrent régulièrement des descriptions de cordes, de tourets, de trenons ou de bandeaux de perles sans aucune mention de tissu, de pierreries ou d'élément métallique. Ces ouvrages de perles ne sont pas sans rappeler les fronteaux de perles à plusieurs rangs déjà évoqués. S'agit-il du même bijou sous une dénomination différente ? Cela paraît très probable puisque les trois vocables évoqués précédemment semblent désigner la même chose. En outre, le qualificatif trenon est déjà utilisé dans le cadre de la description des fronteaux pour désigner une rangée de perles. Dans le cas du fronteau, cependant, une évolution serait intervenue : les exemplaires brodés vendus par les frères Bonis et l'un des deux fronteaux d'Élipde d'Avelin ne s'apparentent pas aux cordes de perles. Le fronteau comporte-t-il toujours une base textile ? Cette hypothèse pourrait être contredite par l'absence de mention de tissu à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, alors que pour les ceintures, ce renseignement apparaît régulièrement<sup>5089</sup>. À l'évidence, l'emplacement du fronteau à hauteur du front, si l'on s'en tient à l'étymologie, a bien plus à voir avec la dénomination adoptée qu'avec les éléments qui en constitue la parure. L'iconographie n'apporte pas d'éclaircissement sur ce point et il est difficile de faire la relation entre ce qui est figuré et ce qui est écrit. La scène de *La Carole* (**fig. 510**) – une danse –, parmi les fresques de Sorgues, datées de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, montre deux jeunes femmes et un jeune homme dont le haut du front est ceint d'un probable bandeau textile parsemé de points blancs et rouges qui pourraient figurer des pierres et des perles. Cet ornement semble

---

<sup>5084</sup> Il faut pour cela retrancher au prix

<sup>5085</sup> Aicard 1939, p. 17.

<sup>5086</sup> AD BDR Aix, 303 E 155, f° 1525 r°.

<sup>5087</sup> Aicard 1939, p. 17.

<sup>5088</sup> Dubois 1936, p. 275 ; l'écu vaut alors 3 livres 12 sols.

<sup>5089</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

correspondre à la *garlanda*. Peut-être faut-il discerner dans les couleurs choisies un message particulier : les roses blanches sont, dans l’imaginaire médiéval, synonymes de chasteté, les roses rouges, de l’amour<sup>5090</sup>. Sur des éléments iconographiques plus tardifs comme les filles Spiefami (**fig. 508**) assistant avec leurs parents au *Baptême du Christ* peint en 1425, ou sur la sainte Marguerite du *Retable Aygosi* daté de 1470 (**fig. 509**), la parure de tête est constituée de trois rangs de perles, disposées sur un tissu noir pour la première représentation, reliées à un médaillon et placées sur du tissu pour la seconde. Le tour de perles de la mauvaise mère dans le *Jugement de Salomon* (**fig. 511**) réalisé dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par Giacomo Pacchiarotto, celui de Marie dans la *Vierge à l’Enfant* de Giovanni di Piermatteo (**fig. 531**), actif entre 1445 et 1448, attestent que le bijou pouvait se poser directement sur la chevelure pour maintenir un léger voile. Pour l’Italie du Nord, S. Zingraff constate que les rubans de perles ne sont arborés que par des femmes, essentiellement entre les années 1380 et le début du XV<sup>e</sup> siècle, même s’ils continuent d’apparaître par la suite<sup>5091</sup>.

Le mot couronne est un terme générique qui s’applique aussi bien à la couronne de la mariée qu’à celle portée par les empereurs, rois et princes pour lesquels elle est symbole de pouvoir. Toutefois, la couronne de ces derniers se distingue par des fleurons. La mitre que porte le pape Jean XXII lors de son investiture en 1316 est décrite dans les comptes de la chambre apostolique comme une couronne. Gabriel, un familier du pape, et l’orfèvre Thuaro, furent pour cette occasion chargés de faire réparer la couronne papale (*corone Domini nostri*), de la vaisselle et les autres éléments nécessaires à son couronnement en y ajoutant de l’or, de l’argent, des pierres précieuses (*lapidis preciosis*), des perles. L’orfèvre dut également confectionner une bague (*anulus*)<sup>5092</sup>. En 1345, Louis d’Espagne, prince des Îles Canaries, reçoit de Clément VI un sceptre en or (*septrum*) et une couronne (*circulum*) en or pesant au total 3 marcs 5 onces et 17 deniers<sup>5093</sup>. Plus anecdotique, à l’occasion de l’entrée du cardinal légat Julien de la Rovère à Avignon le 27 mai 1481, la municipalité organise différents tableaux à personnages qui nécessitent la confection de costumes. Il est à cet effet acquis des *diedames* et des *corones* et notamment pour 1 florin 6 gros *deux coronas daurades per le inperadour et pour Nostra Dame*<sup>5094</sup>. Il ne devait pas s’agir de métaux précieux même si le

---

<sup>5090</sup> Alexandre-Bidon 1992, p. 200.

<sup>5091</sup> Zingraff 2014, p. 441.

<sup>5092</sup> Faucon 1882, p. 73.

<sup>5093</sup> Schäfer 1914, p. 279 ; Lentsch 1984, p. 15.

<sup>5094</sup> Pansier 1919, p. 43, 44.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

matériau n'est pas précisé. Pour les fêtes du Carnaval, en 1520 à Avignon, il est encore acheté par la ville une *corone* et un *duademe* pour le costume d'un participant à une farce<sup>5095</sup>.

La couronne fleuronnée en tant que symbole de pouvoir permet d'identifier aisément les rois, reines et empereurs – ce dernier avec une couronne fermée<sup>5096</sup> – dans l'iconographie (**fig. 513, 514, 516 à 518, 520**). Ces mêmes couronnes se retrouvent sur la tête de l'Enfant (**fig. 513**) pour consacrer le sacrifice futur du fils de Dieu, de la Vierge (**fig. 515 et 517**) parce qu'elle est la mère du fils de Dieu et que le lys est la fleur de la Vierge, de saintes martyres (**fig. 517 et 520**) en récompense de leur sacrifice, et ce, sans distinctions morphologiques. Seul le talent de l'artiste, son goût pour la précision ou l'esthétisme, son suivi de certaines conventions de figuration ont une incidence sur le développement de l'ornementation de ces objets. En Italie du Nord, les fleurons ont tendance à devenir de plus en plus compliqué avec le temps<sup>5097</sup>. La représentation d'une couronne est aussi affaire de stéréotype comme l'illustre la documentation rassemblée. Même dans le cadre de personnages médiévaux réels, ce bijou « symbole » n'a pas forcément de réalité physique. La documentation étudiée par A. Lecoy de la Marche et G. Arnaud d'Agnel<sup>5098</sup> ne fait effectivement jamais référence à une quelconque couronne pour Jeanne de Laval, ni même pour le roi René. Il est d'ailleurs curieux que le comte de Provence n'en arbore pas alors que sa femme en porte une dans le diptyque qui les représente (**fig. 520**). Jeanne de Laval porte-t-elle une couronne pour ne pas paraître inférieure à Catherine d'Alexandrie dont la couronne symbolise le martyre ? Les deux personnages féminins sont habillés de façon quelque peu similaire.

Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, une couronne d'orfèvrerie peut également orner la tête des jeunes épousées qui jouissent ainsi d'une souveraineté toute passagère. La documentation textuelle est trop imprécise pour en comprendre la morphologie, et l'iconographie de Provence est muette à ce sujet. Ce bijou devait être entièrement ou en grande partie métallique si l'on en juge par son prix particulièrement élevé et parce que le tissu n'y est jamais mentionné. Peut-être certains exemplaires étaient-ils analogues à celle de l'épousée dans les *Noces de Cana des Très Belles Heures du duc de Berry* (**fig. 521**) ? Certaines coutumes se perpétuent et l'usage du port de la couronne par la mariée s'est

---

<sup>5095</sup> Pansier 1925, t. 2, p. 258.

<sup>5096</sup> S. Zingraff remarque que dans l'iconographie d'Italie du Nord, les couronnes impériales ont des formes très fantaisistes en comparaison de la couronne originale du Saint-Empire. Elles correspondent à l'idée que l'on s'en faisait (Zingraff 2014, p. 682-683).

<sup>5097</sup> Zingraff 2014, p. 435.

<sup>5098</sup> Lecoy de La Marche 1873, Lecoy de La Marche 1875, Arnaud d'Agnel 1908.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

poursuivi dans certaines régions comme l'Alsace jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5099</sup>. Le pape Jean XXII n'hésite pas à faire profiter sa famille et ses familiers des largesses du trésor pontifical à l'occasion d'heureux événements. En 1317, il offre à la femme d'Arnaud d'Euze, son neveu, et à la mère de celle-ci, une bague en or avec une émeraude (*meralda*) valant ensemble 11 florins, ainsi qu'une couronne en or (*corona*) avec des perles et des pierres précieuses d'une valeur de 150 florins à la première, et une couronne en or avec perles et pierreries d'un prix de 78 florins<sup>5100</sup> à la seconde. En 1323, sa petite nièce Bernarde, fille du seigneur Pierre de Via, chevalier du pape, frère des cardinaux Jacques et Arnaud de Via, épouse le noble Raymond de Jean, d'une famille de Cahors déjà alliée à celle de Jean XXII. À cette occasion, le pape offre une couronne en or de 170 florins<sup>5101</sup>. Deux ans plus tard, le pape célèbre les noces de Bernarde, avec Guillaume de Medullione, un de ses familiers. Il remet alors en cadeau une couronne en or avec des perles achetée 85 florins ainsi que divers vêtements et autres biens pour un total de 153 florins<sup>5102</sup>. Quelques mois plus tard, la sœur du pape fait acquérir aux frais du Trésor papal – le trésorier prend soin de dégager sa responsabilité en l'inscrivant en marge – une couronne d'or enrichie de perles et de pierreries de 270 florins pour sa petite-fille Jeanne de Trian, fille du neveu du pape Arnaud de Trian, maréchal du Comtat lors de son mariage avec Guichard de Poitiers<sup>5103</sup>. En 1326, le pape offre à la femme d'un de ses familiers nommé Olivier des Pennes un trousseau d'une valeur de 145 florins dans lequel se remarque une couronne en or valant 65 florins<sup>5104</sup>. D'après les comptes publiés, Jean XXII est, semble-t-il, le seul à avoir ainsi mis à contribution les finances pontificales. La couronne orfèvrée est également un élément constitutif du trousseau que reçoit, en 1340, la fille d'un damoiseau pour son mariage avec un chevalier toulonnais : elle est décrite en argent, bonne et suffisante,

---

<sup>5099</sup> Une couronne de mariée – elle est constituée de plaquettes de métal non précieux, de perles de verre de différentes couleurs, de feuilles dorées et argentées, de cartes de jeu, etc. – de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en provenance du village de Blaesheim dans le Bas-Rhin est conservée au Musée alsacien de Strasbourg. Le même musée est également propriétaire d'une coiffe à becs orfèvrée – elle est fabriquée avec des tôles d'or et d'argent, des fils d'or, du brocart ornementé, de la grosse toile, de l'indienne, etc. – du XVIII<sup>e</sup> siècle (Prigent 2008, p. 35). Les éléments constitutifs des coiffes alsaciennes de mariage d'Époque moderne avaient une signification particulière. Ces coiffes sont très éloignées des coiffes provençales telles qu'elles sont décrites dans les archives médiévales. Aucune correspondance ne peut donc être faite.

<sup>5100</sup> Schäfer 1911, p. 391 ; Faucon 1882, p. 78 ; Lentsch 1984, p. 15.

<sup>5101</sup> Schäfer 1911, p. 430 ; Faucon 1884, p. 108-109.

<sup>5102</sup> Schäfer 1911, p. 477 ; Faucon 1884, p. 111. Alors que dans la transcription proposée par K.H. Schäfer, ces achats ont été commandés par le pape, M. Faucon aurait noté dans la marge du document original l'inscription *Attende quod domina de Trianno mandavit ita fieri*. Ce serait alors la sœur du pape qui serait à l'origine de ces largesses.

<sup>5103</sup> Schäfer 1911, p. 464 ; Faucon 1884, p. 109-110.

<sup>5104</sup> Schäfer 1911, p. 468 ; Faucon 1884, p. 111.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*sufficientem et bonam*<sup>5105</sup>. En 1341, après la mort de sa femme, un membre de la famille Fresquet, l'une des familles les plus riches de Toulon, donne restitution du trousseau de dot comprenant une couronne nuptiale à son beau-père, Bertrand Ruphi<sup>5106</sup>. À six années d'intervalles, en 1340 et 1346, Bertrand des Baux reconnaît à son épouse la possession d'une couronne en or et d'un petit chapeau tissé d'or (*capelletti auri*) garnis de perles, de pierres précieuses, ainsi que d'autres ornements<sup>5107</sup>. En 1358, le pape Innocent VI, en manque de numéraire pour lever une armée afin de reconquérir la Romagne, terre papale, se dessaisit d'une partie de l'argenterie et des ornements de la papauté : deux couronnes à fleurs de lys (*laborate ad floris (sic) lili*) en argent doré avec des perles et des pierres sont ainsi proposées à la vente. Elles pèsent un marc, sept onces et un quart de métal précieux<sup>5108</sup>. En 1413, l'inventaire du trousseau de mariage de Catherine de Bourgogne qui devait épouser initialement Louis II d'Anjou contient une couronne garnie de pierreries<sup>5109</sup>.

La couronne orfèvrée est jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle un ornement réservé aux femmes de la haute noblesse. Sa propagation dans les milieux de la bourgeoisie aisée dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle est rapidement suivie par son abandon. En 1430, démunis, les propriétaires aixois d'une couronne en vermeil ornée de pierres précieuses, *pro sponsa*, mettent celle-ci en gage contre 20 florins<sup>5110</sup>. Une couronne en argent doré, à fleurs de lys et autres ornements parsemés de perles, est dite *antiqua* et *usitata*. Mentionnée dans la succession de l'apothicaire aixois Jean Salvator, en 1443, elle semble ne plus correspondre aux standards de la mode du moment et fait peut-être partie d'une transmission de mère en fille<sup>5111</sup>.

D'autres bijoux sont attestés dans la documentation de façon plus anecdotique. C'est le cas du diadème<sup>5112</sup> dont un exemplaire dénommé *archet* pour *mectre au front d'une dame*, est en or et couvert de quinze diamants et trente quatre rubis. La destination de ce bijou mentionné dans les comptes du roi René, œuvre de l'orfèvre Adam, d'une valeur de 250

---

<sup>5105</sup> Lambert 1887, p. 427.

<sup>5106</sup> *Ibid.*, p. 427.

<sup>5107</sup> Barthélémy 1882, p. 338, n° 1182 ; n° 1280, n° 1346.

<sup>5108</sup> Müntz et Faucon 1882, p. 223.

<sup>5109</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 536.

<sup>5110</sup> Ribbe 1898, p. 71.

<sup>5111</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, f° 137 v°.

<sup>5112</sup> Dans le cadre d'un prix-fait pour la confection d'un retable pour l'église Saint-Laurent d'Arles, il est demandé à Guillaume Richier, peintre de la ville, de peindre au-dessus de chacun des saints personnages (Marie-Jacobé et Marie-Salomée, la Vierge Marie, saint Pierre, saint Claude et saint Jean) une auréole en or dite *dyadenum de auro* (Arnaud d'Agnel 1908, n° 623).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

florins<sup>5113</sup>, n'est pas précisée. Du côté de la coiffure masculine, les comptes du roi René rapportent à plusieurs reprises l'acquisition – 1 florin la pièce – ou la dorure de *tu[y]au[x] de lacton dore* qui, fixés sur le casque de l'armure de joute, sont destinés à recevoir des plumes<sup>5114</sup>. Dans le *Livre du Cœur d'Amour épris* écrit par le roi René et enluminé par Barthélémy d'Eyck, les plumets d'Autriche sont retenus par un bijou pour les princes, et les écuyers arborent une seule plume montée sur un tube doré (**fig. 522**). Les coiffes de plumes se rencontrent un peu partout en Europe de l'Ouest mais elles sont particulièrement courantes dans l'iconographie italienne. Le jeune Francesco Sforza est ainsi peint en 1496 avec des plumes noires et or fixées à un bandeau orfévré (**fig. 524**).

La plupart des bijoux évoqués dans ce chapitre, que ce soit la *garlanda*, le fronteau, les cordes de perles et dans une certaine mesure la couronne, sont des parures offertes à l'occasion du mariage et elles ornent très probablement la tête des femmes lors des festivités liées à cet événement. Cependant qu'advient-il après le mariage ? Il ne semble pas que ces bijoux soient portés au quotidien mais peut-être le sont-ils lors de certaines fêtes et événements ? Les sources sont peu disertes. En 1350, lors de la venue de la reine Jeanne à Marseille, une délibération expresse du Conseil de Ville interdit le port de la couronne aux dames qui iraient saluer la princesse, afin de mieux honorer la majesté royale<sup>5115</sup>. Ceci ne renseigne pas pour autant sur la fréquence du port d'un tel ornement.

Les bijoux qui ornent la tête des femmes mariées sont également susceptibles d'être disposés sur la tête des vierges martyres. Par leur sacrifice, elles sont métaphoriquement unies au Christ dont elles deviennent les épouses. En 1321, le pape Jean XXII fait confectionner une tête reliquaire couverte de trois *garlandae* en argent doré d'un poids total de cinq onces<sup>5116</sup>. Dans l'inventaire de la cathédrale de Grasse en 1423, il est enregistré une tête reliquaire de sainte Ursule en bois recouvert d'argent, aux cheveux dorés, parée d'une *garlanda* en argent sertie de pièces de verre (*cum aliquib(us) lapidib(us) vitreis*)<sup>5117</sup>. Dans le même édifice, deux statues de la Vierge pouvaient être revêtues de vêtements et d'accessoires rehaussés de perles. Parmi les bijoux conservés, il y a un chapeau de perles (*capellum perlarum*), une couronne de perles à créneaux (*corona perlarum cum merletis*) ainsi que deux colliers (*gregeta*) de perles dont un de petite taille donné par la femme de maître Bonpaire. Dans le mobilier de la

---

<sup>5113</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 973.

<sup>5114</sup> *Ibid.*, n° 1222 et 1259, en Provence ; n° 1148, hors de Provence.

<sup>5115</sup> Notice 1864, p. 42, note 2.

<sup>5116</sup> Schäfer 1911, p. 247.

<sup>5117</sup> Doublet 1907, p. 84, n° 3.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cathédrale Saint-Sauveur d'Aix en 1533, un notaire note la présence d'une représentation de sainte Cécile, une des 11000 vierges, la tête ornée d'un petit fronteau de perles à quatre rangs (*ordines sive tieros*), où il manque huit ou neuf perles, et portant une couronne de vermeil avec des sertis de verre (*cum lapillis vitreis*) et quarante perles de toutes tailles. Cinq perles et six verres sont manquants. La tête est également mise en valeur par un collier richement orfévré. Une seconde figure des 11000 vierges dispose d'un petit fronteau de treize perles, en forme de rosaire (*ad formam rozarum*), et d'un petit chapeau orné d'images en cire. Une troisième figure porte un fronteau de velours rouge ainsi qu'un collier fait de corail, d'argent et de soie. Enfin, il est retrouvé dans une boîte un fronteau isolé à trois rangs de perles dont beaucoup sont manquantes, deux autres fronteaux dont l'un est incomplet, et une couronne d'argent doré avec des sertis de verre (*cum lapidibus vitreis*) portant une grande croix<sup>5118</sup>. L'usure de la plupart des objets caractérise une confection ancienne, bien antérieure à la date d'établissement de l'inventaire. Toujours dans cette cathédrale, il était conservé une statuette de bois recouverte d'argent – 13 marcs et 3 onces – fabriquée en 1501 par l'orfèvre Jean de la Planteya<sup>5119</sup>. Elle représente une Vierge à l'Enfant haute de deux palmes et demie dont les cheveux, la couronne (*corona*) et le diadème (*diadematus*) sont dorés. Elle porte au bras gauche l'Enfant, couronné avec un diadème de 23 perles, tenant un oiseau dans ses deux mains<sup>5120</sup>. À son bras pend un *Agnus Dei* contenant des reliques. L'enfant tient également un anneau fracturé et deux chapelets (*patres nostres*) de corail. Au plus grand des deux pend un bouton de soie (*botonus ciricens*) couvert de perles<sup>5121</sup>. La couronne et le diadème portés ne sont plus ici des symboles d'une union avec la foi, mais les attributs du caractère divin des personnages ou de leur sainteté. En 1352, le pape Clément VI fait confectionner une couronne en or d'une valeur de 4 florins pour une figure du Christ<sup>5122</sup>. La couronne est là pour consacrer le sacrifice du fils de Dieu comme nous l'avons déjà mentionné pour l'iconographie. La couronne orne également la tête des Justes. Dans une *Vie de sainte Marguerite* en toulousain ou en gascon, que A. Jeanroy date du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, mais que P. Meyer place à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la colombe de l'Esprit

---

<sup>5118</sup> Albanès 1883, n° 10, 11, 18, 20, 113, 120 et 121

<sup>5119</sup> Albanès 1883, p. 158, n° 32 à 34 ; Coulet 2005, p. 101.

<sup>5120</sup> L'Évangile apocryphe de Thomas l'Israélite rapporte un miracle de l'Enfant Jésus qui aurait fait s'envoler des oiseaux d'argile (Brunet (Édit.) 1848, chap. II). Certains artistes figurant la Vierge à l'Enfant s'en sont inspirés (fig. 27).

<sup>5121</sup> L'interprétation de ce passage n'est pas aisée : *Item, equidem habet duos patres nostres de corall, unus magnus, ad quorum sumitate pendet botonus ciricens, copertus de perlis, et unus annullus conquassatus* (Albanès 1883, n°34).

<sup>5122</sup> Schäfer 1914, p. 500.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Saint vient couronner la sainte, restée chaste et pure, ayant combattu victorieusement le diable :

*Ades una colomba venc*

*Del cel e passet sobrel renc ;*

*Corona d'aur el col portet ;*

*Sobre la virgen la pauset*<sup>5123</sup>.

---

<sup>5123</sup> Jeanroy 1899, p. 47.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.4. Les boucles d'oreilles

L'ornementation de la chevelure peut dans certains être complétée par des boucles d'oreilles. Ces bijoux qui encadrent le visage participent à sa mise en valeur. En Europe de l'Ouest continentale, la boucle d'oreille est un bijou particulièrement fréquent au haut Moyen Âge dans le costume féminin<sup>5124</sup>. Il disparaît durant le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge sauf dans l'est<sup>5125</sup> et le sud de l'Italie<sup>5126</sup> de même que dans le sud de l'Espagne<sup>5127</sup> ainsi que le prouve la documentation archéologique et textuelle. Ces régions sont en effet en contact avec le monde musulman, l'Empire byzantin et l'Europe de l'Est<sup>5128</sup> où les boucles d'oreilles et autres piercings restent en usage.

Les raisons du recul ou de l'abandon du port des boucles d'oreilles selon les régions sont probablement multiples. Une perte d'intérêt pour ce bijou peut être envisagée mais les motivations religieuses sont certainement majoritaires. Le corps est œuvre de Dieu, le percement de la chair est un sacrilège : « Vous ne ferez point d'incision dans votre chair [...] et vous ne ferez aucune figure, ni aucune marque sur votre corps » ordonne le Lévitique (19, 28). Sous l'impulsion des théologiens et des prédicateurs, le percement de la chair est tout d'abord considéré comme un enlaidissement de l'œuvre de Dieu puis comme un sacrilège : « Retrancher à la perfection des créatures, c'est retrancher à la perfection du pouvoir de Dieu » écrit Thomas d'Aquin<sup>5129</sup>. Seul Dieu peut infliger la marque charnelle, « elle devient un stigmate, comme ceux que reçut saint François d'Assise en 1224, qui relèvent alors du

---

<sup>5124</sup> Stutz 2003, p. 166-167, pl. 72-73.

<sup>5125</sup> **Province d'Udine** : un artefact en argent avec une cupule de verre bleu transparent, XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> s., castello dello Motta di Savorgnano, Povoletto (Piuze *et al.* 2003, p. 67)

<sup>5126</sup> Des boucles d'oreille sont mentionnées dans des contrats de mariage et d'autres documents en Italie méridionale, notamment à Bari – dont les fonds d'archives anciens sont conséquents – de façon continue entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Ditchfield 2007, p. 495-498 ; Amati Canta 2013, p. 24-25, 41-42). Des opérations archéologiques ont fourni des objets ; **Province de Lecce** : une boucle d'oreille en alliage cuivreux, corps d'une jeune fille de 7 à 9 ans, datation C<sup>14</sup> à deux sigmas de 1318-1431, cimetière du village médiéval de Quattro Macine, Giuggianello (Arthur *et al.* 2007, p. 299) ; **Province de Palerme** : un exemplaire en alliage cuivreux avec un grain de cornaline, sépulture, milieu XI<sup>e</sup> - milieu XIII<sup>e</sup> s., Nécropole A d'Entella, Contessa Entellina (Guglielmino 1992, p. 237) ; **Province de Sicile** : un spécimen en argent, atelier de potier, fin XI<sup>e</sup> - première moitié XII<sup>e</sup> s. (les auteurs pensent que l'objet est paléochrétien), Agrigente (Cavallaro 2007, p. 273, 276-277).

<sup>5127</sup> **Province d'Alicante** : trois boucles d'oreilles en alliage cuivreux, XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s., castillo de la Torre Grossa, Jijona (Azuar Ruiz 1985, p. 101).

<sup>5128</sup> Pour des objets trouvés en contexte archéologique en Europe de l'Est : Selmezi 2005, Madaras 2006.

<sup>5129</sup> Bruna 2001, p. 81 et 149, note 63.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

miraculeux et de l'identification au Christ par la souffrance »<sup>5130</sup>. La connotation négative des boucles d'oreilles est évoquée dans la partie du *Roman de le Rose* rédigée par Jean de Meung entre 1270 et 1275. Pygmalion offre des vêtements et des bijoux à une image d'ivoire qu'il a sculptée :

*Et met a ses deus oreilletes*

*Deus verges d'or pendans greletes*<sup>5131</sup>

À l'image des hébreux qui demandèrent à Aaron de leur fabriquer une idole (Ex. 32), Pygmalion a sculpté la sienne. Aaron leur avait commandé de briser les « pendants d'or » aux oreilles de leurs femmes, de leurs fils et filles pour pouvoir en fondre le métal en un veau qu'ils puissent adorer. Les boucles d'oreilles qu'offre Pygmalion à son « idole » sont un parallèle évident avec le texte biblique<sup>5132</sup>. Ce passage du texte de Jean de Meung réinterprète peut-être un argument formulé par les autorités religieuses de son époque.

La boucle d'oreille reste employée dans des contrées jugées exotiques pour bon nombre de chrétiens et l'étranger est un personnage dont on se défie. À l'inverse, des éléments du costume « oriental » inspirent ou sont intégrés au costume « occidental ». Dans l'iconographie, les boucles d'oreilles et les autres piercings sont à la fois l'un des signes marquant les ennemis de la foi, les infidèles, les bourreaux, les spectateurs enthousiastes de la Passion du Christ, les Juifs, etc., donc tous les individus dont le rôle est jugé infâmant et un moyen de mettre en évidence l'« orientalité » et le caractère « exotique » des personnages ou leur appartenance à l'Ancienne Loi<sup>5133</sup>. Ce bijou est visible dans plusieurs peintures du Nord de l'Italie dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, comme par exemple à l'oreille des servantes juives dans une *Nativité* (**fig. 525**) produite vers 1340-1343 par un disciple napolitain de Giotto<sup>5134</sup>, puis il disparaît à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. D'après S. Zingraff, la boucle d'oreille est dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle un « motif » exotique qui pourrait témoigner « d'un mouvement général d'ouverture vers l'Orient, auquel la Grande Peste, qui survint en 1348, serait venu mettre un terme, puisqu'un mouvement de repli sur soi et de stigmatisation de l'Autre s'est opéré avec vigueur par la suite, en même

---

<sup>5130</sup> Zingraff 2014, p. 693.

<sup>5131</sup> Marteau (Édit.) 1878, t. 4, vers 21759-21760.

<sup>5132</sup> D. Bruna (2001, p. 81) considérerait ce passage comme une exception dans l'absence du port de la boucle d'oreille.

<sup>5133</sup> Pour ce paragraphe, se reporter à Bruna 2001 (p. 71-114) et plus spécifiquement pour l'Italie du Nord à Zingraff 2014 (p. 481-483, 688-707).

<sup>5134</sup> Raisaud 2013, p. 200-201.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

temps qu'une vive condamnation des parures trop luxueuses, jugées responsables d'engendrer les punitions divines »<sup>5135</sup>.

Il apparaît dans quelques sources d'archives que le port de la boucle d'oreille met en exergue la marginalité du personnage : dans les années 1350, le dauphin Charles, le futur Charles V, achète deux anneaux d'or pour être *pendus et atachiez aux oreilles de Micton* son fou<sup>5136</sup>. Le contexte italien étudié par D. Owen Hugues est particulièrement révélateur de la construction d'une symbolique négative associée à ce bijou. Le développement économique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles a incité des juifs d'Italie du Sud à revenir en Italie du Nord après en avoir été chassés en 855<sup>5137</sup>. Certaines femmes ont sans doute apporté avec elles ce bijou qui est alors devenu, dans le nord de l'Italie, la marque de l'opprobre populaire. Des cités italiennes imposent leur port aux femmes juives au XV<sup>e</sup> siècle<sup>5138</sup>. Sous l'influence des prêches franciscains contre le luxe vestimentaire des femmes, la boucle d'oreille a été associée à la vanité et à la concupiscence et par extension aux prostituées, ce qu'illustre peut-être l'iconographie<sup>5139</sup>. Ces symboliques expliquent-elles par exemple la figuration de ce bijou à l'oreille de Marie-Madeleine, ancienne prostituée, dans une peinture du lucquois Angelo Puccinelli réalisée dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 526**) ?

La boucle d'oreille perd peu à peu sa signification de marque d'opprobre en Italie du Nord suite à un regain d'intérêt pour le monde oriental à la fin du XV<sup>e</sup> siècle d'après S. Zingraff<sup>5140</sup>. Elle devient à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle un bijou de l'aristocratie<sup>5141</sup> : elle fait son apparition dans des inventaires de princesses italiennes ou de la maison des Habsbourg. Son usage se diffuse hors d'Italie et elle se rencontre dans l'iconographie d'Europe occidentale dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 527**). Son port s'étend hors des cours princières et ce bijou est cité dans une ordonnance du roi de France du 24 mars 1583<sup>5142</sup>. Dix ans auparavant, l'inventaire après-décès du marchand d'Aix Philippe Brun enregistrait *ung petit trenon de perles servant pour sarreteste ou y a vingt quatre patretz d'or avec ses*

---

<sup>5135</sup> Zingraff 2014, p. 700.

<sup>5136</sup> Douët-d'Arcq 1851, p. 347.

<sup>5137</sup> Owen Hugues 1986, p. 12.

<sup>5138</sup> *Ibid.*, p. 22-24. A. R. de Maulde La Clavière affirme sans preuve que les textes législatifs d'Avignon forçaient les femmes juives à porter des boucles d'oreilles (1886, p. 35-36). Il n'est pas fait mention de ces bijoux dans ces documents (se reporter à l'annexe 7).

<sup>5139</sup> Owen Hugues 1986, p. 24-25, 31-32.

<sup>5140</sup> Zingraff 2014, p. 700.

<sup>5141</sup> Owen-Hugues 1986, p. 38-51.

<sup>5142</sup> AD BDR Aix, B 3335, f° 65 r° - 73 v°. Texte lu au Parlement de Provence le 12 mai 1583. Version parisienne publiée par P. Lacroix (1869, p. 60-67).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*pendentz d'oreille de perles*<sup>5143</sup>. Huit ans plus tard, lors du mariage de sa fille avec un sergent-major, un capitaine corse qui tient garnison à Sisteron offre en dot plusieurs vêtements et bijoux dont *ung pendant d'oreille* d'une valeur de deux écus<sup>5144</sup>. Le 30 mai 1584, Françoise de Géнас demande à la cour de la sénéchaussée de Draguignan la restitution d'un coffret de bijoux contenant entre autres une paire de boucles d'oreilles<sup>5145</sup>. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ce bijou se remarque à l'oreille de personnalités masculines comme Charles IX, Henri III ou Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre. Cette mode, exclusivement réservée aux élites dans l'iconographie, cesse assez rapidement. Du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle jusque dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, la boucle d'oreille devient un attribut plutôt usuel de la gent féminine<sup>5146</sup>, et chez les hommes, la marque exclusive des marginaux<sup>5147</sup>. Il y a quelques décennies, en Provence, « la coutume voulait que l'on perce les oreilles des fillettes dès l'âge de quatre ou cinq ans, car cela, disait-t-on leur soulevait les "humeurs", c'est-à-dire faisait sortir les impuretés du corps (fièvre, boutons, pus, etc.) et guérissait de bien d'autres maux »<sup>5148</sup>.

Le corpus mobilier contient un seul exemplaire de boucle d'oreille pour la période d'étude. Cet objet en or a été mis au jour dans la sépulture d'une femme adulte âgée entre 30 et 60 ans, inhumée entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne (**fig. 528, n° 1**). Le jonc de section circulaire est terminé à une extrémité par un petit tenon à angle droit qui traverse une perforation dans l'extrémité opposée. Les boucles d'oreilles étant assez rares en contexte archéologique, il semble approprié de signaler une autre boucle d'oreille, en alliage à base de cuivre, plus tardive puisque découverte dans une sépulture d'adulte des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, sur le même site (**fig. 528, n° 2**). Elle est composée d'un petit médaillon à la bordure incisée, gravé des lettres SE encadrées de deux groupes de trois incisions, brasé sur une extrémité du jonc de section circulaire.

---

<sup>5143</sup> AD BDR Aix, 303 E 15, f° 1525 r°.

<sup>5144</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 518.

<sup>5145</sup> Giraud 1941, p. 50.

<sup>5146</sup> Concernant la boucle d'oreille chez les femmes de Provence aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, se reporter à Villeneuve, 1824-1829, t. 3, p. 270, à Benoit 1975<sup>2</sup>, p. 129 et à *Le costume populaire* 1990, p. 200.

<sup>5147</sup> Mascetti et Triossi 1991, p. 20 et suivantes ; Bruna 2001, p. 113-114.

<sup>5148</sup> *Le costume populaire* 1990, p. 200.



#### 3.4.5. Les bijoux de cou

Dans l'iconographie ouest européenne à partir des environs de 1400, les bijoux de cou sont relativement fréquents dans le costume des hommes et des femmes de la bonne société. Beaucoup d'entre eux prennent l'aspect de chaînes métalliques. Un pendentif, le fermail devenu fermaillet, peut y être suspendu. Autant porté par l'homme que par la femme, son apparition n'a semble-t-il pas de lien direct avec la mode du décolleté féminin, même si cette dernière a pu l'encourager<sup>5149</sup>. Jusqu'à présent, les fouilles archéologiques réalisées en Provence n'ont pas livré de colliers pour la période d'étude<sup>5150</sup>. La question des pendentifs de cou est plus délicate car il paraît bien difficile de les différencier de certains pendentifs de chapelet. Quelques exemplaires, cependant, présentent une solide correspondance avec l'iconographie et leur identification en tant qu'ornement du cou semble moins incertaine.

D'après les documents consultés, le plus ancien pendentif mentionné dans les archives pour la Provence est un bijou constitué d'une grande loupe de pierre enchâssée (*incasta*) d'or pendue à une petite chaîne en argent qui fut acquis 14 florins 8 gros en 1345 d'après les comptes de la chambre apostolique d'Avignon<sup>5151</sup>. Il s'apparente à ceux qui agrémentent la gorge des femmes dans plusieurs peintures du sud-est de la France où son rôle supposé est de mettre en valeur leur cou et la blancheur de leur peau (**fig. 536**). Parmi les pendentifs portés, il y a la *burlette*, un médaillon ouvrant à valves légèrement convexes dans lequel se mettait des reliques ou quelques souvenirs précieux d'après V. Gay et dont la première mention retrouvée dans les archives est de 1360<sup>5152</sup>. Pour la Provence, la première attestation pourrait être datée de 1369 : un inventaire du trésor apostolique mentionne une *boleta triacle* – triple ? – avec des images, *cum ymaginibus*<sup>5153</sup>. Est-elle d'os ouvré comme l'un des exemplaires qui appartenait à Éliphe d'Avelin avant sa mort en 1426<sup>5154</sup> ? Habituellement, elle semble être orfèvrée : cinq longs chapelets de jais avec vingt-cinq *marches* en or – de grosses perles – possèdent une bullette en or pendante ; une dernière bullette en or disposant d'un petit

---

<sup>5149</sup> On peut se reporter à l'iconographie choisie par A. H. Van Buren (Van Buren 2011).

<sup>5150</sup> Les colliers formellement identifiés datés du second Moyen Âge ont rarement été mis au jour en contexte archéologique : un exemplaire à maillons en alliage cuivreux soutenant un pendentif en os en forme de colombe provient d'un contexte du XV<sup>e</sup> siècle du site de la rue du Tombois-Transformateur à Metz en Moselle (Goedert *et al.* (dir.) 1996, p. 114, n° 149-150).

<sup>5151</sup> Schäfer 1914, p. 280.

<sup>5152</sup> Gay 1887, article « bullette ».

<sup>5153</sup> Müntz 1890, p. 401.

<sup>5154</sup> Barthélémy 1877, p. 131, n° 27 ; p. 140, n° 6.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

diamant sur l'une des faces, avec une pierre manquante au revers, était destinée à retenir un *reliquiaire*, probablement une mèche de cheveux. Ce genre de petite boule orfèvrée se rencontre dans une sentence arbitrale en 1426 (*buleta*)<sup>5155</sup> et dès 1451 dans les comptes du roi René. L'orfèvre Jean Nicolas en produit deux exemplaires en or émaillés pesant deux écus valant 76 sous *pour mettre au coul* du roi René, un autre également émaillé du poids de 1 gros 12 grains d'une valeur de 41 sous 4 deniers est donné à Yolande, la fille du comte de Provence<sup>5156</sup>. En 1452, faisant l'acquisition auprès d'un orfèvre d'enseignes en or et en argent à l'effigie de Sainte-Catherine de Fierbois, le roi René achète également une *burlette d'argent ou est la vie de sainte Catherine*<sup>5157</sup>. Jean Nicolas fabrique une petite *burlette* d'or émaillée coûtant 20 sous pour son royal client<sup>5158</sup>. En 1479, l'orfèvre Jean Coste produit une *bulete* d'or vendue 16 florins avec sur une face le visage de Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, et au revers ses armes avec sa devise<sup>5159</sup>. D'autres pendentifs orfèvrés de formes différentes sont répertoriés postérieurement. À l'estimation des bijoux effectuée par les enfants de Louis de Raoul, à Avignon, en 1500, un pendentif est signalé : il est orné avec trois perles et un petit rubis balais estimé à 10 écus d'or<sup>5160</sup>. Il est peut-être à rapprocher du pendentif orfèvré retenu par un lacet qui pend au cou de sainte Lucie de Bologne dans le retable du Maître-autel du XVI<sup>e</sup> siècle de Villars-sur-Var attribué à Antoine Ronzen ou à Antoine Bréa (**fig. 535**). De petits pendentifs suspendus à un lacet ornent la gorge de personnages féminins dans *La légende de Saint-Mitre* peinte par Nicolas Froment vers 1470-1475 (**fig. 536**). Dans ce tableau, les coiffures sont non réalistes au contraire des vêtements. Il convient donc de garder une certaine prudence vis-à-vis de ces représentations. En 1573, lors de l'inventaire des biens de feu Philippe Brun, marchand d'Aix-en-Provence, un coffret livre une *bague d'or pour porter au col*, émaillée de blanc, avec une petite pierre rouge<sup>5161</sup>. Les bijoux et les vêtements de sa femme ayant été aussi consignés, il est possible qu'elle en ait eu l'usage.

La croix est un symbole chrétien dont la signification est particulièrement forte puisqu'elle se rapporte à la croix de la Crucifixion. Porter sur soi l'image de la croix entretient l'espoir de bénéficier de faveurs spirituelles. Certains prélats tels que les évêques, les

---

<sup>5155</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 162.

<sup>5156</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 949, hors de Provence.

<sup>5157</sup> *Ibid.*, n° 953.

<sup>5158</sup> *Ibid.*, n° 868, p. 291.

<sup>5159</sup> *Ibid.*, n° 1031.

<sup>5160</sup> Guilhermier 1960, p. 56.

<sup>5161</sup> AD BDR Aix, 303 E 155, f° 1525 r°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cardinaux et les abbés ont la possibilité de porter la croix pectorale, un bijou en forme de croix suspendu à une chaînette. Les deux exemplaires conservés dans le Trésor pontifical en 1341 étaient garnis d'argent (*crux pectoris munita de argento*)<sup>5162</sup>. Une autre croix pectorale avec onze perles et six sertis en verre de diverses couleurs orne un buste de sainte Cécile conservé dans la cathédrale Saint-Sauveur en 1533<sup>5163</sup>.

À l'inverse de la croix d'autel, facile à reconnaître puisqu'elle se retrouve au milieu d'instruments liturgiques dans les inventaires, il n'est pas toujours probant, dans les sources textuelles, chez les particuliers, de différencier la croix portée en pendentif de la croix pouvant être fixée au mur ou posée sur un meuble grâce à un piédestal. Élipde d'Avelin, morte en 1426, a possédé une *croix de palme* de faible valeur<sup>5164</sup>. La veuve de Viteri de Bosco reçoit quittance en 1460 d'un chapelet de corail muni d'une perle, d'une croix d'or avec un bouton de perles, le tout pesant dix onces et six deniers au poids de Paris<sup>5165</sup>. En 1451, l'orfèvre Charlot Raoulin achète douze diamants en table (*doze tablettes de diamans*) et un diamant de forme inconnue, d'un coût total de 458 florins 4 gros pour les disposer sur la croix de la comtesse de Provence<sup>5166</sup>. Le roi René fait acheter en 1476 un *crucefix de bois*<sup>5167</sup>, et une *croix de Jherusalem* à un artisan travaillant le corail<sup>5168</sup>. En 1477, le vice-chancelier général des finances Jean de Vault ramène de Lyon divers bijoux dont une croix à deux traverses en or (*croix double d'or*) à 9 diamants en table pour la reine d'une valeur de 500 florins, ainsi qu'une croix en or à une seule traverse (*croix d'or simple*) avec une *pointe* de diamant au centre entourée de quatre perles rondes d'une masse de deux carats et demi, bijou payé 250 florins<sup>5169</sup>. En 1478, à Marseille, un mercier vend au comte de Provence trois croix de corail, des enseignes et des véroniques<sup>5170</sup>. L'orfèvre Elzéar de Gleize, fabriquait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle des petites croix (*crux*) orfévrées : sur un exemplaire mentionné dans l'inventaire de ses biens en 1498 sont disposés cinq spinelles (*spinellae*) et quatre perles, et sur un autre quatre perles, quatre grenats et un saphir contrefait (*contrafach*)<sup>5171</sup>. Ces petites croix étaient sans doute parfois suspendues à des chaînettes métalliques : l'inventaire de la balle d'un colporteur

---

<sup>5162</sup> Schäfer 1911, p. 15.

<sup>5163</sup> Albanès 1883, n° 17.

<sup>5164</sup> Barthélémy 1877, p. 132, n° 63 ; p. 140, n° 10.

<sup>5165</sup> AD Vaucluse, 3 E 5 746, f° 228 r° - 230 r°.

<sup>5166</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 860, hors de Provence.

<sup>5167</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 88, p. 375.

<sup>5168</sup> *Ibid.*, n° 88, p. 367.

<sup>5169</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 963, hors de Provence.

<sup>5170</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 89, p. 378.

<sup>5171</sup> Annexe 8, doc. 12.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

décédé à l'Isle-sur-Sorgue en 1545 note la présence de deux chaînes d'airain (*de arcamye*<sup>5172</sup>) et d'une croix de nacre pour 1 gros 6 deniers, et de deux douzaines de *croys* et de *cuers de nacres* pour 4 gros<sup>5173</sup>. Des croix et des crucifix sont signalés dans les inventaires après-décès aixois et marseillais du troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle étudiés par C. Thiriet et A. Fournand mais il paraît assuré, dans ces documents, que la plupart de ces objets n'étaient pas des accessoires du costume<sup>5174</sup>.

L'iconographie de Provence est à peu près muette sur le port de la croix. Elle s'observe cependant, fixée à une chaîne à maillons rectangulaires, autour du cou du gisant d'Antoine de Comis, qui fut viguier d'Avignon, sculpté par Bernard Ferrier en 1495-1496 (**fig. 539**).

En contexte archéologique, aucune croix de collier ou de pendentif en métal n'a été retrouvée pour le moment en Provence pour la période d'étude. Hors de Provence, elles sont rarement citées. Un petit crucifix en alliage cuivreux a été retrouvé, accompagné de perles en matériau périssable perceptibles par la trace qu'elles ont laissé dans la terre de comblement, sur la poitrine d'un défunt inhumé entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, au lieu-dit Ancienne église, à Bliesbruck en Moselle<sup>5175</sup>. Cet objet assez frustré qui possède un œillet à son sommet pour la suspension et un œillet à la base pour y suspendre d'autres perles, est interprété comme un chapelet. Sa localisation peut également plaider en faveur d'une interprétation en tant qu'élément de collier. De Grentheville dans le Calvados provient une petite croix en alliage cuivreux émaillée de vert émeraude, du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle qui présente les deux mêmes œillets que l'objet précédent<sup>5176</sup>.

Un autre type de pendentif, absent des figurations régionales, mais particulièrement présent dans l'iconographie, notamment dans les représentations avec de très jeunes enfants et plus particulièrement au cou de l'Enfant Jésus, est la branche de corail. Ce matériau recèle de multiples propriétés mais les plus intéressantes dans le cas présent paraissent être son action supposée contre le risque d'hémorragie, les maladies oculaires, le mal de dents et la protection contre les esprits malfaisants<sup>5177</sup>. Quand on sait le risque hémorragique encouru par les nouveau-nés, la fragilité de leurs yeux, la douleur liée à la pousse de leurs premières dents, le corail paraît posséder les vertus réparatrices nécessaires aux très jeunes enfants. Si en outre, le

---

<sup>5172</sup> Mot probablement dérivé du terme provençal *Aram*, airain (voir Honorat 1847).

<sup>5173</sup> Annexe 8, doc. 23.

<sup>5174</sup> Thiriet 1997, p. 21 ; Fournand 2001, p. 119.

<sup>5175</sup> Vianney *et al.* 2012, p. 142.

<sup>5176</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, notice 215, h x l = 2,9 x 1,5 cm.

<sup>5177</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 163, 184, 188.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

corail est taillé en forme de croix, sa nature prophylactique augmente. Les représentations de Vierge à l'Enfant montrent la branche de corail ou la croix en forme de corail pendue à un lacet (**fig. 529 et 532**), parfois par l'intermédiaire d'un serti en or (**fig. 530 et 531**). Ce lacet peut être couvert de perles de nacre (**fig. 531**), de perles de corail (**fig. 529**), ou de perles de corail avec des perles d'autres matériaux (**fig. 532 et 533**). La parure prophylactique s'enrichit d'un bracelet de corail aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (**fig. 532 et 533**)<sup>5178</sup>. Pour les familles moins aisées, un cordon de fil rouge a pu suffire<sup>5179</sup>. Une scène de la décoration à fresque datée de 1513 d'une chapelle à Roubion figure deux jeunes enfants nus ne portant qu'un collier de perles de corail (**fig. 542bis, A**). Dans l'iconographie d'Italie du Nord, la branche de corail suspendue à un collier de perles autour du cou de l'Enfant est attestée à partir de 1390 et devient fréquente dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5180</sup>.

Le corpus mobilier contient deux branches de corail polies découvertes au château des Baux-de-Provence dans un remblai daté entre le milieu et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 534, n° 2**), et dans le dépotoir (vers 1365 - vers 1400) du Petit Palais à Avignon (**fig. 534, n° 3**). L'une a conservé sa bélière métallique dont les extrémités passent au travers d'une douille en alliage cuivreux composée d'une tôle supérieure circulaire brasée sur une tôle enroulée formant un cylindre (**fig. 534, n° 2**). L'extrémité de la branche de corail enserrée par la douille ne semble pas avoir été taillée d'après le « débordement » du métal. À l'inverse, la seconde branche l'a été en cet endroit (**fig. 534, n° 3**). La couleur rouge profond du corail dans cette zone révèle par comparaison l'ampleur du processus de décoloration dû à la lumière.

Les registres notariés, notamment marseillais, rapportent de nombreuses mentions de branches de corail décoratives ou destinées à être exploitées pour la confection d'objets. Cependant, il est ardu de conclure sur leur usage : étaient-elles utilisées en tant que pendentif, élément de collier ou comme objet décoratif ? Une première pièce de corail parée d'argent (*corallum cum paratu(s) de argento*) est signalée dans le Trésor pontifical en 1341, il semble dans ce cas précis que l'objet soit purement décoratif et l'argent disposé en plusieurs endroits<sup>5181</sup>. En 1391, l'inventaire des biens du défunt grand marchand marseillais Jean Casse relève la présence de huit branches de corail garnies d'argent (*octo branchas coralhi munitas*

---

<sup>5178</sup> Alexandre-Bidon 1987, p. 11.

<sup>5179</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>5180</sup> Zingraff 2014, p. 445.

<sup>5181</sup> Schäfer 1911, p. 15.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*argenti*) ainsi que d'autres bijoux qui ont été mis en gage par le juif Astruc de Bédarrides<sup>5182</sup>. Un certain Jean Quidance reçoit en 1448 une gratification du roi René pour avoir *bruny* des branches de corail, certainement le métal dans lequel elles sont enchâssées<sup>5183</sup>. En 1476, le roi fait apporter une branche de corail *enchassée en argent* au sanctuaire de Sainte-Marthe de Tarascon<sup>5184</sup>. Dans l'inventaire des biens d'Elzéar de Gleize, orfèvre de Draguignan, il est relevé une livre et demie de branches de corail, petites et grandes, garnies d'argent<sup>5185</sup>. Les mentions de branches de corail sans serti métallique sont encore plus courantes, mais leur fonction reste énigmatique. Pour n'en citer que quelques exemples : à sa mort en 1426 dans son château des Baux, Éliphe d'Avelin possédait deux branches de corail<sup>5186</sup>. En 1447, le roi René fait envoyer une branche de corail à sa femme<sup>5187</sup>. Le riche agriculteur Pascalet Fresquet disposait au moment de son décès en 1456 d'une modique branche de corail (*branca coralli*). Des branches de corail sont également signalées en 1533 parmi des bijoux dont beaucoup sont destinés à orner des bustes de saintes dans la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix. Cinq d'entre elles sont garnies d'argent, l'une d'elle, de grande taille, dispose d'une petite croix ouvragée (*elaborata*) et dorée<sup>5188</sup>.

Les dents de loup ou de chien, réputées stimuler la pousse des dents, peuvent aussi être employées en pendentif pour les jeunes enfants<sup>5189</sup>. Dans le corpus mobilier, un objet en os pourrait rappeler une incisive animale par son apparence (**fig. 534, n° 1**). Sa section, circulaire en partie supérieure, prend la forme d'une amande. Des traces de sciage sont visibles sur la face supérieure non polie. L'outil a été utilisé des deux côtés puis par pression l'objet a été séparé du reste de l'os comme le montre un ressaut longitudinal au centre. La taille s'est faite dans le sens de la longueur de l'artefact ainsi que l'illustrent des facettes verticales allongées qui n'ont pas totalement disparu avec le polissage<sup>5190</sup>.

Deux autres possibles pendentifs sont en alliage cuivreux. Le premier représente un gland (**fig. 534, n° 4**), motif décoratif déjà rencontré à l'extrémité de mordants de ceinture provençaux (**fig. 289, n° 11 et 19**), mais des pendentifs en forme de gland ont été trouvés dans

---

<sup>5182</sup> Villard 1907, p. 112.

<sup>5183</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 564.

<sup>5184</sup> *Ibid.*, t. 2, n° 88, p. 376.

<sup>5185</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>5186</sup> Barthélémy 1877, p. 132, n° 63 ; p. 140, n° 10.

<sup>5187</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 544.

<sup>5188</sup> Albanès 1883, n° 109 et 118.

<sup>5189</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>5190</sup> Informations aimablement communiquées par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le trésor d'Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne enfoui vers 1348-1349<sup>5191</sup>. Un gland est suspendu au collier d'un personnage de l'assistance de la *Déposition de Croix* de Barbentane datée de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 69, 540**). Le second objet du corpus (**fig. 534, n° 5**) adopte une configuration au modelé complexe. L'identification de ces deux objets, sans élément connu de comparaison dans la bibliographie, en tant que pendentif ou élément de collier est incertaine. Il pourrait tout aussi bien s'agir de pièces pendant à une ceinture, à une chaîne comme un pendentif en alliage à base de cuivre d'Harfleur en Seine-Maritime<sup>5192</sup>, à une sangle de harnachement ou à un meuble.

Les pendentifs ont pu se porter sur un collier métallique. Au bas Moyen Âge, les colliers sont très coûteux et réservés à la noblesse, aux autorités ecclésiastiques ou à la très riche bourgeoisie, ils ne semblent commencer à se populariser qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La première mention trouvée dans les sources régionales est celle du don d'un collier d'argent, orné des armes pontificales, que Benoît XIII aurait offert en 1398 à l'ermitage de Notre-Dame des Anges à Mimet dans les Bouches-du-Rhône<sup>5193</sup>. Dressé en 1413, l'inventaire du trousseau de Catherine de Bourgogne, un temps promise au fils de Louis II d'Anjou et renvoyée à sa famille après le meurtre du duc d'Orléans, contient quatre colliers en or garnis de perles et de pierres précieuses, la plupart du temps disposées sur un fermaillet (*fremail*) pendant<sup>5194</sup>. Un autre collier *de cosses* comprend 48 perles et deux pierres précieuses. L'une des plus anciennes mentions provençales du collier est faite dans l'article VI du règlement somptuaire de Carpentras qui, en 1417, prohibe le port des perles, ainsi que de l'or et de l'argent non titrés, en colliers (*collariae*) ou dans d'autres ornements, excepté dans des bagues et crochets de vêtements<sup>5195</sup>. Quelques années plus tard, le 6 novembre 1422, Stéphane de Bompuis, bourgeois et marchand de Paris, mais citoyen et habitant d'Avignon, passe commande à Guillemain Simorin, *argenterius seu aurifaber* d'Avignon, d'un collier avec des clochettes (*campanes*) d'or pour le 1<sup>er</sup> janvier. Ce bijou doit peser environ six à sept marcs d'or à 20 carats (*quarrez*) par marc et être également garni de gros *cabochons* de rubis balais carrés, de diamants et de grosses perles. Des feuilles d'or pendantes (*feuilles pendans*) seront émaillées de rouge clair et recouvertes de feuilles d'or pendantes émaillées de blanc. Un pendentif orfévré doit pendre au collier (*fermail pendant*). L'artisan doit faire le collier *selon la forme et*

---

<sup>5191</sup> Les objets sont attribués à la fin du XIII<sup>e</sup> - première moitié XIV<sup>e</sup> siècle (Descatoire (dir.) 2007, p. 81, n° 46 et 47).

<sup>5192</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, notice 213.

<sup>5193</sup> Bourrilly 1928, p. 93.

<sup>5194</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 536, l'achat est réalisé hors de Provence.

<sup>5195</sup> Publié dans Girard et Pansier 1909 (p. 192-195, pièce XXXII).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*maniere qu'il* – le marchand ? – *a baille en pourtraiture en ung papier et rendre net et bruni* le métal. Guillemain est payé 18 florins courant de Paris ou son équivalent pour chaque marc de Paris travaillé et reçoit sept marcs d'or au poids de Paris à 20 carats pour faire le collier<sup>5196</sup>. Un autre terme que celui de collier apparaît dans l'inventaire des ornements de la cathédrale de Grasse, daté de 1423, dans lequel deux spécimens de perles affectés à l'ornementation d'une tête reliquaire de sainte Ursule sont dénommés *gregetum*<sup>5197</sup>. Élipde d'Avelin, propriétaire du château des Baux semble avoir été friande de colliers. À sa mort, en 1426, il est répertorié de nombreux exemplaires<sup>5198</sup> : deux petits colliers de perles en argent (*deux petits colliers d'argent en guyse de patenostres*) de peu de valeur, deux petits colliers en or, à *poires et fuelletes* – feuilletes – *branlans*, un gros collier en or rond avec un fermaillet (*athache*) garni de dix grosses perles avec un rubis balais au milieu, retrouvé dans un *estuif de colier*, un gros collier d'or rond avec une *athache* garnie de dix grosses perles entourant un rubis balais<sup>5199</sup>. Les chaînes de cou supportant un fermail apparaissent dans l'iconographie à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle d'après M. Gaulard<sup>5200</sup>. Le collier le plus précieux de l'inventaire d'Élipde d'Avelin est assurément un collier en or à dix assiettes (*assietes*). Deux types d'assiettes alternent : l'une est garnie de six faisceaux (*troches*) de deux perles, d'un saphir et d'un rubis balais, l'autre comprend trois faisceaux de quatre perles, ainsi que trois rubis balais autour d'un saphir. Huit *charnières* en or relient les assiettes. De petites *paillettes* émaillées de rouge semblent en pendre par l'intermédiaire de petites charnières également émaillées (**fig. 512**). Il est aussi enregistré un petit collier à *sonnectes* – grelots ou clochettes –, émaillé de fleurs blanches, vertes et rouges, auquel pend un fermaillet garnie de trois perles, trois rubis balais et d'un saphir au milieu. En 1432, une certaine Margalide de la ville d'Avignon obtient restitution de son trousseau de dot dans lequel se retrouvent une chaîne en or (*cadena*) du poids d'une once et demie et une petite chaîne en or (*cadenata*)<sup>5201</sup>. En 1443, la dot de Jeannette Atanulfe qui se marie à Antoine Aigosi, homme de loi, contient notamment une chaîne (*cathena*) en or et une ceinture en argent<sup>5202</sup>. Deux ans plus tard, lors d'un inventaire mené au château d'Entrecasteaux dans le Var, divers bijoux féminins sont répertoriés dont un

---

<sup>5196</sup> AD Vaucluse, 3 E 12 969, f° 15 r° - 16 r°. Mentionné dans Bayle 1883, p. 448-449.

<sup>5197</sup> Doublet 1907, p. 84.

<sup>5198</sup> Barthélémy 1877, p. 132.

<sup>5199</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>5200</sup> Gaulard 1971, p. 12.

<sup>5201</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 161.

<sup>5202</sup> Ribbe 1894, p. 153.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

collier de 228 perles qui devait être organisé en plusieurs rangs<sup>5203</sup>. En 1456 à Arles, à la mort du noble Alexis Caysse, il est retrouvé chez lui une petite chaîne de cou en or pour parer sa femme (*parva cathena auri pro ornamento dominarum*), deux chaînes de cou en or émaillé de blanc, de vert et de rouge, dont une qualifiée de ronde, deux chaînes en or dont une grenetée (*cathena auri granatada*) comportant un *Agnus Dei* en médaillon. Se trouvent également deux colliers (*collariae*) en argent doré et émaillé du poids de neuf onces et quinze deniers<sup>5204</sup>. Tous ces bijoux ont sans doute été portés par son épouse. En 1475, l'orfèvre Claude Avinent d'Avignon confesse avoir reçu de Jean Marin, épicier habitant Avignon, 2 onces 23 deniers d'or fait pesé et poinçonné par ledit Martin, pour faire une chaîne en or<sup>5205</sup>. En 1492, la communauté religieuse de Saint-Andiol, dépendance du monastère de Saint-Ruf, est redevable à François Solirati d'une forte somme d'argent. Elle lui laisse en gages plusieurs biens dont deux ceintures orfévrées, une chaîne en or avec un pendant en forme de pensée (*penset*, provençal) dans lequel est encastré (*incastrar*, latin) un diamant, une seconde chaîne en or avec un faux rubis (*falsus sive sophisticatus*) encastré, le tout apprécié environ 15 ou 16 ducats<sup>5206</sup>. À Barjols, le 6 novembre 1494, à l'occasion de son mariage avec André Fouque, la famille de Douce Leydet promet de lui offrir une chaîne en or ainsi qu'une chaîne en argent en tant que ceinture<sup>5207</sup>.

Un collier pouvait aussi orner le cou d'une statue religieuse comme c'est le cas pour la tête en argent de sainte Cécile signalée en 1533 dans l'église Saint-Sauveur d'Aix. Il prend la forme de trois chapelets, le premier avec 90 grains de corail, 56 d'argent et un bouton (*botonus*) prenant l'aspect d'une grosse perle (*pater noster*) de corail, le second, entièrement de corail avec un gros bouton de corail, le troisième entièrement de perles avec un *Agnus Dei* en pendentif entouré de petites perles de corail et de huit boutons de perles. À ces patenôtres pendent également une jaspe garnie d'argent, une petite croix (*crux*) d'argent avec sur une face une crucifixion et de l'autre la Vierge Marie, une croix pectorale déjà signalée. Pour une autre figure des 11000 vierges, le collier est composé de longues perles de corail et possède un bouton (*botonum*) de fleurs de lys d'argent et une floche (*floquetum*) de fleurs de lys de soie pers. Un dernier collier isolé nommé *monille* est composé de perles émaillées en forme

---

<sup>5203</sup> Ricaud et Mireur 1896, n° E 814.

<sup>5204</sup> Feracci 1971, p. 119.

<sup>5205</sup> AD Vaucluse, 3 E 8 454, f° 166 v°.

<sup>5206</sup> AD Vaucluse, 3 E 5, 1027, f° 61 r° - 61 v°.

<sup>5207</sup> Ricaud et Mireur 1896, n° E 830, 2<sup>ème</sup> partie.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*de o et de \*\* sive estellae* auquel pend une petite croix de vermeil avec la crucifixion<sup>5208</sup>. En 1549, un marchand de Barjol, Honorat Garcin, reconnaît devoir 26 florins à un argentier du lieu, Raymond Vernesie, pour le prix d'une chaîne d'argent<sup>5209</sup>. Dans l'inventaire des marchandises d'un marchand d'Avignon, en 1566, cinq onces de *cheinete d'or et d'argent faulx* sont évaluées à 12 sous l'once<sup>5210</sup>. La fonction de ces chaînes et chaînettes n'est pas précisée mais celle de bijou de cou peut être évoquée. Il en est de même pour une chaîne en or de 25 écus promise à Marguerite Vacon par son père en 1572, et pour la chaîne en or qu'en 1586, Pierre de Pontevès-Amirat met en demeure une barjolaise de lui rendre<sup>5211</sup>.

Le roi René prend plaisir à offrir des colliers orfévres à des dames de la cour qui sont de passage ou dont le mari lui a rendu service. En 1451, Bonne d'Armagnac, femme du duc Charles d'Orléans, reçoit une *chaesnete* d'un prix de 20 écus<sup>5212</sup> ainsi qu'une *chaesne en or a fleurs de pensees, de lambeaulx*<sup>5213</sup> et de *gouttes, toute persee a jour et esmaillee* au poids de trois onces et demie d'or, d'une valeur de 15 écus, fabriquées par l'orfèvre Jean Nicolas<sup>5214</sup>. Faut de avoir des colliers à offrir disponibles, le roi René se sert auprès de ses proches quitte à les rembourser ensuite : il remet ainsi 110 florins à son écuyer Philippe de Lénoncourt pour prix d'une chaîne d'or prise à sa femme. Le comte de Provence la lui avait empruntée pour l'offrir à l'épouse d'Antoinet Pellegrin et remercier ce marchand d'Avignon pour un prêt d'argent<sup>5215</sup>. Deux ans plus tard, en 1453, il rembourse 68 livres 15 sous à sa fille aînée Yolande pour une chaîne en or qu'il lui a demandée pour donner à la femme de sire Jean Hardouin, trésorier de France<sup>5216</sup>. Le Roi René offre également des colliers à sa première épouse, Isabelle de Lorraine pour lui être agréable : elle reçoit peu avant sa mort en 1453 un petit *collier* d'or émaillé de pensées ajourées (*persees a jour*), fabriqué par l'orfèvre Jean Nicolas, qui est chargé un peu plus tard d'y ajouter quatre écus d'or émaillé. Ce bijou coûta un total de 39 livres 16 sous 6 deniers<sup>5217</sup>. Toujours pour la reine, cet artisan a produit un collier en or garni de pierreries<sup>5218</sup> ainsi que de trois écus et demi de *boutons* d'or émaillés de

---

<sup>5208</sup> Albanès 1883, n° 12, 16, 20.

<sup>5209</sup> AD Var, 3 E 893, f° 258 r° - 259 r°, 30 mai 1549.

<sup>5210</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>5211</sup> Ricaud et Mireur 1896, n° E 984 et E 1010.

<sup>5212</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 847, hors de Provence.

<sup>5213</sup> En héraldique, le lambel est une traverse horizontale d'où descend trois, quatre ou cinq pendants (Wenzler 2002, p. 129).

<sup>5214</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 849, hors de Provence.

<sup>5215</sup> *Ibid.*, n° 858, hors de Provence.

<sup>5216</sup> *Ibid.*, n° 878, hors de Provence.

<sup>5217</sup> *Ibid.*, n° 868, 879, p. 302, hors de Provence.

<sup>5218</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 299, hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

gris pour remplacer les perles d'un de ses colliers<sup>5219</sup>. Il reçoit pour son travail 22 livres et 8 livres 5 sous En tant qu'orfèvre attitré du roi René, il lui est confié la réalisation d'un collier d'or, *fait de larmes* émaillées d'une valeur de 22 livres, que le roi veut offrir à sa fille Yolande, et la création d'un autre d'un coût de 16 livres 10 sous destiné à la femme du sénéchal de Provence. Celle-ci reçoit également un collier d'or fait *de croix et de cordons esmaillez* d'un prix de 9 livres 12 sous 6 deniers<sup>5220</sup>. La petite Hélène, jeune fille de la cour pour laquelle le roi René a de l'affection, obtient en 1476 un collier de patenostres de Florence<sup>5221</sup>. L'orfèvre Gabilleau fut également chargé de dorer une chaîne que celle-ci possédait<sup>5222</sup>.

Durant l'année 1476, l'orfèvre Pierre Adam et un orfèvre d'Avignon travaillent à la confection de deux chaînes en or, l'une pour mademoiselle de La Jaille, une dame de la cour, et l'autre pour madame de Beauvau<sup>5223</sup>. En 1477, des colliers leur sont remis ainsi qu'à mademoiselle de Tende, soeur de l'évêque de Riez : peut-être est-ce ceux confectionnés en 1476 ! Les trois chaînes *faictes a barres d'or* et émaillées de rouge clair ont coûté 14 florins<sup>5224</sup>. Le roi René offre encore à mademoiselle de Beauvau une chaîne d'une valeur de 70 florins<sup>5225</sup>, et à mademoiselle de La Jaille une chaîne de 250 florins<sup>5226</sup>. Mademoiselle de Péricart reçoit quant à elle une chaîne d'or du poids de 50 ducats prise à mademoiselle de Beauvau qui obtient 33 florins en compensation<sup>5227</sup>. En 1478, la femme du gouverneur du Languedoc, se voit offrir une chaîne en or et un chaperon de velours et de satin<sup>5228</sup>.

Le roi René comble aussi de ses largesses sa petite-fille Marguerite de Lorraine qui obtient en 1477 *un grans rubiz en une chauffecte pendant a une chesnete d'or* coûtant 166 florins 8 gros<sup>5229</sup>. En 1480, la reine Jeanne lui donne une chaîne d'or pesant six onces d'un prix de 165 florins<sup>5230</sup>. La chaufferette est une figure que le roi René avait prise pour emblème, image parlante de sa tendresse pour sa première femme d'après G. Arnaud

---

<sup>5219</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 301, hors de Provence.

<sup>5220</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 300, 303, hors de Provence.

<sup>5221</sup> *Ibid.*, n° 908.

<sup>5222</sup> *Ibid.*, n° 900 et 904.

<sup>5223</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 371.

<sup>5224</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 945.

<sup>5225</sup> *Ibid.*, n° 949.

<sup>5226</sup> *Ibid.*, n° 980.

<sup>5227</sup> *Ibid.*, n° 954.

<sup>5228</sup> *Ibid.*, n° 1003.

<sup>5229</sup> *Ibid.*, n° 972.

<sup>5230</sup> *Ibid.*, n° 1077.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'Agnel<sup>5231</sup>. La chaufferette miniature qui pend au cou de sa petite-fille, avec son rubis, symbolise le feu de l'amour. La reine Jeanne de Laval disposait du même bijou : il apparaît en 1478 dans un acte signé de sa main dans lequel elle reconnaît l'avoir mis en gage au Chapitre de l'Église d'Aix contre 1800 florins<sup>5232</sup>. La même année, elle obtient la restitution d'un collier *fait a quinze janectes* – de petites croix – avec un diamant au milieu de chacune, qui avait été mis en gage auprès d'un arlésien pour 1250 florins<sup>5233</sup>. Ces jeannettes se rencontrent encore dans l'orfèvrerie provençale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>5234</sup>, sans en être spécifiques. En 1480, Jeanne de Laval fait rajouter de l'or et enchâsser un rubis balais pour une de ses petites chaînes par l'orfèvre Guillemmin, ce qui lui coûte 9 gros<sup>5235</sup>. Un an auparavant, la reine doit remettre à François Perussis, d'Avignon, un *camail* d'or garni de diamants pour payer avec les 3000 florins reçus les gages de ses serviteurs<sup>5236</sup>. Le camail est un large collier porté sur les épaules qui évoque un collet de mailles<sup>5237</sup>. Il est déjà signalé en 1471 dans une vente de bijoux par Pierre de Saze, d'Avignon, à Jean Minholi, orfèvre : *ung camalh d'argent dorat, peze m. I, on. VI, d. XVIII*<sup>5238</sup>. Plus tard, en 1575, l'inventaire des marchandises d'un marchand mercier de Marseille enregistre des camails de jais (*jailhetz*, français) rompus mais réparés (*ajustar*, provençal) appréciés 12 sous<sup>5239</sup>.

Pour plusieurs services rendus par son mari au roi René, la femme du maire de Bordeaux se voit offrir en 1479 deux chaînes en or. La première, d'une valeur de 268 florins 8 gros, prise à mademoiselle de La Jaille, est *mise en couleur* – émaillée – par l'orfèvre Jean Coste<sup>5240</sup>. La seconde est d'une valeur de 1000 florins<sup>5241</sup>. La même année, la fille de Monseigneur de La Motte<sup>5242</sup> reçoit en cadeau une petite chaîne d'une valeur de 18 gros, créée par l'orfèvre Jean Coste. Mariolle, fille illégitime du seigneur de Châtillon obtient de la reine Jeanne une chaîne ayant coûté 8 florins 3 gros, confectionnée par l'orfèvre Jacques

---

<sup>5231</sup> *Ibid.*, p. 330, note 1.

<sup>5232</sup> *Ibid.*, n° 1018.

<sup>5233</sup> *Ibid.*, n° 989.

<sup>5234</sup> Benoit 1949, 1975<sup>2</sup>, p. 128 ; Le costume populaire 1990, p. 198.

<sup>5235</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1100.

<sup>5236</sup> *Ibid.*, n° 1046.

<sup>5237</sup> L'inventaire des biens de la Comtesse de Montpensier en enregistre deux exemplaires en or en 1474, l'un deux *fait a rozes et cacolies* (Gay 1887, article « camail »).

<sup>5238</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 215.

<sup>5239</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>5240</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1037 et 1038.

<sup>5241</sup> *Ibid.*, n° 1065.

<sup>5242</sup> *Ibid.*, n° 1037.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'Escalles<sup>5243</sup>. Enfin, la petite Hélène et une autre jeune fille reçoivent du roi René une chaîne de *leton dore* coûtant 1 florin pièce<sup>5244</sup>, et la petite fille du juge de Beaucaire Pierre Hardouin, une chaîne en or pesant six écus d'une valeur de 15 florins<sup>5245</sup>.

Pour d'autres colliers, la destination du bijou n'est pas encore connue : ainsi le roi René acquiert 25 florins de chaînes de verre à un fabricant en 1476<sup>5246</sup>, des petites chaînes d'ivoire à Beaucaire en 1478 à un homme qui débarque d'une *gallee de France*<sup>5247</sup>. Il fait aussi fabriquer, pour donner *a son plaisir*, une chaîne avec un *Agnus-Dei* par l'orfèvre Jacques Scalle pour 75 florins en 1477<sup>5248</sup> et se procure en 1480 pour la même raison une chaîne d'une valeur de 30 florins<sup>5249</sup>.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il apparaît dans les sources provençales une nouvelle dénomination pour désigner le collier à maillons, le *jaseran*. Ce nom est probablement hérité de la cotte de maille ainsi qualifiée dans les comptes du roi René en 1449<sup>5250</sup>. Il est aussi employé pour décrire une chaîne portée à la ceinture<sup>5251</sup>. Cette chaîne de cou en or *sive jazeran* est évaluée 20 écus en 1581 dans une donation par un futur époux de Barjols, et 8 écus en 1583 dans une procédure de recouvrement initiée dans cette même ville<sup>5252</sup>. En 1584, Françoise de Génas obtient restitution d'un coffret de bijoux d'une valeur d'environ 450 écus, dans lequel sont compris deux carcans avec rubis et perles, deux petits jaserans et deux plus gros<sup>5253</sup>. Dix ans plus tard, Pierre Clément, marchand de Draguignan, tuteur des héritiers de Boniface Gardane, obtient la restitution lors d'un procès d'un *jaseron* pesant 50 écus donné en gage<sup>5254</sup>. Au milieu de l'année 1601, François de Pontevès reçoit quittance par un avocat d'Hyères pour le remboursement d'une obligation de 104 écus en garantie de laquelle avait été déposé un jaseran d'or pesant 110 écus<sup>5255</sup>. À la mort en 1608 de Gilbert Hortie, bachelier en droit, écuyer d'Apt, rentier des droits seigneuriaux du seigneur de Caseneuve, son fils fait dresser l'inventaire de ses biens. Il y figure un jaseran d'or en sautier d'un mètre de long, un

---

<sup>5243</sup> *Ibid.*, n° 1068 et 1070.

<sup>5244</sup> *Ibid.*, n° 2660.

<sup>5245</sup> *Ibid.*, n° 1035.

<sup>5246</sup> *Ibid.*, n° 1325.

<sup>5247</sup> *Ibid.*, n° 2707.

<sup>5248</sup> *Ibid.*, n° 957 et 958.

<sup>5249</sup> *Ibid.*, n° 1085.

<sup>5250</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 597.

<sup>5251</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.2.

<sup>5252</sup> Ricaud et Mireur 1896, n° E 1026 et E 1008.

<sup>5253</sup> Giraud 1941, p. 50.

<sup>5254</sup> AD Var, 1 B 278, f° 114 v°.

<sup>5255</sup> Ricaud et Mireur 1896, n° E 1096.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

jaseran d'or de mailles long d'un mètre pesant 22 écus, une petite chaîne d'or du poids de 8 écus, une chaîne à trois rangs de petites perles, de grenats, de grains d'or et de gerbes de vingt-cinq centimètres de longueur<sup>5256</sup>. Une année plus tard, une mariée reçoit de son époux, bourgeois d'Avignon, différents bijoux dont une chaîne. Celle-ci, d'une valeur de 43 écus et 12 sous<sup>5257</sup>, est composée de trois tours dont chacun pèse 12 écus.

Certains colliers féminins se nomment *carcan*, terme qui désigne un collier serrant le cou. En Provence, il est connu, pour la période d'étude, seulement quelques attestations tardives dont une datée de 1584 a déjà été présentée. Ce bijou est mentionné dès 1563 dans les édits somptuaires du royaume de France<sup>5258</sup>. En 1565, François de Grasse, de Draguignan, possède un carcan de perles<sup>5259</sup>. La même année, 22 *carcans simples* sont compris dans un stock de marchandises acquis par Adrien Moret marchand d'Avignon, auprès d'un de ses confrères de la cité<sup>5260</sup>. L'année suivante, lors d'une même transaction entre ces deux protagonistes, il est répertorié quatre carcans de jais en table (*a table*) à 60 sous la douzaine, 18 carcans de nacre (*nacre de perle*) à 48 sous la douzaine, deux douzaines de *carquans* d'émail double et une douzaine de carcans d'émail simple, tous à 24 sous la douzaine. Un carcan de porcelaine (*porcelline*) garni d'or y est noté pour être vendu avec une ceinture et son clavier garni d'or pour 25 livres<sup>5261</sup>. En 1594, suite aux troubles de la Ligue, la commune du Luc, dans le Var, en grand besoin d'argent, obtient du baron des Arcs, Arnaud de Villeneuve la cession au profit de la commune du carcan que porte sa femme. La municipalité doit se charger de le vendre auprès d'un lapidaire et rembourser le propriétaire une fois les troubles passés. D'après un témoin, ce bijou comportait 76 diamants *enchassés en une pièce de cuir d'à peu près un pan et demi de longueur sur 1 pan de largeur en forme de tablettes qui se fermoient, entre lesquels diamants, il y en avoict ung sur le mitan [le milieu] fort beau et de la grosseur d'une noizette, et six autres, à l'antour de ce grand, estimés par le lapidaire 40 écus chacun, et le gros 80 écus ; les autres estoient petitiz... et y avoict aussy... six perles, grosses comme ung pois chascune, et a force rubis,... y ayant jusques au nombre de 500 pierres précieuses (fig. 542ter, A)*. Le lapidaire avec qui il fut fait affaire n'en offrit que 500 écus au créancier alors que la commune avait passé obligation avec Philippe de Villeneuve à

---

<sup>5256</sup> Godefroy 2003, p. 57.

<sup>5257</sup> Dubois 1936, p. 275 ; L'écu vaut alors 3 livres 12 sols.

<sup>5258</sup> Se reporter à l'annexe 7.

<sup>5259</sup> Aicard 1939, p. 18.

<sup>5260</sup> Annexe 8, doc. 24.

<sup>5261</sup> Annexe 8, doc. 25.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

hauteur de 3000 écus. Il s'ensuivit un procès dont le résultat n'est pas connu<sup>5262</sup>. En 1618, le carcan mentionné dans l'inventaire des biens du conseiller Loïs Cavalier, de Draguignan, était entièrement confectionné en or et composé de seize rubis enchâssés taillés en *table*, de perles et d'agates<sup>5263</sup>. Quelques années plus tard, en 1624, Françoise de la Baume-la Suze, fille d'un chevalier du Saint Esprit, ancien gouverneur de Provence, mère de la femme de François de Villeneuve, remet à son gendre en difficultés financières son carcan pour qu'il serve de gage dans un prêt de 500 livres. La valeur du bijou apparaît bien supérieure à cette somme. Il est ainsi décrit : *cinq diamantz, quatre rubbis, huict roses perles, y ayant quatre perles pour roze, le tout monté sur or malhé, du pois de quatre unsses ; une chaîne perles en yant trantetrois cœurs, huict lanternes, huict pierres et dix-sept boutons perles et or (fig. 542ter, B)*<sup>5264</sup>. Ce bijou n'est pas sans rappeler la chaîne avec maillons en forme de cœur déjà signalée dans l'inventaire de l'atelier de l'orfèvre Elzéar de Gleize de 1498<sup>5265</sup>.

Le collier est aussi un bijou masculin même si cela est moins usuel. L'inventaire des biens dressé en 1426 pour la succession du cardinal de Broguy rapporte un collier de perles avec trois « aiguilles » dorées (*unum collare de perluto cum tribus acubus de argento deaurato*) portant chacun une image, le Christ, la Vierge Marie et Saint-Jean-Baptiste. Son poids est de 1 marc 4 onces 15 deniers<sup>5266</sup>. En 1478, le roi René fait réparer une *chaesne* avec *dyamant* et *fermaillet*, bijou que possède son fils Jean d'Anjou, marquis du Pont<sup>5267</sup>. De son côté la reine Jeanne envoie à son beau-frère, Jacques de Laval, une chaîne en or avec une houppe *en faczon d'escaille* émaillée de noir rajoutée par l'orfèvre Guichart pour 17 florins<sup>5268</sup>. Dans les comptes du roi René, le collier est avant tout destiné à des employés de la cour. En 1452, les chaînes des clairons sont allongées. La même année, le fou Triboulet obtient une chaîne d'un prix de 115 sous pesant 3 marcs d'argent<sup>5269</sup>, et le musicien Faillon reçoit du souverain une chaîne d'une valeur de 9 florins en 1476<sup>5270</sup> et une chaîne de laiton doré d'un prix de 1 florin en 1477<sup>5271</sup>. En mars 1479, le trompette Micheau reçoit un don de

---

<sup>5262</sup> Mireur et Bonnet 1895.

<sup>5263</sup> Aicard 1939, p. 18.

<sup>5264</sup> Mireur et Bonnet 1919.

<sup>5265</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>5266</sup> AD Vaucluse, D 204, f° 47 v°.

<sup>5267</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1004.

<sup>5268</sup> *Ibid.*, n° 1104.

<sup>5269</sup> *Ibid.*, n° 862.

<sup>5270</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 88, p. 371.

<sup>5271</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2660.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

cinquante florins pour faire faire un collier en argent aux armes du roi<sup>5272</sup>. Le fait de faire porter un riche collier à ses armes par certains employés de sa suite est un moyen indirect d'asseoir sa renommée.

Lors de son entrée à Avignon en 1498, le légat César Borgia apparaît richement vêtu, couvert de pierreries et porteur d'un très riche collier comme le note un chroniqueur anonyme :

*Et un collier, pour en dire le cas,  
Qui valait bien trente mille ducats*<sup>5273</sup>.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, certains hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem installés en Provence ont en leur possession une chaîne d'or qu'ils portent au cou<sup>5274</sup>.

L'iconographie du sud-est de la France figure, pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, des colliers métalliques (**fig. 66**) qui, lorsque la représentation est suffisamment précise, apparaissent avec une alternance de maillons circulaires (**fig. 69**), ou ovales (**fig. 518**), et de maillons rectangulaires (**fig. 539 à 541**). Une croix (**fig. 539**), un gland (**fig. 540**) ou un médaillon peuvent y pendre. Un collier à charnières avec un pendentif rectangulaire orne le buste de Jeanne de Laval de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle – sculpté par Francesco Laurana ? – au château de Tarascon (**fig. 538**). Un pendentif circulaire orne la gorge d'une dame dans la *Présentation des drapeaux et des cimiers* du *Livre des tournois*, peinte par Barthélémy d'Eyck dans les années 1460 (**fig. 537**). Un objet analogue est suspendu au collier porté par Hérode Antipas dans les fresques de Notre-Dame des Fontaines à La Brugue peintes par Jean Canavesio en 1492 (**fig. 517**). À l'église Saint-Esprit d'Aix en Provence, dans une *Adoration des mages* commencée par un peintre anonyme vers 1520/1521 et achevée par Henri Guigues en 1525, le collier, porté par le commanditaire du tableau, est constitué de pièces en or avec 4 perles de part et d'autre : les pièces y sont assemblées au moyen de charnières (**fig. 519**). En dehors des figurations sur de jeunes enfants, le type de collier de perles non métalliques – du jais ? – ornant le cou de Marie-Madeleine sur une fresque datée de 1513 de la chapelle Saint-Étienne à Roubion (**fig. 542bis, B**) est particulièrement rare dans l'iconographie ou dans les sources d'archives. Le collier orfévré constitue apparemment la norme et ce bijou ne semble pas avoir été adopté par les classes inférieures en Provence. Certaines chaînes particulièrement longues ont éventuellement pu être portées en écharpe comme il apparaît sur un roi Mage au fronton d'une *Adoration des mages* de l'église de Saint-

---

<sup>5272</sup> *Ibid.*, n° 3485.

<sup>5273</sup> Bayle 1888, p. 20.

<sup>5274</sup> Chailan 1935, p. 174, 183-184.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Pons (**fig. 541**) dans les Alpes-de-Haute-Provence. Nous n'avons pas pu distinguer une évolution de la morphologie des colliers métalliques dans l'iconographie du sud-est de la France. S. Zingraff n'y est également pas parvenu pour le Nord de l'Italie<sup>5275</sup>.

Le collier peut aussi représenter le signe de l'appartenance à un ordre chevaleresque. D'une manière générale, les ordres de chevaleries affirment dans leurs statuts la volonté de pérenniser l'esprit chevaleresque. Ils sont avant tout un instrument politique fidélisant les récipiendaires autour du fondateur de l'ordre. Si l'ordre jouit d'un certain succès, une certaine aura enveloppe le créateur. La création de l'Ordre du croissant par le roi René s'est faite avec ces objectifs en vue<sup>5276</sup>. Dès 1447, l'orfèvre Charles Raoulin est chargé de rajouter 3 écus d'or à un *collier de l'ordre du roy*<sup>5277</sup>. La même année, curieusement, le génois Thomassin Spinole, fervent partisan de la cause du roi René en Italie, reçoit seulement *ung colier d'argent de la devise dudit seigneur*<sup>5278</sup>, alors que le roi René donne mandement de payer 70 écus pour la confection d'un collier de l'Ordre du Croissant destiné à Angelo de Asseolis<sup>5279</sup>. Pourtant, les statuts ne seront publiés que le 11 août 1448<sup>5280</sup>, alors qu'il est à Aix-en-Provence<sup>5281</sup>. Malgré une bulle du pape Paul II datée du 5 janvier 1460 supprimant l'ordre – Jean d'Anjou se servit de l'Ordre du Croissant pour attirer à lui des partisans de la noblesse napolitaine et affirmer les prétentions familiales en Italie – l'ordre subsista jusqu'à la mort du roi René. Ce dernier n'a pourtant pas été représenté arborant le signe de l'ordre, le croissant de broderie fixé sous le bras gauche avec la devise « Loz en »<sup>5282</sup>. Il apparaît dans le *Diptyque Matheron* avec le collier de l'ordre de Saint-Michel créé par son neveu Louis XI en 1469 (**fig. 542**), affirmant ainsi politiquement un signe de rapprochement avec la France.

---

<sup>5275</sup> Zingraff 2014, p. 442-453, 660-662.

<sup>5276</sup> L'Ordre du croissant participe du discours chevaleresque mis en œuvre par l'emblématique du roi René (Hablott 2011, p. 334).

<sup>5277</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 539.

<sup>5278</sup> *Ibid.*, n° 542.

<sup>5279</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 548. Des ornements en forme de croissant, dont la fonction n'est pas indiquée, ont été commandés par le roi René dès 1448. Cette année-là, l'armurier marseillais Simon Rinou vient à Aix-en-Provence pour confectionner un croissant en mailles d'argent faites à partir d'un fil tiré par un orfèvre (Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 559). L'année d'après, l'orfèvre Charles Raoulin est payé deux écus pour la fabrication d'un croissant à mailles d'argent dorées (Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 565), pour faire les *mailles blanches et dorées d'un croissant de broderie* (Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 572). L'armurier Simon Rinou vient dans un second temps achever (*parfournir*) les mailles d'argent et les mailles d'or d'un ou plusieurs croissants (Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 566). En 1451, maître Pierre, brodeur, fournit deux croissants d'orfèvrerie en or et en argent (Arnaud d'Agnel 1908, n° 850).

<sup>5280</sup> Papon 1777-1786, t. 3, p. 363 ; Perrier 1906, p. 103.

<sup>5281</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, p. 450 (itinéraire du roi René) ; Perrier 1906, p. 112-113.

<sup>5282</sup> Un exemple de cette broderie est visible sur le gisant de Jean de Cossa, conservé à Sainte-Marthe de Tarascon, qui entra dans l'ordre en 1448.

#### 3.4.6. Les bracelets

Le bracelet est attesté dans le costume féminin durant l'époque mérovingienne par quelques exemplaires dans le Sud de la France mais un seul spécimen est connu en Provence, à Saint-Paul-lès-Durance dans les Bouches-du-Rhône. Ce bijou n'était pas extrêmement fréquent<sup>5283</sup>. Par la suite, il disparaît pratiquement des sources archéologiques, des sources textuelles et de l'iconographie interrogées pour l'Europe de l'Ouest continentale, du Moyen Âge central jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5284</sup>. De la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, il est visible aux poignets de l'Enfant Jésus dans les peintures italiennes (**fig. 533**)<sup>5285</sup>. Il est alors constitué de perles de corail, matériau dont la valeur prophylactique pour les jeunes enfants et la symbolique religieuse a déjà été évoquée dans le chapitre 3.4.5. V. Gay retrouve ce bijou mentionné dans des inventaires de la haute noblesse dès la deuxième décennie du XV<sup>e</sup> siècle, sous la dénomination « bracelet »<sup>5286</sup>. La première attestation connue dans la documentation archivistique provençale fait mention de cinq *braseletz* et d'une jarretière de soie pour 9 gros dans l'inventaire d'un colporteur mort au début de l'année 1445<sup>5287</sup>. Huit ans plus tard, les comptes du roi René rapportent le paiement de 6 livres 17 sous 6 deniers pour *la facon et pour le dechiet de deux bracellez d'or*, créés par l'orfèvre Jean Nicolas pour le roi René<sup>5288</sup>. Ils ont probablement été offerts à un ou deux membres féminins de son entourage. Le bracelet dont Jean-Gaspard Cadry demande restitution en 1556 était un *jazeran* en or<sup>5289</sup>. À partir de l'édit de 1563, les *bracelets* sont mentionnés dans les édits somptuaires du royaume de France, traduisant une utilisation plus fréquente de ce bijou<sup>5290</sup>, ce qu'indique l'iconographie du nord de la France avec des bijoux de perles ou à maillons d'or au poignet de femmes (**fig. 527**). En contexte provençal, le nombre de bijoux répertoriés augmente sensiblement. En 1573, l'inventaire des biens de feu Philippe Brun, marchand d'Aix, enregistre *deux cordes de petitz patretz de corailh mesles avec de patretz d'or pour porter au bras ausquel y a deux cens patretz d'or et aultant de patretz de corailh* : deux bracelets à cent perles d'or et cent perles de

---

<sup>5283</sup> Stutz 2003, p. 193.

<sup>5284</sup> Un contexte du X<sup>e</sup> siècle sur le site du château de Boves en Picardie a fourni un objet interprété comme un bracelet (Legros 2012b, p. 105, n° 64).

<sup>5285</sup> Zingraff 2014, p. 480-481, 717-718.

<sup>5286</sup> Gay 1887, article « bracelet ».

<sup>5287</sup> Ad Vaucluse, 3 E 38 1085, f° 345 r° - 346 r°.

<sup>5288</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 879, hors de Provence.

<sup>5289</sup> Aicard 1939, p. 19.

<sup>5290</sup> Se reporter à l'annexe 7.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

corail<sup>5291</sup>. En 1579, à Draguignan, une procuration mentionne un bracelet formé de deux serpents d'or entrelacés<sup>5292</sup>. Cinq ans plus tard, Françoise de Génas obtient auprès de la cour de justice de la sénéchaussée de Draguignan la restitution de bijoux et notamment de quatre bracelets en or avec des améthystes<sup>5293</sup>. Gaspard Olivier, bourgeois d'Avignon, offre à son épouse en 1609, plusieurs riches bijoux dont un *braseles d'or avec ung anneau sponsalic* – de fiançailles – dont la façon revient à 32 écus de 60 sols<sup>5294</sup>. En 1610, lors de l'inventaire de la succession de maître Gillibert Hortie, bachelier en droit, écuyer d'Apt, rentier des droits seigneuriaux du seigneur de Caseneuve, il est enregistré des bagues, des chaînes et jaserans, une coiffe faite de fils d'or et une paire de bracelets d'or à maillons pesant 8 écus, soit environ 21 grammes<sup>5295</sup>.

---

<sup>5291</sup> AD BDR Aix, 303 E 155, f° 1525 r°.

<sup>5292</sup> Aicard 1939, p. 19.

<sup>5293</sup> Giraud 1941, p. 50.

<sup>5294</sup> Dubois 1936, p. 275 ; L'écu vaut alors 3 livres 12 sols.

<sup>5295</sup> Godefroy 2003, p. 57. Concernant le bracelet chez les femmes en Provence entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, se reporter à Villeneuve, 1824-1829, t. 3, p. 270 et à Le costume populaire 1990, p. 202.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.7. Les bagues

##### 3.4.7.1. Les bagues en contexte

La bague, anneau de doigt est un objet chargé de symbole. Dans la littérature française spécialisée contemporaine, la bague se distingue de l'anneau par la présence d'un chaton ou d'un sceau. Seul le français opère cette distinction parmi les principales langues européennes ; l'espagnol *anillo*, l'italien *anello*, l'allemand *Ring* ou *Fingerring* désignent, quant à eux, aussi bien l'anneau que la bague. Dans les sources écrites médiévales et du début de l'Époque moderne, les dénominations « anneau » ou « verge » se rencontrent pour désigner ce bijou, qu'il ait ou non un chaton. Ce n'est qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que le mot « bague » est connu en Provence avec la signification de bijou de main<sup>5296</sup>. Dans le cadre de cette étude, afin d'éviter toute confusion avec les autres anneaux utilisés dans le costume, le terme « bague » a été choisi dans son acceptation actuelle la plus large, et parfois l'expression « anneau de main » pour les bagues sans chaton. D'autres vocables comme celui d'« alliance », de « chevalière » ou de « marquise » dont l'usage est postérieur à la période d'étude<sup>5297</sup>, et qui désignent des types de bagues particuliers d'Époque moderne, n'ont pas lieu d'être employés.

Les bagues peuvent être en métal précieux, en matières dures d'origines animales, avec pierre(s) ou sans pierre, avec une cupule de verre en serti clos (**fig. 548**) ou avec des griffes pour retenir le décor (**fig. 547**). Elles peuvent être ornées de gravures ou de moulures décoratives. Cependant, les sources d'archives, la plupart du temps, ne restituent qu'une part restreinte de la diversité des productions, dans laquelle part les bagues en or avec pierre précieuse ou pierre fine sertie sont la norme. Les bagues en matériau commun sont sans valeur financière et ne sont pas mentionnées : aucun inventaire d'atelier fabricant ces bijoux de faible prix n'a pu être retrouvé, à l'inverse des inventaires d'ateliers pour les pièces orfèvres. Chez l'orfèvre draguignonais Elzéar de Gleize, en 1498, il est relevé de nombreuses bagues dont au moins dix-huit en or<sup>5298</sup>. Toutes ont un serti : il est décompté trois citrines (*citrins*, français), trois rubis (*robini*), un diamant, une pointe de diamant (*una poncha de*

---

<sup>5296</sup> Le premier document trouvé où cette acceptation est certaine date du 7 janvier 1576 : l'inventaire d'un trousseau de dot istrien signale la présence de « sept bagues ou anneaux d'or » (Giroussens 2003).

<sup>5297</sup> Le *Dictionnaire culturel en langue Française* d'A. Rey (2005) fixe l'apparition du terme « alliance » à 1611, du mot « chevalière » à 1821 et du terme « marquise » à 1902.

<sup>5298</sup> Annexe 8, doc. 12.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*dyamant*, provençal)<sup>5299</sup>, un saphir blanc, un *saphir de la tralha*<sup>5300</sup>, mais aussi trois fausses émeraudes (*tres lapides contrafactas [sic] similes hemeradas*), un saphir contrefait (*unus saphirus contrafacti*), deux doublets (*doblerii sive dobles*)<sup>5301</sup>. Chez l'orfèvre aixois Elzéar Jartoux en 1587, des pierres, au nombre de 122, de toutes tailles, étaient retenues dans un petit coffret abîmé, *dans ung petit pierrier nom parfaict*<sup>5302</sup>. Son inventaire après-décès mentionne également *une pierre dicte adjacente gendarmeuze*, c'est-à-dire avec un gendarme, un défaut, *pour mettre a ung agneau*. Cinq autres sont des *pierres peintes*, d'autres sont dites *doubles verres jaunes turquezes de nulle valleur*, petites et grandes.

Une part des bagues orfévrées était vendue par les orfèvres eux-mêmes, une autre part par l'intermédiaire de marchands s'approvisionnant auprès de ces derniers ou auprès de particuliers en remettant sur le marché de vieux bijoux. Par exemple, en 1471, l'avignonnais Pierre de Saze cède à Jean Minholi, orfèvre, de nombreux bijoux dont une bague en or avec un diamant du poids de dix-huit deniers, une seconde bague avec une *pointe de diamant* de quatre deniers et douze grains, une troisième avec un rubis (*rubin*) de trois deniers, deux bagues en or avec une turquoise pesant ensemble sept deniers et demi, deux bagues en or avec un *dyamant faulx* pour dix-huit deniers, seize bagues en or de diverses sortes d'une masse de deux onces et vingt-trois deniers. Il est également vendu deux bagues en or avec une *perle* qui dans un cas est dite *orientale*, pour quatre deniers et douze grains<sup>5303</sup>. Les ventes à l'encan, plus anecdotiquement sans doute, ont aussi joué un rôle : la première mention qui a pu être retrouvée date de 1278 : trois bagues en or sont vendues pour 10 sous à Marseille<sup>5304</sup>. Des bagues pouvaient être envoyées à l'étranger dans l'espérance de meilleurs profits : le 10 avril 1306, le fils d'un orfèvre marseillais reçoit en commande pour la Sardaigne du corail travaillé, des manches de couteaux de table en ivoire et en argent, cinq bagues en or avec pierres précieuses<sup>5305</sup>. Certaines productions sont caractéristiques d'un travail parisien, sans que cela ne préjuge de l'origine exacte de ces bijoux : le 24 mars 1395, il est enregistré à Marseille une transaction concernant vingt-six bagues en argent à l'*operis parisius*<sup>5306</sup>. Les comptes d'un mercier de Carpentras conservés pour une partie des années 1396 et 1397

---

<sup>5299</sup> Moitié d'un diamant naturellement octaédrique.

<sup>5300</sup> La signification de ce mot reste inconnue.

<sup>5301</sup> Se reporter au chapitre 3.4.2.1.

<sup>5302</sup> Annexe 8, doc. 14.

<sup>5303</sup> Pansier 1925-1927, p 215.

<sup>5304</sup> Blancard 1884, t. 2, p. 410.

<sup>5305</sup> Baratier 1951, p. 145.

<sup>5306</sup> *Ibid.*, p. 295.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mentionnent de nombreuses ventes de bagues : soixante-six pour une période de quinze mois – sans compter les transactions interrompues et dont le document garde la trace – dont vingt-neuf lors d’une vente en association avec une bourse et une ceinture, une avec une bourse et deux ceintures, deux avec une bourse, une ceinture, deux chausses ou un chapeau. La fréquence de ces groupements d’achats illustre sans doute l’acquisition d’un trousseau féminin, peut-être dans le cadre d’un mariage. L’*anel d’argent* sans autre indication se vend entre 4 sous et 9 sous<sup>5307</sup>, avec une pierre ou verre dans un chaton, *an(b) cayseta*, il se monnaie à 7 sous 9 deniers ou à 8 sous<sup>5308</sup>, avec quatre perles, il s’échange à 6 sous 6 deniers<sup>5309</sup>. L’*anel d’argent massis* – massif – vaut 10 sous mais la bague d’argent doré (*sobredaurat*) est seulement vendue 5 sous<sup>5310</sup>. Il existe aussi des bagues en vermeil avec quatre perles et des bagues en argent, *massis* ou non, avec six perles mais, pour des raisons diverses – vente inachevée, vente d’un ensemble de produits – leur prix n’est pas connu<sup>5311</sup>. Sans surprise, la bague en or est d’un prix plus élevé. L’*anel d’aur* ou *vergua d’aur* coûte 1 livre 10 sous, 1 livre 14 sous ou 2 livres 8 sous. Pour une bague en or avec six perles, le client doit déboursier 3 livres.

Quelques autres documents concernant des marchands fournissent des données plus éparées. En 1407, l’inventaire des marchandises d’une draperie mentionne des bijoux remis en gages contre des achats de drap : deux bagues en argent pour 2 sous 6 deniers tournois, une bague en or avec une loupe (*lopa*) de saphir<sup>5312</sup>, c’est-à-dire avec un saphir de transparence imparfaite. Beaucoup plus tard, en 1545, la balle d’un colporteur mort à l’Isle-sur-Sorgue comporte vingt-et-une bagues (*aneu*) d’argent, pesant une demie once et la moitié d’un ternal, évaluées ensembles 15 gros, ainsi que dix bagues (*aneulx*) de Milan dont le prix à l’unité n’est pas connu<sup>5313</sup>. En 1565, un état des marchandises d’Adrien Moret, marchand d’Avignon, mentionne six douzaines d’*aneau de beufle*, un matériau dont la nature reste inconnu<sup>5314</sup>. Un an plus tard, un second inventaire des marchandises de ce commerçant enregistre cinq douzaines d’anneaux en or ornés d’une pierre et de roses *tailhees et esmalhees de couleur* pesant deux onces neuf deniers. Le coût de l’or est évalué à 22 livres l’once et la façon à 6

---

<sup>5307</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 38 r° (4 sous) et 154 r° (9 sous) pour les valeurs extrêmes.

<sup>5308</sup> *Ibid.*, f° 214 v° et 282 v°.

<sup>5309</sup> *Ibid.*, f° 207 r°.

<sup>5310</sup> *Ibid.*, respectivement f° 163 r° et 208 r°.

<sup>5311</sup> *Ibid.*, f° 207 r°, 241 v°, 263 v°, 276 v°.

<sup>5312</sup> Higounet-Nadal 1965, p. 340.

<sup>5313</sup> Annexe 8, doc. 23.

<sup>5314</sup> Annexe 8, doc. 24.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

livres la douzaine, ce qui fait un prix de la bague à environ 27,4 sous<sup>5315</sup>, le coût de la fabrication revenant à 36,5 % du total. Dans l'inventaire après-décès des biens d'un marchand mercier marseillais, en 1575, 18 bagues en or *cuniyé* – poinçonné ? – sont estimées à 20 sous la douzaine<sup>5316</sup>.

Il s'observe bien à travers cette documentation que les pierres ou verres sertis sur les bagues, lorsqu'elles en comportaient, n'étaient pas toujours d'une grande qualité. L'objectif est peut-être pour ces artisans de fournir des produits susceptibles de convenir à une large clientèle. Cependant, d'autres raisons ont également pu intervenir comme le souhait de faire des économies dans les dépenses somptuaires. Jean XXII, par exemple, est de son vivant particulièrement attiré par l'orfèvrerie, mais lors de l'ouverture de sa sépulture à Notre-Dame des Doms à Avignon en 1759, un témoin note que le corps conserve à sa main « une bague d'or avec une émeraude fausse ». Pourtant, une riche agrafe en ivoire ornée de perles est visible sur son thorax<sup>5317</sup>. Ce genre d'accommodements avec ce que le statut du personnage devrait réclamer n'a rien d'exceptionnel. Nombre de bijoux orfèvrés royaux ou princiers conservés dans les musées comportent par exemple des verres sertis<sup>5318</sup>. Ce subterfuge est condamné avec beaucoup d'à-propos par le poète Guillem – ou Guiraut – de l'Olivier, originaire de la région d'Arles, probablement actif dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle :

*Qui en anel d'aur fait veir'*    Celui qui fait enchatonner du verre dans un  
*encastonar*    anneau d'or

*O en lato maracde que ricx sia,*    Ou une émeraude qui est riche dans du laiton,

*Ges sel e'o fai non sec la drecha*    Celui qui fait cela ne suit pas la droite voie  
*via*

*Quel maracdes se deu ab l'aur*    Car l'émeraude doit plutôt se faire avec l'or  
*mielhs far*

*Pre dreg dever el veir' ab lo lato :*    En droite règle, et le verre avec le laiton ;

*E pros dona per la semblan razo*    Et une femme de valeur, pour une semblable  
raison,

*Deu ben gardar ab cal li tanh*    Doit bien regarder avec qui il lui convient

---

<sup>5315</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>5316</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>5317</sup> Müntz 1887, p. 282.

<sup>5318</sup> On peut se reporter par exemple aux descriptions des bijoux des trésors d'orfèvrerie d'Erfurt et de Colmar. Il y est mentionné assez souvent des verres colorés sur des bijoux en or ou en argent (Descatoire (dir.) 2007).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*qu'estia,* qu'elle soit  
*S'aver vol laus ni pretz ni cortezia* Si elle veut avoir louange, prix et  
courtoisie<sup>5319</sup>.

La bague est bien plus qu'un simple bijou. Dans le cadre des fiançailles, elle est un gage d'amour, une promesse. Lors de la cérémonie du mariage, devant ou dans l'église selon les traditions locales (**fig. 543**), elle symbolise le lien créé par le consentement mutuel des époux après la bénédiction du bijou par le prêtre. Ainsi que le dit l'archevêque de Reims Hincmar au IX<sup>e</sup> siècle, la bague est « symbole de la fidélité et de l'amour, et lien de l'unité conjugale, afin que l'homme ne sépare pas ceux que Dieu a unis »<sup>5320</sup>. Elle est aussi le symbole de la fidélité et de l'obéissance que doit l'épouse à son époux. En 1609, Gaspard Olivier, bourgeois d'Avignon, offre à Lucesse Jannaude qu'il épouse plusieurs riches bijoux dont un *braseles d'or avec ung anneau sponsalic* – de noces, d'épousailles<sup>5321</sup> – dont lez *façon revienent à 32 escus de soixante solz*<sup>5322</sup>. Ainsi que le rappelle le témoignage de trois personnes lors d'un procès, Annibal de Moustiers épousa Sybille de Cabris en 1331 dans l'église de Cabris par imposition de l'anneau, conformément aux rites, *per annuli impositionem juxta ritum*<sup>5323</sup>. La remise de l'anneau, après le don des corps, apparaît dans deux de ces témoignages comme l'essence même du sacrement<sup>5324</sup>. Quelques données supplémentaires sont fournies par un rituel de mariage avignonnais de 1365<sup>5325</sup>, trois rituels aixois de la fin des années 1380<sup>5326</sup>, de 1499 et de 1577<sup>5327</sup> et par deux *instrumenta celebrationis matrimonii* attestant que le mariage a bien été fait dans une église<sup>5328</sup>. L'un de ces deux derniers documents, daté de 1359, provient de Draguignan, le deuxième, à la date de 1361, est d'Aix-en-Provence. Ils diffèrent dans les modalités de la donation des corps : le rituel varois relève de la donation passive, le prêtre demande à chacun des époux s'il souhaite se donner à l'autre, ces derniers n'ont qu'à acquiescer ; les rituels aixois et avignonnais

---

<sup>5319</sup> Bayle 1879, p. 110-111.

<sup>5320</sup> Courtillé 1997, p. 80.

<sup>5321</sup> Dérivé du terme latin *sponsalicius* (Niermeyer 1976), *sponsalitium* (Du Cange 1883-1887).

<sup>5322</sup> Dubois 1936, p. 275 ; L'écu vaut alors 3 livres 12 sols.

<sup>5323</sup> Coulet 1992, p. 70

<sup>5324</sup> Les contrats de mariage de Bari dans la région des Pouilles en Italie à la fin du Moyen Âge l'illustrent : *sociare sibi in coniugium per anulum, fare sibi uxorem per anulum, ducere et sociare in uxorem legitimam per anulum, dispensare sibi in uxorem legitimam per anulum* (Amati Canta 2013, p. 24). Voir également Ditchfield 2007, p. 503.

<sup>5325</sup> Molinet et Mutembe 1974, ordo XVI.

<sup>5326</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>5327</sup> Marbot 1898, p. 275-276 et 285-286.

<sup>5328</sup> Coulet 1992, p. 71.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ressortent à la donation active, chaque parti formulant lui-même le don de son corps. L’anneau et les arrhes, préalablement bénis – sur l’autel tout au moins à Draguignan – sont ensuite donnés à l’époux. À Draguignan, il semble que la formule trinitaire accompagne le signe de croix que l’homme fait avant de remettre l’anneau au médium de la main droite de sa future épouse en prononçant une formule du genre : « avec cet anneau je t’épouse et avec ces arrhes, je te dote comme Saint Pierre et Saint Paul l’ont établi ainsi que notre loi romaine »<sup>5329</sup>. Dans le rituel avignonnais et les trois rituels aixois, il semble que la formule trinitaire accompagne le signe de croix que l’homme fait avant de remettre l’anneau. Cette formule est, à Avignon et dans le texte aixois de la fin des années 1380, énoncée par l’époux lorsqu’il glisse l’anneau aux trois premiers doigts de la main de son épouse avant de le mettre à l’annulaire en prononçant l’*Amen* final. Dans le rituel aixois de 1499, l’anneau est introduit à l’annulaire droit, après avoir été disposé à l’index et au médium, gestes chaque fois précédés d’un signe de croix. Dans le rituel aixois de 1577, il est spécifié que l’anneau est passé au pouce, à l’index puis à l’annulaire de la main gauche avec sans doute le même cérémoniel qu’auparavant. Peut-être ce changement de main peut-il être mis en relation avec une ancienne croyance qui veut qu’une veine de l’annulaire gauche est en contact direct avec le cœur<sup>5330</sup> ? Dans cette documentation, la bague ou anneau de mariage apparaît comme un bijou exclusivement féminin hormis peut-être dans le rite de 1577 qui mentionne plusieurs bagues : *hoc annulos ut... qui eos gestaverint*. Le mari portait-il un anneau comme le suppose l’abbé Marbot<sup>5331</sup> ? Dans ce cas, pourquoi la remise de l’anneau au mari n’est-elle pas décrite ? Vers 1900, le port d’une bague de mariage est encore rare pour les hommes comme l’observe l’abbé. Sans doute faut-il chercher une autre explication à ces anneaux multiples : A. de Nore relève par exemple qu’au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans les Alpes-de-Haute-Provence, chacun des membres des deux familles place un anneau à un doigt de la mariée<sup>5332</sup>. Pour la même période, dans la même zone, M. Henry précise que dans la vallée de Fours, ces anneaux sont remis à l’épouse lorsqu’elle est assise sur *la pierre des épousées* au milieu d’une place, non loin de l’église. Lorsque la conduite des mariés est exempte de reproche, un simulacre de combat, témoignant de l’estime publique, se déroule entre les habitants du hameau de l’épouse et de celui de l’époux<sup>5333</sup>. La bénédiction de plusieurs anneaux pourrait être de

---

<sup>5329</sup> Coulet 1992, p. 71.

<sup>5330</sup> Ribbe 1896, p. 55 ; Marbot 1898, p. 288.

<sup>5331</sup> Marbot 1898, p. 285.

<sup>5332</sup> Nore 1848, p. 8.

<sup>5333</sup> Henry 1842, p. 51-52.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tradition fort ancienne : en Italie méridionale, des contrats de mariage des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles rapporte que les femmes de la haute société reçoivent quatre bagues en or et/ou en argent en dot<sup>5334</sup>. Peut-être étaient-ils tous bénis et donc interchangeables ?

La matérialisation des arrhes n'est précisée que dans deux documents précédemment mentionnés : dans le rituel avignonnais, elles prennent la forme de trois pièces de monnaies bénies en même temps que l'anneau<sup>5335</sup> ; dans le rituel aixois de 1499, il s'agit d'une, dix, douze ou treize pièces de monnaie. En 1577, elles ne sont plus mentionnées. Ces arrhes ainsi que la dot symbolisaient à l'origine et parfois encore pour la période d'étude, la conclusion d'un arrangement entre deux familles, une sorte de « vente » de la femme. Le rituel de 1577 ne semble pas conforme avec les décrets du concile de Vatican mais le rituel du mariage n'est publié qu'en 1614 par le pape Paul V<sup>5336</sup>.

La bague de mariage que porte l'épouse est la marque de la fidélité qu'elle doit envers son époux. Cette symbolique est particulièrement évidente dans la chanson provençale de *Miansoun* que A. Paul pense être de l'époque féodale – mais il n'en fournit pas la preuve – et qu'il rapproche de l'histoire de Geneviève de Brabant<sup>5337</sup>. Un serviteur félon accuse faussement d'infidélité la femme de son seigneur et montre pour prouver son accusation trois anneaux de main en or qui appartiennent, soi disant, à Miansoun. Le seigneur, sans examiner en détail les bagues, qui sont en réalité des contrefaçons des véritables bijoux, tue sa femme dans un accès de colère et attache son corps à la queue d'un cheval fougueux. Il retrouve plus tard au fond d'un bahut les trois bagues de son épouse, lesquelles attestent de son innocence. De désespoir, il se suicide.

Dans *Daurel et Beton*, chanson de geste rédigée par un tarnais ou un haut-garonnais vers 1200, la bague est symbole du mariage forcée que Ermenjart, sur l'ordre de Charlemagne, doit accepter avec le traître Gui, car celui-ci a tué son mari pour devenir son époux. De fureur, elle prend l'anneau de mariage et le jette au feu :

*E pren l'anel ab que l'a espozatz,  
E lor vezen el fuoc l'[en] a getatz*<sup>5338</sup>.

La bague est signe de reconnaissance entre époux dans la chanson de geste française *Aye d'Avignon* rédigée vers 1200 : Aye, enfermée dans une tour par un émir de Majorque,

---

<sup>5334</sup> Ditchfield 2007, p. 503.

<sup>5335</sup> Molinet et Mutembe 1974, p. 182 et p. 309, ordo XVI.

<sup>5336</sup> Marbot 1898, p. 284.

<sup>5337</sup> Paul 1910, p. 111.

<sup>5338</sup> Meyer (Édit.) 1880, p. 22.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

afin de signaler sa présence à son mari venu la délivrer, retire pour le lui donner son anneau de mariage « qui contenait trois pierres forts précieuses dont une même avait été enlevée du paradis terrestre »<sup>5339</sup>.

La bague est aussi un gage de l'amour qui unit deux amants ou deux époux, d'autant plus si elle est porteuse d'inscriptions en ce sens<sup>5340</sup> - les deux noms des amants par exemple<sup>5341</sup> -, si elle est ornée d'un petit cœur (**fig. 548 et 552, n° 8 à 10**) – le don du cœur – ou bien encore de mains jointes (**fig. 552, n° 17 et 18**), symbole de l'établissement d'un contrat, de fidélité<sup>5342</sup>, geste qui peut être rapproché de celui que font les mariés lors de la cérémonie du mariage ou de deux personnes concluant un accord. L'échange des anneaux entre les amants est l'image du couple uni dans le *Roman d'Enéas* rédigé vers 1160<sup>5343</sup>. La forme de la bague est en elle-même un symbole:

<i>Li anelés n'a point de fin,</i>	Ce petit anneau est sans fin,
<i>Mais roons est et ferme entor :</i>	Mais il forme un cercle bien délimité :
<i>Por ce senefie qu'entor</i>	Ainsi veut-il dire qu'amour
<i>De loyal cuer amor enclose</i>	Enfermé dans un cœur royal
<i>N'en puet estre por voir desclose</i>	Ne peut en vérité en être exclu
<i>Ne prendre poir terme termine.</i>	Ni connaître un terme <sup>5344</sup> .

Dans une chanson de Guillaume IX duc d'Aquitaine (1071 - 1127), la bague est symbole du don d'amour par la Dame et promesse d'évènements futurs attrayants :

<i>Enquer me menbra d'un mati</i>	Il me souvient encore de ce matin
<i>Que nos fezem de guerra fi,</i>	Où nous mêmes fin à la guerre,
<i>E quem donet un don tan gran,</i>	Où elle me donne un grand don,
<i>Sa drudari' e son anel :</i>	Son amour et son anneau :
<i>Enquer me lais Dieus viure tan</i>	Que Dieu me laisse encore vivre assez
<i>C'aja mas manz sos so mantel !</i>	Pour que j'ai [un jour] mes mains sous son manteau <sup>5345</sup> .

---

<sup>5339</sup> Mouzin (Édit.) 1921, p. 40.

<sup>5340</sup> Se reporter à Deloche 1929, p. 18-19 pour quelques exemples de ces messages.

<sup>5341</sup> Dans le roman arthurien du XIII<sup>e</sup> siècle *Amadas et Ydoine*, Amadas offre à Ydoine un *anel letré* sur lequel sont gravés leurs deux prénoms entrelacés et Ydoine donne à son amant un anneau en or avec un rubis (Reinhard (Édit.) 1926, vers 3780-3782).

<sup>5342</sup> La bague et le motif des mains jointes ont cette signification depuis l'Antiquité, voir Schrijnen 1910.

<sup>5343</sup> Petit (Édit.) 1997, vers 10251-10255.

<sup>5344</sup> *Ibid.*, vers 10106-10111.

<sup>5345</sup> Jeanroy (Édit.) 1913b, p. 25-26.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Plus tard, la poésie courtoise prônera la chasteté et le don de bijoux n'apparaît plus comme une étape aboutissant nécessairement à l'amour charnel. Dans un poème de Pierre Vidal composé aux environs de 1200, le troubadour reçoit de menus cadeaux à l'aune de sa valeur :

*Car soi tan pros, per aco n'ai bon* Car je suis tant preux, pour cela j'en ai bonne  
*lau,* louange,

*Que sovendet m'en venon* Que souvent m'en viennent des messagers  
*messatgier*

*Ab anel d'aur, ab cordo blanc et* Avec un anneau d'or, avec un cordon blanc et  
*nier* noir<sup>5346</sup>.

Le troubadour Blacasset, quant à lui, ne veut ni anneau ni cordon pour ne pas être trop attaché à la dame qu'il veut servir :

*Mas vueilh servir, donna, tos* Plus vous servir, dame, tout temps gratuitement  
*temps perdon*

*Vos qu'autra, e m'des ni anel ni* Vous qu'autre, et ne me donnez ni anneau ni  
*cordon* cordon<sup>5347</sup>

La vingt-sixième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles*, recueil de contes établi à la demande du duc de Bourgogne Philippe le Bel entre 1464 et 1467, rapporte l'envoi par une dame à son soupirant situé loin d'elle d'un anneau en or émaillé de larmes noires, comme preuve de son amour profond et de sa loyauté<sup>5348</sup>. Si l'on en croit le *Traité d'amour courtois* d'André le Chapelain écrit vers 1185, une amante recevant un anneau en gage d'amour doit toujours le porter au petit doigt gauche – la main préservée des contacts malhonnêtes et indécents – et le chaton tourné vers l'intérieur de la main, car tous les amants sont tenus de garder leur amour secret. Le petit doigt est celui en lequel résident plus que tout autre la vie et la mort de l'homme<sup>5349</sup>.

Selon J. Cherry, l'engouement pour les bagues serties de gemmes commencerait au XII<sup>e</sup> siècle. Il coïnciderait avec le renouveau de l'intérêt pour les écrits classiques et les lapidaires<sup>5350</sup>. C'est au XII<sup>e</sup> siècle, en effet, que sur la base de compilations du savoir antique sont écrits de nouveaux lapidaires. Ils sont abondamment copiés et traduits par la suite et leur

---

<sup>5346</sup> Bayle (Édit.) 1879, p. 186-187, vers 9 à 11.

<sup>5347</sup> Sardou 1878, pièce IV, traduction de l'auteur modifiée.

<sup>5348</sup> Sweetser (Édit.) 1972, nouvelle 26.

<sup>5349</sup> Buridan (Édit.) 1974, livre II, p. 175.

<sup>5350</sup> Cherry 1981a, p 57.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

contenu repris pour d'autres ouvrages du même type<sup>5351</sup>. Celui qui eut le plus de succès fut celui de Marbode de Rennes rédigé vers 1100. Dans le dernier chapitre intitulé *De Anulo et Gemma*, l'auteur, sans mentionner le port des gemmes sur des bagues, explique les raisons qui font que certaines personnes ne croient pas aux vertus des pierres. Le titre laisse sous-entendre que la bague est le support attendu des pierres dont les propriétés viennent d'être décrites. Dans le *Roman d'Énéas*, les vertus des pierres des bagues que Lavine offre à son amant Énéas lui sont connues : le saphir signifie Dignité royale, Chasteté, Loyauté et le diamant préserve de tous les périls<sup>5352</sup>. Le saphir est signe d'élévation hiérarchique et spirituelle<sup>5353</sup>. Nul doute que cette symbolique explique la fréquence de cette pierre parmi les bagues des ecclésiastiques comme nous le verrons plus loin. Le rubis apparaît également au doigt des ministres du culte : sa couleur rouge en fait le symbole de l'amour qu'ils ont pour Dieu. Il est celui de la passion amoureuse des amants. Des pouvoirs plus extraordinaires comme le pouvoir d'invisibilité peuvent être conférés aux bagues<sup>5354</sup>. La bulle *Super illius specula* de Jean XXII datée de 1326 accuse certains magiciens de contraindre des démons à rester enfermés dans des bagues portés sur eux pour qu'ils obéissent à leur volonté<sup>5355</sup>. Boniface VIII lui-même est accusé de posséder une telle bague au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5356</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le voyageur A.-L. Millin remarque lors de sa visite du sanctuaire contenant les reliques de Marie-Madeleine à Saint-Maximin qu'il y a « une boîte remplie d'anneaux de verre, que l'on fait toucher à la châsse, et que l'on distribue à six sous pièce »<sup>5357</sup>. Le pouvoir des reliques est transmis par contact à la bague en verre, et la porter au doigt équivaut peut-être à s'unir avec cette protection. Aucun élément ne permet cependant de déterminer si cette pratique était en usage durant la période d'étude.

Au-delà de ces symboliques, la bague est aussi un bijou, un ornement particulièrement prisé, notamment par les femmes. Sa masse est plus faible que la plupart des autres bijoux de corps. Il est par conséquent moins coûteux lorsqu'il est en matériaux précieux, plus souvent en or qu'à l'ordinaire, et, du fait d'un nombre d'emplacements potentiels supérieurs, susceptible d'être porté en plusieurs exemplaires. Des lois somptuaires italiennes fixent

---

<sup>5351</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 16-18.

<sup>5352</sup> Thiry-Stassin (Édit.) 1997, vers 10256-10270.

<sup>5353</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 110.

<sup>5354</sup> *Ibid.*, p. 112-114.

<sup>5355</sup> Boudet (Édit.) 1997-1999, t. 2, p. 92.

<sup>5356</sup> Coste (Édit.) 1995, p. 283. *Item prohabitur quod item Bonifacius habebat spiritum inclusum in anulo... Et hoc notorium est quod in dicto anulo manifeste apparet quedam umbra, modo lucens, modo tenebrosa, modo ad modum hominis, modo ad imaginem bestie...*

<sup>5357</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 128.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'ailleurs le nombre de bagues autorisées : quatre avec des gemmes à Gênes en 1449, six à Savone en 1452<sup>5358</sup>. Chaque pièce pourra présenter des variations dans la forme, dans la décoration gravée, ciselée ou moulurée, dans la couleur des éléments de serti. Les quelques mentions qui suivent et pourraient être multipliées à loisir, contrastent fortement avec l'iconographie du sud-est de la France où ce bijou est anecdotique, hormis aux doigts des évêques et abbés (**fig. 544, 546 à 548**). Le pape Jean XXII, comme cela a déjà été évoqué pour les bijoux de coiffure, n'a pas hésité à offrir des ornements féminins ainsi que d'autres biens à ses proches lorsque ceux-ci se mariaient, mais les bagues n'en faisaient pas partie. Une seule exception peut éventuellement être relevée : en 1317, le pape offre deux anneaux d'or avec émeraude d'un prix de 11 florins à la femme de son neveu Arnold d'Oze<sup>5359</sup>, sans que la raison en soit spécifiée : était-ce à l'occasion de leur mariage ? L'inventaire après-décès du marchand marseillais Jean Casse, en 1391, fait état de quelques prêts d'argent à des femmes contre des bagues<sup>5360</sup> : Marguerite de Favas reçoit 4 florins contre un anneau d'or avec une émeraude (*cum uno esmeralde*) et quatre grosses perles ; Catherine Martin, moniale de Saint-Pons, récupère 4 florins contre le dépôt d'un pommeau d'épée en cristal, une petite ceinture et deux bagues (*virgae*) en argent ; Marie Ricavi, moniale de Saint-Sauveur remet un anneau en or avec saphir contre 2 florins. L'inventaire des meubles provenant de l'hoirie de Catherine Cabesse, d'Avignon, enregistre un petit anneau d'or avec un saphir, de peu de valeur<sup>5361</sup>. L'inventaire du château des Baux mené en 1426 suite au décès d'Élipde des Baux renseigne sur la présence dans la chambre de la défunte de sept bagues : un anneau *garni de I gros saffir quarre*, trois bagues avec un rubis balais (*rubin balay* ou *balay*) dont un est dit *gros* et un second est *grave*, une bague avec un *gros dyamant*, une seconde de petite dimension avec un diamant et une dernière bague « noire » avec deux petits diamants. Un rubis balais *sans anel enchasse en or* complète cette énumération<sup>5362</sup>. Le trousseau de dot de Madeleine, fille de Guillaume Gaudin, drapier d'Avignon, contenait en 1427 de nombreux bijoux dont cinq anneaux d'or d'une valeur totale de 8 florins<sup>5363</sup>. Dans le contrat de mariage, en 1434, d'Antoine Gaufridy du Muy et de Gillette Hélan de Fréjus, la future épouse reçoit une bague avec un *rubeus de Perpignano*, très certainement un grenat<sup>5364</sup>. L'année d'après, la

---

<sup>5358</sup> Pandiani 1915, p. 156 et 157.

<sup>5359</sup> Schäfer 1911, p. 391.

<sup>5360</sup> Villard 1907, p. 112.

<sup>5361</sup> Pansier 1925, t. 2, p. 91.

<sup>5362</sup> Barthélémy 1877, p. 133.

<sup>5363</sup> Brun 1924, p. 235.

<sup>5364</sup> Aicard 1939, p. 18.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dot d'Alasacie Raynaud comprend cinq anneaux d'argent et deux autres en or de Lucques avec des perles, *quinque annulos argenteos, duos auri de Luca cum perlis*<sup>5365</sup>. En 1451, Le roi René offrit à sa femme Isabelle de Lorraine une *verge de cassidoine et une autre de coural* achetées à Avignon deux écus et demi à l'orfèvre Charlot Raoulin<sup>5366</sup>. Suite à son décès en février 1453, celle-ci ne put prendre possession des trois bagues en or serties d'un gros diamant que le roi René avait fait confectionner pour elle<sup>5367</sup>. Plus tard, Jeanne de Laval, sa seconde épouse, fit faire à l'orfèvre Jean Nicolas *un signet en or émaillé ouquel est grave le visage de Monseigneur* – le roi René – pour 8 écus<sup>5368</sup>. Le roi René n'offrait pas seulement des bagues à son épouse : deux femmes de chambre reçoivent en 1476 sept patenôtres et trois anneaux de jais (*geetz*) à 1 gros 4 patacs la pièce<sup>5369</sup>. En 1478, le roi René donne à une suivante de la femme de son fils une bague en or sertie d'un rubis d'une valeur de 14 florins en remerciement *de plusieurs petites pierres estranges qu'elle avait trouvees le long de la marine* à Marseille<sup>5370</sup>. Les trousseaux de dot pouvaient contenir plusieurs bagues. Jeanne Séguiran, fille d'un notaire d'Aix, reçoit ainsi en 1576 pour son trousseau de dot sept bagues en or<sup>5371</sup>. En 1579, le frère de Jeanne Bérard d'Istres s'engage à donner à sa sœur deux bagues d'or et un corset brodé de velours en augment de dot. Son fiancé lui fournira deux autres bagues de la même valeur<sup>5372</sup>. Quatre bagues en or sont estimées six écus en 1581 dans la dot de la fille d'un capitaine corse qui tient garnison à Sisteron<sup>5373</sup>.

L'iconographie ainsi que les découvertes funéraires attestent sans équivoque du port de bagues par la gent masculine non ecclésiastique, mais cela n'est pas toujours explicité dans les sources textuelles et notamment dans les sources provençales. En effet, ce bijou a pu appartenir au mari mais être arboré par sa femme : ceci est particulièrement évident dans un certain nombre d'inventaires après-décès masculins contenant des bijoux spécifiquement féminins<sup>5374</sup>. Dans un certain nombre de cas, l'homme est de manière évidente le porteur de ce bijou. Un registre de la Cour royale de Draguignan enregistre ainsi le 20 juillet 1352, la condamnation, par le clavaire, de Pierre Laugier à 20 sous pour avoir saisi Pierre Alberti au

---

<sup>5365</sup> Ribbe 1896, p. 42.

<sup>5366</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 850.

<sup>5367</sup> *Ibid.*, n° 879, hors de Provence.

<sup>5368</sup> Lecoy de La Marche 1875, p. 116, note 1.

<sup>5369</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 895.

<sup>5370</sup> *Ibid.*, t. 2, n° 89, p. 379.

<sup>5371</sup> Giroussens 2003.

<sup>5372</sup> *Ibid.*

<sup>5373</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 517.

<sup>5374</sup> Se reporter au chapitre X.X.X.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

collet et lui avoir enlevé un anneau d'argent<sup>5375</sup>. Dans un tiroir d'un meuble de feu Bertrand André, marchand d'Aix, est retrouvé en 1584 *ung aneau d'or ayant unes armoiries de cristal vaillant troys escus et demy sol*<sup>5376</sup>. Johan Pujol de Marseille, à sa mort en 1490, possédait deux anneaux d'or *cum signeto dessuper*, plus un *signetum auri cum armis dessuper*<sup>5377</sup>. Tout comme le sceau, la bague sigillaire – s'il s'agit bien de tels bijoux et non de bagues seulement décoratives – garantit l'authenticité d'un acte, la fermeture d'un récipient ou d'un meuble. Les comptes du roi René ne mentionnent pas de bagues sigillaires, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il a toute une administration à son service et que ses missives et chartes sont cachetées par un sceau.

Les comptes du roi René illustrent la faveur toute particulière que le souverain accorde à la bijouterie et notamment aux bagues. En 1448, l'orfèvre Charlot Raoulin reçoit 5 florins 3 gros pour *ung anel d'or ouquel y a une pierre estrange*<sup>5378</sup>. Nicolas Palmier, de Valence dans la Drôme, est payé 160 écus pour avoir acheté et serti une bague en or d'un saphir, pour l'acquisition de 14 camées (*camahieux*) dont six ont été mis sur des bagues en or<sup>5379</sup>. Le comte de Provence acquiert en 1449 pour 22 florins trois bagues pontificales (*anneaulx pontificalz*) avec un saphir, un grenat ou une émeraude l'année suivante<sup>5380</sup>. Deux ans plus tard, Denis Pineau, de Paris, est payé 6 écus pour avoir taillé un anneau de main en calcédoine de lettres *morisques*<sup>5381</sup> pour le roi ; quant à l'orfèvre Jean Nicolas, il est payé 4 livres 10 sous pour une bague en or<sup>5382</sup>, 2 livres 15 sous pour une autre bague en or, 2 livres 1 sou 3 deniers pour trois bagues en or avec une *aubelicque*<sup>5383</sup>, 2 livres 1 sou 3 deniers pour la façon et l'émaillage en noir (*esmaillure*) d'une bague en or (*verge*) sur laquelle est figurée *la vie de la Magdalaine* et pesant 1 gros d'or<sup>5384</sup>. Il fabrique également pour le roi une bague en argent, *fait en maniere d'un anel de Turquie, taille et neesle – niellé – a la sarrazinois* sur lequel est disposé *troys esmaulx de plicque*, pour 2 livres 15 sous, et enfin pour 8 livres 5 sous une bague en or, du poids d'une once, fait à *la facon de Turquie*, taillé de lettres *sarrazines* et

---

<sup>5375</sup> AD BDR Aix, B 1849, f° 42 r°.

<sup>5376</sup> AD BDR Aix, 303 E 109, f° 324 r°.

<sup>5377</sup> Ribbe 1896, p. 41.

<sup>5378</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 558.

<sup>5379</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 560, achat hors de Provence.

<sup>5380</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 556.

<sup>5381</sup> *Ibid.*, n° 848, ligne de compte enregistrée hors de Provence.

<sup>5382</sup> *Ibid.*, n° 851, hors de Provence.

<sup>5383</sup> La nature de cette pierre est inconnue. En août 1452, une suivante de la reine est remboursée d'une certaine somme qu'elle avait prêté en mettant son *aubelicque* en gage (Arnaud d'Agnel 1908, n° 2471, hors de Provence).

<sup>5384</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 849, hors de Provence.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

émaillé de noir, avec un gros rubis balais au revers duquel sont taillées et émaillées *les armes du Souldan*<sup>5385</sup>. Il est vraisemblable que ce décor apparaît par transparence sur l'avvers de la pierre. Une bague en or *en facon de Turquie* d'une valeur de 1 livre 7 sous 6 deniers est encore payée à Jean Nicolas en 1452, de même qu'une bague mi-or mi-argent – avec une masse de six vieux écus pour l'or – avec une grande cornaline d'un coût de 11 livres, une bague avec un *œil de chat*, une autre avec un lapis-lazuli (*une pierre d'azur*), une bague en or d'une masse d'un écu sur lequel a été mise une pierre *ou il y a une figure d'ennemy* donnée par la reine<sup>5386</sup>. Cet orfèvre travaille abondamment pour le roi René durant l'année 1453. Il confectionne ainsi deux grosses bagues au jonc creux, l'une en or avec un *ruby*, l'autre, d'une valeur de 41 sous 3 deniers, en argent doré avec *une grosse pierre qui fait le temps*<sup>5387</sup>. Il fabrique également trois bagues avec un diamant, la première émaillée, la seconde en or émaillé de gris, la troisième faite d'une petite chaîne, pour respectivement 2 sous 3 deniers, 27 sous 6 deniers et 55 sous<sup>5388</sup>. Il est aussi chargé de réaliser deux bagues en or avec une pierre bicolore, l'une à moitié blanche et à moitié rouge du poids d'un écu, l'autre à moitié blanche et à moitié pers d'une masse de 1 gros 12 grains – 3,8 grammes<sup>5389</sup> – dont les coûts sont de 41 sous 3 deniers et 45 sous<sup>5390</sup>. Une pierre bicolore apparaît au doigt de la main droite de saint Louis de Provence dans une peinture réalisée vers 1340 par un artiste napolitain (**fig. 504**). Ces pierres ont-elles une symbolique particulière ? Une bague en or pontificale est confiée à Jean Nicolas en 1453 : il y rajoute un gros d'or – 3,3 grammes – et une *feuille neufve soubz le saffir*<sup>5391</sup>. Peut-être s'agit-il de la feuille de fond du chaton ou d'une feuille métallique destinée à aviver l'éclat de la pierre ? L'orfèvre produit encore une grosse bague en or à deux écus, une seconde à 3 écus offerte par le roi René à son fils, une troisième à 4 écus donnée à monseigneur de Ribiers, deux bagues en or garnies de *deux pierres estranges* pesant 2,5 écus et une bague en argent pour un coût de 5 écus, une bague *a la turquesque* avec une grande *tablette* de diamant pour 8 écus<sup>5392</sup>. Enfin, Jean Nicolas reçoit 106 florins qu'il doit mettre en œuvre dans une bague pour le roi<sup>5393</sup>. La somme est conséquente, elle l'est encore plus pour une bague en or nommée *la sarazine* dont la mise en gage a permis de débloquer 1000 florins

---

<sup>5385</sup> *Ibid.*, n° 849, hors de Provence.

<sup>5386</sup> *Ibid.*, n° 868, hors de Provence.

<sup>5387</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 299 et 300, hors de Provence.

<sup>5388</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 299, 301, 302, hors de Provence.

<sup>5389</sup> Le marc des changeurs de Marseille qui est de 211 gr. est pris comme base (Mabilly 1908, p. 190).

<sup>5390</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 879, p. 301 et 303, hors de Provence.

<sup>5391</sup> *Ibid.*, n° 879, p. 300, hors de Provence.

<sup>5392</sup> *Ibid.*, n° 882.

<sup>5393</sup> *Ibid.*, n° 881, hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en 1474<sup>5394</sup>. Les comptes conservés pour la période 1476 - 1479 illustrent aussi la passion du roi René pour ce type de bijou. Il fait ainsi acheter en 1476 un anneau de calcédoine pour 2 florins 6 gros<sup>5395</sup> et un anneau de corail<sup>5396</sup>. L'année suivante, Louis Daurie est payé 125 florins pour avoir vendu *ung saphir enchasse en une verge en or* et pesant 8 ducats<sup>5397</sup>. Jean de Vaux reçoit commande d'un anneau d'or du poids de 16 deniers 7 grains<sup>5398</sup>, place un rubis sur une bague en or<sup>5399</sup>, confectionne une bague *a la morique* gravée de lettres émaillées de rouge clair, le chaton en forme de petit bouclier (*la teste ... faicte a facon de targe*) avec sur le dessus une figuration de l'Annonciation gravée en taille d'épargne (*d'espargne*) et émaillée de noir<sup>5400</sup>. Il fabrique également une bague *a la morique* – à la moresque – avec des lettres émaillées sur toute la circonférence du jonc et une figuration de l'Annonciation<sup>5401</sup>. La même année, le roi René investit 8 ducats ou 20 florins, soit une masse de 21 deniers 12 grains d'or, pour que Jean de Vaux en fasse une bague *qui a la teste a facon de targe*<sup>5402</sup>. Son poids final – 17 deniers 12 grains d'or ou environ 20 gros<sup>5403</sup> – accuse une perte de 18,6 % en masse<sup>5404</sup>. Le roi René fait également acheter en 1478 des bagues en corail en même temps que des chapelets et un cure-dent en corail<sup>5405</sup>, une bague en or avec une pierre fine semblable à *un oeil de perdrix* pour le prix de 30 florins<sup>5406</sup>, et fait faire deux anneaux en or pour 3 florins 1 gros<sup>5407</sup>. En 1479, 7 florins sont donnés à l'orfèvre Gabilleau qui a acheté sept *turquoises* pour les mettre *en ung signet turquoys*<sup>5408</sup>. Quant à Jacques d'Escalles, il reçoit 1 florin 3 gros pour *enchasse ung safir* sur une bague en or<sup>5409</sup>, 1 florin 8 gros pour faire un anneau – avec douze grains d'or – et mettre un saphir<sup>5410</sup>, 3 florins 7 gros pour avoir fabriqué une bague du poids d'un écu d'or *ou il y a ung saint Sebastien enchasse* et l'avoir *taille a lettres*<sup>5411</sup>. Il réalise

---

<sup>5394</sup> *Ibid.*, n° 894.

<sup>5395</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 373.

<sup>5396</sup> *Ibid.*, n° 88, p. 376.

<sup>5397</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 922.

<sup>5398</sup> *Ibid.*, n° 932.

<sup>5399</sup> *Ibid.*, n° 977.

<sup>5400</sup> *Ibid.*, n° 948.

<sup>5401</sup> *Ibid.*, n° 947.

<sup>5402</sup> *Ibid.*, n° 931.

<sup>5403</sup> Le marc des changeurs de Marseille qui est de 211 gr. est pris comme base (Mabilly 1908, p. 190).

<sup>5404</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 936.

<sup>5405</sup> *Ibid.*, n° 1020.

<sup>5406</sup> *Ibid.*, n° 1012.

<sup>5407</sup> *Ibid.*, n° 1025.

<sup>5408</sup> *Ibid.*, n° 1030.

<sup>5409</sup> *Ibid.*, n° 1050.

<sup>5410</sup> *Ibid.*, n° 1067 et 1069.

<sup>5411</sup> *Ibid.*, n° 1102 et 1103.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

également une bague avec une sainte Madeleine taillée en camée<sup>5412</sup>. Enfin, l'orfèvre Antoine de la Croix est chargé de faire *la teste* – le châton – d'une bague en or et d'y sertir un *camayieu*<sup>5413</sup>, et un certain Édouard Duboy vend un anneau en *licorne* – sans doute de l'ivoire – pour 12 florins 7 gros<sup>5414</sup>. À l'exception de quelques exemplaires offerts par le roi René, toutes ces bagues ont été fabriquées par des orfèvres ou achetées à des marchands pour le roi lui-même. Elles illustrent, ainsi qu'il était perceptible par exemple pour les ceintures, le goût prononcé du souverain pour la mode arabe, mais aussi l'intensité de sa foi, illustrée par les enseignes religieuses et que nous traitons plus loin. Sans surprise, toutes ces bagues ont été mises en oeuvre avec des matériaux précieux. Toutefois, un inventaire du château d'Angers dressé en 1471 mentionne dans le dressoir du roi deux *annelets de verre* de couleur pers, deux autres de couleur blanche et enfin trois annelets ronds *de cuivre*<sup>5415</sup>. S'agit-il de bagues ?

D'autres documents provençaux confirment la possession de bagues par la gent masculine, même s'il n'est pas certain qu'elle en ait toujours été le porteur. La recette des exécuteurs testamentaires du défunt Jean Heinrich, établi à Carpentras, signale en 1375 ou en 1376 un anneau d'or du poids de 15 deniers soit presque deux tiers d'une once<sup>5416</sup>. Avant la mort de Jean Caysse en 1391, Guillaume Giraud lui avait remis en gages deux anneaux en or l'un avec un saphir, l'autre avec un rubis balai contre 16 florins, Antoine de Sarde, des cordelettes de grosses perles et un anneau avec un diamant (*diamantum*) pour 12 florins, Pierre de Saint-Jacques, un anneau d'or avec des perles sur sa circonférence (*cum perlis circumcirca*) pour 5 florins, Stéphane Jourdan une grande tasse d'argent et deux anneaux en or contre dix florins<sup>5417</sup>. Toujours en 1391, l'inventaire des biens de l'hoirie de Guilhem Vial estime à 4 florins cinq anneaux dorés dont certains avec des perles<sup>5418</sup>. Le 26 avril 1396, Jean de Barbentane dépense 1 florin 6 sous 8 deniers pour le rachat d'un anneau en or avec un diamant, *que a una peira que s'apella diaman*<sup>5419</sup>. Sur 65 inventaires après-décès arlésiens du second tiers du XV<sup>e</sup> siècle, F. Feracci rencontre la mention de 39 bagues en matériaux précieux dans seulement cinq inventaires – deux agriculteurs, un berger, un juif, un noble – et 31 exemplaires pour le seul noble Alexis Caysse qui possédait également des bijoux

---

<sup>5412</sup> *Ibid.*, n° 1045.

<sup>5413</sup> *Ibid.*, n° 1072.

<sup>5414</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1057. C. Vandeuren-David relève une bague avec de la « licorne » dans un inventaire dijonnais de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (p. 265 et 266, tabl. II).

<sup>5415</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 642, hors de Provence.

<sup>5416</sup> Labande 1912b, p. 183. Une once équivaut à 24 deniers.

<sup>5417</sup> Villard 1907, p. 112.

<sup>5418</sup> Pansier 1907, p. 356.

<sup>5419</sup> Bonnet 1995, p. 26, 100.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

féminins<sup>5420</sup>. Ce bijou est généralement appelé *anulum* ou *anulus*, plus rarement *virga*. La plupart des bagues sont en or et peuvent être ornées de perles ou de pierres. L'agriculteur Pascalet Fresquet est le seul dont l'inventaire en signale deux en argent. Il disposait également d'une bague en or avec trois perles (*perlae*). Son confrère, Antoine Benoît, possédait deux bagues en or, l'une garnie d'une pierre de couleur pers, l'autre d'une pierre et de quatre perles, *anulum aureum in quo est quidam lapis cum quatuor perulis*. Chez Alexis Caysse, deux bagues comportaient une perle et une autre un rubis balai, *anulus auri alius vocatus balay*. Dans son testament d'octobre 1578, Balthazar Dhéran de Draguignan mentionne une bague en or dont le chaton porte un grenat entouré de perles. Le 17 juin 1579, le capitaine Jean Araby, de la même ville, mentionne dans une procuration deux bagues en or avec pour l'une un saphir et pour l'autre une turquoise. Un autre exemplaire en or orné d'un diamant et de trois rubis apparaît dans un acte de partage d'août 1580 des biens du viguier draguignanais Pierre Raphaël<sup>5421</sup>. Un an plus tard, l'inventaire des biens de feu Jacques Gaudon, jardinier d'Aix, comprend une ceinture de femme, un chapelet, des *aneaulx d'or assevoyr deux redons et deux autres avec des pierres rouges appelées granatz*<sup>5422</sup>.

Des inventaires provençaux mentionnent quelques bagues à l'ornementation ou avec un serti particulier. L'inventaire des biens de la sacristie de l'église Saint-Jean d'Avignon rapporte la présence d'une bague en or avec une crapaudine. La pierre de crapaud correspond au borax. Elle est efficace contre le venin lorsqu'elle est avalée et, disposée sur un anneau au fond percé de façon à ce que le doigt touche la pierre, elle l'irrite lorsque du poison est disposé devant celui qui la porte<sup>5423</sup>. Le relevé des biens meubles de la cathédrale d'Aix comporte en 1533 quelques bagues en argent et en or dont une bague en argent au jonc torsadé, *unum alium annullum auri, tortum*, et une très grande bague en or avec une pierre blanche perforée en son centre, *cum quodam lapillo albo per medium perforato*<sup>5424</sup>. Cette caractéristique n'est pas sans évoquer certaines bagues du corpus comportant un rivet perforant un morceau de corail ou une perle naturelle sertie et le jonc pour le maintenir en place (**fig. 554, n° 18 ; fig. 555, n° 1 et 2**). Un acte d'août 1568 mentionne une bague avec un serti d'*allicor*, littéralement de licorne, vraisemblablement un fragment d'ivoire<sup>5425</sup>. Le marchand aixois Philippe Brun prêtait régulièrement de l'argent à des hommes et parfois à des femmes en

---

<sup>5420</sup> Feracci 1976, p. 119, tableau 24.

<sup>5421</sup> Aicard 1939, p. 18.

<sup>5422</sup> AD BDR Aix-en-Provence, 303 E 175, f° 1824 v°.

<sup>5423</sup> Gontero-Lauze 2010, p. 208-209.

<sup>5424</sup> Albanès 1883, n° 22 et 23.

<sup>5425</sup> Aicard 1939, p. 18.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

échange d'objets mis en gages. Son inventaire après décès dressé en 1573 énumère une longue liste de 24 anneaux en or, certains décrits comme *redons* ou *rondz*, avec une pierre rouge, avec trois perles, mais les plus intéressants sont cinq exemplaires contenus dans un coffret : *ung gros auquel y a le non de Jesus, ung aultre que y a une pierre dicte rebis, ung aultre ou y a une pierre turquoise, ung aultre que y a une perle et l'aultre que y est aussi le non de Jesus*<sup>5426</sup>. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'avocat draguignanaise Guillaume Maynier possédait une bague en argent représentant une « teste de mort »<sup>5427</sup>, évocation de la vanité des choses terrestres. Lorsque maître Gillibert Hortie, bachelier en droit, écuyer d'Apt, rentier des droits seigneuriaux du seigneur de Caseneuve, meurt en 1608, il détient un coffret à bijoux couvert de velours incarnat bandé de laiton contenant une coiffe féminine, des chaînes de cou et des bracelets, ainsi que deux bagues émaillées de noir, l'une en or avec une améthyste de la largeur d'une fève, l'autre avec une turquoise. Une *bague de foy* – elle figure deux mains jointes, signe de fidélité – complète l'ensemble<sup>5428</sup>.

Il a déjà été évoqué certaines symboliques attachées à la bague telles que le mariage entre civils, la fidélité, le gage d'amour. La bague est aussi une marque d'autorité, de pouvoir, de dignité. Le 21 septembre 1447, le cardinal de Foix, par le symbole de la transmission de son anneau, donne à Jean Cadard contre vingt mille florins l'investiture du château du Thor, de la moitié du château de Thouzon, du quart du château de Vélorgues et de la bastide de Saint-Étienne de Mayol. Au doigt du souverain, la bague symbolise son mariage mystique avec son royaume<sup>5429</sup>, au doigt des dignitaires ecclésiastiques, il figure l'union avec le Christ. Lors de l'ordination des Vierges chrétiennes, leur union avec le Christ est sanctionnée par la remise d'un anneau, elle est le symbole de leur mariage spirituel. C'est peut-être pour cette raison que la Vierge Marie porte parfois une ou plusieurs bagues (**fig. 545**). Dans un pontifical de l'Église d'Aix du XIII<sup>e</sup> siècle, le consécrateur, selon un rite signalé précédemment dans l'étude pour le mariage laïc en Provence à des dates postérieures, fait passer l'anneau à trois doigts de la main droite de la vierge avant de le laisser à l'annulaire. Par la suite, les vierges de l'assistance rappellent ce mariage spirituel en chantant ces termes : *Ipsi sum desponsata et Anulo suo subarravit*. Le consécrateur désigne également la Vierge par les mots *sponsa*

---

<sup>5426</sup> AD BDR Aix-en-Provence 303 E 155, f<sup>o</sup> 1527 r<sup>o</sup> - 1529 r<sup>o</sup> ; voir également Fournand 2001, p. 119.

<sup>5427</sup> Aicard 1939, p. 18.

<sup>5428</sup> Godefroy 2003, p. 57. L'inventaire est dressé à la demande de son fils en 1610.

<sup>5429</sup> Beaulieu 1989, p. 256.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*Christi*<sup>5430</sup>. Cette union par l'anneau se retrouve dans les pontificaux ultérieurs de Mayence, Senlis et Sénon des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles publiés par E. Martène<sup>5431</sup>. La prieure du monastère de Sainte-Paxède d'Avignon possède à sa mort en 1587 neuf bagues en or, contenues dans un petit coffret *a tenir d'aneaulx*, dans son cabinet, qui indiquent également son goût pour ce petit bijou, l'un des seuls sans doute qui soit accepté dans l'enceinte du couvent. La plupart d'entre elles ne semblent comporter qu'une pierre : une hématite brune (*amatyte tanette*), une autre hématite ou une agate verte (*agate verde*), une hyacinthe (*jassinte*) assez grande et assez belle<sup>5432</sup>, un grand *rubis*, deux petits rubis, un assez grand rubis *qui me semble estre trop fin*, une turquoise (*tourquese, turquese*). Seul un anneau, décrit dans un premier temps avec *ung diamant en poincte* se révèle dans une quittance être entouré de douze autres petits *diemans*<sup>5433</sup>. Entre l'inventaire et la quittance, quelques semaines plus tard, l'une des bagues avec un rubis a disparu.

La bague est un des principaux attributs des ecclésiastiques de haut rang, que ce soit les évêques, les cardinaux ou bien encore le pape. Ils sont les seuls officiants à avoir le droit d'arborer une bague lors des cérémonies religieuses. Dans un décret papal, Grégoire IV (827 - 844) spécifie que la bague doit être portée à la main droite, main avec laquelle est donnée la bénédiction<sup>5434</sup>. Cette bague est le signe de leur mariage avec le Christ, avec la foi. Pour le pape Innocent III, « l'anneau que l'évêque porte au doigt est l'emblème de la grâce du Saint-Esprit, et l'or avec lequel il est fait, aussi bien que sa forme circulaire, signifie la perfection de ses dons que Jésus a reçu sans mesure, puisqu'en lui habite corporellement la plénitude de la Divinité »<sup>5435</sup>.

La bague est un objet qui accompagne le pape, le cardinal ou l'évêque jusque dans sa sépulture. D'après le *Speculum Ecclesiae*, écrit dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, les clercs doivent être inhumés avec le costume dans lequel ils ont reçu les ordres : le prêtre avec l'ornement qu'il porte à l'autel, le moine avec la robe de son ordre, l'évêque avec sa bague, parce qu'il est époux. Quant au prêtre, il n'en portera pas car il n'est qu'un des amis ou l'un des vicaires de l'époux<sup>5436</sup>. En Provence, des bagues ont été découvertes dans des caveaux d'évêques à Digne (**fig. 554, n° 15 et 16**) et à Fréjus (**fig. 554, n° 13**). Les sources textuelles

---

<sup>5430</sup> Martène 1735-1737, p. 541.

<sup>5431</sup> *Ibid.*, p. 542-548.

<sup>5432</sup> Variété de zircon de couleur jaune rougeâtre.

<sup>5433</sup> AD Vaucluse, 1 G 390, f° 445 v° (inventaire) et 450 v° (quittance).

<sup>5434</sup> Campbell 2009, p. 46.

<sup>5435</sup> Barraud 1864, p. 125, 136, 146-147, 214.

<sup>5436</sup> Martène 1735-1737, t. II, p. 1031-1032 (livre III, cap. XII) ; Barraud 1864, p. 103-104.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

provençales illustrent également cette coutume. En 1324, par exemple, le pape Jean XXII achète une bague pour un pauvre évêque prédicateur qui doit être enterré<sup>5437</sup>. Lors de l'ouverture de la sépulture de ce pape à Notre-Dame des Doms à Avignon en 1759, il est retrouvé sur son buste, fermant une chape, une « aggraffe d'ivoire... émaillée, de la grandeur d'une pièce de 60 sols, sur laquelle étoit la figure d'un triangle à l'honneur de la très Sainte-Trinité, et toute entourée de petites perles » et à sa main « une bague d'or avec une émeraude fausse »<sup>5438</sup>. Un compte de frais de funérailles de l'évêque de Marseille Aimar Amiel à la date du 9 janvier 1334 mentionne le fait que le corps fut inhumé avec les vêtements noirs, la bague, les gants et la mitre qu'il portait de son vivant : *pro vestibus nigris, anulo, cirothecis et mitra, que corpus domini episcopi secum portavit ad dictam Avinionensem ecclesiam, in qua fuit tumulatum*<sup>5439</sup>.

Le pape possède différentes sortes de bagues pour des usages particuliers. L'anneau du pêcheur représente l'apôtre Pierre en pêcheur tirant son filet plein de poissons de la mer. Remis au pape, le jour de son élection, il est à l'origine utilisé par celui-ci pour sceller des lettres privées puis, dans un second temps, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, certains documents publics. Après la mort du pape ou après sa renonciation à la fonction, l'anneau est détruit<sup>5440</sup>. Il n'apparaît pas dans les sources provençales. Deux autres anneaux sont également utilisés par le pape : l'anneau papal, porté quotidiennement, l'anneau pontifical, exhibé lors des cérémonies pontificales<sup>5441</sup>. Les bagues appartenant au pape, fabriquées ou achetées pour le pape, apparaissent très régulièrement dans les comptes des dépenses de la chambre apostolique d'Avignon. Elles pouvaient être rangées dans une petite caisse en argent comme celle qui est mentionnée en 1341 dans le Trésor pontifical, *I parva caxa argenti pro anulis tenendis*<sup>5442</sup>.

Des bagues sont aussi notées comme appartenant au Trésor papal : ces bijoux, qui ne sont sans doute plus utilisés par le souverain pontife, sont en or, rarement en argent ou en laiton<sup>5443</sup>. Leur nombre est très variable – entre une et 42 bagues – selon les années, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, car les mouvements de fonds sont particulièrement

---

<sup>5437</sup> Schäfer 1911, p. 253.

<sup>5438</sup> Müntz 1887, p. 282.

<sup>5439</sup> Albanès et Chevalier 1899, pièce 461.

<sup>5440</sup> Barraud 1864, p. 109-112.

<sup>5441</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>5442</sup> Schäfer 1911, p. 15.

<sup>5443</sup> En 1342, le trésor compte quatre anneaux d'argent et deux anneaux *de latone* (Schäfer 1911, p. 16).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

importants. La nature des pierres (*lapidus*) qui ornent les bagues n'est pas toujours spécifiée mais le saphir est de loin le plus courant (*saphirus*). En 1336, une topaze (*stopazius*) est présente sur une bague en or. Onze ans plus tard, il est inventorié un anneau sigillaire avec une cornaline vraisemblablement gravée, *1 anulum cum 1 cornelina pro sigillo*, ainsi que deux anneaux pontificaux dont le chaton possède un serti de cristal de roche entouré de pierres, *2 anulos pontificales cum lapidibus de cristallo in medio et lapillis quibusdam in circuitu*<sup>5444</sup>. Une autre bague pontificale apparaît dans le Trésor en 1339<sup>5445</sup>. Toutes ces bagues ont pu être réutilisées pour la fabrication d'autres objets : en 1345, l'orfèvre Menuchio est payé pour la fabrication d'une rose d'or pour laquelle une bague avec un saphir fut extraite du Trésor papal<sup>5446</sup>.

Les comptes des dépenses de la chambre apostolique ne mentionnent que rarement les bagues pontificales, probablement parce que leur statut n'est pas toujours spécifié. Cet ornement pouvait être fabriqué immédiatement après la prise de fonction du pape : un an après l'élection de Jean XXII en 1316, le mercier Henri Corboli est remboursé des 46 florins qui furent nécessaires à la fabrication d'un anneau pontifical en or avec quatre émeraudes et quatre perles<sup>5447</sup>. Celui-ci est réparé la même année (*pro paratura annuli pontificalis*)<sup>5448</sup>. En 1345, l'orfèvre Marc Lando est chargé d'extraire trois rubis balais d'un anneau pontifical et trois saphirs d'une autre bague pour les disposer avec six grosses perles et trois grosses émeraudes sur un anneau donné au Dauphin Humbert II de Viennois<sup>5449</sup>. En 1356 et 1360, le marchand Nicolas Grimaldi, originaire de Lucques, est chargé de faire procéder à la réparation de l'anneau pontifical pour respectivement 7 et 5 florins, *pro reparatione 1 anuli pontificalis pape*<sup>5450</sup>. Lors de l'inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse en 1423, il est

---

<sup>5444</sup> Schäfer 1911, p. 21. L'emploi du terme *lapillis* est ici surprenant, Du Cange définit ce terme par « pierre de bornage » ou par « calculs urinaires ».

<sup>5445</sup> Schäfer 1911, p. 14.

<sup>5446</sup> Schäfer 1914, p. 313. La rose d'or était un cadeau offert par le pape le quatrième dimanche de Carême à un personnage qu'il souhaitait honorer. Le musée des Thermes de Cluny à Paris en conserve un exemplaire avec un saphir au milieu de la fleur principale. Il fut donné en 1330 par Jean XXII à Rodolphe III de Nidau, comte de Neufchâtel (Thermes de Cluny 2003, p. 90-91).

<sup>5447</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>5448</sup> *Ibid.*, p. 202

<sup>5449</sup> *Ibid.*, p. 314.

<sup>5450</sup> *Ibid.*, p. 633 ; même formule pour les deux dates.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

relevé des gants pontificaux avec deux pièces plates d'argent doré<sup>5451</sup> et un anneau pontifical d'argent avec des pierres<sup>5452</sup>.

La bague est un bijou parfois très précieux susceptible d'être offert au pape. En 1308, lors d'un dîner dans les environs d'Avignon auquel est présent Clément V, le cardinal de Pelegrue offre aux invités différents cadeaux, dont la valeur est proportionnée au degré d'intimité avec le pape. Les bagues y tiennent une place non négligeable. Il est par exemple offert au pape deux bagues (*anella*, florentin) ornées pour l'une d'un gros saphir (*zafiro*) et pour l'autre d'une grosse topaze (*topazio*) pour un total de 300 florins. Les seize cardinaux présents et vingt autres convives reçoivent une bague avec des pierres de différentes qualités<sup>5453</sup>. À la fin des années 1310, le pape Jean XXII qui entretient d'excellentes relations avec le roi de France Philippe IV, reçoit de ce dernier différents cadeaux dont six bagues ornées chacune d'une seule pierre précieuse : *Recepimus etiam duos magnos smaragdos, duos pulcros robinos et duos pulcros saphiros singulos singulis anulis decenter insertos*<sup>5454</sup>.

De nombreuses autres bagues sont mentionnées dans les comptes de la chambre apostolique parmi lesquelles se cachent peut-être des bagues pontificales. Il semblerait que toutes n'aient pas été à l'usage du pape même si cette indication est parfois donnée. À travers les achats comme à travers les réparations, auprès d'orfèvres ou par l'intermédiaire de marchands, il s'observe un goût préférentiel du pape Jean XXII pour les pierres rouges comme le rubis balais et plus encore pour du rubis sur les bagues. Certains exemplaires ont une turquoise, un saphir, un saphir tricolore en 1321 (*zaphirus 3 colorum*)<sup>5455</sup> ou encore un péridot (*perredodus*) en forme de croix, *cum lapide perredodo ad crucem*. À cette bague acquise 4 florins en 1320, le pape fait rajouter deux deniers d'or et deux rubis<sup>5456</sup>. Très régulièrement, le pape fait restaurer (*aptaturare*) ces bijoux, par exemple une bague « avec un caillou de rubis » *cum coda robino* en 1321<sup>5457</sup>, cinq bagues avec des grosses pierres pour 12 florins 8 sous 4 deniers en 1324<sup>5458</sup>. En 1325, le marchand Richo Corboli fait remettre en état plusieurs bagues pour le pape et lui fournit quatre bourses de soie *ad tenendum anulos*<sup>5459</sup>. En

---

<sup>5451</sup> Se reporter au n° 195 du catalogue *Fastes du Gothique* 1981 pour deux exemples en argent de ces appliques de gants pontificaux.

<sup>5452</sup> Doublet 1907, p. 85.

<sup>5453</sup> Muntz 1899, p. 404 ; Bosco 1913.

<sup>5454</sup> Coulon 1894, p. 614.

<sup>5455</sup> Schäfer 1911, p. 249.

<sup>5456</sup> *Ibid.*, p. 401, 403.

<sup>5457</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>5458</sup> *Ibid.*, p. 444.

<sup>5459</sup> *Ibid.*, p. 456.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1332, un orfèvre répare et brunit (*inbruniturare*) une bague avec un rubis et une feuille brillante posée au-dessous<sup>5460</sup>, artifice classique pour rendre la pierre plus lumineuse. En 1333, l'orfèvre Richard Armand fabrique pour le pape deux anneaux en or sur lesquels il pose deux rubis avec au-dessous la feuille nécessaire, *cum folio necessario*. Sept deniers et une picte d'or d'un autre anneau auront notamment été employés<sup>5461</sup>.

Si les achats de bagues sont beaucoup moins coutumiers pour les papes avignonnais ultérieurs, il faut constater que Jean XXII s'est particulièrement fait remarquer par son goût pour l'orfèvrerie et les tissus et peaux précieux. Pour son successeur Benoît XII, les comptes de la chambre apostolique ne livrent aucun achat de bagues mais la remise par le pape, en 1338 et en 1340, d'une bague en or avec saphir aux orfèvres pour servir à la fabrication des roses d'or<sup>5462</sup>. De son côté, Clément VI fait sertir (*incastare*) en 1345 deux jaspes dans de l'or, le tout monté sur deux anneaux en argent pour 6 florins 7 gros<sup>5463</sup>. Onze ans plus tard, Innocent VI fait réparer une de ses bagues : à cet effet, il est acheté trois perles pour 37 florins, un diamant et une perle pour 12 florins et l'orfèvre est rémunéré 5 florins pour l'or et son travail<sup>5464</sup>. Sous le pontificat d'Urbain V, sont acquises en 1368, deux bagues avec rubis d'une valeur de 10 florins et une bague avec un saphir pour 4,6 florins<sup>5465</sup>. En 1369, l'inventaire du trésor apostolique mentionne une bague avec une cornaline en forme de lion, *cum corniola ubi est forma leonis*<sup>5466</sup>. Le pape Urbain V fait cadeau de deux anneaux et d'un *Agnus Dei* au roi de Chypre qui est venu le voir<sup>5467</sup>. Les données ne sont guère plus consistantes pour Grégoire XI : quatre bagues en or avec des pierres précieuses sont acquises en 1372, une bague en or avec saphir d'une valeur de 210 florins et une bague pour 233 florins 1/3 en 1375<sup>5468</sup>. En 1374, le pape dépense 233 florins 1/3 pour le rachat de deux anneaux en or déposés en gages par Philippe de Marseille<sup>5469</sup>. À la mort du cardinal Pierre de Selve de Montyrac, en 1385, Clément VII reçoit par une disposition testamentaire 2300 florins et deux anneaux d'une valeur de 500 florins<sup>5470</sup>. En 1390, ce pape achète deux petites

---

<sup>5460</sup> *Ibid.*, p. 534.

<sup>5461</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>5462</sup> Schäfer 1914, p. 73 et 135.

<sup>5463</sup> *Ibid.*, p. 280.

<sup>5464</sup> *Ibid.*, p. 633.

<sup>5465</sup> Schäfer 1937, p. 244 et 252.

<sup>5466</sup> Müntz 1889-1890, p. 400.

<sup>5467</sup> Hayez 1987, p. 21.

<sup>5468</sup> Schäfer 1937, p. 416 et 617 ; Les florins de chambre à 28 sous ont été transformés en florins communs à 24 sous.

<sup>5469</sup> *Ibid.*, p. 557.

<sup>5470</sup> Müntz 1899, p. 12-13.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bagues en or avec une pierre d'un prix de 12 florins auprès du lapidaire (*lapidarius*) Jacquemin de Compiègne, et les offrent à son chambellan Guillaume Bie<sup>5471</sup>. En 1391, ce pape offre un anneau d'un prix de 375 florins au duc de Bourgogne<sup>5472</sup>.

Les cardinaux font partie des dignitaires ecclésiastiques à avoir le droit d'arborer une bague en tant qu'insigne de leur fonction lors des cérémonies liturgiques. Souvent, la couleur choisie est bleu et le saphir préféré, peut-être comme un rappel du ciel et donc du divin. Sous Jean XXII et Urbain V, cette bague fait souvent l'objet d'un achat spécial auprès du marchand attitré de la cour. Lors du consistoire de 1316, huit bagues en or avec des pierres variées, *cum variis lapidibus*, d'une valeur totale de 68 florins sont remises aux huit cardinaux qui viennent d'être nommés. Un autre exemplaire à 11 florins est donné en sus à l'un d'eux. L'année suivante, il est donné à Arnaud de Via une bague en or avec un saphir d'Orient (*saphirus de oriente*). En 1321, sept autres cardinaux se partagent trois bagues avec saphir, trois bagues avec émeraude (*marandus*) et une bague avec un rubis balais (*balassius*). Le pape offre en outre au cardinal Pierre des Prés de Montpezat, archevêque d'Aix-en-Provence, trois bagues dont une avec une émeraude et les deux autres avec un saphir dont un de 8 carats<sup>5473</sup>. Deux ans après leur ordination, les dix cardinaux créés lors du consistoire de 1327 reçoivent le chapeau rouge avec son cordon, mais seuls sept exemplaires d'une bague en or avec un saphir sont acquis, bijoux dont le prix total s'élève à 90 florins<sup>5474</sup>. Il est possible que trois bagues aient été extraites du trésor pontifical. Lors de l'élévation d'Anglic Grimoard au cardinalat en 1366, ce n'est plus le pape mais son frère qui lui offre une mitre, un anneau avec un saphir et un chapeau<sup>5475</sup>. Après une éclipse de près d'un demi-siècle dans les comptes de la chambre apostolique, des bagues sont à nouveau remises aux cardinaux par le pape. En 1367, deux bagues en or avec saphir sont données au cardinal Guillaume d'Aigrefeuille, petit-cousin de Clément VI<sup>5476</sup>. L'année suivante, quatre bagues avec saphir d'un prix de 12 florins pour deux des exemplaires, de 24 florins et de 35 florins pour les deux autres, sont données à quatre des huit évêques<sup>5477</sup>. L'antipape Benoît XII remet aussi des bagues en or ornées d'un saphir, à 24 florins pièce, à trois cardinaux nommés en 1404<sup>5478</sup>.

---

<sup>5471</sup> Müntz 1888, p. 21.

<sup>5472</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>5473</sup> Schäfer 1911, p. 249.

<sup>5474</sup> *Ibid.*, p. 504.

<sup>5475</sup> Hayez 1989, p. 42.

<sup>5476</sup> Schäfer 1937, p. 243.

<sup>5477</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>5478</sup> Müntz 1899, p. 28.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les évêques et certains autres prélats – des abbés ayant reçus cette faveur spéciale du pape par exemple<sup>5479</sup> – avaient le droit de porter une bague comme attribut lors des offices divins<sup>5480</sup>. Quelques-uns obtenaient du pape cet anneau à l’occasion de leur consécration. En 1317, quatre prélats reçoivent ainsi du pape Jean XXII une bague avec saphir d’Orient pour un coût total de 26 florins, cinq autres une bague avec un rubis balais, un saphir ou une topaze (*stypacius*)<sup>5481</sup>. Tout comme les laïcs, les ecclésiastiques peuvent arborer des bagues dont la seule fonction est décorative. Lors de la succession de l’évêque d’Évora, en 1322, il est retrouvé six anneaux en or avec des rubis balais, vingt-deux anneaux en or avec des saphirs, un anneau d’or avec un rubis de peu de valeur, cinq anneaux d’or avec des émeraudes, trois anneaux d’or avec des topazes, un anneau d’or avec un béryl, un anneau d’or avec un jaspe, deux anneaux d’or avec une cornaline (*corniolus*), un anneau d’or avec une *niccolus* – une variété d’agate<sup>5482</sup> –, une calcédoine et une sardoine, deux anneaux d’or avec des camées, etc.<sup>5483</sup>. À la fin de l’année 1334, Jean Arlaudi, héritier de l’évêque de Marseille Aimar Amiel reçoit *unum anulum pontificalem de argento deauratum, in quo sunt V doubleti et quatuor perle*<sup>5484</sup>. En 1342, Benoît XII, pour seulement 8 sous, offre deux anneaux et une chaîne (*cathena*) à un moine du Mont Cassin<sup>5485</sup>. Le 11 mars 1343, l’évêque de Marseille reconnaît la présence parmi les meubles du palais épiscopal d’un petit anneau avec un rubis balais et un second plus petit avec un rubis<sup>5486</sup>. En 1371, c’est Grégoire XI qui fournit une bague en or avec un rubis balais à plusieurs prélats consacrés dans la grande chapelle du palais des Papes, puis une bague en or avec un saphir d’une valeur de 28 florins à un nouvel évêque<sup>5487</sup>. Un inventaire du trésor du couvent des Dominicaines d’Avignon de 1498 enregistre quatre gants d’évêque bordés d’argent et de perles, un pectoral d’argent, un anneau épiscopal d’argent doré avec quatre rubis, un autre anneau orné d’une grande pierre, quatre mitres, une

---

<sup>5479</sup> Barraud 1864, p. 113-124.

<sup>5480</sup> En 1380, l’inventaire après-décès des biens au château de Cornillon-en-Trièves en Isère, de Guillaume Roger, comte de Beaufort, bien qui doivent être transmis à son fils le très célèbre Raymond de Turenne qui dévasta une partie de la Provence, enregistre un anneau épiscopal (*annulus episcopalis*).

<sup>5481</sup> Schäfer 1911, p. 201 et 242.

<sup>5482</sup> Article *Nichilus* du glossaire de Du Cange (1883-1887).

<sup>5483</sup> Müntz 1899, p. 20-21.

<sup>5484</sup> Albanès et Chevalier 1899, pièce 486. Le doublet est un assemblage de deux pièces superposées, cela peut-être deux pierres, deux portions de verre ou une pierre et une portion de verre (Cannella 2006, p. 207).

<sup>5485</sup> Schäfer 1914, p. 149.

<sup>5486</sup> Albanès et Chevalier 1899, pièce 521 : *Item, unum anulum parvum, cum lapide pretioso de robin balays. Item, unum alium anulum magis parvum, cum lapide pretioso dicto robino.*

<sup>5487</sup> Schäfer 1937, p. 359.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

crosse, etc.<sup>5488</sup>. L'iconographie du sud-est de la France est riche en figurations d'évêques ou d'abbés arborant une ou plusieurs bagues, parfois de simples joncs (**fig. 544 et 548**), mais le plus fréquemment avec un chaton serti d'une pierre ou d'une cupule de verre (**fig. 544, 546, 548**). Notons qu'une représentation de Saint-Siffrein datée vers 1460-1470 le montre arborant à la main droite une bague avec une pierre en forme de cœur et à la main gauche un exemplaire avec un chaton en forme de cœur. Ces bijoux symbolisent d'autant plus l'union avec Dieu. Des bagues du corpus mobilier présentent ce même motif du cœur (**fig. 552, n° 8 à 10**). Dans l'iconographie, les bagues sont portées à tous les doigts, à un ou plusieurs exemplaires, sauf à l'auriculaire, et le plus souvent à l'index, au majeur et à l'annulaire. Elles sont bien plus nombreuses à la main des clercs dans l'iconographie que dans les sépultures de ces mêmes personnages. La tombe d'un évêque de Digne en contenait deux (**fig. 554, n° 15 et 16**), celle de l'évêque de Fréjus Louis de Boulhac une seule (**fig. 554, n° 13**). Un choix fut à l'évidence fait parmi les bijoux portés du vivant de ces personnages. Une ou deux pièces suffisaient à symboliser leur charge d'autant plus qu'ils étaient accompagnés d'une crosse et habillés ainsi que le prouvent dans les deux cas précédents des restes de tissu. La crosse est en ivoire à Digne<sup>5489</sup>, en bois couvert de cuivre doré et émaillé et caractéristique des productions limousines du XIII<sup>e</sup> siècle à Fréjus<sup>5490</sup>.

Le port de bagues, s'il est limité en tant qu'attribut de fonction aux seuls prélats, d'après les règlements liturgiques, n'en reste pas moins possible dans la vie courante. Les bagues apparaissent ainsi dans l'inventaire après-décès du prévôt marseillais Geoffroi de Roquemauillère en 1348 : une petite boîte contient cinq anneaux d'argent et un anneau d'or avec un grenat (*cum granatum*) ainsi que trois pierres fines (*lapida fina*) et trois petites pierres blanches<sup>5491</sup>. L'inventaire des biens d'un chanoine de Saint-Pierre d'Avignon, en 1465, relève dans un coffre, avec de l'argent en quantité, deux anneaux en or, l'un avec dix turquoises (*turquesa*), l'autre avec des pierres dont la nature n'est pas définie<sup>5492</sup>.

Les doigts des bras reliquaires pouvaient aussi être ornés de bagues<sup>5493</sup>, ce bijou étant une marque de dignité dans la foi. L'inventaire du mobilier de la cathédrale de Digne mené en

---

<sup>5488</sup> Girard et Requin 1912, p. 94.

<sup>5489</sup> Étude en cours par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

<sup>5490</sup> Boyer et Gauthier 1992, p. 283-287.

<sup>5491</sup> Albanès et Chevalier 1911, pièce 1602.

<sup>5492</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 46, f° 147 r°.

<sup>5493</sup> Le musée de la cathédrale de Pistoia conserve un reliquaire d'argent doré, daté de 1368 par une inscription, souvent désigné sous le nom de bras de saint Zenon à la main bénissant, dont les trois doigts levés comportent ou comportaient une bague au chaton en cristal de roche (Coulet 1979, p. 94).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

novembre 1341 rapporte la présence sur le bras reliquaire de saint Dommin d'une bague de belle qualité en or (*unum anulum finum de auro*) avec un grenat, donnée par l'évêque Elzéar de Villeneuve<sup>5494</sup>. Le prélat étant décédé un mois auparavant, la bague a pu être offerte grâce à une clause testamentaire. Dans l'église Saint-Mayol de Cipières dans les Alpes-Maritimes, le bras reliquaire de saint Mayol, en laiton doré, possède en 1482 une main en argent portant deux anneaux d'argent doré avec un serti de verre rouge et un autre de couleurs pers, *an duobus anulis argenteis deauratis cum uno lapido* [un mot barré] *vitri rubeo et alio persso*<sup>5495</sup>. En 1507, l'inventaire de la cathédrale de Vence dans les Alpes-Maritimes mentionne la présence de deux anneaux d'or et d'un anneau de laiton doré (*anulum lothoneum deauratum*) sur un bras reliquaire de Saint-Laurent<sup>5496</sup>. Dans la cathédrale d'Aix-en-Provence, c'est un bras de saint Mitre qui comporte quatre bagues à ses doigts<sup>5497</sup>.

Bien que l'acte suivant ait été dressé hors du territoire provençal, il n'est pas inintéressant de s'y arrêter quelques instants puisqu'il concerne l'un des plus célèbres personnages de Provence, Raymond de Turenne. En 1380, l'inventaire après-décès des biens au château de Cornillon-en-Trièves en Isère, de Guillaume Roger, comte de Beaufort, biens qui doivent être transmis à son fils Raymond, enregistre dans la chapelle Saint-Martial *unus alius annulus cum lapide rubeo cum armis Domini*, vraisemblablement un anneau avec les armes d'un pape<sup>5498</sup>. Il est possible que les autres bagues citées dans ce document soient des bijoux de prélats : cinq bagues avec un grand rubis balais, deux grandes bagues avec un grand saphir oblong (*saphirus oblongus*), deux bagues en or avec de petits saphirs, deux autres bagues en or, l'une sans pierre, l'autre avec un saphir blanc.

#### 3.4.7.2. Typologie des bagues

Les bagues sont des objets d'une extrême variabilité morphologique mais une première distinction peut cependant être établie entre les bagues métalliques sans chaton (type A) et celles avec chaton sans serti (type B) ou avec serti (type C). Le type D regroupe des bagues métalliques d'un genre particulier puisqu'elles ont été fabriquées à partir d'un fil métallique. Le type E, enfin, rassemble les bagues non métalliques.

---

<sup>5494</sup> Arnaud d'Agnel et Isnard 1913a, p. 121.

<sup>5495</sup> Blanc 2008, p. 140, pièce 9.

<sup>5496</sup> Blanc 1883, p. 63.

<sup>5497</sup> Albanès 1883, n° 25.

<sup>5498</sup> Papon 1777-1786, t. 3, p. LXVI.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Aucun des types de bague déterminés ne peut faire l'objet d'une datation typologique car ces différents modèles sont connus depuis l'antiquité. Dans le détail, certaines formes ou certains décors sont toutefois susceptibles d'être circonscrits dans un intervalle de temps plus ou moins réduit. Les comparaisons ont donc été restreintes aux seuls objets analogues à ceux du corpus. On ne retrouvera donc pas l'ensemble des bagues contenues dans la bibliographie de comparaison rassemblée.

#### **Type A : Bague métallique sans chaton (fig. 549 et 550 ; fig. 551, n° 1 à 7)**

Les bagues du type A sont constituées d'un jonc obtenu par la fonte ou par déformation plastique. Certaines ne comportent aucune ornementation (sous-type A1), d'autres sont décorées par différents procédés (sous-type A2). Ces objets connus depuis l'Antiquité<sup>5499</sup> sont indatables d'un point de vue morphologique. Les comparaisons avec la bibliographie ont donc été limitées aux seuls exemplaires qui sont en mesure de faire progresser la réflexion.

#### **Type A1 : Bague métallique sans chaton à jonc uni (fig. 549 et 550, n° 1 et 2)**

Quatre sous-groupes de bagues ont été différenciés selon leurs caractéristiques : jonc de section rectangulaire ou plat (sous-type A1a), jonc bombé à l'avant et plat ou légèrement concave au revers (sous-type A1b), jonc bombé à l'avant et au revers (sous-type A1c), jonc de section circulaire ou ovale (sous-type A1d).

#### **Type A1a : Bague métallique sans chaton à jonc uni à la section quadrangulaire (fig. 549, n° 1 à 6)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 32, remblai des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 325, sépulture dans un caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 116, sépulture de femme adulte en cercueil des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 1152, sépulture des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>5499</sup> Se reporter par exemple à Raynaud et Manniez 1992, n° 27, 30 et 33, à Crummy (dir.) 2001, fig. 48.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Bouches-du-Rhône*

- Église Sainte-Madeleine, Aix-en-Provence : n° 4, couche de surface datée du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 108, à l'annulaire droit d'un squelette, Époque moderne ; n° 110, dans une sépulture moderne.

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-15, remblai postérieur au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1707, sol de bâtiment, n° 2919, niveau d'occupation, vers 1370/1375 - 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 96-532 A, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 348, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.

La plupart des bagues de section rectangulaire ou plate ont été mises au jour dans des remblais ou dans des contextes très récents, vraisemblablement en position secondaire. Quelques-unes proviennent de sépultures, mais une seule a été relevée à hauteur de la main d'un squelette, à l'annulaire droit. Certaines de ces bagues ont un jonc ouvert (**fig. 549, n° 1, 2 et 5**), probablement parce qu'il s'est cassé, même s'il n'est pas improbable que l'intention ait parfois été de permettre à la bague de s'adapter à différentes tailles de doigt. Cependant des joncs dont les extrémités s'inséraient dans le chaton par l'intermédiaire de fentes ont également existé. Quand le fait a pu être prouvé ou quand de fortes probabilités existent, ces objets ont été intégrés au type C.

Les bagues du type A1a sont pour la plupart en alliage cuivreux et probablement toutes fabriquées par martelage d'une languette métallique enroulée sur elle-même, même si les traces de fabrication ne le prouvent pas toujours. La jonction des deux extrémités de la tôle, brasées l'une à l'autre, est parfois visible sous la forme d'une rainure ou d'un élargissement localisé du jonc. C'est le cas d'une bague découverte dans une sépulture postérieure au XV<sup>e</sup> siècle dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne (n° 1152). Les traces de fabrication relevées sur les bagues sont rares. Pourtant, le raccord des extrémités du jonc a été observé par M.-F. Bonnefoi en 1969 sur deux spécimens retrouvés dans des



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sépultures du second Moyen Âge sur le site de La Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes<sup>5500</sup>.

Un exemplaire d'un jaune brillant, provenant du Baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume est recouvert d'une couverte blanche, semble-t-il de l'argent d'après une oxydation noirâtre assez caractéristique (n° 96-532, contexte inconnu). Cette couverte a disparu au revers, certainement par l'effet du frottement sur le doigt. Dans une sépulture moderne du site des Thermes, la bague retrouvée, fabriquée par martelage dans une tôle fine comme le révèle des facettes, pourrait présenter les traces d'une couverte blanche (n° 108). Au *castrum* Saint-Jean de Rougiers, la bague est en tôle d'argent obtenue par martelage et provient d'un contexte de la fin de l'occupation du site (**fig. 549, n° 4**).

#### **Type A1b : Bague métallique sans chaton, à jonc uni bombé à l'avant et plat ou concave au revers (fig. 549, n° 7 à 19)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 682, sépulture des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 9, ossuaire de réduction dans un caveau daté entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 76, 100 et 331 à la main droite et n° 75 à la main gauche de squelettes du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 49, du comblement d'un puits établi entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle ; 17 bagues dans des contextes postérieurs au XV<sup>e</sup> siècle dont six dans des sépultures, l'une d'elle retrouvée à une main gauche ; n° 765, 849, H.S.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 109, comblement de sépulture moderne ; n° 78, remblai de nivellement de caveau moderne ; n° 8, remblai d'Époque moderne ou contemporaine.
- Église Saint-Blaise, Arles : trois bagues, remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle, un exemplaire H.S.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B5601919, sol d'habitat, seconde moitié XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle.
- Puget III, Marseille : n° 147, sépulture d'adulte du XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 92 a et b, à la main droite d'un squelette, XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> (?) siècle.

---

<sup>5500</sup> Bonnefoi 1969, p. 28.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Tunnel de la Major, Marseille : n° 35, sépulture du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 72, contexte de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-69, sépulture du milieu XV<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 2010-14, remblai postérieur au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Le Brusquet, Bras : n° 4, H.S.
- Place Formigé, Fréjus : n° 9, sépulture de datation inconnue ; n° 10, contexte inconnu.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 2089, couche de dépotoir, vers 1345 - vers 1360 ; n° 2764, couche de dépotoir, vers 1360 - vers 1370/1375 ; n° 20, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 84-11 et 12, travaux PTT, H.S ; six objets de contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 476, contexte postérieur au XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 469, NDS.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 683, couche de dépotoir mise en place entre vers 1365 et vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : cinq bagues au contexte de datation inconnu.

Les bagues de ce groupe sont bombées à l'avant et plates au revers, avec parfois des replats latéraux. Dans quelques cas, l'avant est très légèrement concave (**fig. 549, n° 14, 16 et 17**)<sup>5501</sup>. La plupart des bagues sont en alliage à base de cuivre – deux bagues ont leur surface étamée (**fig. 549, n° 19**) – et deux bagues sont en argent (**fig. 549, n° 17**)<sup>5502</sup>. La majorité des bagues métalliques possédant des replats latéraux présentent des traces de limage à l'intérieur du jonc (**fig. 549, n° 12 et 13 ; fig. 557, n° 1**)<sup>5503</sup>. Les objets fabriqués par martelage peuvent être limés sur une portion de leur surface pour éliminer des imperfections mais c'est une étape plus usuelle sur le mobilier obtenu par la fonte, il intervient alors après

---

<sup>5501</sup> Les trois autres exemplaires dans ce cas sont : SBL 82.I.1.68 de l'Église Saint-Blaise d'Arles ; n° 10 de la place Formigé, Fréjus ; n° 94-240 du site du baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

<sup>5502</sup> Il faut y rajouter le n° 9 de la Place Formigé à Fréjus.

<sup>5503</sup> Les objets n° 310 du site de la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne et n° SBL 82.I.1.35 de l'Église Saint-Blaise d'Arles sont aussi concernés.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'étape de l'ébarbage. D'autres exemplaires ont été créés à partir d'une tôle martelée sur la corne d'une enclumette ou d'un fil tréfilé dont les extrémités aplaties (**fig. 549, n° 7**) ont été, soit brasées l'une sur l'autre (**fig. 549, n° 19 ; fig. 557, n° 1**), soit simplement mises en contact (**fig. 549, n° 9, 15 et 17**)<sup>5504</sup>. Une pastille de métal a même été rajoutée au revers du jonc d'un spécimen, mis au jour dans le baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (n° 94-240), pour renforcer la liaison. Le rendu du travail n'est pas meilleur sur une pièce de l'Impasse de l'Oratoire où la jonction des deux extrémités du jonc est potatoïde (**fig. 549, n° 7**). Il est curieux de remarquer que les bagues dont la soudure des extrémités est visible correspondent pour une grande partie à celles dont le revers du jonc est légèrement concave. Sur la bague n° 76 de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne (**fig. 549, n° 8**), le revers du jonc est marqué par deux rainures près de chaque bord, l'une d'elles apparaissant sur toute la circonférence. Ces traces se retrouvent également sur d'autres bagues (**fig. 557, n° 12 à 14**) dont la fabrication par martelage est plus qu'évidente, la jonction des deux extrémités aplaties étant parfaitement visible. Actuellement, aucune explication n'a pu être donnée à la présence de ces rainures. Pour la grande majorité des objets, le martelage est vraisemblablement une étape du processus de leur fabrication même si, pour la plupart d'entre eux, il est impossible de le prouver par une simple observation visuelle.

L'origine de ces bagues est très homogène : la presque totalité des exemplaires proviennent de zones funéraires, un quart des pièces ayant été découvertes dans des sépultures, mais la position de ces objets n'est connue que dans quelques cas. Lors des opérations archéologiques menées à Notre-Dame du Bourg à Digne, cinq bagues du type A1b ont été notées en place sur des squelettes, trois à la main droite, deux à la main gauche ; dans les recherches menées à Marseille, un corps inhumé au XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle – fouilles de Puget III – conservait deux bagues à la main droite. Bien que retrouvé hors stratigraphie, un ensemble de deux probables bagues, de section circulaire et liées par l'oxydation, a été récolté lors des fouilles de l'église Saint-Laurent à Grenoble en Isère<sup>5505</sup>.

---

<sup>5504</sup> Trois autres bagues comportent de telles traces visibles : le n° 94-240 du site du baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le n° 10 de la place Formigé à Fréjus, le n° SBL 82.I.1.68 de l'Église Saint-Blaise d'Arles.

<sup>5505</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 40.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### **Type A1c : Bague métallique sans chaton, à jonc uni bombé à l'avant et au revers (fig. 549, n° 20 à 26)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 105, 108, 109, 147, 1153, dans des sépultures du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un cas à la main gauche, pour un autre à la main droite ; n° 135, 187 B, remblai postérieur du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 105, peut-être retrouvée au doigt d'un squelette inhumé à l'Époque moderne.
- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-37, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Les Fédons, Lambesc : n° 10, sépulture de pestiféré, 1590.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 44, sépulture dans un caveau du XIII<sup>e</sup> siècle.

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 71, contexte du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-67, sépulture d'un jeune adulte, datation C<sup>14</sup> à deux sigmas de 1295 - 1409 ; n° 2010-68, sépulture d'adulte féminin du milieu XV<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle ; n° 2010-70, à l'annulaire gauche d'une sépulture d'adulte féminin, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle ; 2010-71, sépulture du milieu XV<sup>e</sup> (?) - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel, Châteauvert : n° 5, sépulture féminine, à un doigt, fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3542, couche de dépotoir associée à l'effondrement d'un bâtiment, vers 1360 - vers 1370/1375.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : 93-53, 94-109, 94-226, 94-244, 94-249, contextes inconnus ; 84-10 B, H.S.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 471, H.S.

La section de ces bagues, presque toutes mises au jour dans des zones funéraires, prend ordinairement une forme en amande, parfois losangique (**fig. 549, n° 21**). Le

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

développement du bombement n'est pas toujours homogène entre l'avant et le revers. À l'exception d'un exemplaire en or retrouvé dans un caveau du XIII<sup>e</sup> siècle lors des fouilles du Tunnel de la Major (**fig. 549, n° 23**), toutes sont en alliage cuivreux. Un spécimen (n° 2010-70) fut découvert à l'annulaire gauche du squelette d'une femme adulte (XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle) à l'emplacement du cloître de Saint-Gilles, un autre (n° 109) à la main gauche dans une inhumation postérieure au XV<sup>e</sup> siècle dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne. Un troisième objet pourrait, quant à lui, avoir été découvert « au doigt » sur un individu (n° 105) enseveli sur le site des Thermes à Aix-en-Provence. Sur le site de l'abreuvoir Saint-Michel à Châteauvert, une bague (**fig. 549, n° 21**) fut relevée près d'un doigt d'un corps féminin retrouvé avec des éléments de ceinture du XIV<sup>e</sup> siècle. La jonction des extrémités de la tôle ayant servi à l'obtention du jonc est visible.

Deux bagues découvertes lors des fouilles du baptistère de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume présentent en l'occurrence d'évidentes traces d'une fabrication par martelage. Sur l'une d'elles, la jonction des deux extrémités aplaties et superposées du jonc a été révélée par l'oxydation, peut-être à cause d'une mauvaise brasure (**fig. 557, n° 2**). Des traces de lime sont visibles sur la bague. Le revers du jonc est marqué par une rainure au tracé irrégulier, décentrée vers un côté, visible sur presque toute la circonférence. La rainure est antérieure à la jonction des extrémités du jonc puisqu'elle continue sous la patte supérieure. L'existence d'une telle trace a déjà été mentionnée pour une bague du sous-type précédent mais son origine est indéterminée. La régularité de ces rainures contraste avec la dépression de largeur et de profondeur non uniformes perceptible au revers d'une bague en argent (**fig. 549, n° 26 ; fig. 557, n° 3**).

#### **Type A1d : Bague métallique sans chaton, à jonc uni à la section circulaire ou ovale (fig. 550, n° 1 et 2)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 3, à l'annulaire gauche d'un individu inhumé au XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 373, H.S.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 104, possiblement à un doigt d'un corps enseveli à l'Époque moderne.
- Les Fédons, Lambesc : n° 56, à l'auriculaire droit d'une pestiférée, 1590.

#### *Var*

- Bagatelle/Abreuvoir Saint-Michel : n° 6, au doigt d'un squelette, Fin XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s.

Les anneaux sans chaton à jonc uni de section ovale ou circulaire sont des objets particulièrement courants ainsi que l'illustrent les types A1d et A3 de la typologie des anneaux et boucles. Leur forme les rend aptes à de multiples fonctions. Certains ont eu une fonction de bague : c'est le cas d'un exemplaire au jonc de section circulaire conservé à l'auriculaire droit d'une femme inhumée en 1590 aux Fédons à Lambesc et d'un spécimen au jonc de section ovale (**fig. 550, n° 1**) relevé à l'annulaire gauche d'un squelette postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne<sup>5506</sup>. Sur ce même site, un anneau en argent (**fig. 550, n° 2**) récolté hors stratigraphie possède un cadre de section ovoïde. Il est plus que probable au vu des dimensions et de la qualité du matériau qu'il s'agisse d'une bague. Sur le site des Thermes, à Aix-en-Provence, une sépulture a livré une bague de type A1c et une possible bague de type A1d. Il est signalé dans les archives de fouille que l'une d'elles a été découverte « au doigt » d'un individu enterré durant l'Époque moderne mais il n'est pas précisé laquelle. Dans le Var, sur le site de l'Abreuvoir Saint-Michel à Châteaupert une bague a été découverte « au doigt » d'un squelette inhumé entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5507</sup>.

La présence d'« anneaux » à jonc uni de section ovale ou circulaire dans une sépulture doit-elle conduire à interpréter ceux-ci comme des bagues ? Deux anneaux en alliage cuivreux de section ovoïde ont été retrouvés sur le côté gauche (n° 2010-6) ou à l'extérieur du fémur gauche (n° 2010-1) de squelettes d'adultes masculins à l'emplacement du cloître de Saint-Gilles. Toutefois, ces objets n'étaient pas en connexion avec des phalanges. Rien ne prouve formellement qu'il s'agisse de bagues. Leurs dimensions contredisent d'ailleurs cette hypothèse ; ils font en effet 3,3 et 4,3 cm de diamètre. Cependant, il est plausible que de très nombreuses bagues du type A1d échappent à toute identification : en effet, pour établir un

---

<sup>5506</sup> Objet n° 3 de l'inventaire du site : d externe x d interne x l jonc x e jonc = 2,1 x 1,7 x 0,17 x 0,22 cm

<sup>5507</sup> Objet n° 6 du catalogue du site, d x d jonc : 2,05 x 0,12 cm.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

parallèle, une trentaine d'anneaux des types A1d et A3 de la typologie des anneaux et boucles affichant un diamètre interne compris 1,4 et 2,1 cm – tailles des bagues les plus communes actuellement – ont été mis au jour dans des zones funéraires en Provence.

#### **Type A2 : Bague métallique sans chaton, à décor (fig. 550, n° 3 à 18 ; fig. 551, n° 1 à 7)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 695, ossuaire des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 166, sépulture des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; 14 A, 65, 665, remblais des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.
- Église Saint-Mary, Forcalquier : n° 1, ossuaire de fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle.
- Motte, Niozelles : n° 9, occupation, dernier quart X<sup>e</sup> - premier tiers XI<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Inconnu, Arles : n° FAN 92.00.2324, H.S.
- *Castrum* de Montpaon, Fontvieille : n° 2010-196, sol extérieur, première moitié XIV<sup>e</sup> s.

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 73, contexte du XV<sup>e</sup> siècle ; n° 74, remaniement d'Époque moderne.
- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-66, sépulture datée entre le XII<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Le Brusquet, Bras : n° 2, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3766, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 87, couche datée entre fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 398 et 700, couches de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-35, 1995-81, 1995-87, contexte de datation inconnue.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Quartier de la Balance, Avignon : n° 5, H.S.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 27, contexte de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 290, contexte inconnu.

Les bagues de ce type comportent un décor poinçonné, gravé ou en relief qui s'étend la plupart du temps sur l'ensemble du jonc. Les exemplaires à décor exclusivement en relief (**fig. 550, n° 3 à 10**) présentent pour certains un bombement central encadré soit par deux replats étroits (**fig. 550, n° 3**) ou plus larges (**fig. 550, n° 6**), soit par des ressauts (**fig. 550, n° 4**), ou bien affichent une ou plusieurs rainures (**fig. 550, n° 5 et 7**) parfois localisées (**fig. 550, n° 8**). L'interprétation en tant que bague de ce dernier objet (non retrouvé) est incertaine. Dans le canton de Genève en Suisse, dans l'église Saint-Georges d'Hermance, une bague avec un bombement central a été retrouvée à hauteur des mains d'un corps dont la date d'inhumation n'est pas renseignée dans la publication<sup>5508</sup>. Un autre spécimen, ramassé hors stratigraphie lors de travaux au château de Grézian dans les Hautes-Pyrénées, comporte une file d'ocelles de chaque côté du bombement central. De la céramique des XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles l'accompagnait<sup>5509</sup>. Les ocelles sont remplacées par des points sur une empreinte d'un des moules à bagues retrouvé dans un atelier métallurgique du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle au Mont-Saint-Michel, atelier qui fabriquait également des enseignes de pèlerinage et d'autres menus objets en matériau blanc ou en alliage à base de cuivre<sup>5510</sup>. D'autres bagues comportant des incisions sur le bombement central telles que trois artefacts en laiton ou en alliage de cuivre, de zinc et d'étain sont issus de contextes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5511</sup>.

Une autre bague au décor estampé possède une file de petites perles installées dans une rainure (**fig. 550, n° 9**). Le jonc, ouvert, présente deux extrémités caractérisées par un resserrement puis un élargissement final. Il semble que le jonc n'ait jamais été fermé. L'élasticité du matériau permettrait ainsi d'adapter la bague à des tailles de doigts différents. Pour d'autres bagues, cette ouverture peut être le résultat d'une brasure qui a cédé (**fig. 550, n° 4 et 6**) ou d'une fracture (**fig. 550, n° 6**). La technique de fabrication de ces bagues n'est

---

<sup>5508</sup> Bonnet 1973, p. 90.

<sup>5509</sup> Petiteau 2008, p. 229-230.

<sup>5510</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, notice 266 et 267 ; Poster intitulé « L'artisanat du plomb-étain au travers des moules d'objets de pèlerinage au Mont-Saint-Michel aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (France) » présenté par Françoise Labaune à l'occasion du colloque « Medieval copper, bronze and brass », tenu à Dinant et Namur du 15 au 17 mai 2014.

<sup>5511</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1627 à 1629.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pas toujours aisée à mettre en évidence. Quelques-unes d'entre elles pourraient avoir été obtenues par la fonte (ex : **fig. 550, n° 6, 11**), les autres par passage à travers la filière ou travail de la tôle.

Quelques bijoux offrent un décor géométrique ou floral gravé sur une tôle (**fig. 550, n° 12 à 16**) ou issu de la fonte (**fig. 550, n° 17**). Les motifs se décomposent en : trois couples de cercles tangents à des lignes faisant le tour du jonc (**fig. 550, n° 12**), un ornement de cordons tressés (**fig. 550, n° 13**), des suites de « Y » séparés par de petits traits (**fig. 550, n° 14**), treize triangles hachurés par, le plus souvent, quatre ou cinq incisions parallèles obliques (**fig. 550, n° 16**), de petites rosettes séparées par des triangles (**fig. 550, n° 17**). Sur la surface d'une autre bague s'inscrivent des ocelles obtenus au moyen d'un poinçon circulaire creux (**fig. 550, n° 15**). Une bague, connue seulement par son dessin (**fig. 551, n° 6**), présente des modules en amande réunis par des nœuds et semble avoir comporté une ornementation gravée. Un autre objet (**fig. 551, n° 4**), en alliage cuivreux, pour lequel le point de réunion des extrémités de la languette s'observe aisément, présente une surface rongée par l'oxydation mais semble également conserver la trace d'une inscription gravée qui apparaît en réserve.

Des bagues ont un décor obtenu en totalité ou partiellement par la fonte. La première comporte des bordures en relief couvertes de perles avec au centre des losanges remplis d'émail vert (**fig. 550, n° 10**). La seconde comprend trois motifs obliques issus de la fonte revenant alternativement – onze motifs au total (**fig. 550, n° 11**). Le jonc est moins épais à l'endroit d'une très légère interruption de l'arrondi interne accompagnée de deux traits incisés (?) à l'avant. L'empreinte d'un des moules à bagues du Mont-Saint-Michel montre une alternance de lignes obliques vierges et de lignes obliques de points<sup>5512</sup>.

Deux bagues du corpus présentent des bordures gravées de traits obliques encadrant des motifs incisés et/ou poinçonnés : pour l'une (**fig. 550, n° 18**), des « L » gravés (poinçonnés ?) entre des rosettes, pour l'autre (**fig. 551, n° 3**), des signes gravés de nature indéterminée sur un bombement central. Des signes semblables s'observent sur une bague de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle provenant d'une sépulture dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère<sup>5513</sup>. L'objet du corpus est-il une pâle imitation de bagues de qualité supérieure comportant des inscriptions ?

---

<sup>5512</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, notice 266 et 267 ; Poster intitulé « L'artisanat du plomb-étain au travers des moules d'objets de pèlerinage au Mont-Saint-Michel aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (France) » présenté par Françoise Labaune à l'occasion du colloque « Medieval copper, bronze and brass », tenu à Dinant et Namur du 15 au 17 mai 2014.

<sup>5513</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 40 ; Colardelle 2008, p. 287.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Des messages religieux se lisent sur certaines bagues du corpus confectionnées à partir d'une tôle. Un spécimen découvert hors stratigraphie (**fig. 551, n° 1**), apparemment en alliage d'argent et de cuivre, comporte le message S(AINTE) ANNE P(RIEZ) P(OUR) N(OUS). L'inscription, incisée avec maladresse, a pu être faite par le porteur lui-même. Le point de jonction des extrémités de la tôle est parfaitement visible. Deux bagues en argent mises au jour dans des contextes du XV<sup>e</sup> siècle et d'Époque moderne dans la maison des Chevaliers à Pont-Saint-Esprit présentent une inscription gravée. Il se lit sur la première + AVE MARIA (**fig. 551, n° 2**), salutation à la Vierge : doit-on y voir un caractère de dévotion ou un objet apotropaïque ? Une bague à chaton sans serti découverte hors stratigraphie à l'emplacement d'un cimetière à Ovindoli dans la province de L'Aquila en Italie comporte la même inscription mais les lettres sont séparées par de petits carrés<sup>5514</sup>. Une deuxième bague, incomplète, porte le message O(RATIO PRO) S(ANCTA) M(ARIA) M(AGDA)LENA (**fig. 551, n° 5**). Ce bijou comporte une petite tôle découpée et brasée sur le jonc en forme de personnage féminin (**fig. 557, n° 4 et 5**). La même figure, probablement Marie-Madeleine, s'observe sur une bague très similaire, également en argent, à l'inscription plus complète, ORA(TIO) PRO S(ANCTA) M(ARIA) MAGDALENA, découverte à Digne dans un ossuaire des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles (**fig. 551, n° 7**). La jonction des extrémités de la tôle est renforcée par brasure d'une seconde petite tôle au revers. La première de ces deux bagues a été découverte en position résiduelle sur un site avec une forte occupation des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles. La seconde provient d'un ossuaire qui appartient à une phase funéraire datable des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles. Une troisième bague en argent retrouvée dans une sépulture féminine probablement datable de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, d'après une médaille très particulière, dans l'église Saint-Pierre de Montmartre à Paris, présente la même invocation O(RATIO) P(RO) S(ANCTA) M(ARIA) M(AGDALENA). Le fouilleur a lu par erreur S.M. MAGDALENA O.B. et a interprété ce bijou comme une bague de religion appartenant à une moniale, donc marquée du nom de sa propriétaire<sup>5515</sup>. Peut-être ces bagues ont-elles été vendues à Saint-Maximin, sanctuaire où sont conservées des reliques de sainte Marie-Madeleine. Peut-être même étaient-elles mises en contact avec les reliques pour une transmission de son pouvoir miraculeux. Bien que le témoignage de A.-L. Millin soit beaucoup plus tardif, ce voyageur remarque au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de sa visite du sanctuaire de Saint-Maximin qu'il y a « une boîte remplie d'anneaux de verre, que l'on fait toucher à la châsse, et que l'on distribue

---

<sup>5514</sup> Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 5.

<sup>5515</sup> Périn 1982, p. 64.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

à six sous pièce »<sup>5516</sup>. Les bagues avec un message courtois ou religieux gravé à l'extérieur ou à l'intérieur du jonc sont assez courantes parmi les exemplaires orfèvrés<sup>5517</sup>, lesquels ont très certainement inspiré les bagues en alliage cuivreux.

#### **Type B : Bague métallique à chaton, sans serti (fig. 551, n° 8 à 17 ; fig. 552)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 34, sépulture d'une femme de 40/60 ans, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 184 B, sépulture de femme adulte des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 179, sépulture d'adulte en cercueil, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 1, 12, 153 et 162, remblai d'installation de sépulture des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 5 et 674, H.S.
- Motte de Niozelles, Niozelles : n° 10, sol du premier tiers du XI<sup>e</sup> s.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 94, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.
- La Closeraie, Aix-en-Provence : n° 1, sépulture d'adulte des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 107, sépulture, dans la région des mains, Époque moderne.
- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-14, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° SBL 92.00.32, H.S.
- Inconnu, Arles : n° X-16201, origine inconnue.
- Les Fédons, Lambesc : n° 37, à l'annulaire droit d'un squelette, n° 47 à l'annulaire droit d'un homme, n° 62 à l'annulaire gauche d'un squelette, sépultures de pestiférées datées de 1590.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 796, remblai du XI<sup>e</sup> siècle.
- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : n° 4, comblement de puits du XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>5516</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 128.

<sup>5517</sup> Campbell 2009, fig. 73A, 77 à 79, 98, 100, 101, 103, 104, 108 par exemple.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-64, annulaire de la main droite d'un adulte, XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle ; n° 2010-65, remblai postérieur au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Église Saint-Pierre de l'Almanarre, Hyères : n° 1, contexte inconnu.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-266, 96-24, 96-25, contextes inconnus.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 408, à hauteur de la main d'un adulte, XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Rue Banasterie, Avignon : n° 86, contexte de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 293, contexte inconnu.

Ce type rassemble une trentaine de bagues comprenant un chaton porteur ou non d'une décoration, obtenues par travail de la tôle (ex : **fig. 551, n° 12** ; **fig. 557, n° 11**), par la fonte (**fig. 551, n° 17** ; **fig. 552, n° 7, 9, 11 et 13**), par travail de la tôle et par la fonte (**fig. 552, n° 18**), par emboutissage et au moyen de la filière (**fig. 552, n° 14**). Un exemplaire arbore une rainure à l'avert d'origine inconnue (**fig. 557, n° 12**), caractéristique déjà signalée pour d'autres bagues. La jonction des extrémités de la tôle du jonc s'observe sur quelques exemplaires : à l'opposé du chaton (**fig. 551, n° 12**) ou sous le chaton qui est donc une pastille brasée sur celles-ci (**fig. 551, n° 15, fig. 552, n° 8 et 10**).

Des traces de limage sont visibles à l'intérieur du jonc et à l'endroit des épaulements d'une bague (**fig. 552, n° 4**). À l'exception d'un exemplaire en fer (**fig. 551, n° 13**), de deux en argent (**fig. 552, n° 10 et 15**) et d'un en or (**fig. 552, n° 18**), toutes ces bagues sont en alliage cuivreux, éventuellement avec une couverture blanche (**fig. 552, n° 12**) ou de la dorure sur le chaton (**fig. 551, n° 9**). La bibliographie de comparaison ne contient qu'une seule bague en fer, avec un chaton sous la forme d'un élargissement du jonc, en provenance d'un dépotoir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à Montbéliard dans le Doubs<sup>5518</sup>.

Les bagues de type B sont connues depuis l'Antiquité<sup>5519</sup>. Cependant, le brasage d'une tôle décorée sur le jonc pourrait être une évolution plus récente. Pour l'instant, les plus

---

<sup>5518</sup> Fuhrer 2000, p. 118, fig. 95.

<sup>5519</sup> Ex : Raynaud et Manniez 1992, n° 28, 29, 31, fig. 135.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

anciens artefacts sur lesquels cette technique a été reconnue sont d'époque mérovingienne : un jonc aux extrémités aplaties et disjointes a été retrouvé à l'annulaire de la main gauche d'un corps inhumé au VI<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse<sup>5520</sup> et d'autres avec ou sans leur chaton sans serti dans le cimetière d'un village mérovingien à La Fresne-sur-Moivre dans la Marne<sup>5521</sup>, dans des sépultures à Saint-Paul-les-Durance, Saint-Affrique, Sigean et Villarzel-Cabardès<sup>5522</sup>.

Une bague mise au jour dans la sépulture d'une femme adulte inhumée entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle se distingue par son chaton qui prend la forme d'une demi-sphère encadrée originellement de chaque côté de trois traits incisés sur le jonc (**fig. 552, n° 15 ; fig. 557, n° 6**). Les extrémités du jonc ont été réunies sous le chaton et le tout fixé par brasage. Un spécimen analogue en alliage cuivreux pourrait avoir été retrouvé dans un caveau de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle de la Cité épiscopale de Vivier en Ardèche<sup>5523</sup>.

Quelques bagues ne présentent pas ou plus d'ornementation visible sur le chaton (**fig. 551, n° 9 à 11, 14**), et pour une cinquième, il n'en reste que des traces imperceptibles (**fig. 551, n° 12**). Pour deux autres individus, une forte corrosion ne permet pas de percevoir de décor (**fig. 551, n° 8, 13**). Certains exemplaires du type B ont pu appartenir au type C4 dont la tôle de sertissage est brasée de chant sur les extrémités aplaties du jonc.

Parmi les bagues à chaton décoré par gravure, un exemplaire du XI<sup>e</sup> siècle arbore un M dans un cadre (**fig. 551, n° 15**). Il pourrait s'agir de l'abréviation de « Maria » et donc être une invocation à la vierge Marie comme cela a déjà été signalé pour des accessoires de la ceinture (**fig. 82**). Il existe toutefois une possibilité pour que cette lettre soit le monogramme du propriétaire comme cela peut aussi être avancé pour un exemplaire gravé de deux M retrouvé dans un contexte du XV<sup>e</sup> siècle au castello de Montarrenti dans la province de Sienne<sup>5524</sup>. Au New College d'Oxford, un bijou orfèvré des environs de 1400, en forme de M, comprend entre ses jambages la Vierge et l'Ange de l'Annonciation<sup>5525</sup>. Des exemplaires beaucoup plus tardifs sont gravés du monogramme MA(RIA)<sup>5526</sup> ou de la formule A(VE) M(ARIA) sur le chaton<sup>5527</sup>.

---

<sup>5520</sup> Molet 1988, p. 133.

<sup>5521</sup> Lusse *et al.* 1997, p. 85.

<sup>5522</sup> Stutz 2003, pl. 76, n° 1112 à 1125.

<sup>5523</sup> Esquieu 1988, p. 71.

<sup>5524</sup> Cantini 2003, p. 177, n° 25.

<sup>5525</sup> Campbell 2009, p. 43, fig. 40.

<sup>5526</sup> **France, Corrèze** : une bague en alliage de cuivre et d'argent, remblai en zone funéraire, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle (Lintz 1988, p. 66, ph. 12) ; **Isère** : une bague en alliage cuivreux, émaillée, avec

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Sur un exemplaire au chaton octogonal probablement du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 551, n° 17**), il est gravé dans un cadre lui-même octogonal une croix fourchée, l'un des bras présentant trois pointes. Une croix fourchée à bras à trois pointes avec une pointe à la jonction des bras est estampée sur le chaton losangique d'une seconde bague ramassée dans un remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles de la cathédrale de Digne (**fig. 551, n° 16**). Dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère, une croix fourchée à bras à deux pointes est gravée sur le chaton d'une bague provenant d'une sépulture de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>5528</sup>. Elle présente le même chaton losangique relié au jonc par des étranglements que les bagues n° 1 et 179 de Digne (**fig. 551, n° 14 et 16**). Une autre bague découverte anciennement sur le site de la cathédrale Sainte-Marie à Nice possède le même chaton<sup>5529</sup>. Une croix fourchée à bras à trois pointes apparaît en relief positif dans un cadre circulaire de même que sur une bague à la datation non renseignée découverte dans l'église Sant'Andrea Apostolo à Villa d'Adda dans la province de Bergame en Italie<sup>5530</sup>. Aucun parallèle ne semble devoir être fait avec la croix de Malte.

Les quatre bagues suivantes ont un chaton comportant un motif floral : une fleur de lys (**fig. 552, n° 13**), une fleur à six pétales avec de part et d'autre du chaton des incisions sur les épaules (**fig. 552, n° 11**), une fleur à cinq pétales parsemés d'incisions (**fig. 552, n° 12**), une applique florale emboutie dont le revers est recouvert de brasure pour sa fixation sur le jonc (**fig. 552, n° 14**). Ce dernier objet peut être rapproché d'une bague au chaton en alliage cuivreux monté sur un jonc en fer et représentant une fleur à six pétales. Elle fut découverte à l'annulaire de la main droite d'un adulte. Le défunt fut probablement inhumé au bas Moyen Âge, à La Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes<sup>5531</sup>. Une tôle en forme de trèfle ou de fleur à trois pétales incisée d'une lune surmontée d'une étoile est brasée sur le jonc d'une bague faisant partie du trésor de Colmar dans le Haut-Rhin, déposé par des juifs en 1349. Cet objet en or est attribué au XIII<sup>e</sup> siècle ou à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5532</sup>.

Huit bagues portent les lettres IHS sur le chaton. Elles correspondent initialement au trigramme grec IHΣ du nom de Jésus en grec ancien. Une translittération imparfaite en latin

---

éléments de décoration en argent et en or, sépulture, XVIII<sup>e</sup> siècle, église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 30, p. 428, 429-430 ; Colardelle 2008, p. 346).

<sup>5527</sup> Bague en alliage cuivreux issue du comblement d'une sépulture du XIX<sup>e</sup> siècle du cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire (Poirot *et al.* 1992, p. 146-147).

<sup>5528</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 31 ; Colardelle 2008, p. 251.

<sup>5529</sup> Thuaudet 2013, p. 276, fig. 5, n° 12.

<sup>5530</sup> Ghiroldi 2007.

<sup>5531</sup> Bonnefoi 1969, p. 29.

<sup>5532</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 63, n° 17.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

aboutit durant l'Antiquité tardive au monogramme IHS qui fut interprété de façons diverses : IESUS, HOMO, SALVATOR ou bien IESUM HABEMUS SOCIUM ou encore IESUS, HOMINUM SALVATOR. Le monogramme IHS fut repris au XV<sup>e</sup> siècle par les franciscains et notamment par saint Bernardin de Sienne qui l'utilisait souvent dans ses prédications puis par les Jésuites et saint Ignace de Loyola<sup>5533</sup>. Sur les bagues du corpus, ces lettres sont estampées en relief positif (**fig. 552, n° 1 à 3, 5 et 6**) ou gravées sur le chaton (**fig. 552, n° 4 et 7**), éventuellement encadrées de points (**fig. 552, n° 3**) ou dans un cercle (**fig. 552, n° 4 et 7**). Un trait peut souligner ces lettres et le H peut être traversé d'une croix (**fig. 552, n° 4**) ou d'une croix fourchée à deux dents dont le long bras inférieur se termine par une pointe de lance (**fig. 552, n° 6**). Les épaulures de la bague peuvent être rehaussées (**fig. 552, n° 4 et 7**), estampées par ce qui pourrait être des lettres (**fig. 552, n° 5**) ou gravées de traits (**fig. 552, n° 6**). Deux exemplaires analogues ont été découverts dans le cimetière de pestiférés des Fédons à Martigues (**fig. 552, n° 7**). Une bague avec les initiales I.H.S. estampées, hors stratigraphie, est attestée pour l'église Saint-Laurent de Grenoble<sup>5534</sup>. Une autre, obtenue par la fonte, avec les lettres gravées dans un cartouche octogonal incisé, provient d'un niveau du XV<sup>e</sup> siècle du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin<sup>5535</sup>. Sur le site d'un monastère de Récollets à Québec au Canada, un spécimen presque identique à l'artefact de Digne (**fig. 552, n° 4**), et interprété comme la possession d'un Jésuite, a été mis au jour dans un niveau daté entre 1682 et 1720<sup>5536</sup>. Un deuxième objet similaire provient d'une tombe des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles découverte place de l'église à La Cavalerie dans l'Aveyron<sup>5537</sup>. À Rivière-sur-Tarn dans l'Aveyron, une bague du XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle provenant du cimetière de Saint-Segond-de-Boyne est estampée du trigramme sommé d'un oméga et au-dessus de trois petites feuilles<sup>5538</sup>. Enfin, deux bagues obtenues par la fonte et aux lettres gravées, sans contexte stratigraphique connu, sont répertoriées dans le catalogue de la collection Franks<sup>5539</sup> et dans le Salisbury et South Wiltshire museum medieval catalogue<sup>5540</sup>. Les données rassemblées conduisent à restreindre la datation des bagues portant cette inscription aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>5533</sup> Barou *et al.* 1998, p. 295-298.

<sup>5534</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 34.

<sup>5535</sup> Rieb et Salch 1973, p. 242.

<sup>5536</sup> Moos (dir.) 1988, p. 232.

<sup>5537</sup> Poujol et Poujol 1999, p. 134.

<sup>5538</sup> Parures 1990, p. 126, n° 219.

<sup>5539</sup> Dalton 1912 n° 491, 514, 706, etc.

<sup>5540</sup> Cherry 1991, n° 25.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le motif du cœur, peut-être un gage de l'amour qui unit deux amants, apparaît sur trois bagues du corpus datables de l'Époque moderne. Pour deux d'entre elles, il prend la forme d'une plaquette brasée sur le jonc et jouant le rôle de chaton (**fig. 552, n° 8 et 10**). Pour la dernière bague, le cœur est estampé en relief positif avec de part et d'autre du chaton, trois traits gravés à l'endroit des épaules (**fig. 552, n° 9**). Une bague datée stylistiquement des environs de 1250, conservée au Victoria and Albert Museum, comporte un cœur en tôle inséré dans une bague en or<sup>5541</sup>. Dans l'Aveyron, à Comprégnac et à Rivière-sur-Tarn, un remblai du XVII<sup>e</sup> siècle contenant des ossements humains dans l'église Saint-Christophe-de-Peyre et un contexte des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles du cimetière de Saint-Segond-de-Boyne, ont fourni chacun une bague en alliage cuivreux sur lequel apparaît en relief un cœur traversé par deux flèches<sup>5542</sup>. Dans la bibliographie, le motif du cœur apparaît également entouré par deux mains, comme un « don du cœur »<sup>5543</sup>, mais aussi dans le cadre d'un rébus sur le chaton de certaines bagues : un L est suivi d'un cœur, ce qui signifie « mon cœur à elle »<sup>5544</sup>. Une pierre en forme de cœur pouvait aussi remplacer le cœur gravé ou estampé : elle orne de fait une bague en or avec un rubis, datée stylistiquement du XIV<sup>e</sup> siècle, appartenant à la collection Sandra Hindman<sup>5545</sup>.

Le geste des mains jointes, pouvant illustrer le geste des fiancés lors de la cérémonie de mariage ou celui d'un accord contractuel, est un signe de fidélité, connu depuis l'Antiquité. Il se retrouve donc parfois sur des bagues. Le maître Gillibert Hortie, bachelier en droit et écuyer d'Apt, au moment de sa mort en 1308, en possédait une dénommée *bague de foy*<sup>5546</sup>. Dans le corpus, se trouvent deux bagues du même type et les mains jointes ont été gravées avec plus ou moins de talent. Sur l'une, les extrémités des manches sont retranscrites par des traits gravés (**fig. 552, n° 16**) sur l'autre, par une sorte de bandeau (**fig. 552, n° 17**). Sur une troisième bague en or du corpus (**fig. 552, n° 18**), une applique figurant ces deux mains a été brasée sur le jonc. Dans la continuité des deux manches plissées, trois traits ont été gravés sur l'anneau. Ce détail de mode ne paraît pas être antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle et ne contredit donc pas la datation stratigraphique d'un remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>5541</sup> Campbell 2009, p. 91, fig. 98B.

<sup>5542</sup> Parures 1990, p. 126, n° 218 ; Pujol 2001, p. 143.

<sup>5543</sup> Aujourd'hui 1981, p. 89, n° 392.

<sup>5544</sup> Deux bagues de ce type proviennent de contextes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles du cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire (Poirot *et al.* 1992, p. 146). Une troisième appartient à un contexte daté entre 1700 et 1900 du site du jardin du Carmel à La Rochelle en Charente-Maritime (Berthon (dir.) 2013, p. 95, n° 198).

<sup>5545</sup> Hindman 2007, p. 146-147, 227-228.

<sup>5546</sup> Godefroy 2003, p. 57.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les bagues au thème des mains jointes, en argent ou en alliage à base de cuivre, sont relativement répandues au bas Moyen Âge. La plupart ont été retrouvées dans des sépultures ou dans des remblais en zone funéraire<sup>5547</sup>. Dans une sépulture de femme du XVI<sup>e</sup> siècle de l'église de Saint-Georges-de-Luzençon dans l'Aveyron, sépulture ayant également fourni un riche collier de perles, deux bagues avec le motif des mains jointes ont été découvertes, l'une en argent, l'autre en alliage cuivreux, toutes deux portées à l'annulaire de la main gauche<sup>5548</sup>. Un exemplaire en argent conservé au Victoria and Albert Museum, daté stylistiquement de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, comporte l'inscription IESVS gravée sur l'anneau<sup>5549</sup>. Les mains peuvent accueillir d'autres signes : dans l'église Saint-Laurent de Grenoble, il a été relevé à la main gauche d'un corps, inhumé entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle (?) et le XVI<sup>e</sup> siècle, une bague en argent avec les deux mains encadrées par un cœur et une fleur<sup>5550</sup>. Sur le même site, deux bagues en argent semblables, d'individus décédés au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5551</sup>, ont été retrouvées portées à la main gauche – l'emplacement de l'une à l'annulaire est précisé. Les données actuelles permettent d'établir que les bagues à mains jointes semblent référencées entre la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **Type C : Bague métallique à chaton à serti (fig. 553 à 556)**

Les bagues étudiées sous le type C du corpus comportent un serti clos ou à griffes. Elles ont été classées selon le mode d'assemblage du chaton avec le jonc. Celles obtenues par

---

<sup>5547</sup> **France, Collection Hindman** : Bague en or, avec à l'opposé quatre chatons à pierres précieuses (Hindman *et al.* 2007, p. 136-138, p. 226 ; **Ardèche** : une bague en argent, remblai entre des tombes des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, Cité épiscopale, Viviers (Esquieu 1988, p. 75) ; **Aveyron** : un spécimen en argent, sépulture des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, Stade des coopérateurs, Millau (Parures 1990, p. 125, n° 217) ; **Corrèze** : un artefact en alliage de cuivre et d'argent, remblai en zone funéraire des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, église Saint-Sernin, Brive (Lintz 1988, p. 66) ; **Indre-et-Loire** : objet en alliage cuivreux, H.S., château, Tours (Motteau (dir.) 1991, n° 153) ; **Isère** : trois objets en alliage cuivreux, remblais d'installation de sépultures, XVII<sup>e</sup> siècle et Époque moderne, Église Saint-Laurent, Grenoble (Colardelle 1999, t. 2, p. 1, 19, 34, 414). **Italie, L'Aquila** : une bague en alliage cuivreux, remblai entre des tombes, possiblement XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle, Villa romaine, Ovindoli (Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 6, n° 6). **Royaume-Uni, Collection Franks** : plusieurs bagues en or (Dalton 1912, n°1007, 1022, 1043, 1051, etc.). **Wiltshire** : un objet en argent, trésor monétaire enfoui vers 1180, Lark Hill, Durrington (Cherry 1981a, p. 114, n° 114) ; un exemplaire en argent, trésor monétaire, première moitié XVI<sup>e</sup> siècle, Winterslow (Cherry 2012, n° 30). **Croatie, comitat de Split-Dalmatie** : une bague en argent de 1,96 gr., sépulture, cimetière du second Moyen Âge et d'Époque moderne de Saint-Saviour, Vrh Rika (Petřinec 1996, p. 42).

<sup>5548</sup> Parures 1990, p. 125, n° 215 et 216.

<sup>5549</sup> Campbell 2009, p. 95, fig. 108.

<sup>5550</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 35, 403 ; colardelle 2008, p. 326.

<sup>5551</sup> Colardelle 2008, p. 334.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la fonte ont été répertoriées dans le sous-type C1 et celles dont le jonc est brasé latéralement au chaton dans le sous-type C2. Quelques bagues ont été rassemblées dans le sous-type C3 car leur chaton à serti est à la fois brasé au jonc et à une languette inférieure. Les exemplaires dont le chaton à serti est brasé sur le dessus du jonc appartiennent au sous-type C4 et ceux dont les extrémités du jonc traversent le chaton au sous-type C5. Deux bagues appartenant au type C, en très mauvais état, n'ont pu être classées dans un de ces sous-types : une bague particulièrement rongée par l'oxydation (Rue Banasterie, n° 540) et un fragment d'épaulement de bague portant des incisions (Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, n° 94-267 C).

Les bagues métalliques à chaton et à serti – elles comportent toutes alors un serti clos<sup>5552</sup> – sont connues depuis l'Antiquité romaine<sup>5553</sup> même si elles ne sont pas particulièrement courantes à cette époque. Elles ne le sont pas plus d'ailleurs durant le haut Moyen Âge<sup>5554</sup>. Les techniques de fabrication des bagues sont rarement renseignées dans la bibliographie et il est difficile de développer plus avant les réflexions menées sur le sujet dans la présente typologie<sup>5555</sup>. De nombreuses bagues de la bibliographie possèdent un chaton dont la forme est particulièrement simple et, en matière de comparaisons, elles apportent peu d'informations utiles ; elles ont donc été omises de la discussion qui suit.

#### **Type C1 : Bague métallique à chaton à serti, obtenue par la fonte (fig. 553 et 554, n° 1 à 2)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 697, ossuaires des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 83, femme adulte de plus de 40 ans en cercueil des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 111, adulte en cercueil des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 19, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 673, 1199, H.S.

---

<sup>5552</sup> Se reporter par exemple à Loizel et Coquelle 1977, p. 41, fig. 48 et 49 ; à Fauduet 1987, n° 490-491 ; à Fixot (dir.) 1990, p. 63-64, fig. 25 ; à Feugère *et al.* 1992, n° 107 à 110 ; à Bertrand 2003, p. 42 et 45, n° 34.

<sup>5553</sup> Ex : Raynaud et Manniez 1992, n° 34.

<sup>5554</sup> Se reporter par exemple à Stutz 2003, pl. 76-78.

<sup>5555</sup> Les techniques de fabrication des bagues orfèvrées ne sont pas plus observées : le montage du chaton à serti sur le jonc n'est ainsi renseigné pour aucun des exemplaires des trésors d'Erfurt et de Colmar (Descatoire (dir.) 2007, p. 63-66).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 3, couche de dépotoir d'Époque moderne ; n° 106, niveau d'époque contemporaine
- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 2, 4, 40, couche d'ossements dans un caveau du XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.
- Vieille Major, Marseille : n° 45, couche funéraire d'un caveau daté entre 1694 et 1776.

#### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 1850, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 94-257, 94-264, 96-23, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 475, contexte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. ; n° 479, décapage pelle mécanique, N.D.S.
- Petit Palais, jardons ouest, Avignon : n° 804, terres de jardin du XV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 294, contexte inconnu.

Vingt bagues ont été confectionnées par fonte avec un alliage à base de cuivre (**ex : fig. 553, n° 11 ; fig. 557, n° 7**), ou un alliage blanc (**fig. 553, n° 6**). Pour quelques exemplaires, il subsiste un doute car les objets référencés n'ont pu être retrouvés (**fig. 553, n° 5 et 16**). Des traces de limage s'observent parfois au revers du jonc, une zone que l'artisan ne polit pas toujours avec soin semble-t-il ! Une valve de moule en calcaire argileux mitritique<sup>5556</sup> provenant du site de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne (**fig. 563**) porte l'empreinte, profonde, de deux bagues à chaton au jonc de section ovale. Un trou au centre de chaque empreinte atteste de l'utilisation d'un compas ou d'un tour pour la gravure du jonc. Le moule était constitué de trois pièces, deux gravées de l'empreinte du jonc ainsi que de celle de la base du chaton, la troisième creusée de la partie supérieure du chaton. Un moule de ce type, du bas Moyen Âge, a été retrouvé à Magdebourg dans le land de Saxe-

---

<sup>5556</sup> Des parcelles de calcaire prélevées au revers de plusieurs moules provençaux ont été transmises, par l'entremise du géologue Claude Bacchiana, à Raphaël Bourillot (Institut EGID-Bordeaux 3, Université Michel de Montaigne) qui en a aimablement fait l'identification.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Anhalt en Allemagne<sup>5557</sup>. Le fragment de moule dignois conserve deux des tenons, probablement en plomb, qui permettaient l'ajustage des différentes parties. Deux trous sur l'un des côtés recevaient les tenons de la pièce gravée du chaton.

Le chaton des bagues du corpus retient encore parfois de l'émail blanc (**fig. 553, n° 12 et 14**) ou noir (**fig. 553, n° 9**), un fragment de verre bleu outremer (**fig. 553, n° 8**), rose carmin (**fig. 553, n° 6**), une pyramide de verre rouge foncé (**fig. 553, n° 5**), un morceau de verre de couleur indéterminée (**fig. 553, n° 10**) ou bien encore du verre transparent (**fig. 553, n° 4**) qui peut être obtenu par moulage (**fig. 553, n° 7**). Pour ce dernier exemple, la cupule de verre prend la forme de deux demi-sphères superposées, celle du dessus étant de très petite dimension. Un grènetis encercle la base de chacune d'elles. Douze facettes de deux tailles différentes fractionnent la surface de la demi-sphère. Un point en relief positif est positionné dans la partie supérieure de chaque petite facette. La cupule de verre est sertie dans une monture avec un degré. Cet escalier se retrouve sur deux bagues, la première comportant sur les épaules trois cannelures obtenues par la fonte (**fig. 553, n° 4**), la deuxième possédant un chaton excavé de quatre pétales, dont deux encore remplis d'émail blanc, autour d'un creux symbolisant le pistil (**fig. 553, n° 12**). Pour un individu dignois, retrouvé hors stratigraphie, de l'émail blanc est encore perceptible dans certaines des petites dépressions quadrangulaires latérales du chaton (**fig. 553, n° 13**). Sur une autre bague du même site, également sans contexte archéologique, la dépression ovale de chaque facette du chaton n'a pas comporté ou ne comporte plus d'émail (**fig. 553, n° 14**). Les deux cupules accolées d'une bague de Rougiers devaient réceptionner deux émaux ou deux pièces de verre différentes (**fig. 553, n° 18**). Le Musée des Beaux-arts de Carcassonne conserve une bague en alliage cuivreux au chaton quadrangulaire orné latéralement de trois à quatre dépressions vaguement quadrangulaires selon les côtés et retenant un fragment de verre ou de pierre verte<sup>5558</sup>. Les épaules du jonc sont gravées de croix de Saint-André émaillées de blanc. Une bague analogue mais avec seulement trois cupules ovales par côté et sans émail sur le jonc est issue d'une inhumation des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles du cimetière du Saint-Sépulcre de Parthenay dans les Deux-Sèvres<sup>5559</sup>. Les dépressions quadrangulaires sont au nombre de trois sur une bague avec un verre bleu serti provenant d'une sépulture des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles de la collégiale de Saint-Mexme de Chinon en Indre-et-Loire<sup>5560</sup>, au nombre de quatre pour un exemplaire mis

---

<sup>5557</sup> Berger 2002, p. 37, fig. 6-10.

<sup>5558</sup> Sarret 1983, p. 118, n° 3.

<sup>5559</sup> Fourteau Bardaji 1989, p. 38.

<sup>5560</sup> Husi *et al.* 1990, p. 157.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

au jour dans un ossuaire constitué entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle à Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria en Italie<sup>5561</sup>. Les deux bagues de Digne semblent donc pouvoir être datées des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

La morphologie de deux bagues d'ossuaires des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles du site de l'église Saint-Honorat (**fig. 553, n° 3 et 5**) les rapproche sans les intégrer toutefois à un groupe de bague appelé « bagues étrier » par les archéologues anglais. Obtenues par la fonte, en étain, en alliage cuivreux, en or, elles comportent un chaton tronconique et sont connues dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et au moins jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle<sup>5562</sup>. Les exemplaires les plus récents ont un chaton beaucoup moins haut. Ce modèle simple a été retrouvé sur le corps d'un soldat décédé à Stari Bar à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lors de la guerre entre les monténégrins et les armées turques<sup>5563</sup>.

L'ornementation des épaules n'est pas fréquente dans les bagues du corpus : elle s'observe sous la forme d'une petite protubérance obtenue par la fonte sur une bague arlésienne (**fig. 553, n° 5**).

Quatre bagues comportent de petits chatons de part et d'autre d'un chaton de bien plus grande dimension (**fig. 553, n° 16 et 17 ; fig. 554, n° 1 et 2**). Ils peuvent être agrémentés de plusieurs matériaux de différentes couleurs. À l'exception des chatons latéraux d'un individu, remplis d'un émail qui pourrait être bleu (**fig. 554, n° 2**), tous ont perdu leur contenant. Un spécimen, découvert rue Carreterie à Avignon, se distingue des trois autres par sa morphologie (**fig. 553, n° 16**). Cependant, l'objet, non retrouvé, n'est connu que par un dessin : le matériau des sertis n'est donc pas renseigné et la technique de fabrication proposée

---

<sup>5561</sup> Lebole di Gangi 1993, p. 472.

<sup>5562</sup> **France, collection Hindman** : exemplaire en or, Hindman *et al.* 2007, p. 102-106, 222 ; **Cher** : une bague en alliage cuivreux, dépotoir sur une berge, fin XII<sup>e</sup> - première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ZAC *Avaricum*, Bourges (Mathis et Rajade 2013, p. 139, n° 2548). **Allemagne, Brême** : un artefact en or, sépulture de l'évêque Otton II, mort en 1406, Cathédrale Saint-Petri-Dom (Brandt 1976, fig. 15, n° 7). **Espagne, province de Barcelone** : un exemplaire en alliage à base de cuivre, XIII<sup>e</sup> - première moitié XV<sup>e</sup> s., Castell del Far, Llinars del Vallès (Bolos *et al.* 1981, p. 121, n° 21 ; Monreal et Barrachina 1983, p. 261, fig. 120). **Royaume-Uni, Essex** : un spécimen en or, H.S., datation stylistique XIII<sup>e</sup> siècle, Hatfield Forest (Cherry 1981a, n° 125) ; **Kent** : un objet en or avec un saphir, H.S., datation stylistique vers 1200, Wittersham (Dalton 1912, n° 1782 ; Cherry 1981, p. 62, n° 119) ; **Londres** : deux objets respectivement en étain (analyse AML) et d'un contexte du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, en bronze (analyse AML) et ramassée hors stratigraphie, Londres (Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 326, n° 1608 et 1609) ; **Norfolk** : une bague en alliage cuivreux, seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Baker Lane, King's Lynn (Geddes et Carter 1977, p. 287, fig. 130, n° 2) ; **Wiltshire** : trois bagues, deux en or et une en alliage cuivreux, découvertes lors de fouilles anciennes sont datées stylistiquement des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, Salisbury (Cherry 1991, n° 1, 2 et 4).

<sup>5563</sup> Ferri 2008b, p. 70, fig. 2.6.10, n° 3064/1.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

reste hypothétique. Les bagues à chaton multiples ne sont pas très courantes et les quelques exemplaires connus dans la bibliographie sont assez différents des spécimens du corpus.

Une bague découverte hors stratigraphie à Digne se distingue par d'assez larges cupules décoratives tout autour de l'emplacement d'un chaton profond (**fig. 553, n° 15**). Les cupules sont terminées à l'endroit de la serte par des pointes relevées qui devaient jouer le rôle de griffes et participer au sertissage. Ceci est clairement visible sur une bague en or émaillé de blanc avec un saphir de la collection Sandra Hindman, datée stylistiquement du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5564</sup>, et sur une bague datée des années 1350 - 1370 conservée au Victoria and Albert Museum. Anciennement émaillée et gravée du nom de son propriétaire, l'archevêque de Cantorbéry William Wytlesey, mort en 1374, elle retient un saphir percé<sup>5565</sup>. Une troisième bague en or avec un grenat, datée stylistiquement du XV<sup>e</sup> siècle, appartient encore à la collection Sandra Hindman<sup>5566</sup>. Un exemplaire en or avec un cristal serti attribué au XVI<sup>e</sup> siècle appartenait à la collection Franks<sup>5567</sup>. En Corse du Sud, sur le site du village médiéval de l'Ortolo, une bague en or semblable à l'artefact de Digne provient d'un contexte du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5568</sup>. Enfin, un spécimen en alliage cuivreux d'un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle a été mis au jour au château de Boves en Picardie<sup>5569</sup>. Quelques peintures du milieu et de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle figurent ces bagues dont une œuvre célèbre de Petrus Christus présentant un orfèvre dans son échoppe (Bruges, 1449) et un portrait d'orfèvre par Gérard David (Bruges, vers 1495 - 1500)<sup>5570</sup>. Les données disponibles permettent de proposer actuellement une datation typologique s'étendant de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle.

L'absence visible de serte, c'est-à-dire de rabat de la partie supérieure du chaton, pour beaucoup de bagues (**fig. 553, n° 2, 3, 12, 13**), pourrait amener le doute sur le fait qu'un morceau de verre ou de pierre ait pu y être retenu, puisque rien ne permet de le garder en place. Un décor en émail, matière qui adhère relativement bien au métal, paraîtrait dès lors plus probable. Les bagues du corpus de type C présentent une serte pour tous les exemplaires accueillant une pierre ou du verre. Cependant, l'inverse ne se vérifie pas : une serte s'observe

---

<sup>5564</sup> Hindman *et al.* 2007, p. 142-143, 226-227.

<sup>5565</sup> Cherry 1981a, p. 71 ; Durand 1992, fig. 13 ; Hindman *et al.* 2007, p. 25 ; Campbell 2009, p. 46, fig. 44.

<sup>5566</sup> Hindman *et al.* 2007, p. 178-182, 231-232.

<sup>5567</sup> Dalton 1912, n° 1901.

<sup>5568</sup> Comiti 1996, p. 51.

<sup>5569</sup> Legros 2012b, p. 105, n° 61.

<sup>5570</sup> Hindman *et al.* 2007, p. 178-182.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

ainsi pour une bague de type C2 pourvue d'un chaton contenant de l'émail blanc (**fig. 554, n° 9**). La serte d'un exemplaire dignois, décorée d'une incision en arc de cercle sur ses huit facettes (**fig. 553, n° 11**), a donc pu retenir de l'émail. La présence d'une pierre ou d'un verre paraît avérée pour un individu aixois en bon état (**fig. 553, n° 1**) dont la serte est écrasée sur le fond d'un chaton, perforé. Ce trou est destiné à laisser passer la lumière, pour un rendu plus éclatant de la pierre ou du verre.

#### **Type C2 : Bague métallique à chaton à serti, au jonc brasé latéralement au serti (fig. 554, n° 3 à 18)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 226 A et B, sépulture épiscopale du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 662, ossuaire des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 333, main droite d'un corps inhumé aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles ; n° 11, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles
- Église Saint-Mary, Forcalquier : n° 2005-1, sépulture antérieure au XV<sup>e</sup> siècle

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 62, remblai des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.
- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 3, 5, 6, couches d'ossements dans un caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.
- Site Inconnu, Arles : FAN 92.00.2319, contexte inconnu.
- Place Villeneuve-Bargemon, Marseille : n° 5, comblement de puits des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles

##### *Var*

- Cathédrale, Fréjus : n° 1, sépulture de l'évêque Louis de Bouilhac mort en 1405.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : 94-231 C, sépulture de datation inconnue.

##### *Vaucluse*

- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-217, contexte de datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 634, couche de datation inconnue.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les bagues du type C2 comportent un chaton en tôle, ou plus rarement obtenu par la fonte (**fig. 554, n° 10**). Sur les côtés de celui-ci viennent se braser les extrémités du jonc. Ce mode de fabrication a été mis en évidence pour deux bagues en or brêmes, issues de sépultures d'évêques, datées vers 1200 et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5571</sup>, pour trois bagues en or londoniennes mises au jour dans des contextes datés du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5572</sup> et des bagues niçoises<sup>5573</sup>. La plupart des exemplaires du corpus sont en alliage cuivreux, mais huit spécimens sont en or (**fig. 554, n° 5, 12 à 18**). Les chatons contiennent des pierres précieuses comme le saphir (**fig. 554, n° 5**), le rubis (**fig. 554, n° 15**), l'émeraude (**fig. 554, n° 16, 17**), l'améthyste (**fig. 554, n° 13**), la citrine (**fig. 554, n° 12**), mais aussi de la perle naturelle (**fig. 554, n° 18**), de l'émail blanc (**fig. 554, n° 9**), du verre noir (**fig. 554, n° 14**) ou bleu clair (**fig. 554, n° 7**), du verre transparent coloré avec une pâte (**fig. 554, n° 11**). Le chaton de cette bague morcelée retenait en effet deux fragments de verre entre lesquels était disposée une pâte ou une peinture rouge, dont il ne subsiste que des traces. Cette peinture ou pâte donnait la couleur. Le morceau de verre le plus grand, à la surface supérieure bombée polie, était situé au-dessus. Le terme de doublet rencontré dans les textes peut être attribué à cet assemblage.

Deux bagues en or, comportant pour la première une émeraude (**fig. 554, n° 16**) et pour l'autre un rubis (**fig. 554, n° 15**), proviennent d'un niveau du XIV<sup>e</sup> siècle du caveau épiscopal dans la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne. La taille des pierres est réussie mais le rubis laisse voir quelques « imperfections ». En effet, il apparaît dans la transparence une anomalie rectiligne assez large remplie d'or (**fig. 559, n° 2**) similaire à celle qui est visible à l'endroit de la perforation des perles en cristal de roche lorsqu'elles sont vues dans leur longueur. Sur le tracé de cette anomalie, un trou rempli d'or se détache. Les comptes de la chambre apostolique fournissent des exemples de pierres serties sur des bagues réutilisées pour d'autres usages. Le réemploi était certainement plus fréquent que ne le laissent transparaître les sources textuelles ou les pièces d'orfèvrerie conservées. Dans le cas présent, le lapidaire ne pouvait enlever les traces d'un usage antérieur sans réduire les dimensions de la pierre de manière très importante. Les marques ont donc été dissimulées autant que possible. En 1987, la fouille de la sépulture de l'évêque de Fréjus Louis de Boulhac mort en 1405 et inhumé dans la cathédrale de Fréjus a fourni une bague en or avec une améthyste de

---

<sup>5571</sup> Brandt 1976, fig. 22, n° 2 et fig. 23, n° 1.

<sup>5572</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, n° 1610 à 1612, datées respectivement des deux derniers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et pour les deux suivantes de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>5573</sup> Thuaudet 2013, fig. 5, n° 15, 17, 18, 21, 22. La liaison du jonc avec le chaton avait été mal interprétée pour ces bagues : le jonc ne passe pas au travers du chaton mais il est brasé latéralement à celui-ci.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

qualité médiocre d'après R. Boyer et M. Gauthier<sup>5574</sup> (**fig. 544, n° 13**). Les deux sépultures provençales contenaient également des restes de tissu et une crosse. Elle est en ivoire à Digne<sup>5575</sup>, en bois recouvert de cuivre doré et émaillé et caractéristique des productions limousines du XIII<sup>e</sup> siècle à Fréjus<sup>5576</sup>.

Les modes de fabrication du chaton sont diversifiés. Le chaton peut être constitué d'une seule tôle de métal dont la bordure supérieure est découpée de griffes (**fig. 554, n° 13 et 15**) ou repliée pour retenir la pierre (**fig. 559, n° 1A**), le morceau de verre poli ou l'émail (**fig. 554, n° 4, 6 à 8, 12, 14, 16, 17**). La monture peut également être confectionnée par l'assemblage de deux tôles, l'une étant brasée de chant sur l'autre (**fig. 554, n° 9**). Les extrémités du jonc sont brasées à la tôle inférieure qui sert de réceptacle à la pierre, au verre ou à l'émail, et la tôle supérieure joue le rôle de serte. Une troisième tôle constitue parfois le fond du chaton (**fig. 554, n° 3**). Il est probable que l'exemplaire n° 333 de Digne, conservé à l'état de fragments (**fig. 554, n° 11**), ait eu un chaton de ce type. Le mode de fabrication du chaton des bagues en or n'est pas toujours facile à déterminer. Si le travail est de très bonne qualité, et la soudure faite à l'or, la jonction des différentes parties de la bague n'est pas forcément visible. Quatre dépressions rectilignes perpendiculaires à l'axe du jonc s'observent dans le cas d'une bague marseillaise, au revers du chaton, mais leur origine reste inconnue (**fig. 559, n° 1C**). Parfois, une ou plusieurs dépressions décoratives marquent la distinction entre la partie du chaton dans laquelle est assise la pierre et celle qui recouvre la pierre pour la retenir (**fig. 554, n° 12 et 17 ; fig. 559, n° 1B**).

Une autre bague du type C2 possède un chaton hexagonal composé de trois tôles brasées (**fig. 554, n° 5 ; fig. 558, n° 11**). À la tôle inférieure sont brasées les extrémités du jonc. L'une d'elles dépasse légèrement de la bordure, dentelée à l'aide d'un ciseau, de la tôle inférieure. De fortes stries parallèles de limage s'observent en plusieurs endroits de cette tôle, peut-être pour éliminer un surplus de brasure. Le centre de la tôle inférieure, sans doute perforé accidentellement, a été réparé depuis l'intérieur du chaton par la brasure d'une tôle. La brasure utilisée contenait du cuivre d'après les traces d'oxydation orangées et vertes décelables. Une seconde tôle a été placée de chant pour entourer la pierre hexagonale. De la brasure a débordé par endroits. Le bord de la tôle a été replié pour retenir la pierre d'un profond bleu outremer. Il est très probable que cette pierre ait été disposée sur une troisième tôle pour qu'elle ne tombe pas au fond du chaton.

---

<sup>5574</sup> Boyer et Gauthier 1992, p. 281.

<sup>5575</sup> Étude en cours par M. A. Chazottes, doctorante au LA3M.

<sup>5576</sup> Boyer et Gauthier 1992, p. 283-286.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une dernière bague possède un chaton obtenu par la fonte (**fig. 554, n° 10**). Il a été creusé à l'endroit des angles ainsi que le prouvent des marques de ciseau. Il est possible que cette opération ait eu pour résultat l'apparition d'un trou au fond du chaton.

Quelle que soit la nature des bijoux, la fixation des perles naturelles, presque toujours baroques à la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne, se fait ordinairement par rivetage<sup>5577</sup>. Deux bagues en or du corpus l'illustrent (**fig. 554, n° 18 ; fig. 54, n° 8**). L'une appartient au type C2 (**fig. 554, n° 18**). Un rivet aux extrémités aplaties traverse une perle ainsi qu'un petit cône en or auquel sont brasées les extrémités du jonc. Le rivetage est également le procédé choisi pour la fixation d'un cabochon dans une matière indéterminée sur une bague mise au jour dans une strate des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, place Adrien Rozier à Rodez dans l'Aveyron<sup>5578</sup>, pour l'immobilisation de deux perles naturelles sur une même bague en or de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle découverte au Rocca di Campiglia à Campiglia Marittima dans la province de Livourne<sup>5579</sup>, pour le blocage d'une perle naturelle noire sur une bague en or provenant de fouilles anciennes sur le site de la cathédrale Sainte-Marie à Nice<sup>5580</sup>. La perle repose sur un petit cône sur lequel sont brasées les extrémités du jonc. Une bague analogue pourrait avoir été retrouvée au même endroit, il n'en reste plus que le jonc<sup>5581</sup>.

Les épaules des bagues en alliage cuivreux ou en or sont parfois gravées de petits triangles en bordure du jonc (**fig. 554, n° 3, 4, 8, 17**). Celles de deux bagues en or sont ciselées de têtes de dragons stylisées (**fig. 554, n° 5 et 13**) où l'on reconnaît notamment le museau au plus près du chaton et les oreilles décollées un peu en arrière. Ces têtes se distinguent nettement sur le jonc de deux bagues du trésor de Colmar dans le Haut-Rhin – déposé en 1349 –, à serti clos ou à griffes, attribuées au deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5582</sup>. Sur une bague du trésor d'Erfurt, des têtes de lion apparaissent<sup>5583</sup>. Ces têtes animales schématisées ne sont discernables que sur des exemplaires en or mais elles ont très certainement été reprises par les artisans qui fabriquent les bagues en alliage cuivreux. Les épaules de quelques exemplaires du corpus (**fig. 554, n° 3 ; fig. 556, n° 5 et 6**) sont ciselées

---

<sup>5577</sup> Perles 2007, p. 58-61 et Campbell 2009, p. 16 et fig. 11, 17, 43, 48, 85 pour des exemples de perles baroques sur des bijoux. Dans l'iconographie, par contre, les perles naturelles sont le plus souvent figurées sphériques (Campbell 2009, fig. 35, 39, 50, 51, etc.).

<sup>5578</sup> Parures 1990, p. 121, n° 209.

<sup>5579</sup> Belcari 2003, p. 451, fig. 12-13.

<sup>5580</sup> Thuaudet 2013, p. 276, n° 23.

<sup>5581</sup> *Ibid.*, p. 276, n° 24.

<sup>5582</sup> Descatoire (dir.) 2007, p. 65-66, n° 22a et 25.

<sup>5583</sup> *Ibid.* 2007, p. 62, n° 16.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de motifs qui rappellent les têtes de dragon sans toutefois être pleinement reconnaissables. La nature de ces têtes a pu ne pas être comprise lorsqu'elle a été imitée.

#### **Type C3 : Bague métallique à chaton, à serti brasé sur une languette (fig. 555, n° 1 à 3)**

*Var*

- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 93-50, 94-250 A, 94-262, contexte de datation inconnue.

Ces trois bagues possèdent un chaton à serti brasé sur une languette. Celle-ci sert aussi de tôle de fond pour deux bagues en argent (**fig. 555, n° 1 et 2**). Ses extrémités s'intègrent au revers des bouts du jonc (**fig. 558, n° 5 et 6**). Ceux-ci sont également brasés à la tôle de sertissage décorée de traits verticaux incisés et affichant un bord supérieur festonné. Un fragment de corail rose carmin est retenu dans le chaton par un rivet en argent qui traverse la languette. Cette construction du chaton se retrouve déjà, à l'exception du rivet, sur des bagues gallo-romaines en or des premiers siècles de l'ère chrétienne<sup>5584</sup>.

Pour le spécimen en alliage cuivreux (**fig. 555, n° 3**), le chaton était semble-t-il brasé sur la languette : il reste encore quelques traces de brasure. La languette a ses extrémités brasées au revers des bouts du jonc. Celui-ci présente la particularité d'avoir une rainure concave (**fig. 558, n° 4**), dont la présence ne peut actuellement être expliquée. À l'avant, quatre incisions triangulaires ont été exécutées à l'endroit d'un élargissement (**fig. 555, n° 3**). Aucune trace de brasure n'a été relevée à l'endroit des terminaisons triangulaires du jonc, mais celle-ci a pu s'estomper. Peut-être, cependant, les terminaisons étaient-elles insérées dans le chaton pour rigidifier l'assemblage ?

#### **Type C4 : Bague métallique à chaton, à serti brasé sur le jonc (fig. 555, n° 4 à 21 ; fig. 556, n° 1 à 9)**

*Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 694, ossuaire des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ; n° 332, à la main droite d'un corps inhumé aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles

---

<sup>5584</sup> Besson 2004a.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Bouches-du-Rhône*

- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 1, couche d'ossements dans un caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles
- Église saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-32, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Site inconnu, Arles : s.n. 2, H.S.
- Puget III, Marseille : n° 86 et 148, tombe d'adolescent ou d'adulte du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- La Gayole, La Celle : n° 7, au doigt de la main gauche d'une femme adulte de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3155, comblement de dépression, second quart XIII<sup>e</sup> siècle ; n° 3767, sol de bâtiment, milieu XIII<sup>e</sup> siècle - vers 1285 ; n° 3183, sol de bâtiment, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2488 et 2997, couche de dépotoir ; vers 1345 - vers 1360 ; n° 1357, sol de bâtiment, n° 3084, sol de zone de circulation, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : 94-231 A et B, sépulture de datation inconnue ; n° 84-10 A, 94-235 A, 94-243, 94-250 B, 94-267 A et B, contexte inconnu.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 477, couche du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 467, décapage, N.D.S.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 648, contexte inconnu.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 233, datation inconnue ; n° 295, contexte inconnu.
- Rue du Limas, Avignon : n° 269, contexte inconnu.

Les vingt-six bagues du type C4, en alliage cuivreux ou en or (**fig. 556, n° 8**) comportent ou comportaient une tôle de sertissage à serte ou à griffes brasée de chant sur le jonc (**fig. 557, n° 9 ; fig. 558, n° 1**), à la jonction des extrémités élargies et superposées du jonc (**fig. 557, n° 8 ; fig. 558, n° 2 et 3**), à l'endroit des extrémités accolées (**fig. 555, n° 13 et 20**) ou jointives (**fig. 557, n° 9**), lorsque le point de liaison est perceptible. Le jonc a donc le rôle de tôle de fond. Un limage est parfois nécessaire pour éliminer le surplus de brasure (**fig. 558, n° 7**). Le mode de fabrication du chaton est hypothétique dans le cas d'une bague

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

qui n'a pu être observée (**fig. 556, n° 9**)<sup>5585</sup>. Dans quelques cas, la jonction des extrémités de la tôle de sertissage est visible (**fig. 556, n° 1 et 2 ; fig. 557, n° 13**). Sur un exemplaire, cette tôle comporte une dépression décorative sur toute sa longueur (**fig. 555, n° 9**).

Le chaton d'une bague en or d'Avignon comprend un possible rubis ou grenat (**fig. 556, n° 8**) qu'une serte retient dans un châssis pyramidal dont la base pentagonale est brasée sur le jonc. Quatre montants brasés sur le jonc, groupés deux par deux, de part et d'autre du chaton sont traversés par un rivet retenant deux perles naturelles de forme irrégulière. Les autres bagues du corpus possèdent une pierre noire (**fig. 556, n° 5**), un morceau de verre violet (**fig. 555, n° 10**), mauve (**fig. 555, n° 19**), bleu (**fig. 555, n° 15 et 17 ; fig. 556, n° 2**), vert émeraude (**fig. 555, n° 16**), vert d'eau (**fig. 555, n° 18**), transparent (**fig. 556, n° 4**), de couleur indéterminé (**fig. 555, n° 20**). Dans deux cas, le matériau de l'élément serti est inconnu : pour le premier, il a disparu entre la réalisation du dessin et la publication (**fig. 556, n° 7**), pour le deuxième, l'objet n'est connu que par un dessin (**fig. 555, n° 11**). Trois bagues retiennent un doublet, en l'occurrence deux fragments de verre transparent superposés avec une pâte de couleur ou de la peinture insérée entre les deux : le doublet est de couleur rouge pour l'une (**fig. 556, n° 3**), de couleur indéterminée pour la deuxième (**fig. 555, n° 21 ; fig. 557, n° 9**), et il a disparu pour la dernière (**fig. 556, n° 6 ; fig. 558, n° 9 et 10**). Ces « fausses pierres » ne devaient pas tromper grand monde lors d'une observation attentive. Une masse importante de ciment gris pouvait permettre de surélever la pierre ainsi que cela s'observe sur un exemplaire ayant perdu l'élément serti (**fig. 556, n° 1**). Les pierres ou verres sont en serti clos ou à griffes. Une perforation circulaire au centre du jonc d'une bague en argent de Saint-Maximin (**fig. 555, n° 12**) suggère que l'élément serti devait être un fragment de corail maintenu par rivetage comme cela est signalé pour deux bagues du type C3 (**fig. 555, n° 1 et 2**).

Le chaton d'une bague est encerclé par un fil de « cuivre rouge » (**fig. 556, n° 16**). Cet élément décoratif ne se retrouve nulle part ailleurs. Quant à la bordure du fond du chaton d'une bague de Digne, trouvée à la main droite d'un corps inhumé des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, elle comporte une gravure de zigzags (**fig. 555, n° 17**). L'ornementation du bord du fond du chaton est particulièrement rare. Sur une bague du corpus du type C2, la bordure de la tôle de

---

<sup>5585</sup> Deux exemplaires n'ont pas été dessinés, le n° SBL XX-32 découvert dans l'église Saint-Blaise à Arles, et le n° 11 mis au jour sur le site de Puget III à Marseille.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fond était incisée de petits traits (**fig. 554, n° 5**). Elle est gravée d'un motif cordé sur une pièce du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle trouvée dans le Calvados<sup>5586</sup>.

Les épaulés du jonc sont parfois gravées de façon décorative : un quadrillage (**fig. 555, n° 19**), des incisions rayonnantes (**fig. 555, n° 13**), des triangles et des incisions en bordure du jonc (**fig. 555, n° 8, 12, 20, 21 ; fig. 556, n° 1 à 4, 6 ; fig. 557, n° 10**), des ocelles obtenus avec un poinçon circulaire creux (**fig. 556, n° 9**), une étoile à six branches (**fig. 555, n° 21 ; fig. 557, n° 10**), des losanges avec une croix (**fig. 555, n° 12 et 21 ; fig. 558, n° 1**). Sur une bague, une rainure antérieure à la mise en place de la décoration gravée est visible sur l'avvers et le revers du jonc (**fig. 557, n° 13 et 14**). Cette particularité a déjà été observée pour d'autres bagues obtenues par travail de la tôle mais son origine n'a pu être déterminée. Les épaulés d'une bague avec une pierre noire et d'une bague avec un doublet ont été ciselées d'un motif qui rappelle les têtes de dragon ciselées (**fig. 556, n° 5 et 6 ; fig. 558, n° 8**) déjà aperçu sur une bague du type C2 (**fig. 554, n° 13**) et reconnaissable sur une bague sans contexte stratigraphique connue mise au jour lors d'anciennes fouilles sur le site de la cathédrale Sainte-Marie à Nice<sup>5587</sup>.

Les bagues de type C4 formellement identifiées ou identifiables sont rares dans la bibliographie pour les raisons déjà évoquées. Il peut être signalé à Londres, une bague en or de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle qui a conservé son chaton avec un saphir en serti clos<sup>5588</sup>. Au château de Rubercy, dans le Calvados, il ne reste de la bague, mise au jour dans l'occupation de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, que le jonc dont les extrémités disjointes sont aplaties<sup>5589</sup>. L'objet pourrait aussi appartenir au type B.

#### **Type C5 : Bague métallique à chaton, à serti traversé par le jonc (fig. 556, n° 10 à 18)**

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Blaise, Arles : SBL XX-15, SBL 82.I.1.34, remblai du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Site inconnu, Arles : s.n. 1 et 4, H.S.

---

<sup>5586</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, notice 212.

<sup>5587</sup> Thuaudet 2013, p. 275.

<sup>5588</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 327, n° 1614.

<sup>5589</sup> Lorren 1977, p 170.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Var*

- Villa d'Ascaou, Correns : n° 11, prospection, H.S.
- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : n° 3725, couche de dépotoir, vers 1309/1315 - vers 1345 ; n° 2726, sol de bâtiment, vers 1370/1375 - vers 1415/1420.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 473, contexte du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les neuf bagues du type C5 comportent ou ont comporté un chaton à serti traversé par les extrémités du jonc grâce à des perforations (**fig. 559, n° 3**) ou des fentes selon la configuration du jonc. Parfois, seule une infime portion du jonc pénètre dans le chaton (**fig. 556, n° 10 et 11**). Les épaules du jonc sont décorées de petits triangles incisés en bordure sur un unique exemplaire (**fig. 556, n° 17**). Le chaton est constitué d'une tôle avec une serte (**fig. 556, n° 14 à 17**). Un exemplaire analogue à un objet de Rougiers (**fig. 556, n° 17**) pourrait avoir été retrouvé dans un dépotoir du deuxième ou du troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle au château de Tours en Indre-et-Loire<sup>5590</sup>.

Une bague en laiton (analyse AML) dont le chaton est constitué d'une unique tôle terminée par quatre griffes et traversée par les extrémités du jonc provient d'un contexte londonien de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5591</sup>. Sur une autre bague de Londres de même datation et également en laiton, c'est la tôle de fond qui est perforée pour le passage du jonc. Le chaton retient un fragment de verre vert<sup>5592</sup>.

#### **Type D : Bague métallique en fil (fig. 562, n° 1 à 11)**

#### *Bouches-du-Rhône*

- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 111, main en connexion portant un anneau sur des phalanges, réduction d'Époque moderne.
- Palais Monclar, Aix-en-Provence : n° 4, couche d'abandon d'une calade de la seconde moitié ou de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 88, H.S.

---

<sup>5590</sup> Motteau (dir.) 1991, n° 152.

<sup>5591</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 329, n° 1619.

<sup>5592</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 329, n° 1620.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Petit Palais, Avignon : n° 660, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1995-61, contexte de datation inconnue.
- R.H.I Philonarde, Avignon : n° 19, couche de dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 86, 291 et 292, contextes inconnus.
- Rue du Limas, Avignon : n° 268, contexte inconnu.
- Rue Racine, Avignon : n° 21, contexte daté vers 1530 - 1540.

Les bagues de ce type sont confectionnées à partir d'un ou plusieurs fils en alliage cuivreux. Les plus simples n'ont nécessité qu'un seul fil dont les extrémités forment des crochets qui s'imbriquent (**fig. 562, n° 1 et 2**). Un exemplaire, découvert sur la phalange d'une main lors des fouilles d'un cimetière sur le site des Thermes à Aix-en-Provence (**fig. 562, n° 2**) permet de proposer une identification en tant que bague. Un modèle analogue existait déjà au haut Moyen Âge : un individu a été retrouvé dans un niveau des IV<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne. L'exemplaire mis au jour est constitué d'un fil unique terminé d'un côté par un crochet qui s'engage dans un anneau constitué par l'extrémité opposé et qui s'enroule ensuite sur le jonc (**fig. 561, n° 1**).

D'autres bagues sont formées de deux fils (**fig. 562, n° 3 à 5**) ou de trois fils (**fig. 562, n° 6**). Ces bagues existent déjà durant les périodes vikings et saxonnes tardives outre-manche. Peut-être se sont-elles diffusées à partir des îles britanniques. Une bague avec deux fils en or enroulés en une torsade fut enfouie avec un trésor monétaire en 1180 sur le site de Lork Hill à Durrington dans le Wiltshire<sup>5593</sup>. Sur le continent, trois bagues dont le jonc est constitué de deux fils enroulés en une torsade ont été découvertes dans un contexte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles à Monte Zigagno à Zigagno dans la province La Spezia en Italie<sup>5594</sup>, hors stratigraphie au couvent de l'Ave Maria à Paris<sup>5595</sup>, dans un niveau du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur le site du prieuré de Marnans en Isère<sup>5596</sup>. Ce dernier objet comporte un nœud jouant le rôle de chaton. Un autre exemplaire à trois fils, peut-être résiduel, provient d'un remblai funéraire moderne du cimetière de l'église de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire<sup>5597</sup>.

Le jonc d'une bague du corpus est constitué d'une tresse de multiples fils torsadés (**fig. 562, n° 7**). Cette dernière construction s'observe pour trois bagues mises au jour outre-

---

<sup>5593</sup> Cherry 1981a, p. 114, n° 112.

<sup>5594</sup> Gambaro 1990, p. 399.

<sup>5595</sup> Bouëtiez de Kerorguen 1996, p. 163, fig. 6, n° 18.

<sup>5596</sup> Colardelle *et al.* 1983, p. 88.

<sup>5597</sup> Poirot *et al.* 1992, p. 144.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

manche : une bague en or du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de Northolt Manor dans le comté de Londres<sup>5598</sup>, un spécimen londonien en laiton (analyse AML) daté vers 1270 - vers 1350<sup>5599</sup>, un artefact en alliage cuivreux du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle ou du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Cuckoo Lane B à Southampton<sup>5600</sup>. Dans les Alpes-Maritimes, une bague de ce type provient de fouilles anciennes sur le site de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie sur la Colline du château à Nice<sup>5601</sup>. Dans le cas de l'objet retrouvé rue Racine (**fig. 562, n° 6**), la section des extrémités montre que la mise en forme du jonc a été faite avant la coupe des fils. Ce type de bague est connu depuis l'Antiquité ainsi que l'atteste un exemplaire mis au jour dans un niveau des I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> siècles à l'emplacement de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne (**fig. 561, n° 2**).

Les quatre bagues suivantes ont nécessité un savoir-faire plus important. Une première bague (**fig. 562, n° 9**) est le résultat de la torsion particulièrement complexe d'un seul et unique fil, enroulé en trois spires pour constituer le jonc, puis en une spirale pour constituer le chaton (**fig. 560, A**). Il en existe des parallèles pour la Tène finale<sup>5602</sup>, l'Antiquité romaine<sup>5603</sup> et pour l'époque mérovingienne<sup>5604</sup>. Ce modèle a vraisemblablement perduré jusqu'à l'Époque moderne : l'exemplaire du corpus est issu d'une couche de dépotoir du XVI<sup>e</sup> siècle à Avignon et la bibliographie en mentionne un spécimen à Barcelone dans un contexte des environs du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5605</sup>. Dans le corpus provençal, un deuxième spécimen, sous forme d'une chaînette, est constitué de quarante maillons conçus chacun à partir d'un unique fil formant une spirale à cinq spires (**fig. 562, n° 8**). Les deux objets suivants ont été obtenus de la même manière (**fig. 562, n° 10 et 11**). Un fil terminé à chaque extrémité par un crochet est en grande partie couvert d'un second fil qui s'enroule autour de lui. Une perle annulaire de corail (**fig. 562, n° 10**), ou de verre (**fig. 562, n° 11**), est ensuite enfilée. Un troisième fil, préalablement enroulé en hélice autour d'une tige, est finalement enroulé autour des portions restées dénudées aux bouts du premier fil (**fig. 560, B**). Sur l'exemplaire le plus complet, les deux extrémités en crochet du premier fil se croisent sans être fixées l'une à l'autre. C'est le

---

<sup>5598</sup> Hurst 1961, p. 293, n° 30.

<sup>5599</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 31, n° 1622.

<sup>5600</sup> Harvey *et al.* 1975, p. 258, fig. 241, n° 1766.

<sup>5601</sup> Thuaudet 2013, p. 275, fig. 5, n° 10.

<sup>5602</sup> Fauduet 1987, p. 91, n° 500.

<sup>5603</sup> Objets des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles trouvés à Maresquel dans le Pas-de-Calais (Dilly *et al.* 1999, p. 20).

<sup>5604</sup> Stutz 2003, p. 179, pl. 77, n° 1148-1149 ; Motteau (dir.) 1991, n° 135, dans un dépotoir du VI<sup>e</sup> siècle et du premier quart du VII<sup>e</sup> siècle sur le site du château de Tours.

<sup>5605</sup> Parra 2008b, p. 213.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

troisième fil dont les extrémités s'enroulent autour des bouts du premier fil qui assure la liaison.

#### Type E : Bague non métallique (fig. 562, n° 12 à 24)

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne : n° 20, remblai, n° 70, main gauche d'un homme adulte, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Rue Marius-Debout, Forcalquier : n° 42, contexte des XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 50, caveau du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Église Saint-Blaise, Arles : n° SBL XX-203 et XX-210, H.S.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 595, remblai d'abandon, seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle - 1631.

##### *Gard*

- Maison des Chevaliers, Pont-Saint-Esprit : n° 75, couche d'occupation, milieu XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 76, contexte du XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- Église Saint-Pierre de l'Almanarre, Hyères : n° 1, contexte et datation inconnue.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 2160, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-343 et 1996-347, contextes de datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 61, contexte daté vers 1530 - vers 1540.

Douze bagues ou possibles bagues non métalliques sont répertoriées dans le corpus. L'objet pour lequel la proposition d'identification est la plus incertaine est un fragment d'anneau en marbre d'un rouge très foncé (**fig. 562, n° 12**) dont les extrémités présentent des marques de fracture. Un deuxième objet, en jais (**fig. 562, n° 13**), montre d'évidentes traces de tournage au revers du jonc qui permettent de constater une action du tour depuis les deux côtés. L'utilisation d'un tour est très probable pour un anneau en os (**fig. 562, n° 14**) même si les stigmates de cette opération ne sont plus visibles, l'objet ayant été poli. Les autres bagues

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

non métalliques du corpus sont en verre. Cinq d'entre elles ont été confectionnées à partir d'un filet de verre noir (**fig. 562, n° 15 à 19**). L'un d'eux conserve un aplatissement à la jonction des extrémités (**fig. 562, n° 19**). Deux autres spécimens ont nécessité l'assemblage en une torsade de plusieurs filets de verre, trois de couleur noire et trois de couleur blanche pour l'un (**fig. 562, n° 20**), et pour l'autre, trois de couleur blanche, trois d'une teinte bleue foncée et trois autres bleu moyen (**fig. 562, n° 21**). Les trois dernières bagues comportent un chaton. La première, en verre bleu-vert, est constituée d'un filet pour le jonc, et d'une pastille actuellement incomplète pour le chaton (**fig. 562, n° 22**). La deuxième, en verre de couleur inconnue, présente un jonc torsadé sur lequel a été apposé un chaton circulaire (**fig. 562, n° 23**). La troisième, en verre noir, possède un jonc particulièrement épais et large sur lequel a été disposée une pastille de verre ovale marquée par cinq globules (**fig. 562, n° 24**).

Les éléments de comparaison sont rares pour les bagues en jais hors du Royaume-Uni et pour les bagues en verre et en os d'une manière générale. Les bagues en jais, toujours bombées à l'avant, plates au revers, sont connues au moins depuis l'Antiquité romaine au Royaume-Uni où le travail du jais est d'une grande ancienneté<sup>5606</sup>. Une bague en jais, à la section hexagonale, est issue d'un contexte de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'un site londonien<sup>5607</sup>. Sur le continent, dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère, une bague en jais au jonc bombé à l'avant, plat au revers se trouvait dans une sépulture du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5608</sup>. Sur le même site, un fragment de jonc en verre à filets blanc et bleu torsadés a été ramassé hors stratigraphie<sup>5609</sup>. Au Portugal, les fouilles menées à Santa Maria da Vila, à Montemor-o-Novo ont livré deux bagues en verre de couleur turquoise et de couleur noire<sup>5610</sup>.

D'après le témoignage des provençalistes, l'anneau de verre était très répandu en Provence Rhodanienne dans le costume populaire provençal aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>5611</sup>. Ce bijou était aussi vendu au pèlerin après avoir été mis en contact avec la châsse aux reliques de Marie-Madeleine ainsi que le témoigne A.-L. Millin au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5612</sup>.

---

<sup>5606</sup> Voir Crummy (dir.) 2001, n° 1739-1740 pour des exemplaires antiques, Hunter *et al.*, 1998<sup>2</sup>, p. 442, pour des objets du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central.

<sup>5607</sup> Egan 2005, p. 54, n° 237.

<sup>5608</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 31 ; Colardelle 2008, p. 346.

<sup>5609</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 39.

<sup>5610</sup> Um objecto 2000b.

<sup>5611</sup> Le costume populaire 1990, p. 202.

<sup>5612</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 128.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.7.3.Synthèse

La bague, portée indifféremment à la main gauche ou à la main droite pour la période d'étude, un peu plus souvent à la main gauche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>5613</sup>, est un bijou emblématique : elle est la bague de mariage, de témoin de la foi, symbole de richesse, symbole de dignité et de pouvoir. Il n'est donc pas surprenant qu'elle soit parfois ornée de façon adéquate, affichant des monogrammes ou des messages religieux ou profanes. Beaucoup de ces représentations, visibles dans le corpus sur des bagues des types A2 et B, sont devenues populaires, leur simplicité formelle et la teneur de leur message, entrent en résonance avec de grands schémas de la pensée humaine. Toutefois, les bagues les plus appréciées sont celles avec un serti, même s'il est souvent de verre, car il donne sans doute l'illusion de la préciosité des bagues orfévrées. En outre, leur couleur renvoie aux vertus des pierres dont la connaissance dans la société est liée à la diffusion des lapidaires, de la littérature romanesque et très probablement de traditions orales malheureusement difficilement perceptibles. Rappelons que la beauté est pour la période d'étude intimement liée à la brillance, à la luminosité.

Les bagues orfévrées ont souvent attiré l'attention des historiens de l'art ou des spécialistes de l'orfèvrerie, mais les exemplaires en alliage cuivreux ont été très souvent négligés. La compréhension de l'évolution de ces petits bijoux est donc assez réduite. La présente étude est un premier essai d'organisation de ce mobilier qui se caractérise par une grande variété dans la morphologie et le processus de fabrication. Il paraît donc difficile, actuellement, d'extraire des éléments de compréhension déterminants. L'augmentation de l'emploi de la bague à partir du XIII<sup>e</sup> siècle peut toutefois être notée. Si quelques rares modèles semblent susceptibles de pouvoir être reliés à une échelle de temps relativement réduite, beaucoup de formes, notamment les plus simples, sont connues depuis l'Antiquité. Toutefois, pour les bagues à chaton à serti clos, il se pourrait que des caractéristiques permettent de différencier un certain nombre de spécimens des exemplaires antérieurs au second Moyen Âge. Un dépouillement de grande ampleur de la bibliographie sur l'Antiquité et le haut Moyen Âge s'impose donc. Les bagues à chaton à serti à griffes constituent un cas particulier : l'exemplaire orfévré le plus ancien relevé dans la bibliographie provient de la

---

<sup>5613</sup> Il a été procédé à un comptage sur 70 sépultures provençales ou signalées dans la bibliographie, datées entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, pour lesquelles la position des mains est renseignée,

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tombe de Thierry, évêque de Verdun, mort en 1165<sup>5614</sup>. Le mode de sertissage apparaît plus tardivement sur les bagues en alliage à base de cuivre. Un exemplaire qui pourrait appartenir à un contexte de la première moitié ou du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle provient du *Castellu* de Corvo à Viggianello en Corse du sud<sup>5615</sup>. Impasse de l'Oratoire à Avignon, une bague à serti à griffes a été retrouvée dans un contexte du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Une bague en or avec une émeraude donnée par le pape Grégoire XI au roi de France Charles V dispose de *crampons*, vraisemblablement des griffes<sup>5616</sup>. L'emploi du sertissage à griffes ne semble devenir réellement fréquent qu'à partir du début de l'Époque moderne.

---

<sup>5614</sup> Cherry 1981a, p. 61, n° 118.

<sup>5615</sup> Istria 1993b, p. 11, fig. 15 ; Comiti 1996, ill. 13.

<sup>5616</sup> Müntz 1891, p. 198.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.8. Les perles et les croix de chapelet

##### 3.4.8.1. Les perles et les croix de chapelet en contexte

Les perles sont des éléments particulièrement courants en contexte archéologique ainsi que dans les sources archivistiques et iconographiques. Elles sont utilisées au Moyen Âge et durant l'Époque moderne dans le cadre de chapelets, de colliers, de bracelets, de bijoux de coiffure, ou fixées à un vêtement, à un accessoire du costume pour son ornementation. Cependant, ainsi qu'il a déjà été mentionné, il n'est pas aisé de certifier la fonction d'une perle découverte en contexte archéologique, hormis dans quelques cas particuliers : un ensemble de perles mis au jour dans sa position initiale au fond d'une sépulture. En se fondant sur les sources iconographiques, textuelles et archéologiques, il apparaît que les perles sont essentiellement utilisées dans le cadre de chapelets, portés dans les mains ou retenus à la ceinture. Cet objet de dévotion, qui aurait été popularisé par les dominicains, se compose de perles enfilées que le dévot égrène en récitant ses prières de manière répétitive. Il aide à maintenir le rythme de la prière. Ce serait le chartreux de Cologne Egher de Kalcar qui, sur l'inspiration de la Vierge, entre 1365 et 1367, aurait créé la combinaison de quinze fois dix *Ave* ou Je vous Salue Marie suivis d'un *Pater* ou Notre Père<sup>5617</sup>. Si le chartreux est bien à l'origine de cette association de prières, il existait tout de même auparavant des chapelets avec des marques pour séparer un nombre déterminé de perles puisqu'en 1302, dans l'inventaire de Raoul de Nesles, un chapelet à perles de jais, au nombre non précisé, comporte dix *ensaignes* de cristal<sup>5618</sup>. En 1372, un chapelet de 100 perles à 10 *seigneaux* d'or, c'est-à-dire des perles plus grosses, apparaît dans le testament de Jeanne d'Évreux<sup>5619</sup>. Ce chapelet prouve-t-il la diffusion rapide du modèle de prière chartreux ? Cela paraît peu probable même si ce canevas de prières semble s'être diffusé assez rapidement<sup>5620</sup>. Peut-être la séparation par dizaines a-t-elle existé antérieurement et servi à d'autres récitations de prières. Le terme de *pater noster* incite à penser que l'égrenage du chapelet fut, dans un premier temps, de concert avec la récitation de prières du Notre Père. Les statuts de la Confrérie des Âmes du Purgatoire d'Avignon datés de 1343 stipulent qu'à la mort d'un confrère ou d'une consœur, les autres

---

<sup>5617</sup> Gourdel 1956, p. 655-656.

<sup>5618</sup> *Ibid.*

<sup>5619</sup> Gay et Stein 1929, article « Patenostres ».

<sup>5620</sup> Gourdel 1956, p. 675.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

membres doivent chacun réciter dix *Pater noster* et dix *Ave Maria* pour l'âme du défunt<sup>5621</sup>. Dans la même ville, pour le même évènement, les statuts de la Confrérie du Saint-Esprit édictés en 1356 préconisent treize Notre Père et treize Je vous Salue Marie ; dans ceux de l'Aumône de Notre-Dame de la Major dont il est parvenu une copie du XIV<sup>e</sup> siècle, ce sera trois Notre Père et trois Je vous Salue Marie<sup>5622</sup>. La combinaison de ces deux prières existe donc antérieurement aux années 1360, même si le nombre précis n'est pas fixe dans l'expression religieuse. Rien ne prouve que ces prières fussent récitées avec un chapelet dans les mains, mais l'organisation de la morphologie des grains de chapelet a quand même pu varier, si tant est qu'il en ait souvent eu une. En effet, les grains de chapelets découverts dans des contextes sépulcraux antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle se caractérisent souvent par une uniformité dans les dimensions. La présence de *pater* n'a donc sans doute pas été la règle durant le second Moyen Âge. C'est ce confirme d'ailleurs l'iconographie ouest européenne pour la période d'étude.

Les chapelets sont rares dans les peintures et sculptures de Provence mais relativement courants dans les sources archivistiques, même si de par leur valeur financière, ce sont les exemplaires les plus précieux qui figurent le plus souvent par exemple dans les inventaires après-décès. Ces inventaires ne témoignent pas réellement de la piété populaire. Dans un portrait du roi René peint vers 1475-1480 par Nicolas Froment, le souverain, entièrement vêtu de noir tout comme son épouse, tient un chapelet assez frustre avec des perles cylindriques et d'autres qui pourraient être sphériques (**fig. 542**). À l'évidence, ce tableau répond à une demande du souverain et l'artiste s'est probablement conformé à certaines règles : une tenue et un visage austère, un collier de coquilles Saint-Jacques, un chapelet frustre, des tons ternes. À travers cette œuvre, le peintre devait glorifier la piété royale. Les chapelets que tiennent un pleurant du tombeau d'Antoine de Comis sculpté en 1495-1496 (**fig. 575**), ou une donatrice dans une *Annonciation* de Jacques Iverny datée vers 1430, sont seulement constitués de grains sphériques (**fig. 574**). Le chapelet en corail de la donatrice, particulièrement long, peut être mis en parallèle avec une longue corde de perles de corail portée en écharpe par une jeune noble dans les *Très Riches Heures* de Jean de Berry (**fig. 576**). Dans le sud-est de la France, dans le cimetière de La Tour Saint-Laurent à Oze dans les Hautes-Alpes<sup>5623</sup>, deux sépultures

---

<sup>5621</sup> Pansier 1934, p. 33.

<sup>5622</sup> *Ibid.*, p. 39 et 45 ; Pansier 1925, t. 1, p. 86.

<sup>5623</sup> Bonnefoi 1969, p. 28 et 30, photo 5, planche 10 ; Aujourd'hui 1981, p. 89, n° 388. M.-F. Bonnefoi propose une datation des sépultures du secteur III pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle en se fondant sur la datation du mobilier retrouvé dans quelques sépultures. Il me paraît bien hardi de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de femme d'une quarantaine d'années des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles et peut-être de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ont fourni un collier de perles en verre jaune miel qui descendait presque jusqu'au bassin. Le premier est constitué de 167 petites perles et huit grosses perles réparties en sections de 20 petites puis une grosse. Le second ne comprend plus que 115 perles, dont beaucoup dans un état de décomposition avancée, toutes de même diamètre sauf une perle en position centrale au diamètre triple. Il se pourrait bien que des ensembles de perles, malgré la dénomination de chapelet dans les sources textuelles, puissent avoir eu d'autres fonctions dans le costume. Le chapelet n'était pas obligatoirement un cercle de perle : un portrait de Philippe de Croy daté des environs de 1460 le figure tenant entre ses deux mains jointes en geste de prière une file de perles terminée à une extrémité par un crucifix et à l'autre bout par un pompon de fils d'or<sup>5624</sup>.

Les perles et grains de chapelet sont confectionnés dans des matériaux plus ou moins durs, perforés, cela peut être de la pierre, un minéral, du verre ou des roches sédimentaires, de l'ambre, du bois ou des matières dures d'origine animale telles que le corail, la nacre et l'os.

Les informations archéologiques et archivistiques concernant leur fabrication en Provence sont rares. Le travail de l'os pour la confection de perles, attesté en Provence par des découvertes archéologiques<sup>5625</sup>, est également connu par un contrat d'apprentissage du métier de patenôtrier à Avignon daté de 1606<sup>5626</sup>. Quant au corail, sa pêche fut intensément pratiquée par les provençaux durant le second Moyen Âge et notamment par les marseillais. Les masses de corail ainsi extraites du fond des mers étaient pour une grande partie d'entre elles traitées sur place et transformées en produits finis parmi lesquels les perles ont tenu une place majeure<sup>5627</sup>. La fabrication des perles en bois, en verre ou dans d'autres matériaux n'est pas renseignée par les archives, ce qui ne signifie pas pour autant que de telles productions n'aient pas existé dans la région.

Le commerce des perles et surtout des chapelets est un peu mieux connu et illustre l'éventail des matériaux pouvant être utilisés, surtout les moins coûteux, souvent omis lors des

---

proposer une telle datation au vu du mobilier livré par ces tombes, quelques bagues, une ceinture et des chapelets de verre. Beaucoup de ces éléments ne permettent pas d'avancer une datation typologique. L'occupation du village à proximité semble avoir cessé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, suite à un incendie. L'habitat est alors déplacé dans la vallée, mais l'église sert encore de lieu de culte pour les habitants jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Bonnet 1960, p. 21-22) et la licence par l'évêque d'édifier une chapelle plus bas, les inhumations pourraient avoir perduré jusque là.

<sup>5624</sup> Campbell 2009, p. 85, fig. 90. Peinture conservée au Koninklijk Museum voor Schone Kunsten d'Anvers en Belgique.

<sup>5625</sup> Information aimablement transmise par M.-A. Chazottes, doctorante au LA3M.

<sup>5626</sup> AD Vaucluse, 3 E 12 1407, cahier 2, f° 134 v°-135 v°.

<sup>5627</sup> Se reporter au chapitre 2.5.1.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

inventaires après-décès. Curieusement, l'os n'y apparaît pas alors qu'il est un des matériaux les plus fréquents des perles découvertes en contexte archéologique. Les comptes de la mercerie de Carpentras déjà évoqués précédemment mentionnent pour 1396 - 1397 quelques ventes de chapelets. La *cordada de paternostre* est vendue à l'unité, 1 sou ou 2 sous<sup>5628</sup>. Elle peut également être débitée au pan : 5 pans et demi de corde de perles sont cédés à 1 sou 2 deniers<sup>5629</sup>. Quand les perles sont en ambre, le prix s'élève sensiblement : la femme de Jean Pons de Carpentras acquiert une *cordada* de perles d'ambre pour 1 livre 12 sous, une autre est vendue 2 livres<sup>5630</sup>. Une *corda de patrenostres* au prix de 1 livre 8 sous était probablement constituée de perles en ambre<sup>5631</sup>. Il est possible d'acheter des éléments de chapelet : la garnison (*guanysson*) – c'est-à-dire le complément ? – d'un *patrenostres d'ambre* coûte ainsi 4 sous à un client<sup>5632</sup>. Le 14 juin 1397, la mercerie fait apporter six *botons de patrenostres* chez une cliente potentielle qui les fait retourner. S'agit-il de boutons de vêtements, de grosses perles de chapelet ou de pendants en tissus couverts de perles comme il en existe pour les bijoux de coiffure ? Si un client n'a pas suffisamment d'argent pour payer les marchandises, un gage peut lui être demandé, c'est ainsi qu'apparaissent un chapelet de perles mêlées (*mesclices*) et un chapelet de perles de jais (*gaict*)<sup>5633</sup>.

À la mort de l'orfèvre draguignanais Elzéar de Gleize en 1498, 55 perles d'or, un saphir blanc *perforatum* – une perle ? – pour un poids d'une once moins un ducat, et deux petits chapelets de cornaline (*cornellinus*) sont retrouvés dans sa boutique. L'artisan ne taillant et ne perforant pas les pierres ainsi que le révèle l'inventaire de l'outillage, il est probable que ces objets aient été destinés à accompagner d'autres bijoux fabriqués dans son atelier.

D'autres inventaires de marchands du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle donnent un aperçu des productions. La balle d'un colporteur décédé à l'Isle-sur-Sorgue, en 1545, contient six perles (*patres*) de jaspe pour 3 gros, quatre onces de perles d'ambre estimées 3 florins, des perles d'émail (*esman*) et de *saffre* – oxyde bleu de cobalt ou verre bleu coloré avec ce produit et imitant le saphir – évaluées 15 gros, d'autres perles de safre pour 2 gros 6 deniers, seize *cordes* de petites perles de safre estimées 2 gros. Il y est également mentionné une douzaine de perles de *boys* évaluées 3 gros, quatre cordes de perles dont la nature n'est pas précisée

---

<sup>5628</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f<sup>o</sup> 134 v<sup>o</sup> (reste à payer 1 sou 6 deniers), 135 r<sup>o</sup>, 151 v<sup>o</sup>,

<sup>5629</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 257 r<sup>o</sup>.

<sup>5630</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup> et 236 r<sup>o</sup>.

<sup>5631</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 255 r<sup>o</sup>.

<sup>5632</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 286 r<sup>o</sup>.

<sup>5633</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup>, 150 r<sup>o</sup>.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pour 8 gros, cinq cordes de perles de *galere* pour 6 gros et six perles de *beuf* pour 1 gros 6 deniers<sup>5634</sup>. La nature de ces deux derniers types de matériaux reste incomprise, mais le terme *beuf* peut éventuellement être rapproché du mot *buffre* employé pour décrire une matière utilisée pour des ceintures dans l'inventaire après-décès d'un marchand mercier de Marseille daté de 1575<sup>5635</sup>. Il est mentionné dans ce dernier document 25,5 livres de perles d'ambre jaunes à 10 livres la livre, 61 livres de perles de *jailhetz noirs gros tailhatz* à 14,5 sous la livre, 91 douzaines de perles de cristal de roche (*roucailhe*) à 1 sou 6 deniers la douzaine, 24600 perles dorées (*dauratz*) détaillées à 6 sous la centaine.

Le tarif du péage d'Avignon constitue une autre source d'information sur le commerce des perles. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le tarif énumère les chapelets de *corail* taxés à 12 sous la livre, les chapelets d'ambre *cuecha* de Flandres à 6 sous la livre, d'autres chapelets d'ambre de Flandres à 4 sous la livre, les chapelets d'ambre d'Allemagne à 3 sous la livre, les chapelets de jais (*jactz*) à 4 deniers la livre, les chapelets de *bocestanh* à 2 florins la charge et enfin les chapelets *de veyre d'Alamaigne* et les chapelets de corail taxés à 12 sous la charge. La nature des perles de *bocestanh* n'a pu être élucidée<sup>5636</sup> mais elles sont rangées dans la rubrique *Mersa de Milan*. Cette ville italienne a donc probablement eu un rôle important dans leur commercialisation. Quant aux différentes sortes de chapelets en ambre, elles sont classées dans la rubrique *Mersa de Paris*. Dans le tarif de 1582, les chapelets d'émail sont les plus imposés, à 1 florin 4 sous la douzaine, puis les *pater noster d'Ytalie* à 6 sous la douzaine, les exemplaires en corail à 1 florin la livre, ceux en jaspe ou en ambre à 6 sous la livre, les *pater noster* de corail et de satin à 3 sous la livre, les exemplaires en jais à 12 deniers la livre et enfin ceux en cristal de roche, en bois et en corne à 3 sous le quintal. Les chapelets en os ne sont pas mentionnés. Cette échelle d'imposition ne varie pas jusqu'au tarif de 1615 qui est marqué par l'apparition des *patrets petits* à 4 deniers la masse et une division par deux de la taxe sur les chapelets en jais.

Le musc, extrait des glandes abdominales de cerfs porte-musc d'Asie centrale, et l'ambre gris, concrétion intestinale du cachalot, n'apparaissent pas parmi les matières citées dans les documents précédents. Ces substances odoriférantes très coûteuses, déjà signalées pour les pommes de senteurs, sont appréciées sous forme de chapelets de perles par le roi René. L'inventaire du château de Tarascon relève en 1432 un chapelet de perles de musc

---

<sup>5634</sup> Annexe 8, doc. 23.

<sup>5635</sup> Annexe 8, doc. 26., se reporter au chapitre 3.1.1.2.

<sup>5636</sup> P. Pansier (1925-1927, t. 3) propose de le traduire par « bouquetin » ce qui ne peut évidemment pas convenir.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

enfilé sur un cordon de soie et de fils d'or, *una ligatura de patenostres de musco, operata de cede et filo auro*<sup>5637</sup>. En 1452 et en 1453, un pelletier puis un prêtre lui fournissent un chapelet de *musquet*<sup>5638</sup> et trois chapelets de *musq*<sup>5639</sup>. En 1476, la mercière Christine vend au roi 1 once  $\frac{3}{4}$  de perles *d'ambre blanc* pour 3 florins 6 gros<sup>5640</sup> et le mercier Charles livre *une patenostre d'ambre blanc*<sup>5641</sup>. Autre substance odoriférante d'un grand prix, le bois d'aloès est une résine produite par le bois infecté par une bactérie de certains arbres du genre *Aquilaria* dans les forêts tropicales d'Asie du sud-est<sup>5642</sup>. Dans cette matière ont été fabriqués 38 chapelets de perles de bois d'aloès (*in XXXVIII chapelletis de paternostres ligni aloes*) d'une valeur de 25 florins, reçus en paiement en 1501, par Pierre Perrusset, cartier (*factor cartularum*) d'Avignon, outre 47 florins en monnaie, pour la fabrication de cartes de Lyon et la peinture d'une courtine de lit<sup>5643</sup>.

Les chapelets d'ambre sont beaucoup plus courants dans les autres types de documentation textuelle. L'aixoise Gassende Raynaud dans son testament du 7 juin 1354 lègue à sa fille Alasacie Boete un chapelet d'ambre (*pater noster de ambra*)<sup>5644</sup>. Dans son testament de 1383, la femme du marchand avignonnais Guilhem Vial institue un legs de plusieurs chapelets (*patenostres*) en ambre de 200 grains (*patenostres*) à l'œuvre des pauvres filles à marier<sup>5645</sup>. Parmi les gages laissés en 1391 par des prêteurs et enregistrés dans l'inventaire des biens du défunt grand marchand marseillais Jean Casse, il est répertorié des chapelets d'ambre (*ambre*, français) laissés par Laurent de Saint-Jacques contre 2 florins<sup>5646</sup>. Quant au noble arlésien Alexis Caysse, il possède à sa mort en 1456 un chapelet en ambre (*ambre*), avec un bouton de tissu cramoisi et de fil d'or, *cum floco sive botono de cremesin coperto de filo auri*<sup>5647</sup>. Les comptes du roi René contiennent quelques mentions de chapelets en ambre mais toutes assez tardives. En 1476, le capitaine de Peyrolles Jean Oches lui fournit deux chapelets constitués d'ambre et d'une pâte indéterminée (*patte*), peut-être une substance odoriférante, pour 2 florins 6 gros, que le roi donne à la reine et à mademoiselle de La Jaille,

---

<sup>5637</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2441.

<sup>5638</sup> *Ibid.*, n° 2260.

<sup>5639</sup> *Ibid.*, n° 2479.

<sup>5640</sup> *Ibid.*, n° 2857.

<sup>5641</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 375.

<sup>5642</sup> Persoon 2012.

<sup>5643</sup> AD Vaucluse, 3 E 8 879, 17 juin 1501. L'aloès est un bois odoriférant.

<sup>5644</sup> Ramière de Fortanier 1973, p. 21.

<sup>5645</sup> Pansier 1907, p. 350.

<sup>5646</sup> Villard 1907, p. 113.

<sup>5647</sup> Feracci 1976, p. 132.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dame de la cour<sup>5648</sup>. Dans le courant de l'année 1477, un cuisinier de monseigneur de Lorraine lui apporte à Marseille un chapelet d'ambre<sup>5649</sup> et en 1478, la femme de son fils Jean de Calabre et sa petite-fille Marguerite de Lorraine achètent sur les deniers du roi quinze *patenostres* d'ambre et sept grosses *patenostres* d'ambre ainsi que des parfums, six coffrets *et autres menues petites choses* pour 20 florins<sup>5650</sup>. Dans ce cas précis, le mot *patenôte* semble désigner des perles et non des chapelets, autrement le coût de ces achats serait plus important. En 1546, un homme demande à la cour de justice de la sénéchaussée de Draguignan la restitution de bijoux saisis par le collecteur des lattes de Sorgues dont un chapelet d'ambre *avec signes d'argent*<sup>5651</sup>. En 1581, l'inventaire des biens du jardinier Jacques Gaudon, jardinier d'Aix, contient un petit chapelet d'ambre avec huit grosses perles d'argent, *ungz patres d'ambre petis avec huict gros patres d'argent*<sup>5652</sup>.

Du fait de l'activité coraillère en Provence, les chapelets dans ce matériau ne sont pas rares, mais ils restent surtout la possession de personnes aisées. En 1373, le pape Grégoire XI offre à Roger de Bellefort un chapelet de corail<sup>5653</sup>. Dans l'inventaire du marchand Guillaume Vial en 1391, il est mentionné des chapelets de corail et des chapelets d'argent et de corail<sup>5654</sup>. Le chapelet de corail qu'offre l'avignonnais Paul de Sade à sa future épouse en 1392 coûte 11 florins 8 sous et comporte une croix d'or (*una cros d'aur*) et un petit et un gros bouton (*boton*) textile en pendant<sup>5655</sup>. En 1427, le trousseau de Madeleine Gaudin, drapier de Salon, contient entre autres bijoux, une *cordeyratam de pater noster de coralho* évaluée 5 florins<sup>5656</sup>. En 1433, Guillaume Potier, barbier d'Avignon, lègue à ses héritiers des chapelets de corail<sup>5657</sup>. Parmi les biens du riche pêcheur Céleste, il est retrouvé en 1435 un chapelet de petites perles de corail avec « un bouton à la tête perlée » (*cum botono in capite perularum*) et une floche de soie verte. En 1443, l'inventaire des biens de l'apothicaire aixois Jean Salvator enregistre parmi des bijoux pour certains féminins un chapelet avec 215 grains de corail<sup>5658</sup>. Huit ans plus tard, Gérard Nasse, marchand d'Aix, remet une balle de mercerie dont 17 livres et 9 onces de *patenostres* de corail à Jean Lestusier, du diocèse de Cambrai, pour qu'il les

---

<sup>5648</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 911.

<sup>5649</sup> *Ibid.*, n° 2688.

<sup>5650</sup> *Ibid.*, n° 2695.

<sup>5651</sup> AD Var, 1 B 260, f° 583, 22 octobre 1546.

<sup>5652</sup> AD BDR Aix, 303 E 175, f° 1824 v°.

<sup>5653</sup> Schäfer 1937, p. 450.

<sup>5654</sup> Pansier 1907, p. 356.

<sup>5655</sup> Bresc 1988b, p. 120.

<sup>5656</sup> Brun 1924, p. 235, note 1.

<sup>5657</sup> Bayle 1884, p. 458.

<sup>5658</sup> AD BDR Aix, 307 E 23, f° 137 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

embarque sur une galère de Jacques Cœur et les vende à Alexandrie<sup>5659</sup>. Chez le noble arlésien Alexis Caysse l'inventaire dressé à sa mort en 1456 enregistre, outre un chapelet d'ambre, un chapelet de corail orné d'un pompon d'or et de soie verte, *cum uno floqueto auri in pendenti cum syrico viridi*, et un deuxième chapelet de corail muni d'une croix en or, *cum media cruce auri*<sup>5660</sup>. En 1470, la sisteronaise Jeanne Mollet laisse en mourant à ses cinq filles plusieurs bijoux dont un chapelet d'argent et de corail (*patres nostros mixtos argento et coralho*) et un chapelet de corail de deux cannes de long<sup>5661</sup>. Le roi René aime tout particulièrement le corail dont il achète régulièrement des branches ou des objets façonnés tels que des chapelets de perles. En 1447, le marseillais Bertrand Forbin, dont la famille s'intéresse depuis longtemps à ce matériau, vend au roi René des *patenostres de coral* pour 1 florin<sup>5662</sup> et d'autres encore probablement en corail pour 475 florins<sup>5663</sup>. Les achats ne cessent pas après le retour du roi en Provence, d'autant plus que les sources d'approvisionnements sont proches. En 1476, un corailleur (*courailleur*) lui cède 2 onces ¼ de perles en courail pour 2 florins 4 gros et, un peu plus tard, divers articles en corail dont des *patenostres*<sup>5664</sup>. Le roi René acquiert encore quatre chapelets de corail en 1476<sup>5665</sup>, une grosse perle fournie par un catalan pour le manche d'une dague en 1478<sup>5666</sup>, un chapelet de corail auprès d'un cordonnier en 1480<sup>5667</sup>. En 1478, l'orfèvre d'Avignon Margery apparaît dans les comptes du roi René pour la vente de plusieurs articles de corail dont quinze petites perles probablement de corail ainsi que deux grosses perles de corail, l'une devant servir à la confection du manche d'une dague<sup>5668</sup>. Une partie de cette marchandise, si ce n'est la totalité, est acquise auprès d'un catalan d'Avignon. Un chapelet de corail est signalé dans une quittance de biens ayant appartenu à Boquini, un tailleur de toile, quittance donnée par le tuteur de son fils mineur en 1484<sup>5669</sup>. En 1520, Pierre d'Arles, conseiller et trésorier du roi, seigneur de Beaumont et de Ventabren dans le diocèse d'Aix, établit une convention avec Jérôme Tacistri, *coralherius* de Gênes, habitant Aix-en-Provence, pour un chapelet de cent cinquante *paternostres sive patresses* de corail avec trois croix de corail portant l'image du Christ, une de corail blanc, les

---

<sup>5659</sup> AD BDR Aix, 306 E 277, 5 mai 1451.

<sup>5660</sup> Feracci 1976, p. 132.

<sup>5661</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 517.

<sup>5662</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 538.

<sup>5663</sup> *Ibid.*, t. 2, n° 548.

<sup>5664</sup> *Ibid.*, t. 2, n° 88, p. 366 et 367.

<sup>5665</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 905.

<sup>5666</sup> *Ibid.*, n° 1021.

<sup>5667</sup> *Ibid.*, n° 4340.

<sup>5668</sup> *Ibid.*, n° 1020 et 1021.

<sup>5669</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 75, f° 138 v°.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deux autres de corail incarnat, *ex corallo vulgariter dicto incarnat*<sup>5670</sup>. La qualité supérieure du corail demandée est l'occasion d'une remarque curieuse du notaire : *Et quod sint de meliori corallo ad instar et similitudinem cujusdem forme depicte penes me notarium subscriptum existentis*. Ce bijou dont le coût n'est pas spécifié est destiné à Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup>. Le Trésor de la cathédrale d'Aix comporte en 1533 trois chapelets de corail dont un premier avec une floche de soie verte, un second avec une floche de soie violette à tête de fil d'or et un petit *Agnus Dei*, un troisième avec des grains en argent et un petit bouton perlé<sup>5671</sup>. Une autre quittance, de 1568, fait état d'un chapelet formé de 103 grains de corail séparé de huit en huit par des *paters* en argent, et se terminant par un gros motif de jaspe garni d'argent<sup>5672</sup>. En 1573, l'inventaire des biens du marchand aixois Philippe Brun enregistre deux bagues en or et un chapelet de corail orné de perles d'argent pour les *paters* et d'un pendentif en croix, *ungz patretz de corailh marchetz de patretz d'argent avec une croix servantz pour segnalliers*. La femme qui a déposé ces bijoux avait reçu 9 florins 2 sous<sup>5673</sup>. L'inventaire du trésor de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix dressé en 1533 mentionne une statuette de bois recouverte d'argent – 13 marcs et 3 onces – fabriquée en 1501 par l'orfèvre Jean de la Planteya<sup>5674</sup>. Elle représente une Vierge à l'Enfant haute de deux palmes et demie dont les cheveux, la couronne (*corona*) et le diadème (*diademate*) sont dorés. Elle porte au bras gauche l'Enfant, couronné d'un diadème de 23 perles, tenant un oiseau dans ses deux mains. À son bras pend un *Agnus Dei* contenant des reliques. L'enfant tient également un anneau fracturé et deux chapelets (*patres notres*) de corail, dont un plus grand auquel pend un bouton de soie (*botonus ciricens*) couvert de perles<sup>5675</sup>.

D'autres perles ou chapelets sont en cornaline, en calcédoine, en cristal de roche ou en jais. En 1426, à la mort d'Éliphe d'Avelin dans son château des Baux, il est inventorié dans une chambre un chapelet de 36 perles de jais *a la fasson d'Aragon*, cinq longs chapelets (*escharpes*) de petites perles de jais avec vingt-et-une petites *marches* en or – *paters* de chapelet – et une *bullete* en or pendante. L'inventaire du château de Tarascon relève en 1432 dans une caissette en bois un chapelet de perles de jais noir (*de gesto nigro*) que le roi René a

---

<sup>5670</sup> Annexe 8, doc. 16.

<sup>5671</sup> Albanès 1883, n° 6 et 119.

<sup>5672</sup> Aicard 1939, p. 19.

<sup>5673</sup> AD BDR Aix, 303 E 155, f° 1528 r°.

<sup>5674</sup> Albanès 1883, p. 158, n° 32 à 34 ; Coulet 2005, p. 101.

<sup>5675</sup> L'interprétation de ce passage n'est pas aisée : *Item, equidem habet duos patres nostres de corallh, unus magnus, ad quorum sumitate pendet botonus ciricens, copertus de perlis, et unus annullus conquassatus* (Albanès 1883, n° 34). Voir également Coulet 2005, p. 101.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fait apporter de Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>5676</sup>. Le chapelet de jais est un des souvenirs vendus aux pèlerins qui arrivent au sanctuaire (**fig. 579**), la matière première venant de Léon, d'Aragon ou des Asturies<sup>5677</sup>. Le comte de Provence offre un chapelet de perles de jais (*giet*) d'un prix de 10 sous à dame Delagrise en 1451<sup>5678</sup>, sept *patenostres* et trois bagues de jais à raison de 1 gros 3 patacs la pièce à deux femmes de chambre en 1476<sup>5679</sup>. La même année, l'argentier du roi René lui achète deux liasses de perles de cornaline à 1,5 florin la liasse<sup>5680</sup>. L'inventaire des biens conservés au château d'Angers en 1471 - 1472 enregistre douze perles de *crystal enfilees*, seize petites perles de jais (*geest*) enfilées, neuf petites perles d'*agate enfilées*, quinze autres perles *faites a pans* d'une pierre *qui tire sur le marbre*<sup>5681</sup>. En 1476, le roi René fait acheter une *croix de cornalline* d'une valeur de 5 florins pour la disposer *en ses patenostres*<sup>5682</sup>. L'année suivante, il fait prendre chez le marchand Estève Tissier de Marseille un chapelet de cornaline<sup>5683</sup> et se procure auprès de Marguerite de Bovres trois cents perles peut-être de cristal<sup>5684</sup>. En 1478, il envoie chercher chez un mercier de Lyon trois *cordes de paternostres de cornalines*, un chapelet de cornaline et 18 perles de calcédoine<sup>5685</sup>. Quant au duc de Calabre, il fait acquérir chez Charles Huynier, mercier, une centaine de perles de cristal de roche (*crystallin*)<sup>5686</sup>. En 1480, suite à la mort de son époux, la reine achète trois *liaces de getz noir* pour donner à ses dames de compagnie et mieux marquer le deuil<sup>5687</sup>. L'inventaire des biens de feu Antoine Baptiste rapporte un chapelet de corail et de cristal blanc mis en gage contre 1,5 gros<sup>5688</sup>. Chez Honorade du Revest, en 1568, le chapelet de jais (*ajayet*) est marqué (*marchad*) *de grosses marches d'or avec de gran d'or par dedans*. Un petit tableau d'or émaillé y pend<sup>5689</sup>.

Les perles en métal précieux se rencontrent dans les colliers, bracelets, bijoux de coiffure et chapelets, parfois seules, souvent accompagnés d'un autre matériau comme le corail. En 1456, 56 perles (*paternostres*) en or pesant deux onces et dix deniers apparaissent

---

<sup>5676</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2441.

<sup>5677</sup> Köster 1985, p. 87

<sup>5678</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2461, achat hors de Provence.

<sup>5679</sup> *Ibid.*, n° 895.

<sup>5680</sup> *Ibid.*, n° 897.

<sup>5681</sup> *Ibid.*, n° 642, p. 266, 267, 268.

<sup>5682</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 373.

<sup>5683</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2691.

<sup>5684</sup> *Ibid.*, n° 1327.

<sup>5685</sup> *Ibid.*, n° 2631.

<sup>5686</sup> *Ibid.*, n° 1330.

<sup>5687</sup> *Ibid.*, n° 4745 et peut-être 4411.

<sup>5688</sup> AD BDR Aix, 2<sup>ème</sup> cahier, n.f., juin 1502.

<sup>5689</sup> Fournand 2001, p. 119.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

dans l'inventaire d'un dépôt d'orfèvrerie<sup>5690</sup>. En 1479, la fille de Pierre Hardouyn, trésorier de France, offre au roi René, par l'intermédiaire de sa mère, un chapelet en or où sont figurées les sept vertus, c'est-à-dire les trois vertus théologales et les quatre vertus cardinales<sup>5691</sup>. En 1534, lors d'une estimation des bijoux de l'héritage d'Hélène de Pontevès par Pierre Lager, orfèvre d'Aix, il est relevé 101 perles (*patres*) en or et un trenon de perles pour 7 florins<sup>5692</sup>. En 1581, la dot de la fille d'un capitaine corse qui tient garnison à Sisteron contient des *patres* d'or évalués 6 écus. L'un des chapelets de la religieuse du monastère de Sainte-Praxède, Louise de Villeneuve, retrouvé dans sa chambre en 1587 est à perles d'argent<sup>5693</sup>. Les perles métalliques n'étaient pas toujours en or ou en argent puisqu'en 1476, la petite Hélène, le petit Faillon et la petite Marquise reçoivent chacun un *grans patenostres d'estain* du prix de 3 gros<sup>5694</sup>.

La présence de chapelets en verre n'est pas formellement attestée dans les comptes du roi René, même si quelques indications pourraient l'établir. En effet, il est parfois mentionné l'achat de perles sans aucune indication de matériau mais avec une précision sur la couleur. En 1476, il est acheté des chapelets bleus pour 1 florin 3 gros<sup>5695</sup>, une perle bleue fournit par un allemand<sup>5696</sup>, six paires de chapelets noirs d'une valeur de 1 florin 6 gros pour être mis sur plusieurs chapeaux du roi<sup>5697</sup>. Une autre *lyasse* de perles de nature et de couleur inconnue est acquise 8 gros et mise à l'un de ses chapeaux<sup>5698</sup>. L'année suivante, ce sont 25 chapelets verts pour un total de 3 florins 9 gros qui sont acquis chez un mercier de Paris pour donner du bon plaisir au roi<sup>5699</sup>. S'il s'agissait de pierres fines, il est probable que la nature de la pierre eut été mentionnée. Une ligne de compte rapporte qu'en 1477, un page ramène des *patenostres* achetées à un navire vénicien<sup>5700</sup>. Or, la ville de Venise, et notamment ses ateliers de l'île Murano, est réputée pour son travail du verre et sa production de perles. Bien évidemment, cet argument n'est pas irréfutable, les navires vénitiens transportant tous types de marchandises et de toutes origines. Toujours à propos des matériaux vitreux, en 1479, le marchand marseillais

---

<sup>5690</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 28, f° 24 r°.

<sup>5691</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1035.

<sup>5692</sup> AD BDR Aix, 308 E 986, f° 1025 v° - 1026 r°.

<sup>5693</sup> AD Vaucluse, 1 G 390, f° 427 r° - 429 r°.

<sup>5694</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2577.

<sup>5695</sup> *Ibid.*, n° 2567.

<sup>5696</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, n° 377.

<sup>5697</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 914.

<sup>5698</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 376.

<sup>5699</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2661.

<sup>5700</sup> *Ibid.*, n° 2683.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Amédée de Vivaldis fournit des patenostres d'émail<sup>5701</sup>. Des *patinostres d'imailh rompus* sont trouvés chez Hugone de Lagarde en 1572<sup>5702</sup>.

Les perles en bois et en os figurent dans quelques rares documents alors qu'elles étaient avec les perles en verre sans doute les plus fréquentes dans la population. À la mort d'Éliphe d'Avelin, en 1426, il est retrouvé dans son château des Baux, dans un premier coffre, des petites *perles enfilees et deffilees* de peu de valeur, et dans un second coffre de vieux chapelets en os et *uns patenostres grises*<sup>5703</sup>. L'inventaire des biens conservés au château d'Angers en 1471 - 1472 répertorie cinq paires de perles de *boys*, certaines plus grosses que d'autres, *dont en l'une des moyennes a ung cassidoyne au bout*, mais aussi trois paires de perles de bois *faites a petites estoz* (estoc, pieu) *dont en une desdites patenostres a une petite patenostres d'ambre*<sup>5704</sup>. La seule attestation de perles en tissu hors des comptes de péage d'Avignon, *ungz patenostres de satin*, provient de l'inventaire des biens du 20 avril 1590 de la confrérie du séminaire du Portail Magnanen à Avignon<sup>5705</sup>.

Dans un certain nombre de cas, la nature des matériaux des perles ou des grains des chapelets n'est pas précisée. Par exemple, en 1456, l'inventaire des biens du pourtant très riche fustier François Carasse ne contient que des chapelets sans grande valeur d'après le notaire. Le matériau n'est pas non plus indiqué pour le chapelet que reçoit la petite Hélène avec une bourse en 1476<sup>5706</sup>, pour la douzaine de perles destinées à une ceinture que doit acheter Marguerite de Lorraine avec 1 florin en 1478<sup>5707</sup>, pour le chapelet de 3 gros donné en 1480 à la petite Beauvau, fille d'Isabelle de Beauvau et de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme<sup>5708</sup>. Le roi René aime les objets étranges ou exotiques, ce qui a déjà pu être noté pour la ceinture. Il reçoit également plusieurs *patenostres estranges* trouvées à Avignon d'une valeur de 7 florins 6 gros<sup>5709</sup>, acquiert un chapelet *turquesque* chez Estève Tissier, de Marseille<sup>5710</sup>, se procure des chapelets *turquesques* auprès de Claude Martinet, patron d'un navire du viguier de Marseille en 1479<sup>5711</sup>. Un certain nombre de perles sont peintes à la devise du roi : un peintre de Vienne s'en charge pour 4 gros en 1476 ; en 1477, Arnoulet,

---

<sup>5701</sup> *Ibid.*, n° 2726.

<sup>5702</sup> Fournand 2001, p. 119.

<sup>5703</sup> Barthélémy 1877, p. 132 et 140.

<sup>5704</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 642, p. 266, 267, 268.

<sup>5705</sup> AD Vaucluse, 1 G 123, f° 350 r°.

<sup>5706</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 367.

<sup>5707</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2639.

<sup>5708</sup> *Ibid.*, n° 1092.

<sup>5709</sup> *Ibid.*, n° 2702.

<sup>5710</sup> *Ibid.*, n° 2691.

<sup>5711</sup> *Ibid.*, n° 2723.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

brodeur d'Avignon, est rémunéré pour avoir brodé un drap d'or d'écussons et des armes du roi et de la reine et y avoir disposé aux alentours des *patenostres a la devise du roy* pour le donner aux Célestins d'Avignon<sup>5712</sup>. Un inventaire des marchandises acquises par Adrien Moret marchand à Avignon mentionne quinze chapelets. En 1587, il est retrouvé dans la chambre de la défunte religieuse Louise de Villeneuve, au monastère de Sainte-Praxède à Avignon, un *petiz patres amours violetz de trois en trois*<sup>5713</sup>.

L'achat de perles, et non pas de chapelets complets, est signalé de temps à autres dans les comptes du roi René, les références en ont déjà été données. L'usage prévu pour ces perles est rarement précisé mais certaines ont pu être montées en chapelet : un cordon et des floches sont acquis en 1451 pour un chapelet du roi<sup>5714</sup>, une demie-canne de coton à six patacs est acquise *pour enfiller des patenostres* du roi en 1476<sup>5715</sup>. Au besoin, le roi René a fait fabriquer ses perles et grains de chapelets, éventuellement en passant par la réalisation d'un modèle : un homme de Lyon reçoit 6 gros pour avoir fait en 1476 *ung patron de fer blanc d'une perle que le roy a envoye a la royne*<sup>5716</sup>. Cette même année, l'argentier du comte Jean Osche se procure pour 8 gros, du plomb, de l'*esmerly* et du fil de cuivre *pour percer les perles*<sup>5717</sup>. La poudre d'émeri – une variété granulaire très dure du corindon – sert ordinairement au polissage des perles en pierres lorsqu'elle est incrustée sur une plaque en plomb<sup>5718</sup>, et disposée sur la pointe d'un foret, elle permet de percer les pierres dures<sup>5719</sup>. Quant au cuivre, il a dû servir à la confection des maillons sur lesquels étaient disposées les perles : Jean Osche fait d'ailleurs réaliser des *ferremens* à cet effet<sup>5720</sup>.

#### 3.4.8.2. Étude des perles du corpus

Les perles sont des objets généralement intemporels. Comment dater des formes qui se perpétuent dans le temps quand rares sont les exemplaires spécifiques à une époque ? Il est donc particulièrement ardu de créer une typologie. Cela s'est d'ailleurs avéré impossible compte tenu du corpus provençal. Il ne pouvait être envisagé d'ajouter à l'étude les très

---

<sup>5712</sup> *Ibid.*, n° 763, 808, 816.

<sup>5713</sup> AD Vaucluse, 1 G 390, f° 427 r° - 429 r°.

<sup>5714</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1111, achat hors de Provence.

<sup>5715</sup> *Ibid.*, n° 2548.

<sup>5716</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 369.

<sup>5717</sup> *Ibid.*, n° 915.

<sup>5718</sup> Cannella 2006, p. 271-273, 283.

<sup>5719</sup> *Ibid.*, p. 284-285.

<sup>5720</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 910.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

nombreuses perles provenant de contextes postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle même si beaucoup d'exemplaires furent répertoriés en position de dépôt secondaire et vraisemblablement produits lors de la période d'étude. Il est généralement impossible de les distinguer. En outre, le nombre de perles étudiées en aurait été décuplé et de nombreuses problématiques liées à l'évolution des techniques de fabrication des perles durant l'Époque moderne auraient dû être abordées. Comme illustration, notons que les remblais mis en place dans l'église Saint-Blaise au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'apport de terres de cimetière contiennent plusieurs centaines de perles de formes et de matériaux très diversifiés. De nombreux artefacts métalliques datés du bas Moyen Âge y ont été récoltés. Mais ces strates ont également fourni des objets attribuables à la fin de l'Époque moderne. Quelques exceptions ont cependant été faites, notamment pour quelques contextes très particuliers du site du Jardin ouest du Petit Palais ou de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon : ces contextes appartiennent au comblement de structures fossoyées dans des niveaux médiévaux, probablement remblayées avec les terres extraites ou immédiatement adjacentes, et ne contiennent que peu ou pas de mobilier plus récent. La perdurance des formes implique que des perles antiques ou du haut Moyen Âge puissent être retrouvées en contexte médiéval sans pouvoir être identifiées comme telles. De ce fait, les perles collectées dans des niveaux du second Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne sur des sites archéologiques aixois ou fréjussiens à forte occupation gallo-romaine n'ont pas été étudiées.

Les perles du corpus ont été classées selon leur matériau et non selon leur configuration. En effet, la variabilité morphologique des perles mais aussi la perpétuation des formes s'opposent à toute classification fondée sur ce critère. À l'inverse, définir la matière d'une perle ne confère, la plupart du temps, aucun problème particulier. En outre, certaines formes s'associent à certains matériaux et éventuellement certaines couleurs peuvent être caractéristiques d'une époque. Enfin, la fabrication varie parfois notablement en fonction du matériau.

Le corpus a été organisé pour que la nature des matériaux étudiés passe progressivement du minéral au vivant. Il est traité dans un premier temps des perles en pierre et en minéral, puis en second lieu, des spécimens en verre – un mélange de matières minérales et de carbonates –, et dans un troisième lieu, des exemplaires en roches sédimentaires, des artefacts en ambre – une oléorésine – enfin, pour terminer des perles en matières dures d'origine animale telles que le corail, la nacre et l'os. L'absence de perles en bois n'est guère

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

surprenante, ces objets se conservent très mal hors de certains milieux spécifiques<sup>5721</sup>. Les croix en matières dures d'origine animale peuvent compléter des chapelets et ont donc été étudiées à la suite des perles. Quelques billes perforées en matériau blanc ont parfois été interprétées comme des perles dans la bibliographie. Il s'agit très certainement la plupart du temps de plombs de pêche. Des perles en étain ont toutefois existé puisque trois jeunes enfants de la cour du roi René en reçoivent un chapelet en 1476<sup>5722</sup>. Cette interprétation est peut-être celle qui doit prévaloir pour un objet ovale et cannelé en étain collecté dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Londres<sup>5723</sup>.

#### Les perles en pierre et en minéral (fig. 566, n° 22 et 23)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Les Fédons, Lambesc : trois spécimens, sépultures de pestiférés datées de 1590.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B940191, sol du XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest : n° 1964, couche de dépotoir datée vers 1365 - vers 1400.

Les perles en pierre ou en minéral sont rares dans le corpus provençal puisque seuls cinq exemplaires ont été inventoriés. Trois perles biconiques en quartz incolore et transparent – cristal de roche ou quartz hyalin – ont été retrouvées, associées avec des perles en ambre, dans deux sépultures de pestiférés datées de 1590 du site des Fédons à Lambesc : à hauteur de la main droite d'une adolescente (15 à 19 ans), près du crâne d'un individu au sexe et à l'âge non précisé. Un autre spécimen (**fig. 566, n° 22**), polyédrique régulier – plus exactement un cuboctaèdre, soit six faces carrées et huit faces triangulaires –, provient d'une couche de dépotoir des années 1365 - 1400 du jardin ouest du Petit Palais. Une perle analogue, en jais (?), a été retrouvée dans un ossuaire daté entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Santa Marie del Mastro de Gerace dans la province de Reggio Calabria<sup>5724</sup>. Une autre perle mais cette fois-ci en ambre est issue d'une phase d'occupation

---

<sup>5721</sup> Les plus anciennes perles en bois repérées dans la bibliographie, de conformation sphéroïde aplatie, ont été mises au jour dans un contexte du XVII<sup>e</sup> siècle lors d'excavations dans l'église Saint-Patrick à Édimbourg en Écosse (Franklin 2011b, p. 51, fig. 8, n° 16).

<sup>5722</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2577.

<sup>5723</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 316, n° 1585 ; d x h = 0,7 x 1 cm.

<sup>5724</sup> Lebole di Gangi 1993, p. 473, n° 68 ; l x h = 1,2 x 1,2 cm. Il apparaît à la lecture de la description des perles retrouvées sur ce site que l'auteur n'a pas su identifier correctement les matériaux utilisés.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

située entre vers 1270 et vers 1350 d'un site londonien<sup>5725</sup>. Cette forme est connue antérieurement : un exemplaire en verre vert d'une couche datée entre vers 450 et vers 580 fut découvert dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère<sup>5726</sup>. Une datation basée sur la seule forme n'est donc pas possible.

Les perles en cristal de roche – si tant que la détermination soit bonne et qu'il ne s'agisse pas de verre transparent – sont assez rares dans la bibliographie. Un spécimen dodécaédrique appartient à une phase de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de l'occupation du château de Montaldo di Mondovì dans la province de Coni en Italie<sup>5727</sup>. Un autre, en forme de prisme hexagonal, fut retrouvé avec des perles en verre bleu et blanc lors d'un sondage dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère<sup>5728</sup>. À Londres, une perle sphéroïdale allongée à facettes spiralées, comme il en existe pour les perles en jais (**fig. 566, n° 15 et 16**), est issue d'un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5729</sup>. Une autre perle annulaire londonienne avec deux lignes incisées définissant une bande centrale abrasée transversale à la perforation fut découverte hors stratigraphie avec du matériel imputable au XIII<sup>e</sup> siècle ou à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5730</sup>.

Un sol d'habitat de la rue Frédéric Mistral à Fos-sur-Mer a livré une perle en émeraude (**fig. 566, n° 23**) de qualité médiocre, avec de nombreuses macles et en forme de prisme hexagonal. Une autre perle en émeraude globalement octaédrique a été mise au jour à Winchester dans une strate datée entre 1441 et la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5731</sup>.

#### Les perles en roche sédimentaire (**fig. 566, n° 1 à 21**)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Honorat, Arles : n° 27, 28, 32 et 33, couches de caveau des XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.

---

Le jais y est sans doute confondu avec du « bois noir ». D'autres perles sont dites en ivoire, matériau qui, pour être identifié, nécessite certaines connaissances, ne s'agit-il pas plus probablement d'os ? Cette méfiance envers les interprétations de l'auteur est accentuée par le fait que certaines morphologies des perles de ce site sont très typiques dans la bibliographie et dans le corpus provençal de certains matériaux qui n'ont ici pas été reconnus.

<sup>5725</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 307, n° 1512 ; l x h = env. 1,4 x 1,4 cm

<sup>5726</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 44 ; l x h = 0,7 x 0,8 cm.

<sup>5727</sup> Cortelazzo 1991, p. 193-194 ; l x h = 1,4/1,6 x 0,9 cm

<sup>5728</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 3 ; d x h = 0,9 x 1,1 cm

<sup>5729</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 315, n° 1583 ; d x l = 1,3 x 1,8 cm.

<sup>5730</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 315, n° 1582 ; d x l = 1,15 x 0,7 cm.

<sup>5731</sup> Biddle et Creasey 1990, p. 664, n° 2148.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

- Château, Les Baux-de-Provence : n° 270, remblai du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 358, contexte de datation inconnue.

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-76, sépulture d'adulte des XII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles.

#### *Var*

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 401 A, F, G, sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 404 d'un contexte possiblement daté du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 418 A à I d'une couche du troisième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 63 B, d'une strate de fin XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle ; n° 71 d'un sol de datation inconnue ;
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 189, 1701, 1722, 2594, couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 51-1 C, 51-2 et 51-3 de datation inconnue.
- Rue du Limas, Avignon : n° 137, strate de datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 60, contexte situé vers 1530 - 1540.

Parmi les 32 perles de ce groupe, 31 sont en jais – une variété de lignite – et une seule en craie (**fig. 566, n° 21**), une variété de calcaire. Cette dernière, assez frustrée, est globalement cylindrique. Le forage de la perforation centrale a été effectué depuis les deux faces avec un instrument dont l'aspect conique de la pointe était fortement marqué. Deux possibles perles en calcaire blanc lithographique proviennent de l'occupation du *castrum* d'Andone (vers 950 - 1028) à Villejoubert en Charente<sup>5732</sup>. À Saint-Georges de Luzençon dans l'Aveyron, un collier de perles en jais, en agate et en calcite avec fermoir en or provient d'une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle située dans l'église<sup>5733</sup>.

La fabrication de bijoux en jais, et notamment de perles, prend sa source dans l'antiquité romaine et a perduré, avec un succès inégal, jusque durant le XX<sup>e</sup> siècle. En France, elle a constitué aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles une activité importante dans le pays ariégeois, mais son intensité fut cependant liée aux fluctuations de la mode. Dans les années 1820, les auteurs du *Dictionnaire technique* constatent que la fabrique Thomas Vivie et fils

---

<sup>5732</sup> Bourgeois et Bourgueil 2009, n° 1858, d x h = 1,4 x 0,9 cm ; n° 1859, d x h = 1,9 x 0,7 cm.

<sup>5733</sup> Parures 1990, p. 124, n° 214.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

n'emploie plus que 60 ouvriers alors qu'ils étaient 1000 à 1200 trente ans auparavant<sup>5734</sup>. Le succès ne reviendra qu'à la fin du siècle avec le développement de nouveaux marchés<sup>5735</sup>. Le jais est extrait sous forme de morceaux de moins de 10 cm d'épaisseur. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces fragments étaient dégrossis par les hommes avec un couteau spécial à lame large et fine sur un billot de bois, puis triés selon leur destination. Ils étaient ensuite percés par de jeunes femmes avec des forêts de différentes grosseurs sur un tour à archer. Une perle, à ce stade de la fabrication, fracturée lors du percement, a été découverte à Londres dans un niveau daté entre vers 1330 et vers 1380, sur un site ayant également livré des déchets de fabrication de perles en corail et en ambre<sup>5736</sup>. L'emploi d'un tour à main permet la fabrication de perles en jais sphéroïdales ou ovoïdes. Les cannelures et guillochés sont obtenus à la lime. Pour les perles à facettes, une meule, horizontale et en grès, est constamment arrosée d'eau. Un mélange détrempe de blanc d'Espagne et de charbon de saule réduit en poudre sert d'abrasif lors du polissage final, travail minutieux et fatiguant pour la vue réalisé par de jeunes filles<sup>5737</sup>.

Les perles en jais du corpus sont de formes variées. Les plus courantes affichent une forme sphéroïdale aplatie (**ex : fig. 566, n° 8**) ou allongée (**ex : fig. 566, n° 4**) jusqu'à l'ellipsoïde (**fig. 566, n° 15**). Quelques-unes, de datation plus tardive, ont été taillées pour présenter des faces spiralées (**fig. 566, n° 15 et 16**). De nombreux exemplaires adoptent une forme bitronconique régulière (**fig. 566, n° 10 à 12**), ou irrégulière à cordons spiralés (**fig. 566, n° 19**), d'autres une forme tronconique (**fig. 566, n° 20**), en palet (**fig. 566, n° 7**), cylindrique (**fig. 566, n° 13**), bitronconique inversé (**fig. 566, n° 14**) ou plus complexe (**fig. 566, n° 17 et 18**). Dans un cas, les facettes ne sont pas ordonnées (**fig. 566, n° 1**) mais l'objet a bien été poli : s'il s'agit d'un raté d'exécution, le processus de fabrication a cependant bien été mené à son terme. La fracture de quelques perles dans le sens de la longueur montre qu'elles étaient perforées depuis leurs deux faces même si ceci est parfois à peine perceptible (**fig. 566, n° 5 et 12**).

Une perle en verre violet translucide cylindrique aux très nombreuses facettes se rapproche de l'exemplaire n° 18 de la **figure 566**. Elle est datée entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et provient de Winchester<sup>5738</sup>. Les perles en jais sont beaucoup moins communes pour le bas Moyen Âge et le début de l'Époque moderne que pour

---

<sup>5734</sup> Note 1795, p. 43 ; Francoeur *et al.* 1822-1825, p. 337.

<sup>5735</sup> Mergnac (dir.) 2007, p. 10.

<sup>5736</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 309, n° 1546.

<sup>5737</sup> Note 1795, p. 43 ; Francoeur *et al.* 1822-1825, p. 337 ; Mergnac (dir.) 2007, p. 10.

<sup>5738</sup> Biddle et Creasey 1990, p. 664, n° 2138.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

les XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles. Une perle sphéroïdale allongée, d'un contexte des années 1425 - 1521 mais remanié, fut retrouvée au King John's hunting lodge à Writtle dans l'Essex<sup>5739</sup>. À Threave Castle, dans le Galloway, ce sont deux perles sphéroïdales aplaties<sup>5740</sup> et une perle sphéroïdale allongée décorée d'incisions croisées<sup>5741</sup> qui sont issues d'une phase des années 1455 - 1640. Lors d'opérations archéologiques à York, des perles sphéroïdales aplaties ou allongées mais également un exemplaire annulaire de petite taille ont été retrouvées dans des contextes datés entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5742</sup>. Au château de Vuache à Vulbens en Haute-Savoie, deux spécimens proviennent d'une couche de démolition du XVI<sup>e</sup> siècle : l'un est annulaire et gravé de petites étoiles séparées par des entailles en forme de chevrons, l'autre est sphéroïdal allongé avec des facettes spiralées<sup>5743</sup>. Une perle analogue à ce dernier est issue d'un niveau d'abandon du château des Armoises à Richardménil en Meurthe-et-Moselle occupé jusque vers 1570<sup>5744</sup>. D'autres perles probablement en jais furent trouvées dans un ossuaire mis en place entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Santa Maria del Mastro à Gerace dans la province de Reggio Calabria. Elles sont cuboctaédriques ou sphéroïdales allongées et l'une d'entre elles a des facettes spiralées<sup>5745</sup>. À Londres, une perle possède des facettes spiralées rainurées alternant avec de profondes incisions spiralées, ce qui lui donne de profil une forme en hélice<sup>5746</sup>. Des perles sphéroïdales aplaties, hémisphériques ou bien encore cylindriques et décorées proviennent de contextes datés entre les XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles et le XVI<sup>e</sup> siècle de sites de Winchester<sup>5747</sup>. Du château de Peyrepertuse dans l'Aude provient une perle (N.D.S.) de forme irrégulière<sup>5748</sup> – une ébauche ?

---

<sup>5739</sup> Rahtz 1969, p. 81, fig. 43, n° 7 ; d x h = 2,8 x 2,5 cm.

<sup>5740</sup> Collins 1981, fig. 20, n° 202 : d x h = 1,2 x 0,7 cm ; n° 204, fragment, d = 1,2 cm.

<sup>5741</sup> *Ibid.*, fig. 20, n° 203, d x h = 0,9 x 1 cm.

<sup>5742</sup> Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2948, n° 13495-13500 et 14770-14771 ; objet annulaire, première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, d = 0,5 x 0,19 cm.

<sup>5743</sup> Raynaud 1993, p. 101. La matière est confondue avec du bois par l'auteur. Respectivement d x h = 1 x 1,2 cm et 1,7 x 2,3 cm.

<sup>5744</sup> Huot-Marchand 2007 ; d x h = 1,3 x 1,6 cm.

<sup>5745</sup> Lebole di Gangi 1993, p. 473, n° 66, d x h = 1,5 x 1 cm. L'auteur a manifestement fait des erreurs dans l'identification des matériaux : le jais est confondu avec du bois noir.

<sup>5746</sup> Egan 2005, p. 56, n° 245 ; d x h = 0,8 x 1 cm.

<sup>5747</sup> Biddle et Creasey 1990, p. 661, n° 2109 à 2115.

<sup>5748</sup> Bayrou 2000c, p. 201 ; l x h = 0,5/1,5 x 1,4 cm.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### Les perles en verre (fig. 567, 568, 573)

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- La Moutte, Allemagne-en-Provence : n° 1, contexte daté entre la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle et 1105/1110.
- Rue Marius-Debout, Forcalquier : n° 61, contexte du XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : B960191, sol du XIII<sup>e</sup> siècle, B960094, couche de destruction postérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle
- Église Saint-Honorat, Arles : n° 22, couche d'ossements dans un caveau utilisé entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle.
- Cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence : n° 255, contexte du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Les Thermes, Aix-en-Provence : n° 25, strate du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Rue Frédéric Mistral, Fos-sur-Mer : n° B960191, sol d'habitat du XIII<sup>e</sup> siècle, B960094, remblai de destruction postérieur au XVI<sup>e</sup> siècle.
- Château des Baux, Les Baux-de-Provence : n° 269, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Maison Lhere, Les Baux-de-Provence : n° 165 A et B, remplissage de silo, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 700, remblai préparatoire de sol de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-82 à 96, sépulture d'adulte masculin datées par C14 à deux sigmas des années 1446 - 1630 ; n° 2010-77 à 79, sépulture d'adulte, XII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle.

##### *Var*

- *Castrum* Saint-Jean, Rougiers : s.n. 2, contexte inconnu.
- Baptistère, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : un objet en entier et plusieurs fragments sous la référence 84-08, contexte inconnu.
- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : n° 401 H à M, R à T, sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 381 et 411, contexte du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 389, première moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 385 et 405, strate du troisième

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 386, couche du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 413, unité stratigraphique du XVIII<sup>e</sup> siècle ? avec de la céramique du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 392, contexte de datation inconnue.

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : 27 perles provenant de couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400 ; n° 136, terres de jardin datées vers 1400 ; n° 1268 issu de l'effondrement d'un four à cloche de fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle ; n° 986, tranchée de 1960 ; n° 548, H.S.
- Rue de la Principale, Avignon : n° 1995-194 et 195, 1996-341 et 342 de strates de datation inconnue.
- Rue Banasterie, Avignon : n° 635, cinq perles de datation inconnue.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 51-1 A et B, 51-4, 139 de datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 53 à 57, contexte daté vers 1530 - vers 1540.
- Site inconnu, Le Pontet : débris de perles en verre enfouies avec des monnaies vers 1431 - 1432.

Les perles en verre, colorées à l'aide d'oxydes, sont de loin les perles plus courantes dans le corpus. La composition de ces oxydes et des adjuvants utilisés est parfois spécifique durant l'Époque moderne de courtes périodes de temps et de centres de production particuliers. Les chercheurs américains et notamment canadiens se sont particulièrement intéressés à cette question<sup>5749</sup>. Il existe différents procédés pour leur fabrication : l'enroulement, l'étirage, le moulage, le moulage à la presse – inventé en 1841 –, le soufflage. Les différentes méthodes peuvent être combinées<sup>5750</sup>. L'observation de la perforation des perles du corpus confirme que le soufflage n'a pas été mis en œuvre pour leur confection. L'absence de joint de jonction de moule tendrait à prouver qu'il en est de même pour le moulage, mais les perles pourraient avoir été sablées pour enlever les imperfections. Cette technique de soufflage apparaît cependant particulièrement rare dans la bibliographie spécialisée sur l'étude des perles découvertes en Amérique du Nord et échangées avec les indiens, toutes importées d'Europe<sup>5751</sup>. Les modes de fabrication les plus courants pour le second Moyen Âge et l'Époque moderne sont l'étirage et l'enroulement.

---

<sup>5749</sup> Garrad 2001, p. 5-6 ; Bonneau *et al.* 2012 ; Bonneau *et al.* 2013.

<sup>5750</sup> Jirka et Jirka 1985, p. 4 ; Sherr Dubin 1988, p. 110 ; Decorse *et al.* 2003, p. 88 ; Bonneau *et al.* 2013.

<sup>5751</sup> La bibliographie sur la fabrication des perles en verre est difficile d'accès car indisponible en France, il est donc exceptionnel que cet aspect soit traité dans les publications archéologiques

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les perles de verre étiré sont obtenues en soufflant une bulle d'air dans une masse de verre chaud. La matière est ensuite allongée en un long tube de plusieurs mètres – jusqu'à plusieurs dizaines de mètres –, la bulle formera la perforation. Le verre refroidi est ensuite découpé en tronçons. Un chauffage permet d'obtenir des perles arrondies ou oblongues aux bords émoussés. Un meulage peut être réalisé pour créer des facettes<sup>5752</sup>. Cette technique permet une production en grande quantité. L'enroulement nécessite beaucoup plus de temps et est plus onéreux. Il consiste à enrouler pour chaque perle la matière en fusion autour d'une baguette métallique qui, une fois retirée crée la perforation<sup>5753</sup>.

Avec ces deux techniques, il est possible de travailler avec du verre d'une seule couleur ou composé de plusieurs couches de couleurs auquel peut être adjoint des inclusions de verre. La méthode par enroulement n'aurait été inventée qu'en 1528<sup>5754</sup>. Peu nombreuses seraient donc les perles du corpus qui auraient pu être ainsi fabriquées. La distinction entre les perles obtenues par enroulement et les perles réalisées par tirage se ferait notamment selon la position de stries superficielles ou de bulles d'air observables à l'œil nu ou au microscope. Toutefois, ces éléments de différenciation, utilisables si la perle est en bon état, n'ont été connus que très récemment car il ne semble pas exister de bibliographie française sur le sujet. La presque totalité des perles du corpus n'a donc pu en bénéficier. En outre, deux éléments bibliographiques majeurs n'ont pu être trouvés dans les bibliothèques françaises et sur internet malgré des recherches intensives. Ces deux documents scientifiques, œuvre de chercheurs canadiens qui s'intéressent aux perles de fabrication européenne échangées avec les populations indiennes d'Amérique du Nord, établissent une typologie des perles en verre et une étude des procédés de fabrication des perles médiévales et modernes<sup>5755</sup>. Malgré tout, cette voie mérite d'être suivie car, associée à d'autres éléments descriptifs et éventuellement à des analyses physico-chimiques, elle conduit à l'élaboration de typologies qui, quoique

---

françaises. A. Berthon a pu mettre en évidence que trois perles découvertes dans un contexte daté de 1611 du site de La Porte Maubec à La Rochelle avaient été moulées en observant la présence d'un fin ressaut transversal à l'axe de la perforation sur l'extérieur de ces objets (Berthon (dir.) 2013, p. 94-95, n° 192-194).

<sup>5752</sup> Jirka et Jirka 1985, p. 3 ; Piacentino 1995 ; Lamothe 2003, p. 73.

<sup>5753</sup> Jirka et Jirka 1985, p. 3.

<sup>5754</sup> Murray 2008, p. 92.

<sup>5755</sup> Kidd, Kenneth E. et Martha A. Kidd, 1970, A Classification System for Glass Beads for the Use of Field Archaeologists, *Canadian Historic Sites: Occasional Papers in Archaeology and History*, n° 1, p. 45-89, Ottawa. Parks Canada, Reprinted in Proceedings of the 1982 Glass Bead Conference, edited by Charles F. Hayes, Appendix, pp. 219-257, Research Records 16, Rochester Museum and Science Division, Rochester, New York, 1983 ; Kidd Kenneth E., 1979, *Glass Bead-Making from the Middle Ages to the Early 19th Century*, Ottawa, Parks Canada.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

complexes, permettent parfois d'envisager la datation de contextes archéologiques, l'évolution des approvisionnements et une meilleure compréhension dans le choix des formes et des couleurs<sup>5756</sup>.

Dans le corpus, les perles les plus nombreuses sont annulaires, sphéroïdes aplaties ou allongées, ovoïdes. Quelques rares spécimens en verre noir sont bitronconiques (**fig. 567, n° 30**), en forme de poulie (**fig. 568, n° 6**) ou cylindriques (**fig. 567, n° 12**). À Cadrix, c'est un exemplaire incomplet de section quadrangulaire originellement de couleur bleu foncé qui provient d'une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 568, n° 19**). Une perle en verre noir couverte de quatre rangs de globules décalés provient d'une sépulture mal datée du site de la Place Formigé à Fréjus (**fig. 568, n° 8**). Les perles godronnées ou côtelées en verre, perdurant au moins depuis le début de l'Ère chrétienne<sup>5757</sup> jusqu'au début de l'Époque moderne<sup>5758</sup>, sont illustrées par dix exemplaires de couleur noire présentant presque tous des cannelures de petites dimensions (**fig. 568, n° 1 à 5 et 7**). Un spécimen se distingue par sa plus grande taille (non figuré). Les bulles du verre, aisément observables, sont allongés dans le sens opposé à la perforation : la perle a donc été produite par enroulement, ce que ne contredit pas sa datation du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette perle trouve par sa dimension une correspondance avec quatre exemplaires en verre transparent mis au jour au château d'Apcher (XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle) en Lozère<sup>5759</sup>. Un autre individu du corpus, en verre noir à filets blancs, a probablement été fabriqué au moyen de la torsion de tiges de verre blanc avec une matrice de verre noir

---

<sup>5756</sup> Lire par exemple Lapham 2001, Decorse *et al.* 2003, Murray 2008, Bonneau *et al.* 2012.

<sup>5757</sup> Pour l'Antiquité, voir par exemple Crummy 2001, p. 30, fig. 32 avec des exemples de Colchester ou bien encore Feugère et Manniez 1993, n° 62, 63, 102, 171 pour Nîmes. Pour le haut Moyen Âge dans le Sud de la France, on peut se reporter à Stutz 2003, pl. 79, n° 1199, pl. 80, n° 200, 1197, 1198, 1201, 1208, pl. 81, n° 1211, 1213, 1216, 1219. À Digne, une petite perle côtelée en verre bleu turquoise provient des environs immédiats d'une sépulture dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg datée par le C<sup>14</sup>, avec un intervalle de deux sigmas, entre 692 et 928 (n° 308 A, objet inédit). Dans les Alpes-Maritimes, une perle en verre bleu outremer a été découverte dans un contexte du X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle du château de Saint-Agnès (Lapasset 2007, p. 137, fig. 102). Un exemplaire en verre bleu-vert fut mis au jour sur la motte castrale du Châtelard (vers 1000 - vers 1075) à Chirens en Isère (Mazard *et al.* 1993, p. 338 ; Châteaux de terre 1987, p. 69).

<sup>5758</sup> **France, Aveyron** : un exemplaire en verre transparent, sépulture, un spécimen en verre rosé, remblai, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle, cimetière de la Place de l'Église, La Cavalerie (Poujol et Pujol 1999, p. 134). **Pas-de-Calais** : une perle côtelée transparente montée en pendant, H.S. mais le site est occupé entre fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle et 1640, Château de Grigny (Dilly *et al.* 1999, p. 135). **Italie, Massa-Carrara** : un artefact turquoise et un autre brun, contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Collina di San Giorgio, Filattiera (Cabona 1982, p. 453). **Reggio Calabria** : un objet en os (?) d'après l'auteur, début XV<sup>e</sup> - fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Ossuaire, Santa Maria del Mastro, Gerace (Lebole di Gangi 1993, p. 473, n° 75b).

<sup>5759</sup> Données inédites.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

préalablement à la mise en forme (**fig. 568, n° 9**)<sup>5760</sup>. Une autre perle aux couleurs inconnues, provenant de la Rue Carreterie, est sans doute aussi caractéristique de ce travail (**fig. 568, n° 11**). Un exemplaire en verre noir à filets blancs de presque 2 cm de diamètre fut mis au jour dans un ossuaire très remanié (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle ?) de Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu-La Napoule dans les Alpes-Maritimes<sup>5761</sup>.

Les perles colorées en vert, jaune, orange, rouge, brun et bleu représentent moins d'un sixième du total des perles. Quelques-unes sont plus ou moins translucides (**fig. 568, n° 12 à 17, 20 et 21**) et non pas opaques comme le reste du corpus. Les exemplaires de couleur jaune orangé possèdent une oxydation pulvérulente de surface qui pourrait être une conséquence des oxydes utilisés (**fig. 568, n° 14 et 15**). D'autres perles sont d'une couleur indéterminée (**fig. 568, n° 27 à 29**), des phénomènes d'oxydation l'ayant fait disparaître. L'oxydation intervient également le long des réseaux de fracture du verre, aboutissant à une modification de la couleur. Dans le cas des perles en verre noir du corpus, il apparaît des traces brunes.

Les perles sont avant tout monochromes, rarement bichromes. Un peu plus complexe est un spécimen en verre blanc, à deux teintes de bleu (**fig. 568, n° 10**). Deux bandes bleues outremer encadrent une zone bleue en travers de laquelle se retrouvent des bandes blanches. Elle devait cependant être d'un faible prix par rapport à une perle (**fig. 573**) découverte dans un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle sur le site de la Rue Marius-Debout à Forcalquier dans les Alpes-de-Haute-Provence. Cet objet au décor complexe et à la richesse chromatique est constitué d'une âme de verre noir à laquelle ont été adjointes des baguettes de verre vert, jaune, rouge bordeaux, bleu et blanc. La matière a ensuite été enroulée sur elle-même puis probablement étirée selon la méthode précédemment décrite. Dans un second temps, sans doute après découpe, une inclusion de verre mosaïqué a été ajoutée. Cette dernière prend la forme d'un quadrilatère à bord bleu clair, à ocelles blanches pointées de rouge sur un fond bleu outremer. La mosaïque est obtenue par assemblage de bâtonnets de verre coloré en un faisceau dont la section laisse apparaître un dessin ; le verre est ensuite recuit et étiré, et les bâtonnets se soudent entre eux<sup>5762</sup>. Le faisceau est enfin découpé et l'inclusion appliquée sur l'âme en verre. Un réchauffage final soude l'ensemble. Ce type de perle était produit notamment par les artisans vénitiens qui s'en firent une spécialité à la toute fin du Moyen Âge et durant l'Époque moderne<sup>5763</sup>.

---

<sup>5760</sup> Se reporter à la note de la figure 91, page 100 dans Sherr Dubin 1988.

<sup>5761</sup> Fixot (dir.) 1990, p. 41, fig. 13.

<sup>5762</sup> Sherr Dubin 1988, p. 60.

<sup>5763</sup> *Ibid.*, p. 111.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La perle n° 2621 (**fig. 567, n° 18**) du site du jardin ouest du Petit Palais d'Avignon prouve peut-être une activité de production de perles en verre dans la cité vauclusienne avant le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Cet objet en verre noir tirant parfois vers le violet, boursoufflé et à la surface très irrégulière, présente une perforation incomplète. Il n'a pas eu d'usage à l'inverse d'une autre perle, issue du même site, pourvue de nombreuses dépressions irrégulières en surface et retenant un fragment de tige en fer, témoin d'une chaînette disparue (**fig. 567, n° 19**). Un exemplaire en verre noir en médiocre état de conservation (**fig. 567, n° 21**) et une perle incomplète de couleur indéterminée (**fig. 568, n° 28**) récoltés sur le site de l'Impasse de l'Oratoire, conservent pour le premier un fragment de tige en fer, pour le second un tube en alliage cuivreux permettant le passage d'un cordon.

La plupart des formes de perles du corpus ne sont pas datables sur le seul critère de la morphologie, mais l'association forme et couleur peut l'être même si, actuellement, il n'a pas été possible de le mettre clairement en évidence dans le cadre de cette étude<sup>5764</sup>. En effet, la grande diversité des teintes – l'éclairage et l'oxydation des surfaces jouent un rôle important – ajoutée à la multiplicité des dimensions ont posé d'importants problèmes. Le fichier de comparaison établi d'après la bibliographie, malgré son importance numérique par rapport au corpus – plus de huit cents perles ou ensembles de perles du haut Moyen Âge à nos jours pour 100 objets du corpus – s'est révélé paradoxalement limité. La première cause est une sous-représentation des perles datées des XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles puisque n'ont pu être enregistrés pour cette période qu'une soixantaine de perles ou ensembles de perles. La seconde raison est la très grande disparité des perles : en effet, il ne s'est pas souvent trouvé deux perles similaires tant en teinte – la bibliographie est très imprécise sur ce point – qu'en morphologie. L'explication peut paraître simple, les artisans ne suivaient pas forcément un cahier des charges très précis dans ce domaine et il a pu exister de nombreux centres de production. Curieusement, aucune prééminence dans la teinte des perles pour la période d'étude ne peut être mise en évidence. À l'inverse, dans le corpus provençal – la plupart des exemplaires sont datés entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle – les perles les plus fréquentes sont de couleur noire (74 exemplaires sur 100), mais 28 d'entre elles ont été retrouvées disposées dans trois sépultures du cloître de Saint-Gilles<sup>5765</sup> et une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle du site de Cadrix à

---

<sup>5764</sup> On peut se reporter pour illustration aux fiches PRL-3501 et 3529, sur le site [artefacts.mom.fr](http://artefacts.mom.fr), référençant des perles annulaires de l'Âge du fer d'un bleu particulier. Il y a également l'exemple des perles modernes évoqué précédemment.

<sup>5765</sup> L'une de ces sépultures ne contenait qu'une seule perle à proximité du carpe gauche. L'objet pourrait être résiduel.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Saint-Maximin et une perle dans une couche d'ossements dans l'église Saint-Honorat à Arles. Si l'on excepte ces objets, le rapport reste toutefois de deux perles en verre noir pour une perle de couleur. Sur les vingt six autres perles, quatre spécimens sont d'une couleur originelle indéterminée et vingt-deux sont blanches ou de couleur. Une seule perle de couleur (**fig. 568, n° 19**), peut-être résiduelle – il y a une occupation antique et l'objet est le seul de son type –, provient de la sépulture de Cadrix susmentionnée. La prédominance des perles en verre noir en Provence interpelle. L'absence, si ce n'est la rareté des perles de couleur en contexte funéraire, pourrait correspondre à une volonté d'humilité face à la mort ou plus probablement à une signification symbolique : le noir est associé au deuil. Les perles trouvées dans les sépultures appartiennent probablement à des chapelets. Les perles répertoriées en contexte d'habitat, dans des remblais d'aménagement ou dans des dépotoirs sont presque toujours découvertes isolées : leur fonction reste donc hypothétique. Est-il envisageable que l'impossibilité d'observer des tendances générales dans la bibliographie soit le résultat conjugué de préférences locales pour certaines teintes, à certaines époques par exemple ? Cette hypothèse mérite d'être explorée, mais, comme cela a déjà été précédemment signalé, les données bibliographiques rassemblées sont trop disparates pour la période d'étude. Il est également essentiel de souligner qu'il est dommageable pour l'analyse scientifique que certains renseignements caractéristiques des perles comme leur aspect opaque ou translucide ne soit qu'exceptionnellement renseigné dans la bibliographie, car il est un élément important de l'apparence finale d'une perle.

#### **Les perles en ambre (fig. 569, n° 1 à 18)**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 184 A1 à 4, sépulture creusée entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Collège Mignet, Aix-en-Provence : n° 26, comblement de fosse de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Nécropole de Saint-Honorat, Arles : n° 26 et 35 de couche d'ossements dans un caveau utilisé entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.
- Les Fédons, Lambesc : 28 exemplaires dans des sépultures de pestiférés datées de 1590.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 399, contexte du troisième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : onze objets issus de couches de dépotoir datées entre vers 1365 et vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : n° 1996-346, comblement de puits, vers 1380 - 1430.

Les perles en ambre du corpus adoptent des formes classiques : annulaires, sphéroïdales aplaties, sphéroïdales allongées, ovoïdes. Beaucoup d'exemplaires présentent donc des faces aplaties. Dans deux cas (**fig. 569, n° 9 et 16**), le passage entre la partie aplatie et la partie arrondie du corps de la perle est marquée par un angle. Des assemblages de perles en ambre et de perles en cristal de roche ont été notés pour deux inhumations de pestiférés sur le site des Fédons à Lambesc : à hauteur de la main droite d'une adolescente (15 à 19 ans), près du crâne d'un individu d'âge et de sexe non précisé.

La couleur des perles en ambre est d'un rouge-orange qui peut tirer vers des tonalités plus claires ou plus vives mais la couleur de ces perles peut aussi revêtir des tonalités très brunes presque noires. En vieillissant, la couleur de l'ambre peut s'assombrir<sup>5766</sup>. Une perle en ambre en forme de tonneau est issue du village déserté de Rattray dans l'Aberdeenshire. Elle appartient à une phase de récupération de murs de pierre, datée entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5767</sup>. Trois autres spécimens sphéroïdaux aplaties proviennent de fouilles réalisées à York et sont issues de contextes du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, d'une démolition d'église vers 1538 et d'une phase d'occupation située entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5768</sup>.

De nombreux exemplaires sphériques, sphéroïdaux, ovales ou polyédriques, ainsi que des déchets de fabrication, ont été découverts dans trois fouilles londoniennes issues de contextes datés entre 1270 - 1350 et la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5769</sup>. Les déchets et traces d'outils observés permettent de reconstituer une chaîne opératoire. La première étape consiste à dégrossir le bloc d'ambre au couteau : pour obtenir une perle ovoïde, le bloc est

---

<sup>5766</sup> Sherr Dubin 1988, p. 293.

<sup>5767</sup> Murray et Murray 1993, p. 201 ; d x h = 0,5 x 0,5 cm

<sup>5768</sup> Ottaway et Rogers (dir.) 2002, p. 2948 ; n° 13506, sphéroïde aplatie, milieu XIV<sup>e</sup> siècle, d x h = 0,8 x 0,7 cm ; n° 13507, sphéroïde aplatie, milieu XV<sup>e</sup> siècle - première moitié XVII<sup>e</sup> siècle, n° 13506, d x h = 0,8 x 0,4 cm ; n° 14775, sphéroïde allongée, d x l = 0,75 x 0,83 cm.

<sup>5769</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 306-309.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

taillé en forme de cylindre. Il est ensuite percé d'abord depuis une face, puis depuis l'autre, la jonction des deux forages s'effectuant au centre de la pièce. Sur une perle du site de la Place Principale cassée dans la longueur (**fig. 569, n° 15**), la perforation ne s'est faite semble-t-il qu'à partir d'une seule face. L'ébauche est ensuite montée sur un tour et ses surfaces sont égalisées au moyen d'un outil tranchant appliqué contre l'objet en rotation d'après G. Egan, du moins pour les perles sphéroïdales. Le processus de fabrication décrit jusqu'ici n'est pas sans rappeler celui qui était utilisé pour les perles en jais en Ardèche au XIX<sup>e</sup> siècle. Une meule horizontale pourrait être utilisée pour régulariser les facettes des perles polyédriques. D'après G. Egan, les perles sont ensuite polies avec un outil comportant une large extrémité<sup>5770</sup>. Un polissage avec un abrasif doux détrempe à l'eau ne serait-il pas plus probable comme pour les perles en jais ? Quoiqu'il en soit, le dégrossissage et le tournage d'une pièce apparaissent comme les étapes les plus risquées de sa fabrication selon les ratés étudiés par l'auteur. L'ambre londonien pourrait avoir été récolté sur les plages anglaises ou sur les côtes de la mer Baltique.

#### **Les perles en os (fig. 569, n° 19 à 41)<sup>5771</sup>**

##### *Alpes-de-Haute-Provence*

- Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne : n° 173 a à c de sépultures datées entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.
- Rue Marius-Debout, Forcalquier : n° 62, contexte des XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles.

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Honorat, Arles : 137 perles, caveau du XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle.
- Château, Les Baux-de-Provence : n° 268, remblai, XIV<sup>e</sup> siècle.
- Église abbatiale Saint-Victor, Marseille : n° 707, remblai de préparation de sol de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Place du Général de Gaulle, Marseille : n° 23, contexte de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Tunnel de la Major, Marseille : n° 58 et 59, sépulture du XIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>5770</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>5771</sup> L'artisanat des matières dures d'origines animales est l'objet d'une thèse menée par M.-A. Chazottes à l'Université d'Aix-Marseille.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### *Gard*

- Cloître, Saint-Gilles : n° 2010-80 et 81, sépulture féminine d'adulte, à hauteur du poignet, XII<sup>e</sup> - milieu XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Var*

- Cadrix, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : 58 perles dans une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : dix perles, couches de dépotoir, vers 1365 - vers 1400.

Les perles en os adoptent pour la plupart des formes usuelles, c'est-à-dire annulaires, sphéroïdales aplaties ou allongées ou bien encore ovoïdes. D'autres exemplaires sont cylindriques avec une bande centrale en relief (**fig. 569, n° 36**), en forme de bilboquet (**fig. 569, n° 41**), bitronconiques (**fig. 569, n° 38**) et éventuellement rainurés horizontalement (**fig. 569, n° 39**). Le rainurage des perles en os est particulièrement fréquent pour les exemplaires postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5772</sup>. Un décor d'ocelles limité par des bandes est observable sur une possible perle sphéroïdale aplatie du dépotoir du jardin ouest du Petit Palais d'Avignon (**fig. 569, n° 32**). La surface de cet exemplaire est recouverte d'une couche dure de sédiments réfractaire au nettoyage au scalpel ; l'ornementation ne peut donc être saisie dans sa totalité. Il est probable, cependant, que deux lignes contigües du motif en décoraient le champ.

Une perle en forme de bilboquet provient d'un remblai du XVI<sup>e</sup> siècle dans l'église abbatiale Saint-Victor à Marseille (**fig. 569, n° 41**)<sup>5773</sup>. Une petite perforation, perpendiculaire à l'axe de l'objet, et le traversant de part en part, est occupée par un fragment de tige en fer. Elle s'inscrivait vraisemblablement dans le montage d'une petite croix de perles pendantes à un chapelet comme l'illustre un exemplaire provenant de l'ancienne abbaye de Marmoutier dans le Bas-Rhin<sup>5774</sup>, un autre spécimen aux perles teintées en rouge daté du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle et issu de l'église Saint-Léger de Guebwiller dans le Haut-Rhin<sup>5775</sup>. Un chapelet découvert entre les bras d'un squelette inhumé au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Pierre de

---

<sup>5772</sup> La bibliographie mais surtout du mobilier observé sur des sites arlésiens et aixois l'illustre parfaitement.

<sup>5773</sup> Elle a été identifiée dans un premier temps (Chazottes et Thuaudet 2014, p. 318) comme étant en buis, mais une observation plus minutieuse par M.-A. Chazottes a montré qu'elle était en os.

<sup>5774</sup> Dimensions inconnues ; Vivre au Moyen Âge 1990, p. 475, n° 4.28.

<sup>5775</sup> Dimensions inconnues ; Vivre au Moyen Âge 1990, p. 480, n° 4.48.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Thônex dans le canton de Genève en Suisse<sup>5776</sup>, ou deux exemplaires disposés sur le côté droit du thorax ou dans la main droite d'inhumations des fin XV<sup>e</sup>(?) - XVI<sup>e</sup> siècles dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère (**fig. 572**)<sup>5777</sup> comportent le même montage. Sur le même site, deux sépultures des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont livré des chapelets avec cette forme de perle placés une fois entre les mains sur le thorax et une autre fois sur la partie gauche du bassin<sup>5778</sup>. Des perles similaires à celle du corpus proviennent également de chapelets, l'un – en buis d'après Y. Esquieu – mis au jour dans une sépulture des XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles dans la cité épiscopale de Viviers en Ardèche<sup>5779</sup>, l'autre issu d'une sépulture de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou du XVII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale de Comacchio dans la province de Ferrare en Italie<sup>5780</sup>. Lorsqu'il est conservé une chaînette en alliage cuivreux, la perle en forme de bilboquet est toujours disposée de façon à former une croix et elle n'est pas au départ d'une partie pendante comme le proposent parfois des reconstitutions. D'après la documentation rassemblée, les perles en forme de bilboquet sont vraisemblablement postérieures au XV<sup>e</sup> siècle.

Le montage des perles pouvait se faire sur une cordelette ou sur un lacet de cuir, mais les perles pouvaient aussi être disposées sur les maillons d'une chaînette. Deux perles du corpus ont conservé ces éléments métalliques : un maillon en S en fer au travers d'une perle découverte à Digne (**fig. 569, n° 25**), une tige en alliage cuivreux reliant deux perles pour un artefact provenant d'Arles (**fig. 569, n° 37**).

Des travaux menés par M.-A. Chazottes sur des perles en os découvertes en contexte marseillais, dont certaines sont intégrées à cette étude (**fig. 569, n° 23, 33, 35**), ont démontré qu'elles ont été obtenues par tournage, soit d'une rondelle d'os plus ou moins épaisse découpée dans une plaquette, soit d'un support de forme et de section quadrangulaire. Le premier cas est illustré par une peinture allemande exécutée vers 1425 (**fig. 564**)<sup>5781</sup> : l'artisan y utilise un tour à archer fixé sur un établi. Dans le deuxième cas, des perles jointives étaient créées, comme l'objet n° 40 de la **figure 569** provenant du dépotoir du jardin ouest du Petit Palais formé de deux perles avec une rainure, qui étaient destinées à être séparées dans un

---

<sup>5776</sup> Terrier 1994, p. 92-98, n° 166 ; d x l = 0,25 x 1,6 cm.

<sup>5777</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 1, 39, 404 ; Colardelle 2008, p. 326 ; d x h = 1,35 x 0,2 cm et 1,5 x 0,7 cm.

<sup>5778</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 5, 19, 32, 414, 415, 430 ; Colardelle 2008, p. 334, 346, 326 ; d x h = 1,8 x 0,6 cm et 1,8 x 0,4 cm et 1,3 x 0,6 cm.

<sup>5779</sup> Esquieu 1988, p. 74-75 ; d x l = 0,65 x 2,95 cm.

<sup>5780</sup> Lora 2009b, p. 74 ; dimensions inconnues.

<sup>5781</sup> Image similaire dans le registre Amb 317.2°, f° 58 v° daté de 1435 de la Stadtbibliothek de Nuremberg.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

second temps par tournage, par sciage ou par pression<sup>5782</sup>. L'ébauche avignonnaise comporte une dépression à une extrémité qui correspond à l'empreinte laissée par la pointe du tour. La réalisation des perforations se faisait vraisemblablement depuis les deux faces comme cela a pu être distinctement observé sur deux objets du Petit Palais d'Avignon (**fig. 569, n° 36 et 38**) et une perle de Saint-Gilles (**fig. 569, n° 34**).

#### Les perles en corail (**fig. 570, n° 1 à 19**)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Saint Laurent, Marseille : n° 3, empiècement du bas Moyen Âge, vraisemblablement des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.
- Église Saint-Honorat, Arles : n° 19 d'un remblai de caveau utilisé entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 393, contexte du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle ; n° 400, strate du XVI<sup>e</sup> siècle ; n° 410, comblement de tranchée du XVIII<sup>e</sup> siècle (?) contenant de la céramique du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Petit Palais, jardin ouest : 19 perles de couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400.
- Place de la Principale, Avignon : 1995-193, H.S.
- Rue Carreterie, Avignon : n° 140 au contexte de datation inconnue.
- Rue Racine, Avignon : n° 58 d'une strate datée vers 1530 - 1540.

Le corail méditerranéen a longtemps fait l'objet d'une exploitation par les pêcheurs provençaux. Rencontrer des perles en corail dans le corpus n'est donc guère étonnant. Leurs dimensions sont conditionnées par celles des branches desquelles elles sont issues. La morphologie de ces objets varie assez peu et n'est donc pas datable. Elles sont de formes annulaires ou cylindriques, ou bien encore sphéroïdales aplaties ou sphéroïdales allongées jusqu'à être ovoïdes. Aucun des exemplaires provençaux de contextes d'Époque moderne ou contemporaine rencontrés lors des travaux de thèse ne présente une morphologie

---

<sup>5782</sup> Chazottes et Thuaudet 2014, p. 318. L'interprétation donnée dans cet article est en cours de révision. Elle est donc quelque peu différente de celle formulée ici et que M.-A. Chazottes a bien voulu porter à ma connaissance.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

différente<sup>5783</sup>. Deux spécimens du Petit Palais se distinguent néanmoins, l'un par une forme trapézoïdale (**fig. 570, n° 18**), l'autre (**fig. 570, n° 13**) par son état d'ébauche comme le montrent les découpes anguleuses des extrémités de l'objet non poli ou au polissage incomplet. Le sens des stries de la structure naturelle du corail montre que la perle a été perforée transversalement à la branche, alors que de façon classique, elles le sont dans le sens de la longueur. Une des perles, trouvée à Marseille (**fig. 570, n° 11**), est encore traversée par une tige en alliage cuivreux terminée par un massif bombé à une extrémité, par une bélière pour sa suspension à l'opposé.

La bibliographie de comparaison consultée n'a livré que peu d'objets hors de la Provence : une perle sphéroïdale allongée en corail, du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, proviendrait d'un site du Calvados ou de Seine-Maritime<sup>5784</sup> ; des déchets de travail du corail et de fabrication de perle sont connus à Londres pour le XIV<sup>e</sup> siècle et peut-être la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5785</sup>. Des ateliers de patenôtriers de corail ont été actifs au XIII<sup>e</sup> siècle à Paris<sup>5786</sup>. Curieusement, la bibliographie italienne est peu disert sur le sujet, mais la documentation archéologique consultée ne concerne pas les ports italiens qui se sont livrés à la pêche du corail et à la taille de cette matière. Ces faits tendent à suggérer que les perles en corail étaient avant tout destinées au marché oriental, comme le laissent entendre les sources d'archives<sup>5787</sup>. La documentation archéologique provençale va également dans ce sens : seulement deux perles ont été mises au jour à Marseille, un port réputé dans la pêche du corail et un centre important pour la fabrication des objets dans cette matière, et à Arles, un port fluvial qui par sa position est ouvert sur la Méditerranée. Toutes les autres perles ont été découvertes à Avignon, centre économique majeur en Provence, dont une part de la population a pu avoir le goût et les moyens d'acheter des objets en corail. En outre, Avignon est idéalement placé sur le Rhône, à la croisée de nombreuses routes commerciales traversant la Provence et conduisant hors de Provence<sup>5788</sup>.

Les contrats d'embauche relevés dans les registres notariaux du notaire Paul Arbaud entre 1368 et 1380 rapportent l'engagement d'ouvriers ou d'apprentis, tous juifs, pour le travail du corail une fois pêché. Des formules récurrentes évoquent les trois principales opérations du façonnage : le fractionnement (*frangere*), le polissage (*ad rotundandum* ou *ad*

---

<sup>5783</sup> Données inédites.

<sup>5784</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, p. 222, notice 218 ; dimensions inconnues.

<sup>5785</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 309-310.

<sup>5786</sup> Lespinasse et Bonnardot (Édit.) 1879, p. 58.

<sup>5787</sup> Se reporter au chapitre 2.5.1.

<sup>5788</sup> Consulter à ce sujet le chapitre 2.6.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*poliendum*), le perforage (*ad perforandum*)<sup>5789</sup>. Les comptes de la Compagnie du Corail de Marseille, conservés pour les années 1581-1585, rapportent l'emploi de femmes pour le raclage et le secouage du corail, *que an rasqlat saquejat et ariat*, d'hommes pour le tournage (*torregiare*) et d'autres pour le polissage<sup>5790</sup>. Le témoignage de A.-L. Aubin au début du XIX<sup>e</sup> siècle lors de sa visite d'un établissement marseillais de traitement du corail permet de remettre ces opérations en perspective : « On enlève d'abord, avec une lime, la croûte qui couvre le corail ; sans cette précaution, il éclaterait en morceaux lorsqu'on essaierait de le couper : toutes les branches sont ensuite partagées avec de gros ciseaux, qui les divisent aussi nettement que le diamant coupe le verre. On rejette tous les morceaux qui ont des défauts ; ceux que l'on reconnaît sains et sans carie, sont triés selon leur grosseur. Chaque cylindre est ensuite percé au moyen d'une tarière d'acier très fine et bien trempée, qui est mise en mouvement par un archet [il est très probable qu'elles aient été perforées depuis les deux faces comme pour les perles en jais, en ambre ou en os, opération peut-être illustrée par la **figure 565**]. On polit ensuite sur la meule de grès tournante, pour les dégrossir, les morceaux forés de cette manière, et on les arrondit en les faisant rouler sur une plaque de fer mouillée et couverte de sable fin. Pour les tailler à facettes, on emploie les mêmes procédés que ceux des lapidaires [l'emploi d'une meule horizontale notamment]. Les grains, assortis selon la grosseur ou la couleur, servent à faire des colliers, des bracelets, et d'autres objets de parure. Lorsqu'on les enfle pour faire des colliers, on a soin de mettre les boules rondes au milieu, où elles sont plus en évidence, et de placer les boules aplaties sur les côtés, où on les voit moins. On estime le déchet de la fabrication à environ la moitié du poids ; de sorte que cent livres de corail brut donnent environ cinquante livres de corail façonné<sup>5791</sup> ».

De nombreuses sections de branches de corail ainsi que des déchets ont été découverts à Avignon, dans le dépotoir du jardin ouest (1365 - vers 1400) du Petit Palais. Un fragment de branche provient également d'un contexte du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle du site de l'Impasse de l'Oratoire, un autre de la Rue Racine (vers 1530 - vers 1540), toujours à Avignon. Quatre autres morceaux proviennent de contextes de la fin de l'occupation (vers 1370/1375 - vers 1415/1420) du site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers dans le Var. L'étude de ces artefacts est actuellement menée par M.-A. Chazottes dans le cadre d'un doctorat sur l'artisanat des matières dures d'origine animale à l'Université Aix-Marseille<sup>5792</sup>. Il n'est mentionné à titre

---

<sup>5789</sup> Maurel 1988, p. 107.

<sup>5790</sup> Masson 1908, p. 121-122.

<sup>5791</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 289.

<sup>5792</sup> Ces artefacts n'ont pas été inclus dans l'inventaire du mobilier.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'exemple dans notre thèse que les pièces n° 1056 et 1230 (**fig. 570, n° 1 et 2**), découvertes dans le dépotoir du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle du jardin ouest du Petit Palais d'Avignon. Ce sont des déchets ou ébauches de travail dont la croûte vivante – le cortex – contenant les polypes a été enlevée, il ne reste donc que le polypier, l'axe squelettique qui sert en joaillerie. Ces fragments ont été rejetés car ils présentent des trous, traces éventuelles de l'attaque de vers marins. Des entailles annulaires sont visibles néanmoins: résultent-elles de l'essai d'un instrument coupant sur ces fragments inutilisables ? Les extrémités de ces morceaux de corail sont assez arrondies et ne présentent plus de traces de la découpe, hormis sur un fragment (**fig. 570, n° 1**). L'existence de ces déchets atteste donc la présence à Avignon d'artisans travaillant cette matière bien avant que les textes ne le laissent supposer à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5793</sup>. Des fragments de branches et deux perles en corail inachevées – la perforation n'a pas été effectuée ou est incomplète – ont été mis au jour à Londres sur deux sites archéologiques ayant également livré des traces de fabrication de perles en ambre et en jais, dans des contextes datés vers 1270 - vers 1350 et vers 1330 - vers 1380<sup>5794</sup>.

La couleur des perles était originellement d'un rouge soutenu mais l'exposition à la lumière a produit une décoloration et la plupart des perles du corpus sont aujourd'hui d'un rose pâle. Il n'est pas prouvé, pour le moment, que des réactions physico-chimiques dans les terres archéologiques aient pu avoir une influence sur l'altération de la couleur naturelle.

#### **Les perles en nacre (fig. 570, n° 20 à 23)**

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1040, 1668, 2086, 2229, 2335 couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400 ; n° 987, du comblement d'une tranchée creusée en 1960.
- Impasse de l'Oratoire, Avignon : n° 412, contexte du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ?

Sept perles annulaires en nacre blanche ont été intégrées au corpus. Leur épaisseur, entre 0,35 et 0,5 cm, correspond probablement à peu de chose près à l'épaisseur de la nacre du coquillage à partir de laquelle elles ont été produites. D'après le processus de fabrication décrit par E. de Valicourt, il est dans un premier temps procédé à un débitage de la nacre « en

---

<sup>5793</sup> Se reporter au chapitre 2.5.1.

<sup>5794</sup> Egan et Pritchard (dir.) 2002<sup>2</sup>, p. 309-310.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

morceaux carrés ou angulaires, au moyen d'une scie fortement trempée, comme celles que l'on emploie pour les métaux ; les pièces circulaires s'obtiennent avec une scie annulaire ou trépan à couronne, que l'on fixe sur un mandrin du tour ». Les faces sont ensuite aplaties et arrondies avec une meule à aiguiser continuellement humidifiée<sup>5795</sup>. Il est probable que la perforation des perles du corpus intervenait ensuite, exécutée avec un foret mis en action à partir de chacune des deux faces planes. Éventuellement, un léger meulage peut être effectué en surface pour provoquer une irisation comme cela a pu être observé sur une applique marseillaise en nacre extraite d'un ossuaire du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Vieille Major à Marseille<sup>5796</sup>. Pour finir, tout du moins au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la nacre était soumise au passage d'un tampon de linge imbibé d'acide sulfurique légèrement étendu d'eau pour acquérir son poli final<sup>5797</sup>.

Toutes les perles du corpus proviennent, ou provenaient dans le cas de la perle retrouvée dans la tranchée de 1960 qui a entaillé le dépotoir du jardin ouest du Petit Palais, de contextes avignonnais datés du milieu ou du troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Aucune perle en nacre, ou du moins identifiée comme telle, n'est signalée dans la bibliographie consultée. Un possible exemplaire pourrait avoir été trouvé en Normandie sur un site non spécifié, dans un contexte du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, d'après la photographie publiée, mais le matériau est identifié comme du verre<sup>5798</sup>.

#### Les croix en os ou en jais (fig. 571)

##### *Bouches-du-Rhône*

- Église Saint-Honorat, Arles : n° 36 à 39, couche d'ossements dans un caveau utilisé entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle.
- Château des Baux-de-Provence : n° 230, remblai, milieu - seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

##### *Vaucluse*

- Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 1374, 1454, 1923, 2032, 2404, couches de dépotoir datées vers 1365 - vers 1400 ; n° 301, H.S.
- 65, place de Cabassole, Cavaillon : n° 55, H.S.

---

<sup>5795</sup> Valicourt 1846, p. 119.

<sup>5796</sup> Chazottes et Thuaudet 2014, p. 309.

<sup>5797</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>5798</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, p. 222, notice 218.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Toutes les croix du corpus, à l'exception d'un exemplaire en jais (**fig. 571, n° 1**), sont en os. Elles sont à une (**fig. 571, n° 1 à 6**) ou à deux traverses (**fig. 571, n° 7 à 9**), ont été taillées puis polies, et comportent une perforation transversale à l'extrémité supérieure.

La croix en jais ne comporte aucun décor. Sa traverse est située à peu près au milieu de la croix. Une croix en jais à la traverse décentrée vers le haut appartenant à un chapelet fut découverte dans les mains d'un défunt inhumé entre la fin du XV<sup>e</sup> (?) siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère<sup>5799</sup>.

Les deux plus simples croix en os sont décorées de quelques incisions sur les deux faces (**fig. 571, n° 2 et 3**). Pour l'une d'elles, les lignes gravées sont situées à la jonction entre les bras inférieurs et supérieurs avec la traverse horizontale surélevée sur laquelle se retrouve une croix de saint André. Pour la seconde, les incisions obliques prennent naissance à la jointure des bras. La perforation de suspension traverse le bras supérieur. Une croix en os ramassée hors stratigraphie à l'emplacement d'une villa romaine réoccupée au bas Moyen Âge, à Ovindoli dans la province de L'Aquila en Italie, est assez proche des exemplaires du corpus. De petite dimension, elle ne comporte que deux incisions horizontales sur la traverse horizontale<sup>5800</sup>. Un exemplaire au contexte inconnu récolté au quartier San Domenico al Priamàr à Savone comporte quant à lui une croix de saint André incisée à la jonction des traverses, des entailles verticales sur les bras latéraux et horizontales sur les bras inférieurs et supérieurs<sup>5801</sup>.

Deux autres croix d'Avignon et d'Arles sont des croix pattées dont les extrémités des bras latéraux et éventuellement du bras inférieur sont dentelées (**fig. 571, n° 4 et 5**). La perforation pour la suspension traverse un appendice. Ce motif de la croix pattée se rencontre avec un « socle » avec ou sans degrés sur trois pendentifs découverts dans la rivière la Ternoise au-dessous du château de Grigny occupé entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou le début du XIII<sup>e</sup> siècle et 1640<sup>5802</sup>. D'un contexte du XVII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Laurent de Grenoble en Isère provient une croix pattée avec socle surmontée d'une croix à traverse unique. Un ocelle pointé est visible au centre des deux croix. Cet artefact fut découvert sur la clavicule gauche d'un squelette<sup>5803</sup>.

---

<sup>5799</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 32, p. 404 ; Colardelle 2008, p. 326.

<sup>5800</sup> Redi et Malandra 2003, p. 399, fig. 8.

<sup>5801</sup> Viara 1996, p. 385.

<sup>5802</sup> Dilly *et al.* 1999, p. 131-132, fig. 5.39 et 5.41 et 5.42.

<sup>5803</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 32-33, p. 414-416 ; Colardelle 2008, p. 334.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une autre croix d'Avignon possède trois bras bouletés de part et d'autre d'un massif quadrangulaire décoré d'un quadrillage incisé sur ses deux faces principales (**fig. 571, n° 6**). Contrairement aux deux exemplaires précédents, le bras supérieur de profil pentagonal est traversé par la perforation pour la suspension.

Les trois spécimens suivants (**fig. 571, n° 7 à 9**) sont des croix à double traverse dont les bras sont plus ou moins développés. La courbure externe de l'os dans lequel ces pièces ont été fabriquées est parfaitement visible pour deux d'entre elles. Une pièce est incisée d'une croix de saint André et de lignes horizontales ou verticales sur les deux faces (**fig. 571, n° 8**). Une autre possède des bras aux extrémités dentelées, elle est décorée par des lignes horizontales et un quadrillage sur deux côtés (**fig. 571, n° 9**). La dernière (**fig. 571, n° 7**) n'est ornée que de trois ocelles pointés alignés – réalisés au tour ou avec un compas – sur les deux faces principales.

#### 3.4.8.3.Synthèse

Les perles sont des objets sous-représentés dans les publications archéologiques du second Moyen Âge au vu de l'ampleur du corpus provençal. Elles ne se prêtent pas pour le moment à une organisation typologique, mais le développement des publications sur ce mobilier et la réalisation d'analyses de composition pourraient, à l'avenir, permettre la mise en place de classements susceptibles d'apporter des réponses à des problématiques particulières.

La diversité des matériaux dans lesquels sont confectionnées les perles a été illustrée par les sources archivistiques. Le corpus archéologique est sur ce point moins riche, les matières les plus précieuses ou dont la conservation est difficile comme le bois sont absentes. Sans surprise, en concordance avec le corpus de comparaison, les perles en verre sont les plus fréquentes. De nombreux exemplaires sont de couleur noire et ont sans doute été particulièrement recherchés lors des commémorations funéraires et en période de deuil. Pour les autres individus, la diversité des couleurs, des tonalités, des combinaisons de teintes possibles, la lumière qu'ils irradient, expliquent certainement le succès de ces objets. Il est donc surprenant de constater leur absence presque totale dans les sources textuelles. Non moins étonnant est la faiblesse des informations écrites sur les perles en os. Moins courantes que les perles en verre pour la période d'étude, la proportion s'inverse dans les contextes sépulcraux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles provençaux ou de la bibliographie de comparaison.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les perles en jais quant à elles semblent conserver le même succès entre le bas Moyen Âge et la fin de l'Époque moderne. Là encore, leur couleur noire accompagne certaines périodes de la vie.

Le rôle majeur qu'a joué Marseille et certains autres ports provençaux dans la pêche du corail et dans sa mise en œuvre explique très certainement le nombre de perles de ce matériau qui ont été retrouvées. *A contrario*, l'éloignement des sources d'approvisionnement et donc le coût plus élevé de la matière pourrait justifier la faible quantité de perles en nacre. Sans doute l'impact du goût issu des sens et de l'environnement social du moment a-t-il eu une influence. La proportion assez élevée des perles en ambre, dont la provenance est somme toute éloignée, pourrait être ainsi expliquée. Les vertus hautement protectrices du corail et de l'ambre ont pu aussi jouer un rôle important dans le choix de ces matières. Quoiqu'il en soit, ces deux matériaux deviennent rares aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Les perles en bois sont absentes du corpus, les conditions d'enfouissement favorables à leur conservation étant rarement réunies. La découverte d'un fragment de chapelet à perles en buis et en noyau de fruit terminé par une croix faite de perles de buis dans la sépulture d'un échevin messin mort en 1526, et réinhumé un peu plus tard dans l'église des Dames Prêcheresses à Metz, se doit donc d'être soulignée<sup>5804</sup>. Ce n'est véritablement qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que la proportion de perles en buis augmente très progressivement, sans doute parce que la durée d'ensevelissement va en se raccourcissant.

Les perles du corpus ont la plupart du temps des formes simples : sphéroïdales, annulaires, cylindriques. Quelques exemplaires présentent une morphologie un peu particulière et parfois des rainures ou des incisions décoratives. Cependant, il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour que les formes et les décors deviennent plus complexes et ce, quel que soit le matériau. Dans le même temps, la proportion de perles à forme simple diminue sensiblement. Les perles côtelées ou « melon » (**fig. 568, n° 1 à 5, 7, 8 et 9**) constituent un cas à part. Cette forme est connue depuis l'Antiquité et est encore produite pendant l'Époque moderne. Durant l'époque gallo-romaine, les perles côtelées en faïence poreuse bleu-vert ont souvent été retrouvées isolées, et il leur a été, pour cette raison, attribué une valeur apotropaïque ou prophylactique. Pour l'époque mérovingienne, la découverte de perles isolées, contenues au sein d'aumônières dans le cas de sépultures masculines et intégrées à des parures en perles de verre ou d'ambre où elles occupent alors une position centrale pour

---

<sup>5804</sup> Vivre au Moyen Âge 1998, p. 279.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

les sépultures féminines, a conduit aux mêmes interprétations<sup>5805</sup>. Ces croyances se sont-elles transmises jusqu'au bas Moyen Âge ?

Il est probable que la plus grande partie des perles était enfilée sur des cordons ou sur les maillons de chaînettes, pour faire des chapelets, par les artisans eux-mêmes, par des marchands réunissant des perles en matériaux d'origines différentes, peut-être plus exceptionnellement par des clients souhaitant les arranger selon leur goût tel le roi René. La plupart des perles du corpus ont été découvertes isolées et en contexte d'habitat, vraisemblablement perdues, ce qui ne renseigne pas sur la façon dont elles étaient employées. En contexte funéraire, seules onze sépultures parmi les sites étudiés pour la période d'étude – ossuaires non pris en compte – ont livré des perles. C'est fort peu pour tirer des conclusions d'autant plus que les perles côtelées n'ont été mises au jour que dans deux d'entre elles. Quatre exemplaires de petites dimensions ont été relevés avec dix perles sphéroïdales aplaties et une perle cylindrique, toutes en verre noir, dans une inhumation masculine d'adulte dans le cloître de Saint-Gilles datée par C<sup>14</sup> à deux sigmas entre 1446 et 1630. À Cadrix, au moins neuf perles en verre noir dont une côtelée, une perle en verre bleu outremer, cinquante-huit perles en os et cinq perles en jais ont été inventoriées pour une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces perles appartenaient-elles au même objet ? Les perles côtelées de grandes dimensions sont connues par un exemplaire aixois provenant d'un contexte du XVI<sup>e</sup> siècle et quelques spécimens inédits mis au jour au château d'Apcher en Lozère dans un niveau de remblai et de dépotoir probablement du XVI<sup>e</sup> siècle ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'objet provençal provient d'un site qui a également livré une occupation antique mais le château d'Apcher semble avoir été établi sur un site vierge d'occupation antérieure. On peut envisager que ces perles aient été utilisées en tant que pendeloque ou comme élément central d'un collier ou d'un bracelet mais aucun argument ne permet d'accréditer ces hypothèses.

Outre la sépulture d'adulte susmentionnée, trois autres inhumations établies dans le cloître de Saint-Gilles entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ont livré des perles : quatre perles en verre noir et une perle en jais ont été relevées près de l'épaule gauche d'une inhumation d'adulte, des perles de matériau inconnu qui n'ont pu être étudiées dans une inhumation féminine adulte, des perles en verre noir et brun à hauteur du poignet gauche d'une autre sépulture. À Marseille, lors des fouilles préalables à la construction du Tunnel de la Major, dix-sept perles en os ont été retrouvées dans une

---

<sup>5805</sup> Annexe 6. Ces données m'ont été aimablement communiquées par Arianne Pinto, en thèse d'archéologie à l'Université Bordeaux III.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sépulture établie au XIII<sup>e</sup> siècle dans un caveau. À Digne, l'inhumation d'un adulte entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle a fourni trois perles en os avec des restes de maillons en S. Une femme adulte enterrée à la même époque était accompagnée d'un objet avec des perles en ambre dont il n'a été retrouvé que quatre exemplaires. À Lambesc, deux assemblages de perles en ambre sphéroïdes et de perles en cristal de roche biconiques ont été signalées à proximité du crâne d'un premier individu et à hauteur de la main droite d'une adolescente décédés lors de l'épisode de peste de 1590. Il n'est pas connu de valeur protectrice pour ces matériaux contre cette maladie, or un tel assemblage de perles est pour le moins exceptionnel : un lien de parenté a-t-il pu exister entre ces deux personnes ?

Les perles trouvées dans des sépultures ont-elles appartenu à des chapelets ? L'hypothèse est plausible mais difficile à démontrer pour ce qui concerne le corpus. La possibilité d'un collier ou d'un bracelet ou d'un ornement de coiffure ne peut également être complètement écartée. Le constat est le même pour ce qui est des croix en os et en jais découvertes en Provence, elles ont aussi pu faire partie d'un collier ou d'un bracelet.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.9. Les ampoules, enseignes et médailles

Les ampoules et enseignes religieuses sont ordinairement de petits objets en étain ou en alliage d'étain et de plomb, plus rarement dans d'autres matériaux comme le cuivre ou les métaux précieux. Les ampoules à eulogie peuvent également être en terre cuite ou en verre. Les enseignes religieuses ou profanes sont à la fois des insignes et des bijoux. Ils sont destinés à être visibles et donc portés sur le costume. Les ampoules peuvent quant à elles être pendues autour du cou.

En préalable à l'étude de ces artefacts, il est nécessaire d'une part, de comprendre l'origine et la signification de ces objets, d'autre part, de rappeler les principaux centres de pèlerinage ayant existé et auxquels les Provençaux ont pu accéder, qu'ils soient situés en Provence ou hors de la Provence. En effet, la diffusion de ces objets religieux est liée au développement des sanctuaires et de fait, à l'accroissement du nombre des pèlerinages dirigés vers ces lieux.

##### 3.4.9.1. Introduction aux ampoules, enseignes et médailles

Le pèlerinage est une tradition ancrée dans les cultes païens et une pratique commune à plusieurs religions. Il est une forme d'expression populaire de la foi. Voyage, individuel ou collectif, plus ou moins long, vers un lieu tenu pour sacré, il peut être effectué pour des raisons pieuses, votives ou dans l'espoir de bénéficier d'une grâce par imploration face à l'image ou la relique de la divinité ou du saint. Cette pratique s'amplifie dans le christianisme à partir du IV<sup>e</sup> siècle avec le développement de l'influence chrétienne et sa reconnaissance par le pouvoir politique. Un prosélytisme actif se met en place en s'appuyant sur la découverte des lieux saints et de leurs reliques. Les pèlerins ne sont pas toujours de fervents pratiquants et diverses raisons les motivent : le remerciement pour une grâce obtenue, l'obtention d'une faveur divine comme la guérison d'une maladie ou le pardon des péchés. La vénération des reliques – culte des morts, des martyrs dont le combat pour la foi est victorieux – est source de force dans les épreuves de la vie quotidienne. Les saints, modèles simples, utilisés pour initier et encadrer la pratique religieuse dans une société ou la compréhension d'une messe dite en latin n'est accessible qu'à une élite, ont un pouvoir d'intercession pour le salut. Se procurer une infime partie des reliques, c'est rapporter un peu de leurs vertus thaumaturgiques et un

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

témoignage concret du pèlerinage accompli. Toutefois, cela devint rapidement inaccessible aux pèlerins et des reliques secondaires, comme un peu de terre, un fragment de palme ou de l'eau provenant du lieu saint, les remplacèrent. Des eulogies furent également distribuées, qu'elles fussent manufacturées ou non ; de l'huile de lampe ayant brûlé à proximité des reliques, de la cire de bougie, de l'huile ayant été en contact avec les reliques, des draps ayant recouvert la tombe des saints, de petites croix de bois. Un récipient s'avéra donc parfois nécessaire. L'ampoule de pèlerinage apparaît ainsi progressivement – elle est attestée dès le VI<sup>e</sup> siècle. Elle prend souvent la forme d'une petite gourde à panse plate munie de deux anses latérales pour permettre le passage d'un cordon servant à la suspension autour du cou. Elle peut être en céramique par exemple<sup>5806</sup> et est destinée à contenir le substitut de relique. Elle ne devint vraisemblablement métallique – étain ou alliage d'étain et de plomb – qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle : en 1170, l'évêque de Cantorbéry Thomas Becket fut assassiné, le sang du martyr fut alors recueilli et une partie fut ensuite distribuée, diluée avec beaucoup d'eau, aux pèlerins. Le flacon en métal se révèle propice à la conservation des liquides, car il est imperméable et relativement solide. Le scellement s'effectue, par écrasement, en pinçant les bords du col. Des images fabriquées à partir de terre consacrée furent également distribuées durant l'Antiquité tardive. Elles s'imposent en précurseurs des *agnus dei* en cire ou en métal<sup>5807</sup>, mais aussi des enseignes de pèlerinage métalliques qui émergent au XII<sup>e</sup> siècle. C'est une période d'affirmation de l'engouement pour le culte des saints et la vénération des reliques entamés un siècle plus tôt. L'image acquiert à cette époque une grande importance et les nouveaux centres de pèlerinage s'empressent d'en faire fabriquer pour profiter de la manne financière engendrée. Portant l'image du saint, les enseignes, qu'il est possible de mettre en contact avec la relique ou son reliquaire, détiennent, elles aussi, un pouvoir protecteur et thaumaturgique. Elles sont aussi le témoignage ostensible d'une ferveur

---

<sup>5806</sup> Delahaye 1997a et Delahaye 1997b.

<sup>5807</sup> Pour des exemples d'*Agnus Dei* en cire et en métal du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle découverts en Italie, se reporter à Belcari 2003. Un spécimen en métal fut mis au jour dans un contexte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Rouen (Vivre au Moyen Âge 2002, notice n° 275). Les inventaires d'église, de personnalités ecclésiastiques ou de la noblesse sont riches de mentions d'*Agnus Dei* appendus ou illustrés sur un support : se reporter à Schäfer 1911, p. 514 (exemple), à Müntz 1889-1890, p. 400 et à Hayez 1987, p. 21, note 47 pour des exemplaires ayant appartenu à la papauté, à Albanès et Chevalier 1911, pièce 1602 pour un inventaire après-décès des biens d'un prévôt de Toulon mort en 1348, à Barthélémy 1877, p. 129, 133, 135 pour l'inventaire des biens de la défunte Elipde des Baux en 1426, à Albanès 1883, p. 156, n° 12, p. 157, n° 21, p. 158, n° 33 et 34, p. 163, n° 100, p. 164, 109 et 119 pour l'inventaire de l'église d'Aix en 1533. Un serviteur du pape, Marc Lando est payé 15 florins en 1363 *pro faciendo molles ad faciendum Agnus Dei* (Schäfer 1937, p. 53). Quelques particuliers possèdent un *Agnus Dei* : le pêcheur arlésien Céleste en possédait deux exemplaires en argent à sa mort en 1435 (Feracci 1976, p. 119).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

religieuse et, tout au moins au début, de l'accomplissement d'un pèlerinage. À la fois des objets souvenirs, des amulettes, des supports de dévotion mobiles, des bijoux, elles restent aisément accessibles. La plupart sont peu coûteuses car rapides à produire et créées dans un matériau de faible prix, elles peuvent être achetées à hauteur de plusieurs exemplaires par le pèlerin pour être offertes à des proches. L'enseigne religieuse peut également être un coquillage comme pour les sanctuaires de Saint-Jacques-de-Compostelle ou du Mont Saint-Michel<sup>5808</sup>. Progressivement, l'enseigne va se transformer en médaille religieuse, et au XVII<sup>e</sup> siècle, elle cède définitivement sa place à cette nouvelle forme d'objet de dévotion.

L'enseigne n'est pas toujours un objet religieux et de nombreux insignes d'emploi profane apparaissent à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. L'enseigne peut indiquer le signe d'une allégeance et marquer l'appartenance à une livrée, à une faction politique comme le dauphin, emblème des partisans de Louis d'Orléans ; elle peut constituer le témoin d'une « liturgie profane » comme pour la figuration d'un « héros » tel Du Guesclin, commémorer un événement comme des funérailles, être produite à l'occasion de fêtes laïques, se faire objet décoratif en reprenant des motifs de l'amour courtois. L'enseigne non religieuse est parfois investie d'un pouvoir apotropaïque, c'est le cas des objets figurant des monstres, des sirènes, des phallus, des cœurs, des roses, etc.<sup>5809</sup>. Ces images en matériau blanc traduisent une vulgarisation des motifs luxueux<sup>5810</sup>. Il a également existé des bijoux en matériau blanc comme peut-être les petites *images de plomb* achetées en 1476 avec deux poupées (*poupines*) pour 2 gros 3 patacs pour être donnés à la petite Hellène, fillette de la cour du roi René<sup>5811</sup>.

#### 3.4.9.2. Le pèlerinage en Provence et à partir de la Provence d'après les sources textuelles

Les enseignes et ampoules de pèlerinage sont indissociablement liées à la présence et à l'activité des centres de pèlerinage. Avant d'étudier ce mobilier, il paraît opportun de dresser

---

<sup>5808</sup> Il existe des moules à coquilles en métal du Mont Saint-Michel de, la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle (Vivre au Moyen Âge 2002, p. 240, notice n° 258 ; Bruna et Labaune-Jean 2011, p. 197). Voir également : <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources/Dossiers-multimedias/Une-production-d-enseignes-de-pelerins-au-Mont-Saint-Michel/p-1142-Une-production-d-enseignes-de-pelerins-au-Mont-Saint-Michel.htm>. Mis en ligne le 8 septembre 2006, mis à jour le 14 juin 2012, consulté le 13 avril 2013).

<sup>5809</sup> On consultera avec profit *Enseignes de plomb et autres menues choses du Moyen Âge* de D. Bruna (2006) à laquelle cette introduction doit beaucoup.

<sup>5810</sup> Bruna 2007.

<sup>5811</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2598.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

un état des lieux rapide de la question pour la Provence à partir des sources écrites. Le sujet mériterait bien évidemment d'être développé de manière plus approfondie dans le cadre d'une étude spécialisée.

Nombre de centres de pèlerinages majeurs sont situés hors de Provence et ils en sont parfois très éloignés tels que Rome, Saint-Jacques de Compostelle ou le Saint-Sépulcre. Pour entreprendre ces voyages, longs et parfois périlleux<sup>5812</sup>, le pèlerin préfère généralement partir avec un groupe d'après le témoignage des miracles<sup>5813</sup> pour se prémunir de l'insécurité, et il peut éventuellement recourir pour se guider à un itinéraire écrit<sup>5814</sup>. Prenant en compte la dangerosité du trajet, il n'hésite pas, avant son départ, à mettre de l'ordre dans ses affaires et à rédiger son testament<sup>5815</sup>. La Sœur Elena de *Sclavonia*, béguine de Marseille, le fait établir chez un notaire en 1301. En effet, un an après le jubilé de 1300, elle part en pèlerinage dans la Péninsule italienne avec l'intention de se rendre à Rome pour visiter le tombeau des saints Pierre et Paul, à Venise pour celui de saint Marc, et continuer son périple en allant au Mont Saint-Angel dans les Pouilles, au tombeau de saint François à Assise, à la Basilique San Nicola de Bari et au sanctuaire de la Bienheureuse Marie de Montevergine à Avellino<sup>5816</sup>. Le pèlerinage peut aussi être accompli par un proche à qui on délègue le devoir de l'effectuer à sa place, ou par rétribution d'un pèlerin<sup>5817</sup>. Dans un testament de 1402, la femme d'un apothicaire aixois exige de son héritier qu'il se rende, dans l'année suivant le décès, jusqu'au tombeau de saint Pierre de Luxembourg dans l'église des Célestins à Avignon, pieds nus et

---

<sup>5812</sup> En 1582 et 1583, sept personnes sont condamnées à mort et au paiement d'une amende pour avoir attaqué ou participé à l'attaque de quatre pèlerins romains au-dessus de Garron dans le Var (AD Var 1 B 344, dates multiples).

<sup>5813</sup> Veyssièrre 1994, p. 204.

<sup>5814</sup> Les quatre chemins définis grossièrement par le *Guide du pèlerin*, daté du XII<sup>e</sup> siècle, ne correspondent à aucune vérité historique, et ce guide était pratiquement inconnu jusqu'à sa première publication par J. Viellard en 1938 (Péricard-Méa, p. 16, 185). Il existe de nombreux « guides » de diffusion très restreinte rédigés à l'attention des pèlerins partant vers Jérusalem, Rome et Saint-Jacques (Koldeweij 2006, p. 88-93) : par exemple, le dernier folio d'un manuscrit de la bibliothèque de Carpentras possède un itinéraire en 58 étapes vers Saint-Jacques-de-Compostelle avec pour point de départ Avignon (Pansier 1930b).

<sup>5815</sup> Par exemple, les testaments de deux pécheurs marseillais en 1386 (AD BDR Marseille, 351 E 123, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup> - 107 r<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 111 v<sup>o</sup> - 114 r<sup>o</sup>), du boulanger Honorat Sperelli en 1414, lequel met également de l'ordre dans ses affaires (AD BDR Marseille, 351 E 167, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup> à 6 v<sup>o</sup>), du noble Jean Forbin en 1428 (AD BDR Marseille, 351 E 236, f<sup>o</sup> 276 r<sup>o</sup> - 279 v<sup>o</sup>), de Gonzales Velho en 1430 (AD BDR Marseille, 351 E 239, f<sup>o</sup> 263 r<sup>o</sup> - 253 v<sup>o</sup>).

<sup>5816</sup> Michaud 2009, p. 323-324.

<sup>5817</sup> Une autre façon d'abandonner un vœu de pèlerinage est de s'en faire dispenser comme l'obtient l'évêque de Marseille Pierre de Montlaur du pape Honorius en 1223 (Albanès et Chevalier 1899, pièce 228).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

muni d'une image de cire d'un poids de sept livres<sup>5818</sup>. Le chanoine d'Aix Guillaume de Littera spécifie dans son testament, en 1423, que s'il n'a pu de son vivant réaliser le pèlerinage à Saint-Jacques de Galice : *quod si, in vita mea, romipetagium sancti Jacobi et Gallicia non fieret*, son héritier devra le faire à sa place et recevra une forte somme d'argent à cet effet<sup>5819</sup>. De son côté le marchand Florentin Pierre Viviani teste à Salon en 1483 et lègue une somme d'argent destinée à rémunérer un pèlerin qui se rendra au Saint-Sépulcre<sup>5820</sup>.

Dans son étude des testaments aixois entre 1390 et 1450, N. Coulet enregistre une proportion de 4 % de testateurs mentionnant le pèlerinage qu'ils ont entrepris, sont sur le point de faire ou entendent accomplir. Ils appartiennent à toutes les classes de la société sans prédominance de l'une d'entre elles. Cependant, comme le souligne l'historien, rien n'oblige le testateur à signaler les pèlerinages qu'il a effectués. La proportion des pèlerins était donc, sans doute, plus importante, même si elle devait rester minime, car être pèlerin nécessite du temps. Saint-Jacques de Compostelle apparaît 34 fois parmi les 70 destinations notées dans ces documents, puis vient ensuite Notre-Dame-du-Puy avec 13 pèlerinages, Rome avec 7 dont 4 accomplis au moment du jubilé de 1400 et 3 trois autres pour celui de 1450. Saint-Antoine de Viennois est cité trois fois. Les pèlerinages régionaux, traités plus loin, n'apparaissent que 15 fois<sup>5821</sup>. Cependant, il est fort probable qu'un plus grand nombre de pèlerinages se faisait en direction d'un sanctuaire local, plus accessible, auprès d'un saint que l'on avait coutume de prier. La nature de l'acte notarié est sans doute en cause : le testament est avant tout un document dans lequel le testateur évoque son après-décès et donc aussi l'au-delà, or plus le sanctuaire est lointain plus le mérite et les bienfaits pour le salut de l'âme sont importants. Cependant ces « pèlerinages au long cours » sont le privilège de ceux qui ont le temps et les moyens. Parmi les destinations régionales relevées dans les testaments aixois étudiés par N. Coulet, le tombeau de Pierre de Luxembourg au couvent des Célestins d'Avignon prédomine puisqu'il est cité par quatre personnes suivi de Saint-Honorat-de-Lérins désigné trois fois, de Saint-Eutrope d'Orange indiqué par deux testateurs. Les autres lieux, Notre-Dame des Doms d'Avignon, Saint-Siffrein de Carpentras<sup>5822</sup>, Saint-Jean-de-Garguier, Notre-

---

<sup>5818</sup> Coulet 1972, p. 249.

<sup>5819</sup> Ramière de Fortanier 1973, p. 71.

<sup>5820</sup> Paillard 1969, p. 295.

<sup>5821</sup> Coulet 1972, p. 248-249, 251. N. Coulet donne le chiffre de 16 mais ne donne que quinze exemples.

<sup>5822</sup> Dans les Miracles de sainte Marie-Madeleine, le n° 75 rapporte le cas d'une jeune fille devenue folle, à qui saint Siffrein dont le corps repose à Carpentras et qui « ne refuse pas habituellement d'aider avec le Seigneur les malades de cette sorte » refuse la guérison, ceci afin de « rendre plus manifestes les mérites de Madeleine » qui lui redonnera la raison (Sclafert (Édit.) 2009, p. 1156-158).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Dame-de-Miremer<sup>5823</sup>, Notre-Dame-de-Moustiers et Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille figurent chacun dans un seul testament<sup>5824</sup>. Un testament postérieur à la série étudiée par l'historien, daté de 1475, consigne une liste de neuf pèlerinages : Saint-Lazare-de-Marseille, Notre-Dame-de-Moustiers, Saint-Jean-de-Signes, Saint-Jean-de-Garguier, Saint-Elzéar-d'Apt, Sainte-Marthe-de-Tarascon et Saint-Louis-d'Arles, ainsi que deux sanctuaires hors de la région, Notre-Dame-du-Puy et Rocamadour. Curieusement, on n'y retrouve aucune mention de Saint-Victor de Marseille, de la Sainte-Baume ou de Saint-Maximin, de Saint-Gilles ou des sanctuaires arlésiens. Les îles Lérins sont une destination prisée entre l'Ascension et la Pentecôte, au temps des indulgences. Les pèlerins, originaires de France, d'Italie, d'Espagne et, pour une majorité, de Provence embarquent à Cannes. Les habitants de Pertuis et Lérins y faisaient une procession tous les ans sous la conduite de leurs consuls<sup>5825</sup>.

La région a comporté de nombreux sites de pèlerinages, auxquels on accédait de manière permanente ou, peut-être, de façon temporaire lors de processions annuelles par exemple<sup>5826</sup>. Tous n'ont pas forcément perduré jusqu'à nos jours, et la présence de reliques ne constitue probablement pas toujours un élément suffisant pour générer des visites fréquentes<sup>5827</sup>. L'invention<sup>5828</sup>, la reconnaissance ou le transfert de reliques<sup>5829</sup> ont parfois été réalisés pour asseoir ou confirmer un lieu de pèlerinage. En outre, pour assurer une continuité dans les visites ou promouvoir un sanctuaire, les autorités religieuses ont favorisé la rédaction de livres de miracles comme ceux de Saint-Gilles<sup>5830</sup>, de sainte Marie-Madeleine<sup>5831</sup>, d'Urbain V<sup>5832</sup> pour ne citer qu'eux, ou bien encore la rédaction de la Vie d'un saint comme

---

<sup>5823</sup> Situé près de La Garde.

<sup>5824</sup> Coulet 1972, p. 251.

<sup>5825</sup> Grassi 1970, p. 51.

<sup>5826</sup> Se reporter à Baratier *et al.* 1969, carte 212, pour une carte des presque cent vingt lieux de pèlerinage répertoriés pour la région PACA durant l'Époque moderne.

<sup>5827</sup> Régionalement, aucun recollement à grande échelle n'a été entrepris entre les sources textuelles mentionnant des reliques et celles conservées dans les églises de Provence.

<sup>5828</sup> Par exemple en 925, celles des reliques de saint Gilles et, en 1278, celles de Marie-Madeleine.

<sup>5829</sup> Le 22 juin 1277, les reliques de saint Cannat, confirmé dans son titre d'évêque de Marseille (titre accordé en 1122), et de saint Antoine font l'objet d'un acte de translation à la Major de Marseille en présence de l'archevêque d'Arles et de l'évêque de Sisteron (Albanès et Chevalier 1899, t. 2, pièce 1255).

<sup>5830</sup> Duhil *et al.* (Édit.) 2007.

<sup>5831</sup> Sclafert (Édit) 2009.

<sup>5832</sup> Albanès 1897.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

le *Roman de saint Trophime*<sup>5833</sup>, les *Vies d'Elzéar et de Delphine de Sabran*<sup>5834</sup>, la *Vie de sainte Douceline*<sup>5835</sup>.

Ces mêmes autorités octroyaient également des indulgences<sup>5836</sup> pour encourager les croyants à se déplacer vers les lieux saints et les inciter, entre autres, à participer aux frais de construction, de développement ou d'entretien des édifices visités<sup>5837</sup>. L'intérêt est essentiellement financier, la venue de pèlerins a un impact sur le commerce local : ils dépensent de l'argent en se logeant, en achetant de nouvelles chaussures, des enseignes, de la nourriture, en faisant un don monétaire ou matériel – un cierge par exemple. En 1154, le pape accorde une indulgence aux chrétiens qui visitent le tombeau de Saint Gilles<sup>5838</sup>, le sanctuaire est alors déjà célèbre sur la route de Saint-Jacques de Compostelle mais la construction d'une nouvelle abbatale est prévue ou déjà en cours. Les papes d'Avignon ont souvent eu recours à ce dispositif. Par exemple, le 21 novembre 1316, Jean XXII accorde des indulgences aux visiteurs de Notre-Dame-des-Doms lors de diverses fêtes et le 13 avril 1318, il concède pour dix ans 100 jours d'indulgences à ceux qui contribueront, par leurs offrandes, à la construction de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste à Rochemaure dans le diocèse d'Avignon<sup>5839</sup>. Benoît XII octroie en 1337 une indulgence de cent jours pour les fêtes de l'Assomption et celles des deux Maries aux Saintes-Maries de la Mer<sup>5840</sup>. En 1344, Clément VI accorde une indulgence à ceux qui aident par leurs dons à financer la reconstruction de l'église Saint-Pierre d'Avignon<sup>5841</sup>. Clément VII concède une indulgence lors des principales fêtes aux fidèles qui visitent la chapelle Notre-Dame d'Espérance d'Avignon et qui y font des offrandes<sup>5842</sup>. Les évêques ont également mené ce genre de politique lors de conciles. Ainsi, le 14 mai 1363, le concile d'Apt donne des indulgences à ceux qui visiteront, à Arles, la nouvelle chapelle Saint-Barthélémy de la Cathédrale Saint-Trophime lors de certaines fêtes. Le nouvel édifice est doté de nombreuses et prestigieuses reliques : des restes de saint

---

<sup>5833</sup> Voir à ce sujet Zingarelli 1901 et Gazay 1913.

<sup>5834</sup> Pansier 1926b.

<sup>5835</sup> Albanès 1879.

<sup>5836</sup> L'indulgence est la remise de tout ou partie des peines temporelles. Se reporter à F. Rapp 2000 pour plus d'informations à ce sujet dans le contexte avignonnais.

<sup>5837</sup> De nombreuses indulgences ont été accordées par les papes à ceux contribuant à l'entretien ou à la réparation de l'Œuvre du Pont d'Avignon, souvent abîmé voire détruit par l'impétuosité du Rhône. En août 1455, le pape Calixte III est le huitième à le faire (Pansier 1912b, p. 169, 170-173).

<sup>5838</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 81.

<sup>5839</sup> Albanès et Chevalier 1920, pièce 904 et 969.

<sup>5840</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 63.

<sup>5841</sup> Hayez 1985, p. 25.

<sup>5842</sup> Hayez 2003, p. 87.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Barthélémy, de sainte Marguerite et des 11000 vierges. L'église possédait déjà la tête de saint Trophime, des reliques du proto-martyr Stéphane, d'un Saint Innocent et d'autres encore, beaucoup de miracles leur étant attribués : *multis patratris miraculis temporibus retroactis*<sup>5843</sup>. Deux ans plus tard, ce même concile concède une indulgence de quarante jours sur le temps de Purgatoire à tous les fidèles qui visiteront l'église de la bienheureuse Marie à Saignon pendant les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix car l'église Notre-Dame de Saignon en conserve un fragment<sup>5844</sup>. Le commerce des indulgences perdure encore au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1506, le pape Jules II accorde une indulgence à tous ceux qui, par leur contribution financière, permettent de terminer l'église de Saint-Gilles, sanctuaire dont la renommée a fortement chuté. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, une indulgence est donnée à ceux qui s'arrêtent à l'église Sainte-Croix d'Auriol, dans les Bouches-du-Rhône, et qui y laissent une aumône<sup>5845</sup>. Ces « libéralités » ont sans doute eu un effet, du moins à court terme, sur le taux de fréquentation des édifices religieux concernés, mais il n'est pas évident qu'elles aient toujours contribué, même quand les sanctuaires détiennent des reliques, à en faire des sites de pèlerinage importants. La renommée et le prestige d'un lieu, l'ampleur des visites effectuées sont avant tout la conséquence de la célébrité d'un saint ou des reliques conservées, de la nature et du retentissement des miracles qui s'y rapportent, de l'intensité des moyens déployés par le clergé local pour inciter à la visite, de fait, pour favoriser l'accueil et l'hébergement des pèlerins.

Dans sa documentation, N. Coulet remarque que les objectifs principaux du pèlerin sont l'obtention d'indulgences, le salut de l'âme et la pratique pénitentielle<sup>5846</sup>. Cette dernière peut être une affaire personnelle, communautaire comme dans le cas de pèlerinages menés pour demander à un saint d'épargner la ville de la peste ou d'arrêter sa propagation dans la ville<sup>5847</sup>, ou le résultat d'une décision de justice. La jurisprudence de l'Inquisition cathare reconnaissait dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle deux sortes de pèlerinages, quatre majeurs avec Rome, Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Thomas de Cantorbéry, les trois rois à Cologne, et vingt mineurs dont Saint-Gilles, l'abbaye Saint-Pierre de Montmajour à

---

<sup>5843</sup> Albanès et Chevalier 1901, n° 3302.

<sup>5844</sup> Arnaud d'Agnel 1906, p. 383-384.

<sup>5845</sup> Raimbault 1921, p. 39 et 56.

<sup>5846</sup> Coulet 1972, p. 248-249.

<sup>5847</sup> La communauté de Brignoles envoie à Saint-Antoine d'Arles, en 1491, un pèlerinage portant un cierge de 25 livres pour que la ville soit épargnée par la peste. Trois ans plus tard, elle fait envoyer deux pèlerinages, l'un à Notre-Dame de Plumier, l'autre à Saint-Antoine d'Arles, pour arrêter l'épidémie en cours dans la cité (Biraben 1976, t. 2, p. 70).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Arles, la Sainte-Baume et Saint-Maximin<sup>5848</sup>. La pratique du pèlerinage expiatoire apparaît à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle dans le comté de Flandres, devient courante au XIV<sup>e</sup> siècle, fléchit au XVI<sup>e</sup> siècle pour disparaître au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Guerres de religion seraient la cause principale de cet abandon<sup>5849</sup>. Le condamné, une fois la sentence ordonnée, se déplace jusqu'au(x) sanctuaire(x) qui lui a/ont été désigné(s) et doit en rapporter des lettres attestant de ses visites. À son retour, en présence de témoins qualifiés, il jette l'insigne du ou des pèlerinage(s) dans une rivière afin qu'aucun autre pénitent ne puisse en faire usage. Un condamné, suffisamment fortuné, pouvait racheter la sentence selon une grille tarifaire<sup>5850</sup>. Le sanctuaire provençal de loin le plus connu de ces tribunaux est celui de Saint-Gilles, mais il y eut aussi Saint-Maximin, Notre-Dame des Doms à Avignon, la Sainte-Baume, Saint-Louis de Marseille, Saint-Victor de Marseille, Saint-Pierre de Luxembourg à Avignon, et enfin les Saintes-Maries-de-la-Mer<sup>5851</sup>.

Parmi les autres sources renseignant sur les raisons des pèlerinages mais également sur leur rayonnement, se trouvent les compilations de miracle et les procès de canonisation qui donnent lieu à des enquêtes. Lors de celles-ci, il est procédé à un inventaire des miracles attribués aux saints et des témoins sont entendus. Ils viennent relater leur pèlerinage, ses raisons, la nature du miracle dont ils furent les bénéficiaires. G. Veyssière s'est intéressé à plusieurs documents de ce type, tous datés de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, des procès-verbaux sur les événements miraculeux qui sont associés aux personnes du cardinal Pierre de Luxembourg inhumé à Avignon, de la comtesse Delphine de Puimichel dont le corps est conservé à Apt, du pape Urbain V dont la sépulture est à Marseille. Il y a adjoint la *Vida* de Douceline, fondatrice des béguines de Marseille et les *Vies* occitanes du couple Delphine et Elzéar<sup>5852</sup>. Sur environ 700 miracles recensés, 550 sont d'ordre thérapeutique, 90 sont liés aux risques naturels, 60 à l'insécurité des temps<sup>5853</sup>. Il résulte de ces écrits que la plupart des personnes n'accomplissent un pèlerinage qu'une fois le vœu réalisé. La différence entre les raisons invoquées dans les testaments et celles présentes dans les relevés de miracles s'expliquent certainement par le fait que le testateur prépare son après-décès et songe beaucoup plus, dès lors, à la rémission de ses péchés et au salut de son âme. Les lieux de culte abordés ci-dessus n'ont pas tous le même rayonnement. La comtesse de Puimichel est

---

<sup>5848</sup> Valon 1935, p. 32 et 37.

<sup>5849</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>5850</sup> *Ibid.*, p. 33, 41, 45-47, 51.

<sup>5851</sup> *Ibid.*, p. 40 ; Ganshoff 1966.

<sup>5852</sup> La nature de ces documents, hagiographiques, appelle bien évidemment à une certaine prudence.

<sup>5853</sup> Veyssière 1994, p. 199.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

invoquée essentiellement dans le pays aptésien et à Marseille. Pierre de Luxembourg fait, avant tout, l'objet d'une vénération dans le diocèse d'Avignon et les diocèses limitrophes, alors qu'Urbain V fait l'objet de sollicitations provenant de presque toute la chrétienté méridionale<sup>5854</sup>.

Quelle que soit le prestige d'un sanctuaire et le nombre de pèlerins qui y affluent, il est rare de retrouver dans les sources textuelles des preuves de la vente d'eulogies ou d'images religieuses qui lui soient propres. Les mentions s'y référant ont été mises en relation dans le sous-chapitre suivant avec les centres de pèlerinage concernés. Si les ampoules de pèlerinage n'apparaissent pas dans les archives provençales, les enseignes sont, quant à elles, maintes fois répertoriées dans les comptes du roi René et de sa famille. En 1447, alors qu'il est en Provence, le souverain fait acheter, à Avignon, par son aumônier 18 enseignes d'argent de saint Pierre de Luxembourg à raison d'un gros et demi la pièce<sup>5855</sup>. En décembre de la même année, à Aix-en-Provence, une ligne de compte rapporte la dépense de 37 florins 7,5 gros pour trois marcs d'argent fin employés à la création de 108 enseignes de 24 carats pour marc, soit 18 grains  $\frac{2}{3}$  par enseigne ou environ 3,4 gros<sup>5856</sup>. Trois onces d'or de vingt carats à raison de 119 florins le marc sont aussi utilisées pour douze enseignes destinées aux chevaliers de son hôtel, soit environ 7,5 gros la pièce. L'orfèvre avignonnais Ligier reçoit pour ces commandes respectivement deux et six gros par pièce<sup>5857</sup>. Le coût du travail équivaut donc respectivement à 55,6 % et 44,4 % du prix total. Durant l'année 1451, alors qu'il se trouve très régulièrement en Anjou, le roi fait faire l'acquisition d'enseignes de Notre-Dame de Béhuart dans le Maine-et-Loire<sup>5858</sup> et de Saint-Eutrope de Saintes en Charente-Maritime<sup>5859</sup> pour 87 sous 6 deniers, d'*enseignes de plomb* de Saint-Antoine de La Lande dans le Maine-et-Loire<sup>5860</sup> pour 10 sous 10 deniers, de sept grandes enseignes de plomb et d'une douzaine plus petites d'origine inconnue pour 3 sous 4 deniers<sup>5861</sup>. Il fait aussi fabriquer une enseigne en or à la figure de saint Jean par son orfèvre Jean Nicolas pour 30 sous, pour mettre à son chapeau<sup>5862</sup>, passe commande auprès d'un orfèvre de Sainte-Catherine de Fierbois dans le Maine-et-Loire, pour le prix de 10 livres, de trois grandes enseignes d'or pour

---

<sup>5854</sup> Veyssièrre 1987, t. 1, p. 19-21, t. 2, p. 390-392 ; Veyssièrre 1994, p. 209.

<sup>5855</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 537.

<sup>5856</sup> Pour rappel, 1 marc = 8 onces, 1 once = 8 gros, 1 gros = 3 deniers, 1 denier = 24 grains.

<sup>5857</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 546.

<sup>5858</sup> *Ibid.*, n° 1334, 3382.

<sup>5859</sup> *Ibid.*, n° 2770.

<sup>5860</sup> *Ibid.*, n° 2779.

<sup>5861</sup> *Ibid.*, n° 2461.

<sup>5862</sup> *Ibid.*, n° 852, hors de Provence.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la reine, sa fille Yolande et lui-même, de six petites pour les chambellans, de deux douzaines de grandes enseignes d'argent pour des gentilshommes et damoiselles, de quatre douzaine plus petites pour les officiers, d'une *burlette*<sup>5863</sup> *d'argent ou est la vie de sainte Catherine*<sup>5864</sup>. Une mise en scène du rang social apparaît nettement car le matériau et la taille ont été choisis en fonction de l'attribution des enseignes et selon une progression pyramidale chargée de symbolique. Ces enseignes matérialisent la condition et la position de leur possesseur dans le microcosme de la cour. *A contrario*, le roi fait acheter à d'autres occasions des enseignes de plomb. Est-ce pour son usage personnel ? Peut-être faut-il considérer l'acquisition de ces objets intrinsèquement sans valeur financière comme un « signe » réel d'humilité à l'image du comportement vestimentaire de Louis XI ! Le roi de France avait en effet l'habitude de porter sur son chapeau une enseigne en étain de la Vierge, et d'autres enseignes similaires à son col. Les espagnols se moquèrent de sa tenue – il portait également des vêtements qu'ils jugèrent pauvres – lorsqu'ils rencontrèrent le souverain à Bayonne en 1468<sup>5865</sup>. En 1566, des nobles néerlandais se mettent à arborer des enseignes de plomb en forme de besace et de sébile, après le soulèvement des Pays-Bas, en réaction à l'insulte de « gueux » dont ils avaient fait l'objet par les autorités espagnoles. Très rapidement, cependant, ces insignes deviennent en or ou en argent, des matériaux plus appropriés au rang social des personnages<sup>5866</sup>.

En 1452, le roi René acquiert à nouveau des enseignes pour 27 sous 6 deniers<sup>5867</sup> et l'année suivante il fait une partie du trajet qui le mène à Notre-Dame de Cléry-Saint-André dans le Loiret à pied : il commande à cet effet à son armurier la fabrication de 23 *bourdons tournants* en bois à pointes retenues par des viroles, à 3 sous 3 deniers le bourdon, pour lui et ceux qui vont l'accompagner<sup>5868</sup>. En mai 1476, 10 gros sont octroyés pour l'achat d'enseignes de Notre-Dame de l'Isle – le roi est alors à Lyon – elles sont données à plusieurs femmes<sup>5869</sup>. Ces petits objets sont obtenus par l'intermédiaire de familiers, par commande auprès d'orfèvres, mais rarement auprès de marchands<sup>5870</sup>. À la date du 27 avril 1476, une ligne de compte rapporte qu'un homme de Valence dans la Drôme a reçu 6 patacs pour avoir percé

---

<sup>5863</sup> Bijou en forme de petite boule d'après G. Arnaud d'Agnel 1908, p. 370.

<sup>5864</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 853, hors de Provence.

<sup>5865</sup> Koldeweij 2006, p. 30.

<sup>5866</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>5867</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2471, hors de Provence.

<sup>5868</sup> *Ibid.*, n° 1144, hors de Provence.

<sup>5869</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88.

<sup>5870</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2461.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*une coquille qui est au chapeau du roy*<sup>5871</sup>. S'agit-il d'une coquille Saint-Jacques ? Cela paraît envisageable, elle pourrait appartenir à l'espèce méditerranéenne dont il a été retrouvé des exemplaires en contexte funéraire provençal<sup>5872</sup>. En octobre, le valet Thomas est défrayé pour avoir emmené une branche de corail enchâssée dans de l'argent à Sainte-Marthe de Tarascon<sup>5873</sup>. Au début de l'année 1478, le roi René est présent au Pardon de Saint-Maximin lors duquel sa petite fille fait l'achat d'*ymaiges de la Magdemaine*<sup>5874</sup>. Quelques semaines plus tard, le comte de Provence acquiert dix enseignes de Saint-Maximin en argent non doré (*argent blanc*) à 3 gros la pièce et six autres en vermeil à 4 gros la pièce<sup>5875</sup> auprès de Marguerite Bonnet. Il obtient également de l'orfèvre Jean Coste, dix autres enseignes en or à 1 florin la pièce<sup>5876</sup>. À la fin de l'année, un sellier d'Avignon est rémunéré pour avoir *nerve un bordon* et l'avoir recouvert de parchemin<sup>5877</sup>. Lors d'un passage à Marseille, le roi René se procure deux enseignes de sainte Catherine – de Fierbois ? –, deux *veroniques* et trois croix de corail auprès d'un mercier<sup>5878</sup>.

On constate à travers ces mentions que le roi René fut un grand amateur d'enseignes et qu'il n'hésita pas la plupart du temps à se déplacer jusque dans les sanctuaires. Ceci n'a rien d'étonnant tant il transparaît qu'il fut pieux ainsi que le démontrent également son goût pour les chapelets et les bagues ornées d'images religieuses. Son fils le duc de Calabre ne l'est semble-t-il pas moins. Son compte de 1478 atteste l'acquisition, le 25 mars, d'enseignes d'argent pour placer sur une écharpe<sup>5879</sup> en soie. Le tissu coûte 1,5 gros, les enseignes 1 florin 8 gros<sup>5880</sup>. Vingt douzaines d'*enseignes d'estain* sont, quant à elles, destinées à être disposées

---

<sup>5871</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88.

<sup>5872</sup> Se reporter au sous-chapitre suivant.

<sup>5873</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 376.

<sup>5874</sup> *Ibid.*, n° 89, p. 378.

<sup>5875</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 994.

<sup>5876</sup> *Ibid.*, n° 996.

<sup>5877</sup> *Ibid.*, n° 2205.

<sup>5878</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 89, p. 378.

<sup>5879</sup> L'écharpe est généralement un accessoire masculin mais les femmes s'en ornent également. Il ne faut pas la confondre dans les textes avec l'écharpe du pèlerin ou berger, sac ou baudrier porté à la taille en bandoulière. Les renseignements rassemblés par I. Fingerlin (1971, p. 131-132), C. Enlart (Enlart 1916, p. 291), V. Gay (Gay 1887, t. 1) en attestent durant une période limitée, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle. En Provence, les deux seules mentions trouvées, en date de 1478 et 1479, proviennent des comptes du roi René (Arnaud d'Agnel 1908, n° 995, 2620). D'après C. Enlart, jusque vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'écharpe est un sac porté en bandoulière, souvent une musette de toile ou de cuir ou une nasse de filet semblable aux actuels filets à provision. Spécialement adoptée par les pèlerins, elle se ferme au moyen d'une boucle. Elle aurait donné naissance à l'écharpe décorative évoquée plus haut. I. Fingerlin propose d'y voir simplement une ceinture longue placée autrement.

<sup>5880</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 995.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sur des écharpes en toile rouge pour les pages et d'autres<sup>5881</sup>. Un mois plus tard, 80 enseignes de plomb sont achetées au lieu de Saint-Marc près d'Aix-en-Provence<sup>5882</sup>. Ses acquisitions se font toujours auprès de marchands qui, pour certains d'entre eux du moins, ne sont pas spécialisés dans la vente d'enseignes comme le montrent les autres achats qui leurs sont faits<sup>5883</sup>. Les informations manquent pour savoir si ces intermédiaires vendent exclusivement les enseignes d'un sanctuaire de la ville où ils sont implantés ou s'ils font également le commerce des enseignes propres à d'autres lieux de culte. Rien ne prouve, en outre, que le roi René et son fils aient visité tous les sanctuaires auxquels se rattachent les enseignes acquises. Les commandes effectuées auprès d'orfèvres dont l'un d'eux est spécialement attaché au roi ne prouvent rien dans un sens ou dans l'autre : une enseigne du sanctuaire a pu servir de modèle.

Certains comptes rapportent que dans les grands centres de pèlerinage européens, des dizaines ou même des centaines de milliers d'enseignes pouvaient être vendues en quelques semaines ou quelques mois<sup>5884</sup>. Ces assertions peuvent paraître surprenantes au vu du nombre d'enseignes de pèlerinage retrouvées en Provence, mais elles contribuent à relativiser la portée des données obtenues sur la quantité du mobilier découvert en contexte archéologique. De même, il n'est actuellement recensé qu'une seule possible matrice pour des enseignes ou des médailles dans la région. *A contrario*, quatre moules pour la fonte avec une ou deux empreintes sont connus pour le seul et éphémère pèlerinage de la Vierge de Ratisbonne – seulement six ou sept ans d'existence – qui apparaît en 1519<sup>5885</sup>. En 2006, 27 moules pour enseignes ont été retrouvés avec 47 autres moules pour cors de pèlerins, grelots, bagues, perles, fermail, appliques de ceinture, etc., dans une fosse datée de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle au Mont Saint-Michel<sup>5886</sup>.

---

<sup>5881</sup> *Ibid.*, n° 2620.

<sup>5882</sup> *Ibid.*, n° 3339.

<sup>5883</sup> Il a cependant existé des marchands spécialisés dans la vente des enseignes et ex-voto. Le compte-rendu d'une visite épiscopale à Saint-Mathurin de Larchant rapporte que des femmes vendaient dans l'église des enseignes de pèlerinage et des chandelles (Gasnault 1989). Se conférer à Bruna 1994 pour l'étude iconographique d'une marchande d'enseigne figurée sur une stalle du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle de la cathédrale d'Amiens.

<sup>5884</sup> Bruna 1992, p. 317, 320.

<sup>5885</sup> Bruna 1992.

<sup>5886</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, p. 241-245, notices 258 à 270. <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources/Dossiers-multimedias/Une-production-d-enseignes-de-pelerins-au-Mont-Saint-Michel/p-1142-Une-production-d-enseignes-de-pelerins-au-Mont-Saint-Michel.htm>. Mis en ligne le 8 septembre 2006, mis à jour le 14 juin 2012, consulté le 13 avril 2013.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Les enseignes ne sont pas seulement métalliques mais peuvent être aussi des coquillages. Il a déjà été mentionné la coquille achetée par le roi René, mais une autre attestation a pu être relevée dans un mandat de 1514 de la ville d'Avignon : des éléments de costume et entre autres des *coquylhaz* et un *bordon* sont achetés 1 florin pour un acteur jouant un pèlerin dans une *farse en moralité* d'Hugo d'Arles pour le Mardi-Gras<sup>5887</sup>. Trois ans auparavant, cinq *bordons* peints ont été utilisés pour une moresque à l'occasion du Mardi-Gras de 1511, mais cette fois, il n'avait pas été acheté de coquilles<sup>5888</sup>.

Assez proches des enseignes, les premières médailles métalliques apparaissent dans les sources textuelles dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. L'inventaire des marchandises d'Adrien Moret, marchand d'Avignon, effectué en 1565, mentionne cinq *medailles* noires, six jolies médailles bien dorées, une douzaine de médailles dorées moins belles<sup>5889</sup>. À sa mort en 1566, Honoré de Tributis, conseiller au parlement, possède parmi ses bijoux deux médailles en or portant des inscriptions en l'honneur de Dieu<sup>5890</sup>. Il est probable que ces objets sont des médailles religieuses, mais leur forme et leur iconographie n'est pas précisée. Dans le mobilier archéologique, les médailles antérieures à 1650 sont particulièrement rares : la plus ancienne, portant la date de 1600, provient d'une sépulture du carré Saint-Jacques à La Ciotat<sup>5891</sup>.

L'existence d'images médiévales en papier affichant des figures religieuses ne peut être justifiée par l'archéologie et ces produits de peu de valeur ne laissent pas beaucoup plus de traces dans les actes de la pratique notariale. Avant 1400, une dénommée *Guillelma* sent qu'elle peut perdre la vie en accouchant, mais son mari, revenant d'Avignon, rapporte une image peinte de Pierre de Luxembourg – *imago dicti Domini Cardinalis depicta*<sup>5892</sup>. Après avoir fait vœu de prénommer l'enfant Pierre et de le faire entrer en religion, elle enfante avec la « moindre douleur possible »<sup>5893</sup>. Pour Douce, la délivrance est liée au dépôt d'une « image » du saint sur le ventre lors d'une messe en son honneur : elle accouche sans douleur d'une fille<sup>5894</sup>. H. Chobaut a relevé dans les archives d'Avignon, à la date de 1441, la mention d'un maître cartier dénommé Gillet Courier, originaire du diocèse de Meaux et habitant la cité

---

<sup>5887</sup> Pansier 1919, p. 31-32.

<sup>5888</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>5889</sup> Annexe 8, doc. 24.

<sup>5890</sup> Fournand 2001, p. 120.

<sup>5891</sup> Richier (dir.) 2011, p. 128.

<sup>5892</sup> Janninck *et al.*, 1719, p. 579, n° CCI.

<sup>5893</sup> ...*cum minori dolore* (Janninck *et al.*, 1719, p. 579, n° CCI).

<sup>5894</sup> Janninck *et al.*, 1719, p. 579, n° CCII.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

vaclusienne, qui fournit au monastère des Célestins des images (*signa sive imagines*) du bienheureux Pierre de Luxembourg<sup>5895</sup>. L'inventaire des biens saisis en 1561 à Jean Cogorde, travailleur d'Aix signale une *Veronique de toile et trois pièces de imagerie en papier* probablement à sujet religieux. Chez le boucher aixois Jean Barnou, il est relevé après son décès, en 1573, *deux Magdallenes en papier*, et dans le testament du procureur à la sénéchaussée d'Aix Claude Arnaud *une imaigne en papier*<sup>5896</sup>. C. Thiriet relève également de nombreuses images de papier à iconographie religieuse dans les inventaires après-décès marseillais du troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5897</sup>. Ces images sur papier ou carton étaient sans doute, pour une part, vendues aux pèlerins, et pour une autre part distribuée par des colporteurs et merciers s'approvisionnant chez des imprimeurs.

D'autres objets ont pu être produits ou distribués par les sanctuaires de manière ponctuelle. La documentation sur ce point est pour le moment postérieure à la période d'étude. À l'époque de la peste de 1720, il est fabriqué à Carpentras des petits clous d'or et d'argent qui, mis en contact avec le Saint-Clou, étaient considérés comme un talisman contre l'épidémie<sup>5898</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le voyageur A.-L. Millin remarque lors de sa visite du sanctuaire contenant les reliques de Marie-Madeleine à Saint-Maximin qu'il y a « une boîte remplie d'anneaux de verre, que l'on fait toucher à la châsse, et que l'on distribue à six sous pièce »<sup>5899</sup>. Le pouvoir des reliques est transmis par contact à la bague en verre, et la porter au doigt équivaut peut-être à s'unir avec cette protection.

#### **3.4.9.3. Les ampoules, les enseignes et les médailles découvertes en Provence ou provenant de Provence**

Les ampoules, les enseignes et les médailles religieuses constituent la majorité du mobilier spécifiquement religieux inventorié en Provence. Dans le cadre de la présente étude, les enseignes de pèlerinages provençales retrouvées hors du territoire régional ont été incluses, d'une part, pour témoigner de l'aura des sanctuaires, d'autre part, pour montrer la diversité des types relatifs à un même lieu de culte. Il eut été dommage de se priver des rares produits issus d'une métallurgie provençale ordinairement difficile à identifier

---

<sup>5895</sup> Chobaut 1943, p. IV-V.

<sup>5896</sup> Fournand 2001, p. 116, 121.

<sup>5897</sup> Thiriet 1997, p. 17.

<sup>5898</sup> Demande 1925, p. 225.

<sup>5899</sup> Millin 1807-1810, t. 3, p. 128.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

archéologiquement. Les enseignes provençales étudiées ont été précédées d'une courte notice sur les sanctuaires et organisées selon la localisation d'est-ouest de ces derniers. Cinq principaux éléments bibliographiques ont servi de base à ce travail : un ouvrage de K. Köster répertoriant entre autres les enseignes de Saint-Gilles, une contribution de D. Carru et S. Gagnière sur les ampoules et enseignes mises au jour à Avignon, deux articles de P. Ferrando sur des enseignes de pèlerinage de sanctuaires arlésiens, un article de D. Bruna sur les enseignes de la *Via Tolosana*<sup>5900</sup>. Quelques considérations sur des sanctuaires provençaux de grande importance pour lesquels il n'est pas encore connu d'enseignes de pèlerinage ont été également insérées. Les enseignes profanes, parfois difficiles à différencier des enseignes religieuses, ont été étudiées à la suite de ces dernières. Par convention et sauf mention contraire, l'ensemble des objets est, dans ce chapitre, en matériau blanc, c'est-à-dire en étain, en alliage d'étain et de plomb ou sans doute plus rarement en plomb.

Les plus célèbres pèlerinages provençaux, bien que relativement récents, sont formés par le couple **grotte de la Sainte-Baume** et **abbaye de Saint-Maximin**, deux sites concernés par la présence de Marie-Madeleine. Sainte Marie-Madeleine, témoin important de la vie du Christ, est célébrée depuis le XI<sup>e</sup> siècle à Vézelay où son corps aurait été déplacé depuis Saint-Maximin à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, mais la vie de disciple et de pénitente qu'elle aurait menée en Provence a donné naissance à un pèlerinage dans la grotte de la Sainte-Baume où elle se serait réfugiée pendant 30 ans après avoir été chassée de Béthanie. Saint Louis s'y est rendu en 1254 lors de son départ pour la croisade. La création du pèlerinage à Saint-Maximin est, quant à lui, l'œuvre de Charles II. Avant de devenir comte de Provence et roi de Sicile, le prince de Salerne, en 1279, entreprend de mettre au jour le « vrai » corps de la sainte. Ce dernier sera reconnu comme tel par le pape Boniface VIII en 1295. Le développement du culte doit donc beaucoup à Charles II mais aussi à Jean Gobi l'Ancien, prieur du Couvent royal de Saint-Maximin, qui compila des miracles en un livre dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5901</sup>. L'objectif fut d'illustrer les mérites de la sainte et d'attester la présence de son corps à Saint-Maximin. D'après le contenu des miracles, la plupart des pèlerins venaient du comté de Provence, du Gard, de l'Hérault, mais aussi d'Italie, et les maladies tiennent une place prépondérante dans la formulation des motifs.

Quelques autres documents provençaux témoignent de la ferveur pour ce pèlerinage. En 1414, par testament, la femme du seigneur de Collongue impose à son mari le

---

<sup>5900</sup> Köster 1983, Carru et Gagnière 1992, Bruna 2003, Ferrando 2001a et Ferrando 2001b.

<sup>5901</sup> Sclafert (Édit.) 2009, p. 22-33, 44-45, 57-59.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

*romipetagium* de la bienheureuse Marie-Madeleine à Saint-Maximin<sup>5902</sup>. En 1471, Jean Morel, homme à tout faire au service d'un notaire de Cucuron, prend congé de son employeur pour quelques jours et, avec une avance de six gros sur son salaire, part en direction de ces lieux saints<sup>5903</sup>. En février 1478, le roi René vient au Pardon de Saint-Maximin et sa petite fille y achète des enseignes<sup>5904</sup>. Le comte en acquiert quelques semaines plus tard en argent et en argent doré et fait fabriquer des exemplaires en or<sup>5905</sup>. De nombreux rois de France dont Saint-Louis, les futurs Louis XI et Louis XII, François I<sup>er</sup>, Henri II, Louis III et Louis XIV vinrent se recueillir dans la grotte<sup>5906</sup>. Le cardinal d'Aragon en 1517, sur le chemin du retour en Italie, fait un crochet par la Sainte-baume et Saint-Maximin<sup>5907</sup>. Les tensions qui agitent la société dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle obligent certaines personnes à faire reconnaître leur catholicité. C'est le cas de Louis Cavalier. Ce docteur en droit et avocat au Siègre, à Draguignan, bien que reconnu Catholique du fait de s'être confessé et avoir communié à Mazauges le jeudi saint de 1568, s'en va, en 1569, à *Sainct-Mayxemin, en romavage, voyr la Sainte Ampole*, probablement pour écarter tout doute dans l'esprit d'éventuels suspicieux, et ainsi, se faire oublier quelques temps<sup>5908</sup>. En 1677, le notaire nîmois Étienne Borrelly fait un voyage touristique en Provence et prévoit d'aller visiter « à la Sainte Balme, le rocher où la Magdeleine reposoit, la chapelle qui est au derrière du rocher et le Saint Pilon ; à Saint-Maximin, la sainte Ampoule, la teste de la Magdeleine et ses cheveux dans une ampoule, son bras et autres reliques très précieux »<sup>5909</sup>. Plus tard J.-P. Papon précise : « bien que les Pèlerinages de la Sainte-Baume ne soient plus aussi fréquents qu'ils l'étaient autrefois ; il y a peu de personnes parmi le peuple, qui s'en dispensent la première année de leur mariage : et si ce voyage n'est pas stipulé dans le contrat, il est du moins regardé comme une preuve de la tendresse des époux pour leurs femmes »<sup>5910</sup>.

Six enseignes du pèlerinage de Marie-Madeleine de Saint-Maximin sont actuellement répertoriées : cinq exemplaires, en étain ou en alliage d'étain et de plomb, fabriqués par la fonte et un spécimen confectionné dans une feuille d'argent estampée. Une première enseigne

---

<sup>5902</sup> Ribbe 1898, p. 176.

<sup>5903</sup> Audisio 1988 b, p. 156.

<sup>5904</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 89, p. 378.

<sup>5905</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 994 et 996.

<sup>5906</sup> Faillon 1865, p. 1494, 1509-1511

<sup>5907</sup> Breton 1991, p. 54.

<sup>5908</sup> AD Var, 1 B 270, f° 158 r°.

<sup>5909</sup> Puech 1885, p. 463.

<sup>5910</sup> Papon 1780, p. 59. R. Ribbe témoigne également de cette tradition, mais il ne cite pas ses source et cet auteur généralise souvent à partir de quelques données éparses (1898, p. 177).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en matériau blanc (**fig. 582, n° 1**), ramassée en 1849 à Paris dans la Seine au Pont-au-Change, est conservée dans cette ville aux Thermes de Cluny. Fortement rognée et présentant des bords très endommagés, elle devait être de forme quadrangulaire. L'inscription permettant son identification, disposée en deux registres encadrés de points, est incomplète et son état actuel (**fig. 582, n° 2**), diffère quelque peu du dessin de E. Hucher en 1853 :

[SIGNUM BEATE M]ARIE M[AGDALENE] ...

... SANCTI MAXIMIN[I]<sup>5911</sup>

Dans le champ, une femme prosternée devant le Christ, est représentée, dans la maison de Simon le Pharisien, d'après l'Évangile de Luc. Allongée sur le sol, Sainte Marie-Madeleine vient d'essuyer avec ses cheveux les pieds du Christ qu'elle a baigné de larmes (position de sa main gauche) et probablement s'apprête à les oindre du parfum contenu dans le vase figuré au-dessus d'elle. « *Et se plaçant par derrière, à ses pieds, tout en pleurs, elle se mit à lui arroser les pieds de ses larmes; et elle les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et les oignait de parfum.* » (Luc 7, 37-38). Le Christ, assis sur une chaire à dos peu élevé, la bénit de sa main droite. Deux écus, l'un aux armes de Sicile-Tarente à gauche – semé de France au lambel de gueules à la cotice d'argent – l'autre de Provence à droite – d'or à quatre pals de gueules – encadrent cette scène. Leur présence pourrait être liée, selon A. Forgeais et D. Bruna<sup>5912</sup>, à une ordonnance du 29 avril 1354 réclamée par Louis de Tarente et sa femme Jeanne suite à une plainte émanant du prieur du couvent de Saint-Maximin et des artisans habilités à procéder à la fabrication des enseignes<sup>5913</sup>. Selon la coutume alléguée et remontant au moins à l'année 1311, le prieur remet les moules (*ferrum* ou *ferrus*) à enseignes de pèlerinage aux personnes de son choix, le produit de la vente des objets obtenus est ensuite vraisemblablement partagé entre les parties. Il n'y a donc d'autres marchands autorisés à faire ce commerce dans le pays que ceux sélectionnés par le sacristain. Cependant, peu après la peste de 1348, des commerçants se fixent dans la ville de Saint-Maximin et font graver des moules pour leur propre compte. Le couple comtal enjoint alors aux magistrats de faire respecter le droit coutumier des religieux. Les armoiries symbolisent-elles cette décision et garantissent-elles que cette enseigne est un produit autorisé ?

Les berges de la Tamise, à Londres, sur le site de Vintry, abritaient jusqu'en 1983 un fragment d'enseigne portant la légende + SIGILLV[M BEATE MAR]IE MADELENE en

---

<sup>5911</sup> Si on compare l'état actuel de conservation au dessin de E. Hucher en 1853, l'enseigne a perdu des fragments sur les bords.

<sup>5912</sup> Forgeais 1863, p. 205-207 ; Bruna 1996, p. 170-171 ; Bruna 2003, p. 69.

<sup>5913</sup> Faillon 1865, t. 1, p. 971, t. 2, p. 963-968 ; Carru et Gagnière 1992, p. 57.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

bordure (**fig. 582, n° 3**). Là encore, la scène se déroule au moment du repas chez Simon le Pharisien. Il est probable que les personnages puissent être identifiés de gauche à droite comme étant saint Pierre et Simon. La figure du Christ n'a pas été conservée, contrairement à une seconde enseigne extraite de la Seine (**fig. 582, n° 4**) et conservée au musée Carnavalet<sup>5914</sup>. Il est visible sur les deux enseignes une partie du corps de sainte Marie-Madeleine allongée sous la table<sup>5915</sup>. L'excroissance rectangulaire dans la partie supérieure du premier exemplaire où se perçoivent trois petits arcs, figurerait une représentation du sanctuaire de Saint-Maximin<sup>5916</sup>. Une perforation dans le coin inférieur gauche a peut-être servi à pallier la perte d'un œillet. Cet objet est daté de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle dans le catalogue *Santiago de Compostela*<sup>5917</sup>.

La quatrième enseigne (**fig. 582, n° 5**), découverte au Mont Saint-Michel en 1863, est d'un type différent. La plaque rectangulaire conserve encore deux œillets. Son cadre comporte une légende entre deux filets : + SIGILLVM BEATE MARIE MAGDALVME. La scène centrale montre trois personnages barbus et avec de longues moustaches assis devant une table garnie de deux pains et de coupes. Saint Pierre, reconnaissable à la clef qu'il arbore verse un liquide dans la coupe devant lui. Le personnage central, tenant un couteau comme s'il faisait les honneurs de la table, est sans doute Simon le Pharisien. Attablé à gauche de Simon, le Christ est identifiable par son auréole. Il bénit de la main droite Sainte Marie-Madeleine qui, allongée sous la table, retient un des pieds du Sauveur. A. Forgeais date l'élaboration du modèle du XIII<sup>e</sup> siècle et hésite entre une attribution à Vézelay ou à Saint-Maximin<sup>5918</sup>. D. Bruna, de son côté ne doute pas de son attribution au sanctuaire de Saint-Maximin<sup>5919</sup>, laquelle conditionne celle des deux enseignes suivantes qui figurent la même scène.

Une enseigne du sanctuaire varois fut ramassée dans le lit de la Loire à Orléans, au début des années 1870, mais elle a disparu, vraisemblablement lors de l'incendie du musée de l'Orléanais en 1940. La description laissée par l'abbé Desnoyers, bien que non accompagnée d'une illustration, possède une certaine précision : « Sainte Marie-Madeleine, XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5920</sup>,

---

<sup>5914</sup> N° 367, tiroir 2 du médaillier de Forgeais.

<sup>5915</sup> Spencer 2010<sup>2</sup>, p. 239, fig. 246f.

<sup>5916</sup> Santiago 1989, p. 316, n° 216.

<sup>5917</sup> *Ibid.*, p. 316, n° 216.

<sup>5918</sup> Forgeais 1865, p. 229-231.

<sup>5919</sup> Bruna 2003, p. 69.

<sup>5920</sup> Aucun argument n'est donné en faveur de cette datation qu'il convient donc de prendre avec beaucoup de prudence.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

SIGNVM BEATE MARIE MAGDALENE, J.-C. à nimbe crucifère assis devant une table chargée de mets et accompagné de deux personnages nimbés : celui de la gauche verse du vin dans une coupe, et tous deux tiennent deux clés conjuguées (seraient-ce saint Pierre et saint Paul ?) ; au bas de la table, sainte Madeleine est prosternée et embrasse les pieds de J.-C. Cette enseigne est une variété de celle décrite par Forgeais »<sup>5921</sup>.

La sixième et dernière enseigne est une mince tôle d'argent estampée cousue sur le dernier feuillet du livre d'heures d'Oiselet, parmi 22 autres plaquettes de différents sanctuaires (**fig. 582, n° 6**). Elle est circulaire, et traversée par huit perforations en bordure pour la fixation. Dans un cadre constitué d'un cercle cordé et d'un cercle uni, Marie-Madeleine figure auréolée, les mains jointes en un geste de prière, flanquée de quatre anges la transportant vers le ciel. L'ouvrage, conservé à la Bibliothèque royale de La Haye (ms 77 L 60) est daté du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5922</sup>. Ce type d'enseigne en tôle, de très faible épaisseur pour être facilement insérée au sein des pages d'un livre et perforée en périphérie pour y être cousue, voit le jour vers les années 1460 - 1470 dans le Nord de la France et le Sud des Pays-Bas, mais ne se diffuse à grande échelle que dans les années 1480 - 1490. Il disparaît au cours du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5923</sup>. Disposées dans un livre, elles génèrent un lien plus intimiste et leur possesseur, lors de ses prières, peut toucher avec ferveur la représentation des saints invoqués comme le montrent parfois des marques d'usure<sup>5924</sup>. Au vu du grand nombre d'enseignes présentes dans le livre d'heures d'Oiselet et de l'éloignement géographique des sanctuaires concernés, il semble peu probable que l'ensemble fut acquis lors de pèlerinages.

Conservé à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras (ms 59), un livre d'heures exécuté entre 1485 et 1490 pour Antoine Bourdin, sergent et garde du château de Beaucaire, receveur particulier au diocèse de Nîmes, a préservé la trace d'une enseigne originaire de Saint-Maximin (**fig. 585**)<sup>5925</sup>. Elle fut cousue sur le dernier feuillet (f° 110 r°) avec quatre autres enseignes en métal et probablement deux véroniques peintes sur un petit rectangle de parchemin. À l'exception d'une véronique, tous les objets ont été arrachés. Néanmoins, les traces laissées par les enseignes métalliques sur le folio en regard permettent d'identifier une enseigne de 3,6 cm de diamètre semblable à celle de la Bibliothèque royale de La Haye.

---

<sup>5921</sup> Desnoyers 1876, p. 174.

<sup>5922</sup> Bruna 1998, p. 147.

<sup>5923</sup> *Ibid.*, p. 129-130.

<sup>5924</sup> *Ibid.*, p. 135, 137-138

<sup>5925</sup> Bruna 1998, p. 142-143.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

La sépulture de **Saint Victor**, décédé en 303, devint très tôt un lieu de pèlerinage. Présent dès la fin de l'Antiquité, son rayonnement atteignait la Touraine comme l'atteste notamment les écrits de Grégoire de Tours et de Venance Fortunat<sup>5926</sup>. Il semble perdurer à la fin du Moyen Âge, mais peut-être avec moins d'intensité, ce qui pourrait expliquer l'absence actuelle d'enseignes de pèlerinage pour ce sanctuaire. En octobre 1365, Urbain V part en pèlerinage à l'abbaye de Saint-Victor : il y avait été abbé avant son élection à la papauté<sup>5927</sup>. Il s'y fera inhumer et un pèlerinage s'y établira. Le cardinal d'Aragon, lors de son retour en Italie, en 1517, traverse la Provence et s'arrête en de nombreux endroits pour vénérer les reliques. À Avignon, il visite l'église des Célestins dans laquelle est conservé le corps du Bienheureux Pierre de Luxembourg et la tombe du pape Clément VII. À Arles, il prie devant les reliques de saint Antoine. À l'abbatiale Saint-Victor de Marseille, il vénère le chef du saint, celui de saint Martin, de la chaire des Saints Innocents, une côte de Lazare, une dent de saint Pierre, la croix de saint André dont il est possible de baiser un morceau par dévotion. Dans l'arrière-pays, il s'arrête ensuite à « l'oratoire où la glorieuse Madeleine demeura avant d'aller faire pénitence sur le Mont de la Baume », puis à Saint-Maximin où il se recueille devant le reliquaire contenant la tête de Madeleine<sup>5928</sup>. À Marseille également est conservé le corps de saint Louis de Marseille, évêque de Toulouse, mort à Brignoles et inhumé dans l'Eglise des Frères mineurs de Marseille, canonisé en 1317. Il fut aussi l'objet d'un pèlerinage, ainsi qu'il a déjà été mentionné.

La ville d'Avignon, centre religieux de premier plan au bas Moyen Âge, est la destination de nombre de pèlerins. La plupart viennent pour prier sur la dépouille de Pierre de Luxembourg dans l'église des Célestins et devant une statue de la Vierge hautement vénérée à Notre-Dame-des-Doms. Un témoignage transcrit dans le procès en canonisation de Pierre de Luxembourg, ouvert en 1390, interrompu au décès de Clément VII en 1397 et jamais repris, fait état de l'existence d'un culte rendu au corps de la bienheureuse Marie d'Espérance conservé dans l'église Notre-Dame d'Espérance à Avignon. Il mentionne, d'une part, que ce dernier sanctuaire est délaissé par les fidèles, d'autre part, que le culte rendu au cardinal connaît un succès retentissant. Il perdure encore au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5929</sup>. **Pierre de Luxembourg**, d'origine allemande, est nommé évêque de Metz à quinze ans par Clément VII qui le fait ensuite venir à Avignon et le crée cardinal-diacre. Il meurt, dans sa dix-huitième année, en

---

<sup>5926</sup> Moulinier 1997, p. 607, 609, 611.

<sup>5927</sup> Hayez 1987, p. 21.

<sup>5928</sup> Breton 1991, p. 50, 54.

<sup>5929</sup> Feuillas 1985.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

1387 à Villeneuve-lès-Avignon. Sa grande piété et son humilité sont reconnues et il a demandé de surcroît à être enterré parmi les pauvres au cimetière Saint-Michel. Peu après son inhumation le 5 juillet, de grandes foules se pressent sur sa sépulture. Un commerçant de la succursale d'Avignon de la compagnie Datini rapporte à la mi-juillet que « le savant comme l'ignorant, l'idiot, le pauvre y vont comme ils iraient à un grand pardon, et cela le matin, à midi et le soir. Songez que chaque nuit 200 personnes dorment et veillent par dévotion en cet endroit. Beaucoup de malades y sont allés et, la neuvaine faite, ont été complètement guéris »<sup>5930</sup>. La grande renommée de ce pèlerinage conduit à l'édification d'une chapelle de bois, en 1389, payée sur les fonds de Marie de Bretagne, veuve de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou. La même année, le roi Charles VI venu à Avignon pour requérir la canonisation de Pierre de Luxembourg auprès du pape, fait disposer une statue de cire à son image grandeur nature devant le tombeau du cardinal, pour le remercier de sa guérison<sup>5931</sup>. En 1394, sous l'impulsion de Clément VII, il est entrepris la construction de l'église des Célestins dans laquelle sont ensuite transférés les restes du bienheureux<sup>5932</sup>. La fabrication d'enseignes à l'effigie du cardinal a probablement débuté rapidement, le succès financier étant assuré par la fréquentation. En 1447, le roi René fait acheter à Avignon des enseignes d'argent de saint Pierre de Luxembourg<sup>5933</sup>. Le procès en canonisation, arrêté en 1397, montre que les pèlerins venus témoigner sont, pour la majeure partie, originaires du diocèse d'Avignon et des diocèses limitrophes<sup>5934</sup>. Néanmoins, la procédure, mise en place peu de temps après le décès du cardinal, accroît la renommée de ce saint homme et elle se propage par la suite beaucoup plus largement. Le sanctuaire devient d'ailleurs la destination de pèlerinages pénitentiels depuis les Flandres et la Wallonie<sup>5935</sup> et de ce fait, une enseigne de Pierre de Luxembourg a été découverte à Dordrecht au Pays-Bas<sup>5936</sup> (**fig. 583, n° 1**).

Cet objet et un autre artefact (**fig. 583, n° 2**) découvert en position intrusive dans une phase datée de fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Saint-Georges à Lyon figurent le récit de l'extase du saint à Châteauneuf tel qu'il est rapporté par le dossier en vue de la canonisation. Plongé dans une longue oraison, le bienheureux **Pierre de Luxembourg**, voit apparaître devant lui le Christ sur la croix. Un tableau daté vers 1470 - 1475, autrefois disposé

---

<sup>5930</sup> Brun 1935, p. 100.

<sup>5931</sup> Vallet de Viriville 1858.

<sup>5932</sup> Laclotte et Thiébaud 1983, p. 240.

<sup>5933</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 537.

<sup>5934</sup> Veyssière 1987, t. 1, p. 19-21, t. 2, p. 390-392 ; Veyssière 1994, p. 209.

<sup>5935</sup> Valon 1935, p. 40.

<sup>5936</sup> Van Beuningen et Koldeweij 1993, p. 188 ; Bruna 2003, p. 71.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

au-dessus du tombeau et actuellement conservé à Avignon au Musée du Petit Palais, a servi de modèle à ces enseignes ou en est la reproduction peinte (**fig. 584**)<sup>5937</sup>. Pierre est représenté, dans les trois cas, le regard levé en direction de l'apparition divine située au-dessus d'un prie-Dieu. Le meuble sur lequel repose un livre ouvert est couvert, sur la peinture, d'un tissu arborant sur le côté un écu aux armes de Luxembourg, d'azur au lion de gueule rampant couronné d'or, surmonté d'un chapeau cardinalice à cordons, terminés par vingt houppes, rappelant la dignité du personnage. Sur l'enseigne des Pays-Bas (**fig. 583, n° 1**), le prie-Dieu, sans tissu, richement ouvragé de motifs architecturaux gothiques, affiche sur un côté l'écu moins les cordons. L'écu est déplacé derrière le saint sur l'autre enseigne (**fig. 583, n° 2**). Il est sommé d'un chapeau cardinalice d'où pendent deux cordons à houppes. Pour les deux objets, au bas de l'arcade gothique en ogive ou de la nef aux murs surmontés de pinacles qui sert de cadre à l'image ajourée, il a été ajouté la légende BEAT[VS] P[ETRVS] CARD[INALIS]. Le titre de bienheureux, octroyé officiellement en 1527, lui avait déjà été donné par la ferveur populaire depuis longtemps<sup>5938</sup>. Les comptes du roi René rapportent aussi la dénomination de saint lors de l'achat de 18 enseignes en 1447<sup>5939</sup>.

Une « médaille » pourrait avoir été trouvée dans les environs de Grenoble (**fig. 583, n° 3**)<sup>5940</sup>. Il n'est connu qu'une reproduction en métal établie d'après un estampage en papier d'étain. Elle est circulaire, avec un cadre parcouru de bouquets végétaux entre des grènetis. Il y figure une scène similaire à celle de l'enseigne flamande jusque dans les détails du prie-Dieu, mais posée en sens inverse. Un ange aux ailes déployées complète la scène en dirigeant la tête de Pierre vers l'apparition. Un listel serpentiforme est parcouru des mots BEATVS PETRVS LVCEMBOVRG. Le terme de « médaille » employé par L. Maxe-Warly qui se charge de la publication de cet objet instille un doute : s'agit-il réellement d'une médaille ou d'une enseigne circulaire comme le pense D. Bruna<sup>5941</sup>. Dans ce dernier cas, l'objet serait en tôle et quelques-uns des grènetis visibles dans le cadre pourraient être perforés pour une fixation par couture.

L.-H. Labande a retrouvé dans les collections du musée Calvet un coin ayant servi à la fabrication d'une « médaille » ou d'une « enseigne » à l'effigie du bienheureux Pierre de Luxembourg (**fig. 583, n° 4**). Il pourrait provenir des anciens fonds de la monnaie d'Avignon

---

<sup>5937</sup> Labande 1899, p. 410 ; Laclotte et Thiébaud 1983, p. 240-241.

<sup>5938</sup> Maxe-Werly 1898, p. 52.

<sup>5939</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 537.

<sup>5940</sup> Maxe-Werly 1898, p. 52.

<sup>5941</sup> Bruna 2003, p. 71.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et avoir été donné au musée par la préfecture en 1835. L'objet en acier est un cylindre de 3,3 cm de diamètre pour 12,5 cm de haut surmonté d'un appendice destiné à l'emmanchement. La surface gravée est limitée par un cercle de grènetis. Un cadre formé de deux cordons de grènetis contient l'inscription en capitales gothiques S[ANC]TVS P[ETRVS] DE LVCE[M]BVRGO. La figure centrale de Pierre, la tête radiée, coupe la partie inférieure du cadre. Il est encore une fois représenté agenouillé devant son prie-Dieu orné aux armes de Luxembourg sur lequel un livre est posé, le Christ sur sa croix s'inscrit au-dessus. Quel fut l'usage de ce coin : a-t-il été employé pour fabriquer des enseignes en tôle ou frapper des médailles ? La seconde hypothèse semble la plus probable étant donné l'aspect massif de cette matrice.

L'« enseigne » répertoriée à Dordrecht aux Pays-Bas (**fig. 583, n° 1**) est datée par L.-H. Labande de l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle et le coin d'Avignon (**fig. 583, n° 4**) de la première moitié du même siècle<sup>5942</sup>. Dans ce cas, la peinture du musée du Petit Palais dont l'exécution est fixée aux années 1470 - 1475, qui présente de nombreuses similitudes avec les objets étudiés, s'inspirerait des enseignes et autres images produites à destination des pèlerins. D'après la forme des lettres et des cadres, une datation centrée sur le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle est donc envisageable.

Le sanctuaire de **Notre-Dame-des-Doms** a été mentionné maintes fois, notamment avec l'octroi des indulgences aux visiteurs de l'église lors de diverses fêtes religieuses pendant une période de une à deux années vers 1318. Il fut également une des destinations des pèlerinages pénitentiels<sup>5943</sup>. Il y était vénéré une statue de la Vierge qui fut emportée par les chanoines<sup>5944</sup>, lors de l'expulsion du chapitre par les catalans en 1409, dans le cadre du conflit qui opposait les avignonnais au pape Benoît XIII.

Une enseigne de Notre-Dame-des-Doms a été mise au jour dans la ville d'Avignon, rue Pasteur, lors de travaux de voirie (**fig. 586, n° 1 et 2**). L'artefact est de forme globalement rectangulaire et ses œillets de fixation ont disparu. Un cadre, disposé sur trois côtés, comprend l'inscription S[IGNVM] BEATES M[ARIAE] DE DOM[O] AVINIONIS. Au centre, il est figuré un portail à deux voussures perlées encadrant une voussure convexe sous un fronton triangulaire. Deux colonnes torsées à chapiteaux – ornés d'une feuille d'acanthé ? – encadrent une Vierge couronnée et auréolée tenant dans sa main droite un sceptre et dans son bras gauche l'Enfant, également auréolé. Un clocher composé de quatre étages d'arcades à trois

---

<sup>5942</sup> Labande 1899, p. 410.

<sup>5943</sup> Valon 1935, p. 40 ; Ganshof 1966.

<sup>5944</sup> Pansier 1912a, p. 106.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

baies pour les deux premiers niveaux, à deux baies pour les deux derniers, surmonte le tout. De part et d'autre de celui-ci se détachent deux probables candélabres. D'après D. Carru, « le style, la découpe du sujet, et la graphie des lettres de la légende (E en onciale romane), permettent d'en situer la fabrication vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ou durant le siècle suivant, mais à coup sûr avant 1405 », puisqu'à cette date le clocher s'effondre et que sa reconstruction ne s'achève ensuite, avec un résultat quelque peu différent, qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5945</sup>. Une précision est nécessaire : ce n'est pas tant la fabrication de l'objet qui peut être ainsi datée mais la période d'exécution de l'empreinte originelle, puisque le moule a très bien pu rester en service après les travaux, ou même être reproduit ultérieurement à l'identique, une fois le premier exemplaire devenu inutilisable<sup>5946</sup>. Il semble peu probable que l'exacte représentation de l'édifice ait été pour les pèlerins un sujet de préoccupation, l'achat d'une enseigne poursuit généralement une tout autre finalité : souvenir, cadeau, bijou.

L'église collégiale de Tarascon conserve les reliques du corps de **sainte Marthe**. Le territoire de l'actuelle Tarascon était soumis à la terreur de la Tarasque depuis de nombreuses années lorsque Marthe, qui avait débarqué avec Marie-Madeleine à Marseille, décide sur la prière du peuple d'aller capturer le monstre. Elle le trouve en train de dévorer un homme, lui lance de l'eau bénite et lui montre la croix. Le monstre aussitôt se soumet, elle lui passe alors sa ceinture autour du cou et le conduit au village voisin où il meurt lapidé. Le lieu de la capture est nommé Tarascon d'après la légende. Une certaine attention fut portée à la sainte au XV<sup>e</sup> siècle. L'orfèvre Henri *Lo Moytuhier*, artisan habitant Avignon, est en effet chargé en 1436 par la confrérie de Sainte-Marthe d'orner la tête de la sainte d'une certaine quantité de marcs d'argent<sup>5947</sup>. Quelques années plus tard, en 1446, Enguerrand Quarton se voit confier par une veuve de Tarascon la réalisation pour l'église d'un retable figurant la sainte<sup>5948</sup>. En outre, dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, Francesco Laurana sculpte un gisant de sainte Marthe<sup>5949</sup>. Le coffre, œuvre d'un autre sculpteur, est pourvu de perforations grâce auxquelles les pèlerins pouvaient toucher les reliques, les mettre en contact avec des enseignes ou autres objets. Marie d'Anjou, sœur de René, a pu avoir transmis cette vénération particulière à son fils le roi de France Louis XI : en 1470, celui-ci offre à l'église une châsse en or aujourd'hui

---

<sup>5945</sup> Carru 1998, p. 49, 52, 53.

<sup>5946</sup> Voir à ce propos Bruna 1996, p. 9.

<sup>5947</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2724.

<sup>5948</sup> *Ibid.*, n° 619.

<sup>5949</sup> Mognetti 1981, p. 171.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

détruite<sup>5950</sup>. En octobre 1476, le valet Thomas est défrayé pour avoir emmené de la part du roi René une branche de corail à Sainte-Marthe de Tarascon<sup>5951</sup>.

Un livre d'heures du XV<sup>e</sup> siècle à l'usage de Paris conserve au verso du premier feuillet une enseigne de pèlerinage circulaire de 3,7 cm de diamètre obtenue par estampage d'une feuille d'argent (**fig. 583, n° 4**). Dans un cadre alternant cordons cordés et cordons nus, sur fond d'un semis de fleur de lys, sainte Marthe, vêtue d'un long manteau, auréolée, est figurée debout sur la Tarasque qu'elle asperge d'eau bénite avec un goupillon. Douze trous ont été réalisés en bordure pour la fixation par couture. Une pièce de broderie figurant les instruments de la Passion autour du monogramme du Christ ainsi qu'une véronique sont également disposés sur le même folio<sup>5952</sup>. Ce type d'enseigne en tôle perforée pour la couture apparaîtrait dans les années 1460 - 1470<sup>5953</sup>.

Parmi les autres sites de pèlerinage, certains sont de grande importance bien que les données historiques actuellement récoltées soient insuffisantes pour se faire une idée précise de leur vitalité. Il convient néanmoins de citer Saint-Trophime d'Arles, où le *Guide du pèlerin* conseille une halte<sup>5954</sup>, mais surtout **l'abbaye de Montmajour**, en périphérie de cette même ville. Le premier sanctuaire conserve le corps de saint Trophime, premier évêque d'Arles, le second contient un réduit qui serait son confessionnal, lieu où il aurait évangélisé, confessé et baptisé. L'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Montmajour fut fondée en 949. En 1019, l'abbé Rambert y institue le « Pardon », à l'occasion de la consécration par l'archevêque d'Arles, Pons de Marignane, de la crypte de la première église Notre-Dame alors en cours de construction, crypte dédiée à la Sainte-Croix et contenant un fragment de la vraie croix. La cérémonie du « Pardon » de Montmajour, célébrée tous les 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix, accorde l'absolution des péchés aux fidèles qui y participent et qui laissent une offrande pour l'achèvement de l'édifice. Face au succès grandissant du Pardon, une chapelle-reliquaire à plan cruciforme, au vocable de Sainte-Croix, fut construite à l'extérieur du monastère pour le service des pèlerins vers 1170 - 1180<sup>5955</sup>. Ce pèlerinage, qui donnait aussi lieu à une vénération à saint Pierre, concourut à la prospérité du nouveau sanctuaire, de l'abbaye et de la ville.

---

<sup>5950</sup> Esquieu 1979, p. 130.

<sup>5951</sup> Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 88, p. 376.

<sup>5952</sup> Bruna 1998, p. 141.

<sup>5953</sup> *Ibid.*, p. 129-130.

<sup>5954</sup> Vielliard (Édit.) 1984, p. 34-35.

<sup>5955</sup> Benoit 1927, p. 110. Gagnière 1981, p. 50 ; Stoff 1999, p. 32.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Par contrat daté du 15 avril 1359, les religieux de l'abbaye s'engagent à fournir à un plâtrier d'Arles, maître Jean de Squire de Tournai, les moules nécessaires à la fabrication des « images de saint Pierre », vraisemblablement des statuettes en plâtre, celles-ci devant être vendues à bénéfice égal entre les parties<sup>5956</sup>. En 1424, un mercier et un boulanger arlésien reçoivent le monopole de la confection des images de saint Pierre et des clefs de plomb et d'étain<sup>5957</sup>. Ces personnes ne sont pas des artisans du métal mais agissent en tant que capitalistes. Elles ont très probablement déléguées ou employées des personnes versées ou non dans le travail de l'étain, du plomb et de ses alliages ; la fonte de ce métal et de ses alliages ne demande pas des connaissances très pointues. N'était-il fabriqué à cette occasion que des enseignes ? Une fosse de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle fouillée à l'emplacement d'un atelier au Mont Saint-Michel contenait 27 moules pour enseignes et 47 autres moules pour cors de pèlerins, grelots, bagues, perles, fermail, appliques de ceinture, etc.<sup>5958</sup>.

Parmi les visiteurs célèbres sur ces lieux de pèlerinage arlésiens, il y eut, le 1<sup>er</sup> décembre 1400, la femme du roi Louis II qui visita Saint-Trophime avec le prince de Tarente et le comte de Prade<sup>5959</sup>. Le 3 mai 1409, la cérémonie du Pardon de Saint-Pierre de Montmajour réunit, d'après l'arlésien Bertrand Boysset, des pèlerins (*Romieus*) du monde entier au nombre de 150 000 de ce qu'il en a vu et entendu. Elle est honorée de la présence du roi Louis II, en noble compagnie, et séjournant en Provence pour préparer la conquête de Naples<sup>5960</sup>. Ce chiffre est bien évidemment largement exagéré mais il donne une idée de l'ampleur de la manifestation. Un compte de péage de 1425 enregistre 12 000 pèlerins passant par Arles<sup>5961</sup>. En 1504, il est institué une indulgence plénière pour le pèlerinage à Montmajour.

---

<sup>5956</sup> Benoit 1927, p. 112-113. Baudat 1999, p. 18-19 ; Baudat 2001, p. 43. P. Benoît, qui ne donne aucune origine à cette information, spécifie que les religieux doivent également livrer le plomb, mais. M. Baudat ne mentionne pas le plomb lorsqu'il fournit le renseignement et renvoie à un manuscrit du chanoine L. Bonnemant à la Bibliothèque municipale d'Arles qu'il ne m'a pas été possible de consulter.

<sup>5957</sup> Stouff 1999, p. 29.

<sup>5958</sup> Vivre au Moyen Âge 2002, p. 241-245, notices 258 à 270. <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources/Dossiers-multimedias/Une-production-d-enseignes-de-pelerins-au-Mont-Saint-Michel/p-1142-Une-production-d-enseignes-de-pelerins-au-Mont-Saint-Michel.htm>. Mis en ligne le 8 septembre 2006, mis à jour le 14 juin 2012, consulté le 13 avril 2013.

<sup>5959</sup> Bonnemant 1876, p. 60.

<sup>5960</sup> Bonnemant 1876, p. 127-128 ; Stouff 1999, p. 25-29

<sup>5961</sup> Ferrando 2001a.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Des niveaux d'occupation de maisons des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, rue du Limas à Avignon, ont permis, en 1989, la découverte d'une enseigne à l'effigie de **saint Pierre** (**fig. 586, n° 3**). Le cadre de cette pièce, pentagonale, contient une légende agencée de façon malhabile entre deux rangées de grènetis : + S[IGNVM] SAN[C]TI PETRI MONTIS MAIORIS. Dans le champ, Pierre, drapé, chaussé et coiffé d'une mitre ou d'une tiare, assis sur un trône stylisé, bénit de la main droite et tient une clef dans la main gauche. Un globe surmonté d'une croix, sous son coude droit évoque probablement la situation de l'abbaye en terre d'empire. La dévotion à saint Pierre à l'abbaye de Montmajour ne paraît pas être fondée sur une légende quelconque. Saint Pierre étant dédicataire du couvent, peut-être l'abbaye en possédait-elle des reliques ?

Les enseignes de la **Sainte-Croix de Montmajour** sont plus nombreuses et peuvent être regroupées en trois types. Appartenant au premier type, l'exemplaire découvert aux abords d'une ancienne livrée cardinalice d'Avignon, au n° 5 de la rue Collège-de-la-Croix, dans un sol remanié, a été mis au jour lors de travaux de sondage (**fig. 586, n° 4 et 5**). Cette croix en matériau blanc, aux larges et courtes branches, porte la figuration du Christ les yeux ouverts, couronné, les membres droits, vêtu d'une longue tunique s'arrêtant aux poignets et aux chevilles. La croix-support comporte une inscription marginale autour du personnage : + SIGNVM S[AN]C[T]E CRVCIS DE MONTE MAIORE (Signe de la Sainte-Croix de Montmajour). Huit œillets permettent sa fixation. Trois fragments de branches, appartenant à des enseignes portant une représentation similaire bien que légèrement plus grande, ont été découverts hors stratigraphie au Castelet à Fontvieille (**fig. 586, n° 6 et 7**). Une telle figuration du Christ s'observe sur des crucifix du XII<sup>e</sup> siècle et notamment sur celui de la cathédrale Saint-Martin de Lucques, le *Volto Santo* dont les plus anciennes enseignes de pèlerinage reprennent l'image. Il n'est pas impossible que l'enseigne de Montmajour soit la réplique d'un crucifix conservé à l'abbaye et vénéré des pèlerins<sup>5962</sup>. Le moule original est daté du XIII<sup>e</sup> siècle d'après des critères stylistiques de D. Carru et S. Gagnière<sup>5963</sup>.

Le second type d'enseignes de la Sainte-Croix de Montmajour, trouvé dans des remblais au Castelet à Fontvieille, montre cette fois-ci deux versions d'un Christ seulement vêtu du *perizonium*, la tête nimbée et penchée vers sa droite, les jambes repliées (**fig. 587, n° 1 à 8, fig. 588, n° 1 à 3**). Il est figuré mort, la tête tombante. Six enseignes possibles, dont un fragment ont été mises au jour. Elles portent l'inscription latine + SIGNVM S[AN]C[T]E

---

<sup>5962</sup> Cette hypothèse a été formulée pour la première fois par D. Carru et S. Gagnière (1992, p. 77).

<sup>5963</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 92.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

CRVCIE MAIORE limitée extérieurement par une ligne de grènetis. La légende débute à l'intersection de deux branches de la croix, entre son bras droit et sa tête. La lettre S de CRUCIS est remplacée par la lettre E retournée d'après P. Ferrando<sup>5964</sup>. La première version du Christ mort est relevée sur une enseigne possédant ses quatre branches (**fig. 587, n° 1 et 2**). L'absence presque totale de percement des huit œillets placés aux extrémités, démontre d'après P. Ferrando, que l'objet n'a pas été fini et donc vendu. Cependant, de telles observations ne peuvent constituer une preuve comme le montre l'enseigne de *Volto Sancto* de Lucques découverte à Fox-Amphoux et qui n'a vraisemblablement pas été portée (**fig. 595, n° 1**). Ces objets pouvaient être conservés précieusement dans un sac ou une bourse. Un fragment assez abîmé formé par la branche du haut et celle de gauche semble issu du moule de cette première version (**fig. 588, n° 1 et 2**). La seconde version présente le Christ vivant, de face avec la tête légèrement relevée, sur un exemplaire aux trois quarts complet composé de trois branches recollées (**fig. 587, n° 3 et 6**). La quatrième branche retrouvée, celle de gauche, paraît appartenir cependant à un autre exemplaire de la même croix (**fig. 587 n° 7 et 8**). Il est de même pour deux petits fragments, l'un présentant la tête, l'autre, le drapé du Christ (**fig. 587, n° 4 et 5**). Un dernier fragment figure le bras gauche du Christ suivi des lettres TIS de MONTIS MAIORE (**fig. 588, n° 3**). La légende est ici quelque peu différente de celles des autres enseignes du type 2.

Une dernière enseigne assez frustrée dans son dessin et son modelé, découverte également au Castelet, appartient au troisième type (**fig. 588, n° 4 et 5**). De forme quadrangulaire, elle reprend dans un encadrement de grènetis, entre une suite de cinq arcs ou voûtes en partie inférieure et des hachures en partie supérieure, l'iconographie du Christ sur la croix, vêtu d'un *perizonium*, le haut du corps vu de face, les jambes de biais et repliées. La tête, disproportionnée, est auréolée. Trois petits traits situés au-dessus de la tête pourraient représenter les lettres INRI (*Ihesus Nazareus Rex Iudeorum*). Deux personnages debout et auréolés saluent la croix, celui placé à gauche du Christ tient un livre. Peut-être peut-on y voir la Vierge et saint Jean ? Les bras de la croix sont surmontés du soleil à main droite du Christ et de la lune à main gauche, symboles païens repris par le christianisme. « Placés à droite et à gauche de l'être suprême, le soleil et la lune en proclamant le caractère divin, affirment sa qualité, céleste, cosmique, son rôle de maître du monde, et en forment l'escorte d'honneur »<sup>5965</sup> du moins pour les premiers chrétiens. Pour le second Moyen Âge, les

---

<sup>5964</sup> Ferrando 2001a, p. 8. Cette lettre est incomplète. La lecture du E relève de l'interprétation.

<sup>5965</sup> Deonna 1946, p. 39 ; Deonna 1947, p. 62.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

interprétations ont pu évoluer. Ces astres veulent-ils rappeler les ténèbres qui suivirent la mort du Christ sur la croix ? Dans l'Évangile (Mt 27, 45), le jour de la mort du Sauveur, depuis la sixième heure (midi) jusqu'à la neuvième heure (3 heures), toute la terre fut couverte de ténèbres. Symbolisent-ils la douleur de la création ? Eux qui commencent et finissent le jour, imagent-ils, le commencement (de tout) et la fin (du monde), l'Alpha et l'Oméga auquel le Christ s'est assimilé dans la tradition chrétienne, et par incidence, la naissance, point de départ et la mort, point final de l'existence humaine ? Signifient-ils ainsi les deux natures du Christ : humaine et divine, l'Ancienne et la Nouvelle Loi, l'espérance chrétienne, l'Éternité divine ? Ou encore jouent-ils le rôle de génies funèbres, psychopompes, comme ceux du symbolisme gréco-romain<sup>5966</sup> ? Les crucifixions accompagnées du soleil et de la lune diminuent considérablement au XV<sup>e</sup> siècle et deviennent rares après le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5967</sup>. Cette enseigne a été fabriquée à partir d'un moule tripartite comme l'indique un bourrelet au revers, situé à l'endroit où les valves du moule se rejoignent (**fig. 588, n° 5**).

P. Ferrando avance que la figure du Christ vivant, habillé et droit (**fig. 587, n° 3 à 6**) est un signe d'ancienneté appartenant généralement à une imagerie du XII<sup>e</sup> siècle mais une enseigne de *Volto Santo* à Lucques figurant un tel Christ est attribuée par D. Bruna au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5968</sup>. En outre, la continuité d'utilisation des moules jusqu'à leur usure complète et la copie des modèles anciens semblent assez fréquentes. L'attribution d'une datation – fin du XII<sup>e</sup> siècle - début du XIII<sup>e</sup> siècle – pour ces enseignes du type 1 n'apparaît donc pas fiable. Les propositions de datation – fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle – pour les enseignes au christ mort du type 2 et – milieu XIV<sup>e</sup> siècle – pour celle quadrangulaire et fruste du type 3 ne sont étayées sur aucun argument solide. Cependant, l'aspect stylistique inciterait à privilégier une date d'élaboration de l'empreinte originelle antérieure pour les moules à enseignes du type 1 par rapport à ceux du type 2. Faute de contexte stratigraphique pour les enseignes en matériau blanc du Castelet, il paraît bien difficile de progresser dans la datation de ces objets. En outre, des moules de différents types ont pu être utilisés en même temps.

L'abbaye de Montmajour conserva pendant un temps des reliques du **saint anachorète et « abbé » Antoine**. Ses ossements furent rapportés de Terre Sainte au XI<sup>e</sup> siècle par un seigneur du Dauphiné et déposés dans l'église de la Motte-Saint-Didier. Une vingtaine de moines de l'abbaye de Montmajour sont appelés pour s'installer dans le prieuré et en 1082, l'abbaye en prend officiellement possession. Assez rapidement, la fondation bénédictine entre

---

<sup>5966</sup> Deonna 1947, p. 61-62.

<sup>5967</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>5968</sup> Bruna 1996, p. 64.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

en conflit avec les Hospitaliers qui les expulsent de leur monastère en 1290, emportant sans doute les reliques de saint Antoine avec eux. En 1490, les reliques sont transférées à l'église Saint-Julien à Arles à laquelle est adjoint le vocable de saint Antoine. C'est à cet endroit que la communauté de Brignoles envoie, en 1491, un pèlerinage portant un cierge de 25 livres pour que la ville soit épargnée par la peste. Trois ans plus tard, elle fait envoyer deux pèlerinages, l'un à Notre-Dame de Plumier, l'autre à Saint-Antoine d'Arles, pour arrêter l'épidémie en cours dans la cité<sup>5969</sup>. En 1517, le cardinal d'Aragon fait étape à Arles pour prier devant les reliques de saint Antoine. Les restes saints déménagent une dernière fois dans la nouvelle église Saint-Julien-Saint-Antoine un an après sa consécration en 1662<sup>5970</sup>. Un bréviaire de 1514 mentionne la date du 11 juin comme la fête de la translation des reliques du Dauphiné jusqu'à Arles<sup>5971</sup>. Peut-être y a-t-il eu ce jour un rassemblement important de pèlerins mais rien ne prouve que ceci ait existé auparavant. Quoiqu'il en soit, les arlésiens portèrent, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, une attention toute particulière aux reliques de saint Antoine, ainsi que l'attestent également l'existence d'une foire de la saint Antoine et celle de processions en son nom deux fois par an<sup>5972</sup>. En 1494, le voyageur allemand Jérôme Münzer, de passage à Arles note la vénération des reliques de saint Antoine par les pèlerins et les arlésiens<sup>5973</sup>. Les délibérations municipales conservent la trace du passage de quelques personnalités venues en pèlerinage : deux conseillers du roi en 1498, le grand maître des Hospitaliers de Rhodes en 1504, la reine de France en 1515, le Général de Languedoc et de Provence et sa femme en 1517. En 1551, une procession d'environ 80 personnes vient d'Allauch<sup>5974</sup>.

La fabrication d'enseignes pour le sanctuaire est illustrée dans les archives par la notification d'un contrat passé le 19 février 1490 entre les moines de Montmajour et l'orfèvre Antoine Fet. Ce document stipule que la fabrication et la vente d'images en or et en argent sont dévolues à cet artisan pendant un an moyennant la somme de 12 florins par an<sup>5975</sup>.

Quatorze enseignes de pèlerinage en matériau blanc de saint Antoine abbé sont actuellement reconnues. P. Ferrando, qui en a étudié sept exemplaires, les classent en quatre types. Cinq autres individus publiés postérieurement par L. Berton, J.-M. Lassure et

---

<sup>5969</sup> Biraben 1976, t. 2, p. 70.

<sup>5970</sup> Baudat 1994, p. 4-5, 10, 16-17 ; Baudat 1999, p. 75.

<sup>5971</sup> Baudat 1994, p. 12.

<sup>5972</sup> Baudat 1994, p. 423-26, 28 ; Baudat 1999, p. 79, 82, 83.

<sup>5973</sup> Stouff 1991, p. 570.

<sup>5974</sup> Baudet 1994, p. 27-28 ; Baudat 1999, p. 82-83.

<sup>5975</sup> Baudat 1999, p. 19.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

G. Villeval ont été intégrés<sup>5976</sup> à cette classification. P. Ferrando signale également l'existence de deux autres exemplaires, mis au jour à Avignon et appartenant à une collection particulière, qu'il n'a pu étudier<sup>5977</sup>.

La forme des enseignes du premier type évoque la coupe transversale d'une église à trois nefs (**fig. 589**). Un exemplaire a été découvert sur le site du Castelet par Louis Poumeyrol en 1973 dans une couche contenant de la céramique datée entre le XIV<sup>e</sup> siècle et les XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles (**fig. 589, n° 1**). La nef centrale présente une toiture en bâtière dont le mur pignon est percé à son sommet d'une fenêtre en plein cintre. De petits rectangles imitant des pierres font le tour de l'enseigne, sauf dans la partie basse où se retrouve l'inscription SA[NC]T[I] A[N]TONII. Il est tentant de voir une poutre dans la bande de petits rectangles au-dessous de la fenêtre. Dans l'espace intérieur de l'église, trône saint Antoine, assis de face, tonsuré, imberbe, vêtu d'une dalmatique aux plis lourds passée par-dessus une aube, les mains démesurées. Il bénit de la main droite et tient une crosse tournée vers l'intérieur de la main gauche. De part et d'autre, rejetés dans les collatéraux, deux plus petits personnages de profil, tonsurés, assis sur un tabouret tripode, lèvent leur regard vers lui. La disposition de leurs bras semble traduire une conversation animée ou plutôt un état de ravissement dû à l'écoute de la parole du saint. Sur les quatre probables œillets d'origine, deux sont encore en place. Deux autres enseignes analogues retrouvées à Avignon offrent la même représentation que celle du Castelet mais diffèrent par quelques menus détails dans la figuration et une dimension un peu plus importante (4,5 x 4,4 cm contre 4,4 x 4,3 cm). La première (**fig. 589, n° 2**) a été découverte dans le centre d'Avignon, la seconde (**fig. 589, n° 3**), dans des remblais de terrassement du bas Moyen Âge lors de travaux effectués dans la cour nord du musée Calvet. Un individu provenant d'un site inconnu dans les Alpes-de-Haute-Provence (**fig. 589, n° 4**), ainsi que quatre autres mis au jour dans l'Hérault, à Villeveyrac (**fig. 589, n° 5**), au lieu-dit Saint-Jean-Sainte-Eulalie au Pouget (**fig. 589, n° 7**), sur le site de La Condamine à Tressan (**fig. 589, n° 8**), et dans un niveau de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle lors d'une opération d'archéologie préventive au Lycée Ozanne à Toulouse (**fig. 589, n° 6**) se rattachent également par leur champ au type 1 étudié ci-dessus. De légères variantes et quelques différences dans la taille et le modelé les distinguent.

Le type 2 comprend trois enseignes trouvées dans des contextes non datés du Castelet (**fig. 590, n° 1 et 2**), d'Avignon (**fig. 590, n° 3**) et de l'Ardèche (**fig. 590, n° 4**). Elles se

---

<sup>5976</sup> Berton 2011, Lassure et Villeval 2002.

<sup>5977</sup> Ferrando 2001b.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

différencient des précédentes par la présence d'arcs en plein cintre dont les claveaux sont figurés verticalement sur le premier exemplaire, de biais pour l'arc central sur le second et le troisième. Sur ce dernier objet (**fig. 590, n° 4**), les arcs des nefs latérales ne sont constitués que de lits horizontaux alors que des colonnes à chapiteaux stylisés reçoivent les retombées des arcs pour le premier. L'artefact du Castelet (**fig. 590, n° 1 et 2**) présente trois petites fenêtres à arc en plein cintre en haut du mur pignon. Les chevrons imbriqués visibles entre les fenêtres et l'arc de la nef n'ont pas reçu d'explication architectonique. Peut-être est-ce seulement un motif décoratif ? Sur l'enseigne d'Avignon (**fig. 590, n° 3**), les chevrons et les petites fenêtres sont remplacés par un quadrillage figurant des pierres. Pour le spécimen ardéchois (**fig. 590, n° 4**), une unique fenêtre est située au-dessus de l'arc central. Au centre de ces enseignes, comme sur celles de type 1, saint Antoine se présente assis de face mais ici dans un large fauteuil aux accoudoirs circulaires. Coiffé d'une mitre ou tête nu pour l'exemplaire ardéchois (**fig. 590, n° 4**), il est toujours vêtu d'une dalmatique aux lourds plis en V passée par-dessus une aube. La position des mains est toutefois différente : il tient dans sa main gauche un livre et la crosse tournée vers l'intérieur est cette fois dans sa main droite. Dans les bas-côtés deux petits personnages lèvent leur visage vers le saint mais ils ne sont plus assis. Sur les deux premières enseignes, l'individu, dans la nef latérale droite, est agenouillé et porte un chapeau pointu : sur l'une, ses bras retombent le long du corps, sur l'autre, son bras droit est levé. Dans la nef latérale gauche, un autre personnage, debout, vêtu d'une robe lui tombant jusqu'aux genoux, avec une coiffure indéterminée, s'appuie sur un simple bâton de la main droite et tient un long bâton terminé par un tau dans la main gauche. Sur la troisième enseigne (**fig. 590, n° 4**), le personnage, dans la nef latérale droite, semble être cul-de-jatte. Serait-il possible que cette image soit la conséquence d'une gravure fondée sur la mauvaise lecture d'un moule ou d'une enseigne abîmée, le relief des pieds du tabouret étant particulièrement fin ? Cette hypothèse expliquerait la représentation, de la nef latérale gauche : un indigent ou un malade apparaît apparemment sans pieds, assis par terre, les bras à demi-levés, un bâton derrière lui. Cette figure se serait alors substituée aux précédentes pour faire pendant. Au bas de la première enseigne (**fig. 590, n° 1 et 2**), la légende se lit S[ANCTI] B[E]ATI ANTIIII. D'après P. Ferrando, l'artisan qui a réalisé le moule a mal évalué la place nécessaire pour intégrer l'ensemble des lettres, ce qui expliquerait que le texte se termine par cinq barres. Elles symboliseraient les lettres manquantes. Le « E » de BEATI, totalement effacé, est interprété comme la conséquence d'une usure du moule ou de la présence de plomb

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

d'une fonte précédente obstruant l'empreinte<sup>5978</sup>. La légende du second artefact (**fig. 590, n° 3**), au graphisme des lettres hétérogène, comporte des N inversés probablement dus à une inattention du graveur d'après P. Ferrando : S[ANCTI] BEATI ANTONII[II]. Il propose de voir dans ce second exemplaire une copie de l'époque du premier à cause notamment de son graphisme plus frustré. Le troisième spécimen (**fig. 590, n° 4**) porte la même légende sans le N final. Les manques de matériau, l'inversion des N et la présence de deux œillets non percés tendraient à montrer selon P. Ferrando que cet objet n'a pas été vendu et aurait été produit à Avignon<sup>5979</sup>. Pour étayer cette hypothèse, des données plus solides seraient nécessaires. Il a déjà été exposé que l'absence de perforation des œillets n'est en aucun cas la caractéristique d'un objet mis au rebut. En outre, il paraît vraisemblable que, dans un tel cas, l'artefact eut été refondu. Enfin, l'inversion des N est fréquente sur les sceaux et enseignes : peut-être est-elle le résultat d'une convention de style, ou d'une erreur dans le moule qui s'est perpétuée dans les gravures ultérieures à cause de l'illettrisme de certains artisans. Pour cette même raison, ce genre de défauts n'a sans doute pas semblé rédhibitoire pour une large part de la population.

Au type 3, il ne peut être rattaché qu'une seule enseigne retrouvée en 1989, sur le site de l'ancien garage Régina à Avignon (n° 20), dans un sol de terre battue du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 590, n° 6**). Cette enseigne en forme d'arc en ogive, figure les trois personnages habituels dans un même espace, au-dessous de l'inscription SIGILLVM BE+ATI ANTONII. Le saint abbé, se présente, cette fois, debout et nimbé, vêtu d'une dalmatique par-dessus une aube, tenant une croix pattée de la main gauche, bénissant de la main droite. Deux personnages agenouillés et implorant l'encadrent. Celui de droite est appuyé sur un tabouret tripode.

Les enseignes étudiées ci-dessus sont postérieures à la translation des reliques du saint à l'abbaye de Montmajour en 1290 et, pour celles découvertes au Castelet, antérieures à 1386, date à laquelle le site fut abandonné suite aux destructions de Raymond de Turenne et aux incursions des Grandes Compagnies<sup>5980</sup>. En outre, certains attributs comme les flammes du feu de saint Antoine, le cochon avec sa clarine et le tau à clochettes, absents des enseignes, ne se fixent selon M. Baudat qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5981</sup>. Les enseignes du type 1 seraient antérieures à celles du type 2 car elles sont plus grossières, présentent moins de détails et ont une graphie des lettres plus archaïque. M. Baudat propose de dater les spécimens du type 1 de

---

<sup>5978</sup> Ferrando 2001b, p. 34.

<sup>5979</sup> *Ibid.*, p. 34-35.

<sup>5980</sup> Ferrando 2001a, p. 13.

<sup>5981</sup> Baudat 1999, p. 39-40.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

fin XIII<sup>e</sup> - début XIV<sup>e</sup> siècle et les artefacts du type 2 de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5982</sup>, suivant sur cette dernière datation D. Carru et S. Gagnière<sup>5983</sup>. Ces datations sont peut-être un peu restrictives, les modèles d'enseigne pouvant perdurer voire même être employés concurremment. Quant à la médaille marseillaise, les attributs du saint la date au plus tôt du XV<sup>e</sup> siècle.

Il semble opportun, à ce moment de l'étude de remarquer le nombre conséquent d'enseignes retrouvées sur le site du Castelet à Fontvieille, à quelques centaines de mètres de l'abbaye de Montmajour. Une telle concentration d'enseignes de la Sainte-Croix – neuf exemplaires et fragments – et d'enseignes de Saint-Antoine abbé – deux individus – et l'existence attestée d'une vénération particulière attachée au saint et à la Sainte-Croix à l'abbaye de Montmajour, toute proche, laissent supposer la présence d'un atelier de fabrication sur le site du Castelet. L'absence de contextes stratigraphiques est malheureusement préjudiciable et ne permet pas de répondre à certaines questions comme la contemporanéité ou non dans la fabrication de ces objets. Toujours est-il que la localisation des enseignes de l'abbaye de Montmajour atteste une diffusion essentiellement régionale de ces deux cultes, Avignon, un peu plus au nord, servant de point de départ pour de nombreux pèlerins. De multiples lieux de culte et institutions religieuses de la cité vauclusienne sont, en outre, placés sous la protection de saint Antoine<sup>5984</sup>.

Dans la ville d'Arles, le *Guide du pèlerin* préconise aussi de visiter les reliques de saint Césaire, évêque et martyr de la ville, de l'évêque saint Honorat et du martyr Genès<sup>5985</sup>. Une enseigne de l'abbaye de Saint-Césaire a été découverte à Londres sur les rives de la Tamise. De forme losangique, elle montre, à l'avant, le saint évêque et l'inscription S[AN]C[TVS] CESARIUS d'après B. Spencer qui n'en fournit pas d'image<sup>5986</sup>.

Plus au sud, le sanctuaire des **Saintes-Maries-de-la-Mer** aurait été édifié à l'endroit même où seraient inhumées sainte Marie Jacobé, sainte Marie Salomé et Sarah qui, avec Marie-Madeleine et d'autres saints personnages, seraient arrivés sur les côtes de Provence. Les saintes Marie Jacobé et Marie Salomé sont respectivement fêtées le 25 mai et le 22 octobre, mais d'après le témoignage en 1357 d'un carme du couvent de Paris, « aucuns font toutes les deus suers ensemble en may, pour ce qu'il (*sic*) ont le service, qui est commun aux

---

<sup>5982</sup> Ferrando 2001b, p. 38 ; Baudat 2001, p. 40.

<sup>5983</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 92.

<sup>5984</sup> Pansier 1912a, p. 233, Pansier 1929b, p. 12.

<sup>5985</sup> Vielliard (Édit.) 1984, p. 35.

<sup>5986</sup> Spencer 2010<sup>2</sup>, p. 237.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

deux ensemble ». Les intempéries de l'automne, la moindre longueur des jours et l'obligation de devoir dormir sous tente faute de suffisamment de logements, sont très certainement la cause de cette préférence<sup>5987</sup>. L'un des pèlerins les plus célèbres serait l'évêque de Saint-Pol, Pierre de Nantes qui, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle aurait été guéri de la goutte par l'intercession des saintes<sup>5988</sup>. En 1448, des fouilles sont commanditées par le roi René afin de retrouver le corps des saintes, avec l'accord du pape Nicolas V. Les squelettes retrouvés près de l'autel sont alors disposés dans des reliquaires<sup>5989</sup>.

À l'abbaye de Silvacane, à La Roque-d'Anthéron, une enseigne des Saintes-Maries-de-la-Mer a été découverte dans un sol du XIV<sup>e</sup> siècle, antérieure au dernier quart du siècle (**fig. 591, n° 1**)<sup>5990</sup>. Cette enseigne en quart de cercle comporte trois œillets percés. La partie inférieure du cadre comporte sept ensembles de demi-cercles superposés. La légende B[EATE] M[ARIE] DE LA MAR, en caractère gothique, se développe dans la partie haute. Sur fond d'une onde marine, la figure centrale représentée est celle d'une femme nimbée drapée avec la tête couronnée, portant de sa main droite un sceptre fleurdelisé et tenant sur son bras gauche un enfant auréolé bénissant. Cette représentation de la Vierge à l'Enfant fait allusion au vocable de l'église Notre-Dame-de-la-Mer. Une enseigne similaire, mais avec huit ensembles de demi-cercles et un personnage féminin non plus couronné mais à la tête voilée, a été retrouvée, rue du Limas à Avignon, hors stratigraphie (**fig. 591, n° 2**). Elle peut cependant probablement être mise en relation avec l'occupation médiévale du lieu située entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5991</sup>. Un fragment d'enseigne très dégradé et incomplet provient de l'impasse de l'Oratoire<sup>5992</sup> et un autre objet découvert dans la région de Toulouse a été signalé à D. Bruna<sup>5993</sup>. Les moules originaux des deux enseignes d'Avignon sont datés du point de vue stylistique de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle par D. Carru et S. Gagnière<sup>5994</sup>.

---

<sup>5987</sup> Faillon 1865, vol. 1, p. 1315.

<sup>5988</sup> *Ibid.*, p. 1316-1317.

<sup>5989</sup> *Ibid.*, p. 1320-1331.

<sup>5990</sup> D. Bruna affirme qu'elle était vraisemblablement contenue dans une bourse avec dix-huit florins trouvés dans le sol de la même pièce. C'est une erreur, car si le trésor monétaire et l'enseigne sont bien issus de la même pièce, ils ne sont pas du même contexte stratigraphique comme l'a révélé le dépouillement des archives de la fouille et comme le sous-entend également l'analyse stratigraphique de M. Fixot et J.-P. Pelletier (1990, p. 201 et 207). Se reporter également J.-L. Charlet (1986) pour l'étude des monnaies « cachées sous un mur ».

<sup>5991</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 69.

<sup>5992</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>5993</sup> Bruna 2003, p. 74.

<sup>5994</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 92.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Le plus important centre de pèlerinage de la région est assurément celui de Saint-Gilles. D'après la *Légende dorée* de Jacques de Voragine<sup>5995</sup>, Gilles, athénien de famille noble du VII<sup>e</sup> siècle, craignant la renommée après s'être illustré par plusieurs guérisons miraculeuses, décide de s'exiler. Il arrive à Arles où il demeure quelques temps avec l'évêque saint Cézaire (vers 470 - 542), puis trouve refuge dans des étendues désertiques. Après une première expérience en compagnie d'un autre ermite Saint Vérédème (mort en 720), il se retire afin de vivre une existence solitaire dans une grotte de la vallée flavienne où, par faveur divine, une biche vient lui donner, à certaines heures, son lait. Des chasseurs découvrent un jour la retraite de l'ermite en poursuivant l'animal que les chiens, cependant, refusent d'approcher. Le roi, informé de cet événement, revient avec les chasseurs. L'un d'entre eux, par mégarde, blesse Gilles avec une flèche. Le roi, par repentance, sur les conseils de l'ermite, fait construire un monastère et Gilles sur la prière du souverain en devient l'abbé.

Ce sanctuaire est aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, un centre religieux majeur dans la chrétienté. Son port, anciennement au débouché du Rhône, permet de se rendre par la mer à Rome. Par sa localisation, la cité de Saint-Gilles est aussi une étape obligée sur les routes qui mènent de Provence, d'Italie ou par la voie du Rhône jusqu'en Galice. La preuve en est établie par la longue notice consacrée à l'église et aux reliques dans le *Guide du Pèlerin*<sup>5996</sup>. La renommée du sanctuaire, soutenue par une indulgence accordée par le pape en 1154 à ceux qui le visitent<sup>5997</sup>, est relayée par des témoignages de contemporains comme le rabbin Benjamin de Tudèle<sup>5998</sup>, au XII<sup>e</sup> siècle. Le *Livre des Miracles de saint Gilles* rédigé en deux fois durant le XII<sup>e</sup> siècle atteste également de la vitalité du sanctuaire gardois à cette époque<sup>5999</sup>, d'autant plus qu'il apparaît évident qu'il n'y est présenté que les miracles les plus exemplaires. Trop d'épisodes miraculeux nuiraient à la crédibilité selon M. et P.-G. Girault<sup>6000</sup>. Grâce aux libéralités des pèlerins est entrepris le début de la construction d'une nouvelle église abbatiale dont le premier autel fut consacré en 1096 par Urbain II. Elle ne sera toutefois achevée qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6001</sup>. Les tarifs de la Leyde et du Péage de Saint-Gilles au XII<sup>e</sup> siècle illustrent, par la longueur de leurs enregistrements mais aussi par la nature des produits

---

<sup>5995</sup> Wyzewa (Édit.) 1998, p. 490-492.

<sup>5996</sup> Vielliard (Édit.) 1984, p. 37-47.

<sup>5997</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 81.

<sup>5998</sup> Saint-Jean 1985, p 288-289.

<sup>5999</sup> Duhil *et al.* (Édit.) 2007.

<sup>6000</sup> Girault et Girault 2007b, p. 288.

<sup>6001</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 81.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

mentionnés, parfois luxueux, l'ampleur de l'activité dans la cité<sup>6002</sup>. L'attractivité économique de Saint-Gilles avec son port, ses nombreuses tables de changeur<sup>6003</sup>, son importance militaire, le passage incessant des acteurs de la vie économique et politique et l'influence des établissements bénédictins dont le saint ermite est un de leurs patrons, ont contribué à diffuser le renom du sanctuaire et de son saint. D'après K. Köster, un épisode de la vie du saint ermite pourrait être également un élément déterminant dans le succès du culte qui lui est rendu : un roi le fait venir auprès de lui et lui demande de prier en sa faveur pour la rémission d'un péché inavouable ; Gilles s'exécute lors d'une messe et reçoit de Dieu une feuille sur lequel il est écrit qu'il est accordé le pardon de la faute et que quiconque invoquera le saint ermite obtiendra de même pourvu que le pêcheur promet de ne pas recommencer<sup>6004</sup>. De nombreuses personnalités sont venues en visite comme le comte Philippe de Flandre en 1170<sup>6005</sup>, où bien encore Saint Louis en 1254 et 1270, qui visite le sanctuaire avant son embarquement pour la croisade<sup>6006</sup>. Cependant, différents évènements politiques, économiques, religieux et naturels tels que les guerres albigeoises et l'ensablement du port, ont peu à peu réduit l'attractivité de Saint-Gilles<sup>6007</sup>. Déjà en 1324, le tarif de péage révèle cette décadence<sup>6008</sup>. La ville reste cependant un centre religieux d'une certaine importance : en attestent la place qu'elle tient dans les pèlerinages pénitentiels de Flandres et Wallonie à la fin du Moyen Âge<sup>6009</sup> et l'admission au XIV<sup>e</sup> siècle de saint Gilles parmi les cinq confesseurs « privilégiés » vénérés surtout en Allemagne<sup>6010</sup>. De même, les tarifs de péage de Tarascon des XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècles font mention de *romieus* espagnols, anglais, allemands et autres venant du nord de Lyon pour visiter Saint-Jacques ou Saint-Gilles et qui doivent payer une taxe pour leur passage<sup>6011</sup>. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, le culte de Saint-Gilles décline irrémédiablement<sup>6012</sup>, même si des pèlerins provençaux continuent de s'y rendre<sup>6013</sup>. À contre-courant des autres saints, saint Gilles est surtout invoqué pour préserver sa vie ou pour être délivré de la captivité plus que

---

<sup>6002</sup> Bondurand 1901, Bligny-Bondurand 1915.

<sup>6003</sup> Il y avait 134 tables de changeurs en 1178, ce qui permettait de servir 50 000 pèlerins en trois jours (Köster 1983, p. 92).

<sup>6004</sup> Köster 1983, p. 91 ; Wyzewa (Édit.) 1998, p. 492.

<sup>6005</sup> Köster 1983, p. 93.

<sup>6006</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 81.

<sup>6007</sup> Girault et Girault 2007a, p. 18-19.

<sup>6008</sup> Falgairolle 1898.

<sup>6009</sup> Valon 1935, Ganshof 1966.

<sup>6010</sup> Girault et Girault 2007a, p. 20.

<sup>6011</sup> Se conférer à la figure 1, n° 101, 107, 112, 121.

<sup>6012</sup> Köster 1983, p. 97-98 ; Girault et Girault 2007a, p. 20.

<sup>6013</sup> Ch. de Ribbe rapporte le cas d'un jeune jurisconsulte d'Avignon et de son épouse qui, en 1548, se rendent dès le lendemain de leur mariage, à Saint-Gilles (1898, p. 177)

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pour être guéri d'une maladie ou d'une infirmité. L'origine des pèlerins est en outre souvent lointaine même si le choix effectué pour la rédaction du *Liber miraculum sancti Egidii* fausse la perception : la moitié des récits mettent en scène des allemands.

Le sanctuaire de Saint-Gilles est avec ceux de Notre-Dame de Rocamadour et de Saint-Léonard-de-Noblat, l'un des sanctuaires français qui offrent le plus grand nombre d'enseignes de pèlerinage connues. Aux dix exemplaires inventoriés par K. Köster en 1983<sup>6014</sup>, il convient d'ajouter vingt-et-un autres individus signalés ou publiés depuis<sup>6015</sup>. Trois autres enseignes portant la représentation de saint Gilles ont été fabriquées d'après K. Köster pour d'autres lieux de culte du saint. L'une d'elles semble cependant, à l'aune des données actuelles, pouvoir être attribuée au sanctuaire gardois (**fig. 591, n° 4**)<sup>6016</sup>. La totalité du mobilier a été classé en **quatre groupes**, à l'exception d'une enseigne mise au jour dans une sépulture des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles à Saint-Émilion en Gironde et pour laquelle il n'existe ni description ni dessin ou photo. Quatre autres enseignes se trouvaient dans la même inhumation : une enseigne de Notre-Dame-du-Puy, une seconde de Notre-Dame de Vauvert, un saint Michel terrassant le dragon et une enseigne d'un sanctuaire indéterminé<sup>6017</sup>.

Sur cinq enseignes réunies pour constituer le premier groupe, les quatre suivantes appartiennent à un premier sous-type : un exemplaire sans la tête découvert en 1871 dans la Loire à Orléans (**fig. 591, n° 4**), un autre dans un état similaire retrouvé à Newbury dans le Berkshire dans des boues de rivière en 1979 (non figuré)<sup>6018</sup>, un troisième, complet, provenant d'un contexte daté entre 1171 et 1250 du site de Vintry house à Londres (**fig. 591, n° 3**), et le dernier appartenant aux collections de la Walter Art Gallery de Baltimore (non figuré)<sup>6019</sup>. Sur l'objet de Londres, la représentation de l'ermite prend place dans une plaque rectangulaire terminée en arc de cercle à hauteur de la tête auréolée. L'auréole est constituée d'une bande de petits traits limités par deux bandeaux. Le visage du saint est presque circulaire, les yeux

---

<sup>6014</sup> Köster 1983, p. 99-107.

<sup>6015</sup> Santiago de Compostela 1989, p. 316-318 ; Beuningen et Koldeweij 1993, p. 161 ; Bruna 2003, p. 75 ; Vallet 2008, p. 240 ; Spencer 2010<sup>2</sup>, p. 237-239.

<sup>6016</sup> C. Guarnieri attribue une enseigne trouvée à Argenta, dans la province de Ferrare en Italie, au sanctuaire de Saint-Gilles (1998, p. 268-269). Cette identification est reprise par D. Bruna (2001, p. 75, n° 34), pourtant la figuration est assez éloignée des enseignes de saint Gilles provenant du corpus et la légende qui fait le tour de l'enseigne, même si elle est difficilement compréhensible, ne mentionne pas saint Gilles.

<sup>6017</sup> Bruna 2003, p. 75, note 1.

<sup>6018</sup> Cet objet est décrit comme identique à celui d'Orléans dans le catalogue *Santiago de Compostela* (1985).

<sup>6019</sup> B. Spencer renvoi à cet objet lorsqu'il donne des comparaisons de l'objet londonien (2010<sup>2</sup>, p. 238).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

sont grands ouverts, l'arête du nez est vive, une rangée verticale de traits un peu avant le haut du crâne symbolise la tonsure. Le personnage porte une moustache. Le corps prend la forme d'une ogive et aucun bras n'est visible, mais une crosse est perceptible sur le devant du corps. Une main devait la tenir mais cette portion de l'enseigne est un peu abîmée. La robe qui vêt le saint abbé s'arrête un peu avant les chevilles. Une bande de lignes verticales au bas du vêtement semble figurer un vêtement de dessous que le vêtement de dessus, plus court, laisse apparaître. Cette bande est striée de lignes diagonales sur le spécimen d'Orléans (**fig. 591, n° 4**). De part et d'autres de la moitié inférieure du corps de saint Gilles, la légende SANTUS EGIDIUS s'inscrit sur la pièce d'Orléans (**fig. 591, n° 4**) et celle de Newbury. La légende de l'exemplaire londonien est totalement incompréhensible (**fig. 591, n° 3**). On y reconnaît certaines lettres comme des S et des U disposées là où elles devraient être, mais les autres ne correspondent pas. Le graveur du moule a très certainement réalisé son ouvrage d'après une enseigne originale, mais analphabète, il n'a pas compris la signification des lettres qu'il a prises pour des motifs décoratifs. L'absence de reproduction des objets de Newbury et du musée de Baltimore ne permet pas d'aller plus loin dans les comparaisons.

Un objet découvert dans des gravats d'effondrement de maisons (**fig. 591, n° 5**), rue Favart à Avignon, sur un site ayant livré de la céramique du second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et un trésor monétaire des années 1309 - 1310, appartient au second sous-type du premier groupe. Il peut être rapproché des précédents, mais l'enseigne prend la forme d'un abbé mitré et nimbé. Le nimbe est hachuré. Le saint est vêtu d'une dalmatique aux plis en V par-dessus une chasuble qui lui couvre les pieds. Sa main gauche tient une crosse qui traverse le corps en diagonale ; l'extrémité ajourée de la crosse a disparu, elle devait se situer à gauche de la tête de saint Gilles comme le laisse supposer, sur la tête, l'amorce d'une petite languette, probablement un renfort. Un cartouche, au bas de l'enseigne reçoit une inscription que D. Carru et S. Gagnière proposent de lire S[ANCTVS] [E]GLID[IVS]<sup>6020</sup>.

Le **deuxième groupe** comprend trois enseignes portant une inscription mais aucun attribut de la vie érémitique de Gilles (**fig. 591, n° 6 et 7 ; fig. 592, n° 1**). Le saint abbé est figuré debout au milieu d'une plaque rectangulaire avec une excroissance circulaire pour la tête tonsurée auréolée d'une bande à gros grènetis. Les cheveux formant la tonsure sont stylisés par de petits traits verticaux parallèles. Le saint porte une barbiche (**fig. 591, n° 7 ; fig. 592, n° 1**). Les yeux sont largement ouverts sous des arcades marquées. Il tient de la main gauche une crosse et fait de la main droite le signe de la bénédiction. Un manipule à franges

---

<sup>6020</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 79-82.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

terminé par des pompons pend sur l'avant-bras gauche. Il porte une chasuble aux plis en V sur le devant du corps sur une aube serrée aux poignets et couvrant les chevilles. De part et d'autre des jambes, court la légende S[IGNUM] : BEATI EGIDII A[BBAS] : (**fig. 591, n° 6 et 7**) ou [SIGNUM] BE[ATI] EGIDII ABBATIS (**fig. 592, n° 1**). Un petit grènetis sert de cadre à la figuration sur la partie quadrangulaire qui était pourvue de quatre œillets (**fig. 591, n° 7**). Sur les trois exemplaires répertoriés, le premier, probablement retrouvé dans le lit de l'Escaut, est apparu sur le marché de l'art néerlandais en 1944 (**fig. 591, n° 7**), le second a été découvert en 1870 dans la Sambre à Namur (**fig. 592, n° 1**), le troisième fut mis au jour à Londres sur le site de Billingsgate Market lorry Park, hors stratigraphie (**fig. 591, n° 6**).

Cinq enseignes se rapportent au **troisième groupe**. Ces exemplaires figurent deux attributs de la vie érémitique de saint Gilles et portent une inscription. Le premier spécimen sorti de la Seine appartenait à l'ancienne collection A. Forgeais. Son état, tout en tenant compte des imperfections du dessin de l'érudit (**fig. 592, n° 2**), s'est aggravé depuis (**fig. 592, n° 3**). Le second individu, découvert à Orléans, dans la Loire, en 1872 - 1874 a disparu avec la destruction du musée lors de la seconde guerre mondiale (**fig. 592, n° 4**). Ces 2 objets présentent une courte légende horizontale dans la partie inférieure de l'enseigne : S[IGNUM] [E]GID[II] ou S[IGNUM] E·G[IDII]. De même, il est figuré à la gauche de saint Gilles une biche au corps dressé, les pattes avant appuyées sur le saint, la tête levée, et à sa droite une plante dont les branches ont des extrémités perlées. Il s'agit là d'une évocation de la vie de l'ermite, la biche étant celle qui le nourrit de son lait, la plante évoquant peut-être la végétation humide de la grotte. Sur le spécimen parisien, la tête est représentée sous un arc brisé (**fig. 592, n° 2 et 3**) et le grènetis de l'auréole se prolonge pour servir de cadre, à moins que ce ne soit le contraire. Le saint, barbu, est encore une fois vêtu d'une dalmatique, ici, décorée d'une croix, superposée à une aube. La flèche ayant blessé saint Gilles est symbolisée par une petite tige sommée de trois points plantée dans le creux du coude de son bras gauche. Il fait le signe de la bénédiction de la main droite et tient la crosse de la main gauche. La tête du personnage de l'enseigne d'Orléans (**fig. 592, n° 4**) offre une figuration différente car elle ne s'inscrit pas dans une excroissance. L'artefact se démarque aussi par l'absence de cadre perlé. Le dessin réalisé n'est également pas suffisamment précis pour détailler l'habillement du saint. L'enseigne parisienne possède au revers un quadrillage en relief positif qui se rencontre parfois comme sur un spécimen daté du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle ou du premier

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

quart du XIV<sup>e</sup> siècle découvert en Italie dans une rue d'Argenta dans la province de Ferrare<sup>6021</sup>.

Deux artefacts anglais se rapprochent par de nombreux points des objets ci-dessus : une enseigne incomplète (**fig. 592, n° 5**) mise au jour dans l'effondrement de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle d'une maison du site de Brook Street à Winchester dans le Hampshire, un objet fragmentaire (**fig. 592, n° 6**) récolté dans un contexte non datable de la cité monastique de Whithorn et Saint-Ninian dans le comté de Dumfries and Galloway. Le personnage est encore une fois vêtu de la dalmatique à plis en V sur une aube descendant jusqu'aux chevilles. Il tient une crosse de la main gauche et fait le signe de la bénédiction de la main droite. Sur le spécimen de Winchester (**fig. 592, n° 5**), une chaîne s'échappe de sa main gauche et un manipule pend à son avant-bras droit. La chaîne rappelle-t-elle le fait que saint Gilles est souvent imploré par les prisonniers ? La biche est ici représentée sur ses quatre pattes mais lève toujours la tête. À hauteur de la main droite et au-dessus d'une plante dont les ramifications ont des extrémités perlées, il se distingue les lettres MIO A – peut-être les restes d'une inscription plus longue – dont la signification reste obscure. L'artefact de Whithorn (**fig. 592, n° 6**) figure également la biche sur ses quatre pattes, la tête levée ainsi que probablement la plante, mais dans une position inverse. La mauvaise qualité du dessin ne permet pas de voir si le saint tient une chaîne ou un manipule. Une inscription, presque illisible, est reportée sur les côtés : B[E]ATI à gauche et peut-être [EG]IDII à droite.

Dans le Calvados, sur le site de Trainecourt à Gentheville, une enseigne de saint Gilles figure le saint debout, nimbé et imberbe, avec à sa gauche la plante et à sa droite la biche au corps strié de rayures horizontales. Au-dessous de ses pieds, il est inscrit S.G.G. Sur un autre exemplaire découvert sur le même site, les attributs sont inversés et il est reporté la légende S[ANC]T[VS] EGID[IVS]. L'absence d'illustration ne permet de connaître le détail de la figuration de ces deux objets.

Le **quatrième groupe** comprend treize enseignes sans inscription affichant les deux signes précédemment mentionnés de la vie érémitique du saint. Elles se répartissent en trois sous-types (**fig. 593 et 594**). Trois enseignes en provenance d'Eure-et-Loir (**fig. 593, n° 3**), de Dives-sur-Mer (**fig. 593, n° 1**) et de Grentheville (**fig. 593, n° 2 et un artefact non figuré**) dans le Calvados forment le premier. Le second est constitué d'artefacts découverts dans la Saône à Lyon (**fig. 594, n° 2 et 3, et un objet non figuré**), à Groningue (**fig. 594, n° 9**), à Dordrecht (**fig. 594, n° 7**) et dans l'Escaut aux Pays-Bas (**fig. 594, n° 4 et 5, une enseigne**

---

<sup>6021</sup> Guarnieri 1998, fig. 5.7.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

**non figurée**), d'objet londoniens (**fig. 593, n° 4 ; fig. 594, n° 1 et 8**) ou de Schleswig en Allemagne (**fig. 593, n° 5**). Un exemplaire retrouvé dans une sépulture des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles du prieuré Saint-Jean de Jérusalem à Toulouse en Haute-Garonne (**fig. 594, n° 6**) appartient au premier ou au deuxième groupe mais la qualité de la reproduction photographique ne permet de le classer plus précisément. Un spécimen isolé du site de Bull Warf à Londres (**fig. 593, n° 6**) constitue le troisième sous-type.

Pour les deux premiers sous-types, le corps est inscrit dans une plaque quadrangulaire à l'exception de la tête tonsurée qui, lorsqu'elle est conservée est positionnée dans une excroissance circulaire. La tête est auréolée d'un gros grènetis. Le visage est toujours barbu, les yeux sont grands ouverts. Saint Gilles est vêtu par-dessus son aube tombant jusqu'aux chevilles d'une dalmatique aux plis en V (**fig. 593, n° 1, 2 et 6 ; fig. 594, n° 4, 5, 8 et 9**), à motifs circulaires sur le devant et au col (**fig. 593, n° 3, 4, 5 ; fig. 594, n° 3 et 7**) ou bien à motif de quadrillage (**fig. 594, n° 1 et 2**). Il porte un manipule sur l'avant bras gauche (**fig. 593, n° 2 à 6 ; fig. 594**). Une flèche peut lui transpercer le coude gauche (**fig. 593, n° 1**) ou le coude droit (**fig. 594, n° 1 à 3**)<sup>6022</sup>. Il tient de la main gauche une crosse et fait le signe de la bénédiction de la main droite. Pour les spécimens du premier sous-groupe, la biche est à la gauche de l'ermite et lève la tête, la plante aux branches boutonnées à ses extrémités est située à sa droite (**fig. 593, n° 1 à 3, 9**). Il en est de même pour un artefact constituant le troisième sous-type, mais dont la figuration est très stylisée (**fig. 593, n° 6**). Cet objet se démarque également d'une part, par la présence d'un nimbe à grènetis et triangles, d'autre part, par le fait que la crosse et le manipule soient tenus dans la main droite du saint. Dans le deuxième sous-groupe, la biche est située à la droite de saint Gilles, debout sur ses pattes arrières (**fig. 594, n° 1 à 5, 7 à 9**) ou sur ses quatre pattes et accompagnée d'une plante dont les branches ont des extrémités perlées (**fig. 593, n° 4 et 5**).

Toutes les enseignes à l'effigie de Saint-Gilles sont en matériau blanc. À chacune des vingt-cinq enseignes connues par une photo ou un dessin correspond un moule ou une matrice puisqu'il n'a pas pu être répertorié deux objets identiques. Elles sont d'une manière générale de dimensions semblables et leur iconographie montre de nombreuses similitudes qui établissent leur appartenance à un même sanctuaire, très probablement celui de Saint-Gilles. En se fondant sur les datations stylistiques de K. Köster, les enseignes du groupe 2 seraient du

---

<sup>6022</sup> La qualité des figures en rend la perception difficile voire impossible : voir les n° 4 à 6 de la figure 21.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

XIII<sup>e</sup> siècle et celles des groupes 3 et 4 des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les exemplaires n° 4 et 5 de la **figure 593** étant à situer plus précisément dans le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6023</sup>.

Les enseignes de pèlerinage mises au jour en Provence et ne concernant pas les sanctuaires provençaux sont beaucoup moins usuelles. Seuls cinq exemplaires ont été identifiés mais trois d'entre eux viennent de lieux de culte assez proches comme par exemple le sanctuaire marial de **Vauvert** dans le Gard, un peu plus à l'ouest que Saint-Gilles, qui acquiert sa renommée dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>6024</sup>. Sa notoriété s'étend sur un large horizon géographique comme l'indiquent des découvertes d'enseignes à Saint-Emilion<sup>6025</sup>, à Paris<sup>6026</sup> et aux Pays-Bas<sup>6027</sup>. Jacques I<sup>er</sup> d'Anjou en 1269, saint Louis en 1280 avant d'embarquer pour Tunis, Clément V en 1305, François I<sup>er</sup> en 1538, Charles IX en 1564 sont quelques-unes des personnalités à s'y être arrêtées<sup>6028</sup>. L'église fut ruinée lors de guerres de religion mais reconstruite en 1682. Une enseigne en forme de navette avec originellement quatre œillets (**fig. 595, n° 2**) a été mise au jour à Avignon, Rue Guillaume Puy, dans un remblai superficiel remanié où abondait les céramiques du XIV<sup>e</sup> siècle. Une inscription en caractère gothique court en bordure : + S[IGILLUM ou IGNU]M] BEATE MARIE DE VALLE VIRIDI. Au centre de la navette, la Vierge couronnée, assise sur un trône hachuré, tient un sceptre fleurdelisé dans sa main droite et porte l'Enfant auréolé sur son bras gauche. Le moule original est daté stylistiquement du XIV<sup>e</sup> siècle par D. Carru et S. Gagnière<sup>6029</sup>.

Des contextes provençaux ont livré deux enseignes issues du même moule, en provenance de **Saint-Pierre de Lézan** dans le Gard, lieu de pèlerinage qui n'a laissé que peu de traces historiques<sup>6030</sup>. Le premier objet a été découvert en 1909 dans le Rhône à Arles (**fig. 595, n° 4**), le second dans des niveaux remaniés riches en céramique du XIV<sup>e</sup> siècle rue Guillaume Puy à Avignon (**fig. 595, n° 3**). Tous deux sont rectangulaires au sommet légèrement arrondi et comportaient quatre œillets. À l'intérieur d'un encadrement contenant la légende S[IGNUM] BEATI PETRI DE LESANO<sup>6031</sup>, saint Pierre, nimbé, les cheveux rendus par un grènetis, portant une robe à plis verticaux, est figuré debout et de face, tenant dans la

---

<sup>6023</sup> Köster 1983, p. 99-106, 108-113.

<sup>6024</sup> Bruna 2003, p. 76.

<sup>6025</sup> *Ibid.* p. 76.

<sup>6026</sup> Forgeais 1863, p. 4-6 ; l'enseigne y est attribuée à tort à Notre-Dame de Vauvert de Paris.

<sup>6027</sup> Van Beuningen et Koldeweij 1993, p. 228.

<sup>6028</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 75.

<sup>6029</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>6030</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>6031</sup> L'objet étudié par F. Benoit était en mauvais état ce qui l'a conduit à une mauvaise lecture – SANO au lieu de LESANO – et à une erreur d'attribution (Benoit 1927, p. 111-113).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

main gauche deux clefs et bénissant de la main droite un personnage agenouillé, de profil, portant une coiffe et les mains jointes en prière. En se fondant sur des critères stylistiques, D. Carru et S. Gagnière datent le moule original de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>6032</sup>.

D'Italie provient une enseigne cruciforme à bordure de grènetis avec initialement huit œillets. Retrouvée en prospection sur le site de Ploungue à Fox-Amphoux (**fig. 595, n° 1**), elle représente le Christ vêtu d'une longue tunique plissée couvrant ses bras jusqu'aux poignets et descendant jusqu'aux chevilles. Un point rond symbolisant la tête d'un clou se perçoit au centre des deux mains. L'inscription LTI s'inscrit dans un cadre de grènetis, au-dessus de la tête du Sauveur. Elle rappelle une inscription visible sur certaines enseignes en provenance du sanctuaire de *Volto Santo* de Lucques découvertes à Londres : S[IGNUM SANCTI] VVLT<sup>6033</sup> LVCENSIS. Le Christ y est également vêtu d'un vêtement long plissé<sup>6034</sup>. L'enseigne varoise présente une légère dépression cruciforme au revers qui permettait sans doute d'économiser un peu de métal.

Déjà évoqué précédemment, le livre d'heures d'Antoine Bourdin, exécuté entre 1485 et 1490, a conservé la trace de cinq enseignes en tôle et de deux véroniques peintes sur le dernier feuillet (**fig. 585**). Outre la plaquette de Saint-Maximin, il a donc été disposé une enseigne inconnue de 3,5 cm de diamètre qui était maintenue par huit points de couture, et deux enseignes quadrangulaires différentes appartenant au pèlerinage de **Notre-Dame-du-Puy**, l'une de 3,6 cm de côté, l'autre de 7,3 par 4,9 cm, une dernière enseigne presque carrée de 2,6 par 2,5 cm contenant une scène désormais illisible qui était fixée par huit points. La première des deux enseignes de la Vierge noire du Puy est occupée par la figure de Marie avec l'Enfant sous un dais caractéristique, encadrée dans les écoinçons supérieurs de deux bustes d'anges, et en bas de deux anges agenouillés tenant un cierge. La seconde enseigne montre la Vierge à l'Enfant dans la partie supérieure, encadrée d'une légende indéchiffrable. Le registre médian pourrait représenter le Christ entouré de personnages sous arcades figurant les apôtres. Un chef reliquaire entourée d'anges semble apparaître dans le registre inférieur. Ces deux enseignes ainsi que celle à l'image de Marie-Madeleine partageaient quelques-uns des dix-huit points de couture relevés dans cette zone. La seule des deux véroniques conservées, de 2,9 x 2,8 cm, perforée de huit trous, figure la Sainte Face, avec de sombres carnations, nimbée de rouge<sup>6035</sup>.

---

<sup>6032</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 92.

<sup>6033</sup> À transformer en *Volto*.

<sup>6034</sup> Spencer 2010<sup>2</sup>, p. 254-255, n° 254f à h.

<sup>6035</sup> Bruna 1998, p. 143. La totalité de la lecture de ce document est l'œuvre de D. Bruna.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Une autre enseigne de **Notre-Dame du Puy** (**fig. 595, n° 5**), ajourée et en forme de rectangle avec le tiers supérieur arrondi, a été découverte à bord de l'épave Lardier datée du XVII<sup>e</sup> siècle par la céramique, peut-être même de la seconde moitié<sup>6036</sup>. La légende inscrite en bordure des deux tiers supérieurs permet son authentification : N[OST]RE D[A]ME DV PVY<sup>6037</sup>. De petites fleurs séparent les mots. Au centre la Vierge couronnée est figurée assise sur un trône sous un baldaquin gothique, l'Enfant Jésus également couronné, devant elle. Le trône, très travaillé est flanqué de deux anges porteurs de flambeaux. D'après l'abbé G. Massebeuf, cet objet est à rapprocher d'une gravure figurant la statue de la Vierge du Puy telle qu'elle fut modifiée à la suite d'un don de Louis XI en 1476<sup>6038</sup> : deux anges tenant des bougies flanquent la Vierge à l'Enfant sous un dais. L'auteur date l'enseigne de 1502 et le naufrage du bateau sur lequel voyageait le pèlerin la portant, du mois d'avril de la même année... Ses arguments sont l'écoulement nécessaire des stocks d'enseignes des modèles antérieurs à 1476, la tenue de jubilés en 1502 et 1513, une datation de 1513 attribuée d'autorité à la gravure dont l'inscription est droite et non pas courbe comme sur l'enseigne, des difficultés climatiques lors du jubilé de 1513, des flottes de guerre participant à la conquête du royaume de Naples de 1501 à 1503. Cette suite d'arguments sans valeur n'a plus aucun sens quand on sait que le mobilier de l'épave est probablement daté de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cousue sur le chapeau (**fig. 577 à 579**), la besace ou le manteau, les **coquilles Saint-Jacques**, enseignes du sanctuaire de Galice, sont de l'espèce *Pecten maximus* qui vit dans l'Atlantique, de la Mer du Nord à Gibraltar, mais aussi aux Açores et aux Canaries. La coquille est avec le bourdon ou bâton de marche, l'un des attributs traditionnels des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. La *Pecten Jacobeus*, se rencontre en Méditerranée jusqu'au sud du Portugal et au Nord du Maroc<sup>6039</sup>. Par erreur, E. Linné a attribué cette dénomination à ce coquillage, ce qui engendre une confusion dans les esprits. Les deux espèces se distinguent principalement par le profil des côtes, arrondies pour la première, plus anguleuses et à la partie supérieure aplatie pour la seconde (**fig. 596**). De loin la plus fréquente en contexte archéologique, notamment dans les inhumations, la vente de la *Pecten maximus* a suscité bien des convoitises par l'aspect fructueux de son commerce. L'archevêque de Compostelle reçoit en conséquence des papes Alexandre III, dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, et Grégoire

---

<sup>6036</sup> Pollino et Viallant 1987, p. 98.

<sup>6037</sup> La forme du M est assez particulière.

<sup>6038</sup> Massebeuf 1987.

<sup>6039</sup> Gruet et Bonnissent 2002, p. 115 ; Vallet 2008, p. 242-244.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

IX, dans le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir d'excommunier ceux qui vendraient de tels insignes hors de la ville<sup>6040</sup>, sans grand succès certainement. L'espèce méditerranéenne *Pecten jacobus*, fréquente dans le sud-est de la France, a pu être distribuée par un sanctuaire provençal, être utilisée comme simulacre, ou vendue comme une enseigne du pèlerinage espagnol par des marchands indécents. D'autres coquillages (**fig. 599 et 600**) comme l'*Acanthocardia tuberculata* ou le *Rudicardium tuberculatum* ont aussi pu avoir ce rôle. Faut-il mettre en cause la bonne foi de l'acheteur ? L'achat d'une coquille – de type *Pecten* ? – non perforée par le roi René en 1476<sup>6041</sup> – un homme de Valence la perce dans un second temps – semble indiquer qu'il ne faut pas uniquement voir dans le port de coquilles Saint-Jacques, quelle que soit l'espèce, une enseigne attestant d'un pèlerinage, mais également un objet protecteur, un témoin de la vivacité de la foi. La célébrité du sanctuaire de Galice et de son enseigne a assurément pu inciter certains à se faire accompagner d'une coquille. Qu'importe alors qu'ils aient cru ou non que sa provenance fût de Compostelle ! L'objet ne serait plus simplement acquis pour accréditer un pèlerinage et son rôle serait plus celui d'un talisman propre à éloigner les menaces, une sorte de passeport pour l'au-delà (**fig. 598**). En effet, une personne peut-elle espérer tromper sa famille, ses voisins, ses relations de travail, en arborant l'enseigne d'un pèlerinage non effectué<sup>6042</sup> ? En outre, un défunt peut-il espérer tromper Dieu ? Il n'est pas certain que les coquilles figurées ici ou là sur des maisons, des églises, des croix de chemins ou sur des dalles funéraires garantissent toujours l'existence d'une voie usuellement fréquentée par les pèlerins de Saint-Jacques, ou témoignent de la réalisation du pèlerinage. D'après K. Köster, assez rapidement la coquille ne caractérise « plus seulement l'apôtre Jacques ni le seul pèlerin de Saint-Jacques, mais bien tous les saints pèlerins et, de manière générale, tous les pèlerins » (**fig. 577 à 579, 581**)<sup>6043</sup>. Dans certains cas, il est probable que la fonction protectrice évoquée soit l'explication plausible de telles figurations : protection des voyageurs dans leur parcours terrestre et vers l'au-delà.

La plupart du temps, comme pour l'ensemble des coquilles du corpus, il est retrouvé des valves droites, convexes. Les valves gauches, plates, sont moins appréciées et absentes du corpus. L'absence de traces d'animaux marins sur les coquilles indique qu'elles étaient

---

<sup>6040</sup> Cohen 1976, p. 197.

<sup>6041</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 88.

<sup>6042</sup> Bien évidemment, il est toujours possible qu'une personne entame le voyage, s'arrête en cours de route, achète une coquille Saint-Jacques puis rebrousse chemin en ne revenant pas trop vite pour éviter les soupçons.

<sup>6043</sup> Köster 1985, p ; 86.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

presque toujours péchées, celles récupérées sur le rivage sont donc rares<sup>6044</sup>. Les perforations sont usuellement au nombre de deux et disposées sur l'umbo, plus solide que les oreilles (**fig. 597**).

Dans le corpus, le lot le plus important de coquilles Saint-Jacques vient des fouilles réalisées dans la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne. Ces coquilles ont presque toutes été taillées par percussion à l'endroit du bord ventral et des oreilles comme le montre certaines traces mais également les prises de mesure. Elles possèdent deux perforations circulaires, disposées symétriquement sur l'umbo de part et d'autre de l'axe dorso-ventral, réalisées depuis l'intérieur de la coquille grâce à un poinçon circulaire. D'après une méthode de calcul biométrique proposée par Y. Gruet et D. Bonnissent, la longueur des objets dignois atteint après taille entre 50 et 85 % de la longueur originelle sans qu'il puisse être mis en évidence une évolution chronologique ou une différence entre les espèces<sup>6045</sup>. L'objectif était d'enlever les parties les plus fines de la coquille pour que l'objet soit plus solide. Ces caractéristiques ont pu être observées sur quelques coquilles d'autres sites provençaux. Sur les dix-huit exemplaires de coquille Saint-Jacques de Digne, toutes sont de l'espèce *Pecten Jacobeus* (**fig. 601 et 602**)<sup>6046</sup>. Quatorze spécimens proviennent de sépultures individuelles ou de caveaux des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles ou des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles. La localisation sur le squelette n'est connue que dans un cas : un spécimen sous le bassin (n° 339). Deux coquillages d'une autre espèce proviennent également de sépultures respectivement de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne : une valve de *Rudicardium tuberculatum* (n° 492) – retaillée ? – avec une seule perforation sur l'umbo retrouvée « sous le corps » d'un défunt (**fig. 599**), et une patelle avec un trou en bordure (n° 57) récupérée à hauteur du genou gauche d'un squelette d'homme adulte âgé de plus de 50 ans (**fig. 600**).

Dans le jardin à l'est de l'ancien presbytère de Saint-Maximin, une sépulture d'adulte des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles conservait trois coquilles Saint-Jacques (n° 1 à 3) disposées sur le devant du corps, à hauteur des épaules et en haut du torse. Elles étaient peut-être cousues au vêtement, simplement posées sur le corps ou portées en collier. Les objets n'ont pu être retrouvés et la photographie du rapport de fouille (**fig. 598**) ne permet pas une identification

---

<sup>6044</sup> Vallet 2008, p. 245.

<sup>6045</sup> Gruet et Bonnissent 2002.

<sup>6046</sup> Une seule coquille (n° 919), sans aucune perforation et non retaillée, de type *Flexopecten Glaber* ([www.marinespecies.org/aphia.php?p=taxdetails&id=236720](http://www.marinespecies.org/aphia.php?p=taxdetails&id=236720)), a été mise au jour dans une tombe datée par C<sup>14</sup> avec un intervalle de deux sigmas entre 592 et 759. Une coquille de cette espèce provient d'un remblai daté de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Laurent de Grenoble (Colardelle 1999, p. 362 ; Colardelle 2008, p. 298).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

de l'espèce. L'une d'elle au moins comportait deux perforations sur l'umbo. Sur la même commune, à Cadrix, dans une couche de destruction du XVI<sup>e</sup> siècle, une coquille de type *Pecten Jacobeus* a été répertoriée. Non loin de là, à Hyères, une tombe de l'église Saint-Pierre de l'Almanarre, datée entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, a livré deux coquilles (n° 1 et 2) dont l'espèce n'est pas déterminée. À la Gayole, sur la commune de La Celle, toujours dans le Var, une coquille de type *Pecten* percée de deux trous (n° 6) a été découverte dans des terres remaniées datées entre le début du XII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Des coquilles Saint-Jacques ont aussi été mises au jour dans le Vaucluse. Un exemplaire (n° 1), identifié grâce à l'intervention du naturaliste H. Nicolas, comme de type *Pecten Jacobeus*, provient d'une sépulture en coffrage, présente sur le plateau de Cancabeau à Châteauneuf-de-Gadagne dans le Vaucluse, contenant trois corps et un petit récipient en verre. Elle datait d'après le mobilier et le type de sépulture retrouvés des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles. Un deuxième spécimen retaillé avec deux perforations sur l'umbo fut inventorié place de la Principale à Avignon. Il comportait deux perforations, probablement sur l'umbo. Un autre exemplaire (n° 1), découvert dans l'église Notre-Dame-la-Principale à Avignon, de datation non renseignée, est de l'espèce *Pecten Jacobeus*. Trois autres coquilles avignonaises de la même espèce proviennent pour l'une d'un contexte inconnu du site de Régina (n° 1) (**fig. 597**), pour la deuxième d'un contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de l'Impasse de l'Oratoire (n° 69), pour la dernière hors stratigraphie du site de la rue Banasterie (n° 639). La première, entière, mais qui n'a pu être observée, présente une perforation sur chaque oreille, la seconde, fragmentaire, affiche des traces de taille et ne comprend qu'une unique perforation sur l'umbo, la troisième est retaillée et possède deux perforations sur l'umbo.

Un ultime spécimen du corpus (n° 2010-74) a été découvert dans le cloître de Saint-Gilles, sous le coude droit d'un homme adulte inhumé dans un coffre en bois entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

À l'image du corpus, les coquilles Saint-Jacques sont le plus souvent découvertes à un, parfois deux exemplaires dans les sépultures d'Europe occidentale<sup>6047</sup>. S. Vallet enregistre

---

<sup>6047</sup> K. Köster (1983 et 1989) puis D. Bruna (1991) ont établis des cartes de répartition des coquilles Saint-Jacques. Elles sont bien évidemment actuellement largement incomplètes. L'établissement d'une telle cartographie ne peut permettre de mettre en évidence les routes du pèlerinage, mais seulement donner une idée de l'étendue de la renommée du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'échelle géographique et temporelle à couvrir est si importante qu'une telle démarche ne peut être l'œuvre d'une seule personne, mais le résultat conjugué du travail de chercheurs de régions et de pays variés pour combler les vides liés à la méconnaissance de la bibliographie régionale. Par exemple, dans les cartes publiées par les auteurs susmentionnés, l'Espagne, à l'exception d'une bande nord apparaît désespérément vide, ce qui est plus que surprenant. L'Italie s'affiche également vierge de

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

129 inhumations avec une seule coquille pour l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées, vingt avec deux coquilles, treize avec trois, quatre, cinq, six ou onze coquilles<sup>6048</sup>. Elle ne rencontre qu'un seul spécimen de *Pecten Jacobeus*, il est répertorié sur le site de Saint-Côme-et-Damien à Montpellier<sup>6049</sup>. Dans le corpus, la majeure partie des coquilles sont découvertes isolées. À Digne, un caveau et un ossuaire en comptabilisaient chacun deux, mais la présence avérée de plusieurs individus dans ces deux espaces ne permet pas d'affirmer qu'elles appartenaient au même défunt. Une unique sépulture, datée entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, contenait trois exemplaires (n° 489 A et B), une autre, antérieure à 1335, en avait trois (n° 338 A à C). D'après D. Bruna, les coquilles sont en plus grand nombre dans les sépultures dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6050</sup>, pour K. Köster, c'est à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que leur quantité s'accroît tout comme leur taille<sup>6051</sup>. D. Bruna ne perçoit pas d'emplacement caractéristique d'une époque pour les coquilles sur les squelettes, même si du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, elles sont, dans la plupart des cas, situées à hauteur du bassin, mais cette disposition perdure ultérieurement. Au contraire, il relève que dans l'iconographie des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles l'enseigne figure toujours sur la besace. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la panetière est encore le support majoritaire mais un ou deux spécimens peuvent être placés sur une autre partie du costume. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le chapeau à large bord fait son apparition et devient, dès lors, le plus souvent, porteur d'insignes. Le manteau reste peu orné. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le mantelet, un large col qui s'attache au-dessus de la pèlerine se révèle un emplacement privilégié<sup>6052</sup>.

Les sculptures et peintures figurant des saints pèlerins et des pèlerins les représentent toujours avec un bâton de marche en bois, le bourdon qui, à l'occasion, permet de se défendre. Celui-ci peut être travaillé de fort belle manière, mais en contexte archéologique, il n'en est retrouvé que l'extrémité ferrée lorsqu'il en comportait une. Le bourdon ou bâton de marche est avec la coquille un objet caractéristique du pèlerin de Saint-Jacques et qui participe à l'identification d'un personnage en tant que tel<sup>6053</sup>. Il existe des reproductions de bourdons à

---

toute attestation. Il y a quelques années, cependant, est paru sous la direction de F. Bulgarelli *et al.* l'ouvrage *Archeologia dei pellegrinaggi in Liguria* (2001) qui présente plusieurs dizaines de spécimens de *Pecten Jacobeus* et de *Pecten Maximus* provenant de contextes datés entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>6048</sup> Vallet 2008, fig. 2.

<sup>6049</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>6050</sup> Bruna 1991, p. 184.

<sup>6051</sup> Köster 1989, p. 88.

<sup>6052</sup> Bruna 1991, p. 184-186 ; Bruna 2003, p. 108.

<sup>6053</sup> Se reporter à Jacomet 1990.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

échelle réduite, en os, qui se portaient sur le manteau ou sur le chapeau isolément (**fig. 578**) ou beaucoup plus couramment croisées par paires (**fig. 581**), posées de part et d'autre d'une coquille Saint-Jacques, ou partiellement recouverte par celle-ci. Ces insignes semblent donc devoir être spécifiques du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle puisqu'ils apparaissent toujours accompagnés de coquilles ou dans le cadre d'un costume où se retrouvent des coquilles. Les deux bourdonnets du corpus (**fig. 603, n° 1 et 2**), de section circulaire, ont été identifiés par M.-A. Chazottes<sup>6054</sup>. Ils ont été fabriqués par tournage. L'un d'eux (**fig. 603, n° 2**), fragmentaire, montre sur ses deux excroissances, dans le même alignement, un aplatissement lié à un défaut de fabrication. Les deux objets présentent des lignes incisées sur des excroissances annulaires, biconiques ou cylindriques à projection conique. Le n° 1062 (**fig. 603, n° 1**) provient d'un contexte remanié à l'époque contemporaine dans le jardin ouest du Petit Palais à Avignon. Le n° 57 (**fig. 603, n° 2**) a été découvert hors stratigraphie sur le site de l'Impasse de l'Oratoire dans la même ville. Ces objets apparaissent relativement tardivement que ce soit dans l'iconographie – à partir du XV<sup>e</sup> siècle – ou en contexte archéologique – à partir du XVI<sup>e</sup> siècle actuellement<sup>6055</sup> –, il n'est donc pas particulièrement étonnant de constater leur absence des catalogues des collections muséales médiévales telles que celles du South Wilthshire museum, du London Museum et du Musée de Cluny<sup>6056</sup>. Leur fabrication s'est faite à grande échelle durant l'Époque moderne : un document de 1604 fait ainsi allusion à la confection à Saint-Jacques en Galice de 7000 pièces en os tourné<sup>6057</sup>. Ces objets ne sont pas toujours correctement interprétés dans la documentation archéologique et il ne serait donc pas étonnant qu'un certain nombre d'exemplaires aient échappé de ce fait à la publication. En Alsace, par exemple, trois individus fragmentaires dont deux datés du XVI<sup>e</sup> siècle et de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour à Ramstein et à Ortenbourg en Alsace, et interprétés comme des éléments de rouet<sup>6058</sup>. D'autres spécimens isolés sont connus pour une inhumation du XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle sur le site des Carmes à Nîmes<sup>6059</sup>, pour une sépulture datée entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle à Saint-Pierre-des-Cuisine à Toulouse<sup>6060</sup>, dans un comblement de fosse avec des ossements humains fouillé lors d'une opération archéologique aux Jardins

---

<sup>6054</sup> Doctorante Aix Marseille Université, CNRS, LA3M (UMR 7298).

<sup>6055</sup> Rodet-Bélarbi 2013, p. 49.

<sup>6056</sup> Spencer 1990, Spencer 2010<sup>2</sup>, Spencer 2012, Bruna 1996.

<sup>6057</sup> Köster 1989, p. 87.

<sup>6058</sup> Motteau (dir.) 1991, n° 239 à 241.

<sup>6059</sup> Rodet-Bélarbi 2013, p. 48.

<sup>6060</sup> Vallet 2008, fig. 2.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

du Carrousel à Paris<sup>6061</sup>, avec une médaille de Saint-Jacques de Compostelle dans une sépulture du XVII<sup>e</sup> siècle ou du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'église Saint-Sernin de Brive en Corrèze<sup>6062</sup>. Six bourdonnets ont été relevés dans une inhumation du XVII<sup>e</sup> siècle sur le site Raynaldy-Jacobins à Rodez en Aveyron ; ils étaient disposés avec des coquilles Saint-Jacques, à hauteur des épaules et du cou du squelette<sup>6063</sup>. Un autre artefact est issu d'un niveau d'Époque moderne du parking Esquirol à Toulouse<sup>6064</sup>. Trois derniers exemplaires, sans contexte stratigraphique connu, proviennent de Nieuwlande dans la province de Drenthe<sup>6065</sup> ou d'un cimetière fouillé anciennement autour de l'église Saint-Gervais de Maastricht aux Pays-Bas<sup>6066</sup>. Tous ces objets, lorsqu'ils sont complets, possèdent une excroissance entaillée de gorges à leur extrémité supérieure et deux autres renflements rainurés encadrés de disques le long de la tige. Leur extrémité inférieure est parfois pourvue d'un petit ressaut qui rappelle certainement la ferrure métallique des bâtons. La datation de ces objets, sur la foi des sources iconographiques, est à situer entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, voire le début du XIX<sup>e</sup> siècle d'après I. Rodet-Bélarbi<sup>6067</sup>. Les données archéologiques n'en attestent pour le moment que pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Les pièces qui vont être étudiées maintenant sont des enseignes ou des souvenirs religieux dont le sanctuaire d'origine est indéterminé. C'est le cas de deux objets en matériau blanc représentant un avant-bras. Ils font probablement référence à un bras reliquaire. Le premier (**fig. 604, n° 1**), découvert au *castrum* Saint-Jean dans un niveau daté vers 1370/1375 - vers 1415/1420, est orné de trois bandes de grènetis et de petites fleurs à quatre pétales. Une dernière bande de grènetis à l'endroit des premières phalanges pourrait symboliser des bagues à chaton. Des excroissances, de part et d'autres du bras marquent probablement la position de deux œillets de fixation disparus. Le second exemplaire (**fig. 604, n° 2**), provenant d'un niveau du début du XVI<sup>e</sup> siècle du Château des Baux-de-Provence, est habillé d'une large manche plissée, décorée par une bande de grènetis côté coude. L'auriculaire et l'annulaire sont repliés pour former le signe de la bénédiction. Des œillets de fixation sont situés aux extrémités des manches, côté poignet. Les deux artefacts ont une partie du revers concave

---

<sup>6061</sup> Van Ossel *et al.* 1991, t. 3, p. 356.

<sup>6062</sup> Lintz 1988, p. 68, photo 16.

<sup>6063</sup> Rodet-Bélarbi 2013, p. 48.

<sup>6064</sup> Rodet-Bélarbi 2013, p. 48.

<sup>6065</sup> Beuningen et Koldewey 1993, p. 167.

<sup>6066</sup> Dikjman et Ervynck 1998, p. 47.

<sup>6067</sup> Rodet-Bélarbi 2013, p. 48.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pour économiser du métal. Une enseigne similaire au spécimen des Baux-de-Provence a été découverte aux Pays-Bas et est datée stylistiquement de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6068</sup>.

La figuration d'un saint personnage masculin n'a pu être rattachée à un sanctuaire. L'enseigne (**fig. 604, n° 3**), abîmée, représente le buste d'un homme barbu, la tête nimbée. Il tient un livre de la main gauche. Le lieu de découverte de cet objet – le Castelet à Fontvieille ? – est incertain. Un trou dans la partie supérieure a servi à la fixation. P. Ferrando propose d'y voir une enseigne de l'abbaye de Montmajour à l'effigie de saint Antoine<sup>6069</sup>. Peut-être est-ce une enseigne de Saint-Gilles ?

Un fragment de personnage (**fig. 604, n° 4**) a été découvert hors stratigraphie, 65 place de Cabassole, à Cavaillon (n° 21). La tête et les bras manquent, le corps est drapé dans un long vêtement aux plis lourds. Sur le devant, un pan retombe et découvre un vêtement de dessous couvert de hachures en relief positif, au col en V, ceinturé sous la poitrine. La disposition de la ceinture est typique de la mode féminine et se rencontre couramment au XV<sup>e</sup> siècle.

Une enseigne emboutie (**fig. 604, n° 5**), vraisemblablement en tôle d'argent, fut découverte lors d'un curage de la Sorgue à Avignon en 1851, près de l'église des Cordeliers. La Vierge pose en majesté, couronnée, avec l'Enfant sur son bras gauche ; tous deux sont nimbés et entourés de flammes radiantes limitées par un cercle. Le cadre est formé de grènetis et de bandes circulaires encadrant une légende en lettres gothiques anguleuses et serrées que D. Carru et S. Gagnière proposent de lire NO[S ?]TRE DAME DORBE(MIA?)<sup>6070</sup>. Cet objet de 3,3 cm de diamètre est de taille similaire à un exemplaire (d = 3 cm) du pèlerinage de saint Antoine à Arles (**fig. 590, n° 5**), et de dimensions analogues à un coin pour médaille ou enseigne à l'image de saint Pierre de Luxembourg (**fig. 583, n° 4**). Les enseignes en tôle apparaissent dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour disparaître au cours du XVI<sup>e</sup> siècle d'après D. Bruna<sup>6071</sup>.

Un autre morceau d'enseigne en tôle emboutie, mais cette fois en alliage cuivreux (**fig. 604, n° 6**), figure un ange aux ailes déployées, la tête auréolée disposée dans un lobe du cadre décoré de gros grènetis et cordons nus. Il tient un phylactère sur lequel se perçoivent des lettres difficilement lisibles : [MA]RIE ? Cet objet devait être d'une très grande dimension. Il

---

<sup>6068</sup> Beuningen *et al.* 2000, n° 1566.

<sup>6069</sup> Ferrando 2001b, p. 37.

<sup>6070</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 82.

<sup>6071</sup> Bruna 1998, p. 147.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

provient d'un niveau de charnier des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles de la Cathédrale Notre-Dame du Bourg à Digne.

Outre les enseignes, les sites provençaux et notamment ceux d'Avignon ont livré de nombreux exemplaires d'ampoules de pèlerinage. Toutes ont été confectionnées par soudure de deux moitiés moulées séparément. Les plus fréquemment retrouvées sont en forme de gourde et présentent deux courtes anses de part et d'autre du goulot. Toutes ont les lèvres du col pincées afin d'assurer la fermeture. Un premier exemplaire, aux anses graciles, recueilli en 1989 au cours des terrassements, chemin Saint-Jean, au début de la route de Montfavet à Avignon (**fig. 605, n° 1**), est orné, sur la face plate de la panse, d'un blason palé dont les pals sont alternativement nus et quadrillés. L'écu est encerclé d'une bande de chevrons superposés tête-bêche limitée par deux listels. Au revers, sur la face bombée, une rosace à huit pétales est entourée de lobes. Un écu schématique à trois pals est visible sur le col. Rue Carreterie (**n° 605, n° 2**), à Avignon, une ampoule trouvée dans un contexte des années 1360 - 1380, conserve sur la face plane de la panse, le motif très dégradé d'un large écu entouré de chevrons. La face bombée est couverte par une rosace à huit pétales au sein de motifs organisés de losanges et de chevrons. Un quadrilobe est perceptible sur le col. Contrairement aux deux précédentes, l'ampoule exhumée dans des niveaux de jardin des années 1340 - 1390 sur le site de l'ancien garage rue Régina à Avignon (**fig. 605, n° 3**), possède des anses épaisses qui débordent largement. Ses parois sont très massives mais elle comporte toujours une moitié plate et une moitié bombée. Sur une des faces, un médaillon circulaire contient une forme trapézoïdale dont l'intérieur est décoré de deux lignes droites et d'un segment bouleté. La quatrième ampoule (**n° 605, n° 4**) accompagnait le premier spécimen étudié, au chemin Saint-Jean. Elle est proportionnellement plus allongée et n'est décorée que d'une simple fleur de lys. Les fleurs de lys sont au nombre de trois sur un écu brochant une croix dans le large médaillon (**fig. 605, n° 5**) d'une ampoule mise au jour dans des remblais de jardin, sur le site de l'ancien Garage Régina, datés vers 1340 - vers 1390. Sur le col, un écu à la croix se distingue. Cet objet possède deux faces bombées mais une seule est ornée. L'écu de « France moderne »<sup>6072</sup> se retrouve sur l'une des faces bombées d'une petite ampoule de type gourde qui aurait été retrouvée à Avignon (**fig. 605, n° 6**). Son col a été cassé, probablement pour récupérer le contenu. Au Quartier du Thor, à Sisteron, deux ampoules de type gourde (**fig. 605, n° 7 et 8**) à l'avers bombé et au revers plat ont été découvertes, lors de fouilles

---

<sup>6072</sup> L'écu de « France ancien » comporte un semis de fleur de lys alors que celui de « France moderne » n'en possède que trois en l'honneur de la Sainte-Trinité. Charles V est à l'origine de cette modification en 1376.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

clandestines, avec une ampoule rectangulaire (**fig. 605, n° 12**) et deux petites reproductions de pistolets dont la crosse courbe est caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 580**). Il n'est pas impossible que les ampoules soient de même datation. L'une est décorée d'une fleur de lys, l'autre d'un paon (?) dont la queue est symbolisée par deux plumes terminées en pique encadrant une plume en queue de pelle. Une bande quadrillée surmonte le tout.

À Marseille, place Villeneuve-Bargemon, un comblement de puits du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle a fourni une ampoule écrasée (n° 8), aux deux faces bombées (**fig. 605, n° 9**). Elle présente sur une face un quadrillage oblique limité à la base par des traits parallèles. Le même quadrillage se retrouve sous le pied où l'on perçoit distinctement la ligne de jonction des deux parties moulées séparément. Cet objet se distingue légèrement des précédents par son col dans la continuité du corps et ses longues anses. La forme générale est assez proche d'une outre.

L'ampoule suivante (**fig. 605, n° 11**) a été découverte dans un niveau de dépotoir des années 1440 - 1450, rue Banasterie à Avignon. Elle est la plus ornée et la plus travaillée du corpus. Sa forme, proche des exemplaires en forme de gourde, comporte un pied qui la fait ressembler à un vase. Les anses coudées, de section losangique, sont rattachées d'une part, à un col évasé et d'autre part, à un corps aux deux faces bombées portant le motif d'un écu sur un fond quadrillé oblique. L'un des écus est celui de « France moderne », le second est écartelé de lys et de coticé, un écu au lion (?) rampant sur le tout. Cet écu est celui des comtes de Bourgogne postérieurement à Philippe le Hardi et l'objet peut donc probablement être daté du XV<sup>e</sup> siècle. Sur le col, il est figuré sur une face une fleur de lys, encadrée par deux volutes, centrée au-dessus de deux demi-cercles disposés sur une ligne de motifs de trois points et sur l'autre face, trois demi-cercles reposant pour partie sur deux ensembles de trois points, au-dessus desquels un cadre contient une fleur de lys couchée (?). D. Carru et S. Gagnière proposent d'y voir un signe d'ordre politique<sup>6073</sup>. Cette hypothèse n'est pas totalement convaincante car les ampoules sont traditionnellement des objets religieux devant contenir de l'huile, de l'eau bénite, mais aussi d'autres reliques comme un peu de terre, de tissu, etc., provenant d'un sanctuaire. En outre, les seuls signes politiques actuellement identifiés prennent la forme d'une enseigne. Les écus ornant cette ampoule indiquent, selon toute vraisemblance, qu'elle a été produite pour un sanctuaire situé en territoire bourguignon.

Issu du même contexte que l'objet d'Avignon (**fig. 605, n° 11**), l'artefact « en forme de tonnelet » (**fig. 605, n° 10**), a été amputé volontairement de ses anses et un trou perce la panse. Celle-ci est de profil semi-cylindrique. Le col est particulièrement large. Le décor de

---

<sup>6073</sup> Carru et Gagnière 1992, p. 89.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

la face plate n'est plus compréhensible, mais la face bombée est ornée d'un losange contenant des gouttes rayonnantes. Un quadrillage oblique s'observe au-dessous. D. Carru et S. Gagnière distinguent une mitre avec cordons sur le col ; en conséquence, ils proposent que cette ampoule soit en rapport avec la dévotion rendue à un saint évêque<sup>6074</sup>.

Une ampoule quadrangulaire sans col (**fig. 605, n° 12**), avec deux anses disposées au milieu de la hauteur de l'objet, a été retrouvée lors de fouilles illégales dans le quartier du Thor à Sisteron. Elle est ornée d'un cœur surmonté d'une croix de Lorraine.

Deux autres ampoules avignonaises, en forme de barillet, ont été mises au jour, rue Carreterie, la première (**fig. 606, n° 2**) dans une latrine des années 1390 - 1410, la seconde (**fig. 606, n° 1**) sur un sol en terre battue des années 1360 - 1380. Le col bas se fixe à un corps rectangulaire décoré d'un seul côté. Les anses sont en quart-de-cercle. Trois fleurs de lys agrémentent la face d'une des ampoules, des bandes verticales – celles du centre se prolongeant sur le col – sont visibles sur l'autre. Ces bandes continuent sur la face inférieure ainsi que sur l'avvers, où subsistent encore quelques traces.

L'objet circulaire n° 672 du site du Petit-Palais d'Avignon, recueilli dans une couche de dépotoir des années 1365 - 1400, n'est peut-être pas une ampoule de pèlerinage mais le fait qu'il soit creux permet de l'envisager (**fig. 606, n° 3**). Il est orné d'une rosace à huit pétales incluse dans un cercle sur la face supérieure bombée. La face inférieure est actuellement concave. Les quelques trous plus ou moins circulaires visibles sur ses faces ne paraissent pas le fait d'un acte volontaire. De larges portions de l'objet ont disparu ainsi que probablement le dispositif d'attache.

Aucune des ampoules étudiées n'a pu être attribuée à un sanctuaire particulier comme c'est souvent le cas. Cependant, la fréquence des découvertes faites à Avignon est d'un intérêt évident. Il peut être envisagé, même, si cela ne peut être attesté, que des ampoules aient pu recueillir un peu d'eau d'un puits fondé, d'après la légende, par saint Dominique et situé dans l'enceinte du couvent des prêcheurs. Ces eaux étaient réputées guérir les fiévreux<sup>6075</sup>.

Les pèlerins pouvaient aussi acquérir dans certains sanctuaires des souvenirs de pèlerinage moins conventionnels comme des clochettes et des sifflets. Une clochette (n° 1406) en matériau blanc (**fig. 606, n° 4**), fragmentaire, possible souvenir de pèlerinage, a été trouvée dans des couches de jardin mises en place entre le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle sur un site situé à l'ouest du Petit Palais. Le morceau de robe

---

<sup>6074</sup> *Ibid.* p. 87.

<sup>6075</sup> Montagnes 1978, p. 109-115.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

conserve quatre rangées de grènetis horizontaux et le départ d'une rangée verticale. Deux croix de Saint-André aux intersections bouletées et une croix à cinq branches de type pentagramme sont disposées entre les lignes des grènetis. Aucun élément ne permet de relier cet objet à un sanctuaire, mais les quinze spécimens présents au musée de Cluny sont dédiés à la Vierge<sup>6076</sup> alors qu'outre-manche ils sont essentiellement voués à saint Thomas de Cantorbéry<sup>6077</sup>. L'étain ou l'alliage étain-plomb qui les compose ne sont pas des matériaux sonores. La qualité du son ne prévalait donc pas lors de l'achat de ces petites cloches, mais il faut considérer leur fonction apotropaïque. Elles étaient en effet censées éloigner les forces négatives, et protéger de la tempête.

Un probable fragment de sifflet, toujours en matériau blanc, a été découvert au *castrum* Saint-Jean à Rougiers (n° 1211) dans une couche de destruction par incendie du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 606, n° 5**). Il n'apparaît pas dans la thèse de G. Démians d'Archimbaud<sup>6078</sup>. Le morceau de tuyau de section octogonale conserve un fragment de collerette. Le reste de la surface porte un quadrillage aux lignes en relief. Il a semble-t-il été confectionné à l'aide d'un moule tripartite : une partie pour l'intérieur et deux valves pour l'extérieur. Était-ce un sifflet de pèlerinage comme il en fut coulé à l'occasion des grandes fêtes religieuses et des pèlerinages<sup>6079</sup> ou un jouet ?

Un objet répertorié rue Carreterie à Avignon (**fig. 606, n° 6**), dans des niveaux d'occupation d'une maison à pans de bois des années 1380 - 1430, prend la forme d'une demi-lune. Un appendice circulaire, décoré sur ses deux faces de trapèzes et pourvu d'une ouverture circulaire pour la fixation ou la suspension, y est rattaché par une portion trapézoïdale ornée à l'avant d'une fleur de lys tête bêche et au revers d'un écu à deux chevrons encadré d'ocelles pointées. Des chevrons alternant avec des ocelles forment une frise coiffée de petits rectangles sur l'avant dans la partie supérieure de la demi-lune. Au revers, une frise est composée des vaguelettes alternant avec des ocelles. Cet artefact est peut-être un souvenir de pèlerinage.

Les huit objets qui suivent ne sont pas des enseignes de pèlerinage même s'ils comportent pour quatre d'entre eux une iconographie religieuse. Les trois premiers exemplaires sont du même type. Ils ont été retrouvés, sous le corps, dans une sépulture datée entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle de la Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne

---

<sup>6076</sup> Bruna 1996, p. 263-268.

<sup>6077</sup> Spencer 1990, p. 24 ; Spencer 2010<sup>2</sup>, p. 123-125.

<sup>6078</sup> Démians d'Archimbaud 1980a et 1980b.

<sup>6079</sup> Bruna 2006, p. 164.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 607, n° 1), lors de fouilles illégales (fig. 607, n° 2 et un spécimen non illustré). Ils sont de forme octogonale. Dans le champ, la Vierge, assise sur un trône, les cheveux voilés et la tête ceinte d'un bandeau, porte l'Enfant Jésus nimbé. Il tient une croix et fait le signe de la bénédiction. Une légende démarre au-dessus de la tête de la Vierge et fait le tour de l'artefact. Elle commence par l'invocation de saint Jean-Baptiste (Jean I, 29) + AGNVS DEI QUI TOLIS PECCATA MUNDI, et se poursuit par DONA NOBIS PACEM employée lors du chant clôturant le canon de la messe et secondant la communion<sup>6080</sup>. L'inscription peut être traduite par « Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde, donne-nous la paix ». D. Bruna a relevé, outre une pièce parisienne trouvée dans la Seine et conservée aux Thermes de Cluny, trois autres exemplaires conservés pour le premier dans une collection particulière, pour le second au musée Crozatier du Puy. Le troisième, aujourd'hui perdu, fut anciennement découvert au Puy<sup>6081</sup>. Cette enseigne est un signe de reconnaissance diffusé par la confrérie des Chaperons Blancs du Puy, fondée en 1182. Elle fut portée pour la première fois lors de l'Assomption de cette même année. Elle serait à l'image de celle reçue par un charpentier du Puy des mains de la Vierge avec pour mission de répandre et prêcher la paix. Les membres de la Confrérie devaient arborer un chaperon blanc sur lequel était cousue l'enseigne et se consacrer au rétablissement de la paix dans leur région<sup>6082</sup>.

En 1854, les Bosq publient dans le *Répertoire de la Société statistique de Marseille*, la description d'une « médaille », malheureusement non reproduite, découverte au quartier des Aurengues ou de la Gastaude à Auriol<sup>6083</sup>. D'un diamètre de 5,4 cm de diamètre, en vermeil avec un argent très pur, elle porte à l'avert un bas-relief représentant le moment où Moïse frappe le rocher de sa baguette pour apaiser la soif du peuple de Dieu sorti d'Égypte. On y voit « des enfants près et sur le roc buvant, et des femmes, venant en foule à la mêlée des hommes, après Moïse, avec des cruches, prendre de l'eau à la fontaine »<sup>6084</sup>. La représentation est complétée par l'inscription :

MOSES. VIRGA PRODVXIT.  
AQUAM. DE. PETRA P[O]P[U]LO.  
ISRAEL. IN. DESERTO.  
ET. MORTVL. SUNT.

---

<sup>6080</sup> Berger 2009, p. 4

<sup>6081</sup> Bruna 1996, p. 279, note 1. Voir également Berger 2009, p. 5

<sup>6082</sup> Bruna 1996, p. 279 ; Berger 2009, p. 5, 13-14.

<sup>6083</sup> Bosq et Bosq 1854, p. 320-322.

<sup>6084</sup> *Ibid.*, p. 320-321.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

+ EXODI. 17.

Au revers, « le relief représente une ville au lointain, et une forêt en vue moins éloignée, un puits est au milieu des arbres de haute futaie. Ce puits, d'une forme ovale, a sur le devant un bassin joliment façonné, comme lui, prêt à recevoir les eaux et où sont aussi représentées deux personnes, homme et femme, à chaque extrémité du puits, placées en face l'une de l'autre. À gauche, en présence du puits et du bassin, est une femme ayant à ses pieds un sceau et une corde à la main droite, appuyée sur le puits de son bras gauche, dans la position attentive à écouter (sic) l'homme représenté à la droite, également sur le bords du puits, appuyé de sa main gauche et de la droite, par des gestes indiquant les paroles adressées à la femme qui venait chercher de l'eau : la femme est la Samaritaine et l'homme le Sauveur du monde »<sup>6085</sup>. Une inscription complète le tout :

QUI. VERO. BIBERIT. AQVA.

CHRISTO. DANTE. NON

MORIETVR. INAT.

ERNVM. IOAN. 4.

ANNO 1557

La date de 1557 est probablement celle de la fabrication de la médaille. Ces deux épisodes bibliques ont, pour thème commun, l'eau étanchant momentanément la soif : l'eau réclamée par les hébreux assoiffés après des jours de marche, celle que demande le Christ à la Samaritaine à qui il apprend qu'il est source d'eau vive. « *Quiconque boit de cette eau aura encore soif; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle.* » (Jean 4:7). L'eau désaltère, fait du bien, mais il n'y a que *Jésus qui peut désaltérer l'âme*. Les frères Bosq évoquent la possibilité que cette médaille ait été exécutée en souvenir des « études scientifiques » d'un individu<sup>6086</sup>.

Un fragment d'objet cruciforme (**fig. 607, n° 4**) retrouvé dans un contexte daté par la céramique des années 1530 - 1540, Rue Racine, à Avignon, présente sur une face le Christ crucifié portant le *perizonium* et au revers la Vierge vêtue d'une longue tunique, portant l'Enfant sur son bras gauche. La plupart des enseignes de pèlerinage n'ont pas normalement de figuration sur les deux faces. Cet objet est peut-être un exemple de médaille religieuse non rattaché à un sanctuaire, mais son aspect incomplet ne permet pas d'en être certain. Une

---

<sup>6085</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>6086</sup> *Ibid.*, p. 322.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

enseigne ou médaille analogue, découverte à Raversijde aux Pays-Bas, datée stylistiquement du XV<sup>e</sup> siècle, au contraire de l'artefact du corpus, ne comportait qu'une seule perforation pour la suspension dans le bras supérieur<sup>6087</sup>.

Une enseigne à caractère sexuel (**fig. 607, n° 3**), provient de terres de jardin remaniées du palais des Papes. Ce genre d'objet est particulièrement fréquent dans les collections européennes<sup>6088</sup>. Le spécimen provençal, figurant un phallus, est un raté de fonte comme le montre le décalage entre les deux faces moulées et des débordements latéraux de métal. Les enseignes de type phallus, essentiellement attestées, lorsqu'elles sont découvertes en contexte stratigraphique, entre le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et le premier quart du siècle suivant, comportent habituellement une épingle de fixation au revers – à l'image des broches – et le sexe est généralement présenté avec des jambes. Cet exemplaire n'en porte pas de traces, mais il est peut-être incomplet en raison de son défaut d'exécution. Le motif du phallus priapique, hérité de l'antiquité romaine, peut-être par l'intermédiaire de pierres gravées, apparaît aussi à la fin du Moyen Âge sur des céramiques et plus couramment dans les marges d'ouvrages juridiques, de romans ou de livres de prières. Les enseignes à caractère sexuel ont eu pour but, d'éloigner le mauvais œil (**fig. 610**)<sup>6089</sup>, mais sont probablement des témoignages de cultes païens voués à la fécondité et rattachés avec l'évangélisation à des saints de la foi chrétienne<sup>6090</sup>. Jacques-Antoine Dulaure dans « *Des Divinités génératrices, ou du Culte du Phallus chez les anciens et les modernes* », mentionne à propos de la visite d'une chapelle à Varages autour de 1800 : « *Saint Foutin de Varages (qui remplit la fonction de Priape) était en grande vénération en Provence. On lui attribuait la vertu de rendre fécondes les femmes stériles, de raviver les hommes nonchalants, et de guérir leurs maladies secrètes. En conséquence, on était en usage de lui offrir, comme autrefois au Dieu Priape, des ex-voto en cire, qui représentaient les parties débiles ou affligées* »<sup>6091</sup>.

À Arles, lors d'une opération archéologique à l'emplacement de l'église Saint-Blaise, un remblai du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle a livré un personnage vêtu d'une longue robe tenant un écu d'une main et un objet indéterminé de l'autre (**fig. 607, n° 5**). Il pourrait s'agir d'un chevalier ou d'un écuyer. À la même époque, la fouille d'une strate (vers 1345 - vers 1360) du *castrum* Saint-Jean, a révélé une enseigne fragmentaire illustrant un cavalier sur sa monture

---

<sup>6087</sup> Koldeweij 2006, p. 203, n° 15.9.5.k.

<sup>6088</sup> Bruna 1996, p. 317.

<sup>6089</sup> Concernant l'exemple du ms 25526 de l'Arsenal, on pourra lire Coilly 2012.

<sup>6090</sup> Bruna 2006, p. 209-230 ; Bruna 2007, p. 149-162.

<sup>6091</sup> Dulaure 1805, 1885<sup>2</sup>, p. 235.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

(fig. 607, n° 7). Le cheval, dont la crinière est symbolisée par des demi-cercles, est harnaché : figurent, de ce fait une croupière, une bride et une selle maintenue par une sangle passant sous le poitrail. Le buste du cavalier est disposé de profil tout comme sur la plupart des enseignes à motif équestre, qu'elles soient religieuses ou profanes<sup>6092</sup>. Une épingle au revers permettait l'attache de cette broche vraisemblablement décorative.

Un dernier objet en matériau blanc, découvert au *castrum* Saint-Jean à Rougiers dans une couche de dépotoir associée à l'effondrement d'un bâtiment datée vers 1360 - vers 1370/1375, consiste en une rondelle supportant une rangée de grènétis et comportant quatre griffes au revers (fig. 607, n° 6). Le départ de petites languettes en partie extérieure laisse supposer que ce fragment appartenait à un artefact de plus grande dimension : peut-être une broche ou une enseigne profane.

#### 3.4.9.4. Réflexion sur les enseignes, ampoules et médailles découvertes en Provence ou provenant de Provence

La répartition des lieux de découverte des enseignes provenant de sanctuaires provençaux (fig. 608) éclaire, au vu des données actuelles, sur la renommée des pèlerinages. Les sanctuaires de Saint-Gilles et de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume viennent en tête. Ils sont connus sur une large échelle géographique et le premier est plus visité que le second comme le confirme le nombre des enseignes inventoriées. D'une façon assez surprenante, l'Allemagne est pauvre en découvertes alors qu'elle est un foyer notoire du culte à saint Gilles. Les deux sanctuaires apparaissent donc comme une destination prisée des pèlerins venant de loin, un objectif principal au cours de leurs pérégrinations. À un niveau inférieur, le pèlerinage auprès des reliques de saint Antoine, à l'abbaye de Montmajour à Arles, touche tout le Midi de la France. Méconnu, si ce n'est inconnu, il y a à peine plus d'une dizaine d'années, les publications et leur mise à jour offrent une idée beaucoup plus précise d'un culte qui n'est pratiquement pas renseigné par les sources textuelles. À ces deux premiers niveaux s'ajoute un troisième regroupant des sanctuaires provençaux à renommée locale : Notre-Dame de Doms, l'église des Célestins d'Avignon avec la sépulture du bienheureux Pierre de Luxembourg, Saint-Cézaire d'Arles, l'abbaye de Montmajour avec la dévotion à saint Pierre

---

<sup>6092</sup> Se reporter par exemple à Br. Spencer 1990, n° 14 – musée de Salisbury – et Spencer 2010<sup>2</sup>, n° 37 à 54 – musée de Londres – pour des enseignes à l'effigie de saint Thomas Becket, et à Spencer 1990, n° 261, 262, Spencer 2010<sup>2</sup>, n° 297b, Bruna 1996, n° 578 – musée de Cluny – pour des fauconniers à cheval.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

et à la sainte Croix. Les enseignes, à l'exception de celles découvertes au Castelet de Fontvieille où un atelier de fabrication pourrait avoir existé, sont au mieux attestées par quelques unités. L'enseigne de Pierre de Luxembourg mise au jour à Dordrecht et celle à l'effigie de saint Césaire retrouvée à Londres ne sont donc pas représentatives de la célébrité de ces lieux de culte. Les pièces retrouvées sont en l'état actuel des données trop isolées. Ces objets ont-ils été acquis par des pèlerins ayant ajouté, à leur périple initial, la visite d'un sanctuaire voisin, ou par des marchands étrangers ayant eu affaire dans les villes concernées ?

Les sanctuaires situés hors de la région d'étude et dont sont issues des enseignes mises au jour en Provence (**fig. 608 et 609**) sont, pour une partie d'entre eux, géographiquement proches. C'est le cas de Notre-Dame-de-Vauvert, de Saint-Pierre-de-Lézan, de Notre-Dame-du-Puy. La relative proximité de ces sites a pu favoriser les déplacements : s'y rendre prend peu de temps et le voyage à accomplir comporte moins de périls. Notre-Dame-de-Vauvert et Notre-Dame-du-Puy, bien qu'ayant eu une audience internationale, attirent donc préférentiellement les pèlerins de proximité. Le sanctuaire de Saint-Pierre-de-Lézan jouit d'une renommée plus locale comme l'illustre la localisation, à Arles et à Avignon, des deux seules enseignes connues. *A contrario*, accéder aux sanctuaires du *Volto Santo* de Lucques et de Saint-Jacques-de-Compostelle exige un investissement beaucoup plus important, d'une part, d'un point de vue moral et spirituel, d'autre part d'un point de vue physique et financier. Le sanctuaire galicien ne fournit que peu d'enseignes : quelques coquilles Saint-Jacques de l'espèce *Pecten Maximus*, ainsi que des bourdonnets (**fig. 603**).

Les données archéologiques confirment le succès de Notre-Dame-du-Puy et d'une certaine façon celui de Saint-Jacques-de-Compostelle observé par N. Coulet dans les testaments aixois<sup>6093</sup>. Les nombreuses coquilles de type *Pecten Jacobeus* du corpus, bien que ne provenant pas du sanctuaire galicien, n'acquièrent de signification que du faite de l'existence de ce sanctuaire. Les données rassemblées montrent qu'il existe à l'évidence une certaine dichotomie entre les pèlerinages mentionnés dans les testaments et ce qu'illustre l'archéologie. Dans le contexte aixois des années 1390 - 1450, les mentions de pèlerinage provençaux sont en proportion minoritaire, mais le contraire est observé pour les enseignes répertoriées pour le bas Moyen Âge. Il a déjà été évoqué que la nature de l'acte peut influencer le choix des testateurs, et il est probable que cette raison en est la principale cause. Il faut aussi considérer que l'étude de N. Coulet s'applique à une ville unique sur un laps de temps réduit ; qu'en est-il ailleurs ? Un autre travers, et non des moindres, et le choix du

---

<sup>6093</sup> Coulet 1972, p. 248-251.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

support de dévotion fait par le sanctuaire : une statuette en plâtre, une estampe sur papier, un objet végétal, un simple chapelet, etc., peuvent constituer un souvenir de pèlerinage. L'intensité, variable, des recherches archéologiques entreprises sur le territoire provençal qui se conjuguent avec la nature des sites étudiés et les contextes stratigraphiques rencontrés constitue un autre biais. À Aix-en-Provence, les fouilles archéologiques intra-urbaines sont rares car le centre-ville est protégé, il n'est donc guère surprenant qu'aucune enseigne de pèlerinage n'ait été découverte. À Marseille, en dépit de nombreuses opérations archéologiques dans la ville médiévale, aucune enseigne n'a également été retrouvée et une seule et unique ampoule a été mise au jour. Les causes relevées sont l'entretien régulier des sols, le faible nombre de dépotoirs domestiques et l'absence de dépotoirs collectifs dans l'emprise des fouilles. La gestion des déchets semble avoir fait l'objet d'une politique municipale<sup>6094</sup>. À l'opposé, les contextes funéraires de la Cathédrale de Digne et les fouilles d'habitats à Avignon se sont révélés propices à la découverte des enseignes. Le site du Castelet de Fontvieille constitue un cas particulier puisque la presque totalité des objets a été récupérée lors de fouilles illégales. Il paraît bien difficile, au regard de ces données disparates et des difficultés de fouilles rencontrées sur certains lieux d'envisager actuellement des réflexions plus avancées sur la pratique du pèlerinage en Provence. Une dernière constatation doit cependant être faite : alors que les découvertes anciennes proviennent essentiellement des cours d'eau, les objets apparaissant lors des basses eaux ou lors de dragages, les trouvailles récentes sont presque exclusivement terrestres grâce au développement de méthodes de fouilles scientifiques et à la diffusion à grande échelle des détecteurs de métaux. Il est souvent écrit que le jet des enseignes dans une rivière ou dans un fleuve provient d'un rite ancien qui se pratiquait après avoir prononcé un vœu, mais il semble important de préciser que ces espaces représentent aussi de gigantesques dépotoirs à ciel ouvert. De ce fait, les enseignes récupérées en contexte fluvial ont été, pour leur majeure partie, jetées dans le fleuve non pas dans un cadre apotropaïque ou pour empêcher l'appropriation des enseignes par des condamnés au pèlerinage pénitentiel, mais avec d'autres déchets dans le seul but de s'en débarrasser. La lecture des comptes-rendus de l'abbé Desnoyers sur les artefacts retrouvés dans la Loire dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6095</sup> en est une illustration : on y trouve de tout.

---

<sup>6094</sup> Thuaudet et Chazottes 2014, p. 347 ; Abel et Parent 2014, p. 259.

<sup>6095</sup> Par exemple Desnoyers 1873 et Desnoyers 1876.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Avant d'en terminer avec l'analyse des contextes, il est nécessaire de s'attarder sur un point : les ampoules de pèlerinage sont pratiquement absentes des contextes funéraires provençaux et les enseignes métalliques y sont rares – seulement deux exemplaires – au contraire des coquilles Saint-Jacques, beaucoup moins fréquentes en dehors des zones funéraires. Ce constat peut être étendu à plus grande échelle, avec peu d'adaptation, au territoire ouest européen<sup>6096</sup>. Les coquilles sont essentiellement découvertes isolées dans les sépultures, parfois avec un ferret de bâton<sup>6097</sup>, ou avec d'autres dépôts tel qu'un pégau ou une lampe en verre<sup>6098</sup>. Il est d'usage de considérer que ces coquilles sont cousues sur le vêtement du défunt, mais il n'existe en fait aucune contre-indication au fait qu'il ait pu être disposé ces insignes sur le corps, éventuellement sur des zones où elles sont habituellement portées. Une telle discrimination dans la nature des contextes de découverte des insignes religieux n'est pas anodine. Elle montre que la coquille Saint-Jacques et les ampoules et enseignes métalliques possédaient des fonctions différentes. Les enseignes métalliques semblent avoir eu avant tout un rôle de protection durant la vie terrestre. Par contre, il est attesté dans les temps préhistoriques, durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge que les coquillages, parfois percés, servaient d'ornements ou d'offrandes mortuaires<sup>6099</sup>. Ce rôle protecteur dans l'au-delà s'est très certainement transmis aux coquilles diffusées par le sanctuaire de Galice. Sans doute a-t-il joué un rôle important dans le succès de ce pèlerinage. La fortune du saint de Galice tient également à ce que dans l'imaginaire médiéval, fondé sur une interprétation de l'*Épître de Saint Jacques*, celui-ci est censé se manifester à l'heure de la mort, accompagnant le défunt lors du temps de passage de la Terre vers le Ciel, mais aussi être présent dans le Royaume des

---

<sup>6096</sup> Rares sont les découvertes d'ampoules en contexte funéraire : il en a été mise une au jour dans une sépulture du X<sup>e</sup> ou de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle dans l'Église Saint-Laurent de Grenoble en Isère (Colardelle 1999, t. 2, p. 49 ; Colardelle 2008, p. 297). Les enseignes de pèlerinage ne sont guère plus fréquentes : se reporter à Egan 1968, p. 144 pour un relevé de quelques découvertes dans le nord de l'Europe.

<sup>6097</sup> Dans le quart sud-est de la France, il y a le cas des sépultures 1193 (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) et 1201 (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) du site de la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne. Non loin de là, en Ardèche, deux sépultures avec coquilles de fin XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle et fin XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle contenaient un bâton ferré (Esquieu 1988, p. 71). Dans la Drôme, à Notre-Dame de Montcham, à Malataverne, une inhumation (XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle) contenait un pégau près de la tête, une coquille sur la poitrine et une ferrure de bâton près du tibia gauche (Gagnière et Granuer 1971, p. 184).

<sup>6098</sup> L'inhumation 1022 (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle) de la cathédrale de Digne contenait trois coquilles et deux pégaus, la n° 1118 (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle), une coquille, une lampe en verre et deux pégaus, la n° 1148 (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle), deux coquilles et une lampe en verre, la n° 1193, une coquille, un ferret de bâton et une gargoulette, la n° 1216 (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle), une coquille, une lampe en verre et un pégau, la n° 1402, une coquille et deux pégaus (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle).

<sup>6099</sup> Köster 1985, p. 86.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Morts, lors du Jugement dernier, et être lui-même capable de procéder à des résurrections<sup>6100</sup>. La présence d'une statue de saint Jacques avec son chapeau porteur d'une coquille sur le tombeau du cardinal Philippe de Cabasole mort en 1372, autrefois à la Chartreuse de Bonpas, n'est pas sans valeur symbolique<sup>6101</sup>. Il n'est nul besoin d'être allé à Saint-Jacques en Galice pour se mettre sous sa protection. Par extension, la coquille de type *Pecten* suffit, quel que soit son origine, pour peu qu'elle soit ressemblante avec celle donnée aux pèlerins en Galice. Le signe matériel ou sous forme d'image a la même valeur que la coquille véritable.

D'après D. Bruna, les enseignes métalliques de pèlerinage ont eu un succès florissant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle puis elles disparaissent<sup>6102</sup>. Cependant, l'enseigne de Notre-Dame-du-Puy (**fig. 595, n° 5**) découverte dans une épave du XVII<sup>e</sup> siècle, peut-être de la seconde moitié, laisse supposer que leur vente continue bien après. De même, les ampoules du quartier du Thor à Sisteron (**fig. 605, n° 7, 8 et 12**) ont été retrouvées avec de petits pistolets en matériau blanc (**fig. 580**) datables du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, ce mobilier a été mis au jour dans le cadre d'une fouille illégale, et conséquemment, la valeur de cette constatation est entachée d'un doute. Les principales difficultés, actuellement rencontrées dans l'étude des enseignes, viennent du fait que, pour leur majeure partie, elles proviennent du lit des rivières et des fleuves ou sont retrouvées hors stratigraphie. En outre, juger de la datation des enseignes d'après des motifs purement stylistiques peut s'avérer contestable car les moules créés peuvent être utilisés pendant de longues périodes et les empreintes être ensuite plusieurs fois reproduites à l'identique. De même, sur le long terme, l'image d'une enseigne, même archaïque, a pu être préférée lors de la production, à celle d'une figuration plus récente. Elle met l'accent sur le caractère ancien du sanctuaire, sa pérennité et se fait, dès lors, le témoin de la continuité des bienfaits du lieu. De la même façon, des caractères archaïsants ont pu être conservés dans la conception des moules de gravures ultérieures. Les observations stylistiques sont donc à considérer avec beaucoup de prudence, et ce n'est forcément l'enseigne qui est datée par des observations d'histoire de l'art qu'un hypothétique premier moule original.

La diversité des enseignes pour un même sanctuaire – les exemplaires identiques sont extrêmement rares – peut indiquer, soit que les moules s'usent vite en raison d'une production importante, soit que plusieurs moules ou plusieurs empreintes fonctionnent simultanément. Moules et empreintes peuvent être fort différents : quatre moules en pierre pour la fonte avec une ou deux empreintes distinctes sont connues pour le seul et éphémère pèlerinage de la

---

<sup>6100</sup> Péricard-Méa 2000, p. 12, 57-76.

<sup>6101</sup> Les éléments restants de ce tombeau sont conservés au musée du Petit Palais à Avignon.

<sup>6102</sup> Bruna 2006, p. 236.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

Vierge de Ratisbonne qui apparaît en 1519 et ne dure que six ou sept ans<sup>6103</sup> ; au moins vingt-et-un moules différents ont été reconnus parmi les vingt-cinq enseignes de Notre-Dame du Puy, du modèle « à pignon », répertoriées par J. Berger<sup>6104</sup>.

Bien que relativement rares, les datations archéologiques fiables attestent que le Bas Moyen Âge est la période principale de diffusion des enseignes religieuses. Le développement de nouveaux supports de dévotion avec lesquels elles cohabitent à la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne pourrait ensuite expliquer l'intérêt décroissant qui semble être observé au XVI<sup>e</sup> siècle pour les enseignes. Au bas Moyen Âge, se développent la production des images religieuses, peintes sur cuir, papier ou parchemin, des estampes produites à l'aide de plaques de bois – la xylographie – ou à l'aide de plaques de cuivre gravées, la taille-douce. La véronique peinte sur parchemin (**fig. 585**), conservée sur un Livre d'Heures de la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras (ms 59) et exécutée entre 1485 et 1490 pour le receveur particulier du diocèse de Nîmes l'illustre. L'estampage par plaques de bois, attesté dès 1420 à Avignon, se raréfie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans la cité vaclusienne, il est alors remplacé par la gravure sur cuivre, notamment au moyen de la taille-douce<sup>6105</sup>. Ce dernier procédé permet une plus grande précision dans le dessin et voit son essor lié à l'imprimerie et l'utilisation du papier

L'apparition de la médaille religieuse que D. Bruna place au XVI<sup>e</sup> siècle pourrait également être une cause de la désaffection à l'égard des enseignes de pèlerinage. Cependant, le chercheur ne définit pas réellement ce qu'est une médaille<sup>6106</sup> et ce qui la caractérise afin de saisir l'évolution de ces petits objets de dévotion. Actuellement, une médaille religieuse est reconnue comme étant un objet métallique dont les deux faces portent généralement une représentation figurée, sujet de dévotion et/ou une inscription. Une simple bélière, à son sommet, en permet la suspension ou la fixation, que ce soit sur le vêtement ou sur une pièce de bois par exemple. Qu'en est-il de sa forme ? Usuellement, elle est circulaire ou ovale, parfois rectangulaire, mais une forme en croix peut également être couverte par le terme de médaille. Ce point est d'importance car il change la perception que l'on peut avoir du mobilier. Doit-on parler de croix ou de médaille cruciforme ? La seconde acceptation paraît la plus logique à la lumière des éléments qui vont être évoqués. Une autre question se précise :

---

<sup>6103</sup> Bruna 1992.

<sup>6104</sup> Berger 2009, p. 93.

<sup>6105</sup> Chobaut 1943, p. III-IV.

<sup>6106</sup> Les remarques de D. Bruna concernant l'apparition de la médaille restent pour cette raison quelques peu confuses (2006, p. 235).

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'enseigne se distingue-t-elle de la médaille par son matériau ? Cela paraît peu probable, et le corpus l'illustre (**fig. 604, n° 5 et 6**). Des enseignes embouties en alliage cuivreux ou en argent, sont en usage dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et durant une partie du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>6107</sup> et il a probablement existé tout autant d'enseignes que de médailles en métal précieux.

En opposition à la médaille dont la définition a été évoquée précédemment, l'enseigne ne porterait pas de figure, d'ornement ou d'inscription sur son revers et plusieurs œillets en bordure de l'objet assurent sa fixation. Quelques exemplaires du bas Moyen Âge comportent néanmoins, au revers, un hachurage. C'est le cas d'une enseigne du corpus à l'effigie de saint Gilles (**fig. 592, n° 2 et 3**) datée stylistiquement par K. Köster et D. Bruna des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>6108</sup>, et de quelques autres conservées, pour certaines, au musée de Cluny : une enseigne du saint Suaire de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du siècle suivant<sup>6109</sup>, une enseigne de saint Claude attribuée au XV<sup>e</sup> siècle. Une enseigne de saint Mathurin datée stylistiquement du XIV<sup>e</sup> siècle présente ce même quadrillage oblique, mais il encadre une Vierge à l'Enfant<sup>6110</sup>. Au revers de quelques enseignes du pèlerinage de Saint-Léonard-de-Noblat, datées du XV<sup>e</sup> siècle, c'est une croix processionnelle qui est représentée.

Au regard de la définition proposée pour le terme médaille, les plus anciens exemplaires connus, ornés sur les deux faces et possédant un seul œillet ou bélière au sommet, sont en forme de croix. Ils sont datés stylistiquement des XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècles dans le catalogue de Cluny. Ils figurent le Christ sur une face et la Vierge à l'Enfant ou des éléments d'ornementation au revers. Un peu plus tard, la figure d'un abbé peut y être observée<sup>6111</sup>. Des médailles estimées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle prennent la forme de la Sainte Tunique d'Argenteuil avec à l'avant le Christ sur sa croix et au revers la Vierge à l'Enfant<sup>6112</sup>.

La date d'apparition des médailles circulaires ou ovales à bélière ne peut, pour le moment, être établie en raison d'un manque de précision dans les datations des contextes sépulcraux modernes, lieux archéologiques où les médailles religieuses se rencontrent le plus fréquemment. En outre, aucune étude d'envergure n'a été, à ce jour, entreprise sur ces objets. Un exemplaire en matériau blanc, avec une bélière, trouvé aux Pays-Bas, porte la Vierge à

---

<sup>6107</sup> Bruna 1998, p. 147.

<sup>6108</sup> Köster 1983, p. 101-102, n° G3 ; Bruna 2003, fig. 6.

<sup>6109</sup> Bruna 1996, p. 61, n° 27, p. 125, n° 163.

<sup>6110</sup> *Ibid.*, p. 174-175, n° 257.

<sup>6111</sup> Bruna 1996, p. 72-77.

<sup>6112</sup> *Ibid.*, p. 58-60.



### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

l'Enfant sur une face et le Christ sur la croix sur l'autre ; il est attribué stylistiquement à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle par J. Koldewej<sup>6113</sup>. Des enluminures du Livre d'heures Metteneye, du début du XVI<sup>e</sup> siècle, comportent des marges figurant des chapelets porteurs de médailles cruciformes et circulaires avec bélière<sup>6114</sup>. La médaille en vermeil, étudiée par les frères Bosq et présentée précédemment, porte la date de 1557, mais il n'est pas mentionné qu'elle ait eu une bélière : il pourrait s'agir de l'exemplaire unique d'un objet non destiné à être porté ou fixé sur un support. Un inventaire des marchandises d'Adrien Moret, marchand d'Avignon, dressé en 1565, et l'inventaire après-décès des biens d'Honoré de Tributis, conseiller au parlement, enregistrent ainsi qu'il a déjà été signalé de possibles médailles religieuses. Quelques spécimens en alliage cuivreux diffusés à l'occasion de la célébration d'un évènement liturgique particulier apportent quelques bases à la réflexion. Les médailles antérieures à 1650 sont relativement rares : une médaille portant la date de 1600 provient d'une sépulture du carré Saint-Jacques à La Ciotat<sup>6115</sup>, cinq autres, célébrant l'année sainte de 1625, ont été découvertes dans un caveau de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix<sup>6116</sup>, dans des sépultures du carrés Saint-Jacques à La Ciotat<sup>6117</sup>, dans l'église Saint-Laurent de Grenoble<sup>6118</sup>, Place des Halles à Troyes<sup>6119</sup>. Une dernière médaille portant la date de 1626 et célébrant un évènement relatif au saint Suaire de Besançon provient de l'église Saint-Georges d'Hermance dans le canton de Genève en Suisse<sup>6120</sup>.

Au vu de ces données, il apparaît que la distinction entre enseigne et médaille n'est pas aussi tranchée qu'on pourrait le croire. Les médailles apparaissent comme le résultat d'une évolution morphologique et ornementale des enseignes qui s'enclenche aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, avec le développement d'un décor au revers, puis la mise en place d'un unique point de fixation au sommet de l'objet. Ce n'est que dans un troisième temps et de façon très tardive, au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, que les médailles deviennent exclusivement en alliage cuivreux. La nature des datations, stylistiques pour les objets les plus anciens, impose évidemment une certaine prudence. Quoiqu'il en soit, ce n'est donc pas la perte d'intérêt pour les enseignes au début de l'Époque moderne qui doit poser question, mais celle plus globale

---

<sup>6113</sup> Koldewej 2006, p. 53, n° 3.21.

<sup>6114</sup> Koldewej 2006, p. 251, fig. 18.4.

<sup>6115</sup> Richier (dir.) 2011, p. 128.

<sup>6116</sup> Guild *et al.* 1983, p. 228.

<sup>6117</sup> Richier (dir.) 2011, p. 128 (deux exemplaires).

<sup>6118</sup> Colardelle 1999, t. 2, p. 49.

<sup>6119</sup> Lenoble *et al.* 1997, p. 100.

<sup>6120</sup> Bonnet 1973, p. 85.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

qui concerne les enseignes et médailles de pèlerinage, car au-delà de l'évolution formelle de ces petits objets de dévotion, il appert un faible nombre des insignes religieux attribuables ou datés du XVI<sup>e</sup> siècle.

La Réforme catholique, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle eut-elle un effet sur la désaffection pour les enseignes de pèlerinage ? Cette période marque un tournant dans la pratique de la foi et dans la liturgie. Les résultats du concile de Trente seront pour beaucoup diffusés par deux ordres religieux : les capucins et les jésuites. Des thèmes disparaissent des nouvelles productions d'images, quel qu'en soit le support, au profit des thématiques du mystère du Rosaire, de la bonne mort ou des âmes du Purgatoire. Progressivement, au XVII<sup>e</sup> siècle, de nouvelles figures saintes sont mises en avant : saint François de Sales, saint François Xavier, saint Ignace de Loyola, saint Charles Borromée. De nombreuses médailles découvertes en Provence les représentent. La dévotion aux saints traditionnels et notamment à Marie-Madeleine reste néanmoins vivace régionalement dans la sphère privée mais aussi dans les églises. En outre, que ce soit avant ou après la réforme du concile de Trente, la dévotion au Christ souffrant et à la Vierge à l'Enfant reste de loin la plus importante en Provence<sup>6121</sup>.

Les résultats de la Réforme catholique sont diffusés de manière progressive dans la société. S'ils ont pu jouer un rôle dans le succès des médailles modernes, ce qui reste à prouver, ils n'ont eu cet effet qu'assez tardivement puisque les médailles ovales ou circulaires ne deviennent usuelles qu'à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Des médailles de pèlerinage existent encore aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles comme celles frappées pour les années jubilaires à Rome, ou bien encore quelques autres attachées à un lieu de culte, même s'il est probable que beaucoup d'entre elles aient été diffusées par l'intermédiaire de marchands ; cependant, elles sont peu signalées dans la production. Les datations des enseignes et médailles de pèlerinage enregistrées dans les catalogues spécialisés attestent d'une moindre diffusion de ces objets antérieurement au concile de Trente. La Réforme n'aurait donc été ni un élément déclencheur ni même un élément accélérateur de cette évolution.

D'autres causes peuvent être avancées pour expliquer la dévalorisation des enseignes. D. Bruna pense notamment, que la banalisation de l'enseigne suite au développement d'un pèlerinage de masse, la prolifération des pèlerinages locaux ainsi que le commerce illicite des

---

<sup>6121</sup> Se conférer à N. Coulet 1972 pour un dépouillement de testaments aixois des années 1350-1450, à O. Berton 2000 pour une étude d'inventaires après-décès varois des années 1693-1769, à B. Cousin pour une analyse des tableaux et ex-voto provençaux du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. On lira également avec intérêt le travail de B. Henin (1984) sur la maison et la vie domestique à Marseille au XVII<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement les pages 342 à 351.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

enseignes hors des sanctuaires, mais aussi l'apparition de mendiants et escrocs portant le costume et les enseignes des pèlerins pour provoquer plus de dons ont eu raison de la valeur symbolique détenue par l'objet<sup>6122</sup>. En outre, à la veille de la Réforme, l'acte de pèlerinage est encore plus critiqué qu'il ne l'était auparavant et l'adoration des images discréditée par les Protestants.

Si l'enseigne conserve un temps son rôle de relique secondaire protectrice, elle perd donc rapidement celui de signe d'identité. Elle se voit dépossédée de son sens, submergée par d'autres objets souvenirs, se transforme progressivement et prend l'apparence de ces petites médailles pieuses encore connues de nos jours.

---

<sup>6122</sup> Bruna 2006, p. 234-235.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

#### 3.4.10. Synthèse générale

Le bijou est un ornement porté par les deux sexes directement sur le corps, parfois sur le vêtement. Il est un élément indicateur du statut social et de la richesse de son propriétaire, parfois de sa culture littéraire, de sa piété, de ses croyances, de ses liens d'allégeance et de fidélité. Dans la littérature et d'une certaine manière dans les règlements somptuaires<sup>6123</sup>, les bijoux apparaissent comme parure légitime des femmes et comme coquetterie qu'il faut dénoncer lorsque leur nombre et leur somptuosité sont excessifs. Si les bagues, les colliers et les objets de dévotion tels que le chapelet, l'ampoule et l'enseigne sont à l'usage des deux sexes, le bracelet, la boucle d'oreille et la plupart des bijoux de coiffure, à l'exception des appliques de chapeau ou de coiffe, sont avant tout employés par les femmes. La documentation textuelle, mais aussi la documentation iconographique par la rareté des représentations, montre cependant que les bijoux de coiffure féminins sont rarement arborés. Ils le sont lors de grands événements tel que le mariage ou à l'occasion de l'entrée en ville de puissants personnages. Quant au bracelet, il ne réapparaît dans les archives qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle, au milieu du siècle dans les archives provençales. Pendant longtemps, la boucle d'oreille a été un des symboles caractérisant les populations réprouvées ou étrangères. Par un retournement de situation que la documentation ne permet pas actuellement de comprendre, elle perd cette signification au XVI<sup>e</sup> siècle et se retrouve au lobe des élégantes. Le bracelet, la boucle d'oreille et les bijoux de coiffure sont surtout l'apanage des classes aisées. Pour la période d'étude, ces bijoux n'ont été pas imités à travers des productions moins coûteuses. Plusieurs raisons peuvent être évoquées. Bien que connu dès le XV<sup>e</sup> siècle dans les inventaires de la noblesse du royaume de France, le bracelet n'apparaît que dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle dans les archives provençales et à travers quelques rares mentions. La boucle d'oreille est un tout nouveau bijou au XVI<sup>e</sup> siècle et il est encore rare. Il n'est pas non plus impossible que la connotation négative qui lui a longtemps été attachée persiste encore dans une large partie de la population. Enfin, les bijoux de coiffure féminins n'ont de valeur symbolique que s'ils sont faits de matières précieuses : la valeur financière de l'ornement qui couronne sa tête honore la jeune mariée.

La production artistique orfèvrée, dans laquelle s'instille parfois certains des codes de la littérature courtoise, est avant tout destinée à une clientèle privilégiée constituée de la

---

<sup>6123</sup> Se reporter à l'annexe 7.

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

noblesse et de la bourgeoisie aisée, même si cela est peu moins vrai à la fin du Moyen Âge pour les ornements de tête portés à l'occasion du mariage, les familles moins fortunées étant prêtes à certains sacrifices pour cet événement d'importance. Bien évidemment, ces ornements ont disparus, à cause du recyclage des matériaux, privant le chercheur de beaucoup de données. La bague est en Provence le seul bijou de corps pour lequel il existe une production en alliage cuivreux, exceptionnellement en fer, inspirée des bagues orfévrees. Les symboliques attachées à la bague et le fait que ce bijou a toujours été porté par l'ensemble de la population y sont certainement pour beaucoup. Les ampoules et enseignes de pèlerinage sont par essence le plus souvent en matériau blanc pour une large diffusion dans la société, et les perles que l'on peut supposer être de chapelets, sont dans la grande majorité des cas sphéroïdales ou annulaires.

Les bijoux sont des objets à caractère ornementaux, significatifs de liens sociaux mais pas seulement, ils sont aussi porteurs pour certains d'entre eux de symboles et d'emblèmes profanes ou sacrés, investis de pouvoirs de protection ou thaumaturgiques liés éventuellement liés à leurs matériaux : ce sont les bagues, les chapelets, des pendentifs, les ampoules, les enseignes et les médailles. Ils peuvent témoigner de liens d'affection, mais aussi des croyances privées d'une population qui, dans sa grande majorité, se rassure en se procurant de menus objets protecteurs. Les croix, trigrammes au nom de Jésus et autres inscriptions demandant la protection des saints apparaissant sur les bagues constituent des remparts contre le mal. Les vertus supposées des pierres font de même. Son lien intime avec la main, agissante, source de signes et de symboles, fait de la bague un parfait intermédiaire avec les puissances surnaturelles positives ou négatives. La documentation ne renseigne pas de manière directe et évidente sur la perception des provençaux concernant les pierres et leur couleur ou plus fréquemment les verres colorés censés les imiter qui ornent les bagues. Il existe une littérature spécialisée, celles des lapidaires, qui concentre les savoirs sur les vertus de chaque gemme, mais son accès est restreint à celui des élites cultivées. Il est probable, cependant, que les propriétés de quelques-unes d'entre elles soient véhiculées oralement, en tant qu'élément de la culture populaire. Les pendentifs de collier en os prenant la forme d'une dent ou consistant en fragments de branche de corail en sont les témoins. Le matériau des perles de certains chapelets, corail, ambre, jais, peut aussi avoir été choisi dans ce sens. Ces accessoires du costume sont des objets qui font partie du quotidien de leur propriétaire et ont été acquis dans leur environnement immédiat. De même, les provençaux préfèrent visiter un sanctuaire local pour demander une faveur particulière et ne goûtent pas outre-mesure les

### 3. Approche croisée du mobilier archéologique

pèlerinages lointains. Les enseignes qu'ils y achètent ont pour rôle de les protéger de leur vivant. Au contraire, la coquille Saint-Jacques, qui pourrait très bien avoir été vendue par des marchands itinérants, a pour rôle de protéger dans la mort.

Les croyances populaires ne sont pas étrangères aux objets trouvés dans les sépultures. Les bijoux que l'on retrouve usuellement dans les sépultures sont des bagues, des perles ayant pu appartenir à un collier ou à un bracelet mais beaucoup plus vraisemblablement à un chapelet. En effet, lorsque leur localisation est connue, la majeure partie d'entre elles sont retrouvées à hauteur des mains, parfois disposées le long du corps, parfois réunies au bas du thorax. Ces effets personnels ne donnent aucune indication sur le fait que le corps ait été ou non habillé. La bague peut être celle du mariage ou une bague de dévotion et le chapelet celui que possédait le défunt avant de mourir ou bien peut-être a-t-il été acquis pour être spécialement disposé dans la tombe. La présence d'un chapelet dans de rares sépultures avant le XVI<sup>e</sup> siècle, dans une proportion plus importante par la suite montre bien qu'une de ses vocations est d'accompagner les morts dans leur dernier voyage, et ce quelle que soit le sexe et l'âge. Peut-être prend-t-il sur ce point la suite de la fonction de la coquille Saint-Jacques qui tend à se faire rare dans les sépultures d'Europe de l'Ouest passé le XV<sup>e</sup> siècle ?

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

#### **4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle**

Les accessoires métalliques du costume sont le produit d'un processus économique qui répond à un besoin. Ce besoin peut être d'ordre fonctionnel, d'ordre ornemental, d'ordre fonctionnel et ornemental. Des aspects symboliques peuvent s'y attacher. La nature des accessoires du costume reflète d'une certaine manière la société qui les a fabriqués.

Nous nous proposons dans ce dernier chapitre de synthétiser les données de notre recherche en y intégrant des informations complémentaires dans le cadre de deux axes de réflexion :

- la production et le commerce des accessoires métalliques du costume,
- les accessoires du costume comme éléments constitutifs de faits sociétaux.

Nous traitons dans la conclusion générale de notre thèse des accessoires du costume dans le cadre de l'évolution de la mode.

##### **4.1. Réflexions sur la production et le commerce des accessoires métalliques du costume**

De nombreuses observations relatives aux procédés de fabrication du mobilier du corpus ont été effectuées tout au long de l'étude typologique. Notre but n'est pas ici de revenir sur ces données, mais de s'intéresser aux personnes qui participent à la production et au commerce des accessoires métalliques du costume. Nous présentons dans un premier sous-chapitre les indices ou preuves d'une production d'accessoires du costume en Provence et nous nous interrogeons sur l'identité des artisans qui ont produit ou qui ont pu produire ces objets. Notre propos est centré sur les matériaux métalliques, sujet de notre recherche, et nous n'évoquerons donc pas directement les autres matières<sup>6124</sup>. Les artisans et commerçants assurant la vente des accessoires du costume et le coût de ces objets sont l'objet d'un deuxième sous-chapitre. Notre objectif n'est pas de faire une étude complète des acteurs de la vie économique concernés par les accessoires métalliques du costume mais d'apporter des éclaircissements sur les rôles respectifs des acteurs majeurs. La plupart d'entre eux, par

---

<sup>6124</sup> Signalons que l'artisanat des matières dures d'origine animale est l'objet de la thèse de Marie-Astrid Chazottes, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

exemples les orfèvres, les merciers et les marchands pourraient se voir consacrer une étude particulière tant les données disponibles sont nombreuses.

##### **4.1.1. Les accessoires métalliques du costume : quels indices pour une production en Provence ?**

Le propos est organisé en cinq sous-chapitres. Le premier traite de l'artisanat de l'or et de l'argent dont l'importance sur le plan économique n'est pas à démontrer, le second de l'artisanat du fer, matériau qui est, pour la période d'étude, le plus utilisé dans la culture matérielle médiévale même s'il n'est pas le plus fréquent pour les accessoires du costume. L'artisanat du cuivre et de ses alliages est ensuite étudié : la majeure partie des pièces du corpus sont en ces matériaux. Pour finir, nous nous intéressons à l'artisanat de l'étain, du plomb et des alliages d'étain et de plomb.

##### **4.1.1.1. L'artisanat de l'or et de l'argent**

La réutilisation ou le recyclage des métaux devait fournir la plus grande part des matériaux utilisés par les artisans, notamment en ce qui concerne l'or. Son exploitation n'a en effet été que ponctuelle et de faible envergure dans le sud-est de la France<sup>6125</sup>. Au contraire, la recherche de l'argent a donné lieu à de nombreux travaux dans les Alpes, les massifs varois, le Languedoc, le Roussillon et les régions immédiatement limitrophes. Le transport de l'or et surtout de l'argent depuis les lieux d'exploitation, depuis des centres urbains hors de Provence ou à l'intérieur de la Provence a marqué les tarifs de péage de son empreinte même si leur statut de métaux précieux et donc leur forte valeur financière a sans doute également eu une influence (**fig. 7 et 8**). Le nombre d'attestations dans les tarifs de péage reste toutefois inférieure à celui du fer et de l'acier ce qui donne une idée de l'ordre de grandeur de l'intensité des échanges (**fig. 9 et 10**). Rappelons que le rôle économique des matériaux précieux a conduit à l'élaboration de certaines dispositions. Charles II proscrit en 1298 l'exportation de l'argent hors d'Avignon<sup>6126</sup>. Les criées du 5 octobre 1372 en rappellent

---

<sup>6125</sup> Se reporter au chapitre 2.2.1.

<sup>6126</sup> Lettre transcrite dans Maulde La Clavière 1879 (p. 302, pièce XXVIII) d'après les ms 4658 et 4686 du fond latin de la BNF. Cette missive se retrouve également dans le registre AA 1 (2 MI 370) des archives communales d'Avignon, aux folios 70 r° et 70 v°.



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

l'interdiction<sup>6127</sup>. Elle est étendue à l'or en 1458<sup>6128</sup>. Le tarif de Meyrargues de 1369 taxe la sortie des métaux précieux de la ville à 8 sous la charge alors que leur passage par la ville n'est redevable que de 5 sous (**fig. 7**). De même, les municipalités de Marseille et d'Avignon ont organisé un contrôle de la qualité des matières premières par des spécialistes mandatées par elles avant la mise en œuvre des métaux ou au moment de leur vente<sup>6129</sup>. L'épicier Jean Marin apporte ainsi à l'argentier avignonnais Claude Avinent 2 onces et 23 deniers d'or pesé et poinçonné pour réaliser la chaîne qu'il souhaite<sup>6130</sup>. Le recyclage des métaux précieux nécessite des compétences particulières lorsque l'alliage d'or ou d'argent n'est pas à la proportion en or ou en argent voulue ou imposée par la réglementation. La teneur en métal précieux peut être corrigée par adjonction d'un élément d'alliage. Les différents éléments d'alliage peuvent être séparés par « affinage ». Cette opération est de la compétence des « affinateurs d'or et d'argent ». L'argentier turinois Jacques Mercier se propose d'apprendre ce savoir-faire de l'*affinator* avignonnais Pierre Fabre en 1430 et ce contre une forte rétribution : 66 florins<sup>6131</sup> !

Le travail de l'or et de l'argent est avant tout l'œuvre des orfèvres et des argentiers. Les premiers travaillent théoriquement plus spécifiquement l'or et les seconds l'argent. Toutefois, il n'existe pas de frontière imperméable entre les deux. Les orfèvres sont beaucoup plus nombreux que les argentiers dans les sources écrites provençales. Du fait de l'absence de découvertes archéologiques relatives aux ateliers des artisans de l'or et de l'argent en Provence, seules les sources textuelles renseignent sur le sujet. Les orfèvres et argentiers y apparaissent relativement nombreux, notamment dans les grandes villes. Ils produisent de la vaisselle<sup>6132</sup>, des instruments liturgiques<sup>6133</sup>, des reliquaires<sup>6134</sup> mais surtout des accessoires du costume.

Le mobilier provençal n'est pas représentatif de l'étendue de la production des accessoires du costume en or et en argent. Treize bagues, un serti et une boucle d'oreille sont en or. Onze bagues et le serti comprennent également un morceau de verre, une pierre ou une perle. Dix-sept bagues sont en argent et le serti de l'une d'elles retient du corail. Trois

---

<sup>6127</sup> Girard et Pansier 1909, p. 78.

<sup>6128</sup> *Ibid.*, p. 134, articles 27 et 28.

<sup>6129</sup> Pour une analyse plus détaillée, se reporter au paragraphe 2.2.1.

<sup>6130</sup> AD Vaucluse, 3 E 8 454, f° 166 v°.

<sup>6131</sup> Se reporter au chapitre 2.2.1.

<sup>6132</sup> Voir par exemple Pansier 1913 (p. 91, 92, 108).

<sup>6133</sup> Se reporter par exemple à Schäfer 1911 (p. 281 et 306, etc.), à Pansier 1912 c (p. 118, 122, etc.) ou à Pansier 1913 (p. 87 et 90).

<sup>6134</sup> Voir par exemple Pansier 1912 c (p. 126, 128) ou (Pansier 1913, p. 89).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

enseignes religieuses dont deux cousues dans des livres sont également en argent et une médaille est en vermeil. La totalité des artefacts en matériaux précieux du corpus sont donc des bijoux – presque tous des bagues – et des objets de dévotion. La plupart de ces objets ont été retrouvés en contexte funéraire, dans des sépultures ou dans les reblais. Les bijoux ont été déposés avec les corps qui les portaient ce qui a permis leur préservation jusqu'à leur découverte. Le mobilier mis au jour dans les reblais résulte pour une large part d'inhumations bouleversées. Les objets en or et en argent trouvés sur d'autres sites ont été perdus et non jetés dans un dépotoir. Leur valeur financière conduit en effet logiquement à une réutilisation de la matière des objets.

Les sources écrites mentionnent très régulièrement des accessoires de la ceinture en argent et en argent doré, très rarement en or. Il semble que la production de ces éléments métalliques ait constitué avec les bagues, souvent en or, une partie notable de l'activité des artisans. Les orfèvres du roi René sont régulièrement sollicités pour la fabrication de bagues et de bijoux de cou, notamment des colliers. Les colliers apparaissent toujours en or. L'élaboration d'ornements de la coiffure, de bracelets, de boutons, est pratiquement absente des sources provençales et n'est illustrée que par des travaux réalisés par des orfèvres du pape ou du roi René. Ces pièces sont en or. La fabrication d'enseignes en métal précieux pour les sanctuaires provençaux est illustrée indirectement par les comptes du roi René : acquisition d'enseignes en argent de saint Pierre de Luxembourg en 1447, d'enseignes en argent de sainte Marie-Madeleine en 1478. Ces achats sont complétés par la fabrication d'enseignes par les orfèvres du roi<sup>6135</sup>. Dans un contrat daté de 1490, les religieux de l'abbaye de Montmajour accordent à l'orfèvre arlésien Antoine Fet, contre douze florins par an, l'exclusivité de la production d'images en or et en argent relatives au pèlerinage de saint Antoine<sup>6136</sup>. La production d'épingles, d'agrafes vestimentaires, de boucles d'oreille et de perles orfévrées n'est pas attestée en Provence par la documentation rassemblée. La fabrication des épingles n'est pas véritablement un travail d'orfèvrerie et les boucles d'oreilles qui ne sont connues que pour la fin de la période d'étude demeurent un bijou très rare. Pour le reste, le nombre des attestations rencontrées dans la bibliographie est sans doute représentatif de la fréquence de la production des accessoires par les artisans des métaux précieux.

Les orfèvres et argentiers fabriquent différents produits qu'ils proposent ensuite à la vente. Une partie de leur activité est liée à des commandes. Elles devaient constituer une part

---

<sup>6135</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 546 et 996.

<sup>6136</sup> Baudat 1999, p. 19.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

notable de l'activité des artisans employés par le roi René. Les artisans les plus souvent rencontrés dans les comptes du roi sont Charles Raoulin entre 1447 et 1451, Jean Nicolas entre 1451 et 1453, le dénommé Gabilleau entre 1476 et le début de l'année 1479, Jacques d'Escalles de 1477 à 1480. La proportion des commandes dévolues à ces artisans est plus importante pour la première période que pour la deuxième, car le nombre des artisans sollicités augmente sensiblement durant les dernières années de la vie du roi René. Les comptes de la chambre apostolique d'Avignon font assez peu référence à des orfèvres ou argentiers pour la fabrication d'accessoires du costume. Ces pièces sont en effet pour la plupart achetées à des marchands ou leur fabrication confiée à ces personnes qui se chargent d'employer les artisans nécessaires.

Concernant les commandes du reste de la population, nous avons déjà évoqué dans ce chapitre le cas de Claude Avinent et de la chaîne qu'il souhaite obtenir avec l'or qu'il procure. Nous avons également traité dans le **chapitre 3.4.5** de la commande datée du 6 novembre 1422 d'un collier en or avec des clochettes par un marchand d'Avignon à un orfèvre de la même ville, l'artisan devant faire le collier *selon la forme et maniere qu'il* – le marchand ? – *a baille en pourtraiture en ung papier* et rendre le métal *net et bruni*. Le poids du bijou et la nature de l'alliage d'or utilisé sont fixés de même que la forme des rubis balais, diamants et perles à ajouter, et la forme et la couleur des pendants émaillés<sup>6137</sup>. Nous pouvons également rapporter un prix-fait établi le 24 janvier 1469 entre Jean Milon nourriguier d'Aix et Henri Johannet, argentier de cette même ville<sup>6138</sup>. L'argentier est chargé de réaliser, pour un prix de 23 florins, trois ceintures avec des pièces métalliques en argent, à la teneur en argent de la « curie », pour un poids total de trois marcs et deux onces, tissu inclus. Chaque ceinture doit comporter une boucle avec sa chape – le mot *mordant* est ici utilisé pour désigner la chape –, douze appliques carrées dorées dont huit avec une petite tôle (?) émaillée (*cum tauletis malhatis*) et quatre avec une bossette (*cum bolhonis*) qu'il devra disposer sur une lanière de tissu de couleur pers longue de quatre palmes et de largeur laissée au choix de l'artisan. L'artisan promet de rendre les ceintures terminées aux prochaines fêtes de Pâques. La fourniture du tissu est à la charge de l'artisan jusqu'à concurrence de six gros la palme. Au-delà, le surcoût est à la charge du nourriguier. Dans le cas où la masse de la ceinture, argent inclus, serait supérieure au poids fixé, Jean Milon doit payer le supplément jusqu'à un maximum d'une once. Jean Henriet est tenu de rembourser Jean Milon au prorata du poids qui

---

<sup>6137</sup> AD Vaucluse, 3 E 12 969, f° 15 r° - 16 r°.

<sup>6138</sup> Annexe 8, doc. 15.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

n'aurait pas été atteint. Dans ce document comme dans plusieurs actes notariés étudiés dans le **chapitre 3.1.1.2**, la valeur des ceintures est évaluée en tenant compte de son poids total, pièces métalliques et tissu inclus. De fait, la masse d'argent mise en œuvre reste indéterminée et donc l'évaluation du coût de ce matériau dans le prix total.

Le coût du travail de l'artisan est rarement signalé même dans les prix-faits où il est porté plus d'attention aux caractéristiques des objets à produire qu'au relevé précis du détail des coûts. Dans les comptes du roi René, par exemple, les dépenses sont régulièrement accompagnées d'une formule type, *pour or, facon et dechiet* ou *a lui facon, esmaillure et dechiet*<sup>6139</sup>. Quelques documents fournissent toutefois une information détaillée. En 1422, un orfèvre d'Avignon reçoit 18 florins courant de Paris pour chacun des sept marcs d'or à 20 carats au poids de Paris travaillés à l'élaboration d'un collier à clochettes<sup>6140</sup>. Ce bijou, commandé par un marchand parisien, doit peser entre six et sept marcs, une perte en métal est donc prévue. En 1447, le travail de l'orfèvre d'Avignon Ligier dans la fabrication d'enseignes en argent pour le roi René équivaut à 55,6 % du prix final, à 44,4 % pour des enseignes en or<sup>6141</sup>. Il correspond à 36,5 % du prix estimé de cinq douzaines de bagues dans un inventaire de marchandises à Avignon en 1566<sup>6142</sup>. Il s'élève à 43 % pour un bijou de coiffure mêlant or et argent dans ce même document<sup>6143</sup>. La perte de métal est calculable une fois dans la documentation étudiée : en 1477, à la fin de la fabrication d'une bague pour le roi René, il reste 81,4 % du poids initial de 21 deniers 12 grains d'or<sup>6144</sup>.

L'orfèvre et l'argentier travaillent dans un atelier avec éventuellement des compagnons, apprentis et ouvriers sous leurs ordres. Sept actes notariés provençaux permettent de donner un aperçu assez complet de l'ameublement de travail, des outils, ustensiles et machines utilisés dans l'art de l'orfèvrerie (**fig. 611**) mais, pour nombre d'entre eux, également susceptibles d'être employés pour le travail du fer et des alliages cuivreux. Ces documents sont d'autant plus intéressants que nous manquons d'informations sur les artisans des matériaux non précieux ayant produits des accessoires du costume. Le plus ancien acte notarié, daté de 1415, est un inventaire après-décès de l'ensemble des biens de l'orfèvre marseillais Bertrand de Vellaux<sup>6145</sup>, y compris de sa *butiqua*. Un deuxième document de

---

<sup>6139</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 849.

<sup>6140</sup> AD Vaucluse, 3 E 12 969, f° 15 r° - 16 r°. Mentionné dans Bayle 1883, p. 448-449.

<sup>6141</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 537 et 546.

<sup>6142</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>6143</sup> Annexe 8, doc. 25.

<sup>6144</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 931 et 936.

<sup>6145</sup> AD BDR Marseille, 351 E 142, f° 28 r° - 29 v°.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

même nature, enregistré en 1418, mentionne les *ferres* de l'atelier de l'argentier aixois Jean de Piémont<sup>6146</sup>. Le troisième acte est relatif à une location d'outils (*ferramenta*) entre deux orfèvres d'Avignon signée en 1495<sup>6147</sup>. Deux autres actes concernent des contrats de location d'une même maison d'Avignon avec atelier d'argentier et ses *utencila*, l'un daté de juillet 1497 avec un loyer annuel de 18 florins, l'autre de juillet 1498 avec un loyer de 22 florins. Dans les deux cas, les locataires sont deux argentiers associés<sup>6148</sup>. Les deux dernières pièces sont des inventaires après-décès, pour le plus ancien, établi en 1498, de l'argentier de Draguignan Elzéar de Gleize<sup>6149</sup>, pour le plus récent, dressé en 1587, de l'orfèvre aixois Elzéar Jartoux<sup>6150</sup>.

Les meubles de l'atelier consistent en des bancs et sièges en bois, en des plots auxquels sont attachés des outils, en un établi et/ou des tables de travail, éventuellement avec des tiroirs (*cayssoni*) et une ou des *pelles*<sup>6151</sup>. Une claie peut être posée sur la surface de travail pour recevoir les déchets métalliques qui seront refondus. L'interprétation n'est pas certaine pour les mots *gabia* et *trellis* (Pr.) et *trelirum* (La.) qui pourraient désigner un treillis auquel sont attachées les productions de l'atelier pour la vente. Pour éviter le vol, une vitrine en noyer fermant à clef permet de présenter les produits.

Les instruments et outils peuvent être distribués en plusieurs groupes. Le premier groupe inclut les instruments destinés à évaluer la qualité et la masse des matériaux mis en œuvre et des objets tout au long du processus de fabrication. La nature des alliages est déterminée au moyen de la pierre de touche, variété de pierre noire qui reçoit, par frottement, une trace laissée par l'objet à tester. Des échantillons d'or ou d'argent à divers titres sont passés sur la pierre : ces traces sont dénommées « touches ». Un acide, différent selon qu'il s'agit d'or ou d'argent, est versé sur la pierre. Selon la couleur finale de la trace observée, il est proposé une estimation du pourcentage de métal précieux dans l'alliage. La formulation *toca de lacce* rapportée dans l'inventaire de 1418 est particulièrement révélatrice : elle est vraisemblablement issue de l'italien *toccare*, toucher et *luce*, lumière<sup>6152</sup>. Une ou plusieurs balances accompagnées de poids sont utilisées pour le pesage des métaux. Deux désignations

---

<sup>6146</sup> Annexe 8, doc. 10.

<sup>6147</sup> Annexe 8, doc. 11.

<sup>6148</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 524 (11 mars 1497) et annexe 8, doc. 13 pour le plus complet (9 juillet 1498).

<sup>6149</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>6150</sup> Annexe 8, doc. 14.

<sup>6151</sup> La signification de ce mot reste obscure.

<sup>6152</sup> Se reporter au dictionnaire de A. Antonini, 1770.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

sont adoptées pour nommer l'instrument de pesée : le mot « balance » et le terme « trébuchet ». Le premier peut tout aussi bien désigner une balance à colonne qu'une balance à fléau. Dans la balance à colonne, le support vertical fixe ou colonne est percé par un prisme en acier qui traverse perpendiculairement le fléau, en son milieu et donc en son point d'équilibre. Aux extrémités du fléau sont suspendus les plateaux, mentionnés dans un cas par le terme *taceus*. Une variété de balance à colonne, qui permet une plus grande précision, est le trébuchet<sup>6153</sup>. La balance à fléau ne repose pas sur une colonne mais comporte une pièce métallique qui permet de la suspendre. Dans les actes consultés, l'ensemble des poids depuis le plus petit jusqu'au plus gros d'une masse d'un marc est nommé « poids d'un marc ». L'inventaire de 1418 enregistre un marc de deux onces : est-ce un ensemble de poids dont le plus lourd est de deux onces ? Nous le pensons et sommes tenté d'identifier ces « marcs » avec ces poids tronconiques qui s'imbriquent tels des poupées russes et dont il est visible des exemplaires devant saint Éloi, patron des orfèvres, dans une peinture de Petrus Christus datée vers 1449 (**fig. 622**).

Un deuxième groupe inclut (**fig. 611**) des instruments de traçage qui assistent l'artisan dans la confection des formes des pièces à fabriquer. L'artisan peut s'appuyer sur l'emploi de patrons en plomb, d'une équerre ou d'un compas pour les figures géométriques. Le plomb offre l'avantage de se fondre et de se travailler aisément ce qui facilite l'élaboration de patrons qui peuvent être recyclés une fois leur fonction achevée.

Les instruments et outils relatifs au foyer métallurgique sont relativement peu nombreux. Le foyer lui-même n'est mentionné qu'une unique fois, en 1498, par le terme *fabrica*. Il est alors muni de soufflets. Ces derniers apparaissent invariablement dans les documents, au contraire du tisonnier. Le foyer est une structure probablement en argile ou en briques, comportant peut-être un peu de pierre, qui n'a pas de valeur financière et n'a donc pas lieu d'être citée par le notaire. Outre cette construction, l'inventaire de 1498 mentionne deux *fornelli*. Il est probable qu'il s'agisse de fourneaux, c'est-à-dire de petits récipients remplis de braise. Un ou des creusets de ressuage en matière réfractaire<sup>6154</sup> servent à séparer l'or ou l'argent d'éléments d'alliage. Le métal est coulé dans des moules pour obtenir des pièces ou des parties de pièces, dans des lingotières – éventuellement cloisonnées

---

<sup>6153</sup> Il existe des trébuchets de Limoges : un *trebuchet de Limoges avec ses pois et balances* est vendu trente sous en 1601 lors d'une vente à l'encan à Bollène dans le Vaucluse (B 1526, f° 494 r°).

<sup>6154</sup> « Les qualités essentielles des bons creusets sont celles-ci : ces vaisseaux doivent résister au plus grand feu sans se casser et sans se fendre ; ils ne doivent rien fournir aux matières qu'ils doivent contenir ; enfin ils ne doivent être pénétrés par aucune substance ni les laisser échapper à travers leurs pores » (Julia de Fontenelle 1832, t. 1, p. 388).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

(*mejanum*<sup>6155</sup>) – pour en faire des lingots. Ces derniers sont ensuite travaillés par déformation plastique pour fabriquer de la tôle ou des tiges susceptibles de passer à la filière.

L'obtention de fils métalliques passe par le tréfilage : il s'effectue par le passage en force du fil métallique par les trous de plus en plus petits d'une filière. Plusieurs procédés ont été utilisés pour tirer le fil durant la période d'étude : par la seule force humaine, l'extrémité du fil étant pincée par les mors d'une tenaille tenue par l'artisan, éventuellement assis sur une balançoire pour économiser les déplacements ; ou au moyen d'une machine. Cela peut être un banc à tirer : les tenailles sont fixées à l'extrémité d'une sangle qui s'enroule autour du rouleau d'un treuil. Une autre méthode utilise de petites roues à manivelle disposées de part et d'autres de la filière. Une analyse plus approfondie des différentes techniques est menée dans l'**annexe 1**. Signalons que le roi René fait payer dix escus de gages – soit 25 florins – pour le mois d'août 1478 à Maître Leonardo, *ouvrier d'or tiré*<sup>6156</sup>.

Un nombre important d'opérations du processus de fabrication et notamment la plupart de celles relatives à la déformation plastique du métal ne peut être réalisé sur l'établi ou d'autres tables de travail. Des outils en métal, en bois ou en pierre servent alors de support. La majorité d'entre eux sont des enclumes ou tas montés sur une queue enfoncée dans l'un des trous creusé depuis la face supérieure d'un affût ou billot de bois dur. L'artisan emploie l'enclume dont la forme est adaptée à la tournure de la pièce en cours d'exécution ou de celle qu'il veut lui donner. Le support de frappe doit s'approcher au plus près du rayon de courbure de la pièce afin d'éviter les déformations et déchirures<sup>6157</sup>. L'orfèvre prend aussi en compte la nature du métal travaillé. Les coups donnés à la pièce, maintenue en place sur l'enclume au moyen de pinces, sont plus doux avec une enclume en laiton telle que celle mentionnée dans l'inventaire de 1418, que s'ils sont donnés sur une enclume en fer. À chaque type de déformation plastique correspond un tas ou enclume ainsi qu'un marteau spécifique.

Parmi les types de déformations plastiques, la rétreinte et le planage sont des opérations typiques de la fabrication des récipients et de quelques ustensiles de table. Par conséquent, les outils nécessaires n'ont pas été utilisés pour la confection des accessoires du costume et il n'est donc pas utile de s'y attarder<sup>6158</sup>. L'enclume ou tas à forger est le type de

---

<sup>6155</sup> Le terme *mejana* équivaut à *mitoyen, cloisonné* dans le dictionnaire de F. Mistral (1879-1882).

<sup>6156</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 1009.

<sup>6157</sup> Nous avons pu lors de notre master 1 interviewer un dinandier sur le travail de la tôle (Thuadet 2007, annexes, p. 56).

<sup>6158</sup> La rétreinte est une opération qui utilise un marteau avec une panne à bec à l'extrémité arrondie, en bougeant légèrement la pièce d'une main, après chaque coup, et en gardant un certain angle par rapport au support de frappe, afin d'incliner la tôle. La tôle initialement plate se transforme peu à peu

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

support à tout faire. S'il comporte deux excroissances en forme de corne il est dénommé bigorne. Un petit tas à tête bombée permet de donner de la courbure aux pièces. Le triboulet est une barre de fer à bout conique qui permet d'arrondir des tiges, de souder des cercles, d'élargir des bagues. De configuration totalement différente, la pierre de marbre est une plaque de cette pierre sur laquelle sont probablement battus la tôle et la feuille d'or ou d'argent.

Le battage de l'or est aussi l'objet d'un métier spécifique en Provence<sup>6159</sup>. Voici quelques-uns des noms relevés : pour Avignon, Gilles Loparel en 1321<sup>6160</sup>, le sieur Nerio en 1349<sup>6161</sup>, Antoine Cordié ou son fils en 1498<sup>6162</sup> et Benoit Daudre en 1601<sup>6163</sup> ; pour Aix-en-Provence, Sébastien Vaneren en 1523<sup>6164</sup>. Selon leur finesse, les feuilles sont employées à la dorure, à des travaux d'orfèvrerie ou découpées pour faire des ornements de costume : de l'*or clicant* est découpé avec des ciseaux pour décorer le costume de danseurs de moresque à Avignon en 1478<sup>6165</sup>.

Le matériau des marteaux mentionnés dans les actes notariés étudiés (**fig. 611**) n'est pas renseigné : de nombreux exemplaires ont dû être en fer mais l'usage d'exemplaires en bois – des maillets – paraît probable car leurs coups sont plus doux. Les marteaux ne sont pas seulement employés au contact direct du matériau à travailler, ils sont également nécessaires pour le fonctionnement des outils percutés que sont les poinçons, famille d'outils à laquelle

---

en une forme bombée. L'artisan ne doit pas frapper trop longtemps au même endroit, car dans le cas contraire, il détruit le travail effectué auparavant, et si le métal s'écrouit, la tôle risque au coup suivant de se déformer ou de se fendre. Le phénomène d'écrouissage concerne les métaux comme l'or, l'argent et le cuivre et consiste en un durcissement de la matière à force de coups. Les métaux qui ne s'écrouissent pas, comme l'étain et le plomb ne peuvent pas se fendre mais éventuellement se trouser. La rétreinte consiste donc à repousser le métal et à faire élever les parois de la pièce. La tôle s'allonge et perd ainsi en épaisseur. L'opération de planage a pour but de faire disparaître les déformations liées au travail du métal ainsi que les traces d'outils. Elle s'exécute à l'aide d'un marteau à planer à panne plate et polie sur un tas plat et poli en tapant successivement et également sur toutes les parties du métal, ordinairement de la base vers la circonférence dans le cas d'un récipient, afin d'enlever tous les plis. Il provoque un gonflement du métal car les plis en se résorbant augmentent le rayon de la pièce. Cette opération a aussi pour effet d'unir l'épaisseur de la pièce ce qui diminue les risques de cassure et de déformation liés à l'hétérogénéité de la matière. L'artisan alterne les passes de rétreinte et de planage avec un recuit – réchauffage de la pièce de métal – afin de lui redonner de la ductilité. Ces données sont issues d'une enquête menée fin 2006 auprès du maître dinandier Jean Marty qui opérait à Apt (consultable dans Thuaudet 2007). On peut également se reporter à Jullien et Valério 1846, 1981<sup>2</sup>, à Perrier 1979.

<sup>6159</sup> Se reporter au chapitre 2.2.1. pour une étude plus détaillée.

<sup>6160</sup> Faucon 1884, p. 92-94.

<sup>6161</sup> Schäfer 1914, p. 908.

<sup>6162</sup> Bayle 1888, p. 152.

<sup>6163</sup> Annexe 1, doc. 9.

<sup>6164</sup> AD BDR Aix, 307 E 489, f° 68 r° - 69 v°.

<sup>6165</sup> Bayle 1888, p. 22. Pour plus de précisions de reporter au chapitre 3.2.1.1.



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

appartiennent les emporte-pièces, les étampes, les emboutissoirs et les repoussoirs. L'emporte-pièce permet de découper et d'enlever en un seul coup une pièce de forme particulière dans la tôle métallique. L'étampe est une matrice en acier qui imprime un motif sur le métal. Elle est utilisée dans le cadre de la fabrication de « bulettes », de « boulons », de pièces de la ceinture, de croix, etc. Le terme emboutissoir n'est présent que dans l'inventaire de 1418 qui mentionne également l'étampe. Ces deux mots pourraient désigner le même type d'outil. Deux fers à confectionner des tasses sont mentionnés en 1415 : sont-ce des gabarits ou des outils percutes ? Le repoussoir se distingue par sa petite tête qui, à la suite de coups multiples, va faire apparaître une forme en relief au revers de la tôle. L'inventaire de 1498 enregistre vingt trois poinçons pour faire des perles de chapelet et des pièces de ceinture et une livre et demie de poinçons gravés de lettres, chaque lettre étant représentée par deux poinçons.

La déformation plastique peut également s'opérer sans l'aide du marteau, au moyen de tenailles pour plier la tôle ou pour enrouler du fil. Des « fers » de cuivre ou de laiton sont employés *ad torsendum cathenas* : sont-ce des mandrins entre lesquels est enroulé du fil pour la confection des maillons<sup>6166</sup> ?

La tôle et le fil peuvent être découpés au moyen d'une cisaille. Ainsi que les pièces issues de fonte, ils sont susceptibles d'être travaillés au burin, avec des ciseaux ou un ciselet pour ciseler et graver la surface du métal. Les usages du foret et de la lime sont multiples.

L'assemblage des pièces en métal est réalisé par brasage ou rivetage. Pour le rivetage, il peut être fait usage d'un petit massif métallique comportant un œil – un trou sur la face supérieure – pour permettre à la pointe d'un poinçon de traverser le métal. Cette perforation est ensuite comblée par un rivet dont le bout en contact avec l'enclume est maté en même temps qu'un petit marteau écrase la tête. Le chasse-rivet est une sorte de poinçon qui permet de river les clous en cuivre. Le brasage est précédé par un limage des zones à réunir pour les nettoyer. Ces zones sont ensuite recouvertes de borax en poudre contenu dans un rochoir (*rochador*), une petite boîte percée dans sa partie inférieure<sup>6167</sup>. La poudre de borax forme un film protecteur sur la surface métallique qui évite la formation d'oxydes et absorbe les scories. Au moyen de brucelles – de petites pinces plates – l'artisan appose un ou des fragments de brasure à l'état solide qu'il recouvre de borax. L'ensemble est ensuite légèrement chauffé afin

---

<sup>6166</sup> Se reporter aux planches du métier de chaînetier dans le volume 2a des planches de l'*Encyclopédie* de D. Diderot et J. le R. d'Alembert (1751-1776).

<sup>6167</sup> On peut se reporter à l'article *Rochoir* de l'*Encyclopédie* de D. Diderot et J. le R. d'Alambert (1751-1776).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

que le borax sèche et que la brasure ne tombe pas. Du fil de fer peut être utilisé pour empêcher les pièces de bouger pendant le brasage. Une autre méthode consiste à chauffer le bout d'un fer à braser, une tige de métal dans un manche en bois, puis à le tremper dans de la brasure et à l'appliquer sur la zone à réunir<sup>6168</sup>.

Avant d'en terminer avec sa pièce, l'artisan nettoie le métal avec une gratte-boësse (**fig. 611**). Il polit ensuite le métal nu avec un touret, une sorte de petit tour, ou avec un brunissoir qui peut être en métal, en os ou une « pierre sanguine ». L'ensemble ou une partie de la surface de la pièce peut alors être dorée, argentée ou émaillée. La dorure et l'argenture se font par application au moyen d'un pinçon, d'un tissu, d'une coquille d'œuf, etc., d'un amalgame d'or ou d'argent et de mercure<sup>6169</sup> depuis une plaque à dorer où le mélange a été préparé. La pièce dorée ou argentée est ensuite chauffée pour faire s'évaporer le mercure. Un brunissage permet de boucher les pores et de donner une meilleure adhérence à la couche d'or ou d'argent. L'émaillage commence par la pose des pigments, préalablement broyés dans un mortier, en suspension dans une huile qui se volatilise à haute température. Les pigments fondus adhèrent ainsi au support.

La dorure est une opération qui peut être l'objet d'un métier spécialisé. Un certain Thierry d'Ayser, *daurerius*, est connu par son testament daté du 5 juin 1477<sup>6170</sup> et par la location d'une maison pour sept ans à douze florins par an le 18 septembre 1485<sup>6171</sup>. D'après la documentation rassemblée par L. Honoré pour les XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, le doreur est chargé de tous travaux de dorure quel que soit le support : tableau, bois, pierre, métal, etc.<sup>6172</sup>. La dorure et l'argenture pouvaient sans doute aussi être pratiquées par les artisans du fer et des alliages cuivreux pour leur propre production. Les orfèvres et argentiers mettent en œuvre des pierres pour des bijoux. Elles leur sont confiées par les clients ou ils se les procurent

---

<sup>6168</sup> Se reporter aux articles *Souder* et *Soudure* de l'*Encyclopédie* de D. Diderot et J. le R. d'Alambert (1751-1776) et aux articles *Brucelles*, *Instruments à souder* et *Rochoir* du tome 1 du *Manuel du bijoutier* de J. S. E. Julia de Fontenelle (1832).

<sup>6169</sup> Un mandat de paiement de la ville d'Avignon à un argentier signale la dorure au mercure pour une lampe d'argent appartenant à l'église Notre-Dame-des-Doms : *Item pour dorer ladite lampe pour argent vif et pour la penne dudit argentier fl. V* (Pansier 1912c, p. 118). Il en est de même pour la dorure de la châsse de cette église : ... *Plus pour neuf lyvres et demye d'argent vif à raison de dix gros la lyvre, monte fl. VII gr. XI. Plus en charbon, charges six à raison de gr. VI den. IIII la charge, fl. IIII gr. I* (Pansier 1912c, p. 128).

<sup>6170</sup> AD BDR Aix, 307 E 77, n. f.

<sup>6171</sup> AD BDR Aix, 308 E 583, f° 171 v° - 172 r°.

<sup>6172</sup> L. Honoré a répertorié en Basse-Provence pour les XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles trente-six doreurs, huit ouvriers à la fois peintre et doreur, sept autres à la fois sculpteur et doreur, trois argentiers, une personne peintre et orfèvre, une autre orfèvre et graveur, une autre à la fois musicien et orfèvre. Il a également enregistré 128 orfèvres pour les les XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, la très grande majorité pour les deux derniers siècles (Honoré 1927, p. 21, p. 22-124).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

auprès de marchands ou de lapidaires. C'est à ces derniers qu'est ordinairement confié la taille des pierres dures : en 1470, Antoine Cruce, membre de la maison du roi René, donne à Pierre Grossellier, *taliator diamantum sive diamans*, dix-neuf diamants du poids de 26 carats à tailler « en table »<sup>6173</sup>. En 1472, les comptes du roi René enregistrent l'achat à deux individus d'un total de 18 carats de *diamens brutz* pour *taillez des camaieux*, c'est-à-dire des camés<sup>6174</sup>. La taille de ces pierres a pu être réalisée par un orfèvre attaché à la personne royale. Le travail du corail est l'objet d'un artisanat particulier qui a eu une grande importance à Marseille. Le corail est utilisé par les orfèvres sans que l'on sache s'ils taillent eux-mêmes la matière ou se contentent d'inclure des morceaux de branche ou des fragments de corail acquis auprès d'artisans spécialisés dans ces bijoux : en 1498, l'inventaire après-décès des biens d'Elzéar de Gleize, orfèvre de Draguignan, comprend une livre et demie de branches de corail, petites et grandes, garnies d'argent<sup>6175</sup>.

L'orfèvre a la possibilité de procéder lui-même à l'entretien de certains de ses instruments de travail (**fig. 611**) tels que les outils tranchants – ciseaux, emporte-pièces, tenailles à couper, etc. – en les réaffûtant avec une pierre à aiguiser. Trempée dans l'huile pour un affutage encore plus fin, elle prend le nom de pierre à huile. Plusieurs méthodes existent pour retailler les limes, Théophile, l'auteur du *De diversis artibus* rédigé au XII<sup>e</sup> siècle en mentionne trois : par percussion avec un marteau à double tranchant, par percussion avec un ciseau, par l'emploi d'un « couteau »<sup>6176</sup>. Ce dernier outil est mentionné dans l'inventaire de 1418. Actuellement nommé raclette, il consiste en une barre quadrangulaire dont seuls les angles sont munis de dents qui taillent la surface de la lime par raclage<sup>6177</sup>.

Quelques autres outils ou instruments relevés dans la documentation sont de fonctionnement inconnu et éventuellement d'usage indéterminé. Le maniement et la configuration du fer à fabriquer des aiguillettes n'ont pu être reconstitués pour le moment. La fonction du « passe-limaille » reste pour le moins imprécise : est-ce une sorte de réceptacle pour la limaille d'or et d'argent à refondre ? Enfin, les deux *gries* mentionnées dans l'inventaire de 1418 avec des burins et des ciseaux n'ont pu être identifiés.

L'absence dans les documents étudiés de poinçons d'atelier ou du moins identifiés comme tels, pour procéder au marquage de la production, peut surprendre alors que dans de

---

<sup>6173</sup> Se reporter au **chapitre 2.3.1** pour plus d'informations sur ce contrat.

<sup>6174</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 889 et 890.

<sup>6175</sup> Annexe 8, doc. 12.

<sup>6176</sup> Hendré (Édit.) 1847, p. 222, 224 (livre III, chapitre XIX).

<sup>6177</sup> Manet 2012, p. 4.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

nombreuses villes<sup>6178</sup> l'enregistrement de ces marques et leur insculption sur les produits était obligatoire et avait pour but de garantir l'acheteur contre la fraude. Une criée avignonnaise de 1458 spécifie toutefois que la teneur en or et en argent de la matière première et des objets produits par les orfèvres et argentiers doit être vérifiée par un expert mandaté par la cité qui appose le poinçon de la ville. Seuls les objets de trop petite taille échappent au marquage<sup>6179</sup>. Si le client apportait la matière première, celle-ci devait tout de même avoir été vérifiée et poinçonnée : en 1475, l'orfèvre Claude Avinent d'Avignon confesse avoir reçu de Jean Marin, épicier habitant Avignon, 2 onces 23 deniers d'or fait pesé et poinçonné par ledit Marin, pour faire une chaîne en or<sup>6180</sup>. Il n'est jamais fait mention dans les sources écrites provençales consultées de l'apposition d'un poinçon d'atelier. Ce type de poinçon, au contraire du poinçon municipal obligatoire dont l'objectif est de contrôler l'origine et la qualité des marchandises, peut avoir un intérêt économique. Dans le cas d'un atelier dont la qualité de la production est reconnue, apposer sa marque lui permet de rallier une clientèle et lui procure donc un avantage concurrentiel<sup>6181</sup>.

Le lieu de fabrication des outils mentionnés dans les documents étudiés n'est pas renseigné. Certains ont pu venir d'Italie, les centres métallurgiques de Florence, de Milan mais aussi de Gênes, dans une moindre proportion, fournissent de nombreux outils à la boutique avignonnaise de la compagnie Datini. Un certain nombre de ces outils étaient destinés à œuvrer le fer mais quelques-uns d'entre eux sont spécifiques au travail de l'argent. C'est le cas des gratte-boësses (*grattapugie*), fil de laiton pour nettoyer l'argent<sup>6182</sup>, des limes (*lime*) pour argentier<sup>6183</sup>, de deux paires de tenailles à becs pour le rivetage des pièces d'argent des ceintures (*tanagle becchute da lato per ischiavare cinture d'argento*)<sup>6184</sup>, de deux filières pour tirer le fil d'argent (*ferri da trarre filo d'ariento*), l'une pour des fils très minces, l'autre pour des fils de tous diamètres, quelques trous devant être du diamètre d'un cheveu (*sottile come uno chapello*)<sup>6185</sup>. Des étuis à outils de forge (*ferriere*) en cuir noir sont aussi mentionnés<sup>6186</sup>.

---

<sup>6178</sup> En 1466, les marques d'atelier des orfèvres jurés d'Angers étaient enregistrées sur un tableau de cuivre (Lecoy de la Marche 1875, t. 2, n° 578).

<sup>6179</sup> Girard et Pansier 1909, p. 134-135, articles 31 à 33, p. 175, article 216.

<sup>6180</sup> AD Vaucluse, 3 E 8 454, f° 166 v°.

<sup>6181</sup> Pfister 2008, p. 175, 177, 183.

<sup>6182</sup> Frangioni 2002, p. 146, 159.

<sup>6183</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>6184</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>6185</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>6186</sup> *Ibid.*, p. 115, 130.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

Dans la documentation provençale, les outils les plus onéreux sont les soufflets de forge et les enclumes. Les premiers ainsi que la majorité des enclumes sont utilisables par la plupart des artisans des métaux. Ils font couramment l'objet de locations par des artisans n'ayant pas les moyens de les acheter. En 1487, un orfèvre d'Aix prend en location une enclume pesant un quintal marquée du signe de la corde, *signata signo ad modum cordis*, pour un an au prix de 1 florin<sup>6187</sup>. Toujours à Aix, en 1549, un serrurier de Pertuis loue à l'orfèvre Etienne Pollet des *bouges et ung inclume* du poids d'un quintal et demi pour un an à raison de 7 florins<sup>6188</sup>. En 1562, un autre orfèvre de la même ville reçoit d'un de ses confrères deux *grosses souffles* à raison de 40 sous par an<sup>6189</sup>. Beaucoup moins coûteux est un petit tas rond et bombé de fer que se procure un orfèvre d'Aix, en 1570, au prix de 6 sous par an, auprès de la veuve d'un orfèvre<sup>6190</sup>.

Les variations de prix observées sont relatives au poids de métal, à l'état et, sans doute pour une grande part, à l'offre et à la demande. Le coût de location de la grande enclume de fer et des soufflets de forge reste cependant extrêmement élevé. Il est donc particulièrement surprenant de constater qu'un orfèvre d'Avignon ne demande en 1495 à un de ses confrères que 16 sous de loyer annuel pour 45 outils et machines nécessaires à son travail dont de nombreuses enclumes et tas ainsi que des soufflets (**fig. 611**). Un lien familial ou amical particulier devait lier ces deux personnes. Peu de temps après, dans la cité comtadine, une maison avec un atelier d'argentier garni d'outils est louée 18 florins par an en 1497 et 22 florins en 1498 avec des outils supplémentaires (**fig. 611**). À la même époque, la location annuelle d'une maison équivalente ne s'élève qu'à 8 florins<sup>6191</sup> ! Il est donc logique de constater que dans les contrats susmentionnés de 1497 et 1498 deux orfèvres s'associent pour prendre la location de l'atelier.

##### 4.1.1.2. L'artisanat du fer

Les gisements de fer provençaux, essentiellement concentrés dans le Var et dans le Vaucluse, sont peu nombreux et les rares martinets à fer, attestés ponctuellement, ne devaient

---

<sup>6187</sup> AD BDR Aix, 308 E 700, f° 125 r°.

<sup>6188</sup> AD BDR Aix, 306 E 384, f° 1082 v° - 1084 r°.

<sup>6189</sup> AD BDR Aix, 306 E 646, f° 783 r° - 784 v°.

<sup>6190</sup> AD BDR Aix, 308 E 1024, f° 666 r° - 667 r°.

<sup>6191</sup> AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 524, n.f. (10 février 1498).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

pas permettre un approvisionnement régulier et en quantité<sup>6192</sup>. Ces martinets pouvaient aussi être employés à des travaux de grande forge telle que la fabrication de canons ou de tirants métalliques. Pour la période d'étude, le fer vient essentiellement des Alpes, mais à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle le fer alpin perd de son importance face aux importations de fer du Roussillon, puis à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, de fer pyrénéen. Une partie des besoins devait être couverte par le recyclage. Plusieurs indices prouvent qu'il était relativement important. Son transport et donc son commerce sont par exemple soumis à la taxation dans les péages d'Avignon, de Saint-Gilles, de Salon et de Pertuis (**fig. 10**). Des analyses de composition et de métallographie réalisées sur des fers de construction du palais des Papes à Avignon ont montré que plusieurs d'entre eux avaient été fabriqués avec une part de vieux fer. En 1596, les statuts des serruriers de Marseille interdisent aux revendeurs de cumuler leur commerce de vieux fers et l'art de la serrurerie<sup>6193</sup>.

Près de 95 % des objets en fer du corpus sont des anneaux, des boucles avec ou sans chape et des ardillons. Le reste se partage entre des épingles, des agrafes, des appliques et une bague. Une part sans doute importante des anneaux et boucles en fer ne fut pas utilisée dans le costume. Des ateliers de travail du fer datés de la période d'étude ont été découverts en Provence, par exemple lors de l'opération archéologique au quartier Sainte-Barbe à Marseille<sup>6194</sup> dans les Bouches-du-Rhône, dans un bâtiment de l'abbaye du Thoronet<sup>6195</sup> ou dans une construction au *castrum* de Marsens au Muy<sup>6196</sup> dans le Var<sup>6197</sup>. Aucun déchet de fabrication ou lot d'objets ne prouve cependant qu'il y ait été produit des accessoires du costume.

La documentation provençale consultée ne donne aucun indice de la présence d'un atelier spécialisé en Provence ou du moins dont une grande partie de l'activité eut été la fabrication d'accessoires du costume. Cependant, les archives interrogées ne constituent qu'une infime part des fonds disponibles et aucun élément de la bibliographie régionale ne s'intéresse à ce sujet. Un indice de l'absence d'une production provençale d'envergure pourrait venir de l'importation massive, par la succursale d'Avignon de la compagnie Datini,

---

<sup>6192</sup> Se reporter au chapitre 2.2.2.

<sup>6193</sup> Billioud 1951, p. 516 et note 1.

<sup>6194</sup> Marchesi *et al.* 1997.

<sup>6195</sup> Fixot et Pelletier 1989 ; Fixot et Pelletier 1990 ; Ploquin et Bailly-Maître 1990.

<sup>6196</sup> Bérato et Vasseur 2000, p. 14.

<sup>6197</sup> Sur le site du *castrum* de Rougiers, un bâtiment interprété comme une forge a fait l'objet d'un sondage par G. Démians d'Archimbaud (1980, p. 222-223). La fouille a mis en évidence un sol qui pourrait avoir été soumis au feu. Une fouille complète du bâtiment serait nécessaire pour confirmer ou infirmer cette identification.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

dans le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, d'anneaux et de boucles en fer pour la fixation des éperons, de pièces d'armures et de pièces pour le harnachement des équidés. Toutefois, des considérations telles que la qualité des produits et leur coût peuvent entrer en ligne de compte : comment expliquer autrement la demande de fourniture en 1367 de douze douzaines d'éperons à la mode de Nîmes à la succursale de Milan<sup>6198</sup> ? L'année suivante, tout de même, l'éperonnier maître Gachi de Nîmes est chargé de fournir dix-huit paires<sup>6199</sup>, mais en 1369, Milan doit à nouveau en envoyer dix douzaines<sup>6200</sup>. Le travail de l'artisan de Nîmes n'était-il pas satisfaisant, ses capacités de production trop faibles ou ses prix trop élevés ? Il s'agit en tout cas dans la correspondance conservée d'une des seules tentatives d'approvisionnement dans le sud de la France. Pour de multiples raisons, la fourniture en produits de la succursale d'Avignon s'est faite presque exclusivement auprès des maisons de commerce de Milan, Florence et Gênes, centres métallurgiques reconnus et dont les massifs voisins sont riches en gisements de fer. Les archives de la compagnie Datini sont d'une nature exceptionnelle mais il serait hasardeux de croire que l'image qu'elles fournissent offre un panorama complet de la production et du commerce des biens métalliques en Provence. La compagnie italienne n'en est qu'un des multiples acteurs et pas le plus important.

Une piste à explorer est celle de la mise en forme finale de produits importés ainsi que la pratique la boutique avignonnaise de F. Datini. Entre 1363 et 1370, un minimum de 159 pièces de fil de fer d'au moins trois diamètres différents est requis par l'établissement avignonnais de la compagnie Datini auprès de sa succursale milanaise pour fabriquer des arpillons de boucles. En 1385, trente autres pièces sont demandées avec le même objectif<sup>6201</sup>. Or, parmi les très nombreux outils réclamés aux fournisseurs par la succursale d'Avignon pour être utilisés sur place, il apparaît des tenailles (*tanagle, lacciatoie*) pour fabriquer des mailles dont certaines pour faire des boucles de chaussures<sup>6202</sup>.

En dehors d'une éventuelle production de masse, il a existé une fabrication opportuniste : un serrurier, un maréchal-ferrant, un charron, un forgeron ont si besoin fabriqué quelques anneaux et boucles comme éléments constitutifs des produits qu'ils proposent ou pour répondre à une demande particulière.

---

<sup>6198</sup> Frangioni 2002, p. 120.

<sup>6199</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>6200</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>6201</sup> *Ibid.*, p. 131, 146, 171.

<sup>6202</sup> *Ibid.*, p. 86, 115, 132.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

Les ventes et locations d'ateliers avec les outils et les inventaires d'artisans du fer ne sont pas rares et fournissent une vision très intéressante des outils utilisés. L'ensemble constitué d'un atelier et de tous les outils nécessaires représente un coût important<sup>6203</sup>. La correspondance de la succursale d'Avignon de la Compagnie Datini fait état de la demande de fourniture depuis les centres métallurgiques italiens de différents outils et instruments pour le travail du fer dans l'atelier de la boutique tels que enclume (*anchudine*), marteau (*martello*, *martellino*), tenailles (*tanaglia*, *lacatoie*), cisaille (*cesoie*), lime (*lima*), poinçon (*inbrochato*), brunissoir (*inbrunito*), balance (*bilancia*) avec ses poids (*marchi*) jusqu'à 5 livres. Nous ne nous étendrons pas plus sur le sujet des outils des artisans du fer car cela nous entrainerait hors du cadre de notre étude. D'ailleurs, même si la taille et la forme peuvent varier, nombre de ces outils sont interchangeables d'une activité à l'autre et ont déjà été mentionnés dans le sous-chapitre précédent.

L'activité des artisans du fer dépassait sans doute très régulièrement le cadre strict de la dénomination du métier, notamment en milieu rural : l'inventaire de l'atelier d'un maréchal-ferrant de Roquemaure dans le Vaucluse, rédigé en 1488, mentionne des cloutières destinées à faire des clous pour les portes et les roues<sup>6204</sup>. À Pourrières, en 1423, les outils mentionnés dans le contrat de concession d'une forge à un forgeron par la communauté villageoise indiquent que l'artisan s'occupera autant de maréchalerie que de la réparation des outils agricoles<sup>6205</sup>. En 1476, un serrurier – de Tarascon ? – reçoit du roi René un don de 1 florin pour la confection d'une boucle *a la facon d'Almaigne*<sup>6206</sup>.

La production d'accessoires du costume en fer en Provence reste bien difficile à saisir faute de documentation archéologique et par manque de données textuelles.

---

<sup>6203</sup> À Garéoulx, en 1579, la location annuelle d'un atelier de maréchal-ferrant avec ses outils représentait entre 27 et 30 % de la valeur du capital (Leclercq 1979, p. 56-57) ! Location d'outils de forgeron : à Marseille, AD BDR Marseille, 355 E 116, f° 86 v° (2 mai 1425), à Grasse (Malaussena 1969, p. 199-200). Location d'une maison et d'outils à des forgerons à Marseille : AD Marseille, 355 262, f° 52 v° - 53 r°, f° 132 v° - 133 r° (16 juin et 4 novembre 1433) ; Location d'outils de serrurier : à Avignon, AD Vaucluse, 3 E 5 1045, f° 172 v° - 173 r° ; à Aix-en-Provence, AD BDR Aix, 308 E 926, f° 239 r° - 239 v°. Location d'une boutique de serrurier à Aix : AD BDR Aix, 308 E 358, cahier 10, f° 162 v° - 163 v°. Inventaire de biens de serruriers aixois : AD BDR Aix, 308 E 425, cahier 6, f° 1 r° - 3 r° (23 juillet 1446) ; AD BDR Aix, 308 E 795, f° 141 v° - 150 r° (10 juillet 1505). Inventaires des biens d'un charron : AD Vaucluse, B 1505, 7 décembre 1588 ; Vente à l'encan d'outils et roues d'un charron : AD Vaucluse, B 1526, f° 536 r° - 537 v° (novembre 1601).

<sup>6204</sup> Pansier 1925, t. 2, p. 236 ; Bailly-Maître 2001, p. 214.

<sup>6205</sup> Il est mentionné les soufflets, l'enclume, la tuyère, deux marteaux, six tenailles pour aller au feu, une tenaille à ferrer et un marteau, un billot, une cloutière, un cure-feu, un filet pour tenir les animaux durant le ferrage, une aissette pour apprêter les manches de charrue (Coulet 2012, p. 40).

<sup>6206</sup> Lecoy de La Marche 1875, n° 88, p. 375.



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

##### 4.1.1.3. L'artisanat du cuivre et de ses alliages

Le cuivre utilisé par les artisans provençaux provenait pour partie des exploitations localisées en Provence. Des martinets à cuivre sont attestés près des massifs varois et plus encore dans le Comtat Venaissin mais ils ne traitaient pas forcément du minerai. Des approvisionnements plus importants se faisaient depuis les mines de cuivre argentifère de la partie nord des Alpes françaises jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et sans doute à partir du Languedoc et du Roussillon. Ils étaient probablement sans commune mesure avec le cuivre issu des gisements du Tyrol, qui parvient en Provence par la voie fluviale à travers Lyon<sup>6207</sup>. L'absence de la mention de la calamine dans les tarifs de péage montre que son commerce, s'il a existé, ne devait pas avoir une très grande importance. Ces documents laissent penser que l'élément zinc parvenait en Provence sous la forme d'alliages cuivreux sans doute produits dans les régions avoisinant les zones d'extraction de la calamine dans le Nord de l'Europe : le bassin de la Meuse, les contreforts des Ardennes et le massif de l'Eifel<sup>6208</sup>.

Le cuivre et les alliages cuivreux constituent la très grande majorité du mobilier du corpus. Anneaux, boucles, chapes, mordants et terminaisons de ceinture, appliques et branlants de courroie et de vêtement, épingles, ferrets de lacet, œillets, agrafes et bagues sont généralement voire presque exclusivement en cuivre ou en alliage cuivreux. Les fouilles archéologiques provençales ont livré quelques déchets de fonte (**fig. 123**) ou des déchets de découpe de tôle mais ces artefacts n'ont pas pu être rapprochés d'une activité métallurgique particulière. Deux ensembles d'ateliers de « bronzier » médiéval ont été découverts à ce jour en Provence<sup>6209</sup>, l'un rue Carreterie à Avignon, en 1990, l'autre impasse de l'Oratoire, en 1991 et 1993. Le premier atelier est daté du deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle et fait partie d'un quartier d'habitation entièrement fouillé<sup>6210</sup>. Le bâtiment n'a fait l'objet que d'une notice dans une publication sur les maisons médiévales en France et l'activité métallurgique n'en était pas l'objet<sup>6211</sup>. Nous n'avons pas reçu l'autorisation d'accéder aux données de fouille et une partie du mobilier trouvé sur le site n'a pu être retrouvée dans les réserves, notamment celui provenant d'une fosse dépotoir ayant livré des moules, des objets ratés, un stock de métal de récupération et des creusets. Les quelques valves de moules qui ont pu être observées et dont

---

<sup>6207</sup> Se reporter au chapitre 2.2.6.

<sup>6208</sup> Se reporter aux chapitres 2.2.5 et 2.2.6.

<sup>6209</sup> Nous ne comptons pas les installations relatives à la fonte de cloches.

<sup>6210</sup> Carru 1990 b.

<sup>6211</sup> Carru 1998 b.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

la localisation sur le site est inconnue portaient l’empreinte de méreaux. Un ensemble d’ateliers mis au jour Impasse de l’Oratoire, est daté du XVI<sup>e</sup> siècle et a livré cinq fours, des creusets, des déchets d’alliage cuivreux et une fosse avec plusieurs valves de moules. Ces éléments de moule sont gravés de méreaux ou taillés de formes partielles et indéterminées. Cette structure est mentionnée dans les notices du bilan scientifique des années 1991 et 1993<sup>6212</sup>. La documentation de terrain est accessible auprès des fouilleurs.

Les sources écrites mentionnent de nombreux artisans travaillant le cuivre et ses alliages en Provence, mais très peu d’entre eux sont formellement identifiables comme fabricant des accessoires du costume : l’épinglier (*spinolarius*) Pierre Reynaud et un confrère en 1466 à Avignon<sup>6213</sup>, un autre épinglier à Avignon en 1595<sup>6214</sup>. Notons qu’un rebut de fabrication d’épingle a été trouvé dans un contexte pour le moment non daté sur le site de la Rue Banasterie dans la cité comtadine (**fig. 384, n° 1**). L’étude typologique du mobilier a montré que certains types d’anneaux et boucles associés ou non à certains modèles de chapes ont été produits dans le sud de la France et pour plusieurs d’entre eux en Provence. La question de la fabrication d’un type de bouton dans notre région d’étude est envisageable. Les analyses de composition réalisées sur un corpus d’objets issus du *castrum* Saint-Jean à Rougiers<sup>6215</sup> ont révélé que les artisans à l’origine de la fabrication de ces anneaux, boucles, chapes et boutons avaient une bonne connaissance des propriétés des matériaux. Elles ont aussi parfois confirmé la spécificité des productions qui viennent d’être mentionnées en mettant en évidence des compositions d’alliage particulières. Une fabrication en Provence peut paraître évidente pour des bagues portant une inscription en l’honneur de Marie-Madeleine (**fig. 551, n° 2 et 5**) mais dans les faits rien ne le prouve formellement, la dévotion à Marie-Madeleine ne se restreignant pas à cette région.

Un aperçu des principaux artisanats du cuivre et de ses alliages mentionnés dans les sources écrites peut permettre de se faire une idée de ceux qui ont été susceptibles de produire des accessoires du costume. Les artisans qui se rencontrent le plus couramment sont les *peyroliers* ou chaudronniers<sup>6216</sup>, puis les fondeurs et beaucoup plus rarement les campaniers et

---

<sup>6212</sup> Boiron *et al.* 1991, Boiron et Paone 1993.

<sup>6213</sup> Girard et Pansier 1909, p. 43.

<sup>6214</sup> Achard 1874, p. 10.

<sup>6215</sup> Voir l’annexe 2.

<sup>6216</sup> Cet artisanat devait avoir une certaine importance à Avignon puisqu’à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, une rue de la ville porte le nom de *carrerìa Payrolaria* (Hayez 1985, p. 35). Un siècle plus tard, en 1452, un accord est signé entre les représentants des maîtres chaudronniers de la ville d’une part, et ceux de leurs *companhons varletz*, de l’autre, concernant l’exercice du métier et les relations entre les différentes parties (Girard, Pansier 1909, p. 115-117 et surtout Bernardi 2006).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

les bombardiers. Ces deux derniers métiers sont suffisamment proches pour pouvoir être exercés par la même personne : c'est le cas de Jean Sillete et de Gérard de Soler qualifiés de *campaneriis seu bombarderiis* dans les comptes de la ville d'Avignon de 1410 à l'occasion de la refonte de la grande bombarde d'Aix qui a explosé lors d'un accident<sup>6217</sup>. Ces deux spécialistes et un certain Dominique de Rico, campanier, interviennent également la même année lors de la fabrication d'une autre bombarde pour la ville d'Avignon<sup>6218</sup>. Il est peu probable que de tels techniciens se soient intéressés à la production de menus objets en alliage cuivreux. La fonte d'objets de plus petite taille est le domaine des fondeurs tel Gaspard Garrel, *fondeur* de Lorgues, habitant à Marseille, qui vend le 6 février 1560 un mortier de bronze d'un quintal et demi à cinq sous la livre d'Aix à Pierre Dumoustier, apothicaire d'Aix<sup>6219</sup>. Cependant, ces artisans peuvent également produire grand : par exemple Imbert Bataudier, *eletratium sive lotonerium* de Marseille, à qui l'archevêque d'Aix fournit notamment commande de six piliers de dix-huit palmes de haut pour l'autel de la cathédrale<sup>6220</sup>.

Le travail de la tôle est l'œuvre des *peyroliers* dont quelques-uns sont également potiers d'étain : le campanier Jacques Bertrand, habitant Aix, doit une forte somme d'argent, sans doute pour du métal, à Jean Carrayron, peyrolier et potier d'étain d'Avignon<sup>6221</sup>. Ces artisans batteurs de tôle de cuivre possèdent les connaissances techniques pour être *martinarii*, c'est-à-dire officiant d'un martinet à cuivre, ou vice-versa<sup>6222</sup>. Plus inattendu, le 30 mars 1503, le peyrolier Jaume Rigault s'engage à refondre la cloche du *portat de Las legnas* d'Avignon et livre la cloche du poids de 86 livres le 11 avril suivant<sup>6223</sup>. En 1509, Jean Vaugier qui a en charge le martinet de Gaspard Sagnet, seigneur de Vaucluse, s'engage à lui fabriquer des canons<sup>6224</sup> ! En 1519, la cloche de Montfavet, pour être refondue, doit être descendue de son clocher, c'est un peyrolier qui est chargé de briser la cloche en morceaux transportables<sup>6225</sup>. Ces éléments relativisent la séparation entre les métiers et offrent de nouvelles perspectives quant à la question de la production des accessoires de la ceinture.

---

<sup>6217</sup> Pansier 1923, p. 126.

<sup>6218</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>6219</sup> AD BDR Aix, 308 E 1110, f° 11 r°.

<sup>6220</sup> AD BDR Aix, 309 E 424, f° 1030 v° - 1032 v°. Cet artisan apparaît également dans une quittance datée du 19 janvier 1514 concernant des sommées d'annone (AD BDR Aix, 309 E 426, f° 89 r° - 89 v°).

<sup>6221</sup> AD BDR Aix, 308 E 442, f° 561 r° - 562 r°.

<sup>6222</sup> Lacave 1971, p. 220.

<sup>6223</sup> Pansier 1913, p. 99.

<sup>6224</sup> Lacave 1971, p. 220.

<sup>6225</sup> Pansier 1927, p. 89.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

Malheureusement, aucun inventaire d'atelier d'un artisan œuvrant le cuivre et ses alliages n'a pu être retrouvé.

La fonte permet la production d'une grande partie des anneaux et boucles du corpus, d'un certain nombre d'appliques, de quelques rares mordants et chapes. *A contrario*, le travail de la tôle a été mis en œuvre pour la presque totalité des chapes et la plupart des mordants et appliques, pour quelques anneaux et boucles. Les différences de procédés de fabrication constituent-elles une restriction à ce que l'ensemble de ces activités soient exercées par les mêmes artisans ? Il a été montré précédemment que des artisans œuvrant la tôle pouvaient s'engager dans des travaux de « grande fonte ». Le saut dans les connaissances techniques, considérable, a pourtant été franchi. La « petite fonte » à laquelle appartient la production des accessoires du costume ne demande qu'assez peu de savoir-faire tant qu'il est question de fonte dans des moules en pierre et non de fonte à la cire perdue<sup>6226</sup>. De même, la découpe de la tôle au moyen de ciseaux ou d'emporte-pièces ne demande aucune capacité particulière. Seule la confection des emporte-pièces, des moules en pierre et le battage de la tôle demandent des connaissances techniques particulières. Un même artisan a donc pu produire la totalité des éléments métalliques d'une ceinture, au besoin en se fournissant en demi-produits et en outils prêts à l'emploi.

Une autre hypothèse qui peut être envisagée pour la confection des anneaux, boucles et autres accessoires de courroie est celle de l'association d'artisans comme elle se rencontre pour d'autres métiers : un gainier et un armurier d'Aix s'associent par exemple le 12 février 1473<sup>6227</sup>. Pourquoi ne pas envisager une collaboration entre un peyrolier et un fondeur ? Des artisans ou ouvriers peuvent aussi être employés par d'autres artisans ou par une personne qui se charge du financement de l'activité : Guillaume Catusse, de Villefranche en Rouergue, s'engage à exercer son art de la *payrolierie* pour le potier d'étain aixois Antoine Montaurosi pendant un an pour un salaire de 40 florins en 1469<sup>6228</sup>.

Un atelier pouvait regrouper des artisans ou des ouvriers aux compétences diverses permettant de couvrir l'étendue des travaux métallurgiques. La fonte des alliages cuivreux et le travail du fer ont été pratiqués simultanément dans un atelier fouillé récemment à Pise et

---

<sup>6226</sup> Il existe, pour le bas Moyen Âge, un très rare cas de moule en os de seiche découvert Tudor Street à Londres, mais il a servi à la fonte d'enseignes religieuses attribuées stylistiquement au XV<sup>e</sup> siècle (Spencer 1998, p. 155, n° 166 ; Berger 2006, fig. 5-6).

<sup>6227</sup> AD BDR Aix, 308 E 444, f° 515 v° - 517 r°

<sup>6228</sup> AD BDR Aix, 308 E 441, f° 317 v° - 318 v°.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

qui a fonctionné du début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à probablement 1406<sup>6229</sup>. Tout aussi intéressant est un atelier parisien actif dans le deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Les alliages cuivreux y étaient élaborés et les tôles de métal martelées jusqu'à la bonne épaisseur. De même, il y était pratiqué la petite et la moyenne fonderie ainsi que la production d'objets en tôle. L'évaluation de la productivité de l'atelier – par exemple, 15 000 à 30 000 boucles obtenues pour une journée de coulée –, la nature et la diversité des produits, les relations avec le marché, conduisent N. Thomas à proposer une division du travail au sein de la structure en une série d'étapes ne nécessitant pas de hautes compétences, et donc l'emploi d'une main d'œuvre peu qualifiée, pour réduire les coûts et permettre une production de masse, sous l'autorité d'un « chef d'industrie »<sup>6230</sup>. Avec une production d'une telle importance – elle reste tout de même à prouver – et même si les boucles ne sont pas les seuls objets fabriqués dans cet atelier, il suffirait de peu de centres de production pour fournir l'ensemble de l'Europe de l'Ouest.

##### 4.1.1.4. L'artisanat des matériaux blancs

Le plomb est un matériau peu coûteux et très courant qu'il est aisé de se procurer. Une partie conséquente de la matière première devait provenir du recyclage, une autre partie de l'extraction proche de minerais de plomb dans le cadre de l'exploitation de minerais polymétalliques à teneur en argent en Savoie, dans le Dauphiné, de temps à autre dans le Var, mais aussi dans le Roussillon<sup>6231</sup>. L'étain provient essentiellement d'Angleterre et parvient en Provence par voie terrestre ou maritime. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'étain en provenance des gisements de Bohême et de Saxe commence à être documenté dans les archives notariales provençales<sup>6232</sup>. Le recyclage, comme pour les autres métaux, a certainement eu un rôle important même si les sources écrites ne le laissent pas percevoir.

Parmi les cent-quarante-quatre objets en matériau blanc du corpus, quatre-vingt-quatre sont des enseignes religieuses ou civiles, quinze des ampoules de pèlerinage, vingt-sept des anneaux et boucles, dix des appliques. Il est également enregistré trois boutons, trois mordants, une clochette et un sifflet. Rappelons qu'une partie des enseignes inventoriées a été

---

<sup>6229</sup> Ducci *et al.* 2010.

<sup>6230</sup> Thomas 2009, p. 931-949.

<sup>6231</sup> Se reporter au chapitre 2.2.3.

<sup>6232</sup> Se reporter au chapitre 2.2.4.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

trouvée hors de Provence mais que ces objets proviennent de sanctuaires provençaux à proximité desquels ils ont été fabriqués.

La production d'enseignes de pèlerinage est renseignée par plusieurs documents que nous avons déjà traités en détail dans le **chapitre 3.4.9.3**. Elle est déléguée à des commerçants qui agissent en tant que capitalistes et non pas directement aux artisans du métal. Il n'est pas certain que cette production ait été ensuite confiée à ces artisans. La fonte des matériaux blancs ne demande pas des connaissances techniques très pointues. Des ouvriers non qualifiés ont pu être employés. La gravure et la fabrication du moule nécessitent par contre un savoir-faire spécifique. Cette étape n'est pas renseignée dans la documentation provençale. Peu après la peste de 1348, à Saint-Maximin, de nouveaux arrivants font graver des moules pour leur propre compte, à l'encontre de la coutume, alléguée depuis au moins 1311, qui veut que ce soit le prieur du couvent de Saint-Maximin qui remette les moules aux personnes qu'il choisit<sup>6233</sup>. Ces moules étaient sans doute fabriqués localement. En 1359, les religieux de l'abbaye de Montmajour fournissent à maître Jean de Squire de Tournai, plâtrier d'Arles, les moules nécessaires à la fabrication des « images de saint Pierre », vraisemblablement des statuettes en plâtre<sup>6234</sup>. Dans ces deux cas, les bénéfices sont partagés à égalité entre les parties. En 1424, un mercier et un boulanger arlésiens reçoivent le monopole de la confection des images de saint Pierre et des clefs de plomb et d'étain<sup>6235</sup>. Une forte concentration d'enseignes de la Sainte-Croix et d'enseignes de Saint-Antoine abbé a été trouvée sur le site du Castelet à Fontvieille, non loin de l'abbaye de Montmajour où s'effectuaient les pèlerinages relatifs à ces enseignes. Elle indique probablement l'emplacement d'un atelier de fabrication. Nous avons signalé à plusieurs reprises la diversité des enseignes pour un même sanctuaire. Cette variété peut indiquer soit que les moules s'usaient vite en raison d'une production importante, soit que plusieurs moules ou plusieurs empreintes fonctionnaient simultanément. La fabrication d'enseignes s'accompagnait peut-être de la production d'autres objets relatifs au pèlerinage comme des clochettes et des sifflets, ou d'emploi profane comme

---

<sup>6233</sup> Faillon 1865, t. 1, p. 971, t. 2, p. 963-968 ; Carru et Gagnière 1992, p. 57.

<sup>6234</sup> Benoit 1927, p. 112-113. Baudat 1999, p. 18-19 ; Baudat 2001, p. 43. P. Benoit, qui ne donne aucune origine à cette information, spécifie que les religieux doivent également livrer le plomb, mais. M. Baudat ne mentionne pas le plomb lorsqu'il fournit le renseignement et renvoie à un manuscrit du chanoine L. Bonnemant à la Bibliothèque municipale d'Arles qu'il ne nous a pas été possible de consulter.

<sup>6235</sup> Stouff 1999, p. 29.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

des enseignes civiles, des anneaux, des boucles, des mordants et des boutons. Les comptes du roi René rapportent l'achat de *grans patenostres d'estain* du prix de 3 gros en 1476<sup>6236</sup>.

En dehors des enseignes de pèlerinage, aucun renseignement n'a pu être trouvé dans les archives concernant les productions d'accessoires du costume en matériau blanc et les personnes qui les fabriquent. Les seuls artisans travaillant spécifiquement l'étain, le plomb et leurs alliages et signalés dans la documentation consultée sont les potiers d'étain. Leur activité est peu ou pas réglementée : une criée de la cour temporelle d'Avignon édictée vers 1458 interdit de produire ou de faire produire de la vaisselle qui n'est pas d'étain pur ou dont la proportion de plomb dépasse douze livres et demi par quintal sous peine d'une amende de cent livres. L'ajout de plomb fait baisser les coûts mais diminue la qualité du produit en le rendant moins solide. La toxicité du plomb n'est pas ici en cause car dans ce cas il eut suffi d'interdire l'emploi du plomb pour la vaisselle et il n'eut pas été fait par exemple un si grand usage de la tuyauterie de plomb au bas Moyen Âge<sup>6237</sup>. Le reste de la production n'est pas soumis aux mêmes impératifs et les règlements communaux n'ont pas de raison particulière de le mentionner. Il est possible que quelques-uns des nombreux potiers d'étain connus en Provence aient pu compléter leur activité en produisant de menus accessoires du costume. Les ventes ou locations d'outils de potier d'étain et les inventaires après-décès ne fournissent pas d'indices dans ce sens puisqu'ils ne mentionnent que des formes (*molles, formas sive autisses*) en métal ou en pierre pour faire de la vaisselle<sup>6238</sup>, objets dont la fabrication était l'activité principale de ces artisans.

Des appliques en matériau blanc ont pu être produites en Provence s'il s'avère que la valve de moule en calcaire microlithique découverte sur le site de la Rue Banasterie à Avignon (**fig. 332**), dont la datation du contexte n'est pas actuellement connue, a bien été utilisée pour la fonte de l'étain, du plomb ou des alliages d'étain et de plomb et non pas du cuivre et de ses alliages.

---

<sup>6236</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2577.

<sup>6237</sup> Benoît 2007.

<sup>6238</sup> Quelques exemples pour Aix-en-Provence, Location : AD BDR Aix, 308 E 363, f° 46 r° - 46 v° (19 février 1444) ; 308 E 977, f° 378 v° - 381 v° (6 novembre 1526). Vente : AD BDR Aix, 303 E 111, f° 19 v° - 20 v°, f° 145 v° - 146 v° (29 mars 1594). Inventaire : AD BDR Aix, 308 E 1122, 12 avril 1544.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

##### 4.1.1.5. La mise en place des objets métalliques sur les accessoires et pièces vestimentaires

À l'exception des bijoux, des objets de dévotion et des épingles, les éléments métalliques du costume sont généralement disposés sur les accessoires et pièces de vêtement avant que ces derniers soient vendus ou fournis au client. Ce sont les anneaux, boucles, chapes, mordants et terminaisons de courroie, les appliques, les ferrets de lacet, les boutons, les œilletons et les attaches. Il était cependant possible de s'en procurer la plupart à la pièce auprès des orfèvres, des merciers et des marchands comme l'indique la documentation écrite étudiée tout au long du **chapitre 3**.

Les tailleurs fournissent les vêtements avec leurs éléments de fixation. Leur mise en place est incluse dans le coût de la main d'œuvre ainsi qu'il est mentionné pour les boutons dans un règlement marseillais établi entre 1294 et 1297 concernant le coût du travail des tailleurs<sup>6239</sup> et dans une ordonnance de 1348 du sénéchal Raimond d'Agout qui ne paraît pas avoir reçu de commencement d'application<sup>6240</sup>. Ce texte avait pour objectif de limiter la hausse des prix consécutive à l'épidémie de peste en fixant un prix plafond pour un certain nombre de produits manufacturés ou non et de services. Les autorités locales avaient le pouvoir de l'adapter. Le matériau des boutons n'est pas explicité dans les deux documents<sup>6241</sup>. L'ordonnance du sénéchal précise également le prix maximal que peut exiger le cordonnier pour la fabrication de différents types de semelles et de chaussures et la rémunération que peuvent exiger ses employés. Le prix indiqué est celui de la chaussure avec son ou ses éléments de fermeture. Les chaussures d'homme comportent le plus souvent une ou deux boucles<sup>6242</sup>.

L'élevage ovin en Provence et notamment dans la plaine de la Crau assurait aux artisans du cuir une abondante matière première. La documentation, outre les cordonniers, est riche de leur mention : boursier, aiguilletier, gainier, gantier, etc. Chacun d'eux était susceptible d'intégrer à sa production les éléments métalliques nécessaires à sa fermeture – anneau, boucle, bouton, agrafe –, à sa décoration – appliques et branlants –, à son attache éventuelle à la ceinture – chaînette et crochet de suspension – et acquis auprès des artisans du cuivre et de ses alliages ou auprès de merciers et de marchands. L'activité de fabrication des

---

<sup>6239</sup> Pernoud 1949, livre VI, n° 43.

<sup>6240</sup> AC Brignoles, AA 504 ou DR 14 (nouvelle cote). Voir également Braid 2008, p. 373.

<sup>6241</sup> Pour plus de précisions sur ces documents, se reporter au chapitre 3.3.4.1.

<sup>6242</sup> Se reporter au chapitre 3.1.1.6 pour des renseignements supplémentaires.



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

lacets fut particulièrement florissante en Provence<sup>6243</sup>. Le commerce des feuilles métalliques utilisées pour en ferrer l'extrémité est illustré par plusieurs documents : la commande en 1369 d'une balle de feuilles de fer étamé par la succursale avignonnaise de la compagnie Datini auprès de la filiale de Milan<sup>6244</sup>, un inventaire établi en 1575 mentionnant un total de 42 livres de laiton à cet usage dans la boutique d'un marchand marseillais<sup>6245</sup>, un règlement rédigé en 1593 par les États du Comtat Venaissin fixant le prix maximal du laiton pour aiguillette<sup>6246</sup>. La mise en place des ferrets pouvait aussi être réalisée par des marchands tels ceux de la compagnie Datini, des merciers comme Jean de Vitry, d'Aix-en-Provence, qui conserve dans sa boutique une pièce de plomb servant de support pour la ferrure des lacets<sup>6247</sup>. En 1418, l'inventaire après-décès de l'argentier aixois Jean de Piémont enregistre un outil utilisé pour ferrer les aiguillettes (**fig. 611**). D'après les comptes du roi René, la ferrure des lacets avec des feuilles d'or est confiée à des orfèvres<sup>6248</sup>.

La mise en place de l'anneau ou de la boucle et des éventuels autres éléments métalliques – chape, mordant ou terminaison de courroie, appliques – sur la ceinture est ordinairement réalisée pour les pièces en matériaux précieux par les orfèvres et argentiers. Hormis quelques achats de garnitures de ceinture, la clientèle se procure l'objet fini auprès de l'artisan du métal. Les actes de vente enregistrés par les notaires, les comptes du roi René, le prix-fait pour la fabrication de ceintures à pièces d'argent précédemment signalé dans le **chapitre 4.1.1.1**, mais aussi les inventaires après-décès d'artisans le démontrent. L'inventaire des biens de l'argentier draguignonais Elzéar de Gleize enregistre ainsi deux lanières de tissu longues d'une demi-canne et larges de un ou deux doigts, ainsi que plusieurs autres de couleurs variées, dans huit cas décorées de figures, pour une valeur totale de 36 florins. Aucune d'entre elles n'a encore reçue de pièces en métal<sup>6249</sup>.

Concernant les courroies à pièces métalliques en alliage cuivreux, en fer ou en matériau blanc, les sources d'archives provençales laissent apparaître à plusieurs reprises la mention de ceinturiers. Dans un contrat d'apprentissage daté du 25 juillet 1433, Hosbalde Corno, *senturerius* habitant Aix, s'engage à former Elzéar de Vitry, fils de Joseph, marchand

---

<sup>6243</sup> Se reporter au chapitre 3.3.2.1.

<sup>6244</sup> *I balla di foglia di ferro istagniato sottile per fare aghuugliette ed altre chose ma vuole essere buona e be salda e bene istagnata che qua vale il chintale f. 14 di gralio e 'ntendesi 120 libre il chintale, avisati chostì* (Frangioni 2002, p. 136).

<sup>6245</sup> Annexe 8, doc. 26.

<sup>6246</sup> AD Vaucluse, B 1516, f° 132 r° - 149 v° et plus particulièrement f° 136 v° pour la mention.

<sup>6247</sup> Annexe 8, doc. 20.

<sup>6248</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 558, 882, 1101.

<sup>6249</sup> Annexe 8, doc. 12.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

d'Aix, *in arte centurerie* durant trois ans et à le nourrir durant cette période. En contrepartie, le père donnera dix florins au maître artisan à la fin de la seconde année. Joseph est tenu de vêtir et chausser son fils<sup>6250</sup>. Un peu plus tard, le 22 octobre 1461, c'est un contrat d'apprentissage un peu particulier qui est signé entre Jacob Bonfils, ceinturier (*senturerius*) d'Aix, et Bartholomé Rebuffel, fils de la veuve Marguerite. L'artisan s'engage à instruire Bartholomé *in arte senturerie et messarie*, l'apprenti devant pourvoir à sa nourriture et à sa vêtue les deux premières années, le maître lui fournissant la nourriture, des souliers et une paire de chausses la dernière année. En contrepartie, l'artisan, sans doute dans le besoin, s'engage à vivre chez Marguerite et Bartholomé Rebuffel<sup>6251</sup>, à louer – à un tarif avantageux – une maison pour 5 florins par an qu'il doit entretenir et il est mis à sa disposition une boutique<sup>6252</sup>. Ce même Jacob Bonfils eut au moins deux apprentis en même temps puisque Stéphane Pinholi, de *Villa Daurati*, habitant d'Aix, lui donne quittance de son apprentissage le 13 août 1464 et reconnaît avoir été vêtu et chaussé convenablement<sup>6253</sup>. D'après les relevés de L.-H. Labande, les ceinturiers sont relativement nombreux à Avignon dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>6254</sup>. Entre 1464 et 1495, dix-sept actes impliquant dix ceinturiers (*cingturerius*, *senturerius*, *singturerius*, *factor zonarum*) ont pu être répertoriés : Robin Bordon entre 1464 et 1473<sup>6255</sup>, Monnet Sauteri en 1465<sup>6256</sup>, Pierre Lambergue, ceinturier et marchand entre 1465 et 1484<sup>6257</sup>, Jean Saludant (ou de Salidan), originaire du diocèse du Puy, entre 1465 et 1486<sup>6258</sup>, Guillaume Guignonier en 1468<sup>6259</sup>, Jean Trolhet en 1470<sup>6260</sup>, Pierre

---

<sup>6250</sup> AD BDR Aix, 306 E 96, f° 108 v°, 25 juillet 1433.

<sup>6251</sup> Le même Bertrand Rebuffel apparaît avec sa mère dans des quittances datées du 15 octobre 1462 (307 E 169, feuille volante) et du 4 août 1463 (307 E 169, n.f.). Le fils est qualifié de ceinturier dans le premier acte mais aucun nom de métier ne lui est attribué dans le deuxième.

<sup>6252</sup> AD BDR Aix, 307 E 169, 22 octobre 1461.

<sup>6253</sup> AD BDR Aix, 307 E 170, f° 3 r° - 3 v°.

<sup>6254</sup> Bibl. Ceccano, ms 5787, fiches 1024 à 1027.

<sup>6255</sup> Prête 50 fl. (AD Vaucluse, 3 E 5 752, f° 453 r° - 453 v°, 18 août 1464) Témoin (3 E 5 753, f° 69 r° - 70 r°, 12 février 1465) ; Quittance pour cause de testament pour maître Robin (3 E 9 (1) 61, f° 111 v° - 112 r°, 7 août 1473).

<sup>6256</sup> Reconnaît une dette (AD Vaucluse, 3 E 5 753, f° 179 r° - 179 v°, 13 avril 1465).

<sup>6257</sup> Achat d'une vigne par Pierre Lambergue, *senturerio et mercatore* (AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 46, f° 14 r° - 15 r°, 30 janvier 1465) ; Témoin (3 E 9 (1) 74, f° 87 r° - 89 r°, 1<sup>er</sup> février 1484).

<sup>6258</sup> Témoin (AD Vaucluse, 3 E 5 753, f° 69 r° - 70 r°, 12 février 1465) ; Achat d'une vigne au ceinturier Jean Trolhet, suit la reconnaissance (1 G 728, f° 16 r° - 17 v° et f° 26 r° - 27 r°, 10 mars 1470 et 13 avril) ; Témoin (3 E 9 (1) 67, f° 38 r° - 38 v°, 22 février 1476) ; Loue une maison (3 E 9 (1) 69, f° 116 r° - 117 r°, 15 septembre 1478) ; Témoin (3 E 5 1017, f° 180 r° - 180 v°, 19 août 1486).

<sup>6259</sup> Témoin (AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 52, f° 44 r° - 44 v°, 29 juin 1468).

<sup>6260</sup> Vente d'une vigne au ceinturier Jean Saludant ; suit la reconnaissance (AD Vaucluse, 1 G 728, f° 16 r° - 17 v° et f° 26 r° - 27 r°, 10 mars 1470 et 13 avril).

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

Embert en 1471<sup>6261</sup>, Guillaume de Hollande en 1473<sup>6262</sup>, Claude la Croix en 1478<sup>6263</sup>, Jacques Chapuis en 1495<sup>6264</sup>.

Aucun des nombreux artisans du cuir mis en évidence par les dépouillements de N. Coulet dans les registres aixois n'est également qualifié de ceinturier. Ils exercent pourtant souvent plusieurs métiers tel Jean Coraios, originaire de Genève qui, au milieu des années 1440, est dit boursier, aiguilletier, blanquier et mercier, ou bien encore Jean de Vitry, natif de Mâcon, qualifié de mercier ou de marchand qui, en 1437, promet d'enseigner à son apprenti l'art de la mégisserie, de la ganterie, de la teinture des cuirs, de la fabrication des parchemins, des bourses et des aiguillettes<sup>6265</sup>. Si l'on s'en tient aux sources notariales – rappelons qu'elles ne donnent qu'une vision parcellaire de la réalité – les ceinturiers ne paraissent pas travailler le cuir mais seulement assembler les différents éléments constitutifs de la ceinture. Toutefois, certains d'entre eux ont pu en organiser la production soit par le moyen de contrats d'associations, soit en employant directement les ouvriers compétents. Parmi les ceinturiers aixois et avignonnais, quelques-uns sont aussi décrits comme merciers ou marchands. Outre l'assemblage des demi-produits, ils écoulent donc leur production avec d'autres biens. L'activité des ceinturiers provençaux est similaire à celle des « corroyers » parisiens telle qu'elle est décrite dans le livre des métiers d'Étienne Boileau<sup>6266</sup>. Une partie des ceintures confectionnées approvisionne également la balle des colporteurs et les étals des merciers et marchands.

Les ceinturiers n'étaient sans doute pas les seuls à produire des ceintures. Des ateliers métallurgiques du cuivre et de ses alliages, des artisans du cuir ou des tissus ont pu se procurer les éléments étrangers à leur production. Les bourreliers par exemple achètent les pièces métalliques qui leur sont nécessaires : l'inventaire en 1521 d'un atelier d'Avignon mentionne des *bloquae* de peu de valeur, peut-être pour la fixation des pièces de harnachement, estimées 10 gros, ainsi que vingt-sept *bloqueres* (sic) *de forrecaus*, c'est-à-dire

---

<sup>6261</sup> Témoin (AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 58, f° 61 r°, 19 mai 1471).

<sup>6262</sup> Témoin (AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 61, f° 34 v° - 35 r°, 25 février 1473) ; Reçoit quittance d'une dette qu'il a contracté (3 E 9 (1) 61, f° 35 r° - 35 v°, 23 février 1473. Le notaire a fait une erreur de date puisque cet acte est rédigé après un document daté du 25 février 1473. Il n'y a pas d'inversion possible de feuillets.

<sup>6263</sup> Constitué procureur par son père, tailleur de pierre (AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 69, f° 84 r° - 84 v°, 1<sup>er</sup> octobre 1478).

<sup>6264</sup> Témoin (AD Vaucluse, 3 E 9 (1) 84, 7 septembre 1495).

<sup>6265</sup> Coulet 1988, p. 479-480.

<sup>6266</sup> Lespinasse et Bonnardot (Édit.) 1879, p. 188-193.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

des boucles ou attaches de fourreau évaluées à 9 gros<sup>6267</sup>. Les comptes du roi René mentionnent l'existence en 1476 d'un *faiseur de saintz de Catheloingne*<sup>6268</sup>, et en 1478, d'un *petit ytalien, qui fait les ceincts brodez d'or, et les ceinctures*<sup>6269</sup>. La localisation de ces artisans, qui habitent en Provence, n'est pas renseignée. Les ceintures à la mode catalane semblent correspondre aux *touailloles* et ceintures mauresques que se procure le roi René. Elles sont le plus souvent apportées par des navires italiens. Rien ne prouve que ces accessoires aient été conçus au Maghreb, en Espagne musulmane ou en Méditerranée orientale. La production peut être italienne et, comme le prouve la mention des artisans, elle est parfois provençale. Les renseignements disponibles font penser que ces ceintures catalanes sont des ceintures sans éléments métalliques. Les fabricants de lanière textiles sont donc aussi susceptibles d'être vendeurs. Il en est probablement de même pour l'*ytalien*. En effet, celui-ci fait les *ceincts brodez d'or* mais aussi les *ceinctures*. Celles-ci se différencient donc des *ceincts* que l'artisan brode de fil d'or et qui, peut-être, ne comportent pas d'éléments métalliques contrairement aux *ceinctures*. Cette personne confectionnerait donc les lanières et y fixerait éventuellement les éléments métalliques qu'il se procure par ailleurs.

Des merciers et des marchands, sans être qualifiés de ceinturiers, ont pu avoir la même activité que ceux-ci. L'exemple fourni par la boutique d'Avignon de la compagnie Datini, dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, est intéressant<sup>6270</sup>. Outre des ceintures toutes faites, les marchands font venir des annelets et du fil de fer pour confectionner des bouclettes de chaussure, mais aussi des boucles de diverses sortes pour ceinture, pour des pièces d'armure, pour des éperons, pour du harnachement d'équidé. Ils en font faire le montage sur des courroies de cuir et s'approvisionnent dans ce but en outils spécifiques : des tranchets (*choltelle da tagliare choregie*) pour découper des lanières de cuir (**fig. 612**), des ciseaux (*iscarpelli*) à cuir, d'autres outils coupants (*lengnii*) pour tailler, une planche de bois (*ase di fusta da tagliare coame*) sur laquelle réaliser ces opérations, des étampes (*istanpe, pionbo per istanpare*) pour imprimer le cuir appliquées avec de petits marteaux ou maillets (*mazuoli*), des compas (*seste*) en fer, des alènes (*lesine*) pour les coutures<sup>6271</sup>.

Quelques peintures allemandes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles issues des registres de la Stadtbibliothek de Nuremberg et ayant appartenu à des maisons abritant des artisans

---

<sup>6267</sup> AD Vaucluse, 3 E 8 417, n. f.

<sup>6268</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 2519.

<sup>6269</sup> *Ibid.*, n° 826.

<sup>6270</sup> Frangioni 2002.

<sup>6271</sup> Frangioni 2002, p. 85, 147.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

nécessiteux, les établissements Mendel et Landauer, illustrent des étapes de la fabrication des ceintures de cuir. La première image montre un artisan frappant au moyen d'un marteau un poinçon appliqué sur une boucle de type O disposée sur un tas en pierre ou en métal (**fig. 613**) : s'agit-il de la mise en place de l'ardillon que comportent déjà les exemplaires visibles sur la table ? Une seconde peinture illustre un atelier comprenant un foyer métallurgique construit en maçonnerie et son soufflet, différents outils pour la forge – enclume, marteau, pinces – et l'artisan assis sur un banc devant son établi avec une enclumette, un marteau, une lime et différentes boucles. Le bouclier est en train de limer le cadre d'une boucle ayant déjà son ardillon (**fig. 614**). Il est douteux que l'illustration soit réaliste sur ce point. Cette opération destinée à faire disparaître les dernières imperfections du travail de forge ou de la fonte devrait être réalisée avant le positionnement de l'ardillon. Les boucles visibles sont des types C1, C8 et J8 et leurs chapes sont de type A2. Une peinture datée de 1586 (**fig. 615**) figure un artisan en train de fixer la chape d'une boucle de type P sur une courroie en martelant les têtes des rivets. Un tranchet pour le cuir, une lime et des pinces sont posés sur la table de travail. Deux peintures du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 617 et 618**) représentent le perçage des courroies de cuir pour la fixation d'appliques à œillet de type B avant ou après la mise en place de la boucle. Le poinçon et l'ouverture centrale de l'applique sont disposés au-dessus d'un œil de l'enclume puis l'outil est frappé d'un coup de marteau (**fig. 618**). Dans certaines images, l'artisan frappe le poinçon avec un couteau à dents (**fig. 617**)<sup>6272</sup>, ce qui est totalement irréaliste. Une erreur a pu être commise par un premier peintre puis recopiée ultérieurement par d'autres artistes qui, sans doute, n'ont jamais observé les artisans au travail. La copie des peintures antérieures par des peintres plus récents est évidente dans de nombreux cas. Les images nurembergeoises dans leur ensemble doivent être étudiées avec prudence. Une autre peinture datée vers 1425 et non figurée montre un bouclier frappant les rivets d'une applique avec son marteau pour la riveter<sup>6273</sup>. Sur quelques images, le ceinturier fabrique aussi des bâts et des courroies de harnachement (**fig. 618**)<sup>6274</sup> ou met en place les courroies de fixation des éperons (**fig. 619**). Le travail effectué dépasse le cadre strict de ce que pourrait laisser penser la dénomination du métier.

---

<sup>6272</sup> Voir également Amb 317.2, f<sup>o</sup> 63 v<sup>o</sup> (1441) et Amb 317.2, f<sup>o</sup> 160 v<sup>o</sup> (1539).

<sup>6273</sup> Amb 317.2, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup> (vers 1425).

<sup>6274</sup> *Ibid.*

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

##### 4.1.2. La vente et le coût des accessoires du costume métalliques ou comportant des pièces métalliques

Le prix de vente d'un accessoire du costume est soumis à de multiples variables depuis l'approvisionnement de la matière première par le ou les ateliers jusqu'à son achat par un client. Certaines variables sont strictement liées à des considérations économiques comme la masse et le prix unitaire des matières premières, la technicité du travail et donc le coût de la main d'œuvre, l'amortissement des outils, installations et bâtiments, la marge des éventuels intermédiaires, le transport – péage, entretien et paiement du personnel, animaux de bât, etc. –, la marge du vendeur final, le coût éventuel de la leyde, etc. Des facteurs sociétaux tels que le statut de l'objet, sa rareté, sa symbolique peuvent aussi avoir une importance. Les prix rencontrés dans les archives ne sont pas toujours aisément comparables. Outre le facteur temps et dans une moindre mesure à l'échelle de la Provence, le facteur géographique, les dénominations et les éventuelles descriptions sont généralement trop peu précises. Il faut également distinguer la valeur des marchandises lorsqu'elles sont évaluées dans les inventaires de marchands du prix pratiqué lors de la vente. La différence constitue le bénéfice du commerçant.

La vente des accessoires métalliques du costume en or, en argent ou en argent doré est le plus souvent faite par les orfèvres et argentiers eux-mêmes, nous l'avons signalé à plusieurs reprises. L'iconographie l'illustre également, par exemple avec cette peinture de Petrus Christus datée vers 1449 représentant saint Éloi, saint patron des orfèvres, dans sa boutique avec deux clients (**fig. 622**). Le présentoir est garni de plusieurs accessoires du costume : un chapelet à perles de corail et de cristal de roche, trois fermaux, deux pendentifs, des bagues avec ou sans chatons à un ou deux sertis à pierre rouge ou bleue, une boucle de ceinture de type H avec chape disposée sur un morceau de tissu rouge garni de trois appliques de type O et terminé par un mordant. L'objet est trop court pour être fonctionnel en l'état mais il se pourrait que l'extrémité libre du mordant puisse recevoir le bout d'une courroie de tissu de plus grande longueur, offrant au client la possibilité d'apporter une touche personnelle au sujet de la couleur, du matériau, d'une décoration brodée ou brochée. L'inventaire après-décès des biens de l'argentier de Draguignan Elzéar de Gleize (**fig. 611**) mentionne une *monstre de boutique de boys de noyer avec son verre rompu fermant à clef et serure* – une sorte de meuble à vitrine – et *ung treillis de noyer garny de fer pour mettre au-devant la boutique, rompu* sur lequel était peut-être disposé un drap et épinglé des bijoux comme il apparaît sur le

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

tableau de Petrus Christus (**fig. 622**) et sur une image peinte en marge d'un Livre d'Heures produit dans les Flandres vers 1490 (**fig. 623**). Le vendeur et l'une des clientes sont munis d'une baguette avec laquelle ils pointent différents bijoux au cours de leur discussion. Outre, la présentation de produits destinés à la vente, les meubles d'exposition d'Elzéar de Gleize lui permettent de montrer l'étendue de son savoir-faire.

Les merciers et marchands pouvaient s'approvisionner auprès des artisans des métaux précieux et en revendre la production. Les comptes d'une mercerie de Carpentras enregistrent en 1397 l'échec de la vente de deux ceintures à pièces en argent<sup>6275</sup> et d'une ceinture à pièces de vermeil<sup>6276</sup>. Elles sont retournées par la clientèle. Des ceintures à pièces en or ou en argent sont mentionnées dans l'inventaire des marchandises d'Adrien Moret en 1575<sup>6277</sup>. Les marchands qui approvisionnent les papes d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle leur fournissent très régulièrement de l'orfèvrerie et parmi elle des accessoires du costume<sup>6278</sup>. Ils servent également d'intermédiaires entre la papauté et les artisans : la fabrication ou la réparation des bijoux leur est confiée.

Les colporteurs qui chargent leur marchandise dans des brouettes ou à dos d'homme et surtout les merciers itinérants, qui la disposent sur des animaux de bât, pouvaient voyager sur de longues distances. Nous avons vus dans le **chapitre 3.1.1.2** l'exemple du mercier d'Aix Pierre Cambafort et d'un employé de mercier d'Aix Pierre Gilles dont les marchandises sont transportées à dos de cheval. En 1343, Pierre Cambafort part d'Aix-en-Provence, arrive à Paris le 20 février, est revenu à Aix après un voyage aller-retour d'environ trente-trois jours. Il y écoule une partie de son stock, repart pour Montpellier au début du mois d'avril où il effectue de nouveaux achats, quitte la ville le 16 avril en compagnie de Pierre Gilles avec qui il voyage de concert pour le retour et revient en passant par Arles où il vend un peu de mercerie, par Salon où il ne vend rien, arrive à Aix le 19 avril après trois semaines d'absence et trois jours de route. Il écoule aussitôt une partie de sa marchandise à Aix et le stock restant est envoyé à Saint-Maximin<sup>6279</sup>. Le 14 novembre de la même année, lors d'un deuxième passage par Aix-en-Provence, les articles de sa balle ont été achetés à Avignon et à Beaucaire<sup>6280</sup>. Les merciers sédentaires se distinguent difficilement des marchands. Ils sont d'ailleurs parfois désignés sous l'un ou l'autre nom au bas Moyen Âge et au début de

---

<sup>6275</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882, f° 224 r°.

<sup>6276</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882, f° 145 r°.

<sup>6277</sup> Annexe 8, doc. 24.

<sup>6278</sup> Schäfer 1911, Schäfer 1914, Schäfer 1937.

<sup>6279</sup> Billioud 1929, p. 52 ; Annexe 8, doc. 18.

<sup>6280</sup> Billioud 1929, p. 52 ; Annexe 8, doc. 19.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

l'Époque moderne. La dénomination de mercier tient autant à la nature des marchandises vendues, c'est-à-dire de la mercerie proprement dite mais aussi des vêtements et du drap, qu'à leur appartenance éventuelle à la confraternité des merciers, organisation régie par un roi des merciers assisté de lieutenants, comme par exemple Pierre Torcati nommé en 1495<sup>6281</sup>, et qui est chargée de défendre les intérêts de ses membres et d'assurer une certaine solidarité tout au moins à partir du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6282</sup>. Les inventaires de colporteurs, de merciers et de marchands consultés livrent des marchandises des plus variées où les accessoires du costume et les vêtements ont la plus grande place<sup>6283</sup>. Un décalage s'observe avec l'iconographie qui ne montre que la vente d'accessoires du costume, généralement des bourses et/ou des ceintures (**fig. 620, 621 et 625**). La figuration de quelques marchandises emblématiques suffit à la bonne compréhension de la représentation. La mention de l'origine des marchandises dans les sources écrites – à ne pas confondre avec la façon : à la manière d'Avignon par exemple – est rarement renseignée.

Il est difficile d'établir une hiérarchie dans la valeur des types d'accessoires du costume orfèvrés car leur prix est très variable à l'intérieur même d'une catégorie. La nature et la quantité de métal précieux, la nature et le nombre de pierres ou de perles mises en œuvre, plus que le coût de la main d'œuvre, ont une forte influence sur la valeur des pièces. La mise en gage en 1474 de la bague *la sarazine* du roi René permet de débloquent 1000 florins<sup>6284</sup>, or la ceinture en or ou à pièces d'or fabriquée par l'orfèvre Jacques Scalle en 1479 pour le souverain n'atteint qu'un prix de 800 florins. Pourtant, les bagues orfèvrées sont, parmi les accessoires du costume, ceux dont le prix peut être le plus bas : en 1396-1397, dans une mercerie de Carpentras<sup>6285</sup>, la bague en argent est vendue entre 4 et 10 sous, celle en or, entre 30 et 48 sous. Seuls des ferrets de lacet en or à 3,5 sous la pièce<sup>6286</sup> et des enseignes de pèlerinage achetées par le roi René sont d'un prix inférieur : 3 sous l'enseigne de saint Pierre de Luxembourg en 1447<sup>6287</sup>. Le prix s'élève à 27 sous pour des enseignes en or à la figuration non renseignée<sup>6288</sup>. La finesse de la tôle de métal constituant ces objets n'est pas étrangère à ce faible coût. Le trop faible nombre de données disponibles ne permet pas de comparer

---

<sup>6281</sup> Annexe 8, doc. 17.

<sup>6282</sup> Bourilly 1923 et 1929.

<sup>6283</sup> Annexe 8, doc. 18 à 27.

<sup>6284</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 894.

<sup>6285</sup> Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms. 882.

<sup>6286</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 558.

<sup>6287</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 537.

<sup>6288</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 546.



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

précisément les boutons, les agrafes hors fermaux et les boucles d'oreille avec les bagues et les enseignes mais nous supposons que la valeur des deux premiers est en général comprise entre celle des enseignes et celle des bagues. Pour les autres accessoires du costume, pour les raisons déjà évoquées, nous n'avons pas pu mettre en évidence de différence de valeur significative entre les ceintures, les bijoux de coiffure, les bracelets et les chapelets. Les colliers, par contre, entièrement métalliques, sont en moyenne d'un coût plus élevé. Il en était sans doute de même des fermaux dont nous avons pu voir qu'ils étaient souvent le support d'une ornementation orfèvrée.

De nombreux accessoires orfèvrés ne sont pas rencontrés dans les sources écrites dans les matériaux plus communs que sont le cuivre et ses alliages, le fer et les matériaux blancs. Ces objets sont la plupart des bijoux, c'est-à-dire les ornements de coiffure, les bijoux de cou, les boucles d'oreilles, les bracelets et les bagues ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils ne pouvaient pas exister dans ces matières. Cependant, à l'exception des bagues en alliage cuivreux, très courantes, l'absence ou la rareté de ces bijoux dans le corpus mobilier et plus largement dans la bibliographie rassemblée pour l'Europe de l'Ouest pour la période d'étude est particulièrement révélatrice. Les œillets métalliques sont les accessoires en matériau « commun » les moins coûteux. Ils sont vendus à quelques sous le millier. Le prix des épingles est à peine plus élevé puisqu'il peut atteindre dans certains cas quelques gros le millier. Les ferrets de lacet étant vendus au poids de métal, et probablement seulement à des artisans et commerçants, il n'est pas possible de les insérer *stricto-sensu* à notre raisonnement mais leur coût devait être négligeable dans le prix final des lacets et aiguillettes. Les aiguillettes sont cédées entre quelques deniers et quelques sous la douzaine, les lacets pour plusieurs sous la douzaine. Alors que les épingles et les annelets ne s'achètent que chez des merciers ou des marchands, les cordons peuvent aussi être acquis auprès d'artisans du cuir. Des rubans de tissu peuvent faire office de cordon. Les boutons métalliques sont vendus de l'ordre de quelques sous la douzaine dans une mercerie de Carpentras en 1396-1397. Les ventes mises en parallèle avec des achats effectués par cette boutique permettent de calculer la marge du commerçant dont le facteur s'établit à 3,7 ou 4<sup>6289</sup>. Les grelots sont vendus à l'unité pour quelques sous par la mercerie de Carpentras. Le décalage constaté avec les autres pièces métalliques du costume signifie peut-être que ces grelots ont eu un usage autre que dans le costume. Quelques sous permettent à un marchand de se procurer une douzaine de boucles d'épée ou de sous-vêtement, mais de nombreux anneaux et boucles devaient être moins

---

<sup>6289</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 236 r°, 275 v°.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

coûteux. En 1397, la mercerie de Carpentras acquiert 2500 boucles de chaussure pour treize sous, soit 6,24 deniers la centaine<sup>6290</sup>. Elles sont revendues à deux sous la centaine, soit une marge de facteur 2,85. Le prix des ceintures est très variable. Les moins chères, en cuir et pour enfant, s'achètent pour quelques deniers, les plus chères, en soie, pour quelques florins. Toute une échelle de valeur transparaît en fonction du matériau – du cuir jusqu'à la soie en passant par la laine et le drap – de sa couleur, de son ornementation, des dimensions de la courroie, du sexe auquel la ceinture est destinée. Dans l'inventaire après-décès des biens du mercier d'Aix Jean de Vitry en 1443, les ceintures de jeunes garçons sont moins coûteuses que celles des adultes, mais celles des jeunes filles sont d'un prix à peu près équivalent à celles des adultes de sexe masculin. Les plus onéreuses sont celles des femmes. Nous reviendrons dans le **chapitre 4.2.2** sur ce que cette constatation révèle sur le rôle social dévolu à la femme. L'influence du coût des éléments métalliques de la ceinture dans le prix total n'est pas une information accessible à partir de la documentation consultée.

La masse des objets est un facteur à prendre en compte dans l'évaluation de leur valeur même si elle n'en est pas le seul et sans doute pas le plus important. Le coût de la fabrication, la marge de l'artisan, le coût du transport et la marge du marchand, qui peut être nous l'avons vu très importante, sont parmi les principaux facteurs. Nous avons procédé à une mesure de la masse de nombreux artefacts du corpus. Beaucoup d'éléments influent sur la valeur obtenue : pour les bagues, par exemple, la largeur, l'épaisseur, le diamètre, l'absence ou la présence d'un chaton avec ou sans serti, la perte ou la conservation de l'élément de serti. D'une manière générale, les éléments les plus notables sont le ou les matériaux, la ou les techniques de fabrication – les pièces en tôle sont en moyenne plus légères que celles issues de la fonte – et les dimensions. Si nous ne prenons en compte que les objets en alliage cuivreux en bon état et complets, sans fragment de tissu ou de cuir conservé, la masse des systèmes d'agrafage en fil varie entre 0,5 et 3,1 grammes, celle des boutons en tôle fluctue généralement entre 0,2 et 1,8 gramme, entre 0,15 et 0,5 gramme pour les ferrets de lacet<sup>6291</sup>, entre 0,05 et 0,3 gramme pour les épingles. Toutefois, les pièces les plus longues peuvent peser jusqu'à 1,36 gramme dans le corpus. Une épingle trouvée sur le site du château d'Apcher en Lozère a un poids de 1,79 gramme (**fig. 425**). Les annelets et œillets fabriqués avec du fil pèsent entre 0,06 et 0,5 gramme, les anneaux et boucles fabriqués par la fonte entre 0,35 et 39,3 grammes, ceux en tôle généralement entre 1,05 et 7,65 grammes mais le poids de

---

<sup>6290</sup> *Ibid.*, f° 280 v°.

<sup>6291</sup> Les pièces conservant des fragments de cuir ou de tissu n'ont pas été prises en compte.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

quelques rares pièces monte jusqu'à 25,3 grammes. La masse des annelets en fer est comprise entre 0,25 et 0,7 gramme, celle des bouclettes entre 0,35 et 0,85 gramme, celles des anneaux et boucles entre 1,6 et 82,8 grammes avec une proportion plus importante entre 5 et 22 grammes. Les anneaux et boucles en matériau blanc pèsent entre 2,15 et 5,3 grammes. Le poids des ardillons en alliage cuivreux varie entre 0,65 et 5,85 grammes et celui des exemplaires en fer entre 3,7 et 18,5 grammes. Les chapes en tôle en alliage cuivreux du corpus ont une masse qui fluctue entre 1,05 et 7,65 grammes. Les mordants et terminaisons en tôle pèsent de 1,1 jusqu'à 17,7 grammes et ceux issus de la fonte de 5,4 jusqu'à 28 grammes. La masse des appliques en tôle en alliage cuivreux varie généralement entre 0,03 et 1 gramme mais de nombreuses pièces ont une masse supérieure, jusqu'à 6 grammes. Les appliques fabriquées par la fonte pèsent entre 0,65 et 7,45 grammes mais pour la plupart entre 1 et 3 grammes. Parmi les bijoux, la plupart des bagues en alliage cuivreux pèsent entre 0,3 et 3 grammes. Les exemplaires en or et en argent ont une masse comprise entre 0,72 et 3,02 gramme. La masse des enseignes et ampoules complètes en matériau blanc varie entre quelques grammes et un peu plus de deux dizaines de grammes.

Nous avons pu relever dans les archives notariales provençales un certain nombre de prix des métaux (**fig. 23**). Pour les décennies 1320-1340, nous obtenons un prix d'environ 65 deniers le gramme d'or, 6,3 deniers le gramme d'argent, 0,042 denier le gramme pour le cuivre et l'étain, de 0,01 denier le gramme pour le fer et le plomb. Une boucle avec chape de type F3b, par exemple, trouvée dans un niveau daté vers 1309/1315 - vers 1345 sur le site du *castrum* Saint-Jean (**fig. 206, n° 10**), du poids de 23,23 grammes ne coûterait que 0,98 deniers en matériau. Même en y ajoutant des appliques et un mordant, l'ensemble resterait très abordable. Cependant, les autres coûts mentionnés précédemment devaient sans nul doute augmenter notablement le prix. Ces autres composantes du prix ne pouvant être évaluées précisément à l'exception de la marge du commerçant qu'il a été possible de calculer dans quelques cas, notre raisonnement ne peut se poursuivre.

## 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

### 4.2. Les accessoires du costume : des objets signifiants

Les accessoires métalliques du costume ne peuvent être réduits à un rôle utilitaire et/ou décoratif, ils participent aussi de faits sociétaux. Ceux-ci sont autant liés à la fonction des accessoires qu'aux symboliques qui leurs sont attachées. Nous avons présenté tout au long de notre recherche des symboliques propres aux différents éléments métalliques du costume. Cependant, ces objets sont également signifiants au-delà de leur prise en compte individuelle. Un groupe d'accessoires peut détenir un sens supplémentaire que les pièces prises individuellement ne possèdent pas. Nous écartons ici les questions complexes liées à l'iconographie et aux sources littéraires dont le traitement nécessite des regards spécialisés, tant pour faire la part de ce qui relève de la construction du discours littéraire ou de l'image que pour mettre en évidence les formules et conventions. Nous nous focalisons sur ce que nous apprennent les archives notariales et livres de comptes. Quatre axes ont retenu notre attention. Le premier est celui des accessoires du costume en tant que moyen de thésaurisation, le second celui du costume de la femme comme image du statut social, le troisième a rapport aux accessoires métalliques du costume comme marqueurs de la hiérarchie et du pouvoir, le dernier concerne le legs de ces objets. D'autres pratiques de dons comme la charité ne peuvent être envisagées avec les données rassemblées. Une peinture d'un manuscrit du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle conservé à la Staatsbibliothek de Berlin (**fig. 625**) figure une femme sortant d'un coffre rempli de ceintures un de ces accessoires pour l'offrir. Le don à portée symbolique d'accessoires du costume est aussi illustré par les sources écrites et l'iconographie (**fig. 626**). Nous en avons fait mention tout au long de notre étude et nous n'y reviendrons pas ici.

#### 4.2.1. Les accessoires du costume : moyen de thésaurisation

Les objets en matériaux précieux sont destinés à être vus, à étaler la richesse et le pouvoir de leur propriétaire. Sans doute prennent-ils encore plus de sens lorsqu'il s'agit d'accessoires du costume car ils concernent l'apparence de leur propriétaire. Leur intégration dans une construction du paraître est encore plus complète. Ces éléments métalliques constituent aussi un moyen de thésaurisation plus utile que l'accumulation de numéraire dans un coffre, capital immobilisé sans emploi. Les pièces désuètes peuvent être refondues pour produire des accessoires au goût du jour. En cas de nécessité, les pièces orfèvrées peuvent être

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

revendues au poids du métal précieux ou en tant qu'accessoires du costume pour dégager des fonds.

En 1358, pour financer la reconquête de la Romagne, Innocent VI se dessaisit d'une partie de son argenterie. Parmi ces objets se trouvent cinq paires et demie de gants avec un émail rapporté, deux couronnes à fleurs de lys en argent doré avec des perles et des pierres d'un poids de métal précieux d'un marc, sept onces et un quart, plusieurs ceintures dont deux exemplaires de soie avec pièces d'argent d'un poids de sept onces et demie<sup>6292</sup>.

Le prêt sur gages est un moyen facile et rapide d'obtenir des liquidités en cas de problèmes financiers ou pour réaliser un investissement. Les accessoires métalliques du costume sont les principaux types de gages proposés aux prêteurs. Ce genre de transaction est utilisé par toutes les classes sociales, pour toutes sortes de raisons et pour une très large échelle de valeurs. Nous en donnons ici quelques exemples. En 1382, le pape Clément VII met en gage de nombreux bijoux sur lesquels 55 citoyens de Marseille avancèrent 25000 florins afin d'armer des galères pour sauver la reine Jeanne emprisonnée à Naples<sup>6293</sup>. Le 26 avril 1396, Jean de Barbentane rachète une bague en or avec un diamant pour 1 florin 6 sous et 8 deniers<sup>6294</sup>. La femme d'un maçon engage une ceinture d'or et d'argent, une ceinture de femme en argent, une bague en or et des appliques en argent, le 6 avril 1424, pour le paiement d'une rançon jusqu'à 40 florins pour ramener son mari prisonnier d'une galère catalane<sup>6295</sup>. En 1474, le roi René a recours à la mise en gage d'une bague pour récupérer 1000 florins<sup>6296</sup>. Trois ans plus tard, la reine Jeanne de Laval reçoit 3000 florins de François Perussis d'Avignon pour un camail<sup>6297</sup> afin de payer les serviteurs de la cour. L'année suivante, ce sont deux colliers qu'elle dépose auprès du Chapitre de l'Église d'Aix<sup>6298</sup> et d'un arlésien<sup>6299</sup> en échange de 1800 et 1250 florins. Le 17 juillet 1481, Jaume Deydier, dans un règlement de comptes avec Johan Constans, son bouvier, lui remet 3 florins qu'il emploiera à racheter une ceinture d'argent mise en gage<sup>6300</sup>. Des religieux de Saint-Andiol ayant besoin de liquidités donnent en gages, en 1492, une mule et différents ornements dont deux ceintures orfévrées et

---

<sup>6292</sup> Müntz et Faucon 1882, p. 223.

<sup>6293</sup> Villard 1907, p. 81-82.

<sup>6294</sup> Bonnet 1995, p. 25, 104.

<sup>6295</sup> AD BDR Marseille, 351 E 288, f° 15 r° - 15 v°

<sup>6296</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 894.

<sup>6297</sup> *Ibid.*, n° 1046.

<sup>6298</sup> *Ibid.*, n° 1018.

<sup>6299</sup> *Ibid.*, n° 989.

<sup>6300</sup> Ribbe 1898, p. 145.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

deux chaînes en or<sup>6301</sup>. Ils ont probablement reçu ces accessoires du costume de particuliers qui leur en ont fait don par testament. Dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, pour soutenir son train de vie très dispendieux, le cardinal de Foix a souvent recours à Pierre Barroncelli, « capitaliste » italien implanté à Avignon, auprès duquel il met ses revenus et biens, notamment ses bijoux, en gages pour un total de plusieurs milliers d'écus<sup>6302</sup>.

Le prêt sur gages est malgré tout peu fréquent dans les registres notariés. À la suite de N. Coulet<sup>6303</sup> pour Aix, G. Le Dantec<sup>6304</sup> considère que le prêt est de l'ordre de l'écrit à Cavaillon. La rareté de la mention de ce type de transaction dans la documentation notariale est pour lui le signe de sa faible fréquence dans la société. Il se pourrait pourtant que cet acte soit le plus souvent établi sous seing privé ou par accord oral : les trois documents qui vont suivre sont des inventaires après-décès répertoriant notamment l'ensemble des prêts octroyés par les défunts et non remboursés à la date de leur mort. Il n'est fait aucune mention d'un enregistrement chez un notaire ou sur un quelconque papier. Dans un cas, il est fait appel à la mémoire de la veuve pour déterminer les objets mis en gage, la somme prêtée et le nom de l'emprunteur. Peut-être les documents écrits ont-ils été perdus.

Le premier inventaire date de 1391 et concerne les biens du marchand marseillais Jean Casse<sup>6305</sup>. Un total de vingt-neuf prêts de 2 à 30 florins est mentionné : huit sont demandés par des femmes dont trois religieuses et une juive, vingt-et-un par des hommes dont quatre juifs. Dix-huit de ces transactions sont des prêts sur gages. Trois femmes et quinze hommes dont les cinq membres de la communauté juive y ont souscrits. La valeur des prêts est quantifiée en numéraire dans vingt-sept cas pour un total d'environ 250 florins. Les prêts sur gages représentent 62 % du nombre de ces transactions mais correspondent à 88 % des sommes prêtées. La moyenne est de 12,2 florins par prêt sur gage. Les accessoires du costume remis au prêteur sont des ornements de tête, des bagues, des ceintures, des broches. Ils sont présents dans 72 % des prêts sur gages, la plupart du temps seuls, parfois avec d'autres objets ou vêtements précieux, pour un total de 68,5 % de la valeur de ces prêts, soit une moyenne de 11,6 florins par acte.

---

<sup>6301</sup> AD Vaucluse, 3 E 5 1027, f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup> - 61 v<sup>o</sup>

<sup>6302</sup> Girard 1957, p. 32-33.

<sup>6303</sup> Coulet 1988, p. 511.

<sup>6304</sup> Le Dantec 2004, p. 312.

<sup>6305</sup> Villard 1907, p. 78, 112.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

Dans un inventaire des biens de l'orfèvre de Draguignan Elzéar d'Ecclesia établi en 1498, l'ensemble des prêts ont été accordés contre un ou des gages<sup>6306</sup>. Les quinze transactions concernent onze habitants de Draguignan, une personne de Fréjus, trois autres du Muy, de Trans et de Roquebrune. Leur profession est signalée dans quatre cas : ce sont un apothicaire, un notaire, un hôtelier et un chaussetier. La valeur du prêt varie entre 1,5 et 40 florins pour un total de 138,5 florins, soit une moyenne de 9,2 florins par prêt. Des accessoires du costume, sous la forme d'une ou deux ceintures, d'un fronteau, d'une barrette, d'un chapelet, ont été mis en gage dans treize transactions soit 86,7 % d'entre elles. Elles représentent 79,8 % de la valeur totale des prêts pour une moyenne de 8,5 florins par acte. Les deux autres transactions concernent de l'argenterie ou un demi-écu.

Le dernier inventaire, daté de 1573, concerne les biens du marchand de vin aixois Philippe Brun. Sa veuve est appelée à identifier les objets mis en gage, le montant accordé et le nom de l'emprunteur. Souvent, elle n'a plus en mémoire la somme prêtée et encore plus régulièrement le nom du débiteur. Vingt-neuf prêts sur gages sont signalés. Ils concernent des bijoux en or ou en argent, des vêtements, du linge de maison, de la vaisselle en étain, des cuillères en argent, des écus (monnaie) déposés par au moins huit hommes et cinq femmes. Le montant avancé – entre 20 sous et 21 florins – est renseigné pour vingt-quatre prêts pour un total d'environ 145 florins. Les deux tiers de ces transactions concernent des accessoires du costume : un clavier et une bague, deux bagues et un chapelet, par deux fois une chaîne d'argent, pour le reste entre une et trois bagues. Leur valeur globale est presque équivalente aux deux tiers (64 %) du total des montants renseignés. La somme moyenne accordée lorsque les gages sont seulement des bagues est de 3,6 florins. Elle s'élève à 5,8 florins en y ajoutant les autres accessoires du costume.

Dans ces trois documents, il n'a pu être fait aucune corrélation entre la production de l'artisan ou les marchandises vendues par les marchands et les prêts accordés. Lors de certaines ventes, le prêt sur gages est pourtant un moyen temporaire de paiement<sup>6307</sup>. En 1396 et 1397, quelques clients d'une boutique de Carpentras ont pu emporter les produits qu'ils étaient venus chercher en laissant un gage : une ceinture à pièces d'argent<sup>6308</sup>, une bague<sup>6309</sup>,

---

<sup>6306</sup> Annexe 7, doc. 14.

<sup>6307</sup> Les comptes des frères Bonis, marchands montalbanais, mentionnent un chapelet et un fermail parmi les gages (Forestié 1890-1893, t. 1, p. 5, 121).

<sup>6308</sup> Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 29 r°, 266 v°.

<sup>6309</sup> *Ibid.*, f° 163 r°.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

des chapelets<sup>6310</sup>, une cotte de maille<sup>6311</sup>. Ce sont deux bagues en argent – chacune valant 1 sou 3 deniers tournois – et une bague en or avec un saphir imparfait qui sont remis à une draperie par des clients contre des achats de drap en 1407<sup>6312</sup>.

##### 4.2.2. L'apparence de la femme, image du statut social de la famille

En Provence et plus largement dans une partie de l'Europe occidentale, la femme, mineure sur le plan du droit, est conditionnée au rôle d'épouse, de mère ou de fille, se doit d'être soumise à son père, à son mari, aux clercs. Elle doit rester modeste et sobre tant dans les gestes que dans la parole ou l'apparence. Son costume doit être l'exemple même de l'honnêteté et ne pas enflammer les désirs ni inciter à la luxure. La femme doit être protégée d'elle-même et des autres. Paradoxalement, il lui est aussi socialement dévolu par son apparence un rôle majeur dans l'affichage du statut de sa famille<sup>6313</sup>. Les archives notariales provençales le prouvent abondamment avec les accessoires métalliques du costume, que ce soient les inventaires après-décès, les achats de ces accessoires du costume, les constitutions de dot et même la documentation commerciale. Dans l'inventaire des biens du mercier d'Aix Jean de Vitry en 1443<sup>6314</sup>, les ceintures de jeunes garçons sont les moins coûteuses, celles des petites filles sont d'un prix à peu près équivalent à celles des adultes de sexe masculin alors que celles des femmes sont les plus onéreuses. Tout en visant à restreindre sa parure, les règlements somptuaires provençaux mettent également en évidence cette fonction de l'apparence de la femme<sup>6315</sup>. L'attention presque exclusive portée au sexe féminin dans ces textes avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle en est un premier indice. La différence établie dans ces documents pour cette même période entre le costume des prostituées et celui des femmes honnêtes en est aussi révélateur. Les réglementations vexatoires et les interdits qui s'appliquent aux femmes de petite vertu ont pour objectif d'éviter toute confusion entre elles et les autres femmes. Dans un premier temps, le voile et éventuellement le manteau sont interdits aux prostituées. Elles ne peuvent soustraire leur visage, leurs cheveux et les formes de leur corps aux désirs qu'elles suscitent de par leur condition. En revêtant des toilettes luxueuses, les filles de joie se font séductrices, pour les besoins de la luxure, mais les autorités

---

<sup>6310</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup>, 150 r<sup>o</sup>.

<sup>6311</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>.

<sup>6312</sup> Higounet-Nadal 1965, p. 340.

<sup>6313</sup> Se reporter à l'annexe 7.

<sup>6314</sup> Annexe 8, doc. 20.

<sup>6315</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitres 2.1.1 et 2.1.2.



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

municipales estiment que cette luxure ne doit pas être provoquée outre mesure. Les tissus et les fourrures les plus précieux peuvent donc leur être prohibés, un signe ou un vêtement spécifique leur être imposé. À Avignon, en 1458, les autorités municipales rajoutent aux pièces interdites l'ensemble des accessoires orfèvrés du costume<sup>6316</sup>. L'usage de ces objets serait donc réservé aux seules femmes honnêtes dans les limites fixées par les règlements. Le conditionnel doit être employé car aucun élément ne permet actuellement de juger de l'application de ces textes. Ils traduisent cependant des modes de pensée. La minutie avec laquelle sont traités les accessoires orfèvrés des femmes et la place plus importante accordée aux vêtements et accessoires textiles des femmes dans les règlements proposés à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle sont symptomatiques<sup>6317</sup>. Dans les ordonnances somptuaires des rois de France dont l'application est légalement effective en Provence après le rattachement du comté en 1482 mais dont la mention dans les registres d'enregistrement des actes royaux du Parlement de Provence n'est pas antérieure à 1543<sup>6318</sup>, il n'est accordé une place significative aux femmes qu'à partir de l'édit de 1549<sup>6319</sup>. La qualité des tissus et notamment l'accès à la soie et aux draps d'or et d'argent servent alors de marqueur de la division de la société en classes, entraînant une gradation de l'apparence selon l'origine sociale. Les accessoires orfèvrés du costume ne sont réellement pris en considération qu'avec l'édit de 1573<sup>6320</sup> et une plus grande attention est alors portée aux ornements portés par les femmes. Cette attention est autrement plus méticuleuse dans l'édit de 1583<sup>6321</sup> où les pièces orfèvrées du costume deviennent le signe de la hiérarchisation sociale.

Les règlements somptuaires nous renseignent sur l'importance du costume féminin lors de la cérémonie du mariage. Le texte proposé par l'archevêque d'Aix Jean Peissoni aux édiles marseillais en 1365 propose de proscrire le port de la couronne, du fronteau ou des autres ornements de tête sauf au moment des fiançailles ou du mariage des jeunes filles vierges<sup>6322</sup>. Le règlement marseillais de 1381, sous prétexte de la volonté de faire partager aux

---

<sup>6316</sup> Girard et Pansier 1909, p. 128-129.

<sup>6317</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitre 2.1.2.

<sup>6318</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitre 1.1.

<sup>6319</sup> AD BDR AIX, B 3322, f° 243 r° - 248 v°. Texte publié par P. Lacroix (1869, p. 20-24). Pas d'indication de date d'enregistrement. Autre version de cette ordonnance dans le registre B 3324, f° 1124 v° à 1128 r°.

<sup>6320</sup> AD BDR Aix, B 3322, f° 611 r° - 616 r°. Pas d'indication de date d'enregistrement. Ce même texte a été repris dans son entier par le Parlement de Paris, avec un préambule supplémentaire, à la date du 23 avril 1573 (Lacroix 1869, p. 48-54).

<sup>6321</sup> AD BDR Aix, B 3335, f° 65 r° - 73 v°. Texte lu au Parlement de Provence le 12 mai 1583. Publié par P. Lacroix (1869, p. 60-67).

<sup>6322</sup> AM Marseille, BB 24, f° 211 r° - 213 v°.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

habitants de la cité la douleur de la reine Jeanne emprisonnée par Charles de Duras, prohibe entre autres ces mêmes ornements<sup>6323</sup>. Les mariées, toutefois, peuvent y contrevenir le jour de leur mariage. Dans le règlement établi à Aix-en-Provence en 1544, de multiples interdits sont formulés relativement aux tissus, fourrures et peaux pour les cinq états de la population définis mais des accommodements sont autorisés lors de l'avènement des princes, lors des mariages, des baptêmes et des fêtes de même nature<sup>6324</sup>. En 1563, Charles IX défend aux demoiselles de *porter dorures a la teste, de quelque sorte qu'elles soyent, sinon la premiere annee qu'elles seront mariees*<sup>6325</sup>. Les constitutions de dot mentionnent fréquemment des vêtements et des accessoires du costume orfévres. Ces objets sont généralement des ceintures. Des bijoux de coiffure apparaissent également régulièrement. Les bagues, chapelets et autres bijoux sont beaucoup moins courants. Les vêtements comme les accessoires doivent concourir à faire de la mariée la reine de cette journée. Elle est donc couronnée d'un bijou de coiffure, ceinte d'une ceinture qui garantit sa virginité jusqu'à son ouverture par l'époux. Elle reçoit de celui-ci une bague qui symbolise le lien indéfectible qui dorénavant les unit.

#### 4.2.3. Les accessoires du costume comme marqueurs de la hiérarchie et du pouvoir

L'ensemble des pièces vestimentaires et des accessoires qui composent le costume traduisent à la fois la personnalité du porteur, ses moyens financiers ou ceux de la personne qui le vêt et son statut social. Les accessoires du costume ne sont qu'une composante d'un ensemble de signes mis en œuvre pour la construction du paraître. Ainsi qu'il apparaît à la lecture des comptes de la chambre apostolique d'Avignon ou de ceux du roi René, le nombre de vêtements, leur variété et la fréquence du renouvellement des vêtements ne sont pas moins importants que les caractéristiques de ces éléments du costume : couleur, qualité et quantité des tissus, fourrures, peaux, etc<sup>6326</sup>. Ainsi que l'a mis en évidence F. Piponnier à propos de la distribution de drap noir opérée pour vêtir les membres de la cour lors de l'enterrement de la première épouse du roi René en 1453, « derrière l'uniformité de cette couleur conventionnelle du deuil, se dessine une hiérarchie aux nombreux échelons que définissent la valeur et la

---

<sup>6323</sup> AM Marseille, BB 28, f° 79 r° - 79 v°.

<sup>6324</sup> Annexe 8, doc. 28.

<sup>6325</sup> Lacroix 1869, p. 38.

<sup>6326</sup> On lira avec par exemple avec intérêt Henriot 2009 et Wild 2011.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

quantité de drap attribué à chacun »<sup>6327</sup>. Un cercle restreint de gentilshommes et écuyers du roi René reçoit des dons de vêtement<sup>6328</sup>. Les dons les plus coûteux font apparaître un niveau supérieur de la classe seigneuriale composé des gentilshommes du roi reçus dans son Ordre du Croissant, de grands seigneurs apparentés à la famille princière, d'anciens compagnons d'armes et de joutes<sup>6329</sup>. La plupart des autres dons sont faits à des écuyers apportant des cadeaux ou des messages d'autres membres de la noblesse et sont « proportionnés au rang de leur suzerain et à la valeur du cadeau apporté autant qu'à leur dignité personnelle »<sup>6330</sup>. Au sein de la cour du roi René, les différents groupes de personnels sont vêtus en fonction de leur hiérarchie en partie basée sur leur degré de visibilité et de représentation du roi. Une hiérarchie interne à ces corps existe également. Les évolutions dans la gradation vestimentaire révèlent les modifications dans la composition de l'entourage royal et dans les réseaux de relation. À tout ceci se mêlent des considérations esthétiques comme l'homogénéité des couleurs<sup>6331</sup> et des bijoux pour un groupe particulier. Quelques exemples sont traités plus loin.

La hiérarchie des apparences révélée par les tissus et dont l'objectif premier est l'exaltation du roi se perçoit également à travers les bijoux. Le souverain ne garde pour son usage personnel qu'un peu moins de la moitié des accessoires orfèvres dont la fabrication ou l'achat est mentionné dans ses comptes. Le reste est offert par le souverain. Celui-ci prend garde, cependant, de s'octroyer des pièces particulièrement coûteuses pour l'affichage de son statut. L'étude menée par F. Piponnier sur le vêtement à la cour du roi René n'a pas d'équivalent pour les comptes de la chambre apostolique d'Avignon. Nul doute, toutefois, que leur analyse révélerait pareillement une construction consciente et ordonnée de l'apparence dont le costume papal constituerait l'échelon le plus élevé. Pierres, perles, or, argent, fils d'or, soies et draps de qualité, fourrures, peaux ou vêtements et bijoux déjà fabriqués et destinés au pape font l'objets d'achats très réguliers. Ses vêtements et sa mitre sont ornés de perles et de pierreries, sa main ornée de bagues. Ces ornements sont le symbole de son pouvoir spirituel et terrestre et la bague la preuve, comme pour les autres clercs et les religieuses, de son mariage avec le Christ.

Dans les comptes du roi René, une hiérarchisation se constate dans le choix des accessoires du costume offerts. Le collier orfèvre n'est porté selon les sources écrites et dans

---

<sup>6327</sup> Piponnier 1970, p. 196.

<sup>6328</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>6329</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>6330</sup> *Ibid.*, p. 207-208.

<sup>6331</sup> *Ibid.*, p. 212-288.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

l'iconographie que par des personnes de la noblesse et de la bourgeoisie fortunée. Le souverain prend plaisir à en offrir des exemplaires aux dames de la cour dont sa fille et ses épouses, aux femmes de grands seigneurs ou de personnes de passage ayant rendu service à la cour<sup>6332</sup>. Par contre, le collier orfévré masculin n'est attesté dans les comptes du roi René que pour son fils René d'Anjou, pour Jacques de Laval beau-frère de la reine Jeanne de Laval, pour les membres de l'Ordre du Croissant et pour certains personnels de la cour : son fou Triboulet et des musiciens. La chaîne en argent offerte à Triboulet en 1452 est particulièrement somptueuse<sup>6333</sup>, ce qui n'a rien de surprenant, son rôle de fou nécessitant qu'il puisse contrefaire le costume royal : il reçoit d'ailleurs régulièrement à cet effet des textiles et habits quasi-princiers<sup>6334</sup>. Lors de son mariage en 1452, il lui est offert un *fillet* d'or de faible valeur<sup>6335</sup>. Une fois déchargé de son rôle, il devient un personnage plus ordinaire à la cour. Les musiciens sont appréciés par le roi René dont on connaît l'attrance pour les Arts. En 1478, il donne à chacun des ménestrels un émail doré à ses armes<sup>6336</sup>. L'Ordre du Croissant, créé par le roi René, constitue un moyen d'attirer et de fidéliser des partisans dans le cadre de la lutte pour faire valoir ses prétentions en Italie. Le collier d'un ordre, par la distinction sociale qu'il opère de facto, est le signe évident du statut élevé de son propriétaire.

Un exemple particulièrement flagrant de la hiérarchisation de l'apparence à la cour du roi René est la distribution d'enseignes du pèlerinage de Sainte-Catherine de Fierbois dans le Maine-et-Loire opérée par le roi en 1451 : le roi, la reine et sa fille ont chacun une grande enseigne en or, les six chambellans en reçoivent chacun une petite, vingt-quatre grandes enseignes en argent sont offertes aux gentilshommes et damoiselles et quarante-huit petites de même matériau aux officiers<sup>6337</sup>. Les variations de taille et de matériau des enseignes remises traduisent la position de chacun dans une hiérarchie pyramidale parfaite au sommet de laquelle se place la cellule familiale du roi René. Cette symbolique pourrait être l'aboutissement d'une réflexion intellectuelle ébauchée quatre ans auparavant. De nombreux achats ou commandes d'enseignes en argent ou en or sont alors effectués : 18 enseignes en

---

<sup>6332</sup> F. Piponnier a noté concernant les pièces vestimentaires, dans le cas des femmes de milieux modestes, le penchant du roi René à offrir au beau sexe des tissus de qualité (Piponnier 1970, p. 276).

<sup>6333</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 862.

<sup>6334</sup> Piponnier 1970, p. 236-237.

<sup>6335</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 865.

<sup>6336</sup> *Ibid.*, n° 1019.

<sup>6337</sup> *Ibid.*, n° 853.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

argent de saint Pierre de Luxembourg<sup>6338</sup>, douze enseignes en or pour les chevaliers du roi et 108 autres enseignes en argent à la représentation indéterminée quelques mois plus tard<sup>6339</sup>.

La rareté et l'exotisme sont d'autres aspects à prendre en compte pour la caractérisation de la hiérarchisation de l'apparence. Nous avons mentionné précédemment le cas du collier. Le bracelet dont le roi René fait fabriquer quelques-uns des premiers exemplaires en 1453<sup>6340</sup>, la boucle d'oreille qui devient en Italie dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle et en France à partir de la fin du siècle un bijou caractéristique de la haute noblesse, les ceintures « moresques » et autres touailles dont l'« exotisme » est révélateur d'une ouverture au monde qui n'est pas permise à tous, autant financièrement que par sa transcription dans le costume dans une société où le regard des autres est un frein à l'« innovation », sont des accessoires dont la possession est symptomatique d'un statut social élevé.

Les dons de vêtements et d'accessoires du costume font partie intégrante des échanges attendus dans les sphères politiques pour établir et entretenir les réseaux de pouvoir et/ou d'amitié et familiaux. Ceci peut aussi bien se traduire par l'octroi du collier d'un ordre que par le cadeau de bijoux moins *emblématiques*. En 1308, lors d'un dîner offert par le cardinal de Pelegrue dans les environs d'Avignon, l'hôte offre à chaque invité un cadeau d'une valeur proportionnée au degré d'intimité avec le pape<sup>6341</sup>. Le roi de France Philippe V entretient des rapports particuliers et étroits avec le pape Jean XXII. Il lui fait parvenir à la fin des années 1310 un important lot d'orfèvrerie dont six bagues comportant un petit saphir, un petit rubis ou une grande émeraude<sup>6342</sup>. Le rite, semble-t-il initié par Innocent VI, le 25 décembre, du présent de l'épée d'honneur, objet accompagné de son fourreau et de sa ceinture de soie couverte d'argent, est destiné à récompenser un brillant fait d'armes ou un personnage ayant mené une importante négociation diplomatique. Son objectif premier est avant tout d'attacher à la personne papale ou de récompenser des proches de la papauté. Il en est de même de la rose d'or, pièce orfèvrée purement ornementale, offerte le quatrième dimanche de Carême<sup>6343</sup>. Grégoire XI entretient de bonnes relations avec son neveu Raymond de Turenne, et le gratifie en 1373 pour son service dans les guerres en Italie d'une ceinture à pièces d'argent doré<sup>6344</sup>,

---

<sup>6338</sup> Lecoy de La Marche 1875, t. 2, n° 537.

<sup>6339</sup> Arnaud d'Agnel 1908, n° 546.

<sup>6340</sup> *Ibid.*, n° 879, hors de Provence.

<sup>6341</sup> Müntz 1899, p. 403, 404 ; Bosco 1913. Se reporter également au chapitre 3.1.1.2.

<sup>6342</sup> Coulon 1894, p. 614.

<sup>6343</sup> Müntz 1901.

<sup>6344</sup> Schäfer 1937, p. 425, 458.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

en 1374, de 168 perles<sup>6345</sup>. L'inventaire du roi de France Charles V garde la trace du don par Grégoire XI d'une bague en or avec un rubis de couleur violette et d'une bague en or avec une émeraude carrée<sup>6346</sup>. Lors de leur entrée dans la ville d'Avignon, les hauts personnages recevaient des cadeaux des autorités communales. Par exemple, le nouveau légat Charles de Bourbon et son proche entourage reçoivent en 1473 de fortes sommes en numéraire et en argenterie<sup>6347</sup>. Les accessoires du costume n'y apparaissent cependant pas.

Le paraître vestimentaire et la volonté de magnificence qui peut s'y rapporter sont autant de manifestations visuelles d'un pouvoir économique ou politique. Il ne peut exister que s'il ne constitue pas la norme. Le renouveau économique et commercial amorcé fin X<sup>e</sup> - début XI<sup>e</sup> siècle<sup>6348</sup> dans quelques régions comme Arles et ses environs pour la Provence, et plus amplement installé aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles en Europe occidentale<sup>6349</sup> conduit à l'apparition de nouveaux consommateurs qui se sont élevés par leur travail, notamment les marchands et les artisans. La qualité et le renouvellement du costume de ces catégories sociales va progresser et concurrencer les pratiques de la noblesse. Les rois de France vont tenter de contrôler cette évolution de la société avec les premières ordonnances somptuaires de Philippe-le-Hardi en 1279<sup>6350</sup>, de Philippe-le-Bel en 1294<sup>6351</sup>. À la même époque sont rédigés en Provence<sup>6352</sup> et en Castille les premiers textes statuant sur le luxe du costume<sup>6353</sup>. En Italie, hormis quelques très rares exemples antérieurs, la majorité des communautés ne règle également l'apparence qu'à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>6354</sup>. Si l'on excepte les ordonnances françaises, les premières réglementations somptuaires ont pour objectif de limiter les dépenses de ceux qui, dans la population, seraient tentés de paraître d'un niveau social plus élevé que leur niveau réel et donc de se ruiner. En Provence, la législation ne vise que les femmes. Une première réglementation promouvant une distinction sociale est préparée en Provence à Marseille en 1365 mais non mise en pratique. Cette criée

---

<sup>6345</sup> *Ibid.*, p. 504.

<sup>6346</sup> Müntz 1891, p. 198.

<sup>6347</sup> Pansier 1913 b, p. 196.

<sup>6348</sup> Février 1964, p. 213 ; Pernoud 1951, p. 131 ; Poly 1976, p. 214-223 ; Weiberger 1990, p. 12.

<sup>6349</sup> Pour la Provence : Février 1964, p. 213, Pernoud 1951, p. 133-136 ; pour l'Europe : Bois 2000, p. 45-53.

<sup>6350</sup> Duplès-Agier 1854.

<sup>6351</sup> Laurière 1723, p. 541-542 ; Lacroix 1869, p. 3-6.

<sup>6352</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitre 1.1.

<sup>6353</sup> Gonzáles Arce 1998, p. 27, 31.

<sup>6354</sup> Kovesi Kolerby 2002, p. 28-29 ; Ottaviani 2005 ; Giuseppina Muzzarelli 2002. C. Kovesi Kolerby rappelle, dans son introduction (2002, p. 24-27), un certain nombre de réglementations somptuaires promulguées en Europe de l'Ouest depuis la fin de l'Empire carolingien jusqu'à 1300.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

ne se proposait de distinguer que les *milites*, c'est-à-dire les nobles et leurs femmes – auxquels plus d'options sont autorisées – et les proxénètes et prostituées – pour lesquels les interdictions sont plus nombreuses – du reste de la population<sup>6355</sup>. Elle rappelle en cela les textes italiens antérieurs qui ne limitent pratiquement que le costume du *popolo*. C'est au légat Pierre de Foix que revient d'avoir inauguré à Avignon, en 1462, un type de règlement somptuaire<sup>6356</sup>, jusque-là inexistant en Provence, où le costume de chacun est conditionné à son statut et à son sexe. La constitution d'une hiérarchie des classes apparaît dans la législation castillane bien plus tôt, dans le deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6357</sup>, dans celle d'Italie à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6358</sup>. Dans tous les cas, les deux sexes sont concernés. Les tentatives de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle de la monarchie française pour conditionner le costume de chacun en fonction de son statut – en tenant compte du nombre de vêtement et de leur renouvellement – n'ont pas de postérité immédiate puisqu'il faut attendre 1485 et Charles VIII pour que ces préconisations soient renouvelées<sup>6359</sup>. Jusqu'en 1543, les ordonnances royales ne se conforment pas au mouvement général puisqu'elles tentent d'interdire le port des draps d'or et d'argent et de la soie à tous sauf à quelques classes supérieures de la société dont le nombre va en s'accroissant au cours du temps. Le texte de Pierre de Foix divise la société en quatre états dont les distinctions sont avant tout fondées sur la qualité du tissu de soie ou de drap et sur la possession des accessoires du costume. Le texte d'Aix-en-Provence, daté de 1544, scinde la société en cinq degrés<sup>6360</sup>. La distinction entre ces degrés est établie sur la qualité du drap et de la soie qui leurs sont autorisés mais les accessoires métalliques du costume ne sont pas considérés. L'ordonnance française de 1549 marque un tournant dans l'approche royale du luxe du costume<sup>6361</sup>. À chaque catégorie de la société correspond des ornements et des tissus autorisés et parfois des couleurs dont le luxe s'amplifie à mesure qu'on s'élève vers le roi, la soie restant l'unité de mesure. À tous cependant, restent interdits les draps d'or et d'argent, et la couleur cramoisie n'est autorisée

---

<sup>6355</sup> AM Marseille, BB 24, f<sup>o</sup> 216 v<sup>o</sup> - 217 v<sup>o</sup> ; 234 r<sup>o</sup> - 235 r<sup>o</sup>.

<sup>6356</sup> Voir Girard et Pansier 1909, p. 192.

<sup>6357</sup> Gonzáles Arce 1998, p. 105.

<sup>6358</sup> Kovesi Kolerby 2002, p. 86.

<sup>6359</sup> Lacroix 1869, p. 13-14. Lacroix (1869, p. 12-14) reproduit un long passage d'un ouvrage, dont il ne donne ni l'auteur ni le titre, qui prouverait que Charles VII aurait promulgué un édit après sa victoire définitive contre les anglais, donc entre 1453 et 1461 : « Il est à noter que, après que le roy Charles septiesme de ce nom eut glorieuses victoires contre les anciens ennemys de son royaume, il en voulut louer glorifier et remercier Dieu le Créateur, cognoissant que c'estoit par l'influence de sa divine pitié et miséricorde... ».

<sup>6360</sup> Annexe 8, doc. 28.

<sup>6361</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitre 2.1.3.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

qu'aux princes et princesses, emblèmes du pouvoir royal<sup>6362</sup>. Des exemptions sont formulées au sujet des harnois de guerre des soldats du roi et de celui de leurs chevaux, les jours de bataille, dans l'optique d'une ostentation de la monarchie<sup>6363</sup>, peut-être même de la perdurance d'un idéal chevaleresque comme dans le royaume de Castille<sup>6364</sup>. L'ordonnance de 1583 marque un nouveau changement. La place des accessoires du costume, relativement restreinte lors de la période précédente, augmente fortement. Ils deviennent l'étalon pour la mise en évidence de la hiérarchie sociale. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la monarchie opère un retour en arrière en revenant à une prohibition générale<sup>6365</sup>.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la conception régissant l'établissement des législations royales est celle d'une hiérarchisation des différentes classes de la société. Le nivellement général opéré par la suite traduit un changement d'orientation : la monarchie ne reconnaît plus à la noblesse le droit de se distinguer par son costume. Elle cesse de la défendre des atteintes de la bourgeoisie et s'attribue seule la possibilité d'exalter sa puissance par l'ostentation. À la fin du Moyen Âge, dans bon nombre de villes, la chevalerie ne définit plus la noblesse : cet état est obtenu par reconnaissance des pairs<sup>6366</sup>. Par exemple, des familles bourgeoises ou des lignées d'artisans participant à la vie communale y accèdent, d'autres encore prennent une certaine dimension sur la place politique nationale. Face à une noblesse en perte de vitesse et dont les pouvoirs s'amenuisent considérablement, la royauté semble prendre le parti de ne plus lui accorder la même considération.

##### 4.2.4. Le legs des accessoires du costume après la mort

Le contenu d'un testament est le reflet de chaque époque et de chaque individu. Le droit familial, les préoccupations religieuses, les liens familiaux et d'affection y transparaissent. Le testament débute ordinairement par des formulations religieuses, se poursuit par les modalités des funérailles et l'élection de sépulture, continue avec les

---

<sup>6362</sup> Les dépouillements de C. Mérindol (1989, p. 195-200) dans les inventaires princiers et royaux du XIV<sup>e</sup> siècle illustrent l'importance des rouges et de leur degré de saturation comme signe du pouvoir, même si la bourgeoisie s'y met peu à peu. Le cramoisi interviendrait progressivement au XIV<sup>e</sup> siècle. D'après le témoignage de Christine de Pisan, la reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, « *estoit vestue d'habits royaux larges et flottants, en Sambucs pontificales, qu'ils appellent chappes ou manteaux de drap d'or ou de soye couverts de pierreries* » (cité par Aragon 1921, p. 41-42).

<sup>6363</sup> Même raisonnement pour les communes italiennes (Kovesi Kolerby 2002, p. 89-90).

<sup>6364</sup> Gonzáles Arce 1998, p. 108-109, 155-160.

<sup>6365</sup> Se reporter à l'annexe 7, chapitre 2.1.3.

<sup>6366</sup> Voir l'exemple de Tarascon (Hébert 1975, p. 53-57).



#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

demandes de messes commémoratives, fondations de messes et legs pie avant d'aborder l'héritage proprement dit. Plusieurs héritiers particuliers sont mentionnés puis l'héritier universel est désigné. Le plus souvent, ce sont des terres, des bâtiments et de l'argent qui sont légués. Régulièrement, des pièces vestimentaires telles qu'un manteau ou une robe sont offerts, mais le don *post-mortem* des accessoires métalliques du costume n'est pas particulièrement courant. Aucune étude n'a malheureusement été menée en Provence sur la question des legs, ce qui est dommageable pour la compréhension de la signification et de l'ampleur de cette pratique. Une étude générale concernant la nature des biens donnés dans plusieurs centaines d'actes répartis selon des critères temporels, géographiques et sociétaux pourrait être menée. Elle éclairerait sur l'évolution de la pratique du legs des accessoires métalliques du costume et sur sa place dans les différentes couches de la société.

D'une manière générale, d'après ce que nous pouvons en juger par la bibliographie et nos recherches dans les archives qui nous ont amené à rencontrer de nombreux testaments, les femmes lèguent préférentiellement des éléments du costume à d'autres femmes et les hommes à d'autres hommes. Les testaments de ces derniers mentionnent rarement des accessoires métalliques du costume. Ceux qui sont listés dans les testaments sont tous en matériaux précieux. La valeur économique de ces biens est une condition *sine qua non* à leur mention. Elle est un gage de la nature du lien qui unit le testateur et l'héritier. Le choix des biens transmis découle de considérations relatives à la forme et à l'intensité des liens personnels ou religieux, de la nécessité de préserver le patrimoine familial, de la nature des biens possédés en propre par les femmes.

L'un des dons d'accessoires du costume les plus courants est celui que réalise l'époux envers sa femme. Dans le droit provençal, celui-ci reste en effet propriétaire des bijoux de la dot et de ceux qu'il achète pour son épouse jusqu'à sa mort. Ils sont ensuite normalement transmis à son décès à ses enfants ou à défaut aux parents de l'épouse. En 1581, dans le cas où sa femme meurt sans enfants, le sergent Aldovande de Saint Liberat promet de rendre les bijoux et autres biens dotaux au père et capitaine corse, Rodilhe de la Casa Bianca, qui tient garnison à Sisteron<sup>6367</sup>. Léguer ses ornements à son épouse est une marque d'amour. En 1274, le testament de Bertrand des Baux mentionne le legs à sa femme Dragonette de 10 000 sous tournois et de tous ses meubles et bijoux<sup>6368</sup>. En 1405, Bernard de Littera, d'Aix, rend sa dot de 400 florins à sa femme et lui lègue tous ses vêtements et joyaux, quels qu'ils soient ou qui

---

<sup>6367</sup> Laplane 1843, t. 2, p. 518.

<sup>6368</sup> Barthélémy 1882, p. 165-166, n° 578.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

pourront exister, *omnia sua joqualia quecumque sint et vestes si que sint vel esse possunt seu possent*<sup>6369</sup>. Neuf ans plus tard, Jean de Montiles, citoyen de Marseille, lègue à sa femme 1000 francs d'or outre sa dot ainsi que ses habits et bijoux : *omnes et singulas raupas et jocalia*<sup>6370</sup>. En 1453, Antoine Raynaud lègue à sa bien-aimée femme pour ce qu'elle ne cesse de faire nuit et jour, qu'il soit en bonne santé ou malade, tous ses vêtements et les bijoux d'or et d'argent et de perles qu'elle a portés les jours de fêtes et les jours ordinaires, quels que soient leur prix, leur état et leur forme, et un coffre de noyer, neuf : *pro bonis per eam michi factis et impensis seruiciis et que facere non desinit nocte dieque, tam in sanitate quam infirmitate meis videlicet omnes suas vestes et jocalia auri et argenti et perlarum, tam festinatas quam cotidianas cuiuscumque valoris, conditionis e forme existant, item unam capsiam nucis nouam*<sup>6371</sup>. En 1566, à Auriol, le contrat de mariage entre Pierre Ancelme, écuyer, et sa femme Marie Achard, habitants d'Avignon, stipule que toutes les robes, bagues et autres bijoux de Marie appartiendront au survivant des mariés<sup>6372</sup>. En 1498, Raoul Perussis restitue sa dot à sa femme, lui abandonne l'ensemble de ses habits et bijoux, lui laisse de la nourriture et des vêtements ainsi que les vêtements de deuil qu'elle devra porter<sup>6373</sup>. D'autres considérations que la simple preuve d'amour peuvent s'inscrire dans le legs : en 1524, Louis de Cassin, seigneur de Peypin et La Destrousse, habitant d'Auriol, lègue à sa femme Louise de Ramesan tant qu'elle restera veuve sous son nom tous les revenus de ses fiefs ainsi que les vêtements, linges et bijoux à l'usage personnel de la légataire<sup>6374</sup>.

Nous remarquons que les enfants ne sont pas les principaux bénéficiaires du legs des accessoires du costume de leurs parents. Peut-être certains de ces éléments leur sont-ils transmis du vivant du testateur ? Pour les filles mariées, il est possible que la dot ait compris des objets de parure de leur mère. Celle-ci en conserve d'autres à son usage personnel et peut souhaiter les distribuer à ses enfants à sa mort : en 1470, Jeanne Mollet, femme de Jacques Gombert de Sisteron, veut laisser à ses cinq filles trois ceintures d'argent, dont deux garnies de corail et la troisième de jais, une chaîne d'argent doré, deux fronteaux de perles et deux

---

<sup>6369</sup> Ramière de Fortanier 1973, p. 41.

<sup>6370</sup> AD BDR Marseille, 351 E 167, f° 81 r° - 83 v°. Ce genre de formule est très courant. En voici un autre exemple : Dans le testament de 1473 de Pierre Cadard d'Avignon, sa femme Catherine reçoit à la mort de son mari tous ses vêtements et ses bijoux en or et en argent qu'elle a ou qu'elle aura : *omnes vestes et omnia jocalia sua auri et argenti que habet et habitura est tempore mei obitus* (Pansier 1931, p. 63).

<sup>6371</sup> Ramière de Fortanier 1973, p. 135.

<sup>6372</sup> AD Vaucluse, 3 E 12 1347, f° 556 r° - 559 v°.

<sup>6373</sup> Guilhermier 1960, p. 66.

<sup>6374</sup> Raimbault 1921, p. 5.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

chapelets de corail et d'argent<sup>6375</sup>. Dans son testament de 1482, Anne Pelos, habitante d'Avignon, peut-être parce qu'elle n'a pas eu de fille, lègue à son fils Guillaume trois ceintures avec tissu de soie garnies d'argent<sup>6376</sup>. Vingt ans plus tard, la riche Alayete Maurisse prévoit de donner à sa fille de nombreux vêtements, des tasses et un trenon de perles pesant quatre onces d'or<sup>6377</sup>. Ainsi qu'il a été souligné, les hommes lèguent peu d'accessoires métalliques du costume. En voici toutefois un exemple : Pons Trenquier, docteur en droit d'Avignon, lègue à son fils un manteau et la meilleure de ses ceintures de vermeil d'après un document de 1455<sup>6378</sup>.

Beaucoup de bijoux sont donnés à d'autres membres de la famille. Par exemple, dans son testament de 1413, la veuve Catherine Novel, de Marseille, lègue 40 florins, un chapelet d'ambre, un autre de corail et cinq de ses bagues à sa belle-fille Louise<sup>6379</sup>. Gaufride Forbin, veuve de Guillaume Forbin habitant de Marseille, veut transmettre en 1432 à sa petite fille Dulciette sa ceinture d'argent et à une deuxième du nom de Gaufride ses perles en ambre<sup>6380</sup>. Elles sont alors toutes deux mariées. L'évêque Paul de Sade donne deux de ses ceintures d'argent doré à un membre de sa famille par un acte daté de 1433<sup>6381</sup>. Dans son testament, en 1496, Catherine, fille de Johan Forbin, armateur marseillais, lègue à sa sœur sa ceinture de mariage à condition qu'elle dise ou fasse dire les sept psaumes pendant une année complète, sans y manquer une seule fois<sup>6382</sup>. En 1502, Hélène Ranquis, femme d'un barbier d'Aix, souhaite donner à son frère une chaîne en or pesant quatre écus et une bague en or que sa mère lui avait donnée<sup>6383</sup>.

Le legs peut ne prendre effet qu'au moment du mariage de l'héritière comme il apparaît dans le testament de deux marseillaises : celui de 1415 de Ludovica Mayni et celui de 1427 de Rixende Calver. L'objet du legs peut donc être considéré comme partie intégrante de la dot. Dans le premier document, trois filles de son entourage dont sa filleule ne recevront une bague avec un saphir seul ou entouré de quatre ou six perles qu'à l'occasion de cet événement<sup>6384</sup>. Dans le deuxième acte, la filleule entre en possession de la bague d'une valeur

---

<sup>6375</sup> Laplane 1843, p. 516-517.

<sup>6376</sup> AD Vaucluse, 3 E 5 1006, f° 66 r° - 67 v°.

<sup>6377</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 1<sup>er</sup> cahier, f° 10 r° - 13 v°.

<sup>6378</sup> Bayle 1884, p. 458.

<sup>6379</sup> AD BDR Marseille, 351 E 166, f° 70 r° - 72 r°.

<sup>6380</sup> AD BDR Marseille, 351 E 242, f° 201 r° - 202 v°.

<sup>6381</sup> Albanès et Chevalier 1899, pièce 686.

<sup>6382</sup> Ribbe 1898, p. 156.

<sup>6383</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 1<sup>er</sup> cahier, f° 15 r° - 16 r°.

<sup>6384</sup> AD BDR Marseille, 351 E 167, f° 99 v° - 102 r°.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

de 2 florins *ad earum maritagium et non ante*<sup>6385</sup>. Il en est de même, en 1502, pour une bague en or gravée du nom de Jean destinée à une jeune fille de l'entourage de Catherine Galice, d'Aix. Elle lègue également à sa cousine germaine sa ceinture à boucle, mordant et appliques en forme de rose en vermeil et à une de ses proches un trenon de perles<sup>6386</sup>.

Dans de nombreux cas, les liens familiaux, s'ils existent, ne sont pas apparents, et il est donc probable que le legs soit fait à des ami(e)s. Par exemple, en 1354, Gassende Raynaud d'Aix lègue à Jacobeta la fille d'Alasacie Boete de Martigues un chapelet en ambre<sup>6387</sup>. En 1407, l'« allemand » Hugon Salabart, habitant de Marseille, non marié, gisant au lit par infirmité, lègue à l'épouse d'un mercier et à un homme deux bagues en or qu'il porte à ses doigts, l'une avec une pierre bleue, l'autre avec une pierre rouge<sup>6388</sup>.

Ordinairement, les legs pour la célébration des messes et pour l'Œuvre des filles à marier se font en numéraire. Quelques rares contre-exemples ont été rencontrés. Guimone, femme de Guilhem Vial, transmet à l'Œuvre par son testament de 1351 des chapelets en ambre totalisant 200 perles<sup>6389</sup>. En 1502, Alayete Maurisse donne au prêtre Pierre Fulcon sa chaîne en argent d'une valeur de 50 florins pour un trentenier de messes pour son âme. Ce prix est largement supérieur à celui qui a pu être constaté ailleurs pour le même service. Elle lègue au prédicateur Jean Fabre une tasse en argent pesant un marc, un chapelet d'argent pesant six onces avec ses signets de corail, quatre bagues en or dont deux sont serties d'un diamant ou d'une émeraude<sup>6390</sup>. Cette testatrice est semble-t-il une ardente pratiquante.

D'autres testatrices prévoient de faire remettre des éléments orfèvrés du costume à des Œuvres ou à des édifices religieux après leur mort pour financer la fabrication, l'entretien ou la réparation des objets culturels. La marseillaise Ludovica Mayni lègue ainsi en 1415 sa bague en tôle d'or à l'église Sainte Marie-Majeure, dans laquelle elle a élu sépulture, pour la dorure d'un calice<sup>6391</sup>. En 1484, la veuve Lhautard, de Sisteron, donne au couvent des cordeliers sa ceinture évaluée à plus de 60 florins à condition qu'il en soit fait un calice<sup>6392</sup>. Dix-huit ans plus tard, dans son testament, Catherine Galice, d'Aix, donne une chaîne double en argent, des chapelets de corail fin et d'argent ainsi que sa ceinture à boucle, mordant et appliques en

---

<sup>6385</sup> AD BDR Marseille, 351 E 236, f° 235 r° - 238 r°.

<sup>6386</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 1<sup>er</sup> cahier, f° 24 v° - 30 r°.

<sup>6387</sup> Ramière de Fortanier 1973, p. 21.

<sup>6388</sup> AD BDR Marseille, 351 E 226, f° 33 v° - 34 v°.

<sup>6389</sup> Pansier 1907, p. 331, 350.

<sup>6390</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 1<sup>er</sup> cahier, f° 10 r° - 13 v°.

<sup>6391</sup> AD BDR Marseille, 351 E 167, f° 99 v° - 102 r°.

<sup>6392</sup> Laplane 1843, p. 517.

#### 4. Les accessoires métalliques du costume : éléments de la culture matérielle

argent à la cathédrale Saint-Sauveur. Les objets seront vendus et le produit permettra de contribuer à la remise en état d'une image du Christ. Elle lègue également sa bague en or émaillé à pierre jaune pour la réparation et l'ornementation de la tête reliquaire de Sainte Marie-Madeleine à Saint-Maximin<sup>6393</sup>. Catherine Cabesse, d'Avignon, va plus loin puisque, semble-t-il sans héritier, elle fait don de ses biens à l'Aumône de la Fusterie. L'inventaire dressé en 1375 mentionne entre autres de nombreux vêtements et une bague en or avec saphir<sup>6394</sup>. L'improbité des religieux peut faire obstacle à l'accomplissement du legs. En 1423, à l'approche de la mort, le chanoine d'Aix Guillaume de Littera éprouve des remords et ressent le besoin de soulager sa conscience : il lui a été remis par le passé un legs de 20 florins reçus de la vente d'une ceinture ayant appartenue à une dame Todora et qu'elle avait destiné à l'église du *castrum* de Rognes pour en faire un calice. Il ordonne que ces vingt florins soient remis à l'église<sup>6395</sup>. En 1456, Jeannette Veilhon, de Barjols, lègue sa plus grande ceinture d'argent au chef de Saint-Marcele et son anneau avec six grosses pierres au bras du même saint<sup>6396</sup>. Dans son étude des dons de particuliers à la fabrique de la cathédrale de Strasbourg à la fin du Moyen Âge, C. Stanford remarque que les femmes sont largement majoritaires dans les legs de vêtements civils et de joaillerie<sup>6397</sup>.

Les hauts dignitaires catholiques, dans leur testament, font parfois don à leur église d'un costume liturgique complet comprenant souvent une ceinture. C'est ce que fait le prévôt de Marseille Pierre Bermond en 1214, la ceinture étant à pièces d'argent<sup>6398</sup>. En 1334, l'évêque et les chanoines de Marseille réceptionnent un tel legs du défunt évêque Aimar Amiel. La ceinture est de soie blanche et verte<sup>6399</sup>. L'évêque de Marseille Jeans Gasqui, dans son testament de 1344<sup>6400</sup>, et le cardinal Pierre Girard, dans un acte daté de 1410<sup>6401</sup>, font de même. Dans tous ces cas, les vêtements appartenaient au testateur. Il ne s'agit pas du legs d'une somme d'argent ayant vocation à être employée à l'achat de pièces de costume comme cela se rencontre dans le royaume de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>6402</sup>.

---

<sup>6393</sup> AD BDR Aix, 308 E 814, 1<sup>er</sup> cahier, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup> - 30 r<sup>o</sup>.

<sup>6394</sup> Pansier 1925-1927, t. 2, p. 91.

<sup>6395</sup> Ramière de Fortanier 1973, p. 71.

<sup>6396</sup> Aubenas 1927, p. 89.

<sup>6397</sup> Stanford 2010, p. 185-186.

<sup>6398</sup> Albanès et Chevalier 1899, pièce 1141.

<sup>6399</sup> *Ibid.*, pièce 488.

<sup>6400</sup> *Ibid.*, pièce 514.

<sup>6401</sup> Albanès et Chevalier 1920, pièce 1674.

<sup>6402</sup> Piponnier 1997.

### Conclusion et perspectives de recherche

L'identification de la plupart des objets du corpus comme des éléments du costume ne pose pas de véritable problème. Il en est autrement pour les anneaux et boucles et dans une moindre mesure pour les appliques. L'analyse statistique nous a aidé dans le cadre des anneaux et boucles à fenêtre semi-ovale à proposer des hypothèses à ce sujet. Elle a également permis pour plusieurs formes de boucles à double fenêtre symétrique de proposer une utilisation dans la chaussure, emploi dont l'apparition peut être fixée au XIV<sup>e</sup> siècle et qui perdure au-delà de la période d'étude. D'une manière générale, les anneaux, boucles et autres éléments d'attache ont eu dans le costume de multiples fonctions qui varient selon les époques. Les accessoires métalliques du costume que nous avons étudiés constituent les ultimes témoins matériels de pratiques vestimentaires anciennes. Or, le costume est un fait social et les objets qui en font partie ne peuvent donc être étudiés isolément, hors du contexte de la société dans laquelle ils ont été fabriqués et utilisés. L'utilisation à bon escient des sources écrites et iconographiques, dont l'étude constitue un domaine scientifique à part entière que nous ne pouvions aborder que très partiellement dans le cadre de notre approche, est donc nécessaire pour compléter l'étude du mobilier archéologique et la mettre en perspective. Un tel programme de recherche nécessite beaucoup de temps et d'investissement. Il a également fallu concilier travail professionnel et travail de recherche.

Chaque objet est fabriqué à partir d'un ou de plusieurs matériaux dont l'approvisionnement est régi par des relations économiques que les comptes de péage et d'autres sources d'archives permettent de mieux comprendre. Marseille constitue l'un des points névralgiques du commerce régional. La ville est à la fois le point de départ et d'aboutissement de nombreuses routes terrestres et maritimes. La vallée du Rhône et la vallée de la Durance sont les principales voies de circulation internes à la Provence. Nous avons démontré qu'elles sont empruntées par les chargements de métaux et d'alliages en provenance des Alpes ou du nord de l'Europe. Depuis l'est et passant par Saint-Gilles et Arles, d'autres convois approvisionnent la Provence. Ces importations de matériaux, parfois très lointaines dans le cas de l'étain et pour la calamine dont le commerce ne s'effectue que sous forme d'alliage avec le cuivre, sont nécessaires à la bonne activité des artisans, l'exploitation minière provençale n'étant pas suffisante pour couvrir les besoins locaux et ne fournissant ni étain ni calamine. Le nombre important d'artisans des métaux en Provence traduit la bonne régularité des approvisionnements. Le coût des métaux et des alliages augmente avec le

temps, en partie à cause de l'érosion monétaire, en partie à cause de l'évolution de l'offre et de la demande. Il est aussi soumis à des variations de cours dont les raisons exactes restent à identifier. Les prix de l'or, de l'argent et de l'étain varient de façon importante. Les métaux les moins chers sont le fer et le plomb. La valeur du cuivre, plus élevée, est cependant inférieure à celle de l'étain. Le coût de l'or et de l'argent est sans commune mesure avec celui des autres métaux. La valeur de la calamine n'étant pas connue, il n'est pas possible de la comparer avec celle de l'étain, et ainsi de vérifier leur influence respective sur le choix des alliages cuivreux.

Les métaux précieux sont mis en œuvre par les orfèvres et les argentiers, artisans dont une part sans doute importante de l'activité de fabrication des accessoires du costume se fait sur commande. Leur production s'étend presque à l'ensemble de ces accessoires : seules les épingles paraissent en être exclues. Lorsqu'elle n'est pas le résultat d'une commande, elle est vendue auprès de grands marchands ou directement dans leur boutique. Les artisans ayant produit de façon régulière des accessoires du costume en fer ou en alliage cuivreux – au-delà donc de la fabrication opportuniste d'un forgeron ou d'un serrurier pour répondre à un besoin ou à une demande précise – n'ont pu être clairement identifiés dans les sources écrites provençales. Les quelques fondeurs connus, lorsqu'ils apparaissent, procèdent à la fonte d'objets de grande dimension mais leur mention dans les archives est liée à la valeur des biens à fabriquer. Ceci ne préjuge donc pas du reste de leur activité. Les chaudronniers en tant qu'ouvriers de la tôle ont pu produire des pièces métalliques du costume, mais rien ne le prouve. Les sources d'archives provençales montrent que l'activité des artisans ne peut pas toujours être réduite à la dénomination du métier qui leur est donnée. Par exemple, des personnes travaillant la tôle apparaissent comme ayant aussi les compétences pour réaliser de la grande fonte.

Même si la plupart des accessoires du costume découverts en Provence ont pu être importés, notre étude typologique montre que l'aire de diffusion de plusieurs types d'anneaux et boucles, leurs chapes et les mordants qui leur étaient associés révèle qu'ils ont été très certainement fabriqués dans la région. La distribution des attestations d'une forme de bouton et de plusieurs autres types de boucles montre également qu'une production de ces pièces en Provence et/ou dans les régions limitrophes est très probable. Ces cartes de diffusion ont été systématiquement comparées à des cartes répertoriant les éléments de comparaison de la bibliographie rassemblée pour éviter les erreurs d'interprétation. Concernant les artefacts en matériaux blancs, c'est-à-dire en étain, plomb et leurs alliages, il est possible que des potiers

d'étain, artisans dont le nombre est relativement important en Provence, les aient produits. Toutefois, la fonte des matériaux blancs ne demande pas des connaissances très pointues et la fabrication de ces objets a pu également être réalisée par un artisan du cuivre et de ses alliages. Nous avons constaté que les pièces en matériau blanc et celles en cuivre ou en alliage cuivreux ont un aspect semblable. Les données archéologiques hors de Provence et les sources écrites provençales attestent des cas d'associations d'artisans de corps de métiers distincts ou d'ateliers dans lesquels des procédés métallurgiques différents étaient mis en œuvre par des ouvriers plus ou moins spécialisés.

La disposition des accessoires métalliques sur le costume, bijoux et objets de dévotion exceptés, est effectuée par plusieurs types de professionnels. Les orfèvres se chargent de placer les anneaux, boucles, chapes, mordants ou terminaisons de la ceinture et les appliques en argent ou en or sur les courroies. Ce travail constitue l'activité des ceinturiers pour les ceintures à pièces métalliques en métal ou en alliage non précieux. Les boutons, œillets, lacets à ferrets et agrafes sont mis en place par les tailleurs. La clientèle peut néanmoins se procurer ces différents éléments isolément auprès de colporteurs, de merciers et de marchands. L'activité des premiers est exclusivement itinérante, celle des seconds peut l'être. Alors que les marchandises sont chargées à dos d'homme ou dans une brouette pour les premiers, les merciers non sédentaires possèdent des animaux de bât. Les merciers sédentaires se distinguent difficilement des marchands. Ils sont d'ailleurs parfois désignés sous l'un ou l'autre nom au bas Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. La dénomination de mercier tient autant à la nature des marchandises vendues, c'est-à-dire de la mercerie proprement dite mais aussi des vêtements et du drap, qu'à leur appartenance éventuelle à la confraternité des merciers, organisation régie par un roi des merciers assisté de lieutenants et qui est chargée de défendre les intérêts de ses membres tout au moins à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le renouveau économique constaté aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles en Provence et plus largement en Europe occidentale a, comme nous avons pu le prouver, de multiples conséquences sur les accessoires du costume. L'activité minière augmente fortement et également les échanges commerciaux. Les métaux sont plus aisément disponibles, notamment ceux de provenance lointaine tels que l'étain et la calamine sous forme de laiton. L'activité des artisans des métaux s'accroît pour suivre l'évolution des besoins. Les analyses de composition réalisées sur un corpus d'accessoires du costume en alliage cuivreux mis au jour sur le site du *castrum* Saint-Jean à Rougiers révèlent la bonne maîtrise des propriétés des



alliages par les artisans<sup>6403</sup>. Les pièces fabriquées par la fonte comportent régulièrement du plomb, ce qui permet de faire baisser les coûts, celles en tôle n'en présentent pas ou très peu afin de laisser à l'alliage toutes ses propriétés mécaniques lors de la mise en œuvre de la déformation plastique. Le cuivre non allié est choisi lorsque les accessoires, généralement obtenus par la fonte, doivent être dorés. Du fait de la nouvelle disponibilité de l'étain et de la calamine, l'emploi du cuivre non allié diminue au cours du temps au profit du bronze, du laiton rouge ou du laiton<sup>6404</sup>. Les pièces en laiton rouge ou en laiton arborent une couleur dorée conséquence de la teneur en zinc. Ces pièces, presque toujours en tôle, ne présentent pas de trace de dorure. Même la plupart des artefacts en bronze, souvent fabriqués par la fonte, possèdent une teneur en zinc pour obtenir une couleur de l'alliage plus proche de celle de l'or. Les accessoires du costume sont fabriqués pour être vus. Leur ornementation tient à la fois à leur forme, aux reliefs issus de la fonte ou de l'emboutissage, à la gravure, au poinçonnage, aux ajours qui laissent apparaître le tissu ou le cuir, aux traitements mécaniques de surface (polissage, abrasion), à l'emploi de métaux et alliages de couleurs différentes, à la dorure, à l'argenture, à l'étamage et au niellage. D'autres matériaux comme des pierres, du corail, de l'os, du verre peuvent être associés aux métaux, notamment pour les bagues. La luminosité du verre, des pierres, du métal a son importance. Le caractère ornemental des accessoires métalliques du costume a un grand rôle puisqu'il polarise l'attention et entraîne le regard tout au long de la silhouette en différents points du corps visibles et en mouvement, la tête et le cou, les bras, la taille, les pieds<sup>6405</sup>. Ces accessoires constituent donc un élément majeur dans l'appréciation de l'apparence.

Le succès des alliages cuivreux dans la fabrication des accessoires du costume est lié à plusieurs facteurs. Ce matériau offre tout d'abord plus de possibilités de mises en forme que le fer, bien que celui-ci soit moins cher. La fonte permet facilement l'obtention de reliefs complexes. Les reliefs peuvent aussi être obtenus par emboutissage de la tôle, moins coûteuse en termes de quantité de matière première et au travail nécessitant moins de compétences techniques que la fonte. L'emboutissage permet d'obtenir le décor directement ce qui élimine les travaux de gravure et de poinçonnage. Le cuivre et ses alliages sont généralement plus faciles à inciser que le fer ou à creuser pour l'application d'émaux. Les possibilités de coloration offertes par le dosage des éléments d'alliage et notamment l'obtention d'un aspect

---

<sup>6403</sup> Se reporter à l'annexe 2.

<sup>6404</sup> Nous reprenons ici les dénominations techniques décrites dans l'annexe 2. Le terme de « laiton rouge » ne préjuge pas de la couleur du matériau.

<sup>6405</sup> Nous nous inspirons ici d'une formulation de G. Bartholeyns (2007, p. 250 et 253).

doré sont un avantage par rapport au fer et aux matériaux blancs. L'aspect argenté de ces derniers peut cependant avoir incité à les utiliser. Le coût du cuivre et des éléments d'alliage n'est pas un réel obstacle comparé aux possibilités offertes, car la quantité de matière mise en jeu dans la plupart des accessoires reste minime.

Avec le renouveau économique constaté pour les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, certaines classes de la population s'enrichissent, accordent plus d'importance ou ont plus de moyens à consacrer à leur apparence. L'augmentation de la diversité typologique des anneaux, boucles, chapes et appliques que nous avons mise en évidence à la toute fin du XII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle est révélatrice de cet intérêt. Auparavant, d'après l'iconographie, les ceintures nouées sont la norme. Les chapes, les anneaux et les boucles sont bien plus souvent dorés ou émaillés que par la suite. Des motifs héraldiques, d'animaux fabuleux, de chevaliers à cheval ou à pied ornent souvent les chapes durant la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle. Ils ont été en partie diffusés par les productions émaillées limogeoises de cette époque et les pièces en comportant semblent pouvoir être attribuées au costume élitaires.

Le développement des coiffures, des voiles couvrant la tête et des manches interchangeables paraissent expliquer en partie l'apparition de nouveaux accessoires du costume : nombre de types d'épingles, de ferrets de lacets, d'œilletons, de boutons et d'agrafes font leur apparition ou connaissent une forte progression de leur utilisation, traduisant des pratiques vestimentaires nouvelles que nous avons cependant du mal à identifier dans l'iconographie. Peut-être sont-elles pour partie relatives à des vêtements de dessous. Remarquons que la diffusion en Provence des boutons et donc des vêtements où ils sont employés semble de provenance italienne. Le laçage a l'avantage de permettre au porteur de desserrer son vêtement sans avoir à l'ouvrir totalement ou devoir s'en dévêtir afin de gagner en liberté de mouvement ou pour s'adapter à la chaleur. Les éléments d'attache susmentionnés remplacent en partie ou totalement d'autres éléments plus anciens qui ne sont plus au goût du jour ou, dans le cas des fermaux, dont l'aspect et l'utilisation vont se modifier. L'emploi des bijoux s'accroît également au cours du XIII<sup>e</sup> siècle d'après leurs mentions dans les règlementations somptuaires. Le phénomène est attesté en contexte archéologique pour les bagues. Les disponibilités financières conduisent à une progression de la fréquentation des lieux de pèlerinage, mais la grande majorité des pèlerins tourne ses pas vers des lieux proches. Une petite métallurgie produisant des enseignes et ampoules se développe autour de ces centres religieux. Les règlementations somptuaires qui apparaissent en Provence et ailleurs en

## Conclusion et perspectives de recherche

Europe dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle constituent une réaction à la somptuosité nouvelle constatée dans la société et dont les accessoires du costume retrouvés en contexte archéologique, rarement en métaux précieux, constituent une traduction. Les accessoires orfèvrés, d'une manière générale, constituent du superflu pour la plus grande partie de la population. Mais il en est également pour eux de la plupart des bijoux, ornements de coiffure, boucles d'oreilles, bracelets, parures du cou hormis quelques pendentifs. Les bagues en alliage cuivreux et les chapelets sont par contre couramment utilisés.

La diversité typologique des anneaux, boucles, chapes et appliques connaît un pic durant le XIV<sup>e</sup> siècle. Ces objets participent de phénomènes de mode que l'iconographie ne laisse percevoir qu'incomplètement et dont l'évolution précise est actuellement difficile à caractériser par le mobilier archéologique. Notons que les anneaux et boucles à double fenêtre asymétrique ou à simple fenêtre à chape intégrée ont une faveur plus précoce, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, que les exemplaires à fenêtre semi-ovale moulurée ou à barre ont un grand succès au XIV<sup>e</sup> siècle et que celui des spécimens à double fenêtre asymétrique perdure au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Les anneaux et boucles sont le plus souvent en alliage cuivreux, moins fréquemment en fer ou en matériau blanc. D'autres matières comme l'os et la nacre – dans ce cas spécifiquement pour des appliques – apparaissent plus rarement. Les ceintures sont généralement décorées d'un seul type d'applique, parfois de deux modèles disposés alternativement. Les autres combinaisons sont très rares. Les appliques circulaires avec ou sans œillet sont les plus courantes. En termes de fréquence, elles sont suivies des appliques polylobées. L'analyse des artefacts archéologiques et de leur contexte de découverte nous permet d'identifier des types d'accessoires de la ceinture, d'une qualité supérieure à la moyenne, portés par des femmes ou très probablement portés par des femmes. Les motifs rappelant des formes de l'architecture, le monde végétal et les thématiques courtoises connaissent au XIV<sup>e</sup> siècle une forte expansion. Les boucles de chaussure en matériau blanc ou en alliage cuivreux font leur apparition au cours de cette période. Elles ne cessent pas d'être utilisées par la suite.

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, le port de la ceinture répond de plus en plus à des exigences esthétiques : sa position sur le corps – sur les hanches, à la taille, sous la poitrine –, sa configuration – longue, courte, demi-ceint, ceinture articulée, etc. –, son matériau et ses ornements – soie, laine, cuir de différentes qualités, broderies de fils d'or et/ou d'argent, pièces métalliques ou non, émaux, etc. – sont les différents facteurs sujets à variation. Le raccourcissement progressif du costume masculin ouest européen et son resserrement pour

souligner les formes du corps donnent naissance à un costume masculin court et ajusté dont les premières manifestations en Europe occidentale datent des années 1330 - 1340<sup>6406</sup>. Le costume féminin est également impacté par l'ajustage du vêtement à hauteur du buste. La ceinture devient beaucoup plus visible et joue un rôle important dans le découpage du corps. Elle met en valeur le buste féminin, au naturel, le torse masculin, éventuellement rembourré pour être plus saillant. La ceinture sépare le corps en deux parties égales, marque la structure de l'anatomie et, dans le cas du costume court et ajusté masculin signale la jointure du vêtement. Elle fixe également les plis décoratifs du vêtement de dessus.

Dans l'iconographie de Provence comme du reste de l'Europe occidentale, la ceinture masculine, souvent portée basse sur les hanches dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, remonte rapidement à la taille. C'est dans cette position qu'elle figure dans les représentations d'ouvriers et d'artisans exerçant leur activité afin de ne pas gêner leurs mouvements. La ceinture à plaques métalliques articulées est portée par des hommes d'armes dès le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle est aussi signalée autour des reins de personnages civils jusque tard dans le XV<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, le vêtement masculin de dessus peut être plus ample. La ceinture féminine est portée haute sous la poitrine en Italie du Nord dès vers 1320 - 1330<sup>6407</sup>, mais ce port ne se développe qu'à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans la partie occidentale de l'Europe. Il perdure jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Souvent, durant le XV<sup>e</sup> siècle, la ceinture est très large et sa boucle est à fenêtre en accolade. Elle est bouclée sur le devant du corps, sur le côté ou dans le dos. La ceinture féminine peut également être disposée basse sur les hanches ou à la taille. Une ceinture sous forme d'une chaîne fermant par agrafage apparaît sur les hanches des dames dans l'iconographie de l'Europe occidentale au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle dans celle de Provence. La ceinture serrée serrée de manière assez lâche à la suite suit au XVI<sup>e</sup> siècle l'orientation du corset baleiné et pointe vers le bas. Le même mouvement s'observe pour la ceinture masculine au XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être inspiré sur ce point du costume féminin.

Les sources écrites attestent aussi de l'existence de ceintures pour femmes, pour hommes, mais également pour jeunes filles et jeunes garçons, pour enfants d'une manière générale. On sait que la ceinture matérialise chez les enfants le passage de la petite enfance à l'autonomie vers l'âge de sept ans<sup>6408</sup>. Les ceintures féminines sont plus coûteuses que les ceintures masculines en accord avec la fonction sociale attribuée à l'apparence de la femme

---

<sup>6406</sup> Piponnier 1989 ; Margaret 2009, p. 97.

<sup>6407</sup> Zingraff 2014, p. 456.

<sup>6408</sup> Alexandre-Bidon 1989, p. 138.

comme révélateur du statut de sa famille<sup>6409</sup>. Les lanières seraient préférentiellement en cuir et de faible largeur d'après les découvertes archéologiques en Europe occidentale, généralement en tissu selon les sources écrites, de largeurs variées d'après l'iconographie. La conservation différentielle des cuirs et des textiles, les premiers se conservant mieux que les seconds, explique très certainement l'écart entre les sources. L'étude du mobilier et les nombreux rapprochements réalisés révèlent une grande homogénéité des accessoires du costume dans toute l'Europe occidentale. Les comparaisons avec l'iconographie le montrent également dans une certaine mesure. Les sources écrites précisent quelquefois l'origine des pièces métalliques ou la « façon » spécifique à telle ville qui a été reproduite. Ces mentions, quoique peu nombreuses, illustrent tout de même l'existence de courants commerciaux de grande ampleur que l'on connaît bien pour les textiles et que l'étude du mobilier archéologique révèle en montrant l'étendue de la diffusion de la plupart des types particuliers d'accessoires du costume.

Avec le développement du costume masculin court et près du corps, de vêtements plus proches du buste de la femme, les besoins en boutons, épingles, cordons à bouts ferrés et agrafes augmentent. Les aiguillettes, des cordons courts, sont employés pour lier les manches, chausses ou chaussures, les lacets, plus longs, ferment le col, le décolleté ou le devant d'un vêtement de dessus. Les fentes et ouvertures des vêtements ainsi que la forme et la couleur des accessoires qui les clos et le degré d'ajustement participent de l'apparence. Ces ruptures dans l'unité du vêtement attirent le regard en différents points : y disposer des accessoires en métaux précieux ou colorés, c'est attirer d'autant plus l'œil.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la variété des anneaux, boucles et chapes diminue tout aussi rapidement qu'elle avait augmenté au XIII<sup>e</sup> siècle traduisant un moindre intérêt pour l'ornementation de la ceinture mais aussi le développement de nouveaux types de ceinture fermant par agrafage. Cette évolution se perçoit plus distinctement dans l'iconographie et les sources écrites durant le XVI<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, plusieurs types d'attaches du costume cessent d'être employés. Ils sont remplacés par d'autres modèles d'agrafes et de boutons, certains en os. Les bagues à serti à griffes, quoique connues depuis au moins le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, deviennent beaucoup plus fréquentes à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Les bracelets et les boucles d'oreilles, bien que rares, sont d'une utilisation un peu plus courante mais n'apparaissent qu'au poignet et aux oreilles des dames de la noblesse. Les enseignes de pèlerinage en matériau blanc deviennent rares. Elles sont progressivement remplacées par des

---

<sup>6409</sup> Se reporter au chapitre 4.2.1 et à l'annexe 7.

médailles. Ces objets sont le résultat d'une évolution morphologique et ornementale des enseignes qui s'enclenche aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, avec le développement d'un décor au revers, puis la mise en place d'un unique point de fixation au sommet de l'objet. Les médailles ne se rencontrent en alliage cuivreux qu'à partir des environs de 1600. Le XVI<sup>e</sup> siècle apparaît comme un tournant dans l'évolution des accessoires du costume que l'analyse future de mobilier plus récent doit permettre de mieux caractériser, tout en corrigeant l'effet de source, conséquence des bornes chronologiques choisies pour notre étude et de la bibliographie rassemblée.

Les accessoires métalliques sont le plus souvent retrouvés isolés en contexte archéologique. Outre que les matières périssables sur lesquelles ils ont pu être disposés ont disparu, les autres éléments métalliques avec lesquels ils pouvaient être associés n'ont généralement pas été découverts avec eux. À l'exception des trouvailles dans des sépultures, le mobilier n'est parvenu jusqu'à nous que parce qu'il a été perdu ou jeté. Le recyclage, dont l'importance est difficile à mesurer, ainsi que la perte par oxydation nous privent sans doute d'une partie importante du mobilier original. Notre vision est donc fragmentaire. L'étude typologique en elle-même, quoique nécessaire pour fonder le discours, en tant que construction de l'esprit du chercheur, introduit un biais irrésoluble. Les productions humaines artisanales ne peuvent être totalement réduites à un ensemble de normes et de caractéristiques telles qu'elles existent pour les biens fabriqués dans nos sociétés actuelles.

En tant qu'éléments du costume, les objets du corpus doivent être replacés dans le contexte de l'habillement de l'époque. Ils y prennent tout leur sens mais ils ne sont pas seulement fonctionnels, ils sont aussi signifiants, chargés de la pensée médiévale et du début de l'Époque moderne. L'épingle, par sa grosse tête rappelle l'extrémité du membre masculin nous disent les sources écrites. Offrir des épingles peut être vu comme une invitation à la luxure. La ceinture et le lacet ou l'aiguillette sont porteurs d'un caractère érotique. Leur ouverture ou leur délacement permet d'accéder au corps et à la consommation charnelle. La ceinture orfèvrée de la mariée est l'ultime gardien d'une virginité à laquelle l'époux va mettre fin. Le bijou de coiffure qui peut couronner l'épouse le jour de la célébration du mariage fait d'elle une reine l'espace de quelques heures. Quant à la ceinture de son mari, elle est une métaphore de son autorité. Sobre et fermée par un nœud, la ceinture est pour le moine et le clerc le symbole de la continence et de la chasteté de l'âme et du corps : elle lui rappelle par sa conformation l'épisode de la flagellation du Christ et constitue une de ses armes spirituelles pour détruire les œuvres du malin. La ceinture militaire est durant un temps également le

symbole de la chasteté dont le chevalier doit se vêtir pour exercer son devoir en suivant les vertus théologiques et cardinales. Elle proclame la force et les pouvoirs dont est investi celui qui la porte. Ces symboliques disparaissent progressivement avec la perte d'influence de la chevalerie dans la société. Le fermail de type plaque ou de type mors de chape est un symbole du pouvoir des ecclésiastiques et en même temps un signe de leur union avec Dieu comme le révèle l'iconographie. La bague est un gage d'amour et de fidélité pour l'amante comme pour la femme mariée. Elle peut être inscrite de messages religieux ou d'amour, des initiales du Christ, du nom de l'aimé(e), porteuse de la figuration d'un cœur. Des motifs allégoriques ou caractéristiques de l'amour courtois s'observent sur des bagues en alliage cuivreux, mais aussi sur des accessoires de la ceinture, traduisant la transmission de ces symboliques hors du cadre des sphères supérieures de la société. La bague est le signe du mariage spirituel des clercs et religieux avec Dieu, un signe de pouvoir pour certains abbés, les évêques, les cardinaux et le pape. Hors du cadre particulier de l'iconographie, le port de la boucle d'oreille passe d'un statut négatif durant le bas Moyen Âge – objet provoquant en perçant l'oreille une altération de la création divine – à celui de bijou caractérisant la haute noblesse au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce statut est acquis au bracelet dès son apparition et le reste pendant longtemps pour le collier orfèvré. Celui-ci est un support privilégié de l'emblématique à travers les colliers d'Ordres chevaleresques, princiers et royaux tels celui de la Jarretière, de la Toison d'or ou bien encore l'Ordre du Croissant créé par le roi René. Le chapelet, tenu à la main, est à la fois un ornement et un objet utile à la dévotion privée. Cette dévotion peut s'appuyer sur une ampoule de pèlerinage contenant un peu d'eau bénite, de cire de bougie ou de terre des environs du sanctuaire. Les enseignes ont aussi un caractère ornemental en plus des vertus prophylactiques et protectrices qui leur sont prêtées lorsqu'elles sont de nature religieuse. Elles sont portées sur le costume du pèlerin ou peut-être du dévot qui s'en sera procuré un exemplaire auprès d'un colporteur ou d'un mercier, ou cousues dans des livres d'heures où elles servent de support à la dévotion. Elles peuvent aussi sans doute être conservées précieusement dans une bourse tout comme les ampoules qui ont également la possibilité d'être pendues au cou. Les enseignes métalliques semblent avoir eu avant tout un rôle de protection durant la vie terrestre. La coquille Saint-Jacques, enseigne du célèbre sanctuaire de Galice, possède cette fonction mais aussi un rôle de protection dans l'au-delà comme l'indique sa découverte régulière dans les sépultures.

La diffusion des lapidaires ou la transmission orale de leur contenu influencent le choix des pierres ou des verres colorés qui ornent les bagues et plus largement les bijoux. Des

## Conclusion et perspectives de recherche

vertus prophylactiques ou protectrices leur sont attribuées. Les couleurs rouge à l'image du rubis, bleue à l'image du saphir et blanc ou transparent pour le diamant sont les plus courantes. Les deux premières sont particulièrement indiquées pour les membres les plus élevés de la hiérarchie ecclésiastique pour lesquels elles symbolisent respectivement l'amour divin et la sphère céleste. D'autres pierres comme la « crapaudine » préservent de l'empoisonnement. Les pendentifs avec une branche de corail protègent les très jeunes enfants de bien des maux. La luminosité des pierres, des perles et des métaux, notamment de l'or et de l'argent, est un élément important dans leur choix car dans la société médiévale ce qui est brillant et lumineux est beau.

La valeur économique de l'or, de l'argent, des pierreries et perles mis en œuvre pour les accessoires métalliques orfèvrés en font des moyens de thésaurisation ; elle donne aussi son sens au don et au legs des accessoires du costume. Les legs d'accessoires du costume sont destinés à perpétuer après la mort le souvenir des liens intimes ou particuliers unissant le testateur et ses proches ou de la ferveur religieuse du testateur quand les legs bénéficient à des Œuvres ou à des instruments liturgiques et des reliquaires d'un lieu de culte, pour lequel il peut avoir une affection. Le don d'accessoires du costume entre dans un ensemble plus large de pratiques concernant le costume dans son ensemble et qui ont pour objectif d'entretenir les liens particuliers, d'égalité ou de subordination, d'amitié ou de pouvoir régissant les individus. Les accessoires orfèvrés comme les tissus de qualité sont indicateurs du statut social et de la richesse de son propriétaire. Ils sont la parure légitime des femmes et la coquetterie qu'il faut dénoncer lorsque leur nombre et leur somptuosité sont excessifs. Graduer l'accès aux tissus et à l'orfèvrerie en fonction du statut social est un moyen de confiscation du pouvoir, de perpétuation d'un idéal jamais atteint d'une hiérarchisation parfaite de la société.

Nos travaux présentés dans cette thèse sont à la fois l'aboutissement de plusieurs années d'études et le point de départ de nouvelles recherches. Comme souvent, les résultats obtenus suscitent de nouvelles questions. Nous poursuivrons nos recherches sur les accessoires métalliques du costume tout en continuant d'analyser du mobilier métallique d'autres origines afin de caractériser des mouvements de fond d'ordres techniques ou économiques, mais également pour élargir la réflexion et conserver un plus grand esprit critique en ne restant pas concentré sur le seul point de vue du fait vestimentaire. Nous poursuivrons également l'étude croisée des sources archéologiques, écrites et iconographiques



## Conclusion et perspectives de recherche

dont les résultats prouvent incontestablement la validité et l'apport à la compréhension du mobilier et plus largement à une culture matérielle.

Les ateliers métallurgiques du cuivre et de ses alliages en Provence n'ont pour le moment encore jamais fait l'objet d'études spécifiques, l'accès aux données de fouilles du seul exemplaire connu, à Avignon, n'étant pas autorisé. Nous fonderons nos recherches sur les inventaires de prospections réalisés en de nombreux points de la Provence, consulterons la communauté scientifique régionale pour tenter de trouver un ou plusieurs de ces ateliers et en mener la fouille archéologique, avec des protocoles tenant compte des spécificités d'un tel site et des problématiques possibles.

Nous avons également l'intention avec l'aide de spécialistes de développer les analyses de composition sur les accessoires métalliques du costume et de procéder à des analyses métallographiques sur des objets en tôle ou en fil. L'ethnoarchéologie est une voie à développer. L'observation du travail des artisans et des traces laissées par leurs outils est susceptible de compléter ces données. Sur la base de ces résultats et de l'analyse visuelle des artefacts, nous procéderons à des expérimentations. Notre objectif est de mieux caractériser les choix des artisans tant du point de vue des matériaux que des techniques utilisées. Si la possibilité nous est offerte de pouvoir réaliser des analyses de composition sur des déchets, rebuts et objets issus d'un atelier métallurgique, nous pourrions mieux appréhender les conditions de réalisation des alliages et la place du recyclage. Cet axe de recherche profitera très certainement à l'étude typologique des artefacts.

En effet, outre la caractérisation de l'évolution de l'intensité de l'emploi et de l'intérêt porté aux accessoires du costume en tant qu'objet de mode, l'étude typologique des accessoires du costume que nous avons menée a eu également pour objectif de poser les bases d'une utilisation de ces objets en tant qu'élément participant à la datation des couches archéologiques comme le sont déjà la céramique ou le verre. L'important corpus mobilier analysé et les nombreux éléments de comparaison rassemblés nous ont permis de proposer d'ores et déjà pour nombre d'objets des datations typologiques. Nos recherches vont continuer dans cette voie avec pour objectif d'augmenter encore le nombre des accessoires pris en compte afin de réduire celui de types d'artefacts pour lesquels les données disponibles sont faibles et aboutir à un resserrement des fourchettes chronologiques. L'objectif est d'améliorer continûment la précision de l'outil « accessoires du costume » comme outil de datation des couches archéologiques.

## Conclusion et perspectives de recherche

Le mobilier métallique d'Époque moderne a pour le moment suscité beaucoup moins d'intérêt dans la communauté archéologique que celui de notre période d'étude. De ce fait, nous avons eu des difficultés à comparer notre mobilier avec des objets de cette époque et par conséquent de mesurer l'évolution des accessoires métalliques au XVI<sup>e</sup> siècle et leur devenir immédiat durant le siècle suivant. Nous comptons améliorer notre connaissance des éléments métalliques du costume en étudiant des lots d'artefacts d'Époque moderne conservés dans les dépôts et musées provençaux mais aussi dans les régions limitrophes.

La forme et l'ornementation des accessoires métalliques du costume s'inscrivent au sein de courants décoratifs et artistiques même s'ils n'en sont que de modestes traductions ou interprétations. Les figurations animalières, de monstres ou de chevaliers en émail champlevé et/ou incisées dans le métal, de figures féminines embouties dans de la tôle, peintes sur du verre et insérées dans les accessoires, de motifs floraux et plus largement végétaux poinçonnés, emboutis dans de la tôle, gravés ou donnant leur configuration aux objets, de motifs architecturaux ajourés et gravés ou reproduits sous la forme d'accessoires renvoient à des aspects multiples de la société médiévale. La collaboration avec des spécialistes en iconographie, en orfèvrerie, en architecture, dans l'étude du verre, etc. est absolument nécessaire. Nous avons d'ores et déjà pris des contacts pour développer cet axe de recherche.

La nature des sites archéologiques – seigneurial, ecclésiastique, urbain, rural, etc. – ayant livré des objets ne peut pas à elle seule servir de base à l'interprétation de leur appartenance à un groupe social : la plupart des châteaux, par exemple, ne sont pas habités en permanence par le seigneur et des personnes de statut très différents peuvent y vivre. Les avancées dans la compréhension des choix relatifs aux matériaux et aux techniques de fabrication, la multiplication des informations issues de l'analyse typologique, la mise en relation de la forme et de l'ornementation des accessoires métalliques du costume avec leurs modèles doit permettre de proposer à terme la constitution de groupes de qualité<sup>6410</sup>.

Les sources écrites et l'iconographie constituent un immense champ d'étude. Les dépouillements en archives doivent être continués. Les efforts seront concentrés sur plusieurs axes. Nous procéderons à la recherche d'autres comptes de marchands, de prix-faits, d'actes de ventes d'accessoires, d'autres inventaires après-décès de colporteurs, de merciers et de marchands. Il serait intéressant de mener des études d'une large ampleur sur les constitutions de dot, les testaments et les inventaires après-décès en collaboration avec d'autres chercheurs intéressés par d'autres problématiques et dans le cadre d'une étude englobant le contenu de

---

<sup>6410</sup> Voir à ce sujet Bourgeois 2014.

ces documents. Elles seraient conduites sur plusieurs milliers d'actes répartis selon des considérations temporelles et géographiques (capitales régionales, villes, villages), en diversifiant les registres de notaires pour toucher les différents secteurs des villes et donc les différentes populations, pour ne pas être orientés par les pratiques propres à certains notaires. Relativement à notre sujet, l'importance des accessoires orfèvrés du costume – les accessoires non orfèvrés n'apparaissent qu'exceptionnellement – dans la société serait mieux perçue. L'iconographie est une source d'information dont l'utilisation nécessite d'en comprendre le « langage » et une certaine prudence car elle « représente » autant qu'elle « symbolise ». La première approche que nous avons faite doit être complétée en collaboration avec des spécialistes de l'iconographie pour une analyse plus approfondie. Il s'agira de déterminer d'une façon plus précise le discours qui existe derrière la représentation du costume et de ses accessoires. Que nous indique-t-il sur les symboliques spécifiques à l'iconographie, sur des symboliques d'origines littéraires ou autres, sur les pratiques d'atelier, sur la volonté des commanditaires, quelle est l'influence du courant artistique, de la thématique du sujet, etc., et en définitive quelles informations peut-on mettre en parallèle avec le mobilier archéologique ?

Nous avons pu grâce à nos travaux améliorer la connaissance des accessoires métalliques du costume pour la seconde partie du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Notre recherche est à la fois une contribution à l'analyse du mobilier métallique et un apport à l'étude du costume médiéval et du début de l'époque moderne. Ses résultats ouvrent également sur une meilleure compréhension de certains faits sociétaux. Ils illustrent le constat que l'étude du mobilier métallique ne peut que bénéficier de l'apport des sources écrites et de l'iconographie. Chacune de ces sources complète utilement les autres et leur confrontation est bénéfique à la compréhension générale du mobilier fourni par les fouilles archéologiques mais aussi à celui dont les sources écrites et iconographiques révèlent l'absence. Les artefacts archéologiques ne correspondent pas seulement à une forme et à des possibilités d'emploi, ils appartiennent à une culture matérielle dont la parfaite connaissance, même si elle ne sera jamais atteinte, ne peut être approchée qu'en dépassant le cadre strict de l'analyse archéologique dès lors que d'autres sources d'informations sont disponibles. De l'approvisionnement des matériaux nécessaires à leur fabrication jusqu'à leur utilisation et leur recyclage, réutilisation ou rejet, les accessoires métalliques du costume sont intégrés dans un réseau de relations de tous ordres au démantèlement desquels nous espérons avoir contribué.